

ANNUAIRE
DU
CANADA
1947



BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

MINISTÈRE DU COMMERCE, CANADA

ANNUAIRE DU CANADA 1947

RÉPERTOIRE STATISTIQUE OFFICIEL DES RESSOURCES,
DE L'HISTOIRE, DES INSTITUTIONS ET DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU DOMINION

Publié par ordre de
L'honorable JAMES A. MACKINNON, M.P.,
MINISTRE DU COMMERCE



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE

1948

PRÉFACE

Le Canada a célébré cette année, le 1er juillet, son quatre-vingtième anniversaire. Cet événement a marqué aussi une étape dans l'histoire de l'*Annuaire du Canada* qui, sous des titres et formats divers, a consigné d'année en année, depuis la Confédération, la statistique des progrès économiques et sociaux du pays.

Durant la guerre, l'importance de donner un tableau méthodique de l'effort de guerre comme complément de la matière des chapitres a nécessité pour la première fois l'insertion d'une introduction. Afin de donner un tableau semblable de l'économie de paix, cette innovation a été maintenue. La présente édition est confiée aux presses à un moment où il est possible d'analyser les effets de la première année intégrale de paix sur l'économie, et l'introduction des pp. xxxi-xxxvi a été rédigée en conséquence. Les événements courants qui, dans les éditions de l'*Annuaire* antérieures à la seconde guerre, étaient consignés sous la rubrique "Principaux événements de l'année" au chapitre des Annales, avaient le même objet. Il n'est pas sûr, toutefois, du point de vue du lecteur moyen, que cette matière ait toujours répondu exactement aux fins désirées.

Dans la mesure où les renseignements étaient connus ou accessibles au moment où les diverses sections ont été confiées à l'imprimeur, les changements qui se sont opérés sont signalés dans les chapitres mêmes. Ainsi, comme la rédaction, l'édition et l'impression de l'*Annuaire* requièrent normalement neuf mois, il n'est pas possible, ni dans les premiers chapitres ni même dans certains des derniers, de donner un tableau tout à fait à jour de la situation.

Dans les éditions publiées entre 1939 et 1946 il a fallu trop condenser ou même écarter entièrement une somme considérable de matière analytique régulière afin de pouvoir consacrer plus d'espace aux textes spéciaux sur l'effort de guerre. Cette situation se corrige graduellement et l'équilibre de temps de paix se rétablit.

Les chapitres du présent volume ont été redispesés: les sujets qui s'apparentent ont été groupés pour que l'étude en soit non seulement plus logique mais permette aussi de s'y référer plus commodément, considération très importante dans une publication de ce genre. Par exemple, la physiographie, l'histoire, le gouvernement, la population, et la démographie, qui ont toujours eu la préséance dans l'agencement des chapitres, sont maintenant suivis immédiatement de chapitres dans lesquels sont analysés les phénomènes sociaux associés à la population, tels que la santé publique, le bien-être, la criminalité et les délits, et l'éducation et les recherches. Le relevé général de la production, qui vient ensuite, est suivi des industries primaires et des industries secondaires, des services, du commerce, des prix, de la finance et du régime bancaire et, finalement, de certains sujets non classés et divers.

Les statistiques et textes réguliers de chacun des chapitres ont été soigneusement révisés ou mis à jour à la lumière des conditions changeantes. Il n'est possible de mentionner ici que les cas les plus patents.

Le chapitre relativement nouveau qui traite des services de bien-être, exige chaque année, depuis son introduction dans l'*Annuaire* de 1945, une somme considérable de réadaptation. Il est augmenté graduellement de façon à englober certaines initiatives qui, autrefois, étaient étudiées moins en détail dans les autres chapitres. Les changements suivent étroitement l'évolution, au point de vue du bien-être, du nouveau ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social.

A mesure que se poursuit cette coordination, il devient manifestement plus facile de donner des statistiques plus méthodiques sur les initiatives apparentées.

Le chapitre IX, "Criminalité et Délits", donne une analyse, aux pp. 258-274, de la situation actuelle en ce qui concerne la criminalité chez les jeunes et expose les fonctions de la Royale gendarmerie à cheval et des polices provinciale et municipale relatives à avec la répression de la criminalité. Le régime de la libération conditionnelle au Canada fait aussi le sujet d'une étude spéciale.

Le rôle important des bibliothèques au Canada est décrit au chapitre qui traite de l'éducation, au moyen de résumés statistiques tirés du dernier relevé biennal des bibliothèques au Canada. Un exposé de l'objet et des initiatives de l'Organisation éducative, scientifique et culturelle des Nations Unies (UNESCO), dont le Canada fait partie depuis le mois d'août 1946, est donné aux pp. 327-329.

Le chapitre important et fondamental de l'agriculture a été considérablement augmenté cette année. L'article relatif au travail de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies, publié aux pp. 213-218 de l'*Annuaire* de 1946, est développé et étendu particulièrement en ce qui concerne le rôle du Canada dans le secteur agricole du travail de l'OAA (FAO). Par l'entremise du ministère fédéral de l'Agriculture, le gouvernement a entrepris depuis quelques années de vastes recherches sur place et lancé des entreprises importantes dans le domaine de l'irrigation des régions semi-arides des provinces des Prairies. Le programme, décrit en détail aux pp. 392-397, est suivi d'une étude sur les travaux d'irrigation exécutés et projetés en Colombie-Britannique.

Dans le chapitre qui traite des forêts, la description toujours intéressante des arbres indigènes, publiée déjà dans l'*Annuaire* de 1940, est reproduite cette année sous une forme complètement remise à jour, aux pp. 402-406. De même les chapitres sur les fourrures et les pêcheries ont été refondus.

Les progrès phénoménaux du savoir industriel durant la guerre ont déterminé des changements prodigieux dans le domaine des méthodes et de la transformation manufacturières. Il n'est pas possible d'étudier ces progrès sous tous leurs aspects dans une seule édition de l'*Annuaire*. Il a été décidé en conséquence, comme meilleur moyen de résoudre la difficulté, d'étudier une industrie à la fois. Dans la présente édition, une étude à jour de l'industrie de l'automobile au Canada a été insérée au chapitre des manufactures, pp. 545-550.

Le retour méthodique à des conditions de temps de paix est près de devenir un fait accompli. Les phases finales en ont été marquées par la révocation d'une longue liste de régies ou règlements, le 15 septembre 1947, laquelle a déterminé l'abolition de nombreuses subventions. Les événements qui ont amené cette situation sont décrits au chapitre des prix. Le lecteur trouvera aux pp. 922-931 de l'*Annuaire* de 1945, 880-888 de l'édition de 1946, et 961-970 de la présente édition, un bon résumé des initiatives de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, organisme-clé auquel il incombait durant les années les plus difficiles de maintenir le plafond des prix. La législation adoptée par le Parlement, durant la session de 1947, maintient jusqu'au 31 mars 1948 certains de ses pouvoirs, tels que la réglementation des loyers, des matières grasses, des huiles, des viandes et autres denrées importantes, y compris certaines marchandises exportées et importées. Somme toute, cependant, la régie des prix est maintenant une chose du passé.

Le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements est un organisme de coordination et d'organisation, bien qu'il administre aussi les compagnies de la Couronne qui sont maintenues ou qui n'ont pas encore été liquidées. En conséquence, le chapitre de la reconstruction semblera peut-être, jusqu'à un certain

point, porter sur des questions déjà étudiées ailleurs dans l'*Annuaire*. Il n'en est ainsi toutefois que dans la mesure où il a été jugé nécessaire de résumer ce que contiennent d'autres chapitres aux fins de rattacher les faits à un plan commun. C'est aussi pourquoi ce chapitre trouve sa place à la suite de ceux qui traitent de la production, vers la fin du volume.

La récente législation relative à la citoyenneté intéresse tous les Canadiens. Elle a paru aux Statuts depuis la publication de l'*Annuaire* de 1946. Une étude détaillée en est donnée au chapitre des administrations diverses, pp. 1222-1227

Il a été décidé de substituer à l'ancienne liste détaillée des publications, incorporée autrefois au chapitre des sources de renseignements officiels, un répertoire des sources officielles de renseignements. Ce répertoire paraît aux pp. 1241-1262. Il n'était pas facile de consulter l'ancienne liste parce qu'elle était dressée par ministère. Un classement commode par sujet n'était pas possible. De surcroît, la plupart des ministères fédéraux et provinciaux publient leurs propres listes, classées et disposées en vue d'une consultation facile. C'est pour cette raison aussi bien que pour rendre davantage service au public en dirigeant vers les sources appropriées toutes les demandes de renseignements que le répertoire a été jugé préférable.

En dehors des remaniements apportés aux chapitres et dont les plus importants seulement sont mentionnés ici, des articles spéciaux ont été insérés sur le programme et la politique agricoles du Canada au chapitre de l'agriculture; sur les insectes nuisibles à la forêt et leur destruction, au chapitre des forêts; sur l'histoire et les progrès de la Société Radio-Canada, au chapitre des transports et communications; sur l'activité de la Commission canadienne du blé de 1939 à 1946, au chapitre du commerce intérieur; et sur l'assurance au Canada durant la dépression et la guerre, au chapitre de l'assurance.

Le présent volume contient en outre un plus grand nombre de cartes et de diagrammes que d'habitude. Pour diminuer les frais d'impression, les cartes et les diagrammes qui ont été ajoutés sont imprimés en blanc et noir. C'est l'une des caractéristiques de l'*Annuaire* auxquelles il est accordé le plus d'importance en raison de la popularité actuelle des moyens visuels d'interprétation. Les frais et le travail que suppose la préparation de ces graphiques sont plus que compensés par leur utilité comme explication du texte.

Le volume a été préparé par A. E. Millward, rédacteur de l'*Annuaire du Canada*, assisté du personnel de la Division de l'*Annuaire*. La version française a été préparée sous la direction d'Emile Boucher, chef du Service de traduction du Bureau. Les diagrammes, graphiques et dessins ont été tracés par J.-W. Delisle, dessinateur senior du Bureau, ou sous sa direction.

Des remerciements sont ici offerts aux nombreux fonctionnaires fédéraux et provinciaux ainsi qu'à toutes les autres personnes qui ont contribué à la documentation de cet ouvrage. Partout où la chose est possible, mention est faite, sous forme de renvois, des personnes et des services qui ont apporté leur collaboration.

Pour l'amélioration des éditions futures, le Bureau sera heureux que lui soit signalée toute erreur qui aurait pu lui échapper et acceptera de bonne grâce toute recommandation relative aux omissions ou au mode de présentation.

Le Statisticien du Dominion,

2

HERBERT MARSHALL.

CARTES ET DIAGRAMMES

	PAGE
Carte: Dominion du Canada.....	<i>face à la page</i> vi
Carte: Divisions physiographiques du Canada.....	4
Diagramme: Profil du continent et de la plate-forme continentale dans le voisinage de Saint-John et de l'île du Sable.....	5
Carte: Etendue de la plate-forme continentale dans le nord-ouest de l'Atlantique.....	6
Carte: Etendue de la plate-forme continentale qui entoure le bassin du Pôle Nord.....	8
Carte: Etendue de la plate-forme continentale au large de la côte du Pacifique.....	10
Carte: Carte orographique du Canada.....	<i>face à la page</i> 17
Carte: Géologie du Canada.....	<i>face à la page</i> 24
Carte: Distribution de la population, provinces des Prairies, 1946.....	<i>face à la page</i> 106
Carte: Divisions de recensement de l'Ouest canadien, 1941.....	118
Diagramme: Relevé graphique des statistiques vitales au Canada, 1926-1945.....	<i>face à la page</i> 192
Diagramme: Condamnations d'adultes par 100,000 habitants pour délits criminels et non criminels, 1935-1945.....	246
Diagramme: Pourcentages de garçons et filles traduits devant les tribunaux pour tous délits, 1936-1945.....	262
Diagramme: Condamnations de jeunes délinquants par 10,000 jeunes gens au Canada et dans les provinces, 1939, 1942-1945.....	263
Diagramme: Analyse des condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs, 1945.....	266
Diagramme: Valeur de la production au Canada, 1920-1944.....	334
Diagramme: Revenu monétaire brut des produits de la ferme 1926-1946.....	335
Diagrammes et graphiques sur les statistiques de l'industrie laitière.....	375
Cartes: Principaux types de fermes dans les provinces des Prairies (environs de 1941) et entreprises d'irrigation (en existence, en construction et projetées) en Saskatchewan et en Alberta, février 1947.....	<i>face à la page</i> 396
Carte: Classification des forêts.....	<i>face à la page</i> 402
Diagramme: Fluctuations des invasions de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les forêts de l'Est du Canada, 1909-1944.....	<i>face à la page</i> 408
Diagramme: Insectes nuisibles à la forêt canadienne.....	<i>face à la page</i> 418
Diagramme: Production de papier à journal, 1913-1946, Canada et Etats-Unis.....	434
Diagramme: Production minérale par classe, 1926-1946.....	465
Carte: Régions houillères, zones houillères potentielles et venues houillères du Canada.....	<i>face à la page</i> 488
Diagramme: Forces hydrauliques potentielles et aménagées, 1920-1946.....	504
Diagramme: Valeur brute et valeur nette de la production des industries dont la valeur nette excède \$50,000,000, 1944.....	561
Diagramme: Production brute de l'Ontario et du Québec comparativement à celle du Canada en général, par groupes industriels, 1944.....	589
Diagramme: Unités de logement achevées en 1945 et 1946.....	613
Diagramme: Emploi au Canada tel que déclaré par les patrons dans les industries autres que l'agriculture, 1928-1947.....	639
Diagramme: Recettes brutes et frais d'exploitation des chemins de fer, 1914-1945.....	693
Diagramme: Trafic des canaux du Sault-Sainte-Marie, 1913-1946.....	741
Diagramme: Passagers-milles et tonnes-milles de marchandises transportés par avions civils, 1930-1946.....	752
Diagramme: Approvisionnements visibles de blé au Canada, 1939-1946.....	850
Diagramme: Ventes de marchandises en détail, au Canada, 1930-1945.....	870
Diagramme: Importations canadiennes en provenance du Royaume-Uni, 1939-1946.....	911
Diagrammes: Commerce d'exportation et d'importation du Canada—Commerce du Canada avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis.....	<i>face à la page</i> 924
Diagramme: Prix de gros au Canada durant les deux périodes de guerre.....	971
Diagramme: Fluctuations de l'indice du coût de la vie, 1913-1946.....	974
Diagramme: Recettes totales de tous les gouvernements (fédéral, provinciaux et municipaux).....	997
Diagramme: Principales sources de revenu du gouvernement fédéral.....	997
Diagramme: Principales sources de recettes des gouvernements provinciaux.....	998
Diagramme: Principales sources de recettes des municipalités au Canada.....	998
Diagramme: Rendement des obligations du Dominion et bons du Trésor, 1940-1947.....	1,025
Diagramme: Incidence de l'impôt sur le revenu des groupes-types, 1939, 1943, 1946.....	1,047
Diagramme: Répartition du passif en pourcentage de l'actif.....	1,075
Diagrammes: Classification de l'actif et du passif des banques à charte, 1942-1946.....	1,079
Diagramme: Classification des dépôts dans les banques à charte, 1936-1946.....	1,080
Diagramme: Statistiques des bénéfices de 709 compagnies, 1936-1945.....	1,105

CANADA

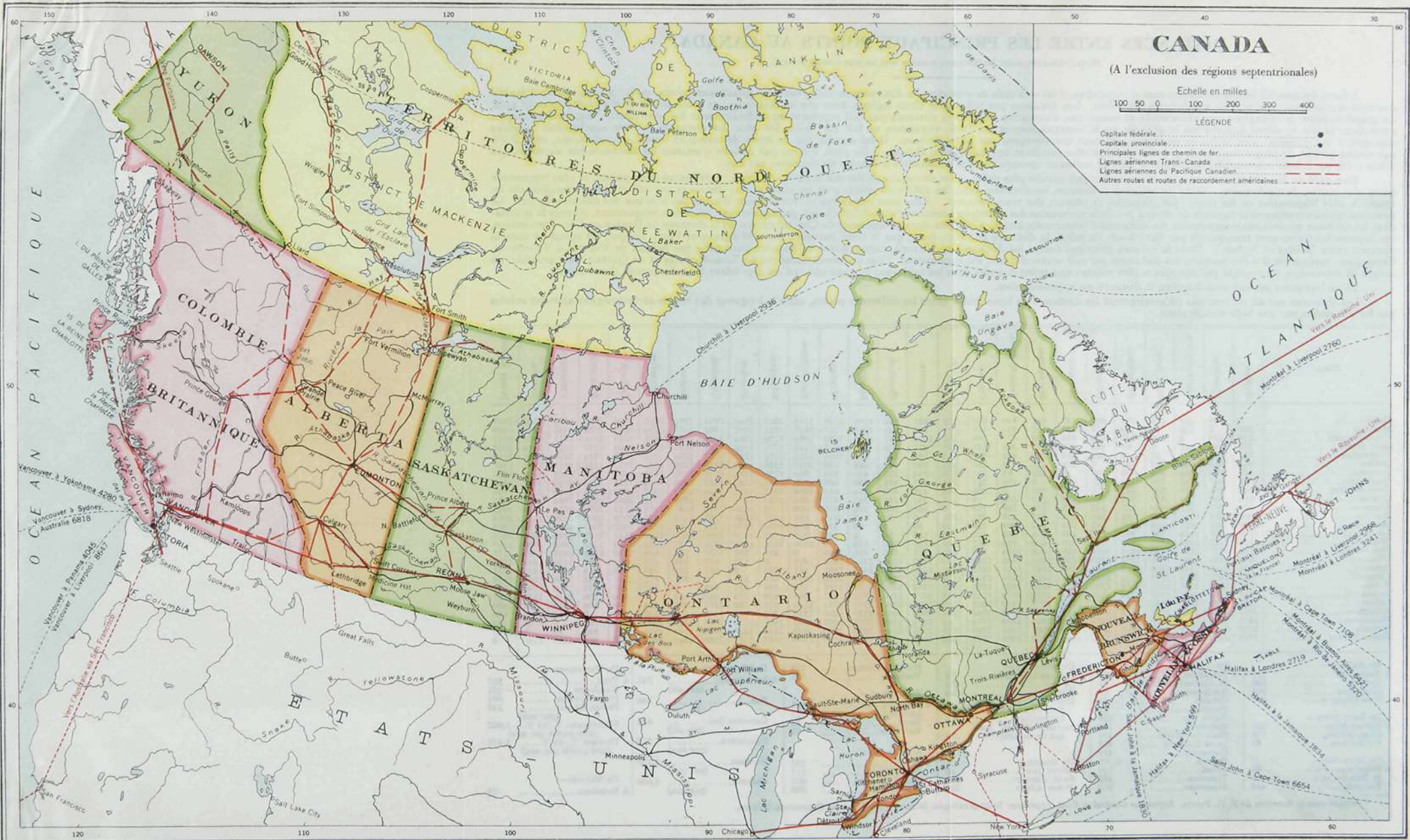
(A l'exclusion des régions septentrionales)

Echelle en milles



LÉGENDE

- Capitale fédérale
- Capitale provinciale
- Principales lignes de chemin de fer
- Lignes aériennes Trans-Canada
- Lignes aériennes du Pacifique Canadien
- Autres routes et routes de raccordement américaines



DISTANCES ENTRE LES PRINCIPAUX POINTS AU CANADA.*

NOTA.—Généralement, les distances données sont les plus courtes par rail.

A notre époque, où les déplacements sont si populaires, il est très utile de connaître les distances en milles entre les principaux points, mais toute tentative d'établir une telle compilation rencontre de nombreuses difficultés. Les distances par rail sont le choix logique, bien que les distances par route soient d'un intérêt croissant pour un grand nombre de voyageurs par automobile et soient une alternative utile. Les parcours par rail représentent ordinairement les plus courtes distances pratiques entre deux points et même aujourd'hui le gros du trafic-marchandises et du trafic-voyageurs se fait par rail. De plus, les distances par air (quelquefois appelées distances à vol d'oiseau) sont utiles en pratique pour ceux qui voyagent par air seulement. Il est certain que ce mode de transport tend à se populariser, mais il n'a pas encore atteint de proportions assez grandes pour qu'elles justifient une tabulation élaborée. De plus, il n'est pas difficile d'estimer les distances par air au moyen d'une carte sur échelle convenable, tandis que le lecteur ordinaire éprouve certaines difficultés à obtenir les distances par rail.

Bien qu'il ait été décidé d'adopter les distances par rail comme plus utiles, il est nécessaire de décider laquelle des deux routes entre deux points, la plus fréquentée ou la plus courte, devra dominer. Dans les tableaux ci-dessous, les distances entre les différents points sont les plus courtes distances par rail et non nécessairement les routes le plus fréquentées ou les routes par lesquelles la plupart des trains passent. Elles sont compilées principalement d'après les horaires des chemins de fer. Le principal tableau comprend la capitale de chaque province et certains des principaux centres d'expédition choisis principalement, mais pas uniquement, d'après la population; les tableaux secondaires comprennent des distances d'importance locale. Comprise dans les distances de Charlottetown est la distance de Borden au Cap Tormentine, sur laquelle les trains sont transportés par ferry-boat; de même la distance par ferry-boat, que le train parcourt entre Mulgrave et Point Tupper, est comprise dans la distance entre Halifax et Sydney. Dans la tableau principal toutes les distances de Victoria comprennent la distance parcourue par bateau de Victoria à Vancouver. Cependant, partout où il a été possible, les distances par rail seulement ont été employées. Pour certaines distances de Trois-Rivières et de Québec il est possible, au moyen de traversiers, de voyager par des routes plus courtes que celles données dans les tableaux; la route par rail est cependant la seule donnée dans ces cas.

Là où les routes par eau sont données, la distance est approximative.

Les distances par air ne sont pas nécessairement les distances en ligne droite entre les différents points, mais la longueur des routes aériennes généralement suivies par les avions par une belle température.

Place.	Halifax.	Moncton.	Charlottetown.	Saint John.	Fredericton.	Québec.	Montréal.	Sherbrooke.	Trois-Rivières.	Ottawa.	Kingston.	Toronto.	Hamilton.	London.	Windsor.	Fort William.	Winnipeg.	Brandon.	Churchill.	Regina.	Saskatoon.	Calgary.	Edmonton.	Vancouver.	Victoria.	Prince Rupert.
Halifax	0	189	239	278	292	662	747	646	740	858	920	1081	1120	1196	1306	1716	2012	2146	2091	2367	2483	2834	2813	3475	3560	3769
Moncton	189	0	126	89	104	473	558	457	551	669	731	892	931	1007	1117	1527	1823	1957	2802	2178	2294	2645	2624	3286	3371	3580
Charlottetown	239	126	0	215	230	600	684	583	677	795	857	1018	1057	1133	1243	1653	1950	2084	2929	2305	2421	2772	2751	3413	3498	3707
Saint John	278	89	215	0	67	426	476	375	503	587	649	810	849	925	1035	1445	1776	1910	2755	2131	2247	2598	2577	3239	3324	3533
Fredericton	292	104	230	67	0	403	454	353	481	565	627	788	827	903	1013	1423	1753	1887	2732	2108	2224	2575	2554	3216	3301	3510
Québec	662	473	600	426	403	0	169	127	78	280	342	503	542	618	728	1079	1350	1484	2329	1705	1821	2172	2151	2813	2898	3107
Montréal	747	558	684	476	454	169	0	101	95	111	173	334	373	449	559	969	1353	1486	2331	1707	1823	2174	2153	2815	2900	3109
Sherbrooke	646	457	583	375	353	127	101	0	196	212	274	435	474	550	660	1070	1454	1587	2432	1808	1924	2275	2254	2916	3001	3210
Trois-Rivières	740	551	677	503	481	78	95	196	0	206	268	429	468	544	654	1064	1448	1581	2426	1802	1918	2269	2248	2910	2995	3205
Ottawa	858	669	795	587	565	280	111	212	206	0	112	247	286	362	472	858	1242	1375	2220	1596	1712	2063	2042	2704	2789	2998
Kingston	920	731	857	649	627	342	173	274	268	112	0	161	200	276	386	908	1292	1426	2270	1647	1763	2113	2093	2754	2839	3049
Toronto	1081	892	1018	810	788	503	334	435	429	247	161	0	39	115	225	811	1207	1340	2185	1562	1677	2028	2008	2670	2755	2964
Hamilton	1120	931	1057	849	827	542	373	474	468	286	200	39	0	80	190	850	1246	1379	2224	1601	1716	2067	2047	2709	2794	3003
London	1196	1007	1133	925	903	618	449	550	544	362	276	115	80	0	110	926	1322	1455	2300	1627	1792	2143	2123	2785	2870	3079
Windsor	1306	1117	1243	1035	1013	728	559	660	654	472	386	225	190	110	0	1036	1432	1565	2410	1787	1902	2253	2233	2893	2980	3189
Fort William	1716	1527	1653	1445	1423	1079	969	1070	1064	858	908	811	850	926	1036	0	419	552	1397	774	889	1240	1220	1882	1967	2176
Winnipeg	2012	1823	1950	1776	1753	1350	1353	1454	1448	1242	1292	1207	1246	1322	1432	419	0	133	978	355	470	821	801	1463	1548	1757
Brandon	2146	1957	2084	1910	1887	1484	1486	1587	1581	1375	1426	1340	1379	1455	1565	552	133	0	937	221	384	688	715	1330	1415	1671
Churchill	2991	2802	2929	2755	2732	2329	2331	2432	2426	2220	2270	2185	2224	2300	2410	1307	978	937	0	845	813	1217	1144	1850	1944	2100
Regina	2367	2178	2305	2131	2108	1705	1707	1808	1802	1596	1647	1562	1601	1677	1787	774	355	221	845	0	163	467	403	1108	1193	1449
Saskatoon	2483	2294	2421	2247	2224	1821	1823	1924	1918	1712	1763	1677	1716	1792	1902	889	470	384	813	163	0	404	330	1046	1131	1287
Calgary	2834	2645	2772	2598	2575	2172	2174	2275	2269	2063	2113	2028	2067	2143	2253	1240	821	688	1217	467	404	0	194	642	727	1150
Edmonton	2813	2624	2751	2577	2554	2151	2153	2254	2248	2042	2093	2008	2047	2123	2233	1220	801	715	1144	493	330	194	0	761	846	936
Vancouver	3475	3286	3413	3239	3216	2813	2815	2916	2910	2704	2754	2670	2709	2785	2895	1882	1463	1330	1859	1108	1046	642	761	0	85	1158
Victoria	3560	3371	3498	3324	3301	2898	2900	3001	2995	2789	2839	2755	2794	2870	2980	1967	1548	1415	1944	1193	1131	727	846	85	0	1243
Prince Rupert	3769	3580	3707	3533	3510	3107	3109	3210	3205	2998	3049	2964	3003	3079	3189	2176	1757	1671	2100	1449	1287	1150	956	1158	1243	0

De Halifax—	De Toronto	De Winnipeg—	North Battleford	De Waterways—	De Vancouver—
à Yarmouth	à Brantford	à Portage-la-Prairie	239	à Fort Smith	à Trail
217	64	54	123	242	507
Sydney	St. Catharines	Le Pas		(par air)	Kamloops
289	71	468		380	251
Glace Bay	Kitchener	Flinflon		(par air)	Prince George
304	62	560		614	691
New Glasgow	Oshawa	Ilford (chemin d'hiver		(par eau)	Prince Rupert
107	33	d'Ilford à Gods Lake		614	546
	Peterborough	132 milles)		(par air)	Whitehorse, T. du Y.
De Saint John—	North Bay	754		512	1,082
à Edmonton	Sudbury	Norway House (par		(par eau)	Dawson, T. du Y.
236	278	eau de Selkirk)		1,123	1,473
Campbellton	Sault-Ste-Marie	313		à Jasper	(une partie par eau)
276	439			236	
St. Stephen	Soux Lookout			Peace River	
83	955			317	
	Cochrane			Grande Prairie	
De Montréal—	Kenora	De Regina—		407	
à Shawinigan Falls	1,105	à Moose Jaw		305	
89	330	219		Waterways	
St-Hyacinthe	Cobalt	Swift Current			
35	485	Prince Albert			
Noranda	Moosee				
463	666				

* Préparé sous la direction de F. H. Peters, Arpenteur Général et Chef, Arpentage hydrographique, Ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	SUJET	PAGE
	LISTE DES CARTES ET DIAGRAMMES.....	vi
	LISTE DES ARTICLES PUBLIÉS DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES DE <i>L'Annuaire</i>	viii
	POIDS, MESURES ET AUTRES DONNÉES INTERPRÉTATIVES.....	xv
	RÉSUMÉ STATISTIQUE, 1871-1946.....	xvii
	INTRODUCTION.....	xxxii
I	PHYSIOGRAPHIE.....	1
II	HISTOIRE ET CHRONOLOGIE.....	49
III	CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT.....	62
IV	POPULATION.....	103
V	IMMIGRATION ET ÉMIGRATION.....	138
VI	STATISTIQUES VITALES.....	148
VII	SANTÉ PUBLIQUE ET INSTITUTIONS CONNEXES.....	195
VIII	SERVICES DE BIENFAISANCE SOCIALE.....	219
IX	CRIMINALITÉ ET DÉLITS.....	245
X	ÉDUCATION ET RECHERCHES.....	289
XI	RELEVÉ DE LA PRODUCTION.....	330
XII	AGRICULTURE.....	338
XIII	FORÊTS.....	402
XIV	RESSOURCES ET PRODUCTION DE FOURRURES.....	440
XV	PÊCHERIES.....	446
XVI	MINES ET MINÉRAUX.....	460
XVII	PRODUCTION ET UTILISATION DE L'ÉNERGIE.....	503
XVIII	MANUFACTURES.....	533
XIX	CONSTRUCTION.....	606
XX	TRAVAIL.....	626
XXI	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.....	685
XXII	COMMERCE INTÉRIEUR.....	791
XXIII	COMMERCE EXTÉRIEUR.....	888
XXIV	PRIX.....	961
XXV	COMPTES NATIONAUX ET FINANCE PUBLIQUE.....	980
XXVI	RÉGIME MONÉTAIRE ET RÉGIME BANCAIRE; FINANCE COMMERCIALE DIVERSE.....	1063
XXVII	ASSURANCE.....	1115
XXVIII	RECONSTRUCTION D'APRÈS-GUERRE.....	1150
XXIX	DÉFENSE NATIONALE.....	1173
XXX	AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS.....	1187
XXXI	ADMINISTRATIONS DIVERSES.....	1211
XXXII	SOURCES DE LA STATISTIQUE ET AUTRES RENSEIGNEMENTS OFFICIELS	1237
XXXIII	ANNALES.....	1263
	APPENDICE I—COMMERCE EXTÉRIEUR DU CANADA, 1946-1947.....	1275
	APPENDICE II—RELEVÉ DE LA PRODUCTION, 1944-1945.....	1276
	APPENDICE III—CHRONOLOGIE.....	1279
	INDEX.....	1281

ARTICLES ET TEXTES DIVERS (PARUS DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES) CLASSÉS PAR SUJET

Nota.—Il n'est pas possible d'insérer en une seule édition de l'*Annuaire* tous les articles et le texte descriptif des éditions antérieures; la liste suivante a été dressée comme index des divers textes et articles spéciaux qui ne sont pas répétés dans la présente édition. La liste relie l'*Annuaire* de 1947 à ses prédécesseurs relativement aux matières qui n'ont pas été sujettes à de grands changements. Les sections de chapitre, comme celui de la Population, qui sont automatiquement rajournées à chaque nouveau recensement et auxquelles le texte comporte des références adéquates, ne sont pas énumérées à moins qu'il ne s'agisse de contributions spéciales. Le dernier article publié sur chaque sujet est indiqué, excepté lorsqu'un article antérieur entre dans un domaine non couvert par le plus récent. Quand les articles embrassent plus d'un sujet, ils sont énumérés sous chaque en-tête approprié.

Article	Auteur	Volume	Page
Administration diverse—			
(Voir p. 1211 pour références aux articles sur: les observatoires du Dominion, la Commission des eaux limitrophes, le Service géodésique et le Service topographique)			
Agriculture—			
Le développement de l'agriculture au Canada.....	J. H. GRISDALE, D.Sc.A.	1924	191-196
Le programme de rétablissement agricole des Prairies.....	WILLIAM DICKSON.	1938	232-239
Arrière-plan historique de l'agriculture canadienne.....	G. S. H. BARTON, C.M.G., B.S.A., D.Sc.A.,	1939	194-198
Législation sur la vente des produits agricoles, 1939.....	—	1940	183-187
L'agriculture canadienne durant et après la guerre.....	G. S. H. BARTON, C.M.G., B.S.A., D.Sc. A.	1946	206-218
Art, littérature et journalisme—			
Les beaux-arts au Canada.....	—	1924	902-904
Le développement des beaux-arts au Canada....	NEWTON MAC TAVISH, M.A., D.Litt.	1931	1005-1020
Bibliographie sur l'histoire du Canada....	GUSTAVE LANCTÔT, LL.M., D. Litt., L.L.D., C.R., F.R.S.C.	1939	38-41
Le développement de la presse au Canada....	A. E. MILLWARD, B.A., B. Com.	1939	773-795
Le rôle démocratique de la presse.....	HON. SÉNATEUR W. A. BUCHANAN	1945	775-779
Assurance—			
Progrès et évolution de l'assurance-vie au Canada.....	A. D. WATSON.	1933	949-956
Assurance-feu et assurance de responsabilité.....	G. D. FINLAYSON.	1942	856-860
Banques et finance—			
Assurance-vie—Esquisse historique....	A. D. WATSON.	1925	870-874
Législation bancaire.....	—	1931	902-907
La Banque du Canada et sa relation au système financier.....	—	1937	914-919

ARTICLES ET TEXTES DIVERS, ETC.—suite

Article	Auteur	Volume	Page
Banques et finances—fin			
Esquisse historique du régime monétaire et du système bancaire.....	—	1938	934-940
La Monnaie royale canadienne.....	H. E. EWART.	1940	911-916
Fonctions d'une banque centrale en temps de guerre.....	—	1941	816-818
Contrôle en temps de guerre par la Commission de contrôle du change étranger...	R. H. TARR.	1942	816-818
		1941	847-850
		1942	843-846
Climat et météorologie—			
Le service météorologique du Canada.....	SIR FREDERICK STUART, F.R.S.C.	1922-1923	46-51
Facteurs qui déterminent la température au Canada.....	SIR FREDERICK STUART, F.R.S.C.	1925	38-43
La répartition de la précipitation.....	A. J. CONNOR, M.A.	1926	45-49
Température et précipitation à des stations choisies.....	—	1927-1928	53-59
Insolation, vents et intempéries (moyennes).....	—	1927-1928	60-66
Le climat du Canada.....	SIR FREDERICK STUART, F.R.S.C.	1929	44-54
Température et précipitation au Canada septentrional.....	A. J. CONNOR, M.A.	1930	44-60
Sécheresse au Canada occidental.....	A. J. CONNOR, M.A.	1933	48-60
Heures du lever et du coucher du soleil au Canada.....	—	1938	70-72
Météorologie et science aéronautique.....	J. PATERSON, O.B.E., LL.D.	1943-1944	24-29
Commerce extérieur—			
Commission consultative sur le tarif et la taxation.....	—	1930	1034
Commissions de port.....	—	1930	1029
Tarif préférentiel et traités de commerce.....	W. GILCHRIST.....	1934-1935	528-535
Contrôles de temps de guerre influant sur la distribution et le commerce.....	—	1943-1944	532-538
Commerce intérieur—			
Le mouvement coopératif au Canada.....	Mlle M. MACKINTOSH, M.A.	1925	712-718
La coopération au Canada.....	J. E. O'MEARA et LUCIENNE M. LALONDE.	1942	550-553
Contrôles de temps de guerre influant sur la distribution et le commerce.....	—	1943-1944	532-538
La Commission royale sur les coopératives.....	W. F. CHOWN.....	1946	639-645
Constitution et Gouvernement—			
Gouvernement provincial et municipal— Provinces Maritimes.....	THOMAS FLINT, M.A. LL.B., D.C.L.	1922-1923	100-112
Québec.....	C.-J. MAGNAN.	1915	8-11
Québec.....	G.-E. MARQUIS.	1922-1923	112-114
Ontario.....	S. A. CUDMORE, B.A., (Tor.), M.A. (Oxon.), F.S.S., F.R. Econ. Soc.	1922-1923	114-117
Provinces des Prairies.....	REV. E. H. OLOVER, Ph. D., F.R.S.C.	1922-1923	117-121
Colombie-Britannique.....	S. D. SCOTT.	1915	23-27
Colombie-Britannique.....	JOHN HOSIE.	1922-1923	121-123
Le Canada et la Société des Nations.....	N. A. ROBERTSON.	1931	118-125
Administration du territoire canadien de l'Arctique.....	R. A. GIBSON.	1938	97-98

ARTICLES ET TEXTES DIVERS, ETC.—suite

Article	Auteur	Volume	Page
Constitution et Gouvernement—fin Evolution de la constitution du Canada jusqu'à la Confédération.....	S. A. CUDMORE, B.A., (Tor.), M.A. (Oxon.), F.S.S., F.R. Econ. Soc. et E. H. COL- MAN, C.R., LL.D.	1942	36-42
Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867.....	—	1942	46-61
Statut du Canada au sein du Common- wealth des Nations britanniques.....	W. P. J. O'MEARA, C.R., B.A.	1943-1944	41-47
Développement du statut extérieur du Canada.....	F. H. SOWARD.	1945	80-85
Rôle du Canada dans le secours et le réta- blissement des territoires occupés.....	—	1945	85-91
Construction— Effets des dépenses de temps de guerre du gouvernement sur l'industrie de la cons- truction.....	H. CARL GOLDENBERG..	1941	369-371
Défense nationale— Plan d'entraînement aérien du Common- wealth britannique—Aperçu du rôle im- portant joué par le C.A.R.C. dans la guerre de 1939-1945....	—	1946	1126-1136
Le Collège militaire royal.....	—	1946	1122-1124
Le Collège naval royal canadien.....	—	1946	1117-1118
Faune et flore— Faune du Canada.....	P. A. TAVERNER.	1922-1923	34-39
Faune du Canada.....	R. M. ANDERSON, Ph.D.	1937	31-46
Flore du Canada.....	JOHN ADAMS, M.A. (Cantab).	1938	32-63
Forces hydrauliques— Ressources en forces hydrauliques du Ca- nada et leur utilisation.....	J. T. Johnston.	1940	361-372
Forêts— Esquisse du commerce de bois canadien... Physiographie, géologie et climatologie forestières.....	A. R. M. LOWER, M.A.	1925	323-328
Insectes nuisibles à la forêt et leur contrôle.	—	1934-1935	313-316
Influence de la guerre sur la demande de produits forestiers.....	J. J. DEGRYSE, Ph. Cand. (Louv.).	1939	261-271
Influence de la guerre sur l'industrie de la pulpe et du papier.....	—	1942	252-255
Influence de la guerre sur l'industrie fores- tière.....	—	1943-1944	265-267
	—	* 1945	277-280
Fourrures, commerce— Esquisse historique.....	—	1934-1935	346-347
Fermes à fourrure.....	W. N. REICHER.	1942	257-262
L'exploitation des terrains marécageux en rapport avec la production de fourrures et le repeuplement en animaux à fourrure.	D. J. ALLAN.	1943-1944	260-272

ARTICLES ET TEXTES DIVERS, ETC.—suite

Article	Auteur	Volume	Page
Géologie—			
Géologie par rapport à l'agriculture.....	WYATT MALCOLM, M.A., F.R.S.C.	1921	73-78
Formation géologique.	—	1925	17-25
Géologie du Canada.....	WYATT MALCOLM, M.A., F.R.S.C.	1936	
Géologie et minéraux économiques....	F. J. ALCOCK, Ph.D.	1937	17-30
Géologie du Canada.....	F. L. ALCOCK, Ph.D.	1939	320-321
Géologie et minéraux économiques.....	GEORGE HANSON, Ph.D.	1942	3-15
Heures et zones horaires—			
Heure légale et ses zones au Canada.....	C. C. SMITH.	1934-1935	52-55
Horaire du lever et du coucher du soleil...	—	1938	72-73
Histoire—			
Histoire de la Confédération.....	SIR JOSEPH POPE, K.C.M.G., C.V.O., I.S.O.	1918	1-13
Histoire de la Grande Guerre, 1914-1918...	E. A. CRUIKSHANK, LL.D., F.R.S.C.	1919	1-71
Histoire du Canada.....	ARTHUR DOUGETY, C.M.G., LL.D.	1922-1923	64-84
Bibliographie choisie de l'histoire du Canada.....	ADAM SHORTT, C.M.G., LL.D., F.R.S.C.	1925	57-59
Le Canada à la crête de Vimy.....	A. F. DUGUID, D.S.O., B.Sc., R.C.A.	1936	54-64
Sites et monuments historiques.....	W. D. CHOMARTY.	1938	82-95
Relation entre le Département des Ar- chives Publiques et les Annales histori- ques du Canada et Bibliographie sur l'histoire du Canada.....	GUSTAVE LANCTÔT, LL.M., D. Litt., LL- D., C.R., F.R.S.C.	1939	36-42
—			
Hôpitaux et institutions—			
Revue historique des hôpitaux et autres institutions.....	J. C. BRADY, M.A.	1936	1040-1043
Loi criminelle—			
Esquisse historique de la loi criminelle et de la procédure.....	R. E. WATTS.	1932	911-913
Manufactures—			
L'industrie du fer et de l'acier.....	—	1922-1923	466-471
Influence de la guerre actuelle sur les man- ufactures.....	—	1943-1944	358-367
Changements survenus dans la production manufacturière entre la paix et la guerre, 1939-1944.....	—	1945	373-396
Mines—			
Géologie et minéraux économiques....	F. J. ALCOCK, Ph.D.	1937	17-30
Contrôle des métaux non-ferreux et des combustibles en temps de guerre.....	—	1942	282-286
Géologie et minéraux économiques....	G. HANSON, Ph.D.	1942	3-15
Perspective de l'industrie minière par rap- port au développement économique du Canada.....	G. H. MURRAY.	1946	314-326
Dépôts houillers et ressources houillères du Canada.....	B. R. MACKAY, B.Sc., D.Ph.	1946	350-361

ARTICLES ET TEXTES DIVERS, ETC.—suite

Article	Auteur	Volume	Page
Pêcheries—			
Industrie de la conserverie et de la sauriserie du poisson.....	D. B. FINN, Ph.D.	1941	226-227
Effets de la guerre sur les pêcheries canadiennes.....	D. B. FINN, Ph.D.	1943-1944	281-283
Physiographie—			
Géographie physique de l'arctique oriental canadien..	R. A. GIBSON.	1945	12-20
Relation entre l'hydrographie et la navigation et dossier de guerre du service de l'hydrographie et de la cartographie.....	F. G. SMITH.	1946	14-19
Population—			
Directives d'immigration.....	R. J. C. STEAD.	1931	192-195
Colonisation.....	—	1936	209-210
Tendances des occupations au Canada, 1891-1931.....	A. H. LE NEVEU, M.A.	1939	811-816
Nuptialité et fécondité au Canada.....	ENID CHARLES, Ph.D.....	1942	102-117
Superficie et population des pays de l'Empire britannique, 1941.....	—	1943-1944	141-142
Ports—			
Administration des ports au Canada....	—	1930	1029
Conseil des ports nationaux..	R. O. CAMPNEY, C.R.	1940	698-700
Prix—			
Enquête sur le budget alimentaire et familial.....	H. F. GREENWAY, M.A.	1940	841-843
Activité de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre en matière de contrôle des prix, des loyers et des approvisionnements.....	—	1943-1944	798-806
Activité en 1945-1946, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.....	—	1946	880-888
Radio—			
Esquisse historique des communications par radio....	Commander C. P. EDWARDS, O.B.E.	1932	620-623
La Commission canadienne de radiodiffusion....	HECTOR CHARLESWORTH	1933	743-745
Recherches—			
Conseil consultatif honoraire des recherches scientifiques.....	—	1920	53-58
Conseil national de recherches.....	F. E. LATHE, M.Sc.	1932	881-885
Recherches scientifiques et industrielles au Canada.....	—	1940	1003-1038
Ressources naturelles—			
Esquisse du commerce canadien de bois..	A. R. M. LOWER, M.A.	1925	323-329
Commerce des fourrures—Esquisse historique.....	—	1934-1935	346-351
Géologie et minéraux économiques.....	F. J. ALCOCK, Ph.D.	1937	17-30
Mines—Esquisse historique.....	—	1939	320-321
Ressources en forces hydrauliques du Canada et leur utilisation.....	J. T. JOHNSTON.	1940	361-374
Géologie et minéraux économiques.....	G. HANSON, Ph.D.	1942	3-15
Expérimentation du gouvernement avec les rennes.....	R. A. GIBSON.	1943-1944	17-23
L'exploitation des terrains marécageux en rapport avec la production de fourrures et le repeuplement en animaux à fourrure.	D. J. ALLAN.	1943-1944	269-272

ARTICLES ET TEXTES DIVERS, ETC.—fin

Article	Auteur	Volume	Page
Sismologie—			
La Sismologie au Canada.....	E. A. HODGSON, Ph.D.	1938	30-32
Sociétés éducationnelles et scientifiques—			
Institut Royal Canadien.....	PROF. McMURRICH, M.A., Ph.D., LL.D., F.R.S.C.	1924	901
Société Royale du Canada.....	PROF. McMURRICH, M.A., Ph.D., LL.D., F.R.S.C.	1924	900
Conseil consultatif honoraire de recherches scientifiques.....	—	1920	53-57
Conseil national de recherches.....	F. E. LATHE, M.Sc.	1932	881-885
Recherches scientifiques et industrielles.....	—	1940	1003-1038
Progrès récents dans le domaine de l'instruction au Canada.....	J. E. ROBBINS, Ph.D.	1941	891-899
Territoires du Nord-Ouest—			
Expérimentation du gouvernement avec les rennes.....	R. A. GIBSON.	1943-1944	17-23
Transport—			
Commissions de port.....	—	1930	1029
Le développement de l'aviation au Canada.....	J. A. WILSON.	1938	737-740
La route aérienne Trans-canadienne.....	J. A. WILSON.	1938	740-743
Aviation civile d'avant-guerre et programme de défense.....	J. A. WILSON.	1941	617-622
Contrôle des transports en temps de guerre.....	—	1943-1944	581-589
Conférences internationales de l'air.....	—	1945	671-673
Le rôle des chemins de fer au Canada pendant la guerre.....	Lieutenant commander C. P. EDWARDS, O.B.E.	1945	676-680
Champs d'aviation du Canada septentrional.....	A. D. McLEAN.....	1945	735-742
Travail—			
Législation sur les coalitions nuisibles au commerce.....	F. A. MCGREGOR.	1927-1928	785-790
Législation ouvrière au Canada.....	Mlle M. MACKINTOSH, M.A.	1938	818-828
La Commission nationale de placement.....	—	1938	809-810

ARTICLES RÉIMPRIMÉS

NOTE.—En raison de l'intérêt général suscité par certains articles spéciaux, la pratique de réimprimer ceux qui ont une valeur permanente a été approuvée; un certain nombre de ces articles seront mis chaque année à la disposition du public. Ci-dessous paraît une liste des réimpressions disponibles avec le prix de chacune. La demande doit être faite au Statisticien du Dominion.

Article	Prix	Article	Prix
---------	------	---------	------

EDITIONS ANGLAISES

Agriculture—		Assurance—	
Agriculture in Canada.....	cents 10	Insurance in Canada during the Depression and War Periods.....	cents 10
Irrigation in Western Canada.....	cents 10		
Art, littérature et presse—		Banques et finance—	
Democratic Functioning of the Press.....	cents 10	Banking and Exchange.....	cents 10
		Currency.....	cents 10

ARTICLES RÉIMPRIMÉS—fin

Article	Prix	Article	Prix
ÉDITIONS ANGLAISES			
Bienfaisance—	cents	Fourrures—	cents
Trends in the Field of Social Welfare.	15	Fur Resources	10
Welfare Services.....	10	Géologie—	
Climat et météorologie—		Geology of Canada.....	10
Meteorology Related to the Science of Aviation.....	10	Histoire—	
Commerce—		National Historic Parks and Sites.	15
Review of External Trade..	10	Manufactures—	
The Canadian Wheat Board.	15	The Automobile Industry in Canada	10
The Royal Commission on Co- operatives.....	10	Mines—	
Constitution et Gouvernement—		The Coal Deposits and Coal Re- sources of Canada.....	10
Canada's Part in the Relief and Rehabilitation of the Occupied Territoires.	10	The Outlook for the Mineral In- dustry in Relation to the Eco- nomic Developments of Canada..	10
Canada's Place in the British Com- monwealth of Nations.	10	Pêcheries—	
Dominion-Provincial Relations..	10	Effects of the War on Canadian Fisheries.....	10
The Constitution and Government of Canada.....	10	Physiographie—	
The Development of Canadian Constitution.....	15	Physical Geography of the Canadian Eastern Arctic.....	10
Faune et flore—		Hydrography..	10
The Flora of Canada.....	15	Radio—	
The Flora and Fauna of Canada.	15	History and Development of the Canadian Broadcasting Corpora- tion....	10
Forces hydrauliques—		Territoires du Nord-Ouest—	
Water Power Resources of Canada and Their Utilization.....	10	Canadian Government's Reindeer Experiment.....	10
Forêts—		Transports—	
Forestry in Canada.....	15	Canada's Northern Airfields.....	10
Noxious Forest Insects and Their Control.	10	The Wartime Role of Steam Rail- ways in Canada..	10
The Pulp and Papers Industry in Canada.	10		

ÉDITIONS FRANÇAISES

Agriculture—		Forêts—	
Irrigation dans l'Ouest du Canada..	10	Industrie de la pulpe et du papier au Canada.....	10
Art, littérature et presse—		Insectes nuisibles à la forêt.	10
Le rôle démocratique de la presse.	10	Manufactures—	
Commerce—		L'industrie de l'automobile...	10
Commission royale sur les coopéra- tives.....	10	Mines—	
Constitution et gouvernement—		Dépôts houillers et ressources houil- lères du Canada.....	10
Rang occupé par le Canada dans le Commonwealth des nations bri- tanniques.....	10	Perspective de l'industrie minière.	10
Relations entre le Dominion et les provinces.....	10	Transports—	
		Champs d'aviation du Canada sep- tentrional...	10

POIDS ET MESURES ET AUTRES DONNÉES INTERPRÉTATIVES

Au Canada, en général, c'est le système impérial de poids et mesures qui a cours. La tonne, cependant, fait exception; à moins d'indication du contraire, la tonne courte de 2,000 livres est employée.

Le tableau suivant indique les poids et mesures utilisés au Canada pour les produits des principales grandes cultures et pour la farine de blé et les fruits:—

	<i>Livres par boisseau</i>		<i>Livres</i>
Grains—		Fruits (standard de conversion)—	
Blé.....	60	Pommes, au baril.....	135
Avoine.....	34	Pommes, par boîte ou boisseau..	43
Orge.....	48	Poires, “ “ ..	50
Seigle.....	56	Prunes, “ “ ..	50
Sarrasin.....	48	Cerises, “ “ ..	50
Graine de lin.....	56	Pêches, “ “ ..	50
Mais.....	56	Raisins, “ “ ..	50
Grains mélangés.....	50	Poires, par boîte.....	42
Tous autres.....	60	Fraises, par pinte.....	1-25
		Framboises, par pinte.....	1-25
		Mûres de Logan, par pinte....	1-25

Farine de blé—

196 livres forment un baril et environ 4-5 boisseaux de blé servent à la production d'un baril de farine.

Poids et mesures relatifs, unités impériales et américaines

Les tables suivantes de coefficients peuvent servir à la conversion de quantités exprimées par une unité à une autre unité.

1 chopine impériale = 20 onces liquides
 1 chopine américaine = 16 onces liquides
 1 pinte impériale = 40 onces liquides
 1 pinte américaine = 32 onces liquides
 1 gallon impérial = 160 onces liquides
 1 gallon américain = 128 onces liquides

1 gallon de preuve impérial = 1-36 gallon de preuve américain.
 1 tonne courte = 2,000 livres.
 1 tonne longue = 2,240 livres.
 1 baril de pétrole brut = 35 gallons impériaux

ANNÉES FINANCIÈRES DU DOMINION ET DES PROVINCES

L'année financière du gouvernement fédéral se termine le 31 mars.

Voici les dates auxquelles se terminent les années financières des provinces:—

Ile du Prince-Edouard.....	31 mars	Manitoba.....	30 avril
Nouvelle-Ecosse.....	30 nov.	Saskatchewan.....	30 avril
Nouveau-Brunswick.....	31 oct.	Alberta.....	31 mars
Québec.....	31 mars	Colombie-Britannique.....	31 mars
Ontario.....	31 mars		

Dans le texte et les en-têtes des tableaux de l'*Annuaire*, ce sont les années financières qui sont indiquées; dans tous les autres cas, les chiffres sont ceux des années civiles.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA, 1871-1946

NOTA.— Dans le résumé suivant, les statistiques des pêcheries (1871-1911), du commerce, de la navigation, des postes, de la dette, des revenus et des dépenses publics, et des caisses d'épargne postales et de l'Etat portent sur les années financières terminées le 30 juin jusqu'en 1906; ensuite, aux années terminées le 31 mars, excepté dans le cas du commerce, où, tel que l'indiquent les renvois, les chiffres des années civiles sont donnés pour certaines des dernières années. Les statistiques de l'agriculture, de l'industrie laitière, des pêcheries (à compter de 1922), des mines, des manufactures, des banques, de l'assurance, des compagnies de prêt et de fiducie, de la construction, du transport routier, des naissances, mariages et décès, des hôpitaux et de l'immigration se rapportent aux années civiles; les statistiques des chemins de fer, aux années terminées le 30 juin 1871-1911 et aux années civiles 1921 et 1931-1945. Les statistiques des canaux portent sur les saisons de navigation. Les statistiques des télégraphes se rapportent aux années financières pour les lignes de l'Etat et aux années civiles pour les autres.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA

Superficie du Dominion du Canada en milles carrés.—Terre, 3,462,103; eau douce, 228,307; total, 3,690,410.

NOTA.—Les tirets indiquent que les données comparables ne sont pas connues pour les années où ils sont inscrits.

Eléments		1871	1881	1891	1901	1911
Population—						
1	Ile du Prince-Edouard..... nomb.	94,021	108,891	109,078	103,259	93,728
2	Nouvelle-Ecosse..... " "	387,800	440,572	450,396	459,574	492,338
3	Nouveau-Brunswick..... " "	285,594	321,233	321,263	331,120	351,889
4	Québec..... " "	1,191,516	1,359,027	1,488,535	1,648,898	2,005,776
5	Ontario..... " "	1,620,851	1,926,922	2,114,321	2,182,947	2,527,292
6	Manitoba..... " "	25,228	62,260	152,506	255,211	461,394
7	Saskatchewan..... " "	-	-	-	91,279	492,432
8	Alberta..... " "	-	-	-	73,022	374,495
9	Colombie-Britannique..... " "	36,247	49,459	98,173	178,657	392,480
10	Yukon..... " "	-	-	-	27,219	8,512
11	Territoires du Nord-Ouest..... " "	48,000	56,446	98,967	20,129	6,507
Canada..... " "		3,689,257	4,324,810	4,833,239	5,371,315	7,206,643
Statistiques vitales—¹						
12	Naissances (vivantes) ⁴ nomb.	-	-	-	-	-
Taux par 1,000.....		-	-	-	-	-
13	Décès, toutes causes..... nomb.	-	-	-	-	-
Taux par 1,000.....		-	-	-	-	-
14	Maladies du cœur ⁵ nomb.	-	-	-	-	-
15	Cancer..... " "	-	-	-	-	-
16	Maladies des artères ⁵ " "	-	-	-	-	-
17	Tuberculose (toutes formes) ⁵ " "	-	-	-	-	-
18	Pneumonie..... " "	-	-	-	-	-
19	Néphrite..... " "	-	-	-	-	-
20	Mariages..... " "	-	-	-	-	-
Taux par 1,000.....		-	-	-	-	-
21	Divorces..... nomb.	4	7	10	19	57
Immigration—						
22	Du Royaume-Uni..... nomb.	-	17,033	22,042	11,810 ⁶	144,076
23	Des Etats-Unis..... " "	-	21,822	52,516	17,987 ⁶	112,028
24	D'autres pays..... " "	-	9,136	7,607	19,352 ⁶	75,184
Totaux..... " "		27,773	47,991	82,165	49,149 ⁶	331,288
Caractéristiques sociales de la population⁷						
Agriculture—						
25	Superficie des fermes occupées.... acres	36,046,401	45,358,141	58,997,995	63,422,338	108,968,715
26	Terres défrichées..... " "	17,335,818	21,899,181	27,729,852	30,166,033	48,733,823
27	Valeur brute de la production agricole..... \$	-	-	-	-	-
Grandes cultures—⁸						
28	Blé..... acres	1,646,781	2,366,554	2,701,213	4,224,542	8,864,514
	boiss.	16,723,873	32,350,269	42,223,372	55,572,368	132,077,547
	\$	16,993,265	38,820,323	31,667,529	36,122,039	104,816,825
29	Avoine..... acres	-	-	3,961,356	5,367,655	8,656,179
	boiss.	42,489,453	70,493,131	83,428,202	151,497,407	245,393,425
	\$	15,966,310	23,967,665	31,702,717	51,509,118	86,796,130
30	Orge..... acres	-	-	868,464	871,800	1,283,094
	boiss.	11,496,038	16,844,868	17,222,795	22,224,366	28,848,310
	\$	8,170,735	11,791,408	8,611,397	8,889,746	14,663,697
31	Maïs..... acres	-	195,101	360,758	1,283,951	2,993,951
	boiss.	3,802,830	9,025,142	10,711,380	25,875,915	14,417,599
	\$	2,283,145	5,415,085	5,034,348	11,902,923	5,774,039
32	Pommes de terre..... acres	403,102	464,289	450,190	448,743	464,504
	boiss.	47,330,187	55,368,790	53,490,857	55,362,635	55,461,473
	\$	15,211,774	13,288,510	21,396,342	13,840,658	27,426,765
33	Foin et trèfle..... acres.	3,650,419	4,458,349	5,931,548	6,543,423	8,289,407
	tonnes	3,818,641	5,055,810	7,693,733	6,943,715	10,406,367
	\$	38,869,900	40,446,480	69,243,597	85,625,315	90,115,531
Superficie totale des grandes cultures..... acres		-	-	15,662,811	19,763,740	30,556,168
Valeur totale des grandes cultures..... \$		111,116,606	155,277,427	194,766,934	237,682,285	384,513,795

¹ Sujet à révision. ² Estimations faites entre les deux recensements; elles seront ajustées à la suite du prochain recensement. ³ Territoires non compris. ⁴ Selon le lieu de survenance avant 1941; selon le domicile, de 1941 à 1945. ⁵ Ces chiffres ne sont pas strictement comparables en raison des changements dans la classification en 1926 et 1938.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

La longueur de la frontière canado-américaine est de 3,968-8 milles et celle de Canada-Alaska est de 1,539-8 milles. La frontière Canada-Labrador (non arpentée) est estimée à 1,990 milles; le littoral de terre ferme (non exactement calculé) est estimé à 14,820 milles.

Nota.—Les tirets indiquent que les données comparables ne sont pas connues pour les années où ils sont inscrits.

1921	1931	1936	1939	1941	1944	1945	1946 ¹	
88,615	88,039	93,000	94,000	95,047	91,000 ²	92,000 ²	94,000 ²	1
523,837	512,946	543,000	561,000	577,962	612,000 ²	621,000 ²	612,000 ²	2
387,876	408,219	433,000	447,000	457,401	462,000 ²	468,000 ²	480,000 ²	3
2,360,510	2,374,662	3,099,000	3,230,000	3,331,882	3,500,000 ²	3,561,000 ²	3,630,000 ²	4
2,933,662	3,431,683	3,606,000	3,708,000	3,787,655	3,965,000 ²	4,004,002 ²	4,167,000 ²	5
610,118	700,139	711,216 ¹⁰	726,000	729,744	732,000 ²	736,000 ²	726,923 ¹⁰	6
757,510	921,785	931,547 ¹⁰	906,000	895,992	846,000 ²	845,000 ²	832,683 ¹⁰	7
588,454	731,605	772,782 ¹⁰	786,000	796,169	818,000 ²	826,000 ²	803,330 ¹⁰	8
524,582	694,263	745,000	792,000	817,861	932,000 ²	949,000 ²	1,003,000 ²	9
4,157	4,230	5,000	5,000	4,914	5,000 ²	5,000 ²	8,000 ²	10
8,143	9,316	11,000	12,000	12,028	12,000 ²	12,000 ²	16,000 ²	11
8,787,949	10,376,786	10,950,000	11,267,000	11,506,655	11,975,000 ²	12,119,000 ²	12,307,000 ²	
-	240,473	220,371	229,468	255,224	284,220	288,750	-	12
-	23-2	30-2	20-3	22-2	23-8	23-9	-	
-	104,517	107,050	108,951	114,500	116,052	113,414	-	13
-	10-1	9-8	9-6	10-0	9-7	9-4	-	
-	13,734	16,424	18,562	26,602	29,148	29,705	-	14
-	9,578	11,604	12,399	13,417	14,271	14,439	-	15
-	5,957	9,112	10,884	2,266	2,849	2,210	-	16
-	7,616	6,763	5,977	6,072	5,724	5,546	-	17
-	7,011	7,313	6,596	5,955	5,940	5,549	-	18
-	5,168	5,402	6,538	7,399	7,124	6,926	-	19
-	60,591	80,904	103,658	121,842	101,496	108,031	-	20
-	6-4	7-4	10-5	10-6	8-5	8-9	-	
568	700	1,570	2,068	2,461	3,788	5,076	-	21
43,772	7,678	2,197	3,544	2,300	7,713	14,677	51,408	22
23,885	15,195	4,876	5,649	6,594	4,509	6,394	11,469	23
24,068	4,657	4,570	7,801	435	579	1,651	8,842	24
91,728	27,530	11,643	16,994	9,329	12,801	22,722	71,719	
140,867,903	163,110,231	-	-	174,673,535	-	-	-	25
70,769,548	85,733,309	-	-	92,385,920	-	-	-	26
1,386,126,000	836,441,000	1,067,555,000	1,224,616,000	1,432,601,000	-	-	-	27
17,835,734	26,355,136	25,604,800	26,758,500	21,882,000	23,284,000	23,414,000	25,900,000	28
226,508,411	321,325,000	219,218,000	520,623,000	314,825,000	416,635,000	318,512,000	420,725,000	
374,178,601	123,550,000	205,327,000	282,151,000	171,875,000	440,446,000	367,467,000	430,215,000	
13,879,257	12,837,736	13,287,700	12,789,900	12,266,009	14,315,000	14,393,000	13,163,000	29
364,989,218	328,278,000	271,778,000	384,407,000	305,575,000	499,643,000	381,596,000	400,069,000	
180,999,587	77,970,000	116,267,000	114,843,000	125,920,000	268,292,000	203,113,000	210,656,000	
2,043,669	3,791,385	4,437,600	4,347,400	5,304,000	7,391,000	7,350,000	6,731,000	30
42,956,049	67,382,600	71,922,000	103,147,000	110,566,000	194,712,000	157,757,000	159,837,000	
33,514,070	17,465,000	49,512,000	35,424,000	47,651,000	132,191,000	105,452,000	106,930,000	
204,776	131,829	184,400	183,200	300,000	270,000	237,000	247,000	31
10,822,278	5,449,000	6,083,000	8,097,000	12,036,000	11,700,000	10,365,000	10,542,000	
7,081,140	2,274,000	4,258,000	4,453,000	8,699,000	11,557,000	10,774,000	11,157,000	
534,621	591,804	502,100	517,700	507,000	535,000	508,000	521,000	
62,230,052	52,305,000 ⁹	39,614,000 ⁹	36,390,000 ⁹	39,052,000 ⁹	49,409,000 ⁹	35,986,000 ⁹	45,031,000 ⁹	
44,635,847	22,359,000	45,125,000	41,065,000	48,274,000	75,391,000	81,168,000	76,164,000	
8,378,383	9,114,457	8,734,100	8,836,600	9,569,000	10,120,000	10,219,000	10,223,000	32
8,829,915	14,539,600	13,803,000	13,377,000	12,632,000	15,102,000	17,724,000	14,739,000	
174,110,386	110,110,000	105,703,000	112,305,000	168,723,000	192,837,000	213,769,000	177,768,000	
47,553,418	58,862,305	58,146,850	59,224,600	58,788,400	62,672,350	62,781,300	63,282,100	
933,046,936	435,966,400	612,300,400	655,839,000	683,889,000	1,375,065,000	1,149,685,000	1,245,254,000	

¹ Année financière. ² Voir à la fin du tableau, p. 0000-0000, les statistiques sociales de la population telles que instruction, culture, criminalité, santé et bien-être. ³ Les chiffres des recensements décennaux de 1871 à 1921 portent sur les années précédentes; ceux de 1871 ont trait aux quatre premières provinces seulement. ⁴ Cwt. ⁵ Chiffres du recensement quinquennal.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

Éléments		1871	1881	1891	1901	1911
Bétail et volaille—¹						
1	Chevaux.....nomb.	836,700	1,059,400	1,470,600	1,577,500	2,599,000
	\$	-	-	-	118,279,000	381,916,000
2	Vaches laitières.....nomb.	1,261,200	1,595,800	1,857,100	2,408,700	2,645,200
	\$	-	-	-	69,238,000	111,833,000
3	Autres bovins.....nomb.	1,373,100	1,919,200	2,263,500	3,167,800	3,880,900
	\$	-	-	-	54,197,000	84,021,000
4	Moutons.....nomb.	3,155,500	3,048,700	2,563,800	2,510,200	2,174,300
	\$	-	-	-	10,491,000	10,702,000
5	Porcs.....nomb.	1,366,100	1,207,600	1,733,900	2,353,800	3,634,800
	\$	-	-	-	16,446,000	26,987,000
6	Toute volaille.....nomb.	-	-	14,105,100	17,922,700	31,793,300
	\$	-	-	-	5,724,000	14,654,000
	Valeur totale, bétail et volaille. \$	-	-	-	274,375,000	630,113,000
Industrie laitière—²						
7	Production totale de lait.....'000 liv.	-	-	-	6,866,834	9,806,741
8	Fromage de fabrique.....liv.	-	54,474,856	97,413,855	220,833,269	199,904,205
	\$	-	5,457,486	9,741,886	22,221,430	21,587,124
9	Beurre de crèmerie.....liv.	-	1,365,912	3,654,364	36,066,739	64,489,398
	\$	-	341,478	913,591	7,240,972	15,597,807
10	Beurre de ferme.....liv.	-	102,545,169	111,677,210	105,343,076	137,310,200
	\$	-	-	-	21,334,644	30,269,497
11	Autres produits laitiers ³\$	-	-	-	15,623,907	35,927,426
	Valeur totale, produits laitiers. \$	-	22,743,939	30,315,214	66,470,953	103,381,854
Fourrures—						
12	Pelletteries brutes.....nomb.	-	-	-	-	-
	\$	-	-	-	-	-
13	Valeur des animaux des fermes à fourrure.....\$	-	-	-	-	-
Forêts—						
14	Production primaire.....\$	-	-	-	-	-
15	Production de bois d'œuvre.....M p.m.p.	-	-	-	-	4,918,202
	\$	-	-	-	-	75,830,954
16	Produits totaux des scieries.....\$	-	-	-	-	-
17	Produits de pulpe et papier.....\$	-	-	-	-	-
18	Exportations de bois, produits du bois et papier ⁴\$	-	-	25,351,085	33,099,915	56,354,695
19	Pêcheries.....\$	7,573,199	15,817,162	18,977,874	25,737,153	34,667,872
Production minérale—						
20	Or ⁵onces	105,187	63,524	45,018	1,167,216	473,159
	\$	2,174,412	1,313,153	930,614	24,128,503	9,781,077
21	Argent.....onces	-	355,093 ⁶	414,523	5,539,192	32,559,044
	\$	-	347,271 ⁶	409,549	3,265,354	17,355,272
22	Cuivre.....liv.	-	3,260,424 ⁶	9,523,401	37,827,019	85,648,011
	\$	-	366,798 ⁶	1,226,703	6,096,581	6,896,988
23	Plomb.....liv.	-	204,800 ⁶	88,665	51,900,958	23,784,969
	\$	-	9,216 ⁶	3,857	2,249,387	827,717
24	Zinc.....liv.	-	-	-	788,000 ⁶	1,877,479
	\$	-	-	-	36,011 ⁶	108,105
25	Nickel.....liv.	-	830,477 ¹⁰	4,035,347	9,139,047	34,068,744
	\$	-	498,286 ⁶	2,421,208	4,594,523	10,229,623
26	Fonte en gueuse.....tonnes longues	-	22,167 ⁸	21,331	244,979	319,228
27	Charbon.....tonnes courtes	1,063,742 ¹²	1,537,106	3,577,749	6,486,325	11,323,388
	\$	1,768,423 ¹²	2,683,621	7,019,425	12,699,243	26,467,846
28	Gaz naturel.....M pds c.	-	-	150,000 ¹³	339,476	1,917,678
	\$	-	-	755,298	622,392	291,092
29	Pétrole brut.....barils	-	368,987	1,010,211	1,008,275	357,073
	\$	-	-	9,279	40,217	127,414
30	Amiante.....tonnes courtes	-	-	999,878	1,259,759	2,943,108
	\$	-	-	93,479	450,394	5,632,915
31	Ciment.....barils	-	69,843 ⁸	108,561	660,030	7,644,537
	\$	-	81,909 ⁸	108,561	660,030	7,644,537
	Totaux, production minérale ¹⁴\$	-	10,221,255 ¹³	18,976,616	65,797,911	103,220,994

¹ Sujet à révision.² Sur les fermes seulement.³ Les chiffres des années de recensement décennal

1881-1921 portent sur les années précédentes. Dans les recensements de 1881 et 1891 les valeurs seulement sont indiquées pour le fromage et le beurre de fabrique et les quantités ont été calculées en attribuant au fromage un prix de 10 cents la livre et au beurre un prix de 25 cents la livre.

⁴ Les données de 1942-1946 représentent le fromage cheddar et le fromage de fabrique autre que le cheddar dans toutes les provinces; avant 1942 les chiffres comprennent l'autre fromage pour le Québec seulement.⁵ Avant 1921 cet article ne comprend pas le lait écrémé et le lait de beurre.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1944	1945	1946 ¹	
3,451,800	3,113,900	2,877,500	2,824,340	2,788,800	2,735,000	2,585,000	2,397,000	1
414,908,000	205,087,000	206,990,000	189,768,000	184,461,000	205,680,000	177,632,000	174,414,000	2
3,086,700	3,371,900	3,805,400	3,872,500	3,623,800	3,930,000	3,993,000	3,914,000	3
188,518,000	100,655,000	139,816,000	179,807,000	191,085,000	382,874,000	389,935,000	429,135,000	4
5,282,800	4,601,100	5,023,600	4,801,100	4,893,400	6,416,000	6,760,000	6,471,000	5
146,567,000	94,952,000	114,126,000	151,087,000	138,808,000	314,027,000	343,699,000	357,597,000	6
3,200,500	3,627,100	3,159,400	3,365,800	2,840,100	3,726,000	3,622,000	3,378,000	7
20,675,000	19,680,000	17,064,000	22,511,000	17,039,000	36,959,000	33,915,000	33,274,000	8
3,324,300	4,699,800	4,133,800	4,294,000	6,081,400	7,741,000	6,026,000	5,377,000	9
35,889,000	33,288,000	45,344,000	59,213,000	54,912,000	142,219,000	121,323,000	121,637,000	10
37,185,800	65,468,000	59,338,400	61,139,800	63,471,000	91,644,000	89,505,000	90,235,000	11
38,015,000	45,138,000	40,366,000	46,459,700	27,412,000	82,201,000	82,521,000	91,698,000	12
844,452,000	558,800,000	563,806,000	648,845,700	613,217,000	1,163,910,000	1,149,025,000	1,207,753,000	13
10,976,236	14,339,686	15,122,426	15,781,104	16,549,902	17,624,038	17,626,772	16,937,028	14
149,201,866	113,956,639	119,123,483	125,475,359	124,673,351	181,896,679	188,729,000	147,320,000	15
39,100,872	12,824,695	15,565,813	15,311,782	24,737,037	42,140,000	42,734,000	37,809,000	16
111,691,718	225,955,246	250,931,777	267,612,546	285,848,196	298,777,262	293,811,000	271,368,000	17
63,625,203	50,198,878	57,662,160	61,748,399	93,199,557	101,836,000	101,405,000	104,651,000	18
163,487,506	98,590,000	95,405,000	103,722,000	82,796,000	54,550,000	53,283,000	54,252,000	19
50,181,000	20,098,000	17,645,000	19,095,000	24,373,000	19,814,000	18,756,000	21,144,000	20
135,816,439	109,262,600	107,608,628	122,303,815	159,363,878	230,298,200	237,032,000	258,363,000	21
238,723,514	192,384,173	198,479,601	218,461,996	301,673,472	393,027,200	399,927,000	421,967,000	22
2,936,407	4,080,356	4,596,713	6,492,222	7,257,337	6,324,240	6,904,686	-	23
10,151,594	11,803,217	15,464,883	14,286,937	21,123,161	33,147,392	31,001,456	-	24
5,977,545	8,497,237	9,838,280	6,920,464	7,928,971	11,548,914	-	-	25
168,054,024	141,123,930	134,804,228	157,747,398	213,163,089	301,570,823	-	-	26
2,869,307	2,497,533	3,412,151	3,976,882	4,941,084	4,512,232	4,514,160	-	27
82,448,585	45,977,843	61,965,540	78,331,839	129,287,703	170,351,406	181,045,962	-	28
116,861,191	62,769,253	80,343,291	100,132,507	163,412,292	126,956,623	231,108,050	-	29
151,003,165	174,733,954	185,144,603	208,152,295	334,429,175	369,846,086	398,804,515	-	30
284,561,478	185,493,491	210,206,707	242,541,043	387,113,232	440,901,011	488,040,542	-	31
34,931,935	30,517,306	39,165,055	40,075,922	62,258,997	89,427,508	113,690,636	-	32
926,329	2,693,892	3,748,028	5,094,379	5,345,179	2,922,911	2,696,727	2,807,643	33
10,148,920	58,093,396	131,293,421	184,115,951	205,789,392	112,532,073	103,823,990	103,180,880	34
13,543,198	20,562,247	18,334,497	23,163,629	21,754,408	13,627,109	12,942,906	12,676,928	35
8,485,355	6,141,943	8,273,804	9,378,490	8,323,454	8,859,656	6,083,166	10,604,250	36
47,820,820	292,304,390	421,027,732	608,325,570	643,316,713	547,070,118	474,914,052	371,085,123	37
5,953,555	24,114,065	39,514,101	60,934,859	64,407,497	65,257,172	59,322,261	47,013,560	38
66,679,592	267,342,482	383,180,909	388,599,550	460,167,005	304,582,198	346,994,472	354,444,076	39
3,828,742	7,260,153	14,993,869	12,313,768	15,470,815	13,706,199	17,340,723	23,924,975	40
53,089,356	237,245,451	333,182,736	394,533,860	512,381,638	550,823,353	517,213,604	471,833,216	41
2,471,310	6,059,249	11,045,007	12,103,244	17,477,337	23,885,405	33,308,536	36,950,174	42
19,293,060	65,686,320	169,789,393	226,105,865	282,258,235	274,593,629	245,130,963	190,811,179	43
6,752,571	15,267,453	43,876,525	50,920,305	68,656,795	69,204,152	61,982,133	49,844,738	44
593,829	420,038	678,321	755,731	1,528,053 ¹¹	1,852,628 ¹¹	1,777,949 ¹¹	1,403,758 ¹¹	45
15,057,493	12,243,211	15,229,182	48,676,990	18,225,921	17,026,499	16,506,713	17,692,052	46
72,451,656	41,207,682	45,701,934	15,692,696	58,059,630	70,433,169	67,558,402	74,418,107	47
14,077,601	25,874,723	28,113,348	35,185,146	43,496,353	45,067,158	48,411,585	46,902,000	48
4,594,164	9,026,754	10,762,243	12,507,307	12,665,116	11,422,541	12,309,564	11,354,000	49
157,541	1,542,573	1,500,374	7,826,301	10,133,838	10,069,404	8,482,796	7,688,000	50
641,533	4,211,674	3,431,767	9,846,352	14,415,996	15,429,900	13,632,248	14,961,000	51
92,761	164,296	301,267	364,472	477,846	419,268	466,897	549,497	52
4,906,230	4,812,889	9,958,183	15,859,212	21,468,840	20,619,616	22,805,157	24,490,695	53
5,762,885	10,161,658	4,508,718	5,731,264	8,368,711	7,190,851	8,471,679	-	54
14,195,143	15,826,243	6,908,192	8,511,211	13,063,588	11,621,372	14,246,480	-	55
171,923,342	230,434,726	361,919,372	474,602,058	580,241,290	486,819,114	498,755,181	493,840,428	56

⁶ Années financières avant 1926.⁹ 1938.¹⁰ 1889.¹¹ Tonnes courtes.⁷ Depuis 1932 les valeurs comprennent l'égalisation du change.⁸ 1857.¹² 1874.¹³ 1886.¹⁴ 1892.¹⁵ Y compris d'autres éléments non indiqués.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

	Eléments	1871	1881	1891	1901	1911
Centrales électriques—						
1	Usines centrales..... nomb.	-	-	80	58	266
2	Capital immobilisé..... \$	-	-	4, 113, 771	11, 891, 025	110, 838, 746
3	Energie produite ² kWh	-	-	-	-	-
4	Usagers..... nomb.	-	-	-	-	-
Forces hydrauliques—						
5	Turbines, h.p. installés..... nomb.	-	-	71, 219	238, 902	1, 363, 134
Manufactures—¹						
6	Effectif..... nomb.	187, 942	254, 935	369, 595	339, 173	515, 203
7	Capital..... \$	77, 964, 020	165, 302, 623	353, 213, 000	446, 916, 487	1, 247, 583, 609
8	Salaires et gages..... \$	40, 851, 009	59, 429, 002	100, 415, 350	113, 249, 350	241, 008, 416
9	Matières premières consommées..... \$	124, 907, 846	179, 918, 593	250, 759, 292	266, 527, 858	601, 509, 018
Produits—						
10	Valeur brute..... \$	221, 617, 773	309, 676, 068	469, 847, 886	481, 053, 375	1, 185, 975, 639
11	Valeur nette..... \$	96, 709, 927	129, 757, 475	219, 068, 594	214, 525, 517	564, 466, 621
Construction—						
12	Valeur des contrats adjugés..... \$	-	-	-	-	345, 425, 000
Commerce de gros et de détail—¹						
De gros—						
13	Etablissements..... nomb.	-	-	-	-	-
14	Employés..... "	-	-	-	-	-
15	Ventes nettes..... \$	-	-	-	-	-
De détail—						
16	Magasins..... nomb.	-	-	-	-	-
17	Employés, réguliers..... "	-	-	-	-	-
18	Ventes nettes..... \$	-	-	-	-	-
Services de détail—						
19	Etablissements..... nomb.	-	-	-	-	-
20	Employés, réguliers..... "	-	-	-	-	-
21	Recettes..... \$	-	-	-	-	-
Commerce extérieur—						
22	Exportations ^{8, 9} \$	57, 630, 024	83, 944, 701	88, 671, 738	177, 431, 386	274, 316, 553
23	Importations ^{8, 10} \$	84, 214, 388	90, 488, 329	111, 533, 954	177, 930, 919	452, 724, 603
	Totaux, commerce extérieur ⁸ \$	141, 844, 412	174, 433, 030	200, 205, 692	355, 362, 305	727, 041, 156
24	Exportations totales à l'Empire britannique ¹¹ \$	-	-	47, 137, 203	100, 748, 097	148, 967, 442
25	Exportations au Royaume-Uni ¹¹ \$	21, 733, 556	42, 637, 219	43, 243, 734	92, 857, 525	132, 156, 924
26	Importations totales de l'Empire britannique ¹¹ \$	-	-	44, 337, 052	46, 653, 223	129, 467, 647
27	Importations du Royaume-Uni ¹¹ \$	48, 498, 202	42, 885, 142	42, 018, 943	42, 820, 334	108, 934, 753
28	Exportations aux Etats-Unis ¹¹ \$	29, 164, 358	34, 038, 431	37, 743, 420	67, 933, 673	104, 115, 823
29	Importations des Etats-Unis ¹¹ \$	27, 185, 586	26, 338, 701	52, 033, 477	107, 377, 906	275, 824, 265
Exportations domestiques par principaux éléments—¹¹						
30	Blé..... boiss.	1, 748, 977	2, 523, 673	2, 108, 216	9, 739, 758	45, 802, 115
	\$	1, 981, 917	2, 593, 320	1, 583, 084	6, 871, 939	45, 521, 134
31	Farine de blé..... barils	806, 339	439, 723	296, 734	1, 118, 700	3, 049, 046
	\$	1, 609, 849	2, 173, 108	1, 838, 578	4, 015, 223	13, 854, 790
32	Avoine..... boiss.	42, 386	2, 926, 532	260, 569	8, 155, 063	5, 431, 662
	\$	231, 227	1, 191, 373	129, 917	2, 490, 521	2, 144, 544
33	Foin..... tonnes	23, 487	168, 381	65, 083	352, 977	326, 182
	\$	290, 217	1, 313, 208	539, 489	2, 097, 382	2, 723, 291
34	Bacon et jambon, épaules et flancs..... cwt	103, 444	103, 547	75, 542	1, 055, 495	593, 745
	\$	1, 018, 918	758, 334	628, 469	11, 778, 446	8, 526, 432
35	Beurre..... liv.	15, 439, 266	17, 649, 491	3, 768, 101	16, 335, 528	3, 142, 682
	\$	3, 065, 234	3, 573, 034	602, 175	3, 295, 663	744, 288
36	Fromage..... liv.	8, 271, 439	49, 255, 023	106, 202, 140	195, 926, 397	181, 895, 724
	\$	1, 109, 906	5, 510, 443	9, 508, 800	20, 696, 951	20, 739, 507
37	Argent..... onces	-	-	-	4, 022, 019	33, 731, 010
	\$	595, 261	34, 494	238, 367	2, 420, 750	17, 269, 168
38	Cuivre ¹² liv.	6, 246, 000	39, 604, 000	10, 994, 498	26, 345, 776	55, 005, 242
	\$	120, 121	150, 412	605, 196	2, 639, 261	5, 875, 073

¹ Sujet à révision. ² En milliers. ³ Les statistiques des manufactures en 1871, 1881 et 1891 comprennent tous les établissements indépendamment du nombre d'employés. A compter de 1901, elles sont pour les établissements employant 5 personnes ou plus. Les chiffres donnés pour les années de recensement antérieures à 1921 sont ceux de l'année précédente. A compter de 1922, les statistiques ne comprennent pas les métiers manuels de la construction, des réparations et du travail à façon. Les chiffres de 1931-1945 comprennent la réduction des métaux non ferreux contrairement aux années antérieures. ⁴ Depuis 1924, la valeur nette de la production est calculée en soustrayant le coût du combustible et de l'électricité de même que le coût des matières premières de la valeur brute de la production.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1944	1945	1946 ¹	
510	559	561	511	607	626	-	-	1
484,669,451	1,229,988,951	1,483,116,649	1,564,603,211	1,641,460,451	-	-	-	2
5,614,132	16,330,867	25,402,282	28,338,030	33,317,663	40,598,779	40,130,054	-	3
973,212	1,632,792	1,740,793	1,941,668	2,081,270	2,233,023	2,333,230	-	4
2,754,157	6,666,337	7,945,500	8,289,212	8,845,038	10,283,763	10,283,610	10,312,123	5
438,555	528,640	594,359	655,114	961,178	1,222,882	1,119,372	-	6
2,897,858,073	3,705,701,893	3,271,263,531	3,647,024,449	4,905,503,986	-	-	-	7
497,999,761	2,587,506,990	612,071,434	787,811,153	1,264,862,643	2,029,621,370	1,845,773,449	-	8
1,365,292,885	1,221,911,982	1,624,218,996	1,836,159,375	3,296,547,019	4,332,333,356	4,473,668,847	-	9
2,488,987,148	2,555,126,448 ²	3,002,403,814 ²	3,474,783,528 ²	6,076,308,124 ²	9,073,692,519 ²	8,250,368,866 ²	-	10
1,123,694,263	1,252,017,248 ²	1,289,592,672 ²	1,531,051,901 ²	2,605,119,788 ²	4,015,776,010 ²	3,564,315,899 ²	-	11
240,133,300	315,482,000	162,588,000	187,178,500	393,991,300	291,961,800	409,032,700	663,335,100	12
-	13,140	13,140 ³	13,140 ³	24,758	24,758 ³	24,758 ³	24,758 ³	13
-	90,564	90,564 ³	90,564 ³	117,471	117,471 ³	117,471 ³	117,471 ³	14
-	3,325,210,300	3,325,210,300 ³	3,325,210,300 ³	5,290,751,000	5,290,751,000 ³	5,290,751,000 ³	5,290,751,000 ³	15
-	125,003	125,003 ³	125,003 ³	137,331	137,331 ³	137,331 ³	137,331 ³	16
-	238,683	238,683 ³	238,683 ³	297,047	297,047 ³	297,047 ³	297,047 ³	17
-	2,755,569,900	2,208,142,000 ³	2,447,658,000 ³	3,440,902,000	4,124,200,000 ³	4,591,835,000 ³	-	18
-	42,223	42,223 ³	42,223 ³	49,271	49,271 ³	49,271 ³	49,271 ³	19
-	55,257	55,257 ³	55,257 ³	62,781	62,781 ³	62,781 ³	62,781 ³	20
-	249,455,900	249,455,900 ³	249,455,900 ³	254,678,000	254,678,000 ³	254,678,000 ³	254,678,000 ³	21
800,149,296	587,653,440	937,824,933	924,926,104	1,621,003,175	3,439,953,165	3,218,330,353	2,312,215,301	22
799,478,483	629,098,386	635,190,844	751,055,534	1,448,791,650	1,758,898,187	1,585,775,142	1,927,279,402	23
1,599,627,779	1,215,751,826	1,573,015,777	1,675,981,638	3,069,794,825	5,198,351,362	4,804,105,495	4,239,494,703	24
403,452,219	219,781,406	479,646,028	430,806,546	878,640,907	1,620,450,900	1,486,847,837	904,700,873	25
312,844,871	170,597,455	395,351,950	328,099,242	658,228,354	1,235,030,206	963,237,687	597,506,175	26
266,002,688	151,999,922	189,319,021	188,900,276	359,942,070	220,353,906	271,668,462	340,500,712	26
213,973,562	109,468,081	122,971,264	114,007,409	219,418,957	110,598,584	140,517,448	201,438,220	27
542,322,907	240,196,549	333,816,849	380,392,047	599,713,463	1,301,322,402	1,196,976,726	887,940,676	28
856,176,820	393,775,289	369,141,513	498,898,466	1,004,498,152	1,447,225,915	1,202,417,634	1,405,296,699	29
129,215,157	194,825,612	243,041,530	162,904,536	196,646,340	291,679,709	329,672,842	167,529,350	30
310,952,138	117,871,254	226,913,763	109,050,542	161,856,075	384,150,471	475,786,639	250,305,507	31
6,017,032	5,697,224	4,850,071	5,342,172	11,439,191	13,938,631	13,730,584	14,984,287	31
66,520,490	20,207,319	20,688,718	16,378,301	44,807,353	90,001,207	97,854,944	126,733,077	32
14,321,048	11,177,072	8,488,040	12,115,598	7,691,664	83,392,645	71,116,842	30,238,797	32
14,162,033	3,767,918	3,136,891	4,142,375	3,285,148	60,863,632	47,659,619	23,108,666	32
179,398	89,056	127,996	94,191	35,412	335,023	145,566	206,076	33
4,210,594	839,278	1,959,587	773,732	391,605	6,644,399	2,619,934	3,318,492	33
982,338	127,752	1,630,496	1,878,251	4,646,140	6,957,574	4,498,346	2,892,916	34
31,492,407	2,036,382	26,957,012	32,656,049	77,494,498	148,300,639	96,493,111	66,358,591	34
9,739,414	10,880,500	5,128,800	12,398,600	1,481,800	4,726,700	5,598,300	4,509,400	35
5,128,831	2,329,853	1,178,916	2,673,765	493,625	1,881,278	2,235,749	2,003,302	35
133,620,340	84,788,400	81,890,300	90,944,800	92,331,000	131,429,200	135,409,300	106,495,400	36
37,146,722	10,594,917	11,247,125	12,248,600	13,554,911	27,062,454	27,909,305	21,947,738	36
13,331,050	18,666,367	16,130,875	21,030,580	17,235,320	5,966,982	4,956,103	4,180,508	37
11,127,432	5,399,259	7,283,547	8,525,173	6,585,443	2,933,419	2,497,010	3,490,421	37
36,167,900	48,761,200	45,519,600	121,500,900	95,538,700	55,978,500	38,589,200	35,255,800	38
4,396,972	3,891,045	2,971,042	8,505,064	6,687,709	3,918,495	2,701,244	2,467,906	38

¹ Chiffres du recensement pour les années civiles 1930 et 1940 respectivement. ² Ces données sont recueillies aux recensements décennaux seulement et les chiffres de 1931 et de 1941 sont donnés. ³ Estimation d'après le relevé des gros établissements entre les années de recensement. ⁴ Années financières avant 1921. ⁵ Exportations de marchandises domestiques seulement. ⁶ Importations de marchandises pour la consommation au pays. ⁷ Années financières pour 1921 et les années antérieures; années civiles 1931-1946. ⁸ Cuivre affiné, contenu dans le minerais, la matte, les régules, etc.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

Eléments		1871	1881	1891	1901	1911
Exportations domestiques, par éléments principaux—fin²						
1	Nickel..... liv.	-	-	5,352,043	9,537,558	34,767,523
	\$	-	-	240,499	958,365	3,842,332
2	Houille..... tonnes	318,287	420,055	833,684	1,888,538	2,315,171
	\$	662,451	1,123,091	2,916,465	5,307,060	6,014,095
3	Amiante..... tonnes	-	-	7,022	26,715	69,829
	\$	-	-	513,909	864,573	2,076,477
4	Pulpe de bois..... cwt	-	-	-	-	6,588,655
	\$	-	-	280,619	1,937,207	5,715,532
5	Papier à journal..... cwt	-	-	-	-	-
	\$	-	-	-	-	3,092,437
Exportations domestiques, par groupe²						
6	Substances végétales (excepté produits chimiques, fibres et bois). \$	-	-	13,742,557	25,541,567	84,368,425
7	Bétail et produits animaux (excepté fibres et produits chimiques). \$	-	-	36,399,140	68,465,332	69,693,263
8	Fibres, textiles et tissus..... \$	-	-	872,628	1,880,599	1,818,931
9	Bois, produits du bois et papier... \$	-	-	25,351,085	33,099,915	56,334,695
10	Fer et ses dérivés..... \$	-	-	556,527	3,778,897	9,884,346
11	Métaux non ferreux et leurs produits..... \$	-	-	1,618,955	33,395,096	34,000,996
12	Métalloïdes et leurs produits (produits chimiques non compris)... \$	-	-	3,988,584	7,356,444	10,038,493
13	Produits chimiques et leurs dérivés..... \$	-	-	851,211	791,855	3,088,840
14	Toutes autres marchandises..... \$	-	-	5,291,051	3,121,741	5,088,564
	Totaux, exportations domestiques..... \$	57,630,024	83,944,701	88,671,738	177,431,386	274,316,553
Import. pour consommation—³						
15	Substances végétales (excepté produits chimiques, fibres et bois). \$	-	-	24,212,140	38,036,146	79,214,041
16	Bétail et produits animaux (excepté fibres et produits chimiques). \$	-	-	8,080,862	14,022,896	30,671,908
17	Fibres, textiles et tissus..... \$	-	-	28,670,141	37,284,752	87,916,282
18	Bois, produits du bois et papier... \$	-	-	5,203,490	8,196,901	26,851,936
19	Fer et ses dérivés..... \$	-	-	15,142,615	29,955,936	91,968,180
20	Métaux non ferreux et leurs produits..... \$	-	-	3,810,626	7,167,313	27,579,572
21	Métalloïdes et leurs produits (excepté produits chimiques)..... \$	-	-	14,139,024	21,255,403	53,430,475
22	Produits chimiques et leurs dérivés..... \$	-	-	3,697,810	5,684,999	12,471,730
23	Toutes autres marchandises..... \$	-	-	8,577,246	16,326,568	42,620,479
	Totaux, importations..... \$	84,214,388	90,488,329	111,533,954	177,930,919	452,724,603
Chemins de fer—						
24	Milles en exploitation..... nomb.	2,695	7,331	13,838	18,140	25,400
25	Capital..... \$	257,035,183 ⁴	284,419,293	632,061,440	816,110,837	1,528,689,201
26	Voyageurs..... nomb.	5,190,416 ⁴	6,943,671	13,222,568	18,385,722	37,097,718
27	Marchandises..... tonnes	5,670,836 ⁴	12,065,323	21,753,021	36,999,371	79,884,282
28	Recettes..... \$	19,470,539 ⁴	27,987,509	48,192,099	72,898,749	188,733,494
29	Dépenses..... \$	15,775,532 ⁴	20,121,418	34,969,449	50,368,726	131,034,785
Tramways—						
30	Milles en exploitation..... nomb.	-	-	-	553	1,224
31	Capital..... \$	-	-	-	-	111,532,347
32	Voyageurs..... nomb.	-	-	-	120,934,656	426,296,792
33	Marchandises..... tonnes	-	-	-	287,926	1,228,362
34	Recettes..... \$	-	-	-	5,768,283	20,356,952
35	Dépenses..... \$	-	-	-	3,435,162	12,096,134
Transport routier—						
36	Grandes routes, parcours total ⁶ ... milles	-	-	-	-	-
37	Dépenses au compte-capital ⁶ \$	-	-	-	-	-
38	Véhicules automobiles enregistrés nomb.	-	-	-	-	21,733
39	Revenu provincial total provenant des permis et de l'exploitation... \$	-	-	-	-	-
Canaux—						
40	Voyageurs transportés..... nomb.	100,377	118,186	146,338	190,428	304,904
41	Marchandises..... tonnes	3,955,621	2,853,230	2,902,526	5,665,259	38,030,363

¹ Sujet à révision.² Années financières 1921 et antérieures; années civiles 1931-1946.³ 1876.⁴ 1875.⁵ Double emploi éliminé.⁶ Années financières.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1944	1945	1946 ¹	
47,018,300	60,420,300	168,316,400	229,930,400	275,190,300	265,197,100	216,443,300	223,877,200	1
9,405,291	13,183,928	42,987,140	56,522,602	67,079,708	68,400,634	54,778,226	55,204,632	
2,277,202	359,853	411,574	876,203	531,449	1,010,240	840,708	853,922	2
16,501,478	1,909,922	1,792,584	1,666,934	2,596,626	5,984,827	5,303,543	5,921,619	
154,152	70,908	136,547	186,238	220,255	183,209	210,628	215,872	3
12,255,793	3,929,317	7,391,517	12,463,177	14,550,435	14,284,336	16,224,118	16,509,480	
14,363,006	12,450,741	15,089,928	14,110,308	28,234,485	28,161,615	28,690,537	28,215,276	4
71,552,037	30,056,643	31,246,695	31,000,602	85,897,736	101,563,024	106,054,911	113,858,068	
15,112,586	40,164,815	59,861,787	53,174,453	65,240,248	56,115,515	61,178,918	77,154,829	5
78,922,137	107,238,112	103,639,634	115,687,283	154,356,543	157,190,834	179,450,771	265,793,902	
482,140,444	209,760,786	346,980,652	220,118,056	285,708,739	741,265,315	819,445,087	578,487,716	6
188,369,937	70,933,351	124,684,815	131,803,706	201,730,555	372,925,562	398,063,480	358,472,794	7
18,783,984	5,394,084	12,227,387	14,427,669	30,819,633	59,742,201	56,881,105	53,759,827	8
284,561,478	185,493,491	210,206,707	242,541,043	387,113,232	440,901,011	488,040,542	625,591,155	9
76,800,741	19,038,492	52,303,878	63,102,432	239,900,848	772,935,430	585,090,103	227,472,920	10
45,939,377	56,158,939	134,436,740	182,890,103	244,012,336	339,908,279	352,545,645	247,810,065	11
40,345,345	14,976,873	23,974,191	29,332,099	45,172,085	58,398,213	59,555,035	57,360,525	12
20,142,826	10,848,946	17,749,628	24,263,342	58,076,338	100,687,526	111,318,110	67,588,719	13
32,389,669	14,995,478	18,250,935	16,447,654	127,869,409	553,189,628	377,391,246	95,671,574	14
1,189,163,791	587,653,440	937,824,933	924,926,104	1,621,603,175	3,439,953,165	3,218,330,353	2,212,215,301	
259,431,110	134,433,268	126,245,938	127,835,146	171,835,408	212,654,961	235,558,101	310,752,921	15
61,722,390	28,629,914	25,845,624	32,757,666	34,845,584	36,378,816	46,625,324	64,237,006	16
243,608,342	90,151,516	98,915,100	100,866,078	161,138,512	190,575,143	196,761,222	264,120,526	17
57,449,384	34,923,391	37,099,785	33,703,149	38,739,071	43,635,511	49,760,714	69,623,406	18
245,625,703	116,209,368	135,359,104	158,159,650	431,622,365	428,360,899	384,459,898	491,063,506	19
55,651,319	38,666,648	35,040,115	42,108,374	94,758,269	106,650,546	99,119,533	120,281,405	20
206,095,113	106,087,909	115,497,181	132,823,892	189,953,788	271,014,110	265,405,010	332,611,081	21
37,887,449	31,336,994	31,971,047	43,705,905	65,382,196	80,842,673	79,758,655	92,874,113	22
72,688,072	47,659,378	39,216,950	54,095,674	262,516,457	388,785,533	228,326,683	181,710,438	23
1,240,158,882	628,098,386	635,190,844	751,055,534	1,448,791,650	1,758,898,197	1,585,775,142	1,927,279,402	
39,191	42,280	42,562	42,637	42,441	42,336	42,362	-	24
2,164,687,636	4,232,022,088	4,487,605,511	3,367,702,730	3,397,488,564	3,343,866,498	3,490,680,628	-	25
46,793,251	28,396,812	20,497,616	20,482,286	29,779,241	60,335,660	53,407,845	-	26
83,730,829 ²	74,129,694 ⁴	75,846,566 ⁶	84,631,122 ⁸	116,808,091 ⁵	155,326,332 ³	147,348,566 ⁷	-	27
463,008,891	358,549,382	334,768,567	367,179,095	538,291,947	796,636,786	774,971,360	-	28
422,581,205	321,025,588	283,345,968	304,373,285	403,733,542	634,774,021	631,497,562	-	29
1,680	1,379	1,247	1,083	1,028	1,020	1,016	-	30
177,187,436	215,818,096	205,062,353	204,581,406	193,532,914	179,905,198	179,713,277	-	31
719,305,441	720,468,361	614,890,897	632,533,152	795,170,569	1,249,707,399	1,316,571,540	-	32
2,282,292	1,977,441	2,265,023	2,313,748	3,265,449	3,789,959	3,639,989	-	33
44,536,832	49,068,810	41,391,927	42,864,150	55,334,647	84,730,173	88,639,451	-	34
35,945,316	35,367,068	28,807,311	29,605,328	37,030,823	58,202,151	64,533,940	-	35
-	378,094	410,448	497,707	561,489	553,305	552,015	-	36
-	66,250,229	34,966,916	62,577,241	37,237,954	31,505,349	32,191,134	-	37
464,805	1,200,668	1,240,124	1,439,245	1,572,784	1,502,567	1,497,081	-	38
-	42,231,027	61,026,358	79,915,560	91,139,300	89,215,479	91,181,795	-	39
230,129	126,633	59,855	62,790	100,092	84,474	88,234	79,298	40
9,407,021	16,189,074	21,468,816	23,391,077	23,453,367	20,615,507	22,320,399	18,654,919	41

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

	Eléments	1871	1881	1891	1901	1911
Transport par eau—						
1	Vaisseaux immatriculés.....nomb.	-	7,394	7,015	6,697	8,088
	tonnes	-	1,310,896	1,005,475	666,276	770,446
Maritime—^{2,3}						
2	A l'entrée.....tonnes	2,521,573	4,032,946	5,273,935	7,514,732	11,919,339
3	A la sortie....."	2,594,460	4,071,391	5,421,261	7,028,330	10,377,847
4	Totaux....."	5,116,033	8,104,337	10,695,196	14,543,062	22,297,186
International à l'intérieur—^{2,4}						
5	A l'entrée.....tonnes	4,055,198	2,934,503	4,098,434	5,720,575	13,286,102
6	A la sortie....."	3,954,797	2,763,582	4,009,018	5,766,171	11,846,257
7	Totaux....."	8,009,995	5,698,085	8,107,452	11,486,746	25,132,359
Cabotage—²						
8	A l'entrée.....tonnes	-	7,664,863	12,835,774	17,927,959	34,280,669
9	A la sortie....."	-	7,451,903	12,150,356	16,516,837	32,347,265
10	Totaux....."	-	15,116,766	24,986,130	34,444,796	66,627,934
Transport par air—						
11	Milles de vol.....nomb.	-	-	-	-	-
12	Milles-voyageur....."	-	-	-	-	-
13	Marchandises.....liv.	-	-	-	-	-
14	Matières postales....."	-	-	-	-	-
Communications—						
15	Télégraphes, de l'Etat, milles de ligne.....nomb.	-	1,947	2,699	5,744	8,446
16	Autres, milles de ligne....."	-	-	27,866	30,194	33,905
17	Téléphones....."	-	-	-	63,192	392,759*
18	Employés....."	-	-	-	-	10,425*
19	Radio, postes récepteurs....."	-	-	-	-	-
Postes—						
20	Revenus.....\$	803,637	1,344,937	2,515,824	3,421,192	9,146,952
21	Déboursés.....\$	994,876	1,876,658	3,161,676	3,837,376	7,954,223
22	Mandats-poste émis.....\$	4,546,434	7,725,212	12,478,178	17,956,258	70,614,862
Finances fédérales—						
23	Revenus des douanes.....\$	11,841,105	18,406,092	23,305,218	28,293,930	71,835,089
24	Revenus de l'accise.....\$	4,295,945	5,343,022	6,914,850	10,318,266	16,869,837
25	Revenus de la taxe de guerre.....\$	-	-	-	-	-
26	Impôt sur le revenu.....\$	-	-	-	-	-
27	Taxe de vente.....\$	-	-	-	-	-
28	Recettes totales de taxation.....\$	16,320,369	23,942,139	30,220,068	38,612,196	88,707,926
29	Recettes, per capita, de taxation.....\$	4-42	5-54	6-25	7-19	12-31
30	Revenu total.....\$	19,335,561	29,635,298	38,579,311	52,514,701	117,780,409
31	Revenu per capita.....\$	5-24	6-85	7-98	9-78	16-34
32	Dépenses totales.....\$	19,293,478	33,796,043	40,793,208	57,982,866	122,861,250
33	Dépenses per capita.....\$	5-23	7-82	8-44	10-79	17-04
34	Dettes brutes.....\$	115,492,683	199,861,537	289,899,230	354,732,433	474,941,487
35	Actif.....\$	37,796,165	44,465,757	52,090,199	86,252,429	134,899,435
36	Dettes nettes.....\$	77,706,518	155,395,780	237,809,031	268,480,004	340,042,052
Finances provinciales—						
37	Totaux, recettes ordinaires.....\$	5,518,946	7,858,698	10,693,815	14,074,991	40,706,948
38	Totaux, dépenses ordinaires.....\$	4,935,008	8,119,701	11,628,353	14,146,059	38,144,511
Billets en circulation—						
39	Billets en banque.....\$	20,914,637	23,516,892	33,061,042	50,601,206	89,982,223
40	Billets du Dominion ou de la Banque du Canada ⁵\$	7,244,341	14,539,795	16,176,316	27,898,509	99,921,354
Banques à charte—						
41	Capital versé.....\$	37,095,340	59,534,977	60,700,697	67,035,615	103,009,256
42	Actif.....\$	125,273,631	200,613,379	269,307,032	531,829,324	1,308,131,260
43	Passif envers le public.....\$	80,250,974	127,170,249	187,332,325	420,003,743	1,097,661,393
44	Dépôts remboursables à vue.....\$	-	-	-	95,169,631	304,801,755
45	Dépôts remboursables après avis.....\$	-	-	-	221,624,664	568,976,209
46	Totaux, dépôts ⁶\$	56,287,391	94,346,481	148,396,968	349,573,327	980,433,788
Caisses d'épargne—						
47	Dépôts aux bureaux de poste.....\$	2,497,260	6,208,227	21,738,648	39,950,813	43,330,579
48	Dép. dans les banques de l'Etat.....\$	2,072,037	9,628,445	17,661,378	16,098,146	14,673,752
49	Dép. dans les banques spéciales.....\$	5,766,712	7,685,888	10,982,232	19,125,097	34,770,386
Compagnies de prêt (fédérales)—						
50	Actif.....\$	8,392,464	73,905,638	125,041,146	158,523,307	389,701,988
51	Passif.....\$	8,392,958	71,965,017	123,915,704	158,523,307	389,701,988

¹ Sujet à révision. ² Années financières avant 1941. ³ Service étranger, comprend maritime et intérieur international, après 1936. ⁴ Avant 1941 la Temiskaming and Northern Ontario Railway Commission n'était pas comprise. ⁵ Arrêté le 30 juin. ⁶ A l'exclusion des lignes américaines des télégraphes du Canadian National.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1944	1945	1946 ¹	
7,482	8,966	9,373	8,419	8,667	9,369	-	-	1
1,223,973	1,484,423	1,367,071	1,287,365	1,271,811	1,645,298	-	-	
12,516,503	28,064,762	28,895,751	31,353,871	31,452,400	28,356,681	29,655,984	30,367,071	2
12,400,226	26,535,387	29,156,876	32,044,242	33,313,400	30,853,811	33,511,617	34,144,608	3
24,916,729	54,600,149	58,052,627	63,398,113	64,765,800	59,210,492	63,167,601	64,511,679	4
14,828,454	17,769,690	14,472,022	13,421,245	-	-	-	-	4
14,903,447	18,542,037	14,998,858	15,008,129	-	-	-	-	6
29,731,901	36,311,727	29,470,880	28,429,374	-	-	-	-	7
28,567,545	47,134,652	42,979,361	45,386,457	48,107,158	43,776,497	48,098,201	45,559,014	8
27,773,668	47,540,555	41,815,616	43,183,652	46,433,320	41,628,639	44,535,356	41,218,108	9
56,341,213	94,675,207	84,794,977	88,570,109	94,540,478	85,405,136	92,633,557	86,777,122	10
294,449	7,046,276	7,100,401	10,969,271	12,508,390	16,189,362	20,087,432	-	11
-	4,073,552	9,653,196	26,107,750	56,723,714	113,886,329	159,163,445	-	12
79,850	2,372,467	22,947,105	21,253,364	16,559,611	12,430,645	14,462,400	-	13
-	470,461	1,161,069	1,900,347	3,411,971	7,296,265	6,418,944	-	14
11,207	9,300	8,893	8,780	9,919 ⁴	9,366 ⁴	9,366 ⁴	-	15
41,577	43,928	44,014	43,684	43,047	43,048	43,081	-	16
902,090	1,364,200	1,266,228	1,397,272	1,562,146	1,751,923	1,848,794	-	17
19,943	23,825	17,775	17,636	20,103	21,978	25,599	-	18
-	523,100	862,109	1,223,502	1,454,717	1,770,900	1,759,100	1,754,351	19
26,331,119	30,416,107	32,507,888	35,288,220	40,383,366	61,070,919	66,071,815	68,635,559	20
24,661,262	36,292,604	30,100,102	35,456,181	38,699,674	48,485,009	54,629,281	57,729,646	21
173,523,322	167,749,651	121,810,539	145,204,787	173,565,550	262,297,331	281,890,291	290,933,503	22
163,266,804	131,208,955	74,004,560	78,751,111	130,757,011	167,882,089	115,091,376	128,876,811	23
37,118,367	57,746,808	44,409,797	51,313,658	88,607,559	142,124,331	151,922,140	186,726,318	24
168,385,327	107,320,633	197,484,627	305,642,025	558,175,014	2,111,032,508	-	-	25
46,381,824	71,048,022	82,709,803	142,026,138	220,471,004	1,036,757,035	977,758,068	932,729,273	26
38,114,539	20,783,944	77,551,974	122,139,067	179,701,224	304,913,484	209,389,876	326,252,799	27
368,770,498	296,276,396	317,311,809	435,706,794	778,175,540	2,436,811,484	2,154,626,648	2,202,358,387	28
41-96	28-55	28-98	38-51	67-63	203-49	177-79	178-95	29
436,292,185	356,160,876	372,595,996	502,171,354	872,169,645	2,765,017,713	2,687,334,799	3,013,185,074	30
49-64	34-32	33-79	44-38	75-80	230-90	221-74	244-84	31
528,302,513	440,008,855	532,585,555	553,063,098	1,249,601,446	5,322,253,505	5,245,611,924	5,136,228,506	32
60-11	42-41	48-29	48-88	108-60	444-45	432-84	417-34	33
902,482,117	2,610,265,698	3,431,944,027	3,638,320,816	5,018,928,037	12,359,123,230	15,712,181,527	18,959,846,183	34
561,603,133 ⁷	348,653,762 ⁷	425,843,510 ⁷	485,761,502 ⁷	1,370,236,588 ⁷	3,619,038,337 ⁷	4,413,819,509 ⁷	5,538,440,734 ⁷	35
2,340,878,984	2,261,611,937	3,006,100,517	3,152,559,314	3,648,691,449	8,740,084,893	11,298,362,018	13,421,405,409	36
102,030,458	179,143,480	232,616,182	296,836,927	404,791,000 ⁸	448,975,000 ⁸	507,921,000 ^{1,8}	-	37
102,569,515	190,754,202	248,141,808	289,467,574	349,818,000 ⁸	414,155,000 ⁸	451,074,000 ^{1,8}	-	38
194,621,710	141,969,350	119,507,306	94,064,907	78,761,049	37,056,187	28,636,174	23,172,717	39
271,531,162	153,079,362	105,275,223	184,904,919	406,433,409	943,576,233	1,078,988,028	1,125,986,281	40
129,096,339	144,674,853	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000	41
2,841,782,079	3,066,018,472	3,144,506,755	3,591,564,586	4,008,381,256	5,990,410,887	6,743,217,134	7,429,608,029	42
2,556,454,190	2,741,554,219	2,855,622,232	3,298,351,099	3,711,870,680	5,689,443,095	6,438,617,676	7,123,979,417	43
551,914,643	578,604,394	618,340,561	741,733,241	1,088,198,370	1,863,793,981	1,986,075,142	2,155,312,749	44
1,289,347,063	1,437,976,832	1,518,216,945	1,699,224,304	1,616,129,007	2,272,573,361	2,750,358,254	3,327,057,442	45
2,264,586,736	2,422,834,828	2,614,895,597	3,060,859,111	3,464,871,844	5,422,302,978	6,159,997,976	6,771,555,153	46
29,010,619	24,750,227	22,047,287	23,045,576	22,176,633	28,296,208	33,468,799	35,537,154	47
10,150,189	11	11	11	11	11	11	11	48
58,576,775	69,820,422	69,665,415	81,566,754	76,391,775	103,276,757	122,574,607	140,584,525	49
96,698,810	147,094,183	137,210,511	136,358,786	130,795,391	130,945,859	133,774,431	-	50
95,281,122	146,046,087	137,199,814	136,351,602	130,787,116	130,877,350	133,774,429	-	51

⁷ Actif productif seulement.⁸ Arrêté au 30 juin de 1871 à 1901.⁸ Année financière terminée le plus près du 31 décembre de l'année indiquée.⁹ Moyennes mensuelles de 1911 à 1946.

qu'au Canada depuis 1901.

¹⁰ Y compris sommes déposées ailleurs¹¹ Compris dans les caisses d'épargne postales.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

Eléments		1871	1881	1891	1901	1911
Compagnies de petits prêts (fédérales)—						
1	Actif..... \$	-	-	-	-	-
2	Passif..... \$	-	-	-	-	-
Compagnies de prêt (provinciales)—						
3	Actif..... \$	-	-	-	-	-
4	Passif..... \$	-	-	-	-	-
Compagnies de fiducie (fédérales)—						
ACTIF—						
5	Fonds des compagnies..... \$	3	3	3	3	3
6	Fonds garantis..... \$	3	3	3	3	3
PASSIF—						
7	Fonds des compagnies..... \$	3	3	3	3	3
8	Fonds garantis..... \$	3	3	3	3	3
9	SUCCESSIONS, FIDUCIE ET FONDS DES AGENCES..... \$	3	3	3	3	3
Compagnies de fiducie (provinciales)⁴						
ACTIF—						
10	Fonds des compagnies (valeur au pair)..... \$	-	-	-	-	-
11	Fonds garantis (valeur au pair)..... \$	-	-	-	-	-
12	SUCCESSIONS, FIDUCIE ET FONDS DES AGENCES..... \$	-	-	-	-	-
Assurance-feu (Dominion)—						
13	Montant des risques, 31 décembre. \$	228,453,784	462,210,968	759,602,191	1,038,687,619	2,279,868,346
14	Primes encaissées chaque année... \$	2,321,716	3,827,116	6,168,716	9,650,348	20,575,255
15	Pertes payées durant l'année..... \$	1,549,199	3,169,824	3,905,697	6,774,956	10,936,948
Assurance-feu (provinces)—						
16	Montant des risques, 31 décembre. \$	-	-	-	-	-
17	Primes encaissées chaque année... \$	-	-	-	-	-
18	Pertes payées durant l'année..... \$	-	-	-	-	-
Assurance-vie (Dominion)⁵						
19	Montant des risques, 31 décembre. \$	45,825,935	103,290,932	261,475,229	463,769,034	950,220,771
20	Primes encaissées chaque année... \$	1,852,974	3,094,689	8,417,702	15,189,854	31,619,626
21	Montant net des polices devenues réclamations dans l'année..... \$	-	-	-	7,182,358	11,434,901
Assurance-vie (provinces)—						
22	Montant des risques, 31 décembre. \$	-	-	-	-	-
23	Primes encaissées chaque année... \$	-	-	-	-	-
24	Montant net des polices devenues réclamations dans l'année..... \$	-	-	-	-	-
Transactions commerciales—						
25	Débits bancaires..... \$000	-	-	-	-	-
26	Faillites commerciales..... nomb	-	-	1,861	1,341	1,332
27	Passif..... \$	-	-	16,723,939	10,811,671	13,491,196
Instruction publique—(sous le contrôle provincial seulement)—						
28	Elèves inscrits..... nomb.	803,000	891,000	993,000	1,092,633	1,361,205
29	Moyenne quotidienne de fréquentation..... "	-	-	-	669,000	870,532
30	Instituteurs..... "	13,559	18,016	23,718	27,126	40,516
31	Dépenses publiques..... \$	-	-	-	11,044,925	37,971,374
Statistiques de la criminalité⁸						
32	Condamnations, délits criminels. nomb.	-	3,509 ⁹	3,974	5,638	11,188
33	Condamnations, délits non crim. " "	-	30,365 ⁹	33,643	36,510	100,633
Hôpitaux—						
34	Autres que pour aliénés..... nomb.	-	-	-	-	-
35	Capacité en lits..... "	-	-	-	-	-
36	Patients en traitement..... "	-	-	-	-	-
37	Hôpitaux pour les aliénés..... "	-	-	-	-	-
38	Patients en traitement..... "	-	-	-	-	-
39	Recettes..... \$	-	-	-	-	-
40	Dépenses..... \$	-	-	-	-	-

¹Sujet à révision. ²Chiffres de 1922; première année où les chiffres des provinces sont mis à jour par le département des Assurances. ³Avant 1920, alors que le département fédéral des Assurances s'est chargé de l'administration de la loi relative aux compagnies de prêt, les chiffres ne sont pas comparables. Ils paraissent cependant aux pp. xi et xli de l'Annuaire de 1938. ⁴Tiré de données fournies volontairement au surintendant des Assurances par les compagnies provinciales, portant sur environ 90 p. 100 de toutes les affaires provinciales. Les chiffres comprennent toutes les grandes et la plupart des petites compagnies provinciales.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—fin

1921	1931	1936	1939	1941	1944	1945	1946 ¹	
-	827,373	4,392,390	5,466,679	7,918,926	12,597,846	16,000,830	-	1
-	823,120	4,361,126	5,424,047	7,918,926	12,597,846	16,000,830	-	2
86,144,153 ²	65,728,238	58,909,744	58,526,904	58,220,073	58,728,602	63,680,642	-	3
87,385,807 ²	66,387,987	58,762,522	58,533,671	58,220,073	58,728,602	63,680,642	-	4
10,237,930	15,459,347	16,374,558	20,176,418	20,596,781	21,234,655	22,475,024	-	5
8,774,185	25,718,219	35,456,607	36,001,000	38,570,856	47,741,930	53,149,578	-	6
9,907,331	15,066,431	15,878,061	19,351,839	20,086,776	20,569,310	21,146,056	-	7
8,549,642	25,718,221	35,456,607	36,001,000	38,570,855	47,741,929	53,149,578	-	8
79,252,638	215,698,469	226,024,454	242,309,850	268,596,524	338,978,141	363,332,677	-	9
31,418,403 ³	66,338,148	63,770,447	61,292,364	58,165,471	61,889,195	67,028,647	-	10
32,855,302 ³	125,829,165	121,986,843	114,606,960	108,912,208	123,730,978	136,074,768	-	11
628,953,917 ⁴	1,961,948,175	2,311,906,898	2,422,219,901	2,418,950,841	2,593,730,389	2,754,475,732	-	12
6,020,513,832	9,544,641,293	9,248,273,260	10,200,346,551	11,386,819,286	14,174,130,630	15,054,848,612	-	13
47,312,564	50,342,669	40,218,296	40,984,276	49,305,539	55,027,051	58,335,728	-	14
27,572,560	29,988,409	14,072,237	51,738,902	17,814,322	28,921,930	30,585,357	-	15
1,289,764,435	1,341,184,333	1,184,852,046	1,284,998,454	1,120,181,968	1,452,775,262	1,491,715,144	-	16
5,545,549	7,185,066	5,002,603	5,750,302	3,992,765	5,616,347	6,205,250	-	17
3,544,820	4,985,605	2,190,624	3,170,597	2,237,332	3,070,639	3,213,221	-	18
2,934,843,848	6,622,267,793	6,403,037,477	6,776,262,587	7,348,550,742	9,139,484,231	9,751,040,835	10,812,294,224	19
98,864,371	225,100,571	200,541,265	198,042,144	203,459,238	244,426,883	261,176,100	-	20
24,014,465	54,410,589	58,086,634	73,936,661	75,082,008	92,566,959	97,638,990	-	21
222,871,178	202,094,301	130,044,228	134,554,434	164,451,218	264,533,974	346,074,484	-	22
4,389,008	5,178,615	3,025,124	3,491,402	3,988,952	7,052,449	8,259,537	-	23
2,812,077	2,603,453	2,195,537	3,178,604	2,583,958	3,038,613	3,361,253	-	24
27,157,474 ⁶	31,586,468	35,928,607	31,617,352	39,242,957	60,676,954	68,384,813	69,247,607	25
2,451 ⁷	2,563 ⁷	1,238	1,299	882	96	95	130	26
73,299,111 ⁸	52,987,554 ⁸	11,314,000	11,635,000	6,959,000	2,119,000	2,305,000	4,003,000	27
1,880,805	2,264,106	2,189,450	2,236,342	2,131,391	2,056,743	2,112,351 ¹¹	-	28
1,349,256	1,801,955	1,832,357	1,870,563	1,802,300	1,708,510	1,741,113 ¹¹	-	29
56,607 ⁹	71,246	71,701	74,549	75,308	74,547	74,957	-	30
112,976,843	144,748,823	114,685,037	122,974,590	129,817,268	184,093,229	194,980,000 ¹¹	-	31
16,169	31,542	26,059	53,125	42,646	42,511	41,965	-	32
155,376	327,778	377,706	431,203	547,556	430,727	456,918	-	33
-	806 ¹⁰	903	925	934	853 ¹¹	822 ¹¹	-	34
-	55,285 ¹⁰	66,486	61,300	64,466 ¹¹	63,589 ¹¹	63,407 ¹¹	-	35
-	697,183 ¹⁰	877,945	925,585	1,104,914	1,322,651	1,402,932	-	36
-	56 ¹⁰	57	59	60	59	59	-	37
-	39,986 ¹⁰	53,326	56,867	59,203	62,847	64,016	-	38
-	-	14,300,952	16,623,786	19,084,150	21,863,776	22,663,567	-	39
-	-	14,222,138	16,607,041	19,068,996	21,877,537	22,950,837	-	40

⁵ Non compris l'assurance fraternelle. ⁶ Chiffres de 1924, première année pour laquelle les débits bancaires sont connus. ⁷ Y compris Terre-Neuve. ⁸ Année terminée le 30 sept. ⁹ Chiffres de 1886; première année connue. ¹⁰ Chiffres de recensement s'appliquant à l'année civile 1930. ¹¹ Hôpitaux militaires de guerre non compris.

INTRODUCTION

La présente introduction répond à la double fin suivante: donner un aperçu de la situation courante qui soit en même temps un tableau général des divers secteurs de l'économie nationale et mettre à jour les statistiques de certains chapitres qui sont en retard par rapport à d'autres, à la fin du volume, parce qu'il a fallu les remettre à l'imprimerie plus tôt dans l'année.

Depuis la fin de la guerre, la situation domestique a été à la fois exigeante et difficile pour l'entreprise. La déréglementation sélective à mesure que la production de biens de consommation augmente (voir chapitre XXIV) a été suivie d'une hausse des prix. Il fallait s'y attendre à un moment où le gouvernement supprimait les subventions. La situation s'est toutefois compliquée en 1946 à la suite de différends ouvriers d'une très grande gravité pour les industries de base. La désorganisation de la production amenée par les grèves s'est produite par exemple dans les industries de l'automobile, de l'abattage, du caoutchouc, de l'acier, des appareils électriques, des textiles, du charbon, des bas métaux et de la navigation ainsi que dans plusieurs entreprises secondaires. Le déséquilibre de l'approvisionnement de matières premières, particulièrement dans les industries de la construction, a eu les résultats suivants: ajouté au bouleversement qui s'est produit dans la relation de coût à prix, il a eu un effet adverse et la production prévue qui, normalement eût dû faire contrepoids à la hausse des prix, ne s'est pas réalisée. Plusieurs marchandises et denrées (septembre 1947) sont encore rares. L'armature des prix est, dans certains endroits, en déséquilibre et demande un ajustement en fonction des autres facteurs économiques. Néanmoins, malgré toutes ces difficultés les prix ont été maintenus dans des limites raisonnables et malgré le retrait graduel des forces stimulantes apportées à l'industrie entre 1939 et 1945 par les fonds de l'Etat, la production a été suffisante pour atténuer la demande excessive. L'entreprise est maintenant entrée dans une phase plus sélective et marquée d'une concurrence plus grande qu'en tout autre temps depuis 1939.

Au nombre des éléments les plus importants dont dépend la force de la situation de l'entreprise canadienne sont la posture financière très solide de plusieurs compagnies au cours de la première année d'après-guerre; l'activité intense des industries lourdes, la production et les profits excellents des industries de la pulpe et du papier et autres industries forestières; la situation solide de l'agriculture et la prospérité persistante des cultivateurs en général; et la moyenne élevée de la rémunération des travailleurs industriels. Ce sont autant d'influences qui sont de nature à déterminer la prospérité pour peu que la situation internationale se détende et que le commerce se rétablisse sur une base à peu près normale. Les industries des produits forestiers sont l'une des hautes lumières du tableau économique. Le bois et la pulpe et le papier sont fort recherchés et cette situation promet de se maintenir pour quelque temps encore. La lourde responsabilité incombe aux gouvernements fédéral et provinciaux de veiller à ce que les ressources forestières ne soient pas indûment dilapidées. Tout indique heureusement que les autorités se rendent compte du problème. Quand on songe que les insectes et le feu détruisent effectivement chaque année environ 26 p. 100 de bois de plus que n'en emploie l'immense industrie de la pulpe et du papier, (celle-ci apporte une valeur d'exportation plus grande que toute autre branche de l'industrie manufacturière et emploie en 1945 environ 40,000 personnes) on se rend compte de l'importance de la conservation.

Le revenu national reflète le niveau soutenu de l'activité économique; il se maintient à un point qui se peut très bien comparer aux années de guerre, en partie, il faut en convenir, à cause de la hausse des prix (voir chapitre XXIV). Les problèmes actuels ne trouveront pas de solution durable dans une simple augmentation du revenu national basée exclusivement sur les prix élevés, mais plutôt dans l'édification de valeurs réelles et l'augmentation de la productivité. C'est donc dans un volume de production plus élevé qu'il faut rechercher un sain ajustement. La demande, de la part des consommateurs, augmente avec le revenu à mesure que les marchandises deviennent disponibles. En 1946 le revenu national est estimé à 9,212 millions de dollars; il n'est pas loin de celui de 1945, 9,587 millions, ce qui est plus que deux fois le revenu national moyen annuel d'avant-guerre. Tout indique, pour les six premiers mois de 1947, que ce niveau se maintient.

Le commerce extérieur, qui permet d'échanger avec d'autres parties du monde l'excédent de production contre des denrées nécessaires, est la clé de voûte de la collaboration internationale et il est relativement plus important dans le cas du Canada que dans les pays où la puissance productive est moins grande, la population plus dense et le niveau de la consommation domestique plus élevé. Ici, tous les excédents de matières premières, de produits agricoles et de marchandises ouvrées doivent être échangés contre une grande variété d'articles. L'expansion des relations commerciales que le ministère du Commerce encourage présentement a pour objet de diminuer la concentration extrême du commerce et de créer une position plus équilibré.

Jamais auparavant en temps de paix le commerce du Canada n'avait atteint des niveaux aussi élevés que durant les mois qui ont suivi la dernière guerre. En 1946, les exportations canadiennes sont évaluées à \$2,312,215,000 tandis que les importations touchent une valeur de \$1,927,279,000. Au cours de la même année, 73 p. 100 de toutes les importations viennent des Etats-Unis, tandis que 38 p. 100 seulement des exportations sont destinées à ce pays. Depuis le 1er janvier 1947, la position générale du commerce a été sensiblement renforcée. Ainsi, au cours des six mois terminés en juin 1947, les exportations totales de \$1,328,459,000 sont à peu près équilibrées par les importations de \$1,256,735,000, mais la position vis-à-vis des Etats-Unis ne s'améliore pas. De fait, elle se détériore légèrement parce que près de 80 p. 100 des importations des six mois viennent des Etats-Unis tandis que 36 p. 100 seulement des exportations sont dirigées vers ce pays. La gravité de cette situation réside dans le fait que 64 p. 100 des exportations destinées à d'autres pays que les Etats-Unis sont financées dans une large mesure par des prêts et des crédits consentis par le gouvernement fédéral aux pays importateurs qui n'ont pas une puissance d'achat suffisante. D'autre part, le Canada doit encore solder une balance débitrice considérable avec les Etats-Unis à même ses réserves croulantes de dollars américains.

Pour que la puissance industrielle fortement accrue du Canada trouve des débouchés pour ses produits, il faudra trouver des marchés commercialement solides pour l'excédent de sa production. Le Canada, pour quelque temps encore, devra compter avec un monde appauvri et avec de multiples incertitudes en ce qui concerne les contrôles des devises et du change étrangers. La diminution rapide de la réserve de dollars américains en Angleterre, ajoutée à l'impossibilité où se trouve la production européenne d'augmenter plus rapidement, rendent la situation actuellement très incertaine. Les perspectives en ce qui concerne les quelques prochaines années dépendent beaucoup de la cadence à laquelle la production des pays d'Europe et

d'ailleurs se rétablira, ce qui en retour dépend étroitement de la somme d'aide qui découlera du Plan Marshall.

Ainsi, notre position après la guerre, bien que de beaucoup une position de nation créditrice, n'est pas sans causer de l'anxiété, et il faudra assez prochainement trouver une formule mettant en jeu des facteurs collectifs et compétitifs. Le prêt-bail et l'aide mutuelle ont été remplacés après la guerre par une assistance aux pays d'Europe par l'entremise de l'UNRRA. Cet organisme, à son tour, a terminé son travail récemment. Il n'avait jamais été destiné à être autre chose qu'un plan à courte portée jusqu'à ce que des dispositions plus stables puissent être prises et s'il n'a pas rempli sa première promesse de rétablir l'économie de l'Europe il en a du moins conjuré l'effondrement. Cependant, le besoin d'aide est encore aussi grand que jamais et il faut y répondre sans tarder dans l'intérêt de tous les pays, y compris le Canada.

Les paragraphes qui suivent portent à jour les diverses rubriques de la statistique du revenu national et constituent une revue économique de la période de 1946-1947.

Emploi.—Lorsque la guerre prit fin en août 1945, le Canada dut, soudainement, passer d'une économie de guerre à une économie de paix. Les industries retenues par la production de guerre durent retransformer leurs établissements, ce qui entraîna des congédiements jusqu'à ce que les outils et l'équipement eussent été transformés. Dans certaines industries telles que l'avionnerie, la construction navale et les munitions, plusieurs usines durent former leurs portes et les employés chercher du travail ailleurs. D'autres nouveaux venus sur le marché de la main-d'œuvre vinrent grossir le nombre de ceux-ci à la suite de la démobilisation massive des services armés qui, en un an et demi après la fin de la guerre, avait déversé près de 700,000 personnes dans la population civile. La majorité des démobilisés revenaient à l'emploi civil. Grâce à certains facteurs, l'économie a pu leur trouver du travail assez facilement et écarter ainsi le danger d'une grave crise de chômage. Pour commencer, de 300,000 à 400,000 personnes, dont un grand nombre était des femmes, se retirèrent du marché de la main-d'œuvre peu de temps après la guerre. En outre, plusieurs industries qui avaient souffert de la rareté de la main-d'œuvre durant la guerre employèrent un plus grand nombre de personnes à mesure que la main-d'œuvre devenait disponible. Cela a contribué à remédier au ralentissement jusqu'à ce que les établissements fussent prêts à recommencer la production sur une base de temps de paix. Les expansions les plus remarquables se produisent dans l'industrie de la construction et dans certaines industries de matériaux connexes, dans l'industrie du téléphone et dans les manufactures de meubles, d'instruments agricoles et de papier à journal. Vers le milieu de 1947, le chômage est tombé à 90,000 environ, moins de 2 p. 100 des effectifs travailleurs totaux et un niveau situé tout près du minimum. En même temps, la main-d'œuvre civile touche presque le niveau de 5 millions et l'emploi civil total est estimé à 4,800,000. Plusieurs industries sont encore en quête de main-d'œuvre et, pour parer à cette disette, les gouvernements provinciaux et fédéral encouragent l'immigration d'Europe.

Revenu et prix.—Le niveau élevé de l'emploi est une indication du volume de la demande pour des marchandises de presque toutes les variétés. Les établissements commerciaux construisent de nouvelles usines et renouvellent la machinerie qu'ils avaient laissée se déprécier durant la guerre. Les particuliers, dans certains cas, employant leurs économies, achètent de nouvelles maisons, des automobiles, des réfrigérateurs, des poêles et un grand nombre d'autres articles durables de consom-

mation qu'ils ne pouvaient se procurer durant la guerre. Les acheteurs étrangers, favorisés par les programmes de prêt du gouvernement, sont venus aussi chercher une grande variété de produits canadiens, surtout dans le domaine de l'alimentation et de la machinerie. Tout ceci, ajouté aux besoins quotidiens de la population en aliments, vêtements et autres nécessités, a créé une demande que l'économie domestique ne peut satisfaire immédiatement bien que l'emploi soit à son niveau maximum. La pression exercée par cette demande supérieure aux stocks, a poussé les prix à la hausse lorsque le gouvernement a procédé à leur déréglementation méthodique. Des revenus plus élevés ont accompagné cette hausse. Depuis la fin de la guerre, en août 1945, jusqu'au milieu de 1947, l'indice du coût de la vie a augmenté de près de 13 p. 100. Durant la même période, les aliments et les vêtements ont augmenté d'environ 17 p. 100 et l'ameublement de maison, d'environ 19 p. 100. Le gain horaire moyen des employés des manufactures a tout juste tenu le pas avec cette augmentation des prix et augmente de près de 15 p. 100. Ce gain n'est pas également réparti parce qu'un grand nombre d'industries déclarent des augmentations moyennes de 20 p. 100 ou plus. D'autre part, d'autres groupes n'ont reçu que peu ou pas d'augmentation durant cette période.

Construction.—La période de guerre, durant laquelle la machine productrice entière du Canada a été dirigée en vue de la victoire, a laissé dans son sillage un grand nombre de pénuries dont l'une des plus graves, celle du logement, est devenue critique lorsque les anciens combattants, revenant de la guerre, voulurent rétablir leurs foyers. Malgré la rareté des matériaux de construction, l'industrie a progressé suffisamment pour construire en 1946 environ 64,000 maisons au total. Un nombre considérable de ces maisons ont été construites en vertu du programme de logement en temps de guerre du gouvernement qui accorde la priorité à l'ancien combattant. Malgré ce progrès, la pénurie persiste et il y a des indices que les prix élevés dans tout ce domaine porteront les gens à différer leurs projets de construction. Dans l'intervalle la construction industrielle et commerciale reste à un niveau élevé et l'emploi dans l'industrie se rapproche du maximum qu'il avait atteint en 1929.

Agriculture.—Une disette alimentaire aiguë s'est fait nettement sentir peu après la fin de la guerre et la situation n'a pas changé beaucoup jusqu'à présent (septembre 1947). Cela a contribué à maintenir à un niveau élevé la demande de produits agricoles et la prospérité, en conséquence, a continué de sourire aux cultivateurs. Les estimations courantes situent la récolte de céréales au Canada à un niveau quelque peu plus bas que celui de l'année dernière, mais grâce aux prix plus élevés, le revenu de la ferme n'en souffrira probablement pas beaucoup. La pénurie de grains fourragers, qui résulte en partie du printemps tardif et humide où les semailles ont été limitées et en partie de la sécheresse dans l'Ouest du Canada, déterminera peut-être une diminution de la production de produits animaux au cours de l'hiver. Les approvisionnements de grains fourragers touchent en ce moment leur plus bas niveau depuis six ans. Comme une partie considérable de ces approvisionnements se trouvent dans l'Ouest du Canada, il faudra prendre des dispositions spéciales pour en transporter dans l'Est des quantités suffisantes pour les besoins des éleveurs de ce secteur. Les perspectives annoncent une récolte de fruits supérieure à la moyenne en 1947, bien que dans la plupart des cas, elle soit moins considérable que celle de 1946.

Forêts, pêche et piégeage.—L'expansion des industries forestières depuis deux ans a été marquée. Grâce à l'abolition des restrictions sur la consommation d'énergie électrique dans l'industrie de la pulpe et du papier, la production de papier

à journal a augmenté rapidement pour répondre à une demande extrêmement forte. Cette situation, ajoutée à une demande active de bois, tant au pays que sur le marché d'exportation, a porté l'activité à son plus haut niveau dans l'industrie forestière. Les salaires plus élevés dans l'industrie de l'abattage, la moyenne du gain hebdomadaire est présentement d'environ 30 p. 100 au-dessus du niveau d'il y a deux ans, ont attiré une main-d'œuvre plus que suffisante dans les bois pour remplacer les prisonniers de guerre rapatriés, et l'emploi dans cette industrie a augmenté d'environ 20 p. 100 depuis la fin de la guerre. Cette expansion est accompagnée d'une augmentation rapide du prix du papier à journal, du bois d'œuvre et des produits forestiers semblables.

Durant la guerre, l'industrie de la pêche a pris beaucoup d'ampleur et en 1945 la valeur de sa production était de près de trois fois aussi élevée que la moyenne de la période de 1935 à 1939; un peu plus de la moitié de cette augmentation est le résultat des prix plus élevés, le reste étant attribuable à une production plus considérable. L'industrie dépend toujours de l'exportation pour écouler les deux tiers ou plus de sa production totale et son avenir est rivée à ces marchés. Les prix continuent leur ascension après la guerre et, à la fin de 1946, ils atteignent un sommet de 220.6 sur la base de 100 en 1935-1939. Depuis lors, ils baissent légèrement mais, comparativement aux prix d'avant-guerre, ils sont encore plus élevés que ceux des autres genres de viande.

L'industrie des fourrures accuse aussi des baisses de prix. Un déclin, commencé vers le milieu de 1946, ramène les prix à leur plus bas niveau depuis le début de 1941; ils s'établissent à 15 p. 100 seulement au-dessus de la moyenne de 1935-1939. La valeur de la production augmente aussi dans cette industrie et triple presque, en 1945-1946, la valeur d'avant-guerre. Cette augmentation est attribuée dans une proportion de deux tiers aux prix plus élevés. Ici encore, le marché d'exportation absorbe une partie considérable de la production et la baisse des prix se traduit par un déclin brusque de la valeur des fourrures exportées en 1947

Mines.—L'activité dans les mines de bas métaux du Canada se maintient à un haut niveau durant la période d'après-guerre, bien que dans la plupart des cas la production ait diminué comparativement à celle de temps de guerre. La valeur totale des minerais métallifères extraits en 1946 diminue d'environ 9 p. 100 au regard de 1945. La production d'or augmente mais, coincée entre les salaires montants et le coût croissant des matières premières et la baisse de prix de 10 p. 100 en 1946, elle demeure sensiblement inférieure à celle d'avant la guerre. Des prix sensiblement plus élevés sont consentis dans le cas de la plupart des métaux non ferreux à la fin de 1946; une nouvelle hausse se produit au printemps de 1947, lors de la dérèglementation des prix.

Pour répondre à une demande fortement accrue de matériaux de construction, la production de dérivés de l'argile et autres matériaux augmente dans l'après-guerre. La valeur de cette production augmente d'environ 27 p. 100 en 1946.

Energie électrique.—A la suite d'une contraction temporaire de la demande d'énergie électrique durant la période de reconversion, la consommation augmente brusquement et, à l'hiver de 1946, une pénurie se produit dans certaines régions. La Commission hydroélectrique de l'Ontario a commencé la construction d'un certain nombre d'aménagements qui ajouteront sensiblement à la puissance de production de l'industrie au cours des quelques prochaines années. Comparativement aux dépenses effectives de 27 millions de dollars en nouvel outillage fixe en 1945 et de 37 millions en 1946, l'industrie se propose de dépenser 124 millions en 1947

Manufactures.—L'un des événements de temps de guerre les plus importants est la contribution croissante des manufactures à la production nationale. Une grande partie de l'augmentation se concentre dans des industries de guerre telles que l'avionnerie, la construction navale et les munitions de divers genres et elle est accompagnée de la construction et de l'outillage d'un grand nombre de nouveaux établissements effectués en vertu d'un programme financé par l'Etat. A la fin de la guerre, au moment où ces industries sont contraintes de réduire brusquement leur production, plusieurs de ces manufactures passent à des utilisations de temps de paix. Certaines sont vendues à de nouvelles industries ou à des industries qui grandissent; d'autres sont achetées directement par la compagnie qui les avaient administrées durant la guerre.

Jusqu'à quel point ce déplacement de l'industrie durant la guerre vers les manufactures persistera-t-il sur une base permanente? Il n'y a rien de bien défini à ce sujet. La nouvelle industrie canadienne de caoutchouc synthétique, de même que l'industrie fortement agrandie de l'acier, sont deux exemples d'une puissance productive accrue qui s'est maintenue à un niveau élevé. Les appareils électriques sont une industrie qui a pris de la taille; ils emploient présentement deux fois plus de personnes qu'avant la guerre. D'autre part, en raison de la demande intense pour des marchandises de tous genres, le Canada importe de nombreux articles manufacturés qui pourront être produits en plus grande quantité au pays même lorsque les pénuries seront moins aiguës. L'emploi dans les manufactures fléchit brusquement à la fin de la guerre mais, à mesure que s'opère la reconversion, il se redresse rapidement pour atteindre en juin 1947 environ 27 p. 100 de l'emploi total.

Transports.—À certains points de vue, le retour à une production de paix a alourdi plutôt que soulagé le fardeau des chemins de fer canadiens. Les chargements de wagons se sont élevés jusqu'à la limite du matériel disponible et il a fallu recourir à des priorités pour pouvoir répondre aux besoins les plus pressants. Ce problème a été accentué par la nécessité de détourner du grain au charbon la navigation des lacs à l'automne de 1946, avec le résultat que durant l'hiver de 1946, les chemins de fer ont dû halier vers les points d'exportation une grande quantité de grain qui normalement eût été expédiée par eau. L'augmentation du matériel ferroviaire a été retardée tandis que la production canadienne de wagons et de locomotives a été expédiée en bonne partie aux pays étrangers au cours de la première année d'après-guerre. Ce n'est qu'en 1947 que les chemins de fer canadiens ont donné des commandes importantes. En face de frais croissants, ils ont demandé la permission d'augmenter leur tarif-marchandises de 20 p. 100 et leur requête est présentement étudiée par la Commission des transports.

Finance.—Les dépenses du gouvernement diminuent brusquement à la fin de la guerre mais, les revenus, malgré l'abaissement des taxes, se maintiennent au point de déterminer un excédent de 352 millions de dollars pour l'année financière de 1946-1947. De nouvelles réductions de l'impôt sur le revenu personnel entrent en vigueur le 1er juillet 1947 et la taxe de 15 p. 100 sur les surplus de bénéfices disparaîtra à la fin de 1947. Au cours de la présente année, les revenus restent plus élevés que les dépenses et au cours des quatre premiers mois de l'année financière un surplus de \$388,300,000 est accumulé. En raison d'impôts moins élevés durant la dernière partie de l'année, ce surplus ne se maintiendra pas au même niveau élevé. Il a aidé cependant à atténuer la pression inflationniste au cours de la période actuelle.

CHAPITRE I.—PHYSIOGRAPHIE

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Géographie	1	Partie V.—Ressources terriennes, scéniques et giboyeuses	33
SECTION I. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.....	2	SECTION 1. RESSOURCES TERRIENNES...	33
Sous-section 1. Traits hydrographiques.....	3	SECTION 2. PARCS NATIONAUX ET PROVINCIAUX.....	35
Sous-section 2. Lacs et rivières...	12	SECTION 3. GIBIER ET PAYSAGE.....	44
Sous-section 3. Montagnes.....	17	Partie VI.—Climat, météorologie, etc.	44
Sous-section 4. Îles.....	18	SECTION 1. CLIMAT.....	44
SECTION 2. GÉOGRAPHIE POLITIQUE.....	18	SECTION 2. MÉTÉOROLOGIE.....	44
Partie II.—Géologie	19	Sous-section 1. Etude des cycles météorologiques par l'Observatoire du Dominion.....	45
Partie III.—Sismologie	30	SECTION 3. HEURE LÉGALE ET SES ZONES AU CANADA.....	48
Partie IV.—Faune et flore	32		

PARTIE I.—GÉOGRAPHIE*

Principales caractéristiques géographiques.—Le Dominion du Canada comprend toute la partie septentrionale du continent nord-américain avec ses îles, excepté l'Alaska, territoire appartenant aux Etats-Unis, et le territoire de Terre-Neuve (avec le Labrador). Il englobe tout l'archipel de l'Arctique entre le détroit de Davis et les eaux de communication au nord jusqu'au 60^e méridien à l'est et le 141^e à l'ouest.

Le Canada est borné à l'ouest par l'océan Pacifique et l'Alaska; au sud, par les Etats-Unis; à l'est, par l'océan Atlantique, les eaux situées entre Terre-Neuve et le golfe Saint-Laurent, le Labrador, le détroit de Davis et les eaux limitrophes entre le territoire danois du Groenland et l'île Ellesmere; au nord, il s'étend jusqu'au pôle.

Son point le plus méridional est l'île du Milieu, dans le lac Erié, à une latitude nord de 41° 41'. De l'est à l'ouest, le Canada s'étend des environs du 57° de longitude ouest, dans le détroit de Belle-Isle, au 141° de longitude ouest, sur la frontière de l'Alaska. Le territoire canadien comprend donc 48° de latitude et 84° de longitude.

La superficie du Dominion est de 3,690,410 milles carrés, chiffre pouvant être comparé à la superficie de 3,608,787 milles carrés des Etats-Unis continentaux et de l'Alaska; à celle de 3,776,700 milles carrés de l'Europe; de 2,974,514, de l'Australie; de 3,275,510, du Brésil; de 1,581,079, de l'Inde (moins la Birmanie); de 120,849, des Îles Britanniques. La superficie du Canada forme 28 p. 100 de la superficie totale de l'Empire britannique, tel qu'indiqué à la p. 141 de l'Annuaire de 1943-1944.

Les côtes du Canada, parmi les plus longues de tous les pays du monde, se répartissent ainsi:—

Terre ferme—Atlantique, 3,068 milles; Pacifique, 1,579; détroit d'Hudson, 1,245; baie d'Hudson, 3,157; Arctique, 5,771; total, 14,820 milles.
 Îles—Atlantique, 1,518 milles; Pacifique, 3,979; détroit d'Hudson, 60; baie d'Hudson, 2,307; Arctique, 26,786; total, 34,650 milles.

* Révisé par F. H. Peters, arpenteur général et chef, Service de l'hydrographie et de la cartographie, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

La frontière entre le Canada et les Etats-Unis est de 3,986·8 milles de longueur et entre le Canada et l'Alaska, de 1,539·8 milles; entre le Canada et le Labrador, la frontière n'a pas été arpentée, mais elle est estimée à 1,990 milles.

Le réseau de cours d'eau navigables Saint-Laurent-Grands-Lacs permet la navigation depuis la mer jusqu'au cœur même du continent. Du détroit de Belle-Isle, à l'entrée septentrionale du golfe Saint-Laurent, la distance par eau jusqu'à la tête du lac Supérieur est de 2,338 milles; de Montréal à Fort-William, le grand port d'expédition du grain du Canada, la distance est de 1,215 milles. Sur toute sa longueur, cette voie d'eau sillonne une région riche en ressources naturelles et industrielles.

Les potentialités des voies d'eau intérieures du Canada sont énormes depuis que des réseaux de canaux modernes contournent les parties non navigables du fleuve Saint-Laurent et relient les diverses nappes d'eau des Grands Lacs. Ces réseaux sont destinés à exercer une influence économique encore plus grande sur la richesse et la prospérité futures de la nation. Il n'y a pas de marée sur ces lacs, bien que le niveau de l'eau varie souvent sensiblement à cause des grands vents et de l'abondante précipitation. Aux ports et havres des Grands Lacs, les navires chargent et déchargent leurs cargaisons à destination et en provenance de tous les points du Dominion.

1.—Superficie approximative en terre et en eau douce, par province et territoire

NOTE.—La classification des terres agricoles, forestières, etc. paraît aux pp. 33-34.

Province ou territoire	Terre	Eau douce	Total	% de la superficie totale
	milles carr.	milles carr.	milles carr.	
Ile du Prince-Edouard.....	2, 184	1	2, 184	0·1
Nouvelle-Ecosse.....	20, 743	325	21, 068	0·6
Nouveau-Brunswick.....	27, 473	512	27, 985	0·8
Québec.....	523, 860	71, 000	594, 860	16·1
Ontario.....	363, 282	49, 300	412, 582	11·1
Manitoba.....	219, 723	26, 789	246, 512	6·7
Saskatchewan.....	237, 975	13, 725	251, 700	6·8
Alberta.....	248, 800	6, 485	255, 285	6·9
Colombie-Britannique.....	359, 279	6, 976	366, 255	9·9
Yukon.....	205, 346	1, 730	207, 076	5·6
Territoires du Nord-Ouest—				
Franklin.....	541, 753	7, 500	549, 253	14·9
Keewatin.....	218, 460	9, 700	228, 160	6·2
Mackenzie.....	493, 225	34, 265	527, 490	14·3
Canada.....	3, 462, 103	228, 307	3, 690, 410	100·0

¹ Trop petite pour être indiquée.

Section 1.—Géographie physique

Sous cette rubrique sont étudiées les caractéristiques physiques du Canada selon les six divisions naturelles du pays, dont chacune est définie et indiquée sur la carte de la p. 4.

(1) La région des Apalaches, comprenant les Provinces maritimes et presque toute la partie du Québec située au sud du fleuve Saint-Laurent. C'est une région accidentée ou montagneuse qui repose en majeure partie sur des couches disloquées.

(2) La région du Saint-Laurent, zone de basses terres qui côtoie le fleuve Saint-Laurent et s'étend à l'ouest à travers le sud de l'Ontario jusqu'au lac Huron. Elle repose principalement sur des couches horizontales ou doucement inclinées de l'âge paléozoïque.

(3) Le Bouclier canadien, vaste région en forme de V composée des roches anciennes autour de la baie d'Hudson.

(4) La région des Plaines intérieures du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta qui descend la vallée du Mackenzie jusqu'à l'océan Arctique. Elle repose sur des couches paléozoïques et mésozoïques légèrement disloquées.

(5) La région des Cordillères, englobant la contrée montagneuse de la côte du Pacifique, qui repose sur des roches fort disloquées.

(6) L'archipel de l'Arctique, auquel sont rattachées les basses terres de la baie d'Hudson. Il comprend les îles situées au nord du Bouclier canadien, tandis que les basses terres de la baie d'Hudson constituent une zone large et unie reposant sur des strates horizontales de l'âge paléozoïque.

Les détails physiographiques de chacune de ces divisions, de même que leur aspect géologique, paraissent aux pp. 19-30 sous la rubrique "Géologie"

Sous-section 1.—Traits hydrographiques*

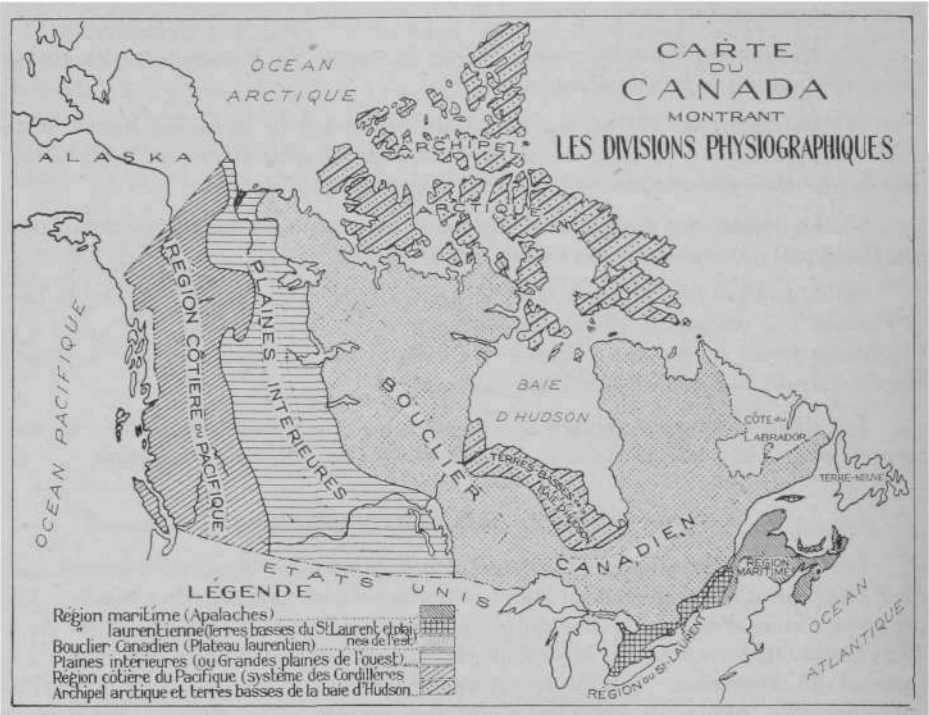
Les étendues océaniques qui entourent immédiatement la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord jouent un rôle essentiel dans la vie nationale du Canada. Les immenses voies d'eau navigables qui s'étendent au cœur du continent ont été de la plus grande importance pour la découverte, l'exploration et le développement commercial du Dominion. L'influence stimulatrice de l'océan, que la remarquable physiographie côtière fait sentir fort avant dans les terres, a produit un effet marqué sur la vie et le caractère des habitants. Les côtes dentelées de l'Atlantique et du Pacifique offrent d'excellents abris pour les grandes flottes de pêche et forment des emplacements naturels pour les ports nécessaires au transbordement des produits primaires et ouvrés.

Pour présenter une description complète de ces mers adjacentes il faudrait avoir recours aux bons offices de l'océanographie, de la géologie, de la biologie marine, de la météorologie et de plusieurs autres sciences, mais l'espace ne permet pas d'aborder tant de points de vue. L'élément fondamental de toute étude pratique de la marge océano-continentale est le relief physique du fond de la mer, qui a fait le sujet de recherches approfondies ces dernières années. Comme il faut établir une limite arbitraire, les cadres seront limités à la considération de quelques-uns des traits les plus saillants de l'hydrographie des mers bordières du Canada.

L'autorité fédérale chargée des relevés hydrographiques est le Service de l'hydrographie du Canada, administré par la Division des levés et du génie du ministère des Mines et Ressources. Le travail qui lui est assigné comprend la cartographie des eaux côtières et intérieures, l'étude des marées et des cours d'eau soumis à la marée, l'enregistrement des fluctuations des eaux constituant la voie navigable Grands Lacs-Saint-Laurent. Ce service produit et distribue les documents hydrographiques officiels intéressant la navigation: cartes, volumes d'instructions nautiques, tables de marées et publications nautiques connexes.

* Préparé par F. C. G. Smith, ingénieur-hydrographe, sous la direction de F. H. Peters, arpenteur général et chef, Service de l'hydrographie et de la cartographie, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

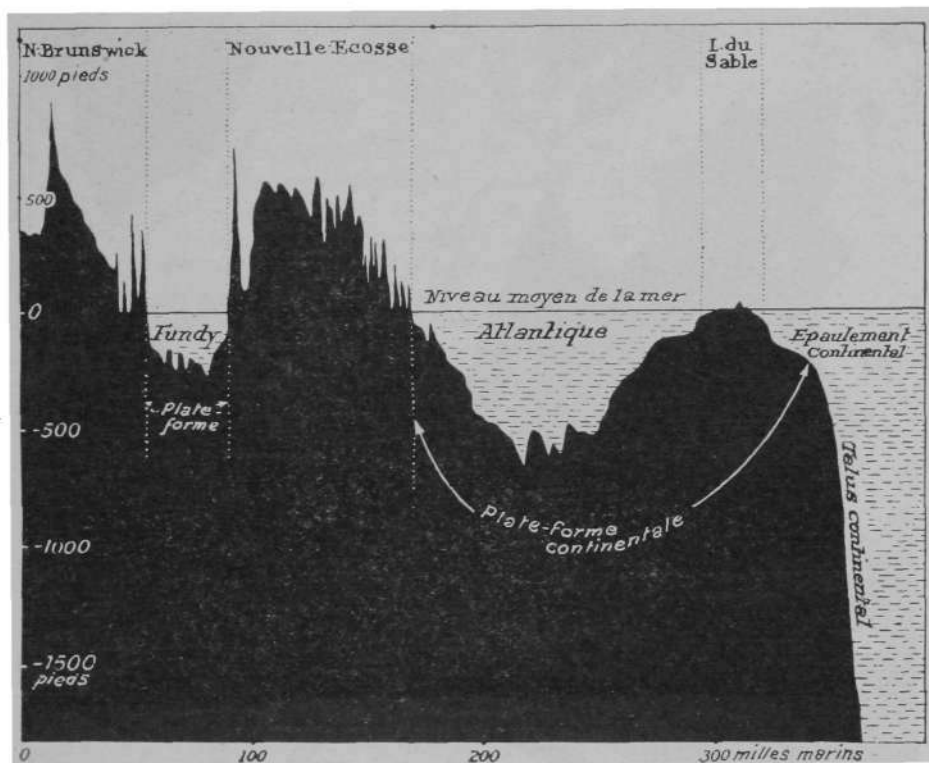
Les descriptions hydrographiques des mers bordières sont données sous les rubriques Atlantique, Arctique et subarctique, et Pacifique, dans les paragraphes suivants.



Atlantique.—Les incursions de la mer sur la côte de l'Atlantique sont formées en dépressions entre les crêtes de la chaîne des Apalaches à l'endroit où elle plonge dans l'océan. Du rivage vers le large s'avance la plate-forme continentale submergée, zone qui fait transition entre les régions continentales et océaniques. Par contraste avec l'étroitesse et l'égalité relative des plateaux sous-marins en plusieurs parties du monde, la plate-forme qui s'étend au large de la côte canadienne de l'Atlantique se distingue par sa grande largeur et la diversité de son relief. De la côte de la Nouvelle-Ecosse elle s'étend de 60 à 140 milles; de Terre-Neuve, de 120 à 270 milles. Dans cette dernière région, le bord du plateau submergé qui donne vers l'océan est à plus de 600 milles du littoral canadien; il est reconnu qu'à cet endroit la plate-forme comprend dans ses limites l'île de Terre-Neuve. En raison de la grande rareté des sondages, la largeur est incertaine à la hauteur du Labrador, mais tout indique qu'elle varie d'environ 150 milles à Belle-Isle à 50 milles à l'entrée du détroit d'Hudson. Vers le nord, elle se confond avec celle de la mer Polaire.

Le bord extérieur de la plate-forme est connu sous le nom d'épaule continental. Là, le fond de la mer s'abaisse soudainement vers le principal bassin océanique, à plusieurs milles de profondeur, la déclivité rapide étant connue sous le nom de talus continental. Les profondeurs de la mer par rapport au sommet de l'épaule varient considérablement d'une région à l'autre et, en conséquence, cette ligne frontière entre les traits continentaux et ceux des profondeurs océaniques ne peut être universellement définie en fonction d'un contour bathymétrique constant.

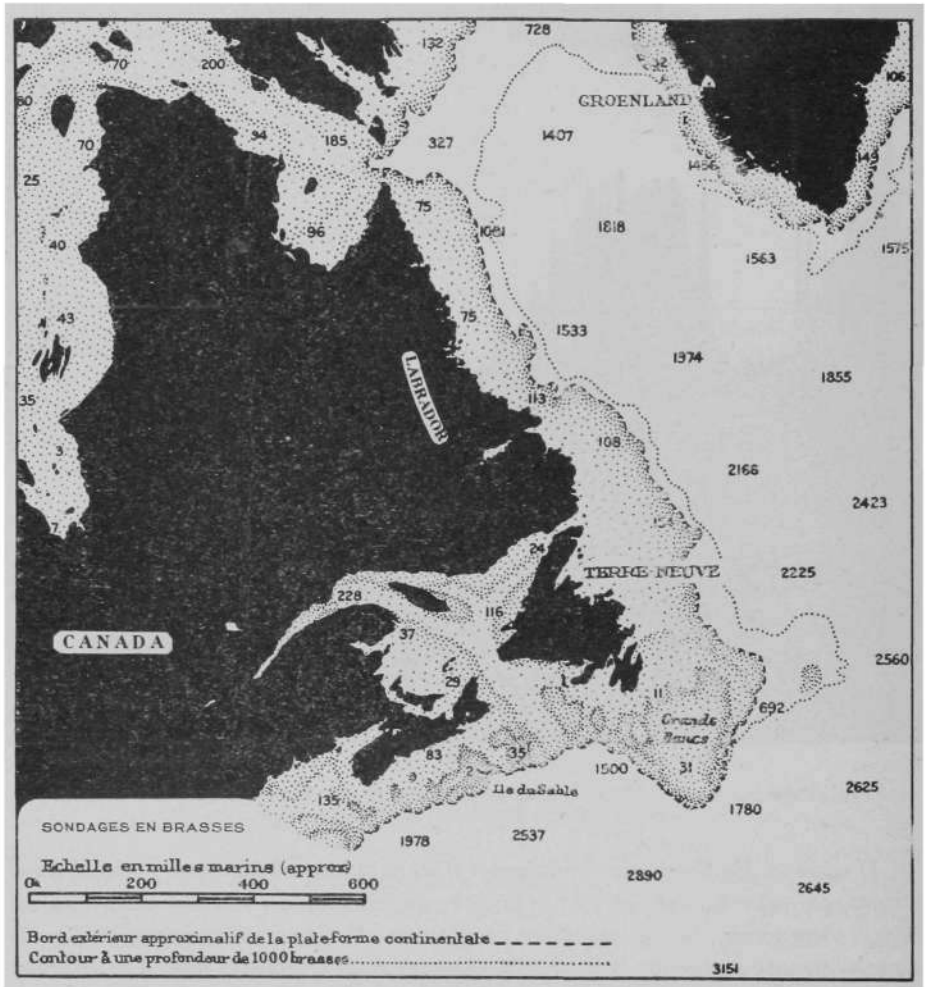
Au large des côtes du Canada et de Terre-Neuve, des sondages de 100 à 200 brasses sont atteints avant que la plate-forme ne le cède soudainement à la déclivité rapide qui conduit aux profondeurs abyssales.



Profil d'une partie du continent et de la plate-forme continentale, dans le voisinage de Saint John, d'Halifax et de l'île du Sable.

D'après les relations entre les largeurs et les profondeurs données ci-dessus, il est évident que, prise dans son ensemble, la pente du talus continental de l'Atlantique est faible. Cependant, elle est loin d'être douce: toute la région est parsemée de formes impressionnantes telles que hauts-fonds, plateaux, bancs, crêtes et îles. Les littoraux atlantiques profondément dentés de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve sont bordés d'îlots rugueux et de hauts-fonds de roc. Au large de la Nouvelle-Ecosse la ligne de 40 brasses se trouve à une distance moyenne de 12 milles du rivage. Ce contour sous-marin constitue la ligne dangereuse pour la navigation côtière, mais tout près se trouvent de formidables menaces pour la navigation au long cours. Vers la mer se dressent les vastes bancs de pêche connus sous le nom de Georges, Browns, La Have, Sambro, Middle, Misaine, Banquereau, île du Sable, Saint-Pierre et les grands bancs de Terre-Neuve. L'île du Sable, sommet à sec d'une longue crête sous-marine, se trouve à 90 milles au large du point le plus rapproché de la côte continentale et à moins de 25 milles du bord du profond bassin océanique. Cette île se déplacerait vers l'océan par suite de l'action de la mer et du vent, la mer empiétant sur l'extrémité occidentale et la terre s'étendant vers l'est.

Tout le fond de la mer bordière semble traversé de passes et de ravins; l'hydrographie en est encore imparfaite, mais elle suffit pour en indiquer les contours généraux. Le bord extérieur de ce flanc submergé du continent est creusé de pro-



Plan indiquant l'étendue de la plate-forme continentale dans le nord-ouest de l'Atlantique.

fondes ravines sous-marines qui plongent fort avant dans l'épaulement. La plus remarquable de celles-ci est une dépression escarpée, semblable à un cañon, qui commence dans le bassin atlantique profond au sud des grands bancs de Terre-Neuve et sépare le banc Saint-Pierre au nord et le banc Banquereau au sud. Elle continue vers le nord-ouest par le détroit de Cabot et traverse la partie découverte du golfe Saint-Laurent au nord des îles de la Madeleine; de là elle dépasse la côte de Gaspé et pénètre dans le vaste estuaire du Saint-Laurent. Des embranchements s'étendent sur une certaine distance jusqu'au bras nord-est du golfe vers Belle-Isle, de même que le long de la côte nord-est de l'île d'Anticosti. Les profondeurs de cette auge varient de près de 300 brasses dans le détroit de Cabot à 100 brasses dans l'estuaire

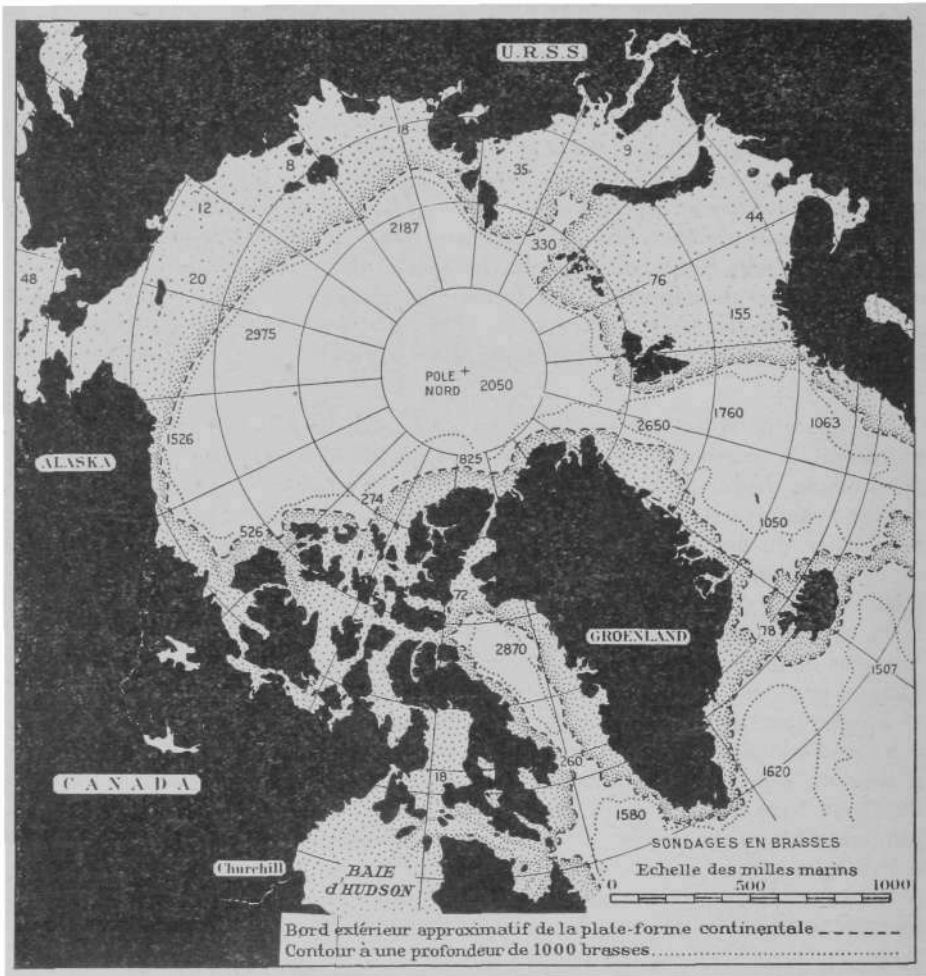
du Saint-Laurent, à une faible distance en aval du Saguenay. En mentionnant l'estuaire du Saint-Laurent il est intéressant de signaler qu'au large de l'embouchure du Saguenay l'eau du Saint-Laurent est salée; à l'extrémité aval de l'île d'Orléans, elle est saumâtre et le niveau de la marée y atteint son maximum; à Québec l'eau est douce. L'estuaire commence donc réellement à l'extrémité aval de l'île d'Orléans.

Les principaux traits topographiques du fond bordier de l'Atlantique sont attribués à une origine glaciaire, mais d'autres agents sont constamment à l'œuvre et modifient le relief sous-marin. L'érosion est un facteur important; les matériaux érodés du continent sont charriés par les rivières, la glace ou les vents sur les plages, d'où les détritiques solides sont répandus sur de vastes régions par la mer et la glace. Des pierres, des graviers, du sable et des boues sont ainsi transportés. Par l'action des vagues contre les falaises et les rives, d'énormes masses de substances continentales sont emportées et déposées sur le fond environnant de la mer. Le processus de l'érosion sur une grande échelle est manifeste dans la région des îles de la Madeleine au centre du golfe Saint-Laurent. Là, les falaises de grès relativement tendre sont continuellement découpées en des formes fantastiques ou rongées par les mers violentes auxquelles la côte est exposée. Par suite, il se forme des bas-fonds et des ensablements sous-marins peu profonds, et les contours du fond fluctuent considérablement.

La glace de la mer est également un agent actif dans le processus de l'érosion du littoral, le transport et le dépôt des matériaux érodés. On peut en voir un très bel exemple chaque printemps dans le détroit de Cabot où, pendant plusieurs semaines avant l'ouverture de la navigation, un long défilé de glace d'hiver, venue du golfe et du fleuve Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, se dirige le long du littoral atlantique du Cap-Breton dans son voyage vers la mer. La glace formée dans l'eau peu profonde et le long des rivages est chargée de produits d'érosion, boue, sable ou argile enlevés du fond ou emportés du sol par les coups de vent. L'origine de cette glace peut être reconnue: celle qui se forme dans le fleuve Saint-Laurent et la baie des Chaleurs est foncée et chargée des boues et des argiles caractéristiques transportées de ces régions, tandis que la glace de la région du détroit de Northumberland est rouge et chargée du sable coloré particulier à la partie méridionale du golfe. Ceux qui naviguent dans les glaces et les habitants du littoral appellent cette dernière de la glace "rouge"—c'est un spectacle bien accueilli au printemps lorsqu'elle descend la côte du Cap-Breton; comme c'est la dernière glace d'hiver à sortir du golfe, elle annonce l'ouverture de la navigation. Une bonne partie de ces détritiques portés par la glace est transportée loin sur la plate-forme continentale; une certaine partie dépasse même l'île du Sable avant que la glace se désagrège.

Les icebergs aussi concourent partiellement à l'édification de la plate-forme continentale. Chaque année le courant du Labrador emporte vers le sud un grand nombre de ces icebergs, formés sur les rives du Groenland et transportant des détritiques extorqués au sol. Certains échouent au large de la côte du Labrador, certains sur les grands bancs de Terre-Neuve, d'autres vont à la dérive jusqu'à ce qu'ils soient fondus par l'eau plus chaude du Gulf Stream. Dans tous les cas, ils réussissent à transporter et à déposer des quantités de pierres, de boue et autres matériaux solides. Le mouvement des vagues et les courants de marée complètent le travail de distribution. La configuration du fond sous-marin continental change continuellement, et il faut de la vigilance pour maintenir à jour les cartes de navigation du littoral oriental du Canada.

Arctique et subarctique.—Le plateau submergé faisant saillie du littoral septentrional de l'Amérique du Nord est une partie importante de la grande plate-forme continentale qui entoure la mer du Pôle Nord et porte toutes les îles arctiques du Canada, du Groenland, de l'Islande et la plupart des îles au nord de l'Europe et de l'Asie.



Plan indiquant l'étendue de la plate-forme continentale qui entoure le bassin du Pôle Nord.

Dans le segment canadien de l'Arctique la plate-forme polaire atteint sa largeur maximum et son point le plus septentrional. Le fond de la baie d'Hudson, qui est reliée à l'Arctique par le détroit de Foxe et à l'Atlantique par le détroit d'Hudson, forme une partie peu profondément submergée de ce même plateau continental.

Au 80^e méridien de longitude ouest, la plate-forme polaire atteint la plus grande largeur de tout plateau continental submergé. Un profil de la plate-forme sur ce méridien entrecoupe l'extrémité méridionale de la baie James, la baie d'Hudson et la côte nord de l'île Ellesmere—distance totale de plus de 2,000 milles, l'épaule-

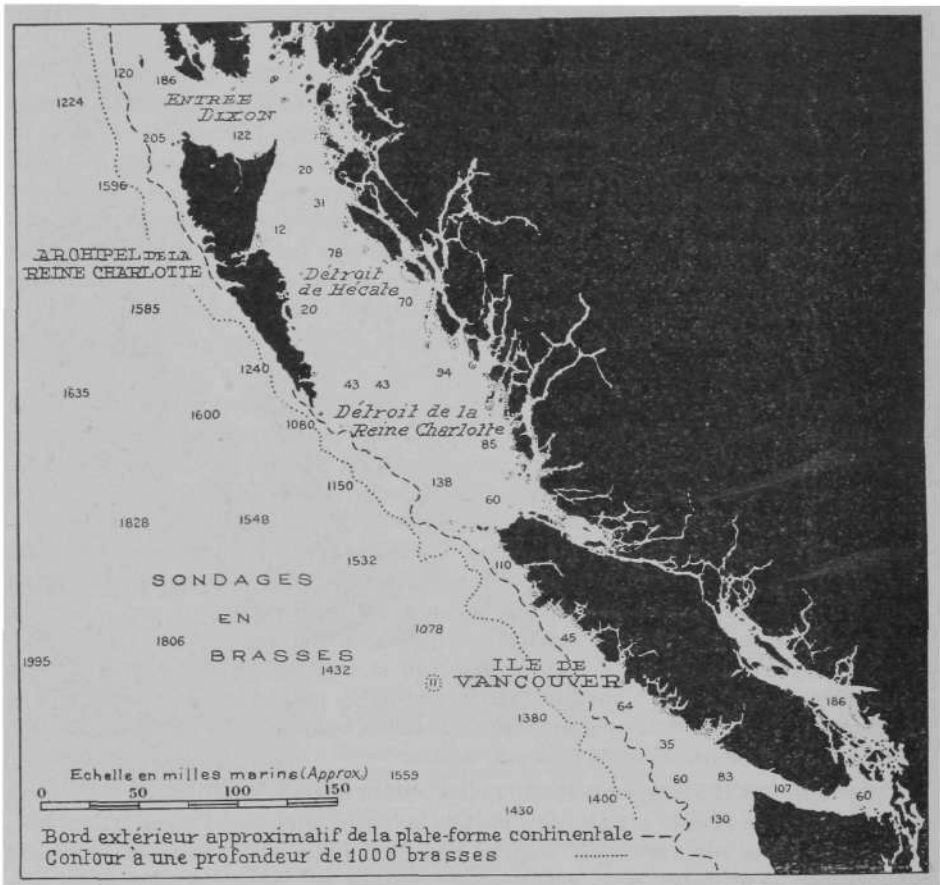
ment continental n'étant qu'à 300 milles du pôle. Comme l'hydrographie de l'Arctique a été très limitée, la topographie du fond sur ce profil est un peu hypothétique. Toutefois, les données suffisent pour signaler une rupture abrupte de la marge continentale au bord septentrional qui donne sur l'océan. Là, le fond sous-marin s'abaisse d'une profondeur d'environ 100 brasses à des profondeurs de plus de deux milles dans le bassin du Pôle Nord. Cette terrasse continentale escarpée borde tout le côté occidental de l'archipel canadien et constitue l'un des traits les plus frappants et les plus importants des régions polaires. De cette grande déclivité un certain nombre d'auges profondes, bien développées, apparemment coupées par des glaciers, pénètrent entre les groupes occidentaux d'îles. Au large de l'île de Baffin, sur la plate-forme submergée qui unit le côté oriental de l'archipel au Groenland, se creuse une dépression isolée qui aurait beaucoup plus d'un mille de profondeur. Une crête à travers le détroit de Davis, où la profondeur est d'environ 200 brasses, sépare ce bassin du haut Atlantique.

Les incursions de la mer, de la baie d'Hudson et du détroit d'Hudson entament profondément le continent. La baie d'Hudson est une mer intérieure d'une superficie de quelque 250,000 milles carrés, où se déverse l'eau d'un million et demi de milles carrés du continent—près de trois fois le volume du bassin hydrographique de l'Atlantique. A cet égard, la baie ressemble à un énorme estuaire; la grande quantité d'eau douce qui s'y jette explique la faible salinité des couches supérieures et partiellement ses grands écarts de température. La baie James, au sud, revêt encore davantage le caractère d'un estuaire. Ce prolongement, avec des profondeurs générales de 20 à 30 brasses dans sa partie centrale et avec ses vastes plages de vase qui sèchent, est parsemé d'îles. Un grand nombre de rivières se jettent dans la baie James, et, en conséquence, l'eau est saumâtre.

Dans la baie d'Hudson les sondages sont trop peu nombreux pour donner un tableau complet du relief sous-marin, mais la profondeur moyenne est d'environ 70 brasses. Il a été constaté qu'une passe profonde, partant du détroit d'Hudson, devient une dépression de forme irrégulière au centre de la baie, où la plus grande profondeur relevée, soit 141 brasses, a été trouvée. On sait peu de choses de l'hydrographie du côté est de la baie, sauf qu'il est bordé par des groupes d'îles et de rochers situés jusqu'à 100 milles du bord. La navigation à l'intérieur de ces îles serait sujette à de grands risques en raison de la rareté des sondages hydrographiques. Le côté ouest de la baie d'Hudson offre une différence frappante: il est bas et plat, presque dépourvu d'îles sauf bien au nord où se trouvent quelques îlets. Entre la baie James et le cap Churchill l'eau prend de la profondeur graduellement; le contour de 50 brasses se trouve entre 50 et 90 milles au large. Au nord de Churchill ce contour vient entre 15 et 30 milles de la côte.

Le détroit d'Hudson, long de 430 milles, est un bras de mer profond qui sépare l'île de Baffin de la côte continentale et relie la baie d'Hudson à l'océan Atlantique. La largeur du détroit varie de 37 milles à l'entrée à 120 milles près de son extrémité occidentale. Les côtes sont généralement hautes et escarpées, découpées par plusieurs baies et fiords qui offrent un excellent mouillage. Sa plus grande profondeur relevée, soit 481 brasses, se trouve près de l'intérieur de l'entrée dans l'Atlantique. Là, le fond sous-marin est extrêmement irrégulier et profond; des courants de marée rapides, après avoir heurté les murailles de roc presque verticales des vallées sous-marines, sont vivement détournés vers le haut et déterminent la perturbation que Davis a appelé "le furieux raz de courant". Dans tout le détroit le fond présente de grandes irrégularités, mais sauf dans les eaux près de terre peu de dangers pour la navigation ont été localisés.

Pacifique.—Les zones marines du Canada—Atlantique, Pacifique et Arctique—présentent des caractéristiques particulières, et la mer bordière du Pacifique diffère des autres d'une manière frappante. Par contraste avec l'hydrographie plus symétrique et atténuée du littoral oriental, la zone côtière correspondante de la Colombie-Britannique se caractérise par un relief escarpé et abrupt—répétition du paysage montagneux. Les traits dominants de la mer bordière du Pacifique sont les grandes masses insulaires détachées, dont les pentes occidentales se trouvent près du bord du bassin océanique profond. Alors que la côte de l'Atlantique est découpée de baies et d'anses de longueur et de profondeur modérées, le littoral occidental du Canada se caractérise par un réseau bien développé de fiords qui pénètre la côte montagneuse sur des distances de 50 à 75 milles.



Plan indiquant l'étendue de la plate-forme continentale au large de la côte canadienne du Pacifique.

Les anses de la Colombie-Britannique sont parfois droites, mais la plupart sont sinueuses et se déploient à intervalles pour former des tissus de dérivations et de ramifications. Elles ont habituellement un mille ou deux de largeur et des côtés escarpés, qui rappellent ceux des cañons, et sont attribuées à l'origine glaciaire. Plusieurs n'ont été relevées qu'incomplètement, mais parmi celles qui ont été

sondées, quelques-unes ont accusé des profondeurs de plus de 100 brasses. Conformément à leur caractère de fiords, les profondeurs à l'intérieur des anses ont beaucoup plus grandes que celles des entrées, et les abords immédiats sont souvent couverts d'îlets et de rochers submergés.

Tout le long de la côte, la navigation est permanente grâce à un "passage intérieur", abrité contre la mer par une barrière protectrice d'îles. Comme il faut s'y attendre dans une région dont le relief hydrographique est si irrégulier, les hauts-fonds et les aiguilles sont nombreux et nécessitent de grandes précautions de la part des navigateurs. Heureusement, le varech croît sur presque tous les écueils à fonds rocheux et peut être aperçu à la surface durant les mois d'été, particulièrement dans les passes où l'eau est constamment en mouvement. Durant l'hiver et le printemps, toutefois, cette plante utile n'est pas toujours visible et dans les ports où le mouvement de l'eau est faible elle est souvent absente.

"Ripple Rock", le pire écueil sur la côte, se trouve sur le principal passage maritime entre l'île de Vancouver et le continent. Cette menace formidable surgit soudainement de profondeurs de 200 à 300 pieds dans les chenaux sur les deux côtés. Quand l'eau est basse aux marées du printemps, les deux têtes ne sont qu'à 9 et 21 pieds au-dessous de la surface. Le raz de marée, ici, atteint des vitesses allant jusqu'à 14 nœuds, produit de grands remous et tourbillons, rend le passage innavigable pour tous les navires sauf les plus puissants, excepté pendant la brève période de mer étale.

De la côte parsemée d'îlets de la Colombie-Britannique, la plate-forme continentale s'étend de 50 à 100 milles marins vers sa limite donnant sur l'océan, où se trouvent des profondeurs d'environ 200 brasses. Là, le fond sous-marin descend rapidement aux profondeurs du Pacifique; les parties des pentes occidentales de l'île de Vancouver et de l'archipel de la Reine-Charlotte ne sont qu'à 4 milles et 1 mille respectivement du bord de cette déclivité rapide. Ces hautes îles sont des crêtes de montagnes partiellement submergées et leurs pentes sont découpées de nombreuses vallées inondées par la mer. La crête submergée qui unit l'archipel de la Reine-Charlotte à la chaîne des îles plus petites au bord du continent est un trait remarquable de la zone maritime bordière au large de la côte de la Colombie-Britannique. Cette nappe d'eau, le détroit de Hécate, relie les deux bras de mer beaucoup plus profonds — le détroit de la Reine-Charlotte au sud et l'entrée Dixon au nord. La largeur du détroit de Hécate varie de 80 à 30 milles et la profondeur diminue de plus de 100 brasses dans la partie sud à 4 ou 20 brasses dans la partie nord. Caractéristique du fond sous-marin de toute la côte du Pacifique, la plate-forme submergée ici est sillonnée et profondément ravinée.

De vastes superficies, sises au large de la Colombie-Britannique, n'ont encore été que partiellement hydrographiées et, en conséquence, une bonne partie du relief sous-marin compliqué n'a pas été mise à jour. En raison des grandes profondeurs rencontrées, le sondage au moyen du plomb et de la ligne a été un procédé lent, mais avec l'avènement du sondage automatique par les échos, le travail hydrographique a fait beaucoup de progrès. À mesure que le relèvement avance le long de la côte, des traits sous-marins inattendus sont mis à jour, de nouveaux rochers sont localisés et des passages sûrs qui les évitent sont découverts, des bancs de pêche éventuels sont délinéés et de nouvelles cartes de navigation sont produites. Pour des renseignements hydrographiques détaillés sur des endroits particuliers, le lecteur est renvoyé à ces cartes et aux ouvrages nautiques connexes.

Sous-section 2.—Lacs et rivières

La superficie des eaux douces au Canada est exceptionnellement étendue et représente plus de 6 p. 100 de la superficie totale du pays. Les Grands Lacs, dont les détails sont donnés au tableau 2, en sont la grande particularité.

A noter la profondeur du lac Supérieur et le peu de profondeur des lacs Sainte-Claire et Erié.

2.—Superficie, altitude et profondeur des Grands Lacs

Lac	Altitude au-dessus du niveau de la mer	Longueur	Largeur	Profondeur maximum	Superficie	Superficie du côté can- adien des frontières
	pieds	milles	milles	pieds	milles carrés	milles carrés
Supérieur.....	602·23	383	160	1,302	31,820	11,200
Michigan.....	580·77	321	118	923	22,400	néant
Huron.....	580·77	247	101	750	23,010	13,675
Sainte-Claire.....	575·30	26	24	23	460	270
Erié.....	572·40	241	57	210	9,940	5,094
Ontario.....	245·88	193	53	774	7,540	3,727

Le lac Supérieur, dont la superficie est de 31,820 milles carrés, est la plus grande nappe d'eau douce de l'univers. La frontière internationale entre le Canada et les Etats-Unis traverse les eaux des lacs Supérieur, Huron, Sainte-Claire, Erié et Ontario. Le grand obstacle à la navigation sur cette voie d'eau, soit la différence de 326 pieds entre le niveau des lacs Ontario et Erié, est surmonté par le canal maritime Welland; la rivière elle-même plonge de l'escarpement de Niagara pour créer la chute la plus connue au monde. Les Grands Lacs, avec le fleuve Saint-Laurent, constituent le réseau navigable le plus important du continent et une des voies de transport par eau douce les plus remarquables du monde. Il y a, en plus des Grands Lacs, un grand nombre d'autres lacs de dimensions appréciables; les onze lacs suivants, dont la superficie en milles carrés paraît entre parenthèses, ont tous plus de 1,000 milles carrés d'étendue: Grand lac de l'Ours (12,000); Grand lac des Esclaves (11,170); Winnipeg (9,398); Athabaska (3,058); Caribou (2,444); Winnipegosis (2,086); Nippigon (1,870); Manitoba (1,817); Dubawnt (1,600); Des Bois (1,346); Indien du Sud (1,060). Outre ces lacs, mentionnés à cause de leurs dimensions, une multitude d'autres sont dispersés à travers la majeure partie du territoire canadien situé en deçà du Bouclier canadien. Dans un territoire de 6,094 milles carrés, cartographié avec précision, immédiatement au sud et à l'est du lac Winnipeg, il y en a 3,000; dans un autre de 5,294 milles carrés, cartographié aussi avec précision, au sud-ouest du lac Caribou en Saskatchewan, il y en a 7,500. Le tableau 3 présente une liste des principaux lacs canadiens, par province, avec leur altitude en pieds et leur superficie en milles carrés.

3.—Superficie et altitude des principaux lacs canadiens, par province

NOTA.—Lorsque deux altitudes sont indiquées pour certains réservoirs et lacs, EH signifie altitude à l'eau haute, EB, altitude à l'eau basse et N, altitude normale.

Province et lac	Altitude		Province et lac	Altitude	
	pds	m. car.		pds	m. car.
Nouvelle-Ecosse—			Ontario—suite		
Bras d'Or.....	niveau de la mer	360	Manitou, Kenora.....	1,215	60
Nouveau-Brunswick—			Mille Lacs, lac des.....	1,491	102
Grand.....	niveau de la mer	65	Minnitaki.....	1,177	72
Québec—			Nipigon.....	852	1,870
Abitibi (total, 350), partie.....	868	55	Nipissing.....	643	330
Albanet.....	1,289	145	Ontario (total, 7,540) partie.....	246	3,727
Baskatong (réservoir).....	EH 732 EB 677	109	Rainy (total, 366) partie.....	1,107	292
Bienville.....	1	392	Red.....	1,157	69
Brûlé.....	1,203	58	Saint-Clair (total, 460) partie.....	575	270
Cabonga (réservoir) (Kakabonga).....	EH 1,185 EB 1,169	66	Saint-François, fleuve Saint-Laurent (total, 85) partie.....	EB 151 N 153	20
Champlain (total, 360), partie.....	95	18	Saint-Joseph.....	1,219	187
Chibougamau.....	1,253	138	Sandy.....	1,190	270
Eau Claire.....	790	410	Seul (réservoir).....	EH 1,172 EB 1,156	416
d'Iberville.....	1	260	Shoal (total, 114) partie.....	1,065	108
Evans.....	612	180	Simcoe.....	718	280
Goëland.....	660	125	Stout, rivière Berens.....	1,039	50
Indian House.....	1	125	Esturgeon, rivière des Anglais.....	1,342	110
Kaniapiskau.....	1,850	210	Supérieur (total, 31,820) partie.....	602	11,200
Kempt.....	1,372	63	Timagami.....	962	90
Kipawa.....	884	95	Temiscaming (total, 110) partie.....	EH 593 N 584	55
Lower Seal.....	860	130	Trout, rivière des Anglais.....	1,294	156
Manikouagan.....	1	110	Trout, rivière Severn.....	1	215
Mannan.....	1,340	100	Des Bois, lac (total, 1,346) partie.....	EH 1,062 EB 1,065	1,127
Maricourt.....	1	110	Manitoba—		
Mattagami.....	615	88	Athapapuskow.....	951	104
Minto.....	1	485	Atikameg.....	855	112
Mistassini.....	1,243	840	Beaverhill.....	651	70
Nichikun.....	1,760	150	Cèdres, lac des.....	829	537
Olga.....	835	50	Cormoran.....	840	134
Payne.....	1	230	Cross, rivière Nelson.....	679	274
Pipmakan.....	1	90	Dauphin.....	853	200
Pletipi.....	1	138	Dog.....	815	64
Quinze, lac des.....	EH 867 N 857	55	Etawnei.....	1	28
Saint-François, fleuve Saint-Laurent (total, 85), partie.....	EB 151 N 153	63	Gods.....	585	319
Saint-Jean.....	321	375	Goose.....	935	53
Saint-Louis.....	EB 65 N 67	57	Granville.....	850	181
Saint-Pierre.....	EB 11	130	Iles, lac des.....	744	550
Simard.....	856	59	Kamuchawie (total, 56) partie.....	1,153	30
Temiscaming (total, 110) partie.....	EH 593 N 584	55	Kipahigan (total, 59) partie.....	963	29
Deux Montagnes.....	72	63	Kiskitogisu.....	709	99
Waswanipi.....	680	75	Kiskitto.....	696	65
Ontario—			Kississing.....	920	141
Abitibi (total, 350), partie.....	868	295	Manitoba.....	813	1,817
Dog.....	1,378	61	Molson.....	1	154
Eagle.....	1,192	137	Orignal, lac.....	838	525
Erié (total, 9,940), partie.....	572	5,094	Nomew (total, 79) partie.....	873	8
Huron, y compris la baie georgienne (total, 23,010), partie.....	581	13,675	Indien, du nord, lac.....	725	150
Keesagami.....	1	90	Nueltin (total, 366) partie.....	1	76
La Croix (total, 35), partie.....	1,181	25	Orford.....	612	155
Long.....	1,025	75	Paint.....	615	54
			Pelican, à l'ouest du lac Winnipegosis.....	837	80
			Playgreen.....	711	257
			Reed.....	911	78
			Red Deer, à l'ouest du lac Winnipegosis.....	862	86
			Caribou (total, 2,444) partie.....	1,150	366
			Saint-Martin.....	798	125
			Setting.....	737	49
			Shoal (total, 114) partie.....	1,065	6

1 Altitude inconnue.

3.—Superficie et altitude des principaux lacs canadiens, par province—fin

Province et lac	Altitude		Province et lac	Altitude	
	pds	m. car.		pds	m. car.
Manitoba—fin			Colombie-Britannique—		
Sipiweak.....	598	201	Adams.....	1,334	52
Sisipuk (total, 99) partie.....	915	73	Atlin (total, 308) partie.....	2,200	307
Indien du sud, lac.....	835	1,060	Babine.....	2,350	194
Stevenson.....	1	75	Chilko.....	3,842	75
Cygne.....	849	100	Eutsuk.....	2,817	96
Talbot.....	845	72	François.....	2,345	91
Todatara (total, 241) partie.....	1	156	Harrison.....	34	87
Walker.....	1,121	62	Kootenay.....	1,741	168
Waterhen.....	829	90	Kotcho (non arpenté—estimation)	1	90
Wekusko.....	840	64	Lower Arrow.....	1,379	59
Winnipeg.....	712	9,398	Okanagan.....	1,123	136
Winnipegosis.....	831	2,086	Ootsa.....	2,686	50
Bois, lac des (total, 1,346) partie.....	EH 1,062	59	Quesnel.....	2,375	100
	EB 1,055		Shuswap.....	1,137	120
			Stuart.....	2,225	139
			Tagish (total, 138) partie.....	2,148	93
			Takla.....	2,270	102
			Teslin (total, 161) partie.....	2,250	85
			Upper Arrow.....	1,395	88
Saskatchewan—			Territoires du Nord-Ouest—		
Amisk.....	964	168	Aberdeen.....	130	475
Athabaska (total, 3,058) partie.....	699	2,165	Artillery.....	1,190	207
Beznard.....	1,294	72	Aylmer.....	1,230	340
Boulevard Noir.....	1,517	54	Baker.....	30	975
Candle.....	1,620	56	Clinton-Colden.....	1,226	263
Canoe.....	1,415	78	Dubawnt.....	500	1,600
Churchill.....	1,382	213	Faber.....	753	163
Cold (total, 136) partie.....	1,756	36	Franklin.....	1	175
Cree.....	1,541	350	Garry.....	1	980
Cumberland.....	371	93	Gras, Lac de.....	1,300	345
Deschambault.....	1,072	209	Grand lac de l'Ours.....	391	12,000
Doré.....	1,506	243	Grand lac des Esclaves.....	495	11,170
Ile-à-la-Croise.....	1,379	165	Hardisty.....	699	107
Kamuchawie (total, 56) partie.....	1,153	28	Hottah.....	1	377
Kipahigan (total, 59) partie.....	963	30	Kaminuriak.....	320	360
La Flonge.....	1,476	90	Macdougall.....	1	265
La Ronge.....	1,250	450	Maguse.....	1	540
Last Mountain.....	1,608	89	Martre, lac la.....	1	635
Loche, lac la.....	1,459	70	Mackay.....	1,413	250
Montréal.....	1,608	162	Marian.....	495	90
Narnew (total, 79) partie.....	373	71	Nueltin (total, 336) partie.....	1	260
Nemeiben.....	1,259	63	Nutarawit.....	1	350
Peter Pond.....	1,382	302	Pelly.....	1	331
Primrose (total, 181) partie.....	1,964	173	Point.....	1	295
Quill.....	1,704	236	Rae.....	748	74
Caribou (total, 2,444) partie.....	1,150	2,058	Schultz.....	115	110
Riou.....	1	75	Thoalintoa.....	1	160
Sisipuk (total, 99) partie.....	915	26	Todatara (total, 241) partie.....	1	85
Smoothstone.....	1,572	110	Yathkyed.....	300	860
Snake.....	1,262	159			
Tazin.....	1,130	156			
Wollaston.....	1,300	768			
Alberta—			Yukon—		
Athabaska (total, 3,058) partie.....	699	893	Aishihik.....	1	107
Beaverhill.....	2,202	80	Atlin (total, 308) partie.....	2,200	1
Biche, lac la.....	1,784	94	Kluane.....	2,500	184
Bison, lac du.....	2,566	56	Kusawa.....	2,565	56
Calling.....	1,947	55	Laberge.....	2,100	87
Claire.....	699	545	Tagish (total, 138) partie.....	2,148	45
Cold (total, 136) partie.....	1,756	100	Teslin (total, 161) partie.....	2,250	96
Petit lac des Esclaves.....	1,893	461			
Mamawi.....	699	64			
Peerless.....	2,267	75			
Primrose (total, 181) partie.....	1,964	8			
Sullivan (variable).....	2,652	62			
Utikuma.....	2,105	85			

¹Altitude inconnue.

L'étude des réseaux fluviaux du Canada, moins les fles de l'Arctique, sera facilitée si les principaux bassins hydrographiques sont séparés, tel qu'au tableau 4.

4.—Bassins hydrographiques du Canada

NOTA.—Classés par le Bureau fédéral de l'Hydraulique, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Bassin	Superficie ¹	Bassin	Superficie ¹
	m. car.		m. car.
Atlantique		Arctique	
Provinces maritimes ou de l'Atlantique.	61, 151	Grand lac des Esclaves.....	370, 681
Grands Lacs et fleuve Saint-Laurent....	359, 312	Arctique.....	559, 676
Total.....	420, 463	Total.....	930, 357
Baie d'Hudson		Pacifique	
Nord du Québec.....	343, 259	Pacifique.....	273, 540
Sud-ouest de la baie d'Hudson.....	283, 997	Fleuve Yukon.....	127, 190
Rivière Nelson.....	368, 182	Total.....	400, 730
Ouest de la baie d'Hudson.....	383, 722	Golfo du Mexique.....	10, 121
Total.....	1, 379, 160	Superficie, Canada moins l'archipel de l'Arctique.....	3, 157, 662

¹ Superficies approximatives et ne comprenant pas, pour toutes les rivières, la partie de leur bassin située en territoire des Etats-Unis.

Fait remarquable, la majeure partie des eaux du Canada se déversent dans la baie d'Hudson et dans l'océan Arctique; le bassin du Nelson est unique en ce qu'il traverse les parties les plus arables et les plus peuplées de l'Ouest, tandis que les autres rivières de l'Ouest canadien à l'est des Rocheuses s'éloignent des régions habitées vers les eaux salées du Nord et perdent ainsi beaucoup de leur valeur au point de vue industriel. Le Mackenzie, dans lequel se déverse le Grand lac des Esclaves, est, avec ses eaux d'amont, le plus long cours d'eau du Canada (2,514 milles). Sa vallée est la voie naturelle de transport à travers les Territoires du Nord-Ouest jusqu'à l'océan Arctique. Sur la rivière des Esclaves, de gros bateaux peuvent naviguer sans encombre depuis Fort-Smith jusqu'à Aklavik, dans le delta du Mackenzie, soit une distance de 1,292 milles. Dans l'Est du Canada, le principal bassin hydrographique est celui du Saint-Laurent et des Grands Lacs. C'est aussi le plus développé. Le Saint-Laurent et les Grands Lacs offrent une voie de transport par eau de l'Atlantique jusqu'à Fort-William et Port-Arthur, villes jumelles sur le lac Supérieur à 419 milles seulement de Winnipeg, point médian entre les deux littoraux du Dominion. Les principaux tributaires du Saint-Laurent, qui tous s'écoulent vers le sud (la plupart ont des lacs leur servant de réservoirs), de même que le fleuve lui-même, possèdent des forces hydrauliques exploitées et inexploitées dont il serait difficile de surestimer la valeur économique. A l'exception des prairies de l'Ouest, les rivières du Canada possèdent de vastes forces potentielles bien réparties par tout le pays. Le tableau 5 indique la longueur des fleuves et leurs tributaires, classés d'après les quatre plus grands bassins hydrographiques.

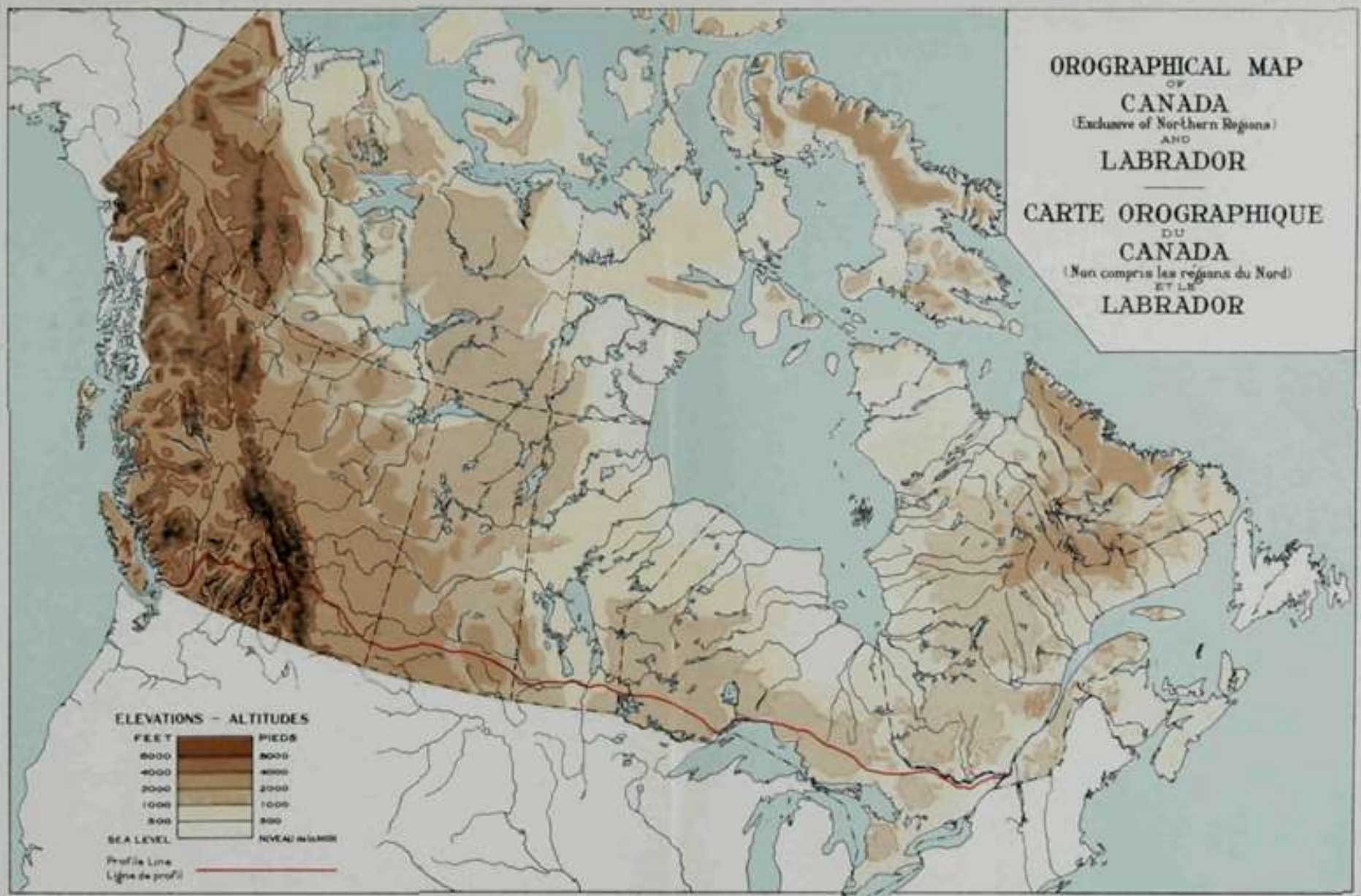
5.—Longueur des principaux cours d'eau du Canada et de leurs tributaires

Nota.—Dans le présent tableau, le nom des tributaires et des sous-tributaires sont imprimés en retrait. Ainsi la rivière Ottawa et d'autres paraissent comme tributaires du Saint-Laurent; la rivière Gatineau et d'autres, comme tributaires de la rivière Ottawa.

Rivière	Longueur milles	Rivière	Longueur milles
Se déversant dans l'Atlantique		Se déversant dans la baie d'Hudson—fin	
Natashkwan (depuis la frontière du Labrador)	160	Albany (depuis la source de la riv. du Chat)	610
Romaine	270	Original (depuis la source de la Mattagami)	340
Moisie	210	Matagami	275
Marguerite	130	Abitibi	340
Saint-Jean	399	Missinaibi	265
Miramichi	135	Harricana	250
Saint-Laurent (depuis la source de la rivière Saint-Louis, Minn.)	1,900	Nottaway (depuis la source de la Waswanipi)	400
Manikouagan	310	Waswanipi	190
Outardes	270	Rupert	380
Bersimis	240	Eastmain	510
Saguenay (depuis la source de la Péribonka)	475	Fort George	520
Péribonka	280	Great Whale	365
Mistassini	185	Leaf	295
Ashuapmuchuan	165	Koksoak (depuis la source de la Kaniapiskau)	660
Chaudière	120	Kaniapiskau	575
Saint-Maurice	325	George	365
Mattawin	100	Se déversant dans le Pacifique	
Saint-François	165	Columbia (totale)	1,150
Richelieu	210	Columbia (au Canada)	459
Ottawa	696	Kootenay	407
Nord	70	Kootenay (au Canada)	278
Rouge	115	Fraser	850
Nation du Nord	60	Thompson (depuis la source de la Thompson du Nord)	304
du Lièvre	205	Thompson du Nord	210
Gatineau	240	Thompson du Sud (depuis la source de la Shuswap)	206
Coulonge	135	Chilcotin	146
Dumoine	80	West Road (Eau Noire)	141
Nation du Sud	90	Nechako	287
Mississippi	105	Stuart (depuis la source de la Driftwood)	258
Madawaska	130	Porc-épic	525
Petawawa	95	Skeena	150
Moira	60	Bulkey (depuis la tête de Maram Creek)	160
Trent	150	Nass	236
Grand	165	Stikine	335
Thames	163	Alsek	280
Aux Français (depuis la source de l'Esturgeon)	180	Yukon (de l'embouchure à la source de la Nisutlin)	1,979
Esturgeon	110	Yukon (de la frontière internationale à la source de la Nisutlin)	714
Spanish	153	Stewart	320
Mississagi	140	White	185
Thessalon	40	Pelly	330
Nipigon (depuis la source de l'Ombabika)	130	Macmillan	200
Se déversant dans la baie d'Hudson		Lewis	338
Hayes	300	Se déversant dans l'Arctique	
Nelson (depuis le lac Winnipeg)	400	Anderson	465
Nelson (depuis la source de la rivière à l'Arc)	1,600	Horton	275
Rouge (depuis la tête du lac Traverse)	355	Mackenzie (depuis la source de la Finlay)	2,514
Rouge (depuis la source de la Sheyenne)	545	Peel (depuis la source de l'Ogilvie)	425
Assiniboine	590	Arctic Red	230
Souris	450	Twitya	200
Qu'Appelle	270	Liard	755
Winnipeg (depuis la source de la Firesteel)	475	Fort Nelson	260
des Anglais, rivière	330	Nahanni du Sud	250
Saskatchewan (depuis la source de la rivière à l'Arc)	1,205	Petitot	260
Saskatchewan du Nord	760	Athabaska	765
Saskatchewan du Sud (depuis la source de la rivière à l'Arc)	865	Pembina	210
Rivière à l'Arc	315	des Esclaves	278
Belly	180	Hay	530
Red Deer	385	La Paix (depuis la source de la Finlay)	1,024
Churchill	1,000	Finlay	250
Beaver	305	Parsnip	145
Kazan	455	Smoky	245
Dubawnt	580	Little Smoky	185
Severn (depuis la source de la riv. Bouleau)	612	Coppermine	525
Noir	295	Back	605
Winisk	295		
Attawapiskat	465		

**OROGRAPHICAL MAP
OF
CANADA**
(Exclusive of Northern Regions)
AND
LABRADOR

**CARTE OROGRAPHIQUE
DU
CANADA**
(Non compris les régions du Nord)
ET LE
LABRADOR



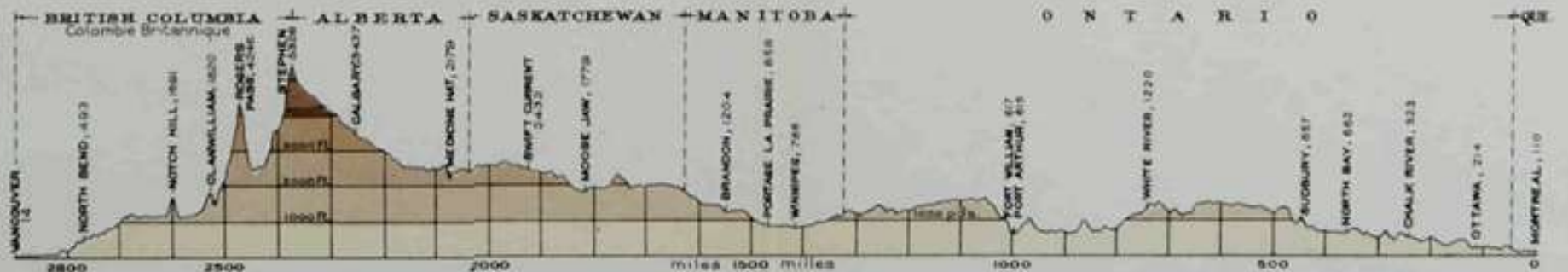
ELEVATIONS - ALTITUDES



Profile Line
Ligne de profil

PROFILE

Following C.P.R. Main Line, Montreal-Vancouver



PROFIL

Suivant la ligne principale du C.P.R., Montreal-Vancouver

O N T A R I O

Q U E

Sous-section 3.—Montagnes

Le grand système montagneux des Cordillères constitue le trait orographique prédominant du Canada. Les principaux pics dénommés et de plus de 11,000 pieds d'altitude sont donnés au tableau 6.

6.—Pics de 11,000 pieds ou plus d'altitude, par province et chaîne de montagnes

NOTE.—Le plus haut point de la terre ferme de l'Est du Canada, à l'exception des Torngats du Labrador dont les pics s'élèvent à environ 5,500 pieds, est le pic Jacques-Cartier du mont Tabletop, latitude nord, 48° 59', longitude ouest, 65° 56', district de Gaspé, Québec; son sommet s'élève à 4,160 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Province, chaîne de montagnes et pic	Altitude	Province, chaîne de montagnes et pic	Altitude
	pieds		pieds
Alberta		Colombie-Britannique—fin	
Montagnes Rocheuses—		Montagnes Selkirk—fin	
Columbia ¹	12,294	Wheeler.....	11,023
Brazeau.....	12,250	Selwyn.....	11,013
Les Jumelles.....	12,085	Montagnes Rocheuses—	
Forbes.....	11,675	Robson.....	12,972
Alberta.....	11,902	Clemenceau.....	12,001
Assiniboine ¹	11,874	Goodsir.....	11,676
Temple.....	11,870	Bryce.....	11,507
Kitchener.....	11,636	Chown.....	11,500
Lyell ¹	11,500	Resplendissant.....	11,240
Hungabee ¹	11,495	Roi-George.....	11,226
Athabaska.....	11,457	Jumbo.....	11,217
Roi-Edouard ¹	11,452	Le Casque.....	11,160
Victoria ¹	11,400	Whitehorn.....	11,101
Snow Dome ¹	11,365	Bush.....	11,000
Snow Dome ¹	11,340	Sir Alexander.....	11,000
Stutfield.....	11,320	Monts Saint-Elias—	
Joffre ¹	11,320	Fairweather ²	15,287
Murchison.....	11,316	Root ²	12,360
Detafont.....	11,300		
Lefroy ¹	11,235	Yukon³	
Alexandra ¹	11,230	Monts Saint-Elias—	
Sir Douglas ¹	11,214	Logan.....	19,850
Woolley.....	11,174	Saint-Elias.....	18,008
Lunette ¹	11,170	Lucania.....	17,150
Hector.....	11,150	King.....	17,130
Diadem.....	11,135	Steele.....	16,439
Eau-Claire.....	11,060	Wood.....	15,885
Edith-Cavell.....	11,044	Vancouver.....	15,696
Fryatt.....	11,033	Hubbard.....	14,950
Coleman.....	11,026	Alverstone.....	14,500
Wilson.....	11,000	Walsh.....	14,498
		McArthur.....	14,400
Colombie-Britannique		Augusta.....	14,070
Montagnes Côtières—		Strickland.....	13,818
Waddington.....	13,260	Newton.....	13,811
Tiedemann.....	12,000	Cook.....	13,760
Montagnes Selkirk—		Craig.....	13,250
Sir Sanford.....	11,590	Badham.....	12,625
Farnham.....	11,342	Malaspina.....	12,150
Hasler.....	11,113	Jeannette.....	11,700
Delphine.....	11,076	Baird.....	11,375
Huber.....	11,051		

¹ Ces pics sont sur la frontière interprovinciale, entre l'Alberta et la Colombie-Britannique. ² Ces pics sont sur la frontière internationale entre l'Alaska et la Colombie-Britannique. ³ Ces pics sont sur la frontière du Yukon et de l'Alaska ou à proximité.

Il n'y a nulle part ailleurs au Canada des altitudes qui puissent rivaliser avec celles de la région des Cordillères. Seules de petites régions du nord-est du Québec s'élèvent à plus de 2,000 pieds; il n'y a pas de grandes éminences, mais la surface est généralement accidentée par de nombreuses collines et dépressions parsemées d'innombrables lacs et cours d'eau.

Au sud et à l'est du fleuve Saint-Laurent, les basses terres du Saint-Laurent sont bordées par des prolongements et des buttes-témoins des Apalaches. De fait, le réseau des Apalaches passe à travers les Provinces maritimes et la péninsule de Gaspé dans le Québec. Toute la région peut être considérée comme une péninsule faisant saillie avec une ligne côtière hardie et tourmentée qui sépare le golfe Saint-Laurent de l'Atlantique. Les pics de cette région, particulièrement les montagnes Notre-Dame et Schickshock, atteignent jusqu'à 4,000 pieds d'altitude.

Sous-section 4.—Iles

Les îles du Canada sont l'un des aspects géographiques les plus remarquables du pays. Elles comprennent le groupe considérable des îles de l'océan Arctique; le chapelet des grandes et petites îles qui longent le littoral du Pacifique; les îles des Provinces maritimes et du Québec dans l'océan Atlantique et le golfe Saint-Laurent; enfin, les îles des Grands Lacs et des autres eaux intérieures. Les îles de la côte du Pacifique, à l'exception de l'île de Vancouver et du groupe de la Reine-Charlotte, sont petites et pointillent la côte de la Colombie-Britannique depuis l'entrée Dixon jusqu'à la frontière méridionale de la province. L'île de Vancouver, longue de 285 milles et dont la largeur varie de 40 à 80 milles, couvre une superficie d'environ 12,408 milles carrés; la chaîne de montagnes qui en forme l'ossature se relève plus au nord pour former l'archipel de la Reine-Charlotte. Ces îles jouent un rôle fort important dans les industries minière, forestière et poissonnière de l'Ouest et, ajoutées à la ligne côtière hardie et profondément échancrée, offrent un attrait touristique qui ne le cède en rien à celui de la Norvège.

Sur la côte orientale du Canada se trouvent l'île du Prince-Edouard, les îles du Cap-Breton (partie intégrante de la Nouvelle-Ecosse), d'Anticosti, le groupe des îles de la Madeleine (faisant partie de la province de Québec) et les îles Grand-Manan et Campobello (partie de la province de Nouveau-Brunswick) dans la baie de Fundy. L'île du Prince-Edouard a une superficie de 2,184 milles carrés; celle du Cap-Breton, de 3,970 milles; et celle d'Anticosti, à peu près la même étendue. Dans ces îles de l'Est, la pêche joue un rôle important, tandis que dans les îles du Prince-Edouard et du Cap-Breton l'agriculture et les mines sont respectivement les industries principales des habitants.

L'île Manitoulin et les îles de la baie Georgienne, dans le lac Huron, de même que les Mille-Iles dans le fleuve Saint-Laurent à sa sortie du lac Ontario, figurent parmi les îles les plus importantes des eaux intérieures.

Section 2.—Géographie politique

Au point de vue politique, le Canada est divisé en neuf provinces et deux territoires. Ce sont, de l'est à l'ouest, les Provinces maritimes, île du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick; Québec; Ontario; les provinces des Prairies, Manitoba, Saskatchewan et Alberta; et la province la plus à l'ouest, la Colombie-Britannique. La partie du pays située au nord des provinces se divise entre le Territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Une revue des caractéristiques politiques et des ressources de chacune de ces régions paraît aux pp. 23-28 de l'*Annuaire* de 1946. En vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord (voir pp. 42-62, *Annuaire* de 1942) chaque province est souveraine dans sa propre sphère et, à mesure que de nouvelles provinces sont taillées à même les terres domaniales du Nord-Ouest, elles reçoivent un statut politique qui équivaut à celui des provinces aînées. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, avec leurs frontières actuelles, sont administrés par le gouvernement du Dominion.

PARTIE II.— GÉOLOGIE*

Le tableau suivant des âges géologiques sera utile au lecteur en lui montrant le rapport entre les diverses formations mentionnées dans le présent article.

ÂGES GÉOLOGIQUES

Ere	Sous-ère	Période	Orogénèse
CARNOZOÏQUE.....	QUATERNAIRE.....	Récente Pléistocène	
	TERTIAIRE.....	Pliocène Miocène Oligocène Eocène	Laramienne
MÉSOZOÏQUE.....		Crétacée Jurassique Triasique	Intrusions de la chaîne côtière
PALÉOZOÏQUE.....	CARBONIFÈRE.....	Permienne Pennsylvanienne Mississippienne	Apalaches
		Dévonienne Silurienne Ordovicienne Cambrienne	Shickshockienne
PROTÉROZOÏQUE (précambrienne ré- cente).		Keweenawienne	Killarnéenne
ARCHÉENNE (précambrienne primi- tive).		Huronienne	
		Timiskamienne	Algoma
		Keewatin	Laurentienne

Les divisions physiographiques naturelles ont été décrites brièvement dans la section de la géographie physique, pp. 2-3, et sont illustrées par la carte de la page 4. Ces divisions physiographiques reposent fondamentalement sur des différences sous-jacentes de structure géologique et, par conséquent, sont aussi bien géomorphiques que physiographiques. C'est pourquoi les descriptions détaillées de ces divisions sont données ici tant au point de vue de la physiographie que de la géologie.

Régions des Apalaches et de l'Acadie.—Les régions des Apalaches et de l'Acadie embrassent la partie du Canada située au sud du fleuve Saint-Laurent et à l'est d'une ligne allant vers le sud, de la ville de Québec jusqu'au pied du lac Champlain. Celle des Apalaches, dont la frontière orientale au Canada est formée par la rivière Restigouche et la baie des Chaleurs, est le prolongement du grand réseau des monts Apalaches de l'Est des Etats-Unis. La région de l'Acadie est située au sud-est et comprend les provinces de Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard.

La région est en grande partie montagneuse ou accidentée. Dans le sud-est du Québec les monts Notre-Dame, composés de trois crêtes à peu près parallèles s'orientant au nord-est, atteignent jusqu'à 3,100 pieds de hauteur et, dans la péninsule de Gaspé, les Shickshocks, en réalité le prolongement de la même chaîne, s'élèvent jusqu'à 4,160 pieds. Un grand nombre des sommets de montagne sont plats, ce qui indique que la région est réellement un plateau ondulé. La région de l'Acadie est également une région de plateaux, de crêtes et de vallées. Dans le centre du

* Par F. J. Alcock, D.Ph., géologue, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Nouveau-Brunswick il existe une étendue rugueuse où des sommets s'élèvent à plus de 2,000 pieds. A l'est de cette dernière se trouve une étendue de basse terre d'à peu près 10,000 mille carrés qui comprend la partie orientale de la province et l'île du Prince-Edouard. Elle ne s'élève nulle part à plus de 600 pieds au-dessus de la mer. La Nouvelle-Ecosse est en grande partie une région de plateaux qui dans le nord de l'île du Cap-Breton atteint des hauteurs de 1,500 pieds.

Les roches des régions des Apalaches et de l'Acadie comprennent des sédiments, des roches volcaniques et des roches intrusives, surtout de l'âge paléozoïque. Des roches précambriennes affleurent en quelques endroits et le long de la baie de Fundy quelques étendues sont supportées par des roches mésozoïques. Le sous-sol des basses terres de l'est du Nouveau-Brunswick se compose d'assises carbonifères peu dérangées. Ailleurs, cependant, dans toute la région, les roches sont rejetées dans des plis dont les axes s'orientent nord-est et, de surcroît, elles sont brisées par des failles, ce qui donne lieu à une structure complexe, caractéristique de la région des Apalaches. La principale période d'orogénie au Canada eut lieu, toutefois, pendant le Dévonien, tandis que plus au sud, dans les Etats-Unis, la principale période de déformation fut le Permien, à la fin du Paléozoïque.

Une série de roches du Précambrien primitif, composée de calcaire, de dolomie, de quartzite et de gneiss, affleure à Saint-John dans le sud du Nouveau-Brunswick. Elle est surmontée d'une épaisse succession de roches volcaniques précambriennes récentes sur lesquelles reposent des strates cambriennes. Des roches précambriennes se trouvent également dans l'île du Cap-Breton. Dans la péninsule de Gaspé, sur le côté nord de la baie des Chaleurs, la série de Macquereau, composée en grande partie de quartzite, repose en discordance au-dessous de strates ordoviciennes et peut appartenir au Précambrien. Des roches précambriennes se trouvent aussi dans le centre du Nouveau-Brunswick et dans le sud-ouest du Québec. Quelques-uns de ces dépôts peuvent, cependant, appartenir au Paléozoïque.

Sur la terre ferme de la Nouvelle-Ecosse une épaisse série de sédiments altérés, connue sous le nom de série aurifère ou de Méguma, recouvre une vaste étendue et semble rattachée au Précambrien récent. La moitié inférieure de sa puissance de 35,000 pieds se compose surtout de quartzites et la moitié supérieure d'ardoises. La série est plissée le long de lignes nord-est et aussi brisée par des failles nord-ouest, dont le déplacement horizontal dépasse parfois un mille. Les roches sont envahies par des dykes et des filons-couches de diabase et des batholithes de granit gris et rouge du Dévonien.

Des formations cambriennes se présentent dans le sud-est du Québec, dans le sud du Nouveau-Brunswick et dans le nord-est de Cap-Breton. A l'époque ordovicienne primitive, la sédimentation s'opérait dans la région du Saint-Laurent. La formation de Sillery, composée de schistes rouges et verts interstratifiés de grès, atteint à Québec une épaisseur de 2,000 pieds. Une série plus récente, appelée série de Lévis et formée de schistes foncés et de calcaires en couches minces, a une puissance probable de 5,000 pieds. Ces roches forment une bande de 6 à 35 milles de largeur. Elles ont été plissées, faillées et par endroits renversées. Des roches méso-ordoviciennes se présentent dans le sud-ouest du Québec, dans la Gaspésie et dans le nord du Nouveau-Brunswick. Des roches ordoviciennes récentes se sont développées dans les régions de la rivière Matapédia et de la baie des Chaleurs. A la fin de l'Ordovicien l'activité orogénique fut considérable. Des amas de péridotite qui envahissent les roches ordoviciennes et plus anciennes peuvent avoir pris naissance à cette époque.

On trouve des roches siluriennes dans le sud-est du Québec, la Gaspésie, le Nouveau-Brunswick et, en Nouvelle-Ecosse, à Arisaig et à quelques autres endroits. L'invasion marine suivante eut lieu pendant le Dévonien inférieur alors que de grandes épaisseurs de sédiments avec des roches volcaniques interstratifiées s'accumulèrent dans le Nouveau-Brunswick et la Gaspésie. Une épaisse série de grès s'est accumulée dans la Gaspésie pendant l'époque méso-dévonienne. Un groupe de conglomérats, de grès et de schiste du dévonien supérieur s'est déposé dans le voisinage de Maguasha, sur la côte de Gaspé; un étage est remarquable par les poissons fossiles qu'il renferme. A la fin du méso-dévonien toute la région des Apalaches et de l'Acadie fut atteinte par des mouvements orogéniques accompagnés par l'intrusion de batholithes de granit.

Des roches carbonifères forment le sous-sol de la zone des basses terres de la moitié sud-est du Nouveau-Brunswick, de la partie de la Nouvelle-Ecosse au nord des monts Cobequid, de la partie des basses terres au sud de ces montagnes, du sud-ouest et du nord-est de l'île du Cap-Breton et de toute l'île du Prince-Edouard. Avec les roches carbonifères inférieures ou mississippiennes se présentent les vastes dépôts de gypse et les couches de sel de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, ainsi que les schistes bitumineux de ces provinces. Les couches carbonifères supérieures ou pennsylvaniennes renferment les gisements de houille que l'on trouve à Sydney et à d'autres endroits de la Nouvelle-Ecosse et à Minto au Nouveau-Brunswick. Par endroits les couches carbonifères ont été plissées et faillées, mais il existe de vastes étendues dans lesquelles les strates ont été peu dérangées depuis leur mise en place.

Des grès rouges, déposés pendant la période triasique, affleurent dans un certain nombre de petites zones le long de la côte de la baie de Fundy. Par endroits, comme à North-Mountain, en Nouvelle-Ecosse, les couches sont accompagnées par des épanchements de lave. La région fut érodée par les glaces au cours du Pléistocène. A certains stades il y eut apparemment des centres d'accumulation de glaciers dans le centre du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie.

Les principaux gisements minéraux des régions des Apalaches et de l'Acadie sont la houille, l'amiante, le gypse et la barytine. La houille et le gypse, comme on l'a déjà dit, se présentent dans les assises carbonifères. L'amiante se trouve dans la péridotite serpentinisée dans le sud-est du Québec. La chromite se rencontre également avec la péridotite. On trouve de l'or dans des filons de quartz dans la série aurifère de la Nouvelle-Ecosse. Un grand nombre de gîtes sont situés sur des dômes ou anticlinaux inclinés. Le centre de la Gaspésie renferme des gisements de plomb zincifère dans des filons qui traversent les couches dévoniennes inférieures. A Stirling, dans le sud de l'île du Cap-Breton, des sulfures de zinc, plomb et cuivre se présentent dans une série de roches volcaniques. On rencontre des gisements de cuivre et de pyrite de fer dans le sud du Québec. Le sel se présente en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick.

Région du Saint-Laurent.—La région du Saint-Laurent est une étendue de terres basses qui s'étend vers l'ouest de la ville de Québec sur une distance de quelque 600 milles jusqu'au lac Huron. Elle commence sous la forme d'une étroite lisière de chaque côté du Saint-Laurent et s'élargit graduellement pour atteindre, à Montréal, une largeur de 120 milles. Sa bordure septentrionale continue en remontant la rivière Ottawa, mais à 50 milles à l'ouest d'Ottawa la zone est interrompue par une saillie du Bouclier canadien connue sous le nom de l'axe de Frontenac qui s'étend vers le sud, traversant le Saint-Laurent entre Kingston

et Brockville. A l'ouest de cet axe les basses terres occupent une zone triangulaire située entre les lacs Ontario, Erié et Huron et une ligne est-ouest tirée de Kingston jusqu'à l'extrémité méridionale de la baie Georgienne. Cette partie occidentale se partage à son tour en deux sections, l'une séparée de l'autre par un trait topographique important, l'escarpement de Niagara, haut de 250 à 300 pieds, qui fait face à l'est et s'étend de la rivière Niagara vers le nord-ouest jusqu'à la péninsule de Bruce. Encore plus au nord-ouest, l'escarpement est prolongé par les falaises de l'île Manitoulin et autres îles adjacentes faisant face au nord.

La région du Saint-Laurent est supportée par des strates paléozoïques dont l'âge varie du Cambrien récent au Dévonien récent. La majeure partie des couches reposent en plateau ou sous de faibles angles. Par endroits, cependant, comme dans le sud-ouest de l'Ontario, elles sont plissées en dômes trappus et en d'autres, comme dans le voisinage d'Ottawa, elles sont traversées par des failles de grande dimension. En général les couches s'inclinent en s'éloignant du Bouclier canadien de sorte que si l'on s'éloigne du Bouclier, on rencontre des strates de plus en plus récentes.

Les strates sont presque toutes d'origine marine et furent déposées dans des mers qui s'étendaient sur une grande partie du continent. Différents mouvements firent avancer et reculer ces mers de sorte que les sédiments qui y furent déposés varient considérablement. Il existe également des interruptions locales dans la succession des sédiments causées par ces mouvements mais ceux-ci furent si faibles qu'il n'y a pas de discordances angulaires.

La plus ancienne des formations paléozoïques est le grès de Potsdam du Cambrien supérieur. Elle est suivie par une épaisse succession de strates ordoviciennes. Dans la région d'Ottawa-Montréal ces couches ont une puissance d'environ 6,000 pieds et sont les plus récentes assises qui existent. Elles comprennent les calcaires dolomitiques de Beekmantown ou de l'Ordovicien primitif, les grès, les schistes argileux et les calcaires de Chazy, les calcaires de Black-River et le calcaire de Trenton déposés au cours du méso-Ordovicien, et les couches ordoviciennes supérieures composées de schiste d'Utica et de schistes de Lorraine avec du calcaire et des couches sablonneuses, et le groupe de schistes et de calcaires de Richmond. Les roches de Lorraine et de Richmond se sont développées surtout au sud-est du Saint-Laurent.

A l'ouest de l'axe de Frontenac et à l'est de l'escarpement de Niagara, la section médiane de la région du Saint-Laurent est également supportée par des strates ordoviciennes. Le long de l'escarpement ces couches sont suivies par des assises siluriennes dont le groupe inférieur est le Médina composé de grès, de schiste et de calcaire schisteux. Ces couches sont suivies par des schistes et des calcaires du groupe de Clinton auxquels succèdent le schiste de Rochester et la dolomie de Lockport du groupe de Niagara. Au-dessus des couches de Lockport se trouve la dolomie de Guelph et celle-ci est, à son tour, recouverte par le groupe de Cayuga qui se compose de la formation Salina et de la dolomie et du schiste de Munroë inférieur. La puissance totale des assises siluriennes est d'environ 1,750 pieds.

Les couches de Cayuga se terminent par une surface d'érosion sur laquelle reposent des couches dévoniennes d'environ 1,000 pieds d'épaisseur. La succession, de la base au sommet, est la suivante: grès de Sylvania, dolomie de Munroë supérieur, grès d'Oriskany, calcaire d'Onondaga, calcaire de Delaware, calcaire et schiste de Hamilton, schiste de Huron, et schiste de Port-Lambton.

Les seules roches intrusives de la région du Saint-Laurent se présentent dans la partie orientale, dans ce qu'on appelle les collines Montérégiennes. Elles sont au nombre de huit et situées le long d'une ligne à peu près est-ouest de quelque 50 milles de longueur. La plus occidentale est le Mont-Royal à Montréal. Les collines, de contour ovale ou circulaire, s'élèvent abruptement à des hauteurs de 600 à 1,200 pieds au-dessus de la contrée plane environnante. Les flancs des collines se composent de sédiments altérés et durcis et le centre, de roches intrusives, y compris divers types d'alcalis tels que syénites éololitiques, essexites, etc. L'âge de ces roches intrusives peut être aussi récent que le Pliocène.

La région entière fut chevauchée par des calottes de glace pléistocène et une grande partie de la roche de fond est recouverte de débris abandonnés par ces glaciers. À Toronto, des gisements stratifiés renfermant des débris végétaux et animaux reposent entre les dépôts de moraine glaciaire. Ces couches indiquent que la région a été chevauchée au moins trois fois par des nappes de glace venues du centre de l'Ungava et qu'entre ces ingressions, la région jouissait d'un climat considérablement plus doux que de nos jours. À la fin du Pléistocène la région s'est affaissée et un bras de mer s'étendait dans la vallée du Saint-Laurent au moins jusqu'à Brockville et dans la vallée de la rivière Ottawa jusqu'au delà de la ville du même nom. À Ottawa la mer s'élevait au moins à 688 pieds au-dessus du niveau actuel. Des couches d'argile se déposèrent dans cette mer et des gisements de sables s'accumulèrent sur ses rives. Eventuellement le soulèvement du terrain fit retirer cette mer à laquelle on donne le nom de Champlain.

Les principaux gisements minéraux de la région du Saint-Laurent comprennent le pétrole et le gaz naturel qui sont produits dans le sud-ouest de l'Ontario, le sel dans les comtés qui cotoient les lacs Huron et Saint-Clair et le gypse dans la vallée de la rivière Grand. D'autres matières rencontrées en maints endroits sont le calcaire et la dolomie utilisés dans les industries chimique et métallurgique et la pierre de construction et l'argile pour la fabrication de la brique, de la tuile et du ciment.

Le Bouclier canadien.—Le Bouclier canadien embrasse une étendue d'environ deux millions de milles carrés ou plus de la moitié de la superficie du Canada. C'est une région en forme de plateau qui ne s'élève en certains points qu'à 1,500 ou 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, sauf au Labrador où l'on trouve des altitudes de quelque 5,000 pieds. Son bas relief constitue son trait le plus caractéristique. D'une élévation, l'œil rencontre une ligne d'horizon uniforme dans presque toutes les directions. D'un bout à l'autre de la région les collines et les crêtes n'atteignent pas plus de 100 ou 200 pieds au-dessus du niveau des lacs et des vallées voisins. Toutefois, sur le bord méridional du Bouclier et dans le nord-est du Québec, le long de la côte du Labrador, le relief est considérablement plus rugueux. Bien qu'en général son relief soit bas, la région vue en détail possède une topographie très irrégulière formée de collines et de crêtes mamelonnées séparées par des dépressions communément occupées par des lacs ou des marécages. Des lacs de toutes dimensions et formes, renfermant de nombreuses îles, sont parsemés dans presque toute la région et lui donnent par endroits l'aspect d'une étendue submergée, où seul le sommet des crêtes fait saillie. Les rivières ne sont en général qu'une succession de lacs élargis, reliés par des biefs où rapides et chutes abondent.

Les roches du Bouclier appartiennent en grande partie à l'époque précambrienne. Elles forment un amas continental qui, à l'époque précambrienne, s'étendait dans

toutes les directions au delà de ses limites actuelles. Durant les ères paléozoïques et mésozoïques subséquentes, le Bouclier fut plusieurs fois submergé, du moins en partie, par les mers qui s'y avancèrent et s'en retirèrent par la suite. Les sédiments accumulés dans ces mers furent en grande partie emportés par l'érosion subséquente.

Depuis le commencement de l'époque cambrienne jusqu'à nos jours, le Bouclier est resté un amas stable. Au cours de cette période il a subi, par intervalles, des mouvements verticaux, mais il n'a été affecté par aucun plissement ou aucune déformation orogénique. Son histoire primitive ou précambrienne fut, cependant, très compliquée et renfermait des périodes de volcanisme, de sédimentation, de plissement, d'orogénie et d'intrusion ignée, ainsi que de longs intervalles de quiétude au cours desquels l'érosion fut très active.

L'époque précambrienne peut, pour plus de commodité, se répartir en deux grandes divisions, l'Archéen, ou le Précambrien primitif, et le Protérozoïque ou Précambrien récent. L'Archéen se subdivise à son tour en deux périodes. Dans la première, le volcanisme fut intense et les laves et les tufs, d'ordinaire connus sous le nom de Keewatin, s'accumulèrent sur de grandes étendues dont la puissance se mesure en milliers de pieds. Aux roches volcaniques sont parfois associés les sédiments altérés en micaschistes et gneiss en maints endroits. Dans la région du lac à la Pluie, dans l'ouest de l'Ontario, une épaisse série de sédiments, connue sous le nom de Couchiching, supporte les laves du Keewatin. Dans le nord du Manitoba et de la Saskatchewan des laves et sédiments interstratifiés, probablement du même âge, sont connus sous le nom de groupe de Wekusko. Dans l'est de l'Ontario et le sud-ouest du Québec une épaisse série composée de calcaire, de quartzite et de gneiss sédimentaire, connue sous le nom de série de Grenville, paraît s'être déposée au début du Précambrien primitif. Cette période s'est terminée par un plissement de grande étendue mais léger, accompagné de quelques intrusions de granit.

Au cours de la deuxième période du Précambrien primitif, une épaisse formation de sédiments clastiques fut déposée. Ces derniers sont communément mentionnés dans le nord de l'Ontario et du Québec sous le nom de série de Témiscaming. Dans le nord du Manitoba et de la Saskatchewan des sédiments analogues, qui occupent apparemment une position stratigraphique correspondante, sont signalés sous le nom de série de Missi. Certaines séries de sédiments, telles que celle de Sudbury, du district de Sudbury, de Doré à Michipicoten, de Ridout, de la région de Woman River, et d'autres, appartiennent à des âges discutés, certains géologues les considérant comme Témiscamiens et d'autres comme appartenant au Keewatin. La période de sédimentation témiscamienne fut suivie d'une révolution orogénique accompagnée d'une vaste intrusion de granit, mentionnée souvent sous le nom de batholites d'Algoma. La période des intrusions d'Algoma fut une grande époque de formation de minéraux. La plupart des minerais aurifères du Bouclier, et les gîtes de remplacement de sulfure de cuivre-zinc, tels que ceux de Noranda, Flin Flon, Sherritt-Gordon et plusieurs autres, furent formés à cette époque par des solutions minéralisantes dégagées de ces roches intrusives. Une longue période de quiétude suivit au cours de laquelle l'érosion réduisit la région en une étendue de bas-relief.

Le Protérozoïque ou Précambrien récent comprend une longue période au cours de laquelle d'épaisses séries de sédiments furent déposés sur ce complexe érodé de roches archéennes. Ces strates se sont le mieux développées dans la région environnant le lac Supérieur et le nord du lac Huron. Elles appartiennent à deux systèmes, un plus ancien connu sous le nom d'Huronien et un plus récent appelé le Keweenawien. Au nord du lac Huron les strates huroniennes consistent en une ancienne

GÉOLOGIE DU CANADA

LÉGENDE

ÂGE GÉOLOGIQUE

Tertiaire



Sédimentaire et volcanique

Mésozoïque



Intrusions (Principalement granitiques)



Crétacé et jurassique (Sédimentaire et volcanique)



Triassique (Sédimentaire et volcanique)

Paléozoïque



Intrusions (Principalement dévoniennes)



Permienne



Carbonifère



Dévonienne



Silurienne



Ordovicienne



Cambrienne

Précambrien



Intrusions basiques



Intrusions acides (Granit, etc.)



Précambrienne ou cambrienne



Précambrienne (Animikie et Keweenaw)



Précambrienne (Formations sédimentaires et volcaniques (Cobalt, Bruce, Grenville, Keewatin, etc.)



Non classée (Principalement paléozoïque)

VIE CARACTÉRISTIQUE	COUPE SCHEMATIQUE TYPIQUE DE LA CROÛTE TERRESTRE	CARACTÉRISTIQUES ROCHEUSES
ÂGE DE L'HOMME		argile, sable et gravier
ÂGE DES MAMMIFÈRES ET DES PLANTES MODERNES	Quaternaire	argile, sable et gravier
	Tertiaire	schiste et grès
ÂGE DES REPTILES	Crétacé	schiste et grès
		houille, schiste et grès
	Jurassique	grès calcaire, grès
ÂGE DES AMPHIBES ET LYCOPODES (arbres-mousse)	Triassique	schiste et grès, conglomérats, schiste et grès
	Carbonifère	houille, schiste et grès, schiste et grès
ÂGE DES POISSONS	Dévonien	schiste et calcaire, grès, schiste et calcaire, calcaire
	Silurien	schiste et grès, schiste
ÂGE DES INVERTÉBRÉS SUPÉRIEURS (à coquille)	Ordovicien	schiste, calcaire, schiste, calcaire
	Cambrien	calcaire, schiste et calcaire, grès
ÂGE DES INVERTÉBRÉS PRIMITIFS ET DES ALGUES	Précambrien	roches schisteuses, granit

Kanuyak, est une formation encore plus récente. Les roches suivantes plus récentes sont celles de la série de la rivière Coppermine dont il sera question plus loin.

Le Keweenawien, division plus récente du Protérozoïque, vit l'accumulation de gisements clastiques de grandes puissances, accompagnés par endroits de roches volcaniques, dans diverses parties du Bouclier. La région-type se trouve sur le côté sud du lac Supérieur où des milliers de pieds de sédiments et de laves sont exposés à la vue. Sur le côté canadien plusieurs étendues plus petites se présentent sur la rive orientale du lac Supérieur.

Dans le nord-ouest du Canada il existe de vastes étendues supportées par des couches en plateau ou à peine inclinées, lesquelles sont considérées comme appartenant au Précambrien récent et sont ordinairement mises en corrélation avec le Keweenawien. Les couches se composent pour la plupart de grès et d'arkose avec du conglomérat et du schiste argileux. Au sud du lac Athabasca il se présente une vaste étendue de ces roches auxquelles on a donné le nom de série d'Athabasca. On en trouve également des lambeaux plus petits au nord du lac, et au nord-est, le long de la rivière Dubawnt, il en existe une autre étendue considérable. Par endroits ces roches sont interstratifiées d'épanchements basaltiques et de dykes de diabase. Sur le Grand Lac des Esclaves la série Et-then de sédiments clastiques paraît être à peu près du même âge, tandis que plus au nord sur la rivière Coppermine et à la baie Bathurst une série de sédiments et de roches volcaniques interstratifiés est connue sous le nom de série de la rivière Coppermine. Elle renferme des gisements notables de cuivre. Les dykes de trapp, considérés d'ordinaire comme appartenant au Keweenawien, abondent dans toute l'étendue du Bouclier et ce sont les plus récentes roches précambriennes.

Au cours du Pléistocène ou époque glaciaire, le Bouclier fut considérablement érodé par d'immenses glaciers d'étendue continentale. Une de ces nappes eut son centre d'accumulation à l'ouest de la baie d'Hudson et une autre au cœur du Labrador. De ces centres, la glace s'est répandue dans toutes les directions. Dans sa marche elle a entraîné le sol résiduel, aplani la topographie, poli et strié la surface de la roche et, en abandonnant çà et là des débris à la surface, elle a complètement désorganisé le système hydrographique, avec le résultat qu'il s'est formé de nombreux lacs qui partout caractérisent nettement la région. Au retrait des glaciers, de grands lacs temporaires se sont formés par endroits en face de la glace, dans lesquels se sont accumulés les dépôts d'argile et autres fines matières stratifiées qui forment ce qu'on appelle les zones argileuses.

Le Bouclier canadien renferme un trésor de richesses minérales et de ce fait offre au prospecteur un champ d'action très attrayant. Non pas parce que ses roches appartiennent au Précambrien, mais plutôt parce que des parties présentent des conditions géologiques favorables à l'accumulation des minéraux. Dans tout l'univers les gisements de minerai ont pour la plupart émané de solutions minéralisantes qui se dégageaient des amas de roches ignées pendant les dernières phases de leur intrusion et de leur refroidissement, et là où il existe une association de roches plus anciennes envahies par des roches intrusives nous pouvons nous attendre de trouver de la minéralisation quel que puisse être l'âge des roches. Au cours du Précambrien, les roches du Bouclier, ainsi qu'il a été dit déjà, ont été envahies de temps en temps par des amas intrusifs considérables variant de composition acide à basique. Il a été question des gisements de nickel-cuivre associés aux roches éruptives de Sudbury, des minerais d'argent-cobalt qui accompagnent la diabase de Nipissing, des gîtes aurifères de l'Ontario et du Québec associés au porphyre et

autres roches granitiques. Les minerais de cuivre aurifère de l'ouest du Québec, les minerais de cuivre-zinc du Manitoba septentrional, les gisements de pechblende et d'argent du Grand Lac de l'Ours sont d'autres gîtes minéraux importants qui sont en voie d'exploitation. Dans l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec, où le granit a envahi le calcaire et autres sédiments de la série de Grenville, il se présente des gisements de mica, graphite, feldspath, magnésite, fluorine, kaolin, molybdénite, talc, apatite et autres minéraux.

Les Plaines intérieures.—La division des Plaines intérieures du Canada fait partie d'une vaste région de l'intérieur du continent qui s'étend du golfe du Mexique à l'Océan Arctique. Au Canada, les Plaines s'étendent du Bouclier canadien à l'est aux Cordillères à l'ouest. Sur la frontière américaine, elles ont une largeur de 800 milles, mais à l'extrême nord-ouest, à l'embouchure du Mackenzie, leur largeur est de moins de 100 milles. Dans presque toute la région les roches paléozoïques, mésozoïques et tertiaires sous-jacentes sont presque en plateau. Dans la partie nord-ouest de la région toutefois, entre le Grand Lac de l'Ours et le fleuve Mackenzie, se trouve la chaîne Franklin, composée de strates plissées. Dans l'ouest de l'Alberta les roches sont également plissées et disloquées.

Du point de vue géologique, la région se divise en trois zones. Une plaine étroite à l'est, connue sous le nom de terres basses du Manitoba, repose sur des strates paléozoïques en plateau variant en âge de l'Ordovicien au Dévonien. Au Manitoba les couches ordoviciennes reposent sur les roches précambriennes du Bouclier canadien et présentent d'ordinaire un escarpement bas faisant face au Bouclier. Au nord-ouest cette zone s'élargit pour former les basses terres du Mackenzie. Dans cette zone, de grandes étendues d'assises siluriennes forment la base des sédiments paléozoïques. Dans les monts Franklin, cependant, les quartzites et les grès rouges de la formation de Clark Mountain sont considérés comme étant probablement du Cambrien inférieur. Ils sont suivis par les grès et les schistes du méso-Cambrien et du Cambrien supérieur. Des couches, probablement de l'Ordovicien, se présentent également à la base du mont Kindlé, à l'est de Wrigley, et sous la dolomie silurienne de la région du Grand Lac des Esclaves. Des strates du Crétacé se rencontrent également sur de grandes étendues dans la région des basses terres du Mackenzie, comme par exemple sur la rivière Liard, sur la rive occidentale du Grand Lac de l'Ours et à plusieurs endroits le long du fleuve Mackenzie. A l'embouchure de la rivière de l'Ours il existe une étendue recouverte de sable tertiaire en partie consolidé et de couches de lignite renfermant de l'argile.

La deuxième zone comprend une bonne partie du sud-ouest du Manitoba, du sud de la Saskatchewan et de l'Alberta. C'est une large zone supportée par des roches crétaçiques. Sa bordure orientale, où ces roches recouvrent des sédiments paléozoïques, est une pente assez raide connue sous le nom d'escarpement du Manitoba. De 1,000 à 2,000 pieds d'altitude sur ce flanc, la surface s'élève graduellement vers l'ouest jusqu'à 4,000 ou 5,000 pieds au bord des montagnes.

La troisième zone se compose des plateaux du mont Wood et des collines Cypress, qui s'élèvent jusqu'à 1,000 pieds au-dessus du niveau de la région environnante. Ils se composent de couches horizontales en plateau du Tertiaire.

A l'époque pléistocène l'apport des glaciers fut considérablement répandu sur la région. Au retrait de la glace, des dépôts d'argile s'accumulèrent dans des lacs formés en face de la couche de glace qui disparaissait. Une bonne partie du sud du Manitoba formait le lit du lac glaciaire Agassiz. La région des Plaines intérieures

est la grande région productrice de blé du Canada. L'extraction de la houille y est une industrie importante. La houille bitumineuse et les lignites sont produits en grande quantité dans l'Alberta et en faible quantité dans la Saskatchewan à partir des couches crétaciques et éocènes. De grandes quantités de gaz naturel s'obtiennent également des divers horizons crétaciques en Alberta. Du pétrole a été trouvé dans les couches dévoniennes de la vallée inférieure du Mackenzie, au nord de Norman, dans les strates crétaciques en plusieurs endroits de l'Alberta et dans les roches paléozoïques de la vallée Turner. Le long de la rivière Athabasca, l'étage basal du Crétacé inférieur, connu sous le nom de sables de McMurray ou sables bitumineux, est fortement imprégné de bitume. Le gypse s'obtient des roches paléozoïques du Manitoba et il se présente également dans le nord de l'Alberta. Des gisements de plomb et de zinc se trouvent dans les calcaires dévoniens à certains endroits au sud du Grand Lac des Esclaves.

La région des Cordillères.—Cette région comprend la contrée montagneuse en bordure de l'océan Pacifique. La partie canadienne de cette région possède une largeur moyenne de 400 milles, une longueur du nord-ouest au sud-est de 1,500 milles, et une superficie de 600,000 milles carrés. Elle se partage en trois zones principales. A l'est, c'est la chaîne des Rocheuses; le long de la côte, c'est une large contrée montagneuse connue sous le nom de chaîne Côtière; entre ces deux chaînes se trouve une troisième zone, la zone intermédiaire, composée de plateaux et de chaînes de montagnes. Les Rocheuses ont une largeur maximum de 100 milles et renferment plusieurs pics s'élevant de 10,000 à 12,000 pieds. La chaîne Côtière, dont la largeur varie de 50 à 100 milles, s'élève à des pics qui, le long de l'axe de la chaîne, atteignent des altitudes de 7,000 à 10,000 pieds. Le plateau intérieur et la zone montagneuse sont représentés dans le nord par le plateau du Yukon, formé de terrain élevé, légèrement onduleux, coupé en une série de crêtes à sommet plat par des vallées de plusieurs milles pieds de profondeur. Dans le sud de la Colombie-Britannique, la région intérieure est un plateau haut de 3,000 à 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et recoupé par des vallées d'environ 1,000 pieds de profondeur. Sur le côté occidental, le plateau rejoint directement la chaîne Côtière ou en est séparé par des chaînes de montagnes telles que les Cascades ou autres. A l'est, entre le plateau et les Rocheuses, se trouve une série de chaînes séparées par des vallées, et orientées vers le nord-ouest. De celles-ci, la chaîne Selkirk est la plus importante, atteignant jusqu'à 11,000 pieds ou plus d'altitude.

Les roches de la région des Cordillères varient en âge du Précambrien au Récent. La zone des Rocheuses se compose de grandes puissances de sédiments précambriens, paléozoïques et mésozoïques, non accompagnés dans la plupart des endroits de roches plutoniques ou volcaniques. La chaîne Côtière est en grande partie un batholithe complexe de granit du Jura récent ou du Crétacé primitif recoupant et englobant des sédiments et des roches volcaniques du Mésozoïque primitif. La zone intérieure de plateaux et de chaînes est supportée par des sédiments paléozoïques, mésozoïques et tertiaires et par des roches volcaniques. Les couches prétertiaires sont recoupées par de nombreux massifs de roches plutoniques et dans divers districts des strates précambriennes sont mises à jour.

L'histoire géologique de la région canadienne des Cordillères peut être brièvement résumée de la manière suivante: A l'époque précambrienne les sédiments qui sont maintenant convertis en calcaires, gneiss et schistes furent déposés dans la zone intérieure. Dans la région du Yukon, ces strates sont connues sous le nom de groupe du Yukon et dans le centre de la Colombie-Britannique, sous le nom de

groupe de Shuswap. Celles-ci ont été altérées par les roches intrusives et on peut y inclure les phases métamorphosées non seulement des roches précambriennes mais également celles des roches beaucoup plus récentes. A la fin du Précambrien une épaisse série d'argilites et de sédiments apparentés s'accumulèrent à l'endroit de la partie méridionale des Rocheuses et plus loin à l'ouest dans la région maintenant occupée par les monts Purcell. La série Purcell, formée surtout de quartzites, possède une puissance de plus de 20,000 pieds.

Du Cambrien au Carbonifère, la sédimentation a progressé dans la région des Rocheuses et des monts Purcell. Les strates cambriennes sont le mieux connues dans les vallées de Bow et de Kicking-Horse le long de la ligne principale du Pacifique-Canadien, où une puissance de plus de 18,000 pieds de couches cambriennes est mise à jour: Une autre coupe épaisse peut être vue dans le district du mont Robson le long du chemin de fer National-Canadien. Dans ces deux étendues les couches cambriennes sont suivies de strates ordoviciennes. Le calcaire silurien se présente au sud de la rivière Kicking-Horse, dans le Yukon, et dans la partie occidentale des monts Mackenzie. A l'époque dévonienne toute la partie est de la région des Cordillères fut submergée et des couches calcaires, par endroits de plusieurs mille pieds d'épaisseur, y furent déposées. Dans la partie occidentale des Rocheuses elles suivent par endroits les couches siluriennes, mais dans le sud et à plusieurs endroits dans la partie orientale des Rocheuses elles reposent sur des strates précambriennes récentes ou cambriennes. Les couches carbonifères suivent les strates dévoniennes à maints endroits dans les Rocheuses. Aux environs de Banff, elles possèdent une puissance de 5,000 pieds. Dans la zone intérieure, aux environs du lac Kootenay, les couches carbonifères reposent directement sur les roches précambriennes.

Pendant le Trias et le Jura, la sédimentation et le volcanisme se produisirent sur une grande échelle dans la région des montagnes Rocheuses vers l'ouest jusqu'à l'Océan Pacifique, sur l'emplacement où se trouvent de nos jours l'île de Vancouver et les îles de la Reine-Charlotte. A la fin du Jura et au commencement du Crétacé toute cette région fut déformée. Les monts Selkirk et la chaîne Côtière prirent naissance et le batholithe côtier fut introduit. A la fin du Crétacé, les sédiments s'accumulèrent de chaque côté de ces chaînes jurassiques.

Une longue érosion continue à la fin du Crétacé a réduit les montagnes en une pénélaine et découvert leurs noyaux de granit. La grande révolution laramienne qui a donné naissance aux Rocheuses s'est produite pendant l'ère éocène. Les roches de cette zone furent plissées et disloquées et par endroits de gros blocs de roches plus anciennes furent rejetés sur des couches plus récentes. Des intrusions locales de roches ignées accompagnèrent l'orogénèse. A l'époque oligocène, des mouvements locaux accompagnés d'intrusions ignées se produisirent de nouveau. Pendant le Miocène il s'est produit une période de grandes éruptions par les fissures tandis qu'au cours de l'époque pliocène suivante il y eut un nouveau volcanisme avec soulèvement général et découpage subséquent des vallées. A l'époque pléistocène ou glaciaire la majeure partie de la région des Cordillères, à l'exception de quelques sommets plus élevés de crêtes, fut recouverte par ce qu'on appelle la calotte glaciaire des Cordillères. La région entière s'est affaissée à cette époque mais dans l'ère post-glaciaire il y eut un soulèvement variant de 450 à 1,000 pieds.

La région des Cordillères est un grand territoire minier. La plupart des gisements se rattachent au batholithe de la chaîne Côtière. Ils se présentent surtout sur les bords du batholithe et dans les roches plus anciennes entourées par les roches

intrusives et furent produits par les solutions minéralisantes qui se dégagent des amas ignés. Quelques-uns des plus importants gisements sont les minerais de cuivre de Hidden Creek, de Britannia et du mont Allenby, les gisements d'argent aurifère du district de Salmon-River, les minerais d'argent-plomb-zinc de Slocan et le massif de minerai Sullivan, la plus grande mine d'argent-plomb-zinc de l'univers. Les autres gîtes minéraux comprennent la houille qui se présente dans les Rocheuses et sur l'île de Vancouver dans des couches du Crétacé et du Tertiaire, les minerais de fer sur les îles de Vancouver et de la Reine-Charlotte, l'or alluvionnaire dans le Yukon et dans le district de Cariboo dans des graviers tertiaires, et un grand nombre d'autres gisements minéraux.

Archipel Arctique et basses terres de la baie d'Hudson.—L'archipel Arctique comprend les îles situées au nord du Bouclier canadien. Elles occupent une superficie de terre ferme de plus de 500,000 milles carrés. A l'exception du prolongement vers le nord de l'étendue des roches du Bouclier canadien, les îles forment en grande partie une série de plateaux composés de strates à faible pendage.

La principale zone précambrienne s'étend jusqu'à l'île d'Ellesmere en passant par l'île de Baffin. Ses roches consistent surtout en granit et en gneiss granitique envahissant divers types de gneiss et de schistes. Des strates paléozoïques, y compris des couches cambriennes, orodoviennes, siluriennes, dévoniennes et carbonifères recouvrent la plus grande partie du reste de la région. Des roches triasiques se rencontrent sur les îles Sverdrup et un certain nombre d'étendues sont supportées par des couches tertiaires dont quelques-unes renferment de la houille. La houille est également associée en plusieurs endroits à certaines strates carbonifères supérieures.

Les basses terres de la baie d'Hudson, qui longent le côté occidental, ont une longueur, dans une direction nord-ouest, de 800 milles, une largeur de 100 à 200 milles et une superficie de 120,000 milles carrés. Elles s'élèvent du niveau de la mer en pente à peine perceptible jusqu'à une altitude d'environ 400 pieds. Elles sont supportées par des roches en plateau dont la plupart appartiennent à l'époque paléozoïque variant de l'Ordovicien au Dévonien. Une étendue de couches mésozoïques renfermant du lignite se présente dans la région de Moose River.

Les mers dans lesquelles les roches paléozoïques, qui sont maintenant en vue dans l'archipel Arctique, dans les basses terres de la baie d'Hudson et la région du Saint-Laurent, ont été déposées, submergeaient à certaines époques tout le Bouclier canadien. Des buttes-témoins du Paléozoïque se présentent sur les lacs Saint-Jean, Nipissing et Témiscaming dans le sud et sur le lac Nicholson à l'ouest de la baie d'Hudson. Ces buttes-témoins ne sont que des vestiges qui ont résisté à l'érosion des époques mésozoïque et tertiaire.

PARTIE III.—SISMOLOGIE

Cette branche de la science qui traite des tremblements de terre retient beaucoup l'attention au Canada depuis quelques années. Il est généralement reconnu que les tremblements de terre sont fréquents dans les zones où se produisent des rajustements dans les strates. Ils sont caractéristiques des régions montagneuses et côtières plus récentes où les brusques changements de niveau ne sont pas rares. L'énergie émanant d'un tremblement de terre sous la forme d'ondulations élastiques au sein de la terre est cependant enregistrée par des sismographes sensibles à de

grandes distances, souvent aux antipodes de la secousse. Les recherches sismologiques, tout en notant régulièrement les relevés statistiques routiniers des tremblements de terre, cherchent aussi à en déterminer les causes particulières. Elles tentent, de plus, à vérifier les propriétés physiques de la croûte et de l'intérieur de la terre telles qu'elles sont révélées par les particularités des "courbes de temps-distance" des tremblements de terre.

Pour de plus amples renseignements sur ce sujet, voir pp. 7-9 de l'*Annuaire* de 1943-1944. Une description du tremblement de terre survenu à Cornwall-Massena, le 5 septembre 1944, paraît aux pp. 25-28 de l'édition de 1945.

Le tremblement de terre du 23 juin 1946 en Colombie-Britannique.*— L'un des plus violents séismes qui aient ébranlé une région particulière du Canada s'est produit le long du centre de la côte orientale de l'île de Vancouver le 23 juin 1946, à 10 h. 13 m. 19 s., a.m., h.a.p. Les trépidations ont été bien enregistrées par les sismographes de toutes les stations de l'Amérique du Nord et des sismogrammes excellents ont été obtenus également d'un certain nombre de stations européennes.

L'épicentre, désigné expérimentalement par triangulation des sismogrammes, était à 49° 9' lat. N., 125° 3' long. O., point situé à environ 10 milles au s.s.-o. de Campbell-River. Cette position ainsi que le temps focal indiqué ci-dessus pourront subir de légères modifications lorsque les sismogrammes que l'on est à colliger seront réunis et plus tard étudiés à l'Observatoire du Dominion à Ottawa.

Une étude du séisme faite sur place révèle que l'épicentre n'était même pas approximativement un point, mais certainement une ligne se prolongeant le long du bord oriental de l'île de Vancouver à partir de Deep-Bay, en face de l'extrémité sud de l'île Denman, jusqu'à Campbell-River. Certaines parties de l'île Quadra et de l'île Read ont également été ébranlées.

Les trépidations ont duré, à Deep-Bay par exemple, environ 30 secondes. C'est là l'estimation d'observateurs sûrs d'une grande partie de la principale région centrale indiquée antérieurement.

Il y eut des changements marqués dans le terrain, particulièrement à Maple-Guard-Spit sur les bords de Deep-Bay, à Goose-Spit et Drew-Harbour sur la côte orientale de l'île Quadra et aux environs de la baie de Burdwood sur la côte orientale du promontoire sud de l'île Read. Des fissures de plusieurs pieds de profondeur et jusqu'à 18 pouces de largeur se sont produites sur les langues de sable sur des étendues de plusieurs centaines de pieds. Une zone de terrain plat, d'une superficie de 15 à 20 acres, a été abaissée dans les champs unis et cultivés de l'île Read. Quelques-uns des parements de la dénivellation étaient profonds de 20 à 30 pieds. Il y eut aussi à la surface beaucoup de dégâts de nature générale tels que cheminées brisées, marchandises avariées dans les magasins, faïence, verrerie et fenêtres brisées, etc.

A plusieurs endroits le long de la côte de Deep Bay jusqu'en amont de Campbell-River, des trombes ont été vues; dans certains cas, elles étaient hautes de 30 pieds et ont laissé des vestiges permanents sur les langues de sable sous forme de cratères ou "affleurements de sable" variant de quelques pouces jusqu'à cinq pieds de diamètre et de trois pieds de profondeur après plusieurs semaines d'exposition à la pluie. A l'époque du tremblement de terre, le fond de quelques-uns de ces cratères ne pouvait être atteint avec une perche de douze pieds.

* Préparé sous la direction de C. S. Beals, Ph.D., D.Sc., astronome suppléant du Dominion, Observatoire du Dominion, ministère des Mines et Ressources, par Ernest A. Hodgson, Ph.D., chef, Division de la Sismologie.

On a constaté qu'à plusieurs endroits la profondeur des eaux côtières a augmenté tout près du rivage jusqu'à 100 pieds. A l'extrémité ouest du lac Comox, où auparavant se trouvait une grève bien au-dessus du niveau de l'eau, la profondeur mesurée de l'eau atteint 33 pieds. Aucun rapport authentique ou autre n'indique que des élévations de terrain se soient produites quelque part ou que la profondeur de la mer ait diminué sauf une longue bande de recouvrement qui est apparue sur la plage à Westview, sur la terre ferme, au sud de la rivière Powell. Les changements de profondeur de la mer seront tous, croit-on, dans le sens d'une augmentation.

En plus de la région épicertrale au sujet de laquelle il n'y a aucun doute, une autre section peut avoir subi une véritable secousse tectonique. Elle comprend la rivière Powell (improbable), le canal Alberni en face de Franklin-Creek et quelques baies près de l'embouchure du canal Alberni (improbable).

Sur le canal Alberni en face de Franklin-Creek, des changements considérables de profondeur se sont certainement produits près du rivage et, d'après certains sondages, paraissent avoir été constatés aussi dans le chenal. Les télégraphes du chemin de fer Pacifique Canadien ont perdu à cet endroit plus d'un mille de câble télégraphique et les sondages ont indiqué des augmentations de profondeur de plus de 100 pieds à certains points.

Il y eut plusieurs éboulements de terre non seulement dans les régions épicertrales primaires et secondaires mais dans la plupart des lacs sur l'île de Vancouver et même dans la vallée du Fraser, à plus de 40 milles à l'est de Vancouver. Dans plusieurs cas, un cône de déjection s'étendant des rocs escarpés qui côtoient les rives de ces lacs et dont le rebord extérieur submergé repose sur la plate-forme marginale, a glissé dans l'eau profonde laissant derrière lui un abrupt parement de rocher haut parfois de 30 pieds ou plus à l'endroit où le cône de déjection quitte le rivage. Des soulèvements locaux d'une certaine violence se sont produits à ces endroits mais il n'en est résulté aucun raz de marée général. Des seiches de hauteur modérée ont pu être observées pendant quelques heures sur un grand nombre de lacs.

Des dégâts, qui diminuent à mesure que l'on s'éloigne de l'épicentre, ont été signalés sur toute l'île de Vancouver et le territoire avoisinant des îles moins considérables et de la terre ferme. Les trépidations se sont fait sentir au sud jusqu'à Portland, (Oré.,) aux Etats-Unis et à l'est jusqu'à la vallée d'Okanagan, (C.-B.). Le point le plus au nord ayant fait rapport est Smithers; toutefois, la secousse n'a pas été générale au nord d'Ocean-Falls et de Bella-Coola. Il y a des preuves décisives que ce séisme n'a aucun rapport avec l'archipel de la Reine-Charlotte ni avec une faille sous-marine quelconque hors du plateau continental dans le Pacifique.

En général, le tremblement de terre a été précédé et accompagné d'un fort grondement souterrain. A plusieurs endroits, cependant, des observateurs compétents déclarent qu'il n'y eut absolument aucun bruit tant que la forte secousse ne s'est pas fait sentir.

Fait unique pour les séismes de cette envergure, une seule réplique a été enregistrée. Celle-ci s'est fait sentir en général dans les districts épicertraux principaux et secondaires mais n'a pas été suffisamment forte pour causer des dégâts. Deux autres légères trépidations ont été signalées.

PARTIE IV.—FAUNE ET FLORE

Voir la liste, au commencement de cet ouvrage, des articles spéciaux publiés sous cette rubrique dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

PARTIE V.—RESSOURCES TERRIENNES, SCÉNIQUES ET GIBOYEUSES

Le Canada est un pays relativement neuf et ses ressources sont en majeure partie à la première phase de leur évolution. Il est vrai que, depuis deux ou trois cents ans, les produits de la chasse, de la pêche et de la forêt sont à la base de son commerce, mais leur exploitation dans les proportions commerciales actuelles est plutôt récente. Quoi qu'il en soit, la conservation des ressources qui s'y prêtent a été l'objet de beaucoup d'efforts. Les détails en sont donnés aux chapitres qui traitent de ces ressources en particulier.

De nombreux inventaires et de nombreuses recherches ont été faits de temps à autre sur l'étendue et la valeur des ressources; les résultats en ont été exposés dans des publications spéciales. Des détails plus complets sur chaque groupe de ressources naturelles sont contenus dans les chapitres subséquents.

L'étude suivante ne porte que sur les aspects du sujet qui peuvent être logiquement considérés sous la définition de la physiographie dans son sens le plus large. Sous ce chef peuvent être commodément réunis une classification des ressources terriennes, des renseignements sur les parcs nationaux et les richesses giboyeuses et scéniques.

Section 1.—Ressources terriennes

Les chiffres du tableau 1 s'appuient sur des estimations tirées du recensement décennal de 1941 en ce qui concerne les terres agricoles, des estimations du Service forestier du Dominion en ce qui concerne les terres boisées, et de l'arpenteur général et chef de la Branche du Génie et des Levés topographiques en ce qui concerne les superficies totales du Dominion et des provinces; ils font voir dans quelles proportions se répartit la superficie terrienne globale du Canada entre les terres agricoles actuelles et potentielles, les territoires forestiers actuels et potentiels, et les terres improductives en fait de ressources de surface. Il y a naturellement entre les totaux des terres agricoles actuelles et potentielles et ceux des territoires forestiers des doubles emplois dans la mesure où les terres agricoles sont encore en futaie.

1.—Superficie terrienne du Canada, classée comme agricole, boisée ou improductive

NOTA.—La superficie des terres, au Canada, classées selon la tenure, est indiquée au chapitre XXXI.

Description	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
Terres agricoles (actuelles et potentielles)—						
Occupées—						
Défrichées—Cultures, jachères d'été.	741	906	1,366	9,600	14,972	14,211
Pâturages.....	370	273	464	3,937	5,059	712
Autres.....	41	90	100	623	849	435
Non défrichées—Pâturages.....	126	1,143	569	3,287	6,061	7,537
Forêt (terre à bois).....	493	3,243	3,455	9,317	6,039	2,390
Autres.....	55	308	240	1,478	2,001	1,108
Totaux, occupées.....	1,826	5,963	6,194	28,222	34,981	26,393
Inoccupées—Herbe, brousse, etc.....	64	3,677	1,056	1,500	5,899	8,197
Boisées.....	80	3,000	9,500	36,893	61,990	16,000
Totaux, inoccupées.....	144	6,677	10,556	38,393	67,889	24,197
Non boisées.....	1,397	6,397	3,795	20,405	34,841	32,200
Boisées.....	573	6,243	12,955	46,210	68,029	18,390
Totaux, terres agricoles¹.....	1,970	12,640	16,750	66,615	102,870	50,590

Renvoie à la fin du tableau, p. 34.

1.—Superficie terrienne du Canada, classée comme agricole, boisée ou improductive—fin

Description	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
Terres boisées—						
Bois tendre—Vendable.....	90	4,600	5,000	202,080	36,900	1,830
Jeune bois.....	215	3,180	3,000	46,270	29,300	9,110
Bois mixte—Vendable.....	150	820	7,000	24,830	24,100	1,100
Jeune bois.....	130	480	5,000	20,840	67,400	5,120
Bois dur—Vendable.....	15	1,620	1,000	2,890	5,900	1,680
Jeune bois.....	10	850	1,000	5,750	10,200	11,600
Total, terres boisées productives.....	610	11,550	22,000	302,700	173,800	30,440
Terres boisées improductives.....	2	50	190	69,590	63,400	62,500
Tenure—Propriété privée.....	608	8,220	11,000	26,630	14,240	11,830
Terres de la Couronne.....	2	3,380	11,190	345,660	222,960	81,110
Totaux, terres boisées.....	610	11,600	22,190	372,290	237,200	92,540
Terres productives, superficie nette¹.....	2,407	17,397	25,985	392,695	272,041	125,140
Terres incultes et autres².....	177	2,746	1,488	131,165	91,241	94,583
Totaux, superficie des terres.....	2,184	20,743	27,473	523,860	363,282	219,723

Description	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O. ⁵	Canada
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
Terres agricoles (actuelles et potentielles)—					
Occupées—					
Défrichées—Cultures, jachères d'été.....	52,454	29,422	1,038		124,710
Pâturages.....	1,225	978	268		13,286
Autres.....	1,911	1,046	89		5,186 ⁶
Non défrichées—Pâturages.....	30,962	26,290	2,885	4	81,840
Forêt (terre à bois).....	4,010	4,261	1,584		34,792
Autres.....	3,127	2,624	435		11,379
Totaux, occupées.....	93,689	67,621	6,302	4	271,195
Inoccupées—Herbe, brousse, etc.....	8,391	24,019	2,948	10,065	65,816
Boisées.....	23,000	45,000	11,450	4,000	210,913
Totaux, inoccupées.....	31,391	69,019	14,398	14,065	276,729
Non boisées.....	93,070	87,379	7,666	10,069	302,219
Boisées.....	27,010	49,261	13,034	4,000	245,705
Totaux, terres agricoles¹.....	125,080	136,640	20,700	14,069	547,924
Terres boisées—					
Bois tendre—Vendable.....	1,500	7,700	35,400	4,200	299,390
Jeune bois.....	6,420	24,070	50,420	22,800	194,855
Bois mixte—Vendable.....	2,000	9,360	2	1,000	70,410
Jeune bois.....	9,390	31,430	2	5,000	144,790
Bois dur—Vendable.....	2,880	3,620	2	2,800	22,375
Jeune bois.....	23,890	16,880	2	11,200	81,380
Total, terres boisées productives.....	46,060	93,060	85,890	47,000	813,110
Terres boisées improductives.....	40,000	37,560	128,560	76,000	477,850
Tenure—Propriété privée.....	10,257	10,004	7,338	néant	100,175
Terres de la Couronne.....	75,803	120,616	207,064	123,000	1,190,785
Totaux, terres boisées.....	86,060	130,620	211,450	123,000	1,290,960
Terres productives, superficie nette¹.....	181,130	217,999	222,116	133,069	1,593,179
Terres incultes et autres².....	53,845	30,801	137,163	1,325,715	1,868,924
Totaux, superficie des terres.....	237,975	248,800	359,279	1,458,784	3,462,103

¹ Ces totaux comprennent l'étendue actuelle de la terre agricole de toutes les catégories possibles et de la terre qui renferme quelque possibilité agricole. ² Très petite ou négligeable. ³ Total des terres agricoles, plus les terres boisées, moins les terres agricoles boisées. ⁴ Y compris les muskegs, la pierre, les tracés de routes, les terres urbaines, etc. ⁵ Ces chiffres ne sont que des estimations, mais ils sont les renseignements les plus justes qui soient disponibles jusqu'à ce que les chiffres définitifs soient connus. ⁶ Comprend 4 milles carrés de terre occupée au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. ⁷ Une estimation de sources provinciales établit la superficie totale de terre propre au labourage à 6,626 milles carrés.

Section 2.—Parcs nationaux et provinciaux

Parcs nationaux du Canada.*—L'historique des parcs nationaux du Canada[†] remonte à 1885 alors qu'un terrain de 10 milles carrés autour des sources d'eau chaude minérale de Banff (Alb.) fut réservé au public. En 60 ans à peine, le système s'est développé pour compter aujourd'hui 26 parcs, d'une superficie de plus de 29,660 milles carrés, et s'étendre des montagnes Selkirk en Colombie-Britannique à la côte orientale de l'île du Cap-Breton en Nouvelle-Ecosse. Ces parcs sont administrés par le Bureau des Parcs nationaux, Ottawa, à l'avantage et pour le plaisir de la population canadienne et ils sont devenus un attrait de première importance pour les touristes. Ils préservent les sites d'une beauté et d'un intérêt remarquables et protègent la vie sauvage qu'ils contiennent. Dans ces régions, la vie sauvage jouit d'une protection complète et scientifique en vue de la préserver pour le plaisir de la population. Les phénomènes naturels et la flore sont protégés et les sites scéniques sont rendus plus accessibles par la construction de routes et de sentiers. Actuellement, ces parcs sont traversés par 699 milles de routes revêtues d'une surface dure, 151 milles de routes secondaires, 359 milles de routes construites en vue de protéger les forêts contre le feu et 2,348 milles de sentiers. Afin de faciliter la tâche de protéger les forêts et autres attraits des parcs, 1,188 milles de fil téléphonique ont été posés. Plusieurs lignes relient les maisons des gardiens et les tours des gardes-forestiers aux bureaux administratifs des parcs; à certains endroits, des radios émetteurs-récepteurs sont employés pour le maintien des communications entre les bureaux des parcs et les gardes-forestiers qui combattent un incendie. Le Bureau des Parcs nationaux fournit les édifices administratifs, les salles publiques, les emplacements des camps, les aménagements récréatifs et autres commodités, tandis que les hôtels, les bungalows, les chalets et autres genres d'aménagements touristiques sont exploités par des particuliers. Pour les fervents de la pêche, les eaux des parcs sont remplies de poissons élevés dans les établissements de pisciculture du gouvernement. Des services municipaux sont disponibles dans les endroits habités par une population permanente. L'activité récréative et culturelle est encouragée et dirigée; dans certains parcs, une attention particulière est accordée aux sports d'hiver. L'usage qu'on en fait n'épuise pas les ressources des parcs nationaux; au contraire, elles peuvent servir indéfiniment, pourvu qu'un programme efficace d'entretien, de surveillance et de protection soit poursuivi.

Parcs scéniques et récréatifs.—Les parcs scéniques et récréatifs renferment des régions d'une splendeur insurpassable dans les montagnes Rocheuses et Selkirk du Canada occidental. Parmi ces régions se trouvent les parcs nationaux de Banff, de Jasper et des lacs Waterton, en Alberta, sur le versant oriental des Rocheuses; Kootenay et Yoho, en Colombie-Britannique, sur le versant occidental; et Glacier et Mont Revelstoke (aussi en Colombie-Britannique), dans les Selkirk. Si ces parcs se ressemblent en général, chacun n'en possède pas moins des caractéristiques et des phénomènes particuliers, une faune et une flore variées et des paysages différents. Le parc de Banff contient les fameuses villégiatures de Banff et du lac Louise; celui de Jasper comprend le centre touristique bien connu du même nom. L'autostrade Banff-Jasper relie ces endroits.

* Préparé sous la direction de R. A. Gibson, I.S.O., directeur, branche des Terres, Parcs et Forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

† A l'exclusion du Parc de la Gatineau (25 milles carrés) et du Parc des Champs de Bataille de Québec (0.36 milles carrés) qui sont administrés par le gouvernement fédéral mais qui, en réalité, ne sont pas des parcs nationaux.

A l'est des montagnes se trouvent le parc national Prince-Albert, en Saskatchewan, exemple typique de la région forestière et lacustre qui borde les plaines du nord-ouest, et le parc national Riding-Mountain au Manitoba, région bien boisée, parsemée de nombreux lacs et d'une altitude générale de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. En Ontario, il y a trois petits parcs nationaux établis principalement comme centres récréatifs. Ce sont ceux de la Pointe-Pelée, des îles de la baie Georgienne et des îles du Saint-Laurent.

Dans les Provinces maritimes, deux régions remarquables ont été aménagées en parcs nationaux. Le parc national des Hautes-Terres du Cap-Breton, dans la partie septentrionale de l'île du même nom en Nouvelle-Ecosse, a une superficie de 390 milles carrés. Sa côte rugueuse et pittoresque, échancrée d'anses et de baies nombreuses, et son intérieur montagneux offrent un décor délicieux qui rappelle celui de l'Ecosse. Frangé à l'est, au nord et à l'ouest par une route nationale pittoresque appelée la Piste Cabot et doté d'attraits tels que sentiers, plages, courts de tennis et terrain de golf, ce parc offre de multiples divertissements aux visiteurs. Le parc national de l'île du Prince-Edouard s'étend sur une superficie de 7 milles carrés et sur une distance de 25 milles en bordure de la côte nord de l'île. Ses principaux attraits sont les superbes plages sablonneuses qui offrent des conditions idéales de bain en eau salée. Le parc contient aussi "Green Gables", la maison de ferme rendue célèbre par les romans de L. M. Montgomery. A ces attractions viennent s'ajouter un magnifique terrain de golf, des courts de tennis, des terrains de camping et un réseau de promenades au bord de la mer.

Parc Gatineau.—Le parc Gatineau diffère des autres parcs nationaux en ce qu'il se trouve sous l'administration et la surveillance de la Commission du district fédéral, organisme établi en 1899 par le Parlement pour l'embellissement et l'amélioration d'Ottawa et ses environs. Ce parc est situé dans la province de Québec à quelque 8 milles à vol d'oiseau de la capitale fédérale. Il comprend actuellement environ 17,000 acres de collines boisées, de vallées, de lacs et de cours d'eau dans la bordure méridionale des Laurentides, montagnes les plus anciennes du Canada, et il est conservé dans son état naturel pour l'agrément du public.

Le parc est un sanctuaire giboyeux. Le chevreuil, l'ours, le renard, le castor, le vison, le raton laveur et autres animaux à fourrure y abondent. Des pistes, des lieux de pique-nique et des terrains de camping bien situés assurent un maximum d'agrément et de saine récréation aux milliers de personnes qui fréquentent ce merveilleux parc naturel situé au seuil même de la capitale du Canada. Le parc Gatineau offre d'excellentes facilités pour le ski; c'est d'ailleurs le grand centre de ce sport d'hiver populaire pour le district d'Ottawa.

Le développement futur de ce parc prévoit l'extension de son étendue à 50,000 acres, l'érection de cabines de touristes et la construction d'abris, de réfectoires, de pavillons de natation et autres bâtiments essentiels.

Réserves d'animaux.—Les parcs spéciaux d'élevage ont été aménagés pour la protection de différentes espèces de mammifères sauvages, tels que le bison, l'élan et l'antilope à cornes fourchues, qui étaient menacées d'extinction. Ces réserves comprennent le parc national d'Elk Island, en Alberta, à 30 milles d'Edmonton, qui contient un grand troupeau de bisons et un grand nombre de chevreuils, d'élans et d'originaux. Ce parc possède aussi des aménagements récréatifs au lac Astotin où l'on peut s'adonner à la natation, au camping, au tennis et au golf.

Parcs et sites historiques nationaux.—Le réseau des parcs nationaux a encore été agrandi en 1941 par l'addition de sept nouvelles zones antérieurement acquises et administrées comme sites historiques et qui ont été désignées comme parcs historiques nationaux. Par des événements d'intérêt capital elles se rattachent à l'histoire du Canada et, à ce titre, méritent la distinction qui vient de leur être conférée.

L'un des plus intéressants parmi ces parcs historiques nationaux est celui de Port-Royal en Nouvelle-Ecosse. Ce parc, situé sur les bords du bassin d'Annapolis, à Lower-Granville, contient une réplique de l'Habitation de Port-Royal, groupe de bâtiments construits pour abriter le premier établissement d'Européens au Canada. Les constructions actuelles se dressent sur le site même de l'Habitation érigée en 1605 par De Monts, Champlain et Poutrincourt et détruite par les Anglais en 1613. Les autres parcs historiques nationaux sont inscrits au tableau 2, pp. 39-40.

Le Bureau des Parcs nationaux est aussi chargé de la conservation, de la restauration et de l'indication des sites historiques dans tout le Canada. En ce qui concerne le choix et l'acquisition de sites dignes de commémoration, le Bureau reçoit l'aide de la Commission canadienne des Sites et Monuments historiques, groupe d'autorités reconnues sur l'histoire de la partie du pays qu'elles représentent. Sur le nombre de sites mis à l'étude par la Commission, plus de 300 ont été convenablement indiqués par le ministère des Mines et Ressources et plusieurs autres jugés dignes d'une attention future.

2.—Site, année de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux du Canada et des réserves du Dominion, 1946

Parcs	Site	Année de création	Superficie milles car.	Caractéristiques
Parcs scéniques et récréatifs				
Banff.....	Alberta occidental, versant est des Rocheuses.	1885	2,585-00	Terrains de récréation dans les montagnes contenant les fameuses villégiatures Banff et Lac-Louise. Aspect typique du centre des Rocheuses, chaînes massives, champs de glace, vallées alpines, lacs alimentés par les glaciers et sources d'eau chaude minérale. Réserve de gros gibier. Récréations: alpinisme, automobilisme, équitation, natation, golf, tennis, pêche, ski.
Yoho.....	Colombie-Britannique orientale, versant occidental des Rocheuses.	1896	507-00	Paysage sauvage sur le versant occidental des Rocheuses. Contient la fameuse vallée Yoho, avec ses nombreuses chutes; la vallée du Cheval-qui-Rue; les lacs Émeraude, O'Hara et Wapta; pont naturel. Centre d'alpinisme.
Glacier.....	Sud-est de la Colombie-Britannique, sur le sommet de la chaîne Selkirk.	1886	521-00	Superbe spécimen de la région des montagnes Selkirk, avec des pics couverts de neiges, des glaciers, de luxuriantes forêts, une flore alpine et du gros gibier en abondance. Glaciers Illecillewaet et Asulkan; col Rogers; et fameux tunnel Macdonald.
Lacs Waterton.....	Alberta méridional, voisin du parc Glacier du Montana, (E.-U.).	1895	220-00	Section canadienne, Parc international de la Paix, Waterton-Glacier. Montagnes renommées pour la beauté de leur coloris; lacs splendides, sentiers pittoresques, chutes. Récréations: automobilisme, équitation, pêche, tennis, golf, camping.

2.—Site, année de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux du Canada et des réserves du Dominion, 1946—suite

Parcs	Site	Année de création	Superficie milles car.	Caractéristiques
Parcs scéniques et récréatifs—fin				
Jasper.....	Alberta occidental, versant oriental des Rocheuses.	1907	4,200-00	Riche en souvenirs historiques. Immense région de pics majestueux, gorges profondes, lacs merveilleux, contenant la fameuse villégiature Jasper. Aussi source d'eau chaude Miette, lac Maligne, mont Edith-Cavell et champ de glace Columbia. Réserve de gros gibier. Récréations: automobilisme, alpinisme, équitation, natation, pêche, golf, tennis, ski.
Mont Revelstoke.....	Sud-est de la Colombie-Britannique sur le versant occidental des Selkirk.	1914	100-00	Plateau alpin sur le sommet du mont Revelstoke accessible par une magnifique promenade de 18 milles de Revelstoke. Contient des lacs de montagne, une flore alpine, des sites de camping. Sanctuaire de gibier; centre de sports d'hiver.
Iles du Saint-Laurent.	Dans le fleuve Saint-Laurent, entre Morrisburg et Kingston, (Ont.).	1914	190-00 (acres)	Réserve de terre ferme et treize îles parmi les "Mille Îles." Zone de récréation; camping, pêche, natation.
Pointe-Pelée.....	Sud de l'Ontario, dans le lac Érié.	1918	6-04	La terre ferme la plus méridionale du Canada (41° 54' N.). Zone de récréation avec une flore unique et de belles plages. Gîte de plusieurs oiseaux migrateurs. Natation, camping.
Kootenay.....	Sud-est de la Colombie-Britannique, sur le versant ouest des Rocheuses.	1920	543-00	Parc de montagnes longeant le tronçon Vermilion-Sinclair de la route Banff-Windermere. Contient la gorge Sinclair, la source chaude Radium, la gorge Marble. Réserve de gros gibier. Récréations: automobilisme, natation, camping.
Prince-Albert.....	Au centre de la Saskatchewan, au nord de Prince-Albert.	1927	1,869-00 (approx.)	Parc forestier et lacustre du nord-ouest canadien, avec de longs cours d'eau et de belles plages. Faune intéressante; villégiature. Récréations: canotage, natation, pêche, camping, tennis, golf.
Riding-Mountain.....	Sud-ouest du Manitoba, à l'ouest du lac Winnipeg.	1929	1,148-08	Pays boisé ondulé, avec des lacs limpides, sur le sommet de l'escarpement du Manitoba. Habitat naturel du gros gibier, y compris l'élan, le cerf et l'orignal. Villégiature. Récréations: natation, canotage, pêche, tennis, golf, camping.
Iles de la baie Georgienne (y compris la Réserve de l'île Flowerpot).	Dans la baie Georgienne, près de Midland, (Ont.).	1929	5-37	Trente îles dans la baie Georgienne. Zone de récréation et de camping; canotage, natation, pêche. Formations uniques de calcaire et cavernes sur l'île Flowerpot.
Hautes-Terres du Cap-Breton.	Partie nord de l'île du Cap-Breton, (Nouvelle-Ecosse)	1936	390-00 (approx.)	Remarquables exemples d'une côte hérissée sur fond montagneux. Magnifiques points de vue sur l'Atlantique et sur le golfe Saint-Laurent, visibles de la Piste Cabot. Récréations: natation, canotage, golf, tennis, pêche en haute mer, camping.
Île du Prince-Edouard	Versant nord de l'île du Pr.-Edouard.	1937	7-00	Lisière de 25 milles de long sur la côte nord. Zone de récréation avec plages magnifiques. Contient la célèbre ferme Green-Gables. Récréations: natation, canotage, pêche, golf, boulingrin, camping.
Réserves et parcs d'élevage				
Buffalo.....	Alberta oriental, près de Wainwright.	1908	197-50	Enceinte clôturée destinée d'abord à la conservation du bison et autres gros gibier.

2.—Site, année de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux du Canada et des réserves du Dominion, 1916—suite

Parcs	Site	Année de création	Superficie	Caractéristiques
			milles car.	
Elk-Island.....	Alberta central, près de Lamont.	1913 (Réservé 1906)	51.20	Encinte clôturée contenant un grand troupeau de bisons des plaines; aussi beaucoup de cerfs, d'élans et d'orignaux. Zone de récréation au lac Astotin; camping, canotage, natation, tennis et golf.
Nemiskam.....	Au sud de l'Alberta, près de Foremost.	1922	8.50	Encinte clôturée contenant un troupeau d'antilopes à cornes fourchues, espèce indigène de la région.
Bison-des-bois ¹	Une partie en Alberta (13,675 m. car.) et une partie dans les Territoires du Nord-Ouest (3,625 m. car.) à l'ouest des rivières Athabaska et des Esclaves.	1922	17,300.00 (approx.)	Immense région non clôturée de forêts et plaines découvertes, parsemée de lacs et parcourue par de nombreux cours d'eau. Contient un grand troupeau de bisons, y compris le type "des bois" et aussi le surplus de bisons des plaines du parc national Buffalo; aussi ours, castor, caribou, cerf, orignal et gibier aquatique. Région encore non développée.
Parcs historiques			acres	
Fort-Anne.....	Nouvelle-Ecosse... (Annapolis-Royal)	1917	31	Site du premier établissement acadien de Port-Royal. Contient les fortifications en terre bien conservées; aussi musée renfermant une magnifique bibliothèque historique et de nombreuses reliques des premiers temps de la colonie.
Fort-Beauséjour.....	Nouv.-Brunswick, près de Sackville.	1926	59	Site du vieux fort français érigé au milieu du 18ème siècle. Rebaptisé Fort-Cumberland par les Anglais en 1755; son nom premier a été restauré plus tard. Musée historique contenant des objets historiques de cette région.
Forteresse de Louisbourg.	Ile du Cap-Breton (N.-E.), 25 milles de Sydney.	1941	340	Vieille ville emmurée. Poste stratégique militaire et naval construit par les Français, 1720-1740. Capturée par les Anglais en 1758 et détruite en 1760. Musée contenant d'intéressants souvenirs historiques.
Port-Royal.....	Lower Granville, (N.-E.), 8 milles d'Annapolis Royal.	1941	17	Reconstruction, à l'endroit même, de l'Habitation de Port-Royal érigée par DeMonts et Champlain en 1605. Le groupement original d'habitations qui abrita le premier établissement permanent d'Européens au Canada fut détruit en 1613.
Fort-Chambly.....	Chambly-Canton, (Qué.).	1941	2.5	Fort français construit d'abord en 1665, sur la rivière Richelieu, et reconstruit en pierre en 1711. Figura dans plusieurs guerres. Musée historique contenant plusieurs objets intéressants. Cimetière militaire en dehors des murs et compris dans la zone du parc.
Fort-Lenoir.....	Ile-aux-Noix, (Qué.), près de St-Jean.	1941	210	Poste militaire construit par les Anglais sur le site du vieux fort français pour commander du sud la route de la rivière Richelieu. Il en reste plusieurs bâtiments de pierre en bon état de conservation ainsi que les fortifications en terre et le fossé.

¹ Administré par le Bureau des Affaires du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest de la branche des Terres, Parcs et Forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

2.—Site, année de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux du Canada et des réserves du Dominion, 1946—fin

Parcs	Site	Année de création	Superficie milles car.	Caractéristiques
Parcs historiques—fin				
Fort-Wellington.....	Prescott, (Ont).....	1941	8.5	Contient les fortifications en terre bien conservées, un blockhaus et autres bâtiments érigés par les Anglais comme base de défense des communications entre Kingston et Montréal. Le blockhaus contient un petit musée.
Fort-Malden.....	Amherstburg, (Ont)	1941	3	Situé sur les bords de la rivière Détroit; site d'un des principaux postes militaires de frontière du Haut-Canada. Un musée nouvellement construit contient d'intéressants objets de cette région.
Fort du Prince de Galles.	Au nord du Manitoba, près de Churchill.	1941	50	Fort massif de pierre construit en 1733-1771 pour assurer la maîtrise de la baie d'Hudson pour le compte de la Compagnie de la baie d'Hudson et de l'Angleterre. Capturé et partiellement détruit par les Français en 1732.

SOMMAIRE DE LA SUPERFICIE DES PARCS NATIONAUX, PAR PROVINCE

Province	Superficie	Province	Superficie
	milles carrés		milles carrés
Ile du Prince-Edouard.....	7.00	Saskatchewan.....	1,369.00
Nouvelle-Ecosse.....	390.60	Alberta.....	20,937.20 ¹
Nouveau-Brunswick.....	0.09	Colombie-Britannique.....	1,671.00
Québec.....	0.33	Territoires du Nord-Ouest.....	3,625.00 ¹
Ontario.....	11.72	Total.....	29,660.10²
Manitoba.....	1,148.16		

¹ Comprend une partie du parc Bison-des-Bois.
 superficie est de 25 milles carrés (voir p. 36).

² Ne comprend pas le parc Gatineau, dont la superficie est de 25 milles carrés (voir p. 36).

Parcs provinciaux.—En plus des parcs nationaux déjà décrits, des parcs provinciaux ont été créés par la plupart des provinces. Le but est le même, entretenir des régions intéressantes par leurs beaux paysages ou autrement au profit des générations actuelles et futures. Ces parcs sont administrés par les gouvernements provinciaux intéressés et, dans la plupart des cas, ils n'ont pas encore atteint le degré de développement qui caractérise les parcs nationaux. Voici de courtes descriptions des principaux parcs provinciaux, par province:—

Colombie-Britannique.—Aucune province ne se prête plus à la création de parcs que la Colombie-Britannique avec ses vastes régions scéniques. Celle-ci, possédant une superficie en parcs provinciaux beaucoup plus considérable que les autres provinces, a trois catégories de parcs: catégorie A, comprenant 17 parcs de grande valeur récréative; catégorie B, dans laquelle tombent les quatre grands parcs qui permettent un usage varié des terrains; catégorie C, comprenant 27 parcs de genre urbain. Ces 48 parcs ont une superficie globale de 11,480 milles carrés. Il y a en outre cinq parcs, d'une superficie globale de 5,415 milles carrés, créés en vertu d'une loi spéciale.

Le parc du Mont-Seymour, près de Vancouver, et le parc Manning, situé sur le grand chemin Hope-Princeton, sont les plus importants de la catégorie A et offrent des services récréatifs l'hiver comme l'été. Dans la catégorie B, le parc Tweedsmuir ainsi que le parc Gray-Wells offrent un paysage remarquable de lacs et de rivières et ils comptent tous deux parmi les meilleurs endroits de la province pour la pêche et la chasse au gros gibier. Le parc Tweedsmuir, d'une superficie de 5,400 milles carrés, est le plus vaste parc de vie sauvage de l'Amérique du Nord. Le parc Garibaldi, de 973 milles carrés et situé tout près de Vancouver, est le plus remarquable des parcs créés en vertu d'une loi spéciale. Cette région alpestre accidentée de pics, de glaciers et de champs de neige est renommée à cause de l'état des jardins naturels de fleurs sauvages et de la curiosité de ses traits géologiques. Le parc de la rivière Liard, situé sur la grande route de l'Alaska, et le parc Strathcona, au centre de l'île de Vancouver, sont deux autres sites scéniques créés en vertu d'une loi spéciale qui deviennent de plus en plus populaires. Les parcs plus petits de la catégorie C, ont été méthodiquement échelonnés à travers la province, en vue de faciliter les excursions autour de plusieurs centres.

Alberta.—Bien que l'Alberta possède une plus grande superficie de parcs nationaux que toute autre province, le gouvernement provincial a cependant établi plusieurs petites régions de parcs. Celles-ci comprennent:—

Le parc Aspen-Beach, 17 acres, sur les bords du lac Gull, à l'ouest de Lacombe, servant principalement à la natation, aux excursions et aux pique-niques; le parc de l'île Saskatoon, 250 acres, à l'ouest de Grande-Prairie, destiné surtout aux pique-niques; le parc Gooseberry-Lake, 320 acres, sur le bord du lac Gooseberry, au nord de Consort, possède un terrain de jeux et un certain nombre de chalets, et les voyageurs de passage peuvent se procurer le logement dans la ville de Consort; le parc Lundbreck-Falls, 13½ acres, un coin pittoresque et charmant sur la route Crow's Nest Pass à l'ouest de Macleod, très recherché des pêcheurs et des automobilistes; le parc Sylvan-Lake, 8.6 acres, sur les bords du lac Sylvan, 11 milles à l'ouest de Red Deer, endroit en vogue pour la natation; le parc Hommy, 5½ acres, dans le voisinage de Albright, créé pour fournir des commodités de pique-nique et d'excursion aux habitants de ce district; le parc Ghost-River, 535½ acres, sur un beau lac artificiel des rivières Ghost et Bow, à l'ouest de Calgary; le parc Park-Lake, 37.2 acres, établi pour fournir des commodités de pique-nique aux districts situés au nord et à l'ouest de Lethbridge; la réserve Assineau, sur la rivière Assineau, au sud du Petit lac des Esclaves, destinée à la conservation d'une belle futaie de grosses épinettes; la réserve Dilliberry-Lake, 78.4 acres, sur la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan, près de Chauvin, pour conserver la beauté naturelle d'un lac pittoresque; la réserve Writing-on-Stone, 796 acres, sur la rivière Milk à l'est et au nord de Coutts, pour conserver des obélisques naturels couverts d'hieroglyphes qui n'ont jamais été déchiffrés; la réserve Saskatoon-Mountain, 3,000 acres, pour conserver un beau poste d'observation dans le district de Grande-Prairie; la réserve Little-Smoky, 34.7 acres, endroit de pique-nique et de chasse à gros gibier sur la rivière Little-Smoky, à 12 milles au sud de Falher; la réserve Bad-Lands, 1,800 acres, au nord de Drumheller, établie pour empêcher l'enlèvement non autorisé des fossiles d'animaux préhistoriques; la réserve Wapiti, 21.8 acres, dans une gorge profonde de la rivière Wapiti, à dix milles au sud de Grande-Prairie, établie comme centre d'excursion pour le district rural et utilisée également par les chasseurs de gros gibier.

Saskatchewan.—Les sept réserves permanentes de parcs de la Saskatchewan sont réparties dans le sud de la province. Elles sont bien boisées et renferment

plusieurs beaux lacs où l'on peut se divertir paisiblement, camper, faire des excursions à pied, pêcher et canoter. Ce sont: le parc Cypress-Hills, au sud de Maple-Creek et à quelques milles de la frontière américaine, magnifiquement situé au cœur d'une région forestière provinciale; ce parc a des commodités de logement: modestes bungalows, pavillons et chalets, et un champ d'automobiles pourvu de cuisines de camp, d'eau de source et de bois de chauffage. Le parc Moose-Mountain, superficie de 192 milles carrés couverte de lacs et remplie de peupliers et de bouleaux blancs, est situé à environ 15 milles au nord de Carlyle et est très goûté des visiteurs des Etats-Unis à cause de son paysage magnifique et de ses facilités de pêche. Le parc Katopwe, à environ 60 milles au nord-est de Regina, sur les fameux lacs Qu'Appelle, possède des cuisines de camp et des cabines de natation et offre le canotage, la pêche et la baignade en sécurité. Le parc Good-Spirit-Lake, à 20 milles à l'ouest de Canora, offre aussi la pêche et la natation et possède un camp excellent et des terrains de pique-nique avec cuisine et cabines de natation. Le parc Greenwater-Lake a une superficie de 35 milles carrés dans la zone forestière au nord de Kelvington; il consiste principalement en forêts vierges et en lacs favorables à la natation et à la pêche. Le petit parc Manitou, d'une superficie d'environ 4 milles carrés sur le lac Manitou, est célèbre pour ses propriétés médicinales; il est aménagé d'un pavillon central de chalets et d'un camp de touristes. Le parc Duck-Mountain, à 15 milles au nord-est de Kamsack, offre une région couverte de forêts et le superbe lac Madge qui possède une ligne côtière de 47 milles, bien boisée, et des plages sablonneuses. La vie sauvage y foisonne et le lac abonde en poisson.

Manitoba.—Bien que le Manitoba ait plusieurs régions attrayantes pour les excursionnistes et les personnes en vacances, jusqu'ici la province n'en a établi qu'une officiellement qui puisse être considérée comme parc provincial. C'est la région désignée depuis 1930 comme réserve forestière Whiteshell, une section accidentée de la partie précambrienne de l'est du Manitoba s'étendant sur 1,088 milles carrés. Les traits physiques de cette région expliquent son caractère particulier comme réserve récréative, de pêche et de chasse. Plus de 200 lacs et rivières entrelacés entre les îles et la terre ferme fournissent un beau réseau de routes de canotage à travers le parc. Des falaises rocheuses recouvertes de mousse et de petites broussailles surgissent à pic hors de l'eau. Le terrain est en grande partie raboteux et montagneux; ses forêts touffues offrent le contraste des tons verts du pin, de l'épinette, du peuplier, du bouleau et du mélèze. Bien qu'une bonne partie du Whiteshell septentrional soit demeurée à son état primitif, plusieurs lacs du sud ont été exploités comme lieux de séjour. Les lacs West-Hawk, Falcon, Caddy, Brereton et White sont devenus très en vogue. La pêche est une attraction prédominante de Whiteshell; les espèces les plus nombreuses sont le brochet du nord, le doré noir, la truite des lacs, l'achigan et la perche. Une nouvelle frayère spacieuse pouvant contenir 400,000 œufs a été construite en 1942. La chasse au gibier ailé et au gros gibier est en vogue depuis longtemps dans le Whiteshell septentrional; une grande partie de la portion sud a été constituée chasse gardée. Les premières cartes géographiques indiquent que La Vérendrye a été le premier blanc qui ait exploré ce qui est aujourd'hui le parc provincial Whiteshell. En 1734, il suivait le cours de la turbulente rivière Winnipeg qui contourne à peu près la limite nord du parc. "Land of the Granite Cliffs", au Manitoba, a une histoire pittoresque et les développements proposés des routes scéniques dans cette région laissent prévoir un avenir intéressant.

Ontario.—Il y a six parcs provinciaux en Ontario. A l'exception du parc Ipperwash-Beach, entretenu exclusivement pour le camping, les pique-niques et

la natation, ils ont tous pour objet premier la conservation des forêts, du poisson, des oiseaux et de toute forme de vie sauvage. Les facilités de récréation qu'ils offrent sont variées et étendues.

Le parc provincial Algonquin, 2,741 milles carrés, est un pays sauvage accessible par la grande route, de sa limite du sud. Il s'y trouve des commodités pour le camping, avec de bons endroits de pêche et de canotage. Le parc provincial Quetico, 1,770 milles carrés, également une région sauvage, offre aussi des facilités pour le camping, la pêche et les excursions en canot. Le parc provincial du lac Supérieur, 540 milles carrés, est une autre région sauvage. Les commodités de camping n'y sont pas encore aménagées et les routes de canotage ne sont pas encore déterminées, mais l'endroit est favorable à la pêche. Le parc provincial Sibley, 61 milles carrés, est une région inculte encore sans commodités de camping. Le parc provincial Rondeau, 8 milles carrés, est partiellement cultivé, avec des futaies de beaux arbres et des facilités de camping très modernes. On y trouve des animaux en espace clos et d'autres en liberté; la pêche y est passable et des permis spéciaux pour la chasse au canard peuvent être obtenus. Il n'y a pas de route de canotage dans ce parc. Le parc provincial Ipperwash-Beach est formé de 109 acres de plage sablonneuse et de terrain boisé et pourvu d'excellentes commodités de camping. Il ne s'y trouve pas d'animaux sauvages, mais la pêche est bonne. On peut obtenir des permis spéciaux pour la pêche dans les parcs Algonquin et Quetico.

Québec.—Il y a dans cette province quatre parcs provinciaux situés dans des régions distinctes qui permettent à chacun d'offrir un point spécial d'intérêt. Comme ceux des autres provinces, ils ont été établis en vue de la conservation de la beauté naturelle et de la protection de la flore et de la faune.

Le parc des Laurentides est une région d'environ 4,000 milles carrés, qui commence un peu au nord de la ville de Québec, et d'une altitude d'environ 3,000 pieds. Il est remarquable pour ses nombreux lacs et ses rivières tumultueuses ainsi que pour sa belle truite mouchetée. L'original, le chevreuil, l'ours noir, le loup et tous les animaux à fourrure de la province y abondent, mais la chasse n'est pas permise. Il s'y trouve deux hôtels bien organisés et environ vingt camps de pêcheurs. Le parc du mont Orford, situé sur le mont Orford, a une superficie de 9,425 acres et une altitude de 2,860 pieds. Le versant de la montagne en fait une des meilleures épreuves pour le ski au Canada; il y a aussi un pittoresque parcours de golf de neuf trous. Le parc Gaspé, 350 milles carrés, possède une flore qui remonte à une ère antérieure au grand glacier continental. L'objet principal de ce parc est la conservation des derniers troupeaux de caribous sur la rive sud du Saint-Laurent. La pêche à la truite mouchetée se pratique dans les lacs et rivières de ce parc. La réserve de la grande route Mont-Laurier-Senneterre, 2,600 milles carrés, dans la partie occidentale de la province, est traversée sur toute sa longueur par la route allant de Montréal vers la région de l'Abitibi. Elle est remarquable pour ses nombreux lacs et rivières qui offrent des conditions favorables aux longues excursions en canot. Le poisson comprend la truite grise, le brochet du nord, le doré, l'achigan, et, dans certains lacs, la truite mouchetée. Il y a deux établissements pour loger les voyageurs ainsi qu'un point d'arrêt maintenu par le ministère de la Chasse et des Pêcheries où peuvent se louer des pavillons et des embarcations.

Provinces Maritimes.—Il y a des parcs nationaux dans l'Île du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse ainsi que plusieurs parcs municipaux, mais aucun parc des Provinces maritimes n'entre dans la classification des parcs provinciaux.

Section 3.—Gibier et paysage

Les ressources du Canada en attraits pour le sportsman et le touriste sont uniques autant que variées. Dans les régions boisées et inhabitées de chaque province, l'original, le chevreuil, l'ours et le petit gibier abondent, tandis que dans l'Ouest du Dominion il y a le cerf du Canada, le caribou, le mouflon, la chèvre des Rocheuses, l'ours gris et le lynx. Le lion de montagne ou cougar habite la Colombie-Britannique et les montagnes de l'Alberta, tandis que dans le nord-ouest et l'extrême nord il existe encore des troupeaux de bisons et de bœufs musqués qui jouissent de la protection la plus complète de la part du gouvernement canadien.

Dans toutes les régions boisées du Canada, d'un océan à l'autre, se rencontrent la gélinotte à fraise et le tétras du Canada. La poule des prairies et la perdrix hongroise se trouvent dans les plaines et les régions partiellement boisées des trois provinces de l'Ouest central. La perdrix de Franklin habite les montagnes de l'Ouest, tandis que le lapogède, variété de perdrix de l'Arctique, vit dans les plaines dénudées du Nord et de même dans les hautes montagnes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Les vallées de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, les rudes régions lacustres du nord du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, de même que les régions montagneuses de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, offrent une variété d'attractions, comprenant d'innombrables sanctuaires de chasse qui ont valu au Canada sa renommée comme paradis des sportsmen et des campeurs. Les voyageurs par terre ne sont pas les seuls à pouvoir jouir de ces avantages. Grâce à un lacis ténu de lacs et de rivières, dans l'Est du pays surtout, le voyage peut s'effectuer par eau sans difficulté et de façon très intéressante. De plus, un grand nombre de stations d'hiver et de toute l'année offrent des sports d'hiver ajoutés à un décor exceptionnellement pittoresque et à un climat vivifiant malgré sa rigueur. Bien que la pêche à la ligne soit permise dans les parcs nationaux et provinciaux, la chasse y est défendue et la vie sauvage protégée. Ailleurs, toutefois, la chasse trouve en saison une grande abondance de gibier.

Le traité des oiseaux migrateurs.—Ce traité et la législation qui le met en vigueur dans tout le Canada sont administrés par le Bureau des Parcs nationaux du ministère des Mines et Ressources et par la Royale Gendarmerie à cheval du Canada. Ce traité, en vigueur depuis 1916, a pour objet la protection des oiseaux migrateurs utiles du Canada et des Etats-Unis. Des renseignements au sujet de ce traité et les ordonnances décrétées pour son application peuvent être obtenus du Régisseur, Bureau des Parcs nationaux, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

PARTIE VI.—CLIMAT, MÉTÉOROLOGIE, ETC.

Section 1.—Climat

De temps à autre, des articles sur les intempéries, la température et la précipitation du Canada ont été publiés dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*. Une liste de ces articles paraît au début du présent ouvrage sous l'en-tête "Climat et météorologie."

Section 2.—Météorologie

Voir la liste au début du présent ouvrage pour les articles publiés sous l'en-tête "Climat et météorologie", dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Sous-section 1.—Etudes des cycles météorologiques par l'Observatoire du Dominion*

On sait depuis longtemps que les spectacles auroraux et le magnétisme terrestre varient avec le cycle des taches solaires qui est de onze ans. Ce phénomène a été expliqué il y a une trentaine d'années par la fluctuation des rayons ultra-violetts du soleil qui cause une variation dans l'ionisation de l'atmosphère supérieure. Ce changement dans l'ionisation cause des variations dans l'évolution de la nébulosité et des nuages, et, partant, dans la température et dans les conditions de vie. Cette opinion est encore soutenue et, en se servant de cette théorie rationnelle sur les causes, plusieurs enquêtes ont été faites sur les fluctuations de la météorologie et des formes de vie. Un bref exposé des résultats est donné ici.

Les relevés de la température au Canada indiquent en moyenne des valeurs plus élevées lorsque les taches solaires sont à leur minimum que lorsqu'elles sont à leur maximum. Certaines des stations des Prairies ont constaté des variations qui atteignent jusqu'à 4° F. durant le cycle moyen des taches solaires. Néanmoins, comme les relevés embrassent une période de courte durée, la formule suivante d'égalisation est employée: $0.25(a + 2b + c)$ où b représente la valeur moyenne de l'année du cycle observé, et a et c , les valeurs de l'année précédente et de l'année suivante. Cela donne une valeur prudente de la variation.

Dans le tableau suivant, la moyenne égalisée des cycles de onze ans de la température est donnée pour 13 stations au Canada. Les années sont celles où les taches solaires sont à leur minimum, un an après, deux ans après, et ainsi de suite. Le cycle moyen pour ces stations révèle l'influence progressive du cycle des taches solaires, l'excédent moyen au minimum étant de 1.4° F. sur le maximum.

TEMPÉRATURE, MOYENNE ÉGALISÉE DES CYCLES DE ONZE ANS

Année.....	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Variation F.°
<i>St. John, Terre-Neuve, 1872-1920</i>													
	41.4	40.9	40.4	40.5	40.4	40.2	40.3	40.4	40.6	40.7	40.4	40.8	1.2
<i>Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, 1873-1925</i>													
	42.4	42.0	41.4	41.0	40.7	40.8	41.0	41.2	41.4	41.7	42.0	42.4	1.7
<i>Halifax, Nouvelle-Ecosse, 1874-1928</i>													
	44.1	43.3	43.3	43.0	42.8	43.2	43.4	43.4	43.7	43.7	43.8	44.3	1.5
<i>Pointe sud-ouest, Anticosti, 1882-1920</i>													
	35.4	34.8	34.3	34.4	34.2	34.0	34.3	35.0	35.7	35.7	35.1	35.1	1.4
<i>Montréal, Québec, 1873-1925</i>													
	42.8	42.6	42.7	42.2	41.5	41.9	42.2	42.0	42.1	42.5	42.7	42.8	1.3
<i>Toronto, Ontario, 1873-1925</i>													
	46.0	45.7	45.5	45.0	44.7	44.8	44.7	44.7	45.2	45.6	45.8	46.1	1.4

* Préparé par John L. O'Connor sous la direction de C. S. Beals, Ph. D., D.Sc., Astronome suppléant du Dominion, Observatoire du Dominion, ministère des Mines et Ressources.

TEMPÉRATURE, MOYENNE ÉGALISÉE DES CYCLES DE ONZE ANS—fin

Winnipeg, Manitoba, 1873-1925

36.7 35.8 34.9 34.1 33.9 34.2 34.2 34.4 34.6 34.6 35.2 36.3 2.8

Prince-Albert, Saskatchewan, 1885-1925

33.6 33.3 32.7 32.0 32.2 33.0 32.8 32.3 32.2 32.1 32.0 32.9 1.6

Edmonton, Alberta, 1883-1925

38.4 37.7 37.1 36.4 36.3 36.3 35.8 35.6 35.8 35.8 36.3 37.9 2.8

Calgary, Alberta, 1884-1925

39.5 39.1 38.6 37.9 38.1 38.6 38.3 38.1 37.9 37.3 37.1 38.5 1.6

Kamloops, Colombie-Britannique, 1891-1925

47.3 47.8 47.5 46.8 47.2 47.9 47.1 46.7 46.8 46.6 46.4 46.8 1.1

Barkerville, Colombie-Britannique, 1888-1925

36.1 35.9 35.6 34.8 35.0 35.6 34.9 34.2 34.6 35.1 35.5 36.1 1.9

Victoria, Colombie-Britannique, 1891-1925

50.1 50.0 50.0 49.5 49.2 49.3 49.3 49.2 49.1 49.1 49.4 50.0 1.0

Moyenne.....41.1 40.7 40.3 39.8 39.7 40.1 39.9 39.7 40.0 40.0 40.1 40.7 1.4

L'influence des taches solaires sur la température se manifeste par les gelées plus précoces lorsque les taches solaires sont à leur maximum. De 1910 à 1937, les relevés relatifs à la première glace dans les ports de Québec et de Montréal indiquent une variation de sept jours dans la moyenne égalisée des dates de décembre, les chiffres étant les suivants:—

Année.....	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Variation F.°
------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	------------------

Première glace, dates de décembre, Québec, 1910-1937

8.0 8.3 6.7 3.3 2.8 2.6 1.9 2.4 3.7 3.4 2.6 8.1 6.4

Première glace, dates de décembre, Montréal, 1911-1937

12.5 11.8 9.4 6.2 5.8 4.4 4.8 8.2 9.0 7.6 7.9 10.6 8.1

Moyenne, Québec et Montréal

10.3 10.1 8.1 4.8 4.2 3.5 3.3 5.3 6.4 5.5 5.3 9.4 7.0

En général, la précipitation au Canada répond directement à la phase du cycle des taches solaires dans les régions côtières (genre océanique ou aquatique) et inversement dans les régions de l'intérieur (genre méditerrané ou terrestre). Les régions intermédiaires présentent divers mélanges des deux réactions et elles enre-

gissent parfois deux pulsations au cours d'un cycle de onze ans. Les genres directs et inverses paraissent dans le tableau suivant:—

PRÉCIPITATION, MOYENNE ÉGALISÉE DES CYCLES DE ONZE ANS (POUCES)

Année.....	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Variation, %
GENRE OCÉANIQUE (AQUATIQUE)													
<i>St. John, Terre-Neuve, 1874-1920</i>													
49.2	48.8	51.4	55.5	57.6	57.6	57.8	55.8	54.7	55.5	55.3	52.8	18	
<i>Victoria, Colombie-Britannique, 1891-1925</i>													
26.4	26.9	28.2	29.9	31.1	29.3	27.7	29.9	31.4	30.0	28.8	27.5	18	
GENRE MÉDITERRANÉ (TERRESTRE)													
<i>Montréal, Québec, 1874-1925</i>													
44.6	41.1	38.9	38.9	39.5	39.5	40.3	40.3	39.4	39.6	42.0	45.2	16	
<i>Toronto, Ontario, 1874-1925</i>													
33.1	33.2	33.0	32.3	32.2	31.7	30.1	29.9	30.9	30.5	29.5	31.2	10	
<i>Prince-Albert, Saskatchewan, 1885-1925</i>													
17.0	15.6	15.0	14.8	13.9	13.5	15.0	16.8	16.6	16.0	13.3	19.1	41	
<i>Qu'Appelle, Saskatchewan, 1884-1925</i>													
19.6	19.7	19.8	20.6	19.5	16.6	15.8	16.7	17.7	13.6	13.6	13.6	30	
<i>Regina, Saskatchewan, 1896-1926</i>													
14.8	14.8	15.3	16.7	16.1	13.9	13.1	13.9	14.7	15.5	15.8	14.8	27	
<i>Swift-Current, Saskatchewan, 1895-1926</i>													
15.3	15.3	15.4	16.2	15.8	14.6	13.3	13.4	15.2	16.8	16.3	15.3	26	
<i>Edmonton, Alberta, 1885-1925</i>													
20.5	20.1	19.7	18.4	16.8	15.9	16.2	15.4	13.8	14.9	19.5	21.7	57	
<i>Calgary, Alberta, 1885-1924</i>													
20.0	20.5	17.2	13.0	12.0	12.8	14.0	14.8	14.3	15.4	18.7	19.7	71	
<i>Kamloops, Colombie-Britannique, 1895-1925</i>													
10.7	11.1	11.2	10.4	10.3	10.0	9.0	8.9	9.3	9.2	10.2	10.9	26	

Lorsque les taches solaires sont à leur maximum, l'ionisation plus intense produit plus de nuages et une plus forte précipitation au bord de la mer où la vapeur d'eau abonde. Au minimum des taches solaires, l'atmosphère devient plus pure, ce qui cause une plus grande chaleur dans les régions intérieures, accompagnée d'une

évaporation plus intense et de courants de convection ascendants qui causent plus d'orages lorsque les taches solaires sont à leur minimum que lorsqu'elles sont à leur maximum, comme l'indique le tableau suivant:—

Année.....	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Variation, %
------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	-----------------

Orages en Ontario, 10 stations, 1901-1912

Moyenne.....	22.1	25.3	19.4	20.6	16.8	21.2	17.6	17.5	16.0	19.9	21.2	21.0	—
Egalisée.....	22.8	23.0	21.2	19.4	18.9	19.2	18.5	16.9	16.9	19.3	20.3	21.3	36

Orages au Manitoba, 2 et 3 stations, 1901-1912, 1913-1922

Moyenne.....	16.2	17.6	14.0	17.2	16.0	12.8	16.2	11.8	19.0	15.6	14.0	21.5	—
Egalisée.....	17.9	16.4	15.7	16.1	15.5	14.5	14.3	14.7	16.4	16.1	16.3	13.3	28

Orages au Canada, 1901-1912, 25 stations:

Alberta, 4; Saskatchewan, 4; Manitoba, 2; Ontario, 10; Québec, 5

Moyenne.....	16.8	17.3	13.8	15.2	14.3	14.7	14.0	12.8	13.7	14.8	16.1	14.7	—
Egalisée.....	16.4	16.3	15.0	14.6	14.6	14.4	13.9	13.4	13.7	14.8	15.4	15.6	22

La nébulosité plus intense durant et après la phase maximum des taches solaires, qui cause moins de vaporisation, est un facteur important du déversement de la rivière Niagara, 1860-1926, qui subit une influence marquée du cycle des taches solaires, comme l'indique le tableau suivant:—

Année.....	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----

Déversement de la rivière Niagara, en 1,000 pieds cubes la seconde, 1860-1926

Moyenne.....	203	201	197	202	214	207	211	209	206	208	200	196
Egalisée.....	201	200	199	204	209	210	209	209	207	206	202	199

Des variations météorologiques d'une telle importance dans le cycle des taches solaires causent des fluctuations organiques sérieuses telles que l'indiquent les anneaux annuels des arbres. Le genre de réaction au cycle de onze ans dans la région correspond en général au genre de précipitation; ainsi, les arbres donnent une idée de la nature des fluctuations météorologiques dans les régions pour lesquelles il n'y a pas de données.

Section 3.—Heure légale et ses zones au Canada

Voir la liste au début du présent ouvrage pour les articles publiés sous cet en-tête dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

CHAPITRE II.—HISTOIRE ET CHRONOLOGIE

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Histoire	49		
SECTION 1. ESQUISSE DE L'HISTOIRE DU CANADA	49	SECTION 3. ANNALES HISTORIQUES	49
SECTION 2. BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE DU CANADA	49	Partie II.—Chronologie	49

PARTIE I.—HISTOIRE

Section 1.—Esquisse de l'histoire du Canada

Voir au début de cet ouvrage la liste des articles publiés dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Section 2.—Bibliographie de l'histoire du Canada

Voir au début de cet ouvrage la liste des articles publiés dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Section 3.—Annales historiques

Voir au début de cet ouvrage la liste des articles publiés dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

PARTIE II.—CHRONOLOGIE

NOTA.—Les ministères et les dates des élections et la durée des sessions de tous les Parlements du Dominion sont indiqués au chapitre III, tableaux 2 et 5. Les changements dans les législatures et ministères provinciaux de la Confédération à 1923 sont donnés aux pp. 79-88 de l'Annuaire de 1924; de 1924 à 1937, aux pp. 115-124 de l'Annuaire de 1938; de 1934 à 1946, au tableau 13, pp. 88-90. Les notes relatives à ces faits ont donc été supprimées de la chronologie ci-dessous.

- | | |
|---|--|
| 1497. 24 juin, Jean Cabot découvre le littoral oriental de l'Amérique du Nord. | 1592. De Fuca découvre le détroit de Juan de Fuca. |
| 1498. Cabot découvre le détroit d'Hudson. | 1603. 22 juin, arrivée de Champlain à Québec |
| 1501. Gaspard Cortereal visite Terre-Neuve et le Labrador. | 1604. De Monts établit une colonie à la rivière Sainte-Croix. |
| 1524. Verrazano explore la côte de la Nouvelle-Ecosse. | 1605. Fondation de Port-Royal (Annapolis, N.-E.). |
| 1534. 24 juillet, Jacques Cartier, en son premier voyage, plante une croix à Gaspé et prend possession du pays au nom du roi de France. | 1608. Second voyage de Champlain; 3 juillet, fondation de Québec. |
| 1535. Second voyage de Cartier; il remonte le Saint-Laurent, jusqu'à Stadacona (Québec) le 14 septembre et atteint Hochelaga (Montréal) le 2 octobre. | 1609. Juillet, découverte du lac Champlain par Champlain. |
| 1541. Troisième voyage de Cartier; il sème du blé, des choux, des navets et des laitues près de Cap-Rouge. | 1610-1611. Hudson explore la baie d'Hudson et la baie James. |
| 1542-1543. De Roberval et sa suite hivernent au Cap-Rouge et sont secourus par Cartier, à son quatrième voyage. | 1611. Brûlé remonte la rivière Ottawa. |
| 1557. 1er septembre, mort de Cartier à Saint-Malo (France). | 1612. 15 octobre, Champlain est nommé lieutenant-général de la Nouvelle-France. |
| | 1613. Juin, Champlain remonte le cours de l'Ottawa. |
| | 1615. Champlain explore les lacs Nipissing, Huron et Ontario (découverts par Brûlé et Le Caron). |

1616. Ouverture des premières écoles à Tadoussac et sur le site actuel de Trois-Rivières.
1617. Arrivée à Québec du premier colon, Louis Hébert, et sa famille.
1621. Promulgation des premières lois; on commence à tenir des registres d'état civil à Québec; la Nouvelle-Ecosse condédée à sir William Alexander par le roi Jacques Ier.
1622. Brûlé découvre le lac Supérieur.
1623. Premier établissement des colons anglais en Nouvelle-Ecosse.
1627. La Nouvelle-France et l'Acadie sont concédées à la Compagnie des Cent Associés.
1628. Prise de Port-Royal par sir David Kirke.
1629. 24 avril, traité de Suse entre la France et l'Angleterre; 20 juillet, prise de Québec par sir David Kirke.
1632. 29 mars, le Canada et l'Acadie sont rendus à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye.
1633. 23 mai, Champlain devient le premier gouverneur de la Nouvelle-France.
1634. 4 juillet, fondation de Trois-Rivières.
- 1634-1635. Exploration des Grands Lacs par Nicolet.
1635. 25 décembre, mort de Champlain à Québec; fondation du premier colège à Québec.
1638. 11 juin, premier tremblement de terre enregistré au Canada.
1640. Découverte du lac Érié par Chaumont et Brébeuf.
1641. La Nouvelle-France compte 240 habitants.
1642. 17 mai, fondation de Ville-Marie (Montréal) par Maisonneuve.
1646. Exploration du Saguenay par Dablon.
1647. De Quen découvre le lac Saint-Jean.
1648. 5 mars, création du Conseil de la Nouvelle-France.
1649. 16-17 mars, meurtre par les Indiens des pères Brébeuf et Lalemant et massacre des Hurons.
1654. Août, prise de l'Acadie par une expédition venue de la Nouvelle-Angleterre.
1656. Cromwell concède l'Acadie à La Tour, Temple et Crowne.
1659. 16 juin, François de Laval arrive au Canada comme vicaire apostolique.
1660. 21 mai, Dollard des Ormeaux et ses seize compagnons périssent au Long Sault, rivière Ottawa.
1663. Dissolution de la Compagnie des Cent Associés; 5 février, grand tremblement de terre; avril, création du Conseil souverain de la Nouvelle-France.
1664. Mai, création de la Compagnie des Indes occidentales.
1665. 23 mars, Talon est nommé intendant.
1666. Fév.-mars, premier recensement de la Nouvelle-France; population, 3,215.
1667. 21 juillet, traité de Bréda; l'Acadie est rendue à la France.
1668. Fondation du Petit Séminaire de Québec par Laval; fondation de la mission de Sault Sainte-Marie par Marquette.
1670. 2 mai, la Compagnie de la baie d'Hudson reçoit sa charte.
1671. L'Acadie a 392 habitants.
1672. 6 avril, le comte de Frontenac devient gouverneur.
1673. 13 juin, fondation de Cataracoui (Kingston).
1674. 1er octobre, Laval devient premier évêque de Québec.
1675. Population de la Nouvelle-France, 7,832.
1678. Hennepin visite les chutes Niagara.
1679. La Salle construit le navire *Le Griffon* sur la rivière Niagara, en amont des chutes.
1681. Population de la Nouvelle-France, 9,677.
1682. Frontenac est rappelé.
1685. Première émission de la monnaie de cartes.
1686. Population de la Nouvelle-France, 12,566; de l'Acadie, 894.
1687. 18 mars, assassinat de La Salle.
1689. 7 juin, Frontenac reprend ses fonctions de gouverneur; 5 août, massacre des blancs par les Indiens à Lachine.
1690. 21 mai, sir William Phips s'empare de Port-Royal, mais son attaque sur Québec échoue (16-21 octobre).
1692. Population de la Nouvelle-France, 12,431; 22 octobre, Madeleine de Verchères défend Verchères contre les Indiens.
1693. Population de l'Acadie, 1,018.
1695. Population de la Nouvelle-France, 13,639.
1697. 20 sept., traité de Ryswick, abandon mutuel des conquêtes; D'Iberville bat la flotte de la Cie de la baie d'Hudson dans la baie d'Hudson.
1698. 28 nov., mort de Frontenac.
1701. La Motte Cadillac élève un fort à Détroit. Population de l'Acadie (partie nord de la péninsule), 1,134.
1703. 16 juin, le Conseil souverain du Canada prend le nom de Conseil supérieur et le nombre de ses membres est porté de 7 à 12.
1706. Population de la Nouvelle-France, 16,745.
1708. Mort de Laval.
1709. Invasion du Canada par les Anglais.
1710. 13 octobre, prise de Port-Royal par Nicholson.

1711. 1er sept., une partie de la flotte anglaise qui se dirige sur Québec, sombre non loin des Sept-Iles.
1713. 11 avril, traité d'Utrecht par lequel l'Acadie, la baie d'Hudson et Terre-Neuve sont cédées à la Grande-Bretagne; août, fondation de Louisbourg par les Français. Population de la Nouvelle-France, 18,469.
1718. Fondation de Nouvelle-Orléans pour assurer aux Français le contrôle du Mississipi comme du Saint-Laurent.
1720. 25 avril, nomination du gouverneur et du conseil de la Nouvelle-Ecosse.
1721. 19 juin, environ la moitié de Montréal est détruite par un incendie; population de la Nouvelle-France, 25,923.
1726. Population de la Nouvelle-France, 29,859.
1730. Population de la Nouvelle-France, 34,753.
1733. Découverte du lac Winnipeg par La Vérendrye.
1734. Inauguration de la route de Québec à Montréal.
1737. Les forges du Saint-Maurice fondent le fer.
1739. Population de la Nouvelle-France, 43,362.
1743. De la Vérendrye, fils, découvre les Rocheuses.
1745. 17 juin, prise de Louisbourg par Pepperell et Warren.
1748. 18 octobre, traité d'Aix-la-Chapelle; Louisbourg est rendue à la France, en échange de Madras.
1749. 21 juin, fondation d'Halifax; le gouverneur Cornwallis fait venir en Nouvelle-Ecosse 2,544 immigrants d'origine britannique; construction du Fort-Rouillé (Toronto).
1750. Construction de l'église Saint-Paul à Halifax, la plus ancienne église anglicane du Canada.
1752. 25 mars, *The Gazette*, premier journal du Canada, paraît à Halifax.
1754. Population de la Nouvelle-France, 55,009.
1755. Etablissement à Halifax du premier bureau de poste dans ce qui est aujourd'hui le Canada avec communication directe avec la Grande-Bretagne; 16 juin. Reddition aux Anglais du fort Beauséjour, situé sur l'isthme de Chignectou; 10 septembre, les Acadiens sont expulsés de la Nouvelle-Ecosse.
1756. Commencement de la guerre de Sept ans entre la Grande-Bretagne et la France.
1758. 26 juillet, prise de Louisbourg par les Anglais; 7 octobre, première séance de la législature de la Nouvelle-Ecosse.
1759. 25 juillet, prise du fort Niagara par les Anglais; 26 juillet, commencement du siège de Québec; 31 juillet, victoire des Français sur le plateau de Beauport; 13 sept., défaite des Français dans les plaines d'Abraham et mort de Wolfe; 14 sept., mort de Montcalm; 18 sept., reddition de Québec.
1760. 28 avril, victoire des Français commandés par Lévis, à Ste-Foye; 8 sept., reddition de Montréal. Le Canada est placé sous le régime militaire; population de la Nouvelle-France, 70,000.
1762. Premier établissement des Anglais au Nouveau-Brunswick.
1763. 10 février, traité de Paris par lequel le Canada et ses dépendances sont cédés à la Grande-Bretagne; mai, soulèvement des Indiens, sous Pontiac, qui prend plusieurs forts et bat les Anglais à Bloody Run (31 juillet); 7 oct., proclamation du gouvernement civil; Cap-Breton et l'île Saint-Jean sont annexés à la Nouvelle-Ecosse; le Labrador, Anticosti et les îles de la Madeleine, à Terre-Neuve; 21 nov., le général James Murray est nommé gouverneur en chef; les premiers bureaux de poste canadiens sont établis à Montréal, Trois-Rivières et Québec.
1764. 21 juin, premier numéro de la *Gazette de Québec*; 13 août, établissement du gouvernement civil; population de la Nouvelle-Ecosse, 12,998.
1765. Publication du premier livre imprimé au Canada: "Catéchisme du diocèse de Sens"; 18 mai, Montréal est presque détruit par un incendie. Population du Canada, 69,810.
1766. 24 juillet, paix signée avec Pontiac, à Oswego.
1768. Fondation de Charlottetown, île Saint-Jean (I.P.-E.); 11 avril, grand incendie à Montréal; 12 avril, sir Guy Carleton (Lord Dorchester) est nommé gouverneur en chef.
1769. L'île Saint-Jean (Île du Prince-Edouard) est séparée de la Nouvelle-Ecosse.
- 1770-72. Voyage de Hearne aux rivières Coppermine et des Esclaves et au Grand lac des Esclaves.
1773. Suppression de l'ordre des Jésuites au Canada et confiscation de ses biens.
1774. 22 juin, l'Acte de Québec est voté.
1775. 1er mai, l'Acte de Québec est mis en vigueur; la révolution américaine éclate; Montgomery et Arnold envahissent le Canada; 12 nov., Montgomery s'empare de Montréal; 31 déc., il est repoussé et tué en attaquant Québec.
1776. Les Américains sont battus et chassés du Canada par Carleton.

1777. 18 sept., le général Frederick Haldimand est nommé gouverneur en chef.
1778. Le capitaine Cook explore le détroit de Nootka et plante le drapeau britannique sur la côte nord-ouest de l'Amérique; 3 juin, premier numéro de *La Gazette*, journal publié à Montréal.
1783. 3 sept., traité de Versailles, reconnaissant l'indépendance des États-Unis; organisation de la Cie du Nord-Ouest à Montréal. Kingston (Ont.) et Saint-John (N.-B.), fondés par les Loyalistes de l'Empire-Uni.
1785. 18 mai, incorporation de Parrtown (Saint-John), (N.-B.).
1786. 22 avril, Lord Dorchester est gouverneur en chef; 23 oct., le gouvernement du Nouveau-Brunswick transfère son siège de Saint-John à Fredericton.
1787. C. Inglis est nommé évêque anglican de la Nouvelle-Ecosse; c'est le premier évêché colonial de l'Empire britannique.
1788. Ouverture de King's College à Windsor, (N.-E); service postal par voiliers rétabli entre la Grande-Bretagne et Halifax.
1789. Création de sociétés agricoles à Québec et Halifax.
1790. L'Espagne se désiste de ses privilèges sur le littoral du Pacifique.
1791. La loi constitutionnelle divise la province de Québec en Haut-Canada et Bas-Canada, ayant chacun son lieutenant-gouverneur et sa législature; la loi entre en vigueur le 26 décembre; 12 septembre, le col. J. G. Simcoe est nommé premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada.
1792. 17 sept., le premier Parlement du Haut-Canada se réunit à Newark (Niagara); 17 déc., le premier Parlement du Bas-Canada ouvre ses séances à Québec; Vancouver fait le tour de l'île de ce nom.
1793. 18 avril, premier numéro du *Upper Canada Gazette*; 9 juillet, l'entrée des esclaves est interdite dans le Haut-Canada; Alexander Mackenzie traverse les Rocheuses et atteint l'océan Pacifique; fondation de York (Toronto) par Simcoe.
1794. 19 nov., traité négocié par Jay entre la Grande-Bretagne et les États-Unis.
1795. Les Espagnols abandonnent définitivement les côtes du Pacifique au Canada.
1796. Le gouvernement du Haut-Canada transfère son siège de Niagara à York (Toronto).
1798. L'île Saint-Jean est rebaptisée Ile du Prince-Edouard (population 4,372).
1800. Fondation du Collège du Nouveau-Brunswick (maintenant Université du N.-B.) à Fredericton. David Thompson traverse les Montagnes Rocheuses.
1803. Lord Selkirk envoie des colons dans l'île du Prince-Edouard.
1806. 22 nov., *Le Canadien*, journal entièrement écrit en français, paraît pour la première fois. Population: Haut-Canada, 70,718; Bas-Canada, 250,000; Nouveau-Brunswick, 35,000; Nouvelle-Ecosse, 65,000; I.P.-E., 9,676.
1807. Simon Fraser explore le fleuve Fraser.
1809. 4 nov., le premier bateau à vapeur canadien circule entre Montréal et Québec.
1811. Etablissement à Rivière-Rouge, fondé par lord Selkirk, sur les terres concédées par la Cie de la baie d'Hudson.
1812. 18 juin, déclaration de guerre par les États-Unis; 12 juillet, les Américains, sous Hull, traversent la rivière Détroit; 16 août, le général Brock s'empare de Détroit; 13 oct., défaite des Américains à Queenston Heights et mort de Brock.
1813. 22 janvier, victoire des Anglais à Frenchtown; 27 avril, les Américains s'emparent de York (Toronto) et l'incendient; 5 juin, les Anglais sont victorieux à Stony-Creek; 24 juin, les Anglais informés par Laura Secord font prisonnière une troupe américaine à Beaver-Dams; 10 sept., le commodore Perry détruit la flotte britannique sur le lac Érié; 5 oct., les Américains, commandés par Harrison, sont vainqueurs des Anglais à Moraviantown; Tecumseh est tué; 26 oct., victoire des troupes canadiennes-françaises, sous de Salaberry, à Châteauguay; 11 nov., défaite des Américains à Crysler's Farm; les Anglais emportent d'assaut le fort Niagara et brûlent Buffalo.
1814. 30 mars, les Américains sont repoussés à Lacolle; 6 mai, prise d'Oswego par les Anglais; 5 juillet, victoire des Américains à Chippawa; 25 juillet, victoire des Anglais à Lundy's Lane; juillet, les Anglais de la Nouvelle-Ecosse envahissent et occupent le nord du Maine; 11 sept., les Anglais sont battus à Plattsburg, sur le lac Champlain; 24 déc., traité de Gand, qui termine la guerre; population: Haut-Canada, 95,000; Bas-Canada, 335,000.
1815. 3 juillet, le traité de Londres réglemente le commerce avec les États-Unis; l'établissement de la Rivière-Rouge est détruit par la Cie du Nord-Ouest, mais reconstitué par le gouverneur Semple.

1816. 19 juin, le gouverneur Semple est tué; l'établissement de la Rivière-Rouge est de nouveau détruit.
1817. 18 juillet, premier traité avec les Indiens du Nord-Ouest; lord Selkirk restaure l'établissement de la Rivière Rouge; ouverture de la Banque de Montréal; 1er oct., première émission de ses billets; population de la Nouvelle-Ecosse: 81,351; la convention Rush-Bagot avec les Etats-Unis, délimitant l'armement naval sur les Grands Lacs, est signée.
1818. 20 oct., convention de Londres réglementant les pêcheries nord-américaines; fondation du collège Dalhousie, à Halifax; fondation de la Banque de Québec.
- 1819-1822. Expédition arctique de Franklin, par voie de terre.
1820. 16 oct., Cap-Breton est réannexé à la Nouvelle-Ecosse.
1821. 26 mars, la Cie du Nord-Ouest est absorbée par la Cie de la Baie d'Hudson; le collège McGill reçoit sa charte.
1822. Population du Bas-Canada: 427,465.
1824. Population du Haut-Canada: 150,066; du Nouveau-Brunswick: 74,176.
1825. 6 oct., grand incendie dans le district de Miramichi, N.-B.; ouverture du canal Lachine; population du Bas-Canada: 479,288.
1826. Fondation de Bytown (Ottawa).
1827. 29 sept., convention de Londres, au sujet des territoires situés à l'ouest des montagnes Rocheuses; population de la Nouvelle-Ecosse (moins le Cap-Breton): 123,630.
1829. 27 nov., ouverture du premier canal Welland; ouverture de l'Université McGill; fondation du collège du Haut-Canada.
1831. 1er juin, le pôle nord magnétique est découvert par (sir) James Ross; population, Haut-Canada: 236,702, Bas-Canada: 553,134, Assiniboine: 2,390.
1832. Epidémie de choléra au Canada; incorporation de Québec et de Montréal; fondation de la Banque de la Nouvelle-Ecosse; 30 mai, ouverture du canal Rideau.
1833. 18 août, le vapeur *Royal William*, construit à Québec, traverse l'Atlantique de Pictou jusqu'en Angleterre.
1834. 21 fév., adoption par l'Assemblée du Bas-Canada des quatre-vingt-douze résolutions, énonçant les griefs de la population; 6 mars, incorporation de Toronto; population du Haut-Canada: 321,145; du Nouveau-Brunswick: 119,457; de l'Assiniboine: 3,356.
1836. 21 juillet, inauguration du premier chemin de fer canadien, de La Prairie à Saint-Jean (Qué.); ouverture de l'Université Victoria à Cobourg (maintenant à Toronto).
1837. Rapport des Commissaires du Canada; soulèvement dans le Bas-Canada (Papineau) et dans le Haut-Canada (W. L. Mackenzie); 23 nov., l'éclairage au gaz utilisé pour la première fois à Montréal.
1838. 10 février, suspension de la constitution du Bas-Canada et création du Conseil spécial; 30 mars, le comte Durham est nommé gouverneur en chef; 27 avril, suppression de la loi martiale; 28 juin, proclamation d'une amnistie pour les prisonniers politiques; 1er nov., lord Durham, blâmé par le Parlement britannique, démissionne; population du Haut-Canada: 399,422; de l'Assiniboine: 3,966; de la Nouvelle-Ecosse: 202,575.
1839. 11 février, le rapport de Lord Durham est soumis au Parlement; 19 oct., Charles Poulett Thomson (lord Sydenham) arrive au Canada comme gouverneur général.
1840. 23 juillet, adoption de l'Acte d'Union; arrivée à Halifax du premier bateau de la Ligne Cunard.
1841. 10 fév., union des deux provinces du Haut et du Bas-Canada comme Province du Canada, avec Kingston comme capitale; 13 fév., administration Drapper-Ogden; 10 avril, incorporation de Halifax; 13 juin, première séance du Parlement sous le régime de l'Union; 19 sept., mort de lord Sydenham; population: Haut-Canada, 455,688; Ile du Prince-Edouard, 47,042.
1842. 10 mars, ouverture de l'Université Queen's à Kingston; 9 août, traité d'Ashburton; 16 sept., administration Baldwin-Lafontaine.
1843. 4 juin, fondation de Victoria (C.-B.); 12 déc., administration Draper-Viger; ouverture du collège (maintenant université) King's à Toronto.
1844. 10 mai, le siège du gouvernement est transféré de Kingston à Montréal; fondation du collège Knox à Toronto; population du Bas-Canada: 697,084.
1845. 28 mai et 28 juin, deux grands incendies à Québec; Franklin part pour sa dernière expédition arctique.
1846. 18 mai, incorporation de Kingston; 15 juin, traité fixant les frontières de l'Orégon; 18 juin, administration Draper-Papineau; inauguration de la première ligne télégraphique exploitée par la Toronto, Hamilton et Niagara Electro-Magnetic Telegraph Co.
1847. 29 mai, administration Sherwood-Papineau; 25 nov., inauguration du chemin de fer Montréal-Lachine.

1848. 11 mars, administration Lafontaine-Baldwin; 30 mai, incorporation de Fredericton; les canaux du Saint-Laurent sont ouverts à la navigation.
1849. 25 avril, la loi des pertes causées par la rébellion est sanctionnée; émeute à Montréal au cours de laquelle les édifices du parlement sont incendiés; 14 nov., Toronto devient capitale; l'île de Vancouver est concédée à la Cie de la baie d'Hudson; population de l'Assiniboine, 5,391.
1851. 6 avril, l'administration des postes passe du gouvernement britannique au gouvernement colonial du Canada; introduction d'un tarif postal uniforme; 23 avril, émission de timbres-poste; 2 août, incorporation du Trinity College de Toronto; 22 sept., Québec devient la capitale; 28 oct., administration Hincks-Morin; le gouvernement responsable est accordé à l'île du Prince-Edouard; population: Haut-Canada, 952,004; Bas-Canada, 890,261; Nouveau-Brunswick, 193,800; Nouvelle-Ecosse, 276,854.
1852. 8 juillet, conflagration à Montréal; 8 déc., ouverture de l'Université Laval à Québec; le chemin de fer Grand-Tronc obtient une charte.
1853. Inauguration du Grand-Tronc entre Montréal et Portland.
1854. 5 juin, traité de réciprocité avec les Etats-Unis; 11 sept., ministère MacNab-Morin; abolition de la tenure seigneuriale au Bas-Canada; sécularisation des réserves du clergé.
1855. 1er janv., incorporation d'Ottawa; 27 janv., administration MacNab-Taché; 9 mars, le pont suspendu sur le Niagara est ouvert à la circulation; 17 avril, incorporation de Charlottetown; 20 oct., le siège du gouvernement est transféré à Toronto.
1856. Le Conseil législatif du Canada est rendu électif; première séance de la législature de l'île de Vancouver; 24 mai, ministère Taché-John A. Macdonald; 27 oct., inauguration du chemin de fer Grand-Tronc entre Montréal et Toronto; population de l'Assiniboine, 6,691.
1857. 26 nov., ministère J. A. Macdonald-Cartier; 31 déc., la reine Victoria choisit Ottawa comme future capitale du Canada.
1858. Février, on découvre de l'or dans la vallée du fleuve Fraser; 1er juillet, adoption du système décimal pour la monnaie; 2 août, ministère Brown-Dorion; 5 août, achèvement de la pose du câble transatlantique et transmission du premier câblogramme; 6 août, ministère Cartier-J. A. Macdonald; 20 août, établissement de la colonie de la Colombie-Britannique; la Cie de la baie d'Hudson se désiste de ses droits sur l'île de Vancouver.
1859. Janvier, émission de monnaie d'argent canadienne; 24 sept., le gouvernement est transféré à Québec.
1860. 8 août, le prince de Galles (Edouard VII) arrive à Québec; 1er sept., pose de la première pierre de l'édifice du parlement à Ottawa par le prince de Galles; fondation du collège du Prince de Galles, à Charlottetown.
1861. 14 août, grande inondation à Montréal; 10 sept., premier synode provincial anglican; population: Haut-Canada, 1,396,091; Bas-Canada, 1,111,586; Nouveau-Brunswick, 252,047; Nouvelle-Ecosse, 330,857; Ile du Prince-Edouard, 80,857.
1862. 24 mai, ministère Sandfield-Macdonald-Sicotte; 2 août, incorporation de Victoria (C.-B.).
1863. 16 mai, ministère Sandfield-Macdonald-Dorion.
1864. 30 mars, ministère Taché-J. A. Macdonald; conférences en vue de la confédération de l'Amérique britannique du Nord, le 1er sept. à Charlottetown, les 10-29 oct. à Québec; 19 oct., raid des confédérés américains partis du Canada sur St. Albans (Vermont).
1865. 3 février, la législature canadienne demande à la reine d'unir les provinces de l'Amérique britannique du Nord; 7 août, ministère Belleau-J. A. Macdonald; 20 oct., proclamation qui établit le siège du gouvernement à Ottawa.
1866. 17 mars, les Etats-Unis mettent fin au traité de réciprocité; 31 mai, invasion du Canada par les Fenians des Etats-Unis; ils sont battus à Ridgeway (2 juin) et repassent la frontière (3 juin); 8 juin, première séance à Ottawa des Chambres canadiennes; 17 nov., proclamation de l'union de l'île de Vancouver à la Colombie-Britannique.
1867. 29 mars, la sanction royale est donnée à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord; 1er juillet, il est mis en vigueur; union des provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, sous le nom de Dominion du Canada; le Haut et le Bas-Canada deviennent les provinces d'Ontario et de Québec; le vicomte Monck est le premier gouverneur général et Sir John A. Macdonald, premier ministre; 6 nov., le premier Parlement du Dominion s'assemble.
1868. 7 avril, assassinat de D'Arcy McGee à Ottawa; 31 juillet, la loi de la Terre de Rupert autorise l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest par le Dominion.
1869. 22 juin, loi pourvoyant au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; 19 nov., retour à la couronne des droits territoriaux que possédait

- la Cie de la Baie d'Hudson sur le Nord-Ouest; rébellion de la Rivière-Rouge sous Riel.
1870. 12 mai, la loi constituant la province de Manitoba; 15 juillet, les Territoires du Nord-Ouest sont donnés au Dominion et le Manitoba est admis dans la Confédération; 24 août, répression de la rébellion de la Rivière-Rouge.
1871. 2 avril, premier recensement du Dominion (population, 3,689,257); 14 avril, loi établissant un régime monétaire au Canada; 8 mai, signature du traité de Washington; 20 juillet, la Colombie-Britannique entre dans la Confédération. Le Dominion entreprend de commencer la construction d'un chemin de fer transcontinental dans un délai de deux ans et de l'achever avant dix ans.
1872. Charte générale du chemin de fer Pacifique-Canadien adoptée par le Parlement fédéral autorisant la construction d'une ligne transcontinentale par une compagnie privée.
1873. 23 mai, loi constituant la Police Montée du Nord-Ouest; 1er juillet, l'île du Prince-Edouard admise dans la Confédération; 8 nov., incorporation de Winnipeg.
1874. 26 mai, sanction de l'acte des élections fédérales; mai, ouverture du Collège agricole d'Ontario, à Guelph.
1875. 8 avril, la loi des Territoires du Nord-Ouest établit un lieutenant-gouverneur et un Conseil des Territoires du Nord-Ouest; avril-mai, adjudication et commencement des travaux du chemin de fer Pacifique-Canadien comme ligne d'Etat; travaux commencés à Fort-William; 15 juin, institution de l'Eglise presbytérienne du Canada.
1876. 1er juin, inauguration du Collège militaire royal de Kingston; 5 juin, première séance de la Cour suprême du Canada; 3 juillet, inauguration du chemin de fer Intercolonial de Québec à Halifax.
1877. Oct., première exportation de blé du Manitoba au Royaume-Uni; fondation de l'Université de Manitoba.
1878. 1er juillet, le Canada adhère à l'Union postale internationale.
1879. 15 mai, adoption d'un tarif protecteur ("Politique nationale").
1880. Fondation de l'Académie royale des Arts du Canada, première séance et exposition (6 mars); 1 mai, Sir A. T. Galt nommé premier haut commissaire canadien à Londres; 1er sept., toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord ainsi que les îles adjacentes, à l'exception de Terre-Neuve et ses dépendances, sont annexées au Canada par décret impérial du 31 juillet; 21 oct., signature du contrat avec la compagnie actuelle de chemin de fer Pacifique-Canadien pour l'achèvement du chemin de fer.
1881. 4 avril, deuxième recensement du Canada (population, 4,324,810); 2 mai, commencement des travaux du chemin de fer Pacifique-Canadien comme ligne privée.
1882. 8 mai, formation des districts provisoires d'Assiniboia, de Saskatchewan, d'Athabaska et d'Alberta; 25 mai, première séance de la Société royale du Canada; 23 août, désignation de Regina comme siège du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
1883. 5 sept., formation de l'Eglise méthodiste au Canada.
1884. 11 août, arrêté en conseil rectifiant la frontière entre l'Ontario et le Manitoba.
1885. 26 mars, seconde rébellion de Riel dans le Nord-Ouest; 24 avril, engagement à Fish-Creek; 2 mai, engagement à Cut-Knife; 12 mai, prise de Batoche; 16 mai, reddition de Riel; 20 juill., sanction de l'acte du cens électoral; 7 nov., parachèvement de la ligne du Pacifique-Canadien à Craigellachie; 16 nov., exécution de Riel.
1886. 6 avril, incorporation de Vancouver; 7 juin, Mgr Taschereau de Québec devient le premier cardinal canadien; 13 juin, Vancouver détruit par un incendie; 28 juin, premier train direct du chemin de fer Pacifique-Canadien de Montréal à Port-Moody; 31 juill., premier recensement quinquennal du Manitoba (population: 108,640).
1887. Conférence interprovinciale à Québec; 4 avril, première conférence coloniale à Londres.
1888. 15 fév., signature à Washington du traité des pêcheries entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis; août, le Sénat américain refuse de ratifier le traité des pêcheries.
1890. 31 mars, la loi des écoles du Manitoba abolit les écoles séparées.
1891. 5 avril, troisième recensement du Canada (population, 4,833,239); 6 juin, mort de sir John A. Macdonald.
1892. 29 fév., traité de Washington soumettant à l'arbitrage la question de la pêche du phoque dans la mer de Behring; 22 juill., convention au sujet de leur frontière commune entre le Canada et les Etats-Unis.
1893. 4 avril, première séance du tribunal d'arbitrage de la mer de Behring; 18 déc., l'archevêque Machray, de la Terre de Rupert, élu premier primat anglican du Canada.

1894. 28 juin, deuxième conférence coloniale à Ottawa.
1895. 10 sept., ouverture du nouveau canal de Sault-Ste-Marie.
1896. août, découverte de l'or au Klondyke.
1897. 22 juin, célébration dans l'Empire du jubilé de diamant de S.M. la reine Victoria; juill., troisième conférence coloniale à Londres; 17 déc., sentence arbitrale tranchant la question des pêcheries de la mer de Behring.
1898. 13 juin, loi du Parlement faisant du district de Yukon un territoire distinct; 1er août, application du tarif préférentiel en faveur de la Grande-Bretagne; 23 août, réunion à Québec de la Haute Commission chargée de la solution des différends existant entre les Etats-Unis et le Canada; 25 déc., introduction du British Imperial Penny Postage (affranchissement des lettres pour l'Empire britannique, à deux sous).
1899. 1er oct., arrivée à Québec de Mgr Diomède Falconio, premier délégué apostolique permanent au Canada; 11 oct., début de la guerre de l'Afrique du Sud; 29 oct., le premier contingent canadien part de Québec pour l'Afrique du Sud.
1900. 27 fév., bataille de Paardeberg; 26 avril, conflagration à Ottawa et à Hull.
1901. 22 janv., mort de la reine Victoria et accession au trône du roi Edouard VII; 1er avril, quatrième recensement du Canada (population, 5,371-315); 16 sept.-21 oct., visite au Canada du duc et de la duchesse de Cornwall et d'York (roi George V et reine Marie).
1902. 31 mai, la paix signée à Vereeniging met fin à la guerre sud-africaine; 30 juin, quatrième conférence coloniale à Londres; 9 août, couronnement de S.M. le roi Edouard VII; déc., premier message sans-fil du Canada au Royaume-Uni via Cap-Breton, N.-E.
1903. 24 janv., signature de la convention des frontières de l'Alaska; 19 juin, incorporation de Regina; 20 oct., décision rendue par la Commission des frontières de l'Alaska.
1904. 1er fév., établissement de la Commission fédérale des chemins de fer; 19 avril, grand incendie à Toronto; 8 oct., incorporation d'Edmonton.
1905. 1er sept., création des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.
1906. Roald Amundsen arrive à Nome, Alaska, à bord de la goélette *Gjoa*, ayant accompli la première traversée du Passage du Nord-Ouest; fondation de l'Université de l'Alberta; création de la Commission d'énergie hydroélectrique d'Ontario; 8 oct., conférence interprovinciale à Ottawa.
1907. 15 avril-14 mai, cinquième conférence coloniale à Londres; 17 oct., télégraphie sans-fil transatlantique établie en vue d'un service public limité; fondation de l'Université de la Saskatchewan; 6 déc., première envolée au Canada d'un appareil plus lourd que l'air transportant un passager (le *Cygné*, cerf-volant tétraédral du Dr Graham Bell).
1908. Fondation de l'Université de la Colombie-Britannique; 2 janv., établissement à Ottawa d'une succursale de la Monnaie Royale; 21-23 juin, Québec célèbre le deuxième centenaire de Mgr Laval; 20-31 juill., fêtes du tricentenaire de Québec, visite du prince de Galles à Québec; 2 août, grand incendie dans la vallée de Kootenay, C.-B.
1909. 11 janv., signature de la convention des eaux limitrophes par le Canada et les Etats-Unis; 23 fév., première envolée au Canada d'un appareil plus lourd que l'air par ses propres moyens (le "*Silver Dart*" de McCurdy).
1910. 6 mai, mort du roi Edouard VII et accession au trône du roi George V; 7 sept., sentence du tribunal de La Haye sur la question des pêcheries côtières de l'Atlantique du Nord. Nouveaux accords commerciaux conclus avec l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et l'Italie; 11 oct., inauguration à Berlin (maintenant Kitchener) du réseau hydroélectrique de l'Ontario.
1911. 23 mai-20 juin, conférence impériale à Londres; 1er juin, cinquième recensement du Canada (population, 7,206,643); 22 juin, couronnement de S.M. le roi George V; 11 juill., conflagrations dans la région de Porcupine.
1912. 29 mars-9 avril, première conférence commerciale entre le Canada et les Antilles tenue à Ottawa; 15 avril, naufrage du *Titanic*; constitution de la Commission royale des dominions; 15 mai, extension des frontières du Québec, de l'Ontario et du Manitoba.
1914. 20 mai, naufrage du paquebot *Empress of Ireland*; 4 août, guerre avec l'Allemagne; 12 août, avec l'Autriche-Hongrie; 5 nov., avec la Turquie; 18-22 août, session spéciale du Parlement canadien; 16 oct., le premier contingent canadien de plus de 33,000 hommes débarque à Plymouth (Angleterre).
1915. Février, le premier contingent canadien débarque en France et se rend dans les Flandres; 22 avril, seconde bataille d'Ypres; 24 avril, bataille de Saint-Julien; 20-26 mai, bataille de Festubert; 15 juin, bataille de Givenchy.

1916. 12 janv., arrêté en conseil portant nos effectifs à 500,000 hommes; 3 fév., édifice du parlement détruit par l'incendie à Ottawa; 3-20 avril, bataille de Saint-Eloi; 1er juin, recensement des provinces des Prairies; 1-3 juin, bataille du Bois du Sanctuaire; 1er juill., commencement de la bataille de la Somme; 1er sept., pose de la pierre angulaire du nouvel édifice du parlement par le duc de Connaught.
1917. 12 fév.-15 mai, conférence impériale; 20 mars-2 mai, séance du Cabinet de guerre impérial à Londres; 21 mars-27 avril, conférence impériale de guerre; 6 avril, les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne; 9 avril, prise de la crête de Vimy; 15 août, bataille de Loos, prise de la Côte 70; 29 août, adoption de la loi du service militaire; 20 sept., achèvement du pont de Québec; droit de vote accordé aux femmes par le Dominion; 26 oct.-10 nov., bataille de Passchendaele; 6 déc., explosion désastreuse à Halifax, (N.-E.).
1918. 21 mars, vigoureuse offensive allemande sur le front ouest; mars-avril, seconde bataille de la Somme; juin-juill., le premier ministre et plusieurs de ses collègues assistent à la conférence impériale à Londres; 18 juill., les Alliés entreprennent une heureuse offensive sur le front ouest; 12 août, bataille d'Amiens; 26-28 août, prise de Monchy-le-Preux; 2-4 sept., rupture de la ligne Drocourt-Quéant; 16 sept., proposition de paix de l'Autriche; 27-29 sept., prise de Bois-Bourlon; 30 sept., la Bulgarie dépose les armes et signe un armistice; 1-9 oct., prise de Cambrai; 6 oct., première note allemande en vue d'un armistice; 20 oct., prise de Denain; 25 oct.-2 nov., prise de Valenciennes; 31 oct., la Turquie dépose les armes et signe un armistice; 4 nov., l'Autriche-Hongrie dépose les armes et signe un armistice; 11 nov., prise de Mons; l'Allemagne dépose les armes et signe un armistice
1919. 17 fév., mort de sir Wilfrid Laurier; 28 juin, signature à Versailles du traité de paix et du protocole; 15 août, arrivé de S.A.R. le prince de Galles pour une visite officielle au Canada; 22 août, inauguration officielle du pont de Québec par S.A.R. le prince de Galles; 1er sept., S.A.R. le prince de Galles pose la première pierre de la Tour de la Paix du nouvel édifice du parlement à Ottawa; 1er sept.-10 nov., session spéciale de paix du treizième Parlement du Canada; 20 déc., constitution des "Chemins de fer Nationaux du Canada" par arrêté en conseil.
1920. 10 janv., ratification du traité de Versailles; 19 fév., les actionnaires du Grand-Tronc ratifient la promesse de vente du chemin de fer du Grand-Tronc au gouvernement canadien; 31 mai-18 juin, conférence commerciale entre le Canada et les Antilles, à Ottawa; 16 juill., ratification du traité de St-Germain-en-Laye; 9 août, ratification du traité de Neuilly-sur-Seine; 15 nov., première séance de la Société des Nations à Genève, Suisse.
1921. 10 mai, application du tarif préférentiel en faveur des Antilles britanniques; 1er juin, sixième recensement du Canada (population, 8,787,949); 20 juin-5 août, conférence impériale; 11 nov., ouverture de la conférence sur la limitation des armements, à Washington.
1922. 1er fév., la conférence de Washington ratifie l'accord de cinq puissances limitant le nombre des grosses unités d'escadre, restreignant l'activité des submersibles et prohibant l'usage des gaz toxiques; 10 avril, conférence économique générale à Gênes; 13 juill., conférence entre le Canada et les Etats-Unis re perpétuation du traité Rush-Bagot concernant l'armement sur les Grands Lacs; 7 août, conférence interalliée sur les dettes et les réparations de guerre, tenue à Londres; 10 oct., armistice de Mudania signé par la Grande-Bretagne, la France et la Turquie; 9 déc., conférence des réparations à Londres.
1923. 1er avril, levée de l'embargo britannique sur le bétail canadien; 1er oct., conférence impériale et conférence économique à Londres.
1924. 23 avril, ouverture de l'exposition de l'Empire britannique à Wembley, Angleterre, par le roi George V et sous la présidence du prince de Galles; 6-16 août, réunion à Toronto de l'Association britannique pour l'avancement des sciences; 11-16 août, réunion du Congrès international de mathématique à Toronto.
1925. 10 juin, inauguration de l'Eglise-Unie du Canada; 20 nov., mort de la reine Alexandra.
1926. 1er juin, recensement des provinces des Prairies; 19 oct.-23 nov., conférence impériale à Londres; 26 nov., l'hon. C. Vincent Massey est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis.
1927. 1er mars, sentence d'arbitrage au sujet de la frontière du Labrador par le conseil privé, délimitant la frontière de Terre-Neuve dans la péninsule du Labrador; 1er juin, l'hon. Wm Phillips, premier ministre des Etats-Unis au Canada, arrive à Ottawa; 1-3 juill., célébration dans tout le Dominion du jubilé de diamant de la Confédération; 30 juill., le prince de

- Galles, le prince George, le très hon. Stanley Baldwin et leur escorte arrivent à Québec pour une visite au Canada; sept., le Canada est élu membre temporaire du Conseil de la Société des Nations à Genève; nov., conférence sur les relations fédérales-provinciales.
1928. 25 avril, sir Wm H. Clark nommé premier haut commissaire britannique au Canada; 31 mai, dissolution du conseil législatif de la Nouvelle-Ecosse, Québec étant la seule province à conserver deux chambres.
1929. 15-25 oct., le très hon. J. Ramsay MacDonald, premier ministre du Royaume-Uni, visite le Canada; 14 déc., transfert des ressources naturelles au Manitoba et à l'Alberta.
1930. 21 janv., ouverture de la conférence de désarmement naval des cinq puissances à Londres; l'hon. J. L. Ralston y représente le Canada; 20 fév., transfert des ressources naturelles à la Colombie-Britannique; 20 mars, transfert des ressources naturelles à la Saskatchewan; 1er août, le R-100 arrive à Montréal, étant le premier transatlantique plus léger que l'air à atteindre le Canada; 1er oct., conférence impériale à Londres.
1931. 1er juin, septième recensement du Canada (population, 10,376,786); 30 juin, statut de Westminster soustrayant le Canada et ses provinces à l'application de l'Acte de la validité des lois coloniales et l'Acte de la marine marchande approuvé par la Chambre des communes; 21 sept., le Royaume-Uni suspend les paiements en espèces et le Canada limite en conséquence l'exportation de l'or; 21 nov., le Royaume-Uni sanctionne la loi sur les importations anormales, accordant la préférence aux produits de l'Empire; 12 déc., application du statut de Westminster établissant la complète égalité législative du Parlement canadien avec le Parlement du Royaume-Uni.
1932. 21 juill.-20 août, conférence économique impériale à Ottawa; 6 août, ouverture officielle du canal maritime Welland.
1933. 17-19 janv., conférence fédérale-provinciale; 18 mai, célébration du 150e anniversaire du débarquement des Loyalistes à Saint John.
1934. août, célébration à Gaspé du quatrième centenaire du premier débarquement de Jacques Cartier au Canada.
1935. 11 mars, la Banque du Canada commence ses opérations; 6 mai, célébration à travers l'Empire du vingt-cinquième anniversaire de l'accession au trône du roi George V; 9 déc., conférence fédérale-provinciale à Ottawa; conférence sur la limitation navale à Londres.
1936. 20 janv., mort de S.M. le roi George V et accession au trône de S.M. le roi Edouard VIII; 8 mars, les armées allemandes réoccupent la Rhénanie en violation directe du traité de Versailles; 1er juin, recensement quinquennal des provinces des Prairies; 1er juill.-7 sept., fêtes du cinquantième de la ville de Vancouver et du Pacifique-Canadien; 26 juill., dévoilement en France du monument de Vimy par S.M. le roi Edouard VIII; 11 déc., abdication de S.M., le roi Edouard VIII et accession au trône de S.M., le roi George VI.
1937. 12 mai, couronnement de S.M. le roi George VI; 8 juill., l'hydravion *Caledonia* de la Imperial Airways arrive de Southampton à Montréal, inaugurant la période expérimentale du transport aérien transatlantique; 29 nov., séance de la Commission royale sur les relations fédérales-provinciales, à Winnipeg.
1938. 4 mars, jugements unanimes de la Cour suprême du Canada en faveur du gouvernement fédéral sur tous les points constitutionnels soulevés par l'Alberta (voir l'*Annuaire* de 1941, p. 19); 13 mars, l'Allemagne s'empare de l'Autriche; 12 sept., le discours de Herr Hitler à Nuremberg est suivi d'escarmouches sur la frontière tchécoslovaque et d'une crise internationale; 15 sept., rencontre du très hon. Neville Chamberlain et de Herr Hitler à Berchtesgaden; 22-23 sept., rencontre de M. Chamberlain et de Herr Hitler à Godesberg; 28 sept., mobilisation de la flotte britannique; 30 sept., une conférence des quatre puissances à Munich met fin à la crise; 1er oct., occupation des régions sudètes de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne; 17 nov., accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis signé à Washington.
1939. 1er mars, inauguration d'un service aéropostal transcanadien; 14 mars, invasion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne; 28 avril, dénonciation du pacte de non-agression germano-polonais par l'Allemagne; 17 mai-15 juin, L.L. M.M. le roi George VI et la reine Elizabeth visitent le Canada et les Etats-Unis; 19 mai, Leurs Majestés assistent à une séance du Parlement et, pour la première fois dans l'histoire du Canada, approuvent en personne un bill spécial; 6 août, le *Caribou*, de l'Imperial Airways, arrive à Montréal et inaugure officiellement le service aéropostal britannique; 24 août, l'Allemagne et la Russie soviétique signent un traité réciproque de non-agression; 1er sept., l'Allemagne envahit la Polo-

gne; proclamation déclarant l'appréhension d'un état de guerre au Canada depuis le 25 août; 3 sept., le Royaume-Uni et la France déclarent la guerre à l'Allemagne; 10 sept., le Canada déclare la guerre à l'Allemagne; 2 oct., les États-Unis refusent de reconnaître le partage germano-russe de la Pologne; 4 oct., deuxième désaveu de la loi des limitations des actions de l'Alberta, votée de nouveau après un premier désaveu; 1er nov., commencement des envolées quotidiennes des côtes de l'Atlantique aux côtes du Pacifique par les Lignes Aériennes Trans-Canada; 14 déc., la Russie est expulsée de la Société des Nations; 17 déc., arrivée des premières troupes canadiennes au Royaume-Uni; le Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique est signé à Ottawa par le Royaume-Uni, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

1940. 1er janv., établissement du premier gouvernement municipal des Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife; 13 mars, la Finlande et la Russie signent un traité de paix à l'issue de la guerre russo-finlandaise; 9 avril, l'Allemagne envahit le Danemark et la Norvège; 25 avril, droit de vote et de représentation accordé aux femmes dans le Québec; 10 mai, le très hon. Neville Chamberlain démissionne et le très hon. Winston Churchill devient premier ministre du Royaume-Uni; 16 mai, rapport Rowell-Sirois de la Commission royale des Relations entre le Dominion et les provinces, présenté à la Chambre des communes; 22 mai, établissement du ministère canadien de la Défense pour l'Air; 11 juin, inauguration d'un service consulaire canadien; 22 juin, signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne; 8 juill., établissement d'un ministère indépendant de la Défense nationale pour les Affaires navales; 10 juill., amendement de l'Acte de l'A.B.N. permettant au Dominion de légiférer en matière d'assurance-chômage; 29 juill., loi d'assurance-chômage adoptée par la Chambre des communes; 17-18 août, conférence sur la défense de la moitié nord de l'hémisphère occidental, tenue à Ogdensburg, N.-Y., entre le premier ministre du Canada et le président des États-Unis; création d'une commission conjointe permanente de la défense; 19-21 août, inscription nationale au Canada.
1941. 14-15 janv., conférence fédérale-provinciale convoquée afin d'étudier les constatations de la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces et terminée en raison de l'opposition de trois pro-

vinces; 20 avril, le président Roosevelt et le premier ministre King annoncent une entente pour la mise en commun des matériaux de guerre; 29 avril, coulage du navire *Nerissa*, première perte militaire canadienne en mer; 11 juin, huitième recensement du Canada (population, 11,506,655); 22 juin, l'Allemagne attaque la Russie; 30 juin, proclamation rendant le service militaire obligatoire pour les hommes de 21 à 24 ans; 13 juill., le Canada approuve le traité anglo-russe; 26 juill., avis d'abrogation du traité commercial avec le Japon par le Canada; 14 août, le président Roosevelt et le premier ministre Churchill font une déclaration conjointe exposant 8 des buts principaux de la guerre, à la suite d'une conférence sur mer; 7 déc., le Japon attaque Pearl Harbour; le Canada déclare l'état de guerre avec la Roumanie, la Hongrie, la Finlande et le Japon; 8 déc., la Grande-Bretagne et les États-Unis déclarent la guerre au Japon; 11 déc., l'Allemagne, l'Italie et les États-Unis déclarent formellement la guerre; 29-31 déc., le premier ministre Churchill visite Ottawa.

1942. 2 janv., signature à Washington d'une déclaration conjointe par 26 nations unies s'engageant à employer toutes leurs ressources contre les puissances de l'Axe; 5 janv., établissement d'une commission conjointe d'achat et répartition des matières brutes de production de guerre du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada; 27 janv., représentation des Dominions dans le Cabinet de guerre de l'Empire; 3 juill., organisation à Washington d'un personnel canadien conjoint de la marine, de l'armée et de l'aviation; 19 août, grand raid sur Dieppe par des forces canadiennes appuyées par des forces britanniques et américaines et des Français combattants, avec perte de 3,350 Canadiens sur 5,000 engagés; 9 nov., le Canada cesse toutes relations diplomatiques avec le gouvernement français de Vichy.

1943. 11 janv., la Grande-Bretagne et les États-Unis signent un traité avec la Chine à Tchoung-King, renonçant à toute réclamation de droits exterritoriaux en Chine; 14-24 janv., conférence entre le premier ministre Churchill et le président Roosevelt à Casablanca en vue d'arrêter un plan de guerre des Nations Unies pour 1943; 12 mai, fin des hostilités en Afrique du Nord; 9 juill., commencement de la campagne de 39 jours en Sicile; 10 juill., les armées britanniques, canadiennes et américaines envahissent la Sicile; 23 juill., les Lignes aériennes Trans-Canada inaugurent un service transatlanti-

que; 10-24 août, sixième conférence de guerre anglo-américaine à Québec; y prennent part le premier ministre Churchill, le président Roosevelt et le premier ministre King; 15 août, les troupes du Canada et des Etats-Unis occupent l'île de Kiska, dans les Aléoutiennes; 25 août, Franklin D. Roosevelt visite Ottawa; c'est la première fois qu'un président des Etats-Unis en fonction visite la capitale du Canada; 26 août, le R.-U., les E.-U., l'U.R.S.S. et le Canada accordent une reconnaissance limitée au Comité français de la Libération nationale; 8 sept., l'Italie se rend sans condition; 10-13 oct., conférence impériale de l'aéronautique de trois jours à Londres, Angleterre; 19 oct.-1er nov., conférence tripartite à Moscou; 9 nov., le Canada signe l'accord relatif à l'administration de secours et de rétablissement des Nations Unies; 24 déc., le général Dwight D. Eisenhower est nommé commandant en chef des forces alliées en vue de l'invasion de l'Europe. Le général sir Harold Alexander est nommé commandant en chef des armées alliées en Italie.

1944. 5 janv., le général Bernard Montgomery est nommé commandant des forces britanniques en France sous le général Dwight D. Eisenhower; 17 fév., des négociations collectives obligatoires et l'arbitrage des différends dans les industries de guerre deviennent en vigueur par suite d'un nouveau code fédéral du travail; 16 mars, formation de la Commission des relations du travail en temps de guerre; 17 mars, une autorité internationale en matière de transport aérien est créée pour réglementer la circulation aérienne entre nations; 20 mars, le lieutenant-général H. D. G. Crerar est nommé commandant de la première armée canadienne en remplacement du lieutenant-général A. G. L. McNaughton; 14 avril, la province de Québec établit une commission hydroélectrique; 1-16 mai, conférence des pays du Commonwealth britannique à Londres; 4 juin, capture de Rome par les troupes alliées; 6 juin, l'invasion de l'Europe occidentale par les alliés débute avec le débarquement des troupes en France; 4-24 juillet, la conférence monétaire et financière des Nations Unies a lieu à Bretton-Woods, N.H., Etats-Unis d'Amérique; 23 juillet, la première armée canadienne opère en Normandie comme armée séparée; 1er août, la loi des allocations familiales est approuvée en Chambre des communes; 7 août, le premier ministre Mackenzie King célèbre sa vingt-cinquième année

comme chef du parti libéral; 11-16 sept., deuxième Conférence de Québec à laquelle assistent le premier ministre Churchill et le président Roosevelt; 18 sept., rupture de la ligne Siegfried principale par les troupes alliées; 16-25 sept., deuxième conférence officielle de l'UNRRA à Montréal; les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie soviétique et la Chine annoncent la création d'un organisme de sécurité internationale, à la suite de la conférence de Dumbarton-Oaks; le gouvernement fédéral reconnaît le gouvernement provisoire de la République française; 22 nov., le dix-neuvième Parlement se réunit de nouveau lors d'une session d'urgence pour étudier la question de la conscription; 23 nov., le premier ministre King saisit la Chambre d'un arrêté en conseil rendant disponibles pour service outre-mer, 16,000 conscrits.

1945. 5 janv., le feld-maréchal sir Bernard Montgomery est nommé commandant de toutes les forces alliées sur le versant nord des Ardennes, du côté de la Belgique; le lieutenant-général Omar Bradley aura le commandement des forces alliées sur le flanc sud; 23 mars, la Chambre des communes approuve la participation du Canada à la Conférence sur la sécurité mondiale tenue à San-Francisco; 31 mars, le Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique prend fin; 12 avril, Franklin Delano Roosevelt meurt subitement à Warm-Springs, Georgie; 25 avril-26 juin, à San-Francisco, Conférence des Nations Unies sur la sécurité mondiale pour y préparer une charte en vue d'une organisation internationale générale; 2 mai, fin de la guerre en Italie et dans une partie de l'Autriche; les forces allemandes capitulent sans condition le 29 avril à Caserte; Moscou annonce la chute de Berlin; 7 mai, reddition sans condition des forces allemandes au général Eisenhower signée à Reims, en France, par le colonel-général Gustav Jodl, chef de l'état major allemand; 4 juillet, entrée à Berlin des troupes militaires canadiennes faisant partie de la garnison britannique; 17 juillet-2 août, le premier ministre Churchill, le président Truman et le maréchal Staline, premier ministre, se réunissent en conférence à Potsdam en Allemagne; le 28 juillet, à la suite des élections générales britanniques, Clement Attlee remplace M. Churchill à la Conférence; 18 juillet, la ville d'Halifax est ébranlée par une série de terribles explosions causées par un incendie dans un dépôt de munitions au bas-

sin naval Bedford à Burnside (N.-E.); 26 juillet, les puissances alliées publient la déclaration de Potsdam exigeant la capitulation sans condition du Japon; 6 août, la première bombe atomique lâchée sur Hiroshima, Japon; le rôle joué par le Canada dans le développement de la bombe atomique est révélé; 6-10 août, conférence fédérale-provinciale à Ottawa; 8 août, la Russie déclare la guerre au Japon; 9 août, seconde bombe atomique lâchée sur la base navale de Nagasaki; 11 août, les Japonais proposent de se rendre; 14 août, le Japon annonce qu'il accepte les conditions de la Déclaration de Potsdam; 21 août, les Etats-Unis terminent le prêt-bail; l'aide mutuelle canadienne se poursuit jusqu'au 2 sept.; 1er sept., les Japonais déposent officiellement les armes; 17 sept.-17 nov., les procès de Belsen pour crimes de guerre, à Lunebourg, Allemagne; 16 oct.-1er nov., conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies à Québec; 37 nations y sont représentées; 26-29 nov., la Conférence fédérale-provinciale (ajournée le 10 août 1945) reprend le débat sur le mémoire du gouvernement fédéral; 17-23 déc., le R.-U., les E.-U. et l'U.R.S.S. annoncent une entente sur le contrôle de l'énergie atomique; 27 déc., le Canada et 27 autres Nations Unies signent, à Washington, les accords monétaires de Bretton-Woods.

1946. 9-11 janv., le général Dwight David Eisenhower, chef de l'armée des Etats-Unis, ancien commandant en chef des forces alliées, visite Ottawa; 10 janv.-15 fév., première assemblée générale des Nations Unies à Londres, Angleterre; le très hon. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, est chef de la délégation canadienne; 23 janv., réunion du Conseil d'économie et de sécurité des Nations Unies à Londres, Angleterre; le Canada est représenté par l'hon. Paul Martin; 15 fév.-15 juillet, commission royale nommée pour faire enquête sur les agissements d'un présumé réseau d'espionnage au Canada: quatre rapports sont plus tard déposés à la Chambre des communes du 4 mars au 15 juillet et plusieurs personnes nommées dans les rapports sont détenues et citées plus tard devant les tribunaux; 8-13 mars, réunion de la Conférence monétaire internationale à Savannah (Ga.) E.-U.; Louis Rasminsky représente le Canada; 17 mars, le Canada dit officiellement adieu au gouverneur général sortant de charge, le comte d'Athlone, et à la princesse Alice; 18 mars, déclaration officielle du

premier ministre Mackenzie King à la Chambre des communes sur l'enquête canadienne sur l'espionnage; 25 mars, ouverture de la première session à New-York du Conseil de sécurité des Nations Unies; 12 avril, le nouveau gouverneur général, le vicomte Alexander de Tunis, et la vicomtesse Alexander arrivent à Ottawa; 29 avril, la conférence fédérale-provinciale (ajournée le 10 août 1945) reprend ses séances et est ajournée cinq jours plus tard sans qu'on en soit venu à une entente. 21-28 mai, réunion à Montréal de la première assemblée générale de l'Organisation provisoire de l'aviation civile internationale; Montréal est établi comme siège permanent; 1er juin, recensement des provinces des Prairies; 9 juin, le très hon. W. L. Mackenzie King établit un record, ayant été plus longtemps premier ministre du Canada que tous ses prédécesseurs; 14 juin, ouverture de la première réunion à New-York de la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies; le gén. l'hon. A. G. L. McNaughton représente le Canada; 5 juillet, le dollar canadien est mis au pair avec le dollar américain; 24 juillet, conclusion d'une entente sur le blé entre la Grande-Bretagne et le Canada pour une période de quatre ans; 29 juillet-15 oct., réunion de la Conférence de la paix au Palais du Luxembourg, Paris, France, pour étudier le texte des actes de traités rédigé par le Conseil des ministres des Affaires étrangères: le premier ministre W. L. Mackenzie King et l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, sont les délégués officiels du Canada; 24 août-9 sept., le feld-maréchal le vicomte Montgomery d'Alamein, chef de l'état-major impérial, visite le Canada; 31 août, les procès pour crimes de guerre internationaux tenus à Nuremberg, Allemagne, prennent fin; 11 sept.-3 oct., réunion du Conseil économique et de sécurité des Nations Unies à Lake Success, N.-Y.: l'hon. Paul Martin représente le Canada; 1er oct., le tribunal militaire international fait connaître son verdict contre 22 chefs de l'Allemagne nazie à l'égard des crimes de guerre dont ils étaient accusés; 23 oct.-16 déc., deuxième assemblée générale des Nations Unies à Flushing Meadows Park, New-York; le très hon. Louis Saint-Laurent représente le Canada; 19 nov.-10 déc., première session générale de l'Organisation éducationnelle, scientifique et culturelle des Nations Unies à Paris, France; le chef de la délégation canadienne est M. Victor Doré, ambassadeur en Belgique et ministre au Luxembourg.

CHAPITRE III.—CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Constitution et gouvernement général du Canada....	63	Partie III.—Relations extérieures du Canada.....	95
SECTION 1. ÉVOLUTION DE LA CONSTITUTION DU CANADA JUSQU'À LA CONFÉDÉRATION.....	63	SECTION 1. DÉVELOPPEMENT DU STATUT EXTÉRIEUR DU CANADA.....	95
SECTION 2. ÉVOLUTION DE LA CONSTITUTION DEPUIS LA CONFÉDÉRATION.....	64	SECTION 2. LE CANADA ET LES NATIONS UNIES.....	95
Partie II.—Corps législatifs et exécutifs.....	64	Partie IV.—Représentation diplomatique.....	96
SECTION 1. PARLEMENT ET MINISTÈRE FÉDÉRAUX.....	64	SECTION 1. REPRÉSENTANTS DU CANADA DANS LES AUTRES PAYS.....	96
Sous-section 1. Le Gouverneur général du Canada.....	64	Sous-section 1. Hauts commissaires dans le Commonwealth des nations britanniques.....	96
Sous-section 2. Le Ministère.....	65	Sous-section 2. Représentants dans les pays étrangers.....	97
Sous-section 3. Le Sénat.....	68	SECTION 2. REPRÉSENTANTS DES AUTRES PAYS AU CANADA.....	100
Sous-section 4. La Chambre des communes.....	69	Sous-section 1. Représentants des gouvernements du Commonwealth des nations britanniques.....	100
Sous-section 5. L'électorat aux élections fédérales.....	78	Sous-section 2. Représentants diplomatiques des pays étrangers.....	100
SECTION 2. GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX.....	81		
SECTION 3. RELATIONS ENTRE LE DOMINION ET LES PROVINCES....	91		

Le gouvernement du Canada a été établi en vertu des dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867 * Ce statut du Parlement de l'Empire, modifié de temps à autre, forme la base écrite de la constitution du Canada. Les sections suivantes du présent chapitre traitent en détail des mesures par lesquelles la constitution s'est développée et des institutions, telles qu'elles existent actuellement, qui gouvernent le Canada.

Les phases nombreuses de l'évolution du statut du pays comme Dominion ont été décrites avec autorité dans les rapports des conférences impériales successives, dont celle, tenue à Londres en 1926, qui a défini le groupe de communautés autonomes composé du Royaume-Uni et des Dominions comme des "communautés autonomes dans le giron de l'Empire britannique, égales en statut et en aucune manière subordonnées l'une à l'autre dans la question de leurs affaires domestiques ou étrangères, bien qu'unies par une commune allégeance à la Couronne et associées librement comme membres du Commonwealth des nations britanniques" De plus, la Conférence a établi que, comme conséquence de cette égalité de statut, le Gouverneur général d'un Dominion "est le représentant de la Couronne ayant, dans toutes les choses essentielles à l'administration des affaires publiques du Dominion, les mêmes prérogatives que Sa Majesté le Roi en Grande-Bretagne", et "que le gouvernement de chaque Dominion a le droit d'aviser la Couronne sur toutes choses affectant l'administration de ses affaires" Simultanément, à la faveur de ce changement dans les relations constitutionnelles entre les différentes parties du Commonwealth des nations britanniques, les gouvernements des divers dominions assumaient, comme caractéristique complémentaire de leur statut de nation, des responsabilités plus grandes et des droits d'Etat souverain dans leurs relations avec les autres membres de la communauté des nations. Le fait d'être membre

* Voir, aux pp. 42-62 de l'Annuaire de 1942, le texte de l'Acte original de l'Amérique britannique du Nord et les notes concernant les amendements et modifications.

de la Société des Nations, le droit de négocier des traités et l'établissement d'une représentation diplomatique distincte dans nombre de pays étrangers ont caractérisé cette phase de la croissance du Canada. Le Statut de Westminster de 1931 accepte plus explicitement les conséquences du principe de l'égalité de statut en abolissant les dernières restrictions sur l'autonomie législative des Dominions.

PARTIE I.—CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DU CANADA

Le Canada est le plus vaste et le plus peuplé des grands dominions autonomes de l'Empire britannique, qui comprend en outre le Commonwealth d'Australie, l'Union Sud-Africaine, le Dominion de la Nouvelle-Zélande, la Rhodésie du Sud et la colonie insulaire de Terre-Neuve (avec le Labrador). Les dominions jouissent d'un gouvernement responsable, du mode britannique, administré par des Conseils exécutifs (ou Cabinets) qui agissent comme conseillers du représentant du Souverain, ceux-ci étant eux-mêmes responsables devant les représentants élus par le peuple au Parlement et jouissant de leur confiance, et cédant la place à d'autres personnes plus acceptables au Parlement lorsque cette confiance a cessé d'exister.*

Certains de ces dominions, tels que le Canada, l'Australie et l'Afrique-du-Sud, couvrent des territoires immenses, chacun des deux premiers égalant à peu près la superficie de l'Europe. Chaque section de ces pays a ses problèmes propres et son point de vue particulier, ce qui nécessite des Parlements locaux aussi bien qu'un Parlement central. Les Parlements locaux, créés à une époque où les déplacements et les communications étaient plus difficiles et plus coûteux qu'aujourd'hui, sont chronologiquement plus anciens que l'organisme central auquel, lors de sa formation, ils ont cédé soit certains de leurs pouvoirs, comme en Australie, ou tous leurs pouvoirs, sauf certaines exceptions spécifiées, comme au Canada et en Afrique du Sud. Le Canada a maintenant neuf de ces Parlements locaux, l'Australie en a six et l'Afrique du Sud, quatre.

En dehors des dominions ci-dessus énumérés, le grand empire de l'Inde, au point de vue de son administration intérieure, a été acheminé vers le gouvernement responsable comme, avant lui, les dominions qui jouissent aujourd'hui de leur pleine autonomie. En somme, toute cette évolution de l'Empire, dans toutes les parties qui ne sont pas simplement des forteresses ou des comptoirs, tend vers le gouvernement responsable auquel devront parvenir les dépendances, comme ce fut le cas dans ce qui était autrefois les colonies, par une extension progressive de leur autonomie dans la mesure de l'accroissement des aptitudes de leurs populations respectives. Il est reconnu que le but des administrateurs britanniques a toujours été de développer ces aptitudes le plus possible par la diffusion de l'instruction et une juste administration.

Section 1.—Évolution de la constitution du Canada jusqu'à la Confédération

L'évolution du gouvernement libre dans le Dominion du Canada depuis les origines jusqu'à la confédération est décrite dans un article publié aux pp. 36-42 de l'*Annuaire* de 1942. En appendice à cet article, aux pp. 42-62, est donné le texte de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

* En 1834 la constitution de Terre-Neuve a été temporairement suspendue à la demande de la Législature et, depuis, l'administration est confiée à un gouverneur agissant sur l'avis de six commissaires nommés par la Couronne—trois de Terre-Neuve et trois du Royaume-Uni. Le gouvernement du Royaume-Uni a assumé la responsabilité générale des finances de l'île durant la période de reconstruction.

Section 2.—Évolution de la constitution depuis la Confédération

Un article spécial qui traite de l'évolution depuis la Confédération jusqu'à nos jours paraît aux pp. 41-47 de l'*Annuaire* de 1943-1944. Voir également au début de cet ouvrage la liste des articles spéciaux sous l'en-tête "Constitution et Gouvernement"

PARTIE II.—CORPS LÉGISLATIFS ET EXÉCUTIFS

Section 1.—Parlement et Ministère fédéraux

Le Parlement fédéral se compose du roi (représenté par le gouverneur général), du Sénat et de la Chambre des communes. En raison de l'évolution du principe démocratique, le rôle joué par le représentant du roi et la Chambre haute dans la législation du pays perd graduellement de son importance tant au Canada que dans le Royaume-Uni, la Chambre des communes assumant de plus en plus les responsabilités de cette législation.

Sous-section 1.—Le gouverneur général du Canada

Le gouverneur général est nommé par le roi comme son représentant au Canada pour une période habituelle de cinq ans; son traitement est fixé à £10,000 sterling par an et payé à même le revenu consolidé du pays. Le gouverneur général est lié par les termes de sa commission et de ses instructions et ne peut exercer que l'autorité qui lui est expressément dévolue. Il agit selon l'avis de ses ministres, lesquels sont responsables devant le Parlement, et, en sa qualité de chef de l'exécutif, il convoque, proroge et dissout le Parlement et il sanctionne les lois ou leur refuse son assentiment. Dans l'accomplissement de ses devoirs, il agit entièrement par l'entremise et selon l'avis du Ministère et devient alors le gouverneur général en conseil. La prérogative royale du pardon de la peine capitale, que le gouverneur pouvait autrefois exercer selon son bon plaisir, ne s'exerce plus maintenant que sur la recommandation du Ministère. La coutume de faire du gouverneur général le lien de communication entre le gouvernement canadien et le gouvernement britannique a été abandonnée le 1er juillet 1927 et aujourd'hui le gouvernement de Sa Majesté au Canada communique directement avec le gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne.

1.—Gouverneurs généraux du Canada, 1867-1946

Nom	Date de leur nomination	Date de leur entrée en fonction
VICOMTE MONCK, G.C.M.G.	1er juin 1867	1er juillet 1867
LORD LISGAR, G.C.M.G.	29 déc. 1868	2 fév. 1869
COMTE DE DUFFERIN, K.P., K.C.B., G.C.M.G.	22 mai 1872	25 juin 1872
MARQUIS DE LORNE, K.T., G.C.M.G.	5 oct. 1873	25 nov. 1873
MARQUIS DE LANDSDOWNE, G.C.M.G.	18 août 1883	23 oct. 1883
LORD STANLEY DE PRESTON, G.C.B.	1er mai 1888	11 juin 1888
COMTE D'ABERDEEN, K.T., G.C.M.G.	22 mai 1893	18 sept. 1893
COMTE DE MINTO, G.C.M.G.	30 juillet 1898	12 nov. 1898
COMTE GREY, G.C.M.G.	26 sept. 1904	10 déc. 1904
S.A.R. FELD-MARÉCHAL DUC DE CONNAUGHT, K.G.	21 mars 1911	13 oct. 1911
DUC DE DEVONSHIRE, K.G., G.C.M.G., G.C.V.O.	19 août 1916	11 nov. 1916
GÉNÉRAL LORD BYNG DE VIMY, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O.	2 août 1921	1 août 1921
VICOMTE WILLINGDON DE RATTON, G.C.S.I., G.C.I.E., G.B.E.	5 août 1926	2 oct. 1926
COMTE DE BESSBOROUGH, G.C.M.G.	9 fév. 1931	4 avril 1931
LORD TWEEDSMUIR D'ELSFIELD, G.C.M.G., G.C.V.O., C.H.	10 août 1935	2 nov. 1935
MAJOR-GÉNÉRAL COMTE D'ATHLONE, K.G., C.P., G.C.B., G.C.M.G., G.C.V.O., D.S.O.	3 avril 1940	21 juin 1940
FELD-MARÉCHAL TRÈS HONORABLE VICOMTE ALEXANDER DE TUNIS, K.G., G.C.B., G.C.M.G., C.S.I., D.S.O., M.C., LL.D., A.D.C.	1er août 1945	12 avril 1946

Sous-section 2.—Le Ministère

Le système de gouvernement du Canada est basé sur celui de la Grande-Bretagne, d'après lequel un Cabinet ou Ministère (composé de membres de la Chambre des communes ou du Sénat) est responsable envers le Parlement. Le Cabinet est effectivement un comité du Conseil privé du Roi pour le Canada. Sans expliquer en détail le fonctionnement de ce système, il suffira peut-être de remarquer que le Cabinet est responsable à la Chambre des communes et, suivant un précédent établi, démissionne lorsqu'il devient évident qu'il a perdu la confiance des représentants du peuple. Les membres du Cabinet sont choisis par le premier ministre; généralement chacun d'eux assume la charge de l'un des différents départements administratifs; cependant, un ministre peut avoir plus d'un portefeuille ou n'en avoir aucun.

2.—Premiers ministres depuis la Confédération

NOTA.—La liste complète des ministres fédéraux depuis la Confédération jusqu'en 1913 paraît dans l'Annuaire de 1912, pp. 423-430. Les ministères subséquents se trouvent dans les tableaux correspondants des éditions subséquentes de l'Annuaire.

Ministère	Premier ministre	Durée d'administration
1	TRÈS HON. SIR JOHN A. MACDONALD.....	1er juill. 1867 — 6 nov. 1873
2	HON. ALEXANDER MACKENZIE.....	7 nov. 1873 — 16 oct. 1878
3	TRÈS HON. SIR JOHN A. MACDONALD.....	17 oct. 1878 — 6 juin 1891
4	HON. SIR JOHN J. C. ABBOTT.....	16 juin 1891 — 5 déc. 1892
5	HON. SIR JOHN S. D. THOMPSON.....	5 déc. 1892 — 12 déc. 1894
6	HON. SIR MACKENZIE BOWELL.....	21 déc. 1894 — 27 avril 1896
7	HON. SIR CHARLES TUPPER.....	1er mai 1896 — 8 juill. 1896
8	TRÈS HON. SIR WILFRID LAURIER.....	11 juill. 1896 — 6 oct. 1911
9	TRÈS HON. SIR ROBERT L. BORDEN.....	10 oct. 1911 — 12 oct. 1917 (Administration conservatrice)
10	TRÈS HON. SIR ROBERT L. BORDEN.....	12 oct. 1917 — 10 juill. 1920 (Administration unioniste)
11	TRÈS HON. ARTHUR MEIGHEN.....	10 juill. 1920 — 29 déc. 1921 (Unioniste—"Parti national libéral et conservateur")
12	TRÈS HON. WILLIAM LYON MACKENZIE KING.....	29 déc. 1921 — 28 juin 1926
13	TRÈS HON. ARTHUR MEIGHEN.....	29 juin 1926 — 24 sept. 1926
14	TRÈS HON. WILLIAM LYON MACKENZIE KING.....	25 sept. 1926 — 6 août 1930
15	TRÈS HON. RICHARD BEDFORD BENNETT.....	7 août 1930 — 23 oct. 1935
16	TRÈS HON. WILLIAM LYON MACKENZIE KING.....	23 oct. 1935 —

3.—Membres du seizième Cabinet fédéral, 1er janvier 1947

(Selon la préséance des ministres)

Ministère	Titulaire	Date de la nomination ¹
Premier ministre, président du conseil privé....	Très hon. WILLIAM LYON MACKENZIE King, C.M.G.....	23 oct. 1935 23 oct. 1935
Ministre des Affaires des anciens combattants..	Très hon. IAN ALISTAIR MACKENZIE, C.R.	19 sept. 1939 13 oct. 1944
Ministre de la Justice et Procureur général du Canada.....	Très hon. JAMES LORIMER ILSLEY, C.R....	23 oct. 1945 8 juill. 1940 10 déc. 1946
Ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements.....	Très hon. CLARENCE DECATUR HOWE....	23 oct. 1945 9 avril 1940 13 oct. 1944
Ministre de l'Agriculture.....	Très hon. JAMES GARFIELD GARDINER..	28 oct. 1935
Ministre du Commerce.....	Hon. JAMES ANGUS MACKINNON.....	23 janv. 1939 10 mai 1940
Secrétaire d'Etat du Canada.....	Hon. COLIN WILLIAM GEORGE GIBSON, M.C., C.R., V.D.....	8 juill. 1940 12 déc. 1946
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures....	Très hon. LOUIS-STÉPHEN SAINT-LAURENT, C.R.....	10 déc. 1941 4 sept. 1946
Ministre du Travail.....	Hon. HUMPHREY MITCHELL.....	14 déc. 1941
Ministre des Travaux publics.....	Hon. ALPHONSE FOURNIER, C.R.....	7 oct. 1942

Renvoi à la fin du tableau, p. 66.

3.—Membres du seizième Cabinet fédéral, 1er janvier 1947—fin

Ministère	Titulaire	Date de la nomination ¹
Ministre des Postes.....	HON. ERNEST BERTRAND, C.R.....	7 oct. 1942
Ministre de la Défense nationale.....	HON. BROOKE CLAXTON, C.R.....	29 août 1945 13 oct. 1944 12 déc. 1946
Ministre des Mines et Ressources.....	HON. JAMES ALLISON GLEN, C.R.....	18 avril 1945
Solliciteur général du Canada.....	HON. JOSEPH JEAN, C.R.....	18 avril 1945
Ministre des Transports.....	HON. LIONEL CHEVRIÈRE, C.R.....	18 avril 1945
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.....	HON. PAUL JOSEPH JAMES MARTIN, C.R.....	18 avril 1945 12 déc. 1946
Ministre des Finances.....	HON. DOUGLAS CHARLES ABBOTT, C.R.....	18 avril 1945 10 déc. 1946
Ministre du Revenu national et ministre des Services nationaux de guerre.....	HON. JAMES J. McCANN, M.D.....	18 avril 1945
Ministre des Pêcheries.....	HON. HEDLEY FRANCIS GREGORY BRIDGES	29 août. 1945
Membre de l'Administration et ministre sans portefeuille.....	HON. WISHART McLEA ROBERTSON.....	29 août 1945

¹ Quand il y a plus d'une date, la première indique celle de la première nomination au Cabinet actuel et la dernière, la date de la nomination au portefeuille actuel.

4.—Membres du conseil privé du Roi pour le Canada, selon l'ancienneté,¹ 1er janvier 1947

NOTA.—Dans cette liste le préfixe très hon. indique les membres du conseil privé impérial. Outre ceux mentionnés dans cette énumération, le très hon. sir Lyman P. Duff, G.C.M.G., juge en chef retraité du Canada, est membre canadien du conseil privé impérial.

Nom	Date de l'assermentation	Nom	Date de l'assermentation
HON. SIR A. B. AYLESWORTH.....	16 oct. 1905	HON. EUGÈNE PAQUET.....	23 août 1926
Très hon. W. L. MACKENZIE KING ²	2 juin 1909	HON. LUCIEN CANNON.....	25 sept. 1926
Très hon. sir THOMAS WHITE.....	10 oct. 1911	HON. WILLIAM D. EVLER.....	25 sept. 1926
Très hon. ARTHUR MEIGHEN.....	2 oct. 1915	HON. PETER HEENAN.....	25 sept. 1926
HON. ESJOFF-LÉON PATENAUDE.....	6 oct. 1915	HON. JAMES LAYTON RALSTON.....	8 oct. 1926
Très hon. WILLIAM MORRIS HUGHES.....	18 fév. 1916	S.A.R. LE DUC DE WINDSOR.....	2 août 1927
HON. ALBERT SÉVIGNY.....	8 janv. 1917	Très hon. COMTE BALDWIN DE BEWDLEY.....	2 août 1927
HON. CHARLES COLQUHOUN BALLANTYNE.....	3 oct. 1917	HON. CYRUS MACMILLAN.....	17 juin 1930
HON. JAMES ALEXANDER CALDER.....	12 oct. 1917	HON. IAN ALISTAIR MACKENZIE.....	27 juin 1930
HON. SYDNEY CHILTON MEWBURN.....	12 oct. 1917	HON. ARTHUR C. HARDY.....	31 juillet 1930
HON. THOMAS ALEXANDER CREER.....	12 oct. 1917	HON. HUGH ALEXANDER STEWART.....	7 août 1930
HON. SIR HENRY LUMLEY DRAYTON.....	2 août 1919	HON. DONALD MATHESON SUTHERLAND.....	7 août 1930
HON. FLEMING BLANCHARD McCURDY.....	13 juillet 1920	HON. ALFRED DURANLEAU.....	7 août 1930
HON. JOHN BABINGTON MACAULAY BAXTER.....	21 sept. 1921	HON. THOMAS GEROW MURPHY.....	7 août 1930
HON. HENRY HERBERT STEVENS.....	21 sept. 1921	HON. W. D. HERRIDGE.....	17 juin 1931
Très hon. vicomte RICHARD BEDFORD BENNETT.....	4 oct. 1921	HON. ROBERT CHARLES MATTHEWS.....	6 déc. 1933
HON. ARTHUR ELIHS COPP.....	29 déc. 1921	HON. RICHARD BURFEE HANSON.....	17 nov. 1934
HON. CHARLES STEWART.....	29 déc. 1921	HON. GROFE STIRLING.....	17 nov. 1934
HON. JAMES MURDOCK.....	29 déc. 1921	HON. GEORGE REGINALD GEARY.....	14 août 1935
HON. JOHN EWAN SINCLAIR.....	30 déc. 1921	HON. JAMES EARL LAWSON.....	14 août 1935
HON. JAMES H. KING.....	3 fév. 1922	HON. SAMUEL GOREL.....	14 août 1935
HON. EDWARD JAMES McMURRAY.....	14 nov. 1923	HON. LUCIEN HENRY GENDRON.....	30 août 1935
HON. GEORGE NEWCOMBE GORDON.....	7 sept. 1925	HON. WILLIAM EARL ROWE.....	30 août 1935
Très hon. CHARLES VINCENT MASSEY.....	16 sept. 1925	HON. ONÉSIME GAGNON.....	30 août 1935
HON. WALTER EDWARD FOSTER.....	26 sept. 1925	HON. CHARLES GAVAN POWER.....	23 oct. 1935
HON. PHILIPPE ROY.....	9 fév. 1926	Très hon. JAMES LORIMER LISLEY ³	23 oct. 1935
HON. CHARLES A. DUNNING.....	1er mars 1926	HON. JOSEPH-ENOÏL MICHAUD.....	23 oct. 1935
HON. GEORGE BURFEE JONES.....	13 juillet 1926	HON. CLARENCE DECATUR HOWE ³	23 oct. 1935
HON. DONALD SUTHERLAND.....	13 juillet 1926	Très hon. JAMES GARFIELD GARDINER ³	4 nov. 1935
HON. RAYMOND DUCHARME MORAND.....	13 juillet 1926	HON. JAMES ANGUS MACKINNON ³	23 janv. 1939
HON. JOHN ALEXANDER MACDONALD.....	13 juillet 1926	HON. PIERRE-F. CASGRAIN.....	10 mai 1940
		HON. WILLIAM P. MULLOCK.....	8 juillet 1940
		HON. COLIN W. G. GIBSON ³	8 juillet 1940
		HON. ANGUS L. MACDONALD.....	12 juillet 1940
		HON. LEIGHTON G. MCCARTHY.....	4 mars 1941
		HON. JOSEPH T. THORSON.....	11 juin 1941
		HON. WILLIAM F. A. TURGEON.....	8 oct. 1941

Renvois à la fin du tableau, p. 67.

4.—Membres du conseil privé du Roi pour le Canada, selon l'ancienneté,¹ 1er janvier 1947—fin

Nom	Date de l'assermentation	Nom	Date de l'assermentation
Très hon. LOUIE-STÉPHEN SAINT-LAURENT ²	10 déc. 1941	Hon. JOSEPH JEAN ³	18 avril 1945
Hon. HUMPHREY MITCHELL ⁴	15 déc. 1941	Hon. LIONEL CHEVRIER ⁵	18 avril 1945
Très hon. WINSTON S. CHURCHILL	29 déc. 1941	Hon. PAUL JOSEPH JAMES MARTIN ⁶	18 avril 1945
Hon. ALPHONSE FOURNIER ⁷	7 oct. 1942	Hon. DOUGLAS CHARLES ABBOTT ⁸	18 avril 1945
Hon. ERNEST BERTRAND ⁹	7 oct. 1942	Hon. JAMES J. McCANN ⁹	18 avril 1945
Hon. LÉO R. LAFLÈCHE ⁹	7 oct. 1942	Hon. DAVID LAURENCE MACLAREN	18 avril 1945
Hon. BROOKE CLAXTON ⁹	13 oct. 1944	Hon. THOMAS VIEN	19 juillet 1945
Hon. A. G. L. McNAUGHTON	2 nov. 1944	Hon. HEBLEY FRANCIS GREGORY BRIDGES ⁹	30 août 1945
Hon. JAMES ALLISON GLEN ⁹	18 avril 1945	Hon. WISEHART McL. ROBERTSON ⁹	4 sept. 1945

¹ Comme dans le cas des conseillers privés du Royaume-Uni, les membres du conseil privé de Sa Majesté pour le Canada prennent rang *inter se* d'après la date de leur assermentation. ² Préséance comme premier ministre du Canada. ³ Préséance comme membre du Cabinet.

5.—Durée et sessions des Parlements du Dominion, 1925-1946

NOTA.—Des renseignements semblables sur les douze premiers Parlements, depuis la Confédération jusqu'à 1917, paraissent à la p. 47 de l'Annuaire de 1940; les renseignements relatifs aux 13e et 14e Parlements sont à la p. 57 de l'édition de 1945.

Ordre des Parlements	Session	Date de l'ouverture	Date de la prorogation	Durée de la session, en jours	Elections, brefs rapportables, dissolution et durée des Parlements ¹
15e Parlement	1ère	7 janv. 1926	2 juillet 1926	177 ⁶	29 oct. 1925 ² 7 déc. 1925 ⁴ 2 juill. 1926 ⁴ 6m., 26 j.
	1ère	9 déc. 1926	14 avril 1927	73 ⁷	14 sept. 1926 ³ 2 nov. 1926 ⁴ 30 mai 1930 ⁴ 3 ans, 7 m., 0 j.
16e Parlement	2e	26 janv. 1928	11 juin 1928	138	
	3e	7 fév. 1929	14 juin 1929	128	
	4e	20 fév. 1930	30 mai 1930	100	
	1ère	8 sept. 1930	22 sept. 1930	15	
17e Parlement	2e	12 mars 1931	3 août 1931	145	28 juill. 1930 ³
	3e	4 fév. 1932	26 mai 1932	113	18 août 1930 ⁴
	4e	6 oct. 1932	27 mai 1933	169 ⁹	15 août 1935 ⁵
	5e	25 janv. 1934	3 juillet 1934	160	4 ans, 11 m., 29 j.
	6e	17 janv. 1935	5 juillet 1935	170	
	1ère	6 fév. 1936	23 juin 1936	139	
18e Parlement	2e	14 janv. 1937	10 avril 1937	87	14 oct. 1935 ³
	3e	27 janv. 1938	1er juillet 1938	156	9 nov. 1935 ⁴
	4e	12 janv. 1939	3 juin 1939	143	25 janv. 1940 ⁵
	5e	7 sept. 1939	13 sept. 1939	7	4 ans, 3 m. 13 j.
	6e	25 janv. 1940	25 janv. 1940	1	
	1ère	16 mai 1940	5 nov. 1940	85 ⁹	
19e Parlement	2e	7 nov. 1940	21 janv. 1942	156 ¹⁰	26 mars 1940 ³
	3e	22 janv. 1942	27 janv. 1943	166 ¹¹	17 avril 1940 ⁴
	4e	28 janv. 1943	26 janv. 1944	120 ¹²	16 avril 1945 ⁵
	5e	27 janv. 1944	31 janv. 1945	217 ¹³	5 ans
	6e	19 mars 1945	16 avril 1945	29	
	1ère	6 sept. 1945	18 déc. 1945	104	11 juin 1945 ³
20e Parlement	2e	14 mars 1946	31 août 1946	118	9 août 1945 ⁴

¹ La durée légale d'un parlement est ordinairement limitée à cinq ans. ² Durée du Parlement en années, mois et jours. La durée d'un Parlement se compte depuis la date du retour des brefs d'élection à la date de la dissolution, ces deux jours compris. ³ Date d'élections générales. ⁴ Brefs rapportables. ⁵ Dissolution du Parlement. ⁶ Y compris 13 jours d'ajournement du 3 au 15 mars. ⁷ Nom compris 54 jours d'ajournement du 15 décembre au 8 février. ⁸ Non compris 65 jours d'ajournement du 25 novembre au 30 janvier. ⁹ Nom compris 89 jours d'ajournement du 8 août au 4 novembre. ¹⁰ Non compris 280 jours d'ajournement du 6 décembre 1940 au 17 février 1941, du 14 juin au 3 novembre 1941 et du 14 novembre 1941 au 21 janvier 1942. ¹¹ Non compris 205 jours d'ajournement du 27 mars au 29 avril 1942; du 23 au 25 avril 1942; du 1er août 1942 au 27 janvier 1943. ¹² Non compris 186 jours d'ajournement du 24 juillet 1943 au 26 janvier 1944. ¹³ Non compris 153 jours d'ajournement du 14 août 1944 au 31 janvier 1945.

Sous-section 3.—Le Sénat

Avec l'addition de nouvelles provinces et le développement général du Dominion, le Sénat est passé de 72 membres à la Confédération à 96 à l'heure actuelle; le dernier changement à la représentation s'est fait en 1915. L'accroissement de la représentation au Sénat est décrit aux pp. 48-49 de l'*Annuaire* de 1940; le tableau 6 en donne le résumé par province.*

* Outre une indemnité parlementaire de \$4,000, un projet de loi présenté à la Chambre des communes en 1945 pourvoit au versement d'une allocation de \$2,000 par année à la fin de chaque année civile; cette allocation est considérée comme un revenu imposable.

6.—Accroissement de la représentation sénatoriale, 1867-1946

Province	1867	1870	1871	1873	1882	1887	1892	1903	1905	1915-1946
Ontario.....	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Québec.....	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Provinces maritimes.....	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Nouvelle-Ecosse.....	12	12	12	10	10	10	10	10	10	10
Nouveau-Brunswick.....	12	12	12	10	10	10	10	10	10	10
Île du Prince-Edouard.....	—	—	—	4	4	4	4	4	4	4
Provinces de l'Ouest.....	—	2	5	5	6	8	9	11	15	24
Manitoba.....	—	2	2	2	2	3	4	4	4	6
Colombie-Britannique.....	—	—	3	3	3	3	3	3	3	6
Saskatchewan.....	—	—	—	—	—	2	2	4	4	6
Alberta.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6
Totaux.....	72	74	77	77	78	80	81	83	87	96

7.—Représentation des provinces au Sénat, 1er janvier 1947

Orateur..... l'honorable JAMES H. KING, C.P.
 Greffier du Sénat..... L. C. MOYER, D.S.O., C.R., B.A.
 Leader de l'opposition..... l'honorable JOHN T. HAIG
 Leader du gouvernement..... l'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P.

(Énumération selon l'ancienneté, par province. Tous les sénateurs ont droit au titre de "l'honorable")

Province et nom du sénateur	Domicile	Province et nom du sénateur	Domicile
Île du Prince-Edouard— (4 sénateurs)		Québec— (24 sénateurs)	
SINCLAIR, JOHN EWEN, C.P.....	Emerald	BEAUBIEN, CHARLES-PHILIPPE.....	Montréal
MACDONALD, JOHN A., C.P.....	Cardigan	RAYMOND, DONAT.....	Montréal
MCINTYRE, JAMES PETER.....	Mount-Stewart	BALLANTYNE, CHARLES C., C.P.....	Montréal
ROBINSON, BREWER.....	Summerside	MORAUD, LUCIEN.....	Québec
Nouvelle-Ecosse— (10 sénateurs—2 vacances)		PAQUET, EUGÈNE, C.P.....	Saint-Romuald
DENNIS, WILLIAM H.....	Halifax	HUGESSEN, ADRIEN K.....	Montréal
QUINN, FELIX P.....	Bedford	FAPARD, J.-FERNAND.....	L'Islet
ROBICHEAU, JOHN L. P.....	Maxwellton	HOWARD, CHARLES BENJAMIN.....	Sherbrooke
DUFF, WILLIAM.....	Lunenburg	BEAUREGARD, EMIE.....	Montréal
MACLENNAN, DONALD.....	Margaree-Forks	DAVID, ATHANASE.....	Montréal
ROBERTSON, WISHART McL., C.P.....	Bedford	ST-PÈRE, EDOUARD-CHARLES.....	Montréal
KINLEY, JOHN JAMES.....	Lunenburg	HUSHION, WILLIAM JAMES.....	Westmount
MCDONALD, JOHN ALEXANDER.....	Halifax	GOUIN, LÉON-MERCIER.....	Montréal
Nouveau-Brunswick— (10 sénateurs)		VIEN, THOMAS, C.P.....	Outremont
BOURQUE, THOMAS-JEAN.....	Richibouctou	DUTREMBLAY, PAMPHILE- RÉAL.....	Montréal
MCDONALD, JOHN ANTHONY.....	Shédiac	BOUCHARD, TÉLESPHORE-D.....	Saint-Hyacinthe
COPP, ARTHUR BLISS, C.P.....	Sackville	DAIGLE, ARMAND.....	Montréal
FOSTER, WALTER E., C.P.....	Saint John	LESAGE, JOSEPH-ARTHUR.....	Québec
JONES, GEORGE B., C.P.....	Apoahqui	VAILLANCOURT, CYRILLE.....	Lévis
LÉGER, ANTOINE-J.....	Moncton	NICOL, JACOB.....	Sherbrooke
VÉNOT, CLARENCE-JOSEPH.....	Bathurst	FERLAND, CHARLES-ÉDOUARD.....	Joliette
MCLEAN, ALEXANDER NEIL.....	Saint John	DUPUIS, VINCENT.....	Longueuil
PIRIE, FREDERICK W.....	Grand-Falls	DESSUREAULT, JEAN-MARIE.....	Québec
BURCHILL, GEORGE PERCIVAL.....	South-Nelson	BOUFFARD, PAUL-H.....	Québec

7.—Représentation des provinces au Sénat, 1er janvier 1947—fin

Province et nom du sénateur	Domicile	Province et nom du sénateur	Domicile
Ontario— (24 sénateurs—2 vacances)		Manitoba—fin	
DONNELLY, JAMES J.	Pinkerton	HAIG, JOHN T.	Winnipeg
WHITE, GERALD VERNER, C.B.E.	Pembroke	BEAUBIEN, ARTHUR-L.	Saint-Jean-Baptiste
HARDY, ARTHUR C., C.P.	Brockville	CREBAR, THOMAS ALEXANDER, C.P.	Winnipeg
AYLESWORTH, SIR ALLEN BRISTOL, C.P., K.C.M.G.	Toronto	HOWDEN, JOHN POWER.	Norwood-Grove
MCGUIRE, WILLIAM H.	Toronto	Saskatchewan— (6 sénateurs)	
LACASSE, GUSTAVE	Tecumseh	CALDER, JAMES A., C.P.	Regina
WILSON, CAIRINE R.	Ottawa	MARCOTTE, ARTHUR.	Ponteix
MURDOCK, JAMES, C.P.	Ottawa	HORNER, RALPH B.	Blaine-Lake
SUTHERLAND, DONALD, C.P.	Ingersoll	ASELTINE, WALTER M.	Rosetown
FALLIS, IVAS CAMPBELL.	Peterborough	STEVENSON, J. J.	Regina
LAMBERT, NORMAN P.	Ottawa	JOHNSTON, J. FREDERICK.	Bladworth
HAYDEN, SALTER ADRIAN.	Toronto	Alberta— (6 sénateurs)	
PATERSON, NORMAN MCLEOD DUFFUS, JOSEPH JAMES.	Fort-William	MICHENER, EDWARD.	Calgary
EULER, WILLIAM DAUM, C.P.	Peterborough	HARMER, WILLIAM JAMES.	Edmonton
DAVIES, WILLIAM RUPERT.	Kitchener	BUCHANAN, WILLIAM ASHBURY RILEY, DANIEL E.	Lethbridge
BENCH, J. JOSEPH.	Kingston	BLAIS, ARISTIDE.	High-River
CAMPBELL GORDON PETER.	St. Catharines	GERSHAW, FRED WILLIAM.	Edmonton
TAYLOR, WILLIAM HORACE.	Toronto	Colombie-Britannique— (6 sénateurs—3 vacances)	
BISHOP, CHARLES L.	Scotland	KING, JAMES H., C.P. (orateur).	Victoria
ROEBUCK, ARTHUR WENTWORTH.	Ottawa	FARRIS, JOHN W. DE B.	Vancouver
HURTUBISE, JOSEPH-RAOUL.	Toronto	MCGEEB, GERALD GRATTAN.	Vancouver
	Sudbury		
Manitoba— (6 sénateurs)			
MOLLOY, JOHN PATRICK.	Winnipeg		
MULLINS, HENRY A.	Winnipeg		

Sous-section 4.—La Chambre des communes

Il est pourvu, à l'article 37 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord original de 1867 (30 Vict., c. 3), que "La Chambre des communes sera, sujette aux dispositions du présent acte, composée de cent quatre-vingt-un membres, dont quatre-vingt-deux représenteront l'Ontario, soixante-cinq Québec, dix-neuf la Nouvelle-Ecosse et quinze le Nouveau-Brunswick" * En outre, sous l'article 51, il est stipulé qu'après le recensement de 1871 et après chaque autre recensement décennal, la représentation des quatre provinces sera répartie de nouveau par telle autorité, de telle manière et à dater de telle époque que pourra prescrire le Parlement du Canada d'après certaines règles établies dans l'acte original.

Rajustement de la représentation.—La représentation des provinces au Parlement fédéral en 1867 et les rajustements effectués à l'admission de nouvelles provinces dans la Confédération et à chaque recensement décennal jusqu'en 1931 sont indiqués pp. 59-61 de l'Annuaire de 1946. Le nombre de représentants de chaque province élus à chacune des vingt élections générales depuis la Confédération est donné au tableau 8.

* L'indemnité parlementaire d'un membre de la Chambre des communes est de \$4,000. La rémunération d'un ministre du Cabinet est de \$10,000 par an (celle du premier ministre, de \$15,000 par an) en plus de l'indemnité parlementaire. Un ministre du Cabinet a droit également à une indemnité de \$2,000 pour frais de déplacement par automobile. Le chef de l'opposition à la Chambre des communes reçoit une indemnité annuelle de \$10,000 en plus de son indemnité parlementaire de \$4,000. Le président de la Chambre des communes, outre son indemnité parlementaire de \$4,000, reçoit un salaire et une indemnité pour frais de déplacement par automobile s'élevant à \$7,000; il a également droit à une allocation de \$3,000 pour frais de logement. Les membres de la Chambre reçoivent \$2,000 par année comme indemnité de dépenses, payable à la fin de chaque année civile. L'indemnité n'est pas sujette à l'impôt sur le revenu sauf dans le cas des ministres de la Couronne et du chef de l'opposition.

8.—Représentation à la Chambre des communes du Canada aux élections générales fédérales, 1867-1945

Province or territoire	1867	1872	1874 1878	1882	1887 1891	1896 1900	1904	1908 1911	1917 1921	1925 1926 1930	1935 1940 1945
Ontario.....	82	88	88	92	92	92	86	86	82	82	82
Québec.....	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65
Nouvelle-Ecosse.....	19	21	21	21	21	20	18	18	16	14	12
Nouveau-Brunswick.....	15	16	16	16	16	14	13	13	11	11	10
Manitoba.....	-	4	4	5	5	7	10	10	15	17	17
Colombie-Britannique.....	-	6	6	6	6	6	7	7	13	14	16
Île du Prince-Edouard.....	-	-	6	6	6	5	4	4	4	4	4
Saskatchewan.....	-	-	-	-	4	4	10	10	16	21	21
Alberta.....	-	-	-	-	-	-	10	7	12	16	17
Yukon.....	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1
Totaux.....	181	200	206	211	215	213	214	221	235	245	245

Redistribution de 1941 remise.—Pour la première fois depuis la Confédération, la redistribution des circonscriptions parlementaires, exigée par l'A.A.B.N. après chaque recensement, a été remise. Une proposition à cet effet a été présentée au Parlement et transmise à Londres sous la forme d'une adresse à Sa Majesté le Roi. Sa Majesté a fait présenter un projet de loi au Parlement du Royaume-Uni demandant la mise en vigueur des dispositions de la proposition; ce projet a effectivement franchi les trois étapes le 22 juillet 1943. Il y est pourvu que "nonobstant toutes dispositions des Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1940, il ne sera pas nécessaire de rajuster la représentation des provinces à la Chambre des communes, en conséquence des résultats du recensement fait en l'an mil neuf cent quarante et un, avant la première session que le Parlement du Canada tiendra après la cessation des hostilités entre Canada et le Reich allemand, le Royaume d'Italie et l'Empire du Japon" Durant la première session du vingtième parlement, la Chambre des communes et le Sénat du Canada présentèrent une adresse au gouvernement impérial, demandant une modification à l'article 51 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. En conséquence, cet article de l'Acte a été abrogé et remplacé par ce qui suit:—

"(1) Le nombre des membres de la Chambre des communes est de deux cent cinquante-cinq et la représentation des provinces à ladite Chambre doit, dès l'entrée en vigueur du présent article et, dans la suite, sur l'achèvement de chaque recensement décennal, être rajustée par l'autorité, de la manière et à compter de l'époque que le Parlement du Canada prévoit à l'occasion, sous réserve et en conformité des règles suivantes:

- Sous réserve des dispositions ci-après, il est attribué à chacune des provinces un nombre de députés calculé en divisant la population totale des provinces par deux cent cinquante-quatre et en divisant la population de chaque province par le quotient ainsi obtenu, abstraction faite, sauf ce qui est prévu ci-après au présent article, du reste (s'il en est) consécutif à ladite méthode de division.
- Si le nombre total de députés attribué à toutes les provinces en vertu de la règle 1 est inférieur à deux cent cinquante-quatre, d'autres députés seront attribués (à raison d'un par province) aux provinces qui ont des quantités restantes dans le calcul visé par la règle 1, en commençant par la province possédant le reste le plus considérable et en continuant avec les autres provinces par ordre d'importance de leurs quantités restantes respectives jusqu'à ce que le nombre total de députés attribué atteigne deux cent cinquante-quatre.
- Nonobstant toute disposition du présent article, si, une fois achevé le calcul prévu par les règles 1 et 2, le nombre de députés à attribuer à une province est inférieur au nombre de sénateurs représentant ladite province, les règles 1 et 2 cesseront de s'appliquer à l'égard de ladite province, et il lui sera attribué un nombre de députés égal audit nombre de sénateurs.
- Si les règles 1 et 2 cessent de s'appliquer à l'égard d'une province, alors, pour le calcul du nombre de députés à attribuer aux provinces concernant lesquelles les règles

1 et 2 demeurent applicables, la population totale des provinces doit être réduite du chiffre de la population de la province à l'égard de laquelle les règles 1 et 2 ne s'appliquent plus, et le nombre deux cent cinquante-quatre doit être réduit du nombre de députés attribué à cette province sous le régime de la règle 3.

(e) Ce rajustement n'entrera en vigueur qu'à la fin du Parlement alors existant.

(2) Le territoire du Yukon, tel qu'il a été constitué par le chapitre quarante et un du Statut du Canada de 1901, avec toute partie du Canada non comprise dans une province qui peut, à l'occasion, y être incluse par le Parlement du Canada aux fins de représentation au Parlement, a droit à un député."

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes tels qu'élus à la vingtième élection générale, 11 juin 1945.

Orateur..... L'HONORABLE GASPARD FAUTEUX
 Greffier des Communes..... A. BEAUCHESNE, C.R., C.M.G., M.A.
 Chef de l'opposition..... JOHN BRACKEN

NOTA.—Ces renseignements, excepté la population des circonscriptions, ont été fournis par le directeur général des élections à Ottawa, qui publie un rapport officiel sur le nombre de votes enregistrés pour chaque candidat. L'affiliation aux partis n'est pas officielle. Le vote est résumé par provinces pour cette élection générale au tableau II, page 80. Les élections de remplacement, qui ont lieu entre la date de cette élection et le 1er janvier 1947, paraissent aux renvois et sont résumés au tableau II, page 78. Les chefs des partis politiques sont indiqués au moyen d'astérisques (*).

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député ¹	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.			
Île du Pr.-Edouard— (4 députés)							
Kings.....	19,415	11,415	9,328	4,655	THOS. VINCENT GRANT.....	Montague.....	Lib.
Prince.....	34,490	18,839	15,667	7,346	JOHN WATSON MACNAUGHT.....	Summerside....	Lib.
Queens.....	41,142	24,540	38,812 ²	{ 9,570 9,253	J. LESTER DOUGLAS W. CHESTER S. MCLURE.....	Charlottetown..	Lib. C.-p.
Nouvelle-Écosse— (12 députés)							
Antigonish- Guysborough.....	26,006	14,647	10,711	6,311	JAMES RALPH KIRK.	Antigonish.....	Lib.
Cap-Breton-Nord- Victoria.....	34,232	19,402	14,362	5,895	MATTHEW MACLEAN.	Sydney-Mines... Lib.	
Cap-Breton-Sud- Colchester-Hants.....	81,061	44,025	35,567	16,575	CLARENCE GILLES....	Glace-Bay..... C.C.F.	
Cumberland.....	52,158	31,497	24,614	11,141	FRANK T. STANFIELD	Truro..... C.-p.	
Digby-Annapolis- Kings.....	39,476	25,090	19,615	9,121	PERCY CHAPMAN BLACK.....	Amherst..... C.-p.	
Halifax.....	57,604	36,360	26,188	14,445	TRÈS HON. JAMES LORIMER LESLEY..	Kentville..... Lib.	
Inverness- Richmond.....	122,656	85,262	105,618 ²	{ 26,407 23,616	GORDON B. ISNOR... WM. CHEEHOLM MACDONALD.....	Halifax..... Lib.	
Pictou.....	34,864	21,072	15,071	8,177	MOSES ELIJAH MCGABRY.....	Margaree-Forks Lib.	
Queens-Lunenburg..	40,789	29,097	22,298	9,774	HENRY BYRON MCCULLOCH.....	New-Glasgow.. Lib.	
Shelburne- Yarmouth-Clare.	44,970	28,959	19,756	9,693	ROBERT HENRY WINTERS.....	Lunenburg..... Lib.	
Nouveau- Brunswick— (10 députés)							
Charlotte.....	44,146	27,343	19,154	9,341	LORAN ELLIS BAKER	Yarmouth..... Lib.	
Gloucester.....	22,728	14,419	11,113	5,486	ANDREW WESLEY STUART.....	St. Andrews... Lib.	
Kent.....	49,913	23,414	18,963	11,740	CLOVIS-T. RICHARD.	Bathurst..... Lib.	
Northumberland..	25,817	12,920	10,652	6,835	AUREL-D. LÉGER..	Grandigue..... Lib.	
	38,485	20,365	16,169	8,507	JOHN WILLIAM MALONEY.....	Newcastle..... Lib.	

¹ Candidat élu.

² Chaque électeur peut voter pour deux candidats.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes tels qu'élus à la vingtième élection générale, 11 juin 1945—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député ¹	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.			
Nouveau-Brunswick—fin							
Restigouche.....	61,251	29,336	22,416	12,200	BENOÎT MICHAUD.....	Campbellton.....	Lib.
Madawaska.....	34,343	20,937	16,974	8,915	ALFRED J. BROOKS.....	Sussex.....	C.-p.
Royal.....	77,248	51,513	35,175	16,205	DOUGLAS KING.....	Saint John.....	C.-p.
St. John-Albert.....					HAZEN.....		
Victoria-Carleton.....	38,382	21,215	17,324	9,365	HEBER HAROLD.....	Hartland.....	C.-p.
Westmorland.....	64,486	40,225	32,843	17,251	HATFIELD.....		
York-Sunbury.....	44,743	27,917	22,644	10,823	HENRY READ.....	Dorchester.....	Lib.
					EMMERSON.....		
					HON. H. FRANCIS G. BRIDGES.....	Fredericton.....	Lib.
Québec—							
(65 députés)							
Argenteuil.....	22,965	13,349	10,972	5,349	GEORGES-H. HÉON.....	Lachute.....	C.-p.-ind.
Beauce.....	55,251	27,299	22,739	9,612	LUDDER DIONNE.....	Saint-Georges de Beauce.....	Lib.
Beauharnois-Laprairie.....	48,270	28,802	23,017	10,716	MAXIME RAYMOND.....	Outremont.....	B.F.C.
Bellechasse.....	29,909	15,451	10,599	6,938	LOUIS-PHILIPPE PICARD.....	Québec.....	Lib.
Berthier-Maskinongé.....	39,439	22,205	17,956	10,604	ALDÉRIC LAURENDEAU.....	Saint-Gabriel de Brandon.....	Lib.
Bonaventure.....	44,066	21,245	15,657	7,885	BONA ARSENAULT.....	Québec.....	Ind.
Brome-Missisquoi.....	33,927	20,019	15,566	7,860	MAURICE HALLÉ.....	Farnham-Est Canton.....	Lib.
Chambly-Rouville.....	47,720	33,259	25,598	12,723	ROCH PINARD.....	Montréal.....	Lib.
Champlain.....	42,037	22,329	15,833	8,332	HERVÉ-EDGAR BRUNELLE.....	Cap-de-la Madeleine.....	Lib.
Chapleau.....	43,416	20,877	14,596	6,225	DAVID GOURD.....	Amos.....	Lib.
Charlevoix-Saguenay.....	67,087	32,705	23,368	12,430	FRÉDÉRIC DORION.....	Québec.....	Ind.
Châteauguay-Huntingdon.....	25,369	14,343	11,467	4,770	DONALD E. BLACK.....	Saint-Jean-Chrysostome.....	Lib.
Chicoutimi.....	78,881	44,180	33,877	10,796	PAUL-EDMOND GAGNON.....	Bagotville.....	Ind.
Compton.....	34,552	18,179	14,787	8,007	J.-ADÉODAT BLANCHETTE.....	Chartierville.....	Lib.
Dorchester.....	28,795	14,187	11,394	5,149	LÉONARD-D. TREMBLAY.....	Saint-Malachie.....	Lib.
Drummond-Arthabaska.....	66,722	36,464	30,040	14,805	ARMAND CLOUTIER.....	Drummondville.....	Lib.
Gaspé.....	57,568	28,247	22,606	11,596	J.-G.-LÉOPOLD LANGLOIS.....	Sainte-Anne des Monts.....	Lib.
Hull.....	53,149	32,121	25,559	15,012	HON. ALPHONSE FOURNIER.....	Hull.....	Lib.
Joliette-L'Assomption-Montcalm.....	63,874	37,331	28,534	14,810	GEORGE-ÉMILE LAPALME.....	Joliette.....	Lib.
Kamouraska.....	32,741	16,762	12,295	6,829	EUGÈNE MARQUIS.....	Sillery.....	Lib.
Labelle.....	38,791	19,814	15,096	7,969	MAURICE LALONDE.....	Mont-Laurier.....	Lib.
Lac Saint-Jean-Roberval.....	64,306	20,853	24,569	9,744	JOSEPH-ALFRED DION.....	Roberval.....	Lib.-ind.
Laval-Deux-Montagnes.....	33,498	18,230	13,682	6,876	JOSEPH-ROMÉO-LIGUORI LACOMBE.....	Sainte-Scholastique.....	Ind.
Lévis.....	30,411	19,508	14,554	10,098	MAURICE BOURGET.....	Lauzon.....	Lib.-ind.
Lotbinière.....	43,738	21,633	16,087	10,122	HUGUES LAPOINTE.....	Québec.....	Lib.-ind.
Matapédia-Matane.....	48,184	22,915	17,999	8,500	A.-PHÉLÉAS CÔTÉ.....	Ottawa.....	Lib.-ind.
Mégantic-Frontenac.....	49,568	23,957	19,369	10,057	JOSEPH LAFONTAINE.....	Thetford-Mines.....	Lib.
Montmagny-L'Islet.....	33,394	18,134	12,220	7,327	JEAN LESAGE.....	Québec.....	Lib.

¹ Candidat élu. ² M. McDonald est décédé le 2 mai 1946 et M. Réal Caouette (Union des électeurs) a été élu le 16 septembre 1945. ³ M. Cardin est décédé le 20 octobre 1946 et M. Gérard Cournoyer (Lib.) a été élu le 23 décembre 1946.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes tels qu'élus à la vingtième élection générale, 11 juin 1945—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député ¹	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.			
Québec—fin							
Nicolet-Yamaska.....	39, 876	21, 909	15, 730	7, 973	LUCIEN DUROIS.....	Gentilly.....	Lib.-ind.
Pontiac.....	86, 320	44, 387	32, 499	13, 325	WALLACE REGINALD MCDONALD ²	Chapeau.....	Lib.
Portneuf.....	41, 227	22, 196	17, 232	8, 994	PIERRE GAUTHIER.....	Deschambault.....	Lib.
Québec-Est.....	67, 559	41, 902	30, 428	17, 965	HON. LOUIS-STEPHEN SAINT-LAURENT.....	Québec.....	Lib.
Québec-Sud.....	39, 511	29, 297	20, 284	14, 091	HON. CHARLES GAVAN POWER.....	Québec.....	Lib.
Québec-Ouest et Sud.....	49, 577	29, 028	20, 336	10, 541	CHARLES PARENT.....	Québec.....	Lib.-ind.
Québec- Montmorency.....	50, 600	29, 512	22, 638	11, 561	WILFRID LACROIX.....	Québec.....	Lib.-ind.
Richelieu-Verchères	38, 869	26, 791	17, 132	12, 873	HON. P.-J.-ARTHUR CARDIN ³	Sainte-Anne de Sorel.....	Ind.
Richmond-Wolfe...	39, 545	21, 083	16, 064	8, 459	JAMES PATRICK MULLINS.....	Bromptonville.....	Lib.
Rimouski.....	51, 454	26, 203	19, 772	10, 730	GLEASON BELZILE.....	Rimouski.....	Lib.
Saint-Hyacinthe- Bagot.....	49, 772	29, 645	22, 041	12, 781	JOSEPH FONTAINE.....	Saint-Hyacinthe	Lib.
Saint-Jean- Iberville.....	36, 383	21, 646	16, 926	10, 866	ALCIDE COTÉ.....	Saint-Jean.....	Lib.
Saint-Maurice- Lafleche.....	52, 587	30, 692	24, 309	9, 779	JOSEPH-IRÉNÉE HAMEL.....	Shawinigan- Falls.....	B. P. C.
Shefford.....	33, 387	19, 502	15, 826	7, 413	MARCEL BOIVIN.....	Granby.....	Lib.
Sherbrooke.....	46, 574	29, 868	23, 894	9, 552	MAURICE GINGUES.....	Sherbrooke.....	Lib.
Stanstead.....	27, 972	16, 750	13, 769	5, 028	JOHN THOMAS HACKETT.....	Stanstead.....	C.-p.
Témiscouata.....	49, 871	23, 963	13, 410	10, 325	JEAN-FRANÇOIS POULIOT.....	Rivière-du-Loup	Lib.-ind.
Terrebonne.....	47, 454	30, 723	23, 311	15, 383	LIONEL BERTRAND.....	Sainte-Thérèse	Lib.
Trois-Rivières.....	52, 061	28, 849	20, 917	6, 610	WILFRID GARIÉPY.....	Trois-Rivières...	Ind.
Vaudreuil-Soulanges	22, 498	13, 060	10, 026	6, 267	LOUIS-RENÉ BEAUDOIN.....	Hudson.....	Lib.
Wright.....	29, 773	15, 745	11, 807	6, 460	JOSEPH-LÉON RAYMOND.....	Maniwaki.....	Lib.
Ile de Montréal—							
Cartier.....	66, 086	37, 581	26, 830	10, 413	FRED ROSE ²	Montréal.....	O.-p.
Hochelega.....	88, 199	54, 729	36, 762	22, 444	RAYMOND EUDES.....	Montréal.....	Lib.
Jacques-Cartier...	48, 580	35, 624	26, 438	12, 640	ELPHÈGE MARIER.....	Pointe-Claire...	Lib.
Laurier.....	72, 680	48, 044	32, 511	22, 520	HON. ERNEST BERTRAND.....	Montréal.....	Lib.
Maisonneuve- Rosemont.....	70, 253	43, 102	30, 329	13, 556	SARTO FOURNIER.....	Montréal.....	Lib.
Mercier.....	85, 380	48, 046	32, 351	18, 623	HON. JOSEPH- ARTHUR JEAN.....	Montréal.....	Lib.
Mont-Royal.....	84, 295	58, 858	45, 498	20, 925	FREDERICK PRIM- ROSE WEITMAN.....	Montréal.....	Lib.
Outremont.....	57, 011	39, 098	27, 020	14, 836	ÉDOUARD-GABRIEL RINFRET.....	Montréal.....	Lib.
Sainte-Anne.....	38, 756	23, 569	16, 168	11, 007	THOMAS PATRICK HEALY.....	Montréal.....	Lib.
Saint-Antoine- Westmount.....	53, 295	41, 256	30, 026	13, 648	HON. DOUGLAS CHARLES ABBOTT.....	Westmount.....	Lib.
Saint-Denis.....	85, 000	54, 007	36, 546	21, 201	AZELLUS DENIS.....	Montréal.....	Lib.
Saint-Henri.....	80, 384	47, 367	32, 534	19, 137	J.-ARSÈNE BONNIER	Montréal.....	Lib.
Saint-Jacques.....	93, 851	64, 801	41, 943	23, 970	ROLLAND BEAUDRY	Montréal.....	Lib.
Saint-Laurent- Saint-Georges...	42, 120	34, 474	20, 670	10, 301	HON. BROOKE CLAXTON.....	Montréal.....	Lib.
Sainte-Marie.....	83, 444	52, 207	34, 207	18, 237	GASPAR FAUTEUX.....	Westmount.....	Lib.
Verdun.....	72, 050	47, 323	35, 671	15, 943	PAUL-EMILE COTÉ	Verdun.....	Lib.

¹ Candidat élu.² Sièges déclaré vacant le 30 janvier 1947.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes tels qu'élus à la vingtième élection générale, 11 juin 1945—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député ¹	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.			
Ontario— (82 députés)							
Algoma-Est.....	27,182	13,264	10,019	4,855	THOMAS FARQUHAR	Little-Current..	Lib.
Algoma-Ouest.....	40,777	24,118	17,523	7,476	GEORGE E. NIXON..	Sault-Ste-Marie	Lib.
Brant.....	22,511	14,728	11,121	5,005	JOHN ALPHEUS Charlton.....	Paris.....	C.-p.
Brantford.....	34,184	23,608	18,240	8,670	W. ROSS MACDONALD	Brantford.....	Lib.
Bruce.....	29,253	18,162	14,568	6,933	ANDREW E. ROBINSON.....	Kincardine.....	C.-p.
Carleton.....	35,410	24,486	18,152	10,916	G. RUSSELL BOUCHER	Westboro.....	C.-p.
Cochrane.....	81,122	37,404	25,605	13,285	JOSEPH-A. BRADETTE	Cochrane.....	Lib.
Dufferin-Simcoe.....	28,940	17,871	13,509	8,539	HON. WILLIAM EARLE ROWE.....	Newton- Robinson.....	C.-p.
Durham.....	25,215	16,695	13,485	6,479	CHAS. ELWOOD STEPHENSON.....	Port-Hope.....	C.-p.
Elgin.....	46,150	30,031	21,656	11,652	CHARLES DELMER COYLE.....	Straffordville..	C.-p.
Essex-Est.....	57,395	37,480	29,031	16,165	HON. PAUL-J.-J. MARTIN.....	South-Windsor..	Lib.
Essex-Sud.....	33,815	19,980	16,083	7,875	STEWART MURRAY..	Harrow.....	Lib.
Essex-Ouest.....	82,146	49,517	32,495	14,270	CLARK..... DONALD FERGUSON	Windsor.....	Lib.
Fort-William.....	40,578	25,595	18,906	7,209	BROWN..... DAN MCIVOR.....	Westford.....	Lib.
Frontenac- Addington.....	27,541	17,299	13,803	7,707	WILBERT ROSS AYLESWORTH.....	Cataraqui.....	C.-p.
Glengarry.....	18,732	10,849	8,270	4,934	WILLIAM E. MACDIARMID ²	Maxville.....	Lib.
Greenville-Dundas..	32,199	20,641	14,726	9,306	ARZA CLAIR CASSELMAN.....	Prescott.....	C.-p.
Grey-Bruce.....	34,830	22,066	17,760	8,912	WALTER EDWARD HARRIS.....	Markdale.....	Lib.
Grey-Nord.....	34,757	22,600	18,264	9,204	WILFRID GARFIELD CASE.....	Owen-Sound.....	C.-p.
Haldimand.....	21,854	14,075	10,867	5,844	MARK CECIL SENN..	Caledonia.....	C.-p.
Halton.....	28,515	19,804	15,959	7,344	HUGUES CLEAVER..	Burlington.....	Lib.
Hamilton-Est.....	68,779	44,539	35,417	13,176	THOMAS HAMBLEY ROSS.....	Hamilton.....	Lib.
Hamilton-Ouest.....	59,358	37,403	28,886	11,439	HON. COLIN WILLIAM GEORGE GIBSON..	Hamilton.....	Lib.
Hastings- Peterborough....	26,894	15,315	11,839	6,876	GEORGE STANLEY WHITE.....	Madoc.....	C.-p.
Hastings-Sud.....	43,580	27,586	21,872	10,546	GEORGE HENRY STOKES.....	Belleville.....	C.-p.
Huron-Nord.....	25,524	16,197	13,012	7,083	LEWIS ELSTON CARDIFF.....	Brussels.....	C.-p.
Huron-Perth.....	21,539	14,024	11,217	5,645	WILLIAM HENRY GOLDING.....	Seaforth.....	Lib.
Kenora-Rainy- River.....	47,743	23,095	18,180	7,309	WILLIAM MOORE BENEDICKSON.....	Kenora.....	Lib.
Kent.....	53,474	33,047	24,660	12,706	CLAYTON EARL DESMOND.....	Ridgetown.....	C.-p.
Kingston.....	33,261	22,519	18,164	9,175	THOMAS ASHMORE KIDD.....	Kingston.....	C.-p.
Lambton-Kent.....	34,909	21,027	16,498	7,829	ROBERT JAMES HENDERSON.....	Petrolia.....	C.-p.
Lambton-Ouest.....	35,762	25,423	18,988	8,450	JOSEPH WAEHRER MURPHY.....	Camlachie.....	C.-p.
Lanark.....	33,143	21,755	17,287	10,350	WILLIAM GOURLAY BLAIR.....	Perth.....	C.-p.
Leeds.....	36,042	22,718	18,976	9,714	GEORGE ROBERT WEBB.....	Gananoque.....	C.-p.
Lincoln.....	65,066	42,608	33,183	15,911	NORMAN JAMES LOCKHART.....	St. Catharines..	C.-p.

¹ Candidat élu.

² Le Dr MacDiarmid ayant accepté des fonctions rétribuées par la Couronne, son siège est devenu vacant le 30 juillet 1945 et le très hon. W. L. Mackenzie King (lib.) a été élu le 6 août 1945.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes tels qu'élus à la vingtième élection générale, 11 juin 1945—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député ¹	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.			
Ontario—suite							
London.....	64,833	47,353	35,615	16,766	PARK A. MANROSS	London.....	C.-p.
Middlesex-Est.....	39,511	24,551	18,842	8,808	HARRY OLIVER WHITE	Glanworth Strathroy.....	C.-p. Lib.
Middlesex-Ouest.....	22,822	14,087	11,506	6,690	ROBERT McCUBBIN		
Muskoka-Ontario.....	35,285	21,744	16,922	8,531	JAMES MACKERRAS MACDONNELL	Toronto.....	C.-p.
Nipissing.....	113,866	62,123	46,120	17,416	LÉODA GAUTHIER	Sudbury.....	Lib.
Norfolk.....	35,611	20,513	15,927	7,505	THEOBALD BUTLER BARRETT	Port-Dover.....	C.-p.
Northumberland.....	30,143	19,452	15,802	7,996	ROBERT EARLE DROPE	Harwood.....	C.-p.
Ontario.....	52,268	35,256	26,351	12,079	WILLIAM EDMUND NEWTON SINCLAIR	Oshawa.....	Lib.
Ottawa-Est.....	62,493	40,988	30,870	15,014	J.-T. RICHARD	Ottawa.....	Lib.
Ottawa-Ouest.....	94,746	69,826	53,190	24,458	GEORGE JAMES McLRAITH	Ottawa.....	Lib.
Oxford.....	50,974	32,539	24,508	11,916	KENNETH R. DANIEL	Ingersoll.....	C.-p.
Parry-Sound.....	30,409	16,577	12,254	5,301	BUCKO McDONALD	Sundridge.....	Lib.
Peel.....	31,539	23,039	17,713	10,357	GORDON GRAYDON	Brampton.....	C.-p.
Perth.....	46,373	30,193	23,653	10,961	ALBERT JAMES BRADSHAW	St. Pauls.....	C.-p.
Peterborough-Ouest.....	40,883	26,331	21,808	10,949	GORDON KNAPMAN FRASER	Lakefield.....	C.-p.
Port-Arthur.....	50,833	26,762	20,229	10,055	HON. CLARENCE DECATUR HOWE	Rockliffe.....	Lib.
Prescott.....	25,261	13,323	10,351	6,623	ELIE-OSCAR BERTRAND	L'Original.....	Lib.
Prince-Edward- Lennox.....	28,134	18,031	13,631	7,907	GEORGE JAMES TUSTIN	Napanee.....	C.-p.
Renfrew-Nord.....	29,876	18,280	14,354	6,828	RALPH MELVILLE WARREN	Eganville.....	Lib.
Renfrew-Sud.....	26,874	16,414	13,012	7,182	HON. JAMES JOSEPH McCANN	Renfrew.....	Lib.
Russell.....	27,319	15,977	12,542	5,519	JOSEPH-GAER GOUR	Casselman.....	Lib.
Simcoe-Est.....	38,207	22,780	17,719	8,508	WM. ALFRED ROBINSON	Midland.....	Lib.
Simcoe-Nord.....	31,392	20,848	15,708	8,251	JULIAN HARCOURT FERGUSON	Collingwood.....	C.-p.
Stormont.....	40,905	23,624	18,830	11,702	HON. LIONEL CHEVRIER	Cornwall.....	Lib.
Timiskaming.....	51,564	24,109	19,235	7,818	WALTER LITTLE	Kirkland-Lake.....	Lib.
Victoria.....	32,629	19,984	16,287	8,207	CLAYTON WESLEY HODGSON	Haliburton.....	C.-p.
Waterloo-Nord.....	60,039	40,852	28,580	15,791	LOUIS ORVILLE BERTHAUPT	Kitchener.....	Lib.
Waterloo-Sud.....	38,681	26,994	19,966	9,201	KARL HOMUTH	Preston.....	C.-p.
Wendland.....	93,536	61,257	45,311	19,522	HON. HUMPHREY MITCHELL	Ottawa.....	Lib.
Wellington-Nord.....	23,605	14,926	12,050	5,780	LEWIS MENARY	Grand-Valley.....	C.-p.
Wellington-Sud.....	38,441	24,156	18,893	8,484	ROBERT W. GLADSTONE	Guelph.....	Lib.
Wentworth.....	78,584	55,096	41,536	15,458	FRANK EXTON LENNARD	Dundas.....	C.-p.
York-Est.....	89,158	65,938	43,791	19,908	ROBERT HENRY McGREGOR	Toronto.....	C.-p.
York-Nord.....	47,678	33,698	25,623	11,428	JOHN E. SMITH	Richmond-Hill.....	Lib.
York-Sud.....	78,167	58,189	40,806	18,666	ALAN COCKERAM	Forest-Hill.....	C.-p.
York-Ouest.....	69,089	49,042	36,054	14,703	RODNEY ADAMSON	Port-Credit.....	C.-p.
Cité de Toronto— Broadview.....	59,454	41,299	25,735	13,011	THOMAS LANGTON CHURCH	Toronto.....	C.-p.
Danforth.....	44,212	31,547	22,499	11,401	JOSEPH HENRY HARRIS	Toronto.....	C.-p.

¹ Candidat élu. ² Le Dr Herbert A. Bruce a démissionné le 1er avril 1946 et M. Harold Timmins (C.-p.) a été élu le 21 octobre 1946.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes tels qu'élus à la vingtième élection générale, 11 juin 1945—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député ¹	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.			
Ontario—fin							
Davenport.....	58,685	41,051	27,266	13,110	JOHN R. MACNICOL	Toronto.....	C.-p.
Eglinton.....	72,953	53,036	40,591	21,476	DONALD METHUEN		
Greenwood.....	58,346	41,680	27,836	13,475	FLEMING	Toronto.....	C.-p.
High-Park.....	55,656	41,785	30,287	12,992	DENTON MASSEY	Toronto.....	C.-p.
Parkdale.....	54,123	39,380	27,076	11,588	WILLIAM ALEXANDER		
Rosedale.....	53,404	37,763	24,432	11,784	MACMASTER	Toronto.....	C.-p.
St. Paul's.....	62,050	48,969	30,875	12,390	HERBERT A. BRUCE ²	Toronto.....	C.-p.
Spadina.....	86,431	58,732	42,293	19,352	HARRY R. JACKMAN	Toronto.....	C.-p.
Trinity.....	62,143	40,514	29,106	8,908	DOUGLAS GOODERHAM ROSS		
					DAVID ARNOLD	Toronto.....	C.-p.
					CROLL.....	Toronto.....	Lib.
					LARRY SKEY.....	Toronto.....	C.-p.
Manitoba—							
(17 députés)							
Brandon.....	38,505	23,629	18,447	6,870	JAMES EWEN		
Churchill.....	39,042	16,905	13,655	5,226	MATTHEWS	Brandon.....	Lib.
Dauphin.....	40,446	21,179	16,534	6,226	RONALD MOORE	Dauphin.....	C. C. F.
Lisgar.....	30,375	15,330	10,395	4,552	FRED S. ZAPLETNY	Valley-River.....	C. C. F.
Macdonald.....	36,033	18,366	14,713	6,147	HOWARD WALDEMAR WINKLER		
Marquette.....	35,711	19,641	16,649	6,367	WILLIAM GILBERT WEIR	Morden.....	Lib.
Neepawa.....	30,035	17,015	14,062	6,497	HON. JAMES ALLISON GLEN	Carman.....	Lib.
Portage-la-Prairie.....	29,069	15,633	12,330	5,457	JOHN BRACKEN ²	Russell.....	Lib.
Provencher.....	38,169	17,105	11,551	4,541	HARRY LEADER ²	Ottawa.....	C.-p.
Saint-Boniface.....	36,305	22,562	16,622	6,055	RENÉ-NORBERT JUTRAS	Portage-la-Prairie.....	Lib.
Selkirk.....	56,366	29,394	20,996	7,556	FERNAND VIAU		
Souris.....	22,048	12,625	10,725	6,177	WILLIAM BRYCE	Letellier.....	Lib.
Springfield.....	44,882	22,680	17,080	5,376	JAMES ARTHUR ROSS	Winnipeg.....	Lib.
Winnipeg-Nord.....	70,815	47,968	35,377	13,055	JOHN SYLVESTER SINNOTT	Selkirk.....	C. C. F.
Winnipeg-Nord-Centre.....	60,354	43,789	29,539	15,971	ALISTAIR MCLEOD STEWART	Melita.....	C.-p.
Winnipeg-Sud.....	54,734	39,791	31,183	11,921	STANLEY H. KNOWLES	Beauséjour.....	Lib.
Winnipeg-Sud-Centre.....	66,855	50,300	38,045	16,389	LESLIE ALEXANDER MUTCH	West-Kildonan.....	C. C. F.
					RALPH MAYBANK		
						Winnipeg.....	Lib.
						Fort-Garry.....	Lib.
Saskatchewan—							
(21 députés)							
Assiniboia.....	33,421	17,758	15,914	6,952	EDWARD GEORGE McCULLOUGH		
Humboldt.....	43,292	19,658	15,409	7,843	JOSEPH WILLIAM BURTON	Manor.....	C. C. F.
Kindersley.....	32,578	15,805	14,011	5,499	FRANK ERIC JABNICKE	Humboldt.....	C. C. F.
Lake-Centre.....	34,434	18,341	16,639	6,884	JOHN GEORGE DIEFENBAKER	Luseland.....	C. C. F.
Mackenzie.....	57,395	25,193	18,221	9,037	ALEXANDER MALCOLM NICHOLSON	Prince-Albert.....	C.-p.
Maple-Creek.....	34,229	17,486	14,928	6,483	DUNCAN JOHN McCUAIG	Canora.....	C. C. F.
Melfort.....	53,075	24,638	21,162	9,848	PERCY ELLIS WRIGHT	Eastend.....	C. C. F.
Melville.....	47,111	22,376	20,320	10,035	HON. JAMES GARFIELD GARDINER	Tisdale.....	C. C. F.
						Lemberg.....	Lib.

¹ Candidat élu. octobre 1946.

² M. Harry Leader est mort le 9 mai 1946 et M. C. C. Miller (C.-p.) fut élu le 21

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes tels qu'élus à la vingtième élection générale, 11 juin 1945—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par député ¹	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.			
Saskatchewan—fin							
Moose-Jaw.....	39,106	23,829	20,145	9,831	WILBERT ROSS THATCHER.....	Moose-Jaw.....	C.C.F.
North-Battleford..	52,329	21,307	16,203	5,049	FREDERICK W. TOWNLEY-SMITH.....	Lashburn.....	C.C.F.
Prince-Albert.....	47,370	21,856	19,473	7,928	EDWARD LEROY BOWERMAN.....	Shellbrook.....	C.C.F.
Qu'Appelle.....	35,276	17,795	16,526	6,146	GLADYS STRUM.....	Windthorst.....	C.C.F.
Regina.....	58,245	34,726	32,194	13,789	JOHN OLIVER PROBE	Regina.....	C.C.F.
Rosetown-Biggan..	32,570	17,410	15,297	8,484	MAJOR JAMES COLDWELL*.....	Ottawa.....	C.C.F.
Rosthern.....	39,608	17,964	13,773	6,898	WALTER ADAM TUCKER.....	Rosthern.....	Lib.
Saskatoon.....	46,222	27,114	23,231	9,217	ROBERT ROSS KNIGHT.....	Saskatoon.....	C.C.F.
Swift-Current.....	39,703	19,137	16,633	7,813	THOMAS J. BENTLEY	Swift-Current..	C.C.F.
The-Battlefords..	44,984	21,808	17,424	7,679	MAX CAMPBELL	Neilburg.....	C.C.F.
Weyburn.....	36,237	18,877	16,914	8,174	ERIC BOWNESS MCKAY.....	Radville.....	C.C.F.
Wood-Mountain...	36,528	18,101	16,252	7,772	HAZEN ROBERT ARGUE.....	Kayville.....	C.C.F.
Yorkton.....	50,279	24,422	18,866	9,158	GEORGE HUGH CASTLEDEN.....	Yorkton.....	C.C.F.
Alberta— (17 députés)							
Acadia.....	26,308	13,752	10,806	5,556	VICTOR QUELCH	Morrin.....	C.S.
Athabaska.....	52,689	23,944	15,032	5,301	JOSEPH MIVILLE DÉCHÈNE.....	Bonnyville.....	Lib.
Battle-River.....	40,455	19,368	13,217	6,250	ROBERT FAIR.....	Paradise-Valley	C.S.
Bow-River.....	45,389	23,943	17,588	6,569	CHARLES EDWARD JOHNSTON.....	Calgary.....	C.S.
Calgary-Est.....	47,727	34,545	25,340	7,799	DOUGLAS SCOTT HARKNESS.....	Calgary.....	C.-p.
Calgary-Ouest.....	43,744	30,089	23,492	8,872	ARTHUR LE ROY SMITH.....	Calgary.....	C.-p.
Camrose.....	43,104	21,259	15,780	7,194	JAMES ALEXANDER MARSHALL.....	Bashaw.....	C.S.
Edmonton-Est.....	53,766	38,145	25,337	8,214	PATRICK H. ASHBY	Edmonton-Sud.	C.S.
Edmonton-Ouest..	48,300	34,981	26,233	8,362	Hon. JAMES A. MACKINNON.....	Edmonton.....	Lib.
Jasper-Edson.....	58,947	27,566	19,838	7,313	WALTER FREDERCK KUHLE.....	Spruce Grove..	C.S.
Lethbridge.....	47,636	21,921	16,826	7,250	JOHN HORNE BLACKMORE.....	Cardston.....	C.S.
Macleod.....	43,059	21,956	17,259	6,342	ERNEST GEORGE HANSELL.....	Vulcan.....	C.S.
Medicine-Hat.....	41,673	21,652	16,525	6,752	WM. DUNCAN WYLE.....	Medicine-Hat..	C.S.
Rivière-la-Paix..	52,427	24,937	18,307	7,319	OLON EARL LOW*	Edmonton.....	C.S.
Red-Deer.....	46,903	25,537	18,820	8,653	FREDERICK DAVIS SHAW.....	Innisfail.....	C.S.
Vegreville.....	48,546	21,292	17,079	7,146	ANTHONY HLYNKA	Edmonton.....	C.S.
Wetaskiwin.....	55,516	25,543	18,386	7,255	NORMAN JACQUES	Mirror.....	C.S.
Colombie-Britanni- que—(16 députés)							
Cariboo.....	33,002	17,302	14,307	5,773	WILLIAM IRVINE	Prince-George.	C.C.F.
Comox-Alberni..	37,592	21,509	16,942	7,348	JOHN LAMBERT GIBSON.....	Ahousat.....	Lib.-ind.
Fraser-Valley.....	40,955	23,990	19,266	7,629	GEORGE A. CRUICKSHANK.....	Clayburn.....	Lib.
Kamloops.....	27,387	15,892	13,480	4,401	EDMUND DAVIE FULTON.....	Kamloops.....	C.-p.
Kootenay-Est.....	25,559	13,991	12,930	4,712	JAMES HERBERT MATTHEWS.....	Fernie.....	C.C.F.
Kootenay-Ouest..	40,088	19,558	16,628	6,123	HERBERT WILFRID HERRIDGE.....	Trail.....	C.C.F.

¹ Candidat élu.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés à la Chambre des communes tels qu'élus à la vingtième élection générale, 11 juin 1945—fin

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total des votes enregistrés par le député ¹	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.			
Colombie-Britannique—fin							
Nanaimo.....	57,689	38,734	31,914	11,181	GEORGE RANDOLPH PEARKES.....	Saanich.....	C.-p.
New-Westminster.....	77,631	54,234	42,255	14,158	TOM REID.....	New-Westminster.....	Lib.
Skeena.....	29,612	14,646	11,195	4,079	HARRY GRENFELL ARCHIBALD.....	Vancouver-Nord.....	C.C.F.
Vancouver-Burrard	66,638	50,497	39,798	14,677	CHAS. CECIL INGER- SOLL MERRITT.....	Vancouver.....	C.-p.
Vancouver-Centre..	65,616	46,808	34,019	9,959	HON. IAN ALISTAIR MACKENZIE.....	Ottawa.....	Lib.
Vancouver-Est.....	66,090	48,797	36,393	16,004	ANGUS MACINNIS.....	Vancouver.....	C.C.F.
Vancouver-Nord.....	62,569	46,294	34,961	13,373	JAMES SINCLAIR.....	Patricia-Bay.....	Lib.
Vancouver-Sud.....	77,872	60,649	48,701	25,878	HOWARD CHAS. GREEN.....	Vancouver.....	C.-p.
Victoria.....	57,687	43,799	35,763	11,806	ROBERT WELLINGTON MAYHEW.....	Victoria.....	Lib.
Yale.....	51,874	29,287	24,795	9,625	HON. GROTE STIRLING.....	Kelowna.....	C.-p.
Terr. du Yukon— (1 député)							
Yukon.....	4,914	3,445	2,164	849	HON. GEORGE BLACK.....	Whitehorse.....	C.-p.

¹Candidat élu.

10.—Elections de remplacement entre la date de l'élection générale, le 11 juin 1945, et le 1er janvier 1947

Nota.—Les renvois du tableau 9 donnent le nom des députés nouvellement élus.

Province et district électoral	Date de l'élection	Votants inscrits	Candi- dats	Votes enre- gistrés	Proportion des votes enregistrés par rapport aux votants	Candidats élus	
						Votes en faveur	Proportion par rapport aux votes enregistrés
		nomb.	nomb.	nomb.	%	nomb.	%
Québec—							
Pontiac.....	Sept. 16, 1946	49,435	5	32,124	64.98	11,412	35.52
Richelieu-Verchères.....	Déc. 23, 1946	25,718	3	20,143	78.32	11,984	59.49
Ontario—							
Glengarry.....	Août 6, 1945	10,706	2	4,895	45.72	4,551	92.97
Parkdale.....	Oct. 21, 1946	41,087	5	23,670	57.61	8,212	34.69
Manitoba—							
Portage-la-Prairie.....	Oct. 21, 1946	16,535	3	11,852	71.68	4,805	40.54

Sous-section 5.—L'électorat aux élections fédérales*

L'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867 pourvoit que, jusqu'à ce que le Parlement en ordonne autrement, les élections à la Chambre des communes

* Révisé par Jules Castonguay, directeur général des élections, Ottawa.

seront régies par les lois électorales des diverses provinces. En conséquence, les qualités requises pour être électeur ont varié à travers le pays, mais elles sont restées les mêmes, dans chaque province en particulier, pour les élections fédérales et provinciales jusqu'à ce que le Parlement, en 1885, eût légiféré en la matière en adoptant la loi de l'électorat (47-48 Vict., c. 40). Cette loi établissait une qualité uniforme pour tous les électeurs du Canada aux élections fédérales. Ce nouveau droit de suffrage reposait sur la propriété ou l'occupation de terrain d'une valeur déterminée bien que, moyennant certaines conditions spéciales, le droit de suffrage fût accordé aussi aux fils de propriétaires et particulièrement aux fils de fermiers. Cette loi fédérale de l'électorat resta en vigueur pendant treize ans. Mais entre 1898 et 1920, en vertu de la loi électorale de 1898 (59-60 Vict., c. 14), les lois électorales des provinces furent de nouveau appliquées aux élections fédérales. L'application des lois électorales provinciales aux élections fédérales fut temporairement modifiée par la loi des élections en temps de guerre (7-8 Geo. V, c. 39), qui accordait le droit de vote, aux élections fédérales, à certaines parentes de membres des forces militaires ou navales. Trois ans plus tard, lors de l'adoption de la nouvelle loi des élections fédérales (10-11 Geo. V, c. 46), les lois provinciales furent de nouveau totalement abandonnées et de nouvelles qualités furent définies pour les élections fédérales dans tout le Dominion. La nouvelle loi conférait le droit de vote à tout sujet britannique, homme ou femme, âgé de 21 ans et plus, ayant résidé au Canada pendant un an et, dans le district électoral où cette personne désirait voter, pendant deux mois. C'est en 1918 que les femmes obtinrent le droit de suffrage général au Canada (8-9 Geo. V, c. 20), et elles s'en sont prévaluées à toutes les élections fédérales depuis.

Législation électorale actuellement en vigueur.—Présentement, le droit de vote est accordé sous l'empire de la loi des élections fédérales de 1938 (2 Geo. VI, c. 46), telle qu'elle a été modifiée par 6 Geo. VI, c. 26. Il s'étend à tout sujet britannique, homme ou femme, ayant atteint l'âge de 21 ans et résidé ordinairement au Canada pendant les douze mois précédant le jour du scrutin à une élection fédérale, et qui réside dans le district électoral à la date de l'émission du bref de cette élection. De nouvelles listes électorales sont préparées pour chaque élection fédérale. Ceux qui n'ont pas droit de vote sont:—

1. Les juges nommés par le gouverneur en conseil;
2. L'officier rapporteur de chaque district électoral;
3. Les personnes purgeant des peines et gardées dans une maison de détention pour avoir commis quelque infraction;
4. Les Indiens qui résident ordinairement dans une réserve indienne et qui n'ont pas fait de service durant la première ou la seconde guerre mondiale;
5. Les personnes restreintes dans leur liberté ou privées de la gestion de leurs biens pour cause de maladie mentale;
6. Les Esquimaux nés au Canada ou ailleurs;
7. Les personnes qui, en raison de leur race, sont inhabiles à voter à l'élection d'un député à l'assemblée législative de la province où elles résident et qui n'ont pas servi dans les forces militaires durant la première ou la deuxième guerre mondiale.
8. Les Doukhobors, résidant dans la Colombie-Britannique, nés au Canada ou ailleurs;
9. Les personnes inhabiles à voter en vertu d'une loi relative à la privation du droit de vote pour manœuvres frauduleuses ou actes illicites;
10. Les pensionnaires d'une institution entretenue par un gouvernement ou une municipalité pour loger les indigents, si ces personnes sont inhabiles à voter à l'élection d'un député à l'assemblée législative de la province et n'ont pas servi durant la première ou la seconde guerre mondiale.
11. Tout Japonais résidant en Colombie-Britannique le 1er juillet 1938 et le 7 décembre 1941 qui n'a pas servi durant la première ou la seconde guerre mondiale.

11.—**Voteurs inscrits et votes recueillis aux élections générales de 1930, 1935, 1940 et 1945**

NOTA.—La statistique correspondante des élections générales de 1911, 1917, 1921 et 1925 paraît à la p. 34 de l'Annuaire de 1926, et celle des élections générales de 1926 à la page 71 de l'édition de 1945.

Province ou territoire	Voteurs inscrits				Votes recueillis			
	1930	1935	1940	1945	1930	1935	1940	1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Pr.-Edouard	46,985	53,284	55,339	54,794	59,519 ¹	61,641 ¹	62,943 ¹	63,807 ¹
Nouvelle-Ecosse...	275,762	304,313	335,990	362,754	268,727 ²	275,523 ²	283,428 ²	312,954 ²
Nouv.-Brunswick...	207,006	229,266	251,986	262,261	186,277 ³	177,485	174,734	204,273
Québec.....	1,351,585 ⁴	1,575,159	1,799,942	1,956,225	1,029,490 ⁴	1,162,862	1,189,489	1,433,591
Ontario.....	1,894,624	2,174,188	2,340,344	2,457,937	1,364,960 ⁵	1,608,244	1,625,439	1,931,906
Manitoba.....	328,089	377,733	425,066	433,921	235,192	284,589	320,880	327,903
Saskatchewan.....	410,400	451,386	481,931	445,601	331,652	347,536	373,376	379,535
Alberta.....	304,475 ⁴	368,956	423,609	430,430	201,635 ⁴	241,107	272,418	315,865
Col.-Britannique..	333,326	382,117	472,584	544,987	243,631	292,423	368,103	433,347
Yukon.....	1,719	1,805	2,097	3,445	1,408	1,265	1,741	2,164
Totaux.....	5,153,971⁵	5,918,207	6,588,888	6,952,355	3,922,481⁶	4,452,675	4,672,531	5,395,245

¹ Dans la division de Queens (I.P.-E.) le scrutin est binominal; en 1945, 24,540 électeurs ont donné 38,812 voix. ² Dans la division d'Halifax (N.-E.) le scrutin est binominal; en 1945, 85,262 électeurs ont donné 105,618 voix. ³ Dans la division de Saint John-Albert (N.-B.) le scrutin est binominal; en 1930, 37,067 électeurs ont donné 50,121 voix. ⁴ Sans compter une circonscription où le candidat a été élu sans opposition. ⁵ Dans la circonscription d'Ottawa (Ont.) le scrutin est binominal; en 1930, 61,535 électeurs ont donné 97,369 voix. ⁶ Sans compter deux circonscriptions où les candidats ont été élus sans opposition.

En vertu d'une procédure spéciale à laquelle il est pourvu dans les règlements électoraux concernant le service canadien de guerre (1944), tout Canadien en service de guerre dans les forces navales, militaires ou aériennes de Sa Majesté, homme ou femme, sans considération d'âge, et servant au Canada ou à l'étranger, a droit de vote par scrutin en faveur du candidat de son choix à une élection générale tenue durant la seconde guerre mondiale, et son vote est attribué au district électoral où résidait ordinairement cet électeur des services de guerre avant son engagement, son enrôlement, sa nomination ou son appel aux services de guerre.

En vertu des règlements électoraux sur le vote des prisonniers de guerre canadiens (1944), toute personne ayant droit de vote en vertu des règlements électoraux concernant le service canadien de guerre (1944), devenue prisonnier de guerre ou internée dans un pays neutre, a droit de vote par procuration à une élection générale tenue au Canada durant la seconde guerre mondiale, le procureur étant son plus proche parent ou parente, tel qu'enregistré au quartier général, et ledit vote sera attribué à la circonscription dans laquelle ledit plus proche parent a droit au suffrage comme électeur civil.

Section 2.—Gouvernements provinciaux

Dans chacune des provinces, le Roi est représenté par un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur général en conseil; il gouverne avec les avis et l'aide de son ministère ou conseil exécutif, lequel est responsable devant la législature, et démissionne lorsqu'il cesse de jouir de la confiance de cette dernière. A l'exception du Québec, qui possède un conseil législatif et une assemblée législative, les provinces n'ont qu'une seule chambre, soit l'assemblée législative élue par le peuple.

12.—Provinces et territoires du Canada, leur superficie actuelle, date de leur entrée dans la Confédération et mesures législatives qui l'ont déterminée

Province, territoire ou district	Date de la création ou de l'entrée	Mesure législative	Superficie actuelle (milles carrés)		
			Terre	Eau douce	Total
Ontario.....	1er juillet 1867	Loi du Parlement impérial—Loi de l'Amérique britannique du Nord de 1867 (30-31 Vict., chap. 3) et arrêté en conseil impérial du 22 mai 1867.	363,232	49,300	412,532 ¹
Québec.....	1er " 1867		523,860	71,009	594,870 ²
Nouvelle-Ecosse.....	1er " 1867		29,743	325	21,068
N.-Brunswick.....	1er " 1867		27,473	512	27,985
Manitoba.....	15 " 1870	Acte du Manitoba de 1870 (33 Vict., chap. 3), et arrêté en conseil impérial du 23 juin 1870.	219,723	26,789	246,512 ³
Col.-Britannique..	20 " 1871	Arrêté en conseil impérial du 13 mai 1871.	359,279	6,976	366,255
Ile du P.-Edouard.	1er " 1873	Arrêté en conseil impérial du 26 juin 1873.	2,184	"	2,184
Yukon.....	13 juin 1898	Loi du territoire du Yukon de 1898 (61 Vict., chap. 6)	205,246	1,730	207,076
Saskatchewan.....	1er sept. 1905	Acte de la Saskatchewan, 1905 (4-5 Edouard VII, chap. 42).	237,975	13,725	251,700 ⁴
Alberta.....	1er " 1905	Acte de l'Alberta, 1905 (4-5 Edouard VII, chap. 3)	248,800	6,485	255,285 ⁵
Mackenzie.....	1er janv. 1920	Arrêté en conseil du 16 mars 1918.	493,225	34,265	527,490 ⁶
Keewatin.....	1er " 1920		218,460	9,790	228,160 ⁶
Franklin.....	1er " 1920		541,753	7,500	549,253 ⁶
Totaux.....			3,462,103	223,367	3,685,470

¹ Superficie augmentée par la loi de l'extension des frontières de l'Ontario de 1912 (2 Geo. V. chap. 40).

² Augmentée par la loi de l'extension des frontières du Québec de 1912 (2 Geo. V. chap. 45) et diminuée à la suite de la décision du Comité judiciaire du Conseil privé (1er mars 1927), transférant au gouvernement de Terre-Neuve environ 112,400 milles carrés de territoire autrefois considéré comme appartenant au Québec.

³ Augmentée par la loi de l'extension des frontières du Manitoba de 1881 et de la loi de l'extension des frontières du Manitoba de 1912 (2 Geo. V. chap. 32)

⁴ Trop petite pour être indiquée. ⁵ L'Alberta et la Saskatchewan couvrent approximativement l'étendue qui constituait autrefois les districts d'Assiniboia, d'Athabaska, d'Alberta et de Saskatchewan, créés le 17 mai 1882, par décision du C.P. canadien, ratifiés par le Parlement du Dominion et par un arrêté en conseil du 2 octobre 1895.

⁶ Par un arrêté ministériel du 23 juin 1870, la terre de Rupert, acquise en vertu des lois de 1867 et 1868, et les territoires septentrionaux non délimités furent admis dans la Confédération. Les territoires du Nord-Ouest, dont il est question dans l'Acte du Manitoba de 1870, furent officiellement reconnus par la loi des Territoires du Nord-Ouest de 1880 (43 Vict., chap. 25). Antérieurement, le district de Keewatin avait été délimité par une loi du Parlement fédéral (39 Vict., chap. 21). Les districts provisoires de Yukon, de Mackenzie, de Franklin et d'Ungava furent établis par un arrêté en conseil du 2 octobre 1895, mais leurs frontières furent modifiées par un autre arrêté en conseil le 18 décembre 1897. Par l'arrêté en conseil du 24 juillet 1905, la partie du Keewatin non comprise dans les Territoires du Nord-Ouest y fut annexée à compter du 1er septembre 1905. Par la loi de l'extension des frontières de 1912, l'Ungava fut annexée à la province de Québec et le reste des Territoires du Nord-Ouest au sud du 50° de latitude nord fut partagé entre le Manitoba et l'Ontario.

13.—Lieutenants-gouverneurs des provinces et des territoires, 1867-1946, législatures et premiers ministres, 1934-1946, et ministères actuels tels que constitués au 1er janvier 1947.

NOTA.—Le lieutenant-gouverneur d'une province porte le titre de "Son Honneur" et celui de "Honorable" pour le reste de sa vie. Lorsque, durant son mandat, il est fait chevalier ou reçoit un autre titre, ce titre est indiqué. Plusieurs lieutenants-gouverneurs ont été créés chevaliers après l'expiration de leur mandat. Les législatures et ministères depuis la Confédération jusqu'à 1923 paraissent aux pp. 79-88 de l'Annuaire de 1924, ceux de 1924-1934 aux pp. 115-124 de celui de 1938. Quand deux dates ou plus sont données pour la nomination d'un ministre, la première indique la nomination première au ministère et la deuxième ou la dernière, la nomination au portefeuille actuel.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
WILLIAM ROBINSON.....	10 juin 1873	BENJAMIN ROGERS.....	1er juin 1910
SIR ROBERT HODGSON.....	4 juill. 1874	A. C. MACDONALD.....	3 juin 1915
THOMAS H. HAVILAND.....	10 juill. 1879	MURDOCK MCKINNON.....	2 sept. 1919
ANDREW ARCHIBALD MACDONALD.....	18 juill. 1884	FRANK R. HEARTZ.....	8 sept. 1924
JEDEDIAH S. CARVELL.....	2 sept. 1889	CHARLES DALTON.....	19 nov. 1930
GEORGE W. HOWLAN.....	21 fév. 1894	GEORGE D. DEBLOIS.....	28 déc. 1933
P. A. MACINTYRE.....	23 mai 1899	BRADFORD W. LEPAGE.....	11 sept. 1939
D. A. MACKINNON.....	3 oct. 1904	J. A. BERNARD.....	18 mai 1945

LÉGISLATURES, 1934-1946¹

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
23 juill. 1935	18e assemblée générale.....	5	25 sept. 1935.....	21 avril 1939
18 mai 1939	19e assemblée générale.....	4	20 mars 1940.....	20 août 1943
15 sept. 1943	20e assemblée générale.....	2	15 fév. 1944.....	2

¹ Voici les ministères de 1934-1946: 19e ministère assermenté le 14 oct. 1933, sous la direction de l'hon. W. J. P. MacMillan, M.D., C.M.; 20e ministère assermenté le 15 août 1935, sous la direction de l'hon. W. M. Lea; 21e ministère assermenté le 14 janv. 1936, sous la direction de l'hon. T. A. Campbell, C.R.; 22e ministère assermenté le 11 mai 1943, sous la direction de l'hon. J. Walter Jones, M.A., B.Sc.A. ² La législature n'a pas encore pris fin.

VINGT-DEUXIÈME MINISTÈRE

(Position des partis à la dernière élection générale, le 15 sept. 1943: 20 libéraux, 10 conservateurs-progressistes.)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Président du Conseil exécutif, premier ministre, ministre de l'Éducation et ministre de la Reconstruction.....	HON. J. WALTER JONES.....	11 mai 1943
Procureur et avocat général.....	HON. FREDERICK ALFRED LARGE.....	8 mai 1944
Secrétaire-trésorier provincial et ministre du Bien-être public.....	HON. WILLIAM HUGHES.....	11 mai 1943
Ministre des Travaux publics et de la Voirie.....	HON. GEORGE H. BARBOUR.....	11 mai 1943
Ministre de l'Agriculture.....	HON. W. F. ALAN STEWART.....	8 mai 1944
Ministre sans portefeuille.....	HON. HORACE WRIGHT.....	14 sept. 1939
Ministre sans portefeuille.....	HON. JOHN A. CAMPBELL.....	15 août 1935
Ministre sans portefeuille.....	HON. MARIN GALLANT.....	15 août 1935
Ministre sans portefeuille.....	HON. T. WILLIAM L. PROWSE.....	28 oct. 1943

13.—Lieutenants-gouverneurs des provinces et des territoires, 1867-1946, législatures et premiers ministres, 1934-1946, et ministères actuels tels que constitués au 1er janvier 1947—suite

NOUVELLE-ÉCOSSE

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
LT-GÉN. SIR WILLIAM F. WILLIAMS...	1er juill. 1867	JAMES D. MCGREGOR.....	18 oct. 1910
MAJ.-GÉN. SIR C. HASTINGS DOYLE...	18 oct. 1867	DAVID MACKEN.....	19 oct. 1915
LT-GÉN. SIR C. HASTINGS DOYLE...	31 janv. 1868 ¹	MACCALLUM GRANT.....	29 nov. 1916
JOSEPH HOWE.....	1er mai 1873	MACCALLUM GRANT.....	21 mars 1922 ¹
SIR ADAMS G. ARCHIBALD.....	4 juill. 1873	J. ROBSON DOUGLAS.....	12 janv. 1925
MATTHEW HENRY RICHEY.....	4 juill. 1883	JAMES C. TORY.....	14 sept. 1925
A. W. MCLEAN.....	9 juill. 1888	FRANK STANFIELD.....	19 nov. 1930
SIR MALACHY BOWEN DALY.....	11 juill. 1890	WALTER H. COVERT.....	5 oct. 1931
SIR MALACHY BOWEN DALY.....	29 juill. 1895 ¹	ROBERT IRWIN.....	7 avril 1937
ALFRED G. JONES.....	26 juill. 1900	FREDERICK F. MATHERS, C.R.....	31 mai 1940
DUNCAN C. FRASER.....	27 mars 1906	LT-COL. H. ERNEST KENDALL, M.D.....	17 nov. 1942

¹ Deuxième mandat.

LÉGISLATURES, 1934-1946¹

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
22 août 1933	17e assemblée générale.....	4	1er mars 1934.....	20 mai 1937
29 juin 1937	18e assemblée générale.....	4	1er mars 1938.....	19 sept. 1941
28 oct. 1941	19e assemblée générale.....	4	19 fév. 1942.....	12 sept. 1945
23 oct. 1945	20e assemblée générale.....	1 ²	14 mars 1946.....	?

¹ Voici les ministères de 1934-1946: 12e ministère assermenté le 5 sept. 1933, sous la direction de l'hon. A. L. Macdonald; 13e ministère assermenté le 10 juillet 1940, sous la direction de l'hon. A. S. Macmillan; 14e ministère assermenté le 8 sept. 1945, sous la direction de l'hon. A. L. Macdonald, C.R. ² La législature n'a pas encore pris fin.

QUATORZIÈME MINISTÈRE

(Position des partis à la dernière élection générale, le 23 octobre 1945: 28 libéraux et 2 membres de la Co-operative Commonwealth Federation.)

Nota.—Les ministres qui sont demeurés continuellement en fonction paraissent avec la date de leur première nomination, en dépit de la formation d'un nouveau ministère, après la nomination d'un nouveau premier ministre.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre et président du Conseil, secrétaire provincial et trésorier.....	HON. ANGUS L. MACDONALD.....	8 sept. 1945
Procureur général, ministre des Terres et Forêts, et ministre des Affaires municipales.....	HON. JOSIAH H. MACQUARRIE, C.R.....	5 sept. 1933
Ministre de l'Agriculture et des Marchés.....	HON. A. W. MACKENZIE.....	8 sept. 1945
Ministre de la Santé nationale, ministre du Bien-être public et Registraire.....	HON. FRANK R. DAVIS, M.D., C.M.....	5 sept. 1933
Ministre des Mines et ministre du Travail.....	HON. LAUCHLIN D. CURRIE, C.R.....	6 fév. 1939
Ministre suppléant de la Voirie et des Travaux publics.....	HON. ANGUS L. MACDONALD.....	18 sept. 1945
Ministre de l'Industrie et de la Publicité.....	HON. HAROLD CONNOLLY.....	24 fév. 1941
Ministre sans portefeuille.....	HON. J. WILLIE COMEAU.....	5 sept. 1933
Ministre sans portefeuille.....	HON. GEOFFREY STEVENS.....	4 avril 1946

13.—Lieutenants-gouverneurs des provinces et des territoires, 1867-1946, législatures et premiers ministres, 1934-1946, et ministères actuels tels que constitués au 1er janvier 1947—suite

NOUVEAU-BRUNSWICK

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
MAJ.-GÉN. SIR C. HASTINGS DOYLE	1er juill. 1867	JABEZ B. SNOWBALL	30 janv. 1902
COL. F. P. HARDING	18 oct. 1867	L. J. TWEEDIE	2 mars 1907
L. A. WILMOT	14 juill. 1868	JOSIAH WOOD	6 mars 1912
SAMUEL LEONARD TILLEY	5 nov. 1873	G. W. GANONG	29 juin 1916
E. BARRON CHANDLER	16 juill. 1878	WILLIAM PUGSLEY	6 nov. 1917
ROBERT DUNCAN WILMOT	11 fév. 1880	WILLIAM F. TODD	24 fév. 1923
SIR SAMUEL LEONARD TILLEY	31 oct. 1885	MAJ.-GÉN. HUGH M. MCLEAN	11 déc. 1928
JOHN BOYD	21 sept. 1893	COL. MURRAY MACLAREN	5 fév. 1935
JOHN A. FRASER	20 déc. 1893	W. G. CLARK	5 mars 1940
A. R. MCCLELAN	9 déc. 1896	DAVID LAWRENCE MACLAREN	1er nov. 1945

LÉGISLATURES, 1934-1946¹

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1930	10e assemblée générale	5	12 fév. 1931	22 mai 1935
27 juin 1935	11e assemblée générale	4	5 mars 1936	26 oct. 1939
20 nov. 1939	12e assemblée générale	5	4 avril 1940	10 juill. 1944
28 août 1944	13e assemblée générale	2	20 fév. 1945	²

¹ Voici les ministères de 1934-1946: 19e ministère assermenté le 1er juin 1933, sous la direction de l'hon. L. P. D. Tilley; 20e ministère assermenté le 16 juillet 1935, sous la direction de l'hon. A. A. Dysart; 21e ministère assermenté le 13 mai 1940, sous la direction de l'hon. J. B. McNair. ² La législature n'a pas encore pris fin.

VINGT ET UNIÈME MINISTÈRE

(Position des partis à la dernière élection générale, le 28 août 1944: 36 libéraux et 12 conservateurs-progressistes.)

NOTA.—Voir note sous quatorzième ministère, Nouvelle-Ecosse.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, procureur général et président du Conseil exécutif	Hon. J. B. MCNAIR, C.R.	13 mars 1940
Secrétaire-trésorier provincial	Hon. J. J. HAYES DOONE	10 janv. 1940
Ministre des Travaux publics	Hon. W. S. ANDERSON	16 juill. 1938
Ministre des Terres et des Mines	Hon. RICHARD J. GILL	16 mai 1946
Ministre de l'Agriculture	Hon. A. G. TAYLOR	16 juill. 1935
Ministre de la Santé et des Services sociaux	Hon. F. A. McGRAND, M.D.	27 sept. 1944
Ministre du Travail	Hon. SAMUEL E. MOOERS	27 sept. 1944
Ministre de l'Education et des Relations fédérales et municipales	Hon. C. H. BLACKNEY	10 janv. 1940
Ministre de l'Industrie et de la Reconstruction	Hon. J.-A. DOUCET	27 sept. 1944
Ministre sans portefeuille	Hon. J.-GASPARD BOUCHER	13 mars 1940

13.—Lieutenants-gouverneurs des provinces et des territoires, 1867-1946, législatures et premiers ministres, 1934-1946, et ministères actuels tels que constitués au 1er janvier 1947—suite

QUÉBEC

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
SIR NARCISSE-F. BELLEAU.....	1er juill. 1867	SIR FRANÇOIS LANGELIER.....	5 mai 1911
SIR NARCISSE-F. BELLEAU.....	31 janv. 1868 ¹	SIR PIERRE-EVARISTE LEBLANC.....	9 fév. 1915
RENÉ-EDOUARD CARON.....	11 fév. 1873	TRÈS HON. CHARLES FITZPATRICK.....	21 oct. 1918
LUC LÉVELLIER DE SAINT-JUST.....	15 déc. 1876	L.-P. BRODEUR.....	31 oct. 1923
THÉODORE ROBITAILLE.....	26 juill. 1879	N. PÉRODEAU.....	8 janv. 1924
L.-F.-R. MASSON.....	4 oct. 1884	SIR LOMER GODIN.....	31 déc. 1923
A.-R. ANGERS.....	24 oct. 1887	H. G. CARROLL.....	2 avril 1929
SIR JOSEPH-A. CHAPLEAU.....	5 déc. 1892	E.-L. PATENAUDE.....	29 avril 1934
LOUIS-A. JETTÉ.....	20 janv. 1898	MAJ.-GÉN. SIR EUGÈNE FISET.....	30 déc. 1939
SIR LOUIS-A. JETTÉ.....	1er fév. 1903 ¹	MAJ.-GÉN. SIR EUGÈNE FISET.....	20 juin 1945 ¹
SIR CHARLES-A.-P. PELLETIER.....	15 sept. 1908		

¹ Deuxième mandat.

LÉGISLATURES, 1934-1946¹

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
24 août 1931	16e assemblée générale.....	4	3 nov. 1931.....	30 oct. 1935
25 nov. 1935	19e assemblée générale.....	1	24 mars 1936.....	11 juin 1936
17 août 1936	20e assemblée générale.....	4	7 oct. 1936.....	23 sept. 1939
25 oct. 1939	21e assemblée générale.....	5	20 fév. 1940.....	29 juin 1944
28 août 1944	22e assemblée générale.....	2	7 fév. 1945.....	

¹ Voici les ministères de 1934-1946: 16e ministère assermenté le 8 juillet 1920, sous la direction de l'hon. L.-A. Taschereau; 17e ministère assermenté le 11 juin 1936, sous la direction de l'hon. A. Godbout; 18e ministère assermenté le 24 août 1936 sous la direction de l'hon. M. Duplessis; 19e ministère assermenté le 10 nov. 1939, sous la direction de l'hon. A. Godbout; 20e ministère assermenté le 30 août 1944, sous la direction de l'hon. Maurice-L. Duplessis. ² La législature n'a pas encore pris fin.

VINGTIÈME MINISTÈRE

(Position des partis à la dernière élection générale, le 8 août 1944: 48 Union nationale, 37 libéraux, 4 Bloc populaire, 1 Co-operative Commonwealth Federation et 1 indépendant.)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, procureur général et président du Conseil exécutif.....	HON. MAURICE-L. DUPLESSIS.....	30 août 1944
Trésorier provincial.....	HON. ONÉSIME GAGNON.....	30 août 1944
Ministre des Terres et Forêts.....	HON. J.-S. BOUQUÉ.....	30 août 1944
Ministre de la Santé et du Bien-être social.....	HON. J.-A. PAQUETTE.....	30 août 1944
Ministre des Affaires municipales.....	HON. BONA DUSSAULT.....	30 août 1944
Ministre de la Voirie.....	HON. ANTONIO TALBOT.....	30 août 1944
Ministre des Travaux publics.....	HON. ROMÉO LORRAIN.....	30 août 1944
Ministre des Mines.....	HON. JONATHAN ROBINSON.....	30 août 1944
Ministre de la Colonisation.....	HON. JOS.-D. BÉGIN.....	30 août 1944
Ministre des Pêcheries.....	HON. C.-E. POULHOT.....	30 août 1944
Ministre du Travail.....	HON. ANTONIO BARRETTE.....	30 août 1944
Ministre du Commerce et de l'Industrie.....	HON. PAUL BEAULIEU.....	30 août 1944
Ministre de l'Agriculture.....	HON. LAURENT BARRÉ.....	30 août 1944
Secrétaire provincial.....	HON. OMER COTÉ.....	30 août 1944
Ministre du Bien-être social et de la Jeunesse.....	HON. PAUL SAUVÉ.....	18 sept. 1946
Ministre sans portefeuille.....	HON. ANTONIO ELIE.....	30 août 1944
Ministre sans portefeuille.....	HON. TANCRÈDE LABRÉ.....	30 août 1944
Ministre sans portefeuille.....	HON. MARC TRUDEL.....	30 août 1944
Ministre sans portefeuille.....	HON. PATRICE TARDIF.....	30 août 1944
Ministre sans portefeuille.....	HON. J.-T. LAROCHELLE.....	30 août 1944
Ministre sans portefeuille.....	HON. J.-H. DELISLE.....	30 août 1944

13.—Lieutenants-gouverneurs des provinces et des territoires, 1867-1946, législatures et premiers ministres, 1934-1946, et ministères actuels tels que constitués au 1er janvier 1947—suite

ONTARIO

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
MAJ.-GÉN. H. W. STISED.....	1er juill. 1867	SIR JOHN M. GIBSON.....	22 sept. 1908
W. P. Howland.....	14 juill. 1868	LT-COL. SIR JOHN S. HENDRIE.....	26 sept. 1914
JOHN W. CRAWFORD.....	5 nov. 1873	LIONEL H. CLARKE.....	27 nov. 1919
D. A. MACDONALD.....	18 mai 1875	COL. HENRY COCKSHUTT.....	10 sept. 1921
JOHN BEVERLY ROBINSON.....	30 juin 1880	WILLIAM DONALD ROSS.....	20 déc. 1926
SIR ALEXANDER CAMPBELL.....	8 fév. 1887	COL. HERBERT ALEXANDER BRUCE.....	25 oct. 1932
SIR GEORGE A. KIRKPATRICK.....	28 mai 1892	ALBERT MATTHEWS.....	23 nov. 1937
SIR OLIVIER MOWAT.....	18 nov. 1897	RAY LAWSON.....	26 déc. 1946
SIR WILLIAM MORTIMER CLARK.....	20 avril 1903		

LÉGISLATURES, 1934-1946¹

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1934	19e assemblée générale.....	3	20 fév. 1935.....	9 avril 1936
6 oct. 1937	20e assemblée générale.....	8	1 déc. 1937.....	30 juin 1943
4 août 1943	21e assemblée générale.....	2	22 fév. 1944.....	24 mars 1945
4 juin 1945	22e assemblée générale.....	2	16 juill. 1945.....	²

¹ Voici les ministères de 1934-1946: 11e ministère assermenté le 10 juillet 1934, sous la direction de l'hon. M. F. Hepburn; 12e ministère assermenté le 21 oct. 1942, sous la direction de l'hon. G. D. Conant; 13e ministère assermenté le 18 mai 1943, sous la direction de l'hon. H. C. Nixon; 14e ministère assermenté le 17 août 1943, sous la direction de l'hon. Geo. A. Drew. ² La législature n'a pas encore pris fin.

QUATORZIÈME MINISTÈRE

(Position des partis à la dernière élection générale, le 4 juin 1945: 66 conservateurs-progressistes, 8 Co-operative Commonwealth Federation, 11 libéraux, 3 libéraux-ouvriers et 2 ouvriers-progressistes.)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, président du Conseil et ministre de l'Éducation.....	HON. GEORGE A. DREW, C.R.....	17 août 1943
Ministre de l'Agriculture.....	HON. THOMAS L. KENNEDY.....	17 août 1943
Trésorier provincial et ministre des Mines.....	HON. LESLIE FROST, C.R.....	17 août 1943
Procureur général.....	HON. LESLIE E. BLACKWELL, C.R.....	17 août 1943
Ministre sans portefeuille.....	HON. GEORGE HOLMES CHALLIES.....	17 août 1943
Ministre de la Voirie et ministre des Travaux publics.....	HON. GEORGE H. DOUCETT.....	17 août 1943
Ministre des Affaires municipales et ministre des Établissements de réforme.....	HON. GEORGE H. DUNBAR.....	17 août 1943
Ministre du Travail.....	HON. CHARLES DALEY.....	17 août 1943
Ministre de l'Organisation et du Développement.....	HON. DANA H. PORTER, C.R.....	4 mai 1944
Ministre sans portefeuille.....	HON. WILLIAM GOURLAY WEBSTER.....	13 déc. 1944
Ministre de la Santé.....	HON. RUSSELL T. KELLEY.....	7 janv. 1946
Ministre sans portefeuille.....	HON. GEORGE A. WELSH.....	7 janv. 1946
Ministre du Bien-être public.....	HON. WILLIAM A. GOODFELLOW.....	7 janv. 1946
Secrétaire et registraire.....	HON. DANIEL ROLAND MICHENER, C.R.....	15 avril 1946
Ministre sans portefeuille.....	HON. WILLIAM GRIESINGER.....	15 avril 1946
Ministre des Terres et Forêts.....	HON. HAROLD ROBINSON SCOTT.....	28 nov. 1946

13.—Lieutenants-gouverneurs des provinces et des territoires, 1867-1946, législatures et premiers ministres, 1934-1946, et ministères actuels tels que constitués au 1er janvier 1947—suite

MANITOBA

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
A. G. ARCHIBALD.....	20 mai 1870	SIR DANIEL H. McMILLAN.....	11 mai 1906 ¹
FRANCIS GOODSCHALL JOHNSON.....	9 avril 1872	SIR DOUGLAS C. CAMERON.....	1er août 1911
ALEXANDER MOHRIS.....	2 déc. 1872	SIR JAMES A. M. AIKINS.....	3 août 1916
JOSEPH E. CAUCHON.....	8 oct. 1877	SIR JAMES A. M. AIKINS.....	17 oct. 1921 ¹
JAMES C. AIKINS.....	29 sept. 1882	THEODORE A. BURROWS.....	9 oct. 1926
J. C. SCHULTZ.....	1er juill. 1888	J. D. MCGREGOR.....	25 janv. 1929
J. C. PATTERSON.....	2 sept. 1895	WILLIAM JOHNSTON TUPPER.....	1er déc. 1934
SIR DANIEL H. McMILLAN.....	10 oct. 1900	ROLAND FAIRBAIRN McWILLIAMS..	1er nov. 1940

¹ Deuxième mandat.

LÉGISLATURES, 1934-1946¹

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
16 juin 1932	19e assemblée générale.....	4	14 fév. 1933.....	12 juin 1936
27 juill. 1936	20e assemblée générale.....	5	18 fév. 1937.....	13 mars 1941
22 avril 1941	21e assemblée générale.....	5	9 déc. 1941.....	8 sept. 1945
15 oct. 1945	22e assemblée générale.....	2	19 fév. 1946.....	

¹ Voici les ministères de 1934-1946: 12e ministère assermenté le 8 août 1922, sous la direction de l'hon. J. Bracken; 13e ministère assermenté le 14 janv. 1943, sous la direction de l'hon. Stuart S. Garson. ² La législature n'a pas encore pris fin.

TREIZIÈME MINISTÈRE

(Position des partis à la dernière élection générale, le 15 oct. 1945: 43 Coalition [26 libéraux-progressistes, 15 conservateurs-progressistes, 1 indépendant, 1 Crédit Social], 12 Anti-coalition [10 Co-operative Commonwealth Federation, 1 indépendant Anti-coalition, 1 progressiste-ouvrier].)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, président du Conseil et ministre des Relations fédérales-provinciales	Hon. S. S. GARSON, C.R.....	14 janv. 1943
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.	Hon. D. L. CAMPBELL.....	21 sept. 1936
Ministre de l'Éducation.....	Hon. JOHN C. DRYDEN.....	5 fév. 1944
Ministre des Mines et des Ressources naturelles, de l'Industrie et du Commerce.....	Hon. J. S. McDIARMID.....	27 mai 1932
Secrétaire provincial.....	Hon. C. E. GREENLAY.....	14 fév. 1946
Trésorier provincial.....	Hon. S. S. GARSON, C.R.....	21 sept. 1936
Commissaire municipal.....	Hon. W. MORTON.....	15 mai 1941
Ministre des Téléphones et Télégraphes.....	Hon. W. MORTON.....	22 nov. 1939
Ministre des Travaux publics.....	Hon. E. F. WILLIS.....	11 fév. 1944
Ministre de la Santé et du Bien-être public....	Hon. IVAN SCHULTZ, C.R.....	2 nov. 1940
Procureur général.....	Hon. J. O. McLENAGHEN, C.R.....	19 déc. 1942
Ministre sans portefeuille.....	Hon. S. MARCOUX.....	5 fév. 1944
Ministre du Travail.....	Hon. C. RHODES SMITH.....	2 nov. 1940
		3 mai 1941
		21 sept. 1936
		14 fév. 1946

13.—Lieutenants-gouverneurs des provinces et des territoires, 1867-1946, législatures et premiers ministres, 1934-1946, et ministères actuels tels que constitués au 1er janvier 1947—suite

SASKATCHEWAN

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
A.-E. FORGET.....	24 août 1905	LT.-COL. H. E. MUNROE, O.B.E....	31 mars 1931
GEORGE W. BROWN.....	5 oct. 1910	A. P. McNAB.....	10 sept. 1936
SIR RICHARD STUART LAKE.....	6 oct. 1915	THOMAS MILLER.....	27 fév. 1945
H. W. NEWLANDS.....	17 fév. 1921	REGINALD J. M. PARKER.....	22 juin 1945
H. W. NEWLANDS.....	22 fév. 1926 ¹		

¹ Deuxième mandat.

LÉGISLATURES, 1934-1946¹

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1934	8e assemblée générale.....	4	15 nov. 1934.....	14 mai 1938
8 juin 1938	9e assemblée générale.....	6	19 janv. 1939.....	10 mai 1944
14 juin 1944	10e assemblée générale.....	2	19 oct. 1944.....	2

¹ Voici les ministères de 1934-1946: 6e ministère assermenté le 19 juillet 1934, sous la direction de l'hon. J. G. Gardiner; 7e ministère assermenté le 1er nov. 1935, sous la direction de l'hon. W. J. Patterson; 8e ministère assermenté le 10 juillet 1944, sous la direction de l'hon. T. C. Douglas. ² La législature n'a pas encore pris fin.

HUITIÈME MINISTÈRE

(Position des partis à la dernière élection générale, le 15 juin 1944: 47 Co-operative Commonwealth Federation, 5 libéraux et 3 représentants des militaires.)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, président du Conseil et ministre de la Santé publique.....	Hon. T. C. DOUGLAS.....	10 juill. 1944
Trésorier provincial.....	Hon. C. M. FINES.....	10 juill. 1944
Procureur général.....	Hon. J. W. CORMAN.....	10 juill. 1944
Ministre des Affaires municipales.....	Hon. J. H. BROOCELANK.....	10 juill. 1944
Secrétaire provincial et ministre du Bien-être social.....	Hon. O. W. VALLEAU.....	10 juill. 1944
Ministre des Ressources naturelles et du Développement industriel.....	Hon. J. L. PHELPS.....	10 juill. 1944
Ministre des Travaux publics et ministre de la Voirie et des Transports.....	Hon. J. T. DOUGLAS.....	10 juill. 1944
Ministre de l'Education.....	Hon. W. LLOYD.....	10 juill. 1944
Ministre de la Reconstruction et du Rétablissement.....	Hon. J. H. STURDY.....	10 juill. 1944
Ministre de la Coopération et du Développement coopératif.....	Hon. L. F. McINTOSH.....	10 juill. 1944
Ministre des Téléphones et Télégraphes et ministre du Travail.....	Hon. C. C. WILLIAMS.....	10 juill. 1944
Ministre de l'Agriculture.....	Hon. I. C. NOLLET.....	8 janv. 1946

13.—Lieutenants-gouverneurs des provinces et des territoires, 1867-1946, législatures et premiers ministres, 1934-1946, et ministères actuels tels que constitués au 1er janvier 1947—suite

ALBERTA

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
GEORGE H. V. BULYEA.....	24 août 1905	WILLIAM L. WALSH.....	24 avril 1931
GEORGE H. V. BULYEA.....	5 oct. 1910 ¹	PHILIP C. H. PRIMROSE.....	10 sept. 1936
ROBERT GEORGE BRETT.....	6 oct. 1915	J. C. BOWEN.....	20 mars 1937
ROBERT GEORGE BRETT.....	20 oct. 1920 ¹	J. C. BOWEN.....	2
WILLIAM EGBERT.....	20 oct. 1925		

¹ Deuxième mandat.

² Encore en fonction sous un deuxième mandat.

LÉGISLATURES, 1934-1946¹

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1930	7e assemblée générale.....	5	29 janv. 1931.....	22 juill. 1935
22 août 1935	8e assemblée générale.....	9	6 fév. 1936.....	16 fév. 1930
21 mars 1940	9e assemblée générale.....	4	20 fév. 1941.....	7 juill. 1944
8 août 1944	10e assemblée générale.....	2	22 fév. 1945.....	2

¹ Voici les ministères de 1934-1946: 6e ministère assermenté le 10 juillet 1934, sous la direction de l'hon. R. G. Reid; 7e ministère assermenté le 3 sept. 1935, sous la direction de l'hon. Wm. Aberhart; 8e ministère assermenté le 31 mai 1943, sous la direction de l'hon. E. C. Manning. ² La législature n'a pas encore pris fin.

HUITIÈME MINISTÈRE

(Position des partis à la dernière élection générale, 8 août 1944: 51 Crédit Social, 3 indépendants, 2 Co-operative Commonwealth Federation, 1 ancien combattant et 3 représentants des militaires (1 pour la marine, 1 pour l'armée, 1 pour l'aviation) élus en janvier 1945.)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre et trésorier provincial.....	HON. ERNEST C. MANNING.....	31 mai 1943
Procureur général.....	HON. LUCIEN MAYNARD.....	12 sept. 1944
Ministre de l'Éducation.....	HON. R. E. ANSLEY.....	1er juin 1943
Ministre des Terres et des Mines.....	HON. NATHAN E. TANNER.....	12 sept. 1944
Ministre des Travaux publics et ministre des Chemins de fer et des Téléphones.....	HON. WILLIAM A. FALLOW.....	5 janv. 1937
Ministre de la Santé et ministre du Bien-être public.....	HON. W. W. CROSS, M.D.....	3 sept. 1935
Secrétaire provincial et ministre des Affaires économiques.....	HON. ALFRED J. HOOKE.....	3 sept. 1935
Ministre des Affaires municipales et ministre du Commerce et de l'Industrie.....	HON. C. E. GERHART.....	30 mars 1944
Ministre de l'Agriculture.....	HON. DUNCAN BRUCE MACMILLAN.....	1er juin 1943
		20 avril 1945
		1er juin 1943
		12 sept. 1944
		3 déc. 1940

COLOMBIE-BRITANNIQUE

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
J. W. TRUTCH.....	5 juill. 1871	SIR FRANK S. BARNARD.....	5 déc. 1914
ALBERT NORTON RICHARDS.....	27 juin 1876	COL. EDWARD G. PRIOR.....	9 déc. 1919
CLEMENT C. CORNWALL.....	21 juin 1881	WALTER C. NICHOL.....	24 déc. 1920
HUGH NELSON.....	8 fév. 1887	R. RANDOLPH BRUCE.....	21 janv. 1926
EDGARD DEWDNEY.....	1er nov. 1892	J. W. FORDHAM JOHNSON.....	18 juill. 1931
THOMAS R. MCINNES.....	18 nov. 1897	ERIC W. HAMBER.....	29 avril 1936
SIR HENRI G. JOLY DE LOTBINIÈRE.....	21 juin 1900	LT.-COL. WILLIAM C. WOODWARD.....	29 août 1941
JAMES DUNSMUIR.....	11 mai 1906	COL. L'HON. CHARLES ARTHUR BANKS, C.M.G.....	
T. W. PATERSON.....	3 déc. 1909		1er oct. 1946

13.—Lieutenants-gouverneurs des provinces et des territoires, 1867-1946, législatures et premiers ministres, 1934-1946, et ministères actuels tels que constitués au 1er janvier 1947—fin

COLOMBIE-BRITANNIQUE—fin

LÉGISLATURES, 1934-1946¹

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
2 nov. 1933	18e assemblée générale.....	4	20 fév. 1934.....	15 avril 1937
1er juin 1937	19e assemblée générale.....	5	26 oct. 1937.....	22 juill. 1941
21 oct. 1941	20e assemblée générale.....	4	4 déc. 1941.....	31 août 1945
25 oct. 1945	21e assemblée générale.....	2	21 fév. 1946.....	2

¹ Voici les ministères de 1934-1946: 22e ministère assermenté le 15 nov. 1933, sous la direction de l'hon. T. D. Pattulo; 23e ministère assermenté le 10 déc. 1941, sous la direction de l'hon. John Hart. ² La législature n'a pas encore pris fin.

VINGT-TROISIÈME MINISTÈRE

(Position des partis à la dernière élection générale, le 25 octobre 1945: 37 Coalition [26 libéraux, 11 conservateurs], 10 Co-operative Commonwealth Federation et 1 ouvrier.)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre et président du Conseil exécutif.....	HON. JOHN HART.....	9 déc. 1941
Secrétaire provincial, ministre du Travail....	HON. GEORGE S. PEARSON.....	10 déc. 1941
Procureur général.....	HON. GORDON SYLVESTER WISMER, C.R....	4 avril 1946
Ministre des Terres et Forêts.....	HON. EDWARD TOURTELLOTTE KENNEY....	8 nov. 1944
Ministre des Finances.....	HON. HERBERT ASCOMB.....	12 avril 1946
Ministre de l'Agriculture.....	HON. FRANK PUTNAM.....	21 nov. 1945
Ministre des Mines et ministre des Affaires municipales.....	HON. RODERICK CHARLES MACDONALD....	12 avril 1946
Ministre des Travaux publics.....	HON. ERNEST C. CARSON.....	12 avril 1946
Ministre des Chemins de fer et ministre du Commerce et de l'Industrie.....	HON. LESLIE HARVEY EYRES.....	12 avril 1946
Ministre de l'Education.....	HON. GEORGE M. WEIR.....	19 nov. 1945
Ministre de la Santé et du Bien-être social....	HON. GEORGE S. PEARSON.....	1er oct. 1946
Commissaire des Pêcheries.....	HON. LESLIE HARVEY EYRES.....	1er oct. 1946

TERRITOIRE DU YUKON

NOTA.—Le Yukon, autrefois district des Territoires du Nord-Ouest, fut déclaré indépendant en 1898. La loi du Yukon pourvoit à la constitution d'un gouvernement local formé d'un fonctionnaire exécutif en chef désigné sous le titre de commissaire mais classifié depuis sous le titre de contrôleur; et d'un conseil législatif électif composé de trois membres dont le mandat est de trois ans. Le Conseil territorial du Yukon remplit à peu près les fonctions des gouvernements provinciaux. Le contrôleur remplit les fonctions du cabinet provincial et les trois membres du Conseil territorial, celles du parlement provincial. Le siège du gouvernement local est à Dawson, mais le contrôleur agit sous la directive du gouverneur général en conseil ou du ministre des Mines et Ressources, à Ottawa. Les commissaires antérieurs sont énumérés à la p. 81 de l'Annuaire de 1946.

CONTRÔLEUR

JOHN EDWARD GIBBEN (suppléant)..... 25 juillet 1946

CONSEIL TERRITORIAL

(Trois membres élus pour trois ans en 1944)

District de Dawson..... JOHN R. FRASER, Dawson
 District de Whitehorse..... ALEXANDER A. SMITH, Whitehorse
 District de Mayo..... ERNEST J. CORP, Keno-Hill

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

NOTA.—En 1888, les districts d'Alberta, d'Assinibota, d'Athabaska et de Saskatchewan, qui constituaient alors les Territoires du Nord-Ouest, avec Regina comme capitale, furent pourvus d'un gouvernement local responsable et l'ancien Conseil du Nord-Ouest fut remplacé par la législature du Nord-Ouest, laquelle subsista jusqu'au 31 août 1905. Lorsque, le 1er septembre 1905, ces territoires furent morcelés entre les provinces d'Alberta et de Saskatchewan, celles-ci obtinrent un système de gouvernement semblable à celui des autres provinces. Le système de gouvernement en vigueur dans le reste des Territoires fut abandonné en 1905 et le poste de lieutenant-gouverneur aboli. Le gouvernement fut confié à un commissaire et à un Conseil, maintenant composé de six membres, dont l'un peut remplir les fonctions de sous-commissaire. L'application des diverses lois, ordonnances et réglementations concernant les Territoires du Nord-Ouest relève du directeur de la Branche des Terres, Parcs et Forêts, ministère des Mines et Ressources, qui est aussi sous-commissaire. Le siège du gouvernement est à Ottawa. Les lieutenants-gouverneurs depuis la confédération jusqu'à 1905 sont énumérés à la p. 79 de l'Annuaire de 1945.

CONSEIL TERRITORIAL

(Nommé par le gouverneur général en conseil)

Commissaire—HUGH L. KEENLEYSIDE.

Sous-commissaire—ROY ALEXANDER GIBSON.

Membres du Conseil—AUSTIN LOUIS CUMMING; KENNETH ROBINSON DALY; ROBERT ALEXANDER HOBY; STUART TAYLOR WOOD.

Secrétaire—JAMES GOLDWIN WRIGHT.

Section 3.—Relations entre le Dominion et les provinces*

La phase actuelle des relations entre le Dominion et les provinces date de la conférence fédérale-provinciale de décembre 1936. A cette époque, la sécheresse et la baisse des prix avaient placé le gouvernement de l'Alberta en défaut partiel de paiement de sa dette en souffrance et les gouvernements de la Saskatchewan et du Manitoba avaient fait savoir clairement à la Conférence qu'à défaut d'assistance, ils seraient forcés de prendre des mesures semblables. Sur l'invitation du ministre fédéral des Finances et des premiers ministres des trois provinces des Prairies, la Banque du Canada a entrepris une analyse de leur situation financière. Le rapport de la Banque a été publié le 15 février 1937 pour le Manitoba, le 15 mars pour la Saskatchewan et le 7 avril pour l'Alberta. Ce rapport recommande une certaine assistance financière provisoire de la part du gouvernement fédéral, mais conclut qu'il ne semble pas y avoir d'autre solution possible que celle que pourrait apporter une enquête complète sur les pouvoirs financiers et les responsabilités des organismes administratifs canadiens à tous les degrés. Outre les difficultés spéciales des provinces des Prairies, le fardeau des secours avait affaibli la situation financière de tous les gouvernements provinciaux et municipaux et ceux-ci se révélaient tout à fait incapables d'en porter totalement le poids.

Commission royale sur les relations entre le Dominion et les provinces.—La Commission royale sur les relations entre le Dominion et les provinces est établie le 14 août 1937 en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 1908. L'hon. N. W. Rowell, juge en chef de l'Ontario, en est le président; les membres sont l'hon. Thi-baudeau Rinfret, juge de la Cour suprême du Canada, M. J. W. Dafoe, de Winnipeg, M. R. A. MacKay, de l'Université Dalhousie, et le professeur H. F. Angus, de l'Université de la Colombie-Britannique. Subséquemment, le juge Rinfret est forcé de se retirer pour des raisons de santé; M. Joseph Sirois, de Québec, le remplace. La maladie cause également la démission du juge en chef Rowell en 1938 et M. Sirois lui succède à la présidence. La commission est donc généralement connue sous le nom de Commission Rowell-Sirois ou Commission Sirois. Le rapport, soumis le 3 mai 1940, recommande des changements importants† au point de vue financier et juridique; en voici les principaux: (1) juridiction exclusive du Dominion dans

* Rédigé par D. A. Skelton, conseiller en matière de recherches, Banque du Canada, Ottawa.

† Voir Annuaire de 1930, pp. 1189-1196.

les domaines du revenu, des impôts sur les corporations et des droits sur les successions; (2) acceptation par le Dominion de la responsabilité du soutien des chômeurs aptes au travail; (3) le Dominion prend à son compte le service net de la dette des gouvernements provinciaux; et (4) versement par le Dominion de subventions nationales d'ajustement destinées à mettre chaque gouvernement provincial en état de fournir des normes moyennes de services sans imposer des taxes plus élevées que la moyenne.

Conférence fédérale-provinciale, janvier 1941.—Une conférence fédérale-provinciale est convoquée en janvier 1941 en vue d'étudier le rapport de la Commission royale. La conférence échoue le deuxième jour devant l'opposition des premiers ministres de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Accords fiscaux de temps de guerre.—Plus tard la même année, le gouvernement fédéral propose que, pour faire face aux exigences de la guerre, les gouvernements provinciaux (et leurs municipalités) abandonnent l'imposition de l'impôt sur le revenu et sur les corporations pendant la durée de la guerre et l'année subséquente, et qu'ils soient remboursés par le Dominion sur la base soit des revenus provenant de ces sources en 1940 dans la province particulière, soit du montant du service net de la dette de cette province moins les perceptions de 1940 des droits sur les successions. Des subventions relativement peu considérables pour besoins financiers sont également proposées ainsi qu'une offre de garantir les revenus de la taxe provinciale sur l'essence selon le niveau de 1940. Des accords sont négociés avec tous les gouvernements provinciaux en 1941 et les lois nécessaires sont promulguées au printemps de 1942. En vertu de ces accords qui mettent en vigueur une partie importante des recommandations du rapport Sirois pendant la durée de la guerre, le Dominion se voit accorder pleine liberté d'action dans le domaine de l'impôt sur le revenu et les corporations et il a considérablement développé ces sources de revenu comme mesure d'assistance tant pour financer la guerre que pour combattre l'inflation. Les autres problèmes principaux traités dans le rapport Sirois, comme les dettes provinciales et les secours-chômage et secours agricoles, ont été à ce moment relégués à l'arrière-plan.

Conférence fédérale-provinciale, 1945-1946.—Comme les accords fiscaux de temps de guerre n'avaient qu'un caractère temporaire et qu'un certain nombre de problèmes financiers et constitutionnels d'avant-guerre s'annonçaient sous une forme encore plus grave à la cessation de ces accords, le Dominion a formulé des propositions en vue d'un nouvel accord. Ces propositions ont été soumises lors d'une conférence fédérale-provinciale convoquée en août 1945. Elles étaient d'une portée plus vaste que celles du rapport Sirois; l'importance principale reposait sur le maintien d'un niveau élevé et stable d'emploi et de revenu. A cette fin, non seulement des changements financiers importants mais aussi des mesures très étendues sur les placements publics et la sécurité sociale ont été recommandés. L'accord a d'abord été proposé pour une période de trois ans; il ne comportait aucun changement constitutionnel bien qu'il y ait eu une recommandation en vue d'un amendement constitutionnel pourvoyant à la délégation des pouvoirs du gouvernement fédéral à un gouvernement provincial ou vice versa lorsque la chose est voulue par les deux gouvernements.

Les propositions financières demandent que les provinces abandonnent les domaines de l'impôt sur le revenu personnel, de la taxe sur les corporations et des droits successoraux en échange de subventions annuelles qui ne seraient pas infé-

rieures à un minimum garanti et qui augmenteraient en proportion de la population et du revenu national brut per capita. Le montant des subventions proposées est d'environ 50 p. 100 plus élevé que les recettes provinciales sous l'empire des accords fiscaux de guerre.

Les propositions à l'égard des placements publics exposent une expansion considérable du programme fédéral en vue de la mise en valeur des ressources naturelles, de leur conservation et de travaux publics, ainsi qu'une forte augmentation de l'assistance du Dominion aux services provinciaux et aux entreprises de construction soit au moyen d'une participation conjointe soit par des subventions. On souligne particulièrement et on encourage d'une façon tangible la conception préalable des travaux et, en autant que possible, la distribution des dépenses en placements publics afin d'aider à stabiliser l'emploi et à contre-balancer les fluctuations du cycle des affaires.

Les propositions sur la sécurité sociale sont parmi les plus vastes qui aient été faites dans tout pays. Les allocations familiales étaient déjà en vigueur en 1945. Le Dominion propose en outre de verser une pension de vieillesse de \$30 par mois à toute personne âgée de 70 ans et plus, sans examen de ses ressources; de fournir la moitié de l'assistance, d'administration provinciale, en faveur des vieillards, moyennant un examen des ressources pour les personnes âgées de 65 à 69 ans; de faire des allocations aux gouvernements provinciaux en faveur de l'hygiène préventive en général et de la prévention et de la guérison de la tuberculose, des maladies mentales, des maladies vénériennes et autres maladies déterminées; de payer environ 60 p. 100 des frais du projet d'assurance-maladie administré par les provinces; de faire des prêts à intérêt peu élevé pour la construction d'hôpitaux; de venir en aide à tous les chômeurs aptes au travail et désirant travailler et non protégés par l'assurance-chômage, en fournissant environ 85 p. 100 des prestations d'assurance-chômage; de pourvoir et d'aider à l'établissement de services de formation professionnelle, qui grandissent beaucoup, et autres services de rétablissement afin d'améliorer les aptitudes au travail.

La conférence entre le Dominion et les provinces en août s'est ajournée après une discussion de cinq jours pour considérer les propositions et toutes contre-propositions ou modifications. Un comité de coordination sous la présidence du premier ministre du Canada, comprenant trois ministres fédéraux et les neuf premiers ministres provinciaux, a été établi et, par la suite, a tenu trois réunions à huis clos du 26 novembre au 30 novembre 1945, du 28 janvier au 1er février, 1946 et les 25 et 26 avril 1946. Un comité économique, formé surtout de représentants techniques des différents gouvernements, a également été établi et a tenu une réunion de trois semaines en décembre 1945 et janvier 1946 pour échanger des renseignements et développer et clarifier les propositions. Le comité économique, de par ses attributions, n'a pas fait de rapport collectif, mais ses membres ont fait rapport à leurs gouvernements respectifs. Le comité de coordination a fait rapport à une session plénière de la conférence entre le Dominion et les provinces le 29 avril 1946.

Le Dominion a formulé un certain nombre de modifications de ses propositions originales à la lumière des discussions du comité de coordination.* Les plus importantes ont été une augmentation de la subvention annuelle minimum garantie de \$12 par tête à \$15; une disposition facultative concernant les droits successoraux qui permettrait à toute province qui le désire de continuer à percevoir les droits de

* Ces propositions sont étudiées plus au long au chapitre XXVIII sur la Reconstruction d'après-guerre.

successions, disposition qui prévoit un ajustement de la subvention à la province et un crédit compensateur au contribuable; l'expression du bon vouloir du gouvernement fédéral de se retirer de certains domaines d'imposition, comme l'ont demandé quelques gouvernements provinciaux, en retour d'un équivalent financier suffisant.

A l'heure actuelle tous les gouvernements provinciaux ont fait connaître leur attitude au sujet des propositions fédérales. La plupart les ont acceptées en principe, mais ils ont proposé un certain nombre de modifications. Le gouvernement de l'Ontario a proposé une autre manière d'aborder le problème qui diffère en principe sur quelques points importants. Après cinq jours complets de discussion, la divergence fut jugée trop grande pour permettre d'en arriver alors à un accord et la conférence s'ajourna *sine die*. Le gouvernement fédéral fit part qu'il devrait procéder à la formulation de ses mesures budgétaires à la lumière de ces circonstances.

Les propositions du budget de juin 1946.—Le budget du 27 juin 1946 comporte des propositions relatives à un accord fiscal que peut conclure toute province en particulier. Conformément aux accords fiscaux du temps de guerre le gouvernement fédéral s'est engagé à réduire l'impôt régulier sur le revenu des corporations de 40 p. 100 à 30 p. 100 et à réduire les impôts sur le revenu des particuliers en 1947. Le gouvernement fédéral porterait au crédit du contribuable le montant de l'impôt sur le revenu des particuliers versé à toute province, jusqu'à concurrence de 5 p. 100 de l'impôt payable au gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral a proposé de doubler le taux des droits successoraux, mais aussi d'accorder un crédit du montant des droits de succession payé à un gouvernement provincial jusqu'à concurrence de 50 p. 100 de l'impôt fédéral. Si une province consentait à abandonner les domaines de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les corporations et des droits de succession, le gouvernement fédéral s'engagerait à verser la subvention annuelle par tête aux termes proposés à la conférence. Les provinces consentantes seraient priées de prélever un impôt de 5 p. 100 sur les recettes nettes des sociétés établies dans la province qui serait perçu par le gouvernement fédéral, et le produit de cet impôt serait déduit de la subvention annuelle.

Le but des propositions du budget était d'en arriver à des ententes fiscales avec les provinces, mais les propositions prévoyaient cependant qu'une province qui préférerait continuer son propre régime fiscal pourrait le faire sans que ses contribuables aient à en souffrir injustement.

Ententes fiscales fédérales-provinciales.—Après le discours du budget, plusieurs provinces ont entamé des négociations avec le fédéral. Au cours de ces négociations, la formule d'après laquelle devaient se faire les paiements du fédéral aux provinces a été amplifiée. Trois propositions ont été offertes au choix: (1) la formule telle que proposée dans le discours du budget, avec augmentations fondées sur des augmentations de la production nationale brute et de la population et s'appliquant au minimum de \$15 par tête ou, dans le cas de la Colombie-Britannique et de l'Île du Prince-Edouard, à la somme globale minimum choisie; (2) une combinaison de \$12.75 par tête, d'après la population de 1942, plus 50 p. 100 des recettes provinciales en 1940 en fait d'impôt sur le revenu des particuliers et des compagnies, plus les subventions statutaires, augmentées selon l'accroissement de la production nationale brute et de la population; ou (3) \$15 par tête, d'après la population de 1942, plus les subventions statutaires, augmentées selon l'accroissement de la production nationale brute et de la population.

Si toutes les provinces devaient conclure une entente avec le fédéral, et à supposer que chacune adoptât la proposition la plus favorable, le paiement minimum annuel garanti à chaque province et le montant payable en 1947 tel qu'estimé au commencement de cette année-là, comparativement aux recettes totales sous l'empire des accords fiscaux de temps de guerre et provenant des droits successoraux et des subventions statutaires, seraient comme suit:

	Accord projeté		Recettes totales annuelles durant la guerre sous l'empire des accords fiscaux de temps de guerre et provenant des droits successoraux et des subventions statutaires
	Minimum garanti	Prévisions pour 1947	
	(En millions de dollars)		
Ile du Prince-Edouard.....	2.1	2.3	1.2
Nouvelle-Ecosse.....	10.9	12.1	4.2
Nouveau-Brunswick.....	8.8	9.4	4.8
Québec.....	56.4	63.0	31.3
Ontario.....	67.2	74.0	44.3
Manitoba.....	13.5	14.2	8.0
Saskatchewan.....	15.2	15.7	8.2
Alberta.....	14.0	14.8	8.2
Colombie-Britannique.....	18.1	21.4	14.3
TOTAUX.....	206.2	226.9	124.5

Le gouvernement fédéral s'engage également à retirer le 31 mars 1947 sa taxe de guerre sur l'essence de 3 cents le gallon, et à laisser ce domaine de taxation, qui lui rapportait environ 35 millions par année, entièrement aux provinces.

Six provinces—l'Ile du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique—ont consenti en principe à louer leurs domaines de l'impôt sur les corporations, de l'impôt sur le revenu et des droits successoraux au Dominion pour une période de cinq ans, moyennant les paiements susmentionnés. Au cours du printemps de 1947, un bill sera présenté aux parlements fédéral et provinciaux en vue de rendre ces accords effectifs. Par contre, les gouvernements de l'Ontario et du Québec ont annoncé dans leur budget, en mars 1947, leurs propositions pour l'année financière de 1947-1948. Ces propositions comprennent un impôt de 7 p. 100 sur les corporations et le maintien des droits successoraux existants, mais non un impôt sur le revenu personnel. En annonçant son budget, le gouvernement de l'Ontario a souligné qu'il serait heureux de voir la reconvoation de la conférence fédérale-provinciale dans l'espoir d'arriver à une entente au sujet de la taxation en général. Le gouvernement du Dominion s'est engagé à convoquer une conférence entre le Dominion et les provinces afin d'étudier la sécurité sociale et les propositions relatives aux placements publics de la conférence de 1945 aussitôt que les accords fiscaux seraient conclus avec toutes les provinces.

PARTIE III.—RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA

Section 1.—Développement du statut extérieur du Canada

L'évolution des relations extérieures du Canada se manifeste par l'expansion de son ministère des Affaires extérieures. Une revue de l'organisation et du développement de ce ministère est donnée aux pp. 80-85 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 2.—Le Canada et les Nations Unies

Un article spécial sur le Canada et les Nations Unies paraît aux pp. 85-88 de l'*Annuaire* de 1946.

PARTIE IV.—REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE*

Section 1.—Représentants du Canada dans les autres pays

Sous-section 1.—Hauts commissaires dans le Commonwealth
des nations britanniques

Royaume-Uni.—Le haut commissaire pour le Canada au Royaume-Uni est M. N. A. ROBERTSON, nommé le 17 septembre 1946. Adresse: Canada House, Trafalgar Square, Londres, S.W. 1.

Voici la liste des hauts commissaires précédents:—

- SIR ALEXANDER GALT, 1880-1883
- SIR CHARLES TUPPER, 1884-1887, 1888-1896
- LORD STRATHCONA AND MOUNT ROYAL, 1896-1914
- SIR GEORGE PERLEY, 1917-1922 (suppléant, 1914-1917)
- L'HON. P. C. LARKIN, 1922-1930
- L'HON. G. HOWARD FERGUSON, 1930-1935
- LE TRÈS HON. CHARLES VINCENT MASSEY, 1935-1946.

Australie.—Le haut commissaire pour le Canada en Australie est M. KENNETH A. GREENE, nommé en mars 1947. Adresse: State Circle, Canberra.

Hauts commissaires précédents:—

- M. CHARLES J. BURCHELL, 1939-1941
- LE MAJOR-GÉNÉRAL VICTOR ODLUM, 1941-1942
- L'HON. THOMAS C. DAVIS, 1942-1946.

Nouvelle-Zélande.—Le haut commissaire pour le Canada en Nouvelle-Zélande est le DR A. RIVE, nommé le 1er juin 1946. Adresse: Government Life Insurance Building, Customs Quay, Wellington.

Le haut commissaire précédent:—

- LE DR W. A. RIDDELL, 1940-1946.

Afrique du Sud.—Le haut commissaire pour le Canada en Afrique du Sud est M. E. D. MCGREER, nommé le 6 novembre 1946. Adresse: Barclay's Bank Building, 206 Church Street West, Pretoria.

Hauts commissaires précédents:—

- M. HENRY LAUREYS, 1940-1944
- M. CHARLES J. BURCHELL, 1944-1945
- M. J. C. MACGILLIVRAY, 1945-1946 (suppléant).

Irlande.—Le haut commissaire pour le Canada en Irlande est l'HON. W. F. A. TURGEON, nommé le 6 novembre 1946. Adresse: 92 Merrion Square, West, Dublin.

Hauts commissaires précédents:—

- M. JOHN H. KELLY, 1940-1941
- M. J. D. KEARNEY, 1941-1945
- M. MERCHANT M. MAHONEY, 1945-1946.

* Révisé par le ministère des Affaires extérieures à Ottawa, le 15 mars 1947. Un rapport annuel sur l'organisation et les activités de la représentation du gouvernement canadien à l'étranger paraît dans le rapport du ministère des Affaires extérieures, en vente chez l'Imprimeur du Roi, 10 cents l'exemplaire.

Terre-Neuve.—Le haut commissaire pour le Canada à Terre-Neuve est M. J. SCOTT MACDONALD, nommé le 4 mai 1944. Adresse: Circular Road, St. John s.

Haut commissaire précédent:—

M. CHARLES J. BURCHELL, 1941–1944.

Inde.—Le haut commissaire à l'Inde pour le Canada est M. J. D. KEARNEY, nommé le 23 décembre 1946. Adresse: New Delhi.

Sous-section 2.—Représentants dans les pays étrangers

AMBASSADES ET LÉGATIONS

Argentine.—Ambassadeur: M. WARWICK F. CHIPMAN.—Il présente ses lettres de créance le 1er octobre 1945. Adresse: Bartolome Mitre, 478, Buenos-Aires.

Ministre précédent:—

L'HON. W F A. TURGEON, 1941–1944.

Chargé d'affaires ad interim:—

M. K. P. KIRKWOOD, 1944–1945.

Belgique.—Ambassadeur: M. VICTOR DORÉ. Il présente ses lettres de créance le 21 janvier 1947. Adresse: 46, rue Montoyer, Bruxelles.

Ministres et ambassadeurs précédents:—

Ministres:—

M. JEAN DÉSY, 1939–1940

LE MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER, 1943–1945.

Chargé d'affaires ad interim:—

M. PIERRE DUPUY, 1940–1943.

Ambassadeur:—

L'HON. W F A. TURGEON, 1945–1947.

Brsil.—Ambassadeur: M. JEAN DÉSY. Il présente ses lettres de créance le 18 janvier 1944. Il fut ministre de 1941 à 1944. Adresse: Avenida President Wilson, 165, 7e étage, Rio de Janeiro.

Chili.—Ambassadeur: M. C. F. ELLIOTT. Nommé le 6 novembre 1946. Adresse: Bank of London and South America Building, Santiago.

Ministres et ambassadeurs précédents:—

Ministres:—

L'HON. W F A. TURGEON, 1942–1943

M. WARWICK CHIPMAN, 1943–1944.

Ambassadeur:—

M. WARWICK CHIPMAN, 1944–1946.

Chargé d'affaires ad interim:—

M. JULES LÉGER, 1945–1946.

Chine.—Ambassadeur: l'HON. T. C. DAVIS, nommé le 6 novembre 1946.
Adresse: N° 3 Tien Chu Road, Nanking.

Ambassadeur précédent:—

LE MAJOR-GÉNÉRAL VICTOR W. ODLUM, 1942-1946.

Cuba.—Ministre: M. EMILE VAILLANCOURT. Il présente ses lettres de créance le 8 mai 1945. Adresse: Avenida de las Misiones, n° 17, Havana.

Tchécoslovaquie.—Ministre: le MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER, nommé le 30 novembre 1942.

Chargé d'affaires ad interim:—

M. R. M. MACDONNELL, nommé en février 1947. Adresse: Prague.

Danemark.—Ministre: M. HENRY LAUREYS (désigné).

Ministre précédent:—

M. J. D. KEARNEY, 1946-47.

France.—Ambassadeur: le MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER. Il présente ses lettres de créance le 20 décembre 1944; il fut ministre de 1938 à 1944. Adresse: 75, avenue Foch, Paris.

Ministre précédent:—

L'HON. PHILIPPE ROY, 1928-1938.

Grèce.—Ambassadeur: le MAJOR-GÉNÉRAL L'HON. L. R. LAFLÈCHE. Il présente ses lettres de créance le 28 septembre 1945. Adresse: 31, Boulevard de la Reine Sophie, Athènes.

Ministre précédent:—

LE MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER, 1943-1945.

Luxembourg.—Ministre: M. VICTOR DORÉ. Il présente ses lettres de créance le 4 mars 1947. Adresse: 46, rue Montoyer, Bruxelles.

Ministre précédent:—

L'HON. W. F. A. TURGEON, 1945-1947.

Mexique.—Ambassadeur: M. S. D. PIERCE. Adresse: Edificio Internacional, Paseo de La Reforma, N° 1, Mexico.

Ambassadeurs précédents:—

L'HON. W. F. A. TURGEON, 1944-1945.

LE DR H. L. KEENLEYSIDE, 1945-1947

Pays-Bas.—Ambassadeur: M. PIERRE DUPUY. Il présente ses lettres de créance le 18 mars 1947; il fut ministre de 1945 à 1947. Adresse: Sophialaan, 1A, La Haye.

Ministres précédents:—

M. JEAN DÉSY, 1939-1940

LE MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P VANIER, 1943-1945.

Chargé d'affaires ad interim:—

M. PIERRE DUPUY, 1940-1943.

Norvège.—Ministre: le DR HENRY LAUREYS (désigné). Adresse: Fridtjof Nansens Place, 5 Oslo.

Ministres précédents:—

LE MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER, 1943-1946.

M. J. D. KEARNEY, 1946-1947.

Pérou.—Ambassadeur: M. J. A. STRONG (désigné). Adresse: Edificio Boza, Plaza San Martin, Lima.

Ambassadeur précédent:—

LE DR HENRY LAUREYS, 1944-1947.

Pologne.—Ministre: LE MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P VANIER, nommé le 30 novembre 1942.

Chargé d'affaires ad interim:—

M. K. P. KIRKWOOD, nommé le 17 février 1947. Adresse: Varsovie.

Suède.—Le poste de ministre est vacant.

Chargé d'affaires ad interim:—

M. F. H. PALMER, nommé en février 1947. Adresse: Strandvägen 7-C.

Suisse.—Le poste de ministre est vacant.

Chargé d'affaires ad interim:—

M. P.-E. RENAUD, nommé en mars 1947. Adresse: Berne.

Union des Républiques Socialistes Soviétiques.—Ambassadeur, M. L. D. WILDGESS. Il présente ses lettres de créance le 29 février 1944; il fut ministre de 1942 à 1944. Adresse: 23 Starokonyushny Pereulok, Moscou.

Etats-Unis d'Amérique.—Ambassadeur: M. H. H. WRONG. Il présente ses lettres de créance le 8 novembre 1946. Adresse: 1746 Massachusetts Avenue, Washington, (D.C.)

Ministres et ambassadeurs précédents:—

Ministres:—

L'HON. CHARLES VINCENT MASSEY, 1927-1930

L'HON. W. D. HERRIDGE, 1931-1935

L'HON. SIR HERBERT MARLER, 1936-1939

M. LORING C. CHRISTIE, 1939-1941

L'HON. LEIGHTON G. MCCARTHY, 1941-1943.

Ambassadeurs:—

L'HON. LEIGHTON G. MCCARTHY, 1943-1944.

M. L. B. PEARSON, 1944-1946.

MISSIONS MILITAIRES ET DE LIAISON

Allemagne.—Chef de la mission militaire: le LIEUTENANT-GÉNÉRAL MAURICE POPE. Adresse: Commonwealth House, 40 Johannesberger St., Wilmerdorf, Berlin.

Japon.—Chef de la mission de liaison: M. E. H. NORMAN. Adresse: 16 Omote-Machi, 3 Chome, Akaska-Ku, Tokyo.

CONSULATS

Chine.—Vice-consul: M. P. G. R. CAMPBELL. Adresse: Shanghai.

Portugal.—Consul général suppléant: M. L. S. GLASS. Adresse: Rua Rodrigo Fonseca, 103-40, Lisbonne.

Etats-Unis d'Amérique.—Consul général: M. H. D. SCULLY. Adresse: 620 5th Avenue, New-York, N.-Y.

Vice-consul honoraire:—

M. A. LAFLEUR. Adresse: Office 503, 120 Exchange Street, Portland, Maine.

Venezuela.—Consul général suppléant: M. C. S. BISSETT. Adresse: N° 805, Edificio America, Esquina Veroes, Caracas.

Section 2.—Représentants des autres pays au Canada

Sous-section 1.—Représentants des gouvernements du Commonwealth des nations britanniques

Haut commissaire du Royaume-Uni: L'HON. SIR ALEXANDER CLUTTERBUCK.

Hauts commissaires précédents:—

SIR WILLIAM H. CLARK, 1928-1934

SIR FRANCIS FLOUD, 1935-1938

SIR GERALD CAMPBELL, 1938-1941

LE TRÈS HON. MALCOLM MACDONALD, 1941-1946

Adresse: Earncliffe, Ottawa.

Haut commissaire du Commonwealth d'Australie: LE TRÈS HON. FRANCIS M. FORDE.

Hauts commissaires précédents:—

LE MAJOR-GÉNÉRAL SIR WILLIAM GLASGOW, 1940-1945

L'HON ALFRED STIRLING, 1945-1946.

Adresse: 114, rue Wellington, Ottawa.

Haut commissaire de la Nouvelle-Zélande.—L'HON. DAVID WILSON.

Adresse: 107, Wurtemberg, Ottawa.

Haut commissaire de l'Union Sud-Africaine: L'HON. P. R. VILJOEN.
Représentant accrédité précédent: M. DAVID DE WAAL MEYER.

Adresse: 15, rue Sussex, Ottawa.

Haut commissaire de l'Irlande: L'HON. JOHN J. HEARNE.

Adresse: 140, rue Wellington, Ottawa.

Sous-section 2.—Représentants diplomatiques des pays étrangers

Argentine: (représentation établie en 1941).

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE LE DR JUAN CARLOS RODRIGUEZ (le 13 janvier 1947).

Adresse: 18, rue Rideau, Ottawa.

Belgique: (représentation établie en 1937).

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE A. PATERNOTTE DE LA VAILLÉE (20 juillet 1945).

Adresse: 395 est, avenue Laurier, Ottawa.

Brésil: (représentation établie en 1941).

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE LE DR ACYR DO NASCIMENTO PAES (le 26 avril 1946).

Adresse: 400, rue Wilbrod, Ottawa.

Chili: (représentation établie en 1942).

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE LE GÉNÉRAL ARNALDO CARRASCO (désigné).

Adresse: 56, rue Sparks, Ottawa.

Chine: (représentation établie en 1942).

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE LE DR LIU SHIH SHUN (26 février 1944). (Absent).

Adresse: 201, Wurtemberg, Ottawa.

Cuba: (représentation établie en 1945).

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE LE DR MARIANO BRULL (2 novembre 1945).

Adresse: 499, rue Wilbrod, Ottawa.

Tchécoslovaquie: (représentation établie en 1942).

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE LE DR FRANTISEK NEMEC (le 11 mars 1947).

Adresse: 171, avenue Clemow, Ottawa.

Danemark: (représentation établie en 1946).

Envoyé extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE G. B. HOLLER (le 7 mars 1946).

France: (représentation établie en 1928).

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE LE COMTE JEAN DE HAUTECLOCQUE (le 21 février 1945).

Adresse: 42, rue Sussex, Ottawa.

Grèce: (Représentation établie en 1942).

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE CONSTANTINE SAKELLAROPOULOS (12 novembre 1945).

Adresse: Château Laurier, Ottawa.

Mexique: (représentation établie en 1944).

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE LE DR LUIS I. RODRIGUEZ (le 23 avril 1946). (Absent).

Adresse: 87, rue Sparks, Ottawa.

Pays-Bas: (représentation établie en 1939).

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE LE DR J. H. VAN ROYEN (nommé).

Adresse: Suite 515, 56, rue Sparks, Ottawa.

Norvège: (représentation établie en 1942).

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE DANIEL STEEN (2 avril 1942).

Adresse: 45, sur Rideau, Ottawa.

Pérou: (représentation établie en 1944).

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE ALFREDO BENAVIDES (29 mars 1945).

Adresse: 36, rue Elgin, Ottawa.

Pologne:

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE LE DR ALFRED FIDERKIEWICZ (le 31 mai 1946).

Suède: (représentation établie en 1943).

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE PER WIJEMAN (4 août 1943).

Adresse: 720, Manor Road, Rockcliffe Park.

Suisse: (représentation établie en 1945).

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE LE DR VICTOR NEF (le 25 avril 1946).

Adresse: Château Laurier, Ottawa.

Turquie: (représentation établie en 1944).

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE SEVKI ALHAN (6 mars 1944).

Adresse: Château Laurier, Ottawa.

Union des Républiques Socialistes Soviétiques: (représentation établie en 1942).

Chargé d'affaires ad interim: NIKOLAI BELOKHVOSTIKOV (le 4 décembre 1945).

Adresse: 285, rue Charlotte, Ottawa.

Etats-Unis d'Amérique: (représentation établie en 1927).

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire: SON EXCELLENCE L'HON. RAY ATHERTON (19 novembre 1943).

Adresse: 100, rue Wellington, Ottawa.

Yougoslavie: (représentation établie en 1942).

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire: SON EXCELLENCE MATO JAKSIC (nommé).

Adresse: 259, avenue Daly, Ottawa.

CHAPITRE IV — POPULATION*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Statistique de la population générale	106	SECTION 8. RELIGIONS.	126
SECTION 1. STATISTIQUE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION GÉNÉRALE.	106	SECTION 9. LIEUX DE NAISSANCE.	129
SECTION 2. ESTIMATIONS DE LA POPULATION.	107	SECTION 10. CITOYENNETÉ.	129
Partie II.—Analyses du recensement de la population générale.	108	SECTION 11. LANGUE PARLÉE ET LANGUE MÈRE.	130
SECTION 1. POPULATION RURALE ET URBAINE.	108	SECTION 12. PRÉSENTATION SCOLAIRE.	132
SECTION 2. MOUVEMENT DE LA POPULATION.	116	SECTION 13. AVEUGLES ET SOURDS-MUETS.	132
SECTION 3. SUPERFICIE ET DENSITÉ DE LA POPULATION.	116	SECTION 14. OCCUPATIONS.	133
SECTION 4. RÉPARTITION SELON LE SEXE.	120	SECTION 15. LOGEMENTS, MÉNAGES ET FAMILLES.	134
SECTION 5. RÉPARTITION SELON L'ÂGE.	122	SECTION 16. RECENSEMENT QUINQUENNAL DES PROVINCES DES PRAIRIES.	136
SECTION 6. ÉTAT CONJUGAL.	123	Partie III.—Statistique internationale de la population.	137
SECTION 7. ORIGINES RACIALES.	124	SECTION 1. SUPERFICIE ET POPULATION DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.	137
		SECTION 2. SUPERFICIE ET POPULATION DU MONDE.	137

La documentation recueillie et accumulée à chaque recensement décennal du Dominion depuis sa création, en 1867, jusqu'au dernier, celui de 1941, est d'un apport précieux à l'histoire démographique de la nation. Chaque décennie successive vient élargir les cadres de cette vaste documentation. Les analyses statistiques détaillées et les monographies et études sur les différents aspects de la démographie et de l'agriculture font du recensement une mesure statistique des plus importantes des réalisations et du progrès.

Les aspects saillants de l'accroissement de la population sont étudiés sous chacune des rubriques énoncées au synopsis en tête du chapitre, mais non pas nécessairement dans une même édition. *L'Annuaire du Canada* ne peut tout au plus que résumer les abondants résultats du recensement. Les publications du recensement renferment des renseignements plus complets.

La principale raison d'être d'un recensement périodique, sous la constitution canadienne, est de déterminer la représentation à la Chambre des communes, laquelle, en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, est basée sur la population (voir p. 69). Le paiement de subventions, par tête, aux provinces est calculé annuellement d'après les estimations de la population tirées des chiffres du recensement. C'est pourquoi le recensement est effectué d'après le principe d'énumération *de jure*, c'est-à-dire chaque personne est énumérée comme appartenant à la localité de son domicile ordinaire plutôt qu'à celle où elle se trouve à la date de l'énumération, comme c'est la pratique dans certains pays.

Cependant, quelque importante que soit cette raison d'être, le recensement national moderne revêt un caractère d'utilité encore plus grande. Grâce aux renseignements recueillis de la bouche même des gens, il constitue une mesure authentique du progrès social et économique du pays et, partant, peut être utile à l'administration générale de la chose publique, de la sécurité sociale, des programmes de réadaptation de l'après-guerre, etc.

* Ce chapitre a été vérifié par O.-A. Lemieux, directeur du Recensement (Démographie), Bureau fédéral de la Statistique.

Historique du recensement au Canada.—En 1666, Talon, intendant de la Nouvelle-France, a entrepris un recensement officiel de la Colonie, en vue d'établir l'augmentation de la population depuis la fondation de Québec par Champlain en 1608. Cependant, ces chiffres sont plutôt d'un intérêt historique car les données du recensement ne sont pas exactes. (Pour des renseignements supplémentaires, voir le vol. I, pp. 136-159 du *Recensement du Canada*, 1931.)

Pas moins de trente-six de ces dénombrements, dont les cadres s'élargissaient sans cesse, furent effectués en Nouvelle-France entre 1666 et 1739 et un plus grand nombre encore à compter de cette dernière date jusqu'à la fin du régime français en 1763. Au cours des années subséquentes (voir l'*Annuaire* de 1942, p. 85) une série de relevés de moindre envergure furent faits, les recensements ne s'effectuant qu'à intervalles irréguliers. Ceci dura jusqu'à ce qu'en 1841, après l'Union du Haut et du Bas-Canada, alors qu'une loi fut adoptée le 18 septembre pourvoyant à ce qu'un recensement fût fait en 1842 et, ensuite, à tous les cinq ans. Sous l'empire de cette loi, le recensement ne fut fait que dans le Haut-Canada. La loi fut modifiée en 1842 et un recensement effectué dans le Bas-Canada en 1844. (Voir *Recensement du Canada*, 1931, vol. I, p. 36.)

En 1847, une loi institua un Bureau d'enregistrement et de statistique, lequel fit le recensement du Haut-Canada en 1848 et un recensement général en 1850.

En 1851, l'assentiment royal était donné à une loi contenant des dispositions de nature à rendre plus efficaces les recensements de 1852 (les chiffres de ce recensement furent plus tard incorporés à ceux des recensements effectués par les colonies de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick en 1851 et de l'Île du Prince-Edouard en 1848 en vue d'établir des totaux suffisamment comparables pour ces parties de l'Amérique britannique du Nord aux environs de 1851), de 1861 et de ceux qui devaient suivre à tous les dix ans. Il existe donc, pour toutes les provinces qui composent le Dominion, une série ininterrompue de relevés de recensement effectués à des intervalles réguliers de dix ans pendant une période de 90 ans. Lors de l'ouverture des trois provinces de l'Ouest à la colonisation, l'immigration prit une telle ampleur qu'une loi fut adoptée en 1918 pourvoyant à un recensement de la population et de l'agriculture au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta en 1926 et à tous les dix ans par la suite. Ainsi, le recensement des provinces des Prairies est maintenant effectué à tous les cinq ans et celui du Dominion en général, à tous les dix ans. L'objet premier du recensement des provinces des Prairies est l'établissement d'une base pour les subventions payables par tête aux provinces de l'Ouest par le gouvernement fédéral. (Voir lois de recensement au Canada, *Recensement du Canada*, 1931, vol. I, p. 29; ou *Statuts* 49 Vict. c. 46, art. 5; 4-5 Ed. VII, c. 3, art. 18B; 4-5 Ed. VII, c. 42, art. 18B.)

Accroissement de la population au Canada.—Un bref historique de la population canadienne depuis le premier recensement en 1666, alors qu'elle était de 3,215 habitants, jusqu'au huitième recensement national de 1941, où elle atteint 11,506,655 habitants, situe le Canada parmi les premiers pays de l'Empire britannique au point de vue taux d'accroissement de la population. L'importation de capitaux et l'ouverture de vastes territoires, ainsi que l'impulsion donnée à l'immigration, commencèrent avec le vingtième siècle et constituent l'épisode le plus récent de la transformation de la région centrale des prairies, laquelle, en quarante années, a été organisée en provinces et a pris un essor si prometteur. La population de ce qui était le Dominion du Canada à la fin du dix-neuvième siècle était d'environ

5,400,000. Elle avait à peu près doublé en 1931. La population générale des pays d'Europe au cours de tout le dix-neuvième siècle a à peu près triplé. Le Canada a atteint ce taux d'accroissement au cours des soixante années écoulées de 1871 à 1931.

Au cours de la décennie de 1901-1911, l'immigration à elle seule a amené au pays 1,800,000 habitants. Ce chiffre constitue le principal facteur de l'augmentation de 34·2 p. 100 enregistrée par la population totale du Canada au cours de cette décennie, laquelle augmentation est relativement plus considérable que celle de tout autre pays moderne au cours de la même période.

La décennie suivante est marquée au début par une intensification de ce mouvement d'immigration suivie, cependant, d'un déclin au cours de la guerre de 1914-1918. Les répercussions de cette guerre sur la population canadienne sont à la fois directes et indirectes. Près de 60,000 membres de l'Armée canadienne sont morts outre-mer et environ 20,000 autres ont été licenciés de l'armée dans le Royaume-Uni. A ceci viennent s'ajouter les 50,000 victimes de l'influenza, épidémie née de la guerre. En outre, un grand nombre de Britanniques qui habitaient le Canada, la plupart d'immigration récente, se sont enrôlés dans les armées du Royaume-Uni et ne sont pas revenus. Il en est de même des ressortissants des pays ennemis qui ont émigré en grand nombre aux Etats-Unis immédiatement avant et après la déclaration des hostilités. En raison de la fluidité de la population canadienne, la guerre lui aura donc coûté numériquement beaucoup plus cher que les pertes effectives qu'elle lui aura occasionnées. Quoi qu'il en soit, le résultat net à la fin de la période de dix ans est une augmentation de 21·9 p. 100, soit la plus forte de tout pays moderne sauf l'Australie, où l'augmentation est de 22·0 p. 100.

Le recensement de 1931 révèle une nouvelle augmentation de 18·1 p. 100 sur 1921, à laquelle l'accroissement naturel et l'immigration contribuent respectivement pour 1,325,256 et 1,509,136. Par contre, l'augmentation nette n'est que de 1,588,837, l'émigration ayant été de 1,245,555 au cours des dix années. Les relevés de recensement en Grande-Bretagne pour la décennie de 1921-1931 indiquent une augmentation de 4·7 p. 100, la même que pour la décennie précédente. Au cours de l'intervalle de dix ans de 1911-1921, la population de la Nouvelle-Zélande augmente de 19·8 p. 100 et, de 1921 à 1931, de 19·3 p. 100. Il n'y a pas eu de recensement du Commonwealth de l'Australie en 1931; mais les estimations officielles de la population, basées sur le recensement de 1933, révèlent une augmentation de 19·8 p. 100 au regard d'une augmentation de 22·0 p. 100 au cours de la période de 1911-1921. Les chiffres de recensement des Etats-Unis accusent une augmentation de 14·9 p. 100 de 1910 à 1920 et de 16·1 p. 100 de 1920 à 1930.

Le huitième recensement du Canada, effectué le 2 juin 1941, donne une population de 11,506,655 comparativement à 10,376,786 le 1er juin 1931. C'est une augmentation de 1,129,869 ou 10·9 p. 100 pour la décennie. Durant la majeure partie de cette période de dix ans, le Canada, aussi bien que tous les autres pays, a dû faire face à une longue et sérieuse dépression économique; l'immigration a été limitée tant par des règlements d'Etat que par la nécessité économique. Les chiffres d'immigration passent effectivement de 1,166,004 de 1921 à 1931 à 140,361 de 1931 à 1941. L'accroissement naturel au cours de cette dernière période diminue de 7 p. 100 environ et, comme l'immigration y diminue de plus de 88 p. 100, l'augmentation nette de la population est attribuée presque en entier à une natalité et à une mortalité restées favorables parmi la population établie.

PARTIE I.—STATISTIQUE DE LA POPULATION GÉNÉRALE

Section 1.—Statistique du recensement de la population générale

Depuis la constitution du Dominion en 1867, des recensements décennaux ont été effectués les 2 avril 1871, 4 avril 1881, 5 avril 1891, 1er avril 1901, 1er juin 1911, 1921 et 1931 et 2 juin 1941. Les tableaux 1 et 2 en donnent un résumé.

1.—Population du Canada, par province et territoire, années de recensement de 1871 à 1941

NOTA.—La population des provinces des Prairies en 1906, 1916, 1926 et 1936 est donnée à la page 152 de l'Annuaire de 1937. La population estimative entre les recensements se trouve à la p. 148 de l'Annuaire de 1936 pour la période 1867-1904; à la p. 131 de l'Annuaire de 1946 pour la période 1905-1930; et dans le tableau 3 de la présente édition pour la période 1931-1946.

Province ou territoire	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Ile du P.-Edouard.	94,021	108,891	109,078	103,259	93,728	88,615	88,038	95,047
Nouvelle-Ecosse...	387,800	440,572	450,396	459,574	492,338	523,837	512,846	577,962
Nouv.-Brunswick...	285,594	321,233	321,263	331,120	351,889	387,876	408,219	457,401
Québec	1,191,516	1,359,027	1,488,535	1,648,898	2,005,776 ¹	2,360,510 ²	2,874,662	3,331,882
Ontario	1,620,851	1,926,922	2,114,321	2,182,947	2,527,292 ¹	2,933,662	3,431,683	3,787,655
Manitoba	25,228	62,260	152,506	255,211	461,394 ¹	610,118	700,139	729,744
Saskatchewan	—	—	—	91,279	492,482	757,510	921,785	895,992
Alberta	—	—	—	73,022	374,295 ³	588,454	731,605	796,169
Col.-Britannique	36,247	49,459	98,173	178,657	392,480	524,582	694,263	817,861
Yukon	—	—	—	27,219	8,512	4,157	4,230	4,914
T. du N.-O. ⁴	48,000	56,446	98,967	20,129	6,507 ³	8,143	9,316	12,028
Canada	3,689,257	4,324,810	4,833,239	5,371,315	7,206,643	8,787,949	10,376,786	11,396,633

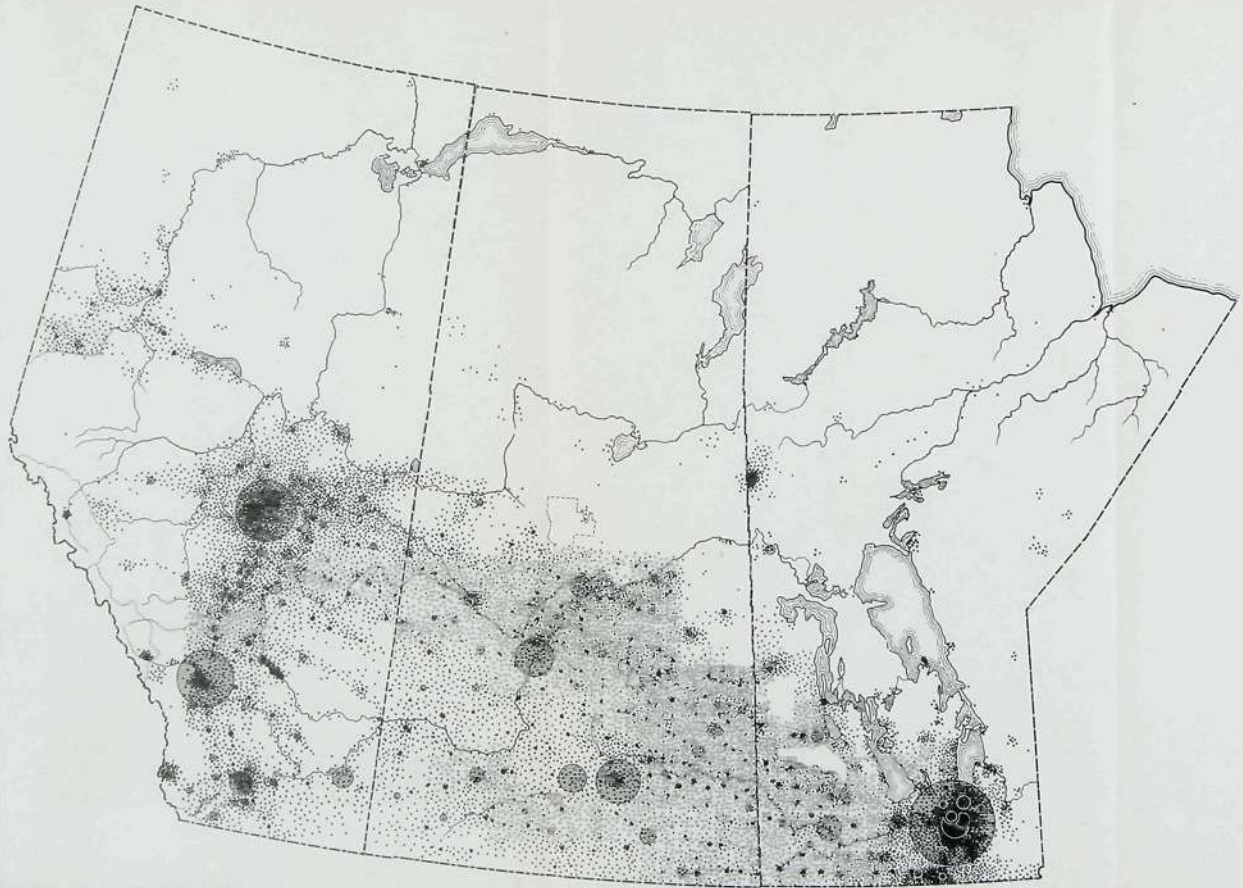
¹ Correction résultant des lois de l'extension des frontières, 1912. ² Révisé à la suite de la décision du Conseil privé au sujet du Labrador, 1er mars 1927. Le total du Canada comprend 485 membres de la Marine royale canadienne enregistrés séparément en 1921. ³ Corrigé par le transfert de la population de Fort-Smith (368) aux Territoires du Nord-Ouest. ⁴ Les diminutions de la population des Territoires du Nord-Ouest depuis 1891 s'expliquent par la séparation d'immenses étendues qui en ont été détachées pour former l'Alberta, la Saskatchewan et le Yukon, ainsi que pour agrandir les anciennes provinces de Québec, d'Ontario et de Manitoba.

¹ Correction résultant des lois de l'extension des frontières, 1912. ² Révisé à la suite de la décision du Conseil privé au sujet du Labrador, 1er mars 1927. Le total du Canada comprend 485 membres de la Marine royale canadienne enregistrés séparément en 1921. ³ Corrigé par le transfert de la population de Fort-Smith (368) aux Territoires du Nord-Ouest. ⁴ Les diminutions de la population des Territoires du Nord-Ouest depuis 1891 s'expliquent par la séparation d'immenses étendues qui en ont été détachées pour former l'Alberta, la Saskatchewan et le Yukon, ainsi que pour agrandir les anciennes provinces de Québec, d'Ontario et de Manitoba.

2.—Population du Canada, par province et territoire, en 1871 et 1941, et augmentation numérique à chaque décennie, 1871-1941

Province ou territoire	Popula- tion en 1871	Augmentation, chaque décennie							Popula- tion en 1941	Augmen- tation de 1871 à 1941
		1871 à 1881	1881 à 1891	1891 à 1901	1901 à 1911	1911 à 1921	1921 à 1931	1931 à 1941		
I.P.-E....	94,021	14,870	187	-5,819	-9,531	-5,113	-577	7,009	95,047	1,026
N.-E....	387,800	52,772	9,824	9,178	32,764	31,499	-10,991	65,116	577,962	190,162
N.-B....	285,594	35,639	30	9,857	20,769	35,987	20,343	49,182	457,401	171,807
Qué....	1,191,516	167,511	129,508	160,363	356,878	354,734 ¹	514,152	437,220	3,331,882	2,140,366
Ont....	1,620,851	306,071	187,399	68,626	344,345	406,370	498,021	355,972	3,787,655	2,166,804
Man....	25,228	37,032	90,246	102,705	206,183	148,724	90,021	29,605	729,744	704,516
Sask....	—	—	—	91,279	401,153	265,078	164,275	-25,793	895,992	895,992
Alb....	—	—	—	73,022	301,273	214,159	143,151	64,564	796,169	796,169
C.-B....	36,247	13,212	48,714	80,484	213,823	132,102	169,681	123,598	817,861	781,614
Yukon	—	—	—	27,219	-18,707	-4,355	73	684	4,914	4,914
T.-N.-O. ²	48,000	8,446	42,521	-78,838	-13,622	1,636	1,173	2,712	12,028	-35,972
Canada	3,689,257	635,553	508,429	538,076	1,895,328	1,581,366	1,588,837	1,129,869	11,606,636	7,817,398

¹ Révisé conformément à la décision du Conseil privé au sujet du Labrador, le 1er mars 1927. Le total du Canada comprend 485 membres de la Marine royale canadienne enregistrés séparément en 1921. ² Les diminutions de la population des Territoires du Nord-Ouest depuis 1891 s'expliquent par la séparation d'immenses étendues de ces territoires qui en ont été détachées pour former l'Alberta, la Saskatchewan et le Yukon, ainsi que pour agrandir les anciennes provinces de Québec, d'Ontario et de Manitoba.



Scale of miles — Echelle en milles
 0 25 50 75 100 125 150

DISTRIBUTION OF POPULATION, PRAIRIE PROVINCES, 1946

DISTRIBUTION DE LA POPULATION, PROVINCES DES PRAIRIES, 1946

NOTE:
 A dot represents 100 people. Cities, towns and villages with populations of more than 1,000 are shown by discs proportionate in area to the dot. Lesser centres are shown by concentrations of dots.

NOTA:
 Un point représente 100 personnes. Les cités, villes et villages d'une population de plus de 1,000 sont indiqués par des disques dont la surface est proportionnée au point. Les centres moins considérables sont indiqués par des concentrations de points.

LEGEND — LEGENDE

SCALE FOR TYPICAL URBAN CENTRES SHOWN BY DISCS
 ÉCHELLE POUR LES CENTRES URBAINS, TYPES INDICQUÉS PAR DES DISQUES



Section 2.—Estimations de la population faites entre les recensements

Le relevé exact de la population du Canada, fourni par le recensement à des intervalles de dix ans, doit être complété par des estimations pour les années intermédiaires. Ces estimations sont essentielles pour le calcul des chiffres de la production et du commerce per capita, et particulièrement comme base des comparaisons de la natalité et de la mortalité.

Le calcul est plus facile pour tout le Canada que pour ses parties constituantes. Le nombre de naissances et d'immigrés aussi bien que celui des décès est connu pour chaque année; les rapports sur l'immigration des pays vers lesquels les Canadiens se dirigent le plus souvent, les Etats-Unis et le Royaume-Uni principalement, peuvent fournir des estimations raisonnablement exactes du volume de l'émigration.

L'analyse par province comporte normalement une erreur considérable, surtout à l'époque du mouvement rapide de la population à l'intérieur du pays. Des mouvements particulièrement considérables de la population caractérisent la période écoulée depuis 1941, mais heureusement les chiffres obtenus des carnets de rationnement fournissent un moyen très satisfaisant de vérifier ces estimations. Durant la guerre, pour s'assurer du nombre total de personnes résidant légalement dans chaque province—chiffre comparable à celui du recensement—il a fallu ajouter à la population rationnée les membres des forces armées qui avaient leur domicile dans les différentes provinces.

3.—Estimation de la population du Canada, par province, années entre les recensements, 1931-1946

(En milliers)

NOTE.—À chaque recensement les données établies depuis le recensement antérieur sont ajustées d'après le chiffre nouvellement enregistré de la population. Les chiffres de 1867-1904 se trouvent à la p. 148 de l'Annuaire de 1936 et ceux de 1905-1930, à la p. 131 de l'édition de 1946.

Année	Ile du P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yu-kon	Ter. du N.-O.	Canada
1931	88	513	408	2,874	3,432	700	822	732	694	4	9	10,376
1932	89	519	414	2,925	3,473	705	824	740	707	4	10	10,510
1933	90	525	419	2,973	3,512	708	826	750	717	4	10	10,633
1934	91	531	423	3,016	3,544	709	828	758	727	4	10	10,741
1935	92	536	428	3,057	3,575	710	830	765	736	5	11	10,845
1936	93	543	433	3,099	3,606	711	831	773	745	5	11	10,950
1937	93	549	437	3,141	3,637	715	822	776	759	5	11	11,045
1938	94	555	442	3,183	3,672	720	814	781	775	5	11	11,152
1939	94	561	447	3,230	3,708	726	806	786	792	5	12	11,267
1940	95	569	452	3,278	3,747	728	800	790	805	5	12	11,381
1941	95	578	457	3,322	3,788	730	806	796	818	5	12	11,507
1942	96	591	464	3,390	3,854	724	848	776	870	5	12	11,654
1943	91	607	463	3,457	3,917	726	842	792	900	5	12	11,812
1944	91	612	462	3,500	3,965	732	846	818	932	5	12	11,975
1945	92	621	468	3,561	4,004	736	845	826	949	5	12	12,119
1946	94	612	480	3,630	4,107	727	830	800	1,003	8	16	12,307

1 Ces estimations seront sujettes à ajustement lorsque les données plus récentes seront établies.

4.—Sommaire des naissances, décès, accroissement naturel, immigration et émigration estimative, années civiles, et population estimative le 1er juin 1931-1945

(A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)

Année	Chiffres de l'année civile					Population estimative le 1er juin
	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Immigration	Emigration estimative	
1931	240,478	104,517	135,966	27,506	-	10,263,000
1932	235,666	104,377	131,289	20,579	18,868	10,496,000
1933	222,868	101,968	120,900	14,358	12,258	10,619,000
1934	221,303	101,582	119,721	12,486	24,187	10,727,000
1935	221,451	105,567	115,884	11,251	25,135	10,829,000
1936	220,371	107,050	113,321	11,634	19,955	10,934,000
1937	220,235	113,824	106,411	15,080	26,491	11,029,000
1938	229,446	106,817	122,629	17,232	32,961	11,136,000
1939	229,468	108,951	120,517	16,978	23,495	11,250,000
1940	244,316	110,927	133,389	11,312	30,701	11,364,000
1941	255,224	114,500	140,724	9,325	24,049	11,490,000
1942	272,134	112,848	159,336	7,576	19,912	11,637,000 ¹
1943	283,423	118,531	164,892	8,502	15,394	11,795,000 ¹
1944	284,220	116,052	168,188	12,793	17,961	11,958,000 ¹
1945	288,730	113,414	175,316	22,711	54,027	12,102,000 ¹

¹ Sujet à correction lorsque les chiffres plus récents seront connus.

Les tendances actuelles de l'accroissement en fonction de l'avenir sont examinées dans une brève analyse, aux pp. 132-133 de l'*Annuaire* de 1946. De plus amples détails sur ce sujet paraissent dans le bulletin F-4, "*La population future du Canada*", publié par le Bureau fédéral de la Statistique.

PARTIE II.—ANALYSES DU RECENSEMENT DE LA POPULATION GÉNÉRALE

Section 1.—Population rurale et urbaine

Pour les fins du recensement, la population qui habite les cités, les villes et les villages incorporés est définie comme population urbaine et celle qui habite en dehors de ces endroits, comme rurale. La distinction entre population rurale et population urbaine au Canada est donc une distinction de statut légal provincial plutôt qu'une distinction selon l'importance d'un groupe d'habitants dans une région limitée. Comme les lois des diverses provinces diffèrent en ce qui concerne la population nécessaire pour qu'une municipalité soit érigée en corporation urbaine,* la ligne de démarcation entre la population rurale et la population urbaine n'est pas tirée uniformément dans tout le Dominion.

Cette base de comparaison entre les populations rurale et urbaine, appliquée à toutes les analyses de recensement, est adoptée pour le Canada, parce que les données comparables nécessaires sur une longue période d'années et requises pour la comparaison selon le degré d'urbanisation n'existent pas. Il est évident que les populations des villages de moins de 1,000 habitants ne peuvent être considérées comme véri-

* Dans la Saskatchewan, la première législation, qui date de 1908, établissait qu'une agglomération de 50 personnes établie sur une superficie de pas plus de 640 acres pouvait être incorporée. Plusieurs modifications ont été apportées dans la suite, de sorte qu'en vertu de la loi telle qu'elle existe présentement 100 personnes établies sur une superficie de pas plus de 240 acres peuvent obtenir une incorporation. La loi ontarienne, d'autre part, exige qu'un village, pour être incorporé, ait une population de 750 habitants sur une superficie de pas plus de 500 acres.

tablement urbaines, bien que pour certaines fins il y ait lieu de les distinguer des populations rurales environnantes, en ce qu'elles jouissent d'avantages culturels définis que ne possèdent pas les municipalités strictement rurales.

Le tableau 1 a été préparé pour obvier à certaines des difficultés qui se présentent et pour avoir une base de comparaison selon l'importance des centres urbains canadiens avec ceux des autres pays. Ces données permettent d'écarter rapidement les endroits qui n'entrent pas dans les limites d'importance requises. Des données semblables, par province, se trouvent au volume II du recensement de 1941.

Au cours des quatre dernières décennies un déplacement radical est survenu dans la répartition de la population canadienne entre les districts ruraux et les districts urbains. L'évolution a été continue pendant toute la période. Au cours de la décennie terminée en 1941, la proportion augmente de 53·7 à 54·3 p. 100. Les centres urbains absorbent près de 60·2 p. 100 de l'augmentation totale de la population, avec le résultat que la population urbaine du Canada en 1941 accuse un excédent de 998,177 sur la population rurale. Sur chaque millier de personnes au pays, 457 habitent les régions rurales et 543 les centres urbains le 2 juin 1941, comparativement à 463 qui habitaient les régions rurales et 537 les centres urbains le 1er juin 1931; 505 les régions rurales et 495 les centres urbains le 1er juin 1921; 546 les régions rurales et 454 les centres urbains le 1er juin 1911. Cette migration de la population vers les villes est loin d'être particulière au Canada. Le même changement a caractérisé en quelque sorte toutes les nations occidentales à un degré plus ou moins marqué au cours du siècle dernier.

Le tableau 1 fait voir la répartition de la population urbaine au Canada selon l'importance des centres urbains. Le mouvement de la campagne vers la ville est très fortement indiqué par l'expansion des plus grandes cités et villes à un moment où l'immigration est à peu près inexistante, alors qu'au cours des décennies antérieures (particulièrement l'immigration d'origine britannique) elle tendait à se concentrer dans les centres urbains.

1.—Population urbaine répartie selon l'importance des municipalités, années de recensement, 1921-1941

Centres urbains de	1921			1931			1941		
	Nom- bre d'en- droits	Popu- lation	% de la popu- lation globale	Nom- bre d'en- droits	Popu- lation	% de la popu- lation globale	Nom- bre d'en- droits	Popu- lation	% de la popu- lation globale
Plus de 500,000.....	2	1,140,399	12·98	2	1,449,784	13·97	2	1,570,464	13·65
Entre—									
400,000 et 500,000.	néant	—	—	néant	—	—	néant	—	—
300,000 et 400,000.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
200,000 et 300,000.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
100,000 et 200,000.	4	518,298	5·90	2	465,378	4·49	2	497,313	4·32
50,000 et 100,000.	5	336,650	3·83	3	413,013	3·98	4	577,356	5·02
25,000 et 50,000.	7	239,096	2·72	7	470,443	4·54	7	508,808	4·42
15,000 et 25,000.	19	370,990	4·22	10	339,521	3·27	19	606,805	5·26
10,000 et 15,000.	18	224,033	2·55	23	457,292	4·41	20	377,605	3·28
5,000 et 10,000.	54	382,762	4·36	68	275,944	2·66	24	295,195	2·57
3,000 et 5,000.	72	272,720	3·10	71	455,784	4·42	74	510,429	4·44
1,000 et 3,000.	293	492,116	5·60	324	273,276	2·63	91	348,709	3·03
500 et 1,000.	290	215,648	2·45	322	557,466	5·37	337	561,019	4·88
Moins de 500.....	679	159,410	1·81	750	231,375	2·23	310	219,571	1·94
Totaux.....	1,443	4,352,122	49·52	1,605	5,572,858	53·76	1,640	6,252,416	54·34

2.—Population rurale et urbaine, par province et territoire, années de recensement, 1911-1941

Province ou territoire	1911		1921		1931		1941	
	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine
Ile du P.-E.	78,758	14,970	69,522	19,093	67,653	20,385	70,707	24,34
N.-Ecosse	306,210	186,128	296,799	227,039	281,192	231,654	310,422	267,540
N.-Brunswick	252,342	99,547	263,432	124,444	279,279	128,940	313,978	143,423
Québec	1,038,934	966,842	1,037,941	1,322,569	1,061,056	1,813,606	1,222,198	2,109,684
Ontario	1,198,803	1,328,489	1,227,030	1,708,632	1,335,691	2,095,992	1,449,022	2,336,633
Manitoba	261,029	260,365	348,502	261,616	384,170	315,969	407,871	321,873
Saskatchewan	361,037	131,395	538,552	218,958	630,380	290,905	600,846	295,146
Alberta	236,633	137,662	365,550	222,904	453,097	278,508	489,583	306,586
Col.-Britannique	188,786	203,664	277,020	247,562	299,524	394,739	374,467	443,394
Yukon	4,647	3,865	2,851	1,306	2,870	1,360	3,117	1,797
Ter. du N.-O.	6,507	néant	8,143	néant	9,316	néant	12,028	néant
Canada	3,933,696	3,272,947	4,435,827¹	4,352,122	4,804,728	5,572,655	5,254,239	6,252,416

¹ La Marine Royale du Canada (485 membres) est incluse dans le total de la population rurale.

Montréal, la plus grande ville du Canada, voit sa population augmenter de 84,430 âmes durant la décennie de 1931-1941, soit de 818,577 à 903,007; Toronto, seule autre ville de plus d'un demi-million, augmente de 36,250, passant de 631,207 à 667,457. Vancouver et Winnipeg atteignent respectivement 275,353 et 221,960; Hamilton, Ottawa et Québec sont toutes au-dessus de 150,000; Windsor, au-dessus de 100,000; et les villes d'Edmonton et de Calgary, dans l'Ouest, de 93,817 et 88,904 respectivement. Ces deux dernières dépassent London qui entre aussi en 1941 dans la catégorie des villes de 75,000 à 100,000 âmes.

Toutes les plus grandes villes ont dans leur voisinage des villes "satellites" croissantes ou d'autres zones densément peuplées qui sont en relation économique étroite avec la municipalité centrale. Il a donc été jugé préférable de calculer les populations totales des zones métropolitaines de ces grandes villes. Le tableau 3 donne les chiffres comparatifs de ces villes en 1931 et 1941.

3.—Population des grandes villes en 1941 comparativement à 1931

Grande ville	1941	1931	Grande ville	1941	1931
	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.
Montréal	1,139,921	1,023,158	Hamilton	176,110	163,710
Toronto	900,491	810,467	Windsor	121,112	110,385
Vancouver	351,491	308,340	Halifax	91,829	74,161
Winnipeg	290,540	284,295	London	86,740	¹
Ottawa	215,022	175,988	Victoria	75,218	¹
Québec	200,814	172,517	Saint John	65,784	53,717

¹ Non compris dans les grandes villes en 1931.

**4.—Population des centres urbains de plus de 30,000 habitants en 1941,
comparativement aux années de recensement 1871-1931**

NOTE.—Les centres urbains dotés d'un Board of Trade sont indiqués par un astérisque (*), tandis qu'une croix (†) dénote l'existence d'une Chambre de Commerce. Dans chaque cas la population des recensements antérieurs a été rajustée pour couvrir autant que possible le même territoire qu'en 1941.

Ordre	Centre urbain et province	Population							
		1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
		nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1	*†Montréal (Qué.).....	129,822	176,263	254,278	325,653	490,504	618,506	818,577	903,007
2	*Toronto (Ont.).....	59,000	96,196	181,215	218,504	381,833	521,893	631,207	667,457
3	*Vancouver (C.-B.).....	-	-	13,709	29,432	120,847	163,220	246,593	275,353
4	*Winnipeg (Man.).....	241	7,985	25,639	42,340	136,035	179,087	218,785	221,960
5	†Hamilton (Ont.).....	26,880	36,661	48,959	52,634	81,969	114,151	155,547	166,337
6	*Ottawa (Ont.).....	24,141	31,307	44,154	64,226	87,062	107,843	126,872	154,951
7	*Québec (Qué.).....	59,699	62,446	63,090	68,840	78,118	95,193	130,594	150,757
8	†Windsor (Ont.).....	5,413	7,704	12,607	15,198	23,433	55,935	98,179	105,311
9	†Edmonton (Alb.).....	-	-	-	4,176	31,064	58,821	79,197	93,817
10	*Calgary (Alb.).....	-	-	3,876	4,392	43,704	63,305	83,761	88,904
11	†London (Ont.).....	18,000	27,867	31,977	37,976	46,300	60,959	71,148	78,264
12	*Halifax (N.-E.).....	29,582	36,100	38,437	40,832	46,619	58,372	59,275	70,488
13	†Verdun (Qué.).....	-	278	296	1,898	11,629	25,001	60,745	67,349
14	*Regina (Sask.).....	-	-	-	2,249	30,213	34,432	53,209	58,245
15	*Saint John (N.-B.).....	41,325	41,353	39,179	40,711	42,511	47,166	47,514	51,741
16	†Victoria (C.-B.).....	3,270	5,925	16,841	20,919	31,660	38,727	39,082	44,068
17	*Saskatoon (Sask.).....	-	-	-	113	12,004	25,739	43,291	43,027
18	†Trois-Rivières (Qué.)....	7,570	8,670	8,334	9,981	13,691	22,367	35,450	42,007
19	†Sherbrooke (Qué.).....	4,432	7,227	10,097	11,765	16,405	23,515	28,933	35,965
20	*Kitchener (Ont.).....	2,743	4,054	7,425	9,747	15,196	21,763	30,798	35,657
21	†Hull (Qué.).....	3,900	6,890	11,264	13,993	18,222	24,117	29,433	32,947
22	*Sudbury (Ont.).....	-	-	-	2,027	4,150	8,621	18,518	32,203
23	*Brantford (Ont.).....	8,107	9,616	12,753	16,619	23,132	29,440	30,107	31,948
24	Outremont (Qué.).....	-	387	795	1,148	4,820	13,249	28,641	30,751
25	†Fort-William (Ont.).....	-	690	2,176	3,633	16,499	20,541	26,277	30,585
26	†St. Catharines (Ont.).....	7,864	9,631	9,170	9,946	12,484	19,881	24,753	30,275
27	†Kingston (Ont.).....	12,407	14,091	19,263	17,961	18,874	21,753	23,439	30,126

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, 1941, comparativement aux années de recensement 1901-1931

NOTE.—Dans chaque cas la population des recensements antérieurs a été rajustée pour couvrir autant que possible le même territoire qu'en 1941.

Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941	Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard—						Québec—					
Charlottetown.....	10,718	9,883	10,814	12,361	14,821	Westmount.....	8,856	14,579	17,593	24,235	26,047
Summerside.....	2,875	2,678	3,228	3,759	5,034	Shawinigan-Falls.....	-	4,265	10,625	15,345	20,325
Souris.....	1,140	1,089	1,094	1,063	1,114	Lachine.....	6,365	11,688	15,404	18,630	20,051
						S.-Hyacinthe.....	9,210	9,797	10,859	13,448	17,798
Nouvelle-Ecosse—						Valleyfield (Sablery de).....	11,055	9,449	9,215	11,411	17,052
Sydney.....	9,909	17,723	22,545	23,089	28,305	Chicoutimi.....	3,826	5,880	8,937	11,877	16,040
Glace-Bay.....	6,945	16,562	17,007	20,706	25,147	Granby.....	3,773	4,750	6,785	10,587	14,197
Dartmouth.....	4,806	5,058	7,899	9,100	10,847	Jonquière.....	-	2,354	4,851	9,448	13,769
Truro.....	5,993	6,107	7,562	7,901	10,272	S.-Jean.....	4,030	5,903	7,734	11,256	13,646
New-Waterford.....	-	-	5,615	7,745	9,302	Joliette.....	4,220	6,346	9,039	10,765	12,749
New-Glasgow.....	4,447	6,383	8,974	8,858	9,210	Thetford-Mines.....	3,256	7,261	8,272	10,701	12,716
Amherst.....	4,964	8,973	9,998	7,450	8,620	Sorel.....	7,057	8,420	8,174	10,320	12,251
Sydney-Mines.....	3,191	7,470	8,327	7,769	8,198	Lévis.....	9,242	8,703	10,470	11,724	11,991
Yarmouth.....	6,430	6,600	7,073	7,055	7,790	Cap-de-la-Madeleine.....	-	-	6,738	8,748	11,961
Springhill.....	4,559	5,713	5,681	6,355	7,170	S.-Jérôme.....	3,619	3,473	5,491	8,967	11,329
North-Sydney.....	4,646	5,418	6,585	6,139	6,835	Drummondville.....	1,450	1,725	2,852	6,602	10,515
Stellarton.....	2,335	3,910	5,312	5,002	5,351	Magog.....	3,516	3,978	5,159	6,302	9,034
Westville.....	3,471	4,417	4,550	3,946	4,115	Rouyn.....	-	-	-	3,225	8,808
Kentville.....	1,731	2,304	2,717	3,033	3,928	Rivière-du-Loup.....	4,569	6,774	7,703	8,499	8,713
Bridgewater.....	2,203	2,340	3,147	3,262	3,445	Grand'Mère.....	2,511	4,783	7,631	6,461	8,608
Windsoy.....	2,849	2,894	2,946	3,032	3,436	Victoriaville.....	1,693	3,028	3,759	6,213	8,516
Dominion.....	1,546	2,589	2,390	2,846	3,279	La Tuque.....	-	2,934	5,603	7,871	7,919
Liverpool.....	1,937	2,109	2,924	2,669	3,170	Lauzon.....	4,267	4,982	6,428	7,084	7,877
Pictou.....	3,235	3,179	2,988	3,152	3,069	Longueuil.....	2,835	3,972	4,682	5,407	7,087
Inverness.....	306	2,719	2,963	2,900	2,975	Rimouski.....	1,804	3,097	3,612	5,589	7,009
Lunenburg.....	2,916	2,681	2,792	2,727	2,856	Kenogami.....	-	-	2,557	4,500	6,579
Trenton.....	1,274	1,749	2,844	2,613	2,699	S.-Joseph d'Alma.....	-	-	850	3,975	6,449
Antigonish.....	1,838	1,787	1,746	1,764	2,157	S.-Lambert.....	1,362	3,344	3,890	6,070	6,417
Parrsboro.....	2,705	2,224	2,161	1,919	1,971	S.-Laurent.....	1,390	1,860	3,232	5,348	6,242
Wolfville.....	1,412	1,458	1,743	1,818	1,944	Montréal-Nord.....	-	-	1,360	4,519	6,152
Digby.....	1,150	1,247	1,230	1,412	1,657	Asbestos.....	183	2,224	2,189	4,396	5,711
Shelburne.....	1,445	1,435	1,360	1,474	1,605	S.-Joseph de Grantham.....	-	-	-	2,812	5,556
Canso.....	1,479	1,617	1,626	1,575	1,418	Montmorency.....	-	2,710	3,367	4,575	5,393
Wedgeport.....	1,026	1,392	1,424	1,294	1,327	Lachute.....	2,022	2,407	2,592	3,906	5,310
Oxford.....	1,285	1,392	1,402	1,133	1,297	Giffard.....	-	-	1,254	3,573	4,909
Middleton.....	537	827	875	904	1,172	Mont-Royal.....	-	-	160	2,174	4,888
Joggins.....	1,088	1,648	1,732	1,000	1,109	Ste-Thérèse.....	1,541	2,120	3,043	3,292	4,659
Lockeport.....	1,117	784	851	973	1,084	Lasalle.....	-	-	726	2,362	4,651
Mulgrave.....	-	-	-	975	1,057	Matane.....	1,176	2,056	3,050	4,757	6,633
Port-Hawkesbury.....	633	684	869	1,011	1,031	Montmagny.....	1,919	2,617	4,145	3,927	4,585
Mahone-Bay.....	866	951	1,177	1,065	1,025	Arvida.....	-	-	-	1,790	4,581
Bridgetown.....	858	996	1,086	1,126	1,020	Noranda.....	-	-	-	2,246	4,576
Louisbourg.....	1,046	1,006	1,152	971	1,012	Mégantic.....	2,171	2,816	3,140	3,911	4,560
						Pointe-Claire.....	555	703	6,117	4,058	4,062
N.-Brunswick—						Buckingham.....	2,936	3,854	3,835	4,638	4,516
Moncton.....	9,026	11,345	17,488	20,689	22,763	Coaticook.....	2,880	3,165	3,554	4,044	4,414
Fredericton.....	7,117	7,208	8,114	8,830	10,062	Val d'Or.....	-	-	-	-	4,385
Edmundston.....	-	1,821	4,035	6,430	7,096	Pointe-aux-Trembles.....	-	1,517	2,350	2,970	4,314
Campbellton.....	2,652	3,817	5,570	6,505	6,748	S.-Pierre.....	505	2,201	3,535	4,185	4,061
Dalhousie.....	262	1,817	1,958	3,974	4,508	Farnham.....	3,114	3,560	3,343	4,205	4,051
Chatham.....	4,868	4,666	4,506	4,017	4,082	Nicolet.....	2,225	2,593	2,342	2,868	3,751
Newcastle.....	2,507	2,945	3,507	3,383	3,781	Beauport.....	-	-	3,240	3,242	3,725
Woodstock.....	3,644	3,856	3,380	3,259	3,593	Québec-Ouest.....	-	-	130	1,813	3,619
Bathurst.....	1,044	960	3,327	3,300	3,554	Beauharnois.....	1,976	2,015	2,250	2,739	3,550
St. Stephen.....	2,840	2,836	3,452	3,437	3,306	Louiseville.....	1,565	1,675	1,772	2,363	3,542
Sussex.....	1,398	1,906	2,198	2,252	3,027	Mont-Joli.....	822	2,141	2,799	3,145	3,333
Sackville.....	1,444	2,039	2,173	2,234	2,489	Plessisville.....	1,586	1,559	2,032	2,536	3,522
Devon.....	-	-	1,924	1,977	2,337	East-Angus.....	-	-	3,802	3,566	3,501
Shediac.....	1,075	1,442	1,973	1,883	2,147	Baie S.-Paul.....	1,408	1,857	2,291	2,916	3,500
Milltown.....	2,044	1,804	1,976	1,735	1,876	Cowansville.....	690	881	1,094	1,859	3,486
Grand-Falls.....	644	1,280	1,327	1,556	1,806	Montréal-Ouest.....	352	703	1,882	3,190	3,474
Marysville.....	1,892	1,837	1,614	1,512	1,651	Iberville.....	1,512	1,905	2,454	2,778	3,454
Sunny-Brae.....	-	-	-	-	1,368						
St. George.....	733	988	1,110	1,087	1,169						
St. Andrews.....	1,064	987	1,065	1,207	1,167						
St. Leonard.....	-	-	-	-	1,095						

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, 1941, comparativement aux années de recensement 1901-1931—suite

Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941	Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Québec—suite						Québec—suite					
Windsor	2,149	2,233	2,330	2,720	3,368	Bedford	1,364	1,432	1,669	1,570	1,997
Ste-Agathe-des-Monts	1,073	2,020	2,812	2,949	3,308	Bromptonville	-	1,239	2,603	1,527	1,672
Bagogville	507	1,011	2,204	2,466	3,248	Bernierville	721	628	751	946	1,638
Port-Alfred	-	-	1,213	2,342	3,243	S.-Jacques	-	-	1,332	1,529	1,634
Laval-des-Rapides	-	1,014	1,989	2,716	3,242	S.-Gabriel-de-Brandon	1,199	1,602	1,667	1,530	1,632
Roberval	1,248	1,737	2,068	2,770	3,220	S.-Félicien	-	581	1,306	1,599	1,903
Waterloo	1,797	1,886	2,063	2,192	3,173	S.-Benoît	-	-	-	-	-
Aylmer	2,291	3,109	2,970	2,835	3,115	Joseph-Labre	-	1,070	1,416	1,647	1,593
Brownburg	-	-	-	-	3,105	S.-Eustache	1,079	996	1,098	1,138	1,564
Richmond	2,057	2,175	2,450	2,596	3,082	Rivière-du-Moulin	-	-	738	1,040	1,561
Donnacoona	-	-	1,225	2,631	3,064	Baie-Comeau	-	-	-	-	1,648
Ste-Anne-de-Bellevue	1,343	1,416	2,212	2,417	3,006	Bourlamaque	-	-	-	-	1,545
S.-Michel	-	-	493	1,528	2,956	Causapscal	-	-	-	1,390	1,545
Laprairie	1,451	2,388	2,158	2,774	2,936	Ste-Anne-de-Chicoutimi	516	657	838	1,102	1,540
Malartic	-	-	-	-	2,895	Warwick	790	928	961	987	1,504
Amos	-	-	1,488	2,153	2,862	S.-Eustache-sur-le-Lac	-	-	-	215	1,472
Doibeau	-	-	-	2,032	2,847	S.-Jérôme	498	719	923	1,235	1,469
Charney	-	1,408	2,265	2,823	2,831	Montréal-Sud	-	790	1,030	1,164	1,441
Gatineau	-	-	-	-	2,822	S.-Rémi	1,080	1,021	1,135	1,201	1,431
Charlesbourg	-	-	1,267	1,869	2,789	Châteauguay	-	-	881	1,067	1,425
Mont-Laurier	-	752	2,211	2,394	2,661	Chambly-Bassin	849	900	1,068	1,287	1,423
Berthier	1,364	1,335	2,193	2,431	2,634	Rock-Island	615	361	1,442	1,424	1,395
Loretteville	1,555	1,588	2,066	2,251	2,564	Duparquet	-	-	-	-	1,384
Marieville	1,306	1,587	1,748	1,986	2,394	Laurentides	934	1,128	1,150	1,284	1,342
S.-Tite	991	1,438	1,783	1,969	2,385	Disraeli	1,018	1,606	1,646	1,437	1,338
Acton Vale	1,175	1,402	1,849	1,753	2,366	Danville	1,017	1,331	1,290	1,354	1,332
Montréal-Est	-	210	1,776	2,242	2,355	Cap-Chat	-	-	-	1,139	1,329
La Malbaie	826	1,449	1,883	2,408	2,324	S.-Casimir	-	-	-	1,457	1,316
Pricerville	-	-	-	2,310	2,321	Pierreville	1,108	1,363	1,394	1,352	1,302
Maniwaki	-	-	-	1,720	2,320	Thurso	525	601	538	1,292	1,295
Ste-Rose	1,154	1,480	1,811	1,661	2,292	Mistassini	-	-	-	970	1,294
Almaville	-	-	1,174	2,010	2,282	Dorion	725	631	832	1,155	1,292
Black-Lake	-	2,645	2,656	2,167	2,276	Scotstown	791	933	987	1,189	1,273
St-Alexis-de-la-Grande Baie	-	1,355	1,735	1,790	2,230	Montebello	795	954	977	1,501	1,266
Pointe-Gatineau	1,533	1,751	1,919	2,282	2,230	S.-Pascal	-	-	-	-	1,265
Terrebonne	1,322	1,990	2,056	1,935	2,209	Baie-de-Shawinigan	-	1,024	1,213	1,316	1,255
S.-Joseph (Richelieu)	647	1,416	1,658	1,869	2,207	S.-Pacôme	-	-	-	1,235	1,254
Trois-Pistoles	-	-	1,454	1,837	2,176	Beauceville-E.	-	-	-	-	975
Timiskaming	-	-	-	1,855	2,168	Rawdon	-	-	1,042	1,066	1,236
La Sarre	-	-	-	-	2,167	Masson	1,012	1,084	950	2,015	1,226
S.-Raymond	1,272	1,653	1,693	1,772	2,157	Rigaud	779	856	939	1,099	1,222
Lennoxville	1,120	1,211	1,554	1,927	2,150	S.-Césaire	865	941	985	1,051	1,209
S.-Marc-des-Carrières	296	1,224	1,402	1,997	2,118	Chambly-Canton	957	857	839	955	1,185
Saindon	-	-	1,793	2,355	2,115	L'Enfant-Jésus	-	-	-	1,066	1,175
Dorval	481	1,005	1,466	2,052	2,048	Charlemagne	-	776	829	813	1,150
Cabano	-	-	-	2,187	2,031	Princeville	742	752	869	980	1,145
Courville	-	910	1,293	1,678	2,011	S.-Félix-de-Valois	-	-	-	-	896
Beloeil	-	1,501	1,418	1,434	2,008	Sutton	691	986	923	967	1,118
Hampstead	-	-	53	594	1,974	Bic	-	-	-	912	1,207
Huntingdon	1,122	1,265	1,401	1,619	1,952	McMasterville	-	-	-	612	829
S.-Georges-E. (Beauce)	-	1,410	1,058	1,543	1,945	Pointe-au-Pic	537	617	703	961	1,083
L'Epiphanie	-	-	1,199	1,705	1,941	S.-Joseph-de-la-Rivière-Bloue	-	-	864	1,111	1,082
La Providence	819	894	1,078	1,241	1,924	Deschailions-sur-S.-Laurent	-	-	-	-	1,078
S.-Joseph (Beauce)	1,117	1,440	1,445	1,625	1,892	Fort-Coulonge	482	311	973	1,130	1,072
Arthabaska	995	1,458	1,234	1,608	1,883	S.-Jovite	-	-	862	981	1,059
Pont-Rouge	-	-	1,419	1,353	1,865	Boucherville	940	1,097	934	883	1,047
Chandler	-	-	1,756	1,741	1,858	Nouveau-Salaberry	-	-	606	805	1,043
L'Assomption	1,605	1,747	1,320	1,576	1,829	Contracœur	-	624	659	794	1,043
Greenfield Park	-	-	1,112	1,610	1,819	Chambord	-	-	-	-	1,029
Ste-Anne-de-Beaupré	-	2,381	1,648	1,901	1,783	Normandin	-	-	-	773	1,029
L'Abord-à-Plouffe	-	-	1,011	1,227	1,773	Notre-Dame-d'Hébertville	537	655	719	933	1,025
Ste-Marie	-	-	1,311	1,598	1,736	Beebe-Plain	477	808	921	1,053	1,024
Lac-au-Saumon	-	1,171	1,354	1,779	1,703	Papineauville	772	1,015	884	954	1,023

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, 1941, comparativement aux années de recensement 1901-1931—suite

Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941	Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Québec—fin						Ontario—suite.					
S.-Joseph (S.-Hyacinthe).....	352	514	540	783	1,021	Gananoque.....	3,526	3,804	3,604	3,592	4,044
S.-Emilien.....	—	—	—	646	1,018	Dunnville.....	2,105	2,861	3,224	3,405	4,028
Notre-Dame-de-Portneuf.....	—	—	877	1,017	1,015	Newmarket.....	2,125	2,996	3,626	3,748	4,026
La Pérade.....	—	—	745	926	1,014	Tillsonburg.....	2,241	2,758	2,974	3,385	4,002
S.-Pie.....	—	768	960	858	1,009	Pictou.....	3,698	3,564	3,356	3,580	3,901
Ville-Marie.....	502	850	840	1,049	1,001	Arnprior.....	4,152	4,405	4,077	4,023	3,895
						Burlington.....	1,119	1,831	2,709	3,046	3,815
						Copper-Cliff.....	2,500	3,082	2,597	3,173	3,732
						St. Marys.....	3,384	3,388	3,847	3,802	3,635
						Kapuskasung.....	—	—	926	819	3,431
Ontario—			3,843	14,200	28,790	Napanee.....	3,143	2,807	3,038	3,497	3,405
Timmins.....	—	—	—	—	—	Hanover.....	1,392	2,342	2,781	3,077	3,290
Oshawa.....	4,394	7,436	11,940	23,439	26,813	Prescott.....	3,019	2,801	2,636	2,984	3,223
Sault-Ste-Marie.....	7,169	14,920	21,092	23,082	25,794	Portsmouth.....	1,827	1,786	2,351	2,741	3,135
Peterborough.....	12,886	18,360	20,994	22,327	25,350	Hespeler.....	2,457	2,368	2,277	2,752	3,058
Port-Arthur.....	3,214	11,220	14,886	19,818	24,426	New-Liskeard.....	—	2,108	2,268	2,880	3,119
Geolph.....	11,496	15,175	18,128	21,075	23,273	Campbellford.....	2,485	3,051	2,890	2,744	3,018
Niagara-Falls.....	5,702	9,248	14,764	19,046	20,589	Stratroy.....	2,933	2,823	2,691	2,964	3,016
Sarnia.....	8,176	9,947	14,877	18,191	18,734	Listowel.....	2,693	2,289	2,477	2,676	3,013
Chatham.....	9,068	10,770	13,256	14,569	17,369	Merritton.....	1,710	1,670	2,544	2,523	2,993
St. Thomas.....	11,485	14,054	16,026	15,430	17,132	Geraldton.....	—	—	—	—	2,979
Stratford.....	9,959	12,946	16,094	17,742	17,038	Humberstone.....	—	—	1,524	2,490	2,963
Belleville.....	9,117	9,876	12,062	13,790	15,710	Amherstburg.....	2,222	2,560	2,769	2,759	2,853
North-Bay.....	2,530	7,737	10,692	15,528	15,599	Cochrane.....	—	1,715	1,655	3,963	2,844
Galt.....	7,866	10,299	13,216	14,006	15,346	Fergus.....	1,396	1,534	1,796	2,594	2,832
Cornwall.....	6,704	6,598	7,419	11,126	14,117	Petrolia.....	4,135	3,518	3,148	2,596	2,801
Owen-Sound.....	8,776	12,558	12,190	12,839	14,002	Huntsville.....	2,152	2,358	2,246	2,817	2,800
Weiland.....	1,863	5,318	8,654	10,709	12,500	Aurora.....	1,590	1,901	2,307	2,587	2,726
Woodstock.....	8,833	9,320	9,935	11,146	12,461	Orangeville.....	2,511	2,340	2,187	2,614	2,718
Forest-Hill.....	—	—	—	5,207	11,757	Walkerton.....	2,971	2,601	2,344	2,431	2,679
Brockville.....	8,940	9,374	10,043	9,736	11,342	Meaford.....	1,916	2,811	2,650	2,624	2,662
Pembroke.....	5,156	5,626	7,875	9,368	11,159	Blind-River.....	2,656	2,558	1,843	2,805	2,619
Orillia.....	4,907	6,828	7,631	8,183	9,798	Georgetown.....	1,313	1,583	2,061	2,288	2,562
Barrie.....	5,949	6,420	6,936	7,776	9,725	Almonte.....	3,023	2,452	2,426	2,415	2,543
New-Toronto.....	209	686	2,669	7,146	9,504	Kincardine.....	2,077	1,956	2,077	2,465	2,507
Waterloo.....	3,537	4,359	5,883	8,095	9,025	Aylmer.....	2,204	2,102	2,194	2,283	2,478
Lindsay.....	7,003	6,964	7,620	7,508	8,403	Tecumseh.....	—	—	978	2,129	2,412
Trenton.....	4,217	3,988	5,902	6,276	8,323	Cobalt.....	—	5,638	4,449	3,885	2,376
Mimico.....	437	1,373	3,751	6,800	8,070	Bracebridge.....	2,479	2,776	2,451	2,436	2,341
Eastview.....	—	3,169	5,324	6,886	7,966	Grimsby.....	1,001	1,669	2,004	2,198	2,311
Kenora.....	5,202	6,158	5,497	7,166	7,745	Kingsville.....	1,537	1,427	1,783	2,174	2,317
Smith-Falls.....	5,155	6,370	6,700	6,708	7,159	Haileybury.....	—	3,874	3,743	2,813	2,268
Port-Colborne.....	1,253	1,624	3,415	6,503	6,993	Coniston.....	—	—	—	—	2,245
Swansea.....	—	—	—	5,031	6,988	Alexandria.....	1,911	2,323	2,195	2,006	2,175
Midland.....	3,174	4,663	7,016	6,920	6,800	Port-Credit.....	—	—	1,123	1,635	1,160
Preston.....	2,308	3,883	5,423	6,280	6,704	Tilbury.....	1,012	1,368	1,673	1,992	2,155
Fort-Erie.....	2,246	2,916	3,947	5,904	6,595	Gravenhurst.....	2,146	1,624	1,478	1,864	2,122
Collingwood.....	5,755	7,090	5,882	5,809	6,270	Acton.....	1,484	1,720	1,722	1,855	2,063
Hawkesbury.....	4,150	4,400	5,544	5,177	6,263	Delhi.....	823	825	733	1,121	1,062
Leaside.....	—	—	325	938	6,183	Rockland.....	1,998	3,397	3,496	2,118	2,040
Simcoe.....	2,627	3,227	3,953	5,226	6,037	Wingham.....	2,392	2,238	2,092	1,959	2,030
Brampton.....	2,748	3,412	4,527	5,532	6,020	Elmira.....	1,060	1,782	2,016	2,170	2,012
Cobourg.....	4,239	5,074	5,327	5,834	5,973	Mattawa.....	1,400	1,524	1,462	1,631	1,971
Whitby.....	2,110	2,248	3,957	5,046	5,904	Port-Dover.....	1,177	1,138	1,482	1,707	1,968
Port-Frances.....	1,163	1,613	3,109	5,470	5,897	Milton.....	1,372	1,654	1,873	1,839	1,964
Leamington.....	2,451	2,652	3,675	4,902	5,858	Blenheim.....	1,653	1,387	1,565	1,737	1,952
Ingersoll.....	4,573	4,763	5,150	5,233	5,782	Ridgetown.....	2,405	1,954	1,855	1,952	1,944
Parry-Sound.....	2,884	3,429	3,546	3,512	5,765	Essex.....	1,391	1,353	1,588	1,954	1,935
Weston.....	1,083	1,875	3,166	4,723	5,740	Clinton.....	2,547	2,254	2,018	1,789	1,896
Renfrew.....	3,153	3,846	4,906	5,296	5,511	Mount-Forest.....	2,019	1,839	1,718	1,801	1,892
Thorold.....	1,979	2,273	4,825	5,092	5,305	Mitchell.....	1,945	1,766	1,800	1,588	1,777
Dundas.....	3,173	4,299	4,478	5,026	5,276	Sioux-Lookout.....	—	550	1,127	2,088	1,756
Long-Branch.....	—	—	—	3,962	5,172	Warton.....	2,443	2,266	1,726	1,949	1,749
Port-Hope.....	4,188	5,092	4,456	4,723	5,055	Alliston.....	1,256	1,279	1,376	1,355	1,733
Wallaceburg.....	2,763	3,438	4,006	4,326	4,986	Port-Dalhousie.....	1,125	1,152	1,492	1,547	1,723
Riverside.....	—	—	1,155	4,432	4,878	Chesley.....	1,734	1,734	1,708	1,699	1,701
Paris.....	3,229	4,098	4,368	4,137	4,637	Durham.....	1,422	1,581	1,494	1,550	1,700
Sturgeon-Falls.....	1,418	2,199	4,265	4,234	4,576	Seaford.....	2,245	1,983	1,829	1,686	1,668
Goderich.....	4,158	4,522	4,107	4,491	4,557	Dresden.....	1,613	1,551	1,339	1,529	1,662
Penetanguishene.....	2,422	3,568	4,037	4,035	4,521	Brighton.....	1,378	1,320	1,411	1,580	1,651
Perth.....	3,588	3,588	3,790	4,099	4,458	Cardinal.....	1,378	1,111	1,241	1,319	1,645
Carleton-Place.....	4,059	3,621	3,841	4,105	4,305	Capreol.....	—	—	1,287	1,684	1,641
Oakville.....	1,493	2,372	3,298	3,857	4,115	Dryden.....	140	715	1,019	1,326	1,641
Bowmanville.....	2,731	2,814	3,233	4,080	4,113						

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, 1911, comparativement aux années de recensement 1901-1931—suite

Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941	Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ontario—suite						Manitoba—fin					
Southampton.....	1,636	1,685	1,537	1,489	1,600	Selkirk.....	2,188	2,977	3,726	4,486	4,915
Exeter.....	1,792	1,555	1,442	1,666	1,589	Dauphin.....	1,135	2,815	3,885	3,971	4,662
Morrisburg.....	1,693	1,696	1,444	1,420	1,575	Le Pas.....	—	—	1,858	4,030	3,181
Forest.....	1,553	1,445	1,422	1,480	1,570	Neepawa.....	1,418	1,864	1,887	1,910	2,292
Niagara.....	1,258	1,318	1,357	1,228	1,541	Brooklands.....	—	—	—	2,628	2,240
Keewatin.....	1,156	1,242	1,327	1,422	1,481	Minnedosa.....	1,052	1,483	1,505	1,680	1,636
Rockcliffe-Park.....	—	—	—	951	1,480	Virde.....	901	1,550	1,361	1,590	1,619
Larder-Lake.....	—	—	—	—	1,464	Carman.....	1,439	1,271	1,591	1,148	1,455
Hagersville.....	1,020	1,106	1,169	1,385	1,455	Morden.....	1,522	1,130	1,268	1,416	1,427
Vankleek-Hill.....	1,674	1,577	1,499	1,380	1,435	Souris.....	839	1,854	1,710	1,661	1,346
Palmerston.....	1,850	1,665	1,523	1,543	1,418	Beauséjour.....	—	847	994	1,139	1,161
Uxbridge.....	1,657	1,433	1,456	1,325	1,406	Swan-River.....	—	574	903	968	1,129
New-Hamburg.....	1,208	1,484	1,351	1,436	1,402	Killarney.....	585	1,010	871	1,003	1,051
Caledonia.....	801	952	1,223	1,396	1,401	Stonewall.....	589	1,005	1,112	1,031	1,020
Port-Elgin.....	1,313	1,235	1,291	1,305	1,395						
Chippawa.....	460	707	1,137	1,266	1,385	Saskatchewan—					
Point-Edward.....	780	874	1,258	1,362	1,363	Moose-Jaw.....	1,558	13,823	19,285	21,299	20,753
Lakefield.....	1,244	1,397	1,189	1,332	1,349	Prince-Albert.....	1,785	6,254	7,352	9,905	12,508
Richmond-Hill.....	629	652	1,055	1,295	1,345	Weyburn.....	113	2,210	3,193	5,002	6,179
Tweed.....	1,168	1,368	1,339	1,271	1,343	Swift-Current.....	121	1,852	3,518	5,296	5,594
Waterford.....	1,122	1,083	1,123	1,213	1,342	Yorkton.....	700	2,309	5,151	5,267	5,877
Thessalon.....	1,205	1,945	1,651	1,632	1,316	North-					
Beamsville.....	832	1,096	1,256	1,203	1,309	Battleford.....	—	2,105	4,108	4,533	4,745
Harriston.....	1,637	1,491	1,263	1,296	1,305	Melville.....	—	1,816	2,808	3,931	4,011
Iroquois-Falls.....	—	—	1,178	1,476	1,302	Estevan.....	141	1,981	2,290	2,896	2,774
Norwich.....	1,269	1,112	1,176	1,158	1,268	Melfort.....	—	599	1,746	1,809	2,005
Englehart.....	—	670	759	1,210	1,262	Biggar.....	—	315	1,535	2,369	1,930
Deseronto.....	3,527	2,013	1,847	1,476	1,261	Kamsack.....	—	473	2,002	2,087	1,792
Stouffville.....	1,223	1,034	1,053	1,155	1,253	Humboldt.....	—	859	1,822	1,891	1,767
Elora.....	1,187	1,197	1,136	1,195	1,247	Shaunavon.....	—	—	1,146	1,761	1,603
Port-Perry.....	1,465	1,148	1,143	1,163	1,245	Rosetown.....	—	317	865	1,553	1,470
Kemptville.....	1,523	1,192	1,204	1,286	1,232	Assiniboia.....	—	—	1,006	1,454	1,349
Rainy-River.....	—	1,578	1,444	1,402	1,205	Indian-Head.....	768	1,285	1,439	1,438	1,349
Markham.....	967	909	1,012	1,008	1,204	Nipawin.....	—	—	—	562	1,344
Barry's-Bay.....	—	—	—	—	1,198	Battleford.....	609	1,335	1,229	1,096	1,317
Madoc.....	1,157	1,058	1,058	1,059	1,188	Tisdale.....	—	250	783	1,069	1,237
Port-Stanley.....	552	891	973	816	1,177	Wilkie.....	—	537	778	1,222	1,232
Harrow.....	—	—	—	989	1,166	Canora.....	—	435	1,230	1,179	1,200
Fenelon-Falls.....	1,132	1,053	1,031	963	1,158	Rosthern.....	413	1,172	1,074	1,412	1,149
Frankford.....	—	—	786	852	1,144	Watrous.....	—	781	1,101	1,303	1,138
L'Orignal.....	1,026	1,347	1,298	1,121	1,118	Gravelbourg.....	—	—	1,106	1,137	1,130
Havelock.....	984	1,436	1,268	1,173	1,113	Moosomin.....	868	1,143	1,099	1,119	1,096
Marmora.....	961	866	948	996	1,106	Maple-Creek.....	382	936	1,002	1,154	1,085
Bancroft.....	554	625	768	911	1,094	Wynyard.....	—	515	849	1,042	1,080
Eganville.....	1,107	1,189	1,015	1,020	1,088	Lloydminster.....	—	663	755	1,516	1,624 ¹
Little-Current.....	728	1,208	923	1,101	1,088						
Stayner.....	1,225	1,039	972	1,019	1,085	Alberta—					
Watford.....	1,279	1,092	1,059	979	1,076	Lethbridge.....	2,072	8,050	11,097	13,489	14,612
Chesterville.....	932	883	967	1,012	1,067	Medicine-Hat.....	1,570	5,608	9,634	10,300	10,571
Tavistock.....	403	981	1,011	1,029	1,066	Red-Deer.....	323	2,118	2,328	2,344	2,924
Sutton.....	646	753	789	788	1,051	Drumheller.....	—	—	2,499	2,987	2,748
Winchester.....	1,101	1,143	1,126	1,027	1,049	Camrose.....	—	1,586	1,892	2,258	2,598
Woodbridge.....	604	607	672	812	1,044	Wetaskiwin.....	550	2,411	2,061	1,125	2,318
Wellington.....	652	785	824	966	1,036	Raymond.....	—	1,465	1,394	1,849	2,089
Bradford.....	984	946	961	972	1,033	Macleod.....	796	1,844	1,723	1,447	1,912
Victoria-						Coleman.....	—	1,557	1,590	1,704	1,870
Harbour.....	989	1,616	1,463	1,128	1,026	Cardston.....	639	1,207	1,612	1,672	1,864
Casselman.....	707	956	977	995	1,021	Blairmore.....	231	1,137	1,552	1,629	1,731
Milverton.....	698	826	951	983	1,015	Grande-Prarie.....	—	—	1,061	1,464	1,724
Stoney-Creek.....	—	—	—	877	1,007	Vegreville.....	—	1,029	1,479	1,659	1,696
Shelburne.....	1,188	1,113	1,072	1,077	1,005	Hama.....	—	—	1,364	1,490	1,622
Cache-Bay.....	384	889	926	1,151	1,004	Lacombe.....	499	1,029	1,133	1,259	1,603
Bobcaygeon.....	914	1,000	1,095	991	1,002	Edson.....	—	497	1,138	1,547	1,499
Fonthill.....	—	—	—	863	1,000	High-River.....	153	1,182	1,198	1,459	1,430
						Vermilion.....	—	625	1,272	1,270	1,408
						Olds.....	218	917	764	1,056	1,337
Manitoba—						Taber.....	—	1,400	1,705	1,279	1,331
S.-Boniface.....	2,019	7,483	12,821	16,305	18,157	Ponoka.....	151	642	712	836	1,306
Brandon.....	5,620	13,839	15,397	17,082	17,383	Stettler.....	—	1,444	1,416	1,219	1,295
Portage-la-						Claresholm.....	—	809	963	1,156	1,265
Prairie.....	3,901	5,892	6,766	6,597	7,187	Innisfail.....	317	602	941	1,024	1,223
Transcona.....	—	—	4,185	5,747	5,495						

¹ Y compris 572 en Alberta.

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, 1941, comparativement aux années de recensement 1901-1931—fin

Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941	Province et centre urbain	1901	1911	1921	1931	1941
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Alberta—fin						Colombie-Britannique—fin					
Magrath	424	995	1,069	1,224	1,207	Roseland	6,156	2,826	2,097	2,848	3,667
Redcliffe	—	220	1,137	1,192	1,111	Cranbrook	1,196	3,090	2,725	3,067	2,568
St. Paul	—	—	869	938	1,018	Ferne	—	3,146	2,902	2,732	2,545
Colombie-Britannique—New-						Duncan	—	—	1,178	1,843	2,189
Westminster	6,499	13,199	14,495	17,524	21,967	Revelstoke	1,600	3,017	2,782	2,736	2,106
Trail	1,360	1,460	3,020	7,573	9,392	Prince-George	—	—	2,053	2,479	2,027
North-						Mission	—	—	—	1,314	1,957
Vancouver	365	8,196	7,652	8,510	8,914	Alberni	—	—	540	702	1,807
Prince-Rupert	—	4,184	6,393	6,350	6,714	Courtenay	—	—	810	1,219	1,737
Nanaimo	6,130	6,254	6,304	6,745	6,635	Ladysmith	746	2,517	1,967	1,443	1,706
Kamloops	—	3,772	4,501	6,167	5,959	Port-Coquitlam	—	—	1,178	1,312	1,539
Nelson	5,273	4,476	5,230	5,992	5,912	Port-Moody	—	—	1,030	1,260	1,512
Vernon	302	2,671	3,685	3,937	5,209	Grand-Forks	1,012	1,577	1,469	1,298	1,259
Kelowna	261	1,663	2,520	4,655	5,118	Creston	—	—	—	695	1,153
Port-Alberni	—	—	1,056	2,356	4,584	Yukon—					
Chilliwack	277	1,657	1,767	2,461	3,675	Dawson	9,142	3,013	975	819	1,043

Section 2.—Mouvement de la population

Une courte revue du mouvement de la population rurale et urbaine en 1941-1944, la migration entre les neuf provinces du Canada au cours de la décennie 1931-1941 et l'estimation nette de l'immigration civile par province, 1941-1944, paraissent aux pp. 128-130 de *L'Annuaire du Canada*, 1945.

Section 3.—Superficie et densité de la population

Les tableaux suivants donnent, par endroits, la superficie et la densité de la population au mille carré.

6.—Superficie et densité de la population, par province et territoire, années de recensement, 1911-1941

Province ou territoire	Superficie en terre, milles carrés	Population, 1911 ¹		Population, 1921		Population, 1931		Population, 1941	
		Total	Par mille carré	Total	Par mille carré	Total	Par mille carré	Total	Par mille carré
Ile du Prince-Edouard	2,194	93,728	42.92	88,615	40.57	88,038	40.31	95,047	43.52
Nouvelle-Ecosse	20,743	492,338	23.74	523,837	25.25	512,846	24.72	577,932	27.88
Nouveau-Brunswick	27,473	351,889	12.81	387,676	14.12	403,219	14.86	457,401	16.65
Québec	523,869	2,005,776	3.83	2,360,510 ²	4.51	2,874,662	5.49	3,331,832	6.36
Ontario	363,282	2,527,292	6.96	2,933,662	8.08	3,431,683	9.45	3,787,655	10.43
Manitoba	219,723	461,394	2.10	610,118	2.78	700,139	3.19	729,744	3.32
Saskatchewan	237,976	492,432	2.07	757,510	3.18	921,785	3.87	895,992	3.77
Alberta	248,800	374,295	1.50	588,454	2.37	731,605	2.94	798,169	3.20
Colombie-Britannique	359,279	392,480	1.09	524,532	1.46	694,263	1.93	817,861	2.28
Canada (Territoires non compris)	2,003,319	7,191,624	3.59	8,775,164²	4.38	10,363,240	5.17	11,489,713	5.74
Yukon	205,346	8,512	0.04	4,157	0.02	4,230	0.02	4,914	0.02
Territoires du N.-O.	1,253,438	6,507	0.01	8,143	0.01	9,316	0.01	12,028	0.01
Canada	3,462,103	7,206,643	2.08	8,787,949²	2.54	10,376,786	3.00	11,506,655	3.32

¹ Les populations de l'Ontario, du Québec, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest ont été ajustées en 1911 conformément aux dispositions des lois de l'extension des frontières, 1912. ² Révisé conformément à la sentence arbitrale du Conseil privé relative au Labrador, 1er mars 1927. Le total du Canada comprend 485 membres de la Marine Royale Canadienne qui ont été relevés séparément en 1921.

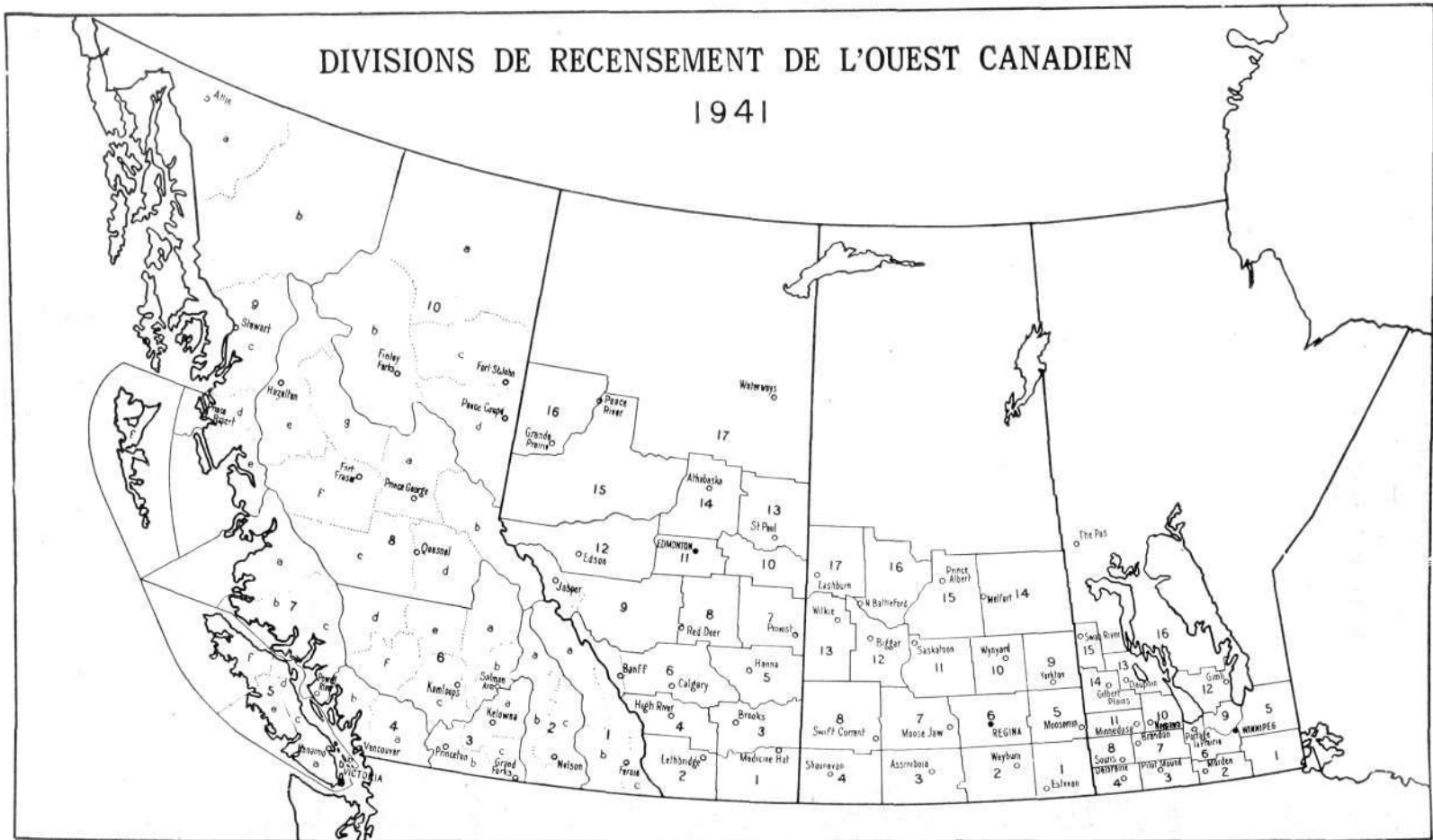
7.—Superficie et densité de la population, par comté ou division de recensement, 1941

Province et division	Superficie en terre, milles carrés	Population, 1941		Province et division	Superficie en terre, milles carrés	Population, 1941	
		Total	Par mille carré			Total	Par mille carré
Canada	3,462,103	11,506,655	3.32	Québec—fin			
Ile du P.-E.	2,184	95,947	43.52	Iles de la Madeleine.....	102	8,969	87.65
Kings.....	641	19,415	30.29	Hull.....	2,571	71,183	27.69
Prince.....	778	34,490	44.33	Gatineau.....	2,432	29,754	12.23
Queens.....	765	41,142	53.78	Hull.....	139	41,434	298.09
Nouvelle-Ecosse	20,743	577,962	27.86	Huntingdon.....	361	12,394	34.33
Annapolis.....	1,285	17,692	13.77	Iberville.....	193	10,273	51.88
Antigonish.....	541	10,545	19.49	Joliette.....	2,506	31,713	12.85
Cap-Breton.....	972	110,703	113.89	Kamouraska.....	1,038	25,535	24.60
Colchester.....	1,451	30,124	20.76	Labelle.....	2,392	22,974	9.60
Cumberland.....	1,633	39,476	23.46	Lac-S. Jean.....	23,723	64,306	2.71
Digby.....	970	19,472	20.07	Lac-S. Jean-E.....	905	26,248	27.90
Guy'sborough.....	1,611	15,461	9.60	Lac-S. Jean-O.....	22,818	39,061	1.71
Halifax.....	2,063	122,656	59.46	Laprairie.....	170	13,730	80.76
Hants.....	1,229	22,034	17.93	L'Assomption.....	247	17,543	71.02
Inverness.....	1,409	20,573	14.60	Lévis.....	272	38,119	140.14
Kings.....	842	28,920	34.35	L'Islet.....	773	20,589	26.64
Lunenburg.....	1,169	32,942	28.18	Lotbinière.....	726	26,664	36.73
Pictou.....	1,124	40,789	36.29	Maskinongé.....	2,378	18,206	7.66
Queens.....	983	12,028	12.24	Matane.....	3,382	55,414	16.38
Richmond.....	489	10,853	22.19	Matane.....	1,631	25,488	15.63
Shelburne.....	979	13,251	13.54	Matapédia.....	1,751	29,928	17.09
Victoria.....	1,105	8,028	7.27	Mégantic.....	790	40,357	51.74
Yarmouth.....	838	22,415	26.75	Missisquoi.....	375	21,442	57.13
N.-Brunswick	27,473	457,401	16.65	Montcalm.....	3,894	15,208	3.91
Albert.....	681	8,421	12.37	Montmagny.....	630	22,049	35.00
Carleton.....	1,300	21,711	16.70	Montmorency.....	2,198	18,602	8.46
Charlotte.....	1,243	22,728	18.28	n° 1.....	2,126	14,309	6.73
Gloucester.....	1,354	49,913	26.82	n° 2.....	72	4,283	59.63
Kent.....	1,734	25,817	14.89	Iles de Montréal et			
Kings.....	1,374	21,573	15.70	Jésus.....	294	1,138,431	3,872.21
Madawaska.....	1,262	28,176	22.33	Ile Jésus.....	93	21,631	232.59
Northumberland.....	4,671	38,485	8.24	Ile de Montréal.....	201	1,116,800	5,556.22
Queens.....	1,373	12,775	9.30	Napierville.....	149	8,329	55.90
Restigouche.....	3,242	33,075	10.20	Nicolet.....	626	30,085	48.06
Saint John.....	611	68,827	112.65	Papineau.....	1,581	27,551	17.43
Sunbury.....	1,079	8,296	7.69	Pontiac.....	9,560	18,852	2.08
Victoria.....	2,074	16,671	8.04	Portneuf.....	1,440	38,996	27.08
Westmorland.....	1,430	64,486	45.10	Québec.....	2,745	202,882	73.91
York.....	3,545	36,447	10.28	Richelieu.....	221	23,691	107.20
Québec	523,860	3,331,882	6.36	Richmond.....	544	27,493	50.54
Abitibi.....	76,725	67,689	0.88	Rimouski.....	2,089	44,233	21.17
Argenteuil.....	783	22,670	28.95	Rouville.....	243	15,842	65.19
Arthabaska.....	666	30,039	45.10	Saguenay.....	315,176	29,419	0.09
Bagot.....	346	17,642	50.89	Shefford.....	567	33,357	58.88
Beauce.....	1,128	48,073	42.62	Sherbrooke.....	238	46,574	195.69
Beauharnois.....	147	30,269	205.91	Soulanges.....	136	9,328	68.59
Bellechasse.....	653	23,676	36.26	Stanstead.....	432	27,972	64.75
Berthier.....	1,816	21,233	11.69	S.-Hyacinthe.....	278	31,645	113.83
Bonaventure.....	3,464	39,196	11.32	S.-Jean.....	205	20,584	100.41
Brome.....	488	12,485	25.58	S.-Maurice.....	1,820	80,352	44.15
Chambly.....	138	32,454	235.17	Témiscamingue.....	8,977	40,471	4.51
Champlain.....	8,586	68,067	7.93	Témiscouata.....	1,874	57,675	30.78
Charlevoix.....	2,215	25,662	11.59	Rivière-du-Loup.....	723	34,498	47.71
Charlevoix-E.....	719	13,077	18.19	Témiscouata.....	1,151	23,182	20.14
Charlevoix-O.....	1,496	18,536	8.41	Terrebonne.....	782	46,864	59.93
Châteauguay.....	265	14,443	54.50	Vaudreuil.....	201	13,170	65.52
Chicoutimi.....	17,800	78,881	4.43	Verchères.....	199	14,214	71.43
Compton.....	933	22,957	24.61	Wolfe.....	680	17,492	25.72
Deux-Montagnes.....	379	16,746	60.02	Yamaska.....	365	16,516	45.25
Dorchester.....	842	29,869	35.47	Ontario	383,292	3,787,655	10.43
Drummond.....	532	36,683	68.95	Algoma.....	19,320	52,002	2.69
Frontenac.....	1,370	28,596	20.87	Brant.....	421	56,895	134.67
Gaspé.....	4,648	55,208	11.88	Bruce.....	1,650	41,680	25.26
Gaspé-E.....	2,348	33,871	14.43	Carleton.....	947	202,520	213.85
Gaspé-O.....	2,198	12,397	5.63	Cochrane.....	52,237	80,730	1.55

1 Comprend les districts d'Abitibi et de Mistassini.

DIVISIONS DE RECENSEMENT DE L'OUEST CANADIEN

1941



7.—Superficie et densité de la population, par comté ou division de recensement, 1941—suite

Province et division	Superficie en terre, milles carrés	Population, 1941		Province et division	Superficie en terre, milles carrés	Population, 1941	
		Total	Par mille carré			Total	Par mille carré
Ontario—fin				Saskatchewan	237,975	895,992	3.77
Dufferin.....	557	14,075	25.27	Division 1.....	5,944	34,171	5.75
Dundas.....	384	16,210	42.21	Division 2.....	6,686	36,140	5.41
Durham.....	629	25,215	40.09	Division 3.....	7,646	38,648	5.06
Elgin.....	720	46,150	64.10	Division 4.....	7,579	22,300	2.94
Esser.....	707	174,230	246.44	Division 5.....	5,760	51,022	8.86
Frontenac.....	1,599	53,717	33.59	Division 6.....	6,787	108,316	16.03
Glengarry.....	478	18,732	39.19	Division 7.....	7,471	53,852	7.21
Grenville.....	463	15,989	34.53	Division 8.....	9,264	42,845	4.62
Grey.....	1,708	57,160	33.47	Division 9.....	5,010	62,334	12.44
Haldimand.....	488	21,854	44.78	Division 10.....	4,860	43,207	8.89
Haliburton.....	1,486	6,695	4.51	Division 11.....	5,979	80,012	13.38
Halton.....	363	28,515	78.55	Division 12.....	5,982	34,673	5.80
Hastings.....	2,323	63,322	27.26	Division 13.....	6,848	36,346	5.31
Huron.....	1,295	43,742	33.78	Division 14.....	13,419	65,166	4.86
Kenora ¹	153,220	33,372	0.22	Division 15.....	8,190	89,036	10.87
Kent.....	918	66,346	72.27	Division 16.....	8,102	53,212	6.57
Lambton.....	1,124	56,925	50.65	Division 17.....	6,913	33,173	4.80
Lennox.....	1,138	33,143	29.12	Division 18.....	115,535	11,039	0.10
Leeds.....	900	36,042	40.05	Alberta	248,800	796,169	3.20
Lennox et Addington.....	1,170	15,469	15.79	Division 1.....	7,323	29,595	4.04
Lincoln.....	332	68,066	195.98	Division 2.....	6,342	58,563	9.23
Manitoulin.....	1,588	10,841	6.83	Division 3.....	7,018	15,518	2.21
Middlesex.....	1,240	127,166	102.55	Division 4.....	6,079	29,353	4.83
Muskoka.....	1,585	21,835	13.78	Division 5.....	7,681	18,926	2.46
Nipissing.....	7,560	43,315	5.73	Division 6.....	11,709	146,990	12.55
Norfolk.....	634	35,611	56.17	Division 7.....	6,684	33,285	4.98
Northumberland.....	734	30,786	41.94	Division 8.....	6,510	67,630	10.39
Ontario.....	853	65,718	77.04	Division 9.....	14,823	32,232	2.17
Oxford.....	785	50,974	66.63	Division 10.....	6,180	58,807	9.52
Parry-Sound.....	4,336	30,083	6.94	Division 11.....	4,753	149,193	31.39
Peel.....	469	31,539	67.25	Division 12.....	11,601	17,431	1.50
Perth.....	840	49,694	59.16	Division 13.....	8,103	33,172	4.09
Peterborough.....	1,415	47,392	33.49	Division 14.....	8,731	47,899	5.49
Prescott.....	494	25,261	51.14	Division 15.....	22,845	17,454	0.77
Prince-Edward.....	390	16,750	42.95	Division 16.....	11,100	30,349	2.73
Rainy-River.....	7,276	19,132	2.63	Division 17.....	101,318	9,712	0.10
Renfrew.....	3,009	54,720	18.19	Col.-Britannique	359,279	817,861	2.28
Russell.....	407	17,448	42.87	Division 1.....	15,994	21,345	1.34
Simcoe.....	1,663	87,057	52.35	a.....	6,934	3,442	0.50
Stormont.....	412	40,905	99.29	b.....	6,567	11,280	1.72
Sudbury.....	18,058	90,815	4.48	c.....	2,483	6,623	2.67
Thunder-Bay.....	52,471	85,200	1.62	Division 2.....	13,343	48,266	3.62
Timiskaming.....	5,896	50,604	8.53	a.....	3,518	3,790	1.08
Victoria.....	1,348	25,934	19.24	b.....	4,111	25,715	6.26
Waterloo.....	516	88,720	191.32	c.....	5,714	18,761	3.28
Welland.....	387	93,836	242.47	Division 3.....	10,729	51,605	4.81
Wellington.....	1,019	59,453	58.34	a.....	4,425	30,308	6.85
Wentworth.....	458	206,721	451.36	b.....	3,638	15,840	4.35
York.....	882	951,549	1,078.85	c.....	2,666	5,459	2.05
Manitoba	219,723	729,744	3.32	Division 4.....	9,764	449,376	46.02
Division 1.....	4,281	27,813	6.50	a.....	5,965	101,711	17.05
Division 2.....	2,320	41,426	17.86	b.....	3,799	347,665	91.51
Division 3.....	2,577	24,781	9.62	Division 5.....	13,206	150,407	11.39
Division 4.....	2,466	15,699	6.37	a.....	2,512	122,231	44.68
Division 5.....	5,256	48,424	9.21	b.....	182	3,145	17.28
Division 6.....	2,436	295,342	121.24	c.....	940	14,139	15.04
Division 7.....	2,578	36,669	14.22	d.....	1,740	12,665	7.39
Division 8.....	2,160	17,803	8.24	e.....	3,476	3,250	0.93
Division 9.....	1,217	47,277	38.85	f.....	4,356	4,787	1.10
Division 10.....	2,377	19,562	8.23	Division 6.....	31,420	30,710	0.98
Division 11.....	2,914	26,637	9.14	a.....	6,868	2,486	0.36
Division 12.....	3,240	25,387	7.84	b.....	3,343	7,662	2.29
Division 13.....	3,324	26,033	7.83	c.....	6,146	13,916	2.26
Division 14.....	3,036	26,613	7.32	d.....	5,574	498	0.09
Division 15.....	2,304	12,059	5.23	e.....	4,360	2,041	0.47
Division 16.....	176,637	38,219	0.22	f.....	5,129	4,107	0.80

¹ Comprend le district de Patricia.

7.—Superficie et densité de la population, par comté ou division de recensement, 1941—fin

Province et division	Superficie en terre, milles carrés	Population, 1941		Province et division	Superficie en terre, milles carrés	Population, 1941	
		Total	Par mille carré			Total	Par mille carré
Col.-Britannique —suite				Col.-Britannique —fin			
Division 7.....	22, 187	14, 344	0-65	c.....	10, 819	2, 353	0-22
a.....	9, 893	3, 824	0-39	d.....	4, 853	10, 554	2-17
b.....	6, 514	2, 896	0-44	e.....	8, 362	1, 065	0-13
c.....	5, 780	7, 624	1-32	f.....	3, 970	2, 335	0-59
Division 8.....	71, 955	25, 276	0-35	Division 10.....	82, 533	8, 481	0-10
a.....	9, 838	5, 253	0-53	a.....	38, 016	133	-
b.....	9, 974	2, 713	0-27	b.....	21, 387	419	0-02
c.....	11, 431	1, 560	0-14	c.....	11, 517	2, 590	0-22
d.....	8, 378	5, 907	0-71	d.....	11, 613	5, 339	0-46
e.....	13, 019	4, 862	0-37				
f.....	10, 799	3, 546	0-33	Yukon.....	705, 346	4, 914	0-02
g.....	8, 546	1, 435	0-17	Territoires du Nord-Ouest....	1, 253, 438	12, 028	0-01
Division 9.....	88, 128	18, 051	0-20				
a.....	20, 668	833	0-04				
b.....	39, 456	911	0-02				

8.—Densité de la population dans divers pays

NOTA.—Ce tableau était auparavant dressé d'après les données de recensement. A cause de la guerre et de l'ajournement du recensement dans la plupart des pays, il a été décidé d'y substituer des chiffres de densité basés sur la population estimative dans le cas de pays marqués d'un astérisque (*), plutôt que de donner des chiffres de recensement qui ne représentent pas les conditions réelles. Il s'agit de la superficie totale, excepté dans le cas du Canada, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède et des États-Unis, dont la superficie en terre est connue. Source: *Annuaire stat et que de la Soc été des Nations, 1942-1944.*

Pays	Année	Popu- lation par mille carré	Pays	Année	Popu- lation par mille carré
Pays-Bas*	1943	716-57	Chine*	1939	104-97
Belgique*	1943	711-99	Etats-Unis d'Amérique* (moins l'Alaska)	1943	45-10
Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles, Ecosse et Irlande du Nord*)	1940	507-24	Suède*	1943	37-83
Japon.....	1940	495-72	Norvège*	1940	23-67
Reich allemand.....	1939	381-98	Union Sud-Africaine*	1943	23-04
Italie*	1941	372-07	Union des républiques socialistes soviétiques.....	1939	20-85
Inde.....	1941	245-97	Nouvelle-Zélande*	1943	15-87
Territoire britannique ¹	1941	341-88	Argentine*	1943	12-90
Pologne*	1938	233-63	Rhodésie du Sud*	1943	10-51
France*	1939	193-66	Canada	1941	3-32
Espagne*	1943	135-86	Canada, moins les territoires	1941	5-74
Eire*	1943	110-77	Australie*	1943	2-43

¹ Birmanie non comprise.

Section 4.—Répartition selon le sexe

Comme celle de toute "jeune" population, la répartition de la population canadienne selon le sexe se caractérise par une prédominance d'hommes bien que, récemment, cette situation se soit très sensiblement modifiée surtout depuis qu'à la suite de la première guerre mondiale il existe un contrôle rigide de l'immigration. En 1666, au cours des premières années de la colonisation par les immigrants de langue française, 63.3 p. 100 de la population était masculine. En 1784, au début de l'immigration anglaise au Canada, il y avait 54,064 hommes et 50,759 femmes. Vers le milieu du dix-neuvième siècle, la population du Bas-Canada comptait 449,967 hommes et 440,294 femmes tandis que celle du Haut-Canada, de colonisation plus

récente, comptait 499,067 hommes et 452,937 femmes. Depuis la Confédération, les nouvelles parties du Canada—l'Ouest et le Nord-Ouest—accusent la prédominance d'élément masculin la plus prononcée.

De 1871 à 1941, dans l'ensemble du Canada, le pourcentage d'élément masculin n'a jamais baissé au-dessous de 51 p. 100 de la population totale, tandis que dans l'Ouest du pays il a varié de 53 à 59 p. 100.

3.—Répartition de la population selon le sexe, par province et territoire, années de recensement, 1871-1941

Province ou territoire	1871		1881		1891		1901	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ile du P.-E.....	47,121	46,900	54,729	54,162	54,881	54,197	51,959	51,300
N.-E.....	193,792	194,008	220,538	220,034	227,093	223,303	233,642	225,932
N.-B.....	145,888	139,706	164,119	157,114	163,739	157,524	168,639	162,481
Qué.....	596,041	595,475	678,175	690,852	744,141	744,394	824,454	824,444
Ont.....	828,590	792,261	978,554	948,368	1,069,487	1,044,834	1,096,640	1,086,307
Man.....	12,864	12,364	35,123	27,137	84,342	68,164	138,504	116,707
Sask.....	-	-	-	-	-	-	49,431	41,848
Alb.....	-	-	-	-	-	-	41,019	32,003
C.-B.....	20,694	15,553	29,503	19,956	63,003	35,170	114,160	64,497
Yukon.....	-	-	-	-	-	-	23,064	4,135
Ter. du N.-O.....	24,274	23,726	28,113	28,333	53,785	45,182	10,176	9,953
Canada.....	1,869,264	1,819,993	2,188,854	2,135,956	2,460,471	2,372,768	2,751,768	2,619,697
	1911		1921		1931		1941	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ile du P.-E.....	47,069	46,659	44,887	43,728	45,392	42,646	49,228	45,819
N.-E.....	251,019	241,319	266,472	257,365	263,104	249,742	296,044	281,918
N.-B.....	179,867	172,022	197,351	190,525	208,620	199,599	234,097	223,304
Qué.....	1,012,815	992,961	1,179,651	1,180,859	1,447,326	1,427,336	1,672,982	1,658,900
Ont.....	1,301,272	1,226,020	1,481,890	1,451,772	1,748,844	1,682,839	1,921,201	1,866,454
Man.....	252,954	208,440	320,567	289,551	368,065	332,074	378,079	351,665
Sask.....	291,730	200,702	413,700	343,810	499,935	421,850	477,563	418,429
Alb.....	223,792	150,503	324,208	264,246	400,199	331,406	426,458	369,711
C.-B.....	251,819	140,861	293,409	231,173	385,219	309,044	435,031	382,830
Yukon.....	6,508	2,004	2,819	1,335	2,825	1,405	3,153	1,761
Ter. du N.-O.....	3,350	3,157	4,204	3,939	5,012	4,304	6,700	5,328
Canada.....	3,821,395	3,384,648	4,529,643	4,258,306	5,374,541	5,002,245	5,900,536	5,606,119

¹ Y compris 485 membres de la Marine Royale Canadienne enregistrés séparément en 1921.

L'immigration a influé à un degré très variable sur la répartition de la population selon le sexe d'une province à l'autre. Dans les plus anciennes agglomérations du Québec et de certaines parties du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, où les populations sont de descendance française, l'immigration n'a pas contribué autant à bouleverser la répartition normale des sexes que dans les autres provinces. Même en Ontario, les immigrants des pays de l'Europe continentale ne s'établissent pas aussi promptement et ne s'assimilent pas aussi bien que dans les régions neuves de l'Ouest.

La répartition de la population depuis 1911 se caractérise par une croissance rapide des centres urbains, due à l'essor immense de l'industrie manufacturière qui a transformé du tout au tout la face économique du pays. L'état suivant présente des données sommaires sur la disparité entre les sexes en matière de concentration urbaine de la population totale en 1911, 1921, 1931 et 1941. Là où le pourcentage

d'urbains est considérable, le pourcentage d'urbaines est également élevé. Chaque décennie révèle la plus grande facilité d'emploi pour les femmes dans les centres urbains que dans les centres ruraux.

<i>Détails</i>	1911	1921	1931	1941
Excédent du total d'hommes sur le total de femmes par 100 de la population globale.....	6.07	3.09	3.59	2.56
Pourcentage de femmes dans les centres urbains relativement au nombre total de femmes.....	47.12	51.78	55.98	56.61
Pourcentage d'hommes dans les centres urbains relativement au nombre total d'hommes.....	43.91	47.41	51.57	52.18
Excédent des urbaines sur les urbains par 100 de la population urbaine.....	-2.54	1.32	0.52	1.52

Le tableau 10 donne la position du Canada parmi les autres pays du monde, au point de vue masculinité.

10.—Masculinité de la population de divers pays

NOTA.—Le signe moins (-) indique un nombre moindre d'hommes.

Pays	Année	Excédent d'hommes sur les femmes par 100 habitants	Pays	Année	Excédent d'hommes sur les femmes par 100 habitants
Argentine.....	1914	7.22	Italie.....	1936	-1.82
Inde.....	1941	3.36	Finlande.....	1930	-2.06
Canada.....	1941	2.56	Reich allemand.....	1939	-2.15
Eire.....	1936	2.43	Norvège.....	1930	-2.49
Australie.....	1933	1.57	Irlande du Nord.....	1937	-2.66
Nouvelle-Zélande.....	1936	1.52	Pologne.....	1931	-2.71
Union Sud-Africaine ¹	1936	1.19	Tchécoslovaquie.....	1930	-3.01
Bulgarie.....	1934	0.49	Autriche.....	1939	-3.11
Etats-Unis.....	1940	0.34	Suisse.....	1940	-3.30
Japon.....	1940	0.02	France.....	1940	-3.62
Pays-Bas.....	1930	-0.63	Ecosse.....	1931	-3.94
Suède.....	1940	-0.80	Portugal.....	1940	-4.01
Grèce.....	1928	-0.85	Espagne.....	1940	-4.06
Chili.....	1940	-0.88	U. R. S. S.....	1939	-4.19
Belgique.....	1930	-0.96	Angleterre et Pays de Galles.....	1931	-4.22
Danemark.....	1940	-1.14			

¹ Population blanche seulement.

Section 5.—Répartition selon l'âge

La répartition d'une population selon l'âge est de toute première importance dans la plupart des autres analyses sinon dans toutes, parce que le facteur âge influe sur l'emploi, le mariage, la natalité et la mortalité, l'instruction, l'immigration, la criminologie et une multitude d'autres événements et initiatives qui jouent un grand rôle dans la vie nationale.

L'immigration influe fortement sur la répartition selon l'âge; elle n'atteint directement les plus jeunes groupes de la population qu'à un faible degré, mais elle influe directement sur les groupes de moins de vingt ans et dans la vingtaine, et ses effets s'étendent avec le temps aux groupes plus avancés en âge. Ainsi, l'influence de la très forte immigration des premières années du siècle (1900-1911) est indiquée par le fait qu'en 1901, 175.1 personnes par 1,000 de la population totale étaient dans le groupe d'âge de 20-29 ans et 130.5 personnes par 1,000 dans le groupe 30-39 ans; une décennie plus tard, 190.3 par 1,000 étaient dans le premier groupe et 142.6

dans le deuxième. Comme l'immigration s'est considérablement ralentie après le début de la guerre de 1914, l'influence de ces anciennes additions à la population s'est insinuée d'année en année parmi les groupes d'âge plus avancés, de sorte qu'elle atteint maintenant la population dans la cinquantaine.

11.—Population masculine et féminine, par période d'âge, années de recensement, 1921-1941

NOTA.—Pour les données comparables de 1891-1911, voir l'Annuaire de 1943-1944, p. 95.

Groupe d'âge	1921			1931			1941		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 1 an.....	105,941	103,725	209,666	102,930	99,738	202,668	109,165	105,635	214,800
1 an.....	104,562	103,209	207,771	102,879	101,486	204,365	99,921	96,600	196,521
2 ans.....	105,801	104,144	209,945	111,910	109,668	221,578	113,693	110,157	223,850
3 ans.....	108,415	106,203	214,618	113,021	111,110	224,131	107,526	104,653	212,179
4 ans.....	108,671	106,878	215,549	112,432	109,241	221,673	103,598	100,906	204,504
Totaux, moins de 5 ans.....	533,390	524,159	1,057,549	543,172	531,243	1,074,415	533,903	517,951	1,051,854
5-9 ans.....	528,663	520,031	1,048,694	572,597	560,242	1,132,749	529,092	516,728	1,045,820
10-14 ans.....	461,232	451,805	913,037	542,930	531,121	1,074,051	556,304	544,573	1,100,877
15-19 ans.....	403,235	398,545	801,780	525,250	514,341	1,039,591	565,212	554,823	1,120,035
20-24 ans.....	350,971	360,198	711,169	463,722	447,463	911,185	517,956	514,470	1,032,426
25-29 ans.....	347,622	338,852	686,474	409,976	376,305	786,281	488,340	478,650	966,990
30-34 ans.....	343,237	309,608	652,845	368,135	340,701	708,836	431,591	412,255	843,546
35-39 ans.....	342,300	290,066	632,366	359,081	329,332	688,463	396,453	363,101	759,554
40-44 ans.....	286,451	240,651	527,102	347,763	298,336	646,099	343,616	327,929	676,545
45-49 ans.....	236,884	198,129	435,013	321,513	263,698	585,211	332,503	302,643	635,146
50-54 ans.....	195,133	166,811	361,944	267,332	221,349	488,681	315,866	275,838	591,704
55-59 ans.....	148,133	132,163	280,296	199,160	167,865	367,025	275,234	231,658	506,892
60-64 ans.....	128,397	112,881	239,278	156,912	137,685	294,597	218,567	188,594	407,161
65-69 ans.....	90,615	81,381	171,996	120,695	110,439	231,134	162,517	145,207	307,724
70-74 ans.....	60,379	56,846	117,225	88,581	83,019	171,600	111,152	105,949	217,101
75-79 ans.....	35,583	35,767	71,350	50,017	48,612	98,629	67,200	68,495	135,695
80-84 ans.....	18,136	19,465	37,601	23,877	25,294	49,171	34,083	37,431	71,514
85-89 ans.....	7,142	8,236	15,378	8,665	10,464	19,129	12,621	15,015	27,636
90-94 ans.....	1,800	2,360	4,180	2,051	2,881	4,932	2,805	3,937	6,742
95-99 ans.....	412	565	977	417	656	1,073	457	770	1,227
100 ans ou plus.....	90	93	183	74	89	163	74	102	176
Non spécifié.....	11,588	9,674	21,262	2,711	1,080	3,771	néant	néant	néant
Totaux.....	4,529,643	4,258,306	8,787,949	5,374,541	5,002,245	10,376,786	5,900,536	5,606,119	11,506,655

En raison d'une migration à peu près inexistante et d'une natalité plus basse, facteurs qui ressortirent davantage durant les années de dépression, le vieillissement général de la population est plus prononcé entre 1931 et 1941. En 1921, le nombre de personnes âgées de 40 à 59 ans par millier d'habitants est de 183.0; il est de 201.1 en 1931 et de 209.5 en 1941. Cependant, les groupes de 60 ans et plus accusent des augmentations proportionnelles plus marquées: ce groupe compte 75.1 personnes par millier en 1921, 83.9 en 1931 et non moins de 102.1 en 1941.

Des tableaux plus détaillés sur ce sujet ont paru aux pp. 94-96 de l'Annuaire de 1943-1944.

Section 6.—État conjugal

Après la répartition de la population selon le sexe et l'âge, sa répartition selon l'état conjugal est probablement la plus importante. Son influence est double: vitale, et économique et sociale.

Son influence vitale découle de l'effet de l'état du mariage sur la fécondité de la population. C'est à ce point de vue que les analyses minutieuses de l'état conjugal, selon l'âge, sont importantes. L'âge des femmes (voir tableau 11), particulièrement entre 15 et 45 ans, revêt une importance plus grande que celui des hommes; si les proportions de femmes dans ce groupe sont peu élevées, la proportion prévue de naissances sera de même peu élevée. Il a été démontré que chez la population canadienne l'influence réunie de l'âge de la population, de l'âge des femmes mariées et de leur proportion est devenue de plus en plus favorable à la natalité entre 1871 et 1921, mais que depuis cette dernière année la tendance a été moins favorable.

12.—Etat conjugal de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, années de recensement, 1911-1941

NOTE.—Les chiffres des recensements antérieurs à 1911 ne sont pas comparables.

Année et sexe	Célibataires		Mariés		Veufs ou veuves		Divorcés et séparés légalement		Total ¹
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	
1911.....H.	1,161,088	45-0	1,326,950	51-5	88,716	3-4	2,087	0-1	2,597,133
.....F.	765,092	34-8	1,247,761	56-8	178,961	8-2	2,255	0-1	2,201,780
1921.....H.	1,173,730	39-2	1,697,145	56-7	119,571	4-0	3,664	0-1	2,994,720
.....F.	881,771	32-0	1,630,636	59-2	236,283	8-6	3,726	0-1	2,752,637
1931.....H.	1,519,844	41-0	2,032,691	54-9	148,851	4-0	4,048	0-1	3,713,221
.....F.	1,148,977	34-0	1,937,458	57-3	288,530	8-5	3,392	0-1	3,378,579
1941.....H.	1,703,528	39-8	2,368,528	55-2	170,743	4-0	42,770	1-0	4,281,237
.....F.	1,326,489	33-6	2,292,478	56-9	354,378	8-8	51,399	1-3	4,026,867

¹ Comprend les personnes dont l'état conjugal n'est pas donné; les pourcentages sont basés sur l'état déclaré.

Il y a au Canada en général plus d'hommes mariés que de femmes mariées. D'autres statistiques frappantes de l'état conjugal sont la grande prédominance des veuves comparativement aux veufs et le nombre considérable et croissant de personnes divorcées ou séparées légalement.

L'état conjugal de la population de 15 ans et plus en 1941, par province et par sexe, paraît à la page 109 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 7.—Origines raciales

Une population composée de races diverses offre des problèmes politiques, économiques et sociaux très différents par nature de ceux que pourrait présenter une population ne comptant que peu d'éléments étrangers, bien que, dans la mesure où certains groupes raciaux s'assimilent plus facilement que d'autres, le problème soit atténué. Il est également avéré que la diversité des arrière-plans éducationnel, moral, économique, religieux et politique d'un peuple d'origine mixte apporte de la variété à la vie nationale.

Les deux races fondamentales dont se compose le peuple canadien sont la race française et la race anglaise: historiquement, la race française est la plus ancienne et, sauf au recensement de 1921, elle est numériquement supérieure à tout autre groupe ethnique venu des Iles Britanniques.

Le tableau 13 fait voir qu'à l'époque de la Confédération le groupe le plus nombreux parmi les races britanniques était celui des Irlandais, et que les Irlandais et les Ecossais réunis étaient plus nombreux que les Anglais dans une proportion

de deux à un. Les Anglais, toutefois, deviennent plus nombreux que les Irlandais en 1891, tandis que les Écossais se hissent en deuxième place en 1921. De 1881 à 1901, les habitants d'origine irlandaise n'augmentent que de 3·3 p. 100: la proportion moins élevée d'Irlandais par rapport aux Anglais et aux Écossais n'est pas due uniquement à un déclin de l'immigration, mais à leur émigration du Canada. Les gains relatifs des races venues des Îles Britanniques comme groupe entre 1911 et 1921 leur donnent plus de la moitié (55·4 p. 100) de la population totale. Les Anglais (avec 28·9 p. 100) sont les plus nombreux de toutes les races du Canada en 1921: les Français viennent ensuite (27·9 p. 100), les Écossais en troisième place (13·4 p. 100) et les Irlandais en quatrième (12·6 p. 100). En 1931, les Français reviennent en première place et les Anglais tombent en deuxième, avec 187,000 de moins, bien que les Français ne comptent que 54 personnes pour chaque centaine d'Anglais, Écossais, Irlandais et Gallois réunis. Le nombre de personnes de races des Îles Britanniques accuse une diminution relative de 57 p. 100 de la population totale en 1901 à 49·7 en 1941. Les principales causes de cette diminution sont: immigration moins nombreuse des Îles Britanniques, émigration des Anglo-Saxons aux États-Unis, rapatriement de nombreux Canadiens français des États-Unis et taux d'accroissement généralement plus élevé de la population française comparativement aux diverses races anglo-saxonnes. Les facteurs immigration et émigration sont transitoires et évoluent rapidement, mais le taux d'accroissement reste constamment favorable aux Français.

Chez les races des Îles Britanniques, l'accroissement d'un recensement à l'autre décline avec persistance entre 1911 et 1941. De 1911 à 1921, l'augmentation est de 869,657; la décennie suivante elle est de 512,333 et de 1931 à 1941, de 334,833.

Réunis, les groupes originaires des Îles Britanniques et le groupe français constituent 80 p. 100 de la population en 1941, comme en 1931, comparativement à 83 p. 100 en 1921 et 84 p. 100 en 1911, 88 p. 100 en 1901, 89 p. 100 en 1881 et pas moins de 92 p. 100 en 1871. Ce déclin prononcé est dû principalement à l'immigration des Européens continentaux vers le Canada au cours des 40 dernières années.

Depuis le début du siècle, la proportion de races européennes (autres que les Anglais et les Français) a augmenté de 8·5 p. 100 en 1901 à 17·8 p. 100 en 1941. Le taux d'accroissement est tel que le nombre de personnes de races européennes a plus que doublé en dix ans (1901-1911) et qu'il est encore plus élevé dans le cas de certaines races: par exemple, les Belges et les Scandinaves ont triplé; les Juifs et les Italiens ont plus que quadruplé, tandis que les Polonais et les Finlandais sont de cinq et six fois plus nombreux, respectivement, en 1911 qu'en 1901.

Le taux d'accroissement décline au cours de la deuxième décennie. Cette période comprend les trois années d'immigration la plus intense de l'histoire du Dominion et les quatre années de guerre. Le résultat net est que les immigrés de races européennes augmentent de 944,783 à 1,247,103 ou de 32 p. 100.

La troisième et la quatrième décennies sont marquées de divers changements importants. L'augmentation des races européennes, autres que les races anglaise et française, est de 1,247,103 en 1921 à 2,043,926 en 1941 ou de 63·9 p. 100. Avec la reprise d'une immigration modérée en provenance de l'Europe continentale en 1921 et grâce à une natalité relativement plus élevée chez les Européens continentaux d'immigration plus ancienne, les races étrangères de l'Europe se multiplient près de quatre fois et de plus rapidement que les races britanniques en 1921-1931.

13.—Origines raciales de la population, années de recensement 1871-1941, et distribution proportionnelle, 1941

Origine raciale	1871 ¹	1881	1901	1911	1921	1931	1941	%
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	
Races des Iles Britanniques								
Anglaise	2, 110, 502	2, 548, 514	3, 063, 195	3, 999, 081	4, 868, 738	5, 381, 071	5, 715, 904	49-68
Irlandaise	706, 369	881, 301	1, 260, 899	1, 871, 268	2, 545, 358	2, 741, 419	2, 968, 402	25-80
Écossaise	846, 414	957, 403	988, 721	1, 074, 738	1, 107, 803	1, 230, 808	1, 267, 702	11-02
Autres	549, 946	699, 863	800, 154	1, 027, 015	1, 173, 625	1, 346, 350	1, 403, 974	12-20
	7, 773	9, 947	13, 421	26, 060	41, 952	62, 494	75, 826	0-66
Autres races européennes								
Française	1, 322, 813	1, 598, 386	2, 107, 327	3, 006, 592	3, 699, 846	4, 753, 242	5, 526, 964	48-03
Autrichienne	1, 082, 940	1, 298, 929	1, 649, 371	2, 061, 719	2, 452, 743	2, 927, 990	3, 483, 038	30-27
Belge	-	-	10, 947 ²	44, 036	107, 671	48, 639	37, 715	0-33
Bulgare	-	-	2, 994	9, 664	20, 234	27, 585	29, 711	0-26
Tchèque et slovaque	-	-	-	-	1, 765	3, 160	3, 260	0-03
Danoise	-	-	-	-	8, 840	30, 401	42, 912	0-37
Finlandaise	-	-	-	-	21, 124	34, 119	37, 439	0-33
Allemande	202, 991	254, 319	310, 501	403, 417	294, 635	473, 544	464, 682	4-04
Grecque	39	-	291	3, 614	5, 740	9, 444	11, 692	0-10
Hongroise	-	-	1, 549 ⁴	11, 648 ⁴	13, 181	40, 582	54, 598	0-47
Islandaise	-	-	-	-	15, 876	19, 382	21, 050	0-18
Italienne	1, 035	1, 849	10, 834	45, 963	60, 769	98, 173	112, 625	0-98
Hébraïque	125	667	16, 131	76, 199	126, 196	156, 726	170, 241	1-48
Lithuanienne	-	-	-	-	1, 970	5, 876	7, 789	0-07
Néerlandaise	29, 662	30, 412	33, 845	55, 961	117, 505	148, 963	212, 863	1-85
Norvégienne	-	-	-	-	68, 856	92, 243	109, 718	0-88
Polonaise	-	-	6, 285	33, 652	53, 403	145, 503	167, 485	1-45
Roumaine	-	-	354 ⁵	5, 833 ⁵	13, 470	29, 056	24, 689	0-21
Russe	807 ⁶	1, 227 ⁶	19, 825	44, 376	100, 064	83, 148	83, 708	0-73
Scandinave	1, 623	5, 223	31, 042	112, 682	7	8	7	-
Suédoise	-	-	-	-	61, 503	81, 306	85, 396	0-74
Ukrainienne	-	-	5, 682	75, 432	106, 721	225, 113	305, 929	2-66
Yougoslave	-	-	-	-	3, 906	16, 174	21, 214	0-18
Autres	3, 791	5, 760	5, 174	6, 756	16, 180	6, 232	6, 527	0-06
Races asiatiques								
Chinoise	4	4, 383	23, 731	43, 213	65, 914	84, 548	74, 064	0-64
Japonaise	-	4, 383	17, 312	27, 831	39, 587	46, 519	34, 627	0-30
Autres	4	-	4, 733	9, 067	15, 868	23, 342	23, 149	0-20
	-	-	1, 681	6, 315	10, 459	14, 687	16, 288	0-14
Indienne et esquimaude								
Nègre	23, 037	108, 547	127, 941	105, 611	113, 724	128, 890	125, 521	1-09
Autres	21, 496	21, 394	17, 437	16, 994	18, 291	19, 456	22, 174	0-19
Non donnée	348	2, 780	145	18, 310	187	681	36, 753 ⁷	0-32
	7, 561	40, 806	31, 539	16, 932	21, 249	8, 898	5, 275	0-05
Totaux	3, 485, 761	4, 324, 810	5, 371, 315	7, 206, 643	8, 787, 949	10, 376, 786	11, 506, 655	100-00

¹ Ne comprend que les quatre premières provinces du Canada. ² Comprend les races bohémienne, bukovine et slave. ³ Compris sous scandinave. ⁴ Comprend les races lithuanienne et morave. ⁵ Comprend la race bulgare. ⁶ Comprend les races finlandaise et polonaise. ⁷ Depuis 1921, la race scandinave est divisée en danoise, islandaise, norvégienne et suédoise. ⁸ Comprend les races bukovine, galicienne et ruthène. ⁹ Comprend 35,416 métis.

Les origines raciales de la population, par province et territoire, en 1941 paraissent à la page 112 de l'Annuaire de 1945.

Section 8.—Religions

Chaque recensement établit le nombre effectif d'adhérents à toute dénomination religieuse déclarée par les personnes énumérées. L'évolution des différentes dénominations depuis une époque reculée est décrite statistiquement au tableau 14.

De 1871 à 1941 quelque 40 p.c. de la population du Canada est de la religion catholique. Cette proportion est remarquablement constante au cours de ces soixante-dix années. Le pourcentage de 1941, qui comprend aussi les grecs catholiques, est de 43·3 p. 100. Les méthodistes constituent 15·7 p. 100 de la population en 1871 mais tombent à 13·2 p. 100 en 1921. Les presbytériens augmentent de 15·6 p. 100 en 1871 à 16 p. 100 en 1921; ils s'augmentent au début du siècle d'un grand nombre d'immigrés venus d'Écosse. L'organisation de l'Église-Unie du Canada en 1925 a laissé les presbytériens et les congrégationalistes numériquement

beaucoup plus faibles. Presque tous les méthodistes, le corps principal des congrégationalistes et un grand nombre de presbytériens se sont unis pour fonder cette église.

Parmi certaines des races européennes numériquement les plus importantes au Canada, les principales religions lors du recensement de 1941 sont: race allemande—32·0 p. 100 de luthériens, 25·0 p. 100 de catholiques romains et 14·2 p. 100 de membres de l'Eglise-Unie; race ukrainienne—62·3 p. 100 de catholiques romains et 29·1 p. 100 de grecs orthodoxes; race scandinave—59·8 p. 100 de luthériens, 17·0 p. 100 de membres de l'Eglise-Unie et 6·8 p. 100 d'anglicans; race néerlandaise—30·5 p. 100 de mennonites, 28·1 p. 100 de membres de l'Eglise-Unie, 11·4 p. 100 d'anglicans et 7·6 p. 100 de baptistes. Environ 81 p. 100 de la population d'origine polonaise et 91 p. 100 de la population d'origine italienne sont de la religion catholique romaine. Il est intéressant de remarquer que 13·6 p. 100 des Chinois déclarent appartenir à l'Eglise-Unie et 7 p. 100 à l'Eglise presbytérienne, tandis que 21·4 p. 100 des Japonais déclarent l'Eglise-Unie comme religion.

14.—Religions de la population, années de recensement 1871-1941, et répartition selon le pourcentage, 1941

Religion	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	%
Adventiste.....	6, 179	7, 211	6, 354	8, 058	10, 406	14, 179	16, 026	18, 449	0-16
Anglicane.....	501, 269	574, 818	646, 059	681, 494	1, 043, 017	1, 407, 780	1, 635, 615	1, 751, 188	15-22
Baptiste.....	243, 714	296, 525	303, 839	318, 005	382, 720	421, 730	443, 341	483, 592	4-20
Frères.....	2, 305	8, 831	11, 637	8, 014	9, 278	11, 580	13, 472	13, 767	0-12
Bouddhiste.....	—	—	—	10, 407	10, 012	11, 281	15, 784	15, 635	0-14
Chrétienne.....	15, 153	—	—	7, 484	17, 421	17, 142	11, 527	8, 515	0-07
Science chrétienne..	—	—	—	2, 619	5, 073	13, 826	18, 436	20, 222	0-18
Eglise du Christ,	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Disciples.....	—	20, 193	12, 763	17, 164	14, 554	13, 107	15, 811	21, 233	0-18
Confucéenne.....	—	—	—	5, 115	14, 562	27, 114	24, 087	22, 233	0-19
Congrégationaliste..	21, 829	26, 900	28, 157	28, 293	34, 054	30, 730	694 ¹	2	0-15
Doukhobor.....	—	—	—	8, 775	10, 493	12, 648	14, 913	16, 844	0-15
Eglise évangélique..	4, 701	—	—	10, 193	10, 595	13, 905	22, 213	37, 002	0-32
Eglise méthodiste	—	—	—	—	—	—	—	—	—
libre du Canada ² .	—	—	—	—	—	—	7, 730	8, 788	0-07
Amis.....	7, 353	6, 553	4, 650	4, 100	4, 027	3, 149	2, 424	1, 964	0-02
Gospel People.....	—	—	—	—	135	2, 449	6, 355	7, 005	0-06
Grecque orthodoxe ³	18	—	—	15, 630	88, 507	169, 832	102, 389	139, 629	1-21
International Bible	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Students.....	—	—	—	99	925	6, 678	13, 552	6, 994	0-06
Juive.....	1, 115	2, 393	6, 414	16, 401	74, 564	125, 197	155, 614	168, 367	1-46
Luthérienne.....	37, 935	46, 350	63, 982	92, 524	229, 864	286, 458	394, 194	401, 153	3-49
Mennonite (hutterite	—	—	—	—	—	—	—	—	—
comprise) ⁵	—	—	—	31, 797	44, 625	58, 797	88, 736	111, 380	0-97
Méthodiste.....	578, 161	742, 981	847, 765	916, 886	1, 079, 993	1, 159, 246	—	—	—
Mormone.....	534	—	—	6, 891	15, 971	19, 622	22, 005	25, 284	0-22
Sans religion.....	5, 146	2, 634	6	4, 810	26, 027	21, 739	21, 071	19, 126	0-17
Païenne.....	1, 886	4, 478	6	15, 107	11, 840	6, 778	5, 008	2, 908	0-02
Pentecostale.....	—	—	—	—	513	7, 003	26, 301	57, 646	0-50
Frères de Plymouth	—	—	—	3, 040	3, 438	6, 482	6, 983	6, 447	0-06
Presbytérienne.....	574, 577	676, 165	755, 326	842, 531	1, 116, 071	1, 409, 406	870, 728 ¹	829, 147 ¹	7-21
Protestante, n.a.s.....	10, 146	6, 519	12, 253	11, 612	30, 265	30, 753	23, 296	10, 756	0-09
Catholique romaine.	1, 532, 471	1, 791, 982	1, 992, 017	2, 229, 600	2, 833, 041	3, 389, 626	4, 255, 388 ⁴	4, 986, 552 ⁷	43-34
Salutiste.....	—	—	13, 949	10, 308	18, 834	24, 733	30, 716	33, 548	0-29
Unitarienne.....	2, 275	2, 126	1, 777	1, 934	3, 224	4, 926	4, 445	5, 578	0-05
Eglise-Unie.....	—	—	—	—	—	8, 728	2, 017, 375	2, 204, 875	19-16
Autres.....	15, 637	21, 382	46, 030	19, 202	30, 104	32, 066	44, 515	53, 679	0-47
Non donnée.....	126, 853 ⁸	86, 769	80, 267	43, 222	32, 490	19, 259	16, 042	17, 159	0-15
Totaux.....	3, 689, 257	4, 324, 810	4, 833, 239	5, 371, 315	7, 206, 643	8, 787, 949	10, 376, 786	11, 506, 655	100-00

¹ Les chiffres de 1931 et 1941 inscrits en regard de "congrégationaliste" et "presbytérienne" représentent le nombre de ceux qui ne font pas partie de l'Eglise-Unie. ² Compris dans Eglise-Unie. ³ Déclaré comme méthodiste avant 1931. ⁴ Grecque orthodoxe et grecque catholique réunies sous la désignation "Eglise grecque" en 1921. Aux recensements de 1931 et de 1941 les grecs catholiques sont compris avec les catholiques romains. ⁵ Les mennonites figuraient avec les baptistes en 1871 et 1881; en 1891, ils ont été inclus avec les "autres" religions. ⁶ Compris dans "autres". ⁷ Comprend 186,654 grecs catholiques en 1931 et 185,657 en 1941. ⁸ Comprend une population de 109,475 âmes au Manitoba, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest qui est en majeure partie indienne et, partant, probablement païenne.

Des détails sur les principales religions, par province, sont donnés à la p. 115 de l'*Annuaire* de 1945; d'autres sur la population des neuf principales villes paraissent au tableau 14 de l'*Annuaire* de 1946, à la p. 111.

Section 9.—Lieux de naissance

Le tableau 15 donne la population du Canada selon le lieu de naissance et répartie entre les grands groupes de personnes nées au Canada, ailleurs dans l'Empire britannique, aux Etats-Unis et ailleurs à l'étranger.

Les effets du grand mouvement d'immigration au commencement du siècle ressortent de toutes les colonnes qui donnent les pourcentages après 1901. Tandis que 83.3 p. 100 de la population totale en 1871 était de naissance canadienne, 14.1 p. 100 d'autre naissance britannique et 2.6 p. 100 de naissance étrangère, les proportions correspondantes en 1941 sont de 82.5 p. 100, 8.7 p. 100 et 8.8 p. 100 respectivement.

Le plus faible élément de la population, i.e. celui des personnes de naissance étrangère nées ailleurs qu'aux Etats-Unis, accuse en réalité le plus fort pourcentage d'augmentation. Ces autres personnes de naissance étrangère ont augmenté rapidement de 0.85 p. 100 en 1871 à 7.5 p. 100 en 1931. Les déclinés du groupe indiqués en 1941 sont attribuables aux restrictions imposées à l'immigration (Voir chapitre V).

15.—Lieu de naissance de la population, années de recensement, 1871-1941

Année	De naissance britannique		De naissance étrangère		Population totale	Pourcentage de la population totale			
	Née au Canada	Autre. de naissance britannique	Etats-Unis	Autres pays étrangers		De naissance britannique		De naissance étrangère	
						Née au Canada	Autre. de naissance britannique	Etats-Unis	Autres pays étrangers
nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	%	%	%	%	
1871....	3,003,035	506,721	64,613	30,641	3,605,010 ¹	83.30	14.06	1.79	0.85
1881....	3,721,826 ²	478,615	77,753	46,616	4,324,810	86.06	11.07	1.90	1.08
1891....	4,189,368 ²	490,573	80,915	72,383	4,833,239	86.68	10.15	1.67	1.50
1901....	4,671,815	421,051	127,899	150,550	5,371,315	86.98	7.94	2.38	2.80
1911....	5,619,682	834,229	303,680	449,052	7,206,643	77.98	11.58	4.21	6.23
1921....	6,832,224	1,065,448	374,022	516,255	8,787,949	77.75	12.12	4.26	5.87
1931....	8,069,261	1,184,830	344,574	778,121	10,376,786	77.76	11.42	3.32	7.50
1941....	9,487,808	1,003,769	312,473	701,660	11,506,855 ³	82.46	8.72	2.72	6.10

¹ Y compris quelques centaines de personnes nées en mer.

² Six provinces seulement.

³ Comprend "lieu de naissance non donné".

Le tableau 27, p. 112 de l'*Annuaire* de 1943-1944, donne, pour 1941, les renseignements ci-dessus selon le sexe et par province.

Le tableau 16 donne la population totale selon le pays de naissance aux recensements de 1871-1941. Le recensement du lieu de naissance relève à la fois le lieu de naissance des immigrés et la province de naissance de la population née canadienne.

Il est difficile d'obtenir des chiffres comparatifs sur le pays de naissance entre les périodes de recensement jusqu'à 1921 et les plus récentes, à cause des nombreux changements géographiques survenus en Europe après la guerre de 1914-1918; par exemple, une personne qui, au début du siècle, est venue au Canada d'une certaine partie de l'Autriche et de la Hongrie, ne comprendra peut-être pas pourquoi en 1931, elle aurait dû être enregistrée comme polonaise ou roumaine en raison des nouvelles frontières. Il faut tenir compte de ces faits dans une comparaison des chiffres de recensement de plusieurs décennies et, pour fins de comparabilité, le regroupement de certains pays d'Europe dont les frontières ont été modifiées lors des récents recensements est reporté aux recensements plus anciens. Le tableau 16 va aussi loin que le recensement peut aller en matière de chiffres comparables qui tiennent compte de ces changements. Dans ce tableau, aucun changement n'a été apporté pouvant modifier les chiffres mêmes du recensement, lesquels ont été simplement regroupés géographiquement.

16.—Lieu de naissance de la population, années de recensement, 1871-1941

Lieu de naissance	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Canada	3,003,035	3,721,826 ¹	4,189,368 ¹	4,671,815	5,619,682	6,832,224	8,069,261	9,487,808
Iles Britanniques ..	496,595	470,906	477,735	404,848	804,234	1,025,119	1,138,942	960,125
Autre, britannique ²	10,126	7,709	12,838	16,203	29,295	40,329	45,888	43,644
Europe	28,699	39,161	53,841	125,549	404,941	459,325	714,462	653,705
Belgique	—	—	—	2,280	7,975	13,276	17,033	14,773
Finlande	—	—	—	—	10,987	12,156	30,354	24,387
France	2,908	4,389	5,381	7,944	17,619	19,247	16,756	13,795
Allemagne	24,162	25,328	27,752	27,300	39,577	25,266	39,163	28,479
Grèce	—	—	—	213	2,640	3,769	5,579	5,871
Italie	218	777	2,795	6,854	34,739	35,531	42,578	40,432
Pays-Bas	—	—	—	385	3,808	5,827	10,736	9,923
Russie, Lithuanie et Ukraine ..	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays scandinaves ..	416	6,376 ³	9,222	31,231	89,984	112,412	133,869	124,402
Pays du centre ⁴ ..	588	2,076	7,827	18,388	61,240	64,795	90,042	72,473
Autres	102	—	695	29,473	129,421	159,379	317,350	309,360
Asie	305	215	169	1,481	6,951	7,667	11,002	9,810
Etats-Unis	—	—	9,129	23,580	40,946	53,636	60,608	44,443
Autres pays	64,613	77,753	80,915	127,899	303,690	374,022	344,574	312,473
Autres pays	1,942	7,455	9,413	1,421	3,165	3,294	3,051	3,512
Totaux	3,605,010⁵	4,324,810	4,833,239	5,371,315	7,206,643	8,787,949	10,376,736	11,506,653¹

¹ Comprend ceux dont le lieu de naissance n'est pas donné. ² Comprend "nés en mer". ³ Comprend la Pologne. ⁴ Comprend l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Yougoslavie, la Pologne, la Galicie et la Roumanie. ⁵ Six provinces seulement.

Des renseignements plus détaillés sur le sujet ont paru aux pp. 110-116 de l'Annuaire de 1943-1944.

Section 10.—Citoyenneté

Jusqu'à l'adoption de la loi sur la citoyenneté canadienne en 1946 (la loi est entrée en vigueur le 1er janvier 1947), la législation fondamentale régissant la nationalité canadienne se trouvait dans la loi de l'immigration. Il est fait mention

de la nouvelle loi à la page 1175 de l'*Annuaire* de 1946; les statistiques et autres renseignements qui découlent de son application paraîtront dans la section intitulée "Secrétairerie d'Etat" au chapitre des administrations diverses de la présente édition et des éditions subséquentes.

Lors des recensements décennaux, des renseignements sont réunis sur les aubains et sur les ressortissants canadiens; jusqu'à présent ces données sont le seul indice disponible de la citoyenneté et de la nationalité canadiennes. A mesure que le secrétariat d'Etat fournira des données nouvelles, il est possible que les chiffres du recensement dans ce domaine n'aient pas la portée qu'ils avaient dans le passé.

Le tableau 17 révèle que, lors du recensement de 1941, moins d'un pour cent de la population totale née canadienne et autrement née britannique avait perdu sa citoyenneté par renonciation ou par mariage. Plus de 80 p. 100 des personnes nées aux Etats-Unis et établies au Canada, qui formaient 2·7 p. 100 de la population totale, étaient devenues citoyens canadiens ainsi que 74·7 p. 100 des personnes nées en Europe continentale; 72·7 p. 100 des personnes nées dans des pays asiatiques sont demeurées aubains. Sur la population totale, 2·4 p. 100 seulement étaient aubains.

17.—Citoyenneté de la population totale, selon la naissance, 1941

Lieu de naissance	Ressortissants canadiens	Aubains	Non donné	Total
Canada.....	9,475,252	12,521	35	9,487,808
Empire britannique (autre que le Canada).....	979,680	2,566	8	1,003,769 ¹
Etats-Unis.....	250,929	61,427	117	312,473
Europe continentale.....	488,571	164,838	296	653,705
Asie.....	12,105	32,332	6	44,443
Autre.....	2,993	519	néant	3,512
Non donné.....	780	137	28	945
Totaux.....	11,216,316	274,340	490	11,506,655¹

¹ Comprend 21,515 personnes nées britanniques n'ayant pas acquis de domicile canadien.

Section 11.—Langue parlée et langue maternelle

Langue officielle et langue maternelle ne doivent pas être confondues. Celle-ci, employée au foyer, est la langue naturelle d'une personne même si, à cause de son âge trop tendre, d'une infirmité ou pour quelque autre raison, elle ne peut la parler, tandis que la langue ou les langues officielles sont celles qui sont reconnues légalement pour emploi général. Ainsi, les immigrants dans un nouveau pays apportent avec eux leur langue maternelle qu'ils continuent de parler à la maison, mais ceci n'a aucun rapport avec les langues officielles de leur pays d'adoption.

Le Canada est officiellement bilingue, les deux langues étant l'anglais et le français. Le nombre de personnes qui parlent une des langues officielles ou les deux ou ni l'une ni l'autre est donné ci-après.

18. Nombre de personnes au Canada parlant une des langues officielles ou les deux, ou ni l'une ni l'autre, par origine raciale, 1941

Nota.—Les enfants de moins de cinq ans sont classés comme parlant la langue du foyer.

Origine raciale	Langue parlée				Population totale
	Anglais	Français	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français	
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Races des Îles Britanniques.....	5,479,862	18,357	216,385	1,300	5,716,904
Anglaise.....	2,854,790	7,011	105,982	619	2,868,402
Irlandaise.....	1,194,746	6,411	66,246	299	1,267,702
Écossaise.....	1,356,363	4,906	42,346	359	1,403,974
Autres.....	73,963	29	1,811	23	75,826
Autres races européennes.....	2,069,029	2,158,898	1,240,571	58,466	5,526,964
Française.....	181,778	2,147,182	1,152,713	1,365	3,483,038
Autrichienne, n.a.é.....	36,023	53	955	654	37,715
Belge.....	16,833	1,861	10,870	147	29,711
Tchèque et slovaque.....	39,625	42	1,146	2,099	42,912
Finlandaise.....	39,112	81	416	2,074	41,683
Allemande.....	451,207	1,257	7,712	4,506	464,682
Hongroise.....	52,016	40	944	1,598	54,598
Italienne.....	82,825	6,364	21,240	2,196	112,625
Hébraïque.....	145,215	225	22,510	2,282	170,241
Néerlandaise.....	203,961	99	2,634	6,169	212,863
Polonaise.....	156,208	411	4,734	6,132	167,485
Roumaine.....	22,761	93	1,239	596	24,689
Russé.....	76,303	140	1,945	5,320	83,708
Scandinave.....	240,482	295	3,011	815	244,603
Ukrainienne ¹	280,210	189	4,157	21,373	305,929
Autres.....	44,470	566	4,306	1,140	50,482
Races asiatiques.....	57,154	891	4,504	11,515	74,064
Chinoise.....	25,873	39	418	8,297	34,627
Japonaise.....	20,183	2	93	2,871	23,149
Autres.....	11,098	850	3,993	347	16,288
Indienne et esquimaude.....	80,326	1,746	3,176	40,273	125,521
Autres.....	44,260	1,789	9,198	3,680	58,927
Non donnée.....	4,855	65	175	180	5,275
Totaux.....	7,735,486	2,181,746	1,474,009	115,414	11,506,655

¹ Y compris bukovine, galicienne et ruthène.

Les langues maternelles sont étudiées dans le tableau 19 qui révèle que 1,663,712 personnes n'ont comme langue maternelle ni l'anglais ni le français. Le plus grand nombre d'individus qui parlent une langue étrangère comme langue maternelle se rencontre en Ontario; il est de 425,189, tandis que le pourcentage le plus élevé, soit 39 p. 100, se trouve en Saskatchewan.

19.—Langue maternelle de la population totale, 1941

NOTA.—Les enfants de moins de 5 ans sont classés comme parlant la langue du foyer.

Langue maternelle	Nombre	%	Langue maternelle	Nombre	%
Anglaise.....	6,488,190	56.39	Groupe scandinave.....	143,917	1.25
Groupe de l'Extrême-Orient.....	55,359	0.49	Danoise.....	18,776	0.16
Chinoise.....	33,500	0.29	Islandaise.....	15,510	0.14
Japonaise.....	22,359	0.20	Norvégienne.....	60,084	0.52
Finlandaise.....	37,331	0.32	Suédoise.....	49,547	0.43
Gaélique.....	32,708	0.28	Groupe slave.....	568,821	4.94
Groupe germanique.....	390,000	3.39	Autrichienne, n.a.é.....	9,435	0.08
Flamande.....	14,557	0.13	Bohémienne.....	3,445	0.03
Allemande.....	322,228	2.80	Bulgare.....	2,149	0.02
Néerlandaise.....	53,215	0.46	Lituanienne.....	6,910	0.06
Groupe latin et grec.....	3,461,192	30.08	Polonaise.....	128,711	1.12
Française.....	3,354,753	29.15	Russe.....	52,431	0.45
Grecque.....	8,747	0.08	Serbo-croate.....	14,863	0.13
Italienne.....	80,260	0.70	Slovaque.....	37,004	0.33
Roumaine.....	16,402	0.14	Ukrainienne.....	313,273	2.72
Espagnole.....	1,030	0.01	Syrienne et arabe.....	8,111	0.07
Magyare.....	46,287	0.40	Judéo-allemande.....	129,806	1.13
			Diverses.....	144,433	1.26
			Totaux.....	11,506,655	100.00

Section 12.—Fréquentation scolaire

On trouvera à la page 137 de l'Annuaire de 1943-1944 les statistiques à ce sujet, à la date du recensement de 1941.

Section 13.—Aveugles et sourds-muets

La statistique détaillée relative aux aveugles et aux sourds-muets est donnée dans le volume IV du Recensement de 1941.

Aveugles.—Les personnes n'ayant perdu qu'un œil n'étaient pas comptées comme aveugles. Selon les normes employées dans le recensement, la population aveugle dans les neuf provinces en 1941 est de 9,962 ou 8.7 par 10,000 habitants, comparativement à 3,266 ou 6.1 par 10,000 au début du siècle.

Sourds-muets.—Contrairement à la cécité, la surdi-mutité est surtout une infirmité qui remonte à la naissance ou au bas âge. Le nombre de sourds-muets dans les neuf provinces augmente de 5,368 en 1881 à 7,194 en 1941. Le nombre de sourds-muets aveugles au Canada est de 158 dont 39.9 p. 100 sont au Québec; 29.7 p. 100 en Ontario; 8.2 p. 100 en Nouvelle-Ecosse; 5.7 p. 100 en Alberta; 5.1 p. 100 en Colombie-Britannique; 3.8 p. 100 dans chacune des provinces de l'Île du Prince-Edouard et du Manitoba et 1.9 p. 100 dans celles de Nouveau-Brunswick et de Saskatchewan.

20.—Aveugles¹ et sourds-muets par 10,000 habitants, par province, 1881-1941

Province	Aveugles							Sourds-muets						
	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Ile du Prince-Edouard.....	6.2	7.5	6.5	6.2	8.5	9.3	11.7	11.2	8.0	9.5	5.0	4.5	5.1	6.7
Nouvelle-Ecosse.....	8.1	9.0	10.5	6.7	11.0	14.6	14.5	13.2	11.0	13.6	9.6	8.3	8.9	7.5
Nouveau-Brunswick.....	6.6	7.3	8.5	6.6	6.6	9.2	15.9	12.5	11.0	13.4	7.8	7.6	8.5	8.3
Québec.....	8.1	8.2	6.3	5.6	5.3	8.0	9.5	16.4	14.2	15.1	8.2	8.0	9.7	8.5
Ontario.....	5.7	5.8	4.9	4.3	5.3	6.7	8.3	10.2	7.6	9.2	5.6	6.3	5.3	5.2
Manitoba.....	5.0	2.4	4.1	2.7	2.9	6.6	7.7	7.9	6.7	11.4	6.5	4.5	6.7	5.7
Saskatchewan.....	—	—	5.9	1.6	2.1	4.2	4.9	—	—	8.0	3.7	3.4	3.9	5.4
Alberta.....	—	—	8.2	1.9	1.7	3.2	5.0	—	—	6.2	3.9	2.8	4.0	4.3
Colombie-Britannique.....	25.9	13.0	6.4	3.5	4.2	6.5	7.3	5.5	4.5	5.1	2.8	2.5	3.1	3.2
Totaux.....	7.9	7.1	6.1	4.5	5.0	7.1	8.7	12.6	10.1	11.6	6.4	6.1	6.5	6.3

¹ A l'exclusion des sourds-muets aveugles.

Section 14.—Occupations

Pour un résumé des occupations de la population canadienne d'après le recensement de 1941, voir l'appendice III, pp. 1098-1109 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Les chiffres pour le Canada, à l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, révèlent que la population active, lors du recensement de 1941, se compose de 3,676,563 hommes et 833,972 femmes de 14 ans ou plus, soit un total de 4,510,535 personnes, y compris les membres des forces armées. Les hommes représentent 81.5 p. 100 et les femmes, 18.5 p. 100 de toute la population active. La population des neuf provinces est de 5,890,683 personnes de sexe masculin et 5,599,030 de sexe féminin, soit 11,489,713 personnes en tout. La population active totale représente donc 39.3 p. 100 de la population totale; les hommes qui occupent des emplois rémunérés forment 62.4 p. 100 de la population masculine totale et les femmes, 14.9 p. 100 de la population féminine totale. Près de 84 p. 100 des hommes et environ 20 p. 100 des femmes de 14 ans et plus occupent des emplois rémunérés lors du recensement de 1941.

21.—Nombre et pourcentage d'hommes et de femmes de 14 ans ou plus, occupant des emplois rémunérés, par sexe, années de recensement, 1921-1941

(A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)

Année de recensement	Population active âgée de 14 ans et plus			Pourcentage de la population active totale			Pourcentage de la population active âgée de 14 ans et plus		
	Totale	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.
1921.....	3,164,348	2,675,290	489,058	36.1	59.2	11.5	53.3	88.6	17.2
1931.....	3,921,833	3,256,531	665,302	37.8	60.7	13.3	53.8	85.4	19.1
1941 (service actif compris).....	4,510,535	3,676,563	833,972	39.3	62.4	14.9	53.0	83.8	20.2
1941 (service actif non compris).....	4,195,951	3,363,111	832,840	36.5	57.1	14.9	49.3	76.7	20.2

22.—Nombre et pourcentage d'hommes et de femmes de 14 ans ou plus occupant des emplois rémunérés, par groupe d'occupations, 1941

(A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)

Groupe d'occupations	Hommes			Femmes	
	Total A ¹	Total B ²	% ³	Total	%
Agriculture.....	1,104,579	1,064,847	31.7	18,969	2.3
Pêche, piégeage, coupe du bois.....	138,460	131,374	3.9	326	4
Mines, carrières.....	77,909	71,861	2.1	25	4
Manufactures.....	615,284	573,574	17.1	129,588	15.6
Construction.....	215,333	202,509	6.0	339	4
Transports.....	278,402	254,591	7.6	14,065	1.7
Commerce.....	292,910	273,059	8.1	82,020	9.8
Finance, assurance.....	33,104	30,576	0.9	816	0.1
Service.....	339,307	316,313	9.4	418,111	50.2
Employés de bureau.....	204,666	182,823	5.4	155,208	18.6
Manceuvres ⁴	273,925	251,889	7.5	11,655	1.4
Non donné.....	39,166	9,695	0.3	1,718	0.2
Toutes occupations.....	3,613,045	3,363,111	100.0	832,840	100.0
Hommes en service actif sans emploi rémunéré avant leur enrôlement.....	63,518	-	-	-	-
Total.....	3,676,563	-	-	-	-

¹ Le total "A" comprend les hommes en service actif qui avaient un emploi rémunéré avant leur enrôlement. ² Le total "B" comprend les hommes occupant un emploi à l'exclusion des hommes en service actif.

³ Basé sur la colonne 2. Il y a très peu de différence dans la distribution selon le pourcentage des hommes par groupe d'occupations comprenant les hommes en service actif. ⁴ Moins de 0.05 p. 100.

⁵ Ce groupe ne comprend pas les manœuvres de l'agriculture, de la pêche, de la coupe du bois et des mines.

Section 15.—Logements, ménages et familles*

Maisons et logements.—D'après le tableau 23, le nombre de logements occupés au Canada† lors du recensement de 1941 est de 2,597,969 comparativement à 2,227,000* au recensement de 1931. Le nombre de personnes par logement est le plus élevé dans le Québec à 5.1 et le moins élevé en Colombie-Britannique, à 3.7. De plus, il y a 62,008 logements vacants dans le Dominion le 2 juin 1941. Il faut expliquer que le nombre de maisons servant d'habitation—2,181,564—est quelque peu inférieur au nombre de logements puisque dans le cas de maisons d'appartements, de rangées et de maisons semi-détachées chaque maison contient un ou plusieurs logements.

Définition de logement et genres de logements.—D'après la définition du recensement, un logement est "une série structurellement séparée de pièces d'habitation indépendantes, ayant leur entrée particulière de l'extérieur de la maison qui les contient ou sur un corridor commun ou un escalier intérieur." Au sens de cette définition, une maison à logement unique est une bâtisse permanente dans laquelle il n'y a qu'une unité indépendante de logement. Une maison semi-détachée, ou "maison double" comme elle est parfois désignée, est une bâtisse à deux unités de logement, possédant chacune une entrée séparée, et divisée par un mur solide de la cave au grenier. Ceci la distingue du "duplex" ou de la maison d'appartements à deux logements où la division, entre l'appartement supérieur et celui du rez-de-chaussée, est horizontale. Les logements d'appartements ou suites se trouvent dans les blocs d'appartements, chaque logement ayant une sortie particulière sur une salle d'entrée ou un palier commun. Un plain-pied est semblable à un appartement par sa structure, sauf que chaque unité de logement a son entrée particulière de l'extérieur.

* Pour les chiffres du recensement de 1931, voir p. 143 de l'Annuaire de 1936. Le chiffre donné de 1,984,266 représente le nombre de maisons contenant des logements et non le nombre de logements.

† Les chiffres de cette section font exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Ménages et familles.—Le nombre de ménages des neuf provinces, au recensement de 1941, est de 2,706,089 et l'importance moyenne de tous les ménages, de 4.3 personnes par ménage. Les familles privées au Canada sont de 2,525,299 au total, le nombre moyen de personnes par famille étant de 3.9. L'importance des ménages et des familles est la plus grande dans le Québec et la moins grande en Colombie-Britannique.

Définition de ménage et famille.—Pour fins de recensement, un ménage est "une personne ou un groupe de personnes vivant en commun dans une unité de logement. Les personnes peuvent être ou non apparentées, mais si elles vivent ensemble d'après des arrangements ménagers communs, elles constituent un ménage" Les personnes en service actif sont incluses avec les membres de leur famille, qu'elles soient ou non à la maison à la date du recensement.

Les membres d'une famille sont limités aux personnes ayant une relation d'époux à épouse et de parents à enfants et ne doivent pas être confondus avec le groupe de personnes composant le ménage. Ce dernier se compose souvent de deux familles ou plus et comprend souvent d'autres personnes apparentées au chef, telles qu'un oncle, une nièce, une grand-mère, etc., mais qui ne font pas partie de sa famille immédiate.

23.—Maisons, logements, ménages et familles, et moyenne de personnes par logement, par ménage et par famille, par province, 1941

Province	Popula- tion	Mai- sons ¹	Logements		Ména- ges	Famille s	Person- nes par logement	Person- nes par ménage	Person- nes par famille
			Occupés ²	Va- cants					
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
I. du Prince-Edouard	95,047	19,719	20,236	753	20,432	19,590	4.70	4.65	4.19
Nouvelle-Ecosse	577,962	114,451	124,396	3,840	128,641	123,561	4.65	4.49	4.04
Nouveau-Brunswick	457,401	83,429	92,703	2,922	94,599	93,479	4.93	4.84	4.32
Québec	3,331,882	436,012	650,838	14,321	663,426	647,946	5.12	5.02	4.53
Ontario	3,787,655	779,751	916,122	21,464	969,267	909,210	4.13	3.91	3.56
Manitoba	729,744	149,206	164,985	2,342	176,942	166,249	4.42	4.12	3.83
Saskatchewan	895,992	206,291	209,820	6,465	214,939	190,137	4.27	4.17	4.13
Alberta	796,169	185,585	195,574	4,040	201,796	175,744	4.07	3.95	3.91
Col.-Britannique	817,861	207,120	223,295	5,861	236,047	199,383	3.66	3.46	3.36
Totaux	11,489,713	2,181,564	2,597,969	62,008	2,706,089	2,525,299	4.42	4.25	3.94

¹ Maisons servant d'habitation seulement.

² Comprend les logements dont la tenure n'est pas donnée.

Des chiffres analogues sur les maisons, logements, ménages et familles des centres urbains de 30,000 ou plus au recensement de 1941 paraissent au tableau 24.

24.—Maisons, logements, ménages et familles, et moyenne de personnes par logement, par ménage et par famille des centres urbains de 30,000 habitants ou plus, 1941

Centre urbain	Popula- tion	Mai- sons ¹	Logements		Mé- nages	Fa- mille s	Person- nes par logement	Person- nes par ménage	Person- nes par fa- mille
			Occu- pés ²	Va- cants					
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Brantford	31,948	6,921	8,191	40	8,543	8,152	3.90	3.74	3.37
Calgary	88,904	16,890	21,758	88	25,387	22,738	4.09	3.50	3.30
Edmonton	93,817	18,718	23,087	367	24,700	22,619	4.06	3.80	3.52
Fort-William	30,585	5,633	6,360	10	6,763	6,881	4.81	4.52	3.67
Halifax	70,488	9,172	13,520	57	15,089	15,235	5.21	4.67	3.69
Hamilton	106,337	31,566	39,915	378	43,076	42,412	4.17	3.86	3.38

¹ Maisons servant d'habitation seulement.

² Ne comprend pas les logements dont la tenure n'est pas donnée.

24.—Maisons, logements, ménages et familles, et moyenne de personnes par logement, par ménage et par famille des centres urbains de 30,000 habitants ou plus, 1941—fin

Centre urbain	Popu- lation	Mai- sons ¹	Logements		Mé- nages	Fa- milles	Person- nes par loge- ment	Person- nes par ménage	Person- nes par fa- mille
			Ocu- pés ²	Va- cants					
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Hull.....	32,947	4,404	6,091	26	6,427	6,574	5-41	5-13	4-58
Kingston.....	30,126	4,749	6,538	98	7,226	7,135	4-61	4-17	3-37
Kitchener.....	35,657	6,720	8,463	50	9,215	8,778	4-21	3-87	3-53
London.....	78,264	17,153	20,227	417	21,050	19,434	3-87	3-72	3-29
Montréal.....	903,007	67,443	198,844	2,502	203,685	197,840	4-54	4-43	3-91
Ottawa.....	154,951	18,552	32,355	170	35,601	34,609	4-79	4-35	3-62
Outremont.....	30,751	2,991	6,019	65	7,035	7,033	4-44	4-37	3-69
Québec.....	150,757	12,373	26,895	283	28,179	27,594	5-61	5-35	4-59
Regina.....	58,245	10,144	12,982	81	15,390	13,785	4-49	3-78	3-53
St. Catharines.....	30,275	6,360	7,444	71	8,009	7,689	4-07	3-73	3-33
Saint John.....	51,741	5,937	11,558	127	12,241	11,580	4-36	4-23	3-73
Saskatoon.....	43,027	8,784	10,347	186	11,461	10,338	4-16	3-75	3-49
Sherbrooke.....	35,985	3,351	7,563	111	7,770	7,515	4-76	4-63	4-02
Sudbury.....	32,203	4,840	7,130	261	7,685	7,370	4-52	4-19	3-72
Toronto.....	667,457	87,353	147,180	2,466	175,736	168,218	4-53	3-80	3-30
Trois-Rivières.....	42,007	3,609	7,376	84	7,898	7,871	5-70	5-46	4-89
Vancouver.....	275,353	58,393	70,718	1,368	80,826	70,583	3-89	3-41	3-17
Verdun.....	67,349	4,891	16,026	93	16,184	16,312	4-20	4-16	3-74
Victoria.....	44,068	9,633	11,442	178	13,236	10,854	3-85	3-33	3-05
Windsor.....	105,311	18,847	25,231	213	26,126	25,701	4-17	4-03	3-59
Winnipeg.....	221,960	35,903	48,796	541	59,607	56,369	4-55	3-72	3-31

¹ Maisons servant d'habitation seulement pas donnée.

² Ne comprend pas les logements dont la tenure n'est

Pour de plus amples détails au sujet de la tenure et du genre de logements, de la composition et de l'importance des familles et des ménages, voir pp. 126-130 de l'Annuaire de 1946.

Section 16.—Recensement quinquennal des provinces des Prairies

Conformément aux dispositions de la loi du recensement et des statistiques de 1905 et de la loi de la statistique de 1918, le recensement de la population et de l'agriculture des provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta est fait tous les dix ans depuis 1906, en dehors du recensement décennal de tout le Canada.

Le dernier recensement des provinces des Prairies a eu lieu le 3 juin 1946; des résultats détaillés de ce recensement seront publiés par le Bureau fédéral de la Statistique.

Comme dans le passé, le recensement s'est étendu à la population et à l'agriculture. En outre, un recensement du logement a été effectué dans les cités et villes de 5,000 âmes et plus. Le recensement de la population porte sur l'âge, le sexe, l'état conjugal, le lieu de naissance, le domicile en 1941, la nationalité, la langue maternelle et le degré d'instruction. De plus, chaque personne de 14 ans ou plus a déclaré son occupation, l'industrie où elle était employée et son état professionnel: employeur, employé à gages, à son propre compte, etc. Les employés à gages ont déclaré leur gain des douze mois qui ont précédé immédiatement le recensement. Des questions ont été posées en vue de déterminer l'importance du chômage à la date du recensement donnée ci-dessus.

Le recensement agricole a porté sur la population agricole et le nombre de travailleurs agricoles; la superficie, l'état et la valeur des terres cultivées; la superficie

et le rendement des cultures; le nombre de bestiaux et la production de produits animaux; les commodités de la ferme; la dette hypothécaire, les dépenses et les revenus bruts de la ferme.

En ce qui concerne l'*Annuaire*, les chiffres définitifs seulement sont publiés et ils ne seront pas disponibles avant quelque temps encore. Les chiffres provisoires seront publiés sous forme de bulletins.

PARTIE III.—STATISTIQUE INTERNATIONALE DE LA POPULATION

Section 1.—Superficie et population de l'Empire britannique

La statistique des dernières estimations officielles de la superficie et de la population de l'Empire britannique, par continent et pays, a paru au tableau 52, pp. 141-142 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Section 2.—Superficie et population du monde

La statistique de la superficie et de la population des différents continents et les détails sur chaque pays en 1931, ont paru dans un tableau des pp. 170-171 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Le manque de relevés statistiques et les bouleversements causés par la guerre empêchent la compilation de renseignements plus récents.

CHAPITRE V.—IMMIGRATION ET ÉMIGRATION*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. IMMIGRATION.....	138	Sous-section 5. Destination et occupa- tion des immigrés.....	143
Sous-section 1. Accroissement de l'im- migration.....	138	Sous-section 6. Immigrés refusés..	143
Sous-section 2. Sexe et état conjugal des immigrés.....	140	Sous-section 7. Jeunes immigrés..	145
Sous-section 3. Langue maternelle et origine raciale des immigrés..	140	Sous-section 8. Immigration orientale.	145
Sous-section 4. Nationalité des immigrés	142	SECTION 2. ÉMIGRATION ET CANADIENS RAPATRIÉS..	146

Section 1.—Immigration

Sous-section 1.—Accroissement de l'immigration

En 1851, la population totale du Haut-Canada, du Bas-Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick est de 2,312,919; en 1941, celle du Dominion compte 11,506,655 habitants. Au cours de cette période, pas moins de 6,703,891 immigrés sont admis, mais tous ne demeurent pas au Dominion. Certains d'entre eux passent aux États-Unis par la suite, tandis que d'autres retournent dans leur pays natal.

Les années écoulées entre 1900 et 1914, période d'expansion et d'industrialisation générales qui accompagnent un afflux considérable de capital anglais, voient le plus fort mouvement d'immigrés au Canada. Le chiffre le plus élevé est celui de 1913 alors que 400,870 personnes sont admises. Après le début de la guerre en 1914, l'immigration diminue à une fraction de ce qu'elle était auparavant et à la conclusion de la paix elle ne se rétablit pas immédiatement; même la vague de prospérité d'après-guerre en 1920 est accompagnée d'une immigration de moins de 140,000 personnes. Cependant, vers la fin des années 1920, le nombre des immigrés augmente un peu. Durant cette période, la politique du gouvernement fédéral en matière d'immigration est de l'encourager activement, mais la dépression commencée sur la fin de 1929 nécessite des restrictions qui ont grandement réduit l'immigration durant les années 1930. Le début de la guerre en 1939 réduit encore le nombre des immigrés au Canada mais cette tendance à la baisse change en 1943 par suite de l'arrivée au Canada des personnes à la charge des militaires. Des dispositions prises en janvier 1942 pourvoient au transport gratuit des personnes à la charge des militaires en service outre-mer, depuis leur domicile dans le pays de résidence jusqu'à leur destination au Canada. De 1942 à 1946, 62,077 personnes à charge, dont 42,098 adultes et 19,979 enfants, sont admises au Canada.

Après la fin de la guerre, il est jugé opportun de permettre un mouvement d'immigration un peu plus fort et de pourvoir en même temps à l'admission d'un certain nombre de réfugiés ou de personnes déplacées. Permission est donc accordée,

* Révisé sous la direction de A. L. Joliffe, directeur de l'Immigration, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

subordonnement aux arrêtés en conseil C.P. 2071, de mai 1946, et C.P. 371, de janvier 1947, aux personnes suivantes d'entrer au Canada:—

- (1) L'épouse, le fils célibataire, la fille, le frère ou la sœur, le père ou la mère, la fille veuve ou la sœur veuve avec ou sans enfants non mariés âgés de moins de 18 ans, le neveu orphelin ou la nièce orpheline âgé ou âgée de moins de 18 ans, de toute personne licitement admise au Canada et y résidant, qui est en mesure de recevoir de tels parents et d'en prendre soin.
- (2) Un agriculteur qui a les moyens suffisants pour se livrer à la culture de la terre au Canada.
- (3) Un agriculteur qui entre au Canada en vue de se livrer à la culture de la terre, lorsqu'il se rend chez son père, son beau-père, son fils, son gendre, son frère, son beau-frère, son oncle ou son neveu dont l'agriculture est la principale occupation, et qui est en mesure de recevoir un tel immigrant et de l'établir sur une ferme.
- (4) Un ouvrier agricole qui entre au Canada en vue de se livrer à un emploi agricole assuré.
- (5) Une personne expérimentée dans le travail des mines, du bois ou de la forêt, qui entre au Canada en vue de se livrer à un emploi assuré dans l'une de ces industries.

1.—Immigrés arrivés au Canada, 1892-1946

NOTA.—Les statistiques de 1892-1891 se trouvent à la p. 155 de l'Annuaire de 1942.

Année	Arrivés	Année	Arrivés	Année	Arrivés	Année	Arrivés	Année	Arrivés	Année	Arrivés
	nomb.		nomb.		nomb.		nomb.		nomb.		nomb.
1892	30,996	1901	55,747	1910	256,839	1919	107,698	1928	166,783	1937	15,101
1893	29,633	1902	89,102	1911	331,288	1920	138,824	1929	164,993	1938	17,244
1894	20,829	1903	138,680	1912	375,756	1921	91,728	1930	104,806	1939	16,994
1895	18,790	1904	131,252	1913	400,870	1922	64,224	1931	27,530	1940	11,324
1896	16,835	1905	141,465	1914	150,484	1923	133,729	1932	20,591	1941	9,329
1897	21,716	1906	211,653	1915	36,665	1924	124,164	1933	14,382	1942	7,576
1898	31,900	1907	272,409	1916	55,914	1925	84,907	1934	12,476	1943	8,504
1899	44,543	1908	143,326	1917	72,910	1926	135,982	1935	11,277	1944	12,801
1900	41,681	1909	173,694	1918	41,845	1927	158,886	1936	11,643	1945	22,722
										1946	71,719

2.—Immigrés arrivés au Canada du Royaume-Uni, des États-Unis et d'autres pays, 1921-1946

NOTA.—À la page 193 de l'Annuaire de 1936 se trouvent les statistiques de chacune des années civiles de 1881 à 1900 et de chacune des années financières de 1901 à 1935. Les chiffres des années civiles 1908 à 1920 se trouvent à la p. 155 de l'Annuaire de 1942.

Année	Pays de provenance des immigrés			Total	Année	Pays de provenance des immigrés			Total
	Royaume-Uni	États-Unis	Autres pays			Royaume-Uni	États-Unis	Autres pays	
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1921	43,772	23,888	24,068	91,728	1934	2,166	6,071	4,239	12,476
1922	31,005	17,534	15,685	64,224	1935	2,103	5,291	3,843	11,277
1923	70,110	16,716	46,903	133,729	1936	2,197	4,876	4,570	11,643
1924	57,612	16,042	50,510	124,164	1937	2,859	5,555	6,687	15,101
1925	35,362	17,717	31,828	84,907	1938	3,389	5,333	8,022	17,244
1926	48,319	20,944	66,219	135,982	1939	3,544	5,649	7,801	16,994
1927	52,940	23,818	82,128	158,886	1940	3,021	7,134	1,169	11,324
1928	55,848	29,933	81,002	166,783	1941	2,300	6,594	435	9,329
1929	66,801	31,852	66,340	164,993	1942	2,253	5,098	219	7,576
1930	31,709	25,632	47,465	104,806	1943	3,834	4,401	269	8,504
1931	7,678	15,195	4,567	27,530	1944	7,713	4,509	579	12,801
1932	3,327	13,709	3,555	20,591	1945	14,677	6,394	1,651	22,722
1933	2,304	8,500	3,578	14,382	1946	51,408	11,469	8,842	71,719

Sous-section 2.—Sexe et état conjugal des immigrants

Les femmes forment 71.4 p. 100 de tous les émigrés admis au Canada en 1946 contre 66.1 p. 100 en 1945. Avant 1931, les hommes sont habituellement plus nombreux.

3.—Sexe et état conjugal des immigrants, par groupe d'âge, 1945 et 1946

Année et groupe d'âge	Hommes					Femmes				
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Total
1945	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.
0-14 ans.....	3,237	néant	néant	néant	3,237	3,019	néant	néant	néant	3,019
15-19 ".....	443	6	"	"	449	643	804	13	1	1,461
20-24 ".....	472	158	"	2	632	526	4,136	120	4	4,786
25-29 ".....	257	367	1	3	628	228	2,073	71	3	2,375
30-39 ".....	220	896	12	16	1,144	164	1,506	49	31	1,750
40-49 ".....	109	667	25	17	818	87	539	66	30	724
50 ans et plus.....	70	601	99	23	793	116	412	357	21	906
Totaux, 1945...	4,668	2,695	137	61	7,761	4,783	9,470	678	90	15,021
1946										
0-14 ans.....	9,998	néant	néant	néant	9,998	9,465	1	néant	néant	9,466
15-19 ".....	793	14	"	"	807	1,109	3,504	12	"	4,625
20-24 ".....	992	669	"	5	1,666	1,043	17,022	194	12	18,271
25-29 ".....	692	1,467	4	6	2,169	515	8,326	187	36	9,064
30-39 ".....	591	2,055	9	37	2,692	455	5,118	130	84	5,787
40-49 ".....	226	1,313	31	43	1,613	193	1,566	161	65	1,985
50 ans et plus.....	135	1,176	197	30	1,538	223	921	856	38	2,038
Totaux, 1946...	13,427	6,694	241	121	20,483	13,003	36,458	1,540	235	51,236

4.—Répartition des immigrants selon le sexe, adultes et enfants, 1935-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1930-1934 se trouvent à la p. 189 de l'Annuaire de 1946.

Année	Hommes	Femmes	Moins de 18 ans		Total
			Garçons	Filles	
	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.
1935.....	2,550	4,593	2,106	2,028	11,277
1936.....	2,691	4,830	2,127	1,995	11,643
1937.....	3,573	6,126	2,727	2,675	15,101
1938.....	4,142	6,800	3,274	3,028	17,244
1939.....	4,866	6,820	2,815	2,493	16,994
1940.....	3,939	4,517	1,432	1,436	11,324
1941.....	3,851	3,489	940	1,049	9,329
1942.....	2,280	3,429	928	929	7,576
1943.....	2,113	4,064	1,177	1,150	8,504
1944.....	2,391	6,235	2,103	2,034	12,801
1945.....	4,259	11,620	3,442	3,401	22,722
1946.....	9,934	40,818	10,549	10,418	71,719

Sous-section 3.—Langue maternelle et origine raciale des immigrants

Langue maternelle des immigrants.—Lors du recensement de 1941, 115,414 personnes, soit 1 p. 100 seulement de la population globale, ne parlent ni l'anglais ni le français; mais les moyennes, selon l'origine raciale, de celles qui ne parlent ni l'une ni l'autre des langues officielles varient sensiblement. (Voir pp. 131-132).

La branche de l'Immigration ne relève pas l'aptitude des immigrés à parler les langues officielles du Dominion; les statistiques du tableau 5 ne tiennent compte que de la langue maternelle de l'immigré. La grande majorité des personnes qui viennent des Etats-Unis déclarent naturellement l'anglais comme langue maternelle, indépendamment de leur origine raciale. Au cours de l'année civile 1946, 620 personnes (âgées de 10 ans ou plus) venant des Etats-Unis, dont plusieurs sont d'origine canadienne-française à n'en pas douter, déclarent le français comme langue maternelle. La même année, les personnes qui arrivent de tous les pays et déclarent l'anglais comme langue maternelle représentent 89.4 p. 100 de l'ensemble des immigrés; celles qui déclarent le français en forment 1.9 p. 100.

5.—Langue maternelle des immigrés âgés de 10 ans ou plus, 1937-1946

NOTE.—Les tirets du tableau indiquent que nul immigré d'origine correspondant à celle du talon n'a été relevé.

Langue maternelle	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Albanais.....	7	5	5	-	-	-	-	-	-	-
Arménien (araméen).....	3	1	2	1	-	-	-	-	-	3
Bulgare.....	27	20	13	2	-	-	-	-	-	2
Chinois.....	1	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Croate (serbe).....	438	460	185	43	3	1	5	12	13	18
Tchèque (bohémien).....	989	1,389	673	100	20	14	13	14	36	191
Danois.....	38	36	73	23	7	3	12	4	9	45
Hindou.....	8	8	16	6	1	3	-	-	-	3
Anglais.....	6,643	7,142	7,431	8,206	7,497	6,023	6,518	9,054	15,853	48,120
Estonien.....	-	8	5	-	-	1	2	1	6	4
Finlandais.....	65	56	60	10	7	6	7	4	10	16
Flandais.....	62	131	90	8	7	1	5	3	1	452
Français.....	478	623	559	501	356	256	295	332	458	1,035
Allemand.....	511	571	1,944	208	50	40	21	28	214	1,010
Grec.....	76	106	103	45	12	3	6	5	19	53
Hongrois (magyar).....	436	567	383	94	21	2	14	7	17	86
Islandais.....	-	1	-	-	-	1	2	1	2	-
Italien.....	367	337	183	105	8	4	10	4	12	67
Japonais.....	130	52	40	38	5	-	-	-	-	-
Letton.....	7	4	3	5	2	-	1	-	1	2
Lithuanien.....	43	40	50	15	4	2	2	-	2	2
Hollandais.....	58	95	190	56	30	8	7	4	11	1,798
Norvégien.....	25	20	43	27	16	26	6	3	46	147
Polonais.....	1,215	1,440	1,198	62	47	19	20	37	260	560
Portugais.....	-	1	1	1	1	1	-	-	3	4
Roumain.....	103	142	90	12	12	4	6	2	3	24
Russe.....	42	29	88	16	23	7	6	19	9	46
Russniak ¹	401	728	665	5	2	1	7	3	4	7
Slovène.....	2	1	-	-	-	-	-	-	1	1
Espagnol.....	11	7	8	21	11	7	8	11	20	31
Suédois.....	41	28	14	12	4	7	6	8	10	23
Syrien (arabe).....	16	18	13	2	4	-	1	5	1	3
Turc.....	1	1	1	1	4	-	-	1	1	-
Judo-allemand et hébreu.....	110	93	197	36	41	12	17	20	43	94
Non donnée.....	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Totaux.....	12,354	14,099	14,326	9,600	8,195	6,452	6,998	9,582	17,068	53,854

¹ Y compris ruthène et ukrainien.

Origine raciale des immigrés.—Le gros de l'immigration canadienne de la génération précédente vient des pays de langue anglaise et de ceux de l'Europe continentale dont la population, au point de vue ethnique, s'apparente étroitement aux Britanniques, bien que pendant quelques années l'immigration slave ait augmenté. Depuis le début de la guerre en 1939, le plus grand nombre d'immigrés est d'origine britannique, française, juive et néerlandaise.

6.—Origine raciale des immigrants au Canada, 1942-1946

NOTA.—Les tirets du tableau indiquent que nul immigré d'origine correspondant à celle du talon n'a été relevé. Les statistiques de 1926-1941 se trouvent dans le tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire, à compter de 1939.

Origine	1942	1943	1944	1945	1946	Origine	1942	1943	1944	1945	1946
Britanniques—						Europe continentale					
Anglais.....	3,656	4,661	7,888	13,831	42,197	—fin					
Irlandais.....	813	896	1,112	1,878	4,632	Ruthènes.....	15	29	26	33	171
Écossais.....	971	902	1,254	2,469	10,209	Scandinaves—					
Gallois.....	88	88	127	273	1,294	Danois.....	33	28	51	65	168
Totaux, Britanniques.....	5,528	6,547	10,381	18,451	58,332	Islandais.....	8	3	9	12	24
Europe continentale—						Norvégiens.....	115	57	70	169	456
Albanais.....	1	—	—	—	2	Suédois.....	52	60	89	115	231
Belges.....	7	17	20	33	751	Serbes.....	4	5	5	5	18
Bohémien.....	8	7	3	15	31	Slovaques.....	20	25	5	17	19
Bulgares.....	—	2	1	1	3	Espagnols.....	6	10	11	22	49
Croates.....	3	4	2	3	10	Hispano-américains.....	9	2	11	4	21
Tchèques.....	12	9	20	42	207	Suisses ¹	31	12	23	33	120
Dalmates.....	—	—	—	—	1	Yougoslaves.....	3	3	11	25	34
Estoniens.....	1	2	1	8	8	Totaux, Europe continentale.....	1,974	1,879	2,321	4,127	13,102
Finlandais.....	21	18	8	26	56	Races non européennes—					
Français.....	660	701	860	1,295	3,229	Chinois.....	4	2	2	6	12
Allemands.....	290	314	320	584	1,298	Hindous.....	—	—	—	—	8
Grecs.....	18	15	16	38	108	Indiens.....	3	—	—	1	5
Italiens.....	48	76	74	132	320	d'Amérique.....	7	17	22	18	37
Juifs.....	311	203	310	654	2,100	Japonais.....	—	1	—	—	3
Lettons.....	2	2	1	2	6	Nègres.....	48	38	54	97	173
Lithuaniens.....	5	6	7	11	28	Persans.....	—	—	1	—	3
Magyars.....	22	33	39	58	152	Syriens.....	12	19	20	22	37
Maltais.....	—	1	1	6	12	Turcs.....	—	1	—	—	7
Mexicains.....	1	1	1	3	3	Totaux, races non européennes.....	74	78	99	144	285
Moraves.....	—	1	—	3	1	Grands totaux.....	7,576	8,504	12,801	22,722	71,719
Néerlandais.....	150	124	155	268	2,431						
Polonais.....	77	72	106	332	730						
Portugais.....	5	2	7	13	47						
Roumains.....	4	8	9	14	44						
Russes.....	32	27	49	86	213						

¹ Déclarés comme "Suisses" mais faisant sans doute partie de l'une des races constituantes: allemande, française, italienne, etc.

Sous-section 4.—Nationalité des immigrants

En l'année civile 1946, 83.0 p. 100 des immigrants sont sujets britanniques et 13.4 p. 100, citoyens américains.

7.—Nationalité des immigrants au Canada, 1942-1946

NOTA.—Les tirets du tableau indiquent que nul immigré d'origine correspondant à celle du talon n'a été relevé. Les chiffres de 1930-1941 se trouvent dans le tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire, à compter de 1936.

Nationalité	1942	1943	1944	1945	1946	Nationalité	1942	1943	1944	1945	1946
Argentin.....	1	—	3	—	2	Luxembourgeois.....	—	—	—	—	2
Autrichien.....	—	—	—	—	25	Mexicain.....	1	2	—	17	6
Belge.....	3	4	3	5	79	Néerlandais.....	11	3	1	11	178
Bésilien.....	2	—	1	—	7	Norvégien.....	27	3	—	52	183
Britannique.....	3,717	5,141	9,105	16,892	59,511	Persan.....	1	—	—	—	—
Bulgare.....	—	—	—	—	2	Péruvien.....	1	—	1	—	1
Amérique centrale.....	1	—	3	—	7	Polonais.....	11	7	21	257	627
Chilien.....	—	—	—	—	4	Portugais.....	—	—	—	1	4
Cubain.....	2	3	3	7	1	Roumain.....	2	6	1	4	28
Tchécoslovaque.....	16	10	7	42	216	Russe.....	1	4	4	5	23
Dantziçois.....	—	—	—	—	2	Sud-américain.....	5	—	1	—	1
Danois.....	5	12	1	9	36	Espagnol.....	3	1	2	2	6
Estonien.....	1	2	1	6	3	Suédois.....	1	1	2	5	12
Finlandais.....	—	1	1	2	7	Suisse.....	10	6	3	10	13
Français.....	6	7	17	23	101	Syrien.....	—	1	—	—	2
Allemand.....	21	20	8	196	844	Turc.....	—	—	1	—	—
Grec.....	—	1	1	6	37	Ukralien.....	—	—	—	—	1
Haitien.....	—	—	—	—	1	Américain.....	3,721	3,258	3,594	5,140	9,623
Hongrois.....	—	2	1	4	61	Uruguayen.....	—	—	—	—	1
Islandais.....	—	1	1	6	—	Antillais (non britannique).....	—	—	—	—	1
Italien.....	—	—	1	6	35	Yougoslave.....	2	6	10	10	22
Letton.....	1	—	—	1	2	Totaux.....	7,576	8,504	12,801	22,722	71,719
Liechtenstein.....	—	—	3	—	—						
Lithuanien.....	3	2	—	1	2						

Sous-section 5.—Destination et occupation des immigrants

Destination.—Dès leur arrivée au Canada, les immigrants doivent déclarer leur province de destination. Il ne s'ensuit pas nécessairement que telle soit la province de leur domicile éventuel. Il semble cependant que les chiffres des dernières années donnent une idée plus juste du domicile effectif que ceux d'autrefois, à l'époque où la prospérité soudaine tendait à créer toute une classe d'ouvriers "itinérants" qui se dirigeaient en bloc vers de nouveaux emplois, vraisemblablement en d'autres provinces, dès que cessait leur travail antérieur. De toutes les provinces c'est l'Ontario qui a reçu le plus grand nombre d'immigrants chaque année depuis 1905 sauf 1929 alors que le Manitoba l'a emporté. En 1930 et 1931, le Manitoba est au deuxième rang comme destination immédiate des nouveaux venus; depuis lors, c'est le Québec qui occupe cette position.

8.—Destination des immigrants au Canada, par province, 1935-1946

NOTA.—Les chiffres de 1930-1934 paraissent à la p. 192 de l'Annuaire de 1946; ceux des années financières terminées le 31 mars 1907-1934, aux pp. 221-222 de l'Annuaire de 1934-1935.

Année	Provinces maritimes	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique et Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Total
1935	1,060	2,256	4,786	708	408	735	1,315	7	11,277
1936	981	1,995	4,913	938	528	917	1,366	5	11,643
1937	1,136	2,611	6,463	1,430	610	1,175	1,067	3	15,101
1938	1,270	3,301	7,107	1,673	684	1,648	1,557	4	17,244
1939	1,167	3,433	5,957	1,816	1,227	1,695	2,190	9	16,994
1940	1,642	2,556	4,447	314	250	458	1,653	4	11,324
1941	1,717	1,931	3,365	193	186	288	1,647	2	9,329
1942	1,299	1,399	3,315	209	118	287	949	néant	7,576
1943	1,852	1,369	3,852	190	171	310	760	"	8,504
1944	2,674	2,066	5,361	493	423	596	1,186	2	12,801
1945	4,049	3,428	9,342	1,168	1,067	1,401	2,264	3	22,732
1946	8,655	9,712	29,604	4,615	4,711	5,771	8,639	8	71,718

¹ Comprend 4 personnes dont la destination n'a pas été mentionnée.

Occupation.—Les immigrants sont classés comme suit: agriculteurs, manœuvres, artisans, commerçants, employés de bureau, mineurs, domestiques (femmes) et autres. Ces dernières années, les immigrants de la dernière catégorie mentionnée forment environ 60 p. 100 de l'ensemble, en raison de l'immigration restreinte et du nombre d'épouses et d'enfants de militaires. La statistique des occupations n'a donc aucun sens et a été discontinuée jusqu'à ce que les circonstances en justifient la reprise.

Sous-section 6.—Immigrants refusés

Immigration prohibée.—L'immigration au Canada est interdite à certaines catégories de personnes. Ces catégories comprennent les personnes physiquement ou mentalement incapables de gagner leur vie, les criminels, les mendiants, les personnes qui croient au renversement du gouvernement par l'influence révolutionnaire, etc. Le paragraphe particulier de la loi qui définit cette catégorie de personnes est ainsi rédigé:—

a) Les personnes qui croient au renversement ou qui préconisent le renversement, par la force ou la violence, du Gouvernement du Canada, ou des lois et de l'autorité constituées, ou qui ne croient pas à un gouvernement organisé ou s'y opposent, ou qui conseillent l'assassinat des fonctionnaires publics ou qui préconisent et enseignent la destruction illicite de la propriété.

L'article 3 de la loi de l'immigration (S.R.C., 1927, c. 93), qui traite de l'immigration prohibée, est donné *in extenso* dans les *Annuaire*s de 1934 à 1940.

Immigrés refusés et déportés.—La loi de l'immigration pourvoit au rejet et à la déportation des immigrés appartenant aux catégories interdites et à la déportation de ceux qui deviennent indésirables moins de cinq ans après leur entrée légale au pays.

9.—Immigrants refusés aux ports océaniques, par cause principale et nationalité, 1935-1946

NOTA.—Les chiffres des années civiles 1931-1934 sont inscrits à la p. 161 de l'Annuaire de 1940; ceux des années financières terminées le 31 mars 1903-1934 paraissent à la p. 224 de l'Annuaire de 1934-1935.

Détails	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
CAUSE												
Raisons de santé.....	13	10	9	9	9	10	16	18	16	16	18	29
Raisons civiles.....	192	213	217	166	168	235	118	121	163	156	237	410
Totaux.....	295	223	226	175	177	245	134	139	179	172	255	439
NATIONALITÉ												
Britannique.....	133	128	94	90	120	101	76	95	127	133	189	276
Américaine.....	6	9	4	7	4	7	néant	2	1	5	néant	6
Autres.....	66	86	128	78	53	137	58	42	51	34	66	157

Bien que la majorité des personnes comprises dans les chiffres du tableau 10 aient été indiquées antérieurement dans les statistiques de l'immigration, un certain nombre de marins déserteurs sont inclus qui, bien entendu, n'ont jamais figuré dans les statistiques de l'immigration. Cette situation s'intensifie durant les années de guerre.

10.—Immigrés, et personnes les accompagnant, déportés après admission, par cause principale et nationalité, 1935-1946

NOTA.—Les chiffres des années civiles 1930-1934 sont inscrits à la p. 120 de l'Annuaire de 1941; ceux des années financières terminées le 31 mars 1903-1939 paraissent à la p. 162 de l'édition de 1940.

Détails	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
CAUSE												
Raisons de santé.....	90	52	44	38	33	14	12	20	17	17	28	16
Charges publiques.....	133	135	51	45	29	8	2	néant	2	3	1	10
Criminalité.....	251	124	106	101	113	96	74	85	107	104	92	114
Autres causes.....	168	238	187	243	233	273	423	137	118	57	135	203
Personnes accompagnant les déportés.....	33	56	33	12	5	1	5	2	2	néant	néant	néant
Totaux.....	675	605	421	439	413	392	516	244	246	191	256	343
NATIONALITÉ												
Britannique.....	157	210	140	139	123	113	140	82	82	61	132	163
Américaine.....	157	176	124	144	162	117	122	98	98	86	64	83
Autres.....	361	219	157	156	128	162	254	64	66	34	60	97

Sous-section 7.—Jeunes immigrés

Exception faite des enfants qui accompagnent leurs parents, les jeunes immigrés ne constituent pas un élément important depuis que le gouvernement fédéral a retiré son aide financière à cette forme particulière d'immigration en 1931. Trente-trois jeunes immigrés sont arrivés en 1941, mais aucun n'a été admis depuis. L'*Annuaire* de 1941 donne, à la p. 121, un aperçu de cette immigration qui comprend les enfants venus au Canada en vertu de l'entente de colonisation de l'Empire britannique.

Sous-section 8.—Immigration orientale

La guerre a supprimé le problème de l'immigration orientale. C'est à la lumière des chiffres du recensement que la répercussion économique de la présence de personnes d'origine orientale peut être étudiée le plus avantageusement. Un exposé de la législation et de l'arrière-plan relatifs à l'immigration des Orientaux au Canada paraît aux pp. 121-124 de l'*Annuaire* de 1941. Le tableau ci-dessous donne les statistiques de l'immigration orientale depuis 1906, première année de ces statistiques. Ces chiffres sont répartis selon le sexe des immigrés aux pp. 183-184 de l'*Annuaire* de 1945.

11.—Immigration orientale au Canada, 1906-1946

Année	Chinois	Japonais	Hindous	Immigration orientale globale	Année	Chinois	Japonais	Hindous	Immigration orientale globale
1906.....	70	2,986	2,326	5,392	1927.....	2	511	56	569
1907.....	1,542	8,196	2,423	12,161	1928.....	1	535	58	592
1908.....	2,163	869	309	3,341	1929.....	1	180	49	230
1909.....	1,883	264	24	2,171	1930.....	néant	218	80	298
1910.....	4,667	429	16	5,112	1931.....	"	174	52	226
1911.....	6,660	735	7	7,402	1932.....	1	119	61	181
1912.....	6,995	682	5	7,682	1933.....	"	106	36	143
1913.....	6,227	901	88	7,216	1934.....	1	126	33	160
1914.....	1,600	684	néant	2,284	1935.....	néant	70	26	96
1915.....	82	384	1	467	1936.....	"	103	13	116
1916.....	313	555	néant	868	1937.....	1	146	11	158
1917.....	547	830	"	1,437	1938.....	néant	57	9	66
1918.....	2,988	1,039	"	4,027	1939.....	"	44	19	63
1919.....	2,084	894	"	2,978	1940.....	"	44	6	50
1920.....	1,329	526	9	1,864	1941.....	"	4	1	5
1921.....	2,732	483	11	3,226	1942.....	"	néant	3	3
1922.....	810	395	22	1,227	1943.....	"	1	néant	1
1923.....	811	405	30	1,246	1944.....	"	néant	"	-
1924.....	7	511	49	567	1945.....	"	"	1	1
1925.....	néant	424	58	482	1946.....	8	3	5	16
1926.....	"	443	70	513					

Lors du recensement de 1931, il y avait 46,519 personnes d'origine chinoise domiciliées au Canada. En 1941 il y en a 34,627, diminution de presque 12,000. La diminution est surtout attribuable au fait que durant plusieurs années avant la guerre, nombre de Chinois sont retournés en Chine sans s'enregistrer, de sorte qu'ils ne pouvaient pas revenir au Canada comme domiciliés rentrant au pays et ne pouvaient être admis que s'ils satisfaisaient aux exigences de la loi comme immigrés. Certes ceux qui sont partis sans s'enregistrer avaient l'intention de s'établir en Chine pour de bon. Le nombre de personnes de cette catégorie finirait par être très considérable à la longue.

Section 2.—Emigration et Canadiens rapatriés

L'émigration du Canada est un facteur important qui tend à contre-balancer l'immigration passée, et le mouvement du Canada aux Etats-Unis atteint, à certaines époques, des proportions considérables. Les deux éléments principaux de ce mouvement sont l'immigration aux Etats-Unis d'Européens venus d'abord au Canada et l'émigration de Canadiens de naissance.

Depuis 1924, les agents d'immigration relèvent le nombre de Canadiens rentrant des Etats-Unis au Canada après avoir quitté le pays pour aller vivre outre-frontière. Les statistiques de ce mouvement sont données au tableau 12.

12.—Canadiens¹ revenus des Etats-Unis, 1926-1946

Année	Nés au Canada	Nés britanniques établis au Canada	Naturalisés citoyens canadiens	Total	Année	Nés au Canada	Nés britanniques établis au Canada	Naturalisés citoyens canadiens	Total
1926.....	53,786	5,792	2,765	62,293	1937....	4,443	377	347	5,167
1927.....	36,838	3,560	1,680	42,078	1938....	4,016	333	310	4,659
1928.....	30,436	2,674	1,010	34,120	1939....	3,572	565	473	4,610
1929.....	27,328	2,265	886	30,479	1940....	4,705	207	78	4,990
1930.....	28,230	2,176	1,202	31,608	1941....	3,372	133	59	3,564
1931.....	18,503	1,135	714	20,352	1942....	3,269	170	23	3,467
1932.....	18,801	809	610	18,220	1943....	2,225	93	15	2,333
1933.....	9,330	457	422	10,209	1944....	2,070	120	20	2,210
1934.....	5,926	739	607	7,272	1945....	2,484	172	33	2,689
1935.....	4,961	632	785	6,378	1946....	4,535	558	84	5,177
1936.....	4,649	297	222	5,168					

¹ Moins les aubains domiciliés au Canada.

Le mouvement permanent de la population entre le Canada et les Etats-Unis est devenu pour les Canadiens une question d'intérêt capital. En raison de l'absence de statistiques canadiennes sur l'émigration, le tableau suivant a été dressé à même des chiffres fournis par le Service de l'Immigration et de la Naturalisation du Département de la Justice des Etats-Unis. Comme toutes les données n'existent pas pour chaque mois, il n'a pas été possible d'établir les statistiques d'après l'année civile, lesquelles sont données en conséquence d'après l'année financière des Etats-Unis, soit du 1er juillet au 30 juin. La colonne intitulée "Aubains déportables destinés au Canada" s'applique aux personnes autorisées à rentrer au Canada plutôt que de se soumettre à la procédure de déportation.

13.—Mouvement permanent présumé de la population entre le Canada et les Etats-Unis, années terminées le 30 Juin 1935-1946

Années terminées le 30 juin—	Des Etats-Unis au Canada				Total
	Citoyens américains entrant au Canada	Aubains entrant au Canada	Aubains déportés au Canada	Aubains déportables destinés au Canada	
1935.....	3,049	1,324	1,554	2,471	8,398
1936.....	2,872	1,272	1,784	2,721	8,649
1937.....	2,862	1,027	1,833	3,463	9,185
1938.....	3,306 ¹	1,018	1,941	3,695	9,960 ¹
1939.....	2,933	965	1,915	3,604	9,417
1940.....	2,695	769	1,503	3,981	8,948
1941.....	3,331	835	957	2,453	7,576
1942.....	3,413	595	631	2,187	6,326
1943.....	2,053	439	464	2,350 ¹	5,306
1944.....	2,282	451	665	3,500 ¹	6,398
1945.....	2,260	567	474	2,600 ¹	5,901
1946.....	4,624	745	672	2,800 ¹	8,841

¹ Nombre estimatif.

13.—Mouvement permanent présumé de la population entre le Canada et les Etats-Unis, années terminées le 30 juin 1935-1946—fin

Années terminées le 30 juin—	Du Canada aux Etats-Unis				Mouvement net vers le (+) ou du —Canada
	Aubains immigrés du Canada	Citoyens américains rentrant du Canada	Personnes déportées du Canada	Total	
1935.....	7,695	4,453	224	12,372	-3,974
1936.....	8,018	4,524	206	12,748	-4,099
1937.....	11,799	5,211	214	17,224	-8,039
1938.....	14,070	5,032	153	19,255	-9,295 ¹
1939.....	10,501	4,233	153	14,887	-5,470
1940.....	10,806	4,264	113	15,183	-6,235
1941.....	11,280	3,572	79	14,931	-7,355
1942.....	10,450	4,725	107	15,282	-8,456
1943.....	9,571	4,892	78	14,541	-9,235
1944.....	9,321	4,743	69	14,633	-7,735
1945.....	11,079	5,138	188	16,405	-10,504
1946.....	20,434	6,769	414	27,617	-18,776

¹ Nombre estimatif.

Les statistiques de la migration permanente entre le Canada et le Royaume-Uni, publiées par le Board of Trade britannique, existent du 1er janvier 1924 au 30 juin 1939. Elles paraissent à la page 171 de l'*Annuaire* de 1942.

A compter du 1er avril 1938 une énumération a été faite des Canadiens revenant au pays et des autres non-immigrants entrant dans le Dominion en provenance de Terre-Neuve. Le tableau ci-dessous donne les détails de ce mouvement pour les années civiles 1944-1946.

14.—Canadiens revenant au pays et autres non-immigrants venant de Terre-Neuve au Canada, 1943-1946

Détails	1944	1945	1946
Canadiens revenant après une absence de plus d'un an.....	314	705	536
Nés canadiens.....	230	199	128
Autres nés britanniques.....	75	499	529
Naturalisés avec domicile canadien.....	2	6	7
Aubains avec domicile canadien.....	7	1	2
Touristes, etc.....	11,447	12,368	15,738
Canadiens revenant après une absence de moins d'un an.....	12,040	9,970	7,909
Totaux.....	23,801	23,043	24,173

CHAPITRE VI.—STATISTIQUES VITALES*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. POPULATION ET RÉSUMÉ DES STATISTIQUES VITALES...	148	SECTION 5. MARIAGES ET DIVORCES.	187
SECTION 2. NAISSANCES...	155	Sous-section 1. Mariages...	187
SECTION 3. DÉCÈS...	169	Sous-section 2. Dissolutions de mariage (divorces).....	193
Sous-section 1. Mortalité générale.	170	SECTION 6. STATISTIQUES VITALES DU YUKON ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.....	193
Sous-section 2. Mortalité infantile..	176	SECTION 7. MALADIES TRANSMISSIBLES.	194
Sous-section 3. Mortalité puerpérale..	182		
SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL.	184		

Un bref exposé historique des premiers relevés de statistiques vitales au Canada a paru aux pp. 105-106 de l'*Annuaire* de 1940. La collaboration des provinces à la réunion de statistiques comparables a été finalement obtenue à la suite de la création du Bureau fédéral de la Statistique, en vertu de la loi de la statistique de 1918. De 1921 à 1925, les statistiques vitales comparables sont dressées par le Bureau pour toutes les provinces sauf le Québec. Depuis le 1er janvier 1926, le Québec fait partie du territoire d'enregistrement. Les statistiques vitales de toutes les provinces sont sur le même pied à compter de cette date.

Les principaux tableaux du résumé et des sections 2-5 renferment les statistiques des neuf provinces. La section 6 contient celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; les raisons de cette séparation sont données à cet endroit. Une section sur les maladies transmissibles paraît à la fin du chapitre.

Classement des statistiques vitales.—Jusqu'à ces derniers temps, toutes les statistiques vitales étaient classées selon le lieu de l'événement. En 1944, toutefois, le classement des naissances et des décès selon le domicile a commencé, les naissances étant classées suivant le domicile de la mère. Un certain nombre de tableaux spéciaux ont été dressés selon le domicile quelques années auparavant; les chiffres de 1941-1945 des tableaux 2 à 5 sont inscrits suivant le domicile. Dans tous les autres tableaux du chapitre, seuls les chiffres de 1944 et 1945 sont répartis selon le domicile, sauf aux tableaux 11, 12, 13, 23, 28 et 34. Les en-têtes des tableaux indiquent partout le classement choisi.

Pour la plupart des chiffres et taux des provinces, le nouveau classement peut créer des différences relativement légères. Mais en ce qui concerne les endroits particuliers, les différences peuvent revêtir une importance beaucoup plus considérable. En de tels cas, les chiffres de chaque année à compter de 1941 ne sont pas comparables aux moyennes quinquennales des années antérieures.

Section 1.—Population et résumé des statistiques vitales

Population selon le sexe et l'âge.—Pour calculer plusieurs taux de statistiques vitales, il importe de connaître chaque année non seulement la population totale mais aussi sa répartition selon le sexe et l'âge. Jusqu'ici, les calculs faits d'après ces renseignements se sont limités aux années voisines de chaque recensement. Il était supposé que la répartition selon le sexe et l'âge plus de deux ou trois ans

* Ce chapitre a été révisé par J. T. Marshall, chef de la Division des Statistiques vitales, Bureau fédéral de la Statistique.

1.—Population du Canada: selon le sexe et l'âge, recensements de 1931 et 1941 et estimations (1er juin) entre les recensements

Sexe et âge	1931	1932-1935 (en milliers)					1937	1938	1939	1940	1941-1945 (en milliers)				
		1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Sexe masculin	5,366,704	5,432	5,491	5,542	5,598	5,636	5,679	5,729	5,782	5,834	5,890,883	5,962	6,039	6,118	6,189
0-4 ans.....	542,439	539	534	524	524	517	508	503	510	517	522,825	553	579	599	634
5-9 ".....	517,845	567	565	572	549	547	545	541	545	531	528,134	520	518	518	528
10-14 ".....	542,358	562	564	572	578	575	573	568	557	553	555,159	554	560	539	533
15-19 ".....	524,913	529	524	525	539	549	539	560	568	570	564,548	558	555	554	550
20-24 ".....	463,378	474	487	498	506	512	513	508	506	506	517,145	532	545	559	549
25-29 ".....	409,664	419	427	433	445	453	441	463	476	483	487,396	492	483	480	492
30-34 ".....	377,795	372	383	388	394	400	400	409	416	426	430,694	440	450	462	468
35-39 ".....	358,827	358	357	357	361	365	365	371	379	387	395,653	402	407	411	414
40-44 ".....	347,484	349	348	350	349	348	347	346	346	346	348,039	354	362	371	378
45-49 ".....	321,291	326	330	332	333	333	333	334	334	333	332,008	332	332	333	333
50-54 ".....	287,056	277	286	293	299	305	308	312	314	315	315,404	317	318	318	318
55-59 ".....	260,167	260	271	277	282	287	294	295	296	296	274,893	281	285	290	293
60-64 ".....	156,637	168	163	166	170	176	182	191	201	210	218,202	225	231	238	244
65-69 ".....	123,549	123	126	130	135	139	143	146	150	156	162,233	167	172	178	183
70-74 ".....	88,502	90	92	94	96	98	100	103	105	108	110,944	115	118	122	125
75-79 ".....	49,997	52	55	58	61	62	64	64	65	66	67,104	69	71	73	75
80-84 ".....	23,867	25	25	26	27	28	29	31	32	34	34,038	35	36	36	37
85-89 ".....	9,665	9	9	9	10	10	11	11	12	12	12,607	13	13	14	14
90+ ".....	2,540	3	3	3	3	3	4	4	4	4	3,327	3	4	4	4
14 ans ou plus.....	3,815,105	3,876	3,936	3,994	4,053	4,112	4,167	4,227	4,285	4,338	4,384,833	4,445	4,504	4,560	4,585
21 ans ou plus.....	3,090,475	3,145	3,199	3,255	3,305	3,358	3,404	3,456	3,504	3,553	3,599,188	3,659	3,718	3,785	3,821
Sexe féminin	4,996,526	5,064	5,128	5,185	5,241	5,298	5,350	5,407	5,468	5,520	5,599,030	5,675	5,756	5,840	5,933
0-4 ans.....	550,524	527	520	510	509	502	494	489	496	502	516,616	535	557	576	608
5-9 ".....	539,460	554	551	559	537	535	535	529	519	510	515,791	510	507	515	511
10-14 ".....	530,531	540	542	562	567	563	560	567	565	545	543,518	542	539	529	522
15-19 ".....	513,894	519	514	513	517	517	517	551	557	560	554,190	549	544	543	540
20-24 ".....	447,129	459	474	487	499	504	508	503	502	502	513,846	520	540	550	552
25-29 ".....	375,995	389	389	410	419	429	438	452	484	475	478,017	484	486	487	489
30-34 ".....	340,351	343	346	349	353	359	367	379	390	402	411,703	423	436	449	462
35-39 ".....	329,113	331	331	331	333	336	336	340	346	354	362,690	370	377	385	396
40-44 ".....	303,309	314	319	319	322	324	325	328	326	326	327,566	332	337	343	350
45-49 ".....	263,488	269	274	278	281	285	288	293	298	301	302,361	305	308	312	316
50-54 ".....	221,198	229	235	241	246	252	257	262	266	271	275,611	280	284	287	290
55-59 ".....	175,759	175	183	191	198	205	211	217	223	227	231,450	232	244	251	257
60-64 ".....	137,602	140	142	144	147	152	157	165	173	181	188,415	194	199	204	210
65-69 ".....	110,409	112	115	118	122	125	129	131	135	139	145,099	149	154	159	163
70-74 ".....	82,990	85	87	89	91	94	96	98	100	103	105,878	109	112	115	118
75-79 ".....	48,603	51	53	56	60	62	64	65	66	67	68,457	70	72	74	76
80-84 ".....	25,283	26	26	27	28	29	31	31	32	33	37,410	38	39	40	41
85-89 ".....	10,465	10	11	11	12	13	13	13	13	14	15,010	15	15	16	17
90+ ".....	3,624	4	4	4	5	5	5	5	5	5	4,805	5	5	5	5
14 ans ou plus.....	3,478,617	3,542	3,606	3,672	3,741	3,809	3,874	3,942	4,008	4,071	4,130,044	4,197	4,262	4,328	4,397
21 ans ou plus.....	2,767,621	2,827	2,885	2,948	3,007	3,070	3,124	3,184	3,240	3,299	3,358,359	3,428	3,497	3,569	3,639
Totaux	10,363,240	10,496	10,619	10,727	10,829	10,934	11,029	11,136	11,250	11,364	11,489,713	11,637	11,795	11,958	12,102

1 Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

avant ou après chaque recensement entraînaient trop d'inexactitudes. D'un autre côté, de telles estimations peuvent combler d'importantes lacunes dans la connaissance des phénomènes de statistique vitale.

Le tableau 1 donne la population du Canada répartie selon le sexe et l'âge les années 1931 à 1945. Les chiffres de 1931 et de 1941 sont ceux du recensement. Ceux des autres années sont des estimations fondées sur les données du recensement, sur les naissances et décès de chaque année et sur l'émigration et l'immigration connues.

Le point de départ des calculs est la population du recensement de 1931. Le recensement a lieu au début de juin. Le nombre d'enfants de moins d'un an au 1er juin de chaque année est obtenu en retranchant le nombre d'enfants morts durant les douze mois précédents du nombre d'enfants nés. A chaque autre année d'âge, les décès survenus à cet âge sont soustraits des chiffres du recensement afin de donner une estimation du chiffre de la population de l'âge suivant l'année d'après. Ce procédé est appliqué aux années successives jusqu'à 1941 et donne ce qu'on pourrait appeler les chiffres "prévus" de la population de l'année en question. Ces chiffres prévus sont comparés ensuite aux chiffres réels du recensement de 1941; les différences à chaque année d'âge sont relevées et les estimations des années précédentes sont révisées à la lumière de ces différences. Les différences de chaque année sont réparties entre les deux sexes et les différents âges, dans la même proportion que les différences entre les chiffres réels et prévus de 1941. La somme des différences en 1941 est d'environ 90,000 et ces différences sont attribuables en majeure partie à la migration non enregistrée.

Les estimations des années qui suivent 1941 sont faites suivant la même méthode que les estimations originales des années avant 1941. Les chiffres de 1942-1945 seront révisés après le recensement de 1951; ceux de 1932-1940 sont maintenant définitifs.

Un graphique en regard de la p. 194 indique la population du Canada en 1931 et 1941 selon le sexe et l'âge. Les tableaux 2 à 6 résument les statistiques vitales du Canada et des provinces les années 1926 à 1945.

En comparant la natalité, la mortalité et la nuptialité des provinces, il est bon de considérer qu'une partie des différences relevées peuvent être attribuables aux différences de la répartition selon le sexe et l'âge de leur population. De même, les fluctuations de ces taux au cours d'une certaine période peuvent être dues en partie à celles de la répartition selon le sexe et l'âge de la population. Ces dernières années, par exemple, la natalité du Québec est la même à peu près que celle du Nouveau-Brunswick et beaucoup plus forte que celle de l'Île du Prince-Edouard. Toutefois, c'est au Nouveau-Brunswick que la fécondité de la population féminine est la plus élevée et celle des deux autres provinces est à peu près égale. Ces quinze dernières années, la mortalité s'élève en Colombie-Britannique, tandis qu'en Ontario elle demeure plus ou moins stable; en conséquence, alors qu'il y a quinze ans la mortalité de l'Ontario était beaucoup plus haute que celle de la Colombie-Britannique, aujourd'hui ces deux taux sont environ d'égale force. Ceci ne veut pas dire, toutefois, que la mortalité de chaque âge a monté en Colombie-Britannique. Au contraire, elle tombe. La mortalité de la population en général augmente parce que l'accroissement proportionnel de la population aux âges plus avancés a plus que contrebalancé la baisse de la mortalité à chaque âge.

Ces remarques s'appliquent aussi aux comparaisons internationales de la natalité, la mortalité et la nuptialité.

2.—Naissances vivantes et natalité par 1,000 habitants, par province, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1926-1945

Nota.—Les chiffres sont inscrits selon le lieu de naissance avant 1941; pour 1941 et les années subséquentes, selon le domicile.

Année	I. P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ¹
NAISSANCES VIVANTES										
Moy., 1926-1930	1,735	11,016	10,327	82,771	68,704	14,392	21,298	15,924	10,355	236,521
Moy., 1931-1935	1,961	11,486	10,440	78,888	65,000	13,690	20,232	16,557	10,005	228,352
Moy., 1936-1940	2,054	12,060	11,105	78,509	64,461	13,515	18,675	16,282	12,106	228,767
Moy., 1941-1945	2,187	15,032	12,961	93,153	77,506	15,782	18,492	18,908	17,685	276,756
1941.....	2,070	13,816	12,150	89,563	71,980	14,714	18,473	17,419	15,039	255,224
1942.....	2,150	15,204	12,549	95,439	77,810	15,601	18,283	18,386	16,762	272,184
1943.....	2,171	15,266	12,948	99,216	80,677	16,333	18,639	19,425	18,748	283,423
1944.....	2,286	15,598	13,467	102,262	78,090	16,008	18,138	19,372	18,899	284,220
1945.....	2,258	15,527	13,693	104,283	78,974	16,253	18,926	19,939	18,877	288,730
TAUX PAR 1,000 HABITANTS										
Moy., 1926-1930	19.7	21.4	25.8	30.5	21.0	21.7	24.7	24.2	16.2	24.1
Moy., 1931-1935	21.8	21.9	24.9	26.6	18.5	19.4	21.9	22.1	14.0	21.5
Moy., 1936-1940	21.9	21.7	25.1	24.6	17.5	18.8	20.4	20.8	15.6	20.5
Moy., 1941-1945	23.8	25.1	28.0	28.5	19.8	21.6	21.6	23.6	19.8	23.5
1941.....	21.8	23.9	26.6	26.9	19.0	20.2	20.6	21.0	18.4	22.2
1942.....	23.9	25.7	27.0	28.2	20.0	21.5	21.6	23.7	19.3	23.4
1943.....	23.9	25.1	28.0	28.7	20.6	22.5	22.1	24.5	20.8	24.0
1944.....	25.1	25.5	29.1	29.2	19.7	21.9	21.4	23.7	20.4	23.8
1945.....	24.5	25.0	29.3	29.3	19.7	22.1	22.4	24.1	19.9	23.9

¹ Sauf les Territoires.

3.—Décès et mortalité par 1,000 habitants, par province, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1926-1945

Nota.—Les chiffres sont inscrits selon le lieu de survenance avant 1941; pour 1941 et les années subséquentes, selon le domicile.

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ¹
DÉCÈS										
Moy., 1926-1930	969	6,362	5,019	36,645	36,650	5,507	6,256	5,530	5,986	106,925
Moy., 1931-1935	1,001	6,073	4,710	32,796	35,782	5,413	6,037	5,447	6,344	103,602
Moy., 1936-1940	1,080	6,126	5,040	33,221	37,794	6,136	6,366	6,054	7,697	109,514
Moy., 1941-1945	967	6,313	5,009	34,312	39,715	6,601	6,504	6,346	9,330	115,097
1941.....	1,130	6,888	5,111	34,450	39,173	6,440	6,564	6,387	8,406	114,639
1942.....	964	6,377	5,090	33,825	39,053	6,367	6,287	6,059	8,836	112,848
1943.....	929	6,447	4,856	35,125	41,070	6,946	6,784	6,509	9,865	118,531
1944.....	925	6,239	5,131	34,813	39,731	6,701	6,454	6,320	9,697	116,032
1945.....	888	5,625	4,865	33,348	39,499	6,550	6,429	6,454	9,756	113,414
TAUX PAR 1,000 HABITANTS										
Moy., 1926-1930	11.0	12.4	12.5	13.5	11.2	8.3	7.3	8.4	9.3	11.1
Moy., 1931-1935	11.1	11.6	11.3	11.0	10.2	7.7	6.5	7.3	8.9	9.8
Moy., 1936-1940	11.5	11.0	11.4	10.4	10.3	8.5	7.0	7.7	9.9	9.8
Moy., 1941-1945	10.5	10.5	10.8	10.0	10.2	9.0	7.6	7.9	10.4	9.8
1941.....	11.9	11.9	11.2	10.3	10.3	8.8	7.3	8.0	10.4	10.0
1942.....	10.7	10.8	10.9	10.0	10.1	8.8	7.4	7.8	10.2	9.7
1943.....	10.2	10.6	10.5	10.2	10.5	9.6	8.1	8.2	11.0	10.0
1944.....	10.2	10.2	11.1	9.9	10.0	9.2	7.6	7.7	10.4	9.7
1945.....	9.7	9.1	10.4	9.4	9.9	8.9	7.6	7.8	10.3	9.4

¹ Sauf les Territoires.

4.—Décès d'enfants¹ et mortalité infantile par 1,000 naissances vivantes, par province, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1926-1945

Nota.—Les chiffres sont inscrits selon le lieu de survenance avant 1941; pour 1941 et les années subséquentes, selon le domicile.

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ²
DÉCÈS D'ENFANTS										
Moy., 1926-1930	123	934	1,040	10,518	5,091	1,031	1,560	1,195	571	22,063
Moy., 1931-1935	131	840	857	7,757	3,962	835	1,260	997	463	17,101
Moy., 1936-1940	142	782	913	6,470	3,196	773	1,025	869	532	14,701
Moy., 1941-1945	114	870	956	6,705	3,265	807	862	829	686	15,094
1941.....	163	905	929	6,304	3,270	780	946	835	554	15,236
1942.....	106	886	972	6,684	3,120	793	801	695	601	14,658
1943.....	98	897	878	6,653	3,381	897	881	812	716	15,213
1944.....	102	833	1,035	6,918	3,346	786	858	889	767	15,539
1945.....	102	823	966	6,464	3,209	781	824	862	792	14,823
TAUX PAR 1,000 NAISSANCES VIVANTES										
Moy., 1926-1930	70	85	101	127	74	72	73	75	55	93
Moy., 1931-1935	67	73	82	98	61	61	62	60	46	75
Moy., 1936-1940	69	65	82	82	50	57	55	53	44	64
Moy., 1941-1945	52	58	74	68	42	51	47	44	39	55
1941.....	79	66	76	76	45	53	51	51	37	60
1942.....	49	58	77	70	40	51	44	38	36	54
1943.....	45	59	68	67	42	55	47	42	38	54
1944.....	45	54	77	68	43	49	47	46	40	55
1945.....	45	53	71	62	41	48	44	43	42	51

¹ De moins d'un an.

² Sauf les Territoires.

5.—Accroissement naturel et taux par 1,000 habitants, par province, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1926-1945

Nota.—Les chiffres sont inscrits selon le lieu de survenance avant 1941; pour 1941 et les années subséquentes, selon le domicile.

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ¹
EXCÉDENT DES NAISSANCES SUR LES DÉCÈS										
Moy., 1926-1930	766	4,653	5,308	46,126	32,054	8,885	15,042	10,393	4,369	127,596
Moy., 1931-1935	960	5,414	5,730	46,092	29,218	8,277	14,288	11,110	3,661	124,750
Moy., 1936-1940	974	5,934	6,065	45,288	26,668	7,379	12,310	10,228	4,408	119,253
Moy., 1941-1945	1,220	8,769	7,952	68,341	37,791	9,181	11,988	12,562	8,355	161,659
1941.....	940	6,928	7,039	55,113	32,807	8,274	11,909	11,032	6,543	140,585
1942.....	1,186	8,827	7,469	61,614	33,757	9,234	11,966	12,327	7,926	159,336
1943.....	1,242	8,819	8,092	64,091	39,607	9,387	11,855	12,616	8,883	164,882
1944.....	1,360	9,369	8,336	67,449	38,309	9,307	11,684	13,052	9,302	168,168
1945.....	1,370	9,902	8,828	70,935	39,475	9,703	12,497	13,485	9,121	175,316
TAUX PAR 1,000 HABITANTS										
Moy., 1926-1930	8.7	9.0	13.2	17.0	9.8	13.4	17.5	15.8	6.8	13.0
Moy., 1931-1935	10.7	10.3	13.6	15.6	8.3	11.7	15.4	14.8	5.1	11.7
Moy., 1936-1940	10.4	10.7	13.7	14.2	7.2	10.3	13.4	13.1	5.7	10.7
Moy., 1941-1945	13.3	14.6	17.2	18.5	9.6	12.6	14.0	15.7	9.4	13.7
1941.....	9.9	12.0	15.4	16.6	8.7	11.4	13.3	13.9	8.0	12.2
1942.....	13.2	14.9	16.1	18.2	9.9	12.7	14.2	15.9	9.1	13.7
1943.....	13.7	14.5	17.5	18.5	10.1	12.9	14.0	16.3	9.8	14.0
1944.....	14.9	15.3	18.0	19.3	9.7	12.7	13.8	16.0	10.0	14.1
1945.....	14.8	15.9	18.9	19.9	9.8	13.2	14.8	16.3	9.6	14.5

¹ Sauf les Territoires.

6.—Mariages et nuptialité par 1,000 habitants, par province, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1926-1945

NOTA.—Les mariages sont classés selon le lieu de l'événement.

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ¹
MARIAGES										
Moy., 1926-1930	473	3,224	2,970	18,731	25,449	4,951	6,036	5,265	4,786	71,886
Moy., 1931-1935	496	3,522	3,737	17,089	24,260	5,015	5,680	5,530	4,267	68,504
Moy., 1936-1940	623	4,796	3,801	27,111	32,719	6,931	6,599	7,192	7,053	96,824
Moy., 1941-1945	686	6,302	4,433	33,126	38,042	7,295	6,541	7,977	9,535	113,936
1941.....	673	6,596	4,941	32,782	43,270	8,306	7,036	8,470	9,769	121,842
1942.....	778	6,874	4,934	33,857	45,466	8,395	7,207	9,034	10,827	127,372
1943.....	653	6,106	3,985	33,856	36,109	6,901	6,172	7,771	9,385	110,937
1944.....	646	5,942	3,813	31,922	31,227	6,294	5,919	7,299	8,434	101,496
1945.....	680	5,992	4,491	33,211	34,137	6,579	6,369	7,310	9,262	108,031
TAUX PAR 1,000 HABITANTS										
Moy., 1926-1930	5.4	6.3	7.4	6.9	7.8	7.5	7.0	8.0	7.5	7.3
Moy., 1931-1935	5.5	6.7	6.5	5.8	6.9	7.1	6.1	7.4	6.0	6.5
Moy., 1936-1940	6.6	8.6	8.6	8.5	8.9	9.6	7.2	9.2	9.1	8.7
Moy., 1941-1945	7.5	10.5	9.6	9.6	9.7	10.0	7.6	10.0	10.7	9.7
1941.....	7.1	11.4	10.8	9.8	11.4	11.4	7.9	10.6	11.9	10.6
1942.....	8.6	11.6	10.6	10.0	11.7	11.6	8.5	11.6	12.4	10.9
1943.....	7.2	10.1	8.6	9.8	9.2	9.5	7.3	9.8	10.4	9.4
1944.....	7.1	9.7	8.3	9.1	7.9	8.6	7.0	8.9	9.0	8.5
1945.....	7.4	9.6	9.6	9.3	8.5	8.9	7.5	8.8	9.8	8.9

¹ Sauf les Territoires.

Tables canadiennes de survie.—Les tables de survie ont maintenant été calculées d'après la population de 1941 et les décès de 1940-1942. Ces tables canadiennes en sont à leur deuxième publication officielle, les premières ayant été calculées d'après les décès de 1930-1932 et la population de 1931. Ces deux tables de survie sont présentées en abrégé aux tableaux 7 et 8.

Les tables de survie donnent un aperçu de la santé et des conditions générales de survie de la population sous forme conventionnelle. Un nombre hypothétique de naissances de chaque sexe (100,000) est choisi. Les tables de survie indiquent ensuite comment sont réduites les 100,000 naissances de chaque sexe par suite des décès; d'après la mortalité connue, à chaque âge, des années auxquelles ces tables s'appliquent. Ainsi, par exemple, 6,250 des 100,000 garçons nés en 1940-1942 meurent leur première année, ce qui fait que 93,750 seulement survivent jusqu'à l'âge d'un an; 676 autres meurent la deuxième année, de sorte que 93,074 seulement atteignent l'âge de deux ans; et ainsi de suite. A l'âge de cent ans, 50 seulement des premiers 100,000 auront survécu. La probabilité de mort à chaque âge est le rapport entre le nombre de décès et la population à chaque âge. Finalement, la probabilité de vie représente la moyenne d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre si la mortalité des tables de survie ne doit pas varier.

7.—Tables canadiennes de survie, 1941, d'après la population, 1941, et les décès, 1940-1942

Age	Hommes				Femmes			
	Nombre vivant à chaque âge	Nombre mourant entre chaque âge et le suivant	Probabilité de mort à chaque âge	Probabilité de survie	Nombre vivant à chaque âge	Nombre mourant entre chaque âge et le suivant	Probabilité de mort à chaque âge	Probabilité de survie
Moins de 1 an.....	100,000	6,250	-06250	62-95	100,000	4,931	-04931	66-29
1 an.....	93,750	675	-00721	66-14	95,039	603	-00634	68-73
2 ans.....	92,074	370	-00398	65-62	94,466	308	-00326	68-16
3 ".....	92,704	373	-00294	64-88	94,158	247	-00262	67-38
4 ".....	92,431	216	-00234	64-07	93,911	182	-00184	66-56
5 ".....	92,215	729	-00198	63-22	93,729	577	-00157	65-69
10 ".....	91,486	585	-00122	58-70	93,152	449	-00090	61-08
15 ".....	90,901	887	-00163	54-08	92,703	673	-00122	56-36
20 ".....	90,014	1,147	-00241	49-51	92,030	923	-00180	51-76
25 ".....	88,867	1,126	-00257	45-18	91,107	1,112	-00231	47-26
30 ".....	87,741	1,208	-00260	40-73	89,995	1,235	-00260	42-81
35 ".....	86,533	1,541	-00317	36-26	88,760	1,518	-00314	38-37
40 ".....	84,992	2,067	-00428	31-87	87,242	1,849	-00386	33-99
45 ".....	82,925	2,374	-00598	27-60	85,393	2,434	-00504	29-67
50 ".....	80,051	4,169	-00895	23-49	82,959	3,353	-00761	25-46
55 ".....	75,882	5,867	-01346	19-64	79,606	4,776	-01042	21-42
60 ".....	70,015	8,072	-02029	16-06	74,830	6,619	-01523	17-63
65 ".....	61,943	19,649	-03090	12-81	68,211	9,500	-02426	14-08
70 ".....	51,294	13,173	-04759	9-94	58,711	12,539	-03812	10-93
75 ".....	38,121	14,486	-07547	7-48	46,172	15,448	-06358	8-19
80 ".....	25,635	12,452	-11738	5-54	30,724	14,746	-10196	6-03
85 ".....	11,183	7,587	-17404	4-05	15,978	10,302	-15776	4-36
90 ".....	3,596	2,944	-25042	2-93	5,676	4,506	-23391	3-13
95 ".....	652	602	-35167	2-09	1,170	1,056	-32852	2-26
100 ".....	50	50	-48197	1-46	114	114	-44010	1-64

8.—Tables canadiennes de survie, 1931, d'après la population, 1931, et les décès, 1930-1932

Age	Hommes				Femmes			
	Nombre vivant à chaque âge	Nombre mourant entre chaque âge et le suivant	Probabilité de mort à chaque âge	Probabilité de survie	Nombre vivant à chaque âge	Nombre mourant entre chaque âge et le suivant	Probabilité de mort à chaque âge	Probabilité de survie
Moins de 1 an.....	100,000	8,695	-08695	60-00	100,000	6,931	-06931	62-10
1 an.....	91,305	1,083	-01187	64-69	93,069	1,006	-01080	65-71
2 ans.....	90,222	538	-00596	64-46	92,063	457	-00496	65-42
3 ".....	89,684	369	-00411	63-84	91,606	342	-00374	64-75
4 ".....	89,315	282	-00316	63-11	91,254	265	-00290	63-99
5 ".....	89,033	962	-00262	62-30	90,999	814	-00232	63-17
10 ".....	89,071	710	-00160	57-96	90,185	658	-00140	58-72
15 ".....	87,361	1,092	-00207	53-41	89,497	1,047	-00195	54-15
20 ".....	89,269	1,410	-00305	49-05	88,450	1,439	-00295	49-76
25 ".....	84,859	1,430	-00340	44-53	87,011	1,553	-00367	45-54
30 ".....	83,429	1,476	-00341	40-55	85,358	1,746	-00398	41-39
35 ".....	81,953	1,774	-00398	36-23	83,612	1,969	-00448	37-19
40 ".....	80,179	2,155	-00494	31-98	81,643	2,209	-00512	33-02
45 ".....	78,024	2,781	-00630	27-79	79,434	2,678	-00615	28-87
50 ".....	75,243	3,918	-00903	23-72	75,756	3,500	-00804	24-79
55 ".....	71,325	5,380	-01329	19-88	73,256	4,882	-01162	20-84
60 ".....	65,945	7,262	-01938	16-29	68,374	6,679	-01714	17-15
65 ".....	58,683	9,805	-02975	12-98	61,695	9,088	-02603	13-72
70 ".....	48,878	12,290	-04634	10-06	52,607	11,891	-04057	10-63
75 ".....	36,588	13,701	-07403	7-57	40,716	14,282	-06735	7-98
80 ".....	22,887	11,099	-11527	5-61	26,454	13,118	-10769	5-92
85 ".....	10,973	7,391	-17167	4-10	12,336	8,597	-16086	4-38
90 ".....	3,587	2,916	-24711	2-97	4,739	3,695	-22860	3-24
95 ".....	671	615	-34434	2-14	1,044	925	-31227	2-40
100 ".....	56	56	-46645	1-53	119	119	-41299	1-77

Une comparaison des deux tables de survie montre la réduction frappante, au cours de la décennie, de la mortalité masculine et féminine. La mortalité masculine est plus forte que la mortalité féminine, à tout âge, surtout chez les enfants. La mortalité infantile est de 62 sur 1,000 naissances vivantes en 1940-1942, chez les garçons, comparativement à 49 sur 1,000 chez les filles. La mortalité infantile étant encore si élevée, la probabilité de survie à la naissance est moins grande chez les deux sexes qu'à l'âge d'un an. Les garçons qui ont traversé leur première année peuvent s'attendre à vivre 66 ans et les filles, 69 ans. La perspective de vie d'un garçon de 15 ans est de 54 ans; celle d'une fille, de 56 ans. A 25 ans, celle des hommes est de 45 ans et celle des femmes de 47 ans. A 70 ans, âge d'admissibilité à la pension de vieillesse, la probabilité de vie est de 10 ans chez les hommes et de 11 ans chez les femmes. En 1930-1932, la mortalité est plus considérable chez les femmes âgées de 25 à 40 ans que chez les hommes. Ce n'est toutefois pas le cas en 1940-1942, à cause de la réduction de la mortalité puerpérale.

Section 2.—Naissances

La natalité décline dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique du Nord entre les années 1920 et 1939. Dans plusieurs pays du nord-ouest de l'Europe, ce déclin était déjà commencé depuis plusieurs années. Ses effets immédiats sur l'accroissement naturel de la population sont partiellement contre-balancés par le déclin simultané de la mortalité. Depuis 1939, les statistiques disponibles indiquent que la chute de la natalité est arrêtée pour le moment. Les naissances augmentent considérablement au Canada et aux Etats-Unis durant la guerre.

La natalité de l'Angleterre et du Pays de Galles est de 29.9 par 1,000 au cours des années 1891-1900 et de 27.3 en 1901-1910. Elle descend à 16.5 en 1926-1930, à 14.4 en 1933 et l'année 1941 accuse le taux le plus faible, soit 14.2. Depuis lors, la natalité s'est élevée à 15.8 par 1,000 en 1942, 18.0 en 1944, 16.0 en 1945.

En France, la natalité commence de décliner il y a presque cent ans. Elle tombe de 24.4 par 1,000 en 1891-1900 à 20.9 en 1901-1910 et 18.2 en 1926-1930. Le taux s'établit à 15.3 en 1935, 13.3 en 1940 et 16.4 en 1945.

En Allemagne, le déclin de la natalité commence plus tard qu'en France et en Angleterre et il est plus rapide. De 36.1 par 1,000 en 1891-1900, la natalité baisse à 33.0 en 1901-1910 et à 18.4 en 1926-1930. Le taux le plus faible, soit 14.7, est celui de 1933. Après l'avènement du nazisme, la natalité monte à 18.9 en 1935 et à 20.0 en 1940. En 1941, sans doute à cause de la guerre, elle baisse à 18.6 et en 1942, dernière année des chiffres disponibles, à 14.9.

Aux Etats-Unis, le territoire d'enregistrement des naissances embrasse tous les Etats depuis 1933. En 1920, dans le territoire d'enregistrement cette année-là (24 Etats, comprenant la grande majorité de la population) la natalité est de 23.7 par 1,000. En 1926-1930, elle baisse à 19.7 et tombe ensuite à 16.6 en 1933; elle est de 16.9 en 1935, 17.9 en 1940, 21.9 en 1943 et 19.8 en 1945.

Au Canada, en 1921, la natalité s'établit à 29.4 par 1,000. Etant donné qu'un taux de 35 par 1,000 est très élevé pour un pays moderne de civilisation occidentale, il est probable que la natalité canadienne n'a pas diminué beaucoup, ni longtemps, avant cette date. Mais elle décline continuellement jusqu'en 1937 alors qu'elle se place à 20.0 par 1,000. Depuis lors, à la suite du redressement économique et de la guerre, le taux s'établit à 21.5 en 1940, à 24.0 en 1943 et à 23.9 en 1945. La

même tendance générale se manifeste dans toutes les provinces sauf les Maritimes, où le déclin est enrayé avant 1930. La baisse des années de dépression et la hausse subséquente sont plus marquées dans les provinces fortement industrialisées, soit l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique.

9.—Naissances vivantes par sexe, natalité et proportion de garçons par rapport aux filles, par province, 1941-1945

NOTA.—Les chiffres de 1944 et de 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années antérieures, selon le lieu de survenance.

Province et année	Nais- sances vivantes totales	Taux par 1,000 habi- tants	Garçons		Filles		Garçons par 1,000 filles
			Nombre	Pour- centage du total	Nombre	Pour- centage du total	
Île du Prince-Édouard.....	1941	2,049	1,078	52.6	971	47.4	1,110
	1942	2,137	1,074	50.3	1,063	49.7	1,010
	1943	2,171	1,109	51.1	1,062	48.9	1,044
	1944	2,286	1,153	50.7	1,128	49.3	1,027
	1945	2,258	1,167	51.7	1,091	48.3	1,070
Nouvelle-Ecosse.....	1941	13,903	7,074	50.9	6,829	49.1	1,036
	1942	15,306	7,880	51.5	7,426	48.5	1,061
	1943	15,394	7,839	51.2	7,555	48.8	1,051
	1944	15,598	8,060	51.7	7,538	48.3	1,069
	1945	15,527	8,086	52.1	7,441	47.9	1,037
Nouveau-Brunswick.....	1941	12,272	6,200	50.5	6,072	49.5	1,021
	1942	12,663	6,591	52.0	6,072	48.0	1,035
	1943	13,090	6,756	51.6	6,334	48.4	1,067
	1944	13,467	6,949	51.6	6,518	48.4	1,066
	1945	13,693	6,999	51.1	6,694	48.9	1,046
Québec.....	1941	89,209	45,905	51.5	43,304	48.5	1,060
	1942	95,031	49,113	51.7	45,918	48.3	1,070
	1943	98,744	50,848	51.5	47,896	48.5	1,062
	1944	102,262	52,673	51.5	49,589	48.5	1,062
	1945	104,283	53,582	51.4	50,701	48.6	1,057
Ontario.....	1941	72,262	37,254	51.6	35,008	48.4	1,064
	1942	78,192	40,412	51.7	37,780	48.3	1,070
	1943	81,173	41,592	51.2	39,581	48.8	1,051
	1944	78,030	40,455	51.8	37,575	48.2	1,075
	1945	78,974	40,817	51.7	38,157	48.3	1,070
Manitoba.....	1941	14,812	7,616	51.4	7,196	48.6	1,058
	1942	15,670	8,000	51.1	7,670	48.9	1,043
	1943	16,412	8,463	51.6	7,949	48.4	1,065
	1944	16,008	8,324	52.0	7,684	48.0	1,083
	1945	16,253	8,425	51.8	7,828	48.2	1,076
Saskatchewan.....	1941	18,464	9,472	51.3	8,992	48.7	1,053
	1942	18,189	9,416	51.8	8,773	48.2	1,073
	1943	18,504	9,645	52.1	8,859	47.9	1,089
	1944	18,138	9,330	51.4	8,808	48.6	1,059
	1945	18,926	9,794	51.7	9,132	48.3	1,072
Alberta.....	1941	17,308	8,882	51.3	8,426	48.7	1,054
	1942	18,317	9,417	51.4	8,900	48.6	1,065
	1943	19,290	9,840	51.0	9,450	49.0	1,041
	1944	19,372	9,978	51.5	9,394	48.5	1,062
	1945	19,939	10,315	51.7	9,624	48.3	1,072
Colombie-Britannique.....	1941	15,038	7,694	51.2	7,344	48.8	1,048
	1942	16,808	8,681	51.6	8,127	48.4	1,068
	1943	18,302	9,583	51.0	9,219	49.0	1,039
	1944	18,999	9,725	51.2	9,274	48.8	1,049
	1945	18,877	9,727	51.5	9,150	48.5	1,063
Canada (moins les Territoires)	1941	255,317	131,175	51.4	124,142	48.6	1,057
	1942	272,313	140,584	51.6	131,729	48.4	1,067
	1943	283,580	145,725	51.4	137,855	48.6	1,057
	1944	284,220	146,652	51.6	137,568	48.4	1,066
	1945	288,730	148,912	51.6	139,818	48.4	1,065

Sexe des naissances vivantes.—Partout où sont recueillies les statistiques des naissances, il y a un excédent de naissances masculines sur les naissances féminines. Aucune explication concluante de cet excédent n'a encore été fournie; néanmoins, le fait est si bien accepté en statistique qu'une juste proportion de naissances masculines et féminines est devenue un des critères de l'enregistrement complet. Le nombre de garçons au regard de chaque millier de filles, nés au Canada en 1941-1945, a varié entre 1,057 et 1,067

L'hospitalisation et l'assistance médicale à la naissance s'accroît au Canada. En 1926-1930, 22 p. 100 seulement des naissances vivantes ont lieu dans les hôpitaux, tandis qu'en 1940-1942 la proportion s'élève à 49.5 p. 100 et, en 1945, à 63 p. 100.

A ce sujet, d'importantes différences subsistent entre les provinces. Au Québec, moins d'un tiers des naissances ont lieu dans les hôpitaux et au Nouveau-Brunswick, moins de la moitié. En Nouvelle-Écosse, 72 p. 100 des naissances ont lieu dans les hôpitaux en 1945; en Ontario, 82 p. 100; dans les Prairies, 87 p. 100; et, en Colombie-Britannique, 93 p. 100.

Comparaisons internationales.—Le tableau 10 donne la position relative du Canada et de ses provinces parmi les divers pays du monde quant à la natalité. En ce qui concerne l'Allemagne et l'Italie et la plupart des pays occupés par l'ennemi, les chiffres de 1939 sont donnés.

Les chiffres plus récents même lorsqu'ils sont disponibles ne peuvent être considérés comme sûrs. Ceci s'applique également aux tableaux subséquents, 22, 37 et 38, de comparaisons internationales.

10.—Natalité par 1,000 habitants de divers pays du monde au regard de celle du Canada et des provinces ces dernières années

(Sources: *Annuaire de la Société des Nations* et autres sources officielles. En certains cas, les chiffres définitifs n'étant pas disponibles, des chiffres provisoires sont inscrits.)

Pays ou province	Année	Natalité	Pays ou province	Année	Natalité
Egypte.....	1944	52.3	Canada—fin		
Palestine (moins les Bédouins).....	1945	44.8	Colombie-Britannique.....	1945	19.9
Costa-Rica.....	1944	41.8			
Straits-Settlements.....	1940	41.3	Ontario.....	1945	19.7
Panama.....	1943	39.0			
Salvador.....	1943	38.1	Grèce.....	1939	23.5
Ceylan.....	1945	36.8	Roumanie.....	1943	23.4
Chili.....	1945	33.3	Nouvelle-Zélande.....	1945	23.1
Jamaïque.....	1944	33.0	Danemark.....	1944	22.6
Japon.....	1941	29.9	Lithuanie.....	1939	22.4
Terre-Neuve et Labrador.....	1944	29.3	Espagne.....	1944	22.4
Union Sud-Africaine (Blanches).....	1944	26.6	Eire.....	1945	22.3
Inde britannique.....	1944	25.1	Irlande du Nord.....	1945	22.0
Pologne.....	1938	24.5	Bulgarie.....	1944	21.9
Pays-Bas.....	1944	24.0	Australie.....	1945	21.8
			Autriche.....	1939	20.9
Canada.....	1945	23.9	Lettonie.....	1941	20.7
			Islande.....	1943	20.5
Nouveau-Brunswick.....	1945	20.3	Allemagne (territoire de 1937).....	1939	20.3
			Finlande.....	1944	20.2
Québec.....	1945	20.3	Suède.....	1945	20.2
			Etats-Unis.....	1945	19.8
Nouvelle-Ecosse.....	1945	25.0	Suisse.....	1944	19.6
			Hongrie.....	1943	19.4
Ile du Prince-Edouard.....	1945	24.5	Uruguay.....	1942	19.4
			Estonie.....	1941	19.2
Alberta.....	1945	24.1	Italie.....	1945	18.3
			Ecosse.....	1945	16.9
Saskatchewan.....	1945	22.4	France (86 départements).....	1945	16.4
			Angleterre et Pays de Galles.....	1945	16.0
Manitoba.....	1945	22.1	Belgique.....	1945	15.5

Naissances dans les centres urbains.—Le tableau 11 donne le nombre de naissances vivantes dans les centres urbains du Canada d'une population de 10,000 âmes et plus en 1941. Les moyennes quinquennales de 1936-1940 sont celles des naissances selon le lieu de survenance. Plusieurs mères habitent ailleurs. Les chiffres de 1941-1945 sont donnés selon le domicile de la mère et indiquent le nombre d'enfants nés de mères de chaque centre. Par conséquent, les deux séries de chiffres ne sont pas comparables.

11.—Naissances vivantes dans les centres urbains de 10,000 et plus, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945.

NOTA.—Les chiffres sont donnés selon le lieu de survenance antérieurement à 1941 et selon le domicile pour 1941 et les années subséquentes.

Province et centre urbain	Population au recensement		Moyennes, 1936-1940	Moyennes, 1941-1945	1941	1942	1943	1944	1945
	1931	1941							
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du P.-Edouard— Charlottetown.....	12,361	14,821	440	335	328	400	393	407	395
Nouvelle-Ecosse— Dartmouth.....	9,100	10,847	122	405	309	414	442	430	430
Glace-Bay.....	20,705	25,147	892	729	742	737	729	718	718
Halifax.....	59,275	70,488	1,772	2,027	1,811	2,104	2,084	2,094	2,044
Sydney.....	23,089	28,305	640	930	822	948	989	953	940
Truro.....	7,901	10,272	226	292	291	304	288	303	274
Nouv.-Brunswick— Fredericton.....	8,830	10,062	241	228	178	239	197	237	287 ¹
Moncton.....	20,689	22,763	550	644	526	641	666	721	667
Saint-John.....	47,514	51,741	1,294	1,364	1,254	1,356	1,443	1,445	1,322
Québec— Cap-de-la-Madeleine	8,748	11,961	281	371	351	387	365	363	388
Chicoutimi.....	11,877	16,040	551	890	676	849	928	1,091	904
Drummondville.....	6,609	10,555	253	370	332	355	377	403	385
Granby.....	10,587	14,197	335	464	458	452	444	451	515
Hull.....	29,433	32,947	842	1,174	1,054	1,120	1,260	1,209	1,229
Joliette.....	10,765	12,749	298	407	350	432	438	411	406
Jonquière.....	9,448	13,769	477	862	646	851	986	968	861
Lachine.....	18,630	20,051	394	501	437	516	515	504	534
Lévis.....	11,724	11,991	231	328	272	323	355	350	339
Montréal.....	818,577	903,007	17,993	21,356	18,846	20,867	22,067	22,225	22,775
Outremont.....	28,641	30,751	52	331	311	279	327	380	353
Québec.....	130,594	150,757	3,976	4,315	3,983	4,174	4,411	4,605	4,402
S.-Hyacinthe.....	13,443	17,798	409	419	382	449	387	459	417
S.-Jean.....	11,256	13,646	311	415	366	367	441	446	457
S.-Jérôme.....	8,967	11,329	257	429	333	446	453	453	454
Shawinigan-Falls.....	15,345	20,325	528	850	690	830	877	896	957
Sherbrooke.....	28,993	35,965	872	1,141	963	1,131	1,191	1,166	1,256
Sorel.....	10,320	12,251	240	480	358	423	495	572	550
Thetford-Mines.....	10,701	12,716	342	417	436	413	402	423	409
Trois-Rivières.....	35,460	42,007	1,144	1,235	1,281	1,271	1,225	1,199	1,199
Valleyfield.....	11,411	17,052	350	665	570	706	716	703	631
Verdun.....	60,745	67,349	827	1,520	1,306	1,480	1,649	1,579	1,588
Westmount.....	24,235	26,047	260	251	179	303	295	305	275
Ontario— Belleville.....	13,790	15,710	478	383	342	392	419	369	391
Brantford.....	30,107	31,948	626	765	685	764	820	757	797
Brockville.....	9,736	11,342	303	280	290	277	269	271	276
Chatham.....	14,569	17,369	735	412	414	427	446	362	413
Cornwall.....	11,126	14,117	606	506	452	479	559	526	516
Forest-Hill.....	5,207	11,757	7	158	161	91	168	193	198
Fort-William.....	26,277	30,585	520	648	585	647	708	653	668

¹ Y compris Devon

11.—Naissances vivantes dans les centres urbains de 10,000 et plus, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945—fin

Province et centre urbain	Population au recensement		Moyennes, 1936-1940	Moyennes, 1941-1945	1941	1942	1943	1944	1945
	1931	1941							
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ontario—fin									
Galt.....	14,006	15,346	303	312	293	315	322	342	299
Guelph.....	21,075	23,273	294	469	435	484	502	466	456
Hamilton.....	155,547	166,337	2,928	3,462	2,902	3,480	3,762	3,676	3,489
Kingston.....	23,439	30,126	763	844	702	831	971	875	842
Kitchener.....	30,793	35,657	788	711	678	750	724	659	743
London.....	71,143	78,264	1,589	1,669	1,541	1,609	1,784	1,735	1,774
Niagara-Falls.....	19,046	20,589	422	540	479	570	593	533	527
North-Bay.....	15,528	15,599	407	362	356	348	360	385	383
Oshawa.....	23,439	26,813	545	584	526	605	616	579	593
Ottawa.....	126,872	154,951	3,178	3,357	3,086	3,263	3,336	3,492	3,609
Owen Sound.....	12,839	14,002	348	315	316	321	332	324	282
Pembroke.....	9,368	11,159	296	299	286	308	295	303	302
Peterborough.....	22,327	25,350	675	680	559	724	675	682	759
Port-Arthur.....	19,818	24,426	606	558	528	589	575	538	560
St. Catharines.....	24,753	30,275	648	734	620	735	770	790	757
St. Thomas.....	15,430	17,132	398	382	243	398	420	382	368
Sarnia.....	18,191	18,734	464	447	382	396	485	465	509
Sault-Ste-Marie.....	23,082	25,794	595	725	660	747	747	726	744
Stratford.....	17,742	17,038	393	288	282	279	302	314	265
Sudbury.....	18,518	32,203	1,317	1,324	1,325	1,367	1,409	1,282	1,237
Timmins.....	14,200	28,790	855	833	987	966	776	683	751
Toronto.....	631,207	667,457	10,441	11,163	9,478	11,932	11,709	11,336	11,360
Welland.....	10,709	12,500	356	357	270	393	429	369	323
Windsor.....	98,179	105,311	2,173	2,383	2,199	2,457	2,585	2,426	2,248
Woodstock.....	11,395	12,461	283	267	225	305	302	236	265
Manitoba—									
Brandon.....	17,082	17,383	278	356	269	336	431	389	355
S.-Boniface.....	16,305	18,157	1,290	425	374	393	440	471	448
Winnipeg.....	218,755	221,960	3,785	4,087	3,604	4,001	4,389	4,165	4,276
Saskatchewan—									
Moose-Jaw.....	21,299	20,753	496	462	385	466	533	470	454
Prince-Albert.....	9,905	12,508	508	340	301	337	329	365	368
Regina.....	53,209	58,245	1,331	1,172	1,110	1,154	1,246	1,155	1,205
Saskatoon.....	43,291	43,027	928	843	754	801	854	899	907
Alberta—									
Calgary.....	83,761	88,904	1,720	2,058	1,761	1,968	2,139	2,190	2,231
Edmonton.....	79,197	93,817	2,731	2,379	1,891	2,108	2,538	2,565	2,793
Lethbridge.....	13,489	14,612	638	732	261	377	391	409	421
Medicine-Hat.....	10,300	10,571	355	287	223	248	333	332	300
Col.-Britannique—									
New-Westminster.....	17,524	21,967	789	493	480	438	541	504	504
Vancouver.....	246,593	275,353	4,039	5,397	4,449	5,216	5,790	5,827	5,711
Victoria.....	39,082	44,068	854	1,150	782	1,046	1,411	1,363	1,130

Illégitimité.—Moins de 5 p. 100 des naissances vivantes au Canada sont illégitimes. Ce pourcentage est comparativement faible. L'accroissement apparent de l'illégitimité, depuis 1926, est partiellement attribuable à l'enregistrement plus complet des naissances illégitimes, comme résultat de la collaboration entre les autorités provinciales de l'enregistrement et les sociétés de bien-être social, qui ont abordé le problème de l'illégitimité d'une façon plus raisonnable et plus sympathique.

Le tableau 12 donne le nombre de naissances vivantes illégitimes au Canada et par province et la proportion de ces naissances par rapport à toutes les naissances vivantes.

12.—Naissances vivantes illégitimes et pourcentage des naissances vivantes totales, par province, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1926-1945

NOTA.—Les chiffres sont donnés selon le lieu de survenance antérieurement à 1941; ceux de 1941 et des années subséquentes sont donnés selon le domicile.

Item	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ¹
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Totaux—Naissances vivantes illégitimes—										
Moyenne.....1926-1930	42	558	299	2,334	2,196	501	489	479	240	7,138
Moyenne.....1931-1935	74	652	373	2,431	2,707	501	651	613	330	8,333
Moyenne.....1936-1940	83	766	415	2,539	2,939	506	663	643	475	9,030
Moyenne.....1941-1945	115	1,067	619	3,001	3,712	595	697	849	879	11,534
1941.....	112	958	458	2,670	3,338	505	669	715	675	10,100
1942.....	110	1,028	533	2,989	3,731	556	617	769	747	11,080
1943.....	116	954	645	3,189	3,652	583	665	864	804	11,472
1944.....	101	1,165	698	3,098	3,764	653	703	849	1,048	12,079
1945.....	138	1,228	761	3,058	4,075	677	829	1,050	1,121	12,937
Pourcentage par rapport aux naissances vivantes totales—										
Moyenne.....1926-1930	2.4	5.1	2.9	2.8	3.2	3.5	2.3	3.0	2.3	3.01
Moyenne.....1931-1935	3.8	5.7	3.6	3.1	4.2	3.7	3.2	3.7	3.3	3.65
Moyenne.....1936-1940	4.0	6.4	3.7	3.2	4.6	3.7	3.6	3.9	3.9	3.95
Moyenne.....1941-1945	5.3	7.1	4.8	3.1	4.8	3.8	3.8	4.5	5.0	4.17
1941.....	5.4	6.9	3.8	3.0	4.6	3.4	3.6	4.1	4.5	3.96
1942.....	5.1	6.8	4.2	3.1	4.8	3.6	3.4	4.2	4.5	4.07
1943.....	5.3	6.2	5.0	3.2	4.5	3.6	3.6	4.4	4.3	4.05
1944.....	4.4	7.5	5.2	3.0	4.8	4.1	3.9	4.4	5.5	4.25
1945.....	6.1	7.9	5.6	2.9	5.2	4.2	4.4	5.3	5.9	4.48

¹ Moins les Territoires.

Mortinatalité.—Le tableau 13 donne la mortinatalité au Canada et dans les provinces, de même que le taux par 1,000 naissances vivantes. La mortinatalité tombe depuis 1926 mais non également dans toutes les provinces. La mortinatalité illégitime par 1,000 naissances illégitimes vivantes est beaucoup plus élevée que la mortinatalité légitime et, par conséquent, plus élevée que le taux d'ensemble. La différence tend toutefois à diminuer.

13.—Mortinatalité et taux par 1,000 naissances vivantes, par province, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1926-1945

NOTA.—Les chiffres sont donnés selon le lieu de survenance antérieurement à 1941; ceux de 1941 et des années subséquentes sont donnés selon le domicile.

Détails	Toutes mères										Mères non mariées	
	I.P.E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ¹	No.	% du total
Totaux—												
Moyenne, 1926-1930	43	365	283	2,212	2,761	479	551	467	297	7,458	356	4.77
Moyenne, 1931-1935	67	401	302	2,337	2,284	383	488	421	247	6,930	331	5.50
Moyenne, 1936-1940	61	334	282	2,386	2,008	340	393	359	248	6,410	337	5.26
Moyenne, 1941-1945	50	385	291	2,797	1,932	344	349	329	308	6,835	355	5.20
1941	58	392	308	2,692	2,090	381	352	329	285	6,877	364	5.29
1942	60	410	300	2,921	2,076	351	366	339	304	7,127	378	5.30
1943	51	392	295	2,678	2,043	344	343	331	314	6,796	329	4.84
1944	42	405	283	2,814	1,866	315	344	335	301	6,705	369	5.50
1945	40	327	267	2,880	1,944	327	334	312	337	6,668	336	5.04

13.—Mortinatalité et taux par 1,000 naissances vivantes, par province, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1926-1945

Détails	Toutes mères										Mères non mariées
	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ¹	Par 1,000 naissances vivantes illégitimes
Taux par 1,000 naissances vivantes—											
Moyenne, 1926-1930	24.8	33.1	27.4	26.7	40.2	33.3	25.9	29.3	28.7	31.5	49.9
Moyenne, 1931-1935	34.2	34.9	28.9	29.6	35.1	28.0	24.0	25.4	24.7	30.3	45.7
Moyenne, 1936-1940	29.7	27.7	25.4	30.4	31.2	25.2	21.0	22.0	20.5	28.0	37.3
Moyenne, 1941-1945	23.0	25.5	22.4	28.5	25.6	21.6	18.9	17.4	17.4	24.7	30.8
1941	28.0	28.4	25.3	30.1	28.9	25.9	19.1	18.9	19.0	26.9	36.0
1942	27.9	27.0	23.9	30.6	26.7	22.5	20.0	18.4	18.1	26.2	34.1
1943	23.5	25.7	22.8	27.0	25.3	21.1	18.7	17.0	16.7	24.0	28.7
1944	18.4	26.0	21.0	27.5	23.9	19.7	19.0	17.3	15.8	23.6	30.5
1945	17.7	21.1	19.5	27.6	23.3	20.1	17.6	15.6	17.9	23.1	26.0

¹ Moins les Territoires.

Naissances multiples.—Un accouchement à peu près sur 85 au Canada a pour résultat la naissance de plus d'un enfant. Au cours de 1926-1945, sur 57,740 accouchements multiples, 57,214 sont doubles et 519 triples. Il y a eu six naissances quadruples dont deux en 1945. Les cinq jumelles Dionne sont nées en 1934.

Le tableau 14 montre que la proportion de mort-nés est plus considérable dans les naissances multiples que dans les naissances simples. Elle est à peu près deux fois aussi considérable dans le cas des naissances doubles et de deux à six fois aussi élevée dans le cas des naissances triples.

14.—Naissances simples et multiples, réparties entre naissances vivantes et mort-nés, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres de 1944 et de 1945 sont donnés selon le domicile et ceux des années antérieures, selon le lieu de survenance.

Accouchements et naissances	Moyennes, 1936-1940	Moyennes, 1941-1945	1941	1942	1943	1944	1945
	NOMBRE						
Accouchements—							
Simples.....	229,778	277,398	256,357	273,331	284,003	284,563	288,734
Doubles.....	2,667	3,096	2,838	3,018	3,130	3,140	3,233
Triples.....	21	26	22	26	26	26	30
Quadruples.....	1	1	néant	néant	néant	1	2
Totaux, accouchements.....	232,466	280,520	259,267	276,375	287,179	287,730	292,009
Naissances—							
Simples—							
Vivantes.....	223,668	270,857	249,809	266,475	277,529	278,144	282,330
Mort-nés.....	6,110	6,540	6,548	6,856	6,474	6,419	6,404
Doubles—							
Vivantes.....	5,041	5,902	5,445	5,770	5,984	6,003	6,310
Mort-nés.....	293	289	331	266	316	277	256
Triples—							
Vivantes.....	56	70	63	68	67	69	83
Mort-nés.....	7	8	3	10	11	9	7
Quadruples—							
Vivantes.....	1	1	néant	néant	néant	4	7
Mort-nés.....	néant	1	"	"	"	néant	1
Totaux, naissances.....	236,177	283,470	262,199	279,445	290,331	290,925	296,398
Vivantes.....	228,767	278,832	255,317	272,313	283,580	284,220	288,730
Mort-nés.....	6,410	6,838	6,882	7,132	6,801	6,705	6,668

¹ Il y a eu deux accouchements quadruples en 1937, un en 1944, et deux en 1945.

14.—Naissances simples et multiples, réparties entre naissances vivantes et mort-nés, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945—fin

Accouchements et naissances	Moyennes, 1936-1940	Moyennes, 1941-1945	1941	1942	1943	1944	1945
	POURCENTAGES						
Accouchements—							
Simples.....	98.8	98.9	98.9	98.9	98.9	98.9	98.9
Doubles.....	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Triples.....	1	1	1	1	1	1	1
Quadruples.....	1	1	—	—	—	1	1
Totaux, accouchements.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Naissances—							
Simples—							
Vivantes.....	97.3	97.6	97.4	97.5	97.7	97.7	97.8
Mort-nés.....	2.7	2.4	2.6	2.5	2.3	2.3	2.2
Doubles—							
Vivantes.....	94.5	95.3	94.3	95.6	95.0	95.6	96.1
Mort-nés.....	5.5	4.7	5.7	4.4	5.0	4.4	3.9
Triples—							
Vivantes.....	88.9	89.7	95.5	87.2	85.9	88.5	92.2
Mort-nés.....	11.1	10.3	4.5	12.8	14.1	11.5	7.8
Quadruples—							
Vivantes.....	1	1	—	—	—	100.0	87.5
Mort-nés.....	—	1	—	—	—	—	12.5
Totaux, naissances.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Vivantes.....	97.3	97.6	97.4	97.4	97.7	97.7	97.7
Mort-nés.....	2.7	2.4	2.6	2.6	2.3	2.3	2.3

¹ Moins d'un dixième d'un pour cent.

Taux de fécondité.—La répartition de la population selon le sexe et l'âge est un élément important qui sert à déterminer la natalité, la mortalité et la nuptialité. Puisque plus de 95 p. 100 des enfants naissent de femmes âgées de 15 à 50 ans, les différences de la proportion de femmes dans ces groupes d'âge par rapport à la population en général seront la cause de différences dans la natalité d'un pays ou d'une région à l'autre, bien que la fécondité des femmes de chaque âge puisse être la même. Des mesures de fécondité indépendantes de la répartition de la population selon le sexe et l'âge ont donc été établies. Les plus connues sont les taux de fécondité à des âges déterminés et les taux de reproduction.

Le tableau 15 donne la fécondité des femmes dans les groupes d'âge de 15 à 50 ans au Canada et dans les provinces. Les moyennes triennales 1930-1932 et 1940-1942 ont été calculées d'après les chiffres de recensement; pour ce qui est des années particulières, les chiffres estimatifs de la population ont été utilisés.

Les taux de fécondité et les taux bruts de reproduction donnés au tableau 15 permettent la comparaison de la fécondité dans les provinces, une fois éliminé l'effet des différences dans la répartition de la population selon le sexe et l'âge. Les statistiques sur la "fécondité totale" montrent le nombre moyen d'enfants qui naîtraient de 1,000 femmes durant l'âge fécond (15 à 50 ans), en supposant que la fécondité de chaque âge demeurerait constante. Ces chiffres sont obtenus en additionnant les taux de fécondité des sept groupes d'âge et en multipliant la somme par 5 (puisque chaque groupe d'âge représente 5 années de vie féconde).

Les taux bruts de reproduction sont obtenus en réduisant les chiffres de la "fécondité totale" dans la même proportion que celle des naissances féminines relativement aux naissances totales et en les divisant ensuite par 1,000; e.g. la proportion

de naissances féminines relativement à toutes les naissances au Canada en 1940-1942 est de 1,000 à 2,059. Le taux brut de reproduction de 1940-1942 est donc obtenu en multipliant la fécondité totale 2,857 par 1/2,059. Le taux brut de reproduction fait voir à quel point, en supposant une fécondité courante et l'absence de décès, la présente génération de femmes fécondes se reproduit pour l'avenir. Un taux de reproduction plus grand que 1 indique que le nombre de femmes fécondes augmente; un taux de reproduction inférieur à 1 indique qu'il décline.

Pour fins de comparaison avec les statistiques canadiennes, le taux brut de reproduction de l'Angleterre et du Pays de Galles est de 0.850 en 1940; celui des Etats-Unis, de 1.092 en 1939-1941 et de l'Allemagne, 1.063 en 1936. Ces pays sont d'une fécondité relativement basse. En Italie, le taux de reproduction est de 1.425 en 1935-1937; en Pologne, de 1.705 en 1931-1932; et en Bulgarie, de 1.673 en 1933-1936. En Australie et en Nouvelle-Zélande, le taux brut de reproduction est de 1.075 et 1.074 respectivement en 1937 et de 1.154 et 1.370 respectivement en 1941.*

En dehors de l'augmentation rapide des naissances durant la guerre, la fécondité décline au Canada. Cependant, elle demeure relativement élevée et la population canadienne est encore loin du point de déclin effectif. La fécondité en Colombie-Britannique et en Ontario s'établit toutefois beaucoup plus près du niveau de déclin éventuel de la population.

* Chiffres de l'Annuaire statistique de la Société des Nations, 1942-1944, pages 56-57.

15.—Taux spécifiques de fécondité des femmes âgées de 15 à 49 ans, par province, 1943-1945, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942

Province et année	Taux de fécondité par 1,000 femmes suivant le groupe d'âge							Fécondité totale	Taux bruts de reproduction ¹
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
Ile du Prince-Edouard—									
Moyenne, 1930-1932.....	28.1	138.1	182.6	174.0	127.0	52.3	4.7	3,534	1.667
Moyenne, 1940-1942.....	31.5	153.3	174.8	145.6	104.6	45.4	5.9	3,306	1.620
1943.....	36.0	141.3	210.7	165.0	112.5	49.5	5.5	3,602	1.702
1944.....	34.0	163.9	215.7	181.1	123.2	51.4	6.8	3,880	1.914
1945.....	40.0	150.3	206.7	170.3	126.1	56.7	5.0	3,775	1.824
Nouvelle-Ecosse—									
Moyenne, 1930-1932.....	44.3	154.0	172.3	144.4	108.6	48.2	5.7	3,377	1.631
Moyenne, 1940-1942.....	50.0	163.3	163.8	130.2	82.6	32.7	3.3	3,129	1.530
1943.....	51.9	168.3	165.3	131.6	86.6	32.1	3.1	3,195	1.558
1944.....	53.3	159.9	170.5	132.9	85.7	35.4	3.4	3,205	1.549
1945.....	54.6	154.0	156.2	134.4	92.8	32.4	3.1	3,138	1.504
Nouveau-Brunswick—									
Moyenne, 1930-1932.....	42.9	161.7	204.5	174.3	133.1	67.7	7.9	3,961	1.932
Moyenne, 1940-1942.....	47.1	169.7	188.0	157.3	116.9	49.6	6.4	3,675	1.788
1943.....	46.8	181.1	212.9	161.1	120.8	50.1	4.9	3,838	1.881
1944.....	46.1	183.9	211.2	174.2	128.9	57.3	5.8	4,037	1.954
1945.....	52.3	176.7	208.4	174.4	133.9	53.5	6.1	4,001	1,956
Québec—									
Moyenne, 1930-1932.....	20.4	136.5	210.2	193.2	154.1	72.6	9.6	3,984	1.933
Moyenne, 1940-1942.....	20.8	135.6	190.5	159.7	115.7	51.5	6.3	3,401	1,648
1943.....	24.0	145.6	205.1	165.1	119.6	48.8	5.8	3,570	1.731
1944.....	24.6	154.0	206.3	169.2	121.3	50.0	5.8	3,656	1.773
1945.....	23.9	155.3	205.0	168.5	121.6	50.8	6.4	3,657	1,778

15.—Taux spécifiques de fécondité des femmes âgées de 15 à 49 ans. par province 1943-1945, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942—fin

Province et année	Taux de fécondité par 1,000 femmes suivant le groupe d'âge							Fécondité totale	Taux bruts de reproduction ¹
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
Ontario—									
Moyenne, 1930-1932.....	35.0	127.7	144.9	114.4	74.4	29.2	3.3	2,645	1.290
Moyenne, 1940-1942.....	37.1	133.5	137.9	98.9	57.0	19.5	1.9	2,429	1.180
1943.....	36.8	139.5	150.4	106.9	62.8	19.8	1.8	2,590	1.263
1944.....	34.5	127.8	138.8	108.2	63.8	19.9	1.6	2,473	1.192
1945.....	33.7	127.8	135.1	107.5	66.3	21.0	1.8	2,467	1.192
Manitoba—									
Moyenne, 1930-1932.....	25.3	121.4	155.8	128.7	87.4	37.4	4.9	2,805	1.374
Moyenne, 1940-1942.....	27.6	126.8	144.4	112.8	70.2	27.6	3.0	2,557	1.246
1943.....	27.7	139.4	159.3	126.2	75.7	30.1	3.6	2,805	1.358
1944.....	28.7	129.6	156.1	121.0	77.0	27.6	2.9	2,715	1.303
1945.....	29.1	132.3	151.5	120.2	78.3	29.3	3.3	2,730	1.310
Saskatchewan—									
Moyenne, 1930-1932.....	30.1	157.5	191.7	151.7	112.1	50.3	6.6	3,500	1.699
Moyenne, 1940-1942.....	24.4	131.5	158.8	126.4	86.7	35.6	4.8	2,841	1.374
1943.....	23.8	138.9	183.2	137.3	92.8	34.5	4.6	3,076	1.473
1944.....	23.0	133.4	173.7	138.5	92.1	37.4	3.8	3,010	1.462
1945.....	25.7	136.7	181.0	138.8	95.6	37.3	4.4	3,098	1.485
Alberta—									
Moyenne, 1930-1932.....	35.4	165.0	188.5	143.0	98.1	42.1	5.8	3,389	1.652
Moyenne, 1940-1942.....	32.9	152.9	164.4	116.6	76.3	31.3	3.9	2,892	1.411
1943.....	34.5	169.9	185.1	130.5	81.0	29.4	4.1	3,172	1.545
1944.....	32.6	155.8	176.9	129.9	82.2	33.6	4.3	3,076	1.492
1945.....	34.1	157.8	174.5	134.9	88.2	30.7	3.1	3,116	1.504
Colombie-Britannique—									
Moyenne, 1930-1932.....	24.0	111.0	127.7	94.7	56.9	21.4	2.7	2,192	1.070
Moyenne, 1940-1942.....	31.6	136.9	137.6	94.0	49.4	15.7	1.7	2,335	1.132
1943.....	36.4	137.9	149.0	100.1	54.5	17.6	1.7	2,486	1,219
1944.....	32.3	129.9	138.9	103.9	61.4	18.0	1.6	2,430	1.186
1945.....	31.8	124.9	132.9	100.8	63.6	18.2	2.7	2,375	1.151
Canada (moins les Territoires)—									
Moyenne, 1930-1932.....	29.6	136.6	174.4	144.9	103.2	44.9	5.6	3,195	1.554
Moyenne, 1940-1942.....	30.6	138.2	160.7	124.6	81.4	32.3	3.7	2,857	1.388
1943.....	32.1	146.4	175.4	131.8	86.5	31.8	3.5	3,037	1.476
1944.....	31.2	142.5	169.5	133.9	88.0	32.9	3.4	3,067	1.455
1945.....	31.4	142.4	166.3	133.4	90.3	35.3	3.7	3,064	1.455

¹ Aucune correction des ces chiffres n'a été faite pour l'enregistrement incomplet des naissances. Ils sont, d'autant, légèrement inférieurs aux chiffres des "Taux bruts et nets de reproduction, Canada et provinces, 1930-1942" publiés par le Bureau fédéral de la Statistique.

Age des parents.—La répartition numérique et proportionnelle des naissances légitimes vivantes, selon l'âge des parents, paraît au tableau 16; celle des naissances vivantes illégitimes, selon l'âge de la mère, au tableau 17; et celle des mort-nés, selon l'âge de la mère, au tableau 18. La moyenne d'âge des parents est aussi donnée.

Il sera observé que la moyenne d'âge des parents est maintenant légèrement plus basse qu'en 1930-1932. En plus des taux de fécondité à chaque âge, deux autres facteurs aident à déterminer la moyenne d'âge des parents qui ont des enfants. Premièrement, l'âge moyen des parents en puissance, c'est-à-dire la population de 15 à 50 ans. L'âge moyen des hommes de 15 à 50 ans était de 30.9 en 1931 et de 30.7 en 1941; celui des femmes était de 30.4 en 1931 et de nouveau de 30.4 en 1941. Les changements sont donc très peu sensibles. Deuxièmement, la proportion de premières et de deuxièmes naissances par rapport au total. Toutes choses égales d'ailleurs, une forte proportion de premières et de deuxièmes naissances abaissera l'âge moyen des parents. En 1930-1932, les premières naissances s'établissent à un peu moins d'un quart de toutes les naissances et les deuxièmes naissances, à moins d'un cinquième. Ainsi, les premières et les deuxièmes naissances atteignent 43 p. 100

du total. En 1940-1942, les premières naissances représentent plus d'un tiers de toutes les naissances et les deuxièmes naissances, près d'un quart. Les premières et les deuxièmes naissances réunies constituent donc 56 p. 100 du total. Ces changements sont très considérables et expliquent la diminution de la moyenne d'âge des parents.

Un certain nombre d'autres faits sont révélés aux tableaux 16, 17 et 18. En premier lieu, l'âge moyen des pères d'enfants légitimes est d'environ 4 ans de plus que l'âge moyen des mères. Deuxièmement, l'âge moyen des mères d'enfants illégitimes est d'approximativement 5 ans de moins que celui des mères d'enfants légitimes; en 1930-1932, la différence s'établissait à 6 ans. Le fait que plus des deux tiers des enfants illégitimes naissent de mères âgées de moins de 25 ans explique cette différence. Troisièmement, l'âge moyen des mères d'enfants mort-nés dépasse celui des mères d'enfants nés vivants. Le tableau 18 indique que la mortalité par 1,000 naissances vivantes augmente avec l'âge de la mère; elle est deux fois aussi élevée chez les mères de 40-44 ans que chez celles de 20-24 ans, et plus de trois fois aussi élevée chez les mères de 45-49.

16.—Naissances vivantes légitimes, selon l'âge des parents, 1944 et 1945, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942

NOTE.—Les chiffres de 1944 et 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Groupe d'âge	Moyennes, 1930-1932		Moyennes, 1940-1942		1944		1945	
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%
PÈRES								
Moins de 20 ans.....	960	0-4	1,228	0-5	1,830	0-7	2,020	0-7
20-24 ans.....	25,811	11-1	29,655	12-0	33,162	12-2	34,301	12-4
25-29 ".....	57,254	24-7	69,053	28-0	70,668	26-0	69,491	25-2
30-34 ".....	55,661	24-1	64,190	26-0	72,194	26-5	72,314	26-2
35-39 ".....	43,698	18-9	43,224	17-5	49,933	18-4	51,866	18-6
40-44 ".....	28,364	12-3	23,132	9-4	27,240	10-0	27,748	10-1
45-49 ".....	13,262	5-8	10,645	4-3	11,053	4-1	11,897	4-3
50 ans ou plus.....	6,153	2-7	5,734	2-3	5,894	2-2	6,003	2-2
Totaux, âge indiqué.....	231,268	100-0	246,851	100-0	271,974	100-0	275,640	100-0
Age non indiqué.....	315	-	198	-	167	-	153	-
Totaux, tous âges.....	231,583	-	247,049	-	272,141	-	275,793	-
Age moyen.....	33-7		32-8		32-9		32-9	
MÈRES								
Moins de 20 ans.....	12,460	5-4	14,062	5-7	13,464	4-9	13,361	4-8
20-24 ans.....	58,093	25-1	67,077	27-2	73,721	27-1	73,534	26-7
25-29 ".....	64,204	27-7	74,897	30-3	80,338	29-5	80,613	29-2
30-34 ".....	48,567	21-0	50,376	20-4	59,054	21-7	60,467	21-9
35-39 ".....	33,478	14-5	29,032	11-8	33,335	12-3	35,074	12-7
40-44 ".....	13,173	5-7	10,383	4-2	11,099	4-1	11,440	4-2
45-49 ".....	1,382	0-6	1,055	0-4	990	0-4	1,103	0-4
50 ans ou plus.....	24	1	20	1	30	1	20	1
Totaux, âge indiqué.....	231,291	100-0	246,902	100-0	272,031	100-0	275,612	100-0
Age non indiqué.....	292	-	147	-	110	-	181	-
Totaux, tous âges.....	231,583	-	247,049	-	272,141	-	275,793	-
Age moyen.....	29-3		28-6		28-7		28-8	

¹ Moins d'un dixième d'un pour cent.

17.—Naissances vivantes illégitimes, selon l'âge de la mère, 1944 et 1945, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942

NOTA.—Les chiffres de 1944 et 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes selon le lieu de survenance.

Groupe d'âge	Moyennes, 1930-1932		Moyennes, 1940-1942		1944		1945	
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%
Moins de 20 ans.....	2,648	37.3	2,866	30.7	3,436	30.4	3,573	29.2
20-24 ans.....	2,727	38.4	3,683	29.5	4,461	39.5	4,896	40.0
25-29 ".....	958	13.5	1,594	17.1	1,925	17.0	2,105	17.2
30-34 ".....	416	5.9	694	7.4	871	7.7	968	7.9
35-39 ".....	250	3.5	355	3.8	458	4.1	526	4.3
40-44 ".....	86	1.2	125	1.3	137	1.2	158	1.3
45-49 ".....	13	0.2	12	0.1	13	0.1	17	0.1
50 ans ou plus.....	néant	-	1	1	1	1	néant	-
Totaux, âge indiqué.....	7,098	100.0	9,330	100.0	11,302	100.0	12,243	100.0
Âge non indiqué.....	1,197	-	936	-	777	-	694	-
Totaux, tous âges.....	8,295	-	10,266	-	12,079	-	12,937	-
Âge moyen.....	23.2		23.8		23.9		24.0	

¹ Moins d'un dixième d'un pour cent.

18.—Mort-nés, selon l'âge de la mère, et taux par 1,000 naissances vivantes, 1944 et 1945, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942

NOTA.—Les chiffres de 1944 et 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Groupe d'âge	Mort-nés								Taux par 1,000 naissances vivantes			
	Moyennes, 1930-1932		Moyennes, 1940-1942		1944		1945		Moyen-nes, 1930-32	Moyen-nes, 1940-42	1944	1945
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%				
Moins de 20 ans.....	472	6.4	378	5.5	306	4.6	332	5.0	31.3	22.3	18.1	19.6
20-24 ans.....	1,574	21.2	1,482	21.7	1,496	22.5	1,431	21.6	25.9	20.9	19.1	18.2
25-29 ".....	1,704	23.0	1,804	26.4	1,631	24.5	1,609	24.3	26.1	23.6	19.8	19.5
30-34 ".....	1,517	20.5	1,465	21.5	1,502	22.6	1,502	22.7	31.0	28.7	25.1	24.4
35-39 ".....	1,327	17.9	1,104	16.2	1,127	17.0	1,132	17.1	39.3	37.6	33.4	31.8
40-44 ".....	712	9.6	520	7.6	504	7.6	547	8.3	53.7	49.5	44.9	47.2
45-49 ".....	99	1.3	72	1.1	77	1.1	74	1.1	70.7	67.5	76.8	66.1
50 ans ou plus.....	3	1	2	1	3	1	1	1	2	2	2	2
Totaux, âge indiqué.....	7,408	100.0	6,827	100.0	6,646	100.0	6,628	100.0	-	-	-	-
Âge non indiqué.....	129	-	56	-	59	-	40	-	-	-	-	-
Totaux, tous âges.....	7,537	-	6,883	-	6,705	-	6,668	-	31.4	28.7	23.6	23.1
Âge moyen.....	30.4		30.0		30.2		30.3		-	-	-	-

¹ Moins d'un dixième d'un pour cent.

² Le nombre de cas de ce groupe d'âge n'est pas assez considérable pour justifier le calcul du taux.

Lieu de naissance des parents.—Le tableau 19 donne le nombre et le pourcentage d'enfants dont les parents sont nés au Canada ou dans des pays étrangers. La proportion d'enfants nés de parents d'origine britannique et de parents d'origine étrangère décline, résultat de la diminution de l'immigration ces dernières années.

19.—Nombre et pourcentage de naissances vivantes, selon la naissance des parents, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945

NOTE.—Les chiffres de 1944 et 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes selon le lieu de survenance.

Pays de naissance des parents et année	Nombre			Pourcentage		
	Père	Mère	Père et mère	Père	Mère	Père et mère
Canada—						
Moyenne, 1936-1940.....	174,282	193,423	162,129	76.2	84.6	70.9
Moyenne, 1941-1945.....	226,901	248,910	213,996	82.0	89.9	77.3
1941.....	205,234	226,346	193,256	80.4	88.7	75.7
1942.....	221,571	243,466	206,661	81.4	89.4	76.6
1943.....	232,342	255,091	219,268	81.9	90.0	77.3
1944.....	234,488	257,638	221,865	82.5	90.7	78.0
1945.....	240,868	262,908	226,931	83.4	90.7	78.6
Empire britannique(autre que le Canada)						
Moyenne, 1936-1940.....	18,052	13,790	4,209	7.9	6.0	1.8
Moyenne, 1941-1945.....	15,619	11,351	2,379	5.6	4.1	0.9
1941.....	16,208	11,461	2,711	6.3	4.5	1.1
1942.....	16,443	11,656	2,619	6.0	4.3	1.0
1943.....	16,429	11,471	2,525	5.8	4.0	0.9
1944.....	15,185	10,625	2,170	5.4	3.7	0.8
1945.....	13,828	11,544	1,871	4.8	4.0	0.6
Etats-Unis—						
Moyenne, 1936-1940.....	8,107	7,692	1,760	3.6	3.4	0.8
Moyenne, 1941-1945.....	7,300	6,436	1,182	2.6	2.3	0.4
1941.....	7,495	6,501	1,314	2.9	2.5	0.5
1942.....	7,400	6,757	1,276	2.7	2.5	0.5
1943.....	7,567	6,612	1,258	2.7	2.3	0.4
1944.....	7,211	6,273	1,073	2.5	2.2	0.4
1945.....	6,827	6,035	988	2.4	2.1	0.3
Autres pays étrangers—						
Moyenne, 1936-1940.....	10,163	12,922	8,880	8.3	5.6	3.9
Moyenne, 1941-1945.....	15,330	9,487	5,301	5.5	3.4	1.9
1941.....	16,122	10,335	6,394	6.4	4.0	2.5
1942.....	15,676	9,736	5,658	5.8	3.6	2.1
1943.....	15,627	9,732	5,335	5.5	3.4	2.0
1944.....	15,112	9,102	4,852	5.3	3.2	1.7
1945.....	14,112	8,529	4,265	4.9	3.0	1.5
Lieu de naissance non spécifié—						
Moyenne, 1936-1940.....	9,163	940	63	4.0	0.4	1
Moyenne, 1941-1945.....	11,683	648	48	4.2	0.2	1
1941.....	10,258	674	78	4.0	0.3	1
1942.....	11,223	698	48	4.1	0.2	1
1943.....	11,615	674	42	4.1	0.3	1
1944.....	12,224	562	39	4.3	0.2	1
1945.....	13,095	614	34	4.5	0.2	1
Totaux—						
Moyenne, 1936-1940.....	228,767	228,767	177,641 ¹	100.0	100.0	77.4 ²
Moyenne, 1941-1945.....	276,832	276,832	232,906 ²	100.0	100.0	80.5 ³
1941.....	255,317	255,317	203,753 ²	100.0	100.0	79.8 ³
1942.....	272,313	272,313	218,267 ²	100.0	100.0	80.2 ³
1943.....	283,599	283,599	228,428 ²	100.0	100.0	80.6 ³
1944.....	284,226	284,226	229,993 ²	100.0	100.0	80.9 ³
1945.....	288,730	288,730	234,089 ²	100.0	100.0	81.1 ³

¹ Moins d'un dinème d'un pour cent. ² Nombre d'enfants dont le père et la mère sont nés dans le même pays. La différence entre ce chiffre et le total des naissances représente le nombre d'enfants dont le père et la mère sont nés en pays différents. ³ Ceci est le pourcentage d'enfants dont les parents sont nés dans le même pays.

Origine des parents.—Le tableau 20 donne le nombre et le pourcentage d'enfants nés de parents des principaux groupes raciaux ou ethniques au Canada. L'origine d'une personne est généralement retracée à celle de son père. Par exemple,

si le père est anglais et la mère, française, l'origine de cette personne est dite anglaise. Cependant, les enfants illégitimes sont d'habitude classés selon l'origine de la mère, étant donné que celle du père est rarement connue.

Le tableau 20 révèle que deux tiers environ des enfants canadiens naissent de parents de même origine et un tiers, de parents d'origine différente. Ce mélange se produit sans doute à un certain degré depuis nombre d'années. Il est évident que la géographie, la langue, la religion et les ressources économiques contribuent essentiellement plus que la biologie et la "race" à la formation de divers groupes ethniques et culturels.

20.—Nombre et pourcentage de naissances vivantes de parents d'origine déterminée, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres de 1944 et 1945, sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Origine des parents et année	Nombre			Pourcentage		
	Père	Mère	Père et mère	Père	Mère	Père et mère
Anglaise—						
Moyenne, 1936-1940	45,985	48,724	28,889	20.1	21.3	12.6
Moyenne, 1941-1945	55,231	58,617	32,491	20.0	21.2	11.7
1941	51,470	54,073	30,393	20.2	21.2	11.9
1942	55,706	58,913	33,103	20.5	21.6	12.2
1943	58,130	61,136	34,527	20.5	21.6	12.2
1944	56,138	59,551	32,908	19.8	21.0	11.6
1945	54,711	59,412	31,522	18.9	20.6	10.9
Irlandaise—						
Moyenne, 1936-1940	20,603	20,192	7,569	9.0	8.8	3.3
Moyenne, 1941-1945	24,988	25,137	8,235	9.0	9.1	3.0
1941	23,413	23,185	7,864	9.2	9.1	3.1
1942	24,664	24,665	8,184	9.1	9.1	3.0
1943	25,533	26,134	8,564	9.0	9.2	3.0
1944	25,438	25,631	8,492	9.0	9.0	3.0
1945	25,371	26,069	8,521	9.0	9.0	3.0
Ecossaise—						
Moyenne, 1936-1940	21,148	21,141	7,778	9.2	9.2	3.4
Moyenne, 1941-1945	26,071	26,409	8,716	9.4	9.5	3.1
1941	24,146	24,184	8,134	9.5	9.5	3.2
1942	26,304	26,115	8,772	9.7	9.6	3.2
1943	27,066	27,197	9,037	9.5	9.6	3.2
1944	26,263	27,058	8,787	9.2	9.5	3.1
1945	26,575	27,490	8,851	9.2	9.5	3.1
Française—						
Moyenne, 1936-1940	87,238	91,251	81,888	38.1	39.9	35.8
Moyenne, 1941-1945	107,883	113,085	100,635	39.0	40.8	36.4
1941	98,946	103,772	92,362	38.8	40.6	36.2
1942	104,663	110,000	97,612	38.4	40.4	35.8
1943	108,482	113,865	101,096	38.3	40.2	35.6
1944	112,087	117,576	104,672	39.4	41.4	36.8
1945	115,218	120,212	107,431	39.9	41.6	37.2
Autres origines—						
Moyenne, 1936-1940	44,309	46,114	28,951	19.4	20.2	12.7
Moyenne, 1941-1945	50,693	52,624	28,854	18.3	19.0	10.4
1941	46,811	49,151	27,993	18.2	19.2	10.9
1942	49,420	51,599	28,523	18.1	18.9	10.5
1943	52,314	54,129	29,621	18.4	19.0	10.5
1944	51,764	53,402	28,861	18.2	18.8	10.2
1945	53,156	54,839	29,272	18.4	19.0	10.1

20.—Nombre et pourcentage de naissances vivantes de parents d'origine déterminée 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945—fin

Origine des parents et année	Nombre			Pourcentage		
	Père	Mère	Père et mère	Père	Mère	Père et mère
Origines non déterminées—						
Moyenne, 1936-1940.....	9,484	1,345	268	4.2	0.6	0.1
Moyenne, 1941-1945.....	11,966	960	190	4.3	0.3	0.1
1941.....	10,531	952	196	4.1	0.4	0.1
1942.....	11,516	1,021	182	4.2	0.4	0.1
1943.....	12,055	1,119	278	4.3	0.4	0.1
1944.....	12,530	1,002	226	4.4	0.4	0.1
1945.....	13,199	708	70	4.6	0.2	0.1
Totaux—						
Moyenne, 1936-1940.....	228,767	228,767	155,342	100.0	100.0	67.9 ²
Moyenne, 1941-1945.....	276,832	276,832	179,211	100.0	100.0	64.7 ²
1941.....	255,317	255,317	166,942	100.0	100.0	65.4 ²
1942.....	272,313	272,313	176,376	100.0	100.0	64.8 ²
1943.....	283,580	283,580	183,123	100.0	100.0	64.6 ²
1944.....	284,220	284,220	183,918	100.0	100.0	64.7 ²
1945.....	288,730	288,730	185,667	100.0	100.0	64.3 ²

¹ Ce chiffre représente le nombre d'enfants dont le père et la mère ont la même origine. La différence entre ce chiffre et le total des naissances égale le nombre d'enfants dont le père et la mère sont d'origine différente. ² Ceci est le pourcentage d'enfants dont les parents sont de même origine. ³ Moins d'un dixième d'un pour cent.

Section 3.—Décès

Si l'on ne tient pas compte des guerres et de leurs conséquences (les militaires et civils morts durant la première et la seconde Grandes Guerres doivent être comptés en dizaines de millions) la mortalité depuis un siècle a subi de remarquables déclinés dans maints pays du monde.

En Angleterre et au Pays de Galles, la mortalité atteint 22.4 par 1,000 habitants en 1861-1870. Elle tombe à 15.4 en 1901-1910 et à 12.1 en 1921-1930. En 1941, elle s'établit à 12.9; en 1943, à 12.1 et en 1945, à 11.4. En Allemagne, la mortalité est de 26.8 par 1,000 habitants en 1861-1870. Elle tombe à 18.7 en 1901-1910 et à 12.6 en 1921-1930. Elle touche 11.6 en 1938 et 12.6 en 1939. Les autres pays européens où la mortalité est maintenant fort basse sont la Hollande, le Danemark, la Suède et la Suisse. Elle est de même très faible au Canada, aux Etats-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

La mortalité se mesure aussi au moyen des tables de survie et des probabilités de survie qu'elles indiquent. En Angleterre et au Pays de Galles, les probabilités de survie à la naissance en 1933-1935 sont de 59.7 ans pour les hommes et de 63.6 ans pour les femmes. En Allemagne, en 1932-1934, elles sont de 59.9 ans pour les hommes et de 62.8 ans pour les femmes. Aux Pays-Bas, en 1931-1935, les probabilités sont de 65.1 pour les hommes et 66.4 pour les femmes. Avant la guerre, les Pays-Bas ont la plus longue perspective de survie de tout pays européen.

Les probabilités de survie au Canada en 1940-1942 atteignent 63.0 pour les hommes et 66.3 pour les femmes. Aux Etats-Unis, en 1939-1941, elles sont de 61.6 ans pour les hommes et de 65.9 ans pour les femmes. La Nouvelle-Zélande a la plus longue perspective de survie de tous les pays, soit, en 1934-1938, de 65.5 pour les hommes et 68.5 pour les femmes.

Sous-section 1.—Mortalité générale

Le nombre de décès a baissé constamment de 113,515 en 1929 à 101,582 en 1934. Le nombre élevé de décès en 1937 (113,824) et en 1943 (118,635) est dû en partie à la surmortalité causée par l'influenza, la bronchite et la pneumonie.

Depuis 1931, la mortalité au Canada varie entre 10.3 et 9.4 par 1,000. Elle est plus ou moins stable en Ontario, baisse dans les Maritimes et le Québec et monte légèrement dans les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique. La mortalité exceptionnellement basse dans les provinces des Prairies est due en partie à leur population plus jeune. La montée lente du taux des décès dans les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique est due à la proportion croissante de personnes appartenant à des groupes d'âge plus vieux. Dans toutes les parties du Canada, cependant, les tables de survie de 1941 montrent que la santé publique et les conditions de vie générales s'améliorent.

La mortalité est plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans tout le tableau 21, sauf une exception.

21.—Décès et mortalité, selon le sexe et par province, 1941-1945

NOTE.—Les chiffres de 1944 et de 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Province et année	Total des décès	Taux par 1,000 âmes	Hommes		Femmes		
			Nombre de décès	Taux par 1,000 hommes	Nombre de décès	Taux par 1,000 femmes	
Ile du Prince-Edouard.....	1941	1,134	11.9	595	12.1	539	11.8
	1942	951	10.7	503	10.7	458	10.6
	1943	912	10.0	508	10.6	409	9.4
	1944	926	10.2	488	10.4	438	10.0
	1945	388	9.7	455	9.5	433	9.8
Nouvelle-Ecosse.....	1941	6,914	12.0	3,739	12.6	3,175	11.3
	1942	6,385	10.8	3,503	11.6	2,882	10.0
	1943	6,477	10.7	3,581	11.5	2,896	9.8
	1944	6,229	10.2	3,362	10.7	2,867	9.6
	1945	5,625	9.1	3,090	9.8	2,535	8.3
Nouveau-Brunswick.....	1941	5,184	11.3	2,804	12.0	2,380	10.7
	1942	5,154	11.1	2,741	11.5	2,413	10.6
	1943	4,917	10.6	2,677	11.3	2,240	9.9
	1944	5,131	11.1	2,772	11.7	2,359	10.5
	1945	4,865	10.4	2,635	11.0	2,230	9.8
Québec.....	1941	34,338	10.3	18,344	11.0	15,994	9.6
	1942	33,799	10.0	18,233	10.7	15,566	9.2
	1943	35,069	10.1	18,915	10.9	16,154	9.4
	1944	34,813	9.9	18,569	10.6	16,244	9.3
	1945	33,348	9.4	18,002	10.1	15,346	8.6
Ontario.....	1941	39,226	10.4	21,549	11.2	17,677	9.5
	1942	39,119	10.1	21,349	10.9	17,770	9.3
	1943	41,063	10.5	22,159	11.2	18,904	9.8
	1944	39,781	10.0	21,629	10.8	18,152	9.3
	1945	39,499	9.9	21,563	10.7	17,936	9.0
Manitoba.....	1941	6,495	8.9	3,782	10.0	2,713	7.7
	1942	6,410	8.9	3,680	9.8	2,730	7.5
	1943	7,007	9.7	4,009	10.6	2,998	8.6
	1944	6,701	9.2	3,837	10.1	2,864	8.1
	1945	6,550	8.9	3,775	9.9	2,775	7.8
Saskatchewan.....	1941	6,458	7.2	3,821	8.0	2,637	6.3
	1942	6,190	7.3	3,665	8.0	2,525	6.4
	1943	6,654	7.9	3,993	8.8	2,661	6.8
	1944	6,454	7.6	3,830	8.4	2,624	6.7
	1945	6,429	7.6	3,867	8.5	2,562	6.5

21.—Décès et mortalité, selon le sexe et par province, 1941-1945—fin

Province et année	Total des décès	Taux par 1,000 âmes	Hommes		Femmes		
			Nombre de décès	Taux par 1,000 hommes	Nombre de décès	Taux par 1,000 femmes	
Alberta.....	1941	6,385	8.0	3,866	9.1	2,519	6.8
	1942	6,091	7.8	3,724	8.9	2,367	6.6
	1943	6,524	8.2	3,999	9.4	2,525	6.9
	1944	6,320	7.7	3,823	8.7	2,497	6.6
	1945	6,454	7.8	3,907	8.9	2,547	6.6
Colombie-Britannique.....	1941	8,505	10.4	5,352	12.3	3,153	8.2
	1942	8,869	10.2	5,615	12.2	3,254	7.9
	1943	10,012	11.1	6,177	13.1	3,835	9.0
	1944	9,697	10.4	6,003	12.4	3,694	8.3
	1945	9,756	10.3	6,057	12.3	3,699	8.1
Canada (moins les Territoires).....	1941	114,639	10.0	63,853	10.8	50,787	9.1
	1942	112,978	9.7	63,013	10.6	49,965	8.8
	1943	118,635	10.1	66,013	10.9	52,622	9.1
	1944	116,852	9.7	64,313	10.5	51,739	8.9
	1945	113,414	9.4	63,351	10.3	50,063	8.4

Mortalité en divers pays.—La mortalité au Canada et dans les provinces par rapport aux autres pays est donnée au tableau 22.

22.—Mortalité par 1,000 âmes en divers pays du monde, comparativement au Canada et ses provinces, ces dernières années

(Sources: *Annuaire de la Société des Nations* et autres sources officielles. Dans certains cas, les chiffres définitifs sont inconnus et des chiffres provisoires sont donnés.)

Pays ou province	Année	Mortalité	Pays ou province	Année	Mortalité
Union Sud-Africaine.....	1944	9.3	Suisse.....	1944	12.0
Canada.....	1945	9.4	Irlande du Nord.....	1945	12.3
			Terre-Neuve et Labrador.....	1944	12.3
Saskatchewan.....	1945	7.6	Espagne.....	1944	12.5
Alberta.....	1945	7.8	Allemagne (territoire de 1937).....	1939	12.6
			Palestine (sauf les Bédouins).....	1945	12.7
Manitoba.....	1945	8.9	Grèce.....	1939	13.0
			Ecosse.....	1945	13.2
Nouvelle-Ecosse.....	1945	9.1	Bulgarie.....	1944	13.6
			Lithuanie.....	1939	13.8
Québec.....	1945	9.4	Panama.....	1943	13.7
			Hongrie.....	1943	13.8
Île du Prince-Edouard.....	1945	9.7	Italie.....	1945	13.8
			Pologne.....	1938	13.9
Ontario.....	1945	9.9	Eire.....	1945	14.4
			Belgique.....	1945	14.7
Colombie-Britannique.....	1945	10.3	Jamaïque.....	1944	15.1
			Autriche.....	1939	15.3
Nouveau-Brunswick.....	1945	10.4	Japon.....	1941	15.4
			Costa-Rica.....	1944	15.8
Uruguay.....	1942	9.4	France (86 départements).....	1945	16.6
			Australie.....	1944	17.3
Islande.....	1943	9.9	Finlande.....	1941	17.3
			Lettonie.....	1941	17.3
Danemark.....	1944	10.2	Roumanie.....	1943	18.1
			Norvège.....	1945	20.0
Etats-Unis.....	1945	10.6	Chili.....	1943	20.4
			Suède.....	1940	21.2
Angleterre et Pays de Galles.....	1945	10.7	Salvador.....	1945	22.1
			Hollande.....	1941	23.3
	1944	11.4	Ceylan.....	1945	23.7
				Estonie.....	1941
		11.7	Inde britannique.....	1944	23.7
			Egypte.....	1944	34.8

Décès dans les centres urbains.—Le nombre de décès dans les centres urbains de 10,000 habitants ou plus en 1941 paraît au tableau 23. Les années où les décès sont classés selon le domicile du défunt, la mortalité urbaine ne dévie pas beaucoup de celle de toute la province. Cependant, à cause de l'afflux de ruraux, la répartition selon l'âge de la population dans les centres urbains est souvent plus favorable à une faible mortalité que la même répartition dans les provinces prises dans leur ensemble.

23.—Décès dans les centres urbains de 10,000 habitants ou plus, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945

NOTA.—Antérieurement à 1941, les chiffres sont selon le lieu de survenance; ils sont selon le domicile depuis 1941.

Province et centre urbain	Population, recensement		Moyenne, 1936-40	Moyenne, 1941-45	1941	1942	1943	1944	1945
	1931	1941							
	nombr.	nombr.							
Ile du P.-Edouard—									
Charlottetown.....	12,361	14,821	299	262	199	187	182	221	223
Nouvelle-Ecosse—									
Dartmouth.....	9,100	10,847	65	120	117	123	99	129	132
Glace-Bay.....	20,706	25,147	258	231	240	222	230	238	227
Halifax.....	59,275	70,488	895	786	852	811	836	775	665
Sydney.....	23,089	28,305	185	306	306	314	309	317	283
Truro.....	7,901	10,272	113	107	116	98	115	95	112
Nouveau-Brunswick									
Fredericton.....	8,830	10,062	158	121	113	121	109	112	150 ¹
Moncton.....	20,699	22,763	272	223	220	220	252	212	209
Saint-John.....	47,514	51,741	681	645	656	636	656	700	579
Québec—									
Cap-de-la-Madeleine	8,748	11,961	71	97	81	94	98	95	117
Chicoutimi.....	11,877	16,040	268	184	187	197	178	165	192
Drummondville.....	6,609	10,555	88	91	82	72	96	105	99
Granby.....	10,587	14,197	111	132	133	135	117	129	148
Hull.....	29,433	32,947	355	355	335	323	366	362	385
Joliette.....	10,765	12,749	177	157	194	141	151	163	134
Jonquière.....	9,448	13,789	97	157	134	155	174	150	174
Lachine.....	18,630	20,051	205	230	240	215	216	242	237
Lévis.....	11,724	11,991	211	125	121	122	144	119	118
Montréal.....	818,577	903,007	9,715	9,885	9,771	9,623	10,491	10,059	9,480
Outremont.....	28,641	30,751	170	287	291	283	289	287	287
Québec.....	130,594	150,757	2,057	1,899	1,887	1,711	1,952	1,956	1,990
Saint-Hyacinthe.....	13,448	17,798	318	256	240	240	251	283	264
Saint-Jean.....	11,256	13,646	179	136	132	114	152	151	139
Saint-Jérôme.....	8,967	11,329	88	118	124	102	105	122	130
Shawinigan-Falls.....	15,345	20,325	160	176	190	176	179	161	175
Sherbrooke.....	28,993	35,965	477	381	354	326	377	445	401
Sorel.....	10,320	12,251	126	168	146	177	195	152	170
Thetford-Mines.....	10,701	12,716	172	148	138	154	148	165	134
Trois-Rivières.....	35,450	42,007	606	414	418	414	423	408	403
Valleyfield.....	11,411	17,052	164	184	170	186	194	189	179
Verdun.....	69,745	67,349	521	532	452	522	542	591	555
Westmount.....	24,235	26,047	264	275	273	272	279	261	290
Ontario—									
Belleville.....	13,790	15,710	253	178	182	158	181	171	197
Brantford.....	30,107	31,948	405	419	400	438	416	438	402
Brockville.....	9,736	11,342	199	158	158	145	166	161	162
Chatham.....	14,599	17,369	330	219	203	209	226	214	242
Cornwall.....	11,126	14,117	247	204	200	197	223	197	201
Forest-Hill.....	5,207	11,757	38	62	54	46	59	72	78
Fort-William.....	26,277	30,555	226	244	250	244	239	253	234
Galt.....	14,006	15,346	183	172	171	178	178	159	175
Guelph.....	21,075	23,273	214	271	272	255	286	268	276
Hamilton.....	155,547	168,337	1,621	1,769	1,663	1,772	1,929	1,763	1,716
Kingston.....	23,439	30,126	515	377	387	358	376	823	374
Kitchener.....	30,793	35,657	396	331	307	330	358	329	333
London.....	71,148	78,264	1,123	930	852	903	1,002	948	946

¹ Y compris Devon.

23.—Décès dans les centres urbains de 10,000 habitants ou plus, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945—fin

Province et centre urbain	Population, recensement		Moyenne, 1936-40	Moyenne, 1941-45	1941	1942	1943	1944	1945
	1931	1941							
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ontario—fin									
Niagara-Falls.....	19,046	20,589	216	217	205	248	195	222	217
North-Bay.....	15,528	15,599	168	141	133	118	132	142	173
Oshawa.....	23,439	26,813	219	218	229	209	229	206	217
Ottawa.....	126,872	154,951	1,825	1,718	1,644	1,711	1,819	1,719	1,695
Peterborough.....	12,839	14,002	197	185	176	179	206	181	182
Pembroke.....	9,368	11,159	178	127	121	130	115	126	142
Port-Arthur.....	22,327	25,350	367	317	303	286	334	325	335
St. Catharines.....	19,818	24,426	242	250	221	241	244	271	274
St. Thomas.....	24,753	30,275	323	314	287	308	349	306	319
Sarnia.....	15,430	17,132	254	237	226	232	226	248	254
Sault-Ste-Marie.....	18,191	18,734	239	219	191	218	242	207	237
Stratford.....	23,082	25,794	247	252	241	258	260	262	236
Sudbury.....	17,742	17,038	226	209	197	231	242	181	196
Timmins.....	18,518	32,203	302	268	239	239	307	286	267
Toronto.....	14,200	28,790	196	181	205	176	166	174	182
Welland.....	631,207	667,457	7,110	7,534	7,408	7,505	7,922	7,629	7,565
Windsor.....	10,709	12,500	160	123	114	146	112	114	127
Woodstock.....	98,179	105,311	903	953	872	925	1,077	936	954
	11,395	12,461	217	174	183	159	185	172	169
Manitoba—									
Brandon.....	17,082	17,383	264	165	149	175	179	169	152
Saint-Boniface.....	16,305	18,187	536	187	151	202	191	195	195
Winnipeg.....	218,785	221,960	1,947	2,155	2,066	2,066	2,304	2,148	2,189
Saskatchewan—									
Moose-Jaw.....	21,299	20,753	231	212	196	193	237	212	222
Prince-Albert.....	9,905	12,508	195	114	99	109	108	134	121
Regina.....	53,209	58,245	564	439	387	413	468	463	462
Saskatoon.....	43,291	43,027	506	353	313	360	370	354	370
Alberta—									
Calgary.....	83,761	88,904	853	878	806	870	878	913	921
Edmonton.....	79,197	93,817	1,091	830	749	763	849	879	910
Lethbridge.....	13,439	14,612	201	144	133	147	151	132	159
Medicine-Hat.....	10,300	10,571	148	123	118	90	97	143	168
Col.-Britannique—									
New-Westminster.....	17,524	21,967	344	233	210	223	272	254	207
Vancouver.....	246,583	275,353	2,842	3,377	3,105	3,196	3,590	3,434	3,580
Victoria.....	39,082	44,068	730	688	591	633	718	782	716

Répartition des décès selon l'âge et le sexe.—Bien que la mortalité infantile ait diminué, il survient encore plus de décès en la première année de vie qu'en toute autre. Le nombre d'enfants qui meurent avant cinq ans a baissé d'une moyenne de 25,174 en 1930-1932 à 17,949 en 1940-1942 et 17,572 en 1945. La proportion de décès de jeunes enfants par rapport au total a baissé de 23·8 p. 100 en 1930-1932 à 15·9 p. 100 en 1940-1942 et 15·5 p. 100 en 1945. Une petite partie seulement de cette réduction est due à la proportion plus faible d'enfants de moins de cinq ans par rapport à la population totale qui tombe de 10·4 p. 100 en 1931 à 9·1 p. 100 en 1941 et, à cause du grand nombre de naissances ces dernières années, remonte à 10·3 p. 100 en 1945.

Le tableau 24 montre que la répartition proportionnelle des décès a beaucoup changé depuis 1930-1932. Le pourcentage des décès à tout âge jusqu'à 50 ans a décliné et le pourcentage à tout âge au-dessus de 50 a augmenté. L'âge moyen au décès a monté graduellement. La baisse de la mortalité du jeune âge et de l'âge mûr augmente le nombre de personnes des groupes d'âge avancé et élève l'âge moyen

de la population en général. En 1931, 16.6 p. 100 de la population est âgée de 50 ans ou plus. L'âge moyen de tous les hommes est de 29.0 ans et celui des femmes, 28.1 ans. En 1941, 19.7 p. 100 de la population est âgée de 50 ans ou plus et l'âge moyen de tous les hommes est rendu à 30.7 ans et celui des femmes, à 30.2 ans. Au regard de la plupart des pays européens, cependant, la population canadienne est encore jeune.

24.—Décès, selon le sexe et par groupe d'âge, 1944 et 1945, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942

NOTA.—Les chiffres de 1944 et 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années antérieures, selon le lieu de survenance.

Groupe d'âge	Hommes				Femmes			
	Moyen- ne, 1930-32	Moyen- ne, 1940-42	1944	1945	Moyen- ne, 1930-32	Moyen- ne, 1940-42	1944	1945
DÉCÈS								
Moins de 1 an.....	11,272	8,341	8,871	8,427	8,516	6,215	6,668	6,396
1 an.....	1,391	843	833	681	1,225	715	690	548
2 ans.....	681	447	448	326	549	353	341	299
3 ".....	463	316	329	294	406	274	242	231
4 ".....	355	247	250	204	316	198	196	166
Totaux, moins de 5 ans.....	14,162	10,194	10,731	9,932	11,012	7,755	8,137	7,640
5-9 ans.....	1,269	829	849	701	979	641	626	532
10-14 ".....	660	707	592	570	811	538	516	436
15-19 ".....	1,325	1,110	1,091	964	1,216	811	695	662
20-24 ".....	1,534	1,339	1,204	1,124	1,466	1,036	1,022	905
25-29 ".....	1,388	1,240	988	1,012	1,443	1,182	1,094	931
30-34 ".....	1,304	1,190	1,062	1,041	1,401	1,131	1,065	1,083
35-39 ".....	1,572	1,421	1,284	1,336	1,572	1,252	1,152	1,178
40-44 ".....	1,892	1,712	1,603	1,629	1,630	1,396	1,371	1,267
45-49 ".....	2,312	2,334	2,261	2,273	1,803	1,750	1,676	1,665
50-54 ".....	2,836	3,368	3,172	3,161	2,047	2,259	2,315	2,202
55-59 ".....	3,095	4,400	4,433	4,430	2,301	2,861	2,894	2,862
60-64 ".....	3,614	5,300	5,635	5,743	2,808	3,447	3,686	3,665
65-69 ".....	4,363	6,052	6,636	6,685	3,491	4,325	4,621	4,419
70-74 ".....	5,023	6,470	6,974	6,877	4,170	4,988	5,329	5,313
75-79 ".....	4,575	6,276	6,546	6,677	4,097	5,480	5,682	5,643
80-89 ".....	5,249	7,693	7,956	7,963	5,457	7,732	8,249	8,091
90 ans et plus.....	815	1,085	1,177	1,180	1,095	1,499	1,601	1,532
Totaux, âges indiqués.....	57,193	62,720	64,274	63,298	48,793	50,093	51,731	50,046
Âges non indiqués.....	70	35	39	53	10	10	8	
Totaux, tous âges.....	57,263	62,755	64,313	63,351	48,803	50,093	51,739	50,046
POURCENTAGES								
Moins de 1 an.....	19.7	13.3	13.8	13.3	17.5	12.4	12.9	12.8
1-4 ans.....	5.1	3.0	2.9	2.4	5.1	3.1	2.8	2.5
Totaux, moins de 5 ans.....	24.8	16.3	16.7	15.7	22.6	15.5	15.7	15.3
5-9 ans.....	2.2	1.3	1.3	1.1	2.0	1.3	1.2	1.1
10-19 ".....	3.8	2.9	2.6	2.4	4.1	2.7	2.3	2.2
20-29 ".....	5.1	4.1	3.4	3.4	6.0	4.4	4.1	3.7
30-39 ".....	5.0	4.2	3.6	3.8	6.1	4.8	4.3	4.5
40-49 ".....	7.4	6.5	6.0	6.2	7.0	6.3	5.9	5.9
50-59 ".....	10.4	12.4	12.0	12.0	8.9	10.2	10.1	10.1
60-69 ".....	13.9	18.1	19.1	19.6	12.9	15.5	16.1	16.2
70-79 ".....	16.8	20.3	21.0	21.4	16.9	20.9	21.3	21.9
80-89 ".....	9.2	12.3	12.4	12.6	11.2	15.4	15.9	16.2
90 ans ou plus.....	1.4	1.7	1.8	1.9	2.2	3.0	3.1	3.1
Totaux, âges indiqués.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Âge moyen au décès—tous âges....	43.8	52.0	52.6	53.5	45.4	53.7	54.3	54.9
Plus de 1 an.....	54.5	60.0	61.0	61.7	55.0	61.3	62.3	62.9

Causes de décès.—Environ les neuf dixièmes des décès au Canada sont dus aux 28 causes mentionnées au tableau 25. Environ les trois quarts sont dus aux 10 causes principales: maladies du cœur, cancer, lésions intracrâniennes, mort violente, néphrite, maladies du bas âge, pneumonie, tuberculose, influenza et maladies des artères.

Le classement des causes de décès est fait selon la revision de la Nomenclature internationale de 1938 utilisée pour la première fois au Canada en 1941. Chaque revision de la Nomenclature internationale rend difficile la continuité du classement. Ceci est particulièrement vrai des maladies du cœur, des lésions intracrâniennes (hémorragie cérébrale) et des maladies des artères:

La montée de l'âge moyen au décès a été notée plus haut. Les décès dus aux maladies qui frappent surtout les enfants et les jeunes adultes ont diminué. La diphtérie, par exemple, a presque disparu. La tuberculose a aussi été fort réduite. Par ailleurs, le vieillissement de la population augmente la proportion des décès de causes qui frappent surtout le vieil âge. Ainsi, le cancer, la néphrite et les maladies du cœur causent maintenant une proportion sensiblement accrue de tous les décès.

25.—Décès et mortalité par 100,000 âmes au Canada, par principales causes, 1941-1945

NOTA.—Les chiffres de 1944 et de 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années antérieures, selon le lieu de survenance.

N° de la liste internationale ¹	Cause de décès	1941	1942	1943	1944	1945
DÉCÈS						
1, 2	Fièvre typhoïde, y compris la paratyphoïde....	165	108	116	131	101
8	Scarlatine.....	117	129	100	115	79
9	Coqueluche.....	437	560	416	337	470
10	Diphtérie.....	240	256	287	309	271
13	Tuberculose de l'appareil respiratoire.....	5,002	4,947	5,080	4,705	4,565
14—22	Tuberculose d'autres organes.....	1,070	1,033	1,088	1,019	981
33	Influenza.....	2,411	1,227	2,413	1,864	1,087
35	Rougeole.....	325	131	190	239	97
45—55	Cancer et autres tumeurs malignes.....	13,417	13,654	14,135	14,271	14,439
61	Diabète sucré.....	2,140	2,242	2,481	2,362	2,417
73	Anémies.....	408	354	392	355	355
83	Lésions intracrâniennes d'origine vasculaire.....	9,034	8,728	9,245	9,089	9,421
86	Convulsions (moins de 5 ans).....	199	195	193	155	134
90—95	Maladies du cœur.....	26,602	27,529	29,282	29,148	29,705
96, 97, 99, 102	Maladies des artères.....	2,266	2,270	2,506	2,349	2,210
106	Bronchite.....	394	383	528	431	394
107—109	Pneumonie.....	5,955	5,778	6,341	5,940	5,549
119, 120	Diarrhée et entérite.....	2,319	2,400	1,872	2,695	2,019
121	Appendicite.....	1,051	824	775	809	677
122	Hernie, obstruction intestinale.....	908	912	948	911	863
130—132	Néphrite.....	7,399	7,233	7,473	7,124	6,926
137	Maladies de la prostate.....	892	855	953	951	847
140—150	Causes puerpérales.....	901	818	798	776	660
157	Vices de conformation congénitaux.....	1,901	2,096	2,154	2,004	2,134
158—161	Maladies particulières à la première année de vie.....	6,252	6,029	6,648	6,655	6,394
162	Sénilité.....	1,593	1,650	1,774	1,690	1,624
163, 164	Suicides.....	896	839	758	731	764
166—198	Morts violentes (suicides exceptés).....	7,546	7,332	7,516	6,957	7,047
	Autres causes spécifiées.....	11,761	11,493	11,289	11,121	10,305
	Totaux, causes spécifiées.....	113,601	112,005	117,751	115,243	112,535
199—200	Causes non spécifiées ou mal définies.....	1,038	973	884	809	879
	Totaux, toutes causes.....	114,639	112,978	118,635	116,052	113,414

Renvois à la fin du tableau, p. 176.

25.—Décès et mortalité par 100,000 âmes au Canada, par principales causes, 1941-1945
—fin

N° de la liste internationale ¹	Cause de décès	1941	1942	1943	1944	1945
		MORTALITÉ PAR 100,000 ÂMES				
1, 2	Fièvre typhoïde, y compris la paratyphoïde...	1.4	0.9	1.0	1.1	0.8
8	Scarlatine.....	1.0	1.1	0.8	1.0	0.7
9	Coqueluche.....	3.8	4.8	3.5	2.8	3.9
10	Diphtérie.....	2.1	2.2	2.4	2.6	2.2
13	Tuberculose de l'appareil respiratoire.....	43.5	42.5	43.1	39.3	37.7
14—22	Tuberculose d'autres organes.....	9.3	8.9	9.2	8.5	8.1
33	Influenza.....	21.0	10.5	20.5	15.6	9.0
35	Rougeole.....	2.8	1.1	1.6	2.0	0.8
45—55	Cancer et autres tumeurs malignes.....	116.8	117.3	119.8	119.3	119.3
61	Diabète sucré.....	18.6	19.3	21.0	19.8	20.0
73	Anémies.....	3.6	3.0	3.3	3.0	2.9
83	Lésions intracrâniennes d'origine vasculaire.....	78.7	75.0	78.4	76.0	77.8
86	Convulsions (moins de 5 ans).....	1.7	1.7	1.6	1.3	1.1
90—95	Maladies du cœur.....	231.5	236.6	248.3	243.8	245.5
96, 97,	Maladies des artères.....	19.7	19.5	21.2	19.6	18.3
99, 102	Bronchite.....	3.4	3.3	4.5	3.6	3.3
107—109	Pneumonie.....	51.8	49.7	53.8	49.7	45.9
119, 120	Diarrhée et entérite.....	20.2	20.6	15.9	22.5	16.7
121	Appendicite.....	9.1	7.1	6.6	6.8	5.6
122	Hernie, obstruction intestinale.....	7.9	7.8	8.0	7.6	7.1
130—132	Néphrite.....	64.4	62.2	63.4	59.6	57.2
137	Maladies de la prostate.....	7.8	7.3	8.1	8.0	7.0
140—150	Causes puerpérales.....	7.8	7.0	6.8	6.5	5.5
157	Vices de conformation congénitaux.....	16.5	18.0	18.3	16.8	17.6
158—161	Maladies particulières à la première année de vie.....	54.4	51.8	56.4	55.7	52.8
162	Sénilité.....	13.9	14.2	15.0	14.1	13.4
163, 164	Suicides.....	7.8	7.2	6.4	6.1	6.3
166—198	Morts violentes (suicides exceptés).....	65.7	63.0	63.7	58.2	58.2
	Autres causes spécifiques.....	102.4	98.8	95.7	93.0	85.2
	Totaux, causes spécifiées.....	988.7	962.5	998.3	963.7	929.9
199—200	Causes non spécifiées ou mal définies.....	9.0	8.4	7.5	6.8	7.3
	Totaux, toutes causes.....	997.8	970.9	1,005.8	970.5	937.2

¹ Les numéros de cette colonne sont ceux de la liste internationale des causes de décès, révisée en 1938 par la Commission internationale de classification des maladies et causes de décès. Cette classification, dans sa forme détaillée, intermédiaire ou abrégée, est acceptée par presque tous les pays civilisés.

Sous-section 2.—Mortalité infantile

L'énergie déployée ces dernières années pour réduire la mortalité infantile a obtenu de bons résultats dans plusieurs pays. Au Canada, les services d'hygiène fédéraux, provinciaux et municipaux ainsi que les organismes privés de bien-être ont tous participé à cet effort. Aussi les chiffres de 1926 à 1945 montrent-ils une amélioration frappante. Ainsi, de tous les enfants nés en 1941-1945, environ 54,000 ont vécu jusqu'à leur premier anniversaire qui seraient morts d'après le taux de mortalité de 1926-1930.

La mortalité infantile est de 25 à 30 p. 100 plus élevée chez les garçons que chez les filles. Il a déjà été mentionné qu'il naît de 1,057 à 1,067 garçons pour 1,000 filles. La mortalité infantile étant plus forte chez les garçons, l'excédent de garçons est beaucoup moins considérable à la fin de la première année. Ainsi, en 1940-1942, il est né 397,038 garçons contre 374,908 filles, excédent de 22,130 ou de 5.9 p. 100; il est mort 25,024 garçons durant la première année contre 18,646 filles, soit 6,378 de plus. L'excédent des garçons à un an est donc 15,752 ou 4.4 p. 100. D'après la table de survie, le nombre d'hommes devient égal à celui des femmes à l'âge de 52 ans.

Les chiffres de la mortalité infantile et le taux par 1,000 naissances vivantes selon le sexe sont donnés pour le Canada et les provinces au tableau 26. Le taux varie beaucoup d'une province à l'autre. L'une des causes principales de ces variations semble être la proportion différente des naissances survenues dans les hôpitaux avec les soins médicaux appropriés. Des exemples de ces différences sont donnés à la p. 157. Cet accroissement de l'hospitalisation s'est accompagné d'une hygiène prénatale et postnatale meilleure et plus répandue. D'autres facteurs, particulièrement la surveillance des services d'aqueduc, l'amélioration de l'hygiène et la pasteurisation du lait ont aussi été importants. L'extension encore plus poussée des services d'hygiène publique à toute la population déterminera, sans doute, une autre réduction de la mortalité infantile, particulièrement dans les régions où elle reste élevée.

26.—Décès d'enfants et mortalité infantile par 1,000 naissances vivantes, selon le sexe et par province, 1941-1945

NOTA.—Les chiffres de 1944 et 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Province et année	Décès d'enfants	Taux par 1,000 naissances vivantes	Garçons		Filles		
			Nombre d'enfants décédés	Taux par 1,000 naissances vivantes de garçons	Nombre d'enfants décédés	Taux par 1,000 naissances vivantes de filles	
Ile du Prince-Edouard.....	1941	163	80	102	95	61	63
	1942	106	50	52	48	54	51
	1943	98	45	55	50	42	40
	1944	102	45	53	50	44	39
	1945	102	45	54	46	48	44
Nouvelle-Ecosse.....	1941	908	65	545	77	363	53
	1942	884	58	485	62	399	54
	1943	898	58	507	64	391	52
	1944	838	54	480	60	358	47
	1945	823	53	479	59	344	46
Nouveau-Brunswick.....	1941	936	76	515	83	421	69
	1942	978	77	564	86	414	68
	1943	886	68	490	73	396	63
	1944	1,035	77	593	85	442	68
	1945	966	71	527	75	439	66
Québec.....	1941	6,770	76	3,916	85	2,854	66
	1942	6,657	70	3,854	78	2,803	61
	1943	6,642	67	3,827	75	2,815	59
	1944	6,918	68	3,936	75	2,982	60
	1945	6,464	62	3,659	68	2,805	55
Ontario.....	1941	3,294	46	1,910	51	1,394	40
	1942	3,139	40	1,790	44	1,349	36
	1943	3,390	42	1,935	47	1,455	37
	1944	3,346	43	1,933	48	1,413	38
	1945	3,209	41	1,813	44	1,396	37
Manitoba.....	1941	788	53	447	59	341	47
	1942	807	51	441	55	366	48
	1943	909	55	492	58	417	52
	1944	786	49	425	51	361	47
	1945	781	48	445	53	336	43
Saskatchewan.....	1941	946	51	531	56	415	46
	1942	788	43	455	48	323	38
	1943	873	47	499	52	374	42
	1944	858	47	484	52	374	42
	1945	824	44	489	50	335	37
Alberta.....	1941	879	51	506	57	373	44
	1942	696	38	402	43	294	33
	1943	810	42	468	46	342	36
	1944	889	46	517	52	372	40
	1945	862	43	511	50	351	36

26.—Décès d'enfants et mortalité infantile par 1,000 naissances vivantes, selon le sexe et par province, 1941-1945—fin

Province et année	Décès d'enfants	Taux par 1,000 naissances vivantes	Garçons		Filles		
			Nombre d'enfant décédés	Taux par 1,000 naissances vivantes de garçons	Nombre d'enfant décédés	Taux par 1,000 naissances vivantes de filles	
Colombie-Britannique.....	1941	552	37	316	41	236	32
	1942	596	35	349	40	247	30
	1943	711	38	394	41	317	34
	1944	767	40	445	46	322	35
	1945	792	42	450	46	342	37
Canada (à l'exclusion des Territoires).....	1941	15,236	60	8,788	67	6,448	52
	1942	14,651	54	8,392	60	6,259	48
	1943	15,217	54	8,668	59	6,549	48
	1944	15,539	55	8,871	60	6,665	48
	1945	14,823	51	8,427	57	6,396	46

Mortalité infantile dans divers pays.—La Nouvelle-Zélande a, durant plusieurs années, enregistré la plus faible mortalité infantile. En 1945, le taux n'était que de 28 par 1,000 naissances vivantes, contre 68 en 1905, 51 en 1920 et 34 en 1930. La Suède, l'Islande et l'Australie ont également une mortalité infantile très faible. En Angleterre et au Pays de Galles, le taux a été réduit de 128 par 1,000 en 1905 à 60 en 1930 et 47 en 1945. Le taux a été abaissé aux Etats-Unis de 162 en 1900 à 47 en 1940 et 38 en 1945.

27.—Mortalité infantile par 1,000 naissances vivantes en divers pays comparativement au Canada et à ses provinces, ces dernières années

(Sources: *Annuaire statistique de la Société des Nations* et autres sources officielles. Dans certains cas, les statistiques définitives ne sont pas connues et des chiffres provisoires sont donnés.)

Pays ou province	Année	Mortalité infantile	Pays	Année	Mortalité infantile
Nouvelle-Zélande.....	1945	28	Ecosse.....	1945	56
Australie.....	1945	29	Allemagne (territoire de 1937).....	1939	60
Suède.....	1945	30	Irlande du Nord.....	1945	68
Islande.....	1943	36	Autriche.....	1939	69
Etats-Unis.....	1945	38	Eire.....	1945	69
Pays-Bas.....	1943	41	Finlande.....	1944	69
Suisse.....	1944	42	Lettonie.....	1939	70
Norvège.....	1941	43	Estonie.....	1938	77
Union Sud-Africaine (Blanches).....	1944	43	Palestine (sauf les Bédouins).....	1945	80
Angleterre et Pays de Galles.....	1945	47	Panama.....	1942	86
Danemark.....	1944	48	Espagne.....	1944	93
Canada	1945	51	Uruguay.....	1942	93
Ontario.....	1945	41	Jamaïque.....	1944	98
Colombie-Britannique.....	1945	42	Grèce.....	1938	99
Alberta.....	1945	43	Italie.....	1945	99
Saskatchewan.....	1945	44	Terre-Neuve et Labrador.....	1944	101
Ile du Prince-Edouard.....	1945	45	France (86 départements).....	1945	108
Manitoba.....	1945	48	Salvador.....	1943	110
Nouvelle-Ecosse.....	1945	53	Japon.....	1938	114
Québec.....	1945	62	Bulgarie.....	1944	121
Nouveau-Brunswick.....	1945	71	Lithuanie.....	1939	122
			Costa-Rica.....	1944	125
			Hongrie.....	1943	129
			Ceylan.....	1945	140
			Pologne.....	1938	140
			Straits Settlements.....	1940	144
			Inde britannique.....	1942	163
			Roumanie.....	1943	184
			Chili.....	1945	185
			Egypte.....	1944	204

¹ En deça des frontières délimitées par le traité de Trianon.

Mortalité infantile dans les centres urbains.—La mortalité infantile est ordinairement sujette à des fluctuations très prononcées d'une année à l'autre, dans les cités et villes particulières. Cependant plusieurs villes et villages ont conservé des taux très bas pendant plusieurs années. Vancouver détient un record superbe; Calgary, Toronto et Winnipeg ont un taux exceptionnellement bas; Montréal accuse une amélioration constante. La réduction la plus considérable s'est produite à Trois-Rivières où, comparativement aux années antérieures, la mortalité infantile a diminué de plus de la moitié en 1941-1945.

23.—Décès et mortalité d'enfants de moins d'un an (à l'exclusion des mort-nés) dans les centres urbains de 10,000 et plus, 1941-1945

Nota.—Chiffres selon le domicile.

Province et centre urbain	Décès d'enfants					Taux par 1,000 naissances vivantes				
	1941	1942	1943	1944	1945	1941	1942	1943	1944	1945
Ile du Prince-Edouard—										
Charlottetown.....	24	14	9	26	28	73	35	23	64	71
Nouvelle-Ecosse—										
Dartmouth.....	15	27	17	15	31	49	65	38	35	72
Glace-Bay.....	57	56	59	60	34	77	76	81	84	47
Halifax.....	37	93	96	93	98	48	44	46	44	48
Sydney.....	48	38	56	51	52	58	40	57	54	55
Truro.....	21	10	15	16	15	72	33	52	53	55
Nouveau-Brunswick—										
Fredericton.....	9	14	9	11	15	51	59	46	46	52 ¹
Moncton.....	35	31	26	25	22	67	48	39	35	33
Saint-John.....	78	56	82	80	77	62	41	57	55	58
Québec—										
Cap-de-la-Madeleine.....	18	20	16	15	20	51	52	44	41	52
Chicoutimi.....	55	67	50	57	58	81	79	54	52	64
Drummondville.....	18	15	27	27	23	54	42	72	67	60
Granby.....	19	17	13	14	22	41	38	29	31	43
Hull.....	70	82	92	95	82	66	73	73	79	67
Joliette.....	34	19	37	28	22	97	44	84	63	54
Jonquière.....	45	69	59	58	55	70	81	60	60	64
Lachine.....	33	28	27	21	18	76	54	52	42	34
Lévis.....	20	21	26	23	24	74	65	73	66	71
Montréal.....	1,292	1,142	1,387	1,295	1,150	69	55	63	58	50
Outremont.....	11	6	5	14	10	39	18	13	40	32
Québec.....	458	428	528	548	619	115	103	120	119	141
Saint-Hyacinthe.....	34	26	30	25	25	89	58	78	54	60
Saint-Jean.....	10	11	17	33	16	27	30	39	74	35
Saint-Jérôme.....	24	22	18	30	24	72	49	40	56	53
Shawinigan-Falls.....	54	54	44	43	53	78	65	50	48	55
Sherbrooke.....	57	44	49	75	80	59	39	41	64	64
Sorel.....	42	36	49	31	36	117	85	99	54	65
Thetford-Mines.....	32	24	23	30	24	73	58	57	71	59
Trois-Rivières.....	91	81	82	100	67	71	64	67	93	56
Valleyfield.....	43	44	51	39	33	75	62	71	55	52
Verdun.....	40	60	65	71	77	31	41	39	45	48
Westmount.....	6	4	9	6	11	34	20	31	20	40
Ontario—										
Belleville.....	23	19	20	13	16	67	48	48	35	41
Brantford.....	36	24	28	22	36	53	31	34	29	45
Brockville.....	17	15	16	16	10	81	54	59	59	36
Chatham.....	18	9	22	19	16	43	21	49	52	39
Cornwall.....	40	23	38	29	28	88	48	68	55	54
Forest-Hill.....	1	néant	1	3	2	6	néant	6	16	11
Fort-William.....	34	29	18	15	25	60	45	25	23	37
Galt.....	10	13	8	11	10	35	41	19	32	33
Geolph.....	22	19	18	22	22	51	39	36	47	45
Hamilton.....	96	111	135	134	100	33	32	36	36	29
Kingston.....	38	36	37	40	29	54	43	38	46	34
Kitchener.....	22	29	19	21	17	32	39	26	32	23
London.....	44	39	59	72	74	29	24	33	41	42
Niagara Falls.....	21	18	11	16	9	44	32	19	30	17
North Bay.....	21	17	19	27	16	63	49	53	70	42

¹ Y compris Devon.

28.—Décès et mortalité d'enfants de moins d'un an (à l'exclusion des mort-nés) dans les centres urbains de 10,000 et plus, 1941-1945—fin

Province et centre urbain	Décès d'enfants					Taux par 1,000 naissances vivantes				
	1941	1942	1943	1944	1945	1941	1942	1943	1944	1945
Ontario—fin										
Oshawa.....	20	25	15	18	19	38	41	24	3	32
Ottawa.....	167	145	157	147	134	54	44	47	42	37
Owen-Sound.....	17	15	20	26	18	54	47	60	80	64
Pembroke.....	22	19	11	23	30	77	62	37	76	99
Peterborough.....	22	35	24	31	32	39	48	36	45	42
Port-Arthur.....	28	17	16	19	17	53	29	23	35	30
St. Catharines.....	16	21	21	23	25	26	29	27	29	33
St. Thomas.....	20	18	18	13	15	58	45	43	34	41
Sarnia.....	14	14	22	18	21	37	35	45	39	41
Sault-Ste-Marie.....	27	36	28	31	28	41	48	37	43	38
Stratford.....	11	11	14	15	9	39	39	46	48	34
Sudbury.....	61	54	92	98	64	46	40	65	76	52
Timmins.....	42	23	41	36	38	43	29	53	53	51
Toronto.....	343	401	482	411	373	36	34	41	36	33
Welland.....	14	14	19	16	21	52	36	44	43	65
Windsor.....	71	109	118	101	89	32	44	46	42	40
Woodstock.....	14	5	11	10	10	62	16	36	42	38
Manitoba—										
Brandon.....	13	18	13	16	20	48	54	30	41	56
Saint-Boniface.....	12	16	23	20	18	32	41	64	42	40
Winnipeg.....	148	172	190	140	138	41	43	43	36	32
Saskatchewan—										
Moose-Jaw.....	18	15	32	18	18	47	32	60	38	40
Prince-Albert.....	12	18	6	23	37	40	53	13	63	101
Regina.....	32	39	57	63	51	29	34	46	55	42
Saskatoon.....	18	28	31	35	32	24	35	36	39	35
Alberta—										
Calgary.....	66	65	67	75	90	37	33	31	34	40
Edmonton.....	61	80	70	101	95	32	38	28	39	34
Lethbridge.....	15	14	17	12	19	57	37	48	29	45
Medicine-Hat.....	9	10	7	21	17	40	40	21	63	57
Colombie-Britannique—										
New-Westminster.....	25	13	23	17	18	52	30	43	34	36
Vancouver.....	119	153	174	168	171	27	29	30	29	30
Victoria.....	11	34	38	36	26	14	33	27	26	23

Mortalité infantile par cause.—Au Canada, environ 90 p. 100 de la mortalité infantile est attribuable aux neuf causes et groupes de causes inscrits au tableau 29. La naissance prématurée, à elle seule, contribue plus de 20 p. 100 à la mortalité infantile. Le taux de presque toutes les causes est plus élevé chez les garçons; les maladies transmissibles en 1944 sont la seule exception donnée dans le tableau.

29.—Décès d'enfants et mortalité infantile par 100,000 naissances vivantes, par principales causes, 1941-1945

NOTE.—Les chiffres de 1944 et 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

N° de la liste internationale	Cause de décès et année	Nombre			Taux par 100,000 naissances vivantes			Répartition proportionnelle par cause de décès
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
	Maladies transmissibles ¹							%
	1941	857	697	1,554	653	561	609	10.2
	1942	611	541	1,152	435	411	422	7.9
	1943	672	628	1,309	461	456	458	8.5
	1944	582	581	1,163	397	422	408	7.5
	1945	548	492	1,040	368	352	360	7.0

¹ Y compris rougeole, scarlatine, coqueluche, diphtérie, influenza, érysipèle, poliomyélite et polioencéphalite aiguës, méningite cérébrospinale, tuberculose et syphilis.

23.—Décès d'enfants et mortalité infantile par 100,000 naissances vivantes, par principales causes, 1941-1945—fin

N° de la liste internationale	Cause de décès et année	Nombre		Taux par 100,000 naissances vivantes		Répartition proportionnelle par cause de décès %			
		Garçons	Filles	Total	Total				
							Garçons	Filles	
86	Convulsions.....	1941	80	62	142	50	56	0-9	
		1942	87	62	149	62	47	55	1-0
		1943	94	54	148	65	39	62	1-0
		1944	62	39	101	42	28	36	0-6
		1945	55	47	102	37	34	35	0-7
106-109	Bronchite et pneumonie.....	1941	1,274	966	2,240	971	877	14-7	
		1942	1,220	805	2,115	863	679	777	14-4
		1943	1,240	908	2,148	851	659	757	14-1
		1944	1,158	823	2,031	790	678	736	13-5
		1945	1,223	977	2,200	821	698	762	14-8
119	Diarrhée et entérite.....	1941	908	695	1,603	761	560	663	11-1
		1942	1,006	745	1,751	716	596	643	12-0
		1943	827	596	1,423	568	432	502	9-4
		1944	1,190	967	2,157	811	703	759	13-9
		1945	928	697	1,625	623	499	563	11-0
157	Vices de conformation congénitaux.....	1941	902	779	1,681	688	628	658	11-0
		1942	944	832	1,796	671	647	680	12-3
		1943	978	907	1,885	671	658	665	12-4
		1944	957	780	1,737	683	587	611	11-2
		1945	1,069	919	1,988	718	586	654	12-7
158	Débilité congénitale.....	1941	629	417	1,046	480	336	410	6-9
		1942	570	394	964	405	289	354	6-6
		1943	565	362	927	388	263	327	6-1
		1944	525	405	930	358	294	327	6-0
		1945	524	351	875	352	251	303	5-9
159	Naissance prématurée.....	1941	1,758	1,251	3,009	1,340	1,008	1,179	19-7
		1942	1,655	1,169	2,844	1,177	903	1,044	19-4
		1943	1,936	1,312	3,470	1,344	1,091	1,234	22-8
		1944	2,072	1,435	3,507	1,413	1,043	1,234	22-6
		1945	1,892	1,434	3,326	1,271	1,026	1,152	22-4
160	Conséquences de l'accouchement.....	1941	781	467	1,248	595	376	489	8-2
		1942	784	465	1,239	568	345	455	8-5
		1943	490	263	753	350	215	445	8-3
		1944	772	432	1,204	526	314	424	7-7
		1945	714	487	1,171	479	327	406	7-9
161	Autres maladies particulières à la première année de vie.....	1941	572	377	949	436	304	372	6-2
		1942	567	415	982	403	319	361	6-7
		1943	586	402	988	402	292	348	6-5
		1944	596	418	1,014	406	304	357	6-5
		1945	595	427	1,022	400	306	354	6-9
161	Autres causes spécifiées.....	1941	731	563	1,294	557	464	507	8-5
		1942	727	531	1,258	519	403	462	8-6
		1943	757	584	1,381	519	390	452	8-4
		1944	734	527	1,261	501	333	444	8-1
		1945	657	527	1,184	441	377	410	8-0
199,200	Causes non spécifiées ou mal définies.....	1941	296	174	389	157	140	149	2-5
		1942	221	180	401	137	147	147	2-7
		1943	216	186	384	150	129	135	2-5
		1944	223	151	374	152	110	132	2-4
		1945	222	168	390	149	120	135	2-6
	Total, toutes causes.....	1941	8,768	6,448	15,236	6,699	5,194	5,967	100-0
		1942	8,392	6,259	14,651	5,959	4,751	5,366	100-0
		1943	8,668	6,549	15,217	5,948	4,751	5,366	100-0
		1944	8,871	6,668	15,539	6,049	4,847	5,467	100-0
		1945	8,427	6,336	14,823	5,659	4,575	5,434	100-0

Sous-section 3.—Mortalité puerpérale

Comme dans le cas de la mortalité infantile, le nombre de mères qui meurent durant la grossesse et l'accouchement a été considérablement abaissé. La mortalité puerpérale au Canada et dans les provinces est indiquée au tableau 30. Bien que le nombre de naissances ait fortement augmenté ces dernières années, la mortalité puerpérale a été bien au-dessous de 1,000 cas par année. Le taux de la mortalité puerpérale est maintenant moins de 3 par 1,000 naissances. Les deux dernières colonnes du tableau indiquent que la mortalité est beaucoup plus élevée chez les mères non mariées que chez les mères mariées.

30.—Mortalité puerpérale et taux par 1,000 naissances vivantes, par province, 1941-1945

Nota.—Les chiffres de 1944 et 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Détail	Mortalité puerpérale										Mortalité puerpérale des mères non mariées	
	I.P.-E.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ¹	Nomb.	% du total
Totaux—												
1941	6	49	43	386	219	46	58	54	40	901	61	6.77
1942	10	41	57	314	206	40	62	43	45	818	53	6.48
1943	9	57	41	315	189	40	48	52	47	798	68	7.89
1944	12	33	43	318	198	49	42	31	59	776	48	6.19
1945	6	24	25	256	171	31	49	48	50	660	38	5.76
Taux par 1,000 naissances vivantes—											Par 1,000 naissances vivantes illégitimes	
1941	2.9	3.5	3.5	4.3	3.0	3.1	3.1	3.1	2.7	3.5	6.0	
1942	4.7	2.7	4.5	3.3	2.6	2.6	3.4	2.3	2.7	3.0	4.8	
1943	4.1	3.7	3.1	3.2	2.3	2.4	2.6	2.7	2.5	2.8	5.5	
1944	5.2	2.1	3.2	3.1	2.5	3.1	2.3	1.6	2.8	2.7	4.0	
1945	2.7	1.5	1.8	2.5	2.2	1.9	2.6	2.4	2.6	2.3	2.9	

¹ Moins les Territoires.

Age des mères mortes en couches.—Le tableau 31 donne la répartition de la mortalité puerpérale selon l'âge des mères ainsi que l'âge moyen au décès. Cet âge moyen est plus élevé d'un peu plus de deux ans que l'âge moyen de toutes les mères à l'époque de la naissance de leurs enfants. Les taux par 1,000 naissances vivantes, par groupe d'âge, indiquent clairement que l'âge est un facteur décisif de l'incidence de la mortalité puerpérale. Bien que les proportions pour tous les groupes d'âge aient été considérablement réduites, les inégalités entre les groupes d'âge demeurent. Le taux du groupe de 30-34 ans est actuellement près de deux fois aussi élevé que celui du groupe de 20-24 ans; au-dessus de 40 ans, il est plus de quatre fois aussi élevé. Le taux un peu plus élevé du premier groupe d'âge indiqué dans le tableau 31, comparativement au deuxième, s'explique par la proportion beaucoup plus considérable d'enfants illégitimes nés de jeunes mères.

31.—Mortalité puerpérale et taux par 1,000 naissances vivantes, par groupe d'âge, 1944 et 1945, et moyennes triennales, 1930-1932 et 1940-1942

NOTA.—Les chiffres de 1944 et 1945 sont donnés selon le domicile.

Groupe d'âge	Mortalité puerpérale						Taux par 1,000 naissances vivantes					
	Moyenne, 1930-32		Moyenne, 1940-42		1944		1945		Moyenne, 1930-32	Moyenne, 1940-42	1944	1945
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%				
Moins de 20 ans.....	76	6.0	47	5.2	30	3.9	28	4.2	5.03	2.80	1.78	1.65
20-24 ans.....	216	17.0	151	16.8	146	18.8	110	16.7	3.56	2.13	1.87	1.40
25-29 ".....	271	21.4	212	23.6	188	24.0	161	24.4	4.16	2.77	2.26	1.95
30-34 ".....	278	21.9	306	22.9	200	25.8	136	20.6	5.66	4.03	3.34	2.21
35-39 ".....	263	20.8	180	20.0	141	18.2	135	20.5	7.80	6.14	4.17	3.79
40-44 ".....	140	11.0	91	10.1	70	9.0	81	12.3	10.56	8.72	6.23	6.98
45-49 ".....	23	1.8	11	1.2	3	0.4	8	1.2	16.73	10.00	2.99	7.14
50 ans et plus.....	néant	-	1	0.1	néant	-	1	0.2	-	-	-	-
Totaux, âges déclarés.	1,267	100.0	899	100.0	776	100.0	680	100.0	-	-	-	-
Totaux, tous âges....	1,267	-	899	-	776	-	680	-	5.28	3.51	2.73	2.29
Age moyen.....	31.3		31.1		30.8		31.5		-	-	-	-

1 Le nombre de cas dans ce groupe d'âge est trop restreint pour motiver le calcul d'un taux.

Mortalité puerpérale par cause de décès.—Le tableau 32 donne la mortalité puerpérale par cause de décès ainsi que le taux par 100,000 naissances vivantes. Jusqu'à récemment, les deux principales causes de mortalité puerpérale étaient la septicémie puerpérale et les toxémies de la grossesse. Depuis l'introduction des sulfamidés, en 1936, la mortalité due à ces deux causes a été réduite de moitié.

32.—Mortalité puerpérale et taux par 100,000 naissances vivantes, par cause de décès, 1941-1945

NOTA.—Les chiffres de 1944 et 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

N° de la liste internationale	Cause de décès	Nombre de décès					Taux par 100,000 naissances vivantes				
		1941	1942	1943	1944	1945	1941	1942	1943	1944	1945
140	Avortement avec mention d'infection.....	87	83	77	85	52	34.1	30.5	27.2	29.9	18.0
141	Avortement sans mention d'infection.....	39	34	42	26	18	15.3	12.5	14.8	9.1	6.2
142	Gestation ectopique.....	30	28	30	31	22	11.8	10.3	10.6	10.9	8.0
143	Hémorragies de la grossesse—décès avant l'accouchement.....	12	10	11	8	12	4.7	3.7	3.9	2.8	4.2
144	Toxémies de la grossesse—décès avant l'accouchement.....	74	54	42	45	32	29.0	19.8	14.8	15.8	11.1
145	Autres maladies et accidents de la grossesse—décès avant l'accouchement.....	38	23	18	20	18	14.9	8.4	6.3	7.0	6.2
146	Hémorragies au cours de l'accouchement et de l'état puerpéral.....	143	137	159	150	124	56.0	50.3	56.1	52.8	42.9
147	Infection pendant l'accouchement et l'état puerpéral.....	235	228	184	180	178	92.0	83.7	64.9	63.3	61.6
148	Toxémies puerpérales—après l'accouchement.....	140	118	117	101	94	54.8	43.3	41.3	35.6	32.6
149	Autres accidents de l'accouchement.....	66	58	64	76	65	25.9	21.3	22.6	26.7	22.5
150	Conditions autres et non spécifiées de l'accouchement et de l'état puerpéral.....	37	45	54	54	44	14.5	16.5	19.0	19.0	15.2
	Totaux, toutes causes	901	818	798	776	680	352.9	306.4	231.4	273.0	228.6

Section 4.—Accroissement naturel

De 1926 à 1930, le taux d'accroissement naturel au Canada est d'environ 13 par 1,000 habitants. En 1937, il tombe à 9·7. En partie à cause de la dépression, la natalité décline plus que la mortalité. Depuis lors, le taux s'est élevé à 12·6 en 1940-1942 et à 14·5 en 1945.

Le taux d'accroissement naturel des provinces suit en général celui de l'ensemble du Canada. Antérieurement, la Saskatchewan et le Québec avaient les taux les plus élevés. Les taux élevés des provinces des Prairies sont dus en partie à leur population relativement plus jeune et à la mortalité très basse qui en résulte. Dans le Québec, au contraire, la mortalité est élevée de 1926 à 1930 et elle diminue sans cesse depuis cette époque. Le Québec a actuellement le taux le plus élevé d'accroissement naturel au Canada et, de fait, l'un des plus élevés de toute contrée civilisée.

Le tableau 33 indique l'accroissement naturel et le taux d'accroissement du Canada et des provinces. Il donne aussi ces statistiques selon le sexe. Il y est constaté que, sauf dans le cas du Québec, les taux d'accroissement naturel sont considérablement plus élevés chez les femmes que chez les hommes et, cela, pour deux raisons. D'une part, l'excédent de naissances de garçons sur les naissances de filles est relativement moins considérable que l'excédent du nombre d'hommes sur le nombre de femmes de la population en général, particulièrement dans les provinces de l'Ouest. En conséquence, la natalité est moins élevée chez les personnes de sexe masculin que chez celles de sexe féminin. D'autre part, il a déjà été remarqué que la mortalité est plus forte chez les hommes que chez les femmes.

Dans un pays comme le Canada, où la population est relativement jeune et où l'immigration a été considérable, il faut s'attendre à un excédent de personnes du sexe masculin. Cet excédent est graduellement réduit par suite du taux d'accroissement naturel plus élevé de la population de sexe féminin. En définitive, il y aura sans doute un excédent de personnes du sexe féminin, comme c'est le cas déjà dans la plupart des pays européens.

33.—Accroissement naturel et taux d'accroissement, selon le sexe et par province, 1941-1945

NOTA.—Les chiffres de 1944 et 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Province et année	Excédent des naissances sur les décès	Taux par 1,000 années	Hommes		Femmes	
			Nombre	Taux par 1,000 hommes	Nombre	Taux par 1,000 femmes
Ile du Prince-Edouard.....	1941	915	483	9·8	432	9·4
	1942	1,176	571	12·2	605	14·0
	1943	1,259	606	12·5	653	15·0
	1944	1,360	670	14·2	690	15·6
	1945	1,370	712	14·9	658	14·9
Nouvelle-Ecosse.....	1941	6,989	3,355	11·3	3,654	13·0
	1942	8,921	4,377	14·5	4,544	15·7
	1943	8,917	4,308	13·0	4,609	15·5
	1944	9,369	4,698	15·1	4,671	15·6
	1945	9,902	4,996	15·8	4,906	16·1

33.—Accroissement naturel et taux d'accroissement, selon le sexe et par province, 1941-1945—fin

Province et année	Excédent des naissances sur les décès	Taux par 1,000 âmes	Hommes		Femmes		
			Nombre	Taux par 1,000 hommes	Nombre	Taux par 1,000 femmes	
Nouveau-Brunswick	1941	7,088	15.5	3,386	14.5	3,692	16.5
	1942	7,509	16.2	3,850	16.2	3,659	16.1
	1943	8,173	17.7	4,079	17.2	4,094	18.1
	1944	8,336	18.0	4,177	17.6	4,159	18.5
	1945	8,828	18.9	4,364	18.2	4,464	19.5
Québec	1941	54,871	16.5	27,561	16.5	27,310	16.5
	1942	61,232	18.0	30,880	18.1	30,352	18.0
	1943	63,675	18.5	31,933	18.4	31,742	18.4
	1944	67,449	19.3	34,104	19.4	33,345	19.2
	1945	70,935	19.9	35,580	19.9	35,355	20.0
Ontario	1941	33,036	8.7	15,705	8.2	17,331	9.3
	1942	39,073	10.0	19,063	9.7	20,010	10.4
	1943	40,110	10.2	19,433	9.8	20,677	10.7
	1944	38,309	9.7	18,326	9.4	19,453	9.9
	1945	39,475	9.8	19,254	9.5	20,221	10.2
Manitoba	1941	8,317	11.4	3,834	10.1	4,483	12.7
	1942	9,260	12.7	4,320	11.5	4,940	14.2
	1943	9,405	12.9	4,454	11.8	4,951	14.2
	1944	9,307	12.7	4,487	11.8	4,820	13.7
	1945	9,703	13.2	4,650	12.3	5,053	14.2
Saskatchewan	1941	12,006	13.4	5,651	11.8	6,355	15.2
	1942	11,989	14.1	5,751	12.6	6,248	15.9
	1943	11,850	14.1	5,652	12.5	6,198	15.9
	1944	11,684	13.8	5,500	12.1	6,184	15.8
	1945	12,497	14.8	5,927	13.1	6,570	16.8
Alberta	1941	10,923	13.7	5,016	11.8	5,907	16.0
	1942	12,226	15.8	5,693	13.6	6,533	18.2
	1943	12,766	16.2	5,811	13.8	6,925	18.9
	1944	13,052	16.0	6,155	14.1	6,897	18.1
	1945	13,485	16.3	6,408	14.6	7,077	18.3
Colombie-Britannique	1941	6,533	8.0	2,342	5.4	4,191	10.9
	1942	7,339	9.1	3,066	6.7	4,273	11.8
	1943	8,790	9.8	3,406	7.2	5,384	12.6
	1944	9,302	10.0	3,723	7.6	5,580	12.5
	1945	9,121	9.8	3,670	7.5	5,451	11.9
Canada (moins les Territoires)	1941	149,678	12.2	67,323	11.4	73,355	13.1
	1942	159,335	13.7	77,571	13.0	81,764	14.4
	1943	164,945	13.9	79,712	13.2	85,233	14.8
	1944	168,168	14.1	82,339	13.5	85,829	14.7
	1945	175,316	14.5	85,561	13.8	89,755	15.2

Accroissement naturel dans les centres urbains.—Le classement des naissances et des décès selon le domicile permet de calculer le taux d'accroissement naturel des centres urbains; les statistiques en sont données au tableau 34. Pour la majorité des grandes cités, le taux d'accroissement naturel est inférieur à celui de leur province respective. La population urbaine est aussi accrue par l'affluence de la population des régions rurales.

34.—Accroissement naturel des centres urbains de 10,000 ou plus, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1941 sont donnés selon le lieu de survenance; depuis 1941, selon le domicile.

Province et centre urbain	Population, recensement		Moyenne, 1936-1940	Moyenne, 1941-1945	1941	1942	1943	1944	1945
	1931	1941							
Ile du P.-Edouard—									
Charlottetown.....	12,361	14,821	141	183	129	213	211	186	172
Nouvelle-Ecosse—									
Dartmouth.....	9,100	10,847	57	285	192	291	343	301	298
Glace-Bay.....	20,706	25,147	634	498	502	515	499	480	491
Halifax.....	59,275	75,488	877	1,241	959	1,293	1,248	1,319	1,359
Sydney.....	23,089	28,305	455	624	516	634	650	636	657
Truro.....	7,901	10,272	113	185	175	206	173	208	162
Nouv.-Brunswick—									
Fredericton.....	8,830	10,062	83	107	65	118	88	125	137 ¹
Moncton.....	20,689	22,763	278	421	306	421	414	509	453
Saint-John.....	47,514	51,741	613	719	598	720	787	745	743
Québec—									
Cap-de-la-Madeleine	8,749	11,961	210	274	270	293	267	268	271
Chicoutimi.....	11,877	16,040	263	706	489	652	750	926	712
Drummondville.....	6,609	10,555	165	279	250	283	281	298	296
Granby.....	10,587	14,197	224	332	325	317	327	322	367
Hull.....	29,433	32,947	487	819	719	702	894	847	844
Joliette.....	10,765	12,749	121	250	156	291	287	248	272
Jonquières.....	9,448	13,799	380	705	512	696	812	818	672
Lachine.....	18,630	20,051	189	271	197	201	299	262	257
Lévis.....	11,724	11,991	20	203	151	201	211	231	297
Montréal.....	818,577	903,007	8,278	11,471	9,075	11,244	11,578	12,166	13,221
Outremont.....	28,641	30,751	-118	44	-12	44	91	66	29
Québec.....	130,594	150,757	1,919	2,416	2,096	2,463	2,459	2,649	2,412
Saint-Hyacinthe.....	13,448	17,798	91	163	142	209	136	176	153
Saint-Jean.....	11,256	13,646	132	279	234	253	289	295	327
Saint-Jérôme.....	8,967	11,329	169	311	209	344	348	336	315
Shawinigan-Falls	15,345	20,325	368	674	500	654	698	735	782
Sherbrooke.....	28,993	35,965	395	760	609	805	814	721	855
Sorel.....	10,320	12,251	114	312	212	246	300	420	380
Theford-Mines.....	10,701	12,716	170	269	298	259	254	258	275
Trois-Rivières.....	35,450	42,007	538	821	863	857	797	791	786
Valleyfield.....	11,411	17,052	186	481	400	520	522	514	452
Verdun.....	60,745	67,349	306	988	854	958	1,107	988	1,033
Westmount.....	24,235	26,047	-4	-24	-94	-69	16	44	-15
Ontario—									
Belleville.....	13,790	15,710	225	205	160	234	238	198	194
Brantford.....	30,107	34,948	221	346	285	326	404	319	395
Brockville.....	9,736	11,342	194	102	51	132	103	110	114
Chatham.....	14,569	17,369	405	193	211	218	220	148	171
Cornwall.....	11,126	14,117	359	302	252	282	336	329	315
Forest-Hill.....	5,207	11,757	-31	96	107	45	109	111	110
Fort-William.....	26,277	30,585	294	404	315	403	469	400	434
Galt.....	14,006	15,346	120	140	112	137	144	183	124
Guelph.....	21,075	23,273	80	198	163	229	216	198	180
Hamilton.....	155,547	166,337	1,307	1,693	1,239	1,708	1,853	1,913	1,773
Kingston.....	23,439	30,126	248	467	335	443	595	493	468
Kitchener.....	30,793	35,657	402	380	371	420	366	330	410
London.....	71,148	78,264	466	759	689	706	782	787	825
Niagara-Falls.....	19,046	20,589	206	323	274	322	398	311	310
North-Bay.....	15,528	15,599	239	221	203	230	228	243	205
Oshawa.....	23,439	26,813	326	366	297	396	387	373	376
Ottawa.....	126,872	154,951	1,353	1,639	1,442	1,552	1,517	1,773	1,914
Owen-Sound.....	12,839	14,002	151	130	140	142	126	143	100
Pembroke.....	9,368	11,159	118	172	165	178	180	177	160
Peterborough.....	22,327	25,350	368	363	256	438	341	357	424
Port-Arthur.....	19,818	24,426	364	308	307	348	331	267	286
St. Catharines.....	24,753	30,275	325	420	333	427	421	484	438
St. Thomas.....	15,430	17,132	144	145	117	166	194	134	114
Sarnia.....	18,191	18,734	225	228	191	178	243	258	272
Sault-Ste-Marie.....	23,082	25,794	348	473	416	439	487	464	408
Stratford.....	17,742	17,038	167	79	85	48	60	133	69
Sudbury.....	18,518	23,203	1,015	1,056	1,086	1,128	1,102	996	970
Timmins.....	14,200	28,790	659	652	782	790	610	509	589
Toronto.....	631,207	667,457	3,331	3,629	2,428	4,427	3,787	3,707	3,795

¹ Y compris Devon.

34.—Accroissement naturel des centres urbains de 10,000 ou plus, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945—fin

Province et centre urbain	Population, recensement		Moyenne, 1936-1940	Moyenne, 1941-1945	1941	1942	1943	1944	1945
	1931	1941							
Ontario—fin									
Welland.....	10,709	12,500	196	234	156	247	317	255	196
Windsor.....	98,179	105,311	1,270	1,430	1,327	1,532	1,508	1,490	1,294
Woodstock.....	11,395	12,461	66	93	42	146	117	64	96
Manitoba—									
Brandon.....	17,082	17,333	14	191	120	161	252	220	203
Saint-Boniface.....	16,305	18,157	754	238	223	191	249	276	253
Winnipeg.....	218,785	221,960	1,838	1,932	1,538	1,935	2,085	2,017	2,087
Saskatchewan—									
Moose-Jaw.....	21,299	20,753	265	250	189	273	296	258	232
Prince-Albert.....	9,905	12,508	313	226	202	228	221	231	247
Regina.....	53,209	58,245	767	733	713	741	778	692	743
Saskatoon.....	43,291	43,027	422	490	441	441	484	545	537
Alberta—									
Calgary.....	83,761	88,904	867	1,180	955	1,098	1,261	1,277	1,310
Edmonton.....	79,197	93,817	1,640	1,549	1,142	1,345	1,689	1,686	1,883
Lethbridge.....	13,489	14,012	437	228	128	230	240	277	262
Medicine-Hat.....	10,300	10,571	207	164	105	158	236	189	132
Col.-Britannique—									
New-Westminster.....	17,524	21,967	445	260	270	215	269	250	297
Vancouver.....	246,593	275,353	1,197	2,020	1,344	2,020	2,190	2,393	2,161
Victoria.....	39,082	44,068	124	463	191	413	693	601	414

Section 5.—Mariages et divorces
Sous-section 1.—Mariages

La nuptialité, dans les pays industriels modernes, varie selon le degré de prospérité économique. Le taux des mariages a baissé durant la dépression et s'est rétabli avant 1940. Au Canada, en Angleterre et aux États-Unis, le nombre de mariages était exceptionnellement élevé de 1940 à 1942. Il a subi depuis lors un recul considérable. Ce nombre en 1942 est de 86 p. 100 plus élevé que la moyenne de 1931-1935 et de 104 p. 100 plus élevé qu'en 1932, année du chiffre le plus faible. Les mariages sont de 20 p. 100 moins nombreux en 1944 qu'en 1942 et de 15 p. 100 moins nombreux en 1945 qu'en 1944.

Nombre et lieu de naissance des nouveaux mariés.—Le tableau 35 donne le nombre de mariages et la nuptialité par 1,000 habitants au Canada et dans les provinces, de même que les pourcentages de nouveaux mariés selon le lieu de naissance.

La proportion de nouveaux mariés nés au Canada augmente. La moyenne de 1941-1945 est supérieure de plus de 10 p. 100 à celle de 1931-1935. Dans les provinces de l'Ouest, plus d'un tiers des mariages contractés en 1931-1935 l'étaient entre personnes nées en dehors du Canada. En 1941-1945, pour tout le Canada, environ 88 p. 100 des mariés et 92 p. 100 des mariées sont de naissance canadienne. Les proportions, dans les provinces de l'Ouest, sont de 76 p. 100 et de 86 p. 100 respectivement. La proportion plus forte de mariages entre personnes nées au Canada est causée par l'immigration plus faible des dernières années.

35.—Mariages et nuptialité, par province, répartition des nouveaux mariés en pourcentages, selon le lieu de naissance, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945

Province et année	Mariages		Répartition des nouveaux mariés en pourcentages, selon le lieu de naissance						
	Total	Par 1,000 habitants	Nés dans la province qu'ils habitent		Nés dans les autres provinces		Nés en dehors du Canada		
			Maris	Femmes	Maris	Femmes	Maris	Femmes	
nomb.		%	%	%	%	%	%		
Ile du P.-Edouard.	Moy., 1936-40	623	6.6	88.4	92.0	6.3	4.5	5.3	2.6
	Moy., 1941-45	656	7.5	73.9	87.0	16.6	9.6	9.4	3.4
	1941	673	7.1	78.8	86.6	15.0	9.4	6.2	4.0
	1942	778	8.6	75.1	87.5	13.5	10.0	11.4	2.4
	1943	653	7.2	71.5	85.5	15.0	10.6	13.5	4.0
	1944	646	7.1	68.9	87.6	20.1	9.6	11.0	2.8
	1945	680	7.4	75.0	87.6	20.0	8.5	5.0	3.8
Nouvelle-Ecosse.	Moy., 1936-40	4,796	8.6	82.4	87.3	8.1	5.8	9.5	6.9
	Moy., 1941-45	6,302	10.5	67.4	81.3	22.5	11.5	10.1	7.2
	1941	6,596	11.4	73.2	83.8	16.8	9.5	10.0	6.7
	1942	6,874	11.6	72.3	83.5	18.5	10.1	9.2	6.4
	1943	6,105	10.1	64.3	80.6	24.4	12.0	11.3	7.5
	1944	5,942	9.7	62.2	78.5	27.1	14.0	10.8	7.5
	1945	5,992	9.6	63.5	79.4	27.0	12.6	9.5	8.0
Nouveau-Brunswick.	Moy., 1936-40	3,801	8.6	82.1	86.8	9.2	7.3	8.7	5.9
	Moy., 1941-45	4,423	9.6	75.2	85.2	15.4	8.9	9.4	5.9
	1941	4,941	10.8	78.5	84.4	13.3	9.7	8.2	5.9
	1942	4,934	10.6	76.4	85.1	14.4	8.5	9.2	6.3
	1943	3,985	8.6	73.6	85.0	15.9	8.9	10.5	6.1
	1944	3,813	8.3	72.5	85.9	16.8	8.8	10.7	5.3
	1945	4,491	9.6	74.1	85.5	17.1	8.6	8.8	5.9
Québec.	Moy., 1936-40	27,111	8.5	86.8	89.8	4.9	4.6	8.3	5.5
	Moy., 1941-45	33,126	9.6	87.2	90.3	6.6	5.5	6.2	4.1
	1941	32,782	9.8	86.1	89.3	6.7	5.9	7.2	4.8
	1942	33,857	10.0	86.4	89.2	7.0	6.3	6.6	4.5
	1943	33,856	9.8	88.2	91.1	6.4	5.2	5.5	3.7
	1944	31,922	9.1	88.1	91.4	6.2	4.9	5.7	3.7
	1945	33,211	9.3	87.4	90.7	6.7	5.3	5.9	3.9
Ontario.	Moy., 1936-40	32,719	8.9	81.3	84.0	4.9	5.4	13.8	10.6
	Moy., 1941-45	38,042	9.7	84.3	85.7	6.8	6.8	8.9	7.5
	1941	43,270	11.4	89.2	89.0	4.2	4.5	6.7	6.5
	1942	45,466	11.7	86.8	88.3	5.4	5.2	7.8	6.5
	1943	36,109	9.2	88.2	88.2	5.1	5.6	6.8	6.2
	1944	31,227	7.9	80.3	82.0	8.6	9.2	11.1	8.9
	1945	34,137	8.5	74.5	78.7	12.1	11.1	13.4	10.2
Manitoba.	Moy., 1936-40	6,931	9.6	61.1	72.8	14.0	12.4	24.9	14.8
	Moy., 1941-45	7,295	10.0	62.3	73.6	18.7	15.1	19.0	11.2
	1941	8,305	11.4	63.0	73.7	17.4	15.0	19.6	11.4
	1942	8,335	11.6	63.0	73.4	18.1	15.0	19.0	11.6
	1943	6,901	9.5	61.6	74.0	18.9	15.3	19.5	10.8
	1944	6,284	8.6	60.6	73.3	19.8	14.6	19.5	12.1
	1945	6,579	8.9	62.8	73.8	20.0	15.9	17.3	10.4
Saskatchewan.	Moy., 1936-40	6,599	7.2	56.6	75.4	16.8	11.3	26.5	13.2
	Moy., 1941-45	6,541	7.6	66.5	81.2	15.3	9.0	18.2	9.7
	1941	7,036	7.9	64.7	79.1	16.1	10.0	19.1	10.9
	1942	7,207	8.5	65.4	81.2	15.5	9.0	19.1	9.9
	1943	6,172	7.3	64.9	81.1	15.3	8.9	19.8	10.0
	1944	5,919	7.0	67.4	82.2	14.6	8.5	18.0	9.3
	1945	6,369	7.5	70.5	82.8	14.6	8.7	14.9	8.4
Alberta.	Moy., 1936-40	7,192	9.2	44.2	60.4	21.9	19.4	33.9	20.2
	Moy., 1941-45	7,977	10.0	48.1	62.7	24.4	20.8	27.5	16.5
	1941	8,470	10.6	50.0	63.4	23.9	19.9	26.2	16.8
	1942	9,034	11.6	43.8	63.1	25.2	21.3	26.0	15.6
	1943	7,771	9.8	45.7	61.6	24.8	21.2	29.5	17.2
	1944	7,299	8.9	45.7	61.6	24.4	21.1	29.9	17.2
	1945	7,310	8.8	49.9	63.9	23.7	20.3	26.4	15.8

35.—Mariages et nuptialité, par province, répartition des nouveaux mariés en pourcentages, selon le lieu de naissance, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945—fin

Province et année	Mariages		Répartition des nouveaux mariés en pourcentages, selon le lieu de naissance						
	Total	Par 1,000 habitants	Nés dans la province qu'ils habitent		Nés dans les autres provinces		Nés en dehors du Canada		
			Maris	Femmes	Maris	Femmes	Maris	Femmes	
			%	%	%	%	%	%	
	nombr.								
Colombie-Britannique. Moy., 1936-40	7,053	9.1	34.8	43.1	31.8	34.6	33.4	22.3	
	Moy., 1941-45	9,535	10.7	32.3	41.2	40.2	40.3	27.5	18.6
	1941	9,769	11.9	35.9	43.5	35.6	37.1	28.5	19.4
	1942	10,827	12.4	34.2	41.3	38.9	40.6	26.9	18.1
	1943	9,385	10.4	30.4	40.4	42.2	41.0	27.4	18.6
	1944	8,434	9.0	29.9	40.3	41.5	41.2	28.6	18.4
	1945	9,262	9.8	30.3	40.2	43.2	42.0	26.5	17.9
Canada (moins les territoires)..... Moy., 1936-40	96,824	8.7	73.7	79.9	9.9	9.4	16.4	10.8	
	Moy., 1941-45	113,936	9.7	74.5	80.4	13.3	11.2	12.2	8.3
	1941	121,842	10.6	76.8	81.5	11.4	10.1	11.7	8.4
	1942	127,372	10.9	75.5	81.0	12.6	10.9	11.9	8.1
	1943	116,937	9.4	75.4	81.3	12.9	10.8	11.6	7.8
	1944	101,496	8.5	72.7	79.5	14.2	11.9	13.1	8.6
	1945	106,031	8.9	71.4	78.4	15.6	12.7	13.0	8.9

Comparaisons internationales.—Le tableau 36 donne la nuptialité du Canada et des provinces au regard de celle d'autres pays. La nuptialité canadienne est relativement élevée.

36.—Nuptialité de certains pays par 1,000 habitants, comparativement au Canada et aux provinces en ces dernières années

(Sources: *Annuaire statistique de la Société des Nations* et autres sources officielles. Dans certains cas, les statistiques définitives n'étant pas connues, des chiffres provisoires sont donnés.)

Pays ou province	Année	Nuptialité	Pays ou province	Année	Nuptialité
Autriche.....	1939	17.7	Canada—fin		
Lettonie.....	1941	13.3	Ontario.....	1945	8.5
Etats-Unis.....	1945	12.3	Saskatchewan.....	1945	7.5
Allemagne (territoire de 1937).....	1939	11.8	Ile du Prince-Edouard.....	1945	7.4
Estonie.....	1941	11.0	Norvège.....	1941	8.9
Union Sud-Africaine (Blancs).....	1943	10.8	Australie.....	1945	8.5
Belgique.....	1945	10.0	Finlande.....	1944	8.4
France (86 départements).....	1945	9.5	Nouvelle-Zélande.....	1944	8.4
Terre-Neuve et Labrador.....	1944	9.5	Pologne.....	1938	8.1
Suède.....	1945	9.5	Suisse.....	1944	8.0
Ecosse.....	1945	9.4	Chili.....	1945	7.9
Danemark.....	1944	9.3	Irlande du Nord.....	1945	7.9
Angleterre et Pays de Galles.....	1945	9.3	Japon.....	1938	7.5
Bulgarie.....	1944	9.2	Lithuanie.....	1939	7.5
Canada	1945	8.9	Hongrie.....	1943	7.3
Colombie-Britannique.....	1945	9.8	Uruguay.....	1942	7.2
Nouveau-Brunswick.....	1945	9.6	Espagne.....	1944	7.0
Nouvelle-Ecosse.....	1945	9.6	Roumanie.....	1943	6.9
Québec.....	1945	9.3	Italie.....	1945	6.8
Manitoba.....	1945	8.9	Grèce.....	1938	6.5
Alberta.....	1945	8.9	Eire.....	1945	5.8
			Ceylan.....	1939	5.5
			Pays-Bas.....	1944	5.5
			Panama.....	1937	4.8
			Jamaïque.....	1937	4.6
			Salvador.....	1943	3.3

¹ Ne comprend pas les mariages des Canadiens outre-mer.

Age et état conjugal des nouveaux mariés.—Le tableau 37 répartit les nouveaux mariés, par sexe, selon l'âge et l'état conjugal. Près de 90 p. 100 des mariages sont contractés entre personnes non antérieurement mariées. L'âge moyen au mariage est d'environ 27 ans pour les hommes célibataires et de 24 à 25 ans pour les femmes célibataires. L'âge moyen des veufs et des veuves à l'époque d'un nouveau mariage est supérieur de plus de 20 ans à celui des hommes et femmes célibataires, soit 50·3 ans en 1940-1942 et 51·7 en 1945 chez les veufs et 46·4 et 45·4, respectivement, chez les veuves. Il va sans dire que la répartition selon l'âge des veufs et des veuves qui se remarient est bien différente de celle des hommes et femmes célibataires.

Les veufs et les veuves constituent 6 p. 100 et 5 p. 100, respectivement, de tous les nouveaux mariés en 1945, contre 3·8 p. 100 et 2·7 p. 100, respectivement, en 1940-1942. Les personnes divorcées forment 2·5 p. 100 du total.

37.—Mariages, selon l'âge et l'état conjugal des parties contractantes, 1943-1945

Groupe d'âge	ÉPOUX											
	1943				1944				1945			
	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total
NOMBRE												
Moins de 20 ans....	4,575	néant	1	4,576	4,924	1	néant	4,925	5,049	néant	néant	5,049
20-24 ans....	40,367	43	35	40,445	37,497	53	40	37,590	40,274	50	69	40,393
25-29 "....	32,125	247	272	32,644	27,109	179	258	27,546	29,315	253	405	29,973
30-34 "....	14,056	527	499	15,082	12,498	405	431	13,334	13,156	452	711	14,319
35-39 "....	6,213	606	479	7,298	5,775	514	484	6,773	5,698	577	603	6,866
40-44 "....	2,705	710	360	3,775	2,906	611	354	3,871	2,746	664	459	3,869
45-49 "....	1,259	806	254	2,319	1,432	671	238	2,341	1,346	741	306	2,393
50-54 "....	575	876	147	1,598	739	806	147	1,692	647	776	164	1,587
55-59 "....	298	874	66	1,238	404	822	84	1,310	354	925	101	1,380
60-64 "....	137	709	29	875	218	698	34	950	160	774	48	982
65 ans ou plus.....	65	994	8	1,067	148	980	19	1,147	123	1,040	26	1,189
Totaux, âge indiqué..	102,375	6,392	2,150	110,917	93,650	5,740	2,089	101,479	98,856	6,252	2,892	108,000
Age non indiqué....	14	5	1	20	15	2	néant	17	29	2	néant	31
Totaux, tous âges.	102,389	6,397	2,151	110,937	93,665	5,742	2,089	101,496	98,885	6,254	2,892	108,031
Age moyen..	27·4	51·0	38·9	29·0	27·6	52·0	39·5	29·2	27·3	51·7	38·6	29·0
POURCENTAGES												
Moins de 20 ans....	4·5	-	1	4·1	5·3	1	-	4·9	5·1	-	-	4·7
20-24 ans....	39·4	0·7	1·6	36·5	40·0	0·9	1·9	37·0	40·7	0·8	2·4	37·4
25-29 "....	31·4	3·9	12·7	29·4	29·0	3·1	12·4	27·2	29·7	4·0	14·0	27·8
30-34 "....	13·7	8·2	22·2	13·6	13·3	7·1	20·6	13·1	13·3	7·2	24·6	13·3
35-39 "....	6·1	9·5	22·3	6·6	6·2	9·0	23·2	6·7	5·8	9·2	20·9	6·4
40-44 "....	2·6	11·1	16·7	3·4	3·1	10·6	17·0	3·8	2·8	10·6	15·9	3·6
45-49 "....	1·2	12·6	11·8	2·1	1·5	11·7	11·4	2·3	1·4	11·9	10·6	2·2
50-54 "....	0·6	13·7	6·8	1·4	0·8	14·0	7·0	1·7	0·7	12·4	5·7	1·5
55-59 "....	0·3	13·7	3·1	1·1	0·4	14·3	4·0	1·3	0·4	14·8	3·5	1·3
60-64 "....	0·1	11·1	1·3	0·8	0·2	12·2	1·6	0·9	0·2	12·4	1·7	0·9
65 ans ou plus.....	0·1	15·6	0·4	1·0	0·2	17·1	0·9	1·1	0·1	16·6	0·9	1·1
Totaux, âge indiqué..	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Pourcentage	92·3	5·8	1·9	100·0	92·3	5·7	2·1	100·0	91·5	5·8	2·7	100·0

¹ Moins d'un dixième pour cent.

37.—Mariages, selon l'âge et l'état conjugal des parties contractantes, 1943-1945—fin

Groupe d'âge	ÉPOUSES											
	1943				1944				1945			
	Céli-batai-res	Veuves	Di-vo-rées	Total	Céli-batai-res	Veuves	Di-vo-rées	Total	Céli-batai-res	Veuves	Di-vo-rées	Total
NOMBRE												
Moins de 20 ans....	23,277	10	6	23,293	21,822	21	6	21,849	22,624	22	5	22,651
20-24 ans....	45,094	158	207	48,459	43,791	184	220	44,195	47,140	414	325	47,879
25-29 "....	19,819	345	479	20,643	16,952	284	436	17,672	18,006	473	605	19,084
30-34 "....	7,330	508	531	8,369	6,671	408	486	7,569	6,758	516	631	7,905
35-39 "....	3,016	620	411	4,047	3,013	476	356	3,945	2,964	523	493	3,980
40-44 "....	1,294	729	197	2,220	1,375	599	212	2,186	1,325	646	256	2,227
45-49 "....	576	694	138	1,398	766	645	132	1,543	677	675	141	1,493
50-54 "....	250	639	60	949	347	575	69	991	303	659	74	1,036
55-59 "....	98	502	19	619	201	484	18	703	160	584	29	773
60-64 "....	46	394	8	448	89	358	9	456	71	388	6	465
65 ans ou plus.....	35	434	3	472	60	410	3	473	49	455	2	506
Totaux, Age indiqué....	103,835	5,023	2,059	110,917	95,087	4,445	1,947	101,479	100,077	5,355	2,567	107,939
Age non indiqué.....	20	néant	néant	20	17	néant	néant	17	26	4	2	32
Totaux, tous âges...	103,855	5,023	2,059	110,937	95,104	4,445	1,947	101,496	100,103	5,359	2,569	108,031
Age moyen.	24.2	46.6	34.2	25.4	24.4	46.9	34.4	25.6	24.3	45.4	33.8	25.5
POURCENTAGES												
Moins de 20 ans....	22.4	0.2	0.3	21.0	22.9	0.5	0.3	21.5	22.6	0.4	0.2	21.0
20-24 ans....	46.3	3.1	10.1	43.7	46.1	4.1	11.3	43.6	47.1	7.7	12.7	44.3
25-29 "....	19.1	6.9	23.3	18.6	17.8	6.4	22.4	17.4	18.0	8.8	23.6	17.7
30-34 "....	7.1	10.1	25.8	7.5	7.0	9.2	25.0	7.5	6.8	9.6	24.6	7.3
35-39 "....	2.9	12.3	20.0	3.6	3.2	10.7	18.3	3.8	3.0	9.8	19.2	3.7
40-44 "....	1.2	14.5	9.6	2.0	1.4	13.5	10.9	2.2	1.3	12.1	10.0	2.1
45-49 "....	0.6	13.6	6.7	1.3	0.8	14.5	6.8	1.5	0.7	12.6	5.5	1.4
50-54 "....	0.2	12.7	2.9	0.9	0.4	12.9	3.5	1.0	0.3	12.3	2.9	1.0
55-59 "....	0.1	10.0	0.9	0.6	0.2	10.9	0.9	0.7	0.2	10.9	1.1	0.7
60-64 "....	1	7.8	0.4	0.4	0.1	8.1	0.5	0.4	0.1	7.2	0.2	0.4
65 ans ou plus.....	1	8.6	0.1	0.4	0.1	9.2	0.2	0.5	1	8.5	0.1	0.5
Totaux, Age indiqué....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Pourcentage	93.6	4.5	1.9	100.0	93.7	4.4	1.9	100.0	92.7	5.0	2.4	100.0

¹ Moins d'un dixième pour cent.

Religion des nouveaux mariés.—La répartition des nouveaux mariés, par sexe, selon la religion est à peu près la même que celle de l'ensemble de la population. Le tableau 38 révèle l'influence très forte exercée par les croyances religieuses sur les futurs époux. Environ 70 p. 100 de tous les mariages sont contractés entre coreligionnaires. La proportion de nouveaux mariés de la même dénomination religieuse dépasse 60 p. 100 pour toutes les dénominations sauf chez les anglicans, les luthériens, les baptistes, les presbytériens et les orthodoxes orientaux. La proportion de nouveaux mariés de la même dénomination est la plus forte chez ceux de la foi juive, soit 97 p. 100 en 1940-1942. Chez les catholiques romains, elle s'établit à 88 p. 100.

38.—Mariages selon la religion des parties contractantes, 1943-1945

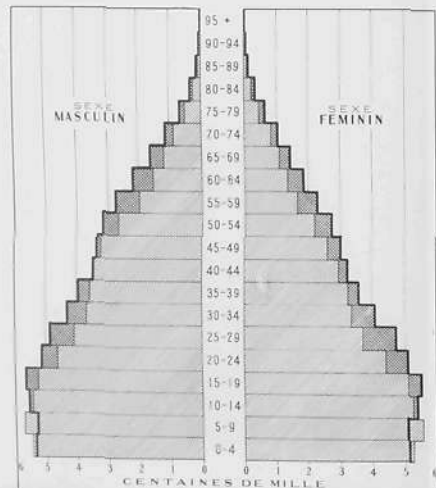
Religion de l'époux et année	Religion de l'épouse											Total des mariages	Pourcentage
	Anglicane	Baptiste	Orthodoxe orientale	Grecque catholique	Juive	Luthérienne	Presbytérienne	Catholique romaine	Eglise Unie	Autres sectes	Non déclarée		
	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	
1943													
Anglicane.....	7,987	773	60	44	11	295	1,201	1,496	3,844	500	6	16,217	14.6
Baptiste.....	710	2,001	20	10	2	112	266	312	961	253	2	4,649	4.2
Orthodoxe orientale.....	66	10	735	109	3	20	24	188	59	34	1	1,199	1.1
Grecque catholique.....	33	2	72	977	2	24	11	261	49	28	néant	1,459	1.3
Juive.....	24	10	2	3	1,649	7	7	35	26	9	1	1,773	1.6
Luthérienne.....	441	121	39	38	2	1,497	163	353	616	226	3	3,499	3.2
Presbytérienne.....	1,394	362	27	18	9	173	2,333	620	1,663	230	1	6,880	6.2
Catholique romaine.....	1,341	275	119	201	15	296	474	42,733	1,334	380	4	47,262	42.6
Eglise Unie.....	3,316	939	77	76	10	461	1,264	1,483	13,445	617	4	21,692	19.5
Autres sectes.....	504	242	30	32	9	193	240	547	710	3,725	3	6,235	5.6
Non déclarée.....	14	3	néant	néant	néant	3	4	15	9	6	18	72	0.1
Totaux, 1943....	15,830	4,738	1,181	1,598	1,712	3,061	6,032	47,993	22,716	6,008	43	110,937	100.0
Pourcentage....	14.3	4.3	1.1	1.4	1.5	2.8	5.4	43.3	20.5	5.4	1	100.0	69.5 ²
1944													
Anglicane.....	6,831	712	59	41	15	313	972	1,374	3,463	442	5	14,217	14.0
Baptiste.....	617	1,830	13	10	5	90	262	329	836	218	néant	4,204	4.1
Orthodoxe orientale.....	80	11	721	99	3	27	33	129	75	23	"	1,201	1.2
Grecque catholique.....	33	8	73	956	néant	32	6	220	49	23	1	1,401	1.4
Juive.....	42	8	1	1	1,574	5	8	33	32	6	néant	1,710	1.7
Luthérienne.....	394	129	38	35	1	1,351	161	389	609	225	2	3,334	3.3
Presbytérienne.....	1,153	296	32	16	4	166	2,041	570	1,389	212	1	5,880	5.8
Catholique romaine.....	1,182	264	108	306	17	254	422	40,279	1,246	396	7	44,481	43.8
Eglise Unie.....	2,980	892	69	51	7	453	1,104	1,261	11,655	515	8	18,995	18.7
Autres sectes.....	457	238	35	43	7	217	221	546	686	3,560	3	6,013	5.9
Non déclarée.....	10	4	néant	1	néant	néant	1	8	21	2	13	60	0.1
Totaux, 1944....	13,769	4,392	1,149	1,559	1,633	2,908	5,231	45,138	20,855	5,822	40	101,496	100.0
Pourcentage....	13.6	4.3	1.1	1.5	1.6	2.9	5.2	44.5	19.8	5.5	1	100.0	69.5 ²
1945													
Anglicane.....	7,423	761	77	55	8	330	1,057	1,417	3,763	473	7	15,371	14.2
Baptiste.....	724	2,027	9	6	2	96	236	351	916	242	1	4,610	4.3
Orthodoxe orientale.....	52	14	667	85	3	30	22	131	103	29	2	1,138	1.1
Grecque catholique.....	33	4	66	917	néant	24	11	225	49	17	3	1,349	1.2
Juive.....	20	3	1	néant	1,583	6	3	25	18	13	1	1,673	1.5
Luthérienne.....	394	116	45	30	4	1,384	170	371	636	205	2	3,357	3.1
Presbytérienne.....	1,276	319	17	21	3	192	2,265	597	1,529	209	4	6,482	6.0
Catholique romaine.....	1,300	290	111	298	13	267	417	42,109	1,359	401	13	46,578	43.1
Eglise Unie.....	3,431	976	66	70	8	529	1,189	1,454	13,023	562	7	21,315	19.7
Autres sectes.....	461	253	53	32	11	195	197	524	702	3,711	13	6,142	5.7
Non déclarée.....	16	néant	néant	2	néant	2	3	7	8	4	24	66	0.1
Totaux, 1945....	15,120	4,763	1,112	1,516	1,635	3,055	5,570	47,211	22,106	5,866	77	108,931	100.0
Pourcentage....	14.0	4.4	1.0	1.4	1.5	2.8	5.2	43.7	20.5	5.4	0.1	100.0	69.5 ²

¹ Moins d'un dixième pour cent.² Pourcentage de mariages contractés entre coreligionnaires.

RELEVÉ GRAPHIQUE DES STATISTIQUES VITALES AU CANADA 1926 - 45

POPULATION DU CANADA SELON LE SEXE
ET PAR GROUPES D'ÂGE QUINQUENNAUX

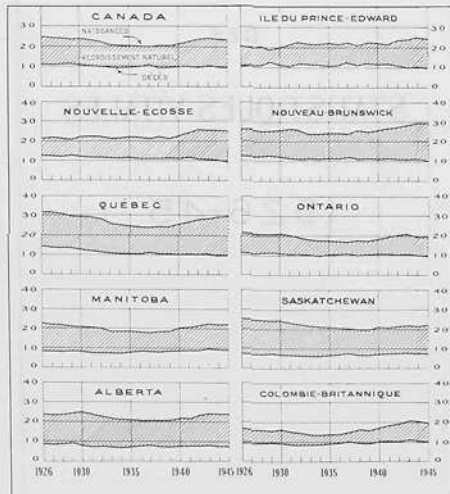
1931 — 1941 —



* Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest

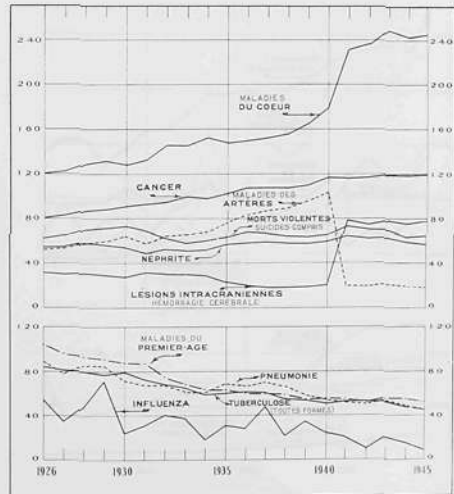
NATALITÉ, MORTALITÉ ET TAUX
D'ACCROISSEMENT NATUREL

Par 1000 habitants



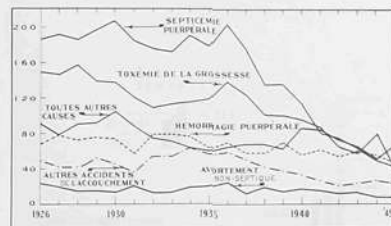
DIX IMPORTANTES CAUSES
DE DÉCÈS

Taux par 100,000 habitants



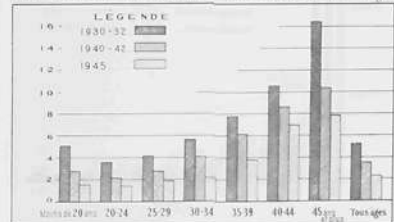
MORTALITÉ PUERPÉRALE
GROUPES DE CAUSES DE DÉCÈS

Taux par 100,000 naissances vivantes



MORTALITÉ PUERPÉRALE

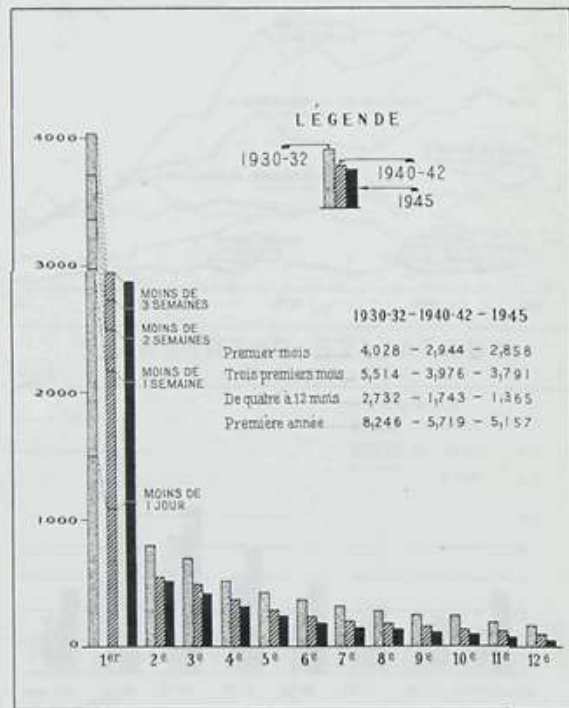
Par 100,000 naissances vivantes selon l'âge



(Suite)

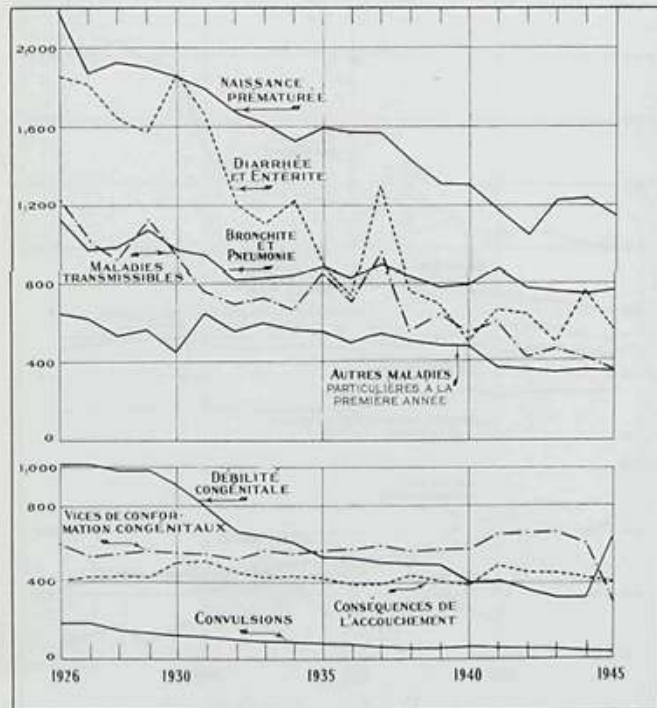
MORTALITÉ INFANTILE À CHAQUE PÉRIODE D'ÂGE

Taux par 100,000 naissances vivantes



PRINCIPALES CAUSES DE MORTALITÉ INFANTILE

Taux par 100,000 naissances vivantes



RELEVÉ

DES

STATISTIQUES VITALES

1926-45

Sous-section 2.—Dissolutions de mariage (divorces)

Pendant plusieurs années après la Confédération, le nombre de divorces au Canada demeure très faible. Il n'atteint pas le chiffre 20 avant l'an 1900. Il s'établit à 23 en 1903, à 51 en 1909 et à 60 en 1913. Ces chiffres équivalent à moins d'un millième du nombre annuel de mariages.

L'un des effets de la première guerre mondiale est d'augmenter le nombre de divorces. Les conditions d'instabilité générale et la séparation prolongée des hommes en service actif d'avec leur épouse contribuent à cet accroissement. Les modifications de loi et de procédure qui ont facilité le divorce constituent un autre facteur. Une décision du Conseil privé accorde aux provinces des Prairies en 1918 la juridiction en matière de divorce. Le Québec est actuellement la seule province où il faut une loi spéciale du Parlement pour obtenir un divorce.

Il y a 114 divorces au Canada en 1918 et 608 en 1926. Le nombre s'élève à 700 en 1931, à 1,570 en 1936 et à 2,369 en 1940. Depuis, les divorces sont chaque année plus nombreux. La plupart de ces chiffres ne s'appliquent qu'aux décrets définitifs de dissolution de mariage, qui seuls constituent le divorce; les annulations et les séparations légales sont exclues.

Les statistiques des dissolutions de mariage ont été révisées en 1941, grâce à la collaboration des autorités provinciales et du greffier du Comité du divorce du Sénat canadien.

39.—Dissolutions de mariage (divorces), par province, 1941-1945, et moyennes quinquennales, 1936-1945

Détails	Prononcées par le Parlement fédéral		Prononcées par les tribunaux							Canada ¹
	I.P.-E.	Qué.	N.-E.	N.-B.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	
Nombre—										
Moy., 1936-40	1	56	50	44	723	194	116	259	570	2,013
Moy., 1941-45	2	99	92	104	1,358	305	207	432	937	3,535
1941	1	48	68	87	949	242	146	311	609	2,461
1942	2	71	70	69	1,185	284	209	375	824	3,089
1943	2	90	73	114	1,243	277	174	413	877	3,263
1944	3	108	93	78	1,471	316	226	484	1,009	3,788
1945	2	177	158	171	1,940	405	282	575	1,366	5,076
Pourcentage—										
Moy., 1936-40	²	2.8	2.5	2.2	35.9	9.6	5.8	12.9	28.3	100.0
Moy., 1941-45	0.1	2.8	2.6	2.9	38.4	8.6	5.9	12.2	26.5	100.0
1941	²	2.0	2.8	3.5	38.6	9.8	5.9	12.6	24.7	100.0
1942	0.1	2.3	2.3	2.2	38.4	9.2	6.8	12.1	26.7	100.0
1943	0.1	2.8	2.2	3.5	38.1	8.5	5.3	12.7	26.9	100.0
1944	0.1	2.8	2.5	2.1	38.8	8.3	6.0	12.8	26.6	100.0
1945	²	3.5	3.1	3.4	38.2	8.0	5.6	11.3	26.9	100.0

¹ Moins les Territoires.

² Moins d'un dixième pour cent.

Section 6.—Statistiques vitales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest

Les statistiques vitales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont recueillies depuis 1924. Toutefois, n'étant pas jugées complètes, elles ne sont pas ajoutées à celles des neuf provinces dans les tableaux du présent chapitre. Les détails manquent dans plusieurs cas et la population faible et variable de chaque année n'est

pas exactement connue. Comme ces Territoires comptent moins d'un sept-centième de la population du Canada, l'erreur due à l'omission de leurs statistiques vitales du total est minime.

Section 7.—Maladies transmissibles

Le rapport national des maladies transmissibles au Canada a été entrepris par le Bureau fédéral de la Statistique en 1933, à la demande du ministère des Pensions et de la Santé nationale et de concert avec les ministères provinciaux de la Santé. Depuis, la division des Statistiques vitales du Bureau a été chargée de recueillir et d'analyser les rapports hebdomadaires sur les maladies transmissibles, sauf au cours d'une brève période en 1939-1940 durant laquelle ce travail a été transmis au ministère des Pensions et de la Santé nationale. En vertu d'une entente avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, la division des Statistiques vitales analyse maintenant les données sur les maladies transmissibles accumulées dans ses dossiers, dont plusieurs remontent à 1924. Les analyses courantes comprennent les rapports des maladies vénériennes. Toutes les provinces se servent de la même formule standard pour dresser leurs rapports.

Le tableau 40 indique le nombre de cas de maladie transmissible fourni au Bureau fédéral de la Statistique par les ministères provinciaux de la Santé en 1945. Le rapport de deux maladies, la dysenterie et la rubéole, n'est pas obligatoire dans toutes les provinces; par conséquent, leur total canadien doit être considéré avec réserve.

40.—Nombre de cas de certaines maladies transmissibles déclarés par les ministères provinciaux de la Santé, 1945

Maladie	I.P.-E	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Capada
Varicelle.....	42	789	37	6,313	12,491	2,446	1,677	3,147	4,705	31,647
Diphthérie.....	19	223	166	1,678	253	283	74	54	36	2,786
Dysenterie.....	néant	néant	1	186	46 ¹	23	néant	néant	292 ²	547
Ambienne.....	"	"	1	néant	10	3	"	"	néant	13
Bacillaire.....	"	"	1	186	2	20	"	"	155	363
Encéphalite (infectieuse).....	"	1	néant	néant	2	8	2	4	néant	17
Influenza (épidémique).....	84	1,241	1	"	2,374	202	36	néant	653	4,591
Rougeole.....	5	169	189	5,676	8,713	509	1,225	1,415	9,077	26,978
Méningite (méningococcique).....	1	13	23	52	86	14	12	22	26	249
Oreillons.....	néant	189	23	7,203	5,222	1,496	950	4,141	1,176	20,400
Poliomyélite (épidémique).....	"	26	7	57	184	24	20	14	52	384
Rubéole ³	"	261	néant	383	1,108	35	123	618	770	3,298
Scarlatine.....	41	326	662	3,772	3,684	775	333	1,348	1,041	11,982
Variole.....	néant	néant	néant	néant	néant	néant	5	néant	néant	5
Tuberculose.....	412	343	333	6,372	2,393	807	614 ⁴	1,039	2,015	14,328
Pulmonaire.....	"	329	332	6,062	"	656	535	1,008	1,958	10,780
Non pulmonaire.....	"	14	1	310	"	151	56	31	157	720
Fièvre typhoïde et paratyphoïde.....	néant	21	26	588	88	46	21	44	49	883
Fièvre ondulante.....	"	1	1	139	84	13	10	13	27	288
Maladies vénériennes.....	78	1,840	1,492	11,152	13,154	2,958	2,097	2,480	5,277	40,528
Syphilis.....	34	664	413	6,037	4,930	622	411	599	1,569	15,279
Gonorrhée.....	42	1,176	1,079	5,106	8,224	2,336	1,685	1,881	3,708	25,237
Autres maladies vénériennes.....	2	néant	néant	9	néant	néant	1	néant	néant	12
Coqueluche.....	4	527	234	7,363	2,309	376	164	692	523	12,192

¹ Les cas ne sont pas relevés au Nouveau-Brunswick. ² Comprend 34 cas où le type n'a pas été indiqué. ³ Comprend 137 cas où le type n'a pas été indiqué. ⁴ Le rapport n'est pas obligatoire au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. ⁵ Les types n'ont pas été séparés. ⁶ Comprend 23 cas où le type n'est pas indiqué.

CHAPITRE VII.—SANTÉ PUBLIQUE ET INSTITUTIONS CONNEXES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. ADMINISTRATION.....	195	Sous-section 2. Statistiques des hôpitaux du gouvernement fédéral..	210
Sous-section 1. Activité du gouvernement fédéral en matière de santé publique.....	195	Sous-section 3. Statistiques des hôpitaux pour aliénés.	213
Sous-section 2. Activité des gouvernements provinciaux en matière de santé publique.....	196	SECTION 3. L'ORDRE DES INFIRMIÈRES VICTORIA DU CANADA.....	214
SECTION 2. STATISTIQUES DES INSTITUTIONS..	204	SECTION 4. LA CROIX-BOUGE CANADIENNE	215
Sous-section 1. Statistiques des hôpitaux autres que pour aliénés....	206	SECTION 5. L'ORDRE DE SAINT-JEAN.	217

Section 1.—Administration

La santé publique au Canada est administrée par les gouvernements fédéral et provinciaux par l'entremise de leurs ministères respectifs de la Santé.

Le Dominion n'a juridiction que dans les questions relatives à la santé publique qui sont exclusivement internationales, nationales et interprovinciales. Le gouvernement fédéral verse des subventions aux ministères provinciaux de la Santé et aux organismes bénévoles qui s'occupent de la santé publique. Le ministère des Affaires des anciens combattants voit au soin des membres et des anciens membres des forces armées dans les hôpitaux pour anciens combattants, les hôpitaux militaires et les hôpitaux publics.

Le Conseil fédéral d'hygiène, créé en 1919, est chargé d'uniformiser et de coordonner l'activité des ministères provinciaux de la Santé. Il se compose du sous-ministre de la Santé de chaque province de même que de représentants de l'agriculture, du travail et des œuvres féminines urbaines et rurales, respectivement. Le personnel comprend aussi un conseiller scientifique en matière de santé publique.

Sous-section 1.—Activité du gouvernement fédéral en matière de santé publique

La loi du Parlement (8 Geo. VI, c. 22, 1944) qui a institué le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social en définit clairement les fonctions. Le ministère est divisé en deux sections. Les fonctions de la section du bien-être sont mentionnées dans le chapitre des services de bienfaisance sociale, pp. 219-244, tandis que celles de la section de la santé nationale sont les suivantes: maintenir une quarantaine de la navigation maritime et aérienne afin de prévenir les maladies infectieuses; renseigner le service d'immigration sur la santé des immigrants; fournir les soins médicaux aux marins malades ou blessés qui servent à bord de navires et qui paient leurs droits à de tels services; veiller à l'état de santé des travailleurs engagés dans des travaux publics; établir les normes et contrôler la qualité des aliments et des drogues; régir l'importation, la distribution et l'exportation des narcotiques qui créent l'habitude, tels que la morphine, la cocaïne, etc.; voir au soin des lépreux; veiller au progrès et à la sauvegarde de la santé des fonctionnaires civils et autres employés de l'Etat; donner les avis médicaux nécessaires

dans le cas des pensions aux aveugles; appliquer la loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés; conseiller la Société Radio-Canada sur les émissions relatives à la santé.

La loi citée plus haut autorise la section de la Santé du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à venir en aide aux ministères provinciaux de la Santé, en faisant des enquêtes et des recherches sur les problèmes de santé publique, ainsi qu'en collaborant avec eux pour protéger et améliorer la santé publique.

La responsabilité de voir à la santé des Indiens et des Esquimaux est transmise à la section de la Santé du ministère en 1945. Cette charge comprend l'administration d'hôpitaux et l'établissement d'un personnel médical sur place à travers le Canada et l'Arctique.

Des ententes spéciales demeurent en vigueur pour l'étude des aménagements actuels et des besoins futurs dans le domaine des services médical, hospitalier, dentaire et celui des soins, ainsi que des diverses méthodes économiques d'assurer de tels services, y compris l'assurance-maladie.

Pour exécuter ce travail des directorats et des divisions ont été organisés dans la section de la Santé comme suit:

Directorat des services de la santé

Lutte contre la cécité
Hygiène maternelle et infantile
Santé des fonctionnaires fédéraux
Hygiène dentaire
Epidémiologie
Plans d'hôpitaux
Hygiène industrielle
Hygiène mentale
Narcotiques
Hygiène alimentaire
Génie sanitaire
Quarantaine, service médical de l'immigration et traitement des marins malades

Directorat des services de la santé—suite

Lutte antivénéérienne
Laboratoire d'hygiène

Directorat du service de la santé des Indiens

Directorat des divisions des aliments et des drogues

Inspection
Laboratoire
Spécialités pharmaceutiques et médicaments brevetés

Directorat des études sur l'assurance-maladie

Programme national d'aptitude physique.—Ce programme s'apparente étroitement et à la santé et au bien-être. Il relève cependant de la section du bien-être et il est étudié aux pp. 243-244.

Sous-section 2.—Activité des gouvernements provinciaux en matière de santé publique

Île du Prince-Edouard.—Durant la session de la législature en mars 1946, le ministère du Bien-être public, qui administrait et la santé et le bien-être, a été réorganisé sous le titre de "Santé et Bien-être" et un seul ministre est responsable des deux divisions. La division de la santé est sous la surveillance d'un médecin en chef qui dirige le travail de la division centrale, y compris le laboratoire provincial et la division des gardes-malades et de l'hygiène. La province est divisée en cinq districts: une infirmière de la santé publique est assignée à chaque district et voit à l'examen des écoliers, aux visites à domicile, aux classes de soins à la maison, aux cliniques d'immunisation, etc. Une infirmière spécialisée en maladies vénériennes et une autre en tuberculose exercent leurs fonctions dans toute la province. Le laboratoire provincial, administré par un directeur de laboratoire aidé d'un personnel qualifié, est d'un grand secours aux médecins de la province.

La division du bien-être s'occupe maintenant de recueillir les statistiques vitales de la province et tous les certificats de naissances, décès et mariages sont microfilmés pour le compte du Bureau fédéral de la Statistique.

Le gouvernement provincial administre un sanatorium de 145 lits, confié à un Bureau de commissaires; une subvention annuelle est versée pour venir en aide aux anciens patients du sanatorium dans le besoin ainsi qu'aux autres tuberculeux indigents qui attendent leur admission et à leurs familles. Le travail local en ce qui concerne la tuberculose relève de la santé publique, et des cliniques sont tenues périodiquement en des endroits centraux de la province. La Ligue antituberculeuse de l'Île du Prince-Edouard, société bénévole qui tire ses fonds de la caisse du timbre antituberculeux de Noël, agit en étroite collaboration avec le sanatorium provincial de la division de la santé.

Il est pourvu à des subventions annuelles aux hôpitaux généraux qui, en retour, admettent gratuitement toutes les personnes indigentes qui ont besoin de soins hospitaliers. Les dépenses d'administration d'un hôpital pour maladies mentales sont payées presque en entier par le gouvernement provincial.

Le ministère de la Santé administre deux cliniques pour maladies vénériennes, l'une à Charlottetown et l'autre à Summerside; des lits d'hôpital sont fournis à certains malades. Toute la médication nécessaire est fournie gratuitement aux personnes qui sont trop éloignées des dispensaires publics.

Nouvelle-Ecosse.—La province est divisée en six districts sanitaires dirigés, chacun, par un médecin compétent aidé d'un personnel d'infirmières de la santé publique, d'inspecteurs de la salubrité publique, de commis et de sténographes. Sous la gouverne du ministère de la Santé, ces unités exécutent des programmes généraux de santé publique.

La ville d'Halifax, avec un médecin compétent et son personnel, constitue une unité sanitaire distincte, tandis que chaque ville ou municipalité a un médecin à temps discontinu, un bureau de santé et un inspecteur de la salubrité publique. Les fonctionnaires des unités provinciales se chargent de la direction et s'efforcent d'uniformiser et de coordonner le travail des services municipaux.

Sont attachés au bureau central le ministre de la Santé, un sous-ministre de la Santé, un statisticien médical et épidémiologiste, un technicien de la santé publique, un surintendant du service public d'infirmières, des laboratoires de bactériologie, de pathologie et d'hygiène industrielle, une division de l'aptitude physique et de la nutrition, une clinique de traitement "Kenny" pour la poliomyélite et un personnel de commis aux statistiques, de commis généraux et de sténographes. Il y a une clinique du cancer à l'hôpital général Victoria, institution possédée et dirigée par le gouvernement.

Dans les districts de santé, des infirmières spécialisées dans l'épidémiologie des maladies vénériennes sont à l'œuvre, et il y a dix cliniques de traitement tenues par des directeurs à temps discontinu.

Nouveau-Brunswick.—Le ministère de la Santé, administré par un ministre de la Santé, a été créé en 1918. Il assure les services suivants: assainissement général, y compris les sources d'approvisionnement d'eau et les systèmes d'égout; suppression des maladies transmissibles, y compris la tuberculose et les maladies vénériennes; laboratoire de santé publique et fourniture des produits biologiques; inspection médicale des écoles; réunion des statistiques vitales; service d'infirmières et de bien-être de l'enfance; nutrition; enseignement de l'hygiène et surveillance générale et coordination du travail des commissions d'hygiène des sous-districts.

Sous l'autorité du ministre, ce ministère est dirigé par un médecin en chef qui est aussi officier général de l'état civil. Le personnel se compose d'un adjoint

à l'officier général, d'un directeur des laboratoires, de sept médecins à temps continu, d'un directeur à temps continu de la lutte contre les maladies vénériennes, d'un directeur du service public d'infirmières et de sept infirmières du service public de santé nommées pour les divers comtés.

La province défraie en entier le traitement des tuberculeux dans les sanatoriums, et le soin hospitalier des patients atteints de poliomyélite et traités à la clinique provinciale de Fredericton, et environ 60 p. 100 du soin des patients dans les hôpitaux pour maladies mentales.

Québec.—Le gouvernement provincial, par une loi adoptée en 1946, autorise l'établissement d'un département du Bien-être social et de la Jeunesse. Depuis lors, le département de la Santé, qui de fait existe depuis 1936, traite seulement des questions concernant la santé, la médecine préventive et la charité publique. De 1936 à 1941, les questions provinciales de santé relevaient du département de la Santé; ce dernier, en 1936, a été substitué au service d'hygiène qui était sous la juridiction du Secrétariat provincial. Le système connu sous le nom d'"unités sanitaires de comtés" fonctionne depuis 1926. L'objet de ce système est de fournir un service régulier à temps entier pour chaque comté ou groupe de deux ou trois comtés voisins qui sont compris dans l'organisation. Il y a maintenant 62 unités de ce genre qui embrassent 73 comtés. Les officiers de santé des anciens districts, dont le nombre est maintenant réduit à 7, voient aux quelques comtés non encore organisés en unités sanitaires. Plusieurs municipalités, comme Montréal, Sherbrooke, Westmount et Québec, ont leurs propres bureaux de santé.

Le département de la Santé maintient, outre son service administratif, les divisions suivantes: laboratoires, génie sanitaire, démographie, hygiène mentale, institutions de charité publique, districts et unités sanitaires, épidémiologie, hygiène industrielle, alimentation (y compris hygiène maternelle et puériculture), maladies vénériennes, tuberculose, enseignement de l'hygiène, enseignement de l'hygiène dentaire, publicité, etc.

Des services sont dispensés sous forme de consultations, conférences publiques, inspections scolaires, cliniques ambulantes de pédiatrie et de tuberculose, enquêtes de toute sortes, immunisation, assainissement, etc. Vingt-sept dispensaires anti-tuberculeux ont été établis ainsi que 70 cliniques de pédiatrie, y compris celles qui sont subventionnées par le gouvernement provincial.

Une loi destinée à combattre la tuberculose dans la province a été adoptée à la session de la législature de Québec en 1946. Cette loi autorise le ministre de la Santé à organiser le dépistage des cas de tuberculose et à contribuer à la construction et à l'entretien de sanatoriums pour tuberculeux et à la formation de spécialistes dans le traitement de cette maladie, ainsi qu'à entreprendre des campagnes éducatives pour la combattre. Un comité consultatif a été également établi pour assurer une application pratique et efficace de la loi.

Ontario.—Le ministère de la Santé est dirigé par un ministre, un sous-ministre et un sous-ministre adjoint. En plus d'exercer les fonctions ordinaires qui se rattachent à la santé publique, le ministre administre des hôpitaux provinciaux pour maladies mentales.

Les services de santé publique de la province comprennent les divisions suivantes: l'adjoint du médecin en chef, chargé de la coordination du travail des bureaux municipaux de santé; la division de l'administration de la santé publique; le service public d'infirmières; l'hygiène maternelle et infantile; les services dentaires; et l'épidémiologie.

logie, qui s'occupe principalement de la répression des maladies transmissibles. Des divisions séparées sont organisées pour les services spéciaux de santé suivants: répression des maladies vénériennes; répression de la tuberculose; hygiène industrielle; service de laboratoire; et génie sanitaire. Les divisions préposées à la surveillance de certains aspects des centres de traitements médicaux dans toute la province comprennent celles des hôpitaux publics et des hôpitaux privés et de l'immatriculation des gardes-malades. En ces dernières années on s'est particulièrement appliqué à établir une forme plus efficace d'administration locale de la santé publique grâce à l'organisation d'unités sanitaires de comté pourvues d'un personnel bien qualifié à temps continu.

Les services de santé mentale dans toute la province relèvent d'un directeur des hôpitaux, qui est chargé de l'administration de quatorze hôpitaux pour aliénés. Cette division organise et dispense un service local de santé mentale grâce à des cliniques ambulantes et à des psychiatres consultants régionaux.

Toutes les divisions du ministère de la Santé peuvent au besoin avoir recours aux services de la division légale, de la division des statistiques médicales et du bureau principal qui comprend les divisions des comptes, de la paye, des achats, le bureau central d'enregistrement, la bibliothèque, etc.

Manitoba.—Le Manitoba a un ministère de la Santé et du Bien-être public. La loi de la santé et du bien-être public statue que le ministre doit présider, administrer et diriger le ministère, et que celui-ci doit avoir juridiction administrative sur toutes les questions qui dans la province ont trait à la santé et au bien-être public. Le ministère compte quatre divisions principales: administration générale, services de santé, services de psychiatrie et services de bien-être public.

La division de l'administration générale comprend les bureaux de l'administration générale et les sections de la gestion des fermes, des statistiques et des dossiers, de la comptabilité, des laboratoires provinciaux, de l'enseignement de l'hygiène et de l'assistance sociale, et des recherches administratives.

La division des services de santé a trois sections: (1) assainissement du milieu, qui comprend les bureaux de la technique de la santé publique, de la surveillance des aliments et du lait, de l'hygiène industrielle. Ce dernier bureau a été inauguré en 1943 pour s'occuper des multiples dangers qui surgissent maintenant dans les industries, particulièrement ceux qui concernent le personnel employé par l'industrie. (2) Les services de médecine préventive comprennent le bureau de la répression des maladies, chargé de la répression des maladies aiguës transmissibles, des maladies vénériennes et de la tuberculose; le bureau de l'hygiène maternelle et infantile, chargé d'un programme éducatif d'hygiène maternelle, infantile, préscolaire et scolaire; le service public d'infirmières, chargé de l'enseignement des soins des malades, de la surveillance sur place, de l'autorisation et de la surveillance des gardes-malades, de l'inscription des enfants infirmes et de l'administration générale de tous les services publics d'infirmières. (3) La section de l'extension des services de santé applique la loi des services de santé et comprend les bureaux suivants: les services locaux de santé, chargés de l'établissement, de la surveillance et de l'administration générale des unités sanitaires locales dans toute la province, de la surveillance des médecins locaux à temps discontinu, des services consultatifs aux divisions locales et municipales de santé du Manitoba; les services de diagnostic, chargés de l'établissement et de l'administration générale des unités de diagnostic établies dans les hôpitaux généraux du Manitoba; le soin médical, chargé d'approuver les contrats relatifs au paiement des soins médicaux par anticipation entre une muni-

cipalité ou des municipalités et le médecin contractant, et au paiement de subventions du gouvernement aux municipalités pour leur aider à jouir de ce service selon les stipulations de la partie III de la loi; l'hospitalisation, chargée de l'organisation et de la surveillance de l'établissement d'hôpitaux de district, d'unités de soins médicaux et d'hôpitaux d'après les dispositions de la Partie IV de la loi, ainsi que de la surveillance des hôpitaux dans toute la province et du paiement de subventions du gouvernement provincial aux hôpitaux, comme le stipule la loi de l'aide aux hôpitaux; et les services dentaires, l'aptitude physique et les recherches en nutrition.

La division des services de psychiatrie comprend le bureau des institutions pour maladies mentales, chargé de la surveillance et de la direction des quatre institutions —hôpital psychopathique à Winnipeg, hôpitaux pour maladies mentales à Selkirk et Brandon et école pour personnes souffrant de maladies mentales à Portage-la-Prairie; les services régionaux de santé mentale, chargés des services pour patients externes, des cliniques d'orientation de l'enfance, des services aux tribunaux et des organismes qui prennent soin des enfants, du soin des arriérés mentaux dans des maisons de pension et des facilités d'enseignement.

Saskatchewan.—Le ministère de la Santé publique a été organisé en 1923. Il relève d'un ministre et d'un sous-ministre. Il comprend quinze divisions: (1) La division de l'administration coordonne l'activité générale du ministre. (2) La division du service d'infirmières de la santé poursuit un programme généralisé qui s'étend à toutes les phases de l'activité de ce service: au bien-être infantile et maternel, au travail scolaire, à l'épidémiologie des maladies vénériennes, etc. Cette division administre les subventions maternelles et s'occupe des hôpitaux privés. (3) La division des maladies transmissibles applique les dispositions de la loi de la santé publique et les règlements qui en découlent en ce qu'ils ont trait aux maladies transmissibles. Elle distribue gratuitement vaccins et sérums aux médecins et aux hôpitaux, surveille les cliniques pour personnes ayant déjà souffert de poliomyélite, les commissions d'hygiène et les médecins des services de santé, voit à l'examen des personnes qui manipulent les aliments, à l'inhumation, à l'exhumation et au transport des cadavres et applique des programmes d'immunisation. (4) La division de l'assainissement veille aux aqueducs, aux systèmes d'égout et à l'égouttement; aux sources d'approvisionnement de denrées alimentaires, y compris le lait; à l'assainissement urbain et rural. (5) La division des laboratoires poursuit son travail de santé publique en faisant des recherches bactériologiques, sérologiques, chimiques et pathologiques et assure un service clinique de laboratoire de diagnostic aux médecins de campagne. (6) La division des statistiques vitales administre les lois des statistiques vitales et du mariage. (7) La division des services de maladies mentales applique la loi de l'hygiène mentale. Ses devoirs comprennent: le soin et le traitement des patients dans les institutions d'aliénés et de déficients et à l'hôpital de psychopatie à Regina; et la surveillance des cliniques d'hygiène mentale en rapport avec le travail préventif d'hygiène mentale. (8) La division de la lutte antivénérienne applique un programme destiné à enrayer ces maladies; elle comprend les divisions suivantes d'après les fonctions à remplir: services de diagnostic et de traitement; épidémiologie; éducation. (9) La division de l'enseignement de l'hygiène poursuit un vaste programme éducatif visant à tourner l'opinion et l'attitude de la population en faveur d'un plus haut degré de santé personnelle et collective. (10) La division de la nutrition est surtout éducative et cherche à créer de meilleures habitudes alimentaires; elle insiste particulièrement sur l'alimentation des enfants et veille surtout sur les dînettes à l'école. (11) La

division des services médicaux veille au versement des subventions aux médecins, dentistes et hôpitaux approuvés pour services médicaux appropriés aux indigents dans toute partie de la province qui n'est pas sous une juridiction municipale; l'insuline est fournie gratuitement aux diabétiques qui n'ont pas le moyen de l'acheter; des services médicaux et hospitaliers et des médicaments sont fournis aux pensionnaires âgés ou aveugles et aux personnes qui sont à leur charge, de même qu'aux bénéficiaires des allocations aux mères et à leurs enfants. (12) La division de l'aptitude physique et de la récréation encourage, organise et seconde les activités sociales, culturelles et athlétiques. (13) La division de l'hygiène industrielle fournit un service de consultation aux organismes patronaux, ouvriers et gouvernementaux sur des questions relatives à la santé dans l'industrie. (14) La division du service ambulancier aérien, qui au moyen de deux avions Norseman spécialement équipés et montés par des pilotes, des infirmières et des ingénieurs, fournit un service d'urgence au taux modique de \$25 l'envolée. (15) La division de l'hygiène dentaire fonctionne depuis le 1er janvier 1947

Régions sanitaires.—La province est divisée en 14 régions sanitaires projetées, dont 5 sont établies: Swift Current, n° 1; Weyburn-Estevan, n° 3; Assiniboia, n° 2; Moose-Jaw, n° 6; Meadow-Lake, n° 14.

Commission d'organisation des services de santé.—La commission, nommée en vertu de la loi des services de la santé, 1946, voit à l'amélioration des soins médicaux dans la province. Tous les hôpitaux approuvés, tous les projets d'hôpitaux et leur administration, tombent sous sa surveillance. La commission agit comme organisme consultatif pour les régions, les municipalités, les districts d'amélioration locale, les associations de bénéfice mutuel et d'hospitalisation, les hôpitaux d'une union de municipalités, et elle est responsable des allocations pour soins médicaux. Elle fait l'inventaire des aménagements d'hôpitaux et elle est consultée au sujet des additions nécessaires. Elle doit approuver les ordonnances et les contrats de tous les programmes municipaux de santé.

La loi d'hospitalisation de la Saskatchewan, 1946.—Le programme des services hospitaliers de la Saskatchewan, administré par la commission d'organisation des services de santé, est entré en vigueur le 1er janvier 1947. Il pourvoit à des soins hospitaliers, qui équivalent à ceux des salles communes, pour chaque habitant de la province. Une taxe annuelle de \$5 par personne, avec maximum de \$30 par famille, constitue un fonds qui sert à payer les frais d'hospitalisation.

Commission du cancer.—Cette commission, créée en 1930, a établi à Regina et à Saskatoon des cliniques de consultation, de diagnostic et de traitement pour le cancer. Une usine de Saskatoon produit du radon.

Poliomyélite.—Le traitement gratuit des cas de cette maladie est fourni à Saskatoon et à Regina.

Tuberculose.—Des services de diagnostic et de traitement gratuits sont fournis dans trois sanatoriums et un certain nombre de cliniques par la Ligue antituberculeuse de la Saskatchewan. Ces services sont défrayés au moyen de subventions provinciales et de frais per capita payés par les municipalités. Des relevés annuels se poursuivent dans toute la province et sont défrayés au moyen de souscriptions volontaires.

Alberta.—Le ministère de la Santé publique administre toutes les questions de santé publique de la province; il comprend les divisions suivantes: maladies transmissibles; génie sanitaire et assainissement; enseignement de l'hygiène publique;

entomologie de l'hygiène publique; laboratoire; lutte contre la tuberculose; service public d'infirmières; hôpitaux municipaux; inspection des hôpitaux; hygiène sociale; statistiques vitales; hygiène mentale; hygiène dentaire; entomologie; cancer.

Les institutions suivantes sont administrées par le ministère: le sanatorium central de l'Alberta; l'hôpital provincial pour aliénés, Ponoka; l'école provinciale de formation, Red-Deer; l'hôpital auxiliaire provincial, Claresholm; l'hôpital auxiliaire provincial, Raymond; l'institut provincial pour aliénés, Edmonton.

Il existe des cliniques gratuites pour le traitement des maladies vénériennes dans les centres suivants: Edmonton, Calgary, Medicine-Hat, Lethbridge, Rivière-la-Paix, High-Prairie et McLennan, ainsi que dans deux prisons provinciales. Les produits à base d'arsenic, de péniciline et de sulfamide, sont fournis gratuitement à tous les médecins particuliers qui traitent les maladies vénériennes. Un travail éducatif sur l'hygiène sociale est poursuivi au moyen de conférences, vues animées, bulletins et causeries radiophoniques.

Le traitement gratuit des formes infectieuses de tuberculose est fourni à toute personne ayant résidé dans la province au moins un an immédiatement avant son admission au sanatorium. Il existe en outre deux cliniques mobiles de radiologie. Le ministère provincial de la Santé publique fournit le personnel et les cliniques mobiles de radiologie, tandis que l'Association antituberculeuse de l'Alberta fournit l'outillage.

En vertu de la loi de 1938 sur les patients atteints de poliomyélite, le traitement de ces derniers est fourni gratuitement dans des hôpitaux spéciaux. Il est aussi pourvu à un enseignement académique, à l'orientation professionnelle et au rétablissement des personnes souffrant de paralysie à la suite de cette maladie.

Le ministère de la Santé publique a inauguré un service pour le cancer dans la province. Des cliniques hebdomadaires de diagnostic sont établies à Edmonton et à Calgary. Les patients qui ont besoin de radiothérapie profonde, de radiumthérapie ou d'interventions chirurgicales sont traités gratuitement. La clinique du cancer peut autoriser un maximum de quatorze jours d'hospitalisation.

Une loi qui pourvoit à l'hospitalisation gratuite des cas de maternité a été mise en vigueur le 1er avril 1944. Toute femme qui a résidé dans la province pendant douze mois consécutifs au cours des vingt-quatre mois qui précèdent son admission à l'hôpital comme patiente ou toute épouse de soldat a droit à l'hospitalisation gratuite pour elle-même et son enfant pour une période maximum de douze jours.

Les districts sanitaires ruraux de l'Alberta, au nombre de 18, fonctionnent avec succès depuis 1931. Dans les régions éloignées et peu peuplées, 36 infirmières régionales provinciales assurent divers services médicaux et de santé publique.

En vertu d'une modification à la loi de la célébration du mariage, qui est mise en vigueur le 1er juillet 1945, chaque partie contractante d'un mariage doit se faire prélever un échantillon de sang par un médecin compétent qui l'envoie au laboratoire provincial ou à un autre laboratoire approuvé pour examen sérologique. Toutes les réactions sérologiques positives doivent être déclarées au directeur de la Division de l'hygiène sociale. Certaines régions éloignées où il n'existe pas de service médical peuvent être exemptées de ces dispositions.

Hôpitaux municipaux.—Subordonnement à la loi sur les hôpitaux municipaux adoptée par la législature albertaine en 1917, il existe actuellement 47 de ces hôpitaux; 6 nouveaux hôpitaux sont en voie de construction cette année et 7 autres districts songent à se placer sous l'empire de cette loi.

En 1945, il y a en activité 38 hôpitaux municipaux d'une capacité totale de 1,289 lits. Le total des patients admis est de 32,190 et le total des jours d'hospitalisation, de 275,270; les cas de maternité admis se chiffrent par 3,877 et les nouveau-nés sont au nombre de 3,952. Il y a 2,782 cas d'opération majeure, 6,484 cas d'opération mineure et 13,433 cas de soins médicaux. La moyenne des frais d'administration par jour-patient est de \$4.43 et les recettes moyennes par jour-patient sont de \$4.51. Le nombre d'infirmières diplômées employées est de 221. La population approximative desservie par ces hôpitaux est de 237,788 habitants, sur un territoire de 27,272 milles carrés.

Colombie-Britannique.—Le ministère de la Santé et du Bien-être de la Colombie-Britannique comprend deux divisions et un sous-ministre de la Santé et un sous-ministre du Bien-être. Le sous-ministre de la Santé, qui est aussi l'officier provincial de la Santé, voit aux détails techniques des services de santé.

Les services provinciaux de santé sont divisés en deux bureaux—Bureau d'administration et Bureau des services locaux de santé—et six divisions.

Le Bureau des services locaux de santé fait partie de l'Office central des services de santé et relève directement du sous-officier provincial de la santé. En plus de coordonner les services de diverses divisions, il est chargé de la surveillance technique de tous les services locaux de santé. Telles spécialités de santé publique comme le bien-être maternel et infantile, la répression des maladies transmissibles, les services dentaires publics, le service public d'infirmières et certains domaines de l'hygiène industrielle sont autant d'attributions de ce bureau. Fait partie de ce bureau le directeur du Service public d'infirmières qui dirige le programme de son service à l'aide d'un conseiller ambulancier.

Un service consultatif de nutrition a été établi comme partie du Bureau des services locaux de santé. Une assistance spéciale en matières de nutrition est donnée au personnel sur place.

La province dispose de services locaux de santé de plusieurs genres. Ceux-ci comprennent de grands services municipaux de santé comme le comité de santé de la zone métropolitaine de Vancouver et le département municipal de santé de Victoria, des unités sanitaires, des services publics d'infirmières et certains médecins exerçants qui servent à temps partiel d'officiers de santé et d'inspecteurs de santé dans les écoles.

Le personnel d'une unité sanitaire comprend un directeur médical à temps entier, spécialisé en matière de santé publique, un certain nombre d'infirmières de la santé publique d'après la population desservie, un ou deux hygiénistes et un commis aux statistiques.

La province entière est divisée en zones d'unité sanitaire. Six de ces unités fonctionnent actuellement et les autres devraient le faire d'ici à quelques années. L'administration des unités sanitaires rurales est réorganisée depuis le 1er janvier 1947 afin d'assurer un système administratif plus unifié. Tout le personnel sur place de santé publique est maintenant à l'emploi immédiat du gouvernement provincial.

La Division du génie de la santé publique voit à toutes les questions relatives à l'assainissement du milieu, y compris les sources d'approvisionnements d'eau, les systèmes d'égout, le contrôle des aliments et du lait, les piscines de natation. la surveillance de l'hygiène dans les chantiers forestiers, les mines, les chantiers de construction et de conserverie, certaines phases de la destruction des ordures ménagères, la surveillance des mollusques et crustacés et le logement.

La Division des statistiques vitales fait l'enregistrement des naissances, décès et mariages de la province, ainsi que des adoptions et divorces.

Le sous-officier provincial de santé a la charge de services spéciaux de prévention et de traitement, comprenant la coordination du travail de trois divisions spéciales—tuberculose, maladies vénériennes et laboratoire—avec celui des Services locaux de santé.

La Division de la lutte contre la tuberculose est chargée du diagnostic et du traitement de la tuberculose dans la province. Elle dispose de deux hôpitaux pour tuberculeux—un à Tranquille et l'autre près de l'hôpital général de Vancouver. La division assure trois autres services hospitaliers conjointement avec le Royal Jubilee Hospital et l'hôpital Saint-Joseph, à Victoria, et l'hôpital Saint-Joseph pour les Orientaux, à Vancouver.

Les cliniques de diagnostic de la tuberculose comprennent des cliniques fixes dans les grands centres et quatre cliniques ambulantes. De plus, deux unités cliniques pour l'examen de la poitrine fournissent un service radiologique gratuit dans les grands centres et à toutes les industries. Le traitement des patients externes et la répétition de traitements au pneumothorax sont assurés par la division à toutes les cliniques fixes et à des endroits propices munis d'outillage de pneumothorax par la division. Des services de consultation et de directive sont fournis aux départements locaux de santé, aux médecins et aux hôpitaux.

La Division des laboratoires, en plus de diriger le grand laboratoire principal de Vancouver, achète les services des laboratoires de santé publique des hôpitaux de Victoria, Nanaimo, Prince-Rupert, Kamloops, Nelson et Kelowna. Les services de laboratoire et les produits biologiques sont fournis gratuitement à tous les médecins et officiers de santé.

La Division de la lutte antivénéérienne maintient des cliniques de diagnostic et de traitement à Vancouver, Victoria, Trail, à la prison d'Oakalla, à New-Westminster et dans la région de Rivière-la-Paix, en collaboration avec les unités sanitaires locales. Les médecins sont payés pour soigner les malades indigents là où il n'y a pas de dispensaire. Médicaments, consultations et conseils, y compris l'enseignement de l'hygiène publique, sont fournis gratuitement dans toute la province.

La Division de l'enseignement de l'hygiène publique est chargée de coordonner les programmes d'enseignement hygiénique de toutes les divisions et de leur fournir du matériel tel que bulletins, brochures et films. Un service de consultation sur les problèmes pratiques de l'enseignement de l'hygiène est fourni aux services locaux de santé.

Section 2.—Statistiques des institutions*

En vertu des pouvoirs accordés par le gouvernement fédéral en 1930, le Bureau fédéral de la Statistique, en collaboration avec les autorités provinciales, a créé la Branche du recensement des institutions et réuni pour tout le Canada des statistiques sur les genres suivants d'institutions: (1) *Hôpitaux*—institutions s'occupant principalement de la prévention et de la guérison des maladies physiques, telles que les hôpitaux pour les malades, les sanatoriums, les institutions pour incurables et les hôpitaux énumérés sous la rubrique "Fédéraux" dans le tableau 1. (2) *Institutions pour maladies mentales et nerveuses*—pour le traitement et le soin

* Révisé sous la direction de J. T. Marshall, directeur, Division des statistiques vitales, Bureau fédéral de la Statistique, par J. C. Brady, chef, Statistiques des Institutions.

de toutes les maladies mentales, comme les asiles d'aliénés, les institutions pour les faibles d'esprit, les épileptiques, etc. (3) *Institutions de charité et de bienfaisance*— qui prennent soin des pauvres et des miséreux de tous âges, telles que les refuges pour vieillards, les refuges de comté, les orphelinats, etc. Les statistiques des pénitenciers et des maisons de réforme sont aussi recueillies par le recensement des institutions; il en est question sous actes criminels et non criminels, p. 288. Les plus récentes statistiques sur les institutions de charité paraissent aux pp. 694-699 de l'Annuaire de 1943-1944.

1.—Hôpitaux maintenus au Canada, par province, 1945

Genre d'institution	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. du N.-O.	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Population (estimation de 1945, en milliers).....	92	621	468	3,561	4,004	736	845	826	949	17	12,119
Hôpitaux pour maladies aiguës—											
Généraux.....	4	28	15	63	113	37	78	84	70	6	493
Pour femmes.....	néant	2	1	3	3	néant	1	1	1	néant	11
Pour enfants.....	"	1	néant	2	1	1	1	1	2	"	9
Maladies contagieuses.....	"	1	"	4	3	1	néant	3	néant	"	12
Convalescence.....	"	néant	"	4	5	1	"	néant	"	"	10
Croix-rouge.....	"	1	1	néant	26	néant	8	"	3	"	39
Autres.....	"	néant	néant	7	1	"	néant	1	néant	"	9
Totaux, hôpitaux publics.....	4	33	17	83	152	40	87	90	76	6	588
Hôpitaux privés.....	1	12	5	44	44	6	68	19	34	1	334
Institutions pour incurables.....	néant	néant	1	4	9	1	2	2	1	néant	20
Hôpitaux fédéraux—											
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social—											
Quarantaine.....	néant	1	néant	néant	néant	néant	néant	néant	1	néant	2
Marine.....	"	2	"	"	"	"	"	"	néant	"	2
Léproseries.....	"	néant	1	"	"	"	"	"	1	"	2
Service de santé pour les Indiens.....	"	"	néant	"	3	5	1	5	1	1	16
Ministère des Affaires des anciens combattants.....	"	3	1	3	9	3	1	4	2	néant	26
Ministère de la Défense Nationale.....	"	8	7	12	29	5	5	8	13	"	89 ²
Totaux, hôpitaux fédéraux.....	néant	14	9	15	41	13	7	17	18	1	137 ²
Tuberculose—Sanatoriums.....	1	3	3	14	14	5	4	4	5	néant	53
Unités dans les autres hôpitaux ¹	néant	7	néant	17	1	4	néant	1	2	"	32
Institutions pour maladies mentales—											
Hôpitaux publics.....	1	1	1	6	13	2	2	4	3	néant	33
Ecoles de formation.....	néant	1	néant	néant	1	1	néant	1	néant	"	4
Hôpitaux de psychiatrie.....	"	néant	"	"	1	1	"	néant	"	"	2
Institutions de comté et de municipalité.....	"	15	"	"	néant	néant	"	"	"	"	15
Hôpitaux fédéraux.....	"	néant	"	1	1	"	"	"	"	"	2
Institutions privées.....	"	"	"	1	1	"	"	"	1	"	3
Totaux, institutions pour maladies mentales.....	1	17	1	8	17	4	2	5	4	néant	59
Totaux, tous hôpitaux.....	7	79	36	165	277	69	170	137	138	8	1,691 ²

¹ Moins les institutions pour incurables, maladies mentales et tuberculeux. ² Y compris deux hôpitaux à Terre-Neuve.

Sous-section 1.—Statistiques des hôpitaux autres que pour aliénés*

Des statistiques sommaires sur les hôpitaux publics et privés faisant rapport sont données au tableau 2.

2.—Résumé de la statistique des hôpitaux publics et privés faisant rapport au Canada, 1941-1945

NOTA.—Les chiffres comprennent les hôpitaux et les asiles pour incurables, mais non les hôpitaux fédéraux et les hôpitaux pour maladies mentales ou les tuberculeux.

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Hôpitaux publics—					
Faisant rapport.....	612	618	611	586	588
Capacité en lits ¹	59,733	60,205	61,070	59,010	59,324
Patients en traitement ²	1,057,553	1,115,666	1,204,170	1,269,427	1,351,955
Jours collectifs d'hospitalisation ²	14,215,921	14,638,647	15,562,644	14,975,802	15,706,159
Hôpitaux privés—					
Faisant rapport.....	322	287	264	267	234
Capacité en lits ¹	4,733	4,475	4,251	4,579	4,083
Patients en traitement ²	47,361	48,225	52,045	53,224	50,977
Jours collectifs d'hospitalisation ²	789,468	811,156	857,332	905,614	929,991

¹ Y compris les lits d'adultes, les lits d'enfants et les berceaux.

² Y compris nouveau-nés.

Au tableau 3 sont données, par province, les statistiques de tous les hôpitaux publics faisant rapport au Bureau fédéral de la Statistique. L'outillage, le personnel et le mouvement des hospitalisés sont ceux de 1945. Dans l'ensemble du Canada, 588 de ces hôpitaux ont fait rapport pour 1945, dont 498 hôpitaux généraux publics et 90 autres hôpitaux publics. Un total de 492 hôpitaux ont un outillage radiologique, 309 ont un laboratoire clinique et 266 ont un outillage physiothérapique.

Les patients traités durant l'année se chiffrent par 1,351,955, les admissions par 1,143,554 et les sorties par 1,272,455. Il y a 171,407 naissances vivantes et 39,804 décès. Le séjour collectif s'élève à 15,706,159 jours. Les recettes totales de l'année sont de \$74,696,393 et les dépenses, de \$74,059,491. Le coût moyen dans tout le Dominion par jour-patient est de \$4.45.

* Un répertoire complet des hôpitaux du Canada, donnant le nom, l'endroit, le genre ainsi que le nombre de lits en 1945, est publié par le Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa. Prix, 25 cents.

3.—Résumé de la statistique des hôpitaux publics faisant rapport, par province, 1945

NOTA.—Ne sont pas compris les hôpitaux et refuges pour incurables, les sanatoriums pour tuberculeux, les institutions pour maladies mentales, les hôpitaux privés ou les hôpitaux fédéraux.

Détail	Yukon et T.N.-O. ¹	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick	
			Généraux	Autres ^{2,3}	Généraux	Autres ²
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Hôpitaux faisant rapport.....	6	4	28	5	15	2
Ecoles d'infirmières reconnues.....	néant	3	13	2	13	néant
Personnel—						
Médecins salariés à temps entier.....	1	2	3	néant	9	"
Internes.....	néant	1	23	5	13	"
Infirmières diplômées.....	16	25	384	42	202	10
Elèves-infirmières.....	néant	96	555	49	417	néant
Totaux, personnel.....	66	224	2,058	224	1,420	19
Outillage—						
Appareils de radiographie... ..	4	4	27	1	14	1
Laboratoires de clinique... ..	2	3	22	2	13	néant
Appareils de physiothérapie.....	néant	2	12	1	10	"

Voir renvois à la fin du tableau, p. 208.

3.—Résumé de la statistique des hôpitaux publics faisant rapport, par province, 1945—suite

Détail	Yukon et T.N.-O.1		Île du Prince-Édouard		Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick			
	nomb.	nomb.	Généraux		Autres ²		Généraux		Autres ²	
			nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.		
Mouvement des hospitalisés—										
Admissions.....	1,075	7,602	54,140	4,592	39,910	561				
Naissances vivantes.....	70	843	9,500	2,013	5,682	385				
Patients en traitement.....	1,241	8,646	65,523	6,715	46,683	968				
Sorties.....	1,083	8,245	62,080	6,362	44,112	928				
Décès.....	55	207	1,616	172	1,189	10				
Journées collectives d'hospitalisation.....	36,248	68,697	669,838	69,221	501,308	15,007				
Finances—										
Hôpitaux faisant rapport.....	néant	3	27	3	15	2				
RECETTES—	\$	\$	\$	\$	\$	\$				
Nettes, des patients.....	4	213,470	2,283,105	141,481	1,864,985	22,479				
Subventions provinciales et municipales.....	4	15,000	354,083	34,322	173,028	388				
D'autres sources.....	4	39,096	268,941	22,499	150,546	7,227				
Total des recettes.....	-	267,566	2,906,132	198,302	2,188,559	30,094				
DÉPENSES—										
Salaires et gages.....	4	73,755	1,133,224	85,503	787,581	11,346				
Fournitures.....	4	121,506	1,268,105	117,663	919,293	13,183				
Toutes autres dépenses.....	4	56,069	581,893	41,465	465,856	7,867				
Total des dépenses.....	-	251,330	2,973,193	244,631	2,172,730	32,396				
Coût par jour-patient.....	-	3.66	3.94	3.76	4.00	2.69				
	Québec		Ontario		Manitoba					
	Généraux ¹	Autres ²	Généraux ¹	Autres ²	Généraux ¹	Autres ²				
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.				
Hôpitaux faisant rapport.....	63	20	113	39	37	3				
Écoles d'infirmières reconnues.....	30	6	55	4	10	1				
Personnel—										
Médecins salariés.....	129	54	67	10	29	4				
Internes.....	363	50	222	44	72	8				
Infirmières diplômées.....	1,673	342	2,812	330	470	58				
Elèves-infirmières.....	2,039	219	3,435	197	659	25				
Total, personnel.....	10,730	1,865	14,845	1,747	2,909	307				
Outillage—										
Appareils de radiographie.....	58	10	98	20	34	2				
Laboratoires de clinique.....	47	10	69	5	24	1				
Appareils de physiothérapie.....	51	9	83	5	16	2				
Mouvement des hospitalisés—										
Admissions.....	214,094	18,659	347,365	32,537	76,326	4,477				
Naissances vivantes.....	27,202	4,177	53,003	6,753	12,984	néant				
Patients en traitement.....	247,721	25,123	412,110	40,366	91,504	4,715				
Sorties.....	232,945	22,092	385,452	38,510	86,765	4,408				
Décès.....	7,670	820	13,973	759	2,487	112				
Journées collectives d'hospitalisation.....	3,120,920	849,363	4,672,426	474,870	939,298	77,474				
Finances—										
Hôpitaux faisant rapport.....	56	14	111	10	37	3				
RECETTES—	\$	\$	\$	\$	\$	\$				
Nettes, des patients.....	11,639,182	1,036,931	17,820,637	1,000,648	2,969,104	177,711				
Subventions provinciales et municipales.....	2,409,192	1,073,146	3,413,227	410,315	640,627	314,289				
D'autres sources.....	2,860,615	277,686	1,242,456	227,066	221,569	54,448				
Total des recettes.....	16,908,989	2,386,763	22,476,320	1,638,029	3,831,300	546,448				
DÉPENSES—	\$	\$	\$	\$	\$	\$				
Salaires et gages.....	7,142,393	1,174,564	10,648,539	899,917	1,812,182	293,448				
Fournitures.....	5,510,550	856,351	8,393,248	595,074	1,423,401	140,501				
Toutes autres dépenses.....	3,571,975	548,221	3,271,631	186,269	611,450	115,822				
Total des dépenses.....	16,224,918	2,578,136	22,513,418	1,680,260	3,847,033	549,771				
Coût par jour-patient.....	4.62	3.55	4.50	4.51	3.98	3.54				

Voir renvois à la fin du tableau, p. 208.

**3.—Résumé de la statistique des hôpitaux publics faisant rapport,
par province, 1945—fin**

Détail	Saskatchewan		Alberta		Colombio-Britannique	
	Généraux ¹ nomb.	Autres ² nomb.	Généraux ¹ nomb.	Autres ^{2,5} nomb.	Généraux ¹ nomb.	Autres ² nomb.
Hôpitaux faisant rapport.....	78	9	84	6	70	6
Ecoles d'infirmières reconnues.....	10	néant	10	4	7	néant
Personnel—						
Médecins salariés.....	5	"	18	4	41	"
Internes.....	19	"	21	4	47	"
Infirmières diplômées.....	615	18	778	27	1,352	48
Elèves-infirmières.....	795	néant	731	4	888	néant
Totaux, personnel.....	3,291	40	4,008	57	5,192	171
Outillage—						
Appareils de radiographie.....	69	néant	73	4	69	3
Laboratoires de clinique.....	36	"	38	2	34	1
Appareils de physiothérapie.....	35	"	25	4	13	2
Mouvement des hospitalisés—						
Admissions.....	101,774	1,347	118,369	907	118,124	1,695
Naissances vivantes.....	13,640	317	16,839	583	16,256	1,160
Patients en traitement.....	117,951	1,714	138,133	1,436	138,189	3,012
Sorties.....	112,046	1,642	131,612	1,409	129,848	2,886
Décès.....	3,015	30	3,171	16	4,475	27
Journées collectives d'hospitalisation.....	1,167,160	21,656	1,355,066	41,405	1,565,436	60,746
Finances—						
Hôpitaux faisant rapport.....	72	néant	84	3	70	6
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
RECETTES—						
Nettes, des patients.....	3,985,969	4	4,508,751	25,178	6,090,299	120,717
Subventions provinciales et municipales.....	662,709	4	1,559,140	54,762	2,033,588	54,292
D'autres sources.....	242,215	4	429,028	26,168	1,302,954	222,131
Total des recettes.....	4,890,893	-	6,496,919	106,108	9,426,841	397,140
DÉPENSES—						
Salaires et gages.....	2,186,900	4	2,951,458	66,010	4,914,298	158,970
Fournitures.....	1,790,811	4	2,417,917	39,754	2,587,558	74,755
Toutes autres dépenses.....	804,614	4	1,557,705	23,659	1,357,381	60,186
Total des dépenses.....	4,782,325	-	6,927,080	129,423	8,859,237	293,911
Coût par jour-patient.....	4.00	-	4.87	3.53	5.14	4.62

¹ Les hôpitaux généraux suivants n'ont pas fait rapport: Québec, 3; Ontario, 1; Saskatchewan, 1; Alberta, 3; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 5. ² Ces institutions sont classées en détail au tableau 1.

³ Deux hôpitaux de la Croix-rouge en Nouvelle-Ecosse n'ont pas fait rapport. ⁴ Inconnu. ⁵ Un hôpital de contagieux en Alberta n'a pas fait rapport.

Services organisés des hôpitaux généraux publics.—Les services organisés, analysés au tableau 4, sont les départements ou services spécialisés confiés à des spécialistes et munis d'un outillage moderne et d'un personnel technique affecté spécialement aux problèmes du domaine indiqué. Les installations mises simplement à l'usage des médecins ordinaires ne comptent pas comme services organisés. Il n'est tenu compte ici que des services organisés des hôpitaux généraux publics mais c'est dans ces hôpitaux que la majorité de ces services se rencontrent. Plusieurs petits hôpitaux généraux publics offrent des conditions pour l'étude et le traitement dans les domaines indiqués ici mais, comme ce ne sont pas des services organisés tels que définis ci-dessus, ils ne figurent pas dans les chiffres. En 1945, 235 des 498 hôpitaux généraux publics ont un personnel médical organisé avec en tout 7,949 médecins.

4.—Services et personnels organisés des hôpitaux généraux publics, par province, 1945

NOTA.—Les tirets indiquent qu'aucun service organisé n'a été déclaré dans le cas en question.

Service et personnel	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Totaux
Service										
Médecine générale.....	3	10	13	56	47	10	18	18	13	188
Pédiatrie.....	2	3	11	41	38	7	7	15	9	133
Cardiologie.....	1	2	4	29	2	6	4	4	6	58
Dermatologie.....	-	1	1	27	17	4	4	2	4	60
Neuro-psychiatrie.....	-	2	1	8	11	2	1	2	3	30
Tuberculose.....	-	7	-	14	2	1	3	3	4	34
Vénérologie.....	-	2	-	27	17	3	3	4	3	59
Maladies contagieuses.....	-	4	4	12	12	6	8	4	7	57
Chirurgie générale.....	3	10	13	54	46	10	17	19	12	184
Orthopédie.....	-	3	3	32	33	6	6	5	6	94
Neurologie.....	-	-	-	12	12	3	2	4	4	37
Dentisterie.....	-	4	1	28	-	5	1	2	3	44
Obstétrique.....	3	9	12	48	52	9	16	18	12	179
Gynécologie.....	2	7	5	40	42	8	8	7	7	126
Ophthalmologie.....	1	5	4	39	32	6	5	3	7	102
Oto-laryngologie.....	1	4	5	37	34	6	6	2	7	102
Urologie.....	2	5	5	30	32	6	7	6	8	101
Pathologie.....	1	3	5	38	36	9	5	7	8	112
Bactériologie.....	2	6	11	44	42	10	7	11	10	143
Rayons X.....	3	10	13	53	42	10	14	16	12	173
Radiologie profonde.....	1	5	4	22	2	2	5	3	6	50
Radium.....	2	3	1	12	17	-	3	4	4	46
Laboratoire de clinique.....	1	5	11	41	46	0	7	16	11	147
Physiothérapie.....	1	6	6	42	44	8	7	7	9	130
Personnel										
Personnels organisés.....	3	19	15	49	78	11	21	18	21	235
Médecins attachés.....	45	377	279	1,999	3,070	392	389	633	765	7,949

Dispensaires pour patients externes.—Les dispensaires pour patients externes sont administrés conjointement avec les hôpitaux ou autres institutions et soignent les malades non hospitalisés. Ce service est très avantageux et important pour les malades de modeste condition. Il leur évite les frais d'hôpital ou leur permet de s'y faire admettre si leur état le nécessite. Règle générale, les dispensaires pour patients externes sont subventionnés à même les fonds de l'hôpital général et il n'y a pas de registre séparé. Tant qu'un système uniforme de comptabilité n'aura pas été adopté, il ne sera pas possible d'établir le coût moyen par malade.

5.—Dispensaires pour patients externes dans les hôpitaux publics, par province, 1945

NOTA.—Les chiffres des sanatoriums pour les tuberculeux et des cliniques gouvernementales ou municipales tenues dans les hôpitaux ne sont pas compris.

Province	Dispensaires	Patients	Traitements
Nouveau-Brunswick.....	2	21,099	31,022
Québec.....	29	426,438	913,297
Ontario.....	19	316,727	448,132
Manitoba.....	4	32,965	93,412
Alberta.....	3	2,432	8,519
Colombie-Britannique.....	2	9,733	25,265
Totaux.....	59	809,394	1,519,647

Institutions pour tuberculeux.—La statistique des institutions pour tuberculeux (tableau 6) s'applique aux unités spéciales pour tuberculeux dans les hôpitaux généraux et fédéraux aussi bien qu'aux sanatoriums spécialisés inscrits séparément au tableau 1. La mortalité due à la tuberculose dans ces institutions en

1945 s'élève à 39.1 p. 100 de la mortalité globale due à la tuberculose au Canada comme il est indiqué aux Statistiques vitales, p. 175. Cependant, la mortalité due à la tuberculose accuse un déclin encourageant depuis 1926.

6.—Résumé de la statistique des hôpitaux pour tuberculeux, par province, 1945

Détail	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Hôpitaux—										
Sanatoriums.....	1	3	3	14	14	5	4	4	5	53
Unités dans les hôpitaux publics.....	néant	7	néant	16	néant	néant	néant	néant	1	24
Unités dans les hôpitaux fédéraux.....	"	néant	"	1	1	4	"	1	1	8
Totaux, hôpitaux.	1	10	3	31	15	9	4	5	7	85
Capacité en lits—										
Sanatoriums.....	140	473	548	2,520	3,905	825	851	432	704	10,398
Unités dans les hôpitaux publics.....	néant	222	néant	1,010	néant	néant	néant	néant	22	1,254
Unités dans les hôpitaux fédéraux.....	"	néant	"	130	21	117	"	12	173	453
Totaux, capacité en lits.....	140	695	548	3,660	3,926	942	851	444	899	12,105
Personnel—										
Médecins salariés.....	3	6	11	83	67	10	17	3	22	222
Infirmières diplômées.....	13	25	59	128	339	27	48	25	107	771
Totaux, personnel:	22	37	70	211	406	37	65	28	129	993
Outillage—										
Appareils de radiographie.....	1	2	3	13	13	3	3	1	1	40
Laboratoires de clinique.....	1	1	2	13	13	3	3	1	1	38
Appareils de physiothérapie.....	néant	1	3	9	6	2	3	néant	1	25
Mouvement des hospitalisés—										
Admissions.....	59	711	500	4,959	3,298	1,439	912	405	970	13,253
Totaux, en traitement.....	138	1,311	1,035	8,321	6,476	2,104	1,658	793	1,722	23,558
Sorties.....	50	716	520	4,978	3,137	1,281	883	407	905	12,897
Décès.....	11	132	89	812	591	171	103	68	200	2,177
Journées collectives d'hospitalisation.....	30,071	226,500	190,726	1,229,747	1,203,774	273,263	205,981	143,878	201,877	3,885,617

¹ Quatre unités dans les hôpitaux publics de Vancouver et de Victoria fonctionnent sous la direction du Conseil provincial de la Santé et sont comprises avec les sanatoriums. ² Sanatoriums seulement (à l'exclusion des unités dans d'autres hôpitaux). ³ Comprend d'autres personnes.

Sous-section 2.—Statistiques des hôpitaux du gouvernement fédéral

Hôpitaux du gouvernement fédéral.—Les hôpitaux administrés par le gouvernement fédéral sont dirigés en vue de fins spéciales reliées à l'administration fédérale, telles que le soin des anciens combattants et des membres de la force permanente, la quarantaine et le soin des immigrants et des lépreux, le soin des Indiens en tant que pupilles du gouvernement, etc.

Le tableau 1 indique le nombre d'hôpitaux fédéraux au regard de ceux des autres catégories en 1945. Le tableau 7 donne le nombre de lits au 31 décembre 1946 des hôpitaux administrés par le ministère des Affaires des anciens combattants, y compris les pavillons construits aux frais de ce ministère comme rajouts aux hôpitaux civils et dans lesquels un nombre déterminé de lits est retenu pour le traitement des patients du ministère. Les tableaux 8 et 9 enregistrent les traitements donnés par ces centres durant l'année civile 1946.

Dans la présente édition de l'*Annuaire*, seules les statistiques des hôpitaux administrés par ce ministère sont présentées en détail, mais un effort sera fait pour dresser des tableaux relatifs aux autres ministères et établir le lien avec les séries données dans l'*Annuaire* de 1939, aux pp. 1087-1089. Au cours des années intermédiaires, plusieurs changements et cessions de juridiction se sont produits.

Hôpitaux du ministère des Affaires des anciens combattants.—Durant l'année civile 1946, le nombre de lits des hôpitaux administrés par le ministère des Affaires des anciens combattants augmente par l'addition de 15 anciens hôpitaux militaires d'une capacité normale de 4,315 lits. De plus, de nouvelles constructions et des changements, que la rareté de matériaux et autres facteurs avaient retardés, fournissent des ailes supplémentaires aux hôpitaux du ministère de même qu'un hôpital de convalescence active et des résidences pour anciens combattants. La première aile est utilisée à l'hôpital Sunnybrook, près de Toronto, dont la capacité est de 1,550 lits. Au fur et à mesure que le nombre de patients décline, à compter du printemps de 1947, et que les nouvelles constructions sont terminées, les anciens hôpitaux militaires sont libérés. Les nouvelles constructions devraient fournir 1,675 nouveaux lits d'ici à six mois et 1,700 lits durant les six mois suivants, tandis que 600 autres lits seront disponibles plus tard.

7.—Capacité en lits des institutions administrées par le ministère des Affaires des anciens combattants, par district et par province, le 1er juin 1946

District et province	Hôpitaux	Capacité normale	Lits installés	Lits occupés le 1er juin 1946
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
District—				
Montréal.....	5	2,302	2,372	1,919
Halifax.....	4	1,178	1,108	616
Ottawa.....	3	685	629	417
Toronto.....	8	2,902	2,529	1,839
Québec.....	2	512	496	431
London.....	3	2,024	2,064	1,333
Winnipeg.....	4	1,613	1,719	861
Regina.....	2	236	224	198
Calgary.....	3	506	511	426
Vancouver.....	3	1,984	1,453	1,092
Saint John.....	3	653	581	456
Hamilton.....	1	200	175	132
Edmonton.....	2	433	400	304
Saskatoon.....	1	150	162	140
Kingston.....	2	445	568	243
Total.....	46	15,723	14,991	10,407
Province—				
Nouvelle-Ecosse.....	4	1,178	1,108	616
Nouveau-Brunswick.....	3	653	581	456
Québec.....	7	2,814	2,868	2,350
Ontario.....	17	6,156	5,965	3,964
Manitoba.....	4	1,613	1,719	861
Saskatchewan.....	3	386	386	338
Alberta.....	5	939	911	730
Colombie-Britannique.....	3	1,984	1,453	1,092

Les quatre principaux genres de centres de traitement administrés par le ministère des Affaires des anciens combattants sont les suivants, (les chiffres indiquent le nombre d'établissements actifs de chaque genre le 31 décembre 1946); (a) centres de traitements actifs, 23; (b) convalescence active, 6; (c) centres de traitements spéciaux, 10; (d) résidences pour anciens combattants, 7. Les hôpitaux de traitements actifs s'occupent du traitement des cas généraux, médicaux et chirurgicaux et les hôpitaux plus considérables traitent les affections spéciales telles que

l'arthrite et celles qui nécessitent la chirurgie orthopédique, la chirurgie plastique, la névrochirurgie, la névropsychiatrie, etc. Les centres de convalescence active sont ordinairement appelés centres de santé et de thérapeutique professionnelle et offrent la thérapie physique et professionnelle et la réadaptation physique des convalescents. Les centres de traitements spéciaux sont surtout des sanatoriums pour tuberculeux; un hôpital pour traiter la paraplégie et un autre pour les névroses tombent sous ce chef. Les résidences pour anciens combattants donnent les soins domiciliaires aux anciens combattants qui en ont besoin.

Le grand nombre d'anciens combattants qui avaient besoin de traitement a pesé lourdement sur les ressources des centres de traitements du ministère au cours de l'année civile 1946. L'admissibilité aux traitements n'existe plus dans un grand nombre de cas et il est prévu que le nombre maximum de patients aura été atteint vers la fin du printemps de 1947. Le mouvement de la population des hôpitaux durant l'année civile 1946 est donné au tableau 8 et le tableau 9 indique les principaux genres de traitement donnés et classe les patients.

8.—Mouvement des hospitalisés dans les hôpitaux du ministère et nombre de traitements de clinique, par mois, 1946

Mois	Mouvement des hospitalisés				Traitements de clinique
	Admissions du mois	Sorties du mois	Décès	Nombre de patients à la fin du mois ¹	
	nombre	nombre	nombre	nombre	
Janvier.....	4,798	3,084	90	7,721	85,759
Février.....	4,216	1,492	37	10,192	102,068
Mars.....	5,737	5,520	111	8,366	90,887
Avril.....	6,505	4,495	98	9,979	62,165
Mai.....	5,029	3,109	66	10,900	88,769
Juin.....	5,530	3,975	68	11,150	109,333
Juillet.....	5,901	3,877	95	11,452	80,223
Août.....	5,058	4,111	104	12,142	107,611
Septembre.....	8,134	6,095	115	12,671	92,781
Octobre.....	7,621	6,772	97	11,382	90,247
Novembre.....	6,833	5,445	79	11,297	112,151
Décembre.....	6,285	5,611	79	10,407	71,011
Totaux.....	71,647	53,586	1,039	-	1,093,005

¹ L'inégalité entre les mois est due aux transferts entre les hôpitaux du ministère et ceux qu'il a retenus par contrat.

9.—Patients dans les hôpitaux du ministère, classés selon leur statut d'ancien combattant et le groupe de traitements, par mois, 1946

Mois	Total des patients à la fin du mois	Statut d'ancien combattant			Groupes de traitements		
		Guerre de 1914-1918	Guerre de 1939-1945	Autres personnes	Traitement général	Traitement pour tuberculeux	Traitement pour maladies mentales
		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Janvier.....	7,721	1,972	4,947	802	6,513	447	761
Février.....	10,192	2,045	7,276	871	8,918	496	778
Mars.....	8,366	1,996	5,636	734	7,095	500	771
Avril.....	9,979	2,262	7,067	650	8,610	595	774
Mai.....	10,900	2,237	7,978	685	9,493	628	779
Juin.....	11,150	2,393	8,126	626	9,687	674	789
Juillet.....	11,452	2,385	8,401	666	9,954	710	785
Août.....	12,142	2,301	9,076	765	10,626	741	778
Septembre.....	12,671	2,444	9,455	772	11,003	887	781
Octobre.....	11,382	2,140	8,607	635	9,700	897	785
Novembre.....	11,297	2,582	8,129	586	9,630	893	774
Décembre.....	10,407	2,624	7,241	542	8,777	871	759

Sous-section 3.—Statistiques des hôpitaux pour aliénés

Au 31 décembre 1945, il y a 48,056 patients dans les institutions d'aliénés au Canada et 4,190 en liberté sur parole ou absents pour d'autres raisons, ce qui donne un total de 52,246 au regard d'une capacité normale en lits de 45,124 seulement. Ceci révèle un état d'encombrement sérieux s'il est tenu compte du nombre de patients le 1er janvier 1945 et des admissions et sorties durant l'année. Cette situation est particulièrement grave dans les provinces de l'Ouest et au Québec. Sur les 48,056 patients hospitalisés en 1945, 36,643 sont déments, 10,443 faibles d'esprit, 716 épileptiques et 254 atteints d'autres maladies mentales.

Le nombre de patients dans les institutions pour maladies mentales par 100,000 habitants le 31 décembre 1945 est de 396.5 comparativement à 394.8 le même jour en 1944, 394.8 en 1943, 394.2 en 1942, 392.5 en 1941, 388.0 en 1940, 352.8 en 1935 et 305.4 le 1er juin 1931.

Aucun renseignement n'indique jusqu'à quel point la proportion croissante de patients par 100,000 âmes est due à un meilleur diagnostic et à des soins plus complets que dans le passé, ou dans quelle mesure il y a augmentation réelle dans la proportion de la population qui exige un traitement mental.

10.—Résumé de la statistique des institutions pour aliénés, par province, 1945

Détail	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Institutions faisant rapport..... nomb.	1	17	1	8	17
Capacité normale..... "	290	2,541	1,009	13,670	15,572
Personnel—					
Médecins, temps entier..... nomb.	1	2	5	30	77
Médecins, temps partiel..... "	2	20	1	20	16
Infirmières diplômées..... "	9	27	17	195	498
Autres infirmières..... "	14	40	—	255	183
Totaux, personnel..... nomb.	71	385	182	2,472	3,678
Mouvement des hospitalisés—					
Admissions (transferts non compris)..... nomb.	124	622	290	3,414	4,498
Totaux, en traitement..... "	398	2,935	1,998	19,470	21,324
Sorties (transferts non compris)..... "	114	589	310	3,677	4,083
Patients hospitalisés le 31 décembre..... "	284	2,346	1,688	15,793	17,241
Recettes—					
Subventions du gouvernement et des municipalités..... \$	161,926	737,851	460,046	5,463,019	6,053,022
Versements des patients..... \$	23,358	49,906	64,182	661,599	1,357,451
Autres recettes..... \$	876	42,857	1,576	532,901	383,163
Totaux, recettes..... \$	186,160	830,614	525,804	6,657,519	7,793,636
Déboursés—					
Salaires..... \$	59,968	305,575	131,539	2,860,663	4,394,052
Vivres..... \$	56,968	236,141	158,706	1,521,348	1,328,246
Autres frais d'entretien..... \$	69,224	270,332	185,559	1,663,143	1,687,815
Totaux, frais d'entretien..... \$	186,160	812,048	525,804	6,045,154	7,418,113
Nouvelles constructions et améliorations..... \$	Nil	30,961	20,197	263,327	330,337
Autres déboursés..... \$	"	3,089	Nil	653,986	5,861
Totaux, déboursés..... \$	186,160	846,098	546,001	6,962,467	7,754,311

¹ Comprend d'autres personnes.

10.—Résumé de la statistique des institutions pour aliénés, par province, 1945—fin

Détail	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
Institutions faisant rapport..... nomb.	4	2	5	4	59
Capacité normale.....	2,578	2,970	2,967	2,538	45,124
Personnel—					
Médecins, temps entier..... nomb.	15	13	12	14	169
Médecins, temps partiel.....	Néant	Néant	2	3	64
Infirmières diplômées.....	56	13	46	25	886
Autres infirmières.....	103	203	09	277	1,174
Totaux, personnel¹..... nomb.	644	322	628	356	9,338
Mouvement des hospitalisés—					
Admissions (transferts non compris)..... nomb.	751	755	682	1,152	12,268
Totaux, en traitement.....	3,908	4,924	3,717	5,342	64,016
Sorties (transferts non compris).....	692	707	556	1,042	11,770
Patients hospitalisés le 31 décembre.....	3,216	4,217	3,161	4,300	52,246
Recettes—					
Subventions du gouvernement et des municipalités..... \$	1,074,474	1,347,738	1,164,316	1,951,739	18,414,131
Versements des patients..... \$	185,108	208,840	251,715	215,312	3,017,471
Autres recettes..... \$	56,614	151,657	31,754	567	1,201,965
Totaux, recettes..... \$	1,316,196	1,708,235	1,447,785	2,167,618	22,633,567
Débourssés—					
Salaires..... \$	644,074	850,906	711,718	1,229,323	11,237,818
Vivres..... \$	294,316	336,516	255,020	350,382	4,535,593
Autres frais d'entretien..... \$	354,410	421,294	299,093	886,397	5,547,267
Totaux, frais d'entretien..... \$	1,292,800	1,608,716	1,265,831	2,166,052	21,320,678
Nouvelles constructions et améliorations..... \$	23,396	99,519	196,482	Néant	964,219
Autres déboursés..... \$	Néant	Néant	3,004	Néant	665,940
Totaux, déboursés..... \$	1,316,196	1,708,235	1,465,317	2,166,052	22,950,837

¹ Comprend d'autres personnes.

Section 3.—L'Ordre des Infirmières Victoria

L'Ordre des Infirmières Victoria est un organisme bénévole de santé publique, répandu dans tout le pays, dont l'objet premier est de visiter les malades à domicile. En 1946 les 102 branches de l'Ordre se répartissent comme suit: Nouvelle-Ecosse, 16; Nouveau-Brunswick, 8; Québec, 5; Ontario, 59; Manitoba, 1; Saskatchewan, 3; Alberta, 2; et Colombie-Britannique, 8. L'activité de chaque branche est régie par un comité local qui se procure les fonds nécessaires. Cependant, les programmes et les règlements professionnels établis par l'organisation nationale sont acceptés par les branches. Le Bureau des gouverneurs de l'organisation nationale est en grande partie formé de représentants nommés par les branches.

L'Ordre emploie des infirmières diplômées qui doivent avoir reçu en outre, après leur graduation, une formation en hygiène publique. Toutes les nominations sont sujettes à l'approbation du quartier général à Ottawa qui est aussi responsable de la surveillance du travail actif des infirmières.

Un service complet est offert aux mères. Il comprend des conseils prénataux, des soins à l'époque de l'accouchement et des soins postnataux à la mère et à l'enfant. Si l'enfant naît dans un hôpital, la mère, à son retour à la maison, peut demander une infirmière de l'Ordre Victoria pour une démonstration sur la façon de donner le

bain au bébé et pour l'établissement d'un programme relatif au soin de l'enfant. L'infirmière poursuivra ses visites aussi longtemps que les leçons sur la santé et la surveillance seront nécessaires.

En 1946, environ 475 infirmières actives ont soigné 116,361 patients. Comme l'enseignement de l'hygiène est une fonction importante de l'infirmière visiteuse, cette pénétration dans tant de foyers offre une occasion unique de contribuer activement à l'amélioration de la santé du peuple canadien.

L'Ordre fournit un service régional, accessible à tous dans les zones desservies, indépendamment de la race, de la croyance ou du degré d'aisance. Les infirmières, sous la direction d'un médecin, prodiguent leurs soins aux cas de maternité, de chirurgie et aux autres malades en les visitant à domicile et, ainsi, atteignent un grand nombre de gens qui autrement seraient négligés. Le budget de l'homme moyen fait une part bien minime au coût de la maladie. Le patient est censé payer les frais de la visite, mais les honoraires sont proportionnés au revenu de la famille et les services ne sont jamais refusés parce qu'une personne ne peut payer. Sur les 852,873 visites de 1946, 51 p. 100 sont gratuites, 22 p. 100 sont payées, 16 p. 100 partiellement payées et 11 p. 100 défrayées par des compagnies d'assurance. Le service à ceux qui ne peuvent payer est défrayé à même des subventions municipales et des fonds recueillis par des quêtes.

Dans les petits centres où l'infirmière de l'Ordre Victoria est la seule garde-malade publique, le programme est ordinairement étendu au service scolaire, à l'hygiène infantile, à l'assistance aux cliniques d'immunisation et autres services de santé publique.

Un nombre croissant de branches de l'Ordre Victoria assurent un service d'infirmier partiel aux établissements industriels dont le personnel n'est pas assez considérable pour nécessiter les services d'une infirmière à temps continu.

Section 4.—La Croix-rouge canadienne

La Société canadienne de la Croix-rouge est en rapport étroit, à titre volontaire, avec les gouvernements fédéral et provinciaux tant dans son travail de guerre que de temps de paix. Fondée en 1896 et érigée en corporation en 1909, elle a pour but de secourir bénévolement les malades et les blessés de l'armée et, en temps de paix, de collaborer à l'avancement de l'hygiène, à la prévention des maladies et au soulagement de la souffrance à travers le monde. L'organisation comprend des bureaux au pays et outre-mer, des divisions provinciales et 2,500 branches. La Société compte au Canada plus de 2,500,000 membres adultes et jeunes.

L'année 1946 est consacrée, en grande partie, à la réalisation et à l'expansion de vastes projets de temps de paix au Canada, mais les besoins des peuples libérés en Europe et en Asie ne sont pas oubliés. Au cours de 1945 et 1946, des marchandises de secours d'une valeur de quelque 18 millions de dollars sont expédiées à ces pays directement par le Canada ou par l'entremise des entrepôts de la Société au Royaume-Uni.

Assistance aux membres des services armés et à leur famille revenant au Canada.—Ce travail est exceptionnellement chargé au cours de 1946, le gouvernement ayant confié à la Croix-rouge la tâche de rencontrer les soldats et leur famille au port d'entrée et de les conduire par train jusqu'à destination. Les officiers d'es-

corte de la Croix-rouge s'occupent, sur tous les trains, de la distribution des approvisionnements, de l'expédition des télégrammes aux parents, de l'organisation de centres de réception et de cantines mobiles et d'un grand nombre d'autres services.

Depuis près de trois ans maintenant, la Croix-rouge canadienne escorte les épouses et les enfants des militaires à partir de leur domicile en Angleterre et, depuis moins longtemps, sur le Continent, jusqu'à leur destination canadienne. Ceci comprend un service d'escorte pour la traversée de l'Atlantique. Environ 61,200 personnes, 41,400 épouses et 19,800 enfants reçoivent l'aide de la Croix-rouge. De plus, environ 9,000 personnes revenant de l'extrême Orient, y compris 1,500 rescapés de Hong-Kong, sont accueillies et aidées durant leur passage au Canada ou durant leur voyage à travers le Dominion pour se rendre au Royaume-Uni.

Services de temps de paix.—Le but de la Croix-rouge en temps de paix est le même qu'en temps de guerre—soulager la souffrance et le besoin dans toute la mesure de ses ressources, n'importe où et partout au Canada.

Aide aux anciens combattants.—Cette assistance est donnée aux pavillons de la Croix-rouge (centres de divertissement) attachés à tous les grands hôpitaux pour anciens combattants au Canada; à un hôpital de convalescence d'été; à des clubs résidentiels pour les invalides de guerre pensionnés; au moyen de visites régulières à tous les patients hospitalisés à qui sont fournis certains agréments supplémentaires, des services de lectures, le transport, un service de magasinage, des cours de travaux manuels, le cinéma et autres amusements. L'assistance aux anciens combattants nécessiteux et aux personnes qui leur sont à charge est fournie sous diverses formes telles que soins médicaux, service optique et dentaire, vêtements, nourriture, etc.

Service d'hôpitaux d'avant-poste.—À la fin de 1946, une série de 54 hôpitaux d'avant-poste et de postes d'infirmerie de la Croix-rouge fonctionnaient dans les régions reculées du Dominion, mettant la science médicale à la portée de ces populations isolées. Un grand nombre de nouveaux avant-postes sont projetés en vue de pourvoir aux besoins des régions reculées et seront en activité au cours de 1947.

Service de transfusion de sang.—Une enquête très serrée a révélé que plusieurs hôpitaux canadiens ne sont pas suffisamment pourvus de sang et d'outillage pour en opérer la transfusion. Chaque jour des vies (mères durant l'accouchement, victimes d'accidents, patients qui subissent une opération) sont perdues à cause de cette carence. C'est l'intention de la Croix-rouge de fournir ce sang en quantité suffisante pour que tous ceux qui ont besoin d'une transfusion de sang puissent l'obtenir immédiatement et gratuitement. La Société se propose d'administrer ses propres dépôts et sous-dépôts de sang au Canada (le premier dépôt fut ouvert à Vancouver le 21 janvier 1947) qui finiront par fournir du sang à tous les hôpitaux du Canada. Le sang sera donné par des volontaires, comme il l'était durant la guerre.

Croix-rouge cadette.—Cette association, consacrée à la diffusion des principes d'hygiène, de civisme et de bienveillance internationale, est venue en aide à plus de 25,000 enfants infirmes depuis sa fondation. À la fin de 1946, ses effectifs étaient d'environ 900,000 élèves répartis entre plus de 30,000 branches au Canada et à Terre-Neuve. Ces jeunes élèves ont rendu des services considérables durant la guerre en soulageant les enfants victimes de la guerre dans le monde entier et ils se sont engagés dans un vaste programme de temps de paix qui comprend l'aide aux enfants désavantagés, l'assistance aux anciens combattants invalides dans les hôpitaux et plusieurs projets régionaux.

Premiers soins, natation et sécurité dans l'eau.—Le projet de natation et de sécurité dans l'eau a été accueilli avec enthousiasme par tout le Canada en 1946. La Croix-rouge a lancé ce service afin de diminuer le nombre de victimes de l'onde qui chaque année au Canada s'élève à plus d'un millier. Par ce service d'envergure nationale, la Croix-rouge s'unit aux autres groupes de ce domaine. Un vaste programme de secourisme a fait aussi de bons progrès au cours de 1946.

Services de santé et autres services.—L'amélioration de la santé de la population canadienne constitue l'un des buts premiers de la Société. Outre les projets de santé ci-dessus mentionnés, des conseils sur la nutrition et sur les soins à domicile forment un service dont l'activité est importante. Des cours de soins à domicile sont donnés dans tout le Canada en vue de procurer aux femmes et aux jeunes filles une instruction élémentaire sur la façon appropriée d'administrer des soins aux malades dans leur domicile. Des médecins, des dentistes, des infirmières expérimentées et des diététiciens ont collaboré gratuitement à ce projet. Le service de nutrition s'est développé considérablement en 1946 et les diététiciens de la Croix-rouge desservent presque toutes les provinces. Le service national de nutrition a lancé, à l'automne de 1946, une étude des effets d'un programme de repas à l'école sur la santé et l'efficacité d'un groupe considérable d'écoliers. Cette enquête intensive et de longue haleine, la première jamais menée dans des conditions contrôlées, a suscité un intérêt international. Le but de cette enquête est d'obtenir des renseignements scientifiquement exacts et de se servir de ces renseignements pour l'amélioration de la santé des écoliers non seulement au Canada, mais dans le monde entier.

Section 5.—L'Ordre de Saint-Jean*

L'origine de l'Ordre de Saint-Jean remonte aux croisades et aux Chevaliers de Saint-Jean et de Malte. Sa Majesté le Roi est le chef suprême de l'Ordre, dont le quartier général est établi à Londres et qui compte des unités dans toutes les parties de l'Empire britannique. Au Canada, le gouverneur général est le Chevalier commandeur et les réunions de l'Ordre sont tenues au palais vice-royal. L'organisation au Canada est le Prieuré canadien du Grand Prieuré au Royaume Britannique de l'Ordre Vénérable de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem, désigné habituellement sous le nom d'Ordre de Saint-Jean.

Le Prieuré au Canada a son quartier général et ses bureaux nationaux à la maison Saint-Jean, à Ottawa. Il y a des branches dans toutes les provinces et des centres locaux dans des centaines de cités et villes du Canada. Il y a deux branches distinctes: l'Association, dont les membres forment les instructeurs, dirigent des cours et distribuent divers certificats; et la Brigade, dont les membres portent l'uniforme, sont soumis à une certaine discipline militaire, reçoivent constamment une formation supplémentaire et sont prêts à répondre à l'appel au besoin. Les effectifs de la Brigade sont de 15,000 personnes environ, réparties à peu près également entre la division ambulancière (hommes) et la division infirmière (femmes), et organisées en 325 divisions environ d'un océan à l'autre.

Le but principal de l'Association est d'enseigner le secourisme et l'infirmier à domicile et autres sujets connexes aux citoyens canadiens, quel que soit leur âge, et de fournir un personnel stylé et organisé en cas de désastre ou de circonstances critiques. Ce travail a commencé au Canada en 1895 et depuis lors plus d'un million

* Comprenant l'Association ambulancière Saint-Jean et la Brigade ambulancière Saint-Jean.

de personnes ont reçu des certificats et autres mentions. Plusieurs milliers de ces certificats ont été accordés à des membres des forces armées, qui ont reçu des instructeurs formés et des manuels en grand nombre. Les chemins de fer au Canada et plusieurs grands établissements industriels ont leurs propres centres Saint-Jean.

Le plan de formation de détachements d'aides volontaires, inauguré en 1943, a fourni un personnel exercé pour service outre-mer; et en outre, un certain nombre de membres ont subi une formation en vue de servir dans les hôpitaux du Corps de santé royal canadien au Canada ainsi que dans les hôpitaux publics.

La paix rétablie, l'Ordre de Saint-Jean a repris son vaste domaine de service de temps de paix. La Brigade remplit des fonctions très spéciales. Dans les ports, elle assiste les médecins et infirmières réguliers du Corps de santé royal canadien, prête main-forte dans les hôpitaux et les hôtelleries pour les marins de la marine marchande et vient en aide aux marins naufragés. Il y a des membres en uniforme de la Brigade Saint-Jean à toutes les foires, les grandes manifestations et partout où se réunissent de grande foules. Les secouristes de Saint-Jean ont donné la mesure de leur valeur sur les pistes de ski des Laurentides, du Mont-Royal, des collines de la Gatineau, à Fort-William et à tous les autres endroits où le ski est l'un des sports canadiens importants.

L'Ordre de Saint-Jean exécute un vaste programme de temps de paix qui comprend les soins à la maison, le secourisme et la détermination des groupes de sang. Une initiative nouvelle en 1943 a été la préparation des membres de la Brigade comme techniciennes pour la détermination des groupes de sang. Le personnel entier de grands établissements industriels est ainsi réparti entre divers groupes, de sorte qu'en cas d'accident grave les transfusions de sang peuvent être faites dans le plus bref délai possible.

CHAPITRE VIII.—SERVICES DE BIENFAISANCE SOCIALE*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. SERVICES FÉDÉRAUX DE BIENFAISANCE SOCIALE.	221	SECTION 3. LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN COLLABORATION AVEC LES PROVINCES.	240
SECTION 2. SERVICES PROVINCIAUX DE BIENFAISANCE SOCIALE.	227	Sous-section 1. Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles.	240
Sous-section 1. Services de bienfaisance sociale de chaque province.	228	Sous-section 2. Programme national d'aptitude physique.	243
Sous-section 2. Taux et statistiques des allocations aux mères.	237	SECTION 4. SOIN DES PERSONNES À CHARGE ET DES DÉSAVANTAGÉS.	244

Tant au point de vue historique que constitutionnel, la bienfaisance sociale au Canada relève des provinces qui, à leur tour, délèguent une large part de cette responsabilité aux municipalités. Ce n'est que plutôt récemment que l'idée de la bienfaisance sociale s'est élargie au point d'inclure autre chose que le secours des pauvres, l'assainissement et les institutions hospitalières et que les provinces ont entrepris de répondre à ces besoins croissants en établissant des institutions de divers genres, des services de bien-être de l'enfance et autres organismes spécialisés. Ainsi, les provinces ont elles-mêmes assumé récemment le rôle prépondérant en matière de bienfaisance publique et, bien que les municipalités aient continué de porter une partie importante du fardeau, les gouvernements provinciaux ont collaboré directement en coordonnant les services et en aidant pécuniairement et autrement.

En même temps, la part de responsabilité du Dominion a visiblement augmenté; ceci a été particulièrement notoire, durant les dix années de dépression qui ont précédé la guerre, dans le domaine du secours-chômage, de l'assistance à l'agriculture et des pensions de vieillesse. Bien que l'autorité constitutionnelle n'ait pas changé, sauf en ce qui touche l'assurance-chômage, la pression des circonstances durant les dix années de crise a obligé le gouvernement fédéral à aider aux provinces à supporter leurs fardeaux financiers au moyen de subventions, etc. Aujourd'hui, par conséquent, la responsabilité du gouvernement fédéral à l'égard des problèmes de cette nature est passablement bien établie par la coutume plutôt que par un changement constitutionnel, bien que ce qui resta du secours-chômage après l'introduction de l'assurance-chômage ait été remis aux provinces en 1941. La Commission Rowell-Sirois tenta sincèrement d'en arriver au remaniement qui s'imposait de la responsabilité administrative et financière essentielle au bon fonctionnement des autorités fédérale et provinciales dans les circonstances économiques compliquées, produit du siècle actuel. Cet effort s'est poursuivi, avec plus ou moins de succès, dans les propositions du gouvernement fédéral aux provinces au sujet de la sécurité sociale au cours des récentes conférences entre le Dominion et les provinces en 1945 et 1946 (voir pp. 91-95).

L'histoire des œuvres de bienfaisance commence avec le soin des plus dépourvus, des indigents, des vieillards et des infirmes, des orphelins sans gîte, des personnes à charge, des enfants négligés et des jeunes délinquants, et des sourds et

* Sauf indication contraire, ce chapitre a été révisé sous la direction du docteur C. F. Davidson, sous-ministre du Bien-être, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Ottawa.

des aveugles à charge. Depuis toujours, ces catégories ont été reconnues comme responsabilité publique, mais le travail effectif de pourvoir à leurs soins a été en bonne partie assumé par les organismes religieux et philanthropiques, dont plusieurs ont été fondés durant la dernière partie du dix-neuvième siècle. Dans plusieurs cas, le gouvernement leur est venu en aide en les soumettant, comme condition logique, à l'inspection officielle. Dès 1752, un orphelinat était ouvert à Halifax (N.-E.), pour les orphelins et les enfants abandonnés et, dans le Haut-Canada, une loi fut adoptée vers la fin du siècle, en vue de pourvoir à l'instruction et à l'entretien des orphelins. En vertu de diverses lois des législatures, il se fonda des maisons de refuge, des hospices pour vieillards, des orphelinats et autres institutions de charité dans les différentes colonies avant la Confédération. Les problèmes les plus graves de bienfaisance sociale, particulièrement dans le Haut-Canada et le Bas-Canada, furent ceux qui découlèrent de l'immigration. A leur arrivée, un grand nombre d'immigrés étaient des indigents vivant de charité. En 1822 un hôpital pour immigrés fut ouvert à Québec pour le soin des malades pauvres. Dans toutes les colonies, avant la Confédération, l'intérêt à l'égard du bien-être de l'enfance s'exprimait par la fondation de nombreuses institutions pour les orphelins délaissés et les enfants infirmes. Ces orphelinats dépendaient en grande partie des sociétés philanthropiques et de la charité privée et, s'ils recevaient des subventions puisées aux deniers publics, leur administration était soumise à la surveillance du gouvernement. Au cours de cette période, l'orphelinat était le seul refuge qui s'offrait à l'enfant dépourvu de soins normaux à la maison.

Depuis la Confédération, le principe est généralement reconnu que l'indigent, le vieillard et l'infirme, l'orphelin, l'enfant négligé, le sourd-muet et l'aveugle devraient être à la charge de l'Etat. De nombreuses lois adoptées par les législatures provinciales reconnaissent la responsabilité municipale et provinciale vis-à-vis de ces classes de la population et pourvoient à l'établissement d'institutions, de services de bienfaisance ou à d'autres moyens d'en prendre soin. Dans chaque province du Canada, il existe des organismes publics de bienfaisance chargés de leur protection et de leur bien-être. Les œuvres de bien-être de l'enfance, telles qu'elles existent de nos jours, ne furent reconnues comme activité spéciale d'assistance individualisée que vers la fin du dix-neuvième siècle. Présentement, les autorités provinciales du bien-être de l'enfance, les sociétés de l'aide à l'enfance et autres organismes sociaux apportent une contribution notoire dans ce domaine. Des 468 institutions qui font rapport au recensement de 1941, 76 relèvent des gouvernements provinciaux et de comté, 61 des municipalités, 104 sont des entreprises privées et 227, des organismes religieux et fraternels.

Le domaine de la bienfaisance sociale est très étendu et il englobe le travail de plusieurs organismes bénévoles. Le Conseil canadien de bienfaisance sociale donne au travail des organismes locaux une direction nationale et le coordonne; les sociétés spécialisées telles que l'Institut national canadien des aveugles et la Fédération canadienne des aveugles jouent un rôle analogue dans leurs domaines particuliers. Les divers organismes de caisse de bienfaisance et les divers cercles de bienfaisance collaborent à l'œuvre en aidant pécuniairement aux organismes locaux et, dans ce domaine, on ne peut passer sous silence l'œuvre importante de la Young Men's Christian Association, de la Young Women's Christian Association, de l'Association de la Jeunesse catholique, de l'Association de la Jeunesse hébraïque, des scouts, des guides et autres sociétés de jeunesse semblables qui accomplissent ce qu'on pourrait appeler une œuvre préventive plutôt que curative. Les pouponnières de jour

rendent service à un grand nombre de mères qui sont obligées de travailler. Le gros de l'activité de ces organismes échappe à l'appréciation statistique. Dans le cas de la Croix-rouge canadienne, de l'Ordre des Infirmières Victoria et de l'Ordre de Saint-Jean, l'effort se concentre plus particulièrement sur la santé publique. Ces sociétés sont en conséquence étudiées au chapitre VII, pp. 214-218.

Les paragraphes qui suivent exposent dans ses grandes lignes le travail de bienfaisance sociale du gouvernement fédéral et de chacun des gouvernements provinciaux.

Section 1.—Services fédéraux de bienfaisance sociale

La création du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (8 Geo. VI, c. 22, 1944), établit pour la première fois un ministère fédéral dont les fonctions premières concernent le bien-être social. Antérieurement l'application des lois relatives à la sécurité et la bienfaisance sociales était confiée aux ministères déjà existants ou, comme dans le cas de l'assurance-chômage, à une commission établie à cette fin. La loi de 1944 confie au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social l'application des lois, règlements ou ordonnances se rapportant à la bienfaisance sociale qu'une loi n'assigne pas à un autre ministère.

Les autres fonctions du ministère plus particulièrement rattachées à la bienfaisance sociale sont, en résumé: l'encouragement de la sécurité sociale et du bien-être social de la population canadienne qui tombent sous la juridiction du Dominion; les enquêtes et les recherches; la préparation et la distribution de renseignements sur les conditions sociales et industrielles qui influent sur la santé et la vie de la population; la collaboration avec les autorités provinciales en vue de coordonner les efforts orientés vers la sécurité et la bienfaisance sociales de la population canadienne.

La division du bien-être du ministère applique la loi sur les allocations familiales, la loi sur l'aptitude physique et la loi des pensions de vieillesse, y compris les pensions aux aveugles. La loi des secours de guerre et la division des œuvres de secours de guerre, précédemment administrées par le ministère des Services nationaux de guerre, ont été transférées au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social par arrêté en conseil et depuis le 1er février 1947 sont administrées par la division du bien-être.

Le bien-être des Indiens et des Esquimaux est la responsabilité du ministère des Mines et Ressources (voir chapitre XXXI). D'autres services de bienfaisance sont administrés par le ministère du Travail, la Commission d'assurance-chômage et le ministère des Affaires des anciens combattants (voir pp. 224-225).

Allocations familiales.—La loi des allocations familiales, 1944, a été instituée afin de donner à tous les enfants canadiens des avantages égaux. Les allocations sont versées mensuellement aux mères et doivent servir exclusivement à l'entretien, au soin, à la formation, à l'instruction et à l'avancement de l'enfant. Si les autorités ont des preuves suffisantes que l'argent n'est pas employé à ces fins, le versement peut cesser ou être fait à une autre personne ou agence au nom de l'enfant. Il est également établi dans la loi que toute personne mécontente d'une décision relative à son droit à une allocation ou au montant de l'allocation à laquelle elle a droit ou à tout autre point émanant de cette loi, peut en appeler de cette décision à un tribunal créé à cette intention.

Pour avoir droit à une allocation, les enfants, à l'exception de ceux dont le père ou la mère ont servi dans les forces armées, doivent être nés au Canada ou y avoir demeuré trois années consécutives. Les enfants des membres du personnel des trois armes sont admissibles même s'ils sont nés à l'étranger. Une autre disposition importante des règlements concernant le droit à l'allocation a trait à l'instruction. L'allocation n'est pas payable à un enfant qui, âgé de plus de six ans et possédant l'aptitude physique nécessaire, ne fréquente pas l'école ou ne reçoit pas une formation équivalente. L'allocation cesse quand l'enfant atteint l'âge de 16 ans.

Les allocations ne sont pas imposables; elles sont versées au moyen d'un chèque mensuel selon l'échelle suivante:—

Enfants de moins de 6 ans.	\$5
Enfants de 6 à 9 ans.	\$6
Enfants de 10 à 12 ans.	\$7
Enfants de 13 à 15 ans.	\$8

1.—Statistiques des allocations familiales, juillet 1945, mars, juin, septembre, et décembre 1946 et mars 1947

Province	Date	Familles auxquel- les des alloca- tions ont été payées	Total d'enfants	Moyenne d'enfants par famille	Moyenne des allocations		Total des alloca- tions
					par famille	par enfant	
		nombre.	nombre.	nombre.	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard..	Juill. 1945	11,703	29,207	2.50	15.13	6.06	177,058
	Mars 1946	11,999	30,541	2.54	15.02	5.93	181,007
	Jun 1946	12,021	30,456	2.53	15.07	5.95	181,149
	Sept. 1946	12,050	30,635	2.54	15.18	5.97	182,975
	Déc. 1946	12,179	30,910	2.54	15.13	5.96	184,276
	Mars 1947	12,280	31,203	2.54	15.09	5.94	185,368
Nouvelle-Ecosse.....	Juill. 1945	64,213	155,121	2.42	14.35	5.94	921,333
	Mars 1946	76,789	183,447	2.39	14.17	5.93	1,087,899
	Jun 1946	76,764	183,048	2.38	14.21	5.96	1,091,034
	Sept. 1946	77,728	184,789	2.38	14.22	5.98	1,106,552
	Déc. 1946	79,824	188,768	2.36	14.17	5.99	1,131,079
	Mars 1947	84,172	196,530	2.33	13.92	5.96	1,171,436
Nouveau-Brunswick....	Juill. 1945	54,036	143,152	2.66	15.71	5.93	849,136
	Mars 1946	58,933	156,961	2.66	15.66	5.88	923,155
	Jun 1946	59,551	158,247	2.66	15.62	5.88	930,193
	Sept. 1946	60,794	160,167	2.63	15.52	5.89	943,484
	Déc. 1946	62,158	163,844	2.62	15.42	5.89	953,711
	Mars 1947	65,071	168,114	2.58	15.22	5.89	990,720
Québec.....	Juill. 1945	354,881	1,029,246	2.90	16.76	5.78	5,948,300
	Mars 1946	396,904	1,118,540	2.82	16.71	5.93	6,634,200
	Jun 1946	405,812	1,145,737	2.82	16.53	5.85	6,706,662
	Sept. 1946	414,923	1,162,197	2.80	16.46	5.87	6,823,111
	Déc. 1946	424,109	1,174,526	2.77	16.31	5.89	6,913,180
	Mars 1947	445,669	1,230,312	2.76	16.14	5.85	7,195,361
Ontario.....	Juill. 1945	384,921	798,725	2.08	12.56	6.05	4,886,416
	Mars 1946	456,219	937,982	2.05	12.43	6.05	5,672,760
	Jun 1946	458,745	941,533	2.05	12.36	6.02	5,670,179
	Sept. 1946	467,667	955,404	2.04	12.33	6.04	5,767,673
	Déc. 1946	487,051	984,644	2.02	12.20	6.03	5,941,309
	Mars 1947	526,400	1,051,206	2.00	12.05	6.03	6,343,706
Manitoba.....	Juill. 1945	80,106	169,686	2.12	12.86	6.07	1,029,952
	Mars 1946	87,252	184,692	2.12	12.84	6.06	1,120,206
	Jun 1946	88,483	187,271	2.12	12.94	6.11	1,144,715
	Sept. 1946	89,892	190,444	2.12	12.76	6.02	1,147,457
	Déc. 1946	93,058	195,679	2.10	12.72	6.05	1,183,520
	Mars 1947	97,698	203,681	2.08	12.62	6.05	1,233,324

1.—Statistiques des allocations familiales, juillet 1945, mars, juin, septembre, et décembre 1946 et mars 1947—fin

Province	Date	Familles auxquelles des allocations ont été payées	Total d'enfants	Moyenne d'enfants par famille	Moyenne des allocations		Total des allocations
					par famille	par enfant	
		nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$	\$
Saskatchewan.....	Juill. 1945	97,444	232,966	2.39	14.34	6.00	1,397,838
	Mars 1946	106,067	243,319	2.34	14.04	6.00	1,485,989
	Juin 1946	107,103	248,218	2.32	13.95	6.02	1,494,690
	Sept. 1946	108,310	249,376	2.30	13.89	6.03	1,504,113
	Déc. 1946	109,792	250,407	2.28	13.76	6.03	1,511,376
	Mars 1947	112,625	255,424	2.27	13.75	6.06	1,548,593
Alberta.....	Juill. 1945	94,678	213,162	2.25	13.61	6.05	1,289,084
	Mars 1946	103,304	230,767	2.22	13.40	6.03	1,391,070
	Juin 1946	104,655	231,312	2.21	13.30	6.02	1,391,911
	Sept. 1946	105,345	231,520	2.20	13.25	6.03	1,395,992
	Déc. 1946	110,178	235,434	2.16	13.22	6.11	1,456,908
	Mars 1947	115,198	245,512	2.16	12.98	6.02	1,495,057
Colombie-Britannique..	Juill. 1945	95,773	185,579	1.94	11.61	5.99	1,111,778
	Mars 1946	106,540	204,754	1.92	11.52	6.01	1,231,304
	Juin 1946	108,325	205,785	1.90	11.52	6.06	1,247,526
	Sept. 1946	111,433	213,093	1.91	11.53	6.03	1,285,142
	Déc. 1946	116,555	225,293	1.93	11.44	5.93	1,336,878
	Mars 1947	126,622	242,010	1.91	11.31	5.91	1,431,689
Yukon et T. du N.-O....	Juill. 1945	néant	néant	néant	néant	néant	néant
	Mars 1946	1,344	3,097	2.30	16.88	7.32	22,683
	Juin 1946	1,700	3,915	2.30	13.54	5.88	25,017
	Sept. 1946	1,799	4,077	2.27	13.19	5.86	23,729
	Déc. 1946	2,224	4,998	2.25	13.14	5.84	29,217
	Mars 1947	2,721	6,070	2.23	13.12	5.88	35,694
Canada.....	Juill. 1945	1,237,754	2,956,844	2.39	14.18	5.94	17,500,934
	Mars 1946	1,406,151	3,299,100	2.35	14.05	5.99	19,753,273
	Juin 1946	1,423,582	3,335,582	2.34	13.97	5.96	19,881,076
	Sept. 1946	1,449,941	3,351,702	2.32	13.92	5.97	20,184,228
	Déc. 1946	1,497,428	3,456,503	2.31	13.79	5.97	20,651,154
	Mars 1947	1,588,456	3,633,952	2.29	13.62	5.95	21,630,948

Les allocations sont réduites après le quatrième enfant comme suit: une réduction d'un dollar pour le cinquième enfant, de deux dollars chacun pour les sixième et septième enfants et de trois dollars pour chaque autre enfant.

L'administration des allocations familiales est fortement décentralisée. Des directeurs régionaux dans chacune des capitales provinciales et un directeur régional pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon font rapport au directeur national à Ottawa. Chaque bureau régional est divisé en deux sections principales: la section administrative, qui s'occupe de toutes les questions de méthode, et la Division du Trésor, qui s'occupe exclusivement de la remise des chèques mensuels. Les trésoriers régionaux font rapport au délégué du Trésor du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Un surveillant des services de bienfaisance fait partie de chaque bureau régional en qualité de conseiller du directeur régional dans les questions de bienfaisance sociale. Il dirige en outre le personnel de la section de bienfaisance sociale. De même, pour l'ensemble du Canada, un surveillant en chef des services de bienfaisance sociale agit comme conseiller du directeur national.

L'étude des statistiques ci-dessus révèle que le nombre d'enfants qui reçoivent les allocations augmente constamment, en grande partie à cause du fait que le

nombre de ceux qui atteignent l'âge de 16 ans et deviennent inadmissibles est plus que contre-balançé par le nombre de naissances. La moyenne moins élevée de l'âge des enfants, qui résulte de ce changement dans la répartition selon l'âge, se reflète dans une allocation moyenne moins élevée par enfant. De plus, le nombre de nouvelles familles d'un enfant à bénéficier des allocations, ainsi que la radiation des enfants plus âgés atteignant l'âge de 16 ans, ont suffi à réduire le nombre moyen d'enfants par famille. L'allocation moyenne par famille a donc diminué. A remarquer, cependant, que la persistance de cette tendance dépend de l'effet que d'autres changements dans la répartition des enfants selon l'âge peuvent avoir sur l'allocation moyenne par enfant et sur la grandeur de la famille moyenne.

Il sera constaté qu'entre décembre 1946 et mars 1947 le nombre de familles qui ont reçu des allocations a fortement augmenté. Ceci s'explique par une modification apportée à la loi de l'impôt de guerre sur le revenu entrée en vigueur le 1er janvier 1947. Avant cette date, par un ajustement de l'impôt sur le revenu, le gouvernement a recouvré sur une échelle mobile une proportion des allocations versées. En 1946, il y a eu recouvrement complet des allocations chez les familles ayant un revenu de \$3,600 et plus. En conséquence, plusieurs familles dans les hautes catégories de salaires n'ont pas fait la demande d'allocations. En vertu de la loi modifiée il est à l'avantage de ces dernières d'en faire la demande parce que le montant déductible du revenu imposable est le même pour tous les enfants qui ont droit à l'allocation indépendamment de l'enregistrement en vertu de la loi.

Assurance-chômage.—En 1940, subordonnement à une modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le gouvernement fédéral a reçu juridiction entière dans le domaine de l'assurance-chômage et, depuis, un régime national d'assurance-chômage administré par la Commission d'assurance-chômage est en vigueur. (Voir chapitre XX sur le Travail).

Programme national d'aptitude physique.—En vertu de la loi sur l'aptitude physique, mise en vigueur le 1er octobre 1943, le gouvernement fédéral fournit une aide pécuniaire aux provinces qui désirent établir et mettre en œuvre des programmes d'aptitude physique et des mouvements récréatifs. Ce sujet est étudié à la section 3, pp. 243-244.

Allocations aux anciens combattants.—En plus des pensions de guerre, des allocations sont versées à certains anciens combattants n'ayant pas droit à la pension, à l'âge de 60 ans ou plus tôt si l'ancien combattant est inemployable, ou à des anciens combattants bénéficiant de la pension et qui, ayant servi sur un théâtre réel de guerre, sont incapables et non susceptibles de devenir capables de se pourvoir à eux-mêmes à cause des difficultés financières qui viennent s'ajouter à leurs infirmités. Ces allocations sont étudiées au chapitre XXX sur les Affaires des anciens combattants.

Allocations aux personnes à charge*.—Le Bureau des allocations aux personnes à charge doit verser des allocations aux personnes à la charge de membres des forces armées en vue surtout d'augmenter le bien-être et le rendement des troupes de Sa Majesté en les soulageant des inquiétudes financières relatives au bien-être de leur famille.

Le bureau est composé d'un président civil et de représentants des trois armes et du Trésor, et administre toutes les allocations. Si une enquête est nécessaire,

* Révisé par le directeur des Relations publiques, ministère de la Défense nationale, Ottawa.

elle est faite par les représentants locaux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, la Commission d'établissement des soldats, les services provinciaux et les sociétés privées de bienfaisance, telles que les sociétés de l'aide à l'enfance et les bureaux d'assistance.

Une section spéciale de l'assistance familiale a été instituée par le bureau pour l'administration des allocations lorsque le bénéficiaire est infirme ou lorsque des difficultés domestiques nécessitent l'intervention d'un tiers. L'épouse du soldat peut demander l'administration de son allocation si, par exemple, elle est malade ou si ses affaires financières sont embrouillées. La section collabore très étroitement avec les divers organismes de bienfaisance.

Assistance-chômage aux anciens combattants.—Le ministère des Affaires des anciens combattants ne procure pas d'emploi aux anciens combattants, mais collabore étroitement avec le ministère du Travail relativement aux problèmes des anciens combattants. Des prestations de chômage sont autorisées dans certains cas (voir chapitre XXX).

Rentes viagères sur l'Etat.†—En vertu de la loi des rentes viagères sur l'Etat adoptée en 1908 (c. 7, S.R.C. 1927, modifié par le c. 33, 1931), le gouvernement fédéral maintient un service qui permet aux Canadiens, durant la période de gain de leur vie, de pourvoir à leur vieil âge et les encourage à le faire. Cette loi est présentement appliquée par le ministère du Travail.

Une rente viagère du gouvernement canadien est un revenu annuel fixe versé par le gouvernement du Canada. La rente est payable par versements trimestriels (à moins d'une stipulation contraire expresse) la vie durant, mais peut être garantie pour 10, 15 ou 20 ans dans tous les cas. Le minimum de rente que l'on peut obtenir sur la vie d'une personne ou de deux personnes conjointement est de \$10 par année et le maximum payable à tous crédientiers ou crédientiers conjoints est de \$1,200 par année.

Les rentes viagères sont de deux classes, différées et immédiates, qui peuvent s'obtenir sous divers plans. Les contrats de rente différée sont pour les jeunes personnes qui désirent pourvoir à leur vieil âge; l'achat peut se faire par prime mensuelle, trimestrielle ou annuelle, ou par un seul versement en bloc. Les contrats de rente immédiate sont pour les vieilles gens qui désirent obtenir régulièrement un revenu immédiat grâce à leurs épargnes accumulées.

Le capital et l'intérêt de tout crédientier dans tout contrat de rente du Gouvernement est inaliénable et insaisissable. Si le bénéficiaire meurt avant d'avoir commencé à toucher sa rente, tous les fonds versés sont remboursés à l'acheteur ou à ses représentants légaux avec intérêt de 4 p. 100 composé annuellement.

Bien que la majorité des contrats émis sur la vie de particuliers soient achetés par les particuliers eux-mêmes, la loi pourvoit à ce que les employeurs puissent, par contrat, acheter des rentes en faveur de leurs employés, ou bien les associations en faveur de leurs membres. Cette dernière disposition de la loi est devenue de plus en plus populaire au cours des dernières années, par l'intermédiaire de plans collectifs de rentes, en vertu desquels l'argent servant à l'achat provient en partie du salaire des employés et en partie des contributions des employeurs.

† Révisé par la branche des rentes viagères sur l'Etat, ministère du Travail, Ottawa.

Les plans collectifs de rentes maintenant en vigueur s'étendent à une grande variété d'industries et à plusieurs corporations municipales bien réparties à travers le Canada. Les bénéfices provenant de rentes vendues en vertu des plans collectifs ces dernières années assurent maintenant un revenu de retraite à plusieurs des plus vieux membres de ces groupes.

Du 1er septembre 1908, date de la création du système des rentes du Gouvernement, jusqu'au 31 mars 1946 inclusivement, le nombre de contrats et de certificats de rente émis est de 151,038. De ces contrats, 17,651 ont été annulés, laissant 133,387 contrats et certificats en vigueur au 31 mars 1946. Les versements globaux de rentes au cours de la même période sont de \$318,780,755.

Au 31 mars 1946, il existe des contrats entre 433 corporations, institutions et associations et le Gouvernement pour l'achat de rentes, et à cette date environ 45,416 employés ou membres achètent des rentes différées en vertu de ces contrats, ces derniers étant rédigés dans chaque cas suivant les besoins particuliers. Le nombre de rente l'année en question comprend 17,355 certificats de rentes différées émis aux employés suivant le plan en vertu duquel un contrat collectif est émis à chaque groupe, l'employeur ou l'employé recevant un certificat.

Jusqu'en juin 1940, les versements de rentes étaient, sauf certaines exceptions, exempts d'impôt en vertu de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu. Pour les contrats émis après cette date, le revenu était tout entier imposable jusqu'à ce que la loi soit modifiée en 1945. En vertu de cette modification, le capital représenté par les contrats de rente émis depuis juin 1940 est exempt d'impôt, la portion représentant l'intérêt étant sujette à l'impôt sur le revenu. Ce changement s'applique aux revenus de 1945 et à ceux des années subséquentes.

2.—Rentes viagères sur l'Etat: contrats et prix d'achat, années terminées le 31 mars 1925-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1909 à 1924 ont paru à la p. 837 de l'Annuaire de 1942.

Année	Contrats et certificats		Année	Contrats et certificats	
	nomb.	Prix d'achat \$		nomb.	Prix d'achat \$
1925.....	486	1,606,822	1936.....	6,357	21,281,981
1926.....	668	1,938,921	1937.....	7,806	23,614,824
1927.....	503	1,894,885	1938.....	5,724	13,550,483
1928.....	1,223	3,843,088	1939.....	8,518	18,189,319
1929.....	1,328	4,272,419	1940.....	9,014	20,001,533
1930.....	1,257	3,156,475	1941.....	11,994	18,803,645
1931.....	1,772	3,612,234	1942.....	8,593	19,630,645
1932.....	1,726	4,194,384	1943.....	9,608	20,415,365
1933.....	1,375	3,547,345	1944.....	19,354	26,600,098
1934.....	2,412	7,071,439	1945.....	15,796	33,076,436
1935.....	3,930	13,376,400	1946.....	25,538	46,954,536

3.—Situation des rentes viagères sur l'Etat, années terminées le 31 mars 1942-1946

Item	1942	1943	1944	1945	1946
Actif	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds au commencement de l'année.....	156,053,072	172,911,035	190,298,479	213,561,537	243,537,624
Recettes durant l'année, moins paiements	16,857,963	17,387,444	23,263,058	29,976,087	43,955,032
Fonds à la fin de l'année.....	172,911,035	190,298,479	213,561,537	243,537,624	287,492,656
Passif					
Valeur des contrats en vigueur.....	172,911,035	190,298,479	213,561,537	243,537,624	287,492,656
Recettes					
Rentes viagères immédiates.....	7,043,299	5,475,992	5,688,944	7,686,992	12,857,728
Rentes viagères différées.....	12,640,571	15,026,136	21,020,193	25,676,877	34,470,916
Intérêts produits par le fonds.....	6,373,932	7,026,977	7,902,408	8,826,238	10,193,045
Montant porté à la réserve.....	618,982	497,790	32,181	257,283	293,798
Totaux des recettes.....	26,674,784	28,026,895	34,543,727	42,447,395	57,815,487
Paievements					
Rentes payées (contrats échus).....	9,445,176	10,147,590	10,849,633	11,724,554	12,938,362
Ristournes payées avec intérêts.....	318,419	405,098	321,996	459,321	547,985
Ristournes payées sans intérêts.....	53,226	86,763	109,040	287,433	374,108
Totaux des paievements.....	9,816,821	10,639,451	11,280,669	12,471,308	13,860,455

4.—Nombre et valeur des titres de rente viagère émis, 31 mars 1945 et 1946

Classification	1945			1946		
	Rentes	Total des paiements annuels	Valeur nette des contrats en vigueur au 31 mars	Rentes	Total des paiements annuels	Valeur nette des contrats en vigueur au 31 mars
	nomb.	\$	\$	nomb.	\$	\$
Immédiates.....	13,244	4,817,805	45,343,920	14,490	5,353,891	50,186,305
Immédiates garanties.....	13,542	5,749,070	68,082,223	15,248	6,680,316	78,835,182
Réversibles.....	3,745	1,591,717	21,476,478	3,960	1,710,328	22,959,689
Différées.....	81,653	1	106,635,003	99,689	1	135,511,480
Totaux.....	112,184	12,158,592²	243,537,624	133,387	13,744,535²	287,492,656

¹ Indéterminé. ² Montant de rentes immédiates.

Section 2.—Services provinciaux de bienfaisance sociale*

Les services provinciaux de santé et de bienfaisance sociale sont, dans plusieurs cas, étroitement unis et administrés par les mêmes ministères provinciaux. En conséquence il est parfois difficile d'établir une démarcation définie entre les deux services. Autant que possible, cette section traite du bien-être de la population en ce qui concerne l'aide sociale, le bien-être de l'enfance, les allocations aux mères et les pensions de vieillesse et aux aveugles. La santé publique et les institutions connexes sont étudiées au chapitre VII, pp. 195-218.

* Révisé par les autorités provinciales responsables de l'administration des divers services de bienfaisance sociale.

Sous-section 1.—Services de bienfaisance sociale de chaque province

Ile du Prince-Edouard.—Le ministère de la Santé et du Bien-être de la province de l'Ile du Prince-Edouard applique les lois suivantes:—

- (1) La loi de la santé publique.
- (2) La loi des pensions de vieillesse.
- (3) La loi de l'aide à l'enfance.
- (4) La loi des statistiques vitales.
- (5) La loi de l'inspection de l'électricité.
- (6) La loi de l'hôpital et de l'infirmerie Falconwood.
- (7) La loi de l'examen médical prénuptial.
- (8) La loi de prévention des maladies vénériennes.

Ce ministère administre également les paiements de secours direct et le traitement extra-mural des tuberculeux et dirige tous les services médicaux provinciaux, y compris le sanatorium provincial, l'hôpital pour maladies mentales et l'infirmerie pour le soin des vieillards et des infirmes. Il y a également dans la province deux orphelinats, un protestant et l'autre catholique, administrés comme institutions privées. Deux sociétés de l'aide à l'enfance sont administrées en vertu de la loi de l'aide à l'enfance.

Il n'y a pas d'*indemnisation pour accidents du travail* ni d'*allocations aux mères* dans la province, mais il est pourvu aux personnes employées par le gouvernement fédéral aux annexes de la loi des accidents du travail du Nouveau-Brunswick.

Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles.—La province collabore au régime fédéral-provincial de pensions de vieillesse depuis le 1er juillet 1933; elle participe aussi, en vertu d'une modification de la loi, au plan de pensions aux aveugles, depuis le 1er décembre 1937. Pour les statistiques, voir pp. 240-242.

Nouvelle-Ecosse.—Les services publics de bienfaisance sociale sont administrés par le ministère du Bien-être public et sont particulièrement intéressés aux sujets suivants:

Bien-être de l'enfance et de la famille.—Cette branche du ministère comprend:

- (1) Protection de l'enfance.
- (2) Assistance aux sociétés d'aide à l'enfance et surveillance de ces sociétés.
- (3) Surveillance des enfants dans les foyers d'adoption.
- (4) Visite des familles.
- (5) Service de psychiatrie de l'enfance et des familles en vertu de (3) et (4), et des écoles publiques sur demande du ministère de l'Instruction publique.
- (6) Inspection de toutes les institutions pour enfants et propriété et responsabilité du fonctionnement de l'école de formation pour les enfants mentalement arriérés de la Nouvelle-Ecosse.

Ces services comprennent six tribunaux pour jeunes délinquants et des surveillants; l'aide financière et les directives techniques à douze sociétés d'aide à l'enfance; l'inspection des foyers et des refuges d'adoption; l'inspection des établissements de correction et l'aide financière per capita à ces institutions. La majeure partie des protégés des sociétés d'aide à l'enfance sont placés dans des foyers d'adop-

tion gratuits ou dans des pensions de famille, bien que certains soient dans des institutions régulières pour enfants. Leur entretien est défrayé sur une base de 40-60 p. 100 par la province et les municipalités. Les dispositions financières pour l'entretien des enfants dans les maisons de correction fixent le taux à \$175 par année pour la municipalité et un montant égal pour la province. Dans le cas des enfants placés dans les écoles de formation pour les arriérés mentaux, la municipalité verse \$200 par enfant par année; tous les autres frais sont payés par la province.

Un travail considérable est aussi accompli pour le compte du gouvernement fédéral en rapport avec les familles des militaires.

Allocations aux mères.—La loi à cet effet a été adoptée en 1930 et est entrée en vigueur le 1er octobre de la même année. Les statistiques sont données aux pp. 237-239.

Institutions publiques de charité.—Ces services sont variés et comprennent l'aide aux personnes qui ne peuvent légalement se réclamer d'aucune municipalité de la province ou d'aucun district particulier, mais qui ont besoin d'assistance publique.

Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles.—La province collabore au régime fédéral-provincial de pension de vieillesse depuis mars 1934 et à l'application de la loi modifiée qui pourvoit au versement de pensions aux aveugles depuis le 1er octobre 1937. Pour les statistiques, voir pp. 240-242.

Outre les services énumérés ci-dessus, les organismes suivants, bien qu'ils ne fassent pas partie du programme proprement dit de bienfaisance sociale, tombent sous la juridiction de la province.

Hospices pour les vieillards.—Bien que les hospices pour vieillards qui relèvent des municipalités, des organismes religieux ou privés et sont sujets à l'inspection provinciale ne reçoivent aucune subvention provinciale, plusieurs de ces établissements reçoivent des fonds publics indirectement. Dans certains cas, les bénéficiaires de la pension de vieillesse dans ces hospices payent leur pension directement à l'institution, ou, lorsque le pensionnaire est incapable de voir à ses propres affaires, la pension peut être versée à l'institution, en vertu d'une entente particulière, par la Commission des pensions du ministère.

Commission des accidents du travail.—La loi relative à cette commission a été adoptée en 1915, mais n'est entrée en vigueur que le 1er janvier 1917. L'indemnisation des accidents ne se rapporte pas aussi directement à la bienfaisance sociale que les autres œuvres étudiées. La régie provinciale des métiers et de l'industrie pourvoit à l'indemnisation et en surveille l'administration, mais celle-ci est défrayée par l'industrie dont elle est une responsabilité essentielle. Voir aussi chapitre XX sur le Travail.

Nouveau-Brunswick.—Les services de bienfaisance assurés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick sont sous la surveillance immédiate du ministère de la Santé et des Services sociaux et comprennent:

- (1) Le service de protection de l'enfance.
- (2) Les allocations aux mères.
- (3) Les pensions de vieillesse et pensions aux aveugles.
- (4) Les hospices pour vieillards.
- (5) L'indemnisation des accidentés.

Service de protection de l'enfance.—Ce service voit à l'application de la loi de protection de l'enfance et de la loi de l'adoption. Les services établis en vertu de ces lois sont administrés par un directeur du bien-être de l'enfance. Des sociétés d'aide à l'enfance sont organisées dans tous les comtés, et quelques-unes emploient des agents rénumérés à temps continu. Les orphelinats sont sous la direction de communautés religieuses ou d'organismes privés, mais certaines institutions municipales reçoivent les adultes et les enfants; elles sont sujettes à l'inspection provinciale.

Allocations aux mères.—La loi des allocations aux mères a été adoptée le 6 avril 1944 et elle pourvoit au versement d'allocations aux mères qui sont veuves ou qui, pour d'autres raisons, sont sans moyens de subsistance. Voir pp. 237-239.

Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles.—La province collabore au régime fédéral-provincial de pension de vieillesse depuis le 1er juillet 1936, et à l'application de la loi modifiée qui pourvoit au versement de pensions aux aveugles depuis le 1er septembre 1937. Pour les statistiques, voir pp. 240-242.

Hospices pour les vieillards.—Ces établissements sont dirigés par des organismes municipaux, religieux, fraternels ou privés et sont sujets à l'inspection provinciale.

Indemnisation des accidentés.—La loi des accidents du travail adoptée en 1918 est entrée en vigueur le 2 janvier 1919. Voir aussi chapitre XX sur le Travail.

Québec.—Le ministère de la Santé et du Bien-être social du Québec dirige un vaste programme de bienfaisance sociale qui pourvoit à l'assistance et à la surveillance des nombreux établissements de bienfaisance administrés par les congrégations religieuses ou la charité privée. Dans le Québec, la pratique administrative dans les services de bienfaisance sociale diffère quelque peu de celle des autres provinces, en ce que les responsabilités ordinairement assumées par les autorités publiques sont déléguées dans bien des cas à des communautés religieuses et à des organismes charitables privés, qui reçoivent des subventions importantes à même les deniers publics. La loi provinciale de secours pourvoit à l'assistance d'Etat tout en évitant une intervention indue dans la vie normale de la famille.

Une caractéristique digne de mention dans le domaine préventif est le travail du Bureau d'enregistrement familial, grâce auquel les enfants de familles tuberculeuses, qui n'ont pas encore été contaminés mais dont il y a lieu de craindre la contamination, sont mis en pension dans des familles rurales. Le bureau travaille en collaboration avec les ministres du culte et les médecins locaux en ce qui touche la surveillance morale et physique de ces enfants.

Le système de colonisation est une autre caractéristique du programme de bienfaisance de cette province. En vertu de ce système, les familles nécessiteuses sont établies sur des terres dans des régions nouvellement ouvertes à la colonisation; elles sont surveillées et reçoivent une assistance pécuniaire jusqu'à ce qu'elles puissent se subvenir.

Le gouvernement de la province de Québec n'ignore pas que l'avenir de la province et la survivance de ses institutions, y compris les nombreux et graves problèmes touchant l'avenir de la jeunesse, dépendent en grande partie du programme de longue haleine qu'adoptera le gouvernement relativement à ces sujets. Une loi a été adoptée à la session de 1946 de la législature du Québec pour la formation d'un

nouveau ministère de Bienfaisance sociale et de la Jeunesse qui verra à l'étude de tels problèmes et appliquera toutes les lois de la province de Québec ayant pour objet le bien-être social de la population et l'aide à la jeunesse en vue de son avenir.

Allocations aux mères.—La loi d'assistance aux mères nécessiteuses, 1937, est entrée en vigueur en décembre 1938. Voir les statistiques relatives à l'application de cette loi aux pp. 237-239.

Indemnisation des accidentés.—La Commission des accidents du travail de la province de Québec a été établie en 1928 subordonnée aux cc. 79 et 80 des statuts de la même année. La loi est entrée en vigueur par proclamation le 22 mars 1928 et la commission est entrée en fonction le 1er septembre 1928. En vertu de cette loi, la commission n'assure pas les employeurs contre leurs responsabilités. Le 4 avril 1931, une nouvelle loi (21 Geo. V, c. 100), entrée en vigueur le 1er septembre 1931, pourvoit à cette assurance à peu près de la même manière que la loi des accidents du travail de l'Ontario. Voir aussi chapitre XX sur le Travail.

Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles.—La province collabore au régime fédéral-provincial de pensions de vieillesse depuis le 1er août 1936 et à l'application de la loi modifiée qui pourvoit au versement de pensions aux aveugles depuis le 1er octobre 1937. Pour les statistiques, voir pp. 240-242.

Ontario.—Le ministère du Bien-être social applique les différentes mesures d'assistance suivantes:—

Division du bien-être de l'enfance.—Cette division comprend:—

- (1) La branche du bien-être de l'enfance, qui veille à l'application de la loi de la protection de l'enfance, la loi des enfants nés de parents non mariés et la loi de l'adoption; elle exerce aussi sa surveillance sur 53 sociétés d'aide à l'enfance de la province. Depuis la fin de la guerre, cette branche a collaboré avec le ministère fédéral des Affaires des anciens combattants au rétablissement de ces derniers et à la solution des problèmes relatifs au bien-être de la famille.
- (2) La branche des pouponnières de jour. Une loi sur les pouponnières de jour adoptée par le gouvernement de l'Ontario en 1946 pourvoit à l'ouverture de pouponnières de jour en Ontario pour les enfants non encore en âge d'aller à l'école. En vertu de la loi, toute municipalité peut ouvrir une pouponnière et recevoir une contribution provinciale égale à la moitié des frais d'administration et d'entretien. La loi pourvoit aussi à la surveillance de toutes les pouponnières de jour en Ontario.
- (3) La branche des enfants britanniques invités, qui continue de surveiller les enfants britanniques évacués de la Grande-Bretagne durant la guerre et demeurant toujours en Ontario.
- (4) Surveillance des institutions pour enfants.

Allocations aux mères.—La province verse depuis 1920 des allocations aux veuves et autres mères nécessiteuses. En plus de l'allocation de base, celles-ci bénéficient de soins médicaux et de médicaments gratuits ainsi que d'une indemnité de vie chère de 20 p. 100. La commission a en outre le pouvoir discrétionnaire d'augmenter jusqu'à \$10 par mois l'allocation d'une bénéficiaire, si cela est nécessaire. Voir aussi pp. 237-239.

Commission d'assistance aux soldats.—Par l'entremise de cette commission, des conseils sont donnés aux anciens combattants de la première et de la seconde guerres mondiales et à leurs familles et des secours financiers d'urgence leur sont versés.

Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles.—La province collabore au régime fédéral-provincial de pensions de vieillesse depuis le 1er novembre 1929. Les bénéfices maximums sont de \$25 par mois, plus une indemnité maximum de vie chère de \$3 versée par la province; celle-ci fournit également des soins médicaux gratuits ainsi que des médicaments. En 1937, l'Ontario fut la première province à verser une pension aux aveugles en vertu de la loi des pensions de vieillesse. Pour les statistiques, voir pp. 240-242.

Hospices pour les vieillards.—Les hospices pour les vieillards sont incorporés en vertu de la loi des maisons de refuge, de la loi des maisons de refuge de district et de la loi des institutions de charité. Ils sont administrés par les villes, les comtés, les districts et les communautés religieuses et sociétés de bienfaisance et sont sujets à la surveillance provinciale.

Secours-chômage.—La loi de secours-chômage de l'Ontario autorise le ministère du Bien-être social à contribuer au soulagement de la misère des personnes non employables. Cinquante pour cent des décaissements des municipalités de la province leur sont remboursés; dans les régions non organisées, la province administre et défraye le coût de l'assistance.

Indemnisation des accidentés.—La loi des accidents du travail est entrée en vigueur le 1er janvier 1915. Voir chapitre XX sur le Travail.

Manitoba. L'organisation du ministère de la Santé et du Bien-être social de la province est décrite à la p. 199. La division du bien-être social du ministère comprend deux grandes subdivisions:—

- (1) Les services publics du bien-être et de l'assistance comprennent l'administration des allocations aux mères dans la province, l'assistance sociale dans le territoire non organisé de la province et le soin aux étrangers de passage. Cette branche comprend également les services de soin et de protection des enfants et la surveillance de cinq sociétés d'aide à l'enfance s'étendant à presque toute la province. Les subventions aux institutions de charité sont faites sur la recommandation de la Commission de surveillance du bien-être social. Un comité consultatif de bien-être public, nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil, en mai 1945, agit à titre consultatif auprès du ministre sur toutes les questions de bien-être public.
- (2) Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles. Le 1er mai 1945, la division de la bienfaisance sociale a assumé la responsabilité de l'administration générale des pensions de vieillesse et des pensions aux aveugles. Pour les statistiques, voir pp. 240-242.

Allocations aux mères.—Le Manitoba a été la première province à recourir à cette loi. La loi est entrée en vigueur le 10 mars 1916. Les statistiques relatives à son application sont données aux pp. 237-239.

Assistance sociale.—Cette subdivision veille à l'assistance des personnes non employables et des sans-travail, dans les territoires non organisés, et à l'entretien des vieillards et des incurables des territoires non organisés, dans les institutions et en dehors.

Indemnisation des accidentés.—La loi des accidents du travail est entrée en vigueur le 1er janvier 1917. Voir aussi chapitre XX sur le Travail.

Saskatchewan.—Le ministère du Bien-être social est chargé de l'administration de toutes les lois relatives au bien-être inscrites aux statuts provinciaux. Le ministère se compose de trois branches principales:—

- (1) Branche du bien-être de l'enfance.
- (2) Branche des pensions de vieillesse.
- (3) Branche de l'assistance sociale.

De plus, le ministère comprend les divisions suivantes: division administrative, division des services de bien-être, division des allocations aux mères, hospice pour infirmes et école industrielle pour garçons.

La Commission du bien-être social, formée du sous-ministre comme président et des directeurs des trois branches principales, s'occupe de toutes les demandes d'assistance en vertu des diverses lois appliquées par le ministère.

Bien-être de l'enfance.—Cette branche surveille et dirige les initiatives en vue du bien-être de l'enfance de la province et s'occupe principalement des jeunes délinquants, des pupilles, des enfants de parents non mariés, des orphelins et des enfants négligés, de l'instruction des enfants aveugles, des foyers d'adoption, des refuges pour enfants, de la surveillance des institutions et des adoptions.

Un refuge pour enfants est à l'heure actuelle administré par la branche et un autre est en voie de construction qui veillera au soin des enfants métis orphelins et négligés des régions éloignées et du nord de la province. Il y a des sociétés d'aide à l'enfance dans les quatre plus grandes villes, dont deux maintiennent des refuges.

Certains des pupilles plus âgés sont maintenus dans des foyers et sur des fermes avec ententes au sujet des gages; après avoir accordé à ces derniers un montant raisonnable pour leurs besoins, des dispositions sont prises pour placer le reste de leurs gages dans un fonds de fiducie pour utilisation future à des fins d'établissement.

Toutes les institutions ou foyers maintenus dans la province pour l'amélioration et le bien-être de l'enfance sont sujets à surveillance et inspection par les fonctionnaires de la branche afin d'assurer une administration uniforme.

Lorsqu'un enfant, autre qu'un enfant né hors du mariage, est confié comme pupille au ministre du Bien-être social, le juge qui confie l'enfant peut ordonner à la municipalité où l'enfant résidait lors de son arrestation de payer la somme d'au moins \$3.50 par semaine jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 16 ans. Rien n'est exigé d'une municipalité dont le total de tels frais d'entretien dépasse le millième de la taxe applicable à l'entretien dudit enfant.

Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles.—Cette branche administre le paiement des pensions de vieillesse et des pensions aux aveugles sous la surveillance de la Commission du bien-être social établie en vertu de la loi du bien-être social de 1944. La Saskatchewan a été la deuxième province au Canada à inaugurer le paiement de pensions aux vieillards, l'accord étant entré en vigueur le 1er mai 1928 et le paiement des pensions aux aveugles ayant commencé le 15 novembre 1937. Pour les statistiques, voir pp. 240-242.

Assistance sociale.—Cette branche s'occupe des indigents en collaboration avec les diverses unités municipales de la province; cette assistance est partagée également entre la province et la municipalité concernée. Une assistance sociale est donnée aux indigents de passage dont le coût retombe entièrement sur la province. La branche exploite une ferme sur laquelle sont employées un certain nombre de familles métisses qui recevaient antérieurement une assistance sociale. Cette ferme se révèle un actif de valeur et des progrès sont accomplis dans le rétablissement de ces personnes en leur enseignant les méthodes modernes d'agriculture et en les rendant indépendantes par le versement de gages en retour de leurs services.

Une école pour les enfants métis a été ouverte à Crescent-Lake en 1946 et le projet d'une autre est à l'étude pour le district de Duck-Lake.

Des mesures sont prises pour l'érection d'un hôtelier à Regina afin de fournir une habitation convenable aux adolescentes qui sont les pupilles du ministre du Bien-être social.

Les allocations aux mères sont faites en vertu de la loi du bien-être de l'enfance, entrée d'abord en vigueur en 1917 sous le nom de loi des pensions aux mères. Plus récemment l'administration des allocations aux mères est devenue la responsabilité de la branche de l'assistance sociale. Voir également pp. 237-239.

Ecole industrielle pour garçons.—Le ministère a assumé la direction et l'administration de l'école qui donne une formation correctionnelle et une instruction académique aux jeunes délinquants de 10 à 16 ans.

Hospice pour infirmes.—Le ministère dirige également un hospice pour infirmes qui voit à l'entretien d'environ 90 vieillards et infirmes. Il jouit également de pouvoirs de surveillance sur tous les refuges privés de la province qui rendent des services analogues. Des plans sont en préparation pour la construction d'un autre hospice qui sera administré par le ministère et qui pourra recevoir environ de 150 à 200 personnes âgées et infirmes.

Indemnisation des accidentés.—La loi des accidents du travail est entrée en vigueur le 1er juillet 1930. Voir chapitre XX sur le Travail.

Alberta.—Le ministère du Bien-être public, établi le 1er avril 1944, administre un vaste programme d'activité sociale. Les lois suivantes sont appliquées par le ministère:—

- (1) Bureau du bien-être public.
- (2) Loi pour l'avancement de la population métisse.
- (3) Loi du bien-être de l'enfance.
- (4) Loi sur la responsabilité en matière de secours.
- (5) Loi sur les districts d'amélioration, articles 43, 44 et 45.
- (6) Loi de secours aux chômeurs.
- (7) Loi des pensions de vieillesse.
- (8) Loi des allocations aux mères.
- (9) Loi des hospices pour vieillards et infirmes.

Bureau du bien-être public.—Ce bureau, communément connu comme la branche de secours, vient en aide aux nécessiteux qui n'ont pas de domicile municipal. Il pourvoit également à des subventions et à une aide financière aux municipalités qui ont secouru leurs citoyens employables mais sans travail.

Il y a deux pensions, à Edmonton et Calgary, pour les hommes célibataires sans ressources et sans domicile municipal permanent, et deux dépôts d'assistance à la campagne. Il est pris soin des anciens combattants célibataires à Calgary et à Edmonton, sans qu'ils aient à entrer dans des institutions. Le bureau a réussi aussi à rétablir certaines familles en les réinstallant sur la terre.

Branche de rétablissement des Métis.—Le rétablissement des Métis—personnes de sang mêlé (indien et blanc) qui ne tombent pas sous la loi des Indiens—a été effectué en mettant à leur disposition des étendues de terre appelées zones d'établissement des Métis, où les colons jouissent des droits exclusifs de la pêche, de la chasse et du piégeage et où ils sont encouragés à s'engager dans l'industrie forestière, l'agriculture et l'élevage des bestiaux. Ils jouissent de services éducatifs et sociaux, et des magasins appartenant au gouvernement leur vendent des marchandises au prix coûtant.

Bien-être de l'enfance.—Le soin des enfants qui deviennent des pupilles de la province soit à la suite de négligence, délit ou par contrat ou engagement, relève exclusivement de la Commission du bien-être de l'enfance. Ces enfants sont placés dans des foyers d'adoption, des maisons de pension rémunérées ou des institutions, selon le cas particulier. L'entretien dans les maisons de pension ou les institutions est payé par la province. La province ne compte pas d'écoles de correction pour jeunes délinquants. Ces derniers sont placés sous une surveillance constante dans des foyers soigneusement choisis qui sont inspectés périodiquement par des fonctionnaires du ministère.

L'instruction des enfants sourds et aveugles relève du ministère de l'Instruction publique, qui place les enfants dans des écoles spéciales en dehors de la province et subventionne des classes où l'effort visuel est épargné et des classes pour enfants anormaux dans les grandes villes.

Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles.—La province collabore au régime fédéral-provincial de pensions de vieillesse depuis le 1er août 1929, et à l'application de la loi modifiée qui pourvoit au versement de pensions aux aveugles depuis le 1er mars 1938. Pour les statistiques, voir pp. 240-242.

Allocations aux mères.—La loi des allocations aux mères a été adoptée en 1919 et mise en vigueur la même année. Pour les statistiques, voir pp. 237-239.

Hospices pour vieillards et infirmes.—La loi des hospices pour vieillards et infirmes est entrée en vigueur le 28 mars 1945 et pourvoit au versement d'allocations aux municipalités qui soutiennent des vieillards et des infirmes dans des foyers autorisés.

Colombie-Britannique.—Les services de bien-être administrés par la province relèvent de la Branche du bien-être social du ministère de la Santé et du Bien-être. Ces services comprennent:—

- (1) Bien-être de l'enfance.
- (2) Allocations aux mères.
- (3) Allocations sociales (familiales et individuelles).
- (4) Pensions de vieillesse.
- (5) Refuge provincial.
- (6) Ecole industrielle pour filles.
- (7) Ecole industrielle pour garçons.

En Colombie-Britannique, tous les zélés sociaux (travailleurs généraux, médecins et psychiatres) sont à l'emploi et sous la direction de la Branche du bien-être social; ils font partie de la Division du service itinérant. Ils reçoivent une formation en vue d'un service général et ils doivent faire des visites pour le compte de tous les services mentionnés ci-dessus. Les visites se font en outre pour le compte des institutions pour maladies mentales, des hôpitaux pour tuberculeux, des cliniques pour maladies vénériennes, des infirmeries, etc. et des ministères fédéraux.

Il est pourvu aux services médicaux et aux médicaments prescrits dans tous les cas d'assistance sociale. La province défraye la moitié du coût dans les municipalités organisées et elle assume le coût entier dans les territoires non organisés.

Bien-être de l'enfance.—La division du bien-être de l'enfance de la Branche du bien-être social est chargée de l'œuvre du bien-être de l'enfance et comprend la protection des enfants, les adoptions, le placement dans des foyers d'adoption, le soin des enfants de parents non mariés, la criminalité chez les jeunes, etc. A Vancouver et à Victoria, le travail est effectué en collaboration avec les sociétés d'aide à l'enfance; ailleurs, il relève directement de la division.

Allocations aux mères.—Les allocations aux mères sont administrées par la Branche du bien-être social; la loi les régissant est en vigueur depuis juillet 1920. Pour les statistiques, voir pp. 237-239.

Allocations sociales.—Les allocations sociales relèvent de la même branche en vertu de la loi de l'assistance sociale qui est entrée en vigueur le 1er avril 1945. Cette loi pourvoit à toutes les catégories qui ne sont pas autrement prévues. La contribution de la province est de 80 p. 100 du coût pour les cas municipaux.

Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles.—Les pensions de vieillesse qui sont versées par la province depuis le 1er septembre 1927 sont administrées par une commission sous la juridiction de la Branche du bien-être social du ministère de la Santé et du Bien-être et tout le travail social est accompli par la Division du service itinérant de la branche du bien-être social. Une aide supplémentaire est accordée aussi aux vieillards pensionnés pour la protection de leur santé et pour leur confort. Des pensions sont versées aux aveugles depuis le 1er décembre 1937. Pour les statistiques, voir pp. 240-242.

Refuge provincial.—La Branche du bien-être social soutient un refuge provincial pour vieillards du sexe masculin. Plusieurs cités et municipalités ont aussi des hospices pour vieillards.

Écoles industrielles.—Des écoles industrielles pour garçons et filles fonctionnent sous la direction de la Branche du bien-être social. Les services sociaux des cités et municipalités ont été fusionnés, éliminant ainsi le dédoublement de l'administration, et les services réunis collaborent étroitement avec les services de santé.

Indemnisation des accidentés.—La loi des accidents du travail, en vigueur depuis le 1er janvier 1917, comporte une assurance obligatoire contre les accidents dans presque toutes les occupations industrielles de la province. Voir chapitre XX, Travail.

Sous-section 2.—Taux et statistique des allocations aux mères.

Toutes les provinces, excepté l'Île du Prince-Edouard, pourvoient à des allocations aux mères qui sont veuves ou qui, pour d'autres raisons, sont sans ressources.

Le Manitoba était la première province à adopter une telle mesure en 1916. Cinq autres provinces ont suivi entre 1917 et 1920. Les lois de la Nouvelle-Ecosse et du Québec sont entrées en vigueur en 1930 et 1938 respectivement. Une loi de 1930 du Nouveau-Brunswick, mise en vigueur en 1943, a été remplacée par une nouvelle loi en 1944.

Sauf en Alberta, où la municipalité paye 25 p. 100 de l'allocation, le coût entier est défrayé à même les deniers provinciaux. Dans le Québec, les municipalités ne peuvent se voir imposer plus de 5 p. 100 du montant des allocations versées, mais aucun impôt n'a été prélevé en vertu de cette disposition.

Chaque loi établit que la postulante doit résider dans la province et, sauf en Alberta, y avoir demeuré pendant une certaine période. La loi albertaine exige simplement que le mari ait été domicilié dans la province au moment de sa mort, de son internement ou de sa désertion. Au Nouveau-Brunswick, durant la seconde guerre mondiale, une allocation a été versée pour l'enfant d'un membre des forces armées lorsque celui-ci résidait dans la province au moment de son enrôlement et que l'enfant y habitait.

Sauf en Saskatchewan et en Alberta, la postulante doit être sujet britannique ou la veuve ou l'épouse d'un sujet britannique ou son enfant doit être sujet britannique. En Nouvelle-Ecosse, la postulante elle-même doit être sujet britannique. Dans le Québec, elle doit être sujet britannique depuis 15 ans ou de naissance. Au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, l'enfant est admissible s'il est sujet britannique, même si la mère ne l'est pas. En Colombie-Britannique, une femme peut être admissible si elle est ou a été sujet britannique de naissance ou par naturalisation.

La postulante doit être veuve ou l'épouse d'un mari mentalement déficient ou, sauf en Alberta, permanemment invalide. La loi de la Colombie-Britannique spécifie une invalidité qu'on peut raisonnablement s'attendre devoir durer au moins un an. Au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et en Saskatchewan, une mère est déclarée admissible si son mari est hospitalisé dans un sanatorium pour tuberculeux; au Nouveau-Brunswick, s'il est sorti de l'hôpital et suit des traitements à la maison. Les mères adoptives qui prennent soin d'enfants dont les parents sont morts ou invalides sont également admissibles, sauf en Nouvelle-Ecosse et en Alberta.

Les épouses abandonnées qui satisfont à certaines dispositions déterminées sont admissibles dans toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Ecosse, mais la période qui doit s'écouler après la désertion varie d'une province à l'autre. Les mères divorcées ou légalement séparées depuis deux ans ont droit aux allocations en Colombie-Britannique, et une mère divorcée peut toucher une allocation en Saskatchewan. Dans la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, les épouses des détenus dans les établissements pénitentiaires sont admissibles.

En Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan, des allocations peuvent être payées pour un enfant adopté légalement. Au Manitoba, en Saskatche-

wan, en Alberta et en Colombie-Britannique, des allocations sont versées en certains cas pour des enfants nés en dehors des liens du mariage.

La mère d'un enfant ou plus est admissible dans le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Dans la Nouvelle-Ecosse, une mère ayant un enfant à charge est admissible si elle est invalide, si elle demeure avec un époux permanemment invalide ou si le bien-être de l'enfant l'exige.

Au Manitoba, une allocation est payable pour un enfant unique de moins de quinze ans seulement si la mère est hospitalisée dans une institution pour maladies mentales ou souffre d'invalidité physique; l'allocation est payable pour un enfant de 15 ans ou plus si ce dernier souffre d'invalidité physique ou mentale.

La limite d'âge pour les enfants est de 16 ans, sauf au Manitoba où elle est de 14 ou de plus de 14 ans si l'enfant est incapable de se subvenir. Moyennant certaines conditions, des allocations peuvent être payées en Colombie-Britannique pour un enfant âgé de 16 à 18 ans, de même que pour un enfant vivant temporairement loin de sa mère. La loi de l'Alberta, modifiée en 1946, permet le versement d'allocations à des enfants de 16 à 18 ans lorsque ceux-ci font des progrès satisfaisants dans leurs études. Au Nouveau-Brunswick, quand un enfant atteint 16 ans et fréquente l'école, les paiements peuvent se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire; aucune allocation ne peut être versée pour un enfant qui ne fréquente pas l'école, comme l'exige la loi.

Taux des allocations.—En Nouvelle-Ecosse la loi fixe un maximum de \$30 par mois par famille et au Nouveau-Brunswick, de \$60, mais dans les autres provinces l'autorité administrative fixe le taux. En Nouvelle-Ecosse, le versement mensuel à une mère et son enfant est déterminé par les besoins de la famille. Au Nouveau-Brunswick, l'allocation mensuelle maximum est de \$27.50 dans le cas d'une mère ayant un enfant et de \$7.50 pour chaque enfant de plus. En certaines circonstances, un montant supplémentaire de \$7.50 peut être payé pour le loyer. Le Québec accorde \$35 par mois à une femme ayant un enfant à sa charge dans les cités et villes de plus de 10,000 âmes, \$30 dans les autres endroits. Un dollar de plus par mois est versé pour le deuxième, le troisième, le quatrième et le cinquième enfant, \$2 chacun pour le sixième et le septième et \$3 chacun pour le huitième et les autres enfants. Un montant supplémentaire de \$5 est accordé quand la bénéficiaire est incapable de travailler ou que son mari invalide demeure à la maison. En Ontario, le maximum pour une mère et un enfant est de \$42 par mois dans une cité, de \$36 dans une ville de plus de 5,000 âmes et de \$30 dans un district rural, plus \$6 pour chaque autre enfant. L'allocation peut être augmentée de \$10 par mois lorsque la bénéficiaire est dans le besoin; une allocation est également versée, en cas de besoin, pour le combustible d'hiver. Au Manitoba, à l'exclusion du combustible d'hiver, le maximum est de \$40 par mois pour une mère et un enfant avec allocations supplémentaires pour d'autres enfants; un père invalide à la maison reçoit un maximum de \$13 par mois. L'allocation peut être portée à \$25 en cas de besoin, mais l'allocation mensuelle maximum, sans compter le combustible d'hiver, accordée à une famille quelconque, que le père soit à la maison ou non, est de \$121. En Saskatchewan, l'allocation mensuelle maximum est de \$10 pour la mère, \$10 pour un père invalide demeurant à la maison, \$15 pour le premier enfant, \$10 pour le second et \$5 pour chacun des autres jusqu'au maximum de dix enfants. L'allocation mensuelle maximum est de \$85 par famille. En Alberta, l'allocation ne doit pas

excéder \$35 par mois pour une mère avec un enfant; elle peut s'élever à \$100 lorsqu'il y a neuf enfants ou plus. En Colombie-Britannique, l'allocation mensuelle maximum est de \$42.50 pour une mère avec un enfant à charge, de \$7.50 pour chaque enfant de plus et un autre montant de \$7.50 pour un mari totalement invalide qui demeure à la maison. Le tableau suivant donne des statistiques pour chacune des provinces qui versent des allocations aux mères.

5.—Résumé de la statistique des allocations aux mères, 1941-1946

Province et année	Familles assistées	Enfants assistés	Allocations payées
	nomb.	nomb.	\$
Nouvelle-Ecosse—¹			
1941.....	1,221	3,432	418,286
1942.....	1,227	3,448	443,164
1943.....	1,280	3,619	513,303
1944.....	1,365	3,840	630,723
1945.....	1,441	4,067	734,828
1946.....	1,615	4,474	846,964
Nouveau-Brunswick—^{1,2}			
1945.....	918	2,624	334,802
1946.....	1,207	3,308	487,602
Québec—³			
1941.....	8,116	24,343	2,304,240
1942.....	9,613	28,839	2,707,291
1943.....	10,895	32,685	3,231,018
1944.....	11,973	35,919	3,698,044
1945.....	13,057	39,396	4,196,308
1946.....	13,685	41,055	4,664,235
Ontario—⁴			
1941.....	10,811	27,203	4,665,829
1942.....	12,448	24,715	4,318,536
1943.....	10,813	20,932	3,736,276
1944.....	9,176	18,032	3,750,861
1945.....	8,540	16,841	3,581,251
1946.....	8,092	15,976	3,451,309
Manitoba—³			
1941.....	946	2,816	406,340
1942.....	873	2,644	367,677
1943.....	741	2,210	335,892
1944.....	643	1,951	319,016
1945.....	600	1,843	319,871
1946.....	613	1,835	354,360
Saskatchewan—⁵			
1941.....	2,958	7,761	488,701
1942.....	2,734	7,206	458,775
1943.....	2,468	5,675	514,491
1944.....	2,222	5,321	520,272
1945.....	2,078	4,912	651,723
1946.....	2,117	4,992	868,403
Alberta—⁴			
1941.....	2,246	4,579	618,836
1942.....	2,091	4,281	595,117
1943.....	1,990	4,009	561,975
1944.....	1,830	3,913	555,075
1945.....	1,701	3,562	570,754
1946.....	1,559	3,275	569,137
Colombie-Britannique—⁴			
1941.....	1,697	3,346	798,197
1942.....	1,552	3,072	751,835
1943.....	1,194	2,406	667,213
1944.....	1,080	2,246	581,541
1945.....	940	1,966	528,442
1946.....	905	2,132	498,901

¹ Année terminée le 31 oct.
le 31 déc.

² Allocations versées depuis le 1er mai 1944.

⁴ Année terminée le 31 mars.

⁵ Année terminée le 30 avril.

³ Année terminée

Section 3.—Le gouvernement fédéral en collaboration avec les provinces

Sous-section 1.—Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles

Le parlement fédéral a adopté, en 1927, une loi des pensions de vieillesse (S.R.C., 1927, c. 156). En vertu de cette loi, le gouvernement du Dominion payait la moitié du coût net de toutes les pensions versées sous le régime de cette loi. Une modification apportée lors de la session de 1931 (c. 42, Statuts de 1931) pourvoit à ce que la contribution fédérale du coût net des pensions soit augmentée de 50 p. 100 à 75 p. 100. Cette contribution de 75 p. 100 est en vigueur depuis le 1er novembre 1931; depuis, les provinces ont été remboursées dans cette proportion. En vertu d'arrêtés en conseil adoptés subordonnément à la loi des mesures de guerre, le maximum de la pension a été porté de \$240 à \$300 par année et le revenu maximum (pension comprise), de \$365 à \$425 par année.

Dans le discours du Trône le 20 janvier 1947 et au cours de déclarations ultérieures à la Chambre des communes, le Gouvernement a annoncé son intention d'apporter des modifications à la loi des pensions de vieillesse, modifications en vertu desquelles se trouveront incorporées en permanence dans la loi les dispositions des arrêtés en conseil du temps de guerre mentionnés ci-dessus, et d'étendre en outre la portée de la loi en prévoyant des augmentations aux pensions versables et aux revenus permis aux pensionnés et en modifiant certaines des conditions d'admissibilité.

Dans certaines provinces, les pensions de vieillesse sont augmentées au moyen d'un supplément versé entièrement par la province. Dans la Colombie-Britannique, la pension supplémentaire de \$5 par mois a été augmentée, en conformité des intentions du gouvernement fédéral, à \$10; l'augmentation est rétroactive au 1er janvier 1947. En Saskatchewan, la pension supplémentaire a été augmentée de \$3 à \$5 à peu près vers le même temps. L'Alberta continue de verser un supplément mensuel de \$5. Au Manitoba, l'allocation supplémentaire est une somme allant jusqu'à \$1.25 par mois si la pension mensuelle est moindre que \$21.25. Dans l'Ontario, l'allocation est de 15 p. 100 de la pension; celle-ci est de \$20 par mois au maximum. En Nouvelle-Ecosse, un supplément de \$5 par mois peut être accordé, à la discrétion de l'autorité en matière de pension, si le revenu global, y compris la pension et le supplément, ne dépasse pas \$365 par année.

Pour avoir droit à une pension de vieillesse, en plus d'en prouver la nécessité, le postulant doit avoir atteint l'âge de soixante-dix ans, être sujet britannique, avoir demeuré au Canada pendant les vingt dernières années et dans la province où est faite la demande de pension pendant les cinq dernières années. Les nouveaux règlements adoptés en vertu d'un arrêté en conseil de mai 1947 ont adouci les enquêtes sur les ressources personnelles en prévoyant une interprétation plus généreuse des conditions de revenu et de propriété requises.

En vertu d'une modification à la loi des pensions de vieillesse de 1937, une pension est versée à toute personne aveugle âgée de plus de 40 ans. Le revenu maximum (pension comprise) est plus élevé dans le cas d'un aveugle pensionné que dans celui d'un vieillard pensionné. Le revenu maximum dans différents cas est prévu par la loi des pensions de vieillesse. Les modifications apportées en vertu de la loi des mesures de guerre s'appliquent aux pensionnés aveugles qui reçoivent également des suppléments provinciaux correspondant à ceux des pensions de vieillesse mentionnées antérieurement.

La loi fédérale des pensions de vieillesse est maintenant en vigueur dans toutes les provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest. En 1945, l'application de la loi a été transférée du ministère des Finances à celui de la Santé nationale et du Bien-être social.

6. — Statistique des pensions de vieillesse, années terminées le 31 mars 1943-1947

Province et date de la mise en vigueur	Année terminée le 31 mars	Pension-mensuelle	Pension-naires	Pourcentage de pensionnaires par rapport à la population ¹	Pourcentage de personnes de 70 ans ou plus par rapport à la population ¹	Pourcentage de pensionnaires par rapport à la population de 70 ans ou plus ¹	Contribution du gouvernement fédéral pour l'année financière
		\$	nomb.	%	%	%	\$
Île du Prince-Edouard. (Loi en vigueur le 1er juillet 1933)	1943	13.48	1,904	1.98	6-25	31-73	208,587
	1944	18.53	1,888	2-07	6-59	31-47	268,515
	1945	18.63	1,884	2-07	6-59	31-40	311,553
	1946	18.99	1,980	2-15	6-52	33-00	322,441
	1947	19.36	2,112	2-25	6-38	35-20	350,808
Nouvelle-Ecosse. (Loi en vigueur le 1er mars 1934)	1943	15.65	14,080	2-40	5-11	46-93	1,948,075
	1944	18-06	13,838	2-28	5-11	44-64	2,137,242
	1945	22-50	14,032	2-29	5-23	43-85	2,807,890
	1946	22-62	14,771	2-38	5-15	46-16	2,913,972
	1947	22-76	15,408	2-52	5-39	46-68	3,093,204
Nouveau-Brunswick. (Loi en vigueur le 1er juillet 1936)	1943	15-27	11,818	2-54	4-52	56-28	1,606,403
	1944	17-69	11,843	2-56	4-54	56-40	1,732,670
	1945	22-13	12,269	2-66	4-55	58-42	2,390,978
	1946	22-40	12,663	2-71	4-49	60-30	2,498,871
	1947	22-68	13,360	2-78	4-58	60-73	2,649,020
Québec. (Loi en vigueur le 1er août 1936)	1943	17.20	47,045	1-39	3-13	44-38	7,048,885
	1944	22.54	47,153	1-36	3-18	42-67	8,533,368
	1945	23-95	49,289	1-41	3-20	44-01	10,386,115
	1946	23.81	51,587	1-45	3-23	44-84	10,823,345
	1947	24.01	54,459	1-50	3-28	45-79	11,468,940
Ontario. (Loi en vigueur le 1er nov. 1929)	1943	18.66	57,692	1-51	4-89	30-85	9,633,658
	1944	23.09	56,156	1-43	4-90	29-25	10,310,622
	1945	24-13	58,113	1-47	4-99	29-35	12,291,117
	1946	24.48	60,831	1-52	5-02	30-26	13,129,816
	1947	24.52	65,085	1-55	5-06	31-29	13,886,364
Manitoba. (Loi en vigueur le 1er sept. 1928)	1943	18.78	12,498	1-69	3-79	44-64	2,093,380
	1944	23.41	12,188	1-68	3-99	42-03	2,002,573*
	1945	24-48	12,324	1-68	4-10	41-08	2,879,948*
	1946	24-54	12,981	1-76	4-08	43-27	2,684,083
	1947	24.53	13,583	1-87	4-26	43-82	2,826,747
Saskatchewan. (Loi en vigueur le 1er mai 1928)	1943	17.53	13,074	1-44	2-98	48-42	2,043,410
	1944	23.00	12,755	1-51	3-33	45-55	2,352,407
	1945	24.68	12,827	1-52	3-43	44-23	2,794,903
	1946	24.55	13,398	1-59	3-55	44-66	2,903,020
	1947	24-37	14,204	1-71	3-86	44-39	3,085,226
Alberta. (Loi en vigueur le 1er août 1929)	1943	18.69	11,134	1-38	2-98	46-39	1,833,574
	1944	22.82	11,071	1-40	3-16	44-28	2,062,796
	1945	24.16	11,418	1-40	3-06	45-67	2,401,386
	1946	24.12	12,098	1-46	3-39	43-21	2,526,215
	1947	24.11	12,738	1-59	3-63	43-92	2,699,425
Colombie-Britannique. (Loi en vigueur le 1er sept. 1927)	1943	19.28	14,348	1-74	4-85	35-87	2,443,153
	1944	23.55	14,481	1-61	4-67	34-48	2,791,031
	1945	24.41	15,344	1-65	4-94	33-36	3,236,034
	1946	24.34	16,637	1-75	4-95	35-40	3,485,885
	1947	24.22	18,039	1-80	5-08	35-37	3,797,623
Territoires du Nord-Ouest (arrêté en conseil du 25 janvier 1929)	1943	20.00	8	0-07	1-65	4-00	2,061
	1944	24.55	11	0.09	1.61	5-70	2,373
	1945	24.17	12	0-10	1-52	6-56	3,074
	1946	24.33	15	0-12	1-52	8-20	3,379
	1947	24.69	16	0-13	1-52	8-74	4,222
Canada (Yukon non compris)	1943	17.82	183,601	1-58	4-03	39-11	23,861,186
	1944	22.29	181,384	1-54	4-10	37-44	32,195,593
	1945	23.86	187,512	1-57	4-17	37-54	35,503,028
	1946	23.98	196,911	1-63	4-21	38-58	41,291,227
	1947	24.83	209,029	1-70	4-31	39-33	43,829,580

¹ Dans le calcul des pourcentages à la date du 31 mars, le chiffre de la population utilisé est celui du mois de juin antérieur indiqué à la p. 149. * \$288,541 de l'année financière 1943-1944 ont été imputés à l'année financière 1944-1945.

7.—Statistique des pensions aux aveugles, années terminées le 31 mars 1943-1947

Province et date de la mise en vigueur	Année terminée le 31 mars	Pension mensuelle moyenne	Pensionnaires aveugles	Pourcentage de pensionnaires aveugles par rapport à la population ¹	Contribution du gouvernement fédéral pour l'année financière
		\$	nomb.	%	\$
Ile du Prince-Edouard (loi en vigueur le 1er déc. 1937)	1943	16.14	116	0.121	15,249
	1944	22.41	111	0.122	19,545
	1945	22.40	110	0.121	22,012
	1946	22.33	119	0.129	22,795
	1947	22.84	121	0.129	24,211
Nouvelle-Ecosse (loi en vigueur le 1er oct. 1937)	1943	19.22	620	0.106	107,397
	1944	21.21	633	0.104	114,043
	1945	24.23	640	0.105	140,039
	1946	24.19	664	0.107	142,672
	1947	24.25	685	0.112	147,486
Nouveau-Brunswick (loi en vigueur le 1er sept. 1937)	1943	19.67	722	0.155	129,585
	1944	23.28	710	0.153	136,447
	1945	24.54	736	0.159	161,568
	1946	24.65	737	0.157	161,978
	1947	24.65	758	0.158	166,414
Québec (loi en vigueur le 1er oct. 1937)	1943	19.61	2,173	0.064	379,129
	1944	24.37	2,250	0.065	452,061
	1945	24.74	2,425	0.069	530,169
	1946	24.73	2,568	0.072	568,428
	1947	24.73	2,709	0.075	605,761
Ontario (loi en vigueur le 1er sept. 1937)	1943	19.70	1,502	0.039	266,354
	1944	24.19	1,449	0.037	283,956
	1945	24.73	1,488	0.038	331,210
	1946	24.72	1,543	0.039	341,574
	1947	24.71	1,623	0.040	359,860
Manitoba (loi en vigueur le 1er sept. 1937)	1943	19.72	348	0.047	59,753
	1944	24.23	339	0.047	60,199 ²
	1945	24.69	348	0.048	85,130 ²
	1946	24.84	365	0.050	79,473
	1947	24.71	391	0.054	86,625
Saskatchewan (loi en vigueur le 15 nov. 1937)	1943	19.86	320	0.035	53,030
	1944	24.54	317	0.038	64,035
	1945	24.94	333	0.039	74,239
	1946	24.74	340	0.040	76,836
	1947	24.83	363	0.044	81,939
Alberta (loi en vigueur le 7 mars 1938)	1943	19.76	239	0.030	40,969
	1944	24.15	242	0.031	47,914
	1945	24.33	247	0.030	54,289
	1946	24.51	269	0.033	57,550
	1947	24.51	290	0.036	62,155
Colombie-Britannique (loi en vigueur le 1er déc. 1937)	1943	19.42	334	0.040	58,363
	1944	24.19	323	0.036	65,829
	1945	24.75	336	0.036	73,302
	1946	24.59	340	0.036	75,441
	1947	24.59	370	0.037	80,435
Canada ³	1943	19.55	6,374	0.055	1,114,828
	1944	23.84	6,374	0.054	1,244,039
	1945	24.63	6,663	0.056	1,471,978
	1946	24.62	6,945	0.057	1,526,747
	1947	24.63	7,311	0.059	1,615,136

¹ Dans le calcul des pourcentages à la date du 31 mars, le chiffre de la population utilisé est celui du mois de juin antérieur indiqué à la p. 149.

² \$3,286 de l'année financière 1943-1944 ont été imputés à l'année financière 1944-1945.

³ Aucune pension n'était versée au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1947; en 1947, une pension mensuelle de \$25 est payée dans les Territoires du Nord-Ouest. La contribution du gouvernement fédéral est de \$250.

Sous-section 2.—Programme national d'aptitude physique

La loi sur l'aptitude physique nationale (c. 29, 1943) est mise en vigueur par proclamation le 1er octobre 1943 et en vertu des arrêtés en conseil 509 du 15 février 1944 et 1394 du 2 mars 1944. Elle relève de la Division de l'aptitude physique de la Branche du bien-être social du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Sous le bénéfice de la loi, le Parlement met à la disposition des provinces, sur une base per capita, une somme n'excédant pas \$225,000 par année pour la réalisation de projets d'aptitude physique et de divertissement. Seules les provinces qui ont signé une entente particulière avec le gouvernement fédéral peuvent recevoir de l'aide financière, ainsi que le prévoit la loi. Voici les provinces participantes et les montants maximums disponibles actuellement pour les subventions annuelles provenant de la caisse nationale d'aptitude physique: Ile du Prince-Edouard, \$1,861; Nouvelle-Ecosse, \$11,318; Manitoba, \$14,290; Saskatchewan, \$17,546 Alberta, \$15,591 et Colombie-Britannique, \$16,016. Dans le cas où les dépenses d'une province pour l'aptitude physique deviendraient inférieures à la contribution maximum du gouvernement fédéral, cette contribution n'égalerait que les déboursés effectifs de la province. Dans quelques-unes des provinces participantes, le programme relève du ministère provincial de la Santé; dans d'autres, du ministère de l'Instruction publique.

L'exécution effective des projets d'aptitude physique et de divertissement relève de la province et de la localité. Le bureau de la Division de l'aptitude physique à Ottawa sert de bureau central aux provinces pour l'échange des renseignements les plus nouveaux concernant l'aptitude physique, les divertissements, l'éducation physique, les centres récréatifs, les sports et autres initiatives connexes. Il se tient au courant des événements les plus récents à l'étranger et distribue des rapports à leur sujet. Il a entrepris la publication d'une série proprement canadienne de brochures destinées à traiter d'une grande variété de sports, de projets récréatifs et de sujets connexes. En collaboration avec l'Office national du film, il est à créer une cinémathèque sur la récréation et les sports afin de s'assurer que les films les plus précis et les plus récents, tant d'origine canadienne qu'étrangère, seront portés à l'attention des groupes et des particuliers désireux d'acheter des pellicules devant être montrées dans leurs provinces respectives et distribuées aussi par l'entremise d'agences de prêt de pellicules. La division est à dresser également une bibliothèque de consultation qui renseignera sur les ressources et la documentation disponibles. Elle s'est intéressée à la grille wetzel comme moyen de classer l'activité et pour des épreuves de réalisation en relation avec les sports et les jeux. Il se fait des recherches sur la possibilité d'utiliser de tels renseignements pour déterminer la relation entre la capacité individuelle de rendement et le degré de développement physique atteint (déterminée selon la taille, le poids, l'âge et le physique). La division a travaillé de concert avec les ministères fédéraux du Travail et des Affaires des anciens combattants à la préparation d'un cours d'études pour les dirigeants des centres récréatifs en vertu du projet de formation professionnelle. En outre, elle a collaboré avec des moniteurs en éducation physique à la préparation d'un cours universitaire modèle conduisant au grade en hygiène, éducation physique et récréation. D'autres divisions ou ministères du gouvernement dont l'activité s'exerce dans des domaines connexes font usage de ses services consultatifs; il en est ainsi d'un grand nombre de particuliers et d'organismes désireux d'obtenir des renseignements et des conseils.

La loi prévoit la nomination par le gouverneur en conseil d'un Conseil national de l'aptitude physique (composé de trois membres au moins et de dix au plus) dont

le directeur national de l'aptitude physique est le président. Les provinces sont représentées au conseil par leur directeur provincial de l'aptitude physique ou par des délégués des ministères provinciaux de la Santé ou de l'Instruction publique, ou par des personnes très versées dans le domaine des récréations. Le conseil se réunit deux fois par année pour traiter de l'aspect général et national de l'aptitude physique, pour recevoir les mémoires et les recommandations présentés par les organismes particuliers intéressés, et pour renseigner le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sur certains aspects du programme d'aptitude physique. Dans certaines provinces, les conseils provinciaux d'aptitude physique et de culture fonctionnent suivant des principes comparables à ceux du Conseil national.

Section 4.—Soin des personnes à charge et des désavantagés*

La présente série de renseignements tirés du recensement des institutions est publiée tous les cinq ans. L'*Annuaire* de 1943-1944, aux pp. 694-699, donne des statistiques détaillées sur les institutions de charité et de bienfaisance au Canada d'après les rapports du recensement de 1941. Le dépouillement des résultats du recensement des institutions de 1946 n'est pas encore terminé; le tableau suivant donne les chiffres provisoires sur ces institutions au 1er juin 1946.

* Préparé sous la direction de J. T. Marshall, directeur, Division des statistiques vitales, Bureau fédéral de la Statistique, par J. C. Brady, chef, statistique des institutions.

8.—Résumé de la statistique des institutions de charité et de bienfaisance, par province, au 1er juin 1946

Détail	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Refuges pour adultes—										
Institutions	1	15	9	42	42	8	8	6	10	141
Capacité en lits	105	1,075	396	4,215	3,508	737	324	249	478	11,078
Personnel	22	153	51	1,041	561	162	52	57	85	2,204
Sous soin le 1er juin 1946	114	1,134	415	5,840	5,176	1,085	465	369	546	15,147
Refuges pour adultes et enfants—										
Institutions	néant	6	5	51	12	2	néant	2	5	83
Capacité en lits		417	482	8,021	810	181		379	233	10,523
Personnel		63	103	1,938	185	44		53	38	2,425
Sous soin le 1er juin 1946		617	715	10,618	2,228	317		593	663	15,751
Orphelinats—										
Institutions	1	8	5	43	20	7	3	3	4	94
Capacité en lits	102	647	446	8,628	1,742	306	319	210	437	12,337
Personnel	14	117	75	1,739	296	71	49	29	59	2,449
Sous soin le 1er juin 1946	63	730	673	12,068	2,689	592	345	338	415	17,913
Gardieries—										
Institutions	néant	1	néant	néant	9	2	néant	2	néant	14
Capacité en lits		néant			néant	néant		36		36
Personnel		7			81	14		17		119
Sous soin le 1er juin 1946		15			462	74		79		630
Sociétés d'aide à l'enfance—										
Institutions	néant	5	2	néant	17	3	4	néant	1	32
Capacité en lits		néant	14		200	24	98		24	360
Personnel		13	8		138	54	53		12	278
Sous soin le 1er juin 1946		601	229		5,351	977	687		236	8,081
Refuges de comtés—										
Institutions	néant	2	néant	néant	23	néant	néant	néant	néant	25
Capacité en lits		257			1,969					2,226
Personnel		28			184					212
Sous soin le 1er juin 1946		289			2,131					2,420
Bien-être de l'enfance—										
Institutions	néant	néant	néant	néant	2	néant	néant	néant	néant	2
Capacité en lits					néant					néant
Personnel					25					25
Sous soin le 1er juin 1946					854					854

CHAPITRE IX.—CRIMINALITÉ ET DÉLITS*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Criminalité chez les adultes	246	Partie III.—La police au Canada.	274
SECTION 1. TOUS DÉLITS.....	246	SECTION 1. LA ROYALE GENDARMERIE	
Sous-section 1. Délits criminels.	248	À CHEVAL.....	275
Sous-section 2. Délits non criminels.	253	SECTION 2. LA POLICE PROVINCIALE..	277
SECTION 2. APPELS.....	257	SECTION 3. STATISTIQUES DE LA POLICE	
Partie II.—Jeunes délinquants...	258	MUNICIPALE.....	280
SECTION 1. CAUSES ET TRAITEMENT		Partie IV.—Établissements péniten-	
JUDICIAIRE DES DÉLITS CHEZ LES		tiaires et de correction.	282
JEUNES.....	258	SECTION 1. STATISTIQUES PÉNITENTIAI-	
SECTION 2. STATISTIQUES SUR LES JEU-		RES.....	282
NES DÉLINQUANTS.....	260	SECTION 2. LE RÉGIME DE LIBÉRATION	
Sous-section 1. Total des délits chez		CONDITIONNELLE.....	285
les jeunes.....	261	SECTION 3. STATISTIQUES DES MAISONS	
Sous-section 2. Délits majeurs....	265	DE CORRECTION ET DE RÉFORME.	288
Sous-section 3. Délits mineurs....	271		
Sous-section 4. Mesures préventives			
proposées.....	273		

Loi et procédure criminelles au Canada.—Un résumé du développement du Code criminel du Canada a paru aux pp. 1102-1104 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Cet article donne un aperçu de la procédure et de l'étendue de la juridiction des juges et des magistrats de différentes classes.

Les statistiques du présent chapitre sont puisées au rapport annuel intitulé "Statistique de la criminalité" Elles sont recueillies directement des tribunaux criminels des différents districts judiciaires du Dominion. Il y a 159 districts judiciaires, comprenant deux sous-districts, répartis comme suit entre les provinces: Ile du Prince-Edouard, 3; Nouvelle-Ecosse, 18; Nouveau-Brunswick, 15; Québec, 26; Ontario, 48; Manitoba, 6; Saskatchewan, 21; Alberta, 12; Colombie-Britannique, 8; Yukon, 1; Territoires du Nord-Ouest, 1.

Les délits se divisent en deux catégories: les délits criminels, qui comprennent tous les délits graves prévus au Code criminel (voir pp. 248-249), et les délits non-criminels, qui comprennent les délits moins graves et les infractions aux règlements municipaux (voir p. 254). Les délits criminels sont constitués par toutes les causes instruites devant les cours supérieures de justice—les causes instruites devant un juge de la Cour suprême avec jury et les causes instruites devant les juges en vertu de la loi des procès expéditifs et de la loi des procès sommaires. Seuls les délits très graves, comme le meurtre, l'homicide et le vol avec violence, sont jugés par un juge de la Cour suprême et devant jury sans que l'accusé puisse exercer son choix. Les délits moins graves sont jugés par les juges de comté et devant jury ou au cours d'un procès expéditif (procès devant un juge, sans jury) au choix de l'accusé. Les délits non criminels, les infractions aux règlements municipaux, aux règlements de la circulation, etc. sont d'habitude jugés sommairement par un magistrat de police ou un autre juge ou un recorder, en vertu de la loi de la mise en accusation par voie sommaire.

Jusqu'ici, une analyse générale des délits réunis d'adultes et de jeunes constituait l'entrée en matière des statistiques judiciaires du présent chapitre. Cette

* Sauf avis contraire, le présent chapitre a été révisé sous la direction de J. T. Marshall, directeur, Division des statistiques vitales, Bureau fédéral de la Statistique, par Mlle R. Harvey, chef, Branche de la statistique de la criminalité. On peut se procurer au Bureau fédéral de la Statistique, au prix de 50 cents, le 70e "Rapport annuel sur la statistique de la criminalité" de l'année terminée le 30 septembre 1945.

année, les deux catégories font l'objet d'une étude distincte pour les raisons suivantes. Les délits des jeunes gens de moins de seize ans, particulièrement les délits mineurs, ne sont pas de la même nature que ceux des adultes et leur réunion avec les délits criminels n'offre pas un tableau complet de la tendance de la criminalité dans le pays. Un déséquilibre entre les deux catégories peut créer une fausse impression. De plus, les causes des adultes et celles des jeunes délinquants sont réglées de façon tout à fait différente, de sorte qu'ici encore il est logique de faire deux analyses distinctes. Cela n'empêche pas ceux qui désirent s'en tenir à la méthode de comparaison utilisée dans les éditions antérieures de l'*Annuaire* de le faire car la réunion des tableaux est encore possible.

PARTIE I.—CRIMINALITÉ CHEZ LES ADULTES*

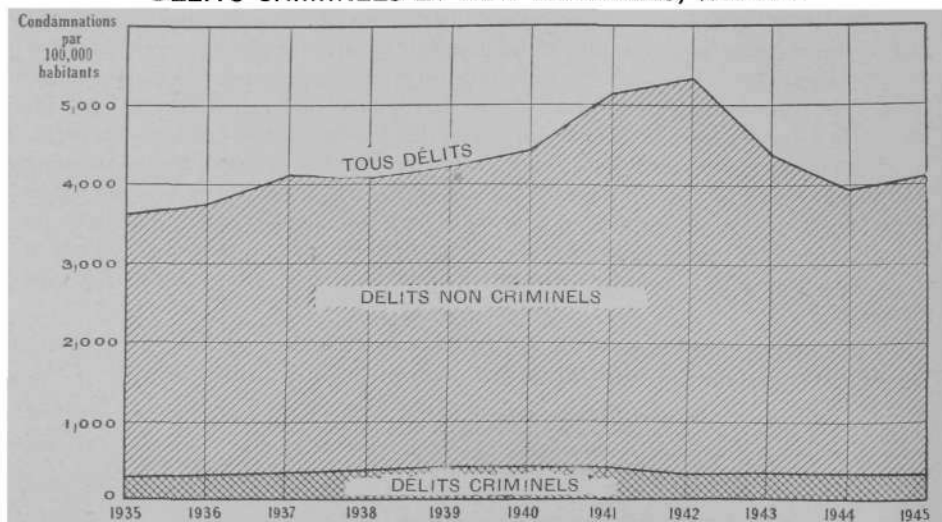
Section 1.—Tous délits

Après la première guerre mondiale, la criminalité augmente graduellement. Surtout en ce qui concerne les délits non criminels, c'est là un fait souvent constaté lorsque des hommes sont rapidement démobilisés après plusieurs années sous les armes. La dernière année pour laquelle les chiffres peuvent être présentés est 1945; cependant, la période vraiment marquante sera celle des années qui auront suivi immédiatement la fin de la guerre. Il y a lieu de croire que la tendance qui s'est manifestée après la première guerre mondiale se poursuit actuellement.

En 1945, les tribunaux ont disposé de 504,181 causes d'infractions par des adultes comparativement à 479,351 en 1944. Sur ce total, 48,263 causes étaient de nature criminelle et 455,918 de nature non criminelle. Les chiffres correspondants en 1944 étaient de 48,624 infractions criminelles et 430,727 infractions non criminelles. Le nombre de condamnations en 1945 s'élève à 497,883, soit une augmentation de 5.2 p. 100 comparativement à 1944.

* Personnes de 16 ans et plus.

CONDAMNATIONS D'ADULTES PAR 100,000 HABITANTS POUR DÉLITS CRIMINELS ET NON CRIMINELS, 1935-1945



CONDAMNATIONS D'ADULTES PAR 100,000 HABITANTS

<i>Période d'après-guerre</i>	<i>Délits criminels</i>	<i>Délit non criminels</i>	<i>Total</i>
<i>Première guerre mondiale—</i>			
1917.....	193	1,221	1,414
1918.....	213	1,300	1,513
1919.....	222	1,343	1,565
1920.....	215	1,684	1,899
1921.....	221	1,795	2,016
<i>Seconde guerre mondiale—</i>			
1944.....	355	3,597	3,952
1945.....	346	3,762	4,108

L'Ontario est en tête des provinces quant au nombre de condamnations par 100,000 habitants en 1945, la proportion étant de 5,669. Le Québec est au deuxième rang avec 4,723 et le Manitoba au troisième avec 3,443, soit le même ordre que l'année précédente. Voici les proportions des autres provinces: Colombie-Britannique, 2,778; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 2,571; Nouveau-Brunswick, 2,365; Nouvelle-Ecosse, 1,917; Alberta, 1,789; Ile du Prince-Edouard, 1,766 et Saskatchewan, 1,325.

Les chiffres les plus importants sont ceux des condamnations pour les délits les plus graves—délits contre la personne et délits contre la propriété avec violence. Ceux-ci ont augmenté de 12 p. 100 et de 0.1 p. 100 respectivement de 1944 à 1945 bien que le nombre de condamnations pour délits criminels accuse une diminution de 1.3 p. 100 dans cette même comparaison.

En 1945, les deux tiers des catégories de délits non criminels indiquées au tableau 12 accusent une augmentation. Au sujet de cette augmentation, il faut se rappeler que, bien que le Code criminel subisse peu de changement au cours d'une période quelconque, les coutumes du pays influent grandement sur le nombre de condamnations sommaires et celles-ci ont tendance à varier selon que les règlements municipaux sont appliqués plus sévèrement ou cessent d'être mis en vigueur.

1.—Condamnations d'adultes classées en délits criminels et non criminels, années terminées le 30 septembre 1941-1945

NOTE.—Le classement des délits criminels est donné au tableau 3, à la p. 248, et celui des délits non criminels, au tableau 12, à la p. 254.

Classe de délit	NOMBRE DE CONDAMNATIONS									
	1941		1942		1943		1944		1945	
	Délits criminels	Délits non criminels	Délits criminels	Délits non criminels	Délits criminels	Délits non criminels	Délits criminels	Délits non criminels	Délits criminels	Délits non criminels
Délits criminels.....	42,646	547,556	39,309	581,364	41,752	465,315	42,511	430,727	41,965	455,918
Délits non criminels.....	547,556	590,202	581,364	620,673	465,315	507,067	430,727	473,238	455,918	497,883
Totaux.....	590,202	620,673	620,673	507,067	473,238	497,883				
	POURCENTAGE DU TOTAL ET PROPORTION PAR 100,000 HABITANTS									
	1941		1942		1943		1944		1945	
	Pourcentage	Par 100,000	Pourcentage	Par 100,000	Pourcentage	Par 100,000	Pourcentage	Par 100,000	Pourcentage	Par 100,000
Délits criminels.....	7.2	371	6.3	337	8.2	354	9.0	355	8.4	346
Délits non criminels.....	92.8	4,758	93.7	4,989	91.8	3,939	91.0	3,597	91.6	3,762
Totaux.....	100.0	5,129	100.0	5,326	100.0	4,293	100.0	3,952	100.0	4,108

Sous-section 1.—Délits criminels

Au point de vue moral, le progrès de la population d'un pays est souvent jugé d'après le nombre de condamnations pour délits criminels, ceux-ci étant moins sensibles que les délits non criminels aux circonstances extérieures et aux méthodes diverses d'appliquer les lois en des années et des endroits différents. Toutefois, dans l'étude des statistiques de cette nature, il importe d'obtenir des chiffres comparables pour une période d'années. Le tableau 2, avec les chiffres publiés dans les éditions antérieures de l'*Annuaire* (voir le nota du tableau), fournit le fond nécessaire.

En 1935 le nombre de condamnations pour délits criminels est de 33,531; en 1945 il passe à 41,965, soit une augmentation de 25.2 p. 100. L'augmentation de la population durant cette période est de 11.7 p. 100.

2.—Condamnations d'adultes pour délits criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1934-1945

NOTA.—Pour les chiffres de 1900-1920, voir p. 1025 de l'*Annuaire* de 1933, pour ceux de 1921-1930, p. 923 de l'*Annuaire* de 1942 et pour ceux de 1931-1935, p. 1145 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	I.P.- E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T. N.- O.	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	
1936....	75	1,147	744	9,487	13,594	2,631	2,194	3,138	3,021	8	10	36,059
1937....	93	1,081	759	7,781	14,569	2,839	3,063	3,599	3,331	8	10	37,143
1938....	225	1,269	912	10,277	17,248	3,041	2,555	3,619	4,443	7	3	43,599
1939....	268	1,635	1,107	10,904	19,804	3,220	3,450	4,087	3,701	7	24	48,107
1940....	251	1,573	1,131	12,152	17,558	3,353	2,886	4,411	3,392	3	13	46,723
1941....	207	1,675	1,185	11,514	15,861	2,811	3,106	3,263	2,996	6	22	42,646
1942....	205	1,646	1,063	10,269	15,070	2,419	2,621	3,193	2,732	5	26	39,300
1943....	174	1,725	1,211	11,669	16,779	2,060	2,213	2,787	3,032	22	20	41,752
1944....	262	1,782	1,310	10,388	17,613	2,420	2,074	3,164	3,418	71	11	42,511
1945....	231	2,116	1,248	9,592	17,287	2,517	2,204	3,201	3,480	84	5	41,965

3.—Délits criminels d'adultes, par classe, années terminées le 30 septembre 1944 et 1945

Classe et délit	1944		1945		Augmentation ou diminution du nombre de condamnations
	Accusations	Condamnations	Accusations	Condamnations	
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	%
Classe I.—Attentats contre la personne—					
Enlèvement.....	42	30	17	9	-70.0
Voies de fait ordinaires et graves.....	5,276	4,183	5,938	4,814	+15.1
Attentat contre femmes et filles.....	1,097	795	1,151	817	+2.8
Homicide non prémédité et meurtre.....	140	53	137	59	+1.7
Tentative de meurtre; avec armes à feu et par blessures.....	119	99	132	91	-8.1
Refus de pourvoir et abandon.....	410	225	404	290	+13.7
Autres attentats contre la personne.....	151	129	145	117	-9.3
Totaux, classe I.....	7,235	5,549	7,974	6,197	+11.7

¹ Les attentats contre femmes et filles comprennent les délits suivants: avortement, voies de fait contre femmes, coups et sévices contre l'épouse, attentat contre la pudeur, commerce charnel illicite, inceste, proxénétisme, viol, tentative de viol, séduction et abandon du foyer.

3.—Délits criminels d'adultes, par classe, années terminées le 30 septembre 1944 et 1945—fin

Classe et délit	1944		1945		Augmentation ou diminution du nombre de condamnations
	Accusations	Condamnations	Accusations	Condamnations	
Classe II.—Attentats contre la propriété, avec violence—	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	%
Cambrilage et vol.....	5,883	5,291	6,089	5,297	+0.1
Total, classe II.....	5,883	5,291	6,089	5,297	+0.1
Classe III.—Attentats contre la propriété, sans violence—					
Fraude, détournement de fonds et escroquerie.....	2,114	1,877	2,127	1,896	+1.0
ReceL.....	2,019	1,460	1,895	1,376	-6.1
Vol.....	14,204	12,565	13,956	12,280	-2.3
Total, classe III.....	18,337	15,902	17,978	15,552	-2.2
Classe IV.—Attentats mallicieux contre la propriété—					
Incendie.....	56	38	76	56	+47.4
Dommages intentionnels à la propriété.....	969	805	1,033	888	+10.3
Total, classe IV.....	1,025	843	1,109	944	+12.0
Classe V.—Faux et faux monnayage—					
Faux monnayage.....	3	2	3	3	+50.0
Faux et usage de faux.....	985	932	1,049	982	+5.4
Total, classe V.....	988	934	1,052	985	+5.5
Classe VI.—Autres délits non prévus dans les classes ci-dessus—					
Conduite dangereuse au volant.....	1,464	1,273	1,536	1,356	+6.5
Règlements de la défense du Canada.....	546	488	538	421	-13.7
Conduite d'automobile en état d'ivresse.....	1,310	1,155	1,441	1,269	+9.9
Jeu et loterie.....	2,543	2,470	2,206	2,171	-12.1
Prostitution (tenanciers et personnel).....	1,627	1,546	579	562	-63.6
Divers autres délits.....	7,666	7,060	7,861	7,211	+2.1
Total, classe VI.....	15,156	13,992	14,061	12,990	-7.2
Grands totaux.....	48,624	42,511	48,263	41,965	-1.3

Le vol, le cambriolage (effraction), les infractions aux lois du jeu et des loteries et les voies de fait ordinaires forment le plus fort pourcentage du nombre de condamnations pour délits criminels en 1945. Le vol, y compris le vol d'automobiles, constitue 29.3 p. 100 de tous les délits criminels. Les délits contre la personne, qui représentent 14.8 p. 100 de tous les délits criminels, accusent une augmentation de 11.7 p. 100 sur 1944.

Analyse des condamnations pour délits criminels.—Le tableau 4 indique que 82 p. 100 de ceux qui ont été condamnés pour délits criminels en 1945 étaient des personnes n'ayant qu'une instruction élémentaire; que 25.5 p. 100 des délits ont été commis par des jeunes gens de 16 à 21 ans et qu'environ 82 p. 100 de ceux qui ont été condamnés demeuraient dans des districts urbains.

4.—Condamnations pour délits criminels, classées selon l'occupation, l'état conjugal, le lieu de naissance, la religion, etc., de la personne condamnée, années terminées le 30 septembre 1941-1945

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Occupation—					
Agriculture.....	3,372	2,891	2,706	2,917	2,491
Forces armées.....	1,692	2,468	2,414	2,334	2,036
Travail de bureau.....	1,935	1,549	1,176	1,142	1,031
Eclairage et énergie électrique.....	101	84	100	126	161
Divertissement et sport.....	146	89	84	43	81
Finance et assurance.....	127	41	97	69	49
Pêche et piégeage.....	279	313	231	262	258
Main-d'œuvre.....	13,708	11,668	12,967	14,909	15,190
Buanderie et nettoyage.....	857	291	265	185	88
Coupe du bois.....	177	187	173	302	304
Manufactures et construction.....	3,447	3,536	4,395	4,584	4,585
Mines.....	675	674	601	621	584
Service—					
Domestique.....	4,752	4,591	4,585	2,635	1,736
Personnel.....	1,004	1,004	986	928	1,057
Professionnel.....	317	252	224	265	187
Public.....	71	130	145	114	101
Étudiant.....	753	567	658	782	711
Commerce.....	3,239	3,262	3,400	3,890	4,307
Transports.....	1,740	1,949	2,222	2,565	2,935
Chômage et retraite.....	2,129	918	969	1,327	1,249
Non donné.....	2,125	2,795	3,354	2,541	2,784
Totaux.....	42,646	39,309	41,752	42,511	41,965
Etat conjugal—					
Célibataires.....	22,993	21,390	22,767	23,670	21,928
Mariés.....	16,795	14,615	14,888	15,852	16,478
Veufs.....	709	495	590	402	491
Divorcés.....	26	42	62	40	37
Non donné.....	2,123	2,767	3,465	2,547	3,031
Degré d'instruction—					
Totalement illettrés.....	319	251	308	319	514
Primaire.....	39,952	36,066	37,989	36,681	33,922
Secondaire.....	1	1	1	2,787	4,495
Supérieure.....	462	339	316	438	268
Non donné.....	1,913	2,653	3,239	2,306	2,766
Age—					
De 16 à 21 ans.....	8,580	8,468	10,055	11,430	10,690
De 21 à 40 ans.....	21,713	19,423	19,452	19,308	19,081
De 40 ans et plus.....	9,825	8,563	8,544	8,390	8,456
Non donné.....	2,528	2,855	3,701	2,883	3,698
Lieu de naissance—					
Canada.....	33,204	30,700	33,063	34,498	34,079
Angleterre et Pays de Galles.....	1,137	1,129	1,106	957	726
Irlande.....	244	253	230	283	264
Ecosse.....	487	497	459	413	405
Autres possessions britanniques.....	99	84	75	78	106
Etats-Unis.....	912	733	665	680	633
Autres pays étrangers.....	4,637	3,363	3,170	3,278	3,106
Non donné.....	1,926	2,550	2,984	2,324	2,647
Religion—					
Anglicane.....	3,784	3,846	3,753	3,920	3,910
Baptiste.....	838	719	782	839	828
Juive.....	473	517	626	668	667
Presbytérienne.....	2,162	1,941	1,908	1,985	1,751
Protestante.....	4,523	3,800	4,684	5,419	5,658
Catholique.....	19,325	18,191	19,431	19,682	18,712
Eglise Unie.....	4,372	4,099	4,243	3,976	4,072
Autres confessions.....	4,517	5,221	2,730	3,069	2,808
Sans religion.....	345	175	156	199	185
Non donnée.....	2,307	2,800	3,439	2,734	3,274
Résidence—					
Urbaine.....	32,775	30,736	34,486	34,063	34,465
Rurale.....	9,871	8,573	7,266	8,448	7,500

1 Inclus avec "Primaire" avant 1944.

Condamnations multiples.—Le nombre de condamnations d'une année ne doit pas être confondu avec le nombre de personnes condamnées au cours de cette période, vu qu'un certain nombre de personnes accusées de délits criminels ont été condamnées pour plus d'un délit au même procès. La tendance de ces condamnations multiples est d'une grande valeur pour les sociologues.

5.—Nombre de personnes condamnées pour plus d'un délit lors de leur procès comparativement à celles qui sont condamnées pour un seul délit, années terminées le 30 septembre 1941-1945

Personnes condamnées pour—	1941	1942	1943	1944	1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
2 délits.....	1,850	1,838	2,330	2,248	2,155
3 ".....	554	453	590	617	597
4 ".....	235	222	249	261	293
5 ".....	135	130	132	134	136
6 ".....	96	81	101	103	112
7 ".....	43	55	36	55	60
8 ".....	41	49	37	50	33
9 ".....	31	26	19	22	34
10 ".....	20	22	16	20	17
11 à 20 délits.....	56	74	60	47	50
21 délits ou plus.....	18	15	11	11	11
Totaux, condamnées pour plus d'un délit.....	3,079	2,965	3,581	3,568	3,498
Totaux, condamnées pour un délit.....	32,692	29,340	31,019	31,716	31,097
Grands totaux.....	35,771	32,305	34,600	35,284	34,595

Condamnations de femmes.—Bien que le nombre d'hommes condamnés ait augmenté graduellement depuis 1942, le nombre de condamnations de femmes diminue considérablement depuis 1943. En 1945 il est de 3,275, soit un peu plus de la moitié du chiffre de 1943 qui était de 6,132. C'est cette diminution qui contrebalance l'augmentation chez les hommes en 1945 et produit ainsi un total plus favorable du nombre de condamnations d'adultes pour délits criminels au regard de l'année précédente. La brusque diminution du nombre de condamnations de femmes en 1945 est attribuable surtout à la campagne effectuée en 1944 par la cité de Montréal contre les établissements mal famés. Toutes les provinces sauf l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest accusent une diminution du nombre de condamnations de femmes pour délits criminels.

6.—Femmes condamnées pour délits criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1941-1945

Province ou territoire	Nombre de condamnations					Pourcentage du total				
	1941	1942	1943	1944	1945	1941	1942	1943	1944	1945
	Ile du Prince-Edouard.....	19	23	15	20	12	9.2	11.2	8.6	7.6
Nouvelle-Ecosse.....	30	108	100	94	89	4.8	6.6	5.8	5.3	4.2
Nouveau-Brunswick.....	72	82	83	126	75	6.1	7.7	6.9	9.6	6.0
Québec.....	3,573	3,313	3,422	1,574	783	31.0	32.3	29.4	15.2	8.2
Ontario.....	1,303	1,183	1,463	1,251	1,296	8.2	7.9	8.7	7.1	7.5
Manitoba.....	288	312	246	241	199	10.2	12.9	11.9	10.2	7.9
Saskatchewan.....	299	305	188	168	168	9.6	11.6	8.5	8.0	7.6
Alberta.....	251	267	253	258	281	7.7	8.4	9.1	8.2	8.8
Colombie-Britannique.....	332	298	361	372	369	11.1	10.7	11.7	10.9	10.6
Yukon et T. du N.-O.....	néant	3	1	2	3	—	9.7	2.4	2.4	3.4
Canada.....	6,217	5,894	6,132	4,104	3,275	14.6	15.0	14.7	9.7	7.8

Récidives.—La proportion de récidivistes, d'approximativement un sur trois condamnés, demeure relativement la même au cours des cinq dernières années et s'améliore légèrement en 1944 et 1945. Du total des délinquants, 31·3 p. 100 ont récidivé en 1945, après une première condamnation.

7.—Premiers et deuxièmes délits et récidives de nature criminelle, années terminées le 30 septembre, 1941-1945

Délit	Nombre de condamnations					Pourcentage du total				
	1941	1942	1943	1944	1945	1941	1942	1943	1944	1945
Premier.....	27,826	26,212	27,716	29,016	28,832	65·25	66·68	66·38	68·25	68·70
Deuxième.....	4,257	3,769	4,173	4,437	4,322	9·98	9·59	9·99	10·44	10·30
Récidive.....	10,563	9,328	9,863	9,058	8,811	24·77	23·73	23·63	21·31	21·00
Totaux.....	42,646	39,309	41,752	42,511	41,965	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00

Acquittements relativement au nombre de condamnations.—La proportion d'acquittements par rapport aux condamnations, pour délits criminels, est en moyenne de 13 p. 100. Les pourcentages varient considérablement d'une province à l'autre en diverses années.

8.—Accusations, acquittements, condamnations et sentences en matière de délits criminels, années terminées le 30 septembre 1941-1945

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Accusations.....	49,026	45,233	47,420	48,624	48,263
Acquittements.....	6,333	5,934	5,633	6,072	6,257
Détention pour folie.....	47	40	35	41	41
Condamnations.....	42,646	39,309	41,752	42,511	41,965
Hommes.....	38,429	35,416	37,620	38,407	38,690
Femmes.....	6,217	5,893	6,132	4,104	3,275
Premières condamnations.....	27,826	26,212	27,716	29,016	28,832
Deuxièmes condamnations.....	4,257	3,769	4,173	4,437	4,322
Récidives.....	10,563	9,328	9,863	9,058	8,811
Sentences—					
Option d'amende.....	16,828	15,573	17,789	17,367	16,900
Prison, moins d'un an.....	12,354	11,139	10,735	11,134	11,189
Prison, un an et plus.....	1,578	1,518	1,587	1,569	1,664
Pénitencier, de deux à cinq ans.....	2,119	2,173	2,532	2,594	2,389
Pénitencier, cinq ans et plus.....	459	347	356	426	559
Pénitencier à perpétuité.....	7	1	3	6	2
Peine capitale.....	13	15	9	14	17
Maison de correction.....	2,596	2,241	2,614	3,038	2,912
Autres sentences.....	6,892	6,304	6,127	6,363	6,333

9.—Accusations, condamnations et pourcentages d'acquittements en matière de délits criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1944 et 1945

Province et territoire	1944			1945		
	Accusa- sations	Condam- nations	Acquitte- ments	Accusa- sations	Condam- nations	Acquitte- ments
	nomb.	nomb.	%	nomb.	nomb.	%
Ile du Prince-Edouard.....	275	262	4.7	241	231	4.1
Nouvelle-Ecosse.....	2,129	1,782	16.3	2,406	2,116	12.1
Nouveau-Brunswick.....	1,361	1,310	3.7	1,309	1,248	4.7
Québec.....	11,468	10,386	9.4	10,718	9,592	10.5
Ontario.....	20,973	17,613	16.0	20,863	17,287	17.1
Manitoba.....	2,715	2,420	10.9	2,760	2,517	8.8
Saskatchewan.....	2,228	2,074	6.9	2,388	2,204	7.7
Alberta.....	3,494	3,164	9.4	3,573	3,201	10.4
Colombie-Britannique.....	3,882	3,418	12.0	3,915	3,480	11.1
Yukon et T.N.-O.....	99	82	17.2	90	89	1.1
Canada.....	48,624	42,511	12.6	48,263	41,965	13.0

10.—Sentences pour délits criminels, par province, 1945

Sentence	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.- O.	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Option d'amende.....	128	1,012	608	4,306	5,698	844	1,082	1,579	1,579	64	16,900
Prison—											
Moins d'un an.....	59	611	354	2,915	4,222	826	689	858	833	22	11,189
1 an et plus.....	2	29	8	557	361	142	135	249	181	néant	1,664
Pénitencier—											
De deux à cinq ans.....	4	185	73	549	869	250	93	154	212	"	2,389
Cinq ans et plus.....	2	4	25	243	124	66	11	23	61	"	559
À perpétuité.....	néant	néant	néant	néant	2	néant	néant	néant	néant	"	2
Peine capitale.....	"	"	1	3	8	"	1	1	3	"	17
Maison de correc- tion.....	5	4	11	121	2,517	68	9	6	171	"	2,912
Autres sentences.....	31	271	168	898	3,486	521	184	331	440	3	6,333
Totaux.....	231	2,116	1,248	9,592	17,267	2,517	2,204	3,201	3,480	89	41,965

Sous-section 2.—Délits non criminels

Les statistiques qui suivent se rapportent aux délits non criminels commis par les adultes et jugés par les magistrats de police ou autres juges de paix en vertu de la loi des condamnations par voie sommaire. Ces condamnations en 1945 accusent une augmentation de 5.8 p. 100 comparativement à 1944; mais elles sont moins nombreuses qu'en toute autre année entre 1940 à 1943 inclusivement. Une augmentation est déclarée en 1945 dans chaque province, sauf l'Alberta. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest indiquent une réduction.

11—Condamnations d'adultes pour délits non criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1936-1945

NOTA.—Pour les chiffres de 1900-1912, voir p. 1032 de l'Annuaire de 1933; pour ceux de 1913-1930, p. 928 de l'Annuaire de 1942; pour ceux de 1931-1935, p. 1150 de l'Annuaire de 1946.

An- née	I.P.- E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1936..	956	5,593	4,691	111,254	204,744	17,476	5,750	8,810	18,349	58	25	377,706
1937..	1,438	6,249	5,706	99,404	237,303	28,500	7,580	10,910	22,997	62	57	420,212
1938..	1,497	6,552	5,299	89,443	238,224	32,748	7,113	10,973	22,695	60	60	414,664
1939..	1,293	7,503	5,095	91,607	247,609	31,467	8,147	13,816	21,881	89	101	428,608
1940..	1,237	9,138	6,213	93,965	267,166	31,018	9,276	14,702	23,190	98	106	456,109
1941..	1,664	10,254	7,703	152,330	288,874	32,481	10,499	15,434	28,096	80	141	547,556
1942..	1,521	10,386	8,170	195,672	285,240	32,209	8,541	14,543	24,905	86	91	581,364
1943..	1,033	8,857	7,619	181,425	204,227	21,986	7,810	11,598	20,510	145	105	465,315
1944..	1,287	8,760	9,533	146,593	199,938	22,602	7,788	11,950	21,866	336	74	430,727
1945..	1,394	9,786	9,818	158,580	209,713	22,820	8,996	11,576	22,887	312	36	455,918

Analyse des condamnations pour délits non criminels.—Les infractions aux règlements de la circulation amènent le plus grand nombre de condamnations pour délits non criminels. En 1945, elles représentent 62.9 p. 100 de tous les délits de cette nature (voir p. 256 pour plus amples détails). Les infractions aux lois du revenu révèlent la plus forte augmentation de pourcentage en 1945 sur 1944, soit 56.5 p. 100; le chiffre de 1945 est toutefois inférieur à celui de 1942 et de 1943. Les autres fortes augmentations de pourcentage sont celles des infractions aux lois des spiritueux, de la prohibition et de la tempérance (30 p. 100); libertinage, oisiveté, conduite déréglée et perturbation de la paix (29.4 p. 100); et refus de pourvoir et négligence des enfants (28.9 p. 100).

12.—Condamnations pour délits non criminels, selon le genre, années terminées le 30 septembre 1941-1945

Délit	1941	1942	1943	1944	1945	Augmen- tation ou diminution, 1944-1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Voies de fait.....	2,790	3,004	3,148	3,248	3,887	+639
Infractions aux lois de la pêche et de la chasse.....	3,403	2,412	2,210	2,485	2,297	-188
Infractions aux lois du jeu.....	30,486	21,129	19,996	16,283	16,626	+343
Infractions aux lois des spiritueux, de la prohibition et de la tempérance.....	15,369	16,898	15,099	17,693	22,237	+5,144
Non-paiement de salaires ou gages.....	1,380	364	186	175	126	-49
Infractions aux règlements de la circulation	393,234	399,957	274,573	270,021	286,825	+16,804
Infractions aux règlements municipaux.....	36,102	34,541	37,601	27,114	26,209	-905
Refus de pourvoir et négligence des enfants.	2,546	2,403	2,099	2,442	3,148	+706
Complicité aux délits des enfants.....	1,360	1,158	902	1,006	1,095	+89
Infractions aux lois du revenu.....	1,012	2,052	1,749	1,058	1,656	+598
Vagabondage.....	8,556	7,212	9,289	9,200	7,679	-1,521
Ivresse.....	40,002	44,801	42,202	41,521	46,745	+5,224
Fréquentation de lupanars.....	1,208	1,192	852	634	802	+168
Libertinage, oisiveté, conduite déréglée et perturbation de la paix.....	9,291	9,684	5,536	7,082	9,161	+2,079
Radio sans permis.....	12,447	21,706	34,434	7,194	7,534	+340
Divers autres délits.....	12,070	12,851	15,340	24,171	19,891	-4,280
Totaux.....	547,556	581,364	465,315	430,727	455,918	+25,191

Condamnations pour ivresse.—Le nombre de condamnations pour ivresse diminue légèrement en 1943 et en 1944 mais il augmente de plus de 5,000 en 1945, peut-être à cause de l'application plus sévère des règlements et du retour de nos troupes d'outre-

mer. Le Nouveau-Brunswick, l'Alberta, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest indiquent tous une baisse de ces condamnations. La plus forte augmentation de pourcentage est celle du Yukon, suivie de celle de l'Île du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba.

13.—Condamnations pour ivresse, par province, années terminées le 30 septembre 1936-1945

NOTA.—Pour les chiffres de 1900-1910, voir p. 1033 de l'Annuaire de 1933; pour ceux de 1911-1930, p. 929 de l'Annuaire de 1942; pour ceux de 1931-1935, p. 1151 de l'Annuaire de 1946.

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1936.....	558	2,221	2,187	5,332	13,049	1,125	418	785	2,734	21	3	28,433
1937.....	559	2,577	2,809	7,544	15,960	1,050	425	929	2,720	14	19	34,606
1938.....	595	2,628	2,730	7,220	17,585	1,286	848	922	3,053	17	10	36,894
1939.....	546	2,463	2,179	6,427	18,120	985	895	1,130	3,226	23	13	36,007
1940.....	467	3,607	2,515	6,986	17,823	1,527	580	1,271	3,004	21	25	37,826
1941.....	539	3,654	3,332	8,292	17,831	1,472	591	1,353	2,871	23	44	40,002
1942.....	606	4,387	4,217	10,400	17,622	1,580	570	1,393	3,964	43	19	44,801
1943.....	332	2,380	3,489	10,363	17,482	1,885	778	1,462	4,055	51	15	42,292
1944.....	395	2,068	4,292	8,843	17,258	1,451	864	1,639	4,744	54	13	41,521
1945.....	612	3,064	4,158	10,336	19,573	2,040	1,010	1,515	4,342	85	10	46,745

Infractions aux lois des spiritueux.—Jusqu'à la guerre de 1914-1918, les spiritueux étaient généralement vendus par des hôtels ou des magasins munis d'une licence et soumis à certaines conditions spécifiées. Les infractions aux lois des spiritueux étaient ordinairement des infractions aux conditions de vente. Pendant cette guerre, la prohibition fut établie dans tout le pays, mais plus récemment les gouvernements provinciaux ont entrepris la vente des spiritueux par l'intermédiaire de commissions. Huit des neufs provinces ont maintenant de telles commissions, et l'Île du Prince-Edouard reste la seule province prohibitionniste. En 1945, les condamnations pour infractions aux lois des spiritueux atteignent leur plus haut chiffre, à 22,237, soit une augmentation de 30 p. 100 sur 1944. Toutes les provinces contribuent à l'augmentation. La contribution de l'Ontario est numériquement la plus considérable, bien que le Québec ait plus que doublé le nombre de ses condamnations et que celles de l'Île du Prince-Edouard soient deux fois et trois quarts plus nombreuses qu'en 1944.

14.—Condamnations pour infractions aux lois des spiritueux, par province, années terminées le 30 septembre 1936-1945

NOTA.—Pour les chiffres de 1900-1920, voir p. 1034 de l'Annuaire de 1933; pour ceux de 1921-1930, p. 930 de l'Annuaire de 1942; pour ceux de 1931-1935, p. 1151 de l'Annuaire 1946.

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1936.....	37	698	610	1,252	4,185	940	570	784	965	24	8	10,073
1937.....	166	706	596	1,376	4,788	849	734	1,018	874	28	7	11,142
1938.....	333	794	487	1,837	5,873	886	606	810	793	16	7	12,442
1939.....	230	1,181	619	2,423	5,144	1,052	593	913	1,307	24	27	13,513
1940.....	215	1,149	379	2,102	5,372	997	927	831	903	37	34	12,946
1941.....	250	1,273	431	3,206	6,346	624	894	1,298	994	25	28	15,369
1942.....	188	1,323	477	3,037	6,901	1,130	982	1,294	1,508	24	34	16,898
1943.....	118	1,369	473	2,070	6,751	1,086	1,099	1,106	944	47	36	15,099
1944.....	56	2,240	814	1,287	8,332	1,057	1,010	1,108	1,047	119	23	17,093
1945.....	155	2,324	911	2,626	10,655	1,429	1,416	1,454	1,215	39	13	22,237

Infractions aux règlements de la circulation.—Au commencement du siècle, lorsque l'automobile était à peine connue et que les vitesses actuelles, même pour

le transport des marchandises, étaient encore ignorées, les condamnations pour infractions aux règlements de la circulation n'atteignaient que 185 pour tout le Canada. En 1942, le total des condamnations est de 399,957, le plus haut point jamais atteint, et elles constituent 69 p. 100 de tous les délits non criminels de l'année

Un facteur qui a fortement contribué à réduire le nombre de condamnations pour infractions aux règlements de la circulation en 1943 et 1944 a été la disparition, sur les routes, à cause des restrictions de guerre, d'un grand nombre d'automobiles particulières ou commerciales. Le nombre de condamnations en 1943 (274,573) est le plus bas depuis 1936 (237,183). Le total de 270,021 condamnations en 1944 représente un nouveau déclin, soit 33 p. 100 sur l'année sommet de 1942. Cependant, 1945 indique une augmentation de 6.2 p. 100 sur 1944. Les restrictions sur les pneus et l'essence ayant été abolies, une nouvelle augmentation des infractions aux règlements de la circulation peut être prévue.

15.—Condamnations pour infractions aux règlements de la circulation, par province, années terminées le 30 septembre 1936-1945

NOTA.—Depuis 1937, les condamnations pour ivresse au volant sont classées comme délits criminels. En 1938 et au cours des années suivantes, la conduite dangereuse au volant était classée de cette façon et, depuis 1939, le fait de quitter le lieu d'un accident est également ainsi classé. Les chiffres de 1900-1920 sont donnés à la page 1035 de l'Annuaire de 1933; ceux de 1921-1930, p. 931 de l'Annuaire de 1942; ceux de 1931-1935, p. 1152 de l'Annuaire de 1946.

Année	I.P. E.	N. E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1936.....	77	1,099	720	46,464	162,951	12,900	1,839	2,817	8,315	1	237,183
1937.....	252	1,179	1,011	57,174	186,825	23,711	2,706	3,536	12,294	néant	288,688
1938.....	200	1,572	835	52,395	185,709	20,682	2,939	4,068	11,550	1	285,951
1939.....	191	1,725	725	51,858	193,815	24,732	3,056	5,397	11,403	3	292,904
1940.....	240	2,383	2,064	47,927	210,834	23,795	3,815	6,709	13,906	néant	311,678
1941.....	530	2,444	2,314	73,367	231,823	26,092	5,625	8,253	18,784	2	369,234
1942.....	331	2,594	1,765	110,579	232,646	25,522	4,034	7,779	14,705	2	399,957
1943.....	209	2,772	1,722	82,884	152,557	16,074	2,961	4,745	10,623	21	274,573
1944.....	326	1,591	1,838	85,134	146,849	16,268	2,864	4,754	10,337	10	270,021
1945.....	157	1,359	2,211	100,708	149,903	14,886	2,838	3,774	10,985	4	288,825

¹ Y compris une dans les Territoires du Nord-Ouest. Aucune condamnation n'est déclarée pour les Territoires du Nord-Ouest les autres années.

En 1945 l'Ontario, qui compte 44.3 p. 100 des véhicules automobiles enregistrés au Canada, compte 52.3 p. 100 de toutes les condamnations; le Québec, la même année, compte 15.3 p. 100 des véhicules et 35.1 p. 100 des condamnations; le Manitoba compte 6.2 p. 100 des véhicules et 5.2 p. 100 des condamnations. Toutefois, dans l'interprétation de ces chiffres, il convient de noter que les règlements de la circulation sont loin d'être uniformes dans tout le Canada et qu'il n'est pas tenu compte du degré d'urbanisation de chaque province. Ainsi, les trois provinces ci-dessus mentionnées renferment de grands centres de population, tandis que dans d'autres, où le degré d'urbanisation est moins élevé comme dans les Maritimes, la Saskatchewan et l'Alberta, les condamnations sont peu nombreuses par rapport au nombre de véhicules automobiles enregistrés.

Condamnations de femmes.—En 1945, toutes les provinces indiquent des augmentations, sur l'année précédente, du nombre de condamnations de femmes pour délits non criminels, sauf le Nouveau-Brunswick et le Manitoba. Aucun délit non criminel n'est déclaré dans les Territoires du Nord-Ouest, mais le Territoire du Yukon enregistre une hausse de 68.8 p. 100; la Colombie-Britannique suit, avec 37.1 p. 100; puis, le Québec, dont l'augmentation est de 33.3 p. 100.

Au nombre des délits les plus graves énumérés, les infractions aux règlements de la circulation sont les délits le plus souvent commis par des femmes et s'élèvent à 9,001 en 1945 contre 8,763 en 1944. L'ivresse vient ensuite, à 3,451, soit une augmentation de 445 sur l'année précédente; le vagabondage entraîne 2,801 condamnations, comparativement à 1,780 en 1944, soit une augmentation de 57.4 p. 100. Les condamnations pour infractions aux lois des spiritueux sont au nombre de 1,829 contre 1,196 en 1944, une augmentation de 52.9 p. 100. Sur un total de 23,323 condamnations en 1945, non moins de 676 sont des condamnations pour le délit relativement mineur d'usage d'un radio sans licence.

16.—Femmes condamnées pour délits non criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1940-1945

Province ou territoire	Nombre de condamnations						Pourcentage du total des condamnations					
	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Ile du Prince-Edouard.....	56	96	75	75	69	82	4.5	5.8	4.9	7.3	5.7	5.9
Nouvelle-Ecosse.....	456	530	554	466	562	645	5.0	5.2	5.3	5.3	6.8	6.6
New Brunswick.....	244	379	320	321	430	424	3.9	4.9	3.9	4.2	4.7	4.3
Québec.....	4,541	6,907	8,893	9,139	5,299	7,066	4.8	4.5	4.5	5.0	3.7	4.5
Ontario.....	14,966	15,159	13,521	9,453	10,343	10,789	5.6	5.2	4.7	4.6	5.5	5.1
Manitoba.....	1,624	1,563	1,459	1,234	1,293	1,211	5.2	4.8	4.5	5.6	6.1	5.3
Saskatchewan.....	340	401	360	425	402	427	3.7	3.8	4.2	5.4	5.4	4.7
Alberta.....	779	480	678	711	634	754	5.3	3.0	4.7	6.1	5.6	6.5
Colombie-Britannique.....	1,793	1,810	1,453	1,227	1,391	1,907	7.4	6.4	5.8	6.0	6.8	8.3
Yukon et T. du N.-O.....	22	8	9	25	19	27	10.8	3.6	5.1	10.0	4.9	7.8
Canada.....	24,736	27,313	27,322	23,073	20,442	23,323	5.4	5.0	4.7	5.0	5.0	5.1

Section 2.—Appels

Au cours de l'année civile 1945, 14.4 p. 100 des appels dans les causes de délit criminel ont entraîné la cassation. Les demandeurs ont été déboutés de leurs appels dans 63.0 p. 100 des cas, tandis que 4.7 p. 100 ont obtenu de nouveaux procès. Les demandeurs dans les causes non criminelles ont été déboutés dans 52.8 p. 100 des cas.

17.—Appels dans les causes criminelles et non criminelles, par province, 1945

Province ou tribunal	Appels réglés par les cours	Disposition			
		Condamnations cassées	Renvois	Nouveaux procès	Divers
CAUSES CRIMINELLES					
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard.....	2	néant	1	1	néant
Nouvelle-Ecosse.....	20	"	19	néant	1
Nouveau-Brunswick.....	2	"	1	1	néant
Québec.....	44	4	33	2	5
Ontario.....	244	38	132	10	54
Manitoba.....	41	néant	29	2	10
Saskatchewan.....	16	1	11	1	3
Alberta.....	61	22	31	6	2
Colombie-Britannique.....	123	14	91	3	15
Cour suprême du Canada.....	4	1	3	néant	néant
Totaux.....	557	80	351	26	100

17.—Appels dans les causes criminelles et non criminelles, par province, 1945—fin

Province ou tribunal	Appels réglés par les cours	Disposition			
		Condamnations cassées	Renvois	Nouveaux procès	Divers
CAUSES NON CRIMINELLES					
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard.....	33	15	18	néant	néant
Nouvelle-Écosse.....	85	20	44	"	21
Nouveau-Brunswick.....	10	7	2	"	1
Québec.....	63	28	32	"	3
Ontario.....	155	52	86	"	17
Manitoba.....	13	3	13	2	néant
Saskatchewan.....	38	8	13	néant	17
Alberta.....	60	14	33	"	13
Colombie-Britannique.....	63	17	36	"	10
Totaux.....	525	164	277	2	82

PARTIE II.—JEUNES DÉLINQUANTS

Section 1.—Causes et traitement judiciaire des délits chez les jeunes

Il est en général reconnu que garçons et filles ne sont pas entièrement responsables des délits qu'ils commettent et que la famille de l'enfant et le milieu où il vit y sont pour quelque chose. Le dicton qui veut qu'une collectivité mérite la criminalité qu'elle engendre en rejette nettement la responsabilité, en chaque endroit, sur les épaules de tout citoyen adulte.

Une revue de diverses études* sur la cause de la criminalité chez les jeunes révèle que les conditions les plus généralement acceptées comme prédisposant l'enfant à une attitude antisociale sont les suivantes:

- (1) Foyers désunis dont le père ou la mère est absent ou dont les parents ne vivent pas en harmonie;
- (2) Foyers où sévissent la corruption, caractérisée par l'ivrognerie et la cruauté;
- (3) Logis pauvres et encombrés;
- (4) Absence de discipline et manque d'intérêt de la part des parents et, partant, formation défectueuse au foyer;
- (5) Revenu insuffisant;
- (6) Invalidité physique;
- (7) Manque d'amusements sains et absence de sociétés locales de bien-être.

Ces conditions créent une impression d'insécurité dans la vie de l'enfant, un manque de confiance en lui-même, un besoin d'affection sans laquelle il se sent rejeté par sa famille et par la société. Le résultat, dans bien des cas, est l'attitude antisociale. L'élimination des causes d'inconduite est donc plus importante que la punition, comme moyen de prévenir et de réduire la criminalité chez les jeunes. La loi des jeunes délinquants, adoptée en 1908 et révisée en 1929, est conçue à cette fin; elle applique le principe qui sert de base à la direction convenable des jeunes délinquants.

Subordonné aux dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le Parlement canadien a le pouvoir de déclarer criminels les délits de jeunes mais il ne possède juridiction l'autorisant à légiférer sur le statut civil en matière de criminalité que dans la mesure où le délit relève de la loi criminelle.

* Voir renvoi, p. 264, ainsi que le rapport de la Commission royale d'enquête sur le système pénal au Canada, c. XV, p. 179.

La loi des jeunes délinquants définit "enfant" comme "un garçon ou une fille apparemment ou effectivement âgés de moins de seize ans"; toutefois, une disposition de la loi autorise le gouverneur en conseil à prescrire qu'en toute province la définition d'un "enfant" soit étendue à toute personne "âgée de moins de dix-huit ans", ce qui fut fait en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba et au Québec.

Conformément à la loi des jeunes délinquants, un enfant âgé de sept ans ou plus peut se rendre coupable d'un délit criminel; cependant il ne doit pas être traité comme un adulte méritant châtement, mais plutôt comme un adolescent ayant besoin d'une bonne santé, d'encouragement et de surveillance.

Pour l'uniformité, les chiffres relatifs aux jeunes délinquants, réunis par le Bureau fédéral de la Statistique, ne concernent que ceux de moins de seize ans. Il est intéressant de noter que la conférence pour la prévention et la répression de la criminalité juvénile, convoquée par le procureur général des Etats-Unis à Washington, en novembre 1946, proposait que l'expression "les moins de 18 ans" soit adoptée pour décrire les jeunes délinquants partout aux Etats-Unis.

Les dispositions de la loi des jeunes délinquants peuvent être mises en vigueur, par proclamation, dans toute province qui a adopté une loi pourvoyant à l'établissement de cours pour jeunes délinquants ou à la désignation de tribunaux existants, comme cours pour jeunes délinquants, et qui a établi des maisons de détention pour les enfants; elles pourvoient aussi à ce que toute cité, ville ou région d'une province où il n'existe pas de loi à ce sujet comme mesure provinciale puisse recourir à la loi fédérale. Dans ce cas, le gouvernement fédéral doit désigner un juge ou un magistrat président à la cour provinciale, comme juge de la cour pour jeunes délinquants.

Les cours de jeunes délinquants diffèrent des autres tribunaux à plus d'un point de vue. La procédure suivie n'a rien d'officiel et prend plutôt l'aspect d'une clinique sociale sans pour cela manquer de dignité. Les enfants sont jugés à part des adultes. Leurs causes sont entendues à un temps différent et, de préférence, dans un endroit différent. L'enfant, les parents ou le tuteur, et l'agent de surveillance ou un zéléateur social sont les seules personnes présentes. La presse n'est pas admise et ne doit pas divulguer le nom de l'enfant dans son compte rendu du délit.

Une enquête préliminaire sur le cas de l'enfant est effectuée et les renseignements, accompagnés d'un dossier social complet, sont remis entre les mains du juge qui entend la cause. Le lieu de détention doit être situé dans un immeuble séparé de celui où sont emprisonnés les adultes et convenir aux enfants.

La liberté surveillée est l'essence même du traitement en cour de jeunes délinquants; elle suppose l'étude de l'individu dans son propre milieu, afin de s'assurer des causes de sa conduite antisociale et, à la lumière de ces causes, de le réadapter à la société. Il est possible, naturellement, que ce soit le milieu lui-même qui ait besoin d'être changé. Par l'entremise d'agents de surveillance, qui devraient être formés spécialement en vue de ce travail, la cour peut se maintenir en contact avec l'enfant qui a déjà comparu devant elle. S'il n'y a pas d'agents de surveillance, un comité bénévole de citoyens autorisés sera mis à la disposition du tribunal.

La séparation des enfants d'avec leurs parents est évitée autant que possible. Cependant, les enfants qui ont besoin des soins fournis par des institutions sont envoyés à l'école industrielle ou dans des établissements où ils peuvent poursuivre leurs études et parfaire leur éducation, plutôt qu'en prison. Les dispositions sur la façon de traiter les jeunes délinquants renferment des mesures pour juger et condamner les parents, tuteurs ou autres adultes qui ont contribué directement ou indirectement à rendre l'enfant délinquant.

Les qualités du juge qui entend les causes de jeunes délinquants influent plus que tout autre facteur particulier sur la réussite ou la faillite de l'entreprise. Il importe que, à part de ses connaissances légales, il s'intéresse à la sociologie, qu'il soit favorable aux principes fondamentaux de la loi régissant les tribunaux des jeunes délinquants et pourvu de la souplesse si nécessaire à ce travail; il faut aussi que sa personnalité puisse inspirer confiance à l'enfant. Il est préférable que le juge consacre tout son temps au tribunal pour enfants mais, lorsqu'il doit accomplir d'autres fonctions, il importe qu'il dispose d'un temps suffisant pour se tenir au courant de l'administration des initiatives en faveur des jeunes délinquants et du travail des agents de surveillance.

Section 2.—Statistiques sur les jeunes délinquants

Caractéristiques et limitations.—Le problème de la criminalité chez les jeunes et celui de la criminalité chez les adultes diffèrent dans leur cause, dans leur nature et dans la façon d'en disposer, à tel point que, même si l'étude de l'un peut conduire à celle de l'autre, il est à conseiller de les étudier séparément. Pour cette raison, le Bureau fédéral de la Statistique recueille, depuis 1922, des statistiques sur les jeunes délinquants séparément de celles qui ont trait aux délits criminels et autres commis par les adultes.

Les statistiques publiées par le Bureau fédéral de la Statistique traitent surtout des délits des jeunes délinquants traduits devant les tribunaux et servent à améliorer la façon de traiter les jeunes délinquants.

Les calculs sont basés sur des renseignements reçus de 121 tribunaux de jeunes délinquants au Canada et de juges et magistrats devant qui sont cités les enfants en contravention avec la loi. Etant donné que les statistiques sur les cours de jeunes délinquants fournissent les chiffres les plus complets recueillies sur une base nationale, il est important que les limitations de ces statistiques soient comprises.

En premier lieu, il est impossible dans un rapport de donner un tableau complet de la criminalité chez les jeunes, parce que, dans bien des circonstances, les délits mineurs ne sont pas connus tandis que d'autres sont réglés par la police, par les agences sociales ou par les autorités scolaires, sans que l'enfant soit appréhendé. Ceci est particulièrement vrai des districts ruraux, où les tribunaux sont moins accessibles et où les difficultés seront plutôt réglées à l'amiable.

Deuxièmement, le nombre de causes soumises aux tribunaux dépend de facteurs tels que: personnel et moyens dont dispose la cour; intérêt et compréhension, dans la localité, des fonctions de la cour pour jeunes délinquants. Il ne faut pas oublier non plus que, avec le temps, de nouvelles cours sont établies et que les nouveaux rapports peuvent exagérer une augmentation apparente de la criminalité ou sous-estimer une diminution.

Troisièmement, les chiffres représentent le nombre d'accusations portées plutôt que le nombre d'enfants traduits en cour. Certains enfants peuvent comparaître plus d'une fois au cours de l'année et ils sont inscrits comme individus distincts à chaque nouvelle accusation. En conséquence les chiffres ne doivent pas être considérés comme représentant le nombre de jeunes délinquants.

Enfin, le nombre de causes déclarées par les tribunaux est influencé, dans une grande mesure, par les différences dans la manière de disposer des causes d'un tribunal à l'autre. Telles cours disposent de certains cas de façon non officielle et aucun document officiel n'est alors préparé: la cause est réglée par le juge ou un autre

officier de la cour, sans citer l'accusé en justice. Bien que certaines cours déclarent les causes ajournées sine die, d'autres considèrent l'entrevue comme un "incident", ce qui signifie que la cause n'est pas inscrite comme portant une accusation. Lorsque le nombre de ces incidents augmente, le nombre de causes officielles diminue. En statistique, ces différences ne sont pas satisfaisantes bien que, au point de vue social, une telle pratique puisse être au meilleur avantage de l'enfant, pourvu que le dossier soit conservé pour référence future.

Districts judiciaires.—Sur 157 districts judiciaires en 1945, 137 déclarent des délits de jeunes, 13 font un rapport blanc et 7 ne font aucun rapport.

La zone relevée en 1945 est, comme les années précédentes, particulièrement représentative des plus grands centres urbains et comprend 106 des 190 cités et villes du Canada de 4,000 habitants et plus. Cinquante-trois des cités qui ne font pas rapport sont du Québec. Il n'existe pas de loi pourvoyant à l'établissement de cours de jeunes délinquants pour l'ensemble de cette province, mais des cours de bien-être social peuvent être établies dans les centres de 25,000 habitants ou plus.

Le nombre de cités et villes de 4,000 et plus faisant rapport sur les jeunes délinquants, de 1941 à 1945, est de 64, 82, 88, 101 et 106 respectivement.

Sous-section 1.—Total des délits chez les jeunes

Les termes "criminel" et "non criminel" ne s'appliquent qu'aux adultes; les délits semblables commis par de jeunes délinquants sont désignés comme délits "majeurs" et délits "mineurs", respectivement.

Délinquants cités devant les tribunaux.—Le nombre de jeunes délinquants traduits en cour au Canada, en 1945, est de 9,756, soit une diminution de 15.6 p. 100 sur un total de 11,554 causes entendues en 1944. Les jeunes délinquants accusés de délits majeurs diminuent en nombre, de 7,292 en 1944 à 6,121 en 1945, ou 16.1 p. 100; un total de 3,635 jeunes délinquants accusés de délits mineurs sont cités devant les tribunaux en 1945, comparativement à 4,262 en 1944, ou 14.7 p. 100 de moins.

Le tableau 1 donne le nombre de causes soumises aux tribunaux, par province, de 1941 à 1945. En 1945, il y a eu diminution apparente dans chaque province, sauf dans l'île du Prince-Edouard et en Colombie-Britannique, comparativement à l'année précédente.

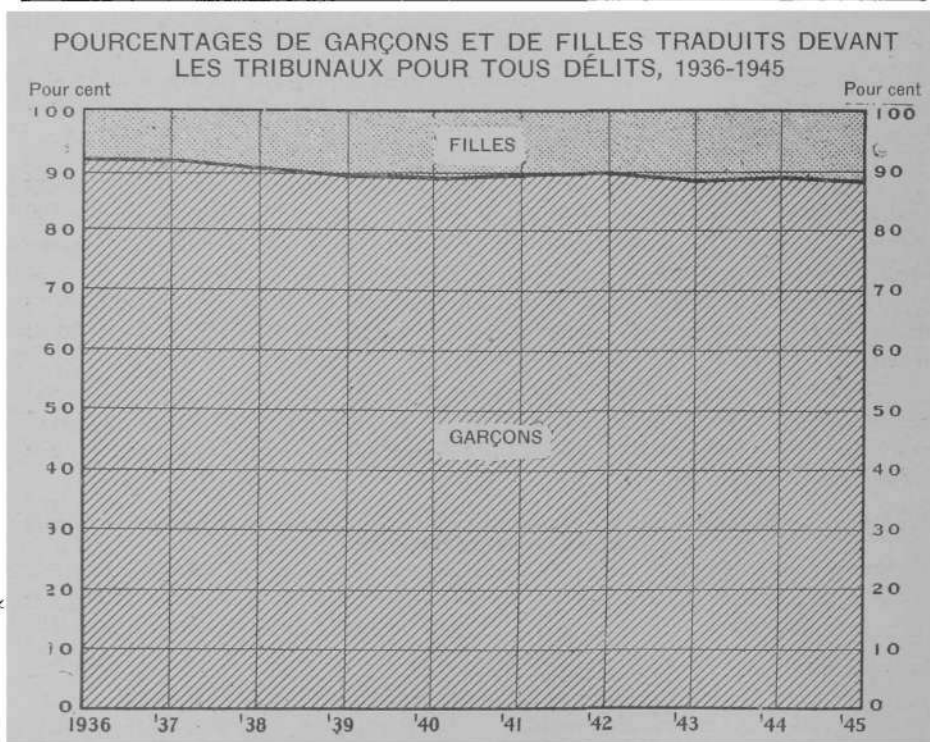
1.—Jeunes délinquants traduits devant les tribunaux, par province, années terminées le 30 septembre 1941-1945

Province	1941	1942	1943	1944	1945	Pourcentage de changement 1944-1945
Île du Prince-Edouard.....	75	103	89	109	118	+8.3
Nouvelle-Ecosse.....	516	555	715	689	598	-13.2
Nouveau-Brunswick.....	438	352	430	475	341	-28.2
Québec.....	4,074	4,284	3,373	2,621	2,390	-8.8
Ontario.....	4,910	5,835	5,573	5,388	4,190	-22.2
Manitoba.....	469	649	467	445	366	-17.8
Saskatchewan.....	322	483	429	437	339	-22.4
Alberta.....	753	908	493	599	563	-6.0
Colombie-Britannique.....	580	633	656	791	851	+7.6
Totaux.....	12,137	13,802	12,225	11,554	9,756	-15.6

Le maximum de la criminalité chez les filles est atteint en 1943, soit un an plus tard que chez les garçons; il est suivi d'un déclin numérique dans les deux cas. Le nombre de filles inculpées devant les tribunaux augmente graduellement par rapport à celui des garçons, bien que le nombre effectif de filles traduites devant les tribunaux en 1945 soit le plus faible depuis 1940.

2.—Proportion de garçons et de filles traduits devant les tribunaux, années terminées le 30 septembre 1936-1945

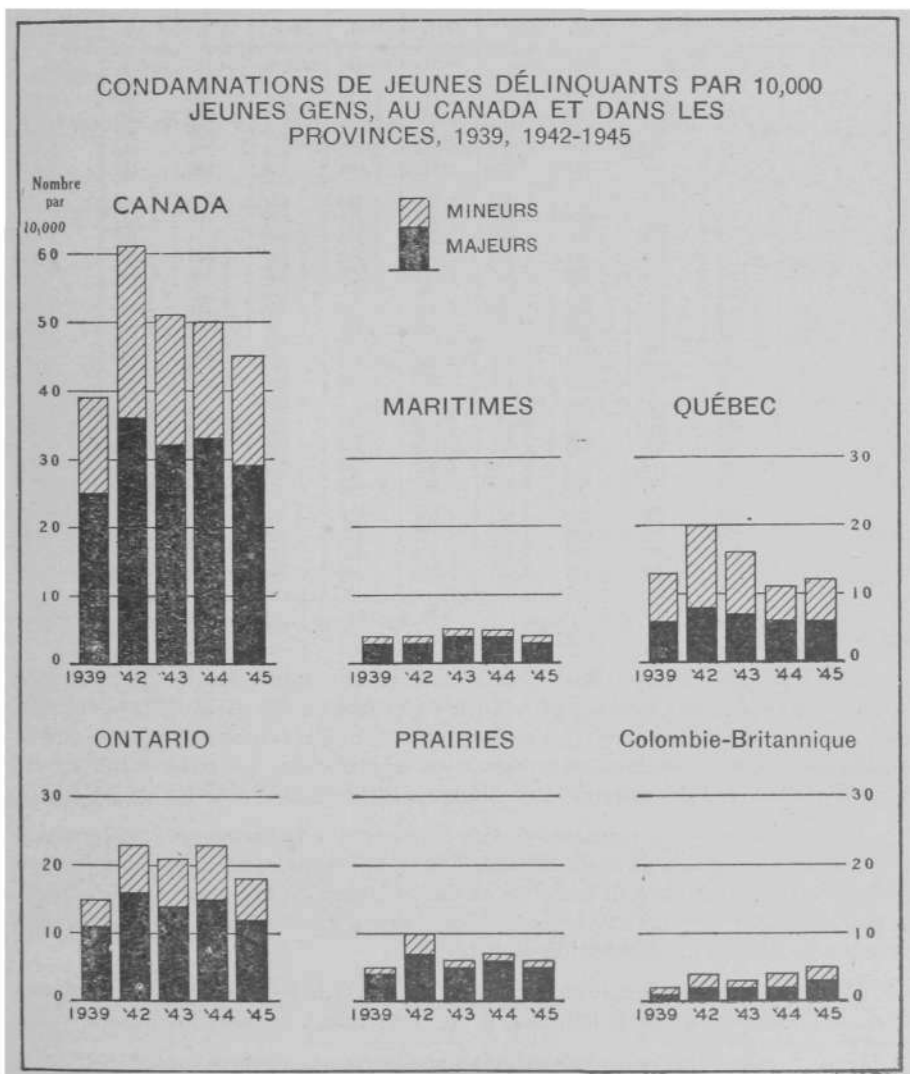
Année	Total des accusations	Garçons		Filles	
		nomb.	%	nomb.	%
1936	8,768	8,060	91.9	708	8.1
1937	9,675	8,886	91.8	789	8.2
1938	8,929	8,086	90.6	843	9.4
1939	9,497	8,514	89.6	983	10.4
1940	9,976	8,857	88.8	1,119	11.2
1941	12,137	10,812	89.1	1,325	10.9
1942	13,802	12,388	89.8	1,414	10.2
1943	12,225	10,795	88.3	1,430	11.7
1944	11,554	10,274	88.9	1,280	11.1
1945	9,756	8,599	88.1	1,157	11.9



Tendances de la criminalité chez les jeunes.—De 1922 à 1945, les événements sociaux et économiques ont influé sur l'activité de la jeunesse. De 1922 à 1929, période de prospérité relative, le contre-coup de la première Grande Guerre se fait sentir dans l'augmentation progressive du nombre de condamnations majeures et mineures, de 6,298 à 8,185 (1927). Les fluctuations sont moins perceptibles

durant la période de dépression financière et les années d'avant-guerre de 1930 à 1939. Le sommet de la criminalité (8,425) au cours de ces dix années est atteint en 1930; le bas niveau (7,035) se produit en 1938 et, dans l'intervalle, le chiffre ne dépasse pas 7,806.

Les trois premières années de la seconde Grande Guerre, 1940 à 1942, sont caractérisées par une augmentation sérieuse de la criminalité chez les jeunes. Les chiffres touchent un niveau sans précédent en 1942, soit 11,758 condamnations. Depuis, les condamnations déclinent graduellement; cependant, le nombre de 8,909 en 1945 est encore supérieur à celui de toute année de 1922 à 1941.



Il est difficile d'expliquer la cause du déclin des délits chez les jeunes depuis 1943. Les enfants de 7 à 15 ans mal adaptés au point de vue social étaient, au début de la guerre, âgés de 3 à 11 ans. Il se peut que dans l'intervalle de 4 ans, ils se soient

adaptés aux conditions créées par la guerre dans les familles. Au cours de la même période, l'état d'énervement, d'inquiétude et de tension des parents au début de la guerre a pu s'atténuer et peut-être ce changement s'est-il reflété dans l'atténuation des troubles émotifs de l'enfant. Il est aussi loisible de supposer que le retour du père et des frères aînés à la maison a eu pour effet de discipliner les membres cadets de la famille.

3.—Total des condamnations de jeunes délinquants pour tous délits, par province, 1922-1945

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1922.....	5	246	52	1,279	2,751	1,122	237	264	342	6,298
1923.....	10	329	60	1,493	2,652	1,076	277	284	360	6,571 ¹
1924.....	31	395	81	1,507	3,224	1,556	409	223	333	7,759
1925.....	18	416	105	1,702	3,034	1,666	312	274	360	7,897
1926.....	6	301	73	1,471	2,947	1,804	278	506	445	7,331
1927.....	21	266	223	1,740	3,056	1,749	283	351	491	8,185
1928.....	11	320	221	1,459	2,700	1,617	332	426	613	7,699
1929.....	7	295	199	1,423	2,955	1,576	346	519	506	7,823
1930.....	10	325	301	1,551	3,108	1,389	457	651	603	8,425
1931.....	15	217	386	1,823	2,618	1,275	353	589	492	7,768
1932.....	6	262	273	1,973	2,591	1,143	256	432	427	7,363
1933.....	12	350	356	2,370	2,515	1,037	160	296	457	7,453
1934.....	10	443	277	2,533	2,427	842	216	473	584	7,862 ²
1935.....	34	312	355	2,484	2,753	582	282	380	497	7,679
1936.....	20	417	266	2,181	2,925	324	238	416	423	7,210
1937.....	51	514	369	2,367	3,006	218	331	448	410	7,716
1938.....	23	387	257	2,315	2,766	234	241	440	372	7,075
1939.....	48	309	335	2,578	2,015	328	229	444	429	7,643
1940.....	45	313	317	3,066	2,932	343	241	569	604	8,431 ²
1941.....	75	385	436	3,967	3,467	378	316	716	570	10,310
1942.....	101	353	350	4,044	4,394	602	466	835	613	11,758
1943.....	39	488	429	3,196	4,178	438	421	447	610	10,296
1944.....	100	475	474	2,250	4,423	416	422	565	769	9,917
1945.....	115	493	338	2,387	3,531	342	334	531	838	8,909

¹ Comprend une condamnation au Yukon.
du Nord-Ouest.

² Comprend une condamnation dans les Territoires

En 1942, 1943, 1944 et 1945, des relevés de la criminalité chez les jeunes ont été entrepris dans plusieurs des plus grands centres* parce qu'une partie de la population adulte commençait à s'alarmer de l'augmentation du nombre d'enfants qui se conduisaient mal. Les mesures consécutives adoptées par les collectivités eurent probablement l'effet de prévenir et de diminuer la criminalité chez les jeunes.

Une ville annonce la nomination d'un directeur des amusements, l'inauguration d'un cours de formation de chefs, l'établissement de centres sociaux, la multiplication des associations familiales et scolaires et des branches du Big Brother Movement, le remplacement des agents d'assuïdité scolaire d'autrefois par des instituteurs formés aux œuvres d'amélioration sociale.

Dans un district judiciaire en particulier, le juge de la cour des jeunes délinquants attribue le relèvement de la situation à une plus grande et plus intelligente colla-

*Août 1942—Relevé de la criminalité par le Conseil des agences sociales de London.

Novembre 1943—Relevé de la criminalité chez les jeunes par le Conseil de bien-être social de Toronto et du district, effectué à la demande du Conseil municipal de Toronto.

1944—Etude de la criminalité chez les jeunes par le Conseil des agences sociales du Grand-Winnipeg.

Mars 1944—Etude de la criminalité chez les jeunes par le Conseil des agences sociales d'Ottawa.
Octobre 1945—Rapport sur la criminalité chez les jeunes, soumis par le Conseil de bien-être social du Grand-Vancouver.

boration de la police. D'autre part, il se peut que le déclin des arrestations en d'autres régions découle de la pénurie d'hommes de police.

Le déclin graduel de la criminalité chez les jeunes au Canada depuis 1943 donne à espérer, mais le tableau ne serait pas encourageant si les chiffres comportaient les jeunes délinquants jusqu'à l'âge de 18 ans (voir tableau 9). Il n'y aura pas lieu de se réjouir tant que tous les moyens reconnus de prévention n'auront pas été appliqués dans toute la mesure du possible.

Sous-section 2.—Délits majeurs

Le tableau 4 fait voir les condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs de 1922 à 1945.

4.—Condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs, par province, années terminées le 30 septembre 1922-1945

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont. ¹	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
1922	5	167	45	655	1,852	627	196	240	278	4,065
1923	10	243	60	864	1,633	581	249	246	268	4,165 ¹
1924	31	251	59	782	1,977	750	362	192	251	4,655
1925	18	253	77	971	2,064	915	280	215	277	5,080
1926	6	187	55	870	2,081	1,002	246	326	317	5,090
1927	21	174	169	888	2,033	989	253	267	362	5,156
1928	11	225	145	880	1,800	970	273	340	419	5,083
1929	7	158	130	832	1,962	976	318	349	374	5,106
1930	10	203	131	1,033	2,155	869	381	443	428	5,653
1931	14	155	166	1,260	1,758	885	297	430	346	5,311
1932	4	184	186	1,293	1,772	820	229	306	302	5,096
1933	9	209	262	1,428	1,686	736	149	261	356	5,144
1934	9	300	155	1,444	1,814	635	185	409	401	5,353 ²
1935	33	240	247	1,633	2,059	428	239	318	317	5,514
1936	20	321	204	1,324	2,021	275	228	315	262	4,970
1937	46	344	276	1,392	2,016	196	311	344	299	5,224
1938	21	283	224	1,357	2,162	222	225	298	263	5,055
1939	45	228	244	1,245	2,164	293	201	321	277	5,018
1940	41	195	251	1,461	2,229	286	208	364	262	5,296 ²
1941	58	244	344	1,637	2,588	315	263	378	377	6,204
1942	60	220	279	1,617	3,071	503	397	472	301	6,920
1943	63	373	337	1,455	2,804	393	359	349	401	6,494
1944	82	362	363	1,212	2,901	345	356	431	477	6,529
1945	55	390	221	1,239	2,394	277	282	384	516	5,758

¹ Comprend une condamnation au Yukon. du Nord-Ouest.

² Comprend une condamnation dans les Territoires

De 1922 à 1945, le nombre de condamnations pour délits majeurs, par 100,000 habitants, varie de 44 (1939) à 60 (1942); ce dernier chiffre dépasse de 5 par 100,000 habitants celui de toute autre année. Le nombre atteint 47 en 1945, ce qui est fort au-dessous du nombre médian de 50 pour la période de 24 ans.

Le nombre d'attentats contre la personne, le plus grave des délits de jeunes, demeure le même à 2 par 100,000 habitants depuis 1922, à l'exception de 1931. En aucun temps durant la période présentement à l'étude le nombre a-t-il dépassé 4-8 p. 100 du total des condamnations pour délits majeurs.

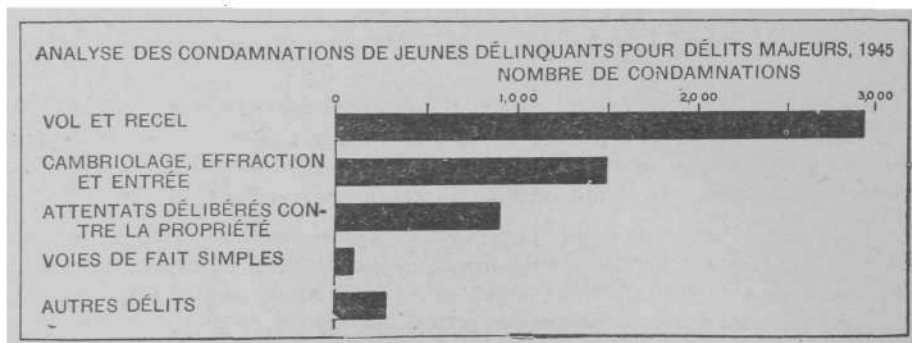
Les délits les plus communs chez les jeunes délinquants sont les attentats sans violence contre la propriété. Ce groupe embrasse tous les vols sans violence; ils représentent plus de la moitié des condamnations globales, variant de 68-2 p. 100 (1926) à 51-5 p. 100 (1945)-.

Les attentats avec violence contre la propriété (vol qualifié, cambriolage, entrée avec effraction dans une maison ou un magasin) augmentent depuis 1938. En 1944 et 1945, ils représentent plus d'un quart de toutes les condamnations.

5.—Condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs, par genre de délit, années terminées le 30 septembre 1922-1945

Année	Attentats contre la personne		Attentats contre la propriété, avec violence		Attentats contre la propriété, sans violence		Attentats malicieux contre la propriété		Faux et faux monnayage		Autres attentats		Total des condamnations	
	Non-bre	Par 100,000 habitants	Non-bre	Par 100,000 habitants	Non-bre	Par 100,000 habitants	Non-bre	Par 100,000 habitants	Non-bre	Par 100,000 habitants	Non-bre	Par 100,000 habitants	Non-bre	Par 100,000 habitants
1922.....	172	2	806	9	2,560	29	441	5	13	1	73	1	4,065	46
1923.....	179	2	755	8	2,740	31	464	5	9	1	18	1	4,155	46
1924.....	221	2	818	9	2,724	30	786	9	10	1	96	1	4,655	51
1925.....	207	2	794	9	3,306	36	593	6	7	1	173	2	5,080	55
1926.....	220	2	659	7	3,470	37	583	6	14	1	144	2	5,090	54
1927.....	179	2	772	8	3,311	35	798	8	7	1	89	1	5,156	54
1928.....	184	2	824	8	3,265	34	627	6	13	1	140	1	5,063	51
1929.....	223	2	976	10	3,096	31	690	7	12	1	109	1	5,106	51
1930.....	199	2	951	9	3,686	36	733	7	17	1	67	1	5,653	55
1931.....	256	3	661	9	2,150	30	788	8	10	1	146	1	5,311	51
1932.....	232	2	927	9	3,104	30	995	7	11	1	127	1	5,096	49
1933.....	247	2	972	9	3,164	30	661	6	4	1	96	1	5,144	48
1934.....	227	2	1,072	10	3,114	29	804	7	11	1	125	1	5,353	49
1935.....	248	2	1,031	9	3,562	33	612	6	12	1	49	1	5,514	50
1936.....	203	2	1,019	9	3,106	28	554	5	11	1	77	1	4,970	45
1937.....	186	2	1,222	11	3,143	28	575	5	10	1	88	1	5,224	47
1938.....	184	2	1,122	10	3,062	27	612	5	9	1	66	1	5,055	45
1939.....	196	2	1,207	10	2,926	26	589	5	13	1	93	1	5,018	44
1940.....	208	2	1,261	11	3,058	27	662	6	8	1	101	1	5,298	47
1941.....	263	2	1,407	12	3,467	30	947	8	14	1	106	1	6,204	54
1942.....	206	2	1,536	13	4,039	35	1,015	9	11	1	113	1	6,920	60
1943.....	258	2	1,550	13	3,658	31	892	8	21	1	115	1	6,494	55
1944.....	215	2	1,739	15	3,393	28	1,022	9	22	1	138	1	6,529	55
1945.....	218	2	1,513	12	2,964	24	933	8	29	1	101	1	5,758	47

¹ Trop faible pour être indiqué.



Genres de délits majeurs selon l'âge et le sexe des délinquants.—D'après l'analyse de ces genres de délits durant les cinq dernières années, les principales raisons de comparution devant les tribunaux pour délits majeurs dans le cas de

jeunes délinquants et délinquantes, durant la période de 1941 à 1945, sont résumées sous seize rubriques principales au tableau qui suit. Les délits les plus fréquents chez les garçons en 1945 sont le vol (43·8 p. 100); le cambriolage avec effraction, (26·6 p. 100), ce dernier genre de délit offrant un plus grand risque et de plus fortes sensations que tout autre; et dommages malicieux à la propriété, y compris l'incendie (16·6 p. 100). Les délits les plus répandus chez les filles sont le vol, (52·1 p. 100); les délits contre la moralité publique, (11·2 p. 100); le cambriolage avec effraction, (11·2 p. 100).

6.—Condamnations de jeunes délinquants garçons et filles, pour délits majeurs, selon le genre, années terminées le 30 septembre 1941-1945

Délit	1941		1942		1943		1944		1945	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Homicide et meurtre.....	néant	néant	1	néant	1	néant	3	néant	néant	néant
Viol, commerce charnel et inceste.....	6	3	5	"	1	"	5	"	13	1
Attentat à la pudeur.....	43	néant	30	"	46	"	38	"	30	néant
Voies de fait graves et blessures.....	54	5	22	1	24	4	53	3	25	2
Voies de fait simples.....	80	13	94	13	95	22	71	9	103	12
Mise en péril des voyageurs sur les chemins de fer.....	54	néant	38	néant	63	néant	26	néant	30	néant
Autres attentats contre la personne.....	2	2	2	"	1	"	3	4	1	1
Cambriolage, entrée avec effraction.....	1,378	18	1,468	29	1,509	23	1,675	27	1,467	27
Vol qualifié.....	11	néant	39	néant	18	néant	37	néant	15	4
Vol et recel.....	3,289	150	3,863	160	3,462	178	3,218	162	2,810	134
Détournement de fonds, escroquerie et fraude.....	20	8	16	néant	17	1	11	2	15	5
Incendie.....	32	2	20	1	23	néant	35	2	19	néant
Attentats délibérés contre la propriété.....	907	6	978	16	839	30	969	16	895	19
Faux et faux monnayage.....	13	1	8	3	20	1	13	4	23	6
Immoralité.....	19	42	25	28	16	47	21	48	23	26
Divers autres délits.....	39	6	54	6	40	12	62	7	47	5
Total.....	5,947	257	6,663	257	6,175	318	6,241	284	5,516	242

A mesure que les enfants avancent en âge, le pourcentage de délits majeurs tend à augmenter. De façon générale, les garçons de 8 ans commettent deux fois plus de délits que ceux de 7 ans, et ceux de 9 ans, deux fois plus que ceux de 8 ans. Durant les 24 années, de 1922 à 1945, 58 p. 100 des délits majeurs sont commis par les garçons de 13, 14 et 15 ans; ceux de 15 ans sont responsables, en moyenne, de 22 p. 100 des délits majeurs. En 1945, le nombre de délinquants de tout âge est moins élevé que durant les deux années précédentes, sauf dans le cas des enfants de 15 ans. (Voir tableau 7.)

Les filles de 13 à 15 ans reçoivent, en moyenne, 64 p. 100, et celles de 15 ans, 27·6 p. 100 de toutes les condamnations de délinquantes.

Education et criminalité.—En 1945, 64 p. 100 des condamnations pour délits majeurs découlent de délits commis par des enfants de 13, 14 et 15 ans. En supposant que 6 ans est l'âge d'entrée à l'école, 77 p. 100 de ces enfants sont en retard d'une année d'étude ou plus; de tous les enfants trouvés coupables, 72 p. 100 sont arriérés. Ce retard peut s'expliquer autrement que par la pesanteur de l'esprit, soit par la maladie, le déménagement, etc.

Trois pour cent seulement de toutes les condamnations s'appliquent à des enfants au-dessus du classement scolaire normal; seulement 8 p. 100 des enfants condamnés ont fréquenté l'école secondaire.

7.—Age, sexe et degré d'instruction des jeunes délinquants, auteurs de délits majeurs, année terminée le 30 septembre 1945

(G = garçons; F = filles)

Age	Cours élémentaires																Cours secondaires		Non donné		Total			
	I		II		III		IV		V		VI		VII		VIII		G	F	G	F	G	F		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F		
7 ans.....	4	*	19	*	1	*	1	*	1	*	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	*	27	*
8 ".....	7	"	39	"	27	1	5	"	3	"	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5	1	88	2
9 ".....	4	"	40	1	58	3	53	2	11	1	5	"	2	1	"	"	"	"	"	"	17	2	190	10
10 ".....	6	"	33	"	81	1	128	3	53	3	20	"	8	"	"	"	1	"	"	43	"	373	7	
11 ".....	3	"	26	"	82	1	123	4	130	3	84	1	24	1	2	"	3	"	"	36	1	513	11	
12 ".....	3	"	12	"	48	"	112	3	171	11	163	7	109	3	30	5	3	"	"	71	8	722	37	
13 ".....	3	"	13	"	37	2	78	4	135	6	200	7	198	6	115	7	29	3	107	5	924	40		
14 ".....	2	"	6	"	19	"	63	1	117	4	201	10	238	15	244	11	114	8	168	12	1,172	61		
15 ".....	1	"	2	"	11	"	68	2	91	8	151	7	258	9	298	20	268	10	286	13	1,432	69		
Non donné.....	"	"	"	"	"	"	3	"	1	1	3	"	7	"	5	"	5	"	5	51	4	75	5	
Totaux.....	33	-	190	1	364	8	634	19	713	37	838	32	842	35	694	43	423	21	785	46	5,516	242		

* néant.

Lieu de naissance des parents des jeunes délinquants.—La statistique démontre que les jeunes délinquants sont surtout d'origine canadienne. Sur 55,921 auteurs de délits majeurs durant la décennie de 1936-1945, 7,364, soit 13.2 p. 100, sont issus de parents étrangers. Ces chiffres, toutefois, sont trompeurs et, examinés sous leur vrai jour, soit en rapport avec la population, ils corroborent, dans une certaine mesure, la théorie de la difficulté d'adaptation pour les enfants dont les parents ne sont pas nés au pays, sauf ceux dont les parents sont nés aux Etats-Unis.

Le nombre effectif de jeunes délinquants issus de parents nés à l'étranger est peu considérable. S'il est examiné on fonction de la population du même groupe d'âge (7 à 15 ans) et du même lieu de naissance des parents, d'après les calculs approximatifs de la statistique des naissances, les résultats ne révèlent aucune différence étonnante. Les jeunes délinquants issus de parents nés dans les Iles Britanniques ou dans une possession britannique sont relativement plus nombreux que ceux dont les parents sont nés à l'étranger ou au Canada, tandis que la proportion de ceux dont les parents sont nés dans des pays étrangers, à l'exclusion des Etats-Unis, est seulement un peu plus élevée que celle de ceux qui sont d'origine canadienne. La proportion de jeunes délinquants dont les parents sont nés aux Etats-Unis est la moitié seulement de celle des jeunes délinquants issus de parents d'origine étrangère ou d'origine canadienne. Ceci peut être attribuable en partie au fait que les familles d'outre-frontière qui viennent s'établir au Canada sont passablement stables et appartiennent à un groupe économique élevé*

Il est à remarquer qu'au cours de la période de cinq ans (1941-1945), pour une moyenne de 427 cas, le lieu de naissance des parents n'a pas été donné chaque année. L'eût-il été, il aurait pu influencer considérablement sur la proportion de chacun des groupes précités.

* *L'Américain au Canada* par R. H. Coats et M. C. MacLean démontre que les Américains de naissance occupent des situations importantes et exercent des professions, dans une plus forte mesure, et qu'ils souffrent moins du chômage que les Canadiens en général.

8.—Lieu de naissance des parents des jeunes délinquants nés au Canada, moyenne de 1941-1945

Lieu de naissance du père et de la mère	Moyenne de 1941-1945		
	Délinquants âgés de 7 à 15 ans	Population estimative âgée de 7 à 15 ans	Taux par 1,000 ¹
Canada.....	4,155	1,218,554	3.4
Grande-Bretagne et possessions.....	529	111,883	4.8
Etats-Unis.....	47	24,862	1.9
Autres pays étrangers.....	487	186,925	3.6
Non donné ou non connu.....	427	-	-

¹ Les taux des délinquants sont par millier de personnes du même âge et dont le lieu de naissance des parents est le même.

Condamnations de jeunes délinquants et de jeunes adultes délinquants.

—Bien que, officiellement, les jeunes délinquants soient des personnes de moins de 16 ans, en raison de l'intérêt croissant suscité par la criminalité chez les jeunes, le tableau suivant a été dressé. Les condamnations pour délits criminels chez les personnes âgées de 16 ans à moins de 21 ans y sont ajoutées aux chiffres des jeunes délinquants trouvés coupables de délits majeurs. Les taux par 100,000 habitants sont la proportion de délits commis par des personnes de tout groupe d'âge.

9.—Condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs et de jeunes adultes pour délits criminels, années terminées le 30 septembre 1939-1945

Nota.—Le chiffre de la population de 1941 est celui du recensement de 1941; les chiffres de population de toutes les autres années sont des estimations officielles.

Année	Jeunes délinquants (7-15 inclusivement)			Jeunes adultes (16-18 inclusivement)			Adultes (19-20 inclusivement)		
	Condam-nations	Taux par 100,000 habitants	Change-ment sur l'année précédente	Condam-nations	Taux par 100,000 habitants	Change-ment sur l'année précédente	Condam-nations	Taux par 100,000 habitants	Change-ment sur l'année précédente
	nombr.		%	nombr.		%	nombr.		%
1939....	5,018	264	- 0.7	6,030	895	+15.8	4,450	1,085	+35.4
1940....	5,298	289	+ 5.6	5,762	850	- 4.4	3,709	867	-16.7
1941....	6,204	321	+17.1	5,434	810	- 5.7	3,146	732	-15.2
1942....	6,920	358	+11.5	5,350	806	-1.6	3,118	720	- 0.9
1943....	6,494	333	- 6.2	6,768	1,027	+26.5	3,237	752	+ 5.4
1944....	6,529	335	+ 0.5	7,490	1,138	+10.7	3,940	893	+19.9
1945....	5,758	295	-11.8	6,958	1,064	- 7.1	3,732	852	- 5.3

Récidivistes.—De 1922 à 1945, environ un sur quatre des enfants cités devant les tribunaux n'a pas tenu compte du premier avertissement du tribunal et a comparu au moins une deuxième fois.

Les chiffres de 1945 démontrent que dans presque les trois quarts des cas (73.5 p. 100), les délinquants étaient cités devant les tribunaux pour la première fois, 14.1 p. 100 comparassent pour un second délit, 5.9 p. 100, pour un troisième, 2.4 p. 100 pour un quatrième et 4.1 p. 100 pour un cinquième ou davantage.

Le tableau suivant, qui porte sur la décennie de 1936 à 1945, indique les comparaisons antérieures des garçons et filles condamnés pour délits majeurs.

10.—Délinquants primaires et récidivistes, délits majeurs, 1936-1945

Année	Total des délinquants	Délinquants primaires	Récidivistes					Total	Pourcent du total des délinquants
			Deuxième délit	Troisième délit	Quatrième délit	Cinquième ou plus	%		
			nombr.	nombr.	nombr.	nombr.			
1936.....	4,970	3,446	721	353	203	247	1,524	30.66	
1937.....	5,224	3,637	787	359	197	244	1,587	30.38	
1938.....	5,055	3,537	767	357	144	250	1,513	30.03	
1939.....	5,018	3,588	709	306	192	223	1,430	28.50	
1940.....	5,298	3,711	813	357	190	227	1,587	29.95	
1941.....	6,204	4,356	994	396	199	259	1,848	29.79	
1942.....	6,920	5,577	669	348	144	182	1,343	19.41	
1943.....	6,494	4,831	865	386	183	229	1,663	25.61	
1944.....	6,529	4,665	943	429	221	271	1,864	28.55	
1945.....	5,758	4,231	812	337	137	241	1,527	26.52	

Règlements des cas de délits majeurs.—Les principales façons de régler les délits majeurs sont: placer l'enfant sous la surveillance du tribunal, le mettre à l'amende ou le libérer en sursis. La surveillance de la cour constitue le règlement de la plus forte proportion des cas et semble former une alternative avec l'imposition de l'amende; à l'augmentation du chiffre de l'une correspond la diminution du chiffre de l'autre. Au cours de la décennie de 1936 à 1945, 36 p. 100 en moyenne des sentences imposées ont été la surveillance de la cour. Dans environ 25 p. 100 des cas, avec très peu de changement, l'enfant a été libéré en sursis et dans 13.6 p. 100 des cas, il a été placé dans une école de formation. Depuis 1938, ce genre d'école est utilisé dans une plus large mesure pour détention tant pour délits majeurs que mineurs en dépit du fait que certains de ces établissements ont été réquisitionnés pour fins militaires durant les années de guerre.

Le tableau suivant indique la façon dont il a été disposé des délinquants, auteurs de délits majeurs, au cours de la période de 1922 à 1945. Sous la rubrique "Surveillance du tribunal" sont énumérés les enfants placés dans des foyers d'adoption par les sociétés d'aide à l'enfance et les ministères provinciaux de bien-être de l'enfance ou qui ont été confiés à des surveillants, à des associations *Big Brothers* ou *Big Sisters*, etc. "Détenus indéfiniment" peut représenter une période de détention variant de quelques jours à environ un mois durant laquelle le délinquant est sous observation ou dans l'attente de l'audition de sa cause.

11.—Jugements rendus dans le cas des jeunes délinquants condamnés pour délits majeurs et pourcentage par rapport au total des délits majeurs, années terminées le 30 septembre 1922-1945

Année	Réprimandés		Surveillance du tribunal		Protection des parents		Mis à l'amende ou restitution faite		Détenus indéfiniment		Envoyés à l'école industrielle		Libération en sursis		Châtiment corporel	
	nombr.	%	nombr.	%	nombr.	%	nombr.	%	nombr.	%	nombr.	%	nombr.	%	nombr.	%
1922.....	225	6.3	1,631	40.1	142	3.5	582	14.3	125	3.1	345	8.5	984	24.2	1	1
1923.....	233	5.6	1,752	42.1	229	5.3	534	13.5	91	2.2	339	8.1	955	22.9	11	0.3
1924.....	437	9.4	1,633	35.1	321	6.9	984	21.1	108	2.3	453	9.7	680	14.7	39	0.8
1925.....	589	11.6	1,980	38.9	84	1.7	710	13.9	96	1.9	516	10.2	1,076	21.2	29	0.6
1926.....	543	10.7	1,199	23.5	130	2.5	957	18.8	243	4.8	466	9.2	1,503	29.6	44	0.9
1927.....	825	16.0	1,058	20.5	158	3.0	763	14.8	276	5.3	458	8.9	1,509	29.2	109	2.1
1928.....	1,093	21.6	1,097	21.7	137	2.7	716	14.1	153	3.0	510	10.1	1,293	25.5	64	1.3
1929.....	652	12.8	1,408	27.6	196	3.8	1,119	21.9	104	2.0	592	9.8	1,087	21.3	33	0.8
1930.....	758	13.4	2,165	38.3	59	1.0	795	14.1	53	0.9	524	9.3	1,273	22.6	22	0.4
1931.....	902	17.0	2,161	49.7	62	1.2	378	10.9	31	0.6	452	8.5	1,101	20.7	24	0.4

¹ Trop minime pour être indiqué.

11.— Jugements rendus dans le cas des jeunes délinquants condamnés pour délits majeurs et pourcentage par rapport au total des délits majeurs, années terminées le 30 septembre 1922-1945—fin

Année	Réprimandés		Surveillance du tribunal		Protection des parents		Mis à l'amende ou restitution faite		Détenus indéfiniment		Envoyés à l'école industrielle		Libération en sursis		Châtiment corporel	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1932	845	16.6	1,956	38.4	81	1.6	352	6.9	13	0.2	584	11.5	1,233	24.2	32	0.6
1933	902	17.5	2,123	41.4	27	0.5	304	5.9	14	0.2	510	9.9	1,238	24.1	26	0.5
1934	821	15.3	2,433	45.5	30	0.6	253	4.7	22	0.4	488	9.1	1,273	23.8	33	0.6
1935	482	8.7	2,843	51.6	61	1.1	283	5.1	15	0.3	540	9.8	1,159	21.0	131	2.4
1936	470	9.5	2,419	48.6	36	0.7	317	6.4	25	0.5	559	11.3	1,087	21.9	57	1.1
1937	474	9.1	2,510	48.1	37	0.7	346	6.6	39	0.8	568	10.8	1,201	23.0	49	0.9
1938	383	7.6	1,949	38.6	38	0.8	301	6.0	36	0.7	614	21.1	1,686	33.3	48	0.9
1939	404	8.0	1,631	32.5	25	0.6	228	4.5	119	2.4	639	12.7	1,941	38.7	28	0.6
1940	296	5.6	2,108	39.8	33	0.6	281	5.3	111	2.1	785	14.8	1,643	31.0	41	0.8
1941	422	6.8	2,836	45.7	130	2.1	411	6.7	108	1.7	820	13.2	1,442	23.2	35	0.6
1942	432	6.2	1,984	28.7	83	1.2	854	12.3	96	1.5	847	12.2	2,573	37.2	51	0.7
1943	464	7.1	1,798	27.7	140	2.2	1,001	15.4	92	1.4	906	14.0	2,041	31.4	52	0.8
1944	395	6.0	1,745	26.7	112	1.7	1,545	23.7	83	1.3	838	12.8	1,747	26.8	64	1.0
1945	352	6.1	1,581	27.5	109	1.9	1,514	26.3	54	0.9	753	13.1	1,372	23.8	23	0.4

Sous-section 3.—Délits mineurs

Comme les condamnations pour délits majeurs, les condamnations pour délits mineurs accusent une diminution; celle-ci est de 10.9 p. 100 en 1944 au regard de 1943 et de 7 p. 100 en 1945 au regard de 1944.

Le tableau 12 donne un résumé des condamnations de jeunes délinquants pour délits mineurs, par province, de 1922 à 1945.

12.— Condamnations de jeunes délinquants pour délits mineurs, par province, années terminées le 30 septembre 1922-1945

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
1922	néant	79	7	624	899	495	41	24	64	2,233
1923	"	76	néant	628	1,049	495	28	38	92	2,406
1924	"	144	22	725	1,247	806	47	31	82	3,104
1925	"	153	28	731	970	751	32	59	83	2,807
1926	"	114	18	601	866	802	32	180	128	2,741
1927	"	92	59	852	1,023	760	30	84	129	3,029
1928	"	95	76	579	900	647	59	86	194	2,636
1929	"	137	69	591	993	600	28	170	132	2,720
1930	"	122	170	548	953	520	76	208	175	2,772
1931	1	62	220	563	860	390	56	159	146	2,457
1932	2	78	87	680	819	323	27	126	125	2,267
1933	3	141	94	844	829	251	11	35	101	2,309
1934	1	143	122	1,089	613	207	31	64	133	2,453
1935	1	72	108	851	694	154	43	62	180	2,165
1936	néant	96	62	857	904	49	10	101	161	2,240
1937	5	170	93	975	992	22	20	104	111	2,492
1938	2	104	33	958	604	12	16	142	109	1,980
1939	3	81	91	1,331	751	35	28	123	152	2,595
1940	4	118	66	1,605	703	57	33	205	342	3,133
1941	17	141	92	2,330	879	63	53	338	193	4,106
1942	41	133	71	2,427	1,323	99	69	363	312	4,838
1943	36	115	92	1,741	1,374	75	62	98	209	3,802
1944	27	113	111	1,047	1,527	71	66	134	292	3,388
1945	60	103	117	1,148	1,137	65	52	147	322	3,151

13.—Condamnations de jeunes délinquants pour délits mineurs, par classe de délit, et pourcentage par rapport au total de délits mineurs, 1922-1945

Année	Règlements de la circulation		Conduite déréglée et perturbation de la paix		Incorrigibilité		Ecole buissonnière		Vagabondage et désertion du domicile		Autres délits mineurs		Total des délits mineurs	
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%
1922.....	149	6.7	381	17.1	146	6.5	206	9.2	281	12.6	1,070	47.9	2,233	100
1923.....	240	10.0	376	15.6	195	8.1	263	10.9	291	12.1	1,041	43.3	2,406	100
1924.....	283	9.1	517	16.7	247	7.9	345	11.1	309	10.0	1,403	45.2	3,104	100
1925.....	176	6.2	470	16.8	325	11.6	271	9.7	286	10.2	1,279	45.5	2,807	100
1926.....	276	10.1	447	16.3	364	13.3	244	8.9	273	9.9	1,137	41.5	2,741	100
1927.....	142	4.7	479	15.5	340	11.3	182	6.1	351	12.6	1,505	49.8	3,029	100
1928.....	170	6.5	420	15.9	298	11.3	320	12.1	285	10.1	1,163	44.1	2,636	100
1929.....	197	7.2	347	12.8	327	12.0	327	12.0	240	8.9	1,282	47.1	2,720	100
1930.....	261	9.4	403	14.5	311	11.2	448	16.2	264	9.5	1,095	39.2	2,772	100
1931.....	299	12.1	430	17.5	288	11.7	329	13.4	326	13.3	786	32.0	2,457	100
1932.....	111	4.9	300	13.2	304	13.4	339	15.0	361	15.9	852	37.6	2,267	100
1933.....	115	5.0	457	19.8	498	21.6	203	8.8	217	9.4	819	35.4	2,309	100
1934.....	174	7.1	567	23.1	574	23.4	268	10.9	225	9.2	645	26.3	2,453	100
1935.....	107	4.9	312	14.4	495	22.9	234	10.8	301	13.9	716	33.1	2,165	100
1936.....	159	7.0	476	21.5	530	23.6	277	12.3	203	9.1	595	26.5	2,240	100
1937.....	103	7.7	428	17.2	702	28.2	274	11.0	117	4.7	778	31.2	2,492	100
1938.....	201	10.2	312	15.7	677	34.2	264	13.3	77	3.9	449	22.7	1,990	100
1939.....	273	10.5	484	17.5	761	29.3	264	10.2	158	5.3	705	27.2	2,595	100
1940.....	399	12.7	604	19.3	951	30.4	289	9.2	125	4.0	765	24.4	3,133	100
1941.....	835	20.4	501	12.2	1,145	27.9	366	8.9	209	5.1	1,050	25.5	4,106	100
1942.....	994	20.6	418	8.6	1,275	26.4	346	7.2	390	7.4	1,443	29.8	4,838	100
1943.....	463	12.2	283	7.4	984	25.9	372	9.8	435	11.4	1,265	33.3	3,802	100
1944.....	637	18.8	199	5.8	873	25.8	498	14.7	267	7.9	914	27.0	3,388	100
1945.....	487	15.5	216	6.8	838	26.6	424	13.5	222	7.0	954	30.6	3,151	100

Règlements des cas de délits mineurs.—Par contraste avec les sentences imposées pour délits majeurs, la majorité des délinquants condamnés pour délits mineurs jusqu'en 1937, à l'exception de deux années, ont été réprimandés et mis en liberté sous surveillance. Depuis 1938, cette proportion a été réduite d'environ un tiers en raison des envois plus nombreux aux écoles de formation. Avant 1937, moins de 10 p. 100 des coupables étaient détenus dans les écoles de formation alors que depuis, la moyenne a été de 13.9 p. 100; en 1945, elle a atteint 18.9 p. 100.

Au cours des années de dépression, la proportion d'amendes imposées a été basse en raison, sans doute, de la difficulté de les percevoir, tandis que de 1922 à 1930 et de 1940 à 1945 elles constituent en moyenne environ 25 p. 100 des sentences.

La proportion de libérations en sursis a varié de 8.5 à 46.4 p. 100. Depuis 1932, en moyenne, la libération en sursis a été accordée dans plus de 25 p. 100 des cas; le pourcentage est de plus de 40 en 1938 et 1939; il descend à 18.2 en 1945.

La répartition des sentences en 1945 se rapproche assez de celle des années depuis 1938, c'est-à-dire que 35.4 p. 100 des délinquants ont été réprimandés et remis en liberté sous surveillance; 18.2 p. 100 ont été libérés en sursis ou les causes ont été ajournées sine die ou réglées d'une autre façon; 18.9 p. 100 des délinquants ont été envoyés à des écoles de formation, ce qui constitue une proportion un peu plus élevée que celle de ceux qui ont été placés dans des écoles à la suite de délits plus graves au cours de l'année; 27.1 p. 100 ont été mis à l'amende ou tenus à restitution.

14.— Jugements rendus dans le cas des jeunes délinquants condamnés pour délits mineurs et pourcentage par rapport au total des délits mineurs, années terminées le 30 septembre 1922-1945

Année	Réprimandés et mis en liberté sous surveillance		Détenus indéfiniment		Envoyés à une école de formation		Condamnés à l'amende ou aux frais		Libérés en sursis	
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%
1922.....	1,325	59.3	44	2.0	85	3.8	504	22.6	275	12.3
1923.....	1,475	61.3	74	3.1	87	3.6	396	16.5	374	15.5
1924.....	1,940	62.5	79	2.5	189	6.1	468	15.1	428	13.8
1925.....	1,611	57.4	49	1.7	147	5.2	488	17.4	512	18.3
1926.....	1,438	52.5	41	1.5	84	3.1	814	29.7	364	13.2
1927.....	1,501	49.6	70	2.3	211	7.0	876	28.9	371	12.2
1928.....	1,601	60.7	47	1.8	121	4.6	611	23.2	256	9.7
1929.....	1,593	58.6	22	0.8	158	5.8	716	26.3	231	8.5
1930.....	1,357	49.0	17	0.6	195	7.0	473	17.1	730	26.3
1931.....	1,582	64.4	1	1	177	7.2	360	14.7	337	13.7
1932.....	1,338	59.2	2	1	196	8.6	192	8.4	539	23.8
1933.....	1,469	63.6	1	1	156	6.7	122	5.3	561	24.2
1934.....	1,495	61.0	néant	1	182	7.4	84	3.4	692	28.2
1935.....	1,187	54.8	2	0.1	203	9.4	227	10.5	546	25.2
1936.....	1,241	55.4	2	0.1	220	9.8	211	9.4	566	25.3
1937.....	1,352	54.2	9	0.4	206	8.3	262	10.5	663	26.6
1938.....	756	38.2	9	0.4	233	11.8	171	8.6	811	41.0
1939.....	631	24.3	37	1.4	345	13.3	380	14.6	1,202	46.4
1940.....	1,340	42.8	52	1.7	409	13.0	542	17.3	790	25.2
1941.....	2,188	53.3	31	0.8	512	12.5	986	24.0	389	9.4
1942.....	1,085	22.4	22	0.5	607	12.6	1,448	29.9	1,676	34.6
1943.....	1,056	27.8	9	0.2	495	13.0	961	25.3	1,281	33.7
1944.....	1,035	30.5	9	0.3	538	15.9	1,002	29.6	804	23.7
1945.....	1,117	35.4	11	0.4	595	18.9	853	27.1	575	18.2

¹ Trop minime pour être indiqué.

Sous-section 4.—Mesures préventives proposées

Afin de coordonner le travail accompli par les divers gouvernements dans leur lutte préventive contre la criminalité, il a été proposé* de créer un Bureau fédéral de la criminalité lequel s'occuperait de recueillir les renseignements et d'organiser et de compléter le travail des gouvernements provinciaux et municipaux en conformité d'un projet national.

Dans les provinces, les progrès des tribunaux pour jeunes délinquants ont été inégaux et on reconnaît bien la nécessité:

- (1) De mesures appropriées pour que se fassent pleinement sentir les bons effets de la loi des jeunes délinquants.
- (2) D'une cour pour jeunes délinquants dans chaque district judiciaire, comté, cité ou autre région où le besoin, basé sur la population, l'exige ainsi que d'un juge de tribunal pour jeunes délinquants siégeant en permanence assisté d'un personnel de surveillants spécialement formés, de travailleurs sociaux, d'un médecin à temps discontinu, d'un psychologue et d'un psychiatre dans les endroits ne possédant pas de cliniques médicale et psychiatrique.
- (3) D'institutions spécialisées destinées à subvenir aux divers besoins des enfants qui sont entrés en conflit avec la loi, afin que les peu brillants et

* Quatrième congrès canadien des autorités en matière pénale, Windsor (Ont.), 8 octobre 1946.

les désavantagés au point de vue physique puissent recevoir la formation exigée par leurs infirmités et ne pas retarder ceux qui sont en mesure de donner un meilleur rendement.

- (4) De placer les enfants dans des foyers d'adoption aussi bien que dans des institutions.

Le présent article ne s'étend pas sur la façon dont sont traités les jeunes délinquants dans les écoles de formation et de correction, non que le sujet soit sans importance, mais parce qu'au contraire l'espace qu'il mérite ne peut lui être accordé ici. Il serait en outre plus opportun d'examiner la portée de cette phase de la lutte contre la criminalité chez les jeunes à une date ultérieure alors que les modifications et les réformes en voie de s'accomplir dans plusieurs provinces auront eu le temps de porter fruit. Qu'il suffise de dire que l'orientation est vers les institutions dirigées selon des principes progressifs en éducation et qui appuient sur la formation et le traitement des enfants dont les besoins sont particuliers et non sur la punition et le châtement, des institutions qui sont des endroits où ceux qui ont mal débuté dans la vie auront la chance de se reprendre.

Il y a unanimité d'opinion sur le fait que la criminalité chez les jeunes pourrait être sensiblement entravée sur le plan municipal par :

- (1) La collaboration de tous les organismes, tant publics que privés, qui s'intéressent aux jeunes.
- (2) Des milieux qui offriraient des avantages sociaux, religieux et récréatifs aux enfants de tout âge.
- (3) L'amélioration de la situation du logement et des loyers moins élevés.
- (4) L'emploi par les écoles d'instituteurs diplômés faisant des visites à domicile pour former un lien entre la vie de l'enfant à l'école et au foyer; des dispositions en vue d'assurer l'orientation éducative et professionnelle dans les écoles et un programme d'études conçu de telle façon que tous les enfants puissent réussir dans leur vie scolaire, quel que soit leur degré d'intelligence.
- (5) L'établissement de cliniques médicales et psychiatriques.

Sur tous les plans, fédéral, provincial et municipal, s'imposent des recherches appuyées sur une statistique uniforme.

PARTIE III.—LA POLICE AU CANADA*

La police au Canada est constituée en trois groupes: (1) la police fédérale, ou la Royale Gendarmerie à cheval, dont les fonctions, outre le travail policier ordinaire, sont très variées; (2) la police provinciale—les provinces, d'Ontario, de Québec et de Colombie-Britannique ont organisé leur propre police provinciale, mais les autres provinces obtiennent l'aide de la Royale Gendarmerie à cheval qui s'acquitte de fonctions analogues à l'intérieur de leur frontières respectives; (3) la police municipale—toute cité assez importante possède son propre corps de police dont les frais sont payés par les contribuables locaux et qui remplit des fonctions purement policières dans les limites de la municipalité en question.

Les corps organisés de ces trois groupes sont décrits tout à tour ci-après.

* La matière du présent article a été obtenue grâce au commissaire S. T. Wood, C.M.G., de la Royale Gendarmerie à cheval. La section 2, qui traite de la police provinciale, a été soumise au commissaire Wood par George A. Shea, O.B.E., secrétaire-trésorier de l'Association des commissaires de police du Canada, qui a reçu lui-même les renseignements fondamentaux des commissaires particuliers de la police provinciale.

Section 1.—La Royale Gendarmerie à cheval

Nom et statut légal.—La Royale Gendarmerie à cheval est une gendarmerie civile maintenue par le gouvernement fédéral. Organisée en 1873, elle s'appelait alors Police montée du Nord-Ouest et sa juridiction se limitait aux régions connues sous le nom de Territoires du Nord-Ouest. En 1904, le travail de ce corps était reconnu de façon éclatante alors que le préfixe "Royale" lui était attaché par le roi Edouard VII. En 1905, lorsque l'Alberta et la Saskatchewan furent érigées en provinces, des dispositions furent prises en vertu desquelles cette gendarmerie continuait à exercer ses fonctions premières, chaque province devant contribuer aux frais d'entretien. Ce régime dura jusqu'en 1917.

En 1918, la Royale Gendarmerie à cheval fut chargée d'appliquer les lois fédérales dans tout l'Ouest du Canada, depuis Port-Arthur et Fort-William. Peu après la fin de la guerre de 1914-1918, en raison de l'expansion de l'activité administrative, il devint clair que l'application des lois du Dominion à travers le Canada devait être la responsabilité d'une gendarmerie fédérale, et, par conséquent, la juridiction de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest fut étendue à l'ensemble du Canada de bonne heure en 1920. Cette dernière année, le nom de la gendarmerie fut changé en celui de Royale Gendarmerie à cheval du Canada et l'ancienne police fédérale, dont le quartier général était à Ottawa et dont les fonctions se résumaient à monter la garde dans les édifices publics de cette ville et aux docks du Gouvernement canadien à Halifax (N.-E.) et Esquimalt (C.-B.) fut absorbée par la Royale Gendarmerie à cheval.

Direction et organisation.—Le corps est sous la juridiction d'un ministre de la Couronne (actuellement le ministre de la Justice) et, comme il a été mentionné plus haut, il peut servir partout au Canada. Ses officiers sont nommés par la Couronne et pendant plusieurs années ont été recrutés parmi les sous-officiers du service.

La Gendarmerie se compose de 13 divisions aux effectifs variables réparties dans tout le pays. Le recrutement à l'heure actuelle bat de nouveau son plein après la longue période de guerre au cours de laquelle le corps n'a reçu aucune recrue. La période d'engagement est de cinq ans; l'âge minimum d'un constable de 3e classe est 21 ans.

Les recrues sont formées à Regina (Sask.) et Rockliffe (Ont.). Des collèges policiers sont également maintenus à ces centres où des cours d'entraînement et d'instruction sont donnés afin de tenir la Gendarmerie au courant des derniers développements en criminologie. En 1937, une réserve a été formée qui compte maintenant plus de 500 membres: des unités sont principalement établies dans les grands centres comme Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Halifax, où les hommes peuvent être facilement réunis et où des cours du soir peuvent leur être donnés.

D'un total de 300 en 1873, les effectifs de la Gendarmerie atteignent plus de 4,700 membres en 1944; ils étaient de 3,000 membres environ en 1946. Ses moyens de transport comprennent 143 chevaux, 837 véhicules-automobiles, 4 avions et 280 chiens d'attelage; 17 chiens policiers sont gardés pour poursuite à la piste. La division maritime se compose actuellement de 170 officiers et matelots et de 21 vaisseaux de tonnages divers. La section d'aviation de la Royale Gendarmerie à cheval est constituée par un personnel de 12 hommes.

Fonctions.—La Royale Gendarmerie à cheval veille dans tout le Canada au respect des lois fédérales et elle est spécialement autorisée à prendre des mesures contre les infractions aux lois sur la contrebande par terre, par mer et par air. Elle applique aussi les dispositions de la loi de l'accise et voit à la suppression du trafic des stupéfiants. La Gendarmerie voit à l'application d'environ 50 lois fédérales, y compris la loi sur les Indiens. Elle assiste également plusieurs ministères du gouvernement fédéral dans leurs fonctions administratives et veille à la protection des édifices du gouvernement et de certains des plus importants chantiers maritimes. Elle est la seule police dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Le gouvernement fédéral lui confie en outre des services secrets et de sécurité. En plus de ses fonctions fédérales, la Gendarmerie a conclu des ententes avec les provinces d'Alberta, de Saskatchewan, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard en vertu desquelles celles-ci obtiennent, moyennant rétribution, l'aide de la Gendarmerie dans l'application des lois provinciales et du Code criminel dans les districts ruraux. Ces ententes sont en vigueur depuis plus de 15 ans.

Récemment, la Gendarmerie a conclu aussi des ententes en vue du maintien de l'ordre dans certaines cités, villes et municipalités des six provinces mentionnées ci-dessus. Il existe plus de 70 de ces ententes à l'heure actuelle.

Services à d'autres corps policiers.—La Royale Gendarmerie à cheval du Canada maintient deux laboratoires scientifiques pour l'examen d'objets de tous genres et met à la disposition de tout corps policier ce service ainsi que ses bureaux d'empreintes digitales, sa méthode, ses armes à feu, ses moyens de combattre la contrefaçon et autres facilités. Elle maintient également deux collèges policiers où un personnel choisi d'autres corps policiers peut envoyer des candidats.

Service du personnel.—La Gendarmerie s'efforce continuellement de se maintenir à la page; il y a quelques années, elle a établi un service du personnel qui s'occupe du recrutement et voit à ce que, du point de vue psychologique et à d'autres points de vue, chaque homme occupe le poste qui lui convient. La Gendarmerie utilise également les services de diététiciens.

La jeunesse et la Gendarmerie.—Depuis l'automne de 1945, les membres de la Royale Gendarmerie à cheval ont fait un effort concerté pour aider à la jeunesse du Canada à se former une juste conception de la police, de la loi, de l'ordre et de la responsabilité du citoyen et cela, par divers moyens. Des conférenciers bénévoles doués des qualités requises pour accomplir ce travail se présentent devant divers groupes de jeunes et leur parlent de sujets comme la discipline dans la vie de chaque jour, l'historique de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, la courtoisie et la bienveillance, les fonctions de la police dans la société. Avec la permission des ministères de l'Instruction publique et des commissions scolaires locales, toutes les écoles de chacune des provinces de même que les groupes de jeunes sous la surveillance des cercles et des églises seront visités. De plus, les membres de la Gendarmerie s'intéressent beaucoup aux diverses écoles de formation créées pour les jeunes délinquants.

On s'efforce de représenter l'agent de police comme un serviteur public essentiel au bien-être du pays, comme un arbitre dans un jeu dont les règlements ont été établis par les membres de la collectivité en vue du plus grand bien et de la plus grande sécurité de tous. Le programme ne rivalise pas avec les autres initiatives en faveur de

la jeunesse mais recherche leur collaboration. Les œuvres de jeunesse ont provoqué, de la part de groupes d'adultes intéressés à l'orientation des jeunes, une demande de conférenciers pour leur expliquer le fonctionnement du programme. Ce dernier a reçu un bon accueil et produit de bons effets, croit-on, sur les enfants qu'il a atteints. A la fin de l'année scolaire en juin 1947, environ 500,000 enfants auront entendu des conférenciers de la Gendarmerie. L'utilisation des pellicules cinématographiques est très répandue mais elles ne servent qu'à expliquer les autres aspects du programme.

La Gendarmerie accomplit aussi un travail bénévole inestimable en surveillant les facilités de récréation, en enseignant le secourisme, en entraînant des équipes de hockey et de balle au camp et en s'intéressant à un grand nombre d'autres initiatives de récréation. Cette phase des œuvres de jeunesse est conforme à l'idée que le surplus d'énergie des jeunes doit être orienté vers des voies saines et inspiratrices. Le mot d'ordre du programme est la collaboration entre la Royale Gendarmerie à cheval, les autres corps policiers et tous les organismes qui ont à cœur l'avenir de la jeunesse canadienne.

Section 2.—La police provinciale

La police provinciale du Québec.—La police provinciale du Québec veille au respect de la loi et au maintien de l'ordre dans tout le territoire de la province qui s'étend de la limite provinciale entre l'Ontario et le Québec jusqu'aux îles de la Madeleine dans le golfe Saint-Laurent.

Ce corps policier, composé d'environ 600 hommes, est soumis à un directeur qui relève directement du procureur général de la province.

Afin de faciliter le travail, le territoire est divisé en deux zones presque égales désignées sous le nom de district de Montréal et district de Québec. Le bureau du directeur est situé à Montréal, celui du sous-directeur est à Québec. Deux assistants travaillent sous la direction de ces directeurs.

La police est elle-même constituée en trois sections: le corps des agents secrets, la gendarmerie et les officiers de la circulation; chacune de ces sections, dans les deux districts, relève d'un capitaine assisté d'un certain nombre de lieutenants et de sergents. Cette police qui, depuis plusieurs années, jouit d'une réputation enviable en raison de la façon dont elle maintient l'ordre sur les grandes routes du Québec et de son habileté remarquable à dépister les crimes, est en voie de réorganisation depuis trois ans. Dans cet intervalle, la patrouille des grandes routes effectuée à motocyclette a été graduellement remplacée par une équipe d'automobiles qui s'est révélée beaucoup plus efficace, particulièrement au cours des mois d'hiver.

La première installation d'un réseau de communication par T.S.F., à modulation de fréquence, desservant toute la province, a été faite dans le district de Montréal. Un poste principal est installé sur le sommet du mont Royal; il y transmet des ordres à des automobiles munies de la T.S.F. sur une étendue de 60 à 80 milles aux environs de Montréal. La radiodiffusion se fait sur la bande 35-22. Les statistiques ne sont pas encore connues pour le moment mais on peut facilement se faire une idée de la somme de travail accompli du fait que plus de 20,000 appels ont été transmis au moyen de l'antenne du poste principal de T.S.F. en 1946. Des sous-stations fonctionnent à chacun des huit ponts qui donnent accès à la cité de Montréal même ou permettent d'en sortir et un certain nombre d'automobiles, toutes munies d'appareils de T.S.F. à trois directions et à modulation de fréquence, font la patrouille des environs jour et nuit.

La police provinciale du Québec, composée d'hommes bien formés et vigilants, est en mesure d'assurer aux citoyens de la province la protection qu'ils sont en droit d'attendre d'elle.

La police provinciale de l'Ontario.—La police provinciale de l'Ontario est maintenue par le gouvernement de la province; elle relève du ministère du Procureur général. Elle est chargée de faire observer la loi dans les districts ruraux et non organisés de la province et, moyennant contrat, dans certaines municipalités.

L'histoire raconte qu'en juillet 1875, John Wilson Murray a été nommé pour agir en qualité "d'agent secret pour le compte du gouvernement provincial d'Ontario" afin de poursuivre les criminels et de les dépister jusque dans leur retraite. Murray s'est acquitté de ses fonctions diversés sous la direction de sir Oliver Mowat, procureur général de la province. Il y avait un certain nombre de policiers ruraux ou provinciaux à l'époque de la Confédération et de la première session du premier Parlement d'Ontario en décembre 1867. Ces officiers n'étaient pas rémunérés ou s'ils recevaient une rétribution quelconque pour leurs services, celle-ci provenait d'honoraires.

En 1877 une réforme importante s'est produite lorsqu'en vertu de la loi relative aux agents de police, (S.R.O. 1877, c. 72), on a reconnu la nécessité d'accorder à certains agents de police juridiction dans toute la province. Les juges de comté ont été autorisés à assigner des agents de police provinciaux à tous les comtés et districts de l'Ontario.

Plus tard, l'ouverture des régions minières du nord de la province et le désordre concomitant ont fait comprendre clairement la nécessité de mesures plus efficaces en vue de l'application de la loi. En conséquence, un arrêté en conseil du 13 octobre 1909 (confirmé par 10 Ed. VII, c. 39, 1910) a été adopté lequel prévoyait la création de la "police provinciale de l'Ontario" constituée par un surintendant et par les inspecteurs et agents de police nécessaires. Les agents ont été postés dans tout le nord de la province et aux endroits du sud de la province voisins de la frontière. Le corps a été complètement réorganisé; en 1921, en vertu de la loi de la police provinciale de l'Ontario, un commissaire de police a été nommé et les effectifs du corps de police ont été considérablement augmentés.

En 1929, la loi relative aux agents de police a été modifiée en vue d'établir une relation et une collaboration plus étroites entre la police provinciale et la gendarmerie du comté. Vingt-huit comtés ont profité de cette loi et un membre du corps de la police provinciale a été nommé pour remplir les fonctions de grand connétable dans chacun de ces comtés. En 1929 également, une école de formation de la police provinciale de l'Ontario a été créée au grand quartier général en vue de l'instruction et de l'orientation des recrues.

En mars 1930, la direction et l'administration des agents chargés du respect de la loi de la circulation sur les grandes routes, sous la surveillance du ministère de la Voirie, ont été transférées au ministère du procureur général sous l'autorité du commissaire de la police provinciale de l'Ontario. Une école de formation pour les polices provinciale et municipale réunies a été inaugurée à Toronto en mars 1935. Cette école donne une formation supérieure aux agents de la police provinciale et de la police municipale dans le domaine médical, légal, scientifique et technique.

Aux jours sombres d'août 1939 alors que la guerre parut inévitable, le gouvernement d'Ontario a organisé la "Garde des anciens combattants de la police provinciale de l'Ontario" dont les effectifs maximums étaient de 750. Cette garde, sous la surveillance immédiate de la police provinciale de l'Ontario, avait pour fonction de protéger toutes les usines hydrauliques et tous les barrages de la Commission hydro-électrique de l'Ontario dans toute la province. Il est à noter que, durant la période entière du conflit international, pas un seul cas de sabotage n'a été signalé.

La loi de la sûreté de 1946, proclamée le 1er février 1947, a révoqué toutes les lois et modifications antérieures relatives aux agents de police. En vertu de cette loi, pour la première fois dans l'histoire de la province, les fonctions et responsabilités des corps de police ont été nettement déterminées: Jusqu'au 31 mars 1947, 34 municipalités se sont prévaluées des dispositions de la loi de la sûreté pour assurer le maintien de l'ordre chez elles par l'entremise de la police provinciale.

A l'heure actuelle, le corps de police, dont l'effectif est d'environ 650, est constitué d'un grand quartier général à Toronto et de 14 districts avec quartier général à Chatham, London, Dundas, Niagara-Falls, Aurora, Mount-Forest, Barrie, Belleville, Perth, Haileybury, Sudbury, Cochrane, Port-Arthur et Kenora. Chaque district est réparti entre divers détachements afin de bien assurer le respect de la loi. Il y a à Toronto une branche de la police secrète sous le commandement d'un inspecteur en chef. Cette branche enquête sur les crimes de caractère majeur. A l'heure actuelle, un réseau de communication par T.S.F., à modulation de fréquence, est en voie d'installation; ce réseau permettra à la police de mieux répondre aux exigences sans cesse croissantes de l'application de la loi.

La police provinciale de la Colombie-Britannique.—L'organisation d'une police permanente en Colombie-Britannique s'est faite à la suite de l'arrivée des chercheurs d'or sur le fleuve Fraser en 1858. Avant cette époque, la protection de la police sur l'île de Vancouver avait été assurée par un service volontaire, les colons eux-mêmes s'étant constitués en détachements pour arrêter les violateurs de loi notoires.

Le 7 juillet 1858, un commissaire de police était nommé ainsi qu'un agent de police principal, un sergent et quatre ou cinq agents de police; un personnel était également choisi pour le maintien d'une prison sur l'île de Vancouver. Le gouverneur se rendait compte de la nécessité d'un corps de police pour la région aurifère de la Colombie-Britannique et des commissaires de l'or ont été nommés en vertu de la loi concernant les districts aurifères; six officiers de la sûreté étaient attribués à chacun d'eux. Les instructions toutefois émanaient du gouverneur.

Le commissaire a continué d'exercer la surveillance du corps de police sur l'île de Vancouver, s'acquittant en même temps de la fonction de magistrat pour la collectivité de Victoria.

Ces règlements indiquent que l'autorité de la police était quelque peu partagée, mais en 1866, les colonies de la Couronne qu'étaient l'île de Vancouver et la Colombie-Britannique furent réunies et il n'y eut plus qu'une direction de la police, à Victoria. De nouveaux territoires furent ouverts et les juges de paix locaux reçurent le pouvoir d'assermenter des agents de police spéciaux en cas de nécessité.

A cette époque reculée, les fonctions d'un agent de police s'incorporaient au travail d'autres services administratifs comme la perception du revenu et à d'autres tâches sans rapport avec la mise en vigueur de la loi. Avec le temps toutefois, les fonctions gravitèrent vers un service permanent de police et des districts policiers furent établis sous la direction d'un commissaire de police qui, à son tour, relevait de l'inspecteur en chef (plus tard le surintendant). Avec des changements de moindre importance, ce régime s'est maintenu jusqu'en 1923 alors qu'en vertu de la loi des règlements de la police et des prisons, 1923, des grades semi-militaires ont été adoptés et la province répartie en divisions, districts et détachements pour fins administratives. Il y a actuellement 5 divisions, 2 subdivisions, 27 districts et 114 détachements, ce qui porte l'effectif global à 431 hommes de tous grades.

Une école de formation fonctionne au quartier général; un usage considérable est fait de la radio à ondes courtes pour relier entre eux 23 postes principaux disséminés dans la province et 8 vaisseaux policiers qui patrouillent la côte sont également munis d'appareils de transmission à ondes courtes et téléphonique. Le quartier général possède aussi une branche de service secret.

La police provinciale vient en aide également aux ministères fédéraux et provinciaux qui le demandent et en 1925 les municipalités eurent le privilège de signer une entente leur permettant d'obtenir la protection de la police provinciale; 44 cités ont signé une telle entente depuis que la modification a été mise en vigueur.

La police provinciale a été d'un secours inestimable aux œuvres de jeunesse. Elle donne des causeries sur des sujets comme la façon de se comporter, les qualités du bon citoyen, la sécurité de la circulation, les armes à feu et les explosifs, la vie sous la tente et les précautions à prendre dans le camping, les premiers soins, etc. Elle prête son concours aussi pour encourager les sports et les jeux et les organismes de jeunesse s'adressent à des membres particuliers du corps de la police provinciale pour recevoir des renseignements.

Section 3.—Statistiques de la police municipale

En 1945, 190 cités et villes de 4,000 âmes ou plus fournissent des statistiques sur leur police municipale. La population globale de ce groupe de cités et villes est de 5,108,995 (1941). Le nombre global de leurs agents de police est de 6,086 soit un par 839 personnes.

Un total de 501,294 délits ont été signalés à la police. Les arrestations se chiffrent par 142,135 et il y a 245,795 citations devant les tribunaux.

Les automobiles volées s'élèvent à 10,805 et les automobiles retrouvées, à 10,775. Les bicyclettes volées se chiffrent par 18,856 et 15,705 sont recouvrées. La valeur des autres objets signalés à la police comme volés est de \$3,632,294 et celle des objets recouvrés, de \$1,951,770.

Les accidents d'automobiles, au nombre de 46,826, causent 503 morts et 14,282 blessés. Les autres accidents causent 679 morts et 9,983 blessés.

Le nombre de personnes qui ont trouvé refuge dans des postes de police est de 34,363, au regard de 30,226 en 1944; 10,070 enfants égarés sont reconduits à leur domicile.

1.—Statistique sommaire de la police, centres urbains de 10,000 et plus, 1945

Province et centre urbain	Population 1941	Agents de police	Arresta- tions	Somma- tions	Pour- suites	Condam- nations
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard—						
Charlottetown.....	14,821	15	797	227	1,024	951
Totaux, Ile du Prince-Edouard¹	19,855	20	1,074	248	1,313	1,217
Nouvelle-Ecosse—						
Halifax.....	70,488	110	2,281	1,587	3,868	3,508
Sydney.....	28,305	26	1,080	549	1,500	1,405
Glace-Bay.....	25,147	19	982	60	865	748
Dartmouth.....	10,847	11	374	130	504	480
Truro.....	10,272	5	704	24	687	554
Totaux, Nouvelle-Ecosse¹	211,651	208	8,107	2,997	10,300	9,363
Nouveau-Brunswick—						
Saint John.....	51,741	77	3,541	2,610	3,708	3,658
Moncton.....	22,763	32	1,551	236	1,787	1,704
Fredericton.....	10,062	8	734	146	866	841
Totaux, Nouveau-Brunswick¹	107,000	132	6,314	3,135	6,954	6,778
Québec—						
Montréal.....	903,007	1,346	32,919	52,224	85,143	80,000 ²
Québec.....	150,757	172	2,301	1,214	3,515	3,276
Verdun.....	67,349	51	1,900	95	1,975	1,517
Trois-Rivières.....	42,007	69	980	75	1,055	1,046
Sherbrooke.....	35,965	40	918	174	1,092	1,085
Hull.....	32,947	31	1,458	1,174	2,632	2,465
Outremont.....	30,751	41	1,658	1,001	2,659	2,577
Westmount.....	26,047	47	3,184	261	3,331	3,285
Lachine.....	20,501	22	282	31	231	222
Shawinigan Falls.....	20,325	34	490	159	649	230
Saint-Hyacinthe.....	17,798	26	317	10	75	50
Valleyfield.....	17,052	23	208	64	226	207
Chicoutimi.....	16,040	13	186	10	196	124
Granby.....	14,197	10	94	14	108	88
Jonquière.....	13,769	11	60	28	88	56
Saint-Jean.....	13,646	13	42	10	52	39
Joliette.....	12,749	19	17	17	34	17
Thetford-Mines.....	12,716	10	83	24	107	85
Sorel.....	12,251	15	417	5	422	311
Lévis.....	11,991	15	209	41	250	209
Cap-de-la-Madeleine.....	11,961	12	66	14	70	51
Saint-Jérôme.....	11,329	15	138	5	96	96
Drummondville.....	10,555	10	156	10	166	151
Totaux, Québec¹	1,696,155	2,231	50,795	57,840	107,298	100,917
Ontario—						
Toronto.....	667,457	902	20,865	79,724	100,589	88,149
Hamilton.....	166,337	160	3,336	19,089	22,425	20,917
Ottawa.....	154,951	157	1,804	4,190	5,994	5,475
Windsor.....	105,311	128	2,952	4,035	5,809	4,284
London.....	78,264	82	1,231	1,980	3,211	2,673
Kitchener.....	35,657	27	584	2,593	3,182	2,657
Sudbury.....	32,203	27	2,230	2,313	4,543	3,438
Brantford.....	31,948	26	518	1,034	1,312	1,230
Fort-William.....	30,585	26	979	163	1,131	1,088
St. Catharines.....	30,275	29	533	470	1,003	749
Kingston.....	30,126	27	587	927	1,524	1,384
Timmins.....	28,790	21	817	581	1,324	1,054
Oshawa.....	26,813	21	612	1,235	1,847	1,750
Sault-Ste-Marie.....	25,794	20	552	587	1,080	990
Peterborough.....	25,350	24	699	674	1,373	1,136
Port-Arthur.....	24,426	23	1,738	214	1,952	1,876
Guelph.....	23,273	17	359	708	1,067	946
Niagara-Falls.....	20,589	35	598	512	1,110	896
Sarnia.....	18,734	18	286	820	1,106	1,070
Chatham.....	17,369	17	357	1,393	1,468	1,326
St. Thomas.....	17,132	9	315	128	443	399
Stratford.....	17,038	12	197	464	661	636
Belleville.....	15,710	13	975	652	1,607	1,498
North Bay.....	15,599	13	459	290	749	680
Galt.....	15,346	10	177	287	464	412

¹ Comprend les chiffres de tous les centres urbains de 4,000 âmes et plus.² Estimation.

1.—Statistiques sommaire de la police, centres urbains de 10,000 et plus, 1945—fin

Province et centre urbain	Population 1941	Agents de police	Arrestations	Somma-tions	Pour-suites	Condam-nations
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Cornwall	14,117	15	300	258	558	535
Owen-Sound	14,002	10	165	716	881	709
Welland	12,500	15	251	583	834	887
Woodstock	12,481	13	366	294	680	571
Forest-Hill	11,757	16	51	294	345	324
Brockville	11,342	10	467	241	708	685
Pembroke	11,159	7	372	320	692	677
Totaux, Ontario¹	2,021,470	2,143	50,979	137,461	185,923	163,834
Manitoba—						
Winnipeg	221,960	297	4,897	16,896	20,349	18,342
Saint-Boniface	18,157	14	292	1,134	1,426	1,158
Brandon	17,383	17	266	191	457	407
Totaux, Manitoba¹	277,759	347	5,875	18,630	23,125	20,745
Saskatchewan—						
Regina	58,245	60	1,077	1,343	2,383	2,218
Saskatoon	43,027	34	755	903	1,658	1,512
Moose-Jaw	20,753	20	478	365	843	738
Prince-Albert	12,508	11	634	200	758	715
Totaux, Saskatchewan¹	160,639	147	3,211	3,416	6,514	6,008
Alberta—						
Edmonton	93,817	103	1,550	705	2,255	2,019
Calgary	88,904	100	2,883	2,207	5,090	4,078
Lethbridge	14,612	15	397	893	1,280	1,161
Medicine-Hat	10,571	11	88	160	248	220
Totaux, Alberta	207,904	229	4,918	3,955	8,873	7,478
Colombie-Britannique—						
Vancouver	275,353	476	8,006	11,667	17,232	13,507
Victoria	44,068	58	529	3,599	4,128	3,977
New-Westminster	21,967	21	613	861	1,474	1,433
Totaux, Colombie-Britannique¹	401,562	623	10,858	18,033	26,255	22,119
Grands totaux¹	5,108,995	6,096	142,135	245,795	376,555	337,850

¹ Comprend les chiffres de tous les centres urbains de 4,000 et plus.² Estimation.

PARTIE IV.—ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET DE CORRECTION

Section 1.—Statistiques pénitentiaires*

La division des pénitenciers du ministère de la Justice est chargée de l'administration de ces établissements, qui sont au nombre de sept, les deux principaux étant situés à Portsmouth (Ont.) et Saint-Vincent-de-Paul (Qué.), et les cinq autres à Dorchester (N.-B.), Prince-Albert (Sask.), Stony-Mountain (Man.), New-Westminster (C.-B.), et Collins-Bay (Ont.). Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1946, la moyenne quotidienne de détenus dans ces établissements est de 3,174.5 et les déboursés totaux nets, de \$3,165,042 soit \$2.73 par tête par jour, comparativement à une moyenne quotidienne de 3,028 détenus et une dépense globale de \$2,689,059 ou \$2.43 par tête par jour en 1941.

Les femmes condamnées au pénitencier dans les différentes provinces sont envoyées au pénitencier de Kingston (Ont.), où des quartiers et un personnel spéciaux leur sont affectés. Les femmes internées dans ce pénitencier le 31 mars 1946 se chiffrent par 52 contre 43 en 1944 et 46 en 1941.

* Cette section a été révisée en collaboration avec le surintendant des pénitenciers, ministère de la Justice, Ottawa.

Mouvement de la population dans les établissements pénitentiaires.— Les établissements pénitentiaires peuvent être divisés en trois classes : (1) pénitenciers où les détenus font de longs séjours et dont, en conséquence, la population ne varie guère; (2) maisons de correction et de formation où également la population varie peu; et (3) prisons ordinaires où les détenus se renouvellent très rapidement. Si la moyenne des détenus au début et à la fin de l'année représente la population moyenne de l'année et si les sorties représentent le mouvement, le mouvement proportionnel au cours de l'année financière 1945-1946 est le suivant: dans les pénitenciers, 48.1 p. 100; dans les maisons de correction et de formation, 164 p. 100; dans les prisons, non moins de 1,728 p. 100. Dans l'étude de ces chiffres il faut se rappeler que la population des prisons ordinaires varie de jour en jour et se compose en majeure partie de prévenus qui attendent leur procès et seront libérés ou envoyés au pénitencier ou à la maison de correction.

1.—Population des différents établissements pénitentiaires, périodes de douze mois (environ) 1943-1945

Année et genre d'établissements	Détenus au commencement de l'année	Admis durant l'année	Libérés durant l'année	Détenus à la fin de l'année
1943				
Pénitenciers.....	3,232	1,299	1,562	2,969
Maisons de correction et de formation.....	3,863	7,769	6,941	4,691
Prisons.....	3,356	54,006	54,160	3,202
Total, 1943.	10,451	63,074	62,663	10,862
1944				
Pénitenciers.....	2,969	1,670	1,561	3,078
Maisons de correction et de formation.....	4,691	7,973	7,822	4,842
Prisons.....	3,202	56,286	56,196	3,302
Total, 1944	10,862	65,929	65,579	11,222
1945				
Pénitenciers.....	3,078	1,472	1,421	3,129
Maisons de correction et de formation.....	4,828	7,715	7,898	4,645
Prisons.....	3,299	57,237	56,511	4,025
Total, 1945	11,205	66,424	65,830	11,799

Les tableaux 2 et 4 contiennent les plus importantes statistiques pénitentiaires puisées dans les rapports au Bureau de la Statistique. Le nombre de détenus, qui était de 1,865 en 1911, monte à 2,118 en 1916 pour retomber à 1,468 en 1918. Après la démobilisation et la crise de 1921, le nombre de détenus s'élève à 2,640 en 1922, descend à 2,225 en 1924 puis remonte à 4,587 en 1933. L'augmentation est particulièrement rapide après 1928, atteignant 1,818 ou 65.7 p. 100 en trois ans. Le nombre de condamnés, 3,098, en 1936, est moindre qu'en toute année depuis 1929; mais il y a augmentation de 5.4 p. 100 en 1937, ainsi que d'autres augmentations de 9.7 en 1938 et de 6.2 en 1939. En 1943, il y a une diminution de 21.9 p. 100

sur le chiffre de 1939, mais 1946 accuse une augmentation de 7.4 p. 100 sur 1945. Le nombre de libérations conditionnelles s'établit à 216 en 1946.

2.—Mouvement des détenus dans les pénitenciers, années terminées le 31 mars 1942-1946

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
Détenus au commencement de l'année.....	3,688	3,232	2,969	3,078	3,129
Entrées—					
Des prisons.....	1,094	1,154	1,348	1,312	1,579
Par transfert.....	145	143	320	157	206
Par annulation de la liberté conditionnelle.....	1	néant	2	1	néant
Révocation de permission.....	1	“	néant	néant	1
Des autorités militaires (prisonniers de guerre).....	néant	2	“	“	8
Libérés pour service actif et revenus.....	néant	néant	“	2	néant
Totaux des entrées.....	1,241	1,299	1,670	1,472	1,794
Élargissements—					
Par expiration de peine.....	1,258	1,061	928	880	1,014
Par transfert.....	145	143	320	157	206
Par libération conditionnelle.....	232	264	243	320	216
Par déportation.....	9	15	10	22	13
Par libération sans condition.....	18	28	35	15	9
Par décès.....	14	11	7	11	11
Par pardon.....	14	13	9	8	10
Remis aux autorités militaires.....	1	néant	néant	2	77
Par libération sur injonction de la cour.....	5	4	6	4	3
Remis aux autorités provinciales.....	1	3	2	1	2
Par transfert à une école industrielle pour garçons.....	néant	néant	1	1	néant
Totaux des élargissements.....	1,697	1,562	1,561	1,421	1,561
Détenus à la fin de l'année.....	3,232	2,969	3,078	3,129	3,362

Le tableau 3 classe les détenus par groupes d'âge. En 1946, sur un total de 3,362 condamnés, 13 p. 100 sont âgés de moins de 21 ans et 45 p. 100 de 21 à 30 ans; ainsi 58 p. 100 sont âgés de 30 et moins. En 1914, sur 2,003 condamnés, 9.3 p. 100 sont des personnes de moins de 20 ans et 44.4 p. 100 des personnes de 20 à 30 ans, total de 53.7 p. 100 âgées de moins de 30 ans. En 1923, sur 2,486 condamnés, 11.3 p. 100 sont âgés de moins de 20 ans, 46.6 p. 100 de 20 à 30 ans ou 57.9 p. 100 âgés de moins de 30 ans. Les statistiques détaillées du lieu de naissance, de l'état conjugal, du sexe et de la religion sont données au tableau 4.

3.—Age des condamnés dans les pénitenciers au 31 mars 1939-1946

Groupe d'âge	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Moins de 21 ans....	390	463	465	421	447	486	455	452
De 21 à 30 ans....	1,592	1,574	1,473	1,283	1,169	1,288	1,386	1,529
De 31 à 40 ans....	1,060	1,040	995	837	705	676	676	750
De 41 à 50 ans....	442	430	477	420	395	398	395	390
De 51 à 60 ans....	207	188	191	191	182	160	152	174
Plus de 60 ans....	92	77 ¹	87	80	72	70	65	67
Totaux.....	3,863	3,772	3,688	3,232	2,969	3,078	3,129	3,362

¹ Comprend un condamné dont l'âge n'est pas connu.

4.—Détenus dans les pénitenciers classés selon le lieu de naissance, la religion, etc.,
au 31 mars 1939-1946

Classification	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Selon le lieu de naissance—								
Canada.....	3,028	3,028	3,010	2,645	2,451	2,599	2,700	2,989
Inde et possessions britanniques.....	301	302	259	190	163	179	169	143
Autriche et Hongrie.....	60	52	44	43	37	34	13	14
Italie.....	42	35	32	29	24	15	13	11
Pologne.....	38	65	67	54	43	35	34	35
Russie.....	54	41	38	41	37	33	42	30
Autres pays d'Europe.....	40	37	58	44	49	31	58	43
Etats-Unis.....	123	118	112	117	111	95	91	83
Autres pays.....	115	98	68	69	54	57	9	16
Par état conjugal—								
Célibataires.....	2,543	2,539	2,446	2,154	1,963	1,990	1,987	2,144
Mariés.....	1,005	980	994	878	785	875	936	1,019
Veufs.....	131	145	143	121	110	120	117	105
Divorcés.....	38	33	105	47	40	35	31	29
Séparés.....	81	75	1	32	51	58	58	65
Par sexe—								
Hommes.....	3,769	3,741	3,642	3,195	2,917	3,035	3,077	3,319
Femmes.....	34	31	46	37	52	43	52	52
Par religion—								
Anglicane.....	518	548	513	483	505	506	516	587
Baptiste.....	179	162	134	135	126	122	136	122
Doukhobore.....	3	5	6	4	3	2	19	16
Religions orientales.....	1	1	5	1	1	1	3	1
Grecque catholique.....	49	41	32	33	27	20	11	12
Grecque orthodoxe.....	47	54	39	40	35	36	27	34
Juive.....	63	52	62	56	52	55	44	43
Luthérienne.....	89	76	81	76	67	62	59	57
Méthodiste.....	418	35	44	29	34	37	34	23
Presbytérienne.....	319	348	358	274	214	233	275	294
Catholique romaine.....	1,938	1,897	1,841	1,614	1,473	1,597	1,534	1,705
Armée du Salut.....	14	22	18	17	16	20	21	21
Eglise Unie.....	1	370	369	328	302	293	323	309
Autres croyances.....	166	162	186	143	115	95	127	129
Totaux.....	3,803	3,772	3,688	3,232	2,969	3,078	3,129	3,362

Aucune déclaration.

Section 2.—Le régime de libération conditionnelle*

Le régime de libération conditionnelle ou sur parole repose sur le pouvoir de la Cour de surseoir, sous condition, à l'imposition ou à l'exécution d'une sentence.

Ce régime tente, par la substitution d'un mode de surveillance ou de traitement, de réaliser hors de la prison la réforme ou la réhabilitation civile d'un prisonnier. Le régime britannique de libération conditionnelle a été institué par acte du Parlement en 1660. Les juges furent alors autorisés à déporter les prisonniers aux colonies où, après une certaine période dans un établissement pénitentiaire, il leur était permis, moyennant certaines restrictions, d'écouler en liberté le reste de leur sentence. Le port des armes à feu était défendu à ces prisonniers. Ils étaient tenus de se présenter mensuellement, trimestriellement ou annuellement devant les autorités pour fins d'inspection. En 1840, la déportation des prisonniers a été interdite, mais un nouveau régime d'emprisonnement est inauguré en vertu duquel tous les forçats à long terme doivent subir une période d'emprisonnement avant qu'une libération conditionnelle ou sur parole puisse leur être accordée. Une

* Préparé sous la direction du commissaire S. T. Wood, C.M.G., de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada.

fois libéré, le détenu de pénitencier demeure sous la surveillance de la police; il doit se présenter à des périodes fixées. Il est réemprisonné pour toute infraction à ce permis de libération conditionnelle. Le régime britannique fonctionne automatiquement.

D'autres pays ont aussi adopté le régime de libération sur parole. Il est institué en Allemagne en 1871; dans les Pays-Bas en 1881; au Japon en 1882; dans la République française en 1885; il est en usage depuis en Autriche, en Italie et au Portugal. Il existe aussi maintenant dans un certain nombre d'Etats aux Etats-Unis un régime de libération conditionnelle ou sur parole pour les prisonniers.

Au Canada, le régime de libération sur parole a été adopté pour les pénitenciers en 1899; plus tard, il a été étendu aux prisons et maisons de correction, ce en quoi il diffère de tous les autres régimes de libération sur parole au monde. Le régime de libération sur parole est légalisé en vertu des S.R.C. 1927, chap. 197, et porte le nom de loi des libérations conditionnelles.

Il relève du ministre de la Justice de conseiller le gouverneur général sur toute question relative à l'administration de la loi des libérations conditionnelles. Au moyen d'un ordre par écrit, sous les sceaux et sceau du secrétaire d'Etat, le gouverneur général peut accorder à tout prisonnier condamné à l'emprisonnement dans un pénitencier, une geôle ou dans une prison publique ou maison de correction, un permis d'être en liberté au Canada ou en toute partie déterminée du Canada, durant la partie de sa peine d'emprisonnement et moyennant les conditions que le gouverneur général juge convenables.

La loi des libérations conditionnelles au Canada fonctionne de la façon suivante:

Tout condamné purgeant une peine d'emprisonnement, ou toute personne représentant le prisonnier, peut soumettre une demande de libération conditionnelle au ministre de la Justice. Chaque requête, qu'elle soit soumise par le plus humble des requérants ou par une personne haut placée de l'Etat ou de la collectivité, reçoit la même sérieuse considération. Un rapport et une opinion sont sollicités du juge qui a présidé au procès, de la police qui a eu charge du cas et du directeur de la prison où le prisonnier écoute sa peine. L'entourage passé et le dossier criminel antérieur, s'il y en a un, du prisonnier sont étudiés. Toutes les circonstances de chaque cas sont soigneusement examinées par des enquêteurs compétents de la Branche du service des pardons, ministère de la Justice. Lorsque l'opinion unanime est que le prisonnier a tiré profit de sa période d'emprisonnement et que l'exercice de la clémence en cette occasion aiderait le prisonnier à se rétablir comme membre utile de la société, et à condition qu'un emploi honnête et rémunérateur de même qu'une surveillance convenable soient assurés, le solliciteur général recommande à son excellence le gouverneur général de libérer le prisonnier, afin que celui-ci purge le reste de sa peine aux termes d'un permis de libération conditionnelle. Le gouverneur général approuve en y apposant sa signature officielle. Le contrevenant reçoit alors un permis de libération conditionnelle sous les sceaux et sceau du secrétaire d'Etat; il est élargi pour purger le reste de sa sentence en liberté, sous réserve des conditions et stipulations indiquées sur le permis.

Le commissaire de la Royale gendarmerie à cheval du Canada est chargé par la loi des libérations conditionnelles d'appliquer les conditions moyennant lesquelles tout porteur de permis est relâché. Ce travail s'accomplit par l'intermédiaire de la section des libérations conditionnelles, branche de l'identification, Ottawa.

Tout porteur d'un permis de libération conditionnelle, à compter de son élargissement, est requis de notifier son lieu de domicile au chef de police ou au shérif de la

cité, de la ville, ou du district où il habite; lorsqu'il est sur le point de quitter une cité, une ville, un comté ou un district, il doit en avertir le chef de police ou le shérif de l'endroit, en précisant où il va et, si possible, son adresse future. Après son arrivée à destination, il est tenu de notifier le chef de police ou le shérif de l'endroit. En plus, chaque porteur d'un permis de libération conditionnelle est obligé de faire sa déclaration de présence une fois par mois, aussi longtemps que demeure en vigueur sa période de libération conditionnelle, au chef de police ou au shérif de son lieu de domicile, à moins qu'il ne soit dispensé de cette condition par ordre du gouverneur général.

Tout porteur doit produire son permis quand il en est requis par un magistrat ou un constable; il est tenu d'éviter toute violation des lois; il ne doit s'associer habituellement avec aucune des personnes notoirement de mauvaises mœurs, telles que voleurs et prostituées réputés tels; il ne peut mener une vie oisive ou dissolue sans visibles moyens d'existence honnête; et il est requis de se soumettre à toute condition supplémentaire indiquée sur son permis pour quelque raison que ce soit.

La branche des libérations conditionnelles jouit d'une collaboration très efficace de la part de la force publique. Grâce à cette collaboration un dossier est conservé de chaque porteur d'un permis de libération conditionnelle au Canada et des rapports mensuels sont expédiés au bureau principal. La plupart des corps de la force publique considèrent tout renseignement relatif aux porteurs de permis strictement confidentiel; ils veillent particulièrement à éviter tout embarras aux intéressés, accordent une attention sympathique aux problèmes de ces infortunés et sont toujours prêts à aider et à conseiller toute personne qui fait un effort sincère pour se corriger.

Une personne en liberté conditionnelle qui néglige de se conformer aux dispositions mineures qui régissent sa libération est avertie une première fois et une autre chance lui est accordée. Si toutefois elle ne tient pas compte de cet avertissement le gouverneur général peut ordonner la révocation de son permis. Dans ce cas, elle est réincarcérée, par mandat, et doit purger la partie de sa sentence qu'il lui restait à subir lors de sa libération conditionnelle.

Tout porteur d'un permis de libération conditionnelle trouvé coupable d'un délit criminel perd son permis. C'est l'unique aspect automatique du régime canadien de libération conditionnelle. Dans le cas de déchéance, le coupable doit premièrement purger la peine imposée pour le délit criminel; il est ensuite renvoyé en prison, par mandat, pour la partie de la première sentence qu'il lui restait à purger au moment de sa libération conditionnelle.

Le prisonnier libéré conditionnellement n'est pas choyé. On lui fait comprendre qu'il a été justement puni par l'emprisonnement pour son délit et que le jugement est maintenant mitigé par la clémence qui lui permet de purger en liberté une partie de sa juste sentence sous la réserve peu rigoureuse d'un permis de libération conditionnelle. Par ailleurs, il n'est soumis à aucun abus. Il jouit de tous les droits et de la liberté de tout citoyen canadien de s'adonner à toute entreprise ou occupation honnête et il est entièrement protégé par la loi contre tout abus, quel qu'il soit.

Le nombre de prisonniers élargis chaque année des pénitenciers, prisons et maisons de correction, sous réserve de la libération conditionnelle, varie de 700 à 1,000 personnes. À compter du moment où le régime a été inauguré en 1899 jusqu'à l'année financière terminée le 31 mars 1946, 34,156 contrevenants ont été

libérés. Au cours des 47 années de ce régime, 5.5 p. 100 seulement du total de prisonniers libérés ont commis des délits qui ont entraîné leur réincarcération.

La publicité accordée à certains cas de personnes libérées et trouvées coupables ensuite d'un nouveau délit soulève parfois de la critique. En raison du caractère confidentiel de ce travail, rien n'est jamais connu des libérés qui deviennent des citoyens utiles et respectés, ce qui arrive dans plus de 90 p. 100 des cas. Le régime canadien de libération conditionnelle a certainement une grande valeur tant au point de vue humanitaire qu'économique. L'exposé suivant donne un rapport de la section des libérations conditionnelles, à compter de son inauguration jusqu'au 31 mars 1946.

	Nomb.
Libérés conditionnellement des pénitenciers.....	15,501
Libérés conditionnellement des prisons et maisons de correction de toutes sortes..	18,655
Total de libérés.....	34,156
Révocations et annulations de permis pour avoir manqué de se conformer aux conditions.....	941
Déchéances de permis à la suite d'une condamnation pour délit criminel.....	933
Sentences purgées honorablement en liberté conditionnelle.....	31,833
Sentences encore inachevées.....	449
Pourcentage de délinquants.....	5.5

Section 3.—Statistique des maisons de correction et de réforme

Au 1er juin 1946, il y a 24 maisons de correction et de réforme au Canada d'une population globale de 3,662 détenus; de ce nombre, 2,930 sont des hommes et 732, des femmes. De ces maisons, 13 sont pour les hommes et 11 pour les femmes.

5.—Population des maisons de correction et de réforme, par groupe d'âges, le 1er juin 1946

NOTE.—Ces établissements font rapport à tous les cinq ans; le présent tableau donne les chiffres provisoires de 1946.

Etablissement et groupe d'âge	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total	
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	
Etablissements.....	H.	2	2	2	5	1	néant	néant	1	13
	F.	2	1	2	3	1	"	1	1	11
Moins de 10 ans.....	H.	23	3	15	23	néant	1	néant	1	65
	F.	néant	5	7	néant	"	néant	"	néant	12
10-14 ans.....	H.	137	44	361	253	19	20	"	39	873
	F.	57	31	74	48	10	néant	15	7	242
15-19 ".....	H.	15	12	250	576	28	18	néant	34	933
	F.	39	63	77	93	32	néant	16	10	330
20-24 ".....	H.	néant	néant	néant	436	néant	"	néant	néant	436
	F.	2	19	"	35	"	"	1	"	57
25-29 ".....	H.	néant	néant	"	201	"	"	néant	"	201
	F.	"	9	"	15	"	"	"	"	24
30-34 ".....	H.	"	néant	"	116	"	"	"	"	116
	F.	1	5	"	17	"	"	"	"	23
35-39 ".....	H.	néant	néant	"	92	"	"	"	"	92
	F.	"	3	"	14	"	"	"	"	17
40-44 ".....	H.	"	néant	"	73	"	"	"	"	73
	F.	"	1	"	15	"	"	"	"	16
45-49 ".....	H.	"	néant	"	76	"	"	"	"	76
	F.	"	"	"	9	"	"	"	"	9
50-59 ".....	H.	"	"	"	44	"	"	"	"	44
	F.	"	1	"	1	"	"	"	"	2
60 ans ou plus.....	H.	"	néant	"	21	"	"	"	"	21
	F.	"	"	"	néant	"	"	"	"	-
Totaux.....	H.	175	59	626	1,910	47	39	-	74	2,930
	F.	99	137	158	247	42	-	32	17	732

CHAPITRE X.—ÉDUCATION ET RECHERCHES*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—L'enseignement régulier au Canada.....	289	Partie II.—Autres initiatives éducatives.....	308
SECTION 1. SITUATION ACTUELLE DE L'ÉDUCATION AU CANADA.....	289	SECTION 1. RELATION ENTRE LES ARTS ET L'ÉDUCATION.....	308
SECTION 2. ÉCOLES, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS.....	296	SECTION 2. RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES AU CANADA	312
Sous-section 1. Écoles régies par les provinces.....	297	Sous-section 1. Facilités de recherches	312
Sous-section 2. Écoles privées.....	300	Sous-section 2. Conseil national de recherches.....	313
Sous-section 3. Enseignement supérieur.....	301	SECTION 3. FONCTIONS ÉDUCATIVES DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM ET DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA.....	318
Sous-section 4. Écoles fédérales pour les Indiens.....	307	SECTION 4. BIBLIOTHÈQUES.....	321
Sous-section 5. Écoles des Territoires du Nord-Ouest.....	308	SECTION 5. LE CANADA ET L'UNESCO.....	327

L'Acte de l'Amérique britannique du Nord assigne aux provinces la régie de l'éducation; par conséquent, les écoles et les universités ainsi que la formation des instituteurs et les autres questions relatives au domaine régulier de l'éducation sont organisées, financées et régies par les provinces.

Cependant, l'éducation au sens général ne peut se limiter au simple enseignement dans les écoles et les collèges; elle s'étend à la vie et à l'expérience même et, pour cette raison, le présent chapitre de l'*Annuaire du Canada* traite aussi de sujets tels que les bibliothèques, les arts et les recherches scientifiques. Certains organismes fédéraux, comme l'Office national du film et la Société Radio-Canada, bien qu'ils ne viennent nullement en conflit avec le domaine régulier de l'éducation que la constitution assigne aux provinces, remplissent des fonctions qui se rattachent à l'éducation. Ainsi, alors que la Société Radio-Canada s'occupe de divertissement et de récréation plutôt que d'éducation, certains aspects de son travail font proprement partie d'un domaine plus vaste. Il en est question à la section 3, partie II, du présent chapitre et des renvois réfèrent aux activités de ces organismes qui n'ont pas trait à l'éducation et sont mentionnées ailleurs dans l'*Annuaire*.

PARTIE I.—L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER AU CANADA

Section 1.—Situation actuelle de l'éducation au Canada

Le choc de deux guerres mondiales, les progrès du transport et des communications et autres facteurs non seulement rendent la vie plus compliquée, procurent plus de loisirs et font disparaître les obstacles géographiques, mais accroissent aussi le besoin d'une éducation régulière et d'un civisme éclairé. La conception nette de la contribution possible de l'école à la vie économique et sociale de l'Etat donne une impulsion à l'éducation et détermine la collaboration, jointe à une émulation amicale, entre les provinces.

* Préparé ou révisé, à moins d'indication contraire, par M. J. E. Robbins, chef, Branche de la statistique de l'éducation, Bureau fédéral de la Statistique.

Certains organismes d'enseignement qui ne relèvent pas de l'Etat sont nés d'initiatives provinciales ou locales et ont maintenant acquis une envergure nationale. Ils comprennent: l'Association canadienne d'Éducation, l'Association canadienne des commissaires d'école, la Fédération canadienne des instituteurs, la Fédération canadienne familiale et scolaire et l'Association canadienne de l'éducation des adultes.

Il existe en outre un certain nombre d'organismes essentiellement orientés vers d'autres fins mais qui accomplissent beaucoup pour l'éducation: par exemple, la Croix-rouge cadette, les Scouts, les Guides, les corps de Cadets, etc. L'Office national du film et la Société Radio-Canada, bien que n'étant pas essentiellement voués à l'éducation régulière, mettent leurs services à la disposition des écoles de toutes les provinces, de concert avec les autorités scolaires (voir pp. 318-321).

En outre, la proximité des Etats-Unis et les rapports étroits avec les autres membres du Commonwealth britannique, la Grande-Bretagne surtout, permettent aux organismes d'enseignement canadiens de tirer grand profit des innovations et des expériences faites à l'étranger.

Les publications sur l'enseignement restent encore essentiellement dans le domaine provincial, bien que, en 1945, une publication trimestrielle intitulée *Canadian Education*, et conçue en vue d'une diffusion nationale, ait été fondée par l'Association canadienne d'Éducation.

Les instituteurs canadiens ont été enclins dans le passé à limiter leur activité à la région provinciale où ils ont été formés, surtout dans les provinces où les traitements moyens sont comparativement élevés. Les caisses de retraite exigent un service permanent et les offres de passer d'une province à l'autre n'ont pas été favorisées, indépendamment des qualités de l'instituteur. Pendant la guerre, cependant, la pénurie intense d'instituteurs a pour effet de modifier cette pratique. Une autre influence qui neutralise ce "provincialisme" provient des dispositions prises en vue de l'échange d'instituteurs par l'entremise d'un comité interprovincial de l'Association canadienne d'Éducation. En 1946, 50 instituteurs canadiens sont échangés entre les provinces; de ce nombre, 17 sont en Ontario. En outre 20 instituteurs venus de la Grande-Bretagne sont en visite dans cette province. Afin de faciliter ces échanges, des organismes particuliers ont donné 50 bourses de \$50 chacune pour aider à défrayer le déplacement des instituteurs qui acceptent des postes en échange dans d'autres provinces ou à Terre-Neuve. Malheureusement, les effets de cet échange, à part du bénéfice qu'en ont tiré les instituteurs intéressés, ne se font pas sentir en dehors des plus grands centres urbains. L'Association canadienne d'Éducation, en collaboration avec la Société de l'Empire, compte effectuer de 20 à 30 échanges entre le Canada et le Royaume-Uni durant l'année scolaire de 1947-1948.

Des avantages, qui élargissent autant l'esprit que ceux dont profitent les élèves par les échanges d'instituteurs, sont tirés de l'emploi d'aides visuels dans les études sociales et de programmes radiophoniques choisis, destinés à créer une plus juste conception d'autrui et une attitude plus saine à son égard. La correspondance entre

“amis de plume” dans d'autres pays devient de plus en plus en vogue et aide à briser les préjugés de race et l'étroitesse de vues.

Instituteurs disponibles.—La pénurie d'instituteurs se fait sentir encore dans presque toutes les provinces. Le fait que relativement peu d'élèves sont complètement privés d'avantages de s'instruire et que peu d'écoles demeurent fermées faute d'instituteurs est un résultat du transport des élèves aux écoles voisines et de l'usage des cours par correspondance. La disponibilité d'instituteurs pose depuis quelque temps un problème sérieux et cet état de choses persistera pour quelques années au moins.

L'Association canadienne d'Education, à son congrès de 1946, a consacré beaucoup d'attention au problème créé par la pénurie d'instituteurs et aux moyens d'y remédier, y compris la préparation de brochures exposant les faits et donnant des statistiques sur l'enseignement et sur les avantages qu'il offre comme profession. En Alberta, les écoles normales ont été absorbées par le College of Education, de façon que tous les instituteurs sont maintenant des recrues du collège en voie d'obtenir un grade en pédagogie. Ils peuvent interrompre leur cours au collège à la fin d'une année, afin de se livrer à l'enseignement, et le reprendre à n'importe quel temps afin de se mieux qualifier. Le gouvernement de l'Alberta pourvoit au paiement des frais d'instruction, au maximum d'environ \$145, des élèves brillants. La Saskatchewan reconnaît la formation reçue à l'école normale comme l'équivalent d'une année de collège. Le College of Education offre le titre de sous-gradué aux étudiants qui poursuivent des études en vue d'obtenir la maîtrise en pédagogie. La Saskatchewan offre aux anciens combattants un cours abrégé de pédagogie, d'une durée de six mois, à une classe minimum de 12 élèves. Vingt unités scolaires emploient des instituteurs anciens combattants dans l'enseignement audio-visuel, pour des démonstrations cinématographiques dans les écoles et en présence de groupes d'adultes du district.

Le Manitoba a établi le premier pensionnat pour élèves d'école normale au Canada. Cette maison peut loger un nombre d'étudiants assez grand pour le remplacement des instituteurs. Grâce à des dispositions qui permettent aux étudiants de travailler à temps discontinu et d'emprunter, aucun étudiant n'est privé de l'avantage de la formation faute d'argent et chacun est assuré d'une situation après sa graduation.

La formation des instituteurs pendant qu'ils sont en service est l'objet de beaucoup d'attention. Elle comprend l'organisation de cercles de planisme, dont l'activité s'étend jusqu'à la préparation de congrès, une meilleure surveillance des instituteurs et de meilleurs services de bibliothèque.

Les instituteurs sont toujours encouragés à suivre les cours d'été, à faire des études extramurales et à s'inscrire aux cours de spécialisation. Des bibliothèques de département et autres sont fournies et les instituteurs sont encouragés à emprunter les livres techniques qui s'y trouvent. De nouveaux cours sont organisés dans les écoles d'été, qui appuient sur la sociologie rurale, le civisme, le travail d'atelier et les arts industriels, tandis qu'une plus grande latitude est accordée pour diversifier les cours d'école secondaire, par l'organisation d'écoles secondaires combinées et de

divisions scolaires municipales ou autres plus considérables, dans les régions rurales. Une surveillance plus étendue et perfectionnée est maintenant exercée afin de relever le niveau de l'enseignement.

Traitements des instituteurs.—Des progrès considérables en vue d'enrayer la désertion de la profession par les instituteurs ont été réalisés par l'ajustement des traitements à une échelle plus en rapport avec les fonctions et les responsabilités attachées à cette profession et de nature à rendre celle-ci plus attrayante à ceux qui possèdent les aptitudes et les dispositions nécessaires pour s'en faire une carrière.

Bien qu'il ne soit pas possible d'établir, pour toutes les provinces, une comparaison entre le traitement moyen des années qui ont précédé la dépression et celui qui est reçu aujourd'hui, les renseignements disponibles de certaines provinces, sans donner une idée complète de la situation, sont un indice des tendances. Au Nouveau-Brunswick, durant les années scolaires terminées en 1930, 1940 et 1945, les instituteurs de troisième classe recevaient en moyenne \$534, \$391 et \$611, respectivement, tandis que les institutrices de la même classe recevaient \$519, \$391 et \$593. Les instituteurs de deuxième classe recevaient \$762, \$499 et \$860 et les institutrices, \$666, \$510 et \$815 ces mêmes années. La même tendance se manifeste chez les instituteurs de première classe, bien que le groupement des instituteurs de première classe avec ceux des écoles supérieures en 1945 rende plus difficile la comparaison des traitements. Les instituteurs des écoles secondaires reçoivent en moyenne \$2,042, \$1,918 et \$2,380 pour 1930, 1940 et 1945 respectivement.

En Ontario, le principal d'une école secondaire reçoit un traitement moyen de \$3,293, \$2,942 et \$3,169 pour les années scolaires terminées en 1930, 1940 et 1945 respectivement. La moyenne du traitement des adjoints, ces mêmes années, est de \$2,698, \$2,325 et \$2,627 chez les hommes et de \$2,175, \$1,994 et \$2,207 chez les femmes. L'instituteur d'école publique reçoit en moyenne, pour les mêmes années, \$1,720, \$1,434 et \$2,023 et, l'institutrice, \$1,190, \$1,077 et \$1,355. Un instituteur d'école publique de la ville reçoit \$2,320, \$2,257 et \$2,586 et, une institutrice, \$1,514, \$1,559 et \$1,652; l'instituteur du district rural reçoit \$1,195, \$888 et \$1,335 et, l'institutrice, \$997, \$714 et \$1,167 respectivement, pour les mêmes années.

En Saskatchewan, les instituteurs urbains de première classe reçoivent, en moyenne, \$1,768, \$1,019 et \$1,840 (estimation), respectivement, et les institutrices, \$1,245, \$525 et \$1,440 (estimation) pour les années scolaires terminées en 1929, 1939 et 1945. Les instituteurs ruraux de première classe reçoivent \$1,774, \$598 et \$1,300 et, les institutrices, \$1,057, \$525 et \$1,250 pour les mêmes périodes. L'instituteur urbain de deuxième classe reçoit \$1,358, \$849 et \$1,565 et l'institutrice de la même classe reçoit \$1,130, \$822 et \$1,359; l'instituteur d'école rurale possédant les mêmes titres reçoit \$1,040, \$574 et \$1,262 et, l'institutrice, \$822, \$524 et \$1,207 respectivement, pour les mêmes années.

Le nombre d'instituteurs qui font partie du personnel enseignant des écoles régies par les provinces est donné d'après le traitement, au tableau 5, p. 298.

Éducation des adultes.—Durant plusieurs années "l'éducation des adultes" n'a visé qu'à l'établissement de classes du soir pour les adultes qui n'avaient pas eu

l'avantage de l'instruction dans une école publique. Ces classes furent d'abord confiées aux instituteurs des écoles de jour, qui répétaient le cours préparé pour leurs classes régulières. Plus tard, les matières académiques de l'école secondaire ont été enseignées et, bien que ces classes se poursuivent, elles ne représentent actuellement qu'une faible partie de l'éducation des adultes telle que nous la connaissons. Les cours offerts dans les écoles secondaires sont d'une portée plus étendue et comprennent une grande variété de langues et de travaux techniques et d'agrément, les arts, le théâtre, le journalisme, l'éloquence et autres cours. L'idée de "l'école-centre d'activité" se propage dans les régions isolées.

Les valeurs fondamentales découvertes et l'intérêt suscité par la rencontre des adultes d'une collectivité, en vue de débattre des questions et de les discuter, se sont multipliés. Les directives sont données par l'Association canadienne d'éducation des adultes. Les principales fonctions de l'association consistent à organiser un atelier national, coordonner le travail des principaux organismes d'enseignement du Canada, fournir des idées et des motifs d'action, mettre à la disposition des adultes les moyens et les dispositifs existants et poursuivre des expériences et des recherches. En ce moment, la majeure partie de l'activité embrasse les programmes de radio "Le choc des idées" et "Préparons l'avenir"; la publication de *Food for Thought* et l'élaboration des grandes lignes d'étude du programme "Le choc des idées"; la préparation d'un programme complet d'étude pour les adultes, en collaboration avec d'autres organismes nationaux du domaine de l'éducation des adultes, et l'organisation de loisirs d'intérêt général ainsi que la préparation de causeries, etc. Ces initiatives prennent de l'ampleur si rapidement que leur financement est devenu une tâche difficile.

Les universités, d'un littoral à l'autre, donnent des cours d'extension, dans le domaine général de l'éducation, qui comprennent des conférences, des démonstrations et des cours par correspondance. L'Université St. Francis Xavier, par exemple, favorise des organismes coopératifs utiles à la Nouvelle-Ecosse et elle a acquis à cet égard une réputation internationale.

Les gouvernements de plusieurs provinces assignent des directeurs qui aident à organiser les groupes de la province. La Saskatchewan encourage les groupes d'étude appliquée, en partie pour réagir contre l'étude pour l'étude.

Immeubles scolaires.—Le besoin d'immeubles scolaires du nouveau genre "fonctionnel" est pressant. L'Association canadienne d'éducation a exposé des plans d'édifices scolaires de la plupart des provinces à son congrès annuel de 1946. Les plans varient de l'unité rurale à classe unique aux vastes édifices urbains, et comprennent des écoles communales de diverses grandeurs. Il est généralement reconnu, aujourd'hui, que le genre et l'emplacement de l'école sont subordonnés aux besoins de la collectivité. Vouloir remplacer toutes les écoles d'une seule unité par des immeubles plus modernes laisserait encore l'instruction entravée par une organisation inefficace et ruineuse des districts dont les ressources ou la population sont insuffisantes pour subvenir à une éducation moderne. La tendance aux écoles secondaires communales augmente la fréquentation scolaire et améliore la qualité

du travail accompli. Les plans les plus récents prévoient l'usage approprié de moyens et de dispositifs éducationnels tels que la radio, la télévision et le film. De nouveaux appareils amovibles indiquent aussi le but fonctionnel, la souplesse voulue de l'enseignement. Dans le peinturage, la décoration et l'éclairage de l'école, il est tenu compte de l'effet psychologique de la couleur et de l'importance d'éliminer les reflets et la fatigue de la vue.

Relation entre le gain et les années d'école.—Bien que le revenu en espèces ne soit pas le seul avantage à retirer de l'étude et bien qu'il puisse, en fait, n'être pas le plus important, les chiffres du recensement de 1941 indiquent qu'il existe un rapport entre un revenu plus élevé et des années d'étude plus nombreuses. Il ne faut cependant pas oublier, en interprétant les chiffres du tableau 1, que l'école à cours multiples est une institution assez hautement sélective. Dans la plupart des provinces, un pourcentage plutôt élevé d'élèves laissent l'école faute d'aptitudes, d'autres, faute d'intérêt ou à cause de certains défauts de personnalité, tandis que d'autres encore abandonnent leurs études pour des raisons économiques. Un petit nombre seulement de ces derniers peuvent être comparés, au point de vue des aptitudes, à ceux qui continuent de fréquenter l'école.

L'augmentation de revenu n'est pas entièrement due aux avantages de l'étude. Le tableau 1 montre qu'il existe une certaine augmentation de revenu avec l'avance de l'âge, jusqu'à la catégorie "65 ans et plus", indépendamment des années passées à l'école. Ceci tient peut-être à la maturité, à l'expérience acquise au travail, à une meilleure adaptation sociale ou à la plus complète acceptation des responsabilités. Mais le gain moyen des chefs de famille, de \$786, \$1,054, \$1,457 et \$2,118 pour les groupes de 1-4, 5-8, 9-12 et 13 années d'école ou plus, peut être étroitement rattaché au nombre d'années d'école, soit par l'avantage tiré des matières apprises, des habitudes acquises, ou de la formation reçue des institutions sélectives. Le pourcentage d'augmentation du gain est plus que suffisant pour compenser les frais des années d'étude supplémentaires et le fait de ne pas gagner pendant la fréquentation scolaire. Les personnes qui ont 5-8 années d'école gagnent 133 p. 100 autant que celles qui en ont 1-4; celles qui ont 9-12 années d'école gagnent 190 p. 100 autant que celles qui ont fréquenté l'école 1-4 ans; et celles qui ont 13 années ou plus d'école gagnent 269 p. 100 des sommes gagnées par les personnes qui ont 1-4 années d'école.

Seulement 1.9 p. 100 des chefs de famille déclarent n'avoir jamais fréquenté l'école, tandis que 8.2 p. 100 déclarent 1-4 années d'école; 47.8 p. 100, 5-8 années; 34.5 p. 100, 9-12 années; 7.5 p. 100, 13 années ou plus; et 0.1 p. 100 ne font pas mention de leurs études. Il est difficile de supposer ce qui arriverait au juste, au gain de ces groupes, si une proportion plus forte de chefs de famille recevaient plus d'instruction; mais il y a possibilité que le revenu des plus hautes catégories soit réduit, à cause de la plus grande concurrence.

Une similitude de tendances est indiquée dans les régions rurales et urbaines de toutes les provinces du Canada. Les moyennes urbaines, par province, sont données au tableau 1 ainsi que les moyennes rurales et urbaines de l'ensemble du Canada.

1.—Gain annuel moyen des chefs de famille, d'après les années d'école et l'âge, Canada urbain et rural, et urbain par province, année scolaire 1940-1941

Années d'école et âge du chef	Urbain									Total urbain	Total rural	Canada
	I.P.-E.	N.-E.	N. B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Aucune année d'école (tous âges).....	597	887	731	739	890	713	604	724	818	802	552	714
1-4 années d'école.....	520	915	743	809	986	782	699	820	942	860	650	786
Au-dessous de 35 ans.....	400	820	649	740	936	652	547	712	908	790	561	681
35-44 ans.....	705	968	768	862	1,036	721	643	798	1,031	901	721	837
45-64 ans.....	567	946	801	832	1,003	850	796	872	922	888	684	825
65 ans ou plus.....	255	786	566	613	705	606	465	607	713	845	425	578
5-8 années d'école.....	828	1,077	1,056	1,037	1,228	1,363	1,029	1,112	1,178	1,130	868	1,054
Au-dessous de 35 ans.....	666	945	827	932	1,100	886	779	910	1,071	988	757	909
35-44 ans.....	775	1,111	1,084	1,085	1,273	1,400	1,018	1,104	1,219	1,166	950	1,102
45-64 ans.....	980	1,179	1,208	1,110	1,304	1,417	1,186	1,244	1,236	1,223	947	1,156
65 ans ou plus.....	714	964	921	874	977	1,009	720	915	969	938	595	857
9-12 années d'école.....	1,313	1,465	1,522	1,493	1,543	1,557	1,422	1,470	1,460	1,508	1,266	1,457
Au-dessous de 35 ans.....	1,043	1,193	1,157	1,209	1,304	1,171	1,117	1,175	1,263	1,245	1,113	1,215
35-44 ans.....	1,288	1,524	1,609	1,555	1,659	1,607	1,496	1,539	1,549	1,695	1,384	1,551
45-64 ans.....	1,541	1,674	1,791	1,749	1,729	1,846	1,636	1,689	1,596	1,720	1,374	1,685
65 ans ou plus.....	1,340	1,299	1,457	1,506	1,328	1,431	1,113	1,226	1,220	1,350	920	1,280
13 années ou plus d'école.....	1,880	2,193	2,179	2,230	2,248	2,239	1,810	1,909	1,959	2,177	1,860	2,118
Au-dessous de 35 ans.....	1,438	1,748	1,571	1,679	1,689	1,681	1,410	1,502	1,621	1,658	1,542	1,634
35-44 ans.....	1,928	2,256	2,077	2,316	2,438	2,201	1,818	1,959	2,033	2,301	2,082	2,260
45-64 ans.....	1,931	2,498	2,740	2,687	2,674	2,547	2,083	2,180	2,090	2,549	2,084	2,471
65 ans ou plus.....	2,983	2,200	2,350	2,473	2,332	2,569	1,922	2,147	2,067	2,320	144	2,170
Non déclarées (tous âges).....	700	1,300	1,296	1,572	1,603	1,415	1,379	1,251	1,516	1,527	890	1,354
Gain moyen.....	1,060	1,257	1,237	1,225	1,430	1,346	1,332	1,356	1,367	1,332	998	1,245

Section 2.—Ecoles, collèges et universités

Cette section donne un résumé des inscriptions dans toutes les maisons d'enseignement au Canada, qui se répartissent en quatre catégories: écoles régies par les provinces, écoles privées, universités et collèges, et écoles fédérales pour les Indiens. Les écoles provinciales, en vertu de la constitution, forment évidemment le groupe le plus important et comptent plus de 90 p. 100 de toutes les inscriptions indiquées au tableau 2. Chaque province a maintenant son régime d'écoles élémentaires et secondaires, en majeure partie administrées financièrement par des commissions locales et aidées par des subventions provinciales. Il y a aussi des écoles privées dans toutes les provinces, c'est-à-dire des écoles qui ne sont pas administrées par des commissions électives ou nommées par la population et qui ne sont pas soutenues à même les deniers publics. Mais, comparativement aux écoles publiques, l'inscription n'y est pas considérable. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, six provinces ont chacune une université provinciale. Chacune des trois autres ont un ou plusieurs collèges soutenus à même les fonds de la province. Les statistiques relatives aux collèges et écoles agricoles paraissent aux pp. 203-213 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

2.—Inscriptions dans les maisons d'enseignement, par province, année scolaire 1944-1945

Genre d'institution	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ecoles sous la régie provinciale—					
Ordinaires et techniques de jour.....	17,391	116,587	92,275	548,833 ¹	650,979
Du soir.....	225	3,213	2,101	14,597 ¹	33,109
Ecoles par correspondance.....	141	1,905	2,250	420 ¹	2,600
Ecoles spéciales ²	néant	328	néant	1,119 ¹	2,314
Ecoles normales.....	2	145	147	5,232 ¹	953
Ecoles privées—					
Ecoles ordinaires de jour.....	754	3,913	2,343	61,828 ¹	15,911
Ecoles de commerce.....	104	684	816	6,255 ¹	11,141
Universités et collèges—					
Cours préparatoires.....	536	618	727	13,993	3,754
Cours universitaires.....	214	2,660	1,652	16,212	23,471
Autres cours universitaires ⁴	260	2,751	102	10,741	8,005
Ecoles fédérales pour les Indiens.....	23	398	324	1,323	3,852
Totaux.....	19,648	133,107	103,237	685,559	756,089
Population, 1945 (estimation).....	92,000	621,000	468,000	3,561,000	4,004,000
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ecoles sous la régie provinciale—					
Ordinaires et techniques de jour.....	118,390	174,971	152,532	125,135	1,987,098
Du soir.....	2,049	2,518	354	10,067	63,238
Ecoles par correspondance.....	2,666	10,446	8,990	5,004	34,292
Ecoles spéciales ²	516	141	292	101	4,811
Ecoles normales.....	239	970	2	226	7,912
Ecoles privées—					
Ecoles ordinaires de jour.....	4,593	3,544	2,032	5,704	101,122
Ecoles de commerce.....	3,532	1,200	2,726	2,906	29,365
Universités et collèges—					
Cours préparatoires.....	969	816	518	néant	28,931
Cours universitaires.....	3,256	4,933	2,797	4,241	59,436
Autres cours universitaires ⁴	1,517	1,288	431	4	25,099
Ecoles fédérales pour les Indiens.....	2,187	2,339	1,925	3,650	16,438 ⁵
Totaux.....	139,914	203,166	172,567	157,938	2,371,110⁶
Population, 1945 (estimation).....	736,000	845,000	826,000	949,000	12,119,000 ⁷

¹ Chiffres de 1944; les statistiques plus récentes ne sont pas disponibles. ² Ecoles pour aveugles, sourds et arriérés mentaux. Ce sont des pensionnats et plusieurs élèves viennent d'une province autre que celle où ils sont à l'école. Chiffres estimatifs. ³ Comprises avec "Universités et collèges"—Cours préparatoires. ⁴ Y compris également ceux des écoles départementales d'été pour instituteurs en Colombie-Britannique, qui ne se donnent pas dans les universités ou les collèges. ⁵ Y compris 417 dans les écoles fédérales pour les Indiens au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. ⁶ Y compris 785 élèves dans les écoles ordinaires de jour au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. ⁷ Y compris 17,000 au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Sous-section 1.—Écoles régies par les provinces*

Inscriptions et fréquentation.—Le tableau 2 donne l'inscription dans les écoles régies par les provinces pour la dernière année scolaire et le tableau 3, la moyenne d'assistance quotidienne. Les chiffres sur l'assistance quotidienne moyenne sont plus comparables entre les provinces et probablement plus significatifs à plusieurs points de vue que ceux des inscriptions.

3.—Moyenne d'assistance quotidienne dans les écoles régies par les provinces, par province, années scolaires terminées en 1936-1945

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1911 se trouvent aux pp. 853-854 de l'*Annuaire* de 1932; ceux de 1911 à 1925, à la p. 1000 de l'*Annuaire* de 1937; et ceux de 1926-1935, à la p. 1060 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1936.....	13,140	92,279	71,132	539,675	601,758	115,671	164,104	132,725	101,873	1,832,357
1937.....	13,313	92,713	72,691	541,681	605,778	117,244	165,465	133,109	104,044	1,846,038
1938.....	13,498	93,231	73,041	549,398	607,851	116,650	173,205	135,163	106,515	1,868,552
1939.....	13,439	93,291	73,248	560,021	605,501	115,655	163,356	138,392	107,660	1,870,563
1940.....	13,598	93,359	73,046	555,835	607,693	114,800	163,580	139,886	108,826	1,870,623
1941.....	12,855	89,379	69,321	542,938	582,466	110,826	155,937	135,386	103,192	1,802,300
1942.....	12,975	89,915	72,119	532,759	576,711	106,631	152,354	139,886	102,085	1,785,435
1943.....	12,759	86,630	69,814	510,224	553,954	100,169	138,019	127,214	93,473	1,692,256
1944.....	12,621	89,490	73,268	506,062	559,796	99,471	136,752	128,051	102,999	1,708,510
1945.....	12,984	93,831	76,323	512,349 ¹	571,625	100,971	135,336	130,095	107,599	1,741,113 ¹

¹ Sujet à revision.

Répartition selon le cours.—Un relevé de la répartition des élèves selon le cours, dans les écoles provinciales de toutes les provinces, est présenté dans le tableau 4. Les cours des garçons et des filles ne sont pas indiqués séparément.

4.—Répartition, selon le cours, des élèves des écoles régies par les provinces, par province, année scolaire 1944-1945

Cours	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué. ¹	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Jardin d'enfance.....	—	22,473	—	1,949	13,795	néant	néant	néant	260
Cours I.....	3,054	13,436	14,889	85,866	9,923	18,953	24,482	18,225	14,863
II.....	1,814	13,250	10,765	82,670	77,127	12,598	18,467	15,784	12,961
III.....	1,939	12,650	10,797	80,895	65,804	12,095	18,252	15,798	12,238
IV.....	1,917	12,051	10,046	81,102	61,105	12,045	17,696	15,766	11,831
V.....	1,789	10,459	9,211	72,881	61,501	11,778	17,719	15,104	11,543
VI.....	1,605	9,580	8,048	64,611	62,888	11,215	16,511	14,510	11,336
VII.....	1,527	7,695	7,300	47,482	60,051	10,917	16,061	14,476	11,679
VIII.....	1,342	6,222	5,813	27,696	57,835	9,239	14,606	12,835	11,219
IX.....	1,109	4,657	3,234	18,687	54,944	7,864	11,967	11,376	9,658
X.....	887	3,159	1,950	9,281	44,297	5,924	8,528	7,624	7,648
XI.....	70	955	1,435	5,365	30,525	4,400	6,363	5,837	5,373
XII.....	10	néant	63	1,599	19,944	1,362	4,319	5,197	3,838
XIII.....	néant	"	néant	néant	14,813	néant	néant	néant	688
Non classé.....	176	"	"	14,233	8,866	"	"	"	néant
Totaux.....	17,239	116,587	83,551	594,317	643,418	118,390	174,971	152,532	125,135

¹ Les chiffres sont ceux de 1943-1944; les chiffres plus récents sont indisponibles.

Personnel enseignant.—Le personnel enseignant des écoles de jour régies par les provinces au Canada comprend 74,957 instituteurs en 1945 (15,155 hommes et 59,802 femmes). Le tableau 5 donne les statistiques relatives aux taux du traitement, par province, excepté pour le Québec où les données comparables ne sont pas disponibles. Un rapport distinct: "Salaires et qualités des instituteurs dans huit provinces, 1945", traite en détail de la classification des instituteurs, de leur expérience et de leur traitement.

* Ecoles de jour et écoles techniques seulement.

5.—Instituteurs des écoles régies par les provinces, classés selon leur traitement, par province, année scolaire 1944-1945

NOTA.—Des chiffres comparables n'existent pas pour le Québec.

Traitement	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Moins de \$325.....	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
\$ 325-\$ 424.....	13	1	"	69	"	"	"	"
425- 524.....	113	49	151	113	"	"	"	"
525- 624.....	159	415	354	421	"	"	"	"
625- 724.....	132	291	238	331	116	40	"	"
725- 824.....	56	310	482	319	233	46	"	"
825- 924.....	39	548	439	275	356	471	61	43
925-1, 024.....	18	421	266	1,904	798	2,737	767	135
1, 025-1, 124.....	14	237	179	2,722	600	1,190	778	365
1, 125-1, 224.....	27	198	88	3,292	300	847	679	588
1, 225-1, 324.....	10	185	63	2,132	133	238	552	364
1, 325-1, 424.....	2	161	57	1,023	168	221	457	283
1, 425-1, 524.....	2	138	42	811	157	218	323	257
1, 525-1, 624.....	néant	102	52	696	77	163	222	264
1, 625-1, 724.....	1	93	30	745	53	106	175	227
1, 725-1, 824.....	4	85	131	838	80	119	142	191
1, 825-1, 924.....	2	66	26	644	174	107	145	400
1, 925-2, 024.....	néant	77	22	705	95	61	191	149
2, 025-2, 124.....	2	54	6	424	39	38	98	125
2, 125-2, 224.....	néant	29	13	1,014	146	32	74	76
2, 225-2, 324.....	"	25	15	323	29	21	45	63
2, 325-2, 424.....	2	18	22	321	23	21	38	87
2, 425-2, 524.....	néant	11	7	235	22	26	28	63
2, 525-2, 624.....	"	16	10	261	32	13	37	54
2, 625-2, 724.....	"	14	5	223	14	15	22	45
2, 725-2, 824.....	"	5	9	160	70	9	18	64
2, 825-2, 924.....	"	19	5	302	6	20	13	39
2, 925-3, 024.....	"	9	4	280	14	10	25	62
3, 025-3, 524.....	"	31	5	913	64	91	98	196
3, 525-4, 024.....	"	3	néant	290	18	19	11	46
4, 025 ou plus.....	"	5	1	51	5	2	1	10
Non spécifié.....	69	1	27	néant	29	35	99	néant
Totaux.....	665	3,617	2,749	21,637	3,851	6,916	5,099	4,196

Statistiques financières.—Le tableau 6 présente un relevé comparable des finances des commissions qui dirigent les écoles provinciales, dans la mesure où les données existantes le permettent.

6.—Aide financière aux écoles régies par les provinces, par province, années financières provinciales indiquées, 1926-1945

NOTA.—Les recettes données dans le tableau suivant ne comprennent aucune somme provenant de prêts ou de la vente d'obligations, vu que tout revenu de cette sorte doit être payé plus tard avec l'argent provenant des taxes. A l'exception des Provinces maritimes, dont les statistiques ne sont pas connues, la dette obligatoire totale des écoles de chaque province est donnée annuellement, indiquant ainsi l'augmentation ou la diminution nette par année. Les chiffres de 1914 à 1925 paraissent au pp. 1019-1021 de l'Annuaire de 1936 et ceux des années intermédiaires depuis 1926, au tableau correspondant des éditions subséquentes.

Province et année	Subventions du gouvernement	Taxes prélevées dans les unités d'administration scolaire	Sommes versées aux commissions scolaires par les comtés	Revenu total courant ¹ déclaré	Dette obligatoire	Unités administratives maintenant des écoles
	\$	\$	\$	\$	\$	nomb.
Ile du Prince-Edouard—						
1926.....	242,336 ²	171,650	néant	413,988		460
1931.....	258,905 ²	189,444	"	448,349		469
1936.....	265,723 ²	199,172	"	464,895		473
1941.....	266,292 ²	182,636	"	448,928		476
1944.....	363,643 ²	248,845	"	612,488		479
1945.....	318,460 ²	250,741	"	589,201		463

Renvois à la fin du tableau, p. 299.

6.—Aide financière aux écoles régies par les provinces, par province, années financières provinciales indiquées, 1926-1945—fin

Province et année	Subventions du gou- vernement	Taxes prélevées dans les unités d'adminis- tration scolaire	Sommes versées aux com- missions scolaires par les comtés	Revenu total courant ¹ déclaré	Dette obligataire	Unités adminis- tratives maintenant des écoles
	\$	\$	\$	\$	\$	nomb.
Nouvelle-Ecosse—						
1926.....	365,210 ²	2,393,155	497,229	3,255,603		1,704
1931.....	509,462 ²	2,657,780	493,533	3,660,775		1,714
1936.....	650,606 ²	2,556,905	482,398	3,689,909		1,719
1941.....	766,884	2,978,704	480,763	4,226,351		1,765
1944.....	1,413,481	3,326,318	539,082	5,278,881		1,757
1945.....	2,039,155	3,469,787	539,237	6,048,179		1,733
Nouveau-Brunswick—						
1926.....	511,350 ²	2,263,082	213,066	2,987,498		1,459
1931.....	459,029 ²	2,467,510	210,500	3,137,039		1,483
1936.....	462,182 ²	1,964,287	223,493	2,649,962	4,961,800	1,518
1941.....	553,635 ²	2,378,585	223,582	3,155,802	4,501,906	1,554
1944.....	611,557 ²	2,602,386	254,418	3,468,361		1,514
1945.....	890,469	2,867,450	259,563	4,007,482		1,488
Québec—						
1926.....	993,509	15,647,512	néant	17,271,783	50,413,950	1,800
1931.....	1,429,033	18,697,183	"	20,742,951	65,886,105	1,827
1936.....	1,316,019	18,575,530	"	20,548,403	79,556,117	1,860
1941.....	2,843,133	23,132,808	"	26,867,477	84,604,500	1,947
1945.....	4,791,439	24,584,733	"	30,337,234	80,173,454	1,955
Ontario—						
1926.....	4,775,853	30,903,925 ³	1,774,592	37,605,519	71,061,955	} 6,600 (approx.)
1931.....	6,276,666	39,544,376 ³	3,100,225	49,351,714	88,781,934	
1936.....	4,837,275	35,930,987 ³	2,173,659	42,941,921	91,883,360	
1941.....	7,647,988	40,140,027 ³	2,362,906	50,150,919	68,988,687	
1944.....	8,980,273	43,791,152 ³	2,431,846	55,268,313	49,955,789	
1945.....	26,606,874	34,345,414 ³	2,321,126	63,273,414	41,997,096	
Manitoba—						
1926.....	1,091,151	7,302,044 ⁴	néant	8,393,195	14,790,474	1,862
1931.....	1,310,587	7,676,879 ⁴	"	8,986,466	15,006,997	1,938
1936.....	988,434	5,635,473 ⁴	"	6,623,907	14,592,013	1,902
1941.....	1,247,143	6,699,506 ⁴	"	7,946,649	12,996,212	1,875
1944.....	1,542,240	7,751,647 ⁴	"	9,293,887	10,147,364	1,821
1945.....	1,673,319	7,946,663 ⁴	"	9,619,982	7,887,588	1,816
Saskatchewan—						
1926.....	2,265,481	10,696,154	néant	13,111,829	11,933,064	4,525
1931.....	2,704,242	8,114,719	"	11,015,496	15,945,934	4,796
1936.....	1,638,417	6,307,000	"	8,106,904	13,999,736	4,938
1941.....	2,372,112	7,579,360	"	10,163,212	12,042,373	4,808
1944.....	2,551,503	12,536,473	"	15,316,030	8,814,180	4,571
1945.....	2,896,595	10,780,060	"	13,871,243	7,228,414	-
Alberta—						
1926.....	1,137,638	8,241,715 ⁴	néant	9,491,130	10,704,634	3,041
1931.....	1,511,776	8,831,830 ⁴	"	10,599,204	12,026,157	3,346
1936.....	1,390,238	7,540,419 ⁴	"	9,085,132	9,359,594	3,492
1941.....	1,916,013	8,050,410 ⁴	"	10,126,736	5,963,188	3,639
1944.....	2,619,851	10,003,668 ⁴	"	12,803,060	5,738,121	2,852
1945.....	3,042,302	10,856,052 ⁴	"	14,106,257	6,189,184	2,595
Colombie-Britannique—						
1926.....	2,380,668	5,095,420	néant	7,476,088	12,101,417	746
1931.....	2,856,376	6,226,661	"	9,083,037	15,936,753	811
1936.....	2,270,466	5,802,969	"	8,073,435	14,631,839	773
1941.....	3,001,069	7,018,516	"	10,019,585	13,448,982	728
1944.....	3,173,325	7,986,131	"	11,159,456	12,463,932	654
1945.....	3,783,818	8,660,004	"	12,544,293	14,293,366	650

¹ Comprend les honoraires d'enseignement quand ils sont déclarés. ² Comprend les contributions aux salaires des instituteurs dans les Provinces maritimes et, au Nouveau-Brunswick, les subventions aux écoles par la commission de l'enseignement professionnel. ³ Chiffres non disponibles.

⁴ Chiffres connus les plus récents. ⁵ Comprend la subdivision du township pour le traitement des instituteurs des écoles publiques rurales. ⁶ Dans les municipalités rurales du Manitoba, les trois cinquièmes environ des ressources pécuniaires des écoles proviennent d'une taxe uniforme prélevée sur la municipalité entière; dans la plus grande partie de l'Alberta rural, les ressources pécuniaires proviennent d'une taxe uniforme prélevée sur plus de quarante divisions scolaires.

Sous-section 2.—Ecoles privées

Ecoles privées élémentaires et secondaires.—L'inscription dans les écoles élémentaires et secondaires privées de huit provinces, sans compter le Québec, augmente au cours de la dernière décennie à peu près au même rythme que la population totale. En 1938, 33,624 élèves sont inscrits, dont 8,679 pensionnaires, alors qu'en 1945, 39,294 sont inscrits dont 11,494 pensionnaires. Les filles ont une légère majorité en 1938 mais leur inscription est d'un tiers environ plus élevée que celle des garçons en 1945. Il y a, en 1938, 2,018 instituteurs dont 570 hommes et, en 1945, les instituteurs sont au nombre de 2,230 et comptent 577 hommes; 375 de ces instituteurs sont classés comme enseignant à temps discontinu.

L'âge de la population scolaire des écoles privées ne trace pas la pyramide que forme habituellement celui des élèves des écoles publiques; de 6 à 15 ans, alors qu'elle est deux fois et demie aussi grande, leur population augmente régulièrement. Près de 10 p. 100 des élèves quittent l'école à 16 ans; 25 p. 100 à 17; 40 p. 100 l'année suivante; et la fréquentation scolaire des élèves de 19 ans ou plus est à peu près la même que celle des enfants de 6 ans. Dans les écoles publiques, la fréquentation atteint son sommet entre les âges de 9 à 13 ans et tombe ensuite rapidement; elle est sensiblement inférieure, à 15 ans, à la fréquentation à l'âge de 7 ans et l'inscription totale, à compter de 16 ans, est moindre qu'à l'âge de 7 ans.

La proportion d'instituteurs masculins dans les écoles privées, en 1945, est d'un quart environ tandis que, dans les écoles publiques, elle est environ d'un cinquième.

7.—Inscriptions dans les écoles élémentaires et secondaires privées, par province, années scolaires choisies terminées en 1921-1945

NOTE.—Les chiffres des années intermédiaires sont inscrits aux tableaux correspondants de l'Annuaire de 1937, 1942 et 1946.

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1921.....	682	3,047	2,607	54,671	9,961	3,149	1,608	2,274	3,159	81,158
1926.....	580	2,956	3,528	54,767	10,126	4,534	2,358	2,281	4,624	85,754
1931.....	570	2,746	3,625	57,320	12,214	5,864	2,853	2,944	5,276	93,412
1940.....	576	2,719	2,707	53,561	13,515	4,632	2,037	3,739	4,911	88,397
1941.....	638	2,986	2,935	55,847	13,458	4,509	1,985	3,813	5,003	91,174
1944.....	803	3,452	3,651	61,828	14,967	4,659	2,545	3,767	5,757	101,409
1945.....	754	3,913	2,843	1	15,911	4,593	3,544	2,032	5,704	1

¹ Les chiffres du Québec n'étaient pas connus au moment de l'impression.

Collèges commerciaux.—L'inscription dans les collèges commerciaux (sauf ceux du Québec), en 1938, est de 18,576 élèves dont 9,648 élèves de jour à temps continu, 2,141 élèves de jour à temps discontinu, et 6,787 élèves du soir. Environ un tiers des élèves sont du sexe masculin. En 1945, l'inscription est de 23,226, y compris 10,386 élèves à temps continu, 1,413 à temps discontinu, et 11,427 élèves du soir. En raison de l'accroissement de la population, cette augmentation n'est pas plus marquée qu'il faut s'y attendre. Le fait qu'en 1945 d'un quart à un tiers seulement des élèves ont complété leurs cours et que la plupart d'entre eux ont eu plusieurs offres d'emploi est un indice de la situation commerciale et industrielle à cette époque. En 1938, il y a 441 instituteurs et, en 1945, 526. Le nombre d'instituteurs masculins augmente de 133 à 156 au cours de la même période.

8.—Inscriptions dans les collèges commerciaux privés, par province, années scolaires choisies, terminées en 1921-1945

NOTA.—Les chiffres des années intermédiaires sont inscrits au tableau correspondant de l'Annuaire de 1937, 1942 et 1946.

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1921.....	85	1,280	740	4,319	14,537	3,538	1,333	2,216	1,986	30,034
1926.....	114	766	722	2,743	10,314	3,502	1,436	2,739	2,230	24,566
1931.....	140	775	671	2,807	9,732	3,087	1,400	1,629	2,180	22,421
1940.....	179	740	308	4,032	7,749	1,856	973	1,562	1,955	19,356
1941.....	168	1,019	329	3,707	9,119	1,782	1,431	2,145	2,010	21,710
1944.....	197	881	348	6,256	11,724	2,988	1,869	2,780	3,415	30,458
1945.....	104	684	816	1	11,141	3,532	1,200	2,726	2,906	1

¹ Les chiffres du Québec ne sont pas connus au moment de l'impression.

Sous-section 3.—Enseignement supérieur

La préparation et l'application du programme de formation universitaire des anciens membres des forces armées, hommes et femmes, en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants, constitue la réalisation la plus remarquable des universités et collèges du Canada en 1946.

Une proportion élevée d'anciens combattants profitent de cet avantage afin d'être en mesure d'assumer des postes de commande et, comme résultat, le Canada entreprend une vaste expérience en vue de l'éducation des adultes. Le nombre d'anciens combattants actuellement inscrits dans les universités canadiennes est égal au nombre total d'inscriptions à temps continu d'étudiants des universités au Canada, à la veille de la seconde Grande Guerre.

Formation universitaire conformément à la loi sur la réadaptation des anciens combattants.*—La loi sur la réadaptation des anciens combattants prévoit l'acquittement des frais d'instruction et autres rétributions ainsi qu'une allocation de \$60 par mois, plus des allocations supplémentaires pour personnes à charge, en faveur de tout ancien combattant qui commence un cours universitaire régulier dans les quinze mois qui suivent son licenciement.

Les allocations ne sont versées que pendant le séjour au collège de l'étudiant et sont continuées, s'il le faut, durant une période équivalente à celle de son service actif, à condition qu'il réussisse tous ses examens. S'il échoue une année, il ne reçoit plus d'aide pour ses études universitaires. Par contre, si l'étudiant révèle qu'il peut faire des études spécialisées, les allocations peuvent être continuées d'année en année, après la période à laquelle il a droit, et un étudiant hors ligne ou exceptionnellement brillant peut recevoir de l'aide pour faire des études postsecondaires quand il y va de l'intérêt public.

Sur la recommandation du comité consultatif de la formation universitaire des anciens combattants, établi conformément au C.P. 3206, le 3 mai 1945, une loi a été présentée en vue d'aider financièrement les universités canadiennes qui s'efforcent de pourvoir de facilités convenables les anciens combattants qualifiés. En plus des contributions scolaires et autres frais, le ministère des Affaires des anciens

* Préparé par le ministère des Affaires des anciens combattants, en collaboration avec la Branche de l'éducation du Bureau fédéral de la Statistique.

combattants est autorisé à verser à une université une subvention supplémentaire ne dépassant pas \$150 par vétéran, du 1er juillet 1945 au 30 juin 1946, afin d'aider à payer les frais d'enseignement, de consultation et d'administration encourus par l'université. Cette mesure a permis l'inscription de 34,000 anciens combattants dans les universités canadiennes, au 1er février 1947.

Au moins 40 p. 100 des anciens combattants n'avaient pas certaines qualités requises pour entrer à l'université ou requéraient un cours de récapitulation. Grâce aux avantages offerts par le programme canadien de formation professionnelle, les ministères provinciaux de l'Instruction publique ont organisé des classes et des facilités d'instruction pour 10,000 à 15,000 anciens combattants. (Voir aussi la section 5 sur le programme de formation professionnelle, chapitre XX.)

La question des salles de classe et de logement a présenté un grand problème qui n'a pu être résolu que par des moyens de fortune. Au moins 25 p. 100 des anciens combattants étaient mariés et environ 19 p. 100 des étudiants célibataires demeuraient chez leurs parents. Afin de faire face au problème, un comité de besoins universitaires est établi, conformément au C.P. 7129 du 4 décembre 1945, et grâce à la collaboration du ministère de la Défense nationale, du ministère des Travaux publics et de la Corporation des biens de guerre, des aménagements provisoires sont mis au service des universités. Un comité des études outre-mer est établi, conformément au C.P. 4161 du 7 août 1945, qui prend les dispositions nécessaires pour que certains militaires démobilisés outre-mer puissent continuer ou commencer des études spéciales, habituellement au stage avancé, dans des institutions outre-mer avant de revenir au Canada.

Afin de raccourcir le délai entre la démobilisation et l'admission à l'université, les grandes institutions ont adopté un régime de dates d'admission échelonnées durant l'année. Outre la date d'ouverture annuelle et les termes des cours d'été, des cours spéciaux sont commencés à mi-terme, habituellement en janvier et en mai, pour les cours de première et de deuxième années en arts et en science où il y avait le plus d'encombrement. Trois sessions continues durant l'année ont permis à quelques étudiants d'abrégé de six mois ou un an le temps requis pour l'obtention d'un grade. Les inscriptions ayant atteint leur maximum, ce régime est discontinué sauf dans quelques cas. Il est reconnu que le surmenage imposé aux professeurs et aux étudiants est trop pénible.

Jusqu'au 31 janvier 1947, quelque 48,985 anciens combattants reçoivent de l'aide du gouvernement pour leur permettre de suivre des cours universitaires ou pré-universitaires. L'exposé suivant fait voir le nombre d'inscriptions autorisées par les provinces pour ces cours; les inscriptions autorisées par l'administration centrale s'appliquent aux cours suivis à l'étranger. Certaines variations légères surviennent là où les limites des districts établis par les provinces et par le ministère des Affaires des anciens combattants ne coïncident pas.

	Nombre		Nombre
Nouvelle-Ecosse.....	2,072	Saskatchewan.....	4,079
Ile du Prince-Edouard.....	190	Alberta.....	3,755
Nouveau-Brunswick.....	1,515	Colombie-Britannique.....	6,716
Québec.....	6,301	Administration centrale.....	1,096
Ontario.....	13,865		
Manitoba.....	4,396	TOTAL.....	48,985

Un relevé a été préparé en date du 15 février 1947 pour déterminer le classement des étudiants d'université d'après le cours d'étude et l'année d'étude; les résultats paraissent au tableau 9.

9.—Anciens combattants recevant l'aide du gouvernement durant leur formation universitaire, par cours, au 15 février 1947

Cours	1re	2e	3e	4e	5e	Post-gradués	Total
	année	année	année	année	année		
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Arts (y compris pré-professionnel).....	5,422	4,683	1,976	691	61	444	13,257
Génie.....	4,027	2,963	751	290	1	61	8,093
Commerce et finance.....	1,149	1,406	588	185	1	9	3,338
Agriculture.....	553	650	173	69	3	29	1,477
Médecine.....	486	185	46	9	2	584	1,312
Droit.....	629	416	111	13	néant	17	1,186
Pédagogie.....	401	323	90	25	"	36	875
Sylviculture.....	385	263	40	12	"	3	703
Pharmacie.....	271	269	37	2	"	4	583
Beaux-arts.....	178	135	34	18	"	3	368
Chirurgie dentaire.....	221	61	5	7	"	13	307
Infirmerie.....	188	néant	néant	néant	14	77	279
Art vétérinaire.....	124	93	12	7	néant	néant	236
Hygiène et culture physique.....	111	103	11	2	"	"	227
Architecture.....	154	52	6	2	2	1	217
Optométrie.....	108	74	4	néant	néant	néant	186
Service social.....	108	40	2	"	"	31	179
Théologie.....	69	63	27	5	"	14	178
Journalisme.....	74	66	19	1	"	néant	160
Musique et art dramatique.....	49	64	24	3	"	4	144
Physiothérapie.....	36	10	néant	néant	"	néant	46
Thérapeutique professionnelle.....	39	16	"	"	"	"	55
Economie domestique.....	42	27	5	8	"	1	83
Relations industrielles.....	43	7	néant	néant	"	néant	50
Bibliothéconomie.....	26	2	"	"	"	15	43
Autres.....	178	68	"	"	"	néant	246
Totaux, au Canada.....	15,069	12,019	3,961	1,349	84	1,346	33,828
Aux Etats-Unis.....	210	109	65	39	1	448	872
Au Royaume-Uni et en Europe.....	-	-	-	-	-	-	218
Total, à l'université.....	-	-	-	-	-	-	34,918
Total, suivant des cours de pré-immatriculation au 31 janvier 1947.....	-	-	-	-	-	-	5,225
Grand total.....	-	-	-	-	-	-	40,143

Personnel enseignant.—Les dernières statistiques sur le personnel enseignant des universités, pour l'année académique 1944-1945, n'indiquent pas toute l'augmentation du personnel par suite de l'afflux d'étudiants anciens combattants commencé surtout en janvier 1946. En plus d'une partie du nouveau personnel requis à cause des inscriptions plus nombreuses, les statistiques de 1944-1945 comprennent le personnel initial requis pour les cours nouveaux établis par les grandes universités ainsi que quelques ajustements entre les professeurs à temps discontinu et à temps continu occasionnés par le retour de professeurs permanents. Voici un état comparatif du personnel déclaré en 1943-1944 et 1944-1945:

Année	Faculté des arts et des sciences		Ecoles professionnelles et autres	
	A temps continu	A temps discontinu	A temps continu	A temps discontinu
1944-1945.....	2,251	463	2,123	1,946
1943-1944.....	2,026	489	1,983	2,031

Le problème du personnel est devenu aigu avec l'augmentation des inscriptions en 1945-1946. Une source potentielle de professeurs se trouvait dans le groupe d'anciens combattants inscrits aux cours post-gradués. Grâce à la coopération du

ministère des Affaires des anciens combattants, un régime d'enseignement à temps discontinu est inauguré pour ces étudiants au bénéfice tant de l'université que de l'ancien combattant.

Situation financière.—Même avec les subventions du gouvernement fédéral pour la formation des anciens combattants revenus aux études, les ressources des universités ont été mises à forte contribution en 1945-1946 pour assurer l'expansion nécessaire de leurs édifices permanents et de leurs moyens d'enseignement. De fortes dépenses au compte-capital ont été nécessaires pour surmonter les mauvais effets d'une expansion différée et de projets de construction remis durant la guerre. Comme dans le cas du personnel enseignant, les dernières statistiques ne comprennent pas toutes les dépenses sous ce chapitre.

Les dépenses courantes des grandes institutions augmentent de plus de \$350,000 en 1944-1945 sur l'année précédente. Les collèges et les universités qui comptent plus de 80 p. 100 des inscriptions signalent des dépenses courantes de \$19,000,000. Environ 45 p. 100 de ces dépenses sont couvertes par les subventions du gouvernement, y compris l'apport du Dominion et des municipalités. Les frais scolaires des étudiants constituent 30 p. 100 du revenu courant de \$19,153,149 signalé par le même groupe d'institutions.

La valeur des terrains, bâtiments et aménagements augmente d'environ \$448,000 sur 1943-1944 à un total de \$97,454,000. Les caisses de fondation et de fiducie s'élèvent à un chiffre sans précédent de \$84,566,000, augmentation de \$3,427,000. Environ 85 p. 100 de ce montant va aux institutions de l'Ontario et du Québec.

10.—Statistiques du revenu et des ressources immobilisées des universités et collèges, pour certaines années terminées en 1921-1945

(En milliers de dollars)

NOTA.—Les grandes universités et plusieurs collèges canadiens figurent ici et comprennent environ 80 p. 100 des étudiants à temps continu inscrits durant la période. Les institutions omises sont en majeure partie celles qui sont dirigées par des congrégations religieuses, où les professeurs ne reçoivent que peu ou pas de traitement et dont, par conséquent, les rapports financiers ne sont pas comparables aux autres.

Année	Revenu courant					Déficits ²	Surplus ²	Valeur des ressources immobilisées		
	Fonda-tions	Subven-tions du gouver-nement	Frais de scolarité ¹	Divers	Total			Terrains, édifices et outillage	Fonda-tions	Fonds de fiducie
1921.	1,497	4,522	1,826	1,244	9,089	80	194	48,124	28,328	-
1926.	2,148	5,471	2,380	1,236	11,235	192	132	65,708	42,157	-
1931.	2,258	6,925	3,323	1,455	13,961	600	126	82,403	48,459	-
1941.	2,046	6,804	5,143	2,054	16,047	224	116	95,680	55,082	17,422 ³
1944.	2,323	7,712	5,488	2,730	18,253	48	163	97,036	58,478	22,661
1945.	2,469	8,305	5,701	2,677	19,153	114	192	97,454	60,403	24,183

¹ Pension et logement non compris. ² Déficits ou surplus globaux des institutions faisant rapport.
³ Première année de statistiques connues.

Gradués des universités et collèges.—Le tableau suivant donne le nombre de gradués des universités et collèges canadiens ces dernières années.

11.—Gradués des universités et collèges canadiens, certaines années scolaires terminées en 1931-1945

Nota.—Les chiffres de 1920-1930 sont aux pp. 1030-1034 de l'Annuaire de 1938 et ceux des années intermédiaires, de 1932 à 1943, au tableau correspondant des éditions de 1942 et 1946.

Année	GRADUÉS EN ARTS, SCIENCES PURES ET COMMERCE							
	Bacheliers ès arts ¹		Bacheliers ès sciences (arts)		Bacheliers en commerce ²		Totaux	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Deux sexes	Femmes
1931.....	2,474	981	252	45	169	17	2,895	1,043
1936.....	3,175	1,168	320	45	202	25	3,697	1,238
1940.....	3,230	1,142	345	45	262	27	3,837	1,214
1941.....	3,327	1,082	342	51	263	32	3,932	1,165
1944.....	3,046	1,156	366	79	207	39	3,619	1,274
1945.....	2,949	1,225	422	80	301	43	3,672	1,357

Année	GRADUÉS EN SCIENCES APPLIQUÉES							
	Bacheliers en sciences appliquées ou génie		Bacheliers en architecture ³		Bacheliers en génie forestier		Totaux	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Deux sexes	Femmes
1931.....	418	néant	24	néant	41	néant	483	néant
1936.....	564	2	53	"	21	"	638	2
1940.....	715	1	21	"	49	"	785	1
1941.....	753	néant	24	"	42	"	819	néant
1944.....	754	1	17	3	28	"	799	4
1945.....	757	néant	20	4	21	"	798	4

Année	GRADUÉS EN AGRICULTURE, MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ET SCIENCE MÉNAGÈRE						
	Bacheliers en science agricole		Gradués en méde- cine vétérinaire		Bache- lières en science ménagère	Totaux	
	Total	Femmes	Total	Femmes		Deux sexes	Femmes
1931.....	160	2	28	néant	112	300	114
1936.....	238	7	53	"	138	429	145
1940.....	240	7	72	"	187	499	194
1941.....	238	8	68	1	214	520	223
1944.....	184	6	29	néant	150	363	156
1945.....	168	10	49	4	160	377	174

Année	DIPLOMES D'INSTITUTEURS ET GRADES EN PÉDAGOGIE ET SERVICE SOCIAL										
	Diplômes d'institu- teurs	Grades en édu- cation et en pédagogie		Grades ou diplômes en bi- bliothéconomie		Diplômes et grades de cul- ture physique		Diplômes et grades de ser- vice social		Totaux	
		Total	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Deux sexes
1931...	581	60	19	39	37	45	45	18	18	743	119
1936...	584	100	25	66	63	21	20	45	39	816	147
1940...	638	144	24	75	72	22	22	76	66	955	184
1941...	573	143	31	53	48	54	54	69	60	892	193
1944...	458	179	57	24	24	33	24	73	54	767	159
1945...	5	138	36	45	41	33	28	89	82	5	137

¹ Comprendent bacheliers ès lettres et en sciences sociales. ² Comprendent bacheliers en comptabilité et en science secrétariale. ³ Comprendent les diplômes en architecture des écoles des beaux-arts de Montréal et Québec. ⁴ Non compris les diplômes d'instituteurs. ⁵ Non disponible.

11.— Gradus des universités et collèges canadiens, certaines années scolaires terminées en 1931-1945—suite

Année	GRADUÉS EN MÉDECINE ET EN SCIENCES CONNEXES										
	Docteurs en médecine		Dentistes		Pharmaciens		Grades et diplômes d'infirmière	Physiothérapie et thérapeutique professionnelle		Totaux	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Femmes	Total	Femmes	Deux sexes	Femmes
1931...	535	26	90	néant	208	10	122 ¹	20	20	975 ²	178 ¹
1936...	497	21	106	"	190	10	125 ¹	27	27	945 ²	183 ¹
1940...	615	20	115	"	190	15	135 ¹	51	51	1,106 ²	221 ¹
1941...	563	25	98	"	160	15	137 ¹	64	64	1,022 ²	241 ¹
1944...	722	35	104	3	95	17	251 ¹	84	84	1,256 ²	390 ¹
1945...	575	34	172	3	78	16	305	83	83	1,213	441

Année	GRADUÉS EN DROIT ET EN THÉOLOGIE				
	Des facultés de droit		Des collèges de théologie catholiques	Des collèges de théologie protestants	
	Total	Femmes	Total	Total	Femmes
1931.....	223	5	245	139	18
1936.....	209	7	310	174	16
1940.....	227	6	320	127	11
1941.....	246	4	340	128	11
1944.....	132	10	316	140	16
1945.....	121	8	305	101	19

Année	POST-GRADUÉS ET DEGRÉS HONORIFIQUES							
	Doctorats honorifiques		Doctorats en cours		Maîtres ès arts ²		Maîtres ès sciences ³	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
1931.....	95	néant	46	7	274	94	93	4
1936.....	100	2	68	5	252	73	133	3
1940.....	85	4	82	3	357	70	128	5
1941.....	85	6	75	5	349	58	146	8
1944.....	89	néant	88	14	143	27	98	3
1945.....	114	4	89	11	183	59	82	8

Année	Bacheliers en théologie	Licenciés (sauf en théologie)		Autres grades et diplômes de post-gradués ⁴		Totaux	
	Total	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
	1931.....	37	91	2	100	2	736
1936.....	43	100	7	90	néant	786	90
1940.....	40	115	6	106	6	923	94
1941.....	41	128	1	102	9	926	87
1944.....	27	215	32	40	2	700	83
1945.....	36	213	22	150	30	867	134

¹ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946. ² Comprendent M. Com. et M. Ed. ou Paed.
³ Comprendent M. Sc. app., M. Sc. agric., M. en génie forest., M. en architecture, M. en méd. vét., M. ès art dent., M. en chirurgie (lorsqu'ils sont donnés séparément). ⁴ Excepté diplômes d'instituteur et de théologien.

11.—Gradués des universités et collèges canadiens, certaines années scolaires terminées en 1931-1945—fin

Année	ESTIMATION DES ÉTUDIANTS RECEVANT LES PREMIERS GRADES								
	Grands totaux ¹			Dédutions pour doubles entrées			Totaux nets		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1931....	5,290	3,952	1,338	449	437	12	4,841	3,515	1,326
1936....	6,441	4,834	1,607	455	444	11	5,986	4,390	1,596
1940....	6,933	5,392	1,541	527	514	13	6,406	4,878	1,528
1941....	7,037	5,489	1,548	552	542	10	6,485	4,947	1,538
1944....	6,617	4,753	1,864	499	478	21	6,118	4,275	1,843
1945....	6,562	4,738	1,824	509	488	21	6,053	4,250	1,803

¹ Non compris les diplômés en pédagogie et service social, quelques autres diplômés, les grades de post-gradués et les grades honorifiques.

Sous-section 4.—Ecoles fédérales pour les Indiens

Le chapitre XXXI traite de l'administration des affaires indiennes par la Branche des affaires indiennes du ministère des Mines et Ressources.

L'œuvre du gouvernement fédéral en matière d'instruction chez les Indiens est maintenant très développée. Durant l'année terminée le 31 mars 1946, un total de 346 écoles indiennes ont ouvert leurs portes, y compris 76 internats comptant 9,149 élèves et 262 externats en comptant 9,532, ainsi que 8 écoles publiques et indiennes mixtes fréquentées par 124 Indiens. Les inscriptions totales aux écoles indiennes passent de 12,799 en 1915-1916 à 18,805 en 1945-1946; la fréquentation moyenne fluctue durant la période entre 62·7 p. 100 et 82·4 p. 100. Il y a maintenant des cours complémentaires et supérieurs à nombre d'externats et d'internats. L'instruction des Indiens coûte \$2,298,320 en l'année scolaire 1945-1946.

12.—Inscriptions et fréquentation moyenne aux écoles indiennes, années scolaires terminées en 1937-1916

NOTA.—Les chiffres des années 1916-1929 se trouvent à la p. 1901 de l'Annuaire de 1940 et ceux des années 1930-1936, à la p. 945 de l'édition de 1942.

Année	Internats		Externats		Toutes écoles		
	Inscriptions	Moyenne de fréquentation	Inscriptions	Moyenne de fréquentation	Inscriptions	Fréquentation	
						Nombre	Pourcentage par rapport aux inscriptions
1937.....	9,040	8,176	9,257	5,790	18,297	13,966	76·3
1938.....	9,233	8,121	9,510	5,978	18,743	14,099	75·2
1939.....	9,179	8,276	9,573	6,232	18,752	14,508	77·4
1940.....	9,027	8,643	9,369	6,417	18,396	15,060	81·9
1941.....	8,774	8,243	8,651	6,110	17,425	14,353	82·4
1942.....	8,840	8,283	8,441	5,837	17,281	14,120	81·1
1943.....	8,830	8,046	8,046	5,395	16,876	13,441	79·6
1944.....	8,729	7,902	7,858	5,355	16,587	13,257	79·9
1945.....	8,895	8,006	7,573	5,159	16,438	13,165	80·9
1946.....	9,149	8,264	9,656	6,779	18,805	15,043	80·0

¹ Y compris inscriptions et fréquentation des Indiens dans les écoles publiques et indiennes mixtes.

Les inscriptions en 1945-1946 se répartissent ainsi par province: Ile du Prince-Edouard, 28; Nouvelle-Ecosse, 533; Nouveau-Brunswick, 357; Québec, 1,548; Ontario, 4,426; Manitoba, 2,650; Saskatchewan, 2,652; Alberta, 1,987; Colombie-Britannique, 4,160; Yukon, 192; et Territoires du Nord-Ouest, 272.

Sous-section 5.—Ecoles des Territoires du Nord-Ouest

Les moyens d'éducation dans les Territoires du Nord-Ouest sont en grande partie entre les mains de deux confessions religieuses, l'Eglise catholique et la Church of England, et consistent en internats et externats situés aux principaux établissements. La construction de ces écoles a été possible grâce aux subventions du gouvernement fédéral et leur entretien est assuré par les subventions annuelles du gouvernement. De plus, le gouvernement fournit de l'outillage et des fournitures.

La seule école publique maintenue par le fisc local est située dans le centre minier de Yellowknife, ville qui s'étend rapidement. Il y a aussi un externat non confessionnel à Fort-Smith maintenu au moyen des frais scolaires. Le gouvernement aide ces deux écoles par une subvention annuelle.

L'éducation est administrée par le Conseil territorial du Nord-Ouest (voir p. 91) qui agit en qualité de corps législatif et consultatif auprès du ministre des Mines et Ressources. A l'été de 1946 a été nommé le premier inspecteur des écoles, lequel a par la suite visité toutes les écoles du district de Mackenzie. Nombre de changements, fondés sur ses constatations et ses recommandations, sont en voie de réalisation dans l'organisation et l'administration de l'enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest.

Une décision intéressante à noter est celle qu'a prise récemment le Conseil territorial du Nord-Ouest d'accorder une subvention de \$150,000 pour la construction d'une nouvelle école publique moderne à Yellowknife. Cette école sera du dernier cri dans tous les détails et sera outillée pour la formation professionnelle dans divers métiers, y compris le commerce, la science ménagère, l'atelier de machine et la charpenterie. D'autres plans prévoient l'organisation d'externats à nombre de points qui ne disposent pas encore de moyens d'instruction.

Les écoliers des Territoires se recrutent parmi les Indiens, les Eskimos, les Métis et les blancs. La majorité fréquentent l'internat à cause des distances et de la nature essentiellement nomade d'une grande partie de la population. Malgré de grandes difficultés et privations, le personnel des diverses écoles remplit d'une manière louable sa tâche qui consiste à adapter les indigènes aux poussées de la civilisation moderne.

PARTIE II.—AUTRES INITIATIVES ÉDUCATIONNELLES

Section 1.—Relation entre les arts et l'éducation

Beaux-arts.—Les beaux-arts sont un sujet facultatif dans les cours des facultés des arts d'un certain nombre d'universités de langue anglaise, où ils peuvent être choisis parmi cinq sujets pendant un an ou deux. En certaines universités, comme l'Université Acadia (N.-E.), il y a six cours facultatifs ou plus. L'Université Mount Allison (N.-B.) et l'Université de Toronto (Ont.) offrent un nombre suffisant de cours pour conduire au grade de bachelier avec spécialisation en beaux-arts.

Il y a aussi des écoles de beaux-arts, anglaises et françaises, qui n'exigent pas de degré académique déterminé de la part de l'étudiant admis et qui s'occupent plus exclusivement du développement technique de l'artiste. Les plus connues sont les suivantes:—

Nova Scotia College of Art, Halifax (N.-E.).
 Ecole des Beaux-Arts, Québec (Qué.).
 Ecole des Beaux-Arts, Montréal (Qué.).
 School of Art and Design, Art Association of Montreal, Montréal (Qué.).
 Ontario College of Art, Toronto (Ont.).
 Winnipeg School of Art, Winnipeg (Man.).
 Provincial Institute of Technology and Art, affilié à l'Université d'Alberta,
 Calgary (Alb.). Session d'été à Banff (Alb.).
 Vancouver School of Art, Vancouver (C.-B.).

La durée des cours de ces écoles est variable selon les besoins de chaque élève; elle peut aller jusqu'à quatre ans.

Les galeries d'art et musées publics dans les principales villes rendent de précieux services éducationnels aux adultes et aux enfants. Des classes du samedi pour les enfants, des visites dirigées pour écoliers et adultes, des causeries radiophoniques, des conférences et souvent des concerts sont à l'affiche des programmes des diverses galeries d'art. Dans bien des cas, ces institutions fournissent dans leur région des expositions ambulantes tandis que la Galerie nationale du Canada maintient un programme de cette nature dans tout le pays (voir p. 310).

Les galeries d'art et musées* principaux sont les suivants:—

New Brunswick Museum, Saint John (N.-B.).
 Musée de la Province de Québec, Québec (Qué.).
 Art Association of Montreal et Museum of Fine Art, Montréal (Qué.).
 Galerie nationale du Canada, Ottawa (Ont.).
 Musée national du Canada, Ottawa (Ont.).
 London Public Library and Art Museum London (Ont.).
 Art Gallery of Toronto, Toronto (Ont.).
 Royal Ontario Museum, Toronto (Ont.).
 Willstead Library and Art Gallery, Windsor (Ont.).
 Winnipeg Art Gallery, Winnipeg (Man.).
 Saskatoon Art Centre, Saskatoon (Sask.).
 Edmonton Museum of Arts, Edmonton (Alb.).
 Vancouver Art Gallery, Vancouver (C.-B.).

Arts créateurs.—Un événement d'intérêt spécial dans le domaine des arts créateurs a été l'établissement en décembre 1945 du Conseil canadien des Arts. Ce conseil est né de l'effort concerté des associations qui le composent actuellement et qui, au printemps de 1944, avaient présenté une série complète de mémoires au Comité spécial de la Chambre des communes sur la Reconstruction et le Rétablissement. Ces mémoires envisageaient la société d'après-guerre comme une société où les arts seraient "plus répandus et plus intimement ancrés dans la vie de notre peuple". Le Conseil s'est donc activement intéressé au développement du principe du centre civique.

La situation telle que la voit le Conseil consiste essentiellement en ceci que "au Canada il y a des millions de personnes qui n'ont jamais vu une œuvre d'art originale, ni assisté à un concert symphonique ou à une pièce de théâtre présentée par des professionnels, alors que dans nos grandes villes des milliers d'artistes professionnels ont un champ d'action si limité qu'ils sont forcés de s'occuper de besognes incompatibles avec leurs talents". La principale des recommandations en vue de remédier à cet état de choses est la création d'un "organisme d'État chargé de

* La liste complète des musées, sociétés et écoles d'art est donnée dans l'*American Art Annual* (New-York, 1945), pp. 255-296.

fonder un programme culturel national et d'offrir, à toute la population, la musique, le théâtre, les arts et le cinéma" D'autres propositions visent à une meilleure architecture dans l'industrie et le logement, ainsi qu'à l'urbanisme.

La liste des seize organismes qui forment le Conseil donne une idée de l'envergure de l'organisation professionnelle dans le domaine des arts au Canada:—

- L'Académie royale canadienne des Arts
- L'Institut royal d'architecture du Canada
- La Société des sculpteurs du Canada
- La Société canadienne des aquarellistes
- La Société canadienne des aquafortistes et des graveurs
- Le Groupe canadien des peintres
- La Société canadienne des arts graphiques
- La Fédération des artistes canadiens
- The Canadian Authors' Association
- La Société des écrivains canadiens
- Le Comité de musique
- La Société canadienne des jardinistes et urbanistes
- Le Festival dramatique national
- La Corporation canadienne de l'artisanat
- La Corporation canadienne des potiers
- La Société des arts et des lettres

Rôle de la Galerie nationale du Canada.*—Les premiers mots du rapport de 1945 de la Galerie nationale du Canada révèlent l'importance que la Galerie nationale attache à son travail d'éducation: " le musée n'est plus, de nos jours, un simple dépôt des trésors de civilisations disparues. Il dessert, non pas une faible partie du pays, mais la population tout entière. Il doit déployer une grande activité comme organisme conscient des temps qu'il traverse et désireux de ne rien négliger pour aider à parfaire l'éducation publique"

Le travail de la Galerie nationale revêt plusieurs aspects. Graduellement la Galerie nationale a donné plus d'ampleur à son activité; de nos jours elle joue un rôle essentiel dans le système complexe de l'éducation des adultes et, en même temps, sert d'accessoire précieux aux systèmes d'enseignement primaire, secondaire et même supérieur.

Fondée en 1880 par le marquis de Lorne, la Galerie nationale a d'abord servi de galerie d'exposition. Pourvue d'un comité consultatif sur les beaux-arts en 1907, constituée en une corporation relevant d'un conseil d'administrateurs en 1913, la Galerie nationale a rassemblé sa collection permanente surtout au cours des 40 dernières années. Même s'il ne s'agissait là que d'un commencement, il a été reconnu qu'une collection de peintures et de sculptures représentant les styles anciens et contemporains des diverses parties du monde était inappréciable tant au point de vue de la satisfaction du public que de l'étude en vue de l'amélioration des beaux-arts et des produits industriels. Bien plus, c'était le fondement nécessaire à tout programme d'éducation. La collection de la Galerie nationale jouit aujourd'hui d'une renommée internationale. Elle est en outre accessible à toute la nation grâce à la publication d'un catalogue et à la vente de photographies et de reproductions en couleurs. La section canadienne, naturellement la plus considérable, est la meilleure source disponible pour l'étude de l'art canadien.

En 1946, la collection Massey de peintures anglaises a été présentée par le très honorable Vincent Massey, C.H., et Mme Massey à titre d'administrateurs de la fondation Massey. Cette collection comprend 75 tableaux et rend la Galerie nationale un des principaux centres d'étude de l'art anglais moderne. Elle représente le don le plus considérable de l'histoire de la Galerie.

* Préparé sous la direction de H. O. McCurry, directeur, Galerie nationale du Canada.

Entre temps, la nouvelle fonction de l'éducation en général a pris de l'ampleur. La Galerie nationale a été un pionnier dans l'organisation et la tenue d'expositions sur un très vaste territoire. Aujourd'hui des expositions ambulantes d'œuvres d'art du Canada et d'autres pays se tiennent dans tout le Canada sous les auspices de la Galerie nationale. Elle laisse maintenant circuler quinze de ces expositions, y compris celles des diverses sociétés artistiques à charte. Les galeries de beaux-arts, les écoles et autres organismes responsables des différentes régions puisent tous les ans à la Galerie la majeure partie de ce qu'ils offrent au public. Des événements récents ont abouti à l'incorporation de nouveaux centres dans ce programme; ces derniers envoient à leur tour des objets (les leurs et ceux de la Galerie nationale) aux localités plus petites de leur district. London en offre un exemple, où le circuit régional comprend Kitchener, St. Thomas, Ingersoll, Chatham et autres centres. Les prêts de tableaux de la Galerie nationale aux musées peu importants ou nouveaux ont été à peu près aussi profitables que les expositions ambulantes. Ainsi, les œuvres d'art sont constamment portées à l'attention de la population de tout le pays; il se fera beaucoup plus de travail quand l'établissement d'un réseau complet de centres aura été réalisé dans tout le Dominion. Aucun endroit n'est trop peu peuplé ni trop éloigné pour tirer profit des expositions ambulantes.

La Galerie nationale a imaginé certaines méthodes d'éducation artistique qui s'appliquent plus particulièrement aux jeunes et qui sont destinées à suppléer en partie au travail scolaire régulier et à aider à l'instituteur. Elle a collaboré avec les écoles et les collèges de tout le pays et leur a donné des conseils et fourni des accessoires. Des conférences écrites et illustrées de projections, sur tous les domaines de l'histoire de l'art, peuvent être empruntées depuis longtemps dans toutes les parties du Canada; des reproductions de tableaux, accompagnées de textes qui servent d'initiation à l'appréciation artistique, et des photographies peuvent également être empruntées; des cours donnés aux écoliers à la Galerie, des expositions de travaux scolaires, une circulation bien organisée des collections de la Galerie et des démonstrations instructives figurent au programme depuis nombre d'années. En outre, la Galerie nationale tient des conférences publiques à Ottawa (Ont.) et organise de temps à autres des tournées de conférences par tout le Canada.

Plusieurs innovations éducatives intéressantes ont également été utilisées. Une série d'émissions scolaires intitulée "Adventures in Canadian Painting" a été inaugurée en 1945 et s'est continuée en 1946. Ces programmes, consacrés à la vie et l'œuvre des artistes canadiens, sont entendus d'un océan à l'autre grâce à la collaboration de la Société Radio-Canada; ils visent à raconter l'histoire de l'art canadien de manière à éveiller l'intérêt des jeunes. La reproduction d'un tableau de la Galerie nationale offerte à prix modique aux écoliers forme une partie essentielle de chaque programme. Il se distribue environ 120,000 tableaux chaque année.

L'utilisation du cinéma permet, aux écoliers et au public en général de se familiariser avec les œuvres des artistes canadiens; par exemple, le film sonore en couleurs *Canadian Landscape*, tourné de concert avec l'Office national du film, décrit l'œuvre des artistes canadiens modernes tout en donnant un aperçu historique de l'art du paysage au Canada depuis Kriehoff. Les reproductions au pochoir de soie de tableaux canadiens, déjà célèbres en plusieurs parties du monde par suite de leur distribution aux soldats du Canada et des pays alliés, sont maintenant à la disposition des étudiants et du public en général. Ces reproductions et d'autres (voir la publication de la Galerie nationale, *Reproductions on Sale and Loan Collections*) sont maintenant très recherchées dans les écoles canadiennes.

La Galerie nationale collabore avec les divisions des beaux-arts et de l'histoire de l'art des universités. Elle joue un rôle de premier plan dans l'organisation de la revue *Canadian Art*, qui fournit une nouvelle source importante de renseignements.

Par ces initiatives, la Galerie nationale a rempli les stipulations de sa charte, qui lui assigne non seulement la garde des collections, mais également "l'encouragement et la culture du goût artistique. et de l'intérêt du public canadien aux beaux-arts, et en termes généraux, la protection des intérêts de l'art au Canada" Dans cet effort elle a été secondée par la population canadienne, qui reconnaît déjà le rôle important que l'art peut jouer dans la civilisation complexe d'aujourd'hui, en fournissant un moyen de communication entre la population, en occupant les loisirs de l'individu tout en lui apportant plaisir et culture, en augmentant le bien-être matériel du pays grâce à l'amélioration des arts industriels.

Musées et galeries de beaux-arts.—L'*Annuaire* de 1939, aux pp. 1070-1071, dresse une liste des musées (y compris les galeries de beaux-arts) au Canada qui emploient un personnel à temps continu; cette liste indique l'espace occupé et la fréquentation quotidienne moyenne de chacun. Le Bureau fédéral de la Statistique n'a publié aucun rapport détaillé officiel sur ce sujet depuis 1938. Toutefois, en 1945, l'*American Art Annual* (New-York) a publié une liste complète des musées, sociétés et écoles de beaux-arts au Canada.

Section 2.—Recherches scientifiques et industrielles au Canada

Sous-section 1.—Facilités de recherches

Le domaine des recherches scientifiques au Canada est trop vaste pour être décrit en détail dans chaque édition de l'*Annuaire*; comme le Conseil national de recherches coordonne tous les travaux de recherche, la description de l'évolution et du travail du Conseil est donnée à la sous-section 2.

Les ministères de l'Agriculture, des Mines et Ressources et des Pêcheries, la Commission des grains et l'Observatoire du Dominion font des travaux de recherche. Ces organismes disposent d'un personnel scientifique permanent et compétent qui fait des recherches dans son propre domaine comme les problèmes du sol, les cultures, l'élevage et l'examen des animaux, la préparation et la vente des produits, la métallurgie extractive et physique, les produits sylvicoles et forestiers, l'hydrographie, la pêche en haute mer et la pêche des mollusques, etc.

La Commission des grains emploie un personnel de 7 chimistes et 21 assistants dans les principaux laboratoires de recherche sur la minoterie, la cuisson, le maltage, etc., tandis que l'Observatoire du Dominion fait des recherches sur la physique solaire, l'astrophysique, la sismologie, le magnétisme terrestre, la gravité et autres sujets.

Les universités font souvent preuve d'une initiative hardie dans l'exploration du domaine des recherches scientifiques; mais, avec l'outillage limité dont elles disposent, il n'est pas toujours facile de mener leurs découvertes à bon terme. Les laboratoires du gouvernement et des industries sont souvent capables de reprendre les travaux là où les universités les ont laissés et de les poursuivre.

Un domaine spécial de recherches est exploré grâce à des fondations destinées à cette fin. L'Ontario Research Foundation, établie en 1928, a poursuivi son activité dans quatre édifices attenants à Queen's Park, Toronto (Ont.). La fondation

a pour objet de mettre à la disposition du public et de l'industrie un organisme scientifique indépendant et sans but lucratif qui aide à la solution des questions d'ordre technologique.

Le Banting Research Foundation aide à la poursuite du travail de la chaire de recherches médicales Banting et Best de l'Université de Toronto et des recherches médicales dans tout le Canada.

La Rockefeller Foundation a fourni des fonds à divers organismes au Canada afin de favoriser les recherches scientifiques en médecine, en sciences naturelles et sociales et en santé publique.

Un exposé détaillé des recherches scientifiques et industrielles au Canada paraît aux pp. 1003-1039 de l'*Annuaire* de 1940.

Sous-section 2.—Conseil national de recherches*

Historique.—Au Canada, les recherches coordonnées sur un pied national remontent à 1916 lorsque, sur la recommandation du gouvernement de la Grande-Bretagne, le gouvernement canadien créait le "Conseil consultatif honoraire des Recherches scientifiques et industrielles" sous un Comité du conseil privé. Quinze membres furent ainsi réunis en vue, surtout, de concentrer l'habileté et la compétence techniques des savants canadiens sur la solution des nombreux problèmes que la participation à la première guerre mondiale posait au gouvernement de l'époque. Un deuxième but était d'encourager les recherches sur les problèmes du temps de paix d'un intérêt national. Une enquête menée en 1917 révélait que les recherches industrielles étaient presque inexistantes au Canada et que la réserve d'hommes possédant une formation post-scolaire suffisamment complète pour leur permettre d'entreprendre des enquêtes indépendantes était tout à fait insuffisante pour justifier l'application générale des recherches scientifiques aux problèmes industriels du Canada.

Des dispositions furent donc prises pour la coordination des travaux de recherches et l'organisation des enquêtes en collaboration; la formation post-scolaire de ceux qui participaient aux recherches; et la poursuite des recherches au moyen de subventions versées aux professeurs d'universités. Telle était la base de travail du Conseil de 1916 à 1924.

Le Conseil a recommandé très tôt l'établissement de laboratoires nationaux et un Comité spécial du Parlement, chargé d'étudier cette requête, a appuyé la demande après avoir entendu les opinions de plusieurs témoins. Des difficultés financières sont survenues, mais, en 1924, l'opinion publique a permis l'adoption de la loi du Conseil de recherches par le Parlement. Des laboratoires temporaires furent obtenus et des recherches sur l'utilisation de calcaires magnésiens comme réfractaires furent conduites avec tant de succès qu'une industrie de guerre, établie durant le premier conflit mondial, a été rétablie sur une vaste échelle et est devenue une source importante de matières premières qui ont trouvé des débouchés dans le monde entier. En conséquence, en 1929-1930, le gouvernement a versé les subventions nécessaires pour de nouveaux laboratoires.

Etablissement de laboratoires.—L'immeuble du Conseil national de recherches, rue Sussex, à Ottawa, commencé en février 1930, a ouvert ses portes à l'époque de la conférence impériale de 1932; il comptait des divisions de laboratoire pour la

* Préparé sous la direction de C. J. Mackenzie, président, Conseil national de recherches.

biologie appliquée, la chimie, la physique, le génie électrique, ainsi qu'une division de renseignements en matière de recherches. En avril 1936, la division de la physique et du génie électrique était réorganisée et la division du génie mécanique devenait une division séparée. Cette division a continué son travail dans des laboratoires temporaires qui devinrent vite insuffisants.

Tôt en 1939 un emplacement de 85 acres, adjacent à la station aérienne d'Ottawa, était acquis et le ministère de la Défense nationale transférait au Conseil un terrain de 45 acres contigu à cet emplacement. Des plans furent tracés pour y construire de nouveaux édifices mais, comme la guerre semblait de plus en plus inévitable, il fut décidé de procéder sans délai à la construction d'immeubles seuls capables de servir directement en temps de guerre à l'étude des problèmes de génie aéronautique. La construction de l'édifice de l'aérodynamique a été commencée le 17 octobre 1939; plusieurs autres édifices furent érigés par la suite. Ces immeubles abritaient des ateliers et des laboratoires séparés pour les recherches en matière de moteurs, d'essence et d'huile, d'hydraulique, d'explosifs et de structures. Les installations de toutes ces unités ont beaucoup servi à d'importantes entreprises durant la guerre.

Activité de temps de guerre.—Une collaboration très étroite avec les ministères fédéraux et les autres institutions de recherches a été encouragée et maintenue pour favoriser les recherches utiles à la guerre. Au début de la guerre, après que le Conseil eut fait un relevé des laboratoires au pays, plusieurs universités et établissements industriels ont offert gratuitement leurs installations au Conseil pour la poursuite de recherches spéciales. Aussi le Conseil est-il devenu sur les dernières années de la guerre responsable des recherches poursuivies dans plus d'une vingtaine d'établissements hors d'Ottawa. Un poste radiophonique a été érigé près d'Ottawa pour permettre de poursuivre les recherches voulues en matière de radio. Le Conseil est officiellement devenu l'organisme civil de recherches de la marine, de l'armée et de l'aviation et, durant toute la guerre, des recherches furent effectuées pour ces trois services selon leurs besoins.

La contribution des savants canadiens au développement d'appareils, de méthodes et de produits nouveaux durant la guerre a été largement reconnue en matière de radio-repérage, de détection des mines et des sous-marins pour la marine, de réglage du tir et autres problèmes de ballistique, d'explosifs nouveaux et plus puissants, de méthodes d'entreposage et de transport d'urgence des vivres en temps de guerre, de vêtements spéciaux et autre équipement pour la marine, l'armée et l'aviation. Les problèmes relatifs au bien-être physique des troupes ont nécessité des études en matière d'alimentation, de logement, d'hygiène, d'examen médical des recrues et de traitement des blessés et des malades. Des sujets spéciaux comme les brûlures et le traitement du choc prirent de l'importance. Les réserves de sang ont nécessité des recherches au sujet des méthodes d'entreposage et de conservation. Des conférences sur les amputations ont eu lieu pour mettre au point les travaux déjà accomplis dans ce domaine. Des comités médicaux spéciaux ont été créés pour étudier certains sujets particuliers.

Dans le domaine civil, le Conseil national de recherches a pu offrir une aide constructive en ce qui concerne la vérification des calibres d'inspection utilisés dans les usines de munitions. Des méthodes de fabrication du verre ont été développées pour la fabrication de lentilles de télescope et autres instruments et une nouvelle industrie a été établie. La radiologie a été appliquée à l'inspection des coulés et

des équipes d'ouvriers dans les usines ont appris à s'en servir. Des peintures, des caoutchoucs, des textiles, des métaux devant servir à des fins spéciales et des moyens de défense contre la guerre chimique ont fait l'objet de recherches. Un nouveau procédé pour la production du magnésium métallique a trouvé une application commerciale aux Etats-Unis et au Canada. Les recherches en matière de caoutchouc synthétique ont été rattachées à des travaux semblables ailleurs et appliquées aux opérations industrielles. Les problèmes du froid ont reçu une attention spéciale afin de répondre aux besoins des forces armées dans les latitudes boréales.

Le Conseil national de recherches a été en grande partie responsable de l'organisation des Research Enterprises, Limited, propriété de l'Etat formée en vue de la fabrication en série d'équipement militaire spécial et secret d'après des prototypes conçus aux laboratoires du Conseil national de recherches. La séparation entre les travaux de recherches et la fabrication elle-même s'est révélée une sage politique et le dédoublement de la surveillance et de l'administration n'a pas empêché une très étroite collaboration entre les deux branches.

Réadaptation au temps de paix.—A la fin de 1946, le Conseil national de recherches s'était complètement rétabli sur un pied de paix. Si, en 1939, sa transformation en une puissante arme de guerre avait été une tâche considérable, sa réadaptation au temps de paix en 1946 posait aussi de grands problèmes plus ardues encore. Il a fallu discontinuer les recherches de guerre, qui avaient atteint de grandes proportions, ou les adapter aux besoins industriels croissants du temps de paix. Presque tout le personnel recruté pour l'effort de guerre national en matière de recherches a été absorbé dans l'organisation de temps de paix; beaucoup de jeunes employés, cependant, allèrent terminer leur études académiques interrompues par la guerre. D'autres savants expérimentés et habiles, formés des années durant à des recherches intensives comme membres du personnel du Conseil, se sont trouvés des situations d'avenir dans l'industrie canadienne et, ainsi, ont étendu indirectement l'influence du Conseil bien au delà de ses laboratoires. Pour refaire au complet les cadres de ses effectifs de paix, le Conseil a procédé au recrutement du personnel nécessaire, n'acceptant que des personnes de très haute valeur.

L'organisation des recherches du Canada en temps de guerre a donc été adaptée aux besoins d'après-guerre et les installations déjà existantes ont été fort agrandies afin d'assurer à l'industrie canadienne le meilleur service possible de laboratoires. Trois nouvelles divisions et plusieurs nouvelles sections des laboratoires des Recherches nationales ont été établies; le radar et autre outillage de guerre sont en voie d'adaptation à des usages commerciaux; des centaines d'enquêtes se poursuivent actuellement. Le Conseil s'occupe activement de favoriser et de coordonner les recherches scientifiques dans toutes les parties du Dominion.

Une division de recherches sur l'énergie atomique a été établie à Chalk-River (Ont.) en vue d'étudier les applications de l'énergie atomique et l'emploi de ses produits dans l'industrie et la médecine. Une division de recherches médicales a été organisée pour activer et encourager les études dans ce vaste domaine humanitaire. Une division de recherches sur la construction doit être établie sous peu pour l'étude de problèmes pratiques concernant les matériaux de construction et leur emploi. La construction est commencée d'un laboratoire régional des Prairies à Saskatoon (Sask.) pour favoriser l'étude des moyens à prendre pour mieux utiliser les surplus agricoles, surtout le blé, et les rebuts de ferme comme la paille. Une

branche du génie électrique et de la radio a été créée pour coordonner et diriger les travaux dans ce domaine croissant. La division de la chimie a été affranchie des exigences de temps de guerre quant aux vérifications de routine et ses activités ont été regroupées en deux branches nouvelles: (1) chimie fondamentale, et (2) génie chimique. Le planeur sans queue, conçu et bâti aux laboratoires aéronautiques, a subi son premier vol d'essai avec succès à l'automne de 1946 à l'aéroport de Namao, près d'Edmonton (Alb.). Une section de recherches sur la navigation aérienne a été établie à Arnprior (Ont.) en collaboration avec le Corps d'aviation royal canadien. Une nouvelle section de la division du génie mécanique a été formée pour s'occuper des problèmes concernant la dynamique des gaz, et de travaux sur les turbines à gaz et la propulsion thermique.

Recherches sur l'énergie atomique.—En juin 1946, le Parlement fédéral a voté la loi sur le contrôle de l'énergie atomique. Cette loi assure le moyen de perfectionner l'énergie atomique et de surveiller les travaux dans ce domaine selon que l'exigent la sécurité publique et les engagements internationaux. Une commission de cinq membres a été établie; elle est sous la direction générale du président du comité du conseil privé sur les recherches scientifiques et industrielles et doit lui transmettre ses rapports.

Le président du Conseil national de recherches est membre ex officio de la Commission de contrôle de l'énergie atomique; les autres membres sont nommés par le gouverneur en conseil et remplissent des fonctions amovibles.

Le génie, la construction et l'administration des vastes établissements de Chalk-River (Ont.) furent entrepris par la Defence Industries Limited, en vertu d'un contrat accordé par le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements. Au fur et à mesure que le projet se réalisait, la Defence Industries Limited et les fonctionnaires du gouvernement en vinrent à la conclusion que, comme l'entreprise était, en réalité, une usine maîtresse dont le travail serait étroitement lié à celui des laboratoires de recherches, il serait préférable qu'un seul organisme du gouvernement acceptât les responsabilités générales des laboratoires de recherches et des établissements industriels. Après avoir étudié ce problème, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a recommandé à sa première réunion de demander au Conseil national de recherches d'entreprendre le parachèvement des divers projets et leur administration au nom et en conformité des directives de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. La proposition fut acceptée et, le 1er février 1947, le conseil assumait la responsabilité de l'administration et de la direction de toute l'entreprise de l'énergie atomique à Chalk-River. Il continuera d'exercer ces fonctions conformément aux principes généraux établis de temps à autre par la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Services d'Information.—L'activité de la nouvelle Division des services d'information, formée de sections qui s'occupent de la bibliothèque, des bureaux de liaison, du *Canadian Journal of Research* et des demandes de renseignements techniques, portent sur diverses phases de la réunion et de la distribution de renseignements scientifiques et techniques. Plusieurs rapports sur le progrès technique de l'Allemagne sont d'un intérêt spécial. Des études récemment entreprises dans ce pays corroborent l'opinion que, dans l'ensemble, les Nations Unies ne se sont pas laissées distancer au point de vue scientifique et technique; cependant, dans plusieurs domaines, l'Allemagne en était arrivée à des méthodes perfectionnées de

production et à la fabrication de produits spéciaux d'un intérêt immédiat aux industriels canadiens. Des rapports sur la science et la technologie de l'ennemi ont été distribués aux organismes industriels et scientifiques du Canada.

Recherches médicales.—La grande partie des travaux de la Division des recherches médicales sera faite, comme par le passé, dans les laboratoires des collèges de médecine et des hôpitaux du Canada. En plus d'étudier les demandes de subventions pour aider aux recherches et de soumettre des recommandations au conseil à ce sujet, la division, par l'entremise de son comité consultatif, remet au conseil des rapports relatifs aux bourses accordées aux étudiants en recherches médicales. Ces bourses furent établies l'an dernier. Il est espéré que ces bourses, qui sont à la disposition des diplômés en médecine canadiens, offriront un moyen de former les jeunes personnes afin que leur vie soit consacrée aux recherches et à l'enseignement dans les collèges médicaux du Canada.

Recherches sur la construction.—Depuis plusieurs années, le Conseil national de recherches a entrepris divers projets en vue d'améliorer les matériaux de construction et la construction de logements. Une étude intensive fut commencée il y a quelques années sur les exigences de la construction et, subséquemment, le Code national de la construction fut publié. Ce document était destiné à devenir un modèle pour la rédaction des lois municipales sur la construction. Un règlement modèle de zones urbaines fut aussi préparé. Les municipalités canadiennes ont fait un usage considérable de ces deux publications à titre d'ouvrages de référence.

Dans les laboratoires, plusieurs études ont été dirigées vers l'amélioration des diverses conditions de logement. Peuvent être mentionnées, les études sur l'efficacité de l'éclairage, les recherches sur les murs et planchers insonores, les enquêtes sur la valeur relative des divers genres de matériaux isolants et les mesures sur les barrages anti-vapeurs utilisés en vue d'empêcher la condensation de l'humidité sur les murs extérieurs. Des études ont été faites sur la ventilation et des rapports furent publiés sur la déperdition de la chaleur due aux fenêtres et à l'humidité sur les fenêtres. Les brûleurs à l'huile sont continuellement soumis à des épreuves afin d'assurer un service sans danger. Une des premières études du conseil portait sur les possibilités d'épargner le combustible dans le chauffage des maisons.

Parmi les projets les plus récents de cette longue liste figurent les recherches courantes sur les problèmes du chauffage radiant ou "par panneaux." L'objet de cette étude est de trouver une réponse satisfaisante aux nombreuses questions soulevées par les ingénieurs en chauffage, relativement au nouveau mode de chauffage où la source de la chaleur est dans le plancher ou au-dessous ou dans le plafond au lieu d'être fournie par les radiateurs de genre ordinaire. Deux maisons d'essai ont été construites sur le chemin Montréal pour en faire l'étude.

Un autre progrès important dans le domaine du logement à bas prix est le perfectionnement d'un système modulé dans la construction de maisons préfabriquées. Au moyen de panneaux muraux et de toitures plates préfabriqués qui réunissent à la fois la résistance structurale, l'isolation, les barrages anti-vapeurs, les surfaces finies, et un système de raccordement, la construction en série à la manufacture, de maisons complètes est possible. Les divers murs à panneaux ordinaires, tous de dimensions égales, permettent la construction de planchers de presque tous les genres suivant les exigences de l'emplacement et de l'entrepreneur. Des études se poursuivent sur les détails de la fabrication en panneaux.

L'établissement de la division proposée de recherches sur la construction mettra tous ces travaux à point et de nouveaux projets seront lancés pour permettre une étude du problème le plus pressant au Canada, celui de loger convenablement la population.

Dans toutes ses activités, le Conseil national de recherches veut être un véritable centre d'initiative et de coopération, en ce qui concerne la formation de chercheurs compétents et l'application des connaissances scientifiques dans les universités et les industries canadiennes.

Section 3.—Fonctions éducatives de l'Office national du film et de la Société Radio-Canada

L'Office national du film.*—Cet office rend service à la population canadienne au moyen de l'interprétation visuelle de la vie et de la culture du pays, de ses problèmes sociaux, de ses ressources et de ses industries, de ses réalisations dans les arts, les sciences, les recherches et la médecine. Il sert le Canada à l'étranger en le dépeignant aux populations des autres pays et il fait connaître aux Canadiens divers aspects des affaires internationales qui sont d'intérêt public.

Depuis sa création en 1939, par suite de l'adoption de la loi nationale sur le cinématographe, l'Office s'occupe de la production et de la distribution de films de 35mm (pour les cinémas) et de 16mm (pour autres usagers), de photographies, de bandes d'images, de petits étalages documentaires et de grands étalages photographiques. A la demande des ministères fédéraux, l'office prépare aussi des affiches et des publications. Ses films (16mm et 35mm, sonores et muets, en noir et blanc et en couleurs, en anglais, en français et en d'autres langues) embrassent une grande variété de sujets tels que: agriculture, arts et métiers, économie, éducation, génie, géographie et tourisme, histoire, travail, médecine, industrie manufacturière, ressources naturelles, physique, psychologie, santé publique et nutrition, problèmes sociaux et solutions à y apporter, et transports et communications. Durant l'année terminée le 31 mars 1946, l'Office a produit 310 sujets courts de ce genre et distribué 65,000 photographies et plans aux quotidiens et hebdomadaires et autres publications au Canada. De plus, l'Office a produit 13 bandes d'images et un grand nombre d'étalages et d'autres dessins graphiques.

La direction de l'Office comprend deux ministres du gouvernement fédéral, trois hauts fonctionnaires et trois citoyens choisis à cause de l'intérêt qu'ils portent au cinéma et de l'importance qu'ils y attachent comme instrument d'intérêt public. Le fonctionnaire exécutif en chef est le commissaire du film, à qui il incombe de diriger, de coordonner et de faire connaître les services cinématographiques du gouvernement au Canada. En outre de son propre vaste programme de production de films documentaires et de dessins graphiques, l'Office est aussi l'agence de production et de distribution de films pour tous les ministères du gouvernement. L'Office a produit en 1946 des films et autres articles de projection pour les organismes suivants du gouvernement: ministères de l'Agriculture, des Affaires extérieures, des Finances, des Pêcheries, département des Assurances, ministères du Travail, des Mines et Ressources, des Munitions et Approvisionnements, de la Défense nationale, des Postes, département des Impressions et de la Papeterie, ministères de la Reconstruction, du Secrétariat d'Etat, du Commerce, des Affaires des anciens combattants, de la Santé nationale et du Bien-être social, Conseil national de recherches, Comité national des finances de guerre, Commission canadienne d'Aide mutuelle, Service canadien d'information, Galerie nationale et Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

* Préparé sous la direction de Ross McLean, commissaire du film, Office national du film, Ottawa.

Bien qu'il produise deux films de 35mm chaque mois, en anglais et en français, qui font partie des séries *En avant*, *Canada*, *Le Monde à l'œuvre* et *Coup d'œil*, et qui sont projetés dans les cinémas comme bandes commerciales ordinaires, presque toute la production de l'Office est destinée aux cinémathèques et aux circuits de films de 16mm.

Au Canada, le pivot de la distribution urbaine de films de 16mm se trouve dans les cinémathèques établies dans les neuf provinces par l'Office et par des organismes locaux comme les bibliothèques publiques, les écoles normales, les ministères provinciaux de l'Éducation, les services publics des universités et, plus récemment, les conseils régionaux du film. La plupart des centres canadiens de plus de 5,000 habitants ont maintenant leur propre cinémathèque et plus de 70 conseils du film travaillent à encourager l'usage des films documentaires et éducatifs de l'Office.

La présentation de programmes spéciaux aux ouvriers dans les usines et aux assemblées des syndicats ouvriers fait partie de la distribution urbaine, œuvre qui est patronnée conjointement par le Congrès canadien du travail, le Congrès des métiers et du travail du Canada, l'Association d'éducation des ouvriers et l'Office national du film. Chaque film distribué aux syndicats ouvriers est accompagné de courts métrages destinés à la discussion et de sujets d'étude, qui se sont révélés très utiles pour stimuler l'intérêt de l'auditoire. Des services spéciaux semblables s'organisent pour l'industrie, les sociétés féminines, les groupes de savants et d'ingénieurs, les organismes d'hygiène, les associations médicales et autres domaines spécialisés comme l'éducation, les sciences, le bien-être, la reconstruction et le logement. Des programmes approuvés de films et autres articles sont en préparation pour tous les groupes intéressés. Pour répondre à leurs besoins en fait de films, l'Office maintient à Ottawa une cinémathèque d'avant-premières composée de 2,000 sujets.

Inaugurées à titre d'expérience en janvier 1942, les 30 premières unités mobiles, formées dans le but de présenter tous les mois des programmes cinématographiques réguliers à des auditoriums ruraux, sont maintenant passées à 124 et atteignent en moyenne 300,000 spectateurs par mois. Plusieurs des circuits sont partiellement ou entièrement patronnés par les gouvernements provinciaux ou des organismes qui collaborent avec l'Office. Grâce à leur préparation soignée, ainsi qu'aux brochures de discussion qui les accompagnent à l'usage des instituteurs et chefs de groupes, ces programmes de cinéma rural se rattachent étroitement aux activités et aux intérêts des endroits desservis. Chaque circuit rural dessert environ vingt localités chaque mois, présentant devant les enfants l'après-midi et devant les adultes le soir des films choisis pour la valeur et l'intérêt du sujet. Le programme destiné aux écoles est déterminé de concert avec le ministère de l'Éducation de chaque province. Grâce à la collaboration avec les syndicats du blé, les services publics des universités et les ministères provinciaux de l'Éducation, les représentants ruraux de l'Office sont maintenant considérés comme de précieux serviteurs de leur milieu.

L'Office distribue aussi un grand nombre de films et d'autres productions aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en Amérique du Sud et en Amérique centrale et en d'autres pays par l'entremise de ses bureaux à New-York, à Chicago et à Washington (États-Unis), à Mexico (Mexique), à Sydney (Australie) et à Londres (Angleterre), ainsi que par l'entremise des bureaux des représentants commerciaux et diplomatiques du Canada dans 35 pays. Les autres voies de distribution sont les cinémas commerciaux et les circuits cinématographiques du gouvernement et autres qui ne sont pas des cinémas.

Les films et les photographies de l'Office ont aidé à mieux faire connaître le rôle du Canada sur la scène internationale à des réunions mondiales comme la conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture à Québec, la conférence de San-Francisco, la conférence de l'Organisation internationale du travail à Philadelphie, la conférence de l'UNRRA à Montréal, les conférences de Québec, la conférence de l'UNESCO à Paris et les réunions de l'O.N.U. à New-York.

Enseignement par la radio.*—La radio joue un rôle de plus en plus important dans la vie canadienne comme moyen d'instruction. La Société Radio-Canada consacre une grande partie des émissions de ses réseaux anglais et français à des programmes éducatifs pour enfants et adultes. Les programmes sont préparés de manière à assurer un dosage bien équilibré de renseignements et de leçons d'une part et de divertissement et d'art dramatique d'autre part. Quand la chose est possible, ces éléments sont conjugués.

Emissions scolaires.—La S.R.-C. collabore avec le ministère de l'Éducation de chaque province à la radiodiffusion de programmes spéciaux se rattachant aux cours d'études donnés en classe. Dans le Québec, les émissions scolaires en français sont entendues sous la rubrique de "*Radio-Colège*". Les postes de langue anglaise du Québec transmettent les émissions scolaires d'Ontario à l'avantage des auditeurs de langue anglaise.

Durant la saison de 1946-1947, Radio-Canada a préparé et défrayé une série de 27 "émissions scolaires nationales" entendues en classe d'un littoral à l'autre. Ces programmes ont présenté l'histoire dramatisée de célèbres explorateurs canadiens, d'éminents poètes et artistes canadiens, une série d'émissions sur les animaux et les oiseaux du Canada, et une représentation dramatique complète de *Macbeth* de Shakespeare dont les rôles principaux étaient interprétés par des acteurs en vue de la radio et pour laquelle de la musique spéciale avait été écrite. Des programmes spéciaux ont été échangés avec l'"*American School of the Air*" du Columbia Broadcasting System des États-Unis. Une semaine entière de la série de programmes de l'"*American School of the Air*" a été consacrée à des programmes du Canada.

Chacune des "émissions scolaires nationales" de Radio-Canada était précédée d'une revue de dix minutes des événements principaux de la semaine spécialement préparée à l'intention de jeunes auditeurs par le service de nouvelles de Radio-Canada.

Éducation des adultes.—Les programmes éducatifs pour adultes sont présentés sur tous les réseaux de Radio-Canada et comprennent une variété de causeries, commentaires, entrevues, périodes de discussion et sujets très divers semi-dramatisés. Le programme *Citizen's Forum*, programme de discussion parvenant de réunions publiques et actuellement dans sa quatrième année, a traité au cours de la dernière saison de grandes questions, depuis le contrôle de l'énergie atomique jusqu'aux relations industrielles domestiques et la question de l'Allemagne d'après-guerre. Ce programme est présenté en collaboration avec l'Association canadienne d'éducation des adultes, qui a organisé environ 200 groupes d'auditeurs et d'étude à travers le pays. Cette association, avec la Fédération canadienne de l'agriculture, aide à la préparation d'une autre série, *National Farm Radio Forum*, grâce à laquelle des cultivateurs de toutes les parties du Canada peuvent échanger leurs opinions et s'entretenir de leurs problèmes. Cette série d'émissions, qui est maintenant dans sa septième année, est suivie chaque semaine par plus de 1,300 groupes d'auditeurs

* Préparé sous la direction de M. Augustin Frigon, C.M.G., gérant général, Société Radio-Canada.

dans tout le Canada rural. Ces deux programmes de discussion ont leur contrepartie sur le réseau français de Radio-Canada: *Préparons l'avenir* et *Le choc des idées*.

Radio-Canada maintient un bureau outre-mer, à Londres, afin de présenter des commentaires sur la scène européenne.

Les programmes qui traitent des problèmes du rétablissement des anciens combattants ont été maintenus durant la saison. Des programmes spéciaux pour les femmes, en français et en anglais, offrent des renseignements pratiques sur les problèmes domestiques. La série annuelle *School for Parents*, avec sa contrepartie *L'École des Parents*, porte sur le soin et la psychologie des enfants. Comme partie d'un programme en vue de faire entendre aux Canadiennes la voix des femmes d'autres pays sur des problèmes intéressant toutes les femmes, Radio-Canada a présenté la série d'émissions *New World Calling* au cours desquelles des femmes éminentes de 18 pays ont fait connaître leurs vues sur l'éducation de la jeune fille moderne.

Musique et théâtre.—Durant la saison de 1946-1947, Radio-Canada a invité un musicien australien de marque, le professeur Bernard Heinze, à visiter le Canada pour y donner une série de concerts radiophoniques durant lesquels les auditeurs canadiens ont entendu pour la première fois de nouvelles compositions australiennes. Ces concerts ont passé en marge des concerts symphoniques réguliers pour lesquels Radio-Canada verse aux principaux orchestres symphoniques canadiens quelque \$50,000 annuellement. Nombre de jeunes musiciens canadiens ont été présentés dans une série de récitals. Radio-Canada a aussi offert des programmes musicaux spéciaux pour les enfants.

Le très grand nombre des présentations théâtrales sur les réseaux français et anglais sont l'œuvre d'auteurs canadiens. Deux productions importantes ont été la dramatisation du roman canadien *Two Solitudes* de Hugh McLennan et la première mondiale, sous forme de dramatisation radiophonique, du poème *Behind the Log* d'un poète canadien de marque, E. J. Pratt.

Section 4.—Bibliothèques

Le Bureau Fédéral de la Statistique publie tous les deux ans un relevé des bibliothèques au Canada; la dernière édition donne une liste des bibliothèques publiques, universitaires, gouvernementales et autres bibliothèques spéciales, et l'endroit où elles sont situées, leur importance, etc. Le dernier rapport publié est le relevé de 1944-1946, qui renferme des renseignements détaillés sur le service des bibliothèques en 1945.

L'Association canadienne des bibliothèques.—L'année 1946 est mémorable dans l'histoire des bibliothèques canadiennes comme année inaugurale de l'Association canadienne des bibliothèques. C'est à l'Université McMaster, Hamilton (Ont.), qu'a eu lieu les 14-16 juin la conférence d'organisation à laquelle ont participé des délégués représentant chaque aspect des responsabilités administratives et professionnelles de l'œuvre des bibliothèques au Canada. Une constitution a été adoptée et des officiers exécutifs représentatifs ont été élus, y compris un secrétaire national à service continu.

Le programme d'activités que s'est proposé l'association consiste à entreprendre des œuvres d'intérêt national en matière de bibliothèque publique, à améliorer la compétence professionnelle des bibliothécaires et à relever d'une manière corres-

pondante les échelles de salaire, à encourager les recommandations pour l'adoption de nouvelles méthodes en matière de bibliothèque publique régionale et le développement des activités extra-muros des bibliothèques, à collaborer avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne, par exemple, la distribution des publications du gouvernement et la participation à l'œuvre de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Bibliothèques publiques.—Les bibliothèques publiques au Canada sont essentiellement des institutions urbaines. Dans les villes de plus de 10,000 âmes environ 92 p. 100 de la population jouit d'un certain service de bibliothèque, alors que dans les centres urbains plus petits la proportion est de 42 p. 100. Bien que 5 pour 100 seulement de la population rurale ait présentement un service de bibliothèque, l'intérêt manifesté à l'égard du service rural fourni par les bibliothèques régionales et ambulantes promet de modifier cette situation dans un avenir rapproché. Dans l'interprétation des statistiques provinciales des bibliothèques publiques, il faut se rappeler que les provinces où les ruraux prédominent, comme les Provinces maritimes et les provinces des Prairies, les bibliothèques urbaines ne peuvent desservir plus du tiers de la population, tandis que dans les provinces plus urbaines d'Ontario, de Québec et de Colombie-Britannique elles peuvent en desservir près de deux fois plus. D'autres genres de bibliothèques, dont les statistiques ne sont pas comprises avec celles des bibliothèques publiques, fournissent plus de lecture au public dans certaines provinces que dans d'autres. Par exemple, les bibliothèques paroissiales ou des églises sont passablement nombreuses et les bibliothèques commerciales sont aussi une importante source de lecture, particulièrement d'ouvrages d'imagination, mais il n'existe aucune statistique à leur sujet depuis le recensement de 1931. Il faut également tenir compte des bibliothèques privées et, comme il est impossible d'en faire le relevé, il faut considérer les statistiques des bibliothèques publiques comme un relevé d'un certain genre d'institutions plutôt qu'un relevé complet des bibliothèques accessibles au public. Les bibliothèques en 1945 peuvent être classées selon les unités suivantes de population, d'après les résultats du recensement de 1941.

1.—Répartition des bibliothèques publiques d'après l'unité de population, 1945

Unité de population	Cités et villes	Villes et villages	Centres ruraux ¹
	nomb.	nomb.	nomb.
Moins de 1,000.....	-	201	4
1,000-4,999.....	-	176	19
5,000-9,999.....	-	46	221
10,000-19,999.....	27	-	-
20,000-39,999.....	20	-	-
40,000-99,999.....	8	-	-
100,000 ou plus.....	13	-	-

¹ L'importance de l'unité est fondée sur le rapport annuel du ministère de l'Instruction publique de l'Ontario et de la Commission des bibliothèques de la Colombie-Britannique.

Ces groupes comprennent quelque 300 bibliothèques qui n'ont qu'un seul bibliothécaire et 100 autres qui sont entièrement ou presque entièrement tenues par des travailleurs bénévoles. Quelques-unes de ces dernières sont dirigées par des membres de congrégations religieuses et une plus forte proportion d'entre elles le sont par des membres d'organismes locaux.

2.—Statistique sommaire des bibliothèques publiques, par province, 1945, et totaux à tous les deux ans, 1931-1943

Année et province ou territoire	Volumes	Circulation	Emprunteurs	Dépenses en livres, périodiques et réparations	Dépenses totales
	nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$
Totaux, 1931	4,516,206	21,135,364	1	509,323	1
Totaux, 1933	4,776,981	23,376,340	1,114,201	421,142	1
Totaux, 1935	4,848,793	21,106,742	1,097,247	448,251	1
Totaux, 1937	5,070,132	19,580,375	1,062,187	502,509	2,041,486
Totaux, 1939	5,175,811	20,738,151	1,045,521	494,776	2,131,199
Totaux, 1941	5,495,543	20,283,618	1,057,336	530,864	2,154,437
Totaux, 1943	5,681,291	20,056,094	1,105,990	611,891	2,484,705
1945					
Ile du Prince-Edouard.....	63,707	171,058	23,992	5,201	15,863
Nouvelle-Ecosse.....	122,416	162,444	15,547	4,637	18,478
Nouveau-Brunswick.....	104,378	165,763	30,192	5,899	25,164
Québec.....	712,040	960,513	78,959	44,657	275,550
Ontario.....	3,882,543	13,351,620	784,784	436,482	1,838,653
Manitoba.....	129,749	742,865	43,754	26,643	113,228
Saskatchewan.....	251,548	885,831	59,599	30,212	141,285
Alberta.....	254,477	1,504,241	75,489	42,468	172,734
Colombie-Britannique.....	442,821	2,085,509	142,013	72,507	289,011
Yukon.....	13,210	6,448	128	néant	450
Totaux, 1945	5,956,889	20,016,292	1,254,467	669,066	2,890,476

¹ Non disponible.

Dans les grands centres, les principales bibliothèques sont dirigées comme des institutions municipales, habituellement par une commission nommée par le conseil municipal. Les bibliothèques moins importantes, qui sont les plus nombreuses, sont dirigées par des organismes bénévoles. De faibles subventions provinciales sont accordées à ces deux groupes de bibliothèques dans la plupart des provinces, mais non dans le Nouveau-Brunswick, le Québec et le Manitoba. Un centre provincial s'occupe de diriger et d'encourager le développement des bibliothèques publiques dans la Division des bibliothèques publiques du ministère de l'Instruction publique d'Ontario, ainsi qu'à la Commission des bibliothèques publiques de la Colombie-Britannique. Il semble que ce soit l'un des moyens les plus efficaces d'aider au mouvement des bibliothèques; le service des bibliothèques publiques en Ontario et en Colombie-Britannique est plus complet que dans les autres provinces. L'Ile du Prince-Edouard a maintenant un centre au service central de sa bibliothèque provinciale et la Nouvelle-Ecosse, à sa Commission des bibliothèques régionales récemment établie. La Saskatchewan a entrepris une réorganisation à fond des bibliothèques et un programme de bibliothèques régionales est en voie d'application.

Circulation.—La circulation des livres au Canada se limite à environ 40 p. 100 de la population et atteint une moyenne d'environ cinq volumes par personne par année. Il est estimé qu'environ un quart des habitués des bibliothèques sont des enfants, soit à peu près la même proportion que l'inscription scolaire par rapport à la population totale du pays.

3.—Circulation des bibliothèques publiques, par province, années terminées en 1945

Province ou territoire	Ouvrages d'imagination pour adultes	Autres ouvrages pour adultes	Ouvrages pour enfants	Non classés	Total	Emprunteurs
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard.....	79,931	25,681	65,446	néant	171,058	23,902
Nouvelle-Ecosse.....	29,266	3,485	14,002	115,491	162,444	15,547
Nouveau-Brunswick.....	83,975	19,329	19,165	42,794	165,763	30,192
Québec.....	356,566	269,595	201,836	132,516	960,513	78,959
Ontario.....	5,845,766	2,284,476	4,625,172	598,206	13,351,620	784,784
Manitoba.....	324,652	162,204	245,100	10,909	742,865	43,754
Saskatchewan.....	470,733	117,096	247,224	50,778	885,831	59,599
Alberta.....	360,564	109,065	314,581	720,031	1,504,241	75,499
Colombie-Britannique.....	871,656	510,245	495,484	187,124	2,065,509	142,013
Yukon.....	4,948	100	1,400	néant	6,448	128
Totaux.....	8,426,057	3,501,976	6,230,410	1,857,849	20,016,292	1,254,467

¹ Non disponible.

L'analyse de la circulation des ouvrages autres que ceux d'imagination révèle qu'il se lit plus de philosophie dans les grands centres et plus d'ouvrages de religion dans les petits centres. La sociologie et les arts sont l'objet d'une étude plus répandue dans les grands centres (excepté là où il y a des bibliothèques régionales), tandis que la littérature, l'histoire et les récits de voyage sont populaires dans les petits centres. Les biographies sont en vogue partout; après les récits de voyages, ce sont en somme les ouvrages non d'imagination les plus populaires.

Recettes et dépenses.—De 80 à 96 p. 100 de tout l'argent reçu par les bibliothèques provient des taxes locales, sauf dans le cas des villes du Québec où l'aide accordée récemment par le gouvernement provincial et l'inclusion de plusieurs bibliothèques dirigées par des associations ont abaissé la proportion du soutien financier accordé par les municipalités. Environ 2 p. 100 en moyenne des montants indiqués sous taxes locales au tableau 4 proviennent de commissions scolaires, townships, comtés ou municipalités rurales.

4.—Recettes des bibliothèques publiques, années terminées en 1945, et totaux de 1937, 1939, 1941 et 1943

Année et province ou territoire	Balance de l'année précédente	Taxes locales	Subventions provinciales	Autres subventions ou dons	Toutes autres recettes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Totaux, 1937.....	57,857	1,678,412	62,948	25,198	216,971	2,041,486
Totaux, 1939.....	79,392	1,753,775	71,971	30,536	195,525	2,131,199
Totaux, 1941.....	65,566	1,796,248	72,255	22,152	199,216	2,154,437
Totaux, 1943.....	77,469	2,050,899	101,875	29,648	224,814	2,484,703
1945						
Ile du Prince-Edouard.....	néant	néant	15,863	néant	néant	15,863
Nouvelle-Ecosse.....	1,562	9,111	néant	762	7,043	18,478
Nouveau-Brunswick.....	912	19,954	"	320	3,978	25,164
Québec.....	7,591	100,150	52,651	3,860	111,328	275,580
Ontario.....	65,537	1,559,398	50,627	10,507	152,614	1,838,683
Manitoba.....	76	111,809	néant	247	1,096	113,228
Saskatchewan.....	4,880	123,610	3,375	155	9,265	141,285
Alberta.....	2,577	146,723	5,424	694	17,326	172,734
Colombie-Britannique.....	1,505	263,439	5,214	450	18,403	289,011
Yukon.....	néant	néant	450	néant	néant	450
Totaux, 1945.....	84,640	2,354,194	133,604	16,935	321,053	2,890,476

Les dépenses se répartissent ainsi: de 50 à 55 p. 100 pour les salaires; 25 p. 100 pour les livres, y compris la reliure et les réparations; le reste pour les autres frais d'entretien. Cette façon de procéder est étroitement suivie par toutes les villes.

5.—Dépenses des bibliothèques publiques, années terminées en 1945, et totaux de 1937, 1939, 1941 et 1943

Province ou territoire	Livres et périodiques	Reliure et réparations	Salaires du personnel des bibliothèques	Gages du personnel des immeubles	Toutes autres dépenses	Balance à la fin de l'année	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Totaux, 1937	562,509	1	980,790	496,691	1	61,496	2,041,486
Totaux, 1939	494,776	1	947,828	613,893	1	74,702	2,131,199
Totaux, 1941	453,030	77,034	1,059,643	128,247	366,966	69,313	2,154,437
Totaux, 1943	528,145	83,746	1,188,976	153,510	433,544	86,794	2,484,705
1945							
Ile du Prince-Edouard.....	5,162	39	8,110	néant	2,552	néant	15,863
Nouvelle-Ecosse.....	4,350	287	7,735	729	3,849	1,528	18,478
Nouveau-Brunswick.....	5,387	512	10,994	2,700	4,115	1,456	25,164
Québec.....	35,235	9,422	126,830	12,776	83,640	7,677	275,580
Ontario.....	377,546	58,936	890,620	132,024	307,006	82,551	1,838,683
Manitoba.....	21,987	4,656	65,326	9,249	11,910	100	113,228
Saskatchewan.....	26,778	3,434	60,918	8,328	31,270	10,557	141,285
Alberta.....	36,266	6,202	90,476	4,507	17,154	18,129	172,734
Colombie-Britannique.....	61,343	11,464	152,701	11,221	47,988	4,294	289,011
Yukon.....	200	néant	néant	200	50	néant	450
Totaux, 1945	574,254	94,952	1,403,710	181,734	509,531	126,292	2,890,476

¹ Non disponible.

Bibliothèques des universités et collèges.—Les statistiques résumées au tableau 6 sont tirées des rapports de 166 bibliothèques d'universités et collèges en 1945. Il en est relativement peu qui tiennent des statistiques de la circulation des volumes. L'utilisation de ces bibliothèques pour fins de consultation et de critique par les étudiants rend ces statistiques peu utiles comme étalon de mesure. L'augmentation est de 300,000 volumes les deux années avant 1941, mais elle n'est que de 40,000 durant la période de 1941-1943 à cause de la difficulté à obtenir ou à remplacer des livres durant cette période. Les rapports de 1945 font voir une augmentation de 400,000 volumes sur 1943.

6.—Statistique sommaire des bibliothèques des universités et collèges, années terminées en 1945, et totaux de 1941 et 1943

Province	Bibliothèques	Volumes	Brochures (cataloguées)	Périodiques reçus	Dépenses pour livres et périodiques	Bibliothécaires et assistants	
						A temps continu	Avec formation en bibliothéconomie
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	\$	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard.....	2	12,153	—	104	624	3	2
Nouvelle-Ecosse.....	16	343,394	80,792	2,284	13,619	16	9
Nouveau-Brunswick.....	5	112,225	1,100	301	5,477	6	3
Québec.....	76	2,361,737	226,922	9,058	88,184	89	32
Ontario.....	39	1,563,093	253,012	6,403	90,559	121	53
Manitoba.....	7	226,164	3,139	990	14,426	19	9
Saskatchewan.....	11	152,004	1,850	477	12,105	13	7
Alberta.....	7	165,796	1,800	985	9,764	13	7
Colombie-Britannique.....	4	186,805	—	765	17,447	18	7
Totaux, 1945	167	5,123,371	568,615	21,367	252,208	287	129
Totaux, 1943	168	4,717,361	911,774	19,179	236,324	252	118
Totaux, 1941	176	4,678,353	609,981	18,957	232,064	256	1

¹ Renseignements non disponibles.

Bibliothèques des gouvernements.—Les rapports des bibliothèques des gouvernements fédéral et provinciaux comprennent ceux de la bibliothèque du parlement (fédéral), des bibliothèques de l'Assemblée législative des neuf provinces et des diverses bibliothèques départementales et de recherches maintenues pour fins de consultation et d'archives. Les bibliothèques du gouvernement fédéral sont presque deux fois plus nombreuses que celles des provinces; mais, à l'exclusion de la bibliothèque du parlement fédéral, qui renferme 500,000 volumes, le nombre de volumes des bibliothèques provinciales est égal à celui des bibliothèques fédérales.

Les bibliothèques d'instituteurs sont une caractéristique des bibliothèques provinciales. Plus de 150,000 volumes sont à la disposition d'environ 75,000 instituteurs employés par les écoles soutenues par le public au Canada. En 1945, ils ont emprunté, franco de port, 110,000 volumes des bibliothèques de références établies par les autorités provinciales de l'Instruction publique.

Bibliothèques des établissements commerciaux.—Au cours de la dernière décennie le nombre et l'importance des bibliothèques appelées "commerciales" ont augmenté dans une certaine mesure; les bibliothèques des institutions financières, comme les banques et les compagnies d'assurance, sont les plus nombreuses. Depuis la guerre, de nouvelles bibliothèques ont été montées par des établissements dont l'activité requiert une technique et des recherches spéciales; les bibliothèques des grands journaux et des compagnies d'utilité publique font partie de ce groupe.

Bibliothèques des sociétés techniques.—Cette catégorie comprend les bibliothèques des sociétés d'avocats, de médecins, de pharmaciens, d'entomologistes, d'ingénieurs, d'artistes, d'astronomes et autres professionnels et techniciens. Les grandes bibliothèques comptent jusqu'à 30,000 volumes et les petites, de 500 à 1,000 volumes. Les statistiques de ces bibliothèques sont inscrites au tableau 7.

7.—Statistique sommaire des bibliothèques des établissements commerciaux, des sociétés techniques et des gouvernements, années terminées en 1945, et totaux de 1941 et 1943

Classification	Bibliothèques	Volumes	Brochures (cataloguées)	Périodiques et journaux	Bibliothèques à temps continu			Bibliothèques prêtant à d'autres bibliothèques
					Nombre	Total du personnel	Personnes avec formation en bibliothéconomie	
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Bibliothèques des gouvernements—								
Fédéral.....	48	1,426,768	379,412	7,870	28	102	27	16
Provinciaux.....	27	908,264	346,205	2,096	19	80	19	9
Bibliothèques des sociétés techniques—								
Sociétés d'avocats.....	13	264,237	2,070	265	7	15	3	néant
Autres.....	17	110,675	35,962	1,347	6	8	5	2
Bibliothèques des établissements commerciaux.....	33	128,585	42,104	3,035	25	53	12	9
Young Men's Christian Association.....								
Young Women's Christian Association.....	3	12,883	3,095	106	2	2	2	néant
Association de la Jeunesse hébraïque.....								
Autres bibliothèques.....	21	142,589	7,864	604	5	19	2	1
Totaux, 1945.....	162	2,993,981	816,712	15,333	92	264	70	37
Totaux, 1943.....	167	2,879,993	733,997	16,176	86	253	61	37
Totaux, 1941.....	158	2,833,886	726,892	13,293	85	247	75	49

Bibliothèques régionales.—Au début de la décennie de 1930-1940, avec l'aide de la Carnegie Corporation de New-York, plusieurs expériences ont été tentées en vue de fournir un service de bibliothèque plus efficace aux petites localités et aux districts ruraux. Ces expériences ont été tentées avec la conviction que le comté ou un district semblable, plutôt que la cité ou la ville isolée, est l'unité qui convient au travail et à l'administration d'une bibliothèque. L'entreprise de la vallée du Fraser en Colombie-Britannique, la première du genre, est devenue une bibliothèque régionale permanente; deux autres bibliothèques semblables ont été établies dans la province. L'île du Prince-Edouard a organisé un service de bibliothèques permanentes pour toute la province. La Nouvelle-Ecosse, en 1938, a établi la Commission des bibliothèques régionales, qui emploie un directeur à temps continu pour aider à l'organisation des régions intéressées. Une petite bibliothèque régionale a été établie au Nouveau-Brunswick en 1937. En Ontario, un certain nombre de bibliothèques de comté ont été établies dans le sud-ouest de la province, où s'est pratiquée la collaboration sur une base de comté ou de canton. En 1946, la province de Saskatchewan a adopté un bill sur l'établissement de bibliothèques régionales et un bibliothécaire à temps continu a été nommé pour diriger leur organisation dans la province.

Section 5.—Le Canada et l'UNESCO*

En vertu de la Charte des Nations Unies rédigée à San-Francisco au printemps de 1945, les nations s'engagent à favoriser (article 55) "la coopération internationale dans les domaines de la culture intellectuelle et de l'éducation" et (article 56) "en vue d'atteindre les buts énoncés à l'article 55, à agir, tant conjointement que séparément, en coopération avec l'Organisation". L'article 57 prévoit que certaines "institutions spécialisées", établies en vertu d'un accord intergouvernemental dans les domaines de culture intellectuelle et d'éducation et autres domaines connexes pourraient être reliées au Conseil économique et social des Nations Unies par des ententes approuvées par l'Assemblée générale.

En vue d'établir une "institution spécialisée" dans le domaine des relations de la culture intellectuelle et de l'éducation, le gouvernement britannique invite, de concert avec le gouvernement français, les nations à se faire représenter à une conférence tenue à Londres, le 1er novembre 1945. Quarante-quatre des Nations Unies envoient des délégations. Le gouvernement canadien est représenté par une délégation de six personnes. Dès son ouverture, la Conférence est saisie d'un projet de statut pour l'organisation des Nations Unies pour l'Education et la Culture, préparé par la Conférence des ministres alliés de l'Education avec l'aide du State Department des Etats-Unis, ainsi que d'un projet présenté indépendamment par le gouvernement français, basé sur son expérience avec la Commission internationale de la Coopération intellectuelle de la Société des Nations. Le 16 novembre, les représentants des 44 nations en étaient arrivés à une entente sur un projet révisé d'une charte pour l'Organisation de l'Education, la Science et la Culture qui doit être soumis à leurs gouvernements. A la revision, le mot "scientifique" avait été ajouté au nom proposé et l'Organisation est connue sous le nom de UNESCO. Une Commission préparatoire est créée en même temps.

Au cours des douze mois suivants, les gouvernements de 27 pays s'engagent à accepter la constitution telle qu'elle a été rédigée (le Canada, en août 1946) et la

* Préparé par J. E. Robbins, chef, Branche de la statistique de l'éducation, Bureau fédéral de la Statistique, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures.

Commission préparatoire organise la première conférence qui doit être tenue à Paris, France, en novembre et décembre 1946. La Commission poursuit ses travaux à Londres jusque vers la fin de septembre alors qu'elle est transférée à Paris, ville choisie comme devant être le siège permanent de l'Organisation. Le gouvernement canadien envoie une délégation de 11 personnes à la conférence de Paris.

L'objet de l'UNESCO, tel qu'il est défini dans la constitution est "de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples"

Le secrétariat est divisé en sept sections établies d'après le programme: (1) Education; (2) Organes d'information des masses (presse, radio, cinéma); (3) Bibliothèques, musées et archives; (4) Sciences naturelles; (5) Sciences sociales et humanités; (6) Arts créateurs; (7) Rétablissement et reconstruction. Le travail de rétablissement et de reconstruction s'applique à toutes les autres sections. Il est prévu qu'il sera de courte durée, mais il est d'une grande importance immédiate aux pays dévastés par la guerre. La Conférence de Paris approuve l'organisation d'une campagne spéciale en vue d'obtenir des contributions volontaires des particuliers et des organismes dans les pays plus favorisés; l'objectif de cette campagne est de 100 millions de dollars. Les dons de marchandises utilisables (fournitures d'école, équipements scientifique, etc.) sont aussi acceptables que la monnaie.

Le président du Conseil exécutif est l'honorable Victor Doré, ambassadeur du Canada en Belgique. A sa session en avril, le Conseil exécutif convient que le travail de la section d'Éducation doit se concentrer, cette année, sur "l'éducation fondamentale" et sur "l'éducation en vue de la compréhension mutuelle des nations" L'éducation fondamentale est considérée comme une attaque de longue haleine et universelle contre l'ignorance, dans laquelle l'UNESCO donnera les directives aux pays où l'analphabétisme est élevé. Des programmes d'essai sont préparés en Haïti, en Chine et dans l'Afrique britannique de l'Est. Le programme de l'"éducation en vue de la compréhension mutuelle des nations" comprend l'aide dans la revision des manuels et des livres d'enseignement, l'établissement de centres d'étude internationaux, de cercles de relations internationales dans les écoles, etc. Un relevé du progrès sera fait à la prochaine conférence annuelle qui sera tenue à Mexico durant l'automne de 1947.

La Section d'Information des masses doit, durant sa première année, préparer un rapport sur la possibilité d'établir un réseau radiophonique universel, fournir des causeries et des forums sur l'UNESCO, aux réseaux nationaux, obtenir des adhésions à une convention en vue de faciliter l'échange de films, aider à l'organisation et la direction d'un Office du Film des Nations Unies, stimuler l'établissement de conseils nationaux de l'éducation visuelle, travailler à la revision des conventions internationales des droits d'auteurs, collaborer à une conférence mondiale de la presse et faire une enquête sur les frais de la poste, de la télégraphie sans fil et des câbles.

Dans le domaine des arts créateurs, on appuie tout particulièrement sur la facilité de mouvement du personnel et des œuvres d'art entre les nations. La conservation de l'art et de la culture des peuples primitifs et non industriels doit être favorisée et "la liberté de l'artiste créateur d'atteindre son propre but, comme

artiste, au sein de toute nation", parce que c'est un sujet qui intéresse les peuples de toutes les nations, doit être placée sous la protection de l'UNESCO partout où elle se trouve en danger.

La Section des bibliothèques et des musées doit développer un service mondial de bibliographie ou de prêt entre les bibliothèques, un service pour la reproduction de documents, travailler à l'expansion des services des bibliothèques publiques et à la réduction d'obstacles tels que les tarifs douaniers et les frais de port. Bien que cette activité ne soit pas aussi apparente que celle de certaines autres sections, elle demeure de première importance aux deux dernières sections, qui s'occupent surtout du savoir et de son accroissement.

La Section des Sciences naturelles travaillera en collaboration étroite avec les sociétés scientifiques internationales. La liste des projets approuvés et des méthodes à suivre est longue. Un plan tout particulièrement intéressant est celui d'envoyer des équipes d'experts en nutrition en Chine et aux Indes et d'entreprendre, sur une échelle plus considérable, l'étude du problème de la survivance dans les vastes régions forestières de l'Amazonie, qui pourraient nourrir une population de plusieurs millions si elles pouvaient être rendues habitables.

La Section des Sciences sociales se propose aussi de faire plusieurs études fondamentales: une étude des tensions qui peuvent dégénérer en conflit, une étude de la répartition de la population et des problèmes qui s'y rattachent, et une étude des influences des développements technologiques modernes. Les philosophes et autres savants humanistes considéreront, entre autres choses, la traduction des classiques universels.

La constitution de l'UNESCO prévoit la participation des organes nationaux au travail de l'organisation dans les termes suivants: (1) chaque Etat membre prendra les dispositions appropriées à sa situation particulière pour associer aux travaux de l'Organisation les principaux groupes nationaux qui s'intéressent aux problèmes d'éducation, de recherche scientifique et de culture, de préférence en constituant une Commission nationale où seront représentés le Gouvernement et ces différents groupes. (2) Dans les pays où il en existe les Commissions nationales ou les organismes nationaux de coopération rempliront un rôle consultatif auprès de leur Délégation nationale à la Conférence générale et auprès de leur gouvernement pour tous les problèmes relatifs à l'Organisation; ils joueront le rôle d'organe de liaison pour toutes les questions qui intéressent l'Organisation.

En octobre 1946, le ministère des Affaires extérieures convoque à Ottawa un groupe représentatif de personnes associées aux organismes scientifiques et culturels et aux sociétés d'éducation aux fins suivantes: (1) conseiller sur la formation de la délégation canadienne à la Conférence de Paris; et (2) soumettre des recommandations sur les moyens par lesquels les principaux organismes canadiens qui s'intéressent à l'éducation, à la science et à la culture pourraient être reliés au travail de l'Organisation, soit par la création d'une Commission nationale canadienne ou par d'autres moyens.

CHAPITRE XI.—RELEVÉ DE LA PRODUCTION*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. PRINCIPALES BRANCHES DE LA PRODUCTION.....	330	SECTION 3. PRINCIPALES BRANCHES DE LA PRODUCTION DANS CHAQUE PROVINCE..	334
SECTION 2. RÉPARTITION PROVINCIALE DE LA PRODUCTION.....	333		

La présente étude se limite à la valeur brute et la valeur nette de la production de denrées. L'activité des neuf branches de l'industrie étudiées ici est dirigée à travers les phases primaires ou secondaires vers la production de denrées plutôt que vers les services.

La production nette, en général, représente une estimation de la contribution, à l'économie nationale, des principaux groupes d'industries engagées dans la production de denrées. Elle consiste en la valeur totale moins le coût des matières premières, du combustible, de l'électricité achetée et des fournitures de conditionnement qui servent à la production. Pour une étude économique ordinaire, le chiffre net doit être utilisé de préférence au chiffre brut, en raison des nombreux doubles emplois compris dans ce dernier.

Tendances courantes.—La valeur brute des denrées produites au Canada dépasse en 1944 celle de toute autre année et le sommet de la production de guerre est atteint durant cette année. La production nette est évaluée à 6,737 millions de dollars en 1944, contre 2,899 millions en 1938, soit une augmentation de 132.4 p. 100 qui peut être comparée à l'avance de 30.4 p. 100 seulement de l'indice des prix de gros durant la même période. Ainsi, le gain en valeur nette de la production est dû en grande partie à un changement de volume plutôt que de prix. Le rapport qui existe entre l'augmentation de la valeur et celle des prix en 1944 comparativement à 1943 indique que le volume de la production est un peu plus considérable en 1944.

La fin des hostilités en 1945 entraîne une réduction immédiate de la production de l'industrie canadienne et l'indice de la production industrielle est, en moyenne, de plus de 14 p. 100 au-dessous de l'indice de 1944. La tendance vers la baisse se continue en 1946. L'emploi général diminue de 4.3 p. 100 en 1945 par rapport à 1944 et il est encore moins favorable en 1946.

Par ailleurs, l'indice des prix de gros en 1945 ne dépasse que d'une fraction celui de 1944, mais l'avance enregistre une certaine accélération en 1946. La hausse des prix ces derniers mois est, sans doute, insuffisante pour contre-balancer le déclin du volume. La production en 1944 a atteint un sommet qui n'a évidemment pas été touché depuis.

Section 1.—Principales branches de la production

Le tableau 1 indique la valeur brute et la valeur nette de la production, par industrie, les années de 1939 à 1944. Une nouvelle méthode de calculer la valeur nette et la valeur brute de la production agricole a récemment été adoptée: la valeur brute est maintenant obtenue en additionnant les ventes au comptant et la valeur

* Révisé par Sydney B. Smith, chef de la branche de la Statistique économique, sous la direction de C. M. Isbister, économiste en chef, Division centrale de recherches et de développement, Bureau fédéral de la Statistique.

des produits de la ferme consommés sur la ferme par la famille, tout en tenant compte des changements dans les stocks de grain et de bestiaux; le coût des fournitures, tel que l'achat de semences et de provendes, d'essence et d'huile, de pièces de rechange, de ficelle, d'engrais et d'insecticides, est soustrait de la valeur brute et donne la valeur nette. A cause de ce changement et du rajustement des données primaires nécessités par le double emploi qui existe dans l'industrie forestière et l'agriculture, les chiffres du tableau 1 ont été révisés depuis la publication de l'Annuaire de 1946. Une description générale de la méthode utilisée pour calculer les chiffres de la production brute et de la production nette est donnée dans le *Relevé de la production*, rapport annuel publié par le Bureau fédéral de la Statistique.

Chacun des neuf groupes industriels indiqués au tableau 1, à l'exception de l'industrie minière et de la construction, est plus productif en 1944 qu'en 1943. L'augmentation la plus marquée est celle de la production agricole, dont la valeur nette s'élève de plus de 23 p. 100 à un total de 1,533 millions de dollars. Cette production dépasse celle de toute autre année. L'augmentation en pourcentage de la valeur nette de la production des pêcheries est de 5 p. 100 et le total des manufactures augmente de plus de 5 p. 100 au regard du niveau élevé de l'année précédente.

La valeur nette de la production agricole représente 22.8 p. 100 du total des neuf groupes, en comparaison de 19.9 p. 100 en 1943. Des augmentations légères dans leur position relative sont aussi enregistrées par l'industrie forestière, le piégeage et le travail à façon et de réparation, tandis que les manufactures demeurent au niveau de 1943. Durant la période de six ans, 1938-1944, l'importance relative des manufactures s'améliore de façon marquée. La proportion de la valeur nette des produits ouvrés, au regard de la production nette totale, augmente de 49.3 p. 100 durant les années d'avant-guerre à 59.6 p. 100 en 1944.

1.—Valeur brute et nette de la production au Canada, par industrie, 1939-1944

NOTE.—La production nette représente la valeur totale sous une rubrique particulière, moins le coût des matériaux, du combustible, de l'électricité achetée et des fournitures de conditionnement.

Industrie	1939	1940	1941	1942	1943	1944
	VALEUR BRUTE					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Agriculture	900,384,000	970,014,000	1,013,763,000	1,615,453,000	1,524,379,000	1,873,825,000
Forêts	466,032,290	627,365,611	711,004,556	763,983,245	810,154,089	837,973,532
Pêcheries	52,883,913	60,053,631	82,522,675	103,118,177	118,610,634	123,705,565
Piégeage	7,919,412	11,207,930	15,138,040	23,801,213	21,579,615	25,988,773
Mines	663,342,816	748,344,045	806,293,332	946,021,397	974,414,921	897,407,212
Energie électrique	151,880,969	166,228,773	186,080,354	203,835,365	204,801,508	215,246,391
Moins: double emploi dans la production forestière	37,202,976	43,893,007	41,800,113	46,974,440	64,000,617	78,294,000
Totaux, production primaire	2,205,240,424	2,539,520,983	2,833,201,814	3,609,242,957	3,569,939,153	3,943,852,473
Construction	373,203,680	474,122,778	639,780,624	635,649,570	572,426,551	449,838,059
Travail à façon et réparation	160,374,009	164,481,000	192,733,000	208,379,000	213,622,000	243,424,000
Manufactures	3,474,783,528	4,529,173,316	6,076,308,124	7,553,794,972	8,732,860,999	9,073,692,519
Totaux, production secondaire	4,008,361,208	5,167,777,094	6,908,791,748	8,397,823,542	9,518,909,550	9,766,954,578
Moins: double emploi dans les manufactures	620,327,866	801,136,719	957,448,976	1,071,237,768	1,148,896,816	1,160,974,424
Grands totaux	5,593,273,766	6,996,161,358	8,784,544,586	10,935,828,733	11,959,951,857	12,549,892,627

Renvois à la fin du tableau, p. 322

1.—Valeur brute et nette de la production au Canada, par industrie, 1939-1944—fin

Industrie	1939	1940	1941	1942	1943	1944
	VALEUR NETTE					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Agriculture.....	722,263,000	774,023,000	803,185,000	1,351,606,000	1,245,843,000	1,533,206,000
Forêts.....	271,723,416	370,121,275	421,419,139	429,079,260	462,815,227	507,357,605
Pêcheries.....	34,378,681	38,106,690	51,729,638	64,821,702	74,655,678	76,889,487
Piégeage.....	7,919,412	11,207,930	15,138,040	23,801,213	21,579,615	23,988,773
Mines.....	393,232,044	448,080,729	497,904,632	514,109,951	475,529,364	454,022,468
Energie électrique....	149,863,892	163,780,757	183,146,426	200,345,240	200,833,297	209,757,908
Moins: double emploi dans la production forestière ¹	37,202,976	43,693,007	41,900,143	46,974,440	64,000,614	61,357,833
Totaux, production primaire.....	1,542,177,469	1,761,627,374	1,930,962,732	2,536,788,926	2,417,255,567	2,743,864,408
Construction.....	183,706,338	206,893,992	269,561,885	310,917,190	293,538,167	249,037,017
Travail à façon et ré- paration.....	108,821,000	111,608,000	130,778,000	141,395,000	144,952,000	165,174,000
Manufactures.....	1,531,051,901	1,942,471,238	2,605,119,788	3,309,973,758	3,816,413,541	4,015,776,010
Totaux, production secondaire.....	1,823,579,239	2,260,973,230	3,005,459,673	3,762,285,948	4,254,903,708	4,429,987,027
Moins: double emploi dans les manufactu- res ²	253,786,771	350,845,638	410,298,515	426,901,970	410,701,516	437,045,069
Grands totaux.....	3,111,969,937	3,671,754,966	4,526,123,890	5,872,872,904	6,261,457,759	6,736,806,366

¹ Élimine le double emploi dans les totaux de l'agriculture et de l'industrie forestière. ² Élimine le double emploi sous "Manufactures"; cette rubrique comprend les scieries, les pulperies et papeteries, etc., qui sont aussi comprises sous d'autres rubriques ci-dessus.

Le tableau 1 répartit l'industrie en production primaire et en production secondaire, mais il est entendu que plusieurs phases de l'industrie manufacturière s'apparentent étroitement aux ressources primaires. Les conserveries et saurseries de poisson, par exemple, sont exploitées en relation étroite avec les flottes de pêche; les scieries avec les opérations forestières; les fonderies et affineries avec les mines de métaux. La valeur brute et la valeur nette de la production de ces industries de transformation sont données séparément au tableau 2. Ce tableau a pour objet d'expliquer la méthode de calculer le double emploi entre les industries primaires et les industries manufacturières et d'établir ainsi le niveau des "manufactures non indiquées ailleurs"

2.—Valeur brute et nette de la production des industries de conditionnement, 1943 et 1944

Industrie	1943		1944		Change- ment en valeur nette de 1943 à 1944	Pourcentage de change- ment en valeur nette de 1943 à 1944	Pourcentage de valeur nette par rapport à la produc- tion nette totale, 1944
	Brute	Nette	Brute	Nette			
	\$	\$	\$	\$	\$	%	%
Saurseries et conserveries de poisson....	64,804,969	20,588,039	68,882,879	22,066,801	+1,478,762	+ 7-18	5-05
Scieries.....	195,885,336	91,714,000	216,556,623	96,528,955	+4,814,955	+ 5-25	22-09
Pulpe et papier.	345,653,470	165,485,944	369,846,086	174,492,103	+9,006,159	+ 5-44	39-93
Réduction et af- finage des mé- taux non fer- reux.....	511,213,376	111,857,020	474,206,801	123,303,038	+11,446,018	+10-23	28-21
Ciment.....	12,709,852	7,152,763	12,646,741	6,882,354	-270,409	- 3-78	1-57
Dérivés de l'ar- gile.....	6,608,193	5,346,386	6,997,425	5,478,923	+132,537	+ 2-48	1-25
Chaux.....	6,832,992	4,908,510	7,051,785	5,005,235	+96,725	+ 1-97	1-15
Sel.....	5,188,628	3,648,854	4,786,084	3,287,660	-361,194	- 9-90	0-75
Totaux.....	1,148,896,816	410,701,516	1,160,974,424	437,045,069	+26,343,553	+ 6-41	100-0

Section 2.—Répartition provinciale de la production

La production de l'Ontario représente environ 40 p. 100 de celle du Canada en 1944 et dépasse de beaucoup celle des autres provinces. L'importance du Québec comme producteur de denrées s'élève de 25·1 p. 100 en 1938 à 28·2 p. 100 en 1944. A cause surtout des augmentations de la production agricole, la proportion de la Saskatchewan augmente de 4·8 p. 100 à 7·6 p. 100. L'importance relative des autres provinces est un peu moindre durant l'année où la production de guerre est à son sommet que durant 1938. Chacune des neuf provinces participe à l'expansion industrielle du temps de guerre, mais les industries de guerre sont, en grande partie, concentrées dans l'Ontario et le Québec. L'augmentation d'environ 1,400 millions de dollars de la production de denrées en Ontario durant la période de six ans surpasse ce que toute autre province a pu réaliser. Toutefois, le Québec augmente sa production de 161 p. 100 tandis que l'Ontario avance de 113 p. 100. L'expansion au Québec est relativement plus considérable que celle de toute autre province de l'Est canadien. La production de la Nouvelle-Ecosse a presque doublé et celles du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard enregistrent des gains de 113 p. 100 et 123 p. 100 respectivement.

La production de la Saskatchewan est particulièrement forte en 1944 surtout à cause des conditions agricoles favorables et du niveau supérieur des prix; la valeur de la production est environ 369 p. 100 de plus qu'en 1938. La Colombie-Britannique augmente son total de près de 130 p. 100, le Manitoba, de 116 p. 100 et l'Alberta, d'environ 99 p. 100.

3.—Valeur brute et valeur nette de la production au Canada, par province, 1943 et 1944

Province ou territoire	1943				1944			
	Valeur brute	Valeur nette			Valeur brute	Valeur nette		
		Somme	% du total	Per capita ¹		Somme	% du total	Per capita ²
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
I. P.-É.	31,793,365	19,428,160	0·31	213·50	32,315,329	18,706,736	0·28	205·57
N.-É.	328,455,624	183,565,443	2·93	302·41	340,164,225	191,414,946	2·84	312·77
N.-B.	231,813,326	126,557,333	2·02	273·34	247,781,350	134,291,199	1·99	290·67
Québec.	3,595,399,788	1,817,829,691	29·04	525·84	3,678,758,531	1,900,732,337	28·21	543·07
Ontario.	5,242,028,418	2,609,506,516	41·67	666·20	5,348,229,765	2,703,802,260	40·14	681·92
Manitoba.	529,265,899	285,674,089	4·53	390·74	587,305,693	312,923,535	4·65	427·49
Saskatchewan.	510,080,239	329,917,184	5·27	391·83	722,769,295	513,408,265	7·62	606·87
Alberta.	525,950,131	319,209,886	5·10	403·04	651,550,857	409,154,352	6·07	500·19
C.-B.	956,113,648	563,951,164	9·01	625·61	935,304,866	547,238,198	8·12	587·17
Yukon et T. du N.-O.	9,061,649	7,818,293	0·12	459·90	5,652,716	5,134,538	0·08	302·03
Totaux...	11,359,951,867	6,261,457,759	100·00	530·09	12,549,832,627	6,736,806,366	100·00	562·57

¹ Fondée sur les chiffres estimatifs de la population donnés à la page 107.

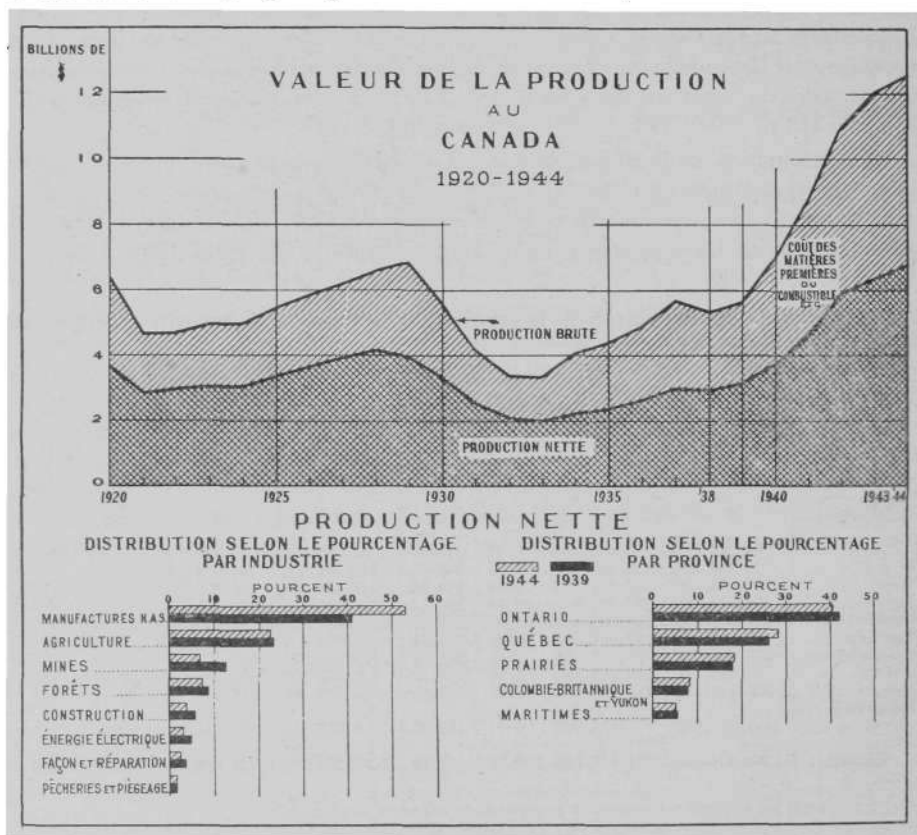
Production per capita.—La production nette totale de denrées au Canada s'établit à \$563 per capita en 1944 et dépasse de \$33 le chiffre de 1943, tandis que l'augmentation estimative de la population n'est que de 1 p. 100.

Chacune des provinces enregistre une amélioration per capita en 1944, comparativement à l'année précédente, sauf l'Île du Prince-Edouard et la Colombie-Britannique. L'Ontario, grâce à sa situation industrielle prédominante et la diversité de sa production, détient la première place dans ce domaine; la production nette de denrées est de \$682 per capita, augmentation d'environ \$16 sur 1943. La Saskatchewan se classe deuxième et la Colombie-Britannique, troisième.

Section 3.—Principales branches de la production dans chaque province

Provinces maritimes.—La prédominance de l'agriculture comme source de revenu est évidente dans l'Île du Prince-Edouard où elle représente 61 p. 100 du revenu en 1944. En Nouvelle-Ecosse, la production totale des manufactures atteint 49 p. 100 de la production nette des neuf groupes exploités dans cette province. Les manufactures en général représentent 46 p. 100 de la production nette du Nouveau-Brunswick, tandis que l'industrie forestière, y compris les scieries et les pulperies et papeteries, représente 31 p. 100.

Québec.—La production des établissements manufacturiers forme 71 p. 100 du total provincial; l'agriculture produit 11 p. 100, ce qui indique une marge considérable entre les deux principales industries de cette province.



Ontario.—En Ontario, la position remarquable des manufactures dans le domaine de la production ressort bien des statistiques. Une fois les industries du conditionnement éliminées, les manufactures représentent plus des deux tiers de la production en 1944. La prédominance du groupe s'accroît durant la guerre.

Provinces des Prairies.—L'avance de la production agricole et manufacturière est le facteur qui détermine la contribution du Manitoba durant la guerre et l'importance relative de ces deux groupes principaux en 1944 est de 46·9 p. 100 et 38·5 p. 100 respectivement. La production en Saskatchewan est sujette à une fluctuation

marquée, à cause de la prédominance de l'agriculture comme source de revenu, soit près de 84 p. 100 du total provincial en 1944. Le rendement agricole en Alberta est, à 61 p. 100, beaucoup plus considérable que le produit de toute autre entreprise consacrée à la production de denrées.

Colombie-Britannique.—L'avance de la production manufacturière en Colombie-Britannique éclipse les gains du temps de guerre des autres groupes industriels. La proportion, par rapport au total, en 1944, après l'élimination des doubles emplois, est de près de 46 p. 100 comparativement à 20 p. 100 pour les produits forestiers et 10 p. 100 pour l'agriculture.

4.—Valeur brute et valeur nette de la production, par province et par industrie, 1943 et 1944

Nora.—Voir tableau 1 pour les totaux du Canada.

PRODUCTION BRUTE

Année et industrie	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
1943	\$	\$	\$	\$	\$
Agriculture.....	17,078,000	34,411,000	40,454,000	259,493,000	431,562,000
Forêts.....	1,026,170	24,878,791	71,965,324	317,794,106	196,131,356
Pêcheries.....	4,598,785	32,498,782	15,173,442	7,620,898	5,292,268
Piégeage.....	5,226	609,536	351,886	3,254,790	4,547,294
Mines.....	néant	28,716,368	3,646,555	368,519,742	361,176,741
Energie électrique.....	512,404	7,945,747	4,930,581	78,891,513	69,046,695
Construction.....	1,645,660	40,667,401	12,006,608	159,875,335	216,715,281
Travail à façon et réparation.....	957,000	7,726,000	4,705,000	64,432,000	83,519,000
Manufactures.....	9,577,446	183,468,083	149,934,877	2,852,191,853	4,221,101,063
Moins les doubles emplois.....	-3,607,326	-37,461,089	-62,354,947	-516,683,449	-347,063,280
Totaux, 1943.....	31,793,365	328,455,624	231,813,324	3,595,389,788	5,242,028,413
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.
1943	\$	\$	\$	\$	\$
Agriculture.....	161,082,000	298,603,000	218,476,000	63,220,000	néant
Forêts.....	11,104,181	8,723,249	10,861,502	167,643,460	25,950
Pêcheries.....	4,564,351	1,154,544	795,000	46,909,869	2,495
Piégeage.....	2,250,623	1,985,649	3,502,585	1,576,025	3,496,001
Mines.....	18,403,363	47,975,915	46,749,970	94,198,614	5,027,653
Energie électrique.....	10,470,325	6,408,515	8,213,838	18,242,533	139,557
Construction.....	20,190,673	11,128,058	25,142,003	85,055,532	néant
Travail à façon et réparation.....	12,541,000	9,931,000	11,410,000	18,401,000	"
Manufactures.....	304,867,912	152,123,360	211,159,142	652,046,313	395,943
Moins les doubles emplois.....	-16,808,989	-27,953,051	-10,359,709	-191,179,698	-25,950
Totaux, 1943.....	529,265,699	519,086,239	525,950,131	956,113,648	3,061,649
Année et industrie	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
1944	\$	\$	\$	\$	\$
Agriculture.....	16,362,000	34,726,000	40,918,000	274,789,000	478,277,000
Forêts.....	1,269,063	26,334,469	75,396,121	360,954,343	197,908,412
Pêcheries.....	4,825,259	35,801,067	16,574,213	7,397,815	4,938,193
Piégeage.....	3,135	354,453	222,279	4,324,521	5,336,213
Mines.....	néant	32,873,609	4,095,224	337,684,217	338,455,531
Energie électrique.....	544,797	8,671,952	5,205,479	87,042,794	69,295,805
Construction.....	1,961,471	29,832,726	13,657,043	131,064,232	165,395,189
Travail à façon et réparation.....	1,111,000	8,885,000	5,412,000	73,793,000	94,650,000
Manufactures.....	10,713,544	204,421,664	152,106,577	2,929,885,183	4,339,797,784
Moins les doubles emplois.....	-3,976,040	-41,686,716	-65,805,588	-527,976,374	-345,824,142
Totaux, 1944.....	32,315,329	340,164,225	247,781,350	3,678,758,531	5,248,229,765

Renvois à la fin du tableau, p. 337.

4.—Valeur brute et valeur nette de la production, par province et par industrie, 1943 et 1944—suite

PRODUCTION BRUTE—fin

Année et industrie	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Yukon et T.N.-O.
	\$	\$	\$	\$	\$
1944					
Agriculture.....	170,705,000	487,671,000	297,091,000	73,286,000	néant
Forêts.....	11,860,135	11,664,530	11,538,775	191,014,536	33,148
Pêcheries.....	3,581,795	1,482,223	929,887	48,671,982	3,131
Piégeage.....	2,688,995	2,776,031	3,312,657	2,305,912	2,664,577
Mines.....	19,986,098	30,547,130	48,347,137	74,045,485	2,372,781
Energie électrique.....	10,923,576	6,753,716	8,759,099	18,026,402	122,971
Construction.....	19,357,321	12,423,241	27,569,213	48,577,643	néant
Travail à façon et réparation.....	14,263,000	11,569,000	13,090,000	20,701,000	"
Manufactures.....	352,334,594	175,349,234	252,949,894	655,844,689	489,256
Moins les doubles emplois ¹	-18,394,821	-26,466,810	-12,036,806	-197,168,783	-35,148
Totaux, 1944	587,895,693	722,769,295	651,550,857	935,304,866	5,652,716

PRODUCTION NETTE

Année et industrie	Ile du Prince- Edouard	Nouvelle- Ecosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario
	\$	\$	\$	\$	\$
1943					
Agriculture.....	12,856,000	25,373,000	31,204,000	211,072,000	346,241,000
Forêts.....	724,914	14,409,569	39,549,139	179,375,860	110,581,131
Pêcheries.....	2,566,640	19,914,086	9,692,550	5,218,914	5,292,268
Piégeage.....	5,226	609,536	351,886	3,254,790	4,547,394
Mines.....	néant	21,979,202	3,249,933	134,500,359	183,488,086
Energie électrique.....	401,020	6,945,316	4,442,564	78,804,576	69,027,773
Construction.....	662,513	20,763,148	5,914,640	79,787,352	112,054,213
Travail à façon et réparation.....	650,000	5,243,000	3,193,000	43,720,000	56,670,000
Manufactures.....	3,021,848	84,909,686	58,956,676	1,280,097,615	1,844,651,587
Moins les doubles emplois ¹	-1,460,001	-16,631,094	-29,997,053	-198,001,775	-123,046,836
Totaux, 1943	19,428,160	153,565,443	126,537,333	1,517,523,691	2,609,506,516
	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Yukon et T.N.-O.
	\$	\$	\$	\$	\$
1943					
Agriculture.....	139,603,000	249,573,000	177,747,000	52,174,000	néant
Forêts.....	7,205,056	5,748,457	7,163,497	98,041,647	15,955
Pêcheries.....	4,564,551	1,154,544	795,000	25,464,636	2,495
Piégeage.....	2,250,623	1,985,649	3,502,585	1,576,025	3,496,001
Mines.....	8,973,959	23,507,079	41,767,222	54,105,996	3,957,528
Energie électrique.....	10,365,180	5,189,906	7,726,030	17,806,372	124,560
Construction.....	10,054,475	6,785,644	14,261,969	43,274,213	néant
Travail à façon et réparation.....	3,509,000	6,739,000	7,742,000	12,456,000	"
Manufactures.....	99,146,670	37,895,459	65,796,813	341,689,478	237,709
Moins les doubles emplois ¹	-6,898,427	-8,641,564	-7,292,280	-82,677,805	-15,955
Totaux, 1943	283,674,899	329,917,194	319,209,886	563,951,164	7,815,293

4.—Valeur brute et valeur nette de la production, par province et par industrie, 1942 et 1944—fin

PRODUCTION NETTE—fin

Année et industrie	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	\$	\$	\$	\$	\$
1944					
Agriculture.....	11,416,000	23,386,000	29,860,000	210,007,000	373,358,000
Forêts.....	895,689	14,963,100	41,163,608	204,759,389	110,967,225
Pêcheries.....	2,352,376	21,747,640	10,219,939	4,792,158	4,938,193
Piégeage.....	3,135	354,453	222,279	4,324,521	5,336,213
Mines.....	néant	25,208,621	3,631,871	145,964,861	161,819,719
Energie électrique.....	398,962	7,282,006	4,540,681	86,992,304	69,259,355
Construction.....	947,081	16,274,206	7,922,092	66,712,901	99,651,909
Travail à façon et réparation.....	754,000	5,906,000	3,873,000	50,071,000	64,224,000
Manufactures.....	3,570,835	93,376,638	62,258,478	1,350,519,134	1,930,043,912
Moins les doubles emplois ¹	-1,631,342	-17,173,776	-29,200,749	-233,410,931	-116,794,367
Totaux, 1944.....	18,706,736	191,414,946	134,261,199	1,906,732,337	2,703,802,260
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.
	\$	\$	\$	\$	\$
1944					
Agriculture.....	146,684,000	429,714,000	251,338,000	57,445,000	néant
Forêts.....	7,920,365	7,769,834	7,571,814	111,330,101	16,480
Pêcheries.....	3,581,795	1,482,223	929,887	26,842,145	3,131
Piégeage.....	2,688,995	2,776,031	3,312,657	2,305,912	2,664,577
Mines.....	10,288,654	18,362,133	42,672,706	43,986,511	2,087,392
Energie électrique.....	10,842,082	5,550,705	7,994,786	16,798,392	98,635
Construction.....	9,302,754	7,130,757	16,980,621	24,114,696	néant
Travail à façon et réparation.....	9,678,000	7,851,000	8,881,000	14,046,000	"
Manufactures.....	120,339,926	40,833,333	77,415,753	337,137,197	280,803
Moins les doubles emplois ¹	-8,403,036	-8,061,751	-7,943,872	-66,767,756	-16,430
Totaux, 1944.....	312,923,535	513,408,265	409,154,352	547,238,198	5,134,533

¹ Comprend les doubles emplois entre l'agriculture et les forêts ainsi que les doubles emplois sous manufactures (voir p. 332).

CHAPITRE XII.—AGRICULTURE

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
ARTICLE SPÉCIAL: Programme et politique agricoles du Canada, 1946-1947	338	Sous-section 2. Valeur de la production et du fonds agricoles	357
SECTION 1. LE GOUVERNEMENT ET L'AGRICULTURE	343	Sous-section 3. Aéréage, rendement et valeur des grandes cultures	358
Sous-section 1. Le Canada et l'O.A.A	343	Sous-section 4. Bestiaux	367
Sous-section 2. Le gouvernement fédéral	345	Sous-section 5. Volailles et œufs	369
Sous-section 3. Ministères provinciaux de l'Agriculture	353	Sous-section 6. Industrie laitière	372
Sous-section 4. Collèges et écoles d'agriculture des provinces	354	Sous-section 7. Horticulture	382
SECTION 2. STATISTIQUE DE L'AGRICULTURE	354	Sous-section 8. Cultures spéciales	384
Sous-section 1. Revenu monétaire de la ferme	354	Sous-section 9. Mercuriale des produits agricoles	389
		Sous-section 10. Statistiques agricoles du recensement	392
		Sous-section 11. Irrigation agricole	392
		Sous-section 12. Statistique agricole internationale	400

L'agriculture, y compris l'élevage et l'horticulture, est l'industrie canadienne la plus importante. Elle emploie, d'après le recensement de 1941, 25.3* p. 100 de la population active totale et 30.6* p. 100 de la population active masculine. Elle fournit en outre la matière première à un grand nombre de manufactures canadiennes, et ses produits, naturels ou transformés, représentent une proportion très forte des exportations canadiennes. Voir, pp. 33-34 du présent ouvrage, un tableau relatif aux terres agricoles occupées et disponibles.

Une brève introduction qui porte sur l'arrière-plan historique de l'agriculture canadienne a paru aux pp. 194-198 de l'*Annuaire* de 1939. Le présent chapitre traite de l'activité ordinaire du gouvernement fédéral, dans un article préparé au ministère de l'Agriculture, et comprend des statistiques agricoles complètes recueillies et réunies par la branche de l'agriculture du Bureau fédéral de la Statistique. Ces statistiques contiennent des chiffres sur le revenu de la ferme, la valeur de la production et du fonds agricoles, les grandes cultures, les bestiaux et les volailles, l'industrie laitière, les fruits, les cultures spéciales, les prix et divers autres sujets. Les statistiques agricoles mondiales, établies autrefois d'après les publications de l'Institut international d'Agriculture, n'ont pu être obtenues pour les éditions récentes de l'*Annuaire* à cause de la guerre. Cependant, une estimation de la production mondiale de blé, faite par le gouvernement américain, est donnée à la p. 401.

PROGRAMME ET POLITIQUE AGRICOLES DU CANADA, 1946-1947†

L'agriculture canadienne commence l'année 1947 en très bonne posture financière. La dette agricole est réduite, le revenu monétaire et le revenu net augmentent et de grandes quantités de nouvel outillage sont achetées. Le Parlement adopte aussi des lois destinées à assurer aux cultivateurs une plus grande stabilité économique.

Programmes de production

Durant la guerre, les programmes de production étaient formulés annuellement aux conférences fédérales-provinciales des ministères d'agriculture, de concert avec les représentants des sociétés agricoles. Ces conférences se poursuivent au cours de la période d'après-guerre et des plans de production sont exposés à la conférence tenue en décembre 1946, où il est recommandé que la production en général soit

* Comprend les personnes en service actif habituellement employées à l'agriculture.

† Préparé sous la direction de G. S. H. Barton, C.M.G., B.S.A., D.Sc.A., sous-ministre de l'Agriculture, Ottawa.

maintenue en 1947 au niveau de l'année précédente. L'attention porte particulièrement sur les bestiaux et les produits animaux et sur les grains fourragers. Les recommandations sont indiquées en détail dans l'état suivant:

<i>Énumération</i>	<i>Unité</i>	<i>Production de 1946</i>	<i>Recommandations de 1947</i>	<i>% de 1946 en 1947</i>
CÉRÉALES ET CULTURES FOURRAGÈRES—				
Blé	acre	25,900,000	24,000,000	93
Avoine	"	13,162,700	14,310,200	109
Orge	"	6,730,500	8,000,000	119
Grain mélangé	"	1,399,300	1,453,400	104
Mais à grain	"	246,500	265,000	107
Seigle	"	534,000	487,100	92
Jachères d'été (provinces des Prairies)	"	18,906,000	18,811,100	99
Foin et trèfle	"	10,223,000	10,223,000	100
Foin de luzerne	"	1,540,400	1,540,400	100
ANIMAUX DE BOUCHERIE (VENTES)—				
Porcs	nomb.	4,350,000	5,175,000	119
Bêtes à cornes	"	1,720,000	1,720,000	100
Veaux	"	770,000	770,000	100
Moutons et agneaux	"	1,275,000	1,100,000	92
PRODUITS LAITIERS—				
Lait (total)	liv.	16,937,000,000	17,888,000,000	106
Beurre de crèmerie	"	271,400,000	295,000,000	109
Fromage cheddar	"	143,500,000	183,000,000	128
Lait entier évaporé	"	192,200,000	201,600,000	105
Lait entier condensé	"	31,000,000	30,000,000	97
Poudre de lait entier	"	15,900,000	14,500,000	91
Poudre de lait écrémé	"	42,000,000	40,000,000	95
ŒUFS ET VOLAILLES—				
Œufs (total)	douz.	346,800,000	378,500,000	109
Volaille	liv.	315,000,000	315,000,000	100
FRUITS ET LÉGUMES—				
Pommes	boiss.	17,594,000	17,000,000	97
Poires, cerises	—	(légère augmentation en 1947)		
Pêches, prunes, pruneaux	—	(légère diminution en 1947)		
Abricots	—	(diminution en 1947)		
Fraises, framboises	—	(légère augmentation en 1947)		
Raisins	—	(aucun changement en 1947)		
Pommes de terre	acre	520,600	516,000	99
Mais de conserve	"	(légère augmentation en 1947)		
Haricots de conserve	"	(aucun changement en 1947)		
Tomates et pois de conserve	"	(diminution en 1947)		
GRAINES OLÉAGINEUSES—				
Fèves de soya	acre	59,200	60,000	101
Graine de colza	"	26,500	26,500	100
Graine de tournesol	"	20,712	28,000	135
Graine de lin	"	1,068,500	1,500,000	149
AUTRES CULTURES—				
Haricots séchés	acre	91,700	96,400	105
Pois séchés	"	119,000	123,200	105
Betteraves à sucre	"	67,500	95,000	141
Tabac—				
Jaune	acre	95,938	102,150	106
Burley	"	14,000	15,000	107
À cigare	"	4,200	5,000	119
Foncé	"	2,000	2,000	100
À pipe	"	2,250	2,500	111
Lin à filasse	"	15,840	21,000	133
GRAINES DE SEMENCE—				
Luzerne	liv.	7,712,000	12,000,000	156
Trèfle d'Alsike	"	4,997,000	7,000,000	171
Trèfle rouge	"	8,855,000	10,000,000	113
Trèfle d'odeur	"	3,423,000	8,000,000	95
Mil	"	13,352,000	15,000,000	112
Brome inerme	"	9,800,000	8,000,000	82
Agropyre à crête	"	1,110,000	2,000,000	180
Autres graines de semence	"	1,088,000	1,350,000	170
PRODUITS DIVERS—				
Produits de l'érable	gall.	2,144,000	2,750,000	128
Miel	liv.	22,590,000	40,000,000	156
Laine (tondue)	"	13,711,000	13,000,000	95

Les principaux facteurs qui contribuent à l'heure actuelle à maintenir le niveau élevé de la production agricole comprennent les perfectionnements mécaniques; l'usage plus répandu des engrais chimiques et de la chaux; l'emploi plus fréquent de variétés perfectionnées de semences—à plus fort rendement, maturation plus rapide, résistant aux insectes et à la maladie; et les meilleures méthodes d'élevage et d'alimentation du bétail et des volailles.

Revenu de la ferme

Les changements de mode de production durant la guerre, les changements, en nature et en volume, de la demande domestique et de l'exportation, et les changements de prix à la ferme, ont déterminé des augmentations sensibles du revenu monétaire et du revenu net de la ferme. Le revenu monétaire de la vente des produits agricoles depuis 1942 excède le sommet de 1,100 millions atteint en 1928. Le revenu net que les cultivateurs retirent de leurs exploitations agricoles a doublé de 1939 à 1945.

Subventions d'après-guerre et réglementation des prix

Le gouvernement a décidé, avec le retour aux conditions du temps de paix, de relâcher les régies du temps de guerre. A mesure que la production de denrées destinées à la consommation civile reprend en quantité suffisante pour justifier une telle décision la régie des prix est abandonnée. Déjà, un grand nombre de produits échappent aux règlements sur le plafonnement des prix.

En conformité de cette politique, les subventions sont aussi éliminées. Le ministère de l'Agriculture supprime les subventions sur le lait utilisé à l'état fluide et sur le lait évaporé, à la fin de septembre 1946, et sur le beurre et le fromage, à la fin d'avril 1947. Les subventions sur les haricots, produits de conserve, petits fruits pour la confiture, et sur le transport des engrais chimiques sont également supprimées. A mesure que disparaissent les subventions la Commission des prix et du commerce en temps de guerre autorise des majorations des prix maximums. En dépit des mesures prises en vue de libérer l'économie nationale des restrictions, aussi rapidement que les conditions le permettent, la politique officielle du gouvernement tend à assurer un ajustement méthodique. De nouvelles subventions sont annoncées le 17 mars 1947. A cause d'une augmentation du prix de l'avoine et de l'orge et du maintien, en ce moment, du plafonnement des prix sur les produits animaux, une prime, de 10 cents le boisseau pour l'avoine et de 25 cents le boisseau pour l'orge, est autorisée aux mêmes conditions que la prime de 25 cents pour le blé acheté comme provende. Ces nouvelles subventions sont sanctionnées le 31 juillet 1947.

En ce qui concerne le soutien des prix—à la différence de la réglementation des prix, représentée par les prix maximums—la situation n'est pas la même. Durant la guerre, les cultivateurs ont accepté le plafonnement de leurs produits au moment où la plupart de ces produits commandaient des prix plus élevés. Le gouvernement, en retour, leur a assuré que les prix ne seraient pas livrés à la baisse à la fin de la guerre. Ainsi, en 1944, le Parlement a adopté la loi sur le soutien des prix agricoles qui pourvoit au soutien des prix agricoles durant "la période de transition du temps de guerre au temps de paix". La durée de la période n'est pas autrement définie. La loi est appliquée par un office composé de trois membres. En vertu de ses dispositions, un prix de soutien peut être fixé pour tout produit agricole sauf le blé, ce produit faisant l'objet de lois spéciales. L'office peut, pour le maintien du prix de tout produit, recourir à l'achat ou à la vente, les achats devant être faits sur le marché et, les ventes, de la manière jugée appropriée par l'office. Comme alter-

native au programme d'achat, l'office peut effectuer des versements de compensation ou de régularisation équivalant à la différence entre le prix fixé et le prix moyen auquel le produit se vend sur le marché durant la période mentionnée, pourvu que ces prix soient inférieurs aux prix fixés.

L'office doit, au cours de ses activités, encourager un ajustement agricole méthodique et s'efforcer d'établir une relation équitable entre le profit agricole et le gain provenant d'autres occupations. Une caisse automatiquement renouvelable de 200 millions de dollars est mise à la disposition de l'office.

A l'heure actuelle (février 1947), l'autorité de l'office s'exerce sous deux formes: la première en ce qui concerne la vente des pommes de terre et, la seconde, dans l'administration de certains contrats avec le Royaume-Uni.

Ventes de pommes de terre.—L'office a entrepris le soutien des prix de la récolte de pommes de terre de 1946 par: (1) le paiement de prix fixes pour les pommes de terre servant surtout à la fabrication de fécule et la vente de ces pommes de terre aux conditionneurs, à des prix payés ordinairement pour les pommes de terre de conditionnement; et (2) la garantie de prix fixes pour les pommes de terre livrées à l'office après le 1er avril 1947.

Ces entreprises doivent s'en tenir aux pommes de terre cultivées dans l'Île du Prince-Edouard et au Nouveau-Brunswick, où de fortes quantités de pommes de terre sont destinées à l'exportation. Il est prévu que l'application d'un programme d'achat de ce genre, dans ces provinces, stabilisera le prix des pommes de terre en d'autres parties du Canada. L'office a négocié, comme partie du programme de soutien des prix, la vente d'une quantité minimum de 2,500,000 boisseaux au Royaume-Uni, à des prix qui rapporteront au producteur au moins 60 cents le boisseau.

Contrats avec le Royaume-Uni.—Un second aspect ou aspect complémentaire du programme agricole du gouvernement relativement au soutien des prix est celui de l'extension et de l'expansion du régime de contrat créé durant la guerre. Les contrats en vigueur avec le Royaume-Uni, qui ont été étendus à des périodes allant jusqu'à quatre années, portent sur plusieurs des principaux produits agricoles ainsi que d'autres d'une moindre importance et ils sont considérés comme devant offrir une forte mesure de soutien des prix agricoles en général.

De tels contrats d'exportation avec le Royaume-Uni, relatifs aux produits de ferme, ont joué un rôle important dans l'économie agricole canadienne, depuis le début de la guerre jusqu'à nos jours; ils ont déterminé une production plus considérable et, sous ce rapport, ils ont permis au Canada de subvenir sensiblement aux besoins du Royaume-Uni depuis 1939.

Les premiers contrats s'appliquaient au bacon et au fromage. A mesure que les approvisionnements destinés au Royaume-Uni et provenant d'autres sources étaient réduits, d'abord par l'invasion de l'Europe occidentale et, ensuite, par la propagation de la guerre au Pacifique, les contrats augmentaient en variété et en importance. Les prix ont aussi augmenté un peu, mais la situation monétaire de l'Angleterre, le programme canadien de stabilisation et autres facteurs eurent pour résultat de maintenir l'avance des prix dans des limites raisonnables. Lorsque le prix de contrat était insuffisant pour équilibrer les frais accrus de production ou pour apporter le stimulant nécessaire afin d'assurer la production désirée et la livraison au Royaume-Uni, une subvention était versée sous une forme ou une autre, par le Canada.

Les engagements à terme du Canada, sous forme de contrats avec le Royaume-Uni, ont été prolongés durant les années d'après-guerre. Ce sont les suivants :

Bacon.—Le contrat de l'année civile 1947 comprend un minimum de 350 millions de livres de bacon et de jambon, à \$25 le 100 livres, qualité A Wiltshire, f.q. au port canadien, du 1er au 11 janvier; \$27 du 11 janvier au 1er septembre; et \$29 ensuite. Un engagement de 400 millions de livres a aussi été pris pour l'année civile 1948. Les contrats courants de bacon exigent que 75 p. 100 des expéditions soient en flanes de Wiltshire.

Bœuf.—Le contrat de l'année civile 1947 est de 120 millions de livres de carcasses de bœuf, à \$21.10 le 100 livres, poids congelé, qualité moyenne, carcasses de bouvillons os-à-la-base, f.à b. au port canadien. Le contrat pour le bœuf est étendu à 1948. Le Royaume-Uni a offert de prendre jusqu'à 120 millions de livres au cours de cette année.

Autres viandes.—Les contrats pour l'agneau, le mouton, les issues et autres produits de la viande sont prolongés à 1947.

Fromage.—Les contrats d'exportation de fromage au Royaume-Uni, actuellement en vigueur, sont prolongés jusqu'au 31 mars 1948. Les quantités promises par contrat sont de 125 millions de livres pour chacune des deux années se terminant le 31 mars 1947 et le 31 mars 1948; le prix est de 20 cents la livre, première qualité, f.à b., au point d'expédition de la fabrique, pour l'année terminée le 31 mars 1947, et 25 cents la livre pour l'année de contrat se terminant le 31 mars 1948. Le gouvernement britannique continue les pourparlers au sujet d'un nouvel accord pour l'achat de 125 millions de livres de fromage au cours de l'année se terminant le 31 mars 1949, à un prix qui sera fixé plus tard.

Lait évaporé.—Les contrats d'expéditions de lait évaporé au Royaume-Uni, actuellement en vigueur, sont également prolongés jusqu'au 31 mars 1948. Le Canada s'est engagé par contrat à expédier, pendant chacune des années se terminant le 31 mars 1947 et le 31 mars 1948, 600,000 caisses de 48 livres de lait entier évaporé, de qualité équivalente au standard britannique, au prix de \$4.95 la caisse, f.à b. du navire ou du wagon de chemin de fer à Montréal, Vancouver ou New-Westminster.

Œufs.—Un contrat pour les années se terminant le 31 janvier 1948 et le 31 janvier 1949 exige l'expédition de 7,500 tonnes longues de poudre d'œufs sucrée et 1,750,000 caisses d'œufs en coquille pour chacune de ces années.

Blé.—Le Canada a signé un contrat de quatre années, à compter du 1er août 1946, pour la livraison de quantités déterminées de blé au Royaume-Uni. Les quantités déterminées par le contrat sont de 160 millions de boisseaux pour chacune des deux premières années, 1946-1947 et 1947-1948, et 140 millions de boisseaux pour chacune des deux dernières années de l'accord. Dans la limite des quantités totales, des quantités minimums de farine sont prévues. Le prix, base n° 1 du Nord en magasin à Fort-William, Port-Arthur, Vancouver et Churchill, est de \$1.55 le boisseau durant chacune des deux premières années; les prix de chacune des troisième et quatrième années sont à débattre; mais, de toute façon, ils ne seront pas inférieurs à \$1.25 le boisseau pour la campagne de 1948-1949 et \$1 le boisseau

pour la campagne de 1949-1950. Le contrat est sujet aux modifications conformes à tout arrangement international conclu subséquemment et dont les deux gouvernements sont parties contractantes.

Loi sur les produits agricoles.—Le Parlement a adopté, au printemps de 1947, la loi sur les produits agricoles (bill 25), afin que le gouvernement fédéral soit en mesure de remplir les obligations créées par les contrats de vivres et exporter des vivres aux pays éprouvés. En vertu des dispositions de cette loi, le ministre de l'Agriculture peut vendre ou exporter des produits agricoles et établir des offices de denrées investis des pouvoirs régulateurs requis. La loi entre en vigueur immédiatement à l'expiration de la loi de 1945 sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales, et doit expirer le 31 décembre 1947 ou à toute autre date pouvant être fixée par le Parlement.

Section 1.—Le gouvernement et l'agriculture

L'article 95 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord stipule que "dans chaque province, la législature pourra faire des lois relatives à l'agriculture dans cette province"; il y est également déclaré que "le Parlement du Canada pourra de temps à autre faire des lois relatives à l'agriculture dans toutes les provinces ou aucunes d'elles en particulier; et toute loi de la législature d'une province relative à l'agriculture n'y aura d'effet qu'aussi longtemps et que tant qu'elle ne sera pas incompatible avec aucun des actes du parlement du Canada." Il existe actuellement, en vertu de cette disposition, un ministère de l'Agriculture pour le Canada et chacune des provinces.

Sous-section 1.—Le Canada et l'O.A.A.*

La première session de la conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies (O.A.A.) a eu lieu à Québec, du 16 octobre au 1er novembre 1945. Les représentants de 37 nations, qui plus tard sont devenues membres de l'Organisation, y assistaient, ainsi que les délégués de quatre nations observatrices (quatre autres nations membres n'y étaient pas représentées).

L'Organisation permanente a été créée lors de la signature de la constitution par les représentants des nations présentes. Le président et les chefs des comités de la Commission intérimaire, fondée lors de la conférence de Hot-Springs (Virginie) en mai-juin 1943, ont fait rapport de leur travail; un directeur général et un comité exécutif de quinze membres ont été élus; des rapports ont été préparés sur l'organisation et l'administration de l'O.A.A. ainsi que sur les lignes de conduite et les programmes de travaux à suivre.

L'O.A.A. a pour fin essentielle de pourvoir un centre de réunion, d'analyse, d'interprétation et de dissémination de renseignements relatifs à tous les aspects de la production, de la distribution et de la consommation de vivres. Elle peut aussi appuyer et recommander des mesures nationales ou internationales et, sur demande, fournir des secours techniques aux nations incapables de mettre en œuvre ses recommandations.

L'O.A.A. n'a pas l'autorité d'imposer la mise en vigueur de tous les programmes jugés capables d'écarter la misère dans le monde. Elle doit se borner à conseiller et à recommander, mais cette restriction ne doit pas limiter trop étroitement les

* Le présent article traite surtout de l'aspect agricole du travail de l'O.A.A. Les détails relatifs à la première conférence paraissent aux pp. 213-218 de l'Annuaire de 1946.

services qu'elle peut rendre; elle signifie simplement que les membres doivent garder le même esprit de collaboration et de sincérité qui régnait lors de la première réunion de l'Organisation. Nul organisme de ce genre ne peut réaliser sa fin sans la collaboration sincère des nations membres. Une fois qu'un personnel de spécialistes et d'experts aura été formé, la première fonction de l'O.A.A. sera sans doute d'étudier la situation de la production et de la consommation mondiales à la lumière de données déjà disponibles et, au besoin, de relevés spéciaux. Les renseignements ainsi recueillis seront mis à la disposition de tous les membres et ne comprendront pas uniquement des statistiques fondamentales, mais aussi tous les faits scientifiques, y compris ceux fournis par les biologistes, les technologistes, les hygiénistes alimentaires et les spécialistes en d'autres domaines connexes.

L'intérêt principal lors de la deuxième conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies, tenue à Copenhague, Danemark, du 2 au 13 septembre 1946, s'est concentré sur l'établissement d'une Commission mondiale des vivres, tel que proposé par le directeur général de l'Organisation, sir John Boyd Orr. L'intérêt suscité par ce projet fut tel qu'à un moment il sembla que d'autres questions d'importance majeure ne dussent pas recevoir toute l'attention qu'elles méritaient. La discussion et la décision qui s'ensuivit révèlent que la nécessité est reconnue en général d'un organisme international capable de diriger un programme mondial des vivres de longue haleine. Cet accord se reflète dans les propositions suivantes adoptées par la conférence: (1) l'amélioration et l'organisation de la production, de la distribution et de l'utilisation des vivres essentiels, en vue de procurer un régime alimentaire sain aux peuples de tous les pays; (2) la stabilisation des prix agricoles à des niveaux équitables tant pour le producteur que pour le consommateur.

Problèmes urgents des vivres.—Tandis que le comité, chargé des problèmes de longue portée envisagés dans les propositions résumées ci-dessus, est au travail, un deuxième comité s'occupe de la disette qui sévit présentement dans maints pays. En dépit d'une certaine amélioration de la situation mondiale des vivres, il reste un écart de quelque 8 millions de tonnes de céréales panifiables entre les besoins des pays déficitaires et les approvisionnements qui seront probablement exportables. La conférence, suivant les vœux de ce comité, conseille fortement de maintenir les mesures spéciales convenues lors de la réunion de Washington et qui ont trait à la réglementation et à l'économie dans l'utilisation des vivres essentiels.

La Conférence au travail.—Dans l'exécution de son travail, la Conférence se divise en trois commissions qui comprennent dix comités. Le comité de l'Agriculture expose les mesures à prendre afin d'augmenter la production dans les pays à faible exploitation et de réorganiser l'agriculture dans les pays dévastés. Le comité des Pêcheries voit à la nécessité pressante de rétablir l'industrie de la pêche; il recommande que le poisson et les autres produits maritimes soient placés sous la régie d'une Commission mondiale des vivres, si un tel organisme est créé.

Le comité économique expose à grands traits les renseignements fondamentaux requis pour la réussite du travail de l'O.A.A. La nécessité de statistiques satisfaisantes, y compris un recensement mondial de l'agriculture, est jugée impérieuse. Le rapport d'une mission spéciale chargée d'étudier les problèmes agricoles et économiques de la Grèce est présenté à la Conférence. C'est la première mesure de la sorte lancée en vue d'augmenter les approvisionnements alimentaires et d'améliorer le bien-être d'un peuple.

Sous-section 2.—Le gouvernement fédéral*

Toutes les activités agricoles d'avant-guerre du gouvernement se poursuivent dans l'après-guerre. Comme le montre l'article aux pp. 338-343, plusieurs initiatives de temps de guerre sont maintenues et certaines activités d'avant-guerre prennent de l'ampleur. Il en est particulièrement ainsi du prêt agricole.

Prêt agricole

Le gouvernement fédéral a établi plusieurs organismes chargés de s'occuper du prêt agricole; la Commission du prêt agricole est autorisée à prêter à long terme aux cultivateurs† et les banques à charte, subordonnément aux dispositions de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, peuvent ouvrir un crédit à moyen ou à court terme.

Commission du prêt agricole canadien. ‡—Cette commission a été instituée par le gouverneur en conseil en vertu de la loi du prêt agricole canadien (c. 66, S.R.C., 1927) telle que modifiée par le c. 46 des Statuts de 1934 et par le c. 16 de ceux de 1935. En sa qualité d'agence de la Couronne au nom du Dominion, la commission administre un système de crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs du Canada.

La commission est autorisée à prêter de l'argent aux cultivateurs pour l'acquisition de leurs dettes, l'achat d'outillage agricole et de bétail, pour leur aider à acheter des terres agricoles, à améliorer leurs fermes et à toute autre fin jugée de nature à augmenter la valeur de la terre destinée à l'agriculture.

Des prêts peuvent être consentis sur la garantie d'une première hypothèque sur les terres à culture effectivement exploitées par l'emprunteur jusqu'à concurrence d'un montant ne dépassant pas 50 p. 100 de la valeur estimative de ces terres et ne devant pour aucune considération dépasser \$5,000. Les emprunts sont remboursables au moyen d'un système d'amortissement dans un délai ne devant pas dépasser 25 ans.

En vertu des modifications apportées à la loi en 1934 et 1935, la commission est aussi autorisée à consentir des avances supplémentaires aux cultivateurs qui, ayant obtenu de la commission un emprunt sur première hypothèque, ont besoin de plus d'argent. Le montant de ces avances supplémentaires ne doit pas excéder 50 p. 100 du montant avancé sur la garantie de la première hypothèque, et le montant global des prêts consentis sur la garantie d'une première et d'une deuxième hypothèques ne doit pas excéder les deux tiers de la valeur estimative de la terre hypothéquée en garantie du prêt et ne dépasser jamais le montant global de \$6,000. Le taux d'intérêt sur les prêts consentis à compter du 2 avril 1945 est de 4½ p. 100 sur la garantie d'une première hypothèque et de 5 p. 100 sur celle d'une deuxième. Le taux d'intérêt sur les prêts accordés avant le 2 avril 1945 est de 5 p. 100 sur la garantie d'une première hypothèque et de 6 p. 100 sur celle d'une deuxième. Les opérations se poursuivent maintenant dans toutes les provinces du Canada.

Les détails relatifs au capital nécessaire à la commission, au taux d'intérêt et autres ont paru à la p. 187 de l'*Annuaire* de 1940.

* Sauf indication contraire, le présent article est préparé sous la direction de M. G. S. H. Barton, C.M.G., B.S.A., D.Sc.A., sous-ministre de l'Agriculture, Ottawa.

† En outre du crédit accordé par la Commission du prêt agricole canadien, la province de Québec, en vue de répondre à la demande de crédit à long terme à des conditions de remboursement plus faciles et dans une proportion plus élevée, par rapport à la valeur de la ferme, que celle accordée par la Commission du prêt agricole canadien et afin de faciliter le refinancement des créances, a établi son propre organisme de crédit agricole en instituant, à l'automne de 1936, l'Office du crédit agricole du Québec qui a commencé ses opérations en mars 1937.

‡ Révisé par M. W. A. Reeve, secrétaire suppléant, Commission du prêt agricole canadien, Ottawa.

1.—Demandes de prêts agricoles reçues, prêts approuvés et prêts déboursés, années terminées le 31 mars 1933-1946

NOTA.—Les chiffres de 1930-1932 se trouvent à la p. 199 de l'Annuaire de 1939 et ceux de 1933-1938, à la p. 201 de l'édition de 1945.

Année	Demandes reçues		Prêts approuvés					Prêts déboursés		
	Nombre	Montant	Première hypothèque		Deuxième hypothèque		Montant total	1re hypothèque	2e hypothèque	Total
			Nombre	Montant	Nombre	Montant				
		\$		\$		\$	\$	\$	\$	\$
1939.	4,723	9,688,427	2,267	4,076,800	560	269,250	4,346,050	4,041,395	297,448	4,338,843
1940.	4,666	8,941,899	2,380	4,149,400	464	199,550	4,348,950	4,130,765	211,897	4,342,662
1941.	2,806	5,769,950	1,459	2,655,050	228	104,350	2,759,400	2,619,109	108,398	2,727,507
1942.	1,812	3,820,156	1,024	1,891,100	155	75,650	1,966,750	2,053,712	79,802	2,133,514
1943.	1,055	2,277,830	601	1,156,150	135	59,300	1,215,450	1,260,033	60,223	1,320,256
1944.	1,037	2,419,001	603	1,315,950	162	90,850	1,406,800	1,251,949	84,154	1,336,103
1945.	1,306	3,293,559	728	1,623,000	176	100,700	1,723,700	1,561,174	100,235	1,661,409
1946.	1,846	4,758,916	918	2,161,050	258	163,050	2,324,100	1,977,902	143,305	2,121,207

2.—Emprunts agricoles approuvés, avec détails de la valeur estimative des garanties, par province, année terminée le 31 mars 1946

Province	Prêts approuvés					Valeur estimative de la garantie au moment de l'emprunt		
	Première hypothèque		Deuxième hypothèque		Montant total	Terre	Bâti-ments	Total
	Nombre	Montant	Nombre	Montant				
		\$		\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.	24	38,900	5	1,700	40,600	57,324	31,121	88,445
Nouvelle-Ecosse.....	27	56,450	2	1,300	57,750	95,862	52,603	148,465
Nouveau-Brunswick...	9	16,500	1	600	17,100	21,586	17,165	38,751
Québec.....	107	250,400	34	16,200	266,600	343,839	229,876	573,715
Ontario.....	153	394,150	42	24,350	418,500	541,610	321,118	862,728
Manitoba.....	202	501,350	76	58,900	558,250	1,116,591	355,590	1,472,181
Saskatchewan.....	149	362,500	62	37,650	400,150	790,465	182,123	972,588
Alberta.....	188	400,600	28	18,050	418,650	857,381	238,454	1,095,835
Colombie-Britannique.	59	140,200	8	6,300	146,500	209,560	123,733	333,302
Totaux.....	918	2,161,050	258	163,950	2,324,100	4,034,227	1,551,783	5,586,010

Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.*—La loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles (c. 41, Geo. VI, 1944) a pour but

* Préparé par M. D. M. McRae, surintendant, crédit destiné aux améliorations agricoles, ministère des Finances, Ottawa.

de fournir aux cultivateurs un crédit à moyen et à court terme. En vertu de cette loi, le gouvernement fédéral autorise les banques à charte du Canada à prêter, pour une période de trois ans et plus, jusqu'à 250 millions de dollars sur une garantie gouvernementale de 10 p. 100 contre la perte. Le crédit maximum à un particulier est de \$3,000; le taux est de 5 p. 100 à intérêt simple et les périodes de remboursement s'étendent d'un à dix ans, selon le montant emprunté et la fin pour laquelle l'emprunt est accordé. La loi ne s'applique qu'aux cultivateurs.

Cette loi a deux grands objectifs, dont le premier consiste dans l'amélioration et l'expansion des fermes. Le crédit permettra au cultivateur de doter sa ferme d'un outillage moderne de nature à économiser le travail, d'augmenter le nombre d'animaux de meilleure qualité et d'effectuer toute autre amélioration de nature à assurer la production maximum de sa ferme. Le deuxième objectif est d'améliorer les conditions de vie sur les fermes. Grâce à ce crédit, le cultivateur pourra installer dans sa maison l'électricité, la réfrigération, le chauffage, l'eau et toutes les autres commodités propres au confort et au bien-être et qui diminuent de beaucoup les besognes fastidieuses de la ménagère sur la ferme.

Il y a sept catégories de prêts destinés aux améliorations agricoles: (1) achat d'instruments agricoles; (2) achat d'animaux; (3) achat d'outillage agricole ou électrification de la ferme; (4) modification ou amélioration de l'installation électrique sur la ferme; (5) érection de clôtures ou travaux de drainage; (6) construction, réparation ou modification des bâtiments sur la ferme ou construction de rajouts à ces bâtiments; (7) amélioration ou mise en valeur de la ferme.

En dépit de la pénurie de matériaux, de fournitures et de main-d'œuvre, jusqu'au 31 décembre 1946, un total de 13,030 prêts sont consentis subordonnément à la présente loi, atteignant une valeur de \$9,808,566.

Recherches et expérimentation

Afin d'aider au cultivateur à résoudre ses problèmes, le ministère de l'Agriculture entreprend, sur une grande échelle, des recherches et des expériences scientifiques sur la lutte préventive contre les insectes et les maladies, le milieu nutritif des plantes et des animaux, la microbiologie du sol et des aliments, l'élevage et l'analyse de nouvelles variétés de plantes et d'animaux, l'étude du rendement des cultures et des méthodes de culture et un bon nombre d'autres sujets. Les deux principales divisions du ministère chargées de ce travail sont le service scientifique et les fermes expérimentales.

Service scientifique.—Le service scientifique oriente son travail vers la solution des problèmes agricoles d'ordre pratique au moyen de recherches scientifiques. Le travail s'effectue en collaboration avec les autres divisions au sein du ministère non seulement aux laboratoires centraux à Ottawa, mais aussi dans les laboratoires annexes à travers le pays.

Durant toute la guerre, une grande partie des travaux de recherche furent concentrés sur les problèmes urgents relatifs à la nécessité d'une production alimentaire plus considérable. Maintenant, le travail porte sur d'autres problèmes importants en vue de la prospérité future de l'agriculture canadienne.

Dans la sphère de la pathologie animale, une étude spéciale est faite des maladies du bétail, telles que l'avortement contagieux ou maladie de Bang et l'hæmaturie

bovine ou pissement de sang. Des recherches sont faites sur la fièvre porcine et sur les causes des pertes de porcelets; quant aux volailles, les études portent principalement sur la diarrhée blanche et sur la prévention de la coccidiose.

Un des objectifs principaux des recherches sur l'industrie laitière est le perfectionnement de méthodes propres à mesurer la qualité du lait à l'état naturel. Le test à la résazurine, perfectionné dans les laboratoires du ministère, est accepté comme méthode officielle d'analyse du lait; les recherches relatives à l'utilisation de ce test se poursuivent. Des projets sont conçus en vue d'étudier et de prévenir les imperfections de saveur et de texture dans la fabrication du fromage cheddar et aussi afin de déterminer le temps de coagulation dans la fabrication du fromage. La réglementation de la qualité du beurre et la prévention de la décoloration superficielle du beurre en pain sont le sujet de recherches.

Les études en microbiologie alimentaire ont pour objet de déterminer les facteurs qui influent sur la qualité des produits d'œufs séchés; elles portent aussi sur la conservation des fruits et des légumes par la congélation et sur les causes de détérioration des légumes en boîtes.

Des études fondamentales des organismes du sol sont entreprises en vue de les appliquer à des problèmes d'ordre pratique. Il se fait aussi des recherches sur l'inoculation de bactéries fixatrices d'azote dans la semence et dans le sol; sur les méthodes microbiologiques d'évaluer la fertilité du sol; et sur les micro-organismes du sol en fonction des maladies végétales nées du sol et des carences végétales.

Les mauvaises herbes constituent un des problèmes les plus importants que le cultivateur ait à résoudre. Dans les laboratoires botaniques, des recherches se poursuivent relativement à la présence et à la répartition des mauvaises herbes par tout le Canada. Le cycle évolutif des mauvaises herbes est étudié en même temps que les méthodes d'en combattre certaines espèces. Des études physiologiques sur l'effet des herbicides se poursuivent.

Un grand nombre de problèmes concernant les maladies végétales sont mis à l'étude dans les laboratoires pathologiques du Canada. Une attention particulière est accordée aux maladies destructives qui s'attaquent aux essences forestières canadiennes et à l'effet pathologique du traitement sylvicole des peuplements. Des recherches sont faites sur la destruction des essences forestières par certaines espèces d'excroissances fongueuses.

En vue de diminuer les pertes causées par les maladies des plantes de grande culture nées de semences porteuses, des méthodes d'éprouver la graine sont étudiées qui révéleront la présence d'organismes pathogéniques dans cette dernière ou sur elle. Divers désinfectants et appareils commerciaux pour le traitement de la semence sont à l'essai en vue d'établir leur valeur préventive.

Les maladies des céréales de grande culture et des grains fourragers sont l'objet d'études suivies afin de trouver des moyens efficaces de les enrayer et de créer des variétés non susceptibles et de nature à donner des récoltes satisfaisantes malgré la présence d'organismes délétères. Des recherches semblables sont en cours au sujet de l'horticulture; elles portent surtout sur la protection des cultures et la prévention des maladies, plutôt que sur la création de plantes non susceptibles. Cependant, dans le cas de certaines cultures, la pomme de terre surtout, l'hybridation en vue de créer la résistance aux maladies se fait en collaboration avec certaines fermes expérimentales.

Dans les laboratoires de chimie du service scientifique, des projets de recherches sont en cours, concernant l'alimentation animale, les aliments, les vitamines, la fertilité du sol et la phytochimie. Les facteurs qui influent sur la digestibilité des provendes et une évaluation des substances fourragères, fondée sur des épreuves de digestibilité avec différentes catégories d'animaux de ferme, seront une source de renseignements utiles à l'engraisseur de bestiaux. Les recherches sur les vitamines comportent l'étude de la technique de l'analyse biologique, de la corrélation entre la vitamine D et certains minéraux, des moyens de déterminer la teneur en vitamine D et le mode d'action de la vitamine A. Un travail qui intéresse aussi l'éleveur est celui qui se poursuit présentement au sujet du tatouage des bestiaux pour fins d'identification.

Les recherches concernant la fertilité du sol comprennent l'étude de l'influence de l'assolement sur la teneur en azote et en matières organiques des sols de prairie, l'effet de l'assolement pour maintenir la fertilité du sol dans la production de cultures destinées à être mises en conserve, les effets de l'application en quantités variées de la pierre à chaux broyée sur les réactions du sol et sur le développement de la gale de la pomme de terre, l'étude de la teneur du sol en éléments secondaires et de la présence du cœur brun dans les navets. Des recherches spéciales sont faites sur la fixation du phosphate, sur la régénération des sols salins à la suite d'inondations par les eaux de mer et sur la valeur fertilisante des sous-produits industriels.

Les recherches phytochimiques comprennent l'étude de la carotène, des effets de l'entreposage sur les graines oléagineuses, des facteurs qui influent sur la qualité du silotage, des méthodes de séchage et d'entreposage du foin des symptômes foliaires de carence minérale dans les vergers, de la teneur en vitamine C des fruits et des légumes et des méthodes de conserver les fruits et les légumes par la congélation.

Les recherches dans le domaine de l'entomologie embrassent les insectes nuisibles à l'homme et aux animaux, aux forêts, aux grandes cultures, aux jardins, aux vergers, aux fabriques et aux matières et produits en transit ou en entrepôt. Des projets particuliers portent sur le rassemblement et l'identification des insectes; l'étude du cycle évolutif des habitudes de vie et de la répartition des espèces nuisibles et utiles; l'évaluation des dommages causés par les insectes; les moyens de récupérer les produits avariés, de protéger les cultures et les matières susceptibles aux attaques et de détruire les insectes eux-mêmes, la construction et le fonctionnement d'appareils mécaniques nécessaires à l'application des mesures de prévention. Les mesures de prévention présentement à l'étude embrassent des méthodes de coordination, des mesures culturales, l'emploi de produits chimiques, la production et la dissémination de parasites et de maladies propres à combattre les insectes nuisibles.

L'étude des insectes qui s'attaquent à l'homme et aux animaux porte sur une grande variété d'insectes et de puccs domestiques et des ennemis du bétail tels que l'œstre, la tique et le poux; la préparation et la mise à l'essai d'essences repoussantes contre les mouches piquantes; et la répression des cousins et mouches domestiques dans des régions étendues. Une attention particulière est accordée à l'emploi des nouveaux insecticides et aux méthodes pratiques de les appliquer.

Les recherches sur la suppression des insectes nuisibles aux forêts embrassent le relevé national des insectes nuisibles aux forêts, commencé en 1936, et intensifié ces années récentes afin de découvrir des moyens sûrs de prédire les invasions et

d'indiquer le moment propice de conjurer la menace de destruction qui plane sur les vastes forêts canadiennes. Les recherches sur la biologie et sur la répression ont aussi été étendues; une attention toute particulière est accordée aux insectes aussi destructifs et répandus que la tordeuse des bourgeons de l'épinette et la mouche à scie qui s'attaquent aux conifères; à l'arpenteuse de la pruche et au rongeur d'écorce en Colombie-Britannique et à l'agrile bronzé du bouleau dans les Maritimes. Les recherches sur la répression se concentrent sur des projets d'administration forestière à long terme, sur l'emploi de parasites et de maladies et sur l'utilisation possible de la prévention chimique.

Les recherches relatives aux insectes nuisibles aux grandes cultures et aux jardins portent sur des insectes importants tels que la sauterelle, la mouche à scie du blé, le ver fil de fer, le ver gris, le ver blanc, la pyrale européenne du maïs, la teigne des racines, le puceron des pommes de terres et le nématode. L'abondance et la distribution de ces insectes sont annuellement mesurées au moyen de vastes relevés sur les lieux qui servent de base à l'élaboration de grandes campagnes de prévention. Les insecticides sont grandement utilisés dans les recherches sur la répression des insectes de jardins et même de certains insectes nuisibles aux grandes cultures, mais pour la plus grande partie de cette dernière la prévention culturale atteint un haut degré de perfectionnement.

Parmi les insectes de vergers, la pyrale, la mite rouge européenne, le pique-bouton du pommier, la mouche de la pomme, la tordeuse orientale du pêcher, le kermès virgule, le kermès San-José et le psylle du poirier sont le sujet d'études importantes. Une grande importance est accordée à l'emploi des insecticides récemment perfectionnés; à l'utilisation de pulvérisations contenant des fongicides et des insecticides et aux effets de l'application de vaporisations sur toute la structure biotique du verger. La répression des insectes au moyen de parasites et de maladies et par l'aménagement des vergers est l'objet d'une plus grande attention.

Les recherches sur les insectes nuisibles aux produits emmagasinés embrassent des insectes tels que le tribolium rouilleux, la pyrale indienne de la farine et les mites; l'infestation des entrepôts par la ptine; et les insectes qui s'attaquent à des produits particuliers, comme le lait et les œufs en poudre. Des méthodes pratiques de suppression ont été perfectionnées par l'emploi de fumigations, d'abrasifs et de moyens mécaniques. L'infestation est prévenue grâce à la construction d'entrepôts appropriés et à une administration avertie.

Le laboratoire fédéral des parasites à Belleville (Ont.) accorde une attention toute particulière à l'importation et à la production de parasites en vue de les distribuer dans les forêts, les semis, les jardins, les vergers et les serres chaudes. À l'heure actuelle, les parasites sont employés au Canada pour combattre environ trente espèces importantes d'insectes nuisibles.

Les activités destinées à empêcher l'introduction au Canada d'insectes nuisibles étrangers se concentrent à la division de la protection des plantes du service scientifique. La fumigation, au moyen de diverses substances léthifères, dans des conditions variées, est le sujet d'enquêtes sur son emploi comme destructeur de la vie

entomologique nuisible dans les plantes et les substances végétales importées. Les effets des fumigations sur l'adaptabilité des produits à la consommation humaine ou à la semence sont de même le sujet d'enquêtes.

Service des fermes expérimentales.—Depuis plus de 60 ans, à compter de 1886, le service des fermes expérimentales du ministère fédéral de l'Agriculture poursuit des recherches et des expériences destinées à améliorer graduellement l'agriculture pratique au Canada. Les facilités de ce service comprennent (au début de 1947) 36 fermes, stations et grandes sous-stations expérimentales; 211 sous-stations plus petites et stations de démonstration et huit laboratoires annexes disséminés à travers les régions agricoles du Canada. Le centre de l'organisation est à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, où sont situés les bureaux administratifs du directeur, de même que les bureaux et laboratoires des divisions techniques chargées de surveiller et de coordonner les travaux de toutes les divisions et subdivisions. Le domaine des recherches agricoles de chacune des dix divisions techniques est indiqué par les titres suivants: zootechnie; apiculture; céréales; plantes textiles économiques (lin, etc.); grandes cultures (administration et technique du sol); plantes fourragères; horticulture; stations de démonstration; aviculture; tabac. Le travail accompli dans chacune des fermes secondaires est surveillé par un surintendant à demeure. Ce dernier relève du directeur; il dirige les diverses phases du travail expérimental entrepris dans sa division, en collaboration avec la division correspondante à Ottawa.

La fonction première du service des fermes expérimentales est de permettre aux cultivateurs canadiens de mettre directement en pratique les résultats des recherches scientifiques. En vertu de sa constitution, ce service est un centre de renseignements relatifs à l'agriculture scientifique qui se multiplient sans cesse et sont tenus à la page grâce à une application constante à l'agriculture pratique. Cela s'applique à la multitude de détails concernant l'aménagement des terres, la végétation, la production d'animaux et l'usage de la machinerie et de l'outillage, soit tout ce qui constitue l'art agricole. Au cours de la présente période d'après-guerre, les fermes expérimentales s'intéressent au maintien de leurs services réguliers à l'agriculture, mais elles accordent une attention particulière à une plus grande conservation et une meilleure utilisation des ressources agricoles du Canada.

Bien qu'il ait reçu une considération quelque peu tardive, le problème de la conservation du sol est d'importance primordiale. Dans ses grandes lignes, la conservation du sol comporte le maintien de la fécondité et l'enrayement de l'érosion. Depuis de longues années, les fermes expérimentales de tout le pays font des expériences avec les fumiers, les engrais chimiques, l'assolement et autres moyens de maintenir ou d'accroître la fécondité du sol. Ces recherches ont démontré que le déclin de rendement qui, de plus en plus, se fait sentir sur maintes fermes canadiennes, peut être évité et qu'il est remédiable. Ces dernières années, une attention grandissante est accordée aux problèmes de l'érosion du sol. Dans les Prairies en particulier, subordonnément au programme fondé sur la loi concernant le rétablissement agricole des Prairies (L.R.A.P.), de vastes expériences sont faites sur la prévention de l'érosion éolienne ou charriage du sol. En conséquence, des moyens ont été perfectionnés qui, appliqués généralement, devraient empêcher les tempêtes de pous-

sière des années 1930-1940 de se répéter. L'érosion est un sujet d'étude constant dans toutes les fermes annexes et petites sous-stations des Prairies. Il faut aussi mentionner le laboratoire fédéral de recherches sur le sol, établi en 1936 à la station expérimentale de Swift-Current (Sask.) où se font les recherches fondamentales sur les problèmes de l'érosion. A un degré moindre, mais qui acquiert de l'importance comme sujet d'enquêtes durant l'après-guerre, l'érosion par l'eau est étudiée. Des expériences sur la disposition en terrasses, la construction de digues et la culture en bordure sont commencées dans plusieurs fermes et sous-stations; à la ferme centrale, un projet de recherches minutieuses sur l'érosion est en marche en vue de déterminer les effets de l'érosion et de découvrir des moyens pratiques de l'enrayer. Il est projeté d'étendre ce travail à d'autres endroits du Canada. Tout compte fait, le programme de la conservation du sol adopté par les fermes expérimentales et qui embrasse les problèmes portant sur la fertilité, l'érosion, l'écoulement des eaux, l'irrigation, etc., devrait influer de plus en plus fortement sur les progrès agricoles de l'après-guerre au Canada.

Il est essentiel pour la conservation du sol et, de fait, pour toute l'activité agricole, de dresser un inventaire des ressources du sol du Canada en ce qui concerne la distribution, le classement et les propriétés. C'est l'objet du relevé des sols, auquel le service des fermes expérimentales s'associe de plus en plus. Il est à remarquer que les principes et les méthodes d'étudier le sol, tels qu'ils s'appliquent au Canada, furent à l'origine perfectionnés par les collègues agricoles des trois provinces des Prairies et de l'Ontario. La participation subséquente des fermes expérimentales était destinée en grande partie à appuyer les programmes provinciaux en établissant une collaboration étroite entre le personnel fédéral et provincial dans les diverses provinces. L'objectif, déjà réalisé en bonne partie, est d'obtenir en peu d'années un inventaire complet de toutes les ressources du Canada en terre agricole. A cette fin, le personnel des fermes expérimentales chargé d'étudier le sol a été sensiblement augmenté depuis la fin de la guerre. Il convient de mentionner à ce sujet l'étude de la végétation, jusqu'ici entreprise dans les provinces des Prairies en vue d'améliorer l'exploitation des pâturages, mais maintenant étendue en vue d'une utilisation plus avantageuse de la terre.

Les cultures améliorantes, dont l'objet est de créer des variétés de cultures de haute qualité adaptées aux différents climats et aux différents sols et pouvant résister à la sécheresse, aux maladies et aux insectes nuisibles, forment une partie très importante du travail des fermes expérimentales. Un des résultats de ce travail a été l'expansion des zones où des cultures rémunératrices peuvent être entreprises, notamment les céréales dans le Nord-Ouest, le maïs à grain et le soya en Ontario. La création de plantes non susceptibles à la maladie, comme le blé résistant à la rouille, et de variétés pouvant résister aux insectes nuisibles, comme le nouveau blé Rescue résistant à la mouche à scie, sont d'autres exemples de ces cultures. Une application plus étendue de tout le programme de culture améliorante des fermes expérimentales, programme essentiel à une meilleure utilisation des terres, est vigoureusement poursuivie.

Il y a également expansion dans le domaine du conditionnement des plantes. Durant la guerre, les laboratoires de conditionnement des fermes expérimentales

de Kentville (N.-E.) et de Summerland (C.-B.) ont pu contribuer d'une manière appréciable à la conservation de substances végétales périssables par des méthodes perfectionnées de déshydratation des fruits et des légumes et de congélation rapide et par un entreposage et un emballage améliorés des fruits frais et jus de fruit. Plus récemment un laboratoire de conditionnement des fruits et légumes, qui comprend également une fabrique de sirop de sorgho, a été établi à Morden (Man.) au bénéfice des provinces des Prairies; il est aussi question d'un laboratoire semblable à Lethbridge (Alb.) pour répondre aux besoins des producteurs des districts irrigués de l'Alberta en matière de conditionnement. A Portage-la-Prairie (Man.) fonctionne un nouveau moulin d'essai pour le lin à filasse en vue de recherches sur le conditionnement des produits du lin de prairie. Des produits plus attrayants et plus nutritifs, un meilleur écoulement saisonnier, et l'utilisation de sous-produits et de matières autrefois perdus, telles sont les fins de ce programme de conditionnement.

Les recherches en matière de nutrition ainsi que d'autres améliorations apportées à l'élevage sont en voie de devenir des aspects importants de l'œuvre d'après-guerre des fermes expérimentales dans le domaine de la production de bétail. Il se poursuit, en particulier, des études de plus en plus suivies sur le rapport qui existe entre la nutrition et la santé des animaux. L'amélioration de pores à bacon Yorkshire de haute qualité pour l'important marché du Royaume-Uni et de meilleures races de moutons pour les ranchs de l'Ouest ne sont que deux exemples du travail accompli en vertu du programme de l'élevage. Les fermes annexes jouent un rôle important dans les domaines de la nutrition et de l'élevage du bétail et de la volaille; certaines servent surtout de centres de nutrition, d'autres de centres d'élevage, mais presque toutes poursuivent des travaux de recherche importants dans leur district.

Les services de génie des fermes expérimentales, qui sont introduits dans tous les domaines de l'agriculture et qui ont des laboratoires et des ateliers à Ottawa et à Swift-Current (Sask.), indiquent par l'expansion de leur activité la tendance de l'après-guerre vers une mécanisation plus poussée et plus efficace. En général, les services de génie s'emploient à concevoir de nouveaux appareils économiseurs de travail, à perfectionner l'outillage actuel et à mieux coordonner l'équipement mécanique avec la production agricole. Une des réalisations intéressantes a été les essais de réparation et la construction nouvelle de digues et d'aboiteaux dans la région de la baie de Fundy par la ferme expérimentale de Nappan (N.-E.).

Au point de vue géographique, le Service des fermes expérimentales s'est étendu, d'année en année, avec la colonisation. L'avance la plus récente s'est faite dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon avec l'établissement de sous-stations à Fort-Simpson (T. du N.-O.) et à Whitehorse (Yukon). Bien qu'en elles-mêmes ces mesures soient relativement peu importantes, et qu'elles ne soient certainement pas destinées à accroître la colonisation, elles sont mentionnées ici à cause de l'intérêt croissant que suscite le Nord canadien et de son importance de plus en plus grande.

Sous-section 3.—Ministères provinciaux de l'Agriculture

Chacune des neuf provinces, en vertu de l'article 95 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, a un ministère de l'Agriculture qui dirige sa politique agricole

en général, applique la législation provinciale en matière d'agriculture et assure de grands services pour aider les agriculteurs de la province. L'activité de ces ministères est décrite aux pp. 220-221 de l'*Annuaire* de 1946.

Sous-section 4.—Collèges et écoles d'agriculture des provinces

Une étude de ce sujet a paru aux pp. 204-213 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Section 2.—Statistique de l'agriculture*

Service des correspondants agricoles.—Grâce aux services bénévoles des correspondants agricoles du gouvernement fédéral, des renseignements précis, opportuns et impartiaux sont publiés dans tout le Canada.

Statistiques du recensement.—En plus des renseignements recueillis tous les ans et qui font l'objet de cette section, des statistiques importantes sont publiées après chaque recensement décennal du Canada et chaque recensement quinquennal des provinces des Prairies. Les données les plus importantes tirées du recensement de 1941 se trouvent aux pp. 258-263 de l'*Annuaire* de 1946.

Sous-section 1.—Revenu monétaire de la ferme

Le revenu monétaire (sans compter les paiements supplémentaires) des agriculteurs canadiens, provenant de la vente de produits agricoles, s'élève à \$1,742,300,000 en 1946 contre \$1,697,700,000 en 1945. Le chiffre de 1946 est inférieur de \$86,200,000 au sommet atteint en 1944 (\$1,828,500,000).

Le revenu provenant de la vente de céréales, graines de semence et foin augmente de \$15,900,000 en 1946 du fait des sommes payées, au montant de \$33,300,000, en rapport avec les certificats de participation pour le blé des campagnes précédentes. Il y a aussi augmentation du revenu provenant des fruits, des légumes et de cultures spéciales en 1946. Cependant, ces augmentations sont neutralisées dans une grande mesure par un déclin du revenu monétaire provenant de la vente de bestiaux à cause des ventes beaucoup moins fortes de porcs. Le revenu monétaire provenant de la vente de produits agricoles est plus élevé en 1946 dans toutes les provinces sauf le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et l'Alberta. Le déclin au Nouveau-Brunswick est dû en grande partie au revenu moins élevé provenant de la vente de pommes de terre et de bétail; en Saskatchewan et en Alberta, ce sont les ventes moins élevées de céréales et de bétail qui sont cause de la diminution.

L'évaluation des revenus monétaires est fondée sur les rapports des agriculteurs au sujet des ventes et des prix des principaux produits agricoles et comprend les sommes payées au compte des certificats de participation pour le blé, les versements de péréquation relativement à l'avoine et à l'orge et les paiements des gouvernements fédéral et provinciaux que les agriculteurs reçoivent comme subventions à l'égard des prix. Les paiements faits en vertu de la loi sur la réduction des emblavures, de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et de la loi sur le revenu de la ferme des Prairies n'entrent pas dans les revenus monétaires mais sont compris dans le total de l'année où ils sont effectués à l'article "paiements supplémentaires"

* Révisé à la branche de l'agriculture, Bureau fédéral de la Statistique. Cette branche recueille et publie des statistiques primaires et secondaires sur l'agriculture, y compris celles de la production et de la distribution des produits agricoles. Les statistiques primaires portent principalement sur l'état des cultures, les estimations des récoltes et du bétail, la valeur des terres agricoles, les gages de la main-d'œuvre agricole et les prix mensuels et annuels reçus par les fermiers pour leurs produits. Les statistiques secondaires comprennent l'écoulement du grain et des bestiaux, l'industrie laitière, la minoterie, les industries du sucre et les stocks des entrepôts frigorifiques.

MILLIONS

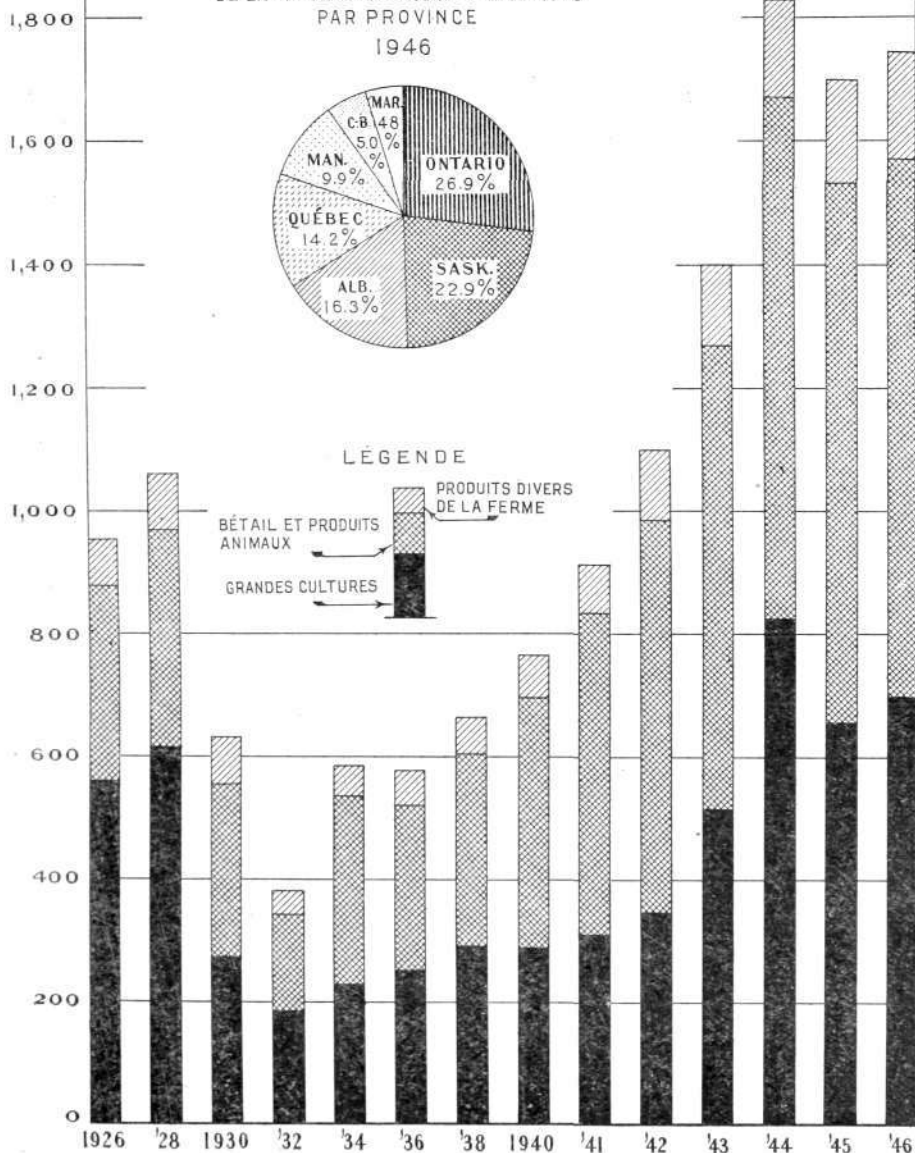
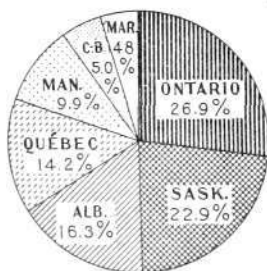
REVENU MONÉTAIRE BRUT DE LA VENTE DES PRODUITS AGRICOLES

1926 - 46

POURCENTAGE DU REVENU MONÉTAIRE TOTAL
DE LA VENTE DES PRODUITS AGRICOLES

PAR PROVINCE

1946



3.—Revenu monétaire provenant de la vente des produits de la ferme, par source, 1945 et 1946

(En milliers d dollars)

Nomenclature	1945	1946 ¹	Nomenclature	1945	1946 ¹
Grains, semences et foin—			Produits laitiers.....	269,874	285,604
Blé.....	326,627	343,204	Fruits.....	33,193	47,509
Certificats de participation pour le blé.....	10,372	33,307	Autres principaux produits de la ferme—		
Avoine.....	85,871	58,551	Oufs.....	86,323	85,936
Orge.....	48,479	44,641	Laine.....	3,686	3,458
Seigle.....	5,900	10,917	Miel.....	5,662	4,564
Lin.....	13,025	15,343	Produits de l'érable....	2,871	3,163
Mais.....	4,100	3,205	Totaux, autres principaux produits de la ferme..	98,542	97,121
Graine de trèfle et d'herbe.....	3,962	10,049			
Foin et trèfle.....	5,578	5,643	Divers produits de la ferme.....	27,416	28,716
Totaux, grains, semences et foin.....	508,914	524,560	Produits forestiers vendus à la ferme.....	40,091	46,404
Légumes et autres grandes cultures—			Fermes à fourrure.....	11,368	10,459
Pommes de terre.....	38,233	41,862	Totaux, revenu monétaire provenant des produits de la ferme.	1,697,698	1,742,341
Légumes.....	37,830	42,028			
Betteraves sucrières.....	6,681	7,540	Paiements supplémentaires ²	6,439	16,970
Tabac.....	30,910	34,842	Totaux, revenu monétaire.....	1,704,137	1,759,311
Lin fibreux.....	2,161	1,226			
Totaux, légumes et autres grandes cultures.....	115,815	127,498			
Bestiaux—					
Bêtes à cornes et veaux.....	269,151	275,511			
Moutons et agneaux.....	15,007	14,840			
Porcs.....	235,838	204,927			
Chevaux.....	6,394	8,084			
Volailles.....	66,095	70,808			
Totaux, bestiaux.....	592,485	574,170			

¹ Sujet à révision. ² Comprendrent les paiements en vertu de la loi sur la réduction des emblavures, de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et de l'arrêté en conseil sur le revenu de la ferme des Prairies; d'autres subventions du gouvernement ont été incluses dans le revenu monétaire provenant de la vente de denrées particulières.

4.—Revenu monétaire provenant de la vente des produits de la ferme, par province, certaines années de 1926 à 1946

(En milliers de dollars)

Année	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
1926.....	8,457	13,700	15,694	96,147	254,608
1930.....	7,323	16,241	12,863	82,673	216,622
1935.....	3,931	13,861	8,851	64,563	155,089
1940.....	7,237	17,170	15,523	120,681	233,415
1941.....	8,551	20,063	19,448	144,879	286,437
1942.....	11,171	21,577	25,178	174,306	355,976
1943.....	14,060	25,692	31,373	200,310	385,946
1944.....	13,740	28,017	33,134	222,312	404,539
1945.....	16,469	26,745	35,295	232,720	452,274
1946 ¹	16,776	32,212	34,667	248,180	469,353
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
1926.....	89,794	291,177	162,504	25,477	957,558
1930.....	48,312	122,393	95,419	30,266	632,112
1935.....	38,128	108,103	98,912	21,932	511,300
1940.....	64,978	180,854	127,192	28,795	765,845
1941.....	81,648	161,955	154,408	36,600	914,039
1942.....	103,422	195,825	168,887	44,600	1,100,942
1943.....	146,112	327,634	230,447	57,987	1,409,561
1944.....	177,538	555,248	343,500	68,136	1,846,164
1945.....	154,709	417,959	293,018	74,948	1,794,137
1946 ¹	171,534	411,327	289,070	85,192	1,759,311

¹ Sujet à révision.

Sous-section 2.—Valeur de la production et du fonds agricoles

La publication des séries autrefois connues sous le nom de "valeur brute et valeur nette de la production agricole" a été discontinuée. Ces séries contenaient des doubles emplois et, en conséquence, n'étaient pas comparables à la valeur estimative de la production des autres industries. De nouvelles séries, qui remplaceront celles qui étaient publiées auparavant, sont en préparation.

Valeur foncière agricole.—Les articles réunis sous la rubrique "valeur foncière", comme l'indique le tableau 5, sont: terres et bâtiments; instruments et machines, y compris camions et automobiles; bestiaux, y compris volailles et animaux sur les fermes à fourrure. La valeur des terres et des bâtiments pour les années entre recensements est fondée sur la valeur des terres agricoles occupées, déclarée annuellement par les correspondants agricoles; la valeur annuelle des instruments et machines de ferme est estimée d'après les ventes déclarées chaque année.

5.—Valeur foncière courante des fermes au Canada, par province, 1944 et 1945

(En milliers de dollars)

Province	1944 ¹				1945			
	Terres et bâtiments	Instruments et machines	Bestiaux ²	Total	Terres et bâtiments	Instruments et machines	Bestiaux ²	Total
Ile du P.-Edouard.	41,440	5,697	12,790	59,927	43,471	5,791	13,562	62,824
Nouvelle-Ecosse...	87,027	10,810	23,212	121,049	87,027	11,005	23,369	121,401
Nouv.-Brunswick...	92,786	10,667	25,405	128,858	97,425	10,855	24,479	132,759
Québec.....	630,567	83,614	227,095	941,186	619,848	84,073	221,591	925,482
Ontario.....	1,075,844	160,373	336,643	1,575,660	1,060,307	165,130	362,663	1,588,100
Manitoba.....	279,239	58,577	105,923	434,739	283,751	60,440	100,250	444,441
Saskatchewan.....	797,953	135,919	209,586	1,143,758	845,032	139,561	192,875	1,177,471
Alberta.....	582,924	110,646	199,652	893,222	613,819	111,952	187,446	913,217
Col.-Britannique...	121,538	15,755	38,899	176,492	127,564	16,207	40,100	183,871
Totaux.....	3,703,418	592,058	1,179,415	5,474,891	3,778,214	605,014	1,166,305	5,549,566

¹ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946.

² Y compris volailles et animaux des fermes à fourrure.

Valeur moyenne des terres agricoles.—La valeur des terres, déclarée par les correspondants agricoles, représente la valeur moyenne par acre de toute la terre occupée et comprend un pourcentage élevé de terre non défrichée. En conséquence, cette valeur est considérablement inférieure aux prix courants du marché pour la terre agricole défrichée.

La valeur des terres agricoles accuse une hausse considérable depuis 1940, mais elle est présentement bien inférieure à ce qu'elle était avant l'effondrement de 1929 et aucune inflation sérieuse de la valeur des terres, semblable à celle qui suivit la guerre de 1914-1918, ne se manifeste encore. Un déclin par rapport à la valeur élevée de cette époque s'est produit avant 1926 et un deuxième déclin brusque a suivi 1929: la valeur par acre a atteint son plus bas point en 1934 à \$23 l'acre. En 1946 la valeur moyenne est de \$32 l'acre.

6.—Valeur moyenne à l'acre des terres agricoles occupées, certaines années de 1910-1946

Province	1910	1920	1927	1929	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
I.P.-E.....	31	49	41	43	31	32	34	31	31	34	36	35	32	34	37	37	41	43	42
N.-E.....	25	43	37	36	28	26	27	31	35	32	29	33	28	31	33	35	41	41	42
N.-B.....	19	35	30	35	24	24	24	25	28	26	27	29	24	25	30	33	40	40	39
Québec.....	43	70	57	55	37	36	34	41	38	40	40	44	44	50	55	58	58	57	50
Ontario.....	48	70	65	60	38	38	41	42	44	46	45	46	46	45	48	56	58	57	59
Manitoba.....	29	39	27	26	16	16	17	17	16	17	16	17	16	17	18	19	20	21	25
Saskatchewan..	22	32	26	25	16	16	16	17	15	15	15	15	15	14	15	15	17	18	19
Alberta.....	24	32	26	28	17	16	16	16	16	16	15	16	16	16	17	18	19	20	21
C.-B.....	74	175	89	90	65	63	60	58	60	58	60	60	58	60	62	62	64	67	70
Canada.....	33	48	38	37	24	24	23	24	24	24	24	25	24	25	26	28	30	30	32

Sous-section 3.—Acréage, rendement et valeur des grandes cultures

La quatrième conférence annuelle fédérale-provinciale sur l'agriculture s'est réunie à Ottawa en décembre 1945 pour rédiger des recommandations en vue du programme de production agricole de l'année suivante. L'un des grands problèmes qui confrontaient cette conférence était la répartition des ressources en terres agricoles du Canada de manière à assurer une production maximum des principales céréales nécessaires à la consommation humaine et à l'alimentation des bestiaux. Après avoir considéré tous les aspects des problèmes en jeu, la conférence a recommandé que les emblavures de 1946 soient maintenues au niveau de 1945, soit 23,414,000 acres, mais que les semis d'avoine soient réduits de 1 p. 100 et les semis d'orge augmentés de 9 p. 100 par rapport à 1945, soit 14,393,000 et 7,350,000 acres, respectivement. La conférence a aussi insisté pour que l'acréage des jachères d'été soit maintenu à 19,397,000 acres comme en 1945. Cependant, les relations de prix existant entre les diverses céréales au moment des semences paraissaient être les facteurs décisifs et les propositions de la conférence à ce sujet rencontrèrent de la résistance; les emblavures de 1946 augmentèrent à 25,900,000 acres, augmentation faite pour la plus grande partie aux dépens de l'avoine, de l'orge et des jachères d'été. La superficie de chacune des deux céréales fourragères, l'avoine et l'orge, a diminué d'environ 9 p. 100 et celle des jachères d'été, de 5 p. 100.

Une semaine de temps extrêmement chaud et sec dans les provinces des Prairies durant la dernière partie de juillet et la première partie d'août, ainsi qu'une gelée en juillet, ont causé une détérioration de la récolte qui autrement aurait été presque sans précédent. En conséquence, la production de blé dans tout le Canada a été de 420,725,000 boisseaux, chiffre qui, malgré tout, était encore au-dessus de la moyenne et dépassait de 102,213,000 boisseaux le chiffre de 1945.

Les semis moins considérables en 1946 d'avoine et d'orge ont presque neutralisé le gain des rendements plus élevés et la production totale de céréales fourragères n'a été qu'un peu plus forte qu'en 1945. La production de seigle a augmenté de 25 p. 100 tandis que celle de graine de lin a légèrement diminué. La valeur brute sur la ferme de toutes les principales grandes cultures provenant de 63,341,000 acres en 1946 a été de \$1,247,624,000 contre \$1,151,285,000 et 62,828,000 acres en 1945.

7.—Acréage et valeur des grandes cultures au Canada, par province, 1940-1946

Nota.—Certains chiffres de ce tableau, particulièrement les chiffres de la valeur, ont été révisés depuis la publication de l'Annuaire de 1946.

Province	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
ACRÉAGE							
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
De du Prince-Edouard.....	505,500	465,900	475,600	472,000	467,000	467,100	474,900
Nouvelle-Ecosse.....	556,700	509,900	519,600	536,200	555,100	560,400	547,000
Nouveau-Brunswick.....	908,000	871,200	932,700	984,500	992,700	983,900	954,600
Québec.....	6,088,100	6,380,200	6,599,900	6,750,700	6,802,900	6,758,500	6,505,200
Ontario.....	9,158,700	9,094,900	9,229,000	7,953,000	8,535,000	8,388,000	8,213,000
Manitoba.....	6,999,900	6,413,100	6,708,000	6,804,100	7,284,300	7,099,800	7,642,500
Saskatchewan.....	21,919,700	19,650,000	22,182,300	22,450,200	23,475,700	23,471,600	23,322,900
Alberta.....	14,238,800	12,885,600	13,625,800	13,214,800	13,991,250	14,473,600	14,532,200
Colombie-Britannique.....	520,500	517,600	545,300	534,900	568,400	578,400	589,800
Total, acréage.....	60,895,900	56,788,400	60,803,200	59,705,400	62,672,350	62,781,300	63,282,100
VALEUR (en milliers de dollars)							
De du Prince-Edouard.....	8,874	11,098	14,406	15,821	18,248	18,975	15,344
Nouvelle-Ecosse.....	13,778	15,343	16,473	18,622	20,598	21,619	19,017
Nouveau-Brunswick.....	21,336	26,806	30,320	43,795	37,978	37,251	28,006
Québec.....	95,071	131,407	144,796	148,317	162,455	158,188	134,875
Ontario.....	149,479	181,479	219,910	181,434	219,888	231,076	232,908
Manitoba.....	64,387	76,442	121,365	149,435	156,521	134,852	163,350
Saskatchewan.....	189,413	136,162	403,024	373,331	485,016	326,835	344,048
Alberta.....	147,414	111,634	253,197	235,188	251,237	196,403	279,628
Colombie-Britannique.....	14,547	14,390	18,451	23,286	23,124	24,688	26,078
Total, valeur.....	704,299	701,761	1,221,942	1,189,229	1,375,065	1,149,685	1,245,254

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada

Nota.—Les chiffres comparatifs pour l'ensemble du Canada au cours des années 1903-1923 sont donnés dans l'Annuaire de 1929, pp. 237-239; pour 1929-1938, dans l'Annuaire de 1939, pp. 211-212; pour 1939-1941, dans l'Annuaire de 1943-1944, p. 217. Pour certains chiffres des années antérieures sur l'acréage, la production et la valeur, voir le résumé statistique des progrès du Canada au commencement du présent ouvrage. Pour la majorité des cultures la moyenne à long terme porte sur les années 1903-1940. Les chiffres de 1946 sont provisoires et, donc, sujets à révision.

RÉSUMÉ MONTRANT LE RENDEMENT ET LE PRIX, 1942-1946, ET MOYENNE À LONG TERME

Culture et année	Superficie	Rendement par acre	Production	Prix moyen	Valeur totale	Culture et année	Superficie	Rendement par acre	Production	Prix moyen	Valeur totale
	milliers d'acres	boiss.	milliers de boiss.	\$ par boiss.	milliers de dollars		milliers d'acres	boiss.	milliers de boiss.	\$ par boiss.	milliers de dollars
Blé—						Orge—					
Moyenne à long terme	19,904	15-6	310,021	0-57	269,290	Moyenne à long terme	3,170	23-3	73,861	0-51	37,968
1942.....	21,587	25-8	556,684 ¹	0-77	428,002 ¹	1942.....	6,973	37-2	259,156	0-46	119,457
1943.....	16,830	16-9	284,460	1-13	320,895 ¹	1943.....	8,397	25-7	215,562	0-66	141,938
1944.....	23,284	17-9	416,635	1-21	504,193 ¹	1944.....	7,291	26-7	194,712	0-75 ¹	146,517 ¹
1945.....	23,414	13-6	318,512	1-15	367,467	1945.....	7,350	21-5	157,757	0-67	105,452
1946.....	25,900	16-2	420,725	1-14	480,215	1946.....	6,731	23-8	159,887	0-66	105,930
Avoine—						Seigle—					
Moyenne à long terme	12,663	30-3	383,158	0-41	157,018	Moyenne à long terme	694	13-7	9,503	0-67	6,389
1942.....	13,782	47-3	651,954	0-39	253,620	1942.....	1,338	18-5	24,742	0-48	11,760
1943.....	15,407	31-3	482,022	0-58 ¹	277,492 ¹	1943.....	578	12-4	7,143	0-96	6,855
1944.....	14,315	34-9	499,643	0-54	268,292	1944.....	648	13-2	8,526	0-96	8,170
1945.....	14,393	26-5	381,596	0-53	203,113	1945.....	488	12-1	5,958	1-47	8,680
1946.....	13,163	30-4	400,069	0-53	210,656	1946.....	534	13-9	7,448	1-90	14,160

¹ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946.

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite
RÉSUMÉ MONTRANT LE RENDEMENT ET LE PRIX, 1942-1946, ET MOYENNE À LONG TERME—fin

Culture et année	Superficie	Rendement par acre	Production	Prix moyen	Valeur totale	Culture et année	Superficie	Rendement par acre	Production	Prix moyen	Valeur totale
	milliers d'acres	boiss.	milliers de boiss.	\$ par boiss.	milliers de dollars		milliers d'acres	tonnes	milliers de tonnes	\$ par tonne	milliers de dollars
Sarrasin—											
Moyenne à long terme	400	22.0	8,788	0.81	7,159	1943. . . .	533	82.0	43,541	1.79	77,784
1942. . . .	240	21.7	5,207	0.72	3,763	1944. . . .	535	92.0	49,409	1.53	75,391
1943. . . .	286	21.8	6,243	0.81	5,035	1945. . . .	508	71.0	35,986	2.26	81,168
1944. . . .	256	21.7	5,553	0.84	4,667	1946. . . .	521	92.0	48,031	1.59	76,164
1945. . . .	261	20.1	5,246	0.87	4,544						
1946. . . .	218	22.4	4,881	0.85	4,173	Foin et trèfle					
						Moyenne à long terme	9,168	1.48	13,577	11.62	157,765
Graine de lin						1942. . . .	9,707	1.65	16,061	10.86	174,391
Moyenne à long terme	679	8.3	5,612	1.58	8,855	1943. . . .	9,816	1.70	17,238	11.04	190,357
1942. . . .	1,492	10.0	14,992	2.00	29,912	1944. . . .	10,120	1.49	15,102	12.77	192,837
1943. . . .	2,948	6.1	17,911	2.15	38,508	1945. . . .	10,219	1.73	17,724	12.06	213,769
1944. . . .	1,323	7.3	9,668	2.52	24,360	1946. . . .	10,223	1.44	14,739	12.06	177,788
1945. . . .	1,059	7.2	7,593	2.50	19,006						
1946. . . .	1,009	7.4	7,461	2.90	21,657	Luzerne—					
		cwt	milliers de cwt	\$ par cwt		Moyenne à long terme	502	2.41	1,207	11.06	13,349
Pommes de terre—						1942. . . .	1,440	2.59	3,731	9.62	35,894
Moyenne à long terme	561	86.0	48,242	1.06	50,950	1943. . . .	1,544	2.52	3,891	10.75	41,811
1942. . . .	506	85.0	42,882	1.50	64,247	1944. . . .	1,521	2.41	3,670	11.65	42,773
						1945. . . .	1,587	2.44	3,880	12.40	48,130
						1946. . . .	1,540	2.08	3,207	12.94	41,500

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1945-1946, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1940-1944

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme	Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars			milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Canada—									
Blé d'automne . . . Moy.	1940-44	674	18,935	17,285	Seigle de printemps . . . Moy.	1940-44	254	3,640	2,150
	1945	675	20,115	21,926		1945	170	1,820	2,863
	1946	546	16,274	20,017		1946	183	2,195	4,127
Blé de printemps . . . Moy.	1940-44	21,792	403,623	333,783	Tout seigle Moy.	1940-44	912	13,223	7,335
	1945	22,739	298,397	345,541		1945	488	5,888	8,680
	1946	25,354	404,451	460,198		1946	534	7,448	14,160
Tout blé Moy.	1940-44	22,466	422,558	351,078	Pois secs Moy.	1940-44	61	1,488	3,317
	1945	23,414	318,512	367,467		1945	94	1,363	3,863
	1946	25,900	420,725	480,215		1946	119	2,198	6,475
Avoine Moy.	1940-44	13,614	464,344	206,413	Haricots secs Moy.	1940-44	95	1,554	3,206
	1945	14,393	381,596	203,113		1945	96	1,294	3,456
	1946	13,163	400,069	210,656		1946	92	1,570	4,855
Orge Moy.	1940-44	6,459	176,850	97,791	Fèves soya ¹ Moy.	1942-44	39	725	1,329
	1945	7,350	157,757	105,452		1945	46	844	1,604
	1946	6,731	159,987	105,930		1946	59	1,072	2,369
Seigle d'automne . . . Moy.	1940-44	658	9,583	5,185	Sarrasin Moy.	1940-44	269	5,696	4,127
	1945	318	4,068	5,817		1945	261	5,246	4,544
	1946	351	5,253	10,033		1946	218	4,881	4,173

¹ Y compris de petites quantités dans des provinces autres que l'Ontario en 1942-1944 et en 1945.

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite
DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1945-1946, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1940-1944—suite

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme	Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars			milliers d'acres	milliers de cwt	milliers de dollars
Canada—fin					I. du P.-E.—fin				
Grains mélangés.... Moy.	1940-44	1,487	50,700	26,962	Pommes de terre... Moy.	1940-44	40	4,139	4,697
	1945	1,453	46,927	30,353		1945	43	4,601	5,776
	1946	1,399	54,924	36,457		1946	48	5,723	5,723
Graine de lin..... Moy.	1940-44	1,430	10,282	20,667	Navets, etc..... Moy.	1940-44	13	3,361	1,454
	1945	1,059	7,593	19,068		1945	12	3,348	2,578
	1946	1,009	7,461	21,657		1946	10	3,276	1,966
Mais égrené.... Moy.	1940-44	285	11,047	8,781				milliers de tonnes	
	1945	237	10,365	10,774	Foin et trèfle.... Moy.	1940-44	224	346	3,920
	1946	247	10,542	11,157		1945	218	382	4,156
			milliers de cwt			1946	232	186	3,348
Pommes de terre... Moy.	1940-44	525	43,436	60,218	Mais fourrager.... Moy.	1940-44	1	8	50
	1945	508	35,986	81,168		1945	1	8	44
	1946	521	45,081	76,164		1946	1	9	54
Navets, etc..... Moy.	1940-44	164	34,155	17,947				milliers de boiss.	
	1945	138	25,493	22,246	Notiv.-Ecosse — Blé de printemps.... Moy.	1940-44	2	42	43
	1946	130	27,302	20,085		1945	1	21	24
			milliers de tonnes			1946	1	25	29
Foin et trèfle.... Moy.	1940-44	9,603	15,021	167,585	Avoine.... Moy.	1940-44	73	2,564	1,593
	1945	10,219	17,724	213,769		1945	68	1,910	1,394
	1946	10,223	14,739	177,788		1946	67	2,554	1,813
Luzerne... Moy.	1940-44	1,362	3,322	34,364	Orge.... Moy.	1940-44	10	329	267
	1945	1,357	3,880	45,130		1945	10	220	213
	1946	1,540	3,207	41,500		1946	9	247	240
Mais fourrager.... Moy.	1940-44	482	4,240	16,100	Sarrasin... Moy.	1940-44	3	66	59
	1945	493	3,637	15,188		1945	2	34	36
	1946	473	4,008	16,000		1946	2	43	45
Foin de grain.... Moy.	1940-44	885	1,508	7,416	Grains mélangés.... Moy.	1940-44	7	207	151
	1945	934	881	5,915		1945	6	148	121
	1946	918	1,616	10,022		1946	4	144	121
Betteraves sucrières... Moy.	1940-44	64	655	5,551				milliers de cwt	
	1945	59	619	6,561	Pommes de terre... Moy.	1940-44	22	2,230	3,347
	1946	67	734	6,944		1945	22	1,904	4,265
			milliers de boiss.			1946	24	2,832	4,106
I. du P.-E.—									
Blé de printemps.... Moy.	1940-44	9	169	168	Navets, etc..... Moy.	1940-44	13	3,733	2,381
	1945	4	80	86		1945	12	2,684	4,053
	1946	4	75	94		1946	11	3,263	3,263
Avoine.... Moy.	1940-44	127	4,198	2,181				milliers de tonnes	
	1945	119	4,403	2,686	Foin et trèfle.... Moy.	1940-44	403	671	9,073
	1946	117	4,212	2,684		1945	438	788	11,489
Orge.... Moy.	1940-44	13	380	297		1946	425	599	9,344
	1945	14	397	337	Mais fourrager.... Moy.	1940-44	1	10	49
	1946	10	272	245		1945	1	6	24
Sarrasin... Moy.	1940-44	3	52	41		1946	1	9	56
	1945	2	39	35					
	1946	1	24	24					
Grains mélangés.... Moy.	1940-44	47	1,614	880					
	1945	54	2,060	1,277					
	1946	51	1,902	1,236					

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite
DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1945-1946, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1940-1944—suite

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme	Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars			milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
N.-Brunswick— Blé de printemps.... Moy.	1940-44	5	92	105	Québec—fin Haricots secs..... Moy.	1940-44	13	209	618
	1945	2	41	52		1945	12	197	695
	1946	2	34	45		1946	12	198	764
Avoine.... Moy.	1940-44	202	6,658	4,039	Sarrasin... Moy.	1940-44	89	1,810	1,399
	1945	202	6,464	4,396		1945	83	1,720	1,617
	1946	186	6,324	3,984		1946	78	1,627	1,513
Orge.... Moy.	1940-44	18	527	462	Grains mélangés.... Moy.	1940-44	237	6,671	4,458
	1945	13	372	372		1945	255	6,832	5,329
	1946	11	325	296		1946	251	6,687	5,550
Haricots, secs..... Moy.	1940-44	2	27	105	Pommes de terre... Moy.	1940-44	159	12,344	17,239
	1945	1	17	60		1945	158	9,054	22,635
	1946	1	20	80		1946	152	11,400	21,432
Sarrasin... Moy.	1940-44	23	534	492	Navets, etc..... Moy.	1940-44	41	6,907	4,412
	1945	15	332	359		1945	31	4,590	8,059
	1946	15	412	449		1946	24	4,169	3,535
Grains mélangés.... Moy.	1940-44	11	332	226	Foin et trèfle.... Moy.	1940-44	3,957	5,450	72,334
	1945	12	381	263		1945	4,207	6,774	85,285
	1946	10	356	242		1946	4,182	5,437	67,799
Pommes de terre... Moy.	1940-44	56	8,050	10,864	Luzerne... Moy.	1940-44	51	122	1,831
	1945	66	6,752	14,854		1945	72	179	2,495
	1946	69	9,618	9,618		1946	69	145	2,108
Navets, etc..... Moy.	1940-44	15	3,772	2,679	Maïs fourrager.... Moy.	1940-44	82	723	3,950
	1945	14	2,363	1,536		1945	97	838	4,894
	1946	13	2,934	1,760		1946	90	771	4,703
Foin et trèfle.... Moy.	1940-44	605	935	12,965	Betteraves sucrières... Moy.	1940-44	-	-	-
	1945	656	1,050	15,309		1945	1	10	118
	1946	646	711	11,376		1946	2	18	216
Maïs fourrager.... Moy.	1940-44	3	22	110	Ontario— Blé d'automne.... Moy.	1940-44	674	18,935	17,285
	1945	2	10	50		1945	675	20,115	21,926
	1946	2	26	156		1946	546	16,274	20,017
Québec— Blé de printemps.... Moy.	1940-44	28	524	519	Blé de printemps.... Moy.	1940-44	46	879	783
	1945	24	398	454		1945	56	713	777
	1946	23	389	451		1946	33	836	1,018
Avoine... Moy.	1940-44	1,684	44,934	25,446	Tout blé... Moy.	1940-44	720	19,814	18,068
	1945	1,654	37,877	24,990		1945	711	20,828	22,703
	1946	1,467	34,756	22,939		1946	584	17,110	21,035
Orge..... Moy.	1940-44	147	3,564	2,633	Avoine... Moy.	1940-44	1,872	67,878	31,761
	1945	133	2,851	2,490		1945	1,522	53,879	31,250
	1946	125	2,748	2,336		1946	1,635	71,776	38,760
Seigle de printemps.... Moy.	1940-44	10	174	150	Orge..... Moy.	1940-44	365	11,150	6,605
	1945	9	139	133		1945	305	9,394	6,858
	1946	8	126	126		1946	293	10,753	7,742
Pois secs... Moy.	1940-44	25	399	1,186	Seigle d'automne.... Moy.	1940-44	75	1,348	963
	1945	23	296	995		1945	68	1,249	1,237
	1946	33	303	1,103		1946	65	1,378	2,522

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite
DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1945-1946, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1940-1944—suite

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme	Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars			milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Ontario—fin					Manitoba—fin				
Pois secs... Moy.	1940-44	34	551	1,100	Orge..... Moy.	1940-44	1,854	52,840	28,838
	1945	24	357	1,071		1945	2,139	52,506	35,700
	1946	34	720	2,045		1946	1,883	48,000	32,640
Haricots secs..... Moy.	1940-44	78	1,282	2,414	Seigle d'automne... Moy.	1940-44	101	1,646	811
	1945	81	1,060	2,650		1945	19	283	458
	1946	77	1,328	3,944		1946	17	275	531
Fèves soja. Moy.	1940-44	36	698	1,280	Seigle de printemps... Moy.	1940-44	23	378	202
	1945	46	842	1,690		1945	7	96	156
	1946	59	1,072	2,389		1946	9	140	270
Sarrasin... Moy.	1940-44	145	3,135	2,050	Tout seigle... Moy.	1940-44	124	2,024	1,013
	1945	152	3,025	2,390		1945	26	379	614
	1946	116	2,691	2,045		1946	26	415	891
Grains mélangés... Moy.	1940-44	1,024	37,123	18,959	Pois secs... Moy.	1940-44	6	113	213
	1945	943	33,477	20,756		1945	11	231	575
	1946	946	42,286	27,063		1946	25	500	1,425
Graine de lin..... Moy.	1940-44	20	204	382	Sarrasin... Moy.	1940-44	6	99	77
	1945	23	230	529		1945	7	96	107
	1946	18	169	512		1946	6	84	97
Maïs égrené... Moy.	1940-44	224	9,978	8,029	Grains mélangés... Moy.	1940-44	36	1,032	523
	1945	227	10,215	10,624		1945	42	1,043	606
	1946	240	10,392	11,013		1946	29	870	513
Pommes de terre..... Moy.	1940-44	125	7,511	12,792	Graine de lin..... Moy.	1940-44	188	1,701	3,364
	1945	116	7,633	19,083		1945	250	2,800	7,028
	1946	120	10,850	19,980		1946	343	3,360	9,778
Navets, etc..... Moy.	1940-44	67	14,483	5,596	Maïs égrené... Moy.	1941-44 ¹	61	1,069	752
	1945	58	11,507	6,674		1945	10	150	150
	1946	61	12,546	7,779		1946	7	150	141
Foin et trèfle..... Moy.	1940-44	2,946	5,138	49,622	Pommes de terre... Moy.	1940-44	31	2,223	2,203
	1945	3,008	6,166	68,707		1945	25	1,500	2,430
	1946	2,952	5,197	55,606		1946	23	1,215	1,956
Luzerne... Moy.	1940-44	762	1,963	20,359	Navets, etc..... Moy.	1940-44	4	468	311
	1945	795	2,139	25,518		1945	3	293	293
	1946	708	1,599	18,916		1946	4	350	350
Maïs fourrager... Moy.	1940-44	315	3,112	10,042				milliers de tonnes	
	1945	338	2,603	9,111	Foin et trèfle... Moy.	1940-44	426	777	4,612
	1946	340	3,050	10,980		1945	419	754	5,459
Betteraves sucrières... Moy.	1940-44	23	232	1,773		1946	532	532	4,745
	1945	18	164	1,915	Luzerne... Moy.	1940-44	179	397	3,293
	1946	23	233	2,963		1945	285	656	6,803
			milliers de boiss.			1946	300	430	6,221
Manitoba—					Maïs fourrager... Moy.	1940-44	53	227	1,111
Blé de printemps... Moy.	1940-44	2,406	51,940	43,418		1945	34	68	430
	1945	2,132	38,800	46,172		1946	22	55	428
	1946	2,835	63,000	74,970	Betteraves sucrières... Moy.	1940-44	15	101	787
Avoine... Moy.	1940-44	1,466	53,740	23,253		1945	10	82	691
	1945	1,697	54,500	27,795		1946	12	96	685
	1946	1,598	55,090	28,600					

¹ Pas de production avant 1941.

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1945-1946, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1940-1944—suite

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme	Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars			milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Saskatchewan Blé de printemps.... Moy.	1940-44	12,593	221,360	187,614	Alberta—fin Avoine.... Moy.	1940-44	3,119	116,520	46,174
	1945	13,610	168,100	194,996		1945	3,335	76,000	37,240
	1946	14,843	200,000	228,000		1946	2,957	104,000	50,960
Avoine.... Moy.	1940-44	4,987	163,700	70,078	Orge..... Moy.	1940-44	1,753	48,540	25,547
	1945	5,717	143,000	71,500		1945	2,048	37,000	23,680
	1946	5,055	117,000	58,500		1946	1,902	51,000	32,130
Orge..... Moy.	1940-44	2,279	58,840	32,701	Seigle d'automne.... Moy.	1940-44	96	1,575	859
	1945	2,672	54,500	35,425		1945	83	1,204	1,951
	1946	2,484	46,000	29,900		1946	90	1,600	3,120
Seigle d'automne.... Moy.	1940-44	386	5,014	2,552	Seigle de printemps.... Moy.	1940-44	61	863	441
	1945	148	1,332	2,171		1945	42	273	442
	1946	179	2,000	3,860		1946	42	500	975
Seigle de printemps.... Moy.	1940-44	157	2,168	1,320	Tout seigle..... Moy.	1940-44	157	2,438	1,300
	1945	111	1,288	2,100		1945	125	1,477	2,393
	1946	123	1,400	2,702		1946	132	2,100	4,095
Tout seigle..... Moy.	1940-44	543	7,182	3,872	Pois secs. . Moy.	1940-44	15	222	448
	1945	259	2,620	4,271		1945	25	247	630
	1946	302	3,400	6,562		1946	19	314	942
Pois secs. . Moy.	1940-44	4	60	120	Haricots secs..... Moy.	1940-44	1	16	31
	1945	4	97	275		1945	1	2	6
	1946	10	153	436		1946	1	3	11
Grains mélangés.... Moy.	1940-44	62	1,856	945	Grains mélangés.... Moy.	1940-44	57	1,638	693
	1945	71	1,413	1,003		1945	62	1,377	868
	1946	60	1,180	767		1946	40	1,151	725
Graine de lin..... Moy.	1940-44	990	6,754	13,670	Graine de lin..... Moy.	1940-44	220	1,589	3,184
	1945	655	3,800	9,538		1945	119	738	1,838
	1946	557	3,200	9,280		1946	90	725	2,066
Pommes de terre. . Moy.	1940-44	46	2,871	3,094	Pommes de terre.... Moy.	1940-44	29	2,165	2,652
	1945	37	1,354	2,722		1945	26	1,554	3,481
	1946	37	1,776	3,374		1946	29	2,254	4,666
Navets, etc. Moy.	1940-44	3	296	246	Navets, etc. Moy.	1940-44	4	403	365
	1945	3	122	207		1945	3	195	357
	1946	2	141	228		1946	3	224	385
Foin et trèfle.... Moy.	1940-44	304	490	3,118	Foin et trèfle.... Moy.	1940-44	537	807	6,096
	1945	350	490	4,523		1945	692	830	9,462
	1946	362	507	4,730		1946	662	1,059	11,331
Luzerne. . Moy.	1940-44	106	200	1,793	Luzerne. . Moy.	1940-44	197	448	4,237
	1945	88	167	2,067		1945	275	536	7,349
	1946	103	160	2,123		1946	281	590	7,759
Mais fourrager.... Moy.	1940-44	13	40	236	Mais fourrager.... Moy.	1940-44	9	44	257
	1945	6	18	108		1945	9	39	221
	1946	7	19	148		1946	6	24	144
Alberta Blé de printemps.... Moy.	1940-44	6,617	126,360	98,993	Foin de grain.... Moy.	1940-44	850	1,432	6,766
	1945	6,824	87,700	99,978		1945	900	810	5,063
	1946	7,500	137,000	152,070		1946	882	1,544	9,264
					Betteraves sucrières.... Moy.	1940-44	26	322	2,991
						1945	30	363	3,837
						1946	30	385	3,080

8.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—fin
DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1945-1946, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1949-1944—fin

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme	Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars			milliers d'acres	milliers de de cwt	milliers de dollars
Colombie-Britannique— Blé de printemps.....Moy.	1940-44	86	2,257	2,150	Col.-Britannique—fin Pommes de terre.....Moy.	1940-44	17	1,903	3,330
	1945	106	2,544	3,002		1945	17	1,634	3,922
	1946	108	3,089	3,521		1946	19	2,413	5,309
Avoine.....Moy.	1940-44	84	4,157	1,588	Navets, etc.....Moy.	1940-44	4	792	590
	1945	79	1,533	1,533		1945	2	391	489
	1946	81	4,447	2,446		1946	2	399	519
Orge.....Moy.	1940-44	20	680	441	Foin et trèfle.....Moy.	1940-44	201	407	5,845
	1945	16	523	387		1945	231	490	9,379
	1946	14	542	401		1946	227	511	9,489
Seigle de printemps.....Moy.	1940-44	3	57	37	Luzerne.....Moy.	1940-44	67	192	2,851
	1945	1	24	32		1945	72	203	3,898
	1946	1	29	54		1946	79	233	4,373
Pois secs.....Moy.	1940-44	7	143	250	Maïs four- rager.....Moy.	1940-44	5	54	295
	1945	7	135	317		1945	5	47	306
	1946	8	208	524		1946	4	45	297
Haricots secs.....Moy.	1940-44	1	20	38	Foin de grain.....Moy.	1940-44	35	76	850
	1945	1	18	45		1945	34	71	852
	1946	1	21	56		1946	36	72	828
Grains mé- langés.....Moy.	1940-44	6	227	127					
	1945	5	196	131					
	1946	8	348	240					
Graine de lin.....Moy.	1940-44	3	34	67					
	1945	2	25	73					
	1946	1	7	21					

9.—Acréage et production de céréales dans les provinces des Prairies, 1944-1946

Culture	Acréage			Production		
	1944	1945	1946 ¹	1944	1945	1946 ¹
	(en milliers d'acres)			(en milliers de boisseaux)		
Blé.....	22,444	22,566	25,178	391,700	294,600	400,000
Avoine.....	10,447	10,749	9,610	370,800	273,500	276,000
Orge.....	6,763	6,859	6,269	178,400	144,000	145,000
Seigle.....	573	410	460	7,109	4,476	5,915
Graine de lin.....	1,298	1,034	990	9,405	7,338	7,285

¹ Sujet à révision.

Stocks de grain canadien.—Le tableau 10 donne les stocks de grain canadien le 31 juillet des années 1936-1946, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, ainsi que les quantités de grain sur les fermes à la même date. Les chiffres des stocks de grain sur les fermes donnent les quantités au Canada et dans les provinces des Prairies séparément, tandis que les quantités dans les éleveurs ruraux des provinces des Prairies sont indiquées dans une colonne supplémentaire.

10.—Report de grain canadien au 31 juillet 1936-1946

Année terminée le 31 juillet—	Total au Canada et aux E.-U.	Total au Canada	Dans les entrepôts commerciaux canadiens	Sur les fermes canadiennes	Provinces des Prairies	
	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	Sur les fermes	Dans les éleveurs ruraux
BLÉ						
1936.....	127,362,598	108,094,277	102,574,277	5,520,000	4,550,000	30,760,751
1937.....	36,950,700	32,937,991	28,938,691	3,999,300	3,392,000	3,401,452
1938.....	24,535,858	23,553,228	18,492,228	5,061,000	3,579,000	1,166,971
1939.....	102,161,568	94,631,048	89,949,948	4,682,000	2,805,000	7,811,988
1940.....	300,473,465	272,927,932	255,641,932	17,286,000	14,250,000	57,659,694
1941.....	480,129,311	448,337,801	434,383,801	13,954,000	11,500,000	217,873,891
1942.....	423,752,337	404,896,791	394,450,791	10,446,000	9,200,000	133,406,134
1943.....	594,626,019	579,370,626	589,163,626	190,207,000	187,000,000	228,135,096
1944.....	556,531,079	539,137,657	524,266,557	53,571,000	52,850,000	136,729,502
1945.....	258,072,830	239,480,041	209,830,041	28,650,000	27,000,000	62,050,936
1946 ¹	69,858,181	69,724,181	42,521,181	27,203,000	25,841,000	11,200,198
AVOINE						
1936.....	40,379,860	40,379,860	9,193,860	31,186,000	17,039,000	3,017,646
1937.....	18,266,043	18,266,043	3,035,043	15,231,000	4,518,000	674,703
1938.....	19,493,653	19,493,653	3,478,653	16,120,000	7,106,000	448,689
1939.....	45,887,155	48,796,155	9,142,155	39,654,000	26,501,000	1,798,979
1940.....	48,931,028	46,585,416	6,804,416	39,781,000	23,214,000	1,962,724
1941.....	41,563,379	41,252,114	4,150,114	37,102,000	20,137,000	722,320
1942.....	28,607,188	28,907,188	4,434,188	24,173,000	11,932,000	1,407,606
1943.....	149,340,515	146,871,148	28,467,148	118,404,000	102,000,000	14,706,361
1944.....	108,479,383	107,745,201	38,322,201	69,423,000	61,830,000	13,705,907
1945.....	98,255,162	94,749,878	29,924,878	64,825,000	54,500,000	5,460,089
1946 ¹	75,221,488	75,221,488	24,134,488	51,087,000	40,902,000	5,446,900
ORGE						
1936.....	10,234,224	9,845,486	5,646,286	4,199,200	2,627,000	1,584,385
1937.....	4,796,213	4,315,699	2,839,299	1,476,400	755,000	189,064
1938.....	6,630,934	6,630,934	3,453,434	3,177,500	2,233,000	308,530
1939.....	12,804,186	12,784,186	5,437,486	7,346,700	5,826,000	1,085,307
1940.....	12,653,875	11,502,370	4,427,370	7,075,000	5,351,000	1,113,229
1941.....	10,908,001	10,425,898	3,920,898	6,505,000	4,895,000	767,477
1942.....	10,821,502	10,821,502	5,709,502	5,112,000	4,194,000	924,577
1943.....	69,278,502	65,922,701	24,608,701	41,314,000	40,000,000	10,350,218
1944.....	45,949,269	45,671,344	22,292,344	23,379,000	22,825,000	7,534,783
1945.....	28,819,181	28,258,191	10,434,191	17,819,000	17,000,000	4,258,071
1946 ¹	29,634,689	29,530,149	15,646,149	13,884,000	13,250,000	5,868,896
SEIGLE						
1936.....	3,685,252	3,194,369	2,923,769	270,600	225,000	1,038,027
1937.....	408,864	408,864	330,464	78,400	68,000	65,596
1938.....	1,000,576	985,576	907,576	78,000	44,000	52,537
1939.....	2,921,434	1,975,871	1,595,871	380,000	345,000	495,747
1940.....	5,351,861	2,045,636	1,426,636	619,000	545,000	556,705
1941.....	4,919,122	1,859,871	1,399,871	460,000	399,000	399,395
1942.....	3,353,203	2,024,203	1,821,203	203,000	145,000	348,020
1943.....	15,267,756	14,399,369	8,313,369	6,086,000	6,090,000	3,993,873
1944.....	5,594,235	4,384,155	3,340,155	1,044,000	1,000,000	566,590
1945.....	2,023,933	2,023,933	1,515,933	505,000	465,000	123,595
1946 ¹	714,486	714,486	461,486	253,000	215,000	210,363
GRAINE DE LIN						
1936.....	269,287	269,287	261,687	7,600	5,200	99,722
1937.....	464,967	464,967	455,167	9,800	9,500	82,527
1938.....	219,027	219,027	217,227	1,800	1,000	28,093
1939.....	118,822	118,822	113,922	4,900	4,800	37,786
1940.....	553,307	553,307	556,807	26,500	26,500	198,684
1941.....	620,313	620,313	605,313	15,000	14,000	109,667
1942.....	1,027,040	1,027,040	1,005,040	22,000	19,000	51,504
1943.....	3,740,121	3,740,121	3,346,121	394,000	385,000	1,228,803
1944.....	3,648,642	3,648,642	2,824,642	824,000	814,000	280,819
1945.....	2,932,111	2,932,111	2,178,111	754,000	750,000	321,182
1946 ¹	1,643,259	1,643,259	1,000,259	643,000	636,000	60,921

¹ Provisoire.

Sous-section 4.—Bestiaux

Les progrès de l'industrie animale au Canada de décennie en décennie sont exposés dans le résumé statistique du tableau 11.

11.—Bestiaux au Canada, recensements de 1871 à 1941

Espèce	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.
Chevaux.....	836,743	1,059,358	1,470,572	1,577,493	2,508,958	3,610,494	3,215,431	2,845,008
Tous bovins.....	2,624,290	3,433,988	4,120,586	5,576,451	6,526,033	8,513,495	8,099,833	8,653,045
Vaches laitières.....	1,251,209	1,535,300	2,857,112	2,408,677	2,535,255	3,313,664 ¹	3,585,714 ²	3,707,163 ²
Autres bovins.....	1,373,081	1,898,688	2,263,474	3,167,774	3,990,828	5,194,851	4,514,119	4,945,882
Moutons.....	3,155,509	3,043,673	2,583,781	2,510,239	2,174,300	3,203,966	3,627,116	2,839,948
Porcs.....	1,366,083	1,207,619	1,733,850	2,353,828	3,634,778	3,404,730	4,774,828	6,174,309

¹ Vaches en lactation ou en gestation.

² Vaches et génisses de deux ans ou plus, élevées pour fins laitières principalement.

Le nombre de bestiaux sur les fermes, tel que tiré des données du recensement, ne peut être séparé des totaux que pour les trois dernières années de recensement. Le tableau 12 donne le nombre de bestiaux sur les fermes pour ces années.

12.—Bestiaux sur les fermes, années de recensement 1921, 1931 et 1941

Espèces	1921	1931	1941
	nombr.	nombr.	nombr.
Chevaux.....	3,451,752	3,113,909	2,768,795
Tous bovins.....	8,369,489	7,973,031	8,517,007
Vaches laitières.....	2,226,833 ¹	2,523,001 ²	3,626,025
Autres bovins.....	5,140,856	4,450,030	4,890,982
Moutons.....	3,200,467	3,627,116	2,839,948
Porcs.....	3,324,291	4,699,331	6,081,389

¹ Vaches en lactation ou en gestation.

² Vaches et génisses de deux ans ou plus, élevées pour fins laitières principalement.

Cependant, des estimations du nombre d'animaux sur les fermes sont faites annuellement d'après les chiffres du recensement. Les indices au tableau 13 représentent le nombre de bestiaux chaque année, exprimé en pourcentage du nombre sur les fermes durant la période de 1935 à 1939. Le tableau 14 indique les chiffres absolus, par province, de 1921-1946; le tableau 15 donne la valeur moyenne par tête de bétail sur les fermes, les mêmes années.

13.—Nombres-indices des animaux sur les fermes, 1937-1946

(Moyenne de 1935-1939 = 100)

NOTA.—Les chiffres comparatifs de 1906-1936 sont donnés aux pp. 220-226 de l'Annuaire de 1945.

Années	Chevaux	Vaches laitières	Autres bovins	Tous bovins	Moutons et agneaux	Porcs
1937.....	100.4	101.7	102.7	102.3	99.6	102.0
1938.....	97.8	98.7	96.5	97.4	98.8	89.5
1939.....	97.5	97.4	95.1	96.1	94.4	110.8
1940.....	98.1	96.5	95.8	96.1	93.6	152.4
1941.....	98.4	95.9	99.1	97.7	92.1	154.4
1942.....	99.4	97.4	106.6	102.6	103.7	180.9
1943.....	98.0	100.4	118.9	110.9	112.2	208.9
1944.....	96.6	103.9	130.0	118.7	120.9	196.5
1945.....	91.2	105.8	137.0	123.4	117.5	353.0
1946.....	84.6	103.5	131.1	119.1	109.6	136.5

14.—Nombre de bestiaux de ferme par province, 1er juin 1942-1946
(En milliers)

Province et espèce	1942	1943	1944	1945	1946	Province et espèce	1942	1943	1944	1945	1946
Canada—						Ontario—					
Chevaux.....	2,816	2,775	2,735	2,585	2,397	Chevaux.....	527	522	507	492	467
Vaches laitières.....	3,681	3,795	3,930	3,998	3,914	Vaches laitières.....	1,150	1,170	1,188	1,253	1,250
Autres bovins.....	5,264	5,870	6,416	6,760	6,471	Autres bovins.....	1,489	1,524	1,557	1,655	1,618
Moutons.....	3,197	3,459	3,736	3,622	3,378	Moutons.....	689	738	737	724	761
Porcs.....	7,125	8,148	7,741	6,026	5,377	Porcs.....	1,861	1,855	1,900	1,979	2,013
Île du P.-E.—						Manitoba—					
Chevaux.....	28	27	27	27	25	Chevaux.....	305	298	290	264	242
Vaches laitières.....	47	46	46	47	46	Vaches laitières.....	345	370	387	366	349
Autres bovins.....	52	54	59	59	56	Autres bovins.....	477	558	606	658	636
Moutons.....	47	56	58	60	55	Moutons.....	311	327	319	288	229
Porcs.....	58	65	66	60	64	Porcs.....	708	877	624	457	377
Nouvelle-Écosse—						Saskatchewan—					
Chevaux.....	36	36	36	35	34	Chevaux.....	830	824	819	783	708
Vaches laitières.....	104	104	109	109	103	Vaches laitières.....	468	503	529	525	502
Autres bovins.....	100	108	123	117	115	Autres bovins.....	928	1,100	1,356	1,454	1,362
Moutons.....	149	162	161	160	154	Moutons.....	410	463	531	513	518
Porcs.....	54	65	69	59	49	Porcs.....	1,325	1,755	1,600	1,007	757
N.-Brunswick—						Alberta—					
Chevaux.....	46	48	47	46	45	Chevaux.....	647	628	603	564	501
Vaches laitières.....	111	113	118	119	116	Vaches laitières.....	367	376	386	376	354
Autres bovins.....	96	107	114	107	102	Autres bovins.....	1,102	1,251	1,357	1,454	1,414
Moutons.....	94	107	111	114	104	Moutons.....	828	900	1,023	975	897
Porcs.....	85	94	104	82	78	Porcs.....	2,093	2,338	2,279	1,469	1,104
Québec—						Col.-Britannique					
Chevaux.....	335	330	344	314	318	Chevaux.....	62	62	62	60	57
Vaches laitières.....	907	1,019	1,071	1,104	1,098	Vaches laitières.....	92	94	96	99	96
Autres bovins.....	784	836	959	908	874	Autres bovins.....	236	282	285	318	294
Moutons.....	644	674	633	649	595	Moutons.....	125	132	148	139	125
Porcs.....	859	979	1,001	844	868	Porcs.....	82	90	98	69	67

15.—Valeur moyenne par tête des bestiaux de ferme, par province, 1942-1946

NOTE.—Les valeurs données dans ce tableau ne sont pas strictement comparables. Celles de 1942 sont basées sur les chiffres du recensement de 1941; celles des autres années sont tirées des rapports des correspondants sur les cultures et le bétail.

Province et espèce	1942	1943	1944	1945	1946	Province et espèce	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$
Canada—						Ontario—					
Chevaux.....	69	80	75	69	73	Chevaux.....	88	109	102	95	98
Tous bovins.....	49	71	67	68	76	Tous bovins.....	59	81	77	79	90
Vaches laitières.....	70	102	97	98	110	Vaches laitières.....	81	115	111	114	128
Autres bovins.....	34	51	49	51	66	Autres bovins.....	42	55	61	53	60
Moutons.....	6-90	10-90	9-90	9-40	9-80	Moutons.....	9-40	13-50	11-80	11-80	12-20
Porcs.....	10-70	16-50	18-40	20-10	22-60	Porcs.....	12-30	16-50	19-40	22-70	25-40
Île du Pr.-Ed.—						Manitoba—					
Chevaux.....	105	111	113	115	114	Chevaux.....	55	65	59	53	54
Tous bovins.....	36	58	52	57	65	Tous bovins.....	48	67	65	64	67
Vaches laitières.....	54	85	78	85	96	Vaches laitières.....	70	93	91	87	92
Autres bovins.....	20	35	32	35	39	Autres bovins.....	32	50	48	51	64
Moutons.....	6-40	10-40	8-60	9-20	10-20	Moutons.....	6-40	10-20	9-30	8-00	8-90
Porcs.....	11-60	15-70	20-20	21-60	25-50	Porcs.....	9-70	17-20	18-50	19-00	20-10
Nouvelle-Écosse—						Saskatchewan—					
Chevaux.....	115	139	140	144	153	Chevaux.....	52	55	48	40	42
Tous bovins.....	41	59	55	58	71	Tous bovins.....	45	66	64	62	66
Vaches laitières.....	53	81	80	83	99	Vaches laitières.....	66	94	93	87	94
Autres bovins.....	28	39	33	36	47	Autres bovins.....	34	54	52	53	55
Moutons.....	5-30	9-10	9-40	9-30	8-90	Moutons.....	6-20	10-40	9-40	7-70	8-20
Porcs.....	12-10	18-60	18-90	20-30	25-70	Porcs.....	8-50	16-00	17-70	18-60	19-00
N.-Brunswick—						Alberta—					
Chevaux.....	113	144	143	142	146	Chevaux.....	50	55	49	41	46
Tous bovins.....	32	57	54	55	63	Tous bovins.....	43	64	62	63	67
Vaches laitières.....	45	81	77	77	89	Vaches laitières.....	67	89	88	89	96
Autres bovins.....	16	32	31	30	34	Autres bovins.....	35	56	54	56	60
Moutons.....	5-20	9-60	8-80	8-30	9-10	Moutons.....	6-30	10-00	9-00	8-80	8-70
Porcs.....	10-90	21-30	20-20	20-30	23-10	Porcs.....	10-50	16-00	18-10	18-90	19-60
Québec—						Col.-Britannique					
Chevaux.....	114	138	137	134	134	Chevaux.....	62	103	101	96	100
Tous bovins.....	45	75	68	70	81	Tous bovins.....	52	62	64	64	67
Vaches laitières.....	65	105	98	95	111	Vaches laitières.....	75	98	88	91	94
Autres bovins.....	20	40	37	39	43	Autres bovins.....	43	54	57	56	59
Moutons.....	6-20	10-60	10-10	9-50	10-60	Moutons.....	7-10	11-20	11-20	10-70	11-50
Porcs.....	11-30	17-90	17-80	18-60	24-00	Porcs.....	11-40	16-00	17-60	19-20	20-10

Laine.—La production totale de laine au Canada en 1946 s'élève à 19,001,000 livres, soit 625,000 livres de moins qu'en 1945. Cette réduction est attribuable à une diminution de plus de 800,000 livres de la production de laine tondue. Une augmentation du nombre d'abattages de moutons et d'agneaux entraîne une plus forte production de laine d'abat. Les importations au cours de l'année ont été considérables et la disparition domestique apparente est de 45 millions de livres plus élevée qu'en 1945; toutefois, comme les chiffres sur les stocks de laine en entrepôt ne sont pas connus, ceux de la consommation réelle d'une année quelconque peuvent être très différents de ceux de la disparition apparente.

Le revenu brut et le revenu monétaire provenant de la laine tondue augmentent graduellement au cours des années de guerre mais la diminution de la production en 1945 et en 1946 provoque un fléchissement subséquent du revenu. Le prix moyen sur les fermes au Canada est de 27·7 cents la livre tant en 1945 qu'en 1946.

16.—Production, exportations et importations estimatives et consommation apparente de laine, 1937-1946

NOTE.—Toutes les estimations sont calculées en termes de "laine en suint". Les statistiques comparables de la production des années 1920-1929 paraissent à la p. 227 de l'Annuaire de 1939 et celles de 1930-1935, à la p. 223 de l'édition de 1945.

Année	Laine tondue				Laine d'abat	Production totale	Exportations	Importations	Consommation apparente
	Rendement par toison	Rendement total	Prix la livre	Valeur totale de la tonte					
	liv.	m. de liv.	cts	\$					
						milliers de livres			
1937.....	7·2	12,289	15·4	1,891,000	3,755	16,074	5,093	60,375	71,356
1938.....	7·3	12,000	11·7	1,401,000	3,628	15,828	4,398	45,101	54,331
1939.....	7·5	11,761	13·5	1,588,000	3,489	15,250	4,379	51,953	62,324
1940.....	7·4	11,549	19·3	2,228,000	3,346	14,895	2,681	86,170	98,394
1941.....	7·5	11,630	22·1	2,571,000	3,624	15,254	3,025	93,070	105,299
1942.....	7·7	12,867	25·5	3,283,000	3,610	16,477	384	114,428	130,521
1943.....	7·5	13,929	27·0	3,761,000	3,889	17,818	2,316	104,364	119,866
1944.....	7·5	15,128	27·1	4,106,000	4,151	19,279	15,520	52,690	56,449
1945.....	7·6	14,513	27·7	4,015,000	5,113	19,626	11,927	59,506	67,205
1946.....	7·6	13,711	27·7 ¹	3,801,000 ¹	5,290	19,001	6,409	109,042	112,634

¹ Sujet à révision.

Sous-section 5.—Volailles et œufs

Le nombre de volailles sur pied sur les fermes du Canada en 1946 n'est que légèrement plus élevé qu'en 1945, mais leur valeur augmente de 11 1 p. 100. Ce sont les poules et poulets qui constituent l'augmentation numérique car, dans le Canada en général, il y a moins de dindons, d'oies et de canards que l'année précédente. Dans chaque catégorie cependant, la valeur est plus considérable qu'en 1945.

La production d'œufs de 1946 est inférieure à celle de 1945 en raison d'une diminution dans l'éclosion de poussins en 1945 au regard de l'année précédente et d'une réduction correspondante du nombre de pondeuses en 1946. Il y a également une légère diminution de la production de viande de volaille en 1946 comparativement à 1945.

17.—Nombre et valeur des volailles sur les fermes au Canada, 1er juin 1941-1946, et par province, 1944-1946

Province et année	Toute volaille		Poules et poulets		Dindons		Oies		Canards	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
	en milliers	en milliers de dollars	en milliers	en milliers de dollars	en milliers	en milliers de dollars	en milliers	en milliers de dollars	en milliers	en milliers de dollars
Totaux—										
1941.....	63,471	27,412	58,994	24,595	3,205	2,850	659	589	622	296
1942.....	73,130 ¹	35,593	68,103	32,230	3,541	2,552	686	654	797 ¹	427 ¹
1943.....	79,247 ¹	70,802 ¹	74,961	63,615	2,955	5,657	628	920	763 ¹	610 ¹
1944.....	91,644 ¹	82,201 ¹	86,792	73,693	3,380	6,789	658	1,011	814 ¹	708 ¹
1945.....	89,595 ¹	82,521 ¹	84,725	73,612	3,326	7,122	641	1,032	813 ¹	755 ¹
1946.....	90,285	91,696	85,894	82,671	3,038	7,188	616	1,078	737	759
Ile du P.-E.—										
1944.....	1,259	1,288	1,222	1,237	9	19	14	20	14	12
1945.....	1,257	1,380	1,220	1,318	8	18	14	28	15	16
1946.....	1,191	1,470	1,154	1,388	10	35	16	33	11	14
Nouv.-Ecosse—										
1944.....	1,978	2,176	1,947	2,112	17	40	8	16	6	8
1945.....	1,842	1,788	1,805	1,699	19	61	8	17	10	11
1946.....	2,338	2,777	2,309	2,691	23	63	8	15	7	8
N.-Brunswick—										
1944.....	1,844	2,095	1,792	1,979	34	86	10	20	8	10
1945.....	1,923	2,038	1,869	1,915	35	87	11	23	8	11
1946.....	1,812	2,222	1,771	2,111	24	75	10	24	7	12
Québec—										
1944.....	12,606 ¹	13,314 ¹	12,255	12,526	228	627	37	75	86 ¹	86 ¹
1945.....	12,130 ¹	13,144 ¹	11,725	12,197	302	804	35	73	68 ¹	70 ¹
1946.....	12,273	14,583	11,885	13,617	283	822	30	62	75	82
Ontario—										
1944.....	27,467	25,697	26,164	23,466	673	1,443	296	486	334	302
1945.....	28,642	28,894	27,279	26,295	706	1,697	299	529	358	378
1946.....	29,774	33,564	28,467	30,679	668	1,916	290	578	349	391
Manitoba—										
1944.....	9,739	7,918	9,049	6,782	514	961	76	96	100	79
1945.....	9,591	7,753	8,937	6,675	457	886	77	103	120	89
1946.....	9,426	7,930	8,891	6,975	372	774	81	114	82	67
Saskatchewan—										
1944.....	20,703	16,255	19,249	13,697	1,222	2,313	98	142	134	103
1945.....	18,982	14,818	17,627	12,350	1,146	2,255	90	121	119	92
1946.....	18,456	15,040	17,347	12,880	925	1,949	83	117	101	94
Alberta—										
1944.....	11,818	9,418	10,959	8,003	627	1,177	111	142	121	96
1945.....	10,948	8,721	10,167	7,371	576	1,142	100	125	105	83
1946.....	10,460	9,054	9,652	7,592	625	1,268	90	118	93	78
Col.-Britannique—										
1944.....	4,230	4,040	4,155	3,891	56	123	8	14	11	12
1945.....	4,190	3,987	4,096	3,792	77	172	7	13	10	10
1946.....	4,555	5,056	4,427	4,738	108	283	8	17	12	13

¹ Le nombre et la valeur des canards du Québec de 1942 à 1945 ont été révisés depuis la publication de l'Annuaire de 1946.

13.—Production, utilisation et valeur totale des œufs de la ferme au Canada, 1941-1946, et par province, 1944-1946

Province et année	Poules pondeuses	Production par poule	Production totale d'œufs ¹	Vendus de la ferme	Consommés sur la ferme	Prix, la douzaine	Valeur totale
	nombre	nomb.	douz.	douz.	douz.	cents	\$
Totaux—							
1941.....	25,874,000	113	244,468,000	158,318,000	81,360,000	21-4	52,212,000
1942.....	29,236,000	115	286,688,000	199,297,000	75,779,000	29-0	81,493,000
1943.....	32,725,000	116	315,608,000	223,765,000	85,210,000	31-9	100,537,000
1944.....	37,215,000	114	369,948,000	253,937,000	99,470,000	29-4 ²	106,269,000
1945.....	37,929,000	118	373,952,000	266,851,000 ²	101,831,000	31-8 ²	118,947,200 ²
1946.....	35,906,500	119	345,841,000	253,730,100	93,110,900	33-5	116,158,700
I. P.-E.—							
1944.....	660,000	103	5,665,000	4,277,000	1,275,000	31-4	1,780,000
1945.....	695,000	110	6,371,000	4,772,000	1,433,000	31-0	1,974,600
1946.....	654,000	110	5,995,000	4,520,000	1,475,000	32-6	1,952,500
N.-E.—							
1944.....	1,090,000	111	10,082,000	5,293,000	4,587,000	32-8	3,309,000
1945.....	1,065,000	115	10,206,000	5,358,000	4,644,000	36-0	3,649,900
1946.....	1,061,400	120	10,614,000	5,647,000	4,967,000	40-2	4,264,900
N.-B.—							
1944.....	950,000	107	8,471,000	5,549,000	2,753,000	31-9	2,705,000
1945.....	991,000	111	9,167,000	6,008,000	2,979,000	35-0	3,224,300
1946.....	735,400	111	6,802,000	4,618,000	2,184,000	33-7	2,633,000
Qué.—							
1944.....	5,392,000	118	53,022,000	31,018,000	20,944,000	31-9	16,901,000
1945.....	5,625,000	118	55,342,000	32,643,000 ²	21,860,000	34-0	18,718,100
1946.....	5,989,000	118	50,140,000	30,986,000	19,154,000	33-6	19,353,800
Ont.—							
1944.....	10,466,000	123	107,276,000	96,035,000	18,773,000	34-1	36,562,000
1945.....	11,457,000	125	119,344,000	97,454,000	20,885,000	37-0	44,208,000 ²
1946.....	11,101,300	125	115,644,000	95,984,000	19,660,000	35-7	41,327,900
Man.—							
1944.....	3,891,000	111	35,992,000	27,174,000	8,098,000	26-2	9,430,000
1945.....	4,111,000	112	38,370,000	29,343,000	8,633,000	23-0	10,740,700
1946.....	3,815,000	112	35,607,000	27,417,000	8,190,000	29-6	10,550,000
Sask.—							
1944.....	7,700,000	110	70,583,000	45,526,000	23,645,000	23-9	16,894,000
1945.....	7,051,000	110	64,634,000	41,377,000	21,652,000	25-5	16,427,200
1946.....	5,936,900	110	54,422,000	35,157,000	19,265,000	27-2	14,801,200
Alb.—							
1944.....	4,603,000	109	41,811,000	25,086,000	15,889,000	24-9	10,406,000
1945.....	4,473,000	115	42,866,000	25,720,000	16,289,000	25-5	10,863,600
1946.....	4,000,000	115	38,333,000	23,689,300	14,643,200	29-3	11,220,500
C.-B.—							
1944.....	2,493,000	135	28,046,000	23,979,000	3,506,000	29-5	8,282,000
1945.....	2,458,000	135	27,652,000	24,176,000	3,456,000	33-0	9,150,800
1946.....	2,603,000	135	29,284,000	25,711,300	3,572,700	34-3	10,054,900

¹ Comprend les œufs vendus sur la ferme, consommés par le ménage fermier et employés pour la couvaison sur la ferme.

² Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946.

19.—Disparition domestique d'œufs et de volailles au Canada, 1941-1946, et par espèce, 1944-1946

Espèce et année	Production des fermes ¹	Autre production	Production totale	Approvisionnement total	Disparition domestique	Consommation par bouche ²
	douz.	douz.	douz.	douz.	douz.	douz.
Œufs—						
1941.....	235,912,000	15,000,000	250,912,000	255,291,498	224,006,649	20-34
1942.....	270,865,000	15,000,000	285,865,000	290,900,527	256,788,735	22-03
1943.....	304,639,000	17,500,000	322,139,000	327,358,454	279,754,361	23-68
1944.....	348,316,000	20,000,000	368,316,000	375,428,000	291,681,103	24-36
1945.....	360,864,000	20,000,000	380,864,000	407,908,000	283,219,436	23-37
1946.....	328,210,900	20,000,000	348,210,900	366,724,399	296,690,700	24-12
Toutes volailles—	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
1941.....	220,007,000	11,895,000	234,902,000	247,289,308 ⁴	224,733,473 ⁴	19-53
1942.....	258,650,000	14,895,000	273,545,000	294,204,395 ⁴	274,198,343 ⁴	23-52
1943.....	265,305,000	16,000,000	281,305,000	295,870,885 ⁴	269,870,888 ⁴	23-95
1944.....	315,176,000	18,000,000	333,176,000	358,419,089 ⁴	315,156,514 ⁴	25-33
1945.....	307,089,400 ³	18,000,000	325,089,400 ³	349,738,603 ⁴	323,207,906 ⁴	26-59 ³
1946.....	305,877,100	18,000,000	323,877,100	344,329,000	311,092,900	25-29
Poules et poulets—						
1944.....	272,340,000	16,400,000	288,740,000	307,963,898	270,037,094	22-55
1945.....	284,543,600	16,400,000	280,943,600	301,366,500	276,070,100 ³	22-78 ³
1946.....	266,300,400	16,400,000	282,700,400	297,859,300	269,094,800	21-88
Dindons—						
1944.....	32,480,000	1,300,000	33,780,000	37,928,840	34,012,653	2-84
1945.....	32,438,400	1,300,000	33,738,400	37,503,400	35,532,900 ³	2-93
1946.....	29,994,000	1,300,000	31,294,000	36,524,800	32,227,900	2-82
Oies—						
1944.....	6,064,000	200,000	6,264,000	6,518,392	6,337,228	0-53
1945.....	5,911,000	200,000	6,111,000	6,281,800	6,187,700	0-51
1946.....	5,677,000	200,000	5,877,000	5,946,500	5,844,400	0-48
Canards—						
1944.....	4,292,000	100,000	4,392,000	4,635,125	4,299,844	0-36
1945.....	4,196,400 ³	100,000	4,296,400 ³	4,585,900 ³	4,437,200 ³	0-37 ³
1946.....	3,815,700	100,000	3,915,700	3,998,400	3,925,800	0-31

¹ Œufs pour la couvaison non compris. ² Fondée sur les estimations de la population données à la p. 107. ³ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946. ⁴ Comprend les stocks de volailles non classées et de volailles en transit non indiquées dans les divers classements.

Sous-section 6.—Industrie laitière

L'expansion de l'industrie laitière, commencée au début de la guerre, touche son sommet en 1945. La production laitière sur les fermes a été encouragée au moyen de primes aux producteurs durant toute la guerre tandis que des primes aux consommateurs ont eu pour résultat d'augmenter la vente de lait fluide pour la consommation immédiate. Au cours des six années de 1939 à 1945, la production de lait augmente d'environ 1,800 millions de livres et l'industrie en général contribue largement aux approvisionnements alimentaires tant du Canada que du Royaume-Uni. Après la chute de l'Allemagne en mai 1945, la production subit une réaction qui s'accroît après la fin définitive des hostilités en août. L'abandon de l'industrie laitière dans les provinces des Prairies à la suite de la moisson surabondante de 1944, ajouté à la hausse du prix des grains et du bétail et aux effets cumulatifs de la pénurie de main-d'œuvre, a pour effet d'enrayer la tendance à l'augmentation de la production laitière dans l'Ouest du pays. D'autre part, l'industrie laitière continue à prendre de l'ampleur dans l'Est du Canada de sorte que la production globale du pays n'accuse aucune diminution avant 1946.

Le déplacement de la production ces dernières années constitue un aspect remarquable de la situation laitière; l'Ouest du Canada contribue au total dans une

plus large mesure. En 1920, l'Ontario et le Québec contribuent environ 67 p. 100 à la production totale de lait du Canada; les provinces des Prairies en produisent 22 p. 100 tandis que les Provinces maritimes et la Colombie-Britannique ont une part respective de 9 et de 2 p. 100. En 1945 (année cime), l'Ontario et le Québec ne fournissent que 62 p. 100 de la production laitière tandis que les provinces des Prairies en produisent 28 p. 100; le reste, 10 p. 100, est partagé entre les Maritimes et la Colombie-Britannique dans la proportion d'environ 6 à 4.

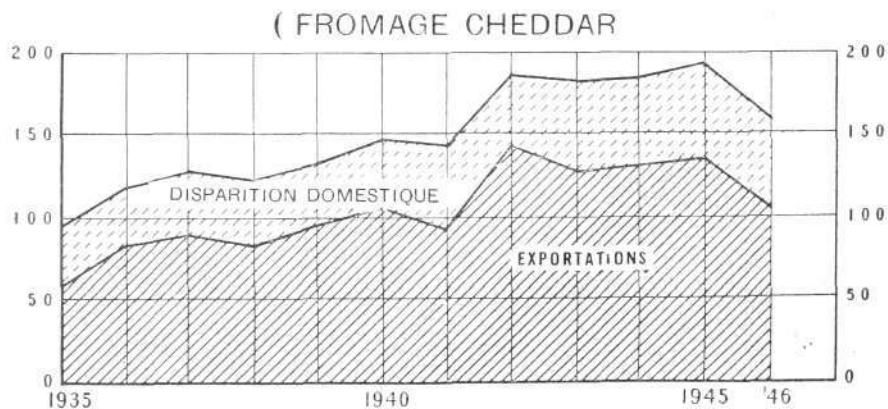
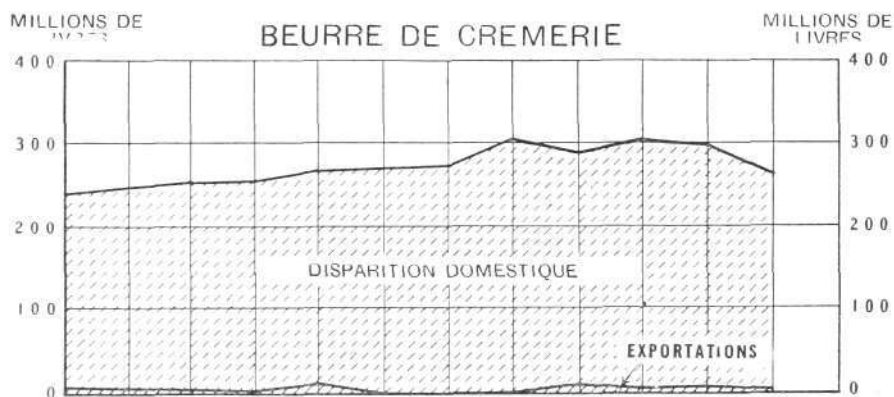
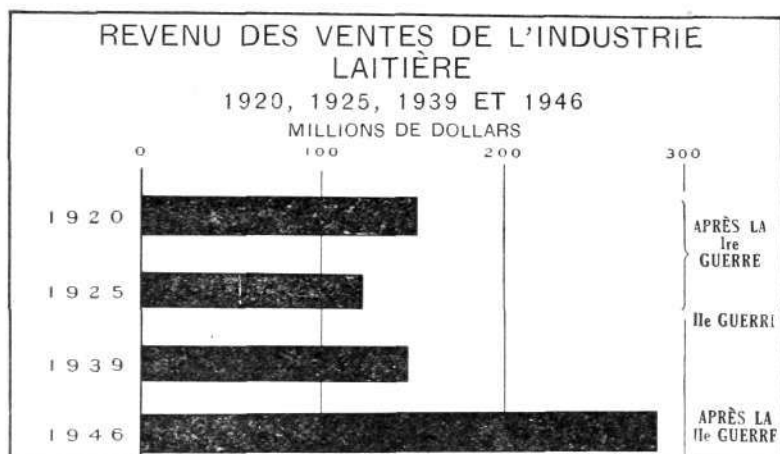
Production et utilisation du lait.—La production globale de lait a atteint un haut sommet en 1945. Elle décline de 790 millions de livres en 1946 pour s'établir au total de 16,937 millions de livres. De 1920 à 1939, l'utilisation du lait est orientée vers une plus grande quantité de lait destiné aux ventes de lait fluide et à la production de produits laitiers de fabrique, tandis que la quantité servant à la fabrication sur les fermes diminue. Lors du déclenchement de la guerre en 1939, cette tendance s'est accentuée en raison de l'augmentation de la demande de lait fluide et des versements de primes du gouvernement sur le gras de beurre des crémeries (à compter de juillet 1942). En 1946, la proportion des approvisionnements de lait utilisés pour les ventes de lait fluide est de 25 p. 100 contre une moyenne de 21 p. 100 de 1941 à 1945. D'autre part, les produits laitiers de fabrique en absorbent 52 p. 100, au regard d'une moyenne de 56 p. 100 (1941-1945). La proportion utilisée sur les fermes demeure à peu près la même, soit 23 p. 100. Toutes les provinces accusent une réduction de leur production laitière comparativement à 1945: les plus fortes diminutions sont celles de l'Île du Prince-Edouard, 5.7 p. 100, et de l'Ontario, 5.3 p. 100.

Production de beurre.—La production de beurre de crémérie en 1946 accuse une diminution de plus de 22 millions de livres sur celle de 1945, soit de 7.6 p. 100. Des réductions se produisent dans toutes les provinces.

La production de beurre de ferme de 54,225,000 livres est supérieure d'environ 900,000 livres à celle de 1945; le Québec et la Colombie-Britannique seuls accusent une diminution. Il est bon de remarquer, toutefois, que les provinces des Prairies continuent de produire des quantités considérables de beurre de ferme, particulièrement la Saskatchewan, dont la production de 1946 représente 26 p. 100 de la production totale du Canada.

Production de fromage.—La production de fromage cheddar en 1945 est la plus élevée depuis 1942, s'établissant à environ 187 millions de livres auprès de 206 millions cette dernière année; en 1946, elle diminue à 143,509,000 livres. La production totale des fabriques est de 147,320,000 livres (y compris 3,811,000 livres de fromage autre que le cheddar) et représente en 1946 une diminution de 22 p. 100 sur 1945. La production de fromage de ferme atteint 740,000 livres, soit un peu moins qu'en 1945.

Au cours des dernières années une plus grande variété de fromages ont été fabriqués au Canada. Le Roquefort et le Cheshire sont actuellement produits en petites quantités; le fromage d'Oka et celui des Trappistes sont fabriqués dans les monastères de Trappistes depuis un certain nombre d'années et des quantités limitées de Limbourg et de variétés moins connues sont également produites pour répondre aux besoins d'un commerce spécialisé. Le fromage composé, produit secondaire dont le fromage cheddar forme 18 p. 100 du poids, constitue une autre industrie qui a pris une expansion considérable ces dernières années. En 1946,



26 millions de livres ont été fabriquées contre 12 millions il y a dix ans. Il se fait également une plus grande utilisation des sous-produits du fromage. Le lactose, fabriqué avec des cristaux de sucre de lait obtenus du petit lait au moyen d'un procédé d'évaporation, est utilisé à plusieurs fins mais il a pris une importance particulière comme milieu de croissance de la moisissure qui donne la pénicilline.

Produits concentrés du lait.—La production globale de tous les produits concentrés du lait s'établit en 1946 à environ 302,005,000 livres contre 299,265,000 livres l'année précédente. Ces dernières années il y a une plus forte demande de lait évaporé, de lait condensé et de poudre de lait entier sur les marchés d'exportation et ces produits se fabriquent maintenant en plus grande quantité. Dans la comparaison des chiffres de 1946 et de ceux de 1939, le lait évaporé passe de 116,885,000 livres à 192,188,000 livres; le lait condensé, de 7,571,000 à 31,257,000 livres et la poudre de lait entier de près de 6,584,000 à 15,934,000 livres. La poudre de lait écrémé est naturellement le plus important des sous-produits du lait concentré. Sa production passe de 25,339,000 livres à 42,246,000 livres. Celle des autres produits augmente d'environ 84 p. 100 comparativement à 1939.

Production de crème glacée.—La production de crème glacée est de 15,783,000 gallons en 1946 contre 16,352,000 en 1945. Cette diminution est attribuable au maintien des restrictions sur la quantité fabriquée pour la consommation civile, restrictions imposées durant la guerre afin de disposer de plus de crème pour d'autres fins, et à la fermeture des établissements militaires au cours de la dernière année.

Disparition domestique des produits laitiers.—La statistique de la consommation laitière révèle la vogue croissante de ce produit comme denrée alimentaire. La consommation par bouche (y compris la crème exprimée en lait) augmente régulièrement de 0.87 chopine par bouche en 1939 à 1.01 chopine en 1946.

La disparition domestique de tout beurre, estimée à 33.12 livres par bouche en 1942, accuse une réduction d'environ 5 livres par bouche l'année suivante en raison du rationnement du beurre. En 1946 la disparition estimative est de 25.64 livres par bouche. Le fromage, par ailleurs, accuse une augmentation presque continue de 1942 à 1945. Cette année-là, la disparition par bouche atteint 5.06 livres, mais en 1946, elle tombe à 4.15 livres, le point le plus bas depuis quatre ans. Au cours des six dernières années, la disparition des produits concentrés de lait entier passe de moins de 11 livres par bouche à plus de 13 livres par bouche en 1946.

Revenu des ventes.—Durant la guerre, les fermiers ont encaissé des recettes considérables de la vente des produits laitiers en raison des primes et subventions versées par le gouvernement. En 1945, le revenu de l'industrie laitière atteint 270 millions de dollars contre 148 millions au commencement de la guerre en 1939. La proportion du revenu des ventes laitières par rapport au revenu global des fermes n'est que de 12 p. 100 en 1926; au cours des quatre années suivantes, elle monte à 24 p. 100 et en 1931, elle atteint le sommet de 33 p. 100. Comme d'autres genres d'exploitation agricole deviennent plus profitables, les revenus commencent à diminuer. En 1936, la proportion tombe à 24 p. 100 et, en dépit de hausses importantes de la production et des prix laitiers, le revenu de 1946 ne représente que 16 p. 100 du revenu global des fermes au Canada.

Au cours des vingt-six dernières années, le revenu provenant de la vente des produits laitiers s'est orienté vers deux directions. En 1920, il s'établit à 153

millions; de brusques réductions se produisent les deux années subséquentes et en 1922, il n'est que de 105 millions. Suivent plusieurs augmentations et, en 1928, le revenu atteint le plus haut sommet depuis 1920 alors que les fermiers réalisent 121 millions de dollars de la vente de leurs produits laitiers. En 1930, il s'établit à 150 millions de dollars, mais, en raison des prix exceptionnellement bas de la période de dépression, il tombe en 1932 à un chiffre comparable à celui de 1928. A compter de 1933, le revenu accuse une augmentation presque continue pour atteindre en 1946 le total de 286 millions de dollars.

Valeur de la production laitière.—La valeur du lait sur les fermes augmente de 23 millions de dollars en 1946 au regard de 1945 et la valeur globale des produits laitiers, de 22 millions de dollars dans la même comparaison. Les chiffres de la valeur sur les fermes indiqués dans les tableaux 26 et 28, qui comprennent le revenu monétaire et le revenu en nature, reflètent l'expansion des exploitations laitières sur les fermes. En 1946, 25 p. 100 de la valeur de la production laitière sur les fermes provient des provinces des Prairies tandis que les deux provinces centrales contribuent 65 p. 100.

20.—Production et utilisation du lait au Canada, 1942-1946, et par province, 1945-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1920 à 1941 sont donnés à la p. 4 du rapport "Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1946"; ceux des années 1939 à 1941 paraissent à la p. 214 de l'Annuaire de 1946.

(en milliers de livres)

Province et année	Entré dans la fabrication		Autrement employé			Production totale de lait
	A la ferme	A la fabrique	Ventes de lait fluide	Consommé sur la ferme	Donné aux animaux	
Canada , 1942	1,847,038	9,778,925	3,387,945	1,674,065	800,567	17,488,590
1943	1,305,596	10,008,382	3,786,613	1,714,112	784,870	17,518,973
1944	1,286,153	9,916,519	3,912,476	1,717,191	791,699	17,621,038
1945	1,256,769	9,549,786	4,097,858	1,716,296	796,123	17,626,772
1946	1,278,736	8,853,260	4,251,000	1,749,072	810,960	16,937,028
Ile du Prince-Edouard, 1945	11,540	114,216	21,175	26,151	7,337	180,419
1946	11,961	99,763	22,677	26,473	7,415	168,289
Nouvelle-Ecosse, 1945	60,327	197,799	135,981	48,301	12,141	454,549
1946	60,937	188,558	136,524	48,687	13,040	447,746
Nouveau-Brunswick, . . . 1945	105,854	194,185	82,743	65,122	13,771	461,675
1946	108,576	179,741	81,989	66,339	14,007	450,952
Québec, 1945	185,736	2,938,250	1,282,009	373,042	157,663	4,986,709
1946	183,322	2,675,724	1,351,919	374,101	162,108	4,747,174
Ontario, 1945	181,446	3,593,017	1,563,857	496,307	197,256	6,031,883
1946	183,485	3,156,218	1,664,338	506,374	203,220	5,713,635
Manitoba, 1945	131,703	692,190	190,656	140,255	75,789	1,230,593
1946	138,064	662,780	201,456	143,214	74,062	1,219,576
Saskatchewan, 1945	328,477	978,263	172,321	326,960	153,557	1,959,578
1946	335,941	883,852	187,970	331,679	156,440	1,895,562
Alberta, 1945	212,861	902,252	260,555	202,476	151,932	1,730,076
1946	217,454	799,931	281,806	204,848	153,634	1,657,673
Colombie-Britannique, 1945	38,765	239,605	298,561	37,682	26,677	641,290
1946	38,696	207,193	325,321	38,157	27,034	636,401

21.—Production de beurre et de fromage au Canada, 1942-1946, et par province, 1945 et 1946

NOTA.—Les chiffres des années 1920 à 1941 sont donnés à la p. 6 du rapport "Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1946"; ceux des années 1939 à 1941 paraissent à la p. 244 de l'Annuaire de 1946.

Province et année	Beurre			Fromage		
	De crèmerie	De ferme	Total	De fabriquer	De ferme	Total
	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
Canada1942	284,591,372	73,535,000	363,116,372	207,431,370	787,273	208,218,645
.....1943	311,709,476	55,467,000	367,116,476	166,374,217	760,500	167,034,717
.....1944	298,777,262	54,530,000	353,357,262	181,896,679	753,070	182,649,749
.....1945	293,811,000	53,283,000	347,094,000	188,729,000	744,000	189,473,000
.....1946	271,366,000	51,235,000	325,591,000	147,320,000	740,000	148,060,000
Ile du P.-Edouard1945	4,324,000	492,000	4,816,000	1,052,000	1,000	1,053,000
.....1946	3,900,000	510,000	4,410,000	672,000	1,000	673,000
Nouvelle-Ecosse1945	7,394,000	2,581,000	9,955,000	néant	29,000	29,000
.....1946	6,973,000	2,587,000	9,560,000		29,000	29,000
Nouv.-Brunswick1945	7,425,000	4,516,000	11,941,000	1,194,000	4,000	1,198,000
.....1946	6,926,000	4,645,000	11,571,000	970,000	4,000	974,000
Québec1945	88,061,000	7,913,000	95,974,000	61,519,000	30,000	61,549,000
.....1946	85,427,000	7,810,000	93,237,000	42,082,000	30,000	42,112,000
Ontario1945	77,630,000	7,670,000	85,300,000	115,937,000	156,000	116,093,000
.....1946	68,954,000	7,757,000	76,711,000	95,950,000	156,000	96,106,000
Manitoba1945	27,005,000	5,565,000	32,570,000	3,584,000	118,000	4,002,000
.....1946	26,067,000	5,837,000	31,904,000	3,259,000	117,000	3,376,000
Saskatchewan1945	41,074,000	13,052,000	55,026,000	401,000	142,000	543,000
.....1946	37,025,000	14,271,000	51,296,000	442,000	141,000	583,000
Alberta1945	34,693,000	8,778,000	43,471,000	3,993,000	225,000	4,218,000
.....1946	30,764,000	9,175,000	39,939,000	3,256,000	223,000	3,479,000
Col.-Britannique1945	6,205,000	1,636,000	7,841,000	749,000	39,000	788,000
.....1946	5,330,000	1,633,000	6,963,000	689,000	39,000	728,000

¹ Comprend le cheddar et les autres fromages fabriqués avec du lait entier. Cette dernière catégorie est produite dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; sa production est de 1,972,000 livres en 1945 et de 3,811,000 livres en 1946.

22.—Produits concentrés du lait, 1942-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1920 à 1941 sont donnés à la p. 10 du rapport "Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1946"

Détails	1942	1943	1944	1945	1946
	(en milliers de livres)				
Produits concentrés du lait entier—					
Lait évaporé.....	185,752	178,368	184,344	200,529	192,188
Lait condensé.....	26,076	26,915	31,021	28,582	31,257
Poudre de lait entier.....	11,134	15,053	16,922	14,850	15,934
Divers produits de lait entier.....	838	766	1,070	1,743	2,648
Totaux, produits concentrés du lait entier.....	223,800	221,102	233,357	245,704	242,027
Sous-produits concentrés du lait—					
Lait écrémé condensé.....	5,359	4,041	3,505	3,531	3,727
Lait écrémé évaporé.....	1,613	1,632	2,413	2,373	3,207
Poudre de lait écrémé.....	26,670	22,352	29,703	37,111	42,246
Lait de beurre condensé.....	202	1,648	2,400	2,549	2,501
Poudre de lait de beurre.....	3,072	5,590	4,457	3,641	3,636
Caséine.....	3,199	3,112	2,901	3,683	4,183
Totaux, sous-produits concentrés du lait.....	40,418	38,665	46,002	53,561	59,978
Grands totaux.....	261,278	259,767	278,450	299,265	302,005

¹ Comprend le lactose.

23.—Production de crème glacée, par province, 1942-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1920 à 1941 sont donnés à la p. 12 du rapport "Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1946".

(en milliers de gallons)

Province	1942	1943	1944	1945	1946
Ile du Prince-Edouard.....	69	82	100	83	63
Nouvelle-Ecosse.....	941	1,060	1,147	1,057	915
Nouveau-Brunswick.....	483	534	497	484	466
Québec.....	2,890	3,252	3,309	3,254	3,176
Ontario.....	6,751	7,591	7,664	6,936	6,874
Manitoba.....	1,074	1,250	1,173	1,058	1,002
Saskatchewan.....	757	853	843	800	765
Alberta.....	1,018	1,133	1,162	1,042	997
Colombie-Britannique.....	1,243	1,488	1,771	1,638	1,525
Totaux.....	15,226	17,243	17,666	16,352	15,783

24.—Consommation estimative de lait au Canada, 1942-1946, et par province, 1945 et 1946

NOTA.—Les chiffres des années 1920 à 1941 sont donnés à la p. 14 du rapport "Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1946"; ceux des années 1939 à 1941 paraissent à la p. 245 de l'Annuaire de 1946.

Province et année	Consommation de lait et de crème (en chopines de lait)			Consommation quotidienne par bouche		
	Producteurs	Non-producteurs	Totale	Producteurs	Non-producteurs	Totale
	(milliers de chopines)			chop.	chop.	chop.
Canada.....						
.....1942	1,300,750	2,553,463	3,854,213	1.42	0.77	0.91
.....1943	1,331,866	2,793,565	4,125,431	1.45	0.82	0.96
.....1944	1,333,740	2,947,652	4,281,392	1.45	0.85	0.98
.....1945	1,330,462	3,013,661	4,344,123	1.46	0.86	0.98
.....1946	1,348,893	3,198,744	4,547,637	1.45	0.90	1.01
Ile du P.-Edouard.....						
.....1945	20,272	15,922	36,194	1.26	0.91	1.08
.....1946	20,522	17,052	37,574	1.28	0.95	1.11
Nouvelle-Ecosse.....						
.....1945	37,443	102,249	139,692	0.83	0.56	0.62
.....1946	37,742	102,657	140,399	0.82	0.56	0.61
Nouveau-Brunswick.....						
.....1945	50,482	62,213	112,700	1.01	0.52	0.66
.....1946	51,425	61,651	113,076	1.01	0.50	0.65
Québec.....						
.....1945	289,180	963,991	1,253,171	1.14	0.92	0.96
.....1946	290,001	1,016,559	1,306,560	1.13	0.96	0.99
Ontario.....						
.....1945	384,734	1,175,924	1,560,658	1.84	0.94	1.07
.....1946	392,533	1,251,479	1,644,017	1.85	0.98	1.11
Manitoba.....						
.....1945	108,725	143,362	252,087	1.43	0.74	0.94
.....1946	111,019	151,482	262,501	1.44	0.77	0.96
Saskatchewan.....						
.....1945	253,457	129,575	383,032	1.84	0.76	1.25
.....1946	257,270	141,342	398,612	1.84	0.82	1.27
Alberta.....						
.....1945	156,958	195,921	352,879	1.46	1.01	1.17
.....1946	158,797	211,901	370,698	1.46	1.08	1.21
Col.-Britannique.....						
.....1945	29,211	224,499	253,710	1.22	0.70	0.73
.....1946	29,579	244,621	274,200	1.21	0.75	0.78

25.—Disparition domestique de produits laitiers, 1942-1946

Année	BEURRE							
	De crèmerie		De ferme		De petit lait		Total	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.
1942.....	304,721	26-15	78,543	6-74	2,682	0-23	385,946	33-12
1943.....	279,050	23-62	55,421	4-69	2,200	0-19	336,671	28-50
1944.....	299,405	25-00	54,574	4-56	2,745	0-23	356,724	29-79
1945.....	292,970	24-17	53,348	4-40	2,734	0-23	349,052	28-80
1946.....	258,741	21-04	54,277	4-41	2,305	0-19	315,323	25-64
FROMAGE								
	Cheddar		Autre		De ferme		Total	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.
	1942.....	43,000	3-69	2,036	0-17	787	0-07	45,823
1943.....	52,020	4-40	2,272	0-19	761	0-07	55,053	4-66
1944.....	51,889	4-33	2,349	0-20	753	0-06	54,991	4-59
1945.....	57,908	4-78	2,627	0-22	744	0-06	61,279	5-06
1946.....	45,184	3-67	5,178	0-42	740	0-06	51,102	4-15
PRODUITS CONCENTRÉS DU LAIT ENTIER								
	Evaporé		Condensé		Poudre		Total ¹	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.
	1942.....	142,660	12-24	8,978	0-77	7,954	0-68	160,449
1943.....	154,648	13-09	9,453	0-80	14,093	1-19	178,963	15-15
1944.....	130,949	10-94	10,251	0-85	13,395	1-12	155,028	12-95
1945.....	147,021	12-13	11,312	0-93	10,504	0-87	169,508	13-98
1946.....	146,408	11-90	12,439	1-01	10,420	0-85	170,314	13-84
SOUS-PRODUITS CONCENTRÉS DU LAIT								
	Evaporé		Condensé		Poudre		Total ²	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.
	1942.....	1,605	0-14	5,420	0-46	25,621	2-20	40,521
1943.....	1,643	0-14	3,994	0-34	22,772	1-93	39,618	3-35
1944.....	2,359	0-20	3,361	0-28	27,539	2-30	44,413	3-71
1945.....	2,424	0-20	3,638	0-30	31,914	2-63	48,496	4-00
1946.....	2,989	0-24	3,784	0-31	35,351	2-87	54,062	4-39
LAIT ET CRÈME FLUIDES								
	Lait		Crème comme produit		Crème comme lait		Total	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.
	1942.....	3,802,060	326-25	170,040	14-59	1,018,312	87-38	4,820,372
1943.....	4,498,935	380-88	190,554	16-13	847,495	71-75	5,346,430	452-63
1944.....	4,631,748	386-78	212,316	17-73	880,545	73-53	5,512,293	460-31
1945.....	4,864,615	401-41	194,262	16-03	739,303	61-00	5,603,918	462-41
1946.....	5,106,110	415-13	199,790	16-24	780,342	61-82	5,886,452	476-95

Renvois à la fin du tableau, p. 380.

25.—Disparition domestique de produits laitiers, 1942-1946—fin

Année	TOUS PRODUITS LAITIERS EN TERMES DE LAIT							
	Beurre		Fromage		Lait entier concentré		Total ³	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.	m. de liv.	liv.
1942.....	8,972,211	769-88	513,217	41-04	401,861	34-48	14,946,801	1,283-55
1943.....	7,829,966	662-88	616,593	52-20	478,496	40-51	14,542,373	1,231-15
1944.....	8,226,648	692-00	615,899	51-43	428,833	35-14	15,113,222	1,262-06
1945.....	8,114,231	669-55	652,648	56-33	436,800	36-04	15,071,267	1,243-61
1946.....	7,334,012	596-26	569,277	46-28	433,230	35-71	14,434,510	1,173-54

¹ Comprend le lait malté et la poudre de crème en 1942-1946 et le café condensé en 1942, produits qui ne paraissent pas séparément dans ce tableau. ² Comprend les sous-produits du lait non énumérés séparément, notamment le lait de beurre condensé, la poudre de lait de beurre, le sucre de lait, la caséine en 1942-1946 et des produits inférieurs en 1944-1946. ³ Comprend la crème glacée exprimée en lait; par bouche, la disparition de 1946 est de 1-28 gallon du produit et 18-34 livres exprimée en lait.

26.—Valeur de la production de lait sur les fermes au Canada, 1942-1946, et par province, 1945 et 1946

(En milliers de dollars)

Nota.—Les chiffres des années 1920 à 1941 sont donnés à la p. 17 du rapport "Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1946"; ceux des années 1930 à 1941 paraissent à la p. 247 de l'Annuaire de 1946.

Province et année	Entré dans la fabrication		Autrement employé			Production totale de lait
	À la ferme	À la fabrique	Ventes de lait fluide	Consommé sur la ferme	Donné aux animaux	
Canada.....1942	25,285	134,861	72,714	23,863	11,390	268,112
.....1943	19,836	152,905	84,659	27,046	12,422	296,849
.....1944	19,770	165,400	98,109	29,008	13,418	325,705
.....1945	18,915	163,226	102,981	30,680	14,152	329,954
.....1946	21,305	162,771	118,460	34,513	15,991	353,040
Ile du Prince-Edouard. 1945	172	1,822	466	510	143	3,113
.....1946	197	1,810	528	543	152	3,230
Nouvelle-Ecosse.....1945	966	3,497	4,067	918	231	9,679
.....1946	1,075	3,456	4,279	998	267	10,075
Nouveau-Brunswick. 1945	1,708	3,253	2,382	1,231	290	8,834
.....1946	1,910	3,300	2,442	1,393	294	9,339
Québec.....1945	2,804	48,780	31,993	6,964	2,901	93,442
.....1946	3,132	49,951	36,967	7,660	3,323	101,042
Ontario.....1945	2,748	63,601	40,520	9,033	3,590	119,492
.....1946	3,176	61,908	47,184	10,279	4,125	126,672
Manitoba.....1945	1,883	10,342	4,445	2,384	1,288	20,342
.....1946	2,171	11,067	5,341	2,678	1,385	22,642
Saskatchewan.....1945	4,718	14,489	4,076	5,493	2,580	31,356
.....1946	5,440	14,491	4,770	6,239	2,941	33,881
Alberta.....1945	3,153	13,414	6,362	3,584	2,689	29,202
.....1946	3,551	13,056	7,345	3,974	2,980	30,906
Colombie-Britannique. 1945	663	4,028	8,670	663	470	14,494
.....1946	653	3,732	9,604	740	524	15,253

27.—Valeur des produits laitiers au Canada, 1942-1946, et par province, 1945 et 1946

NOTA.—Les chiffres des années 1920 à 1941 sont donnés à la p. 18 du rapport "Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1946"; ceux des années 1939 à 1941 paraissent à la p. 247 de l'Annuaire de 1946.

Province et année	Beurre		Fromage		Divers produits	Lait autrement employé	Lait écrémé, lait de beurre et petit lait	Valeur totale
	De crémérie	De ferme	De fabrication	De ferme				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canada... 1942	97,741,000	24,671,000	44,912,000	160,000	47,836,000	134,057,000	17,447,000	366,674,000
1943	103,104,000	19,658,000	38,982,000	160,200	49,200,000	142,756,000	19,513,000	371,408,200
1944	101,535,000	19,814,000	42,140,000	156,200	54,692,000	155,977,000	18,912,000	395,927,200
1945	101,403,000	18,755,000	42,744,000	159,000	57,983,000	164,930,000	18,360,000	399,927,000
1946	104,651,000	21,144,000	37,803,000	161,000	52,983,000	187,779,000	17,440,000	421,967,000
I. P.-E. 1945	1,538,000	172,000	246,000	1	111,000	1,220,000	278,000	3,565,000
1946	1,580,000	197,000	166,000	1	87,000	1,335,000	251,000	3,616,000
N.-E. 1945	2,815,000	960,000	néant	6,000	1,723,000	5,661,000	559,000	11,725,000
1946	2,894,000	1,068,000	"	7,000	1,671,000	6,087,000	624,000	12,551,000
N.-B. 1945	2,721,000	1,707,000	267,000	1,000	647,000	4,146,000	729,000	10,218,000
1946	2,840,000	1,909,000	233,000	1,000	643,000	4,445,000	722,000	10,793,000
Qué. 1945	30,375,000	2,896,000	14,262,000	8,000	12,178,000	47,761,000	5,228,000	112,908,000
1946	33,817,000	3,124,000	11,112,000	8,000	13,020,000	54,208,000	4,783,000	119,572,000
Ont. 1945	27,530,000	2,715,000	25,159,000	33,000	28,250,000	58,982,000	5,265,000	147,924,000
1946	27,237,000	3,142,000	23,906,000	34,000	28,113,000	68,094,000	4,455,000	154,981,000
Man. 1945	9,003,000	1,859,000	1,333,000	24,000	1,399,000	9,020,000	1,481,000	24,119,000
1946	9,853,000	2,148,000	1,107,000	23,000	1,349,000	10,381,000	1,443,000	26,304,000
Sask. 1945	13,559,000	4,688,000	178,000	30,000	1,006,000	13,175,000	2,460,000	35,098,000
1946	13,514,000	5,409,000	213,000	31,000	936,000	15,075,000	2,294,000	37,472,000
Alta. 1945	11,390,000	3,106,000	1,131,000	47,000	2,429,000	14,086,000	2,659,000	34,539,000
1946	11,327,000	3,505,000	917,000	46,000	2,343,000	15,445,000	2,605,000	36,698,000
C.-B. 1945	2,283,000	653,000	158,000	10,000	5,249,000	10,877,000	301,000	19,331,000
1946	2,079,000	642,000	155,000	11,000	4,521,000	12,209,000	263,000	20,180,000

1 Comme les chiffres de ce tableau sont donnés en milliers près, la valeur estimative du fromage de ferme de l'Île du Prince-Edouard, qui en 1945 et 1946 s'élève à \$200, n'est pas indiquée.

28.—Valeur de la production, valeur du lait à la fabrique et revenu de l'industrie laitière, 1942-1946, et par province, 1945 et 1946

NOTA.—Les deux premières colonnes de ce tableau représentent la valeur d'après la production totale, la quantité entière de lait étant représentée dans chaque cas. La troisième colonne donne le prix du lait livré au commerce du lait fluide transformé. La quatrième représente le revenu de la vente du lait, du gras de beurre et du beurre de ferme. Les chiffres des années 1920 à 1941 sont donnés à la p. 19 du rapport "Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1946"; ceux des années 1939 à 1941 paraissent à la p. 248 de l'Annuaire de 1946.

Province et année	Valeur totale des produits laitiers	Valeur fermière de la production de lait	Valeur du lait livré aux fabriques	Revenu découlant de l'industrie laitière	Par cent livres de lait			
					Valeur totale	Valeur fermière	Valeur à la fabrique	Produit des ventes
	m. de \$	m. de \$	m. de \$	m. de \$	\$	\$	\$	\$
Canada..... 1942	366,873	268,112	204,823	218,927	2-10	1-53	1-56	1-57
1943	375,403	296,549	216,315	243,361	2-14	1-69	1-58	1-73
1944	382,927	325,705	228,353	268,305	2-23	1-85	1-65	1-80
1945	399,927	329,554	234,126	269,875	2-27	1-87	1-69	1-91
1946	421,967	353,040	250,984	285,599	2-49	2-03	1-91	2-14
Ile du P.-Edouard... 1945	3,565	3,113	1,985	2,314	1-98	1-73	1-47	1-69
1946	3,616	3,230	2,061	2,357	2-15	1-92	1-63	1-91
Nouvelle-Ecosse.... 1945	11,725	9,679	6,767	7,984	2-58	2-13	2-03	2-22
1946	12,351	10,075	7,097	8,079	2-76	2-25	2-18	2-34
Nouv.-Brunswick... 1945	10,218	8,534	4,935	6,351	2-21	1-91	1-73	1-98
1946	10,793	9,330	5,118	6,087	2-39	2-07	1-96	2-26
Québec..... 1945	112,908	93,442	71,998	81,414	2-29	1-89	1-71	1-91
1946	119,572	101,042	78,174	88,424	2-52	2-13	1-94	2-15
Ontario..... 1945	147,924	119,492	90,800	104,726	2-45	1-98	1-76	2-02
1946	154,981	126,672	96,464	109,557	2-71	2-22	2-00	2-26
Manitoba..... 1945	24,119	20,342	12,889	14,984	1-96	1-65	1-46	1-67
1946	26,304	22,642	14,555	16,590	2-16	1-83	1-68	1-89
Saskatchewan..... 1945	35,098	31,356	15,762	19,012	1-79	1-60	1-37	1-61
1946	37,472	33,381	16,741	19,966	1-98	1-79	1-56	1-79
Alberta..... 1945	34,839	29,202	17,373	20,037	2-01	1-69	1-49	1-70
1946	36,698	30,906	18,283	20,969	2-21	1-86	1-69	1-83
Col.-Britannique... 1945	19,531	14,494	11,617	13,053	3-05	2-26	2-16	2-34
1946	20,180	15,253	12,486	13,590	3-17	2-40	2-34	2-48

Sous-section 7.—Horticulture

La statistique annuelle de l'horticulture commerciale se limite maintenant à la production et à la valeur des fruits. Jusqu'en 1943, il était fait un relevé annuel de la floriculture et de l'industrie de la pépinière; mais, comme mesure de guerre, le relevé et la publication de ces renseignements ont été suspendus. Bien qu'il n'existe pas encore d'estimations de la superficie et de la production annuelle des légumes, il est tenté actuellement de réunir ces renseignements pour ce qui est des grandes cultures. Les détails relatifs à la superficie, à la production et à la valeur de tous les légumes ordinaires produits en 1940 et 1941 se trouvent dans une série de bulletins publiés par la Division du recensement du Bureau de la Statistique.

Production fruitière.—La production fruitière au Canada sur une échelle commerciale se limite à la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, à l'Ontario et à la Colombie-Britannique. La production de chacune de ces provinces se concentre en grande partie dans des régions bien définies. Par exemple, en Nouvelle-Ecosse, les comtés d'Annapolis et de Kings, dans la vallée d'Annapolis, et à un moindre degré le comté de Hants, sont les principales régions productrices de fruits. Au Nouveau-Brunswick, il existe deux centres fruitiers principaux: le premier, le plus important, est la vallée du fleuve St. John, qui embrasse les comtés de Queens, Kings, Sunbury et York; le deuxième est situé dans le comté de Westmorland appartenant à la Nouvelle-Ecosse. Les régions fruitières du Québec se répartissant à peu près ainsi: la région de Montréal, y compris l'île de Montréal et l'île Jésus; la rive nord, qui embrasse les comtés de l'Assomption, de Terrebonne et des Deux-Montagnes; les cantons de l'Est, comprenant les comtés de Châteauguay, Huntingdon, S.-Jean, Missisquoi et Rouville; la région de Québec, soit les comtés de Portneuf, Montmorency, Lévis, Bellechasse, l'Islet et Québec. En Ontario, la région fruitière est beaucoup plus étendue: elle occupe les comtés voisins du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs jusqu'à la baie Georgienne. La région fruitière la plus renommée est sans contredit la région de Niagara, qui comprend les comtés de Welland et de Lincoln. Il existe deux autres régions de renom: la rive nord du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, y compris les comtés de Dundas, de Grenville, de Leeds, de Hastings, de Prince-Edward, de Lennox et Addington, de Northumberland, de Durham et d'Ontario; la région également bien connue de la baie Georgienne, qui comprend les comtés de Grey, de Bruce et de Simcoe. En Colombie-Britannique, il y a quatre régions fruitières nettement déterminées. La plus étendue et la mieux connue est évidemment la vallée de l'Okanagan. En plus, il y a la vallée du Fraser, la région des lacs Kootenay et Arrow et l'île de Vancouver.

29.—Production commerciale estimative et valeur au point d'expédition des fruits, 1940-1945, et moyennes quinquennales, 1935-1939

Variété de fruit et année	Quantité	Poids	Valeur	Valeur moyenne l'unité de quantité
	boiss.	livres	\$	\$
Pommes—				
Moyenne, 1935-1939	14,560,000	655,191,000	10,978,000	0.75
1940.....	12,865,000	578,925,000	8,779,000	0.68
1941.....	10,725,000	482,625,000	9,472,000	0.88
1942.....	12,982,000	584,190,000	14,390,000	1.11
1943.....	12,854,000	578,430,000	16,814,000	1.31
1944.....	17,829,000	802,305,000	22,807,000	1.28
1945.....	7,635,000	343,575,000	12,857,000	1.65

29.—Production commerciale estimative et valeur au point d'expédition des fruits, 1940-1945, et moyennes quinquennales, 1935-1939—fin

Variété de fruit et année	Quantité	Poids	Valeur	Valeur moyenne
		boiss.		livres
Poires—				
Moyenne, 1935-1939	569,000	28,450,000	701,000	1-23
1940	650,000	32,500,000	800,000	1-23
1941	732,000	36,800,000	1,137,000	1-55
1942	753,000	37,650,000	1,429,000	1-90
1943	637,000	31,850,000	1,462,000	2-30
1944	894,000	44,700,000	2,007,000	2-24
1945	600,000	30,000,000	1,582,000	2-60
Prunes et pruneaux—				
Moyenne, 1935-1939	264,000	13,200,000	318,000	1-20
1940	253,000	12,650,000	338,000	1-34
1941	536,000	26,800,000	822,000	1-53
1942	377,000	18,850,000	737,000	1-95
1943	364,000	18,200,000	1,133,000	3-11
1944	503,000	25,150,000	1,375,000	2-73
1945	486,000	24,300,000	1,270,000	2-84
Pêches—				
Moyenne, 1935-1939	1,023,000	51,170,000	1,473,000	1-44
1940	1,345,000	67,250,000	1,919,000	1-43
1941	1,579,000	78,950,000	2,898,000	1-78
1942	2,003,000	100,150,000	3,565,000	1-75
1943	633,000	31,650,000	2,079,000	3-28
1944	1,698,000	84,900,000	4,534,000	2-67
1945	1,566,000	78,300,000	4,502,000	2-95
Abricots—				
Moyenne, 1935-1939	50,000	2,510,000	104,000	2-08
1940	68,000	3,400,000	143,000	2-18
1941	76,000	3,800,000	154,000	2-03
1942	98,000	4,900,000	227,000	2-32
1943	25,000	1,250,000	102,000	4-08
1944	146,000	7,300,000	489,000	3-35
1945	87,000	4,350,000	319,000	3-49
Cerises—				
Moyenne, 1935-1939	210,000	10,500,000	556,000	2-65
1940	172,000	8,600,000	598,000	3-48
1941	347,000	17,350,000	1,413,000	4-07
1942	364,000	18,200,000	1,587,000	4-36
1943	216,000	10,800,000	1,545,000	7-15
1944	288,000	14,250,000	1,909,000	6-70
1945	237,000	11,850,000	1,724,000	8-01
Fraises—				
Moyenne, 1935-1939	25,493,000 pintes	31,866,000	2,104,000	0-07
1940	28,496,000	35,620,000	2,044,000	0-07
1941	24,053,000	30,066,000	2,211,000	0-09
1942	17,779,000	22,224,000	2,057,000	0-12
1943	16,810,000	20,887,500	3,337,000	0-21
1944	10,822,000	13,652,000	2,303,000	0-21
1945	16,726,000	20,907,500	4,186,000	0-24
Framboises—				
Moyenne, 1935-1939	9,157,000	11,446,750	953,000	0-10
1940	12,090,000	15,112,500	1,214,000	0-10
1941	8,210,000	10,262,500	1,156,000	0-14
1942	9,331,000	11,663,750	1,664,000	0-18
1943	10,092,000	12,615,000	2,708,000	0-26
1944	10,806,000	13,508,000	2,682,000	0-25
1945	12,548,000	15,685,000	3,147,000	0-26
Mûres de Logan—				
Moyenne, 1935-1939	1,483,000 livres	1,483,000	100,000	0-07
1940	1,886,000	1,886,000	100,000	0-05
1941	1,583,000	1,583,000	112,000	0-07
1942	1,534,000	1,534,000	153,000	0-10
1943	1,313,000	1,313,000	153,000	0-12
1944	1,660,000	1,660,000	196,000	0-12
1945	1,447,000	1,447,000	140,000	0-14
Raisins—				
Moyenne, 1935-1939	42,818,000	42,818,000	793,000	0-02
1940	52,727,000	52,727,000	1,038,000	0-02
1941	47,151,000	47,151,000	1,252,000	0-03
1942	74,913,000	74,913,000	1,862,000	0-02
1943	53,763,000	53,763,000	1,733,000	0-03
1944	60,862,000	60,862,000	2,380,000	0-04
1945	66,012,000	66,012,000	2,543,000	0-04

30.—Valeur et poids de la production commerciale de fruits, par province, 1940-1945, et moyennes quinquennales, 1935-1939

NOTA.—La valeur des années 1926 à 1939 paraît à la p. 236 de l'Annuaire de 1945.

Année	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Total
VALEUR						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Moyenne, 1935-1939.....	3,812,200	247,400	1,509,800	5,486,400	7,024,000	18,079,800
1940.....	2,285,000	257,000	1,571,000	5,722,000	7,140,000	16,978,000
1941.....	2,869,000	374,000	1,530,000	7,650,000	8,114,000	20,537,000
1942.....	3,438,000	404,000	2,183,000	9,703,000	11,923,000	27,656,000
1943.....	4,650,000	678,000	2,416,000	10,476,000	12,846,000	31,066,000
1944.....	5,063,000	436,000	1,834,000	12,065,000	21,294,000	40,682,000
1945.....	1,449,000	531,000	953,000	9,567,000	19,770,000	32,270,000
POIDS						
	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
Moyenne, 1935-1939.....	267,171,000	8,153,000	37,422,000	235,856,000	300,027,000	848,634,000
1940.....	158,545,000	8,889,000	54,518,000	258,839,000	327,880,000	808,671,000
1941.....	157,920,000	11,164,000	41,800,000	247,795,000	276,509,000	735,183,000
1942.....	179,114,000	12,705,000	60,368,000	292,272,000	329,816,000	874,275,000
1943.....	221,113,000	16,300,000	49,017,000	223,353,000	250,475,000	760,258,000
1944.....	239,564,000	13,942,000	44,137,000	278,240,000	494,003,000	1,069,886,000
1945.....	62,291,080	8,885,000	8,850,000	152,290,000	374,111,000	598,427,000

Sous-section 8.—Cultures spéciales

Sucre et sirop d'érable.—La production de sucre et de sirop d'érable en 1946 est quelque peu supérieure à celle de 1945, qui fut exceptionnellement faible. Exprimée en sirop, elle s'élève à 2,144,000 gallons, contre 1,530,000 gallons. La récolte de 1946, toutefois, est encore bien inférieure à la moyenne décennale de 2,606,000 gallons. La saison, commencée au début de mars, s'est prolongée jusque vers la fin d'avril. La sève était très sucrée et la qualité tant du sucre que du sirop était meilleure que d'habitude. Dans le Québec, où se fait le gros de la récolte, la saison a duré environ 50 jours. Le temps chaud de la fin de mars a incité certains producteurs à remiser leur outillage, mais ceux qui ont entaillé de nouveau ont fabriqué en avril de bonnes quantités de sirop. Les prix reçus tant pour le sucre que pour le sirop se sont maintenus pour la plupart au maximum ou à peu près et les prix moyens sont demeurés presque les mêmes qu'en 1945.

31.—Production et valeur estimatives du sucre et du sirop d'érable au Canada, 1910-1946, et par province, 1944-1946

Province et année	Sucre d'érable			Sirop d'érable			Valeur totale du sucre et du sirop d'érable
	Quantité ¹	Prix moyen la liv.	Valeur ¹	Quantité ¹	Prix moyen le gallon	Valeur ¹	
	liv.	cents	\$	gall.	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse—							
1944.....	44,000	35-0	16,000	8,000	3-56	30,000	46,000
1945.....	18,000	42-0	8,000	4,000	3-50	14,000	22,000
1946.....	20,000	42-0	8,000	6,000	3-50	21,000	29,000
Nouveau-Brunswick—							
1944.....	99,000	35-0	35,000	12,000	3-56	41,000	76,000
1945.....	91,000	42-0	38,000	8,000	3-77	31,000	69,000
1946.....	68,000	42-0	29,000	10,000	3-77	38,000	67,000
Québec—							
1944.....	2,034,000	26-0	529,000	2,339,000	2-91	6,806,000	7,335,000
1945.....	1,804,000	26-0	469,000	1,203,000	2-95	3,549,000	4,018,000
1946.....	2,448,000	27-0	661,000	1,638,000	2-92	4,783,000	5,444,000
Ontario—							
1944.....	30,000	35-0	11,000	511,000	3-11	1,589,000	1,600,000
1945.....	7,000	35-0	2,000	123,000	3-15	387,000	389,000
1946.....	7,000	35-0	2,000	235,000	3-15	740,000	742,000
Totaux—							
1940.....	3,438,000	15-0	530,000	2,755,000	1-34	3,679,000	4,209,000
1941.....	2,390,000	17-5	418,000	2,037,000	1-54	3,143,000	3,561,000
1942.....	3,737,000	20-0	750,000	2,877,000	2-07	5,966,000	6,716,000
1943.....	2,416,000	25-5	619,000	2,085,000	2-49	5,131,000	5,759,000
1944.....	2,297,000	26-7	591,000	2,878,000	2-85	8,466,000	9,057,000
1945.....	1,520,000	26-3	517,000	1,338,000	2-98	3,981,000	4,493,000
1946.....	2,543,000	27-5	700,000	1,889,000	2-96	5,582,000	6,323,000

¹ Au millier près.

Betteraves sucrières et sucre de betterave.—La betterave sucrière est cultivée dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta et ces provinces comptent six fabriques de sucre de betterave. La culture de la betterave sucrière ne se fait au Québec que depuis 1942 et la production est concentrée autour de Saint-Hilaire, au sud de Montréal, dans les Cantons de l'Est. La surface moissonnée au Québec en 1945 est de 1,425 acres bien que la fabrique de Saint-Hilaire soit capable de traiter le rendement de 10,000 acres. En Ontario, il y a des fabriques de sucre de betterave à Wallaceburg et à Chatham. La surface cultivée en Ontario a décliné constamment de 38,169 acres en 1940 à 9,287 acres seulement en 1943. Depuis cette année-là, cependant, l'acréage a de nouveau augmenté et en 1945 la surface moissonnée est de 17,661 acres dont le rendement toutefois reste bien inférieur à la capacité des deux fabriques; seule la fabrique de Chatham a conditionné des betteraves en 1945. La production de betteraves à sucre au Manitoba a aussi décliné durant la guerre. En 1940, la surface moissonnée a été de 15,682 acres tandis qu'en 1945 elle n'est que de 9,827 acres. La fabrique de sucre de betterave au Manitoba est située à Fort-Garry. La culture de la betterave sucrière en Alberta se fait dans le voisinage de Raymond et de Picture-Butte. Cette région a été témoin d'une augmentation constante durant les six dernières années et l'acréage en 1945 est de 30,344 acres.

32.—Acréage, rendement et valeur de la betterave sucrière et production et valeur du sucre de betterave raffiné, 1938-1945

NOTA.—Pour les chiffres de 1911 à 1920, voir l'Annuaire de 1932, p. 1073; de 1921 à 1930, voir l'Annuaire de 1933, p. 259; et de 1931-1937, voir l'Annuaire de 1942, p. 225.

Année	Betteraves sucrières					Production de sucre de betterave raffiné		
	Acres ensemencés	Rendement à l'acre	Production totale	Prix moyen la tonne	Valeur totale	Quantité	Valeur	Prix la livre
	acres	tonnes	tonnes	\$	\$	liv.	\$	c.
1938.....	45,322	10-99	498,102	6-83	3,403,635	143,013,847	6,001,380	4-2
1939.....	59,603	9-84	586,444	7-53	4,417,372	169,320,343	8,063,332	4-8
1940.....	82,270	10-03	825,344	7-30	6,022,670	213,602,511	10,853,665	5-1
1941.....	70,803	10-01	708,616	8-16	5,781,151	215,879,271	11,639,825	5-4
1942.....	64,768	10-84	701,884	9-17	6,434,517	189,066,370	11,349,746	6-0
1943.....	57,433	8-25	474,378	9-68	4,592,240	129,268,010	8,729,995	6-8
1944.....	70,446	8-02	564,927	9-91	5,598,393	165,318,840	11,281,052	6-8
1945.....	63,134	10-44	613,790	10-01	6,192,942	163,837,790	11,198,989	6-8

Lin à filasse.—Le tableau 33 fait voir que, sous l'impulsion de la demande de cultures fibreuses créée par la guerre, la superficie consacrée à cette culture passe de 10,536 acres en 1939 à 47,070 acres en 1942. L'Office du ravitaillement en produits agricoles a mécanisé cette industrie entièrement, et la machinerie de conditionnement aussi bien que les arracheuses et les ramasseuses mécaniques pour le travail des champs sont maintenant fabriquées au Canada. La filasse et l'étope de lin du Canada trouvent un marché facile en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

En 1942, l'attente de profits élevés porte de nombreux producteurs inexpérimentés à semer de la graine de lin en terre pauvre. A la suite des piètres rendements de 1942 et de 1943, l'enthousiasme tombe: les producteurs préfèrent des cultures d'un rendement plus sûr et d'un profit plus élevé. La saison de 1944 est tardive et la plupart des cultures ne sont ensemencées qu'à la fin de juin. Bien que la superficie en 1944 soit plus grande qu'en 1943, le rendement des acréages ensemencés tardivement sont décevants. Le printemps de 1945 tarde de même et, après l'expérience de 1944, il se fait peu de semences tardives. Il en résulte une diminution considérable. Il se produit une autre brusque diminution en 1946.

33.—Acréage, rendement et valeur de la graine, de la filasse et de l'étope de lin, 1938-1946

NOTA.—Les chiffres de 1915-1930 sont à la p. 286 de l'Annuaire de 1934-1935 et ceux de 1931-1937, à la p. 227 de celui de 1942.

Année	Superficie acres	Production			Valeur			
		Graine	Fibre	Etope	Graine	Fibre	Etope	Total
		boiss.	liv.	tonnes	\$	\$	\$	\$
1938.....	10,225	77,992	2,662,000	2,246	189,750	241,850	87,000	518,600
1939.....	10,536	63,216	4,079,600	2,230	245,700	914,100	89,200	1,249,000
1940.....	20,275	81,300	5,977,500 ¹	1,027	345,925	1,315,050 ¹	65,600	1,726,575
1941.....	44,467	137,930	11,000,000 ¹	755	482,750	2,597,500 ¹	37,750	3,118,000
1942.....	47,070	195,915	9,312,000	875	439,827	2,528,228	33,645	3,001,700
1943.....	35,297	157,957	8,742,000 ²	815	631,828	1,970,400	48,900	2,651,128
1944.....	39,102	122,487	5,768,000	1,015	502,948	1,555,600	50,800	2,109,348
1945.....	21,557	68,747	3,000,000	650	343,700	1,775,000	42,300	2,161,000
1946 ³	15,762	81,000	3,400,000	néant	405,000	821,000	-	1,226,000

¹ Y compris étoupe à turbine. ² Comprend la production estimative provenant de 8,040 acres et reportée de la quantité teillée l'année précédente. ³ Sujet à révision.

Tabac.—La production de tabac en 1945 est de 92,345,000 livres, soit une diminution de 12 p. 100 sur la production presque sans précédent de 1944 (105,415,500 livres). La superficie des plantations en 1945 est de 93,277 acres contre 88,495 en 1944; la réduction de la production est le résultat d'une médiocre saison de végétation et, par conséquent, d'un faible rendement à l'acre. Le prix moyen payé aux fermiers pour le tabac en feuille accuse une avance importante à 33·2 cents la livre contre 29·4 cents la livre la saison précédente. Toutes les sortes de tabac, à l'exception du tabac à pipe, rapportent davantage en moyenne.

34.—Acréage, production et valeur de la récolte commerciale de tabac, 1938-1945

NOTA.—Les chiffres d'années représentatives de 1900 à 1928 sont à la p. 237 de l'Annuaire de 1939 et ceux de 1929-1937, à la p. 227 de l'Annuaire de 1940.

Année	Plantations	Rendement moyen à l'acre	Production totale	Prix moyen la livre, à la ferme	Valeur brute à la ferme
	acres	liv.	liv.	c.	\$
1938.....	83,575	1,213	101,394,600	20·0	20,269,700
1939.....	92,300	1,167	107,703,400	18·1	19,443,300
1940.....	67,880	943	64,019,000	17·3	11,080,300
1941.....	70,580	1,335	94,182,500	20·5	19,337,500
1942.....	78,730	1,139	89,699,400	24·0	21,539,100
1943.....	71,140	971	69,103,900	28·4	19,646,200
1944.....	88,495	1,191	105,415,500	29·4	31,001,900
1945.....	93,277	990	92,345,000	33·2	30,620,000

35.—Acréage, production et valeur de la récolte commerciale de tabac, par province, 1938-1945

NOTA.—Les chiffres de 1934-1937 sont à la p. 237 de l'Annuaire de 1939.

Année	Québec			Ontario			Colombie-Britannique		
	Plantations	Production	Valeur	Plantations	Production	Valeur	Plantations	Production	Valeur
	acres	m. de liv.	\$	acres	m. de liv.	\$	acres	m. de liv.	\$
1938.....	9,980	10,900	1,157,000	73,215	90,099	19,057,400	380	395	55,300
1939.....	14,330	13,221	1,655,500	77,660	94,162	17,741,900	316	320	46,400
1940.....	13,980	13,144	1,679,400	53,450	50,368	9,307,900	450	508	99,000
1941.....	12,470	9,541	1,514,600	57,450	83,875	18,042,700	640	766	140,200
1942.....	10,540	9,474	1,530,200	67,830	79,852	19,934,300	360	373	74,600
1943.....	7,580	6,512	1,477,900	63,340	62,325	18,104,600	220	267	63,700
1944.....	8,984	8,898	2,413,800	79,359	96,375	28,550,000	152	143	38,100
1945.....	10,007	9,391	2,784,000	83,140	82,798	27,785,000	130	156	51,000

**36.—Acréage, production et valeur de la récolte commerciale de tabac,
par principal genre, 1939-1945**

Description et année	Plantations	Rendement moyen à l'acre	Production totale	Prix moyen la livre, à la ferme	Valeur brute à la ferme	
	acres	liv.	liv.	c.	\$	
Jaune.....	1939	69,840	1,142	79,734,400	20·2	16,114,000
	1940	48,610	865	42,027,500	20·6	8,655,300
	1941	55,370	1,359	75,242,900	22·5	16,920,300
	1942	63,980	1,123	71,856,600	26·2	18,817,700
	1943	60,120	978	58,785,800	30·0	17,638,700
	1944	73,697	1,176	86,669,000	30·7	26,634,100
	1945	77,200	976	75,353,000	34·9	26,311,000
Burley.....	1939	11,190	1,363	15,248,000	13·7	2,095,100
	1940	9,710	1,217	11,818,100	12·2	1,440,600
	1941	7,060	1,410	9,965,400	14·6	1,450,600
	1942	7,820	1,306	10,220,600	17·0	1,737,400
	1943	6,540	1,008	6,590,800	21·3	1,402,800
	1944	9,460	1,292	12,223,000	23·2	2,830,000
	1945	9,442	1,094	10,330,000	25·6	2,641,000
A cigare.....	1939	4,600	1,128	5,190,000	10·2	529,100
	1940	4,370	1,074	4,693,800	10·4	490,400
	1941	3,860	1,058	4,082,500	10·6	432,200
	1942	3,750	1,120	4,199,000	13·0	544,400
	1943	2,650	857	2,270,000	15·0	340,500
	1944	2,400	1,240	2,976,000	21·0	624,900
	1945	3,093	1,067	3,300,000	24·2	800,600

Apiculture.—L'apiculture au Canada est une industrie au même titre que toute autre entreprise canadienne et devient, dans certains cas, une "grosse affaire" comportant plus de mille colonies d'un rendement qui touche le millier de livres de miel. Les statistiques annuelles de la production de miel paraissent depuis 1924, alors qu'il y avait 22,200 apiculteurs actifs. Depuis lors le chiffre a presque doublé et en 1945 il est de 43,300. L'Ontario demeure le principal producteur et fournit normalement environ la moitié du total du Canada. En 1945, cependant; l'Ontario produit seulement 27 p. 100 du total, suivi de la Saskatchewan (22 p. 100), de l'Alberta (18 p. 100), du Manitoba (15 p. 100), du Québec (14 p. 100), de la Colombie-Britannique (3 p. 100) et des Provinces maritimes (1 p. 100). La valeur à la ferme de la production canadienne de miel en 1945 est estimée à \$5,439,000. Bien qu'il soit inférieur de 11 p. 100 à celui de 1943, ce chiffre dépasse de 60 p. 100 la moyenne quinquennale de \$3,392,000 de 1938-1942. Le prix moyen obtenu par les producteurs accuse en 1945 une autre augmentation à 16 cents la livre contre 15 cents la livre en 1944.

37.—Apiculteurs et colonies, production et valeur du miel et de la cire, 1938-1945

NOTA.—Les statistiques provinciales paraissent dans le *Bulletin trimestriel de la Statistique agricole*. Les totaux du Canada en 1924-1937 sont donnés à la p. 229 de l'Annuaire de 1940.

Année	Apicul-teurs	Colonies	Miel				Cire		Valeur du miel et de la cire
			Production moyenne par ruche	Production globale	Prix moyen la livre aux producteurs	Valeur globale	Production	Valeur	
	nomb.	nomb.	liv.	liv.	c.	\$	liv.	\$	\$
1938....	27,300	394,000	116	45,701,900	7-6	3,487,900	685,528	135,100	3,626,000
1939....	28,000	406,000	85	34,376,100	8-6	2,958,200	515,641	116,300	3,074,500
1940....	27,150	398,540	71	28,215,300	10-3	2,913,600	423,229	121,700	3,035,300
1941....	27,360	409,740	81	33,220,700	11-3	3,755,700	498,310	195,500	3,951,200
1942....	29,430	427,060	66	28,048,700	13-7	3,842,600	420,730	186,300	4,028,900
1943....	34,250	449,650	58	39,492,100	15-4	6,095,000	592,400	276,200	6,371,200
1944....	40,700	508,560	71 ¹	36,264,000 ¹	15-0	5,534,000 ¹	542,900 ¹	250,200	5,784,200 ¹
1945....	43,300	522,500	63	33,020,000	18-0	5,439,000	487,000	226,000	5,665,000

¹ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946.

38.—Production canadienne de miel, par province, 1940-1945

Province	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
Ile du Prince-Edouard.....	18,900	12,200	33,500	32,000	44,000	46,000
Nouvelle-Ecosse.....	78,200	52,600	80,600	72,500	65,000	83,000
Nouveau-Brunswick.....	124,000	124,800	225,000	232,200	185,000	104,000
Québec.....	3,121,300	3,042,600	4,026,900	5,000,000	4,900,000 ¹	4,487,000
Ontario.....	14,044,000	17,733,000	11,760,000	19,212,000	15,022,000	9,085,000
Manitoba.....	3,669,900	4,970,000	3,142,000	4,503,000	5,271,000	4,860,000
Saskatchewan.....	3,682,000	2,986,500	4,947,100	5,364,600	4,376,000	7,328,000
Alberta.....	2,222,000	3,120,000	2,500,000	3,800,000	5,130,000	6,000,000
Colombie-Britannique.....	1,264,000	1,169,000	1,333,600	1,275,800	1,271,000	1,017,000
Totaux.....	25,215,300	33,220,700	28,048,700	39,492,100	36,264,000¹	33,620,000

¹ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946.

Sous-section 9.—Mercuriale des produits agricoles

Les prix mensuels du grain et les prix mensuels du bétail paraissent dans le *Bulletin trimestriel de la Statistique agricole*.

39.—Prix moyens annuels au comptant par boisseau des céréales canadiennes—à l'entrepôt à Fort-William et Port-Arthur—campagnes terminées le 31 juillet, 1937-1946

NOTA.—Les statistiques de 1926-1930 sont à la p. 230 de l'Annuaire de 1940 et celles de 1931-1936. à la p. 228 de celui de 1942.

Année terminée le 31 juillet—	Moyennes en cents et huitièmes de cent le boisseau				
	Blé n° 1 N.	Avoine, n° 2 C.O.	Orge, n° 2 C.O.—6 rangs	Seigle, n° 2 C.O.	Graine de lin, n° 1 C.O.
	cents	cents	cents	cents	cents
1937.....	122/5	53/0	77/5	98/5	171/3
1938.....	131/4	50/3	49/3	72/3	164/2
1939.....	62/0	29/0	40/7	40/5	143/4
1940.....	76/4	35/5	15/0	59/7	172/3
1941.....	74/0	34/6	45/5	49/6	144/3
1942.....	76/5	49/1	61/4	60/1	158/1 ¹
1943.....	94/4	49/2	64/2	68/4	225 ²
1944.....	122/7	51/4	64/6	115/4	250 ²
1945.....	125 ²	51/4	64/6	126/2	275 ²
1946.....	135 ²	51/4	64/6	223/7	275 ²

¹ Moyenne au 31 mars 1942; par la suite, la Commission du Blé est devenue le seul acheteur et vendeur de graine de lin. Prix maximum, \$1.64 le boisseau. ² Prix fixe pour les producteurs. ³ Comprend le paiement initial de \$1.25, plus une augmentation rétroactive de 10 cents annoncée le 30 juillet 1946.

40.—Prix moyens annuels par ewt du bétail canadien aux principaux marchés, 1942-1946

Nomenclature	Toronto					Montréal				
	1942	1943	1944	1945	1946	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., bons.....	10-29	11-76	11-48	11-65	12-45	10-70	12-18	12-15	12-25	12-70
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., moyens.....	9-77	11-27	11-01	10-90	11-80	9-64	11-07	11-09	11-15	11-60
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., ordinaires.....	9-31	10-35	9-61	9-80	10-80	8-33	9-65	9-28	9-50	10-00
Bœufs, plus de 1,050 liv., bons.....	10-39	11-99	11-99	12-20	13-05	10-74	12-17	12-33	12-05	12-85
Bœufs, plus de 1,050 liv., moyens.....	9-93	11-48	11-44	11-45	12-45	9-67	11-12	11-33	11-10	11-70
Bœufs, plus de 1,050 liv., ordinaires.....	9-56	10-87	10-87	10-70	11-70	8-24	9-60	9-45	9-30	10-20
Génisses, bonnes.....	10-10	11-57	11-24	11-25	12-15	9-63	11-08	10-74	10-45	11-25
Génisses, moyennes.....	9-65	11-09	10-80	10-70	11-65	8-65	9-95	9-20	9-50	10-00
Veaux d'herbe, bons.....	11-12	12-43	12-57	12-55	13-05	11-63	12-69	12-43	12-65	13-05
Veaux d'herbe, moyens.....	10-52	11-91	11-89	11-85	12-50	10-30	11-26	10-93	9-90	11-55
Vaches, bonnes.....	8-24	9-37	8-77	9-10	10-15	8-53	9-17	8-69	9-30	9-75
Vaches, moyennes.....	7-58	8-64	8-06	8-45	9-20	7-44	8-84	7-88	8-20	8-70
Taureaux, bons.....	9-07	10-18	8-61	9-15	10-45	8-91	9-10	8-19	9-10	10-00
Bœufs, d'engrais lent et rapide, bons.....	10-45	11-47	10-03	10-00	11-40	1	1	1	1	1
Bœufs, d'engrais lent et rapide, ordinaires.....	9-29	9-94	8-59	8-90	10-25	1	1	1	1	1
Vaches et génisses, engraisées, bonnes.....	7-26	8-55	8-23	8-40	10-00	1	1	1	1	1
Vaches et génisses, engraisées, ordinaires.....	7-23	7-99	6-93	7-45	8-25	1	1	1	1	1
Veaux de lait, bons et de choix.....	14-62	15-39	14-55	14-70	15-70	13-62	15-53	14-12	14-60	15-10
Veaux de lait, ordinaires et moyens.....	12-17	13-00	11-18	11-80	12-75	10-70	13-34	9-91	10-70	12-45
Porcs, classe B1, habillés.....	15-69	16-87	17-25	17-90	19-85	15-88	16-94	17-26	18-20	20-05
Agneaux, bon poids.....	13-04	13-85	13-40	14-40	15-25	12-41	12-55	11-94	13-55	14-45
Agneaux ordinaires, tous poids.....	10-55	10-33	8-60	9-80	11-45	10-92	10-52	7-16	9-40	9-45
Moutons, bon poids.....	8-14	8-41	5-06	7-35	8-55	7-62	8-49	4-90	6-65	7-80
	Winnipeg					Edmonton				
	1942	1943	1944	1945	1946	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., bons.....	9-53	11-10	11-15	11-40	12-00	9-45	11-16	11-24	11-40	11-75
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., moyens.....	8-59	10-11	10-01	10-00	10-65	8-65	10-28	10-06	10-20	10-55
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., ordinaires.....	7-63	8-83	8-57	8-35	9-20	7-41	8-65	8-17	7-90	8-85
Bœufs, plus de 1,050 liv., bons.....	9-54	11-09	11-13	11-40	12-05	9-40	11-25	11-14	11-35	11-90
Bœufs, plus de 1,050 liv., moyens.....	8-64	10-15	10-01	10-00	10-75	8-55	10-33	10-09	10-15	10-60
Bœufs, plus de 1,050 liv., ordinaires.....	7-69	9-00	8-76	8-55	9-45	7-43	9-05	8-31	8-35	9-35
Génisses, bonnes.....	8-77	10-02	10-06	10-05	10-55	8-71	10-31	10-11	10-20	10-45
Génisses, moyennes.....	7-96	9-08	9-03	8-75	9-30	8-04	9-11	8-88	8-85	9-35
Veaux d'herbe, bons.....	10-27	11-15	11-48	11-80	12-10	9-82	11-39	11-50	11-60	11-95
Veaux d'herbe, moyens.....	8-88	10-29	10-56	10-70	10-95	8-06	10-44	10-37	10-55	10-60
Vaches, bonnes.....	7-65	8-75	8-17	8-45	9-20	7-26	8-56	7-55	8-20	9-80
Vaches, moyennes.....	6-66	7-56	7-13	7-30	7-95	6-50	7-72	6-49	7-05	7-80
Taureaux, bons.....	8-15	9-11	7-60	8-55	9-65	7-27	8-04	6-66	7-30	8-95
Bœufs, d'engrais lent et rapide, bons.....	8-75	9-75	8-54	8-85	10-20	7-83	9-25	8-44	8-75	9-80
Bœufs, d'engrais lent et rapide, ordinaires.....	7-29	7-74	6-55	7-05	8-50	6-80	7-66	6-93	7-10	8-65
Vaches et génisses, engraisées, bonnes.....	7-47	8-49	6-91	7-50	8-45	6-53	7-74	6-81	7-00	7-95
Vaches et génisses, engraisées, ordinaires.....	5-80	6-32	5-48	6-00	6-85	5-60	6-02	5-38	5-70	6-70
Veaux de lait, bons et de choix.....	11-91	13-39	12-67	13-05	13-95	11-03	12-13	11-63	11-65	12-30
Veaux de lait, ordinaires et moyens.....	8-81	10-25	8-90	9-20	10-35	8-50	10-18	9-55	9-15	9-20
Porcs, classe B1, habillés.....	14-55	15-86	16-41	16-70	17-85	14-21	15-60	15-92	16-15	17-40
Agneaux, bon poids.....	11-18	11-44	11-07	12-25	13-45	10-14	10-59	10-62	11-25	12-25
Agneaux ordinaires, tous poids.....	9-35	8-51	7-04	8-00	8-45	7-82	8-25	7-29	7-85	8-55
Moutons, bon poids.....	5-74	6-64	3-32	5-65	7-25	6-30	6-47	5-52	6-15	7-35

¹ Pas de ventes.

Nombres-indices des prix agricoles.—La série de nombres-indices du prix des produits de grande culture, donnée au tableau 41, est discontinuée depuis le 31 juillet 1946; ce tableau présente les derniers chiffres à être publiés. La nouvelle série, dont les chiffres paraissent au tableau 42, est beaucoup plus complète en ce qu'elle comprend le prix obtenu par les fermiers pour le bétail et ses produits, les fruits, les légumes et plusieurs cultures spéciales comme le miel, les produits de l'érable, etc. Il n'existe encore que des nombres-indices mensuels; le calcul du nombre-indice de chaque produit n'est pas encore terminé.

41.—Nombres-indices du prix¹ sur la ferme des produits de grande culture au Canada, campagnes terminées le 31 juillet 1937-1946

(1935-1936 à 1939-1940=100)

NOTA.—Les formules employées pour le calcul et les nombres-indices par province paraissent dans le *Bulletin trimestriel de la Statistique agricole*, janvier-mars 1942. Les indices de 1931-1932 à 1939-1940 sont fondés sur les prix moyens, 1926-1927, donnés à la p. 232 de l'*Annuaire* de 1940. Les indices 1909-1910 à 1935-1936, sur la base actuelle, sont donnés aux pp. 181-182 de l'*Annuaire* de 1941.

Grande culture	Moyenne des cours 1935-39 ¹	Campagne terminée le 31 juillet—									
		1937	1938	1938	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 ²
	\$										
Blé.....	0-68	138-2	150-0	86-8	79-4	83-8 ³	89-7 ³	132-4 ³	166-2 ³	177-9	169-1
Avoine.....	0-31	138-7	138-7	77-4	96-8	90-3	132-3	125-8	187-1 ³	174-2	171-0
Orge.....	0-40	172-5	127-5	70-0	85-0	80-0	107-5	115-0	165-0	187-5	167-5
Seigle.....	0-42	166-7	171-4	69-0	100-0	78-6	107-1	114-3	228-6	228-6	350-0
Pois.....	1-52	106-6	110-5	102-0	118-4	128-9	143-4	145-4	150-7	169-1	186-2
Haricots.....	1-55	131-6	79-4	71-6	132-9	118-7	118-1	116-8	150-3	169-7	172-3
Sarrasin.....	0-63	112-7	114-3	92-1	95-2	90-5	109-5	114-3	128-6	133-3	138-1
Grains mélangés.....	0-44	127-3	115-9	88-6	97-7	88-6	122-7	118-2	143-2	136-4	147-7
Graine de lin.....	1-33	108-3	111-3	85-0	106-0	80-5	94-7	150-4	161-7	189-5	188-0
Mais à grain.....	0-55	127-3	116-4	85-5	100-0	100-0	130-9	143-6	158-2	180-0	189-1
Pommes de terre.....	0-92	123-9	68-5	100-0	122-8	91-3	134-8	163-0	194-6	166-3	245-7
Navets, etc.....	0-34	102-9	94-1	97-0	111-8	94-1	138-2	144-1	191-2	214-7	255-9
Foin et trèfle.....	7-75	98-8	97-2	97-8	108-4	111-5	162-2	140-1	142-5	164-8	155-6
Foin de grain.....	5-26	121-9	118-4	83-1	83-1	81-2	99-0	89-4	105-7	113-5	127-6
Luzerne.....	8-37	109-8	96-3	94-1	103-9	98-6	131-4	114-9	128-4	139-2	148-1
Mais fourrager.....	3-10	109-0	99-4	90-6	97-7	94-8	126-5	127-7	134-5	128-4	134-8
Betteraves à sucre.....	6-31	91-0	94-9	104-4	119-5	106-5	181-7	130-0	165-1	175-6	168-0
Tous produits de grande culture..	-	129-0	125-6	87-4	94-2	91-7³	119-5³	124-9³	164-4³	171-2	172-1

¹ Les prix sont donnés par boisseau, excepté ceux des pommes de terre, des navets, etc., qui le sont par cwt. et des cinq derniers produits, par tonne. ² Sujet à révision. ³ Révisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1946.

42.—Nombres-indices moyens du prix sur la ferme des produits agricoles, par province, 1935-1946, et par mois, 1945 et 1946

(1935-1939=100)

NOTA.—Le *Bulletin trimestriel de la Statistique agricole* d'octobre-décembre 1946 contient une description de cet indice ainsi que de sa portée et son calcul.

Année et mois	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Moyenne de 1935.....	81-4	92-6	80-8	90-1	93-2	85-6	83-1	84-3	92-7	88-0
Moyenne de 1936.....	118-0	103-5	110-2	98-6	98-8	94-0	93-4	93-8	100-4	96-9
Moyenne de 1937.....	103-7	99-3	100-1	104-1	108-7	129-9	136-4	131-4	107-1	119-7
Moyenne de 1938.....	92-4	101-4	97-4	107-0	104-0	104-9	107-6	105-6	100-1	105-0
Moyenne de 1939.....	104-6	107-6	111-4	100-4	99-2	85-6	79-9	84-9	98-8	91-8
Moyenne de 1940.....	101-6	99-6	110-1	103-7	104-2	92-8	86-5	90-6	103-6	96-8
Moyenne de 1941.....	165-2	117-1	115-5	127-4	120-2	103-7	93-8	102-8	114-5	110-2
Moyenne de 1942.....	156-2	144-1	160-4	153-4	147-0	122-2	110-5	121-7	140-6	133-1
Moyenne de 1943.....	190-3	169-1	181-4	172-6	165-0	151-3	139-9	149-9	175-9	157-8
Moyenne de 1944.....	172-7	173-3	171-9	171-7	168-7	172-4	170-3	176-0	179-6	171-8
1945—										
Janvier.....	176-2	171-9	170-6	173-2	169-1	175-4	173-1	178-1	176-9	173-2
Février.....	185-5	171-8	179-2	175-0	170-3	175-5	174-6	179-3	177-7	174-6
Mars.....	192-7	173-0	187-0	174-2	171-1	176-7	175-1	179-7	180-3	175-4
Avril.....	197-6	178-4	187-0	172-5	171-8	177-4	176-0	181-7	181-3	176-3
Mai.....	196-7	176-9	188-9	173-0	172-0	178-0	176-3	182-9	181-3	176-8
Juin.....	206-9	179-9	191-6	177-6	173-6	178-8	176-7	183-4	185-2	178-4
Juillet.....	209-9	183-2	207-3	184-0	174-1	178-8	176-6	182-9	190-2	179-8
Août.....	246-2	192-4	226-4	187-3	176-6	171-9	168-5	176-9	193-4	178-7
Septembre.....	181-2	183-5	201-4	182-7	176-7	170-5	168-0	174-8	195-1	176-1
Octobre.....	187-5	180-2	195-9	182-2	175-4	171-1	166-7	173-8	194-6	175-2
Novembre.....	190-0	181-2	202-5	184-7	178-7	172-7	166-8	174-0	196-3	176-9
Décembre.....	189-8	182-1	205-8	186-3	178-6	174-7	168-6	175-8	196-9	178-1
Moyenne de 1945.....	196-7	179-5	195-3	179-4	174-0	175-1	172-2	178-6	187-4	176-6

42.—Nombres-indices moyens du prix sur la ferme des produits agricoles, par province, 1935-1946, et par mois, 1945 et 1946—fin

Année et mois	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1946—										
Janvier.....	196.2	183.5	209.5	188.1	180.7	173.8	169.1	175.7	193.6	178.9
Février.....	202.9	183.5	208.9	188.2	182.4	174.9	169.8	177.4	195.3	180.2
Mars.....	205.5	187.1	216.4	188.1	182.2	175.6	169.7	177.6	196.0	180.5
Avril.....	210.4	188.5	218.3	190.3	184.5	178.1	171.1	180.6	197.2	182.7
Mai.....	216.2	193.8	221.8	194.1	187.5	179.3	172.4	181.1	197.2	184.7
Juin.....	214.4	195.8	232.0	197.4	189.2	181.2	173.3	183.2	200.1	186.7
Juillet.....	217.1	197.2	229.1	199.7	190.4	181.5	173.8	184.0	206.9	188.0
Août.....	237.1	202.0	224.1	201.2	189.4	180.7	172.8	183.1	197.9	187.2
Septembre.....	176.5	184.0	193.1	197.6	187.9	179.5	171.3	182.0	190.0	183.7
Octobre.....	166.7	179.5	181.2	200.2	188.3	179.6	171.6	179.3	188.6	183.2
Novembre.....	161.5	177.6	179.9	202.0	190.0	180.1	171.9	179.4	189.7	183.9
Décembre.....	161.7	175.9	176.0	203.4	189.9	180.7	173.2	180.8	191.8	184.6
Moyenne de 1946.....	197.2	187.4	207.5	185.9	186.9	178.8	171.7	180.4	195.4	183.7

Sous-section 10.—Statistiques agricoles du recensement

Les statistiques agricoles du recensement de 1941 sur la population agricole¹ les effectifs agricoles et le mode d'occupation, la valeur et les créances des fermes paraissent aux pp. 259-263 de l'*Annuaire* de 1946. Des renseignements sur les genres de ferme, les machines agricoles, les recettes et dépenses des fermes paraissent aux pp. 248-250 et 253-255 de l'*Annuaire* de 1945.

Sous-section 11.—Irrigation agricole

Irrigation des Prairies canadiennes*.—La première phase de l'irrigation des Prairies canadiennes date de soixante ans ou plus lorsque quelques-uns des premiers propriétaires de ranchs entreprirent de cultiver du fourrage d'hiver en détournant l'eau de petits cours d'eau pour arroser des prairies naturelles.

Au début des années 1890, les possibilités de l'irrigation n'étaient plus à démontrer et, en 1894, le Parlement du Canada votait la loi sur l'irrigation du Nord-Ouest. Cette loi renfermait les traits les meilleurs des lois sur l'irrigation des autres pays et posait les bases d'un solide programme d'irrigation des Prairies. Après la sécheresse prolongée des années 1880 et des années 1890, l'irrigation suscita un intérêt accru et en 1895 il existait déjà 112 réseaux particuliers d'irrigation construits au coût estimatif de \$100,000 et arrosant plus de 79,000 acres de terre.

La seconde phase de l'irrigation dans cette région a commencé avec la construction d'entreprises de grande envergure par des compagnies. La première d'entre elles commença à fonctionner en 1901 lorsque l'eau détournée de la rivière Sainte-Marie près de la frontière internationale fut amenée jusqu'à Lethbridge par l'Alberta Railway and Irrigation Company.

D'autres grandes entreprises furent lancées à cette époque, y compris celles du Pacifique Canadien à Strathmore et à Brooks et de la Canada Land and Irrigation Company à Vauxhall. La construction de ces quatre entreprises coûta quelque 28 millions de dollars. La superficie totale irriguée est de 328,000 acres; les projets cependant prévoyaient une superficie beaucoup plus vaste.

* Préparé par W. J. Jacobson, Bureau du rétablissement agricole des Prairies, Regina (Sask.), sous la direction d'E. S. Archibald, directeur, Ferme expérimentale centrale, ministère de l'Agriculture, Ottawa.

La troisième phase de l'irrigation au Canada s'est déroulée surtout entre 1920 et 1930 alors que nombre d'entreprises en commun furent lancées par des districts d'irrigation organisés localement et financées par l'émission d'obligations garanties par le gouvernement de l'Alberta. Les districts d'irrigation furent constitués en vertu d'une loi provinciale passée en 1915 et les entreprises réalisées durant la période comprennent les districts d'irrigation suivants: Taber, Lethbridge-Nord, New-West, Magrath, Raymond, United, Little-Bow et Mountain-View. Ces entreprises ont coûté quelque \$6,800,000 et la superficie totale irriguée est de 180,800 acres.

A la suite du transfert des ressources naturelles en 1931, l'administration des droits hydrauliques, sauf les cours d'eau internationaux, devinrent la responsabilité des provinces. Les dépenses totales en travaux d'irrigation jusqu'à ce moment-là, étaient estimées à 50 millions de dollars, y compris les frais de construction, d'entretien et de fonctionnement, de renouvellement et d'amélioration. La superficie totale irrigable à cette époque était de près de 608,000 acres, y compris celle de grands réseaux en Alberta et de petits réseaux en Alberta et en Saskatchewan.

Le financement des entreprises d'irrigation jusqu'à cette époque était fondé sur le principe que les usagers devaient et pouvaient payer tous les frais de construction, y compris l'intérêt sur le principal non remboursé en plus des frais d'entretien et de fonctionnement. Les bienfaits de l'irrigation n'étaient plus à démontrer mais les revenus des usagers, particulièrement durant les premières années d'expansion des travaux d'irrigation, furent insuffisants dans la plupart des cas pour leur permettre de faire face aux obligations qu'ils avaient assumées. Les fermiers dont les terres étaient irriguées furent particulièrement frappés par les conditions économiques adverses qui suivirent la guerre de 1914-1918 et il fut jugé nécessaire de réduire d'une manière radicale les charges de capital.

La reconstruction de la fabrique de sucre de betterave à Raymond (Alb.) en 1925 et l'adoption des engrais au phosphate vers la fin des années 1920 marquent le commencement d'une culture plus intensive sur les terres irriguées de cette province.

La sécheresse des années 1930 augmente la demande de terres irriguées mais les perspectives de construction nouvelle durant les années de crise sont minces ou nulles. Le Pacifique Canadien, qui décide de ne plus s'occuper de travaux d'irrigation, commence d'abord par céder ses propriétés à Brooks (Alb.) aux usagers et les provinces ne sont pas en assez bonne posture financière pour entreprendre des travaux d'irrigation. Aussi, l'expansion des entreprises d'irrigation est-elle complètement arrêtée lorsque la loi sur le rétablissement agricole des Prairies est adoptée par le Parlement du Canada en 1935.

C'est le commencement d'une phase nouvelle de l'irrigation des Prairies alors que le gouvernement fédéral doit entreprendre la construction de grands ouvrages d'irrigation, aider aux entreprises particulières et faire des relevés et préparer des plans.

La loi sur le rétablissement agricole des Prairies a une portée très grande et les travaux d'irrigation sont dès le début considérés comme l'une des activités principales du vaste programme de rétablissement établi par cette loi. Grâce aux

fonds mis à sa disposition par le trésor fédéral, l'organisme institué par la loi du rétablissement agricole des Prairies entreprend, avec la coopération des provinces concernées, de compléter l'œuvre de l'irrigation des Prairies.

Les travaux sont en majeure partie suspendus durant la guerre mais il se fait beaucoup d'arpentages et d'études. En 1946, la construction d'un vaste réseau d'irrigation commence dans le sud-est de l'Alberta, réseau connu sous le nom de St. Mary-Milk Rivers Project. Une fois terminé, ce réseau fournira de l'eau à 345,000 acres de nouvelle terre irrigable et, de plus, assurera de l'eau à quelque 120,000 acres déjà arrosées par les réseaux existants. Ce réseau s'étend principalement le long du chemin de fer entre Lethbridge et Medicine-Hat. Les terres à arroser sont donc situées dans la zone des prairies où la précipitation est faible et la température élevée et où une grande variété de plantes sont cultivées avec succès là où l'irrigation vient subvenir au manque habituel d'humidité.

Cette entreprise constituera le réseau d'irrigation le plus vaste des Prairies canadiennes et le barrage, dont le contrat de construction est adjugé, mesurera 185 pieds de hauteur et un demi-mille de longueur à sa crête. Ce sera le barrage de terre le plus élevé jamais érigé au Canada. La construction prendra plusieurs années et le coût total, qui dépassera 15 millions de dollars, sera divisé entre l'État, l'Alberta et les usagers. Quand le réseau St. Mary-Milk Rivers sera achevé, le Canada pourra pleinement utiliser la part des eaux à lui allouée en 1921 par la Commission des eaux limitrophes et, ainsi, sera en mesure de sauvegarder ce droit.

Des relevés s'effectuent actuellement en rapport avec un certain nombre d'autres entreprises pour en déterminer la praticabilité au point de vue génie, agronomie et économie. Ces relevés supposent le classement des terres pour déterminer l'acréage irrigable de chaque réseau ainsi que des études de génie. Une brève description des plus grandes entreprises projetées est donnée ci-dessous.

A ce propos, il importe de noter que les relevés et les études actuellement en cours relativement à de grands travaux d'irrigation de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies ne sont pas faits nécessairement en vue d'une exécution immédiate. Le but principal est d'explorer à fond les diverses possibilités d'irrigation et de préparer les plans de construction en détail afin de pouvoir en déterminer le coût et les avantages probables et d'en entreprendre la construction au moment voulu avec le minimum de retard.

Entreprise de la rivière Red-Deer.—Cette entreprise comprendrait la construction d'un grand barrage sur la rivière Red-Deer, près du village d'Ardley (Alb.), à quelque 25 milles à l'est de la ville de Red-Deer. Les eaux ainsi endiguées permettraient d'y faire des aménagements hydroélectriques, d'irriguer plusieurs centaines de milliers d'acres de terre et de maintenir le débit de plusieurs cours d'eau à travers des terres à pâturage, cours d'eau qui se dessèchent habituellement l'été. Comme cette entreprise se prête à une grande expansion, d'autres relevés du sol et de génie sont nécessaires avant de pouvoir en déterminer toutes les possibilités.

Aménagement de la rivière Saskatchewan du Sud.—L'œuvre principale de cette entreprise serait la construction d'un grand barrage sur la rivière Saskatchewan

du Sud près d'Elbow (Sask.) afin de permettre des travaux d'irrigation et des aménagements hydroélectriques et peut-être le détournement d'eau par déversement pour régulariser le débit de la rivière Qu'Appelle. A ce propos, la possibilité d'améliorer l'approvisionnement d'eau des villes de Moose-Jaw et de Regina est actuellement à l'étude. Les relevés indiquent qu'une grande partie des terres irrigables par ce réseau, terres situées à peu près des deux côtés de la Saskatchewan du Sud dans le district d'Elbow-Saskatchewan, sont trop élevées pour être irriguées par déversement. Aussi les plans à l'étude prévoient-ils l'usage de l'énergie hydroélectrique pour hausser l'eau au niveau nécessaire à l'aide de pompes; le coût du pompage à l'été serait compensé par la vente d'énergie électrique durant la période d'hiver où la demande est à son maximum. Des relevés du sol sur environ un million d'acres de terre tributaire de l'emplacement du barrage indiquent qu'environ 800,000 acres sont irrigables et que la distribution de l'eau sur une grande partie de ces terres serait possible au point de vue génie. D'autres relevés, tant du sol que de génie, sont nécessaires pour évaluer pleinement cette entreprise. L'entreprise de la Saskatchewan du Sud est la plus grande qui ait été projetée jusqu'à maintenant pour être exécutée en vertu de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

Aménagement de la rivière Bow.—Cette entreprise est essentiellement une extension du réseau Canada Land and Irrigation établi dans le sud de l'Alberta. Elle est destinée à compléter les approvisionnements d'eau de 55,000 acres de terre déjà irriguées et à fournir de l'eau à 180,000 acres de terres nouvelles qui s'étendent à l'est de Lomond jusqu'à Medicine-Hat. Les plans de cette entreprise, qui se prête à une construction échelonnée, sont avancés au point que la construction pourra commencer aussitôt que la situation l'exigera.

Toutes les grandes entreprises d'irrigation de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies sont exécutées par entente entre la province concernée et le Dominion.

Une vingtaine ou plus d'entreprises d'irrigation en commun ont été exécutées par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies ou agrandies avec son aide depuis 1935; ces entreprises desservent de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'acres chacune. Elles ont été établies afin de fournir l'eau à plus de 100,000 acres de terre et sont situées principalement dans le sud-ouest de la Saskatchewan et le sud de l'Alberta. C'est dans la zone de basse précipitation que ces entreprises sont le plus utilisées mais, à cause surtout de la précipitation plus forte depuis 1939, l'expansion de l'irrigation a retardé dans certains cas. La réglementation des terres est aussi un facteur dans certains cas.

Les petites entreprises d'irrigation ont été considérablement agrandies en vertu de la loi du rétablissement agricole des Prairies et depuis 1935 près de 33,000 entreprises ont été terminées dans les trois provinces des Prairies. Ces entreprises sont surtout destinées à l'abreuvement du bétail et à l'approvisionnement domestique d'eau. Cependant, près de 1,100 petites entreprises ou entreprises particulières ont été terminées en vertu du programme de travaux particuliers d'irrigation de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies. Elles desservent une superficie potentielle estimative de 35,000 acres. La précipitation plus forte a di-

minué le besoin de l'irrigation et l'expansion de beaucoup de ces entreprises a retardé. De plus, nombre de vieux réseaux particuliers sont tombés en désuétude. Il y a, néanmoins, quelque 1,500 entreprises autorisées de ce genre en Alberta et en Saskatchewan qui desservent une superficie estimative de 48,000 acres. Au Manitoba, où les conditions de précipitation sont un peu plus favorables que plus loin à l'ouest, aucune entreprise d'irrigation sur une vaste échelle n'a encore été exécutée. Les travaux d'irrigation de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies dans cette province se sont en grande partie limités à l'emmagasinage de l'eau.

La superficie totale actuellement irriguée dans les Prairies canadiennes se chiffre donc par quelque 656,000 acres, y compris celle des grandes et petites entreprises. L'achèvement du réseau St. Mary-Milk Rivers portera la superficie irriguée à plus d'un million d'acres.

Le tableau 43 montre les grandes entreprises d'irrigation en Alberta. De plus, il y a 630 entreprises particulières d'irrigation desservant une superficie totale irrigable de 70,813 acres.

43.—Développement de l'irrigation en Alberta, le 31 octobre 1946

Réseaux	Source d'approvisionnement	Milles de canaux, 1945	Superficie irrigable	Superficie irriguée par les ouvrages actuels	Superficie irriguée en:				
					1941	1942	1943	1944	1945
		nomb.	acres	acres	acres	acres	acres	acres	acres
Canada Land and Irrigation Company	Rivière Bow	461	200,000	55,000	32,754	39,468	32,783	34,640	35,813
New West Irrigation District ¹	Rivière Bow	24	8,000	4,564	2,558	2,979	4,501	2,626	3,025
Western Irrigation District	Rivière Bow	1,000	150,000	150,000	21,144	9,194	7,666	20,000	20,000
Alberta Railway and Irrigation Company, Lethbridge	Rivière Ste-Marie	219	200,000	84,000	76,507	57,575	75,707	75,725	75,766
Magrath Irrigation District	Rivière Ste-Marie	90	18,873	6,975	3,448	3,500	3,500	3,500	3,500
Raymond Irrigation District	Rivière Ste-Marie	17	20,520	15,130	14,000	10,000	12,000	12,000	12,000
Taber Irrigation District ²	Rivière Ste-Marie	105	33,200	21,500	15,103	14,108	20,935	21,325	21,218
Eastern Irrigation District	Rivière Bow	2,084	1,500,000	250,000	140,000	158,000	168,496	167,094	167,100
Lethbridge Northern Irrigation District	Rivière Oldman	600	220,782	96,135	63,575	31,102	67,777	75,927	57,126
United Irrigation District	Rivière Belly	175	62,800	34,318	11,000	12,000	14,000	14,000	13,000
Mountain view Irrigation District	Rivière Belly	24	6,400	3,569	3,300	3,400	3,254	3,400	3,300
Leavitt Irrigation District	Rivière Belly	2	16,100	4,571	—	—	—	526	1,000
Little Bow Irrigation District	Rivière Highwood	3	10,014	200	50	80	40	120	100
Totaux	—	4,802	2,446,689	725,962	333,529	341,406	416,659	430,983	442,948

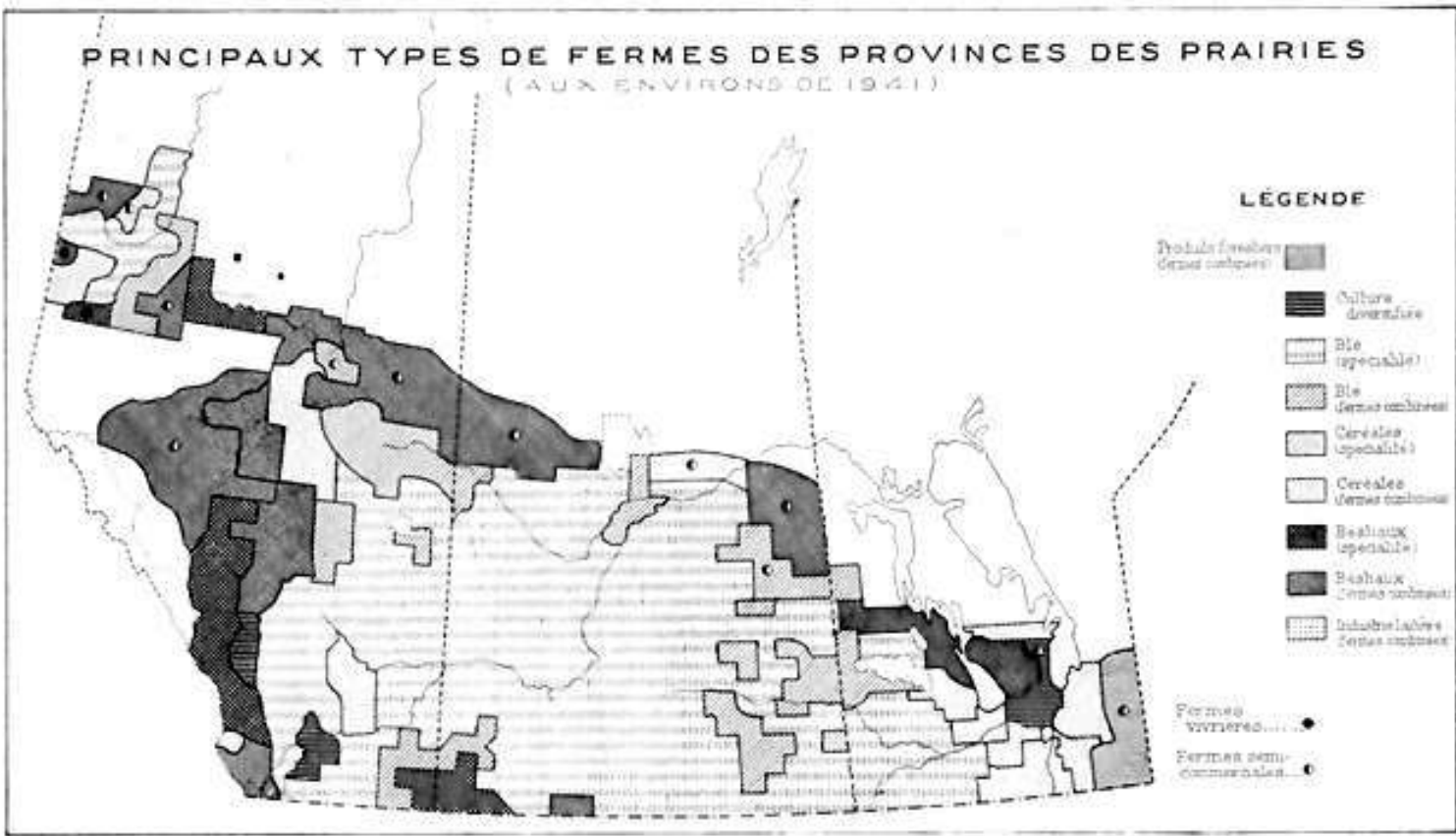
¹ Partie de la Canada Land and Irrigation Company.

² Partie de l'Alberta Railway and Irrigation Project.

³ Inachevé.

Le tableau 44 montre les principales entreprises d'irrigation de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies au Manitoba et en Saskatchewan.

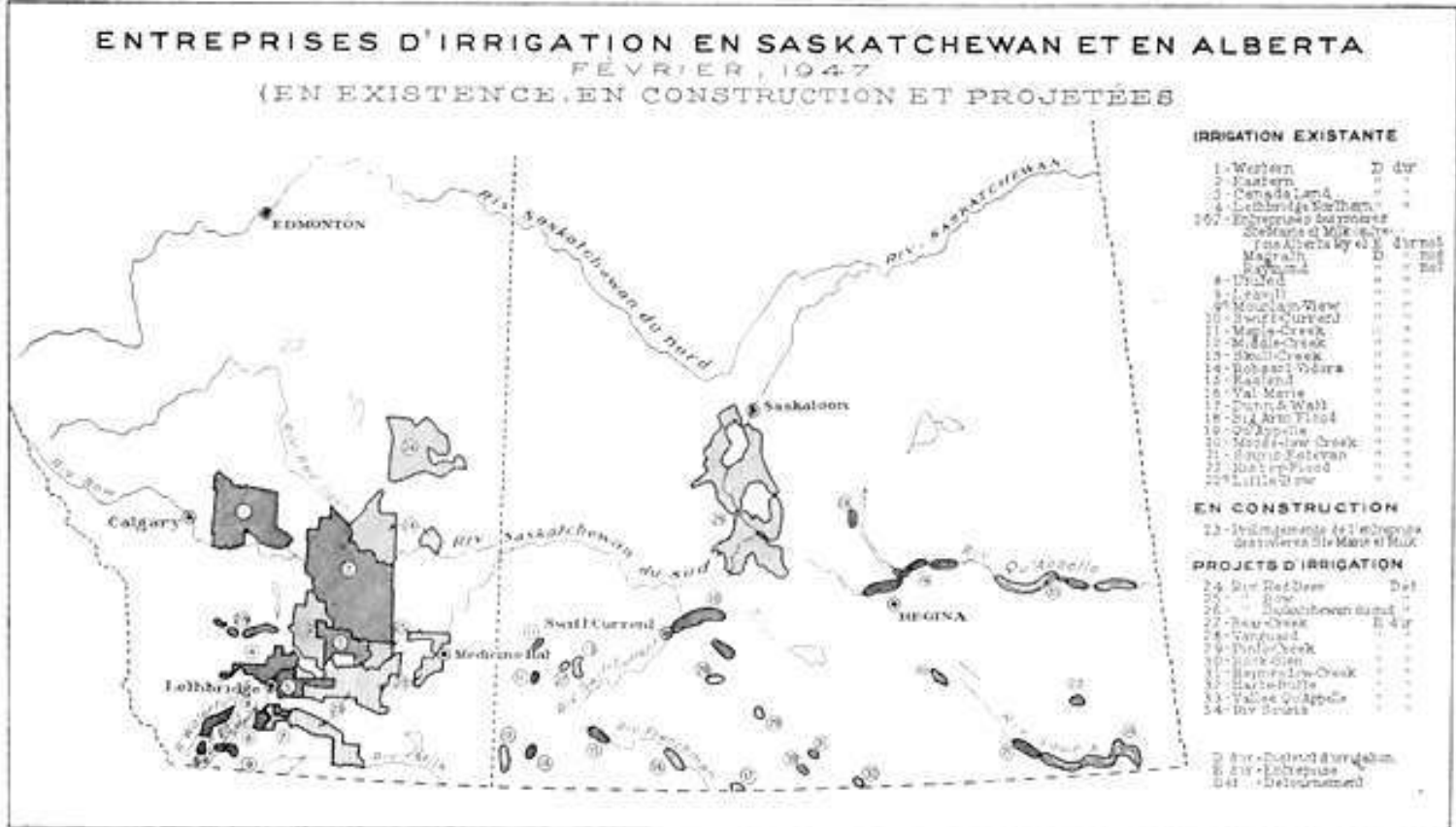
PRINCIPAUX TYPES DE FERMES DES PROVINCES DES PRAIRIES (AUX ENVIRONS DE 1941)



LÉGENDE

- Produits forestiers
- Culture fourragère
- Blé spécial
- Blé (semences)
- Céréales (spécial)
- Céréales (semences)
- Bestiaux (spécial)
- Bestiaux (semences)
- Industrielles (semences)
- Fermes vivrières
- Fermes semi-commerciales

ENTREPRISES D'IRRIGATION EN SASKATCHEWAN ET EN ALBERTA FÉVRIER, 1947 (EN EXISTENCE, EN CONSTRUCTION ET PROJÉTÉES)



IRRIGATION EXISTANTE

- 1 - Western
- 2 - Eastern
- 3 - Canada Land
- 4 - Lehigh Northern
- 107 - Entreprises domestiques
- 20 - State of Michigan
- 10 - Alberta
- 1 - D'Arcy
- 8 - D'Arcy
- 9 - D'Arcy
- 10 - D'Arcy
- 11 - D'Arcy
- 12 - D'Arcy
- 13 - D'Arcy
- 14 - D'Arcy
- 15 - D'Arcy
- 16 - D'Arcy
- 17 - D'Arcy
- 18 - D'Arcy
- 19 - D'Arcy
- 20 - D'Arcy
- 21 - D'Arcy
- 22 - D'Arcy
- 23 - D'Arcy
- 24 - D'Arcy
- 25 - D'Arcy
- 26 - D'Arcy
- 27 - D'Arcy
- 28 - D'Arcy
- 29 - D'Arcy
- 30 - D'Arcy
- 31 - D'Arcy
- 32 - D'Arcy
- 33 - D'Arcy
- 34 - D'Arcy
- 35 - D'Arcy
- 36 - D'Arcy
- 37 - D'Arcy
- 38 - D'Arcy
- 39 - D'Arcy
- 40 - D'Arcy
- 41 - D'Arcy
- 42 - D'Arcy
- 43 - D'Arcy
- 44 - D'Arcy
- 45 - D'Arcy
- 46 - D'Arcy
- 47 - D'Arcy
- 48 - D'Arcy
- 49 - D'Arcy
- 50 - D'Arcy
- 51 - D'Arcy
- 52 - D'Arcy
- 53 - D'Arcy
- 54 - D'Arcy
- 55 - D'Arcy
- 56 - D'Arcy
- 57 - D'Arcy
- 58 - D'Arcy
- 59 - D'Arcy
- 60 - D'Arcy
- 61 - D'Arcy
- 62 - D'Arcy
- 63 - D'Arcy
- 64 - D'Arcy
- 65 - D'Arcy
- 66 - D'Arcy
- 67 - D'Arcy
- 68 - D'Arcy
- 69 - D'Arcy
- 70 - D'Arcy
- 71 - D'Arcy
- 72 - D'Arcy
- 73 - D'Arcy
- 74 - D'Arcy
- 75 - D'Arcy
- 76 - D'Arcy
- 77 - D'Arcy
- 78 - D'Arcy
- 79 - D'Arcy
- 80 - D'Arcy
- 81 - D'Arcy
- 82 - D'Arcy
- 83 - D'Arcy
- 84 - D'Arcy
- 85 - D'Arcy
- 86 - D'Arcy
- 87 - D'Arcy
- 88 - D'Arcy
- 89 - D'Arcy
- 90 - D'Arcy
- 91 - D'Arcy
- 92 - D'Arcy
- 93 - D'Arcy
- 94 - D'Arcy
- 95 - D'Arcy
- 96 - D'Arcy
- 97 - D'Arcy
- 98 - D'Arcy
- 99 - D'Arcy
- 100 - D'Arcy

EN CONSTRUCTION

- 22 - Entreprises de l'industrie

PROJETS D'IRRIGATION

- 1 - D'Arcy
- 2 - D'Arcy
- 3 - D'Arcy
- 4 - D'Arcy
- 5 - D'Arcy
- 6 - D'Arcy
- 7 - D'Arcy
- 8 - D'Arcy
- 9 - D'Arcy
- 10 - D'Arcy
- 11 - D'Arcy
- 12 - D'Arcy
- 13 - D'Arcy
- 14 - D'Arcy
- 15 - D'Arcy
- 16 - D'Arcy
- 17 - D'Arcy
- 18 - D'Arcy
- 19 - D'Arcy
- 20 - D'Arcy
- 21 - D'Arcy
- 23 - D'Arcy
- 24 - D'Arcy
- 25 - D'Arcy
- 26 - D'Arcy
- 27 - D'Arcy
- 28 - D'Arcy
- 29 - D'Arcy
- 30 - D'Arcy
- 31 - D'Arcy
- 32 - D'Arcy
- 33 - D'Arcy
- 34 - D'Arcy
- 35 - D'Arcy
- 36 - D'Arcy
- 37 - D'Arcy
- 38 - D'Arcy
- 39 - D'Arcy
- 40 - D'Arcy
- 41 - D'Arcy
- 42 - D'Arcy
- 43 - D'Arcy
- 44 - D'Arcy
- 45 - D'Arcy
- 46 - D'Arcy
- 47 - D'Arcy
- 48 - D'Arcy
- 49 - D'Arcy
- 50 - D'Arcy
- 51 - D'Arcy
- 52 - D'Arcy
- 53 - D'Arcy
- 54 - D'Arcy
- 55 - D'Arcy
- 56 - D'Arcy
- 57 - D'Arcy
- 58 - D'Arcy
- 59 - D'Arcy
- 60 - D'Arcy
- 61 - D'Arcy
- 62 - D'Arcy
- 63 - D'Arcy
- 64 - D'Arcy
- 65 - D'Arcy
- 66 - D'Arcy
- 67 - D'Arcy
- 68 - D'Arcy
- 69 - D'Arcy
- 70 - D'Arcy
- 71 - D'Arcy
- 72 - D'Arcy
- 73 - D'Arcy
- 74 - D'Arcy
- 75 - D'Arcy
- 76 - D'Arcy
- 77 - D'Arcy
- 78 - D'Arcy
- 79 - D'Arcy
- 80 - D'Arcy
- 81 - D'Arcy
- 82 - D'Arcy
- 83 - D'Arcy
- 84 - D'Arcy
- 85 - D'Arcy
- 86 - D'Arcy
- 87 - D'Arcy
- 88 - D'Arcy
- 89 - D'Arcy
- 90 - D'Arcy
- 91 - D'Arcy
- 92 - D'Arcy
- 93 - D'Arcy
- 94 - D'Arcy
- 95 - D'Arcy
- 96 - D'Arcy
- 97 - D'Arcy
- 98 - D'Arcy
- 99 - D'Arcy
- 100 - D'Arcy

44.—Principales entreprises d'irrigation de l'A.R.A.P. au Manitoba et en Saskatchewan, le 31 octobre 1946

Entreprise	Endroit	Description	Superficie irrigable acres	Capacité d'emmagasinage pi.-acre
Manitoba— Deadhorse-Creek.....	Morden.....	Barrage de terre, achevé en 1941.	100	1,200
Totaux, Manitoba¹..	—	—	100	16,265
Saskatchewan— Réservoir de Cypress-Lake.	Sud-ouest de la Saskatchewan.	Ouvrages d'emmagasinage et d'irrigation dans la vallée de la rivière Frenchman, dans le sud-ouest de la Saskatchewan, barrages d'emmagasinage afin de hausser le niveau du lac Cypress pour fins d'irrigation le long de la Frenchman; comprend le canal conduisant à la région de Robsart-Vidora.	—	80,000
District d'irrigation de Val-Marie.	Val-Marie.....	Barrage sur la rivière Frenchman et ouvrages de distribution.	3,549	8,000
District d'irrigation d'Eastend.	Rivière Frenchman, sud-ouest de la Saskatchewan.	Barrage d'emmagasinage sur la rivière Frenchman et canaux pour rétablir et agrandir une vieille entreprise d'irrigation.	5,396	1,300
Maple-Creek.....	Maple-Creek.....	Aménagement des criques Maple, Gap et Downie, coulant au nord de Cypress-Hills pour irrigation et abreuvement du bétail.	6,000	23,260
Swift-Current.....	Swift-Current.....	Aménagement du crique Swift-Current et de ses tributaires pour irrigation, abreuvement du bétail et approvisionnement municipal et domestique d'eau.	25,000	98,350
Vallée de la rivière Qu'Appelle.	Sur la Qu'Appelle, à l'est de Moose-Jaw.	Aménagement de la Qu'Appelle et de ses tributaires pour irrigation, abreuvement du bétail et approvisionnement domestique d'eau; arçage irrigable ultime, environ 30,000 acres.	1,600	72,700
Totaux, Saskatchewan¹.....	—	—	65,000	400,304

¹ Y compris d'autres petites entreprises.

Irrigation en Colombie-Britannique*.—On peut dire que l'irrigation a commencé officiellement presque aussitôt qu'il y eut une autorité organisée dans ce territoire. Le premier droit à l'usage de l'eau pour fins agricoles a été accordé en 1858, trois mois après l'adoption d'une loi par le gouvernement impérial établissant la Colombie-Britannique comme colonie de la Couronne.

Durant les premières années de colonisation dans la province, l'irrigation servit surtout à la culture du foin, dans les terres du fond des vallées où il était facile de détourner l'eau des cours d'eau. Vers la fin du siècle les colons devinrent plus audacieux; les fossés furent allongés et l'eau fut amenée aux terrains d'alluvion et aux terres plus hautes, surtout lorsqu'il devint manifeste que le climat et les terrains d'alluvion se prêtaient à la culture des arbres fruitiers sur une échelle commerciale.

* Préparé par J. E. Lane, sous-administrateur de la branche des Droits hydrauliques, ministère des Terres et Forêts, Victoria (C.-B.).

Des compagnies furent formées en vue d'acheter de vastes terres, de les subdiviser en parcelles et d'y construire des réseaux d'irrigation. La majorité de ces compagnies sont disparues et les réseaux d'irrigation qu'elles avaient commencés ont été pris et administrés par les districts d'amélioration, en vertu de la loi sur les eaux, ou par les municipalités. Au début, ces réseaux consistaient surtout en fossés de terre et en canaux d'amenée de bois, mais comme il devint évident que ces structures faisaient perdre beaucoup d'eau, nombre de fossés ont été revêtus de béton ou d'asphalte, et les canaux de bois ont été remplacés par des conduits de métal ou de béton, de sorte qu'aujourd'hui les grands réseaux d'irrigation de la province sont de bons modèles de structures hydrauliques. La topographie généralement accidentée a posé plusieurs problèmes ardues aux ingénieurs en irrigation, de sorte que, au regard des autres parties du globe, on y trouve nombre de traits intéressants particuliers à la région variée que les réseaux ont dû traverser. Les conditions générales du développement de l'agriculture, qui a suivi nécessairement les vallées plutôt étroites, ne sont pas propices à des réseaux d'irrigation simples et peu coûteux.

Comme le climat et les sols varient grandement dans toute la Colombie-Britannique, trois méthodes d'irrigation sont en usage. L'arrosage est pratiqué dans les régions passablement humides où la précipitation est modérée mais insuffisante durant la saison de végétation, ainsi que sur les sols lourds et les terrains rugueux. Dans les régions arides, l'amenée de l'eau par fossés ou conduits et sa distribution par sillons sont de pratique générale pour les cultures de fruits et légumes. L'irrigation par l'inondation est en usage dans les régions où se pratique l'élevage du bétail sur les prairies de foin. Presque toute l'irrigation se fait par déversement mais le pompage des lacs et rivières se pratique également. En général, le pompage est plus coûteux et n'est praticable que dans les régions favorisées qui peuvent cultiver des cultures spéciales de haut prix. Une réduction générale des taux d'énergie pour le pompage induirait probablement à y recourir davantage.

Terres irrigables et irriguées.—L'estimation de la superficie des terres irrigables et irriguées en Colombie-Britannique n'est qu'approximative; dans le cas des terres irrigables il n'y a jamais eu de relevé d'ensemble complet, et quant aux terres irriguées il existe, en dehors des districts d'irrigation dont les statistiques sont connues, des centaines de fermes et de ranchs irrigués séparément et pour lesquels il n'y a pas de statistiques exactes. La meilleure estimation des terres irriguées dans la province est de 150,000 acres, mais environ 35,000 acres de cette superficie sont imparfaitement irriguées. La construction de barrages d'emmagasinage additionnels et l'amélioration des ouvrages d'amenée afin de réduire les pertes causées par le suintement assureraient de l'eau à une grande partie de cette superficie. Des permis d'eau ont été délivrés à l'égard de 85,000 autres acres qui se prêtent à l'irrigation. Une forte proportion de cette superficie aura été irriguée par des particuliers lorsque seront terminés dans quelques années les travaux indiqués par les permis. De plus, il y a quelque 200,000 acres qui pourraient être irriguées mais à un coût plus élevé que celui des ouvrages déjà existants.

Le tableau 45, basé sur les meilleures statistiques connues, montre la superficie irrigable et la superficie irriguée actuellement aux mains d'organismes publics et privés.

45.—Principales entreprises d'irrigation en Colombie-Britannique, 1946

Entreprise	Approvisionnement d'eau	Superficie irrigable	Superficie irriguée	Localité
		acres	acres	
Provinciale—				
Okanagan, sud.....	Rivière Okanagan.....	5,000	4,200	Vallée Okanagan
Municipales—				
Municipalité de Penticton....	Criques Penticton et Ellis.....	2,500	2,300	Vallée Okanagan
Municipalité de Summerland..	Criques Trout et Eneas.....	3,800	3,400	" "
Distriets d'irrigation—				
District d'irrigation des terres fruitières de C.-B.	Crique Jameson et rivière Thompson.	3,000	2,800	Vallée Thompson
Black-Mountain.....	Crique Belgo.....	4,000	3,850	Vallée Okanagan
Cawston.....	Rivière Similkameen.....	500	257	" "
East-Creston.....	Crique Arrow.....	1,400	1,150	Vallée Kootenay
District d'irrigation d'Ellison.	Crique Kelowna.....	687	687	Vallée Okanagan
Girouard.....	Crique du lac Swan.....	110	110	" "
Glenmore.....	Crique Kelowna.....	2,000	1,946	" "
Grand-Forks.....	Rivière Kettle.....	2,700	2,200	Vallée Kettle
Heffley.....	Criques Heffley et rivière Thompson-nord.	2,700	1,633	Thompson-nord
Kaleden.....	Crique Marron.....	500	430	Vallée Okanagan
Keremeos.....	Rivière Ashnola et crique Keremeos.....	1,020	960	Vallée Similkameen
Malcolm-Horie.....	Crique Joseph.....	200	150	Près de Cranbrook
Merritt-Central.....	Rivière Coldwater.....	125	125	Vallée Nicola
Naramata.....	Criques Lequime et Robinson.	950	867	Vallée Okanagan
Okanagan-Falls.....	Crique Shuttleworth.....	400	180	" "
District d'irrigation d'Okanagan-Mission.	Crique Bellevue et Lac Okanagan.	312	560	" "
Oyama.....	Lac Long.....	350	350	" "
Peackland.....	Crique Peackland.....	450	400	" "
Renata.....	Crique Dog.....	200	140	Vallée Columbia
Robson.....	Crique Pass.....	262	262	" "
Scotty-Creek.....	Crique Scotty.....	863	863	Vallée Okanagan
South-East-Kelowna.....	Crique Hydraulic.....	2,800	2,560	" "
Trout-Creek.....	Crique Trout.....	350	300	" "
Vernon.....	Criques Coldstream et Jones.	7,500	7,200	" "
District d'irrigation de Vinsulla.	Crique Knouff.....	425	200	Vallée Thompson-nord
Westbank.....	Crique Powers.....	700	648	Vallée Okanagan
Winfield et Okanagan-Centre.	Crique Vernon.....	2,000	1,823	" "
Wyndel.....	Crique Duck.....	500	450	Vallée Kootenay
Compagnies d'irrigation				
Columbia Valley Irrigated Fruitlands Company.	Crique Bruce.....	2,000	367	Vallée Columbia
Columbia Valley Ranches	Crique Vermillion.....	940	575	" "
Woods Lake Water Company.	Crique Oyama.....	792	792	Vallée Okanagan
Sociétés (coopératives) d'usagers—				
Benvoulin.....	Crique Mission.....	502	502	Vallée Okanagan
Brent Davis.....	Crique Mission.....	405	405	" "
Bullock Creek.....	Crique Bullock.....	127	127	Vallée Similkameen
Campbell Creek.....	Crique Campbell.....	1,000	1,000	Vallée Thompson
Canyon.....	Crique Association.....	400	362	Vallée Kootenay
Chinook Cover Water Users Community.	Crique Nelson.....	157	157	Vallée Thompson-nord
Cuisson Creek Water Users Community.	Crique Cuisson.....	272	272	Vallée du Haut Fraser
Dog Creek.....	Crique Dog.....	323	323	" "
Guisachan.....	Crique Mission.....	332	332	Vallée Okanagan
Hollywood.....	Crique Mission.....	186	186	" "
Kelowna.....	Crique Kelowna.....	64	64	" "
Okanagan Mission.....	Crique Bellevue.....	179	179	" "
Peterson Creek.....	Crique Peterson.....	862	800	Vallée Thompson-nord
Powers Creek.....	Crique Powers.....	200	150	Vallée Okanagan
Smithson Alphonse.....	Crique Mission.....	297	297	" "
South Kelowna.....	Crique Mission.....	184	184	" "
South Vernon.....	Crique Vernon.....	208	208	" "
Trépanier.....	Crique Trépanier.....	88	88	" "
Tronson.....	Crique Vernon.....	134	134	" "
Upper Bankhead.....	Crique Kelowna et Crique Mission.	113	113	" "

Près de 100,000 acres sont irriguées par des entreprises privées; la grande partie de ces terres sont des ranchs de foin et grain pour le bétail et la grande culture.

Fonds de conservation.—Les premières compagnies d'irrigation, filiales des compagnies vendant des terres, construisirent leurs réseaux d'irrigation en vue de vendre des terres plutôt que de faire de ces réseaux des ouvrages permanents et utilisables; aussi, lorsque plus tard les usagers d'eau furent forcés pour se protéger d'acquérir les réseaux et de les maintenir en état et formèrent des districts d'irrigation, ils eurent immédiatement à faire face à un programme coûteux de renouvellement et de reconstruction et sollicitèrent l'aide du gouvernement provincial. Bien que les premiers districts d'irrigation n'aient pas été incorporés avant 1920, le fonds de conservation fut établi en 1918 pour aider financièrement à la reconstruction; les terres en cause devaient être grevées des sommes ainsi dépensées. Le fonds devait être un fonds automatiquement renouvelable, permettant d'effectuer de nouveaux prêts à mesure que les prêts antérieurs étaient remboursés. Toutefois, après 1922, le prix plus bas des fruits entrava la perception des revenus par les districts et les fit manquer à leurs engagements. En 1928, la législature provinciale soulagea les districts en réduisant leurs créances d'environ 25 p. 100. La dépression des années 1930 augmenta leurs difficultés financières et en 1933 une autre réduction d'environ 45 p. 100 du reste des créances fut accordée. Durant les cinq autres années les districts ne purent effectuer leurs versements déjà réduits ni maintenir leurs réseaux en bon état. Cet état de choses amena l'ajustement de 1938, qui prévoyait une réduction importante des versements au fonds de conservation pourvu que les districts dépensent ou mettent de côté certaines sommes pour le renouvellement des ouvrages. Cet arrangement est encore en vigueur bien que les versements prévus aient été réduits en certains cas à cause de circonstances spéciales.

L'état actuel des prêts pour fins d'irrigation en vertu du fonds de conservation est le suivant: total des prêts, \$3,314,283; montant remboursé, principal et intérêt, \$1,571,988; secours total accordé, principal et intérêt, \$2,859,278.

Sous-section 12.—Statistique agricole internationale

La source principale de la statistique agricole internationale avant la seconde guerre mondiale était l'Institut international d'agriculture à Rome. Les compilations de l'Institut ont été interrompues durant la guerre et il n'a pas été possible de mettre à jour dans l'*Annuaire* les statistiques de la production mondiale de céréales et de pommes de terre, du commerce du blé et de la farine et du nombre de bestiaux dans les principaux pays. Cependant, l'Organisation des vivres et de l'agriculture des Nations Unies s'est chargée du travail autrefois exécuté par l'Institut international d'agriculture dans le domaine de la statistique agricole. Aussi, les statistiques mondiales de vivres et de denrées agricoles importants seront-elles probablement connues de nouveau en 1947 et paraîtront dans l'*Annuaire* de 1948.

Le tableau suivant est le résumé d'un rapport du Bureau des Relations agricoles étrangères, département de l'Agriculture des Etats-Unis, et donne les emblavures et la production de blé en 1946 par principaux pays producteurs en comparaison de 1945, ainsi que la moyenne de 1935-1939.

46.—Emblavures et production estimatives de blé dans certains pays, moissons de 1945 et de 1946, et moyennes de 1935-1939

NOTA.—Les estimations des pays dont les frontières ont changé ont été ajustées en fonction des frontières d'avant-guerre sauf avis contraire. Les années indiquées sont les années de moisson dans l'hémisphère boréal. Les moissons de l'hémisphère boréal sont réunies à celles de l'hémisphère austral qui suivent immédiatement; ainsi, la récolte moissonnée dans l'hémisphère boréal en 1946 est réunie à la moisson de l'hémisphère austral qui a commencé tard en 1946 et s'est terminée tôt en 1947. Les chiffres du tableau ont trait autant que possible aux superficies moissonnées.

Continent et pays	Emblavures			Production		
	Moyenne 1935-1939	1945	1946	Moyenne 1935-1939	1945	1946
	(en milliers d'acres)			(en milliers de boisseaux)		
Amérique du Nord—						
Canada.....	25,595	23,414	25,900	312,399	318,512	420,725
Mexique.....	1,244	1,158	1,193	14,284	12,741	13,547
Etats-Unis.....	57,293	65,120	67,201	758,623	1,108,224	1,155,715
Totaux, Amérique du Nord¹	84,170	89,750	94,350	1,086,000	1,440,000	1,590,000
Europe—						
Autriche.....	631	470	575	15,708	9,000	10,300
Belgique.....	402	455	375	16,150	14,000	16,000
Bulgarie ²	3,080	3,102	3,768	64,076	41,818	67,652
Tchécoslovaquie.....	2,220	—	2,315	59,060	—	50,000
France.....	12,560	9,400	10,600	286,510	184,000	250,000
Allemagne.....	5,071	—	—	176,395	—	—
Grèce.....	2,150	1,640	1,912	30,205	16,800	28,500
Hongrie.....	4,091	1,816	2,867	91,210	24,177	37,045
Italie ³	12,635	11,600	12,000	279,519	169,000	245,000
Pays-Bas.....	338	295	302	14,791	8,004	13,180
Portugal.....	1,227	1,248	1,253	16,092	10,899	18,372
Espagne.....	11,253 ⁴	8,896	9,409	157,986 ⁴	73,000	133,110
Suède.....	740	731	750	26,351	21,616	24,827
Royaume-Uni.....	1,843	2,274	2,066	62,361	81,237	68,693
Totaux, Europe¹	79,200	62,700	70,800	1,670,000	1,030,000	1,350,000
Asie—						
Iran.....	4,191 ⁵	—	—	72,128 ⁵	77,161	76,426
Irak.....	1,724 ⁵	2,100	2,000	18,114	16,534	14,700
Syrie.....	1,363 ⁵	1,854	1,827	19,485 ⁶	14,311	19,312
Turkie.....	8,952	9,243	9,246	135,600	80,443	180,000
Chine.....	48,120 ⁵	53,000	55,153	715,536	850,000	859,364
Mandchourie.....	2,903	1,295	—	35,200	14,451	—
Inde.....	34,492	35,980	34,559	370,660	393,904	332,370
Japon.....	1,738	1,789	1,495	50,133	34,756	22,597
Totaux, Asie¹	106,360	111,600	110,700	1,446,000	1,510,000	1,545,000
Amérique du Sud—						
Argentine.....	15,834	10,108	14,000	221,769	143,556	221,342
Chili.....	1,963	1,803	1,873	31,562	34,176	33,928
Uruguay.....	1,210	875	1,008	13,255	7,958	9,137
Totaux, Amérique du Sud¹	20,500	14,300	18,500	281,000	202,000	282,000
Afrique—						
Algérie.....	4,184	3,272	3,326	35,201	11,023	35,000
Egypte.....	1,464	1,710	1,646	45,848	43,436	42,725
Maroc français.....	3,254	2,286	2,122	23,198	5,748	24,781
Tunisie.....	1,915	1,900	1,589	14,965	6,357	11,942
Union Sud-Africaine.....	1,926	2,244	2,700	16,259	9,483	18,267
Totaux, Afrique¹	13,800	12,800	12,700	143,000	85,000	142,000
Océanie—						
Australie.....	13,128	11,426	12,371	169,744	142,410	116,800
Nouvelle-Zélande.....	221	162	140	7,129	5,400	4,500
Totaux, Océanie.....	13,340	11,588	12,511	176,873	147,810	121,300
Totaux mondiaux¹.....	416,100	398,700	408,600	5,962,000	5,215,000	5,800,000

¹ Il est tenu compte dans les totaux des données manquantes de certains pays indiqués et d'autres pays producteurs non indiqués. ² Les estimations de 1944 jusqu'à aujourd'hui comprennent la Dobroudja méridionale et ne sont pas, par conséquent, strictement comparables avec celles des années antérieures indiquées. ³ Les estimations de 1945 et de 1946 sont ajustées en fonction des frontières d'avant-guerre.

⁴ Chiffre de 1935 seulement. ⁵ Moyenne de moins de cinq ans. ⁶ Y compris le Liban; les estimations du Liban et de la Syrie ne sont pas données séparément avant 1944.

CHAPITRE XIII.—FORÊTS*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. RÉGIONS FORESTIÈRES... ..	402	Sous-section 2. Protection des forêts...	423
SECTION 2. ESSENCES IMPORTANTES... ..	402	Sous-section 3. Sylviculture.	425
SECTION 3. RESSOURCES FORESTIÈRES... ..	406	SECTION 6. UTILISATION DE LA FORÊT... ..	426
ARTICLE SPÉCIAL: Insectes nuisibles aux forêts et moyens de les combattre... ..	407	Sous-section 1. Abatage du bois... ..	426
SECTION 4. ÉPUISEMENT ET RÉCUPÉRATION DE LA FORÊT... ..	420	Sous-section 2. Industrie de la pulpe et du papier... ..	428
SECTION 5. ADMINISTRATION FORESTIÈRE... ..	421	Sous-section 3. Sciage du bois... ..	435
Sous-section 1. Administration des forêts fédérales et provinciales... ..	421	Sous-section 4. Industries utilisant le bois et le papier.	437
		SECTION 7. RÉGIE DU BOIS APRÈS LA GUERRE... ..	438

La forêt canadienne couvre une vaste région dans la zone tempérée du nord qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et depuis la frontière internationale jusqu'au cercle polaire et au delà. Les grandes variations du climat, de la physiographie et du sol produisent des différences marquées dans le caractère des forêts des diverses parties du pays et c'est pourquoi l'on peut y discerner des régions forestières plus ou moins nettement définies.

Section 1.—Régions forestières

Chaque région forestière du Canada est décrite séparément aux pp. 185-189 de l'*Annuaire* de 1941, de même que les essences prédominantes et associées communes à chacune.

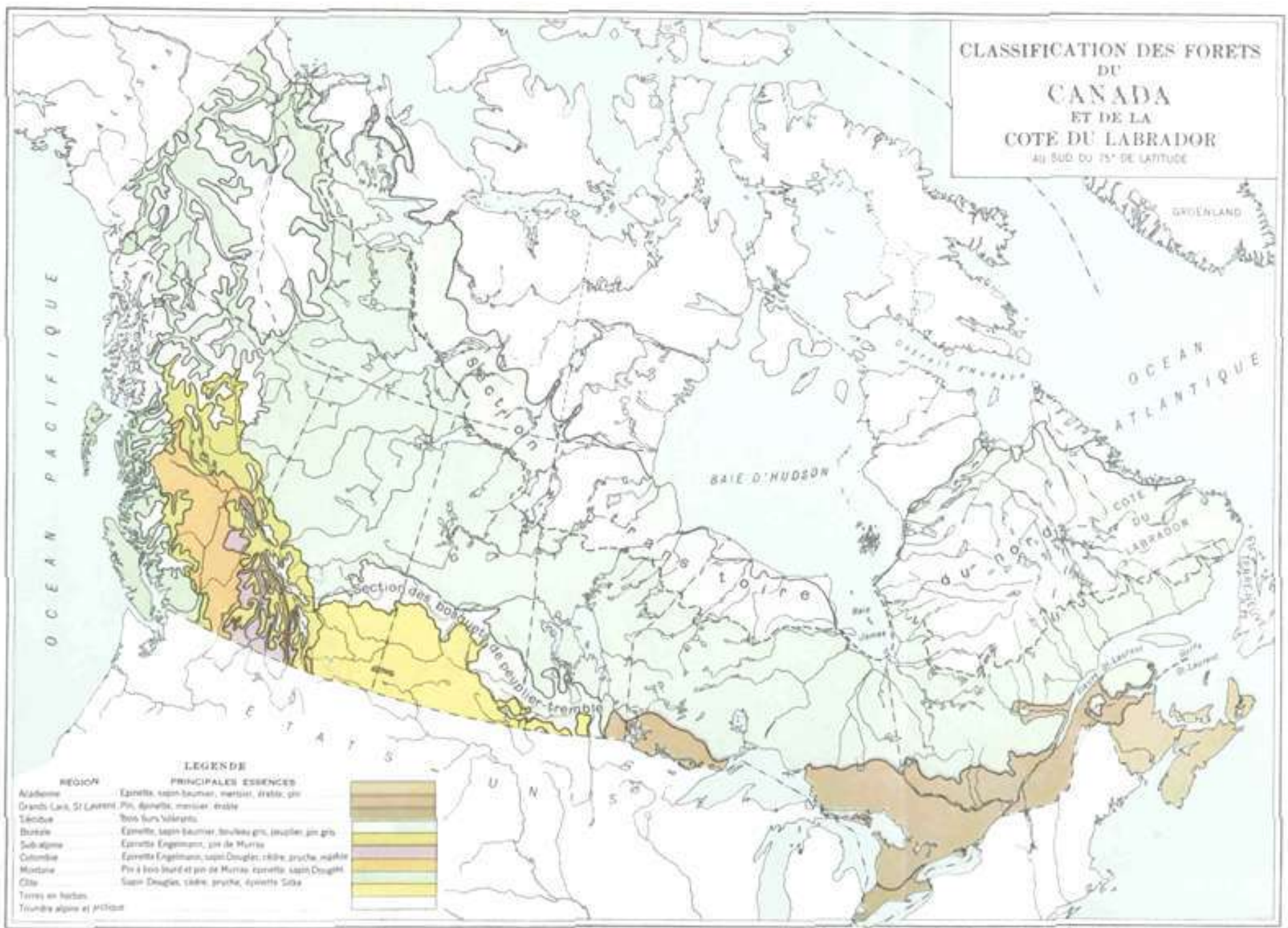
Section 2.—Essences importantes

Il y a, au Canada, plus de 125 espèces d'arbres dont 33 sont des conifères communément appelés "bois tendres". Bien que le nombre des essences décidues ou de "bois dur" soit considérable, environ une douzaine de celles-ci seulement sont de quelque importance au commerce du bois et environ 80 p. 100 de tout le bois marchand consiste en bois tendres.

Épinette.—Les cinq variétés indigènes d'épinette sont toutes d'importance commerciale; elles fournissent plus du quart de toute la production de bois d'œuvre au Canada et plus des deux tiers de tout le bois à pulpe consommé par les pulperies canadiennes. La couleur pâle, l'absence de résine et les caractéristiques avantageuses de ses fibres font de l'épinette le premier bois à pulpe du monde. Le bois de toutes les variétés d'épinette, une fois séché, est presque complètement insipide et inodore et, par conséquent, il est très recherché pour la fabrication des récipients de produits alimentaires. L'épinette sert beaucoup au bâtiment, au finissage à l'intérieur, à la fabrication de boîtes et de caisses et à plusieurs autres usages spéciaux. Des cinq variétés indigènes, c'est l'épinette blanche (*pinus strobus*) qui est la plus abondante et la plus importante au point de vue commercial. Elle croît, avec l'épinette noire (*pinus*

* Les sections de ce chapitre qui traitent de la sylviculture et de l'administration forestière ont été préparées par le Service forestier du ministère des Mines et Ressources. Celles qui traitent de l'utilisation de la forêt et des industries forestières ont été révisées, sous la direction de W. H. Losee, directeur, division du Recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la Statistique, par L. J. Pouliot, chef, Statistiques des produits forestiers.

**CLASSIFICATION DES FORETS
DU
CANADA
ET DE LA
CÔTE DU LABRADOR**
AU SUD DU 75° DE LATITUDE



RÉGION	PRINCIPALES ESSENCES
Alpine	Épicéa, sapin baumier, merisier, érable, pin
Grands Lacs, St Laurent	Pin, épicéa, merisier, érable
Ténois	Bois durs variés
Boréale	Épicéa, sapin baumier, bouleau gris, bouleau pin gris
Sub-alpine	Épicéa Engelmann, pin de Murray
Columbia	Épicéa Engelmann, sapin Douglas, cèdre, pruche, mélèze
Montane	Pin à bois lourd et pin de Murray, épicéa, sapin Douglas
Côte	Sapin Douglas, cèdre, pruche, épicéa Sitka
Terres en herbes	
Toundra alpine et toundra	

Information fournie par le Service Forestier du Dominion. Plans et photographies fournies par le Service de l'Aérophotogrammétrie. Imprimé par le Service Géographique, État-Major, Ministère de la Défense Nationale.

mariana), de la côte de l'Atlantique à l'Alaska jusqu'à la limite de croissance arborescente. L'épinette noire est un arbre plus petit qui croît plus lentement, souvent confiné aux endroits marécageux et n'atteignant les dimensions du bois de sciage que sous des conditions favorables. Elle est particulièrement précieuse en ce qui concerne la pulpe, son bois étant plus lourd que celui des autres épinettes. L'épinette rouge (*picea rubens*) est confinée à la province de Québec et aux Provinces maritimes et son bois est semblable à celui de l'épinette blanche, avec lequel il est habituellement vendu. Les variétés occidentales, l'Engelmann (*picea engelmannii*) et la Sitka (*picea sitchensis*), ne poussent qu'à l'intérieur et sur les côtes de la Colombie-Britannique, respectivement. L'épinette Engelmann est semblable à l'épinette blanche. A cause des grandes dimensions des épinettes Sitka, leur bois peut s'obtenir en plus grandes pièces sans défaut que les autres épinettes. Il est donc beaucoup employé dans l'avionnerie.

Pin.—Il y a au Canada neuf variétés indigènes de pin, dont six ont une importance commerciale. Le pin blanc de l'Est (*pinus strobus*) est le plus précieux des bois conifères du Canada et a été plusieurs années durant l'essence la plus importante quant à la quantité de bois scié et à la production de bois équarri. Mais le bon pin se raréfiant, la production est tombée et elle est maintenant surpassée par celle de l'épinette, du sapin de Douglas et de la pruche. Le bois du pin blanc est tendre, facile à travailler et il a le grand avantage de garder sa forme avec un minimum de contraction ou de dilatation, ce qui en fait un bois très utile pour le modelage. Le pin blanc de l'Ouest (*pinus monticola*) ressemble presque en tous points à la variété orientale mais il croît rarement seul comme c'est souvent le cas de la variété orientale. Il est confiné à la Colombie-Britannique tandis que le pin blanc de l'Est se trouve depuis l'est du Manitoba jusqu'au littoral de l'Atlantique.

Le bois du pin rouge ou pin de Norvège (*pinus resinosa*) de l'Est canadien est estimé comme bois de charpente et bois de sciage. Il est facile à travailler et sèche uniformément, étant un peu plus fort que le pin blanc de l'Est. Le pin à bois lourd (*pinus ponderosa*) ne se rencontre au Canada que dans le sud de l'intérieur de la Colombie-Britannique où il est précieux comme source de bois à boîtes et autres contenants de l'industrie fruitière de cette région. Le bois d'aubier donne une belle qualité de bois d'œuvre, léger, assez tendre, de texture semblable à celle du pin blanc, et propre au modelage, à la boiserie de qualité et autres travaux qui demandent beaucoup de soin. Le bois de cœur est beaucoup plus lourd que le bois d'aubier. Le pin gris (*pinus Banksiana*) se rencontre au Canada depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à l'Alberta et dans la vallée du Mackenzie et il sert beaucoup comme bois d'œuvre, de traverses, d'étais et de perches; la fabrication de certaines variétés de pulpe avec le pin gris est aussi bien établie. Les arbres qui atteignent la dimension du bois d'œuvre sont souvent coupés et vendus avec d'autres espèces comme l'épinette. Le pin de Murray (*pinus contorta* var. *latifolia*), trouvé en Colombie-Britannique et dans l'ouest de l'Alberta, ressemble au pin gris et sert aux mêmes usages.

Sapin de Douglas.—Le sapin de Douglas (*Pseudotsuga taxifolia*) se rencontre au Canada depuis le versant oriental des Montagnes Rocheuses jusqu'au Pacifique. Il se trouve en quantité commerciale dans le sud de l'intérieur de la Colombie-Britannique, mais c'est surtout sur la côte du Pacifique qu'il a une valeur économique. Au point de vue production de bois d'œuvre au Canada il ne le cède qu'à l'épinette. C'est le plus gros arbre du Canada et il est connu pour sa force et son imputrescible.

bilité et les grandes dimensions de bois de charpente et de bois d'œuvre sans défaut qu'on peut en obtenir. Il est grandement utilisé dans les charpentes, les boiseries intérieures et extérieures, le planchéage et le placage et le contre-placage ainsi que comme traverses et étais de mine.

Pruche.—Il y a trois variétés de pruche au Canada dont deux sont importantes comme arbres de bois de charpente. La pruche de l'Est (*tsuga canadensis*) pousse à profusion dans les provinces de l'Est mais ne se rencontre pas à l'ouest de la province de l'Ontario. Son bois sert surtout dans la construction, spécialement à la charpente des maisons et au planchéage des ponts, mais il répond aussi à la demande d'un bois modérément fort, propre à plusieurs usages, y compris étais de mine et traverses, tandis que son écorce est une source précieuse de tannin. La pruche occidentale (*tsuga heterophylla*) ne se trouve que dans la Colombie-Britannique. Son bois a toujours été fort employé dans la fabrication de planchettes à boîtes et de la pulpe, mais dans le passé il a cédé le pas au sapin Douglas comme bois d'œuvre. Plus récemment, cependant, ses qualités excellentes comme bois d'œuvre et ses grandes dimensions en ont déterminé un emploi de plus en plus général dans toute la construction sauf celle de très grande envergure.

Les vrais sapins.—Le genre *Abies*—les vrais sapins—comprend quatre variétés commerciales. Le sapin grandissime (*abies grandis*) et le sapin gracieux (*abies amabilis*) se rencontrent sur la côte de la Colombie-Britannique, le sapin concolore (*abies lasiocarpa*) dans les régions montagneuses de la Colombie-Britannique, et le sapin baumier (*abies balsamea*) dans le Nord et l'Est du Canada, de l'Atlantique au Yukon. Le bois des quatre variétés se ressemble et sert à peu près aux mêmes usages, bien que les deux variétés de la côte occidentale atteignent des dimensions beaucoup plus fortes que les autres. Les vrais sapins poussent habituellement mêlés à l'épinette et à la pruche et sont habituellement coupés avec ces espèces et il n'est pas fait de différence entre les variétés lorsque leur bois est vendu comme bois d'œuvre. Ils fournissent un bois excellent pour la pulpe et servent beaucoup à cette fin.

Cèdre.—L'espèce *Thuja* comporte deux variétés propres au Canada. Elles sont toutes deux d'importance commerciale, chacune dans son habitat. Le cèdre blanc (*thuja occidentalis*) se rencontre de l'Atlantique à la partie sud-est du Manitoba, mais ne s'étend pas aussi loin au nord que certains des autres conifères et ne se trouve nulle part à profusion, étant confiné aux terrains humides. Le cèdre rouge de l'Ouest (*thuja plicata*) ne se trouve qu'en Colombie-Britannique. C'est un des géants de la côte du Pacifique, n'étant surpassé que par le sapin de Douglas. Les variétés de l'Est et de l'Ouest ont toutes deux un bois extrêmement durable, l'emportant à cet égard sur les autres conifères, et servent beaucoup à la fabrication des perches et des poteaux et comme bois d'œuvre et en général là où la résistance à la pourriture est une condition importante. Les cèdres donnent plus de 70 p. 100 de tous les bardeaux coupés au Canada. Le cèdre rouge de l'Ouest donne des quantités importantes de bois long, sans nœuds, à grain droit, et sert de plus en plus au contre-placage. Sa légèreté et son imputrescibilité le rendent spécialement propre à la construction des bateaux et canots.

Mélèze ou tamarac.—Deux des trois variétés indigènes de mélèze sont d'importance commerciale. La variété orientale (*larix laricina*) se trouve dans

toutes les provinces du Canada à l'est des Montagnes Rocheuses et pousse habituellement dans les endroits marécageux. C'est un des bois tendres les plus forts de l'Est canadien. Sans être une variété importante comme bois d'œuvre, son bois est estimé dans la fabrication des traverses, des pilotis et la construction des bateaux à cause de sa dureté, de sa force et de son imputrescibilité. Le mélèze occidental (*larix occidentalis*) ne se trouve que dans le sud de l'intérieur de la Colombie-Britannique et atteint de plus fortes dimensions que le mélèze de l'Est. Son bois est dur, lourd et fort, semblable au sapin de Douglas à ces égards, et sert comme traverses, petit bois de charpente, pilotis et boiseries extérieures et intérieures.

Bouleau.—Le bouleau est le bois dur le plus important du Canada. Il y en a sept variétés indigènes mais deux seulement sont de grande importance commerciale. Le merisier (*betula lutea*) croît dans l'Ontario, le Québec et les Provinces maritimes et son bois sert à la fabrication de planchers, de meubles et à l'ébénisterie et aux boiseries intérieures. Il sert beaucoup au placage et contre-placage et comme traverses. Il est dur, lourd, fort, facile à travailler et se prête à un fini doux.

Le bouleau blanc (*betula papyrifera*) est plus répandu, puisqu'il se trouve de l'Atlantique au Pacifique, et est plus abondant dans tout son habitat que le merisier. Le bouleau blanc n'atteint pas la taille du merisier et son bois n'est pas aussi lourd ni aussi fort. Quand il atteint la taille suffisante il est scié en bois d'œuvre, mais il ne sert surtout qu'à la fabrication de bobines et certains objets tournés. L'écorce résistante et facile à fendre du bouleau blanc a été utilisée des siècles durant par les Indiens pour revêtir leur canots. Il y en a une variété (*betula papyrifera* var. *commutata*) sur les côtes orientale et occidentale et en Colombie-Britannique où l'arbre atteint souvent la taille de bois de sciage qui sert à la fabrication de meubles et au contre-placage.

Érable.—Parmi les bois durs, l'érable est le deuxième en importance au Canada et comprend dix variétés indigènes disséminées de l'Atlantique au Pacifique. L'érable à sucre ou érable dur (*acer saccharum*) produit le bois d'œuvre le plus estimé et, comme le bouleau, sert à l'ébénisterie, au charonnage et aux boiseries intérieures. La sève de cet arbre est la source principale de sirop et de sucre d'érable pour fins commerciales. L'érable rouge (*acer rubrum*) souvent appelé érable "tendre", sert presque aux mêmes usages que l'érable à sucre, sauf pour les ouvrages qui demandent un bois très dur et très fort. L'érable à grandes feuilles (*acer macrophyllum*) se trouve sur la côte de la Colombie-Britannique où il sert à la fabrication de meubles et au planchéage.

Peuplier.—Le peuplier (*populus*), dont il existe huit variétés propres au Canada, est très répandu et il s'en trouve une ou plusieurs variétés dans chaque province. C'est un arbre qui pousse rapidement et produit un bois pâle et léger d'utilité générale. Il sert de plus en plus au placage, à la fabrication d'allumettes et de boîtes d'allumettes et de la pulpe, particulièrement de la pulpe à la soude. Dans les provinces des Prairies, où les autres variétés ne sont pas abondantes, il sert aussi de combustible.

Tilleul.—Le tilleul (*tilia americana*) est un bon bois léger pour l'ébénisterie de tous genres, la fabrication des boîtes de cigares et, en fait, un bois propre aux ouvrages qui demandent un bois dur, homogène et tendre. Il ne se trouve que dans le sud de l'Est canadien.

Orme.—Il y a au Canada trois variétés d'orme: l'orme blanc (*ulmus americana*), l'orme rouge (*ulmus rubra*) et l'orme liège (*ulmus Thomasi*). Le bois de ces variétés est dur, lourd et résistant et sert à la fabrication de barils, de boîtes, de placages pour paniers et boîtes à fromage, de véhicules, d'instruments agricoles et de bâtons de hockey. L'orme liège est un bois particulièrement estimé pour la charpente des bateaux.

Essences secondaires.—Le hêtre, le chêne, le frêne et l'aune de l'Orégon sont tous employés comme bois d'œuvre dans les diverses parties du Canada mais, soit à cause de leur rareté ou de leur habitat limité, ils n'ont pas une grande importance commerciale.

Section 3.—Ressources forestières

La superficie boisée du Canada est de 1,290,960 milles carrés, ce qui représente 37 p. 100 de la superficie totale des terres. En comparaison, 16 p. 100 seulement de la superficie totale des terres a une valeur agricole présente ou potentielle et 7 p. 100 seulement est classée comme "terre défrichée et de pâturage". La superficie boisée des neuf provinces est de 1,167,960 milles carrés au total ou 58 p. 100 de la superficie des terres provinciales. Environ 478,000 milles carrés de forêts sont classées comme "improductives". Elles sont plantées de petits arbres qui n'atteindront probablement jamais des dimensions commerciales parce qu'ils poussent sur des sols mal égouttés ou sur de grandes hauteurs ou autres endroits peu propices. Ces forêts improductives n'en jouent pas moins un rôle important. Elles aident à la protection des aires d'alimentation et à la conservation des réserves d'eau; elles assurent le combustible et les matériaux de construction aux indigènes et aux voyageurs des régions éloignées et constituent l'habitat d'animaux à fourrure et de gibier de grande valeur.

Les forêts productives, qui recouvrent plus de 813,000 milles carrés, sont jugées capables de fournir une récolte permanente de bois d'œuvre pour usages ménagers et industriels. Une grande partie de ces forêts sont encore inaccessibles à l'exploitation commerciale. Elles n'en constituent pas moins une réserve de grande valeur pour l'avenir. Présentement, 435,000 milles carrés de forêts productives sont considérés comme économiquement accessibles. La moitié de la superficie des forêts productives donne des arbres assez gros pour fournir du bois de sciage, de pulpe ou de chauffage et l'autre moitié est recouverte de jeunes pousses d'âges, d'espèces et de degrés de peuplement variables.

La futaie de bois d'œuvre de grosseur marchande est estimée à 311,201 millions de pieds cubes dont 191,347 millions sont accessibles. Ces volumes en pieds cubes représentent le bois qui peut effectivement être utilisé. Exprimé en termes de commerce, le bois d'œuvre accessible se compose de 250,250 millions de pieds de planche de billes dans les arbres assez gros pour être sciés et 1,684,710,000 cordes de bois plus petit pouvant servir comme bois de pulpe et de chauffage, pieux, étais de mine, etc.

Les autorités provinciales et fédérales sont à dresser un inventaire de nos ressources forestières. Le Service forestier du Dominion a terminé cet inventaire au Manitoba et au Nouveau-Brunswick et poursuit présentement celui de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard. Des études descriptives des ressources forestières de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont été publiées par les autorités forestières de ces provinces.

1.—Total estimatif du bois en futaies au Canada, par genre et volume et par province et région

Province et région	Conifères			Bois feuillu			Totaux		
	Bois de sciage	Jeune bois	Volume total équivalent ¹	Bois de sciage	Jeune bois	Volume total équivalent ¹	Bois de sciage	Jeune bois	Volume total équivalent ¹
	millions p.m.p.	milliers de cordes	millions pi. cu.	millions p.m.p.	milliers de cordes	millions pi. cu.	millions p.m.p.	milliers de cordes	millions pi. cu.
Futaies accessibles									
Ile du Prince-Edouard.....	65	560	61	40	240	28	105	800	89
Nouvelle-Ecosse.....	4,850	23,165	2,939	1,600	5,940	825	6,450	29,105	3,764
Nouveau-Brunswick.....	6,000	50,000	5,450	3,000	30,000	3,150	9,000	80,000	8,600
Québec.....	41,110	453,330	46,755	14,390	176,120	17,848	55,500	629,450	64,603
Ontario.....	42,560	273,790	31,784	11,390	236,140	26,600	53,950	559,930	55,384
TOTAUX, PROVINCES DE L'EST.....	94,585	500,845	86,939	30,420	428,440	48,451	125,005	1,299,285	155,440
Manitoba.....	855	9,645	991	1,620	19,110	1,948	2,475	28,755	2,939
Saskatchewan.....	1,850	8,920	1,128	2,100	51,060	4,760	3,950	59,980	5,888
Alberta.....	7,000	74,400	7,724	2,080	36,000	3,476	9,080	110,400	11,200
TOTAUX, PROVINCES DES PRAIRIES.....	9,705	92,965	9,843	5,800	108,170	10,184	15,505	199,155	20,027
COLOMBIE-BRITANNIQUE									
Côte.....	76,110	13,925	14,503	2	2	—	76,110	13,925	14,503
Intérieur.....	33,630	172,365	21,377	2	2	—	33,630	172,365	21,377
TOTAUX, COLOMBIE-BRITANNIQUE.....	109,740	186,290	35,880	2	2	—	109,740	186,290	35,880
Totaux, futaies accessibles.....	214,030	1,860,100	132,712	36,220	604,610	58,635	250,250	1,684,710	191,347
Totaux, futaies inaccessibles².....	176,345	873,385	107,531	3,700	136,260	12,323	180,945	1,009,645	119,854
Grands totaux.....	390,375	1,953,485	240,243	39,920	740,870	70,958	430,295	2,694,355	311,201

¹ Les volumes cubiques ne comprennent pas les souches et les cimes inutilisables. ² Il n'existe pas d'estimation des quantités relativement peu importantes de bois dur de la Colombie-Britannique. ³ Y compris une estimation des futaies des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

INSECTES NUISIBLES À LA FORÊT ET MOYENS DE LES COMBATTRE

NOTA.—Cet article a été préparé par M. J. de Gryse, chef, Recherches sur les insectes de la forêt, division de l'Entomologie, ministère de l'Agriculture, Ottawa. Ce compte rendu de l'activité de la section des Recherches sur les insectes de la forêt de la division fédérale de l'Entomologie serait incomplet sans un témoignage de reconnaissance pour la généreuse collaboration de nombreux organismes extérieurs, surtout les services forestiers fédéral et provinciaux, l'Association canadienne de la pulpe et du papier, l'Ontario Forest Industries Association, les Quebec Forest Industries Limited et la Canadian Lumbermen's Association. Il importe de mentionner spécialement l'aide accordée par le Service entomologique forestier du Québec dans le relevé fédéral des insectes de la forêt. Dans toutes les entreprises communes au Canada et aux Etats-Unis, le contact le plus étroit a été maintenu avec le Bureau of Entomology and Plant Quarantine des Etats-Unis, les entomologistes forestiers des Etats du nord-est et les divers comités et commissions organisés par l'industrie en vue de favoriser la destruction des insectes nuisibles à la forêt.

PORTÉE ET PARTICULARITÉS DU PROBLÈME

Une juste appréciation des pertes causées par les insectes de la forêt pendant une période donnée ne peut être fondée uniquement sur une estimation des dommages aux forêts productives, car les invasions des insectes dans les futaies inac-

cessibles peuvent avoir des répercussions importantes sur le sort des forêts commerciales. Il est de pratique commune, mais erronée, d'évaluer les dommages causés par les insectes en mesurant les futaies mortes ou mourantes et d'ignorer la dépréciation entraînée par les ravages des insectes qui de fait ne détruisent pas le bois mais le rendent simplement impropre à une utilisation profitable. L'accroissement moindre qui résulte des attaques répétées des agents de défoliation est rarement, si jamais, pris en considération. Il en est de même de la perte de vitalité, des effets de l'épuisement de la forêt sur les influences de la forêt, de la détérioration du bois détruit par le feu et des billots laissés dans les bois. Pour avoir une idée exacte du rôle destructif joué par les insectes nuisibles aux forêts et aux produits forestiers, il faut tenir compte de l'augmentation des risques d'incendie dans les futaies détruites par les insectes, des dommages causés aux stocks emmagasinés et même aux articles ouvrés, ainsi que d'une foule d'autres facteurs.

Les pertes ainsi subies au Canada, par suite des déprédations des insectes, même si on ne peut les calculer exactement, sont sans doute épouvantables. Une invasion de la mouche à scie européenne du mélèze a détruit il y a quelques années presque toutes les futaies de mélèze commercial dans l'Est canadien. Depuis 1909, la tordeuse des bourgeons de l'épinette a fait perdre environ 250 millions de cordes d'épinette et de sapin baumier. Le rongeur de l'écorce de l'épinette de l'Est, l'arpen-teuse de la pruche, la mouche à scie du pin gris, la tordeuse à tête noire du bourgeon, le puceron lanigère du sapin baumier et plusieurs autres espèces ont tous fait apparition, à diverses époques, en nombre assez considérable pour ravager de vastes étendues. En certains cas les changements apportés à la texture de la forêt par les invasions des insectes ont été nettement préjudiciables à la valeur commerciale des futaies subséquentes, des essences plus utiles ayant été remplacées par de moins précieuses. Lorsque l'incendie suit ces invasions, il peut falloir des siècles pour en réparer le dommage. A tout événement, il ne faut pas moins de cinquante à cent ans pour remplacer une futaie marchande détruite.

IMPORTANCE DES PERTES RÉCENTES ET INSECTES QUI EN ONT ÉTÉ LES AUTEURS

La tordeuse des bourgeons de l'épinette.—Le premier rapport authentique d'une invasion de tordeuses des bourgeons de l'épinette au Canada date d'aussi loin que 1807 alors que des parties du Maine, du Nouveau-Brunswick et du Québec furent atteintes. Il n'existe qu'une documentation fragmentaire au sujet de cette invasion; on ignore l'ampleur des dommages. Soixante-dix ans plus tard une nouvelle invasion frappait la même région, causant de dures et vastes pertes. Elle a probablement duré environ quatre ou cinq ans. Ensuite, après un intervalle de 30 ans, la tordeuse des bourgeons fit de nouveau son apparition. C'était en 1909. Il est incompréhensible que si peu de gens se rendent compte de ce qui s'est passé dans la forêt canadienne depuis cette date. Les invasions se sont succédé sans interruption. Comme il a été noté plus haut, environ 250 millions de cordes d'épinette et de sapin baumier ont été la proie de la tordeuse des bourgeons de 1909 à 1946. Pareilles statistiques ne font que peu ou pas d'impression sur l'imagination. En d'autres termes, supposons que toutes les épinettes et les sapins baumiers détruits au Canada par la tordeuse des bourgeons au cours des derniers 37 ans soient sciés en billes de quatre pieds et que, comme on empile une corde de bois, on tente de corder ce bois en piles de 8 pieds de long sur 4 pieds de large et 4 pieds de haut, et que chaque lot soit contigu à l'autre. On aurait à la fin une pile de bois de 4 pieds de haut et de 60 pieds de large qui encerclerait complètement la terre à l'équateur.

FLUCTUATIONS DES INVASIONS DE LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE DANS LES FORÊTS DE L'EST DU CANADA 1909 - 44

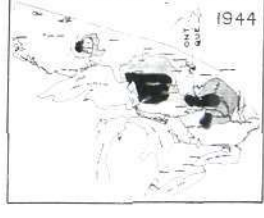
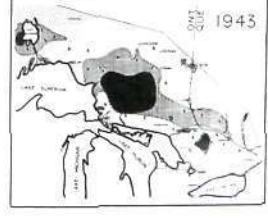
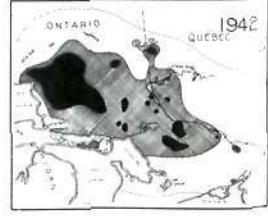
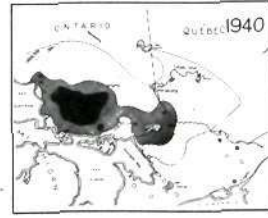
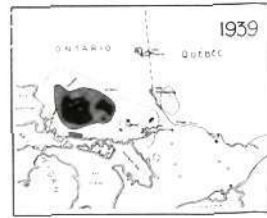
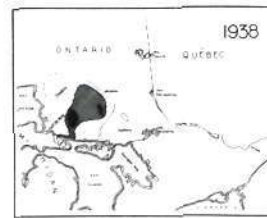
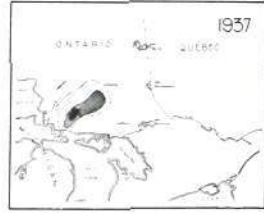
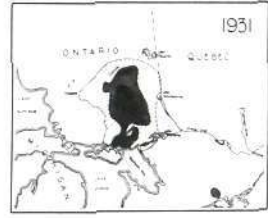
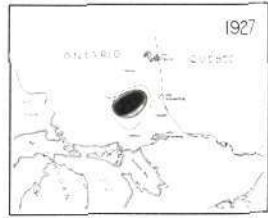
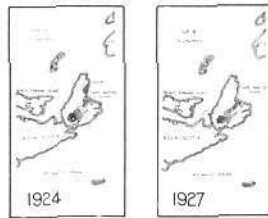
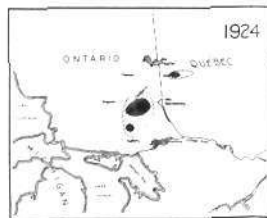
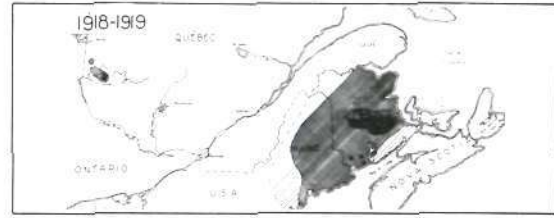
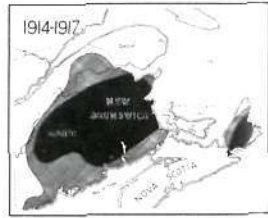
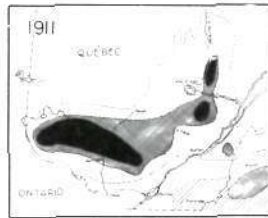
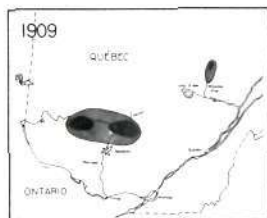
ABONDANTE



MOYENNE



LÉGÈRE



L'état suivant montre l'étendue des régions infestées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette de 1936 à 1945:

	Ontario	Québec
	milles carrés	milles carrés
Grande partie de baumiers, morts ou trop endommagés.....	19,000	3,360
Baumiers fortement attaqués, commençant à mourir, isolément ou en groupe.....	24,500	15,520
Superficie totale gravement atteinte.....	43,500	18,880
Superficie totale légèrement infestée.....	115,000	20,000 ¹
GRANDS TOTAUX.....	158,500	38,880

¹ Approximation.

Ces chiffres donnent l'étendue totale des superficies atteintes. Ils ne donnent aucune idée des dimensions réelles des futaies d'épinette blanche et de sapin baumier qui se trouvent dans ces régions. La propagation apparente vers l'est dans le Québec, presque aussi loin que la vallée du Saint-Maurice, est l'événement récent le plus important en ce qui concerne la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Il serait extrêmement difficile d'évaluer en dollars et cents les pertes du gouvernement en droits de coupe ou celles de l'industrie en matières premières. Certaines parties de la forêt détruite n'avaient probablement que peu ou pas de valeur commerciale tandis que d'autres auraient pu rapporter des sommes considérables. Ces calculs des pertes directes, soit en argent soit en matières premières, ne valent guère plus qu'une autopsie: ils sont de nature à obscurcir notre compréhension du vrai problème. Les répercussions d'une épidémie de tordeuse des bourgeons se font sentir durant plusieurs années après que les arbres sont morts. Un danger accru d'incendie est peut-être l'effet le plus immédiat. Il est humainement impossible de lutter contre l'incendie dans une région couverte d'arbres morts et habituellement impossible aussi de la confiner à cette région. Ces incendies font rage avec une intensité incroyable et causent souvent de graves dommages au terrain; l'inondation et l'érosion viennent ensuite porter le dernier coup à ce tableau de désolation.

Mais la conséquence la plus lourde d'une invasion de tordeuses des bourgeons et celle qui devrait le plus nous inquiéter, c'est le changement profond qui se produit dans la texture des futaies subséquentes. Marchands de bois, manufacturiers de papier et forestiers constatent depuis des années, et avec beaucoup d'appréhension, la régénération apparemment insuffisante de l'épinette et son remplacement par le sapin baumier dans plusieurs régions forestières. Cet état de choses n'est certes pas général, mais il se rencontre dans plusieurs des endroits les plus accessibles. La non-régénération de l'épinette est attribuée à plusieurs causes inhérentes à l'espèce: (1) l'impuissance des sauvagons à s'enraciner dans des couches épaisses de mousse, d'humus naturel ou de débris de forêt; (2) production de graines inférieure à celle du sapin baumier (années de sémination moins fréquentes); (3) tolérance de l'ombre moins grande que le sapin baumier. Il faut ajouter deux facteurs externes; nommément, certaines méthodes de coupe et la tordeuse des bourgeons. Ces deux derniers facteurs sont interdépendants dans une grande mesure.

Il a été observé maintes et maintes fois qu'après une invasion de tordeuses des bourgeons le pourcentage de sapin baumier dans les nouvelles futaies est remarquablement plus élevé que dans les anciennes. L'accumulation extraordinaire de débris à la surface, qui entrave gravement la régénération de l'épinette, ne semble

pas offrir d'obstacle à l'enracinement du sapin baumier. La lutte pour l'enracinement et la lutte pour la lumière empêchent davantage la croissance de l'épinette qui aurait réussi à s'établir temporairement. Généralement parlant, la prédominance du sapin baumier est telle qu'elle réduit sensiblement la possibilité de son remplacement par l'épinette qui reste, pour plusieurs rotations sinon pour toujours. Dans des conditions absolument normales, il est concevable que tôt ou tard, dans certains endroits, ces antécédents puissent conduire l'épinette à son apogée. Cependant, lorsque des invasions répétées de la tordeuse des bourgeons entrent dans le tableau, ces espérances s'évanouissent. Il n'est pas outré, loin de là même, de dire que dans bien des régions toute forêt qui contient plus de 30 p. 100 de sapins baumiers est plus susceptible de succomber aux attaques de la tordeuse en arrivant à maturité. A ce moment-là, non seulement le sapin baumier mais la plus grande partie de l'épinette blanche associée avec le sapin baumier sera tuée et la forêt entrera dans un nouveau stade plus avancé de sa transformation en une futaie faite exclusivement de sapins baumiers.

La mouche à scie européenne de l'épinette.—En 1930, on découvrait que sur une superficie d'environ 2,000 milles carrés, située dans la péninsule de Gaspé de la province de Québec, les épinettes avaient été grandement défoliées par les larves de la mouche à scie. Des spécialistes des Etats-Unis et de l'Angleterre, à qui des spécimens furent soumis, ont déterminé qu'il s'agissait de *Gilpinia hercyniæ* (htg.), une espèce propre à l'Europe. En 1938 la superficie lourdement infestée avait augmenté à environ 12,000 milles carrés et l'on savait que l'insecte se trouvait en nombre plus ou moins grand dans tout l'Est canadien jusqu'à Sudbury (Ont.) et aux Etats-Unis jusqu'au New-Jersey.

La mouche à scie s'attaque à toutes les variétés d'épinette du Canada. Les larves se nourrissent principalement de vieilles aiguilles et d'ordinaire n'attaquent les nouvelles pousses que lorsque l'approvisionnement de vieilles aiguilles est épuisé. Ce genre d'alimentation a pour effet de retarder la décadence et la mort des arbres infestés. La possibilité de survie aux attaques répétées de la mouche à scie est un peu compromise par le fait que l'insecte est excessivement prolifique. Sa progéniture comporte presque exclusivement des femelles et l'accouplement n'est pas nécessaire à la fécondation des œufs. De plus la mouche à scie peut supporter le climat le plus rigoureux et, étant d'origine européenne, elle fut d'abord presque complètement exempte des attaques d'insectes parasites. Les principaux facteurs de destruction qui agissaient contre elle à cette époque étaient les petits mammifères, surtout les souris et les musaraignes. Celles-ci se nourrissaient des cocons dans lesquels les larves hivernent sous les débris qui jonchent la forêt. Bien que de 40 à 50 p. 100 des cocons aient pu être détruits ainsi tous les ans, la destruction totale pratiquée par les mammifères, les oiseaux, les insectes de proie et les insectes parasites indigènes n'a pas suffi à empêcher une augmentation annuelle marquée de l'intensité et de l'étendue des ravages.

Les estimations faites en 1939 indiquent que dans les régions lourdement infestées du haut de la rivière Cascapédia la mouche à scie a détruit 24.8 p. 100 du volume d'épinettes blanches et 27.4 p. 100 des épinettes noires. Ces chiffres ne comprennent pas la destruction due à une invasion apparemment indépendante du rongeur de l'écorce de l'épinette de l'Est de 1931 à 1934. Durant cette période, 41.4 p. 100 des épinettes blanches et 5.6 p. 100 des épinettes noires ont succombé au rongeur, ce qui fait une destruction totale d'environ 69 p. 100 d'épinettes blanches

et de 33 p. 100 d'épinettes noires. Ailleurs, le rythme de destruction variait considérablement d'un endroit à l'autre. Toutefois, le nombre d'arbres effectivement détruits par la mouche à scie ne donnait pas une idée exacte de la situation; les chances de survie des arbres qui restaient constituaient un facteur aussi important, sinon plus. Dans de vastes régions de la Gaspésie et ailleurs la probabilité de récupération diminuait graduellement d'une année à l'autre et dans les vieux centres d'infestation elle était presque nulle. Il se produisit alors quelque chose de remarquable. En 1936, les entomologistes qui étudiaient l'infestation de la mouche à scie de l'épinette commencèrent à découvrir des indices de la présence d'une maladie mystérieuse qui faisait périr un fort pourcentage de larves en maints endroits. Cette maladie semblait être causée par un virus et se répandre avec une rapidité phénoménale dans presque tout l'habitat de la mouche à scie. Là où l'infestation était lourde la mortalité des larves atteignait jusqu'à 99.7 p. 100. En 1942, le problème de la mouche à scie de l'épinette se trouvait pour le moment relégué à un rang secondaire en fait d'importance économique.

La tordeuse des bourgeons du pin gris.—Alors que la mouche à scie européenne envahissait graduellement les forêts de l'Est canadien, la tordeuse des bourgeons du pin gris, espèce indigène, commençait à faire irruption dans le nord-ouest de l'Ontario et au Manitoba. Bien qu'il n'y ait pas parité entre les deux infestations au point de vue de l'ensemble de l'économie nationale, la tordeuse des bourgeons du pin gris présente un problème de première importance aux industries du bois et du papier dans le territoire affecté.

La tordeuse des bourgeons du pin gris est soit une nouvelle espèce ou une race ou famille biologique de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, que l'on connaît bien, et dont elle diffère par les mœurs plutôt que par la forme. Elle manifeste une préférence tellement marquée pour le pin au lieu de l'épinette ou du sapin baumier qu'au point de vue économique elle peut être considérée comme constituant un problème distinct. Le principal dommage causé par la tordeuse des bourgeons est la défoliation de l'hôte. D'ordinaire les cimes souffrent beaucoup plus que les parties inférieures et il en résulte la formation de têtes de cerf qui sont la caractéristique des futaies infestées. Une forte défoliation répétée ou une défoliation complète avant la formation des bourgeons de l'année suivante sont fatales. Bien que les gros arbres soient susceptibles de succomber les premiers, les jeunes arbres qui poussent en sous-bois sont fréquemment détruits par les larves tombées des vieux arbres. Comparativement peu d'arbres ont été détruits jusqu'à maintenant, mais la production de têtes de cerf est très générale dans les futaies lourdement infestées; elle est de nature à favoriser l'introduction de pourritures et d'insectes secondaires qui finalement peuvent soit détruire l'arbre, soit le rendre inutilisable sauf comme bois de chauffage.

Manière d'aborder les problèmes

On devrait condamner sans relâche la croyance générale, mais fondamentalement erronée, que les insectes comme le ver du bourgeon de l'épinette, le rongeur de l'écorce de l'épinette, la mouche à scie européenne de l'épinette, etc. sont essentiellement nuisibles et que la seule raison de leur existence est de causer des désastres. Dans l'ordre naturel des choses les insectes sont une partie intégrante de cette grande économie communément appelée l'"équilibre de la nature". La forêt est une vaste unité biologique composée de plantes et d'animaux; elle subit des changements perpétuels au cours de la succession d'espèces et d'organismes individuels

qui luttent entre eux pour une place au soleil; sa composition en un temps quelconque est la résultante du jeu compliqué de tous ses éléments végétaux et animaux, lequel est lui-même dominé par les conditions climatiques et édaphiques. Les insectes jouent un double rôle régulateur dans ce système compliqué de relations. Quelques-uns, notamment les herbivores, agissent sur la végétation tandis que d'autres, doués d'instincts carnivores, empêchent la multiplication excessive des premiers. Les insectes végétariens peuvent se diviser à peu près en deux grandes classes: ceux qui se nourrissent d'arbres sains et vivants, et c'est pourquoi on les appelle primaires; ceux qui s'attaquent aux arbres étiolés, morts ou mourants, et sont ainsi considérés habituellement comme secondaires. Au point de vue de l'économie humaine, les insectes primaires sont, du moins en puissance, les plus pernicioeux et c'est parmi eux que se trouvent la majorité des espèces dites destructives. Au point de vue de l'économie de la nature, ils agissent réellement comme d'utiles protecteurs des espèces dont l'existence est menacée par la prédominance induite des autres. D'une manière générale, les insectes secondaires, en hâtant la mort des arbres affaiblis ou en contribuant à la décomposition des arbres morts, sont d'utiles agents de régénération des forêts, car ils font disparaître les arbres arrivés à la limite naturelle de leur existence.

Ainsi donc, lorsqu'on dit que les insectes sont les fléaux ou les ennemis destructeurs de la forêt, on parle au point de vue des relations humaines et on oublie que le plus souvent l'homme lui-même est l'artisan des calamités qui l'assaillent. Notre connaissance de l'écologie des insectes est encore bien imparfaite et il serait absurde de prétendre pouvoir déterminer les relations causales qui président à la hausse et à la baisse des irruptions. Toutefois, il est relativement simple en plusieurs cas de fixer la responsabilité de l'homme. L'exploitation imprévoyante et inconsidérée, le reboisement mal conçu, la destruction de la vie sauvage, l'incendie et l'importation d'espèces d'insectes des pays étrangers, telles sont les grandes catégories sous lesquelles peuvent être classées sans hésiter les fautes de l'homme. Dans la préparation des mesures de prévention et de destruction, notre premier souci doit être de régler les agissements de l'homme et de corriger ses fautes. En quelques cas une législation appropriée est la seule méthode, en d'autres l'éducation de l'individu sera plus efficace. A tout événement, que l'on adopte le procédé législatif ou éducatif, il doit s'appuyer sans cesse sur une connaissance aussi parfaite que possible des faits fondamentaux.

ORGANISMES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL CHARGÉS DU PROBLÈME ET MOYENS DE LE RÉGLER

L'étude des problèmes des insectes de la forêt au Canada est confiée à la section des Recherches sur les insectes de la forêt, division de l'Entomologie, Service scientifique, ministère de l'Agriculture. L'entomologie forestière, distincte des autres branches de l'entomologie, est devenue une section spéciale du service entomologique fédéral en 1911 et a été officiellement établie comme division en 1916. Au cours de la récente organisation générale du ministère de l'Agriculture, l'entomologie forestière a été établie comme une unité ou section de la division de l'Entomologie. Le quartier général de ce service est à Ottawa et des laboratoires sont maintenus à Ottawa (Ont.), Sault-Ste-Marie (Ont.), Fredericton (N.-B.), Winnipeg (Man.), Indian-Head (Sask.), Vernon (C.-B.) et Victoria (C.-B.). Il existe des sous-laboratoires à Laniel (Qué.), à la station expérimentale forestière de Petawawa, Chalk-River (Ont.), à Trinity-Valley (C.-B.) et à Cowichan (C.-B.).

Il y a des stations de campagne et des camps temporaires en nombre d'endroits à travers le pays. Le personnel de l'Entomologie forestière comprend 20 employés permanents, 138 employés temporaires et des manœuvres qui sont engagés lorsque les besoins l'exigent. Des recommandations ont été faites en vue d'augmenter le personnel permanent; la majeure partie du personnel comprend des fonctionnaires spécialement formés aux recherches entomologiques. Le travail de la section peut se classer sous quatre rubriques: relevés, études fondamentales, entreprises d'urgence et méthodes de destruction.

Relevés

Les relevés fournissent les renseignements essentiels à la poursuite d'études fondamentales et au traitement de cas d'urgence. Non seulement sont-ils indispensables pour découvrir en temps opportun les invasions naissantes, mais ils fournissent un inventaire systématique de l'actif et du passif dans l'administration rationnelle de la faune entomologique de la forêt. A cause de la vaste étendue de territoire à couvrir, tout système de relevé de ce genre doit reposer sur la coopération étroite de toutes les parties intéressées à la conservation de la forêt. Il existe au Canada un organisme efficace depuis 1936. Presque tous les organismes gouvernementaux et commerciaux importants qui s'occupent de sylviculture et d'exploitation forestière y prennent une part active et emploient intensivement leur personnel (environ 2,500 hommes) à la réunion des renseignements. Le pays a été divisé en cinq régions qui correspondent à peu près à certaines divisions naturelles de la forêt. En chacune de ces divisions un laboratoire central sert de chambre de compensation pour les spécimens et les renseignements reçus. Les résultats complets pour tout le Canada sont confrontés chaque année au quartier général à Ottawa. Actuellement le système est basé sur la réunion d'échantillons d'insectes vivants et la présentation de rapports concis et pertinents par les gardes forestiers et les gardiens. Tous les spécimens sont élevés dans les divers laboratoires qui les reçoivent. Une mine de renseignements sur les conditions des insectes, jusqu'ici inaccessible, a déjà été constituée de cette façon et sert à de plus amples études et à l'application pratique des méthodes de destruction. La comparaison du nombre de rapports reçus de 1936 à 1944 fait voir les progrès accomplis.

<i>Année</i>	<i>Nombre de rapports</i>	<i>Année</i>	<i>Nombre de rapports</i>	<i>Année</i>	<i>Nombre de rapports</i>
1936.....	528	1939.....	8,310	1942.....	13,210
1937.....	3,703	1940.....	10,081	1943.....	10,254
1938.....	5,117	1941.....	11,326	1944.....	10,238

L'instruction des forestiers sur la manière de faire des observations et des collections d'insectes est une phase importante de ce travail. Toutes les fois que la chose est possible, des cours abrégés sont donnés en divers centres l'hiver et le printemps, auxquels s'ajoutent des démonstrations sur place durant l'été.

Dix-sept forestiers ont été nommés par le gouvernement fédéral en 1945 spécialement pour diriger les travaux relatifs aux insectes des forestiers engagés par les services provinciaux et les industries forestières. En 1946, 25 autres forestiers spécialement formés sont venus grossir le nombre original et, bientôt, un effectif d'environ 75 hommes s'occupera de ces travaux dans tout le Canada. En outre d'instruire et de guider les forestiers réguliers, ces forestiers qui s'occupent des insectes feront des collections spéciales, rédigeront des rapports concernant leur

territoire respectif et travailleront isolément ou en groupe à des entreprises de toutes sortes, comme l'évaluation des dommages, l'aménagement de lots-échantillon, la préparation de matériel insectologique et la surveillance de vastes collections chaque fois qu'il y a lieu.

Etudes fondamentales

Les études fondamentales sont particulièrement destinées à élucider le mystérieux dédale des relations écologiques qui sont à la base des fluctuations de la population des insectes. Bien que leur objet soit purement scientifique à l'heure actuelle, il n'y a pas le moindre doute qu'en définitive elles aboutiront à des résultats éminemment pratiques à l'égard de la prévention et la répression des invasions. L'investigation complète des facteurs biotiques et physiques qui influencent le comportement et la reproduction des insectes éliminera éventuellement de la pratique de l'entomologie forestière une bonne partie de l'empirique et de l'incertitude actuels. Dorénavant ces études fondamentales seront toutes poursuivies par le personnel du laboratoire de Sault-Ste-Marie (Ont.). Ce laboratoire a été construit en 1945 par le ministère des Terres et Forêts de la province d'Ontario et mis à la disposition du ministère fédéral de l'Agriculture à condition qu'il soit utilisé conjointement par les deux ministères intéressés. Le gouvernement provincial fournit l'édifice et voit à son entretien tandis que le fédéral fournit l'outillage et le personnel. Une commission, composée de représentants des deux ministères, agit comme organisme de coordination. La construction de ce nouveau laboratoire a été l'un des événements les plus importants en ce qui concerne l'entomologie forestière au Canada. Les dimensions d'encombrement de la bâtisse sont 150 pieds sur 64. Il y a au sous-sol deux chambres frigorifiques et quatre chambres d'élevage climatisées ainsi que l'outillage nécessaire à leur fonctionnement. Des locaux pour l'outillage nécessaire aux travaux en forêt et au laboratoire, une chambre de photographie et un laboratoire muni d'incubateurs de divers genres pour des expériences spéciales occupent le reste du sous-sol. Le rez-de-chaussée contient trois salles d'administration, une pièce qui sert à la fois de bibliothèque et de salle de lecture, un grand laboratoire général, cinq laboratoires particuliers, une salle de dessin et un hall spacieux qui sert de musée. On a tiré profit de tous les progrès accomplis dans la construction des laboratoires et l'édifice lui-même est de conception moderne.

Malheureusement, vu la rareté au pays d'entomologistes forestiers spécialisés, il faudra peut-être plusieurs années avant que le laboratoire puisse donner son plein rendement. Deux sous-laboratoires, à Petawawa (Ont.) et à Laniel (Qué.), poursuivent des études en forêt sur les facteurs écologiques: le premier s'occupe des forêts soumises à une régie hautement organisée et le second, des forêts encore plus ou moins à l'état naturel.

Entreprises d'urgence

La dernière subdivision de l'activité de l'entomologie forestière est celle qui s'occupe des cas d'urgence ou, en d'autres termes, des problèmes de l'heure. Qu'elle doive avoir un attrait plus universel et plus populaire que les deux autres, on le conçoit facilement. Les invasions soudaines et spectaculaires d'insectes, soit d'importance locale, soit d'importance nationale, causent ordinairement une alarme considérable, et l'on sollicite instamment une action immédiate. L'entomologiste doit d'abord avoir recours aux moyens préventifs ordinaires, c'est-à-dire aux palliatifs et remèdes dont la valeur est plus ou moins éprouvée et parfois même incertaine. Il doit faire du mieux qu'il peut et en même temps saisir toute occasion

d'étendre ses connaissances et d'améliorer ses méthodes. Pour cette raison, toute vaste entreprise en vue de combattre les insectes nuisibles aux forêts est toujours accompagnée d'une étude complète de la bionomie de l'espèce en cause.

Méthodes de destruction

Les méthodes de destruction pourraient être classifiées en sylvicoles, biologiques, chimiques et mécaniques. Les méthodes mécaniques et chimiques n'ont qu'une application limitée dans des conditions comme celles qui existent dans les forêts canadiennes. Elles ont une place définie dans les pépinières, les plantations, les petits parcs, les lieux de plaisance et les petites exploitations forestières. Ces dernières années quelques-unes d'entre elles ont été employées avec succès pour combattre les rongeurs de l'écorce en brûlant les arbres infestés d'œufs, pour prévenir les dommages par les buprestes en brossant les tas de billots et en les plongeant dans l'eau, pour réduire les infestations d'arpeuteuses de la pruche et de tordeuses des bourgeons de l'épinette au moyen de poisons répandus par avion. Il devient de plus en plus évident que les méthodes sylvicoles et biologiques offrent la meilleure solution à la majorité des problèmes posés par les insectes nuisibles à la forêt. Il faut comprendre que l'emploi conjugué des diverses méthodes est nécessaire pour obtenir les résultats les meilleurs car c'est une erreur grave mais commune de trop se fier à l'efficacité d'un seul et unique moyen.

Méthodes sylvicoles.—La pratique des méthodes sylvicoles pour combattre les insectes est hérissée de grandes difficultés.

L'une des premières est que les exploitants en général n'en sont pas arrivés à se rendre compte soit de la nécessité, soit des avantages de pratiques sylvicoles rationnelles. En d'autres termes, ils considèrent qu'elles ne sont pas profitables dans les circonstances actuelles. Ceci, à n'en pas douter, est principalement dû au fait qu'il y a encore des futaies vierges. Avec le temps et l'épuisement progressif de nos forêts, cette attitude à l'égard de la sylviculture dans l'exploitation forestière commerciale se modifiera graduellement; en fait, certaines compagnies songent déjà à exploiter leurs forêts d'une manière scientifique afin d'assurer une production continue. La deuxième difficulté provient de la nécessité d'admettre que la connaissance des facteurs en jeu est encore extrêmement rudimentaire. Un principe semble être assez bien établi: l'application des pratiques de culture ne sera ni efficace ni profitable à la prévention ou à la réduction des infestations d'insectes que si les conditions favorables à la croissance des arbres sont en même temps soit défavorables, soit moins favorables au développement des insectes. L'expérience a démontré qu'en plusieurs cas une telle relation mutuelle inverse existe. Mais il y a des exceptions. Les autres généralisations relatives à la texture de la futaie, l'influence du milieu, la densité, le couvert de la feuillée, l'âge, les méthodes de coupe, etc. ne peuvent se faire que sous de grandes réserves. Les caractéristiques de chaque insecte, de chaque arbre et de chaque localité doivent être établies.

Les pratiques culturales ont été recommandées dans le cas de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, de la tordeuse des bourgeons du pin gris, de l'agrite bronzé du bouleau, de la pissode du pin blanc, du perceur du robinier et de plusieurs autres insectes nuisibles de la forêt; très souvent, cependant, il faudra plusieurs années avant de pouvoir mettre ces recommandations en pratique.

Récemment, à la suite des recommandations du comité consultatif sur l'entomologie et la pathologie forestières, Section des bois, Association canadienne de la pulpe et du papier, des dispositions ont été prises en vue d'établir dans le nord du Nouveau-Brunswick une région de recherche relative aux problèmes de l'exploitation d'une forêt de sapin baumier et d'épinette de manière à prévenir, ou à réduire au minimum, les pertes causées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le bassin hydrographique de Green River semblait particulièrement propice pour plusieurs raisons, dont la moindre n'était pas le désir d'une des grandes compagnies de pulpe et papier de la région de coopérer à cette entreprise. Cette compagnie a tout fait pour aider à l'entreprise en donnant libre accès à ses dossiers et ses cartes et en facilitant l'examen de la région.

Un comité a été nommé pour organiser le travail, étudier les résultats et faire des recommandations au sujet de l'administration de la région.

Le but original de l'entreprise était de déterminer dans une région particulière le genre d'exploitation nécessaire pour créer et maintenir la résistance aux invasions de la tordeuse des bourgeons. Ce but ne peut pas être considéré isolément des autres initiatives de l'exploitation forestière, qui toutes sont orientées vers la fin ultime, c'est-à-dire l'exploitation profitable et ininterrompue de la région. Un rendement continu sera impossible si on laisse les invasions périodiques détruire une grande partie de la forêt. Les méthodes employées pour protéger les arbres des attaques des insectes doivent aussi les protéger du vent, des mycètes et de l'incendie et assurer la plus grande croissance possible du genre d'arbres requis. Il faut viser à réglementer la coupe de manière à créer une forêt où l'âge des arbres est ainsi réparti qu'il sera possible à l'avenir de couper chaque année une quantité à peu près égale d'arbres.

Méthodes biologiques.—La lutte biologique a réalisé récemment des progrès des plus importants. Bien que l'usage d'ennemis naturels, particulièrement d'insectes parasites et prédateurs, pour combattre les insectes destructeurs ait été pratiqué pendant des siècles en plusieurs pays, il y a relativement peu de temps que cette méthode de destruction a été placée sur une base scientifique et appliquée sur une grande échelle. La lutte contre la spongieuse et le cul-brun aux Etats-Unis a été la grande cause de ce développement dans l'entomologie.

La lutte biologique a été employée presque exclusivement pour les insectes accidentellement importés des autres pays. Elle a été la conséquence très logique du fait reconnu que les insectes introduits constituent une menace spéciale par le fait même qu'ils sont à l'abri des parasites et des prédateurs qui concourent à les maintenir en échec dans leur pays d'origine et que d'ordinaire ils sont tout à fait exempts des attaques des espèces indigènes. Au Canada l'importation et la propagation de parasites étrangers ont produit des résultats satisfaisants. La lécanie européenne et le papillon satiné ont été combattus avec succès, et l'on a apparemment atteint un très haut degré de destruction en certaines régions par l'introduction de parasites contre la mouche à scie européenne du mélèze. En conséquence, lorsque le problème de la mouche à scie européenne de l'épinette a surgi, il était tout naturel d'avoir recours immédiatement à l'importation d'espèces parasitiques appropriées. Le sérieux de la situation justifiait pleinement tous les efforts coûteux tentés en vue d'enrayer les progrès de l'infestation. Quelque 23 espèces en tout ont été mises à l'essai jusqu'à date et, bien que plusieurs d'entre elles n'aient pas été retrouvées depuis le jour de leur mise en liberté, on ne doit pas trop se hâter d'y voir un signe

d'insuccès absolu. De fait, les derniers rapports montrent plutôt que l'efficacité des parasites introduits au pays augmente de façon bien marquée. Les espèces les plus aptes à jouer un rôle important dans la lutte contre la mouche à scie de l'épinette sont le parasite des cocons, *dalbominus (microplectron) fuscipennis* (Zett.), et quatre parasites des larves: *exenterus amictorius* (Fab.), *E. claripennis* (Thom.), *E. vellicatus* (Cush.) et une espèce de *sturmia*. Il semblerait, pour le moment du moins, que l'*exenterus* et le *sturmia* soient plus persistants que le *microplectron* lorsque le nombre des hôtes n'est pas élevé. Malgré la difficulté de recueillir le matériel d'étude et, par conséquent, la probabilité que le parasitisme ait été sous-estimé, on a recueilli plus de parasites des larves en 1945 que durant les huit années antérieures réunies. Il semble fort probable, par conséquent, que du moins les quatre espèces mentionnées ci-dessus deviendront de plus en plus efficaces d'année en année.

L'usage intensif des parasites pour lutter contre les fléaux d'insectes introduits constitue en lui-même un argument en faveur d'autres recherches sur des méthodes analogues pour combattre certaines espèces indigènes. Diverses initiatives sont plus ou moins clairement indiquées. Entre autres il y a l'étude des effets des espèces déjà introduites; l'introduction de nouvelles espèces pour des fins déterminées, surtout quand il est manifeste que les parasites indigènes ne conviennent pas; l'étude plus intense de la faune parasitique indigène et des méthodes propres à en augmenter l'efficacité actuelle. Des mesures ont déjà été prises en ce sens et l'on peut raisonnablement s'attendre que durant les années à venir cette phase de la lutte biologique devienne de plus en plus importante dans le domaine de l'entomologie appliquée. Dans leur travail sur les parasites les entomologistes forestiers collaborent étroitement avec le laboratoire de parasitologie du Dominion, à Belleville (Ont.). Ce laboratoire est l'une des institutions les plus modernes du monde en son genre. Il est suffisamment outillé pour l'importation, la propagation et la libération de grandes quantités de parasites.

Au paragraphe des pertes causées par les invasions des insectes, il a été fait mention en passant de la maladie "à virus" de la mouche à scie européenne de l'épinette. La façon étonnante avec laquelle cette maladie a contribué au déclin rapide de l'un des fléaux de la forêt les plus dangereux a fait reconnaître d'une manière passablement générale les possibilités des organismes morbifiques comme facteurs de la lutte contre les insectes. Bien que le cas de la maladie de la mouche à scie de l'épinette soit peut-être mieux connu que tout autre, du public en général, il n'est pas le seul dans l'histoire de l'entomologie. Par le passé, il a été accordé trop peu d'attention à la maladie comme alliée possible de l'homme dans sa lutte contre les insectes. Le manque de confiance dans l'efficacité des maladies est dû en partie à ce que, dans les conditions naturelles, leur propagation est parfois trop lente pour empêcher les insectes de causer de grands dommages et en partie à ce que de nombreux essais antérieurs de dissémination de la maladie ont échoué complètement. De l'avis des experts, cet échec doit être attribué en grande partie à l'ignorance en ce qui concerne les virus eux-mêmes et à la mésestimation de leurs caractéristiques exceptionnelles. On peut affirmer sans crainte, à la lumière des progrès accomplis ces dernières années, que toute méthode de nature à accélérer leur propagation et leur activité est justifiable au point de vue économique. Aussi, la division de l'Entomologie a-t-elle inauguré récemment un programme préliminaire d'études sur les maladies qui s'attaquent à la mouche à scie de l'épinette et à la tordeuse à tête noire des bourgeons. En 1946, ces études ont été intensifiées et étendues

de manière à inclure la recherche de nouvelles possibilités en rapport avec la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et les autres grands fléaux d'insectes nuisibles à la forêt. La construction est projetée d'un laboratoire spécial pour l'étude et la propagation des maladies des insectes à Sault-Ste-Marie (Ont.) en 1947.

Méthodes chimiques.—La découverte des propriétés insecticides du DDT a grandement stimulé les recherches et l'intérêt du public dans le domaine des méthodes chimiques. Le DDT est l'un des insecticides les plus puissants que la science connaisse. Ses usages seront nombreux et variés. Il n'est pas vraisemblable, cependant, qu'il devienne jamais la panacée qu'une publicité bien intentionnée mais mal informée a voulu en faire. En entomologie forestière, ses usages seront limités, comme ceux de tout autre insecticide, par les difficultés matérielles et financières que présente son application. Le mieux qu'on en peut espérer c'est qu'il devienne un moyen de protection temporaire de régions comparativement petites contenant des futaies précieuses et, en certains cas, une méthode efficace pour conjurer les invasions avant qu'elles prennent des proportions excessives. L'utilité de la vaporisation sera toujours sujette à plusieurs conditions et dépendra surtout de relevés continuels et complets des insectes des forêts.

Mesure de prévention

Surveillance de l'importation.—Dans la lutte contre les fléaux d'insectes étrangers il est particulièrement important de se rendre compte que mieux vaut prévenir que guérir. Aussi, la division de la Protection des plantes du ministère de l'Agriculture exerce-t-elle une vigilance continuelle et rigoureuse sur l'importation de plantes et de substances végétales des autres pays. Les fonctions de cette division sont bien résumées dans le règlement I de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux:—

Tous les arbres importés requièrent un permis émis par le Secrétaire de la Commission consultative sur la loi des insectes destructeurs et autres fléaux. Ils doivent entrer par l'un des différents ports d'importation établis au Canada et, en outre d'être accompagnés d'un certificat d'inspection du pays d'origine, ils doivent être inspectés de nouveau à leur arrivée au Canada, soit au port d'importation, soit après livraison aux établissements de l'importateur. Aucune importation ne peut être dédouanée sans satisfaire à la loi susmentionnée qui exige un certificat d'inspection ou un certificat de congé émis au Canada, en outre du permis.

Des règlements spéciaux sont établis toutes les fois que surgissent de nouvelles circonstances critiques et sont destinés à assurer une protection aussi complète qu'il est humainement possible d'obtenir contre l'introduction au Canada d'insectes et de maladies dangereux. De temps à autre les fléaux en forêt ont subi plusieurs échecs importants grâce à ces règlements.

Récupération du bois endommagé

Quelque efficace que puisse devenir l'organisation de la lutte contre les insectes de la forêt, il sera toujours nécessaire de découvrir des moyens d'utiliser profitablement le bois endommagé au cours des infestations. Dans les conditions présentes les entomologistes forestiers doivent donner des conseils sur la récupération en rapport avec presque toutes les infestations importantes. Des renseignements complets relatifs à l'état présent et futur de la forêt sont requis comme base des projets de coupe et, de cette façon, les pertes dues aux insectes peuvent être réduites au minimum. Pour se prononcer sur de tels sujets l'entomologiste assume une très grave responsabilité et doit connaître tous les facteurs importants du développement des invasions. Il lui faut étudier chaque invasion et chaque région séparément et

INSECTES COMMUNS NUISIBLES AUX FORÊTS CANADIENNES

Tordeuse des bourgeons de l'épinette



Tige infestée (Commencement de l'attaque) Forêt de sapins infestée Tige infestée (Fin de l'attaque)

Le grand Dendroctone de l'épinette



Forêt infestée; arbres-morts, arbres jaunâtres mourants

La mouche à scie européenne de l'épinette



Les larves commencent à manger Forêt de sapins et d'épinettes atteinte L'arbre en dépouillé

Sapins verts; épinettes grises

INSECTES COMMUNS NUISIBLES AUX FORÊTS CANADIENNES, suite

La mouche à scie du mélèze



Œufs pondus dans des tentes pratiquées dans la tige

Larves

Cocons

mâle

féelle

mâle

féelle

Mouches adultes



Premiers dégâts

Aspect général d'une forêt infestée

Dégâts avancés

Arpenteuse de la pruche



Tiges avec œufs.

Chrysalide (granocour naturelle)

Larves (gr. nat.)

Papillon (gr. nat.)

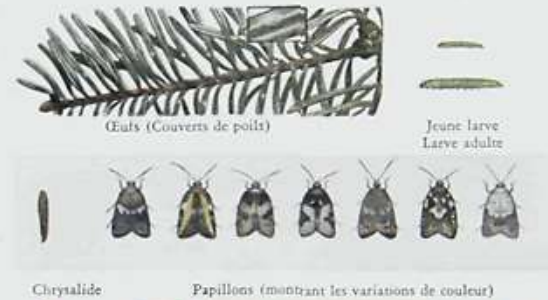


Tiges infestées (Commencement de l'attaque)

Forêt de sapins infestée.

Tiges infestées (Fin de l'attaque)

La tordeuse à tête noire



Œufs (Couverts de poils)

Jeune larve

Larve adulte

Chrysalide

Papillons (montrant les variations de couleur)



Attaque de 1ère année

Aspect d'une forêt infestée en août

Attaque de 2ème année

déterminer l'état de la forêt, la violence de l'attaque, le rythme probable de progression de l'infestation dans un avenir rapproché, de même que le rythme de détérioration du bois à la suite de la destruction causée par l'invasion des insectes. La coopération des compagnies et des services forestiers est donc indispensable à l'obtention des renseignements. Un service régulier d'informations a été établi à cette fin. Des formules spéciales de rapport ont été préparées pour ceux qui désirent se prévaloir de ce service. Ces rapports servent de base aux prévisions et aux recommandations, mais on conçoit facilement qu'il n'est pas toujours possible de mesurer exactement les probabilités.

Office de la suppression des insectes nuisibles aux forêts

Le dernier événement de l'organisation de l'entomologie forestière a été la création de l'Office de la suppression des insectes nuisibles aux forêts. Le 14 septembre 1945, cet office a été officiellement institué par l'arrêté en conseil C.P. 6018, sous le ministère de la Reconstruction. Son objet et ses fonctions sont bien décrits dans les extraits suivants de l'arrêté:—

- (1) Il est proposé, en vue de la conservation et du développement des ressources naturelles, d'établir un office de la suppression des insectes nuisibles aux forêts aux fins ci-mentionnées.
- (2) Les pertes dues aux insectes de la forêt, en particulier à la présente invasion de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, constituent une grave menace pour l'avenir des industries forestières canadiennes et la gravité de la situation justifie des mesures spéciales immédiates.
- (3) Bien que la responsabilité première de l'institution de mesures de lutte ait été normalement laissée aux provinces, l'épidémie a pris de telles proportions que des mesures sur un plan national sont requises.
- (4) La ligne de conduite la plus directe est d'établir un organisme chargé de coordonner tous les efforts, fédéraux, provinciaux ou autres, dans le but de lutter contre les invasions des insectes de la forêt.
- (5) Si cet office est établi, il lui incombera de prendre toutes les mesures possibles, séparément et en collaboration avec les provinces et l'industrie forestière, pour lutter contre les invasions des insectes de la forêt, particulièrement la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Conformément à l'arrêté, l'office se compose d'un représentant de chacun des organismes suivants: ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, dont le représentant agit comme président; ministère de l'Agriculture; ministère des Mines et Ressources; Provinces maritimes, un représentant nommé par entente commune entre le ministre des Terres et Mines du Nouveau-Brunswick et le ministre des Terres et Forêts de la Nouvelle-Ecosse; province de Québec, un représentant nommé par le ministre des Terres et Forêts, province d'Ontario, un représentant nommé par le ministre des Terres et Forêts; province de la Colombie-Britannique, un représentant nommé par le ministre des Terres et Forêts; industrie de la pulpe et du papier, un représentant nommé par le président de l'Association canadienne de la pulpe et du papier.

Sous réserve de l'approbation du ministre de la Reconstruction, l'office a le pouvoir de conclure des ententes avec d'autres ministères du gouvernement fédéral, les provinces, les municipalités, les compagnies ou autres organismes et particuliers en vue de mesures coopératives de lutte.

Le ministre de la Reconstruction, en vertu du paragraphe 3 de l'article 3 de la loi sur le ministère de la Reconstruction, 1944, peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, donner à l'office le personnel technique et autre temporaire qu'il juge nécessaire à l'exécution efficace des devoirs et charges de l'office et peut emprunter les services de tout fonctionnaire d'un ministère fédéral requis à cette fin.

Section 4.—Épuisement et récupération de la forêt

Épuisement.—Au cours des dix années de 1935 à 1944, les réserves de bois marchand se sont épuisées aux rythmes annuel moyen de 3,227 millions de pieds cubes. De ce total, 74 p. 100 a été abattu pour usage domestique et commercial et 26 p. 100 a été détruit par le feu et les fléaux. Des 2,380 millions de pieds cubes utilisés, 38 p. 100 a servi comme billes de sciage, 30 p. 100 comme bois de chauffage, 28 p. 100 comme bois à pulpe et 4 p. 100 sous forme de produits divers. De 75 à 80 p. 100 de toute la coupe se compose d'essences de bois tendre. Les pertes causées par l'incendie sont de 347 millions de pieds cubes en moyenne par année tandis que les insectes et les maladies cryptogamiques détruisent environ 500 millions de pieds cubes.

Feux de forêt.—La superficie brûlée et les dommages causés par les feux de forêt en 1945 sont beaucoup moins considérables que la moyenne des dix années antérieures. Les pertes en Colombie-Britannique, cependant, sont exceptionnellement élevées; cette province compte près de la moitié de la superficie brûlée et plus de la moitié des dommages causés dans tout le Canada. Ailleurs les pertes sont bien inférieures à la normale.

Des statistiques sommaires des pertes causées par le feu sont données aux tableaux 2 et 3, tandis que des détails plus complets, par région, sont contenus dans le rapport annuel du Ministère des Mines et Ressources de l'année financière terminée le 31 mars 1946.

2.—Pertes dues aux feux de forêt au Canada, 1945, et moyenne de dix ans, 1935-1944

Détails	Moyenne, 1935-44	1945	Détails	Moyenne, 1935-44	1945
Feux de moins de 10 acres..... nomb.	-	3,681	Valeurs estimatives dé- fruitées—		
Feux de 10 acres et plus.....	-	1,080			
Totaux, feux.....	5,533	4,761	Bois marchand..... \$	2,603,603	1,018,679
Superficie brûlée—			Jeune pousse..... \$	891,904	399,144
Bois marchand..... acres	554,723	159,909	Terres déboisées.....	313,096	78,103
Jeune bois..... "	663,088	161,641	Autre propriété brûlée..... \$	502,835	779,777
Terres déboisées..... "	370,611	129,361	Totaux, dommages..... \$	4,311,433	2,275,703
Terres non boisées..... "	852,434	290,620	Coût effectif du service de protection..... \$	868,197	993,818
Totaux, superficie brûlée.....	2,440,856	741,531	Totaux, dommages et coût..... \$	5,179,633	3,269,521
Bols marchand brûlé—					
Bois de sciage..... m.p.m.p.	720,842	686,200			
Petit bois..... cordes	2,491,905	289,153			

3.—Feux de forêt, selon la cause, 1945, et moyenne de dix ans, 1935-1944

Cause	Moyenne, 1935-1944		1945	
	nomb.	%	nomb.	%
Feux de campement.....	977	18	710	15
Fumeurs.....	936	17	1,237	26
Colons.....	841	15	364	8
Chemins de fer.....	315	6	723	15
Foudre.....	972	17	865	18
Opérations industrielles.....	150	3	173	4
Incendie criminel.....	330	6	117	3
Travaux publics.....	50	1	14	-
Causes diverses connues.....	464	8	354	7
Causes inconnues.....	498	9	204	4
Totaux.....	5,533	100	4,761	100

Récupération.—Presque tout l'épuisement annuel de nos forêts se concentre sur les 435,000 milles carrés de forêt productive désignée comme accessible, et le remplacement de l'épuisement normal par cette seule superficie exigerait une pousse moyenne d'environ 12 pieds cubes à l'acre. Les estimations complètes du rythme de croissance de la forêt canadienne n'existent pas encore. L'immense étendue du pays, la diversité des conditions de croissance et le caractère complexe des forêts elles-mêmes sont autant de difficultés qui retardent ces estimations. Le Service forestier du Dominion a fait plusieurs études qui indiquent, au delà de tout doute raisonnable, que sur des étendues considérables la pousse dépasse 25, 30 ou même 40 pieds cubes à l'acre par année; mais il y a d'autres régions classées comme productives où la pousse est beaucoup moins rapide.

Par bonheur, sauf en quelques endroits, la reproduction naturelle des essences forestières au Canada est abondante. Sur une terre déboisée ou brûlée, la jeune pousse ne tarde pas d'habitude à faire son apparition. Ainsi, la restauration d'une forme quelconque de végétation forestière constitue un problème moins difficile qu'en maints autres pays. Rien ne dit, cependant, que les espèces reproduites seront parmi les variétés recherchées par l'industrie. La majeure partie du bois utilisé au Canada est du bois tendre et, en général, la reproduction de ce bois est passable; mais il y a de vastes territoires où, à la suite du déboisement et de feux répétés, si la forêt n'a pas été détruite de façon permanente, des peuplements de valeur ont été remplacés par d'autres de qualité inférieure.

Il n'y a pas l'ombre d'un doute que l'introduction de meilleures méthodes d'administration forestière aussi bien que de meilleures mesures de protection peuvent rendre la forêt canadienne plus productive qu'elle ne l'a encore jamais été. Il est vrai, par ailleurs, que les futaies de très grands arbres auxquels il a fallu 300 ans pour atteindre leur taille actuelle tendent à disparaître pour n'être pas remplacées; mais, même si les industries forestières doivent utiliser à l'avenir de plus petites billes que par le passé, une sage administration forestière permettra à ces industries de prendre un essor considérable lorsque les conditions du marché le justifieront.

Les possibilités d'un grand nombre de nos sols forestiers en matière de production, au cours d'une période donnée, de bois utilisable en plus grande quantité que par le passé sont déjà démontrées dans des régions telles que la station d'expérimentation forestière du Dominion à Petawawa (Ont.), et sur certains boisés les mieux administrés des fermes.

Section 5.—Administration forestière

Sous-section 1.—Administration des forêts fédérales et provinciales

Bien que les ressources forestières soient en général sous la juridiction des provinces, les forêts des parcs nationaux, les stations d'expérimentation forestière et les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon sont administrés par le gouvernement fédéral.

La pratique généralement suivie par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux a été de disposer de la coupe du bois au moyen de licences de coupe, plutôt que par la vente à forfait des terres boisées. Par ce système, l'Etat garde la propriété du fonds et la maîtrise des opérations d'abattage. Le revenu est prélevé sous forme de droits régalien ou de coupe (payables soit en une somme ronde,

soit en versements à mesure que le bois est abattu); le loyer annuel du terrain et les impôts pour la protection contre les incendies sont perçus annuellement. Le loyer du terrain et les droits régaliens peuvent être ajustés de temps à autre à la discrétion des gouvernements.

Les Provinces maritimes n'ont pas suivi cette pratique autant que le reste du Canada. Dans l'Île du Prince-Edouard presque toutes les terres boisées ont été aliénées et sont aussi fractionnées, surtout en boisés pour les cultivateurs. Dans la Nouvelle-Ecosse, 71 p. 100 des forêts sont devenues propriétés privées et plus de la moitié de ces dernières sont en boisés dépassant 1,000 acres. Au Nouveau-Brunswick, près de 50 p. 100 sont sous le régime de propriété privée. Le pourcentage de terres boisées aux mains de particuliers dans les autres provinces est comme suit: Québec, 7·2 p. 100; Ontario, 6·0 p. 100; Manitoba, 12·7 p. 100; Saskatchewan, 11·9 p. 100; Alberta, 7·7 p. 100; et Colombie-Britannique, 3·4 p. 100.

4.—Réserves forestières au Canada, par province, 1946

NOTA.—La superficie des parcs nationaux (qui sont également des réserves forestières) n'est pas comprise dans le présent tableau, mais se trouve à la p. 40.

Province	Stations d'expéri- mentation forestière du Dominion	Réserves forestières provinciales	Total
	milles carrés	milles carrés	milles carrés
Ile du Prince-Edouard.....	néant	néant	-
Nouvelle-Ecosse.....	"	"	-
Nouveau-Brunswick.....	35·16	137·00	172·16
Québec.....	7·25	5,371·00	5,378·25
Ontario.....	97·10	19,526·00	19,623·10
Manitoba.....	25·25 ¹	3,799·00	3,799·00
Saskatchewan.....	néant	14,070·68	14,070·68
Alberta.....	62·60	14,317·23	14,379·83
Colombie-Britannique.....	néant	31,134·05	31,134·05
Territoires du Nord-Ouest.....	"	néant	-
Total	202·11	88,355·05	88,557·16

¹ Réserves comme parcs nationaux et, par conséquent, non compris dans le total.

Terres boisées sous la juridiction fédérale.—Les terres boisées sous la juridiction fédérale sont administrées par le ministère des Mines et Ressources. Le Bureau des Parcs nationaux voit aux parcs nationaux, et le Bureau des Territoires du Nord-Ouest et des Affaires du Yukon voit aux forêts de ces régions. La Branche des Affaires indiennes administre pour le compte des Indiens toutes les régions boisées sur les réserves. Le Service forestier du Dominion est chargé de l'administration des stations d'expérimentation forestière.

Terres boisées sous la juridiction provinciale.—En dehors de zones relativement peu étendues qui appartiennent au gouvernement fédéral, les terres de la Couronne et le bois qu'elles renferment sont administrés par les provinces dans lesquelles ils se trouvent. A mesure que de nouvelles régions sont explorées, leurs terres sont examinées et la terre agricole est cédée. Les terres propices à la forêt seulement sont mises de côté pour la coupe du bois et la pratique de céder des titres sur des terres qui ne sont bonnes qu'à cette fin a été à peu près abandonnée dans toutes les provinces du Canada. Des efforts sont tentés, spécialement dans le Québec et l'Ontario, en vue d'encourager l'établissement et l'entretien de la forêt

sur une base communale. Des renseignements sur l'administration forestière dans les diverses provinces ont paru aux pp. 238-239 de l'*Annuaire* de 1942.

Commissions royales sur l'industrie forestière.—En 1944, la province de Colombie-Britannique créait une Commission royale sur l'industrie forestière; le juge Gordon Sloan (maintenant juge en chef) en était le seul commissaire. Pendant deux ans la Commission a tenu des audiences et reçu les représentants du gouvernement, des industries forestières et du public. Dans son rapport, le Commissaire présente une revue de la situation forestière de la province tout entière; un certain nombre de recommandations sont devenues lois peu de temps après la présentation du rapport. Il est une proposition que le gouvernement a jugée inacceptable: que l'administration des ressources forestières de la province soit confiée à une commission plus ou moins indépendante. Le premier ministre de la province a déclaré que son gouvernement était d'avis que cette administration devrait continuer à relever du ministère des Terres et Forêts.

En 1945, la Saskatchewan nommait une Commission royale, dont Frank Eliason était le président, pour enquêter sur les questions relatives aux forêts. Deux rapports intérimaires ont été publiés qui recommandent une plus grande protection contre le feu et la restriction de la coupe annuelle sur les terres boisées sous le contrôle provincial à une quantité approximativement équivalente au vingtième du peuplement estimatif de bois d'épinette vendable de chacune des terres boisées. Une nouvelle méthode de disposer du bois, l'abattage et la transformation du bois d'œuvre à forfait, a remplacé l'ancien régime selon lequel le bois se vendait en futaie. Tout le bois à revendre des terres de la Couronne demeurera la propriété des habitants de la province et sera remis à la tête de ligne à la Commission du bois de la Saskatchewan pour être écoulé.

En 1946, la province d'Ontario nommait une Commission royale, sous la présidence du major-général Howard Kennedy, C.B.E., M.C., pour examiner sous tous leurs aspects les industries forestières de l'Ontario et tracer une ligne de conduite détaillée relative au développement économique et à la préservation des ressources forestières de la province.

Dans les cinq autres provinces boisées, bien qu'une enquête publique officielle n'ait pas été jugée nécessaire, les problèmes relatifs à l'industrie forestière sont l'objet d'une attention suivie de la part des gouvernements et de l'industrie et des dispositions sont prises en vue d'améliorer et d'augmenter les services d'administration et de protection.

Sous-section 2.—Protection des forêts

Protection contre le feu.—Le gouvernement fédéral administre les forêts des parcs nationaux, des stations d'expérimentation forestière, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Il est donc responsable de leur protection contre le feu. Sauf dans l'Île du Prince-Edouard, tous les gouvernements provinciaux maintiennent une organisation de protection contre le feu qui collabore avec les exploitants pour la protection de toutes les régions boisées. Les frais de cette police sont répartis ou compensés par des taxes spéciales sur ces régions. Dans chaque province, sauf l'exception déjà mentionnée, des lois provinciales réglementent les feux d'abattis et autres feux jugés légitimes et les interdisent absolument pendant certaines saisons ou périodes dangereuses. Un mouvement intéressant à cet égard s'est produit

dans la province de Québec, où les détenteurs de permis de coupe ont formé des associations coopératives de protection. Ces associations ont leurs propres personnels qui collaborent avec la Commission des Transports et le gouvernement provincial. Ce dernier les subventionne et paie également pour la protection des terres de la Couronne non affermées qui se trouvent dans la zone de leur activité.

Quant à la protection des forêts le long des lignes de chemin de fer, les services provinciaux s'appuient sur la loi fédérale des chemins de fer appliquée par la Commission des Transports. Cette loi confère à la Commission des pouvoirs très étendus en ce qui concerne la protection contre le feu le long des voies ferrées qui sont sous sa juridiction. Certains officiers des différentes autorités forestières sont de par leurs fonctions officiers de la Commission des Transports et collaborent avec des gardes-forestiers que les différentes compagnies ferroviaires sont tenues d'employer en vertu de la loi fédérale des chemins de fer.

Dans certaines régions du Canada l'avion est employé avec succès pour découvrir et supprimer les feux de forêts. Là où les lacs sont très nombreux, on peut se servir facilement d'hydravions pour découvrir les feux et transporter les gardes-forestiers avec leur outillage jusque dans des régions très éloignées. Des avions pourvus d'un sans-fil sont employés dans ces opérations de protection; ils permettent à l'observateur de signaler l'endroit où se trouve le feu dès qu'il a été découvert.

Dans les régions plus peuplées où les moyens de transport sont meilleurs, la détection du feu est faite au moyen de tours d'observation munies de téléphones ou de radios. Un personnel et un outillage de campagne sont maintenus dans les endroits stratégiques pour combattre les feux dès qu'ils sont signalés. Ce personnel, lorsqu'il n'est pas occupé à combattre le feu, est employé à la construction et à l'entretien des routes, des sentiers, des lignes téléphoniques, des coupe-feu et autres moyens nécessaires à la protection de la forêt contre le feu.

Les améliorations les plus importantes de l'outillage sont la pompe à gazoline portative et le boyau de toile. Cette pompe pèse de 60 à 100 livres. Elle peut être transportée en canot, en canot automobile, en automobile, en avion, à dos de cheval et à dos d'homme et peut donner une pression de 200 livres au pouce carré, selon l'élévation et la distance des sources d'approvisionnement d'eau. Des boyaux de plus d'un mille de longueur sont souvent employés. De petites pompes à bras alimentées par des réservoirs portatifs de cinq gallons sont de même employées avec succès dans plusieurs cas.

A ces méthodes améliorées vient s'ajouter une législation dont l'objet est de réduire les dangers d'incendie. L'établissement de saisons fermées pour les feux d'abattis et de saisons durant lesquelles il faut un permis pour faire du feu ou voyager en forêt au cours des périodes sèches a contribué énormément à la prévention des incendies.

Un autre progrès important en matière de protection forestière est le perfectionnement, par le Service forestier du Dominion, de méthodes de calcul quotidien du degré de réel danger de feu. Dans les forêts et les régions où les recherches ont été faites, les services forestiers peuvent non seulement mesurer le degré de danger à un moment donné mais aussi, à l'aide des pronostics de la température, le prévoir un ou deux jours d'avance et ainsi se préparer en conséquence à faire face aux circonstances au fur et à mesure qu'elles surgissent.

Les autorités forestières des divers gouvernements poursuivent en outre un travail de propagande sur la conservation des forêts, indépendamment de l'Association forestière du Canada ou en collaboration avec celle-ci. Depuis sa fondation en 1900, l'Association forestière du Canada a fortement contribué à obtenir la collaboration du public pour réduire les risques d'incendie. Au moyen de sa revue, dont le tirage est considérable, de wagons de chemins de fer aménagés pour des conférences et de camions munis d'appareils cinématographiques et grâce à la collaboration des postes de radio et des journaux, l'Association atteint une bonne partie de la population du Canada. Par l'entremise des écoles, en désignant de jeunes gardes-forestiers, et par d'autres moyens, elle s'efforce d'inculquer à la jeune génération le sens de la valeur des forêts et de la renseigner sur la dévastation causée par le feu et sur les moyens de la prévenir.

Office de la suppression des insectes nuisibles aux forêts.—La composition, l'objet et les fonctions de l'Office de la suppression des insectes nuisibles aux forêts sont traités dans un article, p. 419.

Sous-section 3.—Sylviculture

L'administration des terres de la Couronne, d'abord en vertu d'un programme provisoire et ensuite selon des méthodes de travail plus élaborées afin d'assurer un rendement soutenu, constitue aujourd'hui le plus grand problème forestier. Les recherches scientifiques en ce sens revêtent maintenant une grande importance. Le Service forestier du Dominion maintient cinq stations d'expérimentation forestière d'une superficie totale de 227 milles carrés.* On y étudie les principes fondamentaux de la végétation forestière et on y met à l'épreuve des méthodes pratiques d'administration.

Environ 600 techniciens forestiers sont employés par les services forestiers du Dominion ou des provinces ou par les compagnies de pulpe, de papier ou de bois. Un certain nombre de forestiers dirigent activement les opérations d'abattage du bois commercial. En plus de leurs attributions administratives, ces hommes font des relevés forestiers qui servent à l'estimation des valeurs sylvestres, à la cartographie des forêts ou à la détermination de la récupération annuelle et des éléments et des conditions de reproduction.

Au moyen des photographies aériennes du Corps d'aviation royal canadien et des cartes de base préparées par les organismes cartographiques des Ministères des Mines et Ressources et de la Défense Nationale, le Service forestier du Dominion a joué un rôle prépondérant dans le développement des moyens d'interpréter les photographies aériennes pour fins forestières. La plupart des services forestiers provinciaux et plusieurs compagnies propriétaires de concessions forestières se servent beaucoup de photographies aériennes. Il est maintenant possible non seulement de cartographier les régions couvertes par les divers genres de forêts, mais d'estimer le volume du bois en futaie avec une exactitude qui se compare favorablement aux arpentages terriens. Des photographies aériennes agrandies à l'échelle appropriée à des fins cartographiques et couvrant environ un million de milles carrés sont maintenant disponibles à la bibliothèque nationale de photographie aérienne du Ministère des Mines et Ressources et des cartes forestières couvrant 123,000

* Voir tableau 4, p. 422.

milles carrés de cette superficie ont été préparées et classées grâce à ces photographies. On prévoit que la sylviculture fera un usage encore plus grand de photographies aériennes.

Recherches sylvicoles.—Le travail actuellement en cours en vue de la suppression des insectes nuisibles aux forêts est traité aux pp. 415-419. Dans un article spécial sur les recherches scientifiques industrielles au Canada, l'*Annuaire* de 1940, pp. 1003-1038, donne une vue d'ensemble sur les phases diverses des recherches scientifiques entreprises par les différents ministères.

La sylviculture et l'O.A.A.—En octobre 1944, l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies est formellement établie et tient sa première conférence à Québec. Les fonctions de l'Organisation en général et dans ses relations avec l'agriculture en particulier sont décrites aux pp. 343-344. Il a été décidé à la Conférence que l'Organisation devrait comprendre une Division de l'Industrie forestière et des produits forestiers, parce que l'assurance d'un abri et d'un foyer sont aussi nécessaires au progrès dans le domaine du bien-être de l'homme qu'une nourriture suffisante et appropriée. Il a été reconnu en outre que l'industrie forestière et l'agriculture sont des formes alternatives de l'utilisation du sol et que, dans bien des cas, les deux activités sont complémentaires. La délégation canadienne comprenait cinq représentants de l'industrie forestière ayant à leur tête le chef du Service Forestier du Dominion.

Le Bureau international de l'industrie forestière de l'O.A.A. est à réunir les renseignements concernant les ressources forestières, les conditions et les méthodes de sylviculture et les industries forestières sur une base mondiale. Il contribue à l'établissement de statistiques à jour et sera appelé à renseigner les autorités internationales compétentes sur les mesures à prendre pour remédier à la pénurie de produits forestiers dans les différentes parties du monde. Il organise des missions techniques qui donneront leurs avis sur les problèmes de l'administration forestière.

Le Canada a entrepris de collaborer au travail de sylviculture de l'O.A.A. et il devrait bénéficier des nouveaux services de cette organisation. En particulier, les améliorations apportées, au point de vue intégralité et exactitude, aux renseignements sur l'offre et la demande de produits forestiers à travers le monde devraient contribuer à la stabilisation des marchés d'exportation si essentiels à l'industrie forestière canadienne.

Section 6.—Utilisation de la forêt

Sous-section 1.—Abattage du bois

En ce qui concerne les opérations en forêt, il faut se rappeler que les forêts ne fournissent pas seulement les matières premières nécessaires aux scieries, pulperies, distilleries du bois, à l'industrie du charbon de bois, de la laine de bois et autres produits, mais aussi les billes, le bois à pulpe et les billots pour exportation à l'état naturel, le bois de chauffage, les poteaux, les traverses de chemin de fer, les piquets et les perches de clôture, les étais de mines, les pilotis et autres produits primaires qui sortent de la forêt tout prêts pour l'exportation. Il y a encore nombre de produits forestiers d'importance moindre, comme les arbres de Noël, le sucre et le sirop d'érable, la gomme de sapin, la résine, la cascara, la mousse et le tan, qui tous concourent à grossir le total.

Il est estimé qu'en 1944 les exploitants forestiers au Canada ont procuré durant la saison d'abattage 35,551,000 jours-hommes d'emploi et distribué en salaires et gages plus de 195 millions de dollars.

5.—Valeur du bois abattu, par produits, 1939-1944

Produit	1939	1940	1941	1942	1943	1944
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Billes et billots.....	55,685,197	71,817,471	86,514,625	92,897,611	99,852,479	115,788,036
Bois à pulpe.....	53,302,668	74,347,332	88,193,045	103,619,151	110,844,790	124,363,926
Bois de chauffage.....	33,058,240	33,297,756	26,662,296	27,264,486	45,152,997	44,332,743
Traverses de chemin de fer taillées.....	2,048,186	1,788,001	1,547,780	878,830	1,138,663	1,299,165
Poteaux.....	2,940,361	2,691,107	2,467,336	2,663,603	2,032,681	5,217,255
Étais de mine.....	1,461,507	5,707,677	2,455,435	2,169,268	3,418,557	3,509,015
Piquets de clôture.....	1,111,883	999,934	964,568	1,291,393	1,902,546	2,216,585
Bois pour la distillation.....	289,230	518,204	588,747	745,408	774,344	887,260
Perches de clôture.....	267,437	270,320	262,521	341,607	464,365	513,135
Produits divers.....	2,582,689	3,130,273	3,503,736	2,500,534	3,033,661	3,453,698
Totaux.....	157,747,395	194,567,875	213,163,689	234,371,891	268,615,283	301,570,823

6.—Bois abattu en forêt, équivalent en bois marchand et valeur totale, par produits principaux, 1944, et totaux comparatifs de 1926-1943

Nota.—Pour les détails des années 1926-1944, voir *Estimations annuelles des opérations forestières, 1944*, par principaux produits et par province, publié par la Branche des produits forestiers, Bureau fédéral de la Statistique. Un changement a été apporté au calcul du facteur de conversion en 1944-1945; il est décrit à la p. 276 de l'Annuaire de 1946.

Année et produit	Quantité connue ou estimative	Facteur de conversion ¹	Volume équivalent de bois marchand	Valeur totale
			milliers de pi. cubes	\$
Totaux, 1926	-	-	2,264,394	-
Totaux, 1927	-	-	2,285,605	-
Totaux, 1928	-	-	2,391,119	-
Totaux, 1929	-	-	2,477,584	-
Totaux, 1930	-	-	2,477,787	-
Totaux, 1931	-	-	1,838,135	111,123,830
Totaux, 1932	-	-	1,505,023	92,106,352
Totaux, 1933	-	-	1,615,864	93,773,142
Totaux, 1934	-	-	1,829,886	105,539,732
Totaux, 1935	-	-	1,933,450	115,461,779
Totaux, 1936	-	-	2,139,400	131,804,228
Totaux, 1937	-	-	2,378,374	163,248,887
Totaux, 1938	-	-	2,138,729	148,265,857
Totaux, 1939	-	-	2,258,583	157,747,398
Totaux, 1940	-	-	2,676,814	194,567,875
Totaux, 1941	-	-	2,683,731	213,163,689
Totaux, 1942	-	-	2,608,603	234,371,891
Totaux, 1943	-	-	2,475,906	268,615,283
1944				
Billes et billots.....	M. p. m. p.		971,393	115,788,036
Bois à pulpe.....	cordes	200 ²	736,828	124,363,926
Bois de chauffage.....	"	30	713,455	44,332,743
Traverses de chemin de fer taillées.....	nombre	5	6,403	1,299,165
Poteaux et pilotis.....	"	15	14,400	5,217,255
Étais de mine.....	pi. cubes	1	10,624	3,509,015
Piquets de clôture.....	nombre	1	10,624	2,216,585
Bois pour la distillation.....	cordes	1-2	20,333	887,260
Perches de clôture.....	nombre	80	7,360	513,135
Produits divers.....	"	1	5,210	3,453,698
Totaux, 1944.....			2,508,046	301,570,823

¹ Dans l'estimation de l'épuisement annuel des ressources forestières canadiennes, certains facteurs de conversion ont été employés dont chacun représente, en pieds cubes, la quantité de bois marchand nécessaire pour produire une unité du produit en question. ² 175 pour la région côtière de la Colombie-Britannique.

7.—Volumes équivalents de bois marchand et valeur des produits des opérations forestières, par province, 1943 et 1944

Province	Volume équivalent de bois marchand		Valeur des produits	
	1943	1944	1943	1944
	milliers de pi. cubes		\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	* 11,595	12,047	798,380	938,820
Nouvelle-Ecosse.....	100,885	98,263	10,207,903	11,179,112
Nouveau-Brunswick.....	198,233	194,065	25,218,732	27,109,995
Québec.....	930,137	965,724	104,692,371	123,936,131
Ontario.....	498,112	461,507	61,142,548	61,398,261
Manitoba.....	68,260	66,815	4,711,334	5,035,177
Saskatchewan.....	95,654	104,471	4,788,705	6,092,958
Alberta.....	99,436	101,302	5,368,392	5,974,375
Colombie-Britannique.....	476,094	503,852	51,691,918	59,908,045
Total.....	2,475,906	2,568,846	268,615,283	301,570,823

Sous-section 2.—Industrie de la pulpe et du papier

L'essor rapide de cette industrie au Canada est décrit brièvement à la p. 268 de l'Annuaire de 1940. Les statistiques sommaires des industries réunies de la pulpe et du papier sont données aux pp. 433-435 du présent ouvrage.

Il y a trois catégories d'établissements dans l'industrie, lesquels se répartissent en 1945 entre 29 pulperies, 48 pulperies-papeteries et 32 papeteries.

Au Canada, cette industrie revêt trois formes d'activité: les opérations en forêt dont le produit est le bois à pulpe, la fabrication de la pulpe et la fabrication du papier. Certaines des pulperies les plus importantes exploitent aussi des scieries, afin de pouvoir utiliser de la façon la plus profitable le bois de fortes dimensions coupé sur leurs concessions forestières, et certains propriétaires de scieries dirigent une partie de leurs billes d'épinette et de sapin baumier vers les pulperies. Moins d'un cinquième du bois à pulpe coupé au Canada est exporté à l'état brut ou non ouvré et une forte proportion de ces exportations est tirée de propriétés privées.

8.—Production, consommation, exportations et importations de bois à pulpe, 1931-1945

NOTA.—Les chiffres des années précédentes paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire.

Année	Production globale apparente de bois à pulpe au Canada			Bois à pulpe canadien utilisé dans les pulperies du Canada		Bois à pulpe canadien exporté à l'état brut		Bois à pulpe importé et utilisé au Canada	
	Volumet ¹	Valeur totale	Valeur moyen- par corde	Volumet	Pourcentage de la production totale	Volumet	Pourcentage de la production totale	Volumet	Pourcentage de la production totale
	cordes	\$	\$	cordes		cordes		cordes	
1931....	5,199,914	51,973,243	10-00	4,076,584	78-4	1,123,330	21-6	71,695	1-7
1932....	4,222,224	36,750,910	8-70	3,602,100	85-3	620,124	14-7	45,654	1-1
1933....	4,746,383	33,213,973	7-00	4,027,827	84-9	718,556	15-1	17,049	0-4
1934....	5,773,970	38,302,807	6-63	4,752,685	82-3	1,021,285	17-7	13,919	0-2
1935....	6,095,016	41,195,871	6-76	4,985,143	81-8	1,109,873	18-2	19,940	0-3
1936....	7,002,057	48,690,200	6-95	5,766,303	82-3	1,235,754	17-6	9,591	0-1
1937....	8,298,165	63,057,205	7-60	6,593,134	79-5	1,705,031	20-5	20,605	0-2
1938....	6,438,344	53,761,999	8-35	4,686,085	72-8	1,752,259	27-2	33,668	0-5
1939....	6,809,986	58,302,688	8-45	5,360,546	77-7	1,539,440	22-3	25,694	0-4
1940....	8,499,922	74,347,132	8-75	6,948,493	81-7	1,551,429	18-3	47,626	0-6
1941....	9,544,699	88,193,045	9-24	7,688,307	80-6	1,856,392	19-4	81	?
1942....	9,653,574	103,619,151	10-73	7,665,724	79-4	1,987,850	20-6	1,714	?
1943....	8,801,368	110,844,790	12-59	7,260,776	82-5	1,540,592	17-5	2,379	?
1944....	8,668,566	124,363,926	14-35	7,169,430	82-7	1,499,136	17-3	8,209	?
1945....	9,146,673	146,172,701	15-98	7,474,375	81-7	1,671,298	18-3	4,133	?

¹ Toutes les quantités sont indiquées en termes de bois brut et non écorcé, pour cent.

² Moins d'un dixième

La fabrication de la pulpe constitue la seconde phase de cette industrie. Elle se fait dans des usines dont certaines sont des pulperies proprement dites et les autres des papeteries-pulperies, leurs propriétaires combinant les deux fabrications et pourvoyant ainsi leurs papeteries de matières premières. Ces établissements fabriquent d'ordinaire un surplus de pulpe pour la vente au Canada et à l'étranger. L'épinette de même que le sapin baumier dans l'Est et la pruche dans l'Ouest sont les espèces de bois qui conviennent le mieux à la production de presque toutes les catégories de papier, sauf le papier de luxe.

La préparation préliminaire du bois se fait fréquemment à la pulperie, mais il existe au Canada un certain nombre d'établissements indépendants spécialisés dans le tronçonnage et l'écorçage, pour les seules fins de diminuer les frais de transport par chemin de fer du bois coupé loin de l'usine et du bois destiné à l'exportation. Le bois à pulpe est mesuré à la corde (4' x 4' x 8' de bois empilé). Une corde de bois à pulpe brut contient approximativement 85 pieds cubes de bois massif, et une corde de bois écorcé 95 pieds cubes.

Production de pulpe.—Cette industrie accuse un essor continu jusqu'en 1920, la production atteignant alors 1,960,102 tonnes de pulpe. Chaque année jusqu'en 1929, sauf en 1921 et 1924, la production annuelle augmente sans interruption pour atteindre en 1929 un chiffre sans précédent de 4,021,229 tonnes. Les chiffres à compter de 1931 sont donnés au tableau 9.

9.—Production de pulpe mécanique et chimique, 1931-1945

NOTE.—Les chiffres des années précédentes paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire.

Année	Pulpe mécanique ¹		Pulpe chimique ¹		Production totale	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1931.....	2,016,480	37,066,768	1,066,735	46,998,988	3,167,960 ²	84,780,809 ²
1932.....	1,696,021	28,018,451	913,438	35,987,294	2,663,248 ²	64,412,453 ²
1933.....	1,859,049	25,332,444	1,120,513	38,781,630	2,979,562	64,114,074
1934.....	2,384,765	30,875,323	1,241,570	44,851,635	3,636,335	75,726,958
1935.....	2,563,711	32,323,820	1,304,630	47,396,219	3,868,341	79,722,039
1936.....	2,984,282	33,674,492	1,501,163	53,662,461	4,485,445	92,336,953
1937.....	3,384,744	46,663,759	1,756,760	70,065,469	5,141,504	116,729,228
1938.....	2,520,738	39,707,479	1,147,051	48,189,669	3,667,789	87,897,148
1939.....	2,796,093	43,530,367	1,370,208	53,601,450	4,166,301	97,131,817
1940.....	3,368,209	56,017,547	1,922,553	92,987,720	5,290,762	149,005,267
1941.....	3,550,285	61,749,788	2,170,562	113,699,763	5,720,347	175,439,551
1942.....	3,308,118	65,208,919	2,298,343	126,936,143	5,606,461	192,145,062
1943.....	3,033,751	63,721,703	2,239,079	130,797,449	5,272,830	194,519,162
1944.....	3,113,142	72,087,231	2,157,995	138,944,181	5,271,137	211,041,412
1945.....	3,393,426	86,990,626	2,207,388	144,832,496	5,600,814	231,873,122

¹ Y compris les criblures.

² Y compris la pulpe non autrement spécifiée.

Au cours de 1945, 77 établissements produisent 5,600,814 tonnes de pulpe, d'une valeur de \$231,873,122, comparativement à 5,271,137 tonnes de pulpe d'une valeur de \$211,041,412 en 1944. De la production totale de 1945, 3,956,182 tonnes, évaluées à \$116,404,915, ont été fabriquées dans les pulperies-papeteries pour le propre usage de celles-ci dans la fabrication du papier. Le reste a été fabriqué pour la vente au Canada et à l'étranger. Comme pour le bois à pulpe, une partie

du produit fournit, dans cette phase de l'industrie, la matière première pour les phases subséquentes, tandis que le reste a une valeur marchande définie comme pulpe.

Plus de 59 p. 100 de la production de 1945 est de la pulpe mécanique et plus de 18 p. 100, de la fibre au sulfite écrue, les deux principaux éléments du papier à journal. Le reste se compose de pulpe au sulfite blanchie, de pulpe au sulfate blanchie et écrue, de fibre de pulpe mécanique à la soude et de criblures de pulpe chimique. Un marché considérable a été trouvé pour ces dernières dans la fabrication de la planche rigide isolante.

La fabrication de 5,600,814 tonnes de pulpe en 1945 absorbe 7,478,508 cordes de bois à pulpe d'une valeur de \$122,347,847 et la valeur totale des matières premières utilisées dans la fabrication de la pulpe s'établit à \$140,668,147.

10.—Production de pulpe de bois par principale province productrice, 1931-1945

NOTA.—Les chiffres des années précédentes paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire.

Année	Québec		Ontario		Canada ¹	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1931.....	1,513,658	41,884,337	858,100	22,944,933	3,167,960	84,780,809
1932.....	1,240,442	31,124,954	786,405	18,735,105	2,663,248	64,412,453
1933.....	1,360,704	29,860,706	867,417	18,644,259	2,979,562	64,114,074
1934.....	1,813,096	36,837,402	999,935	21,000,769	3,636,335	75,726,958
1935.....	1,916,332	38,235,076	1,087,742	22,866,369	3,868,341	79,722,039
1936.....	2,236,376	44,071,292	1,257,060	27,005,434	4,485,445	92,336,953
1937.....	2,551,546	55,277,014	1,466,555	33,964,784	5,141,504	116,729,228
1938.....	1,858,971	44,220,234	1,057,984	25,821,023	3,667,789	87,897,148
1939.....	2,119,183	49,028,966	1,158,576	27,631,051	4,166,301	97,131,817
1940.....	2,794,384	76,996,100	1,369,389	39,235,733	5,290,762	149,005,267
1941.....	2,971,386	89,103,399	1,507,324	46,908,967	5,720,847	175,439,551
1942.....	2,896,440	97,032,408	1,518,967	51,936,704	5,606,461	192,145,062
1943.....	2,617,403	94,054,176	1,490,966	54,818,046	5,272,830	194,519,152
1944.....	2,767,081	105,042,991	1,316,365	54,934,993	5,271,137	211,041,412
1945.....	2,887,176	114,197,036	1,468,682	62,596,260	5,600,814	231,873,122

¹ Y compris la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

Exportations de pulpe.—Les exportations totales de pulpe de bois du Canada de 1936 à 1945 paraissent au tableau 11. Le tableau de la page 203 de l'Annuaire de 1941 donne les exportations de pulpe de bois des principaux pays producteurs en 1913, 1933 et 1939. Les chiffres récents étant incomplets à cause de la guerre, le tableau n'est pas continué.

11.—Exportations de pulpe de bois, 1936-1945

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	tonnes	\$		tonnes	\$
1936.....	754,496	31,246,695	1941.....	1,411,724	85,897,736
1937.....	870,716	41,815,731	1942.....	1,518,746	95,266,873
1938.....	554,037	27,730,738	1943.....	1,556,457	100,012,775
1939.....	705,515	31,000,602	1944.....	1,498,081	101,583,024
1940.....	1,063,517	60,930,149	1945.....	1,434,527	106,054,911

Production de papier.—En 1945, 80 établissements produisent 4,359,576 tonnes de papier et de carton d'une valeur totale de \$282,837,614, comparativement à 4,044,376 tonnes évaluées à \$255,545,841 et fabriquées dans 77 établissements en 1944. En plus du papier à journal, les papeteries canadiennes produisent des quantités considérables de papier de bonne qualité, de papier d'emballage, de papier de soie, de carton et d'autres produits de la cellulose; pour ce qui est du papier de qualité, le Canada en produit près de 600 sortes. En 1945, le papier à journal constitue 76·2 p. 100 de la production annuelle de papier; la production de papier à journal augmente de 9·3 p. 100 et la valeur de 14·1 p. 100, comparativement à 1944. Le reste de la production se répartit comme suit: carton, 13·7 p. 100, papier d'emballage, 3·7 p. 100; papier à livres et à écrire, 3·7 p. 100; papier de soie et autres papiers divers, environ 2·7 p. 100.

12.—Production de papier, selon la sorte, 1931-1945

NOTA.—Les chiffres des années précédentes paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire.

Année	Papier à journal		Papier à livres et à écrire		Papier d'emballage	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1931	2,227,052	111,419,637	59,590	10,154,171	77,194	7,479,993
1932	1,919,205	85,539,852	56,781	8,687,895	69,018	6,289,293
1933	2,021,965	66,959,501	60,683	8,927,408	67,730	6,441,695
1934	2,604,973	99,811,460	64,991	9,681,536	79,779	7,740,823
1935	2,765,444	88,436,465	70,330	10,440,739	82,517	7,956,783
1936	3,225,366	105,214,533	74,940	10,866,346	95,916	8,761,356
1937	3,673,896	126,424,303	84,168	12,620,507	108,734	10,237,823
1938	2,668,913	107,051,202	73,834	11,098,901	90,879	9,069,298
1939	2,926,597	120,358,583	90,135	12,773,781	109,907	10,712,394
1940	3,503,891	158,447,311	102,696	15,518,667	139,716	14,457,299
1941	3,510,733	158,925,310	117,444	18,476,397	162,581	16,744,806
1942	3,257,180	147,074,109	121,419	19,131,665	165,991	17,221,769
1943	3,046,442	152,962,868	122,174	19,047,039	145,545	15,614,453
1944	3,039,783	165,635,165	155,498	23,700,310	156,721	16,699,663
1945	3,324,033	189,023,736	162,198	24,468,409	162,175	17,538,552
	Carton		Papier de soie et autres papiers divers		Tout papier	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1931	202,854	10,225,732	44,545	4,350,356	2,611,225	143,629,889
1932	209,938	9,621,041	35,825	3,735,042	2,290,767	113,873,123
1933	232,190	10,598,439	36,802	3,762,832	2,419,420	96,689,875
1934	280,724	13,351,475	39,049	3,306,931	3,069,516	120,892,252
1935	314,849	15,051,893	47,736	3,866,720	3,280,896	125,752,650
1936	363,778	17,531,451	46,690	3,990,980	3,806,710	146,354,666
1937	422,710	21,719,730	55,863	4,883,060	4,345,361	175,885,423
1938	356,891	19,288,172	58,841	5,142,492	3,249,358	151,650,065
1939	413,687	21,359,828	60,176	5,071,476	3,600,502	170,776,082
1940	506,094	31,078,759	73,107	6,334,773	4,319,414	225,836,809
1941	649,840	40,214,658	75,178	7,089,121	4,524,776	241,450,292
1942	609,175	36,641,867	78,002	8,150,102	4,231,767	230,269,512
1943	568,101	37,528,257	84,032	8,883,535	3,966,344	234,036,152
1944	583,348	39,091,687	104,026	10,399,036	4,044,376	255,545,841
1945	595,131	40,100,872	116,039	11,686,045	4,359,576	282,837,614

Le Québec produit 52·6 p. 100 du total en 1945; l'Ontario, 29·1 p. 100; la Colombie-Britannique, 7·7 p. 100; la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba, le reste, soit 10·6 p. 100.

13.—Production de papier, par province, 1944 et 1945

Province	1944		1945	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$
Québec.....	2,152,956	134,617,241	2,292,442	148,180,691
Ontario.....	1,152,385	77,239,367	1,267,796	86,395,223
Colombie-Britannique.....	317,039	19,688,145	334,562	20,353,984
Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Manitoba.....	421,996	24,601,088	464,836	27,907,716
Totaux.....	4,044,376	255,545,841	4,359,576	282,837,614

Production mondiale de papier à journal.—Depuis les premières années de la seconde guerre mondiale, les statistiques de la production mondiale de papier à journal n'ont pu être obtenues. Les renseignements officiels les plus récents donnés dans l'*Annuaire* paraissent à la page 205 de l'édition de 1941; la production des années 1938 et 1939 y est indiquée par principaux pays ainsi que la production moyenne au cours de la période de 1928 à 1939.

Bien qu'il ne soit pas possible de continuer la publication de cette série de chiffres officiels, une estimation précieuse de la production mondiale de papier à journal est fournie par le président du comité de rationnement de l'approvisionnement britannique en papier à journal, en collaboration avec le ministère britannique des Approvisionnements. Cette estimation établit la production des pays en dehors de l'Amérique du Nord à 1,583,000 tonnes courtes en 1946, soit 2,250,000 tonnes courtes de moins que la production moyenne de ces mêmes pays en 1937-1938. D'après cette base, la production mondiale en 1946 serait de 6,803,000 tonnes courtes, ce qui explique la situation critique qui existe actuellement relativement au papier à journal. Toutes les usines du Canada travaillent à plein rendement et cependant la situation mondiale est loin de s'améliorer. Tant que les usines européennes ne seront pas rétablies et que les demandes accumulées ne seront pas satisfaites, les vendeurs seront les maîtres du marché de papier à journal. Le graphique de la page 434 donne une comparaison de la production américaine et canadienne et de la production mondiale. Lorsque les chiffres officiels pourront être obtenus, les séries d'avant-guerre sur la production de papier à journal des divers pays seront reprises.

Exportations de papier à journal.—Les exportations totales de papier à journal du Canada de 1936 à 1945 paraissent au tableau 14.

14.—Exportations de papier à journal, 1936-1945

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	tonnes	\$		tonnes	\$
1936.....	2,993,089	103,639,634	1941.....	3,262,012	154,356,543
1937.....	3,455,240	126,466,412	1942.....	3,065,291	141,065,618
1938.....	2,424,655	104,615,042	1943.....	2,810,283	144,707,066
1939.....	2,658,723	115,687,288	1944.....	2,895,776	157,190,834
1940.....	3,242,789	151,360,196	1945.....	3,058,946	179,450,771

Depuis 1913, le Canada est au premier rang parmi les pays exportateurs de papier à journal. En 1938, la quantité de papier à journal exportée par les onze principaux pays producteurs est de 3,806,737 tonnes courtes dont 63.7 p. 100 proviennent du Canada. Les comparaisons entre les différents pays pour ces dernières années ne sont pas connues.

Statistiques des industries réunies de la pulpe et du papier.*—La fabrication de la pulpe, celle du papier et celle des produits du papier pourraient, à la faveur de certaines conditions, être étudiées comme trois industries distinctes parce que souvent elles se font dans des établissements distincts par des compagnies totalement indépendantes les unes des autres. La fabrication de la matière de base et sa transformation en serviettes, papeterie et autres produits du papier finement ouvrés sont souvent réunies dans un même établissement. Ce finissage du papier dans l'industrie de la pulpe et du papier elle-même ne représente qu'une faible partie de la production canadienne de papier et de carton ouvrés, dont la majeure partie est encore fabriquée dans des établissements spéciaux de transformation classés sous d'autres rubriques industrielles.

La rencontre de ces diverses combinaisons dans un même établissement rend la distinction impossible entre un grand nombre de statistiques relatives à la fabrication de la pulpe, du papier de base et des produits ouvrés du papier. Toutes les opérations faites dans les moulins à papier de cette industrie sont maintenant attribuées au groupe industriel particulier d'établissements de transformation auquel elles appartiennent. Les chiffres de 1937 et des années subséquentes, par conséquent, excluent toute information relative à la conversion du papier, ce qui tend à faire baisser sensiblement toutes les principales statistiques de l'industrie de la pulpe et du papier et à rendre ces chiffres peu comparables à ceux des années précédentes. En 1945, en comptant les opérations manufacturières jusqu'à la phase élémentaire de la fabrication du papier, il y a 109 moulins en activité. Les employés sont au nombre de 39,996 et leurs salaires et gages s'élèvent à \$80,462,644. En dehors de la pulpe destinée au propre usage des pulperies-papeteries, la valeur totale des matières premières et fournitures utilisées dans l'ensemble de l'industrie peut être estimée à \$179,369,499 en 1945, à \$157,995,141 en 1944, et à \$143,956,462 en 1943; la valeur brute de la production, à \$398,804,515 en 1945, à \$369,846,086 en 1944, et à \$344,411,614 en 1943; et la valeur nette de la production, à \$180,401,885 en 1945, à \$174,492,103 en 1944, et à \$164,244,088 en 1943.

L'industrie de la pulpe et du papier est l'une des principales industries manufacturières au Canada. Elle est la première quant à la valeur brute de la production de 1925 à 1934, mais elle est remplacée l'année suivante par les fonderies et affineries de métaux non ferreux; pendant plusieurs années, ses immobilisations, la valeur nette de sa production et ses salaires et gages sont les plus élevés. Durant la guerre, en raison des demandes extraordinaires de munitions, de véhicules et de certains produits alimentaires, des industries telles que la fonte et l'affinage des métaux non ferreux, la fabrication de divers produits chimiques, les abattoirs et les salaisons, la construction et la réparation de navires, la fabrication de produits du fer et de l'acier et d'automobiles se hissent temporairement à des positions plus importantes. Cette situation est très anormale, toutefois, et l'industrie de la pulpe et du papier est en voie de reprendre son ancienne place comme principale industrie du Canada en temps de paix. Ces comparaisons ne tiennent compte que des phases manu-

* Voir le chapitre XVIII et l'index pour de plus amples détails sur l'industrie de la pulpe et du papier et de la transformation du papier.

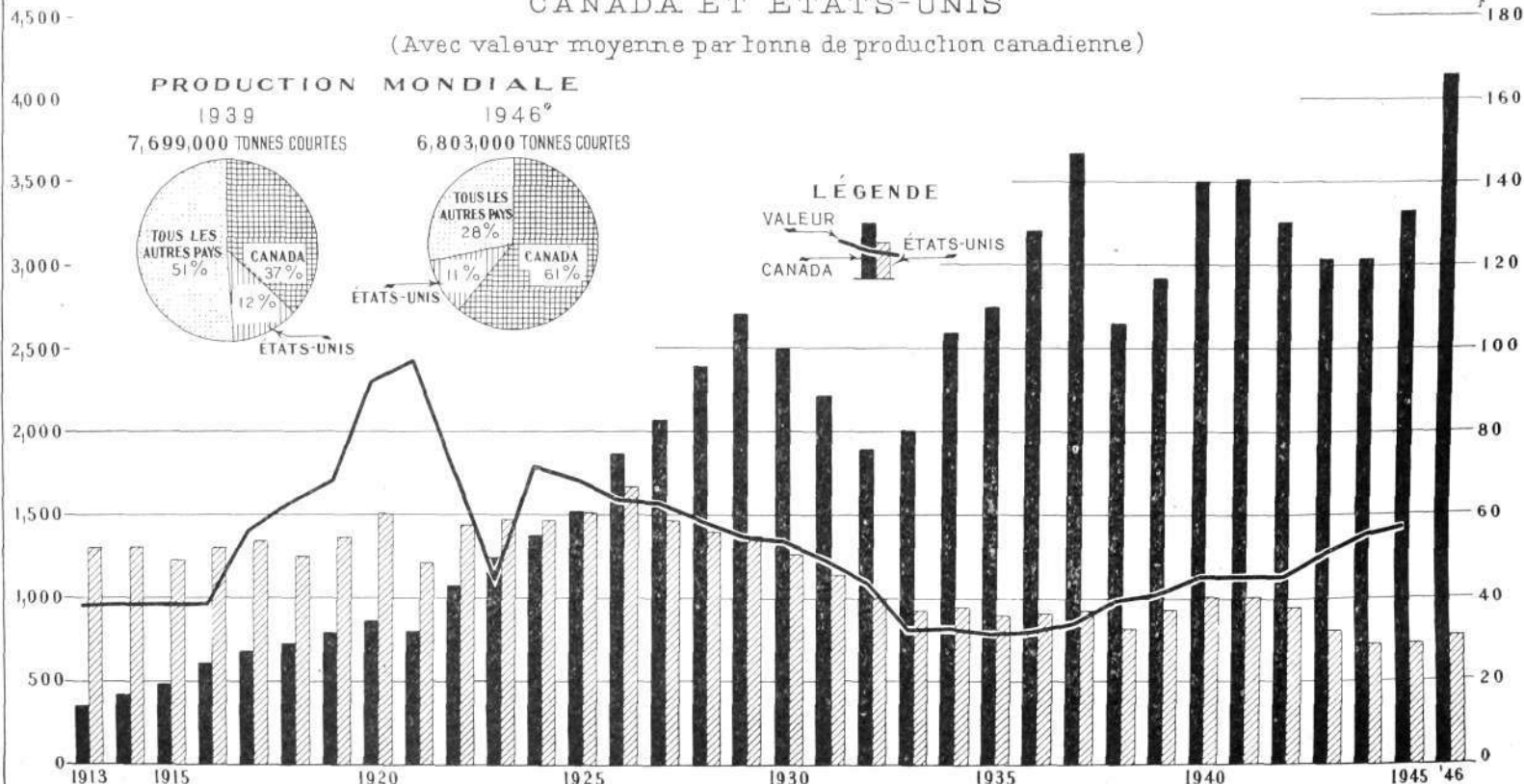
PRODUCTION
MILLIERS
DE TONNES

PRODUCTION DE PAPIER À JOURNAL, 1913-1946

VALEUR
MOYENNE
PARTONNE

CANADA ET ÉTATS-UNIS

(Avec valeur moyenne par tonne de production canadienne)



Le pourcentage de "Tous les autres pays" est estimatif.

La production du Canada et des États-Unis en 1946 est estimée d'après une base fournie par l'Association des producteurs de papier à journal du Canada

facturières de l'industrie et ne s'étendent pas aux immobilisations, aux employés, aux salaires ou aux produits primaires vendus dans les opérations forestières. Ces éléments forment une partie importante de l'industrie en général, mais ne peuvent être séparés des opérations forestières effectuées pour les scieries et autres industries. Sur le marché mondial, la pulpe et le papier sont les principales denrées² du Canada; elles sont plus importantes que le blé et beaucoup plus encore que le nickel. Longtemps, à elles seules, les exportations de papier à journal ont rapporté plus au Canada que le blé, le nickel ou toute autre denrée en particulier* Le marché américain absorbe chaque année presque toutes les exportations canadiennes de bois à pulpe, plus des trois quarts des expéditions de pulpe et de celles du papier. Environ la moitié du papier consommé aux Etats-Unis est de fabrication canadienne ou provient de bois ou de pulpe de bois importés du Canada.

Sous-section 3.—Sciage du bois

Le sciage du bois occupe la deuxième place parmi les industries canadiennes qui tirent leurs matières premières de la forêt.

Le nombre de scieries, de fabriques de traverses de chemin de fer, de bardeaux, de lattes, de placage, de douves, de fonds et cercles et d'établissements de tronçonnage et d'écorçage du bois à pulpe qui font rapport en 1945 s'élève à 5,295 au regard de 5,506 en 1944. Les employés sont au nombre de 44,040 et les salaires et gages s'élèvent à \$54,017,500. Les billes et billots et autres matières premières et fournitures de l'industrie sont évalués à \$126,006,754 et la valeur brute de la production, à \$231,108,030. La production nette en 1945 est de \$103,153,766.

La production de bois d'œuvre au Canada atteint son maximum en 1911 avec cinq milliards de pieds m.p. environ. Elle atteint sa valeur maximum en 1945. La valeur moyenne est passablement uniforme jusqu'en 1916, mais elle augmente rapidement de 1917 à 1920, pour diminuer graduellement les années suivantes et toucher son plus bas niveau de toute la période en 1932. Sauf en 1938, elle accuse ensuite des augmentations annuelles de 1933 à 1945.

* Pour les raisons données à la section I, partie II, du chapitre XXIII, l'or est exclu des statistiques sur le commerce canadien.

15.—Quantité et valeur du bois d'œuvre et autres produits des scieries, par province, 1944-1945

Province ou territoire	Production de bois d'œuvre				Valeur totale ¹	
	Quantité		Valeur		1944	1945
	1944	1945	1944	1945		
m.p.m.p.	m.p.m.p.	\$	\$	\$	\$	
Ile du Prince-Edouard.....	7,502	8,885	265,443	344,731	330,234	407,865
Nouvelle-Ecosse.....	229,610	250,795	8,622,553	10,075,523	9,658,323	11,395,270
Nouveau-Brunswick.....	294,818	269,375	11,839,238	12,143,966	13,826,290	14,640,642
Québec.....	1,010,361	1,029,313	41,603,134	45,790,905	50,099,695	56,109,217
Ontario.....	587,237	522,497	25,470,014	23,825,561	30,312,517	29,705,850
Manitoba.....	72,870	63,453	2,635,008	2,364,945	2,778,600	2,493,378
Saskatchewan.....	163,986	125,082	5,117,360	4,227,527	5,571,572	4,632,856
Alberta.....	162,913	189,412	4,685,231	5,897,668	5,564,400	6,729,682
Colombie-Britannique.....	1,982,478	2,055,082	70,080,622	76,354,956	98,381,844	104,972,850
Yukon.....	457	266	32,803	20,170	33,148	20,420
Totaux.....	4,512,232	4,514,160	170,351,406	181,045,952	216,556,623	231,108,030

¹ Comprend tous les autres produits du sciage.

16.—Production de bois d'œuvre, bardeaux et lattes, 1931-1945

NOTA.—Les chiffres de 1908 à 1928 inclusivement paraissent à la page 304 de l'Annuaire de 1931 et ceux de 1929-1930, à la page 263 de l'Annuaire de 1943-1944.

Année	Bois scié		Bardeaux sciés		Lattes sciées	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	m. p. m. p.	\$	milliers	\$	milliers	\$
1931.....	2,497,553	45,977,943	1,453,277	3,331,229	228,050	576,080
1932.....	1,809,884	26,881,924	1,802,008	3,556,823	208,321	474,889
1933.....	1,957,989	27,708,908	1,939,519	4,448,876	151,653	332,364
1934.....	2,578,411	40,509,600	2,405,071	4,422,378	177,988	412,844
1935.....	2,973,169	47,911,256	3,258,253	7,593,765	226,854	536,067
1936.....	3,412,151	61,965,540	3,019,030	6,754,788	286,323	874,231
1937.....	4,005,601	82,776,822	3,048,395	7,631,691	392,922	1,231,965
1938.....	3,768,351	72,633,418	2,761,978	6,894,654	239,467	656,320
1939.....	3,976,882	78,331,839	3,469,411	9,048,876	163,686	476,252
1940.....	4,628,952	105,988,216	4,420,240	9,600,497	216,465	688,167
1941.....	4,941,084	129,287,703	4,160,772	12,309,632	204,991	731,227
1942.....	4,935,145	149,854,527	3,720,482	13,191,084	181,994	737,874
1943.....	4,363,575	151,899,684	2,665,752	10,020,804	114,029	554,278
1944.....	4,512,232	170,351,406	2,697,724	11,411,359	110,639	645,010
1945.....	4,514,160	181,045,952	2,665,432	11,737,224	117,731	752,245

En 1945, la Colombie-Britannique est en tête, par sa production totale, avec 45.5 p. 100 de tout le bois scié et 87.4 p. 100 des bardeaux. Le Québec vient ensuite, et l'Ontario et le Nouveau-Brunswick sont en troisième et quatrième places respectivement. L'épinette est la plus importante essence du bois de sciage en 1945; elle est produite dans toutes les provinces. Le sapin de Douglas, qui est scié presque entièrement dans la Colombie-Britannique, occupe le deuxième rang, tandis que la pruche, le pin blanc, le cèdre, le merisier et le pin gris suivent dans l'ordre mentionné. Le cèdre est le bois le plus important dans la fabrication des bardeaux. Les conifères constituent d'ordinaire entre 90 et 95 p. 100 de tous les bois coupés.

Exportation de bois d'œuvre.—Le commerce du bois équarri atteint son maximum vers 1860, après quoi il décline graduellement pour presque disparaître. Son déclin correspond à l'augmentation des exportations de madriers et autres bois de sciage, d'abord au Royaume-Uni et ensuite aux Etats-Unis. Dès ses débuts, le commerce avec ce dernier pays est limité en grande partie aux madriers, planches et bois d'échantillon. Au cours de la guerre civile américaine les exportations de produits forestiers de toutes sortes aux Etats-Unis dépassèrent pour la première fois les expéditions à la Grande-Bretagne. En ces dernières années ces proportions n'ont pas changé. Le volume des exportations de bois de sciage et de bois équarri du Canada a très peu varié de 1900 à 1929, accusant une moyenne de deux milliards de pieds mesure de planche par année, mais il a diminué considérablement les trois années suivantes pour toucher en 1932 son plus bas niveau, soit 790 millions de pieds m.p. Depuis lors les exportations de bois augmentent.

17.—Exportations de madriers, planches et bois équarri, 1942-1945

Pays	1942		1943		1944		1945	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	m.p.m.p.	\$	m.p.m.p.	\$	m.p.m.p.	\$	m.p.m.p.	\$
Britanniques—								
Royaume-Uni.....	647,392	22,634,538	902,539	35,881,525	851,537	38,569,538	878,663	39,217,064
Union Sud-Africaine.....	24,241	1,280,341	32,300	1,442,617	41,904	2,433,424	60,168	3,780,602
Australie.....	12,420	594,280	45,045	2,118,795	55,968	2,194,349	67,524	2,733,695
Antilles britanniques.....	9,761	456,598	8,475	483,264	20,708	1,291,110	15,805	1,043,874
Terre-Neuve.....	23,607	1,021,519	5,251	371,432	5,735	426,216	5,568	409,615
Iles Fidji.....	3,899	184,248	1,827	81,764	4,321	206,062	1,733	82,121
Autres pays britanniques.....	6,523	404,947	6,783	368,432	9,606	489,168	20,813	1,296,220
Totaux, britanniques.....	727,843	26,556,471	1,002,220	40,747,823	989,779	45,609,867	1,050,274	48,563,191
Etrangers—								
Etats-Unis.....	1,432,128	53,406,452	730,479	33,622,548	878,603	44,562,967	929,417	50,209,833
Islande.....	9,419	360,339	6,043	269,211	8,915	509,253	6,548	439,269
Egypte.....	634	33,180	425	23,708	2,039	94,695	1,875	82,492
Autres pays étrangers.....	9,932	335,453	2,109	75,208	3,183	172,742	12,923	699,796
Totaux, étrangers.....	1,452,113	54,135,424	739,056	33,990,675	892,740	45,339,657	950,768	51,431,390
Grands totaux.....	2,179,956	80,691,895	1,741,276	74,738,504	1,882,519	90,949,524	2,001,042	89,994,581

Sous-section 4.—Industries utilisant le bois et le papier

Les scieries et les pulperies tirent leurs matières premières directement de la forêt, sous forme de billes et bois à pulpe, et produisent du bois d'œuvre, des sous-produits des scieries, de la pulpe et du papier. Il existe nombre d'autres industries importantes qui emploient et transforment les mêmes matières premières; certaines d'entre elles produisent des articles entièrement en bois, en pulpe de bois ou en papier; d'autres, des objets dans lesquels le bois joue le rôle essentiel; d'autres enfin où il est nécessaire mais n'entre qu'en infime quantité. En outre, d'autres industries se servent du bois indirectement, dans la fabrication d'articles dont le bois n'est pas une partie constituante. Le premier groupe comprend la fabrication du papier, la fabrication des portes, fenêtres et autres produits des ateliers de rabotage, des boîtes, paniers, tonneaux ou autres récipients; des canots, bateaux et autres petites embarcations; des ustensiles de ménage, de boulangerie et de laiterie; des pompes, tuyaux, citernes et silos; des bobines, poignées, goujons et objets tournés. Le deuxième embrasse la fabrication des meubles, des véhicules et leurs accessoires, des bières et cercueils, etc., et le papier utilisé dans les imprimeries et la fabrication des boîtes, des sacs, de la papeterie et des articles en papier. Dans la troisième, où le bois ne joue qu'un rôle secondaire, il y a la fabrication des instruments agricoles, des wagons de chemin de fer, des instruments de musique, des balais, brosses, etc. Quant au quatrième, il embrasse presque sans exception chaque forme de l'activité industrielle, car bien peu d'industries, s'il s'en trouve, peuvent se passer de bois, directement ou indirectement.

Un classement selon la principale matière constituante des produits de chaque établissement manufacturier sert beaucoup maintenant à la réunion des statistiques manufacturières et aux fins du commerce extérieur. D'après ce système, la plupart des industries forestières tombent dans le groupe du bois et papier. En

1944, ce groupe, fort de 10,452 établissements, procure de l'emploi à 189,674 personnes et paie \$284,436,559 en salaires et gages. La valeur brute des produits est de \$1,093,725,822 et la valeur nette, de \$550,826,986.

Exportations de produits du bois et du papier.—La forêt canadienne contribue sensiblement au commerce d'exportation. Au cours de l'année civile 1945, les exportations de produits du bois et du papier atteignent \$488,040,542, ce qui représente 15·2 p. 100 de la valeur totale des exportations de l'année, laquelle s'élève à \$3,218,330,353. Les exportations de produits du bois et du papier sont dépassées par celles des produits agricoles (substances végétales et produits animaux), qui représentent 37·8 p. 100 du total, et celles des produits minéraux, qui en forment 30·1 p. 100. Les produits du bois et du papier sont aussi en évidence parmi les articles particuliers d'exportation. La part des produits des forêts et de l'industrie forestière dans l'excédent des exportations canadiennes sur les importations est encore plus imposante. En 1945, cet excédent provenant de l'échange de toutes denrées (non compris l'or) est de \$1,681,649,146. Au regard de ce chiffre, la contribution totale brute du "bois, produits du bois et du papier" seulement s'élève à \$438,300,000.

Section 7.—Régie du bois après la guerre

Un exposé des mesures de réglementation adoptées pour parer à la dislocation de l'industrie du bois durant la guerre paraît aux pp. 288-292 de l'*Annuaire* de 1946. Depuis la fin de la guerre, la demande domestique de bois pour toutes fins, y compris la construction, l'entretien des chemins de fer et les usages industriels en général, a été extrêmement élevée et la demande d'exportation a aussi atteint un niveau sans précédent à cause des besoins de reconstruction dans le monde entier. Les estimations provisoires de 1946 indiquent une production de 4,776 millions de pieds m.p. de bois au Canada et il est probable que cette production touchera un chiffre sans précédent de cinq milliards de pieds m.p. en 1947. La différence entre les prix maximums domestiques et les prix mondiaux exige le maintien d'une régie rigoureuse des exportations. La politique mise en vigueur constitue le moyen terme entre l'exportation libre, qui aurait démoralisé la construction au Canada, et la cessation des exportations, ce qui aurait entraîné la ruine du commerce d'exportation du Canada, le chaos dans l'industrie et la nécessité d'augmenter les prix domestiques et aurait placé le Canada dans l'obligation de se refuser à aider à la reconstruction des pays dévastés.

En 1946, le Canada a gardé environ 2,693 millions de pieds m.p. de bois pour son propre usage et en a exporté 2,083 millions, soit 43·6 p. 100 de la production globale. Il était estimé qu'il devrait y avoir assez de bois au Canada pour la construction de 60,000 maisons, ce qui laissait 2,168 millions de pieds m.p. pour la construction industrielle et autre, les mines, les chemins de fer, l'emballage, et autres usages industriels.

Il a fallu, tout en conservant les prix maximums au Canada, faire certaines concessions de prix afin d'encourager la production. De telles augmentations furent permises à l'égard des portes, dormants et châssis de fenêtre, bardeaux, et à l'égard d'autres articles au sujet desquels les manufacturiers pouvaient prouver qu'ils avaient besoin d'assistance financière. Bien que les prix maximums aient aidé le consommateur canadien, ils ont créé une très forte pression de la part des exporta-

teurs et des manufacturiers désireux de profiter des marchés mondiaux plus rémunérateurs. Il a donc été nécessaire de contraindre les manufacturiers à obtenir l'approbation du régisseur du bois à l'égard de leurs expéditions de bois canadien avant d'obtenir un crédit d'exportation.

L'approvisionnement et la distribution de bois de chauffage durant la guerre ont été de première importance, car normalement la moitié des ménages canadiens se chauffent au bois et plus de 25 p. 100 de l'épuisement annuel de la forêt sert à cette fin. Rien n'a été négligé pour encourager la production et des subventions ont été versées pour permettre aux marchands de se procurer leur bois et de le vendre à un prix conforme aux prix maximums de consommation. Ces prix maximums ont été maintenus en 1946 et les subventions sur le bois ont été continuées en la saison de 1946-1947.

L'activité relative au bois à pulpe au Canada a été placée sous la régie du bois à la fin de 1941. La consommation de bois à pulpe dans les moulins domestiques a été beaucoup plus forte durant la guerre qu'auparavant et, faute de main-d'œuvre, il a fallu puiser en grande quantité dans les stocks accumulés. Aussi l'activité continue de plusieurs moulins dépend-elle maintenant du temps favorable et de la disponibilité d'une main-d'œuvre forestière suffisante. En attendant que les stocks soient refaits, une certaine régie des exportations de bois à pulpe semble inévitable.

En 1946, les prix du bois à pulpe ont été élevés de nouveau à l'est des Montagnes Rocheuses et certains changements ont été apportés aux dispositions des arrêtés en conseil afin de ne pas permettre que marchands et courtiers soient réduits à l'obligation de céder une partie de leurs honoraires légitimes au producteur. En même temps, les prix d'exportation, qui dans le Québec et les Maritimes se trouvaient réglés par une ordonnance de l'OPA des Etats-Unis, ont été mis en accord avec les nouveaux prix canadiens et, durant l'année, Washington a aboli les ordonnances de l'OPA sur les prix.

En 1946, la consommation domestique de bois à pulpe a augmenté de 17 p. 100 sur 1945 à cause de la construction de nouveaux moulins et de l'expansion d'entreprises déjà en exploitation. La situation d'ensemble de la main-d'œuvre de l'industrie du bois à pulpe en 1946-1947 accuse une forte augmentation numérique et il est prévu que si les conditions atmosphériques restent favorables la plupart des compagnies rempliront leur programme.

En 1946, le contingent d'exportations aux Etats-Unis a été maintenu à 1,800,000 cordes de bois brut tout comme en 1945.

CHAPITRE XIV.—RESSOURCES ET PRODUCTION DE FOURRURES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. LE COMMERCE DES FOURRURES	440	SECTION 3. PRODUCTION GLOBALE DE FOURRURES...	443
SECTION 2. FERMES À FOURRURE.....	441		

Section 1.—Le commerce des fourrures

Aperçu historique.—Un aperçu historique de l'industrie des fourrures paraît aux pp. 293-294 de l'*Annuaire* de 1946. Voir aussi la liste des articles spéciaux sous l'en-tête Commerce des fourrures au début du présent volume.

L'industrie moderne.—Le commerce des fourrures a subi de grands changements au cours du siècle actuel. Avec les progrès de la colonisation le piégeage a poussé vers le nord dans toutes les provinces mais l'événement de beaucoup le plus important a été l'élevage des animaux à fourrure comme branche indépendante ou auxiliaire de l'agriculture spécialisée. Il en est question à la section 2, pp. 441-443. Il s'agit ici de relever les changements récents qui ont marqué le piégeage des animaux à fourrure à l'état sauvage.

La conservation des animaux à fourrure, à laquelle visent de plus en plus les autorités fédérales et provinciales, est devenue nécessaire en raison de la demande grandissante et des réserves décroissantes de fourrures. La hausse considérable des prix a aussi déterminé une tendance à pratiquer le piégeage à l'excès et il a fallu réglementer la prise par la prohibition, les saisons fermées et l'application de règlements du piégeage. Cependant, dans un pays aussi vaste que le Canada où les piégeurs, blancs et indiens, sont dispersés à travers une grande étendue désertique, l'interdiction qui pèse sur la capture de certains animaux en vue d'assurer les prises futures n'est pas toujours efficace. La fourrure de ces animaux devient plus chère à cause de sa rareté et la tentation de violer les mesures de protection devient très forte.

Une mesure reconstructive remarquable qui semble avoir eu une influence très heureuse sur le rétablissement de certains animaux à fourrure, spécialement le castor et le rat musqué, est la remise en valeur méthodique de terrains marécageux où la multiplication de ces animaux dans leur habitat naturel est activement favorisée.

Toutes les provinces aujourd'hui ont leurs règlements de piégeage et délivrent des permis à chaque trappeur. Quelques provinces enregistrent les sentiers de piégeage. Le gouvernement de la Saskatchewan a récemment inauguré un régime par lequel des districts sont assignés aux piégeurs licenciés. Le piégeur veillera lui-même, dans son propre intérêt, à faire cesser le braconnage dans sa réserve.

En collaboration avec les gouvernements provinciaux, qui fournissent une liste des marchands autorisés, le Bureau fédéral de la Statistique fait un relevé annuel des marchands de fourrures brutes depuis 1919.

Le premier rapport annuel indiquait que les fourrures brutes prises en la saison de 1919-1920 valaient \$21,048,670; ce chiffre, cependant, était anormalement élevé comparativement à celui de la saison normale. Par exemple, en la saison de 1929-1930 la valeur a été de \$9,982,000 et dix ans plus tard, de \$11,523,000. Durant la guerre les prix ont monté rapidement de sorte que la valeur de la saison de 1944-1945 a été de \$21,390,000 (\$31,000,456 moins \$8,611,456, l'apport des fermes à fourrure), soit presque le même chiffre qu'en 1919-1920. Le rat musqué contribue pour la plus grande partie de ce montant, soit environ \$6,300,000.

En dépit de l'expansion de l'élevage des animaux à fourrure, la vie sauvage produit encore la plus grande partie des fourrures canadiennes. Sur une superficie d'environ 1,550,000 milles carrés, soit à peu près 45 p. 100 de toute la superficie terrienne du Canada, la vie sauvage, qui n'est qu'une ressource secondaire, est relativement plus productive que l'agriculture; parmi les produits de la vie sauvage, les fourrures sont le principal article et le principal soutien de la population de la région.

Les guerres ont toujours bouleversé le cours normal du commerce. Durant chacune des deux guerres du siècle actuel le commerce canadien des fourrures a fortement souffert de la rupture des contacts avec Londres, qui était le grand centre mondial du commerce des fourrures. Avant la guerre de 1914-1918 et durant l'intervalle écoulé entre les deux guerres, le Canada a vendu ses fourrures sur le marché de Londres surtout. Comme ce marché était pratiquement inactif durant les hostilités, le Canada a dû trouver d'autres débouchés aux Etats-Unis et dans les pays de l'Amérique latine. Il est encore difficile de prévoir dans quelle mesure ces débouchés vont grandir ou demeurer. En 1945, le Royaume-Uni a pris des mesures vigoureuses pour reprendre et raffermir son rang dans le commerce mondial des fourrures et il reste encore à voir jusqu'à quel point le commerce retournera à ses anciens débouchés.

La première vente à l'enchère au Canada a eu lieu à Montréal (Qué.) en 1920 après la première guerre mondiale et depuis lors cette ville est demeurée le grand marché canadien des fourrures. Aujourd'hui des ventes à l'enchère ont lieu également à Vancouver (C.-B.), Edmonton (Alb.), Regina (Sask.) et Winnipeg (Man.); à Regina, le gouvernement de la Saskatchewan dirige un service de vente des fourrures pour aider les producteurs de la province.

Section 2.—Fermes à fourrure*

Au début du commerce des fourrures, c'était la coutume chez les trappeurs canadiens de garder des renards vivants jusqu'à ce qu'ils fussent dans leur plus beau pelage; de cette coutume naquit l'industrie vulpicole moderne. Le premier témoignage authentique de l'élevage des renards en captivité nous vient de l'Île du Prince-Edouard où, il y a environ 65 ans, un certain nombre de renards furent gardés sur une ferme près de Tignish. Après 1890 une période de renchérissement des fourrures encouragea l'élevage du renard et l'industrie se développa rapidement. La beauté de la fourrure du renard argenté et les profits élevés obtenus, en conséquence, de la vente de ces peaux ont attiré l'attention surtout sur cette variété, nuance du renard roux ordinaire, réalisée par les premiers vulpiculteurs au moyen de l'élevage sélectionné. Tandis que les expériences se poursuivaient dans l'Île du Prince-Edouard, d'autres provinces s'essayaient aussi à l'élevage des renards en captivité; l'entreprise réussit dans le Québec en 1898, en Ontario en 1905 et en Nouvelle-Ecosse en 1906. La vulpiculture se pratique maintenant dans toutes les provinces du Do-

* Révisé à la Branche de l'agriculture, Bureau fédéral de la Statistique.

minion et le nombre de fermes à fourrure a augmenté sans cesse jusqu'au début de la guerre. Le gouvernement fédéral dirige une ferme expérimentale d'élevage à Summerside, dans l'Île du Prince-Edouard, où sont étudiés les problèmes relatifs à la reproduction, l'alimentation, l'habitation et l'entretien général.

Bien que le renard ait été le premier animal à fourrure élevé en captivité, plusieurs autres espèces le sont aujourd'hui—vison, raton laveur, mouffette, marte, pékan et lapin. Le vison est le plus nombreux et le plus précieux des animaux élevés en captivité. De 1920 à 1939, l'élevage des animaux à fourrure au Canada a progressé rapidement et, au cours de cette période, un changement notable s'est produit dans le genre de fourrure le plus acceptable sur le marché. Le renard noir était populaire il y a vingt-cinq ans. Quelques années plus tard, les prix les plus élevés allaient aux peaux de renard au quart ou à demi argentés et, ces dernières années, les renards complètement argentés et nouveau type ont atteint les plus hauts prix. La création d'un nouveau type de renard et de vison a stimulé la vulpiculture. Le renard nouveau type tel que platine, platine-argenté, perle-platine et blanc trouve marché ouvert ainsi que le nouveau type de vison des variétés suivantes: noir-argenté, platine-argenté, bleu, blanc neigeux et autres nuances.

En 1939, le gouvernement fédéral a introduit le classement des fourrures au ministère de l'Agriculture. Un des principaux buts du classement des fourrures est d'obtenir une qualité uniforme, afin que les acheteurs étrangers puissent choisir les fourrures sans avoir à les examiner en personne. Le classement est très avantageux tant pour le producteur que pour le commerce en général: (1) il renseigne l'éleveur sur la valeur exacte de ses peaux et l'encourage à améliorer la qualité de ses produits; (2) il fournit les directives nécessaires en vue des accouplements futurs; (3) il élève le niveau de la production entière de peaux; et (4) il hausse le niveau des prix des peaux de meilleure qualité.

Statistiques des fermes à fourrure.—Les tableaux suivants indiquent le nombre et la valeur des fermes et des animaux à fourrure ces dernières années.

1.—Fermes à fourrure, valeur foncière et valeur des animaux à fourrure, par province, 1942-1944

Province ou territoire	Fermes à fourrure			Valeur des terrains et bâtiments			Valeur des animaux à fourrure		
	1942	1943	1944	1942	1943	1944	1942	1943	1944
	nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Pr.-Edouard	1,034	840	619	701,383	708,711	673,496	586,638	879,326	825,268
Nouvelle-Ecosse	543	474	406	187,312	185,451	210,690	208,105	325,061	324,151
Nouv.-Brunswick	726	610	494	341,141	313,715	290,422	428,360	627,385	635,250
Québec	2,341	2,129	2,071	1,361,087	1,368,939	1,471,621	1,658,501	2,375,384	2,685,027
Ontario	1,101	1,046	938	1,308,091	1,439,056	1,547,082	1,364,707	2,190,642	2,447,177
Manitoba	548	505	485	1,088,036	1,129,235	1,190,080	776,207	1,126,999	1,346,652
Saskatchewan	522	474	457	484,624	533,607	603,903	454,565	700,097	942,571
Alberta	716	643	637	1,228,101	1,222,966	1,355,258	1,010,986	1,404,140	1,841,522
Col.-Britannique	298	247	230	451,555	437,691	498,317	263,422	411,669	501,296
Yukon	6	5	néant	9,650	18,975	-	2,355	4,240	-
Totaux	7,835	6,973	6,396	7,138,990	7,358,346	7,840,866	6,753,955	10,044,903	11,548,314

2.—Animaux à fourrure élevés en captivité, au 31 décembre 1941-1944

Espèce	1941		1942		1943		1944	
	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$
Blaireau.....	5	55	3	50	néant	—	néant	—
Chinchilla.....	292	212,150	205	178,000	244	50,000	263	100,700
Coyote.....	39	390	35	485	28	675	17	266
Pékan.....	145	11,745	101	9,225	124	13,405	115	13,860
Putois.....	398	1,614	294	2,784	255	1,396	153	1,185
Renard bleu.....	1,462	111,431	1,445	72,789	1,985	190,577	2,357	251,875
Renard croisé.....	816	20,806	684	21,795	602	25,098	603	23,572
Renard, nouveau type.....	6,511	585,847	11,720	877,994	20,786	2,015,892	28,158	2,493,602
Renard roux.....	499	6,081	479	8,245	535	13,069	551	9,718
Renard argenté.....	91,543	3,762,922	83,429	3,483,868	74,514	4,233,722	71,121	3,707,483
Renard blanc.....	18	1,975	14	1,400	3	275	néant	—
Renard, autre.....	néant	—	néant	—	néant	—	20	1,835
Martre.....	305	21,255	317	23,170	298	24,988	291	28,312
Vison.....	153,447	3,173,323	104,686	2,059,612	119,266	3,465,492	144,166	4,907,501
Myopotame.....	1,165	16,998	786	11,460	357	6,882	219	6,925
Loutre.....	2	50	néant	—	néant	—	néant	—
Raton laveur.....	279	2,314	282	2,978	258	3,428	169	2,076
Mouffette.....	2	15	néant	—	2	4	2	4
Totaux.....	256,928	7,928,971	204,480	6,753,855	219,257	10,044,903	248,205	11,548,914

Le revenu annuel de l'exploitant d'une ferme à fourrure provient de deux sources: la vente des animaux et la vente des peaux. Aux premiers temps de l'industrie, la valeur des animaux écoulés sur les fermes dépasse celle des peaux vendues; en 1944, ce dernier chiffre est plus de sept fois aussi élevé que le premier.

3.—Valeur des animaux à fourrure et des peaux vendus par les fermes à fourrure, 1941-1944

Espèce	1941		1942		1943		1944	
	Animaux \$	Peaux \$	Animaux \$	Peaux \$	Animaux \$	Peaux \$	Animaux \$	Peaux \$
Blaireau.....	néant	22	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Chinchilla.....	"	néant	"	"	"	"	3,800	"
Coyote.....	15	455	25	832	75	2,138	100	360
Pékan.....	2,355	585	150	353	néant	3,124	8,652	2,900
Putois.....	278	707	155	1,053	158	1,736	240	1,159
Renard bleu.....	3,072	42,977	2,850	75,217	13,008	57,337	28,675	125,005
Renard croisé.....	1,253	30,835	842	35,561	1,330	39,128	1,170	29,565
Renard, nouveau type.....	148,041	76,114	146,490	288,947	310,870	770,142	316,753	1,091,036
Renard roux.....	377	5,338	387	9,626	695	15,391	564	8,953
Renard argenté.....	327,845	2,753,093	151,418	3,532,571	328,857	4,241,614	248,484	3,093,065
Renard blanc.....	néant	66	néant	164	néant	575	néant	néant
Renard, autre.....	"	néant	"	néant	"	néant	"	1,108
Martre.....	4,565	303	3,475	495	2,010	1,775	11,253	2,820
Vison.....	291,618	1,888,189	109,356	2,793,573	229,257	3,823,656	520,530	3,884,243
Myopotame.....	3,215	241	1,525	263	915	652	925	272
Raton laveur.....	216	564	223	448	168	1,394	93	369
Totaux.....	782,850	4,799,489	416,896	6,739,103	887,343	8,958,662	1,141,239	8,240,864

Section 3.—Production globale de fourrures*

Les premiers relevés de la production de fourrures brutes se limitent aux recensements décennaux qui donnent le nombre et la valeur des peaux obtenues par les trappeurs. En 1920, le Bureau fédéral de la Statistique inaugura un relevé

* Révisé à la Branche de l'agriculture du Bureau fédéral de la Statistique.

annuel de la production de fourrures brutes, fondé sur les informations reçues des négociants en fourrures. Ce relevé fut fait pendant quelques années. Plus récemment, des états annuels fondés sur les droits régaliens, la taxe d'exportation, etc. ont été obtenus des ministères provinciaux de la Chasse (excepté l'Île du Prince-Edouard), et ces états servent maintenant à la préparation des statistiques publiées chaque année par le Bureau. Les statistiques de l'Île du Prince-Edouard sont établies d'après les rapports fournis directement au Bureau par les négociants qui font le commerce des fourrures produites dans cette province.

4.—Peaux d'animaux à fourrure produites et pourcentages de peaux vendues par les fermes à fourrure, années terminées le 30 juin 1922-1945

Année	Peaux		Pourcentage approximatif (valeur) vendu par les fermes	Année	Peaux		Pourcentage approximatif (valeur) vendu par les fermes
	Nombre	Valeur			Nombre	Valeur	
		\$				\$	
1922.....	4,366,790	17,438,867	4	1934.....	6,076,197	12,349,328	30
1923.....	4,963,996	16,761,567	4	1935.....	4,926,413	12,843,341	31
1924.....	4,207,593	15,643,817	6	1936.....	4,596,713	15,464,883	40
1925.....	3,820,326	15,441,564	4	1937.....	6,237,640	17,526,365	40
1926.....	3,686,148	15,072,244	5	1938.....	4,745,927	13,196,354	43
1927.....	4,289,233	18,964,126	6	1939.....	6,492,222	14,298,937	40
1928.....	3,601,153	18,758,177	11	1940.....	9,620,695	16,668,348	31
1929.....	5,150,328	18,745,473	13	1941.....	7,257,337	21,123,161	26
1930.....	3,798,444	12,158,376	19	1942.....	19,561,024	24,359,869	19
1931.....	4,060,356	11,903,217	26	1943.....	7,418,971	23,805,033	24
1932.....	4,449,289	10,189,481	30	1944.....	6,324,240	33,147,392	23
1933.....	4,503,558	10,305,154	30	1945.....	6,994,686	31,001,456	31

L'Ontario est la première province quant à la valeur de la production de fourrures. Le rapport de la valeur de chaque province et territoire au total du Canada en l'année terminée le 30 juin 1945 est le suivant: Ontario, 22·6; Québec, 16·3; Manitoba, 15·6; Alberta, 12·5; Colombie-Britannique, 10·0; Saskatchewan, 7·5; Territoires du Nord-Ouest, 5·6; Nouveau-Brunswick, 3·0; Île du Prince-Edouard, 2·8; Yukon, 2·2; et Nouvelle-Ecosse, 1·9 p. 100.

5.—Peaux d'animaux à fourrure produites, par province, années terminées le 30 juin 1944 et 1945

Province ou territoire	Peaux		Valeur	
	1944	1945	1944	1945
	nomb.	nomb.	\$	\$
Île du Prince-Edouard.....	24,706	26,945	890,362	875,785
Nouvelle-Ecosse.....	101,913	100,353	764,863	593,551
Nouveau-Brunswick.....	70,159	88,078	834,741	927,158
Québec.....	519,155	534,783	6,167,605	5,059,995
Ontario.....	1,049,371	992,802	7,129,781	7,003,877
Manitoba.....	890,822	1,511,130	3,832,641	4,818,625
Saskatchewan.....	1,106,354	925,240	3,437,777	2,310,760
Alberta.....	1,513,951	1,772,381	4,696,311	3,884,998
Colombie-Britannique.....	682,371	696,751	2,736,991	3,113,750
Yukon.....	78,005	87,292	467,188	669,217
Territoires du Nord-Ouest.....	297,633	258,931	2,199,132	1,743,710
Canada.....	6,324,240	6,994,686	33,147,392	31,001,456

Le nombre total de peaux levées de tous animaux à fourrure en 1945 est de 6,994,686 contre 6,324,240 en 1944. La valeur totale diminue de \$33,147,392 en 1944 à \$31,001,456 en 1945. Le prix moyen du chinchilla augmente de \$15.60 à \$30.00; celui du vison, de \$19.55 à \$22.38; celui du rat musqué, de \$2.28 à \$2.65; celui du lapin, de \$0.30 à \$0.59; celui de la martre, de \$46.31 à \$47.99; et celui du renard blanc, de \$32.83 à \$35.58. La valeur moyenne de presque toutes les autres peaux diminue.

6.—Peaux d'animaux à fourrure levées, par espèce, années terminées le 30 juin 1944 et 1945

Espèce	Peaux		Valeur totale		Valeur moyenne	
	1944	1945	1944	1945	1944	1945
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Blaireau.....	11,212	5,708	46,470	19,036	4.14	3.33
Ours gris.....	9	8	180	40	20.00	5.00
Ours blanc.....	95	95	2,375	2,540	25.00	26.74
Ours, non spécifié.....	1,448	2,344	4,769	6,639	3.29	2.83
Castor.....	130,779	129,036	4,841,221	4,687,963	37.02	36.33
Chat domestique.....	62	78	31	39	0.50	0.50
Chinchilla.....	5	12	78	360	15.60	30.00
Coyote ou loup des Prairies ¹	59,176	45,197	950,341	297,644	16.06	6.59
Hermine (belette).....	301,544	657,111	1,742,714	1,886,140	2.17	2.11
Pékan.....	3,319	3,662	252,937	233,944	76.21	65.25
Putois.....	374	499	1,020	1,226	2.73	2.46
Renard bleu.....	2,805	3,031	89,166	85,555	31.79	27.57
Renard croisé.....	41,702	24,904	784,779	388,368	18.82	15.61
Renard roux.....	192,523	129,114	2,676,897	1,018,354	13.90	7.89
Renard argenté.....	129,184	132,949	4,390,912	3,612,567	33.99	27.17
Renard, nouveau type.....	13,066	17,276	775,574	881,553	59.27	51.03
Renard blanc.....	30,332	17,969	995,829	639,425	32.83	35.58
Renard, autre.....	298	210	5,039	1,943	16.91	9.25
Lynx.....	10,197	12,329	530,874	534,911	52.06	43.39
Martre.....	19,565	20,014	905,975	960,563	46.31	47.99
Vison.....	365,759	356,633	7,151,809	7,980,343	19.55	22.38
Rat musqué.....	2,038,868	2,377,629	4,654,641	6,299,411	2.28	2.65
Myopotame.....	90	24	504	107	5.60	4.46
Loutre.....	12,089	11,211	290,064	272,428	23.99	24.30
Lapin.....	593,156	275,440	175,044	162,581	0.30	0.59
Raton laveur.....	33,467	27,277	178,962	84,147	5.35	3.08
Mouffette.....	219,106	127,580	682,715	219,662	3.12	1.72
Ecureuil.....	1,601,182	2,610,603	817,813	1,133,155	0.51	0.43
Chat sauvage.....	2,214	2,200	36,454	35,035	16.47	15.93
Loup ¹	10,131	3,920	157,550	42,406	15.47	10.82
Carcajou.....	413	623	4,655	9,374	11.27	15.05
Totaux.....	6,324,240	6,994,686	33,147,392	31,001,456	-	-

¹ Au Manitoba, le coyote ou loup des prairies est compris avec le loup en 1944.

CHAPITRE XV.—PÊCHERIES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. LA PÊCHE AU DÉBUT DE LA COLONIE.....	446	Sous-section 2. Gouvernements provinciaux.....	450
SECTION 2. PÊCHERIES CANADIENNES..	446	SECTION 4. INDUSTRIE MODERNE DE LA PÊCHE.....	450
SECTION 3. LES GOUVERNEMENTS ET LA PÊCHE.....	446	Sous-section 1. Production primaire..	450
Sous-section 1. Gouvernement fédéral.	446	Sous-section 2. Industrie du conditionnement du poisson.....	457

Section 1.—La pêche au début de la colonie

L'histoire enseigne que des bateaux de pêche fréquentaient les eaux de la côte canadienne de l'Atlantique il y 400 ans et plus. Depuis cette époque les pêcheries fertiles ont toujours été exploitées. Quand Jean Cabot parvint à la terre ferme de l'Amérique du Nord à la fin du quinzième siècle, il trouva des bateaux de pêche basques au large de la côte. Lorsque Jacques Cartier remonta le Saint-Laurent au début du seizième siècle, il constata lui aussi que des pêcheurs de l'ancien monde y étaient venus avant lui. De fait il existe des preuves qu'avant Cabot et Cartier les pêcheries du continent avaient été fréquentées par des pêcheurs d'Europe. La pêche est aujourd'hui une entreprise de grande importance dans tout le pays, sur la côte du Pacifique et dans les provinces intérieures aussi bien que sur la côte de l'Atlantique. Au recensement de 1941, 36,297 personnes ont déclaré la pêche comme occupation principale. Beaucoup d'autres personnes, naturellement, sont employées dans les pêcheries, bien que de façon intermittente.

Un historique plus détaillé des pêcheries de l'Atlantique paraît à la page 352 de l'*Annuaire* de 1934-1935.

Section 2.—Pêcheries canadiennes

Les pêcheries du Canada se partagent naturellement en trois grandes divisions: Atlantique, eaux douces ou intérieures, et Pacifique. Elles comptent parmi les plus étendues et les plus poissonneuses du monde. Une description détaillée de chacune d'elles, du poisson retiré et des méthodes de pêche paraît aux pp. 229-233 de l'*Annuaire* de 1932.

Section 3.—Les gouvernements et la pêche

Sous-section 1.—Gouvernement fédéral*

Bien que le droit de réglementer les pêcheries dans toutes les parties du Canada revienne au gouvernement fédéral (voir la loi des pêcheries, 22-23 Geo. V, c. 42), l'administration des pêcheries relève de diverses autorités dans différentes parties. Les pêcheries en eau salée sont toutes administrées par le ministère fédéral des Pêcheries, sauf dans le Québec, où, en vertu d'une entente entre les gouvernements provincial et fédéral, toutes les pêcheries, en eau salée comme en eau douce, relèvent de la province. Le ministère fédéral administre aussi les pêcheries en eau douce de la Nouvelle-Ecosse ainsi que celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

* Révisé par le ministère des Pêcheries, Ottawa.

Par contre, les pêcheries en eau douce du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard et celles du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, sont administrées par chaque province. En Colombie-Britannique, dans l'Île du Prince-Edouard et au Nouveau-Brunswick, cependant, le ministère fédéral s'occupe de travaux de protection à l'égard des pêcheries en eau douce.

Les pêcheries rapportent \$1,109,484 au gouvernement fédéral en l'année terminée le 31 mars 1946 contre \$479,665 l'année précédente. Les dépenses pour les pêcheries en 1945-1946 sont de \$3,374,102 contre \$2,213,203 en 1944-1945. Les déboursés des deux années comprennent les dépenses en rapport avec la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique et la Commission internationale des pêcheries, ou Commission du flétan du Pacifique, ainsi que les frais d'administration du ministère, etc. Durant une bonne partie de la guerre de 1939-1945, les déboursés du fédéral en rapport avec les pêcheries comprenaient de fortes sommes dans les dépenses spéciales de guerre, sommes qui représentaient surtout du poisson fourni aux nations alliées en vertu de diverses ententes du gouvernement. En 1945-1946, ces dépenses spéciales sont beaucoup plus faibles qu'en certaines années antérieures mais, néanmoins, elles se chiffrent par \$6,853,879.

Conservation.—La conservation intelligente des ressources poissonnières du pays a été depuis l'époque de la Confédération en 1867 l'un des principaux objectifs des autorités fédérales chargées des pêcheries. En général, le maintien en abondance et l'accroissement des ressources poissonnières se réalisent par des mesures comme la surveillance des saisons de pêche, la réglementation des opérations de la pêche, y compris le contrôle des types d'engins de pêche, l'imposition de limites à la prise lorsque la chose est désirable, l'empêchement de l'obstruction ou de la pollution des eaux poissonneuses et la défense de capturer le poisson de trop petite taille.

Pour aider à maintenir et à augmenter les ressources poissonnières, le ministère des Pêcheries poursuit depuis plusieurs années un programme de pisciculture en diverses régions où l'administration des pêcheries relève du fédéral. En 1945, la division de la Pisciculture a exploité 13 frayères, 6 stations d'élevage, 6 viviers pour le saumon et plusieurs stations de cueillette des œufs, au coût de \$192,895. Durant l'année plus de 30,100,000 alevins de truite et de saumon et saumoneaux, et d'autres poissons plus âgés, ont été transférés des établissements de pisciculture dans des eaux choisies.

Le ministère poursuit avec succès depuis quelques années un programme de "fermes" pour l'élevage commercial des huîtres dans les régions de l'Atlantique où les zones huîtrières sont sous la juridiction fédérale—dans l'Île du Prince-Edouard où le programme a été inauguré, en Nouvelle-Ecosse et en certaines parties du Nouveau-Brunswick. La guerre de 1939-1945 a retardé un peu le développement mais des progrès très remarquables ont été accomplis. L'ostréiculture se pratique en terrains mis à la disposition de locataires par le ministère à certaines conditions et les méthodes des locataires sont celles que conseille la Commission des recherches sur les pêcheries. En Colombie-Britannique les zones huîtrières relèvent de la province.

Aide directe aux pêcheurs.—Le ministère, en collaboration avec la Commission des recherches sur les pêcheries, donne des conseils et des directives aux pêcheurs et producteurs de poisson sur les méthodes les plus efficaces de manutentionner et de conditionner le poisson. Les inspecteurs des pêcheries engagés par le ministère

reçoivent un cours de formation qui les rend capables d'aider les pêcheurs en matière de manutention et de conditionnement du poisson. Dans des districts propices des directives sur certaines méthodes de conditionnement sont données par des spécialistes engagés par le ministère à cette fin. Ces directives sont données oralement, soit d'une manière théorique soit au moyen de démonstrations sur place. De plus, les connaissances acquises par la Commission des recherches au moyen d'études et d'expériences poursuivies à ses six stations ou centres de recherches sont mises gratuitement à la disposition de l'industrie de la pêche. En vertu d'ententes conclues par le ministère, des spécialistes de l'éducation des adultes de l'Université Saint-François-Xavier, Antigonish (N.-E.), du Service socio-économique, Ste-Anne-de-la-Pocatière (Qué.) et de l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver (C.-B.), viennent en aide aux pêcheurs en étudiant leurs problèmes et en dressant des plans pour y répondre par des efforts communs. Le ministère défraie ce travail spécial d'éducation.

Le ministère poursuit en différentes parties du pays un programme de causeries-démonstrations données par des économistes domestiques compétents afin d'aider à accroître la demande pour les produits du pêcheur en faisant connaître davantage du public la valeur nutritive du poisson et les meilleures manières de l'apprêter. Ce programme se poursuit depuis quelques années.

Durant la guerre, il a fallu pour des raisons de défense nationale discontinuer les émissions spéciales de rapports météorologiques destinés aux pêcheurs, mais ce service a été maintenant repris et augmenté dans les régions appropriées. Les rapports et les émissions sont préparés par le Service météorologique fédéral. Plusieurs émissions par jour sont radiodiffusées par les postes de Radio-Canada qui desservent les régions de pêche concernées; ces émissions sont aussi à la disposition d'autres postes.

Afin d'aider à augmenter la production des pêcheries pour répondre à des demandes spéciales de vivres durant la guerre, des subventions sur la construction de bateaux de pêche de certains genres ont été versées par le ministère des Pêcheries pendant plusieurs années. Il s'est construit en vertu de ce plan 20 bateaux du type pinasse à seine sur la côte du Pacifique. Un nombre plus petit de chalutiers, environ 15, ont été construits sur la côte de l'Atlantique où les subventions sont encore versées.

Primes de pêche.—Une prime, représentant l'intérêt sur le montant attribué par la sentence arbitrale d'Halifax, est versée annuellement aux pêcheurs et propriétaires de bateaux et navires de pêche sur la côte de l'Atlantique à certaines conditions prescrites. La prime a été établie sous l'empire de lois pour aider au développement des pêcheries maritimes et à la construction de bateaux et navires de pêche (45 Vict., c. 18, 1882, et 54-55 Vict., c. 42, 1891).

1.—Primes payées par le Gouvernement aux pêcheurs, par province, 1944-1945

Province	Primes versées		Montant des primes versées ¹	
	1944	1945	1944	1945
	nomb.	nomb.	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	1,226	1,242	9,565	9,813
Nouvelle-Ecosse.....	8,766	8,840	76,015	78,431
Nouveau-Brunswick.....	2,371	2,248	21,339	20,717
Québec.....	7,346	6,211	51,311	50,914
Totaux.....	19,709	18,541	158,230	159,875

¹ Comprend les paiements aux propriétaires de navires et bateaux.

Recherches scientifiques.—La Commission des recherches sur les pêcheries du Canada, qui a été désignée durant quelques années sous le nom de Commission biologique et qui relève du ministre des Pêcheries, est en réalité la division scientifique du ministère. Il est fait mention des recherches sur les pêcheries dans un article spécial sur les recherches scientifiques et industrielles paru aux pp. 1024-1028 de l'*Annuaire* de 1940. La Commission dirige six stations permanentes de recherches sur les pêcheries—deux sur la côte du Pacifique, trois sur la côte de l'Atlantique, et une à Winnipeg qui s'occupe exclusivement d'études sur les pêcheries en eau douce —et une ou deux sous-stations. Des spécialistes et des techniciens en matière de pêche poursuivent à ces stations ou dans le rayon de ces stations, toute l'année durant, des recherches et des expériences en rapport avec les problèmes des pêcheries canadiennes. Quelques-unes de ces stations s'occupent d'études biologiques et d'autres, de recherches et d'expériences au sujet de la manutention et du conditionnement du poisson.

Problèmes internationaux.—De temps à autre, le problème des privilèges des Etats-Unis en rapport avec les pêcheries dans les eaux canadiennes de l'Atlantique a pris dans le passé une grande importance et il est exposé aux pp. 356-357 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Depuis 1933, d'après le *modus vivendi* issu du traité non ratifié de 1888, les bateaux de pêche des Etats-Unis sont de nouveau autorisés à pénétrer dans les ports canadiens de l'Atlantique pour acheter de la boëtte et autres fournitures. Les privilèges des ports sur la côte du Pacifique ont de même été accordés depuis quelques années aux navires des Etats-Unis qui font la pêche au flétan et, plus récemment, la pêche du cabillaud et de plusieurs autres espèces. Le gouvernement américain a accordé semblables privilèges dans les ports américains du Pacifique aux bateaux de pêche canadiens. Les privilèges comprennent la permission de transborder les prises, d'acheter de la boëtte, d'embarquer des équipages, etc.

Dans la région des Grands Lacs, les questions internationales relatives aux pêcheries sont compliquées du fait que les gouvernements des provinces et des Etats peuvent être concernés, de même que les autorités nationales du Canada et des Etats-Unis. Cependant, le 2 avril 1946, une convention entre les deux pays a été signée à Washington (D.C.), afin de pourvoir au développement, à la protection et à la conservation des pêcheries des Grands Lacs par une action concertée. En vertu de la convention, adoptée après une étude des questions relatives aux pêcheries des Grands Lacs par une commission représentative du Canada et des Etats-Unis, les deux gouvernements ont convenu d'établir et de maintenir une commission conjointe qui "doit entreprendre d'élaborer un plan d'ensemble pour administrer efficacement les ressources poissonnières des Grands Lacs afin d'assurer l'utilisation maximum de ces ressources compatible avec leur perpétuation". Le terme "Grands Lacs", défini pour les fins de la convention, comprend le lac Ontario, le lac Erié, le lac Ste-Claire, le lac Huron, le lac Michigan, le lac Supérieur, les rivières qui les relient, les baies et les parties composantes de chaque lac, et le fleuve Saint-Laurent, du lac Ontario au 45^e parallèle de latitude.

Les problèmes de très grande importance relatifs aux pêcheries de la côte du Pacifique et qui ont été l'objet d'une action concertée de la part du Canada et des Etats-Unis assez récemment sont la préservation de la pêche du flétan et le rétablissement à ses anciennes proportions de la pêche du saumon sockeye du bassin du fleuve Fraser. La Commission internationale des pêcheries, également représen-

tative des deux pays, s'occupe de la pêche du flétan et, à la suite de recherches dirigées par la Commission et de mesures régulatrices fondées sur ces recherches, le flétan se trouve maintenant en abondance. En 1930, les ressources en fait de flétan dans le nord du Pacifique et la mer de Béring étaient apparemment presque épuisées. Depuis lors le flétan a presque doublé en nombre, du moins dans les principales pêcheries. Comme la Commission du flétan, la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique est également représentative du Canada et des Etats-Unis. L'œuvre principale qu'elle a entreprise jusqu'ici, en vertu du programme destiné à rétablir la pêche du sockeye dans le Fraser, a été de maîtriser la situation au cañon de Hell's Gate, gorge étroite du Fraser en Colombie-Britannique que les recherches de la Commission ont révélée comme le principal obstacle à la restauration de la montaison du sockeye. De grandes échelles ont été taillées dans le roc de chaque côté du cañon après que les experts de la Commission eurent fait des études scientifiques et techniques très poussées; ces échelles ont réussi à permettre au saumon en frai de franchir la Hell's Gate à des niveaux qui auparavant empêchaient une grande partie du poisson de se hisser au delà du cañon et, par conséquent, diminuaient la montaison en réduisant la reproduction.

L'O.A.A. et les pêcheries.—Le mot "agriculture" dans O.A.A.—Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies—est employé dans un sens assez large pour comprendre les pêcheries et l'industrie forestière. Les fonctions de l'Organisation en ce qui concerne les pêcheries en particulier sont exposés aux pp. 303-306 de l'*Annuaire* de 1946.

Sous-section 2.—Gouvernements provinciaux

Le travail accompli par les gouvernements provinciaux relativement à l'administration des pêcheries commerciales et de la pêche sportive, à l'aide à l'industrie, à l'éducation, aux recherches et à la conservation est souligné aux pp. 291-298 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 4.—Industrie moderne de la pêche*

Sous-section 1.—Production primaire

L'industrie poissonnière a commencé à prendre de l'expansion au point de vue commercial durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle. En 1844, la valeur estimative de la prise n'est que de \$125,000. En 1900, elle est de près de 22 millions de dollars et continue d'augmenter avec peu d'interruption jusqu'en 1918 (60 millions de dollars). Ce montant n'est pas touché de nouveau avant 1941, à cause surtout de la baisse des prix plutôt que de prises moins considérables, mais en 1941 un nouveau sommet est atteint (\$62,258,997). Il y a augmentation au cours des trois dernières années, la valeur étant de \$113,690,630 en 1945, soit un gain de 82.6 p. 100 sur 1941. Il s'agit ici de la valeur globale du poisson mis sur le marché, frais, séché, en conserve ou préparé de toute autre manière.

* Révisé sous la direction de W. H. Losee, directeur, Recensement des industries et du commerce, Bureau fédéral de la Statistique, par W. H. Lanceley, chef, Statistiques des pêcheries et des produits animaux.

2.—Valeur des produits poissonniers, 1870-1945

Année	Valeur	Année	Valeur	Année	Valeur	Année	Valeur
*	\$		\$		\$		\$
1870.....	6,577,391	1907.....	25,499,349	1920.....	49,241,339	1933.....	27,496,946
1875.....	10,350,385	1908.....	25,451,085	1921.....	34,931,935	1934.....	34,022,323
1880.....	14,499,979	1909.....	29,629,169	1922.....	41,900,210	1935.....	34,427,864
1885.....	17,722,973	1910.....	29,965,142	1923.....	42,565,545	1936.....	39,165,055
1890.....	17,714,900	1911.....	34,667,872	1924.....	44,534,235	1937.....	38,976,294
1895.....	20,199,338	1912.....	33,389,464	1925.....	47,042,131	1938.....	40,492,972
1900.....	21,557,639	1913.....	33,207,748	1926.....	56,360,633	1939.....	40,075,926
1901.....	25,737,153	1914.....	31,264,631	1927.....	49,123,609	1940.....	45,118,887
1902.....	21,959,433	1915.....	35,860,708	1928.....	55,050,973	1941.....	62,258,997
1903.....	23,100,878	1916.....	39,208,378	1929.....	53,518,521	1942.....	75,116,933
1904.....	23,516,439	1917.....	52,312,044	1930.....	47,304,216	1943.....	85,594,544
1905.....	29,479,562	1918.....	60,259,744	1931.....	30,517,306	1944.....	89,427,508
1906.....	26,279,435	1919.....	56,506,479	1932.....	25,957,109	1945.....	113,690,630

Au début de l'industrie, la Nouvelle-Ecosse était à la tête des provinces, mais la Colombie-Britannique occupe maintenant la première place avec 39·2 p. 100 de la valeur globale des produits en 1945. La Nouvelle-Ecosse est deuxième avec 27·0 p. 100 et le Nouveau-Brunswick, troisième avec 11·7 p. 100.

3.—Valeur des produits poissonniers, par province, 1940-1945

Province	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	714,870	952,026	1,639,539	2,860,946	2,598,975	3,076,311
Nouvelle-Ecosse.....	9,343,456	12,634,957	15,297,482	21,684,435	23,662,055	30,706,900
Nouveau-Brunswick.....	4,965,618	6,484,331	7,132,420	11,125,864	11,963,692	13,270,376
Québec.....	2,002,053	2,842,041	4,194,092	5,632,809	5,361,567	7,727,222
Ontario.....	3,035,100	3,518,402	4,135,205	5,292,268	4,938,193	7,261,661
Manitoba.....	1,988,545	3,233,115	3,577,616	4,564,551	3,581,795	4,263,670
Saskatchewan.....	403,510	414,492	585,782	1,154,544	1,482,223	1,286,361
Alberta.....	450,574	440,444	492,182	795,000	929,887	1,450,502
Colombie-Britannique.....	21,710,167	31,732,037	38,059,559	32,478,632	34,900,990	44,531,858
Yukon.....	4,994	6,652	3,056	2,495	3,131	115,269 ¹
Totaux.....	45,118,887	62,258,997	75,116,933	85,594,544	89,427,508	113,690,630¹

¹ Y compris les Territoires du Nord-Ouest, dont la valeur a été signalée pour la première fois en 1945.

La morue de l'Atlantique et le saumon du Pacifique se sont disputé la première place au début de l'industrie; depuis 1895, le saumon l'emporte nettement; le homard se place deuxième ces dernières années jusqu'à ce que la guerre restreigne le marché étranger. En 1945, la morue est deuxième quant à la valeur marchande avec une augmentation sur 1944 de 24·1 p. 100 de la prise. Le hareng occupe le troisième rang.

La statistique des prises de poisson d'eau salée et d'eau douce est connue depuis plusieurs années mais les chiffres historiques n'en étaient pas publiés parce qu'il semblait de peu d'importance, au point de vue de la prise domestique, d'ajouter les grandes quantités de poisson bon marché comme le hareng à celles de poissons coûteux comme le saumon ou le homard. L'organisation d'organismes internationaux en rapport avec les vivres à la suite de la seconde guerre mondiale, cependant, a changé cette manière de voir et justifié la publication des quantités totales de poissons, crustacés et mollusques disponibles étant donné les besoins mondiaux en fait de produits des pêcheries et de renseignements exacts sur les ressources mondiales. Les tableaux 4 et 5 donnent les chiffres de 1918 à 1945.

4.—Quantités débarquées de poisson d'eau salé et d'eau douce, par groupe, 1918-1945

Année	Poisson d'eau salée					Poisson d'eau douce	Total
	Poisson de fond ¹	Saumon	Crustacés et mollusques	Poisson plat ²	Autres		
	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt		
1918	3,170,585	1,529,925	404,772	245,605	2,979,936	883,786	9,214,609
1919	3,644,066	1,687,827	484,944	288,151	2,499,849	701,485	9,306,322
1920	2,741,472	1,282,023	503,219	261,280	2,777,049	668,951	8,253,994
1921	2,539,394	875,923	514,314	366,581	2,327,124	665,573	7,288,909
1922	3,073,484	1,545,412	518,902	340,734	2,786,115	663,270	8,937,917
1923	2,271,091	1,560,322	555,041	367,131	2,414,574	676,763	7,844,922
1924	2,473,774	2,022,720	479,827	374,768	3,055,054	731,426	9,137,569
1925	2,906,918	1,930,728	539,505	371,542	3,481,174	717,778	9,944,645
1926	3,468,133	2,178,350	552,338	385,845	4,170,962	836,439	11,592,067
1927	2,612,932	1,539,508	565,506	346,090	4,975,914	862,390	10,902,340
1928	2,949,721	2,284,170	554,987	361,195	5,133,217	857,591	12,140,881
1929	2,918,245	1,549,325	602,869	366,640	5,186,114	877,639	11,500,852
1930	2,495,457	2,360,699	629,859	316,477	4,510,985	749,465	11,062,942
1931	2,050,073	1,341,913	628,410	231,919	4,860,131	689,395	9,601,841
1932	1,994,963	1,328,807	681,569	213,047	3,310,383	634,963	8,163,832
1933	2,060,947	1,454,137	590,342	223,221	3,145,844	655,753	8,130,244
1934	2,401,343	1,894,808	595,420	152,743	3,789,606	716,949	9,330,669
1935	2,179,390	1,822,136	538,627	168,454	3,967,981	735,535	9,412,113
1936	2,457,376	2,027,430	509,792	179,425	4,947,148	813,422	10,934,593
1937	2,381,519	1,722,097	535,382	209,728	5,012,291	891,652	10,752,669
1938	2,458,844	1,765,087	541,423	236,158	4,758,094	895,427	10,665,033
1939	2,325,892	1,500,835	491,842	255,853	5,170,316	893,087	10,637,735
1940	2,617,399	1,457,014	465,586	233,705	6,570,641	791,516	12,135,771
1941	2,514,153	1,936,642	653,895	228,311	5,762,700	893,041	11,988,652
1942	2,537,368	1,645,269	557,049	187,407	6,306,617	828,378	12,062,088
1943	2,830,612	1,241,157	576,938	207,694	6,591,089	910,751	12,358,241
1944	3,024,318	1,988,647	618,311	232,327	5,956,708	863,145	11,171,456
1945	3,760,927	1,727,373	628,966	278,546	6,067,078	908,919	13,371,809

¹ Y compris morue, aiglefin, merluche, bromsius et merland.
 pie canadienne, sériole, carrelet, raie et autres.

² Y compris flétan, sole, turbot,

5.—Quantités de poisson d'eau salée et d'eau douce débarquées, par province, 1918-1945

Année	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt
1918	183,613	2,665,173	1,425,338	1,491,718	448,824	310,200
1919	185,937	3,148,432	1,335,195	1,259,222	385,574	193,384
1920	171,167	2,663,738	1,281,793	770,477	390,989	170,701
1921	167,581	2,412,382	1,033,388	763,623	366,697	181,463
1922	203,314	2,727,391	1,641,247	771,413	380,646	165,421
1923	212,423	1,992,063	1,156,370	799,383	386,227	154,090
1924	202,615	2,222,276	1,545,083	798,804	417,271	177,898
1925	262,821	2,519,474	1,299,814	1,060,540	343,806	190,240
1926	232,298	3,201,987	1,409,136	1,102,113	322,557	304,307
1927	211,260	2,596,031	1,275,618	918,828	348,916	322,967
1928	204,763	2,695,819	1,496,322	900,816	333,774	307,321
1929	243,404	2,749,064	1,564,926	870,682	388,514	321,291
1930	256,710	2,577,788	1,243,913	772,266	349,507	238,941
1931	235,830	2,177,177	1,139,620	850,766	332,044	189,595
1932	237,368	1,957,136	1,017,549	919,719	308,627	184,018

5.—Quantités de poisson d'eau salée et d'eau douce débarquées, par province, 1918-1945—fin

Année	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt
1933	223,473	2,155,217	1,296,624	933,361	292,012	198,913
1934	233,262	2,390,033	1,357,389	1,065,623	312,306	234,590
1935	205,918	2,239,843	1,384,219	896,111	352,131	196,960
1936	248,138	2,593,948	1,586,686	977,278	342,533	262,827
1937	275,250	2,540,309	1,390,808	796,101	360,910	284,412
1938	294,204	2,769,046	1,274,405	949,461	349,104	298,612
1939	305,661	2,779,909	1,583,286	988,294	338,473	325,802
1940	255,915	2,765,829	1,445,685	1,029,704	279,620	307,426
1941	250,523	2,736,573	1,779,884	968,610	269,466	417,202
1942	292,454	2,551,281	1,623,387	1,115,848	263,790	359,353
1943	332,405	2,995,413	1,815,208	1,148,645	305,932	358,646
1944	372,227	3,345,588	1,751,725	1,028,860	310,392	293,231
1945	310,535	3,955,288	1,556,964	1,235,779	342,748	310,960
	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Grand total ¹	Total, poisson d'eau salée	Total, poisson d'eau douce
1918	59,530	33,484	2,594,709	9,214,609	8,330,823	883,786
1919	56,858	42,047	2,699,103	9,306,322	8,604,837	701,485
1920	36,287	51,055	2,715,307	8,253,934	7,585,043	668,951
1921	32,784	53,295	2,275,968	7,288,909	6,623,336	665,575
1922	32,013	45,689	2,970,187	8,937,917	8,274,647	663,270
1923	37,764	51,872	3,054,254	7,844,922	7,168,159	676,768
1924	60,685	45,326	3,678,636	9,137,569	8,406,143	731,426
1925	61,971	55,969	4,149,203	9,944,645	9,226,867	717,778
1926	56,715	67,025	4,895,081	11,592,067	10,755,628	836,439
1927	57,900	67,267	5,102,646	10,902,340	10,039,950	862,390
1928	61,931	71,795	6,068,100	12,140,881	11,283,290	857,591
1929	61,160	79,368	5,261,274	11,509,852	10,623,213	877,639
1930	46,943	51,210	5,524,384	11,062,942	10,313,477	749,465
1931	52,605	32,845	4,649,962	9,601,841	8,912,448	689,395
1932	36,139	27,124	3,474,946	8,163,832	7,528,869	634,963
1933	41,820	29,813	2,958,005	8,130,244	7,474,491	655,753
1934	40,363	40,364	3,666,154	9,230,869	8,613,920	715,949
1935	49,531	41,567	4,041,788	9,412,113	8,676,578	735,535
1936	64,503	51,243	4,396,753	10,934,593	10,121,171	813,422
1937	97,761	62,376	4,954,195	10,752,669	9,861,017	891,652
1938	87,805	69,200	4,562,884	10,655,063	9,759,606	895,427
1939	87,240	56,720	4,172,224	10,637,735	9,744,648	893,087
1940	72,457	71,912	5,906,896	12,135,771	11,344,255	791,516
1941	78,445	68,552	5,418,891	11,988,682	11,095,611	893,041
1942	81,802	61,850	5,712,050	12,062,068	11,233,710	828,378
1943	104,866	66,431	5,230,536	12,358,241	11,447,490	910,751
1944	129,588	76,338	4,583,228	11,791,456	10,928,311	868,145
1945	100,215	85,824	5,440,291	13,371,809	12,462,890	908,919

¹ Y compris le Yukon chaque année et les Territoires du Nord-Ouest en 1945.

Au tableau 6, les quantités données sont celles des produits primaires, mais les valeurs sont celles de tous les produits mis sur le marché, primaires et secondaires. Les totaux généraux sont subdivisés de manière à indiquer la valeur des pêcheries d'eau salée et d'eau douce, respectivement, par rapport à l'ensemble. Des tableaux plus détaillés des quantités et des valeurs du poisson d'eau salée et d'eau douce mis sur le marché se trouvent dans le *Rapport sur la statistique des pêcheries*, publié par le Bureau fédéral de la Statistique.

6.—Prise et valeur commerciale des principaux poissons, 1941-1945

Espèce	1941	1942	1943	1944	1945 ¹	Augmen- tation ou diminution de 1945 sur 1944
Saumon.....cwt	1,938,182	1,646,558	1,242,391	1,099,161	1,737,355	+628,694
	\$ 21,475,275	\$ 22,926,861	\$ 15,642,190	\$ 16,385,365	\$ 25,994,395	+9,609,030
Morue.....cwt	1,957,153	1,942,293	2,155,179	2,360,450	2,929,332	+568,882
	\$ 7,494,604	\$ 9,962,312	\$ 13,064,305	\$ 14,787,481	\$ 19,662,480	+4,875,019
Hareng.....cwt	2,785,264	3,619,720	3,226,632	3,219,158	3,948,100	+728,942
	\$ 6,702,947	\$ 10,931,007	\$ 11,937,237	\$ 11,040,489	\$ 13,857,416	+2,846,927
Homard.....cwt	278,023	280,250	301,092	333,502	371,801	+38,299
	\$ 3,858,733	\$ 5,094,558	\$ 8,228,533	\$ 9,048,220	\$ 13,260,185	+4,211,965
Poisson gris.....cwt	143,099	100,790	79,024	24,439	56 ²	-1,403,874
	\$ 672,521	\$ 1,294,144	\$ 2,106,565	\$ 3,751,567	\$ 2,347,693	-1,403,874
Corégone.....cwt	178,659	167,062	167,806	177,000	188,538	+11,538
	\$ 2,492,671	\$ 3,055,373	\$ 3,575,923	\$ 3,518,279	\$ 4,089,599	+571,320
Sardine.....cwt	443,733	320,558	396,381	413,152	339,255	-73,897
	\$ 2,646,808	\$ 2,143,623	\$ 3,003,796	\$ 3,425,899	\$ 2,915,171	-510,728
Flétan.....cwt	149,525	121,757	139,043	146,250	162,576	+16,326
	\$ 2,425,561	\$ 2,455,970	\$ 3,065,375	\$ 3,299,972	\$ 3,646,936	+346,964
Egletfin.....cwt	287,766	262,060	307,454	259,650	322,208	+62,558
	\$ 1,410,227	\$ 1,734,410	\$ 2,544,409	\$ 2,255,325	\$ 2,297,485	+42,160
Doré.....cwt	126,304	128,041	135,034	149,841	147,610	-2,231
	\$ 1,253,244	\$ 1,440,774	\$ 2,142,376	\$ 2,233,768	\$ 2,733,344	+499,576
Pilchard.....cwt	1,200,913	1,317,673	1,774,774	1,182,325	687,759	-494,566
	\$ 1,781,876	\$ 2,016,607	\$ 2,756,416	\$ 2,222,181	\$ 1,439,145	-783,036
Maquereau.....cwt	351,132	303,080	370,857	342,869	402,069	+59,200
	\$ 1,117,658	\$ 1,318,294	\$ 2,274,137	\$ 2,206,689	\$ 2,810,020	+603,331
Lingue.....cwt	40,885	42,500	58,691	84,250	79,143	-5,107
	\$ 359,299	\$ 633,567	\$ 874,633	\$ 1,282,617	\$ 1,166,738	-115,879
Truite.....cwt	56,575	46,321	46,958	49,877	56,382	+6,505
	\$ 972,601	\$ 1,032,249	\$ 1,253,059	\$ 1,145,527	\$ 1,404,540	+259,013
Eperlan.....cwt	74,550	71,480	60,024	69,115	64,810	-4,305
	\$ 614,783	\$ 724,040	\$ 863,346	\$ 1,011,983	\$ 960,819	-51,164
Sandre.....cwt	16,211	44,331	96,609	94,133	65,825	-28,308
	\$ 188,048	\$ 563,639	\$ 1,391,170	\$ 954,509	\$ 1,474,056	+519,547
Merluche.....cwt	164,885	238,455	213,451	197,001	238,161	+41,160
	\$ 297,842	\$ 689,985	\$ 1,102,601	\$ 917,844	\$ 1,398,081	+480,237
Merlan.....cwt	89,423	87,855	149,630	202,154	266,384	+64,230
	\$ 215,880	\$ 286,110	\$ 700,663	\$ 803,401	\$ 1,155,011	+351,610
Doré noir.....cwt	143,951	141,419	85,321	66,233	59,849	-6,384
	\$ 1,038,470	\$ 1,238,500	\$ 1,056,374	\$ 791,006	\$ 727,062	-63,944
Espadon.....cwt	13,463	19,335	30,209	19,390	27,171	+7,781
	\$ 259,461	\$ 519,869	\$ 1,017,184	\$ 678,870	\$ 1,165,225	+486,355
Coque.....cwt	156,463	155,536	135,785	150,769	144,798	-5,971
	\$ 347,046	\$ 478,557	\$ 561,439	\$ 664,403	\$ 633,628	-30,775
Huitre.....barils	59,197	41,089	43,618	55,815	37,208	-18,607
	\$ 314,159	\$ 293,913	\$ 376,030	\$ 523,936	\$ 500,536	-23,400
Brochet.....cwt	80,991	43,403	56,021	57,302	56,089	-1,213
	\$ 349,605	\$ 208,322	\$ 450,946	\$ 481,820	\$ 503,676	+21,856
Tullibee.....cwt	76,753	72,274	88,534	65,593	79,519	+13,926
	\$ 320,001	\$ 336,747	\$ 490,516	\$ 436,760	\$ 645,355	+208,595
Cabillaud.....cwt	17,472	12,279	20,969	22,325	20,987	-1,338
	\$ 189,527	\$ 193,840	\$ 399,323	\$ 414,753	\$ 368,408	-46,345
Perche.....cwt	49,148	31,681	26,931	30,029	29,985	-44
	\$ 475,344	\$ 414,097	\$ 400,457	\$ 351,082	\$ 525,064	+173,982
Pétoncle.....gall.	78,422	69,957	57,399	60,283	96,251	+35,968
	\$ 187,747	\$ 256,765	\$ 292,517	\$ 323,071	\$ 544,918	+221,847
Gasparot.....cwt	62,363	65,777	105,956	94,223	138,991	+44,668
	\$ 82,311	\$ 133,709	\$ 315,158	\$ 294,743	\$ 410,251	+115,508
Morue rouge et morue de roche.....cwt	2,566	4,823	21,800	31,637	34,157	+2,520
	\$ 15,832	\$ 51,375	\$ 150,551	\$ 284,328	\$ 284,759	-49
Sole.....cwt	4,954	6,375	7,610	31,828	51,713	+19,892
	\$ 30,470	\$ 42,670	\$ 49,320	\$ 271,231	\$ 438,219	+166,988
Grands totaux³.....\$	62,258,997	75,116,333	85,591,544	89,427,068	113,690,630	+24,263,122
Totaux, poissons d'eau mer².....\$	54,325,993	65,977,321	73,180,819	75,102,463	98,995,493	+20,893,030
Totaux, poissons d'eau douce³.....\$	7,933,014	9,139,012	12,410,725	11,325,045	14,695,137	+3,370,092

¹ Comprend les Territoires du Nord-Ouest, dont les chiffres sont signalés pour la première fois en 1945.
² Les foies seulement sont débarqués sur la côte du Pacifique. ³ Les totaux comprennent d'autres poissons de moindre importance non indiqués.

7.—Pourcentage de la valeur totale et indices du volume de production des pêcheries, par principales espèces de poisson de mer et d'eau douce, 1934-1945

Nova.—Fondés sur la valeur marchande et la prise. Comme les chiffres de 1945 ont été inscrits en éprouves, l'ordre d'importance est celui de 1944.

Espèces	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	POURCENTAGE DE LA VALEUR GLOBALE											
Saumon.....	37.9	36.4	35.4	31.7	37.0	33.5	31.4	34.4	30.5	18.3	18.3	22.8
Morue.....	9.8	8.0	8.5	8.1	8.2	8.1	11.0	12.0	13.3	15.3	16.5	17.3
Hareng.....	7.8	5.3	6.6	6.6	6.1	9.4	13.9	10.8	14.5	13.9	12.3	12.2
Homard.....	12.6	12.7	11.2	11.9	9.4	9.4	7.1	6.2	6.8	9.6	10.1	11.7
Poisson gris.....	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.2	0.5	0.1	1.7	2.5	4.2	2.1
Corégone.....	4.0	4.2	3.9	4.8	4.1	4.3	4.3	4.0	4.1	4.2	3.9	4.6
Sardine.....	3.1	3.9	4.1	3.9	3.4	5.7	4.2	4.6	2.9	3.5	3.8	2.6
Flétan.....	3.3	3.7	4.1	4.1	4.4	5.3	4.1	3.9	3.3	3.6	3.7	3.2
Egfin.....	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3	3.4	3.2	3.2	3.3	3.0	3.0	2.0
Doré.....	2.5	2.3	2.8	2.7	2.6	2.1	2.2	2.0	1.9	2.5	2.5	2.4
Pilchard.....	1.6	1.9	1.7	2.3	2.1	2.2	1.4	2.9	2.7	3.2	2.5	1.3
Maquereau.....	1.2	0.9	1.2	1.6	1.4	2.2	1.5	1.8	1.6	2.7	2.5	2.5
Linget.....	0.8	0.9	1.0	0.7	0.8	0.7	0.8	0.7	0.6	0.8	1.0	1.0
Truite.....	1.7	2.2	2.2	2.6	2.6	2.0	1.8	1.6	1.4	1.5	1.3	1.2
Eperlan.....	1.6	1.7	1.7	1.1	1.2	1.1	1.4	1.0	1.0	1.0	1.1	0.8
Sandre.....	0.3	0.9	1.6	2.1	0.1	1.0	0.5	0.3	0.8	1.6	1.1	1.3
Merluche et brosmius ¹	0.8	0.6	0.8	0.8	0.7	0.5	0.5	0.5	0.9	1.3	1.0	1.2
Merlan.....	0.3	0.2	0.3	0.6	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.8	0.9	1.0
Doré noir.....	0.7	0.6	0.7	1.0	1.2	0.1	1.4	1.7	1.6	1.2	0.9	0.6
Espadon.....	0.5	0.8	0.6	0.6	0.6	0.3	0.6	0.7	0.4	0.7	1.2	0.8
Coque et praire ²	0.3	0.5	0.5	0.7	0.7	0.4	0.4	0.5	0.6	0.6	0.7	0.6
Huitre.....	0.3	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.5	0.4	0.4	0.6	0.4
Brochet.....	0.4	0.5	0.6	0.6	0.6	0.5	0.4	0.6	0.3	0.5	0.5	0.4
Tulibee.....	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.5	0.4	0.6	0.5	0.6
Cabillaud.....	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.5	0.3
Perche.....	1.1	1.2	0.7	0.7	0.8	0.6	0.7	0.8	0.6	0.5	0.4	0.5
Pétrole.....	0.5	0.6	0.9	0.8	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.5
Gaspard.....	0.2	0.3	0.2	0.2	0.3	0.3	0.1	0.1	0.2	0.4	0.3	0.4
Morue, rouge et de roche.....	³ 0.2	³ 0.3	³ 0.2	³ 0.1	³ 0.1	³ 0.1	³ 0.1	³ 0.1	³ 0.1	³ 0.2	³ 0.3	³ 0.3
Sole.....	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.1	0.1	0.3	0.4
Grands totaux⁴.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Totaux, poissons de mer ⁵	85.9	84.7	84.1	82.1	83.4	84.8	86.2	87.3	87.8	85.5	87.3	87.1
Totaux, poissons d'eau douce ⁶	14.1	15.3	15.9	17.9	16.6	15.2	13.8	12.7	12.2	14.5	12.7	12.9

INDICES DU VOLUME (1926=100)

Saumon.....	77.8	83.7	93.1	79.1	81.0	68.9	66.9	88.9	75.5	57.0	50.4	79.2
Morue.....	63.8	57.3	63.4	56.8	63.4	60.9	72.0	72.9	72.4	78.8	87.9	109.1
Hareng.....	78.5	85.0	117.7	126.2	104.6	138.9	193.4	115.0	149.4	133.1	132.0	162.9
Homard.....	106.7	94.2	83.4	91.3	92.6	92.7	77.9	81.9	82.5	88.7	98.2	109.5
Poisson gris.....	145.6	133.6	181.3	185.3	245.2	143.3	177.0	178.0	125.4	98.3	30.4	5
Corégone.....	75.5	77.4	75.9	91.1	80.9	86.3	88.2	93.7	87.6	88.0	92.8	98.9
Sardine.....	110.6	108.4	142.8	92.1	106.5	183.1	129.6	256.2	185.1	228.9	238.6	195.9
Flétan.....	36.2	38.9	40.7	44.3	47.8	54.3	43.6	44.0	35.8	40.9	43.0	47.8
Egfin.....	71.6	74.2	81.1	78.3	79.2	77.5	71.6	57.9	52.7	61.9	52.3	64.9
Doré.....	97.2	86.9	115.5	113.5	102.2	95.6	83.9	100.2	101.6	107.1	118.8	117.1
Pilchard.....	88.7	94.0	91.7	99.1	106.7	11.4	59.3	123.8	135.8	183.0	121.9	70.9
Maquereau.....	165.3	139.0	197.1	207.2	247.3	450.8	309.4	304.0	262.4	321.1	266.9	348.2
Linget.....	96.2	126.5	138.7	86.2	93.6	95.6	85.8	82.2	86.5	118.7	170.4	160.1
Truite.....	75.0	84.3	92.7	80.7	92.6	80.3	69.1	71.9	58.9	59.7	63.4	71.6
Eperlan.....	64.9	86.1	102.8	73.0	77.2	76.8	89.6	80.8	77.4	65.0	74.1	70.0
Sandre.....	80.0	168.5	227.0	310.8	240.8	202.6	189.4	139.4	146.1	317.9	309.8	216.6
Merluche et brosmius ¹	163.0	125.6	151.0	151.8	173.4	132.9	69.7	53.0	157.9	141.3	130.4	157.7
Merlan.....	98.4	94.9	146.2	277.5	117.3	109.6	119.3	103.5	101.7	173.2	233.9	308.2
Doré noir ²	108.9	172.7	138.0	116.1	84.5	138.2	177.0	104.1	149.5	233.5	153.8	210.0
Espadon.....	157.3	264.4	264.2	262.7	277.6	176.1	209.6	288.5	286.8	250.3	278.0	267.0
Coque et praire ²	112.8	121.8	121.2	110.9	110.0	133.1	121.1	266.0	187.7	194.8	250.0	167.2
Huitre.....	51.3	61.7	75.0	70.8	85.9	77.9	66.8	111.7	59.8	77.2	79.0	77.3
Tulibee.....	43.4	39.1	68.4	55.1	57.1	68.8	71.1	75.6	71.2	57.2	64.6	78.3
Cabillaud.....	61.7	93.6	69.5	129.5	81.7	87.5	134.5	168.7	118.5	202.3	215.5	202.6
Perche.....	238.5	236.0	105.7	115.5	143.2	108.3	130.1	161.2	103.9	88.5	94.5	98.3
Pétrole.....	387.5	574.2	736.0	792.0	412.4	213.7	286.8	338.0	310.5	247.4	259.8	414.9
Gaspard.....	97.9	115.0	123.0	103.7	144.7	170.9	86.6	86.3	91.1	146.7	130.4	162.2
Morue, rouge et de roche.....	122.2	66.8	83.9	46.3	176.7	56.6	59.8	65.9	124.1	560.3	813.1	877.8
Sole.....	43.8	41.8	207.9	234.8	201.9	259.3	232.7	42.4	54.5	65.1	272.2	44.4

¹ Merluche seulement en 1944 et les années suivantes. ² Coque seulement en 1941 et les années suivantes.

³ Moins de 0.1 p. 100.

⁴ Les totaux comprennent des espèces moins importantes non indiquées. ⁵ Voir le renvoi 1, tableau 6. ⁶ Comme la langue était comprise avec la morue en 1926, la moyenne des années 1927-1930 a été prise comme la quantité de lingue pour 1926 et déduite de la quantité de morue déclarée en 1926, le résultat servant de base à l'indice du volume. ⁷ Les indices ne sont pas donnés dans ce cas parce qu'aucune production n'a été enregistrée pour l'année de base.

Le capital engagé dans l'industrie poissonnière, qui comprend les vaisseaux, les barques, les filets, les pièges, les môles et les quais, etc., utilisés dans l'opération primaire de la prise et du débarquement du poisson, s'élève en 1945 à une valeur totale de \$40,883,797, dont \$33,614,976 ou 82 p. 100 est attribué aux pêcheries maritimes. Le nombre d'hommes qui s'occupent de la pêche durant l'année est de 67,423; de ce nombre, 47,998 sont employés dans les pêcheries maritimes et 19,425, dans les pêcheries intérieures, soit un gain de 1,577 dans les pêcheries maritimes et de 1,638 dans les pêcheries intérieures, par rapport à l'année précédente.

8.—Vaisseaux, barques, filets, pièges, etc., utilisés dans les pêcheries canadiennes, 1944 et 1945

Outillage	1944		1945	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Pêcheries maritimes—		\$		\$
Chalutiers à vapeur.....	3	120,000	8	719,000
Dragueurs.....	19	386,600	43	791,500
Vaisseaux à voile, à gazoline et diesel.....	1,412	7,349,550	1,621	9,794,950
Barques à gazoline et diesel.....	16,810	8,379,816	17,107	9,548,797
Barques à voiles et à rames.....	12,986	345,382	12,637	354,838
Pinasses, barques servant à recueillir le poisson et chalands.....	446	945,472	442	929,262
Filets à mailles à hareng.....	41,120	575,278	43,011	598,869
Filets à mailles à maquereau.....	26,607 ¹	408,990	28,850	474,885
Filets à mailles à saumon.....	2,190	102,369	2,294	91,488
Autres filets à mailles.....	1,743	105,476	2,584	166,846
Filets dérivants à saumon.....	12,196	1,738,542	12,575	1,750,186
Filets à saumon à parc.....	716	326,300	802	457,475
Filets à parc, autres.....	592	327,010	605	330,800
Filets à mailles à éperlan.....	8,347	37,539	8,307	39,964
Filets à poche ou à réservoir à éperlan.....	6,237 ¹	316,325 ¹	6,433	321,780
Filets tremblants.....	44	4,400	48	4,800
Filets à oulachon.....	46	2,440	52	3,280
Filets à crevette.....	29	8,300	41	7,100
Sennes à poches pour saumon.....	268	395,050	274	440,050
Sennes de fond à saumon.....	9	6,100	9	6,100
Sennes, autres.....	1,077	739,745	1,042	723,445
Bordigues.....	735	479,090	498	434,503
Baquets de palangre.....	8,796	273,036	9,245	270,778
Petits chaluts et chaluts côtiers.....	77 ¹	29,300 ¹	72	19,659
Baquets à chalut.....	23,464	399,127	23,981	429,374
Lignes à main.....	52,856	226,303	52,585	224,282
Râteaux à crabe.....	4,455	16,875	5,874	18,445
Pièges à anguille.....	3,355	622	3,356	624
Pièges à homard.....	1,527,056	2,961,648	1,610,426	3,088,129
Parcs à homard.....	24	49,210	32	80,960
Râteaux à huître.....	1,631	5,098	1,725	5,708
Râteaux à pétoncle.....	285	9,498	264	11,796
Râteaux à praire.....	58	272	51	248
Môles et quais.....	1,632	471,685	1,582	507,755
Congélateurs et glacières.....	553	211,510	413	224,617
Petites poissonneries et fumeries.....	5,844	644,809	5,442	629,229
Autres engins.....	-	85,061	-	103,461
Valeur totale, pêcheries maritimes.....	-	28,483,968	-	33,614,976
Pêcheries intérieures—				
Allèges.....	59	142,670	31	143,400
Remorqueurs.....	88	620,150	99	731,700
Barques à gazoline et diesel.....	1,776	1,154,130	1,881	1,304,733
Esquifs et canots.....	4,556	195,907	4,294	195,202
Retz à mailles.....	-	2,911,646	-	2,927,166
Sennes.....	267	24,280	218	23,985
Filets à enclos.....	904	471,390	1,068	561,530
Filets à cercle.....	2,589	56,350	2,813	70,573
Carrelets sur dévidoirs.....	43	2,509	39	1,474
Lignes.....	4,436	8,937	3,791	10,184
Bordigues.....	379	92,560	150	52,311

8.—Vaisseaux, barques, filets, pièges, etc., utilisés dans les pêcheries canadiennes, 1944 et 1945—fin

Outillage	1944		1945	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
		\$		\$
Pêcheries intérieures—fin				
Harpons.....	25	99	51	170
Pièges à anguille.....	200	400	200	400
Pièges tournants.....	4	1,800	10	2,600
Môles et quais.....	531	189,601	662	227,353
Congélateurs et glacières.....	1,050	623,722	914	766,454
Petites poissonnières et lumeries.....	86	87,230	172	192,745
Autres engins.....	—	9,512	—	6,871
Valeur totale, pêcheries intérieures.....	—	6,572,863	—	7,268,821
Grands totaux¹.....	—	35,054,771	—	40,883,797

¹ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946.

² Ne comprennent pas l'outillage des éta-

blissements de conditionnement.

9.—Personnes employées aux opérations primaires de la pêche, 1943-1945

Personnel des—	Pêcheries maritimes			Pêcheries intérieures		
	1943	1944	1945	1943	1944	1945
	norab.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Chalutiers à vapeur.....	56	85	155	néant	néant	néant
Dragueurs.....	néant	59	188	“	“	“
Vaisseaux.....	5,977	6,551	7,466	1	1	1
Barques.....	37,205	36,697	36,760	9,054	9,260	9,863
Pinasses, vaisseaux servant à recueillir le poisson et chalands.....	726	666	768	114	néant	néant
Pêcheurs sans embarcation.....	1,936	2,363	2,663	6,391	8,527	9,562
Totaux, pêcheurs².....	45,906	46,421	47,998	15,559	17,787	19,425

¹ Compris avec “barques”

² Ces totaux comprennent toutes les personnes employées aux opérations primaires de la pêche, sans tenir compte de la période d'emploi. Les chiffres du recensement de 1941, donnés à la page 446, ne comprennent que ceux dont l'occupation principale est la pêche.

Sous-section 2.—Industrie du conditionnement du poisson

Un article spécial sur l'évolution du conditionnement du poisson, par le sous-ministre des Pêcheries à Ottawa, paraît aux pp. 226-227 de l'Annuaire de 1941.

Parmi les établissements de conditionnement du poisson au Canada en 1945, la saumonnerie constitue le groupe le plus important. Le capital engagé s'y élève à \$12,248,403 ou 36 p. 100 des immobilisations totales de tous ces établissements. Environ 59 p. 100 de la valeur de production des établissements est attribuée au poisson en boîte, salé ou autrement préparé, et 41 p. 100 au poisson frais mis sur le marché pour consommation immédiate.

10.—Capital engagé dans les établissements de conditionnement du poisson, 1943-1945

Genre d'établissement	1943		1944		1945	
	Nomb.	Valeur ¹	Nomb.	Valeur ¹	Nomb.	Valeur ¹
		\$		\$		\$
Saumonneries.....	32	12,124,270	33	10,752,238	30	12,248,403
Saurisseries.....	203	5,654,123	208	6,618,001	205	7,133,698
Sardines et autres conserveries.....	51	4,688,448	52	5,089,763	51	4,708,654
Homarderies.....	130	1,157,574	145	1,684,675	141	1,801,318
Huileries.....	31	2,718,693	27	3,223,680	29	3,578,375
Etablissements de poisson frais et glacières.....	59	4,330,504	51	4,805,668	69	4,239,413
Conserveries de coques.....	17	67,582	19	92,964	15	142,349
Totaux.....	523	30,741,194	535	32,266,989	540	33,852,210

¹ Comprend biens-fonds, bâtiments et machines, produits et fournitures en mains, comptes et effets à recevoir et argent en caisse.

11.—Etablissements de conditionnement du poisson, par province, 1944 et 1945

Année et genre d'établissement	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Québec	C.-B.	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1944						
Homarderies.....	47	38	49	11	néant	145
Saumonneries.....	néant	2	néant	néant	31	33
Conserveries de coques.....	3	5	10	1	néant	19
Sardineries et autres conserveries.....	15	8	12	7	10	52
Saurisseries.....	3	91	45	60	9	208
Etablissements de poisson frais et glacières.....	1	16	8	14	12	51
Huileries.....	1	8	3	5	10	27
Totaux, 1944.....	70	168	127	98	72	535
1945						
Homarderies.....	48	36	46	11	néant	141
Saumonneries.....	néant	1	néant	néant	29	30
Conserveries de coques.....	6	4	4	"	1	15
Sardineries et autres conserveries.....	8	11	20	6	6	51
Saurisseries.....	3	93	40	62	7	205
Etablissements de poisson frais et glacières.....	2	19	7	23	18	69
Huileries.....	1	8	3	6	11	29
Totaux, 1945.....	68	172	120	108	72	540

12.—Matières premières utilisées dans les établissements de conditionnement du poisson et valeur de leurs produits, 1941-1945

Matières premières et produits	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$
Matières premières utilisées—					
Poisson.....	20,263,678	28,001,244	33,016,090	34,278,057	52,273,281
Huiles comestibles.....	293,083	210,650	261,972	333,618	289,883
Sel.....	363,201	460,162	528,320	536,865	528,680
Récipients.....	7,448,313	6,825,130	6,588,422	6,879,997	7,957,147
Autres.....	1,744,553	2,249,185	2,971,981	3,878,005	1,015,340
Totaux, matières premières utilisées.....	30,112,828	37,746,371	43,366,785	45,906,543	62,064,331
Produits—					
Poisson vendu frais pour la consommation.....	11,607,468	15,601,349	21,491,772	25,178,906	38,569,015
Poisson en boîte, fumé ou autrement préparé.....	26,568,623	43,839,627	43,813,197	43,703,973	54,975,716
Totaux, produits.....	48,176,091	59,440,976	64,804,969	68,882,879	93,544,731

13.—Personnel des établissements de conditionnement du poisson, 1943-1945

Personnel des—	1943			1944			1945		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Homarderies.....	1,462	2,091	3,553	1,873	2,769	4,642	1,814	2,454	4,268
Saumonneries.....	2,201	2,163	4,364	2,212	1,921	4,133	1,998	2,210	4,208
Conserveries de coques.....	83	213	296	70	202	272	156	251	387
Sardinerias et autres conserveries.....	1,339	1,362	2,701	1,379	1,361	2,740	1,432	1,369	2,801
Saurisseries.....	2,636	827	3,463	2,882	847	3,729	3,035	873	3,908
Etablissements de poisson frais et glaciers.....	872	244	1,116	1,000	306	1,306	1,112	368	1,480
Huilerias.....	372	34	406	412	38	450	413	46	459
Totaux.....	8,965	6,934	15,899	9,828	7,444	17,272	9,960	7,551	17,511

14.—Personnel des établissements de conditionnement du poisson, et sa rémunération, 1936-1945

NOTE.—Voir p. 278, *Annuaire* de 1942, pour les chiffres de 1920-1929; pour les chiffres de 1930-1935, voir p. 313 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Salariés		Employés à gages		Ouvriers à l'entreprise et à la pièce		Totaux	
	Nomb.	Montant	Nomb.	Montant	Nomb.	Montant	Nomb.	Montant
		\$		\$		\$		\$
1936.....	558	734,878	10,073	2,544,903	4,607	724,269	15,238	4,003,850
1937.....	602	722,651	9,671	2,632,129	3,771	687,794	14,044	4,042,565
1938.....	642	772,493	9,092	2,775,425	4,750	680,037	14,484	4,227,935
1939.....	743	819,119	9,679	2,819,675	4,401	708,600	14,814	4,347,394
1940.....	790	989,340	8,843	3,540,220	5,411	868,230	15,044	5,396,790
1941.....	877	1,210,201	9,522	4,386,584	5,443	1,140,921	15,342	6,737,706
1942.....	933	1,314,050	11,295	6,228,282	3,489	848,377	15,717	8,390,709
1943.....	1,069	1,551,636	11,842	7,585,018	2,988	903,058	15,899	10,039,712
1944.....	1,218	1,861,835	13,461	8,711,423	2,593	743,054	17,272	11,316,312
1945.....	1,210	1,908,446	13,565	9,359,573	2,746	699,091	17,511	11,967,110

CHAPITRE XVI.—MINES ET MINÉRAUX*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. LOIS MINIÈRES ET ADMINISTRATION D'ÉTAT.....	460	Sous-section 6. Platinides.....	483
Sous-section 1. Lois et règlements miniers.....	460	Sous-section 7. Argent.....	483
Sous-section 2. Administration et régies d'Etat.....	462	Sous-section 8. Zinc.....	484
SECTION 2. RÉSUMÉ DE LA PRODUCTION MINÉRALE.....	463	Sous-section 9. Production métallique mondiale.....	485
Sous-section 1. Valeur et volume de la production minérale.....	463	SECTION 5. PRODUCTION DE COMBUSTIBLES.....	486
Sous-section 2. Répartition provinciale de la production minérale.....	470	Sous-section 1. Houille.....	486
SECTION 3. STATISTIQUES INDUSTRIELLES DES MINES ET MINÉRAUX—CAPITAL, MAIN-D'ŒUVRE, SALAIRES, ETC.....	474	Sous-section 2. Gaz naturel.....	493
SECTION 4. PRODUCTION MÉTALLIQUE.....	478	Sous-section 3. Pétrole.....	494
Sous-section 1. Cuivre.....	478	Sous-section 4. Production de combustibles dans l'Empire et dans le monde.....	496
Sous-section 2. Or.....	479	SECTION 6. PRODUCTION MÉTALLOÏDIQUE (MOINS LES COMBUSTIBLES).....	497
Sous-section 3. Fer.....	481	Sous-section 1. Amiante.....	497
Sous-section 4. Plomb.....	481	Sous-section 2. Gypse.....	498
Sous-section 5. Nickel.....	482	Sous-section 3. Sel.....	498
		Sous-section 4. Soufre.....	499
		SECTION 7. PRODUCTION DE DÉRIVÉS DE L'ARGILE ET D'AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.....	500

Un bref historique de l'évolution de l'industrie minérale au Canada paraît aux pages 309-310 de l'*Annuaire* de 1939 et un article spécial sur la mise en valeur des ressources minérales du Canada par rapport à l'effort de guerre, jusqu'au milieu de 1940, est donné aux pages 303 et 304 de l'*Annuaire* de 1940. Un article sur la perspective de l'industrie minérale par rapport au développement économique du Canada est donné aux pages 314-326 de l'*Annuaire* de 1946.

Section 1.—Lois minières et administration d'Etat

Sous-section 1.—Lois et règlements miniers

Les terrains miniers du Canada, comme les autres terres de la Couronne, sont administrés ou par le gouvernement fédéral ou par les gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral administre les terrains miniers du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, des réserves indiennes et des parcs nationaux; tous les autres terrains miniers situés dans les limites des diverses provinces sont administrés par les gouvernements provinciaux.

Lois et règlements miniers du Dominion. †—Les terres fédérales auxquelles ces lois et règlements s'appliquent sont celles qu'administre la Branche des terres, parcs et forêts du ministère des Mines et Ressources et sont situées dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Les titres de concession de terres du gouvernement fédéral, dans ces territoires, réservent à la Couronne tous droits sur les mines et minéraux qui peuvent être découverts sur ces terres, de même que le droit de les exploiter.

* Sauf indication contraire, le présent chapitre a été révisé sous la direction de W. H. Losen, Directeur, Recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la Statistique, par H. McLeod, chef, Division des mines, de la métallurgie et des produits chimiques.

† Rédigé par la Branche des terres, parcs et forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Les lois et règlements qui régissent les mines et les carrières situées sur les terres du Dominion sont: *Yukon et Territoires du Nord-Ouest*—Règlements sur l'extraction des alcalis; règlements sur le noir de fumée; règlements sur l'extraction du charbon; règlements sur la potasse; règlements sur le pétrole et le gaz naturel (qui défendent à quiconque de pénétrer dans les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest pour y chercher du pétrole ou du gaz naturel sans s'être procuré au préalable l'autorisation du ministre des Mines et Ressources); permis pour le charbon domestique. *Yukon*—Loi de l'extraction de l'or dans le Yukon (S.R.C., 1927, c. 216); loi de l'extraction du quartz dans le Yukon (S.R.C., 1927, c. 217); règlements sur le dragage. *Territoires du Nord-Ouest*—Règlements sur l'extraction du quartz; règlements sur l'exploitation des placers; règlements sur le dragage; règlements sur les carrières et permis de retirer le sable, la pierre et le gravier du lit des rivières.

Copies de ces règlements peuvent être obtenues de la Branche des terres, parcs et forêts du ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Lois et règlements miniers des provinces.*—Une concession de terre ne comprend plus en aucune province les droits miniers à la surface ou au-dessous du sol, à l'exception toutefois de l'Ontario où les droits miniers sont expressément réservés quand il ne sont pas compris dans les concessions terriennes. Certaines anciennes concessions terriennes de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et du Québec comprenaient certains droits miniers. Autrement ceux-ci doivent être obtenus séparément par bail ou concession des services provinciaux chargés de l'administration des lois et règlements miniers. Les opérations minières peuvent être classifiées comme placers, minéraux en général (habituellement les minéraux métalliques), combustibles (charbon, pétrole et gaz) et carrières. Répartis selon ces divisions, les règlements provinciaux de l'industrie peuvent être résumés comme suit:—

Placers.—Dans les provinces où se rencontrent des gîtes alluvionnaires les règlements définissent la grandeur d'une concession, les conditions auxquelles celle-ci peut être acquise et les droits régaliens dont elle est redevable.

Minéraux en général.—Ceux-ci sont quelquefois décrits comme quartz, minéraux en filons ou minéraux amalgamés. C'est à cette division que s'appliquent les règlements les plus compliqués. Dans toutes les provinces, sauf l'Alberta, il faut un permis de prospecteur ou de mineur pour se livrer à la recherche des gîtes minéraux. Ce permis est valide pour un an. Le prospecteur peut ensuite piquer un claim d'une grandeur spécifiée. Ce claim doit être enregistré dans une limite de temps spécifiée sur paiement d'honoraires d'enregistrement. Un travail d'une valeur spécifiée doit être fait sur le claim chaque année pendant une période allant jusqu'à cinq ans, après quoi le prospecteur peut obtenir une concession ou un bail de droit minier sujet à certains honoraires ou à une rente annuelle. Le plus souvent la taxe minière est appliquée sur une proportion des profits nets des mines en production.

Combustibles.—Dans les provinces où se rencontrent des gisements de charbon[†] la grandeur des concessions est spécifiée de même que sont fixées les conditions de location. Dans certains cas il y a des droits régaliens. Dans le cas du pétrole et du gaz naturel il faut un permis de sondage avant de commencer des travaux de re-

* Rédigé d'après la matière fournie par les gouvernements provinciaux.

cherche. S'il y a découverte de pétrole ou de gaz, le prospecteur peut obtenir une concession ou un bail sur une étendue spécifiée, sujette à un loyer ou à des honoraires. Il y a aussi parfois un droit régalien sur la production.

Carrières.—Les règlements sous cet en-tête définissent la superficie de l'exploitation et les conditions du bail ou de la concession.

La législation qui régit les mines et les minéraux dans chaque province est exposée aux pp. 280-282 de l'*Annuaire* de 1942. Des exemplaires des lois et des règlements et détails connexes peuvent être obtenus des autorités suivantes:—

NOUVELLE-ÉCOSSE.—Ministre des Mines, Edifices du Parlement, Halifax.

NOUVEAU-BRUNSWICK.—Ministère des Terres et Mines, Fredericton.

QUÉBEC.—Ministre des Mines, Québec.

ONTARIO.—Ministère des Mines, Edifices du Parlement, Toronto.

MANITOBA.—Directeur, Branche des mines, ministère des Mines et Ressources naturelles, Winnipeg.

SASKATCHEWAN.—Ministère des Ressources naturelles et du Développement industriel, Regina.

ALBERTA.—Ministère des Terres et Mines, Edmonton.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.—Ministère des Mines, Victoria.

Sous-section 2.—Administration et régies d'Etat

Les initiatives de divers organismes du gouvernement, institués durant la guerre en vue de stimuler la production des principaux métaux non ferreux, du pétrole et de la houille, sont relevées aux pages 303-309 de l'*Annuaire* de 1945. La Régie des métaux non ferreux du ministère des Munitions et Approvisionnements a été abolie à la fin de novembre 1945. Cependant, l'administration des métaux non ferreux de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a assumé alors tout le contrôle de l'approvisionnement et de la distribution des métaux non ferreux tout en maintenant la régie des prix. En novembre 1945, la Régie de l'acier est aussi abolie par le ministère des Munitions et Approvisionnements et la Commission des prix et du commerce en temps de guerre se charge des problèmes de l'approvisionnement et de la distribution tout en continuant de maintenir la régie des prix. Cependant, au début de 1946, à cause des grèves dans l'industrie de l'acier aux États-Unis, la Régie de l'acier est rétablie par le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements. La Régie des huiles ainsi que la Wartime Oils Limited, compagnie de la Couronne placée sous sa direction, sont aussi abolies en novembre 1945.

Commission fédérale du combustible.*—Cette commission fut créée en 1922 pour répondre au besoin d'un organisme permanent relevant du gouvernement et chargé de faire une étude complète et méthodique de la situation du combustible et des disettes périodiques qui se produisent au Canada. Elle se composait de fonctionnaires permanents de l'Etat et son personnel formait une division du Bureau des Mines et de Géologie du ministère des Mines et Ressources.

En 1941, les attributions, les fonctions et le personnel de la Commission fédérale du combustible sont transférés à l'Administration du combustible de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et, l'année suivante, la Commission de la production de charbon en temps de crise est établie pour venir en aide pécuniairement

* Contribution de F. G. Neate, secrétaire administratif, Commission fédérale du combustible, Ottawa.

aux producteurs de charbon en vue d'augmenter la production. En 1943, l'Administration du charbon devient la Régie du charbon du ministère des Munitions et Approvisionnements. La Commission de la production de charbon en temps de crise est abolie le 31 mars 1946 et la Régie du charbon, le 31 décembre 1946.

La Commission fédérale du combustible est rétablie en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 5236 du 19 décembre 1946 et les membres suivants sont nommés: sous-ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements (président); sous-ministre des Finances, et le secrétaire et premier adjoint administratif du ministère des Mines et Ressources. (Voir aussi le chapitre XXVIII sur la Reconstruction d'après-guerre.)

Primes.—Des primes ou subventions d'Etat pour droits protecteurs sur divers minéraux ont été versés au cours des années passées; pour de plus amples détails, voir la section 6, partie I du chapitre XXII sur le commerce domestique.

Section 2.—Résumé de la production minérale

L'importance de la production minérale par rapport aux autres industries primaires au Canada est indiquée au chapitre XI, tandis que le rôle qu'elle joue dans le commerce extérieur du pays est étudié au chapitre XXIII, partie II, particulièrement à la section 3, sous-sections 2 et 5.

Sous-section 1.—Valeur et volume de la production minérale

Statistiques historiques.—Les relevés exacts de la valeur annuelle de la production minérale ne remontent qu'à 1886, bien que la production effective date des débuts de la colonie. Les chiffres du tableau 1 ne sont pas absolument comparables durant toute la période à cause de légers changements apportés aux méthodes de calculer la teneur métallique des minerais vendus et la valeur des produits. Les anciennes méthodes donnaient une valeur un peu plus élevée que les méthodes actuelles. Quoi qu'il en soit, ces changements n'infirmen en rien l'utilité générale des chiffres dont l'objet est d'illustrer à larges traits les tendances de l'industrie minérale.

1.—Valeur de la production minérale, 1886-1946

Année	Valeur totale	Valeur per capita	Année	Valeur totale	Valeur per capita	Année	Valeur totale	Valeur per capita
	\$	\$		\$	\$		\$	\$
1886.....	10,221,255	2-23	1930.....	279,873,578	27-42	1938.....	441,823,237	39-62
1890.....	16,763,353	3-51				1939.....	474,602,059	42-12
1895.....	20,505,917	4-08	1931 ¹	230,434,726	22-21	1940.....	529,825,035	46-55
1900.....	64,420,877	12-15	1932.....	191,223,225	18-19	1941.....	560,241,290	48-69
1905.....	69,073,999	11-51	1933.....	221,495,253	20-83	1942.....	566,768,672	48-63
1910.....	106,823,623	15-29	1934.....	194,110,968	18-07	1943.....	530,053,966	44-87
1915.....	137,109,171	17-18	1935.....	312,344,457	28-80	1944.....	485,819,114	40-57
1920.....	227,859,665	26-63	1936.....	361,919,372	33-05	1945.....	498,755,181	41-15
1925.....	226,583,333	24-38	1937.....	457,359,092	41-41	1946 ²	493,340,428	40-13

¹ A compter de 1931, la prime de régularisation du change sur l'or est incluse.

² Sujet à révision

Production courante.—La dépression commencée en 1930 produit un effet profond sur la production minérale au Canada. La baisse du prix des denrées en général et la hausse de celui de l'or apportent un double stimulant à la production d'or et, comme en 1920-1930, celle-ci augmente. Par suite de cette hausse du prix de l'or depuis 1931 (de \$20.67 l'once fine en 1931 à \$38.50, monnaie canadienne, en 1945) les mines peuvent exploiter des gisements auparavant peu profitables, et la recherche de filons est stimulée à un tel point que plusieurs mines nouvelles sont découvertes. De plus, des régions du Canada, sans importance jusqu'alors au point de vue du commerce, sont ouvertes et de nouvelles agglomérations établies, créant des marchés pour les denrées de consommation et les fournitures de mines. Le prix des bas métaux décline, mais les améliorations déterminées par les bas prix et la concurrence dans les facilités de production de 1920 à 1930, ajoutées à la présence de minerais à teneur appréciable bien que petite de métaux précieux, permettent aux compagnies de poursuivre leur activité. Après une période de rajustement, la production se remet à augmenter. Toutefois, la contraction marquée de l'activité industrielle et de la construction limite sensiblement la production de charbon, de métalloïdes autres que les combustibles et de divers minéraux servant à la construction.

En conséquence, les industries minérales, avant le début des hostilités en 1939, sont en très forte posture en ce qui concerne la contribution substantielle qu'elles devront apporter à l'effort de guerre du pays. Cette contribution possible revêt deux aspects, notamment:—

(1) La production à prix raisonnable des minéraux essentiels à la fabrication d'armements, de munitions et autres fournitures de guerre aussi bien qu'aux besoins civils du pays.

(2) La création à l'étranger de crédits essentiels par une surproduction d'or, d'argent et d'autres minéraux pour l'exportation.

La production d'or touche de nouvelles cimes chaque année, de sorte qu'en 1940 le Canada est le deuxième de tous les pays avec 12.9 p. 100 de la production mondiale. Le progrès de l'industrie des bas métaux a permis aux compagnies canadiennes de produire à peu de frais de grandes quantités de cuivre, de nickel, de plomb et de zinc. Le ministère des Mines et Ressources s'est donné comme ligne de conduite d'encourager et faciliter la détermination de gisements de métaux et minéraux autrefois importés parmi lesquels les plus importants sont le tungstène, la molybdénite et le magnésium. Les procédés métallurgiques ont été améliorés au point que les usines d'affinage peuvent traiter la majeure partie de la production canadienne. Dans ce domaine, bien qu'il n'y ait pas au Canada d'extraction de minerai d'aluminium, des usines métallurgiques ont été établies en vue de la production massive d'aluminium affiné provenant de minerais importés, grâce à l'abondance d'énergie hydroélectrique à bon marché. Au commencement de la guerre, les producteurs de bas métaux s'engagèrent volontairement envers le gouvernement britannique à vendre l'excédent des besoins domestiques à peu près aux mêmes bas prix qu'avant la guerre, assurant ainsi à la Grande-Bretagne une source de ces matériaux essentiels sans crainte d'une augmentation de prix.

Dans le cas des combustibles, des autres métalloïdes et des matériaux de construction, le rendement possible du Canada avant la guerre en ce qui concerne plusieurs minéraux essentiels était plus que suffisant pour les besoins industriels et civils. Il a donc été facile de répondre aux exigences croissantes des industries de guerre et des diverses entreprises de construction nécessitées par le programme de guerre.

MILLIONS
DE
DOLLARS

PRODUCTION MINÉRIALE, PAR CLASSE

1926 - 1946

600

MÉTAUX

METALLOÏDES

COMBUSTIBLES

MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION
ET
DÉRIVÉS DE
L'ARGILE

500

POURCENTAGES PROVINCIAUX
DE LA
PRODUCTION MINÉRIALE

400

300

200

100

0

1926

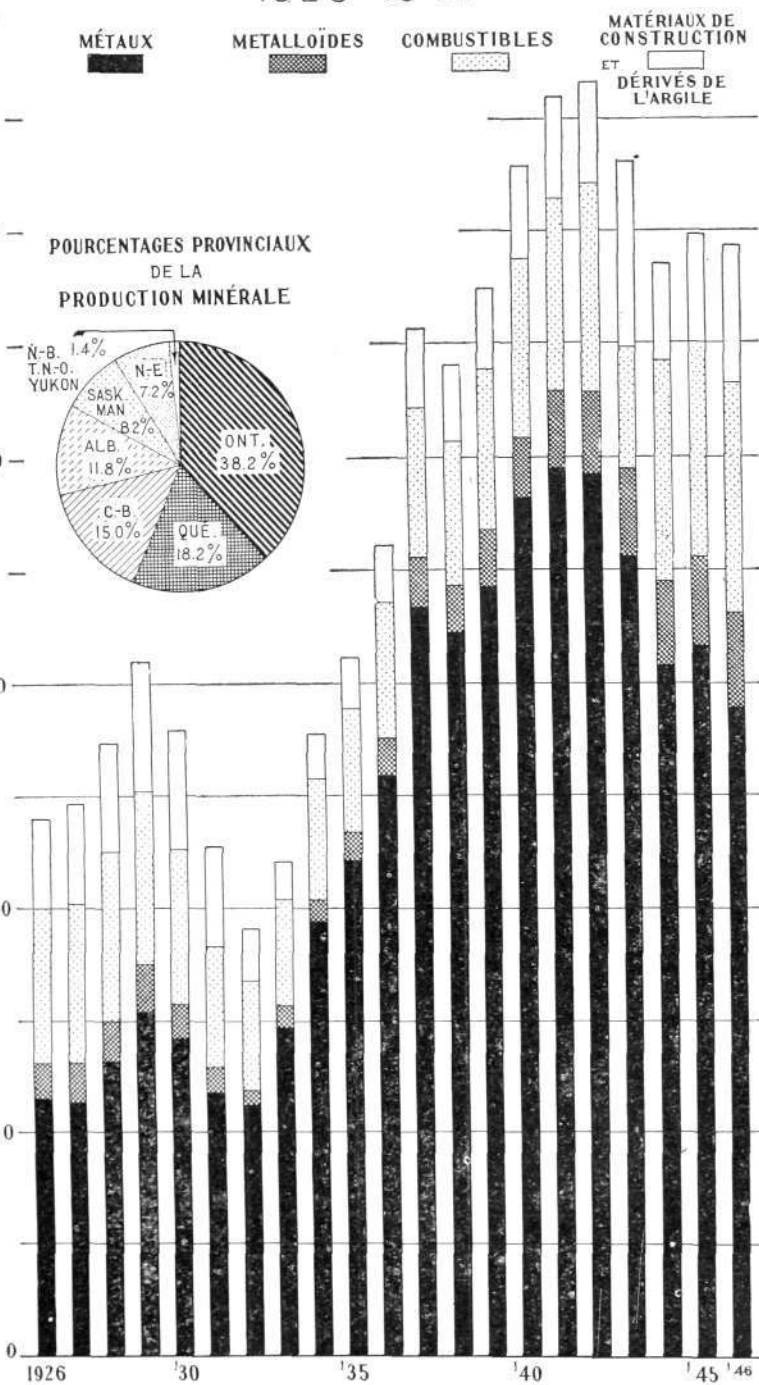
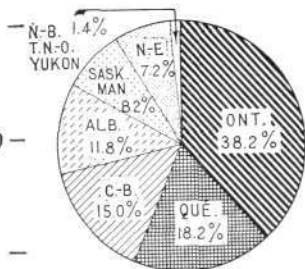
'30

'35

'40

'45

'46



La production minérale du Canada en 1946 est évaluée à \$493,840,428, soit 5 millions de moins qu'en 1945. La valeur du groupe des métaux diminue de 9 p. 100 à \$289,704,209, soit le chiffre le plus bas depuis 1936, mais les dérivés de l'argile et les matériaux de construction augmentent de 27 p. 100 à \$61,414,604, les combustibles augmentent de 8 p. 100 à \$100,734,412 et les autres métalloïdes avancent de 6 p. 100 à \$41,987,203. La production de bas métaux est sensiblement inférieure à celle de 1946. La quantité de cuivre diminue de 22 p. 100; le nickel et le zinc déclinent de 22 p. 100 et de 9 p. 100, respectivement. Cependant, la production de plomb augmente légèrement. En 1946, la production d'or s'élève à 2,807,643 onces fines, d'une valeur de \$103,180,880, soit un gain de 4 p. 100 sur la quantité de 1945, mais un déclin de 1 p. 100 en valeur, à cause du rétablissement, au milieu de l'année, de la parité entre le dollar canadien et le dollar américain. La production de houille s'élève de 7 p. 100 en quantité et de 10 p. 100 en valeur, mais les quantités de pétrole brut et de gaz naturel diminuent quelque peu en comparaison des chiffres correspondants de 1945. Sauf la chaux, tous les matériaux de construction enregistrent des augmentations marquées sur 1945; le volume du ciment augmente de 34 p. 100, le sable et le gravier, de 22 p. 100, et la pierre, de 10 p. 100. La brique et les autres dérivés de l'argile avancent en valeur de 37 p. 100.

2.—Quantité et valeur des minéraux produits, 1943-1945

Nomenclature	1943		1944		1945	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Métaux						
Antimoine..... liv.	1,114,166	189,408	1,937,933	281,000	1,667,951	290,557
Arsenic (As ² O ₃).....	3,153,538	254,009	2,627,022	180,866	2,045,730	130,909
Bismuth..... "	407,597	562,484	123,875	154,844	189,815	260,047
Cadmium..... "	786,611	904,602	528,970	579,667	646,064	639,693
Calcium..... "	néant	—	néant	—	22,720	19,312
Chromite..... tonnes	29,595	919,878	27,054	748,494	5,755	160,752
Cobalt..... liv.	175,961	191,407	36,283	34,106	109,123	90,026
Cuivre..... "	575,190,132	67,170,601	547,070,118	65,257,172	474,914,052	59,322,261
Or..... onces fines	3,651,301	140,575,068	2,922,911	112,532,073	2,696,727	103,823,990 ¹
Minérai de fer..... tonnes	641,294	2,032,240	552,252	1,909,608	1,135,444	3,635,095
Plomb..... liv.	444,060,769	16,670,041	304,582,198	13,706,199	346,094,472	17,349,723
Magnésium..... "	7,153,974	2,074,652	10,579,778	2,575,695	7,358,545	1,607,264
Minérai de manganèse..... tonnes	48	985	néant	—	néant	—
Mercure..... liv.	1,690,240	4,559,200	735,908	1,210,375	—	—
Concentrés de molyb- dénite..... "	784,715	549,515	2,127,508	1,079,698	978,117	411,663
Nickel..... "	288,018,615	71,675,322	274,598,629	69,204,152	245,130,983	61,982,133
Palladium, rhodium, iridium, etc..... onces fines	126,004	5,233,068	42,929	1,960,085	458,674	18,671,074
Platine..... "	219,713	8,458,951	157,523	6,064,635	208,234	8,017,010
Dérivés de la pech- blende..... "	2	2	2	2	2	2
Sélénium..... liv.	374,013	654,523	298,592	537,466	379,187	728,039
Argent..... onces fines	17,344,569	7,849,111	13,627,109	5,859,656	12,942,906	6,083,166
Tellure..... liv.	8,600	15,050	10,661	18,657	484	929
Thallium..... "	néant	—	128	1,690	néant	—
Étain..... "	776,937	450,623	518,626	299,643	849,983	492,990
Minérai de titanium..... tonnes	69,437	308,290	33,973	165,195	14,147	67,575
Concentrés de tungstène..... liv.	1,508,621	1,063,538	886,745	245,780	1,153	1,045
Zinc..... "	610,754,354	24,430,174	550,823,353	23,685,405	517,213,604	33,308,556
Totaux, métaux.....	—	356,812,760	—	308,292,161	—	317,093,719
Combustibles						
Houille..... tonnes	17,859,057	62,877,549	17,026,499	70,433,169	16,506,713	67,588,402
Gaz naturel..... M. pi cu.	44,276,216	13,159,418	45,067,158	11,422,541	48,411,585	12,309,554
Tourbe..... tonnes	782	7,000	644	5,397	118	1,052
Pétrole brut..... barils	10,052,302	16,470,417	10,099,404	15,429,900	8,482,796	13,632,248
Totaux, combustibles.....	—	92,514,384	—	97,291,067	—	93,531,276

Renvois à la fin du tableau, p. 468.

2.—Quantité et valeur des minéraux produits, 1943-1945—suite

Nomenclature	1943		1944		1945	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Métalloïdes (moins les combustibles)						
Amiante.....tonnes	467,196	23,169,505	419,265	20,619,516	466,897	22,805,157
Barytine....."	24,474	279,253	118,719	1,023,600	139,589	1,211,403
Corindon....."	néant	-	173	17,111	1,317	130,393
Diatomite....."	98	3,331	13	437	46	1,238
Feldspath....."	23,858	237,771	23,509	227,632	30,246	282,656
Fluorine....."	11,210	318,424	6,924	217,701	7,369	233,708
Grenats (schiste)....."	néant	-	3	90	néant	-
Graphite....."	1,903	197,431	1,582	171,166	1,910	179,001
Pierre meulière, y compris meules à pulpe....."	164	6,225	225	12,000	225	10,870
Gypse....."	446,848	1,381,468	596,164	1,511,978	839,731	1,783,290
Oxyde de fer (ocre)....."	8,401	135,893	8,599	150,250	10,314	172,063
Dolomite magnésitique....."	2	1,260,056 ⁴	2	1,139,281 ⁴	2	1,278,596 ⁴
Mica.....liv.	8,050,892	553,856	6,684,846	941,026	7,044,221	233,270
Eaux minérales...gall. imp.	139,611	67,541	156,150	79,031	244,761	126,499
Syénite éolotique.....tonnes	2	292,010	2	217,989	61,345	275,766
Mousse de tourbe....."	64,360	1,461,422	80,446	1,899,553	83,963	2,011,139
Phosphate....."	1,451	18,385	482	6,716	299	4,356
Quartz....."	1,778,749	1,608,443	1,740,262	1,658,409	1,513,628	1,535,458
Sel....."	687,686	4,379,378	695,217	4,074,021	673,076	4,054,720
Brique siliceuse.....M	4,165	295,505	3,997	312,092	4,208	317,263
Saponite.....tonnes	14,204 ⁵	135,469 ⁵	19,013 ⁵	204,127 ⁵	14,225 ⁵	153,694 ⁵
Carbonate de sodium....."	468	5,148	44	494	286	3,146
Sulfate de sodium....."	107,121	1,025,151	102,421	987,842	93,068	884,322
Soufre ⁶"	257,515	1,753,425	248,088	1,755,739	250,114	1,881,321
Talc....."	11,959	131,218	13,584	153,122	12,863	141,194
Poussière volcanique....."	50	257	néant	-	néant	-
Totaux, métalloïdes.....	-	38,718,568	-	37,251,009	-	38,710,513
Dérivés de l'argile et autres matériaux de construction						
DÉRIVÉS DE L'ARGILE						
Brique—						
Argile plastique—						
Face lisse.....M	9,260	206,826	7,917	177,659	5,424	128,762
Commune.....M	14,195	209,508	14,182	214,336	21,516	378,894
Argile maigre (coupée au fil)—						
Face lisse.....M	34,823	867,630	55,175	1,360,083	76,094	2,074,833
Commune.....M	51,000	829,365	44,451	742,437	51,413	940,266
Pressée à sec—						
Face lisse.....M	10,504	256,362	13,990	337,715	25,680	636,721
Commune.....M	15,680	243,446	18,809	317,893	19,993	400,091
Brique de fantaisie ou d'ornement..B						
Brique à égout.....M	3,190	191,424	28	866	81	5,808
Brique à pavé.....M	225	4,203	233	4,391	41	816
Brique réfractaire...M	151	8,967	321	18,793	206	12,010
Brique réfractaire...M	3,644	192,618	3,180	164,837	3,466	186,651
Argile réfractaire et autres.....tonnes						
Bentonite....."	26,384	144,689	26,855	136,793	22,954	65,107
Blocs et formes d'argile réfractaire....."	117,047	117,047	2	163,848	3	170,799
Blocs creux.....tonnes						
Blocs creux....."	84,469	819,535	87,820	811,568	94,244	968,210
Tuile à toiture....."						
Tuile à carrelage (carreaux)....."	-	827	néant	-	néant	-
Tuile à drain.....M	13,001	390,377	13,664	425,725	13,393	495,875
Tuyaux d'égout, gaines de cheminée, fatières, etc.....						
Poterie lustrée ou non....."	-	1,116,846	-	964,732	-	1,178,141
Autres dérivés de l'argile....."	-	701,144	-	838,544	-	930,567
	-	23,775	-	82,147	-	37,913
TOTAUX, DÉRIVÉS DE L'ARGILE.....	-	6,608,193	-	6,997,425	-	8,913,062

Renvois à la fin du tableau, p. 465.

2.—Quantité et valeur des minéraux produits, 1943-1945—fin

Nomenclature	1943		1944		1945	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
AUTRES MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION		\$		\$		\$
Ciment..... barils	7,302,289	11,599,033	7,190,851	11,621,372	8,471,679	14,246,480
Chaux ¹ tonnes	907,768	6,832,992	885,142	6,926,844	832,253	6,525,038
Sable et gravier..... "	25,744,469	9,005,857	28,399,986	10,280,119	29,750,703	10,568,363
Pierre—						
Granit..... "	780,422	1,522,072	269,964	1,308,790	221,630	1,284,748
Pierre calcaire ² "	6,265,181	6,105,749	5,565,286	5,528,459	5,677,192	6,284,379
Marbre..... "	11,848	68,022	11,329	85,374	13,388	113,337
Grès..... "	164,163	250,603	146,766	223,453	291,430	466,397
Ardoise..... "	1,336	17,733	1,147	18,101	1,915	17,839
TOTAUX, AUTRES MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION.....	-	35,402,061	-	35,987,512	-	39,506,581
Totaux, dérivés de l'argile et autres matériaux de construction.....	-	42,010,254	-	42,384,937	-	48,419,673
Grands totaux (fonds canadiens).....	-	530,653,966	-	485,819,114	-	498,755,181

¹ Valeur en argent canadien ² Non disponible. ³ Non disponible pour publication. ⁴ Brucite comprise.
⁵ Comprend du talc. ⁶ Soufre contenu dans les pyrites expédiées et contenu approximatif de soufre dans l'acide sulfurique récupéré des gaz de fonderie. ⁷ Comprend les quantités relativement considérables qui entrent dans la fabrication des produits chimiques.

Analyse de la valeur courante et du volume.—Aux fins de donner une interprétation plus claire et plus simple de la marche de la production minérale au Canada depuis les dix dernières années, le tableau 3 fait voir le pourcentage de la valeur totale fourni par chaque minéral principal chaque année. Les valeurs sur lesquelles sont fondés les pourcentages de ce tableau sont les valeurs annuelles de la production minérale, en argent canadien, telles qu'elles sont inscrites aux tableaux 1 et 2.

3.—Pourcentages de la valeur totale de la production minérale, par principal minéral, 1936-1945

Minéraux	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
MÉTAUX										
Cobalt.....	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.2	1	1	1
Cuivre.....	10.9	15.1	12.8	12.8	12.4	11.5	10.7	12.7	13.4	11.9
Or.....	36.3	31.3	37.6	38.8	38.6	36.7	32.9	26.5	23.2	20.8
Plomb.....	4.1	4.6	3.1	2.6	3.0	2.8	3.0	3.1	2.8	3.5
Nickel.....	12.1	13.0	12.2	10.7	11.3	12.3	12.4	13.5	14.2	12.4
Dérivés de la pechblende.....	2	2	2	0.2	0.1	0.2	3	3	3	2
Platinides.....	2.2	2.2	2.0	2.0	1.5	1.5	3.4	2.6	1.7	5.4
Argent.....	2.3	2.3	2.2	2.0	1.7	1.5	1.5	1.5	1.2	1.2
Zinc.....	3.1	4.0	2.7	2.6	2.7	3.1	3.5	4.6	4.9	6.7
TOTAUX, MÉTAUX⁴.....	71.7	73.1	73.1	72.4	72.2	70.6	69.2	67.3	63.5	63.6
COMBUSTIBLES										
Huile.....	12.7	10.7	10.0	10.2	10.3	10.4	11.1	11.9	14.5	13.5
Gaz naturel.....	3.0	2.5	2.6	2.6	2.5	2.2	2.4	2.5	2.3	2.5
Pétrole.....	0.9	1.2	2.1	2.1	2.1	2.6	2.8	3.1	3.2	2.7
TOTAUX, COMBUSTIBLES.....	16.6	14.4	14.7	14.9	14.9	15.2	16.3	17.5	20.0	18.7

3.—Pourcentage de la valeur totale de la production minérale, par principal minéral, 1936-1945—fin

Minéraux	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
MÉTALLOÏDES (moins les combustibles)										
Amiante.....	2.8	3.2	2.9	3.3	2.9	3.8	4.0	4.4	4.2	4.6
Gypse.....	0.4	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.2	0.3	0.3	0.4
Quartz.....	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3
Sel.....	0.5	0.4	0.4	0.5	0.5	0.6	0.7	0.8	0.8	0.8
Soufre.....	0.3	0.3	0.2	0.4	0.2	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4
TOTAUX, MÉTALLOÏDES¹.....	4.6	4.9	4.5	5.3	4.9	6.1	6.5	7.3	7.7	8.0
TOTAUX, DÉRIVÉS DE L'ARGILE.....	1.0	1.0	1.0	1.1	1.2	1.4	1.2	1.2	1.4	1.8
AUTRES MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION										
Ciment.....	1.9	2.0	1.9	1.8	2.2	2.3	2.5	2.2	2.4	2.9
Chaux.....	0.9	0.8	0.8	0.8	1.0	1.1	1.2	1.3	1.4	1.3
Sable et gravier.....	1.9	2.3	2.7	2.4	2.2	1.9	1.6	1.7	2.1	2.1
Pierre.....	1.4	1.5	1.3	1.3	1.4	1.4	1.5	1.5	1.5	1.6
TOTAUX, AUTRES MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION.....	6.1	6.6	6.7	6.3	6.8	6.7	6.8	6.7	7.4	7.9
Grands totaux.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

¹ Moins d'un dixième pour cent. ² Non connu. ³ Non disponibles pour publication. ⁴ Comprend des minéraux moins importants non indiqués.

Bien que l'année 1926 n'ait pas été aussi normale au point de vue de la production minérale qu'à celui d'autres domaines de la production, les changements rapides survenus depuis lors peuvent être mieux observés en la prenant comme base. Le tableau 4 montre les indices du volume de la production minérale, dans le cas des principaux minéraux, de 1936 à 1945. La très forte augmentation de la production de pétrole et des platinides est particulièrement remarquable.

4.—Indices du volume de la production minérale, par principal minéral, 1936-1945 (1926=100)

NOTA.—Les indices de 1927-1935 paraissent à la p. 326 de l'Annuaire de 1940.

Minéraux	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
MÉTALLES										
Cobalt.....	133.5	76.3	69.1	110.2	119.5	39.6	12.6	26.5	5.5	16.4
Cuivre.....	316.3	398.2	429.2	457.4	492.6	483.4	453.6	432.2	411.0	356.8
Or.....	213.7	233.5	269.4	290.4	302.3	304.7	276.0	206.1	166.6	153.7
Plomb.....	135.0	145.2	147.6	136.9	166.3	162.1	190.5	156.5	107.3	122.3
Nickel.....	258.3	342.2	320.4	344.1	373.7	420.5	434.0	43.8	417.9	373.0
Platinides.....	1381.9	1463.9	1694.4	1454.6	1023.3	1134.6	2598.1	1768.8	1025.8	3412.2
Argent.....	82.0	102.7	99.3	103.5	106.5	97.2	92.5	77.5	60.9	57.9
Zinc.....	222.2	247.0	254.4	263.1	282.8	341.7	387.0	407.3	367.4	345.0
COMBUSTIBLES										
Houille.....	92.4	96.1	86.7	94.3	106.6	110.6	114.5	108.4	103.3	94.1
Gaz naturel.....	146.4	168.6	174.1	183.2	214.7	226.4	237.9	230.5	234.6	252.0
Pétrole.....	411.7	807.7	1911.4	2147.5	2357.7	2780.6	2844.0	2753.3	2771.2	2327.6
MÉTALLOÏDES (moins les combustibles)										
Amiante.....	107.8	146.8	103.7	130.4	124.1	171.0	157.3	167.2	150.1	167.1
Gypse.....	94.4	118.5	114.2	160.9	163.9	180.3	64.1	50.6	67.5	95.0
Quartz ¹	451.0	593.5	594.6	682.1	800.7	884.5	748.9	765.6	749.8	652.2
Sel.....	149.0	174.8	167.6	161.7	177.0	213.6	249.0	261.9	264.8	256.4
Soufre ²	316.5	339.2	291.3	547.5	442.2	673.8	787.0	867.3	642.9	648.1
MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION³										
Ciment.....	51.8	70.9	63.4	65.8	86.8	96.1	104.8	83.9	82.6	97.3
Chaux.....	113.2	132.7	117.6	133.4	173.2	205.0	213.8	210.3	213.9	201.1
Sable et gravier.....	129.3	157.8	183.3	182.9	183.3	184.7	154.0	150.4	166.0	173.9
Pierre.....	77.9	108.4	80.0	85.1	116.4	124.1	124.7	112.9	93.7	97.0

¹ Comprend, à compter de 1936, la silice naturelle commune employée comme fondant non ferreux dans les smelters. ² 1928=100, les années antérieures n'étant pas comparables. ³ Dérivés de l'argile non compris.

6.—Détail de la production minérale, par province, 1945—suite

Minéraux	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Métaux—fin								
Cadmium.....liv.	-	-	-	-	27,891	107,741	-	510,432
\$	-	-	-	-	27,612	106,663	-	505,328
Calcium.....liv.	-	-	-	22,720	-	-	-	-
\$	-	-	-	19,312	-	-	-	-
Chromite.....tonnes	-	-	5,755	-	-	-	-	-
\$	-	-	160,752	-	-	-	-	-
Cobalt.....liv.	-	-	-	109,123	-	-	-	-
\$	-	-	-	90,026	-	-	-	-
Cuivre.....liv.	-	-	102,685,069	239,450,875	41,126,155	65,900,701	-	25,751,252
\$	-	-	12,886,976	29,771,633	5,161,332	8,270,538	-	3,231,782
Or.....onces fines	3,291	-	661,608	1,825,368	70,655	108,568	7	186,854
\$	126,704	-	25,471,908	62,576,668	2,720,218	4,179,868	269	7,193,879
Minérai de fer.....tonnes	-	-	-	1,135,444	-	-	-	-
\$	-	-	-	3,635,095	-	-	-	-
Plomb.....liv.	-	-	9,229,726	668,762	-	-	-	336,076,468
\$	-	-	461,486	33,438	-	-	-	16,848,823
Magnésium.....liv.	-	-	-	7,358,545	-	-	-	-
\$	-	-	-	1,607,264	-	-	-	-
Concentrés de molybdénite.liv.	-	-	978,117	-	-	-	-	-
\$	-	-	411,663	-	-	-	-	-
Nickel.....liv.	-	-	-	245,130,933	-	-	-	-
\$	-	-	-	61,982,133	-	-	-	-
Palladium, rhodium, irridium, etc.....onces fines	-	-	-	458,674	-	-	-	-
\$	-	-	-	18,671,074	-	-	-	-
Platine.....onces fines	-	-	-	208,234	-	-	-	-
\$	-	-	-	8,017,010	-	-	-	-
Sélénium.....liv.	-	-	160,720	168,000	9,258	41,209	-	-
\$	-	-	308,583	322,560	17,775	79,121	-	-
Argent.....onces fines	112	-	2,149,570	3,185,369	533,883	1,426,457	1	5,620,323
\$	53	-	1,010,298	1,497,123	250,925	670,435	-	2,641,552
Tellure.....liv.	-	-	-	-	89	395	-	-
\$	-	-	-	-	171	758	-	-
Etain.....liv.	-	-	-	-	-	-	-	849,983
\$	-	-	-	-	-	-	-	402,990
Minérai de titane.....tonnes	-	-	14,147	-	-	-	-	-
\$	-	-	67,575	-	-	-	-	-
Concentrés de tungstène.liv.	-	-	-	787	-	-	-	366
\$	-	-	-	714	-	-	-	331
Zinc.....liv.	-	-	111,909,565	237,799	34,860,754	75,413,851	-	294,791,635
\$	-	-	7,206,976	15,314	2,245,033	4,856,652	-	18,984,581
Totaux, métaux \$	126,757	-	48,104,774	188,251,716	10,423,066	18,164,935	269	50,449,870
Combustibles								
Houille.....tonnes	5,112,615	361,184	-	-	-	1,532,995	7,800,151	1,699,768
\$	28,350,278	2,021,806	-	-	-	2,327,062	27,751,377	7,137,859
Gaz naturel.....M.p.c.u.	-	653,230	-	7,199,070	-	163,824	40,399,061	-
\$	-	317,568	-	4,837,586	-	58,165	7,095,910	-
Tourbe.....tonnes	-	-	-	118	-	-	-	-
\$	-	-	-	1,02	-	-	-	-
Pétrole brut.....barils	-	30,140	-	113,325	-	14,374	7,979,786	-
\$	-	42,413	-	268,478	-	15,362	13,169,692	-
Totaux, combustibles.... \$	28,350,278	2,381,787	-	5,107,126	-	2,406,499	48,016,979	7,137,859
Métalloïdes (moins les combustibles)								
Amiante.....tonnes	-	-	466,894	3	-	-	-	-
\$	-	-	22,802,511	2,646	-	-	-	-
Barytine.....tonnes	108,434	-	-	-	-	-	-	31,155
\$	1,165,623	-	-	-	-	-	-	45,780
Coridon.....tonnes	-	-	-	1,317	-	-	-	-
\$	-	-	-	130,393	-	-	-	-
Diatomite.....tonnes	24	-	-	-	-	-	-	22
\$	740	-	-	-	-	-	-	498

¹ Valeur courante en fonds canadiens.

6.—Détail de la production minérale, par province, 1945—suite

Minéraux	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Métalloïdes (moins les combustibles) —fin								
Feldspath.....tonnes	-	-	26,389	3,857	-	-	-	-
\$	-	-	247,242	35,414	-	-	-	-
Fluorine.....tonnes	-	-	-	7,369	-	-	-	-
\$	-	-	-	233,708	-	-	-	-
Graphite.....tonnes	-	-	-	1,910	-	-	-	-
\$	-	-	-	179,001	-	-	-	-
Pierre meulière (y compris meules à pulpe). tonnes	10	215	-	-	-	-	-	-
\$	600	10,270	-	-	-	-	-	-
Gypse.....tonnes	634,960	46,755	-	92,174	42,275	-	-	23,617
\$	790,273	236,833	-	385,516	300,636	-	-	70,032
Oxyde de fer (ocre).....tonnes	-	-	9,917	-	-	-	-	397
\$	-	-	170,068	-	-	-	-	1,985
Dolomite magnésitique et brucite.....\$	-	-	1,275,596	-	-	-	-	-
Mica.....liv.	-	-	2,856,858	2,903,363	-	-	-	1,284,000
\$	-	-	121,011	95,123	-	-	-	17,136
Eaux mi-gall. imp. nérales. \$	-	-	236,476	8,285	-	-	-	-
\$	-	-	125,523	976	-	-	-	-
Syénite tonnes	-	-	-	61,345	-	-	-	-
éléolitique \$	-	-	-	275,766	-	-	-	-
Mousse de tonnes	-	4,00,000	37,034,000	23,334,635	2,362,825	-	-	101,194,547
tourbe. \$	-	64,000	387,499	224,100	43,243	-	-	1,292,297
Phosphate.....tonnes	-	-	291	8	-	-	-	-
\$	-	-	4,236	120	-	-	-	-
Quartz.....tonnes	10,734	-	195,857	1,165,238	-	141,799	-	-
\$	36,171	-	626,079	820,664	-	52,544	-	-
Sel.....tonnes	37,825	-	-	578,697	27,133	-	29,421	-
\$	254,138	-	-	2,920,973	449,561	-	430,048	-
Brique siliceuse. M	3,040	-	-	1,168	-	-	-	-
\$	185,865	-	-	131,398	-	-	-	-
Saponite ¹tonnes	-	-	14,225	-	-	-	-	-
\$	-	-	153,694	-	-	-	-	-
Carbonate tonnes de sodium. \$	-	-	-	-	-	-	-	286
\$	-	-	-	-	-	-	-	3,146
Sulfate de tonnes sodium. \$	-	-	-	-	-	93,068	-	-
\$	-	-	-	-	-	884,322	-	-
Soufre.....tonnes	-	-	105,613	16,847	-	-	-	127,654
\$	-	-	445,534	168,470	-	-	-	1,267,317
Talc.....tonnes	-	-	-	12,863	-	-	-	-
\$	-	-	-	141,194	-	-	-	-
Totaux, métalloïdes.....\$	2,433,410	311,103	26,361,993	5,745,462	793,440	936,866	430,048	2,698,191
Dérivés de l'argile et autres matériaux de construction								
DÉRIVÉS DE L'ARGILE								
Argile—								
Bentonite. ... \$	-	-	-	-	169,551	-	1,248	-
Argile réfractaire. tonnes \$	2,455	-	-	8	-	1,170	-	633
\$	9,313	-	-	209	-	11,689	-	10,205
Kaolin.....tonnes	-	-	446	-	-	-	-	-
\$	-	-	3,771	-	-	-	-	-
Autre argile.....tonnes \$	-	-	-	295	-	17,947	-	-
\$	-	-	-	1,009	-	28,911	-	-
Brique—argile plastique—								
Face lisse.....M	-	-	-	5,424	-	-	-	-
\$	-	-	-	128,762	-	-	-	-
Commune.....M	-	2,109	2,600	5,413	1,970	240	7,892	1,292
\$	-	44,134	41,066	110,373	38,515	4,785	98,555	41,456

¹ Comprend un peu de talc.

6.—Détail de la production minérale, par province, 1945—fin

Minéraux	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Dérivés de l'argile et autres matériaux de construction—fin								
DÉRIVÉS DE L'ARGILE—fin								
Argile maigre (coupée au fil)								
Face lisse..... M	30	—	28,933	44,689	1,702	85	77	578
\$	690	—	787,837	1,229,670	51,051	3,101	2,209	20,275
Commune..... M	6,797	5,787	33,475	4,252	540	350	—	211
\$	109,375	121,970	608,359	78,613	10,900	4,800	—	6,349
Pressée à sec—								
Face lisse..... M	—	—	2,784	13,673	—	78	8,615	531
\$	—	—	84,409	372,984	—	3,134	153,003	23,191
Commune..... M	—	—	14,527	872	—	—	2,794	1,900
\$	—	—	305,067	17,341	—	—	38,583	39,100
Brique de fantaisie ou d'ornement... M	—	—	—	81	—	—	—	—
\$	—	—	—	5,906	—	—	—	—
Brique réfractaire..... M	8	—	—	8	—	—	—	3,480
\$	310	—	—	400	—	—	—	185,941
Brique à égout... M	—	—	—	41	—	—	—	—
\$	—	—	—	816	—	—	—	—
Brique à pavé... M	—	—	—	206	—	—	—	—
\$	—	—	—	12,010	—	—	—	—
Blocs et formes d'argile réfractaire..... \$	1,128	—	—	—	—	175,018	—	49,129
Tuile de construction—								
Blocs tonnes	14,293	1,804	29,532	32,490	—	3,335	9,615	3,175
\$	134,052	16,392	324,812	330,381	—	35,800	86,397	70,376
Tuile à carrelage (carreaux)*	—	—	—	46,365	—	—	—	—
Tuile à drain... M	281	42	853	10,368	—	90	155	1,604
\$	9,485	1,649	39,553	355,264	—	4,056	11,528	74,346
Tuyaux d'égout, gaines de cheminée, faitières etc..... \$	169,102	1,846	191,655	302,895	—	—	268,829	99,595
Poterie lustrée ou non..... \$	—	46,792	147,388	69,182	—	—	663,960	3,245
Autres dérivés de l'argile..... \$	—	—	20,713	45,109	—	—	77,563	38,747
TOTAUX, DÉRIVÉS DE L'ARGILE... \$	433,455	232,733	2,534,630	3,107,189	269,917	271,288	1,401,875	661,955
AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION								
Ciment..... barils \$	—	—	3,872,373	2,460,996	959,398	—	620,337	558,675
\$	—	—	5,985,077	3,805,131	2,027,629	—	1,246,346	1,182,297
Chaux..... tonnes \$	469	19,941	341,037	398,647	31,498	—	19,855	50,789
\$	5,771	241,651	2,195,837	3,131,676	313,193	—	169,322	467,588
Sable et gravier..... tonnes \$	1,308,848	1,627,371	8,971,960	10,466,891	1,497,062	1,237,595	919,736	3,721,240
\$	555,809	686,267	2,279,537	4,466,862	516,380	563,276	433,436	1,066,796
Pierre..... tonnes \$	123,434	99,328	2,670,161	2,952,357	62,625	—	13,528	284,121
\$	315,179	328,509	4,056,272	2,926,694	85,798	—	54,962	399,286
TOTAUX, AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION... \$	876,769	1,256,427	14,516,723	14,330,363	2,943,000	563,276	1,904,066	3,115,967
Totaux, dérivés de l'argile et autres matériaux de construction..... \$	1,310,214	1,489,210	17,051,353	17,437,552	3,212,917	834,564	3,305,941	3,777,922
Grands totaux... \$	32,229,659	4,182,109	91,518,120	216,541,856	14,429,423	22,336,074	51,753,237	64,063,942

Section 3.—Statistiques industrielles des mines et minéraux— capital, main-d'œuvre, salaires, etc.

Le cadre des rapports statistiques annuels sur la production minérale publiés par le Bureau fédéral de la Statistique comprend une revue générale des principales industries minérales comme celles du cuivre-or, de l'argent-plomb-zinc et du nickel-cuivre, ainsi que les industries métallurgiques. Les renseignements supplémentaires publiés de temps à autre portent sur le capital immobilisé, le personnel, les salaires et gages et la valeur nette des ventes.

Les chiffres du "revenu net des ventes" des industries inscrits aux tableaux 7 et 8 sont ceux déclarés par les exploitants et, dans chaque cas, représentent les montants reçus par les producteurs pour leurs expéditions ainsi que les sommes additionnelles obtenues quand le fondage des minerais est complété au Canada. Les totaux indiquent plus clairement le revenu réel des différentes industries que ne peuvent l'indiquer les valeurs des différents minéraux au tableau 2 du présent chapitre où, dans le cas du cuivre, du plomb, du zinc et de l'argent, les valeurs sont calculées en appliquant les prix moyens de l'année sur les principaux marchés à la production totale des mines et smelters sans faire de déduction pour le combustible, l'électricité et autres fournitures consommés dans la transformation. Quelques minerais et concentrés importés sont traités dans les smelters et les raffineries de métaux non ferreux au Canada, spécialement dans la production d'aluminium, dont tout le minerai est importé, et du cobalt qui maintenant provient surtout de minerais africains. Les ventes nettes de ces établissements comprennent, par conséquent, la valeur nette des métaux récupérés de ces minerais importés et, dans cette mesure, les ventes nettes indiquées aux tableaux 7 et 8 comprennent des produits qui ne sont pas d'origine canadienne.

7.—Principales statistiques de l'industrie minérale, par groupes, 1936-1945, et par province, 1945

Groupe, année et province	Usines ou mines	Capital engagé	Em- ployés	Salaires et gages	Combustible, électricité et fournitures de condi- tionnement achetés ¹	Revenu net des ventes
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$
MÉTAUX						
1936.....	867	507,796,987	46,455	72,016,670	138,371,440	211,444,303
1937.....	1,000	584,692,790	55,046	90,798,501	268,514,346	276,885,288
1938.....	883	583,631,536	56,491	94,466,952	260,417,691	278,367,293
1939.....	785	574,099,672	58,043	98,570,473	249,452,335	286,895,798
1940.....	772	615,918,818	60,351	105,525,343	276,988,746	329,196,007
1941.....	633	708,199,049	64,291	120,787,221	339,972,576	364,649,855
1942.....	483	788,245,462	64,185	126,886,402	400,152,674	374,526,623
1943.....	359	800,060,147	64,324	128,483,302	467,185,380	336,544,720
1944.....	418	"	58,486	116,427,696	409,904,049	312,982,733
1945.....	871	"	49,684	102,669,882	319,549,277	267,798,653
COMBUSTIBLES						
1936.....	6,072	220,659,487	30,045	32,628,645	8,677,204	47,354,595
1937.....	6,099	236,032,476	30,850	36,470,163	9,926,557	51,092,131
1938.....	6,223	242,324,005	30,934	33,862,014	9,150,977	52,942,261
1939.....	6,251	239,583,899	30,242	35,825,194	9,734,267	58,007,938
1940.....	6,225	237,339,509	30,364	39,627,312	10,558,580	64,679,511
1941.....	6,205	245,985,881	30,335	44,246,214	10,592,616	71,103,281
1942.....	6,238	246,242,581	30,117	48,586,913	12,277,793	76,393,437
1943.....	6,168	254,888,821	30,754	55,351,328	12,653,504	75,686,628
1944.....	6,279	"	29,953	63,720,867	14,156,767	78,491,488
1945.....	6,343	"	29,159	56,323,718	12,716,321	76,513,440

¹ Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités à compter de 1937

² Inconnu.

7.—Principales statistiques de l'industrie minérale, par groupes, 1936-1945, et par province, 1945—fin

Groupe, année et province	Usines ou mines	Capital engagé	Em-ployés	Salaires et gages	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés ¹	Revenu net des ventes
	nomb.					
MÉTALLOÏDES (MOINS LES COMBUSTIBLES)						
1936.....	152	36,398,319	4,723	4,652,169	3,593,551	12,120,887
1937.....	172	37,546,148	6,294	6,729,395	5,392,536	15,950,419
1938.....	167	38,570,095	5,933	6,322,332	4,265,127	14,659,821
1939.....	199	39,148,011	6,175	6,850,352	5,170,228	18,699,491
1940.....	206	34,881,470	6,471	7,618,055	6,905,612	19,311,640
1941.....	260	39,914,807	7,370	9,087,838	7,056,368	26,285,580
1942.....	290	41,734,421	8,117	10,793,259	7,822,375	27,855,522
1943.....	257	41,654,689	7,989	11,055,861	8,410,143	30,833,183
1944.....	248	2	8,233	12,164,400	8,104,871	29,632,077
1945.....	203	2	8,318	12,712,321	8,981,846	31,379,055
DÉRIVÉS DE L'ARGILE ET AUTRES MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION						
1936.....	6,138	94,208,302	9,776	7,468,738	4,718,167	21,052,574
1937.....	8,137	99,073,560	13,224	10,294,325	6,001,510	28,868,189
1938.....	6,857	89,722,416	13,917	10,992,702	5,432,367	28,446,299
1939.....	7,004	88,943,803	13,299	11,107,139	5,753,942	29,628,817
1940.....	6,362	88,208,231	11,700	11,718,976	8,810,378	34,893,571
1941.....	6,146	88,569,618	11,231	12,301,913	10,767,140	35,865,916
1942.....	5,886	89,123,449	9,624	12,303,686	11,658,804	35,334,369
1943.....	5,665	86,838,770	9,073	12,685,464	10,656,440	32,404,633
1944.....	6,007	2	8,206	12,495,351	11,219,057	32,916,190
1945.....	5,598	2	9,089	13,574,005	11,916,882	37,835,652
Grands totaux						
1936.....	13,229	859,063,095	90,999	116,766,222	205,369,362	291,972,359
1937.....	15,405	957,344,974	105,414	144,292,384	289,534,949	372,796,027
1938.....	14,139	954,248,052	107,275	145,644,080	279,366,162	374,415,674
1939.....	14,239	941,775,385	107,759	152,353,298	270,110,772	393,232,044
1940.....	13,665	976,348,028	108,886	164,489,056	302,263,316	448,069,729
1941.....	13,234	1,092,609,355	113,227	186,423,186	368,388,700	497,904,632
1942.....	12,897	1,145,345,913	112,043	198,550,260	431,911,446	514,109,351
1943.....	12,449	1,183,442,427	112,140	207,576,955	498,885,557	475,529,364
1944.....	12,852	2	104,878	204,898,314	443,384,744	454,922,468
1945.....	13,015	2	96,250	185,279,926	353,144,326	413,576,800
1945						
PROVINCE						
Nouvelle-Ecosse.....	656	2	14,091	26,707,708	7,265,785	23,684,321
Nouveau-Brunswick.....	427	2	1,525	2,200,188	480,155	3,636,205
Québec.....	3,441	2	22,374	39,674,306	119,179,856	106,701,600
Ontario.....	6,379	2	30,634	61,414,603	153,297,060	155,367,764
Manitoba.....	156	2	1,763	3,460,480	11,294,429	10,794,127
Saskatchewan.....	198	2	2,457	5,020,119	20,969,841	19,382,105
Alberta.....	935	2	11,438	22,867,508	4,991,551	44,421,660
Colombie-Britannique.....	697	2	11,450	22,520,369	35,378,748	48,159,524
Yukon.....	7	2	173	589,075	68,751	1,177,267
Territoires du N.-Ouest.....	120	2	345	825,672	218,150	252,227

¹Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités à compter de 1937. Inconnu.

Le tableau 8 présente, en résumé, la statistique des principales industries minérales au Canada en 1943, 1944 et 1945. Les difficultés nées de la guerre, comme la rareté de la main-d'œuvre, la pénurie d'outillage de renouvellement et de fournitures minières essentielles, ont provoqué une diminution régulière de la valeur brute de l'industrie entière de l'extraction du quartz aurifère. La valeur des métaux

recupérables, de l'or, de l'argent, etc., qui s'établit à 179 millions en 1941, passe à 161 millions en 1942, à 117 millions en 1943, à 94 millions en 1944 et à 86 millions en 1945.

8.—Principales statistiques des industries minérales, 1943-1945

Industrie et année	Usines ou mines	Capital engagé	Em-ployés	Salaires et gages	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetées ¹	Revenu net des ventes	
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$	
Métaux							
Or alluvionnaire.....	1943	43	11,372,849	237	646,283	157,758	1,892,214
	1944	47	2	211	598,556	84,104	1,197,021
	1945	38	2	234	692,683	80,748	1,548,006
Quartz aurifère.....	1943	156	212,675,979	19,038	40,665,283	21,236,137	95,597,710
	1944	262	2	17,226	37,023,505	19,029,032	75,234,384
	1945	716	2	18,388	37,690,177	18,242,253	67,577,062
Cuivre-or-argent.....	1943	22	94,750,186	5,748	11,806,827	29,695,643	43,840,679
	1944	26	2	5,175	10,710,071	24,191,776	38,199,039
	1945	41	2	4,658	9,663,612	21,134,603	38,165,269
Argent-cobalt.....	1943	21	587,039	221	290,654	142,312	578,861
	1944	11	2	165	260,575	99,600	323,260
	1945	8	2	166	247,203	69,967	82,508
Argent-plomb-zinc.....	1943	32	20,603,191	3,097	6,423,724	5,140,238	21,932,644
	1944	20	2	2,769	5,810,290	4,489,198	16,902,759
	1945	20	2	2,485	5,473,582	3,934,261	23,167,203
Nickel-cuivre.....	1943	10	52,250,437	7,270	15,863,646	8,896,063	54,324,097
	1944	9	2	7,628	14,678,695	9,048,726	54,621,089
	1945	8	2	5,997	13,008,156	7,790,226	45,605,169
Divers métaux.....	1943	59	15,603,307	1,964	4,295,153	2,540,873	6,521,495
	1944	27	2	1,385	2,809,013	2,057,850	3,303,143
	1945	23	2	985	2,041,349	2,519,571	1,756,559
Réduction et affinage.....	1943	16	392,217,159	26,749	48,491,732	399,356,356	111,857,020
	1944	16	2	23,927	44,536,991	350,903,763	123,303,038
	1945	17	2	16,771	33,853,120	265,777,648	89,898,878
Totaux, métaux.....	1943	359	806,060,147	64,324	128,493,302	467,165,380	336,544,720
	1944	418	2	48,486	116,427,696	409,904,619	312,962,733
	1945	671	2	49,684	102,669,882	319,549,277	267,798,653
Combustibles							
Houille.....	1943	413	111,867,036	26,473	47,291,919	11,551,496	48,329,450
	1944	394	2	25,596	55,020,537	12,712,820	54,344,700
	1945	373	2	25,301	49,431,965	11,604,450	52,642,796
Gaz naturel.....	1943	3,558	83,963,163	1,882	2,846,514	189,740	11,362,956
	1944	3,621	2	1,810	2,885,654	201,152	9,671,206
	1945	3,748	2	1,890	2,993,091	245,812	10,614,762
Pétrole.....	1943	2,197	59,058,622	2,399	5,212,895	912,358	15,994,422
	1944	2,264	2	2,547	5,814,676	1,242,795	14,575,563
	1945	2,222	2	1,968	3,898,662	866,059	13,255,862
Totaux, combustibles.....	1943	6,168	254,886,821	30,764	55,351,328	12,653,594	75,686,829
	1944	6,279	2	23,353	63,720,867	14,156,767	78,491,468
	1945	6,343	2	20,159	56,323,718	12,716,321	76,513,440
Métalloïdes (moins les combustibles)							
Amiante.....	1943	10	20,831,427	3,844	5,576,734	4,509,876	19,899,540
	1944	10	2	4,050	6,401,185	4,016,059	17,820,317
	1945	12	2	4,237	6,679,885	4,236,725	19,857,074

¹ Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités.² Inconnu.

8.—Principales statistiques des industries minérales, 1943-1945—suite

Industrie et année	Usines ou mines	Capital engagé	Em-ployés	Salaires et gages	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés ¹	Revenu net des ventes	
	nom.b.	\$	nom.b.	\$	\$	\$	
Métalloïdes (moins les combustibles)—fin							
Feldspath, quartz et syénite éolotique.....	1943	37	2,895,131	535	768,199	456,852	1,681,377
	1944	42	2	529	772,385	467,937	1,636,093
	1945	31	2	483	767,517	467,290	1,626,590
Gypse.....	1943	12	5,147,424	438	617,780	248,043	1,133,425
	1944	14	2	328	490,872	387,941	1,124,037
	1945	13	2	434	647,287	575,645	1,207,645
Oxyde de fer.....	1943	5	254,891	47	46,554	27,028	108,865
	1944	6	2	55	49,876	37,485	112,765
	1945	5	2	51	58,011	35,401	136,652
Mica.....	1943	78	458,402	430	357,992	54,395	499,461
	1944	70	2	400	359,797	56,624	784,402
	1945	40	2	174	190,138	50,492	182,778
Tourbe (mousse et combustible).....	1943	44	2,477,287	1,012	1,000,348	307,674	1,384,770
	1944	39	2	1,183	1,154,009	383,376	1,780,000
	1945	37	2	1,233	1,304,249	516,104	1,874,202
Sel.....	1943	9	5,490,594	682	1,223,009	1,539,774	3,648,854
	1944	9	2	710	1,302,143	1,498,424	3,287,660
	1945	9	2	724	1,329,394	1,623,241	3,241,456
Talc et saponite.....	1943	8	576,691	90	101,719	58,031	208,654
	1944	6	2	113	133,883	68,165	289,084
	1945	5	2	103	134,782	79,582	215,306
Divers ²	1943	54	3,522,842	911	1,363,526	1,208,470	2,268,237
	1944	52	2	865	1,500,250	1,188,890	2,797,719
	1945	51	2	879	1,601,068	1,378,366	3,037,452
Totaux, métalloïdes.....	1943	257	41,654,689	7,989	11,055,861	8,410,143	30,833,183
	1944	245	2	8,233	12,164,400	8,104,871	29,633,977
	1945	203	2	8,318	12,712,321	8,961,846	31,379,655
Dérivés de l'argile, etc.							
DÉRIVÉS DE L'ARGILE							
Brique, tuile et tuyaux d'égoût.....	1943	97	16,423,684	1,781	2,565,580	1,233,412	4,674,246
	1944	102	2	1,899	2,819,912	1,451,686	4,711,125
	1945	98	2	2,254	3,348,351	1,892,051	6,069,719
Poterie.....	1943	8	739,063	392	344,261	28,395	672,140
	1944	8	2	358	356,892	66,816	767,798
	1945	8	2	434	479,855	82,632	844,690
TOTAUX, DÉRIVÉS DE L'ARGILE.....	1943	105	17,162,747	2,173	2,909,841	1,261,907	5,346,386
	1944	110	2	2,247	3,176,804	1,518,502	5,478,923
	1945	106	2	2,688	3,828,206	1,974,683	6,938,409
AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION							
Ciment.....	1943	8	50,438,932	1,209	2,154,218	5,557,089	7,152,763
	1944	8	2	1,207	2,254,775	5,764,387	6,882,354
	1945	8	2	1,317	2,398,117	6,005,605	9,416,426
Chaux.....	1943	45	4,607,651	898	1,408,393	1,924,482	4,908,510
	1944	42	2	815	1,414,426	2,046,550	5,005,235
	1945	44	2	856	1,473,829	2,068,489	4,663,859
Sable et gravier.....	1943	5,064	3,674,501	2,320	2,683,257	379,435	8,626,422
	1944	5,381	2	1,773	2,494,657	391,738	9,888,381
	1945	5,001	2	2,074	2,759,206	416,390	10,151,973

¹ Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités.² Inconnu.³ Y compris des abrasifs naturels.

8.—Principales statistiques des industries minérales, 1943-1945—fin

Industrie et année	Usines ou mines	Capital engagé	Em-ployés	Salaires et gages	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés ¹	Revenu net des ventes
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$
Dérivés de l'argile, etc. —fin						
Pierre..... 1943	453	10,954,939	2,473	3,529,755	1,533,627	6,430,552
1944	466	"	2,164	3,154,689	1,497,880	5,661,297
1945	429	"	2,154	3,114,647	1,451,715	6,714,985
TOTAUX, AUTRES MA-TÉRIEAUX DE CONS-TRUCTION.....						
1943	5,560	69,676,023	6,900	9,775,623	9,394,633	27,118,247
1944	5,897	"	5,959	9,318,547	9,700,555	27,437,267
1945	5,492	"	6,401	9,745,799	9,942,199	30,947,243
Totaux, dérivés de l'argile, etc.....						
1943	5,665	86,838,770	9,073	12,685,464	10,656,440	32,464,633
1944	6,007	"	8,266	12,496,351	11,219,657	32,916,190
1945	5,598	"	9,089	13,574,005	11,916,882	37,885,662
Grands totaux.....						
1943	12,449	1,183,442,427	112,140	207,575,955	498,885,557	475,529,364
1944	12,952	"	104,878	204,808,314	443,384,744	454,022,468
1945	13,015	"	96,250	185,279,926	353,144,326	413,676,800

¹ Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités.² Inconnu.

Section 4.—Production métallique

Les métaux de première importance au Canada sont le cuivre, l'or, le fer, le plomb, le nickel, les platinides, l'argent et le zinc. Ces métaux sont étudiés séparément dans les sous-sections suivantes. Il y a en outre un certain nombre d'autres métaux produits en faible quantité, principalement comme sous-produits du traitement des minerais métallifères (voir tableaux 2 et 6).

Sous-section 1.—Cuivre

Le Canada est l'un des principaux producteurs et exportateurs de cuivre. Sa production en 1946 s'élève à 371,085,128 livres et comprend le cuivre affiné et la teneur en cuivre des concentrés et des mattes exportés. Les plus anciennes mines de cuivre importantes du Canada sont situées dans les cantons de l'Est du Québec, mais les gisements de minerais cuprifères les plus importants se trouvent de nos jours dans le nord-ouest du Québec, le district de Sudbury en Ontario, la région de Flin-Flon dans le Manitoba et la Saskatchewan, ainsi qu'en Colombie-Britannique. La production de la région de Sudbury a commencé à prendre de l'importance vers 1889 et celle des mines de la Colombie-Britannique, vers 1896. De 1899 à 1929, cette dernière province a été la plus grosse productrice de cuivre, grâce aux mines des districts de Rosland et de Boundary, à la mine Copper Mountain, ainsi qu'aux mines Britannia et Hidden Creek sur la côte. Peu de temps après la première guerre mondiale, de vastes entreprises ont été lancées dans les régions cuprifères de Noranda, de Waite-Amulet et autres de l'Ouest du Québec, de même que sur les propriétés de Flin-Flon et de Sherritt-Gordon dans l'Ouest du Manitoba; un vaste programme d'expansion a aussi été mis en œuvre dans les régions de nickel-cuivre de Sudbury. En 1946, les mines de l'Ontario fournissent 48 p. 100 de la production de cuivre du Canada; le Québec en produit 19 p. 100; la Saskatchewan, 16 p. 100; le Manitoba, 11 p. 100 et la Colombie-Britannique, 6 p. 100.

Une affinerie de Montréal Est (Qué.) traite des anodes expédiées des fonderies de Noranda (Qué.) ainsi que les soufflures de cuivre des fonderies de Flin-Flon (Man.). L'affinerie de Copper-Cliff (Ont.) traite les soufflures de cuivre des fonderies de la International Nickel Company of Canada, Limited, à Copper-Cliff. La Falconbridge Mines Limited de Falconbridge (Ont.) a repris possession de son affinerie à Kristiansand, Norvège, en mai 1945, et de nouveau y expédie de la matte. Les concentrés en provenance des mines de la Colombie-Britannique sont expédiés à une fonderie américaine à Tacoma (Wash.).

9.—Production de cuivre, par province, et valeur totale, 1936-1946

NOTA.—Pour les années 1886 à 1910, voir l'Annuaire de 1916-1917, p. 287; pour les années 1911-1928, l'édition de 1939, p. 348; pour les années 1929-1935, l'édition de 1946, p. 344.

Année	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique	Totaux	
						Quantité	Valeur
	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	\$
1936.....	66,340,175	287,914,978	29,853,220	14,971,609	21,169,343	421,027,732 ¹	39,514,101 ¹
1937.....	94,653,132	322,039,208	44,920,835	22,436,843	45,797,988	530,028,615 ¹	68,917,219 ¹
1938.....	112,645,797	309,030,106	65,582,772	18,156,157	65,759,265	571,249,664 ¹	56,554,034 ¹
1939.....	117,238,897	328,429,665	70,458,890	18,133,149	73,253,408	608,825,570 ¹	60,934,859 ¹
1940.....	134,166,955	347,931,013	75,267,937	20,484,954	77,742,582	655,593,441	65,773,061
1941.....	143,783,978	333,829,767	67,018,563	32,324,512	66,327,166	643,316,713 ¹	64,407,497 ¹
1942.....	140,911,876	308,282,414	47,595,586	56,781,466	50,015,521	603,661,826 ¹	60,417,372 ¹
1943.....	131,163,776	277,840,560	38,014,872	85,948,719	42,222,205	575,190,132	67,170,601
1944.....	108,055,172	285,307,278	43,878,639	73,514,499	36,302,628	547,070,118 ¹	65,257,172 ¹
1945.....	102,685,069	239,450,875	41,126,155	65,900,701	25,751,252	474,914,052	59,322,261
1946 ²	70,032,553	179,333,433	40,000,000	61,000,000	20,719,142	371,085,128	47,013,560

¹ Comprend 779,307 liv. d'une valeur de \$73,855 produites en Nouvelle-Ecosse en 1936; 180,609 liv. d'une valeur de \$23,620 en 1937; 75,567 liv. d'une valeur de \$7,535 produites dans les T.N.-O. en 1938; 1,269,179 liv. d'une valeur de \$128,086 produites en Nouvelle-Ecosse et 42,382 liv. d'une valeur de \$4,277 produites dans les T.N.-O. en 1939; 32,727 liv. d'une valeur de \$3,301 produites dans les T.N.-O. en 1941; 74,963 liv. d'une valeur de \$7,561 en 1942 et 11,902 liv. d'une valeur de \$1,428 en 1944. ² Sujet à revision.

Comme on trouve le cuivre associé à des métaux précieux et à d'autres bas métaux habituellement très recherchés, il est probable que la production de cuivre se maintiendra à un niveau assez uniforme.

Sous-section 2.—Or

Le Canada produit de l'or depuis plus de 75 ans. Durant la seconde moitié du siècle dernier, ce métal provenait surtout des placers de la Colombie-Britannique et du Yukon. Par contre, au cours du siècle actuel, l'extraction filonienne du quartz aurifère et de l'or associé à d'autres métaux a augmenté rapidement la production. L'or produit au Canada atteignait un chiffre sans précédent de 1,350,057 onces fines en 1900, alors que la production du Yukon était à son apogée. Les tableaux 10 et 11 donnent la quantité et la valeur de la production d'or au Canada, par province, depuis 1936.

L'or est produit en Nouvelle-Ecosse, en divers endroits à travers le Bouclier canadien depuis la province de Québec jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest, de même que dans la région des Cordillères en Colombie-Britannique et au Yukon. Sauf des quantités relativement faibles obtenues d'entreprises alluvionnaires au Yukon, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Alberta, la production d'or provient de l'exploitation filonienne des quartz aurifères ou autres minerais métalliques tels que le cuivre, le nickel et le zinc, qui renferment des quantités variables d'or. Les principales régions productrices sont: l'Ouest du Québec; les régions voisines de Porcupine et de Kirkland-Lake, en Ontario, ainsi que d'autres petits établissements disséminés à travers le nord ontarien jusqu'au Manitoba; les

régions de Rice-Lake et de Gods-Lake dans l'Est du Manitoba et la région de Flin-Flon sur la frontière de la Saskatchewan; la région de Bridge-River et l'établissement de Zeballos en Colombie-Britannique. Les exploitations du district de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest ont mis nombre de mines en état de produire. La principale mine d'or canadienne est actuellement la mine Hollinger, de Porcupine, et la deuxième, la mine Lake-Shore dans la région de Kirkland-Lake, toutes deux situées dans le nord de l'Ontario; vient ensuite la mine de cuivre-or de Noranda, dans l'Ouest du Québec. En 1946, 82.6 p. 100 environ de la production totale provient des mines de quartz aurifère, 15.2 p. 100 environ de mines où l'or se présente associé aux minerais de cuivre, de nickel, de zinc, etc., et 2.2 p. 100 environ des exploitations alluvionnaires. L'industrie minière de quartz aurifère a beaucoup souffert de la pénurie de main-d'œuvre et d'approvisionnement essentiels durant les dernières années de guerre. Le nombre de mines en activité passe de 232 en 1939 à 88 en 1946 et le nombre d'employés, de 29,001 à 17,889.

10.—Production d'or, par province, 1936-1946

NOTA.—Pour les années 1862 à 1910, voir l'Annuaire de 1916-1917, pp. 284-285; pour les années 1911-1928, l'édition de 1939, p. 350; pour les années 1929-1935, l'édition de 1946, p. 345.

Année	Nouvelle-Ecosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Total
	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines
1936..	11,960	666,905	2,378,503	139,273	48,981	109	451,938	50,359 ¹	3,745,023 ¹
1937..	19,918	711,480	2,587,095	157,949	65,856	46	505,857	47,982	4,006,213
1938..	26,560	881,263	2,896,477	185,706	50,021	305	605,617	79,168 ¹	4,725,117 ¹
1939..	29,843	953,377	3,086,078	180,875	77,120	359	626,870	139,959 ¹	5,094,379 ¹
1940..	22,219	1,019,175	3,261,688	152,285	102,925	215	617,011	135,617 ¹	5,311,145 ¹
1941..	19,170	1,089,339	3,194,308	180,553	138,015	215	608,203	145,376 ¹	5,345,179 ¹
1942..	12,989	1,092,388	2,763,819	136,226	178,871	34	474,339	182,640 ¹	4,841,306 ¹
1943..	4,129	922,533	2,117,215	91,775	174,090	21	241,346	100,192 ¹	3,651,301 ¹
1944..	5,840	746,784	1,731,836	74,168	122,782	51	196,857	44,593 ¹	2,922,911 ¹
1945..	3,291	661,608	1,625,368	70,655	108,568	7	186,854	40,376 ¹	2,696,727 ¹
1946 ² ..	4,579	586,231	1,835,887	78,732	112,000	105	123,348	66,761 ¹	2,807,643 ¹

¹ Y compris la production des Territoires du Nord-Ouest, soit 1 once fine en 1936; 6,800 onces fines en 1938; 51,914 onces fines en 1939; 56,159 onces fines en 1940; 77,354 onces fines en 1941; 99,394 onces fines en 1942; 59,032 onces fines en 1943; 20,775 onces fines en 1944; 8,655 onces fines en 1945 et 19,733 onces fines en 1946.

² Sujette à révision.

11.—Valeur de la production d'or, par province, 1936-1946

NOTA.—La valeur est calculée en argent canadien d'après les prix mondiaux. Pour les années 1862 à 1910, voir l'Annuaire de 1916-1917, pp. 284-285; pour les années 1911-1928, la page 351 de l'édition de 1939; pour les années 1929-1935, la page 345 de l'édition de 1946.

Année	Nouvelle-Ecosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1936..	418,959	23,361,683	83,318,960	4,878,733	1,715,804	3,818	15,831,388	1,764,076 ¹	131,293,421 ¹
1937..	696,931	24,894,665	90,522,454	5,526,636	2,305,351	1,610	17,699,936	1,678,890	143,326,493
1938..	834,248	30,998,426	101,863,578	6,532,209	1,759,489	10,728	21,302,578	2,784,734 ¹	166,206,990 ¹
1939..	1,082,170	34,455,998	111,353,873	6,537,003	2,787,194	12,974	22,659,323	5,047,416 ¹	184,115,951
1940..	855,432	39,238,235	125,574,988	5,863,357	3,962,613	8,277	23,754,924	5,221,254 ¹	204,479,083 ¹
1941..	733,045	41,939,552	122,980,858	5,796,260	5,313,578	8,277	23,415,816	5,596,976 ¹	205,789,392 ¹
1942..	500,076	42,056,938	106,407,032	5,244,701	6,886,533	1,309	18,262,062	7,081,640 ¹	186,390,281 ¹
1943..	158,967	35,517,521	81,512,777	3,533,337	6,702,465	808	9,291,821	3,857,392 ¹	140,575,088 ¹
1944..	224,840	28,751,184	66,675,686	2,855,468	4,727,107	1,963	7,578,994	1,716,831 ¹	112,532,073 ¹
1945..	126,704	25,471,908	62,576,668	2,720,218	4,179,868	269	7,193,879	1,554,476 ¹	103,823,990 ¹
1946 ² ..	165,275	21,543,989	67,468,847	2,893,401	4,116,000	3,859	4,533,039	2,453,467 ¹	103,180,880 ¹

¹ Comprend la valeur de la production des Territoires du Nord-Ouest, soit \$35 en 1936; \$239,190 en 1938; \$1,876,224 en 1939; \$2,123,621 en 1940; \$2,977,359 en 1941; \$3,826,669 en 1942; \$3,272,732 en 1943; \$799,838 en 1944; \$335,218 en 1945 et \$725,372 en 1946.

² Sujette à révision.

Sous-section 3.—Fer

Le minerai de fer des marais a été extrait et réduit pour la première fois dans la province de Québec au début du dix-huitième siècle. Jusqu'en 1883, l'industrie est exploitée presque exclusivement aux Trois-Rivières. D'autres hauts fourneaux, qui emploient du minerai local, sont établis à Radnor-Forges et à Drummondville; le dernier à fermer étant celui de Drummondville.

Les gisements de minerai de fer sont nombreux à travers le pays; toutefois, des minerais de plus haute teneur et à bon marché pouvant s'obtenir facilement des gisements près du lac Supérieur aux Etats-Unis et de Wabana à Terre-Neuve, aucun minerai de fer de sources domestiques n'a été produit au Canada de 1924 à 1939 inclusivement.

En 1937, des travaux d'exploitation ont été entrepris à la mine New-Helen de la Algoma Ore Properties Limited, dans le district de Michipicoten en Ontario; le premier travertin a été produit en juillet 1939. Les gisements à haute teneur exploités par la Steep Rock Iron Mines Limited, à 135 milles à l'ouest de Port-Arthur (Ont.), et les découvertes plus récentes de vastes gisements de minerai de fer dans la région limitrophe du Québec et du Labrador ont fort augmenté les possibilités du Canada comme producteur de minerai de fer. En 1946, 1,581,063 tonnes de minerai de fer, provenant toutes de l'Ontario, ont été produites.

12.—Expéditions de minerai de fer et production de fonte en gueuse, de ferro-alliages, de lingots et pièces d'acier, 1936-1946

NOTA.—Pour les années de 1886 à 1910, voir l'Annuaire de 1936, p. 398; pour les années 1911-1925, la page 354 de l'édition de 1939; pour les années 1929-1935, la page 346 de l'édition de 1946.

Année	Expéditions de minerai des mines canadiennes tonnes courtes	Production de fonte en gueuse			Production de ferro-alliages tonnes courtes	Production d'acier, lingots et pièces tonnes courtes
		Nouvelle-Ecosse tonnes courtes	Ontario tonnes courtes	Canada tonnes courtes		
1936	néant	288,006	471,613	759,619	85,438	1,249,872
1937	"	358,756	647,961	1,006,717	91,921	1,571,227
1938	"	270,879	519,199	790,078	62,637	1,293,812
1939	123,598	290,232	556,186	846,418	85,540	1,551,054
1940	414,603	441,741	867,358	1,309,099	149,394	2,253,769
1941	516,037	421,296	1,106,757	1,528,053	204,354	2,712,151
1942	545,119	467,951	1,507,063	1,975,014	209,017	2,109,851
1943	641,294	345,722	1,412,547	1,758,269	197,094	3,004,124
1944	553,252	395,802	1,456,826	1,852,623	182,428	3,024,410
1945	1,135,444	374,302	1,403,647	1,777,949	178,214	2,877,927
1946 ¹	1,581,063	317,178	1,086,580	1,403,758	116,995	2,334,631

¹ Sujette à revision.

Sous-section 4.—Plomb

Le plomb est produit au Canada depuis 1887 et provient principalement des gisements de la Colombie-Britannique. De 1889 à 1918 des primes sont payées sur le plomb produit au Canada, mais la production la plus considérable de cette période est celle de 63,200,000 livres en 1900. Cependant, l'essor rapide de la production du plomb ces dernières années est attribuable dans une large mesure au fait que la Consolidated Mining and Smelting Company a pu résoudre les problèmes d'ordre métallurgique relatifs à la séparation et à la réduction de ces minerais de plomb-zincifère.

Il existe plusieurs mines importantes dans les districts de Kootenay, Est et Ouest, dont la plus productive est la mine Sullivan, située non loin de Kimberley,

mine de plomb zincifère qui produit environ 95 p. 100 de la production totale du Canada. L'une des fonderies les plus considérables au monde, celle de Trail (C.-B.), traite ces minerais. Presque tout le reste de la production canadienne provient des mines de plomb zincifère de l'Ouest du Québec, les concentrés de ces compagnies étant expédiés aux Etats-Unis pour y être traités. En 1945 il y a une faible production en provenance des minerais d'argent-plomb-zinc du district de Mayo au Yukon et du nord-ouest de l'Ontario. Le tableau 6, à la p. 471, indique la production de 1945, par province. Le tableau 13 donne la quantité et la valeur totales du plomb produit au Canada de 1936 à 1946.

13.—Production de plomb tiré du minéral canadien, 1936-1946

NOTE.—Pour les années de 1887-1910, voir l'*Annuaire* de 1929, p. 376; pour les années 1911-1928, la p. 355 de l'édition de 1939; pour les années 1929-1935, la p. 346 de l'édition de 1946.

Année	Quantité		Valeur		
	liv.	\$	liv.	\$	
1936.....	383,180,909	14,993,869	1942.....	512,142,562	17,218,233
1937.....	411,999,484	21,053,173	1943.....	444,060,769	16,670,041
1938.....	418,927,660	14,008,941	1944.....	304,582,198	13,706,199
1939.....	388,569,550	12,313,768	1945.....	346,994,472	17,349,723
1940.....	471,850,256	15,863,605	1946 ¹	354,444,076	23,924,975
1941.....	460,187,005	15,470,815			

¹ Sujette à revision.

Sous-section 5.—Nickel

La plus grande partie de la production mondiale de nickel provient du Canada; les 190,811,179 livres produites en 1946, sauf une proportion peu considérable, viennent des minerais de cuivre nickelifère du district de Sudbury. Une certaine quantité de nickel s'obtient également comme sous-produit du traitement de minerais de cobalt-argent. L'industrie du cuivre nickelifère comprend l'extraction, la réduction et, dans une certaine mesure, l'affinage des minerais cupro-nickelifères. Le minerai est extrait principalement pour son contenu de nickel-cuivre mais, par des procédés métallurgiques, sont recouverts profitablement, bien qu'en des quantités relativement petites, de l'argent, de l'or, du sélénium, du tellure et des platinites. Les opérations de réduction et d'affinage du cuivre sont effectuées par l'International Nickel Company of Canada, Limited, à Copper-Cliff (Ont.), dans le voisinage des mines, et le nickel affiné est produit à Port-Colborne (Ont.). La Falconbridge Mines Limited possède une fonderie à Falconbridge (Ont.), mais la matte en est expédiée en Norvège pour l'affinage. Pendant la guerre, la matte de Falconbridge était traitée par l'International Nickel Company à Copper-Cliff.

14.—Production de nickel, 1936-1946

NOTE.—Les chiffres de 1889-1910 sont donnés dans l'*Annuaire* de 1929, p. 377; ceux de 1911-1928, à la p. 356 de l'édition de 1939; ceux de 1929-1935, à la p. 346 de l'édition de 1946.

Année	Quantité		Valeur		
	liv.	\$	liv.	\$	
1936.....	169,739,393	43,876,525	1942.....	285,211,803	69,998,427
1937.....	224,905,046	59,507,176	1943.....	288,018,615	71,675,322
1938.....	210,572,738	53,914,494	1944.....	274,598,629	69,204,152
1939.....	228,105,865	50,920,305	1945.....	245,130,983	61,982,133
1940.....	245,557,871	59,822,591	1946 ¹	190,811,179	46,844,738
1941.....	282,258,235	68,656,795			

¹ Sujette à revision.

Sous-section 6.—Platinides

Les métaux de ce groupe comprennent le palladium, le rhodium, le ruthénium, l'osmium et l'iridium; le platine et l'iridium sont les plus importants. Ces métaux se présentent dans le minerai de nickel-cuivre du district de Sudbury et sont récupérés des résidus des réservoirs de l'affinerie de nickel de Port-Colborne, (Ont.); les résidus bruts sont expédiés à l'affinerie d'Acton en Angleterre. L'essor donné à la production des minerais de nickel-cuivre ont fait du Canada le premier producteur de platine depuis 1934, alors qu'il dépassa la Russie. L'utilisation industrielle des platinides a pris une expansion considérable ces dernières années, particulièrement dans l'outillage électrique et chimique, la bijouterie et les appareils médicaux et dentaires. Le Canada a produit, en 1945, 666,908 onces de platinides d'une valeur totale de \$26,688,084. La production a diminué sensiblement en 1946.

15.—Production de platine et de palladium, 1936-1946

NOTA.—Les relevés de la production de platine au Canada remontent à 1887, mais avant 1921 les quantités sont relativement faibles et la base de calcul n'est pas comparable à celle qui est maintenant utilisée. Chiffres de 1921-1935, p. 347 de l'Annuaire de 1940.

Année	Platine		Palladium ¹		Année	Platine		Palladium ¹	
	onces fines	\$	onces fines	\$		onces fines	\$	onces fines	\$
1936	131,571	5,320,731	103,671	2,483,075	1942	285,228	10,598,561	222,573	8,279,221
1937	139,377	6,752,816	119,829	3,179,782	1943	219,713	8,458,951	126,004	5,233,068
1938	161,326	5,196,794	130,893	3,677,342	1944	157,523	6,064,835	42,929	1,960,085
1939	148,902	5,222,589	135,402	4,199,622	1945	208,234	8,017,010	458,674	18,871,074
1940	108,486	4,240,362	91,522	3,320,746	1946*	130,400	8,216,504	114,200	4,758,717
1941	124,317	4,750,153	97,432	3,396,304					

¹ Comprend aussi le rhodium, le ruthénium, l'osmium et l'iridium.

* Sujette à révision.

Sous-section 7.—Argent

L'extraction de l'argent ne constitue pas une industrie distincte au Canada car les minéraux qui contiennent de l'argent se trouvent associés à d'autres métaux ayant une valeur économique. La plus grande partie du métal s'obtient du traitement des minerais de bas métaux, bien que des quantités considérables soient récupérées de minerais de quartz aurifère et de gisements d'or alluvionnaire. Pendant plusieurs années, la fameuse région argentifère de Cobalt (Ont.) a fourni le gros de la production d'argent au Canada; ces dernières années, cependant, la production de cette région est peu considérable. En 1946, 47 7 p. 100 de l'argent au Canada vient de la Colombie-Britannique, 21·0 p. 100, de l'Ontario, 15·3 p. 100 du Québec, 4·2 p. 100 du Manitoba, 11·7 p. 100 de la Saskatchewan et 0·1 p. 100 du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. La consommation d'argent au Canada a augmenté sensiblement ces dernières années et s'établit actuellement à environ 8 millions d'onces fines par année.

16.—Production d'argent, 1936-1946

NOTA.—Pour les années 1887-1910, voir l'Annuaire de 1933, p. 365; pour les années 1911-1928, l'édition de 1939, p. 358; pour les années 1929-1935, p. 347 de l'édition de 1946.

Année	Quantité		Valeur		Année	Quantité		Valeur	
	onces fines	\$	onces fines	\$		onces fines	\$	onces fines	\$
1936	18,334,487	8,273,804	20,695,101	8,726,296	1942	20,695,101	8,726,296	17,344,569	7,849,111
1937	22,977,751	10,312,644	1943	17,344,569	7,849,111	13,627,109	5,859,656	13,627,109	5,859,656
1938	22,219,196	9,860,239	1944	12,942,906	6,683,166	12,942,906	6,683,166	23,833,752	9,116,172
1939	23,163,629	9,378,490	1945	12,676,928	10,604,250	23,833,752	9,116,172	21,754,408	8,323,454
1940	23,833,752	9,116,172	1946 ¹	12,676,928	10,604,250	21,754,408	8,323,454		
1941	21,754,408	8,323,454							

¹ Sujette à révision.

17.—Production d'argent, par province, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres de 1887 à 1910 inclusivement sont aux pp. 286-287 de l'Annuaire de 1916-1917; ceux de 1911-1928, à la page 359 de l'édition de 1939; ceux de 1929-1935, à la page 347 de l'édition de 1946. La production relativement peu considérable de l'Alberta ne figure pas dans ce tableau.

Année	Prix moyen l'once fine (arc. can.)	Nouvelle- Ecosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Colombie- Britannique	Yukon	Territoires du N.-Ouest
	c.	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines
1936.....	45-13	107,642	724,339	5,219,366	791,489	642,497	9,748,715	783,416	317,014
1937.....	44-88	26,990	908,590	4,693,047	905,179	821,818	11,530,177	3,956,504	135,442
1938.....	43-48	988	1,189,495	4,318,837	1,198,315	898,413	11,186,563	2,844,659	581,902
1939.....	40-49	173,877	1,167,444	4,689,422	1,028,485	1,141,600	10,648,031	3,630,864	483,874
1940.....	38-25	725	1,340,450	5,563,101	1,033,512	1,691,540	11,895,556	2,259,343	59,505
1941.....	38-26	673	1,657,082	4,977,476	966,105	2,047,164	11,233,788	856,772	15,327
1942.....	42-17	446	1,655,942	4,452,787	821,824	2,664,132	10,596,204	482,133	22,531
1943.....	45-84	144	2,212,115	2,671,320	587,279	2,812,624	8,995,488	52,348	13,290
1944.....	43-00	188	2,500,681	3,143,275	569,873	1,755,773	5,631,572	32,066	13,677
1945.....	47-00	112	2,149,570	3,185,369	533,883	1,426,457	5,620,323	25,158	2,033
1946 ¹	33-65	127	1,934,427	2,664,781	530,000	1,483,000	6,049,497	9,727	5,357

¹ Sujette à révision.

Sous-section 8.—Zinc

La production de zinc au Canada en 1946 accuse une diminution de 8·8 p. 100 sur celle de 1945. Au cours de cette dernière année, la Colombie-Britannique produit 58 p. 100 du total, le Manitoba et la Saskatchewan, 23 p. 100 et le Québec, environ 19 p. 100.

Les principales mines de zinc de la Colombie-Britannique sont situées dans le district de Kootenay, qui renferme de vastes gisements de minerai d'argent-plomb-zinc. La principale productrice est la mine Sullivan, près de Kimberley; il y a d'autres mines dans les divisions d'Ainsworth et de Slocan, du district de Kootenay-Ouest. La mine Britannia, à Howe-Sound, dont le cuivre-or est le principal produit, donne aussi des concentrés de zinc lorsque le marché est favorable.

Les mines Flin Flon et Sherritt-Gordon, dans le nord-ouest du Manitoba, produisent des minerais dans lesquels le zinc est associé au cuivre et à l'or, et la fonderie de la Hudson Bay Mining and Smelting Company produit du zinc affiné du minerai de Flin Flon depuis l'automne de 1930. En 1945, des concentrés de zinc sont expédiés par les mines Waite-Amulet, la Normetal Mining Corporation et les mines Golden Manitou dans le district de Rouyn, au Québec, et par les mines New-Calumet, près de Renfrew, en Ontario. La production par province en 1945 est donnée au tableau 6, p. 471.

Les besoins domestiques absorbent maintenant environ 60,000 tonnes de zinc affiné, comparativement à 20,000 tonnes avant la guerre.

18.—Production de zinc, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres de 1911-1928 sont donnés à la p. 361 de l'Annuaire de 1939; ceux de 1929-1935, à la p. 348 de l'édition de 1946.

Année	Quantité ¹	Valeur	Prix moyen la livre	Année	Quantité ¹	Valeur	Prix moyen la livre
	liv.	\$	cents		liv.	\$	cents
1936.....	333,182,736	11,045,007	3-315	1942.....	580,257,373	19,792,579	3-411
1937.....	370,337,539	18,153,949	4-902	1943.....	610,754,354	24,430,174	4-000
1938.....	381,506,588	11,723,893	3-073	1944.....	560,823,353	23,685,405	4-300
1939.....	394,533,860	12,108,244	3-069	1945.....	517,213,604	33,308,556	6-440
1940.....	424,028,862	14,463,624	3-411	1946 ²	471,833,216	36,850,174	7-810
1941.....	512,381,636	17,477,337	3-411				

¹ Récupération estimative dans les hauts fourneaux étrangers et zinc affiné produit au Canada.

² Su-

jet à révision.

Sous-section 9.—Production métallique mondiale

Les chiffres complets de la production mondiale de métaux tels que l'or, l'argent, le cuivre, le plomb et le nickel ne sont pas disponibles pour les années de guerre. Les tableaux 19 et 20 donnent les statistiques historiques de la production mondiale d'or et d'argent jusqu'à 1941, tandis que le tableau 21 donne la production disponible de ces métaux, par pays, en 1943 et 1944.

19.—Volume et valeur de la production mondiale d'or, 1891-1941¹

(Tiré du rapport annuel du directeur de la Monnaie des Etats-Unis)

NOTA.—Les chiffres de 1900 à 1925 sont donnés à la page 348 de l'Annuaire de 1946.

Année	Volume	Valeur	Année	Volume	Valeur
	onces fines	\$		onces fines	\$
1891.....	6,320,194	130,650,000	1930.....	20,903,736	432,118,638
1895.....	9,615,190	198,763,600	1931.....	22,284,290	460,650,527
1900.....	12,315,135	254,576,300	1932.....	24,098,676	498,163,970
1905.....	18,396,451	380,288,300	1933.....	25,400,295	525,070,547
1910.....	22,022,180	455,239,100	1934.....	27,372,374	958,033,090 ²
1915.....	22,846,608	472,283,884	1935.....	29,999,245	1,049,973,580
1920.....	16,146,830	333,784,924	1936.....	32,930,554	1,152,569,390
1925.....	18,673,178	384,009,921	1937.....	35,118,298	1,229,140,430
1926.....	19,117,568	395,198,984	1938.....	37,703,334	1,319,616,690
1927.....	19,058,736	393,979,954	1939.....	39,534,430	1,383,705,050
1928.....	18,885,849	390,386,574	1940.....	41,067,101	1,437,348,535
1929.....	19,207,452	397,153,303	1941.....	40,332,204	1,411,627,140

¹ Les totaux mondiaux n'ont pas été publiés depuis 1941. ² A \$20·67+ l'once fine avant 1934; à \$35 l'once fine en 1934 et les années suivantes.

20.—Volume et valeur de la production mondiale d'argent, et moyenne annuelle des prix, 1891-1941¹

(Du rapport annuel du directeur de la Monnaie des Etats-Unis)

NOTA.—Les chiffres de 1860-1899 inclusivement sont à la page 359 de l'Annuaire de 1939; ceux de 1900 à 1925, à la page 350 de l'édition de 1946.

Année	Quantité	Valeur	Prix moyen l'once fine ²	Année	Quantité	Valeur	Prix moyen l'once fine ²
	en milliers d'onces fines	en milliers de dollars	\$		en milliers d'onces fines	en milliers de dollars	\$
1891.....	137,170	135,500	0·988	1930.....	248,708	96,310	0·387
1895.....	167,501	109,546	0·654	1931.....	195,920	56,842	0·290 ²
1900.....	173,591	107,626	0·620	1932.....	164,893	46,596	0·282
1905.....	172,318	105,114	0·610	1933.....	169,159	59,201	0·350
1910.....	221,716	119,897	0·541	1934.....	190,398	91,930	0·483
1915.....	173,001	88,338	0·519	1935.....	220,704	142,535	0·646
1920.....	173,296	176,658	1·019 ²	1936.....	253,696	115,175	0·454
1925.....	245,214	172,498	0·703	1937.....	274,574	124,077	0·452
1926.....	253,795	159,569	0·629	1938.....	267,765	116,577	0·435
1927.....	253,981	144,947	0·570	1939.....	265,927	194,762	0·394
1928.....	257,925	151,214	0·583	1940.....	272,510	95,610	0·351
1929.....	260,970	139,961	0·536	1941.....	262,854	92,249	0·351

¹ Les totaux mondiaux des années postérieures à 1941 n'ont pas été publiés. ² Au prix moyen au pair d'une once fine d'argent à Londres, excepté pour les années 1918-1922 inclusivement et 1931-1941 au cours desquelles les moyennes des prix offerts et demandés à New-York ont été employés.

21.—Volume et valeur de la production mondiale d'or et d'argent, par pays principaux, 1943 et 1944

NOTA.—Résumé du rapport annuel du directeur de la Monnaie des Etats-Unis; plusieurs des chiffres sont estimatifs et les sources en sont indiquées en renvois au tableau publié par la Monnaie des Etats-Unis. Il n'est pas possible, durant la guerre, d'obtenir les chiffres officiels, ni même des estimations fiables de plusieurs pays, surtout européens; avant la guerre, ces chiffres paraissaient dans le tableau correspondant de l'*Annuaire du Canada*. En conséquence, les totaux mondiaux ont été omis.

Pays	1943				1944			
	Or		Argent		Or		Argent	
	Volume	Valeur (\$35-00 l'once)	Volume	Valeur (\$0-45062 l'once) ¹	Volume	Valeur (\$35-00 l'once)	Volume	Valeur (\$0-45062 l'once) ¹
	onces fines	\$	onces fines	\$	onces fines	\$	onces fines	\$
AMÉRIQUE DU NORD—								
Etats-Unis...	1,380,758	48,326,530	40,794,568	18,382,848	1,022,238	35,778,330	35,651,049	16,065,076
Canada.....	3,649,671	127,738,485	17,230,939	7,764,606	2,922,911	102,301,885	13,627,109	6,140,648
Mexique.....	632,989	22,154,615	86,371,554	38,920,750	508,882	17,810,870	73,502,802	33,121,833
Terre-Neuve	18,735	655,725	1,258,708	567,199	18,329	641,515	1,163,206	524,164
TOTAUX	5,682,153	198,875,355	145,655,769	65,635,403	4,472,360	156,532,600	123,944,166	55,851,721
AMÉRIQUE CENTRALE ET ANTILLES	302,300	10,580,500	3,586,000	1,615,923	267,000	9,345,000	3,716,300	1,674,639
AMÉRIQUE DU SUD—								
Argentine.....	14,500	507,500	1,100,000	495,682	14,000	490,000	1,000,000	450,620
Bolivie.....	8,327	291,445	7,299,561	3,289,328	6,265	219,275	6,797,213	3,062,960
Brésil.....	160,336	5,611,760	30,061	13,546	166,400	5,824,000	28,700	12,933
Chili.....	269,807	9,443,245	1,093,542	492,772	203,749	7,131,215	996,577	449,078
Colombie.....	565,500	19,792,500	209,944	94,605	553,530	19,373,550	197,318	88,915
Pérou.....	196,868	6,890,380	14,659,744	6,605,974	175,180	6,131,300	15,832,440	7,134,414
Venezuela.....	58,000	2,030,000	néant	—	58,900	2,061,500	néant	—
TOTAUX ²	1,405,104	49,178,640	24,754,865	11,155,037	1,305,407	45,689,245	24,328,813	11,368,608
EUROPE	3	—	3	—	3	—	3	—
ASIE ⁴ —								
Inde britannique ⁵	252,353	8,832,355	3	—	187,191	6,551,685	3	—
Océanie—								
Australie.....	751,279	26,294,765	8,593,311	3,872,318	657,570	23,014,950	8,000,000	3,604,960
Fidji.....	64,420	2,254,700	19,518	8,795	40,443	1,415,505	9,619	4,335
N.-Zélande.....	149,150	5,220,250	280,786	126,528	142,287	4,980,045	264,300	119,099
TOTAUX	964,849	33,769,715	8,893,615	4,007,641	840,300	29,410,500	8,273,919	3,728,394
AFRIQUE ⁴ —								
Afrique occ. brit.....	700,000	24,500,000	60,000	27,037	600,000	21,000,000	60,000	27,037
Rhodésie du Sud.....	656,684	22,983,940	119,322	53,766	592,729	20,745,515	103,776	46,764
Union S.-A.....	12,804,379	448,153,265	1,334,042	601,146	12,279,629	429,787,015	1,213,051	546,625

¹ Prix moyen l'once fine à New-York.

² Les totaux comprennent d'autres pays non indiqués.

³ Les renseignements n'ont pu être obtenus.

⁴ Estimations incomplètes; totaux omis.

⁵ Y compris Birmanie.

Section 5.—Production de combustibles

Sous-section 1.—Houille

Réserves houillères du Canada*—Une description des dépôts houillers et ressources houillères du Canada paraît aux pages 350-361 de l'*Annuaire* de 1946. La classification des houilles décrites dans cet article et indiquées sur les légendes des cartes qui y sont insérées, ainsi que sur la carte annexée au présent sommaire, est la

* Préparé par M. B. R. MacKay, géologue, Commission géologique, et publié avec l'autorisation du directeur de la Division des mines et de la géologie, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

classification scientifique uniforme des diverses variétés de houille du continent nord-américain en général, conçue et plus tard adoptée, après presque dix années de recherches conjointes par le Comité de la société américaine de l'épreuve des matières premières et le Comité canadien associé de la classification des houilles, établi en 1928 par le Conseil national de recherches du Canada.

Il convient d'observer, au sujet de cette classification, répétée ci-dessous pour plus de commodité, que les houilles sont divisées en quatre principales catégories et en treize groupes. L'adoption de cette classification permet, pour la première fois, une comparaison exacte des gisements houillers du Canada avec ceux des Etats-Unis, de la façon indiquée sur la carte des bassins houillers du Canada et des Etats-Unis insérée dans l'article de 1946. Antérieurement à l'enquête, les gisements houillers de ces deux pays qui présentaient des caractères chimiques et physiques identiques étaient assignés à différents groupes et même à différentes catégories.

La classification des houilles selon la qualité vient de ce que diverses houilles représentent différentes phases du processus métamorphique de la végétation originale, de tourbe à lignite, à sous-bitumineuse, à bitumineuse, et à anthracite, et que chacune de ces phases montre un différent pourcentage de teneur en carbone fixe et une valeur calorifique différente, calculée sans tenir compte de la matière minérale (libre de cendres). Les houilles de catégorie supérieure sont classées sèches, d'après le pourcentage de carbone fixe, et celles de catégorie inférieure, qui contiennent moins de 69 p. 100 de carbone fixe, selon l'unité thermique anglaise (B.T.U.) par livre, humide, telles qu'extraites. Les limites des treize groupes et des quatre principales catégories sont indiquées dans l'état ci-dessous.

CLASSIFICATION DES HOUILLES SELON LA QUALITÉ
(Société américaine de l'épreuve des matières premières, désignation 1937)

Catégorie	Groupe	Limites de carbone fixe ou B.T.U. sans tenir compte de la matière minérale	Propriétés physiques requises
I—Anthracitique ¹	1. Méta-anthracite..... 2. Anthracite..... 3. Semi-anthracite.....	Sèche, C.F., 98 % ou plus. Sèche, C.F., 92 % à 98 % Sèche, C.F., 86 % à 92 %.....	Non agglomérative.
II—Bitumineuse ²	1. A faible volatilité..... 2. A volatilité moyenne..... 3. A à haute volatilité..... 4. B à haute volatilité..... 5. C à haute volatilité.....	Sèche, C.F., 78 à 86 % Sèche, C.F., 69 % à 78 % Sèche, C.F., moins de 69 % et humidité ³ , B.T.U., 14,000 ou plus. Humide ² , B.T.U., 13,000 à 14,000. Humide ³ , B.T.U., 11,000 à 13,000.	Agglomérative ou non désagrégée. ⁵
III—Sous-bitumineuse..	1. Houille A..... 2. Houille B..... 3. Houille C.....	Humide ² , B.T.U., 11,000 à 13,000. Humide ² , B.T.U., 9,500 à 11,000. Humide ³ , B.T.U., 8,300 à 9,500.	Désagrégée et agglomérative.
IV—Lignite.....	1. Lignite..... 2. Houille brune.....	Humide ² , B.T.U., moins de 8,300 Humide ³ , B.T.U., moins de 8,300	Consolidée. Non consolidée

¹ Lorsque la houille est agglomérative, elle est classée dans la catégorie bitumineuse à basse volatilité.
² Humide B.T.U. a trait à la houille contenant ses couches humides naturelles mais ne renfermant aucune eau visible à la surface.
³ Il peut y avoir des variétés cokéfiantes et non cokéfiantes, dans chacun des groupes de houille bitumineuse.
⁴ Les houilles de 69 p. 100 ou plus de carbone fixe, sèches, sans tenir compte de la matière minérale, seront classées d'après la quantité de carbone fixe sans tenir compte de l'unité thermique anglaise (B.T.U.).
⁵ Il y a trois variétés de houille dans la catégorie bitumineuse C à haute volatilité, i.e. (1) agglomérative et non désagrégée, (2) agglomérative et désagrégée, et (3) non agglomérative et non désagrégée.

L'estimation des réserves houillères du Canada faite par feu D. B. Dowling, à l'occasion du 12e congrès géologique international tenu à Toronto en 1913, et publiée dans le relevé géologique du Canada, mémoire 59, en 1915, doit être considérée uniquement comme une approximation rudimentaire de la houille présente dans le sol en tant que phénomène géologique—non comme une estimation de la houille pouvant être considérée comme valeur économique. Il a été également déclaré qu'une estimation des réserves houillères exploitables du Canada était en préparation pour la Commission royale sur la houille. Cette estimation provisoire paraît au tableau 22 et elle est représentée dans une série de diagrammes au bas de la carte qui accompagne le tableau.

Il sera observé que les réserves estimatives de houille sont disposées en cinq différents groupes, par opposition aux dix groupes indiqués dans la légende de la carte. La raison est que plus d'une catégorie de houilles se présente dans certains dépôts et la quantité de houille contenue dans certaines de ces catégories est si petite ou imprécise, faute d'analyse chimique, qu'il est difficile ou impossible de séparer les diverses catégories. Par exemple, les gîtes connus de houilles de la catégorie anthracite au Canada sont relativement faibles et les réserves de ce genre ont été incluses avec les houilles bitumineuses à basse volatilité dans le groupe I du tableau et dans les diagrammes graphiques. D'autre part, le groupe II de l'estimation comprend à peu près exclusivement la houille bitumineuse à volatilité moyenne, tandis que le groupe III du tableau comprend les trois qualités de houille bitumineuse à haute volatilité, A, B et C. Le groupe IV comprend les trois qualités de houille sous-bitumineuse A, B et C, et le groupe V, les deux groupes de houilles lignifères—lignite et houille brune.

Les réserves de chacun de ces groupes sont évaluées sous les rubriques "Réserves probables" et "Réserves (supplémentaires) possibles". Les réserves probables sont celles qui sont calculées d'après des données de géologie, de sondage et d'exploitation considérables, alors que le calcul des réserves (supplémentaires) possibles repose sur des données géologiques beaucoup moins étendues. Les réserves probables sont indiquées dans les cinq diagrammes par un dessin strié et les réserves possibles, par une couleur unie.

En faisant l'estimation des réserves houillères exploitables du Canada, il a été constaté qu'aucun critère commun de l'épaisseur minimum et de la profondeur maximum de forage ne pouvait être utilisé parce que ces degrés diffèrent sensiblement d'une province à l'autre. Les limites adoptées concernant ces facteurs sont celles qui ont été jugées pratiques dans les divers districts houillers dans les conditions actuelles d'exploitation.

Ainsi, en Nouvelle-Ecosse, où l'extraction de la houille se fait actuellement à une profondeur de près de 4,000 pieds, et dans les couches sous-marines du district houiller de Sydney, où il est jugé que l'extraction, à cette profondeur, peut être poussée vers la mer sur une distance d'au moins cinq milles de l'affleurement, ces limites ont été fixées en vue d'une exploitation économique. L'épaisseur minimum d'une couche de houille pouvant être exploitée à profit à ces limites de profondeur et de distance est de 3 pieds. Dans la zone carbonifère Joggins du district houiller de Cumberland (N.-E.), cependant, les couches de 2½ pieds d'épaisseur sont exploitées avec profit et, dans ce cas, une quantité relativement faible a été incluse.

Au Nouveau-Brunswick, la couche de houille exploitée est en moyenne de 18 pouces d'épaisseur et se trouve partout à 500 pieds de la surface et ces chiffres sont utilisés comme limites d'exploitation économique.

Carte indiquant
**LES RÉGIONS HOUILLÈRES,
 LES ZONES HOUILLÈRES POTENTIELLES
 ET LES VENUES HOUILLÈRES DU CANADA**

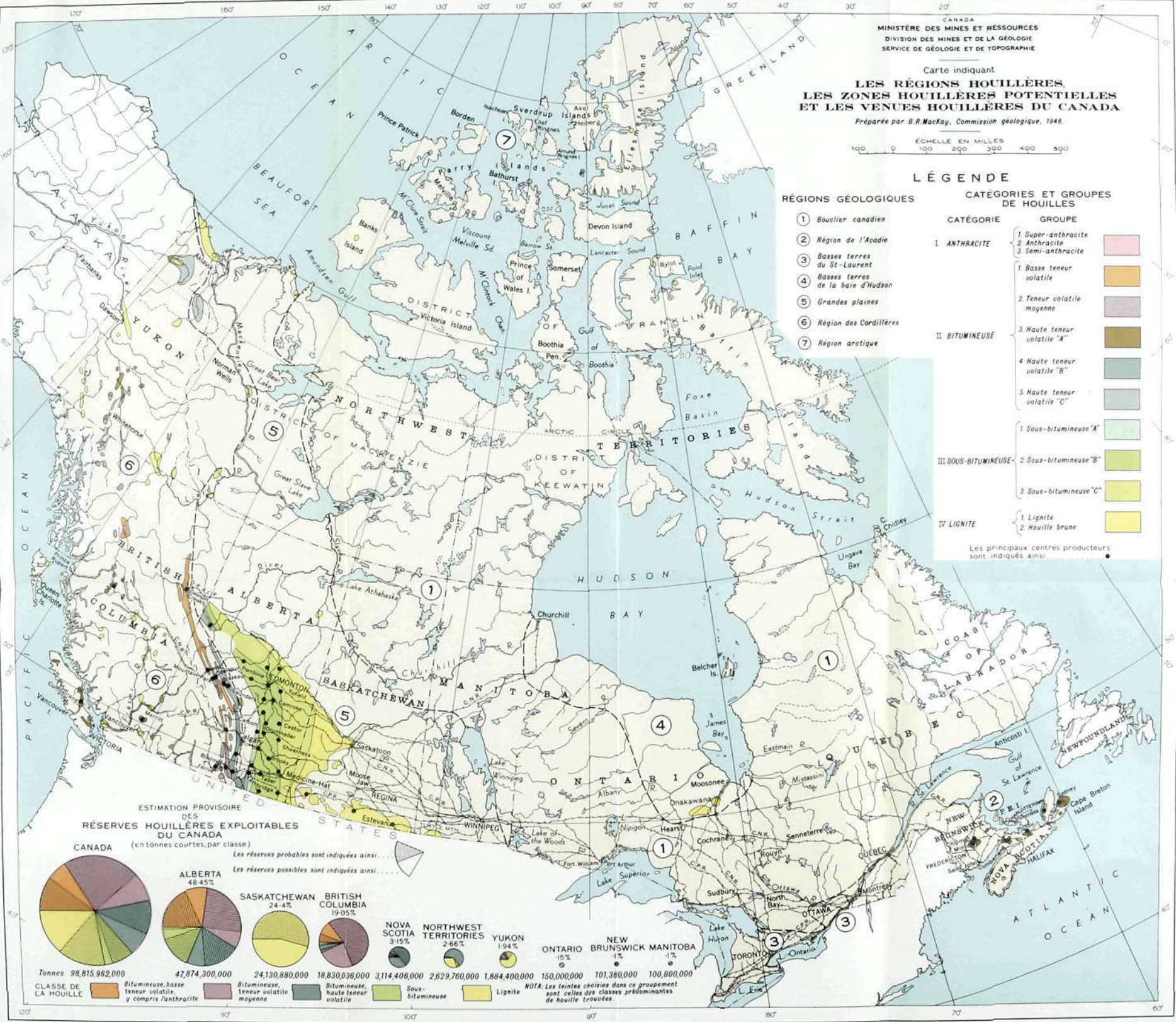
Préparée par B.R. MacKay, Commission géologique, 1948.

ÉCHELLE EN MILES
 100 200 300 400 500

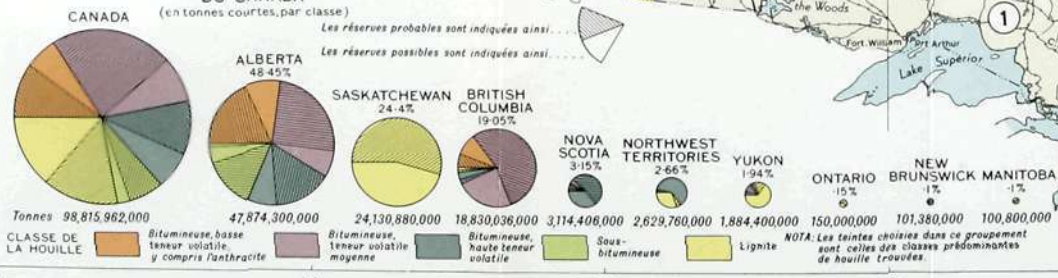
LÉGENDE

RÉGIONS GÉOLOGIQUES		CATÉGORIES ET GROUPES DE HOUILLES	
①	Bouclier canadien	I ANTHRACITE	1 Super-anthracite
②	Région de l'Acadie		2 Anthracite
③	Basses terres du St-Laurent		3 Semi-anthracite
④	Basses terres de la baie d'Hudson	II BITUMINEUSE	1 Basse teneur volatile
⑤	Grandes plaines		2 Teneur volatile moyenne
⑥	Région des Cordillères		3 Haute teneur volatile "A"
⑦	Région arctique		4 Haute teneur volatile "B"
			5 Haute teneur volatile "C"
		III SOUS-BITUMINEUSE	1 Sous-bitumineuse "A"
			2 Sous-bitumineuse "B"
			3 Sous-bitumineuse "C"
		IV LIGNITE	1 Lignite
			2 Houille brune

Les principaux centres producteurs sont indiqués ainsi: ●



ESTIMATION PROVISOIRE
 DES
**RÉSERVES HOUILLÈRES EXPLOITABLES
 DU CANADA**
 (en tonnes courtes, par classe)



En Saskatchewan, les couches de lignite exploitées sont partout à moins de 500 pieds de profondeur et, sauf l'extraction à fleur de terre de la zone de Kelfield, dans l'ouest de la Saskatchewan, où la couche exploitée est d'environ 30 pouces d'épaisseur, tous les dépôts de houille exploités en ce moment sont de plus de 3 pieds d'épaisseur. Une épaisseur de 3 pieds ou plus et une profondeur maximum de 500 pieds sont donc établies comme limites des estimations des réserves de houille exploitables.

Dans les plaines de l'Alberta, les limites d'exploitation économique des gisements de houille sous-bitumineuse sont fixées à un minimum de 3 pieds d'épaisseur et à un maximum de 1,000 pieds de profondeur.

Dans la zone des contreforts de l'Alberta et dans l'est de la Colombie-Britannique, où se présentent des houilles bitumineuses de l'âge crétacé inférieur et supérieur et de l'époque tertiaire, les limites économiques de l'extraction sont fixées à 3 pieds d'épaisseur et à une profondeur maximum ou fond de 2,500 pieds.

Dans le sud, le centre et le nord de la Colombie-Britannique et dans le territoire du Yukon, où se présentent les qualités de houilles lignifères et bitumineuses, les limites d'exploitation économique de la couche houillère sont fixées à 3 pieds d'épaisseur et à une profondeur maximum de 1,000 pieds. Dans l'île de Vancouver et l'île de Graham, où se présentent les dépôts de houille de l'âge crétacé supérieur ainsi que des catégories bitumineuses et anthracitique, les limites dans l'estimation des réserves exploitables sont établies à une épaisseur minimum de 3 pieds et à une profondeur maximum de 2,000 pieds.

Il existe très peu de renseignements sur l'épaisseur et la qualité des gisements houillers des Territoires du Nord-Ouest et surtout des îles de l'Arctique. Les estimations des réserves exploitables qui ont été faites sont fondées sur des régions peu étendues près des venues de houille et sur une couche d'une épaisseur hypothétique minimum de 3 pieds. Dans le calcul des réserves, 1.29 est accepté comme densité spécifique de la houille, soit environ 80 livres de houille par pied cube, 1,750 tonnes courtes de houille par pied-acre, et 1,120,000 tonnes courtes de houille par pied-mille carré.

Les réserves de houille exploitables indiquées au tableau 22 ne peuvent être comparées aux estimations des réserves totales de houille publiées dans le relevé géologique, mémoire 53, du congrès géologique international de 1913, pour les raisons mentionnées précédemment (p. 488). Ces estimations du congrès géologique de 1913 doivent, toutefois, être retenues pour fins de comparaison géologiques jusqu'à ce qu'une réestimation complète des réserves houillères exploitables ou récupérables du monde entier soit faite. L'estimation courante des réserves exploitables peut être considérée comme très en deçà de la réalité et elle sera sans aucun doute beaucoup augmentée à mesure que l'exploration s'étendra et qu'une connaissance plus approfondie des dépôts des divers districts houillers sera acquise. Dans la plupart des districts houillers, une petite fraction seulement de la superficie qui vraisemblablement recouvre des couches de houille a servi au calcul: l'étendue de ces régions est déterminée par les venues de houille dont l'existence est connue et par l'épaisseur du filon ou des couches aux divers endroits.

L'estimation courante de la houille exploitable est moins d'un dixième de l'estimation totale de la houille en 1913. Les estimations indiquent aussi un léger changement quant à la position relative des diverses provinces productrices. L'Alberta, tout en conservant la première place, ne possède, d'après l'estimation, que 48 p. 100 des réserves houillères exploitables du Canada, au regard d'une estima-

22.—Réserves houillères, par province, classées selon la qualité, et pourcentage du total pour chaque province

Source: Comité associé de la classification des houilles du Conseil national de Recherches

Qualité	Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick		Ontario		Manitoba		Saskatchewan	
	Quantité	% du total	Quantité	% du total	Quantité	% du total	Quantité	% du total	Quantité	% du total
Réserves probables—	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%
Bitumineuse à basse volatilité, y compris l'anhracite.....	2,360	0.1	néant	—	néant	—	néant	—	néant	—
Bitumineuse à volatilité moyenne.....	25,504	0.8	“	—	“	—	“	—	“	—
Bitumineuse à haute volatilité.....	1,939,160	62.2	89,814	88.7	“	—	“	—	“	—
Sous-bitumineuse.....	néant	—	néant	—	“	—	“	—	“	—
Lignite.....	—	—	—	—	100,000	66.7	33,600	33.4	13,126,880	54.4
Totaux, réserves probables.....	1,967,024	63.1	89,814	88.7	100,000	66.7	33,600	33.4	13,126,880	54.4
Réserves possibles—										
Bitumineuse à basse volatilité, y compris l'anhracite.....	6,720	0.2	néant	—	néant	—	néant	—	néant	—
Bitumineuse à volatilité moyenne.....	16,000	0.5	“	—	“	—	“	—	“	—
Bitumineuse à haute volatilité.....	1,124,662	36.2	11,566	11.3	“	—	“	—	“	—
Sous-bitumineuse.....	néant	—	néant	—	“	—	“	—	“	—
Lignite.....	—	—	—	—	50,000	33.3	67,200	66.6	11,004,000	45.6
Totaux, réserves possibles.....	1,147,382	36.9	11,566	11.3	50,000	33.3	67,200	66.6	11,004,000	45.6
Grands totaux, réserves probables et réserves possibles	3,114,406	100.0	101,380	100.0	150,000	100.0	100,800	100.0	24,130,880	100.0
	Alberta		Colombie-Britannique		Yukon		Territoires du Nord-Ouest		Canada	
Réserves probables—	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%	m. de tonnes	%
Bitumineuse à basse volatilité, y compris l'anhracite.....	8,797,600	18.3	1,033,200	5.5	néant	—	néant	—	9,833,160	10.0
Bitumineuse à volatilité moyenne.....	11,854,080	24.5	10,337,748	54.8	87,360	4.6	“	—	22,304,692	22.5
Bitumineuse à haute volatilité.....	7,540,940	15.5	278,932	1.5	24,640	1.3	30,240	1.1	9,903,726	10.0
Sous-bitumineuse.....	6,245,120	13.6	néant	—	néant	—	néant	—	6,245,120	6.4
Lignite.....	néant	—	145,600	0.8	322,560	17.1	109,760	4.2	13,838,400	14.0
Totaux, réserves probables.....	34,437,740	71.9	11,795,480	62.6	434,560	23.0	140,000	5.3	62,125,098	62.9
Réserves possibles—										
Bitumineuse à basse volatilité, y compris l'anhracite.....	4,334,400	9.0	1,738,800	9.2	néant	—	néant	—	6,079,920	6.1
Bitumineuse à volatilité moyenne.....	3,315,200	6.9	4,551,680	24.2	182,560	9.7	“	—	8,065,440	8.2
Bitumineuse à haute volatilité.....	3,473,120	7.3	630,956	3.4	28,560	1.6	1,696,800	64.3	6,965,664	7.1
Sous-bitumineuse.....	2,310,480	4.6	néant	—	néant	—	néant	—	2,310,480	2.3
Lignite.....	3,360	0.1	113,120	0.6	1,238,720	65.7	792,960	30.4	13,269,360	13.4
Totaux, réserves possibles.....	13,436,560	28.1	7,034,556	37.4	1,449,840	77.0	2,489,760	94.7	36,690,864	37.1
Totaux généraux, réserves probables et réserves possibles.....	47,874,300	100.0	18,830,036	100.0	1,884,460	100.0	2,629,760	100.0	98,815,962	100.0

tion antérieure de 85 p. 100. La Saskatchewan occupe la seconde place et compte 24 p. 100 des réserves exploitables; elle supplante la Colombie-Britannique qui n'en possède que 19 p. 100. La houille de la Saskatchewan est cependant de qualité lignifère, tandis que celle de la Colombie-Britannique est surtout bitumineuse et sous-bitumineuse. La Nouvelle-Ecosse est quatrième, avec plus de 3 p. 100 du total des réserves exploitables dont la plupart sont de qualité bitumineuse A à haute volatilité; les Territoires du Nord-Ouest se classent cinquième avec quelque peu moins de 3 p. 100 des réserves exploitables; le Yukon, sixième, avec environ 2 p. 100; et le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et l'Ontario ensemble possèdent le reste des réserves, qui représentent moins de 0.5 p. 100 de toute la houille exploitable. Les pourcentages estimatifs des réserves probables et possibles et de la houille des cinq groupes indiquées au Canada en général et dans ses nombreuses provinces productrices, sont donnés au tableau 22.

Production de charbon.—La situation du combustible au Canada est quelque peu anormale en ce que, malgré les énormes ressources houillères et pétrolières du pays, la production est relativement peu considérable en comparaison des exigences domestiques.

Les charbonnages canadiens sont situés dans les provinces de l'Est et de l'Ouest, tandis que les régions plus peuplées et plus industrialisées de l'Ontario et du Québec peuvent s'approvisionner plus facilement et plus économiquement à même ceux de la Pennsylvanie et de l'Ohio aux Etats-Unis, qui sont plus rapprochés. La houille produite dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique est classée entièrement dans la catégorie des bitumineux, alors que l'Alberta produit du semi-anthracite, du bitumineux, du sous-bitumineux et du lignite, et la Saskatchewan et le Manitoba, du lignite seulement.

23.—Production de charbon, par province, 1936-1946

Nota.—Les chiffres de 1874 à 1910 sont à la p. 419 de l'Annuaire de 1911; ceux de 1911-1928, à la p. 362 de l'édition de 1939; ceux de 1929-1935, à la p. 361 de l'édition de 1946.

Année	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Total	
								Quantité	Valeur
	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	\$
1936	6,649,102	368,618	4,029	1,020,792	5,696,960	1,489,171	510	15,229,182	45,791,934
1937	7,256,954	364,714	3,172	1,049,348	4,562,839	1,598,843	84	15,835,954	48,752,048
1938	6,236,417	342,236	2,016	1,022,166	5,251,233	1,440,287	361	14,294,718	43,982,171
1939	7,051,176	468,421	1,138	960,000	5,519,208	1,692,755	néant	15,692,698	48,676,890
1940	7,848,921	547,064	1,697	1,097,517	6,203,836	1,867,846	"	17,566,884	54,675,844
1941	7,387,762	523,344	1,246	1,322,763	6,969,962	2,020,844	"	18,225,921	58,069,630
1942	7,204,832	435,203	1,265	1,301,116	7,754,053	2,168,541	"	18,865,030	62,897,581
1943	6,103,085	372,873	999	1,665,972	7,676,726	2,039,492	"	17,859,057	62,877,549
1944	5,745,671	345,123	néant	1,372,766	7,428,708	2,134,231	"	17,028,499	70,433,169
1945	5,112,615	361,184	"	1,532,995	7,800,151	1,699,768	"	16,506,713	67,588,402
1946 ¹	5,449,121	373,871	"	1,508,309	8,734,696	1,626,055	"	17,692,052	74,418,107

¹ Sujette à revision.

Consommation de charbon.—Le tableau 26 donne la provenance du charbon consommé au Canada durant les années civiles.1936-1945; le tableau 27 donne les chiffres détaillés de la houille disponible pour la consommation en 1945; la différence entre les totaux des deux tableaux pour la même année s'explique du fait que les arrivages de charbon peuvent être détenus en régie dans les ports canadiens et n'être dédouanés qu'au besoin, tandis que les arrivages des années antérieures peuvent être dédouanés (libérés pour consommation) au cours des années suivantes. Normalement, la quantité de charbon destinée à la consommation est plus élevée que la consommation domestique apparente, puisque le charbon est déchargé dans les ports canadiens et réexporté ou sorti des entrepôts pour ensoutage sans avoir été dédouané; mais, tant qu'il reste en entrepôt au port, il est disponible pour la consommation domestique.

24.—Importations d'antracite, de houille bitumineuse et de lignite au Canada, 1936-1946

NOTA.—Le poussier d'antracite est compris dans l'antracite. Pour les chiffres de 1868-1910, voir l'*Annuaire* de 1911, p. 420; pour ceux de 1911-1928, l'édition de 1939, p. 363; pour ceux de 1929-1935, la p. 362 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Anthracite		Houille bitumineuse ¹		Lignite		Total ¹	
	tonnes courtes	\$	tonnes courtes	\$	tonnes courtes	\$	tonnes courtes	\$
1936.....	3,418,556	17,897,635	9,700,002	17,039,408	4,873	18,347	18,123,431	34,955,390
1937.....	3,488,278	17,317,449	11,180,827	20,835,587	1,494	5,582	14,670,599	38,158,618
1938.....	3,475,801	18,079,657	9,533,729	17,734,567	2,961	11,890	13,012,491	35,825,914
1939.....	4,288,461	21,938,333	10,706,786	19,628,410	3,398	11,942	14,998,645	41,878,685
1940.....	3,944,255	23,123,417	13,479,936	26,499,046	2,493	7,669	17,426,734	49,630,132
1941.....	3,853,010	24,026,095	16,534,449	37,558,900	934	3,046	20,388,393	61,588,041
1942.....	4,911,625	31,506,629	20,025,463	50,343,442	239	1,148	24,937,347	81,851,219
1943.....	4,480,285	30,918,555	23,628,300	70,325,413	337	1,487	28,108,922	101,245,455
1944.....	4,452,991	36,417,990	24,270,662	79,718,988	171	1,038	28,723,854	113,138,016
1945.....	3,412,739	27,598,369	21,648,330	74,861,376	467	2,229	25,061,556 ²	102,431,974 ²
1946 ³	4,631,387	41,987,460	21,475,040	78,366,184	172	776	26,106,599 ²	120,354,420 ²

¹ Comprend le charbon dédouané pour ensoutage. ² En 1945, le Canada importe également 142,435 tonnes courtes de briquettes de charbon ou coke d'une valeur de \$1,114,617, et, en 1946, 182,231 tonnes courtes, évaluées à \$1,449,221. ³ Sujette à révision.

25.—Exportations de charbon canadien, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres de 1868 à 1910 sont à la p. 421 de l'*Annuaire* de 1911; ceux de 1911-1928, à la p. 363 de l'édition de 1939; ceux de 1929-1935, à la p. 362 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
1936.....	411,574	1,792,534	1942.....	815,585	4,278,345
1937.....	355,268	1,441,879	1943.....	1,110,101	5,423,362
1938.....	353,181	1,540,890	1944.....	1,010,240	5,984,827
1939.....	376,203	1,866,934	1945.....	840,708	5,303,543
1940.....	504,398	2,361,551	1946 ¹	862,489	5,946,224
1941.....	531,449	2,596,626			

¹ Sujette à révision.

26.—Consommation de charbon canadien et importé au Canada, par quantité et pourcentage, 1936-1945

NOTA.—Pour les années 1896 à 1910, voir l'Annuaire de 1921, p. 367; pour les années 1911-1923, la p. 364 de l'édition de 1939; pour les années 1929-1935, la p. 363 de l'Annuaire de 1946.

Année	Charbon canadien ¹		Charbon importé "pour consommation" ²				Grand total	Par tête ³
			Des Etats-Unis	Du Royaume-Uni	Total ²			
	tonnes courtes	%	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	%	tonnes courtes	tonnes courtes
1936.....	14, 508, 652	53-3	10, 801, 643	1, 498, 656	12, 719, 515	46-7	27, 228, 167	2-487
1937.....	15, 172, 729	51-5	12, 574, 874	1, 211, 052	14, 268, 583	48-5	29, 441, 314	2-866
1938.....	13, 800, 094	53-5	10, 754, 747	1, 257, 887	12, 012-634	46-5	25, 812, 728	2-315
1939.....	14, 902, 915	50-6	12, 923, 708	1, 099, 419	14, 564, 679	49-4	29, 467, 594	2-615
1940.....	16, 666, 234	49-5	15, 509, 779	1, 514, 458	17, 036, 090	50-5	33, 702, 324	2-961
1941.....	17, 227, 151	46-2	19, 332, 479	693, 002	20, 026, 082	53-8	37, 253, 233	3-237
1942.....	17, 725, 761	42-0	24, 140, 841	388, 948	24, 529, 361	58-0	42, 255, 122	3-626
1943.....	16, 321, 006	37-1	27, 303, 776	391, 475	27, 695, 098	62-9	44, 016, 104	3-727
1944.....	15, 660, 808	35-7	27, 948, 008	218, 511	28, 166, 201	64-3	43, 827, 009	3-650
1945.....	15, 227, 319	38-3	24, 505, 241	28, 388	24, 521, 523	61-7	39, 749, 347	3-279

¹ Volume des ventes de charbon faites par les houillères canadiennes, de la consommation des charbonnages et de leur personnel, de la houille ayant servi à la fabrication du coke, etc., moins le tonnage de charbon exporté.

² Y compris de faibles quantités en provenance de pays autres que le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Déduction faite des quantités réexportées et du charbon bitumineux dédouané pour l'ensoutage.

³ Les chiffres sont fondés sur l'estimation de la population donnée à la p. 107.

27.—Production, exportations et importations de charbon pour consommation au Canada, 1945

NOTA.—Les détails par province sont contenus dans le rapport annuel du Bureau: *Statistique du charbon au Canada*.

Variété	Charbon canadien		Charbon importé ¹	Charbon disponible pour la consommation
	Extrait	Exporté		
	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes
Anthracite.....	néant	néant	3, 411, 424	3, 411, 424
Bitumineux.....	11, 774, 164	823, 710	21, 170, 811	32, 127, 265
Sous-bitumineux.....	3, 199, 554	néant	néant	3, 199, 554
Lignite.....	1, 532, 995	16, 998	467	1, 516, 464
Total.....	15, 506, 713	840, 708	24, 588, 702	40, 254, 707

¹ Charbon arrivant dans les ports canadiens, dédouané ou non.

Sous-section 2.—Gaz naturel

Les puits de gaz naturel de l'Est du Canada sont situés dans le sud-ouest de l'Ontario et près de Moncton (N.-B.). Les principaux champs producteurs de l'Alberta sont la vallée Turner (à 35 milles environ au sud-ouest de Calgary), Medicine-Hat, Viking (à 80 milles environ au sud-est d'Edmonton), Redcliff, Foremost, Bow-Island et Wetaskiwin. Wainwright, en Alberta, tire son gaz du puits Maple Leaf dans le champ Fabyan. Près de Lloydminster, en Saskatchewan, un puits a commencé de produire au cours de 1934 et un rendement beaucoup plus fort a été relevé en 1946 dans cette région. En 1946, l'Alberta compte plus de 62 p. 100 de la valeur totale et 86 p. 100 de la quantité totale, tandis que l'Ontario donne plus de 35 p. 100 de la valeur et plus de 12 p. 100 de la quantité.

28.—Volume et valeur de la production de gaz naturel, par province, 1936-1946

NOTA.—Pour les années 1892-1919, voir le rapport annuel *Production minière du Canada, 1923*, p. 188; pour 1920-1928, p. 354 de l'*Annuaire* de 1940; pour 1929-1935, p. 364 de l'édition de 1946.

Année	Nouveau-Brunswick		Ontario		Alberta		Canada	
	M. p. cu.	\$	M. p. cu.	\$	M. p. cu.	\$	M. p. cu.	\$
1936.....	606,246	298,819	10,006,743	6,052,204	17,407,820	4,376,720	28,113,348	10,762,243
1937.....	576,671	283,922	10,746,334	6,588,798	20,955,506	4,766,437	32,330,991	11,674,802
1938.....	577,492	284,589	10,952,806	6,460,764	21,822,108	4,907,346	33,444,791	11,587,450
1939.....	606,382	292,403	11,966,551	7,261,923	22,513,660	4,915,821	35,183,145	12,507,307
1940.....	616,041	300,543	13,053,403	7,745,834	27,459,808	4,923,469	41,232,125	13,000,593
1941.....	653,542	317,437	11,823,703	7,140,130	30,905,440	5,175,364	43,395,353	12,665,116
1942.....	619,380	299,688	10,476,770	6,809,901	34,432,585	6,146,146	45,697,359	13,301,655
1943.....	675,029	327,787	7,914,408	6,543,913	35,569,078	6,241,815	44,276,216	13,159,418
1944.....	702,464	341,636	7,082,508	4,694,097	37,151,570	6,332,817	45,067,158	11,422,541
1945.....	653,230	317,568	7,199,970	4,837,586	40,393,061	7,095,910	48,411,585	12,309,564
1946 ²	512,000	251,000	6,000,000	4,000,000	40,189,000	7,033,000	46,902,000	11,354,000

¹ Les totaux du Canada comprennent de petites quantités de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest.

² Sujette à révision.

Sous-section 3.—Pétrole

Un bref exposé de l'évolution de l'industrie pétrolière au Canada paraît aux pp. 267-268 de l'*Annuaire* de 1941. Les pp. 320-321 de l'*Annuaire* de 1943-1944 traitent des développements de la production de pétrole dans les Territoires du Nord-Ouest.

La quantité de pétrole brut produite en 1946 est de 9.6 p. 100 de moins que la production de 1945. Ce déclin est dû surtout à la production moindre de la vallée Turner en Alberta. Cependant, le point saillant de la situation pétrolière au Canada en 1946 est la production de la région de Lloydminster, qui chevauche la frontière Alberta-Saskatchewan. Ce district est maintenant le second en importance dans la production canadienne de pétrole.

29.—Production et valeur du pétrole brut, par province, 1936-1946

Année	Nouveau-Brunswick		Ontario		Alberta ¹		Territoires du Nord-Ouest		Canada	
	barils	\$	barils	\$	barils	\$	barils	\$	barils	\$
1936.....	17,112	24,075	165,495	350,787	1,312,388	3,019,930	5,399	26,995	1,500,374	3,421,767
1937.....	13,089	25,406	185,205	356,000	2,749,085	4,961,002	11,371	56,855	2,948,750	5,399,253
1938.....	19,276	27,246	172,641	359,268	6,751,312	8,775,094	22,855	68,565	6,966,084	9,230,173
1939.....	22,799	32,082	206,379	401,430	7,576,932	9,362,363	20,191	50,477	7,826,301	9,846,352
1940.....	22,167	31,220	187,644	397,078	8,362,203	10,694,394	18,633	37,265	8,590,978 ²	11,160,213 ²
1941.....	31,359	44,102	160,238	337,760	9,918,577	13,985,906	23,664	47,328	10,133,838	14,415,096
1942.....	28,089	39,467	143,845	306,242	10,117,073	15,514,665	75,789	108,477	10,364,796	15,968,851
1943.....	24,530	34,342	132,492	311,356	9,601,530	15,724,518	293,750	400,201	10,052,392	16,470,417
1944.....	23,296	32,832	125,067	296,420	8,727,366	14,468,061	1,223,675	632,587	10,099,404	15,429,900
1945.....	30,140	42,413	113,325	268,478	7,979,788	13,169,692	345,171	136,303	8,482,798 ²	13,632,248 ²
1946 ²	29,000	41,000	121,000	284,000	7,149,000	14,189,000	223,000	287,000	7,668,000 ²	14,961,000 ²

¹ Ces chiffres sont calculés sur une base quelque peu différente de celle des chiffres du gouvernement de l'Alberta, donnés à la p. 495.

² Comprend 331 barils d'une valeur de \$256 en Saskatchewan en 1940

14,374 barils d'une valeur de \$15,362 en 1945; et 146,000 barils d'une valeur de \$180,000 en 1946.

³ Sujette à révision.

Les champs pétrolifères de l'Alberta.*—Plus de 90 p.c. de la production de pétrole au Canada provient des puits de l'Alberta. L'année de production maximum est 1942, alors que pour la première fois dans l'histoire de la province les champs pétrolifères donnent plus de 10 millions de barils. Depuis lors, la production diminue graduellement. En 1946, la production de pétrole en Alberta en général accuse une baisse de 917,747 barils au regard de la production de l'année précédente, résultat d'une diminution de 1,050,489 barils dans le rendement des puits de la vallée Turner moins une augmentation de 132,742 barils des champs de pétrole en dehors de la vallée.

La production des champs à l'extérieur de la vallée Turner continue d'augmenter comme durant les années précédentes, sauf à Vermilion. Taber, Conrad et Lloydminster indiquent les augmentations les plus remarquables en 1946. Le champ de Lloydminster est le centre d'intérêt durant l'année. Situé à quelque 30 milles à l'est de Vermilion, il s'étend en partie en Alberta et en partie en Saskatchewan. La production, du côté de l'Alberta, atteint de 76,187 barils en 1946, soit une augmentation de 47,866 barils sur 1945. Du côté de la Saskatchewan, le total est de 136,863 barils, soit une augmentation de 120,355 barils sur l'année précédente.

La production décroissante de la vallée Turner crée la nécessité de découvrir, dans l'Ouest canadien, un second champ de première importance. Les immenses efforts et les capitaux considérables dépensés en dehors des entreprises de la vallée Turner et des puits Norman n'avaient pas vraiment porté fruit. Il est vrai que Lloydminster a progressé à grands pas et que son activité s'étend encore, mais ceci n'a pas résolu le problème. En février 1947, le puits Leduc n° 1 est mis en production par l'Imperial Oil, ce qui attire immédiatement l'attention sur un nouveau champ pétrolifère situé à environ 18 milles au sud d'Edmonton et à 10 milles à l'ouest de la ville de Leduc. Ce puits laisse prévoir dès le début qu'il deviendra un producteur important et il est suivi immédiatement par trois autres puits dans la même région qui se révèlent également de la classe des grands producteurs. Au 15 juin 1947, quatre nouveaux puits sont en voie de forage dans la région reconnue et tous semblent devoir assurer une haute production. Alors que le temps et les résultats d'entreprises de forage sur une haute échelle peuvent seuls révéler les possibilités réelles du nouveau champ, les résultats obtenus jusqu'ici promettent beaucoup.

Les travaux d'exploration des nouveaux champs pétrolifères de l'Alberta se poursuivent par l'application de recherches scientifiques et le forage de puits d'essai. Plusieurs nouvelles structures sont explorées et, parmi elles, celle de la région de la rivière Smoky, entre Entrance et Grande-Prairie, offre un intérêt particulier.

Exposé tiré de 1946 Alberta Oil Review, dont l'auteur est J. L. Irwin, directeur du service des publications du gouvernement de l'Alberta.

30.—Production de pétrole des puits de l'Alberta, 1914-1945

Année	Quantité	Année	Quantité	Année	Quantité	Année	Quantité
	barils		barils		barils		barils
1914-21.....	56,675	1923.....	489,532	1935.....	1,263,968	1942.....	10,136,296
1922.....	14,796	1929.....	999,523	1936.....	1,320,428	1943.....	9,674,548
1923.....	10,003	1930.....	1,436,259	1937.....	2,796,874	1944.....	8,788,726
1924.....	17,749	1931.....	1,454,816	1938.....	6,743,101	1945.....	8,055,440
1925.....	180,885	1932.....	918,154	1939.....	7,593,492	1946.....	7,137,693
1926.....	219,598	1933.....	1,012,784	1940.....	8,495,207		
1927.....	332,312	1934.....	1,268,049	1941.....	9,908,643	Total.....	90,324,551

Mise en valeur des sables bitumineux et des bitumes.—L'Alberta, dans ses dépôts de sable bitumineux à McMurray, possède la plus grande réserve de pétrole connue du monde entier. Les estimations varient de 100 milliards de tonnes, d'après les géologues canadiens, à 250 milliards de tonnes, d'après le Bureau des Mines des Etats-Unis. Le rendement à l'heure actuelle est d'environ un baril par tonne de sable.

A Bitumount, à 50 milles au nord de McMurray, sur la rivière Athabasca, une usine de Oil Sands Limited a été construite et des expériences se poursuivent sur la transformation du sable de cette région. Le recouvrement est très léger à Bitumount et le produit, étant mou, se prête plus facilement à la séparation que celui de l'affleurement plus dur d'autres parties de la réserve.

Une autre caractéristique de la région de Bitumount, c'est la question de l'utilisation du sable séparé pour la fabrication du verre. Des rapports favorables ont été faits sur le sable analysé à cette fin, et des quantités de sable ont été transportées aux endroits de fabrication.

Un riche dépôt de "bitume liquide" a été découvert par les géologues du gouvernement fédéral sur la rive ouest des lacs de la région Mildred-Ruth, en face de l'embouchure de la rivière Steepbank, à 20 milles au nord de Fort-McMurray, dans le nord-ouest de l'Alberta. La teneur estimative de bitume par acre varie jusqu'à un sommet de 350,000 barils. Le gîte se trouve dans un rayon de 20 milles du terminus nord du Northern Alberta Railway, à Waterways, et s'étend à environ 250 milles au nord et à l'est d'Edmonton.

Là où le dépôt a fourni sa meilleure matière, les 18 puits analysés jusqu'à présent donnent un bon indice de sa qualité et de sa proportion, et bien que ces puits soient loin de suffire à une estimation précise, la présence d'un dépôt assez considérable pour justifier un projet d'exploitation commerciale est indiquée.

Le dépôt, découvert au cours des travaux d'exploration entrepris durant la guerre, sera confié à l'Abasand Oils Limited dont l'exploitation a été assumée par le gouvernement d'Alberta durant les années de guerre, afin d'accélérer l'exploitation commerciale des sables bitumineux.

Sous-section 4.—Production de combustibles dans l'Empire et dans le monde

Charbon.—En 1938, dernière année pour laquelle des chiffres complets sont disponibles, la production houillère mondiale est estimée à environ 1,420 millions de tonnes longues, soit une diminution de 6 p. 100 sur l'année précédente.

Pétrole*.—La production mondiale de pétrole en 1945 atteint 2,493,680,000 barils; ce chiffre ne comprend pas la production de la Russie et des pays antérieurement sous la domination de l'Axe. Les pays qui fournissent la plus grande partie de ce total sont: Etats-Unis, 1,754,190,000 barils; Venezuela, 295,550,000 barils; proche Orient et moyen Orient, 184,690,000 barils; et Mexique, 42,340,000 barils. La production de chacun de ces pays accuse une augmentation sur 1944.

L'Empire britannique ne contribue que pour environ 2 p. 100 à la production mondiale de pétrole. Le tableau 31 indique la production de l'Empire de 1942 à 1945.

* Chiffres provisoires fournis par J. L. Irwin, directeur du service des publications du gouvernement de l'Alberta.

31.—Production de pétrole dans l'Empire britannique, 1942-1945

Pays	1942	1943	1944	1945	% du total, 1945
	barils	barils	barils	barils	
Iles Bahrein.....	7,250,000	6,570,000	6,800,000	7,304,000	13.6
Brunei.....	néant	néant	11,000,000	8,000,000	14.9
Birmanie.....	2,500,000	913,000	750,000	750,000	1.4
Canada.....	10,384,019	10,123,205	10,099,404	8,567,947	16.0
Angleterre.....	néant	néant	670,000	500,000	0.9
Inde.....	2,500,000	2,555,000	3,000,000	3,000,000	5.6
Sarawak.....	néant	néant	4,000,000	4,000,000	7.5
Trinidad.....	21,500,000	25,000,000	22,000,000	21,500,000	40.1
Totaux, Empire britannique	44,134,019	45,161,205	58,319,404	53,621,947	100.0
P.c. de l'Empire britannique dans la production mondiale.....	2.15	1.95	2.27	2.15	-

Une estimation générale de la production mondiale de pétrole en 1946, à l'aide des chiffres actuellement disponibles, donne une moyenne de 7,750,000 barils par jour ou un total général approximatif de plus de 2,800 millions de barils. Les Etats-Unis, qui fournissent 60 p. 100 de la production comme au cours des années passées, occupent la première place quant au volume de la production. Le Venezuela se classe bon deuxième, suivi du moyen Orient; les pays producteurs compris dans cette appellation étant la Perse, l'Iran, l'Irak, l'Arabie Saoudite, les îles Bahrein, Koweït, Katar et l'Égypte. La Russie occupe la quatrième place. Les chiffres de 1946 ne sont pas disponibles en ce moment pour tous les pays de l'Empire britannique.

Section 6.—Production métalloïdique (moins les combustibles)

Les minéraux les plus importants de ce groupe sont l'amiante, le gypse, le sel et le soufre, bien qu'il en comprenne plusieurs autres comme le feldspath, le graphite, les oxydes de fer (ocre), la dolomite magnésitique, le mica, la syénite éolotitique, la brique siliceuse, le sulfate de soude, la stéatite et le talc.

Sous-section 1.—Amiante

L'amiante produit au Canada appartient presque complètement à la variété chrysotile et provient entièrement du roc serpentinsé des Cantons de l'Est du Québec. La valeur de la production annuelle d'amiante augmente de moins de \$24,700 en 1880 à \$22,805,157 en 1945 et \$24,490,695 en 1946. Les dépôts canadiens sont les plus considérables connus dans le monde entier. Les centres de production sont Thetford-Mines, où l'exploitation se fait depuis 1878, Black-Lake, East-Broughton, Vimy-Ridge, Asbestos et Saint-Rémi-de-Tingwick. Les veines d'amiante chrysotile varient d'un quart à un demi pouce de largeur et la fibre obtenue a parfois plusieurs pouces de longueur. La fibre est de bonne qualité et bien adaptée au filage.

Le plus grand marché est celui des Etats-Unis et la proximité du Canada est très avantageuse à l'industrie de l'amianté au pays.

32.—Volume et valeur de la production d'amiante au Canada, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres de 1896-1910 ont paru dans l'Annuaire de 1911, p. 424; ceux des années 1911-1928, p. 368 de l'édition de 1939; et ceux de 1929-1935, p. 367 de l'Annuaire de 1946.

Année	Volume		Valeur		Année	Volume		Valeur	
	tonnes courtes	\$	tonnes courtes	\$		tonnes courtes	\$		
1936.....	301,287	9,958,183	1942.....	439,459	22,663,283				
1937.....	410,026	14,595,791	1943.....	457,196	23,169,505				
1938.....	289,793	12,890,195	1944.....	419,265	20,619,516				
1939.....	364,472	15,559,212	1945.....	466,897	22,805,157				
1940.....	346,805	15,619,885	1946 ¹	549,497	24,490,695				
1941.....	477,846	21,468,840							

¹ Sujette à revision.

Sous-section 2.—Gypse

L'emploi du gypse dans l'industrie du bâtiment a progressé rapidement et le Canada en possède d'immenses dépôts favorablement situés pour l'exploitation commerciale. Ils se trouvent surtout dans les comtés de Hants, Inverness et Victoria (N.-E.); Hillsborough (N.-B.); Hagersville et Caledonia (Ont.); Gypsumville et Amaranth (Man.); et Falkland (C.-B.). Le dépôt de gypse de Hillsborough au Nouveau-Brunswick est d'une très haute qualité. Le gypse est exporté par le Canada sous forme brute principalement aux Etats-Unis pour la fabrication de produits du gypse. La production canadienne de gypse est de 1,833,717 tonnes en 1946.

33.—Production de gypse, par province, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres de 1926-1935 paraissent à la page 325 de l'Annuaire de 1943-1944

Année	Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Colombie-Britannique	Canada	
	Quantité	Valeur					Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	\$
1936.....	729,019	808,294	35,470	40,191	12,064	14,078	833,822	1,278,971
1937.....	926,796	978,288	36,906	53,730	13,941	15,764	1,047,187	1,540,483
1938.....	870,856	908,383	48,418	57,503	14,571	17,451	1,008,799	1,502,265
1939.....	1,298,618	1,340,830	29,765	59,440	15,961	18,150	1,421,934	1,935,127
1940.....	1,278,204	1,302,847	62,218	75,271	23,108	19,987	1,448,788	2,065,933
1941.....	1,395,172	1,517,297	56,172	90,599	27,601	23,862	1,593,406	2,243,429
1942.....	394,216	512,762	36,623	82,796	29,218	23,313	566,166	1,254,182
1943.....	255,736	368,639	36,263	92,448	37,989	24,412	446,848	1,381,468
1944.....	401,284	489,932	42,040	90,288	38,330	24,222	596,164	1,511,975
1945.....	634,960	790,273	46,755	92,174	42,275	23,617	839,781	1,783,390
1946 ¹	1,559,618	1,757,100	45,000	123,899	64,300	40,900	1,833,717	3,226,000

¹ Sujette à revision.

Sous-section 3.—Sel

Le sel est tiré des puits d'extraction de saumure des provinces de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta, alors qu'à Malagash (N.-E.), il est extrait des mines de sel gemme ou obtenu par l'évaporation de la saumure. Les centres de production en Ontario se trouvent à Amherstburg, Goderich, Sandwich et Windsor. Le sel trouve au Canada un marché qui s'étend sans cesse. Le produit domestique est

surtout vendu à l'industrie du lait, de la salaison, de la mise en boîte, de la pêche, aux départements de la voirie et des transports, aux agriculteurs comme édulcorant du sol, aux industries de produits chimiques et comme sel fin. En 1946, l'Ontario produit 435,677 tonnes de sel, soit 82 p. 100 de la production canadienne totale. Environ la moitié de la production au Canada est employée à la fabrication de soude caustique, de cendre de soude et produits chimiques connexes.

34.—Production de sel, par province, 1936-1946

NOTE.—Les chiffres de 1926-1935 paraissent à la p. 368 de l'Annuaire de 1946.

Année	Nouvelle-Écosse	Ontario	Manitoba	Alberta	Canada	
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	\$
1936.....	38,774	350,044	2,498	néant	391,316	1,773,144
1937.....	47,865	407,701	3,391	"	458,957	1,799,465
1938.....	44,950	388,130	2,920	4,045	440,045	1,912,913
1939.....	47,885	370,843	2,453	3,319	424,500	2,486,632
1940.....	42,495	412,401	3,076	6,742	464,714	2,823,289
1941.....	54,007	477,170	13,051	16,617	560,845	3,186,165
1942.....	50,199	558,407	22,706	22,360	653,672	3,844,187
1943.....	47,775	594,889	27,523	17,499	687,686	4,379,378
1944.....	38,809	608,806	27,267	25,335	695,217	4,074,021
1945.....	37,825	578,697	27,133	29,421	673,076	4,054,720
1946 ¹	36,957	435,677	26,600	31,016	530,250	3,370,511

¹ Sujette à revision.

Sous-section 4.—Soufre

Les statistiques sur la production de soufre, données au tableau 35, représentent le volume et la valeur du soufre contenu dans les pyrites de fer expédiées, plus le volume et la valeur du soufre récupéré pour la fabrication d'acide, etc. des vapeurs de fonderie. La production commerciale de soufre, ainsi définie, au Canada, en 1946, est de 231,476 tonnes courtes évaluées à \$1,766,119 comparativement à 250,114 tonnes d'une valeur de \$1,881,321 en 1945. La production de 1946 comprend 96,854 tonnes de soufre en pyrites de fer et 134,622 tonnes récupérées des gaz de fonderie. La production, par province est la suivante: Québec, 92,854 tonnes évaluées à \$386,899; Ontario, 15,322 à \$153,220; et Colombie-Britannique, 123,300 à \$1,226,000.

Le soufre au Canada sert surtout à la production de pulpe de sulfite, de soie artificielle et de papier à journal. Le soufre est aussi utilisé en grande quantité dans la production d'acide sulfurique, d'explosifs et de produits en caoutchouc, ainsi qu'à la fabrication d'engrais de sulfate d'ammoniaque.

35.—Volume et valeur de la production de soufre, 1936-1946

NOTE.—Les chiffres de 1926-1935 paraissent à la p. 369 de l'Annuaire de 1946.

Année	Volume	Valeur	Année	Volume	Valeur
	tonnes	\$		tonnes	\$
1936.....	122,132	1,033,055	1942.....	303,714	1,994,891
1937.....	130,913	1,154,992	1943.....	257,515	1,753,425
1938.....	112,395	1,044,817	1944.....	248,088	1,755,739
1939.....	211,278	1,668,025	1945.....	250,114	1,881,321
1940.....	170,630	1,298,018	1946 ¹	231,476	1,766,119
1941.....	260,023	1,702,786			

¹ Sujette à revision.

Section 7.—Production de dérivés de l'argile et d'autres matériaux de construction

La production de dérivés de l'argile et d'autres matériaux de construction dépend de l'activité du bâtiment au Canada; le rendement, en 1946, atteint la valeur sans précédent de \$61,414,604. Ce groupe comprend le ciment, l'argile, les dérivés de l'argile (brique, tuile à drain, tuyaux d'égout, etc.), la chaux, le sable, le gravier et la pierre. L'industrie du ciment au Canada a débuté par la fabrication de ciment calcaire hydraulique ou naturel; il a probablement été produit pour la première fois à Hull (Qué.), entre 1830 et 1840. La fabrication de ciment de Portland a commencé vers 1889; le Québec et l'Ontario en sont maintenant les plus grands producteurs, bien qu'il y ait des fabriques actives au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. On trouve l'argile ordinaire propre à la fabrication de briques et de tuiles de construction dans toutes les provinces canadiennes; c'est toutefois dans l'Ontario et le Québec, les régions les plus peuplées, que la production est le plus élevée.

L'argile de grès provient en grande partie de la région d'Eastend et Willows en Saskatchewan; elle est expédiée à Medicine-Hat en Alberta où, grâce au gaz combustible à bas prix, elle est grandement utilisée dans la fabrication d'articles de grès, de tuyaux d'égout, de poterie, d'articles de table, etc. Il existe aussi des gisements d'argile de grès près de Shubenacadie et Musquodoboit en Nouvelle-Ecosse. Une partie de l'argile de Musquodoboit sert à la fabrication de poterie, mais elle n'est guère exploitée pour l'industrie céramique. Deux grandes fabriques et quelques établissements de moindre importance produisent de l'argile réfractaire en se servant de l'argile domestique en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Nouvelle-Ecosse.

Il y a, dans le nord de l'Ontario, des gisements importants d'argile plastique cuisant à pâte blanche et des gisements d'argile à haute teneur en argile de faïence ont été découverts le long de la rivière Fraser, en Colombie-Britannique. Cependant, l'argile de faïence n'est produite pour fins commerciales que dans les environs de Saint-Rémi d'Amherst, comté de Papineau (Qué.), où les travaux miniers ont commencé avant 1923.

Les argiles noduleuses bien liées se trouvent dans les tarières blanches du sud de la Saskatchewan, mais celles-ci n'ont pas été exploitées sur une grande échelle.

36.—Valeur de la production des dérivés de l'argile et autres matériaux de construction, par province, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres de 1926-1935 sont donnés à la p. 369 de l'Annuaire de 1946.

Année	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1936....	1,763,516	931,827	7,503,022	10,326,967	1,666,789	380,115	1,245,549	1,925,293	25,770,741 ¹
1937....	2,293,325	1,128,931	10,350,583	15,121,178	1,673,124	585,673	1,303,533	2,413,352	34,869,699
1938....	1,611,111	2,488,889	11,619,514	11,997,177	1,805,875	781,224	1,627,462	2,247,414	33,878,666
1939....	1,829,207	1,911,041	12,319,773	12,856,994	1,646,797	556,973	1,947,453	2,314,821	35,382,759
1940 ²	1,855,771	936,161	15,001,749	16,636,844	2,600,304	906,181	2,971,550	2,795,389	43,703,949
1941 ²	1,330,888	1,145,412	16,631,657	18,652,999	2,197,095	631,732	2,626,277	3,416,996	46,633,056
1942 ²	1,980,912	1,305,343	17,723,293	16,557,804	2,317,933	707,123	2,536,160	3,564,405	46,992,973
1943....	1,597,791	911,121	15,430,999	15,020,990	2,288,339	932,412	2,661,834	3,166,768	42,010,254
1944....	1,081,805	1,637,409	14,597,540	15,716,361	2,546,722	864,082	3,044,236	3,496,782	42,984,937
1945....	1,310,214	1,489,210	17,051,353	17,437,552	3,212,917	834,564	3,305,941	3,777,922	48,419,673
1946 ³	1,912,156	1,669,850	21,458,694	22,113,501	4,302,771	1,353,669	4,080,207	4,523,756	61,414,604

¹ Y compris \$27,663, valeur du sable et du gravier produits dans l'Île du Prince-Edouard.

² Y com-

pris la valeur des récipients de ciment.

³ Sujette à révision.

37.—Valeur (ventes globales) de la production des dérivés de l'argile, par province 1936-1946

NOTA.—Les chiffres de 1928-1935 sont donnés à la p. 370 de l'Annuaire de 1946.

Année	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1936....	355,254	102,256	691,765	1,573,936	55,564	95,584	315,777	280,891	3,471,027
1937....	406,846	123,876	1,053,153	2,033,845	95,531	115,330	338,638	349,640	4,516,859
1938....	340,253	123,625	1,022,194	2,083,496	105,334	118,713	377,337	365,132	4,536,084
1939....	339,952	129,985	1,274,776	2,346,638	78,892	148,774	461,079	371,140	5,131,236
1940....	490,543	171,745	1,546,246	2,508,540	102,906	164,828	838,856	520,883	6,344,547
1941....	529,435	193,643	1,944,358	3,087,616	84,817	224,897	952,144	553,426	7,575,336
1942....	618,441	246,041	1,741,297	2,549,486	80,890	271,325	1,013,497	560,746	7,081,723
1943....	478,571	216,446	1,504,428	2,453,829	132,352	348,725	978,649	495,163	6,608,193
1944....	402,694	207,051	1,381,791	2,347,396	197,383	330,907	1,143,577	486,626	6,997,425
1945....	438,455	232,733	2,834,630	3,107,189	269,917	271,238	1,401,875	661,953	8,913,082
1946 ¹	679,509	352,700	3,550,613	4,318,233	338,000	379,156	1,789,873	817,500	12,225,575

¹ Sujette à révision.

38.—Volume et valeur de la production (ventes), des importations, des exportations et de la consommation apparente de ciment Portland, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres de 1910 à 1928 inclusivement ont paru dans l'Annuaire de 1939, p. 370; ceux de 1929-1935 se trouvent à la p. 370 de l'Annuaire de 1946.

Année	Production ¹		Importations		Exportations		Consommation apparente	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
	barils ²	\$	barils ²	\$	barils ²	\$	barils ²	\$
1936.....	4,568,718	6,908,192	39,867	107,180	68,929	56,909	4,479,656	6,958,463
1937.....	6,168,971	9,095,867	61,082	134,113	72,568	82,978	6,157,485	9,147,002
1938.....	5,519,102	8,241,359	48,497	105,326	89,419	101,059	5,478,190	8,245,617
1939.....	5,731,264	8,511,211	16,622	58,316	156,556	159,579	5,591,330	8,409,948
1940.....	7,559,648	11,775,345	13,213	69,821	299,975	414,442	7,272,886	11,430,724
1941.....	8,365,711	13,063,588	11,986	59,162	310,873	517,762	8,069,824	12,604,988
1942.....	9,126,041	14,365,237	26,329	116,129	273,880	476,284	8,878,481	14,005,079
1943.....	7,302,289	11,599,033	18,577	111,698	172,601	344,004	7,148,265	11,386,727
1944.....	7,190,851	11,621,372	14,004	97,968	210,449	377,434	6,994,406	11,341,904
1945.....	8,471,679	14,246,489	32,653	141,539	281,944	535,012	8,222,388	13,853,007

¹ Production veut dire volume et valeur des ventes.

² Le baril équivaut à 350 livres ou à 3½ cwt.

Les dépôts de sable et de gravier sont nombreux dans l'Est du Canada, sauf dans l'île du Prince-Edouard où le gravier est rare. L'approvisionnement en matières de ce genre est tiré des gisements les plus proches pour répondre aux besoins locaux; le prix, pour le consommateur, est surtout régi par la distance de transport, ce qui explique le grand nombre de petites carrières et le petit nombre de grandes usines. Chaque province, excepté le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard, produisent le sable naturel en liaison. De beaucoup la plus grande partie de la production provient de la péninsule Niagara en Ontario.

Certaines qualités de sable particulièrement propre à certaines industries exigent un prix beaucoup plus élevé que le sable ordinaire. La production commerciale de sable et de gravier est le plus considérable au Québec et en Ontario, qui contribuent, ensemble, pour 73 p. 100 au volume global de la production en 1946.

La majeure partie de la production de gravier et de sable sert à l'amélioration des routes, aux ouvrages en béton et au ballast pour les voies ferrées. La plupart des usines commerciales sont outillées pour la fabrication de gravier concassé, produit qui peut rivaliser avec la pierre concassée.

L'industrie de la pierre au Canada comporte deux divisions principales, l'exploitation des carrières et la fabrication de produits en pierre. Le genre de pierre extraite au Canada comprend le granit, la pierre calcaire, le marbre, le grès et l'ardoise. Le produit de ces carrières est d'une matière de haute qualité et très décorative et répond également aux besoins des industries de produits chimiques et autres industries connexes. La valeur brute de la pierre de toutes variétés produite au Canada en 1945 est de \$8,166,700.

39.—Volume et valeur de la production de sable, de sable et gravier et de pierre, 1943-1945

Matériaux et usages	1943		1944		1945	
	Quantité	Valeur brute	Quantité	Valeur brute	Quantité	Valeur brute
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
Sable—						
Sable de fonderie.....	42,656	76,199	31,947	65,168	31,611	57,842
Construction, béton, voirie, etc.....	1,970,316	775,392	1,605,514	743,191	2,247,887	918,739
Autres usages.....	77,223	17,609	50,513	18,761	191,510	68,468
Sable et gravier—						
Ballast.....	3,837,111	712,140	4,428,721	900,610	4,625,513	1,116,297
Béton, voirie, etc.....	16,060,686	6,155,625	16,648,511	6,898,582	17,582,698	6,573,527
Remblayage de mine.....	1,486,585	270,863	3,007,422	397,578	1,974,885	376,935
Gravier broyé.....	2,269,892	998,029	2,627,358	1,256,228	3,096,611	1,456,555
Totaux, sable et gravier.....	25,744,463	9,065,857	28,335,986	10,230,119	29,750,703	10,568,343
Pierre—						
Construction.....	17,087	314,428	23,142	396,202	56,711	751,401
Pierres tombales et ornementales.....	11,235	514,263	15,942	737,564	16,220	786,403
Pierre à chaux pour agriculture.....	271,036	533,217	316,945	601,042	419,579	891,802
Usages chimiques—						
Fondant.....	837,554	682,635	626,052	523,554	538,798	489,055
Pulpe et papier.....	215,382	374,880	208,665	374,137	212,051	413,655
Autres.....	276,290	272,612	274,645	272,681	300,665	313,059
Blocaille et enrochement.....	540,627	418,925	201,601	187,823	241,789	237,018
Pierre concassée.....	4,942,578	4,421,787	4,219,635	3,641,959	4,282,286	3,742,506
Totaux, pierre¹.....	7,222,950	7,964,179	5,994,992	7,159,177	6,205,555	8,166,700

¹ Les totaux comprennent quelques usages secondaires non indiqués.

CHAPITRE XVII.—PRODUCTION ET UTILISATION DE L'ÉNERGIE*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. ENERGIE HYDRAULIQUE.....	503	Sous-section 1. Statistique des centrales électriques.....	510
Sous-section 1. Ressources d'énergie hydraulique et leur mise en valeur.....	505	Sous-section 2. Communalisation des centrales électriques.....	513
Sous-section 2. Statistiques du développement de l'énergie hydraulique.....	506	Sous-section 3. Centrales électriques privées.....	524
Sous-section 3. Utilisation des installations d'énergie hydraulique.....	507	Sous-section 4. Exportations d'énergie électrique.....	526
Sous-section 4. Progrès de l'industrie hydroélectrique.....	508	SECTION 3. OUTILLAGE EN FORCE MOTRICE DANS L'INDUSTRIE CANADIENNE.....	526
SECTION 2. INDUSTRIE DES USINES CENTRALES ÉLECTRIQUES.....	509	SECTION 4. ENERGIE PRODUITE PAR LE COMBUSTIBLE.....	530

Section 1.—Énergie hydraulique

De façon générale, le Canada a été bien partagé en fait de ressources d'énergie hydraulique. Parsemées de grands lacs et de grandes rivières, ses vastes étendues si propices au point de vue topographique, ajoutées à une précipitation suffisante et bien répartie dans la plupart des sections, sont de nature à favoriser la mise en valeur des forces hydrauliques. La précipitation, matière première de l'énergie hydraulique, varie de plus de 100 pouces par année sur le littoral du Pacifique à environ 12 pouces dans certaines parties des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest; en Ontario et au Québec, la moyenne annuelle est de 24 à 40 pouces; en Nouvelle-Ecosse, elle atteint environ 45 pouces. L'écoulement de cette précipitation, dont une bonne partie descend de grandes altitudes, crée sur son passage, en route vers la mer, des sources d'énergie potentielle à chaque rapide et à chaque chute qui jalonne les cours d'eau. Les lacs innombrables du Canada, dont la superficie globale dépasse 200,000 milles carrés, fournissent aussi des bassins d'emmagasinement qui régulent et dirigent l'écoulement des cours d'eau et augmentent ainsi les forces potentielles du pays. La répartition des ressources disponibles en énergie hydraulique, dont plus de la moitié sont situées en Ontario et au Québec, a favorisé l'établissement de grandes exploitations industrielles et compense dans une grande mesure la pénurie de gisements de combustibles commerciaux dans ces provinces.

Depuis le commencement du siècle actuel, l'énergie hydraulique a été un facteur dominant de l'évolution de l'économie canadienne. En 1900, le Canada était surtout un pays agricole et, avec l'apparition de la transmission de l'électricité sur de longues distances, les forces hydrauliques commençaient à peine d'exercer leur influence sur le développement de la grande industrie. Au cours des décennies subséquentes cette influence a augmenté rapidement et a tant favorisé l'utilisation économique des ressources naturelles terriennes, minières et forestières de tout le Canada que celui-ci occupe maintenant un rang de première importance parmi les pays manufacturiers du monde. Les installations d'énergie hydraulique, de 173,000

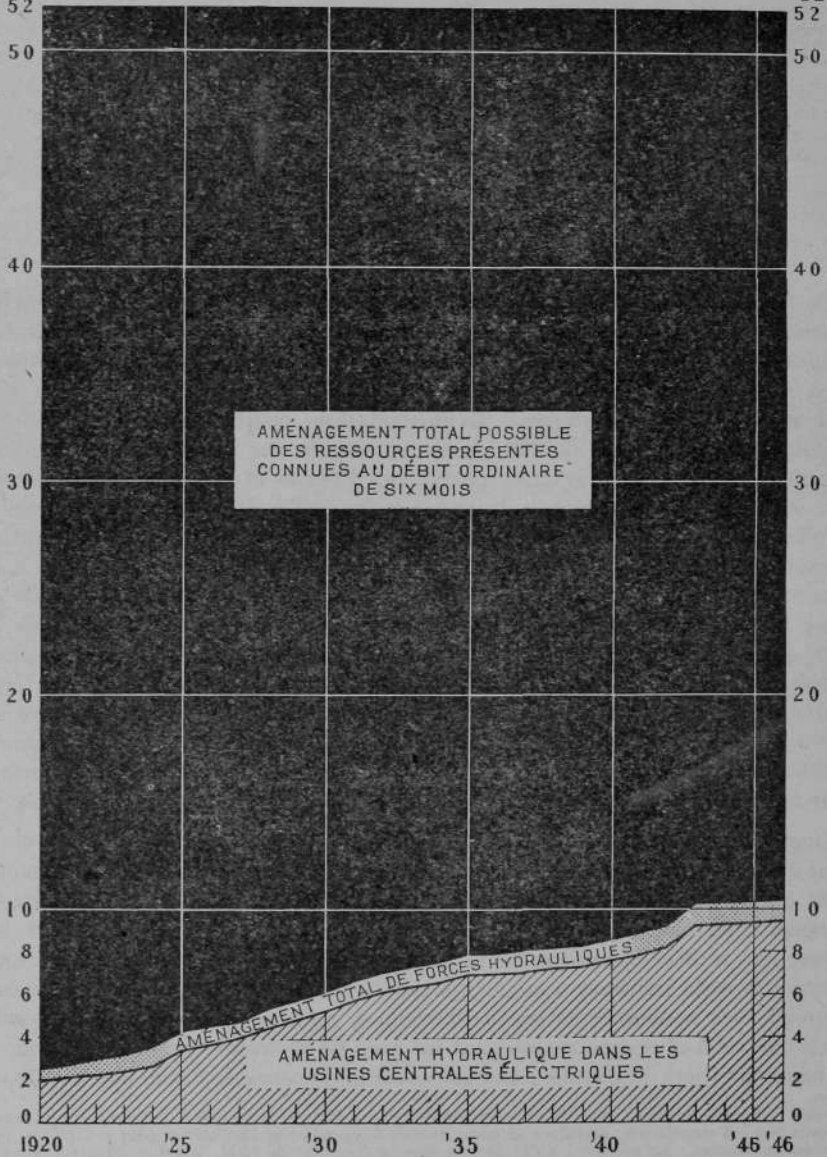
* Dans le présent chapitre, tous les renseignements relatifs à la production et à l'utilisation de l'énergie au Canada ont été coordonnés; certaines sections, toutefois, ne peuvent être tenues pour complètes, faute de données suffisantes. La section 1 a été révisée sous la direction de J. M. Wardle, directeur, Branche des relevés et du génie, ministère des Mines et Ressources, par V. Meek, régisseur, Service des forces hydrauliques et Bureau hydrométrique, et les sections 2, 3 et 4 (sauf indication contraire), par G. S. Wrong, chef, Division des transports et utilités publiques, Bureau fédéral de la Statistique.

FORCES HYDRAULIQUES POTENTIELLES ET AMÉNAGÉES AU CANADA

1920 - 46

MILLIONS
DE H.P.

MILLIONS
DE H.P.



h.p. seulement en 1900, passent à 977,000 h.p. en 1910, à 2,516,000 en 1920, à 6,125,000 en 1930, à 8,584,000 en 1940 et, au début de 1947, atteignent le total de 10,312,123 h.p. Le Canada ne le cède donc qu'aux États-Unis, le pays le plus avancé dans la mise en valeur des forces hydrauliques. D'après la base communément acceptée qu'un h.p. équivaut au travail de dix hommes, le Canada obtient une énergie égale à celle de plus de 100 millions de travailleurs.

Alimentés par des exploitations hydroélectriques dont l'importance varie entre quelques centaines et plus d'un million de h.p., des réseaux de lignes de transmission transportent l'énergie non seulement à la plupart des centres urbains canadiens et aux industries des endroits isolés, mais également, dans une mesure croissante, aux régions rurales de plusieurs parties du pays.

L'énergie hydroélectrique à bon marché est essentielle à l'extraction, au bocardage et à l'affinage économiques des métaux communs et précieux et permet de transformer ces métaux en une multitude de produits ouvrés. Elle répond aux besoins énormes des pulperies, papeteries et autres industries qui utilisent le bois et à ceux moins considérables mais importants des industries de conditionnement des aliments, des industries textiles et de plusieurs autres industries dans tout le Canada. Elle a contribué largement au haut niveau de vie au Canada en assurant un service domestique peu coûteux aux habitations et aux fermes, service qui se développe rapidement depuis la guerre.

Les grandes entreprises hydroélectriques destinées à répondre aux exigences ménagères et industrielles du pays en temps de paix ont été d'une valeur incalculable dans la participation du Canada à deux guerres mondiales. Il en est particulièrement ainsi de la guerre de 1939-1945 où la motorisation a joué un si grand rôle. Durant les six années de guerre, plus de deux millions de h.p. ont été ajoutés aux installations d'énergie hydraulique du Canada; à peu près toute cette nouvelle production a été utilisée pour la production de guerre et de grandes quantités d'énergie ont été détournées de leurs usages de temps de paix pour être affectées à des fins de guerre. Un tiers environ de toute l'énergie électrique générée au Canada durant la guerre a été consacrée entièrement à des fins de guerre, ce qui a permis au pays de produire des matériaux et des munitions dans une mesure tout à fait disproportionnée à sa population.

En 1946, l'industrie de la force motrice s'est mise énergiquement à la tâche de se réadapter et de revenir aux services normaux de temps de paix. Contrairement à certaines prévisions antérieures, la baisse de la demande d'énergie en 1946, première année complète d'après-guerre, ne s'est pas réalisée d'une manière générale. Une partie de la nouvelle puissance génératrice ajoutée durant la guerre a été absorbée par l'accroissement normal de la demande d'énergie qui s'est trouvée restreinte durant la guerre; une partie assure aussi les réserves normales pour les besoins urgents comme il le faut pour maintenir un bon service. Dans certains cas, il y a eu surplus d'énergie mais le détournement de cette puissance vers des usages comme la génération de la vapeur se poursuit de façon méthodique. En d'autres districts, de nouveaux aménagements sont entrepris ou projetés pour subvenir aux besoins croissants des fermes, des agglomérations et des industries.

Sous-section 1.—Ressources d'énergie hydraulique et leur mise en valeur

Le tableau 1 présente un résumé des ressources hydraulique du Canada d'après les relevés du Bureau des forces hydrauliques au 31 décembre 1946. Les chiffres de 1945 des forces hydrauliques sont présentés pour fins de comparaison.

1.—Énergie hydraulique utilisable et captée, par province, 1945 et 1946

Province ou territoire	Énergie utilisable en 24 heures, à 80 p. 100 du débit, décembre 1946		Turbines installées	
	Au minimum habituel du débit	Au débit normal pendant six mois	31 déc. 1945	31 déc. 1946
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Ile du Prince-Edouard.....	3,000	5,300	2,617	2,617
Nouvelle-Ecosse.....	20,800	128,300	133,384	133,384
Nouveau-Brunswick.....	68,600	169,100	133,347	133,347
Québec.....	8,459,000	13,064,000	5,848,572	5,848,572
Ontario.....	5,407,200	7,261,400	2,673,290	2,673,290
Manitoba.....	3,309,000	5,344,500	422,825	446,825
Saskatchewan.....	542,000	1,082,000	90,835	90,835
Alberta.....	507,800	1,258,000	94,997	93,060
Colombie-Britannique.....	7,023,000	10,998,000	864,024	864,024
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	382,500	813,500	19,719	19,719
Canada.....	25,722,900	40,124,100	10,283,610	10,312,123

Les chiffres des première et deuxième colonnes du tableau 1 représentent l'énergie de 24 heures et sont fondés sur les rapides, les chutes et les emplacements hydrauliques dont la chute ou hauteur possible de concentration a été mesurée ou pour le moins soigneusement estimée. Plusieurs rapides et chutes non relevés et d'une capacité indéterminée existent sur les rivières et cours d'eau d'un océan à l'autre. Ils ne pourront figurer dans les calculs que lorsque seront terminés des relevés plus détaillés, particulièrement dans les régions septentrionales moins explorées. Il n'est pas tenu compte non plus, à moins que des études définies aient été faites et que les résultats en soient connus, des concentrations d'énergie réalisables sur les rivières et cours d'eau à pente graduelle où des réservoirs économiques pourraient être aménagés au moyen de barrages.

Les troisième et quatrième colonnes donnent la capacité totale des roues hydrauliques effectivement installées au Canada; ces chiffres ne devraient pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes dans le calcul du pourcentage des forces hydrauliques développées. Aux emplacements exploités, l'installation de roues hydrauliques dans tout le Canada est en moyenne de 30 p. 100 plus grande que les chiffres correspondants des disponibilités maximums inclus dans la deuxième colonne et ayant trait à ces mêmes emplacements. Les chiffres ci-dessus indiquent donc que les *ressources d'énergie hydraulique actuelles* du Canada justifient l'installation de turbines d'une capacité de plus de 52 millions de h.p.; de plus, les turbines installées au 31 décembre 1946 ne représentent que 20 p. 100 environ des ressources connues et les chiffres des première et deuxième colonnes représentent en quelque sorte les *possibilités minimums* en hydroélectricité du Canada.

Les chiffres du tableau sont aussi présentés sous une forme graphique au diagramme de la p. 504 qui comprend aussi le maximum que l'installation économique de turbines atteindrait probablement si les ressources hydrauliques présentement connues étaient mises en valeur.

Sous-section 2.—Statistiques du développement de l'énergie hydraulique

L'augmentation de la capacité des turbines installées de 1900 à 1946 est indiquée par les chiffres du tableau 2, décennaux jusqu'à 1940 et annuels de 1941 à 1946.

2.—Capacité en h.p. des turbines hydrauliques installées, par province, au 31 décembre, tous les dix ans de 1900-1940 et chaque année de 1941-1946

NOTA.—Les statistiques des années intermédiaires de 1900 à 1930 sont données à la p. 375 de l'Annuaire de 1939 et celles de 1931-1940 à la p. 348 de l'édition de 1945.

Année	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada ¹
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
1900...	1,521	19,810	4,601	82,864	53,876	1,000	—	280	9,366	173,323
1910...	1,760	31,476	11,197	334,763	490,821	38,800	30	655	64,474	977,171
1920...	2,233	37,623	21,976	955,090	1,057,422	85,325	35	30,122	309,534	2,515,559
1930...	2,439	114,224	133,681	2,718,130	2,088,055	311,925	42,035	70,532	630,792	6,125,012
1940...	2,617	139,217	133,347	4,320,943	2,597,595	420,925	90,835	71,997	788,763	8,584,438
1941...	2,617	139,217	133,347	4,556,943	2,617,495	420,925	90,835	71,997	788,763	8,845,038
1942...	2,617	143,717	133,347	4,839,543	2,684,395	420,925	90,835	94,997	792,563	9,225,838
1943...	2,617	133,384	133,347	5,848,322	2,673,443	422,825	90,835	94,997	796,024	10,214,513
1944...	2,617	133,384	133,347	5,848,572	2,673,443	422,825	90,835	94,997	864,024	10,283,763
1945...	2,617	133,384	133,347	5,848,572	2,673,290	422,825	90,835	94,997	864,024	10,283,610
1946...	2,617	133,384	133,347	5,848,572	2,679,740	446,825	90,835	93,060	864,024	10,312,123

¹ Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. La capacité des turbines installées au Yukon, pour les décennies de 1900 à 1940, était 5 h.p. en 1900, 3,195 h.p. en 1910, 13,199 h.p. en 1920 et 1930, 18,199 h.p. en 1940; la disparition d'une usine de 3,180 h.p. réduit l'installation de 1943-1946 à 15,019 h.p. En 1941, une usine de 4,700 h.p. a commencé à fonctionner dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le tableau 2 montre clairement les progrès de la capacité des installations hydrauliques depuis le commencement du siècle; il fait voir aussi l'augmentation considérable des installations durant les années de guerre de 1942 et de 1943. L'augmentation est faible en 1946, mais les installations actuellement en voie de construction ont une capacité d'au delà de 400,000 h.p.

Sous-section 3.—Utilisation des installations d'énergie hydraulique

Le tableau 3 a été dressé afin d'indiquer sous trois classes les principales fins auxquelles l'énergie hydraulique captée est utilisée.

3.—Energie hydraulique captée, par province et industrie, au 31 décembre 1946

Province ou territoire	Turbines installées			Total ¹
	Dans les usines centrales électriques ¹	Dans les pulperies et papeteries ²	Dans les autres industries ³	
	h.p.	h.p.	h.p.	
Ile du Prince-Edouard	579	—	2,038	2,617
Nouvelle-Ecosse	107,539	11,884	13,961	133,384
Nouveau-Brunswick	104,710	20,694	7,943	133,347
Québec	5,438,787	271,221	140,564	5,848,572
Ontario	2,371,697	223,692	84,351	2,679,740
Manitoba	444,925	—	1,900	446,825
Saskatchewan	87,500	—	3,335	90,835
Alberta	91,000	—	2,060	93,060
Colombie-Britannique	703,167	105,950	54,907	864,024
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	2,000	—	17,719	19,719
Canada	9,349,904	633,441	328,778	10,312,123
Pourcentages de toutes les installations	90.7	6.1	3.2	100.0

¹ Ne comprennent que les usines hydroélectriques qui produisent de l'énergie pour la vente. ² Ne comprennent que les forces hydrauliques effectivement captées par les compagnies de pulpe et papier. ³ Ne comprennent que les forces hydrauliques effectivement captées par des industries autres que les usines centrales électriques et les industries de la pulpe et du papier. ⁴ Toutes les roues et les turbines hydrauliques installées au Canada.

Il y a lieu de noter que la classe des usines centrales électriques, avec un total de 9,349,904 h.p., représente plus de 90 p. 100 de toutes les forces hydrauliques captées au 31 décembre 1946. En 1900, le pourcentage correspondant est 33.5, ce qui fait voir les progrès énormes de l'industrie des centrales électriques depuis la première transmission efficace de l'électricité sur une longue distance. Les centrales produisent 98 p. 100 de toute l'électricité vendue au Canada ou exportée.

Le total de 633,441 h.p. (tableau 3) des turbines installées par l'industrie de la pulpe et du papier ne comprend que les forces hydrauliques *effectivement captées* et utilisées directement par les compagnies de pulpe et papier. De plus, cette industrie est le plus gros acheteur d'énergie des usines centrales électriques, absorbant environ 50 p. 100 de toute l'énergie vendue pour fins industrielles. Une partie de l'énergie achetée est classée comme secondaire, servant à la génération de vapeur au moyen de chaudières électriques qui ont une capacité de plus de 1,750,000 h.p. Les installations de moteurs actionnés par l'énergie primaire achetée fournissent dans l'ensemble environ 1,370,000 h.p.

Les "autres industries" (tableau 3, colonne 3) produisent un total de 328,778 h.p. uniquement pour leur propre usage. Ces industries diversifiées constituent aussi un vaste marché pour l'énergie vendue par les usines centrales électriques.

Le chiffre du total des installations hydrauliques au Canada, 10,312,123 h.p., est le total cumulatif des installations de toutes roues et turbines hydrauliques. Il a été ajusté au 31 décembre 1946 par l'addition de toutes les installations faites durant l'année, même si celles-ci ne sont pas utilisées; il est tenu compte également des turbines ou des roues qui ont été supprimées. Le recensement annuel des industries donne des chiffres à peu près semblables; ils diffèrent légèrement cependant du fait qu'ils sont calculés d'après une base différente. Ils ne représentent que la somme des installations dans les usines qui fonctionnent effectivement durant l'année du recensement, non pas les installations totales; de plus, les chiffres du recensement ne sont habituellement disponibles qu'un certain temps après la fin de la période en question.

Des renseignements supplémentaires sur les ressources hydrauliques du Canada paraissent aux pp. 361-372 de l'*Annuaire* de 1940. Les ressources du Canada sont comparées à celles des autres pays et les problèmes relatifs à la captation, à la distribution et à la vente de l'énergie au Canada y sont l'objet d'une longue étude.

Sous-section 4.—Progrès de l'industrie hydroélectrique

L'industrie de l'énergie hydraulique en 1946 fait de grands pas dans sa réadaptation au service normal de temps de paix, et cela malgré certains bouleversements causés, par exemple, par la baisse de la production d'aluminium, laquelle durant la guerre avait absorbé une forte quantité d'énergie. La rareté de matériaux et de main-d'œuvre retarde l'utilisation plus poussée de l'énergie secondaire et la réalisation de divers projets d'après-guerre destinés à étendre le service, y compris la fourniture d'énergie aux fermes et aux centres ruraux. Cependant, bien que la demande d'énergie primaire ait baissé légèrement, la production totale d'énergie électrique tend à augmenter.

Afin de pourvoir à l'augmentation prévue de la demande normale d'après-guerre en divers districts, la construction de nombre d'entreprises hydrauliques est poussée

activement en 1946. Les entreprises les plus considérables sont lancées en Ontario et en Colombie-Britannique mais le programme comprend aussi des constructions nouvelles dans les Territoires du Nord-Ouest, l'Alberta, le Manitoba et le Québec.

La Commission hydroélectrique de l'Ontario a trois vastes installations en voie de construction; à DeCew-Falls près de St. Catharines, les travaux de construction d'une nouvelle unité de 70,000 h.p. à ajouter à l'usine déjà existante et d'autres ouvrages connexes se continuent; à Stewartville, sur la rivière Madawaska, se poursuit activement la construction d'un aménagement de 81,000 h.p.; et sur la rivière Aguasabon, dans le district de Thunder-Bay, la construction d'un nouvel aménagement de 53,000 h.p. est commencée. Les travaux préliminaires sont commencés en vue d'une vaste installation à Des-Joachims-Rapids, sur la rivière Ottawa, appelée à fournir 360,000 h.p. d'après les plans actuels.

En Colombie-Britannique, la Commission hydroélectrique de la Colombie-Britannique poursuit activement la construction d'un aménagement de 50,000 h.p. à Elk-Falls, sur la rivière Campbell, île de Vancouver. Sur le continent, la British Columbia Railway Company a commencé les travaux de construction de son entreprise de la rivière Bridge dont la première phase comprend un barrage de dérivation et d'autres ouvrages et l'installation d'une unité de 62,000 h.p.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministère des Mines et Ressources, fait construire une installation de 8,000 h.p. sur la rivière Snare afin d'augmenter le débit d'énergie destinée aux mines et aux autres consommateurs de la région de Yellowknife.

La Calgary Power Company, Limited, a presque terminé la construction d'une installation de 13,500 h.p. sur la rivière Kananaskis, près de Seebe, Alberta, installation qui sera reliée aux autres usines de la Compagnie sur les rivières Bow et Cascade, desservant, au moyen d'un réseau de transmission, une portion considérable de l'Alberta.

Au Manitoba, le réseau hydroélectrique de la ville de Winnipeg ajoute deux nouvelles unités de 12,000 h.p. chacune à sa centrale de Slave-Falls sur la rivière Winnipeg.

Au Québec, la Lower St. Lawrence Power Company est à bâtir un nouvel aménagement hydroélectrique de 6,000 h.p. sur la rivière Métis, à un mille en aval de son usine actuelle. La compagnie Gatineau Power poursuit l'installation de la cinquième et dernière unité de 24,000 h.p. à son usine de Farmers-Rapids sur la Gatineau. La Shawinigan Water and Power Company entreprend une importante addition à son installation de Shawinigan-Falls en construisant une nouvelle centrale de trois unités de 65,000 h.p. qui prendra au moins deux ans avant d'être achevée.

Section 2.—Industrie des usines centrales électriques

Un article sur la régie de l'énergie électrique en temps de guerre paraît aux pp. 350-352 de l'*Annuaire* de 1945.

Relevé de l'énergie électrique par genre d'usine, 1944 et 1945.—Les usines centrales électriques sont des compagnies, municipalités ou particuliers qui vendent ou distribuent l'énergie électrique produite par eux-mêmes ou achetée pour revente. Ces usines se divisent en deux catégories selon le mode de propriété: (1) commer-

ciales—usines qui sont propriété privée et exploitées par des compagnies ou des particuliers et (2) municipales—usines appartenant aux gouvernements municipaux ou provinciaux. Elles se subdivisent ensuite selon le genre d'énergie employée en a) hydrauliques, b) thermiques et c) non génératrices. Cette dernière sous-catégorie achète à peu près toute l'électricité qu'elle revend; quelques-unes de ces usines possèdent un outillage électrogène pour les cas d'urgence. Les usines hydrauliques contiennent des turbines et roues hydrauliques d'une capacité équivalant à 88 p. 100 environ de la capacité totale des installations hydrauliques dans toutes les industries du Canada, et les générateurs mus par cet outillage hydraulique produisent 98 p. 100 du rendement total de toutes les usines centrales électriques.

4.—Energie électrique produite, par classe d'usine et par province, 1944 et 1945
(en milliers de kWh)

Province ou territoire	1944			1945		
	Produite par—		Total	Produite par—		Total
	Usines hydrauliques	Usines thermiques		Usines hydrauliques	Usines thermiques	
Ile du Prince-Edouard.....	385	15,583	15,968	470	16,283	16,753
Nouvelle-Ecosse.....	328,535	254,054	582,589	357,290	243,139	600,429
Nouveau-Brunswick.....	394,315	127,636	521,951	472,791	125,909	598,700
Québec.....	23,270,739	6,776	23,277,515	22,219,679	7,333	22,227,012
Ontario.....	10,538,054	2,520	10,538,574	10,733,989	2,753	10,736,742
Manitoba.....	2,228,799	4,056	2,232,855	2,280,959	2,820	2,283,789
Saskatchewan.....	néant	243,884	243,884	néant	249,518	249,517
Alberta.....	322,015	233,019	555,034	305,047	261,698	566,745
Colombie-Britannique et Yukon.....	2,472,510	157,899	2,630,409	2,760,786	89,581	2,850,367
Totaux.....	39,553,352	1,045,427	40,598,779	39,131,821	999,034	40,130,854

Sous-section 1.—Statistique des centrales électriques

Les progrès des usines centrales électriques sont presque constants depuis 1919, date des premières statistiques du nombre de kilowatt-heures produits. La dépression survenue au début des années 1930 a provoqué une diminution de production pendant plusieurs années, mais la reprise ne tarda pas. Durant les années de guerre 1939-1944, l'outillage a été utilisé à pleine capacité et la production a augmenté de 42 p. 100 de 1938 à 1944. La production a diminué légèrement en 1945 pour atteindre ensuite un niveau sans précédent en 1946, soit 102 p. 100 de la production de 1944.

L'industrie des centrales électriques s'adapte particulièrement aux vastes entreprises en raison des énormes capitaux qu'elle exige. Les capitaux immobilisés et le nombre de h.p. aménagés croissent presque sans interruption, même durant la dépression, principalement à cause des grands travaux projetés antérieurement et exécutés au cours des premières années de la dernière décennie. L'énergie hors-pointe et de surplus, employée surtout dans les bouilloires électriques des pulperies et papeteries, croît graduellement jusqu'à ce qu'elle atteigne en 1937 un maximum de 7,803 millions de kWh; mais, en raison des besoins d'énergie ferme en temps de guerre, elle diminue en 1940-1945 et n'atteint plus que 6,645,822,000 kWh cette dernière année.

5.—Relevé statistique des usines centrales électriques, 1931-1945

NOTA.—Les chiffres de 1917-1930 paraissent à la p. 378 de l'Annuaire de 1940.

Année	Usines	Immobilisations	Recettes de la vente de l'électricité ¹	Puissance de l'outillage en force motrice ²	Kilowatt-heures produits	Usagers	Personnel	Salaires et gages
	nomb.	\$	\$	h.p.	en milliers	nomb.	nomb.	\$
1931.....	559	1,229,998,951	122,310,730	5,706,757	16,330,867	1,632,702	17,014	26,308,956
1932.....	572	1,335,886,987	121,212,679	6,343,654	16,052,057	1,657,454	15,395	23,261,166
1933.....	575	1,386,532,055	117,532,081	6,616,096	17,338,990	1,666,882	14,717	21,431,877
1934.....	573	1,430,852,166	124,463,613	6,854,161	21,197,124	1,660,079	14,974	21,829,491
1935.....	566	1,459,821,168	127,177,954	7,164,142	23,283,033	1,694,703	15,342	22,519,993
1936.....	561	1,483,116,649	135,965,173	7,119,272	25,402,282	1,740,793	16,087	23,367,091
1937.....	568	1,497,330,231	143,546,643	7,342,085	27,687,645	1,835,995	17,018	25,623,767
1938.....	599	1,545,416,592	144,331,627	7,476,976	26,154,160	1,873,621	17,929	27,145,688
1939.....	611	1,564,603,211	151,880,969	7,607,122	28,838,030	1,941,663	18,848	28,223,376
1940.....	602	1,615,438,140	166,228,773	7,935,867	30,109,283	2,006,508	19,054	28,895,595
1941.....	607	1,641,460,451	186,080,354	8,157,585	33,317,663	2,081,270	19,880	31,647,952
1942.....	616	1,747,891,798	203,914,608	8,613,696	37,355,179	2,125,558	19,764	34,236,870
1943.....	622	1,778,224,640	204,801,508	9,602,794	40,479,593	2,169,148	19,120	35,785,932
1944.....	626	2	215,246,391	9,713,791	40,598,779	2,228,023	19,770	36,945,296
1945.....	3	2	2	3	40,130,054	2,333,230	21,283	39,521,365

¹ Moins les doubles emplois.² Moins l'outillage auxiliaire.³ Inconnu.

Bien que la quantité d'électricité consommée à des fins ménagères ou domiciliaires n'ait été que de 4 à 8 p. 100 de la production totale des centrales électriques, ces services n'en restent pas moins très importants. Les détails du nombre d'usagers desservis, de kilowatt-heures livrés et du coût, à l'exclusion des taxes fédérales, provinciales et municipales directes sur de tels services, sont donnés au tableau 6. La consommation moyenne par usager et le coût par kilowatt-heure varient considérablement d'une municipalité et d'une province à l'autre; les différences sont moins marquées entre les factures moyennes.

6.—Résumé statistique de la consommation ménagère d'électricité, 1931-1945

Année	Usagers	Consommation totale	Consommation moyenne par usager	Coût moyen par année	Coût moyen par kWh
		milliers de kWh	kWh	\$	cents
1931.....	1,336,721	1,563,704	1,170	26-38	2-25
1932.....	1,357,462	1,639,498	1,208	26-83	2-22
1933.....	1,371,806	1,650,395	1,203	26-21	2-18
1934.....	1,379,153	1,717,090	1,245	26-47	2-13
1935.....	1,401,983	1,769,848	1,262	26-23	2-08
1936.....	1,443,059	1,887,116	1,308	26-61	2-03
1937.....	1,500,123	2,007,433	1,338	26-17	1-96
1938.....	1,559,394	2,172,500	1,393	26-49	1-90
1939.....	1,623,672	2,310,891	1,423	26-97	1-90
1940.....	1,694,388	2,436,572	1,438	27-41	1-91
1941.....	1,755,917	2,582,405	1,471	27-73	1-89
1942.....	1,803,708	2,716,895	1,506	28-11	1-80
1943.....	1,852,367	2,843,612	1,535	27-70	1-87
1944.....	1,906,452	3,046,980	1,598	27-96	1-75
1945.....	1,987,360	3,365,497	1,693	28-05	1-66

Outillage des centrales électriques.—L'outillage auxiliaire ne comprend que les machines thermiques et les générateurs qu'elles actionnent dans les stations hydrauliques et dans les usines non génératrices. Il ne comprend pas l'outillage de rechange dans les stations thermiques, ni l'outillage hydraulique de rechange

dans les stations hydrauliques. Cet outillage est désigné comme outillage principal. Le débit de cet outillage est l'estimation des manufacturiers et, dans le cas des roues et turbines hydrauliques, il varie avec celui du cours d'eau. La majorité des stations hydrauliques sont considérables; elles desservent de vastes régions au moyen de lignes de transmission. Quant à la plupart des usines thermiques, elles sont petites et ne desservent dans chaque cas que la municipalité locale.

7.—Outillage principal des usines centrales électriques, par province, et tout outillage auxiliaire, 1944

NOTA.—kVA signifie kilovoltampère.

Outillage et province	Usines	Roues hydrauliques et turbines			Usines thermiques			Dynamos		
		Nombre	Puissance	Puissance moyenne	Nombre	Puissance	Puissance moyenne	Nombre	Puissance	Puissance moyenne
OUTILLAGE PRINCIPAL	nombre	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	kVA	kVA	kVA	
I. P.-E.....	9	6	363	61	16	8,852	553	20	6,945	347
N.-E.....	49	58	108,215	1,866	34	96,515	2,339	93	169,635	1,824
N.-B.....	14	17	107,010	6,295	18	44,240	2,458	34	129,262	3,802
Qué.....	101	294	5,397,912	18,360	11	3,015	274	303	4,573,219	15,093
Ont.....	134	351	2,340,232	6,653	17	1,461	86	366	1,882,903	5,145
Man.....	22	43	508,300	11,821	31	3,514	113	73	410,621	5,625
Sask.....	145	néant	—	—	284	168,966	595	285	142,846	501
Alb.....	79	9	91,000	10,111	153	106,995	699	154	165,250	1,073
C.-E. et Yukon.....	73	85	714,937	8,411	55	12,264	223	141	593,183	4,207
Totaux...	626	863	9,267,969	10,739	619	445,822	720	1,469	8,073,864	5,496
OUTILLAGE AUXILIAIRE	néant	néant	—	—	111	185,117	1,668	100	157,866	1,579
Grands totaux...	626	863	9,267,969	10,739	730	630,939	864	1,569	8,231,730	5,246

8.—Production d'énergie dans les usines centrales électriques, par province, 1940-1945 (en milliers de kWh)

Province ou territoire	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Ile du Prince-Edouard.....	8,285	11,869	13,096	14,616	15,968	16,753
Nouvelle-Ecosse.....	444,061	480,177	516,828	579,470	582,589	600,429
Nouveau-Brunswick.....	469,587	533,074	489,469	508,134	521,951	598,700
Québec.....	10,010,914	17,741,218	20,809,715	23,477,824	23,277,515	22,227,012
Ontario.....	8,841,010	9,635,697	10,181,711	10,308,673	10,536,574	10,736,742
Manitoba.....	1,747,628	1,926,696	2,080,810	2,223,725	2,232,855	2,283,789
Saskatchewan.....	175,889	196,841	211,557	232,195	243,884	249,517
Alberta.....	274,121	319,743	418,704	512,985	555,034	566,745
Col.-Britannique et Yukon.....	2,137,788	2,472,848	2,639,289	2,623,971	2,630,409	2,860,367
Totaux.....	30,109,233	33,317,663	37,355,179	40,479,593	40,596,779	40,130,054

Service rural fourni par les usines centrales électriques.—Le tableau 9 donne le nombre d'usagers ruraux, la consommation annuelle moyenne, le revenu annuel moyen moins la taxe fédérale de 8 p. 100, et le revenu moyen par kilowatt-heure vendu à ces usagers dans chaque province en 1945.

A compter du 1er janvier 1944, la Commission hydroélectrique d'Ontario a reclassifié ses usagers ruraux, ne plaçant sous cette rubrique que les contrats ruraux en vertu desquels une ou plusieurs habitations occupées par des personnes engagées dans l'exploitation d'une ferme ne comptent que comme un seul usager. Cette classification exclut les autres habitations, les magasins, les garages, les ateliers de réparation, etc., ainsi que les petites propriétés de cinq acres ou moins, sauf sous des conditions spéciales. Ce changement dans la classification explique la dimi-

nution apparente du nombre de fermes desservies comparativement aux années antérieures. Le gouvernement d'Ontario défraie une partie de l'installation des services aux usagers ruraux, ce qui explique en partie le revenu moyen inférieur par kilowatt-heures en Ontario comparativement aux autres provinces.

9.—Service rural fourni par les usines centrales électriques, 1945

Province ou territoire	Usagers	Kilowatt-heures livrés		Revenu		
		Total	Moyenne par usager	Total	Moyenne par usager	Moyenne par kWh
	nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$	cents
Ile du Prince-Edouard.....	1,393	767,542	551	55,729	40-01	7-3
Nouvelle-Ecosse.....	8,989	4,630,706	515	206,686	22-99	4-5
Nouveau-Brunswick.....	7,517	2,343,568	312	181,824	24-19	7-8
Québec.....	38,314	20,428,566	533	875,229	22-84	4-3
Ontario.....	67,528	140,626,396	2,063	2,672,196	39-87	1-9
Manitoba.....	1,236	1,382,940	1,119	62,576	50-93	4-5
Saskatchewan.....	417	303,949	729	29,236	70-11	9-6
Alberta.....	1,620	1,909,054	1,178	115,183	71-10	6-0
Col.-Britannique et Yukon..	3,066	4,419,418	1,441	143,705	46-87	3-3
Totaux.....	130,978	176,812,139	1,359	4,342,370	33-38	2-5

Sous-section 2.—Communalisation des centrales électriques*

Les forces hydrauliques sont exploitées au Canada par des commissions provinciales, par les municipalités et par des compagnies particulières—usines hydro-électriques. La première commission provinciale de ce genre a été formée en Ontario en 1906 pour agir comme administrateur au nom d'un groupe de municipalités afin d'exploiter et de distribuer l'électricité. Actuellement elle produit et achète l'énergie, la transmet aux municipalités urbaines, dessert des usagers importants et distribue l'énergie aux municipalités rurales. Des commissions à peu près semblables ont été créées depuis dans chacune des autres provinces.

* Les renseignements donnés sous les en-têtes provinciaux de cette sous-section ont été révisés par les diverses commissions ou autorités provinciales.

10.—Statistiques sommaires des centrales électriques publiques, 1930-1945

Année	Usines	Usagers	Energie électrique produite	Outillage en force motrice	
				Turbines et roues hydrauliques	Total
	nomb.	nomb.	milliers de kWh	h.p.	h.p. *
1930.....	166	862,158	5,156,788	1,454,014	1,653,087
1931.....	163	874,507	4,139,707	1,505,599	1,719,495
1932.....	170	881,054	3,713,841	1,610,024	1,824,010
1933.....	172	890,301	3,673,016	1,742,024	1,966,889
1934.....	171	899,617	5,136,241	1,743,074	1,963,979
1935.....	169	915,303	5,515,084	1,815,164	2,036,799
1936.....	171	938,117	6,887,057	1,944,189	2,173,030
1937.....	179	972,264	7,372,018	1,975,989	2,202,624
1938.....	183	1,014,115	6,665,837	2,013,169	2,176,783
1939.....	184	1,052,245	7,047,100	2,014,500	2,221,490
1940.....	181	1,088,415	7,822,013	2,022,285	2,227,203
1941.....	183	1,126,364	8,523,915	2,031,250	2,240,425
1942.....	183	1,140,499	9,177,792	2,134,845	2,344,310
1943.....	197	1,159,545	9,397,354	2,135,395	2,362,858
1944.....	202	1,484,784	14,910,198	3,092,295	3,335,268
1945.....	1	1,566,676	14,599,195	1	1

* Inconnu.

Une grande partie de l'exploitation d'énergie au Québec se rattache aux pulperies et papeteries et à l'industrie de l'aluminium. Les usines de ce genre sont exploitées comme organisations distinctes et livrent l'énergie aux compagnies mères à des taux relativement bas. Des quantités considérables d'énergie sont également produites dans le Québec pour être exportées à l'Ontario.

Le tableau 11 donne, par province, les statistiques des usines centrales électriques municipales ou publiques de 1945. Le tableau 21, p. 525, donne les statistiques comparables des usines commerciales.

11.—Centrales électriques publiques, par province, 1945

Province ou territoire	Usines ¹	Usagers	Energie électrique produite	Outillage en force motrice ¹	
				Roues et turbines hydrauliques	Total
				h.p.	h.p.
	nomb.	nomb.	milliers de kWh		
Ile du Prince-Edouard.....	2	1,376	4,427	néant	1,955
Nouvelle-Ecosse.....	27	33,074	259,781	82,045	88,355
Nouveau-Brunswick.....	6	42,539	121,442	12,860	39,620
Québec.....	23	345,921	4,556,699	1,032,060	1,034,745
Ontario.....	74	898,293	8,536,402	1,801,660	1,797,840
Manitoba.....	8	84,383	684,497	155,000	157,290
Saskatchewan.....	41	51,018	186,528	néant	109,896
Alberta.....	11	73,210	213,950	"	95,173
Colombie-Britannique et Yukon..	10	36,862	55,471	8,670	10,394
Totaux.....	202	1,566,676	14,599,195	3,092,295	3,335,268

¹ Chiffres de 1944. Les statistiques plus récentes ne sont pas connues.

Faute de détermination des prix en marché libre et de réglementation des services dans une industrie qui exerce un demi-monopole, on a tenté dans la plupart des provinces de réglementer les services électriques. Les diverses commissions hydroélectriques provinciales, leurs fonctions et leurs activités sont indiquées ci-dessous par province.

Nouvelle-Ecosse.—La première législation relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique en Nouvelle-Ecosse date de 1909. Elle s'intitule "Une loi pour aider davantage à l'industrie minière de l'or". Elle est restée la pièce législative la plus avancée jusqu'à l'exploitation des forces hydrauliques en Nouvelle-Ecosse commencée sous l'empire des lois de 1944 et poursuivie par la suite sous forme de recherches en collaboration avec le gouvernement fédéral jusqu'en 1919. C'est alors qu'en vertu de la loi sur la Commission de l'énergie électrique fut créée la Commission hydroélectrique de la Nouvelle-Ecosse. Certains travaux de recherches se poursuivent encore en Nouvelle-Ecosse sous la direction de l'autorité fédérale par l'intermédiaire du Bureau fédéral des Forces hydrauliques avec lequel la commission hydroélectrique de la Nouvelle-Ecosse reste en relation étroite. La réglementation des ressources hydrauliques de la province relève de la Couronne. Elle est appliquée en vertu de la loi des cours d'eau de la Nouvelle-Ecosse de 1919. La commission paye les contributions régulières pour les droits hydrauliques.

La commission a pour fonction et comme ligne de conduite de fournir l'électricité par les moyens les plus économiques. La loi de l'électrification rurale de 1937 a grandement facilité le service de détail. Elle fournit l'aide financière nécessaire pour équilibrer le coût et le revenu des extensions dont la construction a été approuvée par le gouverneur en conseil comme répondant aux exigences de la loi. En 1941, la loi de la Commission hydroélectrique a été modifiée de façon à autoriser la com-

mission, subordonnement à l'approbation du gouverneur en conseil, à régler et à contrôler la production, la transformation, la transmission, la distribution, la vente et l'usage de l'électricité dans la province.

La commission est financièrement indépendante; elle rembourse ses emprunts à même ses revenus. Le bilan au 30 novembre 1946 montre un actif fixe de \$19,034,690, des ouvrages en cours d'une valeur de \$169,077, un actif courant de \$184,641, une réserve pour éventualités et renouvellements de \$2,189,878, une réserve pour fonds d'amortissement de \$2,777,977 et une réserve spéciale et générale de \$1,232,868.

Le premier aménagement de la commission fut une installation de 800 h.p. sur la rivière Mushamush, laquelle entra en opération en 1921 et livra 192,000 kWh au cours de sa première année complète. Cette entreprise de même que les captations subséquentes sont indiquées au tableau 12.

12.—Puissance actuelle et puissance initiale des entreprises de la Commission hydroélectrique de la Nouvelle-Ecosse

Entreprise	Début des opérations	Puissance installée		Production annuelle	
		Initiale	1946	Initiale	1946
		h.p.	h.p.	kWh	kWh
Réseau Mushamush.....	1921	800	1,030	208,752	1,343,900
Réseau St. Margaret.....	1922	10,700	15,700	19,535,000	34,036,400
Réseau Sheet-Harbour—					
Chutes Malay.....	1924	5,550	5,550	6,536,360	28,154,641
Chutes Ruth.....	1925	6,290	10,590		
Réseau Mersey—					
Original.....	1928	29,400	29,400	85,863,390	155,545,860
Chutes Cowie.....	1938	10,200	10,200		
Réseau Tusket.....	1929	2,820 ¹	2,820 ¹	3,680,540	7,775,778
Réseau Roseway.....	1930	560	560	365,600	1,984,074
Réseau Markland.....	1931	1,400	1,200	5,813,555	3,778,900
Réseau Antigonish.....	1931	²	500	369,520	2,227,320
Réseau Canseau, diesel.....	1937	72	—	21,650	78,714
Totaux.....	—	—	—	—	234,935,487
Réseau Canseau, à vapeur.....	—	—	1,125 ³	—	4,437,280
Grand total.....	—	—	—	—	239,372,767

¹ Charge minimum.

² Réseau de distribution seulement.

³ Estimée en kilowatts.

Les neuf réseaux comprennent 1,836.37 milles de lignes de transmission et de distribution et desservent 35 usagers en gros et 10,837 usagers en détail le 30 novembre 1946. Dix-neuf usines et 38 unités génératrices sont en service: leur puissance installée totale est de 77,924 h.p.; il y a une installation à vapeur de 1,125 kilowatts dans deux unités. La livraison aux clients, quelque peu variable, a atteint 249,449,505 kWh par année.

Nouveau-Brunswick.—La Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick a été incorporée en vertu de la loi sur l'énergie électrique de 1920. Les usines génératrices possédées et exploitées par la commission sont les suivantes:—

Établissement	Genre	Puissance
Musquash.....	Usine hydraulique.....	h.p. 10,000
Grand-Lac.....	À vapeur.....	26,800
Kouchibouguac.....	Usine hydraulique.....	200
Grand-Manan.....	Diesel.....	310
Saint-Quentin.....	Diesel.....	280
CAPACITÉ TOTALE.....		37,590

Les établissements de Musquash, Grand-Lac et Kouchibouguac sont raccordés et fonctionnent en parallèle en permanence.

Lignes de transmission.—Le réseau de transmission se compose d'une ligne de 66,000 volts entre Musquash et Moncton, et de cinq lignes partant de Grand-Lac, dont deux de 33,000 volts jusqu'à Fredericton, une de 66,000 volts jusqu'à Newcastle, une de 66,000 volts jusqu'à Moncton et une de 66,000 volts entre Coal-Creek et Hampton.

L'énergie est vendue en bloc aux cités de Saint-John, Moncton, et Fredericton, ainsi qu'à la ville de Sussex.

Les statistiques données ci-dessous font voir l'expansion des entreprises de la commission depuis 1924.

13.—Expansion de la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, années terminées le 31 octobre 1924 et 1942-1946

Détails	1924	1942	1943	1944	1945	1946
Lignes de transmission à fort voltage..... milles	138	342	344	348	348	348
Lignes de distribution "..... milles	67	2,150	2,150	2,150	2,326	2,510
Usagers indirects..... nomb.	11,561	21,500	néant	néant	néant	néant
Usagers directs..... ".....	1,129	19,400	20,368	21,955	24,166	27,299
Puissance des établissements..... h.p.	11,100	27,260	27,260	32,510	37,590	37,590
Energie produite..... kWh	15,500,000	91,000,000	103,800,000	115,524,000	122,508,320	131,315,745
Capitaux engagés..... \$	3,780,000	10,274,000	10,470,000	11,066,400	11,509,982	12,439,470
Revenus annuels..... \$	310,000	1,605,900	1,741,800	1,899,500	2,024,468	2,181,272

Québec.—Le Syndicat national de l'électricité, 1937, (Geo. VI, c. 24) a été établi en vue de développer les usines génératrices et les réseaux de distribution dans la province. Il a été aboli en 1940 (4, Geo. VI, c. 22) et ses pouvoirs, fonctions et obligations contractuelles furent alors transmis à la Commission des eaux courantes du Québec.

Commission des eaux courantes du Québec.—Créée en 1910 en vertu de la loi 1 Geo. V, c. 5, et fondée de pouvoirs additionnels par la loi 3 Geo. V, c. 6 (voir S.R.Q., c. 46), par la loi 20 Geo. V, c. 34, et par la loi 4 Geo. VI, c. 22, la commission est autorisée à faire l'inventaire des ressources hydrauliques de la province, à faire des recommandations concernant leur contrôle, à construire et à exploiter certains bassins d'emmagasinage pour régler le débit des cours d'eau et à entreprendre la production directe de l'énergie électrique. Elle a aidé aux compagnies engagées dans cette industrie en réunissant systématiquement les données sur le débit des principales rivières et sur les conditions météorologiques, par des recherches sur de nombreux emplacements propices à un aménagement hydroélectrique et par la détermination du profil longitudinal d'un grand nombre de rivières, mais surtout en réglant le débit des principaux cours d'eau par la construction de bassins d'emmagasinage. Au début de 1942, la Commission des eaux courantes du Québec a parachevé l'installation d'une usine génératrice de 48,000 h.p. (3 unités) au rapide n° 7 sur la Haute-Ottawa, au coût de \$9,600,000. Environ 16,000 h.p. sont fournis à la Noranda Mines. Une quatrième unité sera installée lorsqu'elle sera jugée nécessaire et que le débit de l'aire de drainage en amont du rapide n° 7 aura été réglé.

La loi 4 Geo. VI, c. 22, qui confère à la Commission des eaux courantes du Québec le pouvoir d'entreprendre la production directe d'énergie électrique, a été abolie

en 1944, et ce même pouvoir a été accordé à la Commission hydroélectrique du Québec par la loi 8 Geo. VI, c. 22. En vertu de cette loi, l'administration de l'usine hydroélectrique du rapide n° 7 a été confiée à la Commission hydroélectrique du Québec.

De 1912 à 1925, la commission a construit ou acquis des réservoirs d'emmagasinage, les compagnies qui en bénéficiaient devant payer les intérêts et les frais d'amortissement sur le capital engagé de même que les frais d'exploitation. Depuis 1925, les compagnies ou les particuliers se sont prévalus de la latitude que leur laisse l'article 6 du chapitre 46 des S.R.Q., 1925, pour construire les barrages nécessaires. Ces réservoirs, au nombre de 28 en 1944, ont été transférés à la commission. Celle-ci les exploite et les frais seuls sont imposés annuellement aux compagnies ou aux particuliers intéressés.

Les rivières dont elle règle le débit, soit par des barrages sur les rivières mêmes, soit par la régularisation de l'écoulement des eaux d'amont des lacs, sont énumérées ici avec l'énergie produite en h.p.: le Saint-Maurice, 1,026,050 h.p.; la Gatineau, 504,000 h.p.; la rivière du Lièvre, 274,000 h.p.; le Saint-François, 100,000 h.p.; la rivière Chicoutimi, 41,400 h.p.; et la rivière au Sable, 33,200 h.p. La plupart de ces exploitations peuvent être agrandies de façon à augmenter leur production.

Les autres réservoirs d'emmagasinage exploités par la commission sont ceux du lac Métis, de la rivière Savane et du lac Brûlé, sur la rivière Sainte-Anne-de-Beaupré, neuf réservoirs sur la rivière du Nord et un autre sur la rivière du Loup (en bas).

Parmi les réservoirs non régis ou exploités par la commission, il y a celui du lac Saint-Jean, ceux du lac Manouane et de la Passe-Dangereuse sur la rivière Péribonka, et celui d'Onachiway, sur la rivière Shipshaw. Les captations de la rivière Saguenay, qui bénéficient des réservoirs d'emmagasinage de la rivière Péribonka et du lac Saint-Jean, s'établissent à plus de 1,500,000 h.p. avec le parachèvement de l'entreprise de la Chute-à-Caron (Shipshaw).

La Commission hydroélectrique du Québec.—La Commission hydroélectrique du Québec a été établie en vertu de la loi 8 Geo. VI, c. 22, pour fournir de l'énergie aux municipalités, aux entreprises industrielles ou commerciales et aux citoyens de la province de Québec aux prix les plus bas en conformité d'une solide administration financière.

Le 15 avril 1944, en vertu de cette loi, la commission a pris à sa charge: a) l'entreprise de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated pour la production et la distribution de l'électricité; b) l'entreprise de la compagnie d'électricité de l'Île de Montréal pour la production et la distribution de l'électricité; et c) tout le capital social de la compagnie Beauharnois Light, Heat and Power. Ainsi Hydro-Québec, entre autres avantages, a obtenu la régie des usines hydroélectriques et des réseaux de transmission et de distribution suivants:—

<i>Usine hydroélectrique</i>	<i>Cours d'eau</i>	<i>Puissance installée</i>
Cèdres.....	Saint-Laurent.....	200,000 h.p.
Chambly.....	Richelieu.....	9,000 h.p.
Sault-au-Récollet.....	Rivière-des-Prairies.....	45,000 h.p.
Beauharnois.....	Saint-Laurent.....	680,000 h.p.

La commission exploite un réseau de service public, qui fournit l'éclairage et l'énergie électriques au Grand-Montréal et aux districts avoisinants, soit à une population de près de 1,500,000 habitants.

L'énergie électrique de l'usine des Cèdres est fournie à l'Aluminum Company of America, à Massena (N.Y.) et, par l'entremise de la compagnie Beauharnois Light, Heat and Power, de l'énergie est vendue à la Commission hydroélectrique de l'Ontario, soit environ 100,000 h.p. à Massena et 250,000 h.p. à l'Ontario.

14.—Expansion de l'entreprise du Québec, 1935-1946

Année	Municipalités desservies nomb.	Consommateurs desservis nomb.	Energie distribuée	
			Totale h.p.	Primaire h.p.
1935	61	266,744	540,000	405,000
1936	61	268,818	535,000	455,000
1937	61	271,274	600,000	490,000
1938	61	273,637	733,000	635,000
1939	61	277,010	773,000	676,000
1940	61	281,027	806,000	699,000
1941	61	285,648	892,000	784,000
1942	61	289,038	1,032,000	827,000
1943	61	293,005	1,044,000	942,000
1944	61	298,767	1,060,000	897,000
1945	61	305,049	1,045,000	883,000
1946	61	-	1,085,000	947,000

15.—Distribution d'énergie primaire aux réseaux, 1941-1946

(Coincitant avec la pointe du réseau de Montréal)

Réseau	1941 h.p.	1942 h.p.	1943 h.p.	1944 h.p.	1945 h.p.	1946 h.p.
Réseau de Montréal	429,000	413,000	440,000	466,000	512,000	538,000
Réseau local de Beauharnois	32,000	36,000	129,000	77,000	27,000	34,000
Réseau de 25 cycles de Beauharnois (Com. Hydro. d'Ontario)	200,000	250,000	250,000	250,000	250,000	250,000
Réseau de Massena	123,000	128,000	123,000	104,000	94,000	125,000
Totaux	784,000	827,000	942,000	897,000	883,000	947,000

La Commission hydroélectrique du Québec, en plus de posséder et d'exploiter ces réseaux de production et de distribution, administre l'usine de 48,000 h.p. du rapide n° 7, sur la Haute-Ottawa. Les statistiques de l'énergie primaire pour ce réseau du nord du Québec (district de Cadillac-Noranda) sont les suivantes: 1941, 14,010 h.p.; 1942, 14,660 h.p.; 1943, 15,030 h.p.; 1944, 16,820 h.p.; 1945, 14,720 h.p.; et 1946, 15,750 h.p.

Ontario.—*La Commission hydroélectrique.*—Un article sur les débuts et l'activité de la commission paraît aux pp. 386-388 de l'*Annuaire* de 1940.

Pour répondre à une demande sans cesse croissante d'énergie électrique, la commission a construit ses propres usines génératrices et s'est portée acquéreur de divers autres établissements privés. La plus grande des 55 usines hydroélectriques exploitées par la commission en 1945 est celle de Queenston-Chippawa, sur la rivière Niagara. Elle a été construite par la commission et a une puissance normale de 500,000 h.p. A la fin de la guerre de 1939-1945, les installations en état de répondre aux exigences actuelles—y compris les usines existantes et l'énergie à livrer—ont une potentialité globale de 2,672,000 h.p.

Statistiques de la Commission hydroélectrique.—Les rapports annuels de la commission donnent des descriptions et des statistiques fort détaillées de l'exploitation, de la construction, du service municipal, de la transmission et de la distribution. La

commission exerce un droit de surveillance sur les réseaux électriques possédés et exploités par les municipalités coopérantes.

Les immobilisations nécessaires à l'origine pour assurer le service à environ douze municipalités furent d'environ \$3,600,000. Le 31 octobre 1945, elles sont de \$521,643,563, dont \$375,361,480 sont engagés par la commission dans les usines génératrices, réseaux de transmission, etc., y compris les tramways électriques et autres biens administrés par la commission pour le compte des réseaux les plus importants qui relèvent d'elle, et \$146,282,083 engagés par les municipalités dans les réseaux distributeurs locaux leur appartenant et autres actifs. De même, les réserves totales de la commission et des services électriques municipaux pour le fonds d'amortissement, les renouvellements, les dépenses imprévues et les assurances s'élèvent à \$382,287,778, dont \$252,283,473 représentent les réserves de la commission elle-même et \$130,004,305 celles des municipalités.

16.—Expansion de la Commission hydroélectrique d'Ontario, années terminées le 31 octobre 1931-1945

NOTE.—Les statistiques de 1910-1930 paraissent à la p. 289 de l'Annuaire de 1941.

Année	Municipalités desservies	Consommateurs desservis	Energie distribuée	Capital de la commission et actif des utilités municipales
	nombre	nombre	h.p.	\$
1931.....	721	600,297	1,107,227	378,010,000
1932.....	747	611,955	1,108,037	382,558,000
1933.....	757	621,418	1,366,735	394,651,000
1934.....	760	624,801	1,451,699	398,225,000
1935.....	766	636,134	1,625,733	406,001,000
1936.....	782	649,517	1,509,667	413,710,000
1937.....	795	667,863	1,648,467	424,422,000
1938.....	821	694,400	1,831,216	436,822,000
1939.....	858	720,372	1,963,471	446,123,000
1940.....	886	748,232	1,954,069	449,033,000
1941.....	900	771,681	2,312,219	467,235,000
1942.....	902	785,564	2,265,796	383,333,000
1943.....	903	797,258	2,330,806	487,023,000
1944.....	904	818,085	2,416,157	492,831,000
1945.....	922	869,712	2,599,873	521,644,000

17.—Répartition de l'énergie entre les réseaux de la Commission hydroélectrique d'Ontario, années terminées le 31 octobre 1941-1945

(20 minutes maximum de charge—système des maxima coïncidents)

Réseau et district	1941	1942	1943	1944	1945
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Réseau Niagara.....	1,682,975	1,676,273	1,738,606	2,043,646 ¹	2,177,763
Réseau Georgian Bay.....	47,407	45,276	48,189		
Réseau Eastern Ontario.....	189,650	176,895	203,944		
Réseau Thunder Bay.....	125,539	106,716	124,638	127,212 ²	136,863 ²
District Manitoulin.....	504	464	491		
Réseau Northern Ontario—				245,299 ²	285,247 ²
District Nipissing.....	5,791	5,416	6,126		
District Sudbury.....	19,597	20,909	19,670		
District Abitibi.....	230,965	222,788	180,563		
District Patricia.....	15,791	11,059	8,576		
District Saint-Joseph.....					
Totaux.....	2,312,219	2,265,796	2,330,806	2,416,157	2,599,873

¹ Ces trois réseaux sont maintenant réunis et connus sous le nom de réseau Southern Ontario. ² Le district de Manitoulin en 1944 et celui de Timiskaming en 1945, maintenant partie du réseau Northern Ontario.

Statistiques des services électriques municipaux-urbains de l'Ontario fournis par la commission.—Les bilans des services d'électricité municipaux-urbains alimentés par la Commission hydroélectrique montrent en 1945 un actif global de \$221,284,434 contre un passif de \$16,277,277. Sur la différence, \$118,313,345 se trouvent versés à la réserve. Il n'est pas tenu compte de la valeur résiduelle des réseaux de la commission dans le calcul du pourcentage de la dette nette par rapport à l'actif total. De 1933 à 1945, l'actif total augmente de \$85,581,182 tandis que le passif total diminue de \$33,642,977.

*Service électrique rural en Ontario.**—Ces dernières années, l'électrification rurale a fait des progrès marqués en Ontario et l'activité rurale de la commission constitue aujourd'hui un aspect important de ses attributions. Fidèle à sa politique de venir en aide à l'industrie fondamentale de l'agriculture, le gouvernement de l'Ontario collabore par des subventions allant jusqu'à 50 p. 100 des immobilisations initiales pour lignes de transmission et outillage. En 1930 la législature ontarienne adoptait une loi qui prévoyait une avance ne devant pas excéder \$1,000 aux propriétaires de bien-fonds et immeubles situés dans les régions rurales pour l'installation de l'électricité et l'achat d'outillage et une autre pourvoyant à l'établissement d'un taux maximum peu élevé pour toutes les catégories de services ruraux.

* Les lois concernant l'électrification rurale sont les suivantes: *Power Commission Act* (S.R.O. 1937, c. 62), *Rural Hydro-Electric Distribution Act* (S.R.O. 1937, c. 64), *Rural Power District Loans Act* (S.R.O. 1937, c. 65), et *Rural Power District Service Charge Act* (S.R.O. 1937, c. 66).

18.—Service électrique des districts ruraux exploité par la Commission hydro-électrique d'Ontario, années terminées le 31 octobre 1941-1945

Énumération	1941	1942	1943	1944	1945
Usines des district ruraux..... nomb.	184	120	120	120	121
Townships desservis..... "	465	467	467	467	468
Usagers..... "	131,524	135,106	136,341	140,633	159,608
Lignes de distribution primaire..... milles	20,104	20,072	20,119	21,023	22,309
Energie fournie..... h.p.	88,796	84,032	88,878	100,514	128,345
Recettes provenant des usagers..... \$	5,179,552	5,484,475	5,618,995	5,666,392	6,094,010
Dépenses totales..... \$	4,965,343	5,348,154	5,297,242	5,235,814	5,795,063
Surplus net..... \$	214,209	136,321	321,453	430,578	298,947
Capital immobilisé..... \$	38,812,593	39,295,995	39,494,638	41,257,200	44,536,481
Subventions provinciales ¹ \$	19,857,773	19,480,391	19,680,576	20,426,487	22,022,424

¹ Compris dans "capital immobilisé".

Manitoba.—La Commission électrique du Manitoba a commencé ses activités en 1919 sous l'empire de la loi sur la transmission de l'énergie électrique. Cette loi autorise la commission à prendre les dispositions nécessaires à la production de l'électricité et à passer des contrats pour l'achat en bloc de l'énergie des compagnies productrices et pour sa transmission et sa vente aux municipalités, corporations et particuliers. La première section de ligne de transmission a été terminée en 1920 et s'étendait de Winnipeg à Portage-la-Prairie.

Les dix premières années, l'énergie était achetée en bloc du réseau hydro-électrique de Winnipeg. Au terme de cette période, l'accord relatif aux Seven Sisters Falls entre le gouvernement du Manitoba et la Winnipeg Electric Company prévoyait la réserve d'une tranche d'énergie pour la Commission électrique.

La loi de 1931 sur la Commission électrique du Manitoba pourvoyait à l'établissement d'une commission composée de trois membres. La nouvelle commission a réorganisé l'administration du service en annulant les contrats de vente en bloc et en inaugurant le service direct au consommateur et aux municipalités et villes n'ayant des contrats que pour l'éclairage des rues, permettant ainsi à la commission d'adopter une ligne de conduite par laquelle elle pourrait dans la suite établir un tarif uniforme pour toutes les villes et tous les villages indépendamment de la distance de la source d'approvisionnement et du peu de densité de la population.

L'expansion énorme de l'entreprise depuis 1931 indique l'importance de cette réorganisation. En 1931, le réseau desservait 56 cités, villes et villages; en 1946, plus de 200 agglomérations sont desservies. Au cours de la même période, le revenu de l'entreprise augmente de \$700,000 à plus de deux millions. Les diminutions de tarif ont réduit de la moitié le coût moyen par kilowatt au client durant les 15 dernières années.

La réussite de l'extension du réseau à la majorité des cités, villes et villages de la province a permis à la commission de faire l'étude d'un projet d'électrification des fermes.

La Commission d'enquête sur l'électrification du Manitoba nommée par le gouvernement en 1942 et chargée d'étudier la possibilité de l'électrification des fermes dans la province signale dans son rapport que le service d'électricité pourrait être mis à la portée de plus de 90 p. 100 des fermes. La guerre a empêché l'exécution immédiate de ce projet, mais en 1945 il y avait suffisamment de matériaux pour tenter une expérience d'électrification rurale en vertu de laquelle environ mille fermes ont reçu le service de l'électricité. Le succès de l'expérience a déterminé la commission à faire des projets d'extension au rythme de 5,000 fermes au moins par année. La pénurie de matériaux toutefois a réduit la construction à 1,500 fermes en 1946; pour la même raison, la construction se limitera probablement à 2,500 fermes en 1947.

La commission s'adonne activement au commerce des appareils, en vue d'offrir ce service à ses clients et comme partie d'un programme destiné à augmenter la charge et partant le revenu en augmentant la consommation, ce qui en retour permettra d'abaisser les tarifs.

Saskatchewan.—La commission électrique de la Saskatchewan a été fondée en 1929 en vertu de la loi sur la commission de l'énergie (S.R.S., 1940, c. 33) qui l'autorise à produire, vendre et fournir l'énergie électrique, acquérir et mettre en valeur les emplacements hydrauliques, acquérir ou construire des usines thermiques et à l'huile, construire des lignes de transmission, acheter de l'énergie et passer des contrats avec les municipalités au sujet de la distribution de l'énergie.

Le réseau principal de la commission irradie de son usine génératrice de Saskatoon. Il y a aussi à North-Battleford et Swift-Current des usines génératrices possédées et exploitées par la commission. L'électricité est fournie en bloc aux corporations municipales, lesquelles possèdent et administrent leurs propres réseaux de distribution. Dans la ville de Battleford, l'électricité est fournie en bloc par la commission au moyen d'une ligne de transmission partant de l'usine de la commission à North-Battleford. Dans toutes les corporations municipales de son réseau (il y en a 211, y compris celles qui font partie de l'ancien réseau de la Prairie Power Company Limited), la commission fournit l'électricité directement à environ

20,654 consommateurs particuliers et indirectement, à 17,481. En 1946, elle possède et exploite 2,387 milles de lignes de transmission, y compris celles qu'elle a obtenues de la Prairie Power Company Limited.

De 1929 à 1945, la commission s'est portée acquéreur de certaines usines génératrices, et elle a construit et acheté des lignes de transmission ainsi que des réseaux de distribution dans les villes et villages. Ces acquisitions ont été améliorées, agrandies ou complétées. Les détails relatifs à ces acquisitions et constructions paraissent dans l'*Annuaire* de 1941 et ses éditions subséquentes.

En 1946, environ 125 milles de lignes de transmission ont été construites dont les suivantes: de Webb à Gull-Lake, d'Assiniboia à Willow-Bunch, d'Estevan à Stoughton, d'Outram à Torquay, d'Expanse à Ardill, et de Watson à l'aéroport de Dafeo; cette dernière fait partie d'un projet qui comprend des lignes de Watson à Naicam et de Watson à Quill-Lake en voie de construction à la fin de l'année. Grâce aux lignes énumérées ci-dessus, les villages de Willows, Readlyn, Verwood, Benson, Ardill et Torquay et les hameaux d'Antelope, Expanse et Outram font maintenant partie du réseau de la commission; ces lignes ont établi aussi une communication avec le réseau de la Dominion Electric Power Limited à Estevan, Gull-Lake et Assiniboia.

De courtes lignes de transmission ont été construites des cités de Regina et de Saskatoon pour desservir trois postes de transmission radiophonique. Un court branchement a été construit également de la ville d'Oxbow pour desservir la station d'été de Beaver-Park.

Des réseaux de distribution ont été construits dans les régions subdivisées de Highland-Park, près de Regina, de North-Annex et de Churchill-Downs (un établissement d'anciens combattants) et le service fourni au moyen d'énergie achetée de la cité de Regina. Un court branchement et un réseau de distribution ont également été construits pour desservir la colonie d'anciens combattants connue sous le nom de "Montgomery Place", près de Saskatoon.

Des seize usines génératrices que possède et exploite la commission en 1946, celles de Saskatoon et de North-Battleford sont des usines thermiques à vapeur et les autres sont toutes dotées de moteurs à allumage par compression. La puissance installée des usines génératrices est de 32,713 h.p. La commission ne possède pas d'usine hydroélectrique, l'énergie primaire se répartissant ainsi: moteurs à vapeur à mouvement alternatif, 530 h.p.; turbines à vapeur, 34,333 h.p.; et moteurs à combustion interne, 9,930 h.p. La commission achète de l'énergie en bloc d'entreprises privées et s'entend pour en échanger avec elles.

Regina et Weyburn, ainsi que plusieurs villes et villages, possèdent et exploitent des usines et des réseaux de distribution municipaux. Il y a dans la province deux corporations privées qui possèdent et exploitent des usines génératrices d'énergie électrique, des lignes de transmission et des réseaux de distribution. Les pouvoirs de contrôle et de réglementation relatifs aux privilèges de la distribution de l'énergie et aux tarifs relèvent d'une commission de régie locale en vertu de la partie III de la loi des compagnies d'utilités publiques (S.R.S., 1940, c. 118). La Commission de l'énergie est chargée de l'application de la loi sur l'inspection et des permis d'électricité (S.R.S., 1940, c. 261), et elle a reçu certains pouvoirs de contrôle et de réglementation à l'égard des services électriques publics, en vertu de la partie III de la loi sur la Commission de l'Énergie.

19.—Expansion de la Commission électrique de la Saskatchewan, 1929-1946

Année	Municipalités desservies		Usagers desservis		Energie globale produite	Energie globale achetée	Capitaux
	En bloc	Directement	En bloc	Directement			
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	kWh	kWh	\$
1929.....	néant	2	néant	1	1	néant	1,902,005
1930.....	1	106	1	2	3	3	6,290,431
1931.....	3	117	2	8,324	46,040,000	1,414,420	7,287,827
1932.....	3	117	16,124	7,875	46,426,171	1,803,503	7,345,916
1933.....	3	123	16,124	7,574	44,401,494	1,674,444	7,411,986
1934.....	3	123	15,833	7,754	44,863,396	1,817,528	7,428,330
1935.....	4	123	13,644	8,219	46,889,172	1,986,105	7,504,726
1936.....	4	123	13,747	8,506	49,757,758	1,967,025	7,535,783
1937.....	4	126	13,513	8,620	49,165,813	1,918,473	7,609,910
1938.....	4	129	13,658	9,133	49,435,169	1,954,995	7,765,571
1939.....	4	129	13,006	9,467	55,055,958	2,085,702	8,174,141
1940.....	4	134	14,416	10,268	56,717,006	2,423,188	8,271,730
1941.....	4	136	14,416	10,542	65,225,001	2,019,107	8,511,974
1942.....	4	139	15,413	11,450	70,084,762	2,100,225	8,617,455
1943.....	4	139	16,677	12,197	79,565,860	1,921,440	8,748,856
1944.....	4	143	15,982	12,989	85,118,625	1,808,556	8,939,920
1945.....	4	203	16,341	18,034	87,248,840	3,098,450	10,661,321
1946.....	4	211	17,481	20,654	88,111,619	12,040,544	11,841,658

¹ Les activités de la Commission dans les deux villes desservies ont commencé en novembre 1929.
² Inconnu. ³ Les activités dans la majorité des municipalités desservies n'ont commencé que vers la fin de l'année.

Alberta.—En Alberta, seules certaines municipalités urbaines sont propriétaires d'usines génératrices et de réseaux de distribution d'énergie électrique. L'autorité dont relèvent les réseaux privés est la Commission des utilités publiques, qui a juridiction sur la distribution et la vente de l'électricité. Elle jouit du pouvoir général d'enquêter à la suite d'une réclamation faite soit par une municipalité, soit par une compagnie d'utilité publique, et de déterminer, à la suite de cette enquête, les tarifs justes et raisonnables.

Trois services privés d'utilités sont les principales sources d'énergie pour les municipalités. L'un exploite quatre usines d'énergie hydroélectrique d'une puissance globale de 91,000 h.p. sur la rivière Bow et ses tributaires à l'ouest de Calgary, avec un emmagasinage supplémentaire global de 240,000 acres-pieds au lac Minnewanka et au lac Kananaskis supérieur. Il exploite en vertu d'un bail l'usine à vapeur de 14,000 h.p. de la cité de Calgary, et il a des arrangements pour l'échange et des engagements concernant les lignes de transmission avec la cité d'Edmonton et la cité de Lethbridge. Un autre dessert un certain nombre de villes et de villages au nord et au nord-est de Drumheller au moyen d'une usine à vapeur et des villes et villages au nord et à l'est de Vegreville au moyen d'établissements générateurs diesels à Vegreville et à

Lloydminster; il dessert également le district de Grande-Prairie au moyen d'une usine génératrice diesel. Un troisième service d'utilité dessert la ville de Rivière-la-Paix et les villages environnants au moyen d'un établissement générateur diesel situé à Rivière-la-Paix.

La cité d'Edmonton tire son énergie du charbon et exploite son propre système de distribution; en outre, il existe un arrangement réciproque avec un des services privés d'utilités pour l'échange d'énergie électrique en temps de pointe. Calgary et Red-Deer ont leurs propres réseaux de distribution mais achètent leur électricité à la même source privée qu'Edmonton. Certaines grandes villes et cités telles que Medicine-Hat et Cardston possèdent leurs propres usines électriques, et celles que n'atteignent pas les trois services privés ci-dessus mentionnés sont desservies par de petites usines privées.

Colombie-Britannique.—En vertu de la loi sur l'énergie électrique, sanctionnée le 28 mars 1945, la Commission électrique de la Colombie-Britannique a été autorisée à entrer dans le domaine de la propriété publique. La commission y est parvenue en acquérant le réseau électrique de la West Canadian Hydro Electric Corporation, propriétaire d'une usine hydroélectrique à Shuswap-Falls dans la partie nord de la vallée de l'Okanagan; la Nanaimo Duncan Utilities, propriétaire d'usines hydroélectriques et d'une usine à vapeur près de Nanaimo, île de Vancouver; le réseau de la British Columbia Electric Railway Company, propriétaire d'une usine hydroélectrique et d'une usine à vapeur à Kamloops à l'intérieur de la province; les réseaux de la National Utilities Limited à Port-Alberni, Parksville, Qualicum et Royston sur l'île de Vancouver, qui exploitait un établissement générateur diesel à Port-Alberni et achetait de l'énergie électrique pour distribution à Parksville, Qualicum et Royston; la commission a acquis également plusieurs établissements plus petits d'utilité publique appartenant à des particuliers et des usines municipales dans toute la province. Elle a entrepris des relevés sur la rivière Campbell, île de Vancouver, en vue de la construction d'une usine hydroélectrique dont la production définitive sera de 150,000 h.p. La première phase de cette entreprise exige la construction d'un barrage d'amont à Irene-Pool, sur la rivière Campbell, et l'installation d'une unité de 50,000 h.p. est commencée. Des soumissions ont été faites en vue de la construction d'un énorme barrage à Ladore-Falls, lequel pourra emmagasiner 100,000 h.p.

Grand-Forks, Kaslo, Nelson, Prince-George et Revelstoke distribuent l'énergie électrique produite par le combustible ou par la force hydraulique, tandis que Courtenay, Cranbrook, Fernie, Kelowna, Ladysmith, Merritt, New-Westminster, les municipalités de Penticton et de Summerland, le village de McBride et les districts d'amélioration de Cranberry, Westview et Wildwood achètent de l'énergie en gros et se chargent de la distribution.

Sous-section 3.—Centrales électriques privées

Les statistiques sommaires des usines centrales électriques privées de 1930 à 1945 sont données au tableau 20.

20.—Statistique des usines centrales électriques privées, 1930-1945

Année	Usines	Usagers	Energie électrique produite	Outillage en force motrice ¹	
				Roues hydrauliques et turbines	Total
				h.p.	h.p.
	nomb.	nomb.	en milliers de kWh		
1930.....	421	745,608	12,937,014	3,690,095	3,914,474
1931.....	396	756,285	12,131,139	3,916,720	4,171,305
1932.....	402	776,400	12,338,216	4,426,235	4,704,523
1933.....	403	776,581	13,665,974	4,563,973	4,842,686
1934.....	402	760,462	16,060,883	4,817,600	5,087,613
1935.....	397	779,400	17,767,949	4,892,805	5,274,174
1936.....	390	802,676	18,515,225	4,866,471	5,146,863
1937.....	389	833,711	20,315,627	5,047,253	5,336,811
1938.....	406	859,506	19,488,323	5,142,432	5,300,183
1939.....	427	889,418	21,285,710	5,226,433	5,385,632
1940.....	421	926,093	22,287,270	5,544,803	5,708,664
1941.....	424	954,906	24,734,691	5,753,150	5,917,160
1942.....	428	985,059	28,177,387	6,099,440	6,269,386
1943.....	425	1,009,603	31,082,239	7,069,774	7,239,936
1944.....	424	753,239	25,688,581	6,175,674	6,373,523
1945.....	2	766,554	25,530,857	2	2

¹ Moins l'outillage auxiliaire.² Inconnu.

La colonne du tableau 21, qui indique la production d'énergie électrique, fait ressortir la place prédominante qu'occupe la province de Québec dans ce domaine. Du volume total d'énergie produite au Canada par toutes les centrales électriques en 1945, 44 p. 100 provient des centrales privées ou commerciales du Québec; ce pourcentage est tombé de 57 en 1943 par suite de la prise de possession en 1944 de la Montreal Light, Heat and Power Company et de la Beauharnois Power Company par la Commission hydroélectrique du Québec, propriété publique.

Toutes les usines de l'Ontario produisent moins de la moitié de ce que produisent les usines du Québec, et 20 p. 100 seulement de la production totale des usines de l'Ontario provient d'établissements privés.

21.—Usines centrales électriques privées, par province, 1945

Province	Usines ¹	Usagers	Energie électrique produite	Outillage en force motrice ¹	
				Roues hydrauliques et turbines	Total
				h.p.	h.p.
	nomb.	nomb.	en milliers de kWh		
Ile du Prince-Edouard.....	7	6,381	12,326	363	7,260
Nouvelle-Ecosse.....	22	65,615	340,646	26,170	116,375
Nouveau-Brunswick.....	8	28,588	477,258	94,150	111,630
Québec.....	78	302,690	17,670,313	4,365,852	4,366,182
Ontario.....	60	65,284	2,200,339	538,572	538,853
Manitoba.....	14	36,570	1,599,291	353,300	354,524
Saskatchewan.....	104	30,557	82,992	2	59,070
Alberta.....	68	39,223	352,794	91,000	102,822
Colombie-Britannique et Yukon.....	63	191,646	2,794,896	706,267	716,807
Total	424	766,554	25,530,857	6,175,674	6,373,523

¹ Chiffres de 1944; les statistiques plus récentes ne sont pas connues.² L'électricité produite en Saskatchewan provient entièrement d'usines thermiques. Il y a une usine hydroélectrique, mais son énergie est utilisée au Manitoba et ses statistiques sont comprises dans celles de cette province.

Sous-section 4.—Exportations d'énergie électrique

L'énergie électrique n'est exportée du Canada que moyennant un permis et elle est frappée d'un droit d'exportation de 0.03 cent le kWh. Les droits perçus sur les exportations les années financières terminées le 31 mars 1943 à 1946 sont respectivement de \$618,953, \$641,253, \$639,320 et \$694,518.

Les exportations des années civiles 1943-1946 paraissent au tableau 22. Il y a aussi des mouvements interprovinciaux considérables d'énergie électrique entre le Québec et l'Ontario, et des mouvements moins importants entre le Québec et le Nouveau-Brunswick et entre la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Le volume d'eau qu'il est permis de détourner vers le côté canadien à Niagara-Falls pour la production d'électricité a été augmenté de 5,000 pieds cubes par seconde en novembre 1940, à cause d'un détournement, du versant de la baie James vers celui des Grands Lacs, d'eau provenant du Lac Long et de la rivière Ogoki. En 1941, une nouvelle augmentation de 9,000 pieds cubes-seconde vers les usines canadienne et de 12,500 pieds cubes-seconde vers les usines américaines a été permise. Cette augmentation du volume d'eau et l'exploitation plus forte des usines sur le Saint-Laurent ont permis d'accroître les exportations d'énergie ferme et d'énergie secondaire aux Etats-Unis, principalement aux fabriques de matériel de guerre (5,000 pieds cubes-seconde produiront environ 150,000 h.p. à l'usine de Queenston, en Ontario.)

22.—Energie électrique exportée du Canada, par compagnie, 1943-1946

Compagnie	1943	1944	1945	1946
	kWh	kWh	kWh	kWh
Commission hydroélectrique d'Ontario.....	394,200,000	395,280,000	394,245,000	394,200,000
Commission hydroélectrique d'Ontario (surplus).....	1,085,363,938	1,108,216,985	1,120,730,061	978,819,549
Canadian Niagara Power Company.....	314,512,111	312,033,481	322,722,441	324,484,986
Canadian Niagara Power Company (surplus).....	30,214,300	64,931,100	99,409,843	93,806,074
Ontario and Minnesota Power Co.....	35,040,000	38,094,000	38,365,000	32,073,000
Maine and New Brunswick Electric Power Co.	30,889,205	29,193,321	40,384,249	32,185,886
Maine and New Brunswick Electric Power Co. (surplus).....	néant	néant	néant	1,690,473
British Columbia Electric Railway Co.....	203,320	248,520	273,050	323,260
Southern Canada Power Co.....	2,505,684	2,261,256	2,462,695	2,703,079
Commission hydroélectrique de Québec ¹	643,037,269	627,047,466	618,842,478	614,982,847
Canadian Cottons, Ltd Milltown, N.-B.....	727,100	1,164,100	2,708,400	2,868,000
Fraser Companies, Ltd.....	6,685,000	5,293,000	4,574,000	1,288,000
Northport Power and Light Co.....	18,368	16,444	15,206	20,619
Northern B.C. Power Co.....	18,020	17,290	12,170	33,120
Detroit and Windsor Subway Co.....	283,300	292,200	291,800	323,100
Commission électrique du Manitoba.....	1,139,420	1,220,133	1,885,840	1,813,740
Totaux.....	2,545,838,935	2,583,311,194	2,646,435,233	2,481,630,733

¹ Transférée de la Montreal Light, Heat and Power Co. en avril 1944.

Section 3.—Outillage en force motrice dans l'industrie canadienne

Le Bureau fédéral de la Statistique a dressé des tableaux qui indiquent les installations d'outillage en force motrice dans les industries manufacturières et minières du Canada de 1923 à 1944. Le tableau 24 donne les statistiques réunies de ces deux industries à compter de 1934. Les chiffres des 11 années montrent que l'énergie primaire a augmenté de 1,680,325 h.p. à 2,318,676 h.p. ou 38.0 p. 100, tandis que les installations de moteurs électriques mus par de l'énergie achetée accusent une augmentation de non moins de 61.6 p. 100. En considérant l'augmen-

tation révélée par ces derniers chiffres, il ne faut pas oublier que l'emploi, au lieu du raccordement par courroies et arbres de transmission, de moteurs particuliers pour chaque machine ne signifie pas nécessairement que la quantité d'énergie utilisée soit équivalente à l'augmentation de puissance.

De l'augmentation de l'énergie primaire installée, les manufactures absorbent 87.6 p. 100 et les mines 12.4 p. 100, tandis que de celles des moteurs électriques mus par de l'énergie achetée les manufactures absorbent 86.6 p. 100 et les mines 13.4 p. 100.

L'industrie minière fait voir une augmentation ininterrompue, de 1933 à 1941⁵ de l'outillage mû au moyen d'énergie achetée. La quantité totale d'installations d'outillage en force motrice accuse une diminution en 1932, mais se remet à augmenter en 1933. Il en est de même de la puissance des installations de moteurs électriques, mais celle des moteurs mus par l'électricité produite à l'établissement subit une diminution marquée de 1930 à 1933 et n'atteint le niveau de 1930 qu'en 1937, alors qu'il se produit une augmentation importante au regard de 1936. Ceci semble indiquer chez les compagnies minières une tendance à compter de plus en plus sur l'électricité achetée plutôt qu'à vouloir produire leur propre énergie, tendance très naturelle dans le nord du Canada où les forces hydrauliques sont abondantes et le combustible est rare.

Les manufactures accusent une augmentation constante de la quantité totale des installations d'outillage en force motrice, des moteurs électriques et des moteurs mus par de l'énergie achetée. Quant à la puissance des moteurs mus par de l'énergie produite à l'établissement, les chiffres indiquent des fluctuations entre 1929 et 1935 et, par la suite, montent rapidement jusqu'à 800,917 en 1942; les chiffres subséquents sont légèrement inférieurs à ce niveau.

23.—Pourcentage de la puissance électrique par rapport au total de l'outillage en force motrice dans les industries manufacturières et minières, 1934-1944

NOTA.—Les chiffres n'englobent pas les centrales électriques, mais comprennent l'outillage inactif et de réserve. Les chiffres de 1923-1933 paraissent à la p. 287 de l'Annuaire de 1941.

Année	Total, installations d'outillage en force motrice	Energie électrique	
		Total, puissance des moteurs	% du total
	h.p.	h.p.	%
1934.....	4,850,743	3,781,779	78.0
1935.....	5,019,958	3,889,366	77.5
1936.....	5,186,506	4,059,355	78.3
1937.....	5,562,772	4,411,974	79.3
1938.....	5,844,666	4,635,423	79.3
1939.....	6,071,557	4,883,670	80.4
1940.....	6,352,775	5,136,200	80.8
1941.....	6,963,218	5,624,681	80.8
1942.....	6,978,672	5,668,039	81.2
1943.....	7,404,308	5,981,280	80.8
1944.....	7,443,624	5,991,223	80.5

24.—Installations de force motrice dans les industries manufacturières et minières, 1934-1944, et détails par province et groupe industriel, 1944

NOTE.—Les totaux de 1923-1933 sont donnés à la p. 299 de l'Annuaire de 1941. Les chiffres par province et groupe industriel de chaque année depuis 1936 sont donnés dans le tableau correspondant des *Annuaire* précédents à compter de l'édition de 1939.

Année et province ou groupe	Machines et turbines à vapeur	Moteurs à explosion	Turbines et roues hydrauliques	Total	Moteurs électriques nus par énergie achetée	Total installations de force motrice	Moteurs électriques nus par énergie produite par les établissements faisant rapport	Total, moteurs électriques
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES								
Totaux, 1934	774,494	87,120	597,675	1,459,289	2,770,363	4,229,672	544,714	3,315,007
Totaux, 1935	774,166	88,265	603,717	1,466,148	2,865,340	4,331,488	512,177	3,377,517
Totaux, 1936	743,184	92,480	648,489	1,484,153	2,977,714	4,461,967	528,501	3,506,215
Totaux, 1937	834,703	98,233	649,557	1,582,493	3,129,790	4,712,283	602,955	3,732,745
Totaux, 1938	830,897	111,645	723,377	1,665,919	3,203,504	4,969,723	659,741	3,963,545
Totaux, 1939	827,901	121,997	731,390	1,681,188	3,364,899	5,045,287	694,450	4,058,549
Totaux, 1940	848,596	152,240	727,051	1,727,887	3,563,048	5,290,935	724,760	4,287,817
Totaux, 1941	917,474	179,461	724,199	1,821,134	4,028,942	5,850,676	740,112	4,769,054
Totaux, 1942	927,509	224,458	741,751	1,893,618	4,076,277	5,969,895	800,917	4,877,194
Totaux, 1943	988,280	257,873	749,593	1,993,746	4,420,105	6,415,351	760,630	5,180,735
1944								
PROVINCE								
Ile du Prince-Edouard.....	1,291	998	1,423	3,712	1,162	4,874	néant	1,162
Nouvelle-Ecosse.....	70,407	15,727	14,946	101,080	91,980	193,060	65,400	157,380
Nouveau-Brunswick.....	83,398	13,274	28,104	124,836	130,426	255,262	56,847	187,273
Québec.....	214,660	61,408	325,623	601,691	1,686,492	2,288,183	176,475	1,862,967
Ontario.....	417,296	103,258	246,297	766,881	1,948,635	2,716,516	315,975	2,264,610
Manitoba.....	17,623	8,537	784	26,944	144,078	171,022	5,773	149,851
Saskatchewan.....	21,950	18,271	8	40,229	45,118	83,347	304	45,422
Alberta.....	31,878	18,791	624	51,291	94,170	145,461	6,150	100,320
Colombie-Britannique.....	155,055	47,470	111,347	313,872	295,225	609,097	152,793	448,018
Yukon et T. du N.-O.....	59	548	néant	607	10	617	néant	10
Canada, 1944	1,013,615	288,312	729,216	2,031,143	4,437,296	6,468,439	779,717	5,217,013
GROUPE INDUSTRIEL								
Substances végétales.....	107,183	49,045	26,659	182,887	325,186	508,073	52,949	378,135
Produits animaux.....	26,606	13,046	2,638	42,290	146,869	189,159	3,616	150,485
Produits textiles.....	28,022	5,320	23,658	57,027	220,277	277,304	30,984	251,261
Produits du bois et du papier.....	537,854	145,063	604,760	1,287,677	1,557,565	2,845,242	509,685	2,067,250
Peur et ses produits.....	185,064	49,789	4,068	238,921	1,021,881	1,260,802	123,562	1,145,443
Produits des métaux non ferreux.....	26,812	6,548	55,550	88,910	567,754	656,664	22,651	590,406
Produits des métaux ferreux.....	57,080	13,734	1,052	71,866	244,311	316,177	9,438	263,790
Produits chimiques et connexes.....	41,906	5,309	10,803	58,018	319,430	377,448	23,856	343,286
Industries diverses.....	3,088	458	1	3,547	34,023	37,570	2,926	36,949
INDUSTRIES MINIÈRES								
Totaux, 1934	136,096	49,526	35,414	221,036	400,035	621,071	66,647	466,682
Totaux, 1935	133,888	53,482	63,940	251,310	437,160	688,470	74,687	511,847
Totaux, 1936	126,318	69,412	54,909	250,639	474,000	724,639	79,140	553,140
Totaux, 1937	144,454	85,757	43,575	272,786	577,703	850,489	101,526	679,229
Totaux, 1938	148,457	90,163	53,813	292,433	582,510	874,943	89,368	671,878
Totaux, 1939	145,965	96,432	62,492	302,889	712,311	1,015,200	101,740	814,051
Totaux, 1940	156,305	101,683	57,075	313,063	746,777	1,061,840	101,606	848,383
Totaux, 1941	156,334	107,932	66,722	330,373	782,064	1,113,842	106,501	888,565
Totaux, 1942	152,350	107,450	74,880	336,680	672,097	1,068,777	118,748	790,845
Totaux, 1943	146,506	106,392	40,450	293,348	695,109	989,457	105,436	800,545

24.—Installations de force motrice dans les industries manufacturières et minières, 1934-1944, et détails par province et groupe industriel, 1944—fin

Année	Machines et turbines à vapeur	Moteurs à explosion	Turbines et roues hydrauliques	Total	Moteurs électriques nus par énergie achetée	Total, installations de force motrice	Moteurs électriques nus par énergie produite par les établissements faisant rapport	Total, moteurs électriques
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
INDUSTRIES MINIÈRES—fin								
1944								
PROVINCE								
Ile du Prince-Edouard.	néant	néant	néant	—	néant	—	néant	—
Nouvelle-Ecosse.....	52,175	5,544	25	57,744	71,161	128,905	8,183	78,344
Nouveau-Brunswick...	1,510	2,178	75	3,763	1,846	5,609	227	2,073
Québec.....	1,531	25,917	4,247	31,695	172,265	203,960	10,052	182,317
Ontario.....	2,811	29,950	2,725	35,486	262,934	298,420	6,978	269,912
Manitoba.....	140	1,237	néant	1,377	24,215	25,592	90	24,805
Saskatchewan.....	1,745	5,239	"	6,984	63,717	70,701	2,447	66,164
Alberta.....	49,204	7,512	"	56,716	41,123	97,839	9,379	50,502
Colombie-Britannique	30,321	19,119	28,562	78,002	49,361	127,363	43,762	93,063
Yukon et T. du N.-O.....	néant	768	15,000	15,768	1,030	16,796	5,500	6,530
Canada, 1944.....	139,437	97,462	50,634	287,533	687,652	975,185	86,558	774,210
1944								
GROUPE								
Métaux.....	25,991	38,611	35,117	99,719	456,017	555,736	55,762	511,779
Métalloïdes.....	110,152	41,521	12,720	164,393	199,674	364,067	28,596	228,270
Combustibles.....	107,442	19,768	12,000	139,210	125,796	265,006	24,316	150,112
Autres métalloïdes.....	2,710	2,175	720	25,183	73,373	99,061	4,830	78,153
Pierre, sable et gravier	3,294	17,330	2,797	23,421	31,961	55,382	2,200	34,161
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET MINIÈRES RÉUNIES								
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Totaux, 1934.....	910,590	136,646	623,889	1,669,325	3,170,418	4,850,743	611,361	3,781,770
Totaux, 1935.....	908,054	141,747	667,637	1,717,438	3,303,500	5,019,958	584,864	3,889,364
Totaux, 1936.....	869,502	161,897	703,398	1,734,792	3,451,714	5,186,506	607,641	4,059,355
Totaux, 1937.....	978,157	183,900	692,132	1,855,279	3,707,493	5,562,772	704,481	4,411,974
Totaux, 1938.....	978,354	201,808	777,190	1,958,352	3,886,314	5,844,666	749,109	4,635,423
Totaux, 1939.....	971,766	218,429	794,582	1,984,077	4,087,480	6,071,557	796,190	4,888,676
Totaux, 1940.....	1,004,901	253,923	784,126	2,042,950	4,309,825	6,352,775	836,375	5,136,200
Totaux, 1941.....	1,073,808	287,323	790,921	2,152,112	4,811,006	6,963,118	846,613	5,657,619
Totaux, 1942.....	1,081,858	331,803	816,631	2,230,293	4,748,374	6,978,672	919,665	5,668,039
Totaux, 1943.....	1,134,786	364,265	790,043	2,289,091	5,115,214	7,404,308	866,066	5,981,280
1944								
Ile du Prince-Edouard.	1,291	998	1,423	3,712	1,162	4,874	néant	1,162
Nouvelle-Ecosse.....	122,532	21,271	14,971	158,824	163,141	321,965	73,583	236,724
Nouveau-Brunswick.....	84,908	15,452	23,239	128,599	132,272	260,871	57,074	189,346
Québec.....	216,191	87,325	329,870	633,886	1,858,757	2,492,143	186,527	2,045,284
Ontario.....	420,107	133,238	249,022	802,367	2,211,569	3,013,936	322,953	2,534,522
Manitoba.....	17,763	9,774	784	28,321	168,293	196,614	5,863	174,156
Saskatchewan.....	23,695	23,510	8	47,213	108,835	156,048	2,751	111,586
Alberta.....	81,080	26,308	624	108,007	135,283	243,300	15,529	150,822
Colombie-Britannique.	185,376	65,589	139,909	391,874	344,586	736,460	196,465	541,081
Yukon et T. du N.-O.....	59	1,314	15,000	16,373	1,040	17,413	5,500	6,540
Canada, 1944.....	1,153,052	385,774	779,850	2,318,676	5,124,948	7,443,624	866,275	5,991,223

Section 4.—Énergie produite par le combustible

Le combustible est utilisé de façon très générale dans le domaine industriel pour la production d'énergie au moyen de machines à vapeur et de moteurs à explosion. Il est aussi employé pour chauffer les établissements et procurer la chaleur nécessaire à certaines transformations manufacturières. Les plus importantes industries où la chaleur est appliquée aux matières premières pour faciliter ou accomplir la transformation désirée sont les fonderies et les ateliers de mécanique, les briqueteries, les tuileries, les fours à chaux, les cimenteries, les raffineries de pétrole, les verreries, les distilleries, les établissements de préparations alimentaires, d'articles en caoutchouc, etc. Le combustible employé pour fins de chauffage et d'énergie est compris dans les chiffres du tableau 25. Sont exclus les combustibles qui constituent les matières premières à transformer, comme le charbon dans les industries du coke et du gaz et le pétrole brut dans l'industrie du raffinage, et l'électricité employée dans les opérations métallurgiques, comme dans l'affinage électrolytique des métaux non ferreux.

La valeur du combustible consommé dans les industries manufacturières et minières en 1944 augmente de 71·5 p. 100 au regard de 1940. La consommation de l'Ontario en 1944 représente 48·1 p. 100 du coût total; celle du Québec, 30·4 p. 100; celle de la Colombie-Britannique, 6·8 p. 100; celle de la Nouvelle-Ecosse, 5·0 p. 100.

Le groupe du fer et ses produits emploie 21·1 p. 100 du combustible consommé dans les industries manufacturières; les produits du bois et du papier, 18·7 p. 100; les produits des métalloïdes, 16·8 p. 100; les produits des métaux non ferreux, 14·9 p. 100; les substances végétales, 11·6 p. 100.

Gaz.—Dans le sud-ouest de l'Ontario, le gaz provient de puits de gaz naturel, des gaz d'éclairage vendus par une compagnie de Sarnia qui s'alimente à même une raffinerie de cette ville et des cokeries de la ville de l'acier, Hamilton. Avec l'intensification de l'activité industrielle dans la péninsule de Niagara et dans la moitié méridionale du sud-ouest de l'Ontario, la consommation normale de gaz naturel de l'Ontario, qui était de 10 milliards de pieds cubes par année, passe à près de 13 milliards en 1940. A ce moment, des champs de gaz naturel avaient été complètement épuisés et d'autres donnaient des signes d'épuisement. Au maximum de cette consommation, la production était insuffisante pour répondre à la fois aux besoins industriels et aux besoins ménagers.

En 1942, devant l'imminence de la crise, la Régie de l'énergie, du ministère des Munitions et Approvisionnements, prit des dispositions en vue de nouvelles installations de production. Celles-ci comprenaient certaines usines de propane et un nouveau four à coke et une usine à gaz à Hamilton. Trente-six fours avaient été terminés au printemps de 1943, mais même cette capacité additionnelle ne fut pas suffisante et 18 autres furent installés. Une fois ceux-ci terminés, en décembre 1943, la situation se détendit quelque peu. Grâce à ces divers moyens d'augmenter la production annuelle de gaz, celle-ci dans le sud-ouest de l'Ontario s'accrut d'environ 4 milliards de pieds cubes.

25.—Coût du combustible utilisé dans les industries manufacturières et minières, 1934-1944, et détails par province et groupe industriel, 1944

NOTA.—Comprend le combustible de chauffage mais non le combustible utilisé comme matière première. Les totaux de 1922-1933 se trouvent à la p. 302 de l'Annuaire de 1941. Les chiffres par province et groupe industriel pour chaque année depuis 1936 sont donnés dans le tableau correspondant des *Annuaire* précédents à compter de l'édition de 1939.

Année et province ou groupe	Charbon	Coke	Huiles combustibles	Bois	Gaz	Autre combustible ¹	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Totaux, 1934	23,140,344	1,670,877	5,182,216	1,450,553	5,734,229	1,549,086	38,727,305
Totaux, 1935	23,988,177	1,921,138	5,981,169	1,419,130	5,707,589	1,773,040	40,790,243
Totaux, 1936	26,584,200	1,883,025	6,381,311	1,421,076	6,583,603	1,962,450	44,815,665
Totaux, 1937	33,916,705	5,169,524	8,580,369	1,636,098	7,404,919	2,867,421	59,575,036 ²
Totaux, 1938	29,619,269	4,493,824	8,103,428	1,614,941	7,381,904	2,803,022	54,016,388 ²
Totaux, 1939	31,022,811	4,870,875	8,560,418	1,562,119	7,891,892	3,155,016	57,063,131 ²
Totaux, 1940	41,402,487	5,797,070	12,360,737	1,754,791	10,172,976	6,205,343	77,693,404 ²
Totaux, 1941	54,493,713	6,388,464	17,734,137	1,896,184	12,554,559	9,819,759	102,886,816 ²
Totaux, 1942	66,546,304	7,002,130	21,345,936	2,215,637	13,180,067	11,224,569	121,512,643 ²
Totaux, 1943	75,400,290	7,260,866	22,402,629	2,469,573	15,198,110	11,272,877	134,004,345 ²
1944							
PROVINCE							
Ile du Prince-Edouard.....	83,519	5,291	2,954	9,460	1	12,963	114,188
Nouvelle-Ecosse.....	3,038,060	221,767	535,615	46,064	1,711,416	316,652	5,869,574
Nouveau-Brunswick.....	3,717,939	35,238	173,400	121,775	30,166	305,117	4,383,635
Québec.....	28,162,110	1,167,459	6,905,542	1,115,087	2,698,857	2,530,671	42,579,726
Ontario.....	37,542,032	5,396,155	10,606,796	508,617	10,254,870	4,066,643	68,375,113
Manitoba.....	2,449,464	115,934	294,079	173,316	219,817	323,511	3,576,121
Saskatchewan.....	988,677	1,453	507,502	69,984	407,263	242,222	2,217,101
Alberta.....	552,244	16,498	81,528	33,573	1,057,612	252,035	1,993,490
Colombie-Britannique.....	2,664,533	949,373	2,714,857	258,552	510,104	1,660,579	8,758,008
Yukon et Terr. du N.O.....	8,665	néant	692	4,032	néant	4,085	16,814
Canada, 1944	79,206,583	7,909,168	21,822,975	2,340,460	16,890,106	9,714,478	137,883,770²
GROUPE INDUSTRIEL							
Substances végétales.....	10,431,738	583,644	501,813	710,515	1,731,193	2,052,314	16,011,217
Produits animaux.....	4,632,897	72,214	337,883	779,647	313,903	1,287,166	7,423,710
Textiles et tissus.....	5,751,740	16,391	190,060	61,264	77,779	188,942	6,286,176
Produits du bois et du papier.....	21,129,024	31,283	1,868,249	212,123	177,746	2,354,063	25,772,488
Fer et ses produits.....	12,270,169	581,194	8,246,362	99,986	5,777,726	2,131,057	29,106,494
Produits des métaux non ferreux.....	10,880,038	4,468,228	4,098,614	26,797	658,798	344,304	20,476,779
Produits des métalloïdes.....	6,306,810	2,089,862	5,945,219	401,891	7,811,794	626,820	23,182,396
Produits chimiques et connexes.....	7,363,294	59,911	616,217	36,050	251,659	656,660	8,983,791
Industries diverses.....	440,873	6,441	18,558	12,187	89,508	73,152	640,719
INDUSTRIES MINIÈRES³							
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Totaux, 1934	2,989,478	9,833	611,978	484,044	187,989	318,497	4,601,819
Totaux, 1935	2,977,569	12,726	631,883	544,460	194,183	327,224	4,688,045
Totaux, 1936	3,234,692	9,232	1,158,742	674,498	228,304	416,181	5,721,649
Totaux, 1937	3,648,370	15,352	1,623,004	794,171	471,103	623,435	7,175,435
Totaux, 1938	3,315,338	6,955	1,493,826	553,361	343,081	614,770	6,327,331
Totaux, 1939	3,471,368	38,541	1,564,970	506,050	372,678	593,268	6,906,875
Totaux, 1940	3,589,675	78,320	1,639,327	544,201	947,723	756,358	7,555,604
Totaux, 1941	3,886,157	113,093	1,593,714	613,909	650,809	1,015,647	7,873,419
Totaux, 1942	4,280,928	114,306	1,515,674	716,135	980,236	1,001,295	8,608,574
Totaux, 1943	4,637,526	116,341	1,506,865	729,907	792,357	909,747	8,692,786

¹ Comprend la gazoline et le kérosène.

² Non compris le combustible utilisé dans les opérations métallurgiques, le sel, le ciment, la chaux et les dérivés de l'argile.

³ Comprend le combustible utilisé dans les smelters pour fins métallurgiques.

25.—Coût du combustible utilisé dans les industries manufacturières et minières, 1934-1944, et détails par province et groupe industriel, 1944—fin

Année et province ou groupe	Charbon	Coke	Huiles combustibles	Bois	Gaz	Autre combustible ¹	Tota
INDUSTRIES MINIÈRES—fin							
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1944							
Ile du Prince-Edouard.....	néant	néant	néant	néant	néant	néant	-
Nouvelle-Ecosse.....	1,333,545	132	5,435	294	32,032	28,909	1,400,347
Nouveau-Brunswick.....	113,844	néant	2,270	618	13,757	15,035	145,524
Québec.....	1,118,633	1,926	226,862	155,211	néant	300,294	1,802,926
Ontario.....	857,532	98,725	404,570	100,425	119,631	303,833	1,884,766
Manitoba.....	46,105	528	7,825	7,724	néant	13,849	78,032
Saskatchewan.....	180,287	2,775	107,039	4,165	"	33,251	327,517
Alberta.....	434,213	néant	29,962	2,689	879,066	103,528	1,449,458
Colombie-Britannique.....	681,450	967	259,641	124,630	néant	32,832	1,149,520
Yukon et Terr. du N.-O.....	1,060	112	21,963	25,724	"	14,168	63,027
Canada, 1944.....	4,766,670	105,165	1,065,567	421,480	1,844,486	895,749	8,299,117
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET MINIÈRES RÉUNIES							
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Totaux, 1934.....	26,129,822	1,680,710	5,794,194	1,934,587	5,922,218	1,867,583	43,329,124
Totaux, 1935.....	26,965,746	1,933,864	6,613,052	1,983,590	5,901,772	1,100,264	45,478,288
Totaux, 1936.....	29,818,892	1,892,257	7,540,853	2,095,574	6,311,907	2,378,631	50,537,314
Totaux, 1937.....	37,565,075	5,184,876	10,203,373	2,430,269	7,876,022	3,490,556	60,750,471
Totaux, 1938.....	32,934,697	4,500,779	10,210,971	2,168,302	7,724,985	2,804,075	60,343,719
Totaux, 1939.....	34,494,179	4,909,416	10,125,388	2,068,169	8,624,570	3,745,284	63,970,006
Totaux, 1940.....	44,992,162	5,875,390	14,000,064	2,208,982	11,120,639	6,961,701	86,249,008
Totaux, 1941.....	58,379,870	6,501,557	19,327,851	2,510,183	13,295,368	10,835,406	110,760,335
Totaux, 1942.....	70,827,232	7,116,436	22,861,610	2,929,772	14,160,303	12,225,864	130,121,217
Totaux, 1943.....	80,037,516	7,377,250	23,909,494	3,199,480	15,890,467	12,182,624	142,497,131
1944							
Ile du Prince-Edouard.....	83,519	5,291	2,954	9,460	1	12,963	114,188
Nouvelle-Ecosse.....	4,371,605	221,899	541,050	46,358	1,743,448	345,561	7,269,921
Nouveau-Brunswick.....	3,831,783	35,233	175,670	122,393	43,923	320,152	4,529,159
Québec.....	29,280,743	1,169,385	7,132,404	1,270,298	2,693,857	2,830,965	44,382,652
Ontario.....	38,399,564	5,494,890	11,011,366	600,042	10,374,501	4,370,526	70,259,879
Manitoba.....	2,495,570	116,462	301,904	181,040	219,317	337,360	3,652,153
Saskatchewan.....	1,168,964	4,228	614,541	74,149	407,263	275,473	2,544,618
Alberta.....	986,457	16,498	111,490	36,262	1,936,678	353,563	3,442,948
Colombie-Britannique.....	3,345,983	950,340	2,974,508	383,182	510,104	1,743,411	9,907,523
Yukon et Ter. du N.-O.....	9,065	112	22,655	29,756	néant	18,253	79,841
Canada, 1944.....	83,973,253	8,014,333	22,888,542	2,761,940	17,934,392	10,610,227	146,182,887

¹ Comprend la gazoline et le kérosène.

CHAPITRE XVIII—MANUFACTURES*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Analyses générales de l'industrie manufacturière au Canada.....	534	SECTION 4. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE.	568
SECTION 1. EXPANSION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE.	534	Sous-section 1. Immobilisations. . .	569
Sous-section 1. Production de produits fabriqués.	534	Sous-section 2. Emploi dans les manufactures.	569
Sous-section 2. Consommation de produits fabriqués.	539	Sous-section 3. Salaires et gages dans les industries manufacturières. . .	576
SECTION 2. VALEUR ET VOLUME DES PRODUITS FABRIQUÉS.	541	Sous-section 4. Importance des établissements manufacturiers . . .	585
SECTION 3. PRODUCTION PAR GROUPE INDUSTRIEL ET PAR INDUSTRIE.	544	Partie II.—Répartition provinciale et locale de la production manufacturière	588
ARTICLE SPÉCIAL: L'industrie de l'automobile au Canada.	545	SECTION 1. LES MANUFACTURES DES PROVINCES MARITIMES, 1941.	592
Sous-section 1. Manufactures groupées selon la matière principale du produit.	550	SECTION 2. LES MANUFACTURES DU QUÉBEC, 1944.	594
Sous-section 2. Manufactures classées selon l'usage du produit.	558	SECTION 3. LES MANUFACTURES DE L'ONTARIO, 1944.	595
Sous-section 3. Manufactures classées selon l'origine des matières premières.	564	SECTION 4. LES MANUFACTURES DES PROVINCES DES PRAIRIES, 1944. . .	597
Sous-section 4. Principales industries manufacturières.	566	SECTION 5. LES MANUFACTURES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1944. . . .	598
		SECTION 6. INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DANS LES CENTRES URRAINS. . . .	600

Le présent chapitre, qui traite de l'industrie manufacturière au Canada, est divisé en deux parties. La première contient des analyses générales sur les manufactures, dont un exposé historique de l'évolution de cette industrie au Canada dans la mesure où il existe des données statistiques; un aperçu de la production par groupe industriel et par industrie, y compris une étude détaillée de la production courante dans divers groupes et diverses industries; une analyse générale des principaux éléments de la production manufacturière sous les rubriques: immobilisations, emploi, salaires et gages, et importance des établissements. La deuxième partie traite de la répartition provinciale et locale de la production manufacturière.

Dans la première section de la première partie, qui traite de l'évolution historique de l'industrie, il est impossible de donner des statistiques strictement comparables au cours d'une longue période d'années. De 1870 à 1915, ces statistiques n'ont été relevées qu'aux recensements décennaux et quinquennaux et les renseignements contiennent certaines variations inévitables. Le recensement annuel des manufactures a été institué en 1917 et, malgré les nombreux changements apportés depuis lors aux renseignements obtenus et à leur emploi, il a été tenté autant que possible de reporter toutes les corrections majeures jusqu'à 1917.

L'influence très profonde de la première guerre mondiale a été, il va sans dire, l'élément principal des progrès réalisés avant 1940. C'est au cours de ces années que les manufactures canadiennes ont pris une véritable ampleur. Les contrats de munitions ont dépassé de beaucoup un milliard de dollars, sans tenir compte de la construction navale et l'aviation. La construction navale seule s'est élevée à 35 millions en 1917, 75 millions en 1918 et 86 millions en 1919. Durant ces mêmes années, le nombre d'employés de la construction navale est de 12,000, 22,000 et 25,000 respectivement.

L'effort du Canada durant la seconde guerre mondiale a porté la production manufacturière à un niveau beaucoup plus élevé que jamais auparavant. La valeur

* Révisé sous la direction de W. H. Losee, directeur, Division du recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la Statistique, par A. Cohen, Section des manufactures.

de la production d'articles ouvrés en 1945 s'établit à \$8,250,368,866, ce qui représente une augmentation de 137.4 p. 100 sur l'année d'avant-guerre 1939, mais une diminution de 9.1 p. 100 sur 1944.

PARTIE I.—ANALYSES GÉNÉRALES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE AU CANADA

Section I.—Expansion de l'industrie manufacturière

Sous-section 1.—Production de produits fabriqués

La présente section illustre l'expansion de l'industrie manufacturière en général, ainsi que le révèlent les principales statistiques comparables suivantes: établissements, immobilisations, personnel, salaires et gages, coût des matières premières et valeur des produits. Le tableau 4 offre d'autres comparaisons utiles et le tableau 5 donne des chiffres sur la consommation. Les tableaux 6 et 7 établissent des comparaisons quant au volume.

1.—Résumé statistique rétrospectif de l'industrie manufacturière au Canada, 1917-1945

NOTA.—Les statistiques de l'industrie manufacturière depuis 1870 ont été publiées, mais dans l'intervalle entre cette année et 1917 elles ne sont pas comparables à celles qui paraissent ci-dessous. Elles sont inscrites à la p. 368 de l'édition de 1943-1944 de l'Annuaire. Les statistiques des établissements de réduction des métaux non ferreux ont été incluses dans celles des manufactures pour la première fois en 1925.

Année	Eta- blisse- ments	Capitiaux	Per- sonnel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette de la production ¹	Valeur brute de la production
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$	\$
1917	21,845	2,333,991,229	606,523	497,801,844	1,539,678,811	1,281,131,980	2,820,810,791
1918	21,777	2,518,197,329	602,179	567,991,171	1,827,631,548	1,399,794,849	3,227,426,397
1919	22,083	2,670,559,435	594,066	601,715,668	1,779,056,765	1,442,400,638	3,221,457,403
1920	22,532	2,923,667,011	598,893	717,493,876	2,065,271,649	1,621,273,348	3,706,544,997
1921	20,548	2,697,858,073	438,555	497,399,761	1,365,292,855	1,123,694,263	2,488,987,148
1922	21,016	2,667,493,290	456,256	489,397,230	1,272,651,585	1,103,266,106	2,375,917,691
1923	21,080	2,788,051,630	506,203	549,529,631	1,456,595,367	1,206,352,107	2,662,927,474
1924	20,709	2,895,317,508	487,610	534,467,675	1,422,573,946	1,075,458,459	2,570,861,931
1925 ²	20,981	3,065,730,916	522,924	569,944,442	1,671,758,252	1,167,936,726	2,816,864,958
1926 ²	21,301	3,208,071,197	559,161	625,632,242	1,712,519,991	1,305,168,549	3,100,604,637
1927 ²	21,501	3,454,825,529	595,052	662,705,332	1,741,128,711	1,427,649,292	2,257,214,876
1928 ²	21,973	3,804,062,566	631,429	721,471,634	1,894,027,188	1,597,387,676	3,562,345,302
1929 ²	22,218	4,004,892,009	666,531	777,291,217	2,029,670,813	1,755,386,937	3,583,440,116
1930 ²	22,618	4,041,030,475	614,696	697,555,378	1,664,787,763	1,522,737,125	3,280,236,603
1931	23,083	3,705,701,593	528,640	587,566,990	1,321,911,932	1,252,017,248	2,555,126,448
1932	23,102	3,380,475,509	468,833	473,601,716	954,381,097	855,960,724	1,980,471,543
1933	23,780	3,279,259,838	468,658	436,247,824	967,788,928	819,671,181	1,954,075,785
1934	24,209	3,249,348,864	519,812	503,831,055	1,229,513,621	1,087,301,742	2,393,692,729
1935	24,034	3,216,408,127	556,664	559,467,777	1,419,146,217	1,153,485,104	2,653,911,209
1936	24,202	3,271,263,531	594,359	612,071,434	1,624,213,996	1,289,592,672	3,002,403,814
1937	24,534	3,465,227,331	660,451	721,727,037	2,006,926,737	1,508,324,867	3,625,459,500
1938	25,200	3,485,683,018	642,016	705,668,589	1,807,478,028	1,428,296,778	3,337,681,366
1939	24,805	3,647,024,449	658,114	737,811,153	1,836,159,375	1,531,051,901	3,474,783,528
1940	25,513	4,095,716,836	762,244	920,872,865	2,449,721,903	1,942,471,238	4,529,173,316
1941	26,293	4,905,503,966	961,178	1,264,862,643	3,296,547,019	2,605,119,788	6,076,308,124
1942	27,862	5,488,786,545	1,152,091	1,682,804,842	4,037,102,725	3,309,973,758	7,553,794,972
1943	27,652	6,317,166,727	1,241,068	1,987,292,384	4,690,493,083	3,816,413,541	8,732,860,999
1944	28,483	"	1,222,822	2,029,621,370	4,832,333,356	4,015,776,010	9,073,692,519
1945	29,050	"	1,119,372	1,845,773,449	4,473,668,847	3,564,315,899	8,250,368,866

¹ En vertu d'une résolution adoptée à la Conférence des statisticiens du Commonwealth britannique, en 1935, la valeur nette de la production est calculée en soustrayant le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité de la valeur brute des produits. Les chiffres de 1924 et des années postérieures ont donc été révisés conformément à cette résolution. Les calculs ne peuvent remonter plus haut que 1924, les statistiques du coût de l'électricité n'existant pas antérieurement à cette date.

² Un changement apporté à la méthode de calculer le nombre d'employés à gages les années 1925 à 1930 inclusivement l'a quelque peu augmenté comparativement à celui que l'ancienne méthode eût donné. En 1931, toutefois, la méthode en vigueur antérieurement à 1925 a été adoptée de nouveau. Les chiffres de 1931 et des années suivantes sont donc comparables avec ceux de 1924 et des années antérieures.

³ Non relevés en 1944.

2.—Relevé statistique de l'industrie manufacturière, par province, années représentatives, 1917-1945

Province et année	Eta- blisse- ments	Capitaux	Per- son- nel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette de la production ¹	Valeur brute de la production
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard—							
1917.....	411	2,008,082	1,556	663,251	3,087,621	1,750,135	4,837,756
1920.....	370	2,328,686	1,287	855,210	4,164,223	2,135,857	6,300,080
1922.....	340	2,446,574	1,086	593,660	2,620,235	1,660,282	4,280,517
1929 ²	263	2,646,354	2,074	727,286	2,862,725	1,466,446	4,408,608
1933.....	249	2,256,307	991	529,684	1,590,834	1,126,826	2,775,787
1937.....	240	2,637,472	1,062	607,547	2,386,091	1,117,298	3,566,991
1939.....	222	2,682,900	1,088	617,945	2,239,117	1,243,979	3,543,681
1940.....	219	2,940,818	1,057	645,800	2,518,233	1,270,233	3,856,544
1943.....	230	3,881,832	1,552	1,298,112	6,432,079	3,021,848	9,577,446
1944.....	241	"	1,786	1,694,763	6,993,510	3,570,835	10,713,644
1945.....	234	"	1,851	1,679,212	8,242,949	3,178,434	11,592,753
Nouvelle-Ecosse—							
1917.....	337	124,357,851	25,252	18,838,051	102,415,215	57,565,703	159,980,918
1920.....	1,345	135,679,188	23,425	25,625,089	85,724,785	61,371,243	147,096,028
1922.....	1,092	98,117,897	13,678	11,586,235	37,980,329	27,516,271	65,496,600
1929 ²	1,094	118,951,398	19,986	16,905,885	50,725,562	35,676,421	89,787,548
1933.....	1,277	92,004,624	12,211	9,604,680	25,354,319	19,985,257	47,412,432
1937.....	1,135	94,756,601	18,088	16,727,338	46,964,053	33,146,796	84,933,656
1939.....	1,083	101,954,082	17,627	16,651,685	43,332,195	35,885,563	83,139,572
1940.....	1,155	101,652,959	21,062	21,519,617	62,160,537	46,548,446	113,814,650
1943.....	1,278	179,363,703	37,445	55,205,712	96,551,817	84,909,688	188,463,088
1944.....	1,281	"	37,812	59,940,411	103,463,123	93,376,638	204,421,664
1945.....	1,297	"	33,423	51,703,245	107,860,539	84,358,189	199,775,177
Nouveau-Brunswick							
1917.....	943	60,300,907	19,710	12,893,014	32,380,621	27,027,725	59,408,346
1920.....	901	101,216,395	19,007	19,266,821	60,812,641	45,803,164	106,615,805
1922.....	846	77,036,627	13,934	11,801,670	38,032,967	25,163,444	63,196,411
1929 ²	803	91,376,948	17,952	15,127,716	39,800,366	26,640,786	68,145,012
1933.....	747	90,148,317	11,336	9,308,100	20,442,421	18,166,713	41,345,622
1937.....	805	89,797,597	15,612	14,563,310	36,983,284	28,770,727	69,479,207
1939.....	803	91,171,323	14,501	13,659,162	35,617,614	27,041,195	66,058,151
1940.....	777	93,108,166	16,859	17,639,789	46,939,404	38,253,474	89,281,008
1943.....	862	111,287,910	23,225	30,451,181	76,711,513	58,956,676	140,934,879
1944.....	937	"	23,164	32,345,080	83,993,599	62,258,478	152,106,577
1945.....	889	"	22,503	32,408,048	87,235,347	63,380,075	156,623,378
Québec—							
1917.....	7,032	662,012,975	188,043	141,008,616	385,212,984	380,882,409	766,095,393
1920.....	7,530	878,859,638	183,748	202,516,550	553,558,520	499,643,217	1,053,201,737
1922.....	7,190	800,859,568	143,584	139,876,821	333,298,544	346,028,126	679,318,670
1929 ²	6,948	1,246,208,650	206,580	225,226,808	537,270,055	537,796,395	1,108,592,775
1933.....	7,856	1,035,339,591	157,481	124,696,386	292,560,568	288,504,782	604,496,078
1937.....	8,518	1,117,772,721	219,033	216,971,207	562,889,160	445,885,666	1,046,470,796
1939.....	8,373	1,182,538,441	220,321	223,757,767	536,823,039	470,385,279	1,045,757,586
1940.....	8,381	1,345,927,911	252,492	277,639,876	713,132,575	595,552,909	1,357,375,775
1943.....	9,372	2,230,620,386	437,247	658,323,620	1,483,627,797	1,280,097,615	2,852,191,853
1944.....	9,656	"	424,115	668,156,053	1,494,253,053	1,350,519,134	2,929,685,183
1945.....	10,038	"	384,031	607,473,443	1,307,534,193	1,140,390,919	2,531,903,830
Ontario—							
1917.....	9,061	1,157,850,643	299,389	258,393,065	794,556,502	662,174,261	1,456,730,763
1920.....	9,113	1,464,097,346	295,674	362,941,317	1,071,843,374	792,267,562	1,864,110,936
1922.....	8,703	1,400,041,955	235,070	265,818,003	674,025,732	572,098,704	1,246,124,436
1929 ²	9,348	1,986,736,556	328,533	406,622,627	1,056,530,202	916,971,816	2,020,492,433
1933.....	9,542	1,587,947,947	224,816	220,530,088	464,544,563	465,103,842	958,776,858
1937.....	9,796	1,674,806,201	321,743	373,018,048	1,025,871,741	804,703,114	1,880,388,188
1939.....	9,824	1,762,571,669	318,871	378,376,209	907,011,461	791,428,569	1,745,674,707
1940.....	10,040	1,988,461,940	372,643	479,399,188	1,236,738,529	1,004,529,583	2,302,014,654
1943.....	10,587	2,994,953,988	670,017	956,399,212	2,278,871,511	1,844,651,587	4,221,101,063
1944.....	10,731	"	564,392	975,038,060	2,310,347,858	1,930,043,913	4,339,797,784
1945.....	10,869	"	518,056	882,483,387	2,148,290,603	1,720,938,199	3,965,069,021

¹ Voir renvoi 1, tableau 1.² Voir renvoi 2, tableau 1.³ Non relevés.

2.—Relevé statistique de l'industrie manufacturière, par province, années représentatives, 1917-1945—fin

Province et année	Eta- blisse- ments	Capitaux	Per- son- nel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette de la production ¹	Valeur brute de la production
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$	\$
Manitoba—							
1917	732	82,566,358	18,939	16,513,423	69,715,149	42,290,801	111,995,950
1920	747	94,424,145	23,728	32,372,081	92,729,271	62,776,912	156,506,183
1922	697	65,172,676	13,076	16,553,345	54,373,811	36,842,899	91,216,710
1929 ²	861	121,363,898	24,012	31,224,596	87,832,324	63,925,015	155,266,294
1933	1,010	100,074,404	18,871	18,687,430	44,579,998	37,390,275	83,934,777
1937	1,043	119,363,026	23,706	27,198,978	87,684,514	49,950,465	140,905,451
1939	1,087	119,659,365	23,910	28,444,798	82,408,293	48,810,544	134,293,585
1940	1,171	132,978,496	26,679	31,940,562	101,693,250	62,352,698	167,919,165
1943	1,245	173,752,507	37,003	53,241,825	200,464,756	99,146,670	304,867,912
1944	1,200	3	40,937	62,758,081	226,234,926	120,339,926	352,334,594
1945	1,302	3	38,367	69,814,109	216,114,576	117,775,126	339,821,283
Saskatchewan							
1917	560	24,372,585	6,230	5,403,332	22,040,674	13,894,179	35,934,853
1920	554	24,640,520	6,709	9,571,175	34,894,105	22,610,861	57,604,966
1922	490	22,734,469	3,494	4,734,885	22,366,129	13,186,266	35,552,395
1929 ²	594	43,925,797	7,025	9,105,597	51,003,566	23,002,952	75,368,605
1933	673	38,658,433	4,782	4,848,763	19,124,030	11,478,634	31,559,357
1937	689	39,279,050	6,107	6,758,154	43,782,999	17,068,655	62,205,884
1939	737	37,654,095	6,475	7,346,127	38,782,135	20,283,273	60,650,589
1940	814	40,698,082	7,415	8,412,550	48,654,473	25,857,633	76,234,332
1943	976	60,674,093	11,833	16,445,866	111,193,155	37,895,459	152,123,360
1944	1,054	3	12,361	17,703,103	131,215,017	40,833,333	175,949,234
1945	926	3	11,617	16,905,606	126,279,202	38,275,127	167,688,133
Alberta—							
1917	636	49,146,241	9,461	8,662,417	42,632,212	23,883,673	66,515,885
1920	666	48,310,655	10,955	15,210,628	56,139,646	29,812,891	85,962,537
1922	556	41,154,178	6,516	8,293,572	30,189,648	18,939,659	49,129,307
1929 ²	736	81,875,952	12,216	14,585,734	62,500,175	36,824,969	100,966,196
1933	874	69,604,563	9,753	9,573,468	29,425,975	18,876,929	49,395,514
1937	895	70,804,070	12,524	13,903,062	58,898,599	29,923,095	86,225,089
1939	961	73,284,225	12,712	14,977,700	53,151,149	32,618,153	87,474,080
1940	1,068	78,440,506	14,191	16,824,993	67,429,871	37,747,215	107,313,964
1943	1,133	111,682,419	20,613	29,494,369	142,057,051	65,796,813	211,159,142
1944	1,165	3	22,186	33,227,729	172,062,537	77,415,753	252,949,894
1945	1,137	3	21,436	32,760,326	166,198,136	78,547,626	248,287,594
Colombie-Britannique et Yukon—							
1917	1,133	171,375,087	37,943	35,426,675	87,637,833	71,673,094	159,310,917
1920	1,306	174,110,438	34,360	49,135,005	125,405,084	104,851,641	230,256,725
1922	1,102	159,929,346	25,818	29,839,039	79,764,190	61,838,455	141,602,645
1929 ²	1,569	311,806,456	48,153	57,764,968	141,145,838	113,082,137	260,418,645
1933	1,532	263,195,652	28,417	28,469,225	70,166,220	59,034,923	133,879,330
1937	1,713	256,011,093	42,576	51,979,393	144,466,346	99,359,051	251,924,258
1939 ⁴	1,710	274,969,502	42,554	53,681,994	138,655,872	103,263,292	247,948,600
1940 ⁴	1,879	300,841,677	49,768	66,727,184	170,357,991	130,206,263	311,046,478
1943 ⁴	1,961	450,360,048	102,221	185,711,773	294,445,005	341,699,478	652,048,313
1944 ⁴	2,116	3	96,062	178,639,118	303,560,016	337,137,197	855,844,689
1945 ⁴	2,326	3	87,974	160,419,133	308,759,836	307,954,519	628,903,124
Yukon et T. du N.-O.—							
1939	5	538,847	55	97,766	138,500	92,054	242,968
1940	9	666,281	78	123,276	97,240	152,733	266,745
1943	8	589,841	62	129,714	138,369	237,709	395,943
1944	12	3	67	118,972	189,718	280,803	489,256
1945	12	6	64	126,940	183,466	517,685	704,063

¹ Voir renvoi 1, tableau 1.² Voir renvoi 2, tableau 1.³ Non relevés.⁴ Colombie-Britannique seulement.

3.—Résumé statistique de l'industrie manufacturière, par groupe industriel, années représentatives, 1917-1945

Groupe industriel et année	Eta- blisse- ments	Capitaux	Per- son- nel	Salaire et gages	Coût des matières premières	Valeur nette de la production ¹	Valeur brute de la production
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$	\$
Substances végétales—							
1917	4, 151	279, 627, 827	62, 777	45, 915, 557	367, 214, 061	183, 782, 501	550, 996, 562
1920	4, 549	402, 383, 047	74, 241	77, 750, 189	536, 828, 044	239, 328, 371	776, 156, 415
1922	4, 838	379, 567, 139	84, 753	66, 228, 286	333, 295, 009	240, 835, 301	544, 120, 310
1929 ²	5, 350	591, 820, 861	91, 032	95, 853, 121	431, 595, 751	341, 688, 938	783, 706, 893
1933	5, 916	522, 339, 736	75, 416	68, 535, 249	226, 379, 373	196, 820, 952	432, 315, 617
1937	6, 968	539, 531, 357	94, 258	94, 632, 901	395, 491, 147	266, 869, 693	672, 540, 163
1939	5, 872	539, 446, 225	99, 447	104, 248, 785	356, 726, 153	292, 129, 840	659, 624, 014
1940	5, 861	586, 790, 193	103, 634	111, 915, 550	430, 120, 335	295, 582, 069	738, 432, 443
1943	5, 913	684, 292, 303	117, 243	157, 733, 379	635, 042, 582	410, 340, 183	1, 062, 561, 932
1944	5, 941	"	"	139, 679	183, 943, 948	763, 606, 750	455, 551, 491
1945	5, 862	"	135, 311	196, 010, 688	802, 367, 469	529, 112, 219	1, 362, 986, 147
Produits animaux—							
1917	5, 486	207, 165, 245	46, 994	35, 753, 133	320, 302, 039	124, 103, 990	444, 406, 029
1920	4, 823	221, 732, 457	48, 637	54, 291, 806	400, 496, 354	152, 995, 130	553, 491, 434
1922	5, 118	201, 829, 414	49, 595	49, 933, 679	264, 078, 631	107, 473, 382	371, 552, 013
1929 ²	4, 490	243, 825, 065	67, 670	62, 081, 423	345, 351, 852	127, 929, 857	477, 761, 855
1933	4, 495	291, 993, 642	53, 111	46, 453, 159	179, 429, 948	57, 629, 444	271, 068, 210
1937	4, 435	230, 312, 163	67, 996	64, 816, 361	326, 537, 067	118, 117, 971	449, 733, 908
1939	4, 362	250, 335, 331	69, 358	68, 231, 371	333, 647, 306	122, 821, 410	461, 983, 262
1940	4, 250	261, 794, 531	73, 666	75, 226, 038	398, 487, 114	141, 233, 679	546, 336, 264
1943	4, 380	324, 811, 863	88, 037	114, 467, 561	750, 435, 641	211, 149, 715	971, 190, 128
1944	4, 388	"	"	94, 195	129, 215, 389	835, 586, 247	246, 064, 720
1945	4, 470	"	98, 267	138, 405, 293	839, 385, 434	261, 069, 677	1, 111, 929, 735
Textiles et tissus—							
1917	1, 067	191, 338, 745	76, 978	47, 764, 436	131, 225, 032	109, 904, 530	241, 129, 562
1920	1, 304	302, 758, 185	87, 730	84, 433, 609	256, 239, 300	173, 741, 035	429, 974, 335
1922	1, 089	259, 324, 870	80, 558	69, 685, 529	151, 333, 320	142, 577, 507	293, 910, 377
1929 ²	1, 534	360, 762, 594	103, 881	94, 869, 439	217, 954, 038	180, 498, 064	403, 205, 809
1933	1, 740	398, 730, 436	95, 707	72, 813, 424	143, 184, 861	131, 065, 992	279, 475, 267
1937	1, 941	222, 204, 180	121, 677	105, 056, 051	119, 813, 775	174, 076, 945	400, 383, 726
1939	1, 930	347, 248, 927	121, 022	107, 117, 035	203, 618, 197	181, 927, 898	392, 667, 759
1940	1, 958	394, 493, 058	138, 973	133, 136, 316	298, 656, 288	240, 338, 903	547, 451, 110
1943	2, 384	455, 056, 029	157, 987	191, 305, 628	446, 136, 675	334, 242, 717	790, 659, 927
1944	2, 481	"	"	153, 122	195, 805, 681	411, 988, 642	351, 186, 488
1945	2, 740	"	158, 148	207, 629, 471	429, 208, 436	367, 980, 705	807, 722, 241
Produits du bois et du papier—							
1917	7, 268	586, 320, 247	152, 277	113, 359, 997	148, 277, 935	245, 372, 487	393, 650, 422
1920	7, 881	774, 937, 232	144, 391	172, 368, 578	309, 813, 724	417, 256, 115	727, 069, 839
1922	6, 966	761, 020, 831	118, 364	132, 092, 249	206, 860, 089	283, 006, 200	489, 866, 289
1929 ²	7, 392	1, 151, 463, 962	164, 572	192, 088, 948	313, 797, 201	381, 485, 477	724, 972, 308
1933	7, 891	892, 852, 622	105, 090	102, 218, 652	134, 663, 641	184, 233, 540	341, 336, 701
1937	8, 497	927, 070, 787	147, 254	165, 298, 485	256, 269, 941	308, 961, 553	507, 061, 878
1939	8, 538	960, 804, 672	144, 782	165, 287, 455	246, 292, 820	303, 662, 441	579, 892, 183
1940	9, 276	1, 021, 549, 742	160, 868	193, 765, 595	315, 995, 317	396, 891, 501	750, 391, 337
1943	9, 974	1, 103, 984, 216	183, 865	264, 844, 792	447, 399, 954	508, 835, 982	1, 001, 563, 243
1944	10, 452	"	"	189, 674	294, 436, 559	497, 656, 158	650, 826, 986
1945	10, 653	"	199, 373	306, 179, 416	651, 143, 890	586, 057, 023	1, 184, 650, 720
Fer et ses produits—							
1917	1, 495	695, 677, 562	161, 745	161, 875, 424	378, 193, 116	371, 792, 489	749, 985, 605
1920	1, 789	728, 371, 335	164, 087	231, 595, 911	377, 499, 134	411, 875, 057	789, 374, 191
1922	1, 053	567, 011, 222	78, 565	95, 443, 053	171, 529, 909	170, 769, 391	342, 289, 300
1929 ²	1, 224	836, 063, 942	142, 772	203, 740, 658	405, 816, 468	367, 465, 582	790, 726, 338
1933	1, 334	614, 632, 403	73, 348	72, 296, 179	98, 798, 191	109, 198, 169	216, 828, 992
1937	1, 345	651, 398, 528	127, 148	163, 261, 130	328, 091, 063	280, 165, 582	624, 819, 877
1939	1, 354	697, 893, 720	121, 041	158, 559, 726	282, 292, 781	275, 774, 796	553, 468, 880
1940	1, 433	837, 382, 032	164, 325	242, 737, 559	454, 479, 763	429, 461, 950	906, 103, 055
1943	2, 044	1, 852, 506, 052	435, 744	833, 383, 634	1, 121, 858, 008	1, 396, 768, 112	2, 575, 976, 947
1944	2, 192	"	"	818, 452, 454	1, 104, 053, 622	1, 396, 768, 112	2, 540, 992, 974
1945	2, 188	"	321, 719	637, 335, 990	887, 425, 621	1, 040, 097, 484	1, 975, 310, 083

¹ Voir renvoi 1, tableau I.² Voir renvoi 2, tableau I.³ Non relevés.

3.—Résumé statistique de l'industrie manufacturière, par groupe industriel, années représentatives, 1917-1945—fin

Groupe industriel et année	Eta- blisse- ments	Capitauz	Per- son- nel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette de la production ¹	Valeur brute de la production
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$	\$
Produits des métaux non ferreux—							
1917.....	296	69,421,911	18,220	15,898,890	46,445,469	41,039,351	87,484,820
1920.....	324	109,382,033	23,162	27,895,343	48,434,120	52,847,178	101,281,293
1922.....	325	102,208,275	18,222	21,451,629	30,861,895	39,993,799	70,855,693
1929 ²	408	298,721,106	39,867	54,501,806	124,900,632	150,415,215	283,545,666
1933.....	478	266,266,443	25,273	28,099,026	71,990,608	88,427,984	164,765,604
1937.....	526	306,522,643	44,614	57,722,728	232,532,128	182,968,223	482,440,562
1939.....	526	346,489,890	44,563	59,684,858	242,063,177	155,808,806	416,060,459
1940.....	545	425,766,853	54,317	75,655,811	307,808,225	210,352,784	540,781,367
1943.....	597	674,802,402	109,522	186,874,396	615,283,895	369,005,912	1,034,390,379
1944.....	635	3	104,314	182,909,292	549,317,062	399,498,519	992,345,975
1945.....	683	3	88,350	158,358,737	429,913,071	316,572,975	779,384,900
Produits des métal- loïdes—							
1917.....	1,075	145,423,082	20,795	18,224,724	36,994,392	58,092,396	95,086,788
1920.....	846	215,281,921	25,500	32,351,764	69,856,558	80,205,472	150,062,030
1922.....	812	230,486,004	20,932	25,401,278	60,671,305	74,022,607	134,693,912
1929 ²	843	316,692,818	29,257	38,958,390	112,373,103	99,065,847	229,774,306
1933.....	770	295,139,543	16,975	19,282,401	69,077,701	52,817,078	131,325,706
1937.....	823	287,473,842	23,837	30,389,958	115,938,578	77,667,225	208,206,148
1939.....	809	290,865,285	23,026	30,067,934	107,979,292	85,511,631	208,166,781
1940.....	804	309,092,155	25,415	34,897,235	139,312,390	97,693,069	255,624,323
1943.....	747	351,164,254	30,994	53,282,340	215,139,225	146,460,170	388,713,942
1944.....	748	3	31,590	56,130,338	234,714,319	152,525,053	416,268,879
1945.....	789	3	32,525	57,193,679	231,341,920	145,197,043	406,736,477
Produits chimiques et connexes—							
1917.....	539	175,836,690	56,153	51,505,484	99,068,092	131,351,995	280,450,087
1920.....	464	122,123,730	17,653	22,193,421	62,644,608	65,183,212	127,827,820
1922.....	469	118,025,483	14,082	16,770,503	37,650,061	48,981,277	86,631,338
1929 ²	554	165,886,912	16,694	22,639,449	55,184,337	78,785,911	138,545,221
1933.....	696	153,900,930	15,397	18,738,629	34,271,854	55,384,284	92,820,761
1937.....	754	161,165,068	21,963	28,612,719	64,460,947	79,250,240	148,973,220
1939.....	808	172,459,365	22,593	31,567,558	65,230,839	89,046,832	159,536,984
1940.....	804	213,610,510	27,682	38,640,990	82,534,474	104,121,900	193,890,338
1943.....	945	759,864,951	92,288	146,877,194	368,111,343	379,453,873	765,217,887
1944.....	981	3	81,822	137,422,977	360,412,749	355,260,598	733,669,292
1945.....	973	3	60,723	106,017,985	212,197,636	249,701,603	478,532,689
Industries diverses—							
1917.....	473	33,179,930	10,584	7,504,199	11,958,675	15,662,241	27,620,916
1920.....	552	48,637,071	13,442	14,613,455	23,465,807	27,841,778	51,307,585
1922.....	516	48,020,052	11,185	12,391,024	16,371,300	25,607,093	41,978,459
1929 ²	421	59,654,759	10,786	12,457,989	22,495,351	28,081,046	51,207,736
1933.....	459	33,554,083	8,351	7,810,976	9,497,751	14,083,738	24,138,927
1937.....	545	39,549,593	11,699	11,936,704	17,792,121	22,807,435	41,251,081
1939.....	566	41,480,534	12,280	13,045,929	18,308,810	24,368,247	49,393,206
1940.....	582	44,937,760	13,364	14,897,461	22,328,007	26,795,353	49,923,074
1943.....	668	110,684,657	25,388	38,723,390	81,085,860	60,156,877	142,587,014
1944.....	685	3	25,542	41,304,732	66,967,507	84,159,068	152,484,005
1945.....	692	3	24,958	38,642,220	90,185,370	62,527,170	154,115,874

¹ Voir renvoi 1, tableau 1.² Voir renvoi 2, tableau 1.³ Non relevés.

Les chiffres du tableau 4 illustrent aussi clairement que possible les tendances de l'industrie manufacturière du Canada au cours de la période la plus récente de son évolution. Dans une analyse des statistiques de la production et des matières premières employées, il faut se rappeler que, par suite de l'inflation des valeurs de 1914 à la période qui a suivi immédiatement la guerre et de la baisse des prix qui a marqué les dépressions de 1921 et 1930, les chiffres de ces années ne sont pas strictement comparables. Il existe cependant un chiffre très important, qui indique clairement la tendance du développement, celui qui se rapporte à la consommation d'énergie. La consommation totale d'énergie électrique passe de 1,658,475 h.p. en 1917 à 6,468,439 en 1944, augmentation d'environ 290 p. 100. Au cours de la même période, la consommation d'électricité par salarié accuse une tendance interrompue de 3.06 h.p. à 10.82 en 1933 et 9.46 en 1939. En raison de l'augmentation considérable du nombre de salariés dans la production de guerre et l'utilisation plus efficace de l'outillage disponible, la consommation d'énergie par salarié tombe à 6.28 h.p. en 1944. Le trait saillant est l'augmentation tant des chiffres absolus de l'énergie employée que des moyennes par salarié durant la crise au regard de 1929, bien que le grand nombre de personnes qui retrouvent de l'emploi depuis 1933 abaisse les moyennes de 1934 à 1937 et de nouveau de 1940 à 1943. D'autres comparaisons intéressantes sont la tendance de la valeur ajoutée par la transformation, par employé, et la moyenne des salaires et gages payés depuis 1929.

Sous-section 2.—Consommation de produits fabriqués

L'un des avantages de l'uniformité de la classification du commerce extérieur et de la production ressort clairement du tableau 5, où la valeur des denrées de consommateur au Canada est fondée sur ces statistiques. Par exemple, la valeur de tous les produits manufacturés à la disposition du commerce en 1945 est de \$7,015,471,944, chiffre obtenu en additionnant la valeur des produits fabriqués et celle des importations de produits fabriqués et partiellement fabriqués et en soustrayant de ce total la valeur des exportations.

Avant 1940, il y a toujours eu au Canada de grandes quantités de produits animaux apprêtés et de produits du bois et des métaux non ferreux fabriqués à la disposition du consommateur, et il en restait des excédents considérables pour l'exportation. Avec le commencement de la guerre, toutefois, il a fallu exporter de plus en plus de ces marchandises au Royaume-Uni et, bien que la chose ait été possible principalement par une augmentation de la production, le contrôle d'Etat sur la consommation domestique se fit de plus en plus strict à mesure que la guerre avançait. Dans le cas des substances végétales apprêtées, les chiffres de 1945 indiquent de forts excédents des exportations sur les importations en ce qui concerne les céréales apprêtées (y compris la farine), les légumes en conserve et déshydratés, etc. Les excédents des importations se limitent au cacao, au thé, au café, aux fruits en conserve et aux jus de fruits, que la production domestique ne peut remplacer.

D'autre part, malgré sa forte production domestique, le Canada importait dans le passé de grandes quantités de produits du fer et de l'acier, de textiles et de métal-loïdes. Les besoins pressants de matériel de guerre ont déterminé une expansion des industries sidérurgiques, chimiques et des métaux non ferreux qui permettra au Canada de répondre, à l'avenir, à la majeure partie des besoins domestiques.

4.—Résumé de la statistique manufacturière, années représentatives, 1917-1945

Détails	1917	1920	1929 ¹	1933	1937	1939	1943	1945
Etablissements..... nomb.	21,845	22,532	22,216	23,780	24,834	24,805	27,652	29,050
Capitaux..... \$	2,333,991,229	2,923,667,011	4,004,892,009	3,279,259,858	3,465,227,831	3,647,024,449	6,317,166,727	2
Moyenne par établissement..... \$	106,843	129,756	180,271	137,900	139,536	147,028	228,452	2
Moyenne par employé..... \$	3,848	4,882	6,009	6,997	5,247	5,542	5,090	2
Moyenne par employé à gages..... \$	4,309	5,616	6,933	8,584	6,383	6,838	6,029	2
Total du personnel..... nomb.	606,523	598,893	666,531	468,658	660,451	658,114	1,241,068	1,119,372
Moyenne par établissement..... "	27.8	26.6	30.0	19.7	26.6	26.5	44.9	38.5
Total, salaires et gages..... \$	497,801,844	717,493,876	777,291,217	436,247,824	721,727,037	737,811,153	1,987,292,384	1,845,773,449
Moyenne par établissement..... \$	22,788	31,843	34,988	18,345	29,062	29,744	71,868	63,538
Moyenne par employé..... \$	821	1,198	1,166	931	1,093	1,121	1,801	1,649
Personnel à salaire..... nomb.	64,918	78,334	88,341	86,636	115,827	124,772	198,195	190,707
Moyenne par établissement..... "	3.0	3.5	4.0	3.6	4.7	5.0	7.0	6.6
Salaires..... \$	85,353,667	141,837,361	175,553,710	139,317,946	195,983,475	217,839,334	388,857,505	417,857,619
Moyenne par employé salarié..... \$	1,315	1,811	1,976	1,608	1,692	1,746	2,013	2,191
Employés à gages..... nomb.	541,605	520,559	577,890	382,022	544,624	533,342	1,047,873	928,665
Moyenne par établissement..... "	24.8	23.1	26.0	16.1	21.9	21.5	37.9	32.0
Gages..... \$	412,448,177	575,656,515	601,737,507	296,929,878	525,743,562	519,971,819	1,598,434,879	1,427,915,830
Moyenne par employé à gages..... \$	762	1,106	1,042	777	865	975	1,525	1,538
Coût des matières premières..... \$	1,539,678,811	2,085,276,640	2,029,670,813	967,788,925	2,006,926,787	1,836,159,375	4,690,493,083	4,473,668,847
Moyenne par établissement..... \$	70,482	92,547	91,361	40,698	80,814	74,024	169,626	153,999
Moyenne par employé..... \$	2,539	3,482	3,045	2,065	3,039	2,790	3,779	3,997
Valeur ajoutée par la transformation ³ \$	1,281,131,980	1,621,273,348	1,755,386,937	919,671,181	1,508,924,867	1,581,061,901	3,816,413,541	3,564,315,899
Moyenne par établissement ³ \$	58,646	71,954	79,015	38,674	60,760	61,724	138,016	122,696
Moyenne par employé ³ \$	2,112	2,707	2,634	1,962	2,285	2,325	3,075	3,184
Valeur brute des produits..... \$	2,820,810,791	3,706,544,997	3,883,446,116	1,954,075,735	3,625,459,500	3,474,783,528	8,732,860,999	8,250,368,866
Moyenne par établissement..... \$	129,128	164,501	174,804	82,173	145,988	140,084	315,813	284,005
Moyenne par employé..... \$	4,651	6,189	5,826	4,170	5,489	5,280	7,037	7,371
Energie employée..... h.p.	1,658,475	2,068,875	3,855,648	4,135,008	4,712,283	5,045,287	6,415,851	4
Moyenne par établissement..... "	76	92	174	174	190	203	232	4
Moyenne par employé à gages..... "	3.06	3.97	6.67	10.82	8.65	9.48	6.12	4

¹ Vu la modification apportée à la méthode de calcul de 1925 à 1930 inclusivement, le nombre d'employés à gages depuis lors est plus élevé qu'il ne le serait si on se servait encore de l'ancienne méthode. Les moyennes de 1925-1930 par employé et employé à gages sont donc proportionnellement moins élevées que si on s'était servi de la méthode précédente. En 1931, toutefois, la méthode d'avant 1925 a été réadoptée. Les chiffres de 1931 et des années suivantes sont donc comparables avec ceux de 1924 et des années précédentes. ² Non relevés. ³ Valeur nette des produits; voir renvoi 1, tableau 1. ⁴ Chiffre inconnu au moment de l'impression.

5.—Consommation de produits fabriqués, 1928-1945

Année	Valeur des produits fabriqués	Produits fabriqués ou partiellement fabriqués ¹		Valeur des produits disponibles pour la consommation
		Valeur des importations nettes	Valeur des exportations domestiques	
	\$	\$	\$	\$
1928.....	3,582,345,302	954,387,551	698,376,615	3,838,356,238
1929.....	3,883,446,116	939,130,201	686,376,071	4,135,700,246
1930.....	3,280,236,603	675,828,233	490,108,470	3,465,956,366
1931.....	2,555,126,448	423,519,849	347,456,198	2,631,190,099
1932.....	1,980,471,543	281,855,757	267,765,614	1,994,561,686
1933.....	1,954,075,785	298,068,344	365,232,113	1,886,912,016
1934.....	2,393,692,729	357,320,284	419,064,297	2,331,918,716
1935.....	2,653,911,209	385,597,041	582,041,141	2,457,467,109
1936.....	3,002,403,814	468,455,981	676,890,803	2,793,968,992
1937.....	3,625,459,500	566,876,483	781,099,407	3,411,236,576
1938.....	3,337,681,366	472,193,253	587,758,795	3,222,115,824
1939.....	3,474,783,528	542,364,930	646,853,938	3,370,294,520
1940.....	4,529,173,316	807,636,948	913,049,979	4,423,760,285
1941.....	6,076,308,124	1,123,994,913	1,292,855,603	5,907,447,434
1942.....	7,553,794,972	1,283,884,088	2,056,368,079	6,781,310,961
1943.....	8,732,860,969	1,305,838,746	2,444,862,298	7,593,837,447
1944.....	9,073,692,519	1,302,413,996	2,668,575,781	7,707,530,734
1945.....	8,250,368,866	1,117,544,874	2,352,441,796	7,015,471,944

¹ Les importations et exportations de produits fabriqués et partiellement fabriqués de 1928 à 1938 sont celles des années financières terminées le 31 mars l'année suivante, tandis que dans le cas de 1939 à 1945 ce sont celles de l'année civile. Les importations nettes sont les importations totales moins les réexportations de produits étrangers.

Section 2.—Valeur et volume des produits fabriqués

Valeur des produits.—Dans l'interprétation de la valeur de la production manufacturière d'un certain nombre d'années, il faut tenir compte des variations des prix, surtout quand elles ont été aussi grandes que depuis le premier recensement annuel des manufactures en 1917. Le nombre-indice des prix de gros au Canada, sur la base de 1926, calculé par le Bureau fédéral de la Statistique, est de 114.3 en 1917, 155.9 en 1920, 97.3 en 1922, 95.6 en 1929, 67.1 en 1933, 84.6 en 1937, 75.4 en 1939 et 102.5 en 1944. Les nombres-indices du prix des produits entièrement ou principalement fabriqués sont: 113.5 en 1917, 156.5 en 1920, 100.4 en 1922, 93.0 en 1929, 70.2 en 1933, 80.5 en 1937, 75.3 en 1939 et 93.6 en 1944.

Volume de la production manufacturière.—Comme la marchandise et les services constituent en définitive le véritable étalon du revenu, l'accroissement du volume de la production manufacturière devient un facteur très important. Il s'agit donc de savoir surtout si les consommateurs obtiennent plus en marchandises et en services et non pas s'ils dépendent plus d'argent.

L'indice du volume (tableau 6) est fondé sur la quantité déclarée de produits manufacturés. Les indices des industries sont pondérés conformément aux valeurs ajoutées par la transformation. Les indices des années 1923-1931 sont fondés sur les valeurs ajoutées en 1926. Les coefficients et les produits ont été changés en 1931, en 1936 et de nouveau en 1941. En changeant les coefficients et les produits employés dans la construction de l'indice tous les cinq ans, les fluctuations courantes de la production se reflètent avec plus d'exactitude.

Le volume physique de la production manufacturière augmente de 50·2 p. 100 de 1923 à 1929. Quand on considère que dans le même laps de temps la population du Canada n'a augmenté que de 11·3 p. 100, il faut admettre que cet accroissement est certainement remarquable. L'augmentation de la demande domestique en raison de l'accroissement de la population y est pour environ 11 1 p. 100. De \$591,830,000 qu'elles étaient l'année financière terminée le 31 mars 1924, les exportations de produits fabriqués et semi-fabriqués ont atteint \$686,876,000 en 1929-1930, augmentation équivalant à 3·6 p. 100 environ de la production de 1923. Le reste de l'accroissement en production jusqu'en 1929, soit une marge approximative de 35 p. 100 du volume de la production manufacturière de 1923, aurait donc été absorbé par l'augmentation de l'outillage fixe et par la hausse du niveau de vie de la population canadienne.

Une analyse semblable du volume de la production manufacturière depuis 1929 par rapport à la population et aux exportations révèle que le déclin, durant la dépression qui a précédé la guerre de 1939-1945, résulte principalement de la diminution des exportations et de la cessation de la production d'outillage fixe. Comme conséquence de l'expansion de la production à la suite de la demande créée par la guerre, le volume physique de la production en 1943, alors que la production est à un niveau sans précédent, augmente de 76·6 p. 100 depuis 1939 et de 85·1 p. 100 depuis 1929. Le groupe des produits chimiques et connexes, avec une augmentation de 262·5 p. 100, accuse la plus forte expansion depuis 1939. Il est suivi de celui du fer et de ses produits dont l'augmentation est de 222·2; des métaux non ferreux, 129·9 p. 100; des industries diverses, 68·0 p. 100; des produits des métalloïdes, 55·6 p. 100; des produits animaux, 40·4 p. 100; des textiles et tissus, 33·7 p. 100; des substances végétales, 24·6 p. 100; et des produits du bois et du papier, 21·4 p. 100. Il y a également augmentation du volume des denrées de consommation. Comme il fallait s'y attendre, celle-ci n'est pas aussi forte que celle de la production d'outillage et d'approvisionnements nécessaires aux forces armées. Le groupe des liqueurs et du tabac augmente de 50·4 p. 100; celui des aliments, de 26·8 p. 100; et celui du vêtement, de 24·7 p. 100.

En 1944, l'indice du volume physique de la production (180·8) représente une baisse de 3·7 p. 100 sur le niveau élevé de l'année précédente. Ce sont les produits chimiques et connexes qui s'affaissent le plus avec un déclin de 14·2 p. 100, suivis des produits des métaux non ferreux (10·1), du fer et ses produits (8·5) et des textiles et tissus (2·9). Il y a par contre augmentation du volume de production des substances végétales, produits animaux, produits divers, produits du bois et du papier et produits métalloïdiques. Le volume des denrées de consommation continue de grossir et il y a augmentation de 14·9, 8·7 et 0·6 p. 100, respectivement, des liqueurs et tabac, des aliments et des vêtements. L'outillage industriel et les matériaux de producteur déclinent de 7·5 et 4·8 p. 100, respectivement. Les véhicules et navires déclinent également de 0·9 p. 100.

6.—Indices du volume de la production manufacturière, selon la composition et l'usage des produits, 1923-1944

(1923-1930 = 100)

Année	Toutes industries	CLASSEMENT SELON LA COMPOSITION								
		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1923.....	67.5	62.6	75.0	64.3	65.1	81.5	42.7	81.8	59.2	99.5
1924.....	66.3	67.8	80.4	62.1	64.0	68.6	46.4	78.9	60.5	95.0
1925.....	72.5	75.1	84.8	66.5	69.0	79.9	52.5	80.3	64.8	94.5
1926.....	82.5	80.2	92.2	75.8	78.1	102.6	58.6	89.6	70.5	104.4
1927.....	87.9	84.9	90.0	81.4	84.1	104.1	67.6	102.3	75.2	114.2
1928.....	95.8	93.5	92.9	87.0	92.5	117.1	75.3	116.3	82.7	110.5
1929.....	101.4	96.4	87.9	86.1	99.6	133.4	81.3	137.1	84.8	105.6
1930.....	91.9	91.6	85.3	80.0	92.1	103.6	76.8	122.9	74.9	87.8
1931.....	79.9	83.4	77.4	78.2	76.6	82.8	73.1	105.6	69.2	80.0
1932.....	67.6	74.1	76.7	74.6	68.0	53.5	53.9	75.1	66.0	75.8
1933.....	67.7	72.8	79.6	81.1	69.6	50.2	57.6	68.8	69.9	71.9
1934.....	79.6	82.4	86.5	89.5	81.5	67.6	70.8	82.5	79.3	85.2
1935.....	87.9	87.0	91.3	94.5	89.5	83.4	81.2	88.1	87.2	91.1
1936.....	96.2	95.9	98.7	99.9	98.4	93.5	91.5	96.8	93.6	91.7
1937.....	108.9	104.5	102.7	106.0	109.6	118.1	110.1	111.3	107.3	106.6
1938.....	100.8	102.4	100.3	94.5	97.8	102.8	106.0	101.6	102.9	105.3
1939.....	106.3	109.0	107.2	104.9	104.4	101.9	111.1	105.1	108.9	110.7
1940.....	125.2	117.9	118.7	124.8	117.8	141.2	133.2	127.8	130.2	116.3
1941.....	155.9	137.2	138.2	143.1	131.3	217.1	165.4	148.8	219.6	157.4
1942.....	179.9	136.4	145.0	152.4	131.2	289.2	213.7	157.6	369.6	180.2
1943.....	187.7	135.8	150.5	140.2	126.7	328.3	255.4	163.5	394.8	186.0
1944.....	180.8	155.0	155.9	136.2	129.1	300.5	229.6	166.5	338.8	192.0

I. Substances végétales

II. Produits animaux

III. Textiles et tissus

IV. Produits du bois et du papier

V. Fer et ses produits

VI. Produits des métaux non ferreux

VII. Produits des métalloïdes

VIII. Produits chimiques et connexes

IX. Industries diverses

Année	Toutes industries	CLASSEMENT SELON L'USAGE									
		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1923.....	67.5	73.7	69.2	50.1	85.1	62.1	56.1	69.3	64.3	77.4	45.0
1924.....	66.3	79.0	69.3	57.4	81.2	69.4	46.8	65.8	64.2	67.4	47.1
1925.....	72.5	84.0	74.4	61.0	87.0	67.7	54.8	71.9	69.6	83.3	45.7
1926.....	82.5	87.0	83.5	65.9	99.6	78.7	60.3	81.6	84.3	108.3	52.9
1927.....	87.9	85.0	89.0	75.8	105.9	95.0	67.0	88.6	91.7	115.2	55.8
1928.....	95.8	90.2	96.0	86.0	106.5	98.3	74.1	95.7	101.6	122.6	60.0
1929.....	101.4	89.4	95.8	92.6	101.5	108.3	79.3	101.8	109.2	142.6	66.2
1930.....	91.9	91.0	88.5	86.3	84.1	98.8	78.7	90.7	97.0	115.6	55.5
1931.....	79.9	83.4	85.1	78.0	78.2	85.9	75.0	76.4	82.0	82.7	56.4
1932.....	67.6	80.6	77.8	67.0	70.3	70.7	78.9	61.2	63.7	56.8	52.6
1933.....	67.7	79.9	81.7	63.4	70.7	68.7	73.5	63.6	59.2	57.7	59.9
1934.....	79.6	87.8	87.7	72.7	79.5	79.1	83.6	77.3	73.8	76.6	72.8
1935.....	87.9	90.5	92.2	82.5	87.6	85.9	93.4	86.2	84.7	90.5	78.6
1936.....	96.2	98.8	97.9	90.9	94.3	95.4	96.3	97.0	94.9	94.3	87.2
1937.....	108.9	101.5	103.9	107.6	106.7	110.5	101.7	111.3	113.3	118.0	109.6
1938.....	100.8	102.4	97.9	107.5	103.0	101.6	103.8	98.0	102.0	99.9	109.1
1939.....	106.3	107.0	108.2	111.6	108.5	106.5	104.7	105.9	105.1	97.4	115.5
1940.....	125.2	115.0	119.9	129.7	115.1	120.5	102.8	128.7	133.7	129.5	180.3
1941.....	155.9	131.7	136.0	149.5	140.0	140.4	112.8	151.1	184.9	230.8	230.8
1942.....	179.9	130.8	142.7	171.2	144.6	149.4	106.6	172.3	222.8	310.2	430.9
1943.....	187.7	135.7	134.9	167.9	141.7	149.7	107.2	172.7	257.0	373.0	405.1
1944.....	180.8	147.5	135.7	193.0	143.9	153.6	110.7	164.4	237.6	369.5	362.4

I. Aliments

II. Vêtement

III. Liqueurs et tabac

IV. Effets personnels

V. Articles de ménage

VI. Livres et papeterie

VII. Matériaux de producteur

VIII. Outillage industriel

IX. Véhicules et navires

X. Divers

7.—Indices du volume de la production manufacturière, produits groupés suivant l'usage, années représentatives, 1923-1944

(1935-1939=100)

Groupe et classement	1923	1929	1933	1939	1942	1943	1944
Aliments	73.7	89.4	79.9	107.0	130.6	135.7	147.5
Céréales panifiables.....	31.0	98.7	84.3	105.9	130.9	138.7	141.5
Poisson.....	108.5	114.1	86.7	98.8	145.4	131.9	125.5
Conserves de fruits et légumes.....	32.9	70.8	64.5	109.9	123.0	107.0	151.3
Viandes.....	72.7	78.5	76.2	106.0	153.1	165.3	196.6
Produits laitiers.....	69.8	77.2	78.7	107.3	136.5	145.5	147.1
Huiles et graisses.....	52.0	40.9	41.9	156.4	296.4	314.0	321.2
Sucre.....	79.2	88.5	82.5	109.4	76.9	83.3	98.8
Infusions.....	64.4	75.0	82.5	105.8	145.3	156.2	172.6
Divers.....	46.5	67.4	66.5	110.4			
Vêtement	69.2	85.8	81.7	106.2	142.7	134.9	135.7
Chaussures.....	73.0	100.6	80.0	113.4	114.1	107.9	112.6
Articles en fourrure.....	41.1	97.6	81.0	118.5	187.5	169.7	171.1
Vêtements et lingerie.....	75.3	94.2	80.2	103.1	186.5	153.9	146.5
Gants et mitaines.....	59.2	84.0	76.4	100.4	186.4	167.1	179.7
Chapeaux et casquettes.....	58.6	95.3	74.3	104.5	133.8	130.9	122.4
Tricots.....	64.8	86.1	83.1	112.4	124.0	118.2	119.5
Imperméables.....	48.9	89.8	65.7	100.4	329.2	250.0	171.4
Liqueurs et tabac	50.1	92.6	63.4	111.6	171.2	167.9	193.0
Boissons alcooliques.....	49.5	105.0	60.5	102.8	179.2	165.3	199.3
Boissons non alcooliques.....	35.9	61.3	54.9	136.4	179.9	178.6	207.8
Tabac.....	55.3	90.7	77.1	111.3	162.7	170.6	184.0
Effets personnels	85.1	101.5	79.7	106.5	144.6	141.7	143.9
Bijouterie et horlogerie.....	78.4	88.5	67.7	108.1	161.8	140.0	148.3
Articles de récréation.....	193.3	178.7	48.2	114.1	131.8	152.4	170.3
Effets personnels.....	56.1	79.8	78.1	107.5	139.6	142.6	139.8
Articles de ménage	62.1	108.3	68.7	106.5	149.4	149.7	153.6
Livres et papeterie	56.1	79.3	73.5	104.7	106.6	107.2	110.7
Matériaux de production	69.3	101.8	63.6	106.9	172.3	172.7	184.4
Matériaux de ferme (engrais chimiques).....	8.0	13.4	51.7	124.8	159.2	204.5	226.3
Matériaux à l'usage des manufacturiers.....	58.7	88.1	64.4	105.6	167.8	169.1	159.7
Matériaux de construction.....	109.3	152.9	58.8	111.2	167.1	154.8	156.2
Matériaux généraux.....	86.0	120.3	69.3	108.5	183.7	190.0	198.7
Outillage industriel	64.3	109.2	59.2	105.1	222.8	257.0	237.6
Outillage de ferme.....	97.7	144.7	43.3	85.1	206.6	240.7	226.3
Outillage de manufacture.....	66.5	101.3	44.9	107.6	284.3	298.5	271.4
Outillage de commerce.....	55.2	77.2	80.0	107.7	néant	néant	néant
Outillage d'établissement de services.....	67.7	75.8	72.5	100.4	166.2	317.8	240.0
Outillage pour éclairage, chauffage et force motrice.....	46.6	104.8	61.7	105.0	196.6	220.7	224.5
Outillage général.....	74.2	114.4	58.5	106.4	260.5	292.8	256.5
Véhicules et navires	77.4	142.6	57.7	97.4	310.2	373.0	369.5
Divers	45.0	66.2	59.9	115.5	430.9	405.1	362.4
Totaux, toutes manufactures	67.5	101.4	67.7	106.3	179.9	187.7	180.8

Section 3.—Production par groupe industriel et par industrie

Pour les fins du recensement des manufactures, la principale analyse détaillée se fait selon une classification où les industries sont groupées suivant la matière constituante principale des produits fabriqués. C'est donc ce groupement qui est employé dans le tableau 9, où sont présentées en détail les statistiques de chaque industrie, et dans le développement historique présenté au tableau 3. Des analyses moins détaillées sont aussi présentées dans les groupements selon l'usage donnés au tableau 10 et dans les groupements selon l'origine du tableau 12.

L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE AU CANADA*

Bien que l'industrie de l'automobile au Canada ne soit âgée que de 40 ans à peine, elle est devenue l'un des grands éléments de l'économie canadienne. Par la valeur de ses produits, la main-d'œuvre qu'elle emploie, directement ou indirectement, et ses immobilisations, elle occupe un rang élevé parmi les industries manufacturières et exerce une influence très profonde sur les affaires du pays. Entre 1917 et 1945 les fabricants d'automobiles et pièces versent plus d'un milliard de dollars en salaires et gages et dépensent plus de trois milliards de dollars pour l'achat de produits manufacturés. La production globale jusqu'à la fin de 1945 se chiffre par 4,500,000 voitures complètes d'une valeur de 3,250 millions de dollars, prix de la fabrique. Entretiens, le nombre d'automobiles enregistrées au Canada ne cesse d'augmenter, excepté durant la guerre. Il est de 1,500,000 en 1945, soit une moyenne d'une automobile pour huit personnes.

L'industrie canadienne est, dans une grande mesure, un rejeton de l'industrie américaine, où les méthodes de fabrication ont atteint dans ce domaine leur plus haut point de perfectionnement; les principales compagnies au Canada sont des succursales de compagnies mères américaines. C'est en 1904 que la Ford Motor Company of Canada Limited est constituée et commence ses opérations. Son capital original de \$125,000 est souscrit par 60 actionnaires et sa charte lui donne le droit de fabriquer et de vendre les produits Ford au Canada et presque dans tout l'Empire britannique, sauf les Iles Britanniques. La compagnie acquiert aussi le droit d'utiliser tous brevets, dessins, inventions et marques de commerce, alors existants et futurs, de la Ford Motor Company des États-Unis. De 1904 à 1909, avant la venue de la Ford du modèle "T", la compagnie fait affaires sur une très petite échelle, la production globale de cette période n'étant que de 1,353 voitures. En 1925, la production annuelle atteint 79,000 voitures et en 1939, dernière année d'avant-guerre, elle est de 61,000 voitures. A cette époque, la compagnie a son usine principale à Windsor (Ont.) et des ateliers de montage à Winnipeg (Man.), Vancouver (C.-B.) et Saint-John (N.-B.).

Un autre pionnier de l'industrie est la McLaughlin Motor Car Company Limited d'Oshawa (Ont.), formée en 1907 et autorisée à fabriquer les voitures Buick au Canada. Les droits de fabrication de la Chevrolet sont aussi acquis en 1915 et trois ans plus tard les deux compagnies McLaughlin sont agrandies et forment la General Motors of Canada Limited, filiale de la General Motors Limited des États-Unis. L'activité de cette compagnie ne cesse de grandir jusqu'à ce que la production en 1925 atteigne 44,000 voitures et, en 1939, 54,000, pour le marché domestique et étranger. Un atelier de montage est ouvert à Regina (Sask.) en 1929.

L'autre membre des "trois grands" de l'industrie canadienne actuelle est la Chrysler Corporation of Canada Limited, qui entre sur la scène canadienne en 1925 pour occuper la fabrique de Windsor de la Maxwell Chrysler Corporation of Canada Limited, établie l'année précédente en succession à la Chalmers-Maxwell Motor Company of Canada. Quelques années plus tard, vers 1928, cette compagnie absorbe la Dodge Motor Company Limited, qui faisait affaires au Canada depuis 1923. L'expansion continue de cette maison en a fait l'un des principaux fabricants d'automobiles au Canada.

Les compagnies mentionnées ci-dessus constituent le noyau de l'industrie, mais beaucoup d'autres usines ont existé de temps à autre. Certaines de celles-ci

* Préparée sous la direction de W. H. Losee, directeur, Division du recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la Statistique, par H. McLeod, chef, Section des mines, de la métallurgie et des produits chimiques.

n'étaient que des ateliers de montage, des filiales de compagnies américaines établies au pays pour profiter des préférences tarifaires sur le marché canadien et impérial; d'autres reposaient sur une base plus large et plus permanente mais ne purent tenir devant les exigences de cette industrie où la concurrence est si forte. La Willys-Overland Limited avait une vaste usine à Toronto (Ont.), qui a fonctionné sans interruption de 1922 à 1933; la Durant Motors of Canada Limited, établie à Leaside (Ont.) de 1922 à 1930, a été absorbée l'année suivante par la Dominion Motors Limited qui continua jusqu'en 1933; et la Studebaker Corporation Limited avait un important atelier de montage à Walkerville (Ont.) de 1922 jusqu'au commencement de la guerre. Les compagnies suivantes ont aussi fabriqué des voitures: Gray-Dort Motors Limited, Chatham (Ont.), 1922-1925; Graham Brothers, Toronto (Ont.), 1926-1928; Graham-Paige Motors (Canada) Limited, Walkerville (Ont.), 1931-1935; Hudson Essex of Canada Limited, Tilbury (Ont.), 1931-1937; Hudson Motors of Canada Limited, Tilbury (Ont.), 1938-1939; Packard Motor Car Corporation of Canada Limited, Windsor (Ont.), 1931-1937; et Hupp Motor Car Corporation Limited, Windsor (Ont.), 1939.

En plus des compagnies Ford, General Motors et Chrysler, trois compagnies fabriquent ou montent des camions au Canada. L'International Harvester Company of Canada Limited, Chatham (Ont.), fonctionne sans interruption depuis 1923; la Reg Motor Company of Canada Limited vient de commencer à fabriquer des camions et des autobus à Leaside (Ont.); et la Hayes Manufacturing Company Limited, Vancouver (C.-B.), fabrique des camions de grande puissance et des remorques pour l'exploitation forestière. Les autres compagnies qui à une époque ou l'autre ont fabriqué ou monté des camions au Canada sont les suivantes: National Steel Car Corporation Limited, Hamilton (Ont.), 1923-1929; White Company Limited, Montréal (Qué.), 1931-1944; Eastern Motor Trucks, Hull (Qué.), 1922; Maple Leaf Manufacturing Company Limited, Montréal (Qué.), 1922; Barton and Rumble, London (Ont.), 1922-1923; Beaver Truck Builders Limited, Hamilton (Ont.), 1922; Gotfredson Joyce Corporation, Windsor (Ont.), 1922-1929; Harmer-Knowles Motor Truck Company, London (Ont.), 1922; Seagrave and Loughheed Company Limited, Sarnia (Ont.), 1922-1923; Canadian Yellow Cab Manufacturing Company, Orillia (Ont.), 1924-1925; Thornycroft (Canada) Limited, Montréal (Qué.), 1928-1930; Trucks and Parts Limited, Windsor (Ont.), 1929-1930; Vancouver Engineering Works Limited, Vancouver (C.-B.), 1929; Leyland Motors Limited, Montréal (Qué.) et Toronto, (Ont.), 1931-1937; Federal Truck Company of Canada Limited, Windsor (Ont.), 1931-1937; Gotfredson Trucks Limited, Windsor (Ont.), 1931; et Stewart Truck Corporation of Canada Limited, Fort-Erié (Ont.), 1932-1935.

L'industrie d'avant-guerre.—En 1939, huit compagnies seulement fabriquent ou montent des véhicules automobiles au Canada. Ces compagnies comptent sept usines en Ontario, deux en Colombie-Britannique et une dans chacune des provinces de Québec, de Manitoba et de Saskatchewan. Elles ont un capital de 59 millions de dollars et emploient une moyenne mensuelle de 14,427 personnes auxquelles \$20,500,000 sont payés en salaires et gages. Leurs déboursés pour le combustible, l'électricité et les matières premières qui servent à la fabrication se chiffrent par \$72,500,000.

La production cette année-là est de 155,426 automobiles d'une valeur de \$99,173,916 (prix de vente à la fabrique), y compris 108,369 voitures de tourisme (\$71,101,204) et 47,057 camions et voitures commerciales (\$28,072,712). La

valeur des pièces détachées, accessoires et autres articles est de \$8,289,435. Du nombre des voitures de tourisme, 75,145 sont destinées au marché canadien et 33,224 à l'exportation; 24,058 des camions sont destinés au marché canadien et 22,999 à l'exportation.

Le record d'avant-guerre de l'industrie a été établi en 1929 alors que les 17 usines fabriquent 262,625 voitures et camions (\$163,500,000) et des pièces détachées pour une valeur de \$13,800,000, soit une valeur globale de \$177,300,000.

L'industrie durant la guerre.—La production de véhicules militaires a été l'une des plus grandes tâches du Canada. L'industrie a reçu sa première commande militaire—pour des tracteurs de canon—à l'automne de 1939, et le premier a été livré en mars 1940. Les premiers contrats portent sur des articles dont le Canada a besoin, mais avant que la production n'aille à pleine allure la France capitule et les armées britanniques sont forcées d'abandonner presque tout leur matériel sur les plages de Dunkerque. C'est alors que l'Angleterre se tourne vers le Canada pour remplacer ces pertes catastrophiques. En 1941, le Canada est devenu la source principale d'outillage mécanisé pour le Commonwealth britannique. Les camions de fabrication canadienne non seulement aident à épauler les défenses au Royaume-Uni mais jouent aussi un rôle important dans la campagne de l'Afrique orientale, la reconquête de l'Abyssinie, en Italie et plus tard en France, en Belgique et en Hollande.

Au point culminant de la production, plus de cent pièces différentes d'outillage militaire motorisé sortent à flots des ateliers de montage des principales fabriques d'automobiles du Canada au rythme de 3,500 véhicules de transport mécanisé et de 30 véhicules de combat par semaine. La liste comprend: chenillettes, autos de patrouille, tracteurs et remorques d'artillerie, transports de troupes, camions à munitions, ateliers de service, camions de T.S.F., camions à incendie et ambulances.

Afin de coordonner le travail relatif aux commandes de guerre, un régisseur des véhicules-moteur est nommé en février 1941, et afin de rendre possible la production énorme d'articles essentiels à la guerre et de conserver les matières premières, la fabrication des voitures de tourisme est suspendue en juin 1942 et celle des camions est placée sur une base de permis. La production de véhicules ces dernières années est la suivante:—

Année	Civils		Militaires		Total	
	Pour vente au Canada	Pour exportation	Pour vente au Canada	Pour exportation	Pour vente au Canada	Pour exportation
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1938.....	109,128	56,958	néant	néant	109,128	56,958
1939.....	99,203	56,223	néant	néant	99,203	56,223
1940.....	124,384	67,197	23,418	8,014	147,802	75,211
1941.....	116,253	33,568	42,317	78,053	158,570	111,621
1942.....	16,360	10,185	86,139	115,609	102,499	125,794
1943.....	4,086	2	75,204	98,772	79,290	98,774
1944.....	8,979	134	57,034	91,891	66,013	92,025
1945.....	21,021	25,017	33,591	53,016	54,612	78,033

De plus, l'industrie de l'automobile produit une quantité énorme de pièces détachées et accessoires et participe aussi à d'autres activités du grand programme de la production de guerre comme la fabrication des affûts-trucks d'artillerie et des pièces détachées de canon. L'emploi dans l'industrie augmente de 12,997 en septembre 1939 à un sommet de 25,549 en décembre 1942; à la fin de 1945, il est de 13,886. Le sommet, quant à la valeur de la production, est atteint en 1943 avec 352 millions de dollars. La valeur de la production en 1945 est de 229 millions de dollars.

L'industrie à la fin de la guerre.—L'industrie de l'automobile ne compte que six usines en 1945: Chrysler Corporation of Canada Limited, Windsor (Ont.), Ford Motor Company of Canada Limited, Windsor (Ont.), General Motors of Canada Limited, Oshawa (Ont.), International Harvester Company of Canada Limited, Chatham (Ont.), Reo Motor Company of Canada Limited, Leaside (Ont.), et Hayes Manufacturing Company Limited, Vancouver (C.-B.). Les usines de montage de la Ford Motor Company à Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.) et Vancouver (C.-B.) ont été fermées durant la guerre comme d'ailleurs l'usine de la General Motors of Canada Limited à Regina (Sask.).

L'industrie est occupée durant la majeure partie de 1945 à remplir des commandes militaires et ce n'est qu'en octobre que la première voiture de tourisme d'après-guerre sort de l'atelier de montage. Le nombre de voitures de tourisme fabriquées durant l'année n'est que de 1,868, tandis que la production de camions se chiffre par 130,777, dont 85,677 pour fins militaires. La valeur globale de la production de 1945, y compris parties détachées d'automobiles et autres articles, est de 229 millions de dollars; l'emploi moyen est de 17,915 personnes.

La réadaptation d'après-guerre apporte de bonne heure en 1946 d'autres développements importants dans l'industrie. La Studebaker Corporation of Canada Limited achète la grande usine de Hamilton (Ont.) qui servait à la Otis Fensom Elevator Company Limited pour la fabrication de canons anti-aériens durant la guerre. Cette usine est en voie d'être outillée pour la fabrication d'automobiles sur une haute échelle. La Canadian Car and Foundry Company Limited outille à neuf son avionnerie de Fort-William (Ont.) et fabrique des autobus de transport. La White Company Limited est en train de construire une vaste camionnerie à Montréal (Qué.) et la Reo Motor Company of Canada Limited prend possession d'une partie de la Research Enterprise Limited à Leaside (Ont.) pour fabriquer des autobus complets.

L'industrie des pièces détachées d'automobile.—En plus des compagnies qui fabriquent ou montent des véhicules-moteur complets, il existe un grand nombre d'établissements qui s'occupent de la fabrication de pièces détachées et accessoires pour ces ateliers de montage centraux. En 1945, cette industrie des pièces détachées et accessoires compte 108 établissements, dont la production atteint une valeur de 127 millions de dollars. Leurs produits comprennent des articles tels que roues, radiateurs, pare-chocs, carrosseries, bougies d'allumage, moteurs de démarrage, générateurs, ressorts, etc. La valeur globale de la production de pièces détachées et accessoires, y compris bandages, accumulateurs et autres articles du genre fabriqués par d'autres industries, est de 245 millions de dollars en 1945 et de 281 millions de dollars en 1944.

Approvisionnement apparent d'automobiles, 1938-1945.—L'approvisionnement apparent de voitures automobiles sur le marché canadien peut être déterminé d'une manière approximative en ajoutant le nombre de voitures fabriquées pour la vente au Canada aux importations et en déduisant les réexportations de voitures importées. D'après cette base l'approvisionnement ces dernières années, à l'exception des véhicules militaires, est le suivant:

Année	De	Commer-	Année	De	Commer-
	tourisme	ciales		tourisme	ciales
	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.
1938.....	99,202	24,938	1942.....	8,914	94,619
1939.....	91,523	25,744	1943.....	20	79,922
1940.....	109,874	54,792	1944.....	30	69,229
1941.....	84,589	77,663	1945.....	2,099	49,295

*Vente en détail de véhicules automobiles neufs.**—Les statistiques des ventes en détail n'ont pas été recueillies pour 1944 et 1945 parce que la distribution des voitures étaient alors strictement réglementée et que les livraisons n'étaient faites que pour des fins essentielles. Les chiffres des années antérieures sont les suivants:

Année	De tourisme		Camions et autobus	
	nomb.	\$	nomb.	\$
1938.....	95,751	105,006,462	25,414	30,005,446
1939.....	90,054	97,131,128	24,693	28,836,393
1940.....	101,789	114,928,833	28,763	33,916,445
1941.....	83,642	108,923,642	34,431	42,944,963
1942.....	17,286	23,899,745	13,070	18,079,777
1943.....	984	1,378,200	3,814	6,179,200

* Les chiffres du tableau 22, p. 874, ne sont pas comparables aux chiffres ci-dessus car ces derniers représentent le total des ventes en détail du groupe de l'automobile dont les industries couvrent un champ beaucoup plus vaste que la vente de voitures de tourisme et commerciales.

Véhicules automobiles retirés de la circulation.—Le nombre de voitures mises à la ferraille ou retirées de la circulation en une année quelconque peut être estimé en ajoutant l'approvisionnement apparent aux enregistrements de l'année précédente et en déduisant les enregistrements de l'année courante. Il n'est pas possible ici d'éliminer les véhicules militaires puisqu'ils sont compris dans les enregistrements et qu'il n'en existe pas un compte séparé.

Année	Apparement retirés		Année	Apparement retirés	
	De tourisme	Commerciaux et militaires		De tourisme	Commerciaux et militaires
	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.
1938.....	42,610	7,350	1942.....	71,500	82,005
1939.....	61,106	12,018	1943.....	23,143	69,705
1940.....	65,258	28,881	1944.....	16,319	60,867
1941.....	39,690	51,705	1945.....	19,599	36,430

Les automobiles canadiennes dans le commerce extérieur.—*Exportations.*—Les marchés étrangers sont très importants pour l'industrie de l'automobile au Canada. En temps normal, de 30 à 35 p. 100 de la production de voitures de tourisme et de 40 à 50 p. 100 des camions sont destinés à l'exportation. En 1939, les marchés les meilleurs sont l'Australie, l'Afrique britannique du Sud, la Nouvelle-Zélande, l'Inde britannique, les Straits Settlements, les Antilles britanniques, le Royaume-Uni, la Rhodésie du Sud et l'Afrique orientale britannique. Le commerce régulier est interrompu, naturellement, durant la guerre, mais un grand nombre de véhicules militaires sont expédiés aux zones de guerre; ces véhicules sont compris dans le sommaire suivant:—

Année	Exportations de voitures de fabrication canadienne		Année	Exportations de voitures de fabrication canadienne	
	De tourisme	Camions		De tourisme	Camions
	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.
1938.....	40,386	17,382	1942.....	5,283	159,377
1939.....	38,548	19,955	1943.....	172	165,910
1940.....	18,145	66,047	1944.....	62	144,151
1941.....	12,315	130,304	1945.....	44	122,768

La valeur des exportations de véhicules automobiles est de 207 millions de dollars en 1945 et de 22 millions de dollars en 1939; il est aussi exporté pour 94 et 3 millions de dollars, respectivement, de pièces détachées en 1945 et en 1939.

Importations.—Dans les années qui suivent immédiatement la guerre les voitures de fabrication étrangère contribuent pour environ 15 p. 100 au marché canadien. Les importations, surtout des Etats-Unis, sont les suivantes:—

Année	Importations de—		Année	Importations de—	
	Voitures de tourisme	Camions		Voitures de tourisme	Camions
	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.
1938.....	13,445	1,709	1942.....	485	560
1939.....	16,585	1,699	1943.....	104	712
1940.....	15,886	1,633	1944.....	364	1,851
1941.....	2,909	799	1945.....	549	1,542

Les importations d'automobiles valent 7 millions de dollars en 1945 contre 16 millions de dollars en 1939 et les importations de pièces détachées, 72 millions en 1945 contre 25 millions en 1939.

Enregistrement et consommation d'essence.—Ces sujets, qui ont une portée considérable sur l'industrie de l'automobile, sont étudiés au chapitre des Transports, pp. 712 et 720.

Sous-section 1.—Manufactures groupées selon la matière principale du produit

Une classification fondée sur la matière principale des différents produits de chaque manufacture a été adoptée pour la première fois dans le dépouillement des rapports de 1920. Le nombre de groupes a été réduit de quinze à neuf pour correspondre avec ceux du commerce extérieur, et les catégories d'industries ont été quelque peu modifiées suivant les progrès industriels. Par la suite, un certain nombre de changements secondaires ont été faits dont le plus important est l'élimination des usines centrales électriques et de l'industrie de la teinturerie, du nettoyage et du blanchissage, des calculs de 1936. Les révisions nécessitées par ces changements sont reportées jusqu'à 1917 autant que possible.

Récents changements dans la production manufacturière.—Le tableau 8 fait voir les effets de la dépression, la reprise depuis 1933 et le contre-coup de la guerre sur les principaux groupes d'industries relativement au personnel, aux salaires et gages et à la valeur brute des produits. A cause du déclin des prix durant la dépression, la valeur en argent des gages et des produits a été naturellement plus atteinte que le nombre d'employés. De plus, durant les périodes de production

8.—Pourcentage de variation de l'emploi, des salaires et gages, et de la valeur brute des produits dans les principaux groupes industriels, années représentatives, 1929-1944

NOTA.—L'année cime d'avant la dépression est 1929; l'année creux de la dépression est 1933.

Groupe industriel	1933 comparé à 1929			1939 comparé à 1929			1944 comparé à 1939		
	Em- ployés	Salaires et gages	Valeur brute des pro- duits	Em- ployés	Salaires et gages	Valeur brute des pro- duits	Em- ployés	Salaires et gages	Valeur brute des pro- duits
Substances végétales.....	-17.2	-28.5	-44.8	+ 9.2	+ 8.8	-15.8	+ 31.4	+ 76.4	+ 92.6
Produits animaux.....	-21.5	-25.2	-43.3	+ 2.5	+ 9.9	- 3.3	+ 35.8	+ 89.4	+136.4
Textiles et tissus.....	- 7.9	-23.3	-30.7	+16.5	+12.8	- 2.6	+ 26.5	+ 82.8	+ 99.1
Produits du bois et du papier.....	-36.1	-46.8	-52.9	-12.0	-14.0	-20.0	+ 31.0	+ 72.1	+ 88.6
Fer et ses produits.....	-48.6	-64.5	-72.6	-15.2	-22.2	-30.0	+240.3	+418.2	+359.1
Métaux non ferreux.....	-36.6	-48.4	-41.9	+11.8	+ 9.5	+46.7	+134.1	+206.5	+138.5
Métalloïdes.....	-42.0	-50.5	-42.8	-21.3	-22.8	- 9.4	+ 37.2	+ 85.7	+100.0
Produits chimiques.....	- 7.8	-17.2	-33.0	+35.3	+39.4	+15.2	+262.1	+335.3	+359.8
Produits divers.....	-22.6	-37.3	-52.9	+13.9	+ 4.7	-15.3	+108.0	+216.6	+251.4
Moyenne, toutes in- dustries.....	-29.7	-43.9	-49.7	-1.3	-5.1	-10.5	+ 85.8	+175.1	+161.1

restreinte, il y a tendance chez les employés à gages à travailler à temps discontinu, tandis que le nombre d'employés à salaire se ressent moins vite que celui des employés à gages de la diminution de la production. Il y a donc plusieurs raisons pour lesquelles la variation des personnels est moins prononcée que celle de la valeur en argent. Les chiffres du tableau 8 doivent être comparés avec ceux du tableau 6, qui donne les fluctuations du volume de la production. Au regard de 1939, le nombre d'employés en 1944 augmente de 85·8 p. 100 et le volume physique de la production, de 70 p. 100. Les salaires et gages et la valeur brute de la production sont respectivement de 175·1 p. 100 et 161 p. 100 plus élevés. L'augmentation de la proportion de femmes employées dans les manufactures constitue un autre changement important. Tandis qu'en 1939 cette proportion est de 281 pour chaque millier d'hommes, elle passe à 403 en 1944.

Statistiques détaillées par groupe et industrie particulière.—Le tableau 9 présente des statistiques détaillées de 1944 sur les industries particulières sous lesquelles sont classées toutes les fabriques du Canada. Les industries sont en outre assemblées sous neuf groupes principaux d'après la principale matière constituante de leurs produits.

Au sujet des statistiques de chaque industrie, il faut se rappeler que les chiffres de l'emploi, de la production, etc., n'ont pas trait à chaque produit mais à tous les produits d'une industrie. Ainsi, la valeur de la production de l'industrie des biscuits et de la confiserie, qui est de \$86,011,499 en 1944, ne représente pas la valeur des biscuits et de la confiserie produits, mais plutôt la production des établissements dont les produits principaux sont les biscuits et la confiserie. Ce chiffre, en plus des biscuits et de la confiserie, comprend tous les produits secondaires fabriqués par ces établissements, comme la crème à la glace, dont la valeur est de \$1,558,335, et le pain et autres produits de la boulangerie (\$4,092,076). Les biscuits et la confiserie deviennent aussi des produits secondaires en d'autres établissements attribués à d'autres classes industrielles. L'industrie du pain et autres produits de la boulangerie, par exemple, signale une production de biscuits d'une valeur de \$270,401, tandis que l'industrie des produits alimentaires divers signale des produits de confiserie d'une valeur de \$221,990. La quantité et la valeur de chaque produit principal fabriqué au Canada sont données au tableau 11.

La guerre a déterminé un remaniement dans l'ordre des industries. Celles qui produisent fournitures et équipement pour les forces armées ont naturellement avancé, tandis que les industries qui produisent pour le marché de la consommation domestique ont perdu de leur importance. Pour assurer des matières premières aux industries engagées principalement dans la production de guerre, il a fallu restreindre ou interdire la fabrication de plusieurs produits tels que les automobiles de tourisme, les radios, les lessiveuses, les appareils électriques, les accessoires de ménage, les instruments agricoles, etc. Bien que ces industries aient dû se transformer en industries de guerre, le changement n'a pas modifié la valeur de leur production et, en conséquence, leur importance comme productrices de marchandises ouvrées n'a pas radicalement changé. Pour analyser les répercussions de la guerre sur une industrie quelconque, il est nécessaire de comparer la nature des produits fabriqués avant la guerre avec celle des produits des années de guerre. Par exemple, le nombre d'employés dans l'industrie des machines agricoles augmente de 7,196 entre 1940 et 1944, bien que la production d'instruments agricoles reste à peu près au même niveau. Cette augmentation est attribuable à la transformation de certains des établissements en fabriques de guerre. Il est donc impossible de discerner les tendances industrielles à la lumière des seules statistiques principales publiées ici.

9.—Etablissements, employés, salaires et gages, énergie, combustible, matières pre-

	Province, industrie et groupe	Etablissements	Employés à salaire			Employés à	
			Hommes	Femmes	Salaires	Hommes	Femmes
		nomb.	nomb.	nomb.	\$	nomb.	nomb.
PROVINCE							
1	Ile du Prince-Edouard.....	241	274	90	340,735	956	466
2	Nouvelle-Ecosse.....	1,281	3,357	1,393	8,038,033	28,059	5,003
3	Nouveau-Brunswick.....	937	2,393	910	5,927,148	15,829	4,032
4	Québec.....	9,656	43,613	19,537	136,345,080	254,412	106,553
5	Ontario.....	10,731	58,832	35,547	214,556,603	330,502	139,511
6	Manitoba.....	1,290	4,504	2,153	12,970,760	24,737	9,543
7	Saskatchewan.....	1,054	2,169	885	4,829,279	7,562	1,745
8	Alberta.....	1,165	2,855	1,272	7,292,403	13,912	4,147
9	Colombie-Britannique.....	2,116	8,840	3,912	27,933,075	68,622	14,689
10	Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	12	21	1	32,478	44	1
	Canada.....	28,483	126,858	65,700	418,065,594	744,635	285,689
GROUPE INDUSTRIEL							
1	Substances végétales.....	5,941	16,912	7,701	49,702,771	65,788	40,278
2	Produits animaux.....	4,388	11,588	5,026	31,018,679	53,797	23,784
3	Textiles et tissus.....	2,481	10,924	6,851	44,529,327	51,284	84,063
4	Produits du bois et du papier.....	10,452	26,744	10,239	70,547,540	128,117	24,574
5	Fer et ses produits.....	2,192	33,745	19,657	123,083,083	308,747	49,795
6	Produits des métaux non ferreux.....	635	10,643	6,409	39,496,337	61,300	25,902
7	Produits des métalloïdes.....	748	3,840	1,560	12,458,871	22,964	3,226
8	Produits chimiques et connexes.....	981	8,742	5,971	34,080,087	41,045	26,064
9	Industries diverses.....	665	8,720	2,226	13,143,899	11,593	8,003
1.—Substances végétales—							
1	Eaux gazeuses et minérales.....	445	1,055	435	3,154,011	3,688	621
2	Biscuits, confiseries, cacao, etc.....	219	1,801	793	5,969,940	4,244	7,422
3	Pain et autres produits de la boulangerie.....	2,917	3,209	1,213	6,531,441	16,090	7,019
4	Brasseries.....	61	1,241	327	4,410,331	4,952	605
5	Distilleries.....	17	412	207	1,777,390	1,567	994
6	Minoterie et provende.....	1,037	1,653	553	3,341,467	4,763	315
7	Céréales à déjeuner.....	29	115	69	376,579	455	287
8	Provendes animales.....	206	636	296	1,667,803	2,182	125
9	Préparations alimentaires diverses.....	269	1,339	682	4,191,543	1,855	3,009
10	Conserves de fruits et légumes.....	458	1,204	637	3,432,826	6,622	8,905
11	Oublies à crème glacée.....	6	12	10	35,617	32	62
12	Macaroni, vermicelle, etc.....	16	51	25	166,914	210	208
13	Produits de malteries.....	11	58	31	249,130	362	8
14	Articles en caoutchouc, y compris chaussures.....	56	2,240	1,285	7,793,127	12,358	5,538
15	Amidon et glucose.....	8	114	84	443,816	659	152
16	Raffineries de sucre.....	11	294	116	1,078,829	1,737	393
17	Tabac, cigares et cigarettes.....	69	1,164	825	3,978,152	2,634	5,964
18	Préparation du tabac.....	13	147	32	479,114	520	494
19	Huileries végétales.....	11	49	26	153,759	380	7
20	Vins.....	30	104	51	408,465	377	150
21	Toutes autres industries.....	2	14	5	63,317	46	néant
	Totaux, substances végétales.....	5,941	16,912	7,701	49,702,771	65,788	40,278
2.—Produits animaux—							
1	Huiles et graisses animales.....	8	18	9	60,162	90	néant
2	Courroies en cuir.....	19	51	28	181,759	156	35
3	Crépins en cuir.....	21	32	21	164,552	448	265
4	Chaussures en cuir.....	223	1,497	634	4,947,699	8,965	7,539
5	Beurre et fromage.....	2,282	3,440	1,618	6,550,880	11,935	1,629
6	Fromage composé.....	22	120	76	363,140	332	587
7	Lait condensé.....	26	137	75	413,443	958	139
8	Produits laitiers, autres.....	85	139	75	349,761	320	97
9	Préparation et mise en boîte du poisson.....	535	955	233	1,861,835	6,130	2,316
10	Apprêtage et teinture des fourrures.....	18	115	45	372,914	754	315
11	Articles en fourrure.....	617	945	376	2,735,273	1,915	1,725
12	Gants et mitaines en cuir.....	67	203	90	548,850	824	1,723
13	Articles en cheveux.....	16	26	10	104,910	156	81
14	Tanneries.....	75	348	133	1,563,094	3,508	483
15	Autres articles en cuir.....	241	556	220	1,629,879	1,970	2,173
16	Saucesses et boyauderies.....	73	85	24	176,843	233	90
17	Abattoirs et salaisons.....	153	2,871	1,359	8,993,885	15,050	4,587
	Totaux, produits animaux.....	4,388	11,588	5,026	31,018,679	53,797	23,784

mières et valeur des produits des industries manufacturières du Canada, 1944

Gages	Total, employés	Total, salaires et gages	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur de la production		
					Nette	Brute	
\$	nomb.	\$	\$	\$	\$	\$	
1,354,028	1,786	1,694,763	149,299	6,993,510	3,570,835	10,713,644	1
51,002,378	37,812	59,940,411	7,581,903	103,463,123	93,376,638	204,421,604	2
26,417,932	23,184	32,345,090	5,864,500	83,993,599	62,258,478	152,106,577	3
531,810,973	424,115	668,156,053	84,912,996	1,494,253,053	1,350,519,134	2,929,685,133	4
760,481,457	564,392	975,038,060	99,406,013	2,310,347,858	1,930,043,913	4,339,797,754	5
49,787,321	40,937	62,758,081	5,759,743	226,234,925	120,339,926	352,334,594	6
13,073,824	12,361	17,703,103	3,300,894	131,215,017	40,833,353	175,349,234	7
25,935,326	22,186	33,227,729	3,451,604	172,082,537	77,415,753	252,949,894	8
150,706,043	96,062	178,639,118	15,147,476	303,560,016	337,137,197	655,844,689	9
86,494	67	118,972	18,735	189,718	280,806	459,256	10
1,611,555,776	1,222,882	2,029,621,370	225,583,153	4,832,333,356	4,015,776,010	9,073,692,519	
134,241,177	130,679	183,943,948	21,360,056	763,606,750	485,551,491	1,270,518,297	1
98,196,710	94,195	129,215,369	10,364,830	335,586,247	246,064,720	1,092,015,647	2
151,276,354	153,122	195,805,681	10,596,558	419,988,642	351,186,458	781,771,688	3
213,899,019	189,674	284,436,569	45,242,678	497,656,156	550,826,986	1,093,725,822	4
695,369,371	411,944	818,452,454	46,205,965	1,104,083,922	1,300,703,087	2,540,992,974	5
143,412,955	104,314	182,909,292	43,530,394	549,317,062	399,498,519	992,345,975	6
43,671,467	31,590	56,130,358	29,029,507	234,714,319	152,525,063	416,268,879	7
103,342,890	81,822	137,422,977	17,895,885	360,412,749	355,260,598	733,569,232	8
28,155,833	25,542	41,304,732	1,357,430	66,967,507	84,159,068	152,484,005	9
5,822,235	5,799	8,976,246	764,707	16,667,880	29,761,126	47,193,713	1
11,365,637	14,260	17,325,577	1,103,149	42,475,278	42,433,072	86,011,499	2
28,632,695	27,530	35,164,136	3,961,643	59,824,616	61,474,839	125,261,068	3
9,778,202	7,125	14,188,533	1,351,455	18,021,526	63,118,812	82,491,793	4
3,599,650	3,180	5,377,040	1,392,422	20,533,253	24,793,883	46,719,588	5
7,170,508	7,289	10,511,975	1,892,784	187,116,957	26,789,541	218,790,252	6
1,157,943	926	1,534,522	242,057	6,048,985	5,939,799	12,230,841	7
3,493,226	3,239	5,160,729	571,879	58,812,112	11,113,161	67,497,152	8
4,702,370	8,885	8,893,913	560,962	68,580,203	28,293,696	97,434,861	9
12,979,162	15,368	16,411,988	1,808,432	63,223,982	42,300,842	107,335,254	10
106,274	116	141,831	29,940	274,375	448,765	753,080	11
493,813	494	660,727	90,702	1,418,347	1,095,916	2,604,965	12
696,098	459	945,228	618,058	8,472,119	3,910,271	12,900,443	13
28,185,590	21,421	35,978,717	4,509,841	82,187,888	82,813,307	169,511,036	14
1,192,435	1,009	1,635,751	518,995	8,578,997	2,393,758	11,789,750	15
3,497,231	2,590	4,576,060	1,478,377	48,083,547	14,364,944	63,874,388	16
9,127,644	10,587	13,105,796	274,282	36,864,416	34,303,711	71,442,389	17
955,947	1,193	1,435,061	75,895	23,244,910	4,209,359	27,530,163	18
574,827	462	728,586	134,724	10,641,800	2,411,159	13,187,683	19
649,235	682	1,057,700	73,726	3,074,617	3,200,736	6,354,789	20
70,455	65	133,772	5,046	2,210,942	387,797	2,603,785	21
134,241,177	130,679	183,943,948	21,360,056	763,606,750	485,551,491	1,270,518,297	
156,549	117	216,711	65,632	538,711	410,974	1,015,317	1
246,421	270	428,180	16,944	1,101,605	719,798	1,838,347	2
699,557	786	864,109	113,253	1,299,623	1,475,092	2,987,868	3
17,688,495	18,638	22,636,194	893,133	42,857,644	33,247,109	76,297,986	4
18,867,590	18,622	25,358,470	3,816,374	168,490,247	45,836,735	218,143,356	5
920,541	1,115	1,283,681	72,102	14,833,893	4,784,231	19,670,226	6
1,595,136	1,309	2,008,579	825,502	23,807,162	6,030,508	30,663,172	7
615,514	631	865,275	113,471	2,758,505	2,649,401	5,321,377	8
8,465,860	9,664	10,327,695	909,536	46,906,542	22,066,801	68,882,879	9
1,368,598	1,229	1,661,423	64,983	646,281	2,364,204	3,075,468	10
5,013,495	4,961	7,748,768	114,896	27,430,291	13,364,722	40,909,707	11
2,230,949	2,840	2,779,799	36,967	5,003,352	4,357,839	9,398,158	12
233,751	2,673	338,661	8,550	612,097	528,054	1,149,701	13
6,022,322	4,472	7,885,416	828,100	28,233,845	15,949,343	45,011,288	14
4,126,341	4,919	5,756,220	106,251	10,361,330	9,422,769	19,890,350	15
461,776	482	638,419	67,836	3,319,837	1,138,772	4,526,445	16
29,703,904	23,867	38,697,789	2,811,350	458,484,382	81,738,368	543,034,100	17
98,196,710	94,195	129,215,369	10,364,830	335,586,247	246,064,720	1,092,015,647	

9.—Établissements, employés, salaires et gages, énergie, combustible, matières pre-

	Province, industrie et groupe	Etablissements	Employés à salaire			Employés à	
			Hommes	Femmes	Salaires	Hommes	Femmes
			nomb.	nomb.	nomb.	\$	nomb.
3.—Textiles et tissus—							
1	Auvents, tentes, voiles.....	79	188	77	552,578	570	851
2	Sacs en coton et en jute.....	32	114	60	501,100	316	997
3	Ouate.....	4	40	9	150,731	177	136
4	Tapis, moquettes, carpettes.....	16	118	68	466,044	460	412
5	Confections pour hommes.....	418	2,439	1,263	9,610,626	6,508	16,806
6	Confections pour femmes.....	835	2,451	1,524	9,717,205	4,833	17,002
7	Entrepreneurs en confections pour hommes.....	117	192	33	442,845	930	1,895
8	Entrepreneurs en confections pour femmes.....	63	87	21	216,960	201	900
9	Cordage, câble et ficelle.....	10	88	54	396,301	866	733
10	Corsets.....	28	173	295	1,027,851	155	1,727
11	Déchets de coton et de laine.....	25	64	32	282,052	189	183
12	Cotonnades, diverses.....	85	195	97	621,934	307	1,264
13	Fil de coton.....	7	109	64	401,991	175	557
14	Filés et tissus de coton.....	41	687	522	3,096,019	11,203	9,488
15	Teinture et finissage des produits textiles.....	40	189	105	798,409	1,027	346
16	Lin, flusse.....	42	66	9	123,847	830	23
17	Gants et mitaines, tissu.....	16	37	23	134,643	84	490
18	Chapeaux et casquettes.....	165	591	285	2,142,054	1,616	2,631
19	Bonneterie et tricots.....	200	1,152	938	5,044,705	6,199	14,650
20	Textiles divers.....	19	264	163	1,303,977	1,275	1,044
21	Rubans, dentelles, etc.....	39	222	194	983,141	722	1,254
22	Vêtements huilés et imperméabilisés.....	13	59	30	236,748	156	348
23	Soie et soie artificielle.....	32	647	465	2,867,044	5,829	4,374
24	Drap.....	75	429	305	2,001,321	4,016	3,611
25	Lainages, divers.....	36	135	88	747,531	1,349	453
26	Filés de laine.....	42	184	125	647,653	1,263	1,819
27	Toutes autres industries.....	2	4	2	14,017	28	69
	Totaux, textiles et tissus.....	2,481	10,924	6,851	44,529,327	51,284	84,063
4.—Produits du bois et du papier—							
1	Fournitures pour l'apiculture et l'aviculture.....	10	14	11	32,162	44	2
2	Impression sur papier au ferroproussié.....	23	31	18	103,131	94	32
3	Embarcations.....	113	144	39	286,292	850	63
4	Boîtes et sacs en papier.....	153	814	567	3,320,428	4,018	4,970
5	Boîtes et caisses de bois.....	165	390	147	991,449	4,568	767
6	Voitures, wagons et traîneaux.....	55	72	13	101,916	268	1
7	Cercueils et bières.....	53	134	42	370,346	788	165
8	Tonnellerie.....	66	82	33	188,500	732	32
9	Gravure, stéréotypie et électrotypie.....	105	490	256	1,874,460	1,587	661
10	Laine de bois.....	10	12	9	30,850	95	26
11	Bois dur à parqueterie.....	22	85	44	280,540	1,060	65
12	Meubles.....	472	1,278	519	3,853,790	10,475	1,774
13	Formes, embauchoirs et crépins.....	17	59	42	173,211	387	231
14	Lithographie.....	43	383	261	1,728,449	1,475	927
15	Articles divers en papier.....	173	823	549	3,364,471	2,698	2,685
16	Produits divers du bois.....	224	366	171	987,499	2,258	1,003
17	Ateliers de rabotage, fabriques de portes.....	836	1,462	424	3,218,535	9,012	4,461
18	Impression et reliure.....	1,322	2,764	1,256	7,879,636	7,168	4,454
19	Impression et édition.....	766	5,593	3,313	16,007,556	7,638	1,784
20	Pulpe et papier.....	104	3,948	1,540	15,617,507	31,148	1,260
21	Glacières.....	14	31	14	85,185	232	23
22	Papier à toiture, etc.....	22	236	146	895,149	772	177
23	Scieries.....	5,506	6,962	537	7,123,598	35,053	964
24	Typographie pour le commerce.....	36	65	36	215,123	266	12
25	Placage et contre-placage.....	31	217	117	815,807	2,748	1,446
26	Ustensiles en bois.....	18	34	15	79,478	548	186
27	Tournage du bois.....	64	128	49	297,990	1,044	259
28	Toutes autres industries.....	29	127	71	624,482	1,091	144
	Totaux, produits du bois et du papier.....	10,452	26,744	10,239	70,547,540	128,117	24,574
5.—Fer et ses produits—							
1	Instruments agricoles.....	39	1,280	726	4,237,401	10,222	1,825
2	Avionnerie.....	45	8,402	5,571	29,957,380	48,391	17,208
3	Automobiles.....	5	2,112	1,221	8,893,269	18,899	297
4	Accessoires d'automobiles.....	104	1,437	1,013	5,638,778	13,808	4,108
5	Bicyclettes.....	8	78	37	237,997	459	101
6	Chaudières, réservoirs, moteurs.....	37	682	291	2,350,802	3,686	148
7	Acier de charpente.....	22	861	354	3,430,862	7,223	346
8	Pièces en fonte.....	196	1,015	562	3,722,871	13,317	665
9	Quincaillerie et outils.....	242	1,290	1,066	5,637,301	10,898	3,105
10	Appareils de chauffage et de cuisson.....	71	594	338	1,998,445	5,028	470
11	Articles en fer et en acier, divers.....	170	3,247	2,019	12,214,208	22,752	8,945
12	Machines.....	258	3,297	2,008	11,894,182	19,084	2,303
13	Ateliers de mécanique.....	522	1,132	444	3,378,029	5,840	592
14	Fer et acier primaires.....	64	1,556	1,008	6,408,337	27,055	1,144

nières et valeur des produits des industries manufacturières du Canada, 1944— suite

gages	Total, employés	Total, salaires et gages	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur de la production	
					Nette	Brute
\$	nomb.	\$	\$	\$	\$	\$
1,518,020	1,666	2,070,598	43,357	6,553,093	3,277,509	9,873,949 1
1,261,383	1,487	1,762,483	59,836	22,075,033	4,464,136	26,599,005 2
439,744	362	590,475	46,256	1,829,970	1,052,132	2,828,369 3
1,209,949	1,058	1,675,993	118,271	2,472,925	2,088,746	5,279,942 4
25,756,908	27,016	35,367,534	444,985	78,316,230	59,295,540	138,056,755 5
24,952,153	25,810	34,669,358	311,086	72,815,459	60,539,942	133,966,487 6
2,937,049	3,050	3,379,894	64,153	207,126	3,975,205	4,246,484 7
1,117,276	1,299	1,334,235	15,713	57,098	1,764,702	1,837,563 8
2,240,861	1,741	2,637,192	159,897	8,010,081	5,422,835	13,592,813 9
1,423,365	2,350	2,451,216	29,120	2,965,290	4,962,771	7,957,181 10
446,101	468	728,153	59,718	4,110,519	1,460,794	5,631,031 11
1,383,852	1,863	2,005,786	42,382	5,373,811	3,500,655	8,817,048 12
692,579	905	1,094,570	92,372	3,381,739	2,401,984	5,810,095 13
24,760,524	21,900	27,865,543	3,159,409	60,948,167	46,599,735	116,707,311 14
1,717,603	1,667	2,516,012	547,036	1,266,430	5,137,881	6,951,347 15
822,733	928	946,580	87,709	néant	2,859,982	2,947,691 16
475,364	634	610,007	11,885	1,067,573	1,021,980	2,101,438 17
4,807,372	5,123	6,949,426	166,971	10,768,833	10,731,478	21,667,232 18
20,490,572	22,939	25,535,277	1,203,000	39,132,779	43,882,156	84,217,935 19
3,329,227	2,746	4,633,204	322,126	13,964,166	13,638,748	27,925,040 20
2,019,854	2,392	3,002,995	107,001	6,529,892	6,529,605	12,766,498 21
591,751	593	828,499	23,483	2,321,635	1,369,413	3,714,531 22
12,098,545	11,315	14,963,589	1,879,722	19,824,898	30,662,737	52,367,357 23
9,062,103	8,361	11,063,424	1,007,676	27,212,376	19,419,427	47,639,479 24
2,380,588	2,025	3,128,119	260,230	10,329,914	6,443,939	17,034,033 25
3,244,494	3,391	3,892,137	327,433	12,436,752	7,553,934	20,318,119 26
89,395	103	103,412	5,731	416,873	228,261	650,865 27
151,276,354	153,122	185,865,681	16,596,568	419,968,642	351,186,488	781,771,658
41,796	71	73,958	7,225	114,724	299,669	421,618 1
138,503	175	241,634	11,860	189,728	535,693	737,381 2
1,249,762	1,096	1,536,054	44,891	1,703,739	2,248,485	3,997,115 3
9,639,179	10,366	12,959,607	468,991	31,495,057	24,505,469	56,469,514 4
6,217,723	5,872	7,209,172	258,198	13,239,614	12,465,893	25,963,705 5
345,004	354	446,920	29,370	1,511,469	667,036	1,207,875 6
1,049,217	1,129	1,419,563	65,754	1,723,976	2,421,304	4,211,084 7
1,006,888	879	1,198,488	63,985	2,955,742	2,087,413	5,107,140 8
4,390,130	2,994	6,264,590	135,846	2,124,682	9,395,010	11,565,538 9
123,687	142	154,517	18,671	1,888,482	256,268	463,421 10
1,385,648	1,254	1,666,188	92,655	4,061,083	2,781,813	6,935,551 11
15,727,038	14,046	19,589,828	764,261	20,871,540	29,660,773	51,296,574 12
626,764	719	799,975	34,444	772,837	1,223,293	2,030,574 13
3,452,431	3,046	5,180,880	109,022	6,467,020	8,977,503	15,553,545 14
6,342,441	6,755	9,706,912	492,980	28,541,602	23,039,717	52,074,299 15
3,794,698	3,798	4,782,197	177,439	5,454,923	7,299,198	12,931,560 16
11,640,083	11,359	14,958,618	717,495	31,777,429	23,088,357	55,538,251 17
14,946,082	15,642	22,825,718	613,986	21,010,700	33,298,119	59,822,805 18
15,614,098	18,328	31,621,654	908,058	17,455,960	63,538,253	81,950,271 19
60,215,901	37,996	75,823,408	37,358,842	157,995,141	174,492,103	369,846,086 20
335,300	300	420,487	15,635	447,177	650,966	1,113,778 21
1,339,567	1,331	2,234,716	324,693	6,942,147	6,536,901	13,803,741 22
44,392,487	43,516	51,516,085	1,860,648	118,167,020	96,528,955	218,556,623 23
485,556	379	700,682	18,976	98,156	1,050,742	1,162,874 24
5,608,343	4,528	6,484,150	311,916	10,407,506	14,027,773	24,747,195 25
708,560	786	786,038	16,970	563,101	892,284	1,472,365 26
1,276,200	1,480	1,574,190	66,358	1,682,653	2,256,697	4,005,708 27
1,734,848	1,483	2,359,330	255,509	10,697,950	4,641,312	15,594,717 28
213,889,619	189,674	284,436,559	45,242,678	497,656,158	560,826,956	1,093,725,822
21,231,682	14,053	25,469,083	1,086,700	25,165,749	34,846,344	61,098,793 1
131,097,639	79,572	161,055,010	2,593,792	137,734,065	296,653,701	426,981,558 2
44,986,713	22,499	53,879,982	2,327,165	234,578,288	87,185,302	324,090,755 3
33,032,952	20,366	38,671,730	2,171,569	84,158,653	73,868,168	160,196,390 4
992,812	675	1,230,809	78,271	1,137,323	1,748,595	2,964,189 5
7,237,676	4,807	9,588,477	539,193	13,205,452	18,523,527	32,267,172 6
15,979,043	8,784	19,409,905	878,640	23,936,307	33,594,799	58,409,746 7
25,229,250	15,559	28,952,121	2,468,459	27,810,836	43,688,126	73,967,421 8
24,153,375	16,399	29,790,676	1,401,587	20,610,853	56,847,740	78,880,180 9
8,609,632	6,349	10,608,078	533,021	9,371,197	17,249,861	27,154,079 10
62,862,667	36,963	75,076,875	3,015,914	126,559,119	126,852,257	256,407,290 11
38,558,387	26,692	50,462,569	1,723,381	50,665,344	95,131,051	147,519,772 12
11,139,054	8,008	14,517,083	429,140	6,339,479	23,153,351	29,922,000 13
54,428,694	30,763	60,837,031	17,276,424	92,214,866	103,018,391	212,509,681 14

9.—Etablissements, employés, salaires et gages, énergie, combustible, matières pre-

	Province, industrie et groupe	Etablissements	Employés à salaire			Employés à	
			Hommes	Femmes	Salaires	Hommes	Femmes
		nomb.	nomb.	nomb.	\$	nomb.	nomb.
5.	Fer et ses produits—fin						
15	Matériel roulant de chemin de fer.....	37	1,786	373	5,533,224	27,293	459
16	Tôlerie.....	194	1,321	832	4,790,036	10,553	4,166
17	Chantiers maritimes.....	94	3,167	1,452	10,626,142	59,960	2,497
18	Tréfilerie.....	84	498	342	2,083,819	4,329	1,416
	Totaux, fer et ses produits	2,192	33,745	19,657	123,063,863	308,747	49,795
6.	Produits des métaux non ferreux—						
1	Produits d'aluminium.....	21	462	273	1,819,397	3,656	1,170
2	Produits du laiton et du cuivre.....	162	1,295	822	5,235,981	12,169	3,347
3	Appareils et fournitures électriques.....	234	5,691	3,828	21,442,886	21,903	17,412
4	Bijouterie et argenterie.....	139	420	350	1,309,154	2,172	1,644
5	Produits divers de métaux non ferreux.....	22	90	91	413,894	430	251
6	Réduction et affinage de métaux non ferreux.....	16	2,445	926	7,816,181	19,550	1,006
7	Alliages de métal blanc.....	41	240	179	958,844	1,420	1,072
	Totaux, produits des métaux non ferreux	635	10,643	6,469	39,496,337	61,360	25,992
7.	Produits des métalloïdes—						
1	Abrasifs.....	15	233	185	1,231,044	2,135	220
2	Articles en amiante.....	13	102	41	311,077	636	147
3	Ciment.....	8	76	16	229,490	1,066	49
4	Ouvrages en ciment.....	149	2,111	55	492,041	913	16
5	Dérivés d'argile domestique.....	110	195	58	594,282	1,786	208
6	Dérivés d'argile importée.....	24	111	64	405,183	782	284
7	Coke et produits du gaz.....	34	820	382	2,392,267	3,472	73
8	Verre.....	90	353	212	1,295,192	3,246	1,713
9	Produits du gypse.....	9	50	18	134,424	462	39
10	Chaux.....	42	80	22	178,802	713	néant
11	Produits divers.....	52	200	92	642,254	1,456	179
12	Dérivés du pétrole.....	48	1,122	317	3,830,988	5,177	193
13	Sel.....	9	87	59	397,113	504	60
14	Brique de chaux et sable.....	3	9	1	26,324	35	1
15	Pierre rainée et d'ornementation.....	142	191	38	398,390	581	44
	Totaux, produits des métalloïdes	748	3,840	1,560	12,458,871	23,964	3,226
8.	Produits chimiques et connexes—						
1	Acides, alcalis et sels.....	37	1,031	415	3,604,323	6,026	492
2	Substances adhésives.....	24	115	57	409,140	401	58
3	Distillation du goudron de houille.....	10	68	18	230,366	273	19
4	Engrais.....	26	282	147	1,103,414	1,666	131
5	Gaz comprimés.....	40	196	215	760,286	598	16
6	Encre à imprimer et à écrire.....	31	162	80	738,354	293	81
7	Préparations médicales et pharmaceutiques.....	201	1,433	1,215	6,204,314	1,940	3,012
8	Produits chimiques divers.....	228	3,153	2,298	12,017,726	25,134	19,852
9	Peintures, pigments et vernis.....	97	1,129	687	4,351,329	2,446	559
10	Crèmes et pâtes à polissage.....	51	148	100	499,549	231	265
11	Savons, saponages, etc.....	138	677	371	2,478,961	1,405	543
12	Préparations de toilette.....	93	338	363	1,656,224	359	1,036
13	Distillation du bois.....	5	10	5	30,101	273	néant
	Totaux, produits chimiques et connexes	981	8,742	5,971	34,060,087	41,045	26,064
9.	Industries diverses—						
1	Fleurs et plumes artificielles.....	28	57	37	173,984	68	502
2	Accessoires d'automobile, tissu.....	9	76	33	304,442	162	276
3	Balais, brosses et vadrouilles.....	86	292	152	940,324	1,011	709
4	Boutons.....	20	101	38	375,487	401	356
5	Cierges et chandelles.....	12	43	26	142,898	93	71
6	Stylographes et crayons.....	11	117	104	528,390	264	454
7	Glace artificielle.....	53	91	45	234,334	641	14
8	Ecrins à bijoux et coffret à argenterie.....	4	16	18	71,154	71	122
9	Lampes électriques et abat-jour.....	24	49	25	167,113	168	261
10	Matelas et sommiers.....	76	293	149	1,180,805	1,821	648
11	Divers, y compris balais mécaniques.....	5	5	3	14,732	30	28
12	Films de cinéma.....	5	328	268	1,223,815	64	38
13	Instruments de musique.....	23	97	40	250,889	583	45
14	Pipes.....	5	7	néant	10,347	30	6
15	Insignes et brassards.....	12	17	9	37,605	19	33
16	Appareils scientifiques et professionnels.....	48	1,546	971	5,648,077	4,497	2,830
17	Enseignes électriques, néon et autres.....	30	92	50	300,655	290	19
18	Articles de sport.....	35	118	65	359,933	466	283
19	Etampes et stencils, caoutchouc et métal.....	43	90	51	268,134	174	32
20	Statues, objets d'art et bibelots.....	63	99	41	277,779	205	377
21	Accessoires d'étalage de magasin.....	5	15	6	39,019	40	20
22	Jouets.....	51	94	49	275,275	343	744
23	Fournitures pour dactylographes.....	8	57	33	254,710	136	73
24	Parapluies et ombrelles.....	6	20	13	68,492	16	62
	Totaux, industries diverses	665	3,720	2,226	13,148,599	11,593	8,063
	Grands totaux, toutes industries	28,453	126,858	65,700	418,063,594	744,635	285,659

mières et valeur des produits des industries manufacturières du Canada, 1944—fin

Gages	Total, employés	Total, salaires et gages	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur de la production		
					Nette	Brute	
\$	nomb.	\$	\$	\$	\$	\$	
55,771,990	29,911	61,355,214	3,861,080	78,432,377	85,513,150	167,806,607	15
22,350,937	16,852	27,140,973	1,277,564	57,624,118	51,027,176	109,928,858	16
128,341,104	67,076	138,967,246	3,610,913	101,056,440	224,632,290	329,299,643	17
9,365,773	6,575	11,449,592	934,152	13,506,456	27,169,228	41,609,836	18
695,369,371	411,944	818,452,454	46,205,965	1,104,083,922	1,390,703,087	2,540,992,974	
8,099,449	5,561	9,918,846	864,883	14,096,430	16,724,821	31,686,134	1
28,254,373	17,633	33,490,354	2,734,387	72,460,196	74,656,771	149,851,354	2
60,861,574	48,834	82,304,460	2,488,432	120,413,034	160,169,974	283,071,440	3
5,215,492	4,586	7,024,646	173,081	13,650,416	12,840,590	26,664,087	4
909,753	862	1,323,607	45,058	1,770,096	3,747,287	5,562,441	5
36,720,810	23,927	44,536,991	36,907,623	313,996,140	123,303,038	474,206,801	6
3,351,504	2,911	4,310,348	316,930	12,930,750	8,056,038	21,303,718	7
143,412,955	104,314	182,909,292	43,530,394	549,317,062	399,498,519	992,345,975	
4,379,986	2,773	5,511,030	2,580,192	9,926,243	17,558,678	30,065,113	1
1,094,157	926	1,405,234	198,385	2,281,287	2,280,913	4,760,585	2
2,025,285	1,207	2,254,775	3,197,955	2,566,432	6,882,354	12,646,741	3
1,254,283	1,195	1,746,324	273,456	3,029,635	3,255,372	6,558,463	4
2,582,522	2,247	3,176,804	1,357,313	161,189	5,478,923	6,997,425	5
1,414,124	1,241	1,819,307	310,155	979,998	3,134,412	4,424,565	6
6,548,346	4,747	8,940,613	6,478,811	37,809,253	25,287,651	69,575,715	7
7,138,193	5,524	8,433,385	1,807,152	9,931,251	15,687,258	27,425,661	8
721,837	569	856,261	297,606	2,659,833	2,120,188	5,077,477	9
1,235,624	815	1,414,426	1,752,723	293,827	5,005,235	7,051,785	10
2,799,451	1,927	3,441,705	939,612	8,940,232	11,889,972	21,769,816	11
10,486,951	6,809	14,317,939	9,002,567	153,558,664	47,986,185	210,547,416	12
905,030	710	1,302,143	652,126	846,298	3,287,660	4,786,084	13
57,806	46	84,130	20,729	59,609	131,265	211,603	14
1,027,872	854	1,426,262	160,725	1,670,718	2,538,987	4,370,430	15
43,671,467	31,590	56,130,338	29,029,507	234,714,319	152,525,053	416,268,879	
12,148,459	7,964	15,752,782	8,980,955	29,540,390	42,801,806	81,323,151	1
713,989	631	1,123,129	232,435	3,139,664	2,254,793	5,626,892	2
502,162	378	732,528	336,971	3,324,047	2,036,126	5,697,144	3
3,507,006	2,226	4,610,420	1,162,992	17,660,683	12,335,270	31,188,945	4
1,094,225	1,025	1,854,511	350,668	1,193,038	7,389,501	8,933,207	5
564,766	616	1,303,120	46,471	2,019,380	2,674,210	4,740,061	6
5,563,698	7,600	11,768,012	369,542	22,535,718	32,734,321	55,639,581	7
69,991,103	50,437	82,008,829	4,942,592	227,608,024	198,943,420	431,494,036	8
4,311,028	4,821	8,662,357	521,600	24,789,289	23,796,543	49,107,432	9
537,455	744	1,036,004	32,259	4,033,211	3,293,049	7,358,519	10
2,878,181	2,996	5,354,142	604,910	17,497,145	15,018,466	33,120,521	11
1,142,186	2,096	2,798,410	69,300	6,126,860	11,615,561	17,811,721	12
388,632	288	418,733	245,190	915,300	367,532	1,528,022	13
103,342,890	81,822	137,422,977	17,895,885	360,412,749	355,260,598	733,569,232	
478,241	664	652,225	7,502	628,856	1,147,599	1,783,957	1
627,536	547	931,978	26,164	4,828,825	1,556,768	6,411,727	2
1,881,801	2,164	2,822,625	83,136	3,973,756	4,940,514	8,997,406	3
883,959	896	1,259,446	60,398	1,280,740	2,096,745	3,437,883	4
149,822	233	292,720	19,289	560,633	729,568	1,309,490	5
720,746	939	1,249,142	31,994	2,068,838	2,738,259	4,839,091	6
948,756	791	1,183,090	292,602	145,542	3,001,230	3,439,374	7
208,477	227	279,631	7,396	234,558	442,122	684,076	8
382,879	503	549,992	15,419	712,114	1,011,584	1,739,117	9
3,256,921	2,911	4,437,726	186,230	9,924,830	7,836,756	17,947,816	10
45,561	66	60,293	2,833	82,276	86,817	171,926	11
181,724	698	1,405,539	10,845	1,014,529	2,136,616	3,161,990	12
772,419	765	1,023,308	68,741	765,218	1,402,358	2,236,317	13
32,867	43	43,214	1,819	20,095	58,707	80,621	14
44,345	78	81,950	1,231	109,075	156,566	266,872	15
14,086,226	9,844	19,734,303	363,257	34,592,256	43,578,970	78,534,483	16
511,957	451	812,612	63,802	278,708	1,718,323	2,060,833	17
865,112	932	1,225,045	44,618	1,711,292	3,657,123	5,413,033	18
277,286	347	545,420	12,668	207,284	880,264	1,100,216	19
498,126	722	775,905	13,430	788,560	1,159,063	1,961,053	20
58,379	81	97,398	3,327	83,647	160,958	247,932	21
877,769	1,230	1,153,044	24,168	1,643,253	2,288,377	3,955,793	22
291,485	299	546,195	15,196	1,083,254	1,064,961	2,163,411	23
73,439	111	141,931	1,365	229,368	308,820	539,553	24
28,155,883	25,442	41,304,732	1,357,430	66,967,507	84,159,068	152,484,005	
1,611,555,776	1,222,882	2,029,621,370	225,583,153	4,832,333,356	4,015,776,010	9,073,692,519	

Sous-section 2.—Manufactures classées selon l'usage du produit

Des changements marqués sont survenus depuis 1922 dans l'importance des divers groupes indiqués dans ce classement selon l'usage. Sur une base de pourcentage par rapport à la valeur brute de la production, le changement le plus frappant se produit dans le groupe des aliments, qui accuse une diminution sensible, de 28·2 p. 100 du total en 1922 à 22·6 p. 100 en 1939 et 18·8 p. 100 en 1944. Le groupe des matériaux de production, qui en 1923 avait pris la tête sur celui des aliments, augmente régulièrement jusqu'en 1939; depuis, il se maintient à environ 30 p. 100 du total. Par suite de la production d'outillage de guerre, les véhicules et navires augmentent de 7·7 p. 100 en 1939 à 15·7 p. 100 en 1944 et l'outillage industriel, de 15·2 p. 100 à 16·7 p. 100. Les autres groupes, sauf celui des "divers", accusent de légers déclinés durant les années de guerre.

10.—Statistiques principales des industries manufacturières du Canada, classées selon l'usage des principaux produits, par principaux groupes, années représentatives 1922-1944, et en détail pour 1944

Année et classement selon l'usage	Éta-	Capitaux	Per-	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur brute des produits
	blissements					
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$
1922						
Aliments.....	8,256	343,867,673	66,815	67,738,707	490,731,438	673,794,031
Liqueurs et tabac.....	466	104,047,461	13,402	13,777,986	33,027,203	99,529,819
Vêtement.....	659	165,336,319	63,441	59,056,687	117,015,790	221,903,467
Effets personnels.....	936	56,060,262	16,904	17,080,049	21,879,031	57,253,476
Articles de ménage.....	600	75,168,053	18,032	19,861,833	24,956,960	62,961,050
Livres et papeterie.....	1,557	82,240,691	28,103	36,920,804	27,190,071	99,118,969
Véhicules et navires.....	1,154	191,257,804	30,067	37,237,412	87,840,814	160,624,079
Matériaux de production.....	5,588	1,086,692,015	143,354	147,581,011	316,400,400	666,241,271
Outillage industriel.....	1,740	556,862,578	75,269	89,081,303	160,035,399	338,882,328
Divers.....	30	4,960,434	869	1,061,358	2,964,354	4,916,418
Totaux, 1922.....	21,016	2,667,493,290	456,256	489,397,230	1,282,041,450¹	2,385,230,538¹
1929						
Aliments.....	8,351	463,984,558	94,707	87,960,036	597,396,238	837,986,384
Liqueurs et tabac.....	599	201,365,785	18,976	21,670,376	65,440,053	208,968,998
Vêtement.....	1,630	223,376,104	93,935	88,914,849	172,726,557	336,452,685
Effets personnels.....	380	56,155,234	11,148	13,695,331	29,389,246	61,191,750
Articles de ménage.....	600	76,185,921	20,857	23,248,775	34,293,465	77,811,331
Livres et papeterie.....	1,917	144,222,275	38,141	56,003,183	45,384,362	155,947,960
Véhicules et navires.....	781	310,942,038	61,835	91,239,155	243,258,350	407,947,648
Matériaux de production.....	6,227	1,776,758,115	223,071	258,255,079	524,193,104	1,154,908,260
Outillage industriel.....	1,576	719,112,914	99,922	131,820,142	304,581,449	614,827,756
Divers.....	105	32,789,065	3,939	4,584,261	13,007,989	27,405,344
Totaux, 1929.....	22,216	4,004,892,009	666,531	777,291,217	2,629,670,813	3,883,446,116
1933						
Aliments.....	8,759	408,995,499	75,434	68,652,798	313,760,942	492,729,174
Liqueurs et tabac.....	670	185,612,678	18,259	17,626,141	40,454,300	98,409,638
Vêtement.....	1,922	143,382,092	75,363	56,001,234	103,209,050	194,627,734
Effets personnels.....	601	39,681,900	8,938	8,616,372	15,323,848	35,589,961
Articles de ménage.....	654	66,047,002	15,587	12,837,200	16,022,584	35,684,049
Livres et papeterie.....	2,170	132,507,101	34,309	42,830,661	28,818,969	108,477,707
Véhicules et navires.....	479	232,153,543	37,618	35,725,625	56,917,292	120,992,781
Matériaux de production.....	6,564	1,459,569,284	139,734	126,208,238	252,383,314	573,991,467
Outillage industriel.....	1,819	588,147,285	60,061	64,165,425	133,382,392	277,075,032
Divers.....	142	23,163,454	3,334	3,544,129	7,516,826	18,497,642
Totaux, 1933.....	23,790	3,279,259,838	468,658	436,247,824	967,788,828	1,954,075,785

¹ Les chiffres de 1922 sous la rubrique "Coût des matières premières" et "Valeur brute des produits" comprennent la valeur des produits intermédiaires employés dans la transformation ultérieure des produits chimiques. Pour cette raison, ces chiffres diffèrent quelque peu de ceux qui paraissent aux autres tableaux de ce chapitre.

10.—Statistiques principales des industries manufacturières du Canada classées selon l'usage des principaux produits, par principaux groupes, années représentatives 1922-1944, et en détail pour 1944—suite

Année et classement selon l'usage	Eta-	Capitaur	Per-	Salaires	Coût des	Valeur
	blisse- ments					
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$
1937						
Aliments.....	8,696	441,611,585	96,740	94,656,930	558,118,490	792,271,852
Liqueurs et tabac.....	668	187,487,631	21,646	24,398,981	68,935,899	152,152,105
Vêtement.....	2,158	173,474,299	95,274	79,547,935	148,901,374	271,690,917
Effets personnels.....	634	43,476,516	12,420	12,729,626	28,185,411	55,289,473
Articles de ménage.....	800	89,293,123	27,446	27,169,931	41,836,387	90,102,397
Livres et papeterie.....	2,349	137,392,420	40,348	53,453,842	44,257,314	138,673,644
Véhicules et navires.....	376	248,949,257	55,141	71,890,706	186,070,917	319,230,534
Matériaux de production.....	6,892	1,482,194,043	208,930	232,733,013	634,232,482	1,321,670,588
Outilsage industriel.....	2,086	629,908,231	97,250	119,070,287	280,546,886	551,891,976
Divers.....	175	31,440,726	5,256	6,075,786	15,842,137	32,438,014
Totaux, 1937.....	24,834	3,468,227,831	660,451	721,727,037	2,006,926,787	3,625,459,500
1939						
Aliments.....	8,529	451,298,489	99,983	101,904,518	526,619,353	784,072,722
Liqueurs et tabac.....	657	190,313,279	23,498	27,051,038	74,295,571	164,812,439
Vêtement.....	2,178	187,495,826	97,220	83,762,588	146,201,614	275,567,762
Effets personnels.....	623	46,866,857	12,623	13,771,704	26,408,179	57,043,684
Articles de ménage.....	767	93,773,837	27,647	28,417,336	40,528,394	88,800,804
Livres et papeterie.....	2,452	143,293,147	41,804	56,466,921	47,916,777	144,258,052
Véhicules et navires.....	364	269,734,181	54,673	72,238,590	141,704,269	266,089,493
Matériaux de production.....	7,095	1,580,602,852	201,949	229,381,185	559,816,486	1,130,510,177
Outilsage industriel.....	1,957	650,305,878	93,233	117,754,260	287,416,596	528,678,421
Divers.....	183	33,340,303	5,591	7,063,013	15,252,136	34,919,974
Totaux, 1939.....	24,845	3,647,924,449	668,114	737,811,153	1,836,159,375	3,474,783,538
1943						
Aliments.....	8,421	592,585,732	123,531	159,966,391	1,094,856,728	1,464,737,993
Liqueurs et tabac.....	647	242,927,173	28,044	40,435,534	99,602,633	238,506,471
Vêtement.....	2,592	244,217,485	119,715	141,914,240	292,357,260	523,922,505
Effets personnels.....	730	68,356,782	18,059	24,516,425	50,345,687	104,512,562
Articles de ménage.....	881	121,791,799	38,472	54,067,442	80,661,310	178,461,622
Livres et papeterie.....	2,476	159,733,494	45,647	71,581,405	72,022,230	204,779,758
Véhicules et navires.....	385	316,203,889	217,970	425,756,663	587,491,411	1,272,121,963
Matériaux de production.....	8,554	2,503,815,480	361,570	582,789,064	1,449,892,836	2,748,227,057
Outilsage industriel.....	2,724	1,051,234,389	223,782	387,609,582	707,744,312	1,492,541,620
Divers.....	242	516,300,504	64,277	98,675,638	255,518,686	505,049,448
Totaux, 1943.....	27,652	6,317,166,727	1,741,068	1,987,232,384	4,690,493,093	8,732,860,999
1944						
Aliments.....	8,435	1	138,747	183,795,031	1,271,356,037	1,702,330,339
Liqueurs et tabac.....	635	1	28,566	44,140,376	118,406,602	281,731,695
Vêtement.....	2,713	1	117,056	146,623,855	284,018,437	529,230,834
Effets personnels.....	758	1	18,922	26,130,633	54,417,448	115,502,040
Articles de ménage.....	908	1	35,940	58,426,100	83,231,172	187,175,054
Livres et papeterie.....	2,468	1	47,319	78,542,070	75,882,848	219,966,613
Véhicules et navires.....	413	1	222,604	454,449,952	637,841,589	1,425,868,778
Matériaux de production.....	8,990	1	343,035	587,699,762	1,369,180,212	2,646,303,770
Outilsage industriel.....	2,889	1	216,279	385,434,071	697,897,961	1,512,623,216
Divers.....	274	1	53,414	86,379,470	204,621,050	452,969,680
Totaux, 1944.....	28,483	-	1,222,882	2,929,621,370	4,832,333,356	9,973,692,519

¹ Non recueilli.

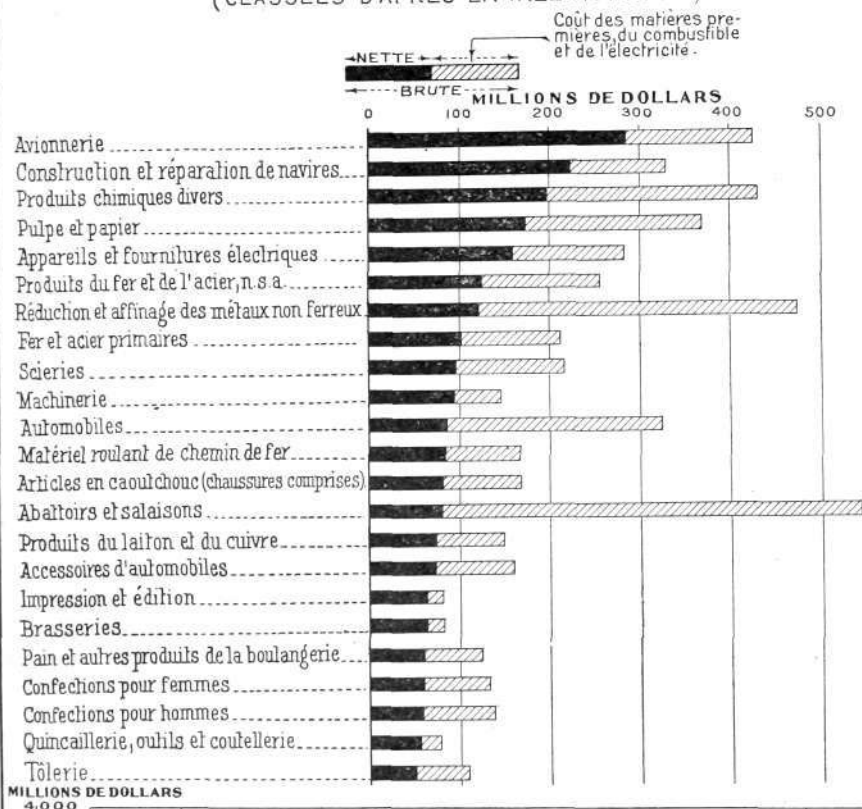
10.—Statistiques principales des industries manufacturières du Canada, classées selon l'usage des principaux produits, par principaux groupes, années représentatives 1922-1944, et en détail pour 1944—fin

Année et classement selon l'usage	Eta-	Per-	Salaire	Coût	Valeur	Valeur
	blisse-	son-	et	des	nette	brute
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
1944—DÉTAIL						
Aliments.....	8,435	136,747	183,795,031	1,271,356,937	488,862,849	1,702,330,839
Céréales panifiables.....	4,287	51,139	68,417,828	307,841,619	142,471,000	458,155,998
Poisson.....	535	9,664	10,327,695	45,906,542	22,066,801	68,382,879
Conserves de fruits et légumes.....	458	15,368	16,411,988	63,223,982	42,302,840	107,335,264
Viandes.....	226	24,349	39,336,208	461,804,219	82,877,140	547,560,545
Produits laitiers.....	2,418	21,677	29,516,005	209,889,807	59,280,875	273,998,131
Huiles et graisses.....	8	117	216,711	538,711	410,974	1,015,317
Sucre.....	11	2,590	4,576,060	48,033,547	14,364,944	63,874,868
Divers.....	492	11,843	16,992,536	134,117,610	45,938,275	181,507,847
Liqueurs et tabac.....	635	28,566	44,140,376	118,406,602	159,387,626	281,731,685
Boissons alcooliques.....	78	10,305	19,565,873	38,554,779	87,912,695	129,211,351
Boissons non alcooliques.....	475	6,481	10,033,946	19,742,497	32,961,862	53,547,792
Tabac.....	82	11,780	14,540,857	60,109,326	38,513,069	98,972,552
Vêtement.....	2,713	117,056	146,623,855	264,018,437	242,324,720	529,230,634
Chaussures en cuir.....	228	18,638	22,636,194	42,657,644	33,247,109	76,297,886
Articles en fourrure.....	535	6,190	9,430,191	26,076,572	15,728,926	43,985,177
Vêtements et lingerie.....	1,461	59,435	77,202,237	154,361,193	130,838,220	286,064,470
Gants et mitaines.....	83	3,474	3,389,806	6,070,925	5,379,819	11,499,696
Chapeaux et casquettes.....	193	5,787	7,601,661	11,897,689	11,879,077	23,451,239
Tricotés.....	200	22,939	25,535,277	39,132,779	49,882,156	84,217,935
Imperméables.....	13	593	828,499	2,321,635	1,369,413	3,714,531
Effets personnels.....	768	18,022	26,130,683	54,417,448	59,949,718	115,502,040
Bijouterie et horlogerie.....	143	4,813	7,304,277	13,884,974	13,282,712	27,348,163
Articles de récréation.....	109	2,927	3,401,397	4,119,763	7,347,858	11,605,148
Effets personnels.....	506	11,182	15,425,009	36,412,711	39,319,148	76,548,729
Articles de ménage.....	908	38,940	58,426,100	83,231,172	100,932,323	187,175,854
Livres et papeterie.....	2,468	47,319	76,542,070	75,882,848	141,795,037	219,966,613
Véhicules et navires.....	413	222,684	454,449,952	637,341,589	771,461,866	1,425,858,778
Matériaux de production.....	8,990	343,035	567,689,762	1,369,160,212	1,142,646,292	2,646,303,770
Matériaux de ferme.....	26	2,226	4,610,420	17,690,683	12,335,270	31,188,945
Matériaux à l'usage des manufacturiers.....	1,244	202,766	355,265,433	925,635,866	743,755,333	1,785,424,710
Matériaux de construction.....	7,204	113,770	176,106,257	345,948,484	327,089,255	687,661,669
Matériaux généraux.....	516	24,273	31,717,652	79,865,179	59,466,434	142,028,446
Outillage industriel.....	2,889	216,279	385,434,071	697,897,961	781,329,304	1,512,623,216
Outillage de ferme.....	49	14,124	25,543,041	25,280,473	35,146,013	61,520,351
Outillage de manufacture.....	275	27,411	51,252,544	51,438,181	96,354,344	149,550,350
Outillage de commerce.....	142	1,969	3,184,715	1,798,435	6,825,736	9,011,766
Outillage d'établissement de service.....	370	19,993	35,103,322	60,655,039	82,030,274	143,508,141
Outillage pour éclairage, chauffage et force motrice.....	376	65,530	115,632,169	326,180,193	252,771,276	597,478,469
Outillage général.....	1,677	87,232	154,718,290	232,545,640	308,201,661	551,554,079
Divers.....	274	53,414	86,379,470	249,621,850	207,086,275	452,969,680

Le tableau 11 est inclus afin de donner la quantité et la valeur de chacun des principaux produits des industries manufacturières du Canada. La liste est nécessairement incomplète, car un nombre considérable d'articles sont produits en si petite quantité que leur inclusion allongerait beaucoup le tableau sans en accroître relativement la valeur. Les denrées énumérées, cependant, comprennent environ 75 p. 100 de la production globale.

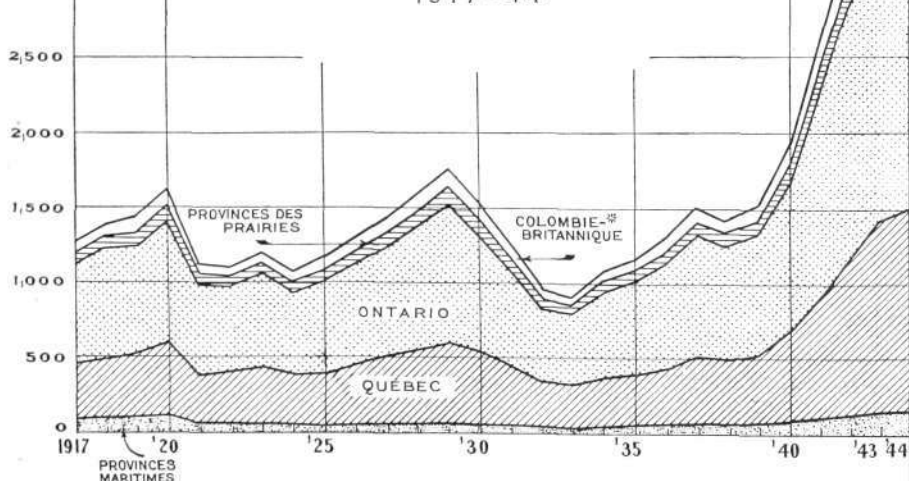
VALEUR BRUTE ET VALEUR NETTE DE LA PRODUCTION DES INDUSTRIES DONT LA VALEUR NETTE EXCÈDE \$ 50,000,000

1944
(CLASSÉES D'APRÈS LA VALEUR NETTE)



MILLIONS DE DOLLARS
4,000

VALEUR NETTE DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE PAR RÉGION ÉCONOMIQUE 1917 - 44



* y compris le Yukon avant 1939

11.—Quantité et valeur des principales denrées produites par les industries manufacturières du Canada, groupées selon l'usage, 1944

Nomenclature	Unité de mesure	Quantité	Valeur \$
Aliments—			
Biscuits, toutes sortes.....	tonnes	75,146	25,154,523
Pain, tartes, gâteaux, etc.....	—	—	114,739,532
Beurre (de fabrication).....	liv.	301,433,159	102,384,153
Fromage (de fabrication).....	—	222,542,929	48,581,153
Confiseries, toutes sortes.....	—	—	43,379,685
Crème, vendue dans les fabriques laitières.....	liv.	20,496,922	14,892,551
Proviende, grain haché.....	tonnes	1,410,444	51,213,321
Poisson, en boîte ou autrement préparé.....	—	—	43,703,073
Farine, blé.....	barils	24,474,278	132,627,350
Proviendes animales.....	—	1,223,890	60,593,594
Fruits et légumes, en boîte.....	liv.	466,180,326	33,938,349
Crème glacée (de fabrication).....	gall.	15,396,107	13,686,399
Confitures, gelées et marmelades.....	liv.	106,885,898	13,228,524
Saindoux.....	—	116,870,812	15,044,446
Viandes, salées.....	—	885,659,250	203,601,543
Viandes, vendues fraîches.....	—	1,332,085,292	207,414,293
Lait, vendu dans les fabriques.....	gall.	116,498,904	47,413,469
Lait, évaporé et condensé.....	liv.	212,609,952	17,859,834
Cornichons, sauces et catsoup.....	—	—	8,756,382
Poudres, alimentaires.....	—	103,172,876	42,934,645
Saucisse, fraîche et fumée.....	liv.	124,009,622	23,411,460
Friture.....	—	105,121,206	15,432,589
Soupes, en boîte.....	—	124,899,365	14,758,148
Sucre, granulé, de canne et de betterave.....	—	876,072,730	63,636,229
Thé et café, préparés.....	—	84,987,320	41,273,842
Liqueurs et tabac—¹			
Eau gazeuses.....	gall.	64,238,831	40,746,221
Bière, ale, stout et porter.....	—	113,396,351	136,673,351
Cigarettes.....	M	15,484,605	171,001,575
Cigares.....	—	198,512	10,470,972
Spiriteux, potables (vendus durant l'année).....	gall. de p.	6,347,403	31,615,382
Tabac, à chiquer, à fumer et à priser.....	liv.	28,029,549	41,665,477
Tabac, en feuilles, conditionné.....	—	71,363,712	27,413,084
Vin (vendu durant l'année).....	gall.	3,735,095	6,138,229
Vêtement—			
Pardessus et manteaux, hommes, garçons et femmes.....	nomb.	2,553,836	71,522,237
Robes, femmes et jeunes filles.....	—	12,042,997	43,375,162
Chaussure, cuir.....	paires	30,309,695	71,881,119
Chaussures, caoutchouc.....	—	14,060,897	17,762,701
Chapeaux et casquettes, hommes et garçons.....	doz.	206,352	5,182,555
Chapeaux, femmes.....	—	463,164	8,778,944
Bas et chaussettes, toutes sortes.....	—	8,446,205	35,054,174
Chemises, fines et de travail.....	—	1,461,328	17,849,536
Complets, hommes et garçons.....	nomb.	1,652,697	28,486,643
Costumes, femmes et jeunes filles.....	—	572,133	7,686,072
Sous-vêtements.....	doz.	3,534,720	21,388,210
Uniforme, laine.....	nomb.	1,914,306	16,152,617
Effets personnels—			
Sacs, cuir.....	—	—	6,940,570
Bijouterie.....	—	—	8,728,689
Pianos, orgues et pièces.....	—	—	1,035,993
Articles plaqués, toutes sortes.....	—	—	4,091,043
Appareils de radio et accessoires ²	—	—	18,172,837
Savon.....	—	—	26,956,487
Articles de sport.....	—	—	3,189,314
Préparations de toilette et parfums.....	—	—	14,001,061
Jouets et jeux.....	—	—	6,729,485
Articles de ménage—			
Couvertures, toutes sortes.....	liv.	10,324,436	8,189,993
Balais et brosses.....	—	—	8,685,790
Tapis, moquettes et carpettes.....	verges	1,262,857	3,912,986
Meubles de ménage, y compris lits et divans.....	—	—	36,189,459
Outils de chauffage et de ventilation et fournaises.....	—	—	12,269,789
Ustensiles de cuisine.....	—	—	2,284,849
Matelas.....	nomb.	992,179	8,181,814
Vadrouilles.....	—	—	852,473
Sommiers de lit et autres meubles.....	—	—	3,615,438
Poêles, à charbon, à bois, électriques et à gaz.....	nomb.	331,582	9,460,410

¹ Comprend les taxes d'accise sur les produits du tabac et le prix coûtant des spiritueux.
 aussi outillage de radiocommunication sous la rubrique "Divers"

² Voir

11.—Quantité et valeur des principales denrées produites par les industries manufacturières du Canada, groupées selon l'usage, 1944—fin

Nomenclature	Unité de mesure	Quantité	Valeur \$
Livres et papeterie—			
Matière de réclame, imprimée.....	-	-	12, 220, 415
Livres et catalogues, imprimés.....	-	-	8, 379, 569
Lettres circulaires, billets de banque, etc., imprimés.....	-	-	8, 720, 378
Périodiques, imprimés pour les éditeurs.....	-	-	8, 134, 547
Périodiques, imprimés par les éditeurs—			
Abonnements et ventes.....	-	-	27, 142, 008
Revenu net de la réclame.....	-	-	49, 373, 887
Feuilles de formules, commerciales, imprimées.....	-	-	14, 368, 643
Véhicules et navires—			
Avions, y compris pièces et réparations.....	-	-	486, 291, 003
Automobiles, commerciales.....	-	-	215, 643, 631
Pièces et accessoires d'automobiles.....	-	-	280, 862, 471
Wagons, à vapeur et électriques, et pièces.....	-	-	61, 623, 238
Navires et réparation de navires.....	-	-	416, 645, 096
Divers—			
Abrasifs, artificiels.....	-	-	23, 268, 112
Sacs, coton et jute.....	douz.	11, 763, 546	24, 937, 112
Sacs, papier.....	-	-	11, 250, 912
Barres, fer et acier, laminées à chaud.....	ton. nettes	400, 111	23, 486, 327
Accumulateurs, électriques et pièces.....	-	-	16, 749, 924
Blooms, billettes et brames.....	-	-	17, 041, 753
Chaudières, chauffage et force motrice, et pièces.....	-	-	16, 296, 182
Boîtes, papiers et bois.....	-	-	68, 715, 355
Composés de calcium et de sodium.....	-	-	26, 479, 017
Boîtes, fer-blanc.....	-	-	33, 073, 466
Pièces, fonte.....	tonnes	256, 034	30, 250, 243
Coke.....	"	4, 104, 294	38, 406, 640
Tissus de coton.....	verges	377, 442, 444	64, 121, 939
Emaux, laques et vernis.....	-	-	26, 297, 000
Explosifs.....	-	-	36, 403, 093
Machines agricoles et pièces.....	-	-	25, 342, 538
Ferro-alliages.....	-	-	22, 741, 684
Pièces forgées, acier et autres.....	-	-	30, 432, 311
Gaz, vendu.....	M. pds cu.	21, 101, 351	19, 392, 362
Gaz, comprimé et liquide.....	-	-	13, 731, 700
Gasoline.....	gall. imp.	970, 941, 172	122, 792, 541
Verre, pressé et soufflé.....	-	-	17, 888, 065
Quincaillerie de construction et autre.....	-	-	8, 321, 939
Cuir, à chaussure.....	-	-	31, 857, 423
Bois d'œuvre, scié.....	-	-	137, 412, 659
Machines, tous genres et pièces.....	-	-	164, 001, 109
Médicaments et produits pharmaceutiques.....	-	-	43, 359, 452
Munitions et autre matériel de guerre.....	-	-	728, 575, 905
Huile, combustible et gaz.....	gall. imp.	872, 707, 076	43, 508, 537
Peintures, mélangées, prêtes pour l'usage.....	"	9, 456, 321	22, 071, 110
Papier, papier à journal, d'emballage et à livres.....	-	-	191, 681, 772
Carton.....	-	-	44, 653, 328
Tuyaux et raccords, fer et acier, etc.....	-	-	21, 774, 238
Plaques, feuilles, etc., fer et acier.....	-	-	43, 476, 950
Pulpe, de bois, pour la vente.....	tonnes c.	5, 271, 137	211, 041, 412
Outilsage de radiocommunication.....	-	-	93, 833, 634
Réfrigérateurs, électriques.....	nomb.	3, 442	815, 309
Triangles et barres, laiton, bronze, etc.....	liv.	61, 042, 738	9, 045, 046
Triangles, fil métallique, cuivre et acier, etc.....	tonnes	291, 934, 832	15, 012, 738
Formes laminées, fer et acier, semi-ouvrées.....	-	-	17, 041, 753
Portes et autres bois ouvrés.....	-	-	21, 064, 413
Instruments scientifiques.....	-	-	69, 668, 089
Soie, artificielle et mélangée, filament continu.....	verges	58, 436, 183	27, 946, 213
Produits de fonderie et d'affinerie.....	-	-	474, 206, 901
Rayonne filée.....	verges	21, 664, 470	8, 493, 951
Lingots et pièces d'acier (vendus).....	ton. nettes	171, 072	34, 348, 363
Profilés d'acier érigés, ponts, etc.....	-	-	10, 959, 711
Profilés d'acier, fins et autres.....	-	-	19, 723, 211
Tissus pour pneus.....	liv.	30, 990, 100	11, 480, 320
Outils, toutes sortes.....	-	-	22, 733, 593
Picelle d'engerbage et câble.....	liv.	-	16, 357, 120
Fils et câbles, électriques.....	-	-	32, 149, 766
Corde et câble métallique, acier.....	-	-	18, 139, 062
Drap, tissé et autre.....	verges	25, 890, 132	42, 736, 881
File, coton, soie artificielle, laine, etc.....	liv.	89, 733, 041	53, 044, 698

Sous-section 3.—Manufactures classées selon l'origine des matières premières

La distinction entre les matières premières agricoles d'origine canadienne et étrangère est établie selon qu'elles sont ou non indigènes au Canada plutôt que d'après leurs sources réelles. Ainsi, les industries comprises dans les catégories d'origine étrangère sont celles qui dépendent de matières premières qui ne sont pas cultivées au Canada, telles que thé, café, épices, sucre de canne, riz, caoutchouc, coton, etc. Les industries comprises dans les catégories d'origine canadienne peuvent, cependant, consommer de grandes quantités de matières premières importées.

Le groupe des industries d'origine minérale comprend, en plus des métaux non ferreux, produits en si grande quantité au Canada, les industries du fer et de l'acier, du pétrole et autres substances minérales, dont les matières premières sont importées en majeure partie. Une production et une consommation relativement élevées de produits minéraux sont d'ordinaire les indices d'un haut niveau de confort et d'une industrialisation avancée. Durant les périodes de dépression, lorsque la production de marchandises durables est limitée, l'emploi dans les industries du groupe agricole, lesquelles produisent des denrées de consommation principalement, est plus élevé que dans le groupe minéral. La moyenne des salaires et gages en 1944 s'élève à \$1,905 dans le groupe d'origine minérale et à \$1,372 dans le groupe d'origine agricole.

12.—Statistiques principales des industries manufacturières du Canada, classées selon l'origine des matières premières utilisées, par groupes principaux, années représentatives 1929-1944

NOTA.—Les chiffres de 1924, première année de cette classification, paraissent à la p. 425 de l'Annuaire de 1946.

Année et origine	Eta- blisse- ments	Capitaux	Per- son- nel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur brute des produits
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$
1929						
Origine agricole.....	9,041	969,384,866	181,682	188,306,755	852,606,083	1,396,769,569
Origine minérale.....	3,219	1,550,682,908	218,879	304,027,803	678,683,203	1,392,499,868
Origine forestière.....	7,353	1,148,556,242	163,863	191,044,307	313,088,964	722,269,066
Origine marine.....	730	28,644,442	16,367	5,411,855	21,496,859	34,966,260
Origine sauvagine.....	234	14,338,686	3,787	4,783,323	12,847,817	20,861,039
Origine mixte.....	1,630	293,302,865	81,973	83,717,174	150,947,887	316,080,314
Grands totaux, 1929...	22,216	4,004,892,009	666,531	777,231,217	2,023,670,813	3,883,446,116
Groupe d'origine agricole— Produits de la terre.....	5,191	697,206,163	114,236	115,201,292	496,842,590	889,075,246
Elevage.....	3,850	272,178,703	67,446	73,105,463	355,763,503	507,694,323
Totaux, origine agricole....	9,041	969,384,866	181,682	188,306,755	852,606,083	1,396,769,569
Des fermes canadiennes.....	8,743	708,461,549	134,680	140,340,993	682,056,026	1,106,006,184
Des fermes étrangères.....	298	260,923,317	47,002	47,965,762	170,550,057	290,763,385
1933						
Origine agricole.....	9,605	844,582,058	158,602	137,711,749	454,882,704	791,956,470
Origine minérale.....	3,539	1,306,641,651	130,565	138,101,092	271,434,337	601,428,003
Origine forestière.....	7,796	892,445,602	102,807	99,046,012	133,550,374	335,886,257
Origine marine.....	620	15,532,775	4,064	2,287,385	10,960,289	17,380,323
Origine sauvagine.....	335	10,507,157	3,498	3,481,855	7,159,079	13,000,927
Origine mixte.....	1,795	219,550,595	69,122	55,619,701	89,802,145	194,423,805
Grands totaux, 1933...	23,780	3,279,259,833	468,658	436,247,824	967,788,928	1,954,075,785

12.—Statistiques principales des industries manufacturières du Canada, classées selon l'origine des matières premières utilisées, par groupes principaux, années représentatives 1929-1944—suite

Année et origine	Eta-	Capitiaux	Per-	Salaires	Coût des	Valeur
	blisse-					
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$
1933—fin						
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre.....	5,746	609,044,529	93,433	81,655,182	263,007,043	494,048,930
Élevage.....	3,949	235,537,529	65,169	56,056,567	191,875,661	297,907,540
Totaux, origine agricole....	9,695	844,582,058	158,602	137,711,749	454,882,704	791,956,470
Des fermes canadiennes.....	9,373	629,450,643	124,547	107,807,396	365,559,776	620,197,449
Des fermes étrangères.....	322	215,131,415	34,055	29,904,353	89,322,928	171,759,021
1937						
Origine agricole.....	10,139	901,539,200	203,908	197,861,819	809,064,706	1,276,249,233
Origine minérale.....	3,384	1,401,552,788	216,959	280,323,383	784,742,328	1,451,202,762
Origine forestière.....	8,392	916,530,488	144,597	161,030,221	254,863,829	599,517,795
Origine marine.....	597	18,139,385	5,427	3,354,771	16,318,781	28,088,625
Origine sauvagine.....	365	13,328,164	4,284	4,452,918	10,761,233	17,658,807
Origine mixte.....	1,957	214,136,806	85,296	74,703,925	130,275,910	264,742,168
Grands totaux, 1937....	24,834	3,465,227,631	660,451	731,727,037	2,006,926,787	3,625,459,500
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre.....	6,197	635,995,955	118,765	115,999,546	456,791,911	774,683,154
Élevage.....	3,942	265,543,245	85,143	81,862,273	353,172,796	501,566,129
Totaux, origine agricole....	10,139	901,539,200	203,908	197,861,819	809,964,706	1,276,249,233
Des fermes canadiennes.....	9,326	673,003,567	158,075	152,070,575	659,488,389	1,008,885,353
Des fermes étrangères.....	813	228,535,633	45,833	45,791,244	150,476,317	267,363,930
1939						
Origine agricole.....	10,203	952,929,892	220,210	217,724,965	778,250,125	1,289,993,021
Origine minérale.....	3,474	1,498,265,618	210,752	280,054,303	669,728,573	1,321,444,094
Origine forestière.....	8,430	951,016,033	142,091	160,798,500	244,944,987	572,335,960
Origine marine.....	523	21,479,200	5,369	3,638,794	18,114,698	28,816,536
Origine sauvagine.....	384	14,723,743	4,604	5,396,623	11,592,066	19,961,526
Origine mixte.....	1,791	208,609,063	75,088	70,197,968	113,528,916	242,232,391
Grands totaux, 1939....	24,805	3,647,024,449	658,114	737,811,153	1,836,169,375	3,474,783,528
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre.....	6,086	649,746,486	124,708	126,311,033	410,994,461	759,964,866
Élevage.....	4,107	303,183,406	95,502	91,413,932	367,255,664	530,028,155
Totaux, origine agricole....	10,203	952,929,892	220,210	217,724,965	778,250,125	1,289,993,021
Des fermes canadiennes.....	9,382	699,345,423	171,460	168,260,771	630,779,223	1,011,294,132
Des fermes étrangères.....	821	253,584,469	48,750	49,464,194	147,470,902	278,698,889
1943						
Origine agricole.....	10,299	1,216,233,910	275,337	357,141,351	1,602,302,829	2,394,035,243
Origine minérale.....	4,256	3,667,230,050	673,988	1,234,374,825	2,358,826,073	4,788,289,815
Origine forestière.....	9,870	1,094,903,638	181,019	259,111,310	445,445,053	991,157,515
Origine marine.....	523	30,741,194	8,621	9,137,089	43,366,785	64,804,969
Origine sauvagine.....	511	23,768,316	6,000	8,744,483	27,073,763	42,981,385
Origine mixte.....	2,193	284,289,619	96,103	118,783,326	213,478,580	452,492,072
Grands totaux, 1943....	27,652	6,317,166,727	1,241,063	1,967,292,384	4,690,493,053	8,732,860,999
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre.....	6,269	819,635,374	153,149	200,773,531	772,653,116	1,279,733,823
Élevage.....	4,030	396,598,536	122,188	156,367,820	829,649,713	1,114,301,420
Totaux, origine agricole....	10,299	1,216,233,910	275,337	357,141,351	1,602,302,829	2,394,035,243
Des fermes canadiennes.....	9,468	940,503,127	216,663	277,316,138	1,341,198,884	1,954,615,390
Des fermes étrangères.....	831	275,730,783	68,674	79,825,213	261,103,945	439,419,853

12.—Statistiques principales des industries manufacturières du Canada, classées selon l'origine des matières premières utilisées, par groupes principaux, années représentatives, 1929-1944 — fin

Année et origine	Éta-	Capitaux	Per-	Salaires	Coût des	Valeur
	blisse-		son-	et		
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$
1944						
Origine agricole.....	10,329	1	287,756	394,716,309	1,781,014,374	2,688,731,145
Origine minérale.....	4,479	1	634,542	1,208,779,764	2,258,796,792	4,708,104,244
Origine forestière.....	10,347	1	186,680	278,171,969	495,531,476	1,082,160,284
Origine marine.....	535	1	9,564	10,327,695	45,906,542	68,882,879
Origine sauvagine.....	535	1	6,190	9,430,191	28,076,572	43,985,177
Origine mixte.....	2,258	1	98,050	128,195,442	223,007,600	481,828,520
Grands totaux, 1944...	28,483	-	1,222,882	2,039,621,370	4,832,332,356	9,073,692,519
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre.....	6,307	1	164,514	226,751,705	888,435,918	1,477,008,962
Élevage.....	4,022	1	123,242	167,964,604	392,578,456	1,211,722,453
Totaux, origine agricole....	10,329	-	287,756	394,716,309	1,781,014,374	2,688,731,415
Des fermes canadiennes.....	9,493	1	225,077	303,293,749	1,507,501,822	2,202,655,904
Des fermes étrangères.....	836	1	62,679	91,422,560	273,512,552	486,075,511

¹ Non relevé.

Sous-section 4.—Principales industries manufacturières

Dans l'exposé ci-dessous, le rang des dix principales industries en 1944, au point de vue de la valeur brute de la production; est comparé avec leur rang respectif au cours d'années représentatives depuis 1922.

**LES DIX PRINCIPALES INDUSTRIES, 1944, SELON LE RANG.
ANNÉES REPRÉSENTATIVES, 1922-1944**

Nota.—Un tiret indique que l'industrie ne figurait pas parmi les quarante principales industries

Industrie	Rang en							
	1944	1943	1942	1939	1937	1933	1929	1922
Abattoirs et salaisons.....	1	3	2	3	3	3	2	3
Réduction et affinage des métaux non ferreux.....	2	1	1	1	1	2	9	-
Produits chimiques divers.....	3	2	5	38	-	-	-	-
Avionnerie.....	4	8	18	-	-	-	-	-
Pulpe et papier.....	5	7	3	2	2	1	1	2
Construction et réparation de navires.....	6	4	6	-	-	-	-	-
Automobiles.....	7	6	4	5	4	11	4	6
Appareils et accessoires électriques.....	8	9	9	9	8	16	8	17
Produits divers du fer et de l'acier.....	9	5	12	-	-	-	-	-
Beurre et fromage.....	10	11	8	4	6	5	6	5

L'essor rapide de l'industrie de la réduction des métaux non ferreux est l'une des caractéristiques du développement des industries manufacturières ces dernières années. Cette industrie, alimentée par les abondantes ressources de bas métaux du pays, occupe maintenant sa place parmi les principales industries manufacturières au même titre que celles qui dépendent de la forêt, de l'agriculture et des bestiaux. La dépression a occasionné un remaniement du rang de plusieurs industries; dans certains cas, les changements ne se sont révélés que temporaires. Sous l'influence de la production de guerre, les industries engagées dans la production du matériel nécessaire aux forces armées, comme les navires, les avions, les automobiles, les produits chimiques divers et le fer et l'acier primaires, se sont hissées à des

positions plus élevées. Avec un léger déclin de la production de matériel de guerre en 1944, les industries des aliments, à cause de la demande prolongée de leurs produits, atteignent de meilleures positions; les abattoirs et les salaisons s'élèvent de la troisième place à la première et le beurre et le fromage, de la onzième à la dixième.

13.—Statistiques des quarante principales industries du Canada, classées selon la valeur brute des produits, 1944

NOTA.—Les statistiques des capitaux ne sont plus relevées depuis 1944.

Industrie	Etablissements	Personnel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur des produits	
					Nette	Brute
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
1 Abattoirs et salaisons.....	153	23,867	38,697,789	458,484,382	81,738,368	543,034,100
2 Réduction et affinage des métaux non ferreux.....	16	23,927	44,536,991	313,996,140	123,303,038	474,206,801
3 Produits chimiques divers.....	228	50,437	82,008,829	227,608,024	198,943,420	431,404,036
4 Avionnerie.....	45	79,572	161,055,010	137,734,065	286,653,701	426,981,538
5 Pulpe et papier.....	104	37,896	75,833,408	157,995,141	174,492,103	369,845,086
6 Construction et réparation de navires.....	94	67,076	138,967,246	101,055,440	224,632,290	329,299,543
7 Automobiles.....	5	22,499	53,679,982	234,578,288	87,185,302	324,090,755
8 Appareils et fournitures électriques.....	234	48,834	83,304,460	120,413,034	160,169,974	283,071,440
9 Produits du fer et de l'acier n.s.d.....	170	36,963	75,076,875	126,539,119	126,852,257	256,407,290
10 Beurre et fromage.....	2,282	18,622	25,858,470	168,490,247	25,856,735	218,143,356
11 Soieries.....	5,506	43,516	51,516,085	118,167,020	96,523,955	216,556,623
12 Minoterie et meunerie.....	1,087	7,289	10,511,975	187,116,957	26,780,841	215,790,282
13 Fer et acier primaires.....	64	30,783	60,397,031	92,214,866	103,018,391	212,509,681
14 Dérivés du pétrole.....	48	6,809	14,317,939	153,558,664	47,986,185	210,547,416
15 Articles en caoutchouc.....	56	21,421	35,978,717	82,187,888	82,813,307	169,511,036
16 Matériel ferroviaire roulant.....	37	29,911	61,355,214	73,432,377	85,513,150	167,806,607
17 Accessoires d'automobiles.....	104	20,366	38,671,730	84,156,653	73,868,168	180,195,390
18 Produits du lait et du cuivre.....	162	17,633	33,490,354	72,460,196	74,656,771	149,851,354
19 Machinerie.....	238	26,692	50,452,569	50,665,344	95,131,051	147,519,776
20 Confections pour hommes.....	418	27,016	35,367,534	73,316,230	59,295,540	138,056,757
21 Confections pour femmes.....	835	25,810	34,669,358	72,815,459	60,839,942	133,966,485
22 Pain et autres produits de la boulangerie.....	2,917	27,530	35,164,136	59,824,616	61,474,839	125,261,098
23 Filés et tissus de coton.....	41	21,900	27,865,543	66,948,167	66,599,735	116,707,811
24 Tôlerie.....	194	16,852	27,140,973	37,624,118	51,027,176	109,928,258
25 Conserves, fruits et légumes.....	458	15,368	16,811,988	63,223,982	42,302,940	107,335,854
26 Produits alimentaires divers.....	269	6,858	8,893,913	68,580,203	28,293,696	97,434,861
27 Biscuits, confiserie, cacao, etc.....	219	14,260	17,325,577	42,475,278	42,433,072	86,011,499
28 Bonneterie et tricots.....	200	22,939	25,535,277	39,132,779	43,882,156	84,217,935
29 Brasseries.....	61	7,125	14,188,593	18,021,526	63,118,812	82,491,793
30 Impression et édition.....	766	18,328	31,621,654	17,455,960	63,588,253	81,950,271
31 Acides, alcalis et sel.....	37	7,964	15,752,782	29,540,390	42,501,806	81,323,151
32 Quincaillerie, outils et coutellerie.....	242	16,359	29,790,676	20,610,853	56,847,740	78,860,180
33 Instruments scientifiques et professionnels.....	48	9,844	19,734,303	34,562,256	43,578,970	78,534,483
34 Chaussures en cuir.....	228	18,638	22,636,194	42,657,644	33,247,109	76,297,886
35 Pièces en fonte.....	183	15,559	28,952,121	27,310,836	43,688,126	73,867,421
36 Tabac, cigares et cigarettes.....	69	10,587	13,105,796	36,864,416	34,303,711	71,442,389
37 Coke et dérivés du gaz.....	34	4,747	8,940,613	37,809,253	25,287,651	69,575,715
38 Conserves et saurseries de poisson.....	535	9,664	10,327,695	45,906,542	22,066,801	68,882,579
39 Proviendes, bétail et volaille.....	206	3,239	5,160,729	55,812,112	11,113,161	67,497,152
40 Raffineries de sucre.....	11	2,500	4,576,060	48,033,547	14,364,944	63,874,368
Totaux, quarante principales industries.....	18,437	917,297	1,565,012,129	3,329,910,012	3,086,259,787	7,200,481,476
Totaux, toutes industries.....	28,483	1,222,882	2,929,621,376	4,832,333,356	4,015,776,010	9,073,692,519
Pourcentage par rapport à toutes les industries.....	65.4	75.0	77.2	81.3	76.8	79.3
Textiles primaires ¹	613	77,816	98,743,445	194,509,683	174,820,999	378,075,214

¹ D'après un classement plus général, l'industrie textile primaire, qui embrasse la production d'articles de coton, de lainages, de soieries, de bonneterie et de tricots, ainsi que la teinture et le finissage des textiles, occupe le deuxième rang quant au nombre d'employés, le troisième quant aux salaires et gages payés et le cinquième quant à la valeur brute de la production.

14.—Statistiques des quarante principales industries du Canada, classées selon la valeur brute des produits, 1945

NOTE.—Les statistiques des capitaux ne sont plus relevées depuis 1944.

Industrie	Etablissements	Personnel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur des produits	
					Nette	Brute
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
1 Abattoirs et salaisons.....	152	23,215	40,009,888	427,168,114	74,765,206	504,849,523
2 Pulpe et papier.....	109	39,996	80,462,644	179,369,499	180,401,385	398,804,515
3 Réduction et affinage des métaux non ferreux.....	17	16,771	33,853,120	238,940,486	89,898,878	355,676,526
4 Avionnerie.....	38	37,812	84,230,603	115,093,267	161,746,606	278,682,880
5 Scieries.....	5,295	44,040	54,017,500	126,006,754	103,153,766	231,108,030
6 Appareils et fournitures électriques.....	247	44,129	76,468,795	92,041,030	135,919,899	230,531,874
7 Automobiles.....	6	17,915	43,623,220	164,963,785	61,987,025	228,695,109
8 Minoterie et meunerie.....	1,023	7,511	11,322,915	132,270,945	30,014,438	224,269,380
9 Beurre et fromage.....	2,241	19,435	26,564,454	171,011,216	49,110,376	224,174,572
10 Construction de navires.....	89	48,118	99,470,593	60,294,253	141,646,420	204,594,323
11 Pétrole.....	46	6,775	13,891,310	161,153,429	41,423,861	201,633,679
12 Fer et acier primaires.....	63	29,378	57,362,489	36,417,375	39,859,343	192,279,159
13 Articles en caoutchouc.....	55	23,490	39,111,477	78,500,992	98,836,225	181,413,226
14 Matériel ferroviaire roulant.....	37	30,515	61,793,939	84,264,315	92,804,283	181,249,842
15 Produits chimiques divers.....	232	29,214	50,197,271	83,754,688	89,660,775	177,661,547
16 Confections pour femmes.....	989	27,975	39,485,827	78,385,452	70,099,770	148,827,882
17 Produits du fer et de l'acier, n.s.a.	186	20,663	41,768,204	71,221,217	72,293,317	145,722,443
18 Confections pour hommes.....	453	27,423	36,933,900	78,554,206	60,923,679	139,920,218
19 Machinerie.....	267	26,285	46,982,376	44,817,319	91,624,455	138,192,090
20 Pain et autres produits de la boulangerie.....	2,860	29,045	38,328,474	62,829,434	65,580,825	132,518,212
21 Accessoires d'automobiles.....	108	17,390	33,115,867	65,897,750	85,727,677	126,562,829
22 Filés et tissus de coton.....	41	21,646	28,020,333	66,528,980	45,126,175	114,682,802
23 Aliments divers (café, thé, etc.).....	267	7,106	9,652,137	78,653,383	29,682,189	109,931,490
24 Tôlerie.....	196	17,121	27,736,555	53,242,909	46,632,971	106,257,719
25 Produits du lait et cuivre.....	161	13,267	25,680,949	53,655,695	49,403,675	105,150,750
26 Conservers, fruits et légumes.....	470	14,440	16,117,172	59,712,161	37,958,248	99,371,391
27 Brasseries.....	60	7,593	15,323,200	20,493,465	71,952,408	93,872,904
28 Conserveries et saurseries de poisson.....	540	10,219	11,268,019	62,064,331	30,529,102	93,567,274
29 Impression et édition.....	769	19,498	35,027,002	19,151,982	69,949,912	90,054,024
30 Bonneterie et tricots.....	216	23,634	26,840,343	40,428,407	46,368,918	88,035,002
31 Biscuits, confiserie, cacao, etc.....	231	13,952	17,428,577	41,715,991	41,773,487	84,627,063
32 Chaussures en cuir.....	263	20,066	24,668,374	45,685,629	38,419,106	84,523,621
33 Tabac, cigares et cigarettes.....	72	10,619	13,844,074	43,839,561	37,981,339	82,111,234
34 Pièces en fonte.....	205	15,726	29,316,949	29,478,446	44,687,679	76,581,974
35 Instruments scientifiques et professionnels.....	49	7,226	13,964,073	52,605,810	17,404,946	70,323,034
36 Proxende, bétail et volaille.....	222	3,486	5,563,756	57,914,239	11,703,901	70,250,739
37 Quincaillerie et outils.....	244	14,901	26,025,726	20,338,543	47,410,504	68,945,881
38 Coke et dérivés du gaz.....	34	4,757	9,013,108	37,746,482	24,213,270	68,483,305
39 Acides, alcalis et sels.....	35	7,022	14,527,508	22,351,361	38,517,138	67,467,062
40 Impression et reliure.....	1,331	16,947	25,279,944	23,702,464	39,520,894	68,881,768
Totaux, quarante principales industries.....	19,919	816,271	1,384,893,065	3,488,160,315	2,627,719,571	4,285,506,306
Totaux, toutes industries.....	29,650	1,119,372	1,845,773,449	4,473,668,847	3,564,315,899	8,250,363,666
Pourcentage par rapport à toutes les industries.....	68.6	72.8	75.0	78.0	73.4	76.2
Textiles primaires ¹	645	78,644	99,410,231	198,795,381	179,061,740	386,476,232

¹ D'après un classement plus général, l'industrie textile primaire, qui embrasse la production d'articles de coton, de lainages, de soieries, de bonneterie et de tricots, ainsi que la teinture et le finissage des textiles, occupe le premier rang quant au nombre d'employés, le cinquième quant aux salaires et gages payés et le quatrième quant à la valeur brute de la production.

Section 4.—Principaux éléments de la production manufacturière

Les sujets étudiés dans la présente section comprennent les capitaux, l'emploi, les salaires et gages et l'importance des établissements.

Sous-section 1.—Immobilisations

Les statistiques des capitaux engagés dans les industries manufacturières ne sont plus relevées depuis 1944. Cependant, les chiffres de chaque année de 1917 à 1943 sont donnés au tableau 1 de ce chapitre; le tableau 2 donne les chiffres de chaque province pour certaines années représentatives. L'Annuaire de 1946 contient à la p. 432 un tableau qui indique la nature des capitaux engagés, certaines années de 1924 à 1943.

Sous-section 2.—Emploi dans les manufactures

En se servant d'une base et en prenant les pourcentages d'employés à gages et le total des employés chaque année, puis en répartissant ces pourcentages sur le volume de la production manufacturière, les quotients permettent de tirer des conclusions relatives au rendement effectif par employé à gages et par employé. Ces indices, il va sans dire, se ressentent des modifications apportées à la méthode de calculer le nombre d'employés à gages en 1925 et de nouveau en 1931. Dans la mesure où le changement augmente le nombre apparent d'employés entre 1925 et 1930, il diminue proportionnellement l'indice de la capacité productive par employé. La comparabilité existe toutefois entre les chiffres avant 1926 et après 1930. Jusqu'à 1939, il y a accroissement général du volume de la production par employé. A la déclaration de la guerre, les ouvriers spécialisés sans emploi sont les premiers absorbés dans l'industrie, avec le résultat que la capacité productive augmente légèrement. Au fur et à mesure de la guerre, cependant, les manufacturiers doivent employer de plus en plus des ouvriers non spécialisés. Le déclin de la capacité productive en 1942, 1943 et 1944, peut donc être attribué à cette cause aussi bien qu'aux absences pour diverses raisons.

15.—Employés des industries manufacturières du Canada, volume de la production et capacité productive comparée, 1931-1944

NOTA.—Les chiffres de 1917 à 1930, avec réserves quant à leur comparabilité, sont donnés à la page 440 de l'Annuaire de 1939.

Année	Employés à salaire	Employés à gages	Total des employés	Pourcentage au regard de 1935-1939		Nombre- indice du volume des produits manufac- turés	Indice de la capacité productive	
				Employés à gages	Tous em- ployés		Par em- ployé à gages	Par em- ployé
1931.....	91,491	437,149	528,640	85.8	84.9	79.9	93.1	94.1
1932.....	87,050	381,783	468,833	74.9	75.3	67.6	90.3	89.8
1933.....	86,636	382,022	468,658	75.0	75.3	67.7	90.3	89.9
1934.....	92,095	427,717	519,812	83.9	83.5	79.6	94.9	95.3
1935.....	97,930	458,734	556,664	90.0	89.5	87.9	97.7	98.2
1936.....	104,417	489,942	594,359	96.1	95.5	96.2	100.1	100.7
1937.....	115,827	544,624	660,451	106.9	106.1	108.9	101.9	102.6
1938.....	120,589	521,427	642,016	102.3	103.2	100.8	98.5	97.7
1939.....	124,772	533,342	658,114	104.7	105.8	106.3	101.5	100.5
1940.....	135,760	626,434	762,244	122.9	122.5	125.2	101.9	102.2
1941.....	158,944	802,234	961,178	157.4	154.5	155.9	99.0	100.9
1942.....	177,187	974,904	1,152,091	191.3	185.1	179.9	94.0	97.2
1943.....	193,195	1,047,873	1,241,068	205.6	199.4	187.7	91.3	94.1
1944.....	192,558	1,030,324	1,222,882	202.2	196.5	180.8	89.4	92.0

Relevé mensuel de l'emploi dans les manufactures.—L'emploi manufacturier au Canada atteint ordinairement son plus haut point durant les mois d'été. Certaines des industries saisonnières, comme la conserverie, sont alors très actives, les industries textiles préparent leurs marchandises d'hiver et l'industrie en général se ressent de la vive demande créée par la puissance d'achat des agriculteurs, résultant des perspectives de la récolte de la saison. L'emploi, après le revers de 1929, décline

constamment jusqu'au milieu de 1933. Le maximum de l'emploi en juin 1929, lorsque les feuilles de paye comptent 575,693 employés à gages, est dépassé en septembre 1937 avec 582,305 employés à gages. Avec la guerre, l'amélioration de l'emploi s'accélère graduellement. Un nouveau maximum est atteint en septembre 1943, avec 1,067,890 employés. L'emploi le plus élevé en 1944 se produit en juin avec 1,049,557 employés.

16.—Employés à gages dans les manufactures canadiennes, par mois et selon le sexe, années représentatives, 1922-1944

Mois	1922	1929	1933	1939	1941	1942	1943	1944
TOTAL DES EMPLOYÉS À GAGES								
Janvier.....	324,257	502,644	340,027	490,337	700,133	892,366	1,023,261	1,026,066
Février.....	336,729	519,423	347,777	496,160	719,822	914,395	1,030,878	1,024,951
Mars.....	349,110	536,866	355,888	503,475	739,680	930,043	1,036,648	1,024,820
Avril.....	360,248	565,711	358,759	509,739	737,658	946,291	1,033,748	1,022,100
Mai.....	382,504	574,905	377,659	530,964	787,137	967,551	983,058	1,032,946
Juin.....	393,955	575,693	392,196	531,245	806,635	985,796	1,058,645	1,049,557
Juillet.....	391,186	573,554	393,484	529,575	819,732	997,670	1,056,975	1,047,811
Août.....	389,511	567,022	402,249	543,605	843,252	1,011,341	1,067,890	1,048,686
Septembre.....	392,423	564,796	410,954	562,355	861,774	1,014,030	1,066,595	1,029,955
Octobre.....	385,262	553,338	405,757	568,564	859,691	1,005,530	1,053,486	1,011,340
Novembre.....	378,992	527,213	396,384	563,117	856,832	1,009,262	1,049,733	998,940
Décembre.....	367,724	499,803	380,612	544,817	842,848	992,880	1,021,630	961,820
HOMMES								
Janvier.....	243,682	397,459	257,445	381,997	549,976	683,455	751,269	738,764
Février.....	253,178	410,865	260,728	385,955	564,176	698,435	755,181	737,647
Mars.....	263,849	426,713	267,259	391,623	579,757	705,845	757,702	737,761
Avril.....	274,821	443,560	271,348	398,982	597,256	720,286	755,888	737,013
Mai.....	294,095	459,783	285,705	416,963	621,396	736,499	764,158	747,746
Juin.....	304,395	460,294	296,937	417,975	636,633	750,912	776,003	762,126
Juillet.....	304,020	459,051	300,329	417,987	646,237	758,047	779,657	762,939
Août.....	301,234	449,721	302,966	421,895	654,782	753,363	777,733	757,135
Septembre.....	298,918	441,510	304,908	431,509	682,465	748,193	767,043	737,347
Octobre.....	291,973	432,576	301,315	437,220	661,454	739,884	754,484	724,084
Novembre.....	286,511	412,114	294,945	432,920	659,011	739,471	753,211	717,179
Décembre.....	277,854	391,908	285,690	422,533	649,766	731,647	738,073	698,990
FEMMES								
Janvier.....	80,575	105,185	82,582	108,340	150,157	208,911	271,992	287,302
Février.....	83,551	108,558	87,049	110,205	155,646	215,960	275,697	287,304
Mars.....	85,261	110,153	88,629	111,852	159,923	221,198	278,946	287,059
Avril.....	85,427	112,142	87,411	110,757	160,402	226,006	277,860	284,187
Mai.....	88,409	115,122	91,954	113,901	165,741	231,052	218,900	285,200
Juin.....	89,540	115,399	95,259	113,270	170,002	235,784	252,642	287,431
Juillet.....	87,166	114,503	93,135	111,588	173,495	241,623	277,288	284,872
Août.....	88,277	117,301	99,280	121,710	188,470	257,678	290,157	291,551
Septembre.....	93,505	123,286	106,046	130,846	199,309	265,837	299,552	292,618
Octobre.....	93,289	120,762	104,442	131,344	198,137	265,946	299,002	267,256
Novembre.....	92,481	115,099	101,439	130,197	199,821	269,791	296,527	281,761
Décembre.....	89,870	107,990	94,922	122,279	193,082	261,233	283,557	262,890

Heures de travail des employés à gages.—Depuis 1932, chaque établissement doit déclarer le nombre d'heures de travail de tous ses employés à gages durant le mois d'embauchage maximum, sauf en 1938 et 1939 alors que le nombre d'heures d'une semaine d'un mois d'embauchage normal a été déclaré. En 1938, le nombre d'heures est établi selon le sexe et la méthode d'analyser les heures de travail hebdomadaires a été modifiée. Depuis 1940, les heures hebdomadaires comprennent le temps supplémentaire. Ces modifications ne permettent pas de mesurer avec exactitude les changements qui se produisent dans le nombre d'heures de travail par semaine. Les chiffres des tableaux 17 à 20 représentent la somme des différents mois d'embauchage maximum déclarés par tous les établissements.

Les heures de travail par semaine de tous les employés à gages déclinent de 48.9 en 1932 à 47.2 en 1939 et touchent 50.6 en 1941, une partie de cette augmen-

tation étant due probablement au travail supplémentaire. Il y a mouvement contraire des heures de travail en 1942, 1943 et 1944, surtout chez les femmes, à cause de l'embauchage de plusieurs travailleurs à temps discontinu. Alors qu'en 1939, 2.8 p. 100 des hommes employés à gages et 5.3 p. 100 des femmes employées à gages travaillent moins de 30 heures par semaine, en 1944 ces pourcentages s'élèvent à 5.3 p. 100 et 12.5 p. 100 respectivement. Les heures de travail des femmes employées à gages sont de 5.5 heures par semaine en moyenne de moins que celles des hommes.

17.—Employés à gages dans les manufactures, travaillant un nombre déterminé d'heures¹ par semaine durant le mois d'embauchage maximum, 1933-1944

NOTA.—Les heures de travail par semaine en 1932-1937 sont données à la p. 392 de l'Annuaire de 1942; celles de 1940, à la p. 398 de l'Annuaire de 1943-1944.

Heures de travail par semaine	1933	1939	1941	1942	1943	1944
TOTAL DES EMPLOYÉS À GAGES						
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
30 ou moins.....	24,073	19,849	36,064	48,714	74,406	87,817
31-43.....	99,125	85,597	77,461	98,200	128,755	151,290
44.....	83,763	81,128	85,040	88,049	88,964	112,840
45-47.....	66,268	64,031	69,844	80,613	100,861	108,585
48.....	121,625	130,506	190,437	244,899	248,083	245,024
49-50.....	62,394	65,322	92,931	105,434	115,806	116,473
51-54.....	39,596	46,165	120,645	147,229	151,231	128,580
55.....	20,575	24,316	55,701	63,702	62,701	51,985
56-64.....	60,755	61,067	187,184	193,297	176,730	140,295
65 ou plus.....	8,755	8,473	63,913	73,590	60,665	46,046
Totaux, employés à gages.....	586,829	586,959	979,220	1,143,727	1,208,002	1,188,905
Moyennes, heures de travail par semaine.....	46.7	47.2	50.6	50.2	48.8	47.5
HOMMES						
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
30 ou moins.....	15,439	12,868	23,635	30,166	39,985	45,414
31-43.....	75,842	64,780	50,969	59,146	68,530	83,293
44.....	59,983	57,667	60,062	58,342	53,563	76,141
45-47.....	47,877	45,703	43,554	47,403	62,701	67,306
48.....	97,287	103,636	149,612	182,783	185,913	182,798
49-50.....	45,981	48,378	53,541	70,870	75,975	80,878
51-54.....	33,744	37,439	90,044	106,657	114,739	100,621
55.....	16,493	19,766	43,431	48,996	49,194	42,214
56-64.....	56,171	56,837	165,242	171,775	158,657	128,751
65 ou plus.....	8,224	8,036	59,250	67,776	56,337	42,618
Totaux, employés à gages.....	457,041	455,110	749,340	843,914	866,094	850,034
Moyennes, heures de travail par semaine.....	47.3	48.1	51.5	51.3	50.4	49.1
FEMMES						
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
30 ou moins.....	8,634	6,981	12,420	18,548	34,421	42,403
31-43.....	23,283	20,817	26,492	39,054	60,225	67,987
44.....	23,780	23,461	24,978	29,707	35,401	36,699
45-47.....	15,391	18,328	26,290	33,210	38,160	41,279
48.....	24,338	26,870	40,825	62,116	62,170	62,226
49-50.....	16,313	17,444	29,390	34,564	39,631	35,595
51-54.....	5,852	8,726	30,601	40,572	36,492	27,959
55.....	4,082	4,550	12,270	14,706	13,507	9,751
56-64.....	4,584	4,230	21,942	21,522	18,073	11,544
65 ou plus.....	531	442	4,663	5,814	3,828	3,428
Totaux, employés à gages.....	128,788	131,849	229,860	299,813	341,008	338,871
Moyennes, heures de travail par semaine.....	44.6	45.2	47.6	46.9	44.8	43.6

¹ En 1938 et 1939, ces heures ne comprennent pas le surtemps, tandis que de 1940 à 1944 le surtemps est compris.

18.—Employés à gages travaillant un nombre déterminé d'heures¹ par semaine dans un mois d'embauchage maximum, par sexe, province et groupe industriel, 1944

Province ou groupe industriel	Heures de travail par semaine										Total des employés à gages	Moyenne d'heures de travail par semaine
	30 ou moins	31-43	44	45-47	48	49-50	51-54	55	56-64	65 ou plus		
HOMMES												
Province	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard.....	6	26	30	14	128	44	218	39	117	227	858	56.3
Nouvelle-Ecosse.....	1,507	2,481	3,549	1,302	8,174	1,341	3,441	905	6,363	1,848	30,911	50.0
Nouveau-Brunswick.....	894	1,178	1,913	738	2,755	2,126	3,816	510	4,971	969	19,680	51.1
Québec.....	11,603	25,833	14,465	18,568	57,775	26,314	37,517	20,198	61,236	21,359	294,868	51.1
Ontario.....	24,599	39,871	23,140	36,684	78,774	43,493	45,906	18,755	44,438	15,781	371,440	48.1
Manitoba.....	1,620	2,791	5,299	2,006	6,795	3,078	2,537	459	2,909	716	28,210	47.2
Saskatchewan.....	514	715	508	508	1,637	1,030	1,289	351	2,788	328	9,668	50.9
Alberta.....	824	1,582	1,916	991	3,235	1,567	2,849	441	2,855	373	16,638	48.9
Colombie-Britannique.....	3,844	8,815	25,312	6,495	23,468	1,896	3,248	556	3,059	1,023	77,706	45.2
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	3	1	-	-	57	-	-	-	15	4	80	50.3
Canada².....	45,414	83,293	76,141	67,306	182,798	86,878	100,621	42,214	128,751	42,618	850,034	49.1
Groupe industriel												
Substances végétales.....	9,547	7,436	3,702	5,328	13,409	6,867	11,774	4,243	14,795	8,176	85,277	49.4
Produits animaux ²	2,608	4,636	2,457	4,073	5,719	6,414	5,348	2,437	3,481	896	38,069	47.6
Textiles et tissus.....	2,363	6,955	5,868	3,758	8,634	12,974	4,269	4,133	4,789	1,632	55,365	48.0
Produits du bois et du papier.....	8,416	12,538	12,155	11,162	31,884	11,667	18,765	9,641	44,111	7,202	167,531	50.7
Fer et ses produits.....	15,040	36,421	40,727	30,380	72,720	28,662	39,539	17,716	47,401	20,237	348,833	49.1
Produits des métaux non ferreux.....	2,855	6,200	3,239	5,653	23,854	9,635	7,760	2,286	6,078	1,524	69,084	48.2
Produits des métalloïdes.....	1,231	2,636	3,397	1,193	8,091	1,361	2,763	684	3,339	1,215	25,770	48.5
Produits chimiques et connexes.....	2,426	5,159	2,721	3,004	16,856	2,144	9,113	605	4,071	1,429	47,528	48.0
Industries diverses.....	938	1,412	1,875	2,775	1,661	1,184	1,290	469	686	307	12,577	46.1

¹ Y compris le surtemps.

² Moins les fabriques laitières et les saurisseries et conserveries de poisson.

18.—Employés à gages travaillant un nombre déterminé d'heures¹ par semaine dans un mois d'embauchage maximum, par sexe, province et groupe industriel, 1944—fin

Province ou groupe industriel	Heures de travail par semaine										Total des employées à gages	Moyenne d'heures de travail par semaine
	30 ou moins	31-43	44	45-47	48	49-50	51-54	55	56-64	65 ou plus		
FEMMES												
Province	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard.....	51	90	20	3	73	9	14	1	51	18	330	44.5
Nouvelle-Ecosse.....	384	531	776	543	1,384	750	286	127	649	64	5,494	46.8
Nouveau-Brunswick.....	399	645	298	441	1,165	623	205	76	203	24	4,079	44.8
Québec.....	9,105	23,671	11,444	14,434	27,367	13,995	12,128	5,065	4,019	911	122,139	45.0
Ontario.....	29,095	36,205	15,665	20,777	23,653	18,750	13,877	4,023	5,439	2,128	169,613	42.5
Manitoba.....	996	2,531	2,982	1,247	2,457	679	496	54	130	15	11,579	42.9
Saskatchewan.....	222	301	204	243	655	68	67	16	43	9	1,828	43.4
Alberta.....	304	830	1,093	614	1,059	293	173	15	303	52	4,736	44.7
Colombie-Britannique.....	1,846	3,193	4,217	2,977	4,413	428	711	374	705	207	19,071	43.8
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	60.0
Canada².....	42,403	67,987	36,699	41,279	62,226	35,595	27,959	9,751	11,544	3,428	338,671	43.6
Groupe industriel												
Substances végétales.....	13,330	11,484	3,781	6,263	8,270	4,067	4,129	1,797	4,217	1,729	59,067	42.3
Produits animaux ²	2,746	4,846	2,279	3,461	3,165	2,824	1,597	377	418	82	21,795	42.9
Textiles et tissus.....	9,385	20,824	14,043	11,560	16,717	13,410	3,391	2,703	604	169	92,306	43.1
Produits du bois et du papier.....	5,020	5,741	4,670	3,484	4,235	2,186	1,633	896	844	160	28,669	41.9
Fer et ses produits.....	4,804	9,857	4,457	7,570	12,824	5,730	8,539	3,048	4,070	1,180	62,079	46.2
Produits des métaux non ferreux.....	2,305	5,666	2,773	3,658	4,254	5,900	4,252	619	485	38	30,450	44.5
Produits des métalloïdes.....	289	772	403	416	1,181	216	304	44	95	22	3,742	44.2
Produits chimiques et connexes.....	2,658	6,983	2,616	2,864	10,770	817	3,823	121	744	26	31,422	44.0
Industries diverses.....	1,366	1,814	1,677	2,003	810	445	291	146	67	22	8,641	41.3

¹ Comprend le surtemps.

² Moins les fabriques laitières et les saurseries et conserveries de poisson.

19.—Hommes employés à gages travaillant un nombre déterminé d'heures¹ par semaine en un mois d'embauchage maximum dans les quarante principales industries, 1944

NOTA.—Industries disposées selon le nombre d'employés à gages de l'année

Industrie	Heures de travail par semaine										Total des employés à gages	Moyenne d'heures par semaine
	30 ou moins	31-43	44	45-47	48	49-50	51-54	55	56-64	65 ou plus		
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1 Construction et réparation de navires.....	3,218	7,271	19,617	5,861	10,067	3,122	2,738	2,249	9,065	5,555	68,763	48-3
2 Avionnerie.....	2,445	5,524	815	4,173	11,251	2,051	14,313	3,321	8,337	3,802	56,337	50-6
3 Scieries.....	1,409	1,797	1,598	1,225	12,651	2,341	8,167	2,478	30,035	1,419	63,120	54-1
4 Pulpe et papier.....	1,653	2,352	578	1,343	11,375	1,994	4,072	765	6,656	3,825	34,352	51-4
5 Matériel ferroviaire roulant.....	479	3,370	8,360	1,952	9,718	1,748	1,641	388	1,046	256	23,958	46-1
6 Fer et acier primaires.....	1,113	3,589	1,345	1,727	10,639	1,210	2,319	1,090	5,442	1,219	29,593	49-3
7 Produits chimiques divers.....	1,346	3,088	947	1,559	10,622	1,232	7,947	298	1,830	759	29,628	48-2
8 Divers produits du fer et de l'acier.....	1,306	3,510	804	2,311	6,308	2,083	1,831	717	5,335	3,477	27,681	50-9
9 Appareils et fournitures électriques.....	987	1,918	1,214	2,630	2,316	6,581	3,818	1,697	1,868	489	23,566	48-8
10 Réduction et affinage des métaux non ferreux.....	506	1,302	212	1,265	16,710	368	451	76	1,268	119	22,477	47-7
11 Machinerie.....	758	1,786	1,859	1,430	1,154	3,398	3,628	2,450	3,677	1,054	21,098	50-8
12 Automobiles.....	666	2,308	1,373	2,692	9,062	896	1,537	132	914	54	19,629	46-3
13 Pain et autres produits de la boulangerie.....	943	515	470	599	3,847	1,584	4,017	1,425	3,433	335	17,168	50-4
14 Abattoirs et salaisons.....	1,321	1,657	501	1,231	3,171	2,870	2,696	924	2,147	522	17,040	48-4
15 Accessoires d'automobiles.....	867	1,698	942	1,727	2,007	2,371	2,196	821	2,325	629	15,183	49-1
16 Pièces en fonte.....	645	1,370	501	1,299	1,643	2,143	1,979	346	2,188	1,394	14,408	50-7
17 Articles en caoutchouc (chaussures comprises).....	907	2,170	509	1,458	2,299	1,848	2,189	406	1,431	275	13,492	47-0
18 Produits du laiton et du cuivre.....	970	1,960	906	813	2,464	1,821	2,093	311	2,166	787	14,291	48-6
19 Filés et tissus de coton.....	221	218	32	183	2,334	7,066	407	851	506	234	12,102	49-8
20 quincaillerie, outils et coutellerie.....	639	974	809	880	1,006	1,539	1,530	2,037	2,345	655	12,714	50-9
21 Tôlerie.....	774	1,368	1,093	1,135	1,842	2,220	1,321	813	2,220	602	12,393	48-3
22 Meubles.....	689	1,037	1,075	3,236	732	1,985	1,178	1,908	483	162	11,608	47-2
23 Instruments agricoles.....	226	665	302	2,171	4,430	629	1,277	711	898	117	11,426	48-6
24 Ateliers de rabotage, fab. de portes et fenêtres.....	720	797	1,208	672	874	1,909	1,274	883	2,272	300	10,909	49-6
25 Chaussures en cuir.....	530	1,327	776	1,749	976	1,899	1,021	701	312	58	9,349	46-3
26 Impression et édition.....	676	2,128	1,322	1,094	1,706	395	315	75	265	133	8,109	43-3
27 Acier de charpente.....	599	792	1,280	1,145	317	2,347	875	112	808	124	8,209	46-8
28 Impression et reliure.....	568	989	3,143	844	904	335	349	97	347	204	7,780	44-6
29 Conserves, fruits et légumes.....	4,717	1,568	282	647	450	675	964	599	3,141	4,449	17,492	49-0
30 Confections pour hommes.....	185	1,869	2,848	429	1,055	298	181	26	76	12	6,979	43-0
31 Bonneterie et tricots.....	263	419	223	732	1,672	1,026	686	685	491	153	6,350	48-9
32 Acides, alcalis et sels.....	234	402	313	187	3,392	150	332	93	1,050	138	6,291	49-0
33 Ateliers de mécanique.....	715	735	797	539	759	920	950	331	1,126	685	7,554	49-0
34 Soie et soie artificielle.....	270	549	113	443	742	1,582	596	487	1,011	342	6,135	50-4
35 Dérivés du pétrole.....	108	846	1,956	141	1,746	104	312	35	316	71	5,635	45-7
36 Appareils de chauffage et de cuisson.....	192	527	225	490	1,445	843	515	386	796	164	5,583	49-3
37 Brasseries.....	283	239	740	303	552	387	589	277	1,615	577	5,462	52-3
38 Confections pour femmes.....	316	2,048	1,335	549	690	187	143	16	43	4	5,331	41-5
39 Minoterie et meunerie.....	296	272	201	139	1,601	343	779	118	1,126	432	5,307	51-2
40 Bottes en bois.....	535	384	201	251	378	630	566	1,149	832	284	5,410	49-8
Total, quarante principales industries²	35,235	67,368	62,840	53,359	157,054	66,424	85,688	32,779	110,686	35,476	704,963	49-2
Total, toutes industries³	45,414	83,293	76,141	67,366	182,792	80,873	109,621	42,214	128,751	42,618	859,934	49-1

¹ Y compris les surtempes. ² Non compris les chiffres pour "beurre et fromage" et "saurisserie et conserve de poisson" qui figurent parmi les principales industries mais dont les chiffres ne sont pas donnés.

20.—Employées à gages travaillant un nombre déterminé d'heures¹ par semaine en un mois d'embauchage maximum dans les quarante principales industries, 1944

NOTE.—Industries disposées selon le nombre d'employées à gages de l'année

Industrie	30	31-43	44	45-47	48	49-50	51-54	55	56-64	65	Total des employées à gages	Moyenne d'heures par semaine	
	ou moins								ou plus				
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	
1 Produits chimiques divers.....	1,767	4,534	943	1,912	9,836	619	3,601	101	581	12	23,906	44-0	1
2 Appareils et fournitures électriques.....	1,615	3,423	1,731	2,838	1,690	4,473	3,382	559	199	12	19,922	44-0	2
3 Aviation.....	900	2,574	503	2,223	4,417	1,020	5,771	1,486	1,572	361	20,917	48-3	3
4 Confections pour femmes.....	2,413	6,678	4,306	2,460	2,341	294	190	21	38	-	15,729	40-8	4
5 Confections pour hommes.....	1,215	4,331	5,424	1,575	4,368	1,332	347	12	19	-	18,564	42-8	5
6 Bonneterie et tricotés.....	1,848	3,837	963	2,521	3,141	1,985	776	773	79	2	15,430	43-1	6
7 Filés et tissus de coton.....	677	552	79	384	2,668	5,234	478	424	37	-	19,533	47-1	7
8 Divers produits du fer et de l'acier.....	1,273	2,026	286	2,007	3,349	782	507	224	1,284	604	12,552	45-1	8
9 Chaussures en cuir.....	663	1,812	770	1,588	3,12	1,485	535	247	63	-4	7,968	43-7	9
10 Biscuits, confiserie, cacao, etc.....	2,156	1,491	665	1,652	1,199	574	344	448	91	-	8,620	40-4	10
11 Pains et autres produits de la boulangerie.....	1,479	811	695	773	2,766	358	565	218	158	32	7,685	42-6	11
12 Conserves de fruits et de légumes.....	5,598	3,191	553	1,229	1,062	1,199	1,485	637	3,113	1,588	19,595	43-7	12
13 Tabac, cigares et cigarettes.....	715	1,862	302	546	1,287	336	747	102	347	6	6,249	43-1	13
14 Articles en caoutchouc (chaussures comprises).....	1,121	1,715	318	843	647	968	613	97	237	29	6,588	41-8	14
15 Boîtes et sacs, papier.....	951	1,340	616	721	609	676	721	66	82	-	5,482	41-4	15
16 Abattoirs et salaisons.....	677	1,189	191	737	1,054	679	440	74	94	17	5,152	43-0	16
17 Impression et reliure.....	1,351	1,025	1,689	471	579	130	144	13	114	38	5,554	39-8	17
18 Soie et soie artificielle.....	400	710	185	594	689	1,175	243	472	76	32	4,578	45-6	18
19 Tolerie.....	630	921	486	786	929	319	374	148	45	-	5,410	44-3	19
20 Accessoires d'automobile.....	638	1,332	290	556	554	631	487	89	422	22	5,021	43-6	20
21 Drap.....	442	550	228	556	234	898	589	358	87	5	3,947	45-3	21
22 Produits du lait et du cuivre.....	359	879	437	265	538	991	631	20	203	12	4,385	45-0	22
23 quincaillerie, outils et coutellerie.....	428	587	251	434	283	941	395	309	190	49	3,867	45-6	23
24 Préparations médicinales et pharmaceutiques.....	385	1,333	1,017	521	278	60	52	9	31	7	3,693	40-5	24
25 Produits alimentaires divers.....	1,396	794	16	631	420	75	72	9	16	2	3,979	37-1	25
26 Instruments scientifiques et professionnels.....	171	478	480	1,111	170	90	87	4	14	2	2,607	43-2	26
27 Produits du papier, divers.....	615	669	361	369	356	255	37	48	3	-	3,100	41-2	27
28 Chapeaux et casquettes.....	415	1,388	451	308	289	97	42	16	11	3	3,020	39-2	28
29 Construction et réparation de navires.....	147	310	1,586	173	335	97	152	13	88	13	2,914	44-2	29
30 Machinerie.....	209	548	338	247	300	317	427	207	134	17	2,744	45-5	30
31 Articles en cuir, divers.....	411	576	509	450	327	115	54	4	11	-	2,437	40-6	31
32 Entrepreneurs en confections pour hommes.....	98	314	520	207	729	113	94	3	10	-	2,088	44-4	32
33 Instruments agricoles.....	35	147	91	282	1,010	121	153	135	85	1	2,040	45-8	33
34 Filés de laine.....	330	334	55	283	169	655	96	63	33	1	1,996	43-2	34
35 Impression et édition.....	490	422	378	193	302	99	59	12	29	12	1,896	39-6	35
36 Meubles.....	279	396	287	612	191	118	108	75	13	14	2,093	42-5	36
37 Corsets.....	103	346	130	850	292	162	-	-	-	-	1,913	43-7	37
38 Articles en fourrure.....	196	628	275	131	256	82	177	32	203	58	2,058	44-1	38
39 Gants et mitaines en cuir.....	342	228	314	241	461	258	47	2	5	-	1,898	42-0	39
40 Produits du verre.....	170	-	162	277	558	147	-	-	-	21	1,586	44-3	40
Totaux, quarante principales industries²	35,190	56,117	29,489	34,474	51,369	30,721	24,952	7,788	10,013	3,024	283,107	43-7	
Totaux, toutes industries²	42,463	67,987	36,699	41,279	62,226	35,595	27,959	9,751	11,544	3,428	335,571	43-6	

EMPLOYÉES À GAGES

576

¹ Y compris les surtempes. ² Non compris les chiffres pour "beurre et fromage" et "saurisserie et conserverie de poisson" qui figurent parmi les principales industries mais dont les chiffres ne sont pas donnés.

Sous-section 3.—Salaires et gages dans les industries manufacturières

En 1944, les 28,483 établissements relevés emploient 192,558 personnes à salaire et 1,030,324 à gages, soit un total de 1,222,882. Sur chaque millier de personnes employées dans les manufactures, 157 sont classées comme employés à salaire et 843 comme employés à gages, qui gagnent respectivement 20·6 p. 100 et 79·4 p. 100 du montant total versé en rémunération.

Un des traits saillants de ces dernières années est la différence moins marquée entre salaires et gages moyens annuels. Alors qu'en 1939 la moyenne des gages annuels est de 55·8 p. 100 seulement des salaires annuels moyens, en 1943 le pourcentage monte à 75·8 et diminue à 72·0 en 1944. Cette tendance à l'égalisation est, en partie, due aux contrôles exercés par l'Etat qui tendent à stabiliser les salaires encore plus que les gages. L'augmentation des gages moyens est aussi attribuable au fait que de nombreux employés à gages travaillent dans les industries très rémunératrices du fer et de l'acier et à l'augmentation des heures de travail, dont certaines sont payées comme surtemps.

En Ontario, la proportion de femmes à salaire est plus élevée que dans les autres provinces. La même situation existe dans le Québec en ce qui concerne les employés à gages, sans doute à cause des industries textiles. L'importance des industries textiles comme source d'emploi pour les femmes est illustrée de façon frappante par le fait que 29 p. 100 de toutes les femmes employées à gages dans les industries manufacturières canadiennes en 1944 sont dans le groupe des textiles. Normalement, le pourcentage est beaucoup plus élevé. En 1942 et en 1944 un grand nombre de femmes sont employées à gages dans l'avionnerie et dans l'industrie des produits chimiques divers. Pour cette raison le pourcentage de femmes employées dans les textiles décline.

Le salaire moyen au Canada en 1944 est de \$2,171, soit \$425 ou 24·3 p. 100 de plus qu'en 1939. Les salariés de l'Ontario, avec \$2,273, touchent le salaire le plus élevé. La Colombie-Britannique vient ensuite (\$2,190), suivie du Québec (\$2,159). Le siège social de plusieurs grandes compagnies est établi à Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg, ce qui tend à élever le salaire moyen des provinces où sont situées ces villes.

21.—Salaires et gages payés dans les industries manufacturières, par province et groupe industriel, 1944, et totaux d'années représentatives, 1917-1943

Année	Salaires				Gages			
	Salariés		Tous salaires	Salaires moyens	Employés à gages		Tous gages	Gages moyens
	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes		
	nomb.	nomb.	\$	\$	nomb.	nomb.	\$	\$
1917.....	64,916		85,353,667	1,315	541,605		412,448,177	762
1920.....	78,334		141,837,361	1,811	520,559		575,656,515	1,106
1922.....	71,586		129,836,831	1,814	364,670		359,560,399	935
1924.....	54,379	15,641	130,344,822	1,857	322,719	94,871	404,122,853	968
1926 ¹	58,245	17,092	142,353,900	1,890	374,244	109,580	483,326,342	999
1929 ¹	67,731	21,110	175,553,710	1,976	454,768	122,922	601,737,507	1,042
1930 ¹	64,161	20,550	169,992,216	2,007	416,790	113,195	527,563,162	995

¹ Les moyennes d'employés à gages et de gain de 1931 à 1943 sont strictement comparables avec celles des années jusqu'en 1925, mais non pas avec celles des années intermédiaires. Les chiffres des dernières années—comme des premières—représentent le gain d'hommes-années complètes de travail sans tenir compte des périodes de chômage. La différence n'est que d'environ 3 ou 4 p. 100 dans le total et concerne surtout les industries saisonnières.

21.—Salaires et gages payés dans les industries manufacturières, par province et groupe industriel, 1944, et totaux d'années représentatives, 1917-1943—fin

Année	Salaires				Gages			
	Salariés		Tous salaires	Salaires moyens	Employés à gages		Tous gages	Gages moyens
	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes		
	nomb.	nomb.	\$	\$	nomb.	nomb.	\$	\$
1931	71,198	20,293	172,289,695	1,893	337,636	99,513	415,377,996	950
1932	68,264	18,786	151,355,790	1,739	288,817	92,966	322,245,926	844
1933	67,875	18,761	139,317,946	1,698	287,260	94,756	296,929,878	777
1934	71,963	20,132	118,760,126	1,615	326,596	101,119	355,696,929	830
1935	76,213	21,717	169,455,890	1,638	353,790	104,944	399,012,697	878
1936	81,409	23,008	173,196,657	1,659	379,977	109,965	438,873,377	896
1937	91,092	24,735	195,983,475	1,692	427,285	117,339	525,743,562	965
1938	95,370	25,319	207,396,381	1,719	409,172	112,255	498,282,268	956
1939	98,165	26,607	217,839,334	1,746	415,488	117,854	519,971,819	975
1940	104,267	31,493	241,599,761	1,780	491,439	135,045	679,273,104	1,064
1941	117,251	41,693	296,336,861	1,891	626,825	175,400	978,523,782	1,220
1942	123,125	54,062	334,870,793	1,890	732,319	242,585	1,347,934,049	1,383
1943	128,679	64,516	398,857,505	2,013	762,854	285,019	1,598,434,879	1,525
PROVINCE, 1944 ¹								
Ile du Prince-Edouard	274	90	340,735	936	956	466	1,354,028	952
Nouvelle-Ecosse	3,357	1,393	8,038,033	1,692	28,059	5,003	51,902,378	1,570
Nouveau-Brunswick	2,393	910	5,927,148	1,794	15,829	4,032	26,417,932	1,330
Québec	43,613	19,537	136,345,080	2,159	254,412	106,553	531,810,973	1,473
Ontario	58,832	35,547	214,556,603	2,273	330,502	139,511	760,481,457	1,618
Manitoba	4,504	2,153	12,970,760	1,948	24,737	9,543	49,787,321	1,452
Saskatchewan	2,160	885	4,629,279	1,516	7,562	1,745	13,073,324	1,405
Alberta	2,855	1,272	7,292,403	1,757	13,912	4,147	25,935,826	1,436
Colombie-Britannique	8,840	3,912	27,933,075	2,190	68,622	14,688	150,706,043	1,809
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	21	1	32,473	1,476	44	1	86,494	1,922
Canada, 1944	126,858	65,700	418,065,594	2,171	744,635	285,689	1,611,555,776	1,564
GROUPE INDUSTRIEL, 1944 ²								
Substances végétales	16,912	7,701	49,702,771	2,019	65,758	40,278	134,241,177	1,266
Produits animaux	11,588	5,026	31,018,679	1,667	53,797	23,784	98,196,710	1,266
Textiles et tissus	10,924	6,851	44,529,327	2,505	51,284	84,063	151,278,354	1,718
Produits du bois et du papier	26,744	10,239	70,547,540	1,908	128,117	24,574	213,889,019	1,401
Fer et ses produits	33,745	19,657	123,083,083	2,306	308,747	49,795	695,369,371	1,939
Produits des métaux non ferreux	10,643	6,469	39,496,337	2,308	61,300	25,902	143,412,955	1,645
Produits des métalloïdes	3,840	1,560	12,458,871	2,307	22,964	3,226	43,671,467	1,667
Produits chimiques et connexes	8,742	5,971	34,080,087	2,316	41,045	26,064	103,342,890	1,540
Industries diverses	3,720	2,226	13,148,899	2,211	11,593	8,003	23,155,833	1,437

¹ L'augmentation du nombre de salariés en 1931 est due aux changements suivants: (1) avant 1931 les propriétaires travaillant eux-mêmes, comme les boulangers, exploitants de scierie, petits manufacturiers de vêtements, etc., devaient se déclarer comme employés à gages. En 1931 et les années subséquentes, cependant, tous ces propriétaires se sont déclarés comme salariés. (2) En 1931, les voyageurs de commerce qui étaient attachés à l'établissement et consacraient tout ou la plus grande partie de leur temps à la vente de produits de cet établissement, ont été comptés parmi les salariés. Auparavant, le nombre de voyageurs de commerce ne comptait aucunement.

² Voir tableau 24 pour le détail du gain annuel des employés à gages, par sexe.

Les gages moyens en 1944 sont de \$1,564, soit \$589 ou 60.4 p. 100 de plus qu'en 1939. Ce sont les industries manufacturières de la Colombie-Britannique qui paient les gages moyens les plus élevés, soit \$1,809 par année. Viennent ensuite l'Ontario (\$1,618), la Nouvelle-Ecosse (\$1,570), le Québec (\$1,473), le Manitoba (\$1,452), etc.

Les chiffres élevés du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en comparaison de la moyenne des gages sont dus aux conditions inusitées de l'industrie dans ces régions et ne représentent pas la véritable situation. Les statistiques de la répartition des employés par province et par groupe, aussi bien que selon la moyenne du

gain par année, sont données au tableau 21, tandis que le détail du gain annuel des employés à gages selon le sexe est donné au tableau 24.

Moyenne du gain annuel dans les quarante principales industries.—

Le salaire moyen ne dépasse \$2,500 que dans 9 industries en 1944: pulpe et papier, acier de charpente, brasseries, automobiles, dérivés du pétrole, confections pour hommes, matériel ferroviaire roulant, soie, et filés et tissus de coton. Dans 24 autres, le salaire moyen va de \$2,000 à \$2,500; dans quatre, de \$1,500 à \$2,000; et dans les trois autres, il est inférieur à \$1,500. Les salaires les plus bas sont ceux des scieries, du beurre et fromage, et du pain, industries qui comprennent chacune une forte proportion de petits établissements.

Les gages annuels les plus élevés, au-dessus de \$1,900, sont payés dans neuf industries, comportant chacune une proportion élevée d'ouvriers spécialisés et une faible proportion de femmes. L'industrie de l'automobile est la première du groupe (\$2,347), suivie de l'acier de charpente (\$2,111), de la construction et réparation de navires (\$2,055), du matériel ferroviaire roulant (\$2,010), de l'aviation (\$1,998), des produits divers du fer et de l'acier (\$1,983), des dérivés du pétrole (\$1,953), du fer et de l'acier neufs (\$1,930) et des instruments scientifiques et professionnels (\$1,923). Dans 12 autres industries les gages moyens vont de \$1,600 à \$1,900; la proportion des femmes y est peu élevée. Dans 15 autres industries, les gages varient de \$1,100 à \$1,600; dans les quatre autres, ils sont inférieurs à \$1,100. Ce dernier groupe comprend des industries comportant un grand nombre de petits établissements où la proportion d'ouvrières est habituellement élevée. Les industries de ce groupe sont: conserves de fruits et légumes, biscuits et confiserie, bonneterie et tricots, et chaussures en cuir. L'emploi selon le sexe et le gain moyen annuel dans les quarante principales industries est donné au tableau 22, et le gain annuel selon le sexe, aux tableaux 25 et 26.

22.—Salaires et gages dans les quarante principales industries, 1944, juxtaposés aux salaires et gages moyens de 1943

NOTE.—Industrie relassées suivant l'ensemble des salaires et gages. Voir tableaux 25 et 26 pour le détail des gains annuels des employés à gages selon le sexe:

Industrie	Salaires					Gages				
	Salariés		Total des salaires	Salaires moyens		Employés à gages		Gages moyens		
	Hommes	Femmes		1944	1943	Hommes	Femmes	1944	1943	
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	nomb.	nomb.	\$	\$	\$
1 Avionnerie.....	8,402	5,571	29,957,380	2,144	1,545	48,391	17,206	131,097,630	1,998	1,871
2 Construction et réparation de navires....	3,167	1,452	10,626,142	2,301	1,881	59,960	2,497	128,341,104	2,055	2,036
3 Appareils et fournitures électriques.....	5,691	3,828	21,442,886	2,253	2,141	21,903	17,412	60,861,574	1,548	1,518
4 Produits chimiques divers.....	3,153	2,298	12,017,726	2,205	1,941	25,134	19,852	69,991,103	1,556	1,486
5 Pulpe et papier.....	3,948	1,540	15,617,507	2,846	2,724	31,146	1,290	60,215,901	1,858	1,787
6 Divers produits du fer et de l'acier.....	3,247	2,019	12,214,208	2,319	2,159	22,752	8,945	62,862,667	1,983	1,946
7 Matériel ferroviaire roulant.....	1,786	373	5,563,224	2,588	2,256	27,293	459	55,771,990	2,010	1,925
8 Fer et acier neufs.....	1,556	1,008	6,408,337	2,499	2,329	27,055	1,144	54,428,694	1,930	1,893
9 Automobiles.....	2,112	1,221	8,893,269	2,668	2,505	18,869	297	44,086,713	2,347	2,351
10 Scieries.....	6,862	537	7,123,588	950	990	35,053	964	44,392,487	1,233	1,155
11 Machinerie.....	3,297	2,008	11,694,182	2,242	2,137	19,034	2,303	35,558,387	1,803	1,812
12 Réduction et affinage, métaux non ferreux....	2,445	926	7,816,181	2,319	2,122	19,550	1,006	36,720,810	1,786	1,768
13 Abattoirs et salaisons....	2,871	1,359	8,993,885	2,126	2,028	15,050	4,587	29,703,904	1,514	1,483
14 Accessoires d'automobile.....	1,437	1,013	5,638,778	2,302	2,188	13,806	4,106	33,032,952	1,844	1,823

22.—Salaires et gages dans les quarante principales industries, 1944, juxtaposés aux salaires et gages moyens de 1943—fin

Industrie	Salaires					Gages				
	Salariés		Total des salaires	Salaires moyens		Employés à gages		Total des gages	Gages moyens	
	Hommes	Femmes		1944	1943	Hommes	Femmes		1944	1943
nomb.	nomb.	\$	\$	\$	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	
15 Articles en caoutchouc (chaussures comprises).....	2,240	1,285	7,793,127	2,211	2,089	12,358	5,538	28,185,590	1,575	1,488
16 Confections pour hommes.....	2,439	1,263	9,610,626	2,596	2,313	6,508	16,806	25,756,908	1,105	1,040
17 Pain et autres produits de la boulangerie.....	3,209	1,212	6,531,441	1,477	1,406	16,090	7,019	28,632,696	1,239	1,191
18 Confections pour femmes.....	2,451	1,524	9,717,205	2,445	2,242	4,833	17,002	24,952,153	1,143	1,061
19 Produits du laiton et du cuivre.....	1,295	822	5,235,981	2,473	2,375	12,169	3,347	28,254,373	1,821	1,804
20 Impression et édition.....	5,593	3,313	16,007,556	1,797	1,738	6,638	1,784	15,614,098	1,657	1,575
21 Quincaillerie, outils et coutellerie.....	1,290	1,066	5,637,301	2,393	2,315	10,896	3,105	24,153,375	1,725	1,634
22 Pièces en fonte.....	1,015	562	3,722,371	2,361	2,213	13,317	665	25,229,250	1,804	1,756
23 Filés et tissus de coton.....	687	522	3,096,019	2,561	2,563	11,203	9,468	24,769,524	1,197	1,124
24 Tôlerie.....	1,321	832	4,790,036	2,225	2,083	10,533	4,166	22,350,937	1,521	1,488
25 Bonneterie et tricotés.....	1,152	938	5,044,705	2,414	2,276	6,199	14,650	20,490,572	983	934
26 Instruments agricoles.....	1,280	726	4,237,401	2,112	1,946	10,222	1,825	21,231,652	1,762	1,718
27 Beurre et fromage.....	3,440	1,618	6,850,880	1,295	1,218	11,955	1,629	18,807,590	1,387	1,283
28 Impression et reliure.....	2,764	1,256	7,879,636	1,960	1,869	7,168	4,454	14,946,082	1,286	1,247
29 Chaussures en cuir.....	1,497	634	4,947,699	2,322	2,190	8,968	7,539	17,668,495	1,072	1,023
30 Instruments scientifiques et professionnels.....	1,546	971	5,648,077	2,244	1,898	4,497	2,830	14,086,226	1,923	1,816
31 Meubles.....	1,278	519	3,853,790	2,145	2,037	10,475	1,774	15,727,038	1,284	1,226
32 Acier de charpente.....	861	364	3,430,862	2,824	2,786	7,223	346	15,979,043	2,111	2,025
33 Biscuits, confiserie, cacao, etc.....	1,801	793	5,969,940	2,301	2,211	4,244	7,422	11,355,637	973	931
34 Conserves de fruits et légumes.....	1,204	637	3,432,326	1,865	1,769	6,622	6,905	12,979,162	960	909
35 Acides, alcalis, sels.....	1,031	415	3,604,323	2,493	2,358	6,026	492	12,148,459	1,864	1,756
36 Soie et soie artificielle.....	647	465	2,867,044	2,578	2,431	5,829	4,374	12,096,545	1,186	1,125
37 Ateliers de rabotage, etc.....	1,462	424	3,218,535	1,707	1,714	9,012	461	11,640,083	1,229	1,201
38 Ateliers de mécanique.....	1,132	444	3,378,029	2,143	1,979	5,840	592	11,139,054	1,732	1,663
39 Dérivés du pétrole.....	1,122	317	3,830,988	2,662	2,615	5,177	193	10,486,951	1,963	1,947
40 Brasseries.....	1,241	327	4,410,331	2,813	2,712	4,952	605	9,778,202	1,760	1,679
Totaux, quarante principales industries.....	95,072	48,392	308,674,532	2,152	-	664,966	207,653	1,329,445,640	1,637	-
Totaux, toutes industries.....	126,838	65,790	418,965,594	2,171	2,013	744,635	235,689	1,611,555,776	1,564	1,525

Moyenne du gain moyen annuel, hebdomadaire et horaire.—Dans la comparaison du gain par province ou groupe, il faut, dans chaque cas, tenir compte du genre d'industries, parce que la répartition des industries revêt une importance régionale très définie. Certaines industries exigent un personnel habile et rapide ou un personnel capable d'accomplir un effort musculaire; en d'autres, la main-d'œuvre doit être composée d'artisans ou posséder des connaissances techniques approfondies. Les ouvriers de ces dernières industries commandent naturellement des gages relativement plus élevés que les ouvriers d'industries qui emploient de simples manœuvres.

Le rang des provinces et des industries, au point de vue du gain annuel, diffère souvent quand il s'agit de gain hebdomadaire ou horaire, vu qu'interviennent les facteurs du nombre de semaines de travail durant l'année et du nombre d'heures de travail par semaine. Il y a donc tout avantage à étudier minutieusement les différences des moyennes indiquées aux tableaux 21 et 22, bien qu'en général les mêmes observations s'appliquent.

Les chiffres des tableaux 23 à 26 tirés de l'analyse d'une liste de paye d'une semaine dans un mois d'embauchage maximum ne s'appliquent pas à un mois en particulier, parce que le mois d'embauchage maximum peut être celui de mai pour un établissement et celui d'octobre pour un autre; ils représentent la somme des différents mois d'embauchage maximum déclarés par tous les établissements. Pour une certaine industrie, cependant, le mois d'emploi maximum est plus représentatif, parce que dans ce cas il coïncide pour un grand nombre d'établissements engagés dans la même industrie.

La moyenne du gain hebdomadaire des employés à gages dans l'industrie manufacturière est de \$34.95 en 1944, augmentation de \$12.72 ou de 57.2 p. 100 sur 1939. Celle du gain horaire augmente de 46.2 cents en 1939 à 71.2 cents en 1944, augmentation de 54.1 p. 100. Le gain annuel, \$1,761, est de 63.7 p. 100 plus élevé qu'en 1939.

Les femmes employées à gages reçoivent en moyenne \$20.89 par semaine en 1944, augmentation de \$8.11 ou de 63.5 p. 100 sur 1939. Le gain horaire, 47.9 cents, est de 69.3 p. 100 plus élevé, tandis que le gain annuel, \$1,051, l'est de 69.8 p. 100.

23.—Moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire des employés à gages, hommes et femmes, 1943-1944

Année	Moyenne du gain			Heures de travail par semaine
	Annuel	Hebdomadaire	Horaire	
TOUS EMPLOYÉS À GAGES				
	\$	\$	cents	nombr.
1934	330	18.30	37.0	49.2
1935	370	18.50	37.8	48.7
1936	596	18.96	38.7	48.7
1937	965	2	2	48.8
1938	966	19.49	41.5	46.7
1939	975	20.14	42.2	47.2
1940	1,084	22.35	44.3	50.1
1941	1,220	24.95	49.0	50.5
1942	1,333	28.18	55.7	50.2
1943	1,525	29.87	60.6	48.8
1944	1,564	31.05	65.4	47.5
HOMMES				
	\$	\$	cents	nombr.
1934	930	20.31	40.7	49.9 ¹
1935	966	20.41	41.3	49.4 ¹
1936	995	20.92	42.3	49.4 ¹
1937	2	2	2	2
1938	1,055	21.49	45.4	47.3
1939	1,076	22.23	46.2	48.1
1940	1,202	24.88	48.8	50.9
1941	1,355	27.72	53.8	51.5
1942	1,558	31.75	61.9	51.3
1943	1,726	33.80	67.1	50.4
1944	1,761	34.95	71.2	49.1
FEMMES				
	\$	\$	cents	nombr.
1934	539	11.80	25.1	46.9 ¹
1935	570	12.04	25.9	46.5 ¹
1936	577	12.20	26.2	46.5 ¹
1937	2	2	2	2
1938	594	12.10	27.1	44.6
1939	619	12.78	28.3	45.2
1940	655	13.52	28.6	47.3
1941	736	15.05	32.0	47.6
1942	854	17.41	37.1	46.9
1943	987	19.33	43.1	44.8
1944	1,051	20.89	47.9	43.6

¹ Fondé sur les heures de travail des femmes employées à gages en 1938 et 1939 comparativement aux heures de travail des hommes employés à gages durant la même période. ² Chiffres inconnus.

24.—Moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire des employés à gages, selon le sexe, la province et le groupe industriel, 1944

Province ou groupe industriel	Moyenne du gain			Heures de travail par semaine
	Annuel	Hebdomadaire	Horaire	
HOMMES				
	\$	\$	cents	comb.
Ile du Prince-Edouard.....	1,172	23-10	50-0	56-3
Nouvelle-Ecosse.....	1,677	34-01	68-0	50-0
Nouveau-Brunswick.....	1,474	29-19	57-1	51-1
Québec.....	1,671	33-53	65-6	51-1
Ontario.....	1,843	36-30	75-4	48-1
Manitoba.....	1,653	32-36	68-6	47-2
Saskatchewan.....	1,500	29-99	58-9	50-9
Alberta.....	1,568	31-50	64-4	48-9
Colombie-Britannique.....	1,920	38-08	84-3	45-2
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	1,922	45-79	91-0	50-3
Canada¹.....	1,761	34-95	71-2	49-1
FEMMES				
	\$	\$	cents	comb.
Substances végétales.....	1,522	29-15	59-0	49-4
Produits animaux ¹	1,445	30-21	63-5	47-6
Textiles et tissus.....	1,482	29-49	61-4	48-0
Produits du bois et du papier.....	1,508	29-48	58-1	50-7
Fer et ses produits.....	2,005	40-53	82-5	49-1
Produits des métaux non ferreux.....	1,846	35-65	74-0	48-2
Produits des métalloïdes.....	1,750	34-18	70-5	48-5
Produits chimiques et connexes.....	1,777	34-40	71-7	48-0
Industries diverses.....	1,664	30-81	66-8	46-1
Canada¹.....	1,651	29-89	47-9	43-6
Substances végétales.....	848	16-25	38-4	42-3
Produits animaux ¹	860	17-96	41-9	42-9
Textiles et tissus.....	895	17-82	41-3	43-1
Produits du bois et du papier.....	844	16-50	39-4	41-9
Fer et ses produits.....	1,546	31-30	67-7	46-2
Produits des métaux non ferreux.....	1,169	22-56	50-7	44-5
Produits des métalloïdes.....	1,078	21-06	47-7	44-2
Produits chimiques et connexes.....	1,166	22-57	51-3	44-0
Industries diverses.....	1,108	20-52	49-7	41-3

¹ À l'exclusion des fabriques de "beurre et fromage" et des "saurisseries et conserveries de poisson"

25.—Les quarante industries employant le plus grand nombre d'hommes à gages, disposées selon la moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire, 1944

Nota.—Le rang de ces industries au point de vue moyenne d'emploi annuel des hommes à gages est donné au tableau 13.

Industrie	Moyenne, gain hebdomadaire		Moyenne, gain horaire		Moyenne, gain annuel		Moyenne, heures de travail par semaine
	Montant	Rang	Montant	Rang	Montant	Rang	
	\$		\$		\$		comb.
1 Automobiles.....	53-99	1	1-188	1	2,364	1	46-3
2 Avionnerie.....	42-78	2	0-845	5	2,032	5	50-6
3 Divers produits du fer et de l'acier.....	42-11	3	0-827	8	2,125	3	50-9
4 Acier de charpente.....	40-73	4	0-870	3	2,140	2	46-8
5 Construction et réparation de navires.....	40-34	5	0-835	6	2,071	4	48-3
6 Accessoires d'automobile.....	40-14	6	0-818	9	1,977	7	49-1
7 Matériel ferroviaire roulant.....	39-57	7	0-858	4	2,022	6	46-1
8 Fer et acier neufs.....	39-45	8	0-800	12	1,955	9	49-3
9 Instruments agricoles.....	39-00	9	0-802	11	1,848	16	48-6
10 Produits du laiton et du cuivre.....	38-55	10	0-793	13	1,943	10	48-6
11 Ateliers de mécanique.....	38-42	11	0-784	15	1,800	22	49-0
12 Acides, alcalis, sels.....	38-33	12	0-782	16	1,891	12	49-0
13 Machinerie.....	37-31	13	0-734	20	1,885	14	50-8
14 Quincaillerie, outils et coutellerie.....	37-04	14	0-729	21	1,915	11	50-8
15 Dérivés du pétrole.....	36-86	15	0-807	10	1,973	8	45-7
16 Appareils et fournitures électriques.....	36-78	16	0-754	18	1,883	15	48-8
17 Pièces de fonte.....	36-65	17	0-723	22	1,834	17	50-7
18 Confections pour femmes.....	36-51	18	0-882	2	1,794	23	41-5
19 Pulpe et papier.....	36-44	19	0-709	24	1,887	13	51-4
20 Articles en caoutchouc (chaussures comprises).....	35-89	20	0-764	17	1,814	19	47-0
21 Impression et édition.....	35-84	21	0-828	7	1,506	29	43-3
22 Brasseries.....	35-62	22	0-681	28	1,821	18	02-3
23 Divers produits chimiques.....	34-70	23	0-720	23	1,803	20	48-2
24 Appareils de chauffage et de cuisson.....	34-03	24	0-690	26	1,605	28	49-3
25 Réduction et affinage de métaux non ferreux.....	33-78	25	0-708	25	1,803	21	47-7
26 Confections pour hommes.....	33-76	26	0-785	14	1,674	20	43-0
27 Têlerie.....	33-35	27	0-690	27	1,711	24	48-3
28 Abattoirs et salaisons.....	32-98	28	0-681	29	1,650	26	48-4
29 Impression et reliure.....	32-76	29	0-735	19	1,629	27	44-6
30 Bonneterie et tricots.....	28-54	30	0-584	30	1,424	33	48-9
31 Minoterie et meunerie.....	28-44	31	0-558	33	1,453	31	51-2
32 Soie et soie artificielle.....	28-08	32	0-557	34	1,425	32	50-4
33 Pain et autres produits de la boulangerie.....	27-88	33	0-553	35	1,464	30	50-4
34 Meubles.....	27-38	34	0-580	31	1,355	35	47-2
35 Filés et tissus de coton.....	26-83	35	0-539	36	1,408	34	49-8
36 Scieries.....	26-31	36	0-486	38	1,230	38	54-1
37 Chaussures en cuir.....	26-17	37	0-565	32	1,281	36	46-3
38 Ateliers de rabotage, fabriques de portes et fenêtres.....	25-53	38	0-515	37	1,248	37	49-6
39 Boîtes en bois.....	24-04	39	0-483	39	1,217	39	49-8
40 Conserves de fruits et légumes.....	23-05	40	0-470	40	1,136	40	49-0
Moyennes, quarante principales industries	35-83	-	0-778	-	1,813	-	49-2
Moyennes, toutes industries¹	34-95	-	0-712	-	1,761	-	49-1

¹ À l'exclusion des fabriques de "beurre et fromage" et des "saurisseries et conserveries de poisson".

26.—Les quarante industries employant le plus grand nombre de femmes à gages, disposées selon la moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire, 1944

NOTE.—Le rang de ces industries au point de vue moyenne d'emploi annuel des femmes à gages est donné au tableau 29.

Industrie	Moyenne, gain hebdomadaire		Moyenne, gain horaire		Moyenne, gain annuel		Moyenne, heures de travail par semaine
	Montant	Rang	Montant	Rang	Montant	Rang	
	\$		\$		\$		comb.
1 Avionnerie.....	40-08	1	83-0	1	1,004	1	48-3
2 Construction et réparation de navires.....	32-33	2	73-1	2	1,659	3	44-2
3 Divers produits du fer et de l'acier.....	32-14	3	69-7	4	1,621	4	46-1
4 Instruments scientifiques et professionnels.....	31-29	4	72-4	3	1,695	2	43-2
5 Accessoires d'automobiles.....	23-38	5	65-1	5	1,398	5	43-6
6 Produits du laiton et du cuivre.....	27-36	6	60-8	6	1,380	6	45-0
7 Instruments agricoles.....	27-08	7	50-1	7	1,283	7	45-8
8 Divers produits chimiques.....	23-94	8	53-3	8	1,244	8	44-9
9 Articles en fourrure.....	22-36	9	50-7	9	1,032	16	44-1
10 Machinerie.....	22-17	10	48-7	13	1,120	10	45-5
11 Appareils et fournitures électriques.....	22-00	11	49-0	12	1,126	9	44-9
12 Produits du verre.....	21-54	12	48-6	15	1,096	11	44-3
13 Abattoirs et salaisons.....	21-23	13	49-4	10	1,063	12	43-0
14 Articles en caoutchouc (chaussures comprises).....	20-61	14	49-3	11	1,041	14	41-8
15 Quincaillerie, outils et coutellerie.....	20-47	15	44-9	18	1,059	13	45-6
16 Tôlerie.....	20-24	16	45-7	17	1,038	15	44-3
17 Entrepreneurs en confections pour hommes.....	19-57	17	44-1	19	868	23	44-4
18 Confections pour femmes.....	19-48	18	48-7	14	958	17	40-0
19 Tabac, cigares et cigarettes.....	18-75	19	43-5	20	892	21	43-1
20 Filés et tissus de coton.....	18-08	20	38-4	26	949	18	47-1
21 Chapeaux et casquettes.....	18-02	21	46-0	16	899	20	39-2
22 Confections pour hommes.....	17-81	22	41-6	21	884	22	42-8
23 Meubles.....	17-45	23	41-1	22	863	25	42-5
24 Tissus de laine.....	17-44	24	38-5	25	910	19	45-3
25 Soie et soie artificielle.....	17-08	25	37-5	29	866	24	45-6
26 Chaussures en cuir.....	16-79	26	38-4	27	822	27	43-7
27 Préparations médicinales et pharmaceutiques.....	16-41	27	40-5	23	813	28	40-5
28 Conserves de fruits et légumes.....	16-05	28	36-7	33	791	31	43-7
29 Divers produits du papier.....	15-97	29	38-8	24	794	30	41-2
30 Bonneterie et tricotés.....	15-95	30	37-0	32	796	29	43-1
31 Filés de laine.....	15-87	31	36-7	34	838	26	43-2
32 Divers articles en cuir.....	15-53	32	38-3	28	773	33	40-6
33 Boîtes et sacs en papier.....	14-92	33	36-0	35	785	32	41-4
34 Impression et reliure.....	14-76	34	37-3	30	735	34	39-6
35 Corsets.....	14-75	35	33-8	39	703	38	43-7
36 Impression et édition.....	14-73	36	37-2	31	619	40	39-6
37 Gants et mitaines en cuir.....	14-27	37	34-0	38	704	37	42-0
38 Biscuits, confiserie, cacao, etc.....	12-64	38	34-2	36	729	35	40-4
39 Pain et autres produits de la boulangerie.....	21-20	39	32-4	40	725	36	42-6
40 Divers produits alimentaires.....	13-81	40	34-1	37	673	39	37-1
Moyennes, quarante principales industries	13-80	-	48-5	-	1,068	-	43-7
Moyennes, toutes industries¹	20-89	-	47-9	-	1,051	-	43-6

¹ A l'exclusion des fabriques de "beurre et fromage" et des "saurisseries et conserveries de poisson"

Gain réel des employés ces dernières années.—En divisant le nombre-indice qui représente la moyenne annuelle des gages par le nombre-indice du coût de la vie, sur la même base, une mesure des gages "réels" est obtenue. Les nombres-indices de 1931 à 1944 sont donnés au tableau 27. En 1933, au plus creux de la dépression, les gages réels sont à 88.3 d'après la base de 1935-1939. Depuis lors, ils remontent continuellement, excepté en 1938, et sont à 141.1 en 1944, augmentation d'environ 60 p. 100.

27.—Gain annuel moyen et nombres-indices du gain, du coût de la vie et des gages réels des employés à gages dans les industries manufacturières, 1931-1944

NOTE.—Les chiffres de 1917 à 1930, sur la base de 1917, dont la comparabilité appelle des réserves, paraissent à la page 440 de l'Annuaire de 1939.

Année	Gages	Moyenne d'employés à gages	Gain annuel moyen	Nombres-indices (1935-1939 = 100)		
				Gain annuel moyen	Coût de la vie	Valeur réelle du gain annuel moyen
	\$	nomb.	\$			
1931	415,277,865	437,149	950	101.0	109.1	93.4
1932	322,245,926	381,783	844	90.6	99.0	91.5
1933	296,929,875	352,022	777	83.4	94.4	88.3
1934	365,090,929	427,717	830	89.1	95.6	93.2
1935	399,012,697	458,734	870	93.3	96.2	97.0
1936	438,873,377	489,942	896	96.1	98.1	98.0
1937	525,743,562	544,624	965	103.5	101.2	102.3
1938	498,282,208	521,427	956	102.6	102.2	100.4
1939	519,971,819	533,342	975	104.6	101.5	103.1
1940	679,273,104	626,484	1,034	116.3	105.6	110.1
1941	978,525,782	802,234	1,220	130.9	111.7	117.2
1942	1,347,934,049	974,904	1,383	148.4	117.0	126.8
1943	1,598,434,879	1,047,873	1,525	163.6	118.4	139.0
1944	1,611,555,776	1,030,324	1,564	167.8	118.9	141.1

Pourcentages des salaires et gages par rapport à la valeur nette de la production.—Le tableau 28 montre le rapport entre les salaires et gages payés par les manufacturiers et la valeur nette totale de la production. Bien qu'on se serve souvent des chiffres bruts dans des calculs semblables, il faut se rappeler qu'après tout les valeurs qui produisent les gages sont celles qui proviennent des valeurs ajoutées aux matières premières pendant que celles-ci se trouvent dans l'établissement. Ces valeurs ajoutées représentent la production effective de la manufacture et sont la seule source des sommes nécessaires au paiement des salaires et gages, de l'intérêt, du loyer et des taxes, des réparations et de tous les autres frais généraux ordinaires. De 1924 à 1929, le pourcentage décline avec persistance à mesure que la production manufacturière augmente, tandis que de 1931 à 1935 et de nouveau en 1938 et 1939, en raison de la contraction de l'activité industrielle, le pourcentage des salaires par rapport à la valeur ajoutée est anormalement élevé. Il faut se rappeler, toutefois, que le nombre de salariés augmente de 174 p. 100 durant la période de 1924-1944, tandis que celui des employés à gages n'augmente que de 147 p. 100. Le pourcentage des gages fluctue beaucoup moins que celui des salaires. Le nombre d'employés à gages peut être ajusté plus rapidement à l'activité industrielle et, de même, le niveau des gages peut s'ajuster plus facilement à celui du prix des produits. De l'augmentation (\$2,484,724,109) de la valeur nette de la production depuis 1939, \$1,291,810,217 ou 52.0 p. 100 sont passés en salaires et gages plus élevés.

28.—Pourcentage des salaires et gages comparativement à la valeur nette de la production manufacturière, 1924-1944

Année	Valeur ajoutée par la transformation ¹	Salaires	Gages	Pourcentage de la valeur ajoutée		
				en salaires	en gages	en salaires et gages
				%	%	%
1924	1,075,458,459	130,344,822	404,122,853	12.1	37.6	49.7
1925	1,167,936,726	133,409,498	436,534,944	11.4	37.4	48.8
1926	1,305,168,549	142,353,900	483,328,342	10.9	37.0	47.9
1927	1,427,649,202	151,419,411	511,285,921	10.6	35.8	46.4
1928	1,597,887,676	162,903,007	558,568,627	10.2	35.0	46.2
1929	1,755,386,937	175,553,710	601,737,507	10.0	34.3	44.3
1930	1,522,737,125	169,992,216	527,563,162	11.2	34.6	45.8
1931	1,252,017,248	172,289,095	415,277,895	13.8	33.2	47.0
1932	955,960,724	151,355,790	322,245,926	15.8	33.7	49.5
1933	919,671,181	139,317,946	296,929,878	15.1	32.3	47.4
1934	1,087,301,742	148,760,126	355,090,929	13.7	32.7	46.4
1935	1,153,485,104	160,455,080	399,012,637	13.9	34.6	48.5
1936	1,289,592,672	173,198,057	438,873,377	13.4	34.0	47.4
1937	1,508,924,867	195,953,475	525,743,562	13.0	34.8	47.8
1938	1,428,286,778	207,386,381	498,282,208	14.5	34.9	49.4
1939	1,531,051,901	217,839,334	519,971,319	14.2	34.0	48.2
1940	1,942,471,238	241,599,761	679,273,104	12.0	35.0	47.0
1941	2,605,119,788	286,336,861	973,625,782	11.0	37.6	48.6
1942	3,309,973,758	334,870,793	1,347,934,049	10.1	40.7	50.8
1943	3,816,413,541	388,857,505	1,598,434,879	10.2	42.0	52.2
1944	4,015,776,010	418,065,594	1,611,555,776	10.4	40.2	50.6

¹ Équivalent à la "valeur nette de la production"; voir renvoi 1, tableau 1, page 534.

Sous-section 4.—Importance des établissements manufacturiers

L'importance d'un établissement manufacturier se mesure généralement par la valeur de la production ou par le nombre d'employés, mais chacune de ces méthodes a ses limitations. La dernière ne tient pas compte des différences d'outillage selon les époques ou les industries; il va sans dire que l'utilisation plus générale de la machinerie, comme par exemple dans l'industrie de la minoterie, peut déterminer une augmentation de la production en même temps qu'une diminution du nombre d'employés. La première méthode doit être ajustée pour tenir compte des fluctuations des prix et, pour ce qui est des comparaisons entre industries, elle donne l'impression que celles dont le coût des matières premières est relativement élevé fonctionnent sur une plus grande échelle.

Importance des établissements mesurée par la valeur brute de la production.—Alors qu'en 1922 les 420 établissements qui produisent chacun pour 1 million de dollars ou plus avaient une production globale d'une valeur de \$1,268,056,129 ou 51 p. 100 de la production totale de toutes les industries manufacturières, les 719 établissements d'une production de plus de 1 million de dollars chacun en 1929 enregistraient une valeur globale de \$2,516,064,954 ou 62 p. 100 du total général de tous les établissements manufacturiers—changement très important dans le court espace de huit ans. En 1931, toutefois, le nombre de manufactures d'une production de plus de 1 million de dollars retombe à 482, et la valeur de leur production globale est de \$1,451,658,954 ou 53 p. 100 du total. En raison de l'augmentation causée par les besoins de guerre, le nombre d'établissements d'une production d'un million de dollars ou plus saute à 1,376 en 1944 et la valeur globale de leur production s'établit à 75 p. 100 environ de la valeur totale de la production manufacturière.

29.—Établissements manufacturiers groupés selon la valeur brute de la production, totaux et valeur moyenne des produits de chaque groupe, 1929, 1939, 1943 et 1944

Groupe	1929 ¹			1939 ²		
	Établissements	Production totale	Moyenne par établissement	Établissements	Production totale	Moyenne par établissement
	nomb	\$	\$	nomb	\$	\$
Moins de \$25,000.....	14,024	106,735,470	7,611	15,622	120,903,054	7,738
\$ 25,000 mais moins de \$ 50,000	2,802	99,529,725	35,521	2,805	99,558,385	35,519
50,000 " " 100,000	2,209	156,308,744	70,760	2,215	156,410,769	70,614
100,000 " " 200,000	1,688	237,532,492	140,718	1,584	225,582,130	142,413
200,000 " " 500,000	1,519	504,218,217	331,941	1,295	390,626,844	303,990
500,000 " " 1,000,000	636	443,597,677	697,451	629	466,441,130	676,983
1,000,000 " " 5,000,000	601	1,217,866,089	2,026,400	520	1,091,293,938	2,068,642
5,000,000 et plus.....	118	1,298,198,865	11,001,685	81	923,724,311	11,404,004
Totaux et moyennes.....	23,597	4,062,967,279	172,225	24,800	3,474,546,560	140,192
	1943			1944		
Moins de \$25,000...	13,954	124,794,223	8,943	13,942	128,782,147	9,237
\$ 25,000 mais moins de \$ 50,000	3,781	135,438,061	35,821	4,011	143,023,914	35,658
50,000 " " 100,000	3,216	228,807,450	71,147	3,442	245,273,500	71,259
100,000 " " 200,000	2,390	341,815,362	143,019	2,513	355,235,489	141,359
200,000 " " 500,000	2,108	664,348,960	315,156	2,256	714,546,348	316,731
500,000 " " 1,000,000	916	647,958,225	707,378	843	661,670,696	701,666
1,000,000 " " 5,000,000	1,006	2,115,862,125	2,103,243	1,039	2,294,546,053	2,107,021
5,000,000 et plus.....	281	4,473,836,590	15,921,127	287	4,530,614,372	15,786,113
Totaux et moyennes.....	27,652	8,732,960,939	315,813	28,483	3,073,692,519	318,565

¹ Y compris les usines centrales électriques, les teintureries, les établissements de nettoyage et les laundries.

² Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Importance des établissements mesurée par le nombre d'employés.—En 1923, les établissements qui emploient 501 personnes ou plus ont 21.4 p. 100 de tous les employés dans l'industrie manufacturière. En 1929, cette proportion passe à 27.3 p. 100 du total, ce qui indique une plus forte concentration de la production dans les établissements plus importants. La dépression vient toutefois enrayer cette tendance et le pourcentage tombe à 20.5 p. 100 en 1933 (usines centrales électriques comprises). A la faveur du relèvement de la production depuis 1933, le pourcentage remonte pour s'établir à 25.6 p. 100 en 1939. Il en est de même de tous les établissements de 101 employés ou plus. Ceux-ci, en 1923, emploient 58.6 p. 100 du total; en 1929, 61.9 p. 100; en 1933, 55.7 p. 100; et en 1939, 61.5 p. 100.

La répercussion de la guerre sur la concentration des industries de guerre dans de grandes unités se manifeste par l'augmentation du nombre de manufactures qui emploient 500 personnes ou plus. En 1929, ces établissements étaient au nombre de 172 et employaient 25.6 p. 100 de l'ensemble des employés de manufactures. En 1944, ce nombre avait augmenté à 363 et le pourcentage de l'ensemble des employés, à 47.0. Dans une nouvelle subdivision de ce dernier groupe, en 1944, il a été constaté que 226 établissements employaient de 500 à 999 personnes, 56 en employaient de 1,000 à 1,499, et 101 autres comptaient plus de 1,500 employés. Tout compte fait, il y avait 12 établissements de plus de 7,000 employés. La fabrique la plus considérable employait environ 13,000 personnes et les trois suivantes entre 9,000 et 10,000 personnes. Trois autres établissements employaient de 8,000 à 9,000 personnes alors que les cinq autres établissements de ce groupe en employaient de 7,000 à 8,000.

30.—Manufactures classées selon le nombre d'employés, par province, 1944

Province ou territoire	Jusqu'à 500	500 à 799	800 à 999	1,000 à 1,499	1,500 ou plus	Total
Ile du Prince-Edouard.....	241	néant	néant	néant	néant	241
Nouvelle-Ecosse.....	1,267	9	1	"	4	1,281
Nouveau-Brunswick.....	930	3	2	2	néant	937
Québec.....	9,525	57	16	20	39	9,557
Ontario.....	10,539	92	30	25	44	10,730
Manitoba.....	1,281	néant	1	3	5	1,290
Saskatchewan.....	1,051	3	néant	néant	néant	1,054
Alberta.....	1,159	2	1	3	"	1,165
Colombie-Britannique.....	2,095	7	2	3	9	2,116
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	12	néant	néant	néant	néant	12
Canada.....	28,100	173	53	56	101	28,483

31.—Établissements manufacturiers et leur personnel groupés selon l'effectif de chaque établissement, 1929, 1939, 1943 et 1944

Groupe	1929 ¹			1939 ²		
	Etablissements	Personnel	Moyenne par établissement	Etablissements	Personnel	Moyenne par établissement
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Moins de 5 personnes.....	12,273	30,446	2.5	13,002	28,020	2.2
5 à 20 personnes.....	6,150	32,310	10.1	6,955	68,151	9.8
21 à 50 ".....	2,531	81,946	32.3	2,330	75,324	32.3
51 à 100 ".....	1,262	90,238	71.5	1,158	81,646	70.5
101 à 200 ".....	745	103,944	139.5	695	97,063	139.7
201 à 500 ".....	444	136,397	307.2	458	139,687	305.0
501 et plus.....	182	189,253	1,040.0	172	168,168	977.7
Totaux et moyennes..	23,597	694,434	29.4	24,500	655,050	26.5
	1943			1944		
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Moins de 5 personnes.....	13,154	29,288	2.2	13,208	29,958	2.3
5 à 14 personnes.....	6,606	54,478	8.2	7,111	58,404	8.2
15 à 49 ".....	4,444	120,417	27.1	4,615	124,408	27.0
50 à 99 ".....	1,536	107,153	69.7	1,622	113,869	70.2
100 à 199 ".....	875	121,139	138.4	900	126,192	140.2
200 à 499 ".....	659	200,912	304.9	644	198,707	305.4
500 et plus.....	378	607,681	1,607.6	383	573,344	1,497.0
Totaux et moyennes..	27,652	1,241,068	44.9	28,483	1,222,882	42.9

¹ Comprend les usines centrales électriques, les teintureries, les établissements de nettoyage et les launderies. ² Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Importance des établissements dans les principales industries.—Le tableau 32 résume le degré de concentration dans certaines des principales industries du Canada. La concentration est extrêmement marquée dans le cas de l'automobile, du matériel roulant de chemin de fer, de l'avionnerie, des filés et tissus de coton, de la construction et réparation de navires, des produits chimiques divers, de la réduction et affinage des métaux non ferreux et de la pulpe et du papier; dans le cas du pain et autres produits de la boulangerie, des confectons pour femmes, du beurre et fromage et des scieries, le degré de concentration est faible.

32.—Importance proportionnelle des établissements de 200 employés ou plus dans les vingt-cinq principales industries, 1944

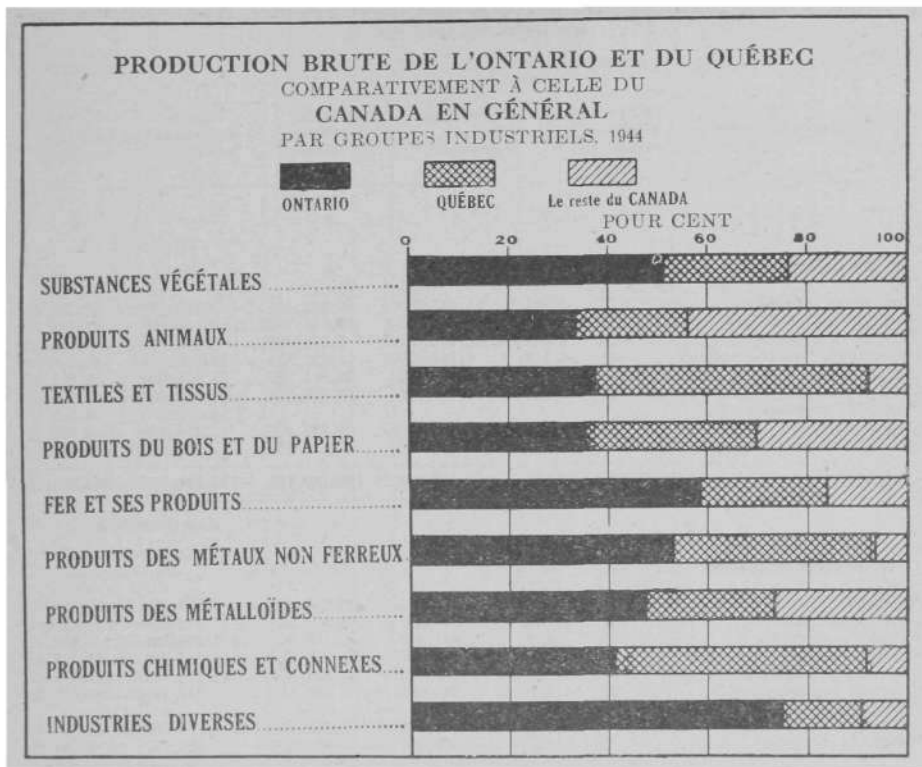
Industrie	Nombre de ces établissements	Pourcentage du total dans l'industrie	Pourcentage de la production totale dans l'industrie
1 Abattoirs et salaisons.....	27	17.6	79.8
2 Réduction et affinage des métaux non ferreux.....	15	93.7	98.6
3 Produits chimiques divers.....	22	9.6	92.4
4 Avionnerie.....	24	53.3	98.3
5 Pulpe et papier.....	57	54.8	91.4
6 Construction et réparation de navires.....	33	35.1	94.5
7 Automobiles.....	4	80.0	99.7
8 Appareils et fournitures électriques.....	45	19.2	83.7
9 Divers produits du fer et de l'acier.....	27	15.9	92.3
10 Beurre et fromage.....	11	0.5	12.2
11 Scieries.....	21	0.4	21.1
12 Minoterie et meunerie.....	7	0.6	41.6
13 Fer et acier primaires.....	31	48.4	91.4
14 Dérivés du pétrole.....	9	18.7	65.8
15 Articles en caoutchouc.....	19	33.9	94.4
16 Matériel roulant de chemin de fer.....	22	59.4	96.5
17 Accessoires d'automobiles.....	24	23.1	83.1
18 Produits du lait et du cuivre.....	22	13.6	78.4
19 Machinerie.....	35	13.6	66.0
20 Confections pour hommes.....	32	7.7	41.1
21 Confections pour femmes.....	11	1.3	10.8
22 Pain et autres produits de la boulangerie.....	19	0.7	25.1
23 Filés et tissus de coton.....	25	61.0	94.5
24 Télerie.....	25	12.9	72.6
25 Conserves de fruits et de légumes.....	9	2.0	29.4

PARTIE II.—RÉPARTITION PROVINCIALE ET LOCALE DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE

Une analyse générale de la concentration des industries manufacturières dans les provinces sert d'introduction à cette partie du chapitre. Les sections qui suivent mettent en lumière les principales caractéristiques des manufactures de chaque province et, finalement, la répartition des manufactures entre les principales cités et villes du Canada.

L'Ontario et le Québec sont de beaucoup les plus importantes provinces manufacturières. Leur production globale en 1944 s'élève à \$7,269,483,000 ou plus de 80 p. 100 de la valeur brute de la production manufacturière du pays. La proximité de l'Ontario des charbonnages de la Pennsylvanie, les ressources hydrauliques et autres des deux provinces et le voisinage de celles-ci des plus grands débouchés du Canada et des États-Unis sont autant de facteurs qui ont contribué à ce résultat.

Le tableau 1 révèle la prépondérance marquée de l'Ontario et du Québec dans chaque groupe industriel. Le Québec est en tête dans la fabrication des textiles et des produits chimiques, mais dans chacun des autres groupes la plus forte production revient à l'Ontario. C'est la Colombie-Britannique qui se rapproche le plus de la position de ces deux provinces avec le groupe des produits du bois et du papier. Elle contribue 16.5 p. 100 à la production brute comparativement à 35.7 p. 100 pour l'Ontario et 34.5 p. 100 pour le Québec. Dans chacun des autres groupes, l'Ontario et le Québec dépassent de beaucoup les autres provinces.



1.—Résumé statistique des manufactures de chaque province, classées par groupes industriels, 1944

Province et groupe	Eta- blisse- ments	Em- ployés	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Canada						
Substances végétales.....	5,941	130,679	183,943,948	763,606,750	485,551,491	1,270,518,297
Produits animaux.....	4,388	94,195	129,215,389	835,586,247	246,064,720	1,092,015,647
Textiles et tissus.....	2,481	153,122	195,805,681	419,988,642	351,186,488	781,771,688
Produits du bois et du papier.	10,452	189,674	284,436,559	497,656,158	550,826,986	1,093,725,822
Fer et ses produits.....	2,192	411,944	818,452,454	1,104,083,922	1,390,703,087	2,540,992,974
Produits des métaux non ferreux.....	635	104,314	182,909,292	549,317,062	399,498,519	992,345,975
Produits des métalloïdes.....	748	31,590	56,130,338	234,714,319	152,525,053	416,268,879
Produits chimiques et connexes.....	981	81,822	137,422,977	360,412,749	355,260,598	733,569,232
Industries diverses.....	665	25,542	41,304,732	66,967,507	84,159,068	152,484,005
Totaux.....	28,483	1,222,882	2,029,621,370	4,832,333,356	4,015,776,010	9,073,692,519
Ile du Prince-Edouard						
Substances végétales.....	41	311	274,643	914,430	598,921	1,563,245
Produits animaux.....	102	715	489,969	4,494,471	1,317,544	5,870,046
Produits du bois et du papier	87	358	269,127	307,104	464,307	787,296
Fer et ses produits.....	7	324	571,397	505,842	707,393	1,233,249
Tous les autres groupes ¹	4	78	89,627	771,603	482,670	1,259,808
Totaux.....	241	1,786	1,694,763	6,993,510	3,570,835	10,713,644

¹ Comprennent textiles, produits des métalloïdes et produits chimiques.

1.—Résumé statistique des manufactures de chaque province, classées par groupes industriels, 1944—suite

Province et groupe	Eta- blisse- ments	Em- ployés	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse						
Substances végétales.....	172	3,361	3,913,268	11,063,465	9,085,197	20,728,350
Produits animaux.....	219	3,688	3,979,519	19,158,760	8,160,996	27,685,124
Textiles et tissus.....	26	2,422	2,687,130	5,274,926	5,663,789	11,133,460
Produits du bois et du papier	748	6,110	6,654,671	12,926,854	12,266,000	26,368,549
Fer et ses produits.....	77	20,391	39,351,937	32,512,969	51,075,980	87,071,066
Produits des métalloïdes.....	22	1,395	2,686,106	19,920,559	5,619,951	27,226,677
Produits chimiques et connexes.....	15	385	600,345	2,468,706	1,418,409	3,999,551
Industries diverses.....	5	60	67,135	116,884	87,216	208,887
Totaux.....	1,281	37,812	59,946,411	103,463,123	93,376,638	204,421,664
Nouveau-Brunswick						
Substances végétales.....	148	3,166	3,947,495	26,260,039	9,979,100	36,915,876
Produits animaux.....	184	2,853	2,694,235	14,560,503	5,012,496	19,890,034
Textiles et tissus.....	19	1,833	1,941,766	3,505,761	3,349,066	7,022,222
Produits du bois et du papier	514	9,205	12,540,255	30,872,586	26,166,289	61,127,567
Fer et ses produits.....	39	4,743	9,207,032	4,504,534	14,213,964	19,073,167
Produits des métalloïdes.....	20	230	333,826	590,411	912,108	1,657,506
Produits chimiques et connexes.....	7	286	420,975	2,785,490	1,064,709	3,872,447
Industries diverses.....	6	848	1,259,497	914,275	1,565,737	2,544,818
Totaux.....	937	23,164	32,345,690	83,993,599	62,258,478	152,106,577
Québec						
Substances végétales.....	1,358	39,151	52,593,105	184,136,996	132,429,534	321,057,994
Produits animaux.....	1,757	30,318	37,194,525	179,992,694	63,904,516	246,217,640
Textiles et tissus.....	1,319	83,777	105,125,498	229,847,322	195,155,721	430,934,363
Produits du bois et du papier	3,402	61,239	88,651,354	171,537,347	183,267,705	377,498,595
Fer et ses produits.....	453	114,673	226,419,694	274,554,737	363,187,996	648,480,258
Produits des métaux non ferreux.....	157	35,536	62,248,375	228,970,120	155,205,908	404,055,401
Produits des métalloïdes.....	176	7,730	13,413,860	62,562,018	35,313,327	106,627,256
Produits chimiques et connexes.....	325	46,443	75,469,476	153,999,527	209,155,252	370,363,993
Industries diverses.....	209	5,249	7,040,157	10,652,302	12,989,675	23,859,443
Totaux.....	9,656	424,115	648,156,653	1,494,253,053	1,350,619,134	2,929,685,183
Ontario						
Substances végétales.....	2,509	65,121	95,979,079	386,677,531	253,517,977	651,705,186
Produits animaux.....	1,514	31,890	47,815,449	280,547,589	85,450,644	370,389,478
Textiles et tissus.....	933	58,242	78,170,055	165,182,276	133,317,170	298,593,419
Produits du bois et du papier	2,971	70,548	109,253,058	173,471,996	204,618,757	390,418,343
Fer et ses produits.....	1,189	212,310	422,897,114	701,823,124	759,663,915	1,489,172,929
Produits des métaux non ferreux.....	402	63,302	110,444,525	281,010,267	228,161,322	526,157,444
Produits des métalloïdes.....	366	17,053	30,857,282	98,498,229	86,872,343	199,293,850
Produits chimiques et connexes.....	510	28,597	49,928,256	182,170,295	114,452,605	304,317,467
Industries diverses.....	337	17,329	29,693,243	49,966,551	63,989,180	114,749,688
Totaux.....	10,731	564,392	975,638,660	2,316,347,858	1,930,043,913	4,339,797,784

1 Comprendent produits des métaux non ferreux.

1.—Résumé statistique des manufactures de chaque province, classées par groupes industriels, 1944—fin

Province et groupe	Eta- blisse- ments	Em- ployés	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Manitoba						
Substances végétales.....	261	5,248	7,187,418	41,463,778	20,850,236	63,378,340
Produits animaux.....	198	7,936	12,016,571	117,819,948	28,222,136	146,813,111
Textiles et tissus.....	90	4,283	4,716,968	16,572,356	7,873,192	24,554,563
Produits du bois et du papier	517	5,795	8,087,781	10,562,000	16,342,024	27,663,243
Fer et ses produits.....	89	12,296	22,268,527	17,537,270	32,041,393	50,769,829
Produits des métaux non ferreux.....	24	540	936,443	7,151,920	2,152,394	9,518,577
Produits des métalloïdes....	37	984	1,468,767	4,703,135	3,838,989	9,529,400
Produits chimiques et connexes.....	38	3,141	5,054,060	8,428,078	7,032,860	16,057,864
Industries diverses.....	38	724	1,042,546	1,996,440	1,986,762	4,049,658
Totaux.....	1,290	40,937	62,758,081	226,234,925	120,339,926	352,324,594
Saskatchewan						
Substances végétales.....	184	2,293	3,240,793	31,316,355	9,168,352	41,120,272
Produits animaux.....	97	3,818	5,564,898	58,588,091	13,404,220	72,520,869
Textiles et tissus.....	5	49	55,264	1,054,340	160,801	1,216,999
Produits du bois et du papier	689	3,329	3,388,123	4,317,024	6,474,884	11,048,349
Fer et ses produits.....	36	1,506	2,850,787	5,610,084	5,214,535	10,972,572
Produits des métalloïdes....	27	784	1,511,650	15,693,986	4,194,076	20,910,769
Produits chimiques et connexes.....	9	118	160,927	312,073	290,354	613,380
Industries diverses.....	7	464	980,711	14,323,064	1,926,111	16,948,024
Totaux.....	1,054	12,361	17,703,103	131,215,017	40,833,833	175,349,234
Alberta						
Substances végétales.....	288	4,000	5,576,191	34,977,642	20,687,475	56,278,917
Produits animaux.....	149	6,307	9,308,449	104,371,431	20,499,061	125,506,481
Textiles et tissus.....	27	871	1,068,036	2,017,560	1,828,918	3,964,726
Produits du bois et du papier	562	4,331	5,258,039	8,681,466	9,535,811	18,562,895
Fer et ses produits.....	63	4,001	7,708,715	5,377,379	10,340,747	16,036,988
Produits des métaux non ferreux.....	5	77	136,422	350,624	237,602	596,938
Produits des métalloïdes....	42	1,890	2,939,297	14,916,822	10,163,179	26,089,057
Produits chimiques et connexes.....	16	508	940,470	988,671	3,657,309	5,190,555
Industries diverses.....	13	201	292,060	401,141	465,651	881,337
Totaux.....	1,165	22,186	33,227,729	172,082,537	77,415,753	252,949,894
Colombie-Britannique						
Substances végétales.....	479	8,026	11,230,956	46,773,228	29,232,442	77,160,941
Produits animaux.....	168	6,670	10,151,474	56,052,760	20,093,107	77,132,364
Textiles et tissus.....	61	1,602	2,003,779	5,035,705	3,657,085	8,769,609
Produits du bois et du papier	957	28,742	50,390,218	84,991,810	91,655,123	180,264,855
Fer et ses produits.....	238	41,678	87,117,082	61,641,287	154,192,895	218,091,597
Produits des métaux non ferreux.....	43	3,986	7,505,395	19,276,828	11,085,684	34,066,668
Produits des métalloïdes....	56	1,500	2,863,049	17,666,577	5,400,785	24,560,922
Produits chimiques et connexes.....	60	2,318	4,812,650	8,997,975	17,928,539	28,620,166
Industries diverses.....	54	1,540	2,564,515	3,152,046	3,891,532	7,187,067
Totaux.....	2,116	96,062	178,639,118	383,560,016	337,137,197	655,884,689
Yukon et T. N.-O.						
Produits du bois et du papier	7	17	13,928	18,111	36,081	57,890
Tous les autres groupes.....	4	50	105,044	171,697	244,722	431,396
Totaux.....	11	67	118,972	189,718	280,803	489,286

¹ Comprendent produits des métaux non ferreux.

Le degré de concentration de la production manufacturière dans les grands établissements est illustré au tableau 2. Dans la province de Québec, 51.3 p. 100 de tous les employés des manufactures font partie d'établissements qui emploient 500 personnes ou plus, comparativement à 46.9 p. 100 pour tout le Canada. L'Ontario occupe d'habitude le deuxième rang dans la concentration de la production manufacturière. En 1942, toutefois, la Colombie-Britannique se place deuxième, avec 47.2 p. 100, à cause de ses immenses chantiers maritimes. En 1944, l'Ontario reprend sa position normale, le deuxième rang, avec 47.3 p. 100, tandis que la Nouvelle-Ecosse vient en troisième avec 45.8 p. 100, suivie de la Colombie-Britannique avec 45.2 p. 100, du Manitoba avec 35.7 p. 100, du Nouveau-Brunswick avec 26.9 p. 100, de l'Alberta avec 24.3 p. 100 et de la Saskatchewan avec 15.6 p. 100.

2.—Concentration de la production manufacturière dans chaque province, 1944

Province	Nombre d'établissements de 500 employés ou plus	Pourcentage du total des établissements dans la province	Pourcentage provincial du nombre d'employés déclarés par ces établissements
Ile du Prince-Edouard.....	néant	-	-
Nouvelle-Ecosse.....	14	1.1	45.8
Nouveau-Brunswick.....	7	0.7	26.9
Québec.....	132	1.4	51.3
Ontario.....	191	1.8	47.3
Manitoba.....	9	0.7	35.7
Saskatchewan.....	3	0.3	15.6
Alberta.....	6	0.5	24.3
Colombie-Britannique.....	21	1.0	45.2
Totaux.....	383	1.3	46.9

Section 1.—Les manufactures des Provinces maritimes, 1944

Dans l'Ile du Prince-Edouard, l'importance des ressources agricoles et poissonnières font du beurre et du fromage, de la saurissierie et de la conserverie du poisson et de l'abattage et de la salaison les principales industries manufacturières de la province. La Nouvelle-Ecosse est renommée pour ses charbonnages et ses pêcheries, mais elle possède aussi de vastes forêts et terres agricoles, et la mer lui rend plus accessibles les riches minerais de fer de Terre-Neuve. De ces ressources dépendent les principales industries du fer et de l'acier primaires, des chantiers maritimes, de la saurissierie et de la conserverie du poisson, des scieries, de la pulpe et du papier, et du beurre et du fromage. Des raffineries de pétrole importantes et des cokeries et usines à gaz ajoutent à la diversité de la production manufacturière de la province. Les forêts du Nouveau-Brunswick donnent une place prédominante aux industries de la pulpe et du papier et aux scieries, bien que le poisson et les produits agricoles ajoutent à la variété du rendement. Les raffineries de sucre et la production de matériel roulant de chemin de fer forment aussi des branches importantes de la production manufacturière.

3.—Statistiques des principales industries des Provinces maritimes, 1914

Industrie	Eta- blisse- ments	Per- son- nel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
ILE DU PRINCE-ÉDOUARD						
1 Saurisserie et conserverie de poisson.....	70	506	284,716	1,945,435	744,923	2,717,806
2 Beurre et fromage.....	29	136	137,088	1,553,353	436,252	2,019,968
3 Pièces en fonte.....	3	259	489,735	245,100	583,243	841,813
4 Conserves de fruits et de légumes..	8	149	118,940	438,831	247,463	710,034
5 Scieries.....	70	156	53,521	166,494	159,943	330,234
6 Pain et autres produits de la boulangerie.....	13	82	67,444	172,146	134,702	317,884
7 Impression et édition.....	4	113	122,519	38,664	178,270	224,929
8 Amidon et glucose.....	3	18	20,701	108,829	56,123	173,553
9 Eaux gazeuses et minérales.....	4	22	25,083	46,156	109,388	158,049
10 Toutes autres principales industries ¹	6	181	199,915	2,041,374	653,849	2,700,923
Totaux, principales industries	210	1,624	1,519,671	6,756,402	3,394,176	10,195,223
Totaux, toutes industries.....	241	1,786	1,694,763	6,993,510	3,570,835	10,713,644
NOUVELLE-ÉCOSSE						
1 Construction et réparation de navires.....	31	8,912	18,110,897	12,125,147	26,387,292	39,044,263
2 Fer et acier primaires.....	6	5,752	10,160,736	13,066,103	9,287,447	24,733,729
3 Saurisserie et conserverie de poisson.....	168	2,907	2,985,287	13,826,800	6,069,787	20,123,214
4 Scieries.....	548	2,699	1,855,408	5,547,158	4,047,202	9,658,323
5 Matériel roulant de chemin de fer..	3	878	1,612,751	4,429,355	2,127,581	6,777,453
6 Conserves de fruits et de légumes..	24	1,096	1,110,819	4,008,933	1,907,508	6,139,739
7 Beurre et fromage.....	26	535	699,987	4,208,326	1,559,589	5,872,357
8 Pulpe et papier.....	5	698	1,465,276	2,376,038	2,154,995	5,497,034
9 Ateliers de rabotage et fabriques de portes, fenêtres, etc.....	36	797	1,041,611	2,829,923	1,712,157	4,582,148
10 Pain et autres produits de la boulangerie.....	93	779	926,755	2,269,041	1,890,064	4,287,962
11 Biscuits, confiserie, cacao, etc.....	4	801	932,149	2,055,089	2,001,850	4,113,811
12 Bonneterie et tricotés.....	8	329	839,812	1,148,968	1,718,718	2,927,096
13 Impression et édition.....	32	827	1,068,296	451,103	2,289,665	2,781,953
14 Eaux gazeuses.....	31	330	448,826	860,514	1,747,914	2,852,621
15 Confections pour hommes.....	6	457	533,404	1,156,784	1,043,992	2,211,337
16 Toutes autres principales industries ¹	8	4,825	9,287,125	21,982,189	14,924,319	38,669,813
Totaux, principales industries	1,031	33,122	53,897,139	92,341,471	80,860,068	186,122,833
Totaux, toutes industries.....	1,281	37,812	59,940,411	103,463,128	88,376,638	204,421,664
NOUVEAU-BRUNSWICK						
1 Pulpe et papier.....	6	3,185	6,111,151	16,313,679	14,369,797	34,459,836
2 Scieries.....	388	3,221	2,884,582	8,167,684	5,548,113	13,826,290
3 Construction et réparation de navires.....	4	1,851	4,137,598	1,736,379	7,744,250	9,614,520
4 Saurisserie et conserverie de poisson.....	127	1,714	1,292,690	6,170,108	2,593,850	8,948,124
5 Produits alimentaires divers.....	10	391	522,911	6,489,389	1,536,795	8,037,400
6 Abattoirs et salaisons.....	3	356	512,501	4,101,268	577,957	4,714,853
7 Beurre et fromage.....	35	369	452,066	3,344,544	1,067,702	4,492,972
8 Pain et autres produits de la boulangerie.....	76	695	813,429	1,764,119	1,578,023	3,446,119
9 Engrais chimiques.....	3	199	317,933	2,305,203	732,710	3,048,747
10 Ateliers de rabotage et fabriques de portes, fenêtres, etc.....	29	695	871,460	1,629,335	1,235,184	2,903,506
11 Provendes, bétails et volaille.....	7	124	177,342	2,305,356	309,272	2,638,367
12 Biscuits, confiserie, cacao, etc.....	6	593	642,866	1,289,306	1,238,573	2,573,591
13 Appareils de chauffage et de cuisson	3	610	910,777	562,328	1,756,947	2,360,779
14 Toutes autres principales industries ¹	6	3,589	5,680,092	16,402,905	9,835,146	26,854,036
Totaux, principales industries	793	17,622	25,327,398	72,561,601	50,124,319	127,920,040
Totaux, toutes industries.....	937	23,164	32,345,980	83,993,599	62,258,478	152,106,577

¹ Les statistiques particulières ne peuvent être données parce qu'il y a moins de trois établissements dans chaque industrie. Ces industries sont: Ile du Prince-Édouard: abattoirs et salaisons, ateliers de rabotage, tannerie, engrais chimiques, sac de coton et de jute; Nouvelle-Écosse, filés et tissus de coton, aviationnerie, divers produits du fer et de l'acier, tréfilerie, coke et gaz et pétrole; Nouveau-Brunswick; raffineries de sucre, matériel roulant de chemin de fer, filés et tissus de coton, soie et soie artificielle et placage et contre-placage.

Section 2.—Les manufactures du Québec, 1944

Parmi les ressources naturelles qui ont contribué au progrès des industries manufacturières de la province de Québec, on peut mentionner les forêts, les forces hydrauliques, les minéraux et les terres agricoles auxquels vient s'ajouter la position géographique de la province sur l'estuaire du Saint-Laurent qui permet aux long-courriers d'atteindre ses principaux centres de population. A ces avantages naturels peut encore s'ajouter celui d'une population stable et laborieuse, facteur important dans des industries telles que les textiles, le vêtement, la chaussure, etc. qui exigent une main-d'œuvre considérable.

Ces dernières années, le changement le plus notoire dans les industries manufacturières du Québec a été le progrès de l'industrie de la réduction et de l'affinage de métaux non ferreux. En 1927, cette industrie figurait au dix-neuvième rang parmi les quarante principales industries de la province; depuis 1935, elle est au deuxième rang, sauf en 1942 alors qu'elle occupe le premier.

Le Québec, avec 32 p. 100 environ de la production du Canada, est la deuxième province manufacturière en importance. La production de la pulpe et du papier est normalement l'industrie prépondérante, mais en 1943 et 1944 elle a cédé sa place à celle des produits chimiques divers et à la réduction et à l'affinage des métaux non ferreux. En plus de contribuer pour 6 p. 100 environ à la valeur brute de la production manufacturière de la province, l'industrie de la pulpe et du papier fournit 50 p. 100 environ de la production canadienne totale de cette industrie. Les produits du tabac représentent environ 89 p. 100; les filés et tissus de coton, 75 p. 100; les confections pour femmes, 67 p. 100; les chaussures en cuir, 65 p. 100; les confections pour hommes, 58 p. 100; le matériel roulant de chemin de fer, 53 p. 100; et la réduction et l'affinage des métaux non ferreux, 51 p. 100 de la valeur totale de ces produits pour tout le Canada. La province de Québec est ainsi une province manufacturière remarquable non pas tant à cause de la diversité de son activité industrielle que de ses grandes industries.

4.—Statistiques des principales industries du Québec, 1944

Industrie	Éta-	Per-	Salaire	Coût des	Valeur	Valeur
	blisse-	son-	et	des	nette	brute
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
1 Divers produits chimiques.....	73	35, 816	57, 524, 597	107, 707, 646	161, 604, 775	272, 632, 194
2 Réduction et affinage des métaux non ferreux.....	7	11, 904	21, 905, 764	141, 225, 344	81, 515, 889	242, 854, 585
*3 Pulpe et papier.....	46	18, 910	36, 894, 543	78, 495, 020	87, 798, 517	136, 918, 517
4 Avionnerie.....	14	32, 631	64, 760, 462	54, 079, 357	105, 692, 620	160, 736, 338
5 Construction et réparation de navires.....	13	22, 162	45, 292, 822	45, 617, 910	62, 582, 627	109, 558, 276
6 Produits du fer et de l'acier, divers.....	48	8, 938	18, 600, 102	63, 626, 813	36, 640, 498	101, 226, 254
7 Appareils et fournitures électriques.....	38	16, 332	27, 805, 400	52, 150, 626	46, 667, 943	99, 449, 654
8 Confections pour femmes.....	499	16, 927	22, 027, 576	49, 444, 148	40, 167, 522	89, 797, 503
9 Matériel roulant de chemin de fer.....	10	14, 829	31, 372, 920	40, 397, 259	45, 754, 630	88, 652, 108
10 Filés et tissus de coton.....	16	15, 230	19, 559, 841	51, 675, 282	33, 475, 079	87, 587, 072
11 Abattoirs et salaisons.....	30	3, 398	5, 308, 048	67, 992, 817	11, 891, 216	80, 379, 717
12 Confections pour hommes.....	240	14, 272	17, 960, 382	46, 688, 861	33, 246, 986	80, 170, 220
13 Tabac, cigares et cigarettes.....	45	9, 224	11, 474, 673	33, 151, 772	29, 687, 852	63, 277, 589
14 Beurre et fromage.....	1, 035	4, 077	4, 886, 839	44, 857, 370	8, 185, 350	54, 008, 032
15 Dérivés du pétrole.....	7	1, 175	2, 568, 684	40, 885, 176	9, 022, 966	52, 116, 936
16 Scieries.....	1, 940	10, 785	9, 191, 188	29, 920, 319	19, 835, 978	50, 099, 695
17 Chaussures en cuir.....	138	12, 331	14, 379, 593	28, 333, 717	20, 937, 746	49, 510, 241
18 Produits du lait et du cuivre.....	40	4, 585	8, 604, 564	21, 782, 483	19, 090, 106	41, 835, 878
19 Machinerie.....	44	7, 448	14, 269, 233	15, 221, 772	24, 406, 722	40, 234, 781
20 Soie et soie artificielle.....	23	7, 571	9, 682, 855	13, 116, 235	20, 778, 625	34, 959, 717
21 Fer et acier primaires.....	17	6, 137	11, 950, 859	10, 422, 778	19, 735, 616	32, 958, 912
22 Bonneterie et tricots.....	70	8, 995	10, 065, 366	14, 985, 874	17, 328, 753	32, 761, 805
23 Pain et autres produits de la boulangerie.....	1, 076	7, 399	8, 977, 921	15, 528, 951	15, 327, 448	32, 033, 466

4.—Statistiques des principales industries du Québec, 1944—fin

Industrie	Eta- blisse- ments	Per- son- nel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nombr.	nombr.	\$	\$	\$	\$
24 Acides, alcalis et sels.....	11	2,759	5,300,341	12,878,467	12,714,018	28,539,640
25 Brasseries.....	8	2,946	5,329,690	7,436,910	18,914,723	26,889,539
26 quincaillerie, outils et coutellerie	49	5,338	9,955,053	5,865,344	20,141,267	26,417,028
27 Tâlerie.....	38	4,447	6,777,812	13,559,206	12,540,641	26,385,610
28 Articles en caoutchouc (chaussures comprises).....	19	5,047	6,772,666	13,937,943	10,336,003	24,758,982
29 Préparations médicinales et phar- macéutiques.....	83	3,217	5,094,157	10,895,931	13,051,900	24,152,917
30 Raffineries de sucre.....	3	654	1,223,928	19,239,405	4,268,065	24,046,650
31 Biscuits, confiserie, cacao, etc.....	59	3,645	4,092,554	12,475,944	9,573,673	22,371,808
32 Produits alimentaires divers.....	73	1,460	2,082,296	13,850,176	7,990,177	21,980,785
33 Minoterie et meunerie.....	201	1,077	1,605,138	17,216,291	3,468,105	20,993,886
34 Peintures, pigments et vernis.....	28	2,022	3,481,651	10,213,465	10,101,440	20,554,603
35 Provendes, bétail et volaille.....	46	683	1,089,578	17,399,084	2,479,073	19,997,354
36 Articles en fourrure.....	215	2,427	3,668,662	13,563,234	6,265,410	19,873,547
37 Impression et édition.....	72	4,611	7,829,786	4,418,758	14,974,222	19,593,818
38 Eaux gazeuses et minérales.....	160	2,064	3,292,364	6,272,921	11,467,321	18,014,548
39 Pièces en fonte.....	48	3,623	6,705,777	7,968,572	9,513,790	17,922,605
40 Divers produits textiles.....	10	1,924	3,377,058	8,820,824	8,706,200	17,792,963
Totaux, principales industries	6,592	339,279	553,137,643	1,263,826,435	1,128,929,483	2,464,006,763
Totaux, toutes industries.....	9,656	424,115	668,156,053	1,494,253,053	1,350,519,134	2,929,685,183
Pourcentage des principales indus- tries par rapport à toutes les industries.....	68.3	79.9	82.8	84.5	83.6	84.0

Section 3.—Les manufactures de l'Ontario, 1944

La valeur brute de la production manufacturière de l'Ontario en 1943 représente 48 p. 100 environ du total du Canada. Cette prépondérance de l'Ontario dans l'industrie manufacturière s'est maintenue assez uniformément comme l'indiquent les pourcentages suivants: 1926, 52 p. 100; 1918, 53 p. 100; 1910, 50 p. 100; 1900, 50 p. 100; 1890, 51 p. 100; et 1880, 51 p. 100. Malgré l'essor industriel rapide de ces dernières années en d'autres provinces telles que Québec, Colombie-Britannique et Manitoba, l'Ontario maintient une production manufacturière à peu près égale à celle du reste du pays.

La situation géographique de l'Ontario sur le réseau des Grands Lacs, qui place cette province à la portée des mines de fer du Minnesota et des charbonnages de la Pennsylvanie; la grande diversité de ses ressources forestières, minérales, hydrauliques et agricoles; sa population considérable et ses excellentes facilités de transport par eau et par voie ferrée sont autant d'encouragements aux progrès industriels. D'autres facteurs sont la proximité de l'une des parties des États-Unis les plus densément peuplées et l'établissement dans la province même de succursales d'industries américaines, comme par exemple les fabriques d'automobiles.

Les industries qui produisent du matériel fixe ou des marchandises durables, élément important de l'industrie manufacturière de l'Ontario, ont particulièrement souffert des premières années de la dépression qui a précédé la seconde guerre mondiale. Il en est résulté une contraction disproportionnée de la production dans les industries importantes comme celles de l'automobile, de l'outillage électrique, de la machinerie, des instruments agricoles, du fer et de l'acier primaires, etc. et, partant, une diminution de la production manufacturière de toute la province comparativement à celle d'autres provinces qui avaient moins souffert de ces influences. A la faveur de la reprise depuis 1933 et de l'expansion déterminée par la seconde guerre mondiale, ces industries se sont en général bien développées et l'Ontario, dont la valeur brute de production représentait 49 p. 100 du total du Ca-

nada en 1933, augmente cette valeur relative à 50.5 p. 100 en 1942. En 1944 le pourcentage descend encore à 47.8, ce qui indique une expansion relativement plus considérable de la production de guerre dans les autres provinces.

La production manufacturière est plus diversifiée en Ontario qu'en toute autre province. Parmi les industries importantes qui distinguent l'Ontario sont les fabriques d'automobiles, d'instruments agricoles et d'amidon, lesquelles n'existent à peu près que dans cette province. Les autres industries importantes qui donnent à l'Ontario sa prépondérance sont les suivantes, avec le pourcentage de production de chacune par rapport à celle du Canada en 1944: tanneries, 86; articles en caoutchouc, 85; fer et acier primaires, 70; appareils et fournitures électriques, 64; conserves de fruits et de légumes, 59; pièces en fonte, 62; minoterie et meunerie, 58; meubles, 57; et bonneterie et tricots, 55.

5.—Statistiques des principales industries de l'Ontario, 1944

Industrie	Eta-	Per-	Salaires	Coût des	Valeur	Valeur
	blisse-	son-	et	des	nette des	brute des
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
1 Automobiles.....	4	22,392	53,676,361	234,308,320	86,656,572	323,287,967
2 Avionnerie.....	23	33,777	70,064,512	74,602,768	141,896,721	217,573,199
3 Appareils et fournitures électriques	167	31,860	55,569,965	65,707,695	111,644,028	180,226,910
4 Réduction et affinage des métaux non ferreux.....	7	8,424	15,662,420	136,905,849	31,024,235	179,256,596
5 Abattoirs et salaisons.....	71	7,219	12,264,823	136,554,656	21,065,895	158,906,667
6 Accessoires d'automobiles.....	66	19,509	37,398,970	81,940,630	71,477,975	155,633,947
7 Fer et acier primaires.....	27	17,470	36,167,112	67,151,835	69,833,420	148,598,186
8 Divers produits chimiques	122	11,918	19,927,408	113,329,725	32,040,639	146,389,169
9 Articles en caoutchouc (chaussures comprises).....	32	16,301	29,103,399	68,227,322	72,338,823	144,581,743
10 Produits du fer et de l'acier, divers	92	23,650	46,899,684	53,425,043	73,757,871	128,393,354
11 Minoterie et meunerie.....	690	3,800	5,339,217	109,254,523	14,319,853	124,506,511
12 Pulpe et papier.....	38	10,864	22,266,590	47,148,136	49,765,313	106,197,694
13 Produits du laiton et du cuivre.....	99	12,074	23,106,867	48,852,230	52,819,194	103,330,148
14 Machinerie.....	170	16,309	30,780,095	29,323,836	60,827,957	91,114,452
15 Beurre et fromage.....	848	7,969	11,322,338	61,997,930	18,454,060	82,097,944
16 Dérivés du pétrole.....	16	3,191	6,794,244	51,226,366	24,779,731	79,980,443
17 Appareils scientifiques et professionnels.....	26	9,026	18,140,788	32,423,015	41,597,399	74,360,467
18 Tôlerie.....	108	10,008	16,528,965	35,568,852	31,544,869	67,966,692
19 Conserves de fruits et de légumes.....	192	8,518	9,359,004	35,728,101	27,123,803	63,822,107
20 Instruments agricoles.....	25	13,590	24,871,339	24,394,796	33,843,294	59,280,751
21 Pain et autres produits de la boulangerie.....	1,058	12,866	16,843,662	26,261,384	26,348,073	56,397,386
22 Quincaillerie, outils et outellerie.....	172	10,504	18,981,433	13,671,063	35,175,419	49,787,718
23 Construction et réparation de navires.....	23	9,504	19,538,446	12,204,260	34,183,621	46,813,200
24 Biscuits, confiserie, cacao, etc.....	85	7,462	9,636,679	22,231,123	23,344,207	46,124,362
25 Bonneterie et tricots.....	114	12,390	13,871,910	21,663,410	23,689,466	46,020,702
26 Pièces en fonte.....	88	9,225	17,436,275	17,469,133	26,447,572	45,673,779
27 Matériel roulant de chemin de fer.....	15	6,456	12,968,182	20,939,501	21,711,429	43,614,998
28 Confections pour hommes.....	118	9,324	13,687,427	23,208,775	20,093,354	43,438,625
29 Coke et produits du gaz.....	18	2,921	5,422,515	24,836,855	14,493,773	42,386,567
30 Acides, alcalis et sels.....	20	4,339	8,759,618	15,182,933	20,764,773	40,924,926
31 Impression et édition.....	293	8,050	14,815,155	9,075,689	30,241,792	39,717,930
32 Tanneries.....	27	3,636	6,435,719	24,011,530	14,145,573	33,858,739
33 Produits alimentaires divers.....	114	3,476	4,437,174	24,852,768	12,713,796	37,797,793
34 Confection pour femmes.....	276	6,967	10,432,308	18,212,333	16,847,111	35,153,780
35 Impression et reliure.....	556	8,303	12,236,018	13,015,824	19,790,000	33,106,890
36 Divers produits du papier.....	95	3,997	6,121,077	16,858,313	14,692,442	31,870,900
37 Boîtes et sacs, papier.....	86	5,826	7,676,367	17,581,466	13,896,599	31,739,718
38 Fonds et acier de charpente.....	12	4,130	9,162,799	9,776,611	20,392,024	30,521,083
39 Scieries.....	987	6,834	7,054,856	16,997,121	13,085,059	30,312,617
40 Brasseries.....	22	2,175	4,666,522	5,798,992	23,711,885	29,897,554
Totaux, principales industries	7,002	426,304	763,388,233	1,861,935,612	1,434,609,615	3,425,829,060
Totaux, toutes industries.....	10,731	564,392	975,638,069	2,310,347,858	1,330,843,913	4,339,797,784
Pourcentage des principales industries par rapport à toutes les industries.....	65.2	75.5	78.3	80.6	77.4	79.2

Section 4.—Les manufactures des provinces des Prairies, 1944

Les principales industries de ces provinces sont celles qui dépendent des ressources agricoles—céréales, élevage et industrie laitière. Viennent ensuite, habituellement, les industries qui répondent aux principaux besoins de la population, telles que la boulangerie, l'impression et l'édition, etc. Les grands services ferroviaires exigent de vastes usines pour l'entretien du matériel roulant particulièrement dans la région de Winnipeg. L'usage très répandu des véhicules automobiles et des machines à force motrice sur les fermes a amené l'établissement des raffineries de pétrole dans chaque province. L'augmentation considérable de la production de pétrole dans l'Alberta contribuera vraisemblablement à une expansion de l'industrie de la raffinerie. Le Manitoba, qui est le plus ancien centre commercial des Prairies, a progressé industriellement plus qu'aucune des deux autres provinces. Ses ressources, d'accès facile, en forces hydrauliques, ses forêts et, plus récemment, ses minéraux ont donné lieu à une grande diversification de la production industrielle.

En considérant les trois provinces comme une seule unité économique, l'industrie des abattoirs et des salaisons accuse en 1944 la production brute la plus considérable, laquelle s'élève à \$273,197,731; elle est suivie de la minoterie et meunerie avec \$69,775,479, du beurre et du fromage avec \$56,483,771, des dérivés du pétrole avec \$42,472,090, et du matériel roulant de chemin de fer avec \$24,394,795. Ces cinq industries contribuent pour environ 60 p.c. à la production manufacturière totale des provinces des Prairies. Les autres principales industries, par ordre d'importance, sont: divers produits alimentaires, pain et autres produits de la boulangerie, brasseries et scieries.

6.—Statistiques des principales industries des provinces des Prairies, 1944

Industrie	Eta- blisse- ments	Per- son- nel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
MANITOBA						
1 Abattoirs et salaisons.....	12	4,903	7,944,250	98,648,494	20,777,110	119,852,480
2 Minoterie et meunerie.....	38	720	1,059,699	19,063,646	2,767,493	22,020,225
3 Matériel roulant de chemin de fer.....	4	4,951	9,996,198	9,217,172	10,553,962	20,187,308
4 Beurre et fromage.....	92	1,455	2,191,425	13,284,088	4,388,957	17,958,174
5 Divers produits chimiques.....	8	2,433	4,069,892	5,549,139	4,341,990	10,402,584
6 Avionnerie.....	4	3,249	5,425,323	452,892	9,019,731	9,607,762
7 Confections pour hommes.....	31	1,848	1,921,019	4,665,377	2,887,578	7,537,060
8 Divers produits alimentaires.....	20	512	553,124	7,575,839	1,895,925	9,509,479
9 Sacs, coton et jute.....	5	250	364,043	6,384,922	996,730	7,396,866
10 Confections pour femmes.....	29	1,320	1,542,448	4,192,105	2,688,253	6,903,337
11 Biscuits, confiserie, etc.....	13	975	1,071,453	2,452,319	3,849,991	6,379,060
12 Pain et autres produits de la boulangerie.....	127	1,341	1,619,889	2,867,680	2,897,185	5,960,884
13 Brasserie.....	6	503	938,370	1,149,608	4,032,229	5,295,068
14 Impression et édition.....	75	998	1,618,661	798,927	3,684,631	4,544,991
15 Toutes autres principales indus- tries.....	5	848	1,810,026	8,329,838	5,298,268	14,286,217
Totaux, principales industries	469	26,336	42,257,920	184,632,046	80,060,433	267,891,525
Totaux, toutes industries....	1,290	40,937	62,758,081	226,234,925	120,339,926	352,334,594

6.—Statistiques des principales industries des Provinces des Prairies, 1944—fin.

Industrie	Éta- blisse- ments	Per- son- nel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
1 Abattoirs et salaisons.....	8	2,239	3,545,850	42,257,684	8,797,130	51,312,961
2 Minoterie et meunerie.....	45	697	1,104,015	22,157,588	2,343,586	24,831,897
3 Beurre et fromage.....	71	1,457	1,851,787	15,864,578	4,217,227	20,342,971
4 Dérivés du pétrole.....	7	649	1,259,106	15,387,991	3,472,402	19,824,611
5 Scieries.....	506	1,848	1,252,670	2,434,429	2,994,874	5,571,572
6 Divers produits alimentaires.....	6	227	244,931	4,235,958	1,068,135	5,327,444
7 Pain et autres produits de la boulangerie.....	91	822	982,555	2,210,509	1,986,649	4,325,233
8 Brasseries.....	5	246	451,037	617,597	2,717,288	3,421,397
9 Impression et édition.....	112	795	1,256,599	532,737	2,175,531	2,764,542
10 Provendes, bétail et volaille.....	8	96	162,318	1,533,757	261,971	1,819,434
11 Eaux gazeuses et minérales.....	20	164	253,106	499,852	725,161	1,261,912
12 Toutes autres principales indus- tries ¹	3	1,549	3,172,829	20,389,211	5,777,294	26,972,346
Totaux, principales industries	882	10,787	15,536,803	128,121,891	36,537,298	167,776,320
Totaux, toutes industries	1,054	12,361	17,703,103	131,215,017	40,833,333	175,349,734
ALBERTA						
	nomb	nomb	\$	\$	\$	\$
1 Abattoirs et salaisons.....	12	4,409	6,873,130	86,493,152	15,157,047	102,032,290
2 Minoterie et meunerie.....	81	921	1,338,614	18,920,704	3,790,978	22,923,357
3 Dérivés du pétrole.....	6	572	1,124,681	12,719,167	5,767,095	18,987,615
4 Beurre et fromage.....	108	1,540	1,991,467	14,067,604	3,896,643	13,182,626
5 Pain et autres produits de la boulangerie.....	130	1,208	1,599,360	3,308,516	3,385,853	6,816,017
6 Brasserie.....	5	373	705,304	1,129,389	5,344,618	6,531,842
7 Scieries.....	345	1,877	1,515,177	2,542,089	2,889,796	5,564,400
8 Matériel roulant de chemin de fer.....	3	1,174	2,220,183	1,881,832	2,180,548	4,207,457
9 Divers produits alimentaires.....	12	134	133,099	2,742,708	856,269	3,612,101
10 Impression et édition.....	84	770	1,294,220	545,364	2,896,831	3,473,623
11 Confections pour hommes.....	7	578	747,678	1,561,455	1,352,469	2,922,107
12 Ateliers de rabotage.....	33	546	771,408	1,615,735	1,069,043	2,720,586
13 Pièces en fonte.....	11	556	999,661	716,496	1,663,659	2,421,405
14 Provendes, bétail et volaille.....	19	157	235,832	1,797,516	335,563	2,150,923
15 Conserves de fruits et de légumes.....	6	302	273,354	1,015,028	646,241	1,683,657
16 Eaux gazeuses et minérales.....	18	196	306,785	584,857	1,012,794	1,825,810
17 Impression et reliure.....	54	438	677,452	487,366	953,143	1,428,372
18 Boîtes, bois.....	5	302	420,152	759,986	641,896	1,417,039
19 Dérivés de l'argile domestique.....	10	516	552,688	29,240	1,085,487	1,143,577
20 Toutes autres principales indus- tries ¹	16	3,141	5,969,966	12,996,588	15,695,733	29,846,070
Totaux, principales industries	965	19,710	29,750,211	165,883,812	70,611,636	239,690,904
Totaux, toutes industries	1,165	22,186	33,227,729	172,062,637	77,415,753	252,949,694

¹ Les autres principales industries, dont les statistiques particulières ne peuvent être données parce qu'il y a moins de trois établissements dans chacune, sont: Manitoba, ponts et acier de charpente, réduction et affinage des métaux non ferreux, et pulpe et papier; Saskatchewan, réduction et affinage des métaux non ferreux, divers produits du fer et de l'acier, avionnerie et sacs de coton et de jute; Alberta, produits du verre et du ciment, divers produits du fer et de l'acier, fer et acier primaires, préservation du bois, malteries, raffineries, acides, alcalis et sels et fromage composé.

Section 5.—Les manufactures de la Colombie-Britannique, 1944

En 1944, la Colombie-Britannique occupe encore le troisième rang parmi les provinces du Dominion au point de vue de l'importance de la production manufacturière. En raison des riches forêts de cette province, ce sont normalement les industries du bois qui y prédominent. Les exigences de la guerre ayant provoqué

l'établissement d'une vaste industrie de construction et de réparation de navires sur la côte du Pacifique, le groupe du fer et de ses produits a remplacé celui du bois et du papier comme facteur dominant de la production manufacturière en Colombie-Britannique. En conséquence, la construction et la réparation de navires, avec une valeur brute de production de \$124,175,065, soit 19 p. 100 de la production totale de la province, en est l'industrie dominante. Cette industrie, qui occupait la sixième place en 1940 alors que la valeur de sa production n'était que de \$9,943,941, atteint le maximum de son expansion en 1943 alors que sa production est évaluée à \$155,536,396 et qu'elle donne du travail à 31,238 personnes. L'activité diminue en 1944, la valeur brute de la production baissant de \$31,361,331 et le nombre d'employés, de 6,623. Les scieries, au deuxième rang avec une valeur brute de production de \$98,381,844, et l'industrie de la pulpe et du papier au quatrième avec \$32,726,647, confirment l'importance des forêts dans la vie industrielle de la province. En troisième place viennent la saurissierie et la conserverie du poisson, qui dépendent principalement des pêcheries de saumon de l'estuaire. La Colombie-Britannique contribue pour 48 p. 100 à la production totale de cette industrie au Canada. Les autres industries importantes sont: abattoirs et salaisons, dérivés du pétrole, conserves de fruits et de légumes, machinerie, beurre et fromage, etc. Les ressources variées de cette province et sa situation sur la côte du Pacifique y déterminent une grande diversification des industries manufacturières.

7.— Statistiques des principales industries de la Colombie-Britannique, 1944

Industrie	Eta-	Per-	Salaires	Coût des	Valeur	Valeur
	blisse-	son-	et	matières	nette des	brute des
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
1 Construction et réparation de navires.....	22	24,615	51,827,314	29,356,048	93,674,331	124,175,065
2 Scieries.....	498	15,274	27,110,882	51,324,211	46,251,574	98,381,844
3 Saurissierie et conserverie du poisson.....	72	3,568	5,142,961	21,401,993	11,228,791	33,058,628
4 Pulpe et papier.....	7	3,001	8,411,434	12,338,145	18,131,055	32,726,647
5 Abattoirs et salaisons.....	11	1,205	2,134,801	21,132,581	3,291,104	24,587,190
6 Dérivés du pétrole.....	6	416	896,217	15,387,976	1,407,381	17,278,020
7 Conserves de fruits et de légumes.....	62	2,140	2,570,392	10,646,717	5,425,836	16,280,853
8 Machinerie.....	26	2,270	4,570,759	5,408,161	8,462,539	13,986,622
9 Beurre et fromage.....	36	1,034	1,825,473	9,311,954	3,590,965	13,163,262
10 Engrais chimiques.....	5	1,006	2,572,595	4,250,970	7,679,536	12,995,510
11 Pain et autres produits de la boulangerie.....	252	2,336	3,279,966	5,436,975	5,934,594	11,669,971
12 Placage et contre-placage.....	8	1,788	2,866,215	4,352,336	6,767,600	11,247,593
13 Tôlerie.....	18	1,240	2,185,079	6,198,301	4,601,684	10,880,794
14 Produits alimentaires divers.....	29	526	619,147	7,747,674	1,760,150	9,546,137
15 Brasseries.....	11	504	1,045,175	1,231,817	6,288,321	7,610,409
16 Provendes, bétail et volaille.....	28	430	646,797	6,377,247	990,089	7,430,499
17 Produits du fer et de l'acier, divers n.é.a.....	19	1,197	2,762,501	1,545,684	5,734,900	7,390,740
18 Impression et édition.....	71	1,691	2,979,642	1,353,023	5,892,321	7,312,134
19 Acides, alcalis et sels.....	4	444	877,863	699,444	6,062,183	7,284,745
20 Toutes autres principales industries.....	8	12,873	26,500,111	37,227,316	42,499,831	84,090,486
Totaux, principales industries	1,193	78,598	159,825,344	252,730,173	285,645,186	551,102,149
Totaux, toutes industries.....	2,116	96,062	178,639,118	303,560,916	337,137,197	655,844,689
Pourcentage des principales industries par rapport à toutes les industries.....	56.4	81.8	84.4	83.3	84.7	84.0

¹ Comprendent d'autres industries dont les statistiques ne peuvent être publiées parce qu'il y a moins de trois établissements dans chacune. Ces industries sont: distilleries, raffineries de sucre, ponts et acier de charpente, et réduction et affinage des métaux non ferreux.

Section 6.—Industries manufacturières dans les centres urbains

La prospérité de la plupart des cités et villes du Canada, notamment dans l'Est, est liée étroitement aux industries manufacturières, qui procurent de l'emploi à une grande partie de la population active. Bien que les villes de l'Ouest soient surtout des centres de distribution, on y note un accroissement rapide des établissements manufacturiers.

Le tableau 8, qui indique le degré de concentration des industries manufacturières du Canada dans les centres urbains, montre aussi, par province, la proportion de production manufacturière brute contribué par les cités et villes où cette production dépasse 1 million de dollars. Dans l'Ontario et le Québec, provinces les plus industrialisées du Canada, ces cités et villes fournissent en 1944 89·5 p. 100 et 91·1 p. 100 respectivement du total, alors que dans les Provinces maritimes et la Colombie-Britannique, où les scieries, la saurisserie et la conserverie du poisson et l'industrie laitière sont les principales industries, les proportions tombent à 70·9 et 77·5 p. 100 respectivement. Dans les provinces des Prairies, l'industrie manufacturière se confîne en majeure partie à quelques centres urbains.

8.—Centres urbains dont la production manufacturière bruté dépasse un million de dollars; nombre d'établissements et production totale proportionnellement au total général de chaque province, 1944

Nota.—Les statistiques de ce tableau sont en certains cas plus élevées que les chiffres du tableau 10 puisque le tableau ci-dessous comprend les statistiques des villes ayant moins de trois établissements et dont la production excède 1 million de dollars dans chaque cas. Il n'est pas possible de publier ces renseignements dans le tableau 10 sans dévoiler les affaires de chaque établissement.

Province ou territoire	Centres urbains dont la production brute dépasse \$1,000,000	Etablissements des centres urbains produisant plus de \$1,000,000	Production totale des centres urbains produisant plus de \$1,000,000	Production totale dans chaque province	Production des centres urbains en pourcentage de la production totale de chaque province
	nomb.	nomb.	\$	\$	%
Ile du Prince-Edouard.....	2	55	5,936,696	10,713,644	55·4
Nouvelle-Ecosse.....	20	388	148,576,172	204,421,664	72·7
Nouveau-Brunswick.....	14	304	105,936,356	152,106,577	69·6
Québec.....	102	5,108	2,869,217,408	2,929,685,183	91·1
Ontario.....	143	7,543	3,882,139,989	4,339,797,734	89·5
Manitoba.....	7	799	317,876,742	352,334,594	90·2
Saskatchewan.....	7	296	139,705,753	175,349,234	79·7
Alberta.....	7	470	215,868,247	252,949,894	85·3
Colombie-Britannique.....	16	1,440	508,193,768	655,844,689	77·5
Yukon et Territoires du Nord-Ouest..	néant	-	-	489,256	-
Canada.....	218	16,463	7,993,451,161	9,073,682,519	88·1

9.—Statistiques principales des industries manufacturières des six premières villes manufacturières du Canada, 1933-1944

NOTA.—La teinturerie, le nettoyage et le blanchissage sont compris avant 1935.

Ville et année	Etablissements	Capitaux	Personnel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur brute des produits ¹	
	nomb.	\$	nomb.	\$	\$	\$	
Montréal	1933	2,226	363,342,078	80,212	74,150,933	148,504,215	300,636,197
	1935	2,346	382,332,791	94,612	89,934,540	201,022,033	383,547,972
	1937	2,474	415,916,451	105,931	112,652,112	281,407,645	511,481,054
	1938	2,469	409,573,419	103,254	111,431,966	253,277,569	474,534,092
	1939	2,501	423,234,648	105,315	114,602,118	254,188,246	483,246,583
	1940	2,519	475,575,804	118,774	138,118,813	334,350,566	604,806,394
	1941	2,669	556,638,023	147,917	187,236,445	444,557,884	893,685,931
	1942	3,007	629,806,985	169,987	240,888,491	541,625,660	976,767,738
	1943	2,992	721,223,427	194,843	307,922,631	665,209,935	1,194,114,458
	1944	3,109	2	185,708	308,396,358	660,618,563	1,215,983,014
Toronto	1933	2,604	388,995,096	75,845	80,855,883	146,286,472	308,983,639
	1935	2,689	386,898,652	86,226	97,144,947	190,370,255	385,883,455
	1937	2,797	423,350,508	96,247	115,520,050	247,422,098	475,470,149
	1938	2,863	424,209,626	94,930	115,832,230	229,641,098	455,537,321
	1939	2,885	447,009,768	98,702	122,553,435	240,532,281	482,532,331
	1940	2,911	500,559,305	112,136	145,536,148	306,675,426	595,913,172
	1941	3,045	554,917,600	133,099	164,267,132	391,328,915	758,923,939
	1942	3,211	635,981,329	151,639	228,875,152	451,198,158	886,256,494
	1943	3,238	647,907,281	156,459	259,307,913	481,504,059	961,923,997
	1944	3,344	2	154,538	260,776,613	513,429,109	1,020,845,353
Hamilton	1933	489	171,625,714	21,524	21,523,337	35,672,272	83,530,255
	1935	484	176,246,963	26,769	30,162,244	53,740,074	114,691,789
	1937	479	182,730,036	32,616	40,265,040	83,978,873	170,651,205
	1938	471	186,397,262	31,313	38,297,830	71,849,817	150,894,481
	1939	461	206,584,330	31,512	39,563,423	70,829,034	152,746,340
	1940	474	230,821,823	39,081	54,139,253	106,595,196	212,587,274
	1941	491	255,862,617	45,421	72,845,604	136,403,497	283,670,019
	1942	482	273,212,977	50,744	85,111,917	166,078,144	347,752,196
	1943	485	313,896,136	54,671	95,576,332	164,271,139	362,743,019
	1944	480	2	53,500	94,982,915	171,117,467	363,033,672
Windsor	1933	247	66,398,372	10,212	10,719,819	25,752,258	49,359,245
	1935	236	64,298,664	15,227	20,714,545	64,062,711	104,908,197
	1937	228	77,750,511	18,650	26,919,449	78,667,058	136,896,194
	1938	224	79,940,995	17,732	26,068,439	67,680,572	125,833,355
	1939	222	80,436,233	17,729	25,938,890	63,907,106	122,474,320
	1940	215	102,896,682	20,916	37,260,970	112,991,063	194,174,159
	1941	223	138,929,934	29,486	57,653,986	175,884,231	289,027,790
	1942	233	206,356,146	37,057	76,276,589	240,384,518	383,323,348
	1943	229	206,850,571	38,516	85,965,874	247,504,385	417,745,229
	1944	231	2	35,912	80,667,573	232,102,240	387,603,674
Vancouver	1933	746	74,209,271	12,094	11,754,124	28,588,106	55,160,883
	1935	811	83,594,899	15,683	16,789,590	39,863,397	73,981,872
	1937	824	85,851,189	17,641	20,783,032	53,139,109	95,717,037
	1938	842	91,714,005	17,968	21,700,941	52,178,629	91,607,637
	1939	829	92,797,032	17,957	22,382,192	56,565,511	101,267,243
	1940	849	101,429,495	20,767	26,502,084	70,468,864	120,981,388
	1941	864	115,960,608	25,223	34,132,996	90,720,812	162,982,858
	1942	897	136,336,017	37,858	60,779,827	116,153,100	223,295,187
	1943	898	193,795,910	45,971	81,059,815	130,442,455	258,196,900
	1944	933	2	43,473	79,141,407	142,416,371	289,390,718
Winnipeg	1933	600	73,886,398	15,336	15,155,537	28,355,612	59,287,280
	1935	616	71,837,683	16,649	17,568,803	36,825,174	67,217,042
	1937	622	72,419,041	17,284	19,687,511	45,498,865	80,108,896
	1938	634	68,339,544	17,153	19,811,744	43,319,595	78,029,078
	1939	648	73,255,868	17,571	20,717,273	44,873,043	81,024,273
	1940	657	79,684,791	19,026	22,673,067	56,496,847	98,266,933
	1941	677	105,406,381	23,831	30,169,726	73,427,543	127,913,351
	1942	692	113,297,399	27,768	38,191,886	88,897,218	156,332,353
	1943	688	100,511,565	24,898	35,807,283	106,485,838	174,523,234
	1944	686	2	25,870	38,824,299	119,917,745	198,169,626

¹ La valeur nette est la valeur brute moins le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité. Voir le tableau 10 pour le coût du combustible et de l'électricité en 1944.

² Non recueillis.

10.—Statistiques manufacturières des municipalités dont la production brute est de \$1,000,000 ou plus et ayant trois établissements ou plus, 1914

NOTA.—Les statistiques des cités et villes avec trois établissements ou plus ne peuvent être données lorsqu'un établissement représente 75 p. 100 ou deux établissements représentent 90 p. 100 de la production totale.

Province et municipalité	Etablissements	Em-ployés	Salaires et gages	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits ¹
	nombr.	nombr.	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard—						
Charlottetown.....	35	669	910,095	47,463	2,339,246	4,076,487
Summerside.....	20	296	303,095	41,006	1,167,523	1,860,209
Nouvelle-Ecosse—						
Amberst.....	22	3,071	5,469,326	225,750	2,001,307	8,529,543
Berwick.....	8	268	263,972	58,438	879,093	1,892,285
Bridgetown.....	9	253	297,554	45,229	1,010,469	1,706,509
Dartmouth.....	15	257	365,782	33,980	821,198	1,715,610
Digby.....	11	163	159,865	17,670	697,448	1,169,957
Halifax.....	113	7,138	12,147,517	611,878	15,364,695	37,324,862
Kentville.....	10	237	270,884	59,039	925,365	1,554,096
Lockport.....	3	243	315,259	28,605	1,008,918	1,615,603
Lunenburg.....	15	686	1,167,945	66,789	2,106,220	3,959,231
Middleton.....	7	252	254,832	51,180	773,117	1,239,150
New-Glasgow.....	26	869	1,435,885	125,919	1,930,019	4,128,286
North-Sydney.....	12	329	445,583	24,946	1,545,699	2,456,851
Pictou.....	9	2,955	6,402,352	187,565	7,209,424	14,668,110
Sydney.....	42	6,277	11,043,211	2,995,758	17,763,105	34,199,379
Trenton.....	2	2,110	4,190,985	495,072	6,269,943	12,896,349
Truro.....	27	1,206	1,317,729	107,258	2,413,417	5,802,647
Windsor.....	10	348	349,195	29,199	1,347,828	2,813,376
Yarmouth.....	29	1,003	1,136,879	113,251	2,765,408	5,208,251
Nouveau-Brunswick—						
Campbellton.....	17	474	640,233	41,164	675,741	1,527,472
Fredericton.....	26	611	735,577	59,051	1,324,091	3,117,613
Moncton.....	51	3,104	4,799,216	213,634	7,791,484	14,043,130
Newcastle.....	13	336	337,224	25,497	1,341,702	1,884,747
Sackville.....	11	624	884,554	40,725	629,297	2,452,993
St. Andrews.....	4	116	174,891	6,617	1,327,332	1,532,923
Saint John.....	121	4,657	6,816,824	769,909	28,519,337	43,586,062
St. Stephen.....	14	541	634,654	60,149	1,674,417	2,937,520
Sussex.....	13	240	315,576	32,769	949,414	1,633,791
Québec—						
Acton-Vale.....	13	638	749,400	47,392	1,450,817	2,554,477
Asbestos.....	14	460	642,531	141,730	1,894,492	3,057,082
Beauharnois.....	12	1,943	3,533,543	2,517,819	8,893,360	18,748,855
Bedford.....	9	599	678,645	29,817	194,273	2,359,622
Berthier.....	14	743	772,757	149,867	1,777,441	4,012,989
Brownburg.....	7	1,479	2,681,246	92,589	2,419,067	6,121,918
Buckingham.....	12	1,003	1,599,671	774,677	5,349,571	11,065,435
Cabano.....	5	305	270,364	4,004	636,453	1,011,610
Cap-de-la-Madeleine.....	19	2,490	3,283,593	245,760	6,942,477	14,530,995
Chambly-Canton.....	6	546	588,907	70,858	866,663	1,861,714
Chicoutimi.....	19	388	463,150	35,617	642,347	1,461,234
Coaticook.....	19	914	940,455	69,426	2,567,505	4,329,109
Danville.....	12	164	175,696	65,334	628,625	1,005,631
Drummondville.....	32	6,485	8,362,029	1,043,141	9,756,253	29,589,766
Farnham.....	18	797	953,201	110,813	2,455,738	4,570,137
Granby.....	46	4,332	5,332,346	298,603	14,545,212	26,582,446
Grand'Mère.....	18	1,949	2,567,753	982,126	6,148,827	14,064,211
Hull.....	48	3,497	5,082,174	894,729	14,931,565	24,326,472
Huntingdon.....	11	476	709,455	50,453	2,072,984	3,524,606
Joliette.....	47	1,708	2,019,051	241,228	3,312,137	7,094,096
Jonquière.....	14	393	644,804	110,760	1,458,193	2,962,501
Lachine.....	39	6,768	14,384,082	787,844	21,624,898	46,375,537
La Pérade (Sainte-Anne-de).....	11	254	242,701	49,883	1,680,852	2,214,044
Laprairie.....	15	509	720,914	290,733	544,675	2,214,515
La Salle.....	16	1,571	2,403,023	516,217	11,489,400	24,809,971
La Sarre.....	14	202	278,929	9,271	721,924	1,159,402
Lennoxville.....	9	297	438,551	110,428	650,676	1,505,209
Lévis.....	24	287	363,080	19,832	796,899	1,368,668
Longueuil.....	13	10,771	21,546,272	323,935	18,521,094	49,443,322
Loretteville.....	19	591	561,111	15,381	1,005,801	1,874,079
McMasterville.....	4	665	1,287,132	136,115	3,782,351	6,598,394

¹ La valeur nette est obtenue en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

10.—Statistiques manufacturières des municipalités dont la production brute est de \$1,000,000 ou plus et ayant trois établissements ou plus, 1944—suite

Province et municipalité	Etablissements	Em-ployés	Salaires et gages	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits ¹
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Québec—fin						
Mariéville.....	17	674	582,675	31,111	1,748,728	3,363,758
Matane.....	13	234	313,338	4,047	787,334	1,337,916
Mégantic (Lac).....	12	528	535,609	5,418	546,626	1,184,992
Montmagny.....	29	1,165	1,361,013	75,485	2,562,185	4,924,246
Montmorceny.....	4	1,691	2,166,591	159,317	4,606,888	9,423,561
Montréal.....	3,109	185,708	308,396,358	15,855,932	650,618,563	1,215,988,014
Montréal-Est.....	20	3,620	6,927,817	4,464,304	76,406,179	122,626,193
Napierville.....	9	154	143,429	20,472	677,543	1,010,134
Nicolet.....	13	434	384,042	13,774	922,922	1,966,094
Outremont.....	18	1,262	1,973,041	71,414	6,969,554	12,404,228
Plessisville.....	14	759	866,049	44,105	1,314,248	2,475,953
Pointe-aux-Trembles.....	9	396	540,743	28,462	1,610,918	2,535,138
Pont-Rouge.....	11	303	319,071	151,531	1,516,216	3,044,396
Princeville.....	9	248	239,547	23,308	2,575,320	2,946,317
Québec.....	318	25,424	36,782,730	3,013,783	45,709,952	115,143,670
Richmond.....	9	561	692,030	24,045	954,967	1,691,146
Rimouski.....	21	708	952,165	26,968	2,215,030	3,872,978
Rivière-du-Loup.....	19	361	565,784	75,216	388,207	1,146,696
Roberval.....	8	251	198,730	12,732	684,179	1,205,430
Rock-Island.....	11	850	1,469,049	66,115	1,023,501	4,630,459
Saint-Césaire.....	26	353	306,050	20,293	727,575	1,165,902
Saint-George-E.....	10	457	459,254	42,893	529,660	1,276,288
Saint-Hyacinthe.....	67	4,970	5,525,036	349,186	13,238,561	24,180,447
Saint-Jean.....	57	4,211	5,609,531	516,353	8,899,029	17,964,663
Saint-Jérôme (Terrebonne).....	35	3,218	3,914,815	322,686	10,874,947	19,081,295
Saint-Lambert.....	12	594	753,861	50,946	1,380,023	3,231,720
Saint-Laurent.....	17	11,546	21,333,234	404,524	14,789,247	47,824,820
Sainte-Marie.....	16	309	308,854	17,875	644,774	1,150,762
Saint-Rémi.....	12	258	239,837	25,099	987,171	1,563,027
Saint-Tite.....	20	313	298,068	10,082	888,231	1,368,157
Sayabec (Laindon).....	7	183	206,509	1,993	1,389,976	1,749,733
Shawinigan-Falls.....	41	6,091	10,925,393	8,420,121	32,570,376	68,486,500
Sherbrooke.....	88	8,142	11,249,811	785,434	17,416,824	40,005,892
Sorel.....	34	3,203	5,979,584	730,424	6,786,651	22,892,370
Terrebonne.....	14	491	713,415	23,498	1,220,723	2,928,974
Trois-Rivières.....	73	6,296	9,832,897	3,895,821	20,512,486	45,145,700
Thurso.....	9	227	268,590	5,786	777,354	1,312,220
Trois-Pistoles.....	13	124	156,702	8,636	852,467	1,165,300
Valleyfield.....	36	3,658	4,621,238	457,265	6,800,443	15,121,132
Victoriaville.....	31	1,769	2,089,484	74,172	3,498,639	7,263,352
Warwick.....	13	347	453,425	49,374	1,269,344	2,147,881
Waterloo.....	16	1,303	1,626,633	95,925	2,717,665	9,301,720
Westmount.....	12	1,380	2,306,534	201,551	3,742,484	7,948,713
Windsor-Mills.....	9	743	1,200,816	520,328	3,119,081	6,414,190
Ontario—						
Acton.....	17	921	1,428,684	147,893	5,943,328	9,335,210
Almonte.....	11	336	409,565	47,859	1,648,000	2,628,159
Amherstburg.....	10	617	1,157,620	1,051,389	2,878,276	8,276,443
Arnprior.....	15	436	597,388	63,191	1,673,216	2,736,988
Aurora.....	9	441	634,413	40,227	2,682,266	3,994,773
Aylmer (Ouest).....	14	249	289,604	59,205	2,636,335	3,365,484
Barrie.....	16	512	743,390	60,315	4,208,350	5,579,695
Bellefleur.....	44	2,761	4,145,746	446,494	4,479,324	12,558,188
Bloomfield.....	9	166	170,917	19,749	376,154	1,394,893
Bowmanville.....	12	816	1,290,311	130,924	3,077,162	6,285,128
Brampton.....	20	725	1,255,793	47,564	2,260,813	4,158,146
Brantford.....	122	12,980	21,752,506	1,127,694	24,060,027	65,969,044
Brighton.....	11	235	292,262	24,504	522,273	1,129,366
Brockville.....	35	1,490	2,183,033	221,523	9,354,010	14,149,791
Burlington.....	9	494	702,161	51,445	2,236,526	4,089,158
Caledonia.....	9	232	387,650	126,028	1,131,521	2,086,915
Cambellford.....	14	365	393,556	43,507	1,540,522	2,276,256
Carleton-Place.....	10	860	1,132,452	82,942	2,128,801	4,173,076
Chatham.....	54	2,534	4,018,080	314,563	17,141,934	24,735,941
Chesley.....	11	287	369,409	22,903	708,166	1,223,977
Cobourg.....	22	601	913,144	107,814	2,093,861	4,118,305
Collingwood.....	15	1,671	3,637,352	92,691	3,070,816	7,461,248
Cornwall.....	46	5,636	8,137,770	1,912,003	12,881,176	30,648,599

¹ La valeur nette est obtenue en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

16.—Statistiques manufacturières des municipalités dont la production brute est de \$1,000,000 ou plus et ayant trois établissements ou plus, 1914—suite

Province et municipalité	Etablissements	Em-ployés	Salaires et gages	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits ¹
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Ontario—suite						
Dryden.....	9	443	731,447	255,788	1,463,656	2,863,235
Dundas.....	25	1,649	2,837,820	99,920	2,538,681	7,872,466
Dunnville.....	20	761	984,190	69,652	2,319,010	4,111,927
Durham.....	12	260	308,737	35,064	515,647	1,014,500
Eastview.....	16	275	450,708	61,031	2,490,002	3,225,611
Elmira.....	19	468	728,017	71,903	1,806,243	3,698,812
Esser.....	10	297	368,069	34,409	840,660	1,668,357
Forest.....	12	235	247,219	31,273	703,021	1,198,868
Fort-Erie.....	15	3,033	6,597,803	80,997	5,339,599	10,774,426
Fort-William.....	44	8,085	16,823,847	1,438,113	20,277,619	59,457,911
Frankford.....	7	418	924,927	32,290	920,095	2,095,696
Galt.....	74	5,430	8,218,782	598,190	9,346,824	25,425,743
Gananoque.....	16	923	1,388,963	156,347	2,099,733	4,892,112
Georgetown.....	16	644	1,020,645	140,936	2,142,116	4,145,547
Goderich.....	14	531	746,230	193,927	4,761,064	6,695,022
Gravenhurst.....	8	363	459,041	15,456	662,805	1,560,961
Grimsbay.....	15	506	582,994	35,308	930,792	1,941,044
Guelph.....	88	5,297	7,857,082	552,934	14,451,275	29,693,339
Hagersville.....	5	94	132,978	39,081	728,983	1,401,138
Hamilton.....	480	53,500	94,982,915	12,095,294	171,117,467	363,033,672
Hanover.....	16	941	1,231,836	44,265	2,307,241	4,065,800
Harrow.....	3	92	120,264	17,589	833,796	1,234,292
Hespeler.....	13	1,342	1,877,177	176,624	4,433,089	7,961,485
Humberstone.....	11	593	854,423	61,429	6,930,770	7,965,956
Ingersoll.....	20	1,459	2,532,459	160,327	5,342,512	9,877,518
Kincardine.....	12	599	675,124	39,982	887,330	2,340,619
Kingston.....	50	6,803	11,878,940	930,078	15,663,322	39,689,272
Kingsville.....	13	234	311,833	22,536	3,325,698	3,642,713
Kitchener.....	156	12,597	19,821,982	1,073,781	50,927,277	93,287,872
Leamington.....	11	1,007	1,255,132	166,776	7,518,708	14,829,999
Leaside.....	44	12,463	24,923,822	554,113	41,740,009	100,219,848
Lindsay.....	28	1,484	1,933,586	294,208	3,757,144	7,144,635
Listowel.....	17	452	576,454	77,167	2,441,460	3,879,574
London.....	237	13,098	20,132,303	1,126,508	34,706,542	79,591,112
Meaford.....	17	307	365,983	25,916	734,406	1,401,343
Merrittton.....	14	2,218	4,371,404	679,912	8,890,850	18,198,217
Midland.....	16	1,095	1,895,431	75,978	3,320,103	9,078,219
Milton.....	11	403	614,080	165,705	879,880	2,662,448
Mimico.....	15	406	505,605	30,133	420,386	1,336,690
Napanee.....	14	339	425,097	48,764	688,822	1,558,227
New-Hamburg.....	12	229	274,084	20,552	707,835	1,137,767
New-Liskeard.....	15	633	837,081	27,672	987,132	2,251,420
Newmarket.....	14	854	1,212,531	81,930	2,441,273	5,354,866
New-Toronto.....	23	7,226	14,144,544	1,268,357	45,178,591	85,309,618
Niagara-Falls.....	65	6,666	12,132,328	4,306,626	20,315,905	51,987,912
North-Bay.....	20	361	551,175	48,910	968,447	1,999,759
Oakville.....	20	612	994,492	68,072	3,189,430	6,029,233
Orangeville.....	14	206	201,641	17,227	722,033	1,054,167
Orillia.....	38	2,447	3,795,540	194,307	3,930,814	10,075,953
Ottawa.....	206	11,916	19,845,897	1,051,197	21,998,243	52,953,927
Owen-Sound.....	44	2,565	3,746,996	224,833	4,894,349	11,638,747
Paris.....	21	1,149	1,436,103	100,425	3,018,161	5,860,692
Parkhill.....	5	658	933,223	76,338	933,606	2,508,388
Pembroke.....	36	1,150	1,401,897	67,343	2,395,412	4,947,425
Pentanguishene.....	13	448	586,487	23,630	840,354	1,726,576
Perth.....	18	908	1,315,524	61,497	2,354,386	5,987,031
Peterborough.....	85	3,928	14,955,397	809,303	41,811,920	74,667,995
Port-Arthur.....	41	3,287	6,350,909	1,066,034	8,302,432	19,386,901
Port-Colborne.....	21	2,743	5,126,738	2,546,501	78,010,943	107,557,709
Port-Dalhousie.....	4	212	357,558	9,392	235,527	1,191,422
Port-Hope.....	19	806	1,367,792	127,219	1,565,828	4,390,673
Prescott.....	14	417	525,905	14,866	682,952	1,650,197
Preston.....	30	2,399	3,635,812	179,832	5,196,188	12,660,131
Renfrew.....	24	1,027	1,447,909	110,027	3,184,454	5,626,062
Ridgetown.....	11	194	310,637	14,387	660,910	1,324,891
St. Catharines.....	98	10,150	18,442,095	1,112,733	40,629,677	71,772,115
St. Marys.....	20	572	827,075	148,954	2,232,190	4,214,747
St. Thomas.....	37	1,493	2,413,879	125,690	3,579,242	7,578,614
Sarnia.....	45	6,412	12,980,431	5,725,860	50,996,985	93,555,682

¹ La valeur nette est obtenue en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

10.—Statistiques manufacturières des municipalités dont la production brute est de \$1,000,000 ou plus et ayant trois établissements ou plus, 1944—fin

Province et municipalité	Etablissements	Em-ployés	Salaires et gages	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits ¹
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Ontario—fin						
Sault-Sainte-Marie.....	46	6,102	12,060,931	4,466,828	30,224,314	57,674,326
Seaforth.....	11	233	285,708	24,143	808,163	1,217,254
Simcoe.....	26	1,230	1,702,836	140,553	9,089,518	14,250,031
Smiths-Falls.....	19	1,165	1,779,803	86,408	2,844,761	4,928,927
Southampton.....	5	352	531,826	33,237	974,646	1,904,334
Stratford.....	55	3,320	5,278,131	266,928	8,952,795	16,185,210
Strathroy.....	19	560	573,625	30,220	1,854,817	3,150,614
Streetsville.....	10	130	202,411	32,200	2,008,230	2,393,899
Sudbury.....	40	706	1,012,563	79,882	2,257,276	4,368,877
Swansea.....	6	712	1,055,003	133,595	1,406,178	3,491,766
Tavistock.....	13	253	283,628	24,014	1,645,270	2,161,511
Throld.....	20	1,519	3,222,813	1,708,742	6,547,590	15,230,253
Tillsonburg.....	19	518	763,342	91,066	7,439,808	10,471,925
Timmins.....	24	366	528,488	45,580	1,008,412	2,172,591
Toronto.....	3,344	154,538	260,776,613	11,743,947	513,429,109	1,020,345,353
Trenton.....	24	1,700	2,063,624	312,949	11,242,571	17,215,968
Walkerton.....	16	445	523,589	22,092	729,597	1,579,274
Wallaceburg.....	17	2,412	3,842,089	797,125	8,457,974	15,861,457
Waterloo.....	50	2,746	4,410,661	245,253	5,573,745	15,968,729
Welland.....	51	8,352	15,276,965	3,834,640	28,253,060	69,300,762
Wellington.....	8	168	178,301	44,678	910,166	1,555,463
West-Lorne.....	6	222	306,963	9,722	1,235,903	2,108,266
Weston.....	28	4,135	7,406,507	281,735	9,262,999	19,426,279
Whitby.....	11	532	646,638	35,786	1,333,036	2,468,925
Windsor.....	231	35,912	80,667,573	4,890,272	232,102,240	387,603,874
Wingham.....	12	295	361,144	24,197	1,319,362	1,951,943
Woodstock.....	57	3,467	5,072,866	303,699	9,771,462	20,413,620
Manitoba—						
Brandon.....	33	653	906,404	111,058	5,438,755	7,364,005
Neepawa.....	8	132	182,331	97,010	477,365	1,006,467
Saint-Boniface.....	52	3,972	6,574,784	500,942	69,115,399	87,881,913
Selkirk.....	7	656	1,065,630	292,769	1,003,640	2,882,660
Le Pas.....	7	154	281,968	6,180	373,272	1,401,735
Transcona.....	6	4,228	7,779,061	744,933	10,172,006	19,170,336
Winnipeg.....	686	25,870	38,824,299	2,445,806	119,917,745	198,169,626
Saskatchewan—						
Melville.....	8	67	82,402	26,227	1,209,752	1,392,612
Moose-Jaw.....	44	1,627	2,529,167	429,496	29,660,736	35,498,190
Prince-Albert.....	34	1,590	2,444,265	168,255	12,712,284	18,547,695
Regina.....	104	3,148	5,542,252	1,106,884	29,150,728	42,261,459
Saskatoon.....	84	2,254	3,340,519	399,886	29,709,680	39,384,240
Swift-Current.....	11	117	157,579	21,491	995,417	1,391,854
Yorkton.....	11	147	183,369	31,051	864,447	1,229,733
Alberta—						
Calgary.....	205	6,723	10,902,956	1,623,614	56,746,480	86,212,746
Edmonton.....	189	7,520	11,538,843	653,505	76,568,171	101,479,927
Lethbridge.....	30	761	1,002,992	84,010	3,152,028	6,601,853
Medicine-Hat.....	26	1,106	1,542,361	89,299	9,760,753	13,362,148
Red-Deer.....	11	124	172,750	27,928	1,222,068	1,687,148
Colombie-Britannique—						
Cranbrook.....	11	193	339,340	41,917	658,119	1,303,838
Kamloops.....	19	232	329,031	16,906	481,693	1,072,413
Kelowna.....	25	535	819,618	59,937	1,567,730	2,964,231
Mission.....	18	305	434,868	43,337	2,213,398	3,153,899
Nanaimo.....	24	385	635,034	37,804	908,818	2,425,489
Nelson.....	24	310	422,437	34,163	822,402	1,741,611
New-Westminster.....	95	5,064	8,653,475	507,639	22,353,252	41,929,249
Port-Alberni.....	10	1,016	2,038,235	13,699	3,725,246	7,687,942
Port-Moody.....	4	380	727,575	2,426	1,318,200	2,502,978
Prince-George.....	34	252	317,054	38,098	479,138	1,054,134
Prince-Rupert.....	25	1,755	3,659,628	243,319	4,189,252	10,099,310
Vancouver.....	933	43,473	79,141,407	3,568,106	142,416,371	289,390,718
Vernon.....	21	403	630,342	81,338	1,343,979	2,500,851
Victoria.....	150	5,169	9,434,219	499,152	11,182,591	30,346,621

¹ La valeur nette est obtenue en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

CHAPITRE XIX—CONSTRUCTION

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. LE GOUVERNEMENT ET L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.	606	SECTION 2. LE RELEVÉ ANNUEL DES UNITÉS DE LOGEMENT CONSTRUITES.	612
Sous-section 1. Contrats publics.	606	SECTION 3. CONTRATS ADJUGÉS ET PERMIS DE BÂTIR ÉMIS.....	616
Sous-section 2. Aide du gouvernement au logement civil.	606	SECTION 4. RECENSEMENT ANNUEL DE LA CONSTRUCTION DE TOUTS GENRES.	622

Le présent chapitre a pour objet de coordonner les statistiques officielles disponibles sur l'industrie de la construction et de présenter, autant que possible, un aperçu complet de la construction d'année en année. Bien qu'elles soient continuellement améliorées, les statistiques officielles comportent plusieurs lacunes qu'il faut tenter de combler par des renseignements obtenus de l'extérieur. Par exemple, la 3e section contient des chiffres sur les contrats de construction adjugés durant certaines années qui proviennent d'une source particulière. Ces chiffres sont plutôt une prévision du volume de la construction projetée durant une année. D'ordinaire, il s'écoule un certain temps entre l'adjudication des contrats et le commencement des travaux et, dans le cas des contrats de grandes entreprises, le travail est rarement achevé en moins d'une année. Par ailleurs, les statistiques officielles du recensement annuel sur la construction, données dans la 4e section, s'appliquent aux travaux de tous genres effectivement achevés au cours d'une année déterminée.

Section 1.—Le gouvernement et l'industrie de la construction

Sous-section 1.—Contrats publics

Depuis la création du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnementnements en janvier 1946, les programmes de reconstruction du gouvernement, autant qu'ils se rapportent aux projets de construction, sont classés selon l'urgence et exécutés par ordre d'importance. De plus, chaque projet est marqué selon que la main-d'œuvre et les matériaux disponibles requis nuiront ou non à la construction plus pressante d'habitations. Le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnementnements entretient des relations étroites avec celui des Travaux publics.

Sous-section 2.—Aide du gouvernement au logement civil*

Le Canada est loin d'avoir suffisamment de logements convenables. Cette situation existait avant 1930, mais elle n'était pas généralement reconnue. A cause de la dépression générale de l'activité économique de 1929 à 1936, la construction de logements tombe à un niveau si bas que l'encombrement qui existe déjà et le vieillissement des logements deviennent plus graves. La forte proportion de logements inhabités durant la dépression, particulièrement dans les maisons d'ap-

* Révisé sous la direction de C. M. Isbister, économiste en chef, Division centrale de recherches et de développement, Bureau fédéral de la Statistique, par C. H. McDonald, chef, Division de la statistique du logement.

partements, est due, non pas à la surabondance de logements, mais au fait que des familles se voient forcées de vivre avec d'autres familles faute de revenus suffisants pour obtenir un logis séparé.

L'industrie de la construction n'est pas encore remise de la dépression de 1930 que la production de guerre commence à épuiser les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires à la construction de logements. En même temps, les revenus plus élevés permettent à plusieurs familles de se loger dans des maisons séparées ou plus grandes. Ces deux facteurs, ajoutés au nombre sans précédent de mariages durant et immédiatement après la guerre, ne font qu'accentuer la pénurie déjà critique de logements dans tout le Dominion.

La Société centrale d'hypothèques et de logement.—Afin de coordonner les activités dans le domaine du logement, la Société centrale d'hypothèques et de logement est créée en vertu d'une loi adoptée par le vingtième Parlement (décembre 1945). Brièvement, l'objet et les fonctions de cette société sont: (1) appliquer la loi nationale de 1944 sur l'habitation et les autres lois antérieures sur le logement; (2) faciliter le réescompte des hypothèques aux institutions de prêt; et (3) appliquer les règlements du logement d'urgence.

Comme résultat de l'unification plus complète des activités du gouvernement fédéral en matière de logement, la Société administre aussi la Wartime Housing Limited.

Wartime Housing Limited.—La Wartime Housing Limited, compagnie de la Couronne, est formée le 28 février 1941. A la fin de 1946, plus de 25,000 maisons ont été construites à travers le Canada par la compagnie, sans compter les nombreux édifices auxiliaires tels que les hôpitaux, écoles, salles publiques et postes d'incendie.

Créée originellement en vue de loger les ouvriers près des entreprises essentielles à la poursuite de la guerre, la compagnie construit maintenant des maisons qu'elle loue aux anciens combattants. Toutes les maisons construites depuis 1944 et celles que laissent les ouvriers de guerre sont louées aux anciens combattants. A la fin de 1946, 51 p. 100 de ces unités sont occupées par des anciens combattants et leurs familles.

La municipalité aide le gouvernement fédéral à assurer des logements aux anciens combattants en fournissant, moyennant la somme d'un dollar, un lot tout préparé pour fins de construction. La compagnie s'engage à payer, au lieu des taxes, 24 dollars par année pour chaque maison contenant deux chambres à coucher ou moins et 30 dollars par année pour les maisons contenant 3 chambres à coucher ou plus ainsi qu'un dollar par maison par année pour l'éclairage des rues. Les loyers sont de 22 à 40 dollars par mois. A la fin d'une période déterminée, qui varie selon le coût de construction, la Wartime Housing Limited s'engage à vendre les maisons à la municipalité moyennant la somme de \$1,000 chacune.

Actuellement, plusieurs personnes demandent la permission d'acheter ces maisons et leur demande est étudiée. Les conditions doivent être acceptées par la municipalité et le gouvernement fédéral.

1.—Maisons construites par la Wartime Housing Limited, 1944-1946

Lieu	1944	1945	1946	Lieu	1944	1945	1946
	nomb.	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.	nomb.
Notre-Écosse—				Ontario—fin			
Halifax.....	109	54	75	St. Catharines.....	"	"	85
Liverpool.....	50	néant	néant	Renfrew.....	"	"	56
				St. Marys.....	"	"	35
Nouveau-Brunswick—				Sarnia.....	149	50	120
Moncton.....	néant	néant	80	Sault-Sainte-Marie.....	néant	néant	100
Saint John.....	54	46	152	Smith-Falls.....	"	"	56
				Stratford.....	"	"	4
Québec—				Timmins.....	"	"	45
Arvida.....	300	néant	néant	Toronto.....	35	247	563
Hull.....	néant	125	150	Windsor.....	23	227	18
Montréal.....	"	35	743	Manitoba—			
Longueuil.....	"	néant	4	Fort-Garry.....	néant	néant	25
Pointe-aux-Trembles.....	"	"	25	Saint-Boniface.....	"	"	100
Sherbrooke.....	"	"	75	St. James.....	"	"	50
				Transcona.....	néant	néant	50
Ontario—				Winnipeg.....	"	42	574
Brampton.....	néant	néant	5	Saskatchewan—			
Brantford.....	19	81	101	Moose-Jaw.....	néant	50	100
Chalk-River.....	néant	130	95	Prince-Albert.....	"	néant	50
Cobourg.....	"	néant	6	Regina.....	"	24	221
Cornwall.....	"	"	60	Saskatoon.....	"	63	155
Elmira.....	"	"	22	Sutherland.....	"	néant	30
Fort-William.....	"	"	100	Yorkton.....	"	"	29
Geraldton.....	"	"	25	Alberta—			
Guelph.....	"	"	27	Calgary.....	néant	néant	188
Hamilton.....	32	189	néant	Edmonton.....	343	95	201
Kingston.....	1	néant	"	Lethbridge.....	néant	néant	50
Lindsay.....	néant	"	50	Colombie-Britannique—			
Listowel.....	"	"	7	Esquimalt (Twp).....	100	néant	néant
London.....	"	70	103	Kamloops.....	néant	"	100
Long-Branch.....	néant	néant	25	Penticton.....	"	"	100
Niagara-Falls.....	"	"	64	Kelowna.....	"	"	100
North-Bay.....	"	"	22	Prince-Rupert.....	20	"	néant
Orillia.....	21	"	néant	Sea Island (Twp).....	304	25	"
Oshawa.....	7	68	"	Vancouver.....	néant	100	904
Ottawa.....	néant	néant	309	Victoria.....	50	néant	123
Owen-Sound.....	"	"	50	Totaux.....	1,617	1,721	6,911
Peterborough.....	"	"	100				
Port-Arthur.....	"	"	100				
Port-Hope.....	"	"	19				
Preston.....	"	"	50				

Législation sur le logement.—Depuis 1935, le gouvernement fédéral applique des lois destinées à aider au financement et à l'amélioration du logement au Canada. La loi fédérale de 1935 sur le logement est la première loi générale promulguée; ses dispositions sont données aux pp. 487-488 de l'*Annuaire* de 1938. Certains des prêts consentis aux constructeurs de maisons sous l'empire de cette loi durent encore, mais, par ailleurs, la loi est maintenant inopérante.

La loi de 1937 garantissant des emprunts pour réfection de maisons est la suivante. Les prêts consentis en vertu de cette loi sont donnés aux pp. 373-374 de l'*Annuaire* de 1941. A l'exception de certains prêts qui durent encore, cette loi est aussi inopérante.

En 1938, en vue d'encourager les constructeurs de maisons neuves au moyen de prêts à long terme sur les constructions, la première des lois nationales sur le logement entre en vigueur. Un aperçu des dispositions de cette loi est donnée aux pp. 478-479 de l'*Annuaire* de 1940.

La présente législation est la loi nationale de 1944 sur l'habitation, qui entre en vigueur le 18 janvier 1945. Les modalités de cette loi sont données ci-après. Le tableau suivant donne le nombre de prêts consentis et les montants approuvés en vertu de la législation sur le logement adoptée depuis 1935.

2.—Nombre et montant des prêts consentis en vertu de la législation fédérale sur le logement, par province, 1938-1946

Nota.—Ce tableau réunit les prêts nets (annulés et nouveaux) consentis en vertu des trois lois mentionnées dans le texte qui précède. Les prêts et les montants consentis en vertu de la loi de 1935, d'octobre 1935 à décembre 1937, paraissent à la p. 463 de l'Annuaire de 1945.

Province	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	PRÊTS								
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
I. du P.-E.	5	2	1	néant	néant	néant	néant	néant	4
N.-E.	139	144	94	72	14	4	6	59	100
N.-B.	50	50	30	25	7	néant	néant	23	82
Qué.	355	512	397	425	91	246	—19'	462	820
Ont.	1,078	2,823	3,152	2,458	686	1,170	772	2,067	3,254
Man.	110	264	429	602	61	164	218	634	995
Sask.	5	30	24	22	1	néant	18	94	215
Alb.	néant	néant	néant	néant	néant	"	néant	469	624
C.-B.	784	724	1,101	1,089	147	136	398	625	1,219
Totaux	2,524	4,549	5,328	4,633	1,067	1,720	1,393	4,433	7,313
MONTANTS									
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
I. du P.-E.	26,000	11,400	6,400	—	—	—	—	—	20,560
N.-E.	571,831	563,880	350,030	247,930	48,820	12,800	20,600	265,760	532,380
N.-B.	240,780	223,130	112,650	90,375	23,120	—	—	100,620	998,450
Qué.	2,939,553	4,256,502	2,402,410	1,428,137	327,730	815,678	—4,140'	2,991,770	8,926,110
Ont.	7,376,842	11,341,565	10,016,187	7,568,169	2,017,116	3,695,642	2,718,435	10,254,208	25,900,430
Man.	606,536	1,269,896	1,625,468	1,993,960	187,554	516,144	777,992	3,030,448	5,032,800
Sask.	16,800	236,302	73,195	79,100	3,600	—	62,460	402,620	1,775,080
Alb.	—	—	—	—	—	—	—	2,088,800	4,027,930
C.-B.	2,883,634	2,405,043	3,299,742	3,265,562	420,956	410,86	91,279,68	03,119,009	8,371,750
Totaux	14,641,949	20,367,718	17,886,082	14,673,223	8,028,896	5,461,133	4,555,027	22,263,224	55,585,540

Les prêts annulés dépassent les prêts consentis du nombre et du montant indiqués.

Loi nationale de 1944 sur l'habitation.—Les modalités de cette loi, lors de sa promulgation, sont données aux pp. 470-473 de l'Annuaire de 1946. Certaines parties en ont été modifiées en 1946 afin d'encourager la construction d'habitations rurales et de mettre en vigueur le Plan de prêts pour l'agrandissement de maisons (Partie IV, LNH, 1944). La loi a aussi été modifiée afin de la rendre conforme aux changements d'ordre administratif occasionnés par le transfert au ministre de la Reconstruction et des Approvisionnement des fonctions, pouvoirs et attributions du ministre des Finances, en vertu de la loi nationale de 1944 sur l'habitation, sauf le pouvoir du ministre de payer des sommes à même le fonds du revenu consolidé ou de consentir des octrois pour la suppression des taudis.

Les transactions effectuées en vertu de la loi de 1944 du 18 janvier 1945 au 31 décembre 1946 sont les suivantes en résumé: nombre de prêts, 7,313; nombre de logements familiaux secondés, 11,763; montant des prêts consentis, \$55,585,540; prêt moyen, \$4,725.

Un exposé de la loi actuelle, des transactions effectuées et de la législation connexe (Logement d'urgence) est donnée ci-dessous.

Prêts aux futurs propriétaires de maison.—Bien que les modalités essentielles des conditions qui régissent les prêts conjoints aient été conservées, certains changements ont été apportés afin de contre-balancer l'augmentation du coût de la construction et d'alléger le fardeau des familles forcées d'acheter une maison. Les valeurs d'emprunt sont augmentées pour les rapprocher du coût actuel de la cons-

truction, et la période habituelle d'amortissement est portée de 20 à 25 ans; le maximum de 30 ans est maintenu dans certains cas spéciaux. Le prêt maximum autorisé est de \$7,000 avec dépôt de \$1,300 de la part du propriétaire. Pour les prêts jusqu'à ce maximum, la valeur d'emprunt est fixée à 90 p. 100 du premier \$4,000, plus 70 p. 100 de tout montant au-dessus de \$4,000.

Projet d'habitations intégrées.—Le but du projet d'habitations intégrées est d'encourager la construction de logements en fournissant une aide pécuniaire et en assurant la priorité des matériaux de construction aux constructeurs. Les modalités du projet comprennent: a) prix de vente maximum préétabli; b) aide accordée au constructeur au moyen de priorités de matériaux de construction en quantité minimum; c) engagement de la part du constructeur à poser le toit de chaque maison en dedans de 4 mois après la date du commencement des travaux; d) garantie de la Société centrale d'hypothèques et de logement d'acheter les maisons non vendues dans les six mois après la date d'achèvement; e) restriction de la vente aux anciens combattants (1939-1945).

Habitation coopérative.—Les conditions auxquelles des prêts sont consentis à des coopératives qui désirent bâtir des maisons sont indiquées à la p. 471 de l'Annuaire de 1946.

Programme de transformation de maisons.—Une autre mesure destinée à fournir des logements avec un minimum de retard est le Programme de transformation de maisons établi par une série d'arrêtés en conseil dont le premier est celui du 1er avril 1943, C.P. 2641, qui confère au gouvernement le pouvoir de louer des maisons dans certaines villes pour les transformer en maisons à multiples logements et les sous-louer à des locataires convenables. Au 31 décembre 1946, 260 entreprises de transformation dans 16 villes canadiennes avaient déjà fourni 2,108 nouveaux logements.

A cause de la rareté des matériaux de construction, des prix élevés et du manque de maisons propres à être transformées, la Société centrale d'hypothèques et de logement ne pressera pas le développement de ce programme.

Housing Enterprises of Canada Limited.—Les modifications apportées à la loi nationale sur l'habitation en 1945 permettent aux grandes institutions de prêt de former des compagnies en vue de construire des maisons pour fins de location. Les ententes conclues entre les Housing Enterprises of Canada et la Société centrale d'hypothèques et de logement stipulent que toutes les entreprises d'habitations à bas loyer financées en vertu de la loi nationale sur l'habitation doivent être approuvées par la société quant à la localité, au coût, au loyer, etc. La compagnie est tenue de fournir 10 p. 100 du coût de l'entreprise tandis que l'autre 90 p. 100 est financé par la Société centrale d'hypothèques et de logement par un prêt hypothécaire portant intérêt à 3 p. 100.

Au 31 décembre 1946, les Housing Enterprises of Canada et leurs filiales avaient 2,811 logements en construction; aucune habitation n'était encore achevée.

Prêts aux producteurs primaires en vue de loger leurs employés.—Pour assurer des locaux d'habitation convenables aux personnes engagées dans la production de matières premières en des régions reculées, la loi nationale sur l'habitation prévoit qu'une aide peut être accordée aux producteurs primaires pour la construction d'habitations. Une compagnie incorporée qui fait l'exploitation des mines, de la

forêt ou de la pêche peut emprunter jusqu'à 80 p. 100 de la valeur d'emprunt de l'entreprise d'habitations moyennant un intérêt de 4 p. 100. La période d'amortissement varie selon la localité mais ne doit pas dépasser 15 ans.

La loi exige que la compagnie fournisse des maisons familiales élémentaires ainsi que les commodités qui existent dans la localité. Ces entreprises doivent être suffisamment considérables pour que la construction et l'administration se fassent avec économie.

Habitations rurales.—En 1946, la Partie III de la loi nationale sur l'habitation, qui s'applique aux habitations rurales, a été modifiée de façon à permettre à la Société de procéder à l'institution de méthodes administratives.

Des prêts conjoints peuvent être consentis pour aider à la construction de maisons sur les fermes. Si une ferme est libre d'hypothèque ou de charge, le montant du prêt est limité au moindre de trois montants: \$5,000, le coût de construction de la maison, ou les deux tiers de l'évaluation de la ferme. Si la ferme est déjà grevée d'une hypothèque ou autre charge, le prêt sera le montant le moindre entre \$8,000, la somme du coût de la construction et des créances existantes ou les deux tiers de l'évaluation de la ferme. Dans ce second cas, il faut prouver que l'hypothèque n'a pas été assumée pour augmenter le montant du nouveau prêt.

Les prêts pour habitations rurales portent un intérêt de 4-5 p. 100 par année et sont remboursables durant une période allant jusqu'à 20 ans après la date d'achèvement de la maison. Ces habitations doivent être conformes aux modèles approuvés par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Prêts pour l'agrandissement de maisons.—Cette partie de la loi est destinée à aider les propriétaires qui désirent aménager des logements supplémentaires dans leur maison. Les prêts ne sont pas destinés à l'amélioration d'habitations déjà existantes sauf si les modifications font partie d'un plan de transformation.

Au 31 décembre 1946, 25 prêts d'agrandissement de maisons, pourvoyant à l'aménagement de 53 logements, au montant de \$76,315, avaient été consentis. Les prêts peuvent être consentis par l'intermédiaire de toute banque à charte ou organisme de crédit à tempérament en vertu d'arrangements avec la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Règlements du logement d'urgence.—Cette législation est destinée à aider les municipalités à transformer des maisons inhabitées, des casernes ou autres bâtisses convenables pour loger des familles en réelle détresse ou en difficultés faute d'abri. En décembre 1945 (C.P. 7502) l'application de ces règlements a été transférée de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à la Société centrale d'hypothèques et de logement.

En résumé, les fonctions de l'Administration du logement d'urgence sont les suivantes: aider les municipalités à se procurer les bâtisses de surplus du gouvernement pour les transformer, assurer que toutes les maisons inhabitées sont occupées, demeurer en contact avec les organismes d'anciens combattants et de bienfaisance sociale, et aider les universités à procurer un logis à leurs étudiants mariés qui sont anciens combattants.

A la fin de 1946, le gouvernement fédéral avait dépensé plus de 2 millions pour le logement d'urgence, dont environ \$725,000 à l'avantage d'étudiants mariés anciens combattants. Plus de 7,000 logements étaient fournis à cette époque dans des locaux loués d'une valeur de près de 6 millions de dollars.

Recherches sur le logement et aménagement régional.—Il est aussi pourvu à des recherches et à l'aménagement régional, dans la Partie V de la loi nationale de 1944 sur l'habitation, ainsi qu'à des enquêtes sur les problèmes des transactions hypothécaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les recherches sont de trois genres principaux: enquêtes économiques et statistiques; enquêtes techniques sur les matériaux, l'équipement, les modèles, etc., des habitations, et plans de maisons. Des concours sur des plans de maisons ont été institués dans tout le pays.

Lois sur les terres destinées aux anciens combattants.—Un programme de construction d'habitations sur de petits lopins de terre en dehors des régions urbaines a été établi en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Ce programme reste la responsabilité du ministre des Affaires des anciens combattants. (Voir aussi chapitre XXX sur les Affaires des anciens combattants, section 5, sous-section 3.)

Lois sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.—L'un des grands buts de cette loi est d'améliorer les conditions d'existence sur la ferme en fournissant l'électricité, la réfrigération, un système de chauffage, un service d'eau, etc. Cette loi est étudiée plus au long au chapitre de l'agriculture, p. 346.

Section 2.—Relevé annuel des unités de logement construites

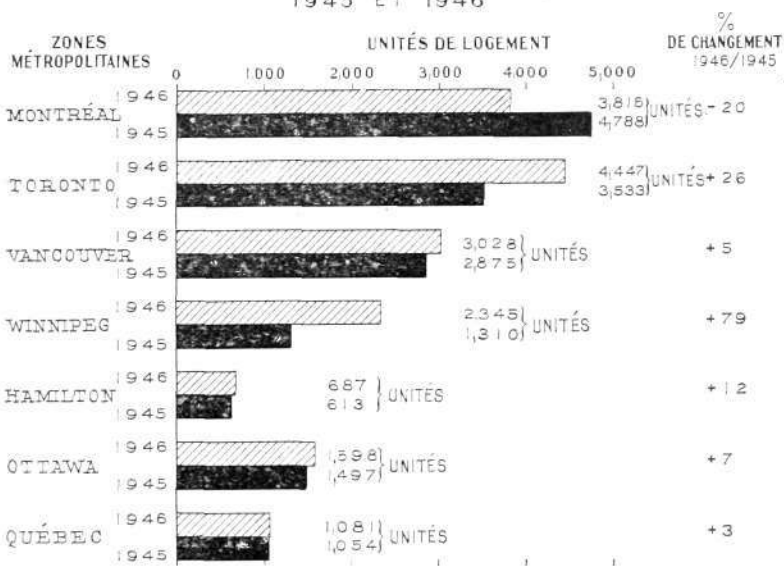
Le relevé des unités de logement et des nouvelles habitations achevées au Canada a été commencé par le Bureau de la Statistique en 1945 et s'est continué en 1946. Les données fondamentales de ce relevé ont été obtenues de 623 municipalités incorporées tandis que les autorités provinciales et les organismes du gouvernement fédéral ont aussi fourni des renseignements semblables à l'égard des régions non organisées des provinces, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Ce groupe de municipalités comprend toutes celles des 12 zones métropolitaines, les autres de 5,000 habitants ou plus, et un certain nombre d'autres choisies d'après une méthode scientifique d'échantillonnage. L'échantillon, pris "au hasard", comprend environ 10 p. 100 et 5 p. 100, respectivement, des autres municipalités urbaines et rurales ayant une population de moins de 5,000 habitants. Les 623 municipalités représentent 16·2 p. 100 des municipalités incorporées du Canada, ou environ 67 p. 100 de toute la population de ces régions.

Les résultats du relevé en l'année civile 1946, au regard de statistiques semblables en 1945, sont résumés dans les tableaux des pp. 614-615. Le nombre estimatif de nouvelles unités de logement construites en 1946 est de 63,637 contre 48,599 en 1945, augmentation de 30·9 p. 100; le nombre total de nouvelles maisons contenant des unités de logement achevées en 1946 est de 53,199 contre 37,112 en 1945, augmentation de 43·4 p. 100.

Le total de 1946 comprend 58,828 unités de logement (92·4 p. 100) provenant de constructions nouvelles et 4,809 unités de logement (7·6 p. 100) provenant de transformations contre 42,617 unités de logement (87·7 p. 100) nouvellement construites et 5,982 unités de logement (12·3 p. 100) transformées en 1945. Ainsi, le nombre d'unités de logement achevées en 1946 et provenant de nouvelles constructions augmente de 38·0 p. 100 sur l'année précédente.

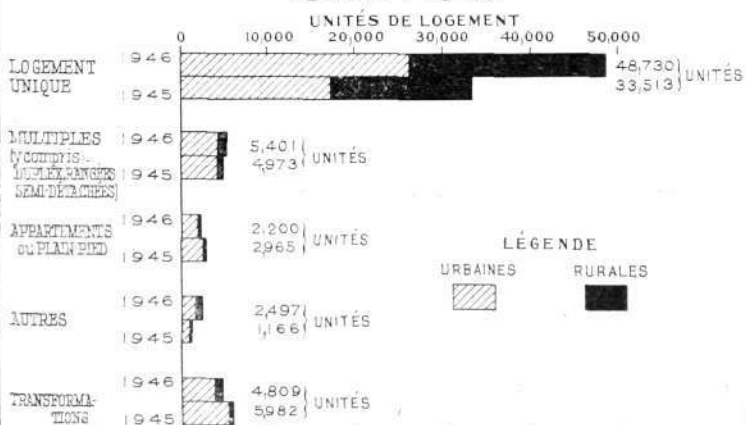
UNITÉS DE LOGEMENT ACHÉVÉES ZONES MÉTROPOLITAINES DES 7 PLUS GRANDES VILLES DU CANADA

1945 ET 1946



↓ Y compris transformations

UNITÉS DU LOGEMENT CONSTRUITES AU CANADA PAR GENRE 1945 ET 1946



Le grand nombre des unités de logement achevées en 1946 sont des maisons à logement unique et 67·3 p. 100 de toutes les nouvelles habitations sont des maisons de structure en bois avec parement en bois et bardeaux; viennent ensuite les maisons de structure en bois avec parement en stuc sur lattes. La comparaison du nombre total d'unités de logement, exception faite des transformations, avec le total de nouvelles habitations fait voir qu'il y a en moyenne 1 10 unité de logement par habitation en 1946 contre 1 15 en 1945; ceci est dû à la proportion plus forte de maisons à logement unique en 1946 par rapport à 1945.

Les résultats de la construction nouvelle en 1946 indiquent que le gros de la construction d'habitations nouvelles s'effectue dans les centres urbains autres que les zones métropolitaines. Bien que les nouvelles unités de logement achevées dans les zones métropolitaines augmentent de plus de 14 p. 100 en 1946 par rapport à 1945, elles ne constituent que 32·1 p. 100 du total de 1946 contre 36·8 p. 100 du total en 1945. Les unités de logement achevées dans les autres régions urbaines, cependant, accusent un changement marqué aux deux égards; elles augmentent de plus de 49 p. 100 en 1946 sur 1945 et elles représentent 39·2 p. 100 de toutes les unités de logement achevées en 1946 contre 34·3 p. 100 en 1945.

3.—Nouvelles unités de logement et nouvelles habitations achevées en 1945 et 1946, par zone ou région, avec changements en pourcentage

Région ou zone	Unités de logement			Unités de logement, transformations non comprises			Nouvelles habitations		
	1945	1946	Aug. ou diminution	1945	1946	Aug. ou diminution	1945	1946	Aug. ou diminution
	nomb.	nomb.	%	nomb.	nomb.	%	nomb.	nomb.	%
Municipalités—									
Zones métropolitaines...	17,865	20,443	14·43	15,585	18,704	20·01	12,337	16,324	32·32
Autres urbaines.....	16,690	24,905	49·22	13,563	22,719	67·51	11,962	20,408	70·61
Autres rurales.....	12,378	15,554	25·65	11,844	14,718	24·26	11,194	13,861	23·82
Totaux, municipalités.....	46,933	60,902	29·76	40,992	56,141	36·95	35,493	50,593	42·54
Régions non organisées.....	1,537	2,620	70·46	1,501	2,577	71·68	1,499	2,498	66·64
Totaux, provinces.....	48,470	63,522	31·05	42,493	58,718	38·18	36,992	53,091	43·52
Yukon et T.N.-O.....	129	115	-10·85	124	110	-11·29	120	108	-10·00
Canada.....	48,599	63,637	30·94	42,617	58,828	33·04	37,112	53,199	43·35

4.—Nouvelles unités de logement et nouvelles habitations achevées en 1945 et 1946, par genre de maison

Genre de maison	Unités de logement				Nouvelles habitations			
	1945		1946		1945		1946	
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%
A logement unique.....	33,513	69·0	48,730	76·6	33,513	90·3	48,730	91·6
Semi-détachée ou double.....	1,800	3·7	2,456	3·8	900	2·4	1,228	2·3
Rangée ou terrasse.....	235	0·5	510	0·8	65	0·2	120	0·2
Duplex.....	1,894	3·9	1,748	2·7	947	2·6	874	1·6
Triplex.....	1,044	2·1	687	1·1	348	0·9	229	0·4
Appartement ou plain-pied.....	2,965	6·1	2,200	3·5	485	1·3	415	0·8
Magasin ou autres locaux d'affaires et appartement ou plain-pied.....	971	2·0	2,486	3·9	713	1·9	1,592	3·0
Autres et non classées.....	195	0·4	11	0·1	141	0·4	11	0·1
Transformations.....	5,982	12·3	4,809	7·5	—	—	—	—
Totaux.....	48,599	100·0	63,637	100·0	37,112	100·0	53,199	100·0

5.—Nouvelles habitations achevées en 1915 et 1946, par genre de construction

Genre de construction	1945		1946	
	Nombre	% du total	Nombre	% du total
Structure en bois avec parement en bois et bardeaux.....	23,857	64.3	35,804	67.3
Structure en bois avec parement en brique.....	4,011	10.8	4,790	9.0
Structure en bois avec parement en stuc sur latte.....	4,387	11.8	6,554	12.3
Blocs de cendres ou de ciment et stuc.....	731	2.0	1,629	3.1
Maçonnerie solide; parement en brique et blocs de maçonnerie.....	1,108	3.0	1,427	2.7
Brique solide.....	1,797	4.8	1,890	3.6
Maçonnerie solide; parement en pierre et blocs de maçonnerie.....	129	0.4	167	0.3
Autres et non classées.....	1,092	2.9	938	1.7
Totaux.....	37,112	100.0	53,199	100.0

6.—Nombre moyen d'unités de logement par habitation achevée, par zone ou région, 1945 et 1946

Zone ou région	Habitations		Unités de logement, transformations non comprises		Moyenne par habitation	
	1945	1946	1945	1946	1945	1946
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Municipalités—						
Zones métropolitaines.....	12,337	16,324	15,585	18,704	1.26	1.14
Autres urbaines.....	11,962	20,408	13,563	22,719	1.13	1.11
Autres rurales.....	11,194	13,861	11,344	14,718	1.06	1.06
Totaux, municipalités.....	35,493	50,593	40,492	56,141	1.15	1.11
Régions non organisées.....	1,499	2,498	1,501	2,577	1.00	1.03
Totaux, provinces.....	36,992	53,091	42,493	58,718	1.15	1.10
Yukon et T.N.-O.....	120	108	124	110	1.03	1.02
Canada.....	37,112	53,199	42,617	58,828	1.15	1.10

7.—Nouvelles unités de logement dans les zones métropolitaines, achevées en 1945 et 1946

Zone métropolitaine	1945		1946		Pourcentage d'augmentation ou de diminution en 1946 sur 1945
	Nombre	% du total	Nombre	% du total	
Halifax (N.-E.).....	189	0.4	668	1.1	+252.38
Saint-John (N.-B.).....	163	0.3	300	0.5	+ 84.05
Québec (Qué.).....	1,054	2.2	1,081	1.7	+ 2.56
Montréal (Qué.).....	4,788	9.9	3,816	6.0	- 20.30
Ottawa (Ont.).....	1,487	3.1	1,598	2.5	+ 6.75
Toronto (Ont.).....	3,533	7.3	4,447	6.9	+ 25.87
Hamilton (Ont.).....	613	1.3	687	1.1	+ 12.07
London (Ont.).....	446	0.9	822	1.3	+ 84.30
Windsor (Ont.).....	747	1.5	797	1.2	+ 6.69
Winnipeg (Man.).....	1,310	2.7	2,345	3.7	+ 79.01
Vancouver (C.-B.).....	2,875	5.9	3,028	4.8	+ 5.32
Victoria (C.-B.).....	650	1.3	856	1.3	+ 31.69
Totaux, zones métropolitaines.....	17,865	38.8	20,443	32.1	+ 14.43
Totaux, Canada.....	48,599	100.0	63,637	100.0	+ 30.94

¹Y compris transformations.

Section 3.—Contrats adjugés et permis de bâtir émis

La présente section donne les statistiques des travaux effectivement prévus indiqués par les contrats adjugés et les permis de bâtir. Ces chiffres ne se rapportent au travail exécuté durant l'année que dans la mesure où ce travail est achevé et dûment déclaré au recensement de la construction. De plus, la valeur des contrats adjugés et, surtout, des permis de bâtir est une estimation (souvent une sous-estimation) des entreprises projetées. Il est évident que ces statistiques ne peuvent concorder avec celles de la section 3, parce que plusieurs travaux dont les contrats sont signés vers la fin d'une année ne sont souvent commencés que l'année suivante et, surtout en ce qui concerne les grandes entreprises ou les contrats adjugés vers la fin d'une année, s'étendent à plus d'une année. Les chiffres donnés ici complètent donc ceux de la section 3, en ce qu'ils font voir d'année en année le travail immédiatement projeté pour la période.

Contrats de construction.—Les chiffres des contrats de construction adjugés en 1946, publiés par MacLean Building Reports, Limited, accusent un total de \$663,355,100. Ce montant est une augmentation de 62 p. 100 sur celui de 1945 (\$409,032,700) et dépasse le sommet précédent de 577 millions atteint en 1929.

Chaque genre de construction, comme le montre le tableau 9, participe à cette augmentation. La valeur des habitations est de \$213,050,500, soit 32 p. 100 de la valeur globale de toute la construction et augmentation de 8.7 p. 100 sur 1945. Une grande partie de cette construction est formée de maisons à logement unique ou logements multiples, bien que la valeur des appartements construits soit plus que trois fois plus élevée que l'année précédente.

La construction industrielle augmente de 83.1 p. 100 sur 1945; la construction d'ouvrages de génie, de 144.6 p. 100; et la construction de locaux d'affaires ou commerciaux, de 116.5 p. 100.

Au point de vue régional, c'est l'Ontario qui compte le plus gros volume de construction, la valeur des contrats adjugés y étant de \$252,787,400, soit 38.1 p. 100 du total, suivie du Québec (34.2 p. 100). Les pourcentages d'augmentation les plus grands sur 1945 sont ceux du Nouveau-Brunswick et du Québec, soit 149 et 86 p. 100, respectivement.

8.—Valeur des contrats de construction au Canada, 1912-1946

(D'après MacLean Building Reports, Ltd.)

Année	Valeur des contrats de construction	Année	Valeur des contrats de construction	Année	Valeur des contrats de construction
	\$		\$		\$
1912.....	463,083,000	1924.....	276,261,100	1936.....	162,588,000
1913.....	384,157,000	1925.....	297,973,000	1937.....	224,056,700
1914.....	241,952,000	1926.....	372,947,900	1938.....	187,277,900
1915.....	83,916,000	1927.....	418,951,600	1939.....	187,176,500
1916.....	99,311,000	1928.....	472,032,600	1940.....	346,009,800
1917.....	84,841,000	1929.....	578,651,900	1941.....	393,991,300
1918.....	99,842,000	1930.....	456,999,600	1942.....	281,594,100
1919.....	190,028,000	1931.....	315,482,000	1943.....	206,108,900
1920.....	255,608,000	1932.....	132,872,400	1944.....	291,961,800
1921.....	240,133,300	1933.....	97,289,800	1945.....	409,032,700
1922.....	331,843,800	1934.....	125,811,500	1946.....	663,355,100
1923.....	314,254,300	1935.....	160,305,000		

9.—Valeur des contrats de construction au Canada, par province et genre de construction, 1941-1946

(D'après MacLean Building Reports, Ltd.)

Province	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	413,800	566,100	719,300	657,900	904,900	650,200
Nouvelle-Ecosse.....	25,309,300	19,780,500	7,535,500	9,157,200	14,681,900	13,489,400
Nouveau-Brunswick.....	11,013,300	5,956,900	6,620,600	9,898,000	10,720,000	26,698,500
Québec.....	154,541,200	92,235,500	61,816,700	89,884,800	121,943,400	226,809,500
Ontario.....	145,598,600	108,679,500	83,025,300	111,741,800	151,856,000	252,787,400
Manitoba.....	11,701,600	13,914,300	10,083,900	12,906,400	22,228,700	25,741,500
Saskatchewan.....	11,098,700	5,480,200	3,970,000	5,677,800	15,986,100	19,497,500
Alberta.....	15,598,800	14,401,100	18,529,300	19,501,900	32,677,800	38,971,900
Colombie-Britannique.....	18,718,000	20,578,000	13,803,300	32,536,200	38,033,900	58,709,200
Grands totaux.....	393,391,300	281,594,100	206,103,900	291,961,800	408,632,700	663,355,100
Genre de construction						
HABITATIONS—						
Appartements.....	6,177,300	865,200	913,400	8,856,600	6,282,800	18,998,800
Maisons.....	86,222,100	78,411,600	78,195,700	122,386,500	189,740,400	194,051,700
TOTAUX, HABITATIONS.....	92,399,400	79,276,800	79,109,100	131,243,100	196,023,200	213,050,500
EDIFICES PUBLICS—						
Eglises.....	2,908,900	1,250,700	1,198,400	1,688,100	3,321,700	14,426,500
Garages publics.....	3,347,900	959,200	1,269,900	1,940,100	3,245,400	16,859,900
Hôpitaux.....	6,445,100	5,037,600	6,144,600	18,529,300	22,061,300	23,863,700
Hôtels et clubs.....	2,220,200	5,211,300	2,370,400	2,442,300	2,589,800	16,071,600
Bureaux.....	5,464,700	5,090,300	2,826,700	3,742,900	5,316,500	18,912,400
Edifices publics.....	50,870,100	65,856,300	30,660,400	13,022,000	7,407,400	7,411,600
Ecoles.....	5,743,600	3,261,200	4,304,800	8,346,700	15,583,700	28,019,500
Magasins.....	9,406,100	2,994,600	1,813,100	3,999,300	6,571,200	29,271,200
Théâtres.....	2,115,300	302,200	244,200	322,500	401,400	8,921,500
Entrepôts.....	12,130,200	8,201,400	10,185,400	14,590,700	19,798,500	28,047,600
TOTAUX, EDIFICES PUBLICS.....	100,552,100	98,164,800	61,017,900	68,623,900	86,296,900	186,805,500
ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS.....						
92,805,300	74,084,500	32,857,000	58,712,100	75,540,200	138,328,500	
TRAVAUX DE GÉNIE—						
Ponts.....	3,550,900	1,351,200	2,059,200	1,519,000	2,099,300	5,279,200
Digues et quais.....	12,440,900	8,950,900	3,708,200	5,718,400	2,467,000	10,379,700
Egouts et conduites.....	6,772,400	3,567,800	1,795,200	2,244,900	5,284,900	13,144,900
Chemins et rues.....	25,093,000	12,414,200	11,222,600	14,428,100	20,231,300	56,941,600
Structure générale.....	80,377,300	5,780,900	14,334,700	9,472,300	21,089,900	39,425,200
TOTAUX, TRAVAUX DE GÉNIE.....	108,234,500	30,665,000	33,119,900	33,382,700	51,172,400	125,170,600

Permis de bâtir.—La statistique des permis de bâtir est réunie pour la première fois en 1910 alors qu'elle porte sur 35 villes; en 1920, sa portée est étendue à 58 municipalités, comprenant des régions suburbaines non constituées en corporations, vu que, avec l'arrivée de l'automobile, un pourcentage croissant de travailleurs urbains demeurent en dehors des villes où ils travaillent. En 1940, la statistique est étendue à 204 municipalités.

Les permis de bâtir émis en 1946 augmentent de 94.5 p. 100 sur 1945

10.—Valeur des permis de bâtir accordés par 204 municipalités au Canada, 1945 et 1946

NOTA.—La statistique de ces séries avant 1945 paraît au tableau correspondant d'éditions antérieures de l'Annuaire. Pour les 35 cités marquées la série date de 1910; les 23 endroits marqués o ont été ajoutés en 1920.

Province et municipalité	1945	1946	Province et municipalité	1945	1946
	\$	\$		\$	\$
Ile du Prince-Edouard...	600,705	451,250	Québec—fin		
o Charlottetown.....	600,705	451,250	S.-Joseph-de-Grantham..	194,593	306,389
Nouvelle-Ecosse	4,101,950	7,442,787	S.-Lambert.....	267,700	482,483
Amherst.....	41,031	193,650	S.-Laurent.....	406,230	1,875,422
Bridgewater.....	67,150	123,650	o Shawinigan-Falls.....	1,181,070	1,455,660
Dartmouth.....	280,095	638,681	Sherbrooke.....	1,749,945	2,362,255
Glace-Bay.....	308,684	555,099	Sorel.....	1,109,390	1,270,921
Halifax.....	1,923,295	3,003,850	o Trois-Rivières.....	1,388,020	2,383,155
Liverpool.....	47,425	70,500	Val d'Or.....	248,885	1,155,640
o New-Glasgow.....	221,610	221,710	Valleyfield.....	476,249	1,320,556
New-Waterford.....	68,210	158,345	Verdun.....	2,090,860	2,458,900
North Sydney.....	107,500	170,650	Westmount.....	227,939	1,014,050
Sydney.....	474,780	1,162,037	Ontario	80,053,564	150,520,167
Sydney-Mines.....	118,840	186,300	Amherstburg.....	120,810	229,550
Truro.....	330,170	783,725	Barrie.....	599,325	784,442
Yarmouth.....	113,160	174,590	o Belleville.....	411,755	1,061,110
Nouveau-Brunswick	1,466,789	6,437,553	Bowmanville.....	28,040	165,470
Campbellton.....	78,938	295,135	Bracebridge.....	18,100	134,960
Chatham.....	7,000	87,300	Brampton.....	243,994	537,517
Dalhousie.....	13,290	90,970	o Brantford.....	609,776	1,632,405
o Fredericton.....	176,260	2,633,318	Brockville.....	314,175	283,670
o Moncton.....	634,725	2,038,471	Burlington.....	278,660	426,820
Newcastle.....	14,750	66,500	Campbellford.....	24,450	170,800
o Saint John.....	742,076	1,086,114	o Chatham.....	1,019,320	3,636,559
St. Stephen.....	69,750	139,745	Cobourg.....	52,100	144,975
Québec	50,250,648	111,915,328	Cochrane.....	34,800	103,977
Cap-de-la-Madeleine.....	512,437	806,177	Collingwood.....	23,548	137,130
Chicoutimi.....	635,325	972,650	Cornwall.....	491,133	976,583
Drummondville.....	384,850	640,400	Dundas.....	506,700	188,900
Granby.....	586,269	2,022,382	Eastview.....	338,350	1,078,550
Grand Mère.....	310,890	735,690	Etobicoke Twp.....	4,486,247	10,522,035
Hampstead.....	227,490	616,400	Forest-Hill.....	1,191,050	2,440,800
Hull.....	673,675	907,875	Fort-Erie.....	62,861	226,050
Iberville.....	178,475	137,130	Fort-Francois.....	114,427	313,215
Joliette.....	1,214,145	1,165,570	Fort-William.....	1,071,229	2,740,082
Jonquière.....	294,375	923,000	o Galt.....	447,861	1,303,412
Lachine.....	973,111	5,718,446	Gananoque.....	44,945	136,175
Laprairie.....	71,250	104,350	Gloucester Twp.....	480,195	1,087,800
La Tuque.....	1,082,924	272,545	Goderich.....	39,802	228,500
Lévis.....	291,350	373,400	o Guelph.....	417,106	1,329,925
Longueuil.....	506,535	420,000	Haileybury.....	28,445	86,817
Mégantic.....	106,595	408,977	Hamilton.....	5,557,629	6,467,592
o Montréal (Maison-neuve)	21,932,698	53,696,300	Hanover.....	28,060	116,825
Montréal-Est.....	391,348	4,017,520	Hawkesbury.....	42,220	293,025
Montréal-Nord.....	516,390	1,319,400	Huntsville.....	76,655	293,150
Montréal-Ouest.....	41,050	111,100	Ingersoll.....	37,402	138,242
Mont-Royal.....	1,761,650	2,211,291	Kapuskasing.....	206,900	703,475
Noranda.....	216,850	1,490,410	Kenora.....	111,763	183,495
Outremont.....	866,100	1,742,000	Kingston.....	1,441,461	2,951,261
Pointe-aux-Trembles.....	297,055	289,025	Kirkland-Lake (Twp de Teck)	201,888	392,488
Pointe-Claire.....	255,613	571,902	o Kitchener.....	1,796,856	2,749,775
o Québec.....	4,351,565	6,063,025	Leamington.....	262,826	302,045
Rimouski.....	213,700	1,351,260	Lessard.....	2,464,965	3,777,336
Rivière-du-Loup.....	86,024	248,020	Lindsay.....	225,800	520,900
Rouyn.....	86,953	859,945	Listowel.....	16,490	89,395
Ste-Agathe-des-Monts.....	216,854	451,750	London.....	1,660,465	3,990,050
Ste-Anne-de-Bellevue.....	31,195	248,394	Long-Branch.....	1,001,898	872,293
S.-Hyacinthe.....	730,951	1,226,350	Mimico.....	389,355	557,860
S.-Jean.....	304,050	1,862,050	Napanee.....	56,015	131,365
S.-Jérôme.....	504,420	1,107,023	Nepean Twp.....	-	1,079,710
			New-Liskeard.....	50,387	199,169
			Newmarket.....	70,125	313,525
			New-Toronto.....	687,931	1,719,121
			o Niagara-Falls.....	563,386	730,468
			North-Bay.....	407,345	868,280
			North-York Twp.....	11,280,993	9,300,908
			Oakville.....	338,211	1,105,396

10.—Valeur des permis de bâtir accordés par 204 municipalités au Canada, 1945 et 1946—fin

Province et municipalité	1945	1946	Province et municipalité	1945	1946
	\$	\$		\$	\$
Ontario—fin			Saskatchewan	7,457,215	18,914,947
Orillia.....	171,730	643,105	Biggar.....	15,900	20,075
o Oshawa.....	902,703	1,695,286	Estevan.....	75,850	177,695
o Ottawa.....	3,007,496	7,049,495	Melville.....	62,350	242,925
o Owen-Sound.....	403,170	849,834	Moose-Jaw.....	931,653	1,276,557
Paris.....	38,157	96,665	North-Battleford.....	194,725	1,169,150
Parry-Sound.....	61,415	97,305	Princes-Albert.....	473,160	1,343,081
Pembroke.....	147,385	258,965	Regina.....	2,790,579	6,024,876
Perth.....	87,300	108,100	o Saskatoon.....	2,376,740	6,341,790
Peterborough.....	878,505	2,433,941	Swift-Current.....	304,966	584,948
Petrolia.....	32,500	56,205	Weyburn.....	41,797	222,495
Port-Arthur.....	1,445,908	2,569,019	Yorkton.....	190,495	611,325
Port-Colborne.....	136,341	241,668			
Preston.....	177,787	258,744	Alberta	17,338,804	29,738,350
Renfrew.....	503,100	542,025	o Calgary.....	7,280,137	11,753,793
o Riverside.....	616,250	993,665	Drumheller.....	61,860	166,953
o St. Catharines.....	952,258	2,025,405	Edmonton.....	7,988,248	15,020,453
St. Marys.....	45,275	79,360	o Lethbridge.....	1,602,554	1,970,121
o St. Thomas.....	846,880	1,041,957	o Medicine-Hat.....	405,985	827,600
o Sarnia.....	1,530,012	1,239,873			
o Sault-Ste.-Marie.....	686,233	2,391,621	Colombie-Britannique	24,671,795	42,866,375
Scarboro Twp.....	2,767,467	5,215,703	Chilliwack.....	429,640	645,395
Simcoe.....	162,600	352,790	Cranbrook.....	55,152	174,121
Smiths-Falls.....	51,450	525,720	Fernie.....	13,110	51,395
Stratford.....	155,236	1,045,907	o Kamloops.....	469,473	1,026,600
Sudbury.....	854,900	1,540,600	* Kelowna.....	736,875	1,443,360
Swansea.....	183,730	389,643	o Nanaimo.....	134,704	254,733
Tilsonburg.....	138,230	362,640	Nelson.....	181,851	618,583
Timmins.....	254,833	738,768	New-Westminster.....	1,491,926	2,709,230
o Toronto.....	11,518,918	22,144,681	o North-Vancouver.....	342,970	1,020,185
Trenton.....	80,090	499,919	Princes-George.....	155,160	547,845
Wallaceburg.....	31,850	207,525	o Prince-Rupert.....	275,354	229,812
Waterloo.....	634,562	1,368,843	Revelstoke.....	41,115	92,220
o Welland.....	292,335	430,735	Rossland.....	18,895	37,520
Weston.....	396,222	637,910	Trail.....	67,220	267,048
Whitby.....	128,840	311,305	o Vancouver.....	16,843,897	28,136,963
o Windsor.....	1,961,097	5,617,269	Vernon.....	412,778	700,430
o Woodstock.....	332,413	957,458	o Victoria.....	3,001,585	4,910,436
o York Twp.....	2,666,175	7,576,400			
o York-East Twp.....	2,326,973	4,006,645			
Manitoba	11,925,760	16,306,341	Totaux—		
Brandon.....	220,299	1,044,665	204 municipalités.....	197 187 169	383 596 698
Brooklands.....	53,685	115,645			
Dauphin.....	98,810	304,585	Totaux—		
North-Kildonan.....	105,670	184,135	58 municipalités (o)	136 963 438	267 189 364
Portage-La-Prairie.....	83,526	230,447			
o S.-Boniface.....	1,891,515	2,047,175	Totaux—		
Selkirk.....	92,000	188,560	35 municipalités (o)...	117 453 652	228 207 854
Le Pas.....	20,525	107,200			
Transcona.....	627,005	196,123			
Winnipeg.....	7,823,725	11,890,800			

Les indices donnés au tableau 11 indiquent, dans la limite du possible, les fluctuations du coût de la construction et leurs effets sur la construction et l'emploi. Les proportions relatives du coût des matériaux et des gages dans la construction générale sont difficiles à déterminer parce qu'elles varient avec les genres de construction et les centres qui ont été étudiés. L'expérience d'avant-guerre, tirée d'une étude faite dans 15 villes, démontre que les proportions moyennes des matériaux par rapport à la main-d'œuvre dans tous les genres de construction sont de deux tiers environ pour les matériaux et d'un tiers pour la main-d'œuvre. L'augmentation du coût des entreprises de construction au cours des années de guerre est probablement bien plus forte que ne le révèle l'avance des indices des prix de gros et des gages

inscrits au tableau 11; les proportions de ces items par rapport au coût total ont sans doute subi une certaine variation à cause des changements dans les genres et les méthodes de construction et d'une mécanisation plus générale.

Le coût estimatif des permis de bâtir émis en 1946 pour les 35 villes mentionnées au tableau 11 est le plus élevé enregistré depuis 1910; il est de \$13,930,468 de plus que le sommet antérieur atteint en 1929, soit \$214,277,386.

Les quatre plus grandes villes, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver absorbent \$115,868,724 ou 50.8 p. 100 de ce total. En 1929, ces mêmes villes accusaient une valeur de \$126,387,555 ou 59 p. 100 de tous les permis.

11.—Valeur des permis de bâtir dans 35 villes et nombres-indices des industries de la construction, 1930-1946

NOTE.—Ce sont les 35 villes marquées (·) au tableau 10. Les chiffres des années 1910-1929 paraissent à la p. 428 de l'Annuaire de 1942.

Année	Valeur des permis de bâtir	Nombre-indices moyens— (1926 = 100)		
		des prix de gros des matériaux de construction	des gages dans les industries de la construction ¹	de l'emploi dans les industries de la construction ²
	\$			
1930.....	152,404,222	90.8	113.1	134.3
1931.....	101,821,221	81.9	113.7	104.3
1932.....	38,443,406	77.2	103.5	54.1
1933.....	19,890,150	78.3	91.8	38.5
1934.....	24,911,430	82.5	89.9	47.8
1935.....	42,839,627	81.2	92.9	55.4
1936.....	36,337,439	85.3	93.4	55.4
1937.....	49,694,847	94.4	96.0	60.1
1938.....	54,532,781	89.1	98.4	60.1
1939.....	53,048,231	89.7	99.2	62.1
1940.....	70,789,456	95.6	103.6	83.5
1941.....	85,003,123	107.3	110.6	139.5
1942.....	64,571,168	115.2	117.5	157.9
1943.....	51,846,345	121.2	126.6	160.2
1944.....	83,418,721	127.3	128.4	95.3
1945.....	117,453,652	127.3	129.9	101.8
1946.....	228,157,264	134.8	3	145.7

¹ Recueillis par le ministère du Travail.

² D'après les employeurs.

³ Non disponible.

Emploi dans l'industrie de la construction.—Aux tableaux 12 et 13, d'après les chiffres de l'emploi pour chaque mois, il est visible que l'industrie de la construction n'est pas aussi nettement saisonnière qu'on est porté parfois à le croire. Le mois d'emploi maximum dans cette industrie en général en 1945 est octobre avec 148,894 employés à gages, et le mois d'emploi minimum est février avec 78,167.

12.—Employés à gages dans l'industrie de la construction et leur rémunération, par mois, 1944 et 1945

NOTE.—Des chiffres comparables depuis 1935 figurent au tableau correspondant d'Annuaire précédents à compter de l'édition de 1937.

Année et mois	Entrepreneurs généraux et de spécialités, et sous-entrepreneurs	Municipalités	Commissions de port	Ministères provinciaux	Ministères fédéraux	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1944						
Janvier.....	63,326	6,151	433	3,669	1,738	75,317
Février.....	60,600	6,221	436	3,330	1,734	72,321
Mars.....	58,976	6,431	464	5,365	1,918	73,154
Avril.....	59,418	7,564	486	9,094	1,860	78,422
Mai.....	67,637	9,334	515	17,139	2,118	96,793
Juin.....	75,649	10,539	511	20,277	2,331	109,307
Juillet.....	80,608	10,556	502	25,493	2,456	119,615
Août.....	82,667	10,803	530	26,075	2,531	122,606
Septembre.....	80,599	10,086	502	19,699	2,629	113,505
Octobre.....	79,286	9,454	506	19,848	2,597	111,691
Novembre.....	76,387	8,781	502	19,427	2,334	107,481
Décembre.....	65,766	7,019	472	10,103	1,929	85,289
Moyennes mensuelles.....	70,910	8,583	488	14,959	2,186	97,125
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Totaux, gages payés durant l'année.....	120,870,399	11,354,568	630,304	17,207,162	3,356,412	153,418,845
1945						
Janvier.....	62,645	6,313	423	5,881	3,389	78,651
Février.....	63,087	6,483	449	4,986	3,162	78,167
Mars.....	65,525	8,918	465	6,932	3,411	83,251
Avril.....	66,798	8,201	516	12,796	4,076	94,477
Mai.....	75,535	9,617	551	16,556	4,452	106,711
Juin.....	85,000	10,381	584	21,113	4,579	122,237
Juillet.....	93,410	11,041	608	21,634	4,536	131,229
Août.....	100,258	11,492	627	22,202	5,112	139,691
Septembre.....	103,614	11,140	627	24,947	4,832	145,160
Octobre.....	107,528	10,387	666	25,150	4,663	148,894
Novembre.....	105,402	10,077	591	25,118	4,434	145,622
Décembre.....	93,270	8,192	491	10,913	3,657	116,523
Moyennes mensuelles.....	85,390	9,234	550	16,518	4,192	115,884
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Totaux, gages payés durant l'année.....	142,412,634	13,074,055	796,660	18,958,628	6,453,424	181,695,401

13.—Moyenne d'employés à gages dans l'industrie de la construction et total des gages, par province, 1944 et 1945

Province	1944		1945	
	Moyenne mensuelle d'employés à gages	Total des gages payés durant l'année	Moyenne mensuelle d'employés à gages	Total des gages payés durant l'année
	nomb.	\$	nomb.	\$
Ile du Prince-Edouard.....	398	570,025	332	539,030
Nouvelle-Ecosse.....	10,451	11,462,517	11,305	11,535,549
Nouveau-Brunswick.....	3,818	5,497,136	3,824	5,647,849
Québec.....	30,023	46,616,747	33,904	52,290,775
Ontario.....	31,932	53,879,207	42,125	70,498,131
Manitoba.....	3,424	5,552,366	4,483	7,616,571
Saskatchewan.....	2,497	3,839,126	3,077	5,046,516
Alberta.....	4,576	7,869,555	5,360	8,792,709
Colombie-Britannique.....	10,006	18,132,166	10,974	19,758,171
Totaux.....	97,125	153,418,845	115,884	181,695,401

Section 4.—Recensement annuel de la construction de tous genres

Le recensement annuel de la construction par le Bureau fédéral de la Statistique s'étend à tous les travaux de construction, d'entretien et de réparation effectués par des entrepreneurs, constructeurs et organismes publics (sauf les petites municipalités) du Canada. Il ne comprend pas les travaux d'entretien et de réparation des chemins de fer et tramways électriques, des réseaux télégraphiques et téléphoniques et des services publics de moindre importance, lorsque ceux-ci sont exécutés de la façon ordinaire par les employés des compagnies. Il ne peut tenir compte non plus d'une forte somme de travaux faits à leurs propres bâtiments par des fermiers et autres particuliers qui autrement pourraient être sans travail. Il est douteux qu'une grande partie des travaux des chemins de fer de des services publics soit de la construction au sens du recensement. Ainsi, les dépenses ordinaires d'"entretien de la voie", autant qu'il s'agit de travaux d'inspection, ne sont pas de la construction, bien que, lorsqu'il s'agit de la réfection du terrassement d'une voie ou du renouvellement des travaux d'art, elles puissent être considérées comme appartenant à cette catégorie.

Le tableau suivant montre les dépenses des chemins de fer, des tramways électriques et des réseaux télégraphiques et téléphoniques. En soustrayant des dépenses les travaux sous-traités par les entrepreneurs, les doubles emplois par rapport aux chiffres du recensement se trouvent éliminés et les totaux nets indiqués s'ajoutent à ces chiffres du recensement de la construction.

14.—Dépenses des chemins de fer, des tramways électriques, des réseaux téléphoniques et télégraphiques, pour l'entretien des voies et travaux d'art et l'entretien de l'outillage, 1942-1945

Détails	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$
Chemins de fer—				
Entretien de la voie et des travaux d'art. . .	71, 204, 046	90, 854, 109	113, 009, 130	110, 758, 551
Entretien de l'outillage.	78, 784, 947	87, 421, 513	101, 879, 478	103, 067, 682
Moins les travaux exécutés par les entrepreneurs.	1	1	1	970, 224
Totaux nets, chemins de fer.	149, 988, 993	178, 275, 622	214, 888, 606	212, 856, 009
Tramways électriques—				
Entretien de la voie et des travaux d'art. . .	2, 831, 429	3, 570, 773	3, 955, 970	4, 271, 868
Entretien de l'outillage.	5, 990, 038	7, 940, 274	8, 868, 565	10, 271, 410
Moins les travaux exécutés par les entrepreneurs et les matériaux fournis par eux.	80, 215	285, 226	196, 057	574, 209
Totaux nets, tramways électriques.	8, 741, 252	11, 215, 821	12, 628, 478	13, 969, 069
Télégraphes, entretien.	718, 007	676, 917	804, 831	858, 405
Téléphones, entretien, additions et extensions. . .	14, 805, 097	14, 987, 263	16, 468, 790	18, 070, 846
Moins les dépenses au compte-capital assumées par les entrepreneurs.	1	1	1	3, 041, 510
Totaux nets, télégraphes et téléphones.	15, 523, 104	15, 664, 180	17, 273, 591	15, 887, 441
Totaux généraux.	174, 253, 349	205, 155, 623	244, 790, 675	242, 712, 519

¹ Inconnues.

Statistiques de la construction.*—Le Bureau fédéral de la Statistique a effectué un recensement de la construction en 1934, mais la base du dépouillement n'a été uniformisée qu'en 1935, de sorte qu'avec les chiffres de 1945 des statistiques comparables existent maintenant pour les années 1935-1945. Des rapports sont

* Révisé sous la direction de W. H. Losee, directeur, Division du recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la Statistique, par F. J. Tanner, chef, Section de la statistique de la construction.

reçus des entrepreneurs généraux et des sous-entrepreneurs, des municipalités, des commissions de port, des ministères fédéraux et provinciaux. Les chiffres englobent les modifications, l'entretien et les réparations, ainsi que la nouvelle construction. Des statistiques sommaires paraissent aux tableaux 15, 16 et 17.

Il n'existe pas de relation entre la valeur totale de la construction indiquée dans ces tableaux et la valeur des contrats adjugés indiquée aux tableaux 8 et 9 de la section 3, pp. 616-617. Dans ce dernier cas, toutes les valeurs sont incluses dès que les adjudications sont faites, indépendamment du fait que le contrat est terminé ou même commencé pendant cette année, tandis que les tableaux suivants portent sur la construction entreprise et réellement exécutée durant l'année civile.

15.—Statistiques principales de la construction, 1942-1945

NOTE.—Les chiffres comparables depuis 1935 se trouvent au tableau correspondant d'Annuaire précédents à compter de l'édition de 1940.

Détails	1942	1943	1944	1945
Firmes faisant rapport..... nomb.	13,754	12,600	16,121	19,925
Employés à salaire..... nomb.	26,596	25,015	26,767	30,646
Salaires..... \$	43,871,755	43,726,277	44,285,139	52,290,053
Employés à gages (moyenne)..... nomb.	143,671	130,285	97,125	115,884
Gages..... \$	218,171,716	207,707,516	153,418,845	181,895,401
Total des employés..... nomb.	175,267	155,300	123,892	146,530
Salaires et gages..... \$	262,043,471	251,433,793	197,703,984	233,991,454
Coût des matériaux..... \$	324,732,380	278,888,384	200,801,042	275,621,996
Valeur du travail..... \$	635,649,570	572,426,551	449,838,059	543,579,833
Nouvelles constructions ¹ \$	490,317,317	428,423,651	266,819,003	320,225,176
Modifications, entretien et réparations ¹ \$	145,331,653	150,002,900	184,019,056	223,354,657
Travail par sous-contrat..... \$	124,023,873	97,900,007	74,214,349	92,817,170
Nouvelles constructions..... \$	110,162,864	84,084,603	57,861,459	71,872,900
Modifications, entretien et réparations..... \$	13,860,909	13,715,404	16,362,890	20,944,270

¹ Comprend le travail sous-traité indiqué dans la partie inférieure du tableau.

16.—Valeur des travaux de construction, par province, groupe et genre de construction, 1942-1945

Province, groupe ou genre	1942	1943	1944	1945
Province	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	1,468,348	1,645,660	1,961,471	1,876,857
Nouvelle-Ecosse.....	54,259,398	40,667,401	29,832,726	29,324,769
Nouveau-Brunswick.....	14,194,800	12,006,608	13,657,043	14,373,424
Québec.....	205,400,748	159,875,335	131,064,232	150,166,258
Ontario.....	217,829,022	216,715,281	165,295,169	216,545,127
Manitoba.....	22,091,947	20,190,673	19,357,321	28,362,523
Saskatchewan.....	15,602,922	11,128,058	12,423,241	17,482,076
Alberta.....	33,389,725	25,142,003	27,589,213	32,013,693
Colombie-Britannique et Yukon.....	71,412,660	85,055,532	48,577,643	53,415,106
Totaux.....	635,649,570	572,426,551	449,838,059	543,579,833
Groupe				
Entrepreneurs, constructeurs, etc.....	575,215,433	510,998,908	381,216,381	458,869,189
Municipalités.....	19,608,132	19,946,581	23,782,546	26,347,676
Commissions de port.....	1,454,960	1,139,984	1,304,504	1,646,552
Ministères provinciaux.....	33,157,163	34,109,733	36,520,088	43,135,675
Ministères fédéraux.....	6,213,882	6,231,345	7,014,450	13,580,741
Genre de construction				
Construction d'édifices.....	351,774,030	301,884,868	220,290,940	238,092,582
Construction de rues, routes, usines hydrauliques, aqueducs, etc.....	199,432,471	186,913,006	142,431,180	146,216,938
Construction de ports et aménagement de rivières.....	71,846,591	16,614,824	10,692,822	12,690,727
Construction accessoire.....	68,595,328	67,013,833	76,414,317	96,579,586

La valeur des travaux exécutés par l'industrie de la construction en 1945 s'élève à \$543,579,833 au regard de \$449,838,059 l'année précédente, soit une augmentation de 20.8 p. 100.

La valeur de la construction d'édifices passe de \$220,299,940 en 1944 à \$288,092,582 en 1945. La construction d'établissements industriels augmente de \$71,131,759 à \$82,800,022 tandis que la construction d'arsenaux, de casernes, de hangars, etc. diminue de \$15,001,136 à \$6,445,275. Par ailleurs, la construction d'habitations augmente de \$83,927,360 à \$125,524,346; celle d'institutions de \$21,005,720 à \$30,449,556; celle d'établissements commerciaux, de \$29,233,965 à \$42,873,383. Les travaux de génie, la construction de ports, l'aménagement de rivières, etc. augmentent de \$153,123,802 en 1944 à \$158,907,665 en 1945.

L'ensemble de l'industrie fournit de l'emploi à 146,530 personnes en 1945, augmentation de 22,638 par rapport à l'année précédente, et distribue \$233,991,454 en salaires et gages, soit \$36,287,470 de plus. Les matériaux employés en 1945 coûtent \$275,621,996, augmentation de \$74,820,954.

Les rapports reçus en 1945 se chiffrent par 19,025 contre 16,121 en 1944. Une bonne partie de l'augmentation est enregistrée dans le nombre de rapports reçus de propriétaires-constructeurs et est attribuable, selon toute vraisemblance, au nombre de personnes qui ayant désespérément besoin de logis érigaient leurs propres maisons parce qu'elles ne pouvaient obtenir les services d'un entrepreneur. Ces statistiques sont comprises dans les tableaux qui donnent l'activité des entrepreneurs généraux, des entrepreneurs de spécialités et des sous-entrepreneurs. Bien que l'augmentation du nombre des rapports soit considérable, l'importance relativement faible de leurs opérations ne modifie pas appréciablement les autres totaux.

17.—Statistiques principales de l'industrie de la construction, par province et par groupe, 1945

NOTE.—Les chiffres comparables à compter de 1935 paraissent au tableau correspondant d'Annuaire précédents à compter de l'édition de 1937.

Province ou groupe	Personnel	Salaires et gages	Coût des matériaux	Valeur de l'ouvrage effectué		
				Nouvelles constructions	Modifications et réparations	Total
	nomb.	\$	\$	\$	\$	\$
Province						
Ile du Prince-Edouard	430	722,893	937,874	1,340,801	536,056	1,876,857
Nouvelle-Ecosse	13,083	13,969,246	13,370,748	13,098,086	16,226,683	29,324,769
Nouveau-Brunswick	4,404	6,785,662	6,337,987	7,085,817	7,287,607	14,373,424
Québec	41,895	65,936,489	77,366,568	92,699,155	57,467,103	150,166,258
Ontario	54,807	93,067,120	112,343,844	121,835,987	94,709,140	216,545,127
Manitoba	5,862	10,086,904	14,616,889	17,087,391	11,295,132	28,382,523
Saskatchewan	4,076	6,502,184	8,833,138	10,312,309	7,169,767	17,482,076
Alberta	7,254	11,522,354	14,998,591	21,722,356	10,291,307	32,013,663
Colombie-Britannique	14,717	25,398,622	26,816,367	35,043,244	18,371,862	53,415,106
Totaux	146,530	233,991,454	275,621,996	320,225,176	223,354,657	543,579,833
Groupe						
Entrepreneurs, constructeurs, etc.	110,405	185,494,940	249,226,381	296,838,126	162,081,063	458,869,189
Municipalités	10,804	15,995,960	8,636,585	9,247,453	17,100,223	26,347,676
Commissions de port	681	1,053,916	456,336	142,110	1,504,442	1,646,552
Ministères provinciaux	19,256	23,335,976	12,033,891	10,975,651	32,160,024	43,135,675
Ministères fédéraux	5,381	8,110,642	5,268,803	8,021,836	10,558,905	18,580,741

Le tableau 18 classe les divers genres de construction effectuée en 1945. La rubrique "construction accessoire" comprend des items tels que le briquetage, la charpenterie, la plomberie, l'appareil de chauffage, l'électricité, etc. signalés par les entrepreneurs qui se bornent à un genre de travail déterminé. Des détails, par province, et de plus amples renseignements sur cette industrie paraissent dans les rapports sur l'industrie du bâtiment publiés par le Bureau fédéral de la Statistique.

18.—Valeur de la construction nouvelle et autre, selon le genre, 1945

NOTE.—Des chiffres comparables à compter de 1935 sont donnés au tableau correspondant d'Annuaire précédents à compter de l'édition de 1937.

Genre de construction	Nouvelles constructions	Réparations, modifications et entretien	Valeur totale
	\$	\$	\$
Construction d'édifices—			
Habitations et conciergeries.....	104,987,189	20,537,157	125,524,346
Hôtels, clubs et restaurants.....	1,488,541	1,840,019	3,328,560
Eglises, hôpitaux.....	21,953,867	8,495,889	30,449,756
Bureaux, magasins, théâtres et salles d'amusement.....	8,348,016	16,035,194	24,383,210
Élévateurs à grain, manufactures, entrepôts, bâtiments de ferme et de mine.....	57,382,087	33,598,969	90,981,056
Garages et relais.....	5,819,350	2,370,284	8,189,634
Postes radiophoniques.....	370,534	158,534	529,068
Arsenaux.....	1,521,056	936,154	2,457,210
Hangars d'avions.....	290,987	222,203	513,190
Tous autres édifices.....	352,330	884,442	1,236,772
Totaux, construction d'édifices.....	203,013,737	85,078,845	288,092,582
Construction de rues, routes, usines hydrauliques, aqueducs, etc.—			
Rues, chemins et parcs.....	33,512,463	45,924,210	79,436,673
Ponts, ponceaux, passages souterrains, etc.....	5,198,135	4,874,780	10,072,915
Systèmes d'aqueduc, d'égout et d'irrigation.....	11,318,473	4,330,929	16,149,402
Usines d'énergie électrique, y compris digues, réservoirs, lignes de transmission et conduits souterrains.....	17,352,808	9,007,649	26,360,457
Chemins de fer et tramways électriques.....	1,555,264	1,196,832	2,752,146
Aérodromes et terrains d'atterrissage.....	3,282,672	761,218	4,043,890
Toutes autres constructions, y compris l'installation de chaudières et machinerie.....	3,196,341	3,705,114	6,901,455
Totaux, construction de rues, etc.....	75,916,156	70,300,782	146,216,938
Construction de ports et aménagement de rivières.....	7,790,365	4,891,422	12,681,787
Construction accessoire.....	33,485,978	63,083,608	96,579,586
Grands totaux.....	320,225,176	223,354,657	543,579,833

CHAPITRE XX—TRAVAIL*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. LE GOUVERNEMENT ET LE TRAVAIL.....	626	Sous-section 1. Le programme de formation professionnelle du ministère du Travail.....	656
Sous-section 1. Ministère fédéral du Travail.....	626	Sous-section 2. Formation professionnelle des anciens combattants.....	659
Sous-section 2. Ministères provinciaux du Travail.....	628	SECTION 6. TRAVAIL ORGANISÉ AU CANADA.....	662
Sous-section 3. Législation ouvrière provinciale en 1946.....	629	SECTION 7. ACCIDENTS DU TRAVAIL ET INDEMNISATION DES ACCIDENTÉS.....	667
SECTION 2. OCCUPATIONS DE LA POPULATION ACTIVE.....	634	Sous-section 1. Accidents mortels du travail.....	667
SECTION 3. EMPLOI ET CHÔMAGE.....	634	Sous-section 2. Indemnisation des accidentés.....	667
Sous-section 1. Statistiques du recensement sur l'emploi et le chômage.....	634	SECTION 8. GRÈVES ET LOCK-OUT.....	672
Sous-section 2. Emploi et rémunération déclarés par les patrons.....	634	SECTION 9. SALAIRES ET HEURES DE TRAVAIL.....	675
Sous-section 3. Relevés de la main-d'œuvre.....	645	Sous-section 1. Réglementation des salaires et des heures de travail.....	675
Sous-section 4. Chômage parmi les ouvriers syndiqués.....	646	Sous-section 2. Statistique des salaires et heures de travail de diverses catégories d'ouvriers.....	678
SECTION 4. ASSURANCE-CHÔMAGE.....	647	Sous-section 3. Chiffres du recensement sur le gain et l'emploi.....	683
SECTION 5. FORMATION PROFESSIONNELLE AU CANADA.....	655		

Section 1.—Le Gouvernement et le Travail

Sous-section 1.—Ministère fédéral du Travail

Le ministère fédéral du Travail a été créé en 1900 en vertu de la loi de conciliation, qui fournit le moyen d'aider à prévenir et régler les conflits industriels et exige que le ministère recueille, réunisse et publie des renseignements statistiques et autres. Le ministère se charge aussi de l'application du principe des salaires équitables adopté la même année en vue de protéger les ouvriers employés à des travaux publics ou des entreprises subventionnées.

Actuellement, en plus de la fonction prévue par la loi qui consiste à propager des renseignements sur les questions ouvrières et industrielles, le ministre est chargé de l'application de certaines lois: loi de la conciliation et du travail; loi de 1935 sur les salaires et les heures de travail équitables; loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle; loi de 1940 sur l'assurance-chômage; loi de réintégration dans les emplois civils (1946); et loi des rentes viagères sur l'Etat. Le principe des salaires équitables est incorporé dans la loi sur les salaires et les heures de travail équitables pour ce qui est des travaux publics et subventionnés; il est renfermé dans les arrêtés en conseil en ce qui concerne l'outillage et les fournitures à l'usage du gouvernement. La loi des enquêtes en matière de différends industriels, dont l'entrée en vigueur remonte à 1907, est suspendue en vertu des règlements sur les relations ouvrières en temps de guerre.

Principe des salaires équitables.—Les salaires et les heures de travail, dans les entreprises de fabrication d'outillage et fournitures et les travaux de construction du gouvernement fédéral, ont été régis durant plusieurs années par une résolution

* Sauf indication contraire, la matière de ce chapitre a été préparée et révisée sous la direction de M. A. MacNamara, C.M.G., sous-ministre du Travail, Ottawa.

de la Chambre des communes (1900), plus tard incorporée à un arrêté en conseil et modifiée de temps à autre. Les entreprises de construction tombent maintenant sous le coup de la loi sur les salaires et les heures de travail équitables de 1935 et elles sont, dans une certaine mesure, subordonnées à l'arrêté en conseil du 7 juin 1922, tel qu'il a été modifié le 9 avril 1924. Les heures de travail dans ces entreprises sont limitées à 8 par jour et 44 par semaine, sauf dans les cas d'urgence et d'exemption par arrêté en conseil, et les salaires sont fixés d'après les taux courants pour ce genre de travail dans le district concerné ou, à défaut de taux courants, à des taux justes et raisonnables déterminés par le ministre.

Les salaires et les heures de travail dans les entreprises de fabrication d'outillage et de fournitures sont régis par l'arrêté en conseil de 1922 tel qu'il a été modifié le 31 décembre 1934 et le 4 octobre 1941. Les heures de travail dans ces entreprises doivent être les mêmes que les heures coutumières du métier dans le district où le travail est exécuté, ou des heures justes et raisonnables. Les salaires doivent être les salaires courants ou des salaires justes et raisonnables et ne peuvent jamais être inférieurs à 35 cents et 25 cents l'heure respectivement pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans. Des minimums plus bas sont fixés pour les ouvriers de moins de 18 ans et pour les apprentis. Lorsque les taux minimums déterminés par l'autorité provinciale sont plus élevés que ceux-là, ce sont les taux provinciaux qui sont mis en vigueur. Dans les travaux de construction et de fabrication de fournitures, le terme "salaires courants" et, dans les autres entreprises, le terme "heures coutumières du métier", signifient les conditions ordinaires établies par une entente des employeurs et des syndicats ou, à défaut d'entente, les conditions courantes.

Règlements des relations ouvrières en temps de guerre.—Les règlements régissant les relations ouvrières en temps de guerre (C.P. 1003) du 17 février 1944 avaient pour objet de faciliter les négociations collectives et de régler les différends ouvriers afin d'activer la production des matériaux de guerre. Ils s'appliquaient aux organismes de transports et communication dépassant les limites d'une province et, subordonnement à la loi des mesures de guerre, à certaines industries déterminées considérées comme essentielles à la poursuite de la guerre ou à la vie de la collectivité. De plus, si la législature d'une province le décrétait, les règlements s'appliquaient à d'autres industries dans les limites de son territoire. Ces mesures ont été prises en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse.

Au nombre des règlements de temps de guerre promulgués en vertu de la loi des mesures de guerre de 1917 et maintenus subordonnement à la loi de 1945 sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales, l'ordonnance régissant les salaires a été mitigée graduellement et, le 28 novembre 1946, elle était abrogée; les règlements du service sélectif régissant les effectifs mobilisables ont été graduellement révoqués, la dernière de ces régies ayant été abolie le 1er avril 1947. Les règlements des relations ouvrières en temps de guerre de 1944 (C.P. 1003) en ce qui concerne les relations ouvrières relevant de la juridiction provinciale sont périmés depuis le 15 mai 1947 s'il n'y a pas d'autre législation à cet effet. Quant aux organismes de transports et communication et toute autre industrie du domaine fédéral, les règlements peuvent être maintenus provisoirement jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par une loi permanente.

Le Conseil national des Relations ouvrières applique les règlements concernant les industries de guerre, assisté par des conseils provinciaux, sauf en Alberta et dans l'Île du Prince-Edouard.

En vertu des règlements, les employeurs doivent négocier avec les syndicats ouvriers ou associations ouvrières qui comptent la majorité des employés ou de ceux qui font partie d'une unité appropriée. Toute préférence nuisible aux membres d'une union ouvrière est une contravention. Les différends relatifs au nombre de membres ou à la représentation d'une union sont réglés par le Conseil des relations ouvrières. Les conflits soulevés par une convention sont sujets à l'arbitrage obligatoire si la convention ne détermine pas la procédure à suivre. Les différends relatifs aux dispositions à inclure dans une convention collective sont portés devant un officier ou un conseil de conciliation et les grèves et lock-outs sont interdits avant que 14 jours se soient écoulés après que le conseil a saisi le ministre du rapport.

Le 1er mars 1947, le Conseil national avait agréé des représentants dans 278 causes et en avait rejeté 61; les conseils provinciaux avaient accordé 3,625 certificats et en avaient refusé 574. Du 20 mars 1944 au 28 février 1947, sur les 424 conflits pour lesquels les services de conciliation du gouvernement ont été utilisés, 163 ont été réglés par les officiers de conciliation et 103 par des conseils de conciliation. Dans 65 causes, le rapport du conseil n'a donné suite à aucune entente. Les autres causes sont encore en suspens.

Sous-section 2.—Ministères provinciaux du Travail

La législation ouvrière au Canada relève en grande partie des législatures provinciales, puisqu'elle régit ordinairement à certains points de vue le contrat de service entre employeur et employé ou le contrat entre les membres d'un syndicat ouvrier qui constitue le fondement du syndicat ou réglemente les conditions dans les endroits particuliers du travail. Le contrat est un droit civil et l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui répartit les pouvoirs législatifs entre le Parlement canadien et les législatures provinciales, confère aux provinces le droit de promulguer des lois conformes aux droits civils et, sauf quelques exceptions, de régir les "travaux et entreprises d'une nature locale"

Un département ou bureau spécial est chargé de l'application des lois ouvrières dans chaque province, sauf l'Île du Prince-Édouard. En Alberta, le conseil des relations ouvrières met en vigueur les lois concernant les salaires et heures de travail et le bien-être des ouvriers sous l'autorité du ministre du Commerce et de l'Industrie, et le ministère des Travaux publics, la législation relative aux manufactures. Les autres provinces ont un ministère du Travail. La législation qui protège les mineurs est administrée par les départements des mines.

La législation relative aux manufactures dans huit provinces et celle concernant les boutiques dans plusieurs défendent le travail des enfants, fixent les heures de travail des femmes et des jeunes personnes et pourvoient à la sécurité et à l'hygiène. Les autres lois appliquées par la plupart des provinces comprennent les lois régissant les salaires minimums et les heures maximums de travail, les lois pourvoyant au règlement des différends industriels, les lois garantissant la liberté d'association et encourageant les conventions collectives, les lois relatives à l'apprentissage et aux licences pour certaines catégories de travailleurs. Les lois des normes industrielles de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse et la loi des justes salaires du Manitoba permettent de rendre obligatoires dans toute l'industrie concernée les salaires et heures de travail convenus entre les représentants des employeurs et des employés. La loi des conventions collectives du Québec permet de rendre obligatoires à tous les employés de l'industrie

les conventions collectives établies entre les employeurs et les syndicats ouvriers. Dans toutes les provinces, excepté l'Île du Prince-Edouard, les lois des accidents du travail sont appliquées par des commissions indépendantes.

Pour les renseignements relatifs à chaque ministère provincial du Travail, prière de consulter les rapports annuels de ces ministères ou de s'adresser aux sous-ministres du Travail des gouvernements provinciaux.

Sous-section 3.—Législation ouvrière provinciale en 1946

Sommaire.—Au cours des sessions législatives provinciales de 1946, les lois actuelles ont subi un certain nombre de changements importants; au Nouveau-Brunswick, une nouvelle loi des fabriques et en Colombie-Britannique, une loi accordant des vacances rémunérées ont été adoptées.

L'âge de sortie de l'école dans les cités et villes du Nouveau-Brunswick a été élevé à 16 ans; en Nouvelle-Ecosse, les causes d'exemption scolaire ont été réduites et des allocations sont versées jusqu'à l'âge de 18 ans pour l'instruction d'un enfant, en vertu de l'indemnisation des accidentés du travail. Un âge d'emploi minimum de 14 ans a été fixé pour les ateliers, hôtels, restaurants et lieux de divertissement du Nouveau-Brunswick; en Saskatchewan, l'âge minimum a été élevé à 16 ans dans les manufactures.

La semaine maximum de travail a été réduite de 48 à 44 heures en Colombie-Britannique; dans le Québec et l'Ontario, la Commission du salaire minimum a reçu le pouvoir de fixer des taux horaires spéciaux pour le surtemps. En Nouvelle-Ecosse, la loi des normes industrielles peut maintenant déterminer des heures maximums et des salaires minimums pour des entreprises de construction dans n'importe quelle partie de la province; au Manitoba, le gouvernement a été autorisé à désigner toute industrie dans laquelle les heures et les salaires peuvent être réglementés par un arrêté en conseil fondé sur un accord entre une proportion suffisante des employeurs et des travailleurs.

Des vacances rémunérées peuvent être exigées dans le Québec en vertu de la loi des conventions collectives et de la loi du salaire minimum. Une ordonnance a été passée à cet effet en vertu de cette dernière loi. L'Ontario a pris des dispositions en vue d'un congé proportionné après moins d'un an de services.

En Colombie-Britannique, les conditions requises pour avoir droit à l'indemnisation des accidentés du travail sont devenues plus généreuses et la contribution faite par les travailleurs pour les soins médicaux a été abolie.

Dans l'Ontario, les règlements fédéraux sur les relations ouvrières restent en vigueur même après qu'ils sont devenus caducs avec l'autorisation fédérale. En Saskatchewan, des modifications ont été apportées à la loi sur les syndicats ouvriers afin de réaliser davantage l'objet premier de cette loi.

Les ouvriers des mines de charbon de la Colombie-Britannique et des fabriques du Nouveau-Brunswick bénéficieront de meilleures conditions.

Nouvelle-Ecosse.—En vertu de la loi d'indemnisation des accidentés du travail, le montant maximum payable pour frais funéraires a été augmenté de \$100 à \$150. Afin de permettre aux enfants de continuer leurs études, des allocations leur sont payables jusqu'à l'âge de 18 ans. Les dispositions de la loi concernant l'indemnisation pour la chalicose s'appliquent maintenant à toute industrie dans laquelle des poussières de silice peuvent être aspirées.

Des modifications à la *loi sur la réglementation des mines de charbon* ajoutent un électricien diplômé au Bureau des examinateurs, définissent de nouvelles qualités requises pour les certificats d'électricien, de houilleur et de conducteur d'appareils électriques, et établissent des règlements plus sévères quant à l'usage des explosifs dans le fond.

La *loi des normes industrielles*, dont l'application était restreinte jusqu'ici à l'industrie de la construction à Halifax et à Dartmouth, s'applique maintenant à toute autre ville ou zone fixée par le gouverneur en conseil.

La fréquentation scolaire est exigée de tout enfant jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge réglementaire de sortie (16 ans dans les districts urbains et 14 ans dans les districts ruraux). Un enfant n'est plus exempté de la fréquentation scolaire pour cause de pauvreté ou parce qu'ayant atteint l'âge de 12 ans ou plus, il a complété avec succès la neuvième année ou son équivalent.

Nouveau-Brunswick.—La *loi révisée des fabriques* ne s'applique pas seulement aux établissements manufacturiers, maisons de nettoyage à sec et buanderies, mais à certains égards, aux hôtels, restaurants, ateliers, endroits de divertissements et immeubles à bureaux. L'âge d'emploi minimum de 14 ans à l'égard des fabriques s'applique maintenant à tous les établissements déjà énumérés à moins d'une permission du ministre du Travail.

Un employeur ne peut permettre qu'un ouvrier, sauf un travailleur d'équipe travaillant sur poste de huit heures ou moins, travaille durant plus de six heures sans interruption pour collation ou repos. Des sièges doivent être fournis à tous les travailleurs des fabriques et non seulement aux femmes. De nouveaux règlements exigent qu'on installe des cabinets, qu'on fournisse de l'eau potable et, si le ministre juge la chose nécessaire, on devra avoir aussi des lavabos convenablement équipés, et des endroits pour placer les habits de sortie et les habits de travail. Le ministre peut donner des ordres pour que soit aménagée une salle à manger et de repos convenable sans aucun frais au compte des travailleurs. L'équipement protecteur que doit porter un travailleur sera fourni par l'employeur et à ses frais.

Les règlements sont plus sévères au sujet de la déclaration des accidents; ils prévoient la nomination d'un préposé à la prévention des accidents. De nouveaux articles stipulent que, sur l'ordre du ministre, l'employeur défendra aux travailleurs d'apporter des aliments dans une pièce où se pratique la fabrication; qu'un employeur ne permettra pas à un travailleur de pénétrer dans un réservoir, une chambre, une fosse, une conduite ou autre espace renfermé à moins que celui-ci ne soit pourvu d'une ouverture permettant une sortie facile et qu'il n'ait été aéré et éprouvé et à moins que le travailleur ne soit muni d'un appareil convenable; que l'employeur ne permettra pas à un employé de pénétrer dans une soule à charbon, à soufre ou à grain ou bâtiment également dangereux à moins qu'il ne soit muni du dispositif protecteur prescrit. Lorsqu'il y a des matières dangereuses ou des gaz ou des points extrêmes de température ou d'humidité, on devra installer des douches, des lavabos avec une quantité suffisante d'eau chaude et d'eau froide. Quand un inspecteur juge que le chauffage, l'éclairage ou l'aération ne sont pas satisfaisants ou qu'il existe des conditions dangereuses, il pourra ordonner des mesures correctives et si celles-ci n'ont pas été prises dans les 30 jours, le ministre pourra prendre les mesures qu'il jugera nécessaires.

La *loi de 1946 relative aux mécaniciens de machines fixes* maintient en vigueur les dispositions prises en 1937 et détermine les qualités requises pour l'obtention d'un

brevet permettant de faire fonctionner des chaudières et vaisseaux sous pression; des dispositions particulières s'appliquent aux anciens combattants et marins marchands.

L'âge minimum de sortie de l'école a été élevé à 16 ans, mais les contribuables de tout district scolaire, sauf les cités et les villes incorporées où les commissions scolaires sont nommées en partie par le conseil municipal et en partie par le gouverneur en conseil, pourront décider de le maintenir à 14 ans. Dans les districts où l'âge est fixé à 14 ans, un enfant pourra, comme par le passé, être exempté s'il a complété le grade VIII; là où l'âge est fixé à 16 ans, l'exemption sera accordée après le grade XI.

Québec.—Des amendements à la *loi des relations ouvrières* augmentent le nombre de membres du Conseil des relations ouvrières de trois à cinq et autorisent le Conseil à fixer les conditions d'après lesquelles une personne pourra être reconnue membre d'une association aux fins de s'assurer si l'association est représentante d'un groupe de travailleurs ou d'employeurs.

Aux dispositions relatives aux salaires, aux heures et à l'apprentissage, qui peuvent généralement être rendues obligatoires en vertu de la loi des conventions collectives, en ont été ajoutées d'autres concernant les congés rémunérés. La formation a été autorisée d'un comité mixte qui peut accorder de l'aide financière à tout comité d'apprentissage constitué en vertu de la loi de l'aide à l'apprentissage.

La Commission du salaire minimum a reçu le pouvoir de fixer les taux de surtemps pour les travailleurs rémunérés à l'heure et d'accorder des congés rémunérés.

Ontario.—Des modifications à la *loi du salaire minimum* permettent d'établir des taux horaires minimums pour le surtemps et pour un total de moins de 40 heures de travail par semaine.

La *loi sur les heures de travail et les vacances rémunérées* autorise des règlements prescrivant la période durant laquelle doit se faire le travail et prévoyant le versement d'une somme proportionnée en remplacement d'un congé rémunéré à un travailleur ayant moins d'un an de services.

La *loi sur le service des pompiers* permet maintenant à un conseil municipal d'adopter comme alternative au régime de deux ou trois pelotons n'importe quel régime d'heures ou de pelotons pourvu que le nombre d'heures de travail ou de service ne dépasse pas 72 par semaine, sauf en cas d'urgence.

La *loi sur le Conseil des relations ouvrières* permet au gouvernement d'appliquer les règlements en vertu de cette loi à tous les travailleurs qui tombent sous la juridiction provinciale lorsque les règlements fédéraux des relations ouvrières cesseront d'être en vigueur.

La *loi sur l'apprentissage* permet maintenant d'employer un apprenti sans exiger de contrat d'apprentissage pendant une période d'essai de trois mois.

Manitoba.—La *loi sur les justes salaires* a été modifiée de façon à autoriser le gouvernement à rendre applicable à tout commerce ou toute entreprise, en dehors de l'agriculture, la partie II de la loi. Cette partie, comme la loi des normes industrielles en d'autres provinces, permet de fixer par un arrêté en conseil les salaires minimums et les heures maximums de travail pour une industrie particulière, si un nombre suffisant d'employeurs et de travailleurs intéressés sont d'accord sur les conditions.

Saskatchewan.—Des modifications à la *loi des syndicats ouvriers de 1944* exigent que lorsqu'un membre d'un syndicat est congédié de son emploi et que le syndicat prétend qu'il l'a été pour activités syndicales, l'allégation soit présumée vraie à moins de preuve du contraire. Pour décider quel syndicat ouvrier représente la majorité des travailleurs d'une unité appropriée de négociation, le Conseil des relations ouvrières peut ordonner la tenue d'un scrutin secret et il est tenu de le faire sur requête de tout syndicat qui a été choisi au cours des six derniers mois comme représentant-négociateur de 25 p. 100 ou plus des travailleurs d'une unité appropriée. Le Conseil peut refuser d'ordonner la tenue d'un tel scrutin s'il est convaincu qu'un autre syndicat représente la majorité ou si, au cours des six derniers mois, sur la demande du même syndicat, le Conseil a déjà ordonné la tenue du scrutin par la main-d'œuvre de la même unité. Une convention collective restera valide pendant une année et sera renouvelable ensuite tous les ans. Les parties pourront s'aviser mutuellement de leur intention de mettre fin à la convention ou de la réviser 30 jours au minimum et 60 au maximum avant la date d'expiration et, dans ce délai, tout syndicat ouvrier qui prétend représenter la majorité peut demander au Conseil de prouver le bien-fondé de ses réclamations.

Des modifications à la *loi sur l'indemnisation des accidentés du travail (caisse d'accidents)* étendent son application aux téléphonistes et ajoutent certaines maladies à la liste des maladies indemnifiables. Des amendements à la *loi de 1911 sur l'indemnisation des accidentés du travail*, par laquelle l'employeur est personnellement tenu de verser l'indemnité et qui s'applique à certaines catégories de cheminots non prévues par la loi d'indemnisation (*caisse d'accidents*), prévoient que les blessures ou la mort d'un travailleur seront présumées avoir été causées par son travail et durant celui-ci, que le travailleur ait assumé quelque risque ou non, ou qu'il ait agi contrairement aux instructions de son employeur ou non, et le fait d'avoir agi de la sorte ne constituera pas un moyen de défense juridique. Dans le cas où un travailleur accepte un montant d'argent en acompte sur l'indemnité qui lui est due, cela ne l'empêche pas de poursuivre l'employeur indépendamment de la loi.

L'âge minimum d'emploi industriel a été élevé à 16 ans de 14 qu'il était pour les garçons et 15 pour les filles; toutefois, la *loi révisée du bien-être de l'enfance* abaisse de 16 à 13 ans l'âge en-dessous duquel il est interdit d'employer un enfant entre 10 heures du soir et 6 heures du matin.

Les Conseils de village peuvent adopter des règlements, subordonnés à la loi sur le bien-être de l'enfance, pour déterminer l'âge et les conditions en vertu desquelles un enfant peut être employé dans une salle de billard ou de quilles.

Alberta.—La *Charte* des droits des citoyens de l'Alberta*, qui ne sera pas mise en vigueur tant que les tribunaux ne l'aurent pas confirmée, définit certains droits des citoyens. Ces droits comprennent: l'occasion pour tout citoyen de 19 à 60 ans d'obtenir un travail rémunérateur ou, s'il ne peut l'obtenir, une pension de sécurité sociale d'au moins \$600 par année, basée sur le niveau des prix de 1945; pour tout citoyen de moins de 19 ans, les choses essentielles à la vie en quantité suffisante pour sa santé et son bien-être physique, une instruction élémentaire et secondaire gratuite, et l'occasion d'obtenir une formation plus spécialisée, s'il fait preuve de l'aptitude et l'habileté requises, et des soins médicaux, de chirurgien, d'hôpital et de dentiste, à titre gratuit; pour tout citoyen qui a atteint l'âge de sa retraite (60 ans),

* Depuis la préparation de cet article, cette loi a été rejetée par le comité judiciaire du Conseil privé impérial, tribunal auquel il en avait été appelé.

une pension du montant que pourra autoriser la législature, mais non inférieure à la pension courante de sécurité sociale, ainsi que des prestations de maladie; et pour les invalides, une pension de sécurité sociale et des prestations de maladie.

Colombie-Britannique.—Des modifications à la *loi de l'indemnisation des accidentés du travail* prévoient que lorsque l'invalidité dure plus de six jours (au lieu de 14 comme antérieurement), l'indemnisation sera payée à compter de la première journée; l'abolition de la contribution par les travailleurs pour le coût des soins médicaux; l'autorisation accordée à la Commission de l'indemnisation des accidentés de faire remplacer ou réparer les dentiers, les lunettes et les appareils prothétiques, y compris les membres artificiels brisés au cours de l'emploi; et le pouvoir donné à la commission d'assujettir à la loi des industries qui ne l'étaient pas auparavant. Tout capitaine, officier, mécanicien, marin, matelot, steward ou chauffeur ou toute personne employée sur un vaisseau et qui a droit aux soins médicaux pourvus par le Fonds de maladie des gens de mer en vertu de la loi fédérale sur la navigation, aura droit à tous les soins médicaux supplémentaires non fournis de par la loi sur la navigation.

A compter du 1er juillet 1946, la semaine maximum de travail en vertu de la *loi régissant les heures de travail* est réduite de 48 à 44 heures, excepté dans des situations particulières. La loi s'applique aux mines, fabriques, chantiers maritimes, exploitations forestières, construction, transport routier, ateliers, boulangeries, hôtels, restaurants et élévateurs.

Dans les industries régies par la *loi du salaire minimum*, c'est-à-dire toutes les industries sauf l'agriculture et le service domestique, le Conseil des relations industrielles aura le pouvoir de restreindre le nombre des heures de travail de la main-d'œuvre masculine, pouvoir qu'il avait déjà à l'égard des travailleuses de par la loi du salaire féminin minimum. De nouvelles dispositions dans les deux lois sur le salaire minimum permettent au Conseil de déterminer un taux minimum pour le surtemps lorsqu'il a permis d'accorder à un employé des heures plus longues que les heures normales fixées par la loi.

La *loi sur les vacances annuelles* en vigueur depuis le 1er juillet 1946 prévoit une semaine de vacances rémunérées pour tous les employés qui travaillent 280 jours ou plus au cours d'une année dans toute industrie, commerce ou occupation, à l'exception de l'agriculture et du service domestique.

Un amendement apporté à la *loi des règlements des mines de charbon* qui doit être mis en vigueur sur proclamation exige qu'une mine ayant à son service plus de 15 travailleurs du fond soit tenue de fournir à tous les travailleurs un local destiné aux ablutions et un local leur permettant de changer de vêtements et de les faire sécher; de tenir les dortoirs, les cuisines, les salles à dîner et les locaux d'ablutions dans des conditions hygiéniques.

Yukon et Territoires du Nord-Ouest.—Au Yukon, l'ordonnance sur la sécurité dans les mines, qui abroge celle de la protection des mineurs, est semblable à une ordonnance des Territoires du Nord-Ouest de 1943. La nouvelle loi défend l'emploi des femmes sauf pour le travail de bureau, le travail professionnel, les travaux techniques ou domestiques et l'emploi de garçons de moins de seize ans dans une mine ou son voisinage et de garçons de moins de dix-huit ans dans le fond. Aucune personne de moins de 18 ans ne peut faire fonctionner un ascenseur ou

une grue mécanique dans les établissements métallurgiques ou avoir la garde d'un appareil de levage dans une mine. Lorsque l'appareil de levage sert à transporter des hommes, la personne en charge de l'appareil doit être âgée de 21 ans et avoir de l'expérience. Les mineurs de fond et les conducteurs d'appareils de levage ont une journée de travail maximum de huit heures; la loi prévoit du surtemps dans les situations d'urgence ou pour éviter le travail du dimanche. Des règlements sur la sûreté et l'hygiène analogues à ceux des lois minières provinciales sont prévus avec garanties spéciales pour les personnes exposées à la poussière de silice ou travaillant dans des endroits où des minéraux radioactifs sont extraits, concentrés ou éprouvés.

L'ordonnance sur les salaires équitables, en vigueur le 1er juin 1946, et s'appliquant aux établissements de détail et de gros et aux endroits de services prévoit des salaires justes et la journée de huit heures ainsi que la semaine de 44 heures. Les salaires doivent être justes et raisonnables et ne doivent pas être inférieurs à ce qu'ils étaient lorsque l'ordonnance a été promulguée.

Un amendement à l'ordonnance concernant la réglementation relative à l'hygiène dans les Territoires du Nord-Ouest abolit la limite de \$2.50 par jour du montant que doivent verser les employeurs qui exploitent des chantiers de 50 hommes ou plus, pour les soins médicaux, le service de chirurgie et d'hôpital des employés.

Section 2.—Occupations de la population active

Des statistiques détaillées sur les occupations de la population canadienne en 1941 paraissent au volume VII du recensement du Canada, 1941. Une revue spéciale sur ce sujet d'après les chiffres du recensement de 1941 paraît aux pp. 1098-1109 de l'*Annuaire* de 1943-1944 et d'autres renseignements, aux pp. 1212-1213 de l'édition de 1945.

Section 3.—Emploi et chômage

Sous-section 1.—Statistiques du recensement sur l'emploi et le chômage

Des statistiques détaillées sur le gain, l'emploi et le chômage le 1er juin 1941 sont inscrites au volume VI du recensement du Canada, 1941.

Sous-section 2.—Emploi et rémunération déclarés par les patrons*

Depuis 1921, le Bureau fédéral de la Statistique fait des relevés mensuels de l'emploi dans les principales industries à l'exclusion de l'agriculture, des services domestiques et personnels et des services de l'Etat. Ce relevé englobe les grands groupes industriels suivants: abattage du bois, mines, manufactures, construction, transports et entreposage, communications, commerce, service (principalement, les hôtels, les restaurants et les buanderies) et finance. Depuis le 1er avril 1941, les relevés sur l'emploi comprennent le gain courant de ceux qui travaillent à un emploi dont il est fait rapport et, depuis la fin de 1944, des chiffres mensuels sur le nombre d'hommes-heures et le gain horaire sont recueillis. Des enquêtes sur la

* Révisé sous la direction de H. F. Greenway, directeur, Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la Statistique, par Mlle M. E. K. Roughsedge, chef de la Division des statistiques de l'emploi.

répartition selon le sexe des personnes inscrites sur les listes de paye des établissements faisant rapport ont été entreprises depuis le 1er février 1946 et se font mensuellement en remplacement des relevés annuels et semi-annuels des dernières années.

Pour des raisons d'ordre pratique se rattachant aux problèmes du rassemblement des relevés courants, ceux-ci se limitent aux établissements et succursales qui emploient ordinairement 15 personnes ou plus. Cette restriction détermine l'inclusion d'échantillons industriels d'importance variée dans les relevés mensuels, la variation dépendant de l'organisation de l'industrie dans les grandes ou les petites unités; toutefois, du point de vue géographique, qui est également important, il existe une plus grande uniformité dans le total d'employés compris. Il importe de remarquer que dans tous les cas le nombre des employés compris est considérable.

En 1945 l'indice de l'emploi (sur la base de 100 en 1926) diminue du point élevé de 180.4 en janvier au bas point de 168.7 en octobre et il est suivi d'un mouvement contre-saisonnier à la hausse à la fin de l'année. Il fallait s'attendre à la baisse des premiers mois durant les premières phases de la transformation de l'état de guerre à celui de paix; c'est au cours de cette période que s'est produit le plus grand ajustement. En 1946, un grand nombre de fabriques s'étaient réoutillées et la majorité des militaires avaient été démobilisés. La demande accumulée de marchandises et de services pour civils a remplacé la demande d'articles de guerre. En 1946 les variations saisonnières ont disparu en grande partie en raison des changements qui se sont opérés sur le marché de la main-d'œuvre après la guerre, y compris le retour à une répartition des employés beaucoup plus semblable à celle qui avait cours avant le déclenchement des hostilités qu'à aucune autre des années précédant immédiatement 1946. Par ailleurs, des grèves sérieuses au Canada et aux États-Unis, avec les arrêts forcés du travail et les pénuries de matériaux qu'ils comportent, ont influé sérieusement sur la situation en 1946. L'indice a diminué légèrement de janvier à mars puis est remonté, exception faite d'un léger recul en août, pour atteindre le point élevé de 185.7 en décembre. Fait intéressant à remarquer, l'indice était alors de 4.8 points seulement inférieur à celui qui avait été enregistré à la date où l'emploi était le plus considérable, le 1er décembre 1943.

Des augmentations relativement plus fortes dans les industries non manufacturières que dans les industries manufacturières en 1946 donnent lieu à une répartition industrielle qui diffère sensiblement de celle qui existait durant la guerre mais qui se rapproche beaucoup plus étroitement de la répartition d'avant-guerre. En 1946, l'emploi dans les manufactures décline de 8.5 p. 100 comparativement à une augmentation de 10.4 p. 100 dans l'ensemble des autres industries. Dans le groupe des industries non manufacturières, les employeurs de la construction et de l'entretien qui font rapport emploient 26,000 personnes de plus; dans le groupe du commerce, l'augmentation est de 22,000. Le gain relatif le plus considérable est celui des communications où l'emploi en 1946 augmente de 20 p. 100 sur l'année précédente.

L'embauchage des femmes a atteint un point sans précédent le 1er octobre 1944 lorsque 261 personnes sur 1,000 personnes relevées comme employées dans les huit principales industries au Canada sont des femmes. Depuis lors, la proportion a baissé à mesure que les industries de guerre ont fermé et que les militaires ont été licenciés. Le 1er octobre 1946, 222 personnes seulement sur 1,000 employés sont des femmes, proportion un peu plus faible qu'au 1er octobre 1942, date du premier relevé de la répartition selon le sexe. Les industries comme le commerce, les services et les manufactures de denrées périssables, où la proportion de femmes avait

accusé une augmentation considérable d'octobre 1942 à octobre 1944, signalent les déclinés les plus considérables en l'année terminée le 1er octobre 1946. Le nombre de femmes employées dans le commerce et les services augmente en 1946 à mesure que la main-d'œuvre devient plus nombreuse, le déclin de la proportion de femmes résultant directement de l'embauchage d'un nombre d'hommes relativement plus élevé. Comparativement à la même date en 1943, le pourcentage de femmes au 1er octobre 1946 est plus faible dans chacun des principaux groupes industriels sauf les communications. Le nombre total d'employés signalé par les établissements qui font rapport augmente de quelque 99,000 personnes d'octobre 1945 à octobre 1946; le nombre de femmes diminue de 14,000 durant la même période.

En 1946, le Bureau fédéral de la Statistique a dépouillé les rapports mensuels d'une moyenne de 16,066 établissements dans les huit principales industries; ces établissements signalent une moyenne de 1,771,481 employés. L'année précédente, 15,358 établissements et succursales avaient une moyenne de 1,787,751 employés. L'indice de l'emploi (1926=100) est de 173.2 en 1946 contre 175.1 en 1945. Le bordereau de paie hebdomadaire des personnes signalées comme employées au Canada en 1946 est de \$57,409,624, soit un total d'environ \$2,985,300,000 pour l'année. L'indice des bordereaux de paie (sur la base de 100 en 1941) ne décline que de 142.6 en 1945 à 142.4 en 1946 contre une baisse de 1.2 p. 100 de l'emploi. La moyenne du gain hebdomadaire des personnes signalées comme employées est de \$32.38 en 1946 contre \$31.99 en 1945. En 1942, première année complète dont les données soient connues, la moyenne était de \$28.56.

A l'exception d'un léger recul au 1er juin, la moyenne du gain hebdomadaire augmente de mois en mois en 1946. Au 1er décembre 1946, la moyenne est de \$2.31 plus élevée qu'à la même date l'année précédente. Le gain hebdomadaire par employé des manufactures suit une tendance quelque peu analogue, la moyenne augmentant de \$2.10 en 1946 malgré une baisse de la moyenne des heures de travail. Ainsi, en 1946, bien que les indices de l'emploi et des listes de paie des manufactures déclinent, la perte est relativement plus élevée dans l'emploi et donne lieu à une augmentation du gain par employé.

Au 1er décembre 1946, le gain horaire dans l'ensemble des manufactures est en moyenne de 74.5 cents, le plus élevé des 26 mois pour lesquels le gain horaire moyen est connu. A la même date, la moyenne des heures de travail est de 43.2 en la semaine précédente contre 44.8 heures la semaine du 1er décembre 1945. Les gages hebdomadaires moyens des employés à l'heure augmentent de 7.8 p. 100 à \$29.89 en 1946 contre \$27.72 en 1945. Le déclin de la moyenne d'heures de travail en 1946 est dû en partie à la réduction de la semaine normale de travail dans beaucoup d'établissements et d'industries, conformément à des ententes industrielles signées au cours de l'année; cependant, la réduction de la somme de surtemps est aussi un facteur comme d'ailleurs la perte de temps due aux différends industriels.

La tendance vers des heures plus courtes et une rémunération plus élevée dans l'industrie manufacturière est générale dans toutes les provinces. Au 1er décembre 1946, les heures de travail en Colombie-Britannique sont plus courtes que dans toute autre province, soit seulement de 39.3 heures en la semaine précédente. Le gain horaire moyen en Colombie-Britannique (90.1 cents) est le plus élevé du pays. La moyenne du Nouveau-Brunswick, par contre, est inférieure à la moyenne générale du gain horaire au Canada, à 67.8 cents. Les heures de travail par semaine au Nouveau-Brunswick sont de 45.9 en moyenne en 1946. La moyenne des diverses provinces dépend beaucoup de la répartition des industries chez elles.

1.—Résumé statistique de l'emploi et des feuilles de paye déclarés chaque mois par les établissements, 1945 et 1946

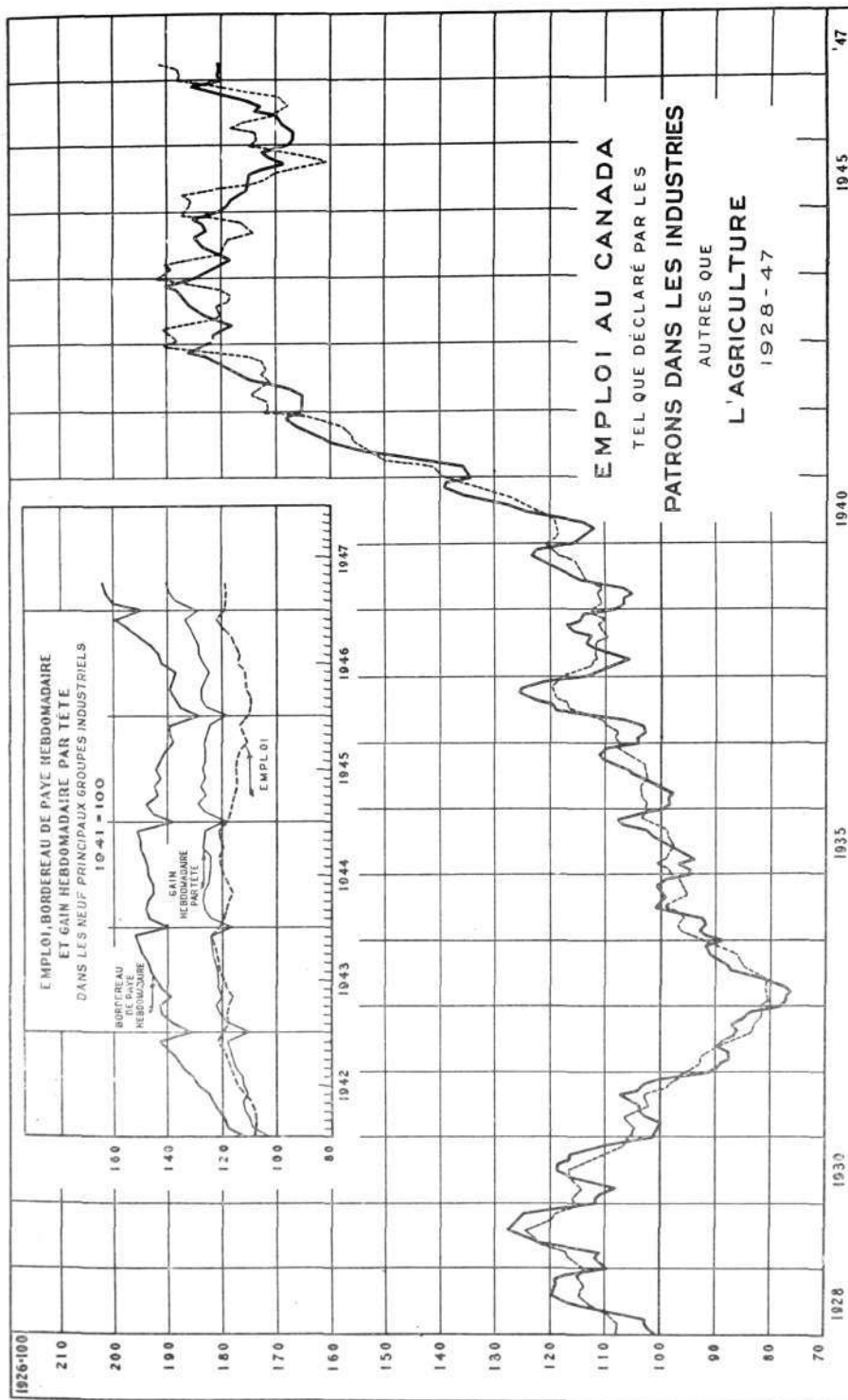
Année, province, ville et groupe industriel	Moyennes annuelles		Moyenne des gains hebdomadaires	Moyenne annuelle des nombres-indices	
	Employés	Feuilles de paye hebdomadaires		Emploi	Feuilles de paye
			(1er juin 1941=100)		
	nomb.	\$	\$		
1945					
Province					
Provinces maritimes.....	137,376	4,177,921	30.42	117.5	163.7
Ile du Prince-Edouard.....	2,585	67,993	26.30	117.1	145.6
Nouvelle-Ecosse.....	80,532	2,543,375	31.56	114.6	160.7
Nouveau-Brunswick.....	54,209	1,566,113	28.91	122.7	169.8
Québec.....	546,163	16,779,893	30.73	116.4	149.6
Ontario.....	738,348	23,989,229	32.49	110.6	132.6
Provinces des Prairies.....	201,594	6,512,107	32.30	113.6	139.7
Manitoba.....	93,007	2,978,739	32.04	113.0	136.5
Saskatchewan.....	40,104	1,244,260	31.02	109.4	134.5
Alberta.....	68,483	2,238,115	35.41	117.0	147.6
Colombie-Britannique.....	164,270	5,719,804	34.82	129.8	159.8
Canada	1,787,751	57,178,954	31.99	114.7	142.6
Ville					
Montréal.....	267,588	8,548,185	31.95	122.3	153.3
Québec.....	31,803	913,423	28.70	132.6	182.5
Toronto.....	242,790	7,956,232	32.41	120.2	145.0
Ottawa.....	21,544	609,592	28.30	107.9	132.2
Hamilton.....	58,072	1,906,245	32.82	106.9	129.8
Windsor.....	33,318	1,350,745	40.37	105.4	113.1
Winnipeg.....	60,408	1,744,034	29.33	116.7	135.2
Vancouver.....	80,177	2,694,522	33.60	156.3	198.5
Totaux, huit principales villes	795,706	25,633,578	32.22	121.9	148.4
Hajifax.....	25,183	750,772	30.42	146.0	193.4
Saint-John.....	13,689	401,217	29.29	130.4	179.4
Sherbrooke.....	9,155	239,639	26.17	104.7	130.5
Trois-Rivières.....	9,986	291,778	29.22	125.1	143.4
Kitchener-Waterloo.....	16,784	499,328	29.78	112.1	146.8
London.....	21,032	625,603	29.74	118.2	139.3
Fort-William-Port-Arthur.....	13,536	481,536	35.53	96.3	127.9
Regina.....	10,155	284,833	28.05	122.2	137.1
Saskatoon.....	6,276	168,021	26.76	126.5	153.6
Calgary.....	17,853	567,816	31.57	113.4	137.9
Edmonton.....	17,146	502,720	29.31	126.3	152.3
Victoria.....	14,194	464,348	32.70	168.7	220.6
1945					
Industrie					
Manufactures.....	1,068,621	34,888,109	32.65	121.2	152.1
Denrées durables ²	640,620	19,299,198	35.63	126.7	161.5
Denrées périssables.....	608,643	14,869,099	29.24	116.5	143.5
Éclairage et énergie électriques.....	19,358	718,912	37.16	101.3	118.6
Abattage du bois.....	74,440	1,994,576	26.89	156.2	210.2
Mines.....	69,173	2,670,924	38.60	82.0	101.6
Communications.....	31,527	992,680	31.43	121.0	140.8
Transports.....	160,885	6,244,615	38.82	126.1	152.4
Construction et entretien.....	139,756	4,209,737	30.08	79.5	103.7
Services.....	51,054	1,014,544	19.87	120.4	149.1
Commerce.....	192,295	5,163,769	26.85	111.1	127.3
Totaux, huit industries	1,787,751	57,178,954	31.99	114.7	142.6
Finance.....	67,549	2,264,338	33.61	112.4	130.7
Grands totaux	1,855,300	59,443,292	32.04	114.6	142.1

Renvois à la fin du tableau, p. 638.

1.—Résumé statistique de l'emploi et des feuilles de paye déclarés chaque mois par les établissements, 1945 et 1946—fin

Année, province, ville et groupe industriel	Moyennes annuelles		Moyenne des gains hebdomadaires	Moyenne annuelle des nombres-indices	
	Employés	Feuilles de paye hebdomadaires		Emploi	Feuilles de paye
	nombre	\$	\$		
1946					
Province					
Provinces maritimes.....	132,711	4,030,651	30-37	118-0	156-6
Ile du Prince-Edouard.....	2,764	75,307	27-51	124-7	167-0
Nouvelle-Ecosse.....	75,917	2,351,361	30-71	107-3	145-7
Nouveau-Brunswick.....	54,040	1,603,983	30-05	121-7	176-4
Québec.....	530,837	16,600,642	31-24	113-0	147-1
Ontario.....	737,990	24,136,597	32-63	110-2	132-7
Provinces des Prairies.....	213,314	7,104,056	33-28	120-9	152-1
Manitoba.....	97,370	3,222,565	33-07	118-4	147-6
Saskatchewan.....	41,922	1,359,697	32-41	117-0	146-1
Alberta.....	74,022	2,581,794	34-06	122-6	161-9
Colombie-Britannique.....	156,629	5,537,678	35-30	123-5	153-7
Canada¹.....	1,771,481	57,409,624	32-38	113-5	142-4
Ville					
Montréal.....	262,705	8,394,398	31-92	119-0	148-4
Québec.....	24,642	682,654	27-68	102-2	135-0
Toronto.....	236,028	7,745,903	32-80	115-7	141-2
Ottawa.....	23,072	656,823	28-45	115-3	142-1
Hamilton.....	54,436	1,767,141	32-46	101-9	120-5
Windsor.....	32,734	1,240,029	35-05	103-2	104-4
Winnipeg.....	63,434	1,929,631	30-40	122-5	146-3
Vancouver.....	71,568	2,372,500	33-12	138-4	173-5
Totaux, huit principales villes.....	768,619	24,798,079	32-26	116-9	142-0
Halifax.....	23,286	679,029	29-17	132-6	169-3
Saint-John.....	13,163	384,352	29-18	125-2	169-1
Sherbrooke.....	9,590	256,336	26-69	107-0	137-1
Trois-Rivières.....	9,442	292,760	30-92	114-2	136-9
Kitchener-Waterloo.....	17,361	521,223	30-02	118-0	153-0
London.....	22,875	700,865	30-60	128-2	154-6
Fort-William-Port-Arthur.....	10,207	357,528	35-01	72-3	94-6
Regina.....	10,460	306,303	29-27	115-0	146-4
Saskatoon.....	7,133	205,431	28-76	143-0	187-0
Calgary.....	19,124	613,229	32-06	120-6	148-2
Edmonton.....	18,839	572,542	30-38	136-9	170-5
Victoria.....	12,596	395,504	31-38	147-5	184-6
Industrie					
Manufactures.....	977,739	31,800,435	32-51	110-9	138-5
Denrées durables ²	446,969	14,545,476	34-76	106-2	129-9
Denrées périssables.....	508,163	15,395,616	30-27	118-1	148-5
Éclairage et énergie électriques.....	22,617	808,343	38-40	117-9	139-6
Abattage du bois.....	81,162	2,345,359	29-03	169-6	246-2
Mines.....	73,164	2,869,465	39-21	87-6	108-8
Communications.....	38,096	1,248,227	32-76	146-0	175-7
Transports.....	164,496	6,596,133	40-07	130-0	159-3
Construction et entretien.....	166,014	5,250,175	31-53	93-3	128-5
Services.....	56,600	1,192,932	21-06	130-3	170-5
Commerce.....	214,210	6,097,898	23-45	122-0	147-6
Totaux, huit industries.....	1,771,481	57,409,624	32-38	113-5	142-4
Finance.....	74,624	2,601,900	34-85	123-9	149-8
Grands totaux.....	1,846,105	60,011,524	32-48	113-9	142-7

¹ Ces totaux ne renferment que huit industries; il est impossible de répartir par province la neuvième industrie, la finance, et les totaux sont donnés séparément dans le classement par industrie. ² Comprendent le fer et l'acier, les métaux non ferreux, les appareils électriques, le bois d'œuvre, les instruments de musique et les produits de l'argile, du verre et de la pierre. Le groupe des denrées périssables comprend les autres industries manufacturières, sauf l'éclairage et l'énergie électriques.



La ligne solide est basée sur le nombre de personnes employées le 1^{er} jour du mois dans les établissements faisant rapport (comparativement à la moyenne d'emploi effectif) par ces maisons du 1^{er} janvier 1928 à 1947. La ligne pointillée fait voir cette même courbe corrigée pour les variations saisonnières telles que déterminées par l'expérience des années 1929-1937.

Emploi et feuille de paye par région économique.—La contraction de l'emploi, déjà constatée dans l'ensemble du Canada, n'est pas uniforme dans toutes les régions en 1946. La tendance, durant cette époque de réadaptation, dépend largement de la répartition des industries de chaque région. L'emploi baisse dans les Province maritimes, le Québec et la Colombie-Britannique; il y a peu de changement en Ontario vu que l'expansion des industries civiles, restreinte durant la guerre, contre-balance le déclin des industries de munitions. La seule région où l'indice annuel est plus élevé en 1946 qu'en 1945 est celle des provinces des Prairies où la tendance d'avant-guerre vers une activité industrielle accrue se continue durant les 12 mois observés.

Si l'on compare la situation au 1er décembre 1946 à celle de l'année précédente, on constate que l'indice est plus élevé dans toutes les régions sauf les Maritimes et qu'il y a augmentation de l'activité industrielle le deuxième semestre de l'année dans le Québec et la Colombie-Britannique, malgré le déclin du nombre-indice annuel de ces régions. Même dans les Provinces maritimes, une amélioration générale est constatée à l'automne et à l'hiver bien que le gain ne suffise pas à élever l'indice annuel au niveau de l'année précédente.

La courbe du taux de paye de l'ensemble des feuilles de paye hebdomadaire ne suit pas complètement les tendances de l'emploi. Dans la plupart des régions où l'emploi baisse, la réduction concomitante des feuilles de paye n'est pas aussi forte. En même temps, il y a augmentation disproportionnée des salaires et gages dans les régions où l'emploi augmente. Par conséquent, le gain hebdomadaire moyen en 1946 se compare favorablement à celui de 1945 et des années antérieures dans toutes les régions, sauf les Maritimes où le déclin général est très léger. L'augmentation la plus grande est celle des Prairies où la moyenne annuelle par tête du gain hebdomadaire augmente de 98 cents pour toucher un nouveau sommet de \$33.28 en 1946.

2.—Nombres-indices mensuels de l'emploi d'après les données des patrons, par région économique, 1915 et 1946, et moyennes annuelles depuis 1921

NOTE.—Ces indices sont calculés le premier jour de chaque mois sur la base de 100 en 1926. Les poids relatifs font voir les proportions déclarées d'employés dans chaque région économique par rapport au total déclaré par tous les patrons faisant rapport au Canada le 1er décembre 1945.

Année et mois	Provinces maritimes	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique	Canada
Moyennes, 1921.....	102.4	82.2	98.6	94.0	81.1	88.8
Moyennes, 1922.....	97.3	81.4	92.8	92.6	82.8	89.0
Moyennes, 1923.....	105.7	90.7	99.5	94.8	87.4	95.8
Moyennes, 1924.....	96.6	91.3	95.5	92.1	89.4	93.4
Moyennes, 1925.....	97.0	91.7	95.8	92.0	83.7	93.6
Moyennes, 1926.....	99.4	93.4	99.6	99.5	100.2	99.6
Moyennes, 1927.....	103.7	104.0	105.3	101.1	101.1	104.6
Moyennes, 1928.....	106.6	108.3	113.8	117.9	106.4	111.6
Moyennes, 1929.....	114.8	113.4	123.1	126.3	111.5	119.0
Moyennes, 1930.....	118.3	110.3	114.6	117.1	107.9	113.4
Moyennes, 1931.....	108.1	109.9	101.2	111.5	95.5	103.5
Moyennes, 1932.....	92.2	85.5	88.7	90.0	80.5	87.5
Moyennes, 1933.....	85.3	82.0	84.2	86.2	78.0	83.4
Moyennes, 1934.....	101.0	91.7	101.3	90.0	90.4	96.0
Moyennes, 1935.....	103.7	95.4	103.3	95.2	97.7	99.4
Moyennes, 1936.....	109.4	100.7	106.7	99.3	101.1	103.7
Moyennes, 1937.....	121.0	115.4	118.3	99.3	106.8	114.1
Moyennes, 1938.....	111.5	117.0	113.7	100.0	104.2	111.8
Moyennes, 1939.....	110.5	120.8	114.3	103.2	107.5	113.9
Moyennes, 1940.....	122.2	127.0	129.2	109.0	113.3	124.2
Moyennes, 1941.....	155.0	157.8	160.0	126.6	135.6	152.3
Moyennes, 1942.....	174.2	186.2	179.4	135.6	164.8	173.7
Moyennes, 1943.....	182.1	200.0	185.8	141.4	190.0	184.1
Moyennes, 1944.....	183.1	196.4	184.7	147.0	185.7	182.0

Renvois à la fin du tableau, p. 641.

2.—Nombres-indices mensuels de l'emploi d'après les données des patrons, par région économique, 1945 et 1946, et moyennes annuelles depuis 1921—fin

Année et mois	Provinces maritimes	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique	Canada
1945						
1er janvier.....	182.5	191.1	184.2	149.2	173.9	180.4
1er février.....	179.9	189.1	184.3	145.3	172.0	178.9
1er mars.....	179.9	188.5	184.2	141.2	172.0	178.2
1er avril.....	180.5	185.2	183.0	141.2	173.0	178.9
1er mai.....	183.1	184.9	180.1	139.3	172.4	175.5
1er juin.....	181.0	184.3	178.9	141.8	175.5	175.3
1er juillet.....	177.7	181.9	179.8	144.6	180.4	175.4
1er août.....	176.4	181.6	177.9	147.5	180.1	175.0
1er septembre.....	173.2	178.1	175.2	147.2	183.6	172.8
1er octobre.....	170.5	175.0	169.6	147.4	174.2	168.7
1er novembre.....	178.2	178.8	170.8	150.6	172.5	171.2
1er décembre.....	186.7	179.4	173.1	153.6	171.5	173.2
Moyennes, 1945.....	179.1	183.2	178.4	145.7	175.1	175.1
Proportion relative de l'emploi par région économique le 1er décembre 1945 ²	8.1	30.3	40.4	12.0	9.2	100.0
1946						
1er janvier.....	169.5	171.8	172.2	150.6	163.7	168.2
1er février.....	165.7	170.4	173.9	145.7	159.8	167.2
1er mars.....	164.4	171.8	173.6	145.3	156.4	167.0
1er avril.....	168.8	172.5	175.5	146.8	160.7	168.9
1er mai.....	167.8	170.3	176.7	149.1	163.9	169.3
1er juin.....	172.9	174.8	178.4	153.3	139.3	169.9
1er juillet.....	176.0	175.4	179.6	158.2	162.2	173.6
1er août.....	168.4	177.5	174.8	161.0	170.4	172.8
1er septembre.....	171.9	181.4	176.1	162.0	176.9	175.5
1er octobre.....	176.7	184.7	179.0	161.1	179.3	178.1
1er novembre.....	179.0	189.1	185.1	163.8	182.3	182.7
1er décembre.....	184.5	192.7	188.2	164.7	184.6	185.7
Moyennes, 1946.....	172.1	177.7	177.8	155.1	166.6	173.2
Proportion relative de l'emploi par région économique le 1er décembre 1946 ²	7.5	30.3	41.1	11.9	9.2	100.0

¹ Comme la moyenne de l'année civile 1926 (qui comprend les chiffres jusqu'au 31 décembre 1926) sert de base au calcul de ces indices, l'indice moyen donné ici pour les douze mois, du 1er janvier au 1er décembre, s'écarte généralement un peu de 100. ² Pourcentages de l'ensemble du Canada.

Emploi et feuilles de paye, par ville.—L'indice moyen annuel de l'emploi dans les huit principales villes du Canada, prises dans l'ensemble, baisse de 1945 à 1946 de 4.1 p. 100 contre une augmentation de 1.4 p. 100 dans les autres parties du Canada; la réduction générale dans l'ensemble du pays est de 1 p. 100. La différence n'est pas inattendue au cours de la période de réadaptation puisque durant la guerre une expansion particulièrement prononcée de l'emploi dans la fabrication de munitions s'est produite dans les grands centres tandis que l'activité industrielle des petits centres a été dans plusieurs cas entravée par le manque de main-d'œuvre. Un examen plus poussé fait voir que l'indice d'Ottawa et de Winnipeg, parmi les huit principales villes, se compare très favorablement à celui de l'année précédente. Le recul de 1945 à 1946 est proportionnellement plus considérable à Québec où les industries de la construction de navires et de la fabrication de munitions ont été très actives durant la guerre. L'emploi dans les huit villes accuse une amélioration marquée à la fin de l'année d'observation. L'indice de Windsor, en particulier, accuse un gain marqué sur l'année précédente alors que l'emploi avait été gravement ralenti par les conflits industriels.

La tendance de la feuille de paye globale est presque parallèle à celle de l'emploi; il y a déclin sur 1945 dans toutes les villes sauf Ottawa et Winnipeg. Il n'y a que peu ou pas de changement du gain par tête à Montréal tandis qu'il y a augmentation des salaires et gages moyens à Toronto, Ottawa et Winnipeg. Les changements de la répartition des industries à Québec et à Windsor font baisser fortement le gain par tête en 1946; à Windsor il y a eu des pertes importantes à cause directement et indirectement des grèves de grande envergure en 1946.

3.—Nombres-indices mensuels de l'emploi dans les principales villes, d'après les données des patrons, 1945 et 1946, et moyennes annuelles depuis 1929

NOTE.—Ces indices sont calculés le premier jour de chaque mois sur la base 100 en 1926. Les poids relatifs font voir les proportions déclarées d'employés dans chaque ville par rapport au total déclaré par tous les patrons faisant rapport au Canada le 31 décembre 1945. Les moyennes de 1921-1928 paraissent à la p. 803 de l'Annuaire de 1938.

Année et mois	Montréal	Québec	Toronto	Ottawa	Hamilton	Windsor	Winnipeg	Vancouver
Moyennes, 1929...	115.3	124.2	121.3	120.7	128.4	153.2	112.3	109.2
Moyennes, 1930...	111.8	125.3	116.3	123.1	113.9	128.6	107.6	109.8
Moyennes, 1931...	102.5	122.2	107.7	119.5	101.3	88.3	97.1	104.5
Moyennes, 1932...	88.1	101.8	95.2	99.3	33.7	78.4	86.6	88.5
Moyennes, 1933...	81.0	95.1	87.5	90.2	74.6	75.9	80.2	83.0
Moyennes, 1934...	84.5	95.1	93.5	99.5	84.1	93.1	82.9	87.4
Moyennes, 1935...	87.3	96.9	97.5	102.2	92.6	115.0	87.8	96.6
Moyennes, 1936...	92.1	95.2	101.5	106.3	98.3	121.3	92.3	103.7
Moyennes, 1937...	101.2	100.3	107.9	107.9	112.1	146.4	95.1	119.7
Moyennes, 1938...	103.9	107.5	107.3	105.0	106.8	138.3	93.1	109.1
Moyennes, 1939...	106.6	119.6	109.9	108.4	103.7	133.4	93.9	111.4
Moyennes, 1940...	114.7	126.4	123.1	119.2	124.1	161.2	101.0	129.2
Moyennes, 1941...	142.7	167.8	152.0	149.2	159.5	227.3	123.8	146.8
Moyennes, 1942...	167.4	223.2	180.2	161.9	186.6	282.5	132.4	205.0
Moyennes, 1943...	186.7	271.9	195.2	168.0	186.7	305.6	139.2	245.8
Moyennes, 1944...	187.8	268.4	197.7	166.7	180.8	291.0	145.2	242.6
1945								
1er janvier.....	177.1	237.5	192.9	174.7	179.8	284.3	149.8	222.9
1er février.....	177.2	231.0	191.4	167.7	182.4	280.8	147.3	222.9
1er mars.....	176.7	229.6	190.5	164.8	182.8	280.3	140.5	223.0
1er avril.....	177.1	230.8	189.4	163.7	183.3	277.2	139.9	223.9
1er mai.....	176.7	230.4	188.4	160.7	181.9	273.6	138.3	223.2
1er juin.....	175.6	229.1	186.4	159.1	176.7	270.0	139.4	228.1
1er juillet.....	174.1	227.7	186.8	161.5	177.1	266.9	139.0	232.8
1er août.....	171.8	221.7	180.6	158.8	173.6	267.8	140.1	231.3
1er septembre.....	169.2	210.7	179.8	156.7	168.9	258.4	139.9	229.7
1er octobre.....	164.5	196.3	173.3	156.2	168.4	162.9	140.8	209.3
1er novembre.....	164.9	189.6	174.7	159.0	169.2	162.2	146.1	207.4
1er décembre.....	165.7	173.3	177.7	168.0	172.6	123.7	150.4	206.3
Moyennes, 1945...	172.5	217.3	184.3	162.6	176.4	242.3	142.6	221.7
Proportion relative par ville au 1er décembre, 1945...	14.5	1.4	13.2	1.2	3.2	0.0	3.6	4.3
1946								
1er janvier.....	158.8	167.1	173.0	163.6	169.1	181.3	147.5	197.5
1er février.....	160.0	158.9	174.1	165.2	170.2	228.1	142.0	192.3
1er mars.....	161.1	159.4	174.8	167.0	168.9	226.9	141.2	187.1
1er avril.....	164.0	162.7	177.5	170.4	172.3	255.7	142.7	189.7
1er mai.....	166.5	162.8	177.5	171.9	172.8	263.8	144.9	191.7
1er juin.....	169.0	164.4	176.8	170.8	173.0	266.7	145.7	179.8
1er juillet.....	169.9	167.7	176.9	173.1	175.9	241.2	149.9	191.8
1er août.....	168.1	171.5	174.5	175.7	144.7	237.1	151.7	194.0
1er septembre.....	172.7	172.5	176.4	177.3	141.7	232.6	153.4	201.2
1er octobre.....	173.2	173.8	178.2	179.9	142.1	229.6	155.6	204.1
1er novembre.....	174.4	175.0	181.5	180.6	172.9	240.7	159.8	210.0
1er décembre.....	177.9	174.2	187.2	183.7	176.2	244.4	161.9	216.4
Moyennes, 1946...	168.0	167.5	177.4	173.7	165.0	237.3	149.7	196.3
Proportion relative par ville au 1er décembre, 1946...	14.7	1.4	13.1	1.3	3.1	1.8	3.6	4.2

Emploi par industrie.—Bien que l'indice de l'emploi annuel moyen (1926 = 100) des huit premières industries du Canada baisse de 175.1 en 1945 à 173.2 en 1946, la situation en fin d'année est beaucoup plus encourageante puisque l'indice de toutes les industries accuse une avance marquée au 1er décembre par rapport à la même date l'année précédente. Le rôle dominant que jouent maintenant les industries manufacturières dans l'économie canadienne est accentué par le fait que la baisse de l'emploi de ces industries est directement responsable d'un déclin de l'indice annuel moyen de toutes les industries. La moyenne des autres grandes divisions industrielles accuse un gain sensible sur 1945.

Le 1er décembre 1943 est la date à laquelle l'indice de l'emploi a touché son sommet. Voici maintenant un bref résumé de la situation de l'emploi de 1939 à 1946.

Au 1er décembre 1939 plus de 52 p. 100 de tous les employés signalés par les établissements faisant rapport se trouvaient dans les industries manufacturières. L'expansion du temps de guerre a fait augmenter cette proportion à 63 p. 100 alors que l'emploi était à son plus haut niveau le 1er décembre 1943. A la même date en 1946, la proportion (54 p. 100) est presque redescendue à son niveau d'avant-guerre. Bien que l'emploi dans les sections des denrées durables et des denrées périssables manufacturées diminue, dans l'ensemble le recul est particulièrement marqué dans le premier groupe en 1946 par rapport à 1945 à mesure que se poursuit le passage des industries lourdes de guerre à une économie de paix. L'emploi dans la production des deux classes de denrées souffre en 1946 de grèves importantes; les grèves des industries du bois d'œuvre, du fer et de l'acier et des appareils électriques entraînent des pertes particulièrement lourdes. Comme dans le cas des industries non manufacturières, l'emploi des industries lourdes et légères au 1er décembre est bien au-dessus du niveau de l'année précédente à la même date.

L'emploi dans l'abattage du bois, durement frappé par le manque de main-d'œuvre durant la guerre, se remet à augmenter afin de répondre à la grande demande de bois d'œuvre et de produits de la pulpe et du papier. L'indice au 1er décembre 1946 est plus élevé qu'à la même date de toute autre année depuis 1937

L'expansion de plusieurs branches de l'industrie minière avait aussi été retardée durant la guerre parce que dans certaines régions l'industrie n'avait qu'une basse priorité en fait de main-d'œuvre. C'est la seule industrie dont l'indice soit inférieur, au 1er décembre 1946, à ce qu'il était à la même date en 1939. En même temps, alors que 7 p. 100 de toutes les personnes signalées comme employées se trouvaient dans les mines en 1939, seulement 4 p. 100 de tous les employés signalés dans les huit premières industries en 1946 se trouvent dans les mines.

Bien que l'emploi dans les transports et communications tende à augmenter en 1946, le gain est plus prononcé dans le cas des communications, l'indice passant de 126.7 au 1er décembre 1945 à 154.7 à la même date de 1946. L'emploi de ces deux divisions industrielles est bien supérieur à ce qu'il était en 1943. Dans les industries de services il suit une tendance semblable; l'indice de ce groupe est 226.8 le 1er décembre 1946 contre 197.4 à la même date en 1943.

La construction, l'amortisseur d'après-guerre, a été sérieusement contenue faute de matériaux. Toutefois, les entrepreneurs qui font rapport ont une moyenne de 166,014 personnes à leur emploi en 1946 contre 139,756 l'année précédente. Le 1er décembre 1946, l'indice est plus élevé qu'à la même date de toute année depuis 1942 alors que la construction a touché son sommet; l'indice est aussi bien au-dessus du niveau de 1939.

L'emploi dans le commerce continue d'augmenter et atteint un nouveau maximum en 1946 alors que l'indice (191·2 p. 100) accuse une avance de 9·4 p. 100 sur l'année précédente. Les employés déclarés dans cette industrie se chiffrent en moyenne par 214,210 contre 192,295 en 1945. Il y a gain marqué dans le commerce de détail et de gros. L'industrie a occupé durant la guerre une proportion de plus en plus forte de femmes. Au 1er octobre 1944 il y avait presque autant de femmes que d'hommes dans le commerce. Au 1er octobre 1946, le rapport se trouve baissé à 419 femmes sur 1,000 employés.

La moyenne annuelle de la feuille de paye hebdomadaire globale augmente en 1946 dans toutes les industries sauf les manufactures où la perte par rapport à 1945 est due largement à une contraction de l'embauchage dans la section des denrées durables où la paye est plus élevée et à l'effet retardateur des grèves. Même dans l'industrie manufacturière, le déclin du gain moyen est léger, n'étant que de 15 cents par personne par semaine. L'abattage du bois accuse l'augmentation la plus forte du gain hebdomadaire par tête, passant d'une moyenne de \$26·89 en 1945 à \$29·03 en 1946.

4.—Nombres-indices mensuels de l'emploi, par groupe industriel, 1945 et 1946, et moyennes annuelles depuis 1929

NOTA.—Ces indices sont calculés le premier jour de chaque mois sur la base 100 en 1926. Les poids relatifs font voir les proportions déclarées d'employés dans chaque industrie par rapport au total déclaré par tous les patrons faisant rapport au Canada le 1er décembre 1945. Les moyennes de 1921-1928 paraissent à la p. 804 de l'Annuaire de 1933.

Année et mois	Manu- fac- tures	Abat- tage du bois	Mines	Com- muni- cations	Trans- ports	Con- struc- tion et entien	Ser- vices	Com- merce	Toutes indus- tries ¹
Moyennes, 1929.	117·1	125·8	120·1	120·6	109·7	129·7	130·3	126·2	119·0
Moyennes, 1930.	109·0	108·0	117·8	119·8	104·6	129·8	131·6	127·7	113·4
Moyennes, 1931.	95·3	69·1	107·7	104·7	95·8	131·4	124·7	123·6	102·5
Moyennes, 1932.	84·4	42·6	99·2	93·5	84·7	96·0	113·6	116·1	87·5
Moyennes, 1933.	80·9	46·5	97·5	83·9	79·0	74·6	106·7	112·1	83·4
Moyennes, 1934.	90·2	124·7	110·8	79·1	80·3	109·3	115·1	117·9	96·0
Moyennes, 1935.	97·1	126·9	123·3	79·8	81·2	97·8	118·2	122·1	99·4
Moyennes, 1936.	103·4	138·7	136·5	81·0	84·1	88·2	124·5	127·5	103·7
Moyennes, 1937.	114·4	189·3	153·2	85·4	85·2	99·5	130·2	132·1	114·1
Moyennes, 1938.	111·0	142·8	155·9	85·0	84·4	105·4	135·2	132·6	111·8
Moyennes, 1939.	112·3	119·1	163·8	84·4	85·6	113·0	137·4	136·6	113·9
Moyennes, 1940.	131·3	166·9	168·4	87·2	89·7	90·7	143·2	142·9	124·2
Moyennes, 1941.	168·4	187·8	176·6	96·7	98·9	126·6	167·5	156·5	152·3
Moyennes, 1942.	206·5	196·5	171·3	103·7	105·5	130·3	178·8	156·1	173·7
Moyennes, 1943.	226·2	180·4	158·5	104·5	114·4	129·8	189·8	155·1	184·1
Moyennes, 1944.	224·5	215·8	154·5	106·6	121·2	104·6	202·2	164·2	183·0
1945									
1er janvier.....	212·7	318·0	146·4	110·7	122·3	98·2	201·1	180·8	180·4
1er février.....	215·0	312·3	151·5	110·2	118·2	99·9	198·0	169·4	178·9
1er mars.....	214·3	309·9	150·7	111·2	117·9	99·2	199·0	167·0	178·2
1er avril.....	212·9	267·6	149·5	112·1	120·7	87·0	201·1	172·6	178·9
1er mai.....	210·6	205·8	145·7	112·6	124·4	98·8	202·4	171·0	175·5
1er juin.....	209·0	201·1	144·6	115·5	125·9	103·1	202·4	171·1	175·3
1er juillet.....	207·2	184·6	146·5	118·7	126·3	112·6	208·9	172·0	175·4
1er août.....	204·1	183·2	144·9	121·8	127·8	119·3	211·3	171·4	175·0
1er septembre.....	198·6	181·4	143·9	123·4	128·3	123·9	213·1	172·2	172·8
1er octobre.....	188·3	205·2	143·6	123·4	127·3	124·7	209·9	176·5	168·7
1er novembre.....	186·3	277·1	144·7	125·2	127·4	130·7	210·5	181·7	171·2
1er décembre.....	184·2	326·8	150·5	126·7	128·0	132·0	211·2	192·3	173·2
Moyennes, 1945.	203·6	237·3	146·9	117·6	124·5	109·1	205·7	174·8	175·1
Proportion rela- tive par industrie au 1er décem- bre 1945.....	54·7	5·5	4·0	1·9	9·4	9·5	3·0	12·0	100·0

¹ Sauf l'agriculture (voir p. 634).

4.—Nombres-indices mensuels de l'emploi, par groupe industriel, 1945 et 1946, et moyennes annuelles depuis 1929—fin

Année et mois	Manu- factures	Abat- tage du bois	Mines	Com- muni- cations	Trans- ports	Cons- truction et entre- tien	Services	Com- merce	Toutes indus- tries
1946									
1er janvier.....	179.9	344.4	149.1	127.1	125.2	107.7	207.3	193.6	168.2
1er février.....	182.8	343.5	150.8	127.3	122.2	102.4	211.9	178.6	167.2
1er mars.....	182.6	339.5	152.9	128.4	121.3	101.3	211.7	179.9	167.0
1er avril.....	184.9	303.6	153.8	132.4	124.0	106.0	217.1	184.8	168.9
1er mai.....	186.2	223.9	155.9	135.4	127.7	115.2	219.1	186.7	169.3
1er juin.....	184.7	193.7	157.5	141.4	126.8	131.1	224.3	187.7	169.9
1er juillet.....	187.2	197.0	159.5	146.4	128.3	141.7	233.3	191.1	173.6
1er août.....	184.2	188.5	156.6	151.1	129.6	148.1	239.8	190.0	172.8
1er septembre.....	187.2	193.5	155.7	152.9	131.4	152.3	239.3	192.1	175.5
1er octobre.....	188.4	241.7	154.5	151.9	133.2	152.2	235.1	196.8	178.1
1er novembre.....	192.8	298.5	156.5	153.6	135.7	151.9	224.9	201.3	182.7
1er décembre.....	194.2	363.9	159.8	154.7	135.8	145.8	226.8	212.0	185.7
Moyennes, 1946.	186.3	268.5	155.2	141.9	128.4	129.6	224.2	191.2	173.2
Proportion relative par industrie au 1er décembre 1946.....	53.7	5.5	3.9	2.2	9.2	9.9	3.0	12.6	100.0

Sous-section 3.—Relevés de la main-d'œuvre

Durant la guerre, les effectifs travailleurs du Canada (y compris les services armés) ont augmenté rapidement et de façon marquée en réponse à la demande de bras fortement accrue dans l'industrie de guerre, l'agriculture et les forces armées. Il semblait qu'il dût se produire une réduction graduelle de l'effectif permanent de la main-d'œuvre à mesure que les femmes et les étudiants, venus sur le marché du travail durant le temps critique de la guerre, reprendraient leurs occupations normales comme le soin du ménage et la fréquentation de l'école. Depuis la fin de la guerre, cependant, le départ de personnes qui durant le conflit avaient fait partie temporairement de la main-d'œuvre civile a été contre-balançé par l'affluence des anciens combattants.

Il serait presque impossible de mesurer ce mouvement par un recensement général, sans compter que la dépense serait trop forte. Son importance, cependant, est telle qu'on a eu recours à la méthode d'échantillonnage pour résoudre le problème. En novembre 1945, le Bureau fédéral de la Statistique a commencé une série de relevés de la main-d'œuvre. Ces relevés sont effectués trimestriellement et sont fondés sur l'entrevue de quelque 25,000 ménages choisis d'après les méthodes scientifiques d'échantillonnage dans près de 100 différentes régions au Canada. Leur objet est de fournir une estimation périodique des caractéristiques de l'emploi parmi la population civile en âge de travailler qui ne vit pas dans des institutions. Le classement des personnes, pour les fins du relevé, ne repose pas sur l'activité normale ou habituelle, mais sur l'activité ou l'état durant les semaines mêmes du relevé.

Toute personne de 14 ans ou plus est classée dans un des groupes suivants: (1) travaillant; (2) en quête de travail; (3) ayant un emploi mais ne travaillant pas; (4) personnes inactives. Cependant, toute personne ayant un double état, comme une maîtresse de maison qui occupe un emploi à temps partiel, est classée dans celle des deux catégories qui précède l'autre dans l'ordre ci-dessus mentionné. La main-d'œuvre du Canada comprend toutes les personnes qui travaillent ou cherchent de l'emploi et celles qui ont un emploi mais ne sont pas au travail.

Les changements de la situation de l'emploi par région depuis le premier relevé sont résumés au tableau 5. A noter que tous ces chiffres sont sujets à une erreur d'échantillonnage.

5.—Résumé statistique des relevés de la main-d'œuvre, par région, de novembre 1945 à mars 1947

Région et date du relevé	Employés ¹	Sans-travail	Main-d'œuvre civile	Personnes inactives	Population civile totale hors des institutions
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Provinces maritimes—					
17 novembre 1945.....	372,000	18,000	390,000	393,000	788,000
23 février 1946.....	372,000	27,000	399,000	410,000	809,000
1er juin 1946.....	414,000	21,000	435,000	396,000	831,000
31 août 1946.....	423,000	20,000	443,000	399,000	842,000
9 novembre 1946.....	421,000	20,000	441,000	409,000	850,000
1er mars 1947.....	411,000	21,000	432,000	426,000	858,000
Québec—					
17 novembre 1945.....	1,236,000	60,000	1,296,000	1,110,000	2,406,000
23 février 1946.....	1,206,000	75,000	1,281,000	1,173,000	2,454,000
1er juin 1946.....	1,289,000	44,000	1,333,000	1,149,000	2,482,000
31 août 1946.....	1,330,000	42,000	1,372,000	1,127,000	2,499,000
9 novembre 1946.....	1,322,000	31,000	1,353,000	1,173,000	2,526,000
1er mars 1947.....	1,277,000	46,000	1,323,000	1,223,000	2,545,000
Ontario—					
17 novembre 1945.....	1,490,000	53,000	1,543,000	1,278,000	2,821,000
23 février 1946.....	1,594,000	56,000	1,650,000	1,335,000	2,985,000
1er juin 1946.....	1,618,000	33,000	1,651,000	1,308,000	2,959,000
31 août 1946.....	1,673,000	36,000	1,709,000	1,285,000	2,994,000
9 novembre 1946.....	1,654,000	34,000	1,688,000	1,363,000	3,051,000
1er mars 1947.....	1,605,000	40,000	1,645,000	1,427,000	3,072,000
Provinces des Prairies—					
17 novembre 1945.....	886,000	23,000	909,000	718,000	1,627,000
23 février 1946.....	877,000	34,000	911,000	755,000	1,666,000
1er juin 1946.....	1,007,000	15,000	1,022,000	707,000	1,729,000
31 août 1946.....	1,041,000	11,000	1,052,000	669,000	1,721,000
9 novembre 1946.....	944,000	19,000	963,000	721,000	1,684,000
1er mars 1947.....	888,000	21,000	909,000	790,000	1,699,000
Colombie-Britannique—					
17 novembre 1945.....	342,000	18,000	360,000	331,000	691,000
23 février 1946.....	353,000	21,000	374,000	340,000	714,000
1er juin 1946.....	374,000	13,000	387,000	330,000	717,000
31 août 1946.....	393,000	8,000	401,000	335,000	736,000
9 novembre 1946.....	392,000	11,000	403,000	352,000	755,000
1er mars 1947.....	384,000	13,000	397,000	364,000	761,000
Totaux—					
17 novembre 1945.....	4,326,000	172,000	4,498,000	3,835,000	8,333,000
23 février 1946.....	4,312,000	213,000	4,525,000	4,013,000	8,538,000
1er juin 1946.....	4,702,000	128,000	4,830,000	3,890,000	8,718,000
31 août 1946.....	4,560,000	117,000	4,677,000	3,815,000	8,792,000
9 novembre 1946.....	4,733,000	115,000	4,848,000	4,015,000	8,863,000
1er mars 1947.....	4,565,000	141,000	4,706,000	4,230,000	8,936,000

¹ Y compris les personnes ayant un emploi mais qui ne sont pas au travail.

Sous-section 4.—Chômage parmi les ouvriers syndiqués

Les statistiques trimestrielles du chômage sont réunies par le ministère du Travail et publiées dans la *Gazette du Travail*. Elles sont basées sur les relevés d'environ 2,300 syndicats ouvriers locaux qui groupent plus de 400,000 membres. "Chômage" a ici le sens d'oisiveté involontaire due à des causes économiques. Les ouvriers employés à une occupation autre que leur propre métier ou les malades ne sont pas considérés comme des chômeurs et les ouvriers syndiqués à leur retraite ou dans les forces armées ainsi que ceux qui sont mêlés à un conflit industriel sont

exclus des tableaux. Comme le nombre de groupements ouvriers qui font rapport varie d'un mois à l'autre, ce qui entraîne nécessairement des fluctuations du nombre d'ouvriers sur lequel sont basés les pourcentages de chômage, les chiffres mensuels se rapportent, bien entendu, exclusivement aux associations relevées.

6.—Pourcentages semestriels de chômage chez les ouvriers syndiqués, par province, 1943-1944, et trimestriels, 1945-1946

NOTA.—Pour les pourcentages de chômage au 30 juin et au 31 décembre, de décembre 1915 à décembre 1930, voir p. 241 de l'Annuaire 1934-1935. Pour les données mensuelles à compter de 1921, voir les éditions successives de l'Annuaire à partir de celle de 1922-1923. Les chiffres trimestriels ont été publiés pour la première fois pour 1945.

Année et mois	I. P.-É. et N.-É.	Nou- veau- Brun- swick	Québec	Ontario	Mani- toba	Saskat- chewan	Al- berta	Colom- bie- Britan- nique	Canada
Juin.....1933	13.8	13.0	26.2	23.3	19.4	14.9	24.5	13.6	21.8
Décembre.....1933	11.2	11.5	23.2	24.9	20.3	17.2	17.6	19.8	21.0
Juin.....1934	11.4	7.3	22.9	15.9	17.0	12.1	24.8	17.2	18.0
Décembre.....1934	4.7	7.2	24.5	18.7	10.1	13.1	9.0	24.3	13.0
Juin.....1935	12.2	8.1	21.9	12.0	13.7	9.4	20.1	13.2	15.4
Décembre.....1935	7.8	7.5	20.6	13.4	13.1	11.6	9.6	15.9	14.6
Juin.....1936	6.7	7.8	19.0	13.3	8.4	6.4	17.2	10.5	13.9
Décembre.....1936	6.8	6.2	20.9	13.8	10.9	12.8	6.4	12.7	14.3
Juin.....1937	5.9	4.7	15.3	7.8	5.7	7.2	16.6	8.0	10.4
Décembre.....1937	3.3	4.6	16.5	12.9	16.8	10.6	6.7	15.8	13.0
Juin.....1938	3.6	14.8	17.1	12.4	12.5	9.7	17.8	14.3	13.5
Décembre.....1938	8.4	9.8	21.2	14.5	21.4	11.8	9.5	17.3	16.2
Juin.....1939	6.3	8.9	15.0	9.7	10.2	6.6	18.2	9.7	11.6
Décembre.....1939	5.3	4.3	16.1	9.7	12.0	10.2	4.9	12.4	11.4
Juin.....1940	2.4	3.7	12.2	4.9	3.9	3.4	14.6	7.7	7.6
Décembre.....1940	2.6	2.3	11.1	5.9	6.6	6.7	4.8	9.0	7.4
Juin.....1941	2.0	1.9	6.2	2.0	4.3	1.8	11.5	3.8	4.1
Décembre.....1941	1.0	2.1	5.7	6.0	6.2	4.2	3.8	5.3	5.2
Juin.....1942	1.3	4.7	4.6	1.6	1.1	0.9	2.6	0.9	2.5
Décembre.....1942	0.3	2.4	1.6	1.0	2.6	1.1	1.7	0.6	1.2
Juin.....1943	0.3	1.1	1.0	0.4	0.6	0.6	1.1	0.1	0.6
Décembre.....1943	2.9	0.3	0.7	0.5	0.8	0.8	0.9	0.5	0.8
Juin.....1944	0.1	0.6	0.4	0.2	0.2	0.5	0.2	0.2	0.3
Décembre.....1944	1	0.2	0.9	0.4	0.8	0.5	0.7	0.6	0.6
Mars.....1945	0.5	1	1.2	0.6	0.9	0.8	0.8	0.5	0.7
Juin.....1945	1.2	0.1	0.6	0.7	0.2	0.9	0.3	0.2	0.5
Septembre.....1945	2.0	0.5	2.4	0.5	0.4	0.4	0.3	2.4	1.4
Décembre.....1945	4.6	4.7	1.8	4.0	1.2	1.3	0.9	3.4	3.0
Mars.....1946	4.0	1.8	1.4	1.7	1.6	2.1	1.0	3.0	1.9
Juin.....1946	3.6	3.7	1.0	0.8	1.5	0.7	0.4	2.3	1.3
Septembre.....1946	0.9	1.0	1.0	1.0	0.5	0.4	0.5	1.5	1.0
Décembre.....1946	1.5	0.3	1.4	0.9	1.3	1.5	1.4	3.8	1.5

¹ Moins d'un dixième pour cent.

Section 4.—Assurance-chômage

La loi de l'assurance-chômage, mise en vigueur le 1er juillet 1941, s'applique à toute personne employée sauf les suivantes: personnes employées dans des industries ou des occupations déterminées comme l'agriculture, les forêts, la pêche, le sciage et l'abattage du bois (sauf dans une région où la commission a prescrit que les personnes employées au sciage et à l'abattage du bois doivent être assurées, cas actuellement limité à la province de Colombie-Britannique), l'arrimage, le service

domestique privé, le service de garde-malade privé, certains directeurs-fonctionnaires de compagnies, travailleurs engagés au mois ou à des taux plus élevés que le taux hebdomadaire et qui gagnent plus de \$2,400 par année, ou à la semaine qui gagnent de \$3,120 ou plus par année et (sauf consentement de la commission) employés des hôpitaux et institutions de charité non établis dans un but lucratif. Toute personne payée à l'heure, à la journée ou à la pièce (y compris un taux de parcours milliaire) est assurée quel que soit le montant du gain, de même que tout employé qui touche \$2,400 ou moins par année et qui est payé au mois ou à la quinzaine, ou moins de \$3,120 par année et qui est payé à la semaine. Une modification, mise en vigueur le 1er octobre 1946, place sous le régime de la loi les employés des transports par eau, l'une des grandes industries qui auparavant étaient exclues.

Caisse d'assurance-chômage.—Patrons et employés contribuent à la caisse et le total versé par chaque groupe est à peu près égal. L'Etat contribue d'un montant égal au cinquième des contributions des patrons et des employés et assume aussi les frais d'administration. Du 1er juillet 1941 au 31 décembre 1946, patrons et employés ont versé \$336,389,719 à la caisse et l'Etat, \$67,277,776. L'intérêt et les bénéfices réalisés par la vente de valeurs s'élèvent à \$23,706,803, soit un revenu global de \$427,374,298.

Des prestations sont devenues payables la première fois le 27 janvier 1942 et, depuis cette date jusqu'au 31 décembre 1946, des 939,560 réclamations initiales et renouvelées présentées aux bureaux locaux, 910,953 ont été soumises aux bureaux régionaux et de district et décision favorable a été rendue dans 702,308 cas. Les versements totaux de prestations s'élèvent à \$70,151,801, laissant un solde de \$357,222,497 en caisse. Les réserves de la caisse sont placées dans des obligations du gouvernement fédéral et, à la fin de 1946, la valeur au pair des obligations portées est de \$337,632,000.

Contributions et prestations.—Les taux de contribution et prestation sont donnés dans l'exposé suivant.

Aucune prestation n'est payable pour les neuf premiers jours de chômage d'une année de prestation, après quoi la durée des prestations dépend du dossier d'emploi et de contribution de l'employé, le nombre de jours de prestation étant égal au cinquième du nombre de jours de contribution des cinq années précédentes, moins un tiers du nombre de jours de prestation des trois années précédentes. Les prestations d'assurance sont versées de droit pourvu que quatre conditions statutaires soient remplies:—

- (1) Versement de 30 contributions hebdomadaires au moins (ou 180 contributions quotidiennes) dans les deux ans, la personne occupant un emploi assurable. (La période de deux ans peut être prolongée en certaines circonstances.)
- (2) Pas plus de 50 p. 100 des contributions versées dans l'année précédant la réclamation ne doivent avoir été faites au taux le moins élevé spécifié à la deuxième annexe.
- (3) Présentation en bonne et due forme de la réclamation.
- (4) Le réclamant doit être âgé d'au moins 16 ans.

Les causes de déchéance comprennent: perte d'emploi pour cause de différend ouvrier auquel l'assuré participe ou est directement intéressé; refus d'accepter un emploi approprié; internement de l'assuré dans une prison ou institution soutenues à même les deniers publics; refus de suivre un cours d'instruction ou de formation

si l'assuré est avisé de le faire; résidence hors du Canada à moins de prescription contraire. L'exclusion d'un réclamatant pour une période n'excédant pas six semaines peut être effectuée si l'employé est congédié à cause de mauvaise conduite ou quitte son emploi volontairement, sans raison valable.

**CONTRIBUTIONS HEBDOMADAIRES ET PRESTATIONS EN VERTU DE LA LOI
D'ASSURANCE-CHÔMAGE**

Caté- gorie	Gains hebdomadaires	Contributions hebdomadaires ¹		Coupure du timbre ²	Prestations hebdomadaires ³	
		de l'employé	du patron		Célibataire	Personne ayant une personne ou plus à sa charge
0	Moins de 90 cents par jour (ou âgé de moins de 16 ans).....	\$ 4	\$ 0.27	\$ 0.27	\$ 4	\$ 4
1	\$ 5.40 à \$ 7.49.....	0.12	0.21	0.33	4.20	4.80
2	\$ 7.50 à \$ 9.59.....	0.15	0.25	0.40	5.10	6.00
3	\$ 9.60 à \$11.99.....	0.18	0.25	0.43	6.00	7.20
4	\$12.00 à \$14.99.....	0.21	0.25	0.46	7.20	8.40
5	\$15.00 à \$19.99.....	0.24	0.27	0.51	8.10	9.00
6	\$20.00 à \$25.99.....	0.20	0.27	0.57	10.20	12.00
7	\$26.00 ou plus.....	0.36	0.27	0.63	12.30	14.40

¹ La contribution quotidienne pour chaque catégorie est de $\frac{1}{7}$ du gain hebdomadaire. ² Les timbres d'assurance-chômage réunissent les contributions du patron et de l'employé. ³ Taux calculés en présumant que la personne appartient à cette catégorie depuis deux ans. La prestation quotidienne ou hebdomadaire d'une personne assurée n'ayant personne à sa charge est de 34 fois la moyenne de ses contributions quotidiennes ou hebdomadaires, et de 40 fois la moyenne de ses contributions si elle est mariée et a à sa charge, en tout ou en partie, une ou plusieurs personnes. Le taux quotidien effectif est calculé à cinq cents près. ⁴ Les travailleurs de cette catégorie ne font aucune contribution et n'ont pas droit à la prestation. Ils sont toutefois libres d'accumuler des droits à la prestation fondés sur les contributions de l'employeur.

Statistiques de l'assurance-chômage*.—Les prestations, prévues par la loi d'assurance-chômage, sont devenues payables pour la première fois en janvier 1942. Sauf pour une période d'environ neuf mois après la cessation des hostilités en Europe au printemps de 1945, le chiffre mensuel des réclamations soumises accuse une variation saisonnière marquée. Le mouvement saisonnier typique comporte des totaux mensuels croissants à l'automne et en hiver et des totaux décroissants au printemps et en été. En 1942, la moyenne mensuelle est de 2,448 réclamations qui s'échelonnent de 663 à 4,629. La moyenne mensuelle de 1943 s'établit à 3,055 et les totaux chaque mois varient de 1,013 à 6,562. En 1944, la moyenne mensuelle atteint 7,575 et les chiffres varient de 3,106 à 13,770. Avec la fin de la guerre en août 1945, les totaux chaque mois du dernier semestre augmentent brusquement, et la moyenne atteint 24,699 réclamations par mois en 1945; les réclamations mensuelles varient de 8,430 à 57,612. En 1946, la moyenne mensuelle de réclamations est de 40,722 et les totaux mensuels varient de 25,115 à 71,932.

Le nombre de prestataires chaque mois fluctue selon le nombre de réclamations soumises, avec un retard d'environ un mois. En raison du réembauchage, ou à cause des dispositions de la loi relatives à l'obtention des prestations, le nombre de prestataires en n'importe quel mois est habituellement inférieur au nombre de requé-

* Les statistiques de l'assurance-chômage sont réunies et publiées par la Section des statistiques de l'assurance-chômage du Bureau fédéral de la Statistique à même les renseignements fournis par la Commission d'assurance-chômage.

rants. Le nombre de prestataires dans une certaine période ne peut dépasser le nombre de requérants que lorsque les réclamations diminuent brusquement.

Une indication de la proportion de chômage déclaré parmi les travailleurs protégés par l'assurance-chômage est fournie par le nombre de ceux qui signent le dossier actif du chômage durant la dernière semaine de chaque mois. Ceux qui ont une réclamation active de prestation doivent s'inscrire au dossier une fois par semaine, attestant ainsi qu'ils sont sans emploi, capables et consentants de travailler, mais impuissants à trouver un emploi convenable.

Le même caractère saisonnier se révèle dans ces chiffres comme dans ceux des réclamations soumises, mais le dossier actif fournit une mesure du chômage enregistré à un moment donné, tandis que les réclamations soumises indiquent le nombre de chômeurs enregistrés pendant une période.

En plus des renseignements mensuels sur le fonctionnement de la loi, des classements annuels des personnes détenant un emploi assurable sont préparés d'après des rapports sur l'échange des livres le 1er avril; des données annuelles relatives aux années de prestation établies et aux années de prestation terminées sont publiées.

Le nombre de personnes assurées sous le régime de la loi d'assurance-chômage, donné au tableau 7, est pris comme étant le nombre de celles qui occupent un emploi assurable au 1er avril, nombre obtenu des rapports sur les personnes recevant un carnet d'assurance et une carte de contribution à cette époque.

Le tableau 8 renseigne sur les personnes qui avaient à leur crédit en 1945 des années courantes de prestation. Une année de prestation en vertu de la loi d'assurance-chômage est établie lorsque la personne assurée, en perdant son emploi, soumet une réclamation et prouve qu'au moins 180 contributions quotidiennes ont été versées en son nom au cours des deux années précédentes. A cause d'autres mesures statutaires ou parce que la personne peut reprendre son emploi avant de recevoir de fait des prestations, l'établissement d'une année de prestation ne suppose pas nécessairement le versement de prestations. Lorsqu'une année de prestation est établie, cela signifie simplement que le droit du requérant de recevoir des prestations à un taux fixé, à n'importe quel temps durant les douze mois subséquents, est déterminé. Ainsi, bien que 270,413 personnes aient des années courantes de prestation en 1945, seulement 181,428 touchent en réalité des prestations.

Dans presque tous les cas (sauf les décès, etc.) une année de prestation demeure en vigueur jusqu'à ce que les droits autorisés de prestation soient périmés, ou jusqu'à l'écoulement complet de douze mois depuis la date d'établissement, soit celui des deux événements qui survient le premier. Certaines années de prestation établies en 1944 sont rapportées à 1945; ainsi, bien que 223,286 personnes établissent des années de prestation en 1945, un total de 270,413 personnes ont des années de prestation couramment valides en 1945.

La somme des prestations, présentée dans le tableau 8, est calculée en multipliant chaque taux quotidien de prestation par le nombre de jours de contribution payés à ce taux, inscrits sur les cartes qui représentent les années de prestation pour lesquelles des personnes ont reçu des prestations en 1945.

Le tableau 9 répartit les personnes ayant des années courantes de prestation en 1945, selon le nombre de jours de prestation payés. Le tableau 10 classe celles qui ont reçu des prestations suivant le taux quotidien de prestation. Le taux quotidien de prestation est déterminé par la moyenne de la contribution quotidienne versée au nom du requérant au cours des deux dernières années et selon qu'il a ou non une personne à charge au sens de la loi.

Le tableau 11 classe distinctement et par groupe d'âge les personnes ayant établi des années de prestation en 1945, celles dont les années de prestation expiraient en 1945, et celles dont les années de prestation sont terminées par suite de l'expiration des droits. Le tableau 12 présente, par groupe industriel et par âge, les personnes qui ont établi des années de prestation en 1945 ainsi que les jours de prestation payés sur ces années de prestation.

Le tableau 13 classe les personnes ayant établi des années de prestation en 1945 et les jours payés durant ces années de prestation, selon le groupe d'occupations.

Une analyse plus détaillée de ces relevés, selon le sexe et la province, paraît dans le *Rapport annuel sur les années courantes de prestation, en vertu de la loi d'Assurance-chômage*, publié par le Bureau fédéral de la Statistique.

7.—Personnes assurées en vertu de la loi d'assurance-chômage, par groupe industriel et par sexe, 1944-1945

NOTA.—Ces chiffres ne comprennent que celles qui ont échangé un livre d'assurance-chômage ou reçu un livre pour la première fois en avril. Ils représentent donc une estimation du nombre de personnes ayant des emplois assurables le 1er avril.

Groupe industriel	1944		1945	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Agriculture.....	870	530	1,050	490
Forêts, pêcheries et piégeage.....	440	40	930	40
Mines, pétrole et carrières—				
Mines.....	70,320	2,790	61,740	1,850
Puits de pétrole.....	2,380	270	2,020	230
Carrières.....	2,200	60	2,340	60
Totaux, mines, pétrole et carrières.....	74,900	3,120	66,100	2,140
Manufactures—				
Substances végétales.....	62,660	42,040	67,030	42,800
Produits animaux.....	58,600	29,240	57,410	30,120
Textiles et tissus.....	51,250	97,210	55,450	97,990
Produits du bois et du papier.....	123,060	36,730	127,530	36,470
Fer et ses produits.....	382,800	87,510	352,260	71,440
Produits des métaux non ferreux.....	64,680	31,650	59,640	28,230
Produits des métalloïdes.....	24,430	5,660	25,210	6,240
Produits chimiques et connexes.....	37,170	23,750	34,600	19,910
Produits divers.....	15,810	14,040	16,190	14,570
Totaux, manufactures.....	823,460	367,830	795,320	347,770
Electricité, gaz et eau.....	16,420	2,730	17,440	2,870
Construction.....	64,040	3,070	67,050	2,480
Transports et communications.....	146,980	31,310	166,590	33,790
Commerce de gros.....	53,400	25,670	55,440	27,540
Commerce de détail—				
Denrées alimentaires.....	29,830	19,530	31,670	21,430
Autres denrées.....	74,440	110,470	79,950	117,400
Totaux, commerce de détail.....	104,270	130,000	111,020	138,830
Finance et assurance.....	19,530	44,400	18,680	46,670
Services—				
Professionnel.....	5,650	11,830	6,140	13,140
Public.....	54,740	47,910	53,150	47,950
Amusements.....	9,150	5,370	9,490	5,500
Affaires.....	5,600	5,270	5,320	5,720
Personnel.....	41,250	67,110	43,000	71,640
Totaux, services.....	116,390	137,490	122,100	143,950
Non spécifié.....	26,840	16,130	22,710	7,850
Totaux, toutes industries.....	1,447,536	762,326	1,444,430	754,410

8.—Personnes établissant des années de prestation, personnes ayant des années courantes de prestation, personnes recevant des prestations, jours de prestation payés et somme des prestations versées, par province, 1945

Province	Personnes établissant des années de prestation	Personnes ayant des années courantes de prestation	Personnes recevant des prestations	Jours de prestation payés	Somme des prestations ¹
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	\$
Ile du Prince-Edouard.....	839	1,048	755	33,763	63,260
Nouvelle-Ecosse.....	10,213	12,079	7,787	394,917	813,990
Nouveau-Brunswick.....	3,596	4,760	2,503	88,648	172,800
Québec.....	88,702	106,789	76,817	3,867,740	7,651,060
Ontario.....	64,016	71,648	47,022	2,059,884	4,175,090
Manitoba.....	13,317	17,489	11,102	526,063	1,018,850
Saskatchewan.....	4,560	6,142	4,039	179,674	344,890
Alberta.....	10,058	16,009	9,024	357,847	713,300
Colombie-Britannique.....	27,985	34,449	22,379	866,602	1,809,760
Totaux.....	223,286	270,413	181,428	8,375,138	16,763,000

¹ Sujette à ajustement en cas d'erreur et d'omission dans les paiements définitifs. Le total de cette colonne est la somme des prestations payées à chaque personne durant l'année civile. Il constitue le chiffre annuel reconnu. Ce total excède le total des chiffres des douze mois publiés pour 1945 d'une somme estimative de 2 millions de dollars, à cause en grande partie de la pratique des bureaux du Trésor qui ferment leurs livres le vingt de chaque mois. Ainsi le total des chiffres mensuels de 1945 a trait en réalité à la période du 20 décembre 1944 au 19 décembre 1945.

9.—Personnes ayant des années courantes de prestation en 1945, suivant le nombre de jours de prestation payés

Jours de prestation payés	Personnes	Jours	Jours de prestation payés	Personnes	Jours	Jours de prestation payés	Personnes	Jours
Aucune prestation.....	88,985	—	75-79.....	4,767	368,250	155-159.....	627	98,400
1-4.....	13,968	34,415	80-84.....	4,874	399,607	160-164.....	635	102,862
5-9.....	18,111	128,256	85-89.....	4,576	397,829	165-169.....	533	88,879
10-14.....	13,961	170,780	90-94.....	4,304	395,031	170-174.....	427	73,566
15-19.....	12,630	212,497	95-99.....	3,910	378,514	175-179.....	298	52,769
20-24.....	11,159	242,370	100-104.....	2,273	231,641	180-184.....	237	43,139
25-29.....	10,103	270,959	105-109.....	1,780	190,513	185-189.....	202	37,769
30-34.....	9,212	293,791	110-114.....	1,609	180,274	190-194.....	163	31,274
35-39.....	9,215	342,226	115-119.....	1,363	159,455	195-199.....	149	29,358
40-44.....	7,560	319,000	120-124.....	1,362	166,108	200-204.....	111	22,213
45-49.....	6,744	316,932	125-129.....	1,187	150,654	205-209.....	100	20,692
50-54.....	6,527	338,280	130-134.....	1,084	142,976	210-214.....	85	18,017
55-59.....	6,212	352,951	135-139.....	962	131,792	215-219.....	89	19,533
60-64.....	5,765	356,558	140-144.....	899	127,697	220-224.....	35	7,526
65-69.....	5,291	354,205	145-149.....	689	101,264	225 ou plus.....	76	18,924
70-74.....	4,887	352,420	150-154.....	677	102,972			
						Totaux.....	270 413	8,375,138

10.—Personnes recevant des prestations et jours de prestation payés en 1945, suivant le taux quotidien de prestation

Taux quotidien de prestation	Personnes	Jours	Taux quotidien de prestation	Personnes	Jours	Taux quotidien de prestation	Personnes	Jours
Moins de \$0.60.....	45	1,585	\$1.30-\$1.39.....	6,741	287,702	\$2.10-\$2.19.....	3,079	143,019
\$0.60-\$0.69.....	148	6,434	\$1.40-\$1.49.....	4,268	182,291	\$2.20-\$2.29.....	4,669	217,140
\$0.70-\$0.79.....	316	12,147	\$1.50-\$1.59.....	5,186	242,287	\$2.30-\$2.39.....	19,038	887,425
\$0.80-\$0.89.....	699	30,944	\$1.60-\$1.69.....	8,413	495,535	\$2.40.....	44,475	1,838,034
\$0.90-\$0.99.....	957	39,055	\$1.70-\$1.79.....	10,352	561,126			
\$1.00-\$1.09.....	1,805	76,116	\$1.80-\$1.89.....	8,583	416,784			
\$1.10-\$1.19.....	2,900	125,425	\$1.90-\$1.99.....	13,706	665,586			
\$1.20-\$1.29.....	3,448	144,478	\$2.00-\$2.09.....	42,540	1,942,025			
						Totaux.....	181,428	8,375,138

11.—Personnes établissant des années de prestation, jours de prestation payés durant les années établies et années de prestation terminées, par groupe d'âge, 1945

Groupe d'âge	Personnes établissant des années de prestation	Jours payés en vertu des années établies de prestation	Années de prestation terminées	
			Total des années terminées	Total des années expirées
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Moins de 20 ans.....	19,627	455,090	4,448	1,901
20-24 ans.....	35,545	1,156,243	11,166	2,689
25-29 ".....	26,779	815,637	7,031	1,582
30-34 ".....	25,328	739,923	6,070	1,367
35-39 ".....	22,611	662,534	5,101	1,261
40-44 ".....	20,478	594,719	4,691	1,198
45-49 ".....	18,105	548,519	4,280	1,080
50-54 ".....	14,212	453,525	3,567	940
55-59 ".....	13,191	451,933	3,591	975
60-64 ".....	11,079	427,814	3,204	1,117
65 ans ou plus.....	16,130	864,554	5,448	3,147
Non donné.....	291	8,597	173	45
Totaux, tous âges.....	223,286	7,179,088	58,770	17,362

12.—Personnes établissant des années de prestation en 1945 et jours de prestation payés pour ces années, par groupe industriel et groupe d'âge

Groupe industriel	Personnes établissant des années de prestation			Jours de prestation payés		
	Moins de 25 ans	25-59 ans	60 ans ou plus	Moins de 25 ans	25-59 ans	60 ans ou plus
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Agriculture.....	285	590	85	5,429	11,472	2,552
Forêts, pêcheries et piégeage.....	344	788	110	7,085	19,787	4,742
Mines, pétrole et carrières—						
Mines.....	1,014	4,133	731	12,514	42,453	29,166
Puits de pétrole.....	26	124	30	370	3,168	1,395
Carrières.....	41	189	42	399	3,815	909
Totaux, mines, pétrole et carrières.....	1,080	4,446	803	13,283	49,436	31,370
Manufactures—						
Substances végétales.....	2,082	3,339	648	47,065	84,980	27,196
Produits animaux.....	1,517	2,601	447	31,612	69,996	18,876
Textiles et tissus.....	2,704	3,158	418	69,535	77,684	16,175
Produits du bois et du papier.....	2,788	5,485	2,591	50,631	116,721	104,345
Fer et ses produits.....	18,846	60,695	7,660	775,413	2,110,356	390,257
Produits des métaux non ferreux.....	1,822	4,446	608	56,797	144,074	31,980
Produits des métalloïdes.....	519	1,050	245	9,236	22,869	7,816
Produits chimiques et connexes.....	1,042	2,636	393	27,235	84,601	21,536
Produits divers.....	2,450	6,622	900	100,895	280,774	57,044
Totaux, manufactures.....	33,670	90,032	13,910	1,165,422	3,982,055	675,225
Electricité, gaz et eau (production et fourniture).....						
.....	208	487	143	4,886	16,200	8,531
Construction.....	3,277	12,681	2,512	61,856	275,683	84,597
Transports et communications.....	3,182	7,739	2,772	56,707	186,551	162,298
Commerce de gros.....	1,281	2,077	422	22,154	51,582	19,531

12.—Personnes établissant des années de prestation en 1945 et jours de prestation payés pour ces années, par groupe industriel et groupe d'âge—fin

Groupe industriel	Personnes établissant des années de prestation			Jours de prestation payés		
	Moins de 25 ans	25-59 ans	60 ans ou plus	Moins de 25 ans	25-59 ans	60 ans ou plus
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Commerce de détail—						
Denrées alimentaires.....	1,283	1,480	233	26,914	37,090	10,370
Autres denrées.....	3,983	4,631	808	86,292	125,698	34,999
Totaux, commerce de détail.....	5,264	6,111	1,041	113,206	162,788	45,369
Finance et assurance.....	592	770	291	9,665	20,871	15,790
Service—						
Professionnel.....	407	817	258	8,780	19,416	10,359
Public.....	2,341	7,895	3,057	68,466	287,707	154,533
Amusements.....	290	538	224	6,267	15,004	9,615
Affaires.....	167	352	152	4,186	12,408	8,218
Personnel.....	2,753	5,163	1,404	65,229	143,542	58,941
Totaux, services.....	5,948	14,765	5,095	150,868	478,077	241,896
Non spécifié.....	41	128	25	772	2,288	667
Totaux, toutes industries¹.....		222,995			7,179,491	

¹ Le total de personnes établissant des années de prestation est effectivement de 223,286, puisque 291 personnes dont l'âge n'a pas été donné ne sont pas comprises dans ce tableau; ces 291 personnes ont reçu 8,597 jours de prestation, de sorte que le nombre de jours de prestation payés est réellement de 7,179,068.

13.—Personnes établissant des années de prestation en 1945 et jours de prestation payés pour ces années, par groupe d'occupations

Groupe d'occupations	Personnes établissant des années de prestation	Jours de prestation payés	Groupe d'occupations	Personnes établissant des années de prestation	Jours de prestation payés
	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.
Agriculture.....	674	13,725	Services.....	21,042	796,688
Pêche.....	205	4,024	Professionnel.....	1,691	56,164
Abattage du bois.....	950	20,367	Public.....	2,593	111,342
Mines et carrières.....	5,018	57,120	Amusements.....	337	9,318
Manufactures et mécanique	78,567	2,912,192	Personnel.....	16,421	619,864
Construction.....	18,146	455,177	Commis de bureau.....	23,651	755,465
Transports et communica-			Manœuvres.....	54,411	1,588,570
tions.....	10,123	276,524	Non donné.....	196	6,551
Commerce.....	10,110	315,662	Totaux, toutes occu-		
Finance.....	193	6,123	pations.....	223,286	7,179,068

Service de placement.—Sous l'empire de la loi d'assurance-chômage (1940), la Commission d'assurance-chômage maintient un service gratuit de placement. Les bureaux publics de placement, qui fonctionnent en vertu d'une entente fédérale-provinciale depuis au delà de vingt ans, sont englobés le 1er août 1941 et augmentés par la commission, dans toutes les provinces excepté le Québec. La commission établit également des bureaux dans la province de Québec et, sur ce, le gouvernement provincial diminue le nombre de ses propres bureaux de placement.

14.—Demandes d'emploi, emplois offerts et placements effectués par les bureaux de placement, 1933-1945, et par province, 1944 et 1945

NOTE.—Les chiffres provinciaux de 1920 à 1943 paraissent au tableau correspondant des *Annuaire* antérieurs, à partir de 1926. Les totaux des années 1920-1932 paraissent à la page 797 de l'édition de 1938.

Année et province	Demandes enregistrées		Emplois offerts		Placements effectués	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.
Totaux, 1933	531,841	143,180	282,120	87,565	278,589	73,508
Totaux, 1934	569,381	155,664	327,907	99,885	324,906	81,191
Totaux, 1935	498,466	157,955	266,300	108,274	265,212	88,590
Totaux, 1936	515,839	164,123	241,008	111,278	237,476	85,974
Totaux, 1937	545,345	168,868	290,790	127,598	286,618	102,918
Totaux, 1938	534,727	197,937	276,851	124,390	275,338	106,957
Totaux, 1939	579,645	208,327	371,654	130,739	370,020	114,862
Totaux, 1940	653,445	235,150	344,921	166,955	336,597	139,599
Totaux, 1941	568,695	262,767	344,796	206,908	331,997	175,766
Totaux, 1942	1,044,610	499,519	949,909	431,933	597,161	298,460
Totaux, 1943	1,681,411	1,008,211	2,002,153	1,034,447	1,239,900	704,126
Totaux, 1944	1,523,010	902,273	1,779,224	949,547	1,101,854	638,063
Totaux, 1945	1,855,036	661,948	1,733,362	687,886	1,095,641	397,040
Ile du Prince-Edouard... 1944	6,233	3,504	4,635	2,576	8,605	2,129
..... 1945	6,138	3,090	4,376	2,481	3,258	1,959
Nouvelle-Ecosse..... 1944	51,185	31,467	59,704	26,524	40,399	21,250
..... 1945	60,900	21,272	57,444	21,974	40,200	14,208
Nouveau-Brunswick... 1944	48,921	24,261	60,929	20,089	35,337	16,444
..... 1945	54,021	18,079	58,454	16,416	34,250	11,022
Québec..... 1944	544,220	208,203	577,293	253,829	360,418	146,007
..... 1945	605,568	171,419	526,296	172,637	296,478	83,658
Ontario..... 1944	558,016	363,432	690,212	426,315	412,768	282,504
..... 1945	678,492	250,823	693,618	302,327	447,995	171,966
Manitoba..... 1944	65,186	65,594	66,437	57,462	38,937	43,268
..... 1945	84,863	46,178	67,023	43,671	45,354	30,040
Saskatchewan..... 1944	49,733	37,292	40,752	28,212	25,873	21,247
..... 1945	57,671	27,275	39,571	21,471	27,325	14,677
Alberta..... 1944	73,138	53,969	83,025	45,846	51,520	35,053
..... 1945	79,857	38,207	79,160	35,174	54,323	24,255
Colombie-Britannique... 1944	136,378	114,551	196,237	88,694	132,987	70,101
..... 1945	227,526	85,605	207,420	71,735	146,458	46,160

Section 5.—Formation professionnelle au Canada*

Le ministère fédéral du Travail, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, poursuit en 1946 divers projets de formation, subordonnés à la loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle: (1) formation de la jeunesse; (2) aide aux étudiants et aux universités; (3) formation d'urgence de guerre; (4) formation d'apprentis; (5) formation pour emplois de temps de paix de la main-d'œuvre libérée d'emplois rémunérateurs; (6) formation professionnelle au niveau de l'enseignement secondaire; (7) formation de militaires licenciés†.

La formation du personnel démobilisé des forces armées, relativement au dernier projet mentionné, relève du ministère des Affaires des anciens combattants bien qu'elle soit réalisée par le ministère du Travail. La sous-section 1 expose, sous la

* Des renseignements complets sur le programme de formation professionnelle au Canada sont donnés dans *Formation professionnelle au Canada, rapport annuel de 1945-1946* publié en supplément à la *Gazette du Travail*, juin 1946.

† Voir formation universitaire en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants, chapitre X: Education et recherches, pp. 301-303.

rubrique appropriée, l'administration du programme du ministère du Travail et la sous-section 2 explique la relation entre le ministère des Affaires des anciens combattants et la formation des vétérans.

Le Conseil consultatif de la formation professionnelle, institué en vertu de la loi, continue de conseiller le Ministre sur les aspects généraux des projets de formation. Ce conseil représente les employeurs, la main-d'œuvre organisée, les directeurs de l'instruction professionnelle, les organismes d'anciens combattants et les sociétés féminines.

Sous-section 1.—Programme de formation professionnelle du ministère du Travail

Le tableau ci-dessous montre les allocations fédérales aux provinces, pour l'année terminée le 31 mars 1946, et le total des versements effectués par le Dominion sur ces allocations.

15.—Allocations versées par le Dominion pour la formation professionnelle, année terminée le 31 mars 1946, et réclamations honorées au 30 avril 1946, par province

Province	Formation de la jeunesse		Formation d'urgence en temps de guerre		Formation d'apprentis	
	Allocations	Réclamations honorées au 30 avril 1946	Allocations	Réclamations honorées au 30 avril 1946	Allocations	Réclamations honorées au 30 avril 1946
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	12,000	6,274	30,000	24,188	néant	—
Nouvelle-Ecosse.....	25,000	12,807	247,000	165,523	12,500	2,849
Nouveau-Brunswick.....	35,000	25,960	269,000	255,462	8,000	néant
Québec.....	135,000	64,717	435,000	152,684	néant	—
Ontario.....	75,000	14,225	1,900,000	1,649,111	75,000	29,541
Manitoba.....	15,000	2,096	310,000	299,787	20,000	néant
Saskatchewan.....	35,000	29,979	305,000	264,446	10,000	5,201
Alberta.....	65,000	13,800	475,000	367,987	10,000	néant
Colombie-Britannique.....	60,000	35,520	261,000	240,452	5,000	4,463
Totaux.....	457,000	205,378	4,232,000	3,419,668	140,500	43,054

Formation de la jeunesse.—Chaque province a soumis au ministère du Travail une liste des divers genres de formation projetée. Ces divers genres de formation, une fois approuvés par le ministre du Travail, ont été inclus dans des annexes appropriées qui définissent les règlements régissant les différents projets. La formation consiste, en grande partie, en divers cours généraux et spécialisés d'agriculture, d'arts domestiques, de travaux manuels et autres matières connexes pour la jeunesse rurale.

Aide aux étudiants et aux universités.—Une partie de l'accord sur la formation de la jeunesse, dans chaque province, porte sur l'aide aux étudiants et embrasse non seulement les étudiants d'universités mais aussi, dans plusieurs provinces, les aspirants instituteurs et les élèves infirmières. Peuvent bénéficier de cette aide, les étudiants d'un degré d'instruction assez avancé et qui, sans aide pécuniaire, ne pourraient poursuivre leurs études. L'aide peut être accordée, à la discrétion de la province, sous forme de don ou de prêt ou sous les deux formes à la fois.

Le fonds spécial d'aide aux étudiants, formé au cours des années précédentes, sert à aider les étudiants à suivre des cours universitaires dans une autre province; les versements sont faits uniquement par le Dominion, 50 p. 100 à titre de subvention et 50 p. 100 à titre de prêt.

Le ministère du Travail continue de subventionner les universités afin d'aider à payer les dépenses additionnelles de cours accélérés de médecine et d'art dentaire, commencés il y a quelques années à la requête du ministère de la Défense nationale. Les subventions accordées au cours de l'année s'élèvent à \$48,900 environ.

Formation d'urgence de guerre.—Ce genre de formation est abandonné en 1946, exception faite des cours modernisés de contremaîtres et surveillants. L'industrie continue d'appuyer ces cours intensifs et l'inscription est de 36,417 durant l'année. A la fin de l'année financière, les gouvernements provinciaux sont prévenus qu'à l'avenir les frais de formation du personnel de surveillance seraient partagés également. Antérieurement, ces frais étaient entièrement assumés par le gouvernement fédéral. La formation à la surveillance a été étendue à plusieurs services fédéraux.

Formation d'apprentis.—Des lois sur l'apprentissage sont en vigueur dans toutes les provinces et des accords relatifs à l'aide fédérale sont conclus avec les provinces, sauf l'Île du Prince-Edouard et le Québec. La liste des métiers désignés dans les lois provinciales a été augmentée et elle comprend, à la fin de l'année, tous les métiers du bâtiment, de la mécanique de réparations d'automobiles et, dans certaines provinces, ceux de barbier, de coiffeur pour dames et autres métiers spécialisés. Dans certaines régions du Québec, l'apprentissage est réglé, subordonné à la loi de 1945, dans les métiers du bâtiment, de la cordonnerie, de la réparation des véhicules-moteur, de l'imprimerie, de la lithographie et dans les métiers de barbier et de coiffeur pour dames et de la réparation des montres. Au cours des onze premiers mois d'activité du centre des métiers du bâtiment de Montréal, 194 apprentis terminent leur formation préparatoire à l'apprentissage et sont placés dans l'industrie. La Commission d'apprentissage en cordonnerie donne des cours à 1,482 employés. D'autres commissions élaborent des projets et préparent des cours.

Les déboursés du ministère du Travail, en vertu de ces accords, sont donnés au tableau 15, p. 656.

Réadaptation de la main-d'œuvre civile.—Au cours de l'été de 1945, les accords relatifs à la formation de rétablissement, conclus en vue de la collaboration entre le Dominion et les provinces à la formation ou à la réadaptation aux emplois de paix de la main-d'œuvre libérée, surtout par les industries de guerre, sont approuvés par le gouvernement fédéral, pour une période de trois ans qui expire le 31 mars 1948. Le ministère fédéral du Travail assumera de 75 à 80 p. 100 des frais. Les travailleurs seront choisis pour la formation par des représentants des gouvernements provinciaux et du Service national de placement.

L'accord a été signé par la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick; mais, jusqu'à présent (mai 1947) les termes en ont été peu appliqués. Il est d'avis général que la formation des vétérans doit passer en premier lieu et elle taxe au maximum les centres de formation. Les crédits fédéraux affectés à la réadaptation de la main-d'œuvre civile sont de \$1,500,000 pour l'année mais, à la fin d'avril 1946, la valeur totale des réclamations acquittées n'est que de \$1,395.

Aide fédérale aux écoles professionnelles.—Des accords de dix ans ont été conclus avec toutes les provinces, en vertu desquels le Dominion aide financièrement à la formation professionnelle, au niveau d'enseignement secondaire. Chaque province reçoit une subvention annuelle de \$10,000; \$1,910,000 seront répartis chaque année entre les provinces, proportionnellement au nombre de jeunes personnes de 15 à 19 ans dans chaque province. Une autre contribution de 3 millions de dollars, répartie de la même façon, a été mise à la disposition des provinces pour une période de trois ans, pour frais d'immobilisations en immeubles et installations. Abstraction faite de la subvention de \$10,000, la contribution du gouvernement provincial doit être égale à celle du gouvernement fédéral.

Formation des membres démobilisés des forces armées.—La formation professionnelle du personnel licencié des forces armées a été effectuée en vertu d'une partie de l'accord sur la formation technique d'urgence de guerre, expiré le 31 mars 1946; cette formation est maintenant prévue en vertu de l'accord sur la formation de rétablissement. La démobilisation rapide et la conversion de la production du temps de guerre à celle de temps de paix a fortement contraint les projets de formation. De grandes difficultés et des retards ont été éprouvés à obtenir les locaux, l'outillage et les fournitures nécessaires à une formation efficace avant l'embauchage. Cependant, à la fin de l'année, la plupart de ces difficultés étaient aplanies.

Administration générale.—La même méthode d'administration que l'année précédente est suivie en 1946 et tous les gouvernements provinciaux coopèrent avec le ministère du Travail dans le domaine de l'éducation. Le personnel de la formation professionnelle au Canada est augmenté à mesure que le programme s'élabore. Des surintendants de la formation de rétablissement et des surveillants de la formation professionnelle féminine ont été nommés au cours de l'année dans toutes les provinces. La préférence a été accordée dans toutes ces nominations aux anciens combattants qui ont servi outre-mer.

Un contact étroit a été maintenu avec le ministère des Affaires des anciens combattants et avec le service national de placement, par l'intermédiaire de l'administration centrale et des bureaux régionaux des deux ministères et les bureaux locaux de placement.

Inscription.—L'inscription, dans les divers genres de formation professionnelle, le 31 mars 1945, est de 3,607; elle atteint 36,341 au 31 mars 1946. Le nombre de journées individuelles de formation dans les centres spéciaux établis conformément au programme de formation professionnelle au Canada est de 1,917,786 pour l'année.

Il y a eu un certain déséquilibre dans le nombre de candidats à la formation, dans les différentes occupations, malgré les efforts des conseillers du ministère des Affaires des anciens combattants et des fonctionnaires du service de la formation professionnelle au Canada, en vue de détourner les candidats des occupations où il semble y avoir danger d'encombrement. Le nombre de vétérans inscrits dans certains métiers du bâtiment semble cependant très inférieur aux demandes prévues.

Moyens de formation et installation.—On a utilisé, au cours de l'année, environ 106 écoles industrielles libres, 200 écoles commerciales, 48 écoles provinciales ou municipales et 68 centres spéciaux de formation de la F.P.C. A l'inauguration du programme, il fut décidé que la formation des anciens combattants se ferait exclusivement aux postes de jour; mais le manque d'outillage empêcha l'application rigoureuse de cette règle et la majorité des centres de formation donnent maintenant leurs instructions en deux postes. Les forces armées ont fourni de grandes quantités d'ou-

tillage à la formation professionnelle au Canada qui a cependant beaucoup acheté de la Corporation des biens de guerre chargée de disposer du surplus de matériel de l'armée. Une autre partie de l'outillage a été achetée en marché régulier mais, à la fin de l'année financière, quelques centres de formation étaient encore insuffisamment pourvus.

Formation pré-immatriculation.—La grande variation qui existe dans le degré d'instruction des hommes et des femmes licenciés du service militaire et partant, dans les cours exigés, nécessite l'établissement d'écoles pour la formation intensive de ceux qui n'ont pas les qualités requises pour s'inscrire à l'université ou entreprendre l'étude de certains métiers. Le nombre de personnes désirant suivre les cours pré-immatriculation a augmenté de façon rapide et imprévue.

Formation sur place.—Le meilleur moyen d'acquérir de l'habileté dans plusieurs emplois industriels est par la formation sur place. Ce genre de formation a acquis beaucoup d'importance au cours de l'année, en ce qu'il offre aux anciens combattants une formation qui leur donne accès à un plus grand nombre d'emplois, mais il a aussi servi à décongestionner les écoles de pré-emploi. La formation professionnelle a été l'objet d'une publicité spéciale au moyen de communiqués aux employeurs, d'annonces à la radio et d'articles dans les journaux, et le Service national de placement a collaboré de la manière la plus efficace à découvrir des occasions convenables de formation.

Sous-section 2.—Formation professionnelle des anciens combattants*

Le programme de formation en vue de la réadaptation des personnes démobilisées qui demandaient à jouir des privilèges de formation était auparavant appliqué d'après l'ordonnance relative à la réadaptation après le licenciement. La loi sur la réadaptation des anciens combattants a maintenant remplacé cette ordonnance et les règlements et méthodes relatifs à la formation ont été modifiés et codifiés, en sorte qu'il existe actuellement un programme complet et uniforme par tout le Canada.

Les anciens combattants reçoivent présentement leur formation dans environ 100 instituts ou centres de formation organisés, régis par l'organisation fédérale-provinciale connue sous le nom de Programme de formation professionnelle au Canada. Sont utilisées les facilités des écoles privées, provinciales et municipales et des établissements de formation.

Du nombre global d'anciens combattants qui reçoivent une formation professionnelle grâce au programme de réadaptation, le 31 janvier 1947, 69.7 p. 100 reçoivent une formation à pleines journées dans les écoles et établissements; 21.5 p. 100 sur place, dans des établissements industriels et commerciaux; 4.9 p. 100 reçoivent de l'aide sous forme de rétributions scolaires pour des cours par correspondance ou à temps discontinu; et 0.1 p. 100 sont des anciens combattants aveugles se formant à des occupations appropriées sous les auspices de l'Institut canadien des aveugles et 3.8 p. 100 reçoivent une formation d'immatriculation avant la formation professionnelle.

Les centres de formation et les écoles par tout le pays offrent une formation dans environ 300 occupations et la formation sur les lieux englobe 250 métiers et occupations de divers genres, dont plusieurs sont compris dans les 300 mentionnés précédemment.

* Préparé au ministère des Affaires des anciens combattants.

Le tableau 16 indique l'expansion du programme depuis son inauguration. Les chiffres demeurent très petits en 1942 et 1943, à cause du nombre relativement restreint de démobilisés et de la demande de main-d'œuvre à gages élevés dans les industries de guerre.

16.—Nombre d'anciens combattants recevant les allocations de formation, par mois, 1942-1947

Mois	1942	1943	1944	1945	1946	1947
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Janvier.....	138	275	573	1,892	21,998	39,134
Février.....	218	264	646	2,407	27,511	38,809
Mars.....	271	246	764	3,081	29,756	37,385
Avril.....	258	202	763	3,330	32,184	31,871
Mai.....	247	181	814	3,651	34,157	28,527
Juin.....	202	224	774	3,982	35,598	26,115
Juillet.....	171	310	863	3,990	36,165	-
Août.....	193	271	950	4,145	35,827	-
Septembre.....	172	330	1,083	4,332	36,882	-
Octobre.....	211	335	1,360	5,980	39,057	-
Novembre.....	263	394	1,596	8,523	40,422	-
Décembre.....	287	459	1,700	16,457	39,630	-

Les règlements prévoient une période de formation maximum de douze mois; cette dernière peut être prolongée pour une durée égale à la période de service actif, mais ne la dépassant pas. Ceux qui ont servi moins de douze mois peuvent recevoir les allocations jusqu'à concurrence du nombre de mois de service actif seulement.

Les cours de formation professionnelle durent en moyenne six mois. S'il s'agit de métiers très spécialisés, les anciens combattants acceptés aux cours techniques avancés ou sous contrat d'apprentissage peuvent recevoir de l'aide, sous forme d'octrois ou de subventions, pendant deux ans ou plus, à condition qu'ils aient servi la période requise pour établir leur droit. Là où les anciens combattants sont formés sur place, l'employeur doit payer des gages d'après une échelle graduée, en proportion de la capacité de gain de l'apprenti et aux termes de la loi. Le ministère des Affaires des anciens combattants subventionne ces gages jusqu'à environ 80 p. 100 du montant que l'apprenti recevra de son employeur, une fois terminée la période de formation subventionnée.

Depuis l'inauguration du programme de formation professionnelle jusqu'à janvier 1947, quelque 67,890 anciens combattants ont reçu des allocations leur permettant de profiter de la formation professionnelle:

<i>Année et mois</i>	<i>Nombre</i>	<i>Année et mois</i>	<i>Nombre</i>
Nov. 1941-mars 1942.....	238	Avril 1945-mars 1946.....	17,929
Avril 1942-mars 1943.....	783	Avril 1946-janvier 1947.....	42,458
Avril 1943-mars 1944.....	1,497		
Avril 1944-mars 1945.....	4,985	Totaux.....	67,890

La subdivision suivante d'anciens combattants, d'après la province où la demande de formation est approuvée, est fondée sur les districts du ministère des Affaires des anciens combattants (les demandes approuvées à l'administration centrale

concernent la formation professionnelle en dehors du Canada) et elle est susceptible de légères erreurs lorsque les frontières du district du ministère des Affaires des anciens combattants et celles de la province ne coïncident pas.

<i>Province</i>	<i>Nombre</i>	<i>Province</i>	<i>Nombre</i>
Ile du Prince-Edouard.....	350	Saskatchewan.....	4,504
Nouvelle-Ecosse.....	3,149	Alberta.....	5,716
Nouveau-Brunswick.....	2,357	Colombie-Britannique.....	7,374
Québec.....	10,570	Administration centrale.....	559
Ontario.....	26,272		
Manitoba.....	7,040	TOTAUX.....	67,890

Les 32,788 vétérans qui reçoivent actuellement des allocations sont répartis de la façon suivante le 31 janvier 1947:

<i>Genre de formation</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
	<i> nomb.</i>	<i> nomb.</i>	<i> nomb.</i>
Ecoles et centres de formation.....	18,364	2,966	21,330
Formation sur place.....	7,028	156	7,184
Cours pré-immatriculation avant la formation professionnelle.....	1,065	216	1,281
Formation semi-professionnelle.....	1,615	277	1,892
Cours par correspondance: personnes employées.....	933	11	944
Cours par correspondance: hôpitaux et institutions.....	155	2	157
TOTAUX.....	29,160	3,828	32,788

En plus de ceux qui sont mentionnés ci-dessus, 1,986 hommes ont reçu leur formation sur place sans allocations, parce que l'employeur-instructeur paie des gages suffisants à leur subsistance avant l'expiration de la période de formation.

Comme il faut s'y attendre, certains métiers et occupations, une cinquantaine environ, comptent la majorité des apprentis; sur 67,890 anciens combattants acceptés pour la formation professionnelle, 300 et plus ont choisi chacune des occupations suivantes:

<i>Métier ou occupation</i>	<i>Anciens combattants ayant reçu ou recevant leur formation</i>	<i>Métier ou occupation</i>	<i>Anciens combattants ayant reçu ou recevant leur formation</i>
	<i>Nombre</i>		<i>Nombre</i>
Comptables, vérificateurs, etc.....	3,757	Puériculture—infirmières, aides et auxiliaires.....	354
Artistes, sculpteurs, etc.....	506	Musiciens, chanteurs, etc.....	589
Occupations agricoles.....	970	Infirmières.....	320
Mécaniciens d'auto.....	5,679	Mécanographes.....	344
Boulangers.....	350	Peintres—construction et entretien.....	701
Barbiers.....	1,673	Photographes.....	513
Spécialistes en produits de beauté.....	1,219	Plombiers et tuyautiers.....	2,070
Teneurs de livres et commis vérificateurs.....	812	Impression et édition.....	425
Cordonniers.....	670	Occupations du service de sécurité.....	4,576
Briqueurs et poseurs de tuiles.....	1,427	Opérateurs de radio.....	617
Bouchers et dépeceurs de viande.....	406	Réparateurs de radio.....	1,167
Ebénistes.....	849	Mécaniciens de réfrigération.....	499
Charpentiers.....	3,542	Vendeurs.....	471
Commis de bureau—général.....	5,382	Secrétaires.....	1,022
Artistes commerciaux.....	1,004	Tôliers.....	986
Compositeurs et typographes.....	382	Sténographes.....	2,365
Dessinateurs.....	381	Charpentiers et monteurs en acier.....	825
Traceurs.....	2,170	Tailleurs.....	338
Conturières.....	872	Instituteurs.....	348
Electriciens.....	3,799	Télégraphistes.....	577
Mécaniciens de machines fixes.....	378	Outilleurs et ajusteurs de matrices.....	477
Mécaniciens—général.....	1,877	Tapissiers.....	501
Gérants—hôtels et restaurants.....	549	Soudeurs et découpeurs à la flamme.....	1,369
Bijoutiers et horlogers.....	822	Autres occupations.....	3,081
Techniciens et préparateurs—laboratoire.....	391		
Machinistes.....	2,438	TOTAL.....	67,890

Section 6.—Travail organisé au Canada

Les renseignements relatifs aux syndicats ouvriers au Canada sont publiés dans le rapport annuel du ministère du Travail, intitulé: *Mouvement syndical ouvrier au Canada*.

A la fin de 1945, les syndicats ouvriers comptent 711,117 membres. Les effectifs du Congrès des Métiers et du Travail sont de 312,391 dans 2,394 succursales de syndicats affiliés et unions fédérales d'après des calculs basés sur les rapports syndicaux du ministère du Travail; ceux du Congrès canadien du Travail, de 244,750 dans 955 succursales et unions locales; ceux de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, 68,205 dans 310 succursales; ceux des fraternités indépendantes d'employés de chemin de fer, de 37,273 dans 371 succursales; et ceux des unions locales indépendantes, de 7,356 dans 55 succursales.

Congrès des Métiers et du Travail du Canada.—Le Congrès est le plus ancien organisme syndical ouvrier central du Canada. Après la disparition de l'Union canadienne du Travail, qui groupait les syndicats locaux de l'Ontario de 1873 à 1877 inclusivement, il n'y eut pas d'organisme central jusqu'en 1883, année où le Conseil des Métiers et du Travail de Toronto réunit en conférence toutes les unions locales. Au cours de cette réunion, des dispositions furent prises pour établir une association fédérale qui prit officiellement naissance en 1886.

Actuellement, sont affiliées au Congrès des Métiers et du Travail les unions "internationales" presque toutes également affiliées à la Fédération américaine du Travail, un certain nombre d'unions canadiennes ou "nationales", et certaines unions ouvrières à charte directe.

Congrès canadien du Travail.—Ce congrès est fondé en septembre 1940, lorsque le Congrès Pan-Canadien du Travail, formé en 1927, modifie sa constitution afin de permettre l'affiliation au Congrès des succursales canadiennes des "unions internationales" qui, aux Etats-Unis, sont affiliées au Congrès d'organisation industrielle. Le Congrès englobe aussi un certain nombre d'unions auxquelles il a accordé des chartes. Le Syndicat des Mineurs d'Amérique qui, au Canada, est affilié au Congrès Canadien du Travail, aux Etats-Unis, à la Fédération américaine du Travail, fait exception à l'énoncé relatif aux "unions internationales"

Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.—Les syndicats catholiques nationaux au Canada datent de 1901. En 1921, ces syndicats catholiques locaux, groupés en fédération, par industrie autant que possible, ont formé un organisme central, la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada. Ces syndicats se confinent à la province de Québec.

17.—Membres des syndicats ouvriers du Canada, 1913-1945

Année	Membres	Année	Membres	Année	Membres
	nomb.		nomb.		nomb.
1913.....	175,799	1924.....	260,643	1935.....	280,648
1914.....	186,163	1925.....	271,064	1936.....	322,746
1915.....	143,343	1926.....	274,604	1937.....	363,492
1916.....	160,407	1927.....	290,282	1938.....	381,845
1917.....	204,630	1928.....	300,602	1939.....	358,967
1918.....	248,887	1929.....	319,476	1940.....	362,223
1919.....	378,047	1930.....	322,449	1941.....	461,661
1920.....	373,842	1931.....	310,544	1942.....	578,380
1921.....	313,320	1932.....	283,096	1943.....	664,533
1922.....	276,621	1933.....	285,720	1944.....	724,188
1923.....	278,092	1934.....	281,274	1945.....	711,117

18.—Répartition des membres des syndicats ouvriers selon les groupes industriels principaux, 1944 et 1945, et pourcentage de changement

Industrie	1944		1945		% de changement de 1945 sur 1944
	Membres	% du total	Membres	% du total	
	nomb.		nomb.		
Mines et carrières.....	38,601	5-3	37,193	5-3	- 3-6
Métaux.....	193,336	26-7	147,909	20-8	-23-5
Construction.....	57,501	8-0	65,569	9-2	+14-0
Eclairage, chauffage et énergie.....	9,300	1-3	8,977	1-3	- 3-5
Bois et produits du bois.....	48,941	6-7	49,259	6-9	+ 0-6
Impression et édition.....	12,212	1-7	14,234	2-0	+16-6
Transport ferroviaire.....	121,245	16-7	127,945	18-0	+ 5-3
Autres transports.....	45,236	6-2	49,991	7-0	+10-5
Services.....	70,675	9-8	76,441	10-7	+ 8-2
Vêtement et chaussure.....	39,592	5-5	46,122	6-5	+16-5
Textiles.....	27,996	3-9	28,248	4-0	+ 0-9
Denrées alimentaires.....	28,737	4-0	28,464	4-0	- 0-9
Toutes autres industries.....	30,816	4-2	30,765	4-3	- 0-2
Totaux.....	724,188	100-0	711,117	100-0	- 1-8

19.—Syndicats ouvriers de 1,000 membres ou plus au Canada, au 31 décembre 1944 et 1945

Organisme	Membres, d'après les rapports ou une estimation	
	1944	1945
	nomb.	nomb.
Unions internationales		
Union internationale des Travailleurs de l'Automobile, de l'Avionnerie et de la Machine agricole d'Amérique.....	51,500	51,000
Union internationale des Travailleurs de la Boulangerie et de la Confiserie d'Amérique.....	900	1,050
Fraternité internationale des Forgerons, Frappeurs et Aides.....	1,339	1,339
Fraternité internationale des Chaudronniers, Constructeurs de Navires en fer et Aides d'Amérique.....	4,749	5,238
Fraternité internationale des Relieurs.....	1,613	1,727
Union des Travailleurs de la Chaussure.....	1,500	1,500
Union internationale des Ouvriers Brasseurs, Meuniers et Limonadiers.....	1,000	1,000
Union internationale des Briqueteurs, Maçons et Plâtriers d'Amérique.....	1,309	1,429
Union internationale des employés du service du bâtiment.....	587	2,500
Fraternité des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique.....	13,831	20,271
Union internationale des Travailleurs de l'industrie des produits chimiques.....	3,500	3,731
Ouvriers amalgamés du Vêtement d'Amérique.....	7,000	9,250
Union des Télégraphistes commerciaux.....	2,710	2,827
Union internationale des Ouvriers de la Distillerie, de la Rectification et de la Vinerie d'Amérique.....	1,294	2,252
Travailleurs unis de l'Electricité, de la Radio et de la Machinerie d'Amérique.....	10,718	6,521
Fraternité internationale des Travailleurs de l'Electricité.....	7,825	8,325
Union internationale des Mécaniciens Opérateurs.....	2,084	2,050
Association internationale des Pompiers.....	2,450	2,400
Fraternité internationale des Chauffeurs, Graisseurs et Ouvriers d'atelier de chemin de fer.....	1,156	1,465
Union internationale des Travailleurs de la Fourrure et du Cuir des Etats-Unis et du Canada.....	5,000	5,000
Travailleurs unis du Vêtement d'Amérique.....	1,200	1,350
Union internationale des Ouvriers de la Mode.....	10,724	11,259
Union internationale des Chapeliers, Casquettiers et Modistes.....	1,781	1,774
Alliance internationale des Employés d'Hôtels et de Restaurants et Ligue internationale des Garçons de Bar d'Amérique.....	3,583	4,941
Travailleurs industriels du Monde.....	1,600	1,600
Union internationale des Ouvriers Buandiers.....	1,000	1,000
Fraternité des Mécaniciens de Locomotives.....	6,735	6,863
Fraternité des Chauffeurs et des Mécaniciens de Locomotives.....	8,890	9,062
Association internationale des Débardeurs.....	3,200	5,000
Association internationale des Machinistes.....	33,597	26,000
Fraternité des Cantonniers de Chemin de fer.....	18,590	18,187
Association internationale des Têliers.....	1,915	1,957
Union internationale des Mineurs, Bocardeurs et Fondeurs.....	12,500	11,739

**19.—Syndicats ouvriers de 1,000 membres ou plus au Canada, au 31 décembre
1944 et 1945—suite**

Organisme	Membres, d'après les rapports ou une estimation	
	1944	1945
	nomb.	nomb.
Unions Internationales—fin		
Employés unis des Mines d'Amérique.....	21,846	23,710
Union internationale des Mouleurs et Travailleurs de Fonderie de l'Amérique du Nord.....	4,448	4,167
Fédération américaine des Musiciens.....	6,000	5,500
Travailleurs unis de la Salaison d'Amérique.....	14,938	9,500
Fraternité des Peintres, Décorateurs et Tapissiers d'Amérique.....	2,129	3,012
Fraternité internationale des Papetiers.....	5,192	5,513
Association des Journaliers unis de la Plomberie et de la Tuyauterie des Etats-Unis et du Canada.....	6,096	7,200
Union internationale des Pressiers et Aides-Pressiers de l'Amérique du Nord.....	1,324	2,667
Fraternité internationale des Travailleurs de la Pulpe, du Sulfite et du Papier.....	15,500	15,000
Ordre des Télégraphistes de Chemin de fer.....	7,730	9,000
Fraternité canadienne des Employés de Chemin de fer.....	18,052	18,811
Association amalgamée des Employés de Tramways électriques et d'autobus d'Amérique.....	8,819	10,450
Fraternité des Commis de Chemin de fer et de la Navigation, Portefaix, Employés de messagerie et de gare.....	9,017	11,447
Fraternité des Nettoyeurs de Wagons d'Amérique.....	15,000	16,079
Ordre des Conducteurs de Chemin de fer d'Amérique.....	2,470	2,527
Association internationale de sécurité des commis du commerce de détail.....	909	1,350
Travailleurs unis du caoutchouc, du liège, du linoléum et de la plastique d'Amérique.....	7,198	8,078
Union internationale des marins de l'Amérique du Nord.....	2,200	1,500
Alliance internationale des Employés de la Scène et des Projectionnistes de Cinéma des Etats-Unis et du Canada.....	1,000	1,000
Travailleurs unis de l'Acier d'Amérique.....	50,000	30,000
Fraternité internationale des Charretiers, Chauffeurs, Entreponeurs et Aides d'Amérique.....	4,577	3,029
Ouvriers unis de l'Industrie Textile d'Amérique.....	4,000	9,000
Union des travailleurs de l'Industrie Textile d'Amérique.....	—	6,000
Union internationale des Travailleurs du Tabac.....	4,145	4,425
Union internationale des Typographes.....	4,432	5,166
Union internationale des Tapissiers de l'Amérique du Nord.....	678	2,000
Union internationale des Ouvriers du bois d'Amérique.....	13,000	12,500
Unions Nationales		
Union nationale des Travailleurs de l'Avionnerie, du Meuble et Métiers connexes.....	2,200	1,100
Fédération nationale des Ouvriers de l'Aluminium.....	3,776	3,420
Fédération nationale des Barbiers et Coiffeurs.....	1,014	1,022
Travailleurs amalgamés du Bâtiment et de la Construction au Canada.....	3,825	3,600
Fédération nationale catholique des Métiers du Bâtiment.....	16,435	15,404
Employés civils amalgamés du Canada.....	5,981	6,015
Association du Service civil de l'Alberta.....	2,030	2,258
Association du Service civil de la Saskatchewan.....	2,500	2,480
Fédération nationale des Ouvriers du Vêtement.....	1,623	1,500
Fédération nationale des Employés du Commerce et de la Finance.....	3,000	2,376
Association des Officiers de la Douane et de l'Accise.....	2,000	1,868
Organisation nationale des Travailleurs municipaux des Utilités et de l'Electricité.....	644	1,274
Union nationale des Mécaniciens opérateurs du Canada.....	2,701	2,849
Fraternité des Employés de Messageries.....	2,147	2,259
Union des Pêcheurs canadiens.....	1,275	1,786
Fédération nationale catholique des Travailleurs du Meuble.....	754	1,500
Fédération nationale des Ouvriers du Gant au Canada.....	942	1,200
Fédération nationale des Fabricants de Bas entièrement diminués et circulaires.....	1,076	2,163
Association des Facteurs fédérés.....	2,140	2,350
Fédération des Travailleurs de la Marine maritime.....	—	3,011
Fédération maritime nationale (autrefois Fraternité canadienne).....	8,625	8,993
Fédération nationale des Travailleurs des métaux.....	1,632	2,288
Fédération nationale des Employés de l'industrie minière (autrefois Fédération nationale catholique des Travailleurs de l'amiante de la province de Québec).....	2,385	2,510
One Big Union.....	5,380	7,034
Union des Travailleurs des Salaisons, de la Boucherie, et des Produits alimentaires connexes du Canada.....	—	4,000
Association des Employés de la Poste canadienne.....	3,645	4,200
Fédération catholique des Métiers de l'Imprimerie au Canada.....	2,400	2,000
Fédération nationale catholique des Ouvriers de la Pulpe et du Papier.....	8,000	7,000
Fraternité canadienne des Employés de Chemins de fer et autres Employés de Transport.....	26,000	28,000

19.—Syndicats ouvriers de 1,000 membres ou plus au Canada, au 31 décembre 1944 et 1945—fin

Organisme	Membres, d'après les rapports ou une estimation	
	1944	1945
	nomb.	nomb.
Unions Nationales—fin		
Association canadienne des Employés de Chemins de fer.....	3,676	3,803
Union nationale des Employés de Chemins de fer.....	3,001	3,020
Union canadienne des Marins.....	7,225	9,420
Fédération générale des Travailleurs des Chantiers maritimes de la Colombie-Britannique.....	12,761	4,500
Fédération des Travailleurs des Chantiers maritimes de l'Est du Canada.....	—	2,435
Comité d'organisation des Travailleurs de la Chaussure et du Cuir.....	1,132	1,216
Fédération nationale des Travailleurs du Cuir et de la Chaussure du Canada.....	4,632	4,775
Fédération des Instituteurs de la Colombie-Britannique.....	3,165	3,159
Fédération nationale catholique des Ouvriers de l'Industrie textile.....	10,410	6,789
Ouvriers unis de l'Industrie textile du Canada.....	5,956	5,544
Comité d'organisation des Ouvriers de l'Industrie textile.....	1,193	—
Fédération nationale catholique des Ouvriers de l'Industrie du Bois.....	3,000	3,042

Le Canada et l'Organisation internationale du Travail.—L'Organisation internationale du Travail, liée à la Société des Nations, a été établie en 1919, conformément aux Traités de Paix, en vue d'améliorer le sort des travailleurs à travers le monde au moyen d'ententes internationales et de mesures législatives. En vertu d'une entente sanctionnée par la conférence générale de l'Organisation internationale du Travail, à sa 29^e session, tenue à Montréal (Qué.) le 2 octobre 1946, et par l'assemblée générale des Nations Unies du 14 décembre 1946, l'Organisation est devenue l'agent spécialisé des Nations Unies.

Cette organisation, qui est une association de nations financée par leurs gouvernements et dirigée par les représentants de ces gouvernements et de leurs employeurs et employés organisés, comprend: (1) la Conférence générale des représentants des pays membres; (2) l'Office international du Travail; (3) le Conseil de direction de l'Office.

En temps normal, la Conférence se réunit au moins une fois l'an et se compose de quatre délégués de chaque Etat membre dont deux représentent le gouvernement et deux, les employeurs et employés respectivement. Les décisions de la Conférence sont prises sous forme de projets de conventions ou de recommandations. Ces décisions, lorsqu'elles ont force de loi et qu'elles sont ratifiées par les pays membres, engagent ces derniers de droit et leur application dans ces pays est un sujet de délibération annuel de la Conférence. L'O.I.T. exige cependant, dans sa constitution, que chaque convention soit soumise à l'autorité ou aux autorités compétentes qui légiféreront ou prendront d'autres mesures en la matière. Au Canada, les autorités compétentes à l'égard de la majorité des conventions et des recommandations sont les législatures provinciales. Les amendements à la constitution adoptés par la Conférence en 1946 comprennent de nouvelles dispositions concernant les obligations imposées aux pays fédéraux sur la manière de donner suite aux conventions et aux recommandations lorsqu'elles sont ratifiées par deux tiers des Etats membres. Ces modifications de procédure doivent faciliter l'adoption de conventions et de recommandations par les Etats ou les provinces constituants des divers pays fédéraux.

L'Office international du Travail agit en qualité de secrétariat permanent de l'Organisation, de bureau de renseignements et de maison d'édition.

Le Conseil de direction est composé de 32 personnes, dont 16 représentants des gouvernements, 8 des employeurs et 8 des employés. Tous, sauf les représentants de 8 principaux pays industriels, qui détiennent des sièges permanents, sont élus à tous les trois ans par la Conférence. Le Conseil de direction, qui se réunit d'habitude à tous les trois mois, voit à l'administration générale de l'Office international du Travail, établit son budget et détermine le programme de la Conférence quand celle-ci ne le fait pas elle-même. Trois sessions ont été tenues à Montréal au cours de 1946, soit en mai, septembre et octobre.

La Conférence a tenu 29 sessions et adopté 80 projets de convention et 80 recommandations embrassant un grand nombre de sujets: heures de travail; repos hebdomadaire; congés; âge minimum d'embauchage; travail de nuit des femmes et jeunes personnes; gages minimums; santé et précautions contre les accidents; indemnisation des accidentés; conditions de travail des marins; assurance contre le chômage, la maladie, le vieil âge et en cas de décès; problèmes de la main-d'œuvre coloniale; protection des ouvriers itinérants; et plusieurs autres problèmes relatifs à la sauvegarde des droits et des intérêts du travailleur. Il y a eu 921 ratifications de ces conventions de la part de 51 pays.

Huit conventions internationales du Travail ont été mises en vigueur sous forme de loi par le Parlement du Canada et ratifiées par le Gouvernement; six concernent les marins, une les débardeurs, et une la statistique.

En 1946, la troisième conférence régionale des membres américains de l'O.I.T. fut tenue dans la ville de Mexico (Mexique). La 28e session de la Conférence eut lieu à Seattle (E.-U.), et la 29e, à Montréal (Canada). Le Canada était représenté au Mexique (avril) par une délégation tripartite composée de travailleurs, d'employeurs et de délégués du gouvernement. Vingt-huit résolutions ont été adoptées qui traitaient surtout de relations industrielles, d'inspection de la main-d'œuvre et de formation professionnelle. La conférence maritime de Seattle, en juin, où le Canada comptait 12 représentants, a adopté neuf conventions relatives aux salaires minimums et aux heures maximums de travail, aux vivres à bord des navires, aux quartiers d'équipage, aux vacances payées et à la sécurité sociale.

En septembre-octobre, à Montréal, 46 pays étaient représentés par 429 délégués, conseillers, observateurs officiels et autres. Le ministre du Travail du Canada fut élu président. Trois conventions ont été adoptées concernant l'examen médical des enfants et des jeunes personnes en vue de l'emploi dans l'industrie et dans les occupations non industrielles et au sujet de la restriction du travail de nuit des enfants et des jeunes personnes dans des occupations non industrielles. Des recommandations furent faites au sujet de l'examen médical dans l'industrie et du travail de nuit en dehors de l'industrie.

Quatre des comités permanents, établis en 1945 par le Conseil de direction, afin d'instituer un rouage spécial pour l'étude des problèmes touchant la main-d'œuvre dans les industries mondiales principales, ont tenu leurs premières assemblées au cours de 1946. Ce sont: fer et acier, à Cleveland (Ohio) en avril; métaux, à Toledo (Ohio), en mai; textiles, à Bruxelles (Belgique), en novembre; et bâtiment, génie civil et travaux publics, à Bruxelles, en décembre.

De plus amples détails sur les diverses assemblées sont donnés dans la *Gazette du Travail*.

Section 7.—Accidents du travail et indemnisation des accidentés

Sous-section 1.—Accidents mortels du travail

Le ministère fédéral du Travail réunit les statistiques des accidents mortels du travail depuis 1903. Il les obtient des commissions provinciales des accidents du travail, de la Commission des transports et diverses autres sources administratives, des correspondants officiels et dans les journaux.

20.—Accidents mortels du travail, par industrie, 1943-1946

Industrie	Nombre				Pourcentage du total			
	1943	1944	1945	1946	1943	1944	1945	1946
Agriculture.....	99	109	114	110	6.8	9.1	8.5	8.2
Abattage du bois.....	151	137	166	145	10.3	11.4	12.3	10.8
Pêche et piégeage.....	49	34	20	41	3.3	2.8	1.5	3.0
Mines, usines d'affinage des métaux non ferreux et carrières.....	213	158	188	173	14.5	13.1	14.0	12.8
Manufactures.....	310	271	269	337	21.2	22.6	20.0	25.0
Construction.....	154	100	127	130	10.5	8.3	9.4	9.6
Energie et éclairage électriques.....	16	17	24	22	1.1	1.4	1.8	1.8
Transports et utilités publiques.....	334	264	282	232	22.7	21.8	21.7	17.2
Commerce.....	59	53	52	51	4.0	4.4	3.9	3.8
Finances.....	1	1	néant	3	0.1	0.1	—	0.2
Services.....	79	59	88	98	5.4	4.9	6.5	7.3
Diverses.....	1	1	5	7	0.1	0.1	0.4	0.5
Totaux.....	1,466	1,204	1,345	1,349	100.0	100.0	100.0	100.0

Accidents mortels selon la cause.—Les trains, les véhicules, etc. en mouvement causent le plus grand nombre d'accidents mortels du travail en 1946, soit 391. Les chutes de personnes causent 226 pertes de vie et les chutes d'objets, 164. Les autres accidents mortels comprennent: 155, causés par des substances dangereuses; 55, par des personnes se heurtant à des objets ou étant heurtées par des objets; 26, par des animaux; 23, par des appareils de levage; 23, par des machines en mouvement; 16, par des moteurs; 13, par le maniement d'objets. La catégorie "autres causes" compte 253 décès, dont 158 sont attribuables aux maladies professionnelles, à l'épuisement, etc. Le nombre d'accidents, mortels ou non, dont s'occupent les commissions provinciales des accidents du travail est indiqué à la sous-section 2.

Sous-section 2.—Indemnisation des accidentés*

Dans toutes les provinces, sauf l'île du Prince-Edouard, des lois pourvoient à l'indemnisation du travailleur pour blessures corporelles attribuables à des accidents survenus pendant l'exercice de ses fonctions ou à des maladies professionnelles déterminées, sauf dans le cas d'un ouvrier immobilisé moins d'un certain nombre de jours. Pour assurer le versement de cette indemnisation, chaque loi pourvoit à la création d'une caisse d'accident administrée par une commission provinciale et à laquelle les employeurs sont tenus de contribuer à un taux déterminé par la commission selon les dangers que comporte l'industrie. Un travailleur à qui s'appliquent ces dispositions n'a pas droit de recours contre son employeur pour blessures reçues pendant qu'il est à son travail. Dans l'Ontario et le Québec, les autorités publiques, les compagnies de chemin de fer et de navigation, de même que les compagnies de téléphone et de télégraphe, sont individuellement responsables de l'indemnisation telle que déterminée par la commission et paient une partie des frais d'administration. Une loi fédérale pourvoit à l'indemnisation, en cas d'ac-

* De plus amples renseignements sont donnés dans une brochure publiée annuellement par le ministère du Travail.

cident, des employés du gouvernement fédéral, subordonnement à la loi de la province où l'accident se produit. Dans l'île du Prince-Edouard, où il n'existe pas de loi d'indemnisation des accidentés du travail, l'indemnité est versée aux employés du gouvernement fédéral, subordonnement à la loi du Nouveau-Brunswick. Les règlements fédéraux de 1945, établis en vertu de la loi des mesures de guerre et pourvoyant à l'indemnisation des marins qui ne sont sous le régime d'aucune loi des accidents du travail, sont remplacés par la loi sur l'indemnisation des marins marchands et dont les dispositions sont semblables.

Les soins médicaux sont fournis gratuitement aux ouvriers, durant leur immobilisation.

Une indemnité est payable dans toutes les provinces pour l'anthrax, l'empoisonnement dû à l'arsenic, au plomb, au mercure et au phosphore. Dans toutes les provinces aussi, sauf le Nouveau-Brunswick, la chalicose est indemnisable moyennant certaines conditions. Les autres maladies indemnifiables varient selon les industries de la province.

Portée des lois.—Les lois diffèrent, en portée, les unes des autres, mais s'appliquent en général à la construction, aux mines, aux manufactures, aux opérations forestières, à la pêche, aux transports et communications et aux services publics. Les entreprises qui n'emploient d'habitude qu'un certain nombre d'ouvriers peuvent être exclues, sauf en Alberta et en Colombie-Britannique.

Bénéfices.—Subordonnement à chacune des lois, un laps de temps fixe doit s'écouler entre la date de l'accident et le premier versement d'indemnité, bien que dans tous les cas les soins médicaux soient assurés à compter de la date de l'accident. Ce laps de temps varie de trois à sept jours et, dans certaines provinces, l'indemnité est versée pour cette période si l'invalidité de l'accidenté persiste au delà.

Actuellement, l'indemnisation dans les cas d'accidents mortels se fait de la façon suivante:—

Frais funéraires, \$100 au Nouveau-Brunswick, \$150 au Manitoba et en Nouvelle-Ecosse, \$175 au Québec et \$125 dans les autres provinces. Dans certains cas les frais de transport de la dépouille mortelle sont aussi payés.

A une veuve ou à un veuf invalide, ou à une mère adoptive, aussi longtemps que les enfants n'ont pas atteint la limite d'âge, il est fait un versement mensuel de \$45 en Ontario et au Manitoba et de \$40 dans les autres provinces; en outre, une somme grosse de \$100 est payée au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Pour chaque enfant qui reste à la charge d'un parent ou d'une mère adoptive touchant une indemnité, un paiement mensuel de \$10 est fait au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, mais dans cette dernière province un montant de \$12.50 est payé aux enfants entre 16 et 18 ans qui fréquentent l'école; au Manitoba, il est versé \$12 pour l'aîné des enfants, \$10 pour le deuxième, \$9 pour le troisième et \$8 pour chaque enfant additionnel; en Alberta et en Saskatchewan, il est versé \$12 à chaque enfant. A chaque orphelin, il est versé \$20 par mois en Nouvelle-Ecosse, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique et \$15 dans les autres provinces avec maximum de \$80 par mois par famille en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique.

La limite d'âge des enfants, sauf les invalides, est de 16 ans en Nouvelle-Ecosse, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan, 18 ans au Québec, en Alberta et

* De plus amples détails sont fournis dans une brochure annuelle publiée par le ministère du Travail.

en Colombie-Britannique, et 16 ans pour les garçons et 18 ans pour les filles au Nouveau-Brunswick. Au Manitoba, en Nouvelle-Ecosse, en Ontario et en Saskatchewan, les versements aux enfants invalides peuvent être continués jusqu'à l'âge de 18 ans s'il est désirable qu'ils poursuivent leurs études. En Colombie-Britannique et au Manitoba, les versements aux enfants invalides se continuent jusqu'à ce qu'ils aient recouvré la santé, tandis que dans les autres provinces ils ne sont faits que durant la période où, de l'avis de la commission, l'ouvrier eût défrayé leur entretien.

Quand les seules personnes à charge sont d'autres personnes que l'époux ou l'épouse ou les enfants, toutes les lois pourvoient à ce que l'indemnité soit une somme raisonnablement proportionnée à la perte financière, tandis que la somme mensuelle devant leur être versée ne doit pas dépasser \$40 au Manitoba, \$70 en Alberta, \$45 en Nouvelle-Ecosse et \$55 en Colombie-Britannique. Dans cette dernière province, toutefois, s'il y a aussi à charge des personnes telles qu'une veuve, un veuf invalide ou un orphelin, la somme maximum devant être payée aux autres est de \$40 par mois. Dans toutes les provinces, l'indemnisation ne se continue dans ces cas que durant la période où, de l'avis de la commission, l'ouvrier eût défrayé l'entretien de ces personnes.

Sauf en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, les bénéfices maximums payables aux personnes à charge advenant la mort de l'ouvrier sont les deux tiers du gain de ce dernier. Le minimum payable à un époux ou une épouse et un enfant est de \$50 par mois dans le Québec ou \$12.50 par semaine s'il y a plus d'un enfant; \$12.50 par semaine au Manitoba et en Saskatchewan (\$15 par semaine au Manitoba s'il y a plus d'un enfant). En Ontario, le minimum pour une épouse ou un époux et un enfant est de \$55 par mois indépendamment du gain de l'ouvrier, avec le montant supplémentaire de \$10 par mois pour chaque enfant additionnel, à moins que l'indemnisation totale n'excède le gain moyen de l'ouvrier; dans ce dernier cas, la compensation est d'un montant égal à ce gain ou \$55, soit le plus considérable des deux montants.

L'indemnisation pour invalidité totale permanente dans toutes les provinces, sauf la Saskatchewan, consiste en un versement hebdomadaire équivalant à 66 $\frac{2}{3}$ p. 100 de la moyenne du gain hebdomadaire, durant toute l'invalidité; en Saskatchewan, il équivaut à 75 p. 100; sauf au Nouveau-Brunswick, les lois fixent une somme hebdomadaire minimum qui doit être versée à moins que le gain ne soit inférieur à ce minimum; en ce cas il est versé une somme égale au gain. Ce minimum est de \$12.50 en Nouvelle-Ecosse, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, et de \$15 au Manitoba, au Québec et en Saskatchewan. Pour invalidité partielle il existe des dispositions semblables dans toutes les provinces sauf le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan, et l'Alberta, i.e. deux tiers de la différence du gain avant et après l'accident; en Saskatchewan, 75 p. 100. Au Nouveau-Brunswick et en Alberta, le montant est déterminé par la commission d'après l'affaiblissement de la capacité de gagner, mais au Nouveau-Brunswick les deux tiers de la diminution du gain sont payables pour invalidité partielle temporaire. En Nouvelle-Ecosse s'il n'y a que peu de différence, au Nouveau-Brunswick dans tous les cas, ou dans les autres provinces si la différence est de 10 p. 100 ou moins, une somme grosse peut être versée.

Le gain moyen sur lequel la compensation est basée doit être calculé de la façon la plus propre à donner le taux par semaine ou par mois auquel l'employé est rémunéré, mais ce taux ne doit pas dépasser \$2,500 en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Ontario, et \$2,000 dans les autres provinces. Si le gain de l'ouvrier au moment de l'accident n'est pas considéré comme une base convenable pour la compensation, la commission doit prendre comme base le gain moyen d'une autre

personne dans le même genre de travail. Le taux de compensation des ouvriers de moins de 21 ans peut être plus tard augmenté, s'il est jugé que, sans l'accident, le gain de ces derniers se serait probablement accru.

Les statistiques des compensations aux accidentés publiées par les diverses commissions provinciales ne sont pas établies sur une base comparable et sont donc présentées comme une série de tableaux.

21.—Opérations de la Commission des accidents du travail, Nouvelle-Ecosse, 1936-1945

NOTA.—Ces chiffres ne comprennent pas les réclamations en suspens. Les statistiques de 1917-1935 paraissent à la page 787 de l'Annuaire de 1938.

Année	Indemnités	Soins médicaux	Total	Accidentés indemnisés
	\$	\$	\$	nombre
1936	1,160,738	167,255	1,327,993	10,246
1937	1,189,710	190,846	1,380,556	11,953
1938	1,976,154	206,233	2,182,387	11,408
1939	1,391,933	189,031	1,580,964	11,823
1940	1,285,390	190,616	1,476,006	13,948
1941	1,285,753	217,129	1,502,882	15,150
1942	1,730,169	211,663	1,941,832	17,455
1943	2,897,718	196,511	3,094,229	16,928
1944	2,693,483	185,392	2,878,875	19,027
1945	1,243,148	207,000	1,450,148	18,396

22.—Opérations de la Commission des accidents du travail, Nouveau-Brunswick, 1936-1945

NOTA.—Les statistiques de 1920-1935 sont données à la page 787 de l'Annuaire de 1938.

Année	Indemnités hebdomadaires	Invalidité partielle permanente	Accidents mortels		Soins médicaux		Réserve pour invalidité complète et permanente
			Frais funéraires	Réserve pour pensions	Honoraires de médecin et transport	Hôpitaux et infirmeries	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1936	247,204	88,596	2,290	106,633	130,266	101,252	9,347
1937	304,033	79,246	2,101	73,180	140,014	108,521	1
1938	210,590	57,597	1,478	58,359	94,591	51,144	7,326
1939	220,053	78,326	1,833	69,175	103,115	59,295	5,361
1940	259,571	62,159	1,759	108,227	84,594	48,200	10,309
1941	410,058	115,845	3,659	118,472	130,130	75,570	14,364
1942	459,528	82,632	3,275	143,392	125,837	89,246	3
1943	486,304	113,382	2,900	94,414	115,121	82,266	5,085
1944	509,975	89,749	1,700	102,409	80,526	64,894	8,330
1945	606,537	86,891	1,656	111,287	77,981	73,688	1

¹ Aucune réserve déclarée.

² Inconnue.

³ Chiffres sujets à révision.

23.—Opérations de la Commission des accidents du travail, Québec, 1936-1945

NOTA.—Les statistiques de 1928-1935 sont données à la page 798 de l'Annuaire de 1940.

Année	Réclamations, cédules 1 et 2	Indemnités, cédule 1	Soins médicaux, cédule 1
	nombre	\$	\$
1936	43,838	3,186,181	836,546
1937	70,355	4,542,436	1,133,517
1938	58,335	3,490,011	866,454
1939	53,942	3,143,787	778,665
1940	65,704	4,301,893	1,093,928
1941	82,568	4,730,726	1,210,825
1942	96,888	6,792,098	1,475,123
1943	90,564	6,462,259	1,389,008
1944	84,308	7,012,031	1,414,138
1945	82,724	4,146,857	1,010,305

¹ Sujet à révision.

24.—Opérations de la Commission des accidents du travail, Ontario, 1936-1945

NOTA.—Les statistiques de 1915-1935 sont données à la page 789 de l'Annuaire de 1938.

Année	Bénéfices versés				Accidents constatés nomb.
	Cédule 1		Cédule 2 ¹ et employés du gouver- nement	Total des sommes versées	
	Indemnités	Soins médicaux			
\$	\$	\$	\$		
1936.....	3,553,282	1,058,642	1,031,874	5,643,798	61,382
1937.....	3,837,589	1,251,848	1,040,523	6,129,960	70,582
1938.....	4,362,618	1,153,895	947,748	6,464,261	59,834
1939.....	4,174,408	1,094,693	883,306	6,152,407	60,520
1940.....	4,852,470	1,408,250	1,022,158	7,282,878	81,116
1941.....	6,062,466	1,772,376	1,464,052	9,298,894	113,822
1942.....	7,225,733	1,977,854	1,733,376	10,936,963	133,513
1943.....	6,932,198	1,948,048	2,264,507	11,144,753	131,458
1944.....	8,317,960	1,888,846	2,278,793	12,485,599	123,820
1945.....	8,690,344	1,889,830	2,555,764	13,135,938	118,220

¹ Comprend les employeurs personnellement responsables.

25.—Opérations de la Commission des accidents du travail, Manitoba, 1936-1945

NOTA.—Les statistiques de 1917-1935 sont données à la page 790 de l'Annuaire de 1938.

Année	Bénéfices versés			Accidentés indemnisés nomb.
	Indemnités	Soins médicaux	Total	
	\$	\$	\$	
1936.....	702,321	211,307	913,628	9,299
1937.....	688,312	204,259	892,571	9,153
1938.....	784,816	202,925	987,741	9,331
1939.....	736,903	196,090	932,993	9,401
1940.....	829,905	230,345	1,060,250	11,202
1941.....	1,041,261	241,187	1,282,448	13,378
1942.....	1,165,627	245,255	1,410,882	13,785
1943.....	1,386,104	240,492	1,626,596	13,948
1944.....	1,379,142	225,088	1,604,230	16,229
1945.....	1,353,094	211,125	1,564,219	16,166

26.—Opérations de la Commission des accidents du travail, Saskatchewan, 1936-1945

NOTA.—Les statistiques de 1930-1935 sont données à la page 790 de l'Annuaire de 1938.

Année	Bénéfices versés			Accidentés indemnisés nomb.
	Indemnités	Soins médicaux	Total	
	\$	\$	\$	
1936.....	357,545	89,930	447,475	4,642
1937.....	349,862	98,928	448,790	4,296
1938.....	369,711	106,874	476,585	4,219
1939.....	388,848	103,897	492,745	4,984
1940.....	371,894	121,455	493,349	5,260
1941.....	472,281	136,827	609,108	5,825
1942.....	539,942	150,679	690,621	6,766
1943.....	670,592	138,355	814,947	8,921
1944.....	853,022	156,594	1,009,616	7,702
1945 ¹	672,414	158,275	830,689	6,681

¹ Sujet à revision.

27.—Opérations de la Commission des accidents du travail, Alberta, 1936-1945

NOTA.—Les statistiques de 1921-1935 sont publiées à la page 791 de l'*Annuaire* de 1938. Les montants indiqués ne comprennent pas les sommes transférées à la caisse de retraite, les frais d'administration, ni les sommes mises de côté pour exigibilités éventuelles. Les accidents indemnisés ne comprennent pas les cas de soins médicaux seulement.

Année	Bénéfices versés			Accidents constatés	Accidentés indemnisés
	Indemnités	Soins médicaux	Total		
	\$	\$	\$	nomb.	nomb.
1936.....	436,498	262,801	699,299	12,381	4,334
1937.....	446,716	290,733	737,449	13,177	5,096
1938.....	468,626	317,807	786,433	13,377	6,367
1939.....	464,398	339,388	803,786	13,504	6,584
1940.....	447,362	292,565	739,927	14,632	6,384
1941.....	497,913	316,273	814,186	16,928	7,755
1942.....	608,885	322,375	931,260	18,680	7,509
1943.....	816,493	368,299	1,184,792	19,700	7,602
1944.....	498,303	234,708	733,011	19,286	7,988
1945.....	517,879	249,639	767,518	19,154	8,891

28.—Opérations de la Commission des accidents du travail, Colombie-Britannique, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres de 1917-1935 sont donnés à la page 792 de l'*Annuaire* de 1938.

Année	Bénéfices versés			Réclamations (chiffres bruts)
	Indemnités	Soins médicaux	Total	
	\$	\$	\$	nomb.
1936.....	2,536,166	595,894	3,132,060	29,677
1937.....	2,966,110	684,115	3,650,225	35,005
1938.....	3,182,762	701,953	3,884,715	31,505
1939.....	3,404,434	720,265	4,124,699	33,173
1940.....	3,682,950	834,073	4,527,023	33,487
1941.....	4,601,810	935,422	5,537,232	46,496
1942.....	6,941,736	1,586,164	8,527,900	65,475
1943.....	7,344,122	1,184,253	8,528,375	68,635
1944.....	8,031,613	1,182,236	9,213,849	60,463
1945.....	6,402,065	1,208,944	7,611,009	55,854

Section 8.—Grèves et lock-out

Les statistiques des grèves et des lock-out au Canada sont recueillies par le ministère du Travail depuis sa création en 1900.

Les résumés de ces chiffres et les détails relatifs aux grèves et lock-out en 1945 et 1946 paraissent dans la *Gazette du travail* de mars 1946 et 1947 respectivement.

Grèves et lock-out ces dernières années.— La période de reconversion industrielle à la production de temps de paix en 1946 est marquée par une série de grèves dans certaines industries essentielles. Ces grèves engagent un grand nombre de travailleurs et durent exceptionnellement longtemps. Bien que le nombre total d'interruptions de travail au cours de l'année ne dépasse pas sensiblement celui des deux années précédentes, le nombre de travailleurs concernés est plus élevé qu'en toute année de guerre, sauf 1943. La perte de temps due aux grèves est plus forte qu'en toute autre année connue et excède le total des années de guerre de 1939 à

1945. Cependant, si l'on tient compte de la forte augmentation de l'embauchage industriel, cette perte n'est pas aussi grande qu'en 1919, année qui suivit immédiatement la première Grande Guerre.

En 1946, plus de 62 p. 100 des travailleurs mêlés aux grèves et plus de 83 p. 100 de la perte de temps totale sont dans les industries manufacturières. Pour ce qui est de l'industrie houillère, le nombre de grèves dépasse légèrement celui de l'année précédente, mais la perte de temps est moindre, soit 1 p. 100 seulement du total de l'année. Douze grèves engagent 63 p. 100 de tous les travailleurs et causent 90 p. 100 de toute la perte de temps. En 1946, la perte de temps est de cinq jours par chaque 1,000 jours ouvrables. Les chiffres comparatifs de certaines années antérieures sont les suivants: 1945, 1.6 jour; 1944, 0.5 jour; 1943, 1.1 jour; 1942 et 1941, environ 0.5 jour chacune; et 1919, estimativement 6.4 jours. Chaque travailleur à gages ou à salaire perd en moyenne à peu près 1.5 jour en 1946 et 0.5 jour en 1945. En 1919, l'estimation donne 2 jours.

Depuis les premières statistiques des grèves, les demandes d'augmentation de gages sont généralement, d'année en année, la cause la plus importante des grèves. L'année 1945 fait exception. Bien que plus de grèves soient dues à cette cause qu'à toute autre, elles n'entraînent qu'une très faible proportion de la perte de temps totale en 1945. La plus grande partie du chômage en 1945 découle de différends relatifs au syndicalisme. En 1946, les demandes d'augmentation de gages sont la question principale dans environ 30 p. 100 des grèves et, ajoutées aux divers problèmes syndicaux, elles constituent la principale cause de plusieurs autres, d'où perte de temps d'environ 95 p. 100 du total.

La proportion des grèves réglées par les services publics d'arbitrage et par le recours à divers autres organismes d'Etat augmente depuis 1935. Auparavant, environ la moitié des interruptions de travail se réglaient au moyen de négociations directes. En 1946, environ la moitié des grèves sont réglées par les services d'arbitrage ou en faisant appel aux commissions du travail de l'Etat, ou à la procédure arbitrale.

29.—Grèves et lock-out, 1937-1946

NOTA.—Pour 1901-1920, voir l'Annuaire de 1933, p. 775, et pour 1921-1936, l'Annuaire de 1933, p. 793.

Année	Houillères			Industries autres que les houillères			Toutes industries			
	Grèves et lock-out en cours durant l'année	Travailleurs atteints	Jours de travail perdus	Grèves et lock-out en cours durant l'année	Travailleurs atteints	Jours de travail perdus	Grèves et lock-out en cours durant l'année	Grèves et lock-out commencés durant l'année	Travailleurs atteints	Jours de travail perdus
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1937	44	15,477	112,826	234	56,428	773,567	278	274	71,905	886,393
1938	25	5,054	21,366	122	15,341	127,312	147	142	20,395	148,678
1939	48	31,102	111,274	74	9,936	113,314	122	120	41,038	224,588
1940	65	31,223	68,734	103	29,396	197,594	168	166	60,619	266,318
1941	45	38,136	109,069	186	48,955	324,845	231	229	87,091	439,914
1942	53	19,670	66,318	301	94,248	333,884	354	352	113,916	450,202
1943	111	59,017	204,950	294	159,387	836,218	402	401	218,404	1,041,198
1944	46	11,180	28,507	153	64,110	461,632	199	195	75,290	490,139
1945	39	27,422	183,102	158	68,646	1,274,318	197	198	96,068	1,457,230
1946	42	21,414	43,854	186	118,060	4,472,539	228	225	139,474	4,516,493

30.—Grèves et lock-out, par industrie, 1945 et 1946

Industrie	1945				1946					
	Nombre de grèves et lock-out	Travailleurs atteints		Temps perdu		Nombre de grèves et lock-out	Travailleurs atteints		Temps perdu	
		Nombre	Pourcentage	Jours de travail-homme	Pourcentage		Nombre	Pourcentage	Jours de travail-homme	Pourcentage
Agriculture.....	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Exploitation forestière..	1	-	-	-	-	2	19,000	13.6	450,000	10.0
Pêche et piégeage.....	1	-	-	-	-	3	800	0.6	8,300	0.2
Mines, etc. ¹	42	27,582	29.0	183,498	12.4	50	27,101	19.4	229,474	5.1
Industries manufacturières										
Substances végétales, etc.	2	802	0.8	14,382	1.0	10	1,248	0.9	10,900	0.2
Tabac et spiritueux.....	1	-	-	-	-	1	700	0.5	14,650	0.3
Caoutchouc et ses produits	9	8,607	9.0	34,938	2.4	2	11,571	8.3	807,800	17.9
Produits animaux.....	4	7,221	7.7	33,107	2.3	2	69	0.2	151	0.0
Chaussure (cuir).....	3	67	0.2	420	0.1	4	255	0.2	1,392	0.0
Fourrure, cuir et autres produits animaux	3	344	0.4	4,791	0.3	5	904	0.6	6,445	0.1
Textile, vêtements, etc.	13	4,355	4.6	10,282	0.7	21	12,404	8.9	394,794	8.7
Pulpe, papier et produits du papier	1	278	0.3	556	0.1	2	153	0.1	300	0.0
Impression et édition.....	5	283	0.3	6,582	0.5	2	397	0.3	35,800	0.8
Divers produits du bois.	7	1,868	1.9	8,022	0.6	13	24,899	17.9	710,124	15.7
Produits en métal.....	64	36,190	37.7	1,117,117	76.7	44	32,721	23.3	1,705,490	37.8
Construction maritime.	7	2,110	2.2	3,536	0.2	1	-	-	-	-
Métalloïdes, produits chimiques, etc.	7	557	0.6	2,419	0.1	8	1,493	1.1	72,453	1.6
Produits divers.....	1	100	0.1	2,750	0.2	1	-	-	-	-
Construction										
Edifices et charpentes..	5	325	0.3	2,848	0.2	12	892	0.6	6,535	0.1
Chemins de fer.....	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Ponts.....	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Routes.....	2	55	0.1	100	0.0	2	90	0.1	438	0.0
Canaux, ports, cours d'eau	1	-	-	-	-	1	12	0.0	22	0.0
Autres.....	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Transports et utilités publiques										
Chemins de fer.....	12	4,322	4.5	28,096	1.9	20	3,645	2.6	52,338	1.1
Tramways et autobus locaux	4	2,613	2.8	24,668	1.7	4	146	0.1	408	0.0
Autre transport local et routier	2	140	0.1	504	0.0	3	118	0.1	322	0.0
Transport par eau.....	3	1,386	1.4	2,525	0.2	8	3,161	2.3	50,872	1.1
Transport par air.....	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Télégraphe et téléphone	1	22	0.0	85	0.0	1	4	0.0	0	0.0
Electricité et gaz.....	1	100	0.1	250	0.0	1	81	0.1	526	0.0
Autres.....	1	61	0.1	61	0.0	2	62	0.0	127	0.0
Commerce										
	4	445	0.3	3,220	0.2	8	437	0.3	3,743	0.1
Finance										
	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Services										
Administration publique ⁴	6	241	0.2	757	0.1	9	682	0.5	5,182	0.1
Amusements.....	1	28	0.0	126	0.0	1	-	-	-	-
Services commerciaux et personnels	5	213	0.2	631	0.1	5	487	0.4	2,084	0.0
Totaux	197	96,068	100.0	1,457,420	100.0	228	139,474	100.0	4,516,393	100.0

¹ Aucune déclarée. ² Moins d'un dixième pour cent. ³ Y compris la réduction des métaux non ferreux. ⁴ Y compris le service de l'aqueduc. ⁵ Ce total n'est pas la somme des chiffres indiqués ci-haut, car une grève a engagé les travailleurs tant de l'exploitation forestière que de l'industrie manufacturière et des produits divers du bois.

Section 9.—Salaires et heures de travail

Sous-section 1.—Règlementation des salaires et des heures de travail

Sauf comme mesure d'urgence, la règlementation des salaires et des heures de travail dans l'entreprise privée au Canada relève de la juridiction provinciale et toutes les provinces, excepté l'île du Prince-Edouard, ont leur législation en la matière. Au Nouveau-Brunswick, cependant, les ordonnances sur les salaires ne s'appliquent qu'à des établissements particuliers ou des industries particulières en certaines régions. La loi du salaire minimum au Nouveau-Brunswick, 1945, fut mise en vigueur le 1er juillet 1946. La loi de 1945 sur le salaire minimum des hommes en Nouvelle-Ecosse n'a pas encore été mise en vigueur.

En Nouvelle-Ecosse, la loi du salaire minimum ne s'applique qu'aux femmes, tandis qu'en Ontario, bien qu'elle s'applique aux deux sexes, une seule ordonnance (relative à l'industrie textile) s'applique aux hommes. En Alberta et en Colombie-Britannique, il existe des ordonnances distinctes pour les hommes et pour les femmes, mais dans la dernière province certaines ordonnances s'appliquent aux deux sexes. Au Manitoba, au Québec et en Saskatchewan, les ordonnances s'étendent aux deux sexes dans la mesure où les industries prévues emploient des hommes et des femmes.

Dans le Québec, en vertu de la loi des conventions collectives, les heures de travail et les gages, de même que l'apprentissage, les allocations familiales et les congés, fixés par une convention collective agréée volontairement par les employeurs et les syndicats ouvriers ou des groupes d'employés, peuvent être généralisés par des arrêtés en conseil dans le district visé par la convention, pourvu que les parties soient suffisamment représentatives de l'industrie. En 1946, dans le Québec, de nouvelles conventions, légalement obligatoires pour la première fois, s'appliquent aux magasins de détail de Farnham, Richmond et Melbourne, aux épiceries et aux boucheries de Joliette, aux garages et aux postes d'essence de Mégantic, aux employés municipaux (permanents) et aux employés des services de gaz et d'électricité de Sherbrooke, à l'industrie du travail du bois et des meubles en bois de Ste-Agathe (cette dernière fut révoquée plus tard). Une convention à l'égard des employés du commerce de gros de Sherbrooke a été abrogée.

Les lois des normes industrielles de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta prévoient que les salaires et les heures convenus à une conférence des représentants des employeurs et des employés, convoqués par le ministre du Travail, peuvent devenir obligatoires pour l'industrie dans la zone désignée. La loi de la Nouvelle-Ecosse n'a trait qu'à la construction et celle du Nouveau-Brunswick, aux travaux de construction dont la valeur dépasse \$25 et au travail sur les véhicules automobiles. Dans l'Ontario en 1946, des échelles de salaires et des horaires de travail sont rendus obligatoires pour les menuisiers de Port-Arthur et Fort-William, Sarnia, Guelph et Orillia; pour les tôliers (construction) d'Ottawa, les barbiers d'Aylmer, de Tillsonburg et des environs, et les employés des postes d'essence en détail de Windsor. En Alberta, des échelles pour les employés de garages et de postes d'essence de Medicine-Hat et Lethbridge sont légalisées.

La partie II de la loi des salaires équitables du Manitoba contient des dispositions analogues pour la fixation des salaires et des heures de travail dans tout commerce, métier ou entreprise autre que l'agriculture. Jusqu'à présent, les métiers de barbier et de coiffeur, l'imprimerie et la gravure, la réparation de chaussures, le sciage du bois, la boulangerie, la buanderie et le nettoyage à sec, le camionnage et le voiturage tombent sous le coup de la loi.

Dans toutes les provinces, sauf l'Île du Prince-Edouard, où elles s'appliquent aux mines, aux manufactures et dans certains cas aux boutiques, des lois limitent les heures de travail des femmes et des jeunes personnes ou, en certaines provinces, de tous les travailleurs. En Nouvelle-Ecosse, au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, il existe aussi des lois qui portent uniquement sur les heures de travail. La loi de la Nouvelle-Ecosse n'est pas en vigueur. Plusieurs lois relatives aux salaires minimums autorisent la réglementation des heures aussi bien que des salaires.

Règlementation des salaires minimums.—Le tableau 31 donne les taux de salaire minimum en vigueur en décembre 1946 pour plusieurs classes d'établissements dans les principales villes. Dans l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Manitoba, les taux pour les hommes s'appliquent dans toute la province. Quant aux autres provinces, des taux moins élevés sont en vigueur en dehors de chacune des régions urbaines indiquées de la province. Les taux donnés au tableau s'appliquent aux heures spécifiées ou, sauf à Montréal et Winnipeg, à la semaine normale de travail de l'établissement si les heures sont moindres.

Les taux en vigueur subordonnément aux lois provinciales du salaire minimum à la fin de 1941 sont résumés dans l'*Annuaire* de 1942, pp. 724-726, et les changements effectués plus tard paraissent dans les éditions subséquentes. Les changements effectués en 1946 sont les suivants: depuis le 30 juin 1946, lorsque l'ordonnance relative à la réglementation des salaires au Canada a cessé de restreindre la hausse des salaires, pourvu que l'augmentation soit conforme à l'ordonnance provinciale statutaire, les salaires minimums ont été augmentés en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Ecosse, au Québec et en Saskatchewan.

En Colombie-Britannique, une ordonnance provisoire d'une portée générale augmente de 20 p. 100 les taux dans 37 ordonnances. Quelques-unes de ces ordonnances ont été remplacées et d'autres le seront par des ordonnances révisées. Dans les manufactures, le nouveau taux hebdomadaire, établi en 1946, pour les ouvriers expérimentés est de \$15.40* contre \$14; dans les boutiques, \$17 contre \$12.75; dans les bureaux, \$18 contre \$15; dans les hôtels et les établissements d'alimentation, \$18 contre \$14. Les heures maximums de travail hebdomadaire dans les mines, les manufactures, l'abattage du bois, les chantiers maritimes, la construction, les boutiques, les établissements d'alimentation et le transport routier sont réduites au 1er juillet 1946 de 48 à 44.

En Nouvelle-Ecosse, tous les taux minimums augmentent de \$1, ce qui porte le nouveau minimum pour les femmes spécialisées à \$13 dans les villes de 17,000 habitants ou plus et à \$12 dans les autres villes.

* Ce minimum a été élevé à 40 cents l'heure le 1er février 1947.

Au Québec, le nouveau minimum pour les instituteurs est de \$600 par année au lieu de \$300. Des taux minimums plus élevés sont déterminés pour les établissements industriels et commerciaux, les bureaux, le transport routier, les hôtels, les tavernes, les maisons de pension et certaines occupations diverses. Les taux antérieurs de 26, 24, 22 et 20 cents l'heure pour les manufactures et les boutiques dans les quatre zones de la province sont augmentés à 35, 32, 28 et 25 cents l'heure.

En Saskatchewan, les taux hebdomadaires de \$16.80 pour les cités et \$14 pour les villes augmentent à \$18.50 pour les cités et les grandes villes et à \$16 pour les petites villes et les villages.

31.—Salaires hebdomadaires minimums des ouvriers expérimentés dans les principales villes du Canada, décembre 1946

Détail et genre d'établissement	Halifax ¹	Montréal	Toronto ¹	Winnipeg ²	Regina	Edmonton ²	Vancouver ¹
Heures par semaine	44-48 ⁴	48-60 ⁵	48	48	48	48	48 ⁶
	\$	cents l'heure	\$	cents l'heure	\$	\$	\$
Manufactures	13-00	35	12-50	30	18-50	15-00	0-357, ⁸
Buanderies, etc.	13-00	26 ⁹	12-50	30	18-50	15-00	0-40 ⁷
Boutiques	13-00	35	12-50	30	18-50	15-00	17-00
Hôtels, restaurants, etc.	13-00	30 ¹¹	0-26 ⁷	30	18-50	15-00	18-00 ⁸
Salons de coiffure, etc.	13-00	35	12-50	30	18-50	15-00	17-10
Théâtres et lieux d'amusements	13-00	25	12-50	30	0-50 ⁷	15-00	17-10
Bureaux	13-00	35	12-50	30	18-50	15-00	18-00

¹ Les femmes seulement. ² S'appliquent aux femmes; 35 cents pour les hommes. ³ S'appliquent aux femmes; \$20 pour les hommes de 19 ans ou plus. ⁴ Sauf dans les théâtres et les lieux d'amusements où ils s'appliquent à une semaine de 48 heures seulement et, dans les bureaux, de 48 heures ou au nombre habituel d'heures si elles sont moindres. ⁵ 48 heures pour les fabriques, sauf dans des cas déterminés, et pour les bureaux; 54 heures pour les boutiques, les salons de coiffure, les théâtres et pour les femmes dans les buanderies; 60 heures pour les hôtels. ⁶ Dans les hôtels, les salons de coiffure, les théâtres et les lieux d'amusements, les taux s'appliquent à 40 heures ou plus; dans les boutiques, à 39 heures ou plus; dans les bureaux, à 36 heures ou plus. ⁷ De l'heure. ⁸ Femmes et hommes. ⁹ Femmes; ce taux s'applique à trois quarts des travailleurs; taux moins élevés aux autres. ¹⁰ Aides-cuisiniers, 35 cents; cuisiniers, 40 cents.

Règlementation des heures de travail et des vacances annuelles.—La limitation des heures de travail imposée par statut ou autorité législative est étudiée dans l'*Annuaire* de 1942, pp. 728-729.

En Ontario, la loi des heures de travail et des vacances avec paye, 1944, pourvoit à une journée de huit heures et une semaine de 48 heures pour les employés de toute industrie et de tout commerce ou de toute occupation prescrits par les règlements. La loi ne s'applique pas aux personnes employées comme administrateurs, surveillants ou à titre confidentiel et comporte une disposition qui exclut aussi la plupart des professions, l'agriculture, le service domestique, les employés des compagnies de chemin de fer et de navigation et des services municipaux d'incendie, les arrimeurs, les pêcheurs, commerciaux et autres. La loi des heures de travail en Colombie-Britannique, telle qu'elle a été modifiée en 1946, limite les heures de travail à 8 par jour et à 44 par semaine dans les industries auxquelles elle s'applique.

Dans toutes les provinces, les heures de travail peuvent être allongées en cas d'urgence ou avec la permission de l'autorité administrative.

En Alberta et en Saskatchewan, temps et demi doit être payé pour toutes les heures de travail en excédent de 48 ou de la semaine ouvrable régulière et en Colombie-Britannique, en excédent de 44 heures de travail. Dans la plupart des classes d'établissements industriels au Québec, temps et demi est payé après 48 heures de travail.

Cinq provinces, l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec et la Saskatchewan, prévoient des vacances annuelles avec paye pour les travailleurs dans la plupart des métiers et des industries. Cette mesure est adoptée en 1946 par l'Alberta, le Québec et la Saskatchewan.

La loi de 1944 en Ontario prévoit une semaine de vacances payées chaque année pour les employés dans les entreprises industrielles, à l'exception des travailleurs professionnels, des entrepreneurs de pompes funèbres, des travailleurs agricoles et des domestiques.

En Saskatchewan, la loi des vacances annuelles, proclamée le 1er juillet 1946, accorde des vacances annuelles de deux semaines payées pour tous les employés, sauf ceux qui travaillent sur les fermes, sur les ranchs ou à des jardins maraîchers.

Au Québec, une semaine de vacances payées est accordée après un an d'emploi, subordonnement à une ordonnance des salaires minimums; en Colombie-Britannique, en vertu d'une loi; et en Alberta, grâce à des règlements établis en vertu de la loi sur le bien-être des ouvriers. Dans le cas des travailleurs qui occupent un emploi depuis moins d'un an, le Québec accorde une demi-journée pour chaque mois. L'ordonnance embrasse la majorité des travailleurs, à l'exception des domestiques, de la main-d'œuvre agricole, des travailleurs dans les industries saisonnières, dans la construction de maisons, dans l'exploitation forestière, des concierges et des gardiens.

En Alberta, deux semaines de vacances payées sont accordées à tous les travailleurs, sauf les mineurs de charbon, les ouvriers agricoles et les domestiques, après deux ans d'emploi. Les mineurs de charbon ont droit à une journée de vacances avec paye pour chaque 23 jours de travail de tout mois civil (22 jours en février), sans toutefois excéder deux semaines de vacances par année.

Sous-section 2.—Statistique des salaires et des heures de travail de diverses catégories d'ouvriers*

La statistique des salaires et des heures de travail est recueillie depuis plusieurs années par le ministère fédéral du Travail; elle a paru dans la *Gazette du Travail* et, plus tard, dans des rapports annuels supplémentaires de cette publication. Le premier rapport fut publié en 1921, mais la documentation a commencé dans plusieurs cas en 1901. Les nombres-indices montrent le mouvement général des salaires dans les principaux groupes industriels, de même que dans les industries particulières, mais ils ne peuvent servir à la comparaison des salaires d'une industrie à l'autre. Ces statistiques comprennent les salaires moyens pour les heures de travail régulières ou le gain moyen pour le travail à la pièce durant des heures de travail régulières et, par conséquent, n'englobent pas le surtemps ou les autres paiements de primes.

* Pour des renseignements plus complets, voir *Salaires et heures de travail au Canada*, publié par le ministère, du Travail, comme supplément à la *Gazette du Travail*.

Les tableaux 32 et 33 donnent les nombres-indices des gages selon le principal groupe industriel et l'industrie. De 1930 à 1933, il se produit un déclin général des gages, mais depuis cette période, ils augmentent généralement chaque année. De 1939 à 1945, la hausse des gages s'établit à 41.8 p. 100.

32.—Nombres-indices des salaires en certains groupes principaux d'industries au Canada, 1921-1945

(1939=100)

NOTA.—Les chiffres à compter de 1901 se trouvent dans le rapport *Salaires et heures de travail au Canada, 1945*, publié par le ministère du Travail comme supplément à la *Gazette du Travail*.

Année	Abattage du bois	Mines de charbon	Extraction des métaux	Manufactures	Construction	Transport par eau	Chemins de fer	Tramways électriques	Télé-phones	Buanderies	Moyenne générale
1921.....	102.2	119.4	95.2	95.4	99.9	96.0	95.9	98.6	91.8	97.3	97.5
1922.....	79.6	113.4	88.0	89.2	95.3	85.7	90.3	94.6	87.2	95.2	91.1
1923.....	93.5	113.4	91.9	92.5	97.5	94.5	91.2	95.6	88.6	99.6	93.6
1924.....	105.9	110.3	92.0	93.2	99.4	90.2	91.2	95.7	89.0	99.9	94.8
1925.....	95.2	96.1	93.3	92.3	99.8	90.4	91.2	96.4	89.1	99.0	93.8
1926.....	95.5	96.0	93.2	92.8	100.9	90.2	91.2	96.7	89.7	99.9	94.4
1927.....	97.7	96.3	93.3	94.1	105.0	91.3	97.1	97.5	91.4	100.8	96.4
1928.....	99.0	96.8	93.2	94.8	108.7	91.9	97.1	99.6	93.1	101.6	97.5
1929.....	98.7	96.8	93.8	95.4	115.8	96.1	100.0	101.9	94.2	101.8	99.2
1930.....	97.5	97.1	93.9	95.5	119.1	97.2	100.0	102.3	94.7	102.0	99.9
1931.....	81.5	97.1	92.6	93.1	114.7	93.0	97.5	101.9	95.0	101.5	96.6
1932.....	67.1	94.1	89.7	87.0	104.5	86.5	90.1	88.1	88.6	99.0	89.7
1933.....	57.4	92.8	88.6	82.9	92.5	81.2	88.0	93.8	87.9	97.0	85.1
1934.....	65.7	93.4	90.9	85.2	90.7	80.5	85.0	93.7	93.7	96.1	85.9
1935.....	73.1	95.0	92.6	87.0	93.6	81.1	90.1	94.3	93.0	96.6	88.4
1936.....	80.9	95.1	94.0	89.1	94.2	82.4	90.1	95.2	93.8	97.1	90.0
1937.....	93.9	95.6	99.1	96.1	96.9	92.0	96.0	97.8	98.5	98.3	96.7
1938.....	101.8	100.0	99.6	99.2	99.2	99.1	100.0	99.4	99.7	99.7	99.6
1939.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1940.....	104.9	102.1	102.8	104.3	104.5	105.2	100.0	104.9	101.8	105.4	103.9
1941.....	114.0	109.4	112.2	115.2	111.6	113.3	109.4	110.1	106.4	110.5	113.1
1942.....	125.9	113.1	118.7	125.5	118.6	125.8	114.8	114.9	112.0	116.5	122.5
1943.....	143.1	124.8	123.1	136.8 ¹⁾	127.7	138.8	125.5	121.2	121.9	127.3	133.7 ¹⁾
1944.....	146.1	146.0	125.2	141.4 ¹⁾	129.6	142.2	125.5	125.7	122.4	128.9	137.9 ¹⁾
1945.....	153.3	146.2	128.2	146.5	131.1	144.6	125.5	126.6	125.6	135.4	141.8

¹ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946.

33.—Nombres-indices des salaires, par industrie, 1941-1945

(1939=100)

Industrie	1941	1942	1943	1944	1945
Abattage du bois	114.0	125.9	143.1	146.1	153.3
Abattage du bois, Est du Canada.....	114.8	124.9	142.0	143.2	151.4
Abattage du bois, littoral du Pacifique.....	110.8	129.7	147.5	156.8	160.5
Mines	111.2	116.6	123.7	134.8	136.5
Mines de charbon.....	109.4	113.1	124.8	146.0	146.2
Extraction des métaux.....	112.2	118.7	123.1	125.2	128.2
Manufactures	115.2	125.5	136.8	141.4	146.5
Produits textiles primaires.....	119.0	127.8	140.4	146.0	151.5
Filés et tissus de coton.....	123.8	128.1	136.6	139.1	148.7
Filés et tissus de laine.....	120.1	136.6	152.8	160.3	163.5
Tricots—bonneterie, sous-vêtements et vêtements de dessus.....	112.5	123.6	135.5	146.2	150.3
Filés et tissus de rayonne.....	122.9	129.0	141.3	147.0	148.9

33.—Nombres-indices des salaires, par industrie, 1941-1945—fin

Industrie	1941	1942	1943	1944	1945
Manufactures—fin					
Vêtement.....	118-0	129-0	139-3	144-3	156-3
Complets et pardessus pour hommes et garçons.....	117-9	129-8	146-6	151-9	164-1
Vêtements de travail.....	118-2	133-3	140-8	141-0	148-0
Manteaux et costumes pour femmes et enfants.....	126-9	131-8	134-5	137-5	152-7
Robes.....	118-8	127-5	133-2	138-9	152-5
Articles en caoutchouc.....	117-1	127-1	134-4	139-8	143-4
Pulpe et ses produits.....	109-5	115-1	120-0	125-7	127-3
Pulpe.....	114-4	124-0	128-6	135-3	136-3
Papier à journal.....	107-7	109-6	115-4	119-6	120-9
Papier autre que papier à journal.....	107-5	113-2	120-1	124-7	126-8
Boîtes de papier.....	115-5	123-9	128-9	133-1	138-5
Impression et édition.....	105-8	110-0	113-6	115-9	118-5
Impression de journaux.....	105-5	108-3	111-6	115-8	119-1
Impression et édition de travaux de ville.....	105-9	110-6	113-8	114-9	117-7
Bois-d'œuvre et ses produits.....	117-7	131-0	142-9	148-2	156-1
Produits des scieries.....	115-0	130-7	143-8	148-7	157-5
Meubles.....	125-0	139-0	147-6	154-8	159-5
Produits végétaux comestibles.....	115-0	122-5	130-0	134-2	139-4
Farine.....	113-9	121-5	133-3	135-0	139-2
Pain et gâteaux.....	115-5	123-9	128-9	134-3	139-0
Biscuits.....	114-4	121-8	131-9	135-8	142-0
Confiserie.....	114-5	118-2	130-0	131-8	139-0
Articles en fourrure.....	113-7	121-7	127-3	130-5	140-5
Cuir et ses produits.....	122-5	134-8	142-9	145-4	153-5
Cuir (tannage).....	119-5	133-9	148-9	156-8	167-0
Chaussures.....	123-2	135-0	141-7	142-6	150-1
Produits de la viande.....	112-7	119-0	135-1	137-3	141-0
Fer et ses produits.....	112-9	125-6	138-8	142-6	148-2
Produits bruts, laminés et forgés.....	108-1	122-2	135-5	143-5	149-1
Produits des fonderies et des ateliers de mécanique.....	116-0	120-9	137-0	140-8	149-5
Machines, moteurs, chaudières, réservoirs, etc.....	116-2	129-7	141-7	147-9	147-3
Avions.....	109-5	122-7	134-0	138-7	148-7
Construction navale (navires en acier).....	121-2	132-2	144-4	145-3	145-9
Véhicules automobiles.....	108-6	115-8	122-7	126-3	130-3
Accessoires et pièces d'automobile et de camion.....	110-2	127-0	145-7	147-1	148-2
Poêles, fournaises, etc.....	115-6	131-0	143-5	149-5	155-4
Instruments aratoires.....	117-6	136-7	151-9	155-8	167-5
Produits du tabac.....	113-0	120-4	131-5	140-3	140-5
Boissons (produits de la brasserie).....	113-3	117-1	121-9	123-5	127-9
Production et distribution d'énergie électrique.....	112-0	120-2	129-6	132-5	134-4
Appareils et accessoires électriques, etc.....	123-2	133-7	149-2	154-1	156-8
Construction.....	111-6	118-6	127-7	129-6	131-1
Transports et communications.....	109-7	116-4	127-0	128-0	128-8
Transport.....	110-1	117-0	127-7	128-7	129-2
Transport par eau (intérieur et côtier).....	113-3	125-8	138-8	142-2	144-6
Chemins de fer.....	109-4	114-8	125-5	125-5	125-5
Tramways électriques.....	109-1	115-8	121-2	125-7	126-6
Communications—téléphone.....	106-4	112-0	121-9	122-4	125-6
Services—Buanderie.....	110-5	116-5	127-3	128-9	135-4
Moyenne générale.....	113-1	122-5	133-7	137-9	141-8

34.—Salaires horaires moyens en des occupations déterminées dans certaines villes du Canada, 1945

Industrie et occupation	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Vancouver
	\$	\$	\$	\$	\$
Construction—					
Briqueteurs et maçons.....	1-15	1-06	1-23	1-25	1-29
Charpentiers.....	0-95	0-96	1-11	1-05	1-12
Electriciens.....	1-08 ⁷	1-01	1-21	1-05	1-19
Peintres.....	0-81	0-86	0-97	0-90	0-97
Plâtriers.....	0-95	1-06	1-21	1-25	1-10
Plombiers.....	1-02½	1-01	1-17	1-15	1-19
Tôliers.....	0-85	0-96	1-18	0-85	1-18
Mancuvres.....	0-52	0-61	0-67	0-63	0-71
Industrie manufacturière—					
Ouvriers non spécialisés de fabrique.....	0-59	0-57	0-60	0-55	0-67
Transports—					
Tramways électriques—					
Conducteurs de tramways à conducteur unique et conducteurs d'autobus ¹	0-81 ²	0-71	0-80	0-79	0-85
Filistes.....	0-92	0-68	0-93	1-01½	1-13½
Ouvriers d'atelier et de remise.....	0-66-0-95	0-48-0-76	0-68-0-92	0-59-0-89	0-68-0-99½
Electriciens.....	0-92	0-73½	0-89½	0-85	0-92
Cantonniers et manœuvres.....	0-58-0-71	0-48-0-62	0-60-0-65	0-59-0-69	0-69½-0-73½
Imprimerie et publication—					
Typographes—					
Journaux.....	1-00	1-20	1-35	1-02	1-19
Travaux de ville.....	0-82	0-96	0-93	0-93	1-10
Pressiers—					
Journaux.....	0-68	1-14	1-35	0-98	1-11
Travaux de ville.....	0-78	0-90	0-91	0-87	1-06
Relieurs.....	0-81	0-91	0-90	0-90	1-05
Relieuses.....	0-34	0-38	0-43	0-39	0-54

¹ Taux maximums fondés sur la durée du service: 5 cents de moins pour les conducteurs de tramways à deux conducteurs à Montréal, Toronto et Winnipeg; 6 cents de moins à Vancouver. ² Pas de conducteur d'autobus.

35.—Salaires horaires moyens en des occupations manufacturières déterminées, par province, 1945

Occupation	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Vêtements de travail—								
Piqueuse à la machine.....	0-33	0-30	0-38	0-48	0-45	—	0-52	0-47
Coupeurs.....	0-56	—	0-68	0-78	0-79	—	0-94	0-91
Impression des journaux—								
Conducteurs de machine.....	1-83	1-87	1-63	1-63	1-77	—	—	1-73
Fimisseurs.....	0-62	0-62	0-64	0-65	0-63	—	—	0-73
Produits du bois—								
Sciurs.....	0-47	0-54	0-55	0-63	0-61	0-72	0-62	0-82
Conducteurs de machine.....	0-50	0-52	0-53	0-62	0-68	0-59	0-72	0-76
Produits de la viande—								
Bouchers (en général).....	0-65	0-69	0-68	0-73	0-71	0-67	0-72	0-76
Camionneurs.....	0-61	—	0-63	0-67	0-70	0-66	0-73	0-72
Produits du fer et de l'acier—								
Machinistes.....	0-90	0-90	0-87	0-84	0-80	0-76	0-83	1-00
Mouleurs.....	0-86	0-96	0-71	0-85	0-74	0-74	0-83	0-99
	Maritimes			Provinces de l'Ouest				
Filés et tissus de laine—								
Fileurs.....	0-50	0-55	0-59	0-49	0-60			
Tisseuses.....	0-39	0-50	0-49		0-42			

36.—Heures régulières ou normales de travail par semaine en certaines villes, 1945

Industrie	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Vancouver
Construction.....	44-48	44-50	44-50	44-43	40-48
Transports—Tramways électriques.....	44	51	44-48	47	48
Impression et édition.....	44-47	44	44-46½	44	40-44

Salaires de la main-d'œuvre agricole.—Sauf de rares exceptions, les salaires de la main-d'œuvre agricole au Canada en 1946 poursuivent leur tendance ascendante. Les salaires déclarés dans les Provinces maritimes, le 15 août 1946, s'égalisent avec ceux déclarés à la même date en 1945 ou déclinent légèrement tandis qu'un affaiblissement de certains salaires mensuels est observé dans les provinces des Prairies. Les salaires courants des travailleurs masculins sur les fermes ont plus que doublé depuis 1940, début de la série des salaires donnés au tableau 37. La moyenne des salaires est indiquée d'après les taux payés, avec ou sans pension, par l'employeur. Les renseignements sont fournis par des correspondants agricoles de toutes les provinces.

37.—Salaires moyens de la main-d'œuvre agricole masculine, par jour et par mois, au 15 janvier, 15 mai et 15 août 1943-1946

NOTA.—Les chiffres de 1940-1942 se trouvent aux pp. 752-753 de l'Annuaire de 1943-1944.

Province et année	15 janvier				15 mai				15 août			
	Par jour		Par mois		Par jour		Par mois		Par jour		Par mois	
	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du P.-E.												
1943.....	1-64	2-18	32-60	48-16	1-83	2-36	38-45	53-86	1-88	2-44	39-64	53-95
1944.....	2-03	2-60	41-21	55-09	2-08	2-70	47-66	69-27	2-45	3-10	49-42	69-77
1945.....	2-18	2-95	45-45	63-56	2-28	2-89	50-19	71-38	2-65	3-36	52-59	76-25
1946.....	2-39	3-11	49-54	72-00	2-53	3-28	55-76	77-37	2-62	3-38	55-76	77-96
N.-E.—												
1943.....	2-24	2-89	50-73	69-10	2-23	2-90	46-48	64-84	2-57	3-19	47-50	66-25
1944.....	2-78	3-56	60-87	84-00	2-61	3-40	53-88	76-50	2-94	3-74	55-12	75-44
1945.....	2-89	3-74	54-41	84-00	3-21	3-88	64-07	88-15	3-43	4-21	69-15	91-44
1946.....	3-06	3-92	61-23	89-27	3-08	3-99	70-39	98-88	3-24	4-11	67-45	91-57
N.-B.—												
1943.....	2-19	2-80	51-05	67-21	2-27	2-92	56-62	73-92	2-71	3-53	64-33	85-93
1944.....	2-61	3-33	63-57	81-90	2-91	3-68	63-33	87-97	3-02	3-73	66-83	89-98
1945.....	3-00	3-85	68-11	90-00	3-15	4-04	75-32	98-80	3-52	4-32	80-63	108-46
1946.....	3-31	4-31	80-71	105-73	3-33	4-11	76-98	98-85	3-56	4-44	78-61	103-17
Qué.—												
1943.....	1-95	2-63	43-91	61-55	2-11	2-82	47-88	67-27	3-48	4-70	61-70	83-83
1944.....	2-44	3-20	62-70	74-87	2-47	3-21	56-22	77-05	2-73	3-50	61-04	81-74
1945.....	2-66	3-43	58-47	80-88	2-74	3-53	59-68	82-16	3-22	4-12	68-83	92-36
1946.....	2-89	3-79	62-88	86-50	3-10	3-96	68-94	98-90	3-46	4-36	74-48	93-41
Ont.—												
1943.....	2-36	3-16	46-16	64-95	2-55	3-32	50-69	71-10	4-04	5-73	64-53	89-51
1944.....	2-72	3-57	51-02	73-01	2-90	3-78	56-39	77-04	3-26	4-09	59-13	79-64
1945.....	2-87	3-69	53-96	75-88	3-03	3-92	59-86	83-46	3-46	4-36	64-34	87-39
1946.....	3-04	3-93	57-06	80-51	3-29	4-19	64-80	89-40	3-62	4-55	68-40	92-40
Man.—												
1943.....	1-82	2-59	35-27	55-17	2-28	3-04	45-58	72-38	3-41	4-20	59-93	80-11
1944.....	2-27	3-13	43-01	65-10	2-87	3-78	63-89	85-83	4-49	5-53	71-46	91-33
1945.....	2-41	3-45	50-40	75-84	3-20	3-99	70-01	91-77	3-97	4-98	74-84	97-76
1946.....	2-64	3-54	49-88	71-97	3-24	4-25	68-75	91-39	4-71	5-68	77-50	102-81

37.—Salaires moyens de la main-d'œuvre agricole masculine, par jour et par mois, au 15 janvier, 15 mai et 15 août 1943-1946—fin

Province et année	15 janvier				15 mai				15 août			
	Par jour		Par mois		Par jour		Par mois		Par jour		Par mois	
	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sask.—												
1943.....	1-72	2-38	33-80	55-06	2-43	3-30	55-52	76-11	3-42	4-05	59-08	78-19
1944.....	2-11	3-03	44-00	67-47	2-95	4-00	69-83	93-31	4-58	5-42	75-27	99-49
1945.....	2-45	3-47	51-12	76-21	3-42	4-35	75-92	99-34	4-00	4-85	77-31	101-92
1946.....	2-45	3-56	49-57	75-72	3-43	4-49	77-24	102-06	4-71	5-69	82-99	111-13
Alb.—												
1943.....	2-04	2-76	42-49	65-04	2-89	3-67	61-84	87-96	3-30	4-19	62-23	88-67
1944.....	2-46	3-38	54-63	78-63	2-97	3-78	68-25	93-21	3-78	4-72	72-31	98-16
1945.....	2-65	3-51	58-22	82-57	3-20	4-14	74-76	98-33	4-04	4-94	77-19	111-00
1946.....	2-76	3-65	60-25	86-01	3-45	4-43	76-16	102-32	4-37	5-17	80-02	106-66
C.-B.—												
1943.....	2-50	3-62	52-88	76-10	2-72	3-84	57-20	79-98	3-28	4-18	63-71	87-11
1944.....	3-07	3-92	60-44	83-04	3-17	4-00	65-47	90-56	3-53	4-39	70-33	95-75
1945.....	3-36	4-24	66-13	93-32	3-52	4-43	70-15	103-81	3-85	4-64	76-56	102-92
1946.....	3-56	4-50	70-59	100-50	3-80	4-74	79-60	104-05	4-42	5-26	82-63	105-56
Totaux—												
1943.....	2-06	2-76	42-62	62-10	2-39	3-15	52-42	74-17	3-38	4-42	61-81	84-76
1944.....	2-49	3-30	50-93	73-19	2-73	3-55	61-88	84-25	3-52	4-36	65-99	88-31
1945.....	2-76	3-61	55-61	79-70	3-04	3-89	66-88	90-60	3-55	4-43	71-68	97-22
1946.....	2-93	3-84	57-24	82-23	3-25	4-15	71-36	96-27	4-04	4-95	75-28	100-62

Sous-section 3.—Chiffre du recensement sur le gain et l'emploi

Le nombre total d'employés à gages au Canada qui déclarent un gain pour l'année de recensement terminée le 2 juin 1941 est de 2,769,461, soit 98.3 p. 100 de tous les employées à gages de 14 ans ou plus; et la somme globale de leur gain est de \$2,402,895,700. Ce nombre comprend 2,078,734 hommes dont le gain s'élève à \$2,064,500,900 ou 85.9 p. 100 du total et 690,727 femmes avec un gain de \$338,394,800. Le tableau 38 donne les chiffres définitifs du gain global et du gain moyen des employés à gages en chaque province pour 1941.

38.—Employés à gages de 14 ans ou plus, selon le sexe, et gain global et moyen durant les douze mois qui ont précédé la date du recensement, 2 juin 1941, par province.

NOTA.—Les données comparables des recensements de 1911, 1921 et 1931 paraissent à la p. 818 de l'Annuaire de 1937.

Province	Employés à gages de 14 ans ou plus		Employés déclarant un gain		Gain total		Gain moyen	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Ile du P.-E.....	8,934	4,031	8,614	3,940	5,112,800	1,150,400	594	292
Nouvelle-Ecosse...	101,626	30,993	99,701	30,540	86,221,500	11,495,600	865	376
N.-Brunswick.....	71,092	22,686	70,002	22,398	53,570,200	8,183,200	765	365
Québec.....	604,025	211,372	594,137	209,187	545,932,500	89,356,700	919	427
Ontario.....	818,227	274,320	804,771	270,900	894,925,600	155,544,000	1,112	574
Manitoba.....	117,569	42,365	115,262	41,905	113,370,200	19,182,500	984	458
Saskatchewan.....	94,026	34,553	91,374	33,982	70,396,800	12,669,800	770	374
Alberta.....	108,941	32,897	106,852	32,456	98,157,800	15,419,400	919	475
Col.-Britannique.	192,917	46,222	188,022	45,414	196,813,500	25,363,200	1,047	558
Totaux.....	2,117,357	699,441	2,078,734	690,727	2,064,500,900	338,394,800	993	490

Des renseignements détaillés sur le gain et l'emploi des employés à gages au cours des douze mois antérieurs à la date du recensement, le 2 juin 1941, sont donnés dans le volume VI du recensement du Canada de 1941, pour le Canada, les provinces, les comtés et les divisions de recensement, les centres urbains de 1,000 personnes ou plus et certaines zones métropolitaines. Les employés à gages y sont classés par occupation, industrie, état conjugal, âge et sexe, et selon le gain et les semaines d'emploi. Les chiffres provisoires sur le nombre d'employés à gages, d'après le montant du gain, peuvent être obtenus du recensement des provinces des Prairies de 1946 pour les centres urbains de 5,000 et plus, dans le bulletin 7-6010.

CHAPITRE XXI.—TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Règlementation d'Etat sur les moyens de transport et de communication	686	Partie V.—Transport aérien civil.	745
SECTION 1. RÈGLEMENTATION D'ÉTAT SUR LES MOYENS DE TRANSPORT...	686	SECTION 1. HISTORIQUE ET ADMINISTRATION.....	745
SECTION 2. RÈGLEMENTATION D'ÉTAT SUR LES MOYENS DE COMMUNICATION.	689	Sous-section 1. Historique.....	745
Partie II.—Chemins de fer	689	Sous-section 2. Progrès récents...	748
SECTION 1. CHEMINS DE FER.....	690	SECTION 2. AÉROPORTS ET AVIONS...	752
Sous-section 1. Parcours et matériel des chemins de fer.....	690	Sous-section 1. Résumé statistique de l'aviation civile.....	752
Sous-section 2. Finances des chemins de fer.....	691	Sous-section 2. Aménagements au sol.....	754
Sous-section 3. Trafic des chemins de fer.....	698	Sous-section 3. AVIONS.....	754
SECTION 2. TRAMWAYS ÉLECTRIQUES.	703	SECTION 3. FINANCES ET EMPLOYÉS...	755
Sous-section 1. Matériel des tramways électriques.....	704	Sous-section 1. Recettes et dépenses fédérales et autres.....	755
Sous-section 2. Finances des tramways électriques.....	704	Sous-section 2. Employés, salaires et gages.....	757
Sous-section 3. Trafic des tramways électriques.....	705	SECTION 4. TRAFIC AÉRIEN...	757
SECTION 3. MESSAGERIES.....	705	Partie VI.—Communications par fil.	758
Partie III.—Transport routier	707	SECTION 1. TÉLÉGRAPHES.....	758
SECTION 1. RÈGLEMENTS PROVINCIAUX DE L'AUTOMOBILE ET DE LA CIRCULATION.....	707	SECTION 2. TÉLÉPHONES.....	760
SECTION 2. ROUTES ET VÉHICULES.	710	Sous-section 1. Réseaux et matériel.	760
Sous-section 1. Voirie.....	710	Sous-section 2. Statistiques financières du téléphone.....	761
Sous-section 2. Véhicules automobiles.	712	Sous-section 3. Appels téléphoniques.	762
SECTION 3. FINANCES DU TRANSPORT ROUTIER.....	713	Partie VII.—Radiocommunications	763
SECTION 4. TRAFIC ROUTIER.....	717	SECTION 1. ADMINISTRATION.....	763
Partie IV.—Cours d'eau	721	Sous-section 1. Contrôle technique et permis.....	763
SECTION 1. MATÉRIEL ET AMÉNAGEMENTS.....	721	Sous-section 2. Dépenses et revenus de l'administration de la radio.	764
Sous-section 1. Transport maritime.	721	Sous-section 3. Recherche et suppression de l'interférence inductive.	766
Sous-section 2. Balisage des eaux et ouvrages divers.....	722	SECTION 2. EXPLOITATION DES RADIO-COMMUNICATIONS.....	767
Sous-section 3. Canaux.....	723	Sous-section 1. Postes du gouvernement fédéral.....	767
Sous-section 4. Ports.....	724	Sous-section 2. Postes des gouvernements provinciaux.....	770
Sous-section 5. Services maritimes et activité du gouvernement fédéral...	726	Sous-section 3. Postes commerciaux privés.....	770
SECTION 2. STATISTIQUE FINANCIÈRE DES COURS D'EAU.....	728	SECTION 3. LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA.	771
SECTION 3. TRAFIC ET SERVICES PAR EAU.....	736	ARTICLE SPÉCIAL: Historique et progrès de la Société Radio-Canada	771
Sous-section 1. Navigation.....	736	Sous-section 1. Administration.....	774
Sous-section 2. Trafic des canaux...	738	Sous-section 2. Activité.....	774
Sous-section 3. Trafic dans les ports.	742	Sous-section 3. Finances.....	778
		Partie VIII.—Les Postes	779
		SECTION 1. STATISTIQUE DES POSTES.	779
		SECTION 2. SERVICES POSTAUX AUXILIAIRES.....	784
		Partie IX.—La presse	786

Le Canada, qui s'étend de l'est à l'ouest sur une longueur de près de 4,000 milles, où les principales barrières topographiques vont du nord au sud et dont la population relativement faible de 12,307,000 habitants (estimation de 1946) est dispersée le long de la lisière méridionale de cette vaste étendue, présente des difficultés de transport exceptionnelles. Diverses parties du pays sont isolées les unes des autres par des zones forestières accidentées et rocheuses, telles que la contrée située entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, les régions septentrionales du lac Huron et du lac Supérieur, qui séparent les secteurs industriels de l'Ontario et du Québec des régions agricoles des Prairies, et les barrières dressées par les montagnes de la Colombie-Britannique. Le transport peu coûteux s'impose dans un pays.

où la population est ainsi répartie et qui produit surtout pour l'exportation, comme le font les agriculteurs de l'Ouest, ou, comme les manufacturiers, pour la consommation dans les parties lointaines du pays même.

Pour mettre en lumière la valeur de chacun des moyens de transport, le présent chapitre de l'*Annuaire*, après avoir traité dans la partie I de la réglementation d'Etat sur les transports et les communications, étudie en particulier, dans les parties II, III, IV et V respectivement, les quatre principaux moyens de transport: le rail, la route, l'eau et l'air. Chaque partie est conçue de façon à montrer: (1) le matériel d'exploitation, l'outillage et les facilités; (2) ce qu'il en coûte au peuple canadien; et (3) le trafic ou les services rendus, dans la mesure où il existe des statistiques sur chaque sujet.

Non moins important, du point de vue social et économique, est le développement des communications dans un pays si vaste et dont les centres de population sont si éparés. La poste a été un facteur important bien que peu reconnu de solidarité entre la population des différentes parties du Canada, et la radio vient maintenant se joindre à la poursuite de ce même objet désirable; quant au télégraphe et au téléphone, ils ont fortement concouru à abolir les distances—le téléphone rural ayant particulièrement contribué à la vie sociale et économique des campagnes. La presse, elle aussi, secondée par des communications télégraphiques et par câble à bon marché et par un tarif postal peu élevé sur les matières de deuxième classe dans toutes les parties du pays, a aidé à développer le sentiment national. Ces moyens de communication sont étudiés dans les parties VI, VII, VIII et IX.

PARTIE I.—RÈGLEMENTATION D'ÉTAT SUR LES MOYENS DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION

Section 1.—Règlementation d'État sur les moyens de transport*

Avec l'essor moderne des nouvelles méthodes, il importe de plus en plus de comprendre que les divers moyens de transport—le rail, la route, l'eau et l'air—sont ou devraient être des parties corrélatives d'un tout complet. Chaque mode trouve place quand il s'agit d'assurer efficacement le transport nécessaire au Canada. Le ministère fédéral des Transports fut organisé le 2 novembre 1936, sous l'autorité du c. 34 des statuts de 1936, afin d'unifier sous un seul ministère la régie et la surveillance des chemins de fer, des canaux, des ports, de la marine et de la navigation, de l'aviation civile, de la radio et de la météorologie.

Les entreprises de transports et communications constituent, généralement parlant, un "monopole naturel", i.e. un mode d'entreprises qui peut servir le public plus efficacement et économiquement lorsqu'une ou quelques compagnies ont la haute main sur un genre particulier de service à travers le pays. C'est pourquoi il y a eu une forte tendance à la consolidation et l'amalgamation au Canada au cours du dernier demi-siècle. La concentration de l'exploitation des chemins de fer du pays dans les mains du Pacifique Canadien et des chemins de fer Nationaux constitue l'exemple frappant de ces fusions au Canada ces dernières années.

Cette concentration comporte inévitablement des éléments de monopole et des majorations possibles des tarifs, et il a été jugé bon au Canada, comme en d'autres pays, d'établir une autorité pour régler les tarifs et les autres conditions des services que les voituriers publics fournissent au pays. Ce contrôle en ce qui con-

* Rédigé en collaboration avec la Commission des transports, la Commission des transports aériens et le ministère des Transports.

cerne les chemins de fer, qui sont sous la juridiction du gouvernement fédéral, relève maintenant de la Commission des transports. De temps à autre, l'autorité réglementaire de la commission a été étendue jusqu'à un certain point à d'autres services (voir ci-dessous "Commission des transports aériens").

Outre la Commission des transports, plusieurs provinces ont des organismes dont les fonctions comprennent entre autres la surveillance et la réglementation des services locaux qui relèvent des autorités provinciales ainsi que de leurs tarifs. Parmi ceux-ci il y a le ministère des Affaires municipales d'Ontario (autrefois la Commission municipale et ferroviaire d'Ontario, établie en 1906); la Commission des utilités publiques du Québec, établie en 1909; le Bureau des commissaires des utilités publiques de la Nouvelle-Ecosse; la Commission des utilités publiques du Manitoba. Dans les trois autres provinces de l'Ouest, les mêmes fonctions sont exercées par les ministères provinciaux des chemins de fer.

La Commission des transports du Canada.—L'*Annuaire* de 1940 donne aux pp. 652-653 une explication de la situation qui a amené la réglementation des chemins de fer au Canada par une commission, ainsi que d'autres renseignements sur l'organisation de la commission, la procédure, les jugements, etc.

Pouvoirs de la commission.—Pour ce qui est du transport par rail, les pouvoirs de la commission ont trait aux questions relatives au tracé, à la construction et à l'exploitation des chemins de fer. Le plus important de ces pouvoirs est la réglementation des tarifs. Les tarifs des voyageurs sont divisés en tarifs réguliers et tarifs spéciaux; ceux des marchandises, en tarifs réguliers, spéciaux et concurrentiels. Les tarifs réguliers sont des tarifs maximums et les seuls qui ne peuvent être mis en vigueur avant leur approbation par la commission. Les tarifs spéciaux et concurrentiels, étant inférieurs aux tarifs maximums, ne nécessitent pas l'approbation de la commission, pourvu que le changement de tarif ait été annoncé. Mais ordinairement les ajustements importants de tarif sont portés devant la commission, car ils ont pour effet de modifier l'étendue du territoire dans lequel un expéditeur peut soutenir la concurrence, et pour cette raison il peut les déléguer à la commission.

En vertu d'une modification de la loi des chemins de fer, la réglementation des tarifs du téléphone, du télégraphe et des messageries a été confiée à la commission, mais avec des pouvoirs moins étendus que dans le cas des chemins de fer. Subordonnement à la loi des transports, 1938, (qui a été modifiée par 8 Geo. VI, c. 25 (1944), et par une loi adoptée durant la première session du vingtième parlement, 9 Geo. VI, c. 32, 1945), et depuis le 15 janvier 1939, à la suite d'une proclamation du gouverneur en conseil à cet effet, la commission est autorisée à émettre des licences aux bateaux engagés dans le transport des passagers ou des marchandises sur les Grands Lacs et le fleuve Mackenzie, tel que défini à l'article 2, paragraphe 1 (f) et (hh) de la loi des transports de 1938. La commission est requise d'exercer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi des transports et la loi des chemins de fer, afin de coordonner et d'harmoniser l'activité de tous les exploitants de transport par chemins de fer et par navires. Elle peut exiger de tout solliciteur de permis en vertu de la loi des transports d'établir à sa satisfaction si la commodité et la nécessité du public exigent ce transport et tenir compte de la solvabilité du solliciteur ou du détenteur de licence. La commission peut indiquer sur le permis les ports entre lesquels les navires nommés peuvent transporter des passagers ou des marchandises et les honoraires de services qui devront être maintenus; aucun tarif régulier et aucune modification et aucun supplément à ce tarif ne peuvent être mis en vigueur sans l'approbation de la commission.

Commission des transports aériens.—Les responsabilités de la Commission des transports relativement à la réglementation de l'aviation civile ont été transférées à la Commission des transports aériens en vertu d'une modification à la loi de l'aéronautique (8 Geo. VI, c. 28, 1944), entrée en vigueur le 31 octobre 1944. La commission doit conseiller le ministre des Transports sur l'aviation civile, émettre des permis de transport aérien commercial de tous genres suivant l'utilité et la nécessité publiques, et exercer une surveillance économique en matière de responsabilité financière, d'honoraires, de tarifs et de frais d'assurance et autres. La commission comprend la Branche du secrétariat, qui se compose des Divisions de l'administration et des permis, et les Branches de la circulation et des recherches en génie aéronautique. Les analyses économiques, les relevés et les rapports statistiques de la commission sont préparés au Service de l'économie des transports établi en 1947 et placé sous la Commission des transports afin de réunir sous un seul service toutes les études économiques relatives au transport par air, par rail et par eau, au Canada.

D'après la modification de 1944, tout le transport commercial par air doit être autorisé; auparavant, seuls les services à horaires réguliers devaient l'être. De plus, l'exploitant d'un service aérien doit avoir un certificat d'exploitation, délivré par la Division de l'aviation civile du ministère des Transports, attestant qu'il est suffisamment outillé pour exploiter ce service sans danger.

Des modifications à la loi de l'aéronautique ont été adoptées en vertu du C. 9, 9-10 Geo. VI, sanctionné le 15 décembre 1945, pour étendre la définition du service aérien commercial à "tout emploi d'aéronef dans les limites ou au-dessus du Canada moyennant un prix de louage ou une rémunération", et pour préciser davantage les droits et les fonctions de la commission.

La commission doit, en vertu de l'article 13 de la loi de l'aéronautique, examiner tous les permis de services aériens commerciaux émis avant sa création, et à cette fin, en collaboration avec le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, elle a entrepris en 1945 un relevé de la contexture du trafic aérien dans tout le Canada. En 1946, deux membres de la commission ont visité et inspecté presque tous les services aériens à l'étude et la commission entière a tenu des séances publiques à travers le Canada pour étudier les témoignages et entendre les dépositions des détenteurs de permis et de toutes les personnes intéressées. Tous les renseignements recueillis, en plus des chiffres statistiques accumulés par la commission, ont maintenant été étudiés et le rapport sur l'examen des permis a paru de bonne heure en 1947.

Depuis sa création, la commission a délivré dans tout le pays un nombre limité de permis pour des services nouveaux à horaires réguliers, ainsi qu'un nombre considérable de permis pour des services à horaires non réguliers.

Réglementation de temps de guerre.—Au cours de la guerre, le Gouvernement a pris les moyens d'assurer le transport essentiel à l'effort de guerre et plusieurs mesures importantes ont été mises en vigueur. Les principaux organismes de réglementation du transport étaient: la Commission canadienne de la marine marchande; les régisseurs de la réparation des navires, du transport et de la circulation; l'administrateur de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et le directeur des marins de la marine marchande. Ces organismes, sauf le régisseur des transports et la Branche des marins de la marine marchande, ont maintenant été abandonnés et sont étudiés dans les éditions de temps de guerre de l'*Annuaire*.

Les ordonnances du régisseur des transports relatives au chargement maximum des marchandises et les règlements sur les wagons frigorifiques pour les fruits et les

légumes, ainsi que les ordonnances établissant les amendes pour la retenue prolongée des wagons frigorifiques, des wagons couverts, des gondoles, des wagons-tombereaux, des wagons-tombereaux couverts et des wagons à ballast, sont toujours en vigueur. Ces mesures sont nécessaires à cause du volume toujours considérable des marchandises transportées et de la rareté de matériel ferroviaire tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Section 2.—Règlementation d'Etat sur les moyens de communication*

L'évolution et la règlementation des radiocommunications au Canada depuis le début du siècle sont étudiées brièvement aux pp. 673-676 de l'*Annuaire* de 1945.

La phase actuelle de la radiodiffusion nationale au Canada a été inaugurée en 1936 quand, à la suite de l'adoption de la loi canadienne de la radiodiffusion, la Société Radio-Canada remplaça la Commission canadienne de la radiodiffusion (voir pp. 771-774). La nouvelle loi donnait à la société des pouvoirs beaucoup plus étendus dans le domaine de l'exploitation du réseau; elle était façonnée dans une grande mesure d'après la loi régissant la British Broadcasting Corporation. La régie technique de tous les postes émetteurs revint au ministre des Transports, qui fut aussi nanti du pouvoir d'établir des règlements relatifs à tout appareil susceptible de causer du brouillage dans la réception radiophonique.

Toutefois, en accord avec les dispositions de la loi des remaniements et transferts de fonctions dans le service public et de la loi des mesures de guerre, les attributions, pouvoirs et fonctions dévolus au ministre des Transports en vertu de la loi sur la radio de 1938 et de la loi canadienne de la radiodiffusion de 1936, furent transférés au ministre des Munitions et Approvisionnements par des arrêtés en conseil adoptés en juillet et septembre 1940. Un arrêté en conseil de juin 1941 a transféré au ministre des Services nationaux de guerre la juridiction sur l'activité de la Société Radio-Canada. D'autres arrêtés en conseil d'octobre et novembre 1944 passent ces attributions, pouvoirs et fonctions concernant la radio, dont le ministre des Munitions et Approvisionnements avait d'abord été nanti, au ministre de la Reconstruction. Ils sont de nouveau transférés au ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, en vertu des dispositions de la loi concernant le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, 1945, sanctionnée le 18 décembre 1945.

En plus d'être régie par la loi sur la radio de 1938 et les règlements qui en découlent, l'administration de la radio au Canada, y compris la radiodiffusion, est sujette aussi à la convention internationale des radiocommunications (Madrid, 1932) et aux règlements des radiocommunications qui lui sont annexés (revision du Caire, 1938), de même qu'aux accords régionaux tels que la convention des radiocommunications interaméricaines, l'accord sur la radiodiffusion régionale en Amérique du Nord, La Havane, 1937, l'accord des radiocommunications interaméricaines, et ses modifications, de Santiago, Chili, en janvier 1940, et la troisième conférence américaine de la radio de Rio-de-Janeiro, Brésil, en septembre 1945.

PARTIE II.—CHEMINS DE FER†

L'étude du transport sur rail est divisée en trois sections: chemins de fer, tramways électriques et messageries.

* Révisé par le ministère des Transports.

† Révisé et vérifié par G. S. Wrong, directeur, Division des transports et utilités publiques, Bureau fédéral de la Statistique. Des renseignements plus détaillés sont donnés dans les rapports annuels de la division. Certaines statistiques financières sont recueillies en collaboration avec le ministère des Transports.

Section 1.—Chemins de fer

Le chemin de fer est le moyen de transport le plus important au point de vue placements et trafic. Ce mode de transport possède un champ statistique plus complet que tout autre.

Historique.—L'*Annuaire* de 1940 contient aux pp. 654-656 un bref historique de l'évolution des chemins de fer au Canada. De plus amples détails sont donnés aux pp. 632-639 de l'*Annuaire* de 1922-1923, aux pp. 611 et 613 de l'*Annuaire* de 1926 et aux pp. 706-710 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Un article, pp. 676-680 de l'*Annuaire* de 1945, traite du rôle des chemins de fer au Canada pendant la guerre.

Sous-section 1.—Parcours et matériel des chemins de fer

Bien que la construction du premier chemin de fer canadien,—la ligne de 16 milles entre Laprairie et Saint-Jean (Qué.),—ait été commencée en 1835, le Canada ne compte que 66 milles de voie ferrée exploitée en 1850. La première grande période de construction a lieu entre 1850 et 1860, alors que le Grand Tronc et le Great Western, de même que plusieurs lignes moins considérables, sont construits. La construction des chemins de fer Intercolonial et Pacifique Canadien fait partie d'une autre période d'expansion rapide entre 1870 et 1890. Le Grand Tronc Pacifique, le Transcontinental National et le Canadien Nord sont construits au cours de la dernière grande période de construction de chemins de fer, de 1900 à 1917.

Au cours de la dernière décennie, le millage tend à fléchir légèrement, à la suite de l'abandon des lignes non lucratives. Des 42,352 milles de voies simples en 1945, 21,571 font partie du réseau du National Canadien.

Millage des voies ferrées, 1900-1945

NOTA.—Les chiffres correspondants du millage total de voies simples de 1835 à 1899 paraissent à la p. 554 de l'*Annuaire* de 1941.

Totaux, millage (voies simples)				Millage, par province						
Année	Milles en exploitation	Année	Milles en exploitation	Année	Milles en exploitation	Genre de voie et provincé	1931	1936	1941	1945
	nomb.		nomb.		nomb.		milles	milles	milles	milles
1900	17,657	1916	36,985	1931	42,280	Voies simples—				
1901	18,140	1917	38,369	1932	42,409	Ile du Prince-Edouard...	286	286	286	286
1902	18,714	1918	38,252	1933	42,336	Nouvelle-Ecosse.....	1,418	1,397	1,396	1,396
1903	18,988	1919 ¹	38,329	1934	42,270	Nouveau-Brunswick.....	1,934	1,871	1,836	1,836
1904	19,431	1919 ²	38,495	1935	42,916	Québec.....	4,925	4,777	4,789	4,764
						Ontario.....	10,905	10,746	10,476	10,480
						Manitoba.....	4,419	4,860	4,854	4,838
1905	20,487	1920	38,805	1936	42,552	Saskatchewan.....	8,268	8,624	8,777	8,782
1906	21,423	1921	39,191	1937	42,727	Alberta.....	5,630	5,687	5,747	5,687
1907	22,446	1922	39,358	1938	42,742	Colombie-Britannique...	4,097	3,907	3,883	3,886
1908	22,966	1923	39,654	1939	42,637	Yukon.....	58	58	58	58
1909	24,104	1924	40,059	1940	42,565	Aux Etats-Unis.....	339	339	339	339
						Totaux, voies simples.	42,280	42,552	42,441	42,352
1910	24,731	1925	40,350	1941	42,441	Voies doubles.....	2,688	2,500	2,499	2,487
1911	25,400	1926	40,350	1942	42,339	Voies industrielles.....	1,606	1,401	1,551	1,684
1912	26,840	1927	40,570	1943	42,346	Voies d'évitement et de garage.....	10,277	10,239	10,210	10,238
1913	29,304	1928	41,022	1944	42,336					
1914	30,795	1929	41,380	1945	42,352					
1915	34,882	1930	42,047			Grands totaux.....	56,851	56,692	56,701	56,811

¹ Au 30 juin de cette année et des années antérieures.

² Au 31 décembre de cette année et des années subséquentes.

Matériel roulant.—Les chiffres du tableau 2 peuvent être complétés par les données suivantes: de 1920 à 1945, la capacité moyenne des wagons couverts augmente de 34·779 à 42·459 tonnes; celle des wagons plats, de 33·459 à 43·110 tonnes; celle des wagons à charbon, de 43·404 à 56·590 tonnes; et celle de tous les wagons à marchandises, de 35·141 à 43·905 tonnes. La force moyenne de traction des locomotives augmente de 31,112 livres en 1920 à 41,854 en 1945.

2.—Matériel roulant des chemins de fer à vapeur, au 31 décembre 1939-1945

Matériel roulant	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Locomotives							
Voyageurs.....	1,174	1,189	1,124	1,197	1,213	893	933
Marchandises.....	2,592	2,374	2,339	2,351	2,376	2,640	2,606
De manœuvre.....	571	709	696	726	731	836	843
Électriques.....	36	36	40	41	44	47	49
Totaux, locomotives.....	4,373	4,308	4,199	4,315	4,364	4,416	4,431
Wagons à voyageurs							
Première classe.....	1,574	1,860	1,886	1,973	2,007	1,984	1,965
Deuxième classe.....	252	242	246	259	273	268	283
Mixtes.....	371	370	361	364	366	364	356
Pour immigrants.....	353	358	371	385	395	380	379
Wagons-restaurants.....	197	194	182	192	192	196	196
Wagons-salons.....	244	235	222	205	156	142	142
Wagons-lits ¹	983	915	901	880	783	789	787
Bagages, messageries et postes	1,573	1,576	1,553	1,576	1,656	1,658	1,645
Wagons automoteurs.....	85	83	77	75	73	71	68
Autres.....	455 ²	434 ²	436 ²	433 ²	418 ²	411 ²	410 ²
Totaux, wagons à voyageurs¹.....	6,387	6,267	6,235	6,342	6,319	6,263	6,211
Wagons à marchandises							
Wagons couverts.....	115,492	116,629	112,134	110,916	112,815	117,068	117,886
Wagons plats.....	11,692	12,049	11,897	11,998	10,870	10,953	10,892
À bestiaux.....	5,985	5,866	5,753	5,029	6,510	6,471	6,437
A charbon.....	17,770	17,453	17,505	18,106	19,900	21,104	21,340
Citernes.....	402	389	366	362	348	343	343
Frigorifiques.....	6,713	6,534	6,191	6,372	6,424	6,587	6,372
Autres.....	1,964 ³	1,777 ³	1,394 ³	1,528	1,523	1,535	1,499
Totaux, wagons à marchandises.....	160,918	160,697	155,240	155,311	153,390	164,067	161,769

¹ Comprend les wagons Pullman en service au Canada.
prend un autorail.

² Comprend trois autorails.

³ Com-

Sous-section 2.—Finances des chemins de fer

Les tableaux de la présente sous-section portent sur le passif fixe, les mises de fonds, les recettes, les frais d'exploitation, le personnel et son salaire, et l'aide d'Etat. Cependant, la présentation des statistiques financières des chemins de fer au Canada ne serait pas complète sans une étude détaillée des finances des chemins de fer possédés par le gouvernement. La dernière partie de la sous-section en fait mention. Quelques autres statistiques du revenu sont comprises dans le tableau 13, où elles sont mises en relation avec le trafic. Les statistiques des chemins de fer particuliers, relatives à la longueur des voies simples, aux capitaux, aux recettes et aux frais d'exploitation, se trouvent dans le rapport annuel *Statistique des chemins de fer au Canada*, publié par le Bureau de la Statistique.

Passif fixe.—La forte augmentation après 1922 du passif fixe des chemins de fer du Canada est due à l'inclusion de tous les prêts du gouvernement aux chemins de fer et des dépenses en voies et outillage des chemins de fer du gouvernement

comme partie de leur passif fixe. La diminution après 1937, due à la loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada (c. 22, 1937), est expliquée à la page 675 de l'*Annuaire* de 1939.

3.—Passif fixe¹ des chemins de fer, 1926-1945

NOTA.—Les chiffres de 1876 à 1925 inclusivement paraissent à la page 667 de l'*Annuaire* de 1927-1928.

Année	Valeurs	Dette fondée	Total	Année	Valeurs	Dette fondée	Total
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
1926 ..	1,361,758,426	2,144,999,621	3,506,758,047	1936 ..	1,425,193,791	3,062,411,720	4,487,605,511
1927 ..	1,330,215,248	2,252,256,367	3,582,471,615	1937 ..	1,839,619,361	1,534,450,789	3,374,070,150
1928 ..	1,357,017,703	2,306,554,996	3,663,572,699	1938 ..	1,836,882,650	1,568,269,672	3,405,152,322
1929 ..	1,405,622,070	2,497,054,907	3,902,676,977	1939 ..	1,834,329,209	1,533,373,521	3,367,702,730
1930 ..	1,431,324,003	2,595,145,308	4,026,469,311	1940 ..	1,762,473,489	1,617,561,653	3,380,035,172
1931 ..	1,438,050,759	2,793,971,329	4,232,022,088	1941 ..	1,697,545,699	1,699,942,865	3,397,488,564
1932 ..	1,437,489,430	2,934,182,332	4,371,671,762	1942 ..	1,578,254,765	1,793,579,270	3,371,834,035
1933 ..	1,438,834,552	2,951,690,468	4,390,525,020	1943 ..	1,614,936,131	1,741,664,036	3,356,600,167
1934 ..	1,437,334,152	2,966,505,594	4,403,839,746	1944 ..	1,636,064,822	1,707,801,676	3,343,866,498
1935 ..	1,433,849,530	3,026,414,779	4,460,264,309	1945 ..	1,672,959,689	1,817,720,939	3,490,680,628

¹ Ne comprend pas les actions ferroviaires canadiennes détenues par les chemins de fer canadiens.

Mises de fonds.—La structure financière du National Canadien, modifiée par la loi sur la revision du capital, 1937, a été diminuée de \$262,770,972 (voir page 675 de l'*Annuaire* de 1939). L'excédent du passif fixe, donné au tableau 3, sur les placements dans les voies et l'outillage indiqués au tableau 4, s'explique par les prêts et avances du gouvernement pour couvrir les déficits du National Canadien et par le fait que certaines actions des chemins de fer ne représentent que peu de placements réels en propriété tangible. Au cours des dernières années, le compte des placements a été atteint par des annulations pour des lignes abandonnées, par le transfert de propriété à d'autres services d'Etat, etc.

4.—Placements dans les voies et l'outillage des chemins de fer, 1940-1945

Placements	1940	1941	1942	1943 ¹	1944 ¹	1945
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nouvelles lignes—						
Voies.....	1,182	Cr. 422,363	74,972	71,838	Cr. 4,452	2,793,751
Outillage.....	Cr. 3,500	—	—	7,935	Cr. 35,570	85,985
Général.....	7	3,776	—	1,688	252	—
Totaux.....	Cr. 2,311	Cr. 418,587	74,972	81,461	Cr. 39,770	2,879,736
Additions et améliorations—						
Voies.....	6,659,074	8,786,600	46,537,589 ²	Cr. 8,895,492	11,147,929	3,224,843
Outillage.....	66,340,262	9,566,002	19,503,725	28,214,476	44,239,856	20,581,957
Général.....	92,198	Cr. 17,112	Cr. 89	418,705	2,081	Cr. 24,644
Non attribué.	Cr. 17,056	Cr. 265,260	Cr. 11,917	—	—	450
Totaux.....	73,074,478	18,070,230	66,129,308	19,737,689	55,389,866	23,782,606
Non attribué ³ ...	Cr. 9,437,903	Cr. 10,004,302	Cr. 5,878,078	Cr. 4,776,307	1,332,965	Cr. 3,194,164
Totaux, placements au 31 décembre.....	3,159,573,547	3,167,220,888	3,227,547,090	3,242,589,933	3,299,272,991	3,322,741,172

¹ La plus grande partie des chiffres de 1943 et 1944 ont été révisés depuis la publication de l'*Annuaire* de 1946.

² Comprend \$74,728,521 transférés aux réserves pour dépréciation et un crédit de \$34,534,220 virés à primes sur le capital et les obligations.

³ Les détails de cet item sont donnés dans le rapport annuel *Statistique des chemins de fer au Canada* publié par la Division des transports et des utilités publiques du Bureau de la Statistique.

Recettes et dépenses.—Entre 1917-1920, le quotient d'exploitation ou le rapport des frais d'exploitation aux recettes brutes est passé d'environ 70 p. 100 à

6.—Répartition des frais d'exploitation des chemins de fer, 1942-1945

Dépenses	1942		1943		1944		1945	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Voies et travaux d'art.....	99,957,948	20.6	120,597,853	21.5	138,250,189	21.8	132,470,385	21.0
Matériel roulant.....	119,318,819	24.6	130,009,452	23.2	146,692,062	23.1	144,500,231	22.9
Traffic.....	10,232,990	2.1	10,542,715	1.9	11,146,008	1.8	11,203,744	1.7
Transport.....	226,557,608	46.6	261,689,121	46.7	295,852,998	46.6	297,754,037	47.2
Générales et diverses.....	29,616,219	6.1	37,758,063	6.7	42,832,764	6.7	45,569,165	7.2
Totaux.....	485,783,584	100.0	560,597,204	100.0	634,774,021	100.0	631,497,562	100.0

Salaires et gages des employés de chemins de fer.—Le nombre d'employés augmente de 41.4 p. 100 au cours des années de guerre (1945 sur 1938), tandis que les salaires et gages augmentent de 90.6 p. 100. Cette dernière hausse est due à des augmentations du nombre d'heures de travail et des taux de rémunération. Les employés engagés dans l'entretien de l'outillage et payés à l'heure accusent des augmentations de 12.4 p. 100 dans le nombre d'heures de travail et de 43.9 p. 100 dans le montant des gages par employé, tandis que les employés engagés dans le transport accusent une augmentation moyenne de 9.5 p. 100 du nombre d'heures de travail et de 39.7 p. 100 du montant des gages.

7.—Emploi, salaires et gages dans les chemins de fer, 1936-1945

NOTE.—Les chiffres correspondants de 1912 à 1935 paraissent à la p. 559 de l'Annuaire de 1941.

Année	Employés ¹	Total des salaires et gages	Salaires et gages moyens	Rapport des salaires et gages aux—	
				Recettes brutes	Frais d'exploitation
	nomb.	\$	\$	%	%
1936.....	132,781	182,638,365	1,375	49.9	59.0
1937.....	133,753	193,557,663	1,447	49.8	58.8
1938.....	127,747	195,108,351	1,531	52.8	60.2
1939.....	129,362	200,373,668	1,549	50.3	60.7
1940.....	135,700	214,505,163	1,581	45.0	57.5
1941.....	148,746	252,398,865	1,697	42.0	56.0
1942.....	157,740	291,416,755	1,847	39.6	54.1
1943.....	169,663	323,801,645	1,908	37.8	52.5
1944.....	175,095	372,064,613 ²	2,125	42.9	53.8
1945.....	180,603	371,814,379	2,059	43.8	55.2

¹ Y compris employés et gages pour "exploitation à l'extérieur", représentant de 3 à 6 p. 100 du total des employés et de 2 à 5 p. 100 du total des salaires et gages. ² Y compris un montant approximatif de 10 millions, gages gagnés en 1943.

Aide d'Etat aux chemins de fer.—Afin de permettre à la construction de chemins de fer privés au Canada de précéder la colonisation, à titre de chemins de colonisation, ou de traverser les districts peu peuplés où le trafic n'était guère considérable, les gouvernements fédéral et provinciaux et même les municipalités durent fournir une certaine assistance. Le mode d'assistance consistait généralement en un boni d'un montant fixe par mille de chemin de fer construit et, dans les premiers temps, en concessions de terres pour d'autres fins que les emplacements des voies.

Au fur et à mesure que le pays s'enrichissait, les inconvénients de cette méthode se firent sentir et les subventions prirent plus fréquemment la forme d'une subvention en espèces par mille de voie, d'un prêt ou d'une souscription aux émissions de la compagnie. Les garanties des obligations ont été données plus tard et, depuis

l'organisation du réseau National Canadien, toutes les émissions d'obligations de ce réseau, sauf celles qui s'appliquent au matériel roulant, ont été garanties par le gouvernement fédéral. Aucune nouvelle concession de terrains et nulle subvention en espèces n'ont été accordées ni par le gouvernement fédéral, ni par ceux des provinces depuis 1939; la situation, telle qu'elle existait au 31 décembre 1940, est décrite aux pp. 596-597 de l'*Annuaire* de 1942.

Pendant la période d'expansion ferroviaire avant la guerre de 1914-1918, les gouvernements provinciaux garantissaient les obligations de certaines lignes de chemins de fer qui, par la suite, ont été incorporées aux chemins de fer Nationaux du Canada. À mesure que ces obligations arrivent à l'échéance, elles sont payées par le National Canadien en grande partie au moyen de fonds obtenus par l'émission de nouvelles obligations garanties par le gouvernement fédéral. De cette façon, des obligations garanties par les gouvernements d'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan ont été éliminées ces dernières années.

8.—Obligations des chemins de fer garanties par le gouvernement fédéral et par les gouvernements provinciaux, 31 décembre 1945

Gouvernement	National Canadien	Autres chemins de fer	Total
	\$	\$	\$
Gouvernements provinciaux—			
Nouveau-Brunswick.....	622,657	465,000	1,087,657
Colombie-Britannique.....	1,964,275	néant	1,964,275
Total, garanti par les provinces.....	2,586,932	465,000	3,051,932
Gouvernement fédéral.....	517,278,212	néant	517,278,212
Grands totaux.....	519,865,144	465,000	520,330,144¹

¹ Ne comprend pas \$8,410,102 d'obligations perpétuelles et d'actions garanties du Grand Tronc, maintenant partie du National Canadien, dont l'intérêt et les dividendes sont garantis par le gouvernement fédéral.

Statistiques financières des chemins de fer de l'Etat

L'*Annuaire* de 1926 donne, pp. 611-613, une description de l'origine et du développement des chemins de fer de l'Etat au Canada. Cet article décrit leur unification sous les chemins de fer Nationaux du Canada en 1923. Le chemin de fer de la baie d'Hudson est une valeur passive directe au compte du gouvernement fédéral et est exploité par le National Canadien pour le compte du gouvernement depuis le 1er avril 1935, mais il n'est pas compris dans les chiffres du réseau National Canadien. Au 31 mars 1946, le coût total de ce chemin de fer est de \$33,620,333, à l'exclusion des \$6,274,113 dépensés pour le terminus à Nelson et des \$3,650,167 perdus dans l'exploitation. Le déficit d'exploitation pour l'année financière 1945-1946 s'établit à \$499,669.

La majeure partie des placements fédéraux dans les chemins de fer est constituée par le coût de la construction du réseau de l'Intercolonial, du Transcontinental National et du chemin de fer de la baie d'Hudson, et le prix d'achat des petits chemins de fer des provinces de l'Est. Le terminus à Churchill, qui comprend un élévateur à grain, un entrepôt et des docks, a été transféré au Conseil des ports nationaux et les placements, effacés du compte des chemins de fer. Les prêts et avances au National Canadien pour le paiement des déficits d'exploitation ont été passés au compte du revenu consolidé de l'Etat et également effacés du compte des chemins de fer, et d'autres ajustements ont été faits en vertu de la loi sur la révision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada, 1937.

La loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada, c. 22 des statuts de 1937, est exposée à la page 675 de l'*Annuaire* de 1939. Dans la même édition, un tableau aux pp. 675-676 montre le bilan consolidé condensé au 31 décembre 1936, les ajustements autorisés par la loi sur la revision du capital et le bilan révisé au 1er janvier 1937

9.—Actif des chemins de fer Nationaux du Canada, 31 décembre 1922 et 1945

Compte	31 déc. 1922	31 déc. 1945	Aug. (+) ou dim. (-)
	\$	\$	\$
Placements—			
Voies et matériel.....	1,765,323,644	1,970,804,554	+205,480,910
Améliorations sur propriété à bail.....	1,492,123	3,019,854	+1,527,731
Fonds d'amortissement.....	4,629,855	839,449	-3,790,406
Dépôts au lieu de propriétés hypothéquées vendues.....	6,171,808	3,985,633	-2,186,175
Diverses propriétés.....	34,767,914	63,814,190	+29,046,276
Compagnies affiliées.....	24,253,323	41,342,144	+17,088,821
Autres placements.....	5,739,464	987,167	-4,802,297
Fonds d'entretien différé.....	néant	39,000,000	+39,000,000
Totaux, placements.....	1,842,428,131	2,123,792,991	+281,364,860
Actif courant—			
Encaisse.....	14,651,422	28,007,409	+13,355,987
Dépôts spéciaux.....	6,139,435	10,916,725	+4,777,290
Prêts et effets à recevoir.....	11,600	néant	-11,600
Balances à recevoir, service du trafic et des wagons.....	2,528,622	"	-2,528,622
Balances à recevoir des agents et conducteurs.....	5,386,673	13,891,323	+8,504,650
Comptes divers à recevoir.....	16,887,420	14,972,723	-1,884,697
Matériel et outillage.....	41,408,999	49,979,115	+8,570,116
Intérêts et dividendes à recevoir.....	377,003	712,971	+335,968
Loyers à recevoir.....	112,269	néant	-112,269
Autre actif courant.....	106,775	7,210,337	+7,103,562
Totaux, actif courant.....	87,580,218	125,696,603	+38,110,385²
Actif différé—			
Avances, fonds productifs.....	166,847	371,661	+204,814
Assurances et autres fonds.....	352,488	12,425,769	+12,073,281
Fonds de contrats de pension.....	néant	29,671,000	+29,671,000
Autre actif différé.....	11,805,962	3,072,290	-8,733,672
Totaux, actif différé.....	12,325,297	45,540,720	+33,215,423
Débits non ajustés—			
Loyers et primes d'assurances payés d'avance.....	322,059	92,846	-229,213
Escompte sur capital social.....	634,960	néant	-634,960
Escompte sur dette fondée.....	1,919,635	5,702,293	+3,782,658
Autres débits non ajustés.....	12,820,903	2,535,564	-10,285,339
Totaux, débits non ajustés.....	15,697,557	8,330,703	-7,366,854
Grands totaux.....	1,958,031,263	2,303,355,617	+345,323,814

¹ Y compris prêts et dépôts à vue.

² Augmentation du passif courant, \$8,801,945.

Finances courantes des chemins de fer Nationaux du Canada.—Les recettes brutes, les frais d'exploitation et les recettes nettes ne se rapportent qu'aux chemins de fer à vapeur et aux télégraphes commerciaux, mais les déficits comprennent le réseau entier, y compris les chiffres du réseau électrique Niagara, St. Catharines et Toronto Railway (tramway électrique) et autres chemins de fer exploités séparément, les hôtels, les télégraphes commerciaux, les vapeurs côtiers et toutes autres exploitations externes.

En vertu de la loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada (c. 22, 1937), l'intérêt sur les prêts (\$530,832,598) du gouvernement fédéral et les intérêts en souffrance (\$43,949,039) ont été annulés comme passif du chemin de fer; ils sont éliminés du tableau 10 comme frais fixes. Des prêts de \$270,037,438 de capital-obligations et de \$373,823,120 pour déficits sont aussi annulés.

10.—Recettes brutes, frais d'exploitation, recettes nettes, frais fixes et déficits des chemins de fer Nationaux du Canada,¹ 1936-1945

NOTA.—Les crédits, etc. pour le réseau de la baie d'Hudson ne sont pas compris dans ces chiffres; bien que ce réseau ait été remis au Gouvernement au cours de sa construction, il ne fait pas maintenant partie du National Canadien. Pour les chiffres des années 1911-1925, voir p. 686 de l'Annuaire de 1935, et pour ceux de 1926-1935, voir p. 599 de l'édition de 1942.

Année	Recettes brutes d'exploitation	Frais d'exploitation	Revenu disponible pour frais fixes	Total, frais fixes	Revenu net, déficit ou crédit	Caisse, déficit ou crédit
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1936.....	186,610,499	171,477,690	8,975,091	52,172,437	43,197,346	43,303,394 ²
1937.....	198,396,609	180,788,858	11,241,763	53,270,417	42,028,654	42,345,868 ²
1938.....	182,241,723	176,175,312	Dr. 1,019,255	53,451,742	54,470,997	54,314,196 ³
1939.....	203,820,186	182,965,768	15,248,900	53,488,184	38,239,264	40,095,520 ³
1940.....	247,527,225	202,519,813	37,920,718	53,305,288	15,384,570	16,965,044 ³
1941.....	304,376,778	237,768,437	58,601,315	53,162,354	Cr. 5,438,961	Cr. 4,016,327
1942.....	375,654,544	288,998,675	78,952,433	51,669,935	Cr.27,282,498	Cr.25,063,268
1943.....	440,615,954	324,475,669	87,359,084	52,189,536	Cr.35,669,548	Cr.35,639,412
1944.....	441,147,810	363,547,044	73,473,733	50,474,480	Cr.22,999,253	Cr.23,026,924
1945.....	433,773,394	355,294,048	73,521,185	49,009,507	Cr.24,511,678	Cr.24,756,130

¹ Y compris le Central Vermont Railway, Inc. ² Comprend des sommes affectées au fonds d'assurance et ne comprend pas l'intérêt sur les prêts du gouvernement éliminé par la loi sur la révision du capital, 1937. ³ Contribution du gouvernement fédéral.

Structure du capital et dette des chemins de fer Nationaux du Canada.—Le capital social, le 31 décembre 1922, comprenait \$165,627,739 d'actions du Grand Tronc détenues par le gouvernement fédéral et \$100,000,600 d'actions du Canadian Northern Railway également détenues par le gouvernement fédéral. Il y avait aussi une émission de \$4,591,975 d'actions des lignes constituantes détenues par le public. Le tableau 11 montre le passif fixe du National Canadien autre que le capital des actionnaires. Les montants de l'actif productif représentent en grande partie des emprunts temporaires et expliquent les fortes augmentations pendant les années de guerre.

11.—Dette des chemins de fer Nationaux du Canada, 31 décembre 1937-1945

NOTA.—Les chiffres des années 1922-1936 paraissent à la p. 600 de l'Annuaire de 1942.

Année	Dette fondée détenue par le public			Prêts et avances du Gouvernement—	Crédits alloués aux Chemins de fer de l'Etat ¹	Grand total ²
	Garantie par—		Non garantie			
	le gouvernement fédéral	les gouvernements provinciaux		Actif productif dans les Comptes publics		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
A l'organisation. Déc. 1922.....	331,309,904	93,412,807	385,198,150	115,607,457	404,272,030 ³	1,600,020,662
1937.....	970,697,190	73,777,953	177,522,256	62,480,567	16,771,981	1,981,363,775
1938.....	1,004,865,758	67,052,468	178,078,197	48,144,805	16,771,981	1,992,185,600
1939.....	1,053,915,895	38,131,740	171,353,676	45,382,081	16,771,981	2,000,210,121
1940.....	1,000,881,473	38,131,740	160,803,121	113,882,334	16,771,981	2,004,496,438
1941.....	940,171,069	38,131,740	156,091,494	193,346,894	16,771,981	2,014,253,131
1942.....	741,696,436	4,718,822	62,600,816	502,856,461	16,771,981	2,028,137,150
1943.....	685,280,925	2,786,056	56,155,492	537,323,765	16,771,981	2,035,393,793
1944.....	678,585,327	2,702,155	50,166,424	645,103,872	16,771,981	2,050,695,085
1945.....	525,688,314	2,586,932	44,904,751	674,201,613	16,771,981	2,046,123,159

¹ Capital de roulement, le reste du compte étant éliminé (voir p. 600 de l'Annuaire de 1942). ² Comprend la part de propriétaire du gouvernement fédéral, qui commence à \$676,327,701 le 1er janvier 1937, et le capital social détenu par le public, d'une valeur de \$4,594,100 le 1er janvier 1937, et \$777,326,528 et \$4,643,040 respectivement le 31 décembre 1945. L'acquisition de petits chemins de fer dont les actions étaient en circulation fut cause d'une augmentation nette des actions du réseau détenues par le public. ³ A l'exclusion de \$14,529,707 pour le chemin de fer de la baie d'Hudson le 31 mars 1919.

Le tableau 12 a été dressé afin d'indiquer la concordance des placements dans le National Canadien et des prêts à ce réseau (y compris les chemins de fer de l'Etat canadien); ainsi qu'ils paraissent dans les *Comptes publics* pour l'année financière terminée le 31 mars 1946, et la dette envers le gouvernement fédéral inscrite au bilan des chemins de fer le 31 décembre 1945, laquelle est couverte par les colonnes "Gouvernement fédéral—part du propriétaire", "Actif productif dans les Comptes publics" et "Crédits alloués aux chemins de fer de l'Etat" du tableau 11.

12.—Concordance des Comptes publics, le 31 mars 1946, et du bilan des chemins de fer Nationaux du Canada, le 31 décembre 1945

Item	Comptes publics, 31 mars 1946	Bilan du National Canadien, 31 déc. 1945
	\$	\$
Chemins de fer de l'Etat—		
Dépenses d'établissement.....	377,614,971	377,614,971
Capital de roulement.....	16,771,981	16,771,981
Chemins de fer Nationaux du Canada—		
Part du gouvernement fédéral:		
Capital social du National Canadien.....	18,000,000	18,000,000
Valeurs fiduciaires du National Canadien.....	381,711,557	381,711,557
Prêts temporaires.....	682,756,398	674,201,613
Placements divers—G.T.		
Actions achetées avant la Confédération—non dans le bilan du N.C.....	121,739	-
Transactions entre le 31 déc. 1944 et le 31 mars 1945:		
Avances du gouvernement fédéral.....	-	17,417,993
Remboursements par le National Canadien.....	-	Cr. 8,863,208
Dépenses du Dominion non dans le bilan du N.C.—Actions du G.T. (achetées avant la Confédération).....	-	121,739
Total.....	1,476,976,646	1,476,976,646

Sous-section 3.—Trafic des chemins de fer

Trafic-voyageurs et trafic-marchandises.—Le tableau 13 donne les statistiques de 1936-1945 sur les voyageurs et sur les marchandises pour tous les chemins de fer. Une analyse distincte est donnée au tableau 14 des opérations et du trafic du réseau National Canadien, car le fait d'être régi par l'Etat lui confère un intérêt spécial.

13.—Statistiques des services de voyageurs et de marchandises et recettes, 1936-1945

NOTE.—Les chiffres correspondants de 1910-1915 sont donnés aux pp. 644-645 de l'*Annuaire* de 1922-1923; ceux de 1916-1930, aux pp. 677-678 de l'*Annuaire* de 1937; et ceux de 1931-1935, aux pp. 501-602 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	VOYAGEURS				
	Trains-voyageurs-milles-utilisés ¹	Wagon-voyageur-milles ¹	Voyageurs transportés ²	Voyageurs transportés un mille	Voyageurs transportés un mille par mille de ligne
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1936.....	33,221,771	274,668,982	20,497,616	1,726,058,974	40,415
1937.....	36,598,153	290,836,907	22,038,709	1,929,442,930	45,184
1938.....	36,274,204	285,004,367	20,911,196	1,783,177,557	41,760
1939.....	36,526,808	284,259,591	20,482,296	1,751,973,333	41,053
1940.....	37,293,721	296,077,068	21,969,871	2,176,467,876	51,090
1941.....	39,947,184	337,144,753	29,779,241	3,205,541,530	75,467
1942.....	43,271,994	395,118,691	47,596,502	4,989,295,894	117,728
1943.....	45,745,039	433,828,200	57,175,840	6,525,064,000	154,122
1944.....	46,575,706	450,042,988	60,335,950	6,873,188,000	162,729
1945.....	47,067,607	447,822,527	53,407,845	6,380,155,000	150,917

Renvois à la fin du tableau, p. 699.

13.—Statistiques des services de voyageurs et de marchandises et recettes, 1936-1945—fin

Année	VOYAGEURS—fin				
	Recettes moyennes par voyageur-mille	Moyenne des recettes par voyageur	Parcours moyen d'un voyageur	Moyenne de voyageurs par train	Recettes par train de voyageurs par mille
	cts	\$	milles	nomb.	\$
1936	2-08	1-75	84	52 ²	1-79
1937	2-02	1-78	88	53	1-74
1938	2-07	1-77	85	49	1-67
1939	2-06	1-76	86	48	1-67
1940	1-96	1-94	99	58	1-97
1941	1-86	2-01	103	80	2-25
1942	1-83	1-82	105	115	2-93
1943	1-90	2-16	114	143	3-68
1944	1-92	2-18	114	148	3-82
1945	1-96	2-34	120	136	3-70

	MARCHANDISES				
	Trains-marchandises-milles utiles	Wagons-milles utiles ²	Marchandises transportées ¹	Marchandises transportées un mille	Marchandises transportées un mille par mille de ligne
	nomb.	nomb.	tonnes	tonnes	tonnes
1936	50,219,782	1,795,275,640	75,846,566	26,414,113,720	618,482
1937	52,349,342	1,881,712,540	82,220,374	26,926,054,021	630,557
1938	49,432,589	1,769,787,848	76,175,305	26,834,696,695	628,433
1939	52,231,620	1,944,530,366	84,631,122	31,464,991,270	737,299
1940	59,438,226	2,272,551,025	97,947,541	37,888,196,157	889,808
1941	72,847,697	2,848,006,314	116,808,091	49,982,478,000	1,176,723
1942	77,080,637	2,968,594,473	134,674,537	56,153,953,000	1,325,011
1943	81,443,279	3,132,419,669	153,314,264	63,915,074,000	1,509,674
1944	83,564,629	3,297,475,933	155,326,352	65,928,078,000	1,560,908
1945	80,712,589	3,189,311,345	147,348,566	63,349,095,000	1,498,465

	Recettes par tonne par mille	Recettes par tonne transportée	Parcours moyen des marchandises	Moyenne de charge d'un train	Moyenne de charge d'un wagon-mille	Recettes par train de marchandises par mille
	cts	\$	milles	tonnes	tonnes	\$
1936	0-969	3-38	348	526	24-73	5-10
1937	1-005	3-29	327	514	23-90	5-17
1938	0-954	3-36	352	543	25-59	5-18
1939	0-909	3-38	372	602	27-28	5-48
1940	0-882	3-41	387	638	28-39	5-63
1941	0-843	3-61	428	686	29-71	5-78
1942	0-896	3-74	417	729	30-71	6-53
1943	0-890	3-71	417	785	32-75	6-98
1944	0-876	3-72	424	789	32-70	6-91
1945	0-882	3-79	430	785	32-57	6-92

¹ Comprend les voitures de messagerie, bagages, postes, etc. ² Doubles emplois compris. ³ Comprend les milles de fourgon et non les milles des trains de voyageurs et des trains qui ne rapportent rien. ⁴ Doubles emplois éliminés; voir tableau 15 pour détails sur les marchandises transportées.

Millage et trafic des chemins de fer Nationaux du Canada.—Le parcours du National Canadien, au 31 décembre 1945, y compris le réseau des Etats-Unis, mais à l'exclusion du Northern Alberta et du Toronto Terminals (qui sont exploités conjointement par le National Canadien et le Pacifique Canadien) est de 23,535 milles. En y ajoutant le chemin de fer des Mille-Iles (4-51 milles) et celui de la Muskegon Railway and Navigation Co. (5-25 milles), exploités séparément, le parcours total est de 23,545 milles. En y ajoutant un parcours de 115-4 milles de lignes électriques, le total général est de 23,660 milles.

14.—Trafic¹ des chemins de fer Nationaux du Canada (lignes au Canada et aux Etats-Unis), 1944 et 1945

Détails	1944	1945
Millage des trains—		
De voyageurs..... nomb.	24,216,998	24,600,264
De marchandises..... " "	45,206,361	43,381,957
Totaux, millage des trains²..... nomb.	69,423,359	67,982,221
Millage des voitures à voyageurs—		
De première classe et mixtes..... nomb.	97,134,658	88,784,979
Wagons automoteurs..... " "	1,042,610	972,725
Wagons-salons, wagons-lits et buffets..... " "	70,473,514	73,033,000
Bagage, service postal, messageries, etc..... " "	73,529,980	76,592,295
Totaux, millage des voitures à voyageurs²..... nomb.	242,180,762	239,382,999
Millage des trains de marchandises—		
Wagons à marchandises, chargés..... nomb.	1,202,394,088	1,174,010,548
Wagons à marchandises, vides..... " "	555,869,244	528,632,862
Fourgons..... " "	45,488,480	44,159,917
Totaux, millage des trains de marchandises²..... nomb.	1,803,751,812	1,746,803,327
Trafic-voyageurs—		
Voyageurs payants transportés..... nomb.	35,928,212	30,370,680
Voyageurs payants transportés un mille..... " "	3,696,546,316	3,338,197,658
Trains de voyageurs-milles par mille de voie..... " "	1,031	1,047
Moyenne de parcours d'un voyageur..... milles	102.9	109.0
Moyenne de recettes par voyageur..... \$	1-94210	2-14680
Moyenne de recettes par voyageur-mille..... \$	0-01888	0-01953
Moyenne de voyageurs par train-mille..... nomb.	152.6	135.7
Moyenne de voyageurs par wagon-mille..... " "	37.6	37.2
Recettes d'un train de voyageurs, par train-mille..... \$	4-02	3-83
Revenu d'un train de voyageurs, par mille de voie..... \$	4,335-46	4,007-02
Trafic-marchandises—		
Marchandises payantes transportées..... tonnes	80,851,179	79,941,296
Marchandises payantes transportées un mille..... " "	36,015,898,732	34,589,518,473
Marchandises payantes, transportées un mille par mille de voie..... " "	1,526,753	1,472,423
Total de marchandises (de toutes sortes) transportées un mille par mille de voie..... " "	1,641,004	1,589,767
Moyenne de tonnes de marchandises payantes par train-mille..... nomb.	797	798
Moyenne de tonnes de marchandises (de toutes sortes) par wagon-mille..... " "	32.07	31.83
Parcours moyen d'un train de marchandises payantes..... milles	445.5	432.8
Revenu des trains de marchandises, par train-mille..... \$	7-11	7-30
Revenu des trains de marchandises, par mille de voie..... \$	13,686-93	13,470-44
Revenu des trains de marchandises, par tonne..... \$	3-98	3-96
Revenu des trains de marchandises, par tonne-mille..... \$	0-01	0-01

¹ Moins les lignes électriques.² A l'exclusion du service des travaux.

Marchandises transportées.—Le total de marchandises transportées atteint un sommet de 155,326,332 tonnes en 1944 et tombe à 147,348,566 tonnes en 1945. Cependant, la distance moyenne augmente de 424 à 430 milles et en conséquence le nombre de tonnes-milles accuse un plus faible déclin. Les plus fortes diminutions

sont survenues dans le transport de pétrole brut, d'essence et des huiles de pétrole, qui ont été transportés en quantité entre les stations des Etats-Unis et à travers le Canada en 1942, 1943 et 1944. Le mouvement de véhicules automobiles pour fins de guerre a aussi nui au trafic ferroviaire de ce groupe et a entraîné une baisse en 1945. Le transport de charbon a diminué de 1,915,366 tonnes ou 8.4 p. 100.

15.—Marchandises transportées par les chemins de fer, 1941-1945

NOTA.—Dans ce tableau les doubles emplois sont éliminés, c'est-à-dire que les marchandises manutentionnées par deux chemins de fer ou plus ne figurent qu'une fois. Les statistiques ne comprennent pas les lignes du réseau National Canadien aux Etats-Unis, mais la ligne de raccordement du Pacifique Canadien à travers le Maine, (E.-U.) est comprise, comme le sont les sections canadiennes des chemins de fer américains.

Groupe et produit	1941	1942	1943	1944	1945
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Produits agricoles					
Blé	14,859,532	11,564,297	13,371,658	19,166,310	18,902,873
Avoine.....	1,121,167	1,338,896	3,034,224	3,274,128	3,665,012
Autres céréales.....	2,104,127	2,809,175	4,721,579	4,263,697	4,394,454
Farine.....	2,050,042	2,046,132	2,352,518	2,438,640	2,621,581
Autres produits de meunerie.....	2,188,690	2,590,755	3,360,673	3,416,639	3,538,199
Autres produits agricoles.....	3,381,282	3,788,123	4,136,556	4,716,705	4,803,909
Totaux, produits agricoles.....	25,704,840	24,137,351	30,977,238	37,276,119	37,826,523
Produits animaux					
Bétail.....	907,794	960,217	1,153,591	1,383,003	1,441,491
Viandes et autres produits comestibles de saison.....	936,131	1,148,516	1,219,799	1,422,365	1,233,710
Autres produits animaux.....	877,024	1,073,037	1,104,359	1,156,657	1,052,580
Totaux, produits animaux.....	2,720,949	3,181,770	3,477,739	3,962,025	3,727,781
Produits minéraux					
Anthracite.....	3,512,795	4,676,540	4,720,325	4,499,947	3,506,113
Charbon bitumineux.....	13,426,524	15,259,888	15,871,518	14,870,676	13,599,473
Charbon sous-bitumineux.....	1	1	1	1	3,824,055
Lignite.....	2,813,694	3,448,824	4,092,255	3,450,644	1,976,310
Coke.....	1,854,604	2,010,738	2,475,789	2,338,440	2,711,620
Minéral et concentrés.....	8,827,177	9,832,283	10,587,950	9,472,768	8,161,513
Métal commun, matte, gueuse et lingots (métaux non ferreux).....	1,562,592	1,775,987	1,704,282	1,474,589	1,509,002
Sable et gravier.....	2,170,254	2,107,223	1,782,136	1,704,796	1,919,592
Pierre (broyée, moulue, cassée).....	1,820,400	1,678,967	2,116,817	2,179,283	2,218,017
Autres produits minéraux.....	5,441,155	7,963,445	10,961,889	7,238,915	6,064,692
Totaux, produits minéraux.....	41,429,195	48,053,895	54,812,961	47,230,328	43,490,387
Produits forestiers					
Billes, pieux, poteaux, pilotis.....	1,347,945	1,337,824	1,225,255	1,279,317	1,235,583
Bois de corde et de chauffage.....	949,845	1,007,915	1,223,932	1,437,240	1,115,396
Bois à pulpe.....	3,059,082	3,746,150	4,100,022	4,031,222	5,428,452
Bois de construction, planches à boîtes, douves.....	6,368,720	6,910,943	6,296,116	6,438,991	6,366,457
Autres produits forestiers.....	778,186	695,092	593,459	769,390	624,879
Totaux, produits forestiers.....	12,503,778	13,697,924	13,438,734	14,556,160	14,770,769

¹ Compris avec lignite avant 1945.

15.—Marchandises transportées par les chemins de fer, 1941-1945—fin

Groupe et produit	1941	1942	1943	1944	1945
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Produits ouvrés et divers					
Essence et dérivés du pétrole.....	2,882,563	7,476,092	11,251,125	12,344,731	8,056,963
Fer et acier (barres, tôles, charpente, tuyaux).....	3,108,723	3,987,716	3,686,936	2,917,205	2,780,032
Automobiles, camions et pièces.....	2,571,901	2,367,171	3,122,876	2,745,277	2,043,343
Papier à journal.....	2,850,056	2,786,815	2,869,793	2,854,971	2,890,982
Pulpe de bois.....	1,720,216	1,871,289	1,941,248	1,749,315	1,827,339
Autres produits ouvrés et divers.....	18,427,704	23,047,926	24,823,147	26,110,938	26,272,861
Marchandises (par lots de moins d'un wagon).....	2,888,166	3,066,588	3,412,417	3,579,263	3,661,781
Totaux, produits ouvrés et divers.....	34,449,339	44,603,597	51,167,542	52,301,706	47,533,901
Grands totaux.....	116,848,091	134,674,537	153,314,264	155,326,332	147,348,566

Accidents de chemins de fer.—Tous les voyageurs blessés sont compris dans les tableaux 16 et 17; mais, dans le cas des employés, seules les blessures qui les empêchent d'aller à leur travail au moins trois jours durant les dix jours qui suivent l'accident sont comptées. Les "autres", dans le tableau 16, comprennent les piétons marchant le long des voies, les resquilleurs, etc. de même que les personnes traversant les voies aux passages à niveau.

16.—Voyageurs, employés et autres, tués ou blessés par les chemins de fer, 1936-1945

NOTA.—Pour les années terminées le 30 juin 1888 à 1900, voir p. 378 de l'Annuaire de 1910; pour les années 1901 à 1919, p. 651 de l'édition de 1922-1923; pour 1920 à 1935, p. 687 de l'édition de 1933.

Année	Voyageurs		Employés		Autres		Totaux	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1936.....	6	691	93	6,338	282	703	381	7,732
1937.....	5	426	77	5,774	265	729	347	6,929
1938.....	4	351	54	4,961	237	568	295	5,880
1939.....	1	362	58	5,170	240	583	299	6,115
1940.....	6	378	59	6,231	235	608	300	7,215
1941.....	10	652	106	7,999	287	895	403	9,546
1942.....	44	779	120	10,008	279	743	443	11,530
1943.....	9	546	130	12,667	202	706	341	13,919
1944.....	3	562	103	13,187	242	630	353	14,379
1945.....	10	499	98	13,147	246	705	354	14,351

Ces accidents comprennent tous ceux où figurent les chemins de fer et ceux qui se produisent sur la propriété ferroviaire. La classification des accidents en usage dans les statistiques vitales du Bureau considère comme accidents de véhicule automobile les collisions entre automobiles et trains; de même, les statistiques provinciales des accidents de véhicule automobile les classent comme accidents de véhicule automobile. Il faut donc faire des ajustements au total des morts accidentelles de toutes sortes ou en comparant les résultats des accidents de différentes espèces, comme les accidents de chemin de fer et de véhicule automobile.

17.—Personnes tuées ou blessées par les chemins de fer, 1943-1945

Classe de personnes et description des accidents	Accidents causés par le mouvement des trains, des locomotives ou des wagons					
	1943		1944		1945	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Classe de personnes—						
Voyageurs.....	9	417	8	416	10	360
Employés.....	112	2,942	81	2,637	71	2,665
Piétons non autorisés à circuler sur la voie.....	82	106	99	85	102	102
Piétons autorisés.....	115	447	140	398	129	471
Commis des postes, messageries, etc....	néant	33	2	12	néant	12
Totaux.....	318	3,945	320	3,548	312	3,619
Description de l'accident (employés et voyageurs seulement)—						
Accouplant ou découplant les wagons..	7	182	5	160	7	172
Tamponnements.....	31	226	11	173	13	189
Déraillements.....	6	147	12	62	6	163
Bris de locomotive ou de wagon.....	3	8	3	17	néant	1
En tombant des trains ou wagons.....	19	259	14	220	11	158
En montant sur les wagons ou en descendant.....	6	666	9	678	4	660
Frappés par les trains, etc.....	27	72	15	58	30	66
Obstructions au-dessus des trains et autres.....	néant	37	2	30	1	38
Autres causes.....	22	1,762	18	1,055	9	1,575
Totaux.....	121	3,359	89	3,053	81	3,025
	Accidents autres que ceux causés par le mouvement des trains, des locomotives ou des wagons					
Classe de personnes—						
Employés des gares et stations.....	2	1,409	1	1,395	1	1,499
Ouvriers des ateliers.....	5	3,770	3	4,134	5	3,750
Employés des trains et ouvriers de la voie.....	8	3,212	10	3,150	15	3,363
Autres employés.....	3	1,334	8	1,871	6	1,870
Voyageurs.....	néant	129	néant	146	néant	139
Autres.....	5	120	11	135	15	120
Totaux.....	23	9,974	33	10,831	42	19,741

Section 2.—Tramways électriques

En 1885, les tramways électriques ont remplacés au Canada les tramways à chevaux, en usage à Montréal et à Toronto dès 1861, à la suite de l'essai fructueux d'une voie expérimentale construite sur les terrains de l'exposition à Toronto. Avant bien des années, leur sécurité et leur commodité déterminèrent l'abandon définitif des anciens tramways. La première ligne de tramway électrique au Canada et probablement en Amérique du Nord, qui reliait Windsor à Walkerville, fut inaugurée au début de juin 1886 (les relations de l'époque disent qu'elle était en pleine exploitation avant le 11 juin).

Un transport peu coûteux et relativement rapide des populations urbaines est une nécessité de la vie moderne. Dans les villes de l'Est du Canada, les tramways sont généralement exploités par des compagnies privées en vertu de concessions municipales, alors que dans un grand nombre de villes de l'Ontario et de l'Ouest ils sont la propriété de municipalités qui les exploitent.

Sous-section 1.—Matériel des tramways électriques

Tous les réseaux emploient le système mono-trolley aérien, sauf Edmonton; depuis quelque temps, Montréal et Winnipeg se servent aussi du trolley aérien double et du trolleybus sans rails (67 de ces voitures sont en circulation en 1945). Des 33 réseaux, 23 mettent en circulation et des tramways électriques et des autobus en 1945, le nombre d'autobus étant de 1,454. Le principal avantage de l'autobus est qu'il n'est pas limité à une route fixe et, dans le cas des autobus et des trolleybus, les dépenses pour l'entretien des voies sont éliminées.

Le tableau 18 donne un résumé du matériel exploité par les compagnies de tramways électriques.

18.—Matériel des tramways électriques, 1942-1945

Détails	1942	1943	1944	1945	Détails	1942	1943	1944	1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
VOITURES À VOYAGEURS—					AUTRES VÉHICULES—				
Fermées.....	3,294	3,303	3,350	3,361	Voitures à bagages, de messageries et postales.....	20	19	19	19
Ouvertes.....	8	8	4	4	Voitures à marchandises.....	150	163	165	165
Mixtes, voyageurs et bagages.....	8	8	8	7	Locomotives.....	51	52	53	53
Sans moteur électrique.....	139	138	138	131	Chasse-neige.....	72	70	77	75
Autobus.....	1,282	1,329	1,444	1,454	Balayeurs.....	147	148	148	149
Trolleybus, sans rails.....	38	41	42	67	Camions.....	123	163	147	148
					Divers.....	209	202	194	206
TOTAUX, VOITURES À VOYAGEURS.....	4,769	4,828	4,986	5,024	TOTAUX, AUTRES VÉHICULES.....	772	817	803	815

Sous-section 2.—Finances des tramways électriques

Lorsque les tramways électriques disparaissent de la circulation faute de trafic ou pour avoir été remplacés par les autobus, les statistiques s'y rapportant sont omises du tableau qui suit. En conséquence, les fluctuations des revenus, etc. sont influencées par les variations du trafic et par les changements survenus dans les modes de transport local. Malgré ces conditions changeantes, les revenus bruts des tramways électriques ne cessent d'augmenter depuis le bas point touché en 1933 et les augmentations sont très marquées chaque année à compter de 1940.

19.—Statistiques financières des tramways électriques, 1934-1945

Nota.—Les chiffres connus de 1901-1907 sont donnés aux pp. 618 et 619 de l'Annuaire de 1936; ceux de 1908-1918, aux pp. 708 et 709 de l'Annuaire de 1936; de 1919-1935, à la p. 690 de l'Annuaire de 1938.

Année	Passif fixe			Place-ments dans les voies et le matériel	Recettes brutes	Frais d'exploitation	Rapport des dépenses aux recettes	Em-ployés	Salaires et gages
	Actions	Dette fondée	Total						
	\$	\$	\$						
1936.....	36,727,740	168,334,613	205,062,353	214,820,798	41,391,927	28,807,311	69.60	14,280	18,958,831
1937.....	36,727,740	169,045,069	205,772,809	208,938,656	42,991,444	29,545,641	68.72	14,347	19,773,118
1938.....	36,727,740	167,878,751	204,606,491	212,643,544	42,537,767	29,683,131	69.78	14,323	20,100,583
1939.....	39,668,660	164,912,746	204,581,406	198,481,728	42,864,150	29,605,328	69.07	14,061	19,716,985
1940.....	38,786,423	161,396,724	200,183,147	203,869,991	47,311,009	32,624,012	68.96	14,204	20,649,358
1941.....	37,665,091	155,867,823	193,532,914	201,279,871	55,334,647	37,030,823	66.92	14,801	23,193,704
1942.....	37,616,432	151,523,248	189,139,680	205,989,595	69,034,130	43,473,516	62.97	16,051	27,921,343
1943.....	37,492,392	147,433,845	184,926,237	204,586,208	80,027,414	54,548,335	68.16	17,896	33,975,261
1944.....	37,540,432	142,864,766	179,905,198	202,666,204	84,730,173	58,202,151	68.69	19,034	36,846,152
1945.....	37,329,194	142,384,083	179,713,277	205,026,475	88,939,451	64,533,940	72.56	20,091	38,364,771

Sous-section 3.—Trafic des tramways électriques

Le nombre de milles parcourus par les tramways électriques à voyageurs en 1945 est de 127,954,458; par les trolleybus sans rails, de 2,168,204; et par les autobus, de 45,375,858. Le nombre de voyageurs transportés par les tramways électriques depuis 1939 accuse une augmentation particulièrement prononcée sur les années précédentes, en raison de l'accroissement du trafic dû à de meilleures conditions et de la réduction du trafic-voyageurs automobile causée par la guerre. Les 1,316,571,540 voyageurs transportés en 1945 constituent de beaucoup le plus gros trafic auquel ces réseaux ont eu à faire face, l'augmentation sur 1944 étant de 5.4 p. 100.

20.—Statistiques du trafic des tramways électriques, 1936-1945

NOTA.—A la page 687 de l'Annuaire de 1933 paraissent les chiffres de 1901-1910; à la page 708 de l'Annuaire de 1936, ceux de 1911-1918; à la page 692 de l'Annuaire de 1938, ceux de 1919-1935.

Année	Milles de voie		Millage des voitures			Voyageurs transportés ¹	Marchandises transportées ¹
	Total	Voie double	Voyageurs	Autres	Total		
	milles	milles	milles	milles	milles	nombre	tonnes
1936.....	1,247-09	552-77	119,779,505	2,465,384	122,244,889	614,890,897	2,265,023
1937.....	1,221-88	548-90	122,750,869	2,559,953	125,310,822	631,894,662	2,612,928
1938.....	1,154-50	538-66	123,201,830	2,221,392	125,423,222	629,778,738	2,151,309
1939.....	1,083-49	508-56	121,528,380	2,287,878	123,816,258	632,533,152	2,313,748
1940.....	1,040-04	495-64	125,886,523	2,367,910	128,254,433	691,737,901	2,599,007
1941.....	1,028-24	491-43	134,832,228	2,746,314	137,578,542	795,170,569	3,265,449
1942.....	1,017-24	488-01	152,518,129	2,852,757	155,370,886	996,208,535	3,711,468
1943.....	1,019-29	487-91	164,050,357	2,773,462	166,823,819	1,177,003,883	3,751,785
1944.....	1,019-69	490-17	169,421,343	2,756,755	172,178,098	1,249,707,399	3,769,959
1945.....	1,015-54	488-30	175,498,520	2,777,976	178,276,496	1,316,571,540	3,639,989

¹ Y compris les voyageurs et les marchandises transportés sur les autobus et sur les trolleybus sans rails exploités par les tramways électriques.

21.—Voyageurs, employés et autres tués ou blessés par les tramways électriques, 1936-1945

NOTA.—Le détail des années terminées le 30 juin 1900-1918 est donné dans l'Annuaire de 1926, p. 621; celui des années civiles 1919-1935, à la p. 692 de l'Annuaire de 1938.

Année civile	Voyageurs		Employés		Autres		Totaux	
	Tués	Bléssés	Tués	Bléssés	Tués	Bléssés	Tués	Bléssés
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1936.....	néant	1,503	2	280	41	651	43	2,434
1937.....	"	1,566	2	364	43	679	45	2,609
1938.....	1	1,712	1	314	34	605	36	2,631
1939.....	1	2,039	3	353	33	764	37	3,156
1940.....	1	2,263	2	363	39	847	42	3,473
1941.....	1	2,508	5	423	60	1,002	66	3,033
1942.....	2	3,157	3	489	86	1,338	91	4,984
1943.....	néant	4,301	2	722	78	1,491	80	6,514
1944.....	3	3,980	7	835	88	1,556	98	6,371
1945.....	2	4,092	3	944	104	1,592	109	6,628

Section 3.—Messageries

Le service de messagerie est le transport rapide des marchandises par les trains de voyageurs; mais les compagnies de messagerie, n'ayant pas elles-mêmes les moyens de transport nécessaires, doivent avoir recours aux compagnies de chemin de fer par contrat. Les compagnies de messagerie canadiennes ont été étroitement apparentées aux compagnies de chemin de fer presque depuis le début.

Les marchandises sont confiées aux messageries pour en assurer le transport rapide, de sorte que les compagnies ne concurrencent pas les tarifs des trains de marchandises. Ainsi, dans son premier tarif, la Dominion Express Company, conformément à ses conventions avec le chemin de fer Pacifique Canadien, exigeait un tarif de 2½ fois le tarif-marchandises maximum de première classe pour les mêmes marchandises transportées à la même distance. La majorité des contrats entre les compagnies de messagerie et les compagnies de chemin de fer pour le transport des marchandises par messagerie sont fondés sur un pourcentage des recettes brutes de la compagnie de messagerie. Les tarifs sont sujets à l'approbation de la Commission des transports. Toutes les compagnies de messagerie sont organisées selon les pouvoirs que leur confèrent les lois fédérales, et leur travail consiste à expédier rapidement les bestiaux de prix et les denrées périssables telles que le poisson frais, les fruits, etc., à transporter les colis, à émettre des mandats-poste, des chèques de voyage, des lettres de crédit et autres effets de finance.

Activité des messageries.—Il y a au Canada quatre compagnies de messagerie, dont trois canadiennes et une américaine. La Canadian Pacific Express Co., autrefois la Dominion Express Co., est une filiale du chemin de fer Pacifique Canadien et s'occupe des messageries sur les chemins de fer et sur les lignes de navigation intérieure et océanique du Pacifique Canadien. Les messageries du National Canadien et du réseau Northern Alberta sont sous les soins d'un service spécial de ces chemins de fer respectifs. La Railway Express Agency, Inc., s'occupe de messagerie sur les sections canadiennes des chemins de fer des Etats-Unis et sur la route de Skagway jusqu'au Yukon. Il n'y a pas de statistique connue sur le volume du trafic par messagerie. Une grande partie du trafic, naturellement, consiste en colis et petits paquets qu'il serait difficile de classer et de mesurer d'après les données de la statistique. Cependant, il y a aussi un mouvement important de wagons de bétail sur pied, de poisson frais, de fruits, de légumes et autres denrées périssables.

Au tableau 22, les montants payés par les compagnies de messagerie aux voituriers, c'est-à-dire aux chemins de fer, lignes de navigation, etc., pour le transport des matières de messagerie, paraissent sous la rubrique "coût des privilèges"

22.—Milles exploités, recettes et dépenses des compagnies de messagerie, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres correspondants des années terminées le 30 juin 1911-1918 sont donnés dans l'Annuaire de 1927-1928, p. 692, et ceux de 1919 à 1935, à la p. 694 de l'Annuaire de 1938.

Année ou compagnie	Milles exploités ¹	Recettes brutes	Frais d'exploitation	Coût des privilèges	Recettes nettes d'exploitation
	nomb.	\$	\$	\$	\$
1936.....	63, 147	17, 169, 315	9, 414, 746	7, 478, 874	275, 695
1937.....	62, 634	17, 937, 567	9, 578, 443	7, 749, 711	309, 413
1938.....	68, 024	17, 674, 477	10, 325, 329	7, 417, 127	-67, 979
1939.....	65, 390	19, 410, 091	10, 622, 835	8, 313, 218	473, 937
1940.....	65, 184	26, 067, 019	11, 095, 071	12, 650, 274	2, 321, 674
1941.....	53, 859	22, 933, 227	12, 202, 191	10, 113, 218	617, 818
1942.....	52, 824	25, 735, 512	13, 391, 508	11, 388, 477	945, 227
1943.....	52, 670	32, 875, 971	15, 824, 160	15, 323, 905	1, 727, 906
1944.....	50, 668	34, 357, 760	18, 856, 659	15, 301, 512	199, 589
1945.....	50, 938	37, 171, 862	20, 040, 339	16, 711, 647	419, 876
1945					
Canadian National Express.....	24, 011	18, 897, 028	10, 279, 879	8, 379, 844	237, 305
Canadian Pacific Express.....	21, 624	16, 855, 505	9, 104, 242	7, 003, 143	148, 120
Northern Alberta Railways.....	928	351, 368	151, 525	172, 228	27, 615
Railway Express Agency.....	4, 376	1, 067, 961	504, 693	556, 432	6, 839

¹ Chemins de fer, lignes de navigation et routes de voiturage motorisé et de transport aérien.

23.—Opérations commerciales des compagnies de messageries, 1941-1945

Description	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$
Mandats circulaires, intérieur et étranger..	72,051,923	84,155,112	96,662,065	101,819,945	101,257,845
Chèques de voyage, intérieur et étranger..	1,305,132	1,116,870	1,324,422	1,729,925	2,228,722
Encaissements sur livraison.....	5,457,460	6,773,454	8,916,597	11,113,936	13,282,676
Mandats télégraphiques.....	103,768	112,088	1,571,063	1,229,742	1,300,822
Autres formes de virements de fonds.....	502,254	980,531	néant	néant	néant
Totaux.....	79,420,537	93,138,055	108,474,147	115,893,548	118,070,665

PARTIE III.—TRANSPORT ROUTIER*

Comme le récent développement des routes au Canada a eu pour but presque exclusif de fournir une assise au trafic des véhicules automobiles, routes et véhicules automobiles sont traités comme des caractéristiques d'un même mode de transport. Après une section préliminaire qui résume brièvement les règlements provinciaux de l'automobile et de la circulation, le sujet du transport routier est traité en entier sous les rubriques: facilités, finances et trafic, de la même manière que dans l'exposé des autres modes de transport.

Section 1.—Règlements provinciaux de l'automobile et de la circulation†

NOTA.—Dans la présente section, il est évidemment impossible d'inclure en détail tous les règlements en vigueur dans chaque province. Le but est de fournir seulement les informations générales les plus importantes. Voir aux pp. 709-710 les sources d'information sur les règlements détaillés propres à chaque province.

Généralités.—L'enregistrement des véhicules automobiles et la réglementation de la circulation relèvent des gouvernements provinciaux. Les règlements qui s'appliquent à toutes les provinces se résument ainsi:—

Permis de conducteurs.—Le conducteur d'un véhicule automobile doit être au-dessus d'un certain âge spécifié (habituellement 16 ans) et posséder un permis qui peut être obtenu seulement après des épreuves d'aptitudes prescrites et qui est renouvelable annuellement. Des permis spéciaux sont requis pour les chauffeurs, et, dans certains cas, pour des personnes qui n'ont pas l'âge prescrit.

Règlements des véhicules automobiles.—En général, tous les véhicules automobiles et toutes les remorques doivent être enregistrés annuellement, avec paiement d'un honoraire déterminé. Ils doivent porter deux plaques-matricules, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière (une seulement, à l'arrière, dans le cas des remorques). Afin de conserver le métal pour fins de guerre, la plupart des provinces et les deux territoires n'ont émis qu'une plaque-matricule pour chaque véhicule automobile ces dernières années. Tout changement de propriétaire du véhicule doit être déclaré aux autorités de l'enregistrement. Cependant, une exemption de l'enregistrement est accordée pour une période déterminée (habituellement 90 jours au moins) chaque année aux véhicules de touristes étrangers enregistrés dans une autre province ou un État qui accorde un privilège semblable. D'autres règlements exigent un standard de rendement et de sécurité dans le fonctionnement du véhicule et de ses freins, et

* Sauf indication contraire, cette partie a été révisée par G. S. Wrong, directeur, Division des transports et utilités publiques, Bureau fédéral de la Statistique.

† Cette section a été révisée par les fonctionnaires qui régissent l'application des lois et règlements de l'automobile et de la circulation dans chaque province.

exigent qu'il soit muni de phares non éblouissants et d'un feu arrière convenable, d'un dispositif satisfaisant de verouillage, d'un silencieux, d'un essuie-glace et d'un rétroviseur.

Règlements de la circulation.—Dans toutes les provinces les voitures tiennent la droite du chemin. Les conducteurs sont tenus d'observer les lumières, les signaux indicateurs de la circulation, etc. placés aux endroits importants des grandes routes et des chemins. Une vitesse-limite, habituellement de 50 milles à l'heure, est prescrite; une vitesse moins grande est toujours obligatoire dans les cités, villes et villages, en passant une zone scolaire et des terrains de jeux, aux croisements de routes, aux passages à niveau ou à d'autres endroits ou à des moments où la visibilité de la route est en quelque sorte embarrassée. Les automobiles ne doivent pas dépasser un tramway arrêté pour y laisser monter ou descendre des voyageurs, sauf là où il y a des zones ou îlots de sûreté. Tout accident qui cause des blessures corporelles ou des dommages à la propriété doit être déclaré au premier agent de police provinciale ou municipale rencontré, et le conducteur impliqué ne doit quitter le lieu de l'accident qu'après avoir prêté toute l'aide possible et avoir donné son nom à la personne blessée.

Sanctions pénales.—Celles-ci varient depuis de petites amendes pour infractions mineures jusqu'à la révocation du permis, la confiscation de l'automobile ou l'emprisonnement pour infractions graves, conduite dangereuse, conduite sans permis et surtout pour conduite en état d'ivresse.

Il existe, d'une province à l'autre, tant de différence quant à la base des licences et honoraires, des règlements des véhicules publics commerciaux, des détails des règlements de la circulation, au sujet de la vitesse et de l'emploi des véhicules automobiles qu'il est impossible d'en donner même un aperçu satisfaisant dans l'espace disponible. Les traits les plus importants sont indiqués dans le bulletin annuel publié par le Bureau fédéral de la Statistique.

Législation sur la responsabilité en matière de sécurité.—Le Manitoba a été la première province à adopter des mesures relatives à la responsabilité en matière de sécurité. En 1945, la législature manitobaine a adopté des modifications à la loi de la circulation sur les grandes routes. Généralement parlant, un automobiliste qui ne peut établir sa solvabilité, par de l'assurance ou autrement, au moment de l'accident, qu'il en soit ou non l'auteur, encourt de rigoureuses pénalités, soit la mise en fourrière du véhicule automobile et la suspension du permis de conduire de même que du permis du véhicule automobile. La loi a pour objet de (1) mettre la victime d'un automobiliste irresponsable et non pourvu d'assurance en aussi bonne posture qu'elle le serait si l'automobiliste était assuré, et (2) d'encourager la conduite prudente en soulignant, par la suspension du permis de conduire, etc., le fait que la conduite imprudente ou irresponsable entraîne des pénalités rigoureuses, immédiates et automatiques.

A la session de 1947, la législature ontarienne a modifié la loi de la circulation sur les grandes routes de manière à pourvoir à la suspension automatique du permis de conduire du chauffeur et du permis du véhicule automobile de (1) toute personne condamnée pour infraction à la loi s'il en est résulté des blessures à autrui ou des dommages à la propriété, (2) toute personne trouvée coupable d'infraction à la loi si la peine imposée comprend la suspension du permis de conduire ou du permis du propriétaire, et (3) toute personne trouvée coupable d'un délit criminel en rapport avec l'usage d'un véhicule automobile.

La suspension dure jusqu'à preuve de solvabilité. La loi vise à encourager la conduite prudente en imposant cette peine additionnelle aux personnes trouvées coupables de délits résultant d'accidents de véhicule automobile. La loi prévoit aussi la confiscation au bénéfice de la Couronne d'un véhicule automobile conduit durant la suspension de permis. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1er juillet 1947.

La loi a aussi été modifiée pour exiger l'exécution de tous jugements consécutifs aux accidents de véhicule automobile soit pour blessures infligées à autrui soit pour dommages à la propriété jusqu'à un maximum de \$5,000 pour une personne ou \$10,000 pour deux personnes et \$1,000 pour dommages à la propriété causés par un accident. Si le débiteur en vertu d'un jugement ne paie pas, il est pourvu au paiement à même une caisse pour jugements non exécutés qui doit être constituée. Il est alors interdit au débiteur de posséder un permis de conduire ou d'avoir un véhicule automobile enregistré à son nom tant qu'il n'a pas remboursé en entier à la caisse le montant versé ainsi qu'un intérêt de 4 p. 100 à compter de la date du versement et n'a pas fourni preuve qu'il est en mesure de payer un jugement de \$11,000 qui peut résulter de tout accident futur. Cette partie de la loi doit entrer en vigueur par promulgation.

Les autorités responsables de l'administration des véhicules automobiles et de l'application de la législation régissant les véhicules et la circulation sont indiquées ci-dessous pour chaque province.

Ile du Prince-Edouard—*Administration*.—Le Secrétaire provincial, Charlottetown. *Législation*.—La loi de la circulation sur les grandes routes (c. 2, 1936) et ses modifications.

Nouvelle-Ecosse—*Administration*.—Branche des véhicules automobiles, ministère de la Voirie et des Travaux publics, Halifax. *Législation*.—La loi des véhicules automobiles (c. 6, 1932) et ses modifications, et la loi du voiturage motorisé (c. 78, S.R.N.-E., 1923) telle qu'elle a été modifiée.

Nouveau-Brunswick.—*Administration*.—Branches des véhicules automobiles, ministère des Travaux publics, Fredericton. *Législation*.—La loi des véhicules automobiles (c. 20, 1934) et ses modifications.

Québec.—*Administration*.—Office des véhicules automobiles, Bureau du Revenu provincial, département du Trésor, Québec. *Législation*.—La loi des véhicules automobiles (c. 142, S.R.Q., 1941) et ses modifications.

Ontario.—*Administration*.—Branche des véhicules automobiles, ministère de la Voirie, Toronto. *Législation*.—La loi de la circulation sur les grandes routes (c. 288, S.R.O., 1937) et ses modifications; la loi des véhicules publics (c. 289, S.R.O., 1937) et la loi des véhicules commerciaux (c. 290, S.R.O., 1937).

Manitoba.—*Administration*.—Trésorier provincial, Winnipeg. *Législation*.—La loi de la circulation sur les grandes routes (c. 93, S.R.M., 1940) et ses modifications.

Saskatchewan.—*Administration*.—Département du Trésor, Commission de la taxation, Bureau de la circulation routière, Revenue Building, Regina. *Législation*.—La loi des véhicules (c. 98, 1945).

Alberta.—*Administration.*—Branche des véhicules automobiles, département du Secrétaire provincial, Edmonton, et Commission de la circulation sur les grandes routes, Edmonton. *Législation.*—La loi des véhicules et de la circulation sur les grandes routes (c. 275, S.R.A., 1942) et ses modifications, et la loi des véhicules de service public (c. 276, S.R.A., 1942), et règles et règlements qui en découlent. La loi des véhicules et de la circulation sur les grandes routes est appliquée par le Secrétariat provincial et la loi des véhicules de service public, par la Commission de la circulation sur les grandes routes de l'Alberta, ministère des Travaux publics.

Colombie-Britannique.—*Législation.*—La loi des véhicules automobiles (c. 195, S.R.C.-B., 1936), et la loi des grandes routes (c. 116, S.R.C.-B., 1936) et modifications, ainsi que la loi du voiturage motorisé (c. 36, S.R.C.-B., 1939).—*Administration.*—L'application de la loi des véhicules automobiles, de la loi des grandes routes et de la loi du voiturage motorisé relève du Commissaire de la police provinciale, Victoria, tandis que la loi des grandes routes est appliquée par le ministre des Travaux publics; la loi du voiturage motorisé, par la Commission des services publics; la loi des véhicules automobiles, par le surintendant de la Division des véhicules automobiles.

Yukon.—*Administration.*—Secrétaire du territoire, Dawson, Yukon. Des renseignements sur les règlements peuvent aussi être obtenus de la Branche des terres, parcs et forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. *Législation.*—Ordonnance sur les véhicules automobiles n° 14, 1914, et modifications.

Territoires du Nord-Ouest.—*Administration.*—Directeur, Branche des terres, parcs et forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. *Législation.*—Ordonnance sur les véhicules automobiles, sanctionnée le 26 mars 1941, et modifications.

Section 2.—Routes et véhicules

Sous-section 1.—Voirie

Devant l'augmentation rapide de la proportion d'automobiles par rapport à la population jusqu'en 1941, le besoin de meilleures routes s'est fait de plus en plus sentir depuis la guerre de 1914-1918. En outre, les avantages qui découlent du tourisme ont fortement encouragé les autorités à améliorer les chemins et les grandes routes pittoresques sous leur juridiction. Les régions rurales sont une sphère où l'automobile a été d'un avantage économique particulier. Il s'ensuit que, lors du recensement de 1941, une ferme sur deux a déclaré une automobile (1·8 ferme pour chaque voiture). Cette vulgarisation de l'automobile dans les campagnes a eu pour effet le perfectionnement des chemins ruraux secondaires.

Le tableau qui suit donne le millage de toutes les routes sous la juridiction provinciale et des routes locales des Provinces maritimes et de l'Ontario, de même que des estimations de la longueur des routes locales des quatre provinces de l'Ouest. Il existe dans le nord du Québec, de l'Ontario, des provinces des Prairies et de la Colombie-Britannique de vastes régions où la population et les routes sont peu nombreuses, contrairement aux régions méridionales qui sont mieux partagées à ce point de vue. La route transcanadienne a créé un lien stratégique entre l'Est et l'Ouest du Canada, qui permet aux automobilistes de traverser le Canada sans toucher au territoire des États-Unis.

1.—Classification des grandes routes, par province, 1945

NOTA.—La date à laquelle le millage est déclaré est indiquée pour chaque province. Les chiffres du Canada sont la somme de ces millages provinciaux. Les rues urbaines ne sont pas comprises. Les tirets indiquent qu'aucun millage n'a été déclaré en regard des rubriques correspondantes du talon.

Classification	I.P.-E. 1	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total.
	31 mars 1945	30 nov. 1945	31 oct. 1945	31 mars 1946	31 mars 1946	30 avril 1946	30 avril 1946	31 mars 1946	31 mars 1945	
REVÊTEMENT	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles
Béton de ciment portland...	4	7	-	333	2,061	37	-	-	41	2,513
Pavé d'asphalte.....	205	902	-	3,176	2,212	-	-	90	114	6,899
Surface bitumée.....	-	33	977	974	3,405	509	132	644	1,452	8,127
Gravier, pierre concassée...	242	6,048	7,681	13,703	49,425	8,335	8,529	6,922	8,056	113,991
Autres revêtements.....	-	-	-	-	-	-	76	-	47	123
TOTAL, CHEMINS À REVÊTEMENT.....	451	6,990	8,658	23,186	57,134	8,931	8,737	7,656	9,710	131,453
SANS REVÊTEMENT										
Terre améliorée.....	2,352	3,207	2,670	-	9,058	8,171	72,031	14,967	9,765	122,221
Terre non améliorée.....	903	4,907	984	16,590	6,309	74,236	132,118	59,114	2,680	298,341
TOTAL, CHEMINS SANS REVÊTEMENT.....	3,255	8,114	3,654	16,590	15,867	82,407	204,149	74,081	12,445	420,562
Totaux généraux.....	3,706	15,104	12,312	39,776	73,001	91,338	212,886	81,737	22,155	552,015

¹ Millage de 1944.

² Comprend les tracés de routes.

Route de l'Alaska.—La route de l'Alaska, longue de 1,600 milles et large de 24 à 36 pieds, s'étend de Fort-St. John (C.-B.)* à Fairbanks (Alaska), en passant par Whitehorse. Au printemps de 1942, il n'y avait là qu'un territoire vierge et une route aérienne d'exploration; le 20 novembre 1942, la route était officiellement ouverte à la circulation roulante. Environ 10,000 soldats du génie des Etats-Unis et 4,000 civils, dont la moitié étaient des Canadiens, se sont frayé un chemin à travers la brousse, ont jeté des ponts sur les rivières, triomphé des pentes montagneuses et nivelé la route pour permettre d'effectuer un trajet continu en automobile. La pente maximum dans la contrée montagneuse est de 10 p. 100 et dans la région des contreforts, de 5 p. 100. Le gouvernement canadien fournit le droit de passage et exonéra des droits de douane toutes les consignations d'outillage et de matériaux de construction et les Etats-Unis firent le travail. Le 3 avril 1946, la section canadienne de la grande route, d'Edmonton à la frontière de l'Alaska, de même que les aéroports de la route à relais du Nord-Ouest, le réseau téléphonique et autres entreprises de défense (voir *Annuaire* de 1945, pp. 736-742) ont été cédés au Canada par les Etats-Unis en vertu d'un accord entre les deux pays.

La grande route du Nord-Ouest, comme on l'appelle maintenant, sera pour le moment maintenue par l'armée canadienne, mais elle sera ouverte à la circulation des civils aussitôt que possible.

Les statistiques des rues urbaines sont recueillies depuis 1935 dans les cités et les principales villes; les petites municipalités omises n'augmenteraient les totaux que de peu. En 1945, le millage total des rues, tel que signalé, est de 14,245, dont

* Dawson-Creek, situé à environ 30 milles au sud-ouest, est la tête de ligne d'où les fournitures sont transportées par camions à Fort-St. John. L'ancienne route entre Dawson-Creek et Fort-St. John a été améliorée et, pour toutes fins, fait partie de la route principale.

3,350 milles de revêtement d'asphalte, 880 milles de béton de ciment Portland, 2,027 milles de surface bitumée, 3,274 milles de gravier et pierre concassée et 399 milles d'autres surfaces, soit en tout 9,930 milles de rues recouvertes et 4,315 milles de chemins de terre. Ces chiffres sur les rues ou routes urbaines n'entrent pas dans le tableau du millage des grandes routes.

Section 2.—Véhicules automobiles

Enregistrement.—Les automobiles ont été enregistrées pour la première fois au Canada en 1904 et l'Ontario était la seule province à émettre des permis cette année-là. Le Nouveau-Brunswick a commencé à enregistrer des automobiles en 1905; le Québec, la Saskatchewan et l'Alberta, en 1906; la Colombie-Britannique, en 1907; le Manitoba, en 1908; la Nouvelle-Ecosse, en 1909; l'Île du Prince-Edouard en 1913; et le Yukon, en 1914.

En 1905 il n'y a que 565 véhicules automobiles d'enregistrés; en 1915, il y en a autant que 95,284, et à la fin de la décennie suivante, 724,048. Un maximum de 1,572,784 est touché en 1941, y compris 1,279,536 voitures de tourisme, 278,771 voitures commerciales et 14,477 motocyclettes. Durant la guerre, le nombre de voitures commerciales continue d'augmenter, passant à 322,829 en 1945 et comprenant 315,606 camions, 5,988 autobus et 1,235 véhicules divers; les motocyclettes sont un peu moins nombreuses, à 14,194. Les voitures de tourisme, cependant, diminuent chaque année jusqu'à 1,160,058 en 1945 à cause des restrictions qui frappent la fabrication des voitures d'usage privé, les pneus et l'essence, l'impossibilité d'obtenir des pièces détachées et la rareté de mécaniciens de garage. Le plein effet de la disparition des restrictions de temps de guerre ne se fera peut-être pas sentir avant quelque temps car la pénurie de matières premières continue de restreindre la production.

Les recettes provenant des permis de véhicules automobiles, des permis de conduire, etc., sont de 32 millions de dollars en 1945 contre 28 millions en 1939 et \$13,400,000 en 1925.

2.—Véhicules automobiles enregistrés au Canada, par province, 1936-1945

NOTA.—Les enregistrements donnés ici comprennent les voitures de tourisme, les camions, les autobus, les motocyclettes, les autos de service, etc., mais non pas les licences de remorque et de vendeur. Les chiffres de 1904-1935 paraissent à la p. 693 de l'Annuaire de 1937.

Année	I. du P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total ¹
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1936	7,632	46,179	33,402	181,628	590,226	74,940	102,270	97,468	106,079	1,240,124
1937	8,011	50,048	36,780	197,917	623,918	89,880	108,064	100,434	116,341	1,319,702
1938	7,992	51,214	37,110	205,463	669,038	88,219	109,014	107,191	119,220	1,394,858
1939	8,040	53,008	38,118	213,148	682,891	88,864	119,018	113,702	122,087	1,439,245
1940	8,070	57,873	39,000	225,152	703,872	90,932	126,970	120,514	128,044	1,509,829
1941	8,015	62,805	41,450	232,149	739,194	96,573	131,545	126,127	134,499	1,572,784
1942	7,537	58,872	37,758	222,622	715,390	93,147	130,040	125,482	132,893	1,524,153
1943	8,032	59,194	40,205	222,676	691,615	93,494	133,839	127,559	134,691	1,511,845
1944	8,412	57,933	39,570	224,042	675,057	93,297	140,992	127,416	135,090	1,502,567
1945	8,835	56,699	41,577	228,681	662,719	92,758	140,257	130,153	134,788	1,497,081

¹ Comprend les enregistrements du Yukon.

3.—Classement des véhicules automobiles enregistrés au Canada, par province, 1945

Province	Automobiles de tourisme ¹	Voitures commerciales, camions, etc. ²	Autobus	Motocyclettes	Total. ³
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard.....	6,744	2,043	8	40	8,835
Nouvelle-Ecosse.....	40,314	15,449	350	586	56,699
Nouveau-Brunswick.....	28,794	12,303	221	259	41,577
Québec.....	171,240	52,978	1,629	2,834	228,681
Ontario.....	555,461	99,618	1,895	5,745	662,719
Manitoba.....	59,268	22,679	126	694	92,758
Saskatchewan.....	96,268	42,956	261	772	140,257
Alberta.....	92,334	36,262	815	742	130,153
Colombie-Britannique.....	99,421	32,185	676	2,506	134,788
Yukon.....	214	377	7	16	614
Totaux.....	1,160,658	316,541	5,988	14,194	1,497,081

¹ Y compris les taxis.² Y compris automobiles de service, tracteurs, etc.

Consommation apparente d'automobiles.—La consommation apparente d'automobiles au Canada en une année quelconque peut être calculée en soustrayant de la somme de la production et des importations le nombre de voitures exportées. Les statistiques des ventes au détail et du financement des ventes de véhicules automobiles au Canada paraissent aux pp. 874-875 du présent volume. Les chiffres des années de guerre donnés au tableau 4 ne sont pas tout à fait comparables aux statistiques antérieures puisque ces chiffres ont été révisés et améliorés à bien des égards.

4.—Consommation apparente d'automobiles, 1939-1945

Année	Autos fabriquées pour vente au Canada		Importations		Réexportations d'autos importées		Approvisionnement apparent	
	De tourisme	Commerciales	De tourisme	Commerciales	De tourisme	Commerciales	De tourisme	Commerciales
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1939.....	75,145	24,058	16,585	1,699	207	13	91,523	25,744
1940.....	94,633	53,169	15,386	1,633	145	10	109,874	54,792
1941.....	81,943	76,627	2,672	1,036	26	néant	94,589	77,663
1942.....	8,596	93,903	327	718	9	2	8,914	94,619
1943.....	néant	79,290	21	795	1	163	20	79,922
1944.....	"	66,013	35	3,249	5	33	30	69,229
1945.....	1,866	47,459	236	1,855	3	19	2,099	49,295

Section 3.—Finances du transport routier

Le coût du transport routier au peuple canadien peut se résumer sous les rubriques suivantes: dépenses de voirie; dépenses des particuliers et des corporations pour leurs véhicules automobiles; dépenses pour le transport des marchandises et des voyageurs par les services publics tels que taxis, autobus et compagnies de transport motorisé, et dépenses pour les garages, les stations-service, etc. Puisque les corps administratifs paient à peu près en entier les dépenses de voirie, ces dernières sont presque complètement établies par les statistiques; mais, à cause du nombre excessif de particuliers et d'organismes qui devraient être sollicités et des difficultés qui s'ensuivent, les statistiques complètes des dépenses sous les autres rubriques ne sont pas disponibles. Les ventes d'essence sont données à la p. 720 et les recettes du transport motorisé, à la p. 717.

Dépenses de voirie.—Les routes du Canada, excepté celles des Territoires et des parcs nationaux, sont sous la juridiction des autorités provinciales et municipales. Durant la guerre les dépenses pour la construction des grandes routes, des ponts et des traverses ont diminué d'une façon marquée au regard des années qui ont immédiatement précédé la guerre. Par ailleurs, les dépenses d'entretien ont augmenté considérablement.

5.—Frais de construction et d'entretien et dépenses générales pour les grandes routes rurales, les ponts et les traverses au Canada, par province, 1941-1945

NOTA.—Les dépenses provinciales sont celles de l'année financière de chaque province. Les chiffres de chaque année depuis 1931 sont donnés au tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire depuis 1937.

Détails et province	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$
Construction					
Ile du Prince-Edouard.....	197,256	126,144	141,175	288,538	486,759
Nouvelle-Ecosse.....	718,347	655,612	192,109	445,349	554,073
Nouveau-Brunswick.....	1,090,828	1,060,580	795,852	2,845,019	2,820,685
Québec.....	13,273,995	10,453,185	10,843,890	13,153,874	13,916,204
Ontario.....	18,339,115	7,269,659	2,482,488	3,505,222	4,923,495
Manitoba.....	183,072	121,347	25,334	118,197	596,680
Saskatchewan.....	792,916	1,016,372	1,733,860	2,067,989	2,346,936
Alberta.....	1,721,205	1,303,885	1,449,042	2,313,732	2,586,941
Colombie-Britannique.....	871,220	5,869,409	7,230,557	6,667,429	3,583,829
Totaux, construction.....	37,237,054	27,876,193	24,864,307	31,505,349	32,191,134²
Entretien					
Ile du Prince Edouard.....	259,342	261,716	319,079	569,144	680,082
Nouvelle-Ecosse.....	2,462,092	2,609,146	2,679,878	3,025,357	3,933,298
Nouveau-Brunswick.....	1,676,113	1,711,808	1,697,931	2,684,747	2,950,899
Québec.....	6,947,801	7,588,008	8,339,542	8,659,753	10,160,318
Ontario.....	18,795,296	13,928,047	18,374,484	17,601,135	21,118,003
Manitoba.....	969,329	1,000,643	1,062,455	1,246,130	1,468,625
Saskatchewan.....	981,944	981,100	1,071,410	1,202,737	1,420,260
Alberta.....	1,477,954	1,650,916	1,661,213	1,532,733	4,562,050
Colombie-Britannique.....	2,683,771	2,369,292	2,595,021	1,036,867	2,697,359
Totaux, entretien.....	36,253,642	32,710,676	37,801,013	37,571,893²	48,995,515²
Établissements et dépenses générales					
Ile du Prince-Edouard.....	35,878	26,529	40,012	139	56,673
Nouvelle-Ecosse.....	332,083	1,481	326,739	323,276	341,948
Nouveau-Brunswick.....	60,629	57,787	58,300	63,978	72,418
Québec.....	608,383	1,012,114	995,430	1,133,170	1,273,144
Ontario.....	746,219	629,365	624,560	507,041	502,955
Manitoba.....	185,740	178,028	207,621	248,522	289,683
Saskatchewan.....	146,715	135,116	125,048	125,647	145,143
Alberta.....	21,850	8,227	9,298	6,473	8,421
Colombie-Britannique.....	360,092	204,421	14,369	360,096	277,532
Totaux, établissements et dépenses générales.....	2,437,589	2,253,066	2,399,677	2,774,899²	2,978,108²
Totaux généraux.....	75,989,185	67,839,937	65,094,997	71,851,341²	84,164,757²
Répartition de toutes dépenses entre l'Etat et les provinces					
Fédérales—Dépenses et subventions nettes.....	2,204,229	5,141,755	7,132,612	3,917,448	1,073,581 ²
Provinciales—Dépenses et subventions nettes.....	65,674,552	52,680,076	52,870,362	62,175,873	73,536,267
Municipales—Dépenses et subventions nettes.....	7,752,012	4,694,404	4,626,380	5,514,832	9,441,779
Subsides venant d'autres sources ³	358,392	343,702	465,693	243,188	113,130

¹ Comprend \$1,500 dans les Territoires du Nord-Ouest. ² Comprend les dépenses dans les Territoires du Nord-Ouest. ³ Y compris paiements des chemins de fer pour élimination des passages à niveau, etc.

Dette fondée des provinces relatives aux routes.—Ce sont les provinces qui ont fait de beaucoup la plus grande partie des dépenses de voirie, lesquelles, en conséquence, doivent être payées à même les taxes provinciales. Le paiement d'une grande partie du coût de la construction a été différé, ce qui explique en partie l'augmentation rapide de la dette fondée des provinces depuis 1919. En 1919, la dette nette fondée de toutes les provinces était de \$270,338,092; en 1944 (dernière année dont les chiffres sont connus) elle s'élève à \$1,454,917,000, la portion imputable à la voirie étant de \$322,599,145 ou plus de trois fois la dette nette pour toutes fins en 1919. Avant 1919 les dépenses provinciales de voirie étaient relativement faibles.

6.—Dette fondée des provinces au compte voirie et intérêts annuels, 1942-1944

Province	Dette de voirie en cours			Intérêt			Versements au fonds d'amortissement du capital	
	1942	1943	1944	1942	1943	1944	1943	1944
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
I. P.-E.....	1	1	1	1	1	1	1	1
N.-E.....	66,665,890	66,635,828	66,610,290	2,438,922	2,326,984	2,221,438	néant	437,107
N.-B.....	74,473,577	73,901,807	73,938,917	3,081,017	3,066,926	3,042,204	571,770	469,004
Qué.....	157,505,956	171,903,085	190,527,508	5,355,000	5,833,181	5,923,433	938,000	2,666,634
Ont.....	351,863,030	354,389,819	357,119,860	17,593,152	17,719,491	17,855,993	néant	néant
Man.....	17,972,539	17,959,647	17,880,939	850,690	853,666	828,576	12,892	213,482
Sask.....	33,818,920	32,827,775	31,946,250	1,500,757	1,506,509	1,482,130	991,145	950,924
Alb.....	44,290,637	45,534,014	47,862,119	1,252,296	1,283,923	1,353,924	néant	néant
C.-B.....	45,593,602	48,211,872	46,813,262	2,015,466	2,020,447	2,003,892	410,954	1,553,974
Totaux...	732,644,161	811,363,847	822,599,145	34,087,306	34,611,126	34,711,646	2,924,761	6,291,125

¹ Non déclaré.

² Bons du Trésor inclus.

Revenu des gouvernements provinciaux provenant des véhicules automobiles.—La taxation des automobiles, garages, chauffeurs, etc., devient une source importante de revenus pour les gouvernements provinciaux. Dans chaque province, des permis dûment émis par les autorités provinciales sont requis pour véhicules automobiles de toutes sortes, remorques, conducteurs ou chauffeurs, chauffeurs professionnels, marchands, garages et postes d'essence et de service. Une taxe de vente sur l'essence est aussi prélevée par chaque province et jusqu'au 31 mars 1947 il y avait aussi une taxe fédérale de 3 cents mais elle a été retirée à cette date et les taxes provinciales ont été pour la plupart augmentées de manière à absorber la taxe fédérale. Les taux actuels sont les suivants: chacune des trois Provinces maritimes, 13 cents; Québec et Ontario, 11 cents; Manitoba, 9 cents; Saskatchewan, 10 cents; Alberta, 9 cents; Colombie-Britannique, 10 cents; et Yukon, 3 cents. Le tableau 7 donne les sources les plus importantes de revenu provincial provenant des véhicules automobiles. Les revenus du gouvernement fédéral qui proviennent des droits d'importation, de l'accise et des taxes de vente ne sont pas inclus.

7.—Taxes perçues par les provinces sur la distribution des automobiles et sur leur circulation, 1945

NOTE.—Les gouvernements provinciaux font rapport pour leur année financière respective. Voir tableau 1, p. 711.

Province ou territoire	Voitures de tourisme	Camions et autobus	Moto-cyclottes	Permis des marchands d'automobiles	Conducteurs et chauffeurs	Taxe de chauffeur, autobus et camions	Taxe sur l'essence ¹	Totaux, y compris recettes diverses
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Pr.-Edouard	104,326	61,423	210	415	6,449	1,870	364,663	541,960
Nouvelle-Ecosse...	752,258	730,026	2	6,526	158,051	79,470	2,906,639	4,749,675
Nouv.-Brunswick..	559,991	647,758	1,658	2,208	128,615	23,196	2,101,072	3,492,112
Québec.....	3,522,000 ²	2,357,000	12,000	22,000	760,000	73,000	11,461,400	19,325,400
Ontario.....	4,270,984	3,474,136	6,182	17,055	1,171,916	541,637	26,608,291	36,653,342
Manitoba.....	860,286	322,913	2,537	6,680	139,126	246,000	2,681,556	4,295,403
Saskatchewan....	1,192,362	630,666	4,574	15,525	204,247	12,399	4,390,333	6,813,951
Alberta.....	1,454,925	839,023	3,514	10,075	209,942	728,050	4,463,196	7,728,422
Col.-Britannique..	1,656,772	1,006,831	13,275	8,072	229,737	151,204	4,330,543	7,557,211
Yukon.....	2,243	4,022	64	néant	400	néant	17,268	24,319
Totaux.....	14,376,157	10,073,798	44,014	88,556	3,008,483	1,856,826	59,324,961	91,181,795

¹ Comprend un paiement de \$10,251,891 par le gouvernement fédéral en garantie du revenu provincial de la taxe sur l'essence. ² Compris dans recettes diverses. ³ Estimation.

Voiturage motorisé.*—A défaut de statistiques sur le volume croissant du transport des voyageurs et des marchandises sur les grandes routes du Canada, il a fallu instituer un recensement du voiturage motorisé en 1941. Les voituriers sont divisés en deux classes principales: (1) voyageurs et (2) marchandises. Chacune de ces deux classes est divisée en deux catégories: a) voituriers dont les recettes sont moins de \$20,000 et b) ceux dont elles sont de \$20,000 et plus. Les compagnies d'autobus engagées dans le service urbain exclusivement forment une classe distincte. Plusieurs réseaux de tramways ont aussi des autobus en circulation, mais leurs statistiques sont incluses dans celles des tramways électriques et ne figurent pas ici. Les voituriers licenciés engagés dans la construction de routes, de champs d'aviation, etc. ne figurent pas dans les calculs. De même, les services de taxi et de livraison urbaine par camion sont exclus, sauf lorsque leur activité s'étend au commerce interurbain. Les voituriers qui font le transport des voyageurs et des marchandises sont classés sous voyageurs ou marchandises selon l'importance du revenu de ces deux sources. Les recettes des compagnies de camionnage découlant du transport de voyageurs et les recettes des compagnies d'autobus découlant du transport de marchandises ne représentent que de petits pourcentages de leurs revenus globaux.

Les exploitants dont les recettes sont inférieures à \$8,000 en 1941 sont exclus des chiffres de 1942 et des années subséquentes. Les chiffres ci-dessous ne sont donc pas comparables en tous points à ceux de 1941, publiés aux pp. 616 et 617 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

* Les statistiques du trafic sont données à la p. 718, section 4, Trafic routier. Les statistiques par province paraissent dans *Voiturage motorisé, marchandises et voyageurs*, chez le Statisticien du Dominion; prix, 10 cents.

8.—Capitaux, recettes, employés et matériel des entrepreneurs de voiturage motorisé, 1944 et 1945

NOTA.—Les gros entrepreneurs de voiturage de marchandises comprennent ceux dont les recettes annuelles sont de \$20,000 ou plus; les petits entrepreneurs, ceux dont les recettes annuelles varient de \$3,000 à \$20,000.

Détails	Entrepreneurs de voiturage de marchandises				Entrepreneurs de transport des voyageurs		Totaux	
	Gros		Petits		1944	1945	1944	1945
	1944	1945	1944	1945				
Entrepreneurs..... nomb.	498	492	384	357	479	475	1,361	1,324
Placements— Terrains, bâtiments, outillage, etc..... \$	24,943,461	25,542,071	3,134,904	2,970,400	26,108,096	30,888,232	54,186,461	59,400,753
Recettes— Marchandises. \$	39,541,603	41,015,054	4,823,750	4,403,092	386,097	547,038	44,751,450	45,965,184
Voyageurs— Interurbains et ruraux..... \$	275,964	183,997	28,504	28,883	25,151,597	29,467,098	25,456,065	29,662,778
Urbains..... \$	néant	néant	néant	néant	8,560,612	9,240,049	8,560,612	9,240,049
Diverses..... \$	1,787,629	1,703,241	205,862	193,900	945,966	1,392,338	2,939,477	3,289,479
Totaux, recettes. \$	41,605,196	42,902,292	5,058,116	4,608,675	35,044,292	40,646,523	81,707,604	88,157,490
Propriétaires actifs..... nomb.	268	279	335	309	328	290	931	884
Employés— Le 15 juil..... nomb.	11,552	11,780	1,288	1,133	5,790	6,216	18,630	19,129
Le 15 déc..... “	11,458	11,671	1,236	1,129	5,930	6,931	18,624	19,731
Gages totaux.... \$	18,743,548	17,200,932	1,400,672	1,281,109	9,642,877	11,287,009	27,787,097	29,769,041
Outillage— Camions... nomb.	5,391	5,233	1,205	1,049	176	204	6,772	6,486
Tracteurs, unités à demi-remorque. “	1,954	1,939	81	89	28	35	2,063	2,063
Remorques. “	1,013	1,077	69	54	21	23	1,103	1,154
Autobus. ... “	39	24	10	9	3,055	3,289	3,104	3,322

Section 4.—Trafic routier

Jusqu'à présent, le véhicule automobile a nuí au trafic-voyageurs des chemins de fer et des tramways plus qu'au trafic-marchandises. Ce détournement du trafic-voyageurs est attribuable en grande partie à l'automobile particulier, bien que l'autobus prenne rapidement de l'importance et qu'il circule maintenant entre tous les grands centres. Le camion automobile transporte aussi un volume considérable de marchandises.

Comme on l'a expliqué à la p. 716, certaines statistiques sur le voiturage motorisé ont été recueillies et celles qui se rapportent au voiturage des marchandises et des voyageurs sont consignées au tableau 9. La statistique du trafic n'est pas connue pour la plupart des petits entrepreneurs. Plusieurs exploitants de camions n'ont pas fait rapport du tonnage transporté et d'autres n'ont déclaré que des estimations; aussi, ces statistiques ne renseignent guère. L'une des difficultés que présente le calcul des poids, chose bien compréhensible, c'est qu'une forte proportion du trafic s'effectue à la charge et non au poids. La statistique des voyageurs semble passablement complète, peut-être parce qu'il est tenu compte des billets vendus et que l'unité n'est pas aussi complexe que pour les marchandises.

9.—Trafic du voiturage motorisé, 1944 et 1945

NOTE.—Les gros entrepreneurs de voiturage de marchandises comprennent ceux dont les recettes annuelles sont de \$20,000 ou plus; les petits entrepreneurs, ceux dont les recettes annuelles varient de \$5,000 à \$20,000.

Détails	Marchandises				Voyageurs		Totaux	
	Gros		Petits		1944	1945	1944	1945
	1944	1945	1944	1945				
Voyageurs transportés—								
Trajets réguliers—								
Interurbains et ruraux nomb.	663,257	474,613	54,412	14,714	91,697,757	93,738,719	92,415,426	94,228,046
Urbains	néant	néant	néant	néant	134,021,667	141,344,895	134,021,667	141,344,895
Service spécial et loué—								
Interurbain et rural... nomb.	30,327	14,530	10,836	néant	7,942,475	2,972,792	7,933,638	3,987,322
Urbain...	néant	néant	néant	"	388,151	297,602	388,151	297,602
Totaux, voyageurs transportés..... nomb.	693,584	489,143	65,248	14,714	234,650,650	239,354,008	234,808,882	239,357,965
Totaux, marchandises—service interurbain et rural... tonnes	8,844,267	8,003,533	1,496,750	2,739,693	63,930	110,935	9,604,947	10,353,631

Accidents de véhicule automobile.—Les automobilistes sont tenus de faire rapport des accidents, mais il n'existe pas de statistiques complètes pour toutes les provinces. La Division des statistiques vitales du Bureau de la Statistique réunit les données sur les pertes de vie dues aux accidents de véhicule automobile, et celles-ci sont indiquées au tableau 10. Une comparaison directe de ces statistiques entre les provinces n'a que peu de valeur en raison des différences de superficie, de population, de densité du trafic, etc.; mais, afin de placer les provinces sur une base à peu près semblable, la moyenne de décès par 10,000 automobiles enregistrées a été disposée en tableau. Malgré cela, ces chiffres ne reflètent aucunement la diversité des usages des véhicules automobiles, des climats, des routes, des modèles de voitures de tourisme, etc., lesquels sont autant de facteurs dans les accidents.

Le tableau 11 donne le nombre de personnes tuées ou blessées dans des accidents d'automobile déclaré par les branches des véhicules automobiles des gouvernements provinciaux. Il est fort possible que des personnes déclarées blessées par les autorités provinciales meurent de leurs blessures par la suite et soient comprises dans les morts accidentelles des statistiques vitales au tableau 10, et aussi que des accidents, survenus tard en décembre et ayant la mort pour résultat, soient imputés à décembre par les autorités provinciales, mais à janvier de l'année suivante dans les statistiques vitales. En conséquence, les chiffres des morts accidentelles des tableaux 10 et 11 ne sont pas absolument concordants.

10.—Pertes de vie dues à des accidents d'automobile, par province, 1936-1945

NOTA.—Les statistiques de ce tableau sont réunies par la Division des statistiques vitales, Bureau fédéral de la Statistique. Les chiffres des années 1926 à 1935 se trouvent à la p. 586 de l'Annuaire de 1941.

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	MORTS									
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1936.....	7	60	41	371	564	53	47	72	101	1,316
1937.....	7	97	67	405	774	66	47	55	124	1,642
1938.....	6	75	58	413	677	30	49	77	110	1,545
1939.....	7	84	92	390	682	63	65	81	120	1,584
1940.....	10	104	81	434	746	87	59	72	116	1,709
1941.....	9	104	89	485	835	79	45	78	128	1,852
1942.....	8	72	52	363	610	52	58	62	132	1,409
1943.....	5	90	70	392	563	44	34	84	155	1,437
1944.....	11	73	56	406	525	53	43	80	124	1,372
1945.....	8	75	88	415	618	66	57	69	125	1,321
	MORTS PAR 10,000 AUTOMOBILES ENREGISTRÉES									
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1936.....	9.17	12.99	12.27	20.43	9.56	7.07	4.60	7.39	9.52	10.61
1937.....	8.73	19.38	18.22	20.46	12.41	8.16	4.47	5.48	10.66	12.44
1938.....	7.51	14.64	15.63	20.10	10.12	9.07	4.49	7.18	9.23	11.08
1939.....	8.71	15.85	24.14	18.30	9.99	7.06	5.46	7.12	9.53	11.01
1940.....	12.39	17.97	20.77	19.28	10.60	9.57	4.65	5.97	9.06	11.39
1941.....	11.23	16.56	21.47	20.89	11.30	8.18	3.42	6.18	9.52	11.78
1942.....	10.61	12.23	13.77	16.31	8.53	5.58	4.46	4.94	9.93	9.24
1943.....	6.23	15.20	17.41	17.60	8.14	4.71	2.54	6.59	11.51	9.51
1944.....	13.08	12.60	14.15	18.12	7.79	5.63	3.05	6.28	9.18	9.14
1945.....	9.05	13.23	21.17	18.15	9.33	7.12	4.06	5.30	9.27	10.16

11.—Accidents d'automobile, 1945

NOTA.—Les chiffres sont ceux des autorités provinciales chargées des véhicules automobiles, pour l'année civile.

Détails	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Accidents										
Mortels—										
Causing la mort d'une personne ou plus....	7	72	1	309	547	55	43	68	108	-
Non mortels—										
Blessant une personne ou plus.....	64	674	1	4,529	7,085	1,111	784	738	2,282	-
Endommageant la propriété seulement	126	957	3	8,495	5,826	2,202	1,527	3,310	4,697	-
Total, accidents...	197	1,703	896	13,333	13,458	3,368	2,354	4,125	7,067	46,301
Personnes tuées										
Piétons.....	4	30	32	167	283	27	10	18	44	624
Motocyclistes (conducteurs et voyageurs)....	néant	néant	néant	5	13	néant	néant	2	7	27
Conducteurs d'autres automobiles.....	1	9	11	52	125	34	18	16	15	623
Voyageurs et employés d'autres automobiles.....	2	25	14	91	133		22	16	39	
Occupants de véhicules à traction animale.....	néant	néant	3	13	4	1	néant	1	néant	22
Cyclistes.....	"	6	5	18	40	3	3	1	11	87
Autres personnes.....	"	néant	néant	néant	néant	néant	1	15	néant	16
Total, personnes tuées.....	7	79	65	345	598	65	54	66	116	1,399

1 Non répartis.

11.—Accidents d'automobiles, 1945—fin

Détails	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Personnes blessées										
Piétons.....	6	326	199	2,337	2,853	526	124	216	710	7,327
Motocyclistes (conduc- teurs et voyageurs)...	2	18	néant	115	268	23	14	34	129	603
Conducteurs d'autres automobiles.....	28	149	355	836	1,067	737	326	231	645	14,406
Voyageurs et employés d'autres automobiles.....	39	354		2,315	3,917		650	506	1,350	
Occupants de véhicules à traction animale.....	1	6	néant	155	87	21	31	12	18	331
Cyclistes.....	3	43	"	434	682	150	51	85	242	1,690
Autres personnes.....	néant	néant	"	néant	néant	néant	3	58	4	65
Totaux, personnes blessées.....	70	896	554	6,192	9,804	1,457	1,199	1,142	3,108	21,122
Dommages à la pro- priété.....	17,862	247,509	118,695	1	2,249,371	278,544	427,342	541,878	960,367	1,341,468

¹ Pas de données.² Incomplètes.

Consommation d'essence.—Toutes les provinces exigent un rapport des ventes d'essence en détail et une taxe est imposée sur toute l'essence consommée par les véhicules automobiles qui circulent sur les grandes routes et les rues ainsi que sur l'essence utilisée pour un nombre croissant d'autres fins. Toutefois, la majeure partie de l'essence imposable est encore consommée par les véhicules automobiles et indique, de façon générale, l'augmentation ou la diminution de l'emploi de ces véhicules. Les ventes nettes représentent la différence entre les ventes totales ou brutes signalées et les quantités sur lesquelles la taxe est remboursée, en tout ou en partie, ou sur lesquelles la taxe n'est pas imposée lors de la vente.

Les chiffres jusqu'à la fin de 1940 indiquent une augmentation soutenue des ventes d'essence depuis les années de dépression. Les chiffres plus récents sont, il va sans dire, sensiblement influencés par les mesures de conservation prises en 1941 et le rationnement de l'essence d'avril 1942 à août 1945.

12.—Ventes d'essence, par province, 1940-1945

Province	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	gall.	gall.	gall.	gall.	gall.	gall.
Ile du Prince-Edouard	4,094,203	5,174,759	6,628,067	7,881,403	9,295,639	4,715,743
Nouvelle-Ecosse.....	34,961,212	41,354,887	40,885,976	42,465,349	43,462,061	37,727,413
Nouveau-Brunswick.....	24,829,924	26,288,682	25,499,817	27,255,758	28,077,021	29,175,358
Québec.....	148,499,844	165,839,507	149,618,783	147,048,452	178,879,214	168,304,460
Ontario.....	371,903,633	410,711,924	348,811,002	309,487,964	315,976,428	323,814,957
Manitoba.....	48,893,738	54,212,671	58,566,931	63,375,594	70,399,123	56,119,024
Saskatchewan.....	101,101,143	112,779,554	101,808,034	104,175,400	119,840,199	113,463,733
Alberta.....	83,808,689	93,068,504	97,502,012	114,969,882	120,159,267	102,753,583
Colombie-Britannique	65,198,108	70,995,551	73,136,336	86,932,371	84,333,033	74,621,447
Totaux, ventes brutes.....	883,290,294¹	958,426,659	897,806,958	903,592,163	976,472,023	915,655,718
Remboursements et exemptions.....	180,573,998 ¹	233,017,682	286,067,504	373,747,304	395,615,510	253,079,186
Totaux, ventes nettes.....	702,716,296¹	727,408,977	611,739,454	529,844,859	574,856,513	662,576,532

¹ A l'exclusion de 2,975,000 gallons d'essence d'aviation achetée et mise en entrepôt par le gouvernement fédéral.

PARTIE IV.—COURS D'EAU*

La loi de la marine marchande du Canada.—La législation qui régit le transport maritime au Canada a été codifiée par la loi de la marine marchande du Canada (c. 44, 1934). Depuis l'adoption du statut de Westminster, en 1931, le Parlement canadien assume comme corollaire l'entière responsabilité de la police du transport maritime canadien. Cette vaste pièce législative est de fait l'incorporation à la loi du transport maritime du Canada de points importants de la législation internationale et britannique et de l'ancienne législation canadienne. Un résumé succinct de la loi paraît aux pages 707-708 de l'*Annuaire* de 1938.

Section 1.—Matériel et aménagements

Les aménagements et l'outillage destinés à faciliter le trafic par eau sont classés sous les sous-titres: transport maritime, balisage des eaux et ouvrages divers, canaux et ports. Une sous-section a été ajoutée qui donne les chiffres de l'activité administrative au sujet du service de pilotage, de l'inspection des bateaux à vapeur, du personnel et des accidents de navigation.

Sous-section 1.—Transport maritime

Comme toutes les routes de navigation, y compris les canaux, les lacs et les rivières, sont ouvertes sans distinction, sauf dans le cas de cabotage, au transport maritime de tous les pays du monde, le commerce du Canada est loin de dépendre en entier du transport maritime canadien. Toutefois, une forte proportion du trafic intérieur et côtier est fait à bord de navires immatriculés au Canada.

Immatriculation canadienne.—En vertu de la partie I de la loi de la marine marchande du Canada, tout navire qui entre dans la définition de "navire britannique", donnée à l'article 6 de la loi, et dont l'administration et l'exploitation s'exercent au Canada, doit être immatriculé au Canada, s'il n'est pas immatriculé ailleurs dans l'Empire britannique. Exception est faite, toutefois, des navires qui ne jaugent pas plus de 10 tonneaux et sont affectés uniquement au cabotage ou à la navigation intérieure. Un navire (quel que soit son titre à l'immatriculation britannique) qui n'est immatriculé dans aucune partie des dominions de Sa Majesté n'a pas droit aux privilèges accordés aux navires britanniques. En vertu de la loi, les vaisseaux sur le point d'être construits peuvent être enregistrés, et les vaisseaux en construction ou en voie d'être équipés doivent être enregistrés par un régistreur des navires britanniques.

Pour un relevé du nombre et du tonnage des navires affectés au commerce du transport du Canada, voir les pp. 736-744. Ces tableaux paraissent dans les statistiques du trafic parce qu'ils se rapportent plus directement au trafic et aux services qu'au simple transport maritime disponible. Un exposé des services de transport exploités par le gouvernement fédéral paraît aux pp. 726-727.

* Les renseignements et les statistiques sur ce sujet ont été fournis comme suit: balisage des eaux, canaux, ports, services administratifs et maritimes, par le ministère des Transports et la Commission des ports nationaux; cales sèches et partie des statistiques financières, par le ministère des Travaux publics; subventions au transport maritime, par le directeur des subventions aux lignes de navigation, ministère du Commerce; canal de Panama, par le gouverneur de la zone du canal de Panama; trafic des autres canaux et statistiques du transport maritime, par la Division des transports et utilités publiques, Bureau fédéral de la Statistique.

1.—Navires immatriculés au Canada, par province, 31 décembre 1940-1944

NOTA.—Les chiffres de 1935-1939 se trouvent à la p. 589 de l'Annuaire de 1941.

Province ou territoire	1940		1941		1942		1943		1944	
	Nom- bre	Tonnes nettes	Nom- bre	Tonnes nettes	Nom- bre	Tonnes nettes	Nom- bre	Tonnes nettes	Nom- bre	Tonnes nettes
I. du P.-Edouard.	89	8,611	89	5,313	86	5,157	86	5,181	85	4,925
Nouvelle-Ecosse.	1,811	77,477	1,932	80,548	2,082	57,369	2,233	54,673	2,371	52,274
N.-Brunswick....	847	39,647	870	38,927	872	34,629	882	31,554	915	31,421
Québec.....	1,152	435,542	1,151	422,476	1,175	422,926	1,226	577,510	1,326	896,795
Ontario.....	1,232	397,900	1,252	390,766	1,226	370,645	1,208	355,282	1,208	349,223
Manitoba.....	95	9,890	96	9,791	97	9,813	106	11,378	112	11,441
Saskatchewan...	2	201	2	201	2	201	2	201	2	201
C.-Britannique..	3,150	318,399	3,257	318,764	3,294	304,482	3,316	308,276	3,335	294,759
Yukon.....	18	5,025	18	5,025	18	5,025	15	4,259	15	4,259
Totaux....	8,386	1,292,692	8,667	1,271,811	8,552	1,219,247	9,074	1,348,304	9,369	1,645,288

Sous-section 2.—Balisage des eaux et ouvrages divers

Sont réunis sous cet en-tête les phares et tout le réseau des signaux maritimes de danger sur les côtes orientale et occidentale du Canada, sur la baie et le détroit d'Hudson, le fleuve et le golfe Saint-Laurent, les rivières et lacs intérieurs et à l'entrée des ports—réseau très vaste destiné à rendre sûre la navigation dans toutes les eaux canadiennes. Il existe en outre un service de pilotage dans les eaux où la navigation est difficile; ce service est décrit avec les services maritimes, p. 726. Afin de rendre la navigation encore plus sûre, il y a une chaîne de stations radio-phoniques qui transmettent des signaux et de postes de repérage dont la description est donnée, pp. 767-768.

Les ouvrages de balisage des eaux, sauf les très petits, sont énumérés dans les trois publications annuelles du ministère des Transports qui portent sur la côte de l'Atlantique, les eaux intérieures et la côte du Pacifique respectivement. Un tableau sommaire des signaux maritimes de danger maintenus au Canada au cours des années financières 1929-1940 est donné à la page 589 de l'Annuaire de 1941.

Nombre de travaux ont été entrepris pour améliorer les eaux navigables: dragage des chenaux et des ports, enlèvement des obstructions et construction d'ouvrages préventifs pour maintenir ou régler le niveau des eaux. L'entreprise probablement la plus importante de cette nature a été le chenal maritime du fleuve Saint-Laurent. Un outillage flottant considérable est en service afin de maintenir et d'améliorer le chenal à eau profonde de Montréal à la mer pour la navigation océanique. A ces perfectionnements apportés à la navigabilité des eaux s'ajoutent des ouvrages pour protéger les lignes du rivage et prévenir l'érosion, et la surveillance des voies et des ponts qui traversent les chenaux navigables. Afin de prolonger la saison de navigation dans les eaux importantes qui gèlent complètement en hiver, des brise-glace circulent au commencement et à la fin de cette saison. C'est particulièrement le cas de la navigation de Montréal à l'océan; ces mesures ont pour premier objet d'empêcher les inondations pendant la débâcle du printemps.

2.—Saison de navigation sur la voie maritime du Saint-Laurent, 1933-1946

NOTA.—Les chiffres de 1882-1911 paraissent à la p. 770 de l'Annuaire de 1934-1935; ceux de 1912-1932, à la p. 624 de l'édition de 1942.

Année	Chenal ouvert entre Québec et Montréal ¹	Première arrivée océanique, port de Montréal	Dernier départ océanique, port de Montréal	Année	Chenal ouvert entre Québec et Montréal ¹	Première arrivée océanique, port de Montréal	Dernier départ océanique, port de Montréal
1933.....	23 mars	14 avril	6 déc.	1940.....	23 avril	24 avril	5 déc.
1934.....	28 "	26 "	8 "	1941.....	14 "	19 "	17 "
1935.....	30 "	15 "	9 "	1942.....	17 "	2 mai	16 "
1936.....	28 "	13 "	11 "	1943.....	29 "	24 "	13 "
1937.....	9 avril	19 "	8 "	1944.....	20 "	21 avril	9 "
1938.....	12 "	18 "	4 "	1945.....	1 "	9 "	3 "
1939.....	29 "	29 "	12 "	1946.....	1 "	12 "	18 "

¹ "Chenal ouvert" signifie navigable, bien qu'il puisse y avoir encore de la glace flottante sur le fleuve.

Sous-section 3.—Canaux

Avant la grande période de construction ferroviaire, commencée au Canada vers 1850, les routes fluviales et lacustres, plus spécialement le Saint-Laurent, les Grands Lacs et l'Ottawa, constituaient les principales avenues de transport. Ces routes étaient coupées à certains points, ce qui nécessitait des portages. Les canaux du Canada furent construits pour obvier à l'inconvénient du déchargement, du hâlage et du rechargement aux portages.

La première mention d'un canal au Canada se rapporte à celui de Lachine, commencé en 1700 par les colons français, mais ce n'est qu'après la conquête du Canada par les Anglais que les grandes voies navigables sont améliorées. Au commencement du dix-neuvième siècle, l'augmentation du commerce intérieur et étranger et l'avènement de la navigation à vapeur attirent davantage l'attention sur de telles entreprises. Bien que certains des premiers canaux soient construits pour servir d'abord à des fins militaires, ils ne tardent pas à devenir des éléments essentiels de la vie commerciale du pays. Cependant, en raison des progrès des chemins de fer au Canada et, encore plus, de l'augmentation de la circulation automobile, les canaux, sauf ceux des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, jouent un rôle moins important dans les transports du pays.

Les principaux canaux du Canada sont sous la juridiction du ministère fédéral des Transports et tous ont accès à l'océan Atlantique. Ils desservent six routes: (1) Montréal à Port-Arthur et Fort-William, par le Saint-Laurent et les Grands Lacs; (2) Montréal à la frontière internationale près du lac Champlain, par la rivière Richelieu; (3) Montréal à Ottawa, par la rivière Ottawa; (4) Ottawa à Perth et Kingston, par les rivières Rideau et Cataracoui; (5) Trenton, à l'embouchure de la rivière Trent sur le lac Ontario, à l'embouchure de la rivière Severn sur le lac Huron, et (6) Saint-Pierre (Nouvelle-Ecosse), sur l'océan Atlantique aux lacs Bras d'Or. La longueur globale de ces six réseaux est de 1,844 milles et celle des canaux proprement dits, de 535 milles.

Le nom des divers canaux construits le long de ces routes, leur situation et leur longueur, de même que le nombre et la longueur de leurs écluses et autres détails se trouvent dans le bulletin *Canaux du Canada* du ministère des Transports. Un tableau qui indique la longueur et la dimension des écluses des canaux à la fin de 1941 paraît à la page 591 de l'Annuaire de 1941.

Sous la juridiction du ministère fédéral des Travaux publics il y a les écluses St. Andrews (longueur, largeur et profondeur, 215, 45 et 17 pieds respectivement) à Selkirk sur la rivière Rouge (Man.), et une autre à Poupore (Qué.). Il y a aussi quelques petites écluses isolées qui relèvent des provinces où elles sont situées.

Sous-section 4.—Ports

L'étude du transport par eau n'est complète que si elle tient compte de la coordination du transport par terre et du transport par eau dans plusieurs des ports. L'outillage destiné à faciliter les mouvements d'échange comprend les docks et les quais nécessaires dont quelques-uns pour le trafic-voyageurs mais la plupart pour le trafic-marchandises, des entrepôts pour la manutention de la cargaison générale ou un outillage spécial pour les marchandises en vrac telle que le bois, le charbon, le pétrole, le grain, etc. Cet outillage peut comprendre aussi des entrepôts frigorifiques, des voies ferrées et facilités d'aiguillage, des élévateurs à grain, des soutes à charbon, des réservoirs à pétrole et, dans les principaux ports, des bassins de radoub.

Huit des principaux ports du Canada sont administrés par le Conseil des ports nationaux; sept autres sont sous la surveillance du ministère des Transports et dirigés par des commissions composées de fonctionnaires municipaux et fédéraux. En plus, il y a quelque 300 ports publics qui relèvent directement du ministère des Transports, dont 131 sont administrés par des maîtres de port.

Il y a dans la plupart des ports, en plus des facilités offertes par le Conseil des ports nationaux et autres commissions, des docks et des facilités de manutention appartenant à des compagnies privées telles que compagnies de chemin de fer, de pulpe et papier, de pétrole, d'industrie sucrière, etc. Quelques ports sont aussi munis de cales sèches. Celles-ci sont étudiées séparément.

3.—Aménagements de six ports principaux, 31 décembre 1946

NOTA.—Les aménagements comprennent ceux qui relèvent d'autres organismes aussi bien que ceux qui, à ces ports, relèvent du Conseil des ports nationaux.

Détails	Halifax	Saint-John	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Vancouver	
Profondeur minimum du chenal d'approche.....	50	30	30	32.5	32.5	35	
Voie ferrée.....	31	63	22	5	60	75	
Môles, quais, jetées, etc. nomb.	46	20	36	3	105	28	
Longueur de mouillage.....	33,416	15,175	32,595	8,690	51,060	31,436	
Hangars de transbordement.....	1,236,804	812,000	743,642	173,600	2,063,033	1,418,514	
Entrepôts frigorifiques.....	1,655,350	900,000	500,000	néant	2,909,210	1,312,104	
Élévateurs à grain—							
Capacité.....	boiss.	2,200,000	3,000,000	4,000,000	2,000,000	15,162,000	18,716,500
Capacité de chargement.....	boiss. par h.	75,000	150,000	90,000	32,000	400,000	312,000
Grues flottantes (capacité).....	tonnes	75	65	75	néant	75	50
Entrepôts de charbon d'ensoutage ..	"	111,000	61,000	215,000	300,000	1,380,000	néant
Réservoirs à pétrole.....	gall.	116,303,000	9,179,510	26,280,000	néant	30,000,000	96,339,502

Conseil des ports nationaux.—Aux pp. 698-700 de l'Annuaire de 1940 paraît une description de l'origine et des fonctions du Conseil des ports nationaux. Le Conseil est responsable de l'administration et de l'exploitation des propriétés suivantes (qui représentent des placements d'environ 225 millions de dollars): facilités de port comme quais et jetées, hangars de transbordement, élévateurs à grain, entrepôts frigorifiques, voies ferrées terminales, etc., aux ports d'Halifax, Saint-John, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Churchill et Vancouver; élévateurs à grain à Prescott et Port-Colborne; et pont Jacques-Cartier à Montréal et pont Second-Narrows à Vancouver. Les revenus et frais d'exploitation de ces propriétés sont donnés au tableau 16, p. 734.

Ports publics et maîtres de port.—Comme il est dit ci-dessus, il existe 300 ports publics au Canada qui ont été créés par proclamation en vertu de la partie X de la loi de la marine marchande, 1934. Ces ports relèvent du ministre des Transports et sont administrés d'après les lois et règlements approuvés par le gouverneur en conseil. Des maîtres de port ont été nommés par le ministre des Transports à 131 de ces ports; leur rémunération provient des droits perçus sur les vaisseaux subordonnés à la loi.

Cales sèches.—Le ministère des Travaux publics du gouvernement fédéral a construit cinq cales sèches. La cale sèche de Kingston (Ont.) a été louée à bail à la Kingston Shipbuilding Company, tandis que l'ancienne cale sèche d'Esquimalt a été temporairement transférée au ministère de la Défense nationale le 1er novembre 1934 jusqu'à ce qu'elle soit requise pour le commerce, alors qu'elle retombera sous la régie du ministère des Travaux publics. Les grandes cales sèches à Lauzon (Qué.) et à Esquimalt (C.-B.) peuvent se répartir en deux sections, dont chacune a coûté approximativement \$3,850,000. Subordonnés à la loi des subventions aux bassins de radoub (9-10 Ed. VII, chap. 17, 1910), plusieurs bassins ont été subventionnés par des versements annuels de 3 à 4½ p. 100 du coût initial pour un nombre stipulé d'années, comme l'indique le tableau 5.

4.—Dimensions des cales sèches du gouvernement fédéral

Endroit	Longueur	Largeur			Profondeur de l'eau au radier	Hauteur de la marée	
		Couronnement	Fond	Entrée		Au printemps	Aux mortes-eaux
	pieds	pieds	pieds	pieds	pieds	pieds	pieds
Lauzon (Qué.), <i>Champlain</i>	1,150-0	144-0	105-0	120-0	40-0 m.h.	18	13-3
Lauzon (Qué.), <i>Lorne</i>	600-3	100-0	59-5	62-0	25-7 m.h.	18	13-3
Esquimalt (C.-B.) (vieux bassin).....	450-6 ¹	90-0	41-0	65-0	28-8 m.h. ²	7 à 10	3 à 8
Esquimalt (C.-B.).....	1,173-8	149-0	126-0	135-0	40-0 m.h.	7 à 10	3 à 8
Kingston (Ont.).....	353-5	79-0	47-0	55-0	14-6 m.b.	-	-

¹ Du pan du bateau-porte au pan vertical à la tête, 481-0 pieds; longueur du support sur lequel reposent les tins, 403-5 pieds. ² Au-dessus des tins à marée haute de 10 pieds, 26-1 pieds.

5.—Dimensions et coût des cales sèches subventionnées en vertu de la loi des subventions aux bassins de radoub, 1919

Endroit	Longueur	Largeur	Profondeur au-dessus du radier	Coût global	Subventions
Collingwood, n° 1 (Ont.) ¹	518-3	59-8	13-0	500,000	3 p. 100 pour 20 ans
Collingwood, n° 2 (Ont.) ¹	410-0	95-0	16-0	306,965	3 p. 100 pour 20 ans
Port-Arthur (Ont.) ¹	701-0	77-5	16-2	1,258,050	3 p. 100 pour 20 ans
Montréal (Qué.) (bassin flottant, <i>Duke of Connaught</i>).....	601-0	100-0	38-0	3,000,000	3½ p. 100 pour 35 ans
Prince-Rupert (C.-B.) (bassin flottant) ¹	600-0	100-0	32-0 ²	2,199,168	3½ p. 100 pour 35 ans
Saint-John (N.-B.).....	1,157-8	131-5	40-3	5,500,000	4½ p. 100 pour 35 ans
North-Vancouver (C.-B.) (bassin flottant).....	556-4	98-0	28-0 ³	2,500,000	4½ p. 100 pour 35 ans

¹ Versements de subventions terminés. (m.h.).

² 28 pieds au-dessus des tins.

³ Au-dessus du radier

Sous-section 5.—Services maritimes et activité du gouvernement fédéral

Les services étudiés dans la présente sous-section sont ceux qui se rattachent à l'inspection des bateaux à vapeur, au pilotage, aux équipages et aux accidents de navigation; les opérations sont celles de la marine marchande du gouvernement canadien et des Paquebots nationaux (Antilles).

Inspection des bateaux à vapeur.—Le service d'inspection des bateaux à vapeur, établi en vertu de la partie VII de la loi de la marine marchande du Canada, 1934, comprend un quartier général à Ottawa et un personnel d'inspection aux principaux ports océaniques et intérieurs. La loi pourvoit à une commission, connue sous le nom de Commission d'inspection des bateaux à vapeur, qui règle les problèmes suscités par l'application de la loi. Le service d'inspection des bateaux à vapeur est responsable de l'application des dispositions de la loi relatives à l'inspection périodique des navires à force motrice, l'émission des certificats d'inspection, l'attribution des lignes de charge, les conditions sous lesquelles les marchandises dangereuses peuvent être transportées sur les navires et la protection des débardeurs contre les accidents, et aussi des dispositions qui ont trait au certificat et à l'embauchage des mécaniciens.

6.—Inspection des bateaux à vapeur, par division d'inspection, année terminée le 31 mars 1946

Port	Navires sujets à inspection quand ils sont en service		Navires inspectés				Navires non inspectés	
			Navires immatriculés ou possédés au Canada		Navires immatriculés ou possédés ailleurs			
			nomb.	tonnage brut	nomb.	tonnage brut		
Halifax.....	152	232, 856	147	221, 367	5	11, 489	néant	-
Saint-John.....	110	302, 927	69	237, 868	néant	-	51	65, 059
Québec.....	72	47, 847	71	47, 801	"	-	1	46
Sorel.....	81	64, 592	56	54, 229	"	-	25	10, 363
Montréal.....	149	281, 192	87	129, 752	3	13, 467	59	137, 973
Kingston.....	62	85, 987	62	85, 987	néant	-	néant	-
Toronto.....	199	344, 360	193	338, 853	1	2, 482	5	2, 995
Midland.....	27	8, 134	16	2, 206	néant	-	11	5, 978
Collingwood.....	77	97, 669	67	95, 439	1	1, 895	9	335
Port-Arthur.....	144	21, 054	61	16, 497	néant	-	83	4, 557
Vancouver.....	325	468, 197	271	437, 005	3	23, 753	51	7, 439
Victoria.....	92	198, 931	52	119, 781	néant	-	40	79, 150
Totaux.....	1,490	2,153,796	1,142	1,786,815	13	53,086	335	313,595

Pilotage.—Ce service fonctionne en vertu des dispositions arrêtées dans la partie VI de la loi de la marine marchande du Canada, 1934. Des pilotes brevetés peuvent offrir leurs services aux navires étrangers dans les eaux locales ou intérieures. En même temps, le pilotage peut être considéré comme une méthode d'assurance.

Il y a 42 districts de pilotage au Canada, dont neuf (Sydney, les lacs Bras d'Or, Halifax, Saint-John, Québec, Montréal, Saint-Laurent-Kingston-Ottawa, Colombie-Britannique et Churchill) relèvent du ministre des Transports qui est en même temps l'administrateur du pilotage. Les autres districts relèvent d'administrations locales désignées par le gouverneur en conseil en vertu des dispositions de la loi de la marine marchande du Canada.

Le tableau 7 donne, par port principal, le nombre et le tonnage global des navires qui se servent de pilotes durant les années financières 1944-1945 et 1945-1946. Il n'existe pas de données correspondantes pour le district Saint-Laurent-Kingston-Ottawa.

7.—Détails du pilotage par district, années terminées le 31 mars 1945 et 1946

District	1945		1946	
	Navires	Tonnage	Navires	Tonnage
Bras-d'Or (N.-E.).....	—	—	12	2,571
Sydney (N.-E.).....	3,248	6,670,844	2,220	4,360,214
Saint-John (N.-B.).....	1,401	3,153,901	1,405	3,532,965
Halifax (N.-E.).....	5,767	18,758,467	3,269	10,819,247
Québec (Qué.).....	1,921	4,097,013	2,766	8,050,135
Montréal (Qué.).....	3,623	5,973,619	4,872	9,757,632
Colombie-Britannique.....	1,533	4,987,550	2,133	8,332,036
Churchill (Man.).....	6	6,868	1	1,503

Matelots embarqués et débarqués.—Le nombre de matelots embarqués et débarqués aux ports canadiens, d'après les dispositions de la loi de la marine marchande du Canada, 1934, en l'année terminée le 31 mars 1946, est de 30,361 et 27,042, respectivement. Les chiffres correspondants de 1908 à 1917 sont donnés à la p. 717 de l'*Annuaire* de 1938, et ceux de 1918 à 1939, à la p. 596 de l'*Annuaire* de 1941. La publication de ces renseignements n'était pas permise durant la guerre, de 1939 à 1945.

Marine marchande de l'Etat.—Les circonstances dans lesquelles l'Etat devint possesseur et fut chargé de l'exploitation d'une marine marchande sont expliquées à la page 790 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Un tableau qui donne les résultats de l'exploitation de 1919 à 1936 paraît à la p. 715 de l'*Annuaire* de 1937.

La flotte de la Marine marchande du Gouvernement canadien, Ltée, se composait au début de 66 vaisseaux d'un déplacement total de 391,212 tonnes. Le coût original de la flotte fut de \$79,661,921 et les pertes de capital s'élevèrent à \$74,239,356, dont la récupération totale de \$5,422,565 se répartit ainsi: (1) vente de 56 vaisseaux, \$2,378,018; (2) produits de l'assurance sur 4 vaisseaux perdus, \$2,111,475; (3) vente de 6 vaisseaux aux Paquebots nationaux (Antilles), Ltée, \$933,072.

La charte de la Marine marchande du Gouvernement canadien, Ltée, et de ses filiales, bien qu'inopérante depuis 1936, n'a jamais été cédée et, en 1940, la compagnie a été reconstituée. Elle exploite, pour le compte du gouvernement canadien, certains navires capturés, soit réquisitionnés pour l'usage du Gouvernement, soit condamnés par le tribunal des prises.

Paquebots nationaux (Antilles).—En vertu du traité commercial de 1926 entre le Canada et les Antilles (16-17 Geo. V, c. 16), le gouvernement canadien assure un service direct de navigation avec les Antilles par l'entremise des Paquebots nationaux (Antilles), Ltée. A cause de la guerre, aucun détail plus récent que ceux de la p. 597 de l'*Annuaire* de 1941 n'est disponible.

8.—Statistiques financières des Paquebots nationaux (Antilles), Ltée, 1937-1946

Nota.—Les statistiques de 1929-1936 ont paru à la p. 629 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Recettes d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Résultat net d'exploitation	Dépréciation	Intérêts	Pertes ou surplus d'écritures
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1937.....	4,678,684	4,018,146	+ 658,538	328,287	808,432	— 481,275
1938.....	4,915,355	4,169,116	+ 746,239	328,641	818,613	— 404,109
1939.....	4,642,306	4,018,447	+ 623,859	328,829	816,366	— 524,429
1940.....	5,750,341	4,545,306	+1,205,035	329,079	816,661	— 12,733
1941.....	6,755,464	5,029,107	+1,727,357	262,645	816,701	+ 593,216
1942.....	5,600,496	4,220,219	+1,380,277	180,634	816,701	+ 273,890
1943.....	4,492,189	2,949,216	+1,542,973	239,363	813,073	+ 438,837
1944.....	5,378,059	3,160,568	+2,217,491	243,158	651,246	+1,271,387
1945.....	4,412,252	2,569,626	+1,842,626	279,466	612,999	+1,116,086
1946.....	6,669,129	4,671,148	+1,997,981	288,032	596,499	+1,302,052

Section 2.—Statistique financière des cours d'eau

Les principales statistiques de nature à donner une idée du coût du trafic par eau sont les états des dépenses publiques pour les cours d'eau. Ces dépenses peuvent être classées comme frais d'établissement ou placements et dépenses d'entretien et d'exploitation. Les revenus de l'exploitation sont aussi enregistrés. Dans la mesure où il s'agit de frais d'établissement pour améliorations permanentes des cours d'eau, ceux du gouvernement fédéral sont sans doute les plus considérables. Des municipalités et des sociétés privées ont fait certaines dépenses pour améliorer les ports locaux, mais ces dépenses se limitent presque entièrement aux entreprises de terminus et de dock. Toutefois, les placements dans le transport maritime, en dehors de la marine marchande canadienne et des Paquebots nationaux (Antilles), proviennent presque entièrement de sources privées. Il n'existe pas de chiffres sur les placements privés dans le transport maritime en dehors de ceux qui paraissent dans les rapports des compagnies et qui ne couvrent qu'une partie du champ statistique. Il n'existe pas davantage de statistiques sur les recettes des armateurs provenant du trafic-voyageurs et du trafic-marchandises.

Placements.—Quant aux placements pour améliorer les cours d'eau, les seuls chiffres disponibles sont ceux qui sont extraits du bilan de l'Etat ou des rapports annuels des ministères des Transports, des Travaux publics et des Finances, encore que ces placements ou frais d'établissement ne peuvent nullement être considérés comme une indication de la valeur actuelle des entreprises qu'ils représentent. Les frais de construction des canaux et d'aménagement des cours d'eau ainsi que des ouvrages permanents destinés à faciliter le transport par eau au Canada sont représentés dans ces rapports à leur valeur comptable originale, aucune déduction n'étant faite des totaux cumulatifs pour dépréciation d'année en année ou pour abandon d'ouvrages plus anciens là où ils sont remplacés, tels que les anciens canaux Welland par exemple. Dans cette mesure, ces chiffres sont exagérés quant à la valeur actuelle des ouvrages en exploitation. Une autre limitation dont il faut tenir compte au sujet de ces chiffres, c'est qu'ils ne comprennent pas le coût de l'entretien et des améliorations nécessaires à l'exploitation de ces ouvrages, ce coût étant imputé sur le compte du déficit consolidé comme dépenses annuelles et non sur le compte-capital. Le tableau 9, qui indique que les frais d'établissement pour canaux, services maritimes et divers aménagements de transport par eau atteignent le grand total de plus de 383 millions de dollars, doit être interprété avec les réserves ci-dessus mentionnées. Dans le tableau 10, la valeur de l'actif fixe administré par le Conseil des ports nationaux est donnée telle qu'elle est établie au 31 décembre 1945 et 1946; elle est indiquée en plus des placements du tableau 9. Dans le cas des cours d'eau et aménagements, ces chiffres reflètent beaucoup mieux la situation en ce qui touche le capital des ports nationaux du Canada que ceux du tableau 9 parce qu'ils englobent tous les bâtiments, la machinerie et les améliorations permanentes; des déductions ont aussi été faites pour dépréciation et démolition ou abandon de matériel. Ces chiffres indiquent donc mieux la valeur actuelle des propriétés administrées par le Conseil des ports nationaux.

9.—Placements du gouvernement fédéral dans les canaux, services maritimes et divers aménagements pour transport par eau, 31 mars, 1945 et 1946

NOTE.—Tirés des rapports annuels des ministères des Transports, des Finances et des Travaux publics.

Détail	Dépenses			Détail	Dépenses		
	Années terminées le 31 mars—		Total, 31 mars 1946		Années terminées le 31 mars 1945 et 1946	Total, 31 mars 1946	
	1945	1946					
Canaux	\$	\$	\$	Aménagements divers¹	\$	\$	
Canaux de Québec—Beauharois (ancien)	Cr. 500	néant	1,635,469	Môle de Bare-Point.....	néant	217,996	
Carillon et Grenville	néant	“	4,191,727	Canal de Burlington-Bay.....	“	308,328	
Chambly (rivière Richelieu).....	“	“	780,819	Améliorations au chenal de Burlington.....	“	1,392,460	
Lachine.....	Cr. 6,649	“	13,981,652	Port de Cap-Ormentine.....	“	95,000	
Lac Saint-François.....	“	néant	75,907	Cale sèche d'Esquimaît.....	“	7,799,761	
Lac Saint-Louis.....	“	“	298,176	Relève de la voie navigable de la baie Georgienne à Montréal.....	“	918,797	
Soulanges.....	“	“	7,899,870	Emplacement de l'élevateur d'Halifax.....	“	86,512	
Sainte-Anne.....	“	“	1,320,216	Cale sèche de Kingston.....	“	556,589	
Saint-Ours (rivière Richelieu).....	“	“	735,964	Lac-Saint-Pierre.....	“	1,164,235	
Ontario—canaux du Saint-Laurent—Cornwall.....	“	“	7,245,803	Cale sèche de Lévis.....	“	971,593	
Canaux de Williamsburg.....	“	“	1,334,552	Divers quais.....	“	1,201,132	
Farran-Point.....	“	“	877,091	Améliorations de Port-Arthur—Port-William et la rivière Kaminstikwia.....	“	16,249,020	
Rapide-Plat.....	“	“	2,156,881	Port de Port-Colborne.....	“	904,459	
Galops.....	“	“	6,143,468	Ecluse et barrage de Rainy-River.....	“	154	
Chenal de Galops.....	“	“	1,039,896	Améliorations au port de Sorel.....	“	1,806,541	
Chenal du Nord.....	“	“	1,995,143	Améliorations des rapides Saint-Andrews et de la rivière Rouge.....	“	1,569,777	
Approches de rivières.....	“	“	483,830	Améliorations au port de Tiffin.....	“	481,622	
Saint-Pierre (N.-E.).....	“	“	648,547	Améliorations au port de Toronto.....	“	9,331,987	
Ecluse et barrage de Culbute (rivière Ottawa).....	“	“	382,301	Améliorations au chenal du Haut-Saint-Laurent.....	“	468,098	
Rideau.....	“	“	4,214,211	Améliorations au port de Victoria (C.-B.).....	“	5,131,025	
Tay.....	“	“	489,599	Améliorations au port de Victoria (Ont.).....	“	761,802	
Canal maritime Saint-Laurent (relevés).....	“	“	133,897	Totaux.....	—	51,416,898	
Sault-Sainte-Marie.....	“	“	4,935,809				
Trent.....	“	Cr. 2,850	19,960,224				
Murray.....	“	néant	1,248,947				
Canal maritime Welland.....	Cr. 122	Cr. 6,661	131,889,881				
Canaux Welland antérieurs.....	Cr. 19,957	Cr. 6,775	27,449,102				
Général.....	néant	néant	34,967				
Ajustements en souffrance.....	“	“	165,361				
Totaux, canaux.....	Cr.20,579	Cr.22,435	243,752,400				
Services maritimes				Résumé			
Chenal maritime du fleuve Saint-Laurent	910,817	948,701	86,632,713	Canaux.....	Cr.20,579	Cr.22,435	243,752,400
Remorqueur Ocean Eagle.....	néant	néant	91,072	Services maritimes.....	910,817	948,701	87,718,425
Construction de brise-glace.....	“	“	760,699	Aménagements divers.....	225,664	néant	51,416,898
Barge Chesterfield.....	“	“	233,941	Grands totaux.....	1,115,992	926,266	382,887,723
Totaux, services maritimes.....	910,817	948,701	87,718,425				

¹ Il s'agit de travaux qui n'entrent pas ailleurs dans ces tableaux mais qui sont indiqués dans les "Comptes publics" comme annexe "K" du bilan.

10.—Valeur de l'actif fixe administré par le Conseil des ports nationaux, au 31 décembre 1945 et 1946

Nota.—D'après les rapports annuels du Conseil des ports nationaux.

Détail	1945	1946	Détail	1945	1946
	\$	\$		\$	\$
Dragage de port.....	12,270,897	12,270,897	Usines de chauffage central.....	148,379	148,379
Immeubles.....	12,760,834	12,730,107	Ateliers de port.....	332,358	333,705
Ponts pour le trafic.....	300,373	300,373	Systèmes d'énergie électrique.....	1,060,732	1,068,861
Chemins, clôtures et limites.....	1,760,539	1,760,539	Systèmes d'aqueduc.....	744,314	744,339
Egouts et drains.....	663,600	663,600	Outillage flottant.....	2,013,265	2,055,402
Structures diverses.....	746,844	751,136	Outillage de terre.....	785,110	858,978
Quais et jetées.....	89,480,348	89,490,535	Petit outillage divers.....	565,099	565,162
Hangars permanents.....	19,710,727	19,713,510	Génie—relevés généraux.....	606,403	606,403
Trebuis de hangar et grues électriques.....	248,973	248,973	Travaux en construction.....	338,657	599,276
Voies ferrées.....	6,981,671	7,004,861	Dépenses diverses — non réparties.....	5,395,832	5,395,832
Élévateurs à grain.....	41,916,269	41,908,269	Construction de pont, d'emprise, etc.....	19,318,490	19,164,920
Entrepôts frigorifiques.....	5,728,436	5,723,481	Totaux.....	224,762,142	225,027,271
Ameublements et fournitures de bureau.....	140,528	144,625			
Edifices de port.....	743,264	744,907			

11.—Montants avancés aux commissions de port par le gouvernement fédéral pour dépenses au compte capital, 1944-1946

Nota.—D'après les rapports annuels du Conseil des ports nationaux.

Ports et propriétés	1944	1945	1946	Ports et propriétés	1944	1945	1946
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Halifax.....	147,021	181,344	212,320	Élévateur de Port-Colborne.....	"	"	819
Saint-John.....	31,895	néant	5,600	Churchill.....	"	"	3,562
Chicoutimi.....	néant	"	néant	Vancouver.....	22,992	18,315	43,372
Québec.....	"	"	16,257	Pont de Second-Narrows.....	néant	néant	néant
Trois-Rivières.....	"	867	1,550	Bureau central.....	"	"	"
Montréal.....	18,767	44,676	223,432	Totaux.....	220,655	245,202	506,912
Pont Jacques-Cartier.....	néant	néant	néant				
Élévateur de Prescott.....	néant	néant	néant				

Dépenses et revenus des voies navigables au compte du revenu consolidé.—Les dépenses sous cette rubrique (tableau 12 à 14) sont principalement destinées à l'exploitation et à l'entretien des divers aménagements de transport par eau. Malheureusement, la ligne entre les dépenses d'exploitation et les dépenses d'entretien n'est pas aussi clairement tirée qu'il serait désirable.

En plus des dépenses périodiques indiquées ici pour faciliter le transport par eau, le gouvernement fédéral débourse annuellement de fortes sommes pour combler les déficits des Paquebots nationaux (Antilles) et du Conseil des ports nationaux, pour les subventions postales et maritimes, comme le montre le tableau 17, et pour l'entretien et l'exploitation des postes radiophoniques pour aider à la navigation, tel que l'indique le tableau 3 de la partie VII, p. 765. Les frais et recettes d'exploitation des aménagements administrés par le Conseil des ports nationaux sont donnés séparément au tableau 16. Le Conseil des ports nationaux agit comme corporation statutaire. L'amélioration des résultats financiers depuis l'unification de l'administration sous le Conseil est indiquée par l'augmentation des recettes consolidées d'exploitation qui passent de \$2,452,000 en 1935 à \$5,062,221 en 1946.

12.—Dépenses pour les canaux imputées sur le compte du déficit consolidé, années terminées le 31 mars 1945 et 1946

NOTA.—D'après les rapports annuels du ministère des Transports.

DÉPENSES POUR AMÉLIORATIONS

Détail	Années terminées le 31 mars		Total au 31 mars 1946	Détail	Années terminées le 31 mars		Total au 31 mars 1946
	1945	1946			1945	1946	
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Canaux principaux—				Canaux secondaires—			
Canaux du Québec—				Carillon et Grenville...	17,772	3,913	637,658
Beauharois (ancien).	néant	néant	355,64	Chambly (riv. Richelieu).....	néant	2,308	1,254,602
Digue de Hungry-Bay.....	“	“	47,223	Rideau et Tay.....	8,500	4,980	1,100,744
Lachine.....	“	14,062	3,133,797	Sainte-Anne.....	néant	néant	232,812
Lac Saint-François....	“	néant	55,324	Saint-Ours (riv. Richelieu).....	“	3,233	199,633
Navires de dragage du Québec.....	“	“	96,722	Saint-Pierre (N.-E.)...	11,811	9,799	898,526
Soulanges.....	“	“	609,535	Trent.....	787	17,108	4,355,183
Ontario — Canaux du				Murray.....	néant	néant	142,554
Saint-Laurent—				Divers—			
Cornwall.....	4,571	7,994	322,406	Baie-Verte, Chignecto (N.-E.).....	“	“	44,388
Williamsburg.....	4,446	néant	778,611	Ecluse et barrage de Culbute (riv. Ottawa).....	“	“	60,923
Canaux de Welland—				Canal maritime du Saint-Laurent (relevés, etc.).....	458	901	625,503
Canal maritime de Welland.....	12,242	30,655	1,437,858	Relevés et recherches.....	néant	néant	572,990
Canaux Welland antérieurs.....	néant	néant	2,650,121	Canaux, général.....	“	“	190,509
Sault-Sainte-Marie....	57,422	61,446	547,707				
				Totaux.....	118,909	156,399	29,810,183

DÉPENSES POUR EXPLOITATION ET ENTRETIEN

Détail	Année terminée le 31 mars 1945			Année terminée le 31 mars 1946		
	Exploitation	Entretien	Total	Exploitation	Entretien	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Administration, Ottawa. ...	35,643	néant	35,643	42,951	néant	42,951
Canaux du Québec—						
Bureau central.....	43,147	“	43,147	35,552	“	35,552
Carillon et Grenville.....	37,917	34,858	72,775	43,806	89,777	124,583
Chambly (riv. Richelieu).....	47,252	32,583	79,835	54,275	30,267	84,542
Digues de Hungry-Bay et de Sainte-Barbe.....	néant	2,630	2,630	néant	2,786	2,786
Lachine.....	245,299	138,948	384,247	255,381	147,775	403,156
Navires de dragage du Québec.....	32,899	17,920	50,819	31,600	16,508	48,108
Soulanges.....	93,870	71,833	165,553	100,955	63,206	154,161
Sainte-Anne.....	8,091	4,757	12,848	7,070	5,212	12,282
Saint-Ours (riv. Richelieu).....	4,583	3,711	8,294	6,391	4,234	10,625
Ontario—canaux du Saint-Laurent—						
Bureau central.....	44,717	9,726	54,443	38,800	10,348	49,157
Cornwall.....	112,940	87,587	200,527	123,276	93,081	216,357
Williamsburg.....	80,205	19,334	99,539	87,411	20,149	107,560
Saint-Pierre (N.-E.).....	17,358	2,507	19,865	17,785	4,001	21,786
Canaux Rideau et Tay.....	112,315	81,855	194,170	123,076	74,988	198,064
Sault-Sainte-Marie.....	51,628	26,952	78,580	57,089	25,239	82,328
Trent.....	175,953	46,237	222,190	185,914	50,195	236,109
Murray.....	8,424	4,810	13,234	9,615	4,646	14,461
Canaux de Welland.....	566,678	224,458	791,136	546,889	240,140	786,829
Totaux.....	1,718,919	810,646	2,529,565	1,767,625	874,752	2,642,377

13.—Dépenses du service maritime imputées sur le compte du déficit consolidé, années terminées le 31 mars 1945 et 1946

Nota.—D'après les rapports annuels du ministère des Transports.

Détail	1945	1946	Détail	1945	1946
	\$	\$		\$	\$
Service maritime, administration.....	15,039	14,937	Opérations des brise-glaces (Thunder-Bay).....	30,000	30,000
Outillage flottant, administration.....	20,642	20,666	Inspection des bateaux à vapeur.....	209,222	218,535
Service nautique, administration.....	25,901	28,678	Quais du gouvernement.....	31,630	néant
Entretien et exploitation des vapeurs (y compris brise-glaces).....	1,579,285	1,525,532	Agences, salaires et dépenses de bureau.....	280,038	278,528
Navigation et transport maritimes, divers.....	102,370	48,384	Chenal maritime du Saint-Laurent, entretien et exploitation.....	194,821	215,342
Service de sauvetage.....	43,230	41,606	Subventions aux instituts de marins.....	600	600
Service des signaux maritimes.....	32,127	34,078	Pensions des pilotes.....	2,506	2,398
Administration du pilotage.....	147,400	156,621	Indemnités de commisation.....	480	2,133
Subsides aux navires de sauvetage.....	45,000	45,000	Loi d'indemnisation des employés de l'Etat.....	20,545	22,610
Balisage des eaux (construction, entretien, exploitation).....	2,094,575	2,178,940	Crédit de guerre aux services maritimes.....	1,362,557	293,895
Entretien et réparation des quais.....	2,161	2,984		Cr. 13,104	-
			Total.....	6,267,020	5,211,245

1 Ajustement sur les années financières antérieures.

14.—Dépenses pour les cours d'eau imputées sur le compte du fonds consolidé par le ministère des Travaux publics, années terminées le 31 mars 1945 et 1946

Nota.—Dressé d'après les rapports annuels des ministères concernés par le contrôleur du Trésor, ministère des Finances.

Année et détail	Dragage	Construction	Améliorations et réparations	Personnel et divers	Totaux
	\$	\$	\$	\$	\$
1945					
PORTS¹ ET RIVIÈRES					
Ile du Prince-Edouard.....	17,840	5,905	43,630	23,475	90,850
Nouvelle-Ecosse.....	177,650	430,883	356,875	93,568	1,058,976
Nouveau-Brunswick.....	301,219	1,351	76,100	298,714	677,384
Québec.....	129,665	292,134	232,430	408,093	1,062,327
Ontario.....	146,428	51,420	94,928	191,224	434,000
Manitoba.....	30,817	4,175	6,996	66,895	108,883
Saskatchewan.....	548	néant	néant	911	1,459
Alberta.....	41,221	665	957	781	43,624
Colombie-Britannique.....	237,656	42,633	327,267	379,338	986,894
Yukon.....	néant	néant	néant	néant	39
Territoires du Nord-Ouest.....	"	"	"	"	"
Générales.....	"	"	"	13,468	18,488
TOTAUX, PORTS¹ ET RIVIÈRES.....	1,083,044	829,166	1,139,183	1,481,492	4,532,88
Outillage de dragage.....	néant	néant	96,918	néant	96,918
Routes et ponts.....	"	"	21,581	46,595	68,176
Total, 1945.....	1,083,044	829,166	1,257,682	1,528,087	4,697,979
1946					
PORTS¹ ET RIVIÈRES					
Ile du Prince-Edouard.....	46,354	4,852	32,618	17,760	101,584
Nouvelle-Ecosse.....	249,843	178,699	385,251	81,928	875,721
Nouveau-Brunswick.....	88,164	37,480	104,877	294,101	524,621
Québec.....	290,966	278,889	170,653	354,909	1,095,447
Ontario.....	393,529	116,599	132,590	133,007	775,725
Manitoba.....	39,734	198	2,066	63,475	105,476
Saskatchewan.....	néant	néant	néant	923	923
Alberta.....	"	"	1,000	495	1,494
Colombie-Britannique.....	317,793	367,636	39,525	345,925	1,120,879
Yukon.....	néant	néant	2,121	néant	2,121
Territoires du Nord-Ouest.....	"	6,770	33	348	7,147
Générales.....	"	néant	néant	22,589	22,589
TOTAUX, PORTS¹ ET RIVIÈRES.....	1,426,412	991,123	920,734	1,295,456	4,633,725
Outillage de dragage.....	néant	143,025	27,486	néant	170,511
Routes et ponts.....	"	370,537	27,487	60,342	458,366
Total, 1946.....	1,426,412	1,504,685	975,707	1,355,798	5,262,602

1 Moins les ports du Conseil des ports nationaux indiqués au tableau 16.

15.—Revenu du gouvernement fédéral provenant des cours d'eau, années terminées le 31 mars 1945 et 1946

NOTA.—Drassé d'après les rapports des ministères concernés par le contrôleur du Trésor, ministère des Finances.

Détail	1945	1946	Détail	1945	1946
	\$	\$		\$	\$
Ministère des Transports			SERVICE MARITIME—fin		
SERVICE DES CANAUX			Location d'outillage.....	12,852	9,438
Lachine.....	251,026	260,656	Remboursement sur dépenses de l'année précédente.....	11,781	17,527
Soulanges.....	1,147	1,024	—guerre, 1939-1945.....	789	106,789
Chambly.....	1,531	1,543	Vente, biens de surplus—guerre, 1939-1945.....	néant	81
Ecluse de Sainte-Anne.....	248	314			
Carillon et Grenville.....	379	350	TOTAUX, SERVICE MARITIME.....	2,664,884	726,672
Beauharnois.....	61,822	62,616	COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA		
Cornwall.....	45,994	43,155	Licences aux navires.....	1,799	1,606
Williamsburg.....	4,255	3,531	Vente de publications.....	110	272
Saint-Pierre.....	198	192	TOTAUX, COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA.....	1,909	1,878
Canaux Welland.....	364,970	376,935	Totaux, ministère des Transports.....	3,562,046	1,593,053
Sault-Sainte-Marie.....	490	392	Ministère des Travaux publics		
Rideau.....	11,828	14,232	RECETTES DES CALES SÈCHES		
Trent.....	84,065	83,507	Cale sèche Champlain, Lauzon (Qué.).....	87,593	86,895
Murray.....	283	287	Cale sèche Lorne, Lauzon, (Qué.).....	44,248	38,404
Amendes et confiscations.....	641	465	Nouvelle cale sèche d'Esquimalt.....	169,598	184,521
Divers.....	3	24	Cale de radoub Selkirk.....	1,709	1,933
Vente de publications.....	198	655	TOTAUX, RECETTES.....	303,148	311,752
Primes, escompte et change.....	102	81	OUVRAGE ET OUTILLAGE LOUÉS À BAIL		
Services divers.....	261	72	Cale sèche de Kingston.....	6,050	6,050
Ventes diverses.....	10	4,407	Privilèges de ferry.....	479	485
Matériel de renflouage.....	1,790	néant	Dragues et outillage.....	25,678	23,714
Location d'outillage.....	7,639	4,379	TOTAUX, BAUX.....	32,207	30,249
Remboursement sur dépenses de l'année précédente.....	56,303	5,686	Vente de vieux vaisseaux, matériel, etc.....	26,271	néant
TOTAUX, SERVICES DES CANAUX.....	895,253	864,503	Vente immobilière.....	50,150	287
SERVICE MARITIME			Loyers de surface d'eau, etc.....	14,498	20,505
Amendes et confiscations.....	22,064	45,888	Remboursements sur dépenses déclarées les années précédentes.....	15,734	5,547
Inspection des bateaux à vapeur.....	163,921	167,046	Recettes diverses.....	599	210
Recettes des quais.....	194,846	169,392	Totaux, ministère des Travaux publics.....	442,607	368,529
Redevances des ports.....	23,257	31,340			
Honoraires des arpenteurs-mesureurs.....	9,917	4,244			
Examens—droits des capitaines et matelots.....	4,797	5,401			
Droits de licence des pilotes (pilotage).....	187	76			
Droits d'immatriculation maritime.....	98	125			
Recettes des vapeurs maritimes.....	12,890	200 ¹			
Redevances des sémaphores.....	2,298	1,418			
Loyers.....	8,751	9,450			
Ventes diverses, matériel de renflouage compris.....	7,881	3,325			
Vente de publications.....	1,184	1,651			
Prime, escompte, change.....	281	92			
Services divers.....	néant	59			
Certificats de licencement.....	89	491			
Droits des capitaines de marine marchande.....	306	néant			
Dépôt fédéral des feux—Prescott—Surplus en espèces—guerre, 1939-1945.....	2,186,695	152,639			

¹ Non compris la somme de \$770.04 remboursée à la Mission de navigation et de commerce norvégienne en rapport avec les services de sauvetage rendus au vapeur *Banca*.

16.—Revenus et frais d'exploitation des ports, élévateurs et ponts sous la juridiction du Conseil des ports nationaux, 1942-1946

NOTA.—Les commissions locales des ports indiqués ci-dessous ont été abolies le 1er novembre 1935.

Détail et année	Revenus d'exploitation	Frais d'exploitation	Recettes nettes d'exploitation	Détail et année	Revenus d'exploitation	Frais d'exploitation	Recettes nettes d'exploitation
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Halifax—				Vancouver—			
1942.....	1,832,318	889,120	943,198	1942.....	1,568,977	588,502	980,475
1943.....	1,848,330	1,000,664	847,666	1943.....	1,736,959	670,930	1,066,029
1944.....	1,801,217	1,116,104	685,113	1944.....	2,138,667	916,768	1,221,899
1945.....	1,653,732	1,033,935	619,797	1945.....	2,199,550	956,434	1,243,116
1946.....	1,243,649	334,713	408,936	1946.....	2,184,238	918,684	1,265,574
Saint-John—				Churchill—			
1942.....	1,133,509	319,114	814,395	1942.....	144,783	139,348	5,435
1943.....	1,492,579	440,134	1,052,445	1943.....	95,890	132,372	-36,512
1944.....	1,423,537	512,482	911,055	1944.....	71,028	128,635	-57,607
1945.....	1,458,507	494,698	963,809	1945.....	66,785	153,666	-86,881
1946.....	933,497	459,627	473,870	1946.....	72,713	173,225	-100,512
Chicoutimi—				Élévateur de Port-Colborne—			
1942.....	30,067	16,887	13,180	1942.....	171,280	73,100	98,180
1943.....	32,016	25,880	6,136	1943.....	129,905	74,153	55,752
1944.....	31,924	18,402	13,522	1944.....	239,703	97,107	142,596
1945.....	30,723	20,719	10,004	1945.....	292,777	145,711	147,066
1946.....	32,666	17,178	15,488	1946.....	223,631	140,494	83,137
Québec—				Élévateur de Prescott—			
1942.....	620,030	760,012	-139,982	1942.....	233,719	82,400	151,319
1943.....	762,644	643,458	119,186	1943.....	112,692	74,418	38,274
1944.....	913,708	669,903	243,803	1944.....	257,750	110,576	147,175
1945.....	944,190	797,714	146,476	1945.....	195,723	119,422	76,301
1946.....	672,264	678,427	-6,163	1946.....	111,911	101,812	10,099
Trois-Rivières—				Pont Jacques-Cartier (Montréal)—			
1942.....	185,738	22,603	163,135	1942.....	537,406	102,903	434,503
1943.....	199,023	18,011	181,012	1943.....	520,120	97,020	423,100
1944.....	224,934	55,490	169,444	1944.....	600,238	99,095	501,140
1945.....	294,648	32,165	262,483	1945.....	604,639	105,422	499,207
1946.....	229,882	29,822	200,060	1946.....	730,701	113,337	617,364
Montréal—				Pont Second-Narrows (Vancouver)			
1942.....	3,797,440	2,167,506	1,629,944	1942.....	161,535	58,193	103,342
1943.....	3,786,305	2,039,507	1,746,798	1943.....	144,645	61,024	83,621
1944.....	4,698,030	2,212,489	2,485,541	1944.....	137,585	62,037	75,548
1945.....	5,484,859	2,928,685	2,556,174	1945.....	169,701	63,677	106,024
1946.....	4,897,323	2,937,201	1,960,122	1946.....	189,076	61,925	127,151

Subventions au transport maritime.—Les chiffres du tableau 17 représentent les sommes payées en vertu de contrats consentis avec l'autorisation du ministère du Commerce pour les services commerciaux, y compris le transport des matières postales.

17.—Subventions aux lignes de navigation et subsides postaux, années terminées le 31 mars 1944-1946

Service	1944	1945	1946
	\$	\$	\$
Services de la côte du Pacifique—			
Prince-Rupert (C.-B.) et archipel de la Reine-Charlotte.....	22,000	22,000	22,000
Vancouver et ports du nord de la Colombie-Britannique.....	15,000	15,000	15,000
Victoria, Vancouver, ports du littoral et Skagway.....	10,000	10,000	10,000
Victoria et côte occidentale, île de Vancouver.....	10,000	10,000	10,000
Services locaux—			
Baddeck et Iona.....	12,000	12,000	12,000
Chester et île Tankook (hiver).....	1,600	2,400	2,500
Dalhousie et Miguasha.....	néant	néant	12,000
Grand Manan et terre ferme.....	33,000	32,567	33,000

17.—Subventions aux lignes de navigation et subsides postaux, années terminées le
31 mars 1944-1946—

Service	1944	1945	1946
	\$	\$	\$
Services locaux—fin			
Halifax, Canso et Guysborough.....	7,430	6,667	6,944
Halifax, La Have et ports de la rivière La Have.....	3,000	3,000	3,000
Halifax, Sherbrooke, baie Spry et baie Tor.....	6,500	6,500	6,500
Halifax, sud du Cap-Breton, lacs Bras d'Or et baie Saint-Laurent.....	néant	néant	néant
Halifax et côte occidentale du Cap-Breton.....	3,923	6,000	6,000
Ile aux Coudres et les Eboulements.....	1,900	3,500	3,500
Ile aux Coudres et Québec ou Lévis.....	néant	néant	4,000
Mulgrave et Arichat.....	"	19,151	25,000
Mulgrave, Arichat et Canso.....	37,000	néant	néant
Mulgrave et Canso.....	néant	64,000	64,000
Mulgrave et Guysborough et points intermédiaires.....	14,000	14,000	14,000
Murray-Bay et rive nord (service d'hiver).....	50,000	50,000	50,000
Owen-Sound et îles Manitoulin.....	35,000	35,000	35,000
Ile Pelée et terre ferme.....	11,000	11,000	11,000
Pictou, Mulgrave et Chéticamp.....	11,000	11,000	10,375
Pictou, Souris et îles de la Madeleine.....	55,000	60,000	61,832
Prescott (Ont.) et Ogdensburg (N.-Y.).....	11,640	11,640	11,640
Ile du Prince-Edouard et Terre-Neuve.....	4,500	15,750	45,000
Ile du Prince-Edouard et Nouvelle-Ecosse.....	44,000	36,714	37,000
Québec, Natashquan et Harrington et autres ports de la rive nord du Saint-Laurent.....	127,500	127,500	127,500
Québec ou Montréal et Gaspé et autres ports de la rive sud du golfe Saint-Laurent.....	90,000	90,000	90,000
Rimouski, Matane et rive nord du bas Saint-Laurent.....	75,000	75,000	75,000
Rivière-du-Loup et Tadoussac et autres ports de la rive nord.....	21,000	21,000	21,000
Saint-John, Bear-River, Annapolis et Granville.....	néant	néant	néant
Saint-John et ports du Bassin de Minas.....	4,423	5,000	10,000
Saint-John, Westport et Yarmouth et autres.....	10,000	13,500	23,500
Sydney et baie Saint-Laurent et ports intermédiaires.....	22,500	25,000	35,000
Sydney et ports des lacs Bras d'Or et ports de la côte occidentale du Cap-Breton et de l'île du Prince-Edouard.....	22,500	22,500	22,500
Sydney et Whyoccomagh.....	16,000	18,000	20,500
Yarmouth (N.-E.), et Boston (Mass.).....	néant	néant	43,000
Frais d'administration.....	11,236	13,310	13,981
Totaux.....	799,652	868,699	993,773

En plus des subventions régulières indiquées ci-dessus, une assistance supplémentaire est accordée, durant l'année terminée le 31 mars 1946, à certaines lignes subventionnées à même la caisse de stabilisation des subventions de guerre aux navires, établie en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 5653 du 2 juillet 1942, modifié par l'arrêté en conseil C.P. 3020 du 25 juillet 1946, pour les rembourser des décaissements occasionnés par le versement d'indemnités de vie chère à leurs équipages, les assurances contre les risques de guerre et le coût plus élevé du combustible et de l'assurance maritime comparativement à la période de base du 15 septembre au 11 octobre 1941. Les sommes payées sont:—

Vancouver et ports du nord de la Colombie-Britannique.....	\$ 156,641
Mulgrave et Canso.....	9,822
Mulgrave et Arichat.....	1,611
Grand Manan et terre ferme.....	9,669
Victoria et côte occidentale de l'île de Vancouver.....	42,684
Mulgrave et Guysborough.....	310
Murray-Bay et rive nord (service d'hiver).....	13,752
Sydney et côte occidentale de l'île du Cap-Breton et de l'île du Prince-Edouard.....	6,263
Pictou, Mulgrave et Chéticamp.....	491
Pictou, Souris et îles de la Madeleine.....	11,002
Ile du Prince-Edouard et Nouvelle-Ecosse.....	3,025
Québec, Natashquan et Harrington.....	43,321
Québec ou Montréal et Gaspé.....	13,585
Rimouski, Matane et rive nord.....	15,747
Rivière-du-Loup et Saint-Siméon et (ou) Tadoussac.....	2,482
Saint-John et Bassin de Minas.....	1,128
Saint-John, Westport et Yarmouth.....	8,554
Sydney et baie Saint-Laurent.....	4,737
Sydney et Whyoccomagh.....	3,144
TOTAL.....	\$ 346,965

Section 3.—Trafic et services par eau

Des statistiques complètes, comparables à celles des chemins de fer, ne sont pas établies relativement au volume des marchandises transportées par eau. A la vérité, il serait très difficile d'obtenir un compte rendu du trafic manutentionné par les petits propriétaires de vaisseaux côtiers. Toutefois, il y a un relevé du nombre et du tonnage des navires arrêtés à tous les ports où il y a des percepteurs des douanes, des cargaisons de navires qui font le service entre les ports canadiens et étrangers et de toutes les cargaisons qui passent par les canaux.

Sous-section 1.—Navigation

Une brève description des débuts de la navigation canadienne paraît aux pp. 605-607 de l'*Annuaire* de 1941. Les statistiques de la navigation sont calculées d'après les rapports recueillis par les officiers des douanes aux ports douaniers; en conséquence, elles subissent l'influence des règlements douaniers et ne contiennent que les chiffres des vaisseaux entrant dans les ports où il y a de ces officiers et en sortant.

Jusqu'à l'année financière 1937 inclusivement, les statistiques sont calculées par l'officier des douanes de chaque port et réunies par le ministère du Revenu national; depuis, elles sont recueillies par le Bureau fédéral de la Statistique. Depuis le 1er avril 1940, tout vaisseau en partance doit dresser un rapport statistique pour le Bureau. Toutes les statistiques de la navigation sont établies d'après ces rapports.

Cette nouvelle méthode est accompagnée d'un changement dans la façon de consigner les données. Les cargaisons doivent être déclarées en tonnes de 2,000 livres ou en tonnes de 40 pieds cubes. Bien que dans les rapports antérieurs la tonne ne soit pas définie, dans le cas de plusieurs cargaisons il s'agit très probablement de la tonne longue de 2,240 livres. Il n'est plus fait rapport des vaisseaux de moins de 10 tonnes nettes enregistrées, et le tonnage des remorqueurs est le tonnage brut et non le tonnage net comme dans le cas des cargos. Les règlements douaniers n'exigent pas de rapport des bateaux de pêche dont la base est située dans certains ports; en conséquence, la base des chiffres n'est pas la même que pour les cargos.

18.—Navires entrés dans les ports canadiens, 1936-1946

Année terminée le 31 mars	Service étranger ¹		Cabotage		Total	
	Nombre	Tonnage net enregistré	Nombre	Tonnage net enregistré	Nombre	Tonnage net enregistré
1936	37,800	41,746,953	69,809	42,979,361	107,609	84,726,314
1937	41,755	45,030,914	73,053	45,973,830	114,788	91,004,744
1938	42,582	45,603,055	75,537	44,471,834	118,119	90,074,889
1939	43,601	44,775,116	73,386	45,386,457	116,987	90,161,573
1940	46,241	46,666,396	78,212	44,361,232	124,453	91,027,628
1941	25,122	32,579,900	79,951	50,471,166	105,073	83,051,066
Année civile						
1941	26,203	31,452,400	77,592	48,111,062	103,795	79,563,482
1942	24,066	25,640,783	78,366	43,990,764	97,432	69,631,527
1943	22,901	26,345,562	65,068	40,300,778	87,967	66,646,340
1944	23,786	28,350,681	64,999	43,776,497	88,785	72,133,178
1945	24,431	29,655,934	65,410	48,098,201	89,841	77,754,185
1946	26,461	30,367,071	67,014	45,559,014	93,475	75,926,085

¹ Navigation océanique et intérieure internationale.

19.—Vaisseaux entrés dans chacun des principaux ports du Canada, 1915

NOTA.—Les détails du mouvement dans tous les ports du Canada sont contenus dans le rapport de la navigation publié par le Bureau fédéral de la Statistique.

Province et port	Service étranger ¹		Cabotage		Totaux	
	Nomb.	Tonnage net enregistré	Nomb.	Tonnage net enregistré	Nomb.	Tonnage net enregistré
Ile du Prince-Edouard—						
Charlottetown.....	11	3,384	40	12,196	51	15,580
Totaux, Ile du Pr.-Edouard²...	52	7,316	121	24,754	173	32,070
Nouvelle-Ecosse—						
Digby.....	79	145,789	411	668,452	490	814,241
Halifax.....	583	1,813,671	345	278,337	928	2,092,508
North-Sydney.....	1,264	257,867	1,013	124,091	2,277	381,958
Sydney.....	412	1,026,620	660	533,326	1,072	1,560,646
Yarmouth.....	345	20,325	395	30,342	740	50,667
Totaux, Nouvelle-Ecosse².....	4,278	3,583,717	5,799	2,165,478	10,077	5,749,195
Nouveau-Brunswick—						
Campobello.....	239	16,974	97	15,419	336	32,393
Saint-John.....	424	1,191,852	1,016	1,136,209	1,440	2,328,061
Totaux, Nouveau-Brunswick².....	5,517	1,428,061	2,093	1,346,431	7,615	2,774,512
Québec—						
Baie-Comeau.....	12	20,377	595	216,153	607	236,530
Montréal.....	1,486	3,015,657	2,205	2,332,229	3,691	5,347,886
Port-Alfred.....	133	255,045	370	500,544	503	755,589
Québec.....	243	659,893	2,231	1,835,196	2,474	2,495,089
Trois-Rivières.....	248	562,749	1,521	1,390,406	1,769	1,953,155
Totaux, Québec².....	2,355	4,790,462	9,541	7,275,756	11,896	12,066,218
Ontario—						
Amherstburg.....	517	455,900	94	107,347	611	563,247
Cobourg.....	635	2,078,549	64	34,749	699	2,113,298
Cornwall.....	40	42,249	329	386,878	369	429,127
Fort-William.....	521	1,673,234	931	2,142,093	1,452	3,815,327
Hamilton.....	274	1,169,752	507	521,983	781	1,690,735
Kingston.....	475	294,820	619	893,568	1,094	1,188,388
Midland.....	73	223,567	367	1,053,820	440	1,287,387
Port-Arthur.....	486	1,526,414	1,335	3,614,271	1,821	5,140,685
Port-Colborne.....	100	272,078	571	1,066,449	671	1,338,527
Port-McNicoll.....	5	13,718	296	918,081	301	931,799
Prescott.....	314	413,887	364	424,770	678	838,657
St. Catharines.....	22	51,826	211	287,206	233	339,032
Sarnia.....	423	713,244	758	1,153,817	1,181	1,867,061
Sault-Sainte-Marie.....	452	1,370,822	545	1,056,518	997	2,427,340
Thorold.....	82	173,078	273	394,539	355	567,617
Toronto.....	562	1,428,096	1,686	1,783,490	2,248	3,211,586
Windsor.....	398	757,109	293	398,999	691	1,156,108
Totaux, Ontario².....	6,984	14,737,235	11,470	18,467,116	18,454	33,204,351
Colombie-Britannique—						
Alert-Bay.....	20	576	456	311,198	476	311,774
Nanaimo.....	252	33,366	2,794	1,199,412	3,046	1,232,778
New-Westminster.....	93	179,832	2,353	1,301,402	2,446	1,481,234
Ocean-Falls.....	15	21,062	968	676,938	983	697,990
Port-Alberni.....	158	189,649	377	463,984	535	673,633
Powell-River.....	220	76,122	3,106	1,143,417	3,326	1,219,539
Prince-Rupert.....	1,177	410,249	2,069	618,806	3,246	1,029,055
Union-Bay.....	30	6,344	1,152	598,659	1,182	515,003
Vancouver.....	1,023	2,051,981	17,255	7,743,633	18,278	9,795,614
Victoria.....	1,368	1,925,962	3,564	3,749,267	4,932	5,675,229
Totaux, Col.-Britannique².....	5,254	5,185,544	36,392	18,775,883	41,568	23,881,447
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.	9	3,669	79	42,783	88	46,392
Totaux généraux.....	24,431	29,655,984	65,410	48,098,201	89,841	77,754,185

¹ Navigation océanique et intérieure internationale, séparément.

² Comprend d'autres petits ports non indiqués.

Les vaisseaux engagés dans le cabotage et les bateaux de pêche opérant en eaux canadiennes ne sont pas requis par les règlements douaniers de déclarer les détails de leurs chargements ou de leurs déchargements, de sorte que les détails concernant les cargaisons ne sont connus que pour les vaisseaux en service étranger. Les cargaisons ne sont pas les cargaisons à bord, mais les cargaisons débarquées ou embarquées dans les ports respectifs.

20.—Cargaisons embarquées et débarquées dans les ports canadiens par les vaisseaux du service étranger, par province, 1942-1945

Province et année	Embarquées		Débarquées	
	Tonnes, poids	Tonnes d'arrimage	Tonnes, poids	Tonnes d'arrimage
Ile du Prince-Edouard—				
1942.....	5,481	néant	3	néant
1943.....	6,173	40	6	"
1944.....	19,798	néant	4	"
1945.....	15,180	76	2,041	"
Nouvelle-Ecosse—				
1942.....	2,873,968	12,151	2,084,832	47,523
1943.....	3,168,353	1,911	2,233,412	12,755
1944.....	3,202,023	17,237	2,266,903	499
1945.....	2,969,241	49,686	1,738,822	néant
Nouveau-Brunswick—				
1942.....	2,364,881	329,771	318,251	67,612
1943.....	2,858,989	325,273	409,502	70,600
1944.....	2,319,590	452,038	443,021	62,217
1945.....	2,309,061	475,140	512,334	129,738
Québec—				
1942.....	2,249,926	213,040	3,727,419	36,027
1943.....	1,863,890	74,622	4,219,193	8
1944.....	2,946,991	172,111	3,691,563	36,755
1945.....	6,853,392	340,639	3,691,905	58,740
Ontario—				
1942.....	3,754,877	3,000	18,624,782	néant
1943.....	6,511,700	néant	19,548,919	"
1944.....	7,501,458	"	19,504,912	"
1945.....	5,955,203	"	16,926,183	3
Colombie-Britannique—				
1942.....	1,743,212	73,131	1,891,243	8,074
1943.....	1,518,639	187,404	1,368,389	669
1944.....	2,160,090	163,885	1,647,041	3,063
1945.....	3,184,483	180,911	1,452,746	16,767
Yukon—				
1942.....	934	néant	463	néant
1943.....	7,138	"	292	"
1944.....	764	"	5	"
1945.....	875	"	67	"
Totaux—				
1942.....	12,993,229	631,693	26,946,993	159,236
1943.....	15,931,862	569,255	27,779,712	84,041
1944.....	18,150,714	865,269	27,553,449	102,554
1945.....	21,287,435	1,046,452	24,324,098	205,248

Sous-section 2.—Trafic des canaux

Comme les canaux canadiens sont ouverts à conditions égales aux vaisseaux et au trafic de tous les pays, le trafic des Etats-Unis représente une proportion considérable du trafic total de certains canaux, spécialement du canal maritime Welland. Ceci est indiqué dans les tableaux 21 et 23. Le rapport statistique annuel sur les canaux, publié par le Bureau fédéral de la Statistique, contient des détails sur plus complets sur le trafic des canaux.

21.—Trafic des canaux canadiens, par nationalité des navires et provenance des cargaisons, saisons de navigation, 1936-1946

NOTA.—Les chiffres comprennent des doubles emplois quand les cargaisons passent par deux canaux ou plus. Pour le trafic des canaux canadiens de 1886 à 1899, voir l'Annuaire de 1902, p. 402; pour les chiffres de 1900-1910, voir l'Annuaire de 1933, p. 709; et pour les chiffres de 1911-1935, p. 730 de l'Annuaire de 1938.

Saison de navigation	Nationalité du navire				Provenance de la cargaison				
	Canadienne		Américaine ¹		Canada		Etats-Unis		Total
	Nom-bre	Tonnage enregistré	Nom-bre	Tonnage enregistré	Tonnes	% du total	Tonnes	% du total	Tonnes
1936..	25,251	17,065,749	2,708	3,208,829	13,465,460	62.7	8,003,356	37.3	21,468,816
1937..	24,669	17,904,774	2,869	3,526,939	11,911,241	51.0	11,439,759	49.0	23,351,000
1938..	25,365	19,803,447	2,374	2,932,799	12,988,349	52.7	11,648,113	47.3	24,636,462
1939..	24,768	18,240,632	2,757	3,095,648	14,150,305	60.5	9,240,772	39.5	23,391,077
1940..	23,646	18,513,994	3,194	4,058,089	12,257,336	53.6	10,613,217	46.4	22,870,553
1941..	24,418	20,211,209	3,456	5,420,815	10,334,174	44.1	13,119,193	55.9	23,453,367
1942..	22,150	18,952,917	3,751	8,404,363	7,764,804	37.2	13,134,835	62.8	20,899,639
1943..	20,855	18,273,304	2,617	5,686,958	7,833,429	36.5	13,637,765	63.5	21,476,194
1944..	20,790	18,191,826	2,911	4,541,575	8,002,746	38.8	12,612,761	61.2	20,615,507
1945..	21,064	19,068,308	1,553	3,426,069	10,491,263	47.0	11,829,136	53.0	22,320,399
1946..	17,199	16,206,415	1,794	3,221,008	8,889,782	47.7	9,765,137	52.3	18,654,919

¹ Les chiffres comprennent un petit pourcentage de vaisseaux d'autres pays étrangers.

22.—Tonnage du trafic, par canal et par catégorie de marchandises, saison de navigation, 1946

NOTA.—Les chiffres comprennent des doubles emplois quand les cargaisons passent par deux canaux ou plus.

Canal	Produits agricoles	Produits animaux	Produits des manufactures et divers	Produits forestiers	Produits miniers	Total
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Sault-Sainte-Marie.....	1,032,787	175	576,826	166,266	164,075	1,940,129
Welland (maritime).....	2,034,398	216	3,037,954	375,784	5,081,794	10,580,146
Fleuve Saint-Laurent.....	1,068,351	3,652	1,391,417	439,897	2,847,261	5,750,578
Rivière Richelieu.....	néant	35	33,491	néant	5,755	39,281
Saint-Pierre.....	1,909	795	12,630	148	5,195	20,677
Murray.....	néant	néant	7,260	néant	néant	7,260
Rivière Ottawa.....	"	"	47,685	"	213,610	261,295
Rideau.....	"	"	186	433	820	1,439
Trent.....	1	"	36,543	64	4	36,612
St. Andrews.....	638	2,669	5,832	8,100	263	17,502
Totaux.....	4,138,664	7,543	5,149,834	990,692	8,318,777	18,654,919

23.—Trafic des canaux, selon la destination et l'origine, saison de navigation 1946

NOTA.—Les chiffres comprennent des doubles emplois quand les cargaisons passent par deux canaux ou plus.

Canal	De ports canadiens à ports canadiens		De ports canadiens à ports des Etats-Unis ¹		De ports des Etats-Unis ¹ à ports des Etats-Unis ¹		De ports des Etats-Unis ¹ à ports canadiens	
	En amont	En aval	En amont	En aval	En amont	En aval	En amont	En aval
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Sault-Sts-Marie... Welland (maritime).....	426,671	1,090,110	9,058	198,367	36,478	15,763	163,682	néant
Saint-Laurent.....	783,630	2,444,348	401,207	14,937	200,006	735,747	30,942	5,969,329
Richelieu.....	1,203,779	1,561,065	378,983	18,512	45,256	51,437	16,237	2,485,309
Saint-Pierre.....	néant	1,204	24,806	néant	néant	néant	néant	13,571
Murray.....	12,443	6,181	673	"	"	"	55	1,325
Rivière Ottawa.....	néant	7,260	néant	"	"	"	néant	néant
Rideau.....	45,417	212,450	"	3,428	"	"	"	"
Trent.....	613	826	"	néant	"	"	"	"
St. Andrews.....	88	36,544	"	"	"	"	"	"
	10,919	6,583	"	"	"	"	"	"
Totaux.....	2,483,540	5,356,571	814,427	235,244	231,740	802,947	210,916	8,469,534

Renvois à la fin du tableau, p. 740.

23.—Trafic des canaux, selon la destination et l'origine, saison de navigation 1946—fin

Canal	Trafic total selon la destination		Origine de la cargaison		Totaux	Compara- raison avec 1945
	En amont	En aval	Canada	Etats- Unis ¹		
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Sault-Ste-Marie.....	635,889	1,304,240	1,724,206	215,923	1,940,129	-73,757
Welland (maritime).....	1,415,785	9,164,361	3,644,122	6,936,024	10,580,146	-2,382,186
Saint-Laurent.....	1,644,255	4,106,323	3,152,339	2,508,239	5,750,578	-1,197,292
Richelieu.....	24,506	14,775	39,281	néant	39,281	-7,297
Saint-Pierre.....	13,171	7,506	20,677	"	20,677	-988
Murray.....	néant	7,260	7,260	"	7,260	+5,055
Ottawa.....	45,417	215,878	261,295	"	261,295	+3,122
Rideau.....	613	826	1,439	"	1,439	+376
Trent.....	68	36,544	36,612	"	36,612	-14,000
St. Andrews.....	10,919	6,583	17,502	"	17,502	+6,286
Totaux.....	3,790,623	14,864,296	8,904,733	8,756,186	18,654,919	-3,665,480

¹ Les chiffres des Etats-Unis comprennent un faible pourcentage de trafic en provenance ou à destination de ports d'autres pays étrangers.

Les chiffres des tableaux 21 et 23 renferment des doubles emplois lorsque les mêmes marchandises passent par deux canaux ou plus; mais dans le tableau 24 ces doubles emplois sont éliminés du trafic passant par les canaux du Saint-Laurent et le canal maritime Welland et par l'écluse canadienne du Sault-Ste-Marie; il s'élève à 3,881,423 tonnes en 1945 et 3,242,872 tonnes en 1946.

Le grain transbordé à la baie Georgienne, sur le lac Erié, ou à d'autres ports en amont de Montréal est traité comme nouvelle cargaison et, comme la majeure partie de ce grain a déjà passé par les écluses canadiennes ou américaines du Sault-Sainte-Marie, il reste encore des doubles emplois dans les chiffres en raison même de ce traitement. Ces doubles emplois ne peuvent être évités dans les calculs des totaux nets des canaux canadiens parce qu'il est impossible de vérifier si le grain rechargé à Port-Colborne ou tout autre port de transbordement a passé par les écluses canadiennes ou américaines du Sault-Ste-Marie.

24.—Trafic-marchandises passant par les canaux Saint-Laurent, maritime Welland et Sault-Ste-Marie, 1946

Canaux employés	En amont	En aval	Total
	tonnes	tonnes	tonnes
Trafic passant par les canaux canadiens—			
Saint-Laurent seulement.....	896,083	2,240,462	3,136,545
Saint-Laurent et Welland (canal maritime).....	649,396	1,637,332	2,286,728
Saint-Laurent, Welland et Sault-Ste-Marie ¹	98,776	228,529	327,305
Canal maritime Welland seulement.....	667,613	6,607,559	7,275,172
Canal maritime Welland et Sault-Ste-Marie ¹	195,164	1,971,649	2,166,813
Sault-Ste-Marie seulement.....	425,491	947,616	1,373,107
Totaux, trafic passant par les canaux canadiens.....	2,932,523	13,633,147	16,565,670
Trafic passant par les écluses américaines à Sault-Ste-Marie seulement.....	18,202,107	72,819,158	91,021,265
Totaux, trafic des canaux.....	21,134,630	86,452,295	107,586,935

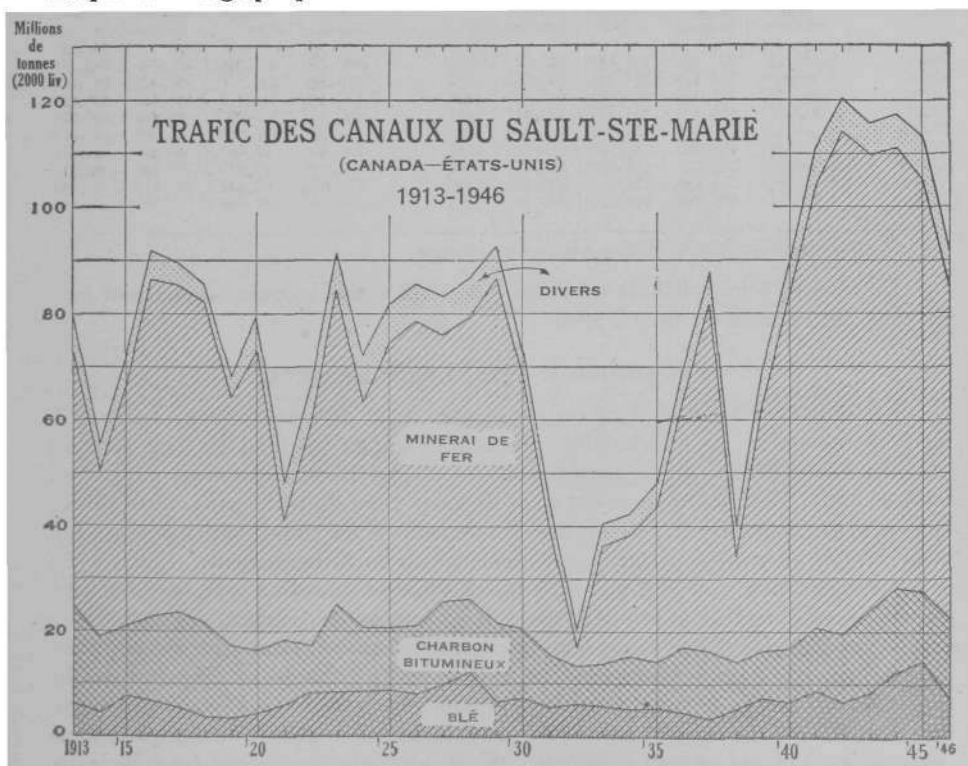
¹ Par les écluses canadiennes et américaines du Sault-Ste-Marie.

Le trafic des canaux canadien et américain du Sault-Ste-Marie, depuis les dix dernières années sur lesquelles il existe des statistiques, a été environ deux fois plus considérable que celui du canal de Panama et près de trois fois plus en 1940. Il varie d'un bas de 20,484,000 tonnes en 1932, ce qui était moindre que le trafic du

canal de Panama, à un haut de 120,200,814 tonnes en 1942. Au point de vue tonnage, le transport le plus considérable est celui du minerai de fer. Au cours des 50 dernières années, le transport du minerai de fer a fluctué de 4,901,000 tonnes en 1892 et d'une moyenne de 50 millions de tonnes de 1920 à 1930, de 3,607,000 tonnes en 1932 à un haut de 94,326,578 tonnes en 1942. Bien que le blé ne représente que 7 p. 100 seulement du tonnage du minerai de fer, sa valeur est généralement plus élevée et il constitue la denrée la plus précieuse à passer par les canaux; en 1928, la valeur du blé passé par les canaux était de 40 p. 100 de celle du trafic total. Les autres grains représentent d'un quart à un cinquième du tonnage du blé et une proportion encore moindre de la valeur.

Le charbon bitumineux suit généralement le minerai de fer au point de vue tonnage, et une grande partie de ce produit est transportée par les cargos à minerai lorsqu'ils reviennent pour une nouvelle cargaison.

Le tonnage des trois principales denrées et celui de toutes les marchandises ayant passé par les canaux, au cours des années de 1913 à 1946 inclusivement, sont indiqués dans le graphique suivant.



Le canal de Panama.—Le canal de Panama, qui fut ouvert à la navigation commerciale le 15 août 1914, est une voie navigable de grande importance pour les ports de la Colombie-Britannique d'où, durant toute l'année, partent des navires allant directement vers les ports britanniques ou européens. Comme route faisant pendant à celle des chemins de fer transcontinentaux, il revêt une importance vitale en ce qui concerne la solution des grands problèmes du transport continental, et bien que son influence soit plus latente que réelle, il joue un rôle précieux dans le maintien

à un niveau raisonnable des tarifs ferroviaires transcontinentaux. Pendant la première guerre mondiale, les grands espoirs fondés sur l'ouverture du canal ne se réalisèrent pas faute de navires. Cependant, depuis la baisse des tarifs océaniques après la guerre, le trafic entre les ports canadiens du Pacifique et l'Europe a augmenté et, bien que la proportion de transport effectué par les vaisseaux d'immatriculation canadienne soit relativement peu élevée, le tonnage du trafic a atteint des proportions considérables. Au cours des années de guerre de 1940 à 1945, le volume du trafic canadien du canal a sensiblement diminué.

25.—Trafic des ports canadiens de l'Est et de l'Ouest par le canal de Panama, années terminées le 30 juin 1929-1946

NOTA.—Les chiffres de 1921-1923 paraissent à la page 734 de l'Annuaire de 1933.

Année	Départ		Destination		Année	Départ		Destination	
	Littoral canadien du Pacifique	Littoral canadien de l'Atlantique	Littoral canadien du Pacifique	Littoral canadien de l'Atlantique		Littoral canadien du Pacifique	Littoral canadien de l'Atlantique	Littoral canadien du Pacifique	Littoral canadien de l'Atlantique
	tonnes longues	tonnes	tonnes longues	tonnes		tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues
1928.....	2,650,646	231,128	266,433	539,767	1938.....	1,962,220	391,906	213,781	398,710
1930.....	1,888,996	185,776	267,282	556,562	1939.....	2,373,452	348,410	163,526	296,881
1931.....	2,307,267	137,756	271,621	492,532	1940.....	2,272,450	313,118	185,540	108,648
1932.....	2,833,211	89,443	167,855	529,317	1941.....	1,366,873	178,700	99,693	220,223
1933.....	2,896,152	121,875	134,511	328,038	1942.....	374,073	135,655	36,709	152,807
1934.....	2,201,189	196,204	189,277	498,706	1943.....	723,528	95,788	néant	21,611
1935.....	2,490,203	248,658	176,698	547,974	1944 ¹	363,220	17,283	30,044	néant
1936.....	2,705,567	298,884	223,174	506,673	1945 ¹	679,079	65,395	366,118	30,540
1937.....	2,780,243	379,783	240,221	589,011	1946.....	1,756,989	184,850	111,161	62,516

¹ Chiffres approximatifs; les chiffres exacts sont inconnus.

Un tableau à la p. 645 de l'Annuaire de 1942 donne le trafic commercial total du canal de Panama de 1929 à 1940.

Sous-section 3.—Trafic dans les ports

Le trafic-marchandises dans un grand port revêt diverses formes. Le mouvement outre-mer, i.e. les marchandises qui sont embarquées à bord des long-courriers ou qui en sont débarquées, constitue souvent une partie étonnamment minime du trafic global. D'ordinaire le mouvement de va-et-vient du trafic par navires côtiers l'emporte en volume. Il y a ensuite le mouvement en transit des vaisseaux qui passent dans les ports sans faire de chargement ou de déchargement. Enfin, il y a le mouvement d'un endroit à un autre dans les limites du même port, lequel atteint un volume considérable en plusieurs cas. Il est impossible d'obtenir des statistiques sur le volume global des marchandises manutentionnées dans tous les ports du Canada, parce que plusieurs d'entre eux sont de petits ports qui ne disposent pas du personnel nécessaire à l'enregistrement détaillé du trafic. Le Conseil des ports nationaux dresse un rapport annuel des cargaisons embarquées et débarquées dans les huit ports placés sous sa direction. Six d'entre eux sont parmi les principaux ports du Canada et les cargaisons manutentionnées dans chacun sont inscrites au tableau 26. Les chiffres comprennent le fret de la navigation côtière et internationale intérieure, aussi bien que celui de la navigation maritime; ils comprennent toutes les cargaisons embarquées ou débarquées soit au moyen des facilités fournies par le Conseil ou aux docks privés et aux terminus de ces ports. Le mouvement dans le port même, les navires sur lest (non utiles), l'ensoutage, les magasins des navires, les matières postales et le bagage des voyageurs sont exclus.

26.—Principales denrées des cargaisons transportées, embarquées et débarquées dans les six principaux ports, 1945 et 1946

Port et denrée	1945		1946	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Montréal—				
Grain.....	1,159,060	2,962,086	634,954	1,796,314
Charbon, bitumineux.....	1,348,611	91	1,108,649	néant
Gazoline.....	109,462	563,885	227,980	598,845
Farine de blé.....	723	342,593	néant	638,316
Pétrole, combustible.....	81,525	320,073	49,397	331,484
Pétrole, non rectifié.....	95,714	néant	249,163	34,075
Sucre brut.....	11,399	"	178,442	néant
Véhicules automobiles et pièces.....	64,539	313,160	24,941	140,922
Bois d'œuvre (madriers, planches et dallage) et bois équarri.....	3,166	84,824	4,295	150,799
Viande, en boîte, salée, préparée ou en conserve.....	113	74,845	514	144,219
Pétrole, raffiné, non autrement spécifié.....	422	73,467	31,680	93,593
Minéral de manganèse.....	14,224	14,224	41,227	79,843
Outils de chemin de fer, non autrement spécifié.....	néant	17,411	16	110,567
Papier à journal.....	"	52,058	néant	99,313
Pierre de phosphate.....	"	néant	65,641	30,204
Kérosène.....	19,952	24,805	83,872	8,806
Ciment, commun ou de portland.....	525	104,155	921	83,265
Carton-pâte (sauf la planche murale).....	101	9,442	7	79,198
Gypse, brut.....	54,660	4,319	75,940	néant
Charbon, anthracite.....	73,537	94	74,654	189
Mélasses.....	1,249	3	50,132	13,498
Minéral de fer.....	néant	néant	38,779	22,470
Pulpe de bois.....	1,017	60,336	1	52,202
Fromage.....	10	38,296	73	49,971
Totaux, 24 denrées.....	3,040,009	5,060,237	2,941,278	4,558,593
Grands totaux, toutes denrées.....	3,239,815	5,769,792	3,465,018	5,694,682
Vancouver—				
Grain.....	néant	912,610	2,410	1,718,394
Billes, mâts, pilotis, étais de mines, pieux, poteaux, perches et traverses (chemins de fer).....	944,958	90,111	917,930	111,509
Pétrole, non rectifié.....	921,442	néant	885,037	-
Pétrole, combustible.....	195,968	320,988	449,273	324,007
Bois d'œuvre (madriers, planches et dallage) et bois équarri.....	570,677	219,127	484,943	278,507
Sable et gravier.....	239,027	5,214	364,997	15,086
Papier à journal.....	207,833	20,959	224,006	29,114
Gazoline.....	94,345	129,713	102,428	119,189
Charbon, bitumineux.....	173,019	36,630	137,521	52,333
Farine de blé.....	12	104,793	3	176,919
Pulpe de bois.....	144,706	39,363	146,167	18,326
Poisson (y compris les crustacés), en boîte ou en conserve.....	39,859	46,550	35,686	66,751
Engrais chimiques et matières fertilisantes.....	13,174	55,452	7,985	67,256
Ciment, commun et de portland.....	51,275	4,467	68,597	5,953
Bois décheté.....	néant	85,669	néant	68,335
Pierres et cailloux.....	1,285	4,044	3,045	60,581
Kérosène.....	13,788	2,771	35,408	15,614
Totaux, 17 denrées.....	3,601,368	2,678,461	3,845,436	3,125,974
Grands totaux, toutes denrées.....	4,117,322	2,875,200	4,379,263	3,865,318
Halifax—				
Pétrole, non rectifié.....	1,149,982	3,034	1,007,252	néant
Pétrole, combustible.....	767,369	909,752	60,538	262,032
Charbon, bitumineux.....	488,807	80	264,401	406
Gazoline.....	25,426	141,589	94,322	134,327
Grain.....	7,218	447,107	4,916	216,535
Farine de blé.....	169	274,078	23	180,697
Véhicules automobiles et pièces.....	33,736	100,073	22,064	81,944
Billes, mâts, pilotis, étais de mines, pieux, poteaux, perches et traverses (chemins de fer).....	3	40,981	32	95,524

26.—Principales denrées des cargaisons transportées, embarquées et débarquées dans les six principaux ports, 1945 et 1946—fin

Port et denrée	1945		1946	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Bois d'œuvre (madriers, planches et dallage) et bois équarri.....	97	96,408	30	88,813
Viande, en boîte, salée, préparée ou en conserve.....	62	165,605	206	58,305
Poisson (y compris les crustacés), frais ou congelé.....	32,463	6,849	50,585	4,430
Sucre brut.....	139,109	néant	53,317	néant
Poisson (y compris les crustacés), séché, saumuré, salé ou fumé.....	23,964	38,342	13,828	30,357
Totaux, 13 denrées.....	2,668,355	2,223,898	1,571,514	1,152,370
Grands totaux, toutes denrées.....	2,800,877	2,982,167	1,738,442	1,647,270
Saint-John—				
Grain.....	néant	861,466	néant	476,848
Farine de blé.....	1,124	338,189	30	300,556
Charbon, bitumineux.....	338,238	470	278,805	1,916
Bois d'œuvre (madriers, planches et dallage) et bois équarri.....	6,036	143,523	8,658	155,417
Sucre brut.....	152,568	néant	140,279	néant
Véhicules automobile et pièces.....	22,309	236,123	34,868	100,889
Papier à journal.....	néant	104,192	néant	106,136
Gazoline.....	47,297	9,071	78,360	12,546
Pétrole, combustible.....	95,788	1,303	80,941	4,121
Billes, mâts, pilotis, étais de mines, pieux, poteaux, perches et traverses (chemins de fer).....	2,251	29,834	3,969	78,175
Pommes de terre.....	1,064	38,148	1,208	52,245
Totaux, 11 denrées.....	667,625	1,762,369	627,118	1,288,699
Grands totaux, toutes denrées.....	1,049,342	2,801,009	973,777	1,868,911
Trois-Rivières—				
Bois de pulpe.....	756,504	néant	871,013	néant
Charbon, bitumineux.....	340,953	49	417,444	"
Grain.....	452,766	667,520	72,571	184,615
Billes, mâts, pilotis, étais de mines, pieux, poteaux, perches et traverses (chemins de fer).....	néant	57,174	néant	144,353
Papier à journal.....	"	38,867	"	88,993
Bois d'œuvre (madriers, planches et dallage) et bois équarri.....	4,354	74,521	4,257	41,344
Gazoline.....	14,809	néant	22,673	néant
Soufre.....	néant	"	9,669	"
Pétrole, combustible.....	6,467	"	6,039	1,308
Sable et gravier.....	3,588	"	6,746	néant
Totaux, 10 denrées.....	1,579,441	838,131	1,410,412	460,613
Grands totaux, toutes denrées.....	1,611,708	881,134	1,427,222	475,302
Québec—				
Bois de pulpe.....	365,667	126,316	451,986	100,011
Charbon, bitumineux.....	356,194	2,646	349,948	1,202
Gazoline.....	82,516	2,413	114,892	240
Billes, mâts, pilotis, étais de mines, pieux, poteaux, perches et traverses (chemins de fer).....	1,274	64,831	493	105,538
Pétrole, combustible.....	143,310	772	95,297	457
Grain.....	14,008	409,028	19,313	58,099
Bois d'œuvre (madriers, planches et dallage) et bois équarri.....	12,558	46,671	9,030	47,717
Ciment, commun ou de portland.....	44,199	1,815	43,040	613
Totaux, 8 denrées.....	1,019,726	654,492	1,033,999	313,877
Grands totaux, toutes denrées.....	1,184,848	714,611	1,158,884	381,875

PARTIE V.—TRANSPORT AÉRIEN CIVIL*

Nota.—Une étude de l'activité et de l'organisation militaires se présente mieux sous la rubrique de la Défense nationale (voir "Aviation" à l'index).

Section 1.—Historique et administration

Sous-section 1.—Historique

Au tournant du siècle, M. W. R. Turnbull, qui peut être appelé le "père des recherches aéronautiques au Canada", faisait des expériences sur des plans à profil d'aile et sur des hélices à Rothesay (Nouveau-Brunswick), où, en 1902, il construisit le premier petit tunnel aérodynamique au Canada. Il découvrit les lois du centre du mouvement de pression sur les ailes et fit de ces lois des déductions qui expliquèrent la stabilité longitudinale des avions. Il fit également voir les lois statiques des hélices et au cours des années subséquentes il fit la découverte d'une hélice à pas contrôlable et la perfectionna.

Au moment où M. Turnbull commençait son œuvre, le docteur Graham Bell faisait des expériences avec des cerfs-volants et des hélices dans les laboratoires de sa résidence d'été à Baddeck, île du Cap-Breton. L'"Aerial Experiment Association", fondée en 1907, se composait de cinq membres: le docteur Bell; M. J. A. D. McCurdy et M. F. W. Baldwin, deux ingénieurs diplômés canadiens; M. Glen Curtiss, constructeur de moteurs pour motocyclettes, de l'Etat de New-York; et le lieutenant Selfridge, de l'armée américaine, en congé. Le travail des membres de cette association porta des fruits: la première envolée au Canada eut lieu à Baddeck le 7 décembre 1907, dans le *Cygnat*, un cerf-volant tétraédral, halé par un remorqueur à vapeur; le 23 février 1909, l'avion de McCurdy, le *Silver Dart*, fut sorti pour des essais sur la glace à Baddeck. Le dessinateur agissait comme pilote de cet avion qui, par sa propre force, vola sur une distance d'un demi-mille, s'élevant trente pieds au-dessus de la glace. Ce fut la première envolée aérienne d'un sujet britannique. Le *Silver Dart* l'emportait sur tout aéronef qui avait fait des envolées antérieures; ses caractéristiques principales consistaient en un châssis à trois roues, des ailes fuselées et l'usage de commandes pour les ailerons.

Le monde civilisé fit de rapides progrès dans l'amélioration et le dessin des "plus lourds que l'air" de 1908 à la déclaration de la première guerre mondiale, et ces progrès s'accéléraient au cours de la guerre, grâce à l'intensité de la course vers la suprématie de l'air et au vaste champ d'expérimentation qu'offraient les opérations militaires. Officiellement, le Canada n'a concouru que pour une faible part à ces développements. Cependant, plusieurs jeunes Canadiens entrèrent dans le service aérien de la Grande-Bretagne et, en vue de faciliter leur recrutement et leur préparation, le Canada établit des unités d'entraînement. Afin de fournir des avions pour fins d'entraînement, la Canadian Aeroplanes Limited fut organisée par le conseil impérial des munitions et, à la fin de la guerre, cette industrie avait construit 2,900 avions. Dans la dernière phase de la guerre, étant donné l'extension des raids par sous-marins sur la côte américaine de l'Atlantique, un service aérien de la Marine Royale Canadienne fut organisé pour faire la patrouille des côtes des Provinces maritimes et sur le golfe Saint-Laurent. Des bases furent établies à Halifax et à Sydney et la patrouille fut inaugurée le 25 août 1918.

* Les détails descriptifs et administratifs ont été préparés d'après les renseignements fournis sous la direction de A. D. McLean, O.B.E., régisseur de l'aviation civile, ministère des Transports, et W. S. Thompson, C.B.E., directeur des Relations publiques, National Canadien, Ministère des Transports, et les statistiques ont été réunies par G. S. Wrong, chef de la Branche des transports et utilités publiques du Bureau fédéral de la Statistique.

A la fin de la guerre, des milliers de jeunes gens, après avoir fait de l'entraînement et avoir acquis de l'expérience dans les services aériens britanniques, retournèrent au Canada débordant d'enthousiasme pour l'aviation et cherchant une occasion de faire fructifier leurs nouvelles connaissances en temps de paix. Au même temps, les gouvernements vendaient l'excédent de leurs avions à des prix d'aubaine. Il était nécessaire de prendre des mesures pour surveiller et contrôler l'aviation au Canada. En juin 1919 fut nommée la Commission de l'Air qui jouissait de pleins pouvoirs concernant la réglementation de l'aviation civile. Des branches furent organisées pour pourvoir à l'émission de permis d'avions et au personnel, exécuter des opérations aériennes pour les autres services administratifs et fournir des services techniques.

La situation d'un nombre considérable de pilotes entraînés et l'excédent d'avions, immédiatement après la guerre, eurent pour résultat d'activer grandement l'aviation. Cependant, une grande partie de cette activité revêtit la forme d'envolées de démonstration, de plaisir et d'instruction. La vogue de ces activités s'évanouit bientôt alors que l'aviation n'était plus chose nouvelle pour le public en général. Toutefois, les assises du progrès réel furent établies par quelques hommes plus clairvoyants qui cherchèrent à appliquer les facilités de l'aviation à des fins vraiment pratiques, comme la reconnaissance des forêts, les relevés et le transport dans les régions inaccessibles du pays. Dans l'été de 1919, des envolées couronnées de succès furent faites pour la protection de la forêt et les relevés à Lac-à-la-Tortue (Qué.). A l'été de 1920 et de 1921, des bases furent établies par la Commission de l'Air, avec la coopération provinciale, à divers endroits du Canada d'où l'on poursuivait des opérations de patrouille forestière et de relevés. En outre, quelques grandes corporations établirent leurs propres services aériens pour la patrouille forestière, les relevés et le transport. La découverte de pétrole à Fort-Norman, sur la rivière Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'automne de 1921, influa sur la première tentative d'établir sur une grande échelle le transport aérien dans l'extrême nord. A la suite du développement de l'activité minière à Rouyn, dans le nord-ouest du Québec, le premier service aérien régulier pour voyageurs et marchandises fut inauguré en 1924.

Depuis ces débuts, l'expansion a été rapide. La rapidité et la facilité du transport aérien ont joué un rôle très important dans l'expansion de l'activité minière ces dernières années dans plusieurs régions du Bouclier Canadien. L'avion a été régulièrement employé dans tout le Canada pour la photographie sommaire et la patrouille des forêts et la répression des feux, cependant que de vastes étendues ont été cartographiées chaque année au moyen de la photographie aérienne. Les raisons fondamentales de ces progrès de l'aviation dans le nord du pays sont simples. Les seuls moyens de transport pour lesquels on doit opter dans plusieurs cas—le canot en été et l'attelage de chiens en hiver—sont pénibles, fastidieux, très dispendieux et lents pour les longues distances. De plus, les lacs qui émaillent le pays en tous lieux étaient tout désignés comme les premiers champs d'amerrissage pour l'avion muni de flotteurs en été et de patins en hiver. L'envolée pouvait être faite en entier pendant le jour et les voyages pouvaient généralement être différés si les conditions atmosphériques n'étaient pas favorables. Il en est résulté que l'aviation commerciale à travers le nord du pays a été en mesure de fournir un service véritablement économique et de faire des progrès marqués sans être subventionnée en aucune manière par le gouvernement, qui a recours à l'avion pour remplir de nombreuses fonctions avec une efficacité et une économie croissantes.

La situation était tout à fait différente dans les vieux établissements du Canada. Il y avait là déjà d'autres modes de transport éprouvés et efficaces qui dans certains centres étaient même développés à l'excès. Le seul avantage que l'aviation pouvait offrir était une économie de temps et, pour en arriver à cette fin, un vaste réseau d'aéroports était nécessaire. A cause des dépenses qu'il entraînait, le développement du transport aérien interurbain a été laissé en suspens d'abord, jusqu'à ce que le progrès eût donné ailleurs un signe plus évident de son succès et de sa valeur. Cependant, le succès des services aériens interurbains en Europe et la ferme croissance du service aérien des Etats-Unis portèrent à reconsidérer la position du Canada en 1927. En vue d'établir une chaîne d'aéroports à travers le Canada et également de pourvoir à l'entraînement du personnel, le mouvement des clubs d'aviation prenait naissance, jouissait des subsides de l'Etat et recevait des avions en cadeau. Il se forma vingt-trois clubs d'aviation dans les principales villes canadiennes en 1928 et 1929. Les aéroports établis par les municipalités ou par ces clubs d'aviation formaient la base de la route aérienne transcanadienne, tandis que le gouvernement fédéral devait fournir les champs d'atterrissage intermédiaires, spécialement dans les Rocheuses et le nord ontarien, le service météorologique, l'éclairage et les services radiophoniques.

Au commencement de 1923, par suite de l'unification des forces de la défense sous le ministère de la Défense nationale, la Commission de l'Air créée en 1919 fut abolie et l'administration de l'aviation releva du nouveau ministère. A cette époque où les services d'aviation militaire et d'aviation civile étaient peu importants et dans les premières phases de leur développement, les avantages qu'il y avait de fusionner leur administration en un seul ministère étaient évidents. Toutefois, les deux fonctions se développaient inévitablement dans des champs d'action différents, ces différences s'appliquant et aux types d'avion et à l'entraînement du personnel. Le progrès de l'aviation militaire et de l'aviation civile avait rendu moins judicieuse leur administration en un seul ministère et, à l'automne de 1936, la stabilité de l'administration de l'aviation au Canada fut finalement atteinte par la séparation complète des fonctions militaires et civiles, ces dernières étant transférées au nouveau ministère des Transports. L'aviation civile est maintenant devenue une partie si importante des facilités de transport au Canada qu'elle peut être mieux administrée par le ministère qui s'occupe des services ferroviaires et maritimes, dont l'aviation est un complément.

Route aérienne transcanadienne.—Une description de cette route paraît aux pp. 722-725 de l'*Annuaire* de 1940.

Service aérien transatlantique.—La somme de travail accomplie jusqu'au début des hostilités en vue de l'établissement d'un service aérien entre le Canada, les Etats-Unis et les Iles Britanniques en passant par Terre-Neuve est décrite aux pp. 725-729 de l'*Annuaire* de 1940.

Aviation civile d'avant-guerre et programme de défense.—Un article qui expose les faits importants de l'aviation civile avant la guerre en 1939, de même que l'apport de l'aviation civile au programme de défense aérienne, a paru aux

pp. 617-622 de l'*Annuaire* de 1941. Un article sur l'évolution et le progrès du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique a paru aux pp. 1126-1136 de l'édition de 1946.

Administration.—Les dispositions administratives qui régissent l'aviation civile sont exposées aux pp. 647-648 de l'*Annuaire* de 1942. La régie actuelle sous la Commission du transport aérien est décrite à la p. 688.

Sous-section 2.—Progrès récents

Le passage de l'aviation civile de la guerre à la paix s'est achevé en 1946 lors de l'abolition des régies de temps de guerre encore en vigueur au sujet de l'aviation. Les aéroports et aérodromes construits pour fins de guerre ont été affectés à l'aviation civile et des travaux de construction considérables ont été entrepris pour en transformer quelques-uns afin de répondre aux exigences des avions de transport lourds. La réglementation des routes aériennes a été amplifiée; des services supplémentaires d'aide à la navigation aérienne ont été fournis et on a commencé l'érection de nouveaux aéroports afin de satisfaire à la demande d'expansion du réseau de routes aériennes du Canada enrayée temporairement par la guerre.

Désaffectation des aéroports.—Depuis la cessation des hostilités, le ministère des Transports s'est porté acquéreur de la plupart des aéroports et aérodromes construits ou adaptés à des fins de guerre en vertu du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. L'affectation d'un grand nombre de ces aérodromes à des fins civiles d'après-guerre avait été envisagée lors de leur construction; ceux qui ont été déclarés en excédent par le Corps d'aviation royal canadien ont été transférés au ministère des Transports par l'entremise du Comité de répartition des biens de la Couronne et dans la plupart des cas, ont été conservés pour l'aviation civile. La plupart des aéroports qui avaient été loués des municipalités ont été rendus à celles-ci; un grand nombre de champs d'atterrissage nouvellement construits ont été loués à des municipalités intéressées ou à d'autres organismes compétents.

Un grand nombre d'édifices du C.A.R.C. construits sur les aéroports expropriés ont été conservés pour usage administratif ou municipal ou ont été mis à la disposition de clubs locaux d'aviation en voie de réorganisation, moyennant un loyer annuel insignifiant. Les édifices non utilisés à ces fins ou comme entrepôts de la Corporation des biens de guerre ont été livrés au Comité de répartition des biens de la Couronne pour remédier à la crise du logement et à la pénurie d'autres bâtiments.

Réalisations nouvelles.—Le ministère des Transports, ayant fait l'acquisition de lignes aériennes et d'installations d'aéroports construits par le corps d'aviation de l'armée américaine dans le nord du Canada en vue de la défense de l'hémisphère, a entrepris l'extension de la route Edmonton-Norman-Wells, via Fort-McMurray. La route à relais du Nord-Ouest (pour détails, voir l'article sur les champs d'aviation du Canada septentrional, pp. 735-742 de l'*Annuaire* de 1945) d'Edmonton à White-Horse, construite d'abord par le ministère des Transports et prolongée durant la guerre, demeure présentement sous la surveillance du C.A.R.C. sauf pour les services de radio-alignement et de météorologie. Aucune décision n'a été prise au sujet de l'utilisation ou la désaffectation des aménagements sur la "Crimson Route" ou sur la route à relais du Nord-Est qui s'étend du Pas à Churchill (Man.) à l'île Southampton (T. du N.-O.) et à Goose-Bay (Lab.).

Des relevés détaillés ont été faits au cours de l'année sur des emplacements devant être choisis comme aéroports dans les provinces d'Alberta, Ontario, Québec et Nouveau-Brunswick, à Banff, Red-Lake, Atikokan, Gore-Bay, Wiarton, Caribou Island, Chibougamau, Matane et Fredericton. En vertu d'une entente avec le ministère des Mines et Ressources, la construction d'une seconde piste d'atterrissage a été commencée à l'aéroport de Yellowknife (T. du N.-O.), afin de permettre aux gros avions de transporter des approvisionnements en toute saison à cet important centre minier.

Reprise de l'aviation commerciale.—L'aviation commerciale au Canada attend encore l'apparition des derniers modèles d'avions civils. Dans l'intervalle, un certain nombre d'avions militaires transformés sont affectés au service de l'aviation commerciale. La construction d'avions de commerce au Canada a été considérablement entravée par l'insuffisance de matières premières et de pièces; on prévoit cependant qu'au début de 1947 les compagnies de transport commercial aérien au Canada seront en mesure de faire l'acquisition de nouveaux avions dont elles ont grand besoin et d'autre outillage nécessaire à leur expansion. Un grand nombre d'équipages canadiens, aériens et terrestres, formés au cours de la guerre, ont subi les épreuves nécessaires pour obtenir des certificats de compétence en aviation civile et comme ingénieurs d'aviation. On prévoit une expansion considérable de l'aviation commerciale au Canada à mesure que le nouvel outillage deviendra disponible.

Aviation privée.—Tout indique que lorsque le matériel sera disponible l'aviation privée reprendra d'une façon remarquable; jusqu'à maintenant, en dépit des surplus militaires, elle a subi un arrêt faute de matériel, de hangars et d'autres commodités d'aérodrome.

Réouverture des clubs d'aviation.—Les Royal Canadian Flying Clubs ont fait preuve d'une activité remarquable et un grand nombre d'aviateurs revenus d'outre-mer ont pris une part active à la renaissance de ce mouvement. Presque tous les Royal Canadian Flying Clubs ont été occupés à donner une formation élémentaire aux membres du C.A.R.C. au cours des années de guerre.

Les services aériens du ministère des Transports ont fait beaucoup pour encourager la réouverture des clubs d'aviation dans tout le Canada; lorsque la chose était possible, ils leur ont accordé des privilèges spéciaux dans les aérodromes du ministère. Avec la collaboration du C.A.R.C., les édifices de temps de guerre des aéroports ont été conservés et mis à la disposition des clubs d'aviation moyennant un loyer modique.

Service à horaire fixe du transport aérien au Canada

Lignes aériennes Trans-Canada en 1946.—L'expansion et l'amélioration du service caractérisent l'activité des lignes aériennes Trans-Canada en 1946. De nouvelles routes sont ouvertes, l'utilisation de certaines routes existantes est intensifiée et le service des voyageurs sensiblement accru par l'acquisition de nouveaux avions plus gros ajoutés à la flotte aérienne des lignes Trans-Canada. L'expansion des lignes aériennes a pour effet de raccourcir de façon relative les vastes distances au Canada, tout en favorisant les relations internationales.

Il s'est produit une grande augmentation du nombre d'avions-milles utiles parcourus par les avions de la compagnie. Le chiffre de 14,162,377 représente une augmentation de 3,656,302 milles de vol sur l'année précédente. Une bonne partie de la distance additionnelle a été parcourue sur les 1,212 milles de nouvelles routes inaugurées au cours de l'année par les lignes aériennes Trans-Canada. Ces nouvelles routes portent à 6,511 milles la longueur totale de routes, au regard de 5,299 à la fin de 1945. Le service des voyageurs et la messagerie accusent des gains sensibles mais la poste aérienne diminue considérablement. Le nombre de voyageurs transportés est de 67 p. 100 plus élevé qu'en 1945; le total, 305,442, représente une augmentation de 122,321 sur celui de 1945. Le nombre de livres transportées au moyen du service de messagerie est de 1,043,713, soit 93,390 livres de plus qu'en 1945. Le volume des matières postales, 2,325,977 livres, accuse une diminution de 1,103,255 livres.

En vertu des dispositions du contrat de 1945, la compagnie Trans-Canada a pris livraison au cours de l'année de 24 avions DC-3 de 21 passagers, ce qui porte à 27 le nombre de DC-3 à la fin de 1946. Dès leur arrivée, ces avions étaient mis en opération pour remplacer les Lockheed, plus petits; ils sont maintenant en service sur la plupart des routes canadiennes et outre-frontière alors que les Lockheeds sont affectés surtout à l'Ouest du Canada, sur le parcours Lethbridge-Vancouver. La désaffectation d'une partie de la flotte de Lockheeds était commencée à la fin de l'été.

Au printemps, une envolée quotidienne supplémentaire a été ajoutée au service Toronto-New-York qui comprend maintenant quatre envolées par jour dans chacune des directions. Un nouveau service a été inauguré en juillet entre Toronto et Chicago et il se fait quotidiennement trois envolées entre ces deux endroits. Un mois plus tard, une autre ville américaine importante a été ajoutée au réseau de Trans-Canada alors qu'un service quotidien entre Toronto et Cleveland (Ohio) a été inauguré. Deux envolées par jour se font sur cette route, via London (Ont.). Un autre chaînon a été ajouté en septembre au réseau international lors de l'inauguration d'une envolée quotidienne entre Port-Arthur-Fort-William (Ont.) et Duluth (Minn.); l'expansion rapide a continué le mois suivant. En novembre, on a commencé l'exploitation de la route Victoria-Seattle; en même temps, le service entre Vancouver et Victoria a été amplifié pour compter maintenant huit envolées par jour. Un quatrième service transcontinental quotidien entre Montréal et Vancouver a commencé de fonctionner le 1er avril 1947.

Service aérien transatlantique du gouvernement canadien.—Le service aérien transatlantique du gouvernement canadien exploité par les lignes aériennes Trans-Canada a fait en 1945 sa millième envolée au-dessus de l'Atlantique. Le service a été très accéléré, le nombre d'envolées passant de trois par semaine à une chaque jour, et toutes les envolées fixées ont été accomplies. Le service a été prolongé jusqu'à Londres. Le nouveau quadrimoteur de 40 places, le *North Star*, que les lignes aériennes Trans-Canada affecteront aux services transocéanique et transcontinental, a fait une envolée d'essai en juillet 1946, une envolée à travers le Canada en septembre et sa première envolée transatlantique en avril 1947. La conception et la fabrication de cet avion sont pour une bonne part d'origine canadienne.

Lignes aériennes du Pacifique Canadien.—La circulation s'est améliorée en général sur les lignes aériennes du Pacifique Canadien en 1946. Une portion considérable de cette amélioration peut être attribuée à une plus grande activité

dans les régions minières du pays, depuis la fin de 1946. Les lignes aériennes du Pacifique Canadien s'en sont tenues à leur programme d'uniformisation de leur flotte en faisant au cours de l'année l'acquisition de nouveaux types d'avion plus puissants dont 10 Douglas C-47, 9 Norsemen et 4 Cansos.

Les compagnies constituantes des lignes aériennes du Pacifique Canadien ont à leur crédit 6,813,907 milles de vol utiles en 1946, au regard de 5,373,403 en 1945; elles transportent 175,461 passagers payants contre 125,110; 16,514,741 livres de marchandises contre 9,419,556 et 1,722,733 livres de matières postales contre 1,253,537 en 1945.

Lignes aériennes indépendantes.—Outre les lignes aériennes Trans-Canada et les lignes aériennes du Pacifique Canadien, il n'y a que quatre autres lignes aériennes autorisées à exploiter des services à horaire fixe au Canada. Ce sont:

- (1) Maritime Central Airways de Charlottetown (I. du P.-E.).
- (2) Northern Airways Limited, Carcross (T. du Yukon).
- (3) Leavens Brothers Air Services Limited, Toronto (Ont.).
- (4) M and C Aviation Company Limited, Prince-Albert (Sask.).

La plupart des lignes indépendantes exploitent des services qui ne sont pas à horaire fixe; à peu d'exceptions près, ce sont des services de louage et les envolées se font de bases désignées. C'est dans ce domaine que se sont réalisés les plus grands progrès de la période d'après-guerre. Ces services aériens non seulement fournissent des moyens efficaces d'accès aux régions du Canada inaccessibles par les autres moyens de transport, mais servent de lignes affluentes aux lignes aériennes à horaire fixe.

C'est pour le domaine du service de louage de l'aviation commerciale que les anciens militaires, surtout le personnel du corps d'aviation, ont manifesté le plus grand intérêt vu qu'ils peuvent débiter dans l'exploitation d'une façon modeste et que le capital requis n'est pas exorbitant.

À la fin de 1946, les certificats d'exploitation émis par la Branche des services aériens du ministère des Transports ont été remis à 70 services de louage commercial qui ne sont pas à horaire fixe et qui opèrent de bases désignées; trois de ces services fonctionnent entre des endroits autorisés.

Services à horaire fixe étrangers.—Les certificats d'exploitation remis aux services à horaire fixe étrangers survolant le Canada sont au nombre de cinq et sont accordés aux compagnies suivantes:—

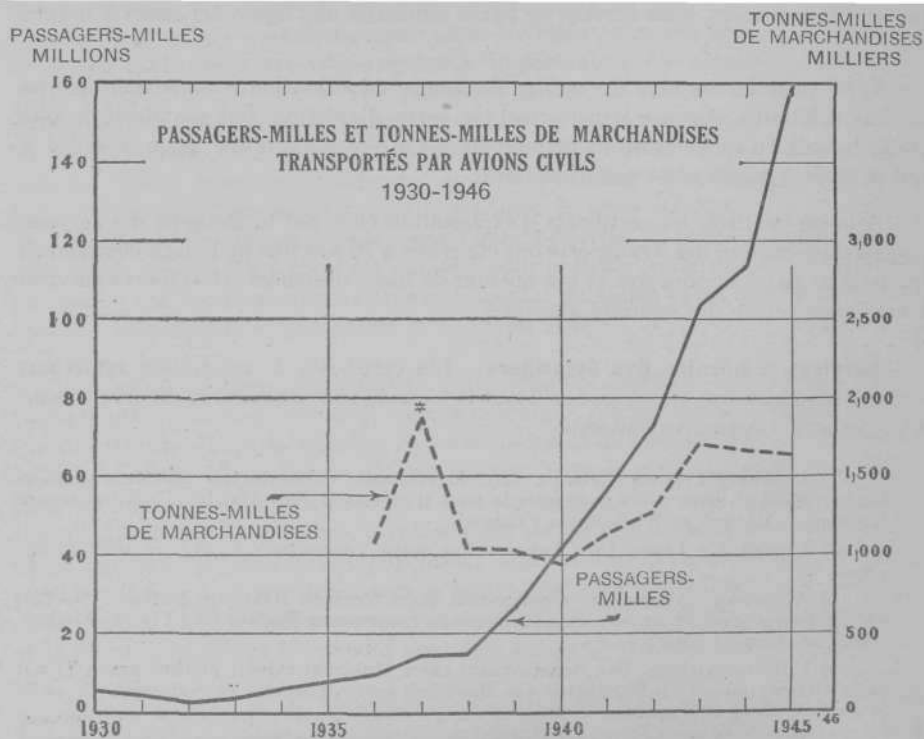
- (1) Le Pan-American Airways, Inc., fonctionnant entre Seattle (Wash.) et Fairbanks (Alaska), avec arrêt pour faire le plein d'essence à Port-Hardy (C.-B.) et escale à Juneau, (Alaska) et Whitehorse (Yukon).
- (2) United Air Lines, Inc., fonctionnant entre Vancouver (C.-B.) et Bellingham (Wash.).
- (3) American Airlines Inc., fonctionnant entre Toronto (Ont.) et Buffalo (N.-Y.), de même que dans la portion canadienne de la route entre Buffalo (N.-Y.) et Windsor (Ont.) et Détroit (Mich.).
- (4) Colonial Airlines, Inc., fonctionnant entre Montréal (Qué.) et Burlington (Vt.); entre Ottawa (Ont.) et Burlington via Montréal; entre Montréal et Syracuse (N.-Y.); et entre Ottawa et Syracuse.
- (5) British Overseas Airways Corporation, ayant son terminus canadien à l'aéroport de Montréal (Dorval).

Section 2.—Aéroports et avions

Sous-section 1.—Résumé statistique de l'aviation civile

Le Bureau fédéral de la Statistique recueille des exploitants commerciaux de transports aériens, des aéro-clubs, etc., les statistiques de l'aviation civile et les réunit. Il ne relève pas cependant les renseignements sur les licences et les accidents, lesquels sont fournis par la Division de l'aviation civile du ministère des Transports.

Les compagnies commerciales se divisent en deux catégories: les compagnies engagées principalement dans l'aviation internationale entre le Canada et les Etats-Unis et les compagnies engagées exclusivement ou presque dans l'aviation entre stations canadiennes. Les envolées régulières sur le tronçon de Montréal à Vancouver de la route aérienne transcanadienne remontent à la fin de 1938, de sorte que les statistiques de 1939 sont les premières à s'étendre aux grandes entreprises des L.A.T.-C. Les compagnies en activité dans le nord transportent des passagers, des marchandises et des fournitures dans les centres miniers, ce qui explique le volume élevé de marchandises transportées par voies aériennes au Canada. En raison même de cette caractéristique de l'aviation civile au Canada, il est difficile d'établir des comparaisons avec les autres pays où la circulation aérienne consiste surtout dans le transport interurbain des passagers entre des aéroports bien établis.



Plus de \$600,000 d'outillage minier expédié à Yellowknife, T. du N.-O., en 1937.

1.—Résumé statistique de l'aviation civile au Canada, 1940-1945

NOTA.—Les chiffres de 1921-1923 paraissent à la p. 628 de l'Annuaire de 1924; ceux de 1924-1929, à la p. 674 de l'Annuaire de 1930; ceux de 1930-1934, à la p. 726 de l'Annuaire de 1936; ceux de 1935-1939, à la p. 649 de l'Annuaire de 1942. Les statistiques de la route aérienne transcanadienne sont publiées pour la première fois en 1939, et les chiffres des années postérieures à 1938 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes (voir le texte de la p. 752).

Détail	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Milles de vol des avions—						
Payants..... nomb.	10,341,329	11,810,668	12,781,967	14,584,115	15,538,559	18,618,970
Non payants..... “	671,258	687,722	547,276	709,434	620,803	1,468,462
Totaux..... “	11,012,587	12,508,390	13,329,143	15,293,549	16,159,362	20,087,432
Passagers transportés—						
Payants ² nomb.	135,779	181,219	198,205	282,886	371,397	490,809
Non payants ² “	11,406 ²	15,048 ²	13,348 ²	12,375 ²	11,695 ²	17,887
Totaux..... “	149,025	208,059	229,047	314,642	403,938	525,407
Passagers-milles—						
Payants..... nomb.	38,438,438	53,891,516	70,554,377	100,530,892	111,127,010	153,504,833
Non payants ² “	2,727,363	2,832,198	2,652,224	2,859,572	2,759,319	5,658,612
Totaux..... “	41,165,802	56,723,714	73,206,601	103,390,464	113,886,329	159,163,445
Marchandises transportées—						
Payantes..... liv.	12,978,836	14,719,700	11,055,142	11,546,777	10,522,932	12,615,119
Non payantes..... “	1,446,020 ³	1,733,361 ³	1,243,938 ³	1,515,283 ³	1,247,743 ³	1,447,642
Totaux..... “	14,424,856	16,453,061	12,299,080	13,062,060	11,770,675	14,062,761
Tonnes de marchandises-milles—						
Payantes..... nomb.	784,922	956,482	1,125,912	1,500,179	1,406,679	1,337,145
Non payantes..... “	161,273	169,055	148,038	218,141	261,507	315,072
Totaux..... “	946,195	1,125,537	1,273,950	1,718,320	1,668,186	1,652,217
Matières postales transportées ⁴ liv.	2,710,995	3,411,971	5,470,209	7,586,809	7,296,265	6,418,944
Tonnes-milles..... nomb.	610,053	894,578	1,484,314	2,103,867	2,072,129	2,096,289
Heures de vol des avions—						
Transport payant..... nomb.	80,796	88,536	92,314	101,162	105,815	125,570
Transport non payant..... “	6,871	7,049	5,227	6,438	5,308	12,391
Patrouilles, levers, etc..... “	64,161	37,238	20,335	9,055	12,299	14,609
Totaux..... “	151,828	132,823	117,876	116,662	123,422	152,570
Heures de vol des équipages..... nomb.	226,534	241,154	235,573	257,815	279,943	369,148
Heures de vol des passagers..... nomb.	300,904	379,777	480,534	582,337	712,373	1,048,344
H.P.-heures de vol des avions '000	105,451	113,797	127,248	185,487	183,558	216,288
Essence consommée ⁵ gall.	3,959,798	4,389,648	4,653,555	5,661,301	6,169,355	7,855,067
Huile lubrifiante consommée ⁶ “	92,719	104,758	104,441	117,050	100,240	121,963
Aéroports civils autorisés (tous genres)..... nomb.	7	180	177	175	136	146
Avions civils autorisés (tous modèles)—						
Poids brut—						
Jusqu'à 2,000 liv..... nomb.	267	227	132	52	71	169
2,001—4,000 liv..... “	85	86	64	48	44	47
4,001—10,000 liv..... “	103	96	89	73	87	111
Plus de 10,000 liv..... “	18	31	33	41	45	54
Totaux, avions..... “	473	440	318	214	247	381
Propriété commerciale—						
Jusqu'à 2,000 liv..... nomb.	109	109	75	33	7	117
2,001—4,000 liv..... “	61	58	46	35	18	34
4,001—10,000 liv..... “	80	71	61	54	53	77
Plus de 10,000 liv..... “	18	30	32	35	45	50

1.—Résumé statistique de l'aviation civile au Canada, 1940-1945—fin

Détail	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Propriété, autre—						
Jusqu'à 2,000 liv..... nomb.	158	118	57	19	64	52
2,001— 4,000 liv.....	24	28	18	13	26	13
4,001—10,000 liv.....	23	25	28	19	34	34
Plus de 10,000 liv.....	néant	1	1	3	néant	4
Personnel breveté de l'aviation civile—						
Pilotes commerciaux..... nomb.	128	77	108	67	68	96
Pilotes commerciaux à brevet limité.....	249	322	324	218	181	457
Pilotes affectés au transport.....	152	158	188	235	318	485
Pilotes privés.....	825	760	656	242	255	389
Ingénieurs en aviation.....	882	832	944	983	850	962

¹ Ne comprend pas les passagers transportés entre les stations étrangères. ² Comprend les employés autres que les équipages. ³ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946. ⁴ Ne comprend pas les marchandises transportées entre les stations étrangères. ⁵ Calculé sur une base différente de celle des Postes, voir page 779. ⁶ Pour voituriers canadiens seulement. ⁷ Non connu.

Sous-section 2.—Aménagements au sol

Les premiers aménagements d'atterrissage dont disposa l'aviation civile au Canada furent principalement les aéroports municipaux ou ceux des aéroclubs voisins des grands centres urbains et un grand nombre de têtes de ligne d'où les services commerciaux orientaient leur trafic, surtout vers les régions minières du nord. Un grand terminus de navigation aérienne a été aménagé à Saint-Hubert (Qué.), à sept milles au sud de Montréal, avec tout ce qu'il faut pour répondre aux exigences de l'immigration, de la douane et des postes. Ces premiers aéroports formaient le noyau qui, à la suite de nombreuses additions et améliorations, est devenu la chaîne d'aérodromes qui constitue aujourd'hui la route aérienne transcanadienne. L'évolution de cette route de même que l'utilisation et l'expansion des aménagements d'atterrissage pour fins militaires durant la seconde guerre mondiale ont modifié la condition et les aménagements de plusieurs anciens aéroports municipaux.

2.—Aéroports civils au Canada, 31 décembre 1945

Genre	Surface d'atterrissage			
	Terre seulement	Eau seulement	Terre et eau	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Public.....	13	14	néant	27
Gouvernement fédéral.....	22	4	“	26
Intermédiaire.....	49	néant	“	49
Provincial.....	néant	7	“	7
Privé.....	7	17	“	24
Aéroports municipaux.....	8	3	2	13
Totaux.....	99	45	2	146

Sous-section 2.—Avions

La construction au Canada même des avions et du matériel d'aviation est essentielle au progrès de l'aviation. Avant la guerre, plusieurs fabricants construisaient des avions de modèles qui convenaient particulièrement au Canada, et un certain nombre de fabricants d'Angleterre et des Etats-Unis établissaient ici des succursales pour le montage et le service de leurs avions. Il existait aussi un certain nombre

d'établissements pour la fabrication de trains d'atterrissage, spécialement à patins et à flotteurs, destinés à répondre aux exigences particulières du Canada. Durant la guerre, les établissements outillés pour la fabrication des avions et des pièces d'avion ont produit des avions militaires, et l'industrie s'est accrue de compagnies et d'établissements nouveaux. Les statistiques principales de l'aviation sont données pour la dernière année qu'elles sont connues au chapitre des manufactures (tableau 9, p. 554).

Section 3.—Finances et employés

Sous-section 1.—Recettes et dépenses fédérales et autres

Les exigences civiles et militaires ont déterminé de profonds changements dans la position de l'aviation civile au Canada. Jusqu'à l'inauguration des services des Lignes aériennes Trans-Canada, l'aviation civile était développée principalement en vue d'assurer des services privés, commerciaux et administratifs aux régions les plus reculées du pays, surtout les régions minières, forestières et de piégeage du nord. Récemment, toutefois, le gouvernement fédéral a amélioré les aéroports existants et en a construit d'autres pour des fins civiles et militaires. En plus des dépenses directes, le ministère des Transports a aidé les municipalités à construire et améliorer leurs aéroports au coût de \$3,707,311.

3.—Immobilisations, dépenses d'exploitation et d'entretien et recettes du ministère des Transports en rapport avec l'aviation civile, années terminées le 31 mars 1944-1946

NOTE.—Tirées des dossiers du ministère des Transports. La section des immobilisations du ministère a été révisée de manière à comprendre le Service aérien transatlantique du gouvernement canadien; la section des dépenses d'exploitation et d'entretien a été révisée et comprend les dépenses faites à même les crédits de guerre; et la section des recettes a été révisée et comprend les recettes se rapportant aux crédits de guerre sous la classe appropriée de recettes au lieu d'indiquer le total en un seul montant comme auparavant.

Détail	1944	1945	1946	Total au 31 mars 1946
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations du ministère				
Routes aériennes et aéroports—				
Aviation civile—				
Crédits ordinaires.....	néant	néant	1,374,324	849,053
Crédits au compte-capital.....	716,719	803,240	750,323	9,853,756
Crédits de guerre.....	1,506,372	6,682,241	2,899,518	12,020,387
Ministère de l'Air du Royaume-Uni.....	néant	néant	4,913,090	4,913,090 ¹
Service radiophonique—				
Crédits ordinaires.....	néant	néant	2,847	336,180
Crédits au compte-capital.....	271,446	706,495	494,430	4,761,238
Crédits de guerre.....	107,599	141,253	173,476	627,927
Service météorologique—				
Crédits ordinaires.....	néant	néant	néant	11,066
Crédits de guerre.....	157,857	43,392	150,469	412,202
Totaux, routes aériennes et aéroports.....	2,759,993	8,376,621	8,049,829	33,784,899²
Service aérien transatlantique du gouvernement canadien.....	200,000	362,162	2,548,104	3,110,266
Totaux, immobilisations du ministère.....	2,959,993	8,738,783	10,597,933	36,895,165

¹ Propriétés construites à Montréal (Dorval) (Qué.), au 15 février 1946, et North-Bay (Ont.), au 31 décembre 1945, acquises par le gouvernement fédéral en vertu des ententes du 24 juin 1943 et du 5 juin 1944, respectivement.

² Non compris les dépenses de construction et d'amélioration des routes aériennes et aéroports à même les crédits de secours au chômage, pour un montant de \$3,811,164, faites par le ministère de la Défense nationale avant l'établissement du ministère des Transports en 1936, ni les octrois aux municipalités pour aider à l'amélioration des routes aériennes et aéroports pour un montant de \$3,707,311, ni les dépenses faites par le ministère de la Défense nationale pour l'Air, ou d'autres ministères du gouvernement. Il y a eu aussi un paiement de \$35,260,822 pour l'acquisition d'installations (de guerre) aériennes américaines et autres installations de guerre au Canada et au Labrador.

3.—Immobilisations, dépenses d'exploitation et d'entretien et recettes du ministère des Transports en rapport avec l'aviation civile, années terminées le 31 mars 1944-1946—fin

Détail	1944	1945	1946
	\$	\$	\$
Dépenses et recettes d'exploitation et d'entretien			
Dépenses—			
Administration des services de l'air.....	9,964	8,576	5,545
Réglementation de l'aviation civile (y compris application de la loi de l'aéronautique et règlements).....	200,334	229,137	252,208
Subventions aux aéroclubs.....	6,700	5,050	33,950
Aide à la M & C Aviation Co. Ltd.....	néant	néant	9,729
Routes aériennes et aéroports, exploitation et entretien—			
Aménagements principaux.....	692,168	850,896	1,241,513
Service radiophonique.....	721,719	800,220	918,211
Service météorologique.....	436,984	462,895	477,967
Dépenses à même les crédits de guerre.....	2,703,780	3,912,908	5,033,675
Loi d'indemnisation des employés de l'Etat.....	8,293	8,891	7,668
Totaux, dépenses.....	4,779,942	6,278,673	7,980,466
Recettes—			
Certificats de pilotes privés.....	30	2	452
Honoraires d'enregistrement des avions.....	230	345	1,505
Permis d'aéroports.....	10	20	120
Certificats d'aéronavigabilité.....	370	110	1,790
Permis, services de transport à horaire fixe.....	néant	15	néant
Amendes—Loi et règlements de l'aéronautique.....	106	160	"
Horaires d'atterrissage.....	81,289	86,386	115,593
Tarif des passagers.....	356	619	354
Location d'aéroports.....	24,927	22,259	38,279
Location d'espace à l'extérieur et dans les hangars.....	5,645	7,241	19,106
Location d'outillage.....	2,176	3,885	8,657
Location—quartiers des employés.....	30,231	49,057	52,750
Loyers divers.....	736	539	1,690
Service d'énergie.....	néant	néant	4,266
Radio-service de l'aéroport aux avions.....	14,250	22,884	26,374
Droits des dépêches radio-téléphoniques.....	18,569	17,145	21,196
Recettes du mess.....	néant	25,759	29,402
Recettes diverses.....	9,421	5,867	7,165
Remboursement de dépenses de l'année précédente.....	10,225	24,454	31,673
Totaux, recettes.....	198,571	266,747	360,371

Les immobilisations des voituriers commerciaux par air dans la propriété, déclarées pour la fin de 1945, sont indiquées au tableau 4. Il n'existe pas de statistiques sur les frais d'exploitation aéronautique des gouvernements fédéral et provinciaux ou des particuliers.

4.—Coût de la propriété, recettes et dépenses des voituriers commerciaux par air licenciés et non licenciés du Canada, 1945

Détail	Voituriers commerciaux canadiens		
	Licenciés	Non licenciés	Total
	\$	\$	\$
Coût de la propriété—			
Avions.....	3,115,193	199,441	3,314,544
Moteurs d'avions.....	1,213,199	24,433	1,237,632
Bâtiments et ouvrages.....	1,600,811	59,373	1,660,184
Divers.....	1,380,134	51,249	1,431,383
Totaux, coût de la propriété.....	7,369,247	334,496	7,643,743
Recettes et dépenses—			
Recettes.....	16,436,849	898,305	17,335,154
Dépenses.....	16,577,440	943,249	17,520,689

Sous-section 2.—Employés, salaires et gages

Le personnel breveté de l'aviation civile ces dernières années est indiqué au tableau 1, p. 754. Toutefois, ces chiffres comprennent en outre les pilotes et les mécaniciens à l'emploi du gouvernement fédéral et des particuliers, de même que ceux qui ne sont pas employés du tout au sens ordinaire du mot.

5.—Employés, salaires et gages dans l'aviation civile au Canada, 1945

Catégorie d'employés	Réguliers		Irréguliers		Totaux	
	nomb.	\$	nomb.	\$	nomb.	\$
Directeurs généraux.....	116	635,002	18	59,812	134	694,814
Commis.....	604	912,370	25	31,691	629	944,061
Pilotes.....	158	1,015,753	55	141,894	213	1,157,637
Co-pilotes.....	114	401,976	-	-	114	401,976
Expéditeurs.....	50	113,051	1	300	51	113,351
Opérateurs des transmissions.....	316	519,769	-	-	316	519,769
Stewards et autres.....	98	166,406	-	-	98	166,406
Ingénieurs d'aéronautique.....	176	395,397	46	98,365	222	493,762
Mécaniciens.....	1,456	2,844,439	82	120,421	1,538	2,964,860
Employés d'aéroport.....	643	972,139	6	6,395	649	978,534
Employés des magasins.....	115	175,491	9	13,921	124	189,412
Autres employés.....	288	544,369	54	85,420	342	627,789
Totaux.....	4,134	8,696,162	296	556,209	4,430¹	9,252,371¹

¹ Sans compter 67 employés recevant \$185,021,—employés domiciliés au Canada au service de voituriers internationaux.

Section 4.—Trafic aérien

D'après le tableau 1, p. 753, le trafic-passagers augmente fortement de 1940 à 1945. Le volume de marchandises transportées par avions s'accroît rapidement; il passe de 2,372,467 livres en 1931 au chiffre sans précédent de 24,317,610 livres en 1937; il diminue considérablement au cours de la guerre, à 14,462,400 livres en 1945. Le déclin du trafic aérien s'apparente étroitement à celui de l'exploitation des mines d'or et aux restrictions imposées à l'usage de l'avion pour le piégeage et autres entreprises. Au cours des années qui ont précédé la guerre, une grande partie des marchandises transportées par la voie des airs se composait de machines et fournitures minières destinées aux exploitants de mines d'or. Plusieurs de ces mines sont situées dans le nord du Québec et de l'Ontario, dans les provinces de l'Ouest et dans les Territoires du Nord-Ouest et n'étaient accessibles que par canot en été et attelage de chiens ou avion en hiver, et le transport aérien était le moins coûteux et le plus efficace. La partie VIII de ce chapitre, p. 779, contient de plus amples détails sur les services de la poste aérienne.

Les statistiques relatives aux voituriers internationaux ne comprennent que le trafic au-dessus du territoire canadien des exploitants canadiens et étrangers. Un trafic restreint à travers le territoire canadien et entre les postes étrangers est également compris dans ces statistiques; celles qui ont trait aux voituriers canadiens qui exploitent des lignes internationales sont comprises avec les exploitants "internationaux" et "canadiens", mais les doubles emplois sont éliminés des totaux.

6.—Activité de l'aviation civile au Canada, 1945

NOTA.—Ces statistiques sont présentées sur une base différente de celle des années précédentes.

Détail	Voituriers canadiens			Étrangers internationaux	Total
	Réguliers	Irréguliers	Non commerciaux		
Milles de vol des avions—					
Transport payant..... nomb.	16,331,297	938,341	néant	1,349,332	18,618,970
Transport non payant..... “	1,274,432	38,010	148,990	7,030	1,468,462
Totaux..... “	17,605,729	976,351	148,990	1,356,362	20,087,432
Passagers transportés—					
Payants..... nomb.	330,744	18,716	néant	141,349	490,809
Entre stations étrangères..... “	néant	néant	“	16,711	16,711
Non payants..... “	10,306	655	3,673	3,253	17,887
Totaux..... “	341,050	19,371	3,673	161,313	525,407
Passagers-milles—					
Payants..... nomb.	130,912,167	866,789	néant	21,725,877	153,504,833
Non payants..... “	4,316,004	73,770	199,916	1,068,922	5,658,612
Totaux..... “	135,228,171	940,559	199,916	22,794,799	159,163,445
Marchandises transportées—					
Payantes..... liv.	10,800,763	1,164,581	néant	649,775	12,615,119
Entre stations étrangères..... “	néant	néant	“	399,639	399,639
Non payantes..... “	840,199	15,695	429,765	161,983	1,447,642
Totaux..... “	11,640,962	1,180,236	429,765	1,211,397	14,462,400
Marchandises, tonnes-milles—					
Payantes..... nomb.	1,198,637	36,936	néant	101,572	1,337,145
Non payantes..... “	243,728	622	11,982	56,740	313,072
Totaux..... “	1,442,365	37,558	11,982	158,312	1,650,217
Matières postales..... liv.	5,114,458	81,149	néant	1,223,342	6,418,944
Tonne-milles de matières postales..... nomb.	1,789,282	1,968	“	305,039	2,096,289
Heures de vol des avions—					
Transport payant..... nomb.	110,211	6,313	néant	9,045	125,569
Transport non payant..... “	10,512	343	1,478	58	12,391
Patrouilles, levers, etc..... “	375	7,326	6,824	85	14,610
Totaux..... “	121,098	13,982	8,302	9,188	152,570
Heures de vol des équipages..... nomb.	293,649	10,344	8,386	56,769	369,148
Heures de vol des passagers..... “	860,482	11,794	1,730	173,979	1,047,985
H.P.-heures de vol..... en milliers	153,780	néant	30,004	32,504	216,288
Essence consommée..... gall.	6,869,665	163,622	163,669	658,111	7,855,067
Huile lubrifiante consommée..... “	112,771	4,253	4,063	876	121,963

PARTIE VI.—COMMUNICATIONS PAR FIL*

Section 1.—Télégraphes

Les débuts des communications télégraphiques au Canada sont décrits à la p. 792 de l'Annuaire de 1934-1935.

Service télégraphique du gouvernement canadien.—Ce service est administré par la Branche des télégraphes et téléphones du ministère des Travaux publics. Son but général est de fournir des communications par fil aux régions éloignées et peu peuplées que ne desservent pas les compagnies commerciales et où l'intérêt public demande que la population jouisse de services de communication suffisants.

* Révisé par G. S. Wrong, directeur, Division des transports et utilités publiques, Bureau fédéral de la Statistique. Cette division publie des rapports annuels sur la statistique des télégraphes et téléphones.

La Branche est aussi chargée de la surveillance de l'installation des téléphones du gouvernement à Ottawa et ailleurs au Canada en outre des facilités suivantes: services télégraphiques et téléphoniques pour les établissements disséminés le long de la côte de l'île du Cap-Breton; services de communication par câble avec les îles Campobello, Grand-Manan et autres îles de la baie de Fundy, avec l'île du Prince-Edouard et nombre de petites îles du golfe Saint-Laurent; services télégraphiques le long de la côte nord du fleuve Saint-Laurent depuis Québec jusqu'au détroit de Belle-Isle et le Labrador; communications par câble avec les îles Pelée et Manitoulin en Ontario; certaines lignes avec des régions septentrionales reculées en Saskatchewan; des lignes télégraphiques depuis Edmonton jusqu'à l'Athabaska et la région de Rivière-la-Paix en Alberta; communications télégraphiques et téléphoniques le long du littoral de l'île de Vancouver et des îles adjacentes; service de communication avec les centres de pêche, les centres forestiers et miniers de l'intérieur; une ligne télégraphique et téléphonique de terre desservant des localités depuis Ashcroft (C.-B.) jusqu'à tout l'ensemble du Nord canadien en Colombie-Britannique et au Yukon.

Réseaux télégraphiques.—Les réseaux télégraphiques canadiens se composent des lignes de l'Etat et des compagnies à charte de chemin de fer et de télégraphe. Proportionnellement à la population, le réseau télégraphique du Canada est l'un des plus étendus de l'univers et fonctionne malgré de sérieux désavantages géographiques et climatiques.

1.—Statistiques sommaires de tous les télégraphes canadiens, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres de 1920-1930 paraissent à la p. 751 de l'Annuaire de 1938 et ceux de 1931-1935, à la p. 653 de celui de 1943-1944.

Année	Revenu brut	Dépenses d'exploitation	Revenu net d'exploitation	Longueur des lignes sur poteaux	Longueur des fils	Em-ployés ¹	Bu-reaux	Dépêches par terre	Câblo-gram-mes ²	Som-mes câblées
	\$	\$	\$	milles	milles	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	\$
1936...	10,378,873	8,710,349	1,668,524	52,907	363,180	6,064	4,121	12,735,186	1,391,903	4,296,738
1937...	11,410,333	9,467,398	1,942,935	53,001	369,411	6,401	4,761	13,456,330	1,488,767	4,550,731
1938...	10,611,207	9,399,631	1,211,576	52,408	373,283	6,347	4,900	12,814,234	1,404,244	4,103,690
1939...	10,474,489	9,297,902	1,176,587	52,464	374,550	6,339	4,845	12,462,912	1,492,389	3,539,988
1940...	10,922,674	9,625,035	1,297,639	52,396	380,318	6,588	4,781	12,732,082	1,657,148	3,118,166
1941...	12,777,920	10,878,222	1,899,698	52,246	379,794	7,272	4,832	14,281,570	2,251,979	3,868,040
1942...	14,826,431	11,925,417	2,901,014	52,418	381,953	7,544	4,979	15,422,131	2,831,549	5,439,880
1943...	16,955,288	12,942,108	4,013,180	52,414	384,350	8,330	4,908	16,469,564	3,013,752	7,677,080
1944...	16,986,491	14,404,835	2,581,656	52,414	387,677	8,050	4,834	16,445,450	2,324,863	8,242,926
1945...	18,016,289	15,062,231	2,954,058	52,447	391,476	8,230	4,804	17,666,904	2,192,173	8,006,128

¹ Moins les employés à commission.

² Moins les messages relayés aux Etats-Unis.

Câbles sous-marins.—Seize câbles océaniques ont leur terminus au Canada, dont quatorze sur l'Atlantique et deux sur le Pacifique. En outre, il y a huit câbles entre les stations côtières de l'Atlantique au Canada et aux Etats-Unis. C'est en 1866 que l'utilité commerciale de ces câbles fut établie; elle n'a cessé de s'accroître depuis. Des capitalistes anglais et américains ont la haute main sur les câbles de l'Atlantique; le câble du Pacifique, qui relie le Canada à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, existe depuis 1902; il a tout d'abord appartenu à un consortium des gouvernements du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et du Canada. A la suite d'une recommandation de la Conférence impériale sur la télégraphie par câble et sans fil de 1928, en raison de la concurrence croissante dans le domaine de

sans-fil, il fut décidé de vendre les câbles du Pacifique et ceux des Antilles à l'Imperial and International Communication Company, compagnie formée pour prendre la haute main sur tous les câbles sous-marins et louer tous les réseaux de sans-fil par ondes dirigées possédés dans l'Empire. La législation nécessaire fut adoptée par le Royaume-Uni en février 1929 et par le Canada en juin de la même année.

Section 2.—Téléphones

Un bref historique des premiers progrès du téléphone au Canada paraît à la page 795 de l'Annuaire de 1934-1935.

Sous-section 1.—Réseaux et matériel

Réseaux téléphoniques.—Les 3,151 réseaux téléphoniques en exploitation en 1945 comprennent les trois grands réseaux provinciaux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta et des réseaux plus petits appartenant aux gouvernements de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick ainsi que le réseau exploité par le ministère des Travaux publics et les parcs nationaux du Canada, ministère des Mines et Ressources. Ils comprennent en outre 24 réseaux municipaux dont les plus importants sont ceux d'Edmonton, Fort-William et Port-Arthur. Au nombre des 2,368 compagnies coopératives de téléphone, pas moins de 1,121 se trouvent en Saskatchewan, 785 en Alberta et 212 en Nouvelle-Ecosse. Les plus importantes des 527 compagnies par actions qui exploitent des réseaux téléphoniques en 1945 sont la Bell Telephone Co. et la British Columbia Telephone Co. La Bell Telephone Co. détient plus de 60 p. 100 de tous les placements dans les réseaux téléphoniques et le nombre de ses téléphones dans le Québec et l'Ontario représente 57 p. 100 du total au Canada.

Matériel téléphonique.—Pendant les années 1935-1945, le nombre d'appareils téléphoniques en usage augmente de 639,979, soit une augmentation de 38 p. 100 du nombre d'appareils par 100 habitants.

Sur un total de 1,848,794 appareils au Canada, en 1945, 1,037,015 ou 56 p. 100 sont des appareils à multiples automatiques. Les autres sont à multiples manuels. Les multiples automatiques ont complètement remplacé les multiples manuels dans les principales villes des provinces des Prairies et les remplacent dans les autres provinces.

2.—Milles de lignes et fils sur poteaux et téléphones en usage, 1936-1945

NOTA.—Les chiffres de 1911-1930 paraissent à la p. 753 de l'Annuaire de 1938 et ceux de 1931-1935, à la p. 654 de celui de 1943-1944.

Année	Réseaux	Longueur des lignes sur poteaux	Longueur des fils	Appareils téléphoniques					
				Commerciaux	Domiciliaires	Ruraux ¹	Taxi-phones	Total	Par 100 habitants
				nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1936...	3,063	210,926	5,197,042	371,401	641,229	229,940	23,658	1,266,228	11.5
1937...	3,191	209,767	5,307,884	386,669	676,001	235,763	24,361	1,322,794	11.9
1938...	3,203	211,895	5,397,244	396,975	695,961	240,204	26,277	1,359,417	12.1
1939...	3,212	212,603	5,518,329	406,279	720,043	243,730	27,220	1,397,272	12.3
1940...	3,193	212,680	5,681,594	421,050	762,331	248,982	28,675	1,461,038	12.8
1941...	3,209	213,393	5,862,223	446,739	827,522	267,409	30,476	1,562,146	13.6
1942...	3,192	217,958	6,014,596	463,827	867,307	266,176	30,465	1,627,775	14.0
1943...	3,187	218,702	6,057,880	484,429	901,228	275,202	31,303	1,692,162	14.3
1944...	3,174	220,161	6,106,070	504,781	928,061	286,521	32,550	1,751,923	14.6
1945...	3,151	222,435	6,333,761	531,697	933,074	300,757	33,266	1,848,794	15.3

¹ Y compris les téléphones sur les lignes rurales et sur les lignes urbaines qui ont plus de quatre postes

La densité des téléphones dans les différentes provinces subit naturellement l'influence de l'urbanisation de la population, car le nombre de téléphones employés pour fins commerciales est beaucoup plus grand dans les cités et villes que dans les régions rurales.

3.—Téléphones en usage, par province, 1945

Province ou territoire	Lignes particulières		Lignes doubles et quadruples		Lignes rurales		Branche privée d'échange et d'extension		Taxi-phones	Total	Appareils par 100 habitants
	Appareils commerciaux	Appareils domiciliaires	Appareils commerciaux	Appareils domiciliaires	Appareils commerciaux	Appareils domiciliaires	Appareils commerciaux	Appareils domiciliaires			
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.			
I.P.-E....	991	1,157	172	1,659	228	2,453	764	146	72	7,642	8.3
N.-E....	7,761	15,103	762	18,479	940	12,835	9,877	2,535	1,077	69,369	11.2
N.-B....	4,966	8,797	981	13,538	1,060	7,585	6,459	1,381	854	45,621	9.7
Qué.....	52,432	93,967	8,340	122,046	9,193	33,224	80,920	11,572	12,815	425,259	11.9
Ont.....	83,927	146,590	11,160	298,593	6,074	120,870	130,457	25,696	12,781	828,148	20.6
Man.....	11,366	38,235	66	12,840	1,421	15,347	16,118	2,071	2,303	99,787	13.6
Sask.....	14,031	29,492	434	154	10	50,565	7,142	1,270	508	103,606	12.3
Alb.....	17,122	40,353	33	474	1,173	18,715	11,815	1,132	1,060	91,877	11.1
C.-B....	22,554	9,234	466	92,520	2,110	16,158	30,493	4,040	1,796	179,371	18.9
Yukon..	18	néant	néant	néant	33	63	néant	néant	néant	114	2.3
Totaux.	215,238	352,928	22,414	550,303	22,242	278,515	294,945	49,843	33,266	1,848,794	15.3

Sous-section 2.—Statistiques financières du téléphone

Les tendances importantes de l'industrie du téléphone au Canada sont indiquées aux tableaux 4 et 5. Il y a diminution des recettes, des dépenses d'exploitation, des salaires et gages, etc. durant la dépression, mais elles ne sont pas aussi marquées que dans la plupart des autres branches de l'industrie.

4.—Statistiques financières des téléphones, 1936-1945

Nota.—Les chiffres de 1911-1930 paraissent à la p. 754 de l'Annuaire de 1938 et ceux de 1931-1935, à la p. 655 de celui de 1943-1944.

Année	Capital fixe		Coût de la propriété et du matériel	Recettes brutes	Dépenses net d'exploitation	Revenu net d'exploitation	Salaires et gages ^{1,2}	Employés ²
	Capital social	Dette fondée						
	\$	\$						
1936.....	111,239,775	160,331,601	330,048,263	59,770,591	51,938,102	7,832,489	23,365,977	17,775
1937.....	127,289,481	160,558,719	335,810,564	63,288,855	54,512,191	8,776,664	25,579,850	18,413
1938.....	128,802,946	163,398,749	342,227,172	64,749,255	55,231,173	9,518,082	26,020,463	17,925
1939.....	130,507,411	162,165,894	350,160,208	67,438,256	57,383,562	10,054,694	26,525,374	17,636
1940.....	132,153,922	160,630,190	359,454,188	72,008,157	62,266,583	9,741,574	27,147,055	18,696
1941.....	133,807,363	163,938,306	372,639,967	79,369,496	68,691,602	10,677,894	29,003,719	20,103
1942.....	135,034,375	165,634,194	386,164,071	87,057,252	75,221,887	11,835,365	31,560,290	20,360
1943.....	136,566,967	163,430,008	393,230,035	94,406,757	81,894,162	12,512,595	33,581,699	20,694
1944.....	137,719,691	161,307,878	401,862,799	101,082,353	87,739,283	13,343,070	37,261,134	21,978
1945.....	138,680,893	153,934,250	413,434,346	109,899,862	96,417,884	13,481,978	41,830,117	25,599

¹ Y compris les salaires et gages imputables au compte-capital, la Saskatchewan.

² A l'exclusion des lignes rurales de

5.—Statistiques financières des téléphones, par province, 1945

Province ou territoire	Passif fixe	Coût de la propriété et du matériel	Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Salaires et gages ¹	Employés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nombr.
Ile du P.-E.....	830,952	1,284,468	333,295	296,213	37,082	114,327	109
N.-Ecosse.....	10,432,643	14,325,896	4,009,680	3,498,952	510,728	1,380,644	966
N.-Brunswick..	6,460,279	10,450,488	2,872,224	2,454,310	417,914	1,163,124	757
Québec.....	168,209,008 ²	96,115,746	72,398,522	63,951,158	8,447,364	11,960,280	6,556
Ontario.....	7,236,335 ²	178,244,560	3,878,410	3,253,349	625,061	17,700,995	10,556
Manitoba.....	17,061,531	24,999,073	5,210,873	3,679,808	1,531,065	1,970,477	1,355
Saskatchewan..	34,007,212	35,147,098	5,909,637	5,857,836	51,801	1,507,572 ³	914
Alberta.....	22,241,548	19,933,041	5,683,867	4,621,049	1,062,818	1,685,725	1,309
C.-Britannique.	26,070,635	37,900,132	9,589,996	8,792,704	797,292	4,335,940	3,071
Yukon.....	65,000	33,844	13,358	12,505	853	11,033	6
Totaux.....	292,615,143	418,434,346	109,399,862	96,417,884	13,461,378	41,830,117	25,599

¹ Y compris les salaires imputés aux dépenses et au compte-capital. ² Les statistiques de la Cie Bell dans le Québec et l'Ontario sont incluses sous Québec. ³ A l'exclusion des employés et des gages pour les réseaux ruraux.

Sous-section 3.—Appels téléphoniques

Les réseaux téléphoniques qui exploitent près de 90 p. 100 de tous les téléphones au Canada ont établi leurs estimations en comptant les jours d'affaires normales et, après déduction des appels incomplets, des jours de fête, des dimanches, etc., ont multiplié la moyenne obtenue par 365. Dans presque tous les cas, les appels interurbains sont des appels transmis ou complétés.

6.—Appels locaux et interurbains et moyennes par téléphone et per capita, 1936-1945

Nota.—Les statistiques de 1928-1935 ont paru à la p. 753 de l'Annuaire de 1939.

Année	Appels locaux	Appels interurbains	Nombre total d'appels	Total per capita ¹	Moyennes par téléphone		
					Locaux	Interurbains	Total
					nombr.	nombr.	nombr.
1936.....	2,444,517,000	27,990,000	2,472,507,000	226	1,931	22.1	1,953
1937.....	2,582,984,000	30,823,000	2,613,807,000	237	1,953	23.3	1,976
1938.....	2,592,803,000	30,289,000	2,623,092,000	235	1,907	22.3	1,929
1939.....	2,742,739,000	31,611,000	2,774,350,000	246	1,963	22.6	1,986
1940.....	2,864,215,000	34,888,000	2,899,103,000	255	1,960	23.9	1,984
1941.....	2,971,760,000	39,747,000	3,011,527,000	262	1,902	25.4	1,927
1942.....	2,954,644,000	44,230,000	2,998,874,000	257	1,815	27.2	1,842
1943.....	2,929,446,000	50,348,000	2,979,794,000	252	1,731	29.8	1,761
1944.....	2,955,975,000	56,678,000	3,012,653,000	252	1,687	32.4	1,730
1945.....	3,145,492,000	64,798,000	3,210,290,000	265	1,701	35.0	1,736

¹ Les chiffres per capita sont fondés sur l'estimation officielle de la population, donnée à la p. 107.

PARTIE VII.—RADIOCOMMUNICATIONS*

Un exposé de l'évolution du contrôle administratif des radiocommunications au Canada a paru aux pp. 673-675 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 1.—Administration

Sous-section 1.—Contrôle technique et permis

Tous les postes radiophoniques du Canada, émetteurs ou récepteurs, ou les deux, doivent avoir un permis. La délivrance des permis de toutes catégories, l'attribution des indicatifs et des fréquences et l'inspection et la surveillance des postes de radio au Canada relèvent du personnel de la Division de la radio. Le nombre de postes de radio de toutes classes inspectés par les inspecteurs du ministère en 1945-1946 est de 86,961. Le personnel d'inspection de la Division de la radio tient aussi des examens de compétence: 13,553 certificats de toutes classes ont été émis au 31 mars 1946.

Les règlements de la radio pour les postes de bord, établis subordonnement à la loi de la marine marchande du Canada de 1934, définissent les caractéristiques de l'outillage radiotélégraphique dont doivent être munis les bateaux de certaines classes et désignent également les qualités requises des opérateurs.

Pour assurer la sécurité de la vie en mer, certains vapeurs qui font le transport des passagers et certains cargos doivent, en vertu des règlements internationaux, être munis d'un outillage radiotélégraphique avec opérateurs compétents et porteurs de certificats de compétence en radiotélégraphie. Le ministère maintient un service d'inspection complet pour assurer l'observance de ce règlement. Les inspecteurs, postés aux principaux ports du Canada, doivent vérifier l'efficacité de l'outillage radiotélégraphique des bateaux qui font escale aux ports canadiens, quelle que soit leur nationalité, et s'assurer que seuls des opérateurs compétents en sont chargés. En vertu de la loi de la marine marchande du Canada, 1934, les bateaux étrangers et canadiens, durant leur séjour dans les ports canadiens, sont examinés en vue de l'émission de certificats de sécurité.

* Les sections 1 et 2 de la présente partie ont été révisées par le ministère des Transports.

1.—Postes de radio en activité, par classe, au 31 mars 1942-1946

Classe de poste	1942	1943	1944	1945	1946
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Postes radiogoniomètres aéronautiques (du gouvernement).....	2	2	1	1	néant
Postes aéronautiques entre terre et avions.	2	2	66	80	88
Postes aéronautiques de radio-alignement (du gouvernement).....	54	55			
Postes d'avion.....	138	143	150	161	211
Postes amateurs d'expérimentation ¹	néant	néant	néant	néant	4,048
Postes côtiers (du gouvernement).....	29	29	29	29	28
Postes commerciaux de réception.....	120	125	121	129	91
Postes commerciaux de réception (spéciaux).....	92	96	95	99	100
Postes radiogoniomètres à ondes courtes (du gouvernement).....	néant	néant	3	3	3
Postes d'expérimentation ¹	52	52	54	59	90
Postes émetteurs de signaux flabelliformes (du gouvernement).....	2	3	5	9	10
Postes ionosphériques.....	néant	néant	néant	néant	2
Postes de terre.....	1	1	1	1	1
Postes côtiers à rayon limité.....	6	6	6	6	6

Renvois à la fin du tableau, p. 764.

1.—Postes de radio en activité, par classe, au 31 mars 1942-1946—fin

Classe de poste	1942	1943	1944	1945	1946
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Postes radiogoniomètres de marins (du gouvernement).....	13	13	13	13	13
Postes de contrôle (du gouvernement).....	néant	néant	5	5	5
Postes privés commerciaux de la police municipale.....	55	64	66	73	86
Postes privés commerciaux.....	1,184	1,292	1,346	1,420	1,673
Postes privés commerciaux d'irradiation.....	102	102	115	139	142
Exploités par Radio-Canada.....	18	15	28	41	41
Exploités par des propriétaires particuliers.....	84	87	87	98	101
Postes privés de réception ²	1,623,489	1,728,880	1,770,900	1,750,100	1,754,351
Postes publics commerciaux.....	85	85	52	53	58
Postes radiophares (du gouvernement).....	26	28	32	37	37
Postes radiotéléphoniques (du gouvernement).....	12	12	12	15	16
Postes d'école de radiotéléphonie.....	9	10	12	11	13
Postes de bord (commerciaux).....	489	512	628	800	943
Postes de bord (réception commerciale seulement).....	85	64	46	23	38
Postes de bord (du gouvernement).....	65	64	69	69	69
Postes météorologiques (du gouvernement).....	1	1	5	6	5
Totaux.....	1,626,113	1,731,641	1,775,832	1,762,341	1,762,127

¹ Tous les permis de postes privés d'expérimentation et de postes amateurs d'expérimentation ont été suspendus au début de la guerre en septembre 1939. ² Y compris les permis gratuits suivants: 8,435 en 1946, 8,375 en 1945, 7,896 en 1944, 7,465 en 1943 et 6,998 en 1942.

D'après le nombre de permis de postes récepteurs privés indiqué au tableau 2, émis dans chaque province durant l'année terminée le 31 mars 1946, la population estimative par permis de poste récepteur est la suivante: Ile du Prince-Edouard, 9.1; Nouvelle-Ecosse, 7.6; Nouveau-Brunswick, 8.7; Québec, 7.6; Ontario, 6.8; Manitoba, 6.8; Saskatchewan, 6.6; Alberta, 6.6; Colombie-Britannique, 6.1; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 51.9; et tout le Canada, 7.0.

2.—Permis¹ de postes récepteurs privés émis au Canada, par province, années terminées le 31 mars 1940-1946

Province	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard.....	5,694	6,337	8,962	8,516	10,583	10,228	10,346
Nouvelle-Ecosse.....	55,796	62,496	71,776	81,524	79,887	82,694	80,759
Nouveau-Brunswick.....	37,729	41,758	48,728	52,745	52,698	53,240	55,043
Québec.....	318,387	346,328	400,902	436,288	455,063	456,825	479,852
Ontario.....	520,503	558,780	604,981	637,116	647,167	627,348	607,968
Manitoba.....	89,704	94,357	104,384	108,435	110,249	106,144	107,343
Saskatchewan.....	98,707	109,713	122,304	127,529	128,754	129,298	136,002
Alberta.....	104,283	108,049	122,489	126,525	128,950	130,209	121,295
Colombie-Britannique.....	113,945	125,714	138,191	149,481	157,060	162,655	165,281
Yukon et T. N.-O.....	409	585	772	721	499	459	462
Canada.....	1,345,157	1,454,717	1,623,489	1,728,880	1,770,900	1,759,100	1,754,351

¹ Y compris les permis gratuits au nombre de 8,435 en 1946, 8,375 en 1945, 7,896 en 1944, 7,465 en 1943, 6,998 en 1942, 6,796 en 1941 et 5,862 en 1940.

Sous-section 2.—Dépenses et revenus de l'administration de la radio

Avant le 1er avril 1939, le prix d'un permis pour les postes émetteurs commerciaux privés était de \$50. Depuis lors, toutefois, le prix est fondé sur la puissance du poste et la densité de la population de la région desservie. Il varie de

\$50 par année pour les postes à faible puissance, les postes à ondes courtes et les postes non commerciaux des universités à \$10,000 pour les postes commerciaux de 50 kW

3.—Dépenses et revenus des services de radio, ministère des Transports, années terminées le 31 mars 1943-1946

Détail	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$
Dépenses				
Application de la loi de radiotélégraphie et ses règlements.....	130,636	142,691	139,397	155,133
Postes radiogonomètres, radiophares et de radiotélégraphie—Opération et entretien.....	664,370	662,890	700,035	699,322
Suppression de l'interférence électrique locale.....	131,774	141,586	164,357	166,396
Emission de permis de réception radiophonique.....	189,835	199,729	188,273	202,150
Lignes aériennes et aéroports, radio—				
Opération et entretien.....	635,352	716,061	800,220	918,211
Construction.....	123,471	272,796	707,140	495,088
Crédit de guerre.....	1,078,088	1,727,213	2,171,727	2,137,768
Totaux, dépenses.....	2,953,526	3,862,966	4,871,149	4,774,068
Revenus				
Droits du trafic commercial.....	70,804	92,960	78,619	115,945
Montant déduit des droits de licence des postes récepteurs pour le compte de Radio-Canada pour en défrayer la perception (moins les commissions) ¹	189,835	199,729	188,273	202,150
Droits de licence (divers).....	14,992	15,984	15,565	20,229
Amendes et confiscations.....	12,545	19,254	23,016	26,691
Droits d'examen.....	1,506	1,443	1,407	1,744
Publications.....	1,670	1,332	894	511
Location de domicile (employés).....	33,767	42,951	56,815	60,309
Divers.....	1,340	29,327	31,744	21,752
Totaux, revenus.....	326,459	492,986	396,323	449,331

¹ L'article 14 de la loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936, décrète que: "Le ministre des Finances doit au besoin verser à la Banque du Canada ou à une banque à charte qu'il désigne, au crédit de la Société:— (a) les deniers provenant des droits de licence pour les postes récepteurs privés et les stations d'irradiation privées, après avoir déduit, des recettes brutes, les frais de perception et d'administration". En l'année financière 1945-1946, l'émission de licences de postes récepteurs et émetteurs a rapporté \$4,005,103 (non compris les commissions) contre \$4,000,801 en 1944-1945, \$4,018,063 en 1943-1944 et \$3,925,028 en 1942-1943.

Il y a deux genres de permis de postes récepteurs privés, dont l'un pour les appareils à piles (\$2.00 par année) et l'autre pour les appareils électriques (\$2.50 par année). Des permis gratuits sont émis pour les postes à cristal et en faveur des aveugles, des écoles, des hôpitaux et des institutions de charité; pour les postes récepteurs installés dans les casernes, les mess, les cantines ou salles de récréation pour le divertissement gratuit des membres des forces navales, militaires ou aériennes, des marins de la marine marchande, ainsi que pour les postes utilisés par des personnes inscrites sur la liste diplomatique du ministère des Affaires extérieures et par les consuls généraux de carrière mentionnés au Rapport annuel du ministère des Affaires extérieures.

Il n'existe pas de chiffres exacts par province sur les recettes provenant des postes récepteurs privés. Ceci est dû en partie à ce que les commissions versées pour l'émission des permis varient selon la classification de l'émetteur, c'est-à-dire les bureaux de poste, les marchands d'appareils récepteurs, les vendeurs ambulants, etc. Dans le tableau 4, par conséquent, le revenu total provenant de la vente des permis de postes récepteurs privés a été estimé d'après le nombre de permis émis par chaque province.

4.—Recettes provenant de la vente de permis de poste récepteur privé, par province, années terminées le 31 mars 1940-1946

NOTE.—Ces chiffres ne sont qu'approximatifs; voir texte ci-dessus. Les chiffres comparables de 1933-1939 paraissent à la p. 743 de l'Annuaire de 1940.

Province	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	12,075	13,335	18,568	17,586	21,521	21,009	21,258
Nouvelle-Ecosse.....	125,763	140,346	160,236	182,284	178,472	185,603	181,150
Nouveau-Brunswick.....	85,364	94,016	108,607	117,608	117,403	119,498	122,858
Québec.....	735,521	797,892	921,030	1,001,362	1,044,230	1,047,983	1,106,524
Ontario.....	1,184,050	1,281,236	1,385,777	1,460,397	1,482,491	1,436,984	1,396,387
Manitoba.....	197,311	207,268	228,218	237,611	241,191	233,781	234,732
Saskatchewan.....	203,757	224,924	249,979	261,336	264,056	267,070	260,777
Alberta.....	222,695	231,729	260,221	269,538	274,139	273,014	261,010
Colombie-Britannique.....	259,749	287,249	315,512	341,543	358,475	372,408	378,744
Yukon et T.N.-O.....	783	1,131	1,511	1,413	936	856	963
Canada.....	3,637,068	3,379,126	3,649,659	3,806,678	3,932,914	3,963,201	3,964,603

Sous-section 3.—Recherche et suppression de l'interférence inductive

Vingt-quatre automobiles munis d'appareils sensibles font la recherche des sources d'interférence à la réception radiophonique. Ils relèvent de bureaux permanents d'inspection situés dans 21 villes du Canada. Les inspecteurs en charge de ces voitures interrogent les radiophiles qui se sont plaints d'interférence, dont ils localisent ensuite la source réelle. Ils font ensuite des expériences afin de savoir si l'interférence peut ou non être supprimée efficacement et économiquement. Les propriétaires d'appareils qui causent de l'interférence sont instruits des résultats de ces expériences et renseignés pleinement sur les moyens les plus sûrs de suppression ou d'élimination.

La Division de la radio collabore avec la Canadian Standards Association à la préparation des prescriptions sur les dispositifs d'accord silencieux et la mesure de l'interférence radiophonique, ainsi que sur l'interférence produite par les tramways électriques, les lignes de transmission, les véhicules automobiles, les appareils de voltage peu élevé, etc. Plusieurs types spéciaux de dispositifs d'accord silencieux ont été perfectionnés qui se sont révélés supérieurs à ceux qui étaient antérieurement employés.

5.—Investigations sur l'interférence inductive, années terminées le 31 mars 1942-1946

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Investigations					
Systèmes de distribution électrique et lignes de transmission.....	2,022	1,067	1,275	1,217	1,645
Appareils électriques ménagers et commerciaux.....	2,447	1,549	1,472	1,808	2,869
Postes récepteurs et appareils radiophoniques défectueux.....	839	501	518	507	647
Totaux.....	5,308	3,117	3,265	3,532	5,161
Résultats					
Sources rapportées comme définitivement éliminées.....	4,497	2,803	2,956	3,092	4,107
Sources non encore rapportées comme éliminées.....	698	245	241	379	960
Sources non éliminables actuellement.....	113	69	68	61	84

Section 2.—Exploitation des Radiocommunications

Sous-section 1.—Postes du gouvernement fédéral

Ministère des Transports, service maritime.—Quatre réseaux distincts de postes assurent un service de balisage radiophonique complet aux navires. Ces réseaux desservent les régions suivantes: les Grands Lacs; le golfe Saint-Laurent et le littoral de l'Atlantique; la baie et le détroit d'Hudson, et la région sub-arctique; et le littoral du Pacifique. Les trois premiers réseaux sont en communication les uns avec les autres. Le ministère des Transports maintient, au moyen de postes à haute fréquence, des communications entre Ottawa et les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, et la baie et le détroit d'Hudson.

Pendant l'année financière 1945-1946, les postes radiotélégraphiques de l'Etat sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, sur les Grands Lacs et sur le détroit et la baie d'Hudson ont transmis ou reçu 789,139 messages ou 19,749,036 mots contre 515,708 messages ou 17,724,696 mots en 1944-1945.

6.—Genre de service assuré dans les régions desservies par les postes de radio de la marine marchande, 31 mars 1946

Service assuré	Région desservie				Nombre de postes
	Grands Lacs	Golfe du Saint-Laurent et côte de l'Est	Baie et détroit d'Hudson et région sub-arctique	Côte du Pacifique	
Postes côtiers		Clarke-City (Qué.) Ellis-Bay (Anticosti)		Vancouver (C.-B.)	3
Postes radiogoniométriques et côtiers combinés		Camperdown (N.-E.)	Cape Hopes Advance (Qué.) Ile Résolution (T.N.-O.)		3
Postes côtiers, radiogoniométriques et radiotéléphoniques combinés		Belle-Isle (T.-N.) Canso (N.-E.) Saint-John (N.-B.) Yarmouth (N.-E.)	Chesterfield (T.N.-O.) Churchill (Man.) Ile Nottingham (T.N.-O.)	Fachena (C.-B.)	8
Postes côtiers et radiophares combinés		Bateau-phare Lurcher Point-Amour (T.-N.) Bateau-phare Sambro			3
Postes côtiers et radiotéléphoniques combinés	Kingston (Ont.) Midland (Ont.) Point-Edward (Ont.) Port-Arthur (Ont.) Port-Burwell (Ont.) Sault-Sainte-Marie (Ont.) Toronto (Ont.)	Pointe-à-la-Renommée (Qué.) Pointe-au-Père (Qué.) Ile Grindstone Halifax (N.-E.) Montréal (Qué.) North-Sydney (N.-E.) Québec (Qué.)	Coppermine (T.N.-O.)	Alert-Bay (C.-B.) Bull-Harbour (C.-B.) Cape-Lazo (C.-B.) Estevan-Point (C.-B.) Prince-Rupert (C.-B.) Victoria (C.-B.)	21
Postes côtiers, radiophares et radiotéléphoniques combinés				Dead-Tree-Point (C.-B.)	1

6.—Genre de service assuré dans les régions desservies par les postes de radio de la marine marchande, 31 mars 1946—fin

Service assuré	Région desservie				Nombre de postes
	Grands Lacs	Golfe du Saint-Laurent et côte de l'Est	Baie et détroit d'Hudson et région sub-arctique	Côte du Pacifique	
Postes côtiers, radiogoniométriques et radiophares combinés		Cape-Race (T.-N.)			1
Postes radiophares	IleAngus (Ont.) Burlington (Ont.) Ile Caribou (Ont.) Ile Cove (Ont.) Goderich (Ont.) Bateau-phare Gros-Cap, lac Supérieur (Ont.) Ile Hope (Ont.) Long-Point (Ont.) Ile Main-Duck (Ont.) Ile Michipicoten (Ont.) Port-Colborne (Ont.) Port-Weller (Ont.) South-East-Shoal (Ont.) Ile Slate (Ont.)	Belle-Isle, nord-est de T.-N. Cape-Bauld (T.-N.) Cape-Ray (T.-N.) Cap Whittle (Qué.) East-Point (I.P.-E.) Flat-Point (N.-E.) Ile Flower (T.-N.) Heath-Point (Anticosti) Pointe Natashquan (Qué.) Ile à la Perdrix (N.-B.) Ile du Perroquet (Qué.) Pointe-des-Monts (Qué.) Ile Rouge (Qué.) Ile du Sable (N.-E.) Ile Seal (N.-E.) Western-Head (N.-E.) Pointe-Ouest (Anticosti)		Cap St. James (C.-B.) Ile Langara (C.-B.) Point-Atkinson (C.-B.) Quatsino (Ile Kains) (C.-B.) Race-Rocks (C.-B.) Ile Tripple (C.-B.)	37
Postes radiophares et radiogoniométriques combinés		Ile Saint-Paul (N.-E.)			1
Radiotéléphonie	Canal Welland, Guard Gate, écluse n° 7	Rocher-aux-Oiseaux (Qué.) Gannet-Rock (N.-B.) Ile Little-Wood (N.-B.) Head-Harbour (N.-B.) Southwest-Head (N.-B.) Ile Southwest, Wolf (N.-B.)		Banfield (C.-B.) Cap Beale (C.-B.) Carmannah, (C.-B.) Ile Egg (C.-B.) Ile Ivory (C.-B.) Ile Lennard (C.-B.) Ile Merry (C.-B.) Ile Pine (C.-B.) Tofino (C.-B.)	15
Totaux,	22	42	6	24	54

Ministère des Transports, service de l'aéronautique.—Les services de radio fournis à l'aviation peuvent se diviser en deux catégories: d'abord ceux qui desservent les routes aériennes transcanadiennes et celles de Terre-Neuve et ensuite ceux qui desservent les routes aériennes transatlantiques. Cette phase de la radio au Canada évolue très rapidement. Les postes de radio-alignement de l'aviation s'échelonnent maintenant d'un littoral à l'autre, aidant à la navigation aérienne pour le compte des Lignes aériennes Trans-Canada, propriété de l'Etat, ou de tout autre avion utilisant ces routes.

Au cours de l'année financière 1945-1946, les postes de radio des lignes aériennes du ministère ont transmis ou reçu 1,674,889 messages ou 40,669,632 mots contre 1,788,069 messages ou 29,645,259 mots en 1944-1945.

7.—Genre de service assuré et routes desservies par les postes de radio de l'Aéronautique, au 31 mars 1946

Service assuré	Routes desservies		Nombre de postes		
	Transcanadiennes et Terre-Neuve	Transcanadiennes et transatlantiques			
Postes de radio-alignement	Armstrong (Ont.) Blasville (N.-B.) Broadview (Sask.) Calgary (Alb.) Charlottetown (I.P.-E.) Churchill (Man.) Clear-Creek (Ont.) Cowley (Alb.) Dafeo (Sask.) Dartmouth (N.-E.) Earleton-Junction (Ont.) Greenwood (N.-E.) Kapuskasing (Ont.) Kenora (Ont.) Killaloe (Ont.) Kimberley (C.-B.) Lethbridge (Alb.) London (Ont.) Medicine-Hat (Alb.) Mégantic (Qué.)	Muskoka (Ont.) Nakina (Ont.) Neepawa (Man.) North-Bay (Ont.) Ottawa (Ont.) Pagwa (Ont.) Penhold (Alb.) Penfield Ridge (N.-B.) Regina (Sask.) Rivers (Man.) Saskatoon (Sask.) Stirling (Ont.) Swift-Current (Sask.) Le-Pas (Man.) Torbay (T.-N.) Toronto (Ont.) Vermilion (Alb.) Windsor (Ont.) Winnipeg (Man.) Yorkton (Sask.)		40	
Postes de radio-alignement, de radiotéléphonie et radiotélégraphie combinés	Abbotsford (C.-B.) Aishihik (T.-Y.) Ashcroft (C.-B.) Beatton-River (C.-B.) Buchans (T.-N.-O.) Carmi (C.-B.) Comox (C.-B.) Copper-Lake (N.-E.) Cranbrook (C.-B.) Crescent-Valley (C.-B.) Dog-Creek (C.-B.) Edmonton (Alb.) Fort-Nelson (C.-B.) Fort-St. John (C.-B.) Fort-Simpson (T.-N.-O.) Fort-William (Ont.) Gander (T.-N.) Goose (Lab.) Grande-Prairie (Alb.) Massett (C.-B.) Moncton (N.-B.) Mont-Joli (Qué.) Montréal (Qué.) Norman-Weills (T.-N.-O.)	North-Battleford (Sask.) Patricia-Bav (C.-B.) Penticton (C.-B.) Porquus-Junction (Ont.) Port-Hardy (C.-B.) Prince-George (C.-B.) Princeton (C.-B.) Québec (Qué.) Quesnel (C.-B.) St. Andrews (T.-N.) Sept-Iles (Qué.) Sioux-Lookout (Ont.) Smithers (C.-B.) Smith-River (C.-B.) Snag (T.-Y.) Sydney (N.-E.) Teslin (T.-Y.) Tofino (C.-B.) Vancouver (C.-B.) Watson-Lake (T.-Y.) Whitecourt (Alb.) Whitehorse (T.-Y.) Winnipeg (Man.)		47	
Postes radiotéléphoniques et radiotélégraphiques combinés.		Shediac (N.-B.)	1		
Postes émetteurs de signaux flabelliformes	Barrington (Qué.) Côte-S.-Luc (Qué.) Greata (C.-B.) Hudson-Heights (Qué.) Laberge (Yukon)	Maple-Ridge (C.-B.) Moyie-Lake (C.-B.) Ile Pine (C.-B.) S.-Mathias (Qué.) Woodbridge (Ont.)		10	
Postes météorologiques	Lac-Doré (Qué.) Fort-McKenzie (Qué.) Nitchequon (Qué.)	Port-Harrison (Qué.) Lac-Sandgirt (Lab.)		5	
Totaux, postes desservant des routes déterminées.....			102	1	193

Ministère des Mines et Ressources.—Ce ministère a 59 postes—1 poste commercial privé et 1 poste expérimental à l'Observatoire du Dominion pour la transmission des signaux horaires, 29 postes commerciaux privés dans les parcs nationaux du Canada, 2 postes récepteurs, 9 postes commerciaux privés fixes et 1 poste commercial privé portatif.

Ministère de la Défense nationale.—Les services de la Milice (Corps des transmissions royal canadien) maintiennent, en plus des postes établis pour fins militaires, 11 postes permanents et 2 postes estivaux le long du Mackenzie et au Yukon pour le compte du ministère des Mines et Ressources, Bureau des Affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Ministère des Travaux publics.—Le ministère des Travaux publics a un total de 23 postes—12 postes pour établir des communications d'urgence entre la terre ferme et certaines îles, 9 postes pour raccordements d'urgence entre les circuits de lignes terrestres existants et 2 postes pour les communications du ministère.

Ministère du Revenu national.—Le ministère du Revenu national a deux postes commerciaux privés.

Sous-section 2.—Postes des gouvernements provinciaux

Les gouvernements provinciaux possèdent les postes de radio suivants: Nouvelle-Ecosse, 2; Nouveau-Brunswick, 4; Québec, 18; Ontario, 236 (y compris 12 postes d'aviation); Manitoba, 34; Saskatchewan, 63; Alberta, 135; et Colombie-Britannique, 267; en outre, le service de la police provinciale de la Colombie-Britannique dispose de 37 postes pour assurer les communications entre le quartier général et les diverses unités. Les services de police de 86 municipalités du Canada ont aussi des postes de radio.

Sous-section 3.—Postes commerciaux privés

Il est à remarquer, d'après le tableau 1, qu'il y a au Canada 6 postes côtiers limités, 58 postes commerciaux publics et 1,673 postes commerciaux privés le 31 mars 1946. Un poste commercial public, à Drummondville (Qué.), assure des services transocéaniques, radiotélégraphiques et radiotéléphoniques avec le Royaume-Uni, l'Australie, les Bermudes et la Jamaïque, et un service radiotéléphonique avec Terre-Neuve. Ces postes appartiennent à des particuliers ou des compagnies qui les exploitent.

Règle générale, les postes côtiers limités sont des postes privés qui assurent un service de communications entre la terre ferme et les navires appartenant aux porteurs de licences de ces postes ou exploités par eux. Un de ces postes appartient toutefois à la Canadian Marconi Company. Il est situé à Drummondville (Qué.) et assure un service radiotéléphonique à longue portée aux navires en mer. Les facilités de ce poste sont à la disposition du public en général. Les services assurés par les postes commerciaux, tant publics que privés, sont multiples et variés. Ces postes sont situés dans des régions dépourvues de services téléphonique, télégraphique ou autres moyens de télécommunication. La plupart fournissent un service radiotélégraphique ou radiotéléphonique d'un endroit à un autre. Ces postes offrent un précieux moyen de communiquer avec les camps miniers, les chantiers forestiers, les expéditions d'explorateurs et d'arpenteurs, les postes de traite et plusieurs autres endroits qui autrement ne seraient plus au courant des affaires du jour.

Les postes commerciaux privés ne peuvent servir qu'à la transmission des messages relatifs aux affaires personnelles de leurs propriétaires.

Section 3.—La Société Radio-Canada*

La Société Radio-Canada, le premier réseau radiophonique étagé en Amérique du Nord, a célébré son dixième anniversaire le 2 novembre 1946. L'article suivant est un historique de l'évolution et des progrès de la Société durant ces dix années, tandis que les sous-sections subséquentes décrivent plus en détail l'administration, l'activité actuelle et les finances du réseau.

HISTORIQUE ET PROGRÈS DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

L'organisation d'un réseau radiophonique national au Canada repose sur des éléments particuliers au pays: la vaste étendue de son territoire, ses deux langues officielles, ses centres souvent très éloignés les uns des autres et la diversité d'intérêts et de culture de sa population. La tendance, vers 1920, est de concentrer les postes radiophoniques dans les grands centres urbains. Il en résulte qu'une forte partie de la population rurale est privée de ce nouveau mode de divertissement et de renseignement.

La Société Radio-Canada, établie par le Parlement en 1936 pour succéder à la Commission canadienne de la radiodiffusion formée en 1932, est chargée de construire une chaîne de stations à grande puissance à travers le Canada en vue d'atteindre le plus grand nombre possible de Canadiens. Telle qu'elle a été constituée par la loi canadienne de la radiodiffusion de 1936, la Société est organisée en vue de l'intérêt public. Elle tire ses revenus de la vente de permis annuels de \$2.50 aux auditeurs ainsi que des programmes commerciaux commandités.

Au début de Radio-Canada en 1936, il n'y a que six heures par jour de radiodiffusion sur le réseau et 60 p. 100 seulement de la population est atteinte. Le bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada nouvellement formée, après avoir reçu des instructions du Parlement de mettre en œuvre aussi rapidement que possible un programme d'envergure nationale, confie à son personnel d'ingénieurs la tâche d'entreprendre des relevés et de formuler les propositions nécessaires à l'amélioration du service national de radiodiffusion. Un plan très complet est tracé et la Société, sans tarder, procède à l'expansion des voies de communication radiophonique de l'Etat. Parmi les projets réalisés se trouvent: des stations de 50,000 watts à Montréal (Qué.), Toronto (Ont.), Sackville (N.-B.), et Watrous (Sask.); une augmentation de puissance à 5,000 watts à CBR, Vancouver (C.-B.); de nouveaux transmetteurs de 5,000 watts pour CBM, Montréal, et CJBC, Toronto; et l'ouverture de stations de Radio-Canada à Québec et Chicoutimi (Qué.), et Halifax (N.-E.). De plus, les ingénieurs de Radio-Canada conçoivent des transmetteurs-relais spéciaux à faible puissance qui fonctionnent presque automatiquement à des points isolés le long du réseau de Radio-Canada à l'intérieur de la Colombie-Britannique, dans le nord de l'Ontario et au Nouveau-Brunswick. Bien que la guerre ait paralysé presque totalement les travaux d'expansion, ceux-ci ont été repris depuis avec la construction d'une station de 50,000 watts en Alberta. Une autre est projetée pour le Manitoba. La puissance de CJBC, Toronto, doit être accrue à 50,000 watts, et la puissance des stations d'Halifax (N.-E.), Chicoutimi, Montréal et Québec (Qué.), Ottawa (Ont.), et Vancouver (C.-B.), doit aussi être augmentée.

* Préparé sous la direction de M. Augustin Frigon, C.M.G., directeur général, Société Radio-Canada.

En 1936, l'un des obstacles à l'édification d'un réseau radiophonique national au Canada est le manque d'entente entre les pays de l'Amérique du Nord et du Sud quant à l'utilisation des longueurs d'onde ou canaux. Bien que le réseau passé à Radio-Canada en 1936 desserve environ 60 p. 100 de la population durant le jour, il n'en atteint que 49 p. 100 durant la nuit, à cause de l'interférence des stations à grande puissance des Etats-Unis et du Mexique qui irradient sur les mêmes bandes que les stations canadiennes. La Société Radio-Canada, dans un de ses premiers gestes, demande au gouvernement canadien d'entamer des pourparlers. Il en résulte la Conférence de la radio régionale, tenue à la Havane en mars 1937, et la Conférence interaméricaine de la radio de novembre 1937 à laquelle est signée la convention sur la radiodiffusion régionale de l'Amérique du Nord. Des longueurs d'ondes sont attribuées aux divers pays d'après le territoire à desservir et selon un plan qui les protège contre l'interférence de stations irradiant sur les mêmes longueurs d'ondes. La convention accorde au Canada un nombre suffisant de bandes "libres" (sur lesquelles le signal d'une station à grande puissance est protégé de l'interférence sur de grandes distances ou jusqu'aux frontières du pays dans lequel elle est installée) pour pouvoir mettre à exécution son plan d'envergure nationale.

L'orbite d'irradiation de jour et de nuit de la Société passe à environ 80 p. 100 de la population avec l'inauguration, au cours de l'année financière 1937-1938, des nouvelles stations de 50,000 watts, CBL et CBF de Toronto et Montréal. Le nombre d'heures d'irradiation par jour est porté d'abord à 12, puis à 16, sur les deux réseaux, anglais et français.

De pair avec les perfectionnements techniques, la Société accroît continuellement son service de programmes. Au cours de la saison de 1937-1938, Radio-Canada irradie une série de concerts symphoniques de Montréal. Ces concerts viennent s'ajouter aux concerts symphoniques réguliers irradiés d'autres grands centres. La Société adopte comme politique d'obtenir les meilleurs programmes, tant commerciaux que de continuité, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, sans pour cela négliger d'augmenter ses propres réalisations.

A l'automne de 1938, la Société entreprend ce qui était alors son plus audacieux projet: une série de 11 pièces de Shakespeare mettant en vedette des acteurs de renom. Parmi les artistes invités se rencontrent des personnages bien connus comme Sir Cedric Hardwicke, Margaret Anglin, Charles Warturton, Walter Huston, Eva LeGallienne, Walter Hampden et Dennis King. La Société tient 500 auditions pour la distribution des rôles secondaires et découvre de nombreux talents.

A l'été de 1939, Radio-Canada s'attaque à l'une des tâches les plus ardues qui ait encore été entreprise en matière de radiodiffusion—la visite du roi et de la reine au Canada. Plusieurs mois avant la visite royale, la division du génie de Radio-Canada travaille à préparer des installations et un outillage suffisants pour donner le compte rendu de la visite. Les ingénieurs de Radio-Canada conçoivent alors des moyens d'irradiation tout à fait nouveaux et un outillage construit selon des spécifications précises est distribué à travers le Canada longtemps d'avance. Les commentateurs de Radio-Canada peuvent ainsi, durant six semaines et sur un parcours de 7,000 milles, tenir les Canadiens au courant des allées et venues de Leurs Majestés. Un total de 91 émissions spéciales est consacré à la visite royale.

Tard en août 1939, au moment où la situation internationale devient tendue et que les événements avant-coureurs de la guerre se précipitent, l'horaire entier des programmes de Radio-Canada est remanié presque du jour au lendemain afin de

répondre à la demande d'un service plus complet de nouvelles, d'analyses et de commentaires. Une équipe du service des programmes de Radio-Canada, composée d'un commentateur et d'un ingénieur, accompagne la première division canadienne lors de son départ pour le Royaume-Uni en décembre 1939, et une série d'enregistrements historiques est envoyée au Canada par ondes courtes après leur arrivée. Plus tard, cette équipe est augmentée et devient le service de Radio-Canada outre-mer. Elle est équipée de vans d'enregistrement blindés qui permettent aux correspondants et aux ingénieurs de suivre partout les troupes canadiennes et de décrire leurs mouvements aux auditeurs du Canada. Au cours de la guerre, ces vans sont en service en Angleterre, en Afrique, en Sicile, en Italie, en France, dans les Pays-Bas et en Allemagne, et les correspondants de Radio-Canada sont à même de fournir un service de rapports sur la guerre que ne peut égaler aucun autre réseau.

Dans le domaine de la vie sociale, la formation de groupes d'auditeurs en association avec les programmes éducatifs est mise à l'essai en 1940 par Radio-Canada de concert avec l'Association canadienne d'éducation des adultes. Plus de 550 groupes d'auditeurs, pourvus de sujets d'étude et de répertoires de lectures, sont formés à travers le Canada pour la série intitulée *Enquiry into co-operation*. Cette série sert de modèle à deux autres séries d'étude: *Of Things to Come*, dont les groupes d'auditeurs comptent 20,000 membres, et la série annuelle en cours *Préparons l'avenir*, dont la version anglaise s'intitule *Citizens' Forum*.

Une série d'étude semblable destinée particulièrement à l'auditoire rural est inaugurée en 1940 sous la rubrique *Le choc des idées*. Cette série—une initiative en commun de Radio-Canada, de la Fédération canadienne de l'Agriculture et de l'Association canadienne d'éducation des adultes—fournit aux fermiers de toutes les parties du Canada un moyen d'échanger leurs vues et leurs opinions sur des problèmes communs.

La saison de 1940-1941 voit d'autres développements importants dans le service national de radiodiffusion au Canada. Le service national de nouvelles de Radio-Canada, qui comprend une salle centrale de nouvelles à Toronto, et des salles régionales à Halifax, Montréal, Winnipeg et Vancouver, est formé en vue de donner un service complet de bulletins de nouvelles rédigés spécialement pour la radio. Des émissions scolaires, préparées en collaboration avec les ministères provinciaux de l'Instruction publique, sont inaugurées dans les Maritimes, la Colombie-Britannique et le Québec. L'année suivante, Radio-Canada prépare et inaugure ses propres émissions scolaires. Celles-ci, conçues sous la directive du Conseil consultatif national sur les émissions scolaires, ont pour objet de raffermir l'esprit de civisme de la jeune génération.

L'initiative de guerre la plus intéressante peut-être pour le personnel de la division du génie de Radio-Canada qui outre-mer n'accompagnait pas les troupes canadiennes a été l'aide apportée aux forces françaises libres dans l'installation d'un transmetteur à ondes courtes de grande puissance à Brazzaville, Afrique équatoriale française. Des membres de la division du génie ont consacré beaucoup de temps à l'étranger à dresser les premiers plans du transmetteur, et les services du génie à Montréal ont pu apporter un concours de toute première importance à la préparation des tracés de construction et des bleus de montage mécanique et électrique.

Ce travail a été pour les ingénieurs canadiens une préparation excellente lorsqu'il s'est agi, à la demande du gouvernement, de dresser les plans d'une station puissante à ondes courtes et de la construire. Les préparations en vue de la création d'un

service canadien à ondes courtes remontent au début de 1938 et un arrêté en conseil autorisant un service international de Radio-Canada est adopté en 1942. Les ingénieurs de Radio-Canada choisissent Sackville (N.-B.), comme emplacement, et conçoivent un système d'antennes directrices à "haut gain" pour irradiation sur ondes courtes. Au moyen de commutateurs à contrôle éloigné, les deux transmetteurs de 50,000 watts de la station à ondes courtes peuvent être raccordés à l'un ou l'autre des trois systèmes d'antennes, et chacun de ceux-ci peut être inversé, ce qui veut dire, de fait, que les programmes canadiens sur ondes courtes peuvent être pointés dans chacune de six directions et ainsi embrasser toute région terrestre d'importance. Les transmetteurs du service international de Radio-Canada sont si efficaces qu'ils donnent l'indicatif d'appel le plus puissant et le plus soutenu entendu au Royaume-Uni de l'Amérique du Nord.

Tandis que le service international fait mieux connaître à l'étranger le nom du Canada et sa population, Radio-Canada cherche continuellement à améliorer son service domestique. Durant ses dix années d'irradiation, Radio-Canada a énormément contribué à la vie culturelle du Canada. Il a fait plus que presque tous les autres organismes réunis pour permettre aux musiciens de tous genres de se consacrer entièrement à leur art. La Société constitue le plus gros appui individuel des orchestres symphoniques canadiens: elle verse aux principaux orchestres, à Vancouver, Toronto et Montréal, un total de \$50,000 par année pour des irradiations de concerts. Au cours des dix dernières années, Radio-Canada a versé près de dix millions en cachets aux musiciens, acteurs et écrivains canadiens.

Sous-section 1.—Administration

La Société Radio-Canada fonctionne en vertu de la loi canadienne de la radiodiffusion de 1936 et elle est sous la direction d'un président à temps continu et d'un bureau de neuf gouverneurs choisis de manière à représenter les principales divisions géographiques du Canada. Ce bureau trace la ligne de conduite de la société et la surveillance, mais l'administration courante et l'exploitation des postes relèvent d'un directeur général. Le rouage administratif de Radio-Canada se compose des divisions suivantes: l'exécutif, le personnel et l'administration, les finances, le génie, les programmes, la presse et l'information, le service commercial, les règlements de la radiodiffusion, et les relations entre postes.

En vertu de la loi canadienne de la radiodiffusion, la Société Radio-Canada est chargée de formuler les règlements qui régissent l'établissement et l'exploitation des réseaux, le caractère de chacun et de tous les programmes radiodiffusés de ses propres postes et de postes privés et la proportion de temps qui peut être consacrée à la publicité dans les programmes radiophoniques. Radio-Canada n'exerce pas, et n'autorise aucun poste privé à l'exercer en son nom, la censure sur un sujet quelconque d'irradiation. L'administration d'un poste est responsable de la bonne observance des règlements.

Sous-section 2.—Activité

Installations d'irradiation.—En vertu de l'article 24 de la loi, Radio-Canada est tenue de faire l'examen de toutes les demandes de permis pour de nouveaux postes, de même que des demandes d'augmentation de puissance ou de changement de fréquence ou d'emplacement. Ceci suppose deux considérations: la première est la non-interférence avec les installations présentes et projetées de Radio-Canada; la seconde est que les facilités de transmission de haute puissance, sur ondes longues

et courtes, sont réservées à Radio-Canada. Dans cette mesure, le bureau a pour principe de servir les intérêts locaux en donnant tout l'encouragement et toute l'assistance possible aux postes locaux.

Radio-Canada exploite trois réseaux: les réseaux trans-Canada et Dominion, qui desservent des auditoires de langue anglaise de l'Atlantique au Pacifique, et le réseau français, qui dessert un auditoire de langue française dans le Québec. Le réseau trans-Canada comprend 24 postes de base: 7 postes appartenant à Radio-Canada et 17 postes privés. Le réseau Dominion comprend 29 postes de base, dont 28 appartiennent à des entreprises privées. Le réseau français compte 3 postes de base, propriété de Radio Canada, et 9 postes appartenant à des entreprises privées. Quatre des onze postes possédés par Radio-Canada sont munis de transmetteurs de 50,000 watts. La Société Radio-Canada loue quelque 25,000 milles de lignes chaque jour afin de poursuivre ses activités radiophoniques au Canada, qui s'étend sur cinq des zones horaires mondiales. Afin de présenter des programmes à des heures appropriées et de tenir compte des intérêts divers dans les cinq régions, Radio-Canada maintient des bureaux régionaux et des facilités de production à Halifax (N.-E.); Chicoutimi, Québec et Montréal (Qué.); Ottawa et Toronto (Ont.); Winnipeg (Man.); et Vancouver (C.-B.).

8.—Postes d'irradiation de Radio-Canada, au 10 janvier 1947

(Postes de base)

NOTA.—Les postes marqués d'un astérisque (*) sont la propriété de Radio-Canada.

Endroit			Endroit		
Fré- quence	Puis- sance		Fré- quence	Puis- sance	
kc.	watts		kc.	watts	
Réseau trans-Canada—			Réseau Dominion—fin		
CBH*	Halifax.....	1,240 100	CHOV	Pembroke.....	1,340 250
CJCB	Sydney.....	1,270 1,000	CFJM	Brockville.....	1,450 250
CBA*	Sackville.....	1,070 50,000	CHEX	Peterborough.....	1,430 1,000
CHSJ	Saint-John.....	1,150 1,000	CJBC*	Toronto.....	1,010 5,000
CFNB	Fredericton.....	550 1,000	CFPL	London.....	1,570 5,000
CBM*	Montréal.....	940 5,000	CFCO	Chatham.....	630 100
CBO*	Ottawa.....	910 1,000	CFPA	Port-Arthur.....	1,230 250
CKWS	Kingston.....	960 5,000	CJRL	Kenora.....	1,220 1,000
CBL*	Toronto.....	740 50,000	CKRC	Winnipeg.....	630 1,000
CFCH	North-Bay.....	600 100	CJGX	Yorkton.....	940 1,000
CJKL	Kirkland-Lake.....	560 5,000	CKX	Brandon.....	1,150 1,000
CKGB	Timmins.....	1,470 1,000	CKRM	Regina.....	980 1,000
CKSO	Sudbury.....	790 5,000	CHAB	Moose-Jaw.....	800 5,000
CJIC	Sault-Sainte-Marie.....	1,490 250	CFQC	Saskatoon.....	600 1,000
CKPR	Fort-William.....	580 1,000	CKBI	Prince-Albert.....	900 1
CKY	Winnipeg.....	990 15,000	CFRN	Edmonton.....	1,260 1,000
CBK*	Watrous.....	540 50,000	CFCN	Calgary.....	1,010 10,000
CJCA	Edmonton.....	930 1,000	CJOR	Vancouver.....	600 5,000
CFAC	Calgary.....	960 1,000	CJVI	Victoria.....	900 2
CJOC	Lethbridge.....	1,060 1,000	CHWK	Chilliwack.....	1,340 100
CFJC	Kamloops.....	910 1,000			
CKOV	Kelowna.....	630 1,000	Réseau français—		
CJAT	Trail.....	610 1,000	CBJ*	Chicoutimi.....	1,580 1,000
CBR*	Vancouver.....	1,130 5,000	CBV*	Québec.....	980 1,000
			CBF*	Montréal.....	690 50,000
			CHNC	New-Carlisle.....	610 1
			CJBR	Rimouski.....	900 1
			CHGB	Sainte-Anne-de-la-Pocatière.....	1,350 2
			CKCH	Hull.....	1,240 250
			CJEM	Edmundston.....	1,240 250
			CHLT	Sherbrooke.....	900 1,300
			CKVD	Val d'Or.....	1,230 100
			CHAD	Amos.....	1,340 100
			CKRN	Rouyn.....	1,400 250
Réseau Dominion—					
CHNS	Halifax.....	960 1,000			
CJFX	Antigonish.....	589 1,000			
CJLS	Yarmouth.....	1,340 100			
CFCY	Charlottetown.....	630 1			
CKCV	Moncton.....	1,220 5,000			
CKNB	Campbellton.....	950 1,000			
CKTS	Sherbrooke.....	1,240 250			
CFCF	Montréal.....	600 500			
CKCO	Ottawa.....	1,310 1,000			

¹ 5,000 watts le jour; 1,000 watts la nuit.

² 1,000 watts le jour; 250 watts la nuit.

Service international de Radio-Canada (sur ondes courtes).—Le service international sur ondes courtes du Canada (1947) fait usage de dix langues: l'anglais, le français, le tchèque, le hollandais, l'allemand, le danois, le norvégien, le suédois, l'espagnol et le portugais, dans ses transmissions régulières à l'Europe, aux Antilles, à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud. Le programme de cette année comprend l'inauguration de transmissions à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et à l'Afrique du Sud, l'expansion des services donnés à l'Amérique du Sud et aux pays scandinaves, et l'inauguration d'une émission en langues française et flamande à la Belgique.

Les transmetteurs du service international de Radio-Canada sont aménagés sur un terrain marécageux asséché près de Sackville (N.-B.). Les deux transmetteurs de 50,000 watts du service international de Radio-Canada sont reliés au moyen de lignes terrestres aux studios et aux services des programmes à Montréal et peuvent fonctionner sur toute bande internationale à ondes courtes. Les fréquences utilisées dépendent des conditions climatiques, de la région géographique desservie, de la saison et de l'heure de la journée.

Le service a été officiellement inauguré le 25 février 1945. Au cours des deux premières années, plus de 20,000 lettres ont été reçues d'auditeurs de toutes les parties du monde, témoignant de la puissance avec laquelle les programmes canadiens par ondes courtes sont reçus et de l'intérêt qu'ils suscitent envers le Canada ou qu'ils contribuent à satisfaire. Les auditeurs d'Europe ne cessent de faire savoir à Radio-Canada que les programmes de son service international sont entendus plus clairement et plus puissamment que toutes les autres émissions de l'hémisphère occidental.

Les radiophiles reçoivent gratuitement, sur demande, des horaires mensuels illustrés qui donnent les détails des programmes, les fréquences et les heures d'irradiation, ainsi que des photographies et des renseignements généraux sur le Canada. Les rapports reçus des auditeurs au sujet de la réception sont également vérifiés, de même que sont examinées leurs demandes de renseignements sur la situation commerciale, les questions sociales, scientifiques et éducatives.

Le service a fourni aux auditeurs sur ondes courtes de l'étranger des rapports quotidiens complets et des émissions d'actualité sur toutes les principales conférences internationales tenues en Amérique du Nord depuis la fin de la guerre en 1945. En plus des programmes réguliers dans les dix langues, des irradiations de tous genres sur des événements particuliers sont préparées au besoin afin de donner aux auditeurs étrangers de Radio-Canada des rapports complets sur les initiatives canadiennes susceptibles de les intéresser. Souvent les visiteurs de l'étranger font usage du service à ondes courtes de Radio-Canada pour communiquer à leurs pays leurs impressions sur le Canada.

Les transmetteurs sur ondes courtes du service international de Radio-Canada à Sackville (N.-B.), ont été aménagés par la Société pour le gouvernement canadien.

Service et développement des programmes domestiques—Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1946, 55,934 programmes représentant 17,062:25 heures d'irradiation sont présentés sur les réseaux Trans-Canada, Dominion et français de Radio-Canada. Du nombre total d'heures de diffusion, 81·2 p. 100 sont consacrées à des programmes non commerciaux et de service public et le reste, 18·8 p. 100, à des programmes commerciaux. Le réseau Trans-Canada, fonctionnant 16 heures par jour, occupe 64·4 p. 100 des heures de diffusion du réseau.

Le réseau Dominion, qui ne fonctionne à l'heure actuelle que durant la soirée, contribue 8.2 p. 100 des heures de diffusion. Le réseau français, avec 16 heures par jour, absorbe 27.2 p. 100 de toutes les heures de diffusion du réseau.

Radio-Canada crée et produit 78.7 p. 100 des programmes de ses réseaux. De ce qui reste, 2.6 p. 100 provient des postes privés, 15.3 p. 100 sont des programmes échangés avec les Etats-Unis, et 3.4 p. 100, des programmes échangés avec la British Broadcasting Corporation. Le plus grand nombre d'heures de diffusion sont consacrées à la musique légère; suivent par ordre le radio-journal, le théâtre, les variétés, la musique classique, les causeries, les programmes agricoles, éducatifs, religieux, féminins, sportifs et les programmes pour enfants. Le tableau 9 donne la proportion du temps total accordée aux programmes de continuité comparative-ment aux programmes commerciaux, ainsi qu'une analyse des programmes musicaux comparativement aux programmes parlés.

9.—Classement des programmes de Radio-Canada, année terminée le 31 mars 1946

Nota.—Les tirets indiquent qu'aucun programme n'a été déclaré sous ces rubriques particulières.

Classe de programmes	Continuité			Commercial		
	Programmes	Temps	Pourcentage d'heures	Programmes	Temps	Pourcentage d'heures
	nomb.	h. min.		nomb.	h. min.	
Musicaux						
Opéra.....	131	86:00	0.6	13	44:05	1.5
Symphonie.....	378	363:40	2.6	23	19:00	0.6
Musique sacrée.....	142	40:00	0.3	14	4:00	0.1
Musique classique.....	1,729	650:05	4.7	51	25:30	0.8
Musique semi-classique.....	3,415	1,204:20	8.7	89	44:30	1.3
Variétés.....	1,428	590:55	4.3	1,704	739:40	23.1
Musique légère.....	9,692	2,825:55	20.4	678	251:55	7.8
Danse.....	4,424	1,505:05	11.5	108	42:30	1.3
Du bon vieux temps.....	537	138:20	1.0	70	35:00	1.1
Fanfare.....	538	165:45	1.2	-	-	-
Totaux, musicaux.....	22,244	7,663:05	55.3	2,756	1,206:10	37.6
Parlés						
Théâtre.....	1,412	583:05	4.2	5,662	1,594:40	49.8
Prose et poésie.....	52	15:50	0.1	-	-	-
Causeries—d'information.....	3,187	835:00	6.0	486	172:00	5.4
Education.....	1,181	479:55	3.5	-	-	-
Nouvelles commentées.....	745	170:20	1.2	-	-	-
Evénements d'actualité.....	66	24:35	0.2	4	4:00	0.1
Résumé des nouvelles.....	11,921	2,242:30	16.1	-	-	-
Agriculture.....	2,072	785:30	5.7	-	-	-
Cotes de la Bourse.....	412	103:45	0.7	-	-	-
Evénements sportifs.....	120	63:55	0.5	121	157:45	4.9
Résumé d'événements sportifs.....	286	63:40	0.5	23	5:45	0.2
Programmes féminins.....	1,326	273:05	2.0	255	63:45	2.0
Programmes d'enfants.....	340	134:30	1.0	-	-	-
Religion.....	1,289	413:35	3.0	-	-	-
Totaux, parlés.....	24,339	6,195:15	44.7	6,551	1,997:55	62.4
Grands totaux.....	46,633	13,858:20	100.0	9,307	3,204:05	100.0
Artistes eux-mêmes.....	30,910	8,851:15	63.9	7,951	2,818:35	87.9
Disques.....	13,827	4,271:15	30.8	-	-	-
Transcriptions.....	2,196	735:50	5.3	-	-	-
Différés.....	-	-	-	1,350	385:30	12.1

Sous-section 3.—Finances

Le produit de la vente des permis de postes récepteurs et de postes émetteurs augmente chaque année jusqu'en 1943-1944; il diminue depuis. Il a été reconnu que le revenu pouvant découler des permis est limité, bien qu'une augmentation soit prévue sur 1945-1946 en raison du plus grand nombre d'appareils récepteurs mis à la disposition du public depuis la fin de la guerre. Les revenus commerciaux augmentent sur l'année précédente, mais la diminution des recettes tirées des permis et l'augmentation des frais généraux entraînent un déficit. Le bilan de Radio-Canada au 31 mars 1946 accuse un déficit net d'exploitation de \$78,426 pour l'année financière, compte non tenu de la dépréciation et de la désuétude de l'outillage. Comme les déductions pour dépréciation ont été passablement généreuses dans le passé, aucune provision n'a été faite sous ce chef dans les dépenses de l'année financière 1945-1946. Au cours de l'année, les capitaux fixes de la Société augmentent d'environ \$219,000, les principaux travaux étant le parachèvement des immeubles et des studios de l'administration nationale des programmes à 354, rue Jarvis, Toronto (Ont.). Les améliorations à des propriétés louées s'élèvent à environ \$35,000. Les principaux travaux d'amélioration sont ceux des studios et bureaux à Halifax, Québec, Montréal et Ottawa.

Les frais d'exploitation pour les trois dernières années, exprimés en pourcentage, sont les suivants:

Détail	1943-1944	1944-1945	1945-1946
	%	%	%
Frais généraux et d'administration.....	4.10	4.17	5.18
Opérations.....	18.50	20.40	21.10
Programmes.....	56.18	54.24	56.06
Réseau.....	16.90	17.02	17.66
Dépréciation.....	4.33	4.17	—
Intérêts sur emprunts.....	—	—	—
	100.00	100.00	100.00

10.—Recettes et dépenses de Radio-Canada, années terminées le 31 mars 1944-1946

Détail	1944		1945		1946	
	\$	%	\$	%	\$	%
Recettes						
Permis.....	3,787,896	72.39	3,783,453	68.81	3,773,285	61.53
Opérations commerciales.....	1,421,906	27.18	1,639,160	29.81	1,683,838	27.47
Diverses.....	22,249	0.43	75,785	1.38	68,441	1.11
Service international sur ondes courtes.....	—	—	—	—	606,700	9.89
Totaux, recettes nettes	5,232,041	100.00	5,498,398	100.00	6,132,263	100.00
Dépenses						
Programmes.....	2,713,977	52.77	2,824,198	50.69	2,939,376	47.32
Réseau.....	849,504	16.52	1,114,153	20.00	971,441	15.65
Génie.....	930,249	18.09	929,819	16.69	1,160,675	18.69
Générales et d'administration.....	206,177	4.01	227,741	4.09	285,302	4.60
Presse et information.....	109,172	2.12	138,241	2.48	145,184	2.34
Opérations commerciales.....	116,562	2.27	109,344	1.96	130,903	2.10
Dépréciation.....	217,224	4.22	227,759	4.09	—	—
Service international sur ondes courtes.....	—	—	—	—	577,809	9.30
Totaux, dépenses.....	5,142,865	100.00	5,571,145	100.00	6,210,683	100.00
Surplus d'exploitation.....	89,176	—	—	—	—	—
Déficit d'exploitation.....	—	—	72,747	—	78,426	—

PARTIE VIII.—LES POSTES

Pour fins d'administration, le Canada est divisé en quinze districts postaux dont chacun est confié à un directeur de district du Service postal. Le territoire ainsi desservi est plus vaste que celui de tout autre pays, excepté l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. La population relativement peu considérable au regard de la vaste étendue desservie ajoute encore à la complexité des problèmes. Le service postal ferroviaire du Canada est l'un des plus vastes au monde; le service du courrier rural s'étend à plus de 4,000 routes postales rurales et le service aéropostal assure à une population fort clairsemée un service rapide et efficace.

Un bref exposé des progrès du service postal au Canada a paru à la page 804 de l'*Annuaire* de 1934-1935.

Plusieurs facilités et services, temporairement suspendus au cours de la guerre, ont été rétablis en 1946. Les services de courrier, de colis postaux et de mandats-poste ont été rétablis avec plusieurs pays.

Poste aérienne.—Le service aéropostal est un développement des années de guerre, servant au début à transporter le volumineux courrier des membres des services armés au pays et à l'étranger. Ce service a ensuite été rajusté aux exigences d'après-guerre et sa situation actuelle est présentée dans les chiffres suivants qui donnent le poids du courrier transporté par air:

<i>Année civile</i>	<i>L.A. T.-C.</i>	<i>Tous services aériens</i>	<i>Année civile</i>	<i>L.A. T.-C.</i>	<i>Tous services aériens</i>
	liv.	liv.		liv.	liv.
1939.....	392,931	1,994,643	1943.....	3,726,607	6,877,338
1940.....	634,444	2,739,473	1944.....	3,739,529	8,013,593
1941.....	1,329,232	3,350,431	1945.....	3,429,233	8,153,876
1942.....	2,308,812	4,793,491	1946.....	2,325,978	5,589,366

Un quatrième service transcontinental quotidien de poste aérienne a été inauguré par les Lignes aériennes Trans-Canada en mars 1946. Les horaires aéropostaux domestiques ont été révisés et la fréquence a été augmentée dans certaines régions. Un nouveau service aéropostal a été inauguré tard en 1946 entre Moncton, (N.-B.), Kentville, Yarmouth et Halifax (N.-E.).

En 1946, un bon nombre de nouveaux services aéropostaux avec les Etats-Unis ont été inaugurés, soit entre Ottawa et Washington; Montréal et Washington; Ottawa et New-York; Montréal-Toronto-Chicago; Toronto-London et Cleveland; Fort-William et Duluth; et Victoria et Seattle. Des envolées quotidiennes se font maintenant dans les deux directions entre Dorval (Montréal) et Londres, et les services aéropostaux avec plusieurs autres pays d'outre-mer ont été repris. Une réduction de l'affranchissement de l'aéroposte entre le Canada et plusieurs pays des quatre coins du globe est entrée en vigueur tard en 1946 quand l'unité de poids a été établie à un quart d'once plutôt qu'à une demi-once.

Section 1.—Statistique des postes

Les recettes postales brutes du ministère des Postes atteignent leur plus haut niveau au cours de l'année terminée le 31 mars 1946, soit \$83,763,007. Bien que le courrier des forces armées ait diminué, ce déclin a été plus que compensé par l'activité postale domestique en général et par l'augmentation des envois de colis commerciaux et de secours en Europe.

1.—Bureaux de poste dans les diverses provinces, 31 mars 1941-1946

Province ou territoire	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard.....	115	115	115	114	114	115
Nouvelle-Ecosse.....	1,508	1,498	1,487	1,475	1,475	1,465
Nouveau-Brunswick.....	1,020	1,007	1,001	996	991	983
Québec.....	2,627	2,612	2,604	2,601	2,594	2,586
Ontario.....	2,639	2,618	2,597	2,579	2,566	2,557
Manitoba.....	810	802	799	797	795	794
Saskatchewan.....	1,528	1,505	1,499	1,484	1,466	1,443
Alberta.....	1,262	1,251	1,244	1,229	1,216	1,209
Colombie-Britannique.....	932	935	923	921	914	914
Yukon.....	15	16	16	15	16	16
Territoires du Nord-Ouest.....	21	22	23	23	22	23
Canada.....	12,477	12,381	12,313	12,234	12,169	12,105

2.—Recettes brutes des bureaux encaissant \$10.000 et plus, années terminées le 31 mars 1945 ou 1946

NOTE.—Les bureaux de poste mentionnés ici ne comprennent pas ceux des camps militaires. Les commissions sur mandats et bons de poste ne sont pas incluses dans les recettes brutes. Les totaux provinciaux englobent les recettes des bureaux de poste qui ne sont pas indiqués séparément.

Province et bureaux de poste	1945	1946	Province et bureaux de poste	1945	1946
	\$	\$		\$	\$
Ile du Prince-Edouard			Nouveau-Brunswick		
Charlottetown.....	151,301	150,676	Bathurst.....	30,114	29,364
Summerside.....	50,107	44,504	Campbellton.....	47,354	46,276
Totaux, Ile du Prince-Edouard.....	396,602	342,076	Chatham.....	30,010	23,447
Nouvelle-Ecosse			Dalhousie.....	17,095	16,353
Amherst.....	75,258	63,635	Edmundston.....	32,702	33,798
Annapolis-Royal.....	14,614	13,911	Fairville.....	18,992	18,707
Antigonish.....	35,747	36,738	Fredericton.....	155,248	178,928
Armdale.....	16,334	13,748	Grand-Falls.....	14,715	14,877
Bedford.....	11,117	9,281	Hartland.....	11,172	9,960
Berwick.....	11,305	9,724	McAdam.....	12,030	10,470
Bridgetown.....	16,598	14,823	Moncton.....	718,952	815,456
Bridgewater.....	33,451	31,438	Newcastle.....	29,507	27,668
Digby.....	29,654	26,179	Saint-John.....	545,021	535,194
Glace-Bay.....	65,984	52,632	St. Andrews.....	13,406	13,292
Halifax.....	1,327,791	1,333,130	St. George.....	10,530	9,106
Inverness.....	10,046	9,244	St. Stephen.....	37,042	33,024
Kentville.....	51,125	46,524	Sackville.....	35,723	34,339
Kingston.....	15,466	8,033	Shediac.....	11,375	10,253
Liverpool.....	30,748	28,405	Sussex.....	33,459	29,161
Lunenburg.....	24,688	24,412	Woodstock.....	35,615	33,525
Middleton.....	20,123	17,821	Totaux, N.-Brunswick.....	2,573,305	2,549,799
New-Glasgow.....	81,822	72,961	Québec		
New-Waterford.....	27,252	23,298	Amos.....	21,830	25,446
North-Sydney.....	36,275	31,816	Amqui.....	10,418	11,406
Parsonsboro.....	11,584	10,839	Arvida.....	33,250	26,605
Pictou.....	34,172	27,910	Asbestos.....	17,244	17,918
Shelburne.....	27,515	21,133	Bagotville.....	10,196	8,561
Springhill.....	28,073	23,781	Baie-Comeau.....	13,631	17,348
Stellarton.....	25,800	22,681	Basilique Sainte-Anne.....	33,435	35,209
Sydney.....	195,444	171,315	Beauceville-Est.....	9,949	11,428
Sydney-Mines.....	26,791	19,763	Beauharnois.....	16,335	18,041
Trenton.....	10,496	8,221	Bedford.....	11,026	11,309
Truro.....	119,642	108,482	Berthierville.....	11,639	11,945
Westville.....	15,575	12,823	Brownburg.....	13,889	11,788
Windsor.....	38,186	33,147	Buckingham.....	17,273	17,410
Wolfville.....	24,151	23,438	Cap-de-la-Madeleine.....	22,272	21,626
Yarmouth.....	65,371	56,009	Chicoutimi.....	82,100	87,473
Totaux, Nouvelle-Ecosse.....	3,848,333	3,433,009	Coaticook.....	19,939	19,968
			Cowansville.....	16,569	16,416
			Dolbeau.....	13,486	16,427

2.—Recettes brutes des bureaux encaissant \$10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1945 ou 1946—suite

Province et bureaux de poste	1945	1946	Province et bureaux de poste	1945	1946
	\$	\$		\$	\$
Québec—fin			Ontario		
Drummondville.....	49,593	53,925	Acton.....	16,863	16,063
East-Angus.....	11,796	11,977	Ajax.....	22,245	11,285
Farnham.....	30,616	26,468	Alexandria.....	13,622	12,883
Gardenvale.....	41,768	38,602	Alliston.....	12,368	11,292
Gaspé.....	18,032	15,203	Almonte.....	14,897	13,376
Gatineau.....	10,978	11,751	Amherstburg.....	21,135	21,474
Granby.....	57,513	64,451	Arnprior.....	27,521	24,994
Grand-Mère.....	21,811	21,997	Aurora.....	23,068	21,430
Hull.....	84,448	84,384	Aylmer-West.....	23,135	24,117
Huntingdon.....	20,375	19,460	Barrie.....	87,720	81,231
Iberville.....	11,025	13,023	Batawa.....	8,296	16,496
Joliette.....	42,198	47,040	Beamsville.....	12,101	11,600
Jonquière.....	31,659	30,859	Belleville.....	137,467	133,538
Kémogami.....	19,029	18,851	Bienheim.....	17,265	17,902
Lachute.....	19,208	19,583	Blind-River.....	11,881	12,599
Lachute-Mills.....	9,383	10,311	Bowmanville.....	35,652	26,436
Lac-Mégantic.....	18,578	19,871	Bracebridge.....	26,856	26,379
La Malbaie.....	10,182	11,524	Bradford.....	8,535	10,117
Laprairie.....	9,867	10,077	Brampton.....	63,168	55,535
La Sarre.....	13,406	15,026	Branford.....	288,120	269,360
La Tuque.....	26,721	26,447	Brighton.....	11,337	10,443
Lennoxville.....	19,873	19,586	Brookville.....	104,942	97,440
Lévis.....	64,353	92,764	Burlington.....	45,477	45,089
Louiseville.....	10,795	11,727	Caledonia.....	11,238	10,091
Magog.....	24,883	25,399	Campbellford.....	19,270	19,017
Malartic.....	12,840	15,709	Cardinal.....	12,326	11,498
Maniwaki.....	13,647	14,815	Carleton-Place.....	28,781	26,052
Matane.....	25,199	28,785	Chalk-River.....	4,676	11,104
Mont-Joli.....	19,078	21,254	Chapleau.....	13,183	13,060
Mont-Laurier.....	10,944	12,306	Chatham.....	153,513	156,923
Montmagny.....	21,602	20,690	Chesley.....	14,442	13,351
Montréal.....	9,564,055	10,321,318	Clinton.....	21,214	17,794
Nicolet.....	14,177	15,828	Cobalt.....	14,624	14,713
Noranda.....	32,104	37,431	Cobourg.....	44,101	43,102
Plessisville.....	13,698	15,739	Cochrane.....	22,767	24,248
Pointe-au-Pic.....	9,117	11,330	Collingwood.....	34,799	34,226
Québec.....	1,237,966	1,512,506	Copper-Cliff.....	17,887	15,979
Richmond.....	16,939	16,200	Cornwall.....	115,796	104,032
Rimouski.....	50,212	53,958	Crystal-Beach.....	10,601	10,560
Rivière-du-Loup.....	13,046	11,382	Delhi.....	15,442	18,644
Rivière-du-Loup Station.....	12,465	13,733	Dresden.....	12,037	11,692
Roberval.....	17,124	19,379	Dryden.....	18,414	17,313
Rock-Island.....	26,565	32,655	Dundas.....	37,567	37,716
Rouyn.....	36,356	41,882	Dunville.....	35,630	33,895
Sainte-Agathe-des-Monts.....	25,847	29,443	Durham.....	11,428	10,289
Sainte-Anne-de-Bellevue.....	17,073	15,898	Elmira.....	14,198	13,664
Sainte-Anne-de-la-Pocatière.....	10,973	11,925	Englehart.....	10,292	9,795
Saint-Georges-de-Beauce.....	14,278	16,855	Espanola.....	7,448	11,268
Saint-Hyacinthe.....	82,499	81,902	Essex.....	17,332	17,198
Saint-Jean.....	79,563	67,240	Exeter.....	15,068	13,696
Saint-Jérôme.....	43,837	44,894	Fenelon-Falls.....	10,029	9,777
Saint-Joseph-d'Alma.....	14,995	15,669	Fergus.....	32,329	33,884
Saint-Joseph-de-Beauce.....	9,754	10,305	Forest.....	23,973	19,160
Sainte-Marie-de-Beauce.....	11,192	11,064	Fort-Erie.....	19,347	19,244
Sainte-Thérèse-de-Blainville.....	17,931	20,399	Fort-Erie-North.....	43,865	37,915
Shawinigan-Falls.....	63,913	62,975	Fort-Francis.....	41,858	39,868
Sherbrooke.....	216,866	224,259	Fort-William.....	209,059	198,130
Sorel.....	43,648	42,616	Galt.....	131,117	119,769
Thetford-Mines.....	36,711	39,187	Gananoque.....	35,443	33,400
Trois-Rivières.....	154,587	159,214	Georgetown.....	39,980	47,173
Timiskaming-Station.....	12,351	13,391	Geraldton.....	15,393	18,282
Trois-Pistoles.....	9,963	11,328	Goderich.....	35,553	33,585
Val d'Or.....	23,511	33,891	Gravenhurst.....	25,437	23,596
Valleyfield.....	41,746	42,622	Grimmsby.....	21,480	21,280
Victoriaville.....	44,777	46,110	Guelph.....	134,879	192,233
Waterloo.....	16,472	16,337	Hagersville.....	15,414	14,334
			Haileybury.....	15,637	16,496
			Hamilton.....	1,405,080	1,393,276
			Hanover.....	23,966	22,527
			Harriston.....	12,275	11,695
			Harrow.....	12,330	11,984
Totaux, Québec.....	15,705,738	16,303,899			

2.—Recettes brutes des bureaux encaissant \$10,000 et plus, années terminées le 31 mars
1945 ou 1946—suite

Province et bureaux de poste	1945	1946	Province et bureaux de poste	1945	1946
	\$	\$		\$	\$
Ontario—suite			Ontario—fin		
Hawkesbury.....	19,147	18,769	Sioux-Lookout.....	16,836	17,903
Hearst.....	10,328	15,567	Smiths-Falls.....	47,271	42,784
Heepeler.....	22,160	19,891	Southampton.....	10,359	10,122
Humberstone.....	11,182	10,375	South-Porcupine.....	19,931	25,931
Huntsville.....	32,631	33,945	Stratford.....	115,830	108,936
Ingersoll.....	43,270	40,084	Strathroy.....	22,471	22,341
Iroquois-Falls.....	10,441	10,326	Sturgeon-Falls.....	16,125	15,598
Islington.....	16,810	17,474	Sudbury.....	173,799	185,246
Kapuskasung.....	23,894	26,574	Thorold.....	31,746	28,551
Kemptville.....	11,371	11,114	Tilbury.....	13,721	13,235
Kenora.....	52,984	51,320	Tillsonburg.....	36,424	36,865
Kincardine.....	20,400	18,818	Timmins.....	99,360	113,946
Kingston.....	305,074	297,125	Toronto.....	12,290,055	13,607,833
Kingsville.....	22,350	23,000	Trenton.....	52,038	54,344
Kirkland-Lake.....	72,665	83,029	Tweed.....	10,763	11,078
Kitchener.....	310,082	277,943	Uxbridge.....	10,956	10,884
Lakefield.....	10,085	9,459	Walkerton.....	20,748	20,064
Lansing.....	11,288	11,625	Wallaceburg.....	35,598	37,857
Leamington.....	46,303	48,181	Waterford.....	11,313	10,767
Lindsay.....	61,075	59,127	Waterloo.....	95,247	110,648
Listowel.....	23,558	20,260	Watford.....	10,492	9,316
London.....	853,344	859,472	Weiland.....	108,863	115,839
Malton.....	19,397	7,863	Westboro.....	20,312	19,457
Meaford.....	21,546	19,468	Whitby.....	29,800	27,282
Merrittton.....	17,271	15,283	Wiarion.....	14,122	13,251
Midland.....	44,489	42,204	Willowdale.....	10,695	12,685
Milton-West.....	18,073	17,173	Windsor.....	814,727	805,831
Mitchell.....	12,137	10,870	Wingham.....	19,497	18,441
Morrisburg.....	12,766	12,687	Woodstock.....	120,151	110,038
Mount-Forest.....	13,725	13,538			
Napanee.....	32,641	31,336	Totaux, Ontario.....	28,406,011	29,205,435
New-Liskeard.....	41,982	45,367			
Newmarket.....	39,336	36,322	Manitoba		
Niagara-Falls.....	215,842	221,825	Boissevain.....	10,340	9,559
Niagara-on-the-Lake.....	14,545	16,855	Brandon.....	161,801	164,852
Nipigon.....	7,989	10,884	Carman.....	14,533	13,861
North-Bay.....	120,486	122,103	Carberry.....	10,091	8,967
Norwich.....	11,513	10,886	Dauphin.....	50,429	43,902
Oakville.....	42,990	45,043	Flin-Flon.....	32,667	32,512
Orangeville.....	22,344	20,437	Gilbert-Plains.....	10,507	9,097
Orillia.....	96,863	85,785	Gimli.....	10,763	9,009
Oshawa.....	213,475	215,587	Killarney.....	10,681	9,741
Ottawa.....	1,895,139	1,891,193	Minnedosa.....	17,105	15,950
Owen-Sound.....	102,533	96,508	Morden.....	12,864	12,417
Paris.....	31,872	28,673	Neepawa.....	26,378	23,480
Parry-Sound.....	36,945	34,900	Norwood-Grove.....	21,893	20,558
Pembroke.....	71,547	66,926	Portage-la-Prairie.....	76,663	63,743
Penetanguishene.....	18,059	16,020	Roblin.....	11,533	10,329
Perth.....	41,816	41,032	Russell.....	12,142	10,970
Peterborough.....	225,736	222,864	Saint-Boniface.....	36,505	40,352
Petrolia.....	19,541	18,485	Selkirk.....	21,621	19,896
Pictou.....	37,129	34,478	Souris.....	16,770	15,844
Port-Arthur.....	151,104	172,781	Swan-River.....	18,012	18,632
Port-Colborne.....	43,909	43,091	Le Pas.....	22,987	22,687
Port-Credit.....	21,411	22,029	Transcona.....	17,602	15,631
Port-Dalhousie.....	11,288	11,370	Virden.....	20,897	16,245
Port-Dover.....	14,694	12,812	Wawanesa.....	13,350	17,976
Port-Elgin.....	12,412	12,319	Winnipeg.....	4,564,578	4,717,490
Port-Hope.....	41,992	41,769			
Prescott.....	25,054	24,067	Totaux, Manitoba.....	6,194,460	6,204,014
Preston.....	49,938	45,522			
Renfrew.....	45,825	43,005	Saskatchewan		
Richmond-Hill.....	11,530	11,333	Assiniboia.....	23,350	19,776
Ridgetown.....	14,807	14,124	Battleford.....	12,521	11,725
St. Catharines.....	261,215	247,334	Biggar.....	18,652	17,246
St. Mary's.....	26,804	24,743	Broadview.....	10,922	9,972
St. Thomas.....	121,678	111,201	Canora.....	14,560	13,754
Sarnia.....	149,237	147,800	Davidson.....	14,092	8,579
Sault-Sainte-Marie.....	146,178	147,215			
Schumacher.....	13,387	17,826			
Seaforth.....	15,399	14,663			
Simcoe.....	75,372	72,826			

2.—Recettes brutes des bureaux encaissant \$10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1945 ou 1946—fin

Province et bureaux de poste	1945	1946	Province et bureaux de poste	1945	1946
Territoires du N.-Ouest	\$	\$	Sommaire—fin	\$	\$
Yellowknife.....	7,575	15,587	Ontario.....	28,406,011	29,205,435
Total, T.N.-O.....	28,947	27,171	Manitoba.....	6,194,480	6,204,014
Sommaire			Saskatchewan.....	4,939,380	4,811,232
(bureaux ci-dessus)			Alberta.....	4,751,094	4,631,108
Ile du Prince-Edouard.....	396,602	342,076	Colombie-Britannique.....	6,943,273	7,357,845
Nouvelle-Ecosse.....	3,348,333	3,433,009	Yukon et T.N.-O.....	116,249	76,271
Nouveau-Brunswick.....	2,573,308	2,549,799	Totaux	73,874,968	75,414,188
Québec.....	15,705,738	16,808,399	P. 100 de toutes les recettes postales.....	92.9	90.0

3.—Budget du ministère des Postes, années terminées le 31 mars 1927-1946

NOTE.—Pour les années 1867-1910, voir l'Annuaire de 1911, p. 228, et pour les années 1911-1926, celui de 1942, p. 675.

Année	Recettes nettes ¹	Dépenses	Surplus (+) Déficit (-)	Année	Recettes nettes ¹	Dépenses	Surplus (+) Déficit (-)
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
1927.....	29,378,697	31,007,698	-1,629,001	1937.....	34,274,552	30,538,575	+ 3,735,977
1928.....	30,529,155	32,379,193	-1,850,041	1938.....	35,546,161	32,296,895	+ 3,249,266
1929.....	31,170,904	33,483,058	-2,312,154	1939.....	35,288,220	35,456,181	- 167,961
1930.....	32,969,293	35,036,629	-2,067,336	1940.....	36,729,105	36,725,870	+ 3,235
1931.....	30,416,107	36,292,604	-5,876,497	1941.....	40,383,366	38,699,674	+ 1,683,692
1932.....	32,476,604	34,448,986	-1,972,382	1942.....	45,993,872	41,501,869	+ 4,492,003
1933.....	30,825,155	30,167,827	+ 657,328	1943.....	48,868,762	44,741,987	+ 4,126,775
1934.....	30,367,465	29,202,730	+1,164,735	1944.....	61,070,919	48,485,009	+12,585,910
1935.....	31,248,324	28,974,316	+2,274,008	1945.....	66,071,815	54,629,281	+11,442,534
1936.....	32,507,888	30,100,102	+2,407,786	1946.....	68,635,559	57,729,646	+10,905,913

¹ Moins les commissions et les allocations des maîtres de poste et quelques autres item de moindre importance. Les recettes brutes de l'année financière 1938 sont de \$42,998,349; 1939, \$42,895,178; 1940, \$44,208,369; 1941, \$48,143,410; 1942, \$55,477,159; 1943, \$59,175,138; 1944, \$73,004,339; 1945, \$79,533,903; et 1946, \$83,763,007.

Affranchissement.—Les recettes nettes inscrites au tableau 3 découlent principalement de l'affranchissement. La valeur brute des timbres-poste, cartes postales affranchies, etc. vendus au cours de chacune des neuf dernières années financières est: 1938, \$28,808,513; 1939, \$28,836,457; 1940, \$29,530,247; 1941, \$31,425,593; 1942, \$35,716,908; 1943, \$38,959,795; 1944, \$50,062,214; 1945, \$53,250,630; et 1946, \$52,135,846. Le produit des affranchissements en espèces est le suivant: 1938, \$10,865,895; 1939, \$11,065,527; 1940, \$11,792,311; 1941, \$13,459,526; 1942, \$15,777,816; 1943, \$16,057,366; 1944, \$18,728,050; 1945, \$20,498,106; et 1946, \$23,252,162.

Section 2.—Services postaux auxiliaires

Les services postaux auxiliaires comprennent l'émission de mandats et bons postaux et les facilités offertes par la caisse d'épargne postale. En 1868, les 515 bureaux préposés à cette fin avaient émis des mandats-poste pour une valeur de \$3,342,574; les tableaux suivants montrent l'étendue des opérations ces dernières années. Des tableaux statistiques qui indiquent les dépôts dans les banques d'épargne de l'Etat et les opérations de la caisse d'épargne postale paraissent au chapitre sur le régime bancaire et le régime monétaire (chapitre XXVI).

4.—Emissions de mandats-poste au Canada, années terminées le 31 mars 1937-1946

Nota.—Pour les chiffres de 1868-1900, voir l'Annuaire de 1911, p. 289; pour ceux de 1901-1931, l'Annuaire de 1932, p. 635; et pour ceux de 1932-1936, l'Annuaire de 1942, p. 676.

Année	Bureaux émetteurs de mandats au Canada	Mandats émis au Canada	Valeur des mandats émis au Canada	Payables		Valeur des mandats émis en d'autres pays payables au Canada
				Au Canada	En d'autres pays	
				nomb.	nomb.	
1937	6,737	13,746,743	133,155,222	124,479,322	8,675,900	7,280,189
1938	6,840	14,554,010	144,445,972	134,262,900	10,183,072	7,590,616
1939	6,976	14,522,060	145,204,787	135,417,731	9,787,056	6,948,186
1940	7,103	15,161,896	156,340,540	148,560,567	7,779,973	5,878,250
1941	7,117	16,119,586	173,565,550	168,548,852	5,016,698	5,700,036
1942	7,198	17,465,646	205,675,432	202,102,135	3,573,346	5,913,324
1943	7,306	18,627,228	236,925,919	233,004,136	3,921,784	6,887,250
1944	7,362	19,554,760	262,297,331	256,630,949	5,666,382	8,440,436
1945	7,406	20,742,643	281,890,291	276,704,712	5,185,579	8,467,849
1946	7,377	22,031,756	290,933,503	285,574,174	5,359,329	8,732,635

5.—Mandats-poste, par province, et totaux des bons de poste, années terminées le 31 mars 1942-1946

Détail et province	1942	1943	1944	1945	1946
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Bureaux d'émission—					
Ile du Prince-Edouard	72	74	74	77	75
Nouvelle-Ecosse	478	486	499	503	492
Nouveau-Brunswick	342	349	351	352	345
Québec	1,604	1,633	1,64	1,673	1,693
Ontario	1,780	1,794	1,795	1,787	1,771
Manitoba	514	516	518	521	512
Saskatchewan	1,044	1,065	1,068	1,076	1,065
Alberta	774	785	795	783	783
Colombie-Britannique	583	607	611	627	615
Yukon	7	7	6	7	6
Totaux	7,196	7,306	7,362	7,406	7,377
Mandats émis—					
Ile du Prince-Edouard	125,405	139,090	159,009	181,925	202,585
Nouvelle-Ecosse	1,191,888	1,278,479	1,429,291	1,551,930	1,579,451
Nouveau-Brunswick	694,268	727,989	809,385	888,135	982,667
Québec	3,346,840	3,692,629	3,815,931	4,094,144	4,551,664
Ontario	4,738,354	4,826,074	4,868,743	5,067,895	5,306,932
Manitoba	1,136,908	1,231,919	1,298,225	1,372,181	1,451,187
Saskatchewan	2,624,303	2,781,344	2,985,491	3,206,092	3,337,426
Alberta	1,967,042	2,054,981	2,119,608	2,225,240	2,301,525
Colombie-Britannique	1,625,726	1,877,535	2,036,047	2,118,494	2,293,385
Yukon	14,912	17,197	33,040	36,607	25,034
Totaux	17,465,646	18,627,228	19,554,760	20,742,643	22,031,756
Valeur des mandats émis—					
Ile du Prince-Edouard	1,322,201	1,597,579	1,890,626	2,073,992	2,210,312
Nouvelle-Ecosse	13,734,519	15,684,780	18,112,995	19,979,308	20,028,800
Nouveau-Brunswick	7,476,974	8,506,913	10,179,075	11,696,243	13,156,393
Québec	36,467,530	43,609,510	45,787,824	49,444,308	55,045,230
Ontario	57,037,450	60,018,221	62,324,966	66,711,629	68,666,973
Manitoba	13,713,984	16,057,110	17,948,431	19,261,874	20,012,714
Saskatchewan	33,210,885	38,792,121	46,660,859	51,823,081	50,088,498
Alberta	23,848,183	27,568,297	30,864,317	32,006,669	31,612,167
Colombie-Britannique	18,612,801	24,721,632	27,741,154	28,133,282	29,633,771
Yukon	250,955	360,757	787,084	759,905	478,646
Totaux	205,675,462	236,925,920	262,297,331	281,890,291	290,933,503

5.—Mandats-poste, par province, et totaux des bons de poste, années terminées le 31 mars 1942-1946—fin

Détail et province	1942	1943	1944	1945	1946
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Mandats payés—					
Ile du Prince-Edouard.....	63, 807	73, 694	73, 680	74, 787	75, 530
Nouvelle-Ecosse.....	853, 367	917, 327	1, 014, 245	1, 103, 218	1, 103, 849
Nouveau-Brunswick.....	958, 960	1, 001, 243	1, 024, 264	1, 108, 460	1, 306, 305
Québec.....	2, 711, 439	3, 123, 472	3, 333, 572	3, 400, 610	3, 618, 392
Ontario.....	5, 633, 488	5, 082, 603	6, 088, 926	6, 527, 068	6, 927, 770
Manitoba.....	2, 976, 229	3, 183, 552	3, 253, 932	3, 460, 394	3, 692, 263
Saskatchewan.....	1, 989, 283	2, 126, 863	2, 253, 451	2, 390, 083	2, 442, 250
Alberta.....	914, 275	1, 011, 955	1, 048, 646	1, 069, 728	1, 095, 306
Colombie-Britannique.....	1, 035, 268	1, 143, 802	1, 273, 078	1, 341, 388	1, 428, 945
Yukon.....	1, 359	2, 195	3, 687	4, 484	3, 659
Totaux.....	17,187,473	18,566,711	19,367,531	20,486,220	21,694,269
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur des mandats payés—					
Ile du Prince-Edouard.....	949, 263	1, 176, 393	1, 211, 019	1, 230, 365	1, 201, 480
Nouvelle-Ecosse.....	10, 404, 462	11, 858, 340	13, 453, 928	14, 873, 539	15, 012, 999
Nouveau-Brunswick.....	9, 584, 587	11, 063, 140	11, 851, 233	13, 198, 115	15, 511, 658
Québec.....	32, 413, 399	39, 771, 766	43, 104, 432	45, 558, 238	49, 464, 662
Ontario.....	63, 996, 409	72, 889, 309	75, 799, 038	82, 783, 810	85, 445, 872
Manitoba.....	32, 232, 162	38, 347, 744	42, 975, 351	46, 285, 830	46, 728, 702
Saskatchewan.....	24, 750, 032	30, 032, 893	34, 787, 969	37, 445, 812	36, 838, 841
Alberta.....	15, 431, 905	18, 454, 368	20, 157, 066	20, 822, 987	20, 480, 915
Colombie-Britannique.....	14, 449, 206	17, 370, 568	20, 787, 460	22, 536, 366	22, 928, 481
Yukon.....	33, 969	60, 845	101, 765	110, 905	97, 544
Totaux.....	294,245,414	241,025,366	264,229,261	294,845,967	293,711,154
Bons de poste—					
Totaux payés..... nomb.	9, 592, 942	11, 062, 571	11, 178, 915	10, 852, 629	9, 940, 481
Valeur totale, y compris timbres-poste apposés aux bons. \$	18, 360, 326	22, 246, 021	25, 593, 818	27, 381, 373	26, 840, 747

PARTIE IX.—LA PRESSE

Les statistiques de la presse publiées antérieurement dans l'*Annuaire du Canada* étaient tirées de l'*Almanach McKim*. Des tableaux ont été présentés selon le tirage des publications de divers genres, par province, jusqu'à 1941, tant pour les publications de langue française que pour celles de langue anglaise. L'*Almanach McKim* a été suspendu durant la guerre et, selon toute apparence, ne reparaitra pas dans un avenir prochain. Dans les circonstances, il a été décidé de présenter dans l'*Annuaire* une nouvelle série de statistiques d'après *Canadian Advertising*. Comme ces chiffres ne sont pas comparables à ceux de la série antérieure, la suite est définitivement brisée et la nouvelle série commencera avec les années 1945 et 1946. A l'occasion, les chiffres seront reportés jusqu'à 1939 afin de donner un meilleur arrière-plan aux renseignements.

Dans plusieurs cas, cependant, les détails sur le tirage n'ont pu être donnés au complet. Les paragraphes suivants, toutefois, donnent un aperçu raisonnable des statistiques de la presse canadienne.

Journaux quotidiens.—Trois genres de quotidiens sont publiés au Canada, ceux de langue anglaise, ceux de langue française et ceux de langue étrangère. Le

nombre de ces journaux est demeuré à peu près le même en 1946 qu'en 1945, mais le tableau I laisse voir une augmentation du tirage au cours de la dernière année.

Les journaux quotidiens français ont, comme il faut s'y attendre, un fort tirage dans la province de Québec et certains des principaux journaux de ce groupe sont publiés dans la province depuis plus de 60 ans. Dix des 11 journaux de langue française sont publiés dans le Québec, l'autre dans l'Ontario. Les centres urbains de 20,000 âmes ou plus absorbent plus de 93 p. 100 du tirage global des quotidiens de langue anglaise et de langue française.

Journaux hebdomadaires.*—Les journaux hebdomadaires sont quelque peu plus répandus; les villes de 20,000 âmes ou plus absorbent 61 p. 100 seulement du tirage déclaré des hebdomadaires de langue anglaise, et environ 77 p. 100 du tirage des hebdomadaires de langue française.

Le Canada compte un bon nombre d'hebdomadaires en langues étrangères. En 1946, ces journaux ont un tirage déclaré de 190,500 exemplaires, dont 64,937 en langue ukrainienne, 32,165 en langue allemande, 28,262 en judéo-allemand (yiddish) et 15,157 en polonais.

Autres publications et périodiques.—Les tableaux 6 et 7 donnent le nombre de publications, autres que les journaux, publiées au Canada. Les revues et périodiques mensuels et hebdomadaires accusent le plus fort tirage, tandis que ceux qui traitent de sujets agricoles et ruraux, les revues d'intérêt général qui traitent de sujets domestiques et sociaux et renferment des ouvrages d'imagination, etc., et les journaux religieux et éducatifs sont les genres les plus populaires.

* Comprend un très petit nombre de journaux publiés deux et trois fois par semaine.

I.—Nombre et tirage¹ des journaux quotidiens et hebdomadaires de langue anglaise, par province, 1945 et 1946

Province	1945				1946			
	Quotidiens		Hebdomadaires ²		Quotidiens		Hebdomadaires ²	
	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage
Ile du Prince-Edouard.....	2	14,861	2	7,365	2	16,125	2	6,875
Nouvelle-Ecosse.....	7	144,499	29	69,093	7	149,158	29	70,171
Nouveau-Brunswick.....	3	54,525	23	39,540	3	58,066	23	40,325
Québec.....	5	220,103	23	307,416	5	237,793	25	390,890
Ontario.....	34	1,167,159	245	1,173,750	34	1,224,458	247	1,316,559 ³
Manitoba.....	4	141,378	64	82,556	4	138,496	63	66,269 ³
Saskatchewan.....	4	72,520	132	112,525	4	77,360	136	117,464
Alberta.....	6	125,581	83	82,763	6	135,414	83	83,098
Colombie-Britannique.....	11	289,994	63	129,411	11	313,038	66	139,539
Yukon et T.N.-O.....	néant	—	4	2,062	néant	—	4	2,062
Canada.....	76	2,230,920	668	2,006,481	76	2,349,908	678	2,233,252

¹ Non donné dans tous les cas.

² Y compris les journaux publiés deux et trois fois la semaine.

³ Non compris le tirage d'un journal hebdomadaire important.

2.—Nombre et tirage¹ des journaux quotidiens et hebdomadaires de langue anglaise dans les centres urbains de 20,000 habitants ou plus, 1945 et 1946

Centre urbain	Recensement de 1941		1945				1946			
	Popu- lation	Mé- nages	Quotidiens		Hebdoma- daires		Quotidiens		Hebdoma- daires	
	Nombre	Nombre	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage
Montréal.....	903,007	203,685	3	205,697	3	238,968	3	223,277	3	322,105
Toronto.....	667,457	175,736	3	648,095	3	788,876	3	677,106	3	923,293
Vancouver.....	275,353	90,826	3	234,930	néant	—	3	255,156	1	2,550
Winnipeg.....	221,960	59,607	2	136,097	2	22,991	2	132,721	2	4,109
Hamilton.....	166,337	43,076	1	67,934	néant	—	1	71,486	néant	—
Ottawa.....	154,951	35,601	2	94,978	—	—	2	100,616	—	—
Québec.....	150,757	28,170	1	5,108	—	—	1	5,206	—	—
Windsor.....	105,311	26,128	1	59,154	—	—	1	61,592	—	—
Edmonton.....	93,817	24,700	2	58,189	1	3,000	2	63,149	1	2,000
Calgary.....	88,904	25,387	2	54,661	néant	—	2	58,743	néant	—
London.....	78,264	21,050	1	61,999	—	—	1	64,863	—	—
Halifax.....	70,488	15,039	2	115,816	—	—	2	119,293	—	—
Verdun.....	67,349	16,184	néant	—	2	27,995	néant	—	2	27,436
Regina.....	58,245	15,390	1	36,608	1	1,550	1	38,366	1	1,947
Saint-John.....	51,741	12,241	1	39,138	1	4,800	1	41,762	1	5,100
Victoria.....	44,068	13,236	2	36,282	1	22,475	2	38,700	1	23,943
Saskatoon.....	43,027	11,491	1	25,038	néant	—	1	27,182	néant	—
Trois-Rivières.....	42,007	7,688	néant	—	1	3,810	néant	—	1	3,810
Sherbrooke.....	35,965	7,770	1	9,298	1	1,420	1	9,310	1	1,420
Kitchener.....	35,857	9,215	1	18,247	néant	—	1	19,180	néant	—
Hull.....	32,947	6,427	néant	—	—	—	néant	—	—	—
Sudbury.....	32,203	7,665	1	—	1	1,500	1	—	1	1,500
Brantford.....	31,948	8,543	1	14,578	néant	—	1	15,295	néant	—
Fort-William.....	30,585	6,783	1	10,656	—	—	1	10,990	—	—
St. Catharines.....	30,275	8,008	1	15,265	—	—	1	16,019	—	—
Kingston.....	30,126	7,226	1	15,222	—	—	1	16,291	—	—
Oshawa.....	28,813	6,837	néant	—	1	9,007	néant	—	1	9,923
Timmins.....	28,790	6,691	1	8,513	1	2,897	1	9,090	1	2,897
Sydney.....	28,305	5,703	1	20,792	néant	—	1	21,558	néant	—
Sault-Sainte-Marie.....	25,794	6,307	1	9,061	—	—	1	9,401	—	—
Peterborough.....	25,350	6,364	1	11,598	1	7,550	1	12,743	1	7,550
Glace-Bay.....	25,147	4,828	—	—	néant	—	1	—	néant	—
Port-Arthur.....	24,426	5,920	1	9,192	—	—	1	9,390	—	—
Guelph.....	23,273	5,939	1	9,490	—	—	1	10,387	—	—
Moncton.....	22,763	5,121	1	15,687	—	—	1	16,304	—	—
New-Westminster.....	21,967	5,806	1	6,304	1	5,259	1	6,429	1	5,259
Moose-Jaw.....	20,753	5,424	1	6,275	1	475	1	7,092	néant	—
Niagara-Falls.....	20,589	5,235	1	9,158	néant	—	1	9,660	—	—
Shawinigan-Falls.....	20,325	3,820	néant	—	1	2,328	néant	—	1	2,450
Lachine.....	20,051	4,258	—	—	1	6,500	—	—	1	6,500

¹ Non donné dans tous les cas.

3.—Nombre et tirage¹ des journaux quotidiens et hebdomadaires de langue française, par province, 1945 et 1946

Province	1945				1946			
	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage
Ile du Prince-Edouard.....	néant	—	néant	—	néant	—	néant	—
Nouvelle-Ecosse.....	—	—	1	1,286	—	—	1	1,351
Nouveau-Brunswick.....	—	—	2	12,680	—	—	2	13,147
Québec.....	10	404,223	91	1,045,667	10	529,189	96	1,183,527
Ontario.....	1	22,679	2	3,650	1	23,432	2	3,760
Manitoba.....	néant	—	1	8,396	néant	—	1	8,161
Saskatchewan.....	—	—	1	886	—	—	1	886
Alberta.....	—	—	1	3,185	—	—	1	3,760
Columbia-Britannique.....	—	—	néant	—	—	—	néant	—
Totaux.....	11	426,902	99	1,075,750	11	552,621	104	1,214,592

¹ Non donné dans tous les cas.

4.—Nombre et tirage¹ des journaux quotidiens et hebdomadaires de langue française dans les centres urbains de 20,000 habitants ou plus, 1945 et 1946

Centre urbain	Recensement de 1941		1945				1946			
	Population	Ménages	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nomb.	Nomb.	Nomb.	Tirage	Nomb.	Tirage	Nomb.	Tirage	Nomb.	Tirage
Montréal.....	908,007	203,685	5	283,099	6	766,074	5	304,256	7	842,885
Winnipeg.....	221,960	59,607	néant	-	1	8,396	néant	-	1	8,161
Ottawa.....	184,951	35,601	1	22,679	néant	-	1	23,432	néant	-
Québec.....	150,757	28,170	2	177,586	1	17,500	2	189,184	1	17,500
Edmonton.....	93,817	24,700	néant	-	1	3,185	néant	-	1	3,760
Trois-Rivières.....	42,007	7,688	1	15,378	2	5,883	1	16,839	2	8,068
Sherbrooke.....	35,965	7,770	1	12,137	1	27,018	1	13,457	1	27,737
Hull.....	32,947	6,427	néant	-	2	7,106	néant	-	2	7,106
Sudbury.....	32,203	7,685	"	-	1	1,750	"	-	1	1,880
Moncton.....	22,763	5,121	"	-	1	9,250	"	-	1	9,717
Shawinigan-Falls.....	20,325	3,820	"	-	5	11,397	"	-	5	11,372

¹ Non donné dans tous les cas.

5.—Nombre et tirage¹ des journaux quotidiens et hebdomadaires de langues étrangères, 1945 et 1946

Langue	1945				1946			
	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nomb.	Tirage	Nomb.	Tirage	Nomb.	Tirage	Nomb.	Tirage
Bulgare.....	néant	-	1	1,000	néant	-	1	1,000
Chinois.....	4	3	néant	-	4	3	néant	-
Finois.....	néant	-	4 ¹	7,161	néant	-	2	7,600
Allemand.....	"	-	6	30,695	"	-	7	32,165
Hongrois.....	"	-	1	4,000	"	-	1	3,450
Islandais.....	"	-	3	13,425	"	-	3	13,425
Lituanien.....	"	-	1	3	"	-	1	3
Norvégien.....	"	-	1	6,422	"	-	1	6,422
Polonais.....	"	-	3	14,994	"	-	3	15,157
Slovaque.....	"	-	1	2,500	"	-	1	2,500
Suédois.....	"	-	3	13,099	"	-	3	13,099
Ukrainien.....	"	-	6	63,937	"	-	6	64,937
Yiddish.....	2	3	3	28,262	2	3	3	28,262
Yougoslave.....	néant	-	1	2,500	néant	-	1	2,500

¹ Non donné dans tous les cas. ² Comprend deux journaux publiés trois fois la semaine dont le tirage n'est pas donné. ³ Tirage inconnu.

6.—Nombre et tirage¹ des publications,² autres que les journaux, selon leur périodicité, 1945 et 1946

Année et périodicité	Magazines généraux		Publications commerciales		Publications agricoles		Publications diverses ³	
	Nomb.	Tirage	Nomb.	Tirage	Nomb.	Tirage	Nomb.	Tirage
1945								
Annuels et semi-annuels.....	1	25,000	31	98,457	néant	-	néant	-
Mensuels.....	38	1,739,562	170	509,722	16	547,587	34	734,398
Bimensuels.....	13	120,556	13	33,324	3	5,125	néant	-
Semi-mensuels.....	1	282,083	12	24,937	5	234,397	9	128,612
Hebdomadaires.....	8	366,806	17	50,374	10	803,044	20	354,419
Bihebdomadaires.....	2	-	3	9,572	1	80,826	néant	-
Tous autres.....	8	83,679	39	115,968	6	50,435	10	23,500

Renvois à la fin du tableau, p. 790.

6.—Nombre et tirage¹ des publications,² autres que les journaux, selon leur périodicité, 1945 et 1946—fin

Année et périodicité	Magazines généraux		Publications commerciales		Publications agricoles		Publications diverses ³	
	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage
1946								
Annuels et semi-annuels . . .	3	90,000	31	102,769	néant	—	néant	—
Mensuels	55	2,147,897	184	612,412	18	585,655	34	565,787
Bimensuels	12	103,086	16	57,055	3	2,900	néant	—
Semi-mensuels	2	301,703	9	18,307	6	269,758	8	126,812
Hebdomadaires	6	348,565	17	61,481	10	826,686	20	397,468
Bihebdomadaires	2	25,000	5	9,270	1	81,108	néant	—
Tous autres	8	85,780	42	113,007	5	29,748	13	50,800

¹ Non donné dans tous les cas. ² Y compris les publications de langue française. ³ Y compris les publications religieuses, politiques, ouvrières, etc. * Tirage inconnu.

7.—Nombre et tirage de magazines et d'autres publications, selon le genre, 1945 et 1946

Genre	1945		1946	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Arts et métiers	3	51,650	5	63,755
Agricole et rural	42	1,733,668	41	1,791,434
Familial et social	10	1,052,180	12	1,109,406
Éducationnel	34	505,659	39	699,767
Nourriture et vêtement	11	37,011	14	43,224
Métiers et industrie	164	487,031	174	576,350
Assurance et finances	21	60,653	21	70,302
Médical et dentaire	24	66,603	26	73,856
Fraternités et sociétés	20	255,891	19	289,367
Sportif et récréatif	23	385,059	27	444,438
Religieux	42	830,530	41	934,128
Transport et voyages	15	102,247	20	160,059
Divers ¹	61	864,201	71	856,418
Totaux	474	6,432,383	510	7,013,654

¹ Y compris les publications politiques, ouvrières, etc.

CHAPITRE XXII.—COMMERCE INTÉRIEUR

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Aide au commerce intérieur et réglementation de l'Etat.	792	Sous-section 2. Distribution, entreposage et inspection des principales récoltes canadiennes.....	852
SECTION 1. RÉGLEMENTATION TRANSITOIRE RELATIVE À LA DISTRIBUTION ET AU COMMERCE, 1946-1947.....	792	SECTION 4. ÉCOULEMENT DU BÉTAIL ET DES PRODUITS ANIMAUX.....	856
SECTION 2. COALITIONS NUISIBLES AU COMMERCE.....	798	SECTION 5. ENTREPÔTS FRIGORIFIQUES.....	861
SECTION 3. BREVETS D'INVENTION, DROITS D'AUTEUR ET MARQUES DE COMMERCE.....	801	SECTION 6. ÉTABLISSEMENTS DE COMMERCE ET DE SERVICES.....	862
SECTION 4. POIDS ET MESURES.....	804	Sous-section 1. Commerce de gros.....	863
SECTION 5. INSPECTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ.....	804	Sous-section 2. Commerce de détail.....	865
SECTION 6. PRIMES ET SUBVENTIONS.....	806	Sous-section 3. Etablissements de services de détail.....	868
SECTION 7. RÉGIE ET VENTE DES BOISSONS ALCOOLIQUES.....	808	Sous-section 4. Statistiques courantes du commerce et des services.....	869
Partie II.—Mouvement et écoulement des denrées.....	811	SECTION 7. LA COOPÉRATION AU CANADA.....	875
SECTION 1. ÉCHANGES INTERPROVINCIAUX.....	811	Sous-section 1. Tendances dans le domaine de la coopération en 1945.....	875
SECTION 2. CONSOMMATION ALIMENTAIRE AU CANADA AVANT ET APRÈS LA GUERRE.....	812	Sous-section 2. Statistiques de la coopération.....	879
SECTION 3. COMMERCE DES GRAINS.....	815	Partie III.—Faillites commerciales.	880
Sous-section 1. Organismes d'Etat chargés de réglementer le commerce des grains ou de lui venir en aide.....	815	SECTION 1. FAILLITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DE SOURCES PRIVÉES.....	881
ARTICLE SPÉCIAL: La Commission canadienne du blé, 1939-1946.....	815	SECTION 2. FAILLITES COMMERCIALES D'APRÈS LA DOCUMENTATION DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE.....	884
		SECTION 3. ADMINISTRATION DES BIENS DES FAILLITES.....	886

La variété des ressources des différentes parties du pays a déterminé un vaste échange de produits, et le soin de fournir marchandises et services pour la consommation ou l'usage d'une population de 12,307,000 habitants (estimation de 1946) là où ils sont requis suppose une plus forte dépense d'activité économique que ne l'exige la poursuite du volumineux commerce canadien avec l'Empire et l'étranger, si élevée que soit dans ce domaine la position du Canada parmi les pays du monde entier.

Le commerce intérieur est vaste et compliqué: il comprend toute valeur ajoutée aux denrées échangées, à l'intérieur des provinces et d'une province à l'autre, par les agences et services d'emmagasinage, de distribution et de vente tels que les chemins de fer, les compagnies de navigation, les entrepôts, les magasins de gros et de détail, les institutions financières, etc. Dans son sens large, il embrasse divers services professionnels et personnels, y compris ceux qui ont pour objet de divertir le public, comme les théâtres, les sports, etc. En effet, dans ce sens général, le commerce intérieur englobe une grande partie des activités de la population qui ajoutent aux utilités de forme (production), étudiées dans les divers chapitres précédents, les services de lieu, de temps et de possession, y compris les services personnels et professionnels. Cependant, les aspects de ce vaste domaine ne sont pas tous étudiés ici et la disposition du texte dans un volume comme l'*Annuaire* est régie par la nécessité d'interprétation sous divers angles et le renvoi à d'autres chapitres est un moyen plus commode de traiter certains sujets. A cette fin, l'index est très utile.

PARTIE I.—AIDE AU COMMERCE INTÉRIEUR ET RÉGLEMENTATION DE L'ÉTAT

Section 1.—Réglementation transitoire relative à la distribution et au commerce, 1946-1947*

La pénurie de diverses denrées persiste en 1946. Malgré l'amélioration considérable de la production domestique et son expansion rapide vers la fin de l'année, les stocks de plusieurs denrées ne suffisent pas encore à la forte demande. La grave pénurie universelle de vivres et de matières premières maintient la demande de l'extérieur pour certains produits de base canadiens à des niveaux exceptionnellement élevés et limite la quantité de marchandises importantes, telles que le sucre, les huiles végétales, l'étain et les filés et tissus de coton, offerte au Canada par d'autres pays.

Le rationnement de la viande, du beurre et du sucre et les directives aux fabricants de vêtements essentiels sont maintenus en 1946. Dans le cas de la machinerie agricole, du bois d'œuvre, des bas métaux, de certains produits de la pulpe et du papier et d'autres denrées, la réglementation des exportations est invoquée pour assurer les approvisionnements nécessaires aux besoins domestiques à des prix plafonnés, en dépit d'une forte demande et des prix courants plus élevés sur les marchés extérieurs. La distribution domestique de certains métaux et de divers produits du papier et de la pulpe est aussi réglementée. Quelques règlements sur la distribution alimentaire sont abolis durant l'année et la réglementation des textiles et de certaines autres denrées est un peu relâchée. En janvier 1947, les règlements sur le crédit des consommateurs établis en octobre 1941 sont abolis.

Réglementation des exportations.—La nécessité de réglementer les exportations découle du fait que le niveau des prix au Canada est considérablement moins élevé que celui de la plupart des autres pays, en raison de la réussite du programme de stabilisation. Cela crée la possibilité d'un fort drainage des approvisionnements domestiques, particulièrement de certaines denrées et de certaines matières premières essentielles. Grâce à la réglementation des exportations, il est possible de répondre aux besoins domestiques tout en permettant des expéditions limitées aux marchés d'exportation traditionnels. L'ampleur première de cette réglementation diminue sensiblement au cours des dernières années, mais les restrictions restent en vigueur en ce qui concerne plusieurs articles importants, y compris certaines denrées alimentaires, les provendes, le bois d'œuvre, les métaux, les produits de la pulpe et du papier, la machinerie agricole et les automobiles.

La réglementation des exportations est appliquée par le ministère du Commerce, à la demande de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et en collaboration avec elle. Le genre de réglementation varie selon la situation de l'approvisionnement en ce qui concerne une denrée particulière. Dans le cas des denrées dont l'approvisionnement est très limité, chaque demande de permis d'exportation est étudiée séparément tandis que dans le cas d'autres denrées, des permis d'exportation sont émis d'après un contingentement établi. Pour une autre catégorie de denrées, des permis sont émis sans restrictions et le rouage de la réglementation des exportations n'est maintenu que pour permettre d'intervenir immédiatement si la situation de l'approvisionnement l'exige.

* Préparé par la Division des recherches, Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Ottawa. Cet article traite des développements au cours de l'année 1946 et des deux premiers mois de 1947. L'évolution de la réglementation de la distribution et les principes et l'application du rationnement sont décrits dans les *Annaires* de 1943-1944 (pp. 532-538), de 1945 (pp. 582-597), et de 1946 (pp. 581-585).

Réglementation des importations.—Comme dans le cas des exportations, la réglementation des importations est due à la pénurie universelle de certaines denrées. Elle est essentielle pour assurer que les importations de toute denrée contingentée par un organisme international ne dépassent pas le contingent établi. La réglementation des importations est appliquée par le ministère du Revenu national en collaboration avec la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Elle est beaucoup moins étendue que la réglementation des exportations. Les denrées dont l'importation est actuellement réglementée comprennent: sucre, mélasse, sirops de sucre et autres produits à forte teneur en sucre, huiles et graisses, substances oléagineuses, pruneaux, raisins, viandes et volaille en boîte, produits laitiers* et blé et produits du blé.

Programme de distribution équitable.—Le programme de distribution équitable relatif aux denrées dont l'approvisionnement est insuffisant est encore adouci en 1946 et au début de 1947. En vertu du programme initial, les fabricants et les grossistes de denrées dont l'approvisionnement était rare étaient tenus de répartir leurs stocks entre leurs clients selon leurs ventes à ces clients en 1941. Vers la fin de 1945, le programme est révisé et la réglementation de la distribution équitable ne s'applique plus à certaines denrées telles que les automobiles et les fournitures électriques à l'égard desquelles le programme de distribution n'est plus pratique; la distribution libre de 20 p. 100 des stocks courants de certaines autres denrées est aussi permise pourvu que des quantités raisonnables soient mises à la disposition des anciens combattants. Au cours de 1946, plusieurs autres denrées sont affranchies de la réglementation et en janvier 1947, toutes les denrées encore assujetties au programme sont placées dans la catégorie qui permet la distribution libre de 20 p. 100 des stocks courants. En même temps, un certain nombre de produits supplémentaires sont entièrement soustraits à l'application du programme. Les denrées exemptes de la régie des prix sont automatiquement libérées de la réglementation de la distribution équitable, de même que celles dont l'approvisionnement devient suffisant.

Produits alimentaires.—‡ La plupart des récoltes de 1946 au Canada sont très bonnes, surtout en comparaison du faible rendement de 1945. Tout de même, la production de certains produits laitiers enregistre des déclinés marqués comparativement à l'année précédente. Le déclin de la production totale de lait en 1946 et le maintien du volume considérable des ventes de lait réduisent tous deux la quantité disponible pour la production de beurre et de fromage. En 1946, l'abattage de porcs diminue sensiblement par rapport à 1945 et les ventes de bêtes à cornes, bien qu'encore considérables, diminuent quelque peu en comparaison de l'année précédente. Les stocks de sucre sont modérément au-dessus du bas niveau de 1945 mais certaines autres denrées importées, particulièrement les huiles et les graisses, demeurent très rares.

Les besoins urgents de l'exportation, la forte demande domestique et la production réduite de certains aliments nécessitent le maintien de certaines restrictions de la consommation alimentaire domestique. Le rationnement du beurre, de la

* La réglementation des importations est imposée à la demande du ministère de l'Agriculture.

‡ La réglementation des importations est imposée à la demande de la Commission du blé.

§ Un certain nombre de règlements importants ont été abolis après la rédaction de cet article. Le rationnement de la viande est discontinué le 27 mars 1947. Au début d'avril, certains règlements concernant l'approvisionnement et la distribution des produits laitiers sont abolis: ceux qui empêchaient la vente de crème à fouetter, limitaient les ventes mensuelles des distributeurs de crème et réglementaient la vente de fromage cheddar. Le rationnement du beurre a cessé le 9 juin et, en même temps, les règlements limitant la distribution du lait évaporé dans certaines régions sont abolis.

viande et du sucre est continué, les restrictions sur les ventes de crème sont maintenues, ainsi que les règlements sur la distribution du lait évaporé.

Cependant, un certain nombre de règlements sur les aliments sont abolis au cours de 1946. Les excellentes récoltes de blé, de fruits et de légumes permettent l'abolition des restrictions imposées en mars 1946 sur l'usage du blé dans les moulins et l'élimination de la réglementation de la distribution des fruits et des légumes en conserves, à l'exception des tomates et du jus de tomate. A la fin de 1946, les achats en vrac de tous les fruits séchés, sauf les raisins, les groseilles et les pruneaux, sont discontinués et, en janvier 1947, les commerçants de thé et café sont avisés que ces produits ne seraient plus achetés en vrac après la terminaison des contrats courants.

Viande.—La ration hebdomadaire de viande, qui varie d'une à trois livres selon le genre de viande, reste la même, à l'exception d'un léger changement en novembre 1946, lorsque le nombre de jetons pour l'achat de saucisses en boîte est réduit.

Les règlements sur l'abattage des porcs, qui font partie du rouage du rationnement de la viande, sont modifiés à maintes reprises. En avril 1946, la réglementation de l'abattage des porcs est rendue plus sévère afin d'enrayer les abus de certains abatteurs qui recevaient des porcs au delà de leur contingent.

Beurre.—La production de beurre diminue en 1946, comparativement à l'année précédente. En janvier 1946, la ration de beurre est réduite de 7 à 6 onces par semaine et à 4 onces en mars. Au fur et à mesure que la situation s'améliore au printemps, la ration est augmentée à 5½ onces à la mi-mai et à 6 onces en juin.

Les irrégularités de distribution, résultat de l'insuffisance des stocks, nécessitent un certain contrôle des ventes de beurre par les commerçants de gros des Prairies. Des grossistes des provinces des Prairies avaient pris l'habitude d'acheter, en plus de leurs besoins ordinaires, les stocks qui, normalement, auraient été vendus aux grossistes des autres provinces; ceux-ci devaient donc acheter leurs stocks au prix de gros et n'avaient pas de marge de profit. Pour remédier à cette situation, les ventes mensuelles des commerçants de gros des Prairies aux commerçants des autres provinces sont limitées aux quantités vendues à ces clients durant les mois correspondants de 1945.

Crème.—Depuis plusieurs années, les ventes de crème sont sujettes à certaines restrictions destinées à conserver le gras de beurre pour la production du beurre. Ainsi, la proportion de gras de beurre dans la crème fluide est limitée à 18 p. 100 et les ventes mensuelles des distributeurs de crème sur la plupart des marchés importants sont déterminées selon les ventes de juin 1944. La réglementation du lait fluide est remise aux commissions provinciales du lait lorsque les subventions du lait vendu aux consommateurs sont discontinuées en juin 1946.

Fromage.—La production de fromage cheddar en 1946 ne représente que les trois quarts de celle de 1945. En raison de cette situation de même que des exigences des contrats avec le Royaume-Uni, les stocks offerts au marché domestique sont limités et des mesures sont prises pour assurer une distribution équitable. En août 1946, la commission assume la régie de tous les stocks de fromage des conditionneurs et des commerçants, au delà de 75 p. 100 de leurs stocks au 1er août 1945, et oblige toute personne ayant plus de 5,000 livres de fromage cheddar en stock

de déclarer ces stocks. En octobre une autre mesure plus restrictive est prise pour enrayer le détournement du fromage des débouchés normaux du commerce. Les commerçants de gros sont tenus de ne vendre qu'avec permis tout fromage cheddar fabriqué dans l'Ontario et le Québec après le 12 octobre 1946 et ne doivent disposer de ce fromage que sous la direction de l'administrateur.

Lait évaporé.—Le déclin de la production de lait évaporé nécessite le maintien, en novembre 1946, de la réglementation de la distribution afin de pouvoir répondre aux besoins urgents. En vertu d'un système de priorités établi en octobre 1943, les ventes de lait évaporé dans les régions où l'approvisionnement de lait frais est suffisant sont limitées aux enfants et aux invalides tandis que dans les régions où il y a pénurie, ces consommateurs jouissent de la première priorité. Cependant, durant les deux années suivantes, il est possible de relâcher les règlements et d'abolir la réglementation dans les régions où le lait frais est en insuffisance et aussi d'enlever les restrictions dans les provinces de l'Ouest. Donc, depuis le début de 1945, les restrictions ne sont plus en vigueur que dans les régions du sud de l'Ontario et du Québec où l'approvisionnement de lait frais est suffisant. En novembre 1946, la réglementation est imposée à d'autres régions et, pour la première fois, des parties des Maritimes sont considérées comme "zones de restriction". En même temps, les règlements relatifs à l'émission des coupons de lait évaporé pour les enfants sont resserrés pour assurer un contrôle plus étroit des ventes.

Sucre et conserves.—La répartition internationale des approvisionnements insuffisants de sucre est continuée en 1946. L'approvisionnement total disponible au Canada s'améliore assez pour permettre plusieurs augmentations du contingent des usagers et une répartition supplémentaire entre les consommateurs durant les trois derniers mois de l'année. Au début du deuxième trimestre de 1946, les contingents de sucre des usagers industriels sont augmentés; ils le sont de nouveau durant la seconde partie de 1946. En comparaison de 1941, les contingents sont les suivants: boulangers, 80 p. 100; fabricants de biscuits et céréales, 75 p. 100; autres, tels que fabricants de liqueurs douces, de confiserie et de bonbons, 70 p. 100. Le contingent d'usagers tels que les hôtels, les restaurants et les chantiers est aussi augmenté.

Le rationnement du sucre et celui des conserves est réuni sous un seul chef en janvier 1946. En général, deux coupons de conserves sucrées (permettant l'achat d'une livre de sucre, 24 onces de confitures, de gelée ou de marmelade, ou une quantité appropriée d'autres conserves) deviennent valides au début de chaque mois. En mars et avril, trois coupons sont rendus valides afin de permettre des conserves supplémentaires durant la période où la ration de beurre est réduite. Durant les quatre derniers mois de l'année, trois livres supplémentaires de sucre sont mises à la disposition des consommateurs. En décembre 1946, en raison de l'excellente récolte de fruits durant l'année, le rationnement des fruits en conserves, de la sauce de canneberges et des aliments pour bébés est aboli. Les garnitures aux fruits, les garnitures pour tartes et les fruits pour comptoirs de rafraîchissements ne sont rationnés que s'ils contiennent 66 p. 100 ou plus de sucre, alors qu'ils sont considérés comme des confitures. Les produits de l'érable ne sont plus rationnés à compter de février 1947 bien que les usagers industriels soient encore tenus d'obtenir la permission d'utiliser du sirop d'érable dans la fabrication d'autres produits. Au 1er avril 1947, une augmentation de 14 p. 100 de la ration individuelle de sucre entre en vigueur et la ration est portée de 7 à 8 livres par trimestre. Au même temps, la ration industrielle est aussi augmentée.

Textiles.—L'approvisionnement total de textiles au Canada, même s'il est un peu plus considérable en 1946 qu'en 1945, est encore insuffisant. Il reste toujours difficile d'importer suffisamment de tissus de coton larges et les filés serrés de coton importé sont également rares. La production domestique de filés et tissus de coton est réduite par les différends industriels qui nuisent aussi à la production de la rayonne. La production de certains tissus de rayonne est limitée, de plus, par les importations insuffisantes de filés fibreux. Dans le cas de la laine, le principal obstacle est la pénurie de laine à peignes (particulièrement de mérine) et l'approvisionnement de tissus et de filés en laine peignée n'est pas tout à fait suffisant.

Plusieurs des ententes sur l'approvisionnement en temps de guerre prennent fin en 1946. Au début de l'année, le soin d'obtenir des allocations de tissus et filés de laine, antérieurement achetés en partie par la Commission canadienne de la laine, est laissé de nouveau aux importateurs particuliers. Vers la fin de 1946, les Etats-Unis annoncent la terminaison du contingentement en ce qui concerne l'exportation de tissus et filés de coton.

Production dirigée.—En raison de l'insuffisance prolongée des approvisionnements de tissus et filés en 1946, la commission continue ses directives de production afin d'assurer la plus forte production possible de vêtements essentiels. Les articles soumis aux directives durant l'année comprennent les complets et les chemises d'hommes, les vêtements de travail, la plupart des vêtements d'enfants, la lingerie de femmes, les sous-vêtements de laine et la bonneterie d'hommes, de femmes et d'enfants. De plus, les directives de production visent les manteaux d'hommes durant la deuxième partie de l'année, soit la saison de production intense. Les directives sur les vêtements d'extérieur tricotés pour adultes et sur les bas de travail pour hommes sont abolies le 1er mars et le 1er avril, respectivement, tandis que le programme des robes de rayonne pour femmes se termine à la fin de juin.

Le programme de directives continué en 1946 est plus souple et moins catégorique que celui de 1945. Dans le cas des articles de laine et de laine peignée, le rouage est simplifié par l'abolition "des approbations d'achats de tissus" en vertu desquelles les fabricants de vêtements sujets aux directives recevaient leurs approvisionnements de laine et de laine peignée. La fourniture d'étoffes aux fabricants se continue d'après les modalités générales adoptées lorsque le régime des approbations était en vigueur.

Les directives sur les vêtements de rayonne sont modifiées durant la deuxième partie de l'année et les directives sur les robes sont interrompues. Les directives sur la lingerie, les vêtements d'enfants et les tissus à doublure sont maintenus en ce qui concerne le métrage total mais les dispositions relatives de la distribution sont quelque peu relâchées.

La production dirigée des vêtements de laine est généralement bonne et celle de la rayonne est raisonnablement satisfaisante. La production de vêtements tissés de coton, particulièrement les chemises de qualité pour hommes, est restreinte par la pénurie des tissus et par les différends ouvriers, et les approvisionnements insuffisants de tissus serrés de coton restreignent la production de sous-vêtements tricotés.

De meilleurs approvisionnements de lainages et de tissus de rayonne à la fin de 1946 permettent l'abolition de la plupart des directives. Les fabricants de vêtements sont prévenus de continuer à suivre en 1947 la ligne de conduite de l'année précédente quant à la production et la distribution. Les directives sur les vêtements fabriqués de tissus tricotés de coton sont aussi discontinuées en raison

de l'abolition aux Etats-Unis du contingentement des filés et tissu de coton destinés à l'exportation. Les directives sur les bas et les sous-vêtements tricotés sont maintenues en 1947 dans leur forme originale.

Programme des certificats de priorité émis aux militaires pour l'achat d'un complet.—La priorité spéciale accordée à chaque militaire licencié pour l'achat d'un complet reste en vigueur pendant la grande partie de 1946. En juillet, la démobilisation est assez avancée et le règlement obligeant les fabricants à retenir 35 p. 100 de leur production pour livraison sur présentation de certificats de priorité est aboli. Les certificats de priorité sont émis jusqu'au 30 octobre 1946 et les détaillants ainsi que les marchands-tailleurs sont tenus de les accepter jusqu'au 31 décembre 1946. Les priorités réussissent à combler la forte demande de complets de la part des militaires.

Abolition des restrictions sur la mode.—Sauf une exception, les quelques restrictions d'uniformisation et de simplification qui étaient encore en vigueur sont abolies en 1946. En mars, les règlements qui limitent les fabricants de manteaux, complets et jaquettes pour femmes et demoiselles à 50 genres de mode par saison sont abolis et en novembre, les règlements qui régissent la longueur et la coupe des vêtements et éliminent les accessoires non essentiels, sont levés. La restriction relative à l'usage de tissus de molleton dans les vêtements essentiels est continuée.

Produits de la pulpe et du papier.—Bien que la production de produits de la pulpe et du papier atteigne un niveau élevé en 1946, il faut continuer à réglementer la distribution de nombreux articles pour empêcher un drainage excessif des stocks vers les marchés extérieurs plus rémunérateurs et pourvoir aux besoins des usagers les plus essentiels.

Depuis la fin de 1945, alors que la répartition du papier à journal entre les marchés d'exportation est discontinuée, l'approvisionnement domestique se trouvait assuré par des directives aux fabriques. Après la suspension des prix maximums du manufacturier en mai 1946, des arrangements officieux sont conclus avec les fabriques afin qu'elles continuent à approvisionner les clients canadiens d'après leurs contingents établis et, de plus, qu'elles mettent à leur disposition une part équitable de toute augmentation de stocks à vendre sur le marché nord-américain. Cet arrangement se continue jusqu'en juin 1947.

La répartition de la pulpe de bois et du carton entre les usagers domestiques se continue aussi en 1946 en raison des besoins domestiques urgents et de la pression exercée par la demande d'exportation. Les approvisionnements de papier de rebut sont insuffisants et la réglementation de la répartition entre les divers usagers est maintenue.

Des mesures spéciales sont prises pour faire face à la forte demande de papier d'emballage pour les matériaux de construction et les produits alimentaires destinés aux marchés étranger et domestique. Afin de permettre une augmentation de la production de sacs à plusieurs épaisseurs à cette fin, le papier kraft est utilisé au lieu de servir comme papier d'emballage, enveloppes brunes et sacs. La distribution des caisses d'expédition est placée sous un régime de priorité qui accorde la préférence aux commandes des usagers essentiels comme les fabricants d'aliments et de matériaux de construction.

Produits métalliques.—*Métaux.*—La pénurie persistante de certains métaux, aggravée dans plusieurs cas par l'arrêt du travail, nécessite diverses mesures pour

en réglementer la distribution et l'usage. La production de fer et d'acier est gravement restreinte par les conflits ouvriers, principalement dans les aciéries américaines et canadiennes et les charbonnages américains. La régie de l'acier du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements est rétablie en janvier 1946 et durant toute l'année elle dirige la production et la distribution de l'acier de base pour assurer une production maximum d'articles en acier finis les plus pressants. Certaines subventions sont nécessaires pour maintenir une production non économique qui autrement serait discontinuée. Des subventions au transport sont aussi prévues dans le cas où le détournement de l'acier, bien que non économique et exceptionnel, déterminerait un plus fort approvisionnement des produits finis requis.

Dans le cas du cuivre, du plomb et du zinc, les prix extérieurs élevés menacent d'occasionner un drainage considérable des stocks. Afin de protéger l'approvisionnement domestique, les producteurs sont requis d'allouer des quantités suffisantes au marché canadien.* Par suite d'un arrêt du travail qui frappe le principal manufacturier domestique de produits laminés en cuivre et en laiton, la vente de ces produits est pour un certain temps assujettie à des permis et limitée aux fins les plus essentielles comme les habitations, les réfrigérateurs et les instruments agricoles.

L'étain reste rare dans le monde entier à cause de la reprise lente des exportations de la Malaisie et l'approvisionnement du Canada continue d'être acheté en vrac et réparti entre les divers usagers. La rareté de l'étain nécessite le maintien des restrictions sur l'emploi des récipients en métal.

Récipients en métal.—A la suite de la grève des aciéries aux Etats-Unis, les règlements concernant les contenants en métal sont resserrés; la liste de produits qui peuvent être emballés dans des boîtes de fer-blanc est restreinte davantage et les manufacturiers de produits laminés en étain doivent accorder la priorité aux métaux qui entrent dans la fabrication des récipients de ces produits essentiels. La situation s'améliore en avril et l'emploi de récipients en métal est permis pour l'emballage d'autres produits mais des limites sont aussi posées à la quantité de boîtes de fer-blanc qui peut être utilisée pour l'emballage de certains de ces produits. Le régime de priorité qui dirige la production de produits laminés en étain est discontinué en février 1947.

Véhicules automobiles.—En août 1946, le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements supprime les règlements concernant la distribution des véhicules automobiles neufs. Il était devenu de plus en plus difficile de décider de l'essentialité de divers besoins et, de plus, les interruptions de la production de voitures neuves gênaient le fonctionnement du régime de priorité. Le régime des certificats d'essentialité régissant la vente des voitures usagées est discontinué en mai 1946.

Section 2.—Coalitions nuisibles au commerce†

La législation fédérale destinée à venir en aide au commerce et à le réglementer interdit spécifiquement aux monopoles et autres coalitions commerciales semblables certaines activités contraires à l'intérêt public. Les combinaisons monopolisatrices qui visent à écarter la concurrence dans les prix, les stocks ou la qualité des marchandises et, partant, à en hausser injustement le coût et les prix, sont interdites en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions et de l'article 498 du

* L'écart entre le prix d'exportation et le prix domestique de ces métaux est réduit lorsque des prix maximums plus élevés sont autorisés en janvier 1947.

† Révisé par M. F. A. McGregor, C.B.E., commissaire, loi des enquêtes sur les coalitions, ministère de la Justice, Ottawa.

Code criminel. Ces lois ont pour but d'aider à mettre en valeur, au plus haut point désirable, les ressources économiques du pays en stimulant une concurrence raisonnable et propice à l'expansion de la production, de la distribution et de l'emploi.

La première législation fédérale en cette matière, adoptée en 1889, est encore en vigueur sous forme modifiée dans l'article 498 du Code criminel. Une législation pourvoyant à des enquêtes sur les trusts ou coalitions a été mise en vigueur pour la première fois en 1897 comme partie de la loi sur le tarif des douanes. En 1910 une loi distincte d'enquête sur les coalitions a été adoptée et des lois subséquentes ont été passées en 1919 et 1923.

Loi des enquêtes sur les coalitions.—La loi des enquêtes sur les coalitions (c. 26, S.R.C., 1927, modifié en 1935, 1937 et 1946) pourvoit à des enquêtes sur les coalitions commerciales, les syndicats (mergers), les trusts et les monopoles censés avoir été constitués ou maintenus de façon à restreindre le commerce au détriment du public. Les organisations et les ententes commerciales de cette catégorie qui agissent au détriment du public—haussant les prix, établissant des prix uniformes, limitant la concurrence et la production ou restreignant ou essayant de restreindre le commerce—sont définies par la loi comme étant des coalitions. Participer à la formation ou aux agissements d'une coalition est un acte criminel passible de peines jusqu'à concurrence de \$25,000 d'amende ou de deux ans d'emprisonnement. Les enquêtes sur les présumées coalitions, aux termes de la loi, sont menées sous la direction du commissaire des enquêtes sur les coalitions qui fait rapport au ministre de la Justice. La loi pourvoit à la publication de rapports sur ces enquêtes et à des poursuites lorsqu'il est prouvé qu'il existe une coalition.

Une enquête sur la nature et les effets de cartels internationaux et autres formes semblables d'accaparement privé relativement au commerce canadien a été terminée en 1945. L'enquête constitue un relevé des principaux genres d'associations industrielles internationales qui ont pour effet de restreindre ou de monopoliser la production et la distribution de denrées comprises dans le commerce extérieur et domestique du Canada avant la guerre. Elle considère aussi les raisons d'empêcher ou de soumettre au contrôle d'Etat les genres d'associations susceptibles de restreindre indûment le commerce canadien. Les résultats de l'enquête ont été publiés dans un rapport intitulé *Le Canada et les cartels internationaux*, soumis par le commissaire de la loi des enquêtes sur les coalitions au ministre de la Justice en octobre 1945. Le rapport recommandait d'affermir la loi en certaines matières de procédure, de procurer de meilleures facilités d'enquête, de recourir davantage aux pouvoirs du gouvernement pour prévenir le développement de coalitions et de collaborer à l'établissement d'un organisme intergouvernemental qui s'occuperait, au point de vue international, des pratiques indésirables des cartels.

Les modifications apportées en 1946 à la loi des enquêtes sur les coalitions ont donné une forme législative aux recommandations concernant la procédure et les facilités d'enquête, y compris les enquêtes sur les infractions présumées aux articles 498 et 498A du Code criminel qui ont trait aux délits apparentés à ceux qui sont prévus par la loi des enquêtes sur les coalitions. La section du rapport sur les cartels qui révèle comment les brevets peuvent être employés pour aider à monopoliser le commerce au détriment de l'intérêt public, a déterminé une modification autorisant la Cour de l'Echiquier à empêcher par une ordonnance certains usages de brevets ou de marques de commerce qui restreignent indûment le commerce.

Durant la guerre, il n'y a pas eu d'enquêtes formelles en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions vu que la plus grande partie du commerce et de l'industrie

au Canada se trouvait assujettie aux multiples mesures de réglementation de temps de guerre appliquées par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, le ministère des Munitions et Approvisionnements et autres organismes de guerre du gouvernement. Par conséquent, certaines matières, qui en temps de paix auraient été l'objet d'enquêtes en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions, ont reçu l'attention des autorités compétentes de temps de guerre. Depuis la cessation des hostilités et vu le relâchement graduel de la réglementation de temps de guerre, la nécessité de reprendre l'activité prévue par la loi a donné lieu à une réorganisation du personnel, à une modification de la loi et à des enquêtes plus nombreuses.

Les poursuites commencées en 1943 à la Cour de l'Echiquier pour révoquer en doute certains brevets d'articles d'optique étaient encore pendantes à la fin de 1946. Ces poursuites découlaient d'une enquête antérieure en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions.

Des enquêtes ont été menées en 1946 sur nombre d'industries et de commerces censés avoir eu recours à des pratiques commerciales d'un caractère restrictif ou discriminatoire.

Dans plusieurs cas où il aurait pu y avoir conflit avec la législation sur les coalitions, les représentants d'associations commerciales ont, en 1946, discuté de leurs projets avec la Commission des enquêtes sur les coalitions et ont évité certaines mesures restrictives qui auraient pu être suspectées comme contraires à la loi. En de tels cas, il est possible de prévenir bien des difficultés lorsque les intéressés sont disposés à discuter leurs projets avec le souci de maintenir des conditions propices à la concurrence et assurer que l'intérêt public à cet égard n'aura pas à souffrir des mesures adoptées.

Restrictions internationales nuisibles au commerce.—En décembre 1945, le gouvernement américain a publié un document intitulé *Proposals for Expansion of World Trade and Employment* dont des exemplaires ont été envoyés aux autres gouvernements du monde. Ces propositions, qui étaient le sujet de discussions avec le Royaume-Uni, prévoient des mesures d'ordre international pour faire disparaître les barrières commerciales, y compris les obstacles dressés par les pratiques commerciales restrictives privées communément appelées ententes de cartel. La proposition du gouvernement américain voulant que les Nations Unies convoquent une conférence mondiale sur le commerce est suivie de l'adoption d'une résolution en février 1946, par le Conseil économique et social, établissant un comité préparatoire pour rédiger un projet de convention et présenter des recommandations pour la tenue d'une conférence générale. Les représentants de 17 pays, dont le Canada, se réunissent à Londres, à l'automne de 1946, en tant que Comité préparatoire de la conférence internationale sur le commerce et l'emploi. Le commissaire de la loi des enquêtes sur les coalitions fait partie de la délégation canadienne et siège au Comité préparatoire des pratiques commerciales restrictives. Après plusieurs semaines de délibérations, les délégués de ce sous-comité en sont venus à une entente générale à l'égard des recommandations à transmettre au principal comité préparatoire au sujet des mesures à prendre par l'Organisme international du Travail pour recevoir et étudier toute plainte de pratiques commerciales restrictives nuisibles au commerce mondial et communiquer le résultat de ces enquêtes aux pays membres de l'Organisme. Les conclusions du Comité préparatoire doivent être étudiées lors des sessions du comité à Genève, au printemps de 1947, avant une conférence générale à l'automne de cette année-là.

Section 3.—Brevets d'invention, droits d'auteur et marques de commerce*

Brevets.—Les brevets ou lettres patentes, qui en Angleterre constituent l'un des privilèges de la Couronne depuis le temps du Statut des Monopoles (1624) et même au delà, ont toujours été au Canada une simple formalité administrative. Une loi, adoptée au Bas-Canada en 1824, pourvoit à l'octroi de brevets aux inventeurs qui sont sujets britanniques et domiciliés dans la province. Une loi de même nature est adoptée par le Haut-Canada en 1826, puis par la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick à des dates ultérieures. Après l'Union, une loi codifiant toutes les lois antérieures est adoptée en 1849, tant pour le Haut-Canada que pour le Bas-Canada; enfin, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord (1867) attribue exclusivement au Parlement du Canada le droit d'accorder ces brevets. La loi fédérale des brevets de 1869 abroge toutes les lois provinciales et devient la base de toute législation subséquente.

Les brevets d'invention sont sujets aux dispositions du c. 150, S.R.C., 1927, refondu dans le c. 32, 1935, et les demandes de protection à ce sujet doivent être adressées au commissaire des brevets, Ottawa, Canada.

L'ordonnance de 1939 sur les brevets, dessins, droits d'auteur et marques de commerce (mesure d'urgence) est invoquée en raison de la situation née de la guerre de 1939-1945. Cette ordonnance confère au commissaire des brevets le pouvoir de prolonger le délai accordé par les lois des brevets, des dessins de fabrique et des droits d'auteur pour l'exécution d'une formalité quelconque; d'accorder des licences pour la fabrication d'après des brevets, dessins et droits d'auteur appartenant à l'ennemi; de modifier les conventions existantes; de tenir secrète ou de soustraire à la publication toute révélation qui pourrait aider l'ennemi; et d'accorder la permission de déposer à l'étranger des demandes de brevets. L'objet principal des dispositions relatives aux licences est de permettre et d'encourager le perfectionnement au Canada d'inventions protégées par les brevets appartenant à l'ennemi et qui, par conséquent, ne pourraient être utilisées durant la guerre.

* La matière concernant les brevets d'invention et droits d'auteur est révisée par M. J. T. Mitchell, commissaire des brevets, et celle des marques de commerce, par M. J. P. McCaffrey, registraire des marques de commerce, Ottawa.

1.—Demandes, émissions, etc. de brevets d'invention au Canada, années terminées le 31 mars 1941-1946

Détail	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Brevets d'invention demandés..... nomb.	9,064	9,678	10,024	11,227	12,672	14,778
Brevets émis.....	7,834	8,346	7,686	7,803	7,084	7,412
Émis à des Canadiens.....	608	595	500	480	486	495
Caveats accordés.....	318	246	233	223	302	421
Cessions de brevets.....	7,728	7,488	8,530	7,857	8,265	8,964
Honoraires encaissés, net..... \$	333,646	351,553	348,036	366,254	388,593	421,539

Le nombre de brevets canadiens accordés augmente assez régulièrement d'une année à l'autre, à compter de 4,522 au début du siècle jusqu'à un maximum de 12,542 en 1923, et varie de 7,000 à 8,500 au cours des dix dernières années. Sur les 7,412 brevets accordés en 1946, 5,845 ou 79 p. 100 le sont à des inventeurs des Etats-Unis, 495 à des Canadiens et 734 à des personnes domiciliées au Royaume-Uni. Les résidents de Suisse demandent 94 brevets; de Suède, 55; d'Allemagne, 52; de Hollande, 44; de France, 27; et d'autres pays, 66.

Au cours de la dernière décennie, ce sont les inventions du domaine de la chimie (produits chimiques, combustibles, huiles, plastiques, médicaments, pulpe, métallurgie et électrochimie) qui sont les plus nombreuses, suivies des inventions du domaine de l'électricité (génération, énergie, distribution, éclairage, chauffage, transmission des messages). En 1946, plus de la moitié des brevets demandés appartiennent à ces deux classes. Dans le domaine de la chimie, le perfectionnement des résines et plastiques acryliques et vinyliques accuse une tendance prononcée. Les demandes de brevet pour teintures synthétiques, la préparation, l'usage et la régénération de catalyseurs et des compositions lubrifiantes sont également nombreuses; beaucoup d'attention est aussi accordée aux demandes de brevets pour substances thérapeutiques, spécialement les sulfamidés, la pénicilline et autres substances tirées de moisissures.

Dans le domaine de l'électricité, les inventions relatives aux appareils de redressement, aux interrupteurs de circuits, à la soudure électronique et par condensation et au chauffage à haute fréquence sont nombreuses. Dans le domaine de la radio, la tendance saillante est celle du perfectionnement des appareils électroniques, des améliorations du radar et des systèmes de radiodiffusion relayée.

Les inventions relatives à la guerre, excepté en matière de structure d'avion, diminuent, bien que les hélices à pas variable et les commandes d'avion hydrauliques et électriques retiennent l'intérêt des inventeurs. Quant aux moteurs à explosions, l'attention se porte sur la thermopropulsion, les surcompresseurs et les systèmes d'alimentation et d'allumage. Dans le domaine de la machinerie agricole, le perfectionnement des moissonneuses-batteuses et autres moissonneuses se poursuit. Les inventions relatives au bâtiment sont très nombreuses, spécialement en ce qui concerne certains détails de structure de maisons transportables et démontables. Un plus grand intérêt se manifeste pour les récipients et boîtes de métal, le garnissage des arbres de couche à l'aide de caoutchouc naturel et synthétique, la mise sur la forme des chaussures, l'emploi du bois contreplaqué dans la construction des bateaux, les émulsions photosensibles, les jouets et jeux, les briquets à cigarettes, les ouvre-boîtes, etc.

Droits d'auteur, dessins de fabrique et marques sur bois de service.—

L'enregistrement des droits d'auteur est régi par le c. 32, S.R.C., 1927, et les demandes de protection s'y rapportant doivent être adressées au commissaire des brevets, Ottawa.

La loi du droit d'auteur de 1921 (refondue dans le c. 32, S.R.C., 1927) règle par son article 4 la nature et, par son article 5, la durée d'un droit d'auteur. "Le droit d'auteur existe au Canada sur toute œuvre originale littéraire, dramatique, musicale ou artistique, si, à l'époque de la création de l'œuvre, l'auteur était sujet britannique, citoyen ou sujet d'un pays étranger ayant adhéré à la Convention (de Berne) et au Protocole additionnel ou avait son domicile dans les possessions de Sa Majesté. A moins de dispositions contraires et formelles contenues dans la présente loi, la durée du droit d'auteur comprendra la vie de l'auteur et une période de cinquante ans après sa mort"

La protection du droit d'auteur s'étend aux disques, rouleaux perforés, films cinématographiques, ou toute autre combinaison au moyen de laquelle une œuvre peut être mécaniquement représentée. Cette loi a pour objet d'accorder aux auteurs canadiens pleine protection dans toutes les parties des Dominions de Sa Majesté, dans les pays étrangers faisant partie de l'Union des droits d'auteur et dans les Etats-Unis d'Amérique aussi bien qu'au Canada.

La protection des dessins de fabrique et des marques sur bois de service est assurée en vertu de la loi des marques de commerce et dessins de fabrique (c. 201, S.R.C., 1927) et des modifications, et la loi des marques sur les bois de service (c. 198, S.R.C., 1927) et ses modifications. Les registres de ces dessins et marques sont conservés par la Branche des droits d'auteur du Bureau des brevets et les renseignements à leur sujet sont publiés dans la *Gazette du Bureau des brevets*.

2.—Droits d'auteur, dessins de fabrique et marques sur bois de service enregistrés au Canada, années terminées le 31 mars 1941-1946

Détail	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Droits d'auteur..... nomb.	3,298	3,741	3,214	2,869	3,374	3,823
Dessins de fabrique..... " 336	336	256	177	266	326	525
Marques sur bois de service..... " 11	11	7	9	8	10	5
Cessions..... " 494	494	485	349	315	422	374
Honoraires encaissés, net..... \$	15,995	15,247	14,252	15,405	16,847	17,818

Marques de commerce et affiches syndicales.—Le Bureau des marques de commerce, qui est une branche du Secrétariat d'Etat, est chargé de l'application de la loi de la concurrence déloyale, 1932, qui révoque tous les statuts antérieurs sur les marques de commerce, et de la loi des affiches syndicales entrée en vigueur le 1er septembre 1938. Les demandes d'enregistrement de marques de commerce et ou d'affiches syndicales doivent être adressées au registraire des marques de commerce, Ottawa, Canada.

Un registre est tenu des marques de commerce, où, en vertu de la loi, toute personne peut faire inscrire toute marque de commerce qu'elle a adoptée et donner avis des cession, transfert, renonciation et jugement relatifs à une telle marque. Afin que le public soit tenu au courant des enregistrements des marques de commerce, une liste des marques enregistrées chaque semaine paraît dans la *Gazette du Bureau des Brevets*.

La loi sur l'enregistrement des affiches syndicales a pour objet d'offrir une certaine mesure de protection aux associations, telles que les syndicats ouvriers, qui pouvaient autrefois enregistrer leurs désignations particulières comme étiquettes syndicales en vertu de la loi des marques de commerce. Les enregistrements en vertu de cette loi peuvent être renouvelés à tous les quinze ans.

3.—Marques de commerce et affiches syndicales enregistrées au Canada, années terminées le 31 mars 1941-1946

Détail	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Marques de commerce enregistrées nomb.	1,687	1,443	1,185	1,164	1,144	1,952
Cessions de marques de commerce enregistrées..... " 798	798	392	692	693	706	971
Renouvellement de marques de commerce enregistrées..... " 311		311	365	627	696	898
Copies authentiques préparées..... " 245	245	174	183	193	317	475
Affiches syndicales enregistrées..... " 1	1	1	néant	2	1	1
Honoraires encaissés, net..... \$	51,107	42,186	42,335	48,556	76,089	107,448

Section 4.—Poids et mesures*

L'administration des poids et mesures a pour objet de maintenir l'uniformité et l'exactitude des étalons officiels de mesure du pays dans l'industrie et le commerce. L'*Annuaire* de 1941, p. 535, contient un exposé de la principale législation et des principaux étalons légaux. Ce service est administré par le ministère du Commerce. A cette fin, le Canada est divisé en 19 districts, chacun ayant à sa tête un inspecteur.

Les recettes totales du service, les années terminées le 31 mars 1945 et 1946, sont de \$408,629 et \$414,522, respectivement, et les dépenses, salaires compris, de \$420,389 et \$425,930, respectivement.

4.—Inspections par le Service des poids et mesures, années terminées le 31 mars 1945 et 1946

Articles	1945				1946			
	Soumis	Vérifiés	Rejetés	% de rejets	Soumis	Vérifiés	Rejetés	% de rejets
	nomb.	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.	nomb.	
Poids (canadiens).....	125,442	120,559	4,883	3-89	135,139	130,270	4,869	3-60
Poids (métriques).....	2,090	2,011	79	3-78	2,328	2,289	39	1-25
Mesures de capacité.....	51,642	51,061	581	1-14	43,675	43,186	489	1-12
Mesures linéaires.....	8,715	8,675	40	0-46	8,054	8,035	19	0-24
Bidons à lait.....	162,102	161,801	301	0-19	137,444	137,119	325	0-23
Récipients à crème glacée.....	6,041	6,041	néant	-	7,910	7,900	10	0-13
Appareils de mesurage.....	45,768	40,456	5,312	11-60	46,756	41,257	5,499	11-76
Wagons-citernes.....	870	779	91	10-46	1,417	1,308	109	7-69
Pipettes en verre Babcock.....	37,928	37,655	273	0-72	57,421	57,222	199	0-34
Balances.....	215,548	192,835	22,713	10-54	216,738	194,502	22,286	10-28
Balances (métriques).....	1,412	1,350	62	4-39	1,551	1,489	62	4-00
Balances domestiques.....	367	365	2	0-54	409	397	12	2-93
Divers.....	2,054	2,001	53	2-58	1,217	1,619	48	3-94
Totaux.....	659,979	625,579	34,400	5-21	660,109	626,143	33,966	5-13

Section 5.—Inspection de l'électricité et du gaz†

La Branche de l'inspection de l'électricité et du gaz, du ministère du Commerce, assure l'application de trois lois: la loi de l'inspection de l'électricité (c. 22, 1928), la loi de l'inspection du gaz (c. 82, S.R.C., 1927) et la loi de l'exportation de l'électricité et des fluides (c. 54, S.R.C., 1927).

Le Service d'inspection du gaz a été inauguré le 1er juillet 1875, et le Service d'inspection de l'électricité en 1894, alors que les deux ont été fusionnés pour former le Service d'inspection du gaz et de l'électricité, constitué comme une branche du ministère du Revenu intérieur. Lors de la fusion du ministère de l'Intérieur avec d'autres ministères en septembre 1918, le Service d'inspection du gaz et de l'électricité devint une branche du ministère du Commerce.

Pour fins d'administration, le Canada est divisé en trois zones et 20 districts avec un personnel total de 109. Le travail de ce service est purement technique; il comprend la vérification de tous les compteurs d'électricité et de gaz en usage au Canada et la vérification et l'étampage de chaque compteur qui sert au facturation, afin d'assurer un calcul exact de la quantité d'électricité et de gaz vendue. Le gaz industriel est aussi analysé afin de déterminer sa valeur calorifique partout où il est vendu au Canada.

* Révisé par le directeur des Poids et Mesures, ministère du Commerce, Ottawa.

† Sauf les chiffres relatifs au gaz vendu au Canada, cette section a été révisée par J. L. Stiver, directeur du Service de l'inspection de l'électricité et du gaz, ministère du Commerce, Ottawa.

Le dernier rapport de ce service révèle que 534,192 compteurs d'électricité et de gaz ont été vérifiés l'année financière terminée le 31 mars 1946, comparativement à 473,878 l'année précédente. Les recettes totales provenant de l'inspection de l'électricité et du gaz sont de \$367,197 au regard d'une dépense de \$280,364. Cette branche a aussi perçu \$695,243 en permis et droits d'exportation, en vertu de la loi d'exportation de l'électricité et des fluides. Les statistiques sur l'application de cette dernière loi paraissent au chapitre des forces hydrauliques du présent volume, p. 526.

5.—Compteurs d'électricité et de gaz en usage, années terminées le 31 mars 1937-1946

Nota.—Les chiffres des années 1916 à 1936 sont donnés à la p. 569 de l'Annuaire de 1942.

Année	Compteurs d'électricité	Compteurs de gaz				
		Gaz industriel	Gaz naturel	Gaz acétylène	Butane	Total
		nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1937	1,839,420	506,075	169,132	3	1,035	676,245
1938	1,905,692	510,261	174,355	3	1,268	685,887
1939	1,964,729	512,373	179,988	3	1,224	693,588
1940	2,037,563	514,170	185,499	3	1,184	709,856
1941	2,109,437	519,095	192,097	4	1,157	712,353
1942	2,181,945	524,669	197,781	4	1,196	723,650
1943	2,228,716	532,160	197,585	4	1,278	731,027
1944	2,268,500	540,240	201,522	4	1,392	743,158
1945	2,348,150	552,411	203,046	4	1,529	761,990
1946	2,459,672	550,949	215,330	4	1,651	767,934

6.—Gaz industriel et naturel vendu au Canada, 1942-1946

Année et division	Industriel				
	Domestique	Chauffage ménager	Fins industrielles	Fins commerciales	Divers
	M. pi. cu.	M. pi. cu.	M. pi. cu.	M. pi. cu.	M. pi. cu.
1942	9,592,040	991,228	4,953,969	3,260,988	111,172
1943	10,711,654	1,267,416	5,543,653	3,492,052	69,471
1944	12,098,351	1,333,339	5,789,717	3,671,522	47,350
1945	12,720,922	1,679,796	5,109,328	3,893,848	48,423
1946	13,774,656	1,760,702	4,618,650	4,052,247	35,390
1946					
Est du Canada	12,227,361	1,413,735	3,590,143	3,485,943	2,582
Ouest du Canada	1,547,295	346,967	1,028,507	566,304	32,808
	Naturel				Total
	Domestique	Fins industrielles	Fins commerciales	Divers	
	M. pi. cu.	M. pi. cu.	M. pi. cu.	M. pi. cu.	
1942	15,833,766	6,621,553	6,124,803	974,299	48,468,818
1943	14,480,396	7,589,289	7,035,941	564,635	50,754,497
1944	14,565,801	6,144,211	7,410,938	1,062,106	52,120,335
1945	16,875,164	8,375,151	8,276,943	404,328	57,384,403
1946	17,398,813	7,711,571	7,834,497	241,264	57,427,790
1946					
Est du Canada	6,490,589	1,150,963	602,729	201,392	29,165,437
Ouest du Canada	10,908,224	6,560,608	7,231,768	39,872	28,262,353

Section 6.—Primes et subventions

Primes.—Lorsque le gouvernement juge à propos d'encourager la production d'une denrée particulière, les primes qu'il paye remplacent les droits de protection. Par le passé, le Canada s'en est beaucoup servi*, mais la seule prime payée ces dix dernières années par le gouvernement fédéral est celle de 49½c. la tonne sur le charbon bitumineux extrait au Canada et utilisé dans la sidérurgie. Les primes versées les années financières terminées le 31 mars 1931 à 1941 paraissent à la p. 570 de l'*Annuaire* de 1942; celles des années financières subséquentes sont comme suit:

<i>Année terminée le 31 mars—</i>	<i>Tonnage sur lequel la prime est payée</i>	<i>Prime payée</i>
1942.....	765,775	\$379,059
1943.....	766,144	379,241
1944.....	646,875	320,203
1945.....	709,091	351,000
1946.....	656,781	325,107

Après la déclaration de la guerre en 1939, des indemnités de temps de guerre sont introduites par les gouvernements fédéral et provinciaux en vue d'encourager la production de denrées particulières et produisent un effet semblable à celui des primes (la province de l'Alberta, par exemple, établit une indemnité de 4c. la livre sur la laine au cours de cette période). Ces indemnités sont expliquées dans les diverses sections des éditions de guerre de l'*Annuaire* où elles se rattachent directement à la production.

Des primes sont payées aussi par certains gouvernements provinciaux. Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, en vertu de la loi des mines ayant trait au charbon, verse un remboursement sur le loyer à bail moyennant certaines conditions et dont le montant est de \$4,140 chaque année en 1943 et 1944, de \$4,260 en 1945 et \$4,230 en 1946. En Ontario, subordonné à la loi de la prime sur le minerai de fer, adoptée en 1937, les sommes suivantes sont payées: \$118,705 en 1939, \$313,864 en 1940, \$302,016 en 1941 et \$306,090 en 1942; aucune prime n'est accordée depuis 1942. De son côté, la Colombie-Britannique prévoit des primes sur la production de fonte en gueuses et d'acier, mais actuellement ces matériaux ne sont pas produits dans cette province.

Subventions sur le charbon.†—Cette forme d'aide pour la production de charbon canadien commence en 1926. Un comité spécial de la Chambre des communes recommande que des expéditions d'essai de charbon domestique de l'Alberta soient faites par chemin de fer et par voie des lacs vers le Canada central et que le gouvernement songe à venir en aide aux voituriers ou à l'agence qui transportent le charbon, afin d'étendre les marchés du charbon des Maritimes.

Un programme d'aide fédérale est né de ces mouvements d'essai. Cette aide a pris la forme de subventions de transport accordées par arrêté en conseil. En général, le gouvernement fédéral contribue la différence approximative du prix prévu du charbon canadien comparativement au charbon importé. Les méthodes adoptées pour parvenir à ces fins sont: (1) le paiement, sur les mouvements parti-

* Voir p. 570 de l'*Annuaire* de 1942.

† Cette matière est un résumé du rapport de la Commission royale sur la houille, 1946. Pour plus amples détails, voir le chapitre 13 de ce rapport.

culiers, de la différence réelle entre le prix prévu du charbon canadien et celui du charbon importé, au point de livraison; (2) la réduction du taux de transport du charbon par le paiement, au voiturier, soit d'une allocation par tonne-mille ou d'un pourcentage du taux fixe; (3) le paiement de \$2.50 par tonne sur un taux de \$8 offert par les chemins de fer pour le mouvement du charbon, de l'Alberta au Canada central.

L'aide accordée à la Nouvelle-Ecosse, sur le charbon, depuis le commencement des subventions, de 1928 à 1944, est en moyenne de 58c. par tonne la première année, à \$2.87 en 1943 et \$2.42 en 1944 (y compris les paiements autorisés de 1932 à 1942 sur le charbon de la Nouvelle-Ecosse converti en coke dans les Maritimes, au maximum de \$1 par tonne).

L'aide au Nouveau-Brunswick, de 1928 à 1944, varie de \$1.75 par tonne en 1928 à \$1.95 en 1930 et baisse à 77c. en 1944.

L'Alberta et la Colombie-Britannique reçoivent de l'aide sous forme de réduction du taux du transport. Au cours de la première année, soit 1930, cette réduction représente, dans les Maritimes et la région de la tête des lacs, un huitième de cent par tonne-mille et, en 1931, un septième de cent par tonne-mille et un montant maximum de \$1.50 par tonne. En 1932, le maximum est réduit à \$1.20 par tonne et, en 1934, la réduction du taux est fixée à un douzième de cent par tonne-mille et, le maximum, à 20c. par tonne.

Les chemins de fer proposent, en 1933, pour le charbon expédié de la Colombie-Britannique en Ontario, où les frais de transport sont de \$8 ou plus par tonne, un taux uniforme de \$8, sur tous les points de l'Ontario où il existe des taux identiques ou plus élevés que ce chiffre, pourvu que le gouvernement paie une subvention uniforme de \$2.50 par tonne. Ainsi, les frais de transport jusqu'au consommateur sont de \$5.50 par tonne. Antérieurement à 1933, le déboursement du gouvernement fédéral variait de \$5.96 par tonne en 1928 à \$5.09 en 1932.

Une certaine quantité de lignite de la Saskatchewan, transportée au Manitoba et, en moins grande quantité, dans la région de la tête des lacs, est subventionnée afin de compenser l'aide accordée pour le charbon bitumineux, qui varie de 50c. par tonne en 1930 à 23c. en 1935, 1937, 1938, et à 96c. de 1941 à 1944.

Le montant global des subventions de l'Etat sur le charbon, accordées de 1928 à 1944 inclusivement, est de \$37,275,230, réparti de la façon suivante:

	Tonnes	\$
Charbon de la Nouvelle-Ecosse.....	21,220,370	25,099,528
Charbon du Nouveau-Brunswick.....	292,060	223,329
Charbon de l'Alberta et de l'Est de la Colombie-Britannique	6,229,790	10,259,417
Charbon de la Saskatchewan.....	1,314,729	440,393
Aide pour charbonnages et exportations de la Colombie-Britannique.....	1,726,659	1,252,563
TOTAUX.....	30,784,598	37,275,230

De plus, \$41,495,032 sont accordés sous forme d'aide statutaire, en vertu de la loi du combustible canadien et de la loi des primes sur le coke; cette aide a pour principal objet d'encourager l'emploi du coke fait du charbon de la Nouvelle-Ecosse, dans la sidérurgie (Voir Primes).

Section 7.—Régie et vente des boissons alcooliques*

Une brève rétrospective de la législation fédérale et provinciale adoptée à l'occasion relativement à la régie et à la vente des boissons alcooliques a paru à la p. 570 de l'*Annuaire* de 1942.

Les lois provinciales sur la régie des boissons alcooliques ont été conçues en vue d'établir un monopole provincial sur la vente en détail des boissons alcooliques, en éliminant à peu près complètement la possibilité pour les particuliers de tirer profit de ce commerce. Une exemption partielle est accordée pour la vente en détail de la bière par les brasseries ou autres, permise dans certaines provinces, qui se réservent le droit de la réglementer et de la taxer lourdement. Le monopole provincial ne s'étend qu'à la vente en détail des boissons alcooliques et non à la fabrication. Les premières lois de régie des boissons alcooliques ont subi de temps à autre les modifications jugées opportunes.

Des restrictions ont été imposées sur la fabrication, la publicité, les importations et les ventes de boissons alcooliques durant les années de guerre mais, le 30 août 1945, la plupart de ces mesures avaient été abolies. Ces restrictions sont exposées à la page 606 de l'*Annuaire* de 1946.

Les exigences de la guerre ont exercé une profonde influence sur les exploitations industrielles. A cause des demandes considérables d'alcool industriel, la production d'alcool de bouche a dû être réduite et, comme résultat, la quantité de spiritueux produits au cours de l'année et entreposés pour maturation diminue de 9,009,874 gallons de preuve en 1942 à 2,699,050 gallons de preuve en 1943. D'autre part, la production d'alcool non mûri augmente de 9,761,725 gallons de preuve à 20,325,529 gallons de preuve. En 1944, la production d'alcool non mûri augmente à 26,721,560 gallons de preuve et celle des spiritueux augmente aussi à 8,502,038 gallons de preuve, tandis qu'en 1945 la production d'alcool non mûri baisse à 19,263,005 gallons de preuve et celle des spiritueux augmente à 16,708,576 gallons de preuve.

Il y a aussi des changements quant aux matières employées dans la distillation. L'emploi du blé augmente de 319,647,661 livres en 1943 à 402,535,232 livres en 1944 mais tombe à 360,472,179 livres en 1945. La farine de blé (alcomeal) augmente de 3,855,803 livres en 1943 à 77,268,410 livres en 1944 mais tombe à 73,443,114 livres en 1945. La quantité de mélasse utilisée baisse de 93,895,056 livres en 1942 à 622,951 livres en 1943 et 4,658 livres en 1944 mais elle augmente à 4,021,965 livres en 1945. La quantité de maïs employée est de 22,970,249 livres en 1943, 15,833,741 livres en 1944 et 45,191,740 livres en 1945.

Recettes nettes de la régie des boissons alcooliques.—Relativement aux statistiques provinciales des recettes nettes du tableau 7, il est essentiel de noter qu'elles comprennent non seulement les profits nets des bureaux ou commissions de régie des boissons alcooliques, mais aussi d'autres sommes provenant de permis, licences, etc. qui souvent sont directement payées aux gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral reçoit en outre, l'année financière terminée le 31 mars

* Abrégé d'un rapport intitulé: *The Control and Sale of Liquor in Canada*, publié par le Bureau fédéral de la Statistique et qui se vend 50c.

1946, en droits d'accise, droits de douane, taxes d'accise, droits de licences, etc., \$70,399,161 sur les spiritueux, \$48,228,671 sur le malt et ses produits, et \$2,607,232 sur le vin. †

7.—Recettes nettes totales de la régie, par les gouvernements provinciaux, des boissons alcooliques, par province, 1940-1946

Nota.—Ces chiffres sont ceux des années financières provinciales terminées aux dates suivantes:—Nouvelle-Ecosse, 30 novembre; Nouveau-Brunswick, 31 octobre; Québec, 30 avril; Ontario, 31 mars; Manitoba, 30 avril; Saskatchewan, 31 mars; Alberta, 31 mars; Colombie-Britannique, 31 mars

Année	Nouvelle-Ecosse	Nouveau Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1940.....	2,284,229	1,655,739	7,572,121	11,051,912	1,781,089	1,706,357	2,937,226	4,456,948
1941.....	3,358,235	2,220,308	7,270,810	12,294,175	2,056,253	1,941,185	3,267,627	4,841,482
1942.....	4,885,365	2,950,957	9,474,417	15,068,065	2,740,498	2,407,066	3,897,175	5,928,444
1943.....	5,613,367	3,054,932	12,332,540	18,546,295	3,738,980	3,030,953	5,050,216	8,145,795
1944.....	6,738,081	3,497,089	14,034,564	21,024,903	3,831,368	3,661,301	5,356,107	6,946,254
1945.....	7,428,911	4,247,301	17,120,638	19,181,266	4,379,365	4,162,775	6,026,112	7,881,497
1946.....	9,020,665	6,890,562	23,095,957	30,373,016	6,101,352	6,505,448	8,248,814	11,194,187

Consommation apparente de boissons alcooliques au Canada.—Il est impossible de déterminer les chiffres exacts de la consommation de boissons alcooliques au Canada. Certaines régies de boissons ne publient pas les chiffres de leurs ventes d'après le nombre de gallons et, même si ces données quantitatives étaient disponibles pour toutes les provinces, elles ne représenteraient pas nécessairement la consommation totale. Ainsi, les quantités consommées par les touristes forment un total considérable. De plus, il n'existe pas de renseignements précis sur le commerce illicite des boissons, bien qu'il y ait des raisons de croire que ce trafic clandestin atteint parfois des proportions assez importantes.

Les chiffres sur la consommation sont manifestement sujets à erreur pour les raisons indiquées plus haut, et aussi parce qu'il n'y est pas tenu compte des augmentations ou des diminutions de la quantité gardée en stock par les commissions ou par les détenteurs de licences.

Spiritueux.—Presque toute la production de spiritueux est gardée dans les entrepôts d'accise, d'où elle est retirée pour diverses fins. Les spiritueux indiqués comme "inscrits pour consommation" sont ceux qui sortent des entrepôts, après acquittement des droits, et qui sont censés être destinés à la consommation de bouche au Canada.

Boissons de malt.—Une faible partie seulement de la production de boissons de malt est mise en entrepôts. L'approvisionnement représente donc: (1) la production, (2) les variations dans les stocks en entrepôts et (3) les importations.

Vins.—La consommation apparente de vins canadiens est obtenue en divisant le montant total perçu en taxes par les taux de la taxe d'accise.

* Ces chiffres ne comprennent pas les taxes de vente dont les détails ne sont pas connus pour chacune des denrées.

8.—Consommation apparente de spiritueux au Canada, années terminées le 31 mars 1937-1946

Nota.—Les chiffres de 1924-1936 paraissent à la p. 540 de l'Annuaire de 1941

Année	Inscrits pour consommation	Ajouter exportations en entrepôts d'accise	Ajouter importations	Déduire réexportations de spiritueux importés	Déduire exportations domestiques totales	Consommation apparente
	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve
1937	1,900,714	5,280,885	1,126,440	462	5,289,344	3,018,233
1938	2,302,210	4,620,950	1,297,925	141	4,734,678	3,486,266
1939	2,299,474	1,956,358	1,285,909	121	2,087,966	3,433,664
1940	2,032,987	1,876,964	1,612,906	33	1,704,410	3,818,409
1941	2,371,633	3,327,365	1,479,606	42	3,463,772	3,714,790
1942	2,944,391	2,096,392	1,390,192	3,077	2,079,458	4,348,440
1943	3,445,872	1	1,284,116	69	1	4,729,919
1944	2,620,297	1	823,422	3	1	3,443,716
1945	2,676,482	1	1,043,709	273	1	3,719,918
1946	4,087,690	1	1,775,935	113	1	5,863,512

¹ Les grandes quantités d'alcool non potable produites et exportées pour fins de guerre en 1943-1946 ont nécessité un changement de méthode dans l'estimation de la consommation de spiritueux potables. Les exportations en régie et les exportations domestiques n'entrent plus dans les calculs. Les détails sur le changement de méthode se trouvent dans le rapport intitulé: *The Control and Sale of Liquor in Canada*, publié par le Bureau fédéral de la Statistique.

9.—Consommation apparente de bière, années terminées le 31 mars 1937-1946

Nota.—Les chiffres de 1924-1936 paraissent à la p. 541 de l'Annuaire de 1941.

Année	Production	Ajouter quantités inscrites pour consommation provenant des entrepôts	Ajouter importations	Déduire quantités mises en entrepôts	Déduire exportations domestiques	Déduire réexportations de boissons importées	Consommation apparente
		gall.	gall.	gall.	gall.	gall.	gall.
1937	60,308,148	912,436	97,725	914,614	112,902	néant	60,290,793
1938	67,361,250	765,187	104,773	809,099	156,053	"	67,266,073
1939	63,331,620	675,909	97,374	678,425	123,726	"	63,302,752
1940	66,496,129	646,399	92,873	733,067	192,612	32	66,289,690
1941	79,006,023	533,470	98,403	751,781	256,970	2	78,629,148
1942	101,031,682	755,456	86,122	6,777,839	5,639,946	néant	89,505,475
1943	108,980,613	1,197,658	85,211	6,813,251	5,839,905	"	97,610,326
1944	104,062,427	726,817	61,634	7,536,054	6,604,977	"	90,709,847
1945	122,530,269	6,177,745	76,225	12,591,822	5,968,602	"	110,223,815
1946	138,941,170	2,596,574	26,550	6,910,523	4,567,667	"	130,086,909

10.—Consommation apparente de vin, années terminées le 31 mars 1937-1946

Nota.—Les chiffres de 1924-1936 paraissent à la p. 541 de l'Annuaire de 1941.

Année	Canadien		Importé			Consommation apparente, canadien et importé
	Consommation apparente	Importations	Moins réexportations		Consommation apparente	
			gall.	gall.		
1937	gall.	gall.	gall.	gall.	gall.	gall.
1937	2,693,456	472,887	173	472,714	3,166,170	
1938	3,120,381	507,669	107	507,562	3,627,943	
1939	3,010,981	450,953	67	450,886	3,461,867	
1940	3,544,910	468,098	91	468,007	4,012,917	
1941	4,310,295	502,354	35	502,319	4,812,614	
1942	3,733,449	434,888	1,094	433,794	4,167,243	
1943	4,192,903	434,699	35	434,664	4,627,567	
1944	3,314,260	290,691	11,006	279,686	3,593,946	
1945	3,409,303	303,153	néant	303,153	3,712,456	
1946	3,979,857	595,732	12	595,720	4,575,577	

PARTIE II.—MOUVEMENT ET ÉCOULEMENT DES DENRÉES

Section 1.—Échanges interprovinciaux*

Les statistiques du commerce interprovincial sont difficiles à recueillir parce que ce commerce n'a aucune barrière. Les seules statistiques complètes disponibles sont les chargements et les déchargements des marchandises transportées par les chemins de fer. Le trafic ferroviaire est réparti en 76 catégories de marchandises, et les différences entre les chargements et les déchargements forment les importations et les exportations *par voie ferrée* des provinces respectives. Mais les marchandises peuvent être importées par chemin de fer et exportées par eau, comme le grain de l'Ouest transporté aux ports ontariens de Fort-William et de Port-Arthur. En conséquence, les statistiques du tableau 1 ne doivent pas être considérées comme mesure absolue du commerce interprovincial; elles représentent seulement le mouvement interprovincial du trafic-marchandises par voie ferrée, lequel n'est qu'un aspect particulier de ce commerce.

* Révisé par G. S. Wrong, directeur de la Division des transports et utilités publiques, Bureau fédéral de la Statistique.

1.—Trafic-marchandises payant des chemins de fer au Canada, par province, 1945 et 1946

Province	Chargé		Reçu de raccordements étrangers		Totaux des marchandises chargées ¹	
	1945	1946	1945	1946	1945	1946
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Ile du Prince-Edouard.....	277,399	285,364	néant	néant	277,399	285,364
Nouvelle-Ecosse.....	6,672,923	7,188,348	178,445	128,626	6,851,368	7,316,974
Nouveau-Brunswick.....	3,480,801	4,111,623	858,218	779,234	4,339,019	4,890,857
Québec.....	17,672,213	17,756,539	6,910,596	8,204,467	24,582,809	25,961,006
Ontario.....	36,522,406	34,227,479	33,034,888	28,698,888	69,557,294	62,926,367
Manitoba.....	6,242,308	6,352,089	315,467	429,650	6,557,775	6,781,739
Saskatchewan.....	13,534,717	9,976,153	850,890	938,113	14,385,607	10,914,266
Alberta.....	11,830,198	11,125,623	171,030	153,204	12,001,228	11,278,827
Colombie-Britannique.....	7,670,281	7,350,521	729,316	820,935	8,399,597	8,171,456
Totaux.....	103,903,246	98,373,739	43,048,850	40,153,117	146,952,096	138,526,856
	Déchargé		Livré à des raccordements étrangers		Totaux de marchandises déchargées ¹	
	1945	1946	1945	1946	1945	1946
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Ile du Prince-Edouard.....	453,748	502,724	285	739	454,033	503,463
Nouvelle-Ecosse.....	5,647,916	5,933,567	1,856,105	1,113,324	7,504,021	7,046,891
Nouveau-Brunswick.....	3,176,948	3,603,460	3,668,894	2,934,168	6,845,842	6,537,628
Québec.....	19,363,172	20,556,766	10,879,151	9,296,459	30,242,323	29,853,225
Ontario.....	44,535,317	43,680,861	32,534,800	23,776,696	77,070,117	67,457,557
Manitoba.....	5,871,973	6,778,146	857,693	899,978	6,729,666	7,678,124
Saskatchewan.....	5,077,501	5,421,505	31,066	43,517	5,108,567	5,465,022
Alberta.....	3,881,815	4,268,690	37,638	10,718	3,919,453	4,279,408
Colombie-Britannique.....	6,305,258	6,163,610	2,649,100	3,573,291	8,954,358	9,736,901
Totaux.....	94,313,648	96,909,329	52,514,732	41,648,890	146,828,380	138,558,219

¹ Les chargements ou déchargements d'une année ne peuvent coïncider, parce que ce qui a été chargé ou reçu n'est pas toujours déchargé ou livré la même année. D'un autre côté, certains déchargements en 1946, par exemple, ont été chargés l'année précédente.

Section 2.—Consommation alimentaire au Canada avant et après la guerre

Une étude spéciale de la consommation au Canada des principaux aliments a été entreprise durant la guerre par la Division de l'agriculture du Bureau fédéral de la Statistique, devant l'importance reconnue de ces renseignements, tant au point de vue national qu'international. Alors que les données sur la consommation totale de certaines denrées telles que le blé, les boissons alcooliques, les viandes, etc., sont connues depuis très longtemps, il a été jugé nécessaire d'établir un niveau *par bouche* de la consommation d'une grande variété de produits, sur une base comparable.

L'étude a été poursuivie au cours des deux dernières années mais, alors que la comparaison des années de guerre se faisait entre les niveaux de consommation du temps de paix et ceux du temps de guerre, elle se fait maintenant entre les niveaux d'avant-guerre et ceux d'après-guerre.

La série du tableau 2 représente l'estimation officielle des approvisionnements annuels en vivres passant à la consommation, exprimés en livres par bouche, pour les années 1935-1939 comme moyenne de comparaison avec les campagnes agricoles d'après-guerre terminées le 30 juin 1946 et 1947 (les estimations de l'année 1946-1947 sont provisoires et sujettes à révision).

Les chiffres représentent les approvisionnements disponibles, y compris production et importations, ajustés pour tenir compte des changements de stocks, des exportations, des pertes sur le marché et de l'usage industriel. Tous les calculs sont faits à la phase de la distribution au détail, à l'exception des viandes, pour lesquelles les chiffres sont établis à la phase du commerce de gros. Les quantités de comestibles réellement absorbées devraient être un peu moins élevées que les chiffres cités à cause des pertes et des gaspillages survenus après que les produits ont atteint les consommateurs. Il est aussi à signaler que de petites différences dans certains des chiffres proviennent de ce que les stocks emmagasinés par les détaillants et les consommateurs n'étaient pas connus pour certaines denrées. Dans l'ensemble, cependant, les chiffres fournissent le meilleur résumé qui ait été fait de la consommation alimentaire au Canada.

Tous les produits alimentaires de base sont classés en quatorze principaux groupes de denrées. Les totaux de chaque groupe ont été calculés en utilisant un commun dénominateur pour ce groupe (tel que lait solide—poids sec—dans le cas du lait et de ses produits; teneur en gras, dans le cas des huiles et graisses; et équivalent en produits frais, dans le cas des fruits). Tous les comestibles ont été compris sous leur forme fondamentale, c'est-à-dire comme farine, graisse ou sucre, etc., plutôt que sous des formes plus manufacturées.

2.—Approvisionnements, par bouche, de vivres passant à la consommation civile, campagnes agricoles terminées le 30 juin, 1946 et 1947, et moyennes de 1935-1939

Nomenclature	Détails	Livres par bouche par année			Pourcentages de la moyenne de 1935-1939	
		1935-39	1946	1947 ¹	1946	1947 ¹
Produits laitiers (moins le beurre)—						
Lait entier, fluide.....	Poids, détail	247.3	454.5	473.7	126.2	131.5
Crème fluide, n.s.a.....	"	12.8	2	2	-	-
Fromage, cheddar.....	"	3.4	5.5	3.0	161.8	88.2
Fromage, autre.....	"	0.3	0.3	0.5	100.0	166.6
Lait entier évaporé.....	"	6.1	13.3	11.8	218.0	193.4
Lait entier condensé.....	"	0.6	0.9	1.1	150.0	183.3
Lait maillé.....	"	0.1	2	2	-	-
Lait entier séché.....	"	0.1	0.8	0.9	800.0	900.0
Lait écrémé séché.....	"	1.8	2.9	3.0	161.1	166.6
Lait écrémé condensé.....	"	0.4	0.9	0.6	225.0	150.0
Fromage de lait écrémé.....	"	0.1	0.3	0.4	300.0	400.0
Lait écrémé et lait de beurre.....	"	4.8	2	2	-	-
Lait entier en crème glacée, n.s.a. (lait entier) ²	"	13.0	21.7	18.0	166.9	138.5
Totaux, produits laitiers.....	Lait solide	55.8	71.2	71.1	127.6	127.4
Viandes—						
Bœuf non déossé.....	Poids, carcasse	54.7	64.9	64.0	118.6	177.0
Veau.....	"	10.5	13.5	9.7	128.6	92.4
Mouton et agneau.....	"	5.6	4.4	4.6	78.6	82.1
Porc (moins le saindoux).....	"	39.9	47.8	39.9	119.8	100.0
Issues.....	Poids, comestible	5.8	5.6	4.5	96.6	77.6
Totaux, viandes.....	Poids, carcasse	118.4	136.2	123.7	115.0	103.6
Volaille, gibier et poisson—						
Poulets.....	Poids habillé, détail	15.6	21.4	20.7	137.2	132.7
Autres volailles.....	"	2.8	3.4	3.6	121.4	128.6
Gibier et lapins ³	"	4.3	4.0	3.9	93.0	90.7
Poisson frais, gelé et salé ou fumé— Mollusques et crustacés.....	Poids, frais, comestible	0.4	0.3	0.6	75.0	150.0
Poisson, autre.....	Poids en filet	8.8	6.5	6.8	73.9	77.3
Poisson en boîte.....	Poids net en boîte	2.7	2.4	2.3	88.9	85.2
Totaux, volaille, gibier et poisson.....	Poids, comestible	26.0	26.6	26.8	102.3	103.1
Œufs.....	Equivalent en œufs frais	30.7	33.5	33.8	109.1	110.0
Huiles et graisses—						
Beurre.....	Poids, détail	31.0	24.2	27.3	78.1	88.1
Saindoux.....	"	3.9	5.4	4.5	138.5	115.4
Friture.....	"	10.6	7.5	7.8	70.8	73.6
Autres huiles et graisses comestibles.....	"	1.8	1.4	2.1	77.8	116.7
Totaux, huiles et graisses.....	Teneur en gras	41.4	33.9	36.5	81.9	88.2
Sucres et sirops—						
Sucre de canne et de betterave (pour consommation humaine) ²	Poids raffiné	94.7	67.9	72.9	73.7	79.2
Sirop, glucose, etc. (pour consommation humaine) ³	Poids détail	11.3 ³	11.1	15.0	98.2	132.7
Miel.....	"	2.4	2.7	2.3	112.5	95.8
Totaux, sucres et sirops.....	Teneur en sucre	108.9³	77.0	85.0	75.9	83.8
Pommes de terre—						
Pommes de terre blanches.....	Poids, détail	192.3	194.9	217.3	101.4	113.0
Patates.....	"	0.6	0.7	10	116.7	11
Totaux, pommes de terre.....	Poids, détail	192.9	195.6	217.2	101.4	113.6

Voir renvois à la fin du tableau, p. 814.

2.—Approvisionnements, par bouche, de vivres passant à la consommation civile, campagnes agricoles terminées le 30 juin, 1946 et 1947, et moyennes de 1935-1939—suite

Nomenclature	Détails	Livres par bouche par année			Pourcentages de la moyenne de 1935-1939	
		1935-39	1946	1947 ¹	1946	1947 ¹
Légumineuses et noix—						
Haricots secs.....	Poids, détail	3-7	5-1	4-7	137-8	127-0
Pois secs.....	"	5-7	3-4	3-9	59-6	68-4
Arachides.....	Poids, écalées	2-2	2-7	4-7	122-7	213-6
Noix.....	"	1-1	0-6	1-4	54-5	127-3
Totaux, légumineuses et noix..	Poids, détail, y compris poids des noix écalées	12-7	11-8	14-7	92-9	115-7
Tomates et agrumes—						
Tomates fraîches.....	Poids, détail	15-4	25-7	20-6	156-9	133-8
Tomates et produits en boîte.....	Poids net en boîte	10-0	11-7	21-7	117-0	217-0
Agrumes frais.....	Poids, détail	25-1	46-3	46-4	184-5	184-9
Agrumes en boîte.....	Poids net en boîte	0-5	1-2	5-0	240-0	1,000-0
Totaux, tomates et agrumes..	Equivalent en fruits frais	58-5	94-4	114-0	161-4	194-9
Fruits, autres qu'agrumes—						
Fruits frais.....	Poids, détail	40-5	53-0	72-5	130-9	179-0
Fruits en boîte.....	Poids net en boîte	6-3	3-7	7-8	58-7	123-8
Fruits gelés.....	Poids, détail	0-2	0-1	0-2	50-0	100-0
Fruits séchés.....	Poids, conditionné	8-3	9-7	10-8	116-9	130-1
Totaux, fruits autres qu'agrumes..	Equivalent en fruits frais	55-2	56-2	123-7	120-0	154-3
Légumes à feuilles, verts et jaunes—						
Frais—						
Choux et légumes verts.....	Poids, détail	16-2	18-7	17-8	115-4	108-9
Carottes.....	"	15-4	13-7	12-9	89-0	83-8
Légumineuses fraîches.....	"	6-2	4-6	7-1	74-2	114-5
En boîte.....	Poids net en boîte	6-4	10-6	14-5	155-6	226-6
Totaux, légumes à feuilles, verts et jaunes..	Equivalent en légumes frais	44-2	47-6	52-3	107-7	118-3
Autres légumes—						
Frais.....	Poids, détail	29-8	43-7	38-6	148-6	129-5
En boîte.....	Poids net en boîte	4-4	3-7	4-6	84-1	104-5
Totaux, autres légumes..	Equivalent en légumes frais	34-2	47-4	43-2	138-6	126-3
Produits des céréales—						
Farine (y compris farine de seigle).....	Poids, détail	184-8	164-0	202-0	88-7	109-3
Farine d'avoine et avoine roulée.....	"	7-3	9-9	7-4	135-6	101-4
Céréales de blé, de maïs et autres.....	"	7-4	7-8	7-9	105-4	106-8
Riz moulu.....	"	4-3	2-5	1-4	58-1	32-8
Amidon.....	"	2-2	1-9	2-2	86-4	100-0
Farine de maïs.....	"	1-4	1-3	0-9	92-9	64-3
Orge perlé.....	"	0-3	0-7	0-6	233-3	200-0
Farine de sarrasin.....	"	0-2	0-1	0-1	50-0	45-0
Tapioca, sagou et arrow-root.....	"	0-3	0-1	10	23-3	0-1
Totaux, produits des céréales..	Poids, détail	208-2	188-7	222-5	90-6	106-9
Brevages—						
Café.....	Graines vertes	3-7	5-8	6-7	156-8	181-1
	Poids, distribution primaire	3-5	3-8	3-8	108-6	108-6
Thé.....	Graines entières	3-7	4-2	3-5	113-5	94-6
Cacao.....						
Totaux, breuvages..	Poids, distribution primaire	10-9	13-8	14-0	126-6	128-4

¹ Sujet à révision.² Y compris lait entier fluide.³ Non disponible.⁴ Comprend le

lait écrémé évaporé.

⁵ Comprend l'équivalent en lait entier de la crème entrant dans la crème glacée.⁶ Estimation du ministère des Mines et Ressources.⁷ Comprend le sucre utilisé dans la fabrication

d'autres produits mentionnés ailleurs dans le tableau, mais non le sucre utilisé pour fins industrielles non alimentaires.

⁸ Sans les sirops et le glucose utilisés pour fins industrielles.⁹ Révisé depuis la publi-

cation de l'Annuaire de 1946.

¹⁰ Moins de 0-05 livre.¹¹ Moins d'un dixième pour cent.

Section 3.—Commerce des grains

Sous-section 1.—Organismes d'Etat chargés de réglementer le commerce des grains ou de lui venir en aide

Les organismes qui régissent le commerce des grains au Canada sont: la Commission canadienne des grains, qui applique la loi des grains du Canada, 1930; la Commission canadienne du blé, qui fonctionne en vertu de la loi canadienne du blé de 1935. Un exposé de l'organisation et des fonctions de la Commission canadienne des grains, préparé par J. Rayner, secrétaire, a paru aux pp. 488-489 de l'*Annuaire* de 1941.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ, 1939-1946*

La Commission canadienne du blé agit en vertu de la loi sur la Commission canadienne du blé, adoptée le 5 juillet 1935. La Commission du blé a commencé à fonctionner à l'automne de la même année. Il serait difficile d'y voir une innovation soudaine par rapport aux méthodes en usage pour l'écoulement du grain. Il y avait eu des commissions gouvernementales durant et immédiatement après la guerre de 1914-1918 et, plus récemment encore, le gouvernement fédéral s'était occupé activement du marché du blé par ses mesures dites de stabilisation durant la période de 1931-1935.

L'origine et l'activité de la commission jusqu'en février 1939 sont l'objet d'un article paru dans l'*Annuaire* de 1939, pp. 596-607. Le présent article continue le dossier jusqu'en décembre 1946 et passe en revue les années critiques de la guerre de 1939-1945. Ces dernières années les activités de la commission ont pris une ampleur considérable et sont devenues très importantes dans l'économie canadienne aussi bien que dans le domaine international.

Le personnel de la commission à l'époque de la préparation de l'article précédent était le suivant: commissaire en chef, George H. McIvor; commissaire en chef adjoint, R. C. Findlay; commissaire, W. Charles Folliott. Au début, un comité consultatif fut nommé en vertu de l'article 6 de la loi; la composition en est donnée à la page 601 de l'*Annuaire* de 1939. Ce comité fut supprimé le 3 décembre 1935. Il ne fut pas reconstitué avant 1940 tel qu'il est noté à la p. 819.

LA CAMPAGNE DE 1938-1939

Sommaire

On se souviendra de la campagne de 1938-1939 comme d'une période d'incertitude politique et de surabondance dans le monde entier. Comme le prix initial payé par la commission est de 80 cents le boisseau pour le blé n° 1 Nord en entrepôt à Fort-William-Port-Arthur et comme les prix réalisables sur le marché persistent à rester bien inférieurs à ce chiffre, les opérations de la commission se traduisent fatalement par une perte assez considérable. Les facteurs dominants du marché, à la fin de l'hiver et au début du printemps, sont la tension politique en Europe et les conditions atmosphériques défavorables dans la zone du blé d'hiver des États-Unis. Les prix restent faibles en général, mais il y a des poussées d'achat qui les soutiennent et qui permettent à la commission de faire de bonnes ventes. Tôt en juillet, cependant, le tableau change et le marché de Liverpool s'affaisse au

* Préparé par C. B. Davidson, T. W. Grindley, W. G. Malaher et C. V. Parker du personnel de la Commission canadienne du blé, Winnipeg.

point de toucher des bas sans précédent. La cotation à Winnipeg du blé à terme de juillet tombe à 49 $\frac{1}{2}$ cents le 24 juillet. Les ventes de la commission sont très restreintes durant cette période.

Changements apportés à la loi sur la Commission canadienne du blé

Lors de la session de 1939 du Parlement, la loi sur la Commission canadienne du blé est modifiée sous plusieurs rapports importants.

(1) Un article est ajouté qui limite les achats de la commission à 5,000 boisseaux, d'un même producteur, en une même campagne; de plus, l'ensemble des achats de la commission, d'une ferme ou d'un groupe de fermes exploitées comme unité, ne doit pas dépasser 5,000 boisseaux en une même campagne. Des peines sont prévues aussi pour les infractions à cette restriction.

(2) Le prix fixe initial est établi, en vertu de cette modification, à 70 cents pour le blé n° 1 Nord à Fort-William-Port-Arthur ou à Vancouver. Auparavant la commission devait déterminer, avec l'approbation du gouverneur en conseil, le prix initial d'après la base de Fort-William-Port-Arthur seulement. En 1935-1936 et en 1938-1939, un règlement de la commission place Vancouver sur la même base que Fort-William-Port-Arthur.

(3) La législation antérieure, en vertu de laquelle le gouverneur en conseil pouvait étendre les dispositions de la loi à l'avoine, à l'orge, au seigle et au lin, est abrogée.

(4) Un article est ajouté en vertu duquel les dispositions de la loi doivent s'appliquer *mutatis mutandis* au blé produit dans la division de l'Est, le prix initial devant être fixé par la commission, avec l'approbation du gouverneur en conseil.

Ces modifications entrent en vigueur le 1er août 1939.

Exportations

Les exportations de blé et de farine de blé canadiens durant la campagne sont d'environ 165 millions de boisseaux. Bien que les prix pratiqués pour le blé à la tête des lacs soient relativement plus élevés, 39,470,915 boisseaux de blé sont exportés via les ports de la côte du Pacifique, partant des différents points d'expédition les plus favorables en direction de l'Ouest. Près d'un million de boisseaux sont aussi expédiés via Churchill.

Opérations de la commission

Les achats chez les producteurs durant la campagne sont de 292,360,030 boisseaux et le report non vendu le 31 juillet 1939 est de 86,539,554 boisseaux. Ce blé est vendu durant la campagne suivante, 1939-1940, mais le compte de la campagne de 1938 n'est pas fermé avant le 24 avril 1942 lorsque la commission reçoit ses derniers versements du ministère des Finances. Le déficit des opérations de la commission en 1938-1939 est alors fixé à \$61,525,691.

LA CAMPAGNE DE 1939-1940

Sommaire

La première année de guerre est caractérisée par des marchés nerveux qui nécessitent des programmes souples pouvant s'adapter aux conditions changeantes.

Le prix initial du blé est fixé pour l'Est et l'Ouest à 70 cents le boisseau pour les qualités supérieures et la commission est de nouveau chargée de la manutention d'une grande proportion de la récolte canadienne.

Une revue chronologique de l'année au point de vue des prix et des ventes fait voir une certaine amélioration en août. Le 24 août et de nouveau le 29 août, 5 millions de boisseaux sont vendus au ministère britannique des Vivres (Plans de la Défense). Le 1er septembre, lorsque la guerre éclate, le prix du blé augmente d'environ 20 cents, portant le n° 1 Nord à environ 80 cents le boisseau le 7 septembre,

soit 10 cents de plus que le prix initial de la commission. La situation de la commission est incertaine du fait qu'elle ne contrôle pas tous les approvisionnements de blé marchand, ne disposant que d'environ 110 millions de boisseaux de la récolte de 1938 et celle de 1939. Cependant, il y a de bonnes ventes durant cette période où le prix monte et la demande est bonne. Dans la dernière moitié de septembre, les prix et la demande baissent et comme le prix du marché se rapproche du prix initial de la commission, les livraisons à la commission augmentent bien que les fermiers gardent de grandes quantités en entrepôt dans l'espoir d'une hausse du marché. La situation des approvisionnements de la commission étant meilleure, il y a de bonnes ventes en octobre bien que les méthodes d'achat empêchent le prix de dépasser le niveau de 70 cents. Durant cette période et jusqu'en novembre, des rapports agricoles des Etats-Unis et de l'Argentine tendent à faire monter les prix. A la fin de novembre, le n° 1 Nord se vend 75 $\frac{3}{4}$ cents, et, par suite de bons achats, touche 87 $\frac{1}{4}$ cents le 18 décembre. Durant ce mois, la plupart des livraisons des fermiers se vendent aux prix plus élevés du marché libre. Janvier est une période de prix plus bas mais il y a de bonnes ventes, la plupart au Comité d'importation de céréales du Royaume-Uni. Les prix se rehaussent en février de presque toute la baisse subie en janvier et restent fermes en mars. Le prix augmente encore durant les trois premières semaines d'avril, portant la cotation du blé à terme de mai à 91 $\frac{1}{2}$ cents le 20 avril. De grandes ventes sont faites au Royaume-Uni durant cette période. L'invasion du Danemark et de la Norvège par les Allemands, commencée le 9 avril, supprime deux autres marchés du blé. Le mois de mai est marqué par l'invasion allemande des Pays-Bas et la retraite des Alliés hors de la Norvège. Le marché reste bon jusqu'au 10 mai mais une brusque baisse commence le 11 mai, aggravée par l'invasion de la France le 15 mai. Le 18 mai, à la demande de la commission, défense est faite de vendre le blé à terme à Winnipeg en bas du prix de fermeture du 17 mai, soit 70 $\frac{1}{2}$, 71 $\frac{1}{2}$ et 73 $\frac{1}{2}$ pour le blé à terme de mai, de juillet et d'octobre respectivement. Durant le reste du mois, le prix fait de petites avances mais les ventes restent limitées. Le 31 mai, une vente de 50 millions de boisseaux de blé à terme d'octobre est faite au Royaume-Uni. Le prix est à la baisse en juin alors que les Allemands occupent la France et commencent à bombarder le Royaume-Uni. Le prix tombe au prix établi par la commission et toutes les livraisons de campagne lui sont vendues. Cet état de choses persiste durant tout le mois de juillet tandis que les exportations se continuent au Royaume-Uni; les exportateurs se rachètent en reprenant de la commission, à même les 50 millions de boisseaux, vendus au Royaume-Uni pour livraison future, des quantités équivalentes. Des négociations pour l'achat d'une autre centaine de millions de boisseaux commencent en juillet et se terminent le 8 août.

Il se produit de l'encombrement dans les élévateurs canadiens au cours de la campagne malgré les efforts de la commission pour utiliser tout l'espace disponible. Les cales océaniques sont rares et coûteuses et il faut les concentrer dans les ports du Saint-Laurent et de l'Atlantique. Environ 10,400,000 boisseaux de blé sont expédiés des ports du Pacifique contre 39,500,000 boisseaux en 1938-1939. De Churchill 1,800,000 boisseaux sont aussi expédiés.

Acréage et production

En 1939, 26,756,500 acres sont ensemencées de blé au Canada. C'est l'acréage le plus considérable depuis 1932 et toute l'augmentation se produit dans les provinces des Prairies. La production globale de blé est estimée à 520,623,000 boisseaux, soit environ 160 millions de plus que l'année précédente.

Opérations de la commission

Blé.—Division de l'Ouest.—Durant la campagne, 342,400,000 boisseaux sont livrés à la commission et 160,300,000 boisseaux de blé de 1939 sont vendus, laissant un solde de 182,100,000 boisseaux à la commission le 31 juillet 1940.

Le reste de la récolte de 1938, qui s'élève à 86,500,000 boisseaux le 31 juillet 1939, est vendu durant la campagne, les dernières ventes importantes ayant lieu en juin et faisant partie des 50 millions de boisseaux vendus au Royaume-Uni. En tout, les ventes nettes de la commission durant la campagne se chiffrent par 246,800,000 boisseaux.

Division de l'Est.—La commission ouvre un bureau à Toronto et accepte du blé d'hiver d'Ontario à 70 cents le boisseau pour les qualités n° 1, d'après la base du blé sur rail pour l'exportation à Montréal. Les livraisons sont d'environ 4,125,000 boisseaux, tous vendus durant la campagne. Il en résulte un surplus de \$80,000 qui est versé aux producteurs d'après leurs certificats de participation.

Changements de personnel

Le 26 octobre 1939, C. Gordon Smith, de Winnipeg, est nommé commissaire en chef adjoint de la commission et R. C. Findlay assume le poste de contrôleur.

LA CAMPAGNE DE 1940-1941

Sommaire

Les seules vraies similarités entre les campagnes de 1939-1940 et de 1940-1941 sont le prix initial de 70 cents et l'abondante récolte chacune des deux années, avec prépondérance des livraisons à la commission. Les contrastes sont beaucoup plus en évidence:

- (1) Le marché de blé à terme est très peu utilisé en 1940-1941. Les prix minimums restent en vigueur durant toute la campagne et les ventes en grandes quantités sont le principal mode d'écoulement; elles s'élèvent à 220 millions de boisseaux.
- (2) Il faut établir un contrôle des livraisons à cause de l'addition de l'abondante récolte de 1940 au fort surplus de la récolte précédente.
- (3) Il y a amélioration considérable des exportations de blé et de farine de blé.

Changements apportés à la loi sur la Commission canadienne du blé

Les revisions plutôt considérables de la loi sur la Commission canadienne du blé, sanctionnées le 7 août 1940, comprennent:—

- (1) La composition maximum du comité consultatif est portée de sept à onze membres.
- (2) La restriction limitant les livraisons à 5,000 boisseaux est supprimée.
- (3) Il est pourvu à un paiement intérimaire sous certaines conditions lorsque ce paiement peut être effectué sans perspective de perte ou de frais à la charge du gouvernement.
- (4) Il est pourvu à des paiements pour le blé emmagasiné sur les fermes à un taux ne dépassant pas le taux établi du tarif des éleveurs régionaux.
- (5) La commission est autorisée à réglementer les livraisons des producteurs aux éleveurs régionaux, aux éleveurs de minoterie et aux éleveurs de terminus ainsi qu'aux quais de chargement.
- (6) La disposition voulant que la commission vende "continuellement" est enlevée. (Il n'est évidemment pas possible de vendre continuellement en temps de guerre.)
- (7) Les dispositions relatives aux pénalités sont rendues plus sévères.
- (8) La commission est chargée de percevoir un impôt de transformation ne devant pas excéder 15 cents le boisseau sur le blé utilisé pour la consommation humaine. L'impôt frappe également le blé importé et les produits du blé qui ne peuvent être importés qu'avec la permission de la commission. Le produit de cet impôt fait partie du revenu ordinaire de la commission. (Subséquentement, l'impôt est fixé à 15 cents le boisseau par arrêté en conseil et des règlements sont adoptés pour sa perception.)

Acréage et production

Une autre augmentation considérable des emblavures a lieu en 1940 lorsque 28,726,200 acres sont ensemencées au Canada. La production globale est estimée à 540,190,000 boisseaux, soit une baisse presque sans précédent pour la deuxième année consécutive.

Opérations de la commission

Blé.—*Division de l'Ouest.*—Le reste de la récolte de 1939 encore invendu le 31 juillet 1940 est d'environ 182 millions de boisseaux, quantité que les ventes effectuées durant la campagne de 1940-1941 réduisent à 115 millions de boisseaux. Le compte de la récolte de 1939 accuse le 31 juillet, au prix de l'époque, un déficit de 14 millions de dollars dans les livres.

Les livraisons des producteurs à la commission au compte de la récolte de 1940 sont d'environ 395,357,000 boisseaux, dont 141,644,000 boisseaux sont vendus en 1940-1941, laissant 253,713,000 boisseaux invendus le 31 juillet 1941. Le compte de la récolte de 1940 accuse aussi à cette date un déficit d'exploitation de près de \$4,500,000.

Division de l'Est.—Le prix initial du blé reste fixé à 70 cents le boisseau pour le blé n° 1, livré à Montréal, et les livraisons à la commission sont beaucoup plus faibles, soit environ 1,333,000 boisseaux. Ce blé est vendu durant la campagne à un profit de près de \$100,000 qui est distribué aux producteurs d'après leurs certificats de participation.

Impôt de transformation.—Un revenu net de \$5,966,792 résulte de l'application de l'impôt de transformation (voir p. 818). Déduction faite des frais d'administration, un revenu net de \$5,867,129 est porté au crédit du compte de la récolte de 1940—Divisions de l'Ouest et de l'Est.

Contingents de livraison.—Afin de répartir l'espace disponible dans les élévateurs aussi équitablement que possible parmi les producteurs, des permis de livraison sont requis pour chaque ferme. Des contingents sont établis pour les livraisons de chaque ferme, contingents qui sont graduellement augmentés à mesure que l'espace devient davantage disponible grâce aux expéditions maritimes et à l'écoulement. Enfin, avec la coopération des producteurs et des compagnies d'élévateurs, il est possible de prendre livraison de tout le blé vendable. La construction en grand nombre d'annexes temporaires aux élévateurs régionaux aide beaucoup à expédier les livraisons. Les paiements pour emmagasinage sur ferme faits aux producteurs sur toutes les livraisons effectuées entre le 31 octobre 1940 et le 31 juillet 1941 s'élèvent à \$6,147,524.03

Comité consultatif

Subordonné à l'une des modifications apportées en 1940 à la loi sur la Commission canadienne du blé, le gouvernement nomme un Comité consultatif de onze membres, sous la présidence de D. G. McKenzie, pour aider la commission. Six des membres représentent les producteurs.

Durant la seconde moitié de la campagne de 1940-1941, la commission et le comité étudient minutieusement la situation du blé et font un ensemble de recommandations au comité du blé du Cabinet, comprenant la limitation des livraisons de blé à la quantité pouvant être vendue au pays et à l'étranger, l'établissement d'acréages de base pour fins de livraisons à l'égard de chaque ferme de l'Ouest, et l'emploi de contingents de livraison.

LA CAMPAGNE DE 1941-1942

Sommaire

En 1941-1942, les activités de la Commission canadienne du blé reflètent la tendance à la diversification de la production du grain dans l'Ouest. Les effets restrictifs de la troisième année de guerre sur le mouvement international du blé causent une accumulation encore plus considérable de blé de surplus dans les quatre pays producteurs, surplus qui passe de 635 millions de boisseaux le 31 juillet 1939 à 1,430 millions le 31 juillet 1942.

Les problèmes qui confrontent les pays exportateurs en général sont ceux du surplus, de l'entreposage et du financement du blé sous tous leurs aspects. Bien que le Canada fournisse le gros des approvisionnements du Royaume-Uni depuis le début de la guerre, les exportations ne suffisent pas à absorber les grandes récoltes de 1939 et de 1940; aussi le report canadien se trouve-t-il porté à des proportions sans précédent le 31 juillet 1941 alors que les stocks en fin d'année dans toutes les positions se chiffrent par 480 millions de boisseaux.

Devant l'abondance temporaire du blé et un grand besoin d'expansion de la production de bétail et de produits du bétail, par une production plus forte de grains fourragers, le programme de production du grain pour 1941-1942 est le sujet d'une étude minutieuse de la part du gouvernement fédéral, de la Commission canadienne du blé et du Comité consultatif auprès de la Commission canadienne du blé. On finit par convenir qu'il faut limiter les livraisons à la quantité vendable au pays et à l'étranger en la campagne de 1941-1942 et que la réserve accumulée au 31 juillet 1941 sera portée comme réserve de temps de guerre. Le besoin d'une plus forte production de grains fourragers reçoit aussi une attention toute spéciale dans le programme de production du grain pour 1941-1942.

Le programme de production du grain de 1941-1942

Blé.—Le prix initial fixe statutaire de 70 cents le boisseau, blé en magasin à Fort-William—Port-Arthur ou à Vancouver, reste en vigueur.

Le programme des livraisons en 1941-1942 est déterminé dans l'arrêté en conseil C.P. 3849 du 30 mai 1941. Ce programme comporte la limitation des livraisons pour la campagne de 1941-1942 à environ 230 millions de boisseaux pour tout le Canada. La commission établit, pour l'application de cette limitation à toutes les livraisons de l'Ouest, un "acréage autorisé" pour fins de livraison à l'égard de chaque producteur, basé sur 65 p. 100 de son acréage déclaré de 1940. Des dispositions sont prises également pour augmenter l'acréage autorisé dans le cas de producteurs dont les emblavures étaient exceptionnellement limitées en 1940. L'acréage autorisé d'autres producteurs, dont les emblavures étaient exceptionnellement étendues cette année-là, est par contre réduit. L'ajustement de ces deux extrêmes atténue les injustices qui découlent de l'emploi d'une seule année comme base.

Le nombre de boisseaux à l'acre autorisé, pouvant être écoulés en 1941-1942, est laissé indéfini jusqu'à ce que le volume et la tournure de la récolte de 1941 soient connus.

Conformément aux pouvoirs accordés à la commission par l'article 7 (h) de la loi sur la Commission canadienne du blé, modifiée en 1940, des versements à compte de l'emmagasinage sur la ferme sont faits aux producteurs sur la même base qu'en 1940-1941, soit au taux de 1-45 de cent par boisseau par jour. L'emmagasinage sur la ferme commence le 8 octobre et est payé pour toutes les qualités de blé livré à la commission du 1er novembre 1941 au 31 juillet 1942.

L'arrêté en conseil C.P. 5844, du 31 juillet 1941, abroge l'article de la loi sur la Commission canadienne du blé qui pourvoit à la perception de l'impôt de transformation. Conformément à cet arrêté en conseil, la commission discontinue l'impôt de transformation à la fermeture des affaires le 31 juillet 1941; durant la campagne de 1941-1942, elle ne fait que percevoir les impôts qui lui restent dus au 31 juillet 1941, inclusivement.

Mesures spéciales.—Durant la campagne de 1941-1942, le gouvernement fédéral prend certaines mesures spéciales au sujet du blé et de la graine de lin. Les voici:

Blé d'hiver d'Ontario.—Le 25 juin 1941, par l'arrêté en conseil C.P. 4535, le prix de 70 cents le boisseau, livré à Montréal, pour les qualités n° 1 de blé d'hiver de l'Est Canadien, est maintenu pour une autre année.

Le 8 juillet 1941, par l'arrêté en conseil C.P. 5040, le prix des qualités n° 2 et n° 3 est fixé à 68 cents et 65 cents le boisseau, respectivement.

En raison de la petite récolte de blé en Ontario en 1941, le prix du blé d'Ontario monte bien au delà du prix initial de la commission; aussi n'en est-il livré qu'une très petite quantité à la commission. Dans les circonstances, le gouvernement, par l'arrêté en conseil C.P. 7700 du 4 octobre 1941, annonce que la Commission canadienne du blé n'acceptera de blé d'hiver d'Ontario que dans le cas où le prix du marché pour les qualités n° 1 de blé d'hiver d'Ontario aux points ruraux tombe en bas de 80 cents, blé sur rail pour l'exportation à Montréal. Le prix se maintenant au-dessus du chiffre établi par l'arrêté en conseil C.P. 7700, il ne se fait pas de livraison à la commission; il n'y a donc pas d'opérations à relever.

Niveau de prix plus élevé pour les stocks de blé.—Le 5 mars 1942, une résolution paraît au feuillet de la Chambre des communes, qui pourvoit "au paiement d'un taux plus élevé par boisseau de blé livré par les producteurs". En attendant qu'une mesure officielle soit prise, la commission publie dans les journaux un communiqué qui est porté à l'attention des intéressés avant l'ouverture du marché le 6 mars 1942. Le communiqué se lit comme suit:—

"Une résolution inscrite au feuillet pour le 5 mars 1942 indique que le gouvernement a l'intention d'augmenter le prix initial du blé. Avis officiel est par la présente donné de notre intention de solder tout le blé à terme libre à ou avant cette date aux prix de fermeture de jeudi, le 5 mars, c'est-à-dire le blé à terme de mai à 79½ cents et (ou) le blé à terme de juillet à 80½ cents. Si cette mesure n'est pas prise avant le 31 juillet, des frais convenables de report seront accordés aux détenteurs de blé au comptant pour la période écoulée durant le mois de juillet. Le blé au comptant sans couverture sera ajusté sur la même base. Entre temps, les détenteurs de blé au comptant aussi bien que de blé à terme peuvent continuer leurs transactions normales tout en retenant ce qui précède."

Par conséquent, les personnes qui détiennent du blé au comptant ou du blé à terme ne peuvent pas vendre à un prix supérieur aux prix pratiqués à la fermeture du marché le 5 mars, compte tenu des frais de report.

Le 9 mars 1942, l'arrêté en conseil C.P. 1803 est passé, qui revêt la commission de tous les pouvoirs nécessaires pour transférer tous les stocks ne lui appartenant pas ou se trouvant sur le marché libre (qualités de blé de l'Ouest canadien) au nouveau niveau de prix plus élevé. Une partie importante de l'opération consiste à empêcher les profits de spéculation découlant de cette décision. Aussi l'arrêté en conseil confère-t-il à la commission le pouvoir, jusqu'au 31 juillet 1942, inclusivement, d'acheter du blé réel de personnes autres que les producteurs, de contrôler et d'a-

juster les transactions et les contrats en matière de blé à terme de Winnipeg et d'exercer tous autres pouvoirs nécessaires pour donner suite au changement du niveau inférieur au niveau supérieur de prix.

Niveau de prix plus élevé pour les stocks de graine de lin.—Le 5 mars 1942, l'arrêté en conseil C.P. 1636 immobilise les stocks de graine de lin au Canada sous le contrôle de la Commission canadienne du blé. Cette mesure est prise parce que les stocks d'huiles végétales nécessaires au Canada et à ses Alliés sont sérieusement menacés par la propagation de la guerre à la zone du Pacifique. Un prix plus élevé est prévu pour la production de 1942 et le contrôle des stocks existants est une condition essentielle de l'établissement d'une nouvelle politique.

En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 1800 du 9 mars 1942 (mis en vigueur par l'arrêté en conseil C.P. 2166 du 19 mars) la Commission canadienne du blé est revêtu du pouvoir coercitif de prendre possession de tous les stocks commerciaux de graine de lin au Canada et devient le seul organisme autorisé à recevoir les livraisons des producteurs. La vente de la graine de lin au comptant ou à terme à une bourse des grains ou ailleurs au Canada est interdite. La Commission est autorisée à payer aux producteurs des prix fixes établis de temps à autre par arrêté en conseil et à observer le prix maximum de \$1.64 pour la n° 1 C.O. Fort-William dans la vente de la graine de lin pour usage domestique.

Prix maximums des grains.—La commission se charge d'agir comme régisseur au nom de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre pour définir les prix maximums auxquels certains grains se vendaient durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre 1941.

Acréage et production

Comme le prévoyait le programme du blé de 1941-1942, qui comprenait l'inauguration de primes pour la réduction des emblavures, l'acréage ensemencé en blé au Canada baisse de 28,726,000 acres en 1940 à 21,882,000 acres en 1941; dans les provinces des Prairies, les emblavures diminuent de 27,750,000 acres à 21,140,000, soit d'environ 24 p. 100. On signale des augmentations considérables des semis de grains fourragers et de graine de lin.

Bien que l'ensemencement se fasse dans des circonstances favorables, la sécheresse et la chaleur extrêmement élevée entraînent une détérioration des cultures de céréales en Saskatchewan et en Alberta durant la fin de juin et le mois de juillet.

La production canadienne de blé est de 315 millions de boisseaux, soit 225 millions de boisseaux de moins qu'en 1940. La production globale de céréales et de graine de lin est de 292 millions de boisseaux moins forte que l'année précédente.

Ecoulement et exportations

Durant la campagne de 1941-1942, les producteurs de l'Ouest canadien écoulent 227,900,000 boisseaux de blé contre 456 millions de boisseaux en 1940-1941, soit environ la moitié du volume de la campagne précédente. Des livraisons exceptionnellement considérables durant les dernières semaines de la campagne affectent considérablement la situation de l'emmagasinage à un grand nombre d'endroits dans l'Ouest, et ont des répercussions marquées sur l'espace disponible et les contingents de livraison au début de la nouvelle campagne commencée le 1er août 1942.

Les expéditions outre-mer et les importations de blé canadien par les Etats-Unis se chiffrent par 176,081,138 boisseaux. Les exportations de farine de blé se maintiennent à un niveau élevé et équivalent à 45,926,003 boisseaux de blé. Les exportations globales de blé et de farine de blé s'élèvent donc à 225,828,434 boisseaux contre 231,206,246 la campagne précédente de 1940-1941. Comme durant la campagne précédente, le Royaume-Uni est le principal acheteur de blé canadien; le Canada fournit également une très grande partie de toutes les importations britanniques.

Opérations de la commission

Blé.—Sur un total de 227,900,000 boisseaux de blé écoulé dans l'Ouest durant la campagne de 1941-1942, les producteurs livrent 100 millions de boisseaux à la commission, soit environ 44 p. 100 de leurs livraisons, alors que la campagne précédente les producteurs avaient livré 395 millions de boisseaux à la Commission du blé sur un total de 456 millions de boisseaux.

La quantité relativement petite de blé livré à la commission en 1941-1942 résulte de ce que le prix du marché du blé reste constamment au-dessus du prix de la commission durant toute la campagne.

La situation des comptes de la récolte (blé) le 31 juillet 1942 est la suivante:—

Année	Reçu des producteurs	Inventaire ¹ au 31 juillet 1942	Surplus (+) ou déficit (-) au 31 juillet 1942
	boiss.	boiss.	\$
1938.....	292,400,000	--	-61,525,691-19
1939.....	342,400,000	28,600,000	-10,422,953-45
1940.....	395,400,000	119,200,000	- 1,364,026-48
1941.....	99,500,000	49,500,000	+ 4,809,054-50

¹ Evalué au prix du marché le 31 juillet 1942, en magasin à Fort-William-Port-Arthur ou à Vancouver.

Les paiements globaux aux producteurs à compte de l'emmagasinage sur la ferme s'élèvent à \$648,648 en 1941-1942 contre \$6,147,524 en 1940-1941. Les paiements de cette nature en 1941-1942 reflètent les livraisons relativement fortes avant le 1er novembre, les prix plus élevés du blé écoulé en dehors de la commission et la récolte plus petite.

Il s'est vendu 120 millions de boisseaux de blé à terme de Winnipeg au Royaume-Uni en novembre 1941 et encore 120 millions de boisseaux en mai 1942.

Comptes spéciaux.—Au compte spécial (blé), C.P. 1803 (voir p. 821), la commission a un surplus de \$1,360,964 le 31 juillet 1942.

Au compte spécial (graine de lin), C.P. 1800 (voir p. 822), il y a déficit de \$67,908 à la même date.

Contingents de livraison.—De bonne heure, au cours de la campagne, il est évident que le surplus vendable de la récolte de 1941 dans l'Ouest ne dépassera pas la limite des livraisons établie par le gouvernement fédéral en vertu de sa politique du blé pour la campagne, et la commission contingente les livraisons de blé d'après la base de 1940-1941. Le 24 juillet 1941, la Commission annonce qu'il n'y aura pas de contingents de livraison pour ce qui est de l'avoine, de l'orge, du seigle et de la graine de lin et que les producteurs peuvent livrer ces grains sans restriction quant au point de livraison et sans inscrire ces livraisons dans leur carnet de permis de 1941-1942. A la même date, la commission annonce qu'à compter du 1er août 1941 le premier contingent des livraisons de blé sera de 5 boisseaux à l'acre autorisé.

Il est nécessaire d'imposer des restrictions à la vente du blé durant l'automne parce que l'espace disponible dans les élévateurs ruraux le 1er août 1941 s'élève à moins de 90 millions de boisseaux, et, bien que la récolte de blé soit peu considérable, il faut veiller à ce que chaque producteur obtienne sa juste part d'espace disponible.

Le contingent général de 5 boisseaux à l'acre autorisé reste en vigueur jusqu'au 7 octobre. A compter de cette date les contingents de livraison augmentent rapidement par intervalle à 8, 12 et 15 boisseaux. Le 18 novembre, la commission établit un certain nombre de "points de livraison libre" et au 4 décembre tous les points de livraison dans l'Ouest sont placés sur une base de livraison libre.

Les infractions aux contingents de livraison durant la courte période de leur application causent peu de difficultés.

Changement de personnel

Durant l'année, D. G. McKenzie, président du Comité consultatif, remet sa démission en étant nommé commissaire en chef de la Commission canadienne des grains pour le Canada. M. McKenzie est remplacé au comité par R. C. Brown, de Pilot Mound, Manitoba, et Lew Hutchinson est élu président du Comité consultatif.

LA CAMPAGNE DE 1942-1943

Sommaire

Le trait saillant de la situation du grain au Canada en 1942-1943 est la production sans précédent de tous les grains. Comme les entrepôts et le matériel de transport sont limités, l'écoulement du grain présente des problèmes plus graves et plus vastes que jamais, mais à mesure que la campagne avance une amélioration fondamentale de la situation des grains au Canada se manifeste clairement,

Tôt en 1943, le problème du grain au Canada entre dans une phase nouvelle lorsque la demande meilleure devient un facteur remarquable. Durant les trois premières années et demie de la guerre ce problème au Canada a surtout consisté à financer et à emmagasiner de vastes quantités de grain, à utiliser le mieux possible les facilités disponibles à cette fin et à rationner équitablement l'espace d'emmagasinage entre tous les producteurs. Au début de 1943 les difficultés d'emmagasinage cèdent le pas aux problèmes créés par la demande plus forte de grains canadiens, demande qu'il faut satisfaire tout en ne disposant que de moyens limités de transport pour le mouvement du grain. C'est sur ce facteur ainsi que sur la récolte abondante de 1942 que se base la Commission canadienne du blé pour établir son programme durant la campagne de 1942-1943. Durant la seconde moitié de la campagne les prix de tous les grains augmentent.

Le programme de production de grains et de graine oléagineuse en 1942-1943

Blé.—*Division de l'Ouest.*—Le prix initial fixe du blé est augmenté de 70 cents à 90 cents le boisseau, blé n° 1 nord en magasin à Fort-William-Port-Arthur ou Vancouver, à compter du 1er août 1942.

Les ventes de blé durant la campagne de 1942-1943 sont limitées à 280 millions de boisseaux pour l'Ouest contre 230 millions de boisseaux pour tout le Canada la campagne précédente.

Division de l'Est.—Le prix initial du blé en Ontario est établi à 90 cents le boisseau, sur rail pour l'exportation à Montréal, pour les qualités n° 1 du blé d'hiver d'Ontario; ce prix ne doit être en vigueur que si le prix du marché pour les qualités n° 1 de blé d'hiver d'Ontario aux points d'élévateurs ruraux baisse au-dessous de 95 cents le boisseau, sur rail pour exportation à Montréal.

Produits du blé.—La Commission canadienne du blé est chargée de l'administration des drawbacks payés à l'égard de la farine et autres aliments pour consommation humaine contenant du blé vendus et livrés au Canada entre le 1er août 1942 et le 31 juillet 1943, conformément à l'arrêté en conseil C.P. 9457, du 16 octobre 1942. A ce sujet, le communiqué de presse suivant paraît le 22 août 1942:—

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a annoncé tard hier que des arrangements ont été conclus grâce auxquels les minoteries canadiennes seront approvisionnées de blé de l'Ouest à un prix conforme aux prix maximums de la farine.

L'annonce dit que les meuniers continueront d'acheter leurs approvisionnements de blé sur le marché libre aux niveaux de prix plus élevés actuellement en cours et auront droit à un drawback représentant la différence entre le prix moyen estimé avoir été payé et le prix approprié du blé moulu pour usage domestique. Le drawback ne sera pas payé sur la farine exportée du Canada.

Les prix maximums de la farine sont les prix les plus élevés de la farine ayant cours durant la période de base, du 15 septembre au 11 octobre 1941. Le prix du blé approprié à ces prix maximums a été fixé provisoirement par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à 77½ cents le boisseau pour le n° 1 Nord, en entrepôt à Fort-William, sujet à ajustement après étude du coût de la mouture par la commission.

Le drawback sera payé pour la farine livrée le et après le 1er août 1942, en conformité des contrats de vente passés à cette date et dans la suite. Les contrats non remplis au 31 juillet ne seront pas admissibles pour ce qui est du drawback.

Le coût du drawback est absorbé par le Trésor et sera administré pour le compte du Trésor par la Commission canadienne du blé, comme fonction distincte de ses autres activités. Les détails quant à la procédure à suivre pour les demandes de drawback seront annoncés sous peu par la Commission canadienne du blé.

Avoine.—Pour la campagne de 1942-1943, la Commission canadienne du blé est autorisée par l'arrêté en conseil C.P. 1801 à acheter de l'avoine à terme ou au comptant, sur le marché de Winnipeg, à un prix le boisseau qui assure aux producteurs de l'Ouest canadien une offre continue aux prix suivants, à Fort-William-Port-Arthur: avoine n° 2 Canada Western—45 cents le boisseau; Extra n° 3 Canada Western, n° 3 Canada Western ou Extra n° 1 Fourrage—42 cents le boisseau; ou n° 1 Fourrage—40 cents le boisseau. Le prix maximum de l'avoine est 51½ cents le boisseau, à Fort-William-Port-Arthur.

Orge.—Pour la campagne de 1942-1943, la Commission canadienne du blé est autorisée par l'arrêté en conseil C.P. 1801 à acheter de l'orge à terme ou comptant, sur le marché de Winnipeg, à un prix le boisseau qui assure aux producteurs de l'Ouest canadien une offre continue aux prix suivants, à Fort-William-Port-Arthur: n° 1 Canada Western Deux rangs ou Six rangs, ou n° 2 Canada Western Deux rangs ou Six rangs—60 cents le boisseau; n° 3 Canada Western—58 cents le boisseau; ou n° 1 Fourrage—56 cents le boisseau. Le prix maximum de l'orge est 64¼ cents le boisseau, à Fort-William-Port-Arthur.

Fonds de péréquation de l'avoine et de l'orge.—Le 6 avril 1943, le gouvernement fédéral annonce l'établissement de fonds de péréquation à l'égard de l'avoine et de l'orge. La Commission canadienne du blé est autorisée à imposer des droits de péréquation pour les permis d'exportation de l'avoine et de l'orge; le droit de péréquation est basé sur la différence entre les prix domestiques de l'avoine et de l'orge et les prix réalisables pour ces céréales sur les marchés d'exportation, compte tenu des frais de transport, des frais normaux d'acheminement et des droits d'importation.

Les fonds de péréquation, ainsi constitués, moins les dépenses, doivent être répartis après la fermeture de la campagne entre tous les producteurs de l'Ouest qui vendent de l'avoine et de l'orge entre le 1er avril 1943 et le 31 juillet 1943.

Graine de lin.—Par l'arrêté en conseil C.P. 1800, la Commission canadienne du blé, à titre de seul agent acheteur, est autorisée à acheter de la graine de lin, au prix de \$2.25 le boisseau pour la n° 1 Canada Western, à Fort-William-Port-Arthur. Par l'arrêté en conseil C.P. 7649 du 28 août 1942, le prix fixe de \$2.25 le boisseau est établi pour la graine de lin n° 1 Canada Western produite en Colombie-Britannique, à Vancouver, et un prix fixe semblable est aussi établi pour la graine de lin n° 1 Canada Eastern produite dans la Division de l'Est, à Montréal. Les ventes globales de la commission en 1942-1943 s'élèvent à 9 millions de boisseaux, dont 3,800,000 boisseaux sont vendus sur le marché domestique aux prix maximums et 5,200,000 boisseaux, exportés au prix moyen de \$2.44 le boisseau.

Fève soja.—La Commission canadienne du blé est autorisée à acheter la fève soja à \$1.95 le boisseau pour le n° 2 Jaune, à Toronto. Durant l'année, 90,900 boisseaux sont achetés et revendus sur le marché domestique au prix d'achat.

Acréage et production

La réduction des emblavures survenue entre 1940 et 1941 est pleinement maintenue en 1942. Les emblavures au Canada en 1942 se chiffrent par 21,586,500 acres contre 21,882,200 acres en 1941. L'expansion des semis de grains fourragers et de graine de lin en 1941 est accélérée en 1942; ces semis couvrent quelque 4 millions d'acres de plus qu'en 1941.

La saison de croissance de 1942 est favorable et des récoltes uniformément abondantes sont produites dans les provinces des Prairies. Les conditions atmosphériques défavorables à l'automne, cependant, particulièrement dans l'Alberta, où une grande partie de la moisson est retardée jusqu'au printemps, obligent à battre une grande quantité de blé coriace et humide, ce qui nécessite des mesures spéciales de la part de la commission. La production de blé est de 241 millions de boisseaux plus forte qu'en 1941; les semis de grains fourragers donnent également de bons rendements. La production record de grains fourragers, cependant, coïncide avec des besoins sans précédent en fait de grains fourragers au Canada et aux Etats-Unis et constitue une base solide pour une autre expansion de la production de bétail en 1942-1943.

Quant au blé, le report accumulé le 31 juillet 1942 s'élève à 424 millions de boisseaux qui, ajoutés aux 556 millions de boisseaux de la récolte de 1942, assurent un approvisionnement global pour la campagne de 1942-1943 de 980 millions de boisseaux, soit les stocks les plus considérables de toute campagne au Canada.

Ce report de blé ainsi que les petits approvisionnements d'autres céréales occupent la plus grande partie de l'espace disponible au Canada le 1er août 1942. A cette date, compte tenu de l'espace nécessaire pour le mouvement, il y a de l'espace dans les élévateurs ruraux et autres élévateurs au Canada pour environ 35 millions de boisseaux.

Écoulement et exportations

En vertu du programme de production du grain de 1942-1943, les livraisons de blé sont limités à 280 millions de boisseaux dans l'Ouest. Vu le retard de la moisson, l'encombrement des élévateurs ruraux, les difficultés de transport et le besoin urgent de grains fourragers, les livraisons de blé sont relativement lentes durant toute la campagne et se chiffrent par 268 millions de boisseaux au 31 juillet 1943. Le contingent de livraison de 15 boisseaux est prolongé jusqu'au 15 août à près

de 1,900 points de livraison; après le 15 août, il est pourvu à l'émission de permis spéciaux aux producteurs encore incapables de livrer leur contingent de 15 boisseaux faute d'espace dans les élévateurs ruraux. Ces prolongations portent les livraisons de la campagne de 1942-1943 à environ 273 millions de boisseaux.

Les expéditions outre-mer et les exportations aux Etats-Unis de blé canadien en 1942-1943 s'élèvent à 154,929,217 boisseaux contre 176,081,138 en 1941-1942. Les exportations de farine sont de 12,575,215 barils, soit l'équivalent de 56,588,469 boisseaux de blé. Les exportations globales de blé et de farine de blé pour la campagne de 1942-1943 se chiffrent par 214,700,902 boisseaux contre 225,828,434 boisseaux la campagne précédente. Le déclin des exportations de blé s'explique par la récolte de blé exceptionnellement considérable du Royaume-Uni en 1942; les expéditions de blé plus petites sont partiellement compensées par des exportations plus fortes de farine. Le Royaume-Uni continue d'être le principal acheteur de blé canadien.

Opérations de la commission

Blé.—Les livraisons à la commission durant la campagne de 1942-1943 sont de 168 millions de boisseaux, soit 62 p. 100 de toutes les ventes de blé. Les livraisons à la commission sont fortement concentrées dans la période d'août-mars et sont relativement faibles durant les quatre derniers mois de la campagne alors que les prix du marché libre augmentent.

La situation des comptes de la récolte (blé) le 31 juillet 1943 est la suivante:—

Année	Reçu des producteurs	Inventaire ¹ au 31 juillet 1943	Surplus (+) ou déficit (-) au 31 juillet 1943
	boiss.	boiss.	\$
1939.....	342,400,000	—	- 8,816,210.86
1940.....	395,400,000	63,900,000	+17,900,257.86
1941.....	99,500,000	22,500,000	+12,189,831.60
1942.....	167,500,000	87,500,000	+ 9,782,186.28

¹ Evalué aux prix du marché le 31 juillet 1943, en magasin à Fort-William—Port-Arthur ou Vancouver.

En juin 1943, 40 millions de boisseaux de blé à terme sur le marché de Winnipeg sont vendus au Royaume-Uni. C'est la seule vente en grande quantité au Royaume-Uni durant la campagne, étant donné que 120 millions de boisseaux lui avaient été vendus en mai 1942. En décembre 1942, le gouvernement belge à Londres achète 7 millions de boisseaux de blé à terme de la commission. Durant la campagne, le gouvernement royal norvégien en exil entame des négociations pour l'achat de 4 millions de boisseaux.

Avoine.—Conformément à l'arrêté en conseil C.P 1801 des prix minimums pour l'avoine sont mis en vigueur par la Commission canadienne du blé durant toute la campagne de 1942-1943. Les prix de l'avoine sur le marché libre sont plus élevés que les prix minimums garantis, excepté en la période du 5 novembre au 15 décembre 1942, alors que la commission se met à acheter de l'avoine pour maintenir le niveau des prix minimums. La commission achète durant cette période 26,918,645 boisseaux d'avoine comptant ou d'avoine à terme qu'elle revend avant la fin de la campagne.

Orge.—La commission, pour maintenir les prix minimums déterminés de l'orge, procède de la même manière que pour l'avoine. Elle achète de l'orge le 29 octobre 1942 et continue de le faire chaque fois qu'il le faut, pour maintenir les prix mi-

nimums, jusqu'au 21 décembre 1942. Durant cette période, elle achète 19,709,429 boisseaux d'orge comptant ou à terme qu'elle revend durant la campagne. Les mesures de stabilisation prises par la commission pour l'avoine et l'orge rapportent un surplus de \$309,238.

Fonds de péréquation de l'avoine et de l'orge.—Des droits de péréquation sur l'avoine sont imposés par la commission à partir du 19 avril et au 31 juillet le fonds de péréquation sur l'avoine s'élève à \$1,165,053. Ce fonds, moins les frais de paiement et le prélèvement fait en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies est réparti sur les livraisons d'avoine entre le 1er avril 1943 et le 31 juillet 1943 sont de 46,555,288 boisseaux. Le paiement fait à même le fonds est de 2-4 cents le boisseau.

La situation comparative des prix au Canada et aux Etats-Unis ne justifie pas l'imposition de droits de péréquation sur l'orge avant le 28 mai 1943. Au 31 juillet 1943, le fonds de péréquation sur l'orge s'élève à \$481,061. Ce fonds, moins les frais de paiement et le prélèvement fait en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, est réparti sur les livraisons d'orge entre le 1er avril 1943 et le 31 juillet 1943 qui sont de 31,541,219 boisseaux. Le paiement fait à même le fonds est de 1-43 cents le boisseau.

Comptes spéciaux.—Le compte spécial (blé) C.P. 1803 (Voir p. 821) accuse un surplus de \$1,990,310 au 31 juillet 1943.

Le compte spécial (graine de lin) C.P. 1800 (voir p. 822) accuse un déficit de \$1,978,308 à la même date.

Prix maximums.—La commission agit comme régisseur des prix maximums à l'égard de tous les grains entiers de l'Ouest canadien au nom de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Contingents de livraison.—L'administration des contingents de livraison durant 1942-1943 reflète les facteurs suivants. En premier lieu, les livraisons de blé doivent être limitées à 280 millions de boisseaux en vertu du programme de production du grain de 1942-1943. En second lieu, la production sans précédent de grains fourragers laisse de grands surplus vendables qu'il faut déplacer malgré les facilités restreintes d'emmagasinage et de transport. En troisième lieu, une demande pressante de grains fourragers se fait sentir tôt dans la campagne et les contingents doivent être remaniés afin de faciliter le transport de ces grains. L'étendue du problème est manifeste si l'on considère que les livraisons globales de toutes céréales et graine de lin de la campagne dépassent 500 millions de boisseaux alors qu'au début de la campagne l'espace disponible dans les élevateurs ruraux n'est que de 120 millions de boisseaux.

Transport.—Le programme de transport de l'automne est conçu pour mouvoir assez de grains fourragers à la tête des lacs pour faire face à la demande courante et accumuler une réserve qui serait expédiée vers l'est durant les mois d'hiver. Afin de pouvoir utiliser le plus efficacement possible les facilités de transport disponibles, la commission assume le contrôle de l'allocation des wagons à grain dans l'Ouest le 15 octobre 1942. Malgré les efforts de la commission pour expédier un grand volume de grains fourragers durant les mois d'automne, la demande est si grande dans l'Est qu'il faut maintenir une préférence continue d'expédition durant les mois d'hiver et avant l'ouverture de la navigation. Durant les mois

d'hiver, les chargements de wagons tombent en bas du niveau prévu, de sorte que les contingents de livraison ne peuvent pas être augmentés aussi rapidement qu'on le voudrait et le mouvement du blé doit être restreint de préférence à celui des grains fourragers. Durant les mois de printemps et d'été, il se produit un mouvement considérable de céréales ce qui permet aux fermiers de livrer 15 boisseaux de blé par acre autorisée dans tout l'Ouest. À la fin de la campagne, cependant, il y a très peu d'espace disponible dans les élévateurs ruraux pour recevoir les livraisons de la nouvelle récolte.

LA CAMPAGNE DE 1943-1944

Sommaire

Bien que l'approvisionnement mondial de blé soit suffisant en 1943-1944, les facilités de transport par voie de terre et de mer limitent nettement le volume de blé que les régions excédentaires peuvent exporter. Afin d'assurer une distribution équitable des approvisionnements disponibles parmi les pays importateurs et d'utiliser le plus efficacement possible les facilités de transport sur terre et sur mer, la demande des pays importateurs est répartie entre les pays exportateurs par le Comité des céréales de la Commission mixte des vivres, siégeant à Washington (D.C.). Etant situé à proximité du Royaume-Uni et des Etats-Unis, les deux plus grands marchés importateurs en 1943-1944, le Canada est appelé à fournir du grain jusqu'à la limite des facilités de transport disponibles. Comme les allocations de grain canadien sont faites bien avant la date d'expédition, il est possible de coordonner effectivement le transport et les autres services afin d'assurer le plus fort mouvement possible de grain canadien et sa distribution la plus efficace parmi les pays importateurs. La coordination des services de transport et de la demande du marché pour le grain canadien est surveillée par le Comité de transport d'urgence du grain, établi en octobre 1943.

Le programme de production du grain de 1943-1944

Blé.—La campagne de 1943-1944 commence avec un prix initial fixe de 90 cents le boisseau, blé n° 1 Nord en magasin à Fort-William-Port-Arthur, ou Vancouver, conformément à la loi sur la Commission canadienne du blé.

Le 27 septembre 1943, le gouvernement fédéral annonce un important changement dans sa politique du blé. La nouvelle politique comporte les mesures suivantes:

- (1) Cessation du commerce du blé à terme à la Bourse des grains de Winnipeg.
- (2) Acquisition par la commission, au nom du gouvernement fédéral, de tous les stocks de blé au comptant non vendu au Canada aux prix de fermeture le 27 septembre 1943.
- (3) Augmentation du prix initial fixe de 90 cents à \$1.25 le boisseau pour le blé n° 1 Nord, en magasin à Fort-William-Port-Arthur, ou Vancouver.
- (4) Fermeture des comptes des récoltes de blé de 1940-1941, de 1941-1942 et de 1942-1943 de la commission sur la base des prix de fermeture du marché le 27 septembre 1943.
- (5) Utilisation du blé appartenant au gouvernement (item 2 et 4 ci-dessus) pour répondre aux besoins de l'Aide mutuelle et pour fournir du blé aux acheteurs domestiques subventionnés.

Ce programme est mis en vigueur jusqu'au 31 juillet 1945. La nouvelle politique du blé est définie en détail par l'arrêté en conseil C.P 7942 du 12 octobre 1943. Comme dans les années immédiatement précédentes, le gouvernement fédéral se réserve le droit de limiter les livraisons de blé dans l'Ouest; ces livraisons sont fixées à 14 boisseaux à l'acre autorisée. La limite est portée à 18 boisseaux en février 1944 et elle est complètement enlevée sur la fin de la campagne par suite de la demande plus forte.

Avoine et orge.—En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 4450 du 1er juin 1943, la commission continue de garantir des prix minimums pour l'avoine et l'orge et ces céréales sont soumises aux mêmes prix maximums (voir p. 825).

Fonds de péréquation de l'avoine et de l'orge.—Les fonds de péréquation de l'avoine et de l'orge sont continués en 1943-1944. Comme la demande domestique pour ces céréales est forte, le gouvernement fédéral garantit le fonds de péréquation de l'avoine jusqu'à concurrence de 10 cents le boisseau et celui de l'orge jusqu'à concurrence de 15 cents le boisseau, montants qui doivent être payés aux producteurs au moment de la livraison. La garantie des deux fonds de péréquation fait partie du programme du gouvernement fédéral annoncé le 27 septembre 1943 et s'applique à toutes les livraisons d'avoine et d'orge à compter du 1er août 1943.

Graine de lin.—Le prix fixe de la graine de lin payé aux producteurs en 1943-1944 est augmenté de \$2.25 à \$2.50 le boisseau, pour la graine de lin n° 1 C.W. en magasin à Fort-William ou Vancouver et la graine de lin n° 1 C.E. en magasin à Montréal. Les ventes de la commission durant la campagne s'élèvent à 14,700,000 boisseaux, dont 4,800,000 vendus sur le marché domestique au prix maximum de \$1.64 et 9,800,000 exportés au prix de \$3.10; dans les deux cas, les prix sont basés sur la graine de lin en magasin à Fort-William-Port-Arthur.

Graines oléagineuses.—Le prix fixe de la fève soja en 1943-1944 reste le même que l'année précédente. La commission est autorisée durant la campagne à acheter du tournesol et de la graine de colza des producteurs au prix de 5 cents la livre et de 6 cents la livre, respectivement, pour les qualités supérieures, f. à b. points d'expédition désignés par la commission. Les achats de la commission durant la campagne sont les suivants: fève soja, 1,637 boisseaux; graine de tournesol, 4,554,465 livres; et graine de colza, 981,476 livres. Toutes ces quantités sont revendues durant la campagne au prix d'achat.

Acréage et production

Le Canada commence la campagne de 1943-1944 avec un report de 595 millions de boisseaux. Les 16,849,700 acres de blé en 1943 rapportent 284 millions de boisseaux, de sorte que le report et la nouvelle récolte réunis procurent 879 millions de boisseaux de blé disponibles au Canada pour la campagne de 1943-1944, soit 100 millions de boisseaux environ de moins qu'en 1942-1943.

Exportations

Les exportations effectuées durant la campagne, y compris la farine de blé, se chiffrent par 343,800,000 boisseaux contre 214,700,902 en 1942-1943. L'augmentation est due largement aux importations des Etats-Unis pour fins de provende durant la seconde moitié de la campagne. Le Royaume-Uni continue d'être le principal acheteur de blé canadien outre-mer.

Opérations de la commission

Blé.—*Compte de la Couronne.*—Subordonnément à l'arrêté en conseil C.P. 7942, tous les approvisionnements non vendus de blé au Canada, y compris le blé qui reste dans les comptes de la commission de 1940-1941, de 1941-1942 et de 1942-1943 (299,700,000 boisseaux), sont absorbés par le gouvernement fédéral par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé (voir p. 829). Ces stocks deviennent connus comme le blé de la Couronne et sont utilisés aux fins de l'Aide mutuelle et

pour fournir du blé au marché domestique. Les ventes se chiffrent par 111,400,000 boisseaux, ce qui laisse 188,300,000 boisseaux en mains le 31 juillet 1944. Au 31 juillet 1944, le compte du blé de la Couronne accuse un déficit de \$10,125,327

L'arrêté en conseil C.P. 7942 pourvoit à la fermeture des comptes de la commission pour 1940-1941, 1941-1942 et 1942-1943. Ces comptes accusent un surplus global de \$61,080,047 qui plus tard est mis à la disposition des producteurs (moins les frais de paiement mais plus l'intérêt accumulé).

La situation du compte de la récolte (blé) au 31 juillet 1944 est la suivante:—

<u>Année</u>	<u>Reçu des producteurs</u>	<u>Inventaire¹ au 31 juillet 1944</u>	<u>Surplus au 31 juillet 1944</u>
	boiss.	boiss.	\$
1943.....	293,400,000	162,900,000	18,191,132

¹ Évalué au prix initial fixe de la commission au 31 juillet 1944.

Division de l'Est.—Comme les prix du blé d'Ontario restent aux niveaux maximums durant toute la campagne de 1943-1944, la commission ne reçoit aucune livraison et il n'y a donc pas d'opérations à cet égard durant la campagne de 1943-1944

Produits du blé.—En 1943-1944, la Commission verse aux meuniers et conditionneurs de blé un total de \$19,475,181 en drawbacks sur les produits du blé conformément à l'arrêté en conseil C.P. 6602 du 19 août 1943.

Avoine et orge.—Comme les prix de ces grains sont demeurés aux niveaux des plafonds au cours de la campagne, la commission n'est pas obligée de prendre les mesures nécessaires pour maintenir les prix.

Fonds de péréquation de l'orge et de l'avoine.—Les droits de péréquation sur les exportations d'avoine dépassent les paiements de péréquation provisoires versés aux producteurs et les fonds de péréquation de l'avoine accusent un surplus de \$8,806,339 au 31 juillet 1944, lequel surplus est subséquemment placé à la disposition des producteurs qui ont reçu des paiements provisoires des fonds de péréquation de l'avoine. Dans le cas de l'orge, les paiements provisoires versés aux producteurs dépassent les recettes des droits de péréquation imposés sur les exportations. En conséquence, les fonds de péréquation de l'orge accusent un déficit de \$2,063,257 au 31 juillet 1944 et aucun autre paiement provenant des fonds de péréquation de l'orge n'est fait pour les ventes de 1943-1944.

Contingents de livraison.—En 1943-1944, le contingentement des livraisons est très important. La campagne agricole commence avec un encombrement général dans les élévateurs ruraux. Il faut donc de toute nécessité établir des contingents très faibles au début de la saison des ventes. Le 16 août 1943, la commission établit les premiers contingents à 3 boisseaux l'acre autorisée de blé, à 5 boisseaux l'acre ensemencée d'avoine et d'orge et à 3 boisseaux l'acre ensemencée de seigle. A la fin d'octobre, environ la moitié des points de livraison de l'Ouest ont encore un contingent de 3 boisseaux.

Le programme d'expédition d'urgence en novembre puise fortement dans les approvisionnements du Manitoba et de l'Est de la Saskatchewan et permet un rajustement général des contingents de livraison de blé.

A cause de la nécessité de livraisons considérables de grains fourragers à l'Est canadien et aux Etats-Unis durant les mois d'hiver, le contingent général de l'avoine et de l'orge est augmenté à 10 boisseaux l'acre ensemencée le 8 décembre 1943.

Le 23 mars 1944, le contingent général de l'avoine, de l'orge et du seigle est haussé à 15 boisseaux l'acre ensemencée. Le 16 avril 1944, le contingent général de l'avoine est augmenté à 20 boisseaux l'acre ensemencée et le contingentement des livraisons de seigle et d'orge est supprimé. Trois jours plus tard les restrictions sur les livraisons d'avoine sont abolies entièrement.

Le 31 mars 1944, plus de 1,700 points d'expédition ont un contingent de livraison de blé de 18 boisseaux l'acre, tandis qu'à la fin d'avril, tous les points de livraison sont sur ce pied. En conformité de l'arrêté en conseil C.P. 4130, du 1er juin 1944, des contingents de livraison libre sont établis, à compter de la même date.

En vertu du contingentement établi en 1943-1944, environ 570 millions de boisseaux de grain passent des fermes aux élévateurs ruraux et, en plus, l'espace disponible dans les élévateurs ruraux pour les livraisons est accru d'environ 100 millions de boisseaux entre le 1er août 1943 et le 1er août 1944, adoucissant ainsi le problème national de l'entreposage en 1944-1945.

Transport.—Au début de 1943-1944, il est évident que le problème du transport comporte deux facteurs principaux:—(1) le besoin urgent de facilités de transport plus nombreuses pour le mouvement du grain afin de répondre à la demande plus forte de grains de l'Ouest, surtout en considération du fait que la grande partie des approvisionnements de 1943-1944 se trouve dans les élévateurs ruraux ou sur les fermes; et (2) la nécessité de contrôler les chargements de wagons afin que la demande générale de blé, d'avoine, d'orge et de lin soit satisfaite et que les expéditions de chaque grain vers les marchés de consommation soient faites en rapport avec la demande courante.

Le problème matériel d'obtenir des facilités suffisantes de transport en 1943-1944 est immédiatement étudié par le Régisseur des Transports et par les compagnies de chemins de fer. Les facilités disponibles pour le mouvement des grains en 1943-1944 sont presque le double de celles de 1942-1943. Les expéditions sans précédent par chemin de fer déterminent une disparition commerciale plus forte que jamais en 1943-1944, et en même temps laissent un espace disponible pour plus de 100 millions de boisseaux dans les élévateurs ruraux au cours de la campagne agricole.

Durant la plus grande partie de la campagne agricole, la commission doit contrôler les chargements sur les wagons des divers grains aux élévateurs ruraux. Il y a une demande exceptionnelle pour les grains de tous genres au cours de toute la campagne; ainsi faut-il maintenir les chargements de wagons, aux endroits où se trouvent les élévateurs ruraux, en rapport avec la demande générale. Durant la campagne, il est nécessaire, de temps à autre, d'accorder la priorité aux expéditions de grains fourragers afin de répondre aux demandes d'urgence et, en d'autres temps, d'utiliser les wagons pour le transport du blé.

Changements dans le personnel

En décembre 1944, C. Gordon Smith offre sa démission du poste de commissaire en chef adjoint de la commission et D. A. Kane est nommé pour le remplacer; C. E. Hunting est nommé pour remplir la vacance à la commission.

En juin 1943, W. C. McNamara, directeur du transport à la commission est nommé représentant de la commission à Washington (D.C.). La commission juge opportun d'avoir un représentant à Washington à cause des ventes volumineuses de grain canadien aux Etats-Unis et de la concentration de l'activité de temps de

guerre relativement aux grains dans cette ville. En plus de représenter la commission, W. C. McNamara représente le Canada au Comité des céréales de la Commission mixte des vivres et collabore au travail de ce comité.

LA CAMPAGNE DE 1944-1945

Sommaire

Au cours de toute la campagne 1944-1945, la commission continue d'administrer un vaste programme relatif au blé, aux grains fourragers et aux graines oléagineuses, dont les grandes lignes demeurent effectivement les mêmes que celles du programme de la campagne précédente.

Les problèmes d'écoulement et de transport que la commission doit régler nécessitent d'importants changements aux articles de ce programme. Durant la campagne précédente, il y avait un mouvement considérable de grains de l'Ouest vers les Etats-Unis et vers l'Est canadien pour fins de provende. En 1944-1945, les besoins des Etats-Unis en blé importé diminuent de beaucoup et le mouvement de grains fourragers et de blé de qualité inférieure vers l'Est canadien est quelque peu moins considérable. Le blé en 1944-1945 est acheminé surtout vers l'Est, par les ports de l'Atlantique, au Royaume-Uni, à l'Europe continentale et à la région de la Méditerranée. En conséquence, un pourcentage très élevé de grain expédié des élévateurs ruraux passe par Fort-William et Port-Arthur et est acheminé par les services intermédiaires jusqu'à l'Atlantique. Les expéditions à destination ou en provenance de la tête des lacs atteignent le plus haut niveau des annales du commerce de grain canadien. Ce mouvement sans précédent et très concentré n'est pas sans susciter des problèmes périodiques quant au transport et à l'utilisation maximum de la capacité des élévateurs et des ports disponibles.

La libération de régions européennes toujours plus vastes ne cesse d'amplifier et de compliquer le rôle du Comité des céréales de la Commission mixte des vivres dans la préparation du programme des approvisionnements de blé à la disposition des divers pays importateurs. Le travail de ce comité contribue sensiblement à la préparation de plans efficaces pour le mouvement maximum de grain canadien.

La campagne agricole 1944-1945 coïncide avec la dernière phase de la guerre en Europe. Il est opportun de dresser ici un état sommaire de la situation du blé canadien durant les années de guerre afin que les résultats de la campagne agricole 1944-1945 soient présentés en rapport avec le tableau plus vaste de la guerre. L'état suivant indique les stocks initiaux, la production annuelle, les approvisionnements globaux et la disparition des approvisionnements durant les dix années d'avant-guerre et pour les six années de guerre.

Campagne	Approvisionnement annuels			Disparition annuelle		
	Stocks initiaux	Production annuelle	Stocks globaux	Besoins domestiques	Exportations	Stocks à la fin de l'année
(millions de boisseaux)						
Moyenne de 1929-1930 à 1938-1939.....	135	309	444	110	199	135
1939-1940.....	103	521	624	131	193	300
1940-1941.....	300	540	340	129	231	480
1941-1942.....	480	315	795	145	226	424
1942-1943.....	424	557	981	171	215	595
1943-1944.....	595	284	879	179	344	356
1944-1945.....	356	417	773	172	343	258
Moyenne de 1939-1940 à 1944-1945.....	376	439	815	154	259	402

Il est à remarquer que durant les quatre premières campagnes agricoles de guerre les exportations de blé canadien, y compris la farine, varient de 193 millions à 231 millions de boisseaux—chiffres à peine au-dessus ou au-dessous de la moyenne des dix années d'avant-guerre. Des quatre récoltes obtenues durant les mêmes années, trois rapportent plus de 500 millions de boisseaux. Les exportations et la demande domestique grandissante sont loin d'absorber la production phénoménale de 1939-1942 et, en conséquence, les stocks de fin d'année s'élèvent à un niveau de 595 millions de boisseaux au 31 juillet, 1943. Cette réserve occupe la plus grande partie de la capacité permanente d'entreposage au Canada et de la capacité temporaire ajoutée durant la guerre et, de plus, près de 200 millions de boisseaux sont gardés sur les fermes.

Durant les deux dernières campagnes agricoles de guerre, les récoltes tombent à une moyenne de 350 millions de boisseaux et, en même temps, la demande de blé canadien augmente fortement. Au cours de la campagne agricole 1943-1944, les Etats-Unis importent environ 160 millions de boisseaux de blé canadien pour compléter leur approvisionnement de grains fourragers. Bien que la demande des Etats-Unis diminue durant la campagne suivante, elle est plus que contre-balançée par la demande accrue des pays d'outre-mer. Durant les deux campagnes terminées le 31 juillet 1945, le Canada fournit aux pays importateurs 687 millions de boisseaux de blé, y compris la farine, ou une moyenne de 28,600,000 boisseaux par mois du 1er août 1943 au 31 juillet 1945.

En dépit du mouvement d'exportation prononcé durant les dernières phases de la guerre et au cours des premiers mois de l'après-guerre, le report au 31 juillet 1945 est de 258 millions de boisseaux, en comparaison de 595 millions, maximum de la guerre, et de 135 millions, moyenne des dix années d'avant-guerre. Ainsi, le 31 juillet 1945, il restait un volume considérable de blé provenant de notre réserve de temps de guerre, lequel, ajouté à la récolte de 1945, devait jouer un rôle important dans la satisfaction des besoins des pays importateurs durant la transition de la guerre à la paix. L'exposé suivant de la disparition des stocks commerciaux de grains canadiens* des campagnes de 1939-1940 à 1944-1945 indique l'augmentation de la demande de ces produits durant les dernières phases de la guerre.

<i>Campagne agricole</i>	<i>Blé</i>	<i>Avoine</i>	<i>Disparition commerciale</i>			<i>Total</i>
			<i>Orge</i>	<i>Seigle</i>	<i>Lin</i>	
			(millions de boisseaux)			
1939-1940.....	241	40	23	3	1	308
1940-1941.....	273	34	22	4	3	336
1941-1942.....	280	33	26	7	5	351
1942-1943.....	270	92	63	4	9	438
1943-1944.....	428	136	91	9	15	679
1944-1945.....	423	141	87	7	8	666

* Y compris le grain expédié vers l'Est du Canada et en Colombie-Britannique en vertu du plan d'aide au transport, mais non les autres grains utilisés sur la ferme.

Le programme de production du grain de 1944-1945

Blé.—Le programme de production du blé annoncé par le gouvernement fédéral le 27 septembre 1943 est en vigueur jusqu'au 31 juillet 1945. Deux changements importants seulement sont apportés au programme du blé en 1944-1945. Ils ont trait aux approvisionnements de blé pour le compte de la Couronne et à ceux du marché domestique.

Division de l'Ouest.—Les règlements relatifs aux opérations de la commission en 1944-1945 ne mentionnent aucune restriction sur la livraison du blé dans l'Ouest, les résultats de la récolte de 1944 n'étant pas encore connus. Il est décidé ultérieurement qu'en raison de l'augmentation de la demande sur le marché et du volume de la production de grains de 1944, une restriction générale de l'écoulement du blé n'est pas nécessaire.

Division de l'Est.—Le 2 décembre 1941, un prix maximum de \$1.26 le boisseau avait été fixé pour le blé d'hiver de l'Ontario et ce prix était demeuré en vigueur à compter de cette date. Lorsque, le 27 septembre 1943, le prix initial fixé pour le blé de l'Ouest est passé de 90 cents à \$1.25, la commission, conformément à l'article 14 de la loi sur la Commission canadienne du blé, se serait crue obligée de hausser également le prix du blé d'hiver de l'Ontario. Toutefois, le prix maximum étant de \$1.26 le boisseau en magasin à Montréal, il était admis que la commission serait peu justifiée d'agir au sujet du blé de l'Ontario, en se basant sur le prix de \$1.25 le boisseau.

Dans les circonstances, le gouvernement fédéral adopte les mesures suivantes à l'égard du blé d'hiver de l'Ontario au cours de la campagne de 1944-1945:—

(1) La commission se voit dispensée de remplir ses obligations prévues à l'article 14 de la loi sur la Commission canadienne du blé (arrêté en conseil C.P. 5640, 31 juillet 1944).

(2) La commission est chargée de maintenir un prix minimum de \$1.25 le boisseau pour les qualités supérieures du blé d'hiver de l'Ontario en magasin à Montréal (arrêté en conseil C.P. 5640, 31 juillet 1944).

(3) La Commission des prix et du commerce en temps de guerre émet une ordonnance limitant à 3 cents le boisseau la marge des commerçants (ordonnance n° 423, 27 juillet 1944).

(4) Le gouvernement fédéral reconnaît que les producteurs de l'Ontario, qui vendent du blé en 1944-1945, ont droit aux prix d'exportation réalisables pour la farine de blé d'hiver de l'Ontario dans la mesure où ces prix excèdent les prix domestiques maximums plus les frais de transport. En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 6348 du 1er septembre 1944, le fonds de péréquation de la farine de blé de l'Ontario est créé et il devient du ressort de la commission d'imposer les droits de péréquation sur la farine de blé de l'Ontario vendue pour l'exportation. Les droits de péréquation établis par la commission sont approximativement équivalents à la différence entre les prix canadiens et les prix d'exportation de la farine de blé de l'Ontario en tenant compte des frais de transport nécessaires. En pratique, le droit variait selon les prix d'exportation. Le premier fonds de péréquation de la farine de blé de l'Ontario a pris fin le 30 juin 1945.

Produits du blé.—En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 7319 du 19 septembre 1944, la Commission canadienne du blé est chargée de l'administration des drawbacks payés sur la farine et autres denrées de consommation humaine contenant du blé vendues et livrées au Canada du 1er août 1944 au 31 juillet 1945.

Avoine et orge.—En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 5998 du 31 juillet 1944, la commission continue à garantir les prix minimums selon la base établie en 1943-1944. Les prix maximums sont demeurés les mêmes. (Voir p. 825).

Fonds de péréquation de l'avoine et de l'orge.—En vertu des dispositions de l'arrêté en conseil C.P. 5998 du 31 juillet 1944, la commission continue d'administrer le fonds de péréquation de l'orge et le fonds de péréquation de l'avoine. Comme au cours de la campagne précédente, le gouvernement fédéral garantit le fonds de péréquation jusqu'à concurrence de 10 cents le boisseau pour l'avoine et 15 cents le boisseau pour l'orge. Des paiements jusqu'à concurrence de la garantie sont faits aux producteurs au moment de la livraison et sont connus sous le nom de paiements provisoires de péréquation. Des paiements provisoires de péréquation aux producteurs sont également prévus relativement aux ventes de fermier à engraisseur de bestiaux ou de fermier à fermier.

Graine de lin.—Sauf une hausse de prix aux producteurs, le programme de production de graine de lin ne subit aucun changement en 1944-1945. Le prix fixe est augmenté de \$2.50 à \$2.75 le boisseau en magasin à Fort-William, Vancouver et Montréal. Le total des ventes de l'année s'élève à 8,300,000 boisseaux dont 4,600,000 pour la consommation domestique et 3,700,000 pour l'exportation. Le prix d'exportation est de \$3.10 le boisseau en magasin à Fort-William-Port-Arthur.

Graines oléagineuses.—En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 4131 du 1er juin 1944, la commission continue à garantir les prix minimums de la graine de tournesol et de la graine de colza selon la base établie en 1943-1944. L'arrêté en conseil C.P. 8060 du 20 octobre 1944 limite à la division de l'Ouest le pouvoir de la commission d'acheter de la graine de colza aux prix fixés. Au cours de la campagne de 1944-1945, la commission achète 3,485,845 livres de colza et 4,486,272 livres de graine de tournesol. Le report de graine de tournesol de la récolte de 1943 s'élève à 824,827 livres. Tous les stocks de graine de colza sont vendus durant l'année mais le 31 juillet 1945 il reste 4,351,500 livres de graine de tournesol non vendues.

Acréage et production

Les emblavures sont de 23,284,000 acres en 1944. Cette superficie représente une augmentation considérable sur celle de l'année précédente. La production de blé atteint 417 millions de boisseaux qui, ajoutés au report de 356 millions du 31 juillet 1944, donne un total de 773 millions de boisseaux pour l'année, soit environ 106 millions de boisseaux de moins que la quantité disponible en 1943-1944.

Exportsations de blé et de farine

Les expéditions et exportations de blé canadien outre-mer s'élèvent à 280 millions de boisseaux en 1944-1945, au regard de 283 millions de boisseaux en 1943-1944. Les exportations de farine se maintiennent à un niveau très élevé et atteignent l'équivalent de 63 millions de boisseaux comparativement à 61 millions en 1943-1944. Les exportations totales de blé et de farine de la campagne de 1944-1945 sont de 343 millions de boisseaux, comparativement à 344 millions en 1943-1944.

La destination des exportations de blé canadien en 1944-1945 change sensiblement au regard de celle de 1943-1944. En 1944-1945, le Royaume-Uni prend environ la moitié des exportations canadiennes de blé. Les importations de blé canadien pour les Etats-Unis diminuent à 42 millions de boisseaux, de 160 millions qu'elles étaient la campagne précédente. Les autres grands importateurs de blé canadien en 1944-1945 sont la France, la Grèce, le Portugal, l'Inde, la Belgique et l'Eire. En général, le mouvement d'exportation de blé canadien en 1944-1945 est orienté vers des destinations européennes, ce qui reflète les événements internationaux marquants survenus au cours de la période en question.

Opérations de la commission

Blé.—En tenant bon compte du volume de blé transporté au Canada au cours de la campagne de 1944-1945, la commission croit de son devoir d'écouler tout le blé qu'il est possible de vendre dans les conditions existantes. Cette politique de vente est plus que motivée par le fait que, durant la dernière année de guerre en Europe, la demande de blé canadien est pressante; n'y pas satisfaire aurait des répercussions d'une très grande portée.

En 1944-1945, la commission a en main les quantités de blé suivantes:—

- (1) Le solde des approvisionnements de la Couronne acquis le 27 septembre 1943 conformément à l'arrêté en conseil C.P. 7942.
- (2) Le solde de blé livré à la commission par les producteurs en 1943-1944.
- (3) Le blé livré à la commission par les producteurs au cours de la campagne de 1944-1945.

Les approvisionnements de la Couronne suffisent, jusqu'au 16 janvier 1945, aux besoins domestiques, aux expéditions destinées au Royaume-Uni et aux autres pays recevant de l'Aide mutuelle, ainsi qu'à tous les autres envois outre-mer du gouvernement fédéral. Le réapprovisionnement en blé de la Couronne se fait en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 1116 du 20 février 1945* qui ordonne à la Commission de procéder de la façon suivante:—

(1) Acheter pour le compte de la Couronne suffisamment de blé des campagnes de 1943 et 1944 pour les ventes de la Couronne à l'Aide mutuelle durant la période du 16 janvier 1945 au 28 février 1945 aux prix courants de la catégorie II à la date de chaque vente à l'Aide mutuelle.

(2) Acheter pour le compte de la Couronne suffisamment de blé de la récolte de 1943 pour les ventes domestiques de la Couronne durant la période du 16 janvier 1945 au 28 février 1945 à \$1.25 le boisseau, blé n° 1 Manitoba nord en magasin à Fort-William—Port-Arthur.

(3) Acheter pour le compte de la Couronne 100 millions de boisseaux de blé des campagnes de 1943 et 1944 à \$1.43 le boisseau, blé n° 1 Manitoba nord en magasin à Fort-William-Port-Arthur, pour les ventes à l'Aide mutuelle engagées par contrat après le 28 février 1945. (Ces achats sont faits le 1er mars 1945 au prix courant de la catégorie II de \$1.46 le boisseau pour le n° 1 nord le 29 janvier 1945. L'écart de 3 cents entre le prix de la catégorie II et le prix d'achat est affecté au compte de la Couronne en remplacement des derniers intérêts encourus entre le 1er mars 1945 et la date définitive de chaque vente à l'Aide mutuelle.)

* La date de la mise en vigueur est modifiée par l'arrêté en conseil C. P. 4647 du 5 juillet 1945 et devient "la fermeture des opérations, le 28 février 1945"

A compter du 1er août 1944, des ventes considérables de blé du stock de 1943-1944 de la commission sont faites à son prix commercial ou de la catégorie II. L'arrêté en conseil C.P. 1116 prévoit l'écoulement d'autres stocks de blé du dépôt de 1943-1944 de la commission: (1) en stipulant que le blé du dépôt de 1943-1944 de la commission devrait servir à répondre aux besoins domestiques à compter de la date où le blé de la Couronne serait épuisé jusqu'au 31 juillet 1945; et (2) en prévoyant la vente des stocks de blé de 1943-1944 au compte de la Couronne pour fins d'Aide mutuelle. En raison de ces dispositions, la comptabilité définitive en rapport avec le compte de 1943-1944 de la commission ne peut être terminée avant que n'aient pris fin les ventes domestiques, le 31 juillet 1945, et que n'aient été faits un grand nombre d'ajustements relatifs aux ventes de temps de guerre. Les producteurs ne font ni gain ni perte sur le blé de la campagne de 1943 fourni au marché domestique car la commission vend ce blé au prix initial et leur rembourse leurs frais à un taux moyen le boisseau pour toutes les ventes domestiques. L'entente au sujet du ravitaillement du marché domestique tient compte du programme général de la régie des prix du gouvernement fédéral en vigueur à cette époque.

En 1944-1945, le prix de la commission pour la catégorie II s'applique aux pays qui ne reçoivent pas l'Aide mutuelle et aux organismes des Nations Unies qui paient comptant. Le prix de la catégorie II varie de \$1.34 à \$1.38 le boisseau en magasin à Fort-William, durant les deux premiers mois de la campagne; il varie de \$1.38 à \$1.48 jusqu'en février 1946. En mars et avril il se produit une légère augmentation jusqu'à \$1.53-\$1.54; de mai à la fin de juillet, le prix courant est de \$1.55 le boisseau.

Division de l'Est.—Comme les prix du blé d'hiver Canada Eastern demeurent au niveau du plafonnement en 1944-1945, il n'est pas nécessaire que la commission prenne livraison du blé pour maintenir le prix maximum.

Le fonds de péréquation de 1944-1945 pour la farine de blé de l'Ontario est fermé le 30 juin 1945; il en résulte un surplus de \$198,318, sans tenir compte des frais de règlement final, payable aux producteurs.

Compte de la Couronne.—Le 31 juillet 1945, le compte de la Couronne accuse un déficit de \$25,861,867; le gouvernement fédéral en consolide \$10,125,327 le 30 avril 1945.

Voici la situation du compte de la récolte (blé) le 31 juillet 1945:—

Année	Reçu des producteurs	Inventaire ¹ le 31 juillet 1945	Surplus le 31 juillet 1945
	boiss.	boiss.	\$
1943.....	293,400,000	—	36,436,170
1944.....	352,400,000	161,400,000	28,653,391

¹ Évalué au prix initial fixe de la commission le 31 juillet 1945.

Produits du blé.—Conformément à sa fonction d'administrateur des paiements de drawback faits sur les produits du blé vendus et livrés pour consommation humaine au Canada (voir p. 835), la commission verse \$18,296,293 jusqu'au 31 juillet 1945, au compte de drawback de 1944, à même les fonds fournis par le trésor fédéral.

Avoine.—Au cours de la campagne de 1944-1945 une mesure de soutien des prix comporte l'achat d'avoine à terme jusqu'à concurrence de 896,000 boisseaux qui sont revendus à un léger profit au cours de la campagne.

Au cours de la campagne, 85,800,000 boisseaux d'avoine (y compris l'avoine conditionnée) sont exportés, au regard de 74,700,000 boisseaux en 1943-1944. Les Etats-Unis en prennent 69,700,000 boisseaux en 1944-1945 et 71,900,000 boisseaux en 1943-1944. Les expéditions faites en vertu du plan d'aide au transport au cours de la campagne s'élèvent à 42,600,000 boisseaux, soit une diminution d'environ 9 millions de boisseaux en comparaison du niveau de 1943-1944.

Orge.—Comme les prix de l'orge demeurent au niveau de plafonnement durant toute la campagne agricole, la commission n'a pas à soutenir le prix de cette céréale.

Au cours de la campagne, 39,400,000 boisseaux d'orge sont exportés contre 36,100,000 boisseaux en 1943-1944. Les Etats-Unis en prennent 35,800,000 boisseaux en 1944-1945 et 35,800,000 boisseaux en 1943-1944. Comme les années précédentes, les exportations d'orge aux Etats-Unis sont surtout du genre propre au maltage dans ce pays. Les expéditions faites en vertu du plan d'aide au transport atteignent 30,500,000 boisseaux, soit environ 7,500,000 boisseaux de moins que durant la campagne précédente.

Fonds de péréquation de l'avoine et de l'orge.—Une augmentation de la production de grains fourragers dans l'Est, en comparaison de la demande, fait diminuer le volume des expéditions faites en vertu du plan d'aide au transport et laisse à l'exportation de plus fortes quantités d'avoine et d'orge de l'Ouest. Le marché des exportations absorbe environ 60 p. 100 des livraisons d'avoine et un peu plus de 50 p. 100 des livraisons d'orge au cours de la campagne.

Les paiements provisoires de péréquation faits aux producteurs dépassent les sommes perçues comme droits de péréquation sur les exportations d'avoine; il en résulte un déficit de \$1,421,431 dans le fonds de péréquation de l'avoine. D'autre part, le produit des droits de péréquation imposés sur les exportations d'orge excède de \$6,044,880 les paiements provisoires de péréquation faits aux producteurs. Ce surplus dans le fonds de péréquation de l'orge permet de verser 7-59 cents de plus le boisseau aux producteurs qui reçoivent des paiements provisoires du fonds de péréquation de l'orge.

Le déficit du fonds de péréquation de l'avoine provient d'une brusque diminution du tarif des droits de péréquation qui n'est que partiellement contre-balancée par l'augmentation modérée du volume des exportations. Comme les deux fonds sont séparés et distincts, le déficit du fonds de péréquation de l'avoine n'influe pas sur la répartition du surplus du fonds de péréquation de l'orge. Le gouvernement fédéral prend à son compte le déficit du fonds de l'avoine.

Prix maximums.—La commission continue d'agir comme administrateur des prix maximums des grains entiers pour le compte de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Contingents de livraison.—Il faut réglementer les livraisons aux éleveurs ruraux pendant une partie considérable de la campagne en dépit du fait que le 1er août 1944 il y a de l'espace disponible pour environ 100 millions de boisseaux. Le seigle et le lin ne sont pas soumis aux restrictions de livraison. Au début de septembre, les restrictions sur l'orge sont abolies et le 4 mai 1945 un contingentement libre du blé est établi à tous les points de livraison.

A diverses époques au cours de la campagne de 1944-1945, il est jugé nécessaire de concentrer le transport disponible dans les régions le plus favorablement situées par rapport à la tête des lacs afin de répondre à une demande extrêmement considérable et urgente. Cette mesure retarde les expéditions nécessaires de grain du nord de l'Alberta et de la Saskatchewan et il faut maintenir des contingents relativement peu considérables d'avoine et de blé dans ces régions jusqu'au début de 1945.

LA CAMPAGNE DE 1945-1946

Sommaire

En 1945-1946, la principale obligation de tous les pays exportateurs de blé est de fournir toutes les quantités possibles de blé et de farine aux pays importateurs afin de les aider à traverser la première campagne complète d'après-guerre. Le Canada joue un rôle de premier plan dans cette entreprise et pour la troisième année consécutive il exporte plus de 340 millions de boisseaux de blé (y compris la farine). En cette année de 1945-1946, le Canada épuise ses dernières réserves de blé de temps de guerre et à la fin de la campagne ses exportations sont déterminées par le volume de blé que les producteurs livrent aux éleveurs de campagne.

La demande très pressante de céréales panifiables est due non seulement aux besoins normaux des pays importateurs et aux demandes spéciales d'après-guerre, mais aussi aux effets d'une sécheresse dévastatrice dans le sud de l'Europe et l'Afrique du Nord.

Le Comité des céréales de la Commission mixte des vivres doit faire face à cette situation alimentaire dans toute sa gravité dès le début de la campagne. La sévérité de la crise et la menace d'une grande famine générale exigent un grand effort concerté de la part du Canada et des Etats-Unis. Les exportations de ces deux pays d'environ

750 millions de boisseaux de blé (y compris la farine), au cours de l'année terminée le 30 juin 1946, soit les plus fortes expéditions de blé de toute période de douze mois dans l'histoire du continent nord-américain, témoignent de l'efficacité de cet effort. En plus du blé, les deux pays fournissent de fortes quantités d'autres céréales alimentaires.

Le Canada, à l'ouverture de la campagne, est dans une situation favorable à un fort mouvement d'exportation de blé au cours du premier semestre, à cause d'un report de 258 millions de boisseaux le 31 juillet 1945. Ce report comprend des quantités considérables de blé aux points d'exportation et des réserves de plus de 62 millions de boisseaux dans des élévateurs de campagne. A ces stocks, bien entendu, s'ajoutent les livraisons qui proviennent de la récolte de blé de 1945.

Les exportations canadiennes de blé (non compris la farine) sont fortement concentrées dans le premier semestre de l'année, entre le 1er août 1945 et le 31 janvier 1946, soit environ 178 millions de boisseaux ou les deux tiers des exportations globales de l'année. A ce propos il est intéressant de noter que durant la période d'août à janvier 36 p. 100 des exportations canadiennes de blé vont au Royaume-Uni, tandis qu'au cours de la période de février à juillet, où les exportations canadiennes sont moins considérables, 61 p. 100 est destiné au Royaume-Uni à cause de la priorité accordée à ce pays.

La vaste répartition des exportations de blé parmi les pays importateurs est aussi un point remarquable de la campagne. Le Comité des céréales de la Commission mixte des vivres dirige toutes les exportations en tenant compte des projets d'exportation des autres pays, particulièrement les Etats-Unis et l'Australie. En plus du blé, le Canada exporte 62 millions de boisseaux de blé sous forme de farine, dont 28 millions de boisseaux vont au Royaume-Uni tandis que le reste est réparti entre un bon nombre de pays importateurs. L'UNRAA achète aussi de fortes quantités de farine canadienne destinées aux pays secourus par cet organisme.

La répartition coordonnée des exportations de blé des principaux pays producteurs contribue grandement à répondre aux besoins les plus urgents des pays importateurs. Il existe au cours de la campagne une pénurie mondiale de blé à laquelle il est absolument impossible de remédier. Le problème est de voir à ce que les approvisionnements disponibles de tous les pays exportateurs de blé répondent le plus possible aux demandes urgentes de l'Europe et de l'Asie. Un élément de souplesse est maintenu dans le mouvement des approvisionnements des pays exportateurs et de cette façon les crises périodiques sont réduites au minimum. La perspective de la famine avec ses conséquences est réduite à un problème de maigres rations dans plusieurs pays et de sous-alimentation sur une vaste échelle; les meilleures récoltes de céréales en Europe à la fin de juin, en juillet et août 1946, remédient en partie à la situation. On peut dire que le Canada, les Etats-Unis et l'Australie exportent trop de blé au cours de la campagne à l'étude. Il en résulte des problèmes pour les trois pays, mais ils doivent être considérés à la lumière de la crise alimentaire aiguë et de grande envergure.

Stocks à la fin de l'année.—La mise en œuvre du programme d'exportation précité en 1945-1946, plus les commandes des moulins canadiens en vue de la production de farine pour l'exportation et les besoins domestiques, réduisent les réserves canadiennes de blé à leur plus bas niveau depuis 1938. Le report au 31 juillet 1946 s'élève à 69,900,000 boisseaux, dont 27,200,000 boisseaux sur les fermes et 42,700,000 boisseaux dans des positions commerciales. Le report du 31 juillet de la campagne

précédente était de 258 millions de boisseaux. Les stocks de blé aux points d'exportation sont presque épuisés à la fin de la campagne et une forte partie des stocks commerciaux qui restent doivent répondre aux demandes des moulins jusqu'à la nouvelle récolte en septembre. Cet épuisement des stocks de blé partout au Canada au 31 juillet 1946, et particulièrement aux points d'exportation, exerce un effet marqué sur les exportations canadiennes des quatre premiers mois de la campagne qui suit.

Programme de production de grain, 1945-1946

Au cours de la campagne de 1945-1946, la Commission canadienne du blé exécute un programme très analogue à celui de la campagne précédente relativement aux céréales et graines oléagineuses. Les principales caractéristiques du programme de 1945-1946 sont les suivantes:—

Blé.—*Division de l'Ouest.*—Conformément à l'arrêté en conseil C.P. 2550, du 12 avril 1945, la commission continue de s'occuper de tout le blé vendu par les producteurs de la division de l'Ouest. Le prix initial fixe de la commission en 1945-1946 est de \$1.25 le boisseau pour le blé de qualité n° 1 Nord en magasin à Fort-William-Port-Arthur ou Vancouver. L'arrêté en conseil C.P. 5476, du 7 août 1945, établit les prix de la commission pour les autres principales qualités de blé.

En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 2550, 12 avril 1945, la commission a le pouvoir de restreindre les ventes de blé dans la division de l'Ouest à 14 boisseaux l'acre autorisée. Comme la récolte de blé de 1945 est faible et que la demande se maintient à un niveau élevé, le gouvernement fédéral est en mesure d'autoriser la commission à prendre tout le blé offert par les producteurs au cours de la campagne.

Division de l'Est.—Comme en 1944-1945, la Commission canadienne du blé est affranchie de ses obligations prévues à l'article 14 de la loi sur la Commission canadienne du blé (arrêté en conseil C.P. 4645, 5 juillet 1945). En vertu du même arrêté en conseil la commission est chargée de maintenir le prix minimum à \$1.25 le boisseau pour les meilleures qualités de blé d'hiver de l'Ontario, en magasin à Montréal. Le fonds de péréquation du blé de l'Ontario est maintenu en 1946 en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 4645 du 5 juillet 1945.

Produits du blé.—En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 5768 du 28 août 1945, la Commission canadienne du blé est chargée de l'administration des drawbacks versés sur la farine et autres aliments pour la consommation humaine contenant du blé, vendus et livrés au Canada entre le 1er août 1945 et le 31 juillet 1946.

Avoine et orge.—En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 2550, la commission continue de garantir les prix minimums de l'avoine et de l'orge sur la même base qu'en 1944-1945. Les prix maximums demeurent les mêmes.

Fonds de péréquation de l'avoine et de l'orge.—En vertu des dispositions de l'arrêté en conseil C.P. 2550 du 12 avril 1945, la Commission continue d'administrer le fonds de péréquation de l'orge et le fonds de péréquation de l'avoine, ainsi que les paiements provisoires de péréquation.

L'arrêté en conseil C.P. 6238 du 25 septembre 1945 modifie les règlements sur les céréales de l'Ouest. Ces modifications permettent d'augmenter à 20 cents le boisseau le paiement provisoire de péréquation sur l'orge et elles interdisent aux malteurs de payer une prime sur les achats d'orge pour fins de maltage. Cette

mesure est prise à cause de la pénurie de grains fourragers au Canada et de la nécessité d'interdire les exportations d'orge de toutes variétés au cours de la campagne 1945-1946. Le paiement provisoire de péréquation aux producteurs, de 20 cents le boisseau, s'applique aux ventes d'orge faites entre le 1er août 1945 et le 31 juillet 1946.

Graine de lin.—En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 2550, la commission continue d'être le seul agent autorisé à recevoir de la graine de lin commerciale des producteurs du Canada, les prix de vente et d'achat demeurant les mêmes qu'en 1944-1945 (voir p. 836). Conformément à cet arrêté, la commission doit répondre aux besoins domestiques avant d'offrir de la graine de lin pour l'exportation.

Graines oléagineuses.—En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 859 du 9 février 1945, la Commission continue de garantir les prix minimums de la graine de tournesol et de la graine de colza sur la même base qu'en 1944-1945 (voir p. 836).

Mesures spéciales relatives au blé, 1945-1946

Priorité à la Grande-Bretagne.—De bonne heure en 1945-1946, la demande met le Canada en posture de pouvoir disposer de son blé en si grande quantité que, plus tard dans la campagne, les stocks disponibles pour le Royaume-Uni seraient inférieurs à ses besoins minimums. Comme presque toutes les importations de blé du Royaume-Uni depuis le début de la guerre en 1939 proviennent du Canada, il est évident que des arrangements spéciaux s'imposent pour le maintien de cette situation en 1945-1946. Comme résultat, la commission et les autorités du Royaume-Uni échangent câblogrammes et lettres au sujet des besoins du Royaume-Uni en 1945-1946 et de la capacité du Canada à les satisfaire malgré la demande exceptionnelle d'autres pays. La Division des céréales importées du ministère des Vivres expose à la commission tous les faits pertinents de la situation du blé au Royaume-Uni en 1945-1946, y compris les besoins mensuels et les réserves requises pour maintenir en activité les meuneries du Royaume-Uni. Par suite de cette échange de renseignements et de vues, la commission en novembre 1945 convient de pourvoir aux besoins domestiques minimums du Royaume-Uni pour la période du 1er décembre 1945 au 30 avril 1946. Cet engagement s'ajoute aux expéditions de blé au Royaume-Uni durant la période d'août à novembre, qui non seulement répondent aux besoins courants de ces mois mais suffisent à créer des réserves satisfaisantes le 1er décembre 1945. Cette décision de la commission reçoit l'approbation du gouvernement fédéral et devient une caractéristique importante du programme canadien du blé au cours de l'hiver critique de 1945-1946.

Limitation du prix d'exportation du blé.—Le 19 septembre 1945, le gouvernement fédéral annonce que pour le moment le blé canadien sera offert pour l'exportation à un prix ne dépassant pas \$1.55 le boisseau pour le blé n° 1 Nord en magasin à Fort-William-Port-Arthur ou Vancouver. En même temps le gouvernement fédéral, comme moyen additionnel de stabiliser les prix du blé au cours de la période d'après-guerre, annonce son intention de prendre des mesures qui assureront aux producteurs jusqu'au 31 juillet 1950 un prix d'au moins \$1.00 le boisseau pour le blé n° 1 nord du Manitoba, en magasin à Fort-William-Port-Arthur ou Vancouver, pour les livraisons autorisées de chaque campagne. Les raisons de ces deux décisions de la part du gouvernement fédéral et les instructions particulières à la Commission canadienne du blé quant aux prix d'exportation du blé canadien sont exposées dans l'arrêté en conseil C.P. 6122 du 19 septembre 1945.

Cessation de l'aide mutuelle.—Les ventes de blé en vertu de l'Aide mutuelle cessent au Canada à minuit le 1er septembre 1945. Le fonds de l'Aide mutuelle est d'abord établi en 1943 et de fortes quantités de blé et de farine sont envoyées outre-mer aux frais de ce fonds. Après le 1er septembre 1945, la vente de blé et de farine du Canada doit se faire au comptant ou à même des crédits négociés par divers pays importateurs auprès du gouvernement canadien. Conformément à cette décision, le compte du blé de la Couronne de la commission est déclaré clos à la fermeture des affaires le 1er septembre 1945.

Programme spécial de conservation et d'exportation.—Le 18 mars 1946, le très hon. W. L. Mackenzie King annonce un programme spécial destiné, en partie, à réduire la consommation de céréales panifiables au Canada et à faciliter l'exportation du blé et de la farine de blé afin de faire face à la situation alimentaire "pressante et désespérée" à l'étranger. L'intention déclarée du Gouvernement de prendre les mesures ci-dessous est d'une importance particulière à l'égard de la situation du blé au Canada:

- (1) Réduire les quantités de blé mises à la disposition des minoteries du pays de 10 p. 100 comparativement aux mois correspondants de 1945;
- (2) Réduire les quantités de blé servant à la distillation de 50 p. 100 comparativement à l'année précédente;
- (3) Encourager la réduction des stocks de blé et des produits du blé;
- (4) Accorder des priorités au transport par chemin de fer du blé pour l'exportation;
- (5) Prendre des mesures pour la mise sur le marché de quantités plus considérables d'avoine et de blé n° 4 du Nord destinées à l'exportation;
- (6) Faire des arrangements spéciaux pour encourager la livraison immédiate du blé engrangé sur les fermes.

Les dispositions ci-dessus sont mises à exécution durant la campagne; quant à l'item n° 6, le gouvernement fédéral annonce, le 18 mars 1946, un arrangement spécial relatif à l'impôt sur le revenu en vertu duquel les producteurs vendant du blé au cours de la période du 1er avril 1946 au 30 juin 1946 peuvent, suivant leur désir, accepter un règlement comptant, à leur choix, en 1946, 1947 ou 1948. La date d'acceptation de règlement détermine l'année à laquelle le paiement doit s'appliquer pour les fins de l'impôt sur le revenu. Un total de 8,944,453 boisseaux sont livrés à la Commission en vertu de cet arrangement.

Contrat de blé du Royaume-Uni.—Le 25 juillet 1946, l'hon. James A. MacKinnon, ministre du Commerce, fait en Chambre des communes la déclaration suivante:

"Un accord a été conclu entre le gouvernement du Royaume-Uni et le gouvernement du Canada en vue de l'achat de blé canadien par le premier durant quatre années à partir du premier août 1946.

L'accord prévoit que le Royaume-Uni achètera et que le gouvernement canadien fournira les quantités suivantes de blé durant chacune de ces quatre années: 1946-1947—160 millions de boisseaux; 1947-1948—160 millions de boisseaux; 1948-1949—140 millions de boisseaux; 1949-1950—140 millions de boisseaux. Le contrat stipule que, si le Royaume-Uni demande au Canada des quantités supplémentaires de blé et que le gouvernement canadien consente à les mettre à sa disposition, ces quantités supplémentaires offertes par le gouvernement du Canada et acceptées par le gouvernement du Royaume-Uni devront être en tous points assujetties aux dispositions de l'accord. Une partie de la quantité de blé spécifiée dans le contrat sera fournie sous forme de farine aux quantités suivantes: 1946-1947—500,000 tonnes plus un supplément maximum de 140,000 tonnes, à déterminer selon l'abondance de la récolte; 1947-1948—400,000 tonnes plus un supplément maximum de 140,000 tonnes, à déterminer selon l'abondance de la récolte; 1948-1949—minimum de 300,000 tonnes, la quantité exacte devant être déterminée par

négociations avant le premier juillet 1947; 1949-1950—minimum de 300,000 tonnes, la quantité exacte devant être déterminée par négociation avant le premier juillet 1948. Le gouvernement du Royaume-Uni s'engage à payer pour le blé fourni les prix suivants sur la base du Manitoba-Nord n° 1 entreposé à Fort-William-Port-Arthur, Vancouver ou Churchill: 1946-1947—prix fixe de \$1.55 le boisseau; 1947-1948—prix fixe de \$1.55 le boisseau; 1948-1949—prix minimum de \$1.25 le boisseau, le prix exact devant être déterminé par négociations avant le 31 décembre 1947; 1949-1950—prix minimum de \$1.00 le boisseau, le prix exact devant être déterminé par négociations avant le 31 décembre 1948. Le contrat prévoit que ses modalités resteront subordonnées à toute modification ou rectification nécessaire pour le rendre conforme aux accords internationaux ultérieurs auxquels les deux gouvernements seraient parties. Aucune des dispositions de l'accord n'atteindra les décisions prises à la suite de vœux du Conseil international d'urgence de l'alimentation (C.I.U.A.).

Le contrat se fonde sur des considérations commerciales d'intérêt mutuel et assure au Royaume-Uni des quantités importantes de blé pour la période de pénurie probable à des prix inférieurs à ceux qui auraient cours si le marché restait libre. C'est là l'avantage commercial que le Royaume-Uni retire de l'accord. Vers la fin de la période visée par le contrat, le Canada retirera de l'accord l'avantage d'un débouché assuré, bien que pour une moindre quantité de blé, et l'assurance d'obtenir au moins les prix minimums convenus. Pour déterminer le prix réel qui sera payé durant les deux dernières années, il sera tenu compte de la mesure où le prix convenu pour les deux premières années était inférieur au prix mondial de la même période. Les cultivateurs canadiens seront donc à l'abri de pertes paralysantes advenant une baisse mondiale des prix du blé. C'est là l'avantage commercial que le Canada retire de son côté de l'accord.

Acréage et production

Les emblavures n'accusent qu'une légère augmentation en 1945 sur la superficie enssemencée en 1944. Elles s'élèvent à 23,414,100 acres comparativement à 23,284,200 acres en 1944. Il y a de légères diminutions des superficies en seigle et graine de lin.

La production totale de céréales et de graine de lin au Canada diminue d'environ 300 millions de boisseaux au regard de 1944. La production globale de céréales et de graine de lin des Prairies décline de 253 millions de boisseaux comparativement à 1944.

La production de céréales au Canada et dans les provinces des Prairies de 1940 à 1946 est donnée au tableau de la p. 849.

Les approvisionnements globaux de chacune des principales céréales et graines oléagineuses subissent des diminutions sensibles comparativement à 1944-1945, en partie à cause des reports intérieurs moins considérables et en partie à cause des rendements moindres en 1945 qu'en 1944. Les approvisionnements globaux de blé sont de 197 millions de boisseaux de moins que ceux de 1944-1945. Un tableau, à la p. 851, montre les approvisionnements globaux de céréales au Canada les années 1940-1947

Prix maximums.—La commission continue d'agir comme régisseur des prix maximums sur le grain entier au nom de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Contingents de livraison.—A cause de l'espace disponible dans les élevateurs de campagne et du mouvement rapide du blé au port de chargement, au début de 1945-1946, il est possible d'augmenter rapidement les contingents de livraison. Le contingent initial de blé est fixé à 5 boisseaux l'acre autorisée. Le 6 septembre

1945, un contingent général de livraison du blé de 14 boisseaux l'acre autorisée est établi dans tout l'Ouest du Canada. Le 4 octobre 1945, le ministre du Commerce annonce à la Chambre des communes que la limitation de la vente à 14 boisseaux est annulée en ce qui concerne la campagne de 1945-1946; le jour suivant, la commission annonce le contingentement libre de livraison du blé à tous les points de livraison de la division de l'Ouest, en vigueur jusqu'au 31 juillet 1946.

Afin d'aider à répondre à la demande de grains fourragers la commission prolonge le contingentement libre de livraison de l'avoine et de l'orge, en vigueur le 31 juillet 1945, jusqu'au 31 août 1945. Le 30 août, la commission annonce le contingentement libre de livraison de l'orge pour le reste de la campagne 1945-1946. Le contingentement libre de livraison de l'avoine est en même temps prolongé jusqu'au 14 septembre 1945. Le 13 septembre, la commission annonce que le contingent de livraison initial de 1945-1946 de l'avoine entrera en vigueur le 17 septembre et sera fixé à 5 boisseaux l'acre ensemencée. Il est en même temps souligné que certaines restrictions doivent être maintenues sur l'avoine afin de faciliter le mouvement rapide du blé vers la tête des lacs et la côte de l'Ouest au début de l'année de l'écoulement. Le 27 décembre 1945, un contingent de 10 boisseaux est mis en vigueur pour l'avoine, suivi, le 31 décembre, de la déclaration d'un contingentement libre à presque tous les points de livraison. Les contingents de livraison de l'avoine sont complètement libres le 11 février 1946. Au commencement de la campagne, la commission annonce que les contingents de livraison de 1945-1946 ne seront pas fixés en ce qui concerne le lin et le seigle.

Transport.—Les services du Comité du transport d'urgence des grains sont utilisés pendant toute la campagne de 1945-1946 pour coordonner le transport au Canada au fur et à mesure que des problèmes surgissent. Le transport disponible pour le mouvement du grain, y compris les chemins de fer et les bateaux des lacs, suffit durant toute la campagne. Au cours de l'automne de 1945, non seulement est-il possible de fournir des stocks très considérables de blé au port mais plus de 90 millions de boisseaux de blé sont en outre emmagasinés dans l'Est à la fin de la saison de navigation des Grands Lacs. Jusqu'à tard dans la campagne, les cales océaniques sont loin de suffire à tout le blé de l'Alberta expédié vers l'Ouest.

Durant le dernier trimestre de la campagne, la disponibilité des stocks de grain devient un facteur limitatif et il est impossible d'utiliser le volume de transport autrement disponible. Les moyens de transport au Canada, durant la campagne en général, sont à la hauteur de la demande domestique ainsi que des exportations. Il convient de faire une mention particulière du travail accompli par les chemins de fer de l'Ouest canadien et de la coopération des compagnies d'élevateurs, qui réduisent les stocks des élevateurs de campagne à 11,200,000 boisseaux, le 31 juillet 1946, dont une partie considérable est retenue pour les minoteries ou en quantités non expédiables.

Changement de personnel

En septembre 1945, M. D. A. Kane démissionne comme commissaire en chef adjoint, M. C. E. Huntting, commissaire, est nommé commissaire en chef adjoint, et M. W. C. McNamara remplit la vacance de la commission. M. Kane reste à la commission comme représentant de l'Ouest à Vancouver.

LA CAMPAGNE DE 1946-1947

Sommaire

Grâce à de meilleures récoltes en Europe, le problème de l'alimentation de 1946-1947, bien que sérieux, sera moins grave qu'en 1945-1946. L'augmentation de la production de grain en Europe est, en partie, contre-balançée par les réductions importantes du volume de blé disponible pour l'exportation au Canada et aux Etats-Unis durant la campagne actuelle. Il devra s'écouler encore un certain temps avant que plusieurs millions de personnes soient rassurées du côté des vivres. Alors que la production mondiale de blé se rapproche étroitement en 1946 des niveaux d'avant-guerre, la situation, une deuxième année consécutive, n'en sera pas moins incertaine pour plusieurs pays durant les mois d'hiver et la période critique de mars, avril, mai et juin 1947. Il n'y a nulle part au monde de stocks de blé assez importants pour adoucir la transition entre les années de récolte 1945-1946 et 1946-1947, en partie à cause de l'immense effort international accompli en 1945-1946 pour soulager la famine. Cet effort a laissé les réserves dans les pays d'importation comme dans les pays d'exportation à des niveaux dangereusement bas et les récoltes de 1946 passent à la consommation dès qu'elles sont disponibles.

Programme de production de 1946-1947

Blé.—Le 30 juillet 1946, l'hon. James A. MacKinnon, ministre du Commerce, faisait la déclaration suivante à la Chambre des communes:

“Comme le sait la Chambre, on appelle depuis quelque temps l'attention du Gouvernement sur la question d'une politique du blé pour l'Ouest canadien. Le contrat relatif à la vente du blé, conclu entre le Royaume-Uni et le Canada le 24 juillet et annoncé à la Chambre le 25 juillet, constitue un important élément de cette nouvelle politique destinée aux producteurs de blé de l'Ouest et que je désire expliquer dans le moment. En vertu de ce contrat, nous sommes assurés d'un marché pour une partie considérable des quatre prochaines récoltes de blé de l'Ouest et ce, à des prix déterminés. Ce facteur, ainsi que la pénurie continue de denrées et des prix élevés du blé faisant concurrence au nôtre, font que je suis en mesure de me montrer plus généreux à l'égard des producteurs de blé que je ne l'avais déjà donné à entendre à la Chambre, le 20 mars 1946. A ce moment-là, j'ai annoncé que le blé de la récolte 1946-1947, continuerait de se vendre au prix initial de \$1.25 le boisseau dans le cas du blé n° 1 du Nord, en entrepôt à Fort-William-Port-Arthur ou à Vancouver.

En vertu de la nouvelle politique, le prix initial sera de \$1.35 le boisseau, dans le cas du blé n° 1 du Nord, en entrepôt à Fort-William-Port-Arthur ou à Vancouver; ce prix sera celui de tout le blé livré à la Commission canadienne du blé au cours de la période quinquennale qui s'étend du 1er août 1945 au 31 juillet 1950. Les livraisons de 1945-1946, effectuées au prix initial de \$1.25, seront ramenées au prix de \$1.35, en versant 10c. par boisseau pour toutes les catégories.

Comme on l'a annoncé à la Chambre, le versement d'une participation d'environ 12c. le boisseau sur la récolte de 1943 est commencé. Cette participation sera suivie d'une autre sur la récolte de 1944 dont la vente est avancée au point où il m'est possible d'annoncer que la participation s'élèvera à plus de 16c. le boisseau. Une fois effectué le versement de 10c. sur la récolte de 1945, pour ramener le paiement initial à \$1.35 le boisseau, nous nous proposons de verser le surplus de bénéfices provenant de cette récolte à une caisse commune de cinq ans, à l'égard des récoltes de 1946, 1947, 1948 et 1949. Les certificats de participation seront émis de la façon ordinaire, mais le versement de ces certificats ne se fera qu'à la fin de la période de cinq ans se terminant le 31 juillet 1950. En d'autres termes, les livraisons des récoltes des cinq années seront mises en commun, le prix initial de \$1.35 sera le même au cours de toute cette période et les excédents de bénéfices résultant de la vente de ces récoltes constitueront les versements de participation.

Pour ce qui est des livraisons, il n'y avait aucune restriction quant à celles de 1945-1946, et le Gouvernement a l'intention de demander à la Commission canadienne du

blé d'accepter tout le blé que les producteurs désirent livrer en 1946-1947. D'après les sources les plus sûres, la pénurie de blé et de farine de blé continuera à se faire sentir au cours de la prochaine campagne. Les livraisons effectuées au cours des trois dernières années de la période quinquennale dépendront des récoltes et de la situation des marchés. Les nouveaux décrets établissant que les quantités à livrer seront déterminées par le gouverneur en conseil avant chaque nouvelle campagne, mais dans tous les cas, cette quantité sera d'au moins 14 boisseaux par acre autorisée. Cette dernière disposition devrait protéger les producteurs de blé contre une trop forte réduction des livraisons, advenant que les marchés absorbent des quantités moindres que celles que nous prévoyons.

Je tiens à mentionner aussi les dispositions relatives aux prix du marché domestique et des marchés d'exportation. En vue de favoriser la régie générale des prix, avantageuse et aux producteurs fromentiers et à d'autres catégories de Canadiens, le prix du blé sur le marché domestique restera à \$1.25, le Gouvernement se chargeant des frais obligatoires du blé utilisé au pays même. Le Gouvernement continuera à verser un drawback aux minoteries, comblant la différence entre 77½c. et \$1.25 le boisseau à l'égard du blé utilisé au Canada pour la consommation humaine. Il ne s'agit pas là d'une dépense directe imposée au producteur. Quant au prix d'exportation, le blé expédié au Royaume-Uni s'écoulera évidemment aux conditions indiquées dans le contrat. Pour les ventes effectuées dans les pays n'ayant pas signé de contrat, nous ferons notre possible pour écouler notre blé aux prix correspondant autant que possible à ceux qu'obtient l'autre vendeur principal, en l'occurrence, les États-Unis. A cette fin, le décret C.P. 6122 en date du 19 septembre 1945, a été révoqué. Comme on se le rappelle, le Gouvernement avait demandé à la Commission canadienne du blé de ne pas vendre à un prix d'exportation supérieur à \$1.55 le boisseau, dans le cas du blé n° 1 du Nord en entrepôt à Fort-William-Port-Arthur ou à Vancouver.

On aura remarqué, à la suite de mes observations et d'après les conditions de l'accord conclu entre le Royaume-Uni et le Canada, que le Gouvernement juge sage de maintenir la Commission canadienne du blé à titre d'unique acheteur de blé des producteurs de l'Ouest. Le Gouvernement est d'avis que la vaste majorité des producteurs de l'Ouest seront satisfaits, du moins pour le moment, de cette méthode de vente. Les pouvoirs actuels de la Commission canadienne du blé se maintiendront en vertu de la loi sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales, tant que celle-ci restera en vigueur. A la révocation de cette loi, le Gouvernement verra en vertu de quelle autorité il sera possible de proroger les pouvoirs actuels de la Commission.

Les autres pouvoirs de la Commission, par exemple à l'égard du contingentement des livraisons, s'exerceront comme par le passé. En 1946-1947, cependant, le contingentement ne sera pas restrictif en soi, mais visera à assurer à tous les producteurs une part équitable de l'espace disponible des élévateurs et des wagons de chemins de fer.

Dans les observations que leurs porte-parole ont soumises au Gouvernement, les associations de producteurs de l'Ouest insistent pour que l'État maintienne la stabilité dans la période d'après-guerre. Le programme dont je viens de donner les grandes lignes aidera considérablement à la réalisation de cet objectif. Il ne fait aucun doute que les producteurs de blé ont assuré le succès de la régie des prix en consentant des sacrifices immédiats à l'égard des prix à l'exportation pour l'année-récolte 1945-1946 et l'année courante. Ces sacrifices ont également favorisé le rétablissement des pays d'outre-mer. Le Gouvernement est convaincu que le programme esquissé permettra aux producteurs, dans la mesure où cela dépend de l'État, de toucher un revenu équitable et relativement stable."

Division de l'Est.—Le 18 juillet 1946, l'hon. James A. MacKinnon, ministre du Commerce, a fait la déclaration générale suivante au sujet de la politique relative au blé d'hiver d'Ontario, pour la campagne commencée le 1er juillet 1946:

"Au cours de la campagne 1945-1946, le blé d'hiver n° 1 de l'Est canadien, livré à Montréal, s'est vendu au prix maximum de \$1.26 le boisseau. Il y avait pour la farine, un plafond correspondant. On a également distribué aux producteurs les recettes de l'Ontario Wheat Equalization Fund, recettes provenant de la perception de droits de péréquation prélevés à l'exportation de farine de blé d'hiver ontarien. Afin qu'elle puisse fixer le minimum des prix, la Commission canadienne du blé a été autorisée à acheter

le blé d'hiver n° 1 de l'Est canadien à raison de \$1.25 le boisseau livré à Montréal. La Commission n'a eu à effectuer aucun achat, étant donné que les maisons d'affaires ont acquis le blé au prix maximum.

On avait d'abord songé à fixer à \$1.35 le prix maximum du blé d'Ontario pour l'année-récolte commencée le 1er juillet 1946 et de permettre une majoration correspondante du prix de la farine et des produits du blé d'hiver vendus sur le marché domestique. Cependant, on n'a pas donné suite à cette idée à cause des récents événements en marge de la réglementation des prix. Les producteurs recevront plutôt, au moment de la livraison, 9c. de plus par boisseau, supplément versé par la Commission canadienne du blé au nom de l'Etat.

En outre, la Commission du blé paiera aux producteurs, au moment de la livraison, une somme de 5c. par boisseau, en remplacement des ristournes versées par la caisse de péréquation. Cette caisse continuera de fonctionner comme auparavant, sauf que l'Etat absorbera les bénéfices ou assumera les pertes, suivant le cas. Grâce à ce paiement au moment de la livraison, on évitera les frais et difficultés qu'occasionnait la remise d'une faible prime, plus tard. On compte que les producteurs trouveront cette méthode satisfaisante. Le résultat pratique de cette décision sera que, désormais, les producteurs d'Ontario recevront, en plus du prix payé par l'acheteur conformément au plafond existant, un montant de 14c., dont 9c. représentent l'augmentation de prix et 5c. un paiement fixe et définitif de l'Ontario Wheat Flour Equalization Fund. La Commission canadienne du blé maintiendra en vigueur le prix minimum de \$1.25.

Pour plus de précision, je puis ajouter que le prix maximum du blé d'Ontario et de ses produits n'a subi aucun changement."

Produits du blé.—La commission continue d'administrer les drawbacks versés pour la farine et les autres aliments propres à la consommation humaine et contenant du blé, vendus et livrés au Canada entre le 1er août 1946 et le 31 juillet 1947.

Avoine et orge.—En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 3222 du 30 juillet 1944, la commission continue de garantir les prix minimums de l'avoine et de l'orge sur la même base qu'en 1945-1946. Les prix maximums demeurent les mêmes.

Fonds de péréquation de l'avoine et de l'orge.—Aux termes de l'arrêté en conseil C.P. 3222 du 30 juillet 1946, la commission continue d'administrer les fonds de péréquation de l'orge et de l'avoine et les paiements provisoires de péréquation. Durant la campagne de 1946-1947, les paiements provisoires de péréquation sont réduits de 20 cents le boisseau à 15 cents le boisseau; des subventions sur le maltage jusqu'à 5 cents le boisseau sont permises. La réglementation des exportations en vue de ménager les approvisionnements de céréales pour le marché domestique continue de jouer un rôle important dans l'administration des céréales; l'Office du ravitaillement en produits agricoles décide des quantités exportables.

Graine de lin.—Pendant la campagne de 1946-1947, la commission demeure le seul agent autorisé à recevoir de la graine de lin commerciale de la part des producteurs canadiens. En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 3222 du 30 juillet 1946, la Commission est autorisée à acheter de la graine de lin à \$3.25 le boisseau, n° 1 C.O., en entrepôt à Fort-William-Port-Arthur ou Vancouver, et n° 1 C.E., en entrepôt à Montréal. Aux termes de ce même arrêté, la commission est tenue de vendre la graine de lin sur le marché domestique à des prix établis par l'Administrateur des huiles et des graisses de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.²¹ La commission doit en plus répondre à tous les besoins domestiques avant d'offrir de la graine de lin sur le marché d'exportation.

Graines oléagineuses.—En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 3222, la commission continue de garantir les prix minimums de la graine de tournesol et de la graine de colza, sur la même base qu'en 1945-1946.

Acréage et production

Les emblavures au Canada augmentent de 23,414,100 acres en 1945 à 25,900,000 en 1946. Cette augmentation des emblavures est accompagnée d'une diminution de plus d'un million d'acres consacrées à l'avoine et de 600,000 acres consacrées à l'orge.

La production globale de céréales et de graine de lin au Canada augmente d'environ 123 millions de boisseaux comparativement à 1945, tandis que la production des Prairies augmente de plus de 120 millions de boisseaux. Le tableau suivant indique la production de céréales au Canada et dans les Prairies de 1940 à 1946.

Les approvisionnements globaux de blé déclinent sensiblement de 75 millions de boisseaux par rapport au chiffre de 1945-1946, en raison du report domestique moins élevé qui fait plus que contre-balancer l'augmentation de la production en 1946. Le tableau à la page 851 donne l'approvisionnement global de céréales au Canada de 1940 à 1946.

STATISTIQUE HISTORIQUE

Production de céréales.—L'état suivant indique la production de céréales (en millions de boisseaux) au Canada et dans les provinces des Prairies, durant les campagnes terminées le 31 juillet 1940-1946.

CANADA

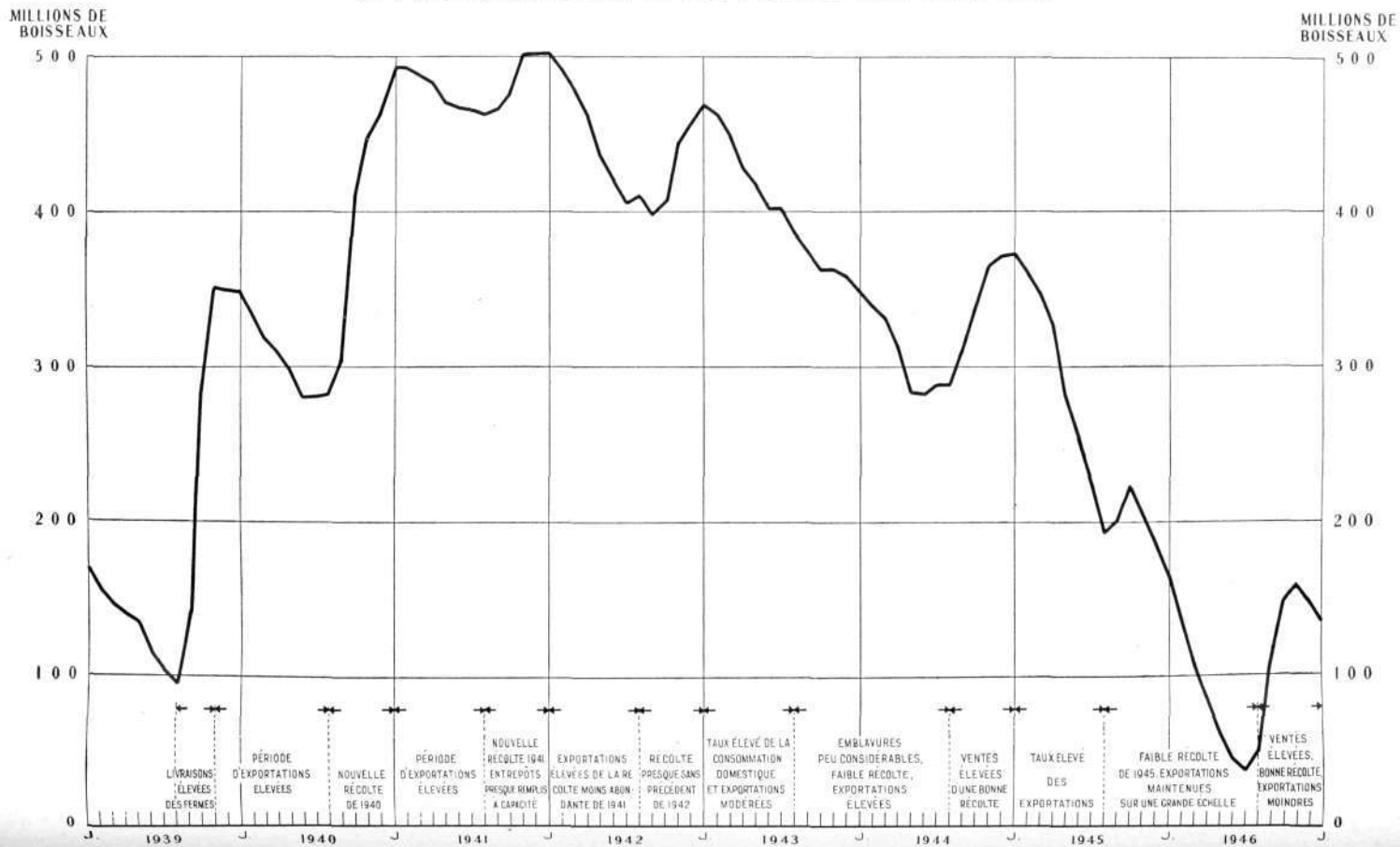
Année	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin	Total
(millions de boisseaux)						
1940.....	540	381	104	14	3	1,042
1941.....	315	306	111	12	6	750
1942.....	557	652	259	25	15	1,508
1943.....	284	482	216	7	18	1,007
1944.....	417	500	195	9	10	1,131
1945.....	318	382	158	6	8	872
1946.....	421	400	180	7	7	995

PROVINCES DES PRAIRIES

Année	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin	Total
(millions de boisseaux)						
1940.....	514	229	83	12	3	841
1941.....	296	178	95	10	6	585
1942.....	529	500	241	23	15	1,308
1943.....	268	382	204	6	18	888
1944.....	411	371	178	7	9	976
1945.....	295	273	144	4	7	723
1946.....	400	276	145	6	7	834

APPROVISIONNEMENTS DE BLÉ

APPROVISIONNEMENTS VISIBLES DE BLÉ AU CANADA, LE PREMIER DE CHAQUE MOIS
(APPROVISIONNEMENTS DES FERMES NON COMPRIS)



Approvisionnement de céréales.—L'état suivant indique (en millions de boisseaux) les stocks disponibles de céréales canadiennes au Canada et aux Etats-Unis, durant les campagnes terminées le 31 juillet 1940-1947:—

Année et item	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin
	(millions de boisseaux)				
1940—					
Report, le 31 juillet 1939.....	102	49	13	3	1
Production, 1939.....	521	384	103	15	2
Total.....	623	433	116	18	2
1941—					
Report, le 31 juillet 1940.....	300	47	13	5	1
Production, 1940.....	540	381	104	14	3
Total.....	840	428	117	19	4
1942—					
Report, le 31 juillet 1941.....	480	42	11	5	1
Production, 1941.....	315	306	111	12	6
Total.....	795	348	122	17	7
1943—					
Report, le 31 juillet 1942.....	424	29	11	3	1
Production, 1942.....	557	652	259	25	15
Total.....	981	681	270	28	16
1944—					
Report, le 31 juillet 1943.....	595	149	69	15	4
Production, 1943.....	284	482	216	7	18
Total.....	879	631	285	22	22
1945—					
Report, le 31 juillet 1944.....	356	109	46	6	4
Production, 1944.....	417	500	195	9	10
Total.....	773	609	241	15	14
1946—					
Report, le 31 juillet 1945.....	258	98	29	2	3
Production, 1945.....	318	382	158	6	8
Total.....	576	480	187	8	11
1947—					
Report, le 31 juillet 1946.....	70	75	30	1	2
Production, 1946.....	421	400	160	7	7
Total.....	491	475	190	8	9

¹ Moins de 500,000 boisseaux.

Paiements initiaux et de participation.—Les paiements initiaux et de participation quant au blé, sur la base du n° 1 Nord, en entrepôt à Fort-William, durant les campagnes terminées le 31 juillet 1936-1947, sont les suivants:—

Année	Paiement initial	Paiement de participation	Total
	\$ le boiss.	\$ le boiss.	\$ le boiss.
1936.....	0-875	-	0-875
1937 ¹	0-875	-	0-875
1938 ¹	0-875	-	0-875
1939.....	0-80	-	0-80
1940.....	0-70	-	0-70
1941.....	0-70	0-06215	0-76215
1942.....	0-70	0-15326	0-85336
1943.....	0-90	0-12502	1-02502
1944 ²	1-25	0-12146	1-37146
1945.....	1-25	4	-
1946.....	1-25 ³	4	-
1947.....	1-35	4	-

¹ En vigueur seulement lorsque le prix de fermeture du n° 1 Nord, en entrepôt à Fort-William, tombe à moins de 90 cents le boisseau.

² Porté de 90 cents à \$1.25 le 27 septembre 1943.

³ Une somme supplémentaire de 10 cents versée en 1946-1947.

⁴ Aucun renseignement disponible.

Versements de péréquation.—Les paiements de péréquation provisoires durant les campagnes terminées le 31 juillet 1944-1947 sont les suivants:—

<u>Année</u>	<u>Avoine</u>	<u>Orge</u>
	cents le boiss.	cents le boiss.
1944.....	10	15
1945.....	10	15
1946.....	19	20
1947.....	10	15

L'état suivant montre la distribution du surplus des fonds de péréquation des grains fourragers du 1er avril 1943 au 31 juillet 1943, et durant les campagnes terminées le 31 juillet 1944 et 1945:—

<u>Année</u>	<u>Avoine</u>	<u>Orge</u>
	cents le boiss.	cents le boiss.
Du 1er avril au 31 juillet 1943.....	2.40	1.43
1944.....	5.849	—
1945.....	—	7.59

Prix de la graine de lin.—Les prix établis de la graine de lin, sur la base du n° 1 C.O., en entrepôt à Fort-William—Port-Arthur, durant les campagnes terminées le 31 juillet 1943-1947, sont les suivants:—

<u>Année</u>	<u>Prix</u>
	\$ le boiss.
1943.....	2.25
1944.....	2.50
1945.....	2.75
1946.....	2.75
1947.....	3.25

Sous-section 2.—Distribution, entreposage et inspection des principales récoltes canadiennes

Pendant trois campagnes consécutives, l'écoulement du blé canadien est caractérisé par de fortes exportations. Au cours de la saison de 1945-1946, les exportations globales de blé et de l'équivalent de farine de blé s'élèvent à 340,107,000 boisseaux comparativement à 342,945,000 boisseaux en 1944-1945 et 343,755,000 boisseaux en 1943-1944. Les pays dévastés par la guerre ayant encore un besoin extrêmement pressant de céréales panifiables, le gros des expéditions totales de blé et de farine de blé s'est acheminé vers ces régions. Depuis l'année de la plus grande production 1943-1944, alors que les exportations canadiennes de blé aux Etats-Unis pour la consommation domestique et la mouture en régie atteignaient 159,828,000 boisseaux, les expéditions à ce pays ont été réduites à 41,861,000 boisseaux en 1944-1945 et à 12,334,000 boisseaux en 1945-1946.

La consommation domestique s'établit à plus de 166 millions de boisseaux en 1945-1946, au regard de plus de 172 millions l'année précédente. La quantité consommée en provende animale diminue d'environ 15 millions de boisseaux alors que la consommation humaine augmente d'environ 9 millions de boisseaux. Le mouvement du blé des provinces des Prairies vers les régions canadiennes qui ne produisent pas suffisamment de provende, l'Est du Canada et la Colombie-Britannique, en vertu du programme fédéral d'aide au transport, n'est que légèrement plus considérable en 1945-1946 qu'au cours de la campagne précédente. Environ les trois quarts des expéditions totales de blé faites en 1945-1946 en vertu de l'aide au transport étaient destinés à l'Ontario et au Québec.

3.—Production, importations, exportations et consommation domestique de blé et de farine de blé canadiens, campagnes terminées le 31 juillet 1941-1946

(Millions de boisseaux)

Détail	1940-1941	1941-1942	1942-1943	1943-1944	1944-1945	1945-1946
Report, 1er août.....	300.5	480.1	423.8	594.5	356.5	258.1
Production.....	540.2	314.9	556.8	284.5	416.6	318.5
Importations.....	néant	néant	néant	0.4	0.4	0.1
Totaux, approvisionnements.....	840.7	795.0	980.4	879.4	773.5	576.7
Exportations.....	231.2	225.8	214.7	343.8	342.9	340.1
Consommation domestique.....	129.4	145.4	171.2	179.1	172.5	166.7
Totaux, écoulement.....	360.6	371.2	385.9	522.9	515.4	506.8
Report, 31 juillet.....	480.1	423.8	594.5	356.5	258.1	69.9

Le commerce domestique et les exportations des cinq principales céréales du Canada sont indiqués avec certains détails au tableau 4. Les exportations de grains fourragers accusent des réductions considérables sur les niveaux de l'année précédente. Les expéditions d'avoine et d'orge diminuent d'environ 50 et 86 p. 100 respectivement, tandis que les exportations de seigle sont réduites d'environ 34 p. 100 et celles de graine de lin, de 89 p. 100.

4.—Distribution des récoltes canadiennes de céréales, années terminées le 31 juillet 1946

(Millions de boisseaux)

Détail	Blé ¹	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin
Report, 1er août 1945.....	258.1	98.3	28.9	2.0	2.9
Production de 1945.....	318.5	381.6	157.8	5.9	7.6
Importations.....	0.1	néant	néant	néant	néant
Totaux, approvisionnements.....	576.7	479.9	186.7	7.9	10.5
Exportations en termes de céréales.....	340.1	46.9	5.5	3.0	0.4
Consommation domestique—					
Consommation humaine.....	58.6	7.1	—	—	—
Provende animale.....	70.0	320.2	—	—	—
Semences.....	32.1	30.5	—	—	—
Emploi industriel.....	6.0	néant	—	—	—
Totaux, écoulement.....	506.8	404.7	157.1²	7.2²	8.3²
Report, 31 juillet 1946.....	69.9	75.2	29.6	0.7	1.6

¹ Y compris la farine de blé. ² Les totaux de la consommation domestique de l'orge, du seigle et de la graine de lin ne sont pas divisibles.

Capacité des élévateurs à grain autorisés.—Le 1er décembre 1946 la capacité totale d'emmagasinage des élévateurs à grain autorisés s'établit à environ 495,200,000 boisseaux, contre environ 566,700,000 à la même date en 1945 et 596,400,000 boisseaux en 1944. En 1946 comme en 1945, la plus forte diminution de la capacité autorisée d'emmagasinage se produit dans les annexes temporaires et spéciales de la division de l'Ouest. Le 1er décembre 1946 il n'y avait aucune annexe temporaire ou spéciale autorisée dans la division de l'Est. Bien qu'une certaine réduction se soit manifestée dans la capacité des élévateurs et annexes permanentes tant de la division de l'Est que de celle de l'Ouest, elle n'était pas considérable.

5.—Capacité des élévateurs à grain autorisés, 1er décembre 1946

(En milliers de boisseaux)

Division et élévateur	Eléva- teurs et annexes perma- nentes	Annexes tempo- raires et spé- ciales	Total	Division et élévateur	Eléva- teurs et annexes perma- nentes	Annexes tempo- raires et spé- ciales	Total
Division de l'Ouest				Division de l'Est—fin			
Elévateurs ruraux de l'Ouest	191,391	76,904	268,295	Ports des lacs inférieurs— Port-Colborne, C.P.N.	3,000	néant	3,000
Elévateurs particuliers et des minoteries	17,425	243	17,668	Port-Colborne Maple Leaf	2,250	"	2,250
Terminals interpublics et semi-publics	18,100	néant	18,100	Humberstone Robin Hood	2,000	"	2,000
Vancouver—New - Westminster	15,948	"	15,948	Toronto	4,000	"	4,000
Prince-Rupert	1,250	"	1,250	Kingston	2,350	"	2,350
Churchill	2,500	"	2,500	Prescott	5,500	"	5,500
Fort-William—Port-Arthur	87,967	"	87,967	Totaux, ports des lacs inférieurs	19,100	—	19,100
Totaux, division de l'Ouest	334,581	77,147	411,728	Ports du Saint-Laurent— Montréal, C.P.N.	15,162	néant	15,162
Division de l'Est				Élévateur fédéral de Montréal	750	"	750
Elévateurs de l'Est— Ports de la Baie—				Sorel	3,000	"	3,000
Collingwood	2,000	néant	2,000	Trois-Rivières	2,000	"	2,000
Midland	4,000	"	4,000	Québec	4,000	"	4,000
Midland-Simcoe	4,250	"	4,250	Totaux, ports du Saint-Laurent	24,912	—	24,912
Midland-Timn	4,650	"	4,650	Ports maritimes—			
Midland-Aberdeen	900	"	900	West-Saint-John	2,577	néant	2,577
Owen-Sound	4,000	"	4,000	Saint-John	500	"	500
Port-McNicol	6,500	"	6,500	Halifax	2,200	"	2,200
Élévateur et transit Goderich	3,000	"	3,000	Totaux, ports mariti- mes	5,277	—	5,277
Goderich-Ouest du Canada	600	"	600	Totaux, division de l'Est	83,514	—	83,514
Sarnia	3,000	"	3,000	Grands totaux	418,095	77,147	495,242
Walkerville	1,325	"	1,325				
Totaux, ports de la Baie	34,225	—	34,225				

6.—Inspection du grain canadien, campagnes terminées le 31 juillet 1945 et 1946

Grain	1945			1946		
	Division de l'Ouest	Division de l'Est	Total	Division de l'Ouest	Division de l'Est	Total
	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.
Blé de printemps	413,325,030	néant	413,325,030	284,606,674	néant	284,606,674
Blé d'hiver	453,870	1,627,386	2,081,256	1,864,186	2,912,302	4,776,488
Totaux, blé	413,778,900	1,627,386	415,406,286	286,470,860	2,912,302	289,383,162
Avoine	139,374,840	2,190	139,377,030	97,148,775	68,977	97,217,752
Orge	73,971,640	3,383	73,975,023	55,921,370	néant	55,921,370
Seigle	4,318,670	néant	4,318,670	2,822,515	11,240	2,833,755
Graine de lin	7,033,158	76,970	7,110,128	5,104,080	49,890	5,153,970
Maïs	246,000	4,621,394	4,867,394	61,500	2,690,164	2,751,664
Sarrasin	3,750	19,192	22,942	6,259	26,476	32,726
Grains mélangés	1,119,600	néant	1,119,600	716,403	néant	716,400
Totaux, tous grains	639,846,558	6,350,515	646,197,073	448,251,759	5,759,049	454,010,799

7.—Expéditions de grain par eau, de Fort-William et de Port-Arthur, campagnes terminées le 31 juillet 1945 et 1946

Grain	1945			1946		
	A des ports canadiens	A des ports américains	Expéditions totales	A des ports canadiens	A des ports américains	Expéditions totales
Blé.....boiss.	220,696,971	104,034,028	324,730,999	176,738,239	54,284,778	231,022,017
Avoine.....“	33,859,913	65,382,826	99,242,739	49,327,544	12,995,868	62,323,412
Orge.....“	22,386,019	32,981,670	55,567,683	30,049,959	3,958,312	34,008,271
Seigle.....“	1,673,998	3,985,593	5,659,591	1,032,056	1,631,285	2,713,341
Graine de lin.....“	1,699,266	3,801,666	5,500,932	2,970,283	365,251	3,335,534
Totaux, grains... “	286,521,161	210,185,783	496,706,944	260,168,861	73,235,494	333,402,575
Criblures.....tonnes	33,839	149,643	183,482	24,503	114,878	139,381

8.—Manutention du grain canadien aux élévateurs de l'Est, campagnes terminées le 31 juillet 1937-1946

NOTA.—Pour les campagnes de 1922-1929, voir page 635 de l'Annuaire de 1931 et pour celles de 1930-1936, p. 523 de l'Annuaire de 1943-1944

Détails et campagne	Blé	Avoine	Orge	Graine de lin	Seigle	Tous grains
	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.
Arrivages—						
1937.....	161,828,565	12,273,485	6,247,592	586,734	2,444,583	183,380,959
1938.....	118,582,130	7,496,487	27,610,593	482,529	1,400,923	155,572,662
1939.....	224,541,409	16,024,099	24,845,946	547,082	891,751	266,860,287
1940.....	240,412,659	15,204,169	14,340,317	666,436	2,163,482	272,787,063
1941.....	294,736,497	7,958,781	8,937,925	2,206,498	906,154	314,745,855
1942.....	282,400,393	5,468,716	7,240,814	1,912,528	785,929	297,808,380
1943.....	219,652,250	9,785,401	5,278,318	1,244,032	458,978	236,418,979
1944.....	254,389,628	18,836,600	20,806,305	752,512	739,090	295,526,135
1945.....	365,444,773	44,726,587	27,047,192	1,869,128	2,632,303	441,719,983
1946.....	318,075,743	70,013,103	30,789,084	3,669,449	1,938,882	424,486,261
Expéditions—						
1937.....	178,492,948	13,159,516	6,724,438	583,734	2,811,264	201,774,930
1938.....	119,884,101	7,358,685	27,090,701	482,529	1,180,127	155,996,143
1939.....	188,113,064	13,763,219	24,826,489	547,083	1,045,658	228,095,513
1940.....	221,558,877	17,360,438	14,784,608	613,212	1,927,316	256,244,451
1941.....	289,226,546	8,319,274	9,358,776	2,212,699	1,048,997	310,166,292
1942.....	282,022,653	5,377,665	5,658,168	1,873,895	777,623	295,710,004
1943.....	241,277,883	9,214,194	5,348,513	1,223,582	556,151	257,620,323
1944.....	248,581,173	17,221,335	17,164,441	628,979	829,960	284,425,888
1945.....	385,086,106	39,089,333	30,943,479	1,369,573	2,315,638	458,754,129
1946.....	338,462,187	70,460,215	28,472,953	3,727,563	2,432,487	443,553,412

Farine de blé.—Depuis la campagne 1937-1938 au cours de laquelle la production de farine de blé s'établit à 12,867,728 barils, la production des minoteries canadiennes a plus que doublé, la quantité totale en 1945-1946 atteignant un niveau sans précédent de 26,435,341 barils. La consommation domestique de farine accuse une augmentation considérable en 1945-1946: elle est de 12,837,000 barils, contre 10,900,000 en 1944-1945. Au cours de la saison 1945-1946, les minoteries ont fonctionné à 96.5 p. 100 de leur puissance de rendement. Quelques-unes ont dépassé leur puissance de rendement mensuel en fonctionnant pendant un plus grand nombre de jours ouvrables que d'habitude chaque mois et ont contribué à surélever le pourcentage général de la puissance de rendement à 102.4 et 100.5 pour les mois de mars et de mai respectivement. Les statistiques du personnel, des installations de force motrice, de la valeur des produits, etc. des minoteries et meuneries en 1944, sont données au tableau 9 du chapitre des manufactures, à la page 552.

Section 4.—Écoulement du bétail et des produits animaux*

Depuis le début de la guerre en 1939 la demande a fortement augmenté pour les bestiaux et les produits animaux sous forme de viandes, produits laitiers, volailles et œufs. Il en a fallu de plus grandes quantités non seulement pour répondre aux besoins du Royaume-Uni et des autres Nations Unies, mais aussi à cause de la demande sensiblement accrue au Canada grâce au plus grand pouvoir d'achat du consommateur. Le bétail est un élément très important du revenu agricole; il constitue en outre la base de l'importante industrie de l'abattage et de la salaison au Canada.

Ventes de bestiaux, 1945.—Les ventes commerciales de bestiaux au Canada atteignent trois nouveaux sommets en 1945. Le nombre de bestiaux vendus, pour la première fois, s'élève à plus de 2 millions; les ventes de veaux et de moutons atteignent également des chiffres sans précédent. Les ventes de porcs toutefois sont les plus faibles depuis 1939; elles sont d'environ 3 millions de têtes de moins qu'en 1944, l'année la plus active. Le nombre de bestiaux vendus au Canada en 1945 s'élève à 2,024,025, comparativement à 1,528,947 en 1944. Les ventes de veaux s'établissent à 830,346 contre 701,039 en 1944. Les ventes de porcs par voie des débouchés commerciaux en 1945 sont de 5,867,276 contre 8,863,830 en 1944. Le nombre de moutons et d'agneaux vendus est de 1,254,672 en 1945 au regard de 1,050,953 en 1944.

Le mouvement interprovincial et les exportations de bestiaux de toutes catégories, sauf les porcs, en 1945 font voir des augmentations sur l'année précédente. Les expéditions totales en 1945, avec les chiffres comparatifs de 1944 entre parenthèses, sont les suivantes: bêtes à cornes, 742,245 (621,075); veaux, 247,919 (192,906); porcs, 1,094,086 (1,887,092); moutons, 426,288 (377,946).

* Révisé par la Branche de l'agriculture, Bureau fédéral de la Statistique. Pour de plus amples détails voir *Statistique du bétail et de produits animaux*, publiée tous les ans par le Bureau fédéral de la Statistique, ainsi que la *Revue annuelle du marché*, publiée par la Branche du bétail, ministère de l'Agriculture. Les statistiques des bestiaux et des volailles sont données aux pp. 367-372 du présent volume.

9.—Bétail sur pied vendu dans les parcs à bestiaux, aux salaisons et directement pour l'exportation, par province, 1945

Bestiaux	Provinces maritimes	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Bêtes à cornes—								
Aux parcs à bestiaux.....	1,291	54,429	360,184	134,561	360,088	337,128	14,007	1,261,688
Aux salaisons.....	13,994	32,058	200,834	76,134	135,009	197,203	44,487	699,719
Pour l'exportation.....	4,542	11,789	45,418	53	98	484	234	62,618
Totaux, bêtes à cornes	19,827	98,276	606,436	210,748	495,195	534,815	58,728	2,024,025
Veaux—								
Aux parcs à bestiaux.....	9,547	123,642	152,141	43,285	83,986	46,697	1,589	460,887
Aux salaisons.....	11,337	91,874	108,392	50,915	27,191	72,164	4,253	366,126
Pour l'exportation.....	734	155	2,323	1	17	62	41	3,333
Totaux, veaux	21,618	215,671	262,856	94,201	111,194	118,923	5,883	830,346
Porcs—								
Aux parcs à bestiaux.....	1,623	157,878	237,513	45,463	90,912	159,121	1,672	694,182
Aux salaisons.....	105,581	377,387	1,569,155	441,167	852,004	1,786,993	34,604	5,166,891
Pour l'exportation.....	5,889	13	232	18	4	45	2	6,203
Totaux, porcs	113,093	535,278	1,806,900	486,648	942,920	1,946,159	36,278	5,867,276
Moutons et agneaux								
Aux parcs à bestiaux.....	3,068	129,794	156,154	53,928	115,244	75,556	4,424	538,168
Aux salaisons.....	36,403	95,415	155,916	88,128	44,230	196,836	36,146	653,074
Pour l'exportation.....	243	211	3,754	813	1,701	56,562	146	63,430
Totaux, moutons et agneaux	39,714	225,420	315,824	142,869	161,175	328,954	40,716	1,254,672
Bêtes à cornes achetées pour l'engraissement.....	116	1,692	85,594	15,463	12,329	72,257	1,026	188,477

Le tableau 10 donne les statistiques relatives au classement des animaux écoulés par les parcs et les livraisons directes aux salaisons de 1941 à 1945.

10.—Classification du bétail vendu dans les parcs à bestiaux et aux salaisons, 1941-1945

Bestiaux	1941	1942	1943	1944	1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Bêtes à cornes—					
Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—					
De choix.....	11,901	14,711	17,752	25,263	32,871
Bons.....	76,851	86,690	90,000	96,092	116,206
Moyens.....	74,956	76,635	81,891	116,780	163,797
Communs.....	45,251	30,948	44,525	81,954	125,821
Bouvillons, plus de 1,050 liv.—					
De choix.....	29,345	38,225	63,559	61,865	68,970
Bons.....	52,277	61,084	70,206	85,750	94,285
Moyens.....	24,878	19,912	31,349	53,011	50,322
Communs.....	6,526	3,503	5,771	15,332	10,888
Génisses—					
De choix.....	8,421	12,147	12,316	14,934	20,655
Bonnes.....	60,887	68,900	58,485	66,874	96,255
Moyennes.....	72,321	57,994	55,622	81,924	115,242
Communes.....	54,814	28,690	33,922	56,125	93,407
Veaux engraisés—					
De choix.....	24,484	27,513	18,928	18,510	25,813
Bons.....	45,508	44,118	35,252	34,238	42,276
Moyens.....	40,616	43,468	25,951	32,177	44,908
Vaches—					
Bonnes.....	83,710	93,736	79,358	110,936	157,082
Moyennes.....	99,427	98,471	88,722	99,932	151,046
Communes.....	77,106	78,674	69,394	81,480	118,577
A viande et à conserve.....	107,164	82,580	85,902	120,199	165,464
Taureaux—					
Bons.....	24,502	26,971	22,914	22,639	34,910
Communs.....	47,299	37,539	40,643	50,194	56,524
Bouvillons de long et de court engraisement—					
Bons.....	66,589	67,047	54,988	52,221	60,726
Communs.....	71,955	60,827	66,256	58,115	59,824
Vaches et génisses d'engraissement—					
Bonnes.....	12,563	12,350	10,842	11,528	12,450
Communes.....	8,402	6,145	9,173	12,017	14,343
Vaches en lactation et gestation.....	11,500	10,885	9,440	7,527	8,486
Non classées.....	10,761	22,533	12,312	14,488	20,259
Totaux, bêtes à cornes.....	1,250,014	1,197,266	1,195,473	1,455,105	1,961,407
Veaux—					
Veaux de lait—					
Bons et de choix.....	238,589	236,945	176,241	180,877	233,741
Communs et moyens.....	451,288	420,439	378,339	445,295	529,265
D'herbe.....	128,208	106,031	86,121	73,032	64,007
Totaux, veaux.....	818,085	763,415	640,701	699,204	827,013
Porcs, carcasses—					
"A".....	1,959,970	1,863,491	1,997,226	2,506,115	1,882,513
"B".....	3,379,022	3,428,636	3,743,893	4,799,573	3,076,057
"C".....	357,946	308,761	342,445	584,824	299,754
"D".....	25,092	18,715	17,760	37,815	21,180
"E".....	69,371	70,901	82,555	81,011	58,312
Lourds.....	100,069	197,722	340,463	195,865	107,231
Extra-lourds.....	33,790	55,957	127,244	112,148	85,326
Légers.....	123,946	17,636	35,599	93,657	61,205
Triées.....	167,001	266,344	462,246	442,170	269,495
Totaux, porcs, carcasses.....	6,216,207	6,228,163	7,149,421	8,863,178	5,861,073

**10.—Classification du bétail vendu dans les parcs à bestiaux et aux salaisons,
1941-1945—fin**

Bestiaux	1941	1942	1943	1944	1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Agneaux et moutons—					
Agneaux—					
Bons poids, commodes.....	542,967	568,726	553,751	596,275	670,080
Lourds, bons.....	27,479	14,428	17,608	15,687	19,209
Communs, tous poids.....	96,964	96,238	113,895	207,036	193,499
Béliers.....	52,527	52,462	52,332	63,309	54,123
Moutons—					
Lourds, bons.....	13,868	16,725	26,207	19,801	35,153
Bons poids, commodes.....	50,263	44,479	68,081	42,655	119,562
Communs.....	30,955	27,095	44,517	40,365	57,544
Non classés.....	10,744	8,940	8,239	5,240	15,546
Totaux, agneaux et moutons...	825,767	829,003	894,630	990,398	1,170,716
Agneaux et moutons, carcasses¹—					
Agneaux—					
"A".....	-	-	-	4,650	10,884
"B".....	-	-	-	2,880	5,222
"C".....	-	-	-	1,836	2,021
"D".....	-	-	-	425	355
Moutons.....	-	-	-	1,471	2,044
Totaux, agneaux et moutons, carcasse.....	-	-	-	11,263	20,526

¹ Classés comme telles pour la première fois en 1944.

Abattoirs et salaisons.—Le développement de cette industrie a été marqué par la concentration d'une grande partie de la production dans un nombre relativement faible de gros établissements, ce qui a facilité l'utilisation des sous-produits et permis une exploitation plus efficace. Le nombre d'établissements a fortement augmenté depuis 1930, alors qu'on n'en comptait que 76. En 1931, il y en avait déjà 147 par suite de l'addition de boucheries en gros exploitant leurs propres abattoirs. L'addition de ces petites unités n'a pas modifié sensiblement la valeur de la production de l'industrie. Cette valeur passe de \$3,799,552 en 1870 à \$7,132,831 en 1890 et \$22,217,984 en 1900. Au cours des dix années suivantes, la valeur fait plus que doubler; elle atteint \$48,527,076 en 1910 et \$240,544,618 en 1920. En 1945 elle est de \$504,849,523, comparativement à \$228,500,487 en 1940. Les principales statistiques de cette industrie en 1944 paraissent au chapitre des manufactures, tableau 9, pp. 552-557. Les abattages déclarés par les divers établissements en 1945 sont les suivants: bêtes à cornes, 1,887,693; veaux, 829,850; moutons et agneaux, 1,159,962; et porcs, 6,033,003.

Les maisons qui apprêtent les viandes pour l'exportation sont soumises à l'inspection en vertu de la loi des viandes et conserves alimentaires. Elles comprennent à peu près toutes les principales salaisons mais non les boucheries en gros locales ci-dessus mentionnées, ajoutées à l'industrie des abattoirs et salaisons, ni les abattages des boucheries de détail non plus que les abattages que les fermiers font pour leur propre compte et pour la vente locale.

11.—Bétail abattu dans les abattoirs canadiens inspectés, par mois, 1944 et 1945

Mois	1944				1945			
	Bêtes à cornes	Veaux	Moutons	Porcs	Bêtes à cornes	Veaux	Moutons	Porcs
	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.
Janvier	90,432	26,663	68,437	941,129	159,341	33,780	73,955	756,572
Février	93,794	28,367	56,037	933,991	123,110	34,176	56,775	532,806
Mars	101,732	55,160	74,692	932,318	126,186	77,858	45,174	599,822
Avril	93,525	32,040	49,875	793,326	114,587	107,324	24,404	539,864
Mai	101,932	89,832	35,471	855,324	107,526	102,360	18,655	494,488
Juin	89,352	71,892	33,363	682,783	98,222	81,600	44,200	377,944
Juillet	95,155	62,271	46,326	529,607	107,003	74,789	65,405	310,291
Août	116,722	60,235	96,252	451,712	143,745	64,240	130,084	298,918
Septembre	125,159	52,965	123,298	440,050	190,584	59,915	159,718	299,186
Octobre	132,788	51,970	145,912	610,076	224,173	60,255	253,393	454,538
Novembre	160,013	46,699	145,683	328,409	250,280	59,881	228,199	527,794
Décembre	153,517	33,151	83,823	767,692	179,267	31,448	85,209	459,406
Total	1,254,121	661,245	959,169	8,766,417	1,819,024	787,626	1,185,161	5,681,629

Consommation de viande.—La consommation estimative de viande, par bouche, donnée au tableau 12 représente la consommation civile seulement. Afin d'en arriver à une comparaison satisfaisante de la consommation de viande de 1940 à 1945 avec celle des années d'avant-guerre, les statistiques sur l'approvisionnement ont été revisées de façon à compenser pour les quantités de viande employées à des fins autres que civiles. Ces déductions comprennent les achats du ministère des Munitions et Approvisionnements pour l'armée, la marine et l'aviation, les approvisionnements pour les bateaux, les colis de la Croix-rouge et autres usages semblables.

Les chiffres de la population canadienne, utilisés dans le calcul de la consommation estimative par bouche, ont été ajustés en tenant compte des militaires en service à l'étranger ou casernés au pays. Les estimations du tableau 12 reposent sur le poids de la carcasse sauf dans les cas des viandes en conserve où elles sont établies d'après le poids du produit.

12.—Approvisionnement, distribution et consommation civile de viande et saindoux, 1942-1946, et moyennes quinquennales, 1935-1939

Nomenclature	Moyenne, 1935-1939	1942	1943	1944	1945 ¹	1946
Bœuf—						
Abattu au Canada	1,347.0	1,561.9	1,303.9	1,958.7	2,420.1	2,266.3
Habillé, poids estimatif	618,556	743,756	863,175	932,831	1,119,662	1,053,339
En mains le 1er janvier	22,684	32,209	29,204	35,637	31,831	40,842
Importations	158 ²	915	375	23	2	6
Totaux, approvisionnement	641,398	776,880	892,754	968,491	1,151,495	1,094,187
Exportations	10,899	15,961	13,549	107,411 ¹	194,754	136,063
Mis en conserve	1,406	3,212	3,963	14,181	116,302	86,480
En mains le 31 décembre	24,040	29,204	35,637	31,831	40,842	30,551
Consommé par d'autres que les civils	néant	51,911	63,418	64,546	65,000	18,213
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE	605,053	671,592	774,157	750,522¹	734,597	820,875
Consommation civile par bouche liv.	54.7	60.1	69.3	66.6 ¹	64.6	67.2

Voir renvois à la fin du tableau, p. 861.

12.—Approvisionnement, distribution et consommation civile de viande et saindoux, 1942-1946, et moyennes quinquennales, 1935-1939—suite

Nomenclature	Moyenne, 1935-1939	1942	1943	1944	1945 ¹	1946
Veau—						
Abattu au Canada..... '000	1,333.6	1,333.8	1,204.0	1,373.0	1,493.8	1,464.8
Habillé, poids estimatif..... '000 liv.	116,372	118,311	118,209	125,993	141,391	132,022
En mains le 1er janvier..... "	3,452	6,237	2,308	5,419	5,155	5,348
Importations..... "	3	3	3	3	3	3
Totaux, approvisionnement.....	119,824	124,548	120,517	131,412	146,546	137,770
Exportations..... "	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Mis en conserve..... "	22	27	23	25	2,195	5,459
En mains le 31 décembre..... "	3,785	2,308	5,419	5,155	5,348	3,427
Consommé par d'autres que les civils..... "	néant	1,115	1,451	2,735	4,000	481
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE.....	116,017	121,098	113,624	123,497	135,003	128,003
Consommation civile par bouche liv.	10.5	10.8	10.2	11.0	11.9	10.5
Porc—						
Abattu au Canada..... '000	5,165.1	9,283.3	10,550.8	11,421.5	8,883.7	6,503.5
Habillé, poids estimatif..... '000 liv.	620,522	1,188,295	1,394,400	1,503,267	1,111,607	823,846
En mains le 1er janvier..... "	34,511	71,562	55,650	85,472	48,852	33,072
Importations..... "	7,394	937	2,306	665	17	728
Totaux, approvisionnement.....	662,427	1,260,794	1,452,356	1,589,394	1,160,476	857,644
Exportations..... "	179,630	537,431	587,475	717,714	462,049	297,871
Mis en conserve..... "	4,495	32,132	53,764	91,438	46,116	52,143
En mains le 31 décembre..... "	37,863	55,650	85,472	48,852	33,072	38,600
Consommé par d'autres que les civils..... "	néant	39,025	44,088	39,948	40,000	6,508
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE.....	440,439	596,556	681,557	691,442	579,239	462,524
Consommation civile par bouche liv.	39.9 ¹	53.3	61.0	61.4	50.9	37.9
Mouton et agneau—						
Abattus au Canada..... '000	1,543.0	1,389.0	1,508.5	1,415.0	1,634.1	1,673.5
Habillés, poids estimatif..... '000 liv.	61,417	56,473	62,092	57,727	69,008	71,249
En mains le 1er janvier..... "	6,190	6,861	5,054	9,419	6,930	7,778
Importations..... "	422	2,010	29	néant	néant	néant
Totaux, approvisionnement.....	68,029	65,344	67,175	67,146	75,938	79,027
Exportations..... "	248	628	891	1,589	7,951	11,268
Mis en conserve..... "	37	133	129	218	1,563	1,303
En mains le 31 décembre..... "	5,965	5,084	9,419	6,930	7,778	7,070
Consommés par d'autres que les civils..... "	néant	3,763	5,055	3,912	4,800	578
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE.....	61,779	55,706	51,681	54,497	53,846	58,808
Consommation civile par bouche liv.	5.6	5.0	4.6	4.8	4.7	4.8
Viande en boîte—						
Production estimative..... '000 liv.	5,624	34,547	47,794	77,480	199,017	191,016
Importations..... "	12,292	4,555	5,840	5,685	656	1
Changement dans les stocks..... "	4	4	+998	+7,707	+50,000	néant
Totaux, approvisionnement.....	17,916	39,102	52,436	75,438	149,673	191,017
Exportations..... "	1,999	9,761	18,820	39,707	98,704	148,349
Consommée par d'autres que les civils..... "	néant	4,013	7,681	12,495	10,000	néant
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE.....	15,917	25,328	25,935	23,236	40,969	42,668
Consommation civile par bouche liv.	1.4	2.3	2.3	2.1	3.6	3.5

12.—Approvisionnement, distribution et consommation civile de viande et saindour, 1942-1946, et moyennes quinquennales, 1935-1939—fin

Nomenclature	Moyenne, 1935-39	1942	1943	1944	1945 ¹	1946
Issues—						
Production estimative.....'000 liv.	64,611	89,036	98,770	108,765	107,096	92,539
Importations.....	"	167	10	néant	néant	néant
Totaux, approvisionnement.....	64,611	89,203	98,780	108,765	107,096	92,539
Exportations.....	"	12,927	9,595	14,700	10,839	5,264
Mises en conserve.....	"	583	3,306	7,870	25,550	27,191
Consommées par d'autres que les civils.....	"	néant	1,839	2,411	2,000	242
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE.....	64,028	71,131	81,506	82,999	68,707	59,842
Consommation civile par bouche liv.	5.8	6.4	7.3	7.4	6.0	4.9
Saindour—						
Production estimative.....'000 liv.	63,237	106,372	119,884	140,753	94,328	58,363
En mains le 1er janvier.....	"	2,685	6,674	2,852	5,481	972
Importations.....	"	56	1	néant	"	5,000 ⁷
Totaux, approvisionnement.....	65,978	113,047	122,736	146,234¹	99,289	64,335
Exportations.....	"	19,485	1,612	734	32,310	442
Mis en boîte.....	"	75	398	27	13,028 ²	2,994
En mains le 31 décembre.....	"	2,963	2,852	5,481	4,961	972
Consommé par d'autres que les civils.....	"	néant	511	610	2,262	1,455
TOTAL X, CONSOMMATION CIVILE.....	43,455	107,674	115,875	93,679	35,217	59,244
Consommation civile par bouche liv.	3.9	9.6	10.4	8.3	7.5	4.9

¹ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946. ² Y compris les issues comestibles de bœuf et veau. ³ Quantités non disponibles séparément; quantité faible et comprise avec les importations de bœuf. ⁴ Non disponibles. ⁵ Les changements positifs dans les stocks représentent des déductions des approvisionnements disponibles pour une année et sont par conséquent soustraits. ⁶ Y compris le saindour employé dans la friture. ⁷ Estimation.

Section 5.—Entrepôts frigorifiques

Entrepôts frigorifiques.—En vertu de la loi des installations frigorifiques de 1907 (6-7 Edouard VII, chapitre 6, refondue dans les Statuts Révisés, 1927, c. 25), le gouvernement fédéral accorde des subventions pour encourager la construction et l'aménagement d'entrepôts frigorifiques accessibles au public, la loi et les règlements qui en découlent étant appliqués par le ministère de l'Agriculture.

13.—Entrepôts frigorifiques au Canada, par province, 1945

NOTE.—Les chiffres du présent tableau, qui n'englobent pas les crémeries avec réfrigération mécanique, sont fournis par J. F. Singleton, directeur adjoint du Service des marchés, Division des produits laitiers, ministère fédéral de l'Agriculture.

Province	Entrepôts publics subventionnés				Tous entrepôts	
	Nombre	Capacité pi. cu.	Coût \$	Subvention totale \$	Nombre	Capacité pi. cu.
Ile du Prince-Edouard.....	6	264,666	134,101	39,774	11	317,711
Nouvelle-Ecosse.....	13	3,263,328	3,038,994	902,418	35	4,087,480
Nouveau-Brunswick.....	6	1,395,192	584,806	175,441	17	1,618,319
Québec.....	15	577,841	661,708	198,511	102	12,213,727
Ontario.....	51	6,485,807	3,938,550	1,175,841	231	22,206,991
Manitoba.....	7	2,299,898	1,656,360	496,156	24	6,682,658
Saskatchewan.....	4	441,868	288,707	80,612	30	1,638,551
Alberta.....	4	409,471	351,500	105,450	16	3,642,580
Colombie-Britannique.....	49	12,777,336	3,927,779	1,178,334	108	21,103,034
Totaux.....	155	27,915,507	14,561,505	4,332,237	574	73,511,851

Stocks des entrepôts frigorifiques.—Depuis 1917 des statistiques sont publiées sur les stocks de denrées alimentaires dans les entrepôts frigorifiques, mais avec les années ces renseignements ont été beaucoup augmentés par suite de la subdivision des produits et de l'inclusion d'une plus grande variété de denrées alimentaires. Des rapports mensuels et annuels, publiés par la Branche de l'agriculture du Bureau fédéral de la Statistique, donnent des renseignements détaillés sur les stocks des entrepôts frigorifiques.

14.—Stocks d'aliments canadiens dans les entrepôts frigorifiques, les autres entrepôts et les fabriques laitières, 1946

Denrée	Au 1er janvier	Minimum de l'année	Date du minimum	Maximum de l'année	Date du maximum	Moyenne, 12 mois
Beurre (de crèmerie, de ferme et de petit lait)..... '000 liv.	35,965	5,275	1er avril	70,742	1er oct.	38,078
Fromage (de fabrique)..... "	26,522	18,059	1er avril	52,213	1er août	32,135
Lait entier évaporé..... "	18,423	6,963	1er mars	29,334	1er sept.	18,804
Poudre de lait écrémé..... "	1,823	734	1er avril	5,194	1er sept.	2,723
Oufs—						
En coquille..... '000 douz.	1,953	1,462	1er déc.	16,208	1er juill.	8,298
Gelés..... '000 liv.	8,679	3,840	1er avril	10,614	1er sept.	7,479
Volaille (habillée)..... "	16,319	3,387	1er juin	26,166	1er déc.	10,698
Porc—						
Frais..... "	4,533	3,261	1er sept.	5,735	1er déc.	4,431
Gelé..... "	10,837	3,020	1er oct.	37,001	1er juin	19,375
Salé ou en salaison..... "	17,402	12,065	1er oct.	17,589	1er avril	15,816
Saindoux..... "	972	595	1er oct.	1,517	1er mars	1,076
Bœuf—						
Frais..... '000 liv.	9,509	3,447	1er mai	11,973	1er déc.	8,110
Gelé..... "	26,817	4,753	1er août	26,817	1er janv.	12,395
Salé, etc..... "	680	381	1er juin	1,165	1er déc.	735
Veau..... "	5,348	1,855	1er mars	5,348	1er janv.	3,724
Mouton et agneau..... "	7,778	841	1er juill.	7,778	1er janv.	3,958
Poisson—						
Gelé frais..... "	27,730	15,537	1er mai	45,767	1er sept.	30,697
Gelé fumé..... "	1,781	1,131	1er mars	3,260	1er sept.	2,132
Fruits—						
Pommes (fraîches)..... '000 boiss.	1,736	3	1er juill.	7,361	1er déc.	6,024
Fruits gelés..... '000 liv.	9,511	4,165	1er juin	14,116	1er oct.	9,475
Dans des préservatifs..... "	16,360	8,813	1er juin	21,031	1er oct.	14,946
Pommes de terre..... tonnes	245,538	1,509	1er août	535,977	1er déc.	111,911

Section 6.—Établissements de commerce et de services*

Deux relevés complets de l'activité des établissements de commerce de détail et de gros ont été effectués au Canada. Le premier recensement de ce genre a eu lieu en 1931 en même temps que le septième recensement décennal. Il portait sur l'activité de 1930 et embrassait, en plus des maisons de détail et de gros, celles des établissements de services, y compris les hôtels. Les résultats de 1930 ont paru dans les volumes X et XI du recensement de 1931. Un deuxième recensement des établissements de commerce et de services, effectué en 1941 lors du huitième recensement décennal, porte sur les opérations commerciales de l'année de recensement.

* Révisé sous la direction de M. W. H. Losee, directeur, Division du recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la Statistique, par A. C. Steedman, chef, Statistique du commerce et des services.

Les résultats de ce recensement, en ce qui concerne le commerce de détail, sont donnés dans le volume X du recensement de 1941, tandis que les résultats pour les établissements de commerce de gros et de services paraissent dans le volume XI. Un sommaire des principales caractéristiques de l'armature du commerce de gros et de détail, fondé sur les résultats du recensement, est donné dans les sous-sections qui suivent. Ces renseignements sont fournis plus en détail aux pp. 622-649 de l'*Annuaire* de 1945.

Sous-section 1.—Commerce de gros

Le commerce de gros, pour fins de recensement, comprend toutes les agences de distribution entre le producteur d'une part et le détaillant ou l'industriel ou autre grand consommateur d'autre part. Il ne comprend pas les établissements manufacturiers, mais s'étend aux succursales ou bureaux de ventes maintenus par les manufacturiers en des endroits distincts de leurs manufactures. En plus des grossistes réguliers (y compris les exportateurs et les importateurs), les agents, les courtiers et les vendeurs à commission ont été inclus, de même que les rassembleurs de produits primaires, tels les associations coopératives de vente, les élévateurs à grain, et les acheteurs urbains et ruraux de produits primaires. Le recensement du commerce de gros comprend également les dépôts d'essence des distributeurs de dérivés du pétrole.

Les résultats du recensement de 1941 révèlent un total de 24,758 établissements de gros, employant 117,471 personnes qui ont reçu \$189,449,000 en salaires, gages et commissions. De plus, il y a 13,656 propriétaires d'établissements non incorporés engagés dans le commerce de gros. Ces établissements de gros ont déclaré un chiffre d'affaires global de \$5,290,751,000 dont \$4,278,342,000 représentent les ventes faites pour le compte des établissements relevés et \$1,012,409,000, les ventes faites à commission pour d'autres.

Comme certains genres de grossistes peuvent vendre à d'autres grossistes, il y a un certain double emploi dans le chiffre global des ventes de tous les établissements de gros. De même, le volume du commerce de gros ne peut être comparé à celui du commerce de détail, parce qu'une forte partie du commerce des établissements de gros est faite avec des consommateurs industriels ou autres gros consommateurs, ou encore avec des acheteurs de pays étrangers, et ainsi n'entre jamais dans le domaine du commerce de détail.

Le classement des établissements de gros repose sur diverses bases, telles que le chiffre annuel de ventes, le nombre d'employés, la forme d'organisation, le nombre d'unités d'écoulement. Les deux bases fondamentales, cependant, sont le mode d'exploitation et le genre de commerce.

Mode d'exploitation.—Les établissements de gros ont d'abord été classés selon le mode d'exploitation, c'est-à-dire selon les fonctions remplies, 31 genres particuliers ayant été groupés dans six classements majeurs. Les grossistes réguliers, c'est-à-dire les établissements qui remplissent la plupart des fonctions de vendeurs en gros, achetant et vendant pour leur propre compte, donnant un service de crédit et de livraison, etc., forment le groupe majeur le plus important. Ce groupe, en plus des grossistes réguliers, comprend les importateurs et les exportateurs de marchandises, ainsi que des grossistes volontaires en groupe qui desservent un groupe particulier de magasins de détail plus ou moins étroitement unis. Il y a 9,417 établissements classés comme grossistes réguliers en 1941, avec des ventes de \$2,358,475,000 ou 44.6 p. 100 des ventes de gros réunies, qui emploient 74,800 personnes et déboursent \$117,390,000 en salaires, gages et commissions.

Le groupe suivant le plus considérable quant au chiffre d'affaires est celui des succursales ou bureaux de ventes maintenus par les manufacturiers dans des endroits distincts de leurs manufactures et dont les ventes s'élèvent à \$1,206,994,000 ou 22·8 p. 100 des ventes de gros globales. Ces 1,622 établissements emploient 20,782 personnes qui reçoivent \$40,034,000 en salaires, gages et commissions.

Les agents et courtiers, qui comprennent les agents de manufacturiers, les vendeurs à commission, les agents d'importation et d'exportation, les courtiers, etc., faisant le commerce à commission pour les autres et, règle générale, n'ayant pas de stocks, déclarent des ventes de \$907,520,000 ou 17·2 p. 100 des ventes globales de tous les établissements de gros. Les salaires de 4,423 employés de ce groupe de grossistes s'établissent à \$8,677,000.

Un total de 7,366 établissements avec un volume de ventes de \$453,301,000 ou 8·6 p. 100 des ventes globales ont été classés comme rassembleurs de produits primaires. Ce groupe comprend les établissements engagés dans le rassemblement et la distribution de produits de la ferme et autres produits primaires, comme les associations coopératives de vente, les agences de vente, les élévateurs à grain, les acheteurs urbains ou ruraux qui achètent des produits primaires directement des producteurs. Ce groupe comprend 10,499 personnes qui ont reçu \$13,356,000 en salaires, gages et commissions.

Les 3,973 dépôts d'essence qui s'occupent de la distribution de dérivés du pétrole par camions ou wagons-citernes aux détaillants et autres consommateurs tels que les fermiers, les pêcheurs et les petits industriels, ont un chiffre d'affaires de \$216,292,000, ou 4·1 p. 100 du commerce de gros total. Le nombre d'employés est de 4,968, qui reçoivent une rémunération globale de \$6,890,000.

Le sixième groupe principal comprend tous les modes d'exploitation qui restent, tels les établissements de distribution de films, les entrepôts de distribution et les compagnies d'Etat. Ce groupe compte 274 établissements, avec des ventes de \$148,168,000, un personnel de 1,999 et un montant de \$3,102,000 en salaires et gages.

Genre de commerce.—L'autre principal mode de classement employé dans le recensement du commerce de gros est établi d'après le genre de commerce, c'est-à-dire d'après la principale denrée ou les groupes de denrées dont il est fait commerce. Il y a environ 150 classements particuliers selon le genre de commerce et ceux-ci sont répartis entre 25 groupes principaux. Parmi les grossistes réguliers, le groupe de l'épicerie et des spécialités alimentaires accuse le plus haut chiffre d'affaires avec des ventes de \$347,472,000, suivi du groupe des aliments (excepté l'épicerie) avec des ventes de \$237,935,000. En troisième place au point de vue ventes vient le groupe des machines avec \$207,856,000. Le commerce le plus important quant au volume des ventes pour les succursales et bureaux de ventes des manufacturiers est le groupe des métaux et des métaux ouvrés, dans lequel 75 établissements atteignent un chiffre d'affaires de \$177,152,000. Importantes également dans ce groupe sont les ventes de mercerie, vêtements et lingerie, d'appareils électriques, de dérivés du pétrole, et d'épicerie et spécialités alimentaires. Le groupe des produits de la ferme (produits bruts) avec un chiffre d'affaires de \$364,277,000 forme le genre de commerce le plus important chez les agents et les courtiers, au point de vue chiffre d'affaires; il est suivi de la mercerie, des vêtements et de la lingerie avec des ventes de \$116,914,000, mais ce groupe compte un plus grand nombre d'établissements. Les rassembleurs de produits primaires, sont concentrés dans le

commerce des produits de la ferme (produits bruts), ce genre de commerce comptant 6,333 établissements avec des ventes de \$368,355,000. Le commerce des produits alimentaires (excepté l'épicerie) est une autre catégorie importante, selon le genre de commerce, du groupe des rassembleurs avec des ventes de \$73,777,000.

Répartition provinciale.—Près de deux tiers du commerce de gros global du Canada est concentré dans les provinces d'Ontario et de Québec, la première avec une valeur de \$1,744,664,000 ou 33 p. 100 des ventes de gros totales et la deuxième avec \$1,726,521,000 ou 32·6 p. 100 du total. Le Manitoba vient en troisième lieu avec \$579,613,000 ou 11 p. 100, tandis que la Colombie-Britannique contribue pour 7·2 p. 100; l'Alberta, 6·1 p. 100; la Saskatchewan, 5·3 p. 100; la Nouvelle-Ecosse, 2·9 p. 100; le Nouveau-Brunswick, 1·7 p. 100; et l'Île du Prince-Edouard, moins de 1 p. 100.

La proportion du commerce global effectué dans chaque province varie selon les genres principaux de commerce qui composent le commerce de gros. Pour les grossistes réguliers, le Québec vient en premier lieu en 1941 avec 36·0 p. 100 du commerce global, suivi de près par l'Ontario avec 34·7 p. 100. Les provinces des Prairies absorbent 15·4 p. 100; la Colombie-Britannique, 8·1 p. 100; les Provinces maritimes, le reste, soit 5·8 p. 100. En dehors d'une concentration légèrement plus grande dans le Québec et l'Ontario, la répartition des ventes entre les succursales et bureaux de ventes des manufacturiers est semblable à celle des grossistes réguliers. D'autre part, les provinces des Prairies jouent un rôle beaucoup plus important dans les autres catégories. Elles contribuent pour 29·3 p. 100 aux ventes globales des dépôts d'essence, 34·2 p. 100 aux ventes de tous les agents et courtiers et 66·4 p. 100 au commerce total des rassembleurs de produits de la ferme.

Analyses diverses.—Les statistiques du commerce de gros sont analysées aussi selon l'importance du commerce, le nombre d'employés, la forme d'organisation, le genre d'acheteurs, etc. Ces analyses sont résumées aux pp. 626-627 de l'*Annuaire* de 1946.

Sous-section 2.—Commerce de détail

Etendue du commerce de détail connu.—Le total connu des opérations commerciales de détail au Canada en 1941, d'après les résultats du recensement des établissements de commerce, est évalué à \$3,667,715,600 ou une moyenne de \$319 par personne. La plus grande partie de ce commerce est effectuée par les magasins de détail. Le chiffre d'affaires des magasins de détail en 1941 est de \$3,440,901,700, mais ce montant comprend certaines opérations qui ne peuvent être considérées comme ventes de détail. Certains magasins de détail tirent une petite partie de leur revenu global du travail de réparation, tandis que d'autres vendent des marchandises aux prix de gros dans une mesure restreinte. En déduisant ces montants tirés d'autres sources du chiffre global de \$3,440,901,700, il reste \$3,354,499,100 qui représentent les ventes de détail faites par les magasins de détail.

En plus du commerce des magasins de détail, d'autres genres de commerce font aussi la vente des marchandises en détail. Les hôtels vendent des repas, des boissons alcooliques, du tabac, des revues, etc. Les établissements de gros font également un peu de commerce de détail. Certains établissements manufacturiers, particulièrement les boulangeries et les laiteries, vendent directement au consommateur ultime. Les associations coopératives et les compagnies d'éleveurs en chaîne sont engagées dans la distribution en détail d'approvisionnements agricoles.

Des ventes de détail sont faites par des marchands ambulants de même que par des personnes qui, chez elles, tiennent un commerce de détail comme occupation secondaire conjointement avec leur occupation principale.

Le chiffre d'affaires des genres de commerce de détail mentionnés ci-dessus a été calculé au recensement et est donné en résumé dans le tableau 15. Les deux principaux éléments non mesurés dans le commerce global de détail sont les ventes des fermiers sur les marchés urbains et les ventes de produits laitiers directement aux consommateurs par les producteurs-distributeurs.

15.—Commerce de détail total connu, 1941

Nomenclature	Montant	% du total	Nomenclature	Montant	% du total
	\$			\$	
Magasins de détail.....	3,354,499,100	91-46	Ventes d'approvisionnements agricoles par les associations coopératives et les éleveurs en chaîne.....	21,304,200	0-58
Ventes de repas, boissons alcooliques, tabac, etc., par les hôtels.....	109,022,100	2-98	Ventes par les marchands ambulants.....	13,286,500	0-36
Ventes de détail par les grossistes.....	60,265,300	1-64	Ventes de marchandises par les établissements de services.....	10,347,200	0-28
Ventes de détail par les boulangeries et laiteries manufacturières.....	93,049,700	2-54	Autres ventes de détail connues.....	5,941,500	0-16
			Commerce de détail total connu.....	3,667,715,600	100-00

Statistique sommaire des magasins de détail.—Ce qui reste de la présente section est consacré à une analyse des opérations des magasins de détail dans le sens large du mot, de manière à englober non seulement les magasins, mais aussi les postes d'essence, les restaurants, les cours à bois d'œuvre et tous les autres genres de débouchés faisant surtout la vente de marchandises en détail. En tenant compte de tous ces genres de commerce, il y a 137,331 débouchés de détail au recensement de 1941; ils emploient 297,047 personnes à temps continu et 95,561 autres à temps discontinu, dont les salaires et gages s'élèvent à \$314,438,000. De plus, il y a 131,823 propriétaires d'établissements non incorporés travaillant pour leur propre compte. Les ventes de l'année atteignent \$3,440,902,000 et les stocks à la fin de l'année sont évalués à \$540,864,000.

16.—Résumé du commerce de détail, par province, 1941

Province ou territoire	Magasins	Propriétaires	Employés		Salaires et gages	Ventes	Stocks le 31 déc. 1941
			À temps continu	À temps discontinu			
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	(en milliers de dollars)		
Ile du Prince-Edouard.....	863	859	1,425	308	1,135	15,936	3,495
Nouvelle-Ecosse.....	6,790	6,250	13,357	3,938	12,959	165,034	23,776
Nouveau-Brunswick.....	4,988	4,629	9,004	2,058	8,335	101,843	17,200
Québec.....	39,712	38,574	74,562	22,187	72,380	818,671	138,807
Ontario.....	47,055	44,891	121,042	44,800	134,780	1,406,977	206,162
Manitoba.....	7,219	7,058	20,387	5,069	20,215	210,833	30,020
Saskatchewan.....	10,088	9,644	14,641	4,611	14,550	186,886	37,262
Alberta.....	9,222	9,188	16,760	4,639	18,817	221,071	37,511
Colombie-Britannique.....	11,253	10,658	25,649	7,920	30,964	309,573	44,958
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	141	74	220	31	353	4,078	1,664
Canada.....	137,331	131,823	297,047	95,561	314,438	3,440,902	540,864

Commerce sur une grande échelle.—L'évolution du commerce sur une grande échelle au Canada a suivi en somme la même tendance que dans les autres pays. Les grands établissements, comme les magasins à rayons, ont tout d'abord pris une expansion marquée, mais entre 1930 et 1941 cette tendance ne s'est pas maintenue. Le genre de distribution des magasins en chaîne est également important, particulièrement pour les épicerie, les boucheries et les bazars.

Bien que les magasins en chaîne et à rayons aient fait une partie considérable du commerce de détail au Canada, le gros de ce commerce a été effectué par les magasins indépendants en 1941. La position relative des ventes des magasins en chaîne a très peu changé entre les deux années de recensement; elles constituent 18.3 p. 100 de tout commerce de détail en 1930 et 18.7 p. 100 en 1941. Les magasins à rayons ont cédé du terrain dans une très faible mesure aux magasins indépendants, les premiers s'attribuant 12.9 p. 100 et 11 p. 100 des ventes de détail en 1930 et 1941 respectivement. Le pourcentage de tout le commerce de détail effectué par les magasins indépendants a augmenté de 68.8 p. 100 en 1930 à 70.3 p. 100 en 1941.

Une analyse par genre de commerce révèle que les magasins indépendants prédominent dans certains genres de commerce. Les magasins généraux de campagne indépendants s'approprient 96.2 p. 100 des ventes de ces magasins, tandis que les postes d'essence indépendants s'attribuent 91.4 p. 100 de ce commerce. Les magasins de vêtements pour hommes et pour femmes, les restaurants, les magasins et comptoirs de tabac, les épicerie et les pharmacies sont d'autres commerces dans lesquels les marchands indépendants l'ont emporté de beaucoup sur les compagnies en chaîne et plus de 80 p. 100 du commerce de ces magasins se fait au moyen de magasins de détail indépendants. Le magasin de chaussures indépendant est le plus important genre d'exploitation dans ce commerce en 1941, puisqu'il fait 62.7 p. 100 du commerce, mais cette proportion est beaucoup plus faible que celle de 77.3 p. 100 en 1930, ce qui indique une expansion des magasins de chaussures en chaîne entre les deux recensements.

Des tableaux qui indiquent les positions relatives des magasins indépendants, en chaîne et à rayons, par division économique en 1930 et 1941, ainsi que les ventes de marchandises au détail par tous les magasins, par genre choisi de commerce et par mode d'exploitation, en 1930 et 1941, paraissent aux pp. 636-638 de l'*Annuaire* de 1945.

Magasins en chaîne.—Pour les fins du recensement les chaînes englobent tous les groupes de quatre magasins ou plus (excepté les magasins à rayons) exploités par un même propriétaire et une même administration et faisant le même genre de commerce. Tous les magasins à rayons sont classés comme indépendants, quel que soit le nombre de magasins exploités par une même compagnie.

Les 532 chaînes, qui comptent 8,011 magasins, ont fait 18.7 p. 100 de tout le commerce de détail durant l'année de recensement. Les bazars sont surtout exploités par des chaînes et les ventes de ceux qui le sont forment 86.9 p. 100 du total.

Commerce de détail dans les centres urbains.—La plus grande proportion du commerce de détail en 1941 se fait dans les centres urbains de 100,000 âmes ou plus. Alors que ces villes comptent 23 p. 100 de la population du Canada, les ventes y constituent 40 p. 100 du commerce de détail durant l'année de recensement. Par contre, les petits villages et les régions rurales de moins de 1,000 âmes renferment 49 p. 100 de la population et ne s'attribuent que 17 p. 100 du commerce de détail.

Les centres urbains compris dans le groupe des endroits de 1,000 à 30,000 âmes, qui comptent 20 p. 100 de la population, obtiennent 29 p. 100 des ventes de détail. Les villes de 30,000 à 100,000 âmes comptent 8 p. 100 des habitants au Canada et effectuent 14 p. 100 des ventes. Il est à remarquer que les ventes sont attribuées aux centres où se font les achats plutôt qu'aux régions d'où le commerce est tiré. Il est donc évident que plusieurs centres urbains agissent comme points de distribution pour les régions avoisinantes, et que le commerce attribué à ces villes ne reflète pas nécessairement la demande des consommateurs de la ville même.

L'augmentation de la population, des magasins et des ventes d'un recensement à l'autre pour toutes les villes de plus de 10,000 âmes en 1941 est indiquée aux pp. 639-640 de l'*Annuaire* de 1945.

Répartition du dollar du consommateur selon la marchandise.—Les produits alimentaires viennent en premier lieu en 1941 au point de vue de la valeur des ventes avec 26·8 p. 100 des dépenses globales. Le groupe de l'automobile, qui comprend non seulement les achats de véhicules neufs et usagés, mais aussi les achats d'essence et d'huile, de pneus et chambres à air, de pièces détachées et accessoires, vient en deuxième lieu avec 15·2 p. 100 du total. Les vêtements et les chaussures sont en troisième place avec 14·6 p. 100, suivis des articles de ménage avec 8·3 p. 100. Les ventes de boissons alcooliques s'établissent à 6·6 p. 100; les matériaux de construction, 4·7 p. 100; les recettes de la vente de repas, 4·2 p. 100; le combustible, 3·1 p. 100; les drogues, les articles de pharmacie et de toilette, 2·3 p. 100; les marchandises à la pièce, les articles de fantaisie et les menus objets, 1·8 p. 100; les autres marchandises, 12·4 p. 100.

Analyses diverses.—Les statistiques du commerce de détail sont analysées également selon l'importance du commerce, le nombre d'employés, etc. Ces analyses sont résumées à la page 632 de l'*Annuaire* de 1946 et sont données avec plus de détails aux pp. 631-643 de l'édition de 1945 et dans le volume X du recensement de 1941.

Sous-section 3.—Établissements de services de détail

Le recensement des établissements de commerce et de services embrasse non seulement les maisons engagées dans le commerce de détail et de gros des marchandises, mais aussi un grand nombre d'établissements de services de divers genres dont le revenu annuel découle des services fournis plutôt que de la vente de marchandises. Un nombre considérable de maisons font les deux, étant engagées partiellement dans la vente des marchandises et partiellement dans les services. Au recensement, un établissement est classé intégralement soit dans le groupe des marchandises ou dans celui des services, suivant l'activité principale déterminée par les recettes annuelles.

Il y a 49,271 établissements de services qui entrent dans les cadres du recensement de 1941 avec des recettes de \$254,678,000 contre 42,223 établissements de services avec des recettes de \$249,455,900 en 1930. Les établissements de services en 1941 ont 62,781 employés à temps continu et 21,647 personnes à temps discontinu et versent \$62,984,000 en salaires et gages.

Il y a une augmentation marquée du nombre et des recettes des salons de beauté de 1930 à 1941. Les résultats du recensement de 1930 indiquaient qu'il y avait 2,385 salons de beauté dont les recettes étaient de \$6,109,300, à rapprocher de 5,619 salons de beauté exploités en 1941 et ayant des recettes de \$12,884,400. Les recettes des établissements compris dans le groupe de la photographie aug-

mentent de \$5,078,600 en 1930 à \$6,901,300 en 1941, ce qui démontre l'expansion importante des services de photographie. Les résultats du recensement de 1941 font voir un montant de \$43,329,800 dépensé pour les services de buanderie et de nettoyage à sec, tandis que les recettes pour ces services en 1930 s'établissaient à \$33,944,500. Les boutiques de réparation, y compris celle de bijoux et de montres, d'automobiles et de bicyclettes, les forges, les boutiques de réparation et de rembourrage de meubles ont des recettes de \$37,512,100 en 1941.

Hôtels.—Les résultats du recensement des hôtels en 1941 révèlent qu'il y a 5,646 hôtels au Canada. Leurs recettes annuelles s'élèvent à \$147,488,156, dont \$78,695,770 ou 53 p. 100 représentent la vente de boissons alcooliques, \$57,706,350 ou 39 p. 100 la location des chambres et le service des repas, tandis que les 8 p. 100 qui restent découlent de diverses sources. De plus amples renseignements sur les hôtels se trouvent à la p. 633 de l'*Annuaire* de 1946.

Sous-section 4.—Statistiques courantes du commerce et des services

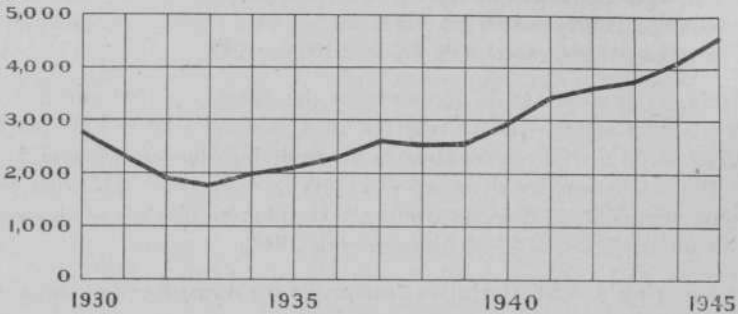
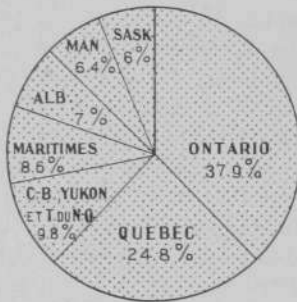
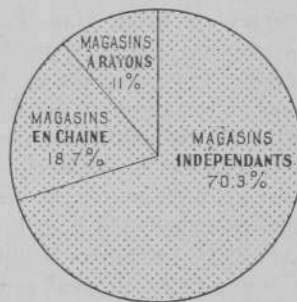
Le recensement complet de tous les établissements de commerce est une entreprise considérable et il n'est pas possible de faire un relevé de tout ce domaine chaque année. Une mesure des tendances et des développements les plus marquants au cours des années qui ont suivi le recensement s'obtient au moyen d'une série de relevés annuels, mensuels et spéciaux. Les paragraphes suivants donnent une revue des résultats des analyses les plus récentes des divers aspects du commerce canadien.

Commerce de gros.—Les tendances courantes du commerce de gros sont relevées au moyen d'indices mensuels des ventes basés sur les rapports d'un échantillon représentatif des grossistes de neuf genres de denrées. Les genres de commerce compris dans ce relevé sont l'outillage automoteur et accessoires, les pharmacies, les vêtements, les chaussures, la mercerie, les fruits et légumes, l'épicerie, la quincaillerie et le tabac et la confiserie. Les indices des ventes réunies de ces genres de commerce (en prenant comme base 1935-1939 = 100) sont en moyenne de 141·9 en 1941, 156·2 en 1942, 168·2 en 1943, 185·9 en 1944 et 205·3 en 1945. En comparaison avec 1941, les indices indiquent que le volume des ventes en dollars effectuées par les grossistes des neuf genres de commerce figurant au relevé augmente de 10·1 p. 100 en 1942, de 18·5 p. 100 en 1943, de 31·0 p. 100 en 1944 et de 44·7 p. 100 en 1945. La tendance à la hausse se prolonge en 1946, les ventes des dix premiers mois étant de 20 p. 100 plus élevées que celles de la période correspondante de 1945.

Commerce de détail.—Les ventes totales des magasins de détail au Canada en 1945 sont estimées à \$4,591,885,000, soit 11 p. 100 de plus que celles de 1944 et 33 p. 100 de plus que celles de 1941, l'année du recensement. L'expansion des ventes depuis 1941 est plus prononcée dans les magasins généraux de campagne, les quincailleries et matériaux de construction, les restaurants, les bijouteries, les débits de liqueurs alcooliques et de tabac dont les ventes de 1945 dépassent celles de 1941 de plus de 60 p. 100. Dans le même intervalle, la plupart des autres genres d'établissements de détail accusent des augmentations plus modérées, le commerce de l'automobile seul constituant une exception. Les ventes en dollars de tous les commerces réunis de l'automobile en 1945 sont de 28·9 p. 100 inférieures à celles de 1941; la diminution par rapport à l'année de recensement provient surtout de la distribution très limitée des ventes de véhicules automobiles neufs en 1945. Dix-neuf pour cent ou \$877,895,000 de tout le commerce de détail en 1945 s'est fait par l'entremise des 6,725 débouchés exploités par 426 compagnies en chaîne.

VENTES DE MARCHANDISES EN DÉTAIL AU CANADA

1930 - 45*

MILLIONS
DE DOLLARSPOURCENTAGES DU TOTAL DES
VENTES DE MARCHANDISES EN
DÉTAIL, PAR PROVINCE
1945POURCENTAGES DE LA RÉPARTITION
DU DOLLAR DU CONSOMMATEUR SELON
LE GENRE DE MAGASINS
1941

* Les données pour les années entre les recensements sont une estimation

L'Annuaire de 1946, à la p. 635, donne les estimations des ventes des années 1930 et 1941 ainsi que les indices des ventes de détail de 1931 à 1941, par province et pour certains genres de commerce. Le tableau 17 donne les indices de 1931 à 1945.

17.—Indices des ventes de détail au Canada, 1931-1945

(1930=100)

Année	Indice	Année	Indice
1931	84.3	1939	94.3
1932	69.8	1940	107.3
1933	64.8	1941	124.9
1934	72.5	1942	132.4
1935	76.9	1943	137.4
1936	83.7	1944	149.6
1937	94.8	1945	166.7
1938	92.5		

13.—Estimation des ventes de détail, par province et genre de commerce, 1943-1945

NOTA.—Les totaux des groupes peuvent comprendre des genres de commerce pour lesquels des chiffres séparés ne sont pas indiqués. Les chiffres des magasins en chaîne figurent à ce tableau, mais sont aussi donnés en détail dans le tableau 19.

Province et genre de commerce	1943	1944	1945	% de changement, 1945 comparativement à 1944
Province				
(en milliers de dollars)				
Provinces maritimes.....	324,708	359,566	394,297	+ 9.7
Québec.....	931,388	1,001,963 ¹	1,117,363	+11.5
Ontario.....	1,449,638	1,558,510	1,742,409	+11.8
Manitoba.....	239,403	264,982	292,735	+10.5
Saskatchewan.....	213,311	248,031	277,466	+11.9
Alberta.....	263,990	292,622	321,250	+ 9.8
Colombie-Britannique.....	355,788	390,584	438,838	+12.4
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	7,614	6,893	7,527	+ 9.2
Canada.....	3,785,840	4,123,151¹	4,591,885	+11.4
Genre de commerce				
Groupe de l'alimentation—				
Épiceries, magasins combinés et boucheries.....	786,311	842,336	918,744	+ 9.1
Totaux, groupe de l'alimentation.....	956,332	1,017,541	1,110,314	+ 9.1
Magasins généraux de campagne.....	289,533	321,308	354,684	+10.4
Groupe des marchandises générales—				
Magasins à rayons.....	423,618	464,880	516,141	+11.0
Bazars.....	98,018	102,857	111,573	+ 8.5
Totaux, groupe des marchandises générales.....	602,204	654,954	722,804	+10.4
Groupe de l'automobile.....	311,336	351,942	424,301	+20.6
Groupe du vêtement—				
Vêtements et lingerie pour hommes et garçons.....	96,311	102,814	112,711	+ 9.6
Vêtements pour toute la famille.....	93,498	98,760	108,987	+10.4
Vêtements et accessoires pour femmes.....	126,583	136,253	147,766	+ 8.4
Magasins de chaussures.....	56,117	59,631	66,480	+11.4
Totaux, groupe du vêtement.....	372,509	397,458	435,894	+ 9.7
Groupe des matériaux de construction.....	269,967	247,723	281,418	+13.6
Groupe des meubles, appareils de ménage, radios—				
Magasins de meubles.....	59,909	65,766	74,500	+13.3
Appareils de ménage ou radios.....	34,407	33,965	40,487	+19.2
Totaux, groupe des meubles, etc.....	191,334	107,056	123,520	+15.4
Groupe des restaurants.....	189,056	202,463	210,465	+ 4.0
Autres magasins de détail (y compris les magasins de seconde main)—				
Cours à charbon et à bois (marchands de glace).....	133,177	122,765	126,819	+ 3.3
Pharmacies.....	128,741	139,104	149,928	+ 7.8
Bijouteries.....	49,067	56,228	64,850	+15.3
Magasins de liqueurs des gouvernements ²	153,104	165,677	218,134	+31.7
Totaux, autres magasins de détail.....	759,525	822,706¹	928,485	+12.9
Totaux, tous établissements.....	3,785,840	4,123,151¹	4,591,885	+11.4

¹ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1945. ² La légère différence entre ces chiffres des magasins de liqueurs des gouvernements et ceux du tableau 19 provient de la façon un peu différente de préparer les deux séries.

19.—Ventes des magasins en chaîne, par province et genre de commerce, 1943-1945

NOTA.—Les totaux des groupes peuvent comprendre des genres de commerces pour lesquels des chiffres séparés ne sont pas indiqués.

Province et genre de commerce	1943	1944	1945	% de changement, 1945 comparativement à 1944
	(en milliers de dollars)			
Province				
Provinces maritimes.....	60,810	67,091	73,198	+ 9.1
Québec.....	146,585	156,298	175,826	+12.5
Ontario.....	310,228	338,042	384,405	+14.4
Manitoba.....	32,336	36,873	42,497	+16.2
Saskatchewan.....	38,026	43,698	49,703	+13.7
Alberta.....	46,989	51,347	57,675	+12.3
Colombie-Britannique.....	70,685	79,733	91,514	+14.8
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	2,590	3,306	3,078	- 6.9
Canada.....	766,249	774,088	877,596	+13.4
Genre de commerce				
Groupe de l'alimentation—				
Épiceries, magasins combinés et boucheries.....	185,975	204,853	218,969	+ 6.9
Totaux, groupe de l'alimentation.....	185,975	204,853	218,969	+ 6.9
Magasins généraux de campagne.....	9,289	9,477	11,264	+16.9
Groupe des marchandises générales—¹				
Bazars.....	84,366	88,569	95,998	+ 8.4
Totaux, groupe des marchandises générales.....	92,368	98,254	106,751	+ 8.6
Groupe de l'automobile.....	14,863	12,436	12,207	- 1.7
Groupe du vêtement—				
Vêtements et lingerie pour hommes et garçons.....	10,031	10,377	11,219	+ 8.1
Vêtements pour toute la famille.....	16,513	17,561	20,018	+14.0
Vêtements et accessoires pour femmes.....	15,134	16,608	19,456	+17.1
Magasins de chaussures.....	19,648	20,684	23,745	+14.9
Totaux, groupe du vêtement.....	61,326	65,209	74,438	+14.2
Groupe des matériaux de construction.....	37,123	44,477	46,958	+ 5.6
Groupe des meubles, appareils de ménage, radios—				
Magasins de meubles.....	13,675	15,651	17,334	+10.8
Appareils de ménage ou radios.....	9,774	9,482	11,534	+21.6
Totaux, groupe des meubles, etc.....	23,449	25,133	28,868	+14.9
Groupe des restaurants.....	19,494	20,337	20,653	- 1.4
Autres magasins de détail—				
Pharmacies.....	21,512	25,005	24,127	+ 4.9
Bijouteries.....	11,157	13,374	16,253	+21.5
Magasins de liqueurs des gouvernements.....	148,179	155,980	211,075	+25.3
Totaux, autres magasins de détail.....	253,600	283,362	347,314	+22.6
Totaux, tous établissements.....	766,249	774,088	877,596	+13.4

¹ A l'exclusion des magasins à rayons. ² La légère différence entre ces chiffres des magasins de liqueurs des gouvernements et ceux du tableau 18 provient de la façon un peu différente de préparer les deux séries.

Ventes d'instruments aratoires.—Les ventes domestiques d'instruments et d'outillage agricoles neufs, principalement aux prix de gros des marchands ou agents, s'établissent à \$63,781,105 en 1945; soit 16.3 p. 100 de plus que les ventes de 1944 qui sont de \$54,824,135. Des renseignements supplémentaires au sujet de la moyenne de la hausse des prix indiquent que le chiffre des ventes globales de 1945

doit être augmenté de 20 p. 100 pour le rapprocher du chiffre des prix de détail. Les fermiers canadiens ont donc dépensé environ \$76,600,000 pour de la machinerie et de l'outillage neufs en 1945.

Les chiffres distincts sur les ventes de pièces de rechange indiquent un commerce total de \$18,651,843 en 1945, augmentation de 9·2 p. 100 sur ceux de \$17,084,138 l'année précédente. En appliquant une majoration moyenne de 31·4 p. 100 aux chiffres de 1945, la valeur totale des ventes de pièces de rechange en détail s'établit à \$24,508,500.

20.—Répartition régionale des ventes d'instruments et d'outillage agricoles, 1944 et 1945

NOTA.—Valeur au prix de gros principalement.

Région	1944		1945		% d'augmentation en 1945 sur 1944
	Montant	% du total	Montant	% du total	
	\$		\$		
Provinces maritimes.....	1,933,382	3·5	2,619,974	4·1	35·5
Québec.....	5,058,633	9·2	6,051,271	9·5	19·6
Ontario.....	12,977,046	23·7	14,731,018	23·1	13·5
Manitoba.....	7,224,039	13·2	7,888,572	12·3	8·9
Saskatchewan.....	15,220,383	27·8	18,628,103	29·2	22·4
Alberta.....	11,117,015	20·3	12,352,466	19·4	11·1
Colombie-Britannique.....	1,293,637	2·3	1,529,701	2·4	18·2
Totaux.....	54,824,135	100·0	63,781,105	100·0	16·3

Statistiques des cinémas.—Il y a au Canada, 1,323 théâtres en 1945; les admissions payées s'y élèvent à 215,573,267. Les recettes, moins la taxe d'amusements, sont de \$55,430,711, tandis que la taxe d'amusements fédérale et provinciale perçue dans les cinémas s'établit à \$14,055,021. En outre, les 162 projectionnistes ambulants qui passent des films de 16mm ont des recettes de \$353,045, perçoivent \$80,918 en taxe d'amusements et déclarent 1,531,341 admissions. Il y a de plus 4 établissements exploités au Canada comme théâtres réguliers, dont les admissions payées sont de 1,137,322 et les recettes de \$873,341, plus \$239,179 de taxe d'amusements.

21.—Recettes des cinémas, par province, 1930, 1933, 1941, 1944 et 1945

(Moins les taxes d'amusements)

Province	1930	1933	1941	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	188,300	85,700	141,317	230,550	224,697
Nouvelle-Ecosse.....	1,814,500	933,300	2,195,599	3,141,049	3,112,340
Nouveau-Brunswick.....	1,093,400	556,500	1,102,265	1,595,130	1,702,869
Québec.....	8,301,800	5,510,500	8,047,022	10,983,139	11,490,406
Ontario.....	15,900,900	10,960,200	18,757,372	22,542,943	23,740,994
Manitoba.....	2,712,800	1,820,700	2,475,949	2,930,435	3,066,871
Saskatchewan.....	1,977,300	1,069,300	1,673,313	2,347,726	2,553,779
Alberta.....	2,323,700	1,465,300	2,257,115	3,383,994	3,304,488
Colombie-Britannique ¹	4,166,800	2,582,700	4,145,945	6,018,359	6,144,367
Totaux.....	38,479,500	24,954,200	40,795,897	53,173,325	55,430,711

¹ Comprend le Yukon.

Ventes de véhicules automobiles neufs.—Les résultats provisoires révèlent qu'en 1946, 114,479 véhicules neufs d'une valeur de \$179,689,602 au détail ont été vendus au Canada. Une partie disproportionnée de ces véhicules sont des véhicules commerciaux dont les ventes atteignent un niveau sans précédent de 41,427 unités,

en 1946 et représentent 36 p. 100 environ de tous les véhicules vendus. Le rythme auquel les voitures de tourisme arrivent sur le marché est de beaucoup plus lent que celui des dernières années de la décennie de 1930-1940, bien que les ventes de l'année atteignent 72,052 au total. La distribution s'élève rapidement d'environ 1,000 en janvier à 8,200 en juin; elle fléchit quelque peu au cours des quatre mois suivants pour se rétablir à de nouvelles cimes au cours des deux derniers. Les ventes n'ont pas le caractère saisonnier habituel. La production a été le facteur déterminant des ventes et, en raison de la demande active, il a fallu, afin de régulariser la distribution, maintenir des mesures de priorité durant la majeure partie de 1946.

Lorsque la production de voitures de tourisme pour usage civil a cessé vers le milieu de 1942, une réserve d'environ 10,000 voitures a été créée pour répondre aux besoins des usagers essentiels. Cette réserve était déjà épuisée au début de 1945 et le gouvernement autorisa la fabrication de 10,000 nouvelles voitures dans la dernière partie de l'année. Les grèves dans l'industrie de l'automobile ont retardé la production de ces voitures dont bien peu avaient atteint le marché du détail vers la fin de 1945.

Les ventes de véhicules automobiles neufs par les détaillants à compter de 1930 jusqu'à 1941 et en 1946 sont indiquées dans le tableau 22. Le calcul de ces statistiques a été suspendu durant la majeure partie de la guerre.

22.—Véhicules automobiles neufs vendus en détail, 1930-1946

NOTE.—La première année dont les chiffres soient connus est 1932. La valeur totale pour 1930 a été calculée d'après les renseignements obtenus du recensement des établissements de commerce et de service.

Année	Voitures de tourisme		Camions, autobus		Totaux	
	nomb.	\$	nomb.	\$	nomb.	\$
1930.....	1	1	1	1	1	122,165,000
1932.....	36,621	38,919,015	7,249	6,341,727	45,870	45,260,742
1933.....	39,568	39,692,630	5,764	5,757,600	45,332	45,450,230
1934.....	61,503	63,566,402	11,855	12,219,059	73,358	75,785,461
1935.....	83,242	83,429,114	18,219	18,313,335	101,461	101,742,449
1936.....	92,287	95,403,199	21,027	22,179,597	113,314	117,582,796
1937.....	114,275	116,886,334	30,166	32,284,193	144,441	149,170,527
1938.....	95,751	105,006,462	25,414	30,005,446	121,165	135,011,908
1939.....	90,054	97,131,128	24,693	28,836,393	114,747	125,967,521
1940.....	101,789	114,923,833	28,763	33,916,445	130,552	148,845,278
1941.....	83,650	108,907,312	34,432	43,006,207	118,082	151,915,519
1942-1945.....	1	1	1	1	1	1
1946 ²	73,052	109,932,039	41,427	69,757,563	114,479	179,689,602

¹ Non disponible.

² Sujet à révision.

Financement des ventes de véhicules automobiles.—Les compagnies de finance jouent un rôle important dans la distribution des véhicules automobiles. Certaines de ces compagnies sont des institutions nationales qui ont des succursales dans toutes les parties du pays; d'autres s'occupent du financement local des ventes en marge d'autres initiatives telles que l'assurance et l'immeuble. En acceptant les risques du financement de biens de consommation coûteux au moyen de la vente à tempéramment, elles permettent au particulier de se procurer ces biens moyennant un versement initial modéré et, en même temps, permettent aux détaillants de se servir de capitaux qui autrement seraient immobilisés dans les dettes des clients.

D'après le recensement de 1941, les papiers relatifs aux véhicules automobiles représentent 87 p. 100 de tout le financement de détail par les compagnies de finance. Ce qui reste, 13 p. 100, va aux ventes de radios, de commodités ménagères et d'un peu de meubles, de bijouterie et de vêtement. En 1941, il y a 77 compagnies qui

s'occupent activement du financement des ventes de véhicules automobiles, mais, durant la période de 1942-1945, ce nombre diminue de moitié. Durant la guerre, les opérations de financement ont été réduites à leur plus simple expression et se sont concentrées surtout dans le domaine des voitures d'occasion.

Le tableau 23 donne le montant de financement de véhicules automobiles par les compagnies de finance de 1930 à 1946.

23.—Financement des ventes de véhicules automobiles, 1930-1946

Année	Véhicules neufs		Véhicules d'occasion		Tous véhicules	
	Nomb.	Financement	Nomb.	Financement	Nomb.	Financement
		\$		\$		\$
1930.....	47,961	28,610,731	80,353	34,367,443	123,314	62,978,174
1931.....	33,988	20,869,547	64,635	21,071,707	98,623	41,941,254
1932.....	21,293	12,741,179	47,998	13,123,694	69,291	25,864,873
1933.....	15,860	10,030,368	38,358	10,128,420	54,238	20,158,788
1934.....	23,264	16,364,735	52,906	13,726,728	76,170	30,091,463
1935.....	31,950	22,410,656	68,228	17,840,865	100,178	40,251,521
1936.....	42,863	29,887,861	94,651	24,971,951	137,514	54,859,812
1937.....	56,247	40,664,675	121,651	35,185,488	177,898	75,850,173
1938.....	45,267	33,701,624	117,436	35,984,229	162,703	69,685,853
1939.....	37,320	27,852,627	115,787	34,916,119	153,107	62,768,746
1940.....	42,932	33,473,397	133,596	41,762,396	176,578	75,235,793
1941.....	41,032	34,887,591	141,387	49,829,192	182,419	84,716,783
1942 ¹	7,398	6,207,111	58,912	18,389,804	66,310	24,596,915
1943 ¹	1,077	1,254,878	38,496	13,637,688	39,573	14,892,566
1944 ¹	2,371	2,927,396	30,599	11,643,541	32,970	14,570,937
1945 ²	3,630	4,934,456	24,356	9,502,726	27,986	14,437,182
1946 ²	22,415	27,353,155	28,760	13,122,806	51,184	40,475,961

¹ Commerce concentré principalement dans le domaine des véhicules d'occasion.

² Provisoire.

Section 7.—La coopération au Canada*

Un bref exposé des progrès de l'entreprise coopérative au Canada et des lois qui la régissent a paru aux pp. 550-554 de l'*Annuaire* de 1942. Les événements qui ont déterminé la nomination en novembre 1944 d'une Commission royale chargée de faire enquête sur l'imposition du revenu et des surplus de bénéfices des sociétés coopératives de même que les conclusions de la commission ont été indiqués aux pp. 639-645 de l'édition de 1946.

Sous-section 1.—Tendances dans le domaine de la coopération en 1945

Des rapports ont été reçus de 1,824 sociétés coopératives actives pour l'année terminée le 31 juillet 1945. Ces sociétés sont engagées dans la vente de produits ou dans l'achat de fournitures pour leurs membres. Elles ne comprennent pas les associations de pêcheurs ni les coopératives de service. De ces associations, 965 vendent des produits agricoles, et 1,383 achètent des fournitures pour leurs membres ou exploitent des magasins coopératifs. Le nombre plus élevé de coopératives qui achètent des fournitures s'explique par le fait que les associations organisées principalement en vue de la vente de produits peuvent aussi bien acheter des fournitures, et aussi par le fait qu'une association peut acheter des marchandises de plusieurs des genres utilisés dans cette analyse. Les doubles emplois qui découlent de ces facteurs sont de 524.

Le nombre d'actionnaires et de membres est de 739,604 et le nombre de clients, membres ou non, est estimé à 738,345. Le bilan consolidé révèle un actif total de

* Préparé par A. E. Richards et Lucienne Lalonde, Service des marchés, Division de l'économie, ministère de l'Agriculture.

\$172,565,590, après déduction pour dépréciation et mauvaises créances. C'est une diminution de 30 millions au regard de l'année précédente et qui s'explique en majeure partie par la diminution des stocks de grains. Les emprunts des banques pour couvrir ces stocks ont été réduits en proportion de sorte que le passif général diminue de \$43,200,000. La part des membres s'élève à \$83,774,151 et se compose d'un capital social versé de \$15,789,047 et de réserves et surplus de \$67,985,104. Ce total est une augmentation de la part des membres de \$11,282,613 sur 1944. De 1944 à 1945, le capital d'exploitation passe de \$31,826,711 à \$40,163,231. La relation entre l'avoir net et l'actif total augmente de 35·7 p. 100 en 1944 à 48·2 p. 100 en 1945, ce qui indique un raffermissement de la structure financière coopérative.

La vente de produits agricoles s'établit à \$500,481,627; la vente de fournitures et de marchandises, à \$81,360,855 et l'autre revenu à \$3,807,584, soit un chiffre d'affaires total de \$585,650,066. L'augmentation sur l'année précédente est de \$57,794,526.

Ventes.—La valeur des produits agricoles vendus en 1945 est de 41 millions de dollars plus élevée qu'en 1944. La valeur de la vente de fruits et de légumes augmente de 11 millions, de tabac, de 9 millions, de produits laitiers, de 8 millions, de bestiaux, de 6 millions et de grain et de semence, de 5 millions.

Une mesure utile de l'activité coopérative sur une base régionale est obtenue en divisant la valeur totale des produits vendus en coopérative dans une région par le nombre de fermes que contient cette région (d'après le recensement de 1941). La Saskatchewan est en tête de toutes les autres provinces avec une moyenne de ventes de \$1,257 par ferme; la Colombie-Britannique vient ensuite, avec \$1,083, l'Alberta, avec \$913, le Manitoba, avec \$727, l'Ontario, avec \$364, l'Île du Prince-Edouard, avec \$281, le Québec, avec \$272, la Nouvelle-Ecosse avec \$154 et le Nouveau-Brunswick, avec \$112. La moyenne pour le Canada pris dans son ensemble est de \$683 par ferme.

La vente du grain se maintient à un niveau élevé durant toute la campagne de 1944-1945. Il est estimé que durant l'année terminée le 31 juillet 1945, les livraisons de grain aux quatre grandes coopératives des provinces des Prairies dont le chiffre figure dans le présent rapport ont été de 46 p. 100 de toutes les livraisons dans ces provinces. Estimativement, c'est la même proportion que celle qui a été écoulée par les coopératives en 1943-1944. La valeur de vente du grain et de la semence écoulés par les coopératives, qui s'élève à 269 millions de dollars, est d'environ la moitié du chiffre total d'affaires des coopératives au Canada durant l'année 1944-1945.

Il est estimé que 28 p. 100 des principaux produits agricoles dirigés vers les débouchés commerciaux ont passé par les mains des coopératives de vente en 1944-1945. Celles-ci ont écoulé environ 17 p. 100 de tous les produits laitiers, 17 p. 100 du bétail, 12 p. 100 des œufs et de la volaille, 47 p. 100 de la laine, 27 p. 100 des fruits et des légumes, 21 p. 100 du miel, 36 p. 100 des produits de l'érable, 89 p. 100 du tabac et 46 p. 100 du grain et de la semence.

Pour déterminer le statut des coopératives par rapport aux méthodes non coopératives d'acheminer les produits agricoles vers les débouchés commerciaux, une comparaison a été établie entre les changements dans les ventes coopératives et le revenu monétaire total d'une année à l'autre. En 1944-1945, les ventes coopératives de denrées agricoles augmentent de 9 p. 100 sur 1943-1944 tandis que le revenu monétaire total de la vente de ces mêmes denrées augmente de 15 p. 100. Ceci indique une proportion moindre du total des ventes faites par l'entremise des sociétés coopératives. Dans le groupe des produits animaux, les ventes

coopératives augmentent de 7 p. 100 tandis que le revenu monétaire total augmente de 15 p. 100. Les coopératives de ce groupe ne suivent pas le rythme de l'augmentation générale. D'autre part, les coopératives de fruits et de légumes augmentent de 52 p. 100 en 1944-1945 sur l'année précédente tandis que le revenu monétaire total de la vente de ces produits augmente de 20 p. 100. Apparemment, les coopératives font plus d'affaires dans ce domaine au cours de la campagne de 1944-1945.

Ventes de marchandises.—La valeur déclarée des ventes de fournitures et de marchandises achetées par les coopératives pour leurs membres et leurs clients s'établit à \$81,360,855 en 1944-1945. C'est une augmentation de 15.9 millions sur l'année précédente. Les augmentations les plus marquées sont celles du groupe des produits alimentaires, des provendes, des engrais et des matières de pulvérisation. Ces augmentations sont attribuables en grande partie à l'emploi plus général des provendes, des engrais et du combustible pétrolier par les fermiers en vue de réaliser les objectifs fixés pour l'agriculture canadienne.

Coopératives de pêcheurs.—En plus de l'entreprise coopérative étudiée ailleurs, il y a 65 coopératives de pêcheurs en activité en 1944-1945 dont les effectifs sont estimés à 7,633. Le chiffre total d'affaires déclaré s'élève à \$5,239,934, ce qui constitue une augmentation marquée sur l'année précédente.

Assurance.—L'assurance mutuelle contre l'incendie est l'une des plus anciennes formes de coopération au Canada. Durant l'année terminée le 31 décembre 1944, 409 sociétés agricoles d'assurance mutuelle contre l'incendie partagent des risques de plus de \$1,436,293,000 pour l'avantage mutuel des fermiers qui en sont membres. L'actif net déclaré est de \$15,973,000 et les pertes nettes compensées en 1944 s'élèvent à \$3,014,000.

Syndicats de crédit.—La statistique complète des syndicats de crédit paraît au chapitre du Régime monétaire et régime bancaire, pp. 1090-1093.

Magasins coopératifs.—Il y a au Canada, en 1945, 917 magasins coopératifs. Le nombre de sociétaires est de plus de 165,000. La valeur totale des ventes de détail de ces magasins excède 55 millions de dollars. Ces coopératives absorbent estimativement 0.8 p. 100 de tout le commerce de détail du Canada, augmentation de 0.2 p. 100 sur les chiffres déclarés lors du recensement de 1941. Il est probable toutefois que cette augmentation est le résultat d'un relevé plus exact et plus complet que d'une augmentation du commerce de détail coopératif.

Coopératives diverses et de services.—A la fin de 1944, il y a 2,375 réseaux téléphoniques coopératifs au Canada, dont les immobilisations dépassent 22 millions de dollars et le nombre d'appareils est de 110,388. En plus du commerce coopératif analysé jusqu'ici, il y a d'autres services coopératifs tels que le logement, la chambre et la pension, les transports, les soins médicaux et hospitaliers et les services funéraires.

Deux peut-être des plus récents développements dans ce domaine sont les fermes coopératives de la Saskatchewan et les coopératives de service d'électrification rurale dans le Québec. Les fermes coopératives de la Saskatchewan en sont encore à leur enfance et il est intéressant de remarquer qu'un grand nombre de ceux qui en font partie sont des anciens soldats de la guerre de 1939-1945.

L'Office de l'électrification rurale de Québec aide aux groupes ruraux à s'organiser coopérativement dans le but d'amener l'électricité sur les fermes. A cette fin, il a reçu de la législature de Québec une somme de 12 millions de dollars.

Progrès récents.—Le mouvement coopératif au Canada, au cours des dernières années, s'est étendu et s'est consolidé au moyen de fédérations et d'affiliations internationales. L'une de ces initiatives a été la création de la Canadian Co-operative Implements Limited pour la fabrication et la distribution de la machinerie agricole dans les trois provinces des Prairies. Une petite manufacture a été achetée à Winnipeg qui fabrique maintenant de menus instruments. La compagnie a aussi passé un contrat avec une compagnie de machinerie de l'Est pour que celle-ci lui fournisse des tracteurs et la machine agricole plus lourde.

Les divers organismes de commerce coopératif en gros du Canada se sont affiliés à l'Interprovincial Co-operatives Limited en vue de faciliter l'échange coopératif interprovincial des produits des diverses provinces. Certaines de ces coopératives font aussi partie de la National Co-operatives Incorporated des Etats-Unis. C'est l'un des premiers mouvements en vue de propager le commerce coopératif international.

Modifications d'impôt.—Les modifications à la loi de l'impôt de guerre sur le revenu relativement aux coopératives ont été proposées et adoptées par le Parlement du Canada en août 1946. Ces modifications sont fondées en majeure partie sur le rapport de la Commission royale sur les coopératives déposé à la Chambre des communes en décembre 1945.

L'ancien article 4 (p) relatif à l'exonération a été révoqué à la fin de la campagne ou année financière de 1946 et l'exonération complète a été consentie pour trois ans seulement aux coopératives qui sont entrées en affaires après le 1er janvier 1947. Les dividendes de clientèle sont déductibles par les coopératives comme dépense avant le calcul du revenu imposable. Celui-ci se compose de: (1) tout excédent découlant de l'entreprise des membres et des non-membres et qui n'a pas été versé; (2) excédent découlant de l'entreprise de non-membres versé aux membres; (3) dividendes ou intérêt versés sur le capital social; ou (4) un montant égal à 3 p. 100 du capital utilisé, s'il est effectivement gagné, qui peut être réduit par le paiement d'intérêt sur les obligations exécutoires. La taxe sera payée sur le total de (1), (2) et (3), ci-dessus, ou sur le total de (4), selon celui des deux qui est le plus élevé.

Sous-section 2.—Statistique de la coopération

Les tableaux 24 à 27 donnent des statistiques sur les coopératives actives qui s'occupent de la vente de produits ou de l'achat de fournitures pour leurs membres. Ils ne contiennent pas celles des coopératives de pêcheurs ou de services.

24.—Statistique sommaire des coopératives commerciales, années terminées le 31 juillet 1936-1945

Année	Coopératives	Lieux d'affaires	Actionnaires ou membres	Clients	Ventes de produits de la ferme	Ventes de fournitures	Affaires totales ¹
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$	\$
1936.....	781	3,186	366,885	406,321	144,962,609	12,788,192	158,165,565
1937.....	1,024	3,987	396,918	451,231	157,031,405	16,363,966	173,927,117
1938.....	1,217	4,125	435,529	462,937	134,493,746	20,091,893	155,080,435
1939.....	1,332	3,791	445,742	486,589	180,747,471	20,400,008	201,659,984
1940.....	1,151	3,657	450,453	462,266	214,293,359	21,129,822	236,322,466
1941.....	1,395	4,005	451,685	507,223	215,030,410	25,895,374	242,158,305
1942.....	1,722	4,291	561,314	620,034	214,762,980	42,327,447	257,090,427
1943.....	1,650	4,406	585,826	608,680	295,499,274	55,689,141	352,785,598
1944.....	1,792	4,534	690,967	719,080	459,798,798	65,508,771	527,855,540
1945.....	1,824	5,341	739,804	738,345	500,481,627	81,360,855	585,650,067

¹ Y compris autres revenus.

24.—Statistique sommaire des coopératives commerciales, années terminées le 31 juillet 1936-1945—fin

Année	Actif total	Valeur des installations	Passif général	Capital social versé	Réserves et surplus	Capital de roulement ¹	Avoir net en pourcentage de l'actif
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%
1936.....	85,751,901	35,289,468	34,665,210	8,954,135	42,132,556	15,797,223	59.6
1937.....	87,938,453	36,338,952	36,635,625	9,265,747	41,987,081	14,913,876	58.3
1938.....	83,140,697	36,569,984	33,423,607	9,265,391	40,451,699	13,147,106	59.8
1939.....	86,240,733	37,751,641	32,973,321	9,685,537	43,581,925	15,515,821	61.8
1940.....	102,685,109	38,265,055	48,424,694	10,155,221	44,105,194	15,995,360	52.8
1941.....	145,658,904	33,567,084	92,222,947	10,503,077	42,932,880	14,868,873	36.7
1942.....	128,004,893	37,597,916	69,964,822	12,220,249	45,819,822	20,442,155	45.3
1943.....	186,634,839	36,866,861	124,264,065	13,091,948	49,278,806	25,503,893	33.4
1944.....	203,047,911	40,664,827	130,556,373	15,608,150	56,883,388	31,826,711	35.7
1945.....	171,128,184	43,048,326	87,354,033	15,789,047	67,985,104	40,725,825	48.2

¹ Le capital de roulement employé dans ce tableau est l'excédent de l'actif, moins la valeur des installations, sur le passif général.

25.—Produits vendus, commerce de marchandises et fournitures par les coopératives commerciales, campagne terminée le 31 juillet 1945

Nomenclature	Coopératives ¹	Valeur des ventes
	nomb.	\$
Ventes—		
Produits laitiers.....	552	60,911,834
Fruits et légumes.....	173	32,133,239
Grains et semences.....	90	268,922,757
Bestiaux.....	264	88,091,373
Oeufs et volailles.....	234	17,788,944
Miel.....	4	1,106,278
Produits de l'érable.....	3	1,037,295
Tabac.....	6	27,522,489
Laine.....	10	1,723,000
Fourrure.....	2	636,769
Bois d'œuvre et de chauffage.....	5	174,194
Divers.....	30	433,455
Totaux, ventes.....	965	509,481,627
Marchandises—		
Produits alimentaires.....	367	19,129,952
Vêtements et fournitures de ménage.....	257	2,910,378
Dérivés du pétrole et accessoires d'automobile.....	542	12,248,368
Provendes, engrais chimiques ou matières de pulvérisation.....	859	32,104,073
Machines et outillage.....	271	921,725
Charbon, bois et matériaux de construction.....	425	4,674,480
Divers.....	692	9,371,879
Total, marchandises.....	1,883	81,369,855
Totaux généraux.....	1,824	591,842,482

¹ Il y a double emploi dans cette colonne parce que certaines coopératives, en plus de vendre des produits, font le commerce des fournitures. Certaines coopératives vendent plus d'un produit et d'autres font le commerce de plusieurs des fournitures énumérées.

26.—Coopératives commerciales, par province, campagne terminée le 31 juillet 1945

Province	Coopé- ratives	Actionnaires ou membres	Ventes de produits	Ventes de marchandises	Affaires totales ¹
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	25	12,327	3,437,530	725,443	4,221,860
Nouvelle-Ecosse.....	83	16,242	5,094,063	6,407,610	11,577,710
Nouveau-Brunswick.....	41	8,043	3,565,474	2,780,242	6,567,790
Québec.....	589	61,713	42,034,827	20,237,714	63,275,269
Ontario.....	256	57,715	64,929,622	13,464,131	79,841,827
Manitoba.....	95	116,043	42,190,099	5,586,186	47,927,942
Saskatchewan.....	496	237,842	174,346,838	16,449,785	191,164,395
Alberta.....	146	149,196	91,067,024	7,764,575	99,060,370
Colombie-Britannique.....	87	28,675	28,573,519	5,785,269	35,626,053
Interprovincial.....	6	62,008	45,252,581	2,156,900	47,423,851
Totaux.....	1,824	729,804	599,481,827	81,368,855	585,650,667

¹ Y compris autres revenus.

27.—Structure financière des coopératives commerciales, par province, campagne terminée le 31 juillet 1945

Province	Actif total	Valeur des instal- lations	Passif général	Capital social versé	Réserves et surplus
	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	379,550	93,843	121,286	79,798	176,466
Nouvelle-Ecosse.....	2,786,634	1,068,798	1,006,544	1,076,516	703,574
Nouveau-Brunswick.....	968,745	271,666	444,162	254,736	269,847
Québec.....	20,722,152	9,698,977	8,765,866	4,130,737	7,825,549
Ontario.....	8,396,221	3,382,768	3,660,469	1,668,027	3,067,725
Manitoba.....	13,446,220	2,819,564	8,731,827	723,446	3,990,947
Saskatchewan.....	64,094,092	11,445,168	26,184,664	1,337,054	36,572,354
Alberta.....	28,667,816	5,111,927	18,046,676	855,313	9,766,827
Colombie-Britannique.....	12,965,436	3,760,484	8,131,248	2,435,038	2,399,150
Interprovincial.....	18,701,318	5,395,131	12,262,271	3,228,362	3,210,665
Totaux.....	171,128,184	43,048,326	87,354,633	15,789,047	67,965,104

PARTIE III.—FAILLITES COMMERCIALES

D'après l'article 91 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, "l'autorité législative exclusive du Parlement du Canada" s'étend à la législation sur la faillite et l'insolvabilité, et une loi de l'insolvabilité (32-33 Vict., chap. 16) fut adoptée par le Parlement fédéral en 1869 pour s'appliquer aux quatre provinces initiales. Cette loi fut renouvelée par le chapitre 46 des statuts de 1874. En 1875 une nouvelle loi de l'insolvabilité (38 Vict., chap. 16), applicable à tout le Dominion, fut adoptée mais abrogée en 1880. Il n'y eut plus de législation fédérale sur les faillites jusqu'en 1919. Pendant cet intervalle de près de quarante ans, les faillites commerciales étaient soumises à la législation provinciale et les statistiques sur ces faillites étaient recueillies et publiées par les deux agences commerciales R. G. Dun & Co. et Bradstreet Co. Les statistiques des faillites commerciales, qui tombent sous la loi fédérale de 1919, sont réunies et publiées par le Bureau fédéral de la Statistique depuis 1920. (Voir pp. 884-885).

Les trois sections de la présente partie, bien qu'étroitement liées en ce qui concerne le sujet, portent sur des aspects différents de la question et les statistiques présentées dans chaque section ne sont pas comparables.

Les statistiques des faillites industrielles et commerciales au Canada, données dans la section 1, sont recueillies par Dun & Bradstreet, Inc., agence commerciale

qui s'occupe principalement de renseignements sur le crédit. Il ne faut donc pas s'attendre que les renseignements soient établis sur la même base que les chiffres du Bureau fédéral de la Statistique ou du surintendant des faillites. Les statistiques de cette maison reposent sur une base plus large que celles de la section 2 en ce qu'elles comprennent, en plus des faillites en général, les insolvabilités sous les lois provinciales des compagnies et des mesures telles que les ventes en bloc, les ventes par huissier, les saisies par les propriétaires, etc., quand il en résulte des pertes pour les créanciers. D'autre part, elles ne comprennent pas les cessions de biens des fermiers (sous la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers) ou des employés à gages, de sorte qu'en général leurs totaux sont plus bas que ceux de la section 2. Ainsi qu'il est indiqué, entre 1875 et 1919, Dun and Bradstreet était la seule source de renseignements sur les faillites commerciales. Ses statistiques ont donc une grande valeur en ce qu'elles présentent une série historique ininterrompue, bien qu'elle ne soit pas sur une base comparable depuis 1934 (voir le texte précédant le tableau 1). Dun and Bradstreet, Inc., a cessé de publier des statistiques sur l'actif depuis 1940.

La section 2, d'autre part, se limite aux faillites et insolvabilités qui tombent sous la législation fédérale, comme la loi de faillite (y compris la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers), la loi de liquidation et la loi d'arrangement entre compagnies et créanciers; mais elle ne comprend pas les faillites, les ventes et les saisies exécutées en dehors de cette législation. Cependant, la section 2 englobe un plus vaste domaine que la section 1 en ce que les données du Bureau fédéral de la Statistique renferment les faillites des particuliers, comme les employés à gages et les cultivateurs.

Il est bon de dire un mot de la valeur à attacher aux renseignements sur l'actif et sur le passif. Ces valeurs sont des estimations faites par le débiteur et, malheureusement, elles ne sont pas uniformes. L'équation humaine y joue un grand rôle et elles doivent être acceptées avec cette réserve.

La section 3 est limitée à l'administration des biens des faillis par le surintendant des faillites, sous la loi de faillite (y compris la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers). Cette section, cependant, donne des renseignements définis sur les montants réalisés des actifs, établis par les débiteurs, et indique que les valeurs réelles payées aux créanciers sont invariablement inférieures à ce que les estimations laissent prévoir. On peut donc supposer que ceci s'applique dans une plus grande mesure aux vastes domaines étudiés dans les sections 1 et 2.

Section 1.—Faillites industrielles et commerciales de sources privées

L'*Annuaire* de 1936 donne par catégorie, à la page 1003, un tableau historique des faillites au Canada et à Terre-Neuve, de 1915 à 1935. De bonne heure en 1936, Dun and Bradstreet, Incorporated, dont les rapports fournissent ces chiffres, a adopté une nouvelle méthode de classement. Les principaux changements consistent en un nouveau groupe d'entreprises de construction, comprises autrefois dans les manufactures, et en une nouvelle catégorie de services commerciaux. Les compagnies d'immeubles, les compagnies de fiducie et autres compagnies financières, de même que diverses catégories d'agents, ont été abandonnées. Ces changements ont eu pour résultat de limiter davantage aux domaines industriel et commercial les chiffres sur les faillites, et les passifs sont réduits davantage en proportion du

nombre des faillites, parce que les compagnies éliminées sont d'habitude très endettées. Les chiffres du tableau 1, qui remontent jusqu'à 1934, ne sont pas comparables aux séries antérieures et s'appliquent au Canada seulement.

1.—Faillites industrielles et commerciales, par catégorie, 1938-1945, et par province, 1946

(D'après Dun and Bradstreet, Incorporated)

Nota.—Les chiffres de 1934-1937 ont paru à la p. 649 de l'Annuaire de 1946.

(Passif en milliers de dollars)

Année et province	Manufactures		Commerce de gros		Commerce de détail		Construction		Services commerciaux		Totaux	
	Nom-bre	Passif	Nom-bre	Passif	Nom-bre	Passif	Nom-bre	Passif	Nom-bre	Passif	Nom-bre	Passif
Totaur, 1938	225	4,760	55	1,229	699	4,464	39	267	31	316	1,049	11,036
Totaur, 1939	234	3,820	77	1,293	874	4,946	53	793	61	774	1,309	11,635
Totaur, 1940	197	3,482	72	1,128	774	3,949	56	569	59	450	1,158	9,578
Totaur, 1941	130	2,419	42	539	614	3,118	55	519	41	364	882	6,959
Totaur, 1942	87	3,639	33	516	393	2,499	61	526	35	173	699	7,344
Totaur, 1943	36	2,357	7	137	96	508	32	519	15	121	186	3,634
Totaur, 1944	33	1,842	12	242	33	514	15	265	3	56	96	2,119
Totaur, 1945	37	1,511	7	246	26	250	20	240	5	58	95	2,305
1946												
Ile du Prince-Edouard ..	néant	-	néant	-	néant	-	néant	-	néant	-	néant	-
Nouvelle-Ecosse	"	-	1	117	1	3	"	-	1	5	3	125
Nouveau-Brunswick ..	"	-	1	13	3	33	"	-	néant	-	-	46
Québec	32	844	11	140	33	393	16	150	4	36	96	1,563
Ontario	5	983	5	131	3	19	1	8	2	137	16	1,278
Manitoba	1	3	néant	-	néant	-	1	44	néant	-	2	47
Saskatchewan	néant	-	-	-	1	3	néant	-	-	-	1	3
Alberta	1	782	"	-	néant	-	2	24	"	-	3	806
Colombie-Britannique ..	2	72	1	20	"	-	1	5	1	38	5	135
Totaur, 1946	41	2,664	19	421	41	451	21	231	8	216	130	4,093

En 1946, le Québec et l'Ontario s'inscrivent pour 74 p. 100 et 12 p. 100 respectivement de toutes les faillites au Canada. Pour ce qui est du passif, le Québec absorbe 39 p. 100 du total comparativement à 32 p. 100 dans l'Ontario.

2.—Faillites industrielles et commerciales, par province, 1944-1946

(D'après Dun and Bradstreet, Incorporated)

Nota.—Les chiffres de 1934-1943 paraissent aux tableaux correspondants des Annuaire antérieurs.

Province	Faillites			Passif		
	1944	1945	1946	1944	1945	1946
	nomb.	nomb.	nomb.	(en milliers de dollars)		
Ile du Prince-Edouard ..	néant	1	néant	-	13	-
Nouvelle-Ecosse	2	2	3	55	6	125
Nouveau-Brunswick ..	1	2	4	19	7	46
Québec	61	64	96	1,369	1,367	1,563
Ontario	18	14	16	280	425	1,278
Manitoba	2	4	2	210	65	47
Saskatchewan	3	3	1	7	5	3
Alberta	3	2	3	57	350	806
Colombie-Britannique ..	6	3	5	122	67	135
Totaur	96	95	130	2,119	2,305	4,093

D'après Dun and Bradstreet, Incorporated, le nombre de faillites commerciales au cours des années de guerre, 1939-1945, accuse une diminution régulière d'année en année et, alors qu'avant la guerre la grande majorité des faillites sont celles d'établissements de commerce de détail, la proportion de ce groupe fait voir égale-

ment une diminution régulière au cours de ces années. En 1946, toutefois, le nombre de faillites augmente de 37 p. 100 sur l'année précédente. Les faillites sont plus nombreuses dans les groupes industriels bien que 77 p. 100 de l'augmentation ait été absorbé par les établissements de gros et de détail.

3.—Faillites industrielles et commerciales, par genre d'industrie, 1944-1946

(D'après Dun and Bradstreet, Incorporated)

NOTA.—Les chiffres de 1934-1942 paraissent aux tableaux correspondants des Annuaires antérieurs.

Industrie et division	Faillites			Passif		
	1944	1945	1946	1944	1945	1946
	nombr.	nombr.	nombr.	(en milliers de dollars)		
Manufactures—						
Aliments.....	3	1	2	51	8	20
Produits textiles.....	1	3	4	2	24	102
Produits forestiers.....	5	12	7	101	341	103
Papier, impression et édition.....	3	5	2	47	343	126
Produits chimiques et drogues.....	1	néant	2	12	—	99
Combustible.....	3	“	néant	193	—	—
Cuir et produits.....	néant	“	“	—	—	—
Pierre, argile, verre.....	3	“	“	368	—	—
Fer et acier.....	2	“	2	9	—	909
Machines.....	5	4	4	108	192	84
Matériel de transport.....	1	3	2	62	90	51
Tous autres.....	6	9	16	91	513	1,185
Totaux, manufactures.....	33	37	41	1,042	1,511	2,684
Commerce de gros—						
Produits de la ferme, aliments, épicerie.....	1	5	5	40	115	156
Vêtements et lingerie.....	néant	néant	néant	—	—	—
Tissus et mercerie.....	1	“	“	8	—	—
Bois, matériaux de construction, quincaillerie.....	4	“	5	92	—	50
Produits chimiques et drogues.....	1	“	néant	—	—	—
Combustible.....	1	“	“	25	—	—
Industrie de l'automobile.....	néant	“	“	—	—	—
Maison d'approvisionnement.....	“	“	“	—	—	—
Tous autres.....	4	2	9	70	131	206
Totaux, commerce de gros.....	12	7	19	242	246	421
Commerce de détail—						
Aliments.....	12	7	5	53	105	37
Accessoires agricoles, magasins généraux.....	2	8	8	4	74	70
Marchandises générales.....	néant	néant	1	—	—	3
Vêtements.....	2	1	5	10	10	115
Méubles, mobilier de ménage.....	1	néant	1	246	—	28
Bois, matériaux de construction, quincaillerie.....	2	1	3	32	25	21
Industrie de l'automobile.....	3	1	4	57	11	72
Restaurants.....	2	4	6	13	6	44
Drogues.....	2	néant	1	9	—	10
Tous autres.....	7	4	7	90	19	53
Totaux, commerce de détail.....	33	26	41	514	230	451
Construction—						
Entrepreneurs généraux.....	9	13	13	246	132	186
Charpentiers et bâtisseurs.....	néant	1	1	—	18	1
Sous-entrepreneurs en bâtiment.....	6	6	7	19	40	44
Autres entrepreneurs.....	néant	néant	néant	—	—	—
Totaux, construction.....	15	20	21	265	240	231
Services commerciaux—						
Nettoyeurs, teinturiers, tailleurs.....	1	néant	1	1	—	3
Camionnage, autobus, taxis, etc.....	1	3	4	5	51	203
Hôtels.....	1	néant	néant	50	—	—
Buanderies.....	néant	“	1	—	—	5
Entrepreneurs de pompes funèbres.....	“	“	néant	—	—	—
Tous autres.....	“	2	2	—	7	5
Totaux, services commerciaux.....	3	5	8	56	58	216
Grands totaux.....	96	95	130	2,119	2,305	4,003

Section 2.—Faillites commerciales d'après la documentation du Bureau fédéral de la Statistique

En vertu des lois de faillite et de liquidation (S.R.C. 1927, cc. 11 et 213), certains documents relatifs aux biens administrés d'après ces lois sont depuis juillet 1920 envoyés au Bureau fédéral de la Statistique, où ils sont analysés. Cependant, des changements dans les lois en vigueur depuis 1923 altèrent la comparabilité avec 1921 et 1922, les deux premières années complètes pour lesquelles les statistiques sont réunies. La série des tableaux ci-dessous commence donc avec 1923, excepté pour l'analyse selon le genre d'affaires, dans lequel cas 1924 est la première année. Les statistiques de cette section englobent toutes les faillites et insolvabilités qui tombent sous la législation fédérale, y compris les cessions de biens des particuliers et des fermiers.

4.—Faillites commerciales, par province, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres de 1923-1936 ont paru à la p. 578 de l'Annuaire de 1942.

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	
1937.....	néant	23	23	623	335	23	34	25	40	1,126
1938.....	4	35	31	588	391	67	56	20	27	1,219
1939.....	3	38	45	669	403	74	67	37	56	1,392
1940.....	3	26	12	622	362	36	46	31	35	1,173
1941.....	4	17	7	587	279	23	45	25	21	1,008
1942.....	2	9	8	456	192	16	29	11	14	737
1943.....	néant	3	néant	217	72	2	8	2	10	314
1944.....	néant	2	néant	209	29	1	5	3	11	260
1945.....	1	3	1	225	27	3	néant	4	8	272
1946.....	néant	3	2	236	20	1	"	4	12	278

5.—Faillites commerciales, par genre de commerce, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres de 1923-1936 ont paru à la p. 578 de l'Annuaire de 1942.

Année	Com- merce	Manu- factures	Agric- ulture	Abat- tage du bois et pêche	Mines	Con- struc- tion	Trans- ports et services publi- ques	Finance	Service	Non classées	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	
1937.....	584	182	104	5	21	46	7	15	123	39	1,126
1938.....	667	200	101	1	11	50	9	4	109	67	1,219
1939.....	664	210	108	6	18	80	22	12	197	75	1,392
1940.....	591	167	67	4	15	53	13	11	201	51	1,173
1941.....	482	132	34	2	14	64	13	8	188	71	1,008
1942.....	342	80	14	néant	10	58	17	2	181	33	737
1943.....	105	23	13	1	7	41	11	9	78	26	314
1944.....	71	42	4	2	3	27	11	7	62	31	260
1945.....	58	54	2	néant	3	39	12	6	70	28	272
1946.....	77	57	2	4	3	32	14	7	65	18	278

6.—Bilan estimatif des faillites commerciales, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres de 1923-1936 ont paru à la p. 579 de l'Annuaire de 1942.

Année	Total estimatif de l'actif	Total estimatif du passif	Année	Total estimatif de l'actif	Total estimatif du passif
	1937.....	10,704,079		14,303,362	1942.....
1938.....	8,782,191	14,017,061	1943.....	2,675,346	5,339,523
1939.....	11,186,360	15,089,461	1944.....	1,628,959	3,460,181
1940.....	7,676,295	10,663,326	1945.....	1,864,359	3,995,109
1941.....	7,325,738	9,133,657	1946.....	4,039,339	5,966,153

7.—Faillites commerciales, par province et genre de commerce, 1946, et totaux de 1945

Genre de commerce	I.-P.- E. et N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total de 1946	Total de 1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Commerce—										
Magasins généraux.....	néant	néant	10	néant	néant	néant	néant	néant	10	9
Épicerie.....	1	"	3	"	"	"	"	"	4	7
Confiserie.....	néant	"	2	"	"	"	"	"	2	2
Boissons et tabac.....	"	"	néant	"	"	"	"	"	-	néant
Poisson et viande.....	"	"	"	"	"	"	"	"	-	7
Chaussures.....	"	"	"	"	"	"	"	"	-	néant
Merceries.....	"	"	3	"	"	"	"	"	3	"
Vêtements.....	"	"	3	"	"	"	"	"	3	5
Méubles.....	"	"	2	"	"	"	"	"	2	1
Livres et papeterie.....	"	"	néant	"	"	"	"	"	-	3
Automobiles.....	"	"	2	1	"	"	"	"	3	néant
Quincaillerie.....	"	"	néant	néant	"	"	"	"	-	"
Appareils électriques.....	"	"	1	"	"	"	"	"	1	1
Bijouterie.....	"	"	6	"	"	"	"	"	6	2
Charbon et bois.....	"	"	9	"	"	"	"	"	9	3
Drogues et produits chimiques.....	"	"	1	"	"	"	"	"	1	néant
Divers.....	1	"	26	4	"	"	1	1	33	18
Totaux, commerce.....	2	-	68	5	-	-	1	1	77	58
Manufactures—										
Substances végétales alimentaires.....	néant	néant	3	1	néant	néant	1	néant	5	5
Produits animaux alimentaires.....	"	"	1	néant	"	"	néant	"	1	2
Boissons et tabac.....	"	"	néant	"	"	"	"	"	-	néant
Fourrure et cuir.....	"	"	6	"	"	"	"	"	6	3
Pulpe et papier.....	"	"	1	"	"	"	"	"	1	1
Textiles.....	"	"	néant	"	"	"	"	"	-	1
Vêtements.....	"	"	2	"	"	"	"	"	2	5
Bois et articles en bois.....	"	"	6	1	1	"	1	3	12	14
Fer et acier.....	"	"	9	2	néant	"	néant	néant	11	8
Métaux non ferreux.....	"	"	4	1	"	"	"	"	5	4
Métalloïdes.....	"	"	2	néant	"	"	"	"	2	3
Drogues et produits chimiques.....	"	"	1	"	"	"	1	"	2	néant
Divers.....	"	"	10	"	"	"	néant	"	10	8
Totaux, manufactures.....	-	-	45	5	1	-	3	3	57	54
Services—										
Garages.....	néant	néant	2	néant	néant	néant	néant	néant	2	6
Autres, façon et réparations.....	1	"	8	"	"	"	"	"	9	8
Services personnels.....	néant	"	23	1	"	"	"	"	24	25
Restaurants.....	"	1	11	1	"	"	"	"	13	10
Service professionnel.....	"	néant	8	néant	"	"	"	"	8	13
Service récréatif.....	"	"	2	"	"	"	"	"	2	2
Service commercial.....	"	"	6	"	"	"	"	"	6	6
Totaux, services.....	1	1	60	2	-	-	-	-	64	70
Autres—										
Agriculture.....	néant	néant	2	néant	néant	néant	néant	néant	2	2
Mines.....	"	"	1	2	"	"	"	"	3	3
Abattage du bois, pêche et piégeage.....	"	"	2	néant	"	"	"	2	4	néant
Construction.....	"	"	27	3	"	"	"	2	32	39
Transports et services publics.....	"	"	10	2	"	"	"	2	14	12
Finance.....	"	"	5	1	"	"	"	1	7	6
Totaux, autres.....	-	-	47	8	-	-	-	7	62	62
Non classés.....	néant	1	16	néant	néant	néant	néant	1	18	28
Grands totaux.....	3	2	236	20	1	-	4	12	278	272

Section 3.—Administration des biens des faillis

L'administration des biens des faillis relève présentement du surintendant des faillites (nommé en 1932). Elle a pour objet la conservation autant que possible de l'actif des faillis pour le bénéfice des créanciers. Les chiffres du premier rapport sont donnés à la page 1055 de l'Annuaire de 1934-1935 et ceux des années subséquentes paraissent dans les éditions suivantes.

8.—Actif, passif, actif réalisé et frais d'administration des biens des faillis liquidés, 1933-1945, et par province, 1946

(Extrait du rapport annuel du surintendant des faillites)

Année et province ou ville	Biens cédés	Actif selon l'estimation du failli	Passif selon l'estimation du failli	Somme totale réalisée	Frais d'administration	Frais en pourcentage du total	Payé aux créanciers
	nomb.	\$	\$	\$	\$	%	\$
Totaux, 1933	850	9,207,593	8,629,392	1,880,015	423,833	22.6	1,449,392
Totaux, 1934	1,620	14,887,298	20,342,883	3,860,956	880,803	23.2	2,809,620
Totaux, 1935	1,198	14,039,847	19,402,471	2,797,009	765,617	27.3	2,020,865
Totaux, 1936	1,069	10,314,455	14,018,966	2,265,125	603,182	26.6	1,461,943
Totaux, 1937	1,149	18,397,022	20,431,515	2,805,743	770,563	27.5	2,035,180
Totaux, 1938	1,098	15,995,276	21,740,131	2,526,562	717,485	28.4	1,809,077
Totaux, 1939	1,119	13,174,172	15,760,643	2,667,206	845,396	30.6	1,852,312
Totaux, 1940	1,084	11,315,392	14,932,651	2,495,254	756,646	30.3	1,738,608
Totaux, 1941	981	11,597,029	14,315,281	3,408,625	896,554	26.3	2,512,071
Totaux, 1942	879	10,994,748	12,023,215	2,393,661	772,995	32.3	1,620,664 ¹
Totaux, 1943	675	7,633,251	9,593,541	2,046,612	706,257	34.5	1,340,355 ¹
Totaux, 1944	468	3,495,148	6,154,052	1,196,725	425,121	35.5	771,604 ¹
Totaux, 1945	351	4,969,923	6,795,160	1,937,252	339,119	32.7	698,133 ¹
1946							
Ile du Prince-Edouard..	néant	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Ecosse.....	3	103,260	53,582	32,407	7,792	24.04	24,614
Nouveau-Brunswick....	néant	—	—	—	—	—	—
Québec ²	36	405,431	907,091	217,834	67,097	30.80	150,737
Montréal.....	149	882,335	1,645,931	480,195	113,486	23.63	366,709
Ontario ²	18	595,427	646,863	164,899	39,975	24.24	124,923
Toronto.....	16	372,385	546,647	91,905	25,806	28.05	66,190
Manitoba.....	néant	—	—	—	—	—	—
Saskatchewan.....	5	19,209	50,263	7,473	1,289	16.98	8,204
Alberta.....	10	226,484	242,860	35,893	8,590	23.93	27,304
Colombie-Britannique....	12	426,068	623,520	171,954	17,984	10.46	153,970
Totaux, 1946	299	3,030,599	4,716,747	1,202,650	281,999	23.45	920,651¹

¹ En plus des paiements faits par les syndicats, les créanciers nantis ont estimé leurs valeurs ou en ont réalisé eux-mêmes, sans l'intervention des syndicats, pour une somme approximative de \$2,596,068 en 1942, \$1,799,722 en 1943, \$1,201,289 en 1944, \$1,811,808 en 1945 et \$684,039 en 1946. ² Moins la ville mentionnée séparément.

La loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers est entrée en vigueur le 1er septembre 1934. Cette loi a été modifiée en 1935 et en 1938 et ensuite révoquée et remplacée par la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers de 1943. Il n'y a cession de biens que dans les cas où les cultivateurs sont irrémédiablement insolubles et, dans plusieurs cas, la cession suit le rejet des propositions soumises aux créanciers. Ordonnance de mettre sous séquestre n'est faite que dans les cas où les fermiers ont forfait aux conditions de leurs propositions, acceptées par les créanciers et approuvées par la cour. Le tableau 9 ne donne que les statistiques des biens liquidés par cession et mise sous séquestre et n'indique pas les propositions approuvées et exécutées subordonnement à la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers.

9.—Actif, passif, actif réalisé et frais d'administration des biens liquidés par cession et mis sous séquestre en vertu de la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1935-1945, et par province, 1946

(Extrait du rapport annuel du surintendant des faillites)

Année et province	Biens cédés	Actif selon l'estima- tion du failli	Passif selon l'estima- tion du failli	Somme totale réalisée	Frais d'admini- stration	Frais en pour- centage du total	Payé aux cré- anciers
	nomb.	\$	\$	\$	\$	%	\$
Totaux, 1935	94	352,030	729,203	29,731	2,296	11.1	18,435
Totaux, 1936	259	1,227,198	2,426,374	55,451	12,904	23.3	42,547
Totaux, 1937	167	641,096	1,131,838	78,562	13,885	17.7	64,677
Totaux, 1938	139	575,514	274,002	76,832	13,400	17.4	63,432
Totaux, 1939	83	368,548	688,524	39,808	9,466	23.8	39,342
Totaux, 1940	59	267,032	459,516	37,338	7,417	19.8	29,921
Totaux, 1941	42	177,974	288,031	31,319	9,652	30.8	21,667
Totaux, 1942	19	70,390	114,333	9,702	1,785	18.4	7,806 ¹
Totaux, 1943	10 ²	31,080	50,059	5,953	1,379	27.3	3,656 ¹
Totaux, 1944	18	55,061	86,537	13,111	5,150	39.3	7,933 ¹
Totaux, 1945	3	3,210	13,697	1,870	887	47.4	983 ¹
1946							
Ile du Prince-Edouard..	néant	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse.....	"	-	-	-	-	-	-
Nouveau-Brunswick....	"	-	-	-	-	-	-
Québec.....	3	14,598	17,185	7,000	953	13.6	6,047
Ontario.....	néant	-	-	-	-	-	-
Manitoba.....	"	-	-	-	-	-	-
Saskatchewan.....	2	17,770	38,989	1,133	213	18.8	920
Alberta.....	2	2,000	10,967	281	56	19.9	225
Colombie-Britannique..	néant	-	-	-	-	-	-
Totaux, 1946	7	34,363	67,141	8,414	1,222	14.5	7,192 ¹

¹ De plus, des biens meubles et immeubles hypothéqués ou gagés d'une valeur estimative de \$41,258 en 1942, \$18,853 en 1943, \$26,044 en 1944, \$1,700 en 1945 et \$13,483 en 1946 ont été transférés aux créanciers nantis.

² Ne comprend pas trois cas en Saskatchewan et un en Alberta clos durant l'année mais qui, s'ils ne l'avaient pas été, dénatureraient les chiffres et modifieraient les totaux au point de donner un tableau non équilibré et contraire à l'état véritable des affaires. Ces quatre cas avaient été laissés pendants ou avaient été repris dans l'espoir de réaliser sur jugements obtenus en vertu d'ordonnances conditionnelles de réhabilitation accordées aux fermiers, mais rien n'a été obtenu de cette source, la seule dépense additionnelle étant un item de \$1 payé par le gouvernement fédéral.

CHAPITRE XXIII.—COMMERCE EXTÉRIEUR

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
REVUE GÉNÉRALE.....	888	Partie II.—Analyses du commerce extérieur des marchandises.....	909
Partie I.—Le gouvernement et le commerce extérieur.....	891	SECTION 1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX STATISTIQUES DU COMMERCE CANADIEN.....	909
SECTION 1. OFFICE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET ORGANISMES ASSOCIÉS INTÉRESSÉS AU DÉVELOPPEMENT DE CE COMMERCE.....	891	SECTION 2. RÉPARTITION ET CONTEXTURE DU COMMERCE EXTÉRIEUR CANADIEN.....	913
Sous-section 1. Office du commerce extérieur.....	891	Sous-section 1. Rôle du Canada dans l'économie mondiale.....	913
Sous-section 2. Corporation commerciale canadienne.....	896	Sous-section 2. Revue du commerce canadien depuis la Confédération.....	917
Sous-section 3. Commission des expositions du gouvernement canadien.....	896	Sous-section 3. Evénements récents dans le commerce extérieur.....	921
Sous-section 4. Division du blé et du grain.....	897	SECTION 3. STATISTIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR.....	925
Sous-section 5. Crédits à l'exportation.....	897	Sous-section 1. Commerce par région géographique.....	925
SECTION 2. EVOLUTION TARIFAIRE.....	898	Sous-section 2. Commerce selon les marchandises.....	933
Sous-section 1. Structure tarifaire du Canada.....	898	Sous-section 3. Importations et exportations selon le degré de préparation, l'origine et l'usage.....	937
Sous-section 2. Relations tarifaires avec les autres pays.....	900	Partie III.—Résumé des échanges extérieurs.....	944
SECTION 3. ADOUCISSEMENT DES RÈGLEMENTS SUR LE COMMERCE AVEC L'ENNEMI.....	907	SECTION 1. BALANCE CANADIENNE DES PAIEMENTS INTERNATIONAUX.....	944
		SECTION 2. LE TOURISME AU CANADA..	956

Revue Générale

Le Canada est devenu l'un des grands pays marchands du monde au cours des vingt dernières années. En 1938, avec moins d'un pour cent de la population mondiale, il occupait la cinquième place au point de vue du commerce total, la quatrième au point de vue des exportations et la huitième au point de vue des importations. Durant la guerre de 1939-1945, il s'est hissé à la troisième parmi les pays marchands grâce à la grande demande de denrées alimentaires et de matériel de guerre. Un tiers de toutes les marchandises et de tous les services produits au Canada en 1944 et en 1945 ont été exportés au regard de moins d'un cinquième d'une production beaucoup moins considérable en 1938. En 1946, le Canada conserve sa position de temps de guerre comme pays marchand malgré la disparition des munitions et du matériel de guerre de la liste des exportations.

Cette expansion du commerce extérieur canadien est attribuée à un concours de conditions uniques tant économiques que géographiques. Le Canada est riche en ressources naturelles dont la mise en valeur exige des immobilisations considérables, ce qui n'est profitable que si ces ressources sont exploitées intensivement et les mises de fonds initiales sont contre-balançées par une production massive. La production et l'industrie primaires sont interdépendantes. Le blé canadien peut soutenir la concurrence sur le marché mondial en raison surtout des capitaux engagés dans la machinerie agricole et les transports. Cette machinerie et ces transports

ne peuvent être employés économiquement sans le développement intensif de l'industrie du blé. De même, des immobilisations considérables dans les usines et l'outillage et dans l'exploitation des sources d'énergie hydroélectrique ont permis aux industries de la pulpe et du papier et des bas métaux de prendre de l'envergure. Une population de quelque 12,307,000 ne peut absorber la production entière des industries primaire et secondaire de ce pays, et ce n'est que par l'exportation qu'une production efficace et peu coûteuse des denrées de base peut être maintenue.

Il manque au Canada plusieurs produits nécessaires à l'industrie moderne ainsi que plusieurs articles de consommateur qui sont devenus partie importante du présent haut niveau de vie du pays. Les statistiques des importations révèlent un grand nombre d'articles qui ne sont pas produits actuellement au Canada ou qui le sont en quantité insuffisante pour répondre à la demande domestique. Pour pourvoir aux besoins de l'industrie et de la famille canadiennes, il faut importer du charbon et de la machinerie, du coton et de la laine, des produits du pétrole, du sucre et des fruits frais, du thé et du café. Le paiement de ces denrées s'effectue par la vente de produits canadiens à l'étranger.

Il est doublement important pour le Canada de maintenir un fort volume d'échanges commerciaux. Ce n'est qu'en exportant en grande quantité qu'il peut se procurer les avantages d'une production sur une grande échelle et ses besoins en fait de nombreux articles non produits au pays ne peuvent être satisfaits que s'il vend assez de produits canadiens sur le marché international pour assurer les fonds nécessaires à l'achat des denrées importées. Les exportations domestiques globales de 1946 se chiffrent par 2,312 millions de dollars et les importations pour la consommation, par 1,927 millions de dollars. Au cours de la première année de l'après-guerre le commerce canadien se maintient à un niveau élevé parce que la productivité du pays, qui a tant augmenté durant la guerre, trouve pour ses produits des débouchés à l'étranger.

La transition de la guerre à la paix ne va pas sans difficulté. Nombre de clients du Canada ont terminé la guerre avec des réserves diminuées de change étranger et sont moins aptes à négocier avec l'étranger sur un pied d'avant-guerre. En même temps, les besoins en vivres et marchandises durables ont augmenté. Sans une aide quelconque, il serait impossible de maintenir le flot de marchandises essentielles vers ces pays.

La politique commerciale et financière du gouvernement canadien est conçue de façon à combler la lacune entre les besoins de l'étranger et la grande capacité productive du Canada. La principale méthode utilisée pour munir les gouvernements étrangers de pouvoir d'achat est le système des prêts et des crédits consentis aux diverses nations, et les dons de vivres, de vêtements et d'outillage à plusieurs pays, par l'entremise de l'UNRRA. Ces arrangements se révèlent profitables au Canada comme aux autres pays. Plusieurs pays dont l'économie a été rudement disloquée par la guerre sont aidés dans leur programme de reconstruction et les vivres fournis par le Canada sont d'un grand secours à un monde menacé de la famine. Au point de vue du Canada, les prêts permettent à l'industrie canadienne de maintenir sa production au maximum et écartent les dangers du chômage chez les industries d'exportation.

Ces crédits à l'exportation et ces dons se chiffrent au total par environ deux milliards de dollars, y compris la contribution de 154 millions à l'UNRRA. Le

total des prêts et des crédits consentis par le Canada dans l'après-guerre au Royaume-Uni et à d'autres pays est donné ci-dessous, ainsi que les sommes avancées ou souscrites jusqu'au 31 janvier 1947:—

Pays	Montant autorisé au 31 janvier 1947	Montant avancé ou souscrit au 31 janvier 1947
	\$	\$
Royaume-Uni.....	1,250,000,000	540,000,000
Belgique.....	100,000,000	51,000,000
Chine.....	60,000,000	22,374,165
Tchécoslovaquie.....	19,000,000	5,283,348
France.....	242,500,000	145,400,000
Hollande.....	125,000,000	66,973,322
Indes néerlandaises.....	15,000,000	5,400,000
Norvège.....	30,000,000	16,406,000
Union des républiques socialistes soviétiques.....	3,000,000	2,866,099
TOTAUX.....	1,844,500,000	855,702,934

Les avantages de cette politique ne sont pas momentanés. La vaste répartition actuelle des marchandises canadiennes devrait par elle-même créer une demande pour ces marchandises dans les années futures lorsque les pays qui achètent à crédit du Canada seront en mesure d'acquitter eux-mêmes leurs achats. La négociation d'ententes commerciales avec divers pays vient appuyer cet effort en vue de créer une forte demande constante pour les marchandises canadiennes.

Depuis la Confédération, le gros du commerce canadien s'est fait avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Avant la guerre de 1939-1945, les exportations canadiennes au Royaume-Uni valent normalement deux fois les importations en provenance de ce pays tandis que les achats du Canada aux Etats-Unis dépassent ses ventes à ce dernier pays. Le surplus au compte du Royaume-Uni finance le déficit au compte des Etats-Unis. Présentement, toutefois, le Royaume-Uni est contraint d'emprunter du Canada pour couvrir le gros de son déficit ici. Le Canada, à son tour, finance son déficit au compte des Etats-Unis à même ses réserves de change étranger ou à l'aide de dollars américains obtenus d'ailleurs. Le problème est davantage compliqué par les fortes augmentations des exportations et des importations par rapport à l'avant-guerre. Le déficit au compte des Etats-Unis a presque quadruplé, passant d'une moyenne mensuelle de 11 millions de dollars les trois années de 1937 à 1939 à 43 millions par mois en 1946. Le surplus des exportations au Royaume-Uni durant les mêmes périodes a presque doublé.

Les chiffres détaillés du commerce canadien en 1946 et les années antérieures sont résumés dans les tableaux, les graphiques et les analyses des pages 909-944.

La revue précédente porte presque entièrement sur le commerce des marchandises. Cependant, le commerce extérieur des marchandises ne représente qu'une partie, bien que très importante, du vaste domaine des échanges internationaux de valeurs qui comprennent des marchandises, des services, des titres, etc. Ces relations sont indiquées dans leurs proportions appropriées à la partie III, pp. 944-960. Comme les exportations et les importations de marchandises constituent l'élément le plus important des échanges internationaux du Canada et auquel la très grande majorité des Canadiens sont le plus directement intéressés, ce chapitre est consacré principalement à l'étude du commerce des marchandises.

PARTIE I.—LE GOUVERNEMENT ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR*

Section 1.—Office du commerce extérieur et organismes associés intéressés au développement de ce commerce

Au cours de la guerre le ministère du Commerce a réorganisé son rouage administratif et l'a adapté aux conditions existantes. Il a créé des organismes pour régir les exportations et les importations de denrées destinées aux civils et, en général, pour adapter les fonctions du commerce étranger aux besoins essentiels. Le ministère a aussi étudié durant cette période des plans pour l'expansion du commerce de l'après-guerre et les fondements de l'organisation de l'Office du commerce extérieur en vue d'aider les exportateurs et importateurs canadiens et étrangers dans tous les domaines du commerce extérieur. De nouvelles divisions se sont ajoutées à l'Office des commissaires du commerce et les anciennes divisions ont été réorganisées pour faire face à toutes les particularités du commerce étranger. Une section spéciale a été organisée afin de stimuler le nouvel intérêt du pays à l'égard des importations.

Sous-section 1.—Office du commerce extérieur

La prospérité du Canada dépend dans une grande mesure de l'établissement de relations commerciales plus étroites avec les autres pays et de l'expansion de son commerce extérieur. L'industrie canadienne ces quelques dernières années a franchi une période de rapide expansion à cause, en grande partie, de la demande sans précédent de munitions de guerre et d'une grande variété d'autres produits manufacturés. Bien que les produits alimentaires et les matières premières comptent pour beaucoup dans les exportations canadiennes, la valeur des articles semi-ouvrés qui peuvent être expédiés aux marchés étrangers a fortement augmenté. Comme la population du Canada est incapable d'absorber la production actuelle, rien n'est négligé afin d'aider les exportateurs à trouver acheteur à l'étranger pour leurs marchandises. Le Canada est aussi à la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement, surtout de matières premières et d'une grande variété de denrées requises par l'industrie.

Six divisions de l'Office du commerce extérieur et certains organismes associés s'occupent directement d'amplifier les relations commerciales du Canada avec les autres pays et se chargent de fonctions longtemps remplies par l'Office des renseignements commerciaux. Les directeurs des six divisions constituent un comité exécutif dont le sous-ministre du Commerce est président. Les directeurs, directeurs-gérants et gérants généraux des organismes associés relèvent aussi du ministre du Commerce. Les divisions de l'Office et leurs fonctions sont décrites ci-après:—

Office des commissaires du commerce.—La section des commissaires du commerce peut être définie le rayon des ventes de l'Office du commerce extérieur. Cet organisme a son siège administratif à Ottawa et 41 bureaux dans 22 pays étrangers et 13 pays de l'Empire britannique; il cherche à établir le Canada sur autant de marchés mondiaux que possible. Le travail des commissaires du commerce sur place est coordonné à Ottawa par les chefs des quatre régions mondiales. Les officiers régionaux sont familiers avec tous les aspects du commerce extérieur dans

* Les sections 1 et 2 de la présente partie, ainsi que la revue générale des pp. 888-890, ont été préparées par les diverses branches concernées et collationnées par B. C. Butler, directeur, Division de la publicité commerciale, ministère du Commerce, Ottawa.

leur région géographique ou politique. Ils sont responsables envers le directeur de la Division de la présentation de renseignements officiels sur toutes les questions commerciales dans leur territoire respectif.

Des commissaires du commerce, représentants du Canada dans les 41 bureaux à l'étranger, mettent en contact exportateurs et importateurs du Canada et des autres pays. Ils étudient les débouchés potentiels pour des produits canadiens particuliers, font rapport sur le genre exact de marchandises voulues, la concurrence, les règlements commerciaux, les tarifs, les règlements sur l'expédition et l'emballage. Les demandes de marchandises canadiennes sont transmises à Ottawa ou directement aux maisons canadiennes intéressées. Les commissaires du commerce, pour l'importateur canadien, cherchent des sources de matières premières et d'autres marchandises désirées au Canada et aident l'exportateur étranger qui désire écouler ses produits au Canada.

Dans les pays où le Canada maintient une mission diplomatique ainsi qu'un office commercial, les commissaires du commerce forment partie intégrante de la mission et prennent le titre de conseiller commercial ou de secrétaire commercial. Dans certains pays étrangers ils agissent aussi comme consuls ou vice-consuls selon leur statut de fonctionnaires du service extérieur. Des tournées sont organisées de temps à autre dans les centres industriels du Canada pour les commissaires du commerce afin de rafraîchir leurs connaissances de l'ensemble des industries canadiennes. Des contacts avec les exportateurs et importateurs canadiens sont établis ou rétablis, et les commissaires du commerce ont l'occasion de transmettre des renseignements sur la situation commerciale et les potentialités de leur territoire directement aux personnes les plus intéressées.

Il y a des bureaux de commissaire du commerce dans les pays suivants: Argentine, Australie (Sydney et Melbourne), Congo belge, Belgique, Brésil (Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo), Antilles britanniques (Jamaïque et Trinité), Chili, Chine, Colombie, Cuba, Egypte, France, Grèce, Guatemala, Hong-Kong, Inde, Irlande, Italie, Union malaise, Mexique, Hollande, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pérou, Portugal, Sud-Afrique (Johannesburg et Cape-Town), Suède, Royaume-Uni (Londres, Liverpool et Glasgow); Etats-Unis (Washington, New-York, Chicago et Los Angeles); et Venezuela. Des représentants canadiens du ministère du Commerce sont attachés à la mission militaire canadienne en Allemagne et à la mission canadienne au Japon.

Division des relations commerciales et des tarifs étrangers.—La Division des relations commerciales et des tarifs étrangers recueille et met à la disposition des organismes d'Etat et des exportateurs des données sur les conventions de commerce et les relations commerciales avec les autres pays, les tarifs, les règlements sur les importations et le change, les contingentements et les embargos. D'une manière plus générale, cette division s'occupe des questions relatives aux conventions de commerce et aux méthodes commerciales des autres pays. Ce travail comporte des recherches minutieuses sur tous les aspects du régime commercial et sur l'évolution tarifaire et financière, ainsi que la préparation de renseignements nécessaires à l'étude préliminaire et à la préparation de nouvelles conventions de commerce, du renouvellement et de la révision des accords commerciaux.

La section des tarifs étrangers de cette division fournit des renseignements aux exportateurs canadiens et aux autres services administratifs sur les tarifs, les contingentements, les embargos, la documentation et d'autres facteurs techniques dans

les règlements sur les importations des pays étrangers. Les nouvelles lois sur le commerce étranger et les nouveaux règlements sur les tarifs sont lus constamment afin de maintenir les renseignements à jour et de pouvoir les fournir au besoin.

La section des relations commerciales recueille et enregistre l'information nécessaire aux négociations commerciales futures. Les problèmes relatifs aux entraves tarifaires et autres obstructions commerciales sont étudiés. La valeur des concessions mutuelles avec les pays commerçants est examinée. La section s'occupe des représentations faites par les exportateurs canadiens, instaure la mesure qui s'impose ou donne des conseils à ce sujet. Dans l'exécution de ses fonctions, la section des recherches doit souvent avoir recours à des fonctionnaires d'autres services, spécialisés dans les diverses phases de l'industrie de l'exportation comme l'agriculture, l'industrie forestière, l'industrie minière, etc.

La section économique, encore au stade du développement, est destinée à étudier certains sujets spéciaux, comme les restrictions non tarifaires au commerce mondial, les primes à l'exportation, les contrôles quantitatifs et les permis d'importation.

Division de l'exportation.—La Division de l'exportation de l'Office du commerce extérieur est le lien entre les exportateurs canadiens et l'Office des commissaires du commerce en vue du développement du commerce d'exportation. La Division comprend 23 préposés aux denrées groupés dans cinq grandes sections: *a*) comestibles—bestiaux et produits animaux, poisson et produits du poisson, plantes et produits des plantes, et répartition des comestibles; *b*) machines, métaux et produits chimiques—produits du fer et de l'acier, métaux non ferreux et minéraux métalloïdiques, produits chimiques et dérivés, machines et appareils industriels, machines et appareils électriques, voitures et accessoires d'automobile; *c*) textiles, cuir et caoutchouc—tissus et vêtements, cuir, caoutchouc et leurs produits; *d*) bois et papier—bois et ses produits, et papier et ses produits; *e*) produits de toutes sortes—marchandises durables pour consommateurs, et produits divers. Les préposés aux denrées remplissent un double rôle: ils tiennent l'Office des commissaires du commerce à l'étranger parfaitement au courant de la situation des approvisionnements au Canada et restent en contact étroit avec les exportateurs canadiens actuels et éventuels. Conjointement avec l'Office des commissaires du commerce, ils renseignent les exportateurs sur les demandes de renseignements commerciaux, les marchés potentiels pour leurs produits, le choix d'agents et les règlements et pratiques qui ont trait au commerce. Ils assurent les premiers contrats, par l'entremise de l'Office du commerce extérieur à Ottawa, avec les marchés canadiens à l'étranger.

La Division de l'exportation maintient un répertoire confidentiel d'exportateurs, qui énumère les firmes exportatrices canadiennes et donne des détails sur leurs produits. Des exemplaires de ce répertoire se trouvent dans tous les bureaux des commissaires du commerce et servent à maintenir les acheteurs étrangers en contact avec les manufacturiers canadiens qui offrent les articles désirés.

Le ministère a pour objectif général de relâcher ou de supprimer la réglementation de temps de guerre sur les exportations aussitôt que possible afin que le commerce prenne de l'essor. Quand la Division de l'exportation débuta en novembre 1945, la Branche des permis d'exportation tomba sous sa juridiction. Des articles de plus en plus nombreux sont affranchis de la réglementation mais il y a des denrées

encore rares, particulièrement les aliments, les textiles et les vêtements, l'acier, le bois d'œuvre, etc., dont la distribution exige encore une surveillance étroite. Bien qu'il faille un permis pour exporter ces denrées rares, on s'efforce constamment d'adoucir les restrictions et d'accorder aux exportateurs canadiens autant de liberté que possible dans le choix des marchés, compte tenu des quantités limitées disponibles pour l'exportation. Certaines denrées sont assujetties à des contingents d'exportation déterminés par les préposés aux denrées de concert avec la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements.

La Division de l'exportation s'occupe des expéditions symboliques au Royaume-Uni en vertu desquelles l'importation de quantités limitées d'articles manufacturés, considérés actuellement comme non essentiels par les autorités du Royaume-Uni, est permise.

Division de l'importation.—Une Division de l'importation de l'Office du commerce extérieur a été établie peu après la fin de la guerre car il était admis qu'une grande nation exportatrice doit aussi être une nation importatrice. Le problème primaire de l'expansion du commerce extérieur, à savoir qu'il faut procurer du change pour l'achat des exportations, était de ce fait reconnu de même que la relation entre le Canada acheteur et le Canada vendeur.

La Division de l'importation est le trait d'union entre les importateurs canadiens et l'Office des commissaires du commerce et correspond à la Division de l'exportation dans son domaine particulier. La division reste en relation étroite avec les importateurs canadiens et utilise les facilités de l'Office des commissaires du commerce pour réduire les difficultés éprouvées par les importateurs canadiens et les exportateurs étrangers. Elle accorde aux importateurs canadiens l'aide que peut fournir dans le domaine du commerce extérieur l'Office des commissaires du commerce.

La Division de l'importation garde un répertoire des importateurs canadiens et des exportateurs étrangers classés d'après leur champ d'action. Ce répertoire sert de guide aux commissaires du commerce dans leur territoire respectif. La division garde aussi un répertoire des services commerciaux canadiens dont des exemplaires sont fournis aux commissaires du commerce. Ce répertoire contient des renseignements succincts sur les exigences canadiennes en matière de douane, de facturation, d'emballage, de vente, sur les facilités de fret et d'acheminement disponibles, les tarifs de navigation, le transport par rail et les marchés. Le but premier de ce service est de faire reconnaître le Canada à l'étranger comme marché organisé et de fournir une source de renseignements pour répondre aux demandes d'aide reçues des importateurs et de leurs clients étrangers.

Des spécialistes en denrées à la division aident les importateurs en les renseignant sur de nouvelles sources d'approvisionnement de matières premières et de produits alimentaires à l'étranger et en leur signalant les obstacles ou les restrictions issus de la guerre qui existent encore sur les marchés étrangers. Ils font aussi des recherches sur les demandes d'importation en général. Une section des marchandises ouvrées aide les importateurs de parties constituantes, d'outillage industriel et d'articles finis.

De concert avec d'autres autorités administratives, la Division de l'importation veille à ce que le Canada reçoive une part équitable des produits soumis à une réglementation et une répartition internationales. Par l'entremise de l'Office des

commissaires du commerce, elle négocie avec les gouvernements étrangers pour régler la vente de leurs surplus exportables sur les marchés mondiaux et ainsi protéger les intérêts du Canada.

Division de l'expansion industrielle.—Cette division a été établie récemment pour coordonner l'aide du fédéral à l'établissement de nouvelles industries, d'origine domestique et d'origine étrangère, au Canada. Elle se tient en relation étroite avec un vaste réseau d'organismes au Canada, y compris les départements d'expansion industrielle des provinces, des municipalités, des chemins de fer, des banques, des compagnies d'énergie, des chambres de commerce, des boards of trade, de l'Association des manufacturiers canadiens et autres organismes connexes, ainsi qu'avec les commissaires du commerce et autres bureaux du gouvernement canadien à l'étranger. Elle s'occupe de répondre à de nombreuses demandes de renseignements de la part d'établissements et de particuliers étrangers au sujet de la fabrication de nouveaux produits au Canada en vertu d'une licence ou d'une royauté; elle s'occupe aussi de placer des inventions.

La division organise et maintient des programmes pour la formation de techniciens étrangers au Canada. L'an dernier, 75 Chinois ont été formés dans l'industrie canadienne et un programme semblable est en cours pour la formation d'Indiens.

En collaboration avec la Section des territoires, de l'Office des commissaires du commerce canadien, cette division dresse des itinéraires pour la visite de délégations et de techniciens industriels et à l'occasion envoie un fonctionnaire piloter la tournée. La division conclut également des arrangements au bénéfice de représentants de gouvernements étrangers, de techniciens, de conférenciers, de savants et d'étudiants en visite au pays.

La division doit, de plus, faire partie des divers comités interministériels qui s'occupent d'études et d'expansion industrielles, et voir à la transformation d'usines et d'outillage de réparation, à l'envoi d'enquêteurs techniques en Allemagne et à l'admission de savants allemands au Canada au profit de l'industrie canadienne. La division assure aussi la liaison avec la Corporation des biens de guerre pour l'écoulement de l'équipement de surplus, particulièrement pour fins d'exportation. Rien n'est négligé pour maintenir d'étroits contacts avec les nouvelles industries en vue de la solution de leurs problèmes et le développement de programmes d'exportation.

Division de la publicité commerciale.—La fonction principale de la Division de la publicité commerciale est de fournir aux commerçants du Canada des renseignements sur l'aide que les exportateurs et les importateurs peuvent obtenir de l'Office du commerce extérieur. Cette division s'occupe aussi de stimuler l'intérêt des hommes d'affaires et autres pour les relations commerciales avec les autres pays étant donné que leur prospérité dépend en grande partie de l'expansion du commerce extérieur. La division signale aux exportateurs actuels et potentiels les occasions d'écouler leurs produits sur les marchés étrangers; aux importateurs, elle indique les sources d'approvisionnement de matières premières et de marchandises de consommateurs qui ne peuvent s'obtenir au Canada. Son grand moyen d'instruction et d'information est le *Bulletin des renseignements commerciaux*, publication hebdomadaire de l'Office du commerce extérieur, où sont reproduits les rapports des commissaires du commerce canadien sur les conditions dans leur territoire respectif, des articles rédigés par le personnel du bureau principal et par les économistes du Bureau

fédéral de la Statistique, des nouvelles et des graphiques montrant les tendances du commerce. Des communiqués sont rédigés et distribués aux journaux du pays et de la matière d'un caractère semblable est envoyée aux commissaires du commerce canadien pour être distribuée aux journaux à l'étranger. La division prépare actuellement des opuscules et des brochures pour fournir d'autres renseignements sur les marchés étrangers, les sources d'approvisionnement, la documentation, les règlements et les restrictions au sujet du commerce. La division aide aussi aux correspondants de journaux et périodiques canadiens et étrangers à rédiger des articles sur les divers aspects du commerce extérieur du Canada. Le travail éducatif de la division est aidé de publicité au pays et à l'étranger. Bien que la Division de la publicité commerciale fasse partie de l'Office du commerce extérieur, elle aide des organismes associés du ministère du Commerce qui s'occupent de l'expansion du commerce extérieur. La division est à étudier d'autres moyens de publicité comme le cinéma et la radio.

Sous-section 2.—Corporation commerciale canadienne

Par l'arrêté en conseil C.P. 1218 du 29 mars 1946, la Corporation commerciale canadienne a été établie pour succéder à la Commission canadienne d'exportation comme acheteuse pour l'UNRRA et les gouvernements d'autres pays. Cette corporation a aussi été établie pour être l'agence des importations canadiennes dans les cas où les achats ne peuvent être faits par des firmes privées sans l'intermédiaire de l'Etat.

Par l'arrêté en conseil C.P. 314 du 5 février 1947, en vigueur le 1er février 1947, le pouvoir, le devoir et la fonction assignés au ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, en vertu de la loi du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements de 1945 et de la loi du ministère des Munitions et Approvisionnements, d'acheter ou autrement d'acquérir, de fabriquer ou autrement de produire des munitions de guerre ou des fournitures et de construire ou d'exécuter les entreprises requises par le ministère de la Défense nationale, ont été transférés du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements au ministre du Commerce. Les facilités de la Corporation commerciale canadienne sont maintenant utilisées pour voir à procurer des fournitures au ministère de la Défense nationale.

Sous-section 3.—Commission des expositions du gouvernement canadien

La Commission des expositions du gouvernement canadien a été réorganisée pour aider à faire connaître le Canada et à vendre ses produits à l'étranger. La commission est seule responsable de la construction et de l'administration de tous les envois du gouvernement aux expositions internationales, aux foires commerciales et aux étalages hors du Canada auxquels le gouvernement canadien décide de participer. La commission est aussi chargée d'organiser la première foire internationale canadienne, qui aura lieu à Toronto du 31 mai au 12 juin 1948. Les manufacturiers et les producteurs du Canada et d'autres pays auront l'occasion d'exposer leurs produits à cette foire.

La commission coopère aussi avec les exportateurs canadiens pour faire représenter des marchandises aux foires commerciales et aux étalages destinés à encourager le commerce. La commission est organisée pour conseiller, sur demande, les compagnies canadiennes sur la préparation de leurs envois.

Sous-section 4.—Division du blé et du grain

La Division du blé et du grain s'occupe des problèmes relatifs au commerce du grain et à l'industrie de la minoterie du Canada; elle est en relation étroite avec les divers organismes commerciaux. La division agit comme agence d'acquisition pour l'obtention d'approvisionnements de céréales et de certains produits de céréales pour les missions de ravitaillement des divers pays et pour l'UNRRA. Le directeur de la division agit comme secrétaire du Comité du blé du Cabinet et comme officier de liaison du ministère auprès de la Commission canadienne du blé. En outre, le directeur représente le Canada au sein du Conseil international du blé.

Sous-section 5.—Crédits à l'exportation

La loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, dont l'objet général est de protéger et d'accroître le commerce étranger du Canada, a été adoptée par le Parlement en août 1944. La loi comprend deux parties: la partie I constitue en corporation la Société d'assurance des crédits à l'exportation et la partie II pourvoit à des prêts ou garanties aux gouvernements d'autres pays ou à leurs organismes.

Société d'assurance des crédits à l'exportation.—Gérée par un conseil d'administration comprenant le sous-ministre du Commerce, le sous-ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada, la Société d'assurance des crédits à l'exportation assure les exportateurs contre les pertes de crédit que comporte l'exportation ou une entente en vue de l'exportation de marchandises. Les polices sont émises sur une base annuelle, couvrent les ventes des exportateurs à tous les pays et les protègent contre les principaux risques de perte que comporte le commerce étranger. Les principaux risques visés par les polices d'assurance des crédits à l'exportation sont l'insolvabilité ou le défaut prolongé de la part de l'acheteur, les restrictions sur le change dans le pays de l'acheteur empêchant le transfert de fonds au Canada, l'annulation ou le non-renouvellement d'un permis d'importation ou l'imposition de restrictions sur l'importation de marchandises non auparavant assujetties aux restrictions, la guerre entre le pays de l'acheteur et le Canada ou la guerre, la révolution, etc. dans le pays de l'acheteur, les frais additionnels de transport ou d'assurance occasionnés par l'interruption ou le détournement du voyage en dehors du Canada ou du continent des Etats-Unis d'Amérique.

Les contrats d'assurance sont disponibles sous deux rubriques: (i) marchandises générales et (ii) marchandises durables. Les exportateurs peuvent se procurer deux sortes de polices pour les marchandises générales: a) la police de contrats, qui assure l'exportateur contre la perte depuis le temps où il enregistre la commande jusqu'à ce qu'il en reçoive le paiement; ou b) la police d'expéditions, qui s'obtient à des taux plus bas et qui protège l'exportateur du moment de l'expédition jusqu'à ce qu'il en reçoive le paiement. L'assurance des marchandises durables offre aux exportateurs une protection pour des articles tels que l'outillage, la machinerie lourde, etc. qui sont sujets à un crédit plus long que c'est la coutume pour les marchandises générales. Des polices spéciales sont émises pour les transactions qui comportent des marchandises durables, mais les stipulations et les conditions générales sont les mêmes que celles qui sont applicables aux polices émises pour les marchandises générales.

La Société assure les exportateurs dans tous les cas jusqu'à 85 p. 100 du prix du contrat ou de la valeur brute de facture des expéditions. Ce plan de coassurance fonctionne également dans la distribution des recouvrements obtenus après le paiement d'une perte, et ces recouvrements sont partagés par la Société et l'exportateur dans la proportion de 85 et 15 p. 100 respectivement.

Prêts aux gouvernements étrangers.—La partie II de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation prévoit que des prêts pourront être faits à des pays étrangers afin de développer le commerce entre le Canada et ces pays. La loi autorise le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre des Finances et du ministre du Commerce, s'il le juge opportun pour faciliter et accroître le commerce entre le Canada et quelque autre pays, à consentir des prêts au gouvernement ou à un organisme du gouvernement de cet autre pays, garantir ses obligations ou acheter, acquérir ou garantir tout titre émis par lui. Ces prêts, garanties, acquisitions ou achats doivent être sollicités par le gouvernement concerné, qui doit s'engager à garantir le gouvernement du Canada contre toute perte qui peut s'ensuivre. (Voir aussi p. 889.)

Section 2.—Évolution tarifaire

Un bref exposé des échanges commerciaux et des tarifs avant la Confédération a paru aux pp. 490-493 de l'*Annuaire* de 1940. Aux pp. 432-433 de l'*Annuaire* de 1942 est donné un aperçu de l'évolution tarifaire depuis la Confédération jusqu'à l'adoption de la forme actuelle du tarif préférentiel en 1904.

En raison des cadres limités de l'*Annuaire*, il a été nécessaire d'adopter le plan qui consiste à restreindre les détails concernant les denrées et les pays aux relations tarifaires présentes et à résumer le plus possible les données historiques et les détails des tarifs antérieurs, avec renvois aux éditions de l'*Annuaire* qui traitent de ces questions de façon plus détaillée.

Sous-section 1.—Structure tarifaire du Canada

Le tarif canadien comprend principalement trois séries de taux: préférentiel, intermédiaire et général. Les taux préférentiels britanniques consistaient au début (1898) en une remise de 25 p. 100 des droits ordinairement payés, mais plus tard (1900) ils furent portés à 33½ p. 100 et, après 1904, ils prirent la forme d'un taux spécialement bas sur presque toutes les importations imposables. Voilà la première catégorie générale de la structure tarifaire, et ces taux s'appliquent à des denrées spécifiées provenant de la plupart des pays britanniques si elles sont expédiées directement au Canada. Pour certaines denrées il peut être appliqué des taux spéciaux en vertu du tarif préférentiel britannique; ces taux spéciaux sont plus bas sur ces denrées que l'échelle ordinaire du tarif préférentiel britannique.

La deuxième phase de l'édifice tarifaire comprend les taux intermédiaires. Ces taux s'appliquent aux denrées qui bénéficient d'un traitement tarifaire plus favorable que dans le tarif général, mais qui n'ont pas droit au tarif préférentiel britannique. Une concession spéciale sous l'autorité des taux intermédiaires peut être accordée à certains pays non britanniques, et des taux inférieurs aux taux intermédiaires s'appliquent par voie d'entente.

La troisième catégorie de droits est le tarif général. Celui-ci est appliqué à toutes les importations qui ne tombent pas sous les tarifs préférentiel ou intermédiaire.

Les tarifs préférentiels britanniques s'appliquent à tous les pays de l'Empire. Cependant, ils peuvent être abaissés vis-à-vis certains pays lorsque les accords commerciaux sont révisés ou négociés entre le Canada et les autres Dominions. La structure tarifaire constitue un rouage administratif très compliqué. Presque tous les budgets déposés à la Chambre des communes modifient l'incidence du tarif sous certains rapports. Il serait impossible ici de tenter d'analyser les barèmes tarifaires. On peut se procurer en tout temps les barèmes et les tarifs en vigueur du ministère du Revenu national, qui est chargé de l'administration du tarif douanier.

Dans tous les cas où le tarif s'applique, il existe des dispositions pour le remboursement des droits sur les importations de denrées semi-ouvrées utilisées dans la fabrication de produits qui sont ensuite exportés. L'objet de ce remboursement est de fournir aux manufacturiers canadiens une juste base de concurrence avec les producteurs étrangers de denrées analogues lorsque la chose est justifiable. Il existe une seconde classe de remboursement connue sous le nom de remboursement "pour consommation intérieure"; il s'applique en général aux importations de matières premières utilisées dans la production de catégories spécifiées de denrées ouvrées pour la consommation au pays.

Trop souvent la concurrence unilatérale découle des pratiques inéquitables, telles que le dumping ou le tripotage des avantages monétaires. Dans certains cas, de vastes pouvoirs ont été accordés pour suppléer aux dispositions tarifaires. Ainsi, le ministre du Revenu national ou, par son entremise, les fonctionnaires des douanes ont reçu dans certains cas le pouvoir de prendre "une juste évaluation du marché" comme base des droits à percevoir. Le terme même, "juste évaluation du marché", est vague et se prête à diverses interprétations; il a été critiqué maintes fois, mais dans les cas exceptionnels auxquels elles sont destinées ces évaluations se sont révélées efficaces.

La situation du change, en ce qu'elle influe sur le tarif, est un problème différent. Une monnaie étrangère qui, par rapport au dollar canadien, a perdu beaucoup de sa valeur, permet au pays concerné d'exporter des marchandises au Canada avec un avantage très défini, et les autorités douanières ont le pouvoir, dans de telles circonstances, d'évaluer les importations de ces pays à un "taux de change équitable". Il dépend beaucoup cependant de la manière dont ce pouvoir est exercé par les fonctionnaires de l'administration et comment ceux-ci interprètent les motifs de l'exercer; bien que dans le passé, pour répondre à des conditions extraordinaires, le pouvoir de fixer une "valeur marchande équitable" et un "taux de change équitable" ait été exercé, il a été modifié récemment par des clauses insérées aux accords commerciaux conclus avec chaque pays en particulier.

Commission du tarif.—La loi sur le tarif canadien a été rédigée en 1907 et, bien qu'elle ait subi plusieurs changements et revisions, elle n'a pas été complètement refondue depuis lors. En 1931, une commission du tarif a été établie pour faire enquête et rapport sur toute question relative aux marchandises qui sont passibles ou exemptes de droits de douane ou d'accise, ou sur lesquelles le ministre des Finances désire des renseignements. Les fonctions de cette commission sont plus spécifiquement décrites aux pp. 983-984 de l'*Annuaire* de 1941. Depuis le début de la guerre en 1939 et étant donné la tournure que le commerce a prise durant le conflit, la Commission du tarif a été inopérante. Ses fonctionnaires et des experts ont travaillé dans divers bureaux de guerre et ses recherches antérieures n'ont plus maintenant de rapport avec les grands changements que la guerre a opérés dans l'industrie et le commerce. Dans la formulation d'après-guerre de la politique commerciale et tarifaire du Canada un changement a été apporté par l'établissement d'un comité interministériel spécial. La Commission du tarif du Canada n'a pas été abolie; en fait, son président est également le chef du comité interministériel, et elle reprendra ses fonctions de concert avec le comité. Le comité doit entendre les représentations d'industriels et d'hommes d'affaires. Ces dispositions devraient servir une fin utile en fournissant de précieux conseils au gouvernement dans la formulation de la politique commerciale.

Sous-section 2.—Relations tarifaires avec les autres pays

Les accords commerciaux conclus entre le Canada et le Royaume-Uni, l'Eire, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union Sud-Africaine, la Rhodésia du Sud* et les Antilles britanniques sont étudiés aux pp. 386-398 de l'*Annuaire* de 1941. Les dispositions tarifaires réciproques entre le Canada et l'Argentine, le Brésil, le Chili et l'Equateur sont étudiées aux pp. 435-438 de l'*Annuaire* de 1942. La position du Canada dans les échanges, telle qu'elle est déterminée par les accords commerciaux avec la Bolivie, la Colombie, Costa-Rica, la République dominicaine, le Guatemala, Haïti, Panama, le Paraguay, le Portugal, Salvador, l'Espagne, la Suède, la Suisse, les Etats-Unis, l'Uruguay et le Venezuela, reste telle qu'elle est décrite aux pp. 392-398 de l'*Annuaire* de 1941.

Rétablissement des accords suspendus durant la guerre.—Durant la guerre les accords commerciaux canadiens et les autres relations commerciales définies par traité ont été rompus automatiquement ou suspendus par l'application des règlements sur le commerce avec l'ennemi (voir p. 907). Depuis la fin des hostilités, toutefois, le commerce a repris avec un certain nombre de pays amis qui avaient été occupés par l'ennemi et les accords commerciaux avec ces pays ont été rétablis. Un échange de notes des 19-24 juillet 1945 entre le Canada et la Tchécoslovaquie a mis fin à la suspension de la convention de commerce du 15 mars 1928 entre les deux pays. Un arrangement semblable a été conclu avec les Pays-Bas par un échange de notes des 1-5 février, rétablissant la convention de commerce du 11 juillet 1924 entre le Canada et les Pays-Bas, y compris Curaçao et Surinam; mais, comme le commerce n'avait pas repris entre le Canada et les Indes néerlandaises, il a été convenu que l'accord ne serait pas opérant avec ce territoire pour le moment. Le Canada a maintenant accordé à la Belgique et au Luxembourg, au Danemark, à la France, à la Norvège, à la Pologne et à la Yougoslavie les avantages des accords commerciaux conclus avec ces pays mais suspendus durant la période des hostilités. La Syrie et le Liban, qui étaient auparavant sous mandat français et avec qui les relations commerciales étaient régies par l'accord commercial franco-canadien, continuent d'accorder au Canada le traitement de la nation la plus favorisée. Le Canada a accordé un traitement réciproque à la Syrie et au Liban par l'arrêté en conseil du 19 novembre 1946.

L'arrêté en conseil du 21 novembre 1946 a accordé les avantages du tarif intermédiaire aux produits d'origine et de provenance italiennes qui sont transportés sans transbordement d'un port d'Italie ou d'un port d'un pays jouissant des avantages des tarifs préférentiel ou intermédiaire britanniques à un port douanier du Canada. En retour, le traitement de la nation la plus favorisée est accordé aux marchandises canadiennes importées en Italie.

Les importations au Canada de pays qui ont droit au traitement de la nation la plus favorisée jouissent des taux intermédiaires du tarif canadien et de tous droits inférieurs prévus dans les accords entre le Canada et la France, le Canada et la Pologne et le Canada et les Etats-Unis. Les avantages réciproques accordés au Canada par les autres pays dépendent du régime tarifaire.

Autres accords commerciaux conclus en 1946.—*Mexique.*—Une mission commerciale canadienne a visité le Mexique, l'Amérique centrale et la Colombie en février 1946 et a étendu davantage les relations commerciales amicales du Canada avec l'Amérique latine par la conclusion d'accords commerciaux avec le Mexique et la Colombie.

* Cet accord a pris fin le 2 janvier 1938, mais chaque pays, dans sa propre législation, continue d'accorder la préférence tarifaire à l'autre.

L'accord commercial avec le Mexique pourvoit à l'échange du traitement de la nation la plus favorisée entre les deux pays dans les questions concernant les droits de douane et les frais subsidiaires, ainsi que les règlements et les formalités se rattachant à l'importation et les lois et règlements touchant la taxation, la vente, la distribution ou l'utilisation des marchandises importées. D'après l'accord, les importations au Canada en provenance du Mexique, auparavant sujettes au tarif général, bénéficient du tarif intermédiaire et de tous taux plus bas accordés par le Canada aux autres pays étrangers. Le traitement tarifaire accordé par le Canada aux autres pays britanniques est exclu de l'opération de l'accord. Aucune réduction immédiate des droits de douane n'a été faite par le Mexique pour les marchandises canadiennes, puisque le tarif mexicain comprend une seule colonne de droits applicables également aux importations de tous les pays, et toutes réductions tarifaires faites par le Mexique en faveur d'un pays en particulier, par exemple celles qui découlent de l'accord entre le Mexique et les Etats-Unis en 1942, ont été généralisées et rendues applicables à tous les autres pays, y compris le Canada. L'accord est entré en vigueur provisoirement le 8 février 1946, date de sa signature, et, pendant son application provisoire, peut être terminé sur avis de trois mois par l'une ou l'autre des parties. Trente jours après l'échange des ratifications à Ottawa, l'accord doit entrer en vigueur définitivement pour deux ans. Sa durée est automatiquement continuée par la suite pour des périodes d'un an, sujette à expiration sur avis de six mois par l'une ou l'autre des parties.

Colombie.—L'accord commercial avec la Colombie a été signé le 20 février 1946. Cet accord entrera en vigueur trente jours après l'échange des ratifications à Ottawa et doit le rester pendant deux ans et, par la suite, jusqu'à ce qu'il soit terminé sur avis de six mois par l'une ou l'autre des parties. En général, il raffermit le traitement tarifaire existant accordé par chaque pays à l'autre, tel qu'il est stipulé par le traité de commerce entre la Colombie et le Royaume-Uni, conclu en 1866 et qui gouvernait également les relations commerciales du Canada et de la Colombie. Le nouvel accord marque l'établissement de la première convention commerciale directe entre la Colombie et le Canada et, en général, il stipule l'échange du traitement de la nation la plus favorisée, comme il est décrit ci-dessus au sujet du traité avec le Mexique. Les mêmes concessions qu'au Mexique sont données par le Canada à la Colombie et, en retour, le Canada jouit des réductions de droits établies par l'accord de 1935 entre la Colombie et les Etats-Unis.

Nicaragua.—Un accord commercial a été signé le 19 décembre 1946, entre le Canada et le Nicaragua, prévoyant l'échange du traitement de la nation la plus favorisée en matières de droits de douane et de frais subsidiaires ainsi qu'au sujet des règlements et formalités concernant la taxation, la vente, la distribution ou l'usage de marchandises importées.

En vertu de cet accord, les marchandises importées du Nicaragua au Canada, soumises auparavant au tarif général, jouissent maintenant des avantages du tarif intermédiaire canadien et de tous taux inférieurs accordés par le Canada aux autres pays étrangers.

Cet accord ne comprend pas actuellement de nouvelles réductions du tarif du Nicaragua sur les importations en provenance du Canada vu que ce tarif ne comporte qu'une seule cédule, certaines concessions autrefois accordées par le Nicaragua aux Etats-Unis et à la France ayant été suspendues. Si ces concessions viennent à être rétablies, en tout ou en partie, les réductions s'appliqueront aussi au Canada. De même, les autres concessions qui pourraient être accordées aux

autres pays s'appliqueront aussi automatiquement au Canada. D'après une disposition de l'accord commercial entre les Etats-Unis et le Nicaragua, encore en vigueur, le droit perçu pour la légalisation des factures consulaires relatives aux expéditions de marchandises spécifiées dans l'accord est de 3 p. 100 *ad valorem*. Le Canada a maintenant droit à ce taux au lieu du droit de 5 p. 100 *ad valorem* payable auparavant. Les avantages accordés actuellement ou à l'avenir par le Nicaragua aux autres pays de l'Amérique centrale ou par le Canada aux autres pays de l'Empire britannique font exception à l'application de cet accord.

D'autres dispositions de l'accord assurent à chaque pays un traitement équitable dans l'autre pays quant à l'application des taxes intérieures, des restrictions quantitatives, aux agissements des monopoles et à l'adjudication de contrats de travaux publics. Des consultations sont prévues dans le cas où l'une ou l'autre partie adopterait des mesures que l'autre partie considérerait comme de nature à porter atteinte aux buts de l'accord ou à les rendre nuls.

L'accord est entré provisoirement en vigueur à la date de sa signature, le 19 décembre 1946, et peut être terminé sur avis de trois mois par l'un ou l'autre gouvernement. Trente jours après l'échange des documents de ratification, l'accord doit entrer définitivement en vigueur pour un an et se continuer dans la suite jusqu'à ce qu'il soit terminé sur avis de six mois par l'une ou l'autre partie.

Chine.—Un *modus vivendi* a été conclu avec la Chine le 26 septembre 1946, par un échange de notes entre les deux pays, et est entré en vigueur deux jours plus tard. Il prévoit l'échange réciproque du traitement de la nation la plus favorisée en matières de tarif. Cet accord est la première convention commerciale intervenue entre le Canada et la Chine par voie de négociations directes. Il doit rester en vigueur durant une période définie d'un an et par la suite jusqu'à ce qu'il soit terminé sur avis de trois mois par l'un ou l'autre pays.

Accords commerciaux présentement en vigueur.—Présentement (31 mars 1947), les relations tarifaires du Canada avec les autres pays sont sujettes aux accords commerciaux, conventions de commerce ou ententes semblables conclus directement par le Canada et le pays concerné ou découlent de la participation aux traités conclus par le Royaume-Uni avec les pays étrangers, dont voici la liste:—

Pays de l'Empire

Pays	Traité ou convention	Dispositions
ROYAUME-UNI.	Accord commercial signé le 23 février 1937; en vigueur le 1er septembre 1937 (Modifié par l'accord commercial du 17 novembre 1938 entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis.)	Diverses concessions de part et d'autre augmentant la préférence accordée auparavant. Etend aussi le régime préférentiel entre le Canada et l'Empire colonial. En vigueur jusqu'au 20 août 1940 et ensuite jusqu'à expiration sur avis de six mois.
EIRE.....	Accord commercial signé le 20 août 1932; en vigueur le 2 janvier 1933.	Le Canada accorde le tarif préférentiel britannique en échange du traitement de la nation la plus favorisée dans l'Eire. En vigueur pour cinq ans et ensuite jusqu'à expiration sur avis de six mois.

Pays de l'Empire—suite

Pays	Traité ou convention	Dispositions
AUSTRALIE.....	Accord commercial signé le 8 juillet 1931; en vigueur le 3 août 1931.	Chaque pays accorde à l'autre des tarifs réduits sur les marchandises énumérées, et autrement (avec quelques exceptions en Australie) échange son tarif préférentiel britannique avec l'autre. En vigueur pour un an et ensuite jusqu'à expiration sur avis de six mois.
NOUVELLE-ZÉLANDE...	Accord commercial signé le 23 avril 1932; en vigueur le 24 mai 1932.	Echange de préférences spécifiques sur les marchandises énumérées et autrement concession réciproque et tarif préférentiel britannique. En vigueur pour un an, mais maintenu par de brèves prolongations. Depuis le 30 septembre 1941, en vigueur jusqu'à expiration sur avis de six mois.
UNION SUD-AFRICAINE	Accord commercial signé le 20 août 1932; en vigueur le 13 octobre 1932.	L'accord étend la liste des préférences échangées autrefois à défaut d'un accord formel. En vigueur pour cinq ans et ensuite jusqu'à expiration sur avis de six mois.
ANTILLES BRITANNIQUES...	Accord commercial signé le 6 juillet 1925; en vigueur le 30 avril 1927.	Echange de marges spécifiques de préférence. En vigueur pour douze ans et ensuite jusqu'à expiration sur avis de six mois. Un avis du Canada, le 23 novembre 1938, mettant fin à l'accord, a été remplacé par un autre, le 27 décembre 1939, continuant l'accord et sujet à expiration sur avis de six mois.

Autres pays

Pays	Traité ou convention	Dispositions
ARGENTINE..	Accord commercial signé le 2 octobre 1941; provisoirement en vigueur le 15 novembre 1941.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. L'application provisoire peut se terminer sur avis de trois mois. Doit devenir en vigueur définitivement après échange de ratifications pour deux ans et, par la suite, jusqu'à ce qu'il soit terminé sur avis de six mois.
BELGIQUE ET LUXEM- BOURG ET COLONIES BELGES.	Convention commerciale signée le 3 juillet 1924; en vigueur le 22 octobre 1924.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour quatre ans et ensuite jusqu'à expiration sur avis d'un an.

Autres pays—suite

Pays	Traité ou convention	Dispositions
BOLIVIE.....	Arrêté en conseil du 20 juillet 1935, acceptant l'article 15 du traité de commerce entre le Royaume-Uni et la Bolivie du 1er août 1911.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. Peut être abrogé sur avis d'un an.
BRÉSIL.....	Accord commercial signé le 17 octobre 1941; provisoirement en vigueur de la date de sa signature et définitivement le 16 avril 1943.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour deux ans à compter du 16 avril 1943 et ensuite pour des périodes d'un an jusqu'à expiration sur avis de six mois.
CHILI.....	Accord commercial signé le 10 septembre 1941; en vigueur provisoirement le 15 octobre 1941 et définitivement le 29 octobre 1943.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour deux ans à compter du 29 octobre 1943 et ensuite jusqu'à expiration sur avis de six mois.
CHINE.....	<i>Modus vivendi</i> signé le 26 septembre 1946, en vigueur le 28 septembre 1946.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an et ensuite jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
COLOMBIE.....	Le traité de commerce avec le Royaume-Uni du 16 février 1866 s'applique au Canada.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. Le protocole du 20 août 1912 prévoit que les dominions pourront y mettre fin séparément sur avis d'un an. Le traité est maintenu en vigueur par un échange de notes (le 30 décembre 1938) jusqu'au 30 septembre 1939 et, par la suite, jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis de trois mois.
	Remplacé par le traité de commerce signé le 20 février 1946.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. Doit entrer en vigueur trente jours après échange de ratifications pour deux ans et, par la suite, jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis de six mois.
COSTA-RICA.....	Echange de notes des 1-2 mars 1933 avec le Royaume-Uni et arrêté en conseil canadien du 20 juillet 1935.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
TCHÉCOSLOVAQUIE. ...	Convention de commerce signée le 15 mars 1928; en vigueur le 14 novembre 1928.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. Conclu pour quatre ans et, par la suite, jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis d'un an.
DANEMARK. ...	Les traités de paix et de commerce avec le Royaume-Uni du 13 février 1660-1661 et du 11 juillet 1670 s'appliquent au Canada.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. Une déclaration du 9 mai 1912 stipule que les dominions pourront y mettre fin séparément sur avis d'un an.

Autres pays—suite

Pays	Traité ou convention	Dispositions
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.	Accord commercial signé le 8 mars 1940; en vigueur provisoirement le 15 mars 1940 et définitivement le 22 janvier 1941.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour trois ans à compter du 22 janvier 1941 et ensuite jusqu'à expiration sur avis de six mois.
ÉQUATEUR..	<i>Modus vivendi</i> par échange de notes le 26 août 1941; en vigueur le 1er octobre 1941.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour une période indéfinie et sujet à expiration sur avis de trois mois.
FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES.	Accord commercial signé le 12 mai 1933; en vigueur le 10 juin 1933; échange de notes le 29 septembre 1934 et protocole additionnel du 26 février 1935, augmentant les concessions réciproques.	En ce qui concerne les marchandises énumérées, le tarif intermédiaire effectif du Canada ou des pourcentages de réduction du tarif intermédiaire sont échangés contre le tarif minimum français ou des pourcentages de réduction du tarif général; aussi arrangements de contingentement. En vigueur pour un an et ensuite jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
GUATEMALA.....	Accord commercial signé le 28 septembre 1937; en vigueur le 14 janvier 1939.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour trois ans et ensuite jusqu'à expiration sur avis de six mois.
HAÏTI.....	Accord commercial signé le 23 avril 1937; en vigueur le 10 janvier 1939.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an et ensuite jusqu'à expiration sur avis de six mois.
ITALIE.....	Arrangement spécial par arrêté en conseil du 21 novembre 1946.	Le tarif intermédiaire canadien est accordé à l'Italie en échange du traitement de la nation la plus favorisée pour les marchandises canadiennes.
LIBAN.....	Arrangement spécial par arrêté en conseil du 19 novembre 1946.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
MEXIQUE.....	Accord commercial signé le 8 février 1946; provisoirement en vigueur à la même date.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. Il peut être mis fin à l'application provisoire sur avis de trois mois. Doit entrer en vigueur définitivement trente jours après échange de ratifications pour deux ans et, par la suite, jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis de six mois.
PAYS-BAS, SURINAM ET CURAÇAO.	Convention de commerce signée le 11 juillet 1924; en vigueur le 28 octobre 1925.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour quatre ans et, par la suite, jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis d'un an.

Autres pays—suite

Pays	Traité ou convention	Dispositions
NICARAGUA.	Accord commercial signé le 19 décembre 1946; provisoirement en vigueur à la même date.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. Il peut être mis fin à l'application provisoire sur avis de trois mois. Doit entrer en vigueur définitivement trente jours après échange de ratifications pour deux ans et, par la suite, jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis de six mois.
NORVÈGE.	La convention de commerce et de navigation avec le Royaume-Uni du 18 mars 1928 s'applique au Canada.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. La convention du 16 mai 1913 stipule que les dominions peuvent y mettre fin séparément sur avis d'un an.
PANAMA.....	Arrêté en conseil du 20 juillet 1935, acceptant l'article 12 du traité de commerce entre le Royaume-Uni et Panama du 25 septembre 1928.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à expiration sur avis d'un an.
PARAGUAY	Echange de notes du 21 mai 1940; en vigueur le 21 juin 1940.	Tarif intermédiaire canadien échangé contre le traitement de la nation la plus favorisée au Paraguay. En vigueur jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
POLOGNE.....	Convention commerciale signée le 3 juillet 1935; en vigueur le 15 août 1936.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée et réductions spéciales sur des listes limitées de marchandises. En vigueur pour un an et ensuite jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
PORTUGAL, Y COMPRIS MADÈRE, PORTO- SANTO ET LES AÇORES	Loi des traités de commerce du 11 juin 1928, acceptant l'article 21 du traité de commerce entre le Royaume-Uni et le Portugal du 12 août 1914; en vigueur le 1er octobre 1928.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à expiration sur avis d'un an.
SALVADOR.....	Echange de notes du 2 novembre 1937; en vigueur le 17 novembre 1937.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an et dans la suite jusqu'à expiration sur avis de quatre mois.
ESPAGNE.....	Loi du traité espagnol du 11 juin 1928 sanctionnant le traité commercial Royaume-Uni-Espagne du 31 octobre 1922 (révisé le 5 avril 1927); en vigueur le 1er août 1928.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à expiration sur avis de six mois.
SUÈDE.	La convention de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et la Suède du 18 mars 1826 s'applique au Canada.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis d'un an. La déclaration du 27 novembre 1911 stipule que les dominions peuvent y mettre fin séparément sur avis d'un an.

Autres pays—fin

Pays	Traité ou convention	Dispositions
SUISSE.....	Le traité d'amitié, de commerce et d'établissement réciproque entre le Royaume-Uni et la Suisse du 6 septembre 1855 s'applique au Canada.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis d'un an. La convention du 30 mars 1914 stipule que les dominions peuvent y mettre fin séparément sur avis d'un an.
SYRIE.....	Entente spéciale en vertu d'un arrêté en conseil, le 19 novembre 1946.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
ETATS-UNIS.....	Accord commercial signé le 17 novembre 1933; provisoirement en vigueur le 26 novembre 1933; concessions tarifaires provisoirement en vigueur le 1er janvier 1939; intégralement en vigueur le 17 juin 1939. Accord commercial supplémentaire signé le 13 décembre 1940.	Les dispositions comprennent des taux réduits ou fixes sur les marchandises énumérées, consentis par les deux pays, et l'échange mutuel du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour trois ans à compter du 26 novembre 1933 et ensuite jusqu'à expiration sur avis de six mois. L'accord commercial supplémentaire pourvoit à un contingent sur les renards et les peaux de renard entrant aux Etats-Unis.
URUGUAY.....	Accord commercial signé le 12 août 1936; en vigueur le 15 mai 1940.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour trois ans et ensuite jusqu'à expiration sur avis de six mois.
VENEZUELA.....	<i>Modus vivendi</i> signé le 26 mars 1941; en vigueur le 9 avril 1941.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an sujet à renouvellement ou à expiration sur avis de trois mois; renouvelé annuellement par échanges de notes, sujet à expiration sur avis de trois mois.
YOUgosLAVIE.....	La loi des traités de commerce du 11 juin 1925 a accepté l'article 30 du traité de commerce et de navigation du 12 mai 1927 entre le Royaume-Uni et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes; en vigueur le 9 août 1928.	Echange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis d'un an.

Section 3.—Adoucissement des règlements sur le commerce avec l'ennemi*

A la suite de l'occupation par un Etat ennemi ou en raison d'hostilités réelles ou appréhendées, un certain nombre de pays, de 1939 à 1942, ont été assujettis aux dispositions des règlements sur le commerce avec l'ennemi (d'abord mis en vigueur

* Révisé par E. H. Coleman, C.M.G., C.R., LL.D., sous-secrétaire d'Etat, sous-registraire et sous-séquestre des biens ennemis, Secrétariat d'Etat, Ottawa.

par l'arrêté en conseil C.P. 2512 du 5 septembre 1939, plus tard sous l'empire des "Règlements refondus concernant le commerce avec l'ennemi, 1943", arrêté en conseil C.P. 8526 en date du 13 novembre 1942 et maintenant incorporé dans la "loi sur le commerce avec l'ennemi (Pouvoirs transitoires)". La liste de ces pays ou territoires et les dates où ils ont été assujettis aux règlements se trouvent aux pp. 496-497 de l'*Annuaire* de 1945.

Les règlements interdisaient de commercer ou de tenter de commercer avec les "territoires ennemis": de disposer des biens ennemis en vue de permettre à ceux-ci d'obtenir des fonds ou du crédit à même ces biens; d'aider ou d'encourager toute personne, domiciliée ou non au Canada, à faire un tel négoce des biens ennemis; d'acquitter sciemment toute dette, tout billet à ordre ou toute lettre de change ennemis ou d'acheter de la monnaie ennemie.

Tard en 1943, il devint possible d'accorder la permission de reprendre le commerce avec certaines régions libérées et "ennemies". Les régions pour lesquelles une telle permission a été accordée et les dates sont énumérées dans l'état suivant:—

<u>Territoire</u>	<u>Date</u>	<u>Territoire</u>	<u>Date</u>
Albanie.....	25 juin 1946	Indochine.....	22 août 1946
Algérie.....	24 nov. 1943	Italie.....	13 oct. 1945
Belgique.....	24 fév. 1945	Lettonie.....	25 juin 1946
Bulgarie.....	8 mai 1946	Lithuanie.....	25 juin 1946
Birmanie.....	23 nov. 1945	Luxembourg.....	7 juill. 1945
Iles de la Manche.....	7 juill. 1945	Péninsule malaise.....	23 nov. 1945
Chine.....	15 déc. 1945	Pays-Bas.....	7 juill. 1945
Corse.....	24 nov. 1943	Indes orientales néerlandaises.....	22 août 1946
Tchécoslovaquie.....	7 juill. 1945	Norvège.....	7 juill. 1945
Danzig.....	15 oct. 1946	Iles Philippines.....	7 juill. 1945
Danemark.....	7 juill. 1945	Pologne.....	25 juin 1946
Estonie.....	25 juin 1946	Roumanie.....	8 mai 1946
Finlande.....	14 sept. 1945	Singapour.....	23 nov. 1945
Formose.....	25 juin 1946	Etat de Bornéo septentrional.....	23 nov. 1945
France, Andorre et Monaco.....	31 janv. 1945	Etat de Sarawak.....	23 nov. 1945
Zone française du Maroc.....	24 nov. 1943	Thaïlande.....	21 janv. 1946
Grèce.....	7 juill. 1945	Tunisie.....	24 nov. 1943
Hong-Kong.....	23 nov. 1945	Yougoslavie.....	7 juill. 1945
Hongrie.....	8 mai 1946	Zara.....	15 oct. 1946

A compter du 25 juin 1946, un commerce restreint est autorisé avec le Japon et la Corée. Dans le cas de ces deux pays, le commerce doit s'effectuer exclusivement par l'intermédiaire de la Corporation commerciale canadienne et demeure sujet aux diverses régies encore en vigueur. Des expéditions restreintes de secours par des particuliers canadiens sont permises, en conformité du règlement imposé par la branche des permis d'exportation et par les Postes.

Le commerce avec l'Autriche est autorisé à compter du 27 septembre 1946; il doit se limiter à fournir des marchandises à l'Etat autrichien, ou pour son bénéfice, de même qu'à toute personne ou tout groupe de personnes faisant le commerce dans cet Etat, ou à obtenir des marchandises de l'Etat autrichien, de ces personnes ou groupes de personnes. Le terme "commerce" s'étend aux transactions que nécessitent la fourniture ou l'obtention de ces marchandises, de même que le paiement, l'envoi ou la réception d'argent, d'effets de commerce ou de garanties à l'égard de ce commerce.

De même, le commerce avec l'Allemagne est autorisé à compter du 23 avril 1947; il est sujet aux mêmes conditions que le commerce avec l'Autriche.

PARTIE II.—ANALYSE DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES MARCHANDISES*

Section 1.—Explications relatives aux statistiques du commerce canadien

Les statistiques du commerce extérieur sont obtenues au moyen de l'enregistrement du mouvement physique d'entrée et de sortie des marchandises par les frontières ou les ports océaniques et de leur évaluation au moment du mouvement. Elles ne peuvent tenir compte des transactions financières compliquées que détermine ce mouvement et qui peuvent se produire avant ou après l'expédition effective (bien que ces transactions soient surtout considérées dans le calcul de la balance des paiements internationaux, à la partie III du présent chapitre).

Certains problèmes de procédure se présentent dans l'établissement des statistiques sur les échanges commerciaux. Il convient de les expliquer. Pour bien interpréter les statistiques du commerce extérieur et, partant, déterminer exactement la position du commerce par rapport à toutes les transactions internationales du Canada, il ne faut pas perdre de vue les définitions et explications suivantes des termes employés.

Quantité et valeur.—Dans les tableaux des importations et exportations, le volume et la valeur sont fondés sur les déclarations des importateurs et des exportateurs (documents d'importation et d'exportation), subséquemment vérifiées par les fonctionnaires des douanes.

Importations: Evaluation.—"Importations" signifie "importations pour consommation". "Entrées pour la consommation" ne signifie pas que ces marchandises sont nécessairement consommées au Canada, mais qu'elles ont été livrées à l'importateur qui en a payé les droits sur la partie imposable.

D'après les principales dispositions de la loi, la valeur des marchandises importées est leur valeur marchande ou prix raisonnables quand elles sont vendues pour consommation domestique sur les principaux marchés du pays d'où elles viennent, au moment de leur exportation directe au Canada. Cette valeur ne doit pas être inférieure aux prix faits généralement aux intermédiaires et aux marchands de gros, ni être inférieure au coût réel de production des marchandises lors de l'expédition, plus une majoration raisonnable pour le prix de vente et le profit. (Voir articles 35 à 45 de la loi des douanes.) En vertu de ces dispositions et de leurs modifications, les évaluations de certaines importations sont arbitraires et diffèrent de celles d'après lesquelles les paiements sont faits.

Dans les entrées des Douanes, la valeur de la devise du pays exportateur est convertie en devise canadienne au taux du change, tel qu'il est reconnu par la loi et les arrêtés en conseil. (Voir art. 55 de la loi des douanes et les arrêtés en conseil sur l'évaluation du numéraire.)

Exportations canadiennes: Evaluation.—Les exportations de "produits canadiens" embrassent les produits ou manufactures domestiques, aussi les produits d'origine étrangère qui ont été modifiés dans leur forme ou leur valeur par l'industrie canadienne, comme le sucre raffiné au Canada après y avoir été importé à l'état brut, l'aluminium récupéré de minerai importé et les articles construits ou fabriqués avec des matériaux importés. La valeur des produits canadiens exportés est la somme réelle reçue en dollars canadiens, à l'exclusion des frais du transport, d'assurance et autres frais de manutention.

Réexportations: Evaluation.—Les "produits étrangers" exportés englobent toutes les marchandises réexportées après avoir été importées (entrées pour la consommation domestique). La valeur de ces marchandises est la somme réelle reçue en dollars canadiens, à l'exclusion des frais de transport, d'assurance et autres frais de manutention.

Attribution du commerce aux pays étrangers.—Les importations sont attribuées aux pays d'où elles ont été consignées au Canada. Les pays de consignment sont les pays d'où viennent les marchandises, sans autre interruption de transit que les transbordements inévitables. Les pays d'où les marchandises sont consignées ne sont pas nécessairement les pays d'origine, car les marchandises produites dans un certain pays peuvent avoir été achetées par une firme d'un autre pays, d'où elles peuvent être expédiées au Canada après une période plus ou moins longue. Dans ce cas, l'attribution de ces marchandises est faite au second pays, considéré comme pays de consignment.

* Cette partie du chapitre est fondée sur des statistiques tirées des rapports préparés sous la direction de M. L. A. Kane, chef, Branche du commerce extérieur, Division du commerce international, Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa.

Les exportations sont attribuées au pays de consignation, même si ce pays ne possède pas de port de mer. Le pays de consignation est celui que les marchandises exportées au Canada doivent finalement atteindre, sans interruption de transit autre que les transbordements inéluctables.

Discordances entre les statistiques commerciales du Canada et celles d'autres pays.—Les statistiques des exportations canadiennes concordent rarement avec celles des importations de ses clients, et des différences semblables se constatent au sujet des importations canadiennes. Plusieurs facteurs contribuent à ces discordances parmi lesquelles sont les suivantes:—

1. Différences quant aux méthodes d'évaluation au Canada et celles d'autres pays, et qui peuvent présenter plusieurs aspects différents:—

a) Les exportations canadiennes sont généralement indiquées sur une base f. à b., c'est-à-dire que les frais de transport, du point initial de consignation au point de destination, sont exclus. Plusieurs pays évaluent leurs importations sur une base c.a.f., ce qui comprend les frais de transport. Les importations canadiennes sont évaluées au prix courant raisonnable en vigueur au point d'exportation du pays consignateur. D'autres pays peuvent inclure le transport jusqu'au point de sortie. Par exemple, l'évaluation américaine du charbon expédié au Canada est toujours sensiblement plus élevée que l'évaluation correspondante de l'importation au Canada.

b) Les évaluateurs des douanes peuvent établir des estimations arbitraires sur certaines denrées en vue d'obtenir des revenus de douane plus élevés ou de protéger le marché domestique du dumping. Cet état de choses est nécessairement la source de discordances entre les chiffres des deux pays.

c) L'équilibre instable des devises entre les pays peut introduire un nouvel élément de variation. Le pays exportateur peut adopter un taux et l'importateur, un autre.

2. L'élément de temps joue un rôle important dans les exportations canadiennes, surtout quand il s'agit de marchandises en vrac expédiées vers d'autres continents. Il y a toujours des quantités de marchandises en mouvement au début ou à la fin de toute période de commerce et elles influent sur la comparabilité entre les deux pays pour la même période de temps.

3. La principale cause de discordance entre la valeur enregistrée des exportations canadiennes et les chiffres correspondants du pays importateur est due à ce que les exportations canadiennes sont classées géographiquement selon le consignataire, qui n'est pas nécessairement l'ultime destinataire. Ainsi, il est possible d'après les registres canadiens qu'une exportation soit consignée à un pays intermédiaire; le destinataire ultime recevant des marchandises à titre d'importations pour la consommation peut les enregistrer comme importations provenant d'un pays intermédiaire ou du Canada. En dépit de ces difficultés, la classification selon le consignataire est l'unique méthode satisfaisante de classer les exportations sur une base géographique. Très souvent, l'exportateur ne connaît pas, au moment de les expédier, la destination ultime des marchandises et la nécessité de hâter la publication des statistiques restreint la source de renseignements à la facture d'exportation et à celle de la douane. L'expéditeur ne possède pour tout renseignement précis que le nom du pays consignataire immédiat. En outre, les denrées telles que le blé peuvent changer de propriétaire et même de destination pendant leur transit du Canada.

Par conséquent, il incombe au pays importateur d'effectuer le rapprochement. Il est le seul en mesure de fournir la documentation propre à renseigner sur l'itinéraire des marchandises depuis le pays d'origine jusqu'à la destination ultime.

Il s'est produit, en octobre et novembre 1946, un exemple de l'erreur qu'entraîne la classification selon le consignataire. Du blé d'une valeur de \$17,500,000 a été expédié aux Etats-Unis en vue de sa réexpédition éventuelle au Royaume-Uni ou ailleurs, sans qu'il y en ait de consommé aux Etats-Unis. Au moment de l'expédition, aucun détail relatif à sa destination ultime n'était disponible et le blé est inscrit dans les rapports commerciaux sous la rubrique des exportations aux Etats-Unis.

Importations en provenance du Royaume-Uni.—Les statistiques publiées des importations canadiennes destinées à la consommation ont toujours compris plusieurs articles d'un caractère non commercial. Ces articles ne furent jamais abondants au cours de l'avant-guerre, mais depuis 1939, leur incorporation dans la valeur globale des importations, du Royaume-Uni en particulier, tend à dénaturer les chiffres publiés. La distinction entre les importations commerciales et non commerciales n'est pas toujours facile à établir, mais trois items ont pu être isolés:

a) "Articles à l'usage de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation impériales". Ces importations comportent presque entièrement du matériel de guerre de diverses sortes pour fins d'expérimentation, d'exercice militaire et pour utilisation au Canada par le gouvernement du Royaume-Uni. La valeur attribuée aux articles importés à ce titre est nominale et aucun droit de douane n'a été payé.

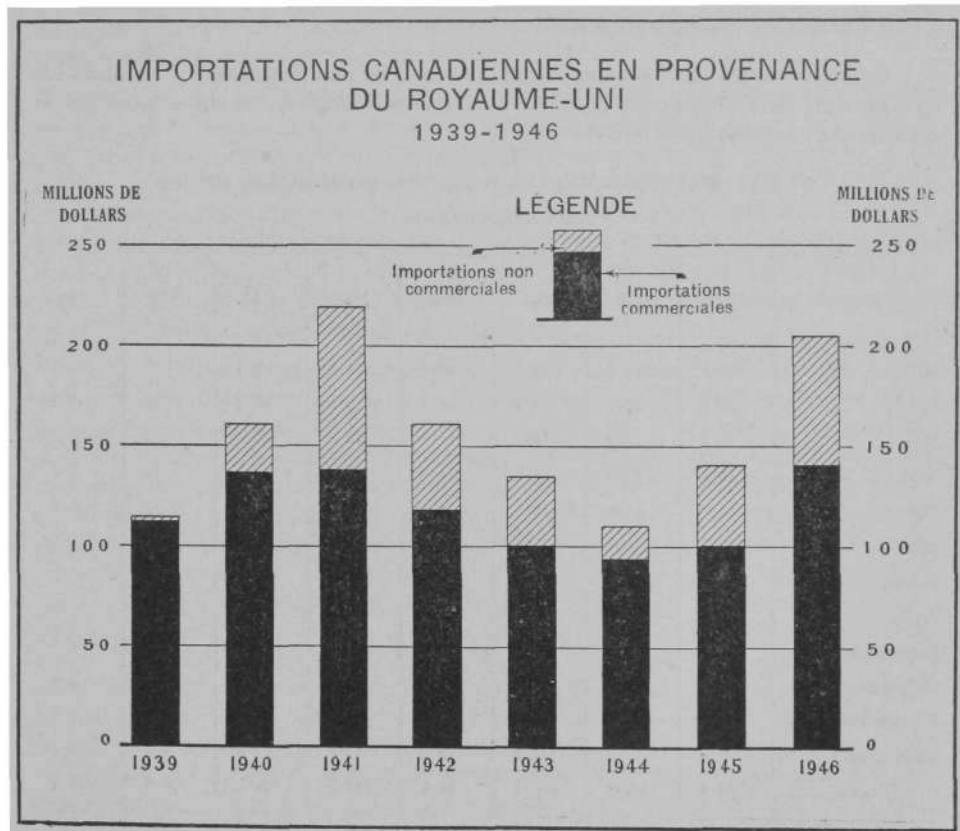
- b) "Marchandises canadiennes retournées" Avant la guerre, la valeur de ces marchandises s'élevait à plusieurs centaines de mille dollars par année. Tard en 1945, le gouvernement canadien, toutefois, a commencé le rapatriement d'immenses stocks de matériel de guerre, dont la plus grande partie fut expédiée du Royaume-Uni. En arrivant au Canada, ces marchandises ont été classées sous la rubrique "marchandises canadiennes retournées" dans les rapports commerciaux. Elles ne paraissent pas dans les rapports commerciaux du Royaume-Uni.
- c) Les effets de colons sont enregistrés comme propriété des immigrés.

Le tableau et le graphique ci-dessous donnent la proportion de ces articles non commerciaux par rapport au total.

I.—IMPORTATIONS COMMERCIALES ET NON COMMERCIALES EN PROVENANCE DU ROYAUME-UNI, 1939-1946
(En millions de dollars)

Année	Articles pour les forces impériales	Marchandises canadiennes retournées	Effets de colons	Importations non commerciales	Importations commerciales	Total des importations enregistrées
1939.....	0.8	0.4	0.6	1.8	112.2	114.0
1940.....	23.5	0.3	0.6	24.4	136.8	161.2
1941.....	81.2	0.1	0.1	81.4	138.0	219.4
1942.....	42.5	0.4	0.1	43.0	118.1	161.1
1943.....	34.3	0.1	¹	34.4	100.6	135.0
1944.....	16.2	0.3	0.1	16.6	94.0	110.6
1945.....	21.2	18.8	0.2	40.2	100.3	140.5
1946.....	2.3	60.3	1.5	64.1	137.4	201.5

¹ Moins de \$50,000.



Au cours des quelques derniers mois de 1946, la proportion d'importations non commerciales décline considérablement; elle sera probablement négligeable en 1947. Dans la comparaison des chiffres de 1946 avec ceux des années de guerre, l'utilisation des chiffres relatifs aux importations commerciales permet la présentation d'un tableau beaucoup plus précis.

Classement de l'or dans les statistiques du commerce.—Du fait que l'or est un métal monétaire, il possède certains attributs particuliers qui le distinguent des autres denrées. En particulier, le mouvement de l'or dans les échanges internationaux est presque exclusivement déterminé par des facteurs monétaires. La somme des exportations peut varier beaucoup d'un mois à l'autre en dehors de toute considération ordinaire d'échange ou de commerce. De plus, l'or est généralement acceptable. Il n'a pas de barrières tarifaires à surmonter et il est normalement assuré de trouver marché à un prix relativement fixe. Il faut aussi noter que l'or, dans le commerce international, ne se comporte pas en fonction directe ou normale des ventes et des achats. Les changements de l'encaisse-or de la Banque du Canada n'entrent pas, par conséquent, dans les statistiques du commerce.

Depuis 1939, les statistiques du mouvement des pièces et matières d'or sont calculées par la Banque du Canada et la base change sensiblement par rapport à celle précédemment indiquée dans l'*Annuaire* du Canada (voir page 540 de l'édition de 1940). Le tableau suivant des exportations nettes d'or non monétaire depuis 1939, sur une base mensuelle, provient de la Banque du Canada; ce sont là les seules statistiques publiées depuis.

Les statistiques sur les exportations nettes d'or non monétaire, y compris les changements de l'encaisse-or, paraissent comme supplément des statistiques sur le commerce et sont données ci-dessous.

II.—EXPORTATIONS NETTES D'OR NON MONÉTAIRE, 1939-1946

(En millions de dollars)

Mois	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Janvier.....	18.1	21.6	19.2	15.1	13.9	9.4	8.7	9.3
Février.....	12.9	12.4	14.7	16.6	12.8	8.1	8.4	9.5
Mars.....	15.5	16.2	19.7	16.1	12.8	12.9	10.2	10.0
Avril.....	10.6	18.0	14.3	14.1	13.5	9.3	6.8	7.2
Mai.....	15.9	16.9	16.1	15.5	12.5	9.4	10.2	10.0
Juin.....	17.2	15.1	18.4	16.8	12.2	10.9	4.7	7.7
Juillet.....	15.2	15.9	17.3	16.3	10.0	6.6	8.0	6.6
Août.....	9.0	17.6	12.6	13.1	10.2	10.0	8.5	7.5
Septembre.....	17.3	16.5	21.2	15.0	11.8	8.7	6.8	6.8
Octobre.....	22.8	18.9	17.4	19.3	11.3	8.4	7.7	8.5
Novembre.....	15.0	16.6	15.4	12.6	8.8	10.1	9.8	6.0
Décembre.....	14.9	17.3	17.4	13.9	12.2	5.9	6.2	6.7
TOTAUX.....	184.4	203.0	203.7	184.4	142.0	109.7	96.0	95.8

Section 2.—Répartition et contexture du commerce extérieur canadien

Sous-section 1.—Rôle du Canada dans l'économie mondiale

NOTA.—Les renseignements donnés ci-dessous ont été préparés pour la Conférence fédérale-provinciale, en 1941, et publiés au volume 1, partie 1, chapitre 7, du *Rapport de la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces*. Ils furent de nouveau publiés aux pp. 409-413 de l'*Annuaire* de 1941. Bien que les fluctuations commerciales dues à la guerre qui vient de se terminer puissent faire varier quelque peu le contenu de cette revue, elle est considérée comme un excellent exposé de la relation entre l'économie canadienne et le commerce international. Quelques légers ajustements ont été faits là où les fluctuations sont assez importantes pour exiger une révision.

Le Canada occupe un rang particulièrement important au sein de l'économie mondiale, ou tout au moins parmi les nations dont les régimes commerciaux et financiers sont étroitement liés entre eux et fonctionnent comme les rouages d'un même organisme. Bien qu'il compte moins d'un pour cent de la population mondiale, le Canada, en 1938, se classe cinquième dans le commerce total, quatrième par ses exportations et huitième par ses importations. La guerre de 1939-1945 intensifie le mouvement de marchandises canadiennes à l'étranger de même que les importations au pays. Le volume des expéditions aux Nations alliées ne dépend que de la productivité de l'agriculture et des industries de guerre canadiennes. L'expansion de l'industrie des munitions au Canada entraîne des augmentations considérables quant aux importations de combustibles, machinerie et matières premières provenant des États-Unis. En 1942, le Canada ne cède le pas en volume de commerce qu'aux États-Unis et au Royaume-Uni. En 1944, l'année cime de production, près d'un tiers de la production totale de marchandises et de services est exportée entièrement à part des dépenses directes de guerre et des besoins des troupes canadiennes outre-mer.

Pour peu que le Canada veuille conserver son degré d'aisance actuel et assurer un rendement suffisant aux immenses capitaux immobilisés pour l'outiller en vue du rôle important qu'il est appelé à jouer dans l'économie mondiale, il est essentiel pour le pays que la répartition avantageuse du travail à travers le monde—principe sur lequel repose l'économie actuelle et le degré d'aisance du Canada—soit maintenue. Le Canada est loin d'être un pays autarchique, et son maintien dans la position importante qu'il occupe dans le monde dépend de l'utilisation intégrale de ses ressources particulières et d'un échange aussi avantageux que possible de celles-ci contre les denrées qui lui manquent.

Un bref examen des ressources canadiennes en fonction de l'économie universelle fera voir clairement pourquoi le Canada joue un rôle relativement important dans ce système et pourquoi il en dépend si étroitement. Le Canada peut produire et de fait produit de forts excédents de plusieurs produits agricoles (céréales, pommes de terre, pommes, bœuf, porc et produits laitiers), de nombre de produits forestiers (bois d'œuvre de pin et de sapin et bois à pulpe d'épinette, de tremble, de sapin), de plusieurs produits minéraux (or, argent, cuivre, nickel, plomb et zinc) et d'énergie hydroélectrique à meilleur marché, c'est-à-dire à raison de moins de capitaux et de main-d'œuvre que la plupart des autres pays. D'autre part, le Canada ne peut pas produire (ou ne peut le faire qu'à perte) certaines matières premières essentielles à son industrie telles que le fer, la houille, le pétrole, le caoutchouc, l'étain; les fruits tropicaux, les fibres et autres produits naturels; de nombreux produits ouvrés des industries sidérurgique, chimique et textile provenant de pays où les ressources et la technique locales offrent des avantages exceptionnels. Tout pays pourrait dresser la liste de ses ressources excédentaires et déficitaires, mais bien peu pourraient établir un bilan où le volume de tant de produits essentiels prend une telle impor-

tance et où les extrêmes sont aussi marqués. Ainsi, le Canada est à la fois le plus important pays exportateur de blé, de papier à journal et de métaux non ferreux et l'un des plus forts importateurs de houille, de pétrole et de produits de l'acier. Cette distribution et le caractère particulier des ressources et des insuffisances canadiennes expliquent bon nombre des problèmes propres à l'économie canadienne et à l'armature financière du Canada.

Le commerce canadien revêt certaines particularités de ce qu'à l'importation comme à l'exportation, les principales denrées sont en général volumineuses et de basse valeur unitaire, tandis que les sources d'approvisionnements sont éloignées des marchés, conférant une importance de premier plan au transport à bon compte. Parmi les principaux produits essentiels d'exportation, le blé exige des immobilisations considérables pour les besoins de la manutention et du transport et, aujourd'hui, sa production mécanisée réclame des mises de fonds toujours croissantes. L'exploitation de la forêt et du sous-sol canadiens, partiellement à cause des problèmes d'ordre technique qui s'attachent à la nature de ces ressources naturelles au Canada, réclame d'énormes placements dans les usines et les aménagements connexes d'énergie hydroélectrique. Pour peu qu'on veuille les exploiter, ces ressources devraient l'être sur la plus grande échelle possible, afin de bénéficier de tous les avantages de la production massive et de faire face aux énormes frais généraux des débuts. Mais, pour arriver à cette fin, il faut de vastes marchés étrangers; le Canada produit cinq fois plus de blé qu'il n'en consomme (non compris la semence); dix fois plus que sa propre consommation de son principal produit forestier, le papier à journal; et vingt fois la quantité de métaux non ferreux qu'il utilise. Cette production excédentaire est nécessaire pour faire contre-poids aux frais globaux d'exploitation qu'entraîne l'aménagement de ces industries et pour maintenir les prix à des niveaux compétitifs. Il résulte de cette méthode d'exploitation que le Canada avant la guerre fournissait aux marchés d'exportation du monde 40 p. 100 du blé, les deux tiers du papier à journal et 40 p. 100 des métaux non ferreux. La production canadienne de chacun de ces produits représente une fraction beaucoup plus petite de la production mondiale.

En d'autres termes, le Canada, malgré les conditions avantageuses de sa production, se voit relégué au domaine de la production accessoire pour nombre de ces denrées. Quand un pays, qui produit 90 p. 100 de ses nécessités et en importe 10 p. 100, se trouve forcé ou choisit délibérément de réduire sa consommation, cette réduction porte d'abord sur les 10 p. 100 importés. Tout fléchissement marqué de l'apport canadien aux marchés du monde doit de toute nécessité influer profondément sur son habileté à maintenir des prix compatibles avec les nécessités de la concurrence et à soutenir les énormes immobilisations effectuées en prévision d'une très forte production. Dans une période de crise mondiale, de fléchissement du pouvoir d'achat et de restrictions croissantes apportées au commerce, l'état relatif des industries qui se trouvent dans une telle situation est appelé à souffrir. Il y a des faiblesses non seulement à cause de la petite proportion de la production consommée au pays, mais aussi de ce qu'une si grande proportion des marchés internationaux est alimentée par les exportations canadiennes. Lorsque les cours sont à la hausse, le vendeur qui a la haute main sur les approvisionnements accessoires jouit d'un certain avantage, mais cette maîtrise tourne à son désavantage dès que, au contraire, les cours se mettent à fléchir. Le domaine toujours plus restreint occupé par le commerce international dans le monde de 1930 à 1940, précipitant et accentuant la fluctuation des prix plus que ne l'aurait fait un marché plus étendu, a ajouté encore à l'acuité de ces conditions. Lorsque se produit une expansion d'industries domestiques

protégées sur d'anciens marchés ou lorsque la dépression vient limiter la demande des principales exportations canadiennes, la puissance de production devient excessive et la quote-part du Canada dans cet excès de productivité est inévitablement beaucoup plus grande que de raison.

La situation diffère quelque peu cependant en ce qui concerne les principales denrées d'importation. Bien que considérables, les importations canadiennes de matières premières essentielles à l'industrie (telles que la houille, le pétrole et le fer), en regard de la consommation domestique et même du commerce global de ces produits dans le monde entier, ne représentent qu'une très faible proportion de la production totale et aussi de la consommation domestique dans les principaux pays producteurs. Un fléchissement de la demande au Canada a son importance, mais l'effet sur les cours n'est pas de nature à entraîner la même chute verticale qu'un fléchissement de la demande étrangère des principales denrées canadiennes.

La plus forte partie du commerce canadien se fait avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni. C'est une conséquence naturelle de la distribution des ressources et de l'organisation économique dans chacun de ces pays et au Canada et qui s'accroît par l'abandon de fait, chez la majorité des autres nations, des anciennes méthodes du commerce international. La position géographique du Canada et ses relations spéciales avec chacun de ces pays lui assurent certains avantages et certains principes de force, mais lui imposent en même temps des responsabilités. Le commerce du Canada avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni revêt pour le Canada une importance bien plus grande que n'en revêt pour ces pays leur commerce avec nous. En 1946, le Canada exporte, per capita, environ \$50 au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, \$70, comparativement à des importations canadiennes de ces pays de \$3 et \$10 per capita. Le commerce canadien avec le Royaume-Uni représente 16 p. 100 de notre commerce global, tandis que pour le Royaume-Uni la proportion n'est que de 8 p. 100. Notre commerce avec les Etats-Unis absorbe 55 p. 100 de notre commerce global, tandis que le commerce de ce dernier pays avec le Canada ne représente que 15 p. 100 de son commerce global. Il suffit que l'un de ces deux importants pays modifie sa politique commerciale, ou encore que le jeu des cours réagisse sur les conditions du commerce, pour que les répercussions se révèlent bien plus profondes pour le Canada que pour le Royaume-Uni ou les Etats-Unis. Parce que plus vulnérable et plus spécialisé, le Canada voit parfois atteinte sa puissance de traiter, et il en souffre lorsqu'il s'agit de doubler certains caps défavorables ou d'obtenir des concessions plus avantageuses.

Au danger d'attitudes directement défavorables résultant de facteurs qui, tout étrangers qu'ils soient aux conditions canadiennes, n'en portent pas moins parfois de très rudes coups à notre commerce, viennent s'ajouter cependant des alternances inévitables dans les conditions de commerce. Le commerce canadien avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis est d'ordre complémentaire. C'est un exemple classique de l'application d'une division internationale absolument rationnelle du travail. Les céréales du Canada nourrissent l'Angleterre pendant que les textiles anglais vêtent les Canadiens; les produits de nos forêts et de nos mines, transformés au moyen de l'électricité, alimentent les industries américaines pendant que la houille et le fer des Etats-Unis outillent nos usines. Mais dans tout échange de cette nature peuvent se présenter, et il faut s'y attendre, de profondes variations dans les cours des différentes catégories de produits. Ainsi, le Canada peut, à tout instant, s'attendre que les cours des articles qu'il exporte fléchiront plus rapidement ou monteront moins vite que ceux des produits qu'il importe; parfois c'est le contraire. Aux mauvaises heures, le Canada constate qu'à l'épreuve

de la crise s'ajoute le fléchissement de la puissance réelle d'achat qui vient de l'ensemble de ses exportations (depuis dix ans l'or constitue une importante exception), tandis que le Royaume-Uni et les Etats-Unis peuvent compter sur des hausses sensibles dans la valeur réelle de leurs exportations.

Dans toutes ses autres transactions avec l'étranger, le Canada est intimement lié à la politique du Royaume-Uni et encore plus à celle des Etats-Unis. Les placements considérables du Royaume-Uni et des Etats-Unis au Canada; les placements canadiens au Royaume-Uni et aux Etats-Unis; l'unification d'une bonne partie de nos industries avec celles des Etats-Unis; l'échange colossal de visiteurs pendant la saison de tourisme, les migrations périodiques de la main-d'œuvre et le mouvement perpétuel des populations, et la présence d'organismes ouvriers, commerciaux et professionnels internationaux, tout contribue à un flux et reflux énorme de capitaux qui nécessitent une constante mise au point des prix de revient, des cours et des profits. L'ensemble de ces postes "invisibles" dans la balance des paiements avec les Etats-Unis est presque aussi important que les échanges totaux de marchandises et, en quelque sorte, peut influer bien plus directement sur le niveau comparatif des cours et éventuellement sur les parités du pouvoir d'achat. Le Canada, dans le passé, a de fait subi pleinement les violentes fluctuations apparues aux Etats-Unis, et à peine tempérées par la stabilité supérieure du Royaume-Uni. Le revenu net des Etats-Unis, sensiblement plus élevé que celui du Canada, souligne bien la différence vitale dans la répercussion sur ces deux pays du cycle économique de l'Amérique septentrionale, si variable et si brusque dans ses oscillations. Bref, le Canada se voit contraint de subir à plein les fluctuations qui accompagnent le standard de vie le plus élevé de l'univers sans pouvoir compter sur ce même standard pour les absorber.

En plus de tendre à attirer sur le Canada le plein effet des fluctuations économiques qui naissent aux Etats-Unis, les postes invisibles du commerce étranger déterminent, en temps de dépression, certains aspects spéciaux qui ajoutent à la pression qu'ils exercent déjà. L'article le plus important de la balance des paiements, après celui de l'échange des marchandises, est celui des dépenses des touristes (voir pp. 953-956), lesquelles appartiennent au domaine du luxe et se contractent violemment en temps de crise. Au chapitre des paiements, les intérêts et les dividendes constituent l'article le plus important. Une grande partie de ceux-ci sont des montants fixes et une autre grande partie proviennent des charges que doivent acquitter les gouvernements canadiens. A une époque de baisse des cours, le fardeau réel devient plus lourd et si, par surcroît, il y a fléchissement dans le cours du dollar canadien, le fardeau réel des obligations provenant du grand nombre de titres remboursables en devises étrangères s'aggrave d'autant.

En résumé, la position du Canada et dans son commerce et dans ses autres relations financières avec le reste du monde est réellement celle qu'il occupe vis-à-vis des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Comme nous l'avons vu, le commerce avec ces deux pays est de toute première importance pour le Canada, tandis que celui de ces deux pays avec le Canada est d'importance secondaire. En raison du peu de ressources particulières dont il dispose, le Canada devrait pouvoir bénéficier d'un commerce d'exportation très rémunérateur et d'un revenu national élevé aussi longtemps qu'on admettra une saine répartition internationale du travail et du commerce. Mais l'établissement de la productivité en vue de l'exploitation de ces ressources comporte de fortes mises de fonds, et le Canada est forcé d'importer massivement les denrées qui lui manquent, de sorte que, si les charges fixes sont

élevées et si le revenu est anormalement élevé, celui-ci fluctuera probablement beaucoup plus brusquement que celles-là. En raison du caractère des ressources canadiennes et de la nature du commerce du Canada et de ses autres relations financières avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis, les fluctuations du revenu brut et, partant, celles encore plus violentes du revenu net atteignent des proportions relativement colossales aux deux extrêmes du cycle des affaires.

Sous-section 2.—Revue du commerce canadien depuis la Confédération

Depuis 1867, lorsque les provinces du Canada se sont fédérées, deux pays, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, jouent un rôle de première importance dans le commerce canadien. Le commerce avec le Royaume-Uni est la conséquence normale de la relation entre la mère-patrie et sa colonie avant la Confédération. Le Royaume-Uni avait fourni aux premières provinces canadiennes le gros de leurs nécessités et pendant plusieurs années, les marchandises britanniques conservent le premier rang sur le marché du nouveau Dominion. Pendant toute cette période, les exportations canadiennes au Royaume-Uni se composent principalement de bois d'œuvre, de bestiaux, de fromage, de fourrures et de poisson; le volume du commerce enregistre une augmentation lente mais graduelle de 1868 à 1890.

Vers la fin du dix-neuvième siècle, des changements radicaux s'annoncent dans l'orientation et la contexture du commerce du Canada. En 1883, la république au sud de nos frontières, qui progresse rapidement, remplace le Royaume-Uni comme source principale d'importations canadiennes et, en 1896, plus de la moitié de nos importations sont de provenance américaine. Depuis lors, les Etats-Unis dominent le marché canadien.

Tandis que diminue la part du Royaume-Uni dans le commerce d'importations canadiennes, ses achats de marchandises canadiennes augmentent rapidement. Entre 1886 et 1896, les exportations canadiennes au Royaume-Uni sont presque doublées; il en est de même au cours de la décennie suivante. L'augmentation est due principalement au blé, dont la production en 1906 devient l'industrie canadienne d'exportation la plus importante. Le pourcentage des exportations destinées aux Etats-Unis demeure relativement stable; de façon générale, il augmente proportionnellement à l'augmentation générale des exportations canadiennes.

L'importance de ces deux pays dans le commerce du Canada est expliquée au tableau 6, page 931, qui présente les chiffres des importations et des exportations durant les années représentatives de 1886 à nos jours.

Commerce des marchandises.—Avant la guerre de 1914-1918, les exportations canadiennes étaient presque entièrement composées de bois d'œuvre, poisson, fourrures, produits agricoles et minéraux. L'expansion de l'industrie du blé au début du siècle actuel est le plus grand élément de force de cette période. Entre 1896 et 1914, les exportations totales du Canada bondissent de 110 millions de dollars à plus de 431 millions; la valeur des exportations de blé et de farine en 1914 atteint à peu près 140 millions de dollars.

Les importations de cette période atteignent un rythme d'expansion encore plus accéléré. Durant la décennie qui a immédiatement précédé la guerre, les besoins d'une organisation industrielle progressive et la rapide colonisation de l'Ouest entraînent de fortes avances des importations de produits du fer et de l'acier, de machinerie et de charbon, en plus des exigences en denrées de consommation d'une économie grandissante et relativement prospère. A l'augmentation rapide du volume des importations vient s'ajouter une affluence de capitaux, surtout du Royaume-Uni.

La guerre de 1914-1918 active l'expansion déjà rapide des industries manufacturières et, pour la première fois, les produits du fer et de l'acier ainsi que d'autres genres de produits manufacturés font leur apparition en grandes quantités sur les listes d'exportations. Ces produits ouvrés comportent principalement des munitions et autres articles semblables moins compliqués de matériel de guerre. Après la guerre, cependant, la proportion de produits ouvrés décline légèrement et, en 1920, les huit principales exportations, dont la valeur globale dépasse 50 p. 100 des exportations totales, sont les produits de l'industrie primaire, soit le blé, la viande, la farine, les planches et les madriers, le papier à journal, les bêtes à cornes, la pulpe de bois et le poisson.

Au cours des vingt années qui s'écoulent entre les deux guerres, les marchandises primaires continuent de dominer les exportations canadiennes. Les produits ouvrés, dans les exportations de denrées, manifestent une tendance à augmenter, mais l'activité manufacturière s'oriente de façon générale vers un degré de préparation plus avancé des matières premières, plutôt que vers une mise en valeur graduelle d'une industrie manufacturière séparée et complète comme la chose s'est produite aux Etats-Unis. L'industrie de la pulpe et du papier en est un exemple frappant. Le produit principal de cette industrie peut être exporté sous trois formes: le bois à pulpe, matière brute de base; la pulpe de bois, forme intermédiaire; et le produit fini, le papier à journal (bien que la pulpe de bois et le bois à pulpe puissent avoir d'autres usages). En 1910, les proportions relatives de ces trois formes du produit sont de 44, 37 et 19 respectivement. En 1920, elles passent à 8, 40 et 52 et en 1930, à 7, 21 et 72. En 1939, le papier à journal représente 73 p. 100 du total général.

Il faut aussi mentionner l'expansion de l'industrie minière canadienne durant les années qui ont immédiatement suivi la guerre de 1914-1918. La baisse des prix réduit sensiblement les frais d'exploitation des mines d'or et cette industrie se développe rapidement. En 1941, la production d'or dépasse 200 millions de dollars en valeur, bien qu'elle décline fortement par la suite de près de 50 p. 100 en raison de la guerre de 1939-1945. (L'or ne figure pas aux chiffres du commerce, en raison de la difficulté de distinguer entre les exportations d'or neuf et les exportations d'or monétaire utilisé pour régler les obligations internationales au compte-capital). La production de bas métaux, tels que le nickel, le cuivre, le zinc et le plomb, progresse de même rapidement; les exportations totales de ces produits en 1946 dépassent la valeur de la production d'or.

Le tableau ci-dessous donne les proportions relatives de produits exportés à divers degrés de préparation au cours d'années représentatives. La distinction entre les trois formes est quelque peu arbitraire et dans l'évaluation du pourcentage il est bon de tenir compte du fait que le groupe des produits finis, du moins avant 1939, comporte en grande partie des matières brutes transformées, telles que la farine la viande en boîtes et le papier à journal.

III.—POURCENTAGES DE MARCHANDISES BRUTES, ENTIÈREMENT OU PARTIELLEMENT OUVRÉES, EXPORTÉES DU CANADA, ANNÉES IMPORTANTES, 1900-1945

Année	Matières brutes	Partiellement ouvrées	Entièrement ouvrées	Années	Matières brutes	Partiellement ouvrées	Entièrement ouvrées
	%	%	%		%	%	%
1900.....	41·5	17·7	40·8	1933.....	42·7	14·2	43·1
1910.....	51·2	16·1	32·7	1937.....	38·2	22·5	39·3
1914.....	63·2	10·1	26·7	1939.....	27·8	26·6	45·6
1926.....	46·1	14·7	39·2	1945.....	26·7	16·6	56·7
1929.....	48·0	14·5	37·5				

La structure du commerce canadien d'importation, selon le degré de préparation, demeure étonnamment stable depuis le début du siècle actuel. Les marchandises entièrement ouvrées représentent de 60 à 70 p. 100 des importations totales et les matières brutes, environ 25 p. 100. Le genre de denrées importées accuse une stabilité semblable. Le charbon, la machinerie agricole et autre, les produits pondéreux du fer et de l'acier et les produits de consommation partiellement ou entièrement ouvrés, tels que les boissons alcooliques, le coton brut et les textiles, la laine et les tissus, le sucre, le caoutchouc, les huiles végétales, le thé et le café, représentent les principaux articles. Un nouvel élément qui exerce vraiment une influence sur la structure du commerce des denrées est l'expansion de l'automobile; en 1930, les automobiles et les pièces, de même que le pétrole brut raffiné, représentent 11 p. 100 des importations globales.

Au cours de la période de 1919-1939, la situation incertaine de l'économie mondiale provoque de violentes réactions dans le commerce extérieur du Canada. En raison de la dépendance accentuée du Canada sur les exportations comme débouché pour l'excédent de sa production, et sur les importations comme source de maintes denrées essentielles, il n'est guère surprenant que le niveau domestique de la prospérité au Canada subisse le coup des fluctuations de l'économie dans les autres pays. La relation étroite entre le commerce extérieur et la prospérité domestique est mise à jour durant la grande crise économique au début des années 1930. Un signe avant-coureur de la crise au Canada a été le déficit du compte des denrées en 1929, le premier depuis 1920. Ce déficit fut amené par un déclin des exportations et une augmentation du volume des importations créée par la prospérité. Durant les quatre années qui ont suivi, le déclin des exportations a été rapide et ce n'est qu'en 1932 que les importations se sont remises au pas. Les chiffres ci-dessous démontrent la nature désastreuse de ce déclin:—

<i>Année</i>	<i>Importations</i>	<i>Exportations domestiques</i>	<i>Année</i>	<i>Importations</i>	<i>Exportations domestiques</i>
(en millions de dollars)					
1927.....	1,087	1,211	1931.	628	587
1928.....	1,222	1,339	1932.	452	490
1929.....	1,299	1,152	1933. ..	401	529
1930.....	1,008	864	1934.	513	649

Ces chiffres font voir avec quelle rapidité le virus de la crise mondiale peut se transmettre à un pays qui dépend beaucoup de ses exportations et, de là, se propager par le déclin de la demande effective d'importations.

Le commerce au cours des dernières années 1930 s'améliore peu à peu, mais ce n'est qu'à la fin de 1939-1945 qu'il approche le niveau de la prospérité de 1928 et 1929.

La fluctuation des prix modifie le tableau jusqu'à un certain point. Les prix déclinent depuis la Confédération jusqu'aux années 1890; puis ils augmentent graduellement, bien que le niveau en 1914 soit moins élevé qu'en 1868. Entre 1914 et 1920, le niveau des prix gagne 150 p. 100, ce qui fait soupçonner que le gain quant au volume du commerce n'est pas aussi considérable que ne l'indiquent les chiffres de la valeur. Cependant, il faut user de prudence dans l'interprétation des fluctuations de prix en temps de guerre; un certain nombre des principales marchan-

disées expédiées outre-mer n'étaient ni produites ni exportées avant la guerre. Après 1920, les prix déclinent régulièrement jusqu'à 1928, alors que le niveau s'établit à environ 50 p. 100 de plus qu'en 1913. La dépression précipite un déclin jusqu'en 1933, alors que les prix se rétablissent au niveau de 1913. Les prix grimpent de nouveau après la dépression et, en 1938, s'établissent à près de 25 p. 100 de plus qu'en 1913. Durant la guerre de 1939-1945, la hausse des prix a été retenue et en 1944, le niveau ne s'établit qu'à environ un tiers au-dessus de celui de 1938.

Répercussion de la guerre de 1939-1945.—La guerre de 1939-1945 stimule les exportations canadiennes comme l'a fait celle de 1914-1918. En vue de répondre aux besoins des Nations Alliées, les fermes et les usines canadiennes travaillent à plein rendement et la valeur des exportations en 1944 est d'environ quatre fois plus élevée que celle de 1938. Au cours de la même période, les importations font plus que doubler. Le tableau 8 à la page 934 donne les principales importations au Canada durant 1939, 1945 et 1946. Les denrées figurent par ordre d'importance en 1946 et le tableau indique les changements en importance de ces principales importations durant cette période.

La différence la plus importante quant au choc des deux guerres sur le commerce est manifeste dans le degré d'expansion industrielle au Canada au début de chacune. En 1914, les industries manufacturières et celles du fer et de l'acier au Canada ne faisaient que germer et la contribution canadienne aux Alliés a consisté principalement en vivres et en produits minéraux et forestiers. En 1939, l'industrie lourde est solidement établie et la transition à la production de guerre s'accomplit avec beaucoup moins de difficultés. Bien que les produits primaires continuent de dominer la liste des exportations, les véhicules militaires, les canons, les munitions, les chars de combat et les avions constituent une partie importante du total. Le tableau suivant indique les groupes qui ont prédominé pendant la guerre. Le groupe des munitions ne comprend que les articles qui appartiennent strictement à cette catégorie; il ne comporte que les expéditions directes aux forces armées canadiennes outre-mer, bien que des quantités de marchandises exportées au Royaume-Uni aient été plus tard transférées aux troupes canadiennes en vertu d'un arrangement de mise en commun.

IV—EXPORTATIONS, PAR GROUPE IMPORTANT DE TEMPS DE GUERRE, 1939-1945

(en millions de dollars)

Détail	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Blé et farine.....	125.4	145.9	206.7	167.6	300.7	474.2	573.6
Bacon.....	32.7	58.8	77.5	100.6	116.1	148.3	96.5
Autres produits agricoles et animaux.....	193.8	178.3	203.3	246.2	356.5	491.7	547.4
Bois, produits du bois et papier.....	242.5	348.0	387.1	389.8	391.1	440.9	488.0
Métaux non ferreux.....	182.9	194.7	244.0	308.9	332.7	339.9	352.5
Munitions et matériel de guerre ¹	13.3	84.2	182.5	804.8	1,115.7	1,153.4	753.7
TOTAUX, EXPORTATIONS DOMESTIQUES².....	924.9	1,179.0	1,621.0	2,363.8	2,971.5	3,440.0	3,218.3

¹ Comprend véhicules automobiles, véhicules militaires à roues, chars de combat, avions, cartouches, obus, explosifs et stocks de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation canadiennes. ² Comprend d'autres articles non déterminés

Une des caractéristiques les plus importantes de l'expansion des exportations durant la guerre est qu'elle s'est produite avec un déclin relativement peu marqué, s'il y en a eu un, du niveau de vie domestique. Une grande partie des frais de la guerre sont absorbés par le revenu national brut qui augmente de 5,495 millions de dollars en 1939 au sommet de 11,771 millions de dollars en 1944. Le volume du commerce en temps de guerre révèle la capacité potentielle du pays en matière d'exportations, moyennant un système où l'absence de la puissance d'achat ne soit pas un obstacle au mouvement de marchandises entre les pays. Diverses mesures ont été prises en vue de rendre possible la continuation des exportations requises aux pays alliés incapables de payer. Dès les débuts de la guerre, l'excédent des exportations au Royaume-Uni, qui à ce moment recevait plus de 35 p. 100 des exportations totales du Canada, est financé par l'accumulation du sterling et le rapatriement des placements britanniques au Canada. En 1942, les soldes de sterling accumulés sont convertis en un prêt de 700 millions de dollars et le reste du déficit de la zone sterling est comblé par le don d'un milliard de dollars au Royaume-Uni, en vue de lui permettre de faire face à ses obligations découlant de l'achat de vivres et de munitions du Canada. A compter de 1943 jusqu'à la fin de la guerre, les expéditions au Royaume-Uni et aux autres pays alliés qui ont besoin d'aide sont financés par l'Aide mutuelle, l'équivalent canadien du prêt-bail.

Le tableau 9 à la page 934 donne les principales exportations au Canada en 1939, 1945 et 1946. Les denrées paraissent par ordre d'importance en 1946 et le tableau fait voir l'importance changeante de ces principales exportations durant cette période.

La guerre a un effet quelque peu moins dynamique sur le volume et la structure des importations que sur les exportations. Il se produit une augmentation accélérée de 1940 à 1942, à mesure que les fabriques canadiennes s'outillent en vue de la production de guerre. En 1942, les importations en temps de guerre ont plus de deux fois la valeur de celles de 1938; le sommet n'est atteint toutefois qu'en 1944.

Pendant toute la guerre, une proportion sans cesse grandissante d'importations canadiennes proviennent des Etats-Unis. Durant plusieurs années, les Etats-Unis ont été la principale source d'importations canadiennes et les facteurs de temps de guerre s'unissent pour consolider cette position déjà très ferme. Le secteur industriel de l'économie en particulier dépend beaucoup des importations américaines, qui atteignent des niveaux sans précédent en ce qui concerne la machinerie en fer et en acier, l'outillage fixe lourd, les matériaux de production de matériel de guerre, le charbon et le pétrole. En raison de l'augmentation des revenus au Canada, les importations de denrées de consommation augmentent et l'absence de quelques-unes des sources normales supprimées par la guerre intensifie la demande déjà forte de ces produits. Le tableau 2 donne le pourcentage accru de denrées importées des Etats-Unis durant la guerre. Il faut tenir compte du fait que certaines marchandises en provenance de pays étrangers ont été détournées vers les ports américains afin d'éviter les dangers de la route maritime plus longue pour atteindre le Canada et qu'elles ont été attribuées aux Etats-Unis dans les chiffres du commerce.

Sous-section 3.—Événements récents dans le commerce extérieur

En 1946, certaines tendances d'après-guerre du commerce canadien commencent à se dessiner. Le volume des exportations se maintient bien et, de fait, ne s'établit qu'à 20 p. 100 de moins que le maximum de temps de guerre atteint en 1944. Les

produits canadiens demeurent en grande demande à travers le monde pour parer aux besoins urgents des régions dévastées par la guerre. Les produits alimentaires, qui représentent environ 37 p. 100 des exportations totales, constituent le groupe le plus important. Les exportations de produits forestiers, de 27 p. 100 du total, et de bas métaux, 10 p. 100, démontrent l'importance persistante des produits primaires dans l'exportation canadienne.

Si le marché étranger est presque illimité, il n'est pas toujours appuyé d'une puissance d'achat effective. La nécessité de maintenir l'emploi à un niveau élevé dans les grandes industries d'exportation qui sont le pilier de l'économie du Canada, en plus des raisons humanitaires d'approvisionner les pays ravagés par la guerre, engagent le Gouvernement à recourir à des mesures propres à rétablir l'équilibre entre la puissance productive du Canada et la demande étrangère. Une série de prêts et de crédits, principalement au bénéfice du Royaume-Uni, garantissent une grande partie des exportations.

Les deux pays qui dominent le commerce canadien depuis les premières statistiques des exportations et des importations du Canada maintiennent leur position en 1946. Les Etats-Unis reçoivent 38 p. 100 des exportations et le Royaume-Uni, 26 p. 100. La moitié des achats américains se compose de produits forestiers, dont un, le papier à journal, représente un quart du total des exportations à ce pays. Les deux tiers des achats du Royaume-Uni sont des produits alimentaires; le blé et la farine en représentent la moitié. Le reste des exportations canadiennes se divisent en trois groupes principaux: les pays dont les balances commerciales avec le Canada sont financées par des prêts ou par l'UNRRA; les pays de l'Empire britannique dont les marchés offrent un tarif préférentiel aux produits canadiens; et les pays de l'Amérique latine.

Les pays dont les importations en provenance du Canada sont en grande partie financées par des prêts ou par des dons de l'UNRRA reçoivent une grande variété de marchandises canadiennes, bien que les plus importantes soient des produits alimentaires, des véhicules et des navires destinés à remettre sur pieds les réseaux de transport détruits. Les principaux pays de ce groupe paraissent ci-dessous, de même que les principales marchandises exportées à chacun en 1946.

<u>Pays</u>	<u>Valeur</u>	<u>Détail</u>
(en millions de dollars)		
France.....	74.4	Camions et pièces, navires, viande en boîtes, cuivre, nickel, zinc.
Belgique....	63.6	Locomotives et wagons ferroviaires, blé.
Chine.....	42.9	Camions, blé et farine, navires, dons, cadeaux.
Pays-Bas. . .	33.9	Camions, vêtements en laine, blé, avoine.
Pologne.....	22.5	Viande en boîtes, chevaux, avoine, dons, poisson, farine.
Italie...	20.4	Blé, avoine, farine, viande en boîtes, poisson, dons, pièces d'automobiles.
Norvège... . .	19.3	Blé, farine, nickel, navires.

Les exportations canadiennes aux pays du Commonwealth britannique, autres que le Royaume-Uni, dépassent 307 millions de dollars en 1946. Le blé, les locomotives et les wagons ferroviaires, les automobiles et pièces et le bois d'œuvre

prédominant, bien que la liste des exportations à ces pays révèle une grande variété de marchandises. Les principales exportations aux pays les plus importants sont les suivantes:

<u>Pays</u>	<u>Valeur</u>	<u>Détail</u>
(en millions de dollars)		
Afrique du Sud.....	68.6	Planches et madriers, blé, pièces d'automobiles, wagons ferroviaires.
Antilles britanniques....	49.2	Farine, divers produits alimentaires, vêtements et produits ouvrés.
Inde....	49.1	Blé, locomotives et wagons ferroviaires.
Australie.....	38.2	Automobiles et pièces, papier à journal, planches et madriers, cotonnades.
Terre-Neuve....	38.2	Farine, charbon, essence, vêtements, chaussures.

Les chiffres de 1946 révèlent une très forte augmentation quant à la valeur des exportations au pays de l'Amérique latine. Les exportations aux vingt pays de ce groupe embrassent les produits primaires aussi bien que les produits ouvrés. Les quatre pays en tête, de même que les principales marchandises exportées, sont les suivants:

<u>Pays</u>	<u>Valeur</u>	<u>Détail</u>
(en millions de dollars)		
Brésil.....	24.6	Farine, papier à journal, machines à coudre, navires, plomb.
Argentine....	14.0	Papier à journal, caoutchouc brut, planches et madriers, machines à coudre, machinerie agricole.
Venezuela.....	11.1	Camions, farine, bandages en caoutchouc, papier à journal.
Mexique.....	10.5	Papier à journal, machinerie, cuir, machinerie agricole, stylographes.

Le volume des importations canadiennes a toujours été associé étroitement au niveau du revenu national et de la prospérité domestique. En 1946, alors que le revenu national global se maintient près du sommet de temps de guerre et que les restrictions imposées durant la guerre sont en grande partie supprimées, les dépenses des consommateurs touchent une cime sans précédent. La demande accumulée se reflète dans les chiffres d'importation, particulièrement en ce qui concerne le domaine des marchandises de consommation. L'augmentation des ventes domestiques de marchandises produites au Canada a déterminé une augmentation des besoins de combustibles, de matières premières de production et d'outillage-capital. La prospérité du secteur agricole, attribuable partiellement aux subventions sur les exportations, a accentué la demande de machinerie agricole importée. La hausse des prix au cours de l'année entière a apparemment peu influé sur le niveau des importations; c'est la disponibilité qui importait surtout.

La valeur totale des importations s'établit à environ 1,900 millions de dollars en 1946; environ trois quarts de cette somme proviennent des Etats-Unis. En dépit de l'augmentation de la production en vue de l'exportation dans d'autres pays, les Etats-Unis semblent tenir plus fermement le marché canadien qu'ils ne le faisaient avant la guerre. La demande canadienne de marchandises américaines est le résultat d'une combinaison de facteurs. A compter de 1920, la préférence canadienne pour les produits ouvrés de consommation des Etats-Unis ou pour les marchandises domestiques de modèle américain augmente régulièrement. Cette préférence crois-

sante est naturelle en raison de l'expansion croissante des succursales d'établissements américains au Canada et du contact des Canadiens avec les campagnes radio-phoniques, les revues et la publicité nationale américaines. La situation des Etats-Unis s'est trouvée favorisée encore par la proximité de ses industries par rapport aux consommateurs canadiens, par un minimum de problèmes de change étranger entre les deux pays, et par l'usage de la même langue et de méthodes semblables de commerce. Le dollar canadien, étant revenu au pair avec le dollar américain au début de juillet de sa position de 10 p. 100 d'escompte, a servi partiellement à contrebalancer la hausse des prix et a amélioré la position relative des marchandises américaines sur le marché canadien. La tendance est particulièrement prononcée au cours des trois derniers mois de 1946 alors que la valeur des importations des Etats-Unis durant ce trimestre est plus de quatre fois aussi considérable que celle d'un trimestre moyen durant les cinq années de 1935 à 1939 et d'un tiers plus élevée que celle de la moyenne de la même période durant les années de guerre de 1941 à 1945. Les exportations aux Etats-Unis n'ont pas été au même niveau et le déficit sur les denrées au compte courant en 1946 s'élève à plus de 500 millions de dollars. Il est possible toutefois que le chiffre des importations de 1946 soit exagéré par une accumulation anormale de stocks et le retard causé par la guerre à la formation des capitaux.

A l'exclusion des Etats-Unis, les sources d'importations canadiennes peuvent être divisées en trois principaux groupes géographiques. Le Royaume-Uni constitue le premier groupe; les importations commerciales en provenance de ce pays sont évaluées en 1946 à 141 millions de dollars, soit une augmentation de 16 p. 100 sur 1945 et de 14 p. 100 sur la moyenne de 1935-1939. Les principales importations en provenance du Royaume-Uni sont les tissus et filés de laine, les cotonnades, l'étain et les articles de table.

Le deuxième groupe selon l'importance comprend d'autres pays du Commonwealth: les importations totales en provenance de cette source sont de 16 p. 100 plus élevées qu'en 1945. Les principaux pays sont énumérés ci-dessous avec les principaux articles d'importation en provenance de chacun:

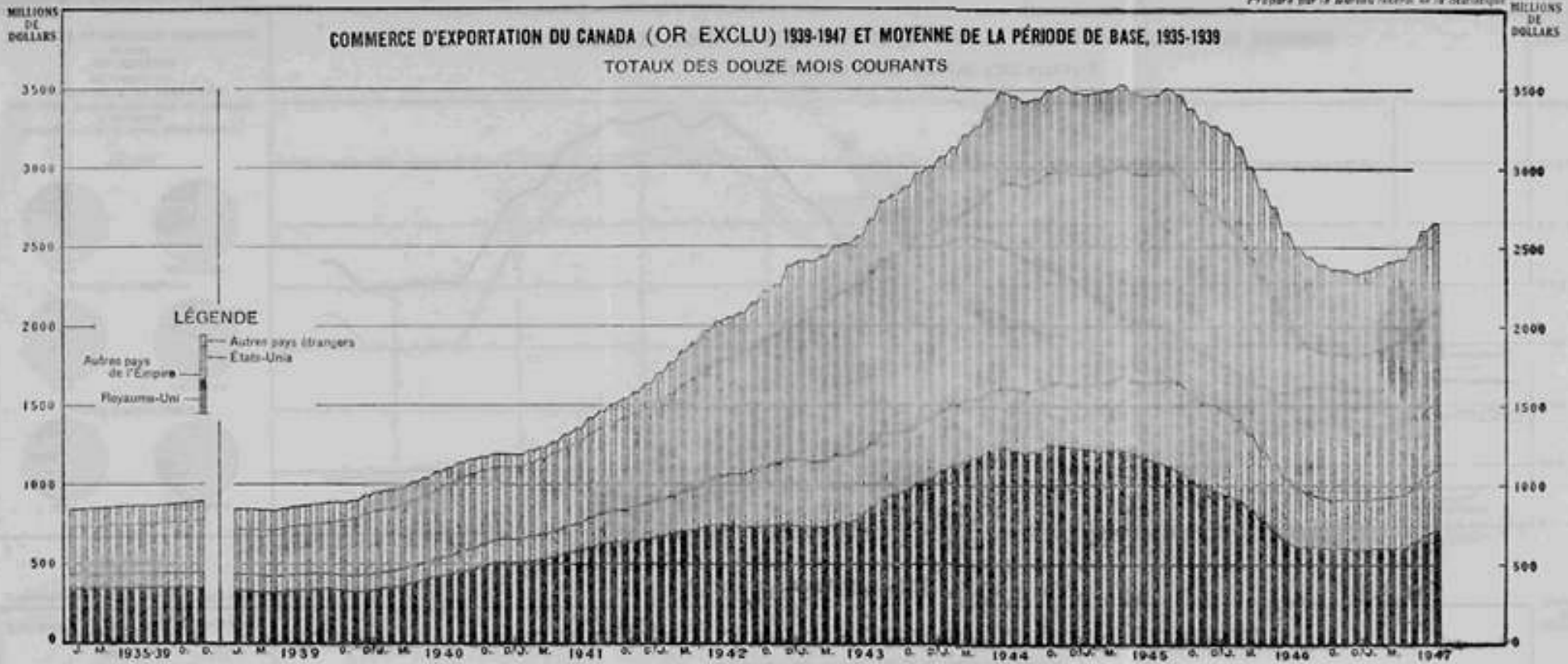
<u>Pays</u>	<u>Valeur</u>	<u>Articles</u>
(en millions de dollars)		
Inde.....	27.9	Tissus de jute, thé, tapis.
Australie.....	19.8	Laine, raisins, peaux de lapins.
Guyane anglaise.....	12.2	Minerai de bauxite, sucre.
Nouvelle-Zélande.....	12.0	Laine, boyaux de saucisse.
Jamaïque.....	10.5	Sucre, bananes, rhum.

Les importations provenant de l'Amérique latine, d'une valeur de \$125,600,000, constituent le troisième groupe en importance mais accusent la plus forte augmentation de tous les groupes. Le total de 1946 est de 45 p. 100 plus élevé que le chiffre correspondant de 1945 et plus de cinq fois aussi considérable que la moyenne de 1935-1939. Voici les principaux pays et les denrées qu'ils exportent:

<u>Pays</u>	<u>Valeur</u>	<u>Articles</u>
(en millions de dollars)		
Venezuela.....	26.9	Pétrole non rectifié.
Honduras.....	15.6	Bananes.
Mexique.....	14.6	Coton brut, fibres végétales, tomates.
Argentine.....	14.4	Huiles végétales, maïs.
Bésil.....	14.0	Café, coton brut, cire.
Cuba.....	13.2	Sucre, pulpe de fruits, ananas.
Colombie.....	9.7	Café, pétrole non rectifié.

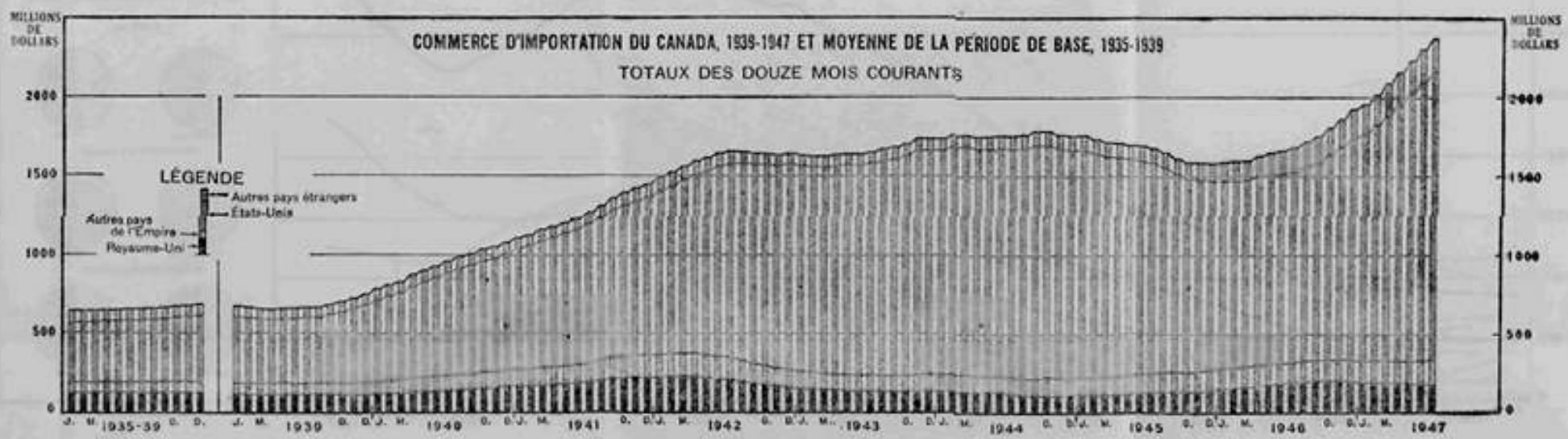
COMMERCE D'EXPORTATION DU CANADA (OR EXCLU) 1939-1947 ET MOYENNE DE LA PÉRIODE DE BASE, 1935-1939

TOTAUX DES DOUZE MOIS COURANTS



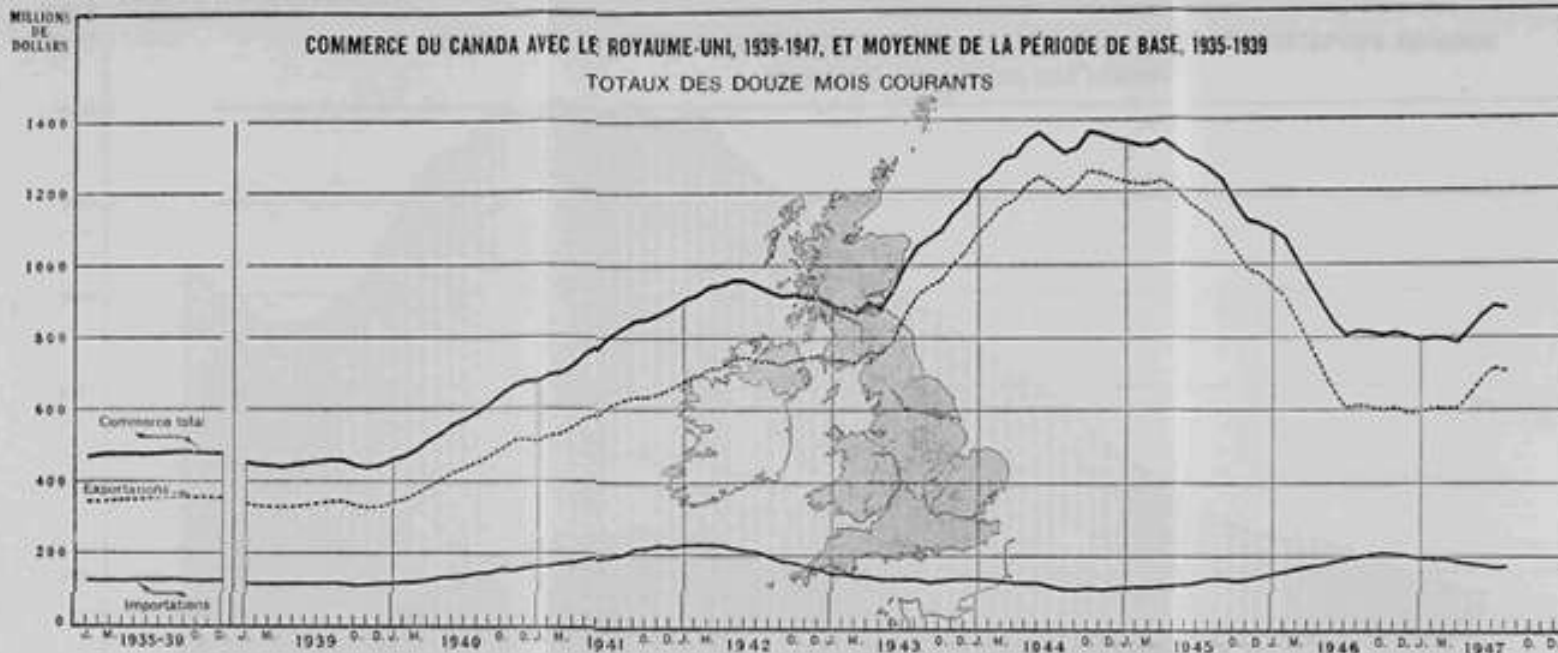
COMMERCE D'IMPORTATION DU CANADA, 1939-1947 ET MOYENNE DE LA PÉRIODE DE BASE, 1935-1939

TOTAUX DES DOUZE MOIS COURANTS



COMMERCE DU CANADA AVEC LE ROYAUME-UNI, 1939-1947, ET MOYENNE DE LA PÉRIODE DE BASE, 1935-1939

TOTAUX DES DOUZE MOIS COURANTS



PROPORTIONS RELATIVES DE COMMERCE
avec le
ROYAUME-UNI
par rapport au
COMMERCE TOTAL DU CANADA
Moyenne de la période de base, 1935-1939
comparée à
l'année civile complète la plus récente

TOTAL



IMPORTATIONS

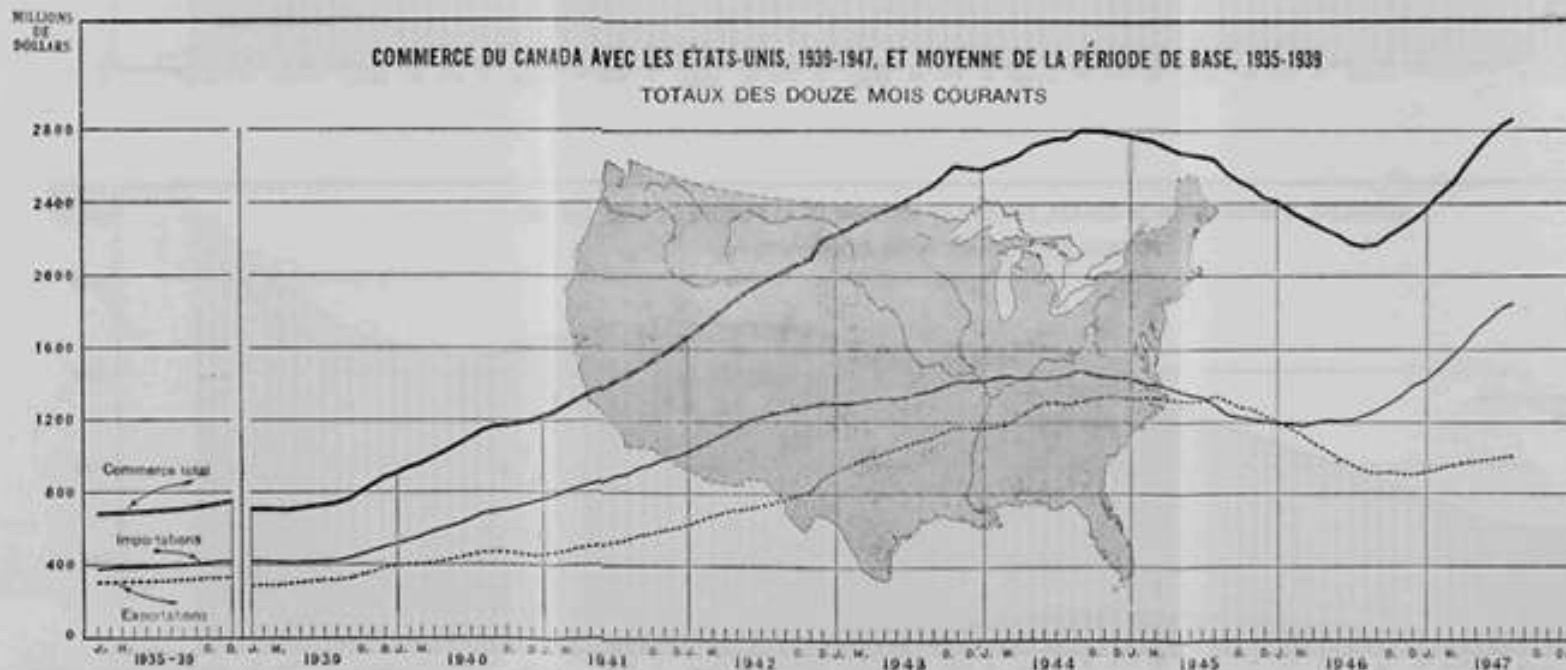


EXPORTATIONS



COMMERCE DU CANADA AVEC LES ÉTATS-UNIS, 1939-1947, ET MOYENNE DE LA PÉRIODE DE BASE, 1935-1939

TOTAUX DES DOUZE MOIS COURANTS



PROPORTIONS RELATIVES DE COMMERCE
avec les
ÉTATS-UNIS
par rapport au
COMMERCE TOTAL DU CANADA
Moyenne de la période de base, 1935-1939
comparée à
l'année civile complète la plus récente

TOTAL



IMPORTATIONS



EXPORTATIONS



Section 3.—Statistique du commerce extérieur

Pour l'étude des chiffres des tableaux suivants, on devra se reporter aux remarques explicatives concernant la statistique du commerce, aux pp. 909-912. Il est à remarquer que les importations et exportations d'or sont exclues de tous les tableaux. Le chiffre des importations en provenance du Royaume-Uni de 1939 à 1946 est déformé par l'inclusion de quantités considérables d'articles non commerciaux dans les rapports du commerce (voir p. 910). Les statistiques relatives au Royaume-Uni ne pourront être vues sous leur vrai jour que si ces articles non commerciaux sont exclus des statistiques connus sur les importations.

Sous-section 1.—Commerce par région géographique

Les tableaux de la présente sous-section fournissent des renseignements sur le commerce total du Canada avec l'étranger, par continents et par pays, avec indication spéciale dans les tableaux 4 à 6 sur la division entre les pays de l'Empire et les pays étrangers.

1.—Commerce du Canada (à l'exclusion de l'or) avec tous les pays, 1919-1946

NOTA.—Les chiffres n'existent d'après l'année civile que depuis 1919; les chiffres des années financières terminées le 31 mars 1868-1919 paraissent aux pp. 538-539 de l'Annuaire de 1940.

Année	Importations			Exportations			Balance du commerce: excédent d'exportations (+), d'importations (-)
	Imposables	En franchise	Totales	Produits canadiens	Produits étrangers	Totales	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1919	607,458,191	333,555,422	941,013,613	1,235,958,483	53,833,452	1,289,791,935	+348,778,322
1920	890,847,353	446,073,668	1,336,921,021	1,268,014,533	30,147,672	1,298,162,205	- 33,758,816
1921	546,863,395	252,615,088	799,478,483	800,149,296	13,994,461	814,143,757	+ 14,668,274
1922	513,230,771	249,078,538	762,409,309	880,408,645	13,815,268	894,223,913	+131,814,604
1923	594,098,589	308,931,926	903,030,515	1,002,401,467	13,584,249	1,015,986,316	+112,955,801
1924	528,912,308	279,232,265	808,144,573	1,029,699,449	12,553,718	1,042,253,167	+234,108,594
1925	561,061,127	323,132,221	880,193,348	1,239,554,207	12,111,941	1,251,666,148	+361,472,800
1926	642,448,478	365,893,433	1,008,341,911	1,261,241,525	15,357,292	1,276,598,817	+268,256,906
1927	696,253,024	390,864,906	1,087,117,930	1,210,596,995	20,445,231	1,231,042,229	+143,924,299
1928	788,271,150	434,046,767	1,222,317,917	1,339,409,562	24,378,794	1,363,788,356	+141,470,440
1929	849,114,653	449,878,031	1,298,992,684	1,152,416,330	25,926,117	1,178,342,447	-120,650,245
1930	647,230,123	361,249,856	1,008,479,479	863,683,761	19,463,987	883,147,748	-125,331,731
1931	416,179,513	211,918,673	628,098,386	587,653,440	11,907,020	599,560,460	- 28,537,926
1932	288,425,260	164,138,997	452,614,257	489,883,112	8,030,485	497,913,597	+ 45,299,340
1933	235,195,752	166,018,529	401,214,311	529,449,529	6,034,260	535,483,789	+134,269,478
1934	295,566,101	217,903,396	513,469,497	649,314,236	6,991,992	656,306,228	+142,836,731
1935	306,913,852	243,400,899	550,314,551	724,977,459	12,958,420	737,935,879	+187,621,328
1936	350,903,936	264,286,908	635,190,844	937,824,935	12,684,319	950,509,252	+315,318,408
1937	436,327,558	272,568,767	908,896,325	997,366,918	14,754,862	1,012,121,780	+208,225,455
1938	379,095,355	198,355,999	577,451,354	837,583,917	11,100,216	848,684,133	+171,232,779
1939	427,470,633	323,584,901	751,055,534	924,926,104	10,995,609	935,921,713	+184,866,179
1940	582,934,898	499,015,821	1,081,950,719	1,178,954,420	14,263,172	1,193,217,592	+111,266,873
1941	732,795,201	716,000,617	1,448,791,650	1,621,003,175	19,451,366	1,640,454,541	+191,662,891
1942	715,018,745	929,223,188	1,644,241,933	2,363,773,296	21,592,750	2,385,466,046	+741,224,113
1943	836,548,673	898,528,217	1,735,076,890	2,971,475,277	29,877,002	3,001,352,279	+1,226,275,389
1944	884,751,584	874,146,613	1,758,898,197	3,439,953,165	43,145,447	3,483,098,612	+1,724,200,415
1945	793,979,201	796,979,941	1,585,775,142	3,218,330,353	49,093,935	3,267,424,288	+1,681,649,146
1946	1,078,943,972	848,335,430	1,927,279,402	2,312,215,301	26,950,546	2,339,165,847	+411,886,445

2.—Commerce du Canada, par continent, 1939 et 1944-1946

NOTA.—Les pourcentages de 1945 et 1946 sont quelque peu déformés par l'inclusion du matériel militaire canadien revenu d'outre-mer dans les chiffres sur les importations.

Continent	1939		1944		1945		1946	
	En millions de dollars	%	En millions de dollars	%	En millions de dollars	%	En millions de dollars	%
Importations								
Europe—								
Royaume-Uni.....	114.0	15.2	110.6	6.3	140.5	8.9	201.4	10.4
Autres.....	37.1	4.9	9.3	0.5	18.6	1.2	39.7	2.1
Amérique du Nord—								
Etats-Unis.....	496.9	66.1	1,447.2	82.3	1,209.4	75.8	1,405.3	72.9
Autres.....	17.1	2.3	66.5	3.8	76.9	4.8	93.9	4.9
Amérique du Sud.....	21.1	2.8	54.8	3.1	56.7	3.6	79.6	4.1
Asie.....	38.1	5.1	32.9	1.9	40.4	2.5	47.9	2.5
Océanie.....	18.6	2.5	25.2	1.4	28.5	1.8	35.7	1.9
Afrique.....	8.2	1.1	12.4	0.7	21.8	1.4	23.8	1.2
Totaux, importations...	751.1	100.0	1,758.9	100.0	1,585.8	100.0	1,927.3	100.0
Exportations (canadiennes)								
Europe—								
Royaume-Uni.....	328.1	35.5	1,235.0	35.9	963.2	29.9	597.5	25.8
Autres.....	57.9	6.3	322.8	9.4	406.0	12.6	334.4	14.5
Amérique du Nord—								
Etats-Unis.....	380.4	41.1	1,301.3	37.8	1,197.0	37.2	887.9	38.4
Autres.....	26.7	3.1	107.7	3.1	108.6	3.4	122.6	5.3
Amérique du Sud.....	16.2	1.8	25.9	0.8	47.6	1.5	77.2	3.3
Asie.....	44.8	4.8	212.1	6.2	336.7	10.5	128.8	5.6
Océanie.....	46.1	5.0	58.1	1.7	55.6	1.7	57.6	2.5
Afrique.....	22.7	2.4	177.0	5.1	103.6	3.2	106.2	4.6
Totaux, exportations...	924.9	100.0	3,438.8	100.0	3,218.2	100.0	2,312.2	100.0

3.—Commerce du Canada, par principaux pays, 1939, 1945 et 1946

NOTA.—Pays classés par ordre d'importance, 1946

Rang			Pays	1946	1945	1939
1939	1945	1946				
Importations						
(en milliers de dollars)						
1	1	1	Etats-Unis.....	1,405,297	1,202,418	496,898
2	2	2	Royaume-Uni.....	201,433	140,517	114,007
5	3	3	Inde britannique.....	27,877	30,568	9,808
27	4	4	Venezuela.....	26,886	17,287	1,943
4	5	5	Australie.....	19,754	17,180	11,299
82	13	6	Honduras.....	15,573	8,017	17
41	7	7	Mexique.....	14,610	13,508	4,479
12	17	8	Argentine.....	14,372	7,333	4,406
29	15	9	Brsil.....	14,018	7,601	1,111
31	16	10	Cuba.....	13,228	7,512	889
7	9	11	Guyane britannique.....	12,187	9,338	6,891
14	10	12	Nouvelle-Zélande.....	11,956	9,276	4,266
19	14	13	Suisse.....	11,149	7,863	3,459
13	11	14	Jamaïque.....	10,484	9,273	4,357
10	8	15	Colombie.....	9,708	11,678	5,437
26	6	16	Terre-Neuve.....	9,268	16,600	1,955
15	12	17	Union Sud-Africaine.....	7,392	8,433	3,991
83	19	18	Saint-Domingue.....	7,127	6,201	16
3	—	19	Straits Settlements.....	5,871	néant	13,145
16	21	20	Barbade.....	5,548	5,466	3,874
Totaux, 26 pays ci-dessus.....				1,844,238	1,538,049	688,218
Grands totaux, importations.....				1,927,279	1,585,775	751,066

3.—Commerce du Canada, par principaux pays, 1939, 1945 et 1946—fin

Rang			Pays	1946	1945	1939
1939	1945	1946				
Exportations canadiennes						
(en milliers de dollars)						
1	1	1	Etats-Unis.....	887,941	1,196,977	380,392
2	2	2	Royaume-Uni.....	597,506	963,258	329,099
12	5	3	France.....	74,380	76,917	6,973
5	12	4	Union Sud-Africaine.....	68,833	31,593	17,965
11	10	5	Belgique.....	63,626	34,618	7,261
13	3	6	Inde britannique.....	49,046	307,461	5,166
22	29	7	Chine.....	42,915	6,573	2,636
8	7	8	Terre-Neuve.....	38,229	40,515	8,506
3	11	9	Australie.....	38,194	32,226	32,029
10	8	10	Pays-Bas.....	33,883	39,970	7,357
14	16	11	Brésil.....	24,602	16,748	4,407
37	22	12	Pologne.....	22,501	9,249	1,280
23	4	13	Italie.....	20,387	89,470	2,231
7	26	14	Norvège.....	19,267	7,842	10,904
17	17	15	Trinidad et Tobago.....	19,140	16,433	4,211
51	6	16	Russie.....	17,706	58,820	275
6	14	17	Nouvelle-Zélande.....	16,110	19,102	11,954
15	18	18	Jamaïque.....	15,500	14,404	4,313
48	9	19	Egypte.....	15,086	36,417	369
18	31	20	Argentine.....	14,039	6,003	4,117
Totaux, 20 pays ci-dessus.....				2,078,690	3,004,576	840,445
Grands totaux, exportations.....				2,312,215	3,218,330	924,926

4.—Importations totales, par pays, 1940-1946, et moyennes, 1935-1939

Pays	Milliers de dollars							
	Moyenne 1935-1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Empire britannique								
Royaume-Uni.....	124,047	161,216	219,419	161,113	134,965	110,599	140,517	201,433
Eire.....	69	372	157	70	2	3	9	53
Aden.....	4	1	3	24	2	3	2	néant
Afrique—								
Britannique de l'Est.....	2,683	1,739	2,115	3,477	1,174	1,081	1,539	3,603
Britannique du Sud.....	4,210	3,443	4,182	4,732	3,770	5,551	8,433	7,892
Rhodésia du Sud.....	316	140	494	301	1,146	356	542	93
Britannique de l'Ouest—								
Côte de l'Or.....	701	1,004	2,157	2,653	1,713	1,758	6,307	5,381
Nigeria.....	370	79	723	578	951	2,402	3,422	4,772
Sierra Leone.....	7	5	2	3	2	néant	9	néant
Autres.....	2	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Bermudes.....	102	61	90	209	27	490	94	122
Indes orientales britanni-								
ques.....	8,531	16,042	17,867	21,346	17,091	27,878	30,568	27,877
Birmanie.....	185	570	281	67	néant	néant	néant	1
Ceylan.....	4,015	4,641	6,064	6,784	5,605	4,262	5,682	3,745
Straits Settlements.....	11,154	27,076	38,737	14,651	8 ¹	néant	néant	5,871
Autres.....	79	167	141	30	néant	néant	néant	néant
Guyane britannique.....	5,846	8,965	8,429	6,091	8,256	7,225	9,338	12,187
Honduras britannique.....	87	188	342	272	428	456	450	1,221
Soudan britannique.....	25	26	31	68	19	34	67	53
Antilles britanniques—								
Barbade.....	3,261	3,582	3,948	700	5,115	8,207	5,466	5,548
Jamaïque.....	5,160	4,178	6,782	5,573	9,350	12,624	9,273	10,484
Trinidad et Tobago.....	2,387	3,111	3,899	2,009	758	979	3,101	4,137
Autres.....	1,816	1,413	2,184	714	1,044	1,147	857	788
Iles Falkland.....	2	néant	néant	273	1,041	244	424	néant
Gibraltar.....	2	néant	néant	2	néant	néant	néant	néant
Hong-Kong.....	842	862	916	410 ¹	11	néant	néant	163
Malte.....	2	6	néant	32	10	3	21	56
Terre-Neuve.....	2,188	3,075	4,273	5,110	7,176	9,306	16,600	9,268

¹ Dédouanés.

² Moins de \$500.

4.—Importations totales, par pays, 1940-1946, et moyennes, 1935-1939—suite

Pays	Milliers de dollars							
	Moyenne (1935-1939)	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Empire britannique—fin								
Océanie—								
Australie.....	9,728	16,571	19,235	12,889	11,453	12,540	17,180	19,754
Fidji.....	2,341	3,100	3,849	3,091	2,301	3,623	1,607	3,123
Nouvelle-Zélande.....	4,754	5,738	13,552	19,892	24,776	8,744	9,276	11,956
Autres, Océanie britannique.....	3	néant	néant	282	6	226	409	420
Palestine.....	68	12	70	327	444	605	415	500
Totaux, Empire britannique	194,961	267,383	359,942	273,777	238,631	220,354	271,663	340,501
Pays étrangers								
Abyssinie.....	5	2	néant	néant	néant	néant	2	1
Albanie.....	1	néant	"	"	"	"	néant	néant
Afghanistan.....	1	"	"	7	1	58	2,079	1,587
Argentine.....	5,374	6,542	4,764	9,739	10,199	9,564	7,333	14,372
Autriche.....	245	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Belgique.....	6,328	3,393	76	6	1	"	380	4,429
Congo belge.....	5	3	306	504	1,736	792	333	664
Bolivie.....	26	34	10	26	néant	14	25	32
Bésil.....	920	6,243	19,444	11,166	4,800	7,224	7,601	14,018
Bulgarie.....	4	4	2	néant	néant	néant	néant	néant
Chili.....	125	175	233	792	596	723	562	424
Chine.....	3,344	4,524	2,549	117	21	2	2	2,321
Colombie.....	5,139	9,851	12,912	1,997	5,021	13,782	11,678	9,708
Costa-Rica.....	77	113	546	1,493	1,529	1,361	594	1,546
Cuba.....	615	1,431	4,330	5,913	8,552	4,229	7,512	13,228
Tchécoslovaquie.....	1,979	néant	néant	néant	néant	néant	néant	964
Danemark.....	165	68	4	2	"	"	6	157
Greenland.....	311	1,415	477	1,471	1,254	128	271	271
Equateur.....	41	26	170	48	260	566	1,964	157
Egypte.....	728	981	2,658	1,061	57	179	213	252
Estonie.....	23	1	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Finlande.....	70	12	2	2	"	"	"	23
France.....	6,332	4,699	335	21	6	9	273	4,610
Afrique française.....	61	31	3	néant	76	32	308	353
Indes orientales françaises.....	126	44	8	"	néant	4	néant	néant
Guyane française.....	1	néant	néant	"	néant	néant	néant	2
Océanie française.....	3	4	177	47	216	8	44	22
Antilles françaises.....	1	6	néant	2	néant	87	94	3
Madagascar.....	31	6	"	70	52	80	119	123
St-Pierre et Miquelon.....	26	8	9	17	24	13	11	7
Allemagne.....	10,364	349	11	21	néant	néant	2	11
Grèce.....	47	120	29	13	1	"	2	64
Guatemala.....	67	59	608	1,098	1,070	2,693	1,779	2,928
Haiti.....	63	227	331	221	686	2,097	514	778
Honduras.....	49	46	78	168	193	1,349	8,017	15,573
Hungary.....	130	97	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Islande.....	3	26	64	102	1	24	31	9
Irak (Mésopotamie).....	357	515	254	18	néant	néant	974	1,489
Italie.....	2,403	1,343	44	1	3	2	1	2,704
Tripoli.....	2	2	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Autre Afrique italienne.....	2	néant	"	"	"	"	néant	4
Japon.....	4,649	5,887	2,338	1,045	71	"	néant	3
Corée.....	1	néant	2	néant	néant	"	"	néant
Lettonie.....	11	16	néant	1	"	"	"	"
Libérie.....	14	néant	1	1	"	8	12	60
Lithuanie.....	4	"	néant	néant	"	néant	néant	néant
Mexique.....	667	734	1,806	4,970	12,503	21,119	13,508	14,610
Maroc.....	32	40	néant	néant	néant	néant	111	18
Pays-Bas.....	3,984	1,170	135	36	47	51	401	2,497
Indes néerlandaises.....	800	1,811	4,596	1,141	123	22	18	57
Guyane néerlandaise.....	2	78	636	1,920	6,998	1,109	néant	59
Antilles néerlandaises.....	150	852	912	877	976	508	830	3,186
Nicaragua.....	2	2	1	10	218	1	1	29
Norvège.....	742	268	3	néant	néant	néant	641	896
Panama.....	32	23	388	156	78	6	34	38
Paraguay.....	62	64	106	559	560	208	241	264

1 Dédouanées.

2 Moins de \$500.

4.—Importations totales, par pays, 1940-1946, et moyennes, 1935-1939 — fin

Pays	Milliers de dollars							
	Moyenne 1935-1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Pays étrangers—fin								
Perse (Iran).....	126	84	176	71	10	27	406	274
Pérou.....	3,554	712	2,833	936	692	95	149	847
Pologne.....	185	4	2	3	néant	néant	néant	1
Portugal.....	265	581	570	450	557	1,308	1,658	2,188
Açores et Madère.....	157	207	155	105	89	47	63	241
Afrique portugaise.....	15	51	188	356	91	128	306	510
Asie portugaise.....	1	2	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Roumanie.....	96	11	néant	néant	néant	néant	néant	1
Russie (U. R. S. S.).....	341	99	78	2	2	16	1,747	1,519
Salvador.....	19	44	431	794	1,208	2,561	1,502	2,428
Saint-Domingue (République dominicaine).....	4	3,792	4,832	612	169	4,962	6,201	7,127
Espagne.....	989	1,111	520	406	908	3,024	4,353	4,484
Iles Canaries.....	10	12	6	1	néant	néant	néant	néant
Afrique espagnole.....	néant	néant	néant	néant	"	"	"	2
Suède.....	2,044	1,587	670	79	2	24	1,093	3,681
Suisse.....	3,110	3,547	4,004	3,898	3,752	4,766	7,863	11,149
Syrie.....	6	3	8	8	15	30	19	71
Thaïlande (Siam).....	84	57	30	3	néant	néant	néant	12
Turquie.....	293	175	42	40	14	2	277	1,880
Etats-Unis.....	418,738	744,231	1,004,498	1,304,680	1,423,672	1,447,226	1,202,418	1,405,297
Alaska.....	93	143	285	462	825	136	113	389
Iles Vierges américaines.....	2	néant	néant	néant	néant	néant	néant	32
Guam.....	2	"	"	"	"	"	"	50
Hawaï.....	186	389	63	4	8	1	6	246
Iles Philippines.....	563	691	761	106	néant	néant	2	2,058
Porto-Rico.....	13	85	1	24	17	67	51	198
Uruguay.....	180	431	688	1,322	551	248	95	618
Venezuela.....	1,662	3,118	6,527	9,274	6,004	13,826	17,267	26,886
Yougoslavie.....	99	62	22	néant	néant	néant	néant	2
Totaux, pays étrangers	489,621	814,568	1,088,856	1,370,463	1,496,446	1,538,544	1,314,107	1,586,778
Grands totaux	684,582	1,081,951	1,448,792	1,644,242	1,735,977	1,758,898	1,683,775	1,927,279

2 Moins de \$500.

5.—Exportations domestiques, par pays, 1940-1946, et moyennes, 1935-1939

Pays	Milliers de dollars							
	Moyenne 1935-1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Empire britannique								
Royaume-Uni.....	353,741	508,096	658,228	741,717	1,032,647	1,235,030	963,238	597,606
Eire.....	3,361	5,776	1,932	4,816	4,955	11,971	14,278	7,956
Aden.....	109	102	84	50	79	127	156	256
Afrique—								
Britannique de l'Est.....	789	4,790	3,898	5,067	18,707	6,209	3,787	2,220
Britannique du Sud.....	15,457	37,874	36,095	27,843	35,611	23,597	31,593	68,633
Rhodésie du Sud.....	970	1,865	3,042	1,247	1,386	1,187	2,008	3,284
Britannique de l'Ouest—								
Gambie.....	35	14	68	414	553	73	33	63
Côte de l'Or.....	270	330	722	984	2,092	683	890	871
Nigeria.....	145	103	348	1,147	3,565	912	318	1,021
Sierra Leone.....	203	155	493	1,851	1,434	852	376	410
Autres.....	1	néant	1	néant	néant	néant	1	néant
Bermudes.....	1,381	1,567	2,903	2,302	2,011	2,472	2,511	3,805
Indes orientales britanniques—								
Inde britannique.....	3,732	11,242	38,037	167,884	134,576	174,794	307,461	49,046
Birmanie.....	71	361	2,713	434	néant	néant	478	442
Ceylan.....	248	392	341	1,325	7,364	6,199	8,290	2,140
Strait Settlements.....	2,173	4,281	9,630	3,158	néant	néant	1,114	3,224
Autres.....	5	8	5	néant	"	"	2	51
Guyane britannique.....	1,344	2,579	5,543	6,132	5,740	5,738	6,418	7,109

1 Moins de \$500.

5.—Exportations domestiques, par pays, 1940-1946, et moyennes, 1935-1939—suite

Pays	(Milliers de dollars)							
	Moyenne 1935-1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Empire britannique—fin								
Honduras britannique.....	255	318	279	163	227	532	884	1,110
Soudan britannique.....	109	90	39	128	224	47	94	510
Antilles britanniques—								
Barbade.....	1,218	1,999	3,211	1,761	2,955	4,248	4,750	6,205
Jamaïque.....	3,887	5,717	8,465	6,891	8,986	13,384	14,404	15,500
Trinidad et Tobago.....	3,372	7,423	15,152	14,756	13,706	16,474	16,433	19,140
Autres.....	1,600	2,223	3,736	2,931	4,365	5,819	6,865	8,341
Iles Falkland.....	1	1	2	27	62	115	8	2
Gibraltar.....	9	8	1	6	18	395	586	333
Hong-Kong.....	1,651	1,719	3,057	1	néant	néant	99	4,352
Malte.....	377	22	10	40	990	3,058	4,740	4,871
Terre-Neuve.....	8,048	12,640	31,874	50,832	43,473	47,950	40,515	38,229
Océanie—								
Australie.....	28,924	32,860	37,290	78,266	46,686	43,513	32,226	38,194
Fidji.....	357	338	433	324	287	461	261	375
Nouvelle-Zélande.....	12,799	9,786	9,981	30,336	28,114	11,916	19,102	15,119
Autres, Océanie britan- nique.....	25	3	2	5	22	28	64	20
Palestine.....	251	266	1,038	180	816	2,169	2,866	3,562
Totaux, Empire britan- nique.....	447,444	655,957	878,641	1,153,817	1,461,661	1,620,451	1,486,848	904,701
Pays étrangers								
Abyssinie.....	1	néant	1	néant	1	4	-	30
Afghanistan.....	1	3	néant	"	néant	néant	6	1
Albanie.....	3	néant	"	"	"	"	497	122
Argentine.....	4,696	6,107	7,172	4,165	3,677	3,645	6,003	14,039
Autriche.....	27	néant	néant	néant	néant	néant	1	3,679
Belgique.....	13,204	1,290	"	"	"	1	34,618	63,626
Congo belge.....	89	155	683	2,612	2,781	1,225	945	1,201
Bolivie.....	113	237	430	261	198	206	319	529
Brsil.....	4,012	5,063	8,097	3,738	4,964	7,324	16,743	24,602
Bulgarie.....	10	70	néant	néant	néant	néant	néant	9
Chili.....	848	1,436	1,788	1,059	1,028	1,649	2,562	3,565
Chine.....	3,808	2,503	6,599	7,803	1	14,901	6,373	42,915
Colombie.....	1,296	1,438	1,792	1,215	1,338	2,215	5,011	8,930
Costa-Rica.....	103	211	290	218	174	314	521	873
Cuba.....	1,418	1,859	2,529	2,117	2,416	3,725	4,535	5,270
Tchécoslovaquie.....	881	néant	néant	néant	néant	néant	6,717	9,371
Danemark.....	1,433	117	"	"	"	"	109	1,527
Greenland.....	néant	34	281	414	336	49	888	234
Equateur.....	93	131	162	250	215	301	360	801
Egypte.....	399	8,396	79,195	213,128	188,664	108,290	38,417	15,086
Estonie.....	5	11	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Finlande.....	539	89	83	"	"	"	1	507
France.....	8,568	11,924	néant	"	"	15,895	76,917	74,380
Afrique française.....	248	45	159	612	71,311	32,163	16,908	8,945
Indes orientales françaises	85	44	6	néant	néant	néant	1	269
Guyane française.....	36	39	31	63	66	29	50	180
Océanie française.....	80	25	24	140	24	178	143	121
Antilles françaises.....	157	231	181	40	49	208	351	1,273
Madagascar.....	13	1	néant	néant	613	72	54	263
St.-Pierre et Miquelon..	309	278	374	555	542	550	737	784
Allemagne.....	9,639	néant	néant	néant	néant	néant	2,724	6,867
Grèce.....	1,142	1	176	2,423	6,150	8,574	25,563	9,739
Guatemala.....	117	204	249	243	242	349	424	928
Haïti.....	131	128	121	390	279	505	612	1,121
Honduras.....	159	128	276	242	123	114	183	624
Hongrie.....	4	92	néant	néant	néant	néant	1	1,063
Islande.....	28	548	1,836	2,708	2,164	2,654	3,681	3,123
Irak (Mésopotamie).....	55	99	1,175	20,159	22,067	5,747	3,494	3,231
Italie.....	2,785	948	néant	néant	8,815	160,118	89,470	20,587
Tripoli.....	1	néant	"	"	néant	néant	19	néant
Autre Afrique italienne..	2	"	"	"	"	49	6	3
Japon.....	21,830	11,367	1,502	néant	néant	néant	néant	1,027
Corée.....	3	1	1	"	"	"	"	126
Lettonie.....	243	néant	néant	"	"	"	"	néant
Libérie.....	17	20	14	12	16	19	84	67
Lituanie.....	196	6	néant	néant	néant	néant	néant	1

1 Moins de \$500.

5.—Exportations domestiques, par pays, 1940-1946, et moyennes, 1935-1939—fin

Pays	Milliers de dollars							
	Moyenne 1935-1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Pays étrangers—fin								
Mexique.....	2,630	4,328	4,255	5,584	8,330	6,273	8,165	10,536
Maroc.....	711	38	39	5	7	1,282	9,192	1,189
Pays-Bas.....	10,062	1,396	néant	néant	néant	1	39,970	33,883
Indes néerlandaises.....	801	1,533	3,652	548	"	néant	856	6,833
Guyane néerlandaise.....	49	71	140	128	133	195	174	476
Antilles néerlandaises.....	176	223	424	3,474	484	329	790	1,369
Nicaragua.....	72	131	213	185	215	251	317	366
Norvège.....	7,247	3,210	néant	néant	néant	néant	7,882	19,267
Panama.....	316	532	740	765	735	673	1,006	1,502
Paraguay.....	8	14	21	2	15	30	44	85
Perse (Iran).....	118	33	39	124	446	1,005	1,816	431
Pérou.....	1,072	1,527	1,942	1,022	767	1,339	3,957	3,080
Pologne.....	895	néant	néant	néant	néant	néant	9,249	22,501
Portugal.....	170	1,356	492	343	888	620	2,356	2,682
Acores et Madère.....	8	102	2	1	néant	69	21	71
Afrique portugaise.....	1,675	1,985	617	185	120	331	812	2,123
Asie portugaise.....	1	1	2	néant	néant	1	4	76
Roumanie.....	52	61	néant	"	"	néant	néant	1
Russie (U.R.S.S.).....	336	1	5,331	36,603	57,660	103,264	58,820	17,705
Salvador.....	69	194	232	196	155	275	886	454
Saint-Domingue (République dominicaine).....	171	192	260	182	125	398	732	1,541
Espagne.....	495	347	240	11	169	90	992	695
Iles Canaries.....	17	1	1	néant	45	néant	49	333
Afrique espagnole.....	9	2	néant	"	5	1	néant	néant
Suède.....	3,693	587	28	9	44	16	4,169	9,133
Suisse.....	948	744	1,497	6,270	11,580	16,129	10,922	8,636
Syrie.....	80	13	2	25	68	67	630	223
Thaïlande (Siam).....	22	264	123	néant	néant	néant	néant	58
Turquie.....	388	1	17	412	14,452	7,064	710	1,618
Etats-Unis.....	321,294	442,984	599,713	885,523	1,149,233	1,301,322	1,196,977	837,941
Alaska.....	154	134	231	246	89	278	223	276
Iles Vierges américaines.....	42	53	86	54	24	8	18	110
Guam.....	2	5	16	1	1	1	5	5
Hawaï.....	1,207	1,160	1,375	933	2,907	1,956	3,934	2,758
Iles Philippines.....	1,523	1,517	1,548	néant	néant	néant	2,153	3,901
Porto-Rico.....	425	656	1,185	870	1,273	1,971	2,301	2,936
Uruguay.....	310	610	931	884	843	1,331	1,837	2,671
Venezuela.....	1,139	1,719	1,734	797	738	1,810	4,058	11,096
Yougoslavie.....	18	1	1	néant	néant	néant	11,710	12,036
Totaux, pays étrangers.....	437,992	522,997	742,362	1,269,956	1,560,814	1,819,562	1,731,432	1,407,514
Grands totaux.....	884,536	1,178,954	1,621,003	2,363,773	2,971,475	3,439,953	3,218,330	2,312,215

¹ Moins de \$500.

6.—Commerce avec l'Empire britannique et les pays étrangers, 1886-1946

Item et année	Commerce canadien avec—							
	le Royaume-Uni		les Etats-Unis		les autres pays de l'Empire		les autres pays étrangers	
	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total
Importations								
Terminée le 31 mars—								
1886.....	39-0	40-7	42-8	44-6	2-4	2-5	11-8	12-2
1891.....	42-0	37-7	52-0	46-7	2-3	2-1	15-2	13-5
1896.....	32-8	31-2	53-5	50-8	2-4	2-2	16-6	15-8
1901.....	42-8	24-1	107-4	60-3	3-8	2-2	23-9	13-4
1906.....	69-2	24-4	169-3	59-6	14-6	5-1	30-7	10-9
1911.....	109-9	24-3	275-8	60-8	19-5	4-4	47-4	10-5
1916.....	77-4	15-2	370-9	73-0	27-8	5-5	32-1	6-3
1921.....	214-0	17-3	856-2	69-0	52-0	4-2	118-0	9-5

6.—Commerce avec l'Empire britannique et les pays étrangers, 1886-1946—fin

Item et année	Commerce canadien avec—							
	le Royaume-Uni		les Etats-Unis		les autres pays de l'Empire		les autres pays étrangers	
	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total
	en millions de dollars		en millions de dollars	en millions de dollars	en millions de dollars	en millions de dollars	en millions de dollars	
Importations								
Terminée le 31 décembre—								
1926	164.7	16.3	668.7	66.3	49.9	5.0	125.0	12.4
1929	194.8	15.0	893.6	68.8	62.3	4.8	148.3	11.4
1930	162.6	16.1	653.7	64.8	65.2	6.5	127.0	12.6
1931	109.5	17.4	393.8	62.7	42.5	6.8	82.3	13.1
1932	93.5	20.7	263.5	58.2	34.5	7.6	61.0	13.5
1933	97.9	24.4	217.3	54.2	34.8	8.7	51.2	12.7
1934	113.4	22.1	293.8	57.2	43.7	8.5	62.6	12.2
1935	116.7	21.2	312.4	56.8	57.2	10.4	64.0	11.6
1936	123.0	19.4	369.1	58.1	66.3	10.4	76.7	12.1
1937	147.3	18.2	490.5	60.7	89.3	11.0	81.8	10.1
1938	119.3	17.6	424.7	62.7	66.3	9.9	66.6	9.8
1939	114.0	15.2	496.9	66.1	74.9	10.0	65.3	8.7
1940	181.2	14.9	744.2	68.8	106.2	9.8	70.3	6.5
1941	219.4	15.1	1,004.5	69.4	140.5	9.7	84.4	5.8
1942	161.1	9.8	1,304.7	79.3	112.7	6.9	65.8	4.0
1943	135.0	7.7	1,423.7	82.1	103.7	6.0	72.8	4.2
1944	110.6	6.3	1,447.2	82.3	109.8	6.2	91.3	5.2
1945 ¹	140.5	8.9	1,202.4	75.8	131.2	8.2	111.7	7.1
1946 ¹	201.4	10.4	1,405.3	72.9	139.1	7.2	181.5	9.4
Exportations (domestiques)								
Terminée le 31 mars—								
1886	36.7	47.2	34.3	44.1	3.3	4.2	3.5	4.5
1891	43.2	48.8	37.7	42.6	3.9	4.4	3.8	4.2
1896	62.7	57.2	37.8	34.4	4.0	3.7	5.2	4.7
1901	92.9	52.3	68.0	38.3	7.9	4.5	8.7	4.9
1906	127.5	54.2	83.5	35.5	11.0	4.6	13.5	5.7
1911	132.2	48.2	104.1	38.0	16.8	6.1	21.2	7.7
1916	451.9	60.9	201.1	27.1	30.7	4.2	58.0	7.8
1921	312.8	26.3	542.3	45.6	90.6	7.6	243.4	20.5
Terminée le 31 décembre—								
1926	459.2	36.4	457.9	36.3	95.7	7.6	248.4	19.7
1929	290.3	25.2	492.7	42.8	106.0	9.1	264.4	22.9
1930	235.2	27.2	373.4	43.3	81.1	9.4	173.9	20.1
1931	170.6	29.0	240.2	40.9	49.2	8.4	127.7	21.7
1932	178.2	36.4	158.7	32.4	39.0	7.9	114.0	23.3
1933	210.7	39.8	168.2	31.8	44.5	8.4	106.0	20.0
1934	270.5	41.6	218.6	33.7	64.9	10.0	95.3	14.7
1935	303.5	41.9	261.7	36.1	74.1	10.2	85.6	11.8
1936	395.4	42.1	333.9	35.6	84.3	9.0	124.3	13.3
1937	402.1	40.3	360.0	36.1	104.2	10.4	131.1	18.2
1938	339.7	40.6	270.5	32.3	103.2	12.3	124.2	14.8
1939	328.1	35.5	380.4	41.1	102.7	11.1	113.7	12.3
1940	506.1	43.1	443.0	37.6	147.9	12.5	80.0	6.8
1941	658.2	40.6	599.7	37.0	220.4	13.6	142.6	8.8
1942	741.7	31.4	885.5	37.5	412.1	17.4	324.4	13.7
1943	1,032.6	34.8	1,149.2	38.7	369.0	12.4	420.6	14.2
1944	1,235.0	35.9	1,301.3	37.8	385.4	11.2	518.2	15.1
1945	963.2	29.9	1,197.0	37.2	523.6	16.3	534.5	16.6
1946	597.5	25.8	837.9	38.4	307.2	13.3	519.6	22.4

¹ Voir p. 911 relativement au matériel militaire revenu au pays. Les pourcentages sont considérablement déformés par ce facteur en 1945 et 1946. Le matériel militaire exclu, les pourcentages deviennent: 7.8, 76.7, 8.4, 7.1 en 1945; 7.6, 75.3, 9.4, 9.7 en 1946.

Des tableaux sur les importations imposables et en franchise en provenance des principaux pays de l'Empire britannique et étrangers et la moyenne des droits de douane ad valorem perçus sur les importations imposables et totales en provenance

du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de tous les pays ont été présentés à ce point de l'étude du commerce extérieur dans les *Annuaire*s précédents. Au moment d'aller sous presse, les données de ces rubriques ne sont pas connues pour l'année 1946; elles seront présentées toutefois dans les éditions futures.

Sous-section 2.—Commerce selon les marchandises

Les tableaux de la présente sous-section fournissent des renseignements détaillés sur la contenance des importations et exportations du Canada; les denrées y sont indiquées par groupes et par ordre d'importance pour diverses années.

7.—Commerce du Canada par groupes principaux, 1914, 1926, 1932, 1939, 1945 et 1946

Groupe	Valeur des importations (millions de dollars)						Valeur des exportations domestiques (millions de dollars)					
	1914 ¹	1926	1932	1939	1945	1946	1914 ¹	1926	1932	1939	1945	1946
Tous pays												
Produits agricoles et substances végétales.....	97.6	210.7	97.0	127.8	235.6	310.8	201.2	588.9	204.1	220.1	819.4	575.5
Animaux et produits.....	41.1	53.5	17.5	32.8	58.6	64.2	78.6	168.0	55.6	131.8	398.1	358.5
Fibres et textiles.....	109.2	184.2	69.0	100.9	196.8	264.1	1.9	7.1	4.8	14.4	56.9	53.7
Bois et papier.....	37.4	46.4	22.8	33.7	49.8	69.6	63.2	286.3	134.0	242.5	488.0	625.6
Fer et produits.....	143.8	219.6	67.3	183.2	384.5	491.4	15.5	75.6	16.3	63.1	555.1	227.5
Métaux non ferreux.....	35.6	50.8	22.0	42.1	99.1	120.3	53.3	74.7	44.2	182.4	352.5	247.8
Métalloïdes.....	35.3	152.7	95.3	132.8	265.4	332.6	9.3	27.1	9.7	29.3	59.6	57.3
Produits chimiques et connexes.....	17.1	31.3	27.9	43.7	79.7	92.9	4.9	16.5	11.0	24.3	111.3	67.6
Denrées diverses.....	52.1	59.1	33.2	54.1	229.3	181.7	5.7	17.0	10.2	16.5	377.4	95.7
Totaux, tous pays	619.2	1,008.3	432.6	751.1	1,585.8	1,927.3	431.6	1,261.2	489.9	921.9	3,218.3	3,312.2
Royaume-Uni												
Produits agricoles et substances végétales.....	16.2	37.7	21.5	13.0	4.3	5.7	146.8	339.3	108.8	94.2	237.0	224.3
Animaux et produits.....	5.7	6.2	2.5	4.3	2.3	4.2	35.4	73.3	28.8	73.6	226.0	173.4
Fibres et textiles.....	60.6	72.1	27.2	41.2	48.0	65.0	0.2	0.9	1.2	3.5	14.5	2.3
Bois et papier.....	3.7	3.8	3.5	3.0	1.4	2.1	12.8	16.4	12.1	43.9	98.5	85.0
Fer et produits.....	17.3	15.4	12.5	19.3	7.0	15.4	1.4	6.9	5.2	16.0	162.5	17.1
Métaux non ferreux.....	4.8	5.7	3.7	5.1	16.3	18.4	16.6	13.8	15.1	83.4	78.4	82.0
Métalloïdes.....	6.3	10.4	12.3	12.0	10.5	14.3	0.4	1.8	1.3	3.4	8.5	4.5
Produits chimiques et connexes.....	4.3	5.0	4.7	7.4	4.8	5.7	0.6	3.3	2.9	5.7	16.4	3.9
Denrées diverses.....	13.2	8.4	5.6	8.7	45.9 ²	70.6 ²	1.0	3.5	2.8	4.4	120.5	5.0
Totaux, Royaume-Uni	132.1	164.7	93.5	114.0	140.5	201.4	215.2	459.2	178.2	328.1	963.2	597.5
Etats-Unis												
Produits agricoles et substances végétales.....	44.1	97.0	33.7	45.4	122.2	155.5	34.1	61.1	4.7	79.5	279.0	113.8
Animaux et produits.....	23.3	35.0	9.7	16.9	20.8	33.9	32.3	69.7	15.3	44.1	103.7	99.0
Fibres et textiles.....	32.5	70.4	25.5	41.6	109.3	140.2	1.2	3.3	0.4	2.3	10.3	10.4
Bois et papier.....	31.7	39.9	17.2	28.7	46.6	64.2	45.2	244.1	105.2	185.8	329.2	447.8
Fer et produits.....	121.4	166.8	51.6	158.1	375.0	467.0	2.0	10.1	2.1	5.0	48.4	32.0
Métaux non ferreux.....	27.7	40.3	16.3	29.2	65.8	84.1	34.2 ²	33.1	14.8	49.5	214.6	98.6
Métalloïdes.....	74.2	126.8	89.5	106.1	224.0	274.8	7.2	17.5	5.5	16.2	34.8	36.2
Produits chimiques et connexes.....	9.6	20.2	17.3	30.7	71.3	83.6	3.2	8.4	4.7	9.7	51.9	30.0
Denrées diverses.....	31.8	42.3	22.7	40.2	167.4	102.0	4.0	10.6	5.5	8.3	125.1	20.1
Totaux, Etats-Unis	396.3	668.7	263.5	496.9	1,202.4	1,405.3	163.4	457.9	158.7	386.4	1,197.0	887.9

¹ Année terminée le 31 mars 1914.

² Y compris l'or.

³ Il s'agit, en grande partie, du matériel militaire canadien revenu au pays.

8.—Principales importations, 1939, 1945 et 1946

NOTA.—Les articles sont disposés par ordre d'importance en 1946.

Articles	1946	1945	1939	Articles	1946	1945	1939
	en millions de dollars				en millions de dollars		
Machinerie.....	130.3	92.8	42.8	Fourrures.....	27.3	21.2	7.1
Charbon.....	120.4	102.4	41.6	Légumes.....	27.2	22.0	7.0
Coton et cotonnades.....	119.2	89.4	36.6	Verre et verrerie.....	23.3	16.1	7.9
Automobiles et pièces.....	98.2	72.7	41.0	Lin, chanvre et jute et produits.....	23.1	17.8	9.2
Fruits.....	95.5	71.5	24.0	Noir.....	22.6	14.3	3.7
Pétrole non rectifié.....	89.5	72.3	39.4	Soie artificielle et produits.....	22.1	20.8	5.5
Instruments agricoles.....	68.4	50.4	20.9	Grain et produits.....	20.2	12.5	8.9
Laine et lainages.....	64.6	43.7	26.2	Caoutchouc et articles en caoutchouc.....	20.1	15.1	16.1
Produits laminés.....	53.4	55.0	32.3	Papier.....	18.8	13.4	8.7
Appareils électriques.....	47.8	43.1	13.8	Articles ménagers et personnels.....	18.6	8.4	6.5
Sucre et produits.....	39.9	32.1	23.4	Argile et dérivés.....	17.8	13.7	7.9
Livres et imprimés.....	30.7	21.4	15.2				
Pétrole raffiné.....	29.6	20.4	15.0				
Moteurs et chaudières.....	29.5	28.0	7.6				

9.—Principales exportations domestiques, 1939, 1945 et 1946

NOTA.—Les articles sont disposés par ordre d'importance en 1946.

Articles	1946	1945	1939	Articles	1946	1945	1939
	en millions de dollars				en millions de dollars		
Papier à journal.....	285.8	179.5	115.7	Whisky.....	29.7	23.0	7.9
Blé.....	250.3	475.8	109.1	Instruments et machinerie agricoles.....	28.9	20.2	7.0
Farine de blé.....	126.7	97.9	18.4	Bois à pulpe.....	28.7	23.9	11.9
Madriers et planches.....	125.4	98.9	48.8	Zinc.....	27.8	20.4	9.9
Pulpe de bois.....	114.0	106.1	31.0	Viande de bœuf et de veau frais.....	27.2	37.8	0.5
Poisson.....	86.5	80.2	27.7	Viandes en boîte.....	27.1	21.8	0.8
Automobiles, camions et pièces.....	78.3	300.6	25.5	Œufs.....	26.8	44.1	0.3
Bacon et jambon.....	66.4	96.5	32.7	Amiante.....	24.5	22.2	14.4
Aluminium.....	56.0	133.6	25.7	Fromages.....	21.9	27.9	12.2
Nickel.....	55.2	54.8	57.9	Appareils électriques.....	20.9	61.0	3.2
Locomotives et wagons.....	53.3	45.9	0.4	Vaisseaux, navires et embarcations.....	18.8	15.6	0.5
Cuivre.....	37.0	40.9	40.2				
Engrais chimiques.....	32.1	30.4	9.2				
Fourrures non apprêtées.....	30.9	28.5	14.1				

Les tableaux suivants offrent un excellent relevé de la structure changeante du commerce canadien au cours d'une période de cinquante ans. En raison de la situation anormale du commerce en temps de guerre, ces tableaux s'arrêtent en 1939; les chiffres doivent cependant être examinés conjointement avec le bref historique du commerce canadien aux pp. 917-921 et avec les statistiques des tableaux 1 à 9.

10.—Principales importations canadiennes, années terminées le 31 mars 1900, 1906, 1910, 1920, 1930 et 1939

NOTA.—Les articles sont disposés par ordre d'importance en 1939.

N°	Articles	1890	1900	1910	1920	1930	1939
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
1	Pétrole non rectifié.....	1	23,344	1,189,081	20,306,693	50,951,202	41,483,348
2	Charbon.....	8,013,156	11,012,223	27,516,678	60,072,629	56,812,418	35,937,195
3	Machinerie, moins la machinerie agricole.....	1,877,551	5,158,952	14,690,873	36,716,791	69,702,213	35,286,756
4	Produits laminés.....	5,645,704	11,905,937	15,692,052	39,985,746	61,943,553	23,482,193
5	Pièces d'automobiles.....	1	1	289,586	12,674,823	35,746,929	23,455,936
6	Fruits.....	2,400,851	3,133,407	8,316,462	33,463,270	34,277,832	21,209,784
7	Sucre et produits.....	6,452,654	8,610,845	14,962,770	73,618,354	27,987,156	20,281,515
8	Instruments agricoles.....	161,277	2,148,867	2,661,207	14,578,106	30,075,453	13,079,948
9	Livres et imprimés.....	1,404,583	1,588,432	4,127,179	11,228,018	18,130,779	15,340,194
10	Grain et produits du grain.....	3,034,049	8,298,884	7,806,665	9,806,073	25,082,671	15,070,858
11	Cotonnades.....	3,792,584	6,399,705	17,923,093	49,088,060	27,275,170	14,466,653
12	Automobiles.....	1	1	1,732,215	15,035,545	34,464,666	13,131,262

1 Aucun rapport.

10.—Principales importations canadiennes, années terminées le 31 mars 1930, 1930, 1930 et 1930—fin

N°	Articles	1890	1900	1910	1920	1930	1930
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
13	Lainages, y compris les tapis.....	10,900,600	9,427,575	20,767,010	45,545,127	32,632,927	12,735,945
14	Appareils électriques.....	317,315	810,900	3,628,538	15,550,254	37,611,263	12,501,483
15	Produits du caoutchouc.....	1,512,427	2,942,044	6,151,157	13,059,435	30,025,316	12,105,836
16	Pétrole raffiné.....	690,283	830,025	2,326,681	10,566,692	25,180,476	12,034,010
17	Coton brut.....	3,539,249	4,229,198	9,384,901	33,554,457	21,682,463	11,311,409
18	Huiles végétales.....	612,671	826,882	1,872,265	15,973,417	12,244,161	10,533,840
19	Thé.....	3,073,643	3,604,027	5,347,854	8,336,163	10,694,379	9,598,848
20	Lin, chanvre, et jute.....	1,416,217	3,551,037	5,340,312	15,923,836	14,995,198	7,981,962
21	Papier.....	1,208,683	1,378,749	4,567,810	9,949,574	14,764,904	7,575,317
22	Argile et dérivés.....	948,876	1,593,255	3,418,844	6,371,567	12,256,769	7,193,037
23	Moteurs et chaudières.....	188,759	778,364	2,019,558	12,967,757	15,146,436	7,132,502
24	Boissons alcooliques ¹	1,695,161	1,938,112	4,459,566	9,135,536	43,026,487	6,895,490
25	Pierre et produits.....	862,037	1,029,711	1,773,953	3,687,702	8,702,958	6,718,684
26	Verre et verrerie.....	1,263,314	1,658,694	2,932,104	6,926,459	10,453,706	6,096,774
27	Légumes.....	337,859	625,749	1,751,265	5,722,600	11,040,765	6,075,290
28	Blouses, peignés et bourre de laine.....	12,100	151,510	599,446	5,930,957	3,833,801	5,582,058
29	Fourrures.....	1,058,001	2,106,441	5,768,075	12,877,520	11,923,949	5,458,739
30	Cuir.....	1,173,777	1,879,333	4,202,934	17,102,702	11,537,331	5,052,200
31	Bois non ouvré.....	1,444,737	3,775,240	8,324,585	14,112,391	15,348,150	4,786,947
32	Aluminium.....	159	12,543	794,490	2,747,385	6,058,864	4,562,424
33	Soie grège.....	193,529	277,708	393,011	3,090,845	8,360,968	4,499,278
34	Teintures et substances de tannage.....	484,217	711,508	1,412,099	5,623,720	3,546,656	4,418,127
35	Bois ouvré.....	1,355,230	824,195	3,085,079	7,893,284	12,711,907	4,239,406
36	Soie artificielle.....	1	1	1	1	13,418,910	4,212,772
37	Engrais chimiques.....	14,444	88,974	5,395,423	1,796,752	5,033,592	3,863,293
38	Peintures et vernis.....	672,385	1,012,535	1,376,023	3,821,980	5,957,078	3,779,167
39	Laine brute.....	1,729,058	1,574,834	1,587,175	2,672,211	4,306,945	3,784,320
40	Café vert.....	591,158	491,148	1,194,061	4,711,079	5,924,635	3,622,669
41	Noix comestibles.....	231,449	400,441	1,237,292	5,899,573	5,095,109	3,453,983
42	Drogues et remèdes.....	513,331	481,359	962,083	3,402,932	3,808,721	3,366,361
43	Peaux vertes.....	1,703,093	4,214,012	8,235,819	22,654,661	6,402,075	3,236,395
44	Effets de colons.....	1,810,217	3,065,410	10,273,428	10,181,034	11,181,203	3,123,599
45	Minéral de fer.....	561	282,191	3,545,550	4,601,716	5,020,921	2,735,091
46	Soude et composés.....	329,084	624,873	785,524	2,982,371	4,410,621	2,610,663
47	Filés de coton.....	17,879	321,348	767,760	4,078,510	3,827,867	2,504,708
48	Laiton et produits.....	554,545	851,606	2,228,215	4,531,015	7,000,455	2,437,964
49	Filés de laine.....	117,729	402,328	1,671,765	4,445,270	5,870,353	2,353,577
50	Poisson.....	899,663	1,060,708	1,630,744	3,491,678	3,474,921	2,325,702
51	Soieries.....	2,654,505	3,890,635	3,580,829	31,341,944	19,606,589	2,271,307
52	Quincaillerie et outellerie.....	1,250,369	1,434,209	1,937,647	4,210,142	4,950,119	2,122,906
53	Cacao et chocolat.....	118,569	286,363	1,130,335	7,626,745	3,651,425	2,104,090
54	Outils.....	427,305	825,541	891,820	2,050,286	3,192,449	2,090,617
55	Horloges et montres.....	773,534	698,378	1,459,617	3,126,267	3,495,659	2,072,602
56	Conduits et tuyaux de fer.....	484,008	1,122,967	2,358,848	4,160,378	5,948,162	1,902,843
57	Tabac brut.....	1,344,985	1,508,359	3,229,239	13,604,757	6,471,621	1,853,969
58	Fibre de Manille, fibre d'agave, fibrière, etc.....	1	1	1,548,457	5,196,812	3,822,613	1,801,513
59	Viandes.....	1,632,143	1,371,184	2,427,901	22,100,333	7,599,473	1,798,249
60	Objets estampés et enduits.....	42,042	268,545	492,884	1,016,777	2,349,230	1,648,253
61	Graines de semence.....	478,397	1,916,994	1,167,321	4,210,782	5,061,255	1,462,895
62	Gommés et résines.....	159,608	287,276	2,256,307	4,987,716	3,431,591	1,428,266
63	Coke.....	155,513	506,639	1,695,603	2,478,450	6,408,354	1,413,111
64	Animaux sur pied.....	837,385	841,168	1,711,723	2,570,377	2,802,754	1,406,109
65	Soufre.....	44,276	215,433	430,632	1,296,458	3,823,245	1,376,302
66	Fils de fer.....	387,490	1,844,788	3,530,226	5,843,623	3,658,798	1,335,684
67	Instruments de musique.....	434,814	390,407	1,207,592	4,329,093	3,130,873	1,171,754
68	Instruments de chirurgie.....	26,186	103,740	209,302	1,137,567	1,937,334	1,035,249
69	Diamants non sertis.....	110,480	451,792	1,902,710	4,470,846	3,193,871	1,033,184
70	Plantes et arbres.....	136,326	28,510	178,470	709,507	1,913,447	389,464
71	Celluloïde, masses.....	18,311	27,136	120,002	743,856	2,042,941	885,964
72	Articles et objets nickelés.....	13,578	13,843	573,591	1,630,047	3,022,935	883,810
73	Épices.....	213,677	842,597	428,075	1,130,902	1,478,575	794,553
74	Cuivre et produits.....	494,189	1,271,270	3,488,260	8,568,035	14,898,632	780,780
75	Instruments d'optique.....	40,515	181,852	575,929	947,075	1,391,045	702,272
76	Chapeaux et casquettes.....	1,258,409	1,637,422	3,420,609	4,216,333	2,908,340	546,009
77	Savon.....	148,618	446,135	813,619	1,534,082	1,316,418	473,531
78	Sel.....	309,840	325,433	465,253	1,336,176	897,925	437,779
79	Beurre.....	62,212	290,220	92,934	176,994	14,471,688	96,454

¹ Aucun rapport. ² La taxe d'accise britannique n'est pas incluse dans l'évaluation du whisky importé après le 1er avril 1935 et les valeurs des années subséquentes ne sont pas comparables.

**11.—Principales exportations domestiques canadiennes, années terminées le 31 mars
1890, 1900, 1910, 1920, 1930 et 1939**

NOTA.—Les articles sont disposés par ordre d'importance en 1939.

N°	Articles	1890	1900	1910	1920	1930	1939
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
1	Papier à journal.....		1	2,612,243	53,640,122	145,610,519	107,360,211
2	Blé.....	388,861	11,995,488	52,609,351	185,045,806	215,753,475	84,494,433
3	Nickel.....	1	1,040,498	3,320,054	9,039,221	25,034,975	49,565,526
4	Cuivre en formes.....	1	1	541,338	48,181	42,190,363	42,190,363
5	Madriers et planches.....	17,637,308	22,015,990	33,100,387	75,216,193	49,446,887	37,100,824
6	Viandes.....	895,767	13,615,621	8,013,680	96,161,234	15,030,671	35,375,618
7	Pulpe de bois.....	168,180	1,816,016	5,204,597	41,383,482	44,704,958	26,814,418
8	Poisson.....	8,099,674	10,564,688	15,179,015	40,687,172	34,767,739	25,022,980
9	Aluminium en barres, etc.....	1	1	1,202,723	5,680,871	13,828,010	24,794,611
10	Automobiles.....	1	1	405,011	14,883,607	35,607,645	22,806,573
11	Farine de blé.....	521,383	2,791,885	14,859,854	94,262,922	45,457,195	15,777,707
12	Fournitures, brutes.....	1,874,327	2,264,580	3,749,005	26,628,109	18,706,311	13,584,861
13	Fruits, surtout les pom- mes.....	1,073,890	3,305,662	5,492,197	8,347,549	9,593,484	13,569,438
14	Amiante brut.....	444,159	490,909	1,886,613	8,767,856	12,074,065	13,265,885
15	Bois à pulpe.....	80,005	902,772	6,076,638	8,454,863	13,860,209	13,231,521
16	Fromage.....	9,372,212	19,856,324	21,607,692	36,336,863	18,278,004	12,052,703
17	Minerai et lingots d'ar- gent.....	201,615	1,354,053	15,009,937	14,255,601	11,569,855	11,509,345
18	Minerai et ampoule de cuivre.....	133,251	1,387,388	6,023,925	11,871,039	37,735,413	10,572,203
19	Bêtes à cornes.....	6,949,417	8,704,523	10,792,156	46,064,631	13,119,462	10,280,469
20	Machinerie, sauf la ma- chinerie agricole.....	143,815	446,391	924,510	6,416,591	7,154,706	9,703,463
21	Whisky.....	25,383	396,671	1,010,657	1,504,132	25,856,136	9,457,275
22	Plomb.....	2,000	688,891	529,422	1,193,144	10,637,887	9,433,528
23	Platine ou platinites, concentrés ou autres.....	1	1	61,717	39,058	357,748	8,988,895
24	Zinc.....	1	1	1	950,082	8,366,712	8,872,584
25	Pneus et chambres à air en caoutchouc.....	1	1	1	7,395,172	18,153,225	8,174,002
26	Or brut.....	657,022	14,148,543	6,018,126	5,974,334	34,375,003	8,111,940
27	Orge.....	4,600,409	1,010,425	1,107,732	20,206,972	10,388,735	7,997,617
28	Engrais chimiques.....	4,291	51,410	371,315	6,694,037	7,990,313	7,312,976
29	Légumes.....	597,074	503,993	1,534,228	11,656,483	11,240,747	6,723,768
30	Instruments et machi- nerie agricoles.....	367,198	1,692,155	4,319,385	11,614,400	18,396,688	6,453,042
31	Bardeaux de bois.....	340,872	1,131,506	2,331,443	10,845,602	6,704,494	5,742,216
32	Pierre et produits.....	949,158	575,749	955,636	3,531,916	6,909,442	5,292,968
33	Chaussures en caout- chouc.....	1	1	129,618	1,750,967	9,986,392	4,776,273
34	Tabac brut.....	234	3,661	76,564	130,264	504,264	4,766,103
35	Billes de bois.....	682,572	760,416	999,681	1,819,083	3,677,917	4,593,802
36	Energie électrique.....	1	1	1	1	4,028,154	4,188,644
37	Composés de soude.....	1	1	1	1	4,208,518	4,144,020
38	Papier cartonné.....	1	1	1	4,568,066	2,506,496	3,978,111
39	Appareils électriques.....	1	1	27,743	424,474	2,521,045	3,864,778
40	Peaux vertes.....	506,402	1,396,907	5,508,185	19,762,446	7,730,914	3,716,630
41	Aliments à base de cé- réales.....	1	1	1,689,648	1,087,901	2,431,137	3,545,354
42	Pellicules.....	1	1	7,746	1,486,079	4,790,619	3,432,603
43	Lait conditionné.....	1	1	541,372	8,517,771	3,262,101	3,428,080
44	Graines de semence.....	182,200	322,652	4,602,797	9,915,391	3,237,774	3,267,647
45	Farine d'avoine et a- voine roulée.....	254,857	475,991	1,123,861	4,283,772	2,440,968	3,189,346
46	Fer: gueuses, lingots et loupes, etc.....	1	137,651	228,183	6,595,688	4,727,137	3,031,805
47	Avoine.....	256,156	2,143,179	1,566,612	9,349,455	4,055,855	4,726,956
48	Pièces d'automobiles.....	1	1	1	3,097,466	2,298,742	2,528,397
49	Effets de colons.....	818,001	1,095,536	2,274,005	7,631,498	6,304,199	2,444,514
50	Quincaillerie et coutel- lerie.....	84,109	278,054	100,085	7,730,826	1,743,096	2,342,847
51	Son et issues.....	86,225	145,206	1,842,620	2,983,843	2,582,484	2,195,494
52	Beurre.....	340,131	5,122,156	1,010,274	9,844,359	543,851	2,092,518
53	Sucre et produits.....	18,101	100,108	153,357	30,695,005	4,798,712	2,022,957
54	Malt.....	150,380	10,939	11,328	1,320,773	64,736	1,624,148
55	Charbon.....	2,447,936	4,599,602	5,013,221	13,183,666	3,998,692	1,510,350
56	Cuir non ouvré.....	727,087	1,535,440	1,296,480	11,742,268	6,496,951	1,452,453

1 Aucun rapport.

11.—Principales exportations domestiques canadiennes, années terminées le 31 mars
1890, 1900, 1910, 1920, 1930 et 1939—fin

N°	Articles	1890	1900	1910	1920	1930	1939
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
57	Bois équarri.....	4,353,870	2,013,746	934,723	2,148,162	4,235,309	1,439,243
58	Acides.....	5,545	67	1	901,397	5,096,529	1,360,300
59	Papier d'emballage....	1	1	9,098	2,917,197	1,655,568	1,188,077
60	Poteaux de télégraphe et de téléphone.....	92,326	36,891	56,177	206,834	3,917,536	1,089,807
61	Laiton et produits.....	1	1	1	1,644,157	2,332,962	1,062,151
62	Ficelle d'engrèbage.....	1	1	1	5,530,908	1,502,921	1,043,127
63	Dérivés du pétrole.....	15,812	1,653	1,155	1,176,644	2,527,178	900,232
64	Papeterie.....	1	1	23,380	276,224	602,170	875,510
65	Conduits et tuyaux de fer.....	1	1	1	2,325,369	2,202,769	816,747
66	Boyaux à saucisse.....	1	1	1	564,222	955,933	738,835
67	Cheveux.....	1,068,554	1,414,109	1,805,849	4,087,670	2,007,944	624,671
68	Lattes de bois.....	392,500	749,301	1,882,950	3,668,511	3,095,417	522,357
69	Seigle.....	220,761	279,286	84,668	3,475,834	1,451,640	509,811
70	Ale, bière et porter.....	10,347	6,272	2,687	144,077	1,995,990	119,496
71	Lait et crème frais.....	1	1	1	1,699,090	5,379,174	6,486

¹ Aucun rapport.

Les deux tableaux détaillés qui donnent les principales importations du Canada pour consommation en provenance des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de tous pays et les principales exportations de produits canadiens vers les Etats-Unis, le Royaume-Uni et tous pays respectivement et qui constituent une caractéristique habituelle de l'étude du commerce extérieur dans l'Annuaire sont omis cette année parce que des chiffres plus récents que ceux qui ont paru dans l'édition de 1949 (1945) n'étaient pas connus au moment d'aller sous presse. Des chiffres comparables pour 1946 peuvent s'obtenir des rapports sur le commerce publiés par la division du commerce extérieur du Bureau fédéral de la Statistique.

Sous-section 3.—Importations et exportations selon le degré de préparation, l'origine et l'usage

Les analyses du commerce du Canada avec les principaux pays, au point de vue du degré de préparation des importations et exportations, sont utiles à celui qui étudie les relations économiques, parce qu'elles offrent en résumé un tableau qui revêt une importance particulière dans la relation complémentaire de l'industrie manufacturière et du commerce entre continents et pays.

Les données du tableau 12 sont spécialement disposées pour faire ressortir à première vue ces renseignements pour tout pays de quelque importance qui commerce avec le Canada. Le tableau 13, d'autre part, donne des statistiques historiques qui indiquent clairement les fluctuations des importations pour la consommation domestique d'importantes matières premières employées dans les industries manufacturières canadiennes, sans égard à la source. En général, les chiffres reflètent le développement des manufactures canadiennes. Toutefois, il convient de se rappeler les dislocations du commerce causées par la guerre en consultant les statistiques des six dernières années.

12.—Importations et exportations, par continent et principal pays, suivant le degré de préparation, 1945

Pays	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Matières premières	Produits partiellement ouverts	Produits complètement ouverts	Matières premières	Produits partiellement ouverts	Produits complètement ouverts
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Empire britannique						
Royaume-Uni.....	1,456,295	15,015,585	124,045,568	250,370,120	121,973,926	560,893,641
Eire.....	néant	néant	8,949	12,286,733	551,134	1,440,415
Afrique—						
Britannique de l'Est.....	1,525,945	“	12,866	6,192	31,406	3,748,918
Britannique du Sud.....	6,643,255	510,897	1,279,087	4,251,281	4,604,184	22,737,558
Rhodésie du Sud.....	541,011	néant	500	19,034	234,000	1,705,470
Britannique de l'Ouest—						
Côte de l'Or.....	6,247,732	119,059	néant	208	néant	889,967
Nigeria.....	2,393,501	1,023,346	10	965	“	317,465
Bermudes.....	48,302	néant	45,677	264,768	62,043	2,183,726
Indes orientales britanniques						
Inde britannique.....	3,137,765	1,023,916	26,405,965	31,183,721	1,887,514	274,389,712
Ceylan.....	17,101	629,060	5,036,348	1,231,424	446,739	6,611,726
Straits Settlements.....	néant	néant	néant	55,064	néant	1,058,738
Guyane britannique.....	4,474,351	4,485,280	378,419	624,915	65,810	5,726,850
Honduras britannique.....	275,239	174,597	113	16,733	6,789	860,130
Antilles britanniques—						
Barbade.....	néant	3,448,129	2,017,890	419,678	512,532	3,818,182
Jamaïque.....	3,462,204	4,358,383	1,452,846	673,741	338,894	13,391,464
Trinidad and Tobago.....	6,672	2,258,972	835,157	1,294,656	524,851	14,613,328
Autres.....	619,637	77,601	159,385	436,234	215,602	6,213,408
Gibraltar.....	néant	néant	néant	314,435	14,098	257,111
Malte.....	7,844	6,203	7,293	3,251,628	420,071	1,068,058
Terre-Neuve.....	4,002,743	12,898	12,583,934	8,744,920	801,506	30,968,676
Océanie britannique—						
Australie.....	8,050,075	4,868,738	4,260,847	955,833	6,340,270	24,929,660
Fidji.....	212	1,607,088	néant	558	83,245	177,207
Nouvelle-Zélande.....	6,661,736	1,131,978	1,482,050	8,058,624	630,044	10,413,559
Palestine.....	néant	néant	414,710	602,559	507,632	1,756,064
Totaux, Empire britanni.	49,583,829	41,230,769	184,853,864	325,080,011	140,326,873	1,021,440,953
Pays étrangers						
Afghanistan.....	2,023,664	15,816	39,375	néant	néant	6,254
Argentine.....	1,789,904	1,911,201	3,632,003	568,313	1,072,572	4,361,985
Belgique.....	49,357	78,501	251,993	19,674,350	2,942,328	12,001,027
Congo belge.....	67	333,171	75	9,632	209	934,825
Brésil.....	3,537,094	961,738	3,101,926	137,360	3,090,155	13,520,442
Chili.....	104,957	271,449	185,157	1,282,563	419,271	859,755
Chine.....	néant	néant	239	15,513	125,570	6,431,715
Colombie.....	11,445,381	13,858	218,837	864,987	704,836	3,440,878
Costa-Rica.....	503,360	5,476	84,019	127,519	26,007	367,865
Cuba.....	2,020,103	5,243,610	248,199	759,759	823,614	2,951,433
Tchécoslovaquie.....	néant	néant	néant	506,359	9,105	6,201,636
Greenland.....	270,865	“	50	28,564	196,049	663,247
Equateur.....	1,816,656	83,769	64,054	6,226	19,609	334,555
Egypte.....	182,628	657	30,109	12,697,933	104,119	23,614,873
France.....	22,749	néant	250,441	15,998,567	7,271,077	53,646,966
Afrique française.....	295,198	13,061	néant	4,795,508	31,786	7,090,736
Saint-Pierre et Miquelon.....	2,406	néant	8,174	221,415	23,533	491,865

1 Comprend d'autres pays non spécifiés.

12.—Importations et exportations, par continent et principal pays, suivant le degré de préparation, 1945—fin

Pays	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Matières premières	Produits partiellement ouverts	Produits complètement ouverts	Matières premières	Produits partiellement ouverts	Produits complètement ouverts
Pays étrangers—fin	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Allemagne.....	néant	"	2, 105	968, 023	néant	1, 756, 483
Grèce.....	663	"	1, 706	16, 462, 968	13, 500	9, 086, 849
Guatemala.....	1, 734, 852	10, 031	34, 072	370	32, 353	391, 240
Haiti.....	297, 676	98, 699	117, 347	730	2, 894	608, 844
Honduras.....	8, 016, 204	néant	460	30, 716	16, 661	140, 272
Islande.....	néant	245	30, 357	281, 999	571, 546	2, 827, 613
Irak (Mésopotamie).....	"	3, 349	970, 270	2, 049, 606	457, 369	987, 472
Italie.....	"	néant	533	3, 510, 252	83, 938	85, 876, 056
Mexique.....	12, 068, 429	73, 461	1, 366, 275	825, 881	1, 754, 684	5, 584, 493
Maroc.....	67, 251	néant	43, 575	8, 656, 385	29, 625	505, 772
Pays-Bas.....	329, 488	"	71, 744	26, 779, 358	1, 344, 238	11, 846, 539
Indes néerlandaises.....	17, 818	"	néant	néant	néant	855, 770
Antilles néerlandaises.....	29, 583	"	800, 767	37, 165	3, 794	757, 631
Norvège.....	néant	"	640, 975	2, 599, 841	32, 323	5, 209, 600
Panama.....	33, 698	"	néant	18, 546	96, 043	891, 712
Perse (Iran).....	314, 474	17, 997	73, 040	3, 339	120, 202	1, 692, 957
Pérou.....	105, 223	383	42, 996	2, 117, 124	167, 366	1, 672, 198
Pologne.....	néant	néant	néant	231, 879	72, 287	8, 945, 029
Portugal.....	163, 847	12, 541	1, 541, 198	710, 141	98, 264	1, 547, 821
Afrique portugaise.....	306, 307	néant	néant	396, 707	6, 639	408, 264
Russie (U.R.S.S.).....	1, 016, 476	153, 511	577, 461	9, 639, 918	8, 033, 010	41, 146, 597
Salvador.....	1, 502, 191	néant	néant	123, 368	24, 768	237, 692
Saint-Domingue (République dominicaine).....	442, 377	5, 750, 886	7, 566	50, 986	51, 647	629, 533
Espagne.....	992, 335	310, 720	2, 550, 420	1, 089	963, 576	28, 922
Suède.....	195, 979	néant	896, 540	264, 908	2, 968, 266	935, 658
Suisse.....	46, 527	"	7, 816, 362	862, 677	3, 811, 437	6, 247, 850
Syrie.....	19, 381	"	néant	440, 925	274	189, 209
Turquie.....	55, 519	2, 506	218, 968	17, 967	72, 005	619, 665
Etats-Unis.....	310, 067, 257	36, 553, 551	855, 796, 826	390, 612, 658	357, 433, 510	448, 980, 558
Hawaï.....	néant	néant	6, 507	41, 888	87	3, 891, 736
Iles Philippines.....	"	"	25	néant	3, 543	2, 149, 721
Porto-Rico.....	14, 017	38, 480	646	92, 537	93, 373	2, 115, 404
Uruguay.....	70, 571	10, 474	14, 315	210, 766	207, 647	1, 438, 892
Venezuela.....	16, 950, 293	néant	317, 010	677, 702	80, 237	3, 295, 103
Yougoslavie.....	néant	"	néant	1, 656, 759	32, 502	10, 021, 260
Totaux, pays étrangers¹.....	378, 199, 334	52, 467, 147	882, 440, 199	533, 234, 172	395, 404, 207	862, 644, 137
Grands totaux.....	428, 783, 163	93, 697, 916	1, 063, 294, 063	858, 314, 183	535, 931, 080	1, 824, 065, 090
Continents						
Europe.....	4, 221, 560	16, 977, 306	138, 762, 610	366, 372, 514	151, 206, 626	851, 609, 775
Afrique du Nord.....	345, 543, 796	58, 162, 774	875, 642, 455	404, 938, 650	363, 098, 128	537, 510, 439
Afrique du Sud.....	40, 329, 330	7, 738, 138	8, 610, 851	6, 486, 120	5, 840, 270	35, 226, 860
Asie.....	5, 585, 722	1, 692, 644	33, 160, 730	35, 613, 764	3, 644, 921	297, 450, 484
Océanie.....	14, 755, 542	8, 017, 178	5, 749, 404	9, 656, 903	7, 054, 166	39, 624, 751
Afrique.....	18, 847, 300	2, 069, 876	1, 368, 013	35, 836, 232	5, 091, 968	62, 662, 791

¹ Comprend d'autres pays non spécifiés.

13.—Importations de certaines matières brutes utilisées dans les manufactures canadiennes, 1926-1946

NOTA.—Pour les chiffres des années terminées le 31 mars 1902-1910, voir l'Annuaire de 1926, p. 472 et, pour les années terminées le 31 mars 1911-1939, voir l'Annuaire de 1940, p. 546. Les chiffres des années civiles ne paraissent que depuis 1926.

Année	Sucre à raffiner	Huile pour le savon	Huile de coton brute	Caoutchouc brut et balata	Tabac brut	Peaux	Coton brut et déchets	Chanvre, roui ou non	Soie grège, etc.
	tonnes	gall.	cwt	cwt	liv	\$	cwt	cwt	liv.
1926...	564,955	3,474,017	291,867	453,736	16,100,333	534,033	1,460,014	136,742	620,993
1927...	476,983	3,410,624	530,972	592,590	18,678,745	654,967	1,513,532	57,795	880,313
1928...	454,691	3,665,254	428,081	692,414	17,943,070	586,128	1,455,153	51,678	1,149,540
1929...	454,689	4,924,598	370,043	795,157	17,717,610	449,628	1,487,414	42,563	1,572,485
1930...	447,300	3,862,344	249,601	645,167	17,435,153	412,940	1,083,163	29,099	1,822,870
1931...	465,410	4,387,341	161,533	566,111	14,323,108	271,491	1,033,237	21,581	2,260,243
1932...	432,283	3,337,048	539,017	468,720	7,690,154	296,823	1,049,967	19,797	2,866,060
1933...	392,262	4,885,192	290,898	433,001	9,510,955	314,179	1,282,692	18,911	2,415,975
1934...	427,538	4,603,534	169,337	637,393	8,602,232	299,377	1,484,748	22,473	2,647,050
1935...	448,231	4,435,793	202,766	602,286	6,544,106	401,995	1,266,007	17,435	3,274,721
1936...	518,028	7,967,082	190,702	624,629	3,289,994	360,574	1,554,454	44,002	2,145,790
1937...	461,084	11,533,292	190,167	810,348	2,569,177	404,673	1,663,339	14,288	2,445,871
1938...	478,772	10,492,071	140,419	575,957	4,458,575	252,089	1,449,431	17,125	2,507,683
1939...	517,181	10,644,601	103,715	728,504	4,414,955	490,708	1,705,577	10,443	2,304,618
1940...	527,511	11,665,678	177,638	1,177,854	3,857,310	440,215	2,271,449	874	2,392,833
1941...	535,920	10,613,994	224,313	1,493,046	2,006,423	453,238	2,685,221	néant	807,371
1942...	304,786	3,420,531	101,244	738,235	1,452,330	356,540	2,802,545	"	1,066,015
1943...	412,699	3,689,133	187,036	459,085	1,323,847	347,652	1,509,916	"	néant
1944...	445,829	1,902,400	306,224	164,536	1,380,157	230,597	1,816,530	"	"
1945...	418,838	3,293,622	244,814	186,509	1,581,290	121,689	2,023,135	"	"
1946...	430,849	2,661,722	82,555	300,523	1,745,604	95,687	1,916,390	448	22,893
Laine brute	Bloussés et peignés de worsted	Rayonne, boudinages, fils, etc.	Manille, agave, fibrille, tampico	Chiffons de toutes sortes	Minerais de fer	Alumine, bauxite, cryolite	Etain en blocs, saumons, etc.	Pétrole brut à raffiner	
cwt	\$	liv.	cwt	cwt	tonnes	cwt	cwt	m. de g.	
1926...	153,626	74,985	1,801,825	481,165	1,369,957	1,465,715	1,515,464	51,079	570,444
1927...	143,538	83,967	1,978,376	606,937	1,402,259	1,487,366	2,556,836	48,338	684,713
1928...	142,712	81,823	2,043,830	654,766	1,304,091	2,222,897	3,344,419	53,587	854,411
1929...	120,861	71,406	2,221,609	602,046	1,575,321	2,447,807	2,901,893	57,145	1,065,099
1930...	94,590	57,912	2,373,781	461,899	1,356,564	1,485,429	2,185,006	52,737	1,021,035
1931...	106,456	68,272	1,780,989	458,774	1,342,878	808,420	1,963,271	41,258	1,020,732
1932...	87,171	88,335	1,088,393	746,029	909,984	67,567	1,035,373	31,484	910,207
1933...	137,611	110,028	1,757,017	698,593	815,928	205,703	1,068,721	28,341	980,090
1934...	149,322	97,022	1,210,600	482,830	1,123,697	977,341	1,643,467	39,999	1,074,291
1935...	148,722	127,744	1,214,666	524,572	1,125,868	1,509,933	2,551,217	46,770	1,156,818
1936...	227,816	130,665	1,167,936	627,885	1,120,323	1,317,033	3,489,358	48,468	1,251,504
1937...	244,267	119,677	2,022,144	449,401	1,384,137	2,124,972	6,219,124	58,796	1,361,348
1938...	155,244	105,245	1,756,813	444,613	895,206	1,302,430	7,404,629	52,752	1,228,097
1939...	190,777	123,051	3,128,339	556,842	1,330,024	1,764,842	10,210,575	58,257	1,739,506
1940...	355,618	180,170	3,482,255	877,626	1,845,171	2,418,237	13,963,054	118,378	1,491,072
1941...	486,223	153,664	4,690,108	931,427	1,299,646	3,254,655	23,232,943	174,381	1,637,465
1942...	739,494	126,369	3,541,497	788,081	1,036,208	2,701,968	26,679,928	72,051	1,542,597
1943...	795,033	80,884	3,317,187	740,955	944,393	3,906,425	60,661,690	26,311	1,739,506
1944...	281,475	62,492	10,161,758	810,906	1,098,846	3,126,649	26,613,324	26,823	1,996,445
1945...	304,923	72,849	13,954,822	730,086	1,125,341	3,739,867	18,880,295	71,950	1,987,943
1946...	532,407	118,787	7,874,871	967,970	1,767,857	2,281,677	25,723,852	84,020	2,218,993

1 Y compris le poil de chameau, d'alpaca, de chèvre, etc.

14.—Importations et exportations, par groupe principal et degré de préparation, suivant l'origine, 1945

Origine	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des Etats-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux Etats-Unis	A tous pays
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
D'origine agricole						
PRODUITS DES FERMES CANADIENNES—¹						
Grandes cultures—						
A l'état naturel.....	118,450	42,989,581	47,537,048	177,800,539	231,726,297	613,670,282
Partiellement transformés. Ouvrés ou en voie de fabrication.....	néant	1,886,227	2,471,490	1,104,646	492,700	2,671,490
Totaux, grandes cultures.....	4,773,845	8,525,592	15,807,751	52,111,959	33,725,771	173,695,951
Élevage—						
A l'état naturel.....	619,217	4,082,730	23,255,540	56,368,010	23,895,989	86,501,438
Partiellement transformés. Ouvrés ou en voie de fabrication.....	5,945,399	5,638,416	15,228,843	805,664	1,534,934	4,344,552
Totaux, élevage.....	19,459,525	9,263,649	31,781,909	160,512,284	3,291,314	212,386,884
Totaux, grandes cultures.....	26,024,141	18,984,795	70,266,292	217,685,958	28,722,237	303,232,874
Tous produits des fermes canadiennes—						
A l'état naturel.....	737,667	47,072,311	70,792,588	234,168,549	255,622,286	700,171,720
Partiellement transformés. Ouvrés ou en voie de fabrication.....	5,945,399	7,624,643	17,700,333	1,910,310	2,027,634	7,016,042
Totaux, produits des fermes canadiennes.....	24,114,920	17,789,241	47,589,660	212,624,243	37,017,085	386,082,835
TOTAUX, PRODUITS DES FERMES CANADIENNES.....	30,797,936	72,386,195	136,082,581	448,703,102	294,667,005	1,093,270,597
PRODUITS DES FERMES DE L'ÉTRANGER—¹						
Grandes cultures—						
A l'état naturel.....	111,212	87,114,714	131,809,928	4,476	11,335,468	11,395,022
Partiellement transformés. Ouvrés ou en voie de fabrication.....	15,436	4,350,186	40,718,549	néant	537,541	552,163
Totaux, grandes cultures.....	14,005,479	59,035,107	118,560,786	9,217,404	9,963,960	40,688,229
Totaux, grandes cultures.....	14,132,127	150,500,007	291,089,263	9,221,880	21,836,969	52,635,414
Élevage—						
A l'état naturel.....	1,610	973,175	7,716,426	néant	néant	néant
Partiellement transformés. Ouvrés ou en voie de fabrication.....	néant	6,434	11,364	"	"	"
Totaux, élevage.....	344,084	2,248,828	2,705,007	"	"	12
Totaux, élevage.....	345,694	3,228,437	10,432,797	-	-	12
Tous produits des fermes de l'étranger—						
A l'état naturel.....	112,822	88,087,889	139,526,354	4,476	11,335,468	11,395,022
Partiellement transformés. Ouvrés ou en voie de fabrication.....	15,436	4,356,620	40,729,913	néant	537,541	552,163
Totaux, produits des fermes de l'étranger.....	14,349,563	61,283,935	121,265,793	9,217,404	9,963,960	40,688,241
TOTAUX, PRODUITS DES FERMES DE L'ÉTRANGER.....	14,477,821	153,728,444	301,522,060	9,221,880	21,836,969	52,635,426
Tous produits des fermes—						
Toutes grandes cultures—						
A l'état naturel.....	229,662	130,104,295	179,346,976	177,805,015	243,061,765	625,065,304
Partiellement transformés. Ouvrés ou en voie de fabrication.....	15,436	6,236,413	43,190,039	1,104,646	1,030,241	3,223,653
Totaux, toutes grandes cultures.....	18,660,874	67,560,699	134,368,537	61,329,363	43,689,731	214,384,180
Totaux, toutes grandes cultures.....	18,905,972	203,901,407	356,905,552	240,239,024	287,781,737	842,673,137

¹ Dans cette classification, l'expression "Produits des fermes canadiennes" englobe, pour les exportations, toutes les denrées provenant à leur état brut de la ferme canadienne. Dans le cas des importations, elle englobe toutes les denrées dont la matière première est semblable à celle produite par les fermes canadiennes. L'expression "Produits des fermes de l'étranger" englobe (importations et exportations) les matières ou denrées qui ne sont pas produites au Canada à l'état naturel, telles que le sucre de canne, le thé, le caoutchouc, le coton, la soie, etc.

11.—Importations et exportations, par groupe principal et degré de préparation, suivant l'origine, 1945—fin

Origine	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	A tous pays
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
D'origine agricole—fin						
Tout élevage—						
A l'état naturel.....	620,827	5,055,905	30,971,966	56,368,010	23,895,989	86,501,438
Partiellement transformés.	5,945,399	5,644,850	15,240,207	805,664	1,534,934	4,344,552
Ouvrés ou en voie de fabrication.....	19,803,699	11,512,477	34,486,916	160,512,284	3,291,314	212,386,896
Totaux, tout élevage.....	26,369,835	22,213,232	80,699,089	217,685,958	28,722,237	303,232,896
Tous produits des fermes—						
A l'état naturel.....	850,489	135,160,200	210,318,942	234,173,025	266,857,754	711,566,742
Partiellement transformés.....	5,960,835	11,881,263	58,430,246	1,910,310	2,565,176	7,568,205
Ouvrés ou en voie de fabrication.....	38,464,483	79,073,176	168,855,453	221,841,647	46,981,045	426,771,076
Totaux, d'origine agricole.....	45,275,807	226,114,639	437,604,641	457,924,982	316,503,974	1,145,906,023
D'origine sauvage						
A l'état naturel.....	1,193	3,135,116	4,501,639	1,358,605	26,520,387	28,596,966
Partiellement transformés.	81,957	846,960	1,113,307	4,088	107,591	700,953
Ouvrés ou en voie de fabrication.....	94,250	465,817	936,568	1,154	188,022	350,273
Totaux, d'origine sauvage.....	177,300	4,447,893	6,551,564	1,363,847	26,816,000	29,648,192
D'origine maritime						
A l'état naturel.....	2,448	861,589	2,826,131	3,692,223	40,845,302	44,768,858
Partiellement transformés.	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Ouvrés ou en voie de fabrication.....	143,503	1,036,873	3,322,898	9,902,135	12,495,432	40,315,051
Totaux, d'origine maritime.....	145,951	1,898,462	6,149,029	13,794,358	53,340,734	85,083,909
D'origine forestière						
A l'état naturel.....	néant	660,248	768,758	4,452,366	28,998,797	33,884,809
Partiellement transformés.	14,430	8,994,445	9,492,428	79,775,434	133,787,324	231,960,038
Ouvrés ou en voie de fabrication.....	1,401,429	40,748,748	44,903,781	14,625,944	166,554,633	222,657,747
Totaux, d'origine forestière.....	1,415,859	50,463,441	55,164,967	98,853,744	329,340,754	488,502,594
D'origine minérale						
A l'état naturel.....	602,175	170,247,833	210,351,812	6,493,901	27,290,418	39,496,808
Partiellement transformés.	8,894,212	11,111,127	20,765,961	40,276,276	219,751,767	294,461,233
Ouvrés ou en voie de fabrication.....	27,019,002	510,628,826	548,487,153	206,037,468	64,215,757	662,997,830
Totaux, d'origine minérale.....	36,515,389	691,987,786	779,604,946	352,807,645	311,257,942	996,955,871
D'origine mixte						
A l'état naturel.....	néant	2,271	15,831	néant	néant	néant
Partiellement transformés.	64,151	3,719,756	3,895,954	7,818	1,221,653	1,240,651
Ouvrés ou en voie de fabrication.....	56,922,901	223,843,386	296,788,210	138,485,293	158,495,669	470,993,113
Totaux, d'origine mixte.....	56,987,052	227,565,413	300,699,995	138,493,111	159,717,322	472,233,764
Récapitulation						
A l'état naturel.....	1,456,295	310,067,257	428,783,163	250,370,120	309,612,658	858,314,183
Partiellement transformés.	15,015,585	36,553,551	93,697,916	121,073,326	357,433,510	635,931,060
Ouvrés ou en voie de fabrication.....	124,045,568	855,796,826	1,063,294,063	580,893,641	448,930,558	1,824,085,090
Grands totaux.....	140,517,448	1,202,417,634	1,585,775,142	963,237,687	1,196,976,726	3,218,330,353

15.—Importations et exportations, par groupe, suivant l'usage, 1945

Groupe et usage	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des Etats-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux Etats-Unis	A tous pays
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Matériaux de production						
MATÉRIAUX DE FERME						
Provende.....	néant	3,324,661	3,343,743	3,630,052	76,814,511	93,263,513
Engrais chimiques.....	"	3,470,435	3,825,189	1,854,013	17,285,589	30,649,819
Semences.....	52,554	1,308,194	1,512,615	2,466,060	7,336,108	13,772,290
Autres.....	251,677	1,728,595	1,980,272	néant	1,803,912	3,031,654
TOTAUX, DE FERME.....	304,231	9,831,885	10,661,819	7,950,125	103,242,120	140,737,266
MATÉRIAUX DE MANUFACTURIERS						
Aliments et boissons.....	102,925	5,421,232	7,006,687	163,349,684	128,797,382	475,892,133
Tabac, articles de fumeurs.....	102,967	990,730	2,378,583	5,532,507	988	6,725,774
Textiles, vêtements, cordage.....	41,565,638	95,331,996	174,599,951	1,593,697	4,323,833	13,393,677
Articles en fourrure et en cuir.....	1,071,813	9,661,037	27,044,985	2,191,230	28,343,726	34,172,399
Soieries.....	néant	néant	néant	1,318,963	1,431,980	3,273,193
Industries du caoutchouc.....	101,057	12,518,840	13,562,799	29,738	9,244,498	9,319,242
Autres articles.....	14,429,824	243,190,881	311,352,868	99,235,206	523,603,254	714,240,972
TOTAUX, MANUFACTURIERS	57,374,224	367,114,716	535,942,873	273,251,025	695,745,651	1,257,017,300
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION						
Totaux, matériaux de production¹.....	3,317,814	26,716,649	30,058,382	44,765,222	61,685,571	129,852,039
61,006,544	404,707,796	577,717,895	326,056,160	861,891,753	1,529,217,633	
Outils de production						
Ferme.....	320,172	51,458,033	52,320,286	4,504,249	22,149,772	34,802,341
Commerce et industrie.....	7,186,964	162,170,207	170,307,159	39,326,804	22,519,100	104,824,776
Totaux, outillage de production.....	7,507,136	213,628,240	222,627,445	43,831,053	44,668,872	139,627,117
Combustible, électricité et lubrifiants						
Combustible.....	179,665	114,694,170	115,990,719	6,243,399	5,937,479	23,397,056
Electricité.....	néant	128,209	128,209	néant	7,573,592	7,574,374
Lubrifiants.....	478	4,264,286	4,264,905	"	23,737	319,720
Totaux, combus., etc.....	180,143	119,826,665	120,383,833	6,243,399	13,534,808	31,291,150
Transport						
Route.....	306,051	83,600,904	83,907,033	93,709,949	7,035,424	340,494,289
Rail.....	62	1,363,317	1,363,379	néant	129,458	45,924,014
Eau.....	125,982	4,770,457	4,897,352	354,250	199,882	12,727,823
Air.....	450,106	17,801,505	18,251,923	23,270,728	82,562,662	108,152,016
Totaux, transport.....	882,201	107,536,183	108,419,687	117,334,927	80,827,426	507,238,142
Matières auxiliaires pour le commerce et l'industrie						
Articles de publicité.....	78,911	1,347,216	1,439,493	néant	néant	néant
Récipients.....	478,960	9,370,740	11,142,091	1,553,766	1,284,152	8,601,577
Autres.....	42,168	2,226,881	2,273,317	néant	néant	néant
Totaux, matières auxiliaires.....	600,039	12,944,837	14,854,901	1,553,766	1,284,152	8,601,577

¹ Les totaux comprennent d'autres rubriques non spécifiées.

15.—Importations et exportations par groupe, suivant l'usage, 1945—fin

Groupe et usage	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des Etats-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux Etats-Unis	A tous pays
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Denrées de consommation						
Aliments.....	56,018	82,182,480	152,104,468	276,518,939	74,842,611	490,183,467
Boissons.....	3,896,310	1,783,057	36,324,041	169,744	21,966,154	31,438,799
Articles de fumeurs.....	67,705	1,191,242	1,365,824	720,125	59,043	1,358,919
Vêtements.....	3,653,415	5,949,909	10,524,652	8,573,604	2,862,725	29,566,209
Articles de ménage.....	7,417,397	24,457,464	33,368,348	645,910	938,932	11,104,809
Bijouterie, montres, etc.....	1,796,721	4,175,268	13,620,222	259,166	310,319	1,118,453
Livres, fournitures de classe, etc.....	1,133,537	18,410,664	19,704,451	4,951,249	5,589,131	15,770,354
Objets d'amusement, etc.....	545,869	7,224,695	7,927,285	12,399	2,853,973	4,937,630
Remèdes, etc.....	949,714	17,070,763	20,451,774	2,450,289	676,907	7,225,227
Autres.....	522,548	2,436,788	3,131,625	154,969	41,022	3,658,058
Totaux, denrées de consommation	20,069,234	164,882,330	298,522,690	291,456,394	110,151,817	596,361,925
Totaux, munitions et armements	24,292,876	105,816,827	131,057,375	141,617,036	42,183,555	286,591,911
Totaux, animaux de boucherie	néant	13,422	13,422	néant	1,292,163	2,020,002
Totaux, non classifiés	25,979,275	73,801,334	112,177,804	32,150,952	32,042,180	117,320,867
Grands totaux	140,517,449	1,202,417,624	1,585,775,147	963,237,687	1,196,976,726	3,218,330,353

PARTIE III.—RÉSUMÉ DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Section 1.—Balance canadienne des paiements internationaux*

L'intérêt particulier que revêt pour le Canada un régime de règlements plurilatéraux se manifeste dans l'armature de la balance canadienne des paiements. A cause de l'existence de marchés libres du change avant la guerre, qui offraient un moyen de règlement international entre les nations du Commonwealth britannique et autres pays d'outre-mer et les Etats-Unis, un déséquilibre ou une différence considérable dans les comptes courants du Canada avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis était possible sans que le règlement de ces balances ne créât de problèmes particuliers. Les règlements tripartites comme ceux que nécessitait le déséquilibre des comptes du Canada avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis constituaient une partie intégrante du réseau des échanges internationaux qui s'était développé au cours de longues années. Le régime des accords plurilatéraux a permis de régler des balances du genre de celles qu'avaient déterminées les transactions du Canada avec ses principaux associés commerciaux. La guerre, en créant une situation où le sterling ne pouvait plus être converti librement en dollars américains, a toutefois paralysé le régime des règlements plurilatéraux. En outre, les comptes courants des nations belligérantes ont été déformés par les demandes de guerre qui ont créé des balances courantes accrues et pour le règlement desquelles de nouvelles méthodes durent être conçues. Dans le cas du Canada, les nouvelles conditions ont suscité

* Préparé par C. D. Blyth, chef, Section de la balance des paiements, Division de la statistique commerciale internationale, Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa.

des problèmes au sujet des balances de paiements tant avec la zone sterling qu'avec la zone non sterling et nécessité le contrôle du change. Des problèmes financiers naissent aussi de la rareté de dollars canadiens dans les pays britanniques pour payer les munitions, les vivres et autres denrées d'une nécessité si impérieuse en vue de la poursuite de la guerre; il y a aussi celui de la pénurie de dollars américains au Canada pour payer l'outillage et les matières premières et constituantes nécessaires à la production de guerre.

La nature des problèmes posés par la guerre exige la division de la balance canadienne des paiements en deux sections distinctes; la première comprend les transactions avec la zone sterling et la seconde représente les transactions avec les Etats-Unis et les autres pays dont la devise est convertible. A défaut de pouvoir convertir librement la monnaie sterling en dollars américains, il faut pourvoir au déséquilibre de ces deux comptes distincts entre le Canada et les autres pays par diverses mesures spéciales. Les principales solutions apportées au grand déséquilibre des comptes relatifs à l'Angleterre et à la zone sterling sont d'un caractère financier. Des ententes sont conclues entre les deux gouvernements afin d'augmenter l'approvisionnement de dollars canadiens en zone sterling et de les diriger vers les voies officielles. Au cours des premières années de la guerre, ces méthodes impliquent surtout des capitaux (rapatriements et accumulation de monnaie sterling) tandis qu'un peu plus tard, alors que le déséquilibre atteint son point culminant, la contribution d'un milliard de dollars et l'aide mutuelle au Royaume-Uni sont les principaux moyens de financer la pénurie de dollars canadiens en Angleterre. Les dépenses de l'aide mutuelle portées au compte des pays de la zone sterling s'élèvent à environ 2,175 millions de dollars à la fin de 1945. L'aide mutuelle ayant cessé, un prêt au Royaume-Uni de 1,250 millions de dollars par le gouvernement canadien constitue le principal moyen de financer le déficit courant de la zone sterling au Canada.

Dans la balance des paiements avec les Etats-Unis et la zone de la devise américaine, les premières mesures prises en vue de remédier à la pénurie de dollars au Canada revêtent un caractère administratif. Le contrôle du change et la réglementation des exportations de capitaux canadiens fournissent le moyen de conserver l'approvisionnement limité de dollars américains au Canada pour les besoins plus pressants de la guerre. De même façon, des restrictions sont imposées par le gouvernement en 1940 sur les dépenses canadiennes aux Etats-Unis, occasionnées par les voyages non essentiels et les achats d'articles de luxe. Au fur et à mesure que le déséquilibre augmente dans le compte courant canadien avec les Etats-Unis, d'autres dispositions sont prises pour augmenter les rentrées de dollars américains. Les accords conclus à Hyde-Park au printemps de 1941 déterminent des achats considérables de munitions, de matériel de guerre, de navires et de matières premières au Canada de la part des Etats-Unis. Ces achats augmentent rapidement après l'entrée en guerre des Etats-Unis. Plus tard, au cours du conflit, les rentrées courantes au Canada sont exceptionnellement élevées grâce à la vente de céréales aux Etats-Unis et des dépenses du gouvernement américain pour la défense au Canada. Une autre source importante de monnaie américaine est l'entrée de capitaux américains au Canada. Durant toute la guerre, il y a eu une liquidation appréciable d'avoir canadien en valeurs américaines et, en 1942, commencent à arriver d'importants capitaux pour l'achat, par les capitalistes américains, de valeurs mobilières canadiennes, particulièrement des obligations et des débetures. Ces entrées de capitaux restent exceptionnellement élevées durant le reste de la guerre et apportent des montants considérables à l'encaisse de change américain,

malgré l'augmentation proportionnelle du passif extérieur du Canada à l'étranger. Il y a aussi des rentrées d'or et de dollars américains en règlement partiel du déficit britannique au Canada. A la fin de 1945, les disponibilités officielles du Canada en or et en dollars américains sont de 1,508 millions de dollars.

Développements en 1945

Bien que 1945 soit une année de transition, la balance des paiements en général est conforme, dans les grandes lignes, aux caractéristiques des dernières années de la guerre. Le niveau élevé de l'activité économique détermine un crédit total sans précédent au compte courant, mais les dépenses de guerre moins considérables du gouvernement à l'étranger réduisent les débits courants. En conséquence, la balance des crédits au compte courant s'élève à 1,723 millions de dollars, le niveau le plus élevé de l'histoire du Canada. Mais, comme l'arrière-plan économique de l'après-guerre est très différent de celui du début de l'année, certains des changements importants qui surviennent durant l'année ne sont pas indiqués dans les relevés annuels de la balance des paiements. Les fortes transactions internationales au début de l'année, alors que la guerre dure encore, contribuent aux totaux annuels élevés.

L'augmentation des crédits globaux au compte courant en 1945 survient dans les exportations aux pays d'outre-mer, autres que le Royaume-Uni. Les exportations aux Etats-Unis et au Royaume-Uni diminuent en 1945 par rapport à 1944, qui représente l'année cime pour les deux pays. Les exportations aux autres pays de l'Empire et aux pays étrangers d'outre-mer augmentent sensiblement. Cette augmentation s'intensifie rapidement et, grâce aux crédits d'exportation, à l'UNRRA et aux secours militaires, les expéditions à ces pays atteignent un nouveau maximum.

Transactions avec la zone sterling, 1945.—Le déficit au compte courant de la zone sterling au Canada en 1945 s'élève à 1,220 millions de dollars, en comparaison de 879 millions en 1944, 1,216 millions en 1943 et 1,269 millions en 1942. Le gros du changement en 1945 provient du vif déclin des dépenses canadiennes outre-mer en zone sterling au moment où les crédits totaux diminuent légèrement par rapport à 1944.

Malgré la baisse des exportations globales au Royaume-Uni comparativement au sommet de 1944, les exportations d'aliments atteignent un nouveau maximum et les exportations de bois et de produits du bois restent à peu près au niveau de l'année précédente. Les dépenses portées au compte des munitions, y compris l'aide mutuelle, déclinent vivement après le premier trimestre qui suivit la fin des hostilités en Europe; les exportations de métaux non ferreux sont moins considérables au cours de toute l'année, alors que les stocks britanniques ou ceux d'autres sources sont utilisés. Après la guerre, il y a une baisse sensible des dépenses britanniques pour les services de guerre au Canada; les dépenses de presque tous ces services diminuent. Le principal groupe de dépenses de la zone sterling à augmenter est celui des exportations aux pays britanniques autres que le Royaume-Uni. Il y a aussi une hausse marquée des dépenses britanniques portées au compte du transport et de la navigation; cette hausse reflète surtout les bénéfices plus considérables de la flotte grandissante de la marine marchande canadienne.

Les provisions britanniques de dollars canadiens provenant de sources plus ordinaires, telles que les exportations de marchandises au Canada et les services

de navigation et les revenus de placements au Canada, sont à peu près les mêmes en 1945 qu'en 1944. Les importations commerciales canadiennes provenant du Royaume-Uni s'établissent, en 1945, à peu près au même niveau qu'en 1944. Les importations d'autres pays de la zone sterling sont plus fortes en 1945 qu'en 1944 tandis que les paiements pour transport et autres services, ainsi que l'intérêt et les dividendes payés au Royaume-Uni diminuent en général.

La majeure partie de la provision de dollars canadiens dans la zone sterling provient des paiements au Royaume-Uni par le gouvernement canadien des dépenses des forces armées canadiennes d'outre-mer. Elles s'élèvent à 696 millions de dollars, en comparaison de 1,085 millions en 1944. La fin des hostilités occasionne un déclin des dépenses qui sont de 335 millions au cours du premier trimestre, en comparaison de 77 millions durant le dernier trimestre.

L'aide mutuelle est encore le principal moyen de financer le déficit au compte courant de la zone sterling en 1945. La valeur de l'aide mutuelle accordée aux pays de la zone sterling est de 838 millions de dollars, dont 777 millions sont destinés au Royaume-Uni; le reste est réparti entre l'Australie, l'Inde, la Nouvelle-Zélande et les Antilles britanniques. De plus, à la fin de l'aide mutuelle, des avances transitoires sont faites au Royaume-Uni, afin de continuer les exportations d'aliments au montant d'environ 164 millions de dollars. D'autres montants sont avancés à l'Inde, pour payer l'achat de locomotives, et à l'Australie.

Des rentrées spéciales de dollars américains en provenance du Royaume-Uni contribuent 33 millions de dollars au financement du déficit courant de 1945; cela fait partie d'un ajustement concernant le coût, en dollars américains, pour le Canada de la production au compte de l'aide mutuelle pour le Royaume-Uni. Une certaine partie est aussi financée à même des sources de revenu de la zone sterling en raison du déclin de la balance officielle britannique au Canada. Des remboursements considérables, soit 64 millions de dollars, sont faits également sur le prêt de 700 millions. Les rapatriements de valeurs mobilières dans la zone sterling par des particuliers canadiens s'élèvent à environ 72 millions de dollars, chiffre beaucoup plus élevé que celui des années de guerre précédentes.

Transactions avec les Etats-Unis, 1945.—En ce qui concerne la balance des paiements avec les Etats-Unis, il y a encore un léger surplus au compte courant, parce qu'il existe encore certaines sources anormales de revenus considérables qui sont aussi importantes en 1944. Le crédit courant est de 30 millions de dollars, en comparaison de 31 millions en 1944, la seule autre année durant laquelle ce fait extraordinaire se produit. Il y a de vifs déclins de deux sources anormales de dépenses américaines au Canada—les recettes provenant de la vente de munitions et de la vente de céréales. Les dépenses du gouvernement canadien aux Etats-Unis sont moins fortes en 1945 qu'en 1944 lorsque des paiements spéciaux de 280 millions de dollars au compte courant sont versés au Trésor des Etats-Unis. Les recettes provenant de la vente de munitions s'élèvent à environ 200 millions de dollars en 1945, en comparaison de beaucoup plus de 300 millions en 1944. Les recettes provenant de la vente de céréales aux Etats-Unis déclinent encore plus sensiblement à environ 100 millions de dollars en 1945, contre environ 300 millions en 1944. Les exportations aux Etats-Unis de denrées autres que les munitions et les céréales augmentent légèrement dans l'ensemble par rapport à 1944 et dépassent par plus de deux fois les recettes provenant de toutes les exportations aux Etats-Unis en 1939; les prix

plus élevés ainsi que le volume plus considérable contribuent pour une partie de l'augmentation. Les dépenses du gouvernement américain pour la défense au Canada sont moins fortes que celles de l'année précédente, lorsqu'elles contribuent fortement aux recettes courantes. Les exportations nettes d'or non-monnaire déclinent encore en 1945 à 96 millions de dollars seulement.

Le gain le plus marqué des autres recettes est celui des dépenses des voyageurs américains au Canada. Malgré cette augmentation prononcée, la balance des recettes au compte des voyages n'augmente que modérément en raison de la hausse marquée des dépenses des voyageurs canadiens aux Etats-Unis.

En 1945, les paiements canadiens aux Etats-Unis pour des marchandises sont à peu près les mêmes qu'en 1944, malgré les changements nombreux apportés aux importations de marchandises provenant des Etats-Unis durant l'année. Bien que les importations brutes déclinent sensiblement, une grande partie de ce déclin survient dans les importations de marchandises qui ne sont pas achetées par le Canada. Les importations de denrées au compte du Royaume-Uni en vertu du prêt-bail et la distribution gratuite du gouvernement des Etats-Unis de moteurs d'avions et de pièces de rechange importés pour la construction d'avions pour les Etats-Unis, déclinent vivement. Comme il y a des paiements plus considérables pour les importations au compte du gouvernement en 1945, les importations passant par d'autres voies diminuent quelque peu comparativement à 1944. Les frais de transport, provenant surtout du transport d'importations au Canada, continuent à décliner, mais ils restent considérables. Les paiements globaux d'intérêt et de dividendes aux portefeuellistes américains déclinent plutôt modérément en 1945. Les dividendes totaux payés par les compagnies canadiennes aux citoyens des Etats-Unis diminuent considérablement en comparaison de 1944 surtout à cause des dividendes moins élevés qui sont distribués par les succursales canadiennes aux compagnies-mères américaines.

Transactions avec les autres pays étrangers, 1945.—Les augmentations très marquées des exportations aux autres pays étrangers sont occasionnées surtout par la libération de l'Europe et, durant la seconde partie de l'année, par les fortes expéditions à l'Europe continentale, financées par l'aide mutuelle, les crédits d'exportation, l'UNRRA, et la monnaie reçue des gouvernements européens. Les exportations totales au compte des autres pays étrangers s'élèvent à 569 millions de dollars, en comparaison de 176 millions en 1944 et 134 millions en 1938.

Les exportations à ce groupe de pays, financées directement par les dépenses du gouvernement fédéral, atteignent une valeur d'environ 312 millions de dollars. L'aide mutuelle à la Chine, la France et la Russie représente 102 millions de dollars de ce total, les crédits d'exportations, 53 millions, les avances provisoires aux pays qui négocient en vue d'obtenir des crédits, 52 millions, les secours militaires, 71 millions, et la contribution canadienne à l'UNRRA, 34 millions. Il y a aussi des exportations achetées par l'UNRRA à même des fonds libres et des achats considérables au comptant par les gouvernements européens. Les exportations commerciales aux autres pays disposant de change convertible augmentent sensiblement en 1945; ce commerce privé est établi avec les pays de l'Amérique du Sud, certains pays européens et les dépendances américaines. Les exportations à presque tous ces pays augmentent de façon marquée. Les importations en provenance d'autres pays étrangers augmentent d'environ 89 millions de dollars en 1944 à 110 millions en 1945.

Mouvements de capitaux entre le Canada et la zone du dollar américain, 1945.—La rentrée au Canada de capitaux provenant des États-Unis augmente encore plus en 1945 que durant les trois années précédentes, où les rentrées sont particulièrement considérables.* La plupart des rentrées se présentent encore sous la forme de ventes par les Canadiens de valeurs canadiennes et américaines en cours. Le principal développement du commerce de valeurs mobilières entre le Canada et les États-Unis durant l'année est la très forte demande américaine d'obligations domestiques canadiennes.

Tandis que le total des obligations canadiennes rachetées en 1945 est à peu près égal à celui de 1944, les échéances sont moins fortes et les rachats sont plus nombreux; plusieurs de ceux-ci sont refinancés par de nouvelles émissions vendues aux États-Unis. Le mouvement des autres formes de capitaux continue surtout de se faire vers le Canada et les rentrées sont considérables pour placements directs, prêts et avances et transferts dans les comptes en dollars canadiens des personnes non domiciliées au Canada.

Les paiements de capitaux, sujets aux restrictions imposées par le contrôle du change, restent en général limités au rachat d'obligations et d'autres dettes. Bien que certaines autres exportations de capitaux soient permises en 1945 comme en 1944, le montant total de ces transferts est relativement faible. Ces transferts sont surtout destinés à l'expansion des activités des commerçants canadiens en dehors du Canada. Le compte-capital présente un passif considérable qui reflète l'augmentation des réserves officielles d'or et de dollars américains au montant de 606 millions de dollars.

Développements en 1946

En 1946, le volume de transactions courantes et la balance nette de crédits courants sont beaucoup moins considérables qu'en 1945, à cause de la réadaptation d'après-guerre. La balance créditrice nette de 458 millions de dollars est tout de même beaucoup plus élevée que celle d'aucune autre année du temps de paix. Cette balance comprend 107 millions en exportations financées comme contributions officielles au programme de secours. Le reste de la balance courante, 351 millions de dollars, est accompagné de transactions au compte-capital qui tendent à améliorer la position débitrice nette du Canada au cours de l'année. Mais le déséquilibre du compte entre le Canada et la zone sterling et les pays jouissant de crédits d'exportations est encore beaucoup plus considérable et le compte avec les États-Unis accuse un déficit marqué. La balance créditrice sans précédent en temps de paix avec les pays d'outre-mer est surtout financée par les prélèvements de 540 millions de dollars par le Royaume-Uni sur le nouveau prêt de 1,250 millions et par les crédits nets d'exportation de 210 millions aux pays étrangers. Le déficit courant sans précédent de 603 millions de dollars avec les États-Unis n'est couvert que jusqu'à concurrence de 237 millions par les rentrées courantes de change convertible du Royaume-Uni et des autres pays d'outre-mer. Le reste du déficit est comblé par une réduction de 263 millions de dollars des réserves officielles du Canada et les rentrées de capitaux.

Transactions avec la zone sterling.—Tandis que plusieurs mouvements anormaux de denrées, tels que les chargements de munitions, cessent naturellement à la fin de la guerre, il reste une demande extraordinaire de la part du Royaume-Uni pour aliments et matières premières du Canada. En conséquence, les exportations au Royaume-Uni atteignent en 1946 un niveau sans précédent de temps de paix,

626 millions de dollars, même si, quant au volume, elles sont beaucoup moindres que celles du sommet du temps de guerre. Mais puisque 1946 est une année de réadaptation pour l'économie britannique, les denrées destinées à l'exportation au Royaume-Uni sont limitées par les pénuries courantes. Les importations canadiennes en provenance du Royaume-Uni, d'une valeur de 138 millions de dollars en 1946, représentent donc un volume de beaucoup moins considérable qu'avant la guerre.

Les dépenses du gouvernement canadien au Royaume-Uni sont encore assez fortes au début de l'année à cause des forces armées canadiennes outre-mer; elles s'établissent à 73 millions de dollars durant l'année, en comparaison de 696 millions en 1945. Les plus importants des autres paiements courants au Royaume-Uni sont les intérêts et dividendes payés aux portefeuellistes britanniques, soit 54 millions de dollars; ce montant est réduit sensiblement par les rapatriements en temps de guerre. Les paiements au Royaume-Uni pour les services de navigation sont beaucoup moins élevés que les dépenses britanniques pour le transport intérieur au Canada des exportations considérables dont une partie sont aussi transportées sur des navires canadiens. Les dépenses britanniques pour les services de guerre au Canada déclinent sensiblement en 1946. Les héritages et les fonds des émigrés figurent parmi les plus importantes recettes provenant du Royaume-Uni. Les échanges normaux d'autres services entre les deux pays ont comme résultat les paiements modérés nets ordinaires du Canada à leur compte. En raison de tous les échanges courants de denrées et de services entre le Canada et le Royaume-Uni en 1946, il y a une balance créditrice de 495 millions de dollars par rapport à 928 millions de dollars en 1945. Le commerce entre le Canada et les autres pays britanniques, qui détermine ordinairement une balance créditrice, aggrave la pénurie de dollars canadiens dans toute la zone sterling. Ce commerce est maintenant beaucoup plus considérable qu'avant la guerre et le déséquilibre du compte courant avec ces pays en 1946 est de 167 millions de dollars, contre 24 millions en 1937

Le prélèvement de 540 millions de dollars sur le nouveau prêt au Royaume-Uni représente le principal moyen de financer la déficience de dollars canadiens dans la zone sterling. Il y a aussi des avances provisoires nettes pour couvrir les exportations de 112 millions de dollars qui sont presque toutes annulées en vertu de l'entente sur le règlement des réclamations de guerre quand le Royaume-Uni paye au Canada la somme de 150 millions de dollars couvrant toutes les réclamations de guerre en souffrance, à l'exception des avances pour l'entraînement aérien, 425 millions, qui sont annulées en vertu de l'entente financière. Parmi les autres transactions financières paraissent les remboursements par le Royaume-Uni de l'emprunt de 1942; ces remboursements s'élève à \$89,400,000 et \$471,900,000 du prêt restent encore en cours à la fin de 1946. Les principales transactions de capitaux privés sont les remboursements d'environ 76 millions de dollars de valeurs mobilières canadiennes appartenant à des citoyens du Royaume-Uni et le rachat net d'environ 54 millions de valeurs mobilières gardées dans ce pays.

Transactions courantes avec les Etats-Unis.—En 1946, lorsque la demande d'après-guerre pour les services et les denrées des Etats-Unis devient effective pour la première fois, le déséquilibre du compte courant avec les Etats-Unis est plus prononcé que durant aucune autre année de l'histoire canadienne. Le déficit courant de 603 millions de dollars est de beaucoup plus élevé que le chiffre de 318 millions en 1941, l'année-cime durant la guerre, et de 437 millions en 1929, le sommet de la

période de prospérité antérieure à la dépression. Durant les années précédant immédiatement la guerre, le déficit est beaucoup moins considérable et s'établit à 149 millions en 1938. Le montant du déficit revêt une importance particulière depuis que les sources normales d'avant-guerre de change convertible provenant du commerce avec les pays d'outre-mer sont temporairement restreintes à cause de la pénurie générale de dollars et de la productivité limitée des pays d'outre-mer durant la période de transition. La réapparition soudaine d'un déficit considérable avec les Etats-Unis résulte de diverses tendances dans les recettes et dépenses. Tandis que les recettes courantes totales, 1,575 millions de dollars, déclinent de 165 millions, les dépenses courantes augmentent vivement de 468 millions et atteignent le chiffre sans précédent de 2,178 millions de dollars. Le principal déclin des recettes provient des ventes de munitions et de céréales qui déclinent plus que n'augmentent les autres exportations. Mais le gain marqué des dépenses est réparti largement et l'augmentation marquée des importations totales est aussi accompagnée de hausses sensibles de la plupart des autres genres de dépenses. Dans le domaine des denrées, les augmentations des importations sont fort réparties et un nouveau sommet est atteint durant la deuxième partie de l'année lorsque les facilités de transport sont meilleures et les approvisionnements de beaucoup de denrées augmentent aux Etats-Unis. La hausse des prix aux Etats-Unis et le niveau élevé des revenus au Canada contribuent aussi à l'augmentation des dépenses canadiennes. Il faut aussi signaler les fortes accumulations de la demande durant la période de guerre et l'absence de sources d'approvisionnements d'outre-mer qui étaient importantes pour le Canada.

La balance de 66 millions de dollars sur les paiements au compte du transport avec les Etats-Unis est plus considérable que celle de 1945, mais elle diminue en comparaison des sommets du temps de guerre lorsque les frais de transport maritime sont plus élevés. Les paiements d'intérêt et de dividendes aux Etats-Unis atteignent un niveau sans précédent de 250 millions de dollars; les paiements nets sont de 204 millions, contre 150 millions en 1945. Les paiements de dividendes s'établissent à un haut niveau sans précédent surtout à cause des paiements anormalement considérables des filiales canadiennes aux compagnies mères des Etats-Unis. Les paiements divers courants du Canada aux Etats-Unis augmentent de près de 100 p. 100 en 1946 tandis que les recettes diverses courantes diminuent légèrement. Les dépenses des touristes entre le Canada et les Etats-Unis atteignent de nouveaux sommets en 1946, mais l'augmentation des dépenses des américains au Canada, à 214 millions de dollars, est contre-balancée par une augmentation proportionnée des dépenses des canadiens aux Etats-Unis, à 131 millions; en conséquence, les recettes estimatives nettes de 83 millions de dollars au compte des voyages sont à peu près égales à celles de 1945. De part et d'autre, les dépenses se ressentent du niveau plus élevé des revenus et de meilleures facilités de transport après les restrictions et la réglementation de guerre. Les recettes provenant de l'or neuf restent beaucoup moindres que celles de périodes antérieures de production plus forte.

Transactions avec les autres pays étrangers.—La grande partie de la balance considérable d'exportations aux autres pays étrangers en 1946 est financée par les crédits d'exportation d'environ 210 millions de dollars et par les expéditions de secours et les autres contributions officielles d'environ 102 millions. Les autres transactions, y compris les recettes provenant du transport intérieur et les revenus des placements, donnent une balance créditrice de 87 millions de dollars. Cette balance créditrice fournit une partie du change convertible nécessaire pour combler le déficit du Canada avec les Etats-Unis. Contribuent à cette source de change

les transferts de dollars américains libres par l'UNRRA d'une valeur de 33 millions de dollars canadiens pour couvrir les dépenses au Canada, les dollars américains reçus des gouvernements emprunteurs en vertu des prêts de crédits d'exportation et du commerce privé avec ces pays.

Mouvements de capitaux entre le Canada et la zone du dollar américain.—L'or et les dollars américains reçus du Royaume-Uni et des autres pays étrangers, d'une valeur de 150 et de 87 millions respectivement, ne servent à combler qu'une partie du déficit courant avec les Etats-Unis. Le reste est financé par les transactions au compte-capital. Le déclin des réserves officielles de monnaie sonnante est de 263 millions de dollars américains et l'encaisse en or et en dollars américains au Canada s'établit à près de 1,250 millions de dollars à la fin de 1946. Les recettes nettes de toutes les autres transactions de capitaux s'élèvent à 103 millions de dollars. Au contraire des années précédentes, les transactions de valeurs mobilières canadiennes, qui aboutissent à une sortie nette de 28 millions en remboursements d'obligations échues et rappelées, sont plus considérables que les ventes de valeurs mobilières canadiennes en cours aux Etats-Unis, rentes qui sont élevées au cours de la première moitié de 1946, mais faibles après la réévaluation du dollar canadien. Cependant, des recettes appréciables de dollars proviennent des ventes de valeurs mobilières américaines par le Canada et d'autres rentrées de capitaux relatives aux placements directs des Etats-Unis au Canada et des augmentations de la balance monétaire américaine au Canada qui dépassent les sorties à des fins comme les placements directs à l'étranger par les hommes d'affaires canadiens et la première souscription d'environ 6 millions de dollars en monnaie américaine par le Canada au capital de la Banque internationale.

1.—Compte courant entre le Canada et tous les pays, 1926-1946

(Crédits nets+; débits nets-)

(Millions de dollars canadiens)

Année	Revenu courant	Dépenses courantes	Aide mutuelle et autres contributions officielles au compte courant	Solde net au compte courant	Année	Revenu courant	Dépenses courantes	Aide mutuelle et autres contributions officielles au compte courant	Solde net au compte courant
1926....	1,665	1,538	-	+127	1937....	1,593	1,413	-	+180
1927....	1,633	1,633	-	- 10	1938....	1,361	1,261	-	+100
1928....	1,788	1,820	-	- 32	1939....	1,457	1,331	-	+126
1929....	1,646	1,957	-	-311	1940....	1,776	1,627	-	+149
1930....	1,297	1,634	-	-337	1941....	2,458	1,967	-	+491
1931....	972	1,146	-	-174	1942....	3,376	2,275	+1,002	+ 99 ¹
1932....	808	904	-	- 96	1943....	4,064	2,358	+518	+688 ¹
1933....	829	831	-	- 2	1944....	4,557	3,539	+960	+ 58 ¹
1934....	1,020	952	-	+ 68	1945....	4,635	2,912	+1,041	+682 ¹
1935....	1,145	1,020	-	+125	1946....	3,341	2,883	+107	+351
1936....	1,430	1,186	-	+244					

¹ A l'exclusion de l'aide mutuelle et des autres contributions officielles.

2.—Répartition géographique du solde au compte courant entre le Canada et les autres pays, 1926-1946

(Crédits nets+; débits nets-)

(Millions de dollars canadiens)

Année	Royaume-Uni ¹	Autres pays d'outre-mer ²	Etats-Unis ³	Tous pays	Année	Royaume-Uni ¹	Autres pays d'outre-mer ²	Etats-Unis ³	Tous pays
1926....	+ 58	+300	-231	+127	1937....	+135	+122	- 77	+180
1927....	- 19	+257	-248	- 10	1938....	+127	+122	-149	+100
1928....	- 21	+338	-349	- 32	1939....	+137	+105	-116	+126
1929....	- 99	+225	-437	-311	1940....	+343	+ 98	-292	+149
1930....	-106	+113	-344	-337	1941....	+734	+ 75	-318	+491
1931....	- 54	+ 85	-205	-174	1942....	+1,223	+ 58	-180	+1,101
1932....	- 14	+ 86	-168	- 96	1943....	+1,149	+ 76	- 19	+1,206
1933....	+ 26	+ 85	-113	- 2	1944....	+746	+241	+ 31	+1,018
1934....	+ 46	+102	- 80	+ 68	1945....	+928	+765	+ 30	+1,723
1935....	+ 62	+ 92	- 29	+125	1946 ⁴ ..	+495	+566	-603	+458
1936....	+122	+123	- 1	-244					

¹ A l'exclusion des exportations de blé détournées vers d'autres pays d'outre-mer et des exportations d'or. ² Y compris une estimation du blé vendu aux pays d'Europe. ³ Y compris toutes les exportations nettes d'or non monétaire. ⁴ Provisoire.

3.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et tous les pays, 1939-1946

(Millions de dollars canadiens)

Détail	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 ¹
A. CRÉDITS—								
Exportations de marchandises— après ajustement.....	906	1,202	1,732	2,515	3,050	3,590	3,657	2,398
Exportations nettes d'or non monétaire.....	184	203	204	184	142	110	96	96
Dépenses des touristes.....	149	104	111	81	88	119	165	219
Intérêts et dividendes.....	57	52	60	67	59	71	76	74
Transport et navigation.....	102	138	185	221	288	322	340	257
Tous autres crédits courants.....	59	77	166	308	437	345	301	267
TOTAUX, CRÉDITS COURANTS.....	1,457	1,776	2,458	3,376	4,064	4,557	4,635	3,341
Transactions-or spéciales ²	2	248	-	23	143	55	33	150
Crédits au compte-capital.....	558	283	566	1,235	677	689	533	928
B. DÉBITS—								
Importations de marchandises— après ajustement.....	713	1,006	1,264	1,406	1,579	1,398	1,442	1,522
Dépenses des touristes.....	81	43	21	26	36	58	83	135
Intérêts et dividendes.....	306	313	286	270	261	264	253	312
Transport et navigation.....	119	132	167	228	294	252	222	210
Tous autres débits courants.....	112	133	229	345	688	1,567	912	404
TOTAUX, DÉBITS COURANTS.....	1,331	1,627	1,967	2,275	2,558	3,539	2,912	2,883
Transactions-or spéciales ²	2	248	-	23	143	55	33	150
Débits au compte-capital.....	694	471	1,063	1,341	1,354	737	1,222	1,282
Contribution d'un milliard.....	-	-	-	1,000	-	-	-	-
Aide mutuelle.....	-	-	-	-	512	936	940	25
Contributions à l'UNRRA.....	-	-	-	-	-	11	34	68
Secours, militaires et autres.....	-	-	-	2	6	9	67	14
C. BALANCES NETTES—								
Commerce des marchandises— après ajustement.....	+193	+196	+468	+1,109	+1,471	+2,192	+2,215	+576
Exportations nettes d'or non monétaire.....	+184	+203	+204	+184	+142	+110	+ 96	+ 96
Dépenses des touristes.....	+ 66	+ 61	+ 90	+ 55	+ 52	+ 61	+ 82	+ 84
Intérêts et dividendes.....	-249	-261	-226	-203	-202	-193	-177	-238
Transport et navigation.....	- 17	+ 6	+ 18	- 7	- 6	+ 70	+118	+77
Toutes autres transactions courantes.....	- 53	- 56	- 63	- 37	-251	-1,222	-611	-137
TOTAUX, COMPTE COURANT.....	+126	+149	+491	+1,101	+1,206	+1,018	+1,723	+458

Renvois à la fin du tableau, p. 954.

3.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et tous les pays, 1939-1946

—fin

Détail	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 ¹
Transactions-or spéciales ²	-136	-	-	-	-	-	-	-
Compte-capital.....	-	-188	-497	-106	-677	-48	-689	-354
Contribution d'un milliard.....	-	-	-	-1,000	-	-	-	-
Aide mutuelle ¹	-	-	-	-	-512	-936	-940	-25
Contributions à l'UNRRA.....	-	-	-	-	-	-11	-34	-68
Secours, militaires et autres.....	-	-	-	-2	-6	-13	-67	-14
Item d'ajustement ³	+10	+39	+6	+7	-11	-10	+7	+3

¹ Provisoire. ² Ceci représente l'or ou les dollars américains reçus du Royaume-Uni en règlement partiel de son déficit au Canada et affectés en retour au règlement partiel du déficit du Canada vis-à-vis les Etats-Unis. ³ Cet item d'ajustement reflète des erreurs possibles et l'omission de certains facteurs qui ne peuvent être mesurés statistiquement.

4.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et les pays de l'Empire, 1939-1946

(Millions de dollars canadiens)

Détail	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 ¹
A. CRÉDITS—								
Exportations de marchandises— après ajustement.....	436	699	1,098	1,541	1,763	1,970	1,954	895
Dépenses.....	9	6	3	2	1	2	2	4
Intérêts et dividendes.....	5	3	5	7	5	9	8	9
Transport et navigation.....	43	76	119	127	148	169	183	132
Services de guerre.....	-	20	74	130	128	128	81	18
Tous autres crédits courants.....	9	18	22	19	21	29	38	76
TOTAUX, CRÉDITS COURANTS.....	502	822	1,321	1,826	2,066	2,307	2,266	1,134
Crédits au compte-capital.....	97	116	181	884	20	146	73	309
B. DÉBITS—								
Importations de marchandises— après ajustement.....	177	236	279	226	200	196	213	267
Dépenses des touristes.....	13	3	3	2	2	2	2	3
Intérêts et dividendes.....	80	76	68	51	52	56	54	55
Transport et navigation.....	39	36	36	49	47	33	34	32
Dépenses canadiennes outre-mer.....	-	29	97	191	499	1,035	696	73
Tous autres débits courants.....	17	23	33	38	50	56	47	42
TOTAUX, DÉBITS COURANTS.....	326	403	516	557	850	1,428	1,046	472
Transactions-or spéciales ²	2	248	-	23	143	55	33	180
Débits au compte-capital.....	180	330	990	1,129	586	144	423	817
Contribution d'un milliard.....	-	-	-	1,000	-	-	-	-
Aide mutuelle ¹	-	-	-	-	503	834	838	5
C. BALANCES NETTES—								
Commerce des marchandises— après ajustement.....	+259	+463	+819	+1,315	+1,563	+1,774	+1,741	+628
Dépenses des touristes.....	-4	+3	-	-	-	-	-	+1
Intérêts et dividendes.....	-75	-73	-63	-44	-47	-47	-46	-46
Transport et navigation.....	+4	+40	+83	+78	+101	+136	+149	+100
Toutes autres transactions courantes.....	-8	-14	-34	-80	-400	-984	-624	-21
TOTAUX, COMPTE COURANT.....	+176	+419	+805	+1,269	+1,216	+879	+1,220	+662
Transactions-or spéciales ²	-2	-248	-	-23	-143	-55	-33	-180
Compte-capital.....	-83	-214	-809	-245	-586	+2	-350	-508
Contribution d'un milliard.....	-	-	-	-1,000	-	-	-	-
Aide mutuelle ¹	-	-	-	-	-503	-834	-838	-5
Item d'ajustement ³	-	+43	+4	-1	-4	+8	+1	+1

¹ Provisoire. ² Ceci représente l'or et les dollars américains reçus du Royaume-Uni en règlement partiel de son déficit au Canada et affectés en retour au règlement partiel du déficit du Canada vis-à-vis les Etats-Unis. ³ Cet item d'ajustement reflète des erreurs possibles et l'omission de certains facteurs qui ne peuvent être mesurés statistiquement.

5.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et les pays hors de l'Empire, 1939-1946

(Millions de dollars canadiens)

Détail	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 ¹
A. CRÉDITS—								
Exportations de marchandises— après ajustement.....	470	503	634	974	1,287	1,620	1,703	1,503
Exportations nettes d'or non monétaire.....	184	203	204	184	412	110	96	96
Dépenses des touristes.....	140	98	108	79	87	117	163	215
Intérêts et dividendes.....	52	49	55	60	54	62	68	65
Transport et navigation.....	59	62	66	94	140	153	157	155
Tous autres crédits courants.....	50	39	70	159	288	188	182	173
TOTAUX, CRÉDITS COURANTS.....	955	954	1,137	1,550	1,998	2,250	2,369	2,207
Transactions-or spéciales ²	2	248	-	23	143	55	33	150
Crédits au compte-capital.....	461	167	385	351	657	543	460	619
B. DÉBITS—								
Importations de marchandises— après ajustement.....	536	770	985	1,180	1,379	1,202	1,229	1,555
Dépenses des touristes.....	68	40	18	24	34	56	81	132
Intérêts et dividendes.....	226	237	218	219	209	208	199	257
Transport et navigation.....	80	96	131	179	247	219	188	178
Dépenses du Canada outre-mer..	-	-	-	-	-	-	25	49
Tous autres débits courants.....	95	81	99	116	139	426	144	240
TOTAUX, DÉBITS COURANTS.....	1,005	1,224	1,451	1,718	2,008	2,111	1,866	2,411
Débits au compte-capital.....	514	141	73	212	768	593	799	465
Aide mutuelle ¹	-	-	-	-	9	102	102	20
Contributions à l'UNRRA.....	-	-	-	-	-	11	34	68
Secours, militaires et autres.....	-	-	-	2	6	13	67	14
C. BALANCES NETTES—								
Commerce des marchandises— après ajustement.....	- 66	-267	-351	-206	- 92	+418	+474	- 52
Exportations nettes d'or non monétaire.....	+184	+203	+204	+184	+142	+110	+ 96	+ 96
Dépenses des touristes.....	+ 72	+ 58	+ 90	+ 55	+ 53	+ 61	+ 82	+ 83
Intérêts et dividendes.....	-174	-188	-163	-159	-155	-146	-131	-192
Transport et navigation.....	- 21	- 34	- 65	- 85	-107	- 66	- 31	- 23
Toutes autres transactions courantes.....	- 45	- 42	- 29	+43	+149	-238	+ 13	-116
TOTAUX, COMPTE COURANT.....	- 50	-270	-314	-168	- 10	+139	+503	-204
Transactions-or spéciales ²	+ 2	+248	-	+ 23	+143	+ 55	+ 33	+150
Compte-capital.....	- 53	+ 26	+312	+139	-111	- 50	-339	+154
Aide mutuelle ¹	-	-	-	-	- 9	-102	-102	- 20
Contributions à l'UNRRA.....	-	-	-	-	-	- 11	- 34	- 68
Secours, militaires et autres.....	-	-	-	- 2	- 6	- 13	- 67	- 14
Item d'ajustement ³	-	- 4	+ 2	+ 8	- 7	- 18	+ 6	+ 2

¹ Provisoire.² Ceci représente l'or et les dollars américains reçus du Royaume-Uni en règlement partiel de son déficit au Canada et affectés en retour au règlement partiel du déficit du Canada vis-à-vis des États-Unis.³ Cet item d'ajustement reflète des erreurs possibles et l'omission de certains facteurs qui ne peuvent être mesurés statistiquement.

6.—Balance des paiements au compte des voyages entre le Canada et les autres pays, 1926-1946

(Crédits nets+; débits nets-)

(Millions de dollars canadiens)

Année	Etats-Unis			Pays d'outre-mer ¹			Tous pays		
	Crédits	Débits	Net	Crédits	Débits	Net	Crédits	Débits	Net
1926.....	140	70	+70	12	29	-17	152	99	+53
1927.....	148	72	+76	15	28	-13	163	100	+63
1928.....	163	72	+91	14	26	-12	177	98	+79
1929.....	184	81	+103	14	27	-13	198	108	+90
1930.....	167	67	+100	13	25	-12	180	92	+88
1931.....	141	52	+89	12	19	-7	153	71	+82
1932.....	103	30	+73	11	19	-8	114	49	+65
1933.....	81	30	+51	8	14	-6	89	44	+45
1934.....	96	36	+60	10	14	-4	106	50	+56
1935.....	107	48	+59	10	16	-6	117	64	+53
1936.....	129	54	+75	13	21	-8	142	75	+67
1937.....	149	65	+84	17	22	-5	166	87	+79
1938.....	134	66	+68	15	20	-5	149	86	+63
1939.....	137	67	+70	12	14	-2	149	81	+68
1940.....	98	40	+58	7	3	+4	105	43	+62
1941.....	107	18	+89	4	3	+1	111	21	+90
1942.....	79	24	+55	3	3	-	82	27	+55
1943.....	87	34	+53	2	3	-1	89	37	+52
1944.....	117	57	+60	3	3	-	120	60	+60
1945.....	163	81	+82	3	2	+1	166	83	+83
1946 ²	214	131	+83	7	4	+3	221	135	+86

¹ Y compris Terre-Neuve.² Provisoire.

Section 2.—Le tourisme au Canada*

L'importance du tourisme comme item invisible de la balance canadienne des paiements internationaux est indiquée aux tableaux des pp. 954-956. Parce qu'elles sont une source de change étranger, les dépenses au Canada des voyageurs d'autres pays sont comparables par leurs effets aux exportations de denrées dans la balance des paiements et, de même, les dépenses des voyageurs canadiens à l'étranger sont comparables aux importations de marchandises. Le commerce touristique entre le Canada et les Etats-Unis produit couramment des crédits nets au Canada bien au delà de 80 millions de dollars par année et tend à contre-balancer le solde débiteur ordinaire au compte des marchandises avec ce pays.

Le désir de voyager est profondément ancré dans la nature humaine et, si ce désir a d'abord été stimulé par la découverte de nouvelles contrées et de nouveaux produits en vue de l'avancement du commerce, de nos jours le voyage repose plutôt sur des motifs d'éducation, de curiosité, de divertissement et de santé. Les progrès d'ordre technologique ajoutés à de meilleures routes et de nouveaux moyens de transport, le nombre réduit d'heures de travail et les congés rémunérés ainsi que les salaires plus élevés, et surtout l'automobile, autant de facteurs qui ont mis à la portée de presque tout le monde les voyages en pays étrangers, autrefois un luxe que seul le petit nombre pouvait se payer. Tel est particulièrement le cas dans l'hémisphère occidental, où le volume du tourisme entre les Etats-Unis et le Canada n'a pas son égal dans le monde entier.

* Préparé sous la direction de C. D. Blyth, chef, Section de la balance des paiements, Division de la statistique commerciale internationale, Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa.

Le Canada est particulièrement riche en attraits touristiques—un vaste panorama d'une grande beauté de l'est à l'ouest et du nord au sud; il est facile d'accès par automobile, chemin de fer, bateau et avion et habité par une population sympathique et hospitalière.

En un quart de siècle, le tourisme au Canada est devenu une grande industrie de "service" fort prospère qui, tous les ans, compte des millions de "clients". Ses effets et ses avantages se font sentir dans presque tous les endroits d'un bout à l'autre du pays.

Il est à noter que, si les dépenses totales des voyageurs étrangers au Canada dépassent naturellement celles des Canadiens à l'étranger, ces derniers de leur côté traversent leur frontière, en proportion de la population, plus souvent que toute autre race et leurs dépenses à l'étranger, per capita, sont même plus fortes que celles des Américains. En 1946, les dépenses estimatives des Canadiens aux Etats-Unis sont de \$10 per capita, tandis que celles des citoyens américains au Canada sont de \$1.50.

Dépenses des touristes des Etats-Unis au Canada.—Durant la seconde guerre mondiale, le caractère du tourisme au Canada subit une modification marquée. Les voyageurs d'outre-mer, qui normalement fournissent environ 10 p. 100 du revenu du tourisme, diminuent à une proportion négligeable et le Canada doit compter encore davantage sur les voyageurs des Etats-Unis pour alimenter l'industrie du tourisme. Les recettes du Canada provenant des voyageurs américains assument une importance nouvelle dans les comptes internationaux du pays à cause de la pénurie de dollars américains qui se fait sentir au début de la guerre. Il survient une demande sans précédent de change américain, nécessité par les dépenses essentielles de guerre aux Etats-Unis, au moment où l'approvisionnement canadien de dollars américains est limité par l'inconvertibilité de la monnaie sterling.

La méthode la plus commode d'établir le nombre de touristes américains venus au Canada est de compter le nombre de ceux qui viennent au pays par les divers moyens de transport. Le nombre de véritables touristes sur plus de 21 millions de personnes qui franchissent la frontière en une année comme 1946 est difficile à établir mais il est possible d'en éliminer le nombre énorme de voyageurs frontaliers, de passage ou qui ne viennent au pays que pour un court séjour et d'obtenir une estimation assez satisfaisante du tourisme proprement dit.

Les dépenses des voyageurs américains au Canada dépassent 163 millions de dollars en 1945, augmentation de 40 p. 100 sur le faible chiffre de l'année précédente. L'estimation provisoire de 1946, première année complète de paix, indique que les touristes américains auront dépensé au Canada quelque 214 millions de dollars. Cette reprise remarquable en fait de volume-dollars constitue un nouveau record et représente plus que le double des recettes moyennes de cette même source durant les années de guerre 1940 à 1944.

Fort nombreux sont d'habitude les touristes américains qui viennent au Canada en automobile, mais la production nulle de voitures neuves, accompagnée du rationnement de l'essence et des pneus, en a fortement réduit le nombre durant la guerre. Les permis de véhicule de voyageurs, habituellement émis aux automobilistes américains pour fins de tourisme, déclinent de 1,174,000 en 1941 à un creux de 300,000 en 1943 mais remontent à 860,000 en 1945. Le total en 1946 dépasse 1,492,000—un nouveau record.

Durant la guerre, les entrées par d'autres moyens de transport comme les chemins de fer, l'autobus direct et l'avion, augmentent considérablement. La prime de 10 p. 100 dont bénéficie la monnaie américaine aide à stimuler ce mouvement, en

plus du niveau des prix un peu plus bas au Canada et du fait que certaines denrées y sont moins rares. La tendance d'après-guerre indique que le nombre de touristes empruntant l'autobus et l'avion continue de s'accroître tandis que celui des automobilistes augmente fortement. Le nombre de touristes qui voyagent par chemin de fer décline en 1946 mais il est encore bien plus élevé qu'avant la guerre.

Les années 1945 et 1946 donnent une preuve bien frappante de l'élasticité du commerce touristique et laissent entrevoir les grandes possibilités économiques que comportent les hôtels et les maisons de touristes, les bonnes routes, les parcs nationaux et autres attractions, accompagnés d'une grande publicité au pays et à l'étranger.

Dépenses des touristes canadiens aux Etats-Unis.—Le caractère et le volume du tourisme canadien aux Etats-Unis durant la guerre se ressentent de mesures restrictives qui s'imposent afin de conserver l'approvisionnement limité de monnaie américaine au Canada pour des fins plus essentielles de guerre. En juillet 1940, les voyages d'agrément qui occasionnent une dépense de dollars américains sont presque tous supprimés; aussi les voyageurs canadiens aux Etats-Unis se font-ils aussi peu nombreux qu'au temps de la dépression. Après mai 1944, certaines modifications, apportées aux restrictions, font augmenter les voyages de Canadiens mais ce n'est qu'en mai suivant qu'il devient plus facile d'obtenir des fonds américains en montants suffisants pour la plupart des frais normaux de voyage. A cause des restrictions sur la monnaie, les dépenses des voyageurs canadiens aux Etats-Unis diminuent donc en 1941 à 18 millions de dollars contre 40 millions et 67 millions, respectivement, en 1940 et 1939. La reprise procède graduellement et en 1944 les dépenses des Canadiens sont estimées à 57 millions de dollars; comme les restrictions sont relâchées davantage, elles montent à 81 millions de dollars en 1945. En 1946, le mouvement des Canadiens aux Etats-Unis est très actif bien que la production d'automobiles et de pneus soit retardée. Le retour de la monnaie canadienne au pair du dollar américain au début de juillet 1946 a probablement pour effet d'accentuer le mouvement touristique des Canadiens, bien que le coût de la vie et les frais de voyage soient généralement plus élevés aux Etats-Unis. Les dépenses totales des touristes canadiens aux Etats-Unis en 1946 s'élèvent à 131 millions de dollars, chiffre qui marque un nouveau sommet des frais de voyage des Canadiens à l'étranger.

Le nombre d'automobiles canadiennes séjournant à l'étranger plus de 24 heures augmente de moins de 28,000 en 1943 à près de 80,000 en 1945 et à plus de 167,000 en 1946. Cependant, aucune voiture de tourisme n'ayant été produite au Canada de 1942 à 1945, le nombre d'avant-guerre d'automobiles canadiennes qui roulent sur les routes américaines n'est pas encore atteint. Le nombre de Canadiens voyageant par autobus, avion et bateau augmente sensiblement en 1946 sur l'année précédente tandis que les voyageurs par chemin de fer forment encore une partie considérable du trafic-voyageurs allant aux Etats-Unis.

Tourisme entre le Canada et les pays d'outre-mer.—Les voyages touristiques outre-mer cessent presque totalement durant la guerre et les dépenses des voyageurs venus d'outre-mer sont surtout des dépenses de personnes en mission officielle ou d'affaires. Le compte des voyages outre-mer, qui accuse un crédit de 17 millions de dollars et un débit de 22 millions en une année comme 1937, se contracte au point de comporter un crédit de 3 millions et un débit de 2 millions en 1945 mais grossit à \$6,600,000 et \$4,400,000, respectivement, en 1946. La moyenne du débit net au compte des voyages outre-mer, de 1926 à 1939, est d'environ 8 millions de dollars.

Il est peu possible que le trafic touristique d'outre-mer au Canada revienne immédiatement à ses proportions d'avant-guerre en raison de l'appauvrissement de l'Europe et de l'Asie et des limitations qu'imposent nombre de pays à l'emploi des devises pour fins de voyage et, en vérité, le manque de paquebots. Cependant, il devrait se produire en 1947 une reprise graduelle du trafic touristique canadien outre-mer, surtout vers la Grande-Bretagne et l'Amérique du Sud, à mesure que le transport outre-mer deviendra plus facile. Par suite de l'immigration plus forte d'Européens au Canada, sans compter les millions d'amis que les soldats canadiens se sont acquis ces dernières années et la faveur dont jouissent les produits du pays, le potentiel de voyageurs d'outre-mer au Canada est élevé et leur nombre devrait atteindre et même surpasser le chiffre d'avant-guerre dès que les conditions monétaires et autres seront redevenues normales et qu'il y aura place sur les paquebots.

7.—Dépenses des voyageurs étrangers au Canada et des voyageurs canadiens à l'étranger, 1945 et 1946

(En milliers de dollars)

Classe de voyageurs	1945			1946 ¹		
	Dépenses des étrangers au Canada	Dépenses des Canadiens à l'étranger	Excédent des dépenses des étrangers au Canada	Dépenses des étrangers au Canada	Dépenses des Canadiens à l'étranger	Excédent des dépenses des étrangers au Canada
Voyageurs entre le Canada et les pays d'outre-mer ²	3,000	2,000	1,000	6,600	4,400	2,200
Voyageurs entre le Canada et les Etats-Unis—						
Automobile.....	56,919	7,479	49,440	95,900	21,700	74,200
Rail.....	64,316	39,423	24,893	61,800	49,600	12,200
Bateau.....	12,995	1,848	11,147	16,200	3,200	13,000
Autobus (moins autobus locaux).....	12,939	17,044	-4,105	16,000	28,500	-12,500
Avion.....	5,589	4,107	1,482	10,300	8,900	1,500
Autres (piétons, autobus locaux, etc.)	10,586	10,991	-405	14,000	19,200	-5,200
Totaux, Etats-Unis.....	163,354	80,892	82,462	214,200	131,000	83,200
Totaux, tous pays.....	166,354	82,892	83,462	220,800	135,400	85,400

¹ Provisoire.

² Comprend les touristes entre le Canada et Terre-Neuve.

8.—Résumé du trafic routier passant la frontière canadienne, par province, 1945 et 1946

Province ou territoire	VÉHICULES ÉTRANGERS ENTRANT AU PAYS					
	Trafic local exempté de laissez-passer		Permis de véhicule de voyageur		Véhicules commerciaux	
	1945	1946	1945	1946	1945	1946
Ile du Prince-Edouard.....	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Nouvelle-Ecosse.....		4	33	82		
Nouveau-Brunswick.....	587,207	752,407	44,344	83,065	56,134	65,294
Québec.....	131,881	173,148	138,215	277,641	18,584	21,631
Ontario.....	2,068,158	2,624,849	553,720	903,096	78,139	81,441
Manitoba.....	39,815	53,310	8,775	22,797	1,830	1,736
Saskatchewan.....	17,334	20,221	4,247	9,723	4,221	3,907
Alberta.....	6,540	12,243	3,045	16,522	1,808	3,237
Colombie-Britannique.....	41,102	59,776	107,506	178,595	5,298	5,836
Yukon.....	néant	néant	30	585	9	54
Totaux.....	2,892,337	3,695,958	859,915	1,492,106	166,073	183,136
Pourcentage d'augmentation en 1946 sur 1945.....		27.8		73.5		10.3

8.—Résumé du trafic routier passant la frontière canadienne, par province, 1945 et 1946—fin

Province ou territoire	VÉHICULES CANADIENS REVENANT AU PAYS					
	Séjour de 24 heures ou moins		Séjour de plus de 24 heures		Véhicules commerciaux	
	1945	1946	1945	1946	1945	1946
Ile du Prince-Edouard.....	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Nouvelle-Ecosse.....						
Nouveau-Brunswick.....	369, 202	499, 048	3, 682	6, 140	51, 705	57, 215
Québec.....	141, 947	198, 296	21, 909	37, 641	22, 139	26, 552
Ontario.....	382, 343	552, 813	28, 195	66, 272	34, 507	35, 908
Manitoba.....	35, 741	45, 771	3, 283	11, 614	3, 976	4, 206
Saskatchewan.....	32, 606	35, 072	2, 826	7, 271	3, 231	5, 497
Alberta.....	10, 008	17, 208	1, 139	3, 518	5, 002	6, 402
Colombie-Britannique.....	99, 955	202, 486	18, 910	34, 741	12, 442	13, 890
Yukon.....	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Totaux.....	1, 071, 802	1, 550, 694	79, 954	167, 197	133, 002	149, 670
Pourcentage d'augmentation en 1946 sur 1945.....	44.7		109.1		12.5	

Renseignements pour touristes.—Les renseignements pour touristes sont généralement fournis par le Bureau canadien du tourisme, Ottawa, tandis que des renseignements détaillés sur les parcs nationaux et les sites historiques peuvent être obtenus du Bureau des parcs nationaux, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. Le touriste qui désire des renseignements sur une province, une municipalité ou une villégiature en particulier, peut s'adresser au bureau provincial ou municipal de renseignements intéressé ou à l'agence de chemin de fer ou d'autobus dont la ligne traverse la localité.

Les bureaux ou branches provinciaux du tourisme suivants feront bon accueil à toute demande de renseignements:

Ile du Prince-Edouard—Prince Edward Island Travel Bureau, Charlottetown (I.P.-E.).

Nouvelle-Ecosse—Nova Scotia Bureau of Information, Halifax (N.-E.).

Nouveau-Brunswick—New Brunswick Government Bureau of Information and Tourist Travel, Fredericton (N.-B.).

Québec—Bureau provincial du tourisme et de la publicité.

Ontario—Ontario Department of Travel and Publicity, Toronto (Ont.).

Manitoba—Manitoba Travel and Publicity Bureau, Winnipeg (Man.).

Saskatchewan—Provincial Tourist Branch, Regina (Sask.).

Alberta—Provincial Publicity and Travel Branch, Edmonton (Alb.).

Colombie-Britannique—Government Travel Bureau, Victoria (C.-B.).

Territoires du Nord-Ouest et du Yukon—ministère des Mines et Ressources, Ottawa (Ont.).

Plusieurs provinces ont un centre d'accueil des touristes aux principaux postes de la frontière afin d'offrir des renseignements et des conseils. Chaque endroit d'importance possède son propre bureau de tourisme et, de plus, la Chambre de commerce et les bureaux de renseignements des compagnies d'autobus et des lignes locales de transport peuvent toujours être consultés pour obtenir de bons renseignements.

CHAPITRE XXIV — PRIX*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
ARTICLE SPÉCIAL: Activité, en 1946-1947, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.	961	SECTION 2. COÛT DE LA VIE.....	972
SECTION 1. PRIX DE GROS DES DENRÉES.	970	SECTION 3. NOMBRES-INDICES DES VALEURS MOBILIÈRES.....	977
		SECTION 4. NOMBRES-INDICES DU RENDEMENT DES OBLIGATIONS.	979

Pour des fins d'analyse statistique, le prix des denrées est habituellement divisé en deux groupes principaux: prix de gros et prix de détail. Le terme "de gros" n'est pas pris à la lettre et les cotes des producteurs primaires, des manufacturiers et des marchands de demi-gros aussi bien que les prix de gros réels sont souvent compris dans ce groupe. Les marchés intéressés à ces cotes sont d'habitude bien organisés et souvent très sensibles. Ils réagissent vivement aux changements des conditions commerciales et monétaires. C'est pourquoi les prix de gros sont utilisés de préférence dans le calcul de nombres-indices sensibles des prix qui reflètent les réactions des prix aux facteurs économiques.

Les prix de détail peuvent être fortement influencés par les conditions locales et sont moins sensibles. Il y a ordinairement un écart de plusieurs mois entre ces prix et les prix de gros. Toutefois, les prix de détail sont importants au point de vue statistique parce qu'ils indiquent les fluctuations du coût de la vie et, en mesurant l'étendue du revenu, les changements qui s'opèrent dans le degré d'aisance de la collectivité.

ACTIVITÉ, EN 1946-1947, DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE†

Les activités de la Commission des prix et du commerce jusqu'à la fin de 1945, en vue de réglementer les prix et assurer aux civils un approvisionnement suffisant et une répartition ordonnée des denrées et services essentiels, sont décrites dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*. Le présent article porte sur 1946 et les trois premiers mois de 1947 et décrit les activités et les problèmes de la Commission en rapport avec son programme de réadaptation méthodique aux conditions d'après-guerre.

Les changements survenus dans la réglementation de la répartition des denrées rares sont exposés au chapitre du commerce intérieur (pp. 792-798). Un compte rendu plus complet des activités de la commission paraît dans ses cinq rapports annuels (Imprimeur du Roi, Ottawa).

Réglementation des prix.—Le programme de stabilisation réussit fort bien à contenir les puissantes forces d'inflation durant la guerre. La menace d'une hausse désordonnée des prix et la nécessité, par conséquent, de réglementer ceux-ci se prolongent bien avant dans la période de transition à cause des pénuries persistantes, dont quelques-unes sont aiguës et se font sentir dans le monde entier, et de la forte

* A moins d'indication contraire, les sections du présent chapitre ont été révisées sous la direction de H. F. Greenway, directeur, Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la Statistique, par F. H. Leacy, chef suppléant, Statistique des prix.

† Préparé par la Division des recherches, Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Ottawa.

pression exercée par les prix élevés en d'autres pays. L'allure à laquelle peut s'effectuer la suppression de la réglementation dépend fortement, il va de soi, de la situation des approvisionnements. Bien que l'approvisionnement total de denrées de paix augmente, de nombreux articles restent rares. Les principaux produits canadiens sont très recherchés à l'étranger comme au pays et l'importation de certaines denrées essentielles comme le sucre, les huiles végétales, l'étain et les tissus de coton, reste restreinte par la pénurie à l'étranger. Les pertes de la production par suite des conflits industriels au Canada et aux Etats-Unis intensifient davantage la pénurie de certains articles comme les automobiles, les articles de ménage durables et certains matériaux de construction durant une grande partie de 1946.

L'autorisation de continuer la réglementation nécessaire des prix et des approvisionnements pour une période d'environ un an est incorporée dans la loi sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales, entrée en vigueur le 1er janvier 1946. Une modification apportée plus tard prolonge cette autorisation jusqu'au 31 mars 1947 alors qu'elle est de nouveau prolongée jusqu'au 15 mai 1947, en attendant l'adoption d'une nouvelle législation relative au maintien en vigueur de certains pouvoirs d'urgence.

La réglementation des prix reste nécessaire à l'égard de plusieurs services et denrées importants, mais avec le temps un nombre grandissant d'articles en sont affranchis. Le premier geste en vue de supprimer la réglementation des prix est posé en février 1946 et d'autres suivent au printemps. Nombre de subventions sont aussi abolies ou réduites durant le premier semestre de l'année. Le progrès dans ce sens est retardé par les pénuries qui découlent en partie des conflits industriels aux Etats-Unis et au Canada et aussi par la situation confuse des prix par suite de la suppression rapide de la réglementation aux Etats-Unis après la fin de juin 1946. De bonne heure en 1947, cependant, la production s'améliore beaucoup et la situation économique générale est telle qu'un autre grand pas dans la suppression des prix maximums devient possible. A ce moment, la liste des articles soumis aux prix maximums est écourtée; elle ne comprend plus que des articles d'importance fondamentale dans le coût de la vie et de la production, et les subventions sont réduites jusqu'à ne bénéficier, sauf quelques rares exceptions, qu'à certains articles essentiels d'alimentation, de vêtement et de combustible.

En matière de réglementation des prix, le gouvernement avait adapté sa politique aux conditions changeantes de l'après-guerre. Le concept de temps de guerre voulant que le gouvernement s'en tienne rigoureusement au plafonnement des prix fait place à un programme de rajustement méthodique aux conditions nouvelles de l'après-guerre. Une plus grande flexibilité s'impose et il faut tenir compte de plus en plus des répercussions du coût plus élevé de la production au pays et des prix plus élevés à l'étranger sur le niveau des prix. Recourir aux subventions sur une échelle de plus en plus grande au lieu d'augmenter les prix serait fort à l'encontre de la suppression méthodique de la réglementation et du rétablissement du jeu libre des prix; aussi, les subventions sont-elles graduellement éliminées ou réduites. Un nombre considérable d'importants rajustements de prix ont lieu durant la période, dont quelques-uns sont le résultat d'augmentations accumulées des frais de production, augmentations que la perte des contrats de guerre ne permet plus aux producteurs d'absorber sous le régime des prix maximums alors en vigueur. D'autres rajustements résultent de la réduction et de la suppression de subventions et du prix plus élevé des importations. D'autres encore sont dus au coût plus élevé de la main-d'œuvre et des matières premières. Nombre de ces rajustements sont le résultat du jeu de plusieurs de ces influences.

Le besoin financier reste le grand critère du soulagement requis en matière de prix bien qu'il faille accorder plus de poids qu'auparavant à d'autres considérations. La fixation de prix stimulants est un élément qui intervient un peu plus surtout dans le prix des produits agricoles et des matériaux de construction en raison de l'urgente nécessité d'accroître la production. Dans le cas de certaines denrées normalement exportées en quantité, il est tenu compte du fait que les prix domestiques sont bien au-dessous des prix d'exportation et de la situation financière des producteurs concernés.

Le nombre grandissant des rajustements de prix au stade de la fabrication en 1946 rend de plus en plus difficile la tâche de régler chaque augmentation requise au stade de la distribution. Aussi faut-il établir des méthodes normales pour régler les augmentations de prix qui en résultent chez le grossiste et chez le détaillant. La pratique habituelle est d'établir des prix maximums en fixant des majorations maximums pour le gros et le détail au lieu d'établir des prix maximums déterminés. Cette réglementation des majorations est appliquée à un grand nombre d'articles, y compris le cuir et les textiles, les articles en métal et les marchandises durables; en novembre 1946, elle est aussi appliquée à certains aliments principaux.

Les prix supérieurs pratiqués à l'étranger suscitent de nombreux problèmes de réglementation au Canada. Une révision de la politique des prix à l'égard de marchandises importées s'impose pour aider au rétablissement de relations commerciales normales. Une méthode plus flexible, qui consiste à fixer le prix des importations au moyen de majorations est inaugurée en février 1946 et sa portée est étendue en juillet 1946. En juillet également le dollar canadien est rétabli au pair du dollar américain, ce qui a pour effet de réduire le coût des importations d'environ 10 p. 100. La pression exercée sur les prix maximums par les prix à l'étranger se trouve en partie réduite, mais cet effet est plus que neutralisé par des augmentations de prix aux États-Unis et sur les marchés mondiaux.

Rajustements de prix.—Un grand nombre d'importants rajustements de prix ont lieu en 1946 et au début de 1947. Plusieurs résultent des mesures adoptées pour supprimer la réglementation—l'élimination ou la réduction des subventions et des pertes commerciales; ces rajustements sont exposés à la section des subventions. En dehors des changements apportés aux subventions, le principal facteur des rajustements de prix durant cette période est l'effet du coût plus élevé de la main-d'œuvre et des matières premières. C'est ainsi que sont autorisées des augmentations du prix des repas, des chaussures en caoutchouc, des vêtements de travail, des radios, des meubles, des réfrigérateurs électriques, des poêles à bois et à charbon, des fournaies à air chaud et des véhicules automobiles. Plusieurs rajustements de prix, comme pour le cuivre, le plomb et le zinc et les produits de la pulpe et du papier, sont effectués en considération des vastes écarts entre les prix domestiques et d'exportation et de la situation financière des producteurs concernés. D'autres augmentations de prix, comme pour le beurre et le bœuf, sont autorisées en vue d'assurer la production nécessaire. La fixation d'un prix stimulant est un des éléments qui a motivé le rajustement du prix de plusieurs matériaux de construction. quelques-uns des rajustements importants effectués durant la période* sont exposés ci-dessous.

En janvier 1947, une augmentation est autorisée du prix des repas contenant de la viande, du poisson, de la volaille ou des œufs et servis dans les restaurants, les hôtels et autres salles à manger publiques. Les frais d'exploitation ont tellement

* Les augmentations importantes à l'égard du fer et de l'acier et de la machinerie agricole en avril 1946 sont exposées à la p. 382 de l'Annuaire de 1946.

augmenté par suite de l'accumulation des augmentations du coût des vivres, de la main-d'œuvre et d'autres frais que des prix plus élevés s'imposent pour maintenir la qualité des repas.

Plusieurs rajustements des prix du bœuf sont nécessaires pour assurer un approvisionnement suffisant. Une pénurie aiguë de bœuf de qualités supérieures sur le marché commence à se faire sentir au début du printemps de 1946. Pour atténuer la situation en encourageant un envoi plus considérable de bêtes à cornes au marché, les prix maximums de gros des carcasses classées "rouges" ou "bleues" sont suspendus temporairement en fin de mai 1946. Ceci permet aux acheteurs de payer les bêtes à cornes plus cher, tout en laissant inchangé le prix maximum du bœuf au détail, et a pour effet d'améliorer les approvisionnements. Il n'est pas pratique, cependant, de maintenir indéfiniment des prix maximums de détail sans une certaine réglementation des prix de gros. Aussi des prix de gros maximums sont-ils réimposés en juillet 1946 et les prix maximums du bœuf de qualités supérieures sont haussés afin d'établir une relation de prix plus satisfaisante entre le bœuf de qualités supérieures et le bœuf de qualités inférieures et aussi d'améliorer la distribution. Au printemps de 1947, des rajustements du prix du bœuf de qualités supérieures s'imposent de nouveau pour assurer un approvisionnement suffisant les mois où les ventes sont habituellement peu abondantes.

En avril 1946, les prix maximums de gros des carcasses de porc sont haussés pour les mettre d'accord avec le prix plus élevé du contrat avec le Royaume-Uni et les prix maximums de tous les produits du porc sont rajustés. Au même temps, les morceaux de porc au détail sont standardisés et des prix maximums uniformes viennent remplacer les majorations prescrites antérieurement pour la carcasse entière. Les prix des produits du porc sont encore augmentés en janvier 1947 après une nouvelle augmentation du prix du contrat avec le Royaume-Uni relatif au bacon. Ces rajustements, pour la première fois, tiennent compte dans une certaine mesure des augmentations passées du coût de la main-d'œuvre et des matières premières dans l'industrie des salaisons.

Des prix maximums plus élevés sont autorisés pour le cuivre, le plomb et le zinc en janvier 1947, réduisant ainsi l'écart entre les prix domestiques et d'exportation. Comme le coût de la production de ces métaux a augmenté et que la demande domestique fort accrue a réduit la proportion des exportations, les producteurs ne peuvent profiter des prix plus élevés pratiqués sur les marchés extérieurs autant qu'ils l'auraient pu. Les augmentations autorisées à l'égard du cuivre, du plomb et du zinc se traduisent par des rajustements appropriés de prix pour les usagers de ces métaux.

Un certain nombre de rajustements de prix des produits du bois sont effectués à cause des frais de production plus élevés et de la production insuffisante de certains genres d'articles. En avril 1946, une augmentation de 8 p. 100 du prix de scierie et de gros du bois mou et du bois dur est autorisée. Les prix maximums de détail restent les mêmes et les détaillants se trouvent, en ce qui concerne leur marge de profit, dans la même situation qu'avant mai 1945 alors que la taxe de vente de 8 p. 100 est enlevée sur le bois d'œuvre et autres matériaux de construction. Les autres articles dont le prix est augmenté durant la guerre comprennent le bois dur à parquet, les bardeaux de cèdre rouge, les portes et les cadres de porte et châssis, et les boîtes et planchettes à boîtes.

En octobre 1946, des prix maximums plus élevés sont autorisés à l'égard du charbon produit dans l'Ouest canadien pour permettre aux exploitants de faire face aux augmentations de salaires dans les mines de l'Ouest.

Fixation du prix des importations.—La politique relative à la fixation du prix des articles importés change considérablement en 1946. Cette revision s'impose parce que les prix et le coût de la production dans plusieurs pays ont tellement augmenté durant la guerre qu'ils sont devenus fort en désaccord avec les prix maximums au Canada. Une application stricte des prix maximums de la période de base risquerait d'empêcher l'importation de certains articles et nuirait ainsi à l'établissement d'un flot normal d'échanges commerciaux. Aussi en janvier 1946, une nouvelle politique est-elle adoptée afin de faciliter l'importation d'articles de certains pays désignés qui ont particulièrement souffert durant la guerre. D'après la nouvelle politique, le prix des marchandises de ces pays est fixé d'après le prix livré plus une majoration quelque peu limitée. Les denrées sujettes à subvention ou achetées en bloc ne sont pas touchées par cette nouvelle méthode. Une méthode semblable est utilisée pour fixer le prix de certaines denrées particulières comme la machinerie agricole importée et les automobiles importées, même lorsqu'elles viennent de pays qui ne sont pas inscrits sur la liste.

Plus tard dans l'année la nouvelle méthode de fixation des prix est appliquée aux denrées de tous pays. Le volume grandissant des denrées qui deviennent disponibles aux Etats-Unis et en d'autres pays rend de plus en plus difficile le maintien des prix de la période de base qui, en plus de finir peut-être par gêner les importations en provenance de ces pays, imposent une forte somme de travail administratif pour la fixation des prix de nouvelles denrées. Aussi la méthode du prix coûtant plus pourcentage est-elle appliquée en juillet 1940 aux denrées de tous pays. Des cédules de majorations normales sont établies pour les importateurs et les distributeurs, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de fixer le prix de chaque denrée. Ces majorations sont, le plus souvent, des pourcentages quelque peu plus petits que les majorations normales; le principe est d'établir des majorations qui soient à peu près les mêmes que les marges en dollars et cents pratiquées avant la guerre. La nouvelle politique de fixation des prix des importations ne s'applique pas à certains aliments ou aux denrées sujettes à subvention.

Subventions.—La pratique du gouvernement en matière de subventions est de les supprimer aussi promptement que le permet le rajustement méthodique de la structure des prix en rapport avec les réalités des conditions d'après-guerre. L'application de ce principe doit tenir compte d'un certain nombre de facteurs. Il faut procéder graduellement car la suppression soudaine ou très rapide de toutes les subventions, à une époque où les prix mondiaux sont élevés et incertains et où les forces inflationnistes restent grandes, irait fortement à l'encontre d'un rajustement méthodique. La réduction des subventions est donc considérée à la lumière de la situation générale du niveau des prix au Canada et des conséquences particulières, dans les circonstances, de la suppression ou de la réduction de telle ou telle subvention. Un autre facteur très important, surtout au sujet des subventions de certaines matières importées, est la situation de la denrée en question sur le marché. Si le prix courant semble exagéré, comme l'indique parfois le niveau inférieur des prix futurs, il y a tendance à retarder ou à limiter la suppression des subventions jusqu'à ce que les perspectives s'éclaircissent quelque peu. En certains cas où la situation du marché est obscure mais où le prix de la denrée subventionnée est manifestement bas par rapport aux prévisions raisonnables, la subvention est réduite mais non supprimée.

Le problème de la suppression des subventions à temps opportun est compliqué en 1946 par les événements d'ordre économique à l'étranger et au pays—l'abandon de la réglementation des prix aux Etats-Unis, la montée des prix mondiaux, et de

rigoureuses pénuries causées par les conflits industriels. Ainsi, bien que la tendance générale l'an dernier s'oriente fortement vers la suppression des subventions, en un certain nombre de cas le taux des subventions est augmenté tandis que dans quelques autres de nouvelles subventions sont versées. Des arrangements spéciaux au sujet des subventions à l'égard de l'acier sont conclus pour faire face aux pénuries créées par les conflits industriels dans les aciéries canadiennes et américaines.

Cependant, plusieurs subventions sont éliminées en 1946 et de bonne heure en 1947, d'autres sont fort réduites et le champ entier des subventions est grandement rétréci.

Le champ des subventions d'importation est encore rétréci par une révision de la méthode suivie pour déterminer l'admissibilité aux subventions. De bonne heure en 1946, la politique antérieure de subvention des importations, d'après laquelle les denrées sont considérées en général comme sujettes à subvention à moins d'en être nommément exclues, est abandonnée. Une liste déterminée de denrées importées sujettes à subvention lui est substituée. Cette liste subit un rognage continué durant toute l'année de sorte qu'au début de 1947 le champ des subventions se trouve ramené à de très petites proportions.

Durant toute la durée de la réglementation des prix, la commission a fréquemment recours, par l'intermédiaire de la Corporation de stabilisation des prix des denrées, à la méthode de l'achat en bloc, impliquant parfois l'absorption d'une perte commerciale au lieu du versement de subventions. En 1946 et au début de 1947, nombre d'arrangements d'achat en bloc sont discontinués conformément aux principes généraux appliqués à la réduction des subventions. Les pertes commerciales potentielles sur d'autres transactions d'achat en bloc sont réduites ou éliminées en haussant de montants appropriés les prix de vente au Canada.

L'un des grands pas dans la suppression des subventions est l'abandon de primes sur le lait fluide concurremment avec la remise aux provinces de leur juridiction sur le prix du lait. La subvention sur le lait destiné au consommateur, commencée en décembre 1942 comme partie du programme destiné à arrêter la hausse continue du coût de la vie, avait entraîné une réduction de 2 cents la pinte du prix du lait au consommateur. La suppression de la subvention en juin 1946 est accompagnée d'une augmentation égale du prix. En octobre 1946, la subvention qui reste sur le lait fluide, subvention payée aux producteurs par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture, est supprimée. Sur ce, le prix du lait est augmenté par les commissions provinciales du lait d'un montant variant selon les provinces et allant de 1½ à 3 cents la pinte. Plusieurs des augmentations sont plus fortes que l'équivalent de subvention qui représentait environ 1½ cent la pinte. En même temps, la subvention de 30 cents le cwt de lait entrant dans la fabrication des produits concentrés du lait, également versée par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture, est supprimée, et la commission autorise des prix maximums également plus élevés sur le lait évaporé, le lait condensé et le lait en poudre.

Les subventions sur les textiles importants sont grandement réduites et dans certains cas, complètement éliminées. Le premier pas se fait aux premiers mois de 1946 lorsque les subventions sur presque toutes les laines brutes importées sont discontinuées, tandis que les subventions sur les filés et tissus de laine peignée domestiques sont supprimées et celles sur les filés et tissus importés sont réduites d'un égal montant. La subvention sur le coton brut importé est réduite en mars 1946 bien que l'économie prévue soit neutralisée par de vives augmentations du coût du coton. Finalement, en janvier 1947, toutes les autres subventions sur la laine sont discontinuées et le mois suivant le prix du coton brut, au-dessus duquel la

subvention doit être payée, est de nouveau augmenté sensiblement. Le coût plus élevé par suite des changements apportés aux subventions doit être contre-balançé par des augmentations de prix qui s'étendent jusqu'au consommateur, bien que les rajustements sur le prix des vêtements et des articles fabriqués soient retardés quelque peu afin de permettre aux marchands de disposer de leurs inventaires subventionnés.

La suppression des subventions sur le pétrole s'achève en janvier 1947 avec la discontinuation des paiements sur l'huile brute importée dans les provinces des Prairies concurremment avec l'affranchissement de tous les produits du pétrole, sauf l'essence et le distillé pour tracteur*, de la réglementation des prix. L'huile brute importée dans d'autres parties du Canada n'est plus sujette à subvention depuis septembre 1945.

Un grand nombre de denrées alimentaires, outre le lait fluide, sont touchées par les changements apportés aux subventions. Parmi les plus importantes se trouvent le savon et la friture, dont les prix maximums de la période de base sont maintenus par le paiement de subventions sur les matières de base. En février 1947, les subventions sur les parties constituantes domestiques de ces produits sont presque complètement éliminées tandis que les subventions des matières importées sont réduites. Il en résulte un renchérissement du savon, de la friture, des huiles à salade et à cuisson. Dans le cas des fruits et légumes en boîtes, les subventions aux cultivateurs de fruits et légumes à conserves ainsi qu'aux fabricants sont discontinuées et un double arrangement semblable de subventions sur confitures et gelées est terminé. La subvention sur la mélasse importée de la Barbade est réduite en mars 1946 et complètement éliminée un an après. Certains produits du maïs, les haricots secs, le saumon en boîte, le café et les fruits secs sont aussi touchés par la réduction ou la suppression des subventions en 1946 ou par la réduction des pertes commerciales dans les cas où l'achat se fait en vrac.

Au début de juin 1946, subventions et pertes commerciales d'achat en vrac sur les engrais chimiques sont discontinuées et les prix sont ramenés à peu près au niveau de la période de base. Cependant, certaines subventions sur les matières d'engrais pour les Provinces maritimes sont maintenues par le ministère de l'Agriculture. En mars 1947, la forte subvention sur le sisal, en vue de maintenir le prix de la période de base de la ficelle d'engrègement, est discontinuée.

La perte commerciale sur l'antimoine est éliminée en janvier 1947 en haussant le prix de revente aux usagers domestiques au niveau du prix d'achat qui a fort augmenté. Le mois suivant, semblable mesure est prise à l'égard de l'étain.

Suppression de la réglementation des prix.—Le champ d'action de la régie des prix est fort restreint en 1946 et au commencement de 1947. Le premier geste en vue de supprimer réellement la réglementation des prix est posé en février 1946 lorsque les prix maximums d'une liste d'essai d'articles sont supprimés. Ces articles ont en majeure partie peu d'importance dans les dépenses familiales et commerciales et, de plus, ne sont pas censés renchérir fortement.

Les mois suivants, d'autres articles sont affranchis des prix maximums et il y a deux suspensions importantes en mai. En mai également, presque tous les genres d'outillage fixe utilisé dans l'industrie et la distribution sont affranchis de la réglementation. Le prix de l'outillage fixe n'influe pas immédiatement sur le prix des articles de consommateurs. De plus, le maintien de la réglementation des prix des articles d'outillage est très difficile à cause de leur nombre et de leurs caracté-

* Les prix maximums de ces articles sont suspendus le 1er avril 1947.

ristiques variées. Les prix maximums du manufacturier pour le papier à journal sont supprimés en mai, à condition, bien entendu, que les prix au Canada ne soient pas haussés au-dessus du niveau nécessaire au maintien de l'écart traditionnel entre les prix du papier à journal aux Etats-Unis et au Canada.

En juillet 1946, concurremment avec le rétablissement du dollar canadien au pair du dollar américain, une autre importante mesure de suppression de la réglementation est prise et, au même temps, la méthode positive qui consiste à désigner les articles et les services qui restent réglementés, est adoptée. Une liste déterminée de tous articles et services encore soumis aux prix maximums est publiée et la méthode initiale, qui consistait à dresser la liste des articles affranchis de la réglementation, est abandonnée. Un grand nombre d'articles sont affranchis de la réglementation des prix par suite de cette mesure, mais les prix maximums s'appliquent encore à presque tous les articles importants du budget familial normal, y compris presque tous les aliments, le vêtement et les combustibles, ainsi que les principaux éléments du coût de la production, y compris les matières industrielles et presque toutes les parties constituantes, et les fournitures de fermiers et de pêcheurs.

D'autres mesures sont retardées par des événements contraires, y compris l'abolition de la réglementation des prix aux Etats-Unis et l'interruption de la production par suite des conflits industriels au Canada et aux Etats-Unis. En fin d'année, cependant, la situation des approvisionnements s'améliore beaucoup par suite de la production qui grandit rapidement. Aussi, en janvier 1947, plusieurs articles sont-ils affranchis des prix maximums. La liste des articles et services encore soumis à la réglementation se limite en grande partie aux articles d'importance fondamentale pour le coût de la vie et de la production. En annonçant cette autre mesure de suppression méthodique de la réglementation, le ministre des Finances, dans sa déclaration du 11 janvier 1947 sur la réglementation des prix, souligne que l'amélioration des approvisionnements et les problèmes administratifs sont les raisons qui décident du choix des articles affranchis de la réglementation des prix. Il ajoute aussi que "d'importantes augmentations de prix ne sont pas prévues dans le cas de la majorité des articles affranchis de la réglementation. Il y aura renchérissement dans certains cas, mais dans la plupart de ceux-ci les augmentations ne pourraient être évitées même si la réglementation était maintenue"

Loyer et logement.—La crise du logement s'aggrave en 1946 malgré le fort volume de nouvelle construction durant l'année. Aussi faut-il maintenir la réglementation des loyers et la réglementation connexe des évictions. Les règlements concernant le logement changent très peu durant toute l'année 1946. Plusieurs mesures importantes pour supprimer la réglementation des immeubles commerciaux sont prises au début de 1947.

Immeubles commerciaux.—En 1946, la réglementation des évictions à l'égard des immeubles commerciaux est appliquée en conformité du code émis en novembre 1945 pour permettre les modifications dans les arrangements de tenure par bail nécessaires pour assurer plus d'embauchage et plus d'activité commerciale. Une seule révision est effectuée durant l'année des règlements sur les immeubles commerciaux. En août 1946, il est pourvu à des baux de cinq ans pour les immeubles commerciaux (baux déjà affranchis de la réglementation des loyers en décembre 1945), devant contenir une clause de résiliation du bail avant l'expiration des cinq ans sur avis du locataire.

En 1947, les immeubles commerciaux sont touchés par des changements apportés aux règlements des loyers maximums et des évictions. En mars, un soulagement

financier est accordé aux propriétaires d'immeubles commerciaux par l'autorisation d'une hausse de 25 p. 100 des loyers maximums pourvu que propriétaire et locataire conviennent de prolonger le bail de deux ans. Si le locataire, cependant, n'accepte pas dans les trente jours le bail qui lui est offert, il peut être dépossédé d'après la loi provinciale et l'immeuble n'est plus soumis à la réglementation. Si la prolongation de deux ans est acceptée, le bail lie le propriétaire pour le terme entier mais peut être terminé par le locataire sur avis de trente jours. Les locaux loués d'après ce bail spécial de deux ans sont affranchis de la réglementation des loyers et des évictions à l'expiration du bail.

Une autre modification affranchit de la réglementation des loyers maximums tout bail de trois ans signé le 1er mars 1947 ou par la suite par le propriétaire et le locataire déjà occupant. Cependant, le bail ne peut contenir de clause de résiliation du bail par le propriétaire avant l'expiration des trois ans.

Des changements apportés à la réglementation des évictions à ce moment concernent aussi les sous-locataires qui jusqu'ici ont joui de la même sécurité que les locataires qui occupaient un logement en vertu d'un bail. Après mars 1947, le propriétaire peut reprendre possession de locaux commerciaux conformément à la loi provinciale si le locataire n'en a plus la possession.

Enfin, tous les locaux commerciaux sans locataire le 1er mars 1947, ou le devenant plus tard, sont affranchis de la réglementation des loyers et des évictions. Sont ainsi exemptés les nouveaux immeubles aussi bien que les immeubles non déjà loués.

Immeubles d'habitation.—Nul changement fondamental n'est apporté aux règlements concernant les immeubles d'habitation en 1946. Les règlements concernant les évictions à l'égard des locaux partagés sont adoucis légèrement en août 1946 par la suppression de la restriction qui interdit l'avis de quitter les lieux durant les mois d'hiver.

En mars 1947, nombre d'autres revisions sont faites des règlements sur les évictions à l'égard des immeubles d'habitation. Des mesures sont prises pour soulager les propriétaires qui furent particulièrement frappés par le blocage des baux en juillet 1945. Les règlements en question suspendaient le droit du propriétaire de donner avis de quitter les lieux pour la raison que ceux-ci étaient requis pour lui-même ou les membres de sa famille immédiate. Les personnes qui avaient acheté un immeuble d'habitation avant le 31 octobre 1944 pouvaient donner l'avis nécessaire de six mois pour obtenir possession des lieux avant le 25 juillet 1945. Cependant, d'après le bail périodique habituel de mai à mai, les personnes qui avaient acheté une maison après le 31 octobre 1944 ne pouvaient donner un avis d'éviction qui devait devenir effectif, d'après les règlements, avant le 1er mai 1946, et tous ces avis avaient été bloqués par suite de la mesure prise en juillet 1945. Il semble donc qu'il faut accorder quelque soulagement à ces propriétaires et, en mars 1947, les règlements sont modifiés afin de permettre au propriétaire d'un immeuble d'habitation acheté entre le 1er novembre 1944 et le 25 juillet 1945 de solliciter la permission d'entrer en possession des lieux. Le locataire a le droit de s'insurger et la cour d'appel des loyers doit, dans sa décision, considérer le besoin relatif du propriétaire et du locataire. Si le propriétaire obtient gain de cause, il peut entrer en possession selon la loi provinciale pourvu qu'un avis d'au moins trois mois soit donné au locataire.

Un autre changement en mars 1947 pourvoit à la rentrée en possession, d'après la loi provinciale, de maisons de ferme ou autres lieux d'habitation sur une propriété

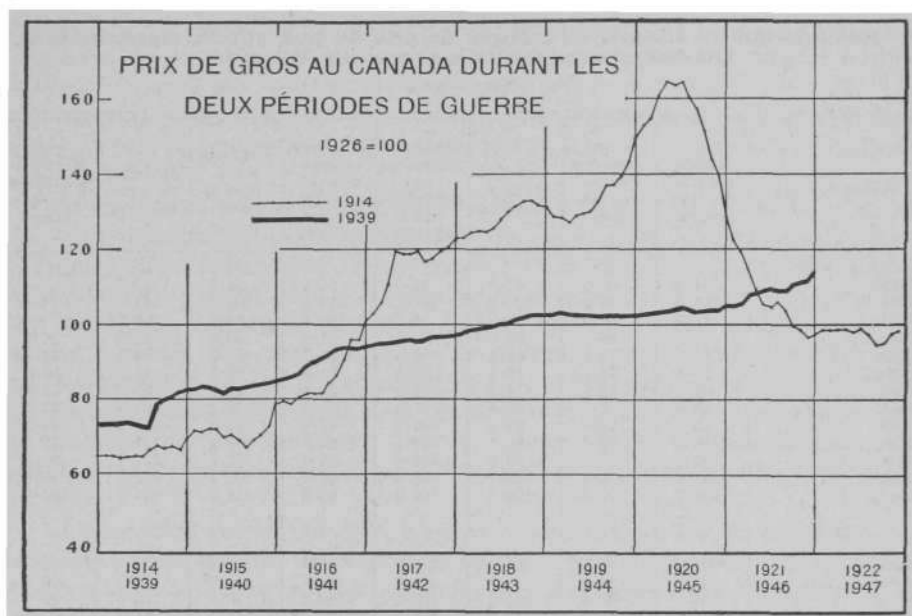
servant à l'agriculture, si les locaux, loués séparément de la propriété foncière, sont maintenant requis pour la bonne exploitation de la ferme. Durant la guerre, un grand nombre de fermes avaient été abandonnées faute de main-d'œuvre et les habitations avaient été louées séparément comme locaux d'habitation. Cependant, le moment est venu où les propriétaires de ces fermes sont prêts à les exploiter de nouveau et il est essentiel de leur permettre de rentrer en possession des locaux d'habitation qui s'y trouvent.

Les locaux occupés par des sous-locataires sont aussi touchés par la revision des règlements concernant les évictions. Après mars 1947, un propriétaire peut rentrer en possession de locaux d'habitation si le locataire avec qui il a un bail cesse d'occuper les lieux comme domicile personnel pour une période de plus de cinq mois.

Les locaux d'habitation dans les maisons de chambre et les hôtels de villégiature sont affranchis de la réglementation des loyers maximums le 1er mars 1947. Cependant, la réglementation des loyers continue de s'appliquer à tous locaux saisonniers, tels que maisons d'été et cabines de touriste, servant de locaux d'habitation permanente.

Section 1.—Prix de gros des denrées

Les nombres-indices des prix de gros au Canada embrassent une période qui commence à la Confédération en 1867. Un déclin intermittent caractérise les 30 premières années de cet intervalle; il est suivi d'un progrès graduel pendant la période des 16 années qui précèdent la guerre de 1914. D'une moyenne de 43.6 en 1897, l'indice général des prix de gros (1926 = 100) avance sans interruption appréciable à 64.4 en juillet 1914. A la fin de la guerre, en novembre 1918, cet indice parvient à 132.8 et continue d'avancer jusqu'à la cime d'inflation de 164.3 en mai 1920. La période subséquente de déflation dure environ deux ans et, de 1922 à 1929, le niveau des prix demeure comparativement stable. Les moyennes annuelles, au cours de cet intervalle, varient d'un sommet de 102.6 en 1925 à 95.6 en 1929. Les quatre années qui suivent 1929 subissent les graves conséquences de la crise économique et les prix tombent au niveau de 1913. En février 1933, l'indice des prix de gros tombe au minimum de 63.5 avant de se remettre à la hausse. La reprise irrégulière se poursuit jusqu'en 1937, mais le niveau le plus élevé de 87.6, atteint en juillet 1937, est sensiblement au-dessous de la moyenne de 1926. L'effondrement du marché du blé en 1938 et la dépression assez générale des autres marchés font passer les prix de gros, à la veille de la guerre de 1939, à environ onze points au-dessus de ceux de 1913. L'indice de 72.3 du mois d'août 1939 représente le niveau minimum d'un déclin de deux années. Le mouvement des prix avant la déclaration de la guerre de 1939-1945 est par conséquent très différent de celui qui a précédé la guerre de 1914-1918. Le niveau relativement bas des prix en août 1939 influe probablement sur la hausse initiale plus prononcée au début des hostilités. Toutefois, le niveau des prix se stabilise en 1940 et ne révèle aucune avance brusque avant 1941. A cette époque, la vaste expansion de la production de guerre entame largement les stocks de presque toutes les denrées et, à la fin de 1941, le blé est la seule denrée importante excédant en quantité les besoins prévus. L'inauguration de la régie générale des prix en décembre 1941 suit une année où les prix de gros ont monté de 11.0 p. 100 comparativement à 3.1 p. 100 en 1940. L'efficacité de la régie est révélée du fait que le pourcentage d'augmentation des prix de gros est seulement de 3.7 et 5.7 pour les années 1942 et 1943 respectivement, tandis que l'indice de



décembre 1944 demeure au même niveau qu'en décembre 1943. L'indice de décembre 1945, 103·9, est de 11 p. 100 plus élevé que celui de décembre 1941, époque où la régie des prix est devenue générale. Vers cette date, la suppression graduelle de la régie de guerre des prix avait commencé.

L'indice général des prix de gros monte de 103·6 à 112·0, augmentation de 8·1 p. 100, durant les dix-neuf mois à compter du jour de la victoire en Europe, en mai 1945, à décembre 1946. Le taux de l'augmentation est plus fort vers la fin de la période et d'autres augmentations sont prévues après le 15 janvier 1947 lorsque la Commission des prix a restreint la réglementation des prix aux articles énumérés seulement, pour en affranchir tous les autres. En rapport avec les produits agricoles, l'augmentation des prix a été plus forte de 1939 à 1946 que pour tout autre groupe de denrées. C'est aussi le cas aux Etats-Unis durant la même période mais, depuis janvier 1947, les produits agricoles y ont accusé une certaine faiblesse dans nombre de denrées importantes et la tendance fait marche arrière tandis qu'au Canada l'avance a été une avance contrôlée qui s'est prolongée graduellement jusqu'en 1947.

L'avance précipitée des prix de gros en général aux Etats-Unis a fort inquiété les autorités canadiennes de la réglementation des prix. Cette avance avait été prévue en juillet 1946 lorsque le dollar canadien est revenu au pair du dollar américain, réduisant ainsi le coût en dollars canadiens des importations en provenance des Etats-Unis. Mais cela n'absorbait que de 10 p. 100 et la hausse des prix aux Etats-Unis a dépassé ce pourcentage à l'égard d'une grande majorité d'articles importés, de sorte qu'une pression continuelle était exercée, spécialement parmi les articles particuliers. Les importations en provenance des Etats-Unis ont touché le chiffre sans précédent d'environ 1,400 millions de dollars pour l'année et le problème canadien de la réglementation des prix a été rendu plus difficile dans la mesure où ces articles ont renchéri.

1.—Nombres-indices annuels de groupes de prix de gros, années représentatives, 1913-1946, et nombres-indices mensuels, 1946 et 1947

(1926=100)

Année et mois	Indice général des prix de gros	Denrées de consommation	Denrées de production	Matières premières et partiellement ouvrées	Matières entièrement et principalement ouvrées	Produits de la ferme canadienne	Matériaux de construction	Matières premières industrielles
1913.....	64.0	62.0	67.7	63.8	64.8	64.1	67.0	-
1920.....	155.9	136.1	164.3	154.1	156.5	160.6	144.0	-
1922.....	97.3	96.9	98.8	94.7	100.4	88.0	108.7	-
1929.....	95.6	94.7	96.1	97.5	93.0	100.8	99.0	91.8
1933.....	67.1	71.1	63.1	56.6	70.2	51.0	78.3	54.1
1939.....	75.4	75.9	70.4	67.5	75.3	64.3	89.7	69.0
1940.....	82.9	83.4	78.7	75.3	81.5	67.6	95.6	79.0
1941.....	90.0	91.1	83.6	81.8	88.8	72.8	107.3	87.8
1942.....	95.6	95.6	88.3	90.1	91.9	85.0	115.2	94.2
1943.....	100.0	97.0	95.1	99.1	93.1	97.9	121.2	97.6
1944.....	102.5	97.4	99.9	104.0	93.6	107.1	127.3	99.8
1945.....	103.6	98.1	100.7	105.6	94.0	109.7	127.3	99.8
1946.....	108.7	101.1	105.7	109.5	98.8	111.9	134.8	103.6
1946								
Janvier.....	104.6	97.8	102.1	106.0	95.3	109.6	128.1	99.9
Février.....	105.3	98.1	103.4	106.9	95.5	110.3	128.5	100.4
Mars.....	105.6	99.0	103.6	107.0	96.0	110.3	128.6	99.9
Avril.....	108.4	100.9	105.1	108.2	98.6	101.7	135.2	102.3
Mai.....	109.0	101.0	105.8	109.1	98.6	111.5	135.2	102.5
Juin.....	109.3	101.4	106.4	109.8	98.7	112.7	135.2	103.3
Juillet.....	109.7	102.1	106.2	110.2	98.9	113.8	134.7	105.1
Août.....	109.3	101.6	105.9	108.6	99.6	111.5	135.8	106.5
Septembre.....	109.2	101.5	105.9	108.2	99.8	110.9	135.8	106.8
Octobre.....	111.0	103.1	107.4	112.3	101.4	113.3	137.6	106.1
Novembre.....	111.6	103.3	108.1	113.5	101.4	113.8	140.9	105.8
Décembre.....	112.0	103.1	108.9	113.6	101.7	113.9	141.7	106.4
1947¹								
Janvier.....	114.2	104.1	111.3	115.2	103.7	114.4	148.3	108.2
Février.....	118.1	107.2	117.4	119.4	106.8	115.5	151.5	120.1
Mars.....	120.4	108.6	121.2	123.8	107.7	116.4	151.5	122.6
Avril.....	122.9	110.8	123.6	125.6	111.8	116.9	152.4	126.7
Mai.....	125.3	112.5	125.6	128.1	113.4	118.5	160.2	128.0
Juin.....	127.8	116.5	128.5	129.3	115.6	119.2	164.0	131.6

¹ Provisoire.

Section 2.—Coût de la vie

Les indices officiels du coût de la vie ont été unifiés en 1940 lorsque l'indice donné à la p. 975 (sur la base 100 en 1935-1939) a remplacé les séries antérieures du Bureau de la Statistique qui étaient établies sur la base 100 en 1926, de même que l'indice du ministère fédéral du Travail établi sur la base 100 en 1913. Le nouvel indice du Bureau reflète les changements survenus dans un budget fixe qui porte sur le prix de détail des denrées et le coût des services et du logement basés sur l'expérience de 1,439 familles de salariés urbains l'année terminée le 30 septembre 1938. Les feuilles remplies par ces familles étaient spécialement conçues de façon à établir les données nécessaires à un calcul exact de l'indice du coût de la vie. Le nouvel indice reflète les changements du coût de la vie à un même niveau d'aisance et il n'est pas tenu compte des changements déterminés dans les niveaux d'aisance par les circonstances économiques, e.g. les variations du revenu ou de la taxe directe, ou par le changement d'âge ou la variation du nombre de membres de la famille. La base d'après laquelle ces familles ont été choisies pour le relevé du coût de la vie de 1938 a été décrite à la p. 737 de l'*Annuaire* de 1941. Des détails plus complets sur la méthode employée, de même qu'un résumé des résultats de

l'enquête sur les frais alimentaires et ménagers, ont paru aux pp. 841-842 de l'*Annuaire* de 1940. Les constatations détaillées ont paru dans un rapport intitulé *Revenu et dépenses des familles au Canada, 1937-1938*.

Le budget-indice du coût de la vie ne représente pas un degré minimum d'aisance. C'est un budget fondé sur les feuilles de dépenses réelles de familles-types de salariés.

Il importe de répéter que la mesure de l'indice varie de mois en mois et d'une année à l'autre à un même degré d'aisance. La signification de ce fait ressort immédiatement d'une comparaison entre l'avance de l'indice durant les cinq années terminées en décembre 1946 et la hausse de la moyenne du gain hebdomadaire des ouvriers de l'industrie. Au cours de cette période, l'indice du coût de la vie avance moins de 10 p. 100, tandis que la moyenne du salaire hebdomadaire reçu par les travailleurs dans huit principales industries augmente de plus de 24 p. 100. Ce gain plus élevé se reflète dans des dépenses plus fortes malgré les taxes plus lourdes et l'augmentation des épargnes. Ceci est indiqué par les chiffres des ventes de détail qui excèdent de plus de 48 p. 100* en 1946 celles des niveaux correspondants de 1941.

L'impression que le coût de la vie a sensiblement augmenté au cours des cinq dernières années est sans doute due, en partie, à la confusion entre les frais plus élevés à la suite de la hausse des prix et les frais plus élevés en raison d'achats plus volumineux. L'indice du coût de la vie reflète la hausse des prix, mais non l'augmentation des achats.

Le budget-indice du coût de la vie est tenu à jour, bien qu'il mesure encore les changements au même niveau général de vie. Comme il s'est produit des changements fondamentaux dans la consommation de temps de guerre, le budget-indice a été ajusté en conséquence.

Le souci d'exactitude observé au sujet des articles du budget-indice a été accompagné d'efforts semblables pour assurer l'exactitude des séries de prix employées au calcul des frais budgétaires. Un examen attentif et soutenu des rapports sur les prix de détail, que le Bureau fédéral de la Statistique reçoit de ses 2,000 correspondants sur les prix, porte à croire que ces rapports sont préparés judicieusement et que les prix sont exacts. Toutefois, pour écarter tout doute à ce sujet, divers représentants chargés de l'étude du coût de la vie ont été postés dans tous les centres de distribution importants du Canada. Il est de leur devoir de vérifier les rapports sur les prix qui servent au calcul de l'indice du coût de la vie et de surveiller particulièrement tout indice de détérioration de la qualité des marchandises dont les prix sont relevés. C'est la pratique au Bureau depuis nombre d'années de considérer la détérioration de la qualité comme équivalant à une hausse de prix.

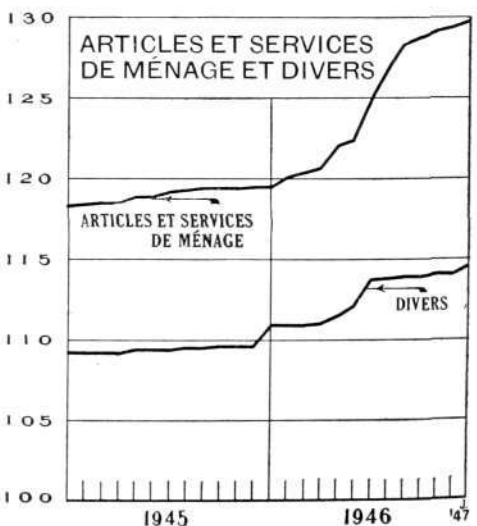
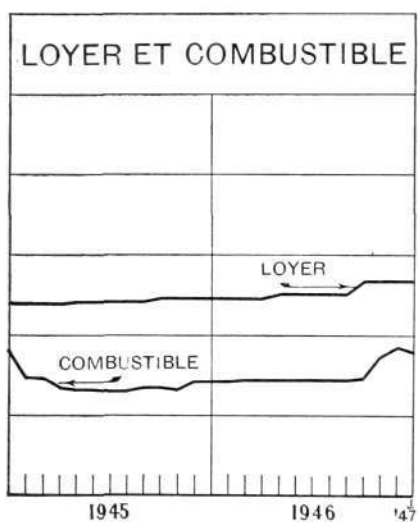
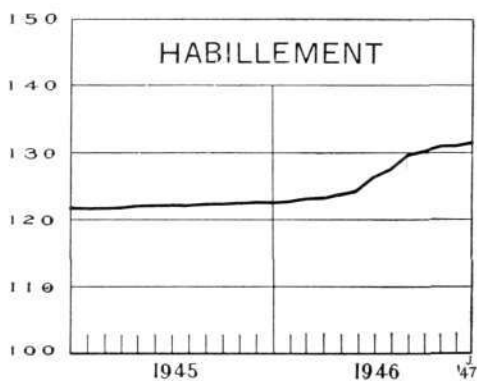
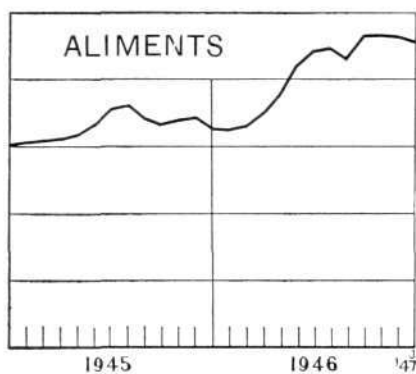
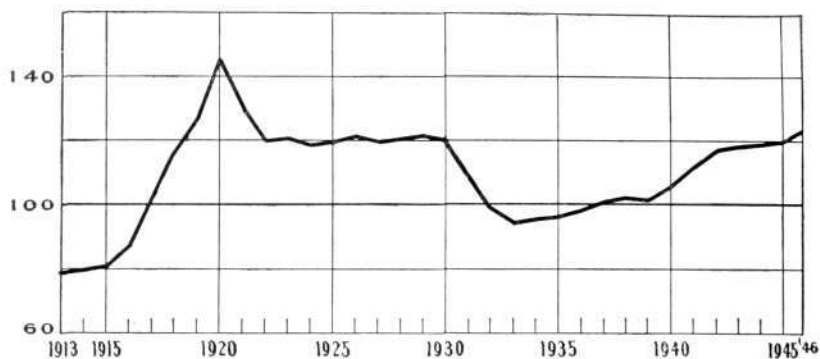
Dans cette question du coût de la vie, il y a une tendance à ne songer qu'aux produits alimentaires. L'indice des produits alimentaires accuse un gain de 47.4 p. 100 d'août 1939 à décembre 1946. Cependant les indices des groupes des loyers et des divers retardent l'avance du coût de la vie. Les divers, qui comprennent les frais d'entretien de la santé, de déplacements, de soins personnels, d'amusement et d'assurance-vie, augmentent de 12.6 p. 100 et, grâce à la réglementation des loyers, la hausse des loyers n'est que de 9.2 p. 100. Ces deux groupes réunis sont plus importants que celui des aliments. S'ils avaient augmenté dans la même proportion que ces derniers, c'est-à-dire de 47.4 p. 100, l'indice du coût de la vie de décembre 1946 serait de 41.5 p. 100 au-dessus du niveau d'avant-guerre au lieu de 26.1 p. 100.

* Tels que l'indiquent les rapports des magasins qui vendent surtout des denrées alimentaires, des vêtements et des articles de ménage.

FLUCTUATIONS DE L'INDICE DU COÛT DE LA VIE

1913-1946

1935-1939=100



Coût de la vie en 1946.—L'indice mensuel officiel du coût de la vie augmente de 7·0 points en 1946 et s'établit à 127·1. Cette augmentation est presque aussi considérable que celle de 7·8 points en 1941 qui a précédé la réglementation générale des prix en décembre de la même année. Grâce à la régie des prix, l'augmentation générale a été maintenue à 5·1 points durant la période entre ces deux années. Le mouvement de 1946 reflète la réaction du niveau des prix de détail au programme de déréglementation et d'abolition des subventions inauguré après la guerre. Bien que les prix des aliments accusent les augmentations les plus rapides, les vêtements et l'ameublement de maison augmentent de même sensiblement et tous les indices de groupe contribuent dans une certaine mesure au changement qui s'est produit. Les modifications subies par les groupes budgétaires en 1946 sont les suivantes :

Enumération	Décembre 1945	Décembre 1946	Variation en points
Aliments.....	134·3	146·4	+12·1
Combustible.....	107·1	109·2	+ 2·1
Loyer.....	112·3	113·4	+ 1·1
Habillement.....	122·5	131·2	+ 8·7
Articles de ménage.....	119·5	129·4	+ 9·9
Divers.....	109·6	114·1	+ 4·5
INDICE TOTAL.....	120·1	127·1	+ 7·0

3.—Nombres-indices annuels du coût de la vie, 1935-1946, et nombres-indices mensuels, 1946 et 1947

(1935-1939=100)

NOTA.—Les chiffres des années 1913-1934 sont donnés à la p. 893 de l'Annuaire de 1946.

Année et mois	Indice, aliments	Indice, loyer	Indice, combust- tible et éclairage	Indice, habillem- ent	Indice, ameuble- ment de maison et services	Indice, divers	Indice total
1935.....	94·6	94·0	100·9	97·6	95·4	98·7	96·2
1936.....	97·8	96·1	101·5	99·3	97·2	99·1	98·1
1937.....	103·2	99·7	98·9	101·4	101·5	100·1	101·2
1938.....	103·8	103·1	97·7	100·9	102·4	101·2	102·2
1939.....	100·6	103·8	101·2	100·7	101·4	101·4	101·5
1940.....	105·6	106·3	107·1	109·2	107·2	102·3	105·6
1941.....	116·1	109·4	110·3	116·1	113·8	105·1	111·7
1942.....	127·2	111·3	112·8	120·0	117·9	107·1	117·0
1943.....	130·7	111·5	112·9	120·5	118·0	108·0	118·4
1944.....	131·3	111·9	110·6	121·5	118·4	108·9	118·9
1945.....	133·0*	112·1	107·0	122·1	119·0	109·4	119·5
1946.....	140·4	112·7	107·4	126·3	124·5	112·6	123·6
1946							
Janvier.....	132·8	112·3	107·1	122·6	119·5	110·9	119·9
Février.....	132·5	112·3	107·1	122·7	120·1	110·9	119·9
Mars.....	133·1	112·3	107·2	123·1	120·4	110·9	120·1
Avril.....	135·1	112·3	107·2	123·2	120·7	111·0	120·8
Mai.....	137·7	112·6	107·2	123·7	122·1	111·5	122·0
Juin.....	142·1	112·6	107·2	124·3	122·4	112·1	123·6
Juillet.....	144·2	112·6	107·2	126·4	125·1	113·7	125·1
Août.....	144·7	112·6	107·2	127·6	127·0	113·8	125·6
Septembre.....	143·2	112·6	107·2	129·6	128·4	113·9	125·5
Octobre.....	146·5	113·4	107·3	130·2	128·8	113·9	126·8
Novembre.....	146·6	113·4	108·6	131·1	129·2	114·1	127·1
Décembre.....	146·4	113·4	109·2	131·2	129·4	114·1	127·1
1947							
Janvier.....	145·5	113·4	109·0	131·5	129·8	114·7	127·0
Février.....	147·0	113·4	109·1	131·9	130·9	115·5	127·8
Mars.....	148·7	113·4	109·1	133·1	133·6	116·0	128·9
Avril.....	151·6	113·4	109·1	136·9	137·2	116·3	130·6
Mai.....	154·9	115·4	116·2	140·0	138·6	116·8	133·1
Juin.....	157·7	117·8	116·7	142·4	139·8	117·1	134·9

Fluctuations régionales du coût de la vie.—En 1941, le Bureau a établi des indices du coût de la vie pour huit grandes villes et portant sur la période écoulée depuis août 1939. Ces indices pour les villes indiquées au tableau 4, sont modelés sur les indices officiels du coût de la vie pour le Canada et comprennent des indices de groupe pour les aliments, le combustible, le loger, l'habillement, l'ameublement de maison et les articles divers. Les quantités budgétaires employées dans ces calculs ont été établies d'après les feuilles de dépenses des familles de salariés au cours de l'année terminée le 30 septembre 1938. Les seules différences entre les indices des villes et celui du pays sont la période de base employée et la périodicité de la publication des renseignements. Pour les relevés des villes, le calcul repose sur la base de 100 en août 1939, plutôt que sur la période de cinq ans, 1935-1939, et ces indices sont donnés au tableau 4 pour des périodes de deux mois seulement.

Les fluctuations régionales du coût de la vie depuis le début de la seconde guerre mondiale restent strictement comparables à celles de l'indice national qui avance de 26.1 points entre le mois d'août 1939 et le mois de décembre 1946. Au cours de cette période, les augmentations des huit indices des villes varient de 23.2 à 29.1 p. 100.

4.—Nombres-indices du coût de la vie dans huit villes du Canada, tous les deux mois, 1940, 1942, 1944, 1945, 1946 et 1947

(Août 1939=100)

Année et mois	Halifax	St-John	Montréal	Toronto	Winnipeg	Saskatoon	Edmonton	Vancouver
1940								
Février.....	103.4	103.0	104.4	102.5	102.6	104.6	103.1	103.0
Avril.....	104.9	104.2	105.4	103.2	103.3	105.1	103.7	103.5
Juin.....	105.5	104.1	106.2	103.4	103.2	104.7	103.8	103.1
Août.....	107.5	105.4	107.0	104.2	104.6	105.3	103.7	103.8
Octobre.....	107.0	107.0	108.3	105.1	105.2	106.9	104.2	104.1
Décembre.....	108.0	108.7	109.4	105.8	106.3	108.6	105.6	105.4
1942								
Février.....	113.5	115.2	117.1	114.5	112.4	115.7	110.9	112.2
Avril.....	113.5	115.1	117.4	114.7	112.6	116.1	111.1	112.3
Juin.....	114.0	115.4	118.2	115.5	113.1	116.2	112.0	113.1
Août.....	115.8	117.2	118.7	116.2	115.0	117.5	114.1	115.1
Octobre.....	115.5	116.6	119.4	116.3	114.5	117.0	113.6	115.5
Décembre.....	116.2	117.3	120.3	116.8	115.6	118.5	115.0	116.9
1944								
Février.....	117.9	118.6	121.0	117.0	115.4	119.3	115.7	116.8
Avril.....	118.2	118.7	121.2	117.2	115.7	119.4	115.7	117.3
Juin.....	118.3	118.8	120.7	117.1	115.5	119.3	115.7	117.5
Août.....	119.0	119.6	120.2	117.1	115.7	119.6	116.1	117.0
Octobre.....	118.4	118.7	120.1	117.0	115.8	119.2	115.8	117.2
Décembre.....	118.4	118.4	120.2	116.5	115.8	119.2	115.6	116.9
1945								
Février.....	118.6	118.6	120.9	116.5	116.0	119.4	116.0	117.6
Avril.....	118.7	118.8	121.0	116.8	116.2	119.6	116.2	117.8
Juin.....	119.1	119.4	121.9	118.1	117.2	119.9	116.7	119.1
Août.....	121.1	120.9	123.6	118.4	118.0	121.2	117.7	119.4
Octobre.....	119.4	119.5	122.2	117.7	116.8	120.3	117.1	117.9
Décembre.....	119.6	119.7	122.6	118.1	117.0	120.7	117.6	118.7
1946								
Février.....	119.3	119.7	122.2	118.2	117.1	120.6	117.8	119.2
Avril.....	120.3	120.6	123.1	119.3	116.4	121.7	119.1	120.4
Juin.....	122.4	122.5	125.8	121.9	120.9	123.3	121.2	123.7
Août.....	125.0	124.6	128.3	123.5	122.1	126.1	123.2	124.7
Octobre.....	125.0	124.9	128.5	124.9	122.7	127.2	123.9	125.9
Décembre.....	125.1	125.1	129.1	125.0	123.2	128.2	124.8	126.6
1947								
Février.....	125.6	125.9	129.6	126.0	124.0	129.0	124.9	127.7
Avril.....	127.9	128.5	132.7	128.8	126.1	131.7	127.5	130.1
Juin.....	131.0	132.1	137.7	133.3	129.7	136.2	131.3	134.3

Prix des services.—Les services absorbent approximativement 19 p. 100 des dépenses familiales qui figurent au calcul des nouveaux nombres-indices du coût de la vie du Bureau fédéral de la Statistique. Les tendances du coût de certains des services les plus importants à compter de la nouvelle période de base (1935-1939) sont indiquées au tableau 5.

5.—Nombres-indices du coût des services domestiques, 1940-1946
(1935-1939=100)

Énumération	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Tarif du gaz combustible pour usage ménager.....	106.7	104.1	105.1	106.1	105.1	105.1	105.1
Tarif de l'électricité pour usage ménager.....	103.5	103.0	102.8	97.7	94.3	90.9	91.6
Tarif du téléphone pour usage ménager.....	101.9	103.3	103.3	103.3	103.3	103.3	103.3
Tarif des tramways.....	100.1	100.1	100.1	100.1	100.0	100.0	100.0
Prix des chambres d'hôpital..	102.7	104.3	106.0	111.0	116.0	124.1	133.2

Section 3.—Nombres-indices des valeurs mobilières

Le cours des valeurs mobilières sert depuis longtemps à mesurer statistiquement les phénomènes économiques. Il est généralement sensible aux changements des conditions commerciales bien que cette caractéristique précieuse soit quelquefois infirmée, parce que ces mouvements peuvent souvent être très influencés par un intérêt spéculatif associé de très loin aux conditions économiques fondamentales. Ainsi, en 1928 et 1929, le cours des actions ordinaires a avancé bien au delà des niveaux indiqués par les profits réels ou prévus. Les tendances du cours de ces valeurs ont aussi différé des autres indices économiques durant la première et la seconde guerres mondiales.

Nombres-indices des actions ordinaires de portefeuilliste, 1946.—En 1945, le cours des actions ordinaires enregistre son augmentation la plus rapide depuis 1928-1929. L'indice des portefeuillistes de 123.5 en janvier 1946 est de 34.1 points plus élevé que celui de janvier 1945. Après ce mois, il vacille et d'un haut de 125.1 en avril 1946, il fléchit graduellement jusqu'au mois d'octobre 1946. Il est alors à 101.8. Il se reprend légèrement ensuite et s'établit à 106.4 à la fin de l'année.

6.—Nombres-indices mensuels des actions ordinaires de portefeuilliste, 1946
(1935-1939=100)

Mois	Total général	Total des banques	Genre de titres									
			Total des industries	Machinerie et outillage	Pulpe et papier	Minoterie	Huiles	Textiles, vêtement	Aliments et produits connexes	Boissons	Matériaux de construction	Mines industrielles
Janvier.....	123.5	121.6	116.0	188.2	252.6	130.6	90.0	183.7	127.8	357.6	149.0	106.1
Février.....	121.8	126.8	113.8	172.9	248.5	132.1	84.8	187.8	130.3	334.0	150.5	106.9
Mars.....	119.2	129.2	110.9	189.2	244.4	130.6	81.6	186.8	129.0	327.8	148.6	100.4
Avril.....	125.1	133.6	117.6	207.0	277.3	141.4	84.6	200.2	134.6	353.8	160.6	106.0
Mai.....	124.4	134.2	117.7	205.7	278.3	140.8	74.7	208.3	136.6	410.6	164.0	109.3
Juin.....	123.3	135.0	116.7	202.1	282.5	141.7	73.1	210.3	136.4	410.3	167.0	108.5
Juillet.....	119.1	135.3	112.6	190.0	266.1	140.0	71.8	206.4	134.0	430.2	157.3	100.1
Août.....	116.9	132.3	110.4	187.6	268.6	139.4	70.8	207.9	129.9	430.5	154.1	96.1
Septembre..	104.4	124.1	97.4	162.7	229.4	122.6	64.9	190.5	123.7	349.2	137.1	84.5
Octobre.....	101.8	124.7	95.0	166.0	233.3	123.0	63.2	182.1	122.8	330.9	133.9	81.6
Novembre..	102.5	129.8	95.3	173.7	235.1	122.7	63.1	180.7	121.0	314.3	134.9	83.6
Décembre..	106.4	133.5	99.3	180.2	250.0	123.9	63.6	181.8	123.3	317.1	138.4	92.1

6.—Nombres-indices mensuels des actions ordinaires de portefeuille, 1946—fin

Mois	Genre de titres			
	Services publics			
	Total des services publics	Transports	Téléphone et télégraphe	Energie et traction
Janvier.....	148.6	256.4	120.3	125.7
Février.....	146.0	249.7	122.2	122.7
Mars.....	142.4	229.6	126.5	121.7
Avril.....	145.4	233.8	123.2	124.8
Mai.....	140.7	224.1	134.1	117.8
Juin.....	138.4	234.0	135.6	110.0
Juillet.....	132.2	206.9	132.0	109.8
Août.....	130.3	197.5	131.5	109.9
Septembre.....	118.8	104.8	124.0	103.7
Octobre.....	114.1	150.8	114.8	103.8
Novembre.....	115.2	145.6	114.7	107.5
Décembre.....	118.3	148.7	118.9	110.3

Actions de priorité, 1946.—Le cours des actions de priorité en 1945 et durant les six premiers mois de 1946 continue son ascension presque ininterrompue depuis le dernier trimestre de 1942. Durant cette période, l'indice des actions privilégiées passe à 161.6. C'est l'indice le plus élevé de l'histoire de cette série qui remonte à janvier 1927. Il fléchit cependant après le mois de juin 1946 et s'établit à 153.5 à la fin de l'année.

7.—Nombres-indices mensuels des actions de priorité, 1927-1946

(1935-1939 = 100)

Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1927.....	123.2	123.6	123.9	123.8	123.6	123.2	123.6	125.2	126.4	130.0	133.7	134.9
1928.....	134.5	133.8	132.6	134.4	134.7	134.1	133.1	129.7	129.8	128.1	125.5	130.2
1929.....	129.6	130.4	128.8	125.8	125.8	126.4	126.4	127.4	126.8	124.1	120.4	121.1
1930.....	118.1	119.2	120.6	124.7	123.8	120.0	117.5	117.1	116.0	103.0	98.8	99.5
1931.....	100.4	100.6	101.6	95.1	89.0	87.6	86.6	83.4	77.4	77.1	80.2	76.0
1932.....	69.0	70.9	70.0	66.8	58.4	54.5	59.7	63.8	64.4	63.8	63.0	60.6
1933.....	59.8	59.8	57.1	57.1	65.9	70.6	74.7	74.4	73.6	72.0	71.3	72.6
1934.....	77.3	80.2	81.2	82.6	82.9	82.5	82.1	81.2	81.3	83.8	85.2	86.1
1935.....	88.7	89.0	85.9	83.5	82.5	82.5	84.0	85.5	83.5	83.8	87.5	89.0
1936.....	90.3	93.1	92.0	91.7	90.0	91.9	95.9	97.2	101.1	104.7	109.9	113.3
1937.....	119.7	121.1	123.8	124.4	120.9	119.8	119.9	122.4	109.8	99.2	98.9	97.7
1938.....	100.6	99.0	93.5	94.3	96.6	98.7	105.2	104.7	98.1	106.2	105.5	104.8
1939.....	102.5	101.8	101.2	95.2	95.3	98.8	100.1	97.7	100.5	107.4	108.7	110.1
1940.....	110.7	109.7	108.8	108.9	96.7	86.9	89.0	83.9	99.1	100.7	103.0	101.7
1941.....	101.4	97.6	98.7	97.9	96.3	96.8	98.5	100.0	103.2	102.2	102.6	100.7
1942.....	99.6	96.8	95.6	94.5	95.4	96.5	95.7	95.8	95.6	96.2	97.5	100.4
1943.....	102.7	105.5	106.4	108.2	110.1	113.3	117.3	117.8	118.0	118.2	115.3	115.8
1944.....	118.3	118.6	119.2	118.7	118.5	122.2	124.7	126.9	126.3	126.7	128.8	129.8
1945.....	131.8	132.1	130.9	130.3	132.4	137.2	138.0	137.8	139.4	142.5	145.0	146.6
1946.....	152.1	154.1	154.5	157.8	159.7	161.6	157.5	157.9	151.4	153.6	154.7	153.5

Nombres-indices pondérés des titres miniers.—Les nombres-indices mensuels des actions de mines d'or et de bas métaux sont donnés pour 1944-1946 au tableau 8.

8.—Nombres-indices pondérés mensuels des titres miniers, 1944-1946

(1935-1939 = 100)

Année et mois	Or	Bas métaux	Total	Année et mois	Or	Bas métaux	Total
1944				1945—fin			
Janvier.....	72.2	89.4	78.5	Juillet.....	88.0	101.1	93.1
Février.....	71.3	88.6	77.8	Août.....	89.7	99.4	93.7
Mars.....	70.1	86.5	76.0	Septembre.....	91.2	98.6	94.5
Avril.....	70.4	92.0	78.0	Octobre.....	96.2	101.1	98.8
Mai.....	69.2	93.0	77.5	Novembre.....	102.3	108.8	105.5
Juin.....	74.1	97.1	82.2	Décembre.....	104.0	113.8	108.2
Juillet.....	80.0	100.2	87.3	1946			
Août.....	78.4	97.3	85.3	Janvier.....	107.2	127.5	114.9
Septembre.....	77.3	98.7	84.9	Février.....	111.6	124.8	116.9
Octobre.....	75.6	99.8	84.1	Mars.....	101.3	119.9	108.4
Novembre.....	75.9	95.9	83.1	Avril.....	99.8	127.9	110.0
Décembre.....	74.4	91.6	80.6	Mai.....	94.2	130.4	107.0
1945				Juin.....	92.0	125.7	104.0
Janvier.....	80.5	93.9	85.6	Juillet.....	81.7	114.9	93.4
Février.....	87.3	98.2	91.7	Août.....	77.6	112.1	89.7
Mars.....	84.7	97.9	89.8	Septembre.....	71.1	101.0	81.6
Avril.....	85.3	98.6	90.5	Octobre.....	70.1	98.9	80.3
Mai.....	90.6	99.1	94.3	Novembre.....	73.1	101.9	83.3
Juin.....	92.2	102.7	96.5	Décembre.....	70.9	107.6	88.7

Section 4.—Nombres-indices du rendement des obligations

Les exigences exceptionnelles des années de guerre de 1914-1918 ont orienté les autorités fédérales vers le marché intérieur, domaine qui jusqu'alors avait servi principalement aux besoins des provinces et des municipalités. C'est donc aux sources provinciales et municipales seulement qu'il faut recourir pour obtenir des données historiques sur le rendement des obligations à long terme sur le marché intérieur avant 1914. Les émissions ontariennes depuis 1900 jusqu'ici ont été relevées* dans ce domaine et utilisées par le Bureau fédéral de la Statistique dans le calcul de son premier indice du rendement des obligations à long terme. La période relativement longue durant laquelle ces documents ont été conservés leur ajoute une valeur considérable.

Toutefois, depuis la guerre de 1914-1918, en raison de l'importance croissante des emprunts nationaux sur le marché domestique, il a été jugé opportun de compléter la série de l'Ontario par l'indice du rendement des obligations à long terme du Canada indiqué au tableau 9. Cette série (1935-1939 = 100) a été calculée à compter de 1937 sur la base des rendements d'une émission hypothétique à 15 ans à 3 p. 100. Les cotes des rendements hypothétiques sont calculées par la Banque du Canada.

* L'indice du rendement des obligations à long terme de l'Ontario est inscrit dans le bulletin mensuel du Bureau intitulé: *Prix et indices des prix*. On peut se le procurer chez le Statisticien du Dominion.

9.—Nombres-indices mensuels du rendement des obligations à long terme du Dominion du Canada, 1939-1946

(1935-1939 = 100)

Mois	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Janvier.....	97.3	109.3	100.6	99.4	98.8	97.3	96.7	90.0
Février.....	97.2	107.2	100.8	99.3	98.5	97.3	96.6	85.9
Mars.....	95.4	107.9	100.5	99.6	97.6	97.3	96.3	83.8
Avril.....	96.3	105.5	100.6	99.6	97.3	97.3	96.0	84.3
Mai.....	97.8	104.5	101.1	99.5	97.3	97.2	96.0	85.1
Juin.....	95.7	107.8	101.9	98.8	97.3	97.0	95.6	84.9
Juillet.....	96.0	107.0	101.5	98.7	97.3	97.0	94.6	85.1
Août.....	98.6	104.3	101.2	99.0	97.3	97.0	94.4	85.0
Septembre.....	117.0	103.1	100.3	99.4	97.3	97.0	94.6	84.9
Octobre.....	111.9	102.6	100.2	99.6	97.3	97.0	94.4	85.0
Novembre.....	108.4	101.9	99.1	99.6	97.3	97.0	93.9	85.0
Décembre.....	110.5	101.0	99.3	99.4	97.3	96.9	92.2	85.0

CHAPITRE XXV.—COMPTES NATIONAUX ET FINANCES PUBLIQUES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Richesse nationale et placements	980	SECTION 3. FINANCES PROVINCIALES.	1028
SECTION 1. RICHESSE NATIONALE.....	980	Sous-section 1. Recettes et dépenses des provinces.....	1028
SECTION 2. SITUATION DU CANADA EN MATIÈRE DE PLACEMENTS INTERNATIONAUX.....	980	Sous-section 2. Dette des provinces.....	1032
Partie II.—Comptes nationaux	986	SECTION 4. FINANCES MUNICIPALES ...	1035
Partie III.—Finances fédérales, provinciales et municipales.	994	Sous-section 1. Organisation et croissance des municipalités canadiennes	1035
SECTION 1. STATISTIQUES COLLECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES DE TOUS LES GOUVERNEMENTS.....	994	Sous-section 2. Propriété imposable par les municipalités.....	1037
SECTION 2. FINANCES FÉDÉRALES.....	999	Sous-section 3. Taxation municipale.	1039
Sous-section 1. Bilan du Dominion..	1000	Sous-section 4. Dette municipale.	1042
Sous-section 2. Recettes et dépenses.	1002	Partie IV.—Événements marquants dans le domaine de la taxation.	1046
Sous-section 3. Analyse du revenu provenant des taxes.....	1010	SECTION 1. IMPÔT SUR LE REVENU..	1047
Sous-section 4. Subventions et prêts aux provinces.....	1016	Sous-section 1. Statistiques des recouvrements.....	1048
Sous-section 5. Dette nationale.....	1020	Sous-section 2. Statistiques de l'impôt sur le revenu des particuliers..	1051
		Sous-section 3. Statistiques de l'impôt sur le revenu des corporations..	1053
		SECTION 2. TAXES SUR L'ESSENCE...	1054
		SECTION 3. DROITS SUCCESSORAUX..	1055

PARTIE I.—RICHESSSE NATIONALE ET PLACEMENTS

Section 1.—Richesse nationale

En raison de la situation économique anormale qui existe depuis les quinze dernières années, aucune estimation officielle de la richesse nationale n'a été faite depuis celle de 1933. Cette évaluation mesurait la situation économique au plus bas point de la dépression d'avant-guerre. Il n'est pas jugé opportun d'établir une autre base de la richesse nationale avant que la situation ne soit redevenue normale. Un court résumé de la situation a paru aux pp. 807-808 de l'*Annuaire* de 1942.

Section 2.—Situation du Canada en matière de placements internationaux*

Le Canada, par tradition, est l'un des principaux pays débiteurs. Son passif vis-à-vis des autres pays sous forme de capitaux étrangers placés au Canada dépasse sensiblement l'actif canadien à l'étranger. L'immobilisation des capitaux étrangers a joué un rôle important dans le développement du Canada. Avant la guerre de 1914-1918, le portefeuille britannique occupait la première place en matière de capitaux étrangers placés au Canada, mais durant cette guerre et durant les années

* Préparé par C. D. Blyth, chef, Section de la balance des paiements, Division de la statistique du commerce international, Bureau fédéral de la Statistique. Dans la mesure où le sujet s'applique à la balance des paiements internationaux, il est traité aux pp. 944-956. Des renseignements plus détaillés sont donnés dans *La balance canadienne des paiements internationaux, 1926-1945*, publiée par la Section des paiements, Bureau fédéral de la Statistique.

qui se sont écoulées entre les deux guerres, celui des Etats-Unis s'est gonflé rapidement et dès avant 1926, excédait de beaucoup les capitaux anglais immobilisés au Canada. Durant la guerre de 1939-1945, les placements américains augmentent davantage et, à la fin de la guerre, s'établissent à un nouveau maximum tandis que les placements britanniques au Canada se contractent rapidement à la suite du rapatriement de valeurs durant la guerre.

Bien que la balance de la dette canadienne envers les autres pays ait été sensiblement réduite durant la dernière guerre, le Canada, à la fin de 1945, reste un pays débiteur. Cette balance, à ce moment, est estimée à 3,750 millions environ, le passif brut envers les portefeuillistes étrangers étant de près de 7,500 millions et l'actif brut à l'étranger, de près de 3,750 millions si les disponibilités du Canada en dollars américains et en or et les crédits en dollars canadiens auprès des autres pays sont ajoutés aux placements des particuliers canadiens à l'étranger. Ceci se compare avec une dette extérieure nette de plus de 5 milliards à la fin de 1939 et de plus de 6 milliards en 1930.

Il existe des différences frappantes dans la contexture de l'actif et du passif internationaux du Canada. Une partie importante de l'avoir est la propriété du gouvernement canadien sous forme de soldes en espèces, or et prêts aux autres gouvernements. L'avoir des particuliers à l'étranger sous forme de titres et de biens étrangers appartenant à des compagnies et à des particuliers canadiens ne représente qu'une partie de la valeur globale de l'actif à la fin de 1945, tandis qu'en 1939, cet actif représentait la majeure partie du total. Dans le cas du passif canadien à l'étranger, il n'y a pas de dette inter-gouvernementale, bien qu'une portion considérable soit représentée par des obligations du gouvernement canadien de même que par des obligations ferroviaires et corporatives détenues par des étrangers. En plus de la forte portion contractuelle de la dette extérieure du Canada qui exige des versements réguliers d'intérêt, il y a la somme considérable d'intérêt résiduel des étrangers dans les entreprises canadiennes, dont une partie particulièrement importante revêt la forme de placements directs par des compagnies étrangères dans des succursales et filiales canadiennes.

D'importants changements se sont produits dans la position canadienne au point de vue du caractère géographique et de l'importance du numéraire. Les immobilisations étrangères totales au Canada en 1945 ont une valeur globale qui se rapproche du total de 1939, mais un pourcentage plus élevé du total de 1945 (70 p. 100) est représenté par des placements détenus aux Etats-Unis. Durant la même période, les disponibilités officielles du Canada en dollars américains et en or, si l'on peut être considéré comme un actif étranger, augmentent sensiblement à cause de leur convertibilité facile. En tenant compte de cet actif, la balance de la dette canadienne envers les Etats-Unis reste aux environs de 3 milliards. La balance débitrice du Canada, vis-à-vis du Royaume-Uni est abaissée à près d'un milliard si la dette du gouvernement, plus tard réglée lors du règlement des réclamations de guerre de mars 1945, entre le Canada et le Royaume-Uni en est exclue. Les principaux facteurs de la diminution de la dette nette de guerre ont été le rapatriement d'immobilisations britanniques au Canada et le prêt de 700 millions au Royaume-Uni en 1942 dont une somme de 561 millions était encore impayée à la fin de 1945. Depuis 1945, la balance de la dette est de nouveau réduite, principalement par les prélèvements du Royaume-Uni sur le nouvel emprunt de 1,250 millions, lesquels, à la fin de 1946, s'établissent à 540 millions. Mais, à la même date, le prêt de 1942 au Royaume-Uni est abaissé à 471.9 millions.

Le montant des placements nets atteint par le Canada par rapport à tous les autres pays d'outre-mer augmente de nouveau en 1946 à la suite de prélèvements nets de plus de 200 millions par les gouvernements étrangers qui reçoivent des crédits d'exportation.

Placements britanniques et étrangers au Canada.—A la fin de 1945, la valeur totale des placements britanniques et étrangers au Canada est estimée à 7,095 millions. Les placements détenus au Royaume-Uni ont une valeur comptable estimative de 1,766 millions; ce chiffre comprend les placements de britanniques et certains placements détenus au Royaume-Uni par des mandataires au nom de personnes domiciliées en d'autres pays. La valeur comptable des placements détenus aux Etats-Unis à la fin de 1945 est de 4,982 millions. Bien qu'en général ce total indique une propriété américaine, il comprend un montant indéterminable de titres détenus aux Etats-Unis par des mandataires pour le compte de personnes domiciliées en d'autres pays. Ce qui reste des capitaux étrangers placés au Canada, 347 millions, appartient à d'autres pays d'outre-mer. Les placements totaux de ces autres pays au Canada comprend donc le montant de 347 millions plus des montants indéterminables compris dans les totaux britanniques et américains indiqués ci-dessus.

A la fin de 1945, 43 p. 100 environ des capitaux étrangers au Canada, comparativement à 56 p. 100 en 1939, sont représentés par des obligations. Le déclin proportionnel est même plus prononcé dans le cas des placements britanniques au Canada à cause du rapatriement officiel d'obligations du Dominion et des chemins de fer Nationaux du Canada, mais le pourcentage de capitaux américains placés sous forme d'obligations est de même moins élevé qu'en 1939 même si l'avoir total en obligations canadiennes aux Etats-Unis a augmenté d'un montant estimatif de 2,095 millions en 1939 à 2,357 millions en 1945. La proportion du total des obligations canadiennes impayées représentée par des obligations détenues aux Etats-Unis est toutefois beaucoup moins élevée en 1945 qu'en 1939 à cause de l'envergure du financement de guerre du gouvernement fédéral au moyen de la vente d'obligations canadiennes. A la fin de 1939, les obligations canadiennes détenues aux Etats-Unis représentent environ 21 p. 100 du total impayé de près de 10 milliards. A la fin de 1945, l'avoir américain s'élève à près de 11 p. 100 du total impayé de plus de 22 milliards d'obligations canadiennes.

Le total des placements forains dans des entreprises canadiennes, à l'exclusion des chemins de fer Nationaux du Canada, augmente de 4,241 millions à 4,790 millions mais, si on ajoute l'avoir forain estimatif en obligations des chemins de fer Nationaux du Canada, les immobilisations étrangères brutes dans des entreprises canadiennes n'augmente que de 4,935 millions à 5,154 millions. Cette augmentation dans le domaine moins étendu de l'industrie et du commerce privés est minime par rapport à l'augmentation considérable des capitaux employés par l'industrie canadienne durant la guerre, augmentation dont la majeure partie a été financée par des sources canadiennes.

Les placements directs des entreprises américaines dans des succursales, filiales et compagnies à direction américaine représentent un groupe important des immobilisations américaines au Canada. La valeur globale de ces immobilisations directes est élevée; elle s'établit à 2,300 millions dans près de 2,000 entreprises différentes à la fin de 1945 au regard de 1,881 millions à la fin de 1939, soit une augmentation de 22 p. 100 au cours des six années de guerre. Cette augmentation, si remarquable

soit-elle en comparaison du déclin modéré de ce groupe de placements au cours de la décennie qui a précédé la guerre, n'en est pas moins faible au regard de la hausse rapide de la valeur des placements directs des Etats-Unis au Canada entre 1926 et 1930.

Plus de la moitié (1,285 millions) des placements directs des Etats-Unis au Canada sont faits dans les manufactures. La valeur totale de ces compagnies à direction américaine dans le domaine manufacturier représente près d'un tiers des immobilisations totales dans les manufactures canadiennes. Dans le domaine plus large de l'entreprise canadienne (tous les établissements industriels, miniers et commerciaux y compris les chemins de fer et les services publics), la proportion de placements des compagnies à direction américaine est beaucoup moins élevée; elle est peut-être d'un cinquième environ dans le moment. Toutefois, le pourcentage élevé de compagnies à direction américaine dans le domaine manufacturier canadien ne doit pas être interprété comme une indication de la prédominance américaine dans l'industrie canadienne en général parce que les immobilisations directes sont largement réparties entre un grand nombre de compagnies et le pourcentage de compagnies à direction américaine varie considérablement dans les différentes industries. Dans certaines industries telles que les manufactures d'automobiles, les articles en caoutchouc, les appareils électriques et le raffinage du pétrole, aussi bien que dans les métaux non ferreux et les industries chimiques, ces compagnies prédominent. Dans d'autres, elles n'ont pas la même importance et il existe un grand nombre d'autres industries et de commerces où la majorité des principaux établissements sont canadiens. Ces industries comprennent l'industrie primaire du fer et de l'acier, les tissus de coton et le commerce. Dans d'autres branches de l'industrie, si la proportion de compagnies à direction américaine est élevée, ces compagnies, en général, se partagent néanmoins le domaine avec l'entreprise canadienne comme dans le cas des industries de la pulpe et du papier et des mines.

Les placements britanniques totaux au Canada en 1945, qui s'établissent à 1,766 millions, y compris certains placements détenus au Royaume-Uni pour des propriétaires domiciliés ailleurs, se répartissent à peu près également entre les placements de portefeuille, 1,313 millions, les placements directs, 368 millions et les placements divers, 85 millions. La forte diminution des placements britanniques au Canada durant la guerre se produit en majeure partie dans les valeurs de portefeuille, notamment les obligations du gouvernement canadien et des chemins de fer Nationaux du Canada. Plus de la moitié des placements de portefeuille encore détenus en 1945 se composent d'obligations vendues au public par des compagnies canadiennes et qui ont une valeur comptable au pair de 745 millions, la majeure partie étant représentée par des titres ferroviaires. L'avoir en obligations provinciales, municipales et corporatives canadiennes représente une valeur au pair estimative de 588 millions en 1945; il comprend des montants relativement peu élevés d'obligations classées dans le groupe des placements directs. Une proportion élevée de placements directs dans les succursales et filiales se concentre dans certains domaines des affaires dont l'assurance, les textiles et certaines autres industries de denrées de consommation.

Les immobilisations au Canada de pays autres que le Royaume-Uni et les Etats-Unis et qui peuvent être établies directement, sont estimées à 347 millions de dollars en 1945 au regard de 286 millions en 1939. Il faut ajouter à ces totaux des montants appréciables de placements détenus au Royaume-Uni et aux Etats-Unis et dont les propriétaires sont vraisemblablement ailleurs.

1.—Estimation des capitaux britanniques et étrangers placés au Canada, selon le genre de placement, au 31 décembre 1926, 1930, 1933, 1939 et 1945

(En millions de dollars)

Genre de placement	1926	1930	1933	1939	1945 ¹
Valeurs des gouvernements—					
Fédéral.....	638.0	682.0	751.9	823.0	726.0
Provinciaux.....	421.6	592.3	571.7	536.0	619.0
Municipaux.....	374.1	431.5	394.4	344.0	312.0
Totaux, valeurs des gouvernements.....	1,433.7	1,705.8	1,718.0	1,703.0	1,657.0
Services publics—					
Chemins de fer.....	1,938.4	2,244.3	2,244.7	1,870.6	1,601.0
Autres.....	394.5	633.4	625.4	549.4	495.0
Totaux, services publics.....	2,332.9	2,877.7	2,870.1	2,420.0	2,096.0
Manufactures.....	1,198.3	1,573.0	1,421.6	1,445.2	1,816.0
Mines et fonderies.....	219.1	334.1	338.5	329.1	400.0
Commerce.....	149.8	202.9	191.5	139.3	227.0
Institutions financières.....	343.6	542.9	479.6	472.7	546.0
Autres entreprises.....	65.2	82.4	75.2	69.0	69.0
Divers actifs.....	260.0	295.0	270.0	285.0	284.0
Totaux, placements.....	6,062.6	7,613.8	7,364.5	6,913.3	7,095.0
Royaume-Uni.....	2,636.3	2,706.3	2,682.8	2,475.0	1,766.0
Etats-Unis.....	3,196.3	4,659.5	4,491.7	4,151.4	4,982.0
Autres pays.....	170.0	188.0	190.0	286.0	347.0

¹ Sujet à révision.

2.—Estimation des capitaux britanniques et étrangers placés au Canada, selon le genre de placement et la répartition estimative des valeurs détenues, le 31 décembre 1945¹

(En millions de dollars)

NOTE.—Les actions ordinaires et privilégiées sont indiquées d'après la valeur comptable inscrite au bilan des sociétés émettrices, les obligations sont évaluées au pair, le passif en monnaie étrangère étant converti en dollars canadiens au pair du change.

Genre de placement	Répartition estimative des valeurs détenues par des capitalistes			Total des capitaux détenus à l'étranger
	du Royaume-Uni ²	des Etats-Unis ²	d'autres pays	
Valeurs des gouvernements—				
Fédéral.....	682.0	néant	44.0	726.0
Provinciaux.....	574.0	40.0	5.0	619.0
Municipaux.....	194.0	112.0	6.0	312.0
Totaux, valeurs des gouvernements.....	1,450.0	152.0	55.0	1,657.0
Services publics—				
Chemins de fer.....	720.0	809.0	72.0	1,601.0
Autres.....	373.0	93.0	29.0	495.0
Totaux, services publics.....	1,093.0	902.0	101.0	2,096.0
Manufactures.....	1,479.0	297.0	40.0	1,816.0
Mines et fonderies.....	318.0	63.0	19.0	400.0
Commerce.....	165.0	57.0	5.0	227.0
Institutions financières.....	285.0	205.0	56.0	546.0
Autres entreprises.....	62.0	5.0	2.0	69.0
Divers actifs.....	130.0	85.0	69.0	284.0
Totaux, placements.....	4,932.0	1,766.0	347.0	7,095.0

¹ Sujet à révision.² Comprend certains capitaux détenus par des représentants au Royaume-Uni et aux Etats-Unis de personnes d'autres pays.

Avoir canadien à l'étranger.—L'avoir canadien à l'étranger en 1945 est beaucoup plus considérable au total et diffère en contexture que celui de 1939 et les années antérieures: il passe de 1,865 millions en 1939 à 3,715 millions en 1945. Le changement le plus sensible est l'augmentation des disponibilités officielles qui se composent principalement de soldes en dollars américains et en or et ont une valeur de 1,667 millions en dollars canadiens, en 1945. L'or fait partie de ces totaux en raison de sa convertibilité facile en dollars américains et, partant, de sa comparabilité aux autres réserves en espèces. Un autre changement prononcé a été l'augmentation du crédit total non utilisé du gouvernement canadien auprès d'autres pays, lequel s'élève à 707 millions environ au regard de 31 millions en 1939. Ce total comprend des crédits d'exportation en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation et des avances d'environ 105 millions; une somme approximative de 561 millions, à recouvrer du prêt de 1942 au Royaume-Uni; et des prêts d'environ 41 millions aux gouvernements étrangers. La valeur augmente aussi des placements directs canadiens dans des entreprises de l'étranger; elle s'établit à 720 millions environ. Par contre, les capitaux de portefeuille en valeurs étrangères détenus au Canada tombent rapidement de 719 millions en 1939 à 621 millions en 1945. Ce déclin est moindre que la vente totale de ces valeurs par des portefeuillistes particuliers durant la période parce que la valeur comptable des actions américaines encore détenues en 1945 augmente considérablement.

3.—Avoir canadien à l'étranger, 1939, 1939 et 1945

NOTE.—Moins les placements des compagnies d'assurance

(En millions de dollars)

Détail	1930	1939	1945 ¹
Placements directs dans des entreprises extérieures.....	443	671	720
Avoir de portefeuille en valeurs étrangères.....	842	719	621
Crédits du gouvernement.....	31	31	707
Avoir net extérieur des banques canadiennes.....	180	2	2
Réserves disponibles officielles ²	2	444	1,667
Total, avoir canadien à l'étranger.....	1,496	1,865	3,715

¹ Sujet à révision. ² Non disponible.

³ Comprend l'encaisse-or, qui, à la fin de 1945, a une valeur de 383 millions en dollars canadiens.

Les placements directs et de portefeuille représentent en majeure partie les placements privés des compagnies et des particuliers canadiens à l'étranger. Ils s'établissent à 1,341 millions de dollars à la fin de 1945. La majeure partie de ces placements, soit 864 millions, sont des placements aux États-Unis, tandis que les placements au Royaume-Uni s'élèvent à 107 millions, dans les autres pays de l'Empire, à 88 millions et dans d'autres pays étrangers, à 282 millions. Ces chiffres ne comprennent pas les placements à l'étranger des compagnies d'assurance et des banques canadiennes, ni l'avoir officiel tel que soldes de caisse, or et crédits intergouvernementaux ci-dessus mentionnés. Ils ne comprennent pas non plus des montants relativement peu élevés de placements divers tels que placements en biens immobiliers, hypothèques, etc. qui ne sont pas représentés par des valeurs et qu'il est difficile d'évaluer.

4.—Estimation des capitaux canadiens placés à l'étranger, le 31 décembre 1945¹

NOTA.—Ne sont pas inclus les placements des compagnies d'assurance et des banques et les crédits et réserves disponibles de gouvernement. L'avoir en actions est calculé d'après la valeur comptable indiquée dans les livres des compagnies émettrices; l'avoir en obligations est calculé à sa valeur au pair. Les monnaies étrangères ont été converties en dollars canadiens selon les valeurs courantes du marché.

Endroit de placement	Placements directs	Placements de portefeuille			Total des placements
		Actions	Obligations	Total	
Etats-Unis.....	455	317	92	409	864
Royaume-Uni.....	54	26	27	53	107
Autres pays de l'Empire.....	69	7	12	19	88
Autres pays étrangers.....	142	104	36	140	282
Totaux.....	720	454	167	621	1,341

¹ Sujet à révision.

PARTIE II.—COMPTES NATIONAUX*

Dans les comptes nationaux, les principes ordinaires de comptabilité sont employés pour décrire les transactions qui s'opèrent dans l'ensemble du pays. Il est possible, tout comme pour la tenue des comptes d'un commerce quelconque durant une certaine période, de relever toutes les transactions économiques du pays. Les statistiques qui en résultent sont de toute première importance dans l'analyse d'un grand nombre des problèmes tels que l'écoulement et les salaires auxquels les gouvernements aussi bien que l'entreprise et le travail ont à faire face. Elles servent à vérifier le degré de prospérité ou de dépression et à prévoir les tendances économiques futures.

Les comptes nationaux présentés ici comprennent: le revenu national net au coût des facteurs, le produit national brut et la dépense aux prix du marché et le revenu personnel. En outre, une répartition provinciale est donnée des salaires, des gages et du revenu supplémentaire du travail ainsi que du revenu net de l'entreprise non corporative, de l'agriculture et autre. Des analyses plus détaillées des comptes nationaux sont en préparation. Elles comprendront des comptes distincts pour les différents secteurs de l'économie, le secteur commercial, les ménages, les gouvernements, etc.

Revenu national net au coût des facteurs.—Le revenu national net au coût des facteurs ou, en deux mots, le revenu national, mesure le gain des Canadiens qui découle de l'activité productive durant une certaine période. Dans le cas présent, il s'agit de l'année civile. Toute l'activité qui se traduit par des denrées et des services s'appelle "activité productive". Des personnes différentes jouent des rôles différents dans cette activité et leur gain est classé en conséquence. Un grand nombre d'entre elles engagent leur main-d'œuvre à titres divers, tels que mineurs, aides de ferme, commis, instituteurs, gérants, etc. La rétribution de ces services s'appelle revenu du travail. Ce revenu comprend les salaires, les gages et les suppléments tels que la pension et les allocations de subsistance ainsi que les contributions des employeurs aux caisses de pension et d'assurance sociale. D'autre part, les placements de capitaux donnent l'autre catégorie importante de revenu. Certaines personnes prêtent des capitaux en achetant des obligations ou au moyen de prêts hypothécaires ou simplement en déposant leur argent à la banque; d'autres placent leur avoir en achetant des actions corporatives ou des biens immeubles. Leur rétribution est appelée revenu de placement; elle comprend l'intérêt, le loyer

* Préparé sous la direction de C. M. Isbister, économiste en chef et directeur de la Division centrale de recherches et de développement, Bureau fédéral de la Statistique.

et les bénéficiaires des corporations, y compris les entreprises d'Etat. Comme seul le gain des Canadiens domiciliés au pays entre en ligne de compte, le revenu de placement allant à l'étranger est exclu tandis que le revenu de placement reçu de l'étranger est inclus. Un certain nombre de personnes placent leur argent dans des entreprises qu'elles exploitent seules ou avec l'aide de main-d'œuvre engagée. La rétribution de leurs services est appelée revenu net de l'entreprise non incorporée. C'est un mélange de revenu du travail et de revenu de placement.

En général, seul le revenu monétaire tiré de la production de denrées et de services destinés à être vendus est inclus. Si ces denrées et ces services sont consommés à la maison (par exemple, les services des maîtresses de maison) aucun revenu correspondant n'est indiqué.

Dans plusieurs cas importants, la méthode est étendue et comprend une estimation des revenus qui ne déterminent aucun mouvement monétaire. Ces revenus reçus en "nature" comprennent la valeur estimative de la nourriture et des vêtements donnés aux membres des forces armées; la pension et autres allocations reçues en nature par les employés (évaluées en général à ce qu'il en coûte à l'employeur); la valeur locative des maisons occupées par leurs propriétaires; et certains produits retenus par les vendeurs pour leur propre consommation, tels que les aliments produits et consommés sur la ferme (évalués à leur valeur marchande).

Si les comptes nationaux comprennent certains revenus autres que les revenus monétaires, ils excluent par ailleurs certaines recettes monétaires. Les profits et les pertes d'établissement, par définition, sont exclus. En outre, un certain nombre de paiements en espèces au sein de l'économie sont classés comme "paiements de transfert" parce qu'ils ne découlent pas de la production courante de denrées et de services et ne peuvent être appelés gain découlant de l'activité productive. Ces paiements comprennent certaines choses telles que les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage, les gratifications de guerre et l'intérêt sur la dette d'Etat qui n'a pas été contractée en vue de financer la dette active.

Tout ce qui constitue le revenu national est indiqué avant déduction des impôts sur le revenu. Le total équivaut à la valeur nette de la production et ses fluctuations durant une certaine période sont un excellent indice de la situation économique. Le revenu national passe de 3,940 millions en 1938 à 9,685 millions en 1944, augmentation de 146 p. 100. Dans le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix, le revenu global fléchit légèrement à 9,212 millions en 1946, ce qui est encore de 134 p. 100 au-dessus du niveau de 1938. Le niveau élevé d'activité économique en temps de paix reflète les grands progrès accomplis durant la guerre dans le domaine de l'emploi et de la production industrielle. Il faut se rappeler toutefois que cette expansion reflète aussi bien une hausse de prix qu'une augmentation de la production réelle.

Le classement du revenu national selon sa répartition fait ressortir des renseignements intéressants et utiles. Les quatre principaux composants, indiqués au tableau 1, sont les salaires et gages, la solde et les allocations militaires, le revenu de placement et le revenu net de l'entreprise non corporative, de l'agriculture et autre. Les salaires et les gages de même que les soldes et allocations militaires absorbent 61 p. 100 du total en moyenne durant la période de 1938 à 1946 inclusivement, tandis que le revenu de placement en absorbe 20 p. 100 et le revenu net de l'entreprise non corporative, 19 p. 100. Ces proportions varient un peu

d'une année à l'autre mais pas suffisamment pour qu'il faille en tenir compte. Il convient de remarquer que le petit changement dans la part relative de chaque catégorie ne fournit par lui-même aucun renseignement sur les fluctuations du gain *per capita* dans les divers genres de services productifs. Par exemple, une augmentation de salaires et de gages peut être due à une augmentation du nombre de personnes employées, tandis qu'un changement proportionné dans le revenu de placement ou dans le revenu net de l'entreprise non corporative peut découler d'un nombre constant ou fléchissant de personnes. Bref, il importe de connaître le nombre de personnes qui tirent un revenu dans chaque catégorie avant de pouvoir déterminer le revenu *per capita* dans ces catégories.

Même des renseignements supplémentaires ne permettraient pas de distinguer entre les changements dans la *répartition du revenu selon l'importance* et les changements dans les parts de revenu. Au sein de chaque catégorie de revenu, il existe de grandes différences dans l'importance de chaque revenu. Le total des salaires, des gages et du revenu supplémentaire du travail comprend des particuliers qui touchent un salaire de, disons, 20,000 dollars et d'autres qui reçoivent des gages de 1,000 dollars. De plus, plusieurs personnes reçoivent des revenus de plusieurs genres en touchant, en plus de leur salaire, des dividendes sur des actions ou de l'intérêt sur des obligations.

Il serait utile de classer le revenu national par région et par industrie. Il n'existe présentement que suffisamment de renseignements pour établir la répartition des salaires et gages et du revenu supplémentaire du travail ainsi que du revenu net de l'entreprise non corporative, de l'agriculture et autre, entre les provinces pour les années écoulées depuis 1938 jusqu'à 1944 inclusivement. Les chiffres de 1939 à 1944 sont donnés au tableaux 3 et 4 respectivement.

Produit national brut aux prix du marché.—Le produit national brut étant calculé aux prix du marché, diffère du revenu national en ce qu'il comprend les déductions pour la dépréciation et les taxes directes.

La valeur marchande des denrées et des services produits chaque année peut se répartir entre divers frais de production y compris les profits. Le produit national brut aux prix du marché est donc défini comme étant la valeur de toutes les denrées et tous les services produits en une année quelconque par le travail, le capital et l'entreprise de Canadiens domiciliés au pays, mesurée au moyen d'un calcul de tous les *frais* que suppose la production. Ces frais comprennent le revenu du travail, le revenu de placement et le revenu net de l'entreprise non corporative, c'est-à-dire le revenu national global et, en outre, les taxes indirectes et les déductions pour dépréciation. Les taxes indirectes telles que les taxes de vente, d'accise et immobilières sont traitées comme des frais d'entreprise et doivent, en conséquence, être incluses. Quant à certaines subventions versées par les gouvernements, il est acquis qu'elles permettent au public en général d'acheter des denrées et des services à des prix moins élevés qu'autrement ou qu'elles soutiennent le gain des producteurs. Les subventions dont bénéficie ainsi la population sont donc traitées comme des contre-poids aux taxes indirectes perçues par le gouvernement. Les réserves pour dépréciation et autres réserves semblables sont des éléments de frais d'entreprise. Elles sont nécessairement ajoutées pour donner le produit national brut aux prix du marché.

Les achats de matières brutes et autres denrées et services entre établissements ne figurent pas comme tels dans les calculs. La production de ces denrées et de ces

services crée des frais qui ont déjà été comptés dans le calcul général de tous les frais de la production. A ce point de vue, le produit national brut est appelé un total *consolidé*.

Comme le produit national brut embrasse toute l'activité économique de production, il en ressort des renseignements utiles sur l'évolution de l'économie en général. Il est important par lui-même et en fonction du revenu national. L'expansion formidable de la production, provoquée par l'impulsion de la demande de guerre, est illustrée par l'augmentation de 132 p. 100 du produit national brut qui passe de 5,075 millions de dollars en 1938 à 11,771 millions en 1944. Les estimations provisoires de 1946 indiquent que le total atteint 11,129 millions, soit 119 p. 100 de plus qu'en 1938. Il convient toutefois de remarquer que le produit national brut, tout comme le revenu national, est calculé en dollars courants. Il réagit donc aux fluctuations de prix et aux modifications qui s'opèrent dans la production réelle. Les renseignements actuels ne permettent pas de porter un jugement précis sur le degré de changement, dans le produit national brut, qui est attribuable à la hausse des prix et sur le degré qui est attribuable aux modifications qui se produisent dans la production réelle. Le fait cependant que de 1938 à 1946 l'indice des prix de gros ait augmenté de 38 p. 100 tandis que le coût de la vie a augmenté de 21 p. 100 peut donner quelque indication.

Dépense nationale brute aux prix du marché.—Il faut de quelque façon écouler les denrées et les services produits durant une période. Ils sont vendus au pays ou à l'étranger ou ils sont versés aux inventaires. La dépense nationale brute se définit comme étant la valeur marchande de toutes les denrées et tous les services produits par le travail, le capital et l'entreprise des Canadiens domiciliés au pays au cours d'une année, mesurée au moyen d'une comptabilité nationale codifiée des ventes de ces denrées et services, y compris les modifications d'inventaire. Elle mesure donc le même total que celui du produit national brut, mais d'une façon différente.

Si toutes les entreprises publiaient des comptes exacts sur une base uniforme, les deux totaux statistiques, produit national brut et dépense nationale brute, seraient, de fait, égaux. En pratique, tel n'est pas le cas. Les comptes nationaux doivent résumer les transactions d'entreprises qui ne tiennent pas toutes des comptes exacts et uniformes, de même que celles des ménages, des fermes et de petites exploitations qui ne tiennent peut-être pas de comptes du tout. Pour ces raisons et pour d'autres, un écart entre les deux totaux est inévitable, mais, en tenant compte de l'envergure du calcul, il est intéressant de remarquer jusqu'à quel point l'équilibre peut être atteint.

La dépense nationale brute peut être divisée en quatre composants principaux: (1) dépenses des consommateurs; (2) dépenses de l'Etat; (3) placements bruts au pays (dépenses d'entreprise au compte-capital); et (4) dépenses nettes à l'étranger.

Les dépenses des consommateurs (dépenses personnelles en denrées de consommation et services, tableau 2, article 1) comprennent les dépenses des personnes domiciliées au Canada en denrées de consommation et services au sens ordinaire du mot sauf que les frais de logement sont exclus et ajoutés aux placements bruts au Canada. Les autres biens durables de consommation tels que les automobiles et les réfrigérateurs font partie des dépenses des consommateurs.

Les dépenses de l'Etat (tableau 2, article 2) comprennent toutes les dépenses en denrées et services faites par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Le total tombe dans deux grands groupes: (1) dépenses de l'Etat en services (mesurées par les salaires, les gages et l'intérêt); et (2) l'achat par l'Etat de produits commerciaux. Les dépenses de guerre et autres sont indiquées séparément. Il faut remarquer que les décaissements de l'Etat autres que pour des denrées et des services ne figurent pas ici, par exemple, les allocations familiales et les gratifications aux anciens soldats.

Les placements bruts au pays (Tableau 2, article 3) se divisent en deux: (1) dépenses en nouvelles usines et nouvel outillage, y compris la construction résidentielle et commerciale, aussi bien que les dépenses de renouvellement d'usine et d'outillage; et (2) les modifications nettes dans les stocks. Les placements des entreprises d'Etat telles que les chemins de fer Nationaux du Canada et la Commission hydroélectrique de l'Ontario figurent ici.

Les ventes aux consommateurs, au commerce, au gouvernement et aux étrangers comprennent la valeur des denrées et des services importés. Dans la mesure où les importations sont le produit du travail, du capital et de l'entreprise étrangers et non canadiens, elles doivent être exclues de la dépense nationale brute. Pour y parvenir, il suffit de soustraire les dépenses courantes à l'étranger (y compris le revenu des placements versés à l'étranger). D'autre part, les rentrées courantes de l'étranger (y compris le revenu des placements reçu de l'étranger) font partie de la dépense nationale brute. Le résultat de ces deux derniers ajustements est d'incorporer à la dépense nationale brute seulement, la balance étrangère nette au compte courant (tableau 2, article 4 moins article 5.)

Les ventes de matières premières et autres denrées entre les commerces ne figurent pas comme telles parce qu'elles font déjà partie de la valeur marchande des composants ci-dessus énumérés. Par exemple, le prix courant d'une automobile vendue par la maison A comprend la valeur des pneus achetés de la maison B. La valeur de ces pneus n'est pas comptée une seconde fois dans le calcul de la dépense nationale brute. A ce point de vue, les ventes qui figurent à la dépense nationale brute sont désignées comme ventes *consolidées*.

L'analyse de la répartition de la dépense nationale donnée au tableau 2 révèle l'augmentation extraordinaire de la proportion du produit national qui est absorbée par les dépenses d'Etat et la mesure dans laquelle cette augmentation repose sur le matériel de guerre. En 1938, les achats du gouvernement représentaient 14 p. 100 de la dépense nationale. En 1944, cette proportion touchait 43 p. 100. Durant l'année de transition de 1946, les dépenses de guerre du gouvernement sont très fortement réduites. Le déclin est contre-balançé en grande partie par les dépenses des consommateurs et du commerce, tandis que les exportations, soutenues par les prêts du gouvernement, se maintiennent à un niveau élevé. Les dépenses des consommateurs augmentent en raison de la contraction des programmes d'épargne de temps de guerre, du volume plus considérable de marchandises disponibles et d'une augmentation prononcée du revenu personnel (voir p. 991). Le commerce dépense de fortes sommes pour la reconversion d'usines et d'outillage et pour la réfection des stocks épuisés. Le problème pour le moment est de savoir si la demande effective se maintiendra à un niveau suffisamment élevé dans les secteurs non gouvernementaux, sous forme de dépenses des consommateurs, de placements commerciaux et d'exportations, pour continuer de contre-balançer les dépenses d'Etat. Ceci est essentiel au maintien de l'emploi intégral.

Revenu personnel.—Une partie du revenu national n'est pas versée aux particuliers. Les profits non distribués, les taxes sur les bénéfices corporatifs et les profits des entreprises d'Etat sont dans cette catégorie. Ce qui reste du revenu national est versé aux personnes sous forme de salaires et gages, de revenu net de l'entreprise non corporative, de l'agriculture et autre, de loyers, de dividendes et autres formes semblables. En additionnant aux rentrées personnelles qui ne représentent pas des paiements pour activité productive (i.e. paiements de transfert) la partie versée du revenu national, on obtient le revenu global appelé "revenu personnel"

En 1938, le revenu personnel s'élevait à 3,973 millions de dollars tandis qu'en 1945 il s'établit à 8,814 millions, soit une augmentation de 122 p. 100. Dans l'année de transition de 1946, ce chiffre atteint 9,172 millions. L'augmentation est due ici à l'augmentation des paiements de transfert effectués par le gouvernement à des particuliers sous forme de gratifications de guerre, de crédits de rétablissement et d'allocations familiales.

Une partie du revenu personnel est absorbée par les taxes directes, une autre est dépensée en denrées et services tandis que le reste est épargné. Le montant global du revenu personnel moins les taxes directes est appelé "revenu disponible". Les dépenses des consommateurs dépendent d'un certain nombre de facteurs dont le montant des épargnes antérieures, les facilités de crédit et le niveau des prix. Mais elles dépendent surtout du revenu disponible. En conséquence, cette somme globale devient très utile quand il s'agit de prévoir l'ampleur du produit national brut et de l'emploi. Un tableau est en préparation qui répartira le revenu personnel entre les taxes, les dépenses des consommateurs et les épargnes.

1.—Revenu national net au coût des facteurs et produit national brut aux prix du marché 1939-1946

Nota.—Les chiffres de 1938 sont donnés à la p. 908 de l'Annuaire de 1946;

(En millions de dollars)

Détail	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945 ¹	1946 ²
Salaires, gages et revenu supplémentaire du travail.....	2,540	2,860	3,529	4,233	4,790	4,969	4,865	5,112
Soldes et gratifications militaires...	32	193	386	641	910	1,068	1,132	315
Revenu des placements.....	782	1,110	1,518	1,765	1,809	1,785	1,916	1,776
Revenu net de l'entreprise non corporative, agricole et autre.....	867	949	1,061	1,638	1,560	1,863	1,674	2,009
Totaux, revenu national net au coût des facteurs.....	4,221	5,112	6,514	8,277	9,069	9,685	9,587	9,212
Taxes indirectes moins les subventions.....	743	843	1,062	1,092	1,125	1,125	1,006	1,237
Déductions pour la dépréciation et et frais d'entreprises semblables...	528	581	684	771	819	771	711	756
Erreur résiduelle de l'estimation pour concordance avec le tableau 2	+3	+92	+75	+156	+111	+190	+174	-76
Totaux, produit national brut aux prix du marché.....	5,495	6,628	8,335	10,296	11,124	11,771	11,478	11,129

¹ Sujet à révision.

² Provisoire.

2.—Dépense nationale brute aux prix du marché, 1938-1946

(En millions de dollars)

Détail	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945 ¹	1946 ²
Dépense des particuliers pour marchandises de consommation et services.....	3,700	3,799	4,293	4,956	5,511	5,896	6,268	6,824	7,383
Dépenses du gouvernement									
a) Pour la guerre—marchandises et services, à l'exception de l'aide mutuelle.....	37	75	583	1,209	2,330	3,114	3,336	1,816	735
— Aide mutuelle, etc.....	—	—	—	—	1,002	518	961	1,041	290
b) Non pour la guerre.....	682	703	661	665	683	697	764	850	1,000
Placements bruts au pays—									
a) Usines et outillage.....	505	490	667	842	689	571	657	823	1,100
b) Inventaires—									
Commission du blé.....	88	94	5	-39	35	110	-7	-212	-33
Autres.....	-55	215	337	280	104	-267	-37	-166	308
Recettes courantes de l'étranger pour marchandises et services, l'aide mutuelle non comprise, etc. ³	1,363	1,452	1,802	2,464	2,373	3,456	3,558	3,590	3,225
Déduire dépenses courantes à l'étranger pour marchandises et services.....	-1,261	-1,331	-1,627	-1,967	-2,275	-2,858	-3,539	-2,914	-2,865
Erreur résiduelle de l'estimation pour concordance avec le tableau 1.....	+16	-2	-93	-75	-158	-111	-190	-174	+76
Totaux, dépense nationale brute aux prix du marché.....	5,075	5,495	6,628	8,335	10,296	11,124	11,771	11,478	11,139

¹ Sujet à révision. ² Provisoire. ³ En plus de l'exclusion de l'aide mutuelle, des ajustements peu importants ont été faits dans les chiffres des recettes courantes; voir tableaux 1 à 3 de la section sur la balance canadienne des paiements internationaux, pp. 952-954.

3.—Salaires, gages et revenu supplémentaire du travail, par province, 1939-1944

NOTA.—Les chiffres de 1938 paraissent à la page 908 de l'Annuaire de 1946.

(Millions de dollars)

Province ou territoire	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Ile du Prince-Edouard.....	8	8	10	10	12	13
Nouvelle-Ecosse.....	100	115	144	178	207	220
Nouveau-Brunswick.....	67	75	90	106	120	131
Québec.....	673	759	960	1,176	1,351	1,418
Ontario.....	1,073	1,227	1,526	1,807	2,017	2,063
Manitoba.....	142	153	180	201	219	235
Saskatchewan.....	101	109	123	136	149	163
Alberta.....	130	142	169	188	212	229
Colombie-Britannique.....	243	269	323	427	499	503
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	3	3	4	4	4	4
Canada.....	2,540	2,860	3,529	4,233	4,790	4,969

4.—Revenu net d'entreprise non corporative, par province, 1939-1944¹

NOTA.—Les chiffres de 1938 paraissent à la p. 909 de l'Annuaire de 1946.

(En millions de dollars)

Province ou territoire	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Ile du Prince-Edouard.....	6	7	8	11	14	13
Nouvelle-Ecosse.....	25	30	32	39	48	49
Nouveau-Brunswick.....	20	23	28	36	43	43
Québec.....	185	209	240	288	327	343
Ontario.....	287	313	393	486	493	539
Manitoba.....	59	67	88	137	146	152
Saskatchewan.....	129	121	109	315	218	376
Alberta.....	96	115	106	231	164	231
Colombie-Britannique.....	59	63	80	93	104	115
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	1	1	2	2	3	2
Canada.....	867	949	1,081	1,638	1,560	1,563

¹ Ce tableau comprend le revenu des exploitants agricoles provenant de la production agricole courante; les montants sont indiqués ci-dessous. Ces chiffres ne représentent pas le revenu global des personnes vivant sur les fermes:—

Province ou territoire	1939	1940	1941	1942	1943	1944
------------------------	------	------	------	------	------	------

(Millions de dollars)

Ile du Prince-Edouard.....	4	4	5	8	10	9
Nouvelle-Ecosse.....	9	11	10	12	17	15
Nouveau-Brunswick.....	8	11	13	20	25	24
Québec.....	82	97	112	143	178	179
Ontario.....	130	142	197	274	275	307
Manitoba.....	36	42	54	105	114	116
Saskatchewan.....	110	100	85	288	190	344
Alberta.....	72	90	78	197	129	190
Colombie-Britannique.....	15	16	24	31	42	45
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	néant	néant	néant	néant	néant	néant
CANADA.....	466	513	578	1,078	980	1,227

5.— Paiements de revenu personnel, 1939-1946

NOTA.—Il n'est pas tenu compte de l'erreur résiduelle indiquée aux tableaux 1 et 2. Les chiffres de 1938 paraissent à la page 910 de l'Annuaire de 1946.

(En millions de dollars)

Détail	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945 ¹	1946 ²
Revenu national net au coût des facteurs.....	4,221	5,112	6,514	8,277	9,060	9,685	9,587	9,212
Transferts de fonds des gouvernements et entreprises commerciales aux particuliers.....	347	342	327	357	396	501	849	1,469
Moins les contributions de l'employeur et de l'employé aux caisses de sécurité sociale et de pension industrielle.....	53	59	98	144	186	173	179	198
Moins les constituants du revenu des placements non versé aux particuliers.....	344	641	1,083	1,235	1,503	1,269	1,443	1,311
Totaux, paiements de revenu personnel.....	4,171	4,754	5,712	7,255	7,977	8,724	8,814	9,172

¹ Première révision.

² Provisoire.

PARTIE III.—FINANCES FÉDÉRALES, PROVINCIALES ET MUNICIPALES

Section 1.—Statistiques collectives des finances publiques de tous les gouvernements*

L'objet de cette section est de présenter des statistiques financières collectives de tous les gouvernements du Canada,—fédéral, provinciaux et municipaux. Le tableau 1 présente la dette réunie de tous les gouvernements à la fin de l'année financière du gouvernement la plus rapprochée du 31 décembre 1945, tandis que les recettes et les dépenses réunies indiquées aux tableaux 3 et 4 respectivement sont celles de l'année financière terminée le plus près du 31 décembre 1944.

Dette réunie.—Les statistiques des dettes provinciales et municipales sont données plus en détail dans les tableaux 33 et 40 respectivement. L'accroissement rapide de la dette réunie au cours de la période de guerre de 1942 à 1945, indiqué dans le tableau 2, est attribuable à la forte augmentation de la dette fédérale qui a surpassé la réduction considérable des dettes provinciales et municipales. Il faut remarquer, cependant, que le fédéral a pu financer la guerre sans recourir à l'émission d'obligations à l'étranger, et que l'augmentation considérable des obligations en cours s'ajoute à la dette intérieure plutôt qu'à la dette extérieure.

* Révisé sous la direction de J. H. Lowther, chef de la Division de la statistique des finances publiques, Bureau fédéral de la Statistique.

1.—Composition de la dette globale de tous les gouvernements au Canada, 1945, et totaux de 1944

NOTE.—Les chiffres sont ceux de l'année financière du gouvernement terminée le plus près du 31 décembre 1945.

(En milliers de dollars)

Détail	Fédérale	Provinciale	Municipale	Totale	Moins dette intergouvernementale	Dette gouvernementale réunie
Dette directe—						
Dette fondée.....	14,823,088	1,641,663	-	-	-	-
Moins fonds d'amortissement.....	-	195,062	-	-	-	-
Dette fondée nette.....	14,823,088	1,446,601	-	-	-	-
Bons du Trésor.....	1,446,000 ¹	210,149	-	-	-	-
Dépôts d'épargne.....	35,537	48,448	-	-	-	-
Emprunte temporaires....	-	25,790	-	-	-	-
Autre passif direct.....	1,784,734 ²	73,347	-	-	-	-
Totaux, dette directe (moins fonds d'amortissement).....	18,089,359	1,804,335	-	-	-	-

Renvois à la fin du tableau, p. 995.

1.—Composition de la dette globale de tous les gouvernements au Canada, 1945, et totaux de 1944—fin

Détail	Fédérale	Provinciale	Municipale	Totale	Moins dette intergouvernementale	Dette gouvernementale réunie
Dette indirecte—						
Obligations garanties.....	588,472 ^a	136,134	—	—	—	—
Moins fonds d'amortissement.....	4,851 ^a	4,627	—	—	—	—
Obligations garanties nettes.....	583,621	130,507	—	—	—	—
Emprunts en vertu de la loi de 1938 pour favoriser les améliorations municipales.....	—	5,317	—	—	—	—
Emprunts bancaires garantis et autre passif indirect.....	9,189 ^b	39,725	—	—	—	—
Totaux, dette indirecte (moins fonds d'amortissement).....	592,610	175,549	—	—	—	—
Grands totaux, 1945.....	18,482,169	1,979,894	—	—	—	—
1944.....	15,842,556	1,994,950	1,027,381	18,864,877	273,686	18,591,201

¹ Comprendent \$740,000 en certificats de dépôt et \$256,000 de billets à six mois. ² Ne comprend pas les comptes de la dette provinciale. ³ Comprend les émissions garanties et non garanties des chemins de fer Nationaux et du Conseil des ports nationaux au 31 mars pour correspondre avec la fin de l'année financière fédérale. ⁴ Comprend les dépôts en remplacement des propriétés hypothéquées vendues, détenues par les chemins de fer Nationaux. ⁵ Ne comprend pas le passif éventuel en rapport avec la garantie fédérale des dépôts maintenus par les banques à charte à la Banque du Canada, diverses garanties dont les montants ne sont pas définitivement arrêtés ou sont indéterminés à la fin de l'année financière et les passifs éventuels des chemins de fer Nationaux. ⁶ Les chiffres municipaux du Québec ne sont pas disponibles au moment d'aller sous presse (voir tableau 40, pages 1043).

2.—Dette réunie de tous les gouvernements du Canada, 1942-1945

(En milliers de dollars)

Détail	1942	1943	1944	1945 ¹
Dette directe—				
Dette fondée.....	9,596,267	12,287,936	14,556,235	—
Moins fonds d'amortissement.....	422,494	436,868	402,038	—
Dette fondée nette.....	9,173,773	11,851,068	14,154,197	—
Bons du Trésor.....	1,212,651	1,212,086	1,692,099	—
Dépôts d'épargne.....	64,079	69,847	79,240	—
Emprunts temporaires.....	86,666	65,194	30,848	—
Autre passif direct.....	914,753	1,228,080	1,686,283	—
Totaux, dette directe (moins fonds d'amortissement).....	11,451,922	14,436,285	17,642,667	—
Dette indirecte—				
Obligations garanties.....	977,638	948,893	851,682	—
Moins fonds d'amortissement.....	17,517	16,892	18,124	—
Obligations garanties nettes.....	960,121	932,001	833,558	—
Emprunts en vertu de la loi de 1938 pour favoriser les améliorations municipales.....	—	—	—	—
Emprunts bancaires garantis et autre passif indirect.....	105,337	75,169	114,976	—
Totaux, dette indirecte (moins fonds d'amortissement).....	1,065,458	1,007,170	948,534	—
Grands totaux.....	12,517,380	15,433,455	18,591,201	—

¹ Les chiffres municipaux du Québec ne sont pas disponibles au moment d'aller sous presse (voir tableau 40, pp. 1043).

Recettes et dépenses réunies.—Les tableaux 3 et 4 donnent une vue d'ensemble des finances fédérales, provinciales et municipales par la réunion des recettes et dépenses ordinaires et de compte-capital à chaque niveau de gouvernement. Comme tous les déboursés—ordinaires et capitaux—sont compris, les montants prévus pour remboursement de la dette ont été exclus afin d'éviter le double emploi.

Les recettes et dépenses présentées dans ces tableaux sont les recettes et dépenses "nettes", puisque les recettes suivantes ont été considérées comme compensées par les dépenses correspondantes: contributions des autres gouvernements pour dépenses partagées, revenu des institutions d'Etat et certaines autres ventes de denrées et de services et recettes provenant des intérêts sans les gains découlant du fonds d'amortissement. Certains transferts intergouvernementaux tels que les versements du fédéral aux provinces pour cession des impôts ne sont ni des subventions conditionnelles, ni des rétributions pour services, et ne peuvent donc faire contreponds à aucune dépense déterminée. Ces transferts sont disposés séparément aux tableaux 3 et 4, de façon à indiquer les totaux globaux des recettes et dépenses pour chaque niveau de gouvernement et les totaux qui excluent les transferts intergouvernementaux.

Les différences entre les montants indiqués dans les tableaux 3 et 4 comme transferts intergouvernementaux sont attribuables aux variations de fin d'année financière et de méthodes de comptabilité des gouvernements.

3.—Recettes réunies de tous les gouvernements au Canada, 1944

Nota.—Les chiffres sont ceux de l'année financière des gouvernements terminée le plus près du 31 décembre 1944. Voir le texte ci-dessus au sujet des transferts intergouvernementaux.

(En milliers de dollars)

Détail	Fédérales	Provinciales	Municipales	Total
Impôts—				
Corporations.....	625,241	763	-	626,004
Droits de douane et taxes sur les importations.....	214,502	-	-	214,502
Taxe sur l'essence.....	29,671	47,082	-	76,753
Taxe sur les ventes générales.....	209,900	17,856	7,981	235,737
Impôt—revenu personnel.....	672,755	590	-	673,345
Boissons alcooliques ¹	71,055	70,434	-	141,489
Droits de succession.....	17,251	23,483	-	40,734
Biens mobiliers et immobiliers.....	-	6,511	265,488	271,999
Tabac.....	151,605	4,999	-	156,604
Taxe de retenue.....	28,599	-	-	28,599
Autres taxes.....	134,557	9,845	25,942	170,344
Totaux, taxes.....	2,154,626	181,563	299,411	2,635,600
Licences, permis et honoraires—				
Véhicules automobiles.....	-	30,964	-	30,964
Autres.....	4,892	11,076	7,749	23,717
Totaux, licences, etc.....	4,892	42,040	7,749	54,681
Domaine public.....	1,259	35,020	-	36,279
Surplus des chemins de fer Nationaux.....	23,027	-	-	23,027
Contributions des services publics municipaux.....	-	-	17,043	17,043
Postes (nettes).....	10,660	-	-	-
Profits de la Banque du Canada.....	18,079	-	-	218,643 ²
Matières d'or et monnayage.....	4,586	-	-	-
Recettes diverses.....	185,309	3,646	26,945	30,591
Totaux, recettes (transferts intergouvernementaux non compris).....	2,402,447	262,269	351,148	3,015,864
Transferts intergouvernementaux—				
Subventions du Dominion aux provinces.....	-	14,385	-	14,385
Subventions provinciales aux municipalités.....	-	-	3,292	3,292
Délaissement de domaines d'imposition ³	-	80,767	3,928	84,695
Garantie de la taxe sur l'essence ³	-	10,603	-	10,603
Taxe de la voirie de la Nouvelle-Ecosse.....	-	430	-	430
Lévéé du Commissaire municipal (Manitoba).....	-	910	-	910
Intérêt sur les obligations du fonds des écoles communes et du fonds des terres scolaires.....	-	1,585	-	-1,585
Totaux, transferts intergouvernementaux.....	-	108,680	7,220	115,900
Grands totaux.....	2,402,447	370,949	358,368	3,131,764

¹ Comprend les profits provinciaux de la régie des boissons alcooliques.

² Comprend \$173,103.

l'excédent des remboursements sur les dépenses relatives à l'expansion industrielle.

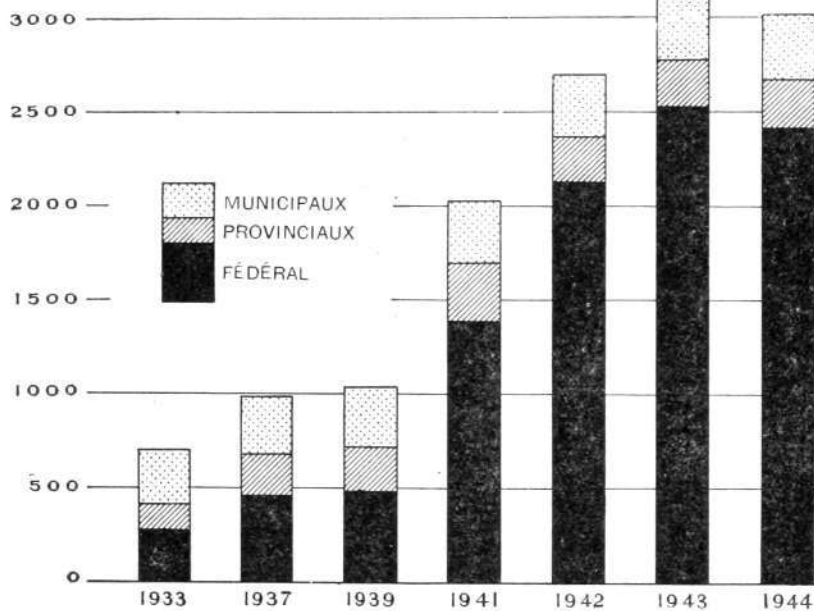
³ Conformément

à la loi sur les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces.

RECETTES TOTALES DE TOUS LES GOUVERNEMENTS, FÉDÉRAL PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX

(Milliers de dollars)

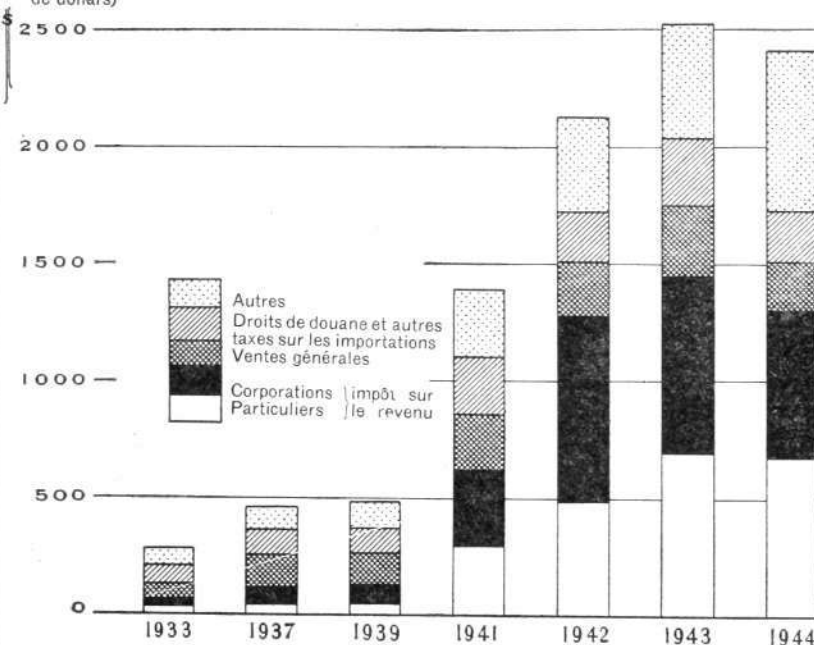
1933, 1937, 1939, 1941-1944



PRINCIPALES SOURCES DE RECETTES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

(Milliers de dollars)

Années financières 1933, 1937, 1939, 1941-1944

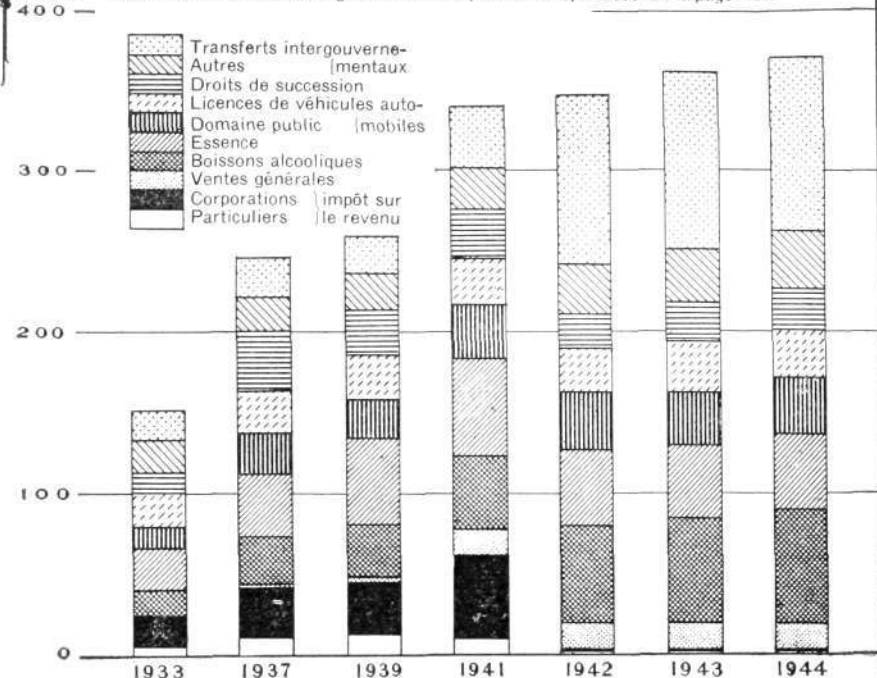


PRINCIPALES SOURCES DE RECETTES DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

1933, 1937 1939, 1941-1944

(Milliers de dollars)

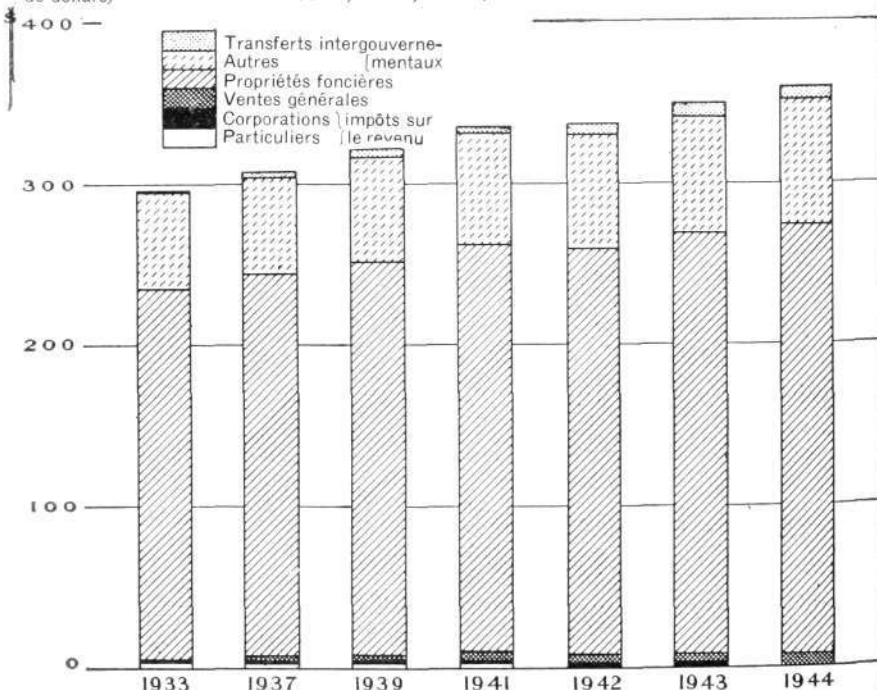
(Chiffres des années financières terminées le plus près du 31 décembre)
Les années financières des gouvernements provinciaux paraissent à la page XVI.



PRINCIPALES SOURCES DE RECETTES DES MUNICIPALITÉS AU CANADA

1933, 1937, 1939, 1941-1944

(Milliers de dollars)



4.—Dépenses réunies de tous les gouvernements au Canada, 1944

NOTA.—Les chiffres sont ceux de l'année financière des gouvernements terminée le plus près du 31 décembre 1944. Voir le texte de la page 996, au sujet des transferts intergouvernementaux.

(En milliers de dollars)

Détail	Fédérales	Provinciales	Municipales	Total
Bien-être social—				
Santé et soins hospitaliers.....	1,747	35,978	17,235	54,960
Travail et assurance-chômage.....	32,855	2,001	—	34,856
Secours.....	5	3,383	2,852	6,240
Pensions aux vieillards et aux aveugles.....	39,544	17,243	273	57,060
Autres.....	5,902	16,857	23,894	46,653
Totaux, bien-être social.....	80,053	75,462	44,254	199,769
Education.....	4,704	66,433	99,501	170,638
Transports.....	176,498	63,969	42,232	282,699
Agriculture.....	74,745	—	—	89,537
Domaine public.....	11,729	20,366	—	32,095
Défense nationale.....	2,885,812	—	—	2,885,812
Pensions et traitement des anciens combattants.....	109,660	—	—	109,660
Expansion de l'industrie.....	860,465	—	—	860,465
Aide mutuelle.....	—	—	—	—
Régie des prix et rationnement.....	192,006	—	—	192,006
Service de la dette nette (remboursements non compris) ¹	311,411	57,514	37,405	406,330
Autres dépenses.....	95,966	40,995	93,433	230,394
Totaux, dépenses (transferts intergouvernementaux non compris).....	4,803,040	339,531	316,825	5,459,405
Transferts intergouvernementaux—				
Subventions du fédéral aux provinces.....	14,445	—	—	14,445
Subventions des provinces aux municipalités.....	—	3,290	—	3,290
Délaissement de domaines d'imposition ²	82,977	—	—	82,977
Garantie de la taxe sur l'essence ²	10,357	—	—	10,357
Taxe de ravoirie de la Nouvelle-Ecosse.....	—	—	440	440
Levée du Commissaire municipal (Manitoba).....	—	—	878	878
Intérêt sur les obligations du fonds des écoles communes et du fonds des terres scolaires.....	1,585	—	—	1,585
Totaux, transferts intergouvernementaux.....	109,364	3,290	1,318	113,972
Grands totaux.....	4,912,413	342,821	318,143	5,573,377

¹ Ne comprend pas l'intérêt sur les obligations du fonds des écoles communes et du fonds des terres scolaires indiquées plus bas à transferts intergouvernementaux. ² Conformément à la loi sur les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces. ³ Les remboursements en 1944-1945 excèdent les dépenses (voir tableau 2, renvoi 2).

Section 2.—Finances fédérales*

Un précis historique de la finance publique, depuis le régime français jusqu'au début de la guerre de 1914-1918, paraît aux pp. 756-757 de l'*Annuaire* de 1941, tandis qu'un exposé détaillé des changements apportés aux taxes de 1914 à 1938 est donné dans l'*Annuaire* à compter de l'édition de 1926. Un aperçu du financement de l'effort de guerre canadien, y compris les changements les plus importants apportés au régime de la taxation durant les années de guerre 1939 à 1945, est publié aux pp. 958-963 de l'*Annuaire* de 1945. Les changements apportés aux taxes par les budgets de 1945-1946 et de 1946-1947 paraissent aux pp. 915-916 de l'édition de 1946.

Budget de 1947-1948.—Le budget de l'année terminée le 31 mars 1948 est présenté au Parlement le 29 avril 1947.† L'exposé budgétaire de l'année financière 1946-1947 établit les recettes à \$2,984,277,000 comparativement aux dépenses de \$2,632,127,000, soit un excédent de 352 millions. En tenant compte de l'effet des changements apportés aux taxes, indiqués ci-dessous, un excédent de 190 millions est prévu pour l'année financière 1947-1948.

* Révisé sous la direction de M. W. C. Clark, C.M.G., sous-ministre des Finances.

† On peut obtenir des exemplaires du budget de 1947 en s'adressant au ministère des Finances, Ottawa.

Les principaux changements dans la taxation sont les suivants:

Impôts sur le revenu des particuliers—

Une nouvelle échelle de taux, en vigueur le 1er juillet 1947, réduit l'impôt sur le revenu d'une moyenne de 29 p. 100 par rapport aux taux en vigueur durant le premier semestre de 1947. Les dégrèvements s'échelonnent de 54 p. 100 pour les petits salaires à 6 ou 7 p. 100 pour les salaires élevés. Les exemptions et allocations demeurent telles qu'elles avaient été établies par le budget de 1946-1947.

Impôt sur le revenu des corporations et taxe sur les surplus de bénéfices—

L'impôt sur le revenu des corporations, au taux de 30 p. 100, et la taxe de 15 p. 100 sur les surplus de bénéfices des corporations demeurent en vigueur. Toutefois, la taxe sur les surplus de bénéfices sera abolie à la fin de 1947.

Une taxe de retenue de 5 p. 100 sur les dividendes versés par les filiales entièrement canadiennes à leur compagnie-mère à l'étranger est introduite.

Sous-section 1.—Bilan du Dominion

Le tableau 5 donne le bilan du Dominion de 1942 à 1946. Dans la colonne de l'actif, il indique les comptes classés comme actif productif et celui-ci représente les valeurs en espèces ou les placements portant intérêt ou ayant une valeur au comptant facilement réalisable. La colonne du passif indique le passif établi et porté aux comptes. Aucun passif n'est indiqué pour les intérêts courus mais non échus, ni pour les obligations courantes contractées pour l'achat de fournitures ou de services mais encore impayées à la fin de l'année financière. Le passif indirect garanti ne se reflète pas dans le bilan; il est exposé dans une annexe spéciale. (Voir page 1027).

L'excédent du passif sur l'actif productif, soit la dette nette, est analysé dans un appendice au bilan et est réparti entre l'actif improductif, lequel comprend les dépenses au compte-capital et les placements improductifs, et les déficits accumulés du compte du déficit consolidé.

5.—Bilan du Dominion au 31 mars 1942-1946

NOTA.—Les tirets indiquent que les détails correspondants ne sont pas applicables à ces années.

Détail	ACTIF				
	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif productif—					
Encaisse.....	803,243,657	91,908,327	18,239,121	157,766,568	806,611,430
Avances de fonds de roulement aux ministères.....	6,418,681	6,839,988	7,813,296	7,373,699	9,327,052
Prêts et avances—					
Aux compagnies de chemins de fer et de navigation....	446,938,591	576,663,696	572,756,589	656,364,583	699,528,379
A la Commission de contrôle du change étranger.....	725,000,000	400,000,000	585,000,000	850,000,000	1,550,000,000
A divers organismes d'Etat	145,081,450	187,762,676	305,585,515	282,169,911	275,657,064
Aux gouvernements provinciaux et municipaux.....	163,990,778	163,092,312	162,655,193	178,253,940	173,903,894
Au Royaume-Uni et à d'autres gouvernements.....	152,169,231	999,904,469	1,190,124,511	1,151,852,590	817,311,425
Divers.....	29,412,032	32,961,699	28,405,282	35,066,038	19,513,724
Placements—					
Capital social de la Banque du Canada.....	5,920,000	5,920,000	5,920,000	5,920,000	5,920,000
Capital de la Société centrale d'hypothèques et de logement.....	-	-	-	-	25,000,000
Capital social de la Banque hypothécaire centrale.....	250,000	250,000	250,000	250,000	-
Commission du prêt agricole canadien.....	36,537,282	34,029,927	29,025,335	24,024,189	21,623,227
Divers.....	41,873,851	34,228,796	190,160,114	343,712,367	162,169,357
Dettes des provinces.....	2,296,152	2,296,152	2,296,152	2,296,152	2,296,152
Dépenses différées—escompte non amorti et commission sur prêts.....	55,575,167	74,958,535	81,660,678	86,739,068	92,551,071
Divers comptes d'ordre.....	144,363	401,214,256	538,373,551	757,030,444	1,025,027,959
Totaux, actif productif.	2,614,351,285	3,012,030,823	3,719,038,337	4,538,819,509	5,688,440,734

5.—Bilan du Dominion au 31 mars 1942-1946—fin

Détail	ACTIF				
	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif Productif—fin					
Moins—Réserve pour pertes possibles sur la réalisation finale de l'actif productif.....	50,000,000	75,000,000	100,000,000	125,000,000	150,000,000
Totaux nets.....	2,564,851,235	2,937,030,823	3,619,038,337	4,413,819,509	5,538,449,734
Solde du passif sur l'actif productif, soit la dette nette au 31 mars.....	4,045,221,161	6,182,849,101	8,740,084,893	11,298,362,018	13,421,405,449
Totaux, dette brute.....	6,610,072,446	9,119,879,924	12,359,123,230	15,712,181,527	18,959,846,183
	DETTE NETTE				
	1942	1943	1944	1945	1946
Actif improductif—					
Travaux publics, canaux.....	240,303,982	240,261,818	240,257,732	240,237,152	240,214,718
Travaux publics, chemins de fer.....	425,957,326	425,961,949	426,384,171	427,013,772	429,327,013
Travaux publics divers.....	307,901,876	311,112,485	313,178,675	315,005,210	316,847,001
Propriétés et magasins militaires.....	12,572,185	12,572,185	12,616,533	12,616,533	12,616,533
Comptes des Territoires.....	9,895,948	9,895,948	9,895,948	9,895,948	9,895,948
Dettes des chemins de fer (anciennes).....	62,791,435	62,791,435	62,791,435	62,791,435	62,791,435
Fonds de garantie des chemins de fer Nationaux du Canada.....	267,283,019	298,842,882	336,680,463	359,090,515	381,711,556
Titres des chemins de fer Nationaux du Canada.....	18,000,000	18,000,000	18,000,000	18,000,000	18,000,000
Paquebots Nationaux (prêts improductifs).....	13,871,969	13,871,969	13,707,446	13,156,350	13,158,350
Placements divers et autres comptes (improductifs).....	99,366,032	99,966,500	99,516,760	99,987,614	100,501,840
Totaux, actif improductif.....	1,457,943,772	1,493,277,172	1,533,029,163	1,557,786,530	1,585,064,394
Compte du déficit consolidé.....	2,587,277,389	4,689,571,929	7,207,055,730	9,740,575,488	11,836,341,055
Totaux, dette nette.....	4,045,221,161	6,182,849,101	8,740,084,893	11,298,362,018	13,421,405,449
	PASSIF ¹				
	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette flottante.....	67,822,988	121,800,080	106,450,236	165,067,379	182,394,475
Comptes de dépôts et de fiduciaire.....	341,240,964	617,426,832	862,876,698	993,601,448	1,366,378,362
Assurance, pension et garantie.....	293,972,430	326,837,109	366,640,537	406,471,918	457,993,538
Crédits différés.....	1,121,605	7,179,721	16,935,035	26,378,546	25,348,721
Divers comptes d'ordre.....	3,097,731	37,097,518	36,031,174	81,334,200	66,491,899
Comptes des dettes des provinces.....	11,919,969	11,919,969	11,919,969	11,919,968	11,919,969
Réserve pour certain passif contingent.....	18,447,123	11,786,980	21,438,040	43,644,493	41,677,278
Réserve pour bénéfices conditionnels—loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1942.....	—	—	—	—	464,175
Dette consolidée, non échue.....	5,872,449,636	7,985,831,715	10,936,831,541	13,983,763,575	16,807,177,765
Totaux, passif ou dette brute.....	6,610,072,446	9,119,879,924	12,359,123,230	15,712,181,527	18,959,846,183

¹ Passif direct seulement. Le passif indirect ou les garanties données par le Dominion du Canada sont indiqués au tableau 26, p. 1027.

Sous-section 2.—Recettes et dépenses

Au 31 mars 1946, les recettes augmentent quelque peu comparativement à l'année financière précédente, tandis que les dépenses continuent de décliner. Les recettes totales, de \$3,013,185,074, sont de \$325,850,275 supérieures à celles de 1945 et de \$248,167,361 plus élevées qu'en 1944. Le revenu des taxes s'établit à \$47,731,739 de plus qu'en 1945, mais à \$234,453,097 de moins que l'année cime de 1944. Les recettes autres que celles des impôts augmentent de \$278,118,536 ou de 52.2 p. 100, principalement à cause d'une augmentation de \$263,696,824 des recettes spéciales.

Les dépenses globales déclinent de \$109,383,418 ou de 2.1 p. 100 par rapport à 1945. Les dépenses de guerre et de démobilisation représentent \$4,002,949,197 ou 77.9 p. 100 du total, soit une diminution de \$415,497,118 sur 1945. Les déboursés ordinaires, qui défrayent l'activité fédérale normale, augmentent de \$294,526,186, principalement en raison de la mise en vigueur des versements d'allocations familiales au chiffre de \$172,632,147 et d'une hausse de \$90,139,681 de l'intérêt sur la dette publique.

Les dépenses spéciales s'élèvent à \$17,358,402 contre \$7,505,786 en 1945. Cette augmentation découle surtout des versements plus élevés en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Les dépenses sous la rubrique "entreprises de l'Etat" atteignent \$1,333,417, soit \$24,641 de moins qu'en 1945. Le déficit global de l'année s'établit à \$2,123,043,432, soit \$425,233,693 de moins qu'en l'année financière précédente.

6.—Détails de recettes, années terminées le 31 mars 1942-1946

NOTE.—Les tirets indiquent que les détails correspondants ne s'appliquent pas à ces années.

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Recettes ordinaires—					
Recettes provenant des im-					
pôts—					
Droits de douane sur les					
importations.....	142,392,233	118,982,839	167,882,089	115,091,376	128,876,811
Droits d'accise.....	110,090,940	138,720,723	142,124,331	151,922,140	186,726,318
Impôt sur le revenu.....	403,606,269	860,183,672	1,036,757,035	977,758,068	932,729,273
Taxe de la défense nationale	106,636,747	—	—	—	—
Taxe sur les surplús de					
benefices.....	135,168,345	434,590,677	428,717,840	341,305,357	426,696,483
Taxe de vente.....	236,183,545	250,478,438	304,913,484	209,389,876	326,252,799
Taxe sur le change en temps					
de guerre.....	100,873,982	94,553,380	118,912,840	98,164,427	41,198,213
Droits de succession.....	6,986,574	13,273,483	15,019,830	17,250,798	21,447,573
Taxe sur l'essence.....	24,752,396	24,897,924	24,980,255	29,870,693	29,830,191
Autres taxes.....	94,251,806	131,063,825	197,553,780	214,073,913	108,594,726
Totaux, recettes proven-					
nant des impôts.....	1,360,912,837	2,066,719,961	2,436,811,484	2,154,626,648	2,202,358,387
Recettes provenant d'autres					
sources—					
Postes.....	45,993,872	48,868,762	61,070,919	66,055,520	68,613,113
Produits des placements....	21,748,701	41,242,237	48,281,313	60,749,185	70,914,626
Matières d'or et monnayage	4,767,481	5,838,515	8,781,930	4,586,427	4,954,034
Primes, escompte et change	11,855,510	394,890	2,153,879	—	—
Autres.....	18,545,802	19,689,403	13,044,899	14,079,593	16,321,694
Totaux, recettes proven-					
d'autres sources....	102,911,366	116,078,797	133,282,940	145,470,725	160,803,467
Totaux, recettes ordi-					
naires.....	1,463,824,203	2,182,798,758	2,570,094,424	2,300,097,373	2,363,161,854

Renvois à la fin du tableau, p. 1003.

6.—Détails de recettes, années terminées le 31 mars 1942-1946—fin

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Recettes spéciales (revenus divers et crédits)	21,060,094	61,961,746	193,636,614	385,905,221	649,602,645
Autres crédits—					
Remboursements sur compte capital.....	1,021,653	102,616	93,305	728,195	375,643
Crédits aux comptes non productifs.....	2,630,393	4,633,057	1,193,370	604,010	45,532
Totaux, autres crédits..	3,652,046	4,735,673	1,286,675	1,332,205	421,175
Grands totaux des recettes	1,488,536,342	2,249,496,177	2,765,017,713	2,687,334,799	3,013,185,074

¹Ne comprend pas la partie remboursable. ² Comprend l'intérêt sur les placements, les profits de la Banque du Canada, la banque centrale d'hypothèques et autres items.

7.—Détails des dépenses, années terminées le 31 mars 1942-1946

NOTA.—Les tirets indiquent que les détails correspondants ne s'appliquent pas à ces années.

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Dépenses ordinaires—					
Agriculture.....	8,429,788	8,492,275	8,841,403	9,424,274	10,318,960
Bureau de l'Auditeur général.....	456,907	441,506	347,589	360,851	379,238
Commission du service civil.....	399,038	426,737	455,918	460,441	479,632
Affaires extérieures, y compris le Bureau du premier ministre.....	1,047,490	1,156,066	1,596,406	1,974,367	4,582,076
Finances—					
Intérêt sur la dette.....	155,017,901	188,556,249	242,681,180	318,994,821	409,134,502
Financement d'emprunts.....	16,349,517	13,837,949	19,285,402	20,678,883	22,310,720
Subventions aux provinces.....	14,408,622	14,490,085	14,449,353	14,445,267	14,446,629
Paiements aux provinces en vertu des accords fiscaux entre le Dominion et les provinces.....	21,120,443	94,214,558	95,434,862	93,333,930	98,051,769
Autres versements et contributions.....	530,944	525,860	528,453	530,505	617,505
Pensions.....	435,018	391,397	345,628	325,316	298,988
Contributions à la caisse de retraite.....	2,347,226	2,341,302	2,298,594	2,340,798	2,696,038
Pensions de vieillesse ¹	29,611,796	29,976,014	30,377,468	32,187,185	²
Primes, escompte et change.....	-	-	-	16,348,193	14,733,764
Commission des prix et du commerce en temps de guerre—					
Administration de la Commission fédérale du combustible, primes et subventions sur le charbon.....	4,890,172	¹	¹	¹	¹
Autres dépenses.....	3,816,899	4,187,983	4,481,128	4,724,155	13,404,607
Pêcheries.....	1,679,072	1,698,909	1,696,035	2,189,170	3,262,018
Gouverneur général et lieutenants-gouverneurs.....	225,925	224,627	223,042	222,757	226,615
Assurances.....	180,924	182,000	183,132	185,305	198,964
Ministère de la Justice—					
Justice.....	2,384,747	2,667,164	2,672,667	2,696,189	3,258,067
Pénitenciers.....	2,786,552	2,771,615	2,799,368	2,935,727	2,847,964
Ministère du Travail—					
Travail (y compris enseignement technique).....	803,424	716,581	1,169,462	1,446,016	1,620,934
Loi de l'assurance-chômage, 1940—					
Administration.....	2,343,599	4,657,394	5,170,900	5,112,627	6,184,964
Contribution du gouvernement.....	7,287,122	11,487,058	12,344,422	12,746,179	12,513,779
Rentes viagères—Contributions à la réserve.....	616,982	497,790	32,180	257,288	293,798
Législation—					
Chambres des communes.....	1,406,298	1,826,852	1,916,484	1,613,923	2,235,744
Bibliothèque du Parlement.....	72,503	76,533	76,873	71,682	73,346

Renvois à la p. 1005.

7.—Détails des dépenses, années terminées le 31 mars 1942-1946—suite

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Dépenses ordinaires—fin					
Législation—fin					
Sénat.....	423,567	554,814	562,023	484,349	726,817
Générales.....	47,255	60,608	84,455	94,644	98,035
Directeur des élections, y compris élections.....	281,541	1,447,357	88,128	178,766	3,091,391
Mines et Ressources—					
Administration et dépenses générales.....	175,735	160,574	169,558	167,623	164,776
Immigration et colonisation.....	1,289,261	1,267,701	1,260,594	1,309,034	1,523,246
Affaires indiennes.....	5,000,456	4,977,854	5,177,044	6,161,994	4,466,983
Terres, parcs et forêts.....	1,958,992	1,753,289	1,586,162	1,831,040	2,688,567
Arpentage et génie.....	1,128,453	1,129,149	1,270,934	1,610,166	1,322,694
Mines et levés géologiques.....	1,155,448	1,139,594	1,124,281	1,215,674	1,302,733
Munitions et Approvisionnements—					
Administration de la Commission fédérale du combustible, primes et subventions sur le charbon.....	—	4,965,434	2,165,110	2,737,031	2,339,285
Autres dépenses.....	12,000	12,000	14,150	19,270	14,012
Défense nationale—					
Services généraux.....	260,482	415,128	68,173	67,294	126,543
Santé nationale et Bien-être social—					
Administration et frais généraux.....	—	—	—	1,725,263	7,293,560
Allocations familiales.....	—	—	—	—	172,632,147
Pensions aux vieillards.....	—	—	—	—	33,715,092
Revenu national (y compris impôt sur le revenu).....	13,427,996	15,190,523	17,720,659	20,114,268	22,630,175
Services nationaux de guerre.....	682,058	427,627	547,158	837,719	5,183
Pensions, de guerre, militaires et civiles.....	41,244,221	39,699,351	38,997,920	—	—
Pensions et Santé nationale.....	14,089,972	14,079,352	15,843,443	—	—
Postes.....	41,501,869	44,741,987	45,485,009	54,629,281	57,729,646
Conseil privé.....	54,105	62,126	79,800	81,030	418,621
Archives publiques.....	123,152	122,656	123,735	123,558	126,877
Imprimerie et Papeterie publiques.....	194,634	245,422	234,762	232,299	238,136
Travaux publics.....	11,937,005	12,013,845	12,280,674	13,168,726	16,283,531
Reconstruction.....	—	—	—	989,206	2,089,420
Royale Gendarmerie à cheval.....	5,803,294	6,241,962	6,677,804	7,182,689	7,288,810
Secrétaire d'Etat.....	823,692	819,518	831,871	863,541	954,418
Etablissement des soldats.....	564,369	567,287	836,945	—	—
Commerce—					
Subsides postaux et subventions au service océanique.....	615,655	615,596	799,652	868,699	993,773
Loi des grains du Canada.....	1,909,339	1,918,036	2,089,136	2,383,381	2,302,566
Autres dépenses.....	6,199,670	4,566,049	4,196,194	3,487,390	4,052,984
Transports—					
Administration et dépenses diverses.....	385,779	374,947	399,904	404,850	410,726
Service aérien.....	3,385,784	3,334,146	3,594,187	3,939,341	4,195,664
Marine.....	4,009,578	4,256,974	4,503,797	4,894,037	4,890,409
Chemins de fer et canaux.....	3,694,147	3,339,550	4,086,574	4,259,690	4,392,423
Loi des taux de transport des Provinces maritimes.....	3,935,177	4,894,281	5,057,857	4,733,209	4,345,513
Fonds des passages à niveau.....	25,101	11,792	16,613	33,954	31,918
Affaires des anciens combattants.....	—	—	—	81,031,273	72,840,232
Totaux, dépenses ordinaires.....	444,777,696	561,251,063	630,350,766	767,375,933	1,861,997,119
Dépenses, compte-capital—					
Chemins de fer.....	4,517	37,555	692,382	629,639	2,313,241
Travaux publics.....	3,425,930	3,238,130	1,929,596	2,534,113	2,194,999
Totaux, dépenses, compte-capital.....	3,430,447	3,275,685	2,621,978	3,163,752	4,508,240
Dépenses spéciales—					
Secours-chômage.....	8,500,359	5,013,305	3,751,537	3,868,682	4,422,678
Secours à la région de sécheresse de l'Ouest.....	12,270,822	406,011	2,794,424	1,483,113	12,379,234
Paiements pour la réduction des embavures, y compris administration.....	30,633,764	25,868,562	30,950,346	1,967,546	556,500
Commission canadienne du blé—					
Réserve pour déficits d'opérations auxquelles il n'a pas été antérieurement pourvu.....	12,570,828	—	—	186,445	—
Totaux, dépenses spéciales.....	63,975,773	31,287,878	37,496,307	7,505,786	17,358,402

7.—Détails des dépenses, années terminées le 31 mars 1942-1946—fin

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Dépenses de guerre et de démobilisation—					
Lois sur les crédits de guerre et de démobilisation.....	1,339,674,152	2,724,248,890	3,674,419,374	3,615,100,612	2,668,180,597
Loi de 1942 sur les crédits de guerre (financement du Royaume-Uni)....	-	1,000,000,000	-	-	-
Loi de 1943 et de 1944 sur les crédits de guerre (aide mutuelle des Nations Unies).....	-	-	912,603,220	803,345,703	909,768,600
Amortissement des prêts relatifs au plan d'entraînement des aviateurs, subordonné à la loi de l'accord financier avec le Royaume-Uni, 1946.....	-	-	-	-	425,000,000
Totaux, dépenses de guerre.....	1,339,674,152	3,724,248,890	4,587,023,994	4,418,446,315	4,002,949,197
Entreprises de l'Etat—					
Pertes imputables sur le compte du déficit consolidé—					
Transbordeur de l'île du P.-Edouard.	423,651	591,095	698,365	773,384	637,800
Conseil des ports nationaux.....	32,515	-	29,488	58,907	85,659
Prêts et avances improductifs—					
Conseil des ports nationaux.....	758,090	657,526	579,108	525,767	559,758
Totaux, entreprises de l'Etat.....	1,214,256	1,248,621	1,306,961	1,358,058	1,333,417
Autres déboursés—					
Réduction comptable d'actifs imputable sur le compte du déficit consolidé—					
Réduction des prêts aux soldats et colons en général pour établissement sur les terres.....	270,826	50,707	553,385	324,875	35,517
Pertes annuelles au compte des graines de semence et des secours.....	58,408	42,058	28,847	36,006	45,436
Annulation du capital social de la Commission du prêt agricole canadien.....	9,613	7,355	4,592	1,146	962
Réduction des prêts pour aider le mouvement d'immigration et de colonisation.....	97	-	-	-	-
Provision d'une réserve pour pertes possibles sur la réalisation finale d'actifs productifs.....	25,000,000	25,000,000	25,000,000	25,000,000	25,000,000
Provision d'une réserve pour bénéfices conditionnels en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1942.....	-	-	-	-	464,175
Réduction comptable d'actifs productifs portée à l'actif improductif—					
Chemins de fer Nationaux du Canada, titres en fiduciaire—réduction due à l'abandon de lignes.....	2,539,187	4,575,999	-232,115 ¹	-626,572 ²	-2,125,089 ³
Comptes improductifs—					
Gain de capital sur le rachat d'obligations des chemins de fer Nationaux du Canada.....	99,274	11,072,593	2,430,284	-	-
Augmentation de la part du Dominion dans les chemins de fer Nationaux du Canada, due au surplus des recettes du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada, années civiles 1941, 1942, 1943, 1944 et 1945.	4,016,327	25,063,268	35,639,412	23,026,925	24,756,130
Totaux, autres déboursés.....	31,993,732	65,811,969	63,424,405	47,762,660	48,177,131
Grands totaux, dépenses.....	1,895,066,046	4,387,124,117	5,322,253,565	5,245,611,924	5,136,226,506

¹ Comprend les pensions aux aveugles. ² Compris dans le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. ³ Compris dans le ministère des Munitions et Approvisionnements ⁴ Compris dans le ministère des Finances. ⁵ Pensions civiles non comprises. ⁶ Compris dans le ministère des Affaires des anciens combattants. ⁷ Comprend la Commission du district fédéral. ⁸ Non comparable aux années précédentes par suite d'un changement dans la méthode de traiter cet item.

8.—Principales sources de revenu du Dominion, années terminées le 31 mars 1930-1946

Année	Droits de douane	Droits d'accise	Impôt sur le revenu	Taxe sur les surplus de bénéfices ¹	Banques, compagnies d'assurance, etc.
	\$	\$	\$	\$	\$
1930.....	179,429,920	65,035,701	69,020,726	173,300	1,482,836
1931.....	131,208,955	57,746,808	71,048,022	34,430	1,503,520
1932.....	104,132,677	48,654,862	61,254,400	3,000	1,402,273
1933.....	70,072,932	37,833,858	62,066,697	54	2,153,685
1934.....	66,305,356	35,494,220	61,399,171	néant	2,077,227
1935.....	76,561,975	43,189,655	66,808,066	"	2,118,590
1936.....	74,004,560	44,409,797	52,709,803	"	2,041,776
1937.....	83,771,091	45,956,857	102,365,242	"	1,984,257
1938.....	93,455,750	52,037,333	120,365,532	"	1,973,679
1939.....	78,751,111	51,313,658	142,026,138	"	1,905,315
1940.....	104,301,487	61,032,044	134,448,566	"	1,874,923
1941.....	130,757,012	88,607,550	248,143,022 ²	23,995,269	2,505,556
1942.....	142,392,232	110,090,941	510,243,017 ²	135,168,345	2,636,623
1943.....	118,962,839	138,720,723	960,188,672 ²	434,589,677 ²	12,281,142
1944.....	167,832,069	142,124,331	1,036,757,035 ²	426,717,840 ²	7,691,066
1945.....	115,091,376	151,922,140	977,768,068 ²	341,305,357 ²	8,233,638
1946.....	128,876,811	186,726,318	932,729,273	426,696,483	8,971,967
	Taxes de vente et autres taxes d'accise	Droits de succession	Bureau de poste	Intérêt sur placements	Revenu Total ⁴
	\$	\$	\$	\$	\$
1930.....	63,400,143	néant	33,345,385	13,518,205	453,007,129
1931.....	34,734,661	"	30,212,326	10,421,224	357,720,435
1932.....	59,606,391	"	32,234,946	9,330,125	334,508,061
1933.....	82,191,575	"	30,928,317	11,220,989	311,735,286
1934.....	106,575,575	"	30,893,157	11,148,281	324,660,590
1935.....	112,192,069	"	31,243,324	10,963,478	361,973,764
1936.....	112,733,048	"	32,507,889	10,614,125	372,595,996
1937.....	152,473,422	"	34,274,552	11,231,035	454,153,747
1938.....	180,818,767	"	35,546,161	13,120,523	516,692,749
1939.....	161,710,572	"	35,288,220	13,163,015	502,171,354
1940.....	166,027,944	"	36,729,105	13,393,432	562,093,459
1941.....	284,167,032	"	40,383,366	14,910,554	872,169,645
1942.....	453,425,105	6,956,574	45,993,872	21,748,701	1,488,536,342
1943.....	488,712,425	13,273,483	48,868,762	41,242,237 ³	2,249,496,177
1944.....	638,619,292	15,019,831	61,070,919	48,281,313 ³	2,765,017,713
1945.....	543,065,271	17,250,798	66,055,520	60,749,186 ³	2,687,334,790
1946.....	496,909,961	21,447,573	68,613,113	70,914,626 ³	3,013,185,074

¹ Bien que la taxe sur les profits d'affaires n'ait pas été imposée sur les bénéfices réalisés après le 31 décembre 1920, les paiements en retard se sont faits jusqu'en 1933. ² Comprend la taxe de la Défense nationale. ³ Sans compter la partie remboursable. ⁴ Comprend d'autres item non mentionnés.

⁵ Comprend l'intérêt sur les placements, les profits de la Banque du Canada, la banque centrale d'hypothèque et autres item.

3.—Principales dépenses fédérales, années terminées le 31 mars 1930-1946

Nota.—Les chiffres des années 1868-1913 inclusivement sont donnés aux pp. 879-881 de l'Annuaire de 1938; ceux de 1914-1929, à la p. 970 de l'Annuaire de 1945.

Année	Dépenses ordinaires							Total des dépenses ordinaires ¹
	Intérêt sur la dette	Pensions de vieillesse	Pensions, de guerre, militaires et civiles	Travaux publics	Défense nationale	Subventions aux provinces	Postes	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1930...	121,566,213	1,537,174	40,406,565	19,819,032	21,986,537	12,496,958	36,557,012	363,237,478
1931...	121,299,844	5,658,143	45,965,723	25,452,742	23,736,447	17,435,736	37,891,693	396,584,363
1932...	121,151,106	10,032,410	48,686,389	17,647,854	18,221,632	13,694,970	36,052,208	372,101,318
1933...	134,999,069	11,512,543	45,078,919	13,108,013	13,750,314	13,677,384	31,607,404	354,643,201
1934...	139,725,417	12,313,595	43,883,132	10,827,171	13,476,862	13,727,565	30,553,768	351,771,161
1935...	138,533,202	14,942,459	44,235,806	9,904,494	14,185,772	13,768,953	30,252,310	359,700,909
1936...	134,549,169	16,764,484	43,337,096	12,945,277	17,177,074	13,768,953	31,437,719	372,539,149
1937...	137,410,345	21,149,352	43,356,180	14,518,758	22,923,093	13,735,196	31,906,272	387,112,072
1938...	132,117,422	28,653,005 ²	42,823,277	12,382,073	32,760,307	13,735,336	33,762,269	414,891,410
1939...	127,995,617	29,043,639 ²	42,793,055	15,484,197	34,432,023	13,752,110	35,455,182	413,032,202
1940...	129,315,442	29,976,554 ²	42,868,901	13,065,212	13,118,732	13,768,953	36,725,870	398,323,206
1941...	139,178,670	29,911,700 ²	42,195,709	11,506,678	193,985	13,768,953	33,699,674	390,629,350
1942...	155,017,901	29,611,796 ²	41,244,221	11,937,005	260,482	14,408,622	41,501,869	444,777,696
1943...	188,556,249	29,976,014 ²	39,699,351 ³	12,013,845	415,128	14,490,085	44,741,987	561,251,063
1944...	242,681,180	30,377,468 ²	38,997,920 ³	12,280,674	68,713	14,449,353	48,485,009	630,380,760
1945...	318,994,821	32,227,718 ²	39,371,792 ²	13,168,726	67,293	14,445,267	54,629,281	767,375,932
1946...	409,134,502	33,715,092 ²	39,996,360 ³	16,283,531	126,543	14,446,629	57,720,646	1,061,902,119

	Dépenses, compte-capital				Autres dépenses			Dépenses totales
	Travaux publics	Chemins de fer	Canaux	Total	Guerre et démobilisation	Autres déboursés ⁴	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1930...	8,589,022	6,873,511	10,264,187	25,726,720	néant	16,302,185	16,302,185	495,266,383
1931...	12,145,284	6,702,854	9,862,574	28,710,692	"	26,272,857	26,272,857	441,568,413
1932...	7,485,498	6,376,207	3,304,298	17,165,943	"	59,475,056	59,475,056	448,742,316
1933...	4,233,789	1,658,812	3,156,328	9,048,929	"	168,677,810	168,677,810	532,369,940
1934...	3,839,751	754,194	1,986,140	6,580,085	"	99,806,659	99,806,659	458,157,905
1935...	6,243,737	525,772	337,907	7,107,416	"	111,298,256	111,298,256	478,106,581
1936...	5,799,341	286,887	457,926	6,544,154	"	153,502,252	153,502,252	532,585,555
1937...	3,236,564	203,045	51,945	3,491,544	"	141,401,816	141,401,816	532,905,432
1938...	4,353,698	71,434	-	4,430,132	"	115,066,555	115,066,555	534,403,118
1939...	5,397,928	26,348	-	5,424,276	"	134,606,619	134,606,619	553,063,098
1940...	7,007,468	22,570	-	7,030,038	118,291,022	157,149,526	275,440,548	680,793,792
1941...	3,350,989	6,821	-	3,357,810	752,045,326	103,568,960	855,614,286	1,249,601,446
1942...	3,425,930	4,517	-	3,430,447	1,339,674,152	97,183,761	1,436,857,913	1,885,066,056
1943...	3,238,130	37,555	-	3,275,685	3,724,248,990	98,348,479	3,822,597,369	4,387,124,118
1944...	1,929,596	602,362	-	2,621,978	4,587,023,094	102,227,673	4,699,250,767	5,322,253,505
1945...	2,534,113	629,639	-	3,163,752	4,418,446,315	56,625,025	4,475,072,240	5,245,611,924
1946...	2,194,999	2,313,241	-	4,508,240	4,002,949,197	66,868,950	4,069,818,147	5,138,223,506

¹ Comprend divers postes non énumérés. ² Comprend les pensions aux aveugles. ³ Non compris les pensions civiles. ⁴ Les détails paraissent au tableau 10.

10.—Analyse des "Autres déboursés" (mentionnés au tableau 9), années terminées le 31 mars 1930-1946

Année	Dépenses spéciales		Entreprises de l'Etat		Autres		Total
	Secours directs, travaux de secours et autres	Prime sur le blé et le port sur la vente des grains, etc.	Pertes imputées sur le fonds consolidé	Prêts et avances improductifs	Réduction comptable d'actifs imputable sur le fonds consolidé	Comptes improductifs	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1930.....	néant	néant	4,308,357	8,244,950	3,731,536	17,342	16,302,185
1931.....	4,431,855	"	6,712,239	5,487,941	9,640,997	25	26,272,857
1932.....	38,295,515	10,908,429	6,631,856	3,112,285	526,971	néant	59,475,056
1933.....	36,720,935	1,811,472	62,139,413	66,453,050 ¹	105,717	1,447,223	168,677,810
1934.....	35,898,311	néant	58,955,388	2,095,773	1,857,087	1,000,100	99,808,659
1935.....	60,659,856	"	48,407,901	1,728,900	490,191	14,408	111,295,256
1936.....	79,416,256	22,631,029	48,817,489	2,122,912	514,566	néant	153,502,252
1937.....	78,003,702	néant	43,553,112	665,414	692,473	18,487,115	141,401,816
1938.....	68,534,364	"	42,745,791	2,087,597	1,579,242	139,561	115,086,555
1939.....	46,895,407	25,000,000 ²	55,658,306	3,285,188	3,767,718	néant	134,606,619
1940.....	54,612,951	34,500,000 ³	41,044,004	1,035,145	23,320,028	2,637,398	157,149,526
1941.....	27,646,853	15,222,245	17,465,731	715,948	29,878,632 ⁴	12,639,551	103,568,959
1942.....	8,500,359	55,475,414	456,166	758,093	27,878,132 ⁴	4,115,601	97,183,761
1943.....	5,013,805	26,274,573	591,095	657,526	29,676,119 ⁴	36,135,881	98,348,479
1944.....	3,751,537	33,744,770	727,853	579,108	25,586,824 ⁴	37,837,581	102,227,673
1945.....	3,868,682	3,637,104	832,291	525,767	25,362,027 ⁴	22,490,054	56,625,925
1946.....	4,422,678	12,935,724	773,659	559,758	25,546,090 ⁴	22,631,041	66,868,950

¹ Y compris une réduction comptable d'actif de \$62,938,239. ² Réserve contre des pertes estimatives sur les garanties contre l'écoulement du blé applicable à l'année financière 1938-1939. ³ Réserve contre des pertes estimatives sur les garanties contre l'écoulement du blé, applicable à l'année financière 1939-1940, jusqu'à concurrence de 27 millions de dollars. ⁴ Comprend 25 millions de dollars de réserve contre les pertes possibles d'actif.

11.—Recettes et dépenses per capita, années terminées le 31 mars 1930-1946

NOTE.—Les années marquées d'un astérisque (*) sont les années de recensement; les chiffres per capita pour les autres années sont fondés sur les estimations de la population, voir p. 107. Voir tableaux 6-10 pour les chiffres relatifs aux recettes et aux dépenses sur lesquels repose le présent tableau. Les chiffres des années 1868 à 1912 inclusivement ont paru à la p. 883 de l'Annuaire de 1938; ceux de 1913-1919, à la p. 972 de l'édition de 1945.

Année	Per capita				Année	Per capita			
	Re-cettes provenant des impôts et taxes	Re-cettes totales	Dé-penses ordinaires	Dé-penses totales		Re-cettes provenant des impôts et taxes	Re-cettes totales	Dé-penses ordinaires	Dé-penses totales
	\$	\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$
1930.....	37-09	43-68	35-06	39-01	1939.....	38-67	44-57	36-66	49-09
1931*.....	28-55	34-33	37-54	42-41	1940.....	41-14	49-39	35-00	59-82
1932.....	26-17	32-04	35-72	42-91	1941*.....	67-63	75-80	33-95	108-61
1933.....	23-92	29-32	33-35	50-07	1942.....	116-78	127-73	38-17	181-75
1934.....	25-31	30-23	32-75	42-66	1943.....	174-97	190-44	47-52	371-41
1935.....	23-07	33-38	33-17	44-09	1944.....	203-49	230-90	52-64	444-45
1936.....	25-98	34-03	34-02	48-64	1945.....	177-79	221-74	63-32	432-84
1937.....	35-00	41-12	35-23	48-17	1946.....	178-95	244-84	66-28	417-34
1938.....	40-23	46-33	37-20	47-92					

12.—Principales recettes et dépenses, per capita, années terminées le 31 mars 1942-1946

NOTE.—Voir recettes au tableau 6 et dépenses au tableau 7 servant de base aux statistiques per capita. Les tirets indiquent l'absence de recettes ou de dépenses parce que les item ne s'appliquent pas aux années indiquées.

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
RECETTES					
	\$	\$	\$	\$	\$
Recettes ordinaires—					
Recettes provenant des impôts—					
Droits de douane sur les importations.....	12-22	10-07	14-02	9-50	10-47
Droits d'accise.....	9-45	11-74	11-87	12-54	15-17
Impôt sur le revenu.....	34-62	78-82	86-58	80-68	75-79
Taxe de la défense nationale.....	9-15	—	—	—	—
Taxe sur les surplus de bénéfices.....	11-60	36-79	35-80	28-18	34-67
Taxe de vente.....	20-27	21-21	25-46	17-28	26-51
Taxe sur le change en temps de guerre.....	8-66	8-01	9-93	8-10	3-35
Droits de succession.....	0-60	1-12	1-25	1-42	1-74
Taxe sur l'essence.....	2-12	2-11	2-08	2-45	2-43
Autres taxes.....	8-09	11-10	16-50	17-66	8-82
Totaux, recettes provenant des impôts.....	116-78	174-97	203-49	177-79	178-95
Recettes provenant d'autres sources—					
Postes.....	3-95	4-14	5-10	5-45	5-58
Produits des placements.....	2-21	3-40	4-03	5-01	5-76
Matières d'or et monnayage.....	0-41	0-50	0-73	0-38	0-40
Primes, escompte et change.....	1-02	0-03	0-18	—	—
Autres.....	1-24	1-67	1-09	1-16	1-33
Totaux, recettes provenant d'autres sources.....	8-83	9-83	11-13	12-00	13-07
Totaux, recettes ordinaires.....	125-61	184-80	214-62	189-79	192-02
Recettes spéciales et autres crédits.....	2-12	5-65	16-28	31-95	52-82
Grands totaux des recettes.....	127-73	190-45	230-90	221-74	244-84
DÉPENSES					
	\$	\$	\$	\$	\$
Dépenses ordinaires—					
Agriculture.....	0-72	0-72	0-74	0-78	0-84
Finances—					
Intérêt sur la dette publique.....	13-30	15-96	20-27	26-32	33-24
Financement d'emprunts.....	1-40	1-17	1-61	1-71	1-81
Subventions aux provinces.....	1-24	1-23	1-21	1-19	1-17
Paiements aux provinces en vertu des accords fiscaux entre le Dominion et les provinces.....	1-81	7-98	7-97	7-70	7-97
Pensions de vieillesse ¹	2-54	2-54	2-54	2-66	2
Primes et subventions sur le charbon.....	0-42	0-42	0-18	0-23	0-19
Pêcheries.....	0-14	0-14	0-14	0-18	0-27
Justice (y compris pénitenciers).....	0-44	0-46	0-46	0-47	0-50
Travail (y compris enseignement technique, assurance-chômage et rentes viagères).....	0-95	1-47	1-56	1-61	1-67
Mines et ressources—					
Immigration et colonisation.....	0-11	0-11	0-11	0-11	0-12
Affaires indiennes.....	0-43	0-42	0-43	0-51	0-36
Mines et levés géologiques.....	0-10	0-10	0-09	0-10	0-11
Santé nationale et bien-être social—					
Administration et dépenses générales.....	—	—	—	0-14	0-59
Allocations familiales.....	—	—	—	—	14-02
Pensions de vieillesse ²	3	3	3	3	2-74
Revenu national (y compris impôt sur le revenu).....	1-15	1-29	1-48	1-66	1-84
Pensions, de guerre, militaires et civiles.....	3-54	3-36 ⁴	3-26 ⁴	3	3
Pensions et Santé nationale.....	1-21	1-19	1-32	2,3	2,3
Postes.....	3-55	3-79	4-05	4-51	4-69
Travaux publics.....	1-02	1-02	1-03	1-09	1-32
Royale Gendarmerie à cheval.....	0-48	0-63	0-56	0-59	0-59
Commerce.....	0-75	0-60	0-59	0-55	0-60

Renvois à la fin du tableau, p. 1010.

**12.—Principales recettes et dépenses, per capita, années terminées le
31 mars 1942-1946—fin**

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
	DÉPENSES—fin				
	\$	\$	\$	\$	\$
Dépenses ordinaires—fin					
Transports—					
Service aérien.....	0-29	0-28	0-30	0-33	0-34
Marine.....	0-34	0-36	0-38	0-40	0-40
Chemins de fer et canaux (y compris loi des taux de transport des marchandises dans les Pro- vinces maritimes et fonds des passages à niveau).....	0-66	0-70	0-77	0-74	0-71
Affaires des anciens combattants.....	—	—	—	6-69	5-92
Totaux, dépenses ordinaires⁵	38-17	47-52	52-64	63-32	86-28
Totaux, dépenses au compte-capital.....	0-29	0-28	0-22	0-26	0-37
Totaux, dépenses spéciales.....	5-49	2-65	3-13	0-62	1-41
Dépenses de guerre et de démobilisation.....	114-95	315-29	383-05	364-59	325-26
Entreprises de l'Etat.....	0-10	0-10	0-11	0-11	0-11
Autres déboursés.....	2-75	5-57	5-30	3-94	3-91
Grands totaux, dépenses.....	161-75	371-41	444-45	432-84	417-34

¹ Y compris pensions aux aveugles.² Compris avec Santé nationale et Bien-être social.³ Compris avec Finances.⁴ Non compris les pensions civiles.⁵ Compris avec Affaires des ancienscombattants. ⁶ Y compris dépenses non déterminées.

Sous-section 3.—Analyse du revenu provenant des taxes

Le tableau 13 indique les proportions des dépenses globales qui ont été payées par les impôts et taxes et par toutes sources de revenu, pour chacune des années financières terminées le 31 mars, depuis 1936. Le relevé accuse une amélioration considérable avant la guerre de 1939-1945 alors que le Canada se remettait du marasme des premières années 1930; en 1938, 96·7 p. 100 de toutes les dépenses étaient payées par toutes les recettes et environ 84 p. 100, par les impôts et taxes. Par la suite, comme il fallait s'y attendre, ce fut le contraire. Le haut pourcentage de 1942 est la conséquence de l'imposition hâtive de fortes taxes et du fait qu'à cette époque les dépenses de guerre étaient encore relativement peu considérables.

13.—Dépenses globales et pourcentage de celles-ci payées par les impôts et taxes et par tout revenu, années terminées le 31 mars 1936-1946

Année	Dépenses globales	Impôts et taxes	Recettes globales	Pourcentage des dépenses globales payées par	
				Impôts et taxes	Tout revenu
				%	%
1936.....	532, 585, 555	317, 311, 809	372, 595, 996	59-58	69-96
1937.....	532, 005, 432	336, 550, 869	454, 153, 747	72-66	85-36
1938.....	534, 408, 118	448, 651, 061	516, 692, 749	83-95	96-68
1939.....	553, 063, 098	435, 706, 794	502, 171, 354	78-78	90-80
1940.....	680, 793, 792	467, 684, 963	562, 093, 459	68-70	82-56
1941.....	1, 249, 601, 446	778, 175, 450	872, 169, 645	62-28	69-80
1942.....	1, 885, 066, 056	1, 360, 912, 837	1, 488, 536, 342	72-19	78-96
1943.....	4, 387, 124, 117	2, 066, 719, 961	2, 249, 496, 177	47-11	51-27
1944.....	5, 322, 253, 505	2, 436, 811, 484	2, 765, 017, 713	45-78	51-95
1945.....	5, 245, 611, 924	2, 154, 626, 648	2, 687, 334, 799	41-08	51-23
1946.....	5, 136, 228, 506	2, 202, 358, 387	3, 013, 185, 074	42-88	58-67

Comme l'indique le tableau 8, les recettes provenant des droits de douane et d'accise, les deux sources les plus importantes avant la guerre de 1914-1918, ne représentent en 1946 que 14 p. 100 des recettes provenant des taxes; les recettes provenant de l'impôt sur le revenu représentent environ 42 p. 100 des recettes de la taxation.

L'analyse suivante des recettes provenant des taxes se limite aux droits d'accise, aux taxes d'accise et à l'impôt sur le revenu; les recettes provenant des douanes constituent un poste par elles-mêmes dans les "Comptes publics" et ne peuvent être analysées plus en détail ici.

Droits d'accise

Les droits d'accise proprement dits sont présentés ici avec un résumé du tarif d'accise et des statistiques qui découlent de l'administration, telles que les quantités de grain et autres produits employées dans la distillation et les quantités de marchandises imposables dédouanées.

Tarif de l'accise canadienne.—Tarif de l'accise canadienne à la date du 1er avril 1946:—

- | | |
|--|--|
| 1. Spiritueux distillés au Canada, par gallon de preuve..... \$11-00 | 3. Bière ou boisson de malt:— |
| Brandy canadien, par gallon de preuve..... \$ 9-00 | Brassée en tout ou en partie de toute substance autre que le malt, par gallon. \$ 0-45 |
| Excepté les spiritueux suivants:— | 4. Malt:— |
| a) Employés en régie pour la fabrication de médicaments, extraits, etc., par gallon de preuve..... \$ 1-50 | a) Produit au Canada et tamisé, par livre..... \$ 0-16 |
| b) Employés en régie pour la fabrication de parfums, par gallon de preuve..... \$ 1-50 | b) Importé, par livre..... \$ 0-16 |
| c) Employés en régie pour la fabrication du vinaigre, par gallon de preuve..... \$ 0-60 | 5. Sirop de malt:— |
| d) Employés dans des compositions chimiques approuvées par le gouverneur en conseil, par gallon de preuve..... \$ 0-15 | a) Produit au Canada, par livre..... \$ 0-24 |
| e) Vendus à des pharmaciens brevetés pour préparations pharmaceutiques, par gallon de preuve..... \$ 1-50 | b) Importé, par livre..... \$ 0-40 |
| f) Distillés de fruits indigènes et employés par un fabricant de vins breveté pour fortifier les vins domestiques, par gallon de preuve..... \$ 1-50 | 6. Tabac, cigares, cigarettes:— |
| 2. Spiritueux importés (en outre de tout autre droit), par gallon de preuve..... \$ 0-30 | a) Tabac ouvré, la livre..... \$ 0-35 |
| | b) Cigarettes ne pesant pas plus de 2½ livres par mille, par M..... \$ 6-00 |
| | c) Cigarettes, pesant plus de 2½ livres par mille, par M..... \$11-00 |
| | d) Cigares, par M..... \$ 3-00 |
| | e) Tabac canadien naturel vendu en feuilles pour consommation, par livre..... \$ 0-20 |

Un drawback de 99 p. 100 des droits de douane payés peut être consenti sur l'alcool domestique, ne titrant pas moins de 50 degrés de preuve, livré en quantités limitées aux universités, aux laboratoires scientifiques ou de recherches et aux hôpitaux publics reconnus, pour fins médicinales seulement.

Revenu des droits d'accise.—L'année financière terminée le 31 mars 1946, le tabac, y compris les cigarettes contribue pour environ 50 p. 100 au revenu des droits d'accise.

14.—Relevé des droits d'accise perçus, années terminées le 31 mars 1941-1946

(D'après le rapport du commissaire de l'accise)

Détail	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Spiritueux.....	17,695,951	21,994,307	31,612,277	30,908,236	31,576,777	47,766,499
Honoraires de validation.....	664,778	416,576	513,027	441,258	633,523	1,042,625
Bière ou boisson de malt.....	324,004	414,018	579,859	371,966	7,102,636	6,646,438
Sirop de malt.....	108,681	102,730	72,762	222,250	244,266	177,152
Malt.....	16,801,740	25,241,291	33,952,236	35,080,381	35,121,290	41,382,052
Tabac (y compris les cigarettes)	54,893,927	64,452,468	75,757,280	79,315,378	82,538,590	97,595,346
Cigares.....	522,875	597,488	614,444	590,310	603,483	632,743
Licences.....	45,187	39,336	38,270	36,626	36,705	38,692
Totaux¹.....	91,657,693	113,258,214	143,140,155	146,946,395	157,857,270	195,281,547

¹ Ces totaux ne correspondent pas aux droits nets d'accise indiqués au tableau 6, à cause de remboursements et de drawbacks et, dans le cas de spiritueux, parce qu'une taxe de transfert est comprise ici.

Statistiques des licences et de la distillation.—Comme autre source de revenu de l'accise, les statistiques sont calculées des licences de régie et de la distillation.

15.—Statistiques des licences et de la distillation, années terminées le 31 mars, 1941-1946

Détail	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Licences émises..... nomb.	20	19	20	21	22	22
Droits de licence..... \$	5,000	4,500	5,125	5,250	6,375	5,500
Droits perçus à la sortie de l'usine sur déductions et dévaluation—						
Gallons de preuve.....	140	néant	néant	néant	néant	néant
Montant..... \$	981	"	"	"	"	"
Total des droits perçus et licences..... \$	5,981	4,500	5,125	5,250	6,375	5,500
Grain, etc. pour distillation—						
Malt..... liv.	16,263,074	17,608,827	30,488,625	45,876,662	65,174,752	82,436,322
Mais..... "	99,439,503	77,694,730	59,003,261	7,172,323	39,946,582	26,710,786
Seigle..... "	23,143,976	30,103,287	18,227,483	6,555,429	31,737,221	30,606,412
Autres grains ¹ "	1,608,357	13,836,906	180,352,641	396,967,171	455,093,653	429,448,845
Total, grain pour distillation..... "	141,054,910	139,643,760	288,072,010	456,571,585	591,957,238	549,201,365
Mélasse utilisée..... "	116,730,154	136,970,515	48,478,178	187,164	66,744	9,420,064
Vins et autres matières	2,695,501	366,290	13,015,476	1,301,749	4,368,519	3,924,329
Boissons sulfurées..... gall.	néant	néant	néant	48,172,196	74,593,045	73,557,030
Alcool de preuve, manufacturé..... "	14,641,842	17,569,476	19,657,698	27,203,337	35,555,059	34,625,339

¹ Le détail de ce chiffre n'est pas connu.

La quantité de spiritueux fabriquée a beaucoup fluctué depuis 1920, variant d'un bas niveau de 2,356,329 gallons de preuve cette année-là au sommet de 35,555,059 en 1945.

Alcool et tabac dédouanés.—Des quantités sans précédent de spiritueux, de boissons de malt, de malt, et de cigares et cigarettes sont dédouanées pour la consommation en 1946 tandis que les quantités de tabac dédouanées sont légèrement supérieures à celles de 1945 mais inférieures à celles de 1941-1944.

16.— Spiritueux, boissons de malt, malt et tabac dédouanés pour consommation, années terminées le 31 mars 1930-1946

NOTA.—Pour les années antérieures à 1900, voir l'Annuaire de 1916-1917, p. 546; pour 1901-1910, celui de 1933, p. 852; pour 1911-1921, celui de 1938, p. 889; pour 1922-1929, celui de 1945, p. 976.

Année	Spiritueux	Boissons de malt	Malt	Cigares	Cigarettes	Tabac ¹
	gall.	gall.	liv.	nomb.	nomb.	nomb.
1930.....	1,926,063	62,992,156	149,746,711	196,251,957	5,035,878,655	22,195,455
1931.....	1,180,536	58,641,404	137,997,652	177,841,987	5,082,314,590	22,520,345
1932.....	781,612	52,001,768	121,257,234	152,159,301	4,401,628,765	22,801,035
1933.....	769,527	40,632,084	95,604,954	122,664,715	3,728,832,089	22,815,839
1934.....	933,946	40,105,883	92,319,768	115,988,080	4,342,728,835	22,315,295
1935.....	1,063,928	52,703,781	117,985,480	125,519,841	4,958,250,855	22,891,129
1936.....	1,621,266	56,913,089	128,204,424	124,570,870	5,310,132,016	23,113,501
1937.....	1,900,714	59,920,298	134,154,965	123,956,872	5,855,935,609	24,122,763
1938.....	2,302,210	67,019,336	147,568,751	138,278,443	6,848,693,442	25,155,143
1939.....	2,299,474	63,069,959	136,284,405	127,756,146	6,912,920,315	25,929,546
1940.....	2,032,987	65,912,495	143,056,382	139,698,605	7,301,419,960	28,403,208
1941.....	2,371,633	78,731,132	168,025,398	173,484,743	7,776,291,482	31,254,234
1942.....	2,944,391	94,992,330	213,199,222	198,595,682	9,018,272,219	31,626,982
1943.....	3,445,872	103,291,141	228,029,691	204,699,110	10,803,185,549	31,510,063
1944.....	2,620,297	97,192,632	219,242,999	196,407,845	11,405,842,655	32,264,175
1945.....	2,676,482	116,009,457	219,529,938	200,879,906	11,982,675,329	30,876,112
1946.....	4,087,690	134,579,706	259,063,043	210,694,900	14,512,351,682	31,049,195

¹ Y compris le tabac à priser.

Taxes d'accise

Les statistiques du tableau 17 représentent les perceptions brutes de la Division de l'accise du ministère du Revenu national; elles diffèrent des chiffres du tableau 8 (colonne "Taxe de vente et autres taxes d'accise"), qui représentent les recettes nettes, par les remboursements indiqués au renvoi 3 du tableau 17.

17.— Taxes de guerre d'accise perçues, par denrée et province, années terminées le 31 mars 1941-1946

(Recettes accumulées)

NOTA.—Les tirets indiquent qu'il n'y a pas eu de taxe imposée sur l'item correspondant des années indiquées.

Denrée ou province	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
D'origine domestique—						
Amusements.....	-	8,792,169	12,065,716	13,701,496	14,188,033	15,575,360
Automobiles.....	10,286,147	16,045,994	2,924,340	5,921,754	6,294,009	6,296,296
Boissons.....	-	6,246,618	14,117,819	19,057,382	19,437,772	16,653,926
Bonbons et gomme à mâcher.....	-	-	8,183,680	12,602,157	12,859,816	11,416,787
Gaz carbonique.....	304,402	202,572	198,231	241,647	255,469	284,872
Papier et tubes à cigarettes	1,313,173	3,689,840	3,531,201	1,963,258	4,901,009	4,284,457
Cigares, cigarettes et tabac	240,038	329,310	26,236,283 ¹	54,673,051	62,246,563	70,128,642
Appareils électriques et à gaz.....	-	8,079,958	4,995,015	2,860,270	3,604,480	1,207,069
Chèques timbrés (administration).....	270,054	339,681	364,869	346,042	324,670	341,590
Fournitures.....	-	-	3,129,701	4,146,248	4,902,513	4,509,286
Essence.....	-	23,803,222	24,336,052	24,760,040	29,623,926	29,482,040
Licences.....	51,315	72,185	64,986	66,172	71,398	79,841
Briquets.....	83,395	154,074	162,900	68,380	123,814	286,060
Allumettes.....	1,940,178	2,554,602	2,661,665	2,767,790	2,968,664	3,291,926

Renvois à la fin du tableau, p. 1014.

17.—Taxes de guerre d'accise perçues, par denrée et province, années terminées le 31 mars, 1911-1946—fin

Denrée ou province	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
D'origine domestique—fin						
Autres taxes sur produits manufacturés.....	2,847,338	171,462	3,059,897	9,188,358	10,797,247	13,107,424
Phonographes, radios et lampes.....	-	2,337,772	1,150,821	408,285	975,035	596,968
Cartes à jouer.....	250,049	372,337	563,829	627,100	640,785	729,000
Ventes, domestiques.....	156,749,423	214,948,427	224,289,399	302,755,414	372,428,104	296,610,969
Timbres.....	4,304,349	4,552,989	12,309,804 ¹	12,652,793	12,642,984	14,472,033
Sucre.....	11,546,715	21,402,383	14,571,572	12,769,384	11,557,494	9,672,143
Préparations de toilette.....	1,443,653	3,454,910	4,484,050	5,295,317	6,188,703	6,820,578
Transports et transmission.....	1,848,158	8,131,330	16,083,059	22,379,096	24,205,479	26,893,391
Vins.....	658,033	1,444,916	2,006,816	1,710,217	1,772,375	2,066,109
Amendes et intérêt.....	119,575	129,187	189,727	264,524	297,323	221,904
Totaux, d'origine domestique.....	194,260,995	327,346,138	381,631,437	511,221,175	603,207,715	535,027,620
Importations—						
Ventes.....	27,786,710	31,604,839	26,189,039	36,500,217	31,680,400	29,641,830
Accise.....	4,014,219	3,109,055	3,406,789	5,819,572	4,186,627	4,260,189
Taxe spéciale d'accise de 3 p. 100.....	1,007,988	860,812	480,381	507,635	544,729	787,464
Change, taxe de guerre.....	61,932,028	100,873,982	94,553,780	118,912,840	98,164,427	41,198,213
Grands totaux.....	269,001,940²	463,794,826²	506,261,426²	672,961,439²	737,783,898²	616,915,316²
Ile du Prince-Edouard.....	154,255	212,425	339,638	513,280	432,082	450,411
Nouvelle-Ecosse.....	5,943,809	9,086,603	10,701,947	14,057,972	13,546,842	9,498,914
Nouveau-Brunswick.....	4,765,012	8,238,695	7,506,656	10,632,423	10,653,358	8,230,070
Québec.....	86,303,018	133,929,154	179,651,152	259,893,903	293,206,071	240,290,038
Ontario.....	161,514,970	260,244,795	251,494,398	319,213,251	352,331,247	292,357,960
Manitoba.....	8,093,605	13,046,036	14,759,663	17,277,555	18,199,488	17,703,441
Saskatchewan.....	2,432,145	3,689,087	4,507,822	5,741,723	6,099,620	5,826,579
Alberta.....	5,166,848	10,015,676	10,919,172	11,965,263	12,548,696	11,712,080
Colombie-Britannique.....	14,156,759	24,685,120	25,698,955	32,962,343	30,036,809	24,210,187
Yukon.....	75,701	130,241	130,361	171,533	185,383	120,262
Ventes des ministères.....	271,724	343,890	366,036	346,513	324,732	344,925
Divers.....	11	-	470	4,377	4,833	3,815
Colis postaux britanniques.....	978	282	85	70	73	191
Change, taxe de guerre (administration).....	123,105	172,822	185,271	181,233	214,664	166,443

¹ Nouvelle taxe sur les cigarettes et le tabac. ² Augmentation due en majeure partie à l'usage des timbres d'accise pour la taxe sur les lieux d'amusements. ³ Comprend des remboursements de \$4,834,909 en 1941, \$10,369,721 en 1942, \$17,549,001 en 1943, \$34,342,147 en 1944, \$194,718,627 en 1945 et \$114,005,355 en 1946.

Impôt sur le revenu

Le revenu provenant de l'impôt sur le revenu, indiqué au tableau 18, représente les impôts perçus par la division de l'impôt sur le revenu du ministère du Revenu national sous l'empire de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu (c. 97, S.R.C., 1927). La loi embrasse plus que l'impôt sur le revenu proprement dit, parce que les taxes sur les corporations sont considérées sous un jour différent de celles qui sont imposées sur le revenu des particuliers. Les impôts sur le revenu des particuliers et des corporations sont étudiés séparément dans la Partie IV du présent chapitre, pp. 1047-1054.

La taxe sur les dividendes et les intérêts (art. 9B de la loi) est exigée à raison de 5 p. 100 sur l'intérêt payé par des débiteurs canadiens (excepté les provinces et les corps municipaux ou publics) et un numéraire qui est à prime de plus de 5 p. 100

en fonds canadiens, et à raison de 15 p. 100 sur les dividendes reçus par des personnes qui ne résident pas au Canada et sur l'intérêt reçu de débiteurs canadiens ou par eux créditée à des non-résidents, sauf dans le cas d'intérêt provenant d'obligations du Canada ou garanties par lui, et aussi sur l'intérêt reçu par une compagnie foraine mère d'une filiale canadienne, sauf lorsqu'il a été convenu, avant le 1er avril 1933, du paiement de cet intérêt en numéraire autre que le numéraire canadien. La taxe frappe en outre les honoraires pour droits d'auteur et les droits d'usage de films, disques phonographiques et autres articles semblables. La taxe sur les loyers et les droits régaliens (art. 27) est imposée au taux de 15 p. 100 aux non-résidents sur le montant brut de tous loyers, droits régaliens, etc., pour l'utilisation au Canada de propriété foncière ou personnelle, brevets ou pour toute chose utilisée ou vendue au Canada. La taxe sur les dons (art. 88) est imposée au taux de 10 p. 100 sur les dons jusqu'à concurrence de \$5,000 et à des taux variant de 11 p. 100 à 28 p. 100 sur les dons de \$5,000 à un million ou plus.

18.—Recouvrements en vertu de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, années terminées le 31 mars 1919-1947

(Taxe et article de loi qui s'y applique)

Année	Impôt général sur le revenu		Impôt sur les dividendes et intérêts, article 9b	Impôt sur les loyers et droits régaliens, article 27	Impôt sur les dons, article 88	Total ¹
	Particuliers, article 9-1	Corporations, article 9-2				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1919.....	7,972,890	1,376,830	-	-	-	9,349,720
1920.....	13,195,314	7,068,426	-	-	-	20,263,740
1921.....	32,532,526	13,849,298	-	-	-	46,381,824
1922.....	39,820,597	38,883,758	-	-	-	78,684,355
1923.....	31,689,393	28,022,145	-	-	-	59,711,538
1924.....	25,657,335	28,546,693	-	-	-	54,204,028
1925.....	25,156,768	31,091,275	-	-	-	56,248,043
1926.....	23,849,475	31,722,487	-	-	-	55,571,962
1927.....	18,043,261	29,343,048	-	-	-	47,386,309
1928.....	23,222,891	33,348,156	-	-	-	56,571,047
1929.....	24,793,449	34,828,874	-	-	-	59,622,323
1930.....	27,237,502	41,783,224	-	-	-	69,020,726
1931.....	26,624,161	44,423,841	-	-	-	71,048,022
1932.....	24,772,846	36,481,554	-	-	-	61,254,400
1933.....	25,959,466	36,107,231	-	-	-	62,066,697
1934.....	29,183,715	27,385,822	4,829,635	-	-	61,399,172
1935.....	25,201,392	35,790,239	5,816,435	-	-	66,808,066
1936.....	32,738,746	42,518,971	7,207,601	-	194,485	82,709,803
1937.....	35,368,302	58,012,843	8,910,014	-	84,093	102,365,242
1938.....	40,070,942	69,768,605	10,152,088	-	373,897	120,365,532
1939.....	46,591,449	85,185,887	9,003,046	-	345,766	142,026,138
1940.....	45,008,858	77,920,002	11,121,632	-	398,074	134,448,566
1941.....	75,636,231	131,565,710	12,282,259	759,957	226,847	248,143,022 ²
1942.....	189,237,538	188,835,699	26,642,106	1,626,669	264,258	510,243,017 ³
1943.....	533,915,059	347,969,723	26,710,946	1,369,851	223,093	910,188,672
1944.....	899,570,762	311,378,714	25,670,804	1,272,399	1,546,633	1,151,737,035 ⁴
1945.....	763,896,322	276,409,849	27,052,692	1,546,445	532,599	1,072,758,068 ⁵
1946.....	689,506,763	217,833,540	26,823,894	1,485,725	770,369	937,729,273 ⁶
1947.....	691,989,231	196,819,253	28,428,143	1,708,003	1,538,888	963,458,245 ⁷

¹ Ces chiffres comprennent la portion remboursable estimative et ne concordent donc pas avec les totaux qui paraissent au tableau 17.

² Y compris la taxe de la défense nationale au montant de \$27,672,018.

³ Y compris la taxe de la défense nationale au montant de \$106,636,747.

⁴ Y compris la taxe différée de 1942 au montant de \$2,317,733.

⁵ Y compris la taxe différée de 1942 au montant de \$3,326,161.

⁶ Y compris la taxe différée de 1942 au montant de \$1,308,982.

⁷ Y compris la taxe différée de 1942 au montant de \$1,002,027 et la taxe des compagnies privées au montant de \$41,972,700.

Sous-section 4.—Subventions et prêts aux provinces

Subventions.—Subordonnément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et aux accords conclus périodiquement dans la suite, le gouvernement fédéral verse annuellement certaines sommes à chaque province. Ces versements sont ici résumés.

Intérêt sur allocations compensatrices.—Aux termes de l'union des provinces lors de la Confédération, en 1867, le gouvernement fédéral assumait toutes les dettes et obligations échues des provinces et s'engageait à payer à celles-ci, excepté l'Ontario et le Québec, un intérêt de 5 p. 100 sur la différence en moins entre la dette réelle per capita et une allocation compensatrice établie à \$25 per capita approximativement. Lors de l'entrée de nouvelles provinces dans la Confédération, des arrangements semblables furent conclus au sujet de la responsabilité des dettes antérieures à leur adhésion au pacte fédératif. Périodiquement, la base du calcul des allocations compensatrices aux diverses provinces a été ajustée. L'Etat paye en outre un intérêt de 5 p. 100 par année aux provinces sur la différence en moins, à leur entrée dans la Confédération, entre leur dette réelle et leur dette hypothétique ajustée. La somme globale payée annuellement par le Dominion aux provinces en intérêt sur allocations compensatrices est de \$1,609,386.

Allocations pour gouvernement et législature.—Le pacte fédératif stipule encore que des subventions annuelles fixes seront versées aux provinces pour l'entretien de leur gouvernement et de leur législature. D'après l'échelle suivante, approuvée en 1907, ces sommes varient avec la population des provinces:—

Population de—

Moins de 150,000.....	100,000
150,000, mais pas plus de 200,000.....	150,000
200,000 " " 400,000.....	180,000
400,000 " " 800,000.....	190,000
800,000 " " 1,500,000.....	220,000
Plus de 1,500,000.....	240,000

La somme globale payée présentement en allocations annuelles sous ce poste est de \$1,750,000.

Allocations per capita.—En vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867, une subvention de 80 cents par tête de sa population était versée à chaque province. L'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1907 pourvoit à ce que cette subvention soit payée à raison de 80 cents par tête à une population de 2,500,000 âmes, et de 60 cents par tête pour l'excédent de ce nombre. Ces allocations aux provinces s'établissent à \$8,779,089 au cours de l'année terminée le 31 mars 1946.

Subventions spéciales.—Dans le cas de certaines provinces, des subventions ont été ajoutées à l'échelle originale, en raison de circonstances spéciales, et dont la somme totale au cours de l'année terminée le 31 mars 1946, s'est élevée à \$2,280,880 ainsi répartie:—

Ile du Prince-Edouard.—Subvention spéciale de \$195,000, moins une déduction de \$39,120 (subvention nette de \$155,880).

Nouveau-Brunswick.—Subvention annuelle de \$150,000 depuis 1875 à cause de l'abolition des droits de coupe réservés aux provinces par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867

Manitoba.—Subvention spéciale fondée sur la population et s'élevant actuellement à \$562,500 par année.

Saskatchewan et Alberta.—Somme annuelle, en compensation des pertes de revenu imputables aux terres publiques, fondée sur leur population respective. Dans le cas de la Saskatchewan cette somme s'élève à \$750,000 et dans celui de l'Alberta, à \$562,500.

Colombie-Britannique.—Subvention spéciale s'élevant présentement à \$100,000 par année.

19.—Subventions fédérales aux gouvernements provinciaux, années terminées le 31 mars 1941-1946

Province	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard ¹	381,932	381,932	381,932	381,932	381,932	381,932
Nouvelle-Ecosse ¹	653,048	701,323	706,958	705,140	705,140	705,140
Nouveau-Brunswick ¹	693,040	729,167	735,605	732,386	732,386	732,386
Québec.....	2,592,014	2,859,245	2,873,935	2,866,590	2,866,590	2,866,590
Ontario.....	2,941,424	3,136,394	3,173,621	3,155,007	3,155,007	3,155,007
Manitoba ¹	1,713,284	1,713,284	1,722,475	1,717,879	1,716,987	1,717,284
Saskatchewan ¹	2,132,175	2,132,175	2,052,162	2,062,169	2,028,578	2,049,775
Alberta.....	1,787,475	1,788,589	1,801,031	1,794,810	1,855,207	1,835,075
Colombie-Britannique ¹	874,561	966,513	1,040,366	1,003,440	1,003,440	1,003,440
Totaux.....	13,768,953	14,498,622	14,490,685	14,449,353	14,445,267	14,446,629

¹ A reçu également des "subventions spéciales supplémentaires" 1940-1941, qui ne figurent pas ici (voir texte à la suite du tableau 20).

20.—Subventions fédérales aux gouvernements provinciaux, du 1er juillet 1867 au 31 mars 1946

Province	Allocations pour gouvernement	Allocations fondées sur la population	Subventions spéciales ¹	Intérêt sur allocations compensatrices ²	Total ³
	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	7,511,667	19,502,745	21,843,750	16,620,375	65,478,537
Nouvelle-Ecosse.....	8,560,000	19,336,684	8,500,000	2,196,113	38,592,797
Nouveau-Brunswick.....	9,015,000	23,701,305	26,644,233	17,929,630	77,290,168
Québec.....	9,170,000	21,883,706	11,560,000	1,715,215	44,353,921
Ontario.....	9,810,000	28,495,795	826,980	3,815,959	42,948,734
Manitoba.....	12,560,000	133,855,021	—	6,595,078	153,010,099
Saskatchewan.....	4,920,000	6,272,590	6,534,863	3,029,531	20,756,984
Alberta.....	12,160,000	110,499,050	—	6,728,320	129,387,370
Colombie-Britannique.....	8,136,667	24,074,584	26,031,260	16,620,375	74,862,876
Totaux.....	81,843,334	387,631,490	101,961,076	75,248,596	646,684,486

¹ Voir texte, p. 1016. ² Allocations en compensation d'une créance abandonnée. ³ Ne comprend pas les "subventions spéciales supplémentaires" (voir texte qui suit).

Subventions spéciales supplémentaires.—Il y a, en outre, d'autres subventions spéciales, votées annuellement et payées aux Provinces maritimes, au Manitoba, à la Saskatchewan et à la Colombie-Britannique jusqu'en 1941. Pour l'année terminée le 31 mars 1941, elles s'élèvent à \$5,475,000, ainsi réparties:—

Ile du Prince-Edouard.....	\$ 275,000
Nouvelle-Ecosse.....	1,300,000
Nouveau-Brunswick.....	900,000
Manitoba.....	750,000
Saskatchewan.....	1,500,000
Colombie-Britannique.....	750,000

Ces subventions spéciales supplémentaires ont été interrompues lorsque les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces sont entrés en vigueur. En 1947 et durant les années à venir, un loyer sera payé aux trois Provinces maritimes subordonnement à la loi de 1942 sur les subventions supplémentaires aux Provinces maritimes.

Accords fiscaux entre le Dominion et les provinces.—La loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location de domaines fiscaux autorise le gouvernement fédéral à conclure un accord avec les provinces en vertu duquel, moyennant compensation, les gouvernements provinciaux s'engagent à ne pas prélever certains impôts directs pour une période de cinq ans. Ces conventions remplacent celles de temps de guerre qui sont périmées (voir pp. 932-933 de l'*Annuaire* de 1946). Jusqu'en septembre 1947, sept provinces, l'Île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, avaient conclu de nouveaux accords avec le Dominion.

Les fins principales de ces conventions sont d'établir par tout le Canada un régime fiscal plus équitable en diminuant le double emploi de la taxation directe et du rouage de prélèvement des impôts directs, de donner plus de stabilité aux recettes des provinces et de permettre au Dominion ainsi qu'aux gouvernements provinciaux de pratiquer une politique nationale destinée à maintenir l'emploi et la production à un niveau élevé.

Les conventions maintiennent les stipulations fondamentales des accords fiscaux de temps de guerre, en vertu desquels les provinces et leurs municipalités, en retour de compensations versées par le gouvernement fédéral, renonçaient à l'impôt sur le revenu, à l'impôt sur le revenu des corporations et aux taxes sur les corporations (voir pp. 932-933 de l'*Annuaire* de 1946). Les nouveaux accords contiennent, cependant, des stipulations supplémentaires, résultat des négociations entre les gouvernements en 1945 et 1946, lors des réunions de la conférence fédérale-provinciale, et depuis l'offre budgétaire de juin 1946. Les principales modalités de cette offre, incorporées dans les conventions, sont brièvement expliquées aux pp. 915-916 de l'*Annuaire* de 1946.

Subordonnement aux conventions, les provinces sont tenues de ne pas prélever certains impôts directs, bien qu'elles aient le droit d'imposer une taxe de 5 p. 100 sur le revenu des corporations, provenant de leur activité dans la province. Les recettes de cet impôt vont à cette province en particulier avec une réduction correspondante de la compensation versée à cette province. Cette stipulation tend à établir autant que possible un niveau uniforme d'impôt sur le revenu des corporations par tout le pays dans les provinces consentantes comme dans les provinces non consentantes. Toutefois, les conventions prévoient que le versement à la province sera réduit d'une somme équivalente au produit de cet impôt même si la province ne prélève pas cet impôt. L'accord renferme un règlement en vertu duquel le revenu des corporations est affecté aux diverses provinces où elles font affaires. Il stipule en plus que cet impôt doit être prélevé d'après les mêmes dispositions générales que celles de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu et qu'il sera administré au profit des provinces par le Dominion et aux dépens du Dominion.

Une autre stipulation concerne les droits successoraux, domaine qui n'est pas prévu dans les accords fiscaux de temps de guerre. Les provinces ont maintenant le choix de se retirer de ce domaine ou d'y demeurer. Si elles se retirent, elles

reçoivent le plein montant de la compensation autrement payable en vertu de l'accord (montant déterminé en tenant compte du produit des droits de succession); si elles y demeurent, leur compensation est réduite du montant de revenu perdu par le Dominion, en raison du crédit alloué sur le droit fédéral pour les droits provinciaux qui frappent la même succession. Les sept provinces qui ont négocié un accord avec le Dominion ont opté pour la première proposition et se sont retirées du domaine des droits successoraux.*

L'accord n'exclut pas le prélèvement provincial de redevances et de loyers sur les ressources naturelles, étant donné que ces redevances et loyers ne sont pas considérés comme taxes quand ils sont conformes aux définitions établies par la convention. Le prélèvement d'un impôt sur le revenu provenant des opérations forestières et minières, selon la définition qu'en donne la convention, est autorisé sans déduction à la compensation payable à la province.

Les différences importantes entre l'offre budgétaire de 1946 et les conventions actuelles sont les suivantes:—

(1) Les provinces peuvent choisir entre deux méthodes de déterminer le montant de leurs paiements annuels minimums garantis (voir ci-dessous).

(2) Le total des paiements annuels minimums garantis aux provinces d'après ces nouvelles méthodes augmente de \$25,100,000 à \$206,500,000.

(3) Ces nouveaux paiements annuels minimums garantis servent de base au calcul des paiements annuels qui sont ajustés pour tenir compte de l'augmentation de la population provinciale et de la production nationale brute per capita.

(4) Durant l'année qui suivra l'expiration de cet accord, le Dominion accordera aux contribuables provinciaux des crédits fiscaux jusqu'à concurrence de 5 p. 100 de l'impôt fédéral sur le revenu, de 50 p. 100 des droits successoraux du Dominion et d'un septième de l'impôt fédéral sur le revenu des corporations en raison des taxes prélevées par leur gouvernement provincial.

Les paiements annuels minimums garantis sont maintenant déterminés de deux façons. En vertu de la première proposition, une province peut adopter une base de \$12.75 per capita de sa population de 1942, plus 50 p. 100 du produit de son impôt sur le revenu et de son impôt sur le revenu des corporations en 1940, plus des subventions statutaires payables en 1947. Aux termes de la deuxième proposition, la province peut choisir une base de \$15 per capita de sa population de 1942, plus des subventions statutaires payables en 1947. Un arrangement spécial à l'égard de l'île du Prince-Edouard fixe le paiement minimum garanti que cette province doit recevoir à \$2,100,000, soit une peu plus que le montant déterminé par l'une ou l'autre des deux méthodes. Les paiements annuels minimums garantis aux provinces en vertu de la proposition la plus avantageuse, de même qu'une estimation provisoire des paiements en 1947, paraissent au tableau 21.

Le montant effectif payable en une même année est calculé d'après la méthode suivante. Le paiement minimum est ajusté selon les fluctuations de la population provinciale et de la production nationale brute per capita, comparativement à l'année de base 1942, pour chacune des trois années civiles qui précèdent immédiatement l'année financière de paiement. La moyenne de ces trois montants est alors établie et constitue le montant payable. Lorsque, dans n'importe quelle de ces trois années civiles, le montant calculé est inférieur à la somme du paiement minimum, c'est cette dernière somme qui est versée. Grâce à cette méthode de calculer les paiements annuels, les recettes de la province augmentent à mesure que s'accroissent la population provinciale et la production brute nationale per capita; c'est en même temps une garantie que la province, en aucun temps au cours de la durée de l'accord, ne recevra moins que le minimum établi.

* Voir Droits successoraux, pp. 1055-1062.

21.— Paiements annuels minimums garantis aux provinces¹ aux termes de la meilleure option, et estimation des paiements effectués en 1947

Province et option	Paiements annuels minimums garantis	Estimation provisoire des paiements effectués en 1947
	(En milliers de dollars)	
Ile du Prince-Edouard.....	2, 100	2, 300
Nouvelle-Ecosse (seconde).....	10, 870	12, 100
Nouveau-Brunswick (première).....	8, 773	9, 500
Manitoba (première).....	13, 540	14, 400
Saskatchewan (seconde).....	15, 291	15, 900
Alberta (première).....	14, 228	15, 300
Colombie-Britannique (première).....	18, 120	21, 400
Totaux.....	82, 922	90, 900

¹ Les gouvernements de Québec et d'Ontario n'ont pas signé de convention avec le gouvernement fédéral. Les paiements à ces provinces aux termes de la première option seraient: Québec, \$56,382,000 et \$63,300,000; Ontario, \$67,158,000 et \$74,400,000.

En vertu d'une offre subordonnée à la convention mais qui s'applique à toutes les provinces, adhérentes ou non, le Dominion s'engage à payer aux provinces la moitié de l'impôt fédéral sur le revenu des corporations provenant de la production et (ou) de la distribution d'énergie électrique, de gaz ou de vapeur au public, lorsque c'est la principale activité de la corporation.

Prêts aux provinces.—Tous les prêts consentis récemment aux provinces par le gouvernement fédéral sont faits aux provinces de l'Ouest en vertu de la législation de secours inaugurée par la loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931. Ils sont garantis par des bons du Trésor de chaque province à un intérêt de 3 p. 100 à compter du 1er juillet 1936. La somme globale de ces avances impayée au 31 mars 1946 est de \$175,941,005, moins des annulations de \$19,861,035, ce qui laisse un montant impayé de \$156,079,970 réparti ainsi entre les provinces: Alberta, \$25,869,500; Colombie-Britannique, \$34,369,760; Manitoba, \$24,759,924; Saskatchewan, \$71,080,786. Les détails paraissent au tableau 19, p. 855 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Sous-section 5.— Dette nationale

La dette nationale brute du Canada, au 31 mars 1914, s'établit à \$544,391,369, au regard d'un actif de \$208,394,519, ce qui laisse une dette nette de \$335,996,850. C'est une dette relativement légère; elle découle presque en entier de travaux publics d'utilité générale qui, comme les chemins de fer Intercolonial et Transcontinental et les réseaux de canaux, restent un actif, bien que peut-être non réalisable, de la nation, ou de subventions à des entreprises, comme le chemin de fer Pacifique Canadien, lesquelles, tout en n'appartenant pas à l'Etat, ont grandement contribué à étendre l'aire de colonisation comme de production et, partant, la richesse du pays. Au sens large, c'est une dette assumée pour des fins productives. En outre, elle est presque entièrement en dehors du pays, le principal de la dette consolidé du Dominion payable à Londres étant de \$302,842,485 le 31 mars 1914 contre \$717,453 seulement payable au Canada.

De 1914 à 1920, la dette brute augmente de près de 1,200 millions de dollars et s'établit à 3,042 millions, en raison des dépenses considérables de guerre et d'après-guerre; bien que la dette brute ait diminué légèrement pour atteindre le bas niveau de \$2,544,586,411 le 31 mars 1930, des dépenses additionnelles pendant la crise la portent à \$3,710,610,593 le 31 mars 1939.

De 1939 à 1946, il y a augmentation de \$15,249,235,590 encourue surtout pour fins de guerre, ce qui porte le total de la dette brute à \$18,959,846,183 à la fin de mars 1946. Après déduction de l'actif productif détenu par l'Etat, la dette nette révèle une augmentation de \$10,268,846,095 au cours des années de guerre et s'élève à \$13,421,405,409 à la fin de mars 1946.

La partie de la dette fondée payable en monnaies étrangères a diminué continuellement et brusquement durant les années de guerre, comme c'était inévitable dans des conditions où presque tout le financement de guerre du Canada se faisait au pays. Du total de la dette fondée et des bons du Trésor en cours le 31 mars 1946, s'établissant à \$16,807,177,765, moins de 1·2 p. 100 est payable en dehors du Canada, soit \$11,843,831 payables à Londres et 178 millions payables à New-York.

22.—Résumé de la dette publique du Canada et versements d'intérêt, années terminées le 31 mars 1914-1946

NOTE.—Les statistiques de 1867-1899 paraissent aux pp. 787-788 de l'Annuaire de 1942; celles de 1900-1913, à la p. 984 de l'édition de 1945.

Année	Dette brute	Actif productif	Dette nette	Dette nette per capita ¹	Augmentation ou diminution de la dette nette durant l'année	Intérêt payé sur la dette	Intérêt provenant de l'actif productif	Intérêt payé per capita ¹
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1914...	544,391,369	208,394,519 ^a	335,996,850	42·64	21,685,225	12,893,505	1,964,541	1·64
1915...	700,473,814	251,097,731 ^a	449,376,083	56·31	113,379,233	15,736,743	2,980,247	1·97
1916...	936,987,802	321,831,631 ^a	615,156,171	76·88	165,780,088	21,421,585	3,558,210	2·68
1917...	1,382,003,268	502,816,970 ^a	879,186,298	109·08	284,030,127	35,802,567	3,094,012	4·44
1918...	1,863,335,899	671,451,836 ^a	1,191,884,063	146·28	312,697,765	47,845,585	4,466,724	5·87
1919...	2,676,635,725	1,102,104,692 ^a	1,574,531,033	189·45	382,646,970	77,431,432	7,421,002	9·32
1920...	3,041,529,587	792,660,963	2,248,868,624	262·84	674,337,591	107,527,089	17,086,981	12·57
1921...	2,902,482,117	561,503,133	2,340,978,984	266·37	92,019,360	139,551,530	24,815,246	15·88
1922...	2,802,347,137	480,211,335	2,322,135,802	271·57	81,256,817	135,247,849	21,961,513	15·16
1923...	2,888,827,237	435,050,368	2,453,776,869	272·34	31,641,067	187,892,735	16,465,303	15·80
1924...	2,819,610,470	401,837,195	2,417,783,275	264·44	-35,993,594	136,237,872	11,916,479	14·90
1925...	2,818,066,523	400,628,537	2,417,437,986	260·11	-345,589	134,789,604	11,332,328	14·50
1926...	2,768,779,184	379,048,065	2,389,731,099	252·85	-27,706,587	130,691,493	8,535,086	13·83
1927...	2,726,298,717	378,464,347	2,347,834,370	243·63	-41,896,729	129,675,367	8,559,401	13·46
1928...	2,677,137,243	380,287,010	2,296,850,233	233·54	-50,994,137	128,902,945	10,937,822	13·11
1929...	2,647,033,973	421,629,268	2,225,504,705	221·91	-71,345,528	124,989,950	12,227,562	12·46
1930...	2,544,586,411	366,822,452	2,177,763,959	213·34	-47,740,746	121,568,213	13,513,205	11·91
1931...	2,610,265,698	348,653,762	2,261,611,937	217·97	83,847,978	121,289,844	10,421,224	11·60
1932...	2,831,743,563	455,897,390	2,375,846,172	226·06	114,234,236	121,151,106	9,330,125	11·53
1933...	2,996,366,666	399,885,839	2,596,480,826	244·19	220,634,654	134,999,069	11,220,989	12·70
1934...	3,141,042,097	411,063,957	2,729,978,141	254·16	133,497,314	139,725,417	11,148,231	13·01
1935...	3,205,956,369	359,845,411	2,846,110,958	262·44	116,182,817	138,533,202	10,963,478	12·77
1936...	3,431,944,027	426,243,510	3,006,100,517	274·53	159,989,569	134,549,169	10,614,125	12·29
1937...	3,542,521,139	458,568,937	3,083,952,202	279·29	177,431,802	137,410,345	11,231,085	12·44
1938...	3,540,237,614	438,570,044	3,101,667,570	278·13	17,715,368	132,117,422	13,120,523	11·85
1939...	3,710,610,593	558,051,279	3,152,559,314	279·80	50,891,744	127,995,617	13,163,015	11·36
1940...	4,028,728,606	757,468,959	3,271,259,647	287·43	118,700,333	129,815,442	13,393,432	11·36
1941...	5,018,928,037	1,370,236,568	3,648,691,469	317·08	377,431,802	139,178,670	14,910,554	12·10
1942...	6,648,823,424	2,603,602,263	4,045,221,161	347·11	396,529,712	155,017,901	21,749,701	13·30
1943...	9,228,252,012	3,045,402,911	6,182,849,101	523·44	2,137,627,940	188,556,249	41,242,237 ^a	15·96
1944...	12,359,123,230	3,619,038,337	8,740,084,893	729·26	2,557,235,792	242,631,180	48,281,313 ^a	20·27
1945...	15,712,181,527	4,413,819,509	11,298,362,018	932·29	2,558,277,125	318,994,821	60,749,186 ^a	26·32
1946...	18,959,846,183	5,538,440,734	13,421,405,409	1,060·55	2,123,043,431	409,134,502	70,914,626 ^a	33·24

¹ D'après les estimations officielles de la population données à la p. 107. ² Y compris actif non productif. ³ Ce montant représente le produit des placements, qui comprend l'intérêt, les profits de la Banque du Canada et de la Banque hypothécaire centrale et autres item.

Opérations sur la dette fondée.—Un aperçu des conversions et autres opérations sur la dette nationale, de 1914 à 1930, a paru aux pp. 854-855 de l'*Annuaire* de 1933; de 1931 à 1934, aux pp. 922-923 de celui de 1934-1935; et pour les années financières de 1936 à 1943, dans les éditions des années respectives.

Bons du Trésor.—Au cours des dix dernières années un marché très satisfaisant a été créé au Canada pour les bons du Trésor à brève échéance. Sauf deux exceptions (lorsque les bons furent vendus directement à la Banque du Canada) chaque émission a été offerte à la souscription publique. La liste des bons du Trésor vendus par souscription publique durant les années financières 1934-1935 à 1941-1942 a paru dans l'*Annuaire* des années respectives, depuis 1937. Le détail des bons du Trésor émis en 1945-1946 est donné au tableau 23. Les détails sur l'émission faisant suite à la liste publiée à la p. 790 de l'*Annuaire* de 1942 peuvent être obtenus sur demande.

23.—Dette fondée et bons du Trésor du Canada, au 31 mars 1946

Nota.—Le rachat de presque toutes ces émissions est soumis à des conditions pleinement expliquées dans les *Comptes publics*.

Date de l'échéance	Description	Taux	Lieu où payable	Montant de l'emprunt en cours		Intérêts annuels	
		%		\$	c.	\$	c.
1946—15 avril	Billets à un an.....	1	Canada.....	250,000,000	00	2,500,000	00
15 avril	Billets à deux ans.....	1½	Canada.....	100,000,000	00	1,375,000	00
1er mai	Troisième emprunt de la Victoire	1½	Canada	144,253,000	00	2,524,427	50
1er juill.	Obligations—Terres scolaires....	4	Canada	33,293,470	85	1,331,738	83
1er sept.	Billets à six mois.....	½	Canada	256,000,000	00	1,600,000	00
1er nov.	Quatrième emprunt de la Victoire	1½	Canada	197,455,000	00	3,455,462	50
15 déc.	Emprunt de la Victoire, 1941.....	2	Canada	193,286,000	00	3,865,720	00
1947—1er mai	Cinquième emprunt de la Victoire, 1943.....	1½	Canada	373,259,000	00	6,532,032	50
1er oct.	Emprunt de 1897.....	2½	Londres	103,084	94	2,577	12
1948—15 janv.	Emprunt de 1943.....	2½	New-York	30,000,000	00	750,000	00
1er fév.	Premier emprunt de guerre, 1940.	3½	Canada	50,000,000	00	1,625,000	00
1er mars	Deuxième emprunt de la Victoire, 1942.....	2½	Canada	269,879,000	00	6,072,277	50
1er mars	Sixième emprunt de la Victoire, 1944.....	1½	Canada	239,713,000	00	4,194,977	50
1er nov.	Septième emprunt de la Victoire, 1944.....	1½	Canada	344,267,000	00	6,024,672	50
1949—1er fév.	Premier emprunt de guerre, 1940.	3½	Canada	50,000,000	00	1,625,000	00
15 juin	Emprunt de conversion, 1937.....	3½	Canada	33,500,000	00	1,088,750	00
1er nov.	Huitième emprunt de la Victoire, 1945.....	1½	Canada	267,800,000	00	4,686,500	00
1950—1er fév.	Premier emprunt de guerre, 1940.	3½	Canada	50,000,000	00	1,625,000	00
1er nov.	Neuvième emprunt de la Victoire, 1945.....	1½	Canada	335,690,000	00	5,874,575	00
1951—1er fév.	Premier emprunt de guerre, 1940.	3½	Canada	50,250,000	00	1,625,000	00
15 juin	Emprunt de la Victoire, 1941.....	3	Canada	649,969,592	50	19,306,027	50
15 nov.	Emprunt de remboursement, 1937.....	3½	Canada	60,000,000	00	1,950,000	00
1952—1er fév.	Premier emprunt de guerre, 1940.	3½	Canada	50,500,000	00	1,625,000	00
1er oct.	Deuxième emprunt de guerre, 1940.....	3	Canada	324,945,700	00	9,748,371	00
15 oct.	Emprunt de 1932.....	4	Canada	56,191,000	00	2,247,640	00
1954—1er mars	Deuxième emprunt de la Victoire, 1942.....	3	Canada	676,355,489	00	20,039,767	00
1955—1er mai	Emprunt de 1934.....	3½	Londres	4,836,418	74	157,183	81
1er juin	Emprunt de 1935, daté du 1er juin	3	Canada	40,000,000	00	1,200,000	00
1er juin	Emprunt de 1935, daté du 15 nov.	3	Canada	55,000,000	00	1,650,000	00
1956—1er nov.	Emprunt de conversion, 1931.....	4½	Canada	43,125,700	00	1,940,656	50
1er nov.	Troisième emprunt de la Victoire, 1942.....	3	Canada	855,607,410	50	25,414,081	50

23.— Dette fondée et bons du Trésor du Canada, au 31 mars 1946—fin

Date de l'échéance	Description	Taux	Lieu où payable	Montant de l'emprunt en cours		Intérêts annuels	
				\$	c.	\$	c.
		%					
1957—1er mai	Quatrième emprunt de la Victoire, 1943.....	3	Canada	1,111,261,650	00	33,337,849	50
1er nov.	Emprunt de conversion, 1931.....	4½	Canada	37,523,200	00	1,683,544	00
1955—15 janv.	Emprunt de 1943.....	3	New-York	30,000,000	00	900,000	00
1er juin	Emprunt de 1938-1939.....	3	Canada	58,200,000	00	2,646,000	00
1er sept.	Emprunt de 1933.....	4	Londres	3,260,844	50	130,433	73
1er nov.	Emprunt de conversion, 1931.....	4½	Canada	276,657,600	00	12,450,942	00
1959—1er janv.	Cinquième emprunt de la Victoire, 1943.....	3	Canada	1,197,324,750	00	35,919,742	50
1er nov.	Emprunt de conversion, 1931.....	4½	Canada	289,693,300	00	13,036,198	50
1960—1er juin	Sixième emprunt de la Victoire, 1944.....	3	Canada	1,165,300,350	00	34,959,010	50
1er oct.	Emprunt de 1930.....	4	New-York	100,000,000	00	4,000,000	00
1961—15 janv.	Emprunt de 1936.....	3½	New-York	48,000,000	00	1,560,000	00
1962—1er fév.	Septième emprunt de la Victoire, 1944.....	3	Canada	1,315,639,200	00	39,469,176	00
1963—1er juill.	Emprunt de 1938.....	3½	Londres	3,643,432	41	118,413	18
1er oct.	Huitième emprunt de la Victoire, 1945.....	3	Canada	1,295,819,350	00	38,874,580	50
1966—1er juin	Emprunt de 1936.....	3½	Canada	54,703,000	00	1,777,847	50
1er nov.	Neuvième emprunt de la Victoire, 1945.....	3	Canada	1,689,021,200	00	50,670,636	00
1967—15 janv.	Emprunt de 1937.....	3	New-York	55,000,000	00	1,650,000	00
Perpétuelle	Emprunt de 1936.....	3	Canada	55,000,000	00	1,650,000	00
1947—15 juin	Certificats ne portant pas intérêt.	-	Canada	5,631,472	81	-	-
1950—15 juin	Certificats ne portant pas intérêt.	-	Canada	387,017	94	-	-
	Certificats d'épargne de guerre.....	3	Canada	273,760,075	80	8,212,802	27
	Timbres d'épargne de guerre.....	-	Canada	5,304,569	50	-	-
	Portion remboursable de l'impôt sur le revenu des particuliers et de la taxe sur les surplus de bénéfices (estimation).....	2	Canada	515,736,835	92	5,274,812	38
1946—12 avril	Bons du Trésor.....	0-363	Canada	75,000,000	00	272,250	00
26 avril	Bons du Trésor.....	0-364	Canada	75,000,000	00	273,000	00
10 mai	Bons du Trésor.....	0-363	Canada	75,000,000	00	272,250	00
31 mai	Bons du Trésor.....	0-363	Canada	75,000,000	00	272,250	00
14 juin	Bons du Trésor.....	0-362	Canada	75,000,000	00	271,500	00
28 juin	Bons du Trésor.....	0-371	Canada	75,000,000	00	278,250	00
2 avril	Certificats de dépôt.....	0-75	Canada	95,000,000	00	712,500	00
9 avril	Certificats de dépôt.....	0-75	Canada	95,000,000	00	712,500	00
16 avril	Certificats de dépôt.....	0-75	Canada	95,000,000	00	712,500	00
23 avril	Certificats de dépôt.....	0-75	Canada	95,000,000	00	712,500	00
3 sept.	Certificats de dépôt.....	0-625	Canada	75,000,000	00	468,750	00
10 sept.	Certificats de dépôt.....	0-625	Canada	95,000,000	00	593,750	00
17 sept.	Certificats de dépôt.....	0-625	Canada	95,000,000	00	593,750	00
24 sept.	Certificats de dépôt.....	0-625	Canada	95,000,000	00	593,750	00
				16,807,177,765	41	436,223,926	67

Récapitulation

Payable au Canada.....	\$16,617,333,934	82
Payable à New-York.....	178,000,000	00
Payable à Londres.....	11,843,830	59

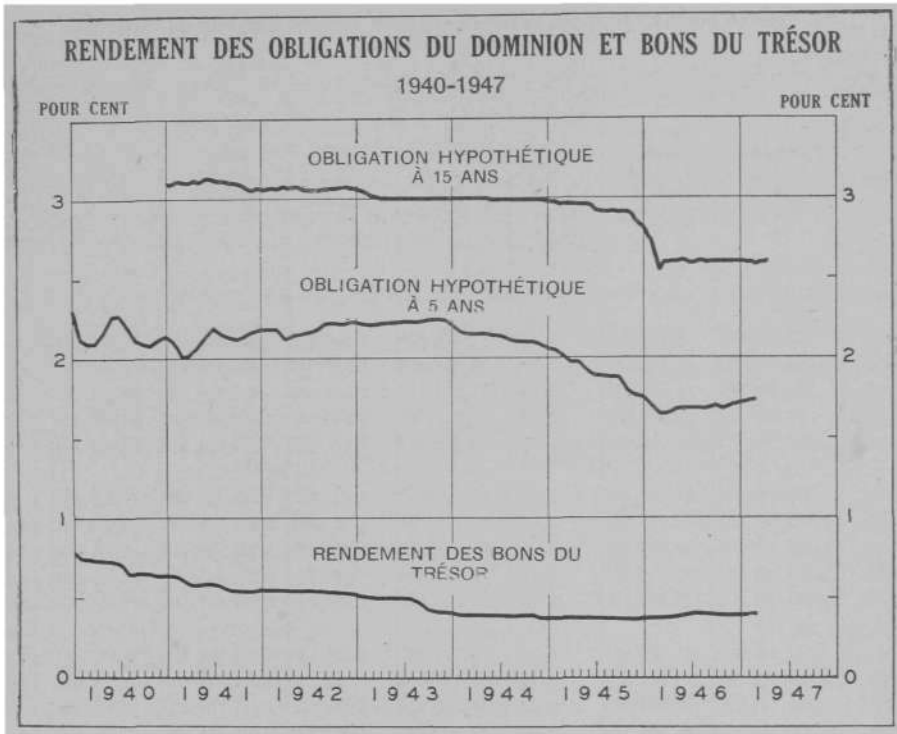
Totaux, dette fondée et bons du Trésor..... \$16,807,177,765 41

24.—Emprunts domestiques du Dominion du Canada, 1945-1946

NOTA.—Les emprunts du début de la guerre au 31 mars 1946 sont donnés aux pp. 938-941 de l'Annuaire de 1946.

	Source d'emprunt et émission	Date	Echéance	Intérêt	Prix		Rendement		Ventes au comptant	Renouvellements ou conversions	Emission totale	Souscriptions
					Au public	Au Gouvernement	Prix au public	Prix au gouvernement				
				%	\$	\$	%	%	\$	\$	\$	nomb.
1	Bons du Trésor— Augmentation nette des bons du Trésor à trois mois.....	Diverse	Diverse	-	-	Divers	-	Divers	70,000,000	-	70,000,000	-
2	Banque du Canada— Billets à un an.....	15 avril 1945	15 avril 1946	1	-	100-00	-	1-00	-	250,000,000	250,000,000	-
3	Billets à six mois.....	16 avril 1945	1er sept. 1945	1	-	100-00	-	0-75	-	102,000,000	102,000,000	-
4	Billets à six mois.....	1er sept. 1945	1er mars 1946	1	-	100-00	-	0-75	-	256,000,000	256,000,000	-
5	Certificats du Trésor.....	1er mars 1946	1er sept. 1946	1	-	100-00	-	0-625	-	256,000,000	256,000,000	-
	Totaux, Banque du Canada.....	-	-	-	-	-	-	-	-	864,000,000	864,000,000	-
6	Grand public— Huitième emprunt de la Victoire— Obligations à quatre ans et demi.....	1er mai 1945	1er nov. 1949	1½	100-00	99-61	1-75	1-81	267,800,000	-	267,800,000	3,178,275
7	Huitième emprunt de la Victoire— Obligations à dix-huit ans et trois mois.....	1er mai 1945	1er oct. 1963	3	100-00	99-35	3-00	3-05	1,295,819,350	-	1,295,819,350	
8	Neuvième emprunt de la Victoire— Obligations à cinq ans.....	1er nov. 1945	er nov. 1950	1½	100-00	99-66	1-75	1-82	335,690,000	-	335,690,000	2,947,636
9	Neuvième emprunt de la Victoire— Obligations à vingt ans et dix mois.....	1er nov. 1945	1er sept. 1966	3	100-00	99-40	3-00	3-04	1,691,796,700	-	1,691,796,700	
10	Certificats et timbres d'épargne de guerre (montant net).....	Diverse	Diverse	1	1	1	1	1	10,079,877	-	10,079,877	-
	Totaux, grand public.....	-	-	-	-	-	-	-	3,601,185,927	-	3,601,185,927	-
	Grands totaux.....	-	-	-	-	-	-	-	3,671,185,927	864,000,000	4,535,185,927	-

¹ Les certificats d'épargne de guerre sont émis à base d'escompte et rapportent 3 p. 100 à l'acheteur qui les conserve jusqu'à échéance, sept ans et demi après la date d'émission.



Dettes portant intérêt.—La dette portant intérêt du Dominion augmente brusquement depuis 1939, au montant de 17,301 millions de dollars au 31 mars 1946, comparativement à 3,658 millions à la date correspondante de 1939. Le taux moyen de l'intérêt sur cette dette continue de diminuer pendant les années de guerre, au point minimum de 2.547 p. 100 au 31 mars 1945. Une légère augmentation à 2.634 p. 100 est enregistrée en 1946. Ceci est en contraste avec les années de guerre 1914-1918, alors que le taux moyen d'intérêt sur la dette directe de la nation passe de 3.368 p. 100 au 31 mars 1913 à un sommet sans précédent de 5.164 p. 100 au 31 mars 1922.

Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1939, l'intérêt sur la dette publique absorbe environ 26 p. 100 de toutes les recettes de l'Etat. Cependant, à mesure que les dépenses augmentent, durant les années de guerre, l'intérêt absorbe une moindre proportion des revenus, soit 15.1 p. 100 au cours de l'année terminée le 31 mars 1946.

Dettes garanties.—En plus de la dette directe du Dominion, déjà étudiée, le Canada a aussi de lourdes obligations indirectes attribuables principalement à la garantie, par le Dominion, des obligations des chemins de fer qui constituent aujourd'hui le réseau national et leurs extensions subséquentes. A celles-là viennent s'ajouter d'autres obligations indirectes moins considérables découlant de la garantie, par le Dominion, des obligations des services des Paquebots Nationaux et des commissions des ports émises principalement aux fins d'améliorer les ports. Depuis 1932, les garanties de certains emprunts de banque ont été données en vertu des

**25.— Dette portant intérêt, intérêts annuels et taux moyens de l'intérêt,
31 mars 1913-1946**

Année	Obligations et bons du Trésor	Intérêt annuel sur obligations et bons du Trésor	Taux moyens de l'intérêt sur les obligations et les bons du Trésor	Dépôts d'épargne, fonds en fiducie et autres fonds	Intérêt annuel sur dépôts d'épargne et autres fonds	Dette totale portant intérêt ¹	Intérêt annuel	Moyenne du taux de l'intérêt
	\$	\$	%	\$	\$	\$	\$	%
1913...	260,868,037	8,973,746	3-439	91,735,123	2,904,237	352,604,160	11,878,033	3-368
1914...	311,833,272	11,162,047	3-579	93,031,928	2,957,544	404,865,200	14,119,591	3-487
1915...	358,659,932	13,075,447	3-645	91,910,510	2,935,881	450,570,442	16,011,328	3-554
1916...	508,000,368	20,499,696	4-035	92,240,955	2,960,002	600,241,321	23,459,698	3-908
1917...	893,208,877	39,098,879	4-376	96,885,192	3,114,315	990,094,069	42,212,894	4-263
1918...	1,472,098,608	71,121,368	4-831	95,796,899	3,096,532	1,567,895,507	74,217,900	4-733
1919...	2,035,218,097	102,218,489	5-022	100,636,102	3,441,803	2,135,854,199	105,660,292	4-947
1920...	2,596,816,821	134,559,302	5-181	107,038,317	4,275,480	2,703,855,138	138,834,782	5-134
1921...	2,520,997,021	130,416,007	5-173	107,345,348	4,429,302	2,628,342,369	134,845,309	5-130
1922...	2,564,587,871	133,482,113	5-204	105,379,439	4,399,661	2,669,967,110	137,881,774	5-164
1923...	2,547,105,821	131,476,511	5-161	106,763,391	4,531,156	2,653,869,212	136,007,667	5-125
1924...	2,504,033,820	128,571,337	5-134	110,113,766	4,626,715	2,614,147,586	133,198,052	5-092
1925...	2,503,783,169	125,928,071	5-029	113,943,282	4,758,780	2,617,706,451	130,686,851	4-992
1926...	2,484,410,336	125,108,738	5-035	119,205,393	4,977,899	2,603,615,729	130,086,627	4-996
1927...	2,439,340,736	123,399,911	5-058	126,310,527	5,274,429	2,565,651,263	128,674,340	5-015
1928...	2,377,581,036	119,479,400	5-025	136,485,482	5,721,330	2,514,066,568	125,200,730	4-980
1929...	2,325,413,986	116,843,934	5-024	145,780,369	6,156,036	2,471,194,355	122,999,970	4-977
1930...	2,250,837,286	112,942,215	5-017	164,997,435	6,572,018	2,405,834,721	119,514,233	4-967
1931...	2,320,832,236	115,491,955	4-976	163,994,443	6,969,151	2,484,826,729	122,461,106	4-928
1932...	2,579,238,724	128,188,969	4-970	136,356,977	5,522,879	2,715,595,701	133,711,548	4-923
1933...	2,715,977,874	132,866,543	4-892	144,176,675	5,858,850	2,860,154,549	138,725,393	4-850
1934...	2,858,624,524	132,354,806	4-630	154,137,868	6,093,937	3,012,762,392	138,448,743	4-595
1935...	3,061,955,821	127,074,870	4-150	171,554,957	6,683,660	3,233,510,778	133,758,430	4-136
1936...	3,265,314,332	128,598,908	3-938	196,197,897	7,679,285	3,461,512,229	136,278,193	3-937
1937...	3,337,358,832	125,093,351	3-748	224,157,683	8,798,557	3,561,516,515	133,891,938	3-759
1938...	3,314,558,032	117,062,907	3-532	248,176,039	9,771,812	3,562,734,071	126,834,719	3-560
1939...	3,385,722,462	119,198,476	3-521	272,692,286	9,879,428	3,658,414,748	129,077,904	3-528
1940...	3,695,705,919	125,575,106	3-398	288,066,211	10,726,716	3,983,772,130	136,301,822	3-421
1941...	4,372,007,319	133,970,676	3-084	317,332,308	12,488,959	4,689,339,627	146,459,635	3-123
1942...	5,865,280,821	170,218,719	2-902	343,238,738	13,522,857	6,208,519,559	183,741,576	2-960
1943...	7,893,493,950 ²	204,896,794	2-596	377,869,660	14,779,052	8,271,363,610	219,675,846	2-656
1944...	10,936,947,069 ²	273,792,532	2-549	415,629,678	16,251,031	11,352,476,746	295,043,613	2-599
1945...	13,983,763,575 ²	351,539,751	2-514	458,079,901	18,304,039	14,441,843,476	369,893,790	2-547
1946...	16,807,177,765	436,223,927	2-595	494,177,833	19,517,520	17,301,355,598	455,741,447	2-634

¹ Comprend des obligations rachetées par le Trésor en fonds d'amortissement. ² Comprend la portion remboursable de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les surplus de bénéfices.

différentes lois de secours. Avec l'entrée en affaires de la Banque du Canada le 11 mars 1935, la garantie [autorisée par l'article 27 (6) de la loi de la Banque du Canada] du dépôt qui doit être maintenu à la Banque du Canada par chaque banque à charte est entrée en vigueur. Cette garantie devra être invoquée "si les biens et l'actif de la Banque ne suffisent pas à acquitter ses dettes et engagements, et que la Banque suspende le paiement de l'une quelconque de ses obligations"

Pour les détails complets des autres garanties également en cours au 31 mars 1946, voir annexe "V" des *Comptes publics* de 1946.

26.— Dette garantie du Dominion (montants détenus par le public), 31 mars 1924-1946

NOTE.—Les tirets indiquent qu'il n'y a pas de garantie sous ces rubriques pour les années correspondantes. Les statistiques de 1914-1923 paraissent à la p. 863 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Année	Chemins de fer, garantie d'intérêt et de principal	Chemins de fer, garanties d'intérêt seulement	Paquebots Nationaux	Commissions de port	Autres garanties	Banque du Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1924 . . .	309,628,762	216,207,142	-	-	-	-	525,835,904
1925 . . .	365,915,762	216,207,142	-	-	-	-	582,122,904
1926 . . .	364,415,762	216,207,142	-	-	-	-	580,622,904
1927 . . .	397,795,002	216,207,142	-	4,000,000 ¹	-	-	618,002,144
1928 . . .	440,224,186	216,207,142	828,789 ¹	9,467,165	-	-	666,727,282
1929 . . .	472,709,509	216,207,142	7,036,486	17,355,118	-	-	714,206,255
1930 . . .	590,091,292	216,207,142	9,400,000	21,335,118	-	-	837,033,552
1931 . . .	707,474,852	216,207,142	9,400,000	21,835,118	-	-	954,917,112
1932 . . .	753,080,146	216,207,142	9,400,000	21,835,118	-	-	1,000,522,406 ²
1933 . . .	748,874,239	216,207,142	9,400,000	21,670,472	28,272,301 ²	-	1,024,424,154 ²
1934 . . .	746,035,434	216,207,142	9,400,000	21,634,472	93,296,073 ²	-	1,066,573,121 ²
1935 . . .	740,117,976	216,207,142	9,400,000	21,601,481	104,525,860	149,028,902 ²	1,240,881,361
1936 . . .	747,366,632	216,207,142	9,400,000	21,576,481	96,044,370	188,202,917	1,278,797,542
1937 . . .	756,163,072	216,207,142	9,400,000	21,565,595	14,836,167	194,275,314	1,212,447,290
1938 . . .	803,740,048	216,207,142	9,400,000	21,260,595	18,399,635 ³	194,859,595	1,263,867,015 ³
1939 . . .	838,658,616	216,207,142	9,400,000	21,200,338	87,617,198 ³	205,641,646	1,378,724,940 ³
1940 . . .	837,708,753	216,207,141	9,400,000	21,163,338	68,430,115 ³	202,324,405	1,355,233,752 ³
1941 . . .	836,398,498	117,072,699	9,400,000	21,145,182	121,802,817 ³	207,994,267	1,313,813,463 ³
1942 . . .	755,223,525	33,075,010	9,400,000	21,143,182	136,112,799 ³	241,931,985	1,196,886,501 ³
1943 . . .	675,957,496	10,595,663	9,400,000	21,046,682	99,604,364 ³	260,983,307	1,068,497,532 ²
1944 . . .	659,921,136	9,116,527	9,400,000	21,005,682	53,712,958 ³	359,158,155	1,112,314,458 ³
1945 . . .	567,810,980	8,495,920	9,400,000	20,958,182	84,729,879 ³	422,029,434	1,113,424,395 ³
1946 . . .	502,265,560	8,358,001	9,400,000	20,958,182	9,188,294	518,135,599	1,068,305,636

¹ Première année du relevé. ² Les avances non spécifiées relatives à l'écoulement du blé ne sont pas comprises. ³ La principale des ces garanties est celle des avances des banques à la Commission canadienne du blé. Non compris les montants indéterminés.

Section 3.—Finances provinciales*

Sous-section 1.—Recettes et dépenses des provinces

Les tableaux 27, 28 et 29 donnent un aperçu général des finances provinciales par la réunion des recettes et dépenses ordinaires et au compte-capital. Ces tableaux offrent une base de comparaison plus solide que ceux qui sont simplement fondés sur le compte ordinaire, parce qu'ils éliminent les incompatibilités causées par les variations qui surviennent d'une province à l'autre et d'une année à l'autre, dans la catégorie des dépenses capitalisées. Comme toutes les dépenses, ordinaires ou au compte-capital, entrent dans le tableau d'ensemble, les montants provenant des comptes ordinaires pour l'amortissement de la dette ont été exclus afin d'éviter le double emploi. Les bénéfices tirés du fonds d'amortissement ne sont pas compris dans les recettes. Ces tableaux donnent le coût "net" des services pour les provinces, après que les recettes suivantes ont été contre-balancées par des déboursés correspondants: contributions des autres gouvernements pour dépenses partagées, revenu des institutions d'Etat et certaines autres ventes de denrées et services, et revenu en intérêts moins les bénéfices du fonds d'amortissement.

En 1945, comme les cinq années précédentes, les recettes et dépenses des gouvernements provinciaux atteignent des niveaux très élevés. Les recettes nettes ordinaires et au compte-capital réunies se chiffrent par 427 millions de dollars contre 374 millions en 1944, soit une augmentation de 53 millions ou de 14.2 p. 100. Les dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies s'élèvent à 383 millions de dollars contre 350 millions en 1944, soit une augmentation de 33 millions ou de 9.4 p. 100. Il y a surplus dans toutes les provinces en 1945, sauf l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick, et le surplus global est de 44 millions de dollars (56 millions en 1943 et 24 millions en 1944). Les dépenses totales comprennent des dépenses au compte-capital de plus de 30 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 16 p. 100 sur les dépenses globales au compte-capital (26 millions) de 1944. (Voir tableau 27).

L'examen des détails relatifs aux recettes et dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies met en lumière les facteurs qui concourent à les rendre élevées en 1945. Le tableau 28 donne un aperçu de la situation des recettes. Les recettes de la régie des liqueurs augmentent de 29 millions ou de 41.5 p. 100 sur 1944; celles de la taxe sur l'essence, de 11 millions ou de 23.3 p. 100; par contre, les recettes provenant du gouvernement fédéral diminuent de deux millions de dollars, ou de 1.8 p. 100. L'augmentation des dépenses est due principalement aux chefs suivants: voirie, ponts et traverses—14 millions ou 22.4 p. 100; éducation—9 millions ou 13.6 p. 100; et bien-être public—9 millions ou 12.5 p. 100. Il est intéressant de noter que le service de la dette, sans compter l'amortissement, diminue de près de 2 millions ou de 3.0 p. 100. (Voir tableau 29.)

Il y a un léger changement sur 1944 dans l'importance relative des sources de revenu. En 1945, 30 p. 100 des recettes nettes totales proviennent des taxes (30

* Révisé sous la direction de J. H. Lowther, directeur, Division de la statistique des finances publiques, Bureau fédéral de la Statistique. Les années dont il s'agit dans la présente section sont les années financières terminées le plus près du 31 décembre de l'année mentionnée.

p. 100 en 1944); 25 p. 100, des autres gouvernements (29 p. 100 en 1944); et 23 p. 100, de la régie des liqueurs (19 p. 100 en 1944).

Les gouvernements provinciaux dépensent en 1945 à peu près dans la même proportion qu'en 1944. Les dépenses du bien-être public représentent 22 p. 100 du total (22 p. 100 en 1944); la voirie, les ponts et les traverses, 20 p. 100 (18 p. 100 en 1944); l'éducation, 19 p. 100 (18 p. 100 en 1944); et le service de la dette, sans compter l'amortissement, 15 p. 100 (17 p. 100 en 1944).

A noter que les tableaux 27, 28, 29 et 30 ne comprennent pas les sommes perçues et les paiements et dépenses faits en rapport avec le programme de réorganisation de la dette du gouvernement de la province de l'Alberta.

L'examen des recettes et des dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies de toutes les provinces, sur une base per capita, fait voir les points suivants. Les recettes nettes ordinaires et au compte-capital totales réunies sont de \$35.30 per capita. Les sources principales de revenu sont: taxes, \$10.60; autres sources gouvernementales, \$8.80; et régie des liqueurs, \$8.20. Le total des dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies per capita, est de \$31.60. Les items de dépense les plus importants per capita sont les suivants: bien-être public, \$7.00; voirie, ponts et traverses, \$6.50; éducation, \$5.90; et service de la dette, sans compter l'amortissement, \$4.70.

D'autres détails statistiques sont contenus dans le rapport *Statistiques financières des gouvernements provinciaux au Canada*, publié par le Bureau fédéral de la Statistique.

27.—Recettes et dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies, par province, 1943-1945

(En milliers de dollars)

Province	Recettes			Dépenses ¹		
	1943	1944	1945 ²	1943	1944	1945 ²
Ile du Prince-Edouard.....	2,617 ³	2,183	2,529	2,546 ²	2,769	3,323
Nouvelle-Ecosse.....	16,937	17,810	19,207	13,429	15,156	18,401
Nouveau-Brunswick.....	13,724	14,246	15,605	12,137	15,901	17,352
Québec.....	99,997	103,281	117,236	94,701	107,928	110,970
Ontario.....	117,483	115,712	132,911	102,292	113,486	124,777
Manitoba.....	19,995	21,325	24,199	14,465	14,572	16,958
Saskatchewan.....	30,931	31,002	34,992	20,219	22,707	27,851
Alberta.....	25,920	27,416	34,490 ⁴	19,890	22,623	23,480 ⁴
Colombie-Britannique.....	39,019	40,982	46,057	30,505	34,773	39,505
Totaux.....	366,623	373,937	427,226	310,184	349,915	382,617

¹ Moins l'amortissement de la dette. ² Quinze mois. ³ Provisoire. ⁴ Non compris les sommes perçues et les paiements et dépenses faits en rapport avec le programme de réorganisation.

28.—Détail des recettes nettes ordinaires et au compte-capital réunies, 1943-1945

(En milliers de dollars)

Détail	1943	1944	1945 ¹
Taxes—			
Amusements.....	4,295	5,729	6,649
Corporations (arrérages).....	632	762	903
Essence.....	45,591	47,083	58,075
Impôt sur le revenu (arrérages).....	1,104	591	349
Propriétés immobilières.....	6,576	6,521	5,613
Ventes de détail.....	17,520	17,856	20,827
Droits de succession.....	24,402	23,482	25,217
Tabac.....	4,491	4,999	5,636
Autres taxes.....	3,790	4,156	5,539
Licences de véhicule automobile.....	30,472	30,983	31,800
Autres licences, permis ou honoraires.....	9,672	11,036	12,426
Domaine public.....	33,466	35,358	40,630
Régie des liqueurs.....	64,986	70,436	99,659
Dominion du Canada.....	111,578	107,368	105,412
Autres recettes.....	8,043	7,597	8,491
Total.....	366,623	373,937	427,226

¹ Provisoire.

29.—Détail des dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies, 1943-1945

(En milliers de dollars)

Détail	1943	1944	1945 ¹
Législation.....	3,151	3,199	4,167
Gouvernement général.....	18,478	18,598	20,405
Protection de la personne et de la propriété.....	15,358	16,486	17,411
Voirie, ponts et traverses.....	55,017	63,978	78,306
Bien-être public—			
Santé.....	6,009	6,507	7,232
Travail.....	1,619	1,999	2,196
Secours.....	3,336	3,375	3,709
Pensions aux vieillards et aux aveugles.....	15,547	18,249	20,368
Autre bien-être public.....	41,095	45,330	51,382
Éducation.....	49,619	63,375	71,978
Agriculture.....	13,107	15,910	14,064
Domaine public.....	17,050	20,499	23,192
Service de la dette ²	62,018	58,746	56,959
Autres.....	8,780	13,664	11,245
Total.....	310,184	349,915	382,617

¹ Provisoire.² Non compris l'amortissement de la dette.

39.—Recettes et dépenses ordinaires brutes des gouvernements provinciaux au cours de leur année financière terminée les années de recensement 1871-1931 et chaque année de 1932 à 1945

NOTA.—Pour les recettes et dépenses ordinaires des autres années financières depuis la Confédération voir l'Annuaire de 1932, pp. 748-751. Les chiffres des années intermédiaires entre 1916 et 1931 sont donnés à la p. 908 de l'Annuaire de 1938. Pour la date de fin d'année financière des provinces, voir tableau 32, p. 1031.

Année	Île du Prince-Edouard		Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick		Québec		
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1871.....	385,014	406,236 ¹	525,824	600,344	451,076	438,407	1,632,032	1,575,545	
1881.....	275,380	261,276 ¹	476,445	494,582	607,445	598,844	3,191,779	3,566,612	
1891.....	274,047	304,498 ¹	661,541	692,538	612,762	680,813	3,457,144	4,095,520	
1901.....	309,445	315,326	1,090,230	1,068,927	1,031,267	910,346	4,563,432	4,516,554	
1906.....	258,235 ²	264,135 ²	1,391,629	1,375,568	887,202	879,066	5,340,167	5,179,817	
1911.....	374,798	398,490	1,625,653	1,790,778	1,347,077	1,403,547	7,032,745	6,424,900	
1916.....	508,455	483,151 ¹	2,165,338	2,152,773	1,580,419	1,568,340	9,647,984	9,436,687	
1921.....	769,719	694,042 ¹	4,580,840	4,678,146	2,892,905	3,432,512	15,914,521	14,624,088	
1926.....	832,551	756,114 ¹	5,744,575	6,327,043	4,206,853	4,078,775	27,206,335	26,401,480	
1931.....	1,149,570	1,453,191 ¹	8,104,802	8,194,592	5,980,914	6,761,420	41,630,620	40,854,245	
1932.....	1,206,026	1,277,401 ¹	8,874,095	9,037,199	6,495,573	6,898,263	39,349,193	39,993,901	
1933.....	1,263,063	1,392,276 ¹	8,013,463	9,632,347	5,691,138	5,770,207	33,324,760	40,165,068	
1934.....	1,885,777	1,658,924 ¹	8,876,508	10,168,838	5,809,975	6,434,035	31,018,343	36,612,816	
1935.....	1,535,709	1,912,006 ¹	13,642,410 ¹	14,540,011 ¹	6,488,481	7,189,598	35,195,579	40,134,814	
1936.....	1,718,466	1,743,120 ¹	12,841,266	12,689,548	7,330,142	7,755,111	40,497,031	42,420,307	
1937.....	1,830,260	1,951,034 ¹	14,101,342	14,038,953	9,630,144	9,601,052	47,924,840	43,056,275	
1938.....	1,894,135	1,974,248	14,870,251	14,724,114	10,551,806	10,492,396	56,303,738	53,285,451	
1939.....	2,042,050	2,196,717	15,069,476	15,263,267	10,629,634	11,404,721	64,287,676	59,399,567	
1940.....	2,030,366	2,152,101	16,445,946	15,497,608	12,459,611	11,921,467	59,153,857	66,441,201	
1940 ⁴	1,970,000	2,195,000	16,962,000	15,790,000	12,859,000	12,427,000	72,228,000 ⁵	68,598,000 ⁵	
1941.....	2,146,000 ⁶	2,134,000 ⁶	18,529,000	17,435,000	13,754,000	12,853,000	110,347,000	91,459,000	
1942.....	2,278,000	2,273,000	20,462,000	17,737,000	16,216,000	15,056,000	114,583,000	101,293,000	
1943.....	2,993,000	2,972,000	20,957,000	18,039,000	16,773,000	15,029,000	116,856,000	106,180,000	
1944.....	2,664,000	2,907,000	22,526,000	20,252,000	17,875,000	17,318,000	122,308,000	118,306,000	
1945 ⁹	2,904,000	3,203,000	24,367,000	23,187,000	19,454,000	18,981,000	137,617,000	122,929,000	
Ontario									
Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
\$		\$		\$		\$		\$	
1871.....	2,333,180	1,816,784	-	-	-	-	-	-	-
1881.....	2,768,747	2,592,800	121,867	226,808	-	-	-	-	-
1891.....	4,138,589	4,158,460	590,484	664,432	-	-	-	-	-
1901.....	4,466,044	4,038,534	1,006,653	988,251	-	-	-	-	-
1906.....	7,149,478	6,720,179	2,089,652	1,572,691	-	-	-	-	-
1911.....	9,370,834	9,916,934	4,454,190	4,002,825	-	-	1,441,258 ²	1,364,352 ³	-
1916.....	13,841,339	12,706,333	5,897,807	6,147,780	-	-	2,699,603	2,575,145	-
1921.....	30,411,396	28,579,688	9,358,956	10,063,139	-	-	4,801,064	5,258,756	-
1926.....	52,039,855	51,251,781	10,582,537	10,431,662	-	-	11,789,920	12,151,665	-
1931.....	54,380,092 ⁴	54,846,994 ⁴	13,842,511	14,491,673	-	-	13,317,398	13,212,483	-
1932.....	68,999,855	71,060,654	15,726,641	15,726,641	-	-	14,346,010	18,202,677	-
1933.....	67,800,543	67,324,118	13,838,339	15,782,904	-	-	13,254,871	19,075,161	-
1934.....	61,426,935	103,578,686	13,966,921	14,003,533	-	-	16,177,784	16,756,421	-
1935.....	30,941,953 ⁷	41,382,625 ⁷	16,092,546	15,933,111	-	-	15,585,915	16,979,911	-
1936.....	90,321,896	103,664,602	16,415,993	16,294,294	-	-	15,278,908	18,115,533	-
1937.....	107,088,435	97,774,496	17,214,654	16,934,472	-	-	17,858,692	18,990,607	-
1938.....	105,893,469	101,283,751	18,993,927	18,488,733	-	-	18,388,857	19,635,392	-
1939.....	102,839,891	102,517,396	19,066,042	19,058,042	-	-	20,925,237	21,112,402	-
1940.....	106,364,870	109,618,967	20,223,411	20,223,411	-	-	22,867,874	23,238,365	-
1940 ⁴	131,216,000	116,857,000	23,514,000	22,306,000	-	-	25,002,817	25,006,591	-
1941.....	136,022,000	119,530,000	22,346,000	19,798,000	-	-	28,756,000	33,203,000	-
1942.....	132,145,000	114,906,000	23,186,000	19,386,000	-	-	30,408,000	27,817,000 ⁸	-
1943.....	141,268,000	128,923,000	24,446,000	20,025,000	-	-	30,615,000	25,959,000	-
1944.....	140,627,000	139,503,000	25,669,000	20,641,000	-	-	37,454,000	27,743,000 ⁸	-
1945 ⁹	159,631,000	151,695,000	28,259,000	22,628,000	-	-	37,551,000	29,607,000 ⁸	-

Renvois à la fin du tableau, p. 1032.

30.—Recettes et dépenses ordinaires brutes des gouvernements provinciaux au cours de leur année financière terminée les années de recensement 1871-1931 et chaque année de 1932 à 1945—fin

Année	Alberta		Colombie-Britannique		Totaux, toutes provinces	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1871.....	-	-	191,820 ¹⁰	97,602 ¹⁰	5,518,946	4,935,008
1881.....	-	-	397,035	378,779	7,858,698	8,119,701
1891.....	-	-	959,248	1,032,104	10,699,815	11,628,353
1901.....	-	-	1,605,920	2,287,821	14,074,991	14,146,059
1906.....	1,425,059 ⁹	1,485,914 ²	3,044,442	2,328,126	23,027,122	21,169,868
1911.....	3,309,156	3,437,088	10,492,892	8,194,803	40,706,948	38,144,511
1916.....	5,281,695	6,018,894	6,291,694	10,093,505	50,015,795	53,826,219
1921.....	11,066,937	13,109,304	15,219,264	15,236,981	102,030,458	102,569,515
1926.....	11,912,128	11,894,328	20,608,672	19,829,522	146,450,904	144,183,178
1931.....	15,710,962	18,017,544	23,988,199	27,931,866	179,143,480	190,754,202
1932.....	13,492,430	18,645,481	25,682,892	32,734,452	193,081,576	214,389,154
1933.....	15,426,285	17,533,786	28,333,115	26,169,492	184,868,470	200,527,219
1934.....	15,178,607	17,056,639	22,618,367	22,992,344	175,867,349	229,489,726
1935.....	15,790,170	17,528,221	25,603,942	24,439,767	160,567,695	181,175,686
1936.....	16,636,652	18,287,450	29,016,044	26,396,560	232,616,182	248,141,808
1937.....	20,743,046	20,665,193	31,575,892	28,886,870	268,497,670	253,443,737
1938.....	24,127,806	21,359,739	34,395,477	31,130,578	287,965,846	273,861,417
1939.....	24,269,817	21,242,625	35,908,899	34,907,898	296,873,259	289,228,599
1940.....	24,410,040	21,922,189	36,417,312	33,037,276	302,526,230	305,820,811
1940 ⁴	25,956,000	21,597,000	41,850,000	37,957,000	355,311,000	330,930,000
1941.....	28,104,000	20,845,000	43,135,000	37,947,000	404,791,000	349,818,000
1942.....	28,752,000	21,312,000	44,148,000	36,273,000	412,385,000	354,195,000
1943.....	30,528,000	22,721,000	44,496,000	37,158,000	435,771,000	378,790,000
1944.....	32,560,000	25,002,000	47,295,000	40,619,000	448,975,000	414,155,000
1945 ⁹	40,651,000 ¹¹	28,034,000 ¹¹	53,468,000	45,607,000	507,921,000	451,074,000

¹ Comprendrent les dépenses au compte-capital, qui ne sont pas séparables. ² Neuf mois. ³ Quatorze mois. ⁴ Pour faciliter les comparaisons interprovinciales, les recettes et les dépenses ordinaires ont été placées sur une base brute et certains ajustements ont été faits. Pour la conciliation avec les divers comptes publics voir *Statistiques financières des gouvernements provinciaux du Canada, 1940*, et années suivantes. Les statistiques des années paraissant sous la ligne sont celles des années financières terminées à la date la plus rapprochée du 31 décembre de l'année indiquée. ⁵ Quinze mois. ⁶ Moins l'intérêt payé par l'Hydro et autres commissions. ⁷ Cinq mois. ⁸ Moins \$7,136,000 en 1941, \$1,510,000 en 1943, \$16,878,000 en 1944 et \$9,000 en 1945 en exécution des garanties de la loi autorisant les municipalités à contracter des emprunts pour graines de semence et fournitures, 1937. ⁹ Provisoire. ¹⁰ Six mois. ¹¹ Non compris les sommes perçues et les paiements et dépenses faits en rapport avec le programme de réorganisation de la dette.

Sous-section 2.—Dette des provinces

Dette fondée.—En 1945, la dette fondée brute représente 82 p. 100 de la dette directe brute—à peu près la même proportion qu'en 1944 (83 p. 100). La dette fondée brute de tous les gouvernements provinciaux, qui est de \$218,870,000 en 1916, augmente régulièrement jusqu'en 1940 alors qu'elle atteint un sommet de 1,734 millions de dollars. Elle diminue ensuite chaque année jusqu'à 1,642 millions en 1945, réduction de 92 millions depuis 1940, mais la réduction ne se fait pas sentir dans toutes les provinces car la dette fondée brute de l'Île du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et du Québec augmente de 1940 à 1945. Le tableau 31 indique aussi une diminution générale du taux moyen du coupon d'intérêt entre 1940 et 1945 de 0-3 p. 100, bien que le terme moyen d'échéance augmente légèrement.

Il y a une réduction importante du montant d'obligations des gouvernements provinciaux payables à l'étranger comme l'illustre le fait que les obligations, payables au Canada seulement, augmentent d'environ 39 millions de dollars de 1940 à 1945 en dépit de la diminution simultanée de plus de 92 millions de la dette fondée brute. (Voir tableau 32.)

Dette totale des gouvernements provinciaux.—Le tableau 33 est dressé sur une base comparable pour chaque province: l'analyse est sur la même base que celle de la dette fédérale et municipale aux tableaux 22 et 40, respectivement.

31.—Dette obligataire brute (moins les bons du Trésor) des gouvernements provinciaux, 1941-1945

(En milliers de dollars)

NOTA.—Les chiffres sont ceux de l'année financière provinciale terminée à la date la plus rapprochée du 31 décembre de l'année indiquée. Les statistiques des années 1916-1930 ont paru à la p. 911 de l'Annuaire de 1938 et ceux de 1931-1940, à la p. 799 de l'édition de 1942.

Année	Ile du Prince-Edouard			Nouvelle-Ecosse		
	Dette obligataire	Taux moyen du coupon %	Termes moyen d'échéance années	Dette obligataire	Taux moyen du coupon %	Termes moyen d'échéance années
1941.....	10,668	4-01	11-8	108,187	3-94	20-1
1942.....	10,568	4-02	11-9	100,911	3-99	19-3
1943.....	10,518	3-97	11-7	100,921	3-92	19-8
1944.....	10,648	3-84	11-6	95,875	3-82	20-2
1945 ¹	10,023	3-80	12-7	96,547	3-88	20-0
	Nouveau-Brunswick			Québec		
	Dette obligataire	%	années	Dette obligataire	%	années
1941.....	104,682	4-14	18-0	388,816	3-47	15-8
1942.....	106,505	4-16	18-1	398,071	3-53	16-7
1943.....	106,033	4-12	18-3	386,781	3-58	17-5
1944.....	104,828	4-07	18-1	406,781	3-53	17-4
1945 ¹	112,284	3-95	17-6	412,811	3-47	17-3
	Ontario			Manitoba		
	Dette obligataire	%	années	Dette obligataire	%	années
1941.....	632,138	4-25	18-7	87,478	4-62	24-7
1942.....	624,244	4-14	20-1	86,545	4-61	24-7
1943.....	629,129	3-96	19-4	83,775	4-50	24-3
1944.....	611,620	3-93	19-3	79,630	4-43	24-0
1945 ¹	583,312	3-92	19-9	75,691	4-46	24-6
	Saskatchewan			Alberta		
	Dette obligataire	%	années	Dette obligataire	%	années
1941.....	126,337	4-65	22-8	128,176	4-88	26-4
1942.....	126,303	4-62	22-4	128,123	4-89	26-4
1943.....	125,245	4-54	21-9	127,962	4-88	26-4
1944.....	127,456	4-50	21-6	127,961	4-88	26-4
1945 ¹	119,793	4-50	22-0	114,600	3-47	23-4
	Colombie-Britannique			Totaux		
	Dette obligataire	%	années	Dette obligataire	%	années
1941.....	121,791	4-55	23-4	1,708,273	4-16	19-6
1942.....	117,359	4-35	21-2	1,696,629	4-12	20-1
1943.....	114,918	4-34	21-4	1,684,282	4-05	20-0
1944.....	113,403	4-22	21-3	1,678,202	4-00	19-9
1945 ¹	116,602	4-19	21-3	1,641,663	3-86	19-8

¹ Provisoire.

32.—Dette obligataire brute totale (moins les bons du Trésor) des gouvernements provinciaux, selon la devise d'acquittement, 1941-1945

(En milliers de dollars)

Lieu où payable	1941	1942	1943	1944	1945 ¹
Canada seulement.....	934,165	984,880	978,401	979,545	967,965
Londres seulement.....	49,633	45,681	45,530	45,413	37,215
Londres et Canada.....	49,137	27,477	25,609	20,214	16,214
New-Yor seulement.....	1,225	16,025	19,519	33,905	31,905
New-York et Canada.....	393,994	371,907	348,836	355,426	353,205
Londres, New-York et Canada.....	270,161	265,943	261,652	238,963	230,423
Ailleurs.....	4,958	4,736	4,736	4,736	4,736
Totaux.....	1,708,273	1,696,629	1,684,282	1,678,202	1,641,663

¹ Provisoire.

33.— Dette directe et indirecte des gouvernements provinciaux, 1945¹

(En milliers de dollars)

Détail	Île du Prince- Edouard	Nouvelle- Ecosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britan- nique	Total
Année financière terminée le...	31 mars 1946	30 nov. 1945	31 oct. 1945	31 mars 1946	31 mars 1946	30 avril 1946	30 avril 1946	31 mars 1946	31 mars 1946	
Dette directe										
Dette fondée—										
Par emprunt.....	10,023	96,547	111,724	410,596	583,312 ²	75,655	119,793	107,200	116,602	1,631,452
Assumée.....	-	-	560	2,215	-	36	-	7,400	-	10,211
Totaux, dette fondée.....	10,023	96,547	112,284	412,811	583,312	75,691	119,793	114,600	116,602	1,641,663
Moins fonds d'amortissement.....	2,419	14,745 ³	16,573	71,811	22,524	18,903 ⁴	28,709	14	19,364	195,062
Dette fondée nette.....	7,604	81,802	95,711	341,000	560,788	56,788	91,084	114,586	97,238	1,446,601
Bons du Trésor—										
Détenus par le Dominion.....	-	-	-	-	-	24,735	92,750	26,219	34,870	178,074
Détenus par d'autres.....	-	-	-	8,500	-	8,468	7,487	-	7,820	32,075
Totaux, bons du Trésor.....	-	-	-	8,500	-	33,203	100,237	26,219	41,990	210,149
Dépôts d'épargne.....	-	-	-	-	47,364	-	-	1,084	-	48,448
Emprunts temporaires.....	2,799	7,566	1,324	-	14,101	-	-	-	-	25,790
Caisse de retraite et autres dépôts.....	12	-	217	4,664	7,622	2,518	1,311	4,231	2,559	23,134
Dépenses accrues.....	-	718	1,147	3,235	7,482	1,568	1,117	1,294	1,677	18,238
Exigibilités et autres passifs.....	-	3,118	729	9,030	2,190	45	714	11,628	4,821	31,975
Totaux, dette directe (moins fonds d'amortissement).....	10,415	93,204	99,128	366,429	639,547	94,122	194,463	159,042	147,985	1,804,335
Dette indirecte										
Obligations garanties.....	50	1,343	1,243	5,584	117,396	2,180	472	282	6,594	135,134
Moins fonds d'amortissement.....	-	70	192	140	1,780	-	373	-	2,072	4,627
Obligations garanties nettes, etc.....	50	1,273	1,051	5,444	115,606	2,180	99	282	4,522	130,507
Emprunts en vertu de la loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938.....	5	560	381	1,425	-	133	644	529	1,640	5,317
Emprunts bancaires garantis.....	5	884	434	3,655	2,096	-	502	1,124	-	8,790
Autres passifs indirects.....	32	4	-	27,633	3	-	517	-	2,746	30,935
Totaux, dette indirecte (moins fonds d'amortissement).....	92	2,721	1,866	38,157	117,765	2,313	1,652	1,935	8,908	175,519
Grands totaux, 1945.....	10,507	95,925	100,994	404,586	757,252	96,435	196,315	160,977	156,893	1,979,854
1944.....	9,836	89,128	95,659	412,675	774,449	102,563	207,300	153,760	149,626	1,994,950

¹ Provisoire. ² Comprend les certificats d'aide aux chemins de fer. ³ Comprend un fonds d'amortissement de \$2,399,058 détenu par la Commission d'énergie de la Nouvelle-Ecosse au sujet d'obligations émises par la province. ⁴ Comprend \$147,000 de profit sur la vente de valeurs de placement.

34.—Dettes directe et indirecte totale des gouvernements provinciaux, 1942-1945
(En milliers de dollars)

Détail	1942	1943 ¹	1944 ¹	1945 ²
Dettes directes				
Dettes fondées—				
Par emprunt.....	1,688,162	1,673,836	1,667,767	1,631,452
Assumée.....	10,467	10,446	10,435	10,211
Totaux, dettes fondées.....	1,698,629	1,684,282	1,678,202	1,641,663
Moins fonds d'amortissement.....	164,637	182,079	223,197	195,062
Dettes fondées nettes.....	1,531,992	1,502,203	1,455,005	1,446,601
Bons du Trésor—				
Détenus par le Dominion.....	166,918	166,563	182,871	178,074
Détenus par d'autres.....	92,651	62,108	56,099	32,075
Totaux, bons du Trésor.....	259,569	228,671	238,970	210,149
Dépôts d'épargne.....	39,705	41,560	45,771	48,448
Emprunts temporaires.....	4,358	1,175	9,032	25,790
Caisse de retraite et autres dépôts.....	17,955	20,249	21,814	23,134
Dépenses accrues.....	18,086	18,099	17,941	18,238
Exigibilités et autres passifs.....	20,517	15,256	17,340	31,975
Totaux, dettes directes (moins fonds d'amortissement).....	1,892,182	1,827,213	1,805,873	1,804,335
Dettes indirectes				
Obligations garanties.....	151,392	148,509	151,022	135,134
Moins fonds d'amortissement.....	5,796	5,550	6,370	4,627
Obligations garanties nettes, etc.....	145,606	142,959	144,652	130,507
Emprunts en vertu de la loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938.....	5,745	5,659	5,496	5,317
Emprunts bancaires garantis.....	20,812	21,367	9,731	8,790
Autres passifs indirects.....	17,818	22,325	29,302	30,935
Totaux, dettes indirectes (moins fonds d'amortissement).....	189,981	192,310	189,181	175,549
Grands totaux.....	2,082,163	2,019,523	1,995,054	1,979,884

¹ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946.

² Provisoire.

Section 4.—Finances municipales*

Sous-section 1.—Organisation et croissance des municipalités canadiennes

En vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, les diverses provinces ont juridiction et contrôle sur leurs organismes respectifs de gouvernement municipal. Bien que les catégories principales de municipalités soient communes à la plupart des provinces, il n'existe que peu ou pas de similitude entre les conditions préalables d'incorporation, tant au point de vue superficie que population. En réalité, certaines provinces n'ont aucune exigence particulière à ce sujet. Il existe néanmoins deux principales divisions dans lesquelles les municipalités incorporées peuvent être classées—urbaine et rurale—ayant chacune leurs caractéristiques plus ou moins distinctives. La première division comprend les cités, villes et villages. L'appellation officielle des municipalités du groupe rural varie toutefois sensiblement d'une province à l'autre: township en Ontario; district en Colombie-Britannique; district municipal en Alberta; comté au Nouveau-Brunswick; municipalité en Nouvelle-Ecosse; paroisse et canton au Québec; et municipalité rurale au Manitoba et en Saskatchewan.

* Révisé sous la direction de J. H. Lowther, directeur, Division de la statistique des finances publiques, Bureau fédéral de la Statistique.

Il y a 3,966 municipalités incorporées au Canada en 1945 contre 3,954 en 1944. Le nombre de municipalités de chaque classe ou type différent, par province, en 1945 est donné au tableau 35.

Il est bon de noter que les comtés de l'Ontario et du Québec qui sont des municipalités incorporées, se composent des villes ou villages locaux et des municipalités rurales qui se trouvent dans leurs limites, ce qui assure les sommes nécessaires aux services qui tombent sous la juridiction de l'administration du comté. Il y a aussi des "comtés" dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick; mais ces comtés sont essentiellement formés comme les municipalités rurales des autres provinces. En Saskatchewan et en Alberta, il y a aussi des régions qui ressemblent beaucoup aux municipalités rurales, mais elles jouissent de moins de services locaux et ne sont pas autonomes. Elles sont appelées "districts d'amélioration". Les services fournis dans ces régions sont administrés par les gouvernements provinciaux qui imposent et perçoivent les taxes nécessaires. Une modification apportée en 1943 à la loi municipale d'Ontario prévoit l'érection de districts d'amélioration gouvernés par un conseil d'administration nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil. La loi de 1944 du Manitoba sur les districts de gouvernement local autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à constituer en corporation un territoire non organisé ou désorganisé et à nommer des administrateurs et un surveillant général.

35.—Nombre de municipalités canadiennes, classées par province, 1945, et totaux de 1942-1944

NOTA.—Voir le texte ci-dessus pour l'interprétation des statistiques.

Province	Cités	Villes	Villages	Total, municipalités urbaines	Municipalités rurales	Total, municipalités locales	Municipalités de comté	Total, municipalités érigées en corporations
	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.
Ile du Prince-Edouard.....	1	7	néant	8	néant	8	néant	8
Nouvelle-Ecosse.....	2	43	"	45	24	69	"	69
Nouveau-Brunswick.....	3	19	2	24	15	39	"	39
Québec.....	26	113	316	455	1,066	1,521	76	1,597
Ontario.....	28	147	156	331	569	900	38	938
Manitoba.....	4	31	23	58	115 ¹	173	néant	173
Saskatchewan.....	8	83	393	484	303	787	"	787
Alberta.....	7	51	146	204	60	264	"	264
Colombie-Britannique.....	34	néant	29	63	28	91	"	91
Totaux, 1945.....	113	494	1,065	1,672	2,180	3,852	114	3,966
1944.....	112	494	1,057	1,663	2,177	3,840	114	3,954
1943.....	111	494	1,052	1,657	2,225	3,882	114	3,996
1942.....	111	495	1,049	1,655	2,245	3,900	114	4,014

¹ Comprennent 5 subdivisions administratives autonomes désignées officiellement comme "municipalités suburbaines".

D'après le recensement de 1941, plus de 10,689,000 habitants ou 93 p. 100 de la population des neuf provinces habitent des municipalités incorporées. Le tableau 36, qui fait une comparaison entre chaque province, donne une indication de l'évolution de l'administration autonome du point de vue de la population locale. Les 800,000 personnes qui ne font pas partie de la population des municipalités incorporées se composent des habitants des réserves indiennes et des régions qui n'ont pas encore atteint le degré de développement où l'administration autonome devient nécessaire ou désirable.

36.—Population des municipalités incorporées, par province, 1944

Province	Population totale	Population des municipalités incorporées			Pourcentage de population municipale par rapport à la population totale
		Urbaine	Rurale	Totale	
Ile du Prince-Edouard.....	95,047	24,340	néant	24,340	25.6
Nouvelle-Ecosse.....	577,962	267,540	308,304	575,844	99.6
Nouveau-Brunswick.....	457,401	143,423	312,153	455,576	99.6
Québec.....	3,331,882	2,109,694	1,137,519	3,247,203	97.5
Ontario.....	3,787,655	2,338,633	1,316,133	3,654,766	96.5
Manitoba.....	729,744	321,373	344,648	666,021	91.3
Saskatchewan.....	895,992	295,146	528,532	823,678	91.9
Alberta.....	796,169	306,586	321,219	627,805	78.9
Colombie-Britannique.....	817,861	443,364	170,269	613,633	75.0
Totaux.....	11,489,713	6,250,619	4,438,777	10,689,396	93.0

Sous-section 2.—Propriété imposable par les municipalités

Les sources de revenu des municipalités sont généralement limitées à la taxe directe fondée sur les valeurs imposables des immeubles et autres genres de propriété. En 1944, les valeurs imposables totales sur lesquelles des taxes sont levées sont de \$7,963,405,203, dont environ \$5,193,918,239 ou 65.2 p. 100 représentent des immeubles. L'imposition des biens meubles a eu ses hauts et ses bas particulièrement dans les provinces des Prairies. Les Provinces maritimes, le Manitoba et l'Alberta sont actuellement les seules provinces où les municipalités évaluent et taxent les biens meubles. En Alberta un petit nombre d'autorités municipales seulement conservent encore cette base de revenu des taxes, tandis qu'au Manitoba elle est généralement utilisée par toutes les municipalités sauf les cités. En dehors des immeubles, le genre le plus important de propriété pour fins de taxation comprend les valeurs commerciales, bien que les provinces ne taxent pas toutes séparément et distinctement les valeurs commerciales et les immeubles. Une divergence de méthodes, de barèmes et de taux existe non seulement entre les provinces mais encore entre les municipalités d'une même province. Quelques municipalités se servent comme base de la valeur du loyer, d'autres de celle de la surface de parquet occupée et d'autres encore de la valeur capitale des locaux occupés. La plupart des provinces ont d'autres genres divers de taxation dont la nature est indiquée par les renvois du tableau 37. Il est aussi à remarquer que l'impôt sur le revenu, précédemment utilisé en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick seulement, a pratiquement disparu en 1942. Ceci résulte de l'entrée en vigueur des accords fiscaux entre le Dominion et les provinces, accords par lesquels les provinces et les municipalités ont abandonné le domaine de l'impôt sur le revenu pour la durée de la guerre et par la suite durant une brève période afin de laisser ce domaine ouvert au Trésor fédéral.

Il faut remarquer que les chiffres du tableau 37 ne sont pas entièrement comparables, sur une base interprovinciale, au point de vue de la valeur relative des propriétés imposables pour fins municipales. Chaque province agit en vertu de ses propres lois de cotisation qui ne sont semblables ni dans leur application, ni dans leurs effets. Par exemple, en Colombie-Britannique, les améliorations dans les cités et les districts municipaux ne peuvent être taxées sur une valeur excédant 75 p. 100 de la valeur imposable, ou excédant 50 p. 100 de la valeur imposable dans les villages, tandis que les valeurs taxées varient de néant à 70 p. 100 en 1945. Dans la majorité des cas, les améliorations furent évaluées pour fins de taxation à 50 p. 100

de la valeur imposable, mais pour toutes les municipalités les améliorations globales réellement taxées représentaient approximativement 46.4 p. 100 de la valeur imposable totale. Il convient aussi de noter que le tableau 37 n'inclut pas les valeurs imposables des districts d'amélioration de la Saskatchewan ni de l'Alberta. En Saskatchewan, celles-ci s'élèvent à \$30,390,068, \$29,998,740, \$28,598,170 et \$27,327,995 et en Alberta, à \$69,829,495, \$69,222,473, \$59,607,462, \$62,644,030 en 1942, 1943, 1944 et 1945 respectivement. En outre, il y a d'une municipalité à l'autre d'autres incompatibilités intraprovinciales qui, à leur tour, modifient encore davantage les comparaisons interprovinciales. Elles peuvent être attribuées à l'absence de systèmes coordonnés d'évaluation municipale et de mesures uniformes pour l'établissement des valeurs sur une base applicable à toute la province, sous la direction et la surveillance d'une autorité centrale. Quelques provinces, toutefois, ont fait des progrès considérables dans ces domaines ces dernières années, comme dans le cas de la Saskatchewan dont les résultats sont mentionnés dans le texte suivant le tableau 37.

37.—Valeur imposée des municipalités, par province, 1942-1945

Province et année	Evaluations imposables sur lesquelles les taxes sont levées					Exemptions totales
	Immeubles	Biens mobiliers	Affaires	Autres ¹	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
I.P.-E.—²						
1942.....	10,461,900	4,198,728	—	—	14,660,628	6,387,100
1943.....	10,596,974	4,235,120	—	—	14,832,094	5,765,500
1944.....	10,467,726	4,172,328	—	—	14,640,054	5,765,500
1945.....	10,623,217	4,241,766	—	—	14,864,983	6,174,500
N.-E.—						
1942.....	144,396,660 ³	25,221,005 ³	7,997,000 ³	3,430,695 ³	181,045,360	58,036,702
1943.....	146,795,972	25,213,008	8,497,785	3,618,725	184,125,488	71,105,886
1944.....	148,691,531	25,466,512	9,872,785	3,873,185	187,904,013	86,406,901
1945.....	152,778,340	26,674,666	10,206,195	3,960,665	193,619,866	57,044,978
N.-B.—						
1942.....	119,978,494	15,999,852	9,517,851 ⁴	1,069,065	146,565,262	5
1943.....	121,698,829	15,678,211	9,454,085 ⁴	—	146,831,125	5
1944.....	127,220,640	16,548,973	15,396,604 ⁴	—	159,166,217	5
1945.....	146,980,050	21,229,393	16,196,114 ⁴	—	164,405,562	5
Qué.—						
1942.....	2,262,977,961	—	—	56,626,262	2,319,604,223	795,802,904 ⁵
1943.....	—	—	—	—	2,301,613,238 ⁷	836,589,825 ⁵
1944.....	—	—	—	—	2,343,734,545 ⁷	839,704,322 ⁵
1945.....	—	—	—	—	—	—
Ont.—						
1942.....	2,747,522,063 ⁶	—	252,848,220 ⁶	8,549,967 ⁶	3,013,660,112	424,482,000 ⁶
1943.....	2,774,973,540 ⁶	—	262,665,481 ⁶	20,457,536 ⁶	3,062,227,526	428,846,000 ⁶
1944.....	2,796,478,478 ⁶	—	266,342,162 ⁶	—	3,066,176,684	433,985,000 ⁶
1945.....	2,826,780,212 ⁶	—	272,281,909 ⁶	—	3,109,062,121	440,533,000 ⁶
Man.—						
1942.....	425,124,454	5,392,525	11,324,348	—	441,841,327	160,902,755
1943.....	426,645,939	5,458,760	11,364,048	—	443,468,747	160,033,765
1944.....	428,936,664	5,357,925	11,498,477	—	445,793,066	160,724,099
1945.....	434,656,908	5,426,310	11,768,128	—	451,851,341	159,756,368
Sask.—						
1942.....	861,717,208	—	37,844,166	416,110	899,977,484	5
1943.....	828,873,155	—	36,894,640	398,075	866,165,870	5
1944.....	789,010,569	—	38,501,071	523,417	828,035,057	5
1945.....	782,673,415	—	39,278,142	526,266	822,477,823	93,565,542
Alb.—						
1942.....	464,190,235	653,762	12,028,057	6,195,481	483,067,535	5
1943.....	470,846,366	3,559,516	11,285,107	3,806,563	489,297,552	52,599,529 ¹⁰
1944.....	485,660,854	8,835,584	12,313,699	3,693,653	510,493,790	78,330,720
1945.....	496,660,321	10,384,400	12,227,048	3,147,230	522,418,999	66,787,106

Renvois à la fin de tableau, p. 1039.

37.—Valeur imposée des municipalités, par province, 1942-1945—fin

Province et année	Évaluations imposables sur lesquelles les taxes sont levées					Exemptions totales
	Immeubles	Biens mobiliers	Affaires	Autres ¹	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
C.-R.—						
1942.....	392,276,211 ¹¹	—	—	—	392,276,211	399,687,770 ¹²
1943.....	398,263,762 ¹¹	—	—	—	398,263,762	413,604,030 ¹²
1944.....	407,461,787 ¹¹	—	—	—	407,461,787	427,998,794 ¹²
1945.....	420,156,138 ¹¹	—	—	—	420,156,138	414,560,613 ¹²
Totaux—						
1942.....	7,426,645,206 ⁶	51,465,872 ⁶	331,559,642 ⁶	76,257,580 ⁶	7,892,698,112	1,845,299,231 ¹²
1943.....	5,178,494,537 ⁶	54,144,613 ⁶	340,161,146 ⁶	28,239,899 ⁶	7,996,825,502	1,968,554,534 ¹²
1944.....	5,193,918,239 ⁶	60,381,322 ⁶	353,924,798 ⁶	8,699,255 ⁶	7,963,495,203	2,632,913,336 ¹²
1945.....	14	14	14	14	14	14

¹ Comprennent les suivantes: N.-E.—Impôt sur le revenu, aboli en 1942, et taxe du logement; N.-B.—Impôt sur le revenu; Qué.—Divers fonds de commerce, taxes des locataires et autres non spécifiées; Ont.—Revenu des corporations provenant d'intérêt sur placements, discontinué en 1944; Sask.—Concessions spéciales; Alb.—Concessions et autres spéciales. ² Y compris des valeurs estimatives pour quelques municipalités; de même, les exemptions totales sont incomplètes. ³ Des exemptions totales ont été appliquées à des immeubles. ⁴ Y compris d'autres genres d'évaluations non spécifiés. ⁵ Non données dans les rapports publiés. ⁶ Y compris des éronérations temporaires: \$61,572,103 (1942) \$76,494,294 (1943) et \$61,283,443 (1944). ⁷ Détails non disponibles. ⁸ Ne correspond pas à la somme des additions totales. Voir les rapports du ministère des Affaires municipales d'Ontario. ⁹ Cités seulement; exemptions non publiées pour autres municipalités. ¹⁰ Cités, sauf Drumheller; exemptions non publiées pour autres municipalités. ¹¹ Y compris \$177,991,707 (1942), \$184,383,801 (1943), \$192,642,560 (1944) et \$201,269,083 (1945) d'évaluations d'améliorations d'une valeur totale de \$401,168,674 (1942), \$412,707,744 (1943), \$435,017,282 (1944) et \$433,581,311 (1945) et d'une valeur maximum imposable de \$250,989,749 (1942), \$257,964,422 (1943), \$274,063,507 (1944) et \$271,071,473 (1945). ¹² Y compris évaluation de propriétés exonérées: \$176,510,803 (1942), \$185,280,087 (1943), \$185,522,072 (1944) et \$182,248,385 (1945), ainsi qu'exemptions d'améliorations imposables: \$223,176,967 (1942) \$228,323,943 (1943), \$242,474,722 (1944) et \$232,312,228 (1945), mentionnées au renvoi 11. ¹³ Voir renvois 5, 6, 9, 10 et 12. ¹⁴ Les chiffres de 1945 du Québec n'étaient pas disponibles au moment d'aller sous presse.

Bien que les chiffres complets des propriétés exonérées ne soient pas connus pour chaque province, les renseignements donnés révèlent qu'ils ont atteint des proportions relativement élevées. La plupart des provinces ont accusé des augmentations constantes de leurs évaluations imposables qui peuvent être attribuées en grande partie à l'impulsion donnée par la guerre au commerce et à l'industrie en général. La Saskatchewan, toutefois, accuse une réduction majeure des évaluations totales, résultat d'un plan provincial de réévaluation des municipalités rurales par le ministère des Affaires municipales. C'est la "première fois au Canada qu'un système d'évaluation de proportions si étendus ait jamais été entrepris" *

Sous-section 3.—Taxation municipale

Le tableau 38 indique, par province, les taxes levées par les municipalités en comparaison des perceptions de 1942, 1943, 1944 et 1945 et le total des taxes en souffrance à la fin de ces années. Bien que ces chiffres soient aussi comparables que les rapports déjà publiés le permettent, ils reflètent néanmoins des contradictions dues particulièrement aux différences interprovinciales dans la division de la responsabilité de l'administration des taxes entre les autorités municipales et scolaires. Dans certains cas les taxes scolaires sont comprises dans les perceptions municipales. Dans l'Île du Prince-Edouard, 2 seulement des 8 municipalités incorporées ont leurs propres districts scolaires et imposent et perçoivent des taxes scolaires. En Nouvelle-Ecosse avant 1943 et au Nouveau-Brunswick avant 1944, les cités, les villes et les villages seulement imposaient et percevaient des taxes scolaires. De là vient que les chiffres donnés pour ces provinces ne comprennent pas, généralement parlant, les

* Rapport annuel du ministère des Affaires municipales de la province de Saskatchewan pour l'année financière terminée le 30 avril 1941.

taxes des écoles rurales, dont les particularités ne paraissent pas dans les rapports publiés. Toutefois, en Nouvelle-Ecosse depuis 1943, en vertu d'un programme pour l'établissement d'"unités scolaires plus grandes", quelques municipalités imposent et perçoivent les taxes scolaires pour les commissions scolaires rurales situées dans leurs limites. Un programme semblable a depuis lors été inauguré au Nouveau-Brunswick, de sorte que des chiffres plus complets sont maintenant disponibles à mesure que les unités scolaires plus grandes sont établies. Les chiffres de l'Alberta sont incomplets avant 1943, parce que les taxes municipales ne comprennent pas certaines taxes d'école et d'hôpital non perçues par la municipalité ou considérées comme taxes de "fiducie". Cette lacune est comblée dans les chiffres de 1943 et il en est fait mention au renvoi 9 du tableau 38, p. 1041. Dans le Québec, bien que les taxes scolaires, à peu d'exceptions près, soient imposées et perçues par les corporations scolaires qui fonctionnent indépendamment des autorités municipales, elles sont néanmoins comprises dans ce tableau pour obtenir une comparabilité interprovinciale plus grande. Il ressort donc de ce qui précède que les chiffres du tableau 38, sauf dans le cas du Québec, ne représentent que le montant des taxes imposées, perçues et en souffrance des municipalités et ne comprennent les taxes scolaires que dans la mesure où elles sont aussi imposées et perçues par les municipalités en faveur des autorités scolaires locales. Les taxes scolaires en dehors des organismes municipaux incorporés ne sont pas comprises.

38.—Taxation municipale, par province, 1942-1945

Nota.—Voir texte à la p. 1039 pour les limites de la comparabilité des statistiques.

Province et année	Imposition de taxe	Perception de taxes courantes et en souffrance		Taxes à recevoir (courantes et en souffrance)	Propriétés acquises pour taxes	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes	
		Total	% d'imposition			Total	% d'imposition
	\$	\$		\$	\$	\$	
Île du Pr.-Edouard—							
1942.....	335,133	321,841	96.0	163,461	2	163,461	48.8
1943.....	339,632	344,677	101.5	152,766	2	152,766	45.0
1944.....	357,233	334,713	99.3	150,712	2	150,712	44.7
1945.....	377,487	379,576	100.6	146,975	2	146,975	38.9
Nouvelle-Ecosse—							
1942.....	8,357,835	8,667,004	103.7	5,146,589	2	5,146,589	61.6
1943.....	9,084,299	9,446,146	104.0	4,606,728	304,148	4,910,876	54.1
1944.....	9,584,165	9,750,605	101.7	3,771,845	257,623	4,029,468	42.0
1945.....	10,046,450	10,216,800	101.7	3,386,493	232,397	3,619,390	36.0
Nouv.-Brunswick—							
1942.....	5,120,066 ³	5,618,872 ³	109.7	4,515,132	2	4,515,132	71.0
1943.....	5,082,812 ³	5,462,616 ³	107.5	3,925,587	2	3,925,587	77.2
1944.....	5,377,195 ³	5,514,272 ³	102.5	3,526,083	2	3,526,083	65.6
1945.....	6,708,855 ³	6,545,264 ³	97.6	3,375,399	1	3,375,399	50.3
Québec—							
1942.....	77,003,966	29,783,008 ⁴	103.6 ⁴	37,708,154	2	37,708,154	49.0
1943.....	75,906,155	77,519,824	102.1	26,090,374	16,584,008 ⁵	42,644,382	56.2
1944.....	74,428,078	31,008,750 ⁶	91.8 ⁶	19,553,478	14,756,456 ⁵	34,309,934	46.1
1945.....	"	"	"	"	"	"	"
Ontario—							
1942.....	110,277,001	115,283,970	104.5	19,673,211	14,395,229	34,068,440	30.9
1943.....	111,546,480	114,331,179	102.4	17,002,365	12,872,532	29,875,387	26.8
1944.....	111,330,748	114,435,002	102.7	13,977,678	13,422,460	27,400,138	24.6
1945.....	108,162,977	110,003,248	101.7	11,722,272	11,430,367	23,152,639	21.4

Renvois à la fin du tableau, p. 1041.

38.—Taxation municipale, par province, 1942-1945—fin

Province et année	Imposition de taxe	Perception de taxes courantes et en souffrance		Taxes à recevoir (courantes et en souffrance)	Propriétés acquises pour taxes	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes	
		Total	% d'imposition			Total	% d'imposition
Manitoba—	\$	\$		\$	\$	\$	
1942.....	17,634,629	19,368,465	109.8	7,395,197	15,242,846	22,638,043	128.4
1943.....	18,153,785	20,649,835	113.7	5,668,862	14,459,245	20,128,107	110.9
1944.....	18,884,541	21,162,059	112.1	4,502,178	7,408,245 ⁶	11,910,423 ⁶	63.1
1945.....	19,907,359	21,666,411	108.8	3,729,976	6,711,043	10,441,019	52.4
Saskatchewan—⁷							
1942.....	21,804,647	22,607,586	103.7	38,258,324	15,526,072	53,784,396	246.7
1943.....	22,097,720	29,917,214	135.4	29,216,503	16,515,146	45,731,649	206.9
1944.....	23,131,886	32,758,402	141.6	19,075,183	14,381,610	33,456,793	144.6
1945.....	24,472,774	26,771,259	109.4	14,381,434	13,164,621	27,546,055	112.6
Alberta—⁷							
1942.....	16,377,157	17,810,992	108.8	20,591,000	11,706,667 ⁸	32,297,667	197.2
1943.....	17,183,306 ⁹	20,503,890	119.3	18,379,502	14,723,032	33,102,534	192.6
1944.....	18,491,338	21,883,999	118.3	15,999,256	12,623,585	28,622,841	154.8
1945.....	20,126,704	21,982,639	109.2	14,324,099	10,827,365	25,151,464	124.9
Col.-Britannique—							
1942.....	19,072,894	19,648,263	103.0	3,789,334	14,294,321	18,083,655	94.8
1943.....	19,302,324	20,020,366	103.7	3,004,761	13,046,087	16,050,848	83.2
1944.....	19,788,620	20,339,931	102.1	2,118,136	11,548,982	13,667,118	69.1
1945.....	20,824,066	21,144,607	101.5	1,760,416	10,351,989	12,112,405	58.2
Totaux—							
1942.....	275,983,328	239,109,996 ¹⁰	105.0 ¹⁰	137,240,402	71,165,135 ¹¹	208,405,537	75.5
1943.....	278,696,513	298,195,747 ¹⁰	107.0 ¹⁰	108,038,448	88,484,188 ¹⁰	196,522,636	70.5
1944.....	281,403,304	257,187,742 ¹⁰	109.2 ¹⁰	82,674,549	74,398,961 ¹⁰	157,073,510	55.8
1945.....	11	11	11	11	11	11	11

¹ Comprend des estimations dans certains cas parce que les chiffres réels ne sont pas connus. ² Non rapportées séparément. ³ Ne comprend pas une compensation de \$1,243,384 en 1942, \$1,266,087 en 1943, \$1,328,914 en 1944 et \$1,363,007 en 1945 par l'intermédiaire du gouvernement provincial pour perte de l'impôt sur le revenu (voir pp. 1046 et 1054). ⁴ Ne comprend pas les cités et les villes. ⁵ Cités et villes seulement. ⁶ La diminution par rapport à 1943 s'explique par l'annulation de titres fiscaux pour la cité de Winnipeg. ⁷ Y compris certaines taxes provinciales et autres spéciales (voir texte qui suit), mais non compris les taxes des "districts d'amélioration". ⁸ Cités seulement, non rapportées séparément pour les autres municipalités. ⁹ Une grande partie de cette augmentation est attribuable à l'inclusion de taxes d'hôpital et d'école antérieurement omises, parce que l'unité municipale ne les percevait pas ou les considérait comme taxes de "fiducie". ¹⁰ Voir les remarques relatives aux provinces. ¹¹ Les chiffres de 1945 du Québec n'étaient pas disponibles au moment d'aller sous presse.

A cause de ces incompatibilités et du fait aussi qu'il existe des différences marquées dans le partage de la responsabilité des services entre les gouvernements provinciaux et leurs municipalités respectives, il faut observer une extrême prudence en utilisant ces chiffres comme base de comparaison interprovinciale du fardeau relatif de la taxation municipale. De plus, en Saskatchewan et en Alberta, les municipalités sont tenues d'imposer pour le gouvernement provincial certaines taxes destinées à d'autres fins spéciales et pour lesquelles il n'y a pas de situation comparable dans les autres provinces. Les montants de ces taxes comprises dans les impositions municipales de ces deux provinces sont les suivants:—

Detail	1942	1943	1944	1945
Saskatchewan—	\$	\$	\$	\$
Taxes du revenu public (provinciales).....	1,785,638	1,718,209	1,650,131	1,621,273
Taxes de téléphone et de grêle....	1,574,966	1,652,003	2,208,942	2,366,483
Totaux, Saskatchewan.....	3,360,604	3,370,212	3,859,073	3,987,756
Alberta—				
Taxes des services sociaux, de l'éducation et des terres sauvages (provinciales).....	1,045,855	983,286	1,010,475	1,033,456

Il n'y a pas de fluctuation marquée dans la tendance des impositions de taxes municipales au Canada de 1942 à 1945. Bien que la plupart des provinces accusent des augmentations, ceci n'indique pas nécessairement un fardeau accru pour le contribuable dans chaque cas. C'est plutôt le résultat, en partie du moins, des augmentations reflétées dans les valeurs imposées. En Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, les augmentations sont dues en grande partie à l'établissement des "unités scolaires plus grandes", mentionnées précédemment, en vertu duquel certaines municipalités imposent maintenant des taxes antérieurement imposées par les commissions scolaires rurales. Le changement le plus important de cette période a été l'augmentation de la perception des taxes comparativement à l'imposition totale. En retour, ceci a déterminé des réductions sensibles du montant des taxes encore impayées, bien que ce montant soit encore relativement élevé dans la plupart des provinces. La situation pour différentes classes de municipalités varie naturellement beaucoup. Ont été mentionnés auparavant les districts d'amélioration de la Saskatchewan et de l'Alberta qui, sans être des municipalités incorporées, sont néanmoins maintenus par le gouvernement provincial plus ou moins comme des régions se suffisant à elles-mêmes sur la même base. Les chiffres des taxes de ces districts ne sont pas compris dans le tableau 38, mais en raison de leur importance spéciale sous le rapport de l'organisation municipale de ces provinces et du fait qu'ils peuvent plus tard devenir incorporés ou parties de municipalités existantes, les renseignements correspondants, à ce sujet, paraissent au tableau 39.

39.—Taxation des districts d'amélioration de Saskatchewan et d'Alberta, 1942-1945

Province et année	Imposition de taxe	Perception de taxes courantes et en souffrance		Taxes à recevoir (courantes et en souffrance)	Propriétés acquises pour taxes	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes	
		Total	Pourcentage d'imposition			Total	Pourcentage d'imposition
	\$	\$		\$	\$	\$	
Saskatchewan—¹							
1942	621,170	594,732	95.7	1,717,207	160,414	1,877,621	302.3
1943	641,390	807,927	126.0	1,554,204	185,338	1,739,542	271.2
1944	813,981	787,801	128.3	1,279,027	2	1,279,027	208.8
1945	511,947	537,908	105.1	1,137,871	224,829	1,362,700	256.2
Alberta—³							
1942	2,039,600	1,956,360	95.9	5,401,034	4	5,401,034	264.8
1943	1,966,296	2,234,376	116.2	4,553,510	4	4,553,510	231.6
1944	1,383,922	1,732,895	125.2	3,790,050	4	3,790,050	273.9
1945	1,524,539	1,611,255	105.7	3,891,080	4	3,891,080	255.2
Totaux							
1942	2,660,770	2,551,092	95.9	7,118,241	160,414	7,278,655	273.6
1943	2,667,676	3,032,303	118.6	6,107,714	185,338	6,293,052	241.3
1944	1,987,983	2,520,686	126.2	5,069,077	4	5,069,077	253.7
1945	2,036,486	2,149,163	105.5	5,028,951	224,829	5,253,780	257.9

¹ Comprend les taxes du revenu public (provinciales) de \$60,471 (1942), \$59,786 (1943), \$58,998 (1944) et \$54,459 (1945). ² Inconnu. ³ Comprend les taxes des services sociaux, de l'éducation et des terres sauvages (provinciales) de \$193,717 (1942) et \$184,336 (1943); non indiquées séparément en 1944 et 1945. ⁴ Non rapportées séparément.

Sous-section 4.— Dette municipale

L'essor rapide des municipalités canadiennes, ajouté aux demandes et aux responsabilités plus grandes au sujet d'améliorations, d'écoles, d'utilités et autres services ou facilités a entraîné un lourd fardeau de dettes. Les emprunts au moyen d'obligations ont augmenté rapidement pendant la période de 1900-1912 et de nouveau durant la décennie de 1920 et au début de celle de 1930. Depuis 1933, toutefois,

ils tendent à diminuer. Plusieurs facteurs importants ont contribué au déclin de la dette municipale, dont le moindre en importance n'est pas la mesure de contrôle exercée par les ministères des gouvernements provinciaux sur les dépenses de capital entraînant des dettes. En outre, il y eut une réduction plus ou moins méthodique pendant les années de crise à la suite de périodes qui ont révélé une expansion injustifiable, réduction qui, avec la demande générale d'un allégement du fardeau des taxes immobilières, a causé une restriction rigoureuse dans les entreprises et les travaux durables exigeant un financement par obligations. Un autre facteur significatif à ce sujet est que la plus grande partie de la dette municipale à long terme est représentée par des obligations du genre à terme ou en séries, lesquelles demandent des remboursements annuels de capital. Tandis que les avantages de la réduction des dettes sont, bien entendu, nombreux, certaines dépenses se sont révélées bien nécessaires dans plusieurs endroits pour le renouvellement de l'actif et pour de nouvelles améliorations nécessitées par l'expansion normale et les développements qui ont eu lieu. Celles-ci furent sacrifiées pendant les premières années surtout dans l'intérêt du contribuable; subséquemment, avec la venue de la guerre en 1939, cette pratique d'ajournement a été continuée sinon étendue de manière à libérer le marché financier afin de permettre au gouvernement fédéral de faire face aux exigences financières occasionnées par la guerre. Privées si longtemps, volontairement ou autrement, de programmes d'amélioration, les municipalités tendront naturellement à les inaugurer le plus tôt possible en corrélation avec les principaux plans d'après-guerre des gouvernements fédéral et provinciaux. Le tableau 40 donne les chiffres de la dette municipale pour 1945, laquelle comprend des emprunts temporaires et autres passifs outre la dette obligataire. Le tableau 41 offre des données comparatives pour 1942, 1943 et 1944. L'Annuaire de 1942 contient, aux pp. 804-805, une description détaillée de la base sur laquelle les renseignements ont été recueillis. Il faut s'y reporter, ainsi qu'aux renvois du tableau 40, en interprétant ces renseignements. A la p. 805 de l'Annuaire de 1941 un tableau indique la dette obligataire des municipalités de 1919 à 1938.

40.—Dette des corporations municipales et scolaires pour leur année financière terminée en 1945

NOTA.—D'après les rapports des ministères provinciaux des Affaires municipales, les rapports des vérificateurs, les états financiers des municipalités et les renseignements obtenus d'autres sources officielles. Pour une explication générale des détails, voir texte ci-dessus.

Détail	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec ¹⁰	Ontario
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette directe—					
Dette obligataire.....	3,101,957	30,230,918	23,610,122	—	237,675,182 ¹
Moins fonds d'amortissement.....	906,009	14,006,107	10,336,935	—	35,394,010
Dette obligataire nette.....	2,195,948	16,224,811	13,273,137	—	202,281,172
Emprunts temporaires.....	47,928	1,479,714	1,486,265	—	6,858,664 ²
Exigibilités et autres passifs.....	31,921	1,159,758	4,454,432	—	15,131,339
Totaux, passif direct (moins fonds d'amortissement).....	2,275,797³	18,864,283³	19,213,834³	—	324,271,175
Dette indirecte—					
Obligations garanties, etc.....	4	796,200 ⁴	358,000	—	21,675,656
Moins fonds d'amortissement.....	4	96,973	159,328	—	195,653
Totaux, passif indirect (moins fonds d'amortissement).....	4	699,227⁴	198,672	—	21,480,003
Grands totaux.....	2,275,797	19,563,510	19,412,506	—	345,751,178

Renvois à la fin du tableau.

40.—Dette des corporations municipales et scolaires pour leur année financière terminée en 1945—fin

Détails	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total ¹⁰
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette directe—					
Dette obligatoire.....	52,664,740	34,249,061 ⁶	39,521,012	103,558,029	-
Moins fonds d'amortissement.....	23,179,383	12,547,124	1,316,323	31,877,382	-
Dette obligatoire nette.....	29,485,357	21,701,937	38,204,689	71,680,647	-
Emprunts temporaires.....	8,980,431 ⁷	990,039	3,469,333 ⁸	675,606	-
Exigibilités et autres passifs.....	4,978,101	38,291,808	6,777,854	6,520,701 ⁹	-
Totaux, passif direct (moins fonds d'amortissement).....	43,443,889	60,983,784	48,451,876	78,876,954	-
Dette indirecte—					
Obligations garanties, etc.....	14,543,120	4	4	14,485,278	-
Moins fonds d'amortissement.....	5,125,949	4	4	3,169,428	-
Totaux, passif indirect (moins fonds d'amortissement).....	9,417,171	4	4	11,315,850	-
Grands totaux.....	52,861,060	60,983,784	48,451,876	90,192,804	-

¹ Comprend \$6,659,203 de dette obligatoire nette (moins fonds d'amortissement) et autres passifs fixes des commissions scolaires séparées et des districts scolaires dans les régions non organisées (les paiements d'obligations en souffrance sont aussi compris dans ce montant). ² Ne comprennent pas les passifs des écoles et autres commissions ou bureaux locaux, mais comprennent à leur place les montants dus à même les comptes du fonds du revenu à ces écoles et autres autorités locales (les renseignements qui eussent permis de faire les éliminations nécessaires n'ont pu être obtenus des rapports publiés.) Voir aussi renvoi 1. ³ Ne comprend pas les écoles rurales. ⁴ Aueun déclaré. ⁵ Y compris un emprunt bancaire de \$1,200,000. ⁶ Y compris les obligations du téléphone rural, du district d'irrigation et du district des hôpitaux unis. ⁷ Y compris \$4,088,267 de bons du Trésor et \$6,618,413 d'autres dettes flottantes moins \$2,274,260 de fonds d'amortissement accumulés à cette fin relativement à la cité de Winnipeg. ⁸ Y compris \$2,970,429 de bons du Trésor. ⁹ Comprend \$930,148 de dépôts pour paiement de taxes par anticipation. ¹⁰ Au temps de la publication, les chiffres de 1945 du Québec ne sont pas disponibles.

41.—Dette municipale et scolaire globale, 1942-1945

NOTA.—Les détails par province ainsi que les notes explicatives pour 1945 sont donnés au tableau 40. Des renseignements semblables pour les autres années sont contenus dans les éditions antérieures de l'Annuaire.

Détail	1942	1943	1944	1945 ¹
	\$	\$	\$	\$
Dette directe—				
Dette obligatoire.....	1,136,868,471	1,074,777,247	1,006,936,615	-
Moins fonds d'amortissement.....	257,963,903	254,863,821	178,759,054	-
Dette obligatoire nette.....	878,902,568	819,913,426	828,177,561	-
Emprunts temporaires.....	89,056,655	70,765,349	28,564,558	-
Exigibilités et autres passifs.....	133,117,190	140,750,554	123,952,084	-
Totaux, passif direct (moins fonds d'amortissement).....	1,101,076,403	1,031,429,329	980,694,203	-
Dette indirecte—				
Obligations garanties, etc.....	57,813,171	56,269,826	54,719,570	-
Moins fonds d'amortissement.....	7,982,725	7,773,043	8,032,342	-
Totaux, passif indirect (moins fonds d'amortissement).....	49,830,446	48,496,783	46,686,728	-
Grands totaux.....	1,150,906,849	1,079,926,112	1,027,380,931	-

¹ Au moment de la publication, les chiffres du Québec ne sont pas disponibles.

Les renseignements disponibles indiquent que le déclin de la dette directe et indirecte des municipalités, commencé en 1940, persiste en 1945. Le remboursement de la dette obligatoire nette absorbe la majeure partie de la diminution durant cette période, bien que des réductions sensibles soient aussi indiquées dans le passif non consolidé. Les diminutions de la dette obligatoire sont dues aux facteurs mentionnés ailleurs dans la présente section, tandis qu'une augmentation des taxes perçues a permis aux municipalités d'éviter de lourds emprunts temporaires et de réduire les autres passifs courants. A ce sujet, il est à remarquer que les chiffres de la dette obligatoire ne sont destinés à représenter que le principal non échu. Le principal en souffrance, soit par défaut de paiement, soit qu'il ne soit pas payé à cause de non-présentation, est compris avec les exigibilités et les autres passifs. Il est toutefois impossible de certifier si tels sont les faits dans tous les cas, parce que certains rapports n'indiquent pas la situation exacte. Les détails disponibles les plus importants à ce sujet sont donnés au tableau 42.

42.—Principal obligatoire et intérêt dus, 1942-1945

Province et détail	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard—				
Principal.....	4,000	10,500	1,000	4,200
Intérêt.....	6,017	5,574	6,370	4,695
Totaux, Ile du Prince-Edouard.....	10,017	16,074	7,370	8,895
Nouvelle-Ecosse—				
Principal.....	42,733	12,792	16,800	20,848
Intérêt.....	38,217	43,369	50,605	40,528
Totaux, Nouvelle-Ecosse.....	80,950	56,161	67,405	61,376
Nouveau-Brunswick—				
Intérêt à payer et couru.....	240,654	244,629	253,353	295,937
Québec—				
Principal en souffrance (municipal).....	26,182,369	39,082,078	1,921,580	3
Intérêt en souffrance et couru (municipal).....	7,154,744	1,672,636	220,135	3
Principal et intérêt en souffrance (écoles).....	599,345	696,921	802,646	3
Totaux, Québec.....	33,936,458	41,451,635	2,944,361	3
Ontario—				
Principal et intérêt en souffrance (municipal).....	2,594,238	4,157,793	6,052,495	4,306,906
Manitoba—				
Intérêt dû (écoles seulement).....	227,199	119,732	98,745	116,667
Saskatchewan—				
Principal en souffrance (moins les écoles primaires).....	1,962,196	1,417,816	1,674,103	287,364
Intérêt en souffrance (moins les écoles primaires).....	2,675,390	3,041,548	3,113,957	1,329,752
Principal et intérêt en souffrance (écoles primaires).....	2,628,205	1,828,297	940,423	267,935
Totaux, Saskatchewan.....	7,265,791	6,287,661	5,728,483	1,885,051
Alberta—				
Principal et intérêt en souffrance (municipal).....	¹	655,186	445,145	534,533
Principal et intérêt en souffrance (écoles).....	338,158	231,978	178,199 ²	130,529 ³
Totaux, Alberta.....	338,158	887,164	623,344	665,062
Colombie-Britannique—				
Principal et intérêt en souffrance.....	591,660	525,460	495,570	507,487
Grands totaux.....	45,285,175	53,746,209	16,271,126	3

¹ Non indiqué dans les rapports publiés. ² Principal seulement. ³ Au moment de la publication, les chiffres de 1945 du Québec ne sont pas disponibles.

PARTIE IV.—ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DANS LE DOMAINE DE LA TAXATION

Avant la guerre de 1914-1918, le gouvernement fédéral pouvait financer ses dépenses en imposant des taxes indirectes telles que les droits de douane et d'accise. Des taxes directes moins importantes étaient imposées pour d'autres fins que le revenu mais celles-ci, pendant l'année financière de 1914, s'élevaient à moins de 1.5 p. 100 du revenu total des taxes perçues par le gouvernement fédéral. Aujourd'hui l'importance de la taxation directe est démontrée par le fait que les taxes directes perçues par le gouvernement fédéral (y compris impôt sur le revenu, taxe sur les surplus de bénéfices, taxe sur l'essence et droits successoraux) forment environ 60 p. 100 des taxes totales.

Les exigences financières sans précédent de la guerre de 1914-1918 commencèrent à se faire sentir vers 1915 et, entre 1915 et 1917, le Dominion entra dans le domaine de la taxation directe par l'imposition de taxes sur les banques, les compagnies de fiducie et de prêt, les compagnies d'assurance et les profits commerciaux. L'impôt sur le revenu fut introduit au Canada pendant cette dernière année et il est resté une importante source de revenu au cours de la période écoulée entre les deux guerres. Le déclenchement de la guerre en 1939 et l'augmentation rapide des dépenses fédérales qui en a résulté ont donné lieu à une hausse très sensible de l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations; la taxe sur les surplus de bénéfices a été rétablie et rendue plus onéreuse; le gouvernement fédéral est entré dans les domaines des droits successoraux et des taxes sur l'essence (ces dernières sont semi-directes) qui jusqu'alors avaient été imposés exclusivement par les provinces.

Les premières réductions des taxes directes, qui étaient à des niveaux si élevés durant la guerre, ont été présentées dans le budget de 1945-1946 et comprennent une diminution de 4 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers pour 1945 et de 16 p. 100 pour 1946, une diminution des taux de 100 p. 100 de la taxe sur les surplus de bénéfices à 60 p. 100 à compter du 1er janvier 1946 et une augmentation du profit normal minimum, en vertu de la taxe sur les surplus de bénéfices, de \$5,000 à \$15,000 à compter du 1er janvier 1946.

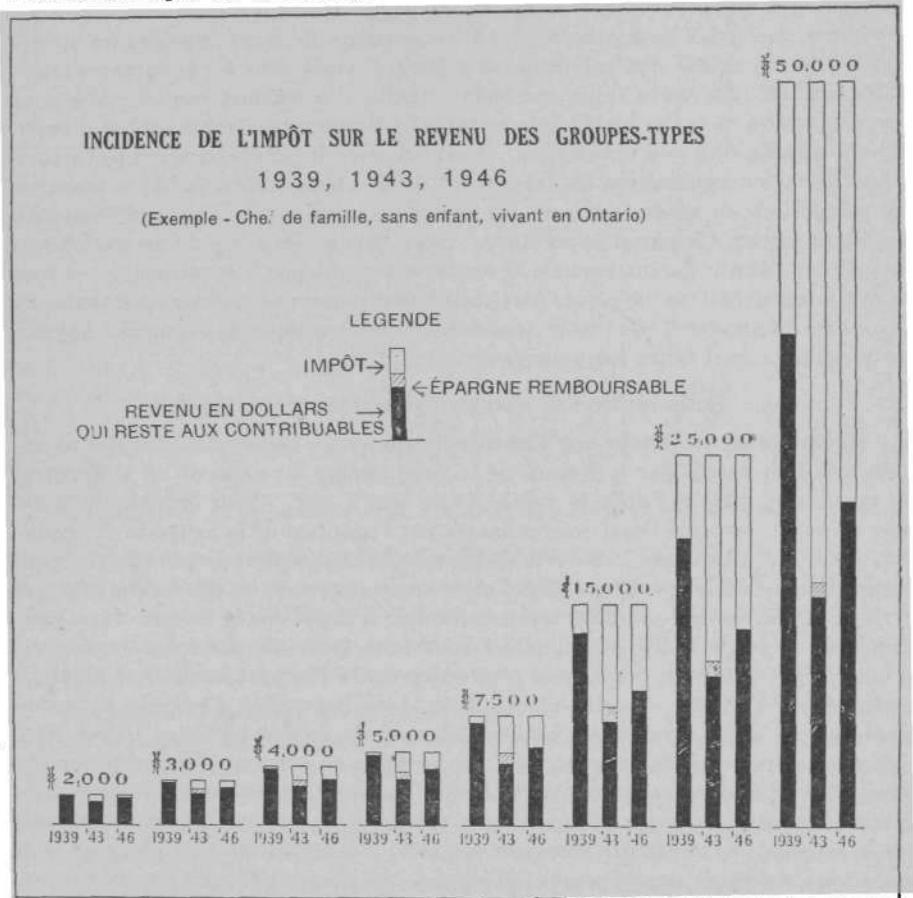
Le budget de 1946-1947 présente une nouvelle structure aux contribuables particuliers; elle entre en vigueur le 1er janvier 1947. Le taux est abaissé et le niveau d'exemption est augmenté à \$750 pour les célibataires et à \$1,500 pour les personnes mariées. La taxe sur les surplus de bénéfices des particuliers en affaires est abolie et le taux des taxes sur les corporations est révisé de façon à réduire la taxe fédérale minimum de 40 à 30 p. 100 et le maximum, de 60 à 45 p. 100. Une taxe provinciale sur les corporations (5 p. 100) est percevable par le gouvernement fédéral dans les provinces qui ont conclu des accords fiscaux avec le Dominion.

Le budget de 1947-1948 comporte d'autres réductions dans le domaine des taxes sur les particuliers et les corporations. A compter du 1er juillet 1947, le taux de l'impôt sur le revenu des particuliers est abaissé dans toutes les classes de revenu; la réduction est de 54 p. 100 dans les plus basses classes et elle diminue régulièrement à 6 ou 7 p. 100 aux niveaux les plus élevés. Dans un grand nombre de catégories de revenu moyen la réduction est de 29 p. 100 en moyenne. Dans le domaine des corporations, la taxe sur les surplus de bénéfices est abolie le 1er janvier 1948.

En raison de l'importance de l'impôt direct dans le domaine de la taxation générale et de son incidence sur la bourse du contribuable ordinaire, il a été jugé bon de traiter ce sujet séparément mais ceci ne doit pas détourner l'attention de la place

importante que l'impôt indirect, par les taxes de douane, d'accise et de ventes, tient encore dans le fardeau des impôts que le contribuable est appelé à supporter. (Voir tableau 6, p. 1002).

Afin de présenter un tableau plus clair des principaux éléments de la taxation directe ou semi-directe, la partie IV est divisée en trois sections qui traitent respectivement de l'impôt sur le revenu, des taxes sur l'essence et des droits successoraux.



NOTA.—Pour 1939, le total représente les taxes perçues par le Dominion et par la province d'Ontario; le Dominion imposaient alors tout revenu de plus de \$14,000, estimatif ou gagné, au taux officiel relativement à l'impôt sur les placements. Pour 1943 et 1946, les revenus de plus de \$30,000 sont considérés comme gagnés et les revenus dépassant cette limite sont classés revenus de placements.

Section 1.—Impôt sur le revenu*

L'impôt sur le revenu a été institué en 1917, comme partie de ce qui était connu sous le nom de revenu des taxes de guerre. Avant le déclenchement de la guerre de 1939-1945, il était devenu une partie permanente et importante de la structure des impôts et la principale source d'augmentation du revenu ordinaire. Sur plusieurs points, c'est une forme idéale de taxation directe; en théorie, son incidence est sans contredit raisonnable et juste, et l'expérience et le rouage nécessaires à sa perception

* De plus amples détails sont donnés dans le rapport *Statistique des impôts*, publié en septembre 1947 par la Division de l'impôt, ministère du Revenu national, Ottawa.

existent depuis plusieurs années. La guerre, avec son fardeau plus lourd d'impôts qui à son tour a nécessité le paiement d'avance des taxes suivant le plan d'"acquittement au fur et à mesure", a provoqué des changements dans la présentation des statistiques. Auparavant, les comparaisons entre le revenu imposé des particuliers et le montant d'impôt payé étaient sujettes à l'importante réserve que le *revenu imposé* avait trait au revenu net dont l'imposition avait été approuvée pour l'année désignée, bien que le revenu lui-même ait été gagné deux ans auparavant, alors que les chiffres de l'*impôt payé* comprenaient des arrrages de taxes imposées les années précédentes et même des paiements d'avance d'impôt non échu durant l'année d'observation. En vertu de la méthode actuelle, des sommes considérables sont perçues tous les mois des particuliers ou de leurs employeurs durant l'année d'imposition à laquelle elles sont applicables. Les analyses d'*impôts payés* n'ont pas actuellement la même signification qu'auparavant, sauf comme indication de la tendance des perceptions en général; ce sont les analyses *imposées pour l'année d'imposition* qui ont maintenant le plus d'importance. Selon la nouvelle méthode, les statistiques portent sur l'année durant laquelle le revenu est gagné par le contribuable, et tous les revenus gagnés dans une année particulière sont réunis pour former les statistiques de l'année d'imposition pour cette année-là sans tenir compte de l'époque à laquelle les impositions sont faites par le ministère.

Sous-section 1.—Statistiques des recouvrements

Recouvrements basés sur l'année financière.—Les statistiques des recouvrements sont réunis par la section de la comptabilité au moment où s'effectuent les paiements; elles ont donc le mérite d'être très à jour. Leur opportunité a été mise en valeur au cours des dernières années par l'adoption de la méthode d'"acquittement au fur et à mesure", en vertu de laquelle les impôts sont perçus effectivement durant l'année où le revenu est gagné et, en moyenne, environ dix mois avant que le contribuable remplisse réellement une formule d'impôt sur le revenu. Les paiements de la plupart des contribuables sont faits toutefois par leurs employeurs et un chèque d'un seul employeur peut comprendre l'acquittement de l'impôt de centaines d'employés. A cette phase, il est donc impossible d'associer les versements perçus aux individus qui, en dernière analyse, payent les taxes. Pour cette raison les statistiques de la perception comme telles ne peuvent pas être rattachées étroitement aux personnes taxées, et tous les tableaux statistiques qui tentent de décrire le contribuable par occupation ou catégorie de revenus doivent être basés sur le rapport de l'impôt sur le revenu complété par le contribuable plusieurs mois après l'acquittement de son impôt. Toutefois, les statistiques des recouvrements, interprétées au regard du taux de l'impôt, servent à indiquer la tendance générale du revenu sur lequel l'impôt est perçu, bien avant les données de l'imposition.

Les statistiques du tableau 1 représentent les recouvrements annuels établis d'après l'année financière du gouvernement.

1.—Taxes perçues par la Division de l'impôt du ministère du Revenu national, années financières 1917-1947

Année terminée le 31 mars	Impôt sur le revenu	Taxe sur les surplus de bénéfices	Droits de succession	Perceptions globales
	\$	\$	\$	\$
1917.....	-	12,506,517	-	12,506,517
1918.....	-	21,271,084	-	21,271,084
1919.....	9,349,720	32,970,062	-	42,319,782
1920.....	20,263,740	44,145,184	-	64,408,924
1921.....	46,381,824	40,841,401	-	87,223,225

1.—Taxes perçues par la Division de l'impôt du ministère du Revenu national, années financières 1917-1947—fin

Année terminée le 31 mars	Impôt sur le revenu	Taxe sur les surplus de bénéfices	Droits de succession	Perceptions globales
	\$	\$	\$	\$
1922.....	78,684,355	22,815,667	-	101,500,022
1923.....	59,711,538	13,031,462	-	72,743,000
1924.....	54,204,028	4,752,681	-	58,956,709
1925.....	56,248,043	2,704,427	-	58,952,470
1926.....	55,571,963	1,173,449	-	56,745,411
1927.....	47,386,309	710,102	-	48,096,411
1928.....	56,571,047	956,031	-	57,527,078
1929.....	59,422,323	455,232	-	59,877,555
1930.....	69,020,726	173,300	-	69,194,026
1931.....	71,048,022	34,430	-	71,082,452
1932.....	61,254,400	3,000	-	61,257,400
1933.....	62,066,697	54	-	62,066,751
1934.....	61,399,172	néant	-	61,399,172
1935.....	66,808,066	"	-	66,808,066
1936.....	82,709,803	"	-	82,709,803
1937.....	102,365,242	"	-	102,365,242
1938.....	120,365,532	"	-	120,365,532
1939.....	142,026,138	"	-	142,026,138
1940.....	134,448,566	"	-	134,448,566
1941.....	248,143,022	23,995,269	-	272,138,291
1942.....	510,243,017	135,168,345	6,956,574	652,367,936
1943.....	910,188,672 ¹	454,580,677 ¹	13,273,483	1,378,042,832
1944.....	1,151,757,035 ¹	468,717,840 ¹	15,019,831	1,635,494,706
1945.....	1,072,758,068 ¹	465,805,356 ¹	17,250,798	1,555,814,222
1946.....	937,729,273 ¹	494,196,483 ¹	21,447,573	1,453,373,330
1947.....	963,458,245	448,697,443	23,576,071	1,435,731,759

¹ Comprend la portion remboursable et, par conséquent, ne concorde pas avec le tableau 8, p. 1006.

Recouvrements basés sur l'année d'imposition.—Le tableau 1 fait mention des taxes globales perçues durant une année financière du gouvernement sans tenir compte des années particulières d'imposition auxquelles les revenus se rattachent. Au tableau 2, les recouvrements les plus importants ont été redistribués de façon à mettre en lumière les revenus perçus chaque année successive d'imposition.

Une année d'imposition est une période de temps au cours de laquelle un revenu est reçu et devient imposable aux taux prévus par la loi. Dans le cas d'un particulier, l'année d'imposition correspond presque toujours à l'année civile; pour une corporation, l'année d'imposition est l'année civile au cours de laquelle se termine l'exercice financier de la compagnie. Selon la méthode actuelle, la perception d'une portion considérable des taxes se fait durant l'année au cours de laquelle le revenu est gagné, c'est-à-dire durant l'année d'imposition; le solde est presque entièrement perçu les deux années suivantes.

Pour fins de statistiques, l'administration centrale garde ouvert durant une période de trois ans le compte général d'une année d'imposition. Ensuite, tout impôt perçu pour une année "close" est porté au crédit d'un "compte collectif" Au 31 mars 1947, les comptes généraux de l'administration centrale étaient ouverts pour les années d'imposition 1947, 1946, 1945 et le compte collectif portait sur les années 1917-1944. Dans le tableau 2, tous les recouvrements du compte collectif sont portés au crédit de la dernière année du compte collectif; actuellement c'est 1944. Les perceptions reçues dans le compte collectif sont relativement peu considérables et, comme chaque année d'imposition reçoit finalement les revenus "collectifs" pour une période de douze mois, il est improbable que cette méthode influe de quelque façon sur les tableaux comparatifs; elle a cet avantage de clore définitivement une année d'imposition pour fins générales de statistiques. Il ne

faut pas en déduire que le compte d'un contribuable particulier pour une année quelconque d'imposition est fermé avant que le paiement tout entier ait été reçu.

Le tableau 2 répartit les recouvrements d'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations et de la taxe sur les surplus de bénéfices d'après les années d'imposition.

2.—Impôt sur le revenu des particuliers et des corporations et taxe sur les surplus de bénéfices perçus, par années d'imposition, 1917-1947

Année d'imposition	Impôt sur le revenu		Taxe sur les surplus de bénéfices		Total
	Particuliers	Corporations	Particuliers	Corporations	
	\$	\$	\$	\$	\$
1917	11,646,282	4,637,894	-	-	16,284,176
1918	18,451,139	7,955,131	-	-	26,406,270
1919	33,278,516	20,335,729	-	-	53,614,245
1920	39,214,266	35,730,601	-	-	74,944,867
1921	29,434,661	26,622,035	-	-	56,056,696
1922	24,656,682	26,862,248	-	-	51,518,930
1923	25,132,971	30,625,328	-	-	55,758,299
1924	24,531,166	31,631,290	-	-	56,162,456
1925	19,417,049	28,973,085	-	-	48,390,134
1926	21,474,946	31,195,304	-	-	52,670,250
1927	22,317,810	33,923,492	-	-	56,241,302
1928	26,059,863	41,658,016	-	-	67,717,879
1929	26,976,728	44,845,939	-	-	71,822,667
1930	26,748,223	37,294,532	-	-	64,042,755
1931	26,830,974	31,104,795	-	-	57,935,769
1932	28,590,063	26,499,449	-	-	55,089,512
1933	26,168,150	29,222,435	-	-	55,390,585
1934	34,134,623	44,524,671	-	-	78,659,294
1935	35,102,446	53,276,177	-	-	88,378,623
1936	39,653,609	67,149,110	-	-	106,802,719
1937	45,730,913	88,919,516	-	-	134,650,429
1938	42,358,966	74,076,529	-	-	116,435,495
1939	54,781,130	90,498,381	-	-	145,279,511
1940	152,245,616	151,394,634	4,633,451	102,518,315	410,692,016
1941	329,333,512	224,471,245	10,148,521	252,371,160	816,324,438
1942	391,194,438	270,204,989	18,543,654	396,478,331	1,076,421,412
1943	825,781,811	278,507,805	25,375,690	458,896,881	1,588,562,187
1944	809,113,007	231,004,406	27,850,327	431,502,987	1,499,470,726
1945 ¹	662,708,893	236,358,608	24,850,993	429,078,091	1,352,996,585
1946 ¹	582,137,856	182,032,563	5,567,628	277,940,113	1,047,668,160
1947 ¹	77,585,639	19,516,761	36,083	25,469,189	122,607,672

¹ Les comptes de ces années d'imposition ne sont pas encore fermés et les chiffres ne sont donc pas complets; il y aura un léger changement au compte de 1945 et des suppléments considérables à ceux de 1946 et de 1947.

Ajustement des chiffres des corporations.—La loi de l'impôt de guerre sur le revenu et celle de la taxe sur les surplus de bénéfices de 1940 imposent chacune une taxe distincte sur les mêmes bénéfices des corporations pour chaque année depuis 1940. L'application des deux lois, l'imposition et la perception des deux taxes sont effectuées concurremment par la Division de l'impôt. Pour cette raison, un grand nombre de corporations contribuables s'acquittent de leur impôt au moyen d'un seul chèque réunissant les deux taxes sans indiquer suffisamment comment cette remise doit être répartie entre l'impôt sur le revenu et la taxe sur les surplus de bénéfices. Comme conséquence de cette façon de procéder, une part trop considérable de revenu a été mise au crédit de l'impôt sur le revenu, alors qu'une portion insuffisante a été attribuée à la taxe sur les surplus de bénéfices. Pour ceux qui désirent faire une étude de la productivité distincte des deux taxes, les chiffres des perceptions remises par les contribuables sont quelque peu trompeurs.

En raison des taux variables de la taxe sur les surplus de bénéfices, aucune correction précise ne peut être faite, mais un ajustement approximatif fondé sur un échantillon représentant un grand nombre de cas est inclus dans le tableau 3. Il

faut insister sur le fait que les chiffres ajustés ne déterminent aucun changement dans les taxes globales perçues des corporations; ils réduisent simplement le montant porté au crédit de l'impôt sur le revenu et augmentent d'autant la somme inscrite au compte de la taxe sur les surplus de bénéficiaires.

3.—Perceptions de l'impôt des corporations, après ajustement, années d'imposition 1940-1946

Année d'imposition	Impôt sur le revenu des corporations	Taxe sur les surplus de bénéficiaires des corporations	Total
	\$	\$	\$
1940.....	126,604,795	127,308,154	253,912,949
1941.....	183,009,873	293,832,827	476,842,700
1942.....	225,569,544	441,113,776	666,683,320
1943.....	224,262,250	513,142,436	737,404,686
1944.....	208,350,381	454,157,011	662,507,392
1945 ¹	210,386,736	455,049,963	665,436,699
1946 ¹	182,022,563	277,940,113	459,962,676

¹ Les comptes de ces années d'imposition ne sont pas encore fermés et les données ne sont donc pas complètes; il y aura un léger changement au compte de 1945 et des suppléments considérables à ceux de 1946.

Sous-section 2.—Statistiques de l'impôt sur le revenu des particuliers

Comme il en est fait mention à la page 1049, les statistiques de l'impôt sur le revenu des particuliers sont désormais présentées sur une base d'année d'imposition ou d'année civile. Les statistiques des impositions des particuliers pour l'année d'imposition 1942 sont données en résumé au tableau 4. Ces chiffres ont de la valeur pour fins de recherches et comme archives, mais on se rend compte qu'ils sont déjà périmés quand il s'agit d'étudier l'imposition courante des particuliers: c'est pourquoi, il est présenté au tableau 5 une estimation pour l'année d'imposition 1946.

4.—Impositions globales des particuliers, par catégorie de revenus et d'occupations et par province, année d'imposition 1942

NOTA.—Le revenu dont il est question dans le présent tableau est le "revenu imposable" obtenu après déduction des dons aux œuvres de charité, mais avant déduction des exemptions particulières au statut de célibataire ou de personne mariée ou pour personnes à charge.

Catégorie de revenus	Contribuables imposés	Revenu global imposé	Taxe globale imposée	Occupation ou province	Contribuables imposés	Revenu global imposé	Taxe globale imposée
Catégorie de revenus	nomb.	Milliers de dollars		Catégorie d'occupations	nomb.	Milliers de dollars	
Moins de \$1,000.....	313,913	258,754	13,079	Agriculture.....	21,158	41,898	3,271
\$ 1,000—\$ 2,000.....	913,944	1,373,043	76,900	Professions.....	19,382	38,733	14,041
\$ 2,000—\$ 3,000.....	379,101	896,440	70,439	Employés.....	1,573,189	2,837,764	230,713
\$ 3,000—\$ 4,000.....	87,558	297,586	32,385	Vendeurs.....	11,039	34,876	4,226
\$ 4,000—\$ 5,000.....	31,944	141,742	18,603	Commerçants.....	92,437	262,620	35,560
\$ 5,000—\$ 6,000.....	16,279	88,318	13,237	Forces armées.....	12,215	36,366	3,941
\$ 6,000—\$ 7,000.....	9,708	62,614	10,400	Finances.....	37,892	154,700	33,856
\$ 7,000—\$ 8,000.....	6,646	49,517	8,830	Successions.....	3,014	9,546	3,567
\$ 8,000—\$ 9,000.....	4,402	37,106	6,905	Toutes autres.....	10,918	36,670	6,516
\$ 9,000—\$ 10,000.....	3,399	32,393	6,393				
\$10,000—\$ 15,000.....	8,023	96,154	21,204	Province			
\$15,000—\$ 20,000.....	2,774	47,677	12,137	Île du P.-Edouard.....	3,589	7,164	610
\$20,000—\$ 25,000.....	1,303	28,871	7,892	Nouvelle-Ecosse.....	70,515	135,067	11,688
\$25,000—\$ 30,000.....	1,694	56,300	17,350	Nouveau-Brunswick.....	37,547	74,471	6,761
\$30,000—\$100,000.....	453	29,082	10,432	Québec.....	429,474	863,252	85,821
Plus de \$100,000.....	105	22,626	9,505	Ontario.....	808,937	1,614,949	157,066
				Manitoba.....	94,702	131,591	15,862
Totaux.....	1,781,244	3,523,223	335,691	Saskatchewan.....	53,223	99,154	7,751
				Alberta.....	83,924	160,750	13,742
				Colombie-Britannique.....	198,257	384,364	36,077
				Yukon.....	1,076	2,461	313

Estimation provisoire, année d'imposition 1946.—Les feuilles d'impôt sur le revenu pour l'année d'imposition 1946 n'étaient pas encore exigibles ou reçues lorsque les estimations données au tableau 5 ont été calculées, de sorte que les renseignements sont nécessairement très provisoires. Il n'est pas possible présentement d'analyser ces chiffres par province ou par occupation afin de les présenter sur une base comparable à la dernière estimation de 1942.

La réduction uniforme de 16 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers pour 1945, annoncée en octobre de cette année, est entièrement reconnue dans la préparation de l'estimation. Cependant, la récupération sur les allocations familiales versées à ceux qui ont également reçu des réductions d'impôt pour personnes à charge sont estimées séparément dans le renvoi du tableau 5.

5.—Estimation de l'impôt sur le revenu des particuliers, année d'imposition 1946

NOTE.—Le revenu dont il est question ici est le revenu avant la déduction admissible pour dons aux œuvres de charité ou frais médicaux.

Catégorie de revenus	Contribuables	Revenu global	Impôt global	Impôt moyen
	nomb.	En milliers de dollars		\$
\$660 à \$ 700.....	50,300	33,701	302	6
\$700 à \$ 800.....	136,000	102,000	3,198	24
\$800 à \$ 900.....	136,900	116,229	6,323	46
\$900 à \$1,000.....	119,800	113,571	7,310	61
\$660 à \$1,000.....	443,000	365,501	17,133	39
\$1,000 à \$1,100.....	98,900	103,543	8,252	84
\$1,100 à \$1,200.....	81,200	93,218	8,631	106
\$1,200 à \$1,300.....	169,400	211,412	10,157	60
\$1,300 à \$1,400.....	156,400	210,827	11,518	74
\$1,400 à \$1,500.....	149,800	216,910	12,717	85
\$1,500 à \$1,600.....	148,600	230,343	14,705	99
\$1,600 à \$1,700.....	145,775	240,237	15,292	105
\$1,700 à \$1,800.....	132,900	232,309	15,799	119
\$1,800 à \$1,900.....	124,075	229,290	16,769	135
\$1,900 à \$2,000.....	106,900	208,241	16,386	153
\$1,000 à \$2,000.....	1,314,050	1,976,330	130,216	99
\$2,000 à \$2,100.....	102,300	209,511	17,408	170
\$2,100 à \$2,200.....	87,275	187,466	16,551	190
\$2,200 à \$2,300.....	75,150	168,935	15,704	209
\$2,300 à \$2,400.....	62,100	145,811	14,358	231
\$2,400 à \$2,500.....	53,475	130,906	13,518	253
\$2,500 à \$2,600.....	43,550	110,921	11,906	273
\$2,600 à \$2,700.....	37,565	99,435	11,151	297
\$2,700 à \$2,800.....	30,900	84,882	10,007	324
\$2,800 à \$2,900.....	26,755	76,173	9,423	352
\$2,900 à \$3,000.....	23,755	70,004	9,084	382
\$2,000 à \$3,000.....	542,825	1,284,044	129,110	238
\$3,000 à \$3,500.....	81,200	262,276	37,174	458
\$3,500 à \$4,000.....	43,250	161,107	26,108	604
\$4,000 à \$4,500.....	27,600	117,024	21,353	774
\$4,500 à \$5,000.....	18,140	85,895	16,982	936
\$3,000 à \$5,000.....	170,190	626,302	101,617	597
\$5,000 à \$ 6,000.....	23,235	126,284	28,319	1,219
\$6,000 à \$ 7,000.....	13,895	89,624	21,780	1,567
\$7,000 à \$ 8,000.....	9,500	70,778	18,612	1,959
\$8,000 à \$ 9,000.....	6,320	53,406	14,810	2,343
\$9,000 à \$10,000.....	4,820	45,791	13,545	2,810
\$5,000 à \$10,000.....	57,770	385,883	97,066	1,680

5.—Estimation de l'impôt sur le revenu des particuliers, année d'imposition 1946—fin

Catégorie de revenus	Contri- buables	Revenu global	Impôt global	Impôt moyen
	nomb.	En milliers de dollars		\$
\$10,000 à \$15,000.....	10,305	118,509	42,249	4,100
\$15,000 à \$20,000.....	3,535	60,715	24,889	7,040
\$20,000 à \$25,000.....	1,650	36,631	16,324	9,893
\$10,000 à \$25,000.....	15,490	215,855	83,462	5,388
\$ 25,000 à \$ 50,000.....	1,900	62,700	32,073	16,880
\$ 50,000 à \$100,000.....	475	30,875	18,232	38,380
\$100,000 ou plus.....	109	-	15,514	142,330
\$25,000 ou plus.....	2,484	93,575	65,819	26,497
Grands totaux.....	2,545,599	4,947,490	624,423¹	245

¹ En plus de ce montant, il y aura une récupération estimative de \$37,163,000 sur les allocations familiales

Sous-section 3.—Statistiques de l'impôt sur le revenu des corporations

Dans les tableaux suivants, les statistiques relatives aux corporations sont présentées d'après l'année d'imposition avant la répartition. Les données ont été extraites et réunies peu après la réception des rapports; elles ont été consignées telles qu'elles ont été déclarées par le contribuable, sans avoir été vérifiées ou revisées par le ministère du Revenu national. Les chiffres provinciaux renferment une inexactitude inévitable en faveur des provinces centrales, le Québec et l'Ontario, qui provient de ce que plusieurs compagnies dont l'activité s'étend à tout le Canada envoient leurs rapports dans l'une ou l'autre de ces deux provinces.

6.—Statistiques sommaires des corporations déclarant un profit, année d'imposition 1945

Détail	Compagnies faisant rapport	Revenu net imposable	Impôt sur le revenu déclaré	Taxe sur les surplus de bénéfices déclarée	Portion rembour- sable
	nomb.	\$	\$	\$	\$
Compagnies imposables en vertu de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu					
Compagnies actives—					
Calcul complet—éta- blies.....	18,734	1,124,345,000	200,304,000	437,280,000	65,102,000
Calcul complet— récem- ment incor- porées.....	1,331	10,003,000	1,802,000	2,336,000	69,000
Calcul incomplet—éta- blies.....	796	59,898,000	10,084,000	20,790,000	2,301,000
Calcul incomplet— récem- ment in- corporées.....	30	177,000	32,000	37,000	-
Calcul incomplet—états provisoires.....	60	1,480,000	266,000	336,000	10,000
Totaux, compagnies actives im- posables.....	20,951	1,195,903,000	212,488,000	460,779,000	67,482,000
Compagnies inactives imposables.....	380	90,000	16,000	12,000	-
Compagnies exemptes.....	1,396	3,000	9,000	-	-
Grands totaux—compagnies imposables et exemptes.....	22,727	1,195,996,000	212,513,000	460,791,000	67,482,000

7.—Répartition des compagnies actives imposables déclarant un profit, par catégorie de revenus, division industrielle et province, année d'imposition 1945

Détail	Compagnies faisant rapport	Revenu net imposable	Impôt sur le revenu déclaré	Taxe sur les surplus de bénéfices déclarée	Portion remboursable
Catégorie de revenus	nombr.	\$	\$	\$	\$
Moins de \$1,000.....	3,380	1,395,000	250,000	198,000	-
\$ 1,000 à \$ 2,000.....	2,126	3,005,000	540,000	457,000	-
\$ 2,000 à \$ 3,000.....	1,628	3,925,000	705,000	645,000	1,000
\$ 3,000 à \$ 4,000.....	1,400	4,775,000	858,000	848,000	1,000
\$ 4,000 à \$ 5,000.....	1,343	5,286,000	1,077,000	1,099,000	1,000
\$ 5,000 à \$ 10,000.....	3,438	23,862,000	4,289,000	6,477,000	433,000
\$ 10,000 à \$ 15,000.....	1,601	19,454,000	3,496,000	6,836,000	867,000
\$ 15,000 à \$ 20,000.....	972	16,802,000	3,034,000	6,278,000	865,000
\$ 20,000 à \$ 25,000.....	657	14,548,000	2,613,000	5,498,000	788,000
\$ 25,000 à \$ 50,000.....	1,684	58,494,000	10,489,000	23,238,000	3,537,000
\$ 50,000 à \$ 100,000.....	1,149	80,165,000	14,344,000	33,066,000	5,318,000
\$ 100,000 à \$ 250,000.....	854	133,969,000	23,928,000	57,868,000	9,620,000
\$ 250,000 à \$ 500,000.....	364	127,633,000	22,891,000	55,785,000	9,232,000
\$ 500,000 à \$1,000,000.....	203	139,091,000	24,546,000	57,684,000	9,310,000
\$1,000,000 à \$5,000,000.....	150	310,253,000	55,011,000	119,507,000	17,471,000
\$5,000,000 ou plus.....	22	252,446,000	44,417,000	85,295,000	9,978,000
Totaux.....	20,951	1,195,903,000	212,488,000	460,779,000	67,482,000
Division industrielle					
Agriculture, pêche et industrie forestière.....	345	4,663,000	840,000	1,674,000	222,000
Industrie minière.....	315	81,795,000	14,397,000	21,854,000	1,263,000
Industrie manufacturière.....	6,426	626,975,000	111,476,000	248,360,000	37,651,000
Construction.....	667	9,494,000	1,724,000	3,144,000	359,000
Services publics.....	1,081	148,276,000	26,676,000	51,093,000	6,220,000
Commerce de gros.....	3,091	91,368,000	16,297,000	41,035,000	6,918,000
Commerce de détail.....	3,924	118,829,000	21,692,000	59,103,000	11,172,000
Services.....	2,228	31,794,000	5,715,000	12,342,000	1,830,000
Finance.....	2,817	82,211,000	13,581,000	21,761,000	1,811,000
Industries non classées.....	57	498,000	90,000	213,000	36,000
Province					
Ile du Prince-Edouard.....	147	3,364,000	606,000	728,000	138,000
Nouvelle-Ecosse.....	857	23,543,000	4,243,000	10,405,000	1,770,000
Nouveau-Brunswick.....	579	19,052,000	3,430,000	8,313,000	1,392,000
Québec.....	5,301	411,039,000	72,989,000	154,025,000	21,497,000
Ontario.....	7,528	536,862,000	95,083,000	193,890,000	27,551,000
Manitoba.....	1,390	59,385,000	10,666,000	28,337,000	5,157,000
Saskatchewan.....	699	9,051,000	1,629,000	4,145,000	734,000
Alberta.....	1,218	29,169,000	5,262,000	12,913,000	2,194,000
Colombie-Britannique.....	3,233	104,438,000	18,640,000	43,023,000	7,019,000

Section 2.—Taxes sur l'essence

Les taxes provinciales sur l'essence peuvent être appelées "taxes directes" uniquement parce que le consommateur connaît exactement le montant de la taxe qu'il paie en achetant de l'essence. La taxe fédérale est imposée au producteur ou à l'importateur, mais le prix de détail est augmenté de manière à la couvrir. Ces taxes ont été réunies dans la présente section, à cause du grand nombre d'automobilistes canadiens directement atteints; les gens qui n'ont pas d'automobile se ressentent des taxes plus élevées sur l'essence en raison des répercussions sur les frais de livraison et le transport par autobus.

Le gouvernement fédéral, dans le troisième budget de guerre du 29 avril 1941, a imposé une taxe de 3 cents le gallon sur l'essence. Les recettes de cette taxe sont données au tableau 6, p. 1002. La taxe est abolie le 1er avril 1947.

Les taux provinciaux actuels de la taxe sur l'essence, par gallon, sont: Ile du Prince-Edouard, 10 cents; Nouvelle-Ecosse, 10 cents; Nouveau-Brunswick, 10 cents; Québec, 8 cents; Ontario, 8 cents; Manitoba, 7 cents; Saskatchewan, 8 cents; Alberta, 7 cents; Colombie-Britannique, 7 cents; Yukon, 3 cents.

Les diverses administrations fiscales permettent certains remboursements et exemptions; il en est fait mention dans la publication du Bureau, *Grandes routes, et véhicules à moteur au Canada*.*

8.—Recettes des gouvernements provinciaux en taxes sur l'essence, années financières respectives terminées en 1935-1945¹

NOTA.—Pour les statistiques du nombre de gallons sur lequel ces taxes sont imposées, voir p. 720. Pour les périodes couvertes par les années financières, voir nota du tableau 9, p. 1057. Les chiffres de 1923-1934 paraissent à la p. 1020 de l'*Annuaire* de 1945. Les recettes de la taxe sur l'essence au Yukon, en vigueur depuis le 15 juin 1940, sont de \$4,341 en 1941, \$19,562 en 1942, \$28,981 en 1943, \$26,540 en 1944, et \$24,319 en 1945.

Année	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1925....	179,873	1,794,133 ²	1,022,607	5,115,439	4,738,664 ³	1,834,584	1,498,643	1,945,261	2,264,197
1926....	201,169	1,735,965	1,175,332	5,790,624	15,021,994	1,854,906	1,749,059	2,220,907	2,530,156
1927....	270,470	2,006,489	1,477,645	6,565,051	15,761,877	2,015,129	2,097,792	2,455,397	2,719,711
1928....	285,505	2,424,355	1,846,766	7,347,410	17,644,164	2,316,214	1,995,045	2,610,211	3,162,978
1929....	316,440	2,608,189	1,921,060	7,882,718	18,503,789	2,536,838	1,876,379	2,953,128	3,294,485
1930....	301,186	2,875,400	2,120,971	10,783,953	25,105,359	2,789,028	2,999,951	3,006,644	3,454,834
1940 ⁴	307,902	2,853,364	2,101,072	11,803,248	26,608,291	2,678,149	3,397,279	3,221,976	3,763,626
1941....	285,060	3,031,448	2,034,940	12,141,968	27,641,457	2,778,321	3,757,558	4,212,308	4,005,947
1942....	351,579	2,893,101	2,081,277	11,504,921	26,608,291	2,678,149	3,397,280	3,524,625	3,763,626
1943....	325,988	2,868,278	2,101,073	11,803,248	26,608,291	2,678,149	3,397,279	3,645,895	3,763,626
1944....	309,752	3,446,021	2,122,312	12,388,342	26,608,291	2,678,149	3,397,280	3,808,155	3,763,626
1945....	364,663	2,906,639	2,101,072	11,461,400	26,608,291	2,681,566	4,390,333	4,463,196	4,330,543

¹ Les chiffres au-dessous de la ligne sont ceux de l'année financière terminée le plus près du 31 décembre de l'année mentionnée. ² Quatorze mois. ³ Cinq mois. ⁴ Recettes nettes réelles pour les années financières terminées le plus près du 31 décembre 1940. Les revenus provinciaux de la taxe sur l'essence des années subséquentes sont garantis par le gouvernement fédéral (6 Geo. VI, c. 13).

Section 3.—Droits successoraux†

La première imposition de droits successoraux au Canada eut lieu en 1892, lorsque la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario adoptèrent des lois de cette nature. Des lois semblables ont été adoptées dans les autres provinces aux dates suivantes: Manitoba, 1893; Ile du Prince-Edouard et Colombie-Britannique, 1894; Saskatchewan et Alberta, 1905.

Les droits sur les successions se sont accrus au point d'être une partie importante, bien que variable, des revenus provinciaux et le tableau 9 indique les recettes de cette source à compter de 1921.

Depuis la publication de l'*Annuaire* de 1946, l'événement le plus remarquable dans le domaine des droits successoraux est le retrait de sept provinces de ce domaine en vertu des ententes avec le Dominion en vue d'abolir la double imposition. Ces ententes succèdent aux accords fiscaux du temps de guerre qui sont abolis; elles sont conformes aux conditions posées dans les propositions du discours du budget, le 27 juin 1946. Ces propositions sont présentées de telle façon que toute province

* Chez le Statisticien du Dominion, Ottawa; prix, 25 cents.

† Révisé sous la direction de M. A. K. Eaton, Directeur, Division de la taxation, ministère des Finances, Ottawa.

peut décider de conclure ou de ne pas conclure une entente avec le Dominion et, en ce qui concerne les droits successoraux, que toute province, même si elle a conclu une entente, peut, si elle le désire, garder ses impositions. Jusqu'à la fin de septembre, sept provinces, l'Île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique acceptent ces propositions et décident d'abolir leurs impositions relatives aux droits successoraux durant la période du 1er avril 1947 au 31 mars 1952. Donc, durant cette période, les droits successoraux provinciaux se limiteront aux provinces qui n'auront pas accepté les propositions du Dominion avant l'expiration de la période.

En prévision du retrait de plusieurs provinces de ce domaine, le gouvernement fédéral, dans son budget de 1946, double ses droits sur les successions à compter du 1er janvier 1947 et établit que dans les provinces qui continuent à imposer des droits successoraux, un crédit jusqu'à concurrence de la moitié de l'impôt fédéral sera accordé pour les taxes payées à ces provinces. Donc, dans les provinces qui se sont retirées de ce domaine, les taux provinciaux et fédéraux sont remplacés par une imposition fédérale qui est doublée; dans la plupart des cas, l'imposition demeure à peu près égale aux taux précédents. Par ailleurs, dans les provinces qui ne se sont pas retirées, les droits doublés du Dominion s'appliquent, mais il est établi qu'ils peuvent être réduits jusqu'à la moitié par un crédit pour les versements payés aux provinces.

La loi fédérale sur les droits successoraux a été adoptée comme c. 14 de la session de 1940-1941. Certaines modifications ont été apportées à la loi par le c. 25 de 1942, le c. 37 de 1944 et le c. 18 de 1945. Les taux doublés et la disposition relative au crédit ci-dessus mentionnés sont apportés comme modifications au c. 46 de la session de 1946.

Les recettes du Dominion découlant des droits successoraux paraissent au tableau 9.

Une caractéristique commune aux impositions fédérale et provinciales est la variation des taux selon le degré de parenté du bénéficiaire par rapport au défunt. Les quatre catégories de bénéficiaires établies en vertu de la loi du Dominion (voir p. 1057) ont, par exemple, des taux spéciaux qui changent avec chacune d'elles. En Ontario, il y a trois catégories distinctes de bénéficiaires avec des taux de droits tout à fait différents pour chacune. Il est de pratique commune, dans le Dominion et dans les provinces, d'imposer un taux initial sur la valeur totale de la succession et un taux additionnel fondé sur le legs reçu par chaque individu. Ainsi, pour le Dominion, une personne recevant un legs de \$50,000, par exemple, sur une succession de \$500,000 doit payer un taux pour une succession de \$500,000 plus un taux supplémentaire pour \$50,000 et le taux total est alors appliqué pour calculer la taxe sur son legs de \$50,000.

La double imposition des successions, qui résulte de la taxe imposée sur les mêmes biens par plus d'une province, a été fréquente dans le passé, mais le retrait de sept provinces de ce domaine diminue sensiblement la portée de ce problème. Dans le domaine international, ce problème est réglé au moyen de conventions fiscales. Une telle convention entre le Canada et les Etats-Unis est établie le 8 juin 1944. Une des clauses de la convention stipule que les actions de toute corporation organisée en vertu de lois américaines ou de tout Etat particulier doivent être considérées comme des biens situés aux Etats-Unis et que les actions de toute corporation organisée en vertu de lois canadiennes ou de toute province ou territoire canadiens doivent être considérées comme des biens situés au Canada.

Une entente relative aux droits de succession entre le Canada et le Royaume-Uni a également été signée le 5 juin 1946.

Dans les circonstances, il est facile de comprendre la difficulté d'établir un tableau des droits successoraux de façon à indiquer les effets réunis des droits fédéraux et provinciaux. Le mieux à faire est de choisir des successions typiques dans les principales catégories données dans la législation et de présenter un tableau des droits réunis applicables à ces cas. Ceci a été tenté dans les séries suivantes de tableaux dans l'espoir qu'il sera utile de présenter à celui qui étudie cette matière un tableau général de l'incidence des droits successoraux au Canada dans les conditions actuelles.

9.—Recettes fédérales et provinciales provenant des droits successoraux, années financières respectives terminées en 1921-1946

NOTA.—Les années financières des provinces se terminent aux dates suivantes: I.P.-E., 31 déc. jusqu'à 1942 et 31 mars par la suite; N.-E., 30 sept. avant 1935 et 30 nov. par la suite; N.-B., 31 oct.; Qué., 30 juin jusqu'en 1940 et 31 mars par la suite; Ont., 31 oct. avant 1935 et 31 mars par la suite; Man. et Sask., 30 avril; Alb. et C.-B., 31 mars.

An- née	Dominion	Ile du Prince- Edouard	Nou- velle- Ecosse	Nou- veau- Brun- swick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britan- ique
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1921	-	10,569	158,972	151,326	2,100,456	4,821,811 ¹	457,563	331,370 ²	177,415 ²	342,259
1922	-	20,592	120,740	241,753	3,006,293	6,523,245 ¹	168,503	314,235 ²	128,185 ²	563,573
1923	-	9,165	222,679	152,609	2,620,337	3,858,260	290,850 ³	280,985	164,087	682,919
1924	-	6,088	135,346	163,123	2,977,850	4,175,198	455,808	469,082	189,808	772,712
1925	-	15,289	258,408	200,530	2,423,149	5,786,893	592,257 ⁴	287,698	459,659	708,880
1926	-	18,788	536,635	293,775	2,257,277	8,761,863	422,199	337,354	253,611	565,017
1927	-	8,587	188,385	461,386	3,653,998 ⁵	9,468,950	757,489	295,192	471,859	701,737
1928	-	17,122	221,637	413,797	3,740,630 ⁶	4,667,958	606,576	368,800	115,095 ⁷	758,136
1929	-	29,325	290,457	319,600	4,163,577 ⁸	6,610,382	732,697	410,628	383,102	735,990
1930	-	25,946	311,720	198,982	5,268,089 ⁹	11,229,439	1,033,564	468,893	897,302	836,637
1931	-	11,640	256,415	293,941	6,916,637 ³	9,504,814	452,023	323,007	552,767	558,790
1932	-	35,453	515,096	190,558	3,798,795	6,136,624	346,952	199,094	258,098	410,720
1933	-	30,713	262,925	208,586	3,070,139	8,081,322	267,078	177,376	470,741	535,908
1934	-	50,452	298,337	245,542	2,697,771	6,515,071	423,416	145,944	256,850	382,650
1935	-	19,839	462,732 ⁴	415,040	3,401,574	3,469,467 ⁷	340,214	223,211	292,701	978,401
1936	-	42,811	566,856	618,985	4,697,618	11,984,720	375,045	324,328	270,901	1,067,101
1937	-	45,380	606,367	398,103	7,636,875	15,991,351	463,963	311,019	342,841	825,047
1938	-	67,782	745,997	318,947	11,837,672	20,214,183	403,878	240,809	1,326,346	1,261,091
1939	-	75,312	557,221	177,276	12,277,427	15,314,854	605,426	375,585	372,169	703,780
1940	-	44,036	550,057	526,050	12,404,322	11,500,282	875,449	352,427	374,996	1,161,975
1941	-	42,662	409,632	383,425 ⁸	5,014,773 ⁹	11,172,484	603,328	261,849	415,156	888,860
1941*	6,956,574 ¹⁰	42,662	409,632	383,425	12,201,557	11,676,453	737,393	345,918	673,058	760,768
1942	13,273,483	56,767	688,427	221,909	12,075,952 ³	11,636,058	538,698	463,710	458,702	918,321
1943	15,019,830	46,143	662,188	599,877	6,796,154 ⁴	13,320,867	341,223	480,684	686,456	1,449,789
1944	17,250,798	82,120 ¹¹	508,718	364,778	6,504,608 ⁵	12,783,119	334,886	501,070	902,519 ⁶	1,870,507
1945	21,447,573	103,893	831,586	677,485	5,381,806 ⁷	12,524,929	649,680	648,154	1,132,131 ⁸	1,723,092
1946	23,576,071	92,617	667,364	1,072,414	6,298,837	14,500,000	767,275	12	855,424	2,918,920

¹ Y compris "Fonds au lieu de droits sur les successions". ² Y compris honoraires de la "Loi des droits sur les successions". ³ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1946. ⁴ Huit mois. ⁵ Trois mois. ⁶ Quatorze mois. ⁷ Cinq mois. ⁸ Neuf mois. ⁹ Les chiffres au-dessous de la ligne sont ceux des années financières terminées le plus près du 31 décembre de l'année mentionnée, en raison de changements dans les années financières des provinces; dans plusieurs cas les chiffres sont donnés pour des périodes variables. ¹⁰ Dix mois; la loi est entrée en vigueur le 14 juin 1941. ¹¹ Quinze mois. ¹² Non disponible.

Droit fédéral.—Les bénéficiaires se divisent en quatre catégories, comme suit:—

- (1) Veuve ou enfant à charge ou grand-enfant à charge.
- (2) Mari; père ou mère; grand-parent; enfant au-dessus de 18 ans, non infirme; gendre et bru.
- (3) Ascendant en ligne directe autre que père ou mère, ou grand-parent; frère, sœur ou leur descendant; oncle ou tante ou leur descendant.
- (4) Autres.

Aucun droit n'est payable sur les successions ne dépassant pas \$5,000 ou sur les legs jusqu'à \$1,000 à un particulier; aucun droit n'est imposé sur les dons au Dominion

ou aux provinces, sur la résidence de certains fonctionnaires diplomatiques ou consulaires, sur les pensions administrées par la Commission canadienne des pensions ou celles qui sont payables par les Nations Alliées pour service militaire, sur les assurances ou annuités si la personne assurée ou celle avec laquelle le contrat fut fait était domiciliée en dehors du Canada au moment de sa mort. Des mesures prévoient l'augmentation des exemptions et la réduction des droits dans le cas de ceux qui meurent par suite de service militaire, et les legs aux organismes charitables bénévoles au Canada sont exonérés jusqu'à 50 p.c. de la valeur nette globale de la succession.

Les veuves sont exemptées jusqu'à concurrence de \$20,000, les enfants à charge jusqu'à \$5,000 chacun et, dans les cas où les enfants à charge n'héritent pas, l'exemption des veuves est augmentée de \$5,000 pour chaque enfant qui n'hérite pas. Dans le cas des orphelins à charge, il y a une nouvelle exemption de \$15,000 (outre les \$5,000) divisible proportionnellement entre les orphelins d'après leur nombre et la valeur de chaque bénéficiaire particulier. Des droits sont payables sur l'excédent seulement, lorsque la limite est dépassée.

Les dons entre vifs sont exonérés si le transfert a eu lieu avant le 29 avril 1941 et que le bénéficiaire de ces dons en a pris pleine possession au temps du transfert et que le donateur (le défunt) n'en a par la suite retenu aucun droit ou retiré aucun bénéfice.

Si la taxe de donation payable en vertu des dispositions de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu a été payée relativement au transfert fait pendant sa vie par la personne décédée, alors aucun droit de succession n'est payable pour ce don excepté dans la mesure où les droits de succession excèdent la taxe de donation.

Des exemples des taux des droits et des droits imposés sont donnés au tableau 10.

10.—Incidence des droits successoraux de toutes les provinces (sauf Québec et Ontario) sur des successions typiques

Catégorie	Valeur nette globale	Valeur imposable	Taux	Droit
	\$	\$	%	\$
A. Veuve seulement.....	20,000	néant	—	—
	25,000	5,000	4.90	245
	50,000	30,000	9.80	2,940
	100,000	80,000	14.70	11,760
	300,000	280,000	26.70	74,760
	500,000	480,000	32.70	156,960
	1,000,000	980,000	38.70	379,260
B. Enfant unique de plus de 18 ans.....	20,000	20,000	5.60	1,120
	25,000	25,000	5.80	1,450
	50,000	50,000	10.80	5,400
	100,000	100,000	16.70	16,700
	300,000	300,000	28.70	86,100
	500,000	500,000	34.70	173,500
	1,000,000	1,000,000	40.70	407,000
C. Frère ou sœur.....	20,000	20,000	6.60	1,320
	25,000	25,000	6.80	1,700
	50,000	50,000	12.70	6,350
	100,000	100,000	18.70	18,700
	300,000	300,000	30.70	92,100
	500,000	500,000	36.70	183,500
	1,000,000	1,000,000	42.70	427,000
D. Etranger.....	20,000	20,000	7.60	1,520
	25,000	25,000	7.80	1,950
	50,000	50,000	14.70	7,350
	100,000	100,000	20.70	20,700
	300,000	300,000	32.70	98,100
	500,000	500,000	38.70	193,500
	1,000,000	1,000,000	44.70	447,000

Incidence des droits successoraux fédéraux et provinciaux réunis.—En vertu des nouveaux accords fiscaux exposés à la p. 1018, seules les provinces de Québec et d'Ontario, qui n'ont pas conclu d'accord, ont conservé leur propre impôt sur les successions. Comme il est mentionné plus haut, les sept autres provinces ont choisi de révoquer leurs droits de succession pour une période allant du 1er avril 1947 au 31 mars 1952. Aussi, les tableaux qui donnent les taux réunis des droits fédéraux et provinciaux, à l'égard de chaque province, et qui ont paru aux pp. 974-982 de l'*Annuaire* de 1946, sont-ils supprimés sauf dans le cas des deux provinces ci-dessus mentionnées. Il est tenu compte aux tableaux 11 et 12 du nouvel état de choses, c'est-à-dire des droits fédéraux doublés et d'un crédit d'impôt allant jusqu'à 50 p. 100 à l'égard du droit provincial. Les taux sous la rubrique "droits fédéraux" dans l'*Annuaire* de 1946 ont été doublés; sous la rubrique "droits réunis" c'est le montant le plus élevé (1) du droit fédéral (taux doublés) ou (2) du droit provincial plus la moitié du droit fédéral qui est donné.

Dans ces deux tableaux, les bénéficiaires de toutes catégories indiquent les droits à percevoir lorsque la succession de la valeur donnée est laissée à un seul héritier, car il serait impossible de citer les nombreuses classes, exemptions et clauses de sauvegarde différentes que comportent la législation des neuf provinces. Dans chaque cas, la succession est censée être tout entière dans la province et le bénéficiaire domicilié dans cette province être le seul héritier. Le lecteur est renvoyé, pour plus ample information, à la législation et l'administration fiscale indiquées sous les en-têtes de chaque province.

Québec.—Les droits successoraux sont régis actuellement par le c. 18 des statuts de 1943. Tel qu'il en est fait mention à la p. 1057, le texte et le tableau suivants ne peuvent qu'indiquer de façon générale les droits imposables aux catégories comparables de bénéficiaires des autres provinces. Des détails complets peuvent être obtenus dans la loi citée ou du Percepteur des droits sur les successions, Bureau du Revenu provincial, Québec.

Les bénéficiaires sont divisés en trois catégories:—

(1) Ascendants et descendants en ligne directe; époux, beau-père ou belle-mère; gendre et bru; beau-père ou belle-mère et beau-fils ou belle-fille. Le degré de parenté en ligne directe ascendante ou descendante n'est pas fixé.

(2) Les collatéraux; frère ou sœur, ou descendant d'un frère ou d'une sœur de la personne décédée, ou frère ou sœur ou fils ou fille d'un frère ou d'une sœur, du père ou de la mère de la personne décédée.

(3) Autres.

Aucun droit n'est exigible lorsque la valeur totale des biens transmis aux personnes de la catégorie (1) n'excède pas \$10,000. A cette somme s'ajoutent \$1,000 par enfant ayant survécu à la personne décédée ou ayant laissé des descendants survivants. Aucun droit n'est imposé sur un legs de moins de \$1,000 aux bénéficiaires de la catégorie (3) ayant été à l'emploi de la personne décédée pendant cinq

ans ou plus. Sont également exonérés de droits les legs pour fins religieuses, charitables ou éducationnelles, dans la province de Québec; les mêmes privilèges s'appliquent aux legs destinés à des fins semblables en dehors de la province, s'il est établi que la province ou l'Etat où ces biens seront employés accorde des exemptions réciproques par ses lois sur les successions.

11.—Incidence des droits successoraux du Dominion et du Québec sur des successions typiques

Catégorie	Valeur nette globale	Droits fédéraux ¹			Droits provinciaux			Droits réunis ¹
		Valeur imposable	Taux	Droit	Valeur imposable	Taux	Droit	
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$
A. Veuve seulement...	20,000	néant	—	—	20,000	2-80	560	560
	25,000	5,000	4-80	245	25,000	3-00	750	872
	50,000	30,000	9-80	2,940	50,000	4-00	2,000	3,470
	100,000	80,000	14-70	11,760	100,000	8-00	8,000	13,880
	300,000	290,000	26-70	74,760	300,000	12-00	36,000	74,760
	500,000	480,000	32-70	156,960	500,000	15-50	77,500	156,960
	1,000,000	980,000	38-70	379,260	1,000,000	23-00	230,000	419,630
B. Enfant unique de plus de 18 ans.....	20,000	20,000	5-60	1,120	20,000	2-80	560	1,120
	25,000	25,000	5-80	1,450	25,000	3-00	750	1,475
	50,000	50,000	10-80	5,400	50,000	4-00	2,000	5,400
	100,000	100,000	16-70	16,700	100,000	8-00	8,000	16,700
	300,000	300,000	28-70	86,100	300,000	12-00	36,000	86,100
	500,000	500,000	34-70	173,500	500,000	15-50	77,500	173,500
	1,000,000	1,000,000	40-70	407,000	1,000,000	23-00	230,000	433,500
C. Frère ou sœur.....	20,000	20,000	6-60	1,320	20,000	7-80	1,560	2,220
	25,000	25,000	6-80	1,700	25,000	8-50	2,125	2,975
	50,000	50,000	12-70	6,350	50,000	12-00	6,000	9,175
	100,000	100,000	18-70	18,700	100,000	16-00	16,000	25,350
	300,000	300,000	30-70	92,100	300,000	19-00	57,000	103,050
	500,000	500,000	36-70	183,500	500,000	21-67	108,350	200,100
	1,000,000	1,000,000	42-70	427,000	1,000,000	28-33	283,300	496,800
D. Etranger.....	20,000	20,000	7-60	1,520	20,000	14-00	2,800	3,560
	25,000	25,000	7-80	1,950	25,000	14-50	3,625	4,600
	50,000	50,000	14-70	7,350	50,000	17-00	8,500	12,175
	100,000	100,000	20-70	20,700	100,000	22-00	22,000	32,350
	300,000	300,000	32-70	98,100	300,000	25-75	77,250	126,300
	500,000	500,000	38-70	193,500	500,000	28-25	142,250	239,000
	1,000,000	1,000,000	44-70	447,000	1,000,000	34-50	345,000	568,500

¹ Les changements apportés à la loi en 1946 sont indiqués à la p. 1056.

12.—Incidence des droits successoraux du Dominion et de l'Ontario sur des successions typiques

Catégorie	Valeur nette globale	Droits fédéraux ¹			Droits provinciaux			Droits réunis ¹
		Valeur imposable	Taux	Droit	Valeur imposable	Taux	Droit	
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$
A. Veuve seulement...	20,000	néant	-	-	néant	-	-	-
	25,000	5,000	4-90	245	"	-	-	245
	50,000	30,000	9-80	2,940	50,000	2-50	1,250 ²	2,940
	100,000	80,000	14-70	11,760	100,000	7-50	7,500 ²	13,380 ³
	300,000	280,000	26-70	74,760	300,000	10-00	30,000 ²	74,760
	500,000	480,000	32-70	156,960	500,000	12-50	62,500 ²	156,960
	1,000,000	980,000	38-70	379,260	1,000,000	18-00	180,000 ²	379,260
B. Enfant unique ce plus de 18 ans.....	20,000	20,000	5-60	1,120	néant	-	-	1,120
	25,000	25,000	5-80	1,450	"	-	-	1,450
	50,000	50,000	10-80	5,400	50,000	2-50	1,250 ²	5,400
	100,000	100,000	16-70	16,700	100,000	7-50	7,500 ²	16,700
	300,000	300,000	28-70	86,100	300,000	10-00	30,000 ²	86,100
	500,000	500,000	34-70	173,500	500,000	12-50	62,500 ²	173,500
	1,000,000	1,000,000	40-70	407,000	1,000,000	18-00	180,000 ²	407,000
C. Frère ou sœur.....	20,000	20,000	6-60	1,320	20,000	8-60	1,720 ⁴	2,380 ³
	25,000	25,000	6-80	1,700	25,000	9-15	2,287 ⁴	3,137 ³
	50,000	50,000	12-70	6,350	50,000	11-90	5,950 ⁴	9,125 ³
	100,000	100,000	18-70	18,700	100,000	15-20	15,200 ⁴	24,550 ³
	300,000	300,000	30-70	92,100	300,000	18-00	54,000 ⁴	100,050 ³
	500,000	500,000	36-70	183,500	500,000	20-50	102,500 ⁴	194,250 ³
	1,000,000	1,000,000	42-70	427,000	1,000,000	26-00	260,000 ⁴	473,500 ³
D. Etranger.....	20,000	20,000	7-60	1,520	20,000	13-10	2,620 ⁵	3,380 ³
	25,000	25,000	7-80	1,950	25,000	13-40	3,350 ⁵	4,325 ³
	50,000	50,000	14-70	7,350	50,000	15-00	7,500 ⁵	11,175 ³
	100,000	100,000	20-70	20,700	100,000	17-50	17,500 ⁵	27,850 ³
	300,000	300,000	32-70	98,100	300,000	22-50	67,500 ⁵	116,550 ³
	500,000	500,000	38-70	193,500	500,000	27-50	137,500 ⁵	234,250 ³
	1,000,000	1,000,000	44-70	447,000	1,000,000	35-00	350,000 ⁵	573,500 ³

¹ Les changements apportés à la loi en 1946 sont indiqués à la p. 1056.² Plus une surtaxe sur les droits provinciaux.³ Plus une surtaxe de 25 p. 100.⁴ Plus une surtaxe de 15 p. 100.⁵ Plus une surtaxe de 20 p. 100.

Ontario.—Les droits successoraux sont régis présentement par le c. 1 de 1939 (seconde session), tel qu'il a été modifié, et des détails complets peuvent être obtenus sur demande du Bureau des droits sur les successions, département du Trésor, Hôtel du Parlement, Toronto.

Les bénéficiaires sont divisés en trois catégories:—

- (1) Veuve; enfant; époux; père ou mère; grand-parent; petit-enfant; gendre ou bru.
- (2) Frère; sœur; neveu; nièce; oncle; tante; cousin ou cousine; enfant du neveu ou de la nièce.
- (3) Autres.

Aucun droit n'est exigible sur les successions de moins de \$5,000 en valeur globale, ni sur les successions de \$25,000 ou moins laissées aux personnes de la catégorie (1), ni sur celles de \$10,000 ou moins laissées aux personnes de la catégorie (2). Lorsque la valeur globale de la succession n'excède pas \$25,000, les parts de la succession laissées aux bénéficiaires de la catégorie (1) sont exemptes de droits. La même règle s'explique aux parts des bénéficiaires de la catégorie (2) lorsque la valeur globale n'excède pas \$10,000. La succession d'une valeur globale de moins de \$5,000 est exempte de droits, quelle que soit la catégorie à laquelle appartienne l'héritier.

Au cas où la personne de la catégorie (3) aurait été à l'emploi de la personne décédée durant les cinq années qui ont précédé immédiatement le décès, aucun droit n'est exigible sur les biens transmis à cette personne par la personne décédée lorsque l'héritage n'excède pas \$1,000. Toutefois, ces biens exempts de droits n'en servent pas moins à fixer les taux applicables à la portion imposable de la succession.

Les dons pour fins religieuses, charitables ou éducationnelles à tout organisme religieux, de bienfaisance ou éducationnel dont l'activité se poursuit exclusivement en Ontario, sont exempts de droits et sont complètement laissés de côté dans le calcul des droits imposés aux portions non exemptées de la succession. La même règle s'applique à l'Institut national canadien des aveugles, la Société de la Croix-rouge et autres sociétés patriotiques reconnues.

CHAPITRE XXVI.—RÉGIME MONÉTAIRE ET RÉGIME BANCAIRE; FINANCE COMMERCIALE DIVERSE

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Régime monétaire et régime bancaire	1063	Sous-section 2. Statistiques réunies des banques à charte.....	1074
SECTION 1. ESQUISSE HISTORIQUE.....	1063	Sous-section 3. Statistiques particulières des banques à charte.....	1082
SECTION 2. LA BANQUE DU CANADA.....	1064	SECTION 6. CAISSES D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT ET AUTRES.....	1088
Sous-section 1. Loi de la Banque du Canada et ses modifications.....	1064	SECTION 7. CHANGE ÉTRANGER.....	1093
Sous-section 2. La Banque du Canada et ses relations avec le système financier canadien.....	1065	Sous-section 1. Taux du change.....	1093
Sous-section 3. Opérations de la Banque du Canada.....	1066	Sous-section 2. La Commission de contrôle du change étranger.....	1094
Sous-section 4. La Banque d'expansion industrielle.....	1067	Partie II.—Finance commerciale diverse	1097
SECTION 3. RÉGIME MONÉTAIRE.....	1068	SECTION 1. COMPAGNIES DE PRÊT ET DE FIDUCIE.....	1097
Sous-section 1. Monnaie canadienne.....	1068	SECTION 2. COMPAGNIES DE PETITS PRÊTS AUTORISÉS ET PRÊTEURS D'ARGENT AUTORISÉS.....	1101
Sous-section 2. Circulation des billets canadiens.....	1070	SECTION 3. VENTES D'OBLIGATIONS CANADIENNES.....	1102
Sous-section 3. Approvisionnement d'argent.....	1072	SECTION 4. BÉNÉFICES D'EXPLOITATION DES CORPORATIONS ET REVENUS NETS DES ACTIONNAIRES.....	1104
SECTION 4. RÉSERVES MONÉTAIRES.....	1073	SECTION 5. PRÉVISIONS DE DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS ET D'ENTRETIEN DANS L'ENTREPRISE CANADIENNE.....	1110
Sous-section 1. Réserves de la Banque du Canada.....	1073		
Sous-section 2. Réserves monétaires des banques à charte au Canada.....	1073		
SECTION 5. COMMERCE BANCAIRE.....	1074		
Sous-section 1. Historique.....	1074		

Dans le présent chapitre sont réunies les statistiques des institutions et opérations financières autres que les assurances. Celles-ci sont étudiées séparément au chapitre XXVII.

PARTIE I.—RÉGIME MONÉTAIRE ET RÉGIME BANCAIRE

Section 1.—Esquisse historique

Aux pages 934-940, inclusivement, de l'*Annuaire* de 1938 paraît une esquisse historique du régime monétaire et du régime bancaire au Canada. Certains traits du régime bancaire central y ont été marqués qui ont finalement conduit à l'établissement de la Banque du Canada. Ces traits sont les suivants, par ordre chronologique:—

1.—*Emission centrale de billets*, établie définitivement lors de l'émission des billets du Dominion, en vertu de la loi de 1868.

2.—*L'Association des Banquiers Canadiens*, établie en 1900, chargée d'assurer une plus étroite collaboration entre les banques en ce qui concerne l'émission des billets, la surveillance du crédit et divers autres aspects de l'activité bancaire.

3.—*Les réserves centrales d'or*, établies en vertu de la loi des banques de 1913.

4.—*Facilités de réescompte*, d'abord établies comme mesures de guerre en vertu de la loi financière de 1914 et incorporées ensuite définitivement au système bancaire par la loi financière de 1923, qui autorise le ministre des Finances à livrer des billets du Dominion aux banques contre le dépôt de garanties autorisées. Cette loi fournit aux banques le moyen d'augmenter à volonté leurs réserves en espèces ayant cours légal.

Section 2.—La Banque du Canada

Sous-section 1.—Loi de la Banque du Canada et ses modifications

La Banque du Canada a été constituée en 1934. Elle a commencé ses opérations le 11 mars 1935. Un exposé de son organisation financière et de sa transformation en un organisme d'Etat, d'institution privée qu'elle était, a paru à la p. 814 de l'*Annuaire* de 1941.

La Banque est autorisée à verser des dividendes cumulatifs de 4½ p. 100 par an à même ses profits après mise en réserve de toute somme que le Conseil jugera appropriée pour les créances mauvaises et douteuses, la dépréciation de l'actif, les fonds de pension et toutes les autres questions du même genre au sujet desquelles les banques prennent des dispositions appropriées. Le reste des profits sera versé au fonds consolidé du Canada et au fonds de réserve de la Banque dans des proportions déterminées, jusqu'à ce que le fonds de réserve ait atteint le montant du capital versé. Ensuite tout le surplus sera versé au fonds consolidé du Canada.

La Banque peut acheter et vendre des obligations du Dominion et des provinces sans restriction si leur échéance ne dépasse pas deux ans, et en montants limités si leur échéance est plus longue; les obligations à brève échéance du Dominion ou des provinces peuvent être réescomptées. La Banque peut aussi acheter et vendre des obligations à brève échéance des Dominions britanniques, des Etats-Unis ou de la France sans restriction si elles échoient dans moins de six mois, et en montants limités si leur échéance dépasse six mois. La Banque peut acheter et vendre certaines catégories d'effets commerciaux à échéance limitée et, si ces effets portent l'endossement d'une banque à charte, elle peut les réescompter. La Banque peut faire aux banques à charte, aux banques d'épargne du Québec, aux gouvernements fédéral et provinciaux, contre certains titres remis en nantissement, des avances remboursables dans six mois, et elle peut avancer, pour une durée déterminée, au gouvernement fédéral ou à toute province des sommes ne dépassant pas une proportion déterminée des revenus du gouvernement en question. La Banque peut accepter des gouvernements fédéral ou provinciaux, ou de toute banque à charte ou de toute banque incorporée en vertu de la loi des banques d'épargne de Québec, des dépôts qui ne doivent pas porter intérêt. La Banque peut acheter et vendre de la monnaie d'or, d'argent, de nickel et de bronze, ainsi que des matières d'or et d'argent, et du change étranger.

Les dispositions relatives à l'émission des billets de la Banque du Canada sont exposées à la p. 1070.

La loi de la Banque du Canada (c. 43, statuts de 1934 et modifications) stipule que la Banque doit maintenir une réserve d'or égale à 25 p. 100 au moins de son passif en billets et en dépôts au Canada; d'après l'ordonnance du fonds de change, 1940, qui autorise le transfert des réserves d'or de la Banque à la Commission de contrôle du change étranger, la réserve minimum requise d'or a été temporairement suspendue; cette suspension a été continuée en vertu de la loi sur le contrôle des changes, 1946.

La réserve peut comprendre, outre l'or, des matières d'argent; des soldes en livres sterling à la Banque d'Angleterre, en billets américains à la Federal Reserve Bank of New York et en or aux banques centrales des pays où existe l'étalon or ou à la Banque Internationale de Liquidation; des bons du Trésor du Royaume-Uni ou des Etats-Unis d'Amérique à échéance ne dépassant pas 3 mois et des effets de commerce échéant au plus tard dans 90 jours, et payables à Londres, à New-York ou dans un pays à étalon or, déduction faite de toutes valeurs passives de la

Banque qui sont payables en monnaie du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique ou d'un pays à étalon or. Conformément aux termes de l'ordonnance sur l'acquisition du change étranger, 1940, la Banque du Canada a vendu du change étranger au montant de \$27,734,444 en monnaie canadienne à la Commission de contrôle du change étranger.

Les banques à charte doivent maintenir une réserve d'au moins 5 p. 100 de leur passif-dépôts payable en dollars canadiens sous forme de dépôts à la Banque du Canada et de billets de cette dernière.

La Banque agit comme agent financier du Dominion sans frais et peut sur convention agir comme banquier ou agent financier de toute province. La Banque ne peut accepter de dépôts des particuliers, de sorte qu'elle ne peut concurrencer les banques à charte dans le domaine bancaire commercial.

La Banque a son siège social à Ottawa, et elle maintient une agence dans chaque province, comme suit: à Charlottetown, Halifax, Saint-John, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

Le gouverneur de la Banque en est l'administrateur en chef et président du conseil d'administration; il est secondé par un sous-gouverneur et un sous-gouverneur adjoint. Les premiers administrateurs ont été nommés par le Gouvernement. Les nominations futures seront faites par le conseil d'administration de la Banque, subordonné à l'approbation du gouverneur en conseil.

Lors de la première réunion des actionnaires, le 23 janvier 1935, sept administrateurs ont été élus par les actionnaires pour les durées suivantes: un administrateur jusqu'à la troisième réunion générale annuelle (1938); deux jusqu'à la quatrième (1939); deux jusqu'à la cinquième (1940) et deux jusqu'à la sixième (1941). Les anciens administrateurs sont demeurés en fonction quand le Gouvernement a assumé l'administration de la Banque. Les administrateurs sont maintenant nommés par le ministre des Finances avec l'approbation du gouverneur en conseil pour trois ans. Il y a maintenant onze administrateurs. Dans la conduite des affaires de la Banque, chaque administrateur a une voix.

Il existe en outre un comité de direction du conseil d'administration, formé du gouverneur, du sous-gouverneur et d'un membre du conseil. Ce comité, qui siège une fois par semaine, possède les mêmes pouvoirs que le conseil, mais chacune de ses décisions est soumise au conseil d'administration à sa réunion suivante. Le conseil doit se réunir au moins quatre fois l'an. Le sous-ministre des Finances est d'office membre du conseil d'administration et du comité de direction, mais ne peut voter.

Seul le gouverneur, ou en son absence le sous-gouverneur, a le droit de veto sur les décisions du conseil d'administration ou du comité de direction. Ce veto est ensuite sujet à confirmation ou désaveu par le gouverneur en conseil.

Sous-section 2.—La Banque du Canada et ses relations avec le système financier canadien

Un article, paru sous ce titre dans l'*Annuaire* de 1937, aux pages 914-919, traite de sujets tels que les fonctions de la banque, son contrôle et la régularisation du crédit et du numéraire, le mécanisme par lequel ce contrôle est exercé, l'expansion et la contraction du crédit, la mitigation des fluctuations économiques générales, le contrôle sur les opérations de la Bourse, les fonctions consultatives de la Banque et ses devoirs en qualité de banquier de l'Etat. Un article sur les fonctions d'une banque centrale en temps de guerre a paru aux pp. 816-818 de l'*Annuaire* de 1942.

Sous-section 3.—Opérations de la Banque du Canada

L'expansion de l'actif et du passif de la Banque du Canada a déterminé une augmentation des billets de la Banque du Canada en circulation active (à mesure que l'émission des billets des banques à charte est limitée et remboursée) et a gonflé les réserves en espèces des banques à charte. Les principaux changements dans l'actif de la Banque du Canada depuis le mois d'avril 1938 ont été l'augmentation du portefeuille, partiellement pour remplacer les réserves d'or et de change étranger transférées à la Commission de contrôle du change étranger d'après les termes de l'ordonnance sur le fonds de change étranger et l'ordonnance sur l'acquisition du change étranger, datées du 30 avril 1940, et les fluctuations des réserves de change sterling au moyen desquelles la Banque a temporairement comblé les besoins de la Commission de contrôle du change étranger en dollars canadiens.

1.—Passif et actif de la Banque du Canada, 13 mars 1935 et 31 décembre 1944-1946

(Tirés des relevés annuels de la Banque du Canada.)

Détail	13 mars 1935	31 déc. 1944	31 déc. 1945	31 déc. 1946
	\$	\$	\$	\$
Passif				
Capital versé.....	4,991,640	5,000,000	5,000,000	5,000,000
Fonds de réserve.....	néant	10,050,367	10,050,367	10,050,367
Billets en circulation.....	97,805,665	1,035,972,697	1,129,099,247	1,186,201,631
Dépôts—				
Gouvernement fédéral.....	4,212,200	30,996,574	175,858,826	81,468,167
Banques à charte.....	181,927,628	401,723,907	521,209,383	645,469,559
Autres.....	377,922	27,683,100	29,770,378	33,800,976
Totaux, dépôts.....	156,417,750	460,403,581	726,818,587	740,738,701
Passif exigible en sterling et monnaie d'or des Etats-Unis et autres pays étrangers.....	1	172,257,273	156,829,962	960,131
Dividendes déclarés.....	néant	112,500	112,500	112,500
Autre passif.....	99,702	3,589,769	3,975,966	5,552,901
Totaux, passif.....	259,314,757	1,687,386,097	2,031,886,629	1,948,616,281
Actif				
Réserves (au cours du marché)—				
Pièces et matières d'or.....	106,584,356	2	2	2
Matières d'argent.....	986,363	néant	néant	néant
Sterling et dollars des Etats-Unis.....	394,875	172,257,273	156,829,962	960,131
Totaux, réserves.....	107,965,594	172,257,273²	156,829,962²	960,131²
Monnaie divisionnaire.....	297,335	247,351	339,157	345,465
Placements (cours n'excédant pas celui du marché)—				
Valeurs mobilières à court terme des gou- vernements fédéral et provinciaux.....	34,846,294	306,908,378	1,167,312,459	1,197,436,208
Autres valeurs mobilières des gouverne- ments fédéral et provinciaux.....	115,013,637	573,917,491	688,870,178	708,164,801
Autres valeurs mobilières—valeur d'achat.	1	10,060,000	10,000,000	75,000,000
Totaux, placements.....	149,859,931	1,490,825,869	1,855,582,637	1,920,601,009
Immeubles de la Banque.....	néant	1,817,950	1,884,018	2,438,215
Tout autre actif.....	1,191,997	22,237,653	17,250,955	24,271,461
Totaux, actif.....	259,314,757	1,687,386,096	2,031,886,629	1,948,616,281

¹ Non donné avant 1944. ² L'ordonnance sur le fonds de change, 1940, autorise le transfert des réserves d'or de la Banque à la Commission de contrôle du change étranger et suspend provisoirement l'exigence d'une réserve minimum d'or.

Sous-section 4.—La Banque d'expansion industrielle

La Banque d'expansion industrielle, constituée en 1944 par une loi fédérale, a commencé ses opérations le 1er novembre de la même année; elle est destinée à remplir certaines fonctions définies dans le préambule de la loi, en ces termes:

“Pour favoriser la prospérité économique du Canada en augmentant l'efficacité de l'action monétaire par l'assurance d'une disponibilité de crédit pour les entreprises industrielles dont la réussite peut être raisonnablement prévue si l'on maintient un haut niveau de revenus et d'emploi nationaux; en complétant l'activité d'autres prêteurs, et en accordant à l'industrie une aide en capitaux particulièrement adaptée aux problèmes de financement des petites entreprises”

La Banque d'expansion industrielle est une filiale de la Banque du Canada; ses administrateurs sont les administrateurs et le sous-gouverneur adjoint de la Banque du Canada et son président est le gouverneur de la Banque du Canada. Le capital autorisé de la Banque, de 25 millions de dollars dont 15 millions déjà versés, est souscrit par la Banque du Canada. La Banque d'expansion industrielle peut aussi réunir des fonds par l'émission d'obligations et débentures, pourvu que son passif direct total et son passif éventuel total, sous forme de garanties et de contrats de souscription éventuelle à forfait, n'excèdent pas trois fois le montant global du capital versé et du fonds de réserve.

Les pouvoirs de prêter de la Banque s'étendent aux entreprises industrielles du Canada seulement, au sujet desquelles elle est autorisée à:—

- (1) Prêter de l'argent ou garantir des prêts.
- (2) Passer des contrats de souscription éventuelle à forfait, pour toute émission d'actions, obligations ou débentures.
- (3) Acquérir des actions, obligations ou débentures de la corporation ou de toute personne avec laquelle la Banque a passé un contrat de souscription éventuelle à forfait.

La Banque est libre d'accepter toute forme de garantie subsidiaire en échange de ses prêts, y compris effets immobiliers.

La Banque d'expansion industrielle a pour but de suppléer aux activités des autres agences de prêt plutôt que de les concurrencer et la loi d'incorporation n'autorise le crédit que si, de l'avis du Conseil, ce crédit ne serait pas autrement disponible à des termes et conditions raisonnables. Il est spécifiquement interdit à la Banque de faire commerce de dépôts.

Les prêts autorisés et en cours de la Banque d'expansion industrielle, au 31 mars 1947, sont classés par province, montant du prêt et industrie au tableau 2. Le bilan mensuel de la Banque le 30 juin 1947 montre des prêts et des placements en cours à cette date au montant de \$9,861,673.

2.—Prêts et placements autorisés et en cours de la Banque d'expansion industrielle, par province, montant et industrie, au 31 mars 1947

Province	Autorisés	En cours	Industrie	Autorisés	En cours
	\$	\$		\$	\$
Ile du Prince-Edouard....	néant	7	Produits métalliques di-		
Nouvelle-Ecosse.....	257,000	226,772	vers.....	1,594,950	1,268,688
Nouveau-Brunswick.....	412,983	248,000	Aliments et boissons.....	1,873,704	952,961
Québec.....	3,783,323	2,302,544	Machinerie agricole et in-		
Ontario.....	7,817,293	3,102,637	dustrielle.....	1,247,417	738,862
Manitoba.....	615,403	499,632	Meubles et articles de bois	1,345,348	735,984
Saskatchewan.....	217,819	119,866	Produits textiles finis.....	987,596	726,863
Alberta.....	923,032	732,346	Réfrigération.....	1,249,777	537,855
Colombie-Britannique ¹	1,340,879	306,712	Autres.....	953,651	531,742
Totaux.....	15,369,742	7,538,509	Fournitures pour construc-		
Montant du prêt	Nombre	Autorisés	teurs.....	586,330	530,489
		\$	Outillage automoteur.....	409,250	356,006
\$ 5,000 et moins.....	30	99,502	Produits chimiques.....	575,721	354,880
\$ 5,001 à \$ 25,000.....	118	1,563,492	Produits de la pulpe et du		
\$ 25,001 à \$ 50,000.....	47	1,712,726	papier.....	2,348,500	246,500
\$ 50,001 à \$100,000.....	38	2,704,601	Textiles primaires.....	343,450	218,450
\$100,001 à \$200,000.....	25	3,689,421	Produits primaires du bois	644,548	181,491
\$200,000 et plus.....	9	5,600,000	Produits de la céramique,		
			en verre et en plastique	209,500	159,718
Totaux.....	267	15,369,742	Totaux.....	15,369,742	7,538,509

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Section 3.—Régime monétaire

Sous-section 1.—Monnaie canadienne*

L'étalon monétaire canadien actuel est l'or au titre de 900 millièmes (23.22 grains d'or pur valent un dollar). En vertu de la loi du cours monétaire uniforme de 1871, la monnaie d'or a été autorisée, mais les émissions n'en furent toujours que très limitées. Il n'y a pas eu frappe de pièces d'or depuis 1919. Le souverain et le demi-souverain anglais, de même que l'aigle, le demi-aigle et le double-aigle des Etats-Unis ont cours légal. La monnaie divisionnaire consiste en pièces d'argent† de 50, 25 et 10 cents, au titre de 800 millièmes (le titre était de 925 en 1920). Cette monnaie divisionnaire d'argent a cours légal jusqu'à concurrence de dix dollars. Les pièces de 5 cents ont cours légal jusqu'à cinq dollars et la pièce de bronze de 1 cent, jusqu'à vingt-cinq cents. Il n'y a aucune stipulation concernant le rachat de la monnaie divisionnaire. Un tableau, à la page 821 de l'*Annuaire* de 1941, donne les particularités quant au poids légal, au titre, etc. des pièces de monnaie en circulation.

* Révisé par la Monnaie royale canadienne, Ottawa.

† La loi du cours monétaire de 1910 pourvoyait à l'émission de pièces d'argent de 1 dollar et de 5 cents. La première ne fut pas frappée avant 1935, alors qu'une émission limitée a été faite comme pièce jubilaire. La pièce en argent de 5 cents a été frappée librement jusqu'en 1921. Elle a encore cours légal limité, mais elle a été remplacée dans la frappe des monnaies par la pièce de 5 cents en nickel. En 1942 une nouvelle pièce de 5 cents en "tomback", alliage de cuivre-zinc, a été émise afin de conserver le nickel pour des fins de guerre et cette pièce de monnaie a été remplacée en 1944 par une pièce de 5 cents faite d'acier doux recouvert de chrome.

3.—Circulation des pièces de monnaie canadiennes au 31 décembre 1937-1946

NOTE.—Les chiffres portent sur les frappes nettes de pièces. Les chiffres de 1901-1925 paraissent à la p. 884 de l'Annuaire de 1927-1928. Ceux de 1926-1936, à la p. 988 de l'Annuaire de 1946. Les chiffres per capita reposent sur la population estimative donnée à la p. 107.

Année	Argent	Nickel	"Tombac"	Acier	Bronze	Total	Par tête
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1937.....	29,387,857	2,899,361	-	-	3,003,286	35,290,504	3.20
1938.....	30,482,924	3,051,594	-	-	3,091,873	36,626,391	3.28
1939.....	32,236,145	3,355,906	-	-	3,276,771	38,868,822	3.45
1940.....	36,944,040	4,015,232	-	-	4,092,234	45,051,506	3.96
1941.....	40,339,221	4,467,463	-	-	4,648,567	49,455,251	4.30
1942.....	44,011,038	4,827,596	169,424	-	5,422,131	54,430,189	4.67
1943.....	51,009,046	4,826,033	1,407,424	-	6,300,627	63,543,130	5.38
1944.....	54,972,812	4,835,057	1,407,754	571,000	6,753,329	68,529,952	5.72
1945.....	58,327,590	4,823,237	1,407,462	1,521,170	7,499,263	73,578,722	6.07
1946.....	59,944,549	5,113,103	1,155,791	1,520,849	8,024,547	75,758,839	6.16

La Monnaie royale canadienne.—La Monnaie d'Ottawa a été établie comme branche de la Monnaie royale en vertu de la loi de monnayage (impériale), 1870, et inaugurée le 2 janvier 1908. Par le c. 48, 21-22 Geo. V, elle a été constituée comme branche du ministère des Finances, et par la proclamation du 14 novembre 1931, émise en vertu de la section 3 de la loi, elle fonctionne depuis le 1er décembre 1931 comme Monnaie royale canadienne. Au début, les provinces de l'Amérique britannique du Nord et, plus tard, le Dominion du Canada faisaient frapper leur monnaie à la Monnaie royale de Londres ou à The Mint, Birmingham, Ltd. Au début, les opérations de la Monnaie royale du Canada se limitaient à la production de pièces d'or, d'argent et de bronze pour la circulation domestique, de souverains britanniques et de petites pièces frappées à forfait pour Terre-Neuve et la Jamaïque. Avant 1914 de petites quantités de matières d'or étaient affinées, mais durant la première guerre mondiale la Monnaie vint à l'aide du gouvernement britannique en établissant une raffinerie où près de vingt millions d'onces d'or sud-africain furent traitées pour le compte de la Banque d'Angleterre; le grand développement ultérieur de l'industrie minière de l'or au Canada a fait de l'affinage de l'or l'une des principales activités de la Monnaie. La plus grande partie de l'or fin sorti de l'or vierge expédié par les mines est livrée au ministère des Finances (depuis le 11 mars 1935, la Banque du Canada agit comme agent du gouvernement) sous forme de barres d'environ 400 onces fines chacune; le reste est vendu sous forme commode aux manufacturiers. L'argent fin extrait de l'or vierge, s'il n'est pas requis pour le monnayage, est vendu à New-York ou livré aux entreprises manufacturières locales.

Un exposé de l'organisation et des méthodes d'opération de la Monnaie royale canadienne est donné aux pp. 912-916 de l'Annuaire de 1940.

4.—Rentrées annuelles de matières d'or à la Monnaie royale canadienne, sorties de matières d'or et monnaie frappée, 1937-1946

NOTA.—Sous une forme un peu différente, les chiffres de 1901-1916 paraissent aux pp. 883-884 de l'*Annuaire* de 1927-1928 et ceux de 1917-1925, à la p. 928 de l'*Annuaire* de 1936. Les chiffres de 1926-1936, comparables aux chiffres donnés ci-dessous, paraissent à la p. 989 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Or reçu	Sorties de matières d'or	Monnaie d'argent frappée	Monnaie de nickel frappée	Monnaie d'acier frappée	Monnaie de 'tombac' frappée	Monnaie de bronze frappée
	onces fines	onces fines	\$	£	\$	\$	\$
1937.....	3,933,453	3,937,911	1,322,200	251,100	-	-	106,400
1938.....	4,398,258	4,308,067	1,376,000	153,500	-	-	134,300
1939.....	4,869,239	4,834,214	2,794,032	321,000	-	-	214,600
1940.....	4,990,847	5,026,793	4,845,000	660,500	-	-	322,900
1941.....	5,092,609	5,134,348	3,534,000	454,000	-	-	575,300
1942.....	4,611,982	4,611,892	3,764,000	361,576	-	169,424	783,500
1943.....	3,616,959	3,645,740	7,044,000	néant	-	1,238,000	881,300
1944.....	2,862,048	2,829,755	4,006,000	"	571,000	400	454,600
1945.....	2,503,416	2,409,163	3,416,300	"	950,300	néant	748,500
1946.....	2,652,245	2,665,964	1,701,000	291,500	-	"	528,500

Sous-section 2.—Circulation des billets canadiens

Billets du Dominion.—Les billets du Dominion ont été créés en 1868 et la législation par laquelle l'émission s'est accrue avec l'agrandissement du pays est donnée à la p. 968 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Un résumé des principaux traits de l'émission précédente de billets du Dominion paraît à la p. 916 de l'édition de 1940.

Billets de la Banque du Canada.—La Banque du Canada, au début de ses opérations, a pris à son compte les billets du Dominion en cours. Ceux-ci ont été remplacés dans la circulation publique et partiellement remplacés dans les réserves en espèces par ses propres billets ayant cours légal, dont les coupures étaient de \$1, \$2, \$5, \$10, \$20, \$50, \$100 et \$1,000. Les dépôts des banques à charte à la Banque du Canada ont parachevé le remplacement des billets du Dominion comme réserves en espèces.

La loi des banques de 1934 a exigé des banques à charte qu'elles réduisissent l'émission de leurs propres billets graduellement pendant les dix années suivantes jusqu'à un montant n'excédant pas 25 p.100 de leur capital versé au 11 mars 1935. Les billets de la Banque du Canada remplacent ainsi les billets des banques à charte, à mesure que l'émission de ces dernières est réduite.

Il y a peu de changement dans les coupures au-dessous de \$5. Il y a eu augmentation considérable dans les coupures de \$5 à \$1,000, où les billets de la Banque du Canada ont partiellement remplacé les billets des banques à charte et ceux du Dominion. D'autre part, les billets spéciaux du Dominion en coupures de \$1,000 à \$50,000, qui ont servi presque exclusivement aux transactions interbancaires ou aux réserves des banques, ne sont plus en usage.

5.—Coupures des billets du Dominion ou de la Banque du Canada en circulation, 1926, 1929 et 1943-1946

NOTE.—Moyennes annuelles des chiffres de la fin du mois. Les totaux en cours ne sont pas toujours les multiples des dénominations des billets à cause des ajustements qui sont faits d'après les échelles établies lorsque les billets mutilés sont apportés pour être détruits.

Coupures	1926	1929	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Provinciaux.....	27,624	27,621	27,574	27,573	27,574	27,574
Fractionnaires...	1,330,663	1,380,710	1,094,531	1,093,666	1,093,051	1,092,522
\$1.....	17,732,100	20,032,308	37,143,691	38,740,526	40,577,111	41,241,696
\$2.....	12,925,212	14,609,088	28,067,218	29,159,772	31,024,976	31,889,923
\$4.....	33,387	32,138	28,873	28,842	28,838	28,831
Totaux.....	32,048,996	36,081,865	66,361,797	69,050,379	72,751,550	74,280,546
\$5.....	626,179	730,101	93,116,558	98,942,174	102,603,827	102,390,902
\$10.....	néant	néant	333,974,587	381,050,750	403,777,675	391,899,105
\$20.....	"	"	183,509,117	222,345,129	256,684,012	280,872,417
\$25.....	"	"	43,892	47,215	43,977	47,073
\$50.....	650	650	37,087,287	54,382,062	75,590,344	89,303,404
\$100.....	néant	néant	62,557,508	99,845,808	137,953,983	168,910,387
\$500.....	1,875,917	1,811,875	538,750	489,792	457,917	402,875
\$1,000.....	3,799,250	4,168,917	16,231,250	17,393,500	19,024,083	17,779,166
Totaux.....	6,301,996	6,711,543	707,053,919	874,492,430	1,006,135,818	1,051,605,329
Spéciaux—						
\$1,000.....	671,333	407,667	1,000	1,000	1,000	1,000
\$5,000.....	16,307,500	7,209,583	10,000	10,000	10,000	10,000
\$50,000.....	134,675,000	153,970,834	néant	néant	néant	néant
Totaux, spéciaux	151,653,833	161,588,084	11,000	11,000	11,000	11,000
Billets abolis...	-	-	-	89,695 ¹	89,860	89,406
Grands totaux.	199,804,825	204,381,492	773,426,716	943,576,233¹	1,078,968,828	1,125,986,281

¹ Moyenne trimestrielle; non indiquée avant octobre 1944. Le total général représente toutefois la moyenne des douze mois.

Billets des banques à charte.—L'évolution du billet de banque à charte jusqu'à ce qu'il devienne le principal moyen d'échange au Canada, en la période qui a précédé l'établissement de la Banque du Canada, est décrite aux pp. 934-940 de l'Annuaire de 1938. Les principales phases de cette évolution qui sont devenues traits permanents du régime sont soulignées aux pp. 823-824 de l'édition de 1941.

Les dispositions relatives aux billets de banque ont été complètement changées avec l'établissement de la Banque du Canada sous l'empire de la loi des banques (c. 30) de 1944. C'est alors qu'a pris fin le pouvoir d'expansion saisonnière et additionnelle des émissions garanties par les dépôts aux réserves centrales d'or. La loi pourvoyait à la réduction graduelle des billets de banque en circulation pendant quelques années, tel qu'il est expliqué à la p. 1070. Par suite de ces changements, les données courantes sur la circulation des billets de banque ne peuvent être comparées avec celles des années antérieures. Toutefois, les statistiques de tous les billets entre les mains du public en général sont comparables. La circulation publique comprend les billets des banques à charte de même que ceux du Dominion ou de la Banque du Canada, à l'exclusion de ceux que les banques détiennent comme réserves. C'est sur cette base que s'appuient les statistiques du tableau 6.

6.—Circulation moyenne annuelle des billets entre les mains du public, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des billets en circulation entre les mains du public de 1900 à 1935 paraissent à la p. 931 de l'Annuaire de 1936. Les chiffres de 1926-1936, comparables aux chiffres donnés ci-dessous, paraissent à la p. 991 de l'Annuaire de 1946.

Année	Moyenne des chiffres de la fin du mois			Moyenne des chiffres quotidiens du total	
	Billets des banques à charte ¹	Billets du Dominion ou de la Banque du Canada ²	Total	Montant ³	Par tête ⁴
	\$	\$	\$	\$	\$
1937.....	104,211,037	94,876,384	199,087,421	200,000,000	18-11
1938.....	93,978,355	109,748,030	203,726,385	205,000,000	18-38
1939.....	88,820,636	129,261,655	218,082,291	216,000,000	19-17
1940.....	87,194,399	206,916,964	294,111,363	287,000,000	25-22
1941.....	78,761,049	320,037,329	398,798,378	386,000,000	33-54
1942.....	69,502,871	472,011,416	541,514,287	523,000,000	44-88
1943.....	49,032,172	660,998,231	710,030,403	688,000,000	53-25
1944.....	37,056,187 ⁵	821,330,660	858,386,847	835,000,000	89-73
1945.....	28,636,174 ⁵	940,911,000	969,547,174	951,000,000	78-47
1946.....	23,172,717 ⁵	981,727,494	1,004,900,211	992,000,000	80-60

¹ Circulation brute des billets des banques à charte moins les billets détenus par les autres banques à charte. ² Emission totale, moins les billets détenus par les banques à charte et les billets déposés dans les réserves centrales d'or jusqu'en mars 1935. ³ Chiffres au million près, fournis par la Banque du Canada. ⁴ D'après la population estimative indiquée à la page 107. ⁵ Circulation brute de billets seulement; billets des autres banques à charte inconnus.

Sous-section 3.—Approvisionnement d'argent

L'expansion de l'approvisionnement d'argent au Canada se continue d'année en année de 1933 à 1946, alors qu'il se chiffre par 7,210 millions de dollars, soit près de trois fois et demie autant que treize ans auparavant. Presque toute l'expansion se produit durant la guerre, de 1939 à 1945; l'approvisionnement d'argent, qui était de 2,672 millions de dollars en 1938, est de 4,538 millions ou d'environ 170 p. 100 plus considérable en 1946.

Importance relative des principaux éléments de l'approvisionnement d'argent.—Il est d'usage de considérer l'approvisionnement d'argent comme étant composé des billets et pièces de monnaie aux mains du public et de la somme des dépôts en banque qui peuvent être retirés par chèque. Le trait frappant durant la guerre est l'augmentation prédominante du pourcentage de billets de banque; ceux-ci forment 13-9 p. 100 de l'approvisionnement d'argent en 1946 contre 7-6 p. 100 en 1938. Cette expansion de l'emploi des billets indique un changement de la répartition du revenu et des méthodes commerciales.

Il est estimé que le montant de monnaie divisionnaire aux mains du public a augmenté de 114-8 p. 100 de 1938 à 1946. Comme le gain en pourcentage est moindre que celui de l'approvisionnement d'argent en général, l'importance relative est moindre en 1946 qu'en 1938, tombant de 1 1 p. 100 à 0-9 p. 100.

Le montant de billets aux mains du public est obtenu en déduisant l'encaisse des billets des différentes classes du montant total de billets de la Banque du Canada et des banques à charte déclarées en circulation. Le montant de monnaie divisionnaire est estimé en déduisant l'encaisse des banques à charte et de la Banque du Canada du montant total en circulation déclaré par la Monnaie.

La hausse des dépôts en banque qui peuvent être retirés par chèque reflète la grande expansion de l'activité économique depuis le commencement de la guerre. La somme des dépôts est presque 152 p. 100 plus forte en 1946 qu'en 1938. Malgré

cette augmentation, l'importance relative des dépôts comme élément de l'approvisionnement d'argent est moindre en 1946 qu'au commencement de la période. La position relative est 85.2 p. 100 en 1946 contre 91.3 p. 100 en 1938, baisse attribuable surtout au gain marqué des billets de banque en circulation.

7.—Approvisionnement d'argent, moyennes de fin de mois, 1919-1946

(En millions de dollars)

Année	Total des billets aux mains du public	Monnaie divisionnaire aux mains du public	Somme des dépôts ¹	Approvisionnement d'argent
1919.....	217.0	22.97	1,950.7	2,191
1920.....	214.2	24.48	2,102.9	2,342
1921.....	171.2	24.50	1,979.5	2,175
1922.....	151.7	24.39	1,806.9	1,983
1923.....	160.1	24.43	1,805.3	1,990
1924.....	179.0	24.33	1,798.1	2,001
1925.....	175.8	24.33	1,859.1	2,059
1926.....	180.2	24.24	1,946.8	2,151
1927.....	184.0	24.20	2,066.1	2,274
1928.....	189.0	25.17	2,238.1	2,452
1929.....	191.5	26.46	2,278.6	2,497
1930.....	173.0	26.55	2,126.2	2,326
1931.....	157.5	27.03	2,089.9	2,274
1932.....	149.4	27.55	1,944.3	2,121
1933.....	149.7	27.47	1,929.0	2,106
1934.....	155.7	27.90	1,952.6	2,136
1935.....	165.8	27.87	2,094.9	2,289
1936.....	179.8	28.20	2,235.2	2,433
1937.....	199.1	29.47	2,380.4	2,609
1938.....	203.7	29.33	2,438.7	2,672
1939.....	218.1	31.44	2,626.7	2,876
1940.....	294.1	35.44	2,800.0	3,130
1941.....	398.8	39.33	3,089.0	3,527
1942.....	541.5	44.40	3,400.4	3,988
1943.....	710.1	51.67	4,075.3	4,837
1944.....	858.4	56.90	4,773.4	5,689
1945.....	969.5	60.94	5,481.9	6,512
1946.....	1,004.9	63.12	6,142.0	7,210

¹ Ces chiffres ne concordent pas avec ceux du tableau 9 parce que ces derniers comprennent les dépôts du gouvernement fédéral et autres dépôts à la Banque du Canada.

Section 4.—Réserves monétaires

Sous-section 1.—Réserves de la Banque du Canada

L'Annuaire de 1936 donne, à la p. 929, la composition des réserves d'or canadiennes détenues par le gouvernement de 1905 à 1934. La Banque du Canada détient ces réserves d'or depuis mars 1935. Sous l'empire de la loi du fonds de change (c. 60, 1935), en vigueur depuis juillet 1935, elles doivent être évaluées au prix courant du marché de l'or. Les nouvelles données paraissent maintenant au poste "réserves" du côté de l'"actif", au tableau 1, p. 1066. Comme l'explique le renvoi 2 du tableau, d'après l'ordonnance sur le fonds de change du 30 avril 1940, les réserves d'or de la Banque du Canada ont été transférées à la Commission de contrôle du change étranger, et la Banque n'est temporairement plus requise de maintenir une réserve d'or égale à pas moins de 25 p. 100 de son passif global en billets et dépôts au Canada.

Sous-section 2.—Réserves monétaires des banques à charte au Canada

Avant l'établissement de la Banque du Canada.—Jusqu'en mars 1935, les réserves monétaires ayant cours légal étaient constituées en partie par les billets du Dominion et en partie par la monnaie et les matières d'or et la monnaie divisionnaire, y compris ces formes de monnaie détenues par les banques elles-mêmes et comme

dépôts dans les réserves centrales d'or. Pour autant que ces réserves étaient effectivement en or ou en billets du Dominion garantis par de l'or, elles étaient sujettes aux influences expansives ou contractives des importations ou exportations d'or monétaire provenant de la balance des paiements internationaux du Canada, tant que le Canada était monométalliste-or.

Depuis l'établissement de la Banque du Canada.—Lors de l'établissement de la Banque du Canada, les banques à charte transfèrent leurs réserves-or au Canada et leurs billets du Dominion à la nouvelle banque et reçurent en échange soit des notes de crédit de la Banque du Canada, soit ses propres billets. Il a été stipulé que dorénavant les banques à charte devaient maintenir des réserves de cette nature égales à 5 p. 100 au moins de leur passif-dépôts au Canada. Depuis ce temps, en conséquence, les réserves d'or garanties par la monnaie et le crédit des banques ont été commises à la garde de la banque centrale, sauf exception stipulée par l'ordonnance sur le fonds de change, 1940, comme il est expliqué à la sous-section 1 au sujet des réserves de la Banque du Canada.

8.—Moyennes annuelles des réserves monétaires des banques à charte, au Canada, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres, au million près, sont fournis par la Banque du Canada. Les réserves monétaires avant le 11 mars 1935 comprennent l'or et la monnaie et les billets du Dominion détenus par les banques au Canada et les dépôts dans les réserves centrales d'or non affecté; depuis cette date, elles comprennent les billets de la Banque du Canada et les dépôts qui y sont faits. Les chiffres de 1926-1936 sont donnés à la p. 992 de l'Annuaire de 1946.

Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de la fin du mois	Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de la fin du mois
	\$	\$		\$	\$
1937.....	240,000,000	240,000,000	1942.....	342,000,000	340,000,000
1938.....	254,000,000	252,000,000	1943.....	423,000,000	413,000,000
1939.....	269,000,000	268,000,000	1944.....	538,000,000	527,000,000
1940.....	289,000,000	287,000,000	1945.....	603,000,000	593,000,000
1941.....	313,000,000	308,000,000	1946.....	672,000,000	673,000,000

Section 5.—Commerce bancaire

Sous-section 1.—Historique

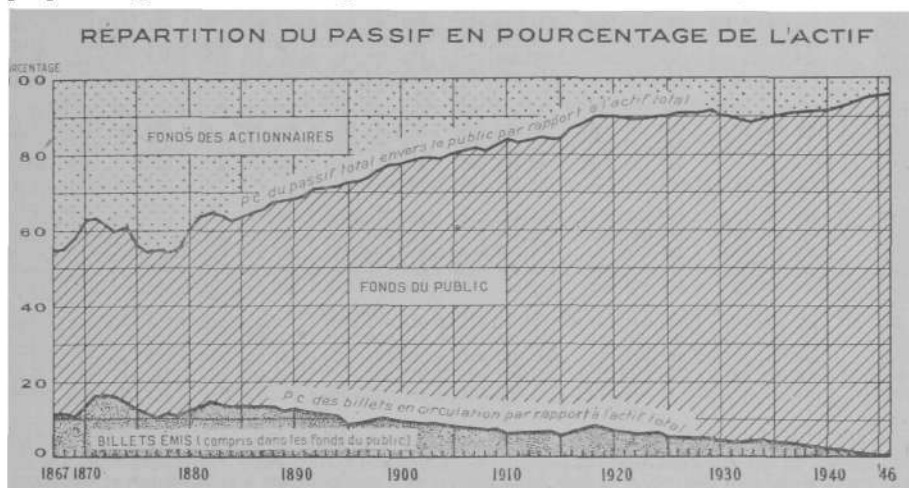
Comme l'une des principales fonctions des premières banques établies au Canada était d'émettre des billets pour fournir une monnaie ou moyen d'échange commode, il a été jugé important de traiter du régime monétaire et du régime bancaire dans un même aperçu historique, paru aux pp. 934-940 de l'Annuaire de 1938. La liste des banques au temps de la Confédération paraît à la p. 921 de l'édition de 1940 et les fusions de banques depuis 1867 sont indiquées aux pp. 826-829 de l'Annuaire de 1941. Un tableau aux pp. 928-929 de l'édition de 1937 donne les faillites depuis la Confédération; la dernière est survenue en 1923.

Un résumé des changements les plus importants déterminés par la revision de la loi des banques en 1944 est donné à la p. 993-994 de l'Annuaire de 1946.

Sous-section 2.—Statistiques réunies des banques à charte

Afin de donner une idée nette de la nature des opérations bancaires au Canada, le passif des banques est étudié au tableau 9 sous deux aspects différents: le passif envers les actionnaires et le passif envers le public, celui-ci étant ordinairement le seul considéré lorsqu'il s'agit de déterminer l'état financier d'une banque. L'actif est divisé en quatre catégories, l'actif non classifié étant ajouté au total. Le lecteur

intéressé à la pratique bancaire remarquera l'augmentation relative du capital et du fonds de réserve de même que la forte augmentation proportionnelle du passif envers le public par rapport au passif total et le pourcentage graduellement croissant du passif envers le public par rapport à l'actif total. Le graphique ci-dessous donne la répartition de l'actif total; il est très intéressant à ce point de vue. La proportion déclinante des billets en circulation par rapport au passif total envers le public est une autre caractéristique de l'évolution bancaire de ces derniers temps. Le portefeuille des titres fédéraux, provinciaux et municipaux, n'avait relativement que peu d'importance avant la guerre de 1914-1918.



9.—Progrès des banques à charte au Canada, 1927-1946

NOTA.—Ces statistiques sont des moyennes annuelles calculées d'après les douze rapports mensuels, chaque année. Les chiffres des années 1867 à 1880 se trouvent aux pages 954-955 de l'Annuaire de 1938; ceux des années 1881 à 1915, aux pp. 829-830 de l'Annuaire de 1941; et ceux des années 1916 à 1926, aux pp. 995-996 de l'édition de 1946.

Année	PASSIF						
	Envers les actionnaires		Envers le public				
	Capital	Fonds de réserve	Billets en circulation	Dépôts payables à demande au Canada	Dépôts payables sur avis préalable	Total des dépôts ¹	Total du passif envers le public ²
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1927...	121,666,774	130,320,897	172,100,763	596,069,007	1,399,062,201	2,415,132,260	2,758,324,713
1928...	122,839,879	134,087,485	176,716,979	677,467,295	1,496,608,451	2,610,594,865	3,044,742,165
1929...	137,269,085	150,636,682	178,291,030	696,387,381	1,479,870,058	2,696,747,857	3,215,503,098
1930...	144,560,874	160,639,246	169,341,085	622,895,347	1,427,569,716	2,516,611,587	2,909,530,263
1931...	144,674,853	162,075,000	141,969,350	578,604,394	1,437,976,832	2,422,834,828	2,741,554,219
1932...	144,500,000	162,000,000	132,165,942	486,270,764	1,376,325,128	2,256,639,530	2,546,149,789
1933...	144,500,000	157,250,000	130,362,488	488,527,864	1,378,497,944	2,236,841,539	2,517,934,260
1934...	144,916,667	132,604,166	135,537,793	513,973,506	1,372,817,869	2,274,607,936	2,548,720,434
1935...	45,500,000	132,750,000	125,644,102	568,615,373	1,445,281,247	2,426,760,923	2,667,950,352
1936...	145,500,000	133,000,000	119,507,306	618,340,561	1,518,216,945	2,614,895,597	2,855,622,232
1937...	145,500,000	133,750,000	110,259,134	691,319,545	1,573,654,555	2,775,530,413	3,025,721,653
1938...	145,500,000	133,750,000	99,870,493	690,485,877	1,630,481,857	2,823,686,934	3,056,684,905
1939...	145,500,000	133,750,000	94,064,907	741,733,241	1,699,224,304	3,060,859,111	3,298,351,099
1940...	145,500,000	133,750,000	91,134,378	875,059,476	1,646,891,010	3,179,523,062	3,411,104,825
1941...	145,500,000	133,916,667	81,620,753	1,088,198,370	1,616,129,007	3,464,781,844	3,711,870,680
1942...	145,500,000	135,083,333	71,743,242	1,341,499,012	1,644,842,331	3,834,335,141	4,102,355,598
1943...	145,500,000	136,750,000	50,230,204	1,619,407,736	1,864,177,700	4,592,336,705	4,849,222,532
1944...	145,500,000	136,750,000	37,056,187	1,863,793,981	2,272,573,361	5,422,302,978	5,689,443,095
1945...	145,500,000	136,750,000	28,636,174	1,986,075,142	2,750,358,254	6,159,997,976	6,438,617,676
1946...	145,500,000	144,666,667	23,172,717	2,155,312,749	3,327,057,442	6,771,555,153	7,123,979,417

Renvois à la fin du tableau, p. 1076.

9.—Progrès des banques à charte au Canada, 1927-1946—fin

Année	ACTIF						Rapport du passif envers le public à l'actif
	Numéraire et billets du Dominion et de la Banque du Canada	Valeurs des gouvernements fédéral et provinciaux	Valeurs municipales canadiennes; titres et valeurs étrangers	Total des valeurs	Total des prêts	Total de l'actif ²	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1927	252,188,447 ⁴	324,580,796	133,314,843	520,971,402	1,839,905,275	3,029,680,616	91.04
1928	264,804,251 ⁴	333,837,004	124,995,823	522,628,208	2,072,403,628	3,323,163,195	91.62
1929	261,625,173 ⁴	341,744,572	104,309,024	499,015,138	2,279,247,504	3,528,468,027	91.13
1930	232,016,616 ⁴	316,196,343	101,585,131	471,637,542	2,064,597,746	3,237,073,853	89.88
1931	207,983,857 ⁴	454,386,965	154,829,056	674,357,232	1,764,088,477	3,066,018,472	89.42
1932	206,925,103 ⁴	489,709,241	150,891,590	695,758,801	1,582,667,313	2,869,429,779	88.73
1933	209,550,285 ⁴	626,881,709	163,834,318	841,151,958	1,409,067,110	2,831,393,641	88.93
1934	214,419,280 ⁴	683,498,403	139,850,099	868,728,958	1,373,688,071	2,837,919,961	89.81
1935	227,692,952 ⁴	800,942,292	137,764,626	1,044,351,635	1,276,430,825	2,956,577,704	90.24
1936	240,596,447 ⁴	1,074,795,141	161,879,725	1,330,808,991	1,140,557,000	3,144,506,755	90.81
1937	249,372,724 ⁴	1,118,893,938	181,972,016	1,426,371,394	1,200,574,223	3,317,087,132	91.22
1938	262,354,597 ⁴	1,143,040,485	170,487,703	1,439,666,822	1,200,692,605	3,348,708,590	91.28
1939	279,161,539 ⁴	1,234,066,994	179,924,335	1,540,330,246	1,243,616,409	3,591,564,586	91.84
1940	296,877,855 ⁴	1,311,641,053	157,361,535	1,579,467,048	1,324,021,841	3,707,316,459	92.01
1941	318,039,223 ⁴	1,483,299,697	149,467,128	1,726,543,416	1,408,181,296	4,008,381,256	92.60
1942	349,729,409 ⁴	1,806,891,877	182,052,417	2,073,471,530	1,370,418,799	4,399,820,746	93.24
1943	422,561,348 ⁴	2,404,756,734	232,405,156	2,715,939,940	1,334,080,022	5,148,458,722	94.19
1944	538,206,187 ⁴	2,991,047,882	283,417,399	3,353,259,736	1,343,933,364	5,990,410,857	94.98
1945	604,842,928 ⁴	3,438,830,751	313,061,291	3,857,534,890	1,505,039,333	6,743,217,134	95.48
1946	686,368,427 ⁴	3,734,872,237	381,996,554	4,287,002,710	1,642,519,066	7,429,608,029	95.89

¹ Comprend les dépôts des gouvernements fédéral et provinciaux et aussi les dépôts à l'étranger.
² Comprend les autres passifs envers le public. ³ Comprend autres actifs. ⁴ Comprend les dépôts aux réserves centrales d'or. ⁵ Billets de la Banque du Canada, dépôts à cette banque et numéraire.
⁶ Moyenne de dix mois.

10.—Actif des banques à charte, 1942-1946

NOTA.—Les chiffres représentent les moyennes établies chaque année d'après les rapports mensuels.

Nomenclature	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Réserves en espèces contre dépôts canadiens (d'après le tableau 8)	340,243,150	412,834,602	526,874,824	592,867,223	672,762,767
Monnaie divisionnaire	6,723,999	6,991,299	8,694,595	9,348,542	10,817,528
Billets d'autres banques canadiennes	162,871,487	180,114,743	222,305,178 ¹	232,805,515 ¹	251,558,442 ¹
Chèques d'autres banques					
Dépôts aux autres banques canadiennes	3,117,674	2,503,852	2,534,265	2,616,417	2,542,969
Or et monnaie à l'étranger	2,762,260	2,735,447	2,636,768	2,632,114	2,788,109
Devises étrangères	39,579,069	66,976,350	106,180,869	96,418,427	94,545,941
Dépôts aux banques du Royaume-Uni	44,458,867	55,990,635	42,353,724	41,065,991	28,497,537
Dépôts aux banques étrangères	139,991,802	156,911,232	181,249,668	192,180,650	175,873,662
Valeurs—					
Valeurs des gouvernements fédéral et provinciaux	1,806,891,877	2,404,756,734	2,991,047,582	3,438,830,751	3,734,872,237
Autres valeurs publiques canadiennes et étrangères	182,052,417	232,405,156	283,417,399	313,061,291	381,996,554
Autres obligations et titres	84,527,236	76,778,050	78,794,755	105,642,848	170,133,919
Prêts au jour le jour et à courte échéance—					
Au Canada	28,693,801	34,697,949	62,428,611	129,871,551	131,944,870
Ailleurs	55,508,955	80,868,655	99,745,985	106,483,349	87,186,136

¹ Non classés séparément depuis août 1944.

10.—Actif des banques à charte, 1942-1946—fin

Nomenclature	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Prêts courants—					
Canada—					
Prêts aux gouvernements provinciaux.....	8,061,358	5,505,875	6,223,023	11,987,899	15,607,071
Prêts aux cités, villes, municipalités et districts scolaires.....	72,102,455	55,862,298	37,409,437	22,536,443	28,580,333
Autres prêts courants et comptes.....	1,074,703,498	1,052,702,964	1,022,117,870	1,100,493,367	1,223,437,931
Ailleurs qu'au Canada.....	127,224,222	101,667,089	114,202,426	130,510,874	154,811,967
Prêts non courants.....	4,124,510	2,775,292	1,811,012	1,155,850	950,358
Autres valeurs actives—					
Immeubles, autres que les édifices des banques.....	6,001,679	5,113,871	3,667,696	2,106,279	1,604,785
Hypothèques sur immeubles vendus par les banques....	3,399,524	3,124,855	2,453,173	2,146,201	1,672,166
Edifices des banques.....	69,126,479	66,705,291	63,907,545	62,792,527	64,533,559
Caisse de rachat de circulation bancaire.....	4,266,658	3,696,690	2,776,557	2,030,754	1,532,267
Passif des déposants couvert par lettres de crédit en contre-partie.....	118,064,200	113,289,929	113,887,283	125,296,636	175,810,337
Toutes autres valeurs actives....	13,083,198	13,301,932	13,690,642	16,340,435	15,546,184
Totaux, actif.....	4,399,829,746	5,148,458,722	5,399,410,867	6,743,217,134	7,429,668,029

11.—Passif des banques à charte, 1942-1946

Nota.—Les chiffres représentent des moyennes établies chaque année d'après les rapports mensuels.

Nomenclature	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
PASSIF ENVERS LE PUBLIC					
Billets en circulation.....	71,743,242	50,230,204	37,056,187	28,636,174	23,172,717
Passif des dépôts—					
Dépôts des gouvernements—					
Fédéral.....	267,172,846	425,628,704	464,521,970	541,976,377	363,047,533
Provinciaux.....	79,441,153	95,622,892	105,146,178	110,671,712	120,274,679
Dépôts du public—					
Sur demande.....	1,341,499,012	1,619,407,736	1,863,793,981	1,936,075,142	2,155,312,749
À terme.....	1,644,842,331	1,364,177,700	2,272,573,361	2,750,358,254	3,327,057,442
Autres ¹	-	-	59,495,010 ²	54,691,038	76,243,048
Étrangers.....	501,379,799	587,499,673	696,435,818	716,225,453	729,619,702
Dépôts interbancaires—					
Au Canada.....	13,003,617	13,242,169	17,700,142	17,895,061	19,338,432
Au Royaume-Uni.....	23,957,998	32,406,240	32,072,586	36,859,630	31,909,528
Autres.....	33,487,478	40,792,612	58,721,002	63,326,006	96,151,327
Totaux, passif des dépôts³.....	3,904,784,234	4,678,776,726	5,530,796,708	6,278,078,073	6,918,354,440

Renvois à la fin du tableau, p. 1078.

11.—Passif des banques à charte, 1942-1946—fin

Nomenclature	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Devises canadiennes (estimation).....	5,319,000,000	5,962,000,000	4,636,000,000	5,378,000,000	5,993,000,000
Devises étrangères (estimation).....	585,000,600	716,000,000	844,000,000	800,000,000	925,000,000
Totaux, passif des billets et des dépôts.....	3,976,527,476	4,729,006,930	5,567,852,895	6,306,714,847	6,942,027,157
Autres valeurs passives envers le public—					
Effets à payer.....	12,309	néant	néant	néant	néant
Lettres de crédit en cours.....	118,064,200	113,289,929	113,887,293	125,296,836	175,810,337
Passif non compris sous les rubriques précédentes.....	7,751,613	6,925,673	7,702,917	6,605,993	6,141,923
TOTAUX, PASSIF ENVERS LE PUBLIC.....	4,102,355,593	4,849,222,532	5,689,443,095	6,438,617,676	7,123,979,417
PASSIF ENVERS LES ACTIONNAIRES					
Capital.....	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000
Reliquat ou fonds de réserve.....	135,083,333	136,750,000	136,750,000	136,750,000	144,666,667
Grands totaux, passif.....	4,382,938,931	5,131,472,532	5,371,693,095	6,720,867,676	7,414,146,084

¹ Dépôts autres que devises canadiennes, exprimés en dollars canadiens, au cours du change. ² Moyenne de quatre mois: non indiquée avant septembre 1944. Le total général représente toutefois la moyenne des douze mois. ³ Les totaux ne correspondent pas à ceux du tableau 9 à cause de l'inclusion dans ceux-ci des dépôts interbancaires.

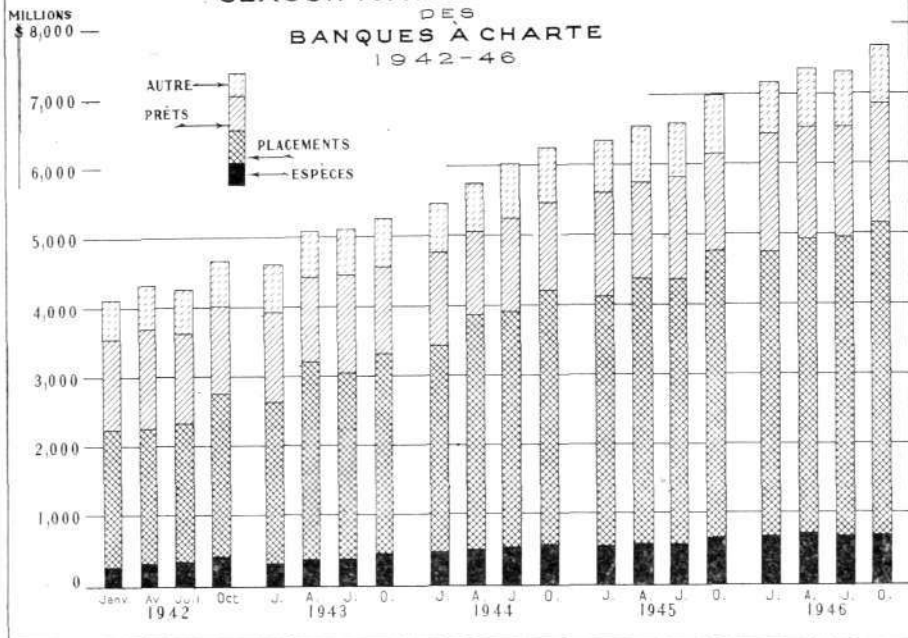
12.—Comparaisons proportionnelles entre certains actifs et certains passifs des banques à charte, 1937-1946

NOTA.—Moyennes annuelles des chiffres de la fin du mois, sauf indication contraire. Les chiffres de 1926-1936 sont à la p. 998 de l'Annuaire de 1946.

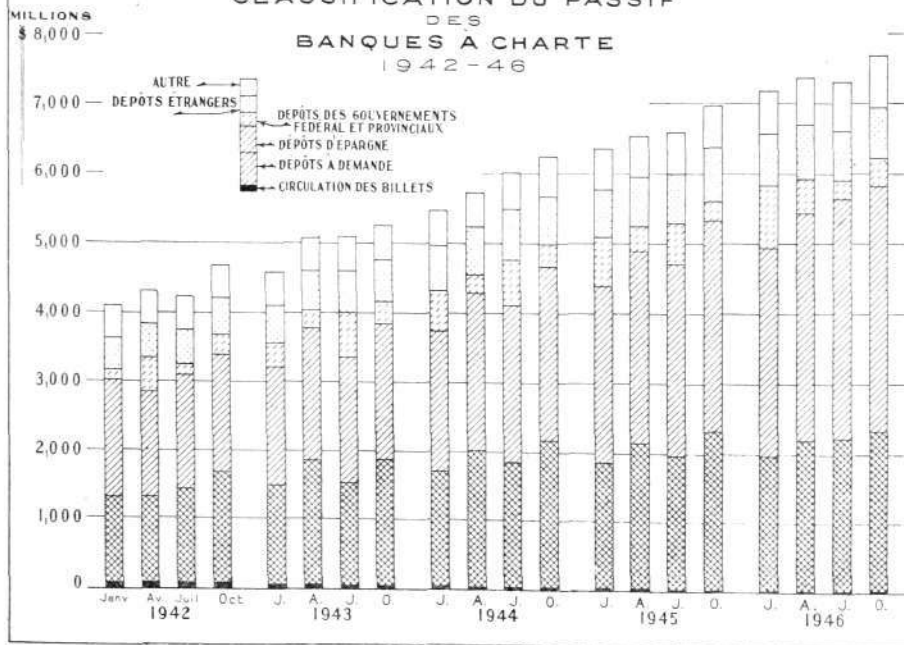
Année	Espèces canadiennes par rapport aux dépôts canadiens		Valeurs par rapport au passif des billets et des dépôts	Prêts par rapport au passif des billets et des dépôts
	Quotidienne ¹	A la fin du mois		
	%	%	%	%
1937.....	10.2	10.1	48.4	40.7
1938.....	10.5	10.3	48.1	40.1
1939.....	10.4	10.2	47.5	38.4
1940.....	10.6	10.4	47.3	39.6
1941.....	10.5	10.2	47.8	38.9
1942.....	10.5	10.2	52.1	34.5
1943.....	10.9	10.4	57.4	28.2
1944.....	11.8	11.2	60.2	24.1
1945.....	11.4	11.0	61.2	23.9
1946.....	11.4	11.2	61.8	23.7

¹ Chiffres fournis par la Banque du Canada.

CLASSIFICATION DE L'ACTIF DES BANQUES À CHARTRE 1942-46



CLASSIFICATION DU PASSIF DES BANQUES À CHARTRE 1942-46

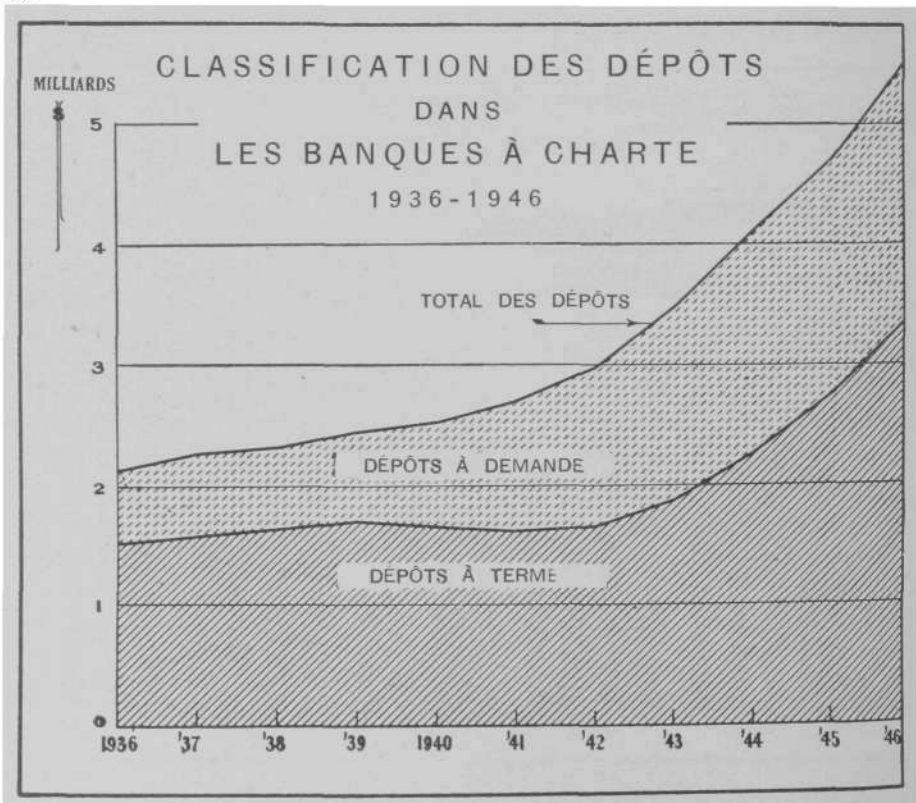


13.—Dépôts, selon l'importance et la devise, aux banques à charte du Canada le 31 octobre 1946

NOTA.—Les dépôts des années précédentes, en devises canadiennes seulement, sont donnés au tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire.

Nomenclature	Devise canadienne		Nomenclature	Devise étrangère	
	nombre	\$		nombre	\$
Dépôts remboursables à demande—			Dépôts remboursables à demande—		
\$ 1,000 ou moins	649,167	165,646,398	\$ 1,000 ou moins	1,242	512,724
\$ 1,000 à \$ 5,000	142,327	307,191,262	\$ 1,000 à \$ 5,000	479	1,185,115
\$ 5,000 à \$ 25,000	37,096	372,287,072	\$ 5,000 à \$ 25,000	316	3,511,060
\$25,000 à \$100,000	7,453	350,889,582	\$25,000 à \$100,000	168	8,359,921
Plus de \$100,000	2,416	1,097,651,517	Plus de \$100,000	96	61,267,370
Item d'ajustement ¹	—	22,004,496	Item d'ajustement ¹	—	12,463,543
Totaux	838,459	2,315,670,327	Totaux	2,301	87,299,733
Dépôts remboursables après avis—			Dépôts remboursables après avis—		
\$ 1,000 ou moins	5,290,728	900,980,404	\$ 1,000 ou moins	147	17,408
\$ 1,000 à \$ 5,000	690,155	1,373,253,978	\$ 1,000 à \$ 5,000	14	24,005
\$ 5,000 à \$ 25,000	77,492	645,338,222	\$ 5,000 à \$ 25,000	5	43,207
\$25,000 à \$100,000	4,111	180,501,393	\$25,000 à \$100,000	2	107,537
Plus de \$100,000	971	365,711,216	Plus de \$100,000	—	néant
Item d'ajustement ¹	—	10,946,020	Item d'ajustement ¹	—	néant
Totaux	6,063,457	3,476,731,233	Totaux	168	192,157

¹ Représente les chèques visés, les intérêts courus sur les comptes portant intérêt, les détails en transit, etc.



14.—Prêts, selon la catégorie, faits par les banques à charte canadiennes et en cours, 31 octobre 1944-1946

NOTE.—Les chiffres des années précédentes paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire.

Nomenclature	1944	1945	1946
	\$	\$	\$
Gouvernements provinciaux.....	5,358,057	11,484,285	12,116,968
Municipalités et districts scolaires.....	33,236,575	20,219,900	26,544,759
Agriculture—			
Prêts aux cultivateurs, aux éleveurs de bétail et aux fructificateurs.....	57,685,220	71,277,960	109,773,783
Prêts aux marchands de grains, aux exportateurs de grains et aux marchands de graines.....	209,280,135	109,526,961	67,720,952
Totaux, agriculture.....	266,965,355	180,804,921	177,494,735
Finances—			
Prêts à vue et autres avances aux courtiers et aux vendeurs d'obligations.....	56,813,397	130,617,338	97,788,415
Prêts aux compagnies de fiduciaire, de prêt, de crédit foncier, de placements et d'assurances et à d'autres institutions financières.....	27,615,373	34,182,234	63,742,856
Prêts à des particuliers sur obligations et titres non autrement classés.....	125,033,226	172,542,182	220,826,908
Totaux, finances.....	209,461,996	337,341,754	382,358,179
Commerce de gros et de détail.....	122,199,056	153,883,437	240,059,325
Manufacturiers et marchands de bois-d'œuvre, de bois à pulpe et d'articles en bois.....	52,839,841	61,445,295	79,420,060
Tous autres manufacturiers.....	201,576,162	189,210,529	238,838,107
Exploitation minière.....	12,731,923	11,472,086	13,702,190
Pêcheries, y compris prêts aux exploitants de conserveries et de saurisseries.....	11,558,311	11,445,196	16,437,941
Services publics, y compris les compagnies de transport.....	6,317,757	7,823,631	15,878,106
Prêts aux entrepreneurs en bâtiment et autres, pour des fins de bâtiment.....	39,047,702	47,578,121	71,766,822
Prêts aux institutions de charité, religieuses et éducationnelles —églises, paroisses, hôpitaux, etc.....	6,243,253	6,388,526	7,784,535
Autres.....	82,032,417	100,369,928	156,476,195
Grands totaux.....	1,049,568,435	1,139,467,559	1,438,877,922

Paiements par chèques.—La grande partie des transferts monétaires au Canada se fait par l'intermédiaire des banques, les paiements en billets et en espèces étant relativement peu importants. Il est estimé qu'environ 80 p. 100 de toutes les transactions commerciales sont financées par chèques. Il s'ensuit que la somme des chèques payés par l'intermédiaire des banques et portés aux comptes de dépôts représente une mesure assez exacte du volume des transactions financières d'une période donnée.

La somme mensuelle des chèques portés aux dépôts de tous les bureaux bancaires des centres de compensation du Canada est connue depuis janvier 1924.

Le montant des chèques payés par les banques atteint un sommet en 1946 et indique les conditions d'activité économique des années de guerre. Une avance constante est observée d'année en année depuis 1938, l'augmentation de 1946 sur cette année étant de 124 p. 100. Les transactions de cette nature s'élèvent au montant de 46,670 millions de dollars en 1929, point culminant du principal cycle économique antérieur, soit environ 33 p. 100 de moins que le montant de 69,248 millions enregistré en 1946. L'avance des années de guerre est générale dans les cinq régions économiques. Le gain est surtout prononcé en Colombie-Britannique, où la valeur des chèques encaissés révèle une avance de 177 p. 100 de 1938 à 1946.

15.—Chèques encaissés dans les centres de compensation au Canada, 1942-1946

NOTA.—Les chiffres des années précédentes paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire.

Centre de compensation	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Provinces maritimes—					
Halifax.....	601,963,388	672,762,400	707,345,558	850,893,003	870,735,782
Moncton.....	184,165,605	207,076,041	231,547,502	257,723,155	276,711,273
Saint-John.....	289,607,897	363,924,420	388,767,904	445,474,600	456,571,211
Totaux, Provinces maritimes..	1,075,736,890	1,243,762,861	1,327,660,964	1,553,590,758	1,604,018,266
Québec—					
Montréal.....	11,392,049,905	13,761,657,086	15,441,044,068	17,486,992,168	18,928,185,425
Québec.....	1,231,242,129	1,476,503,724	1,933,078,085	1,648,626,349	1,722,532,681
Sherbrooke.....	127,801,593	135,720,215	148,165,207	173,714,466	198,641,707
Totaux, Québec.....	12,751,093,627	15,373,881,025	17,222,287,360	19,309,332,983	20,749,359,813
Ontario—					
Brantford.....	208,615,177	232,033,285	239,304,256	253,506,245	269,742,168
Chatham.....	119,967,266	132,107,887	144,553,172	171,783,508	185,640,451
Fort-William.....	122,471,043	131,640,784	168,928,365	171,655,637	185,151,378
Hamilton.....	1,311,159,162	1,331,492,619	1,375,804,380	1,360,759,670	1,460,388,257
Kingston.....	136,325,283	155,048,257	166,553,903	179,185,124	205,647,350
Kitchener.....	261,214,588	277,983,952	288,161,663	324,490,838	363,577,527
London.....	543,181,606	594,605,226	667,833,039	819,218,952	871,610,947
Ottawa.....	6,306,952,438	7,041,856,827	7,702,608,563	7,810,891,068	5,170,462,037
Peterborough.....	141,611,607	148,557,997	149,188,780	166,315,914	197,282,253
St. Catharines.....	243,221,277	263,819,718	246,493,553	241,951,191	253,814,244
Sarnia.....	132,311,935	164,342,335	185,769,583	231,195,323	244,695,664
Sudbury.....	104,074,081	103,585,400	112,651,722	127,466,405	153,372,708
Toronto.....	11,540,621,984	13,091,307,830	14,445,952,616	18,780,599,503	19,907,026,302
Windsor.....	964,436,773	1,013,360,025	1,009,140,966	924,342,237	933,544,600
Totaux, Ontario.....	22,136,164,250	24,681,702,142	26,902,944,561	31,543,361,615	30,401,955,884
Provinces des Prairies—					
Brandon.....	68,833,401	78,328,898	90,136,926	90,943,819	104,139,525
Calgary.....	948,012,956	1,201,421,721	1,498,387,721	1,523,535,631	1,602,017,603
Edmonton.....	725,037,893	988,229,423	1,060,248,757	1,165,857,185	1,213,183,915
Lethbridge.....	79,005,926	95,167,394	116,810,111	118,733,308	146,971,392
Medicine-Hat.....	47,557,340	59,430,281	66,030,272	65,280,363	74,791,412
Moose-Jaw.....	110,843,446	140,275,534	169,470,394	173,806,127	185,849,046
Prince-Albert.....	54,803,986	59,218,070	81,775,325	84,699,632	104,869,722
Regina.....	635,557,561	778,839,850	1,155,130,243	1,111,542,712	977,251,230
Saskatoon.....	179,836,046	208,744,991	264,083,618	291,705,073	349,200,751
Winnipeg.....	3,872,988,067	5,592,307,440	6,986,366,445	6,936,060,331	6,366,406,086
Totaux, provinces des Prairies..	6,722,376,622	9,199,963,592	11,488,438,812	11,562,164,231	11,124,679,682
Colombie-Britannique—					
New-Westminster.....	138,131,499	153,522,022	175,523,212	190,961,938	226,075,669
Vancouver.....	2,222,168,311	2,636,094,977	3,059,154,952	3,615,095,540	4,354,229,708
Victoria.....	480,583,012	507,788,108	500,943,546	601,306,096	787,288,421
Totaux, Colombie-Britannique	2,840,882,813	3,297,405,107	3,735,621,710	4,416,363,574	5,367,593,788
Grands totaux.....	45,526,254,282	53,796,714,727	60,676,954,407	68,384,813,161	69,247,667,433

Sous-section 3.—Statistiques particulières des banques à charte

Actif et passif.—Les statistiques du tableau 16 sur les réserves en espèces contre les dépôts représentent, pour les années 1935 (date de l'établissement de la Banque du Canada) et 1943 à 1946, le total des billets de la Banque du Canada détenus par les banques à charte ainsi que des dépôts de celles-ci à la Banque du Canada. Pour 1929 (avant l'établissement de la Banque du Canada), ils représentent les totaux de l'or et du numéraire détenus par les banques du Canada, des billets du Dominion et cette partie des dépôts des banques aux réserves centrales d'or non nécessaire à la couverture de leurs émissions de billets.

16.—Actif principal et total de chaque banque à charte, 1929, 1935 et 1943-1946

NOTA.—Les statistiques représentent les moyennes calculées d'après les douze rapports mensuels de chaque année.

Banque	Année	Réserve	Total	Total	Total
		en espèces contre les dépôts canadiens ¹	des valeurs	des prêts	de l'actif
		\$	\$	\$	\$
Banque de Montréal.....	1929	86,400,000	130,941,236	581,302,970	913,759,043
	1935	85,400,000	349,872,401	266,878,000	766,144,449
	1943	113,365,000	749,289,581	298,613,165	1,294,063,425
	1944	152,163,000	888,358,483	286,739,608	1,463,971,405
	1945	155,694,000	1,028,777,079	320,982,087	1,647,636,170
	1946	190,383,638	1,119,635,549	347,356,037	1,796,990,122
Banque de la Nouvelle-Ecosse.....	1929	18,400,000	44,107,378	172,881,551	275,257,022
	1935	23,400,000	103,828,021	110,217,442	277,368,870
	1943	32,375,000	199,768,732	126,553,699	454,173,434
	1944	35,408,000	239,209,902	135,997,990	522,964,177
	1945	39,710,000	281,311,585	159,462,363	594,926,370
	1946	47,688,633	340,502,098	171,571,301	667,529,926
Banque de Toronto.....	1929	8,700,000	17,633,621	89,012,432	134,485,442
	1935	11,000,000	43,941,167	51,748,891	121,582,723
	1943	21,974,000	124,128,369	62,770,631	228,714,679
	1944	31,218,000	160,907,662	58,691,985	271,215,993
	1945	34,394,000	190,060,578	66,689,428	314,191,547
	1946	35,646,203	204,806,135	77,910,256	345,568,053
Banque Provinciale du Canada.....	1929	1,200,000	10,203,136	33,956,606	54,648,363
	1935	2,400,000	20,044,145	18,463,790	48,333,082
	1943	8,270,000	49,160,725	18,570,968	83,469,007
	1944	10,453,000	64,291,106	19,559,042	103,246,904
	1945	13,047,000	75,306,666	23,220,529	120,548,822
	1946	14,898,961	85,751,626	27,163,002	137,328,250
Banque Canadienne du Commerce.....	1929	40,000,000	86,446,466	498,345,544	737,542,966
	1935	46,500,000	206,399,787	253,387,099	585,971,609
	1943	78,008,000	499,481,739	279,002,887	973,848,715
	1944	99,250,000	626,705,008	275,643,982	1,125,254,616
	1945	116,870,000	725,688,510	290,946,428	1,252,362,957
	1946	130,366,047	822,897,644	294,863,669	1,377,251,874
Banque Royale du Canada.....	1929	38,300,000	136,757,074	614,062,764	949,919,252
	1935	42,000,000	192,962,019	379,979,253	750,717,195
	1943	96,764,000	708,460,233	344,694,693	1,377,885,201
	1944	118,133,000	882,252,832	359,279,825	1,634,474,340
	1945	134,605,000	993,034,484	399,083,314	1,811,296,321
	1946	146,660,814	1,104,740,478	431,800,548	1,995,398,750
Banque du Dominion.....	1929	7,700,000	20,378,753	99,205,694	150,976,550
	1935	8,300,000	36,766,116	62,975,908	126,554,150
	1943	19,592,000	106,113,235	69,530,733	222,719,891
	1944	25,076,000	136,092,959	69,123,864	258,058,907
	1945	30,014,000	160,663,455	75,842,378	296,836,249
	1946	32,736,010	176,992,982	89,038,551	332,271,132
Banque Canadienne Nationale.....	1929	4,400,000	39,444,192	90,376,497	155,406,098
	1935	8,300,000	49,179,738	54,918,167	128,034,699
	1943	19,553,000	130,560,762	50,744,909	221,646,620
	1944	24,652,000	169,260,772	54,475,871	270,164,970
	1945	32,092,000	190,298,060	69,077,946	313,284,691
	1946	34,686,416	204,576,423	89,386,811	352,811,873
Banque Impériale du Canada.....	1929	7,300,000	21,818,113	96,859,437	148,644,987
	1935	7,700,000	36,690,525	75,599,203	137,764,752
	1943	21,031,000	134,965,331	79,073,928	262,987,005
	1944	28,096,000	173,510,623	77,581,437	309,868,975
	1945	33,346,000	195,306,534	96,288,029	358,043,504
	1946	37,003,289	207,917,088	110,364,934	391,019,769
Weyburn Security Bank ²	1929	200,000	1,165,832	3,178,206	6,349,160

Renvois à la fin du tableau, p. 1804.

16.—Actif principal et total de chaque banque à charte, 1929, 1935 et 1943-1946—fin

Banque	Année	Réserve en espèces contre les dépôts canadiens ¹	Total des valeurs	Total des prêts	Total de l'actif
		\$	\$	\$	\$
Barclays Bank (Canada)	1929 ²	100,000	358,012	197,405	4,437,434
	1935	600,000	4,867,734	2,263,072	14,056,175
	1943	1,903,000	12,011,233	4,524,409	28,950,745
	1944	2,421,000	12,670,389	4,894,760	31,191,365
	1945	3,095,000	17,092,929	3,546,331	34,090,503
	1946	2,692,756	19,182,577	3,063,957	33,438,280
Totaux	1929 ³	212,000,000	490,015,138	2,279,247,504	3,528,468,027
	1935	215,600,000	1,044,351,653	1,276,430,825	2,956,577,784
	1943	412,835,000	2,713,939,940	1,334,950,022	5,148,458,723
	1944	526,875,000	3,353,259,736	1,343,938,364	5,990,410,887
	1945	592,867,000	3,857,534,890	1,505,033,333	6,745,217,134
	1946	672,762,767	4,287,002,710	1,642,519,066	7,429,608,029

¹ Moins certains petits montants d'or contenus dans ces réserves. Voir aussi le texte qui précède immédiatement le présent tableau. ² Absorbée par la Banque Impériale du Canada le 1er mai 1931.
³ Moyennes de quatre mois. La banque a commencé ses opérations en septembre 1929. Les totaux généraux pour 1929 sont toutefois les moyennes de douze mois pour toutes les banques.

17.—Passif principal et total de chaque banque à charte, 1929, 1935 et 1943-1946

NOTE.—Les statistiques représentent les moyennes calculées d'après les douze rapports mensuels de chaque année.

Banque	Année	Billets en circulation	Passif des dépôts			Passif envers les actionnaires	Total du passif
			Gouvernement	Public	Inter-bancaires		
		\$	\$	\$	\$	\$	
Banque de Montréal	1929	44,588,405	53,303,709	680,631,822	30,303,442	70,446,677	908,926,178
	1935	29,849,273	23,491,810	617,001,769	9,436,070	74,000,000	764,351,694
	1943	11,004,197	171,375,601	985,118,523	27,733,504	75,000,000	1,291,205,412
	1944	8,770,833	167,328,192	1,155,761,450	35,777,518	75,000,000	1,461,056,947
	1945	7,067,683	193,293,719	1,312,621,038	38,841,363	75,000,000	1,644,374,047
	1946	5,819,690	159,989,224	1,490,593,250	41,424,119	75,750,000	1,794,294,674
Banque de la Nouvelle-Ecosse.....	1929	15,956,549	3,061,797	202,312,043	6,968,960	30,000,000	272,704,813
	1935	10,771,142	2,957,607	215,204,121	4,105,639	36,000,000	276,534,562
	1943	4,644,090	34,613,984	344,584,464	8,270,796	36,000,000	452,379,006
	1944	3,379,190	38,327,952	405,864,414	11,155,101	36,000,000	521,267,098
	1945	2,627,777	44,765,397	470,370,278	10,334,321	36,000,000	592,507,194
	1946	2,162,317	30,626,724	550,437,110	12,574,082	36,000,000	665,988,178
Banque de Toronto	1929	8,334,322	1,058,293	100,825,532	4,301,318	14,127,164	132,731,214
	1935	5,260,483	1,914,259	94,232,139	2,500,251	15,000,000	120,647,696
	1943	1,496,350	23,813,865	180,422,732	1,758,869	18,000,000	227,692,561
	1944	1,132,064	28,402,934	218,537,714	2,329,809	18,000,000	269,995,667
	1945	931,104	33,437,709	255,562,266	2,644,253	18,000,000	312,461,945
	1946	788,718	20,790,083	296,799,564	3,804,811	18,333,333	344,000,563
Banque Provinciale du Canada.....	1929	4,464,714	425,790	42,296,216	121,181	5,500,000	54,146,698
	1935	3,602,388	245,491	38,919,770	45,940	5,000,000	48,056,045
	1943	1,450,010	4,201,268	72,329,456	36,526	5,000,000	83,120,450
	1944	977,137	5,867,539	90,631,964	41,155	5,000,000	102,674,119
	1945	664,250	7,023,998	106,912,715	72,055	5,000,000	119,828,249
	1946	493,212	4,461,904	126,364,229	89,758	5,186,667	137,051,857

17.—Passif principal et total de chaque banque à charte, 1929, 1935 et 1943-1946—fin

Banque	Année	Billets en circulation	Passif des dépôts			Passif envers les actionnaires	Total du passif
			Gouvernement	Public	Inter-bancaires		
			\$	\$	\$		
Banque Canadienne du Commerce.....	1929	33,352,567	11,530,442	529,141,722	53,207,388	55,343,749	731,593,634
	1935	25,348,088	14,619,635	466,714,142	10,233,069	50,000,000	584,120,623
	1943	10,464,306	87,080,927	780,046,163	14,949,930	50,000,000	969,553,402
	1944	7,483,844	95,035,197	925,337,039	18,866,975	50,000,000	1,120,756,466
	1945	5,951,853	108,869,350	1,037,577,161	21,031,368	50,000,000	1,247,138,372
	1946	4,865,235	83,533,919	1,176,811,329	23,828,070	52,500,000	1,375,343,222
Banque Royale du Canada.....	1929	41,105,812	23,341,461	700,120,040	33,889,308	68,142,960	944,796,101
	1935	30,894,509	14,668,783	614,911,650	10,559,813	55,000,000	748,444,778
	1943	14,039,421	113,227,578	1,139,030,717	18,701,628	55,000,000	1,374,533,288
	1944	10,252,560	130,358,216	1,369,275,745	25,292,090	55,000,000	1,630,586,822
	1945	7,742,985	147,554,397	1,525,668,270	25,446,212	55,000,000	1,808,882,175
	1946	6,154,119	103,365,942	1,709,606,112	42,960,011	58,333,334	1,990,782,062
Banque du Dominion.....	1929	7,904,871	1,890,531	107,612,958	6,009,296	15,638,582	150,041,996
	1935	6,264,324	1,343,678	97,065,461	3,234,575	14,000,000	125,952,174
	1943	2,034,641	20,655,165	175,693,225	2,897,163	14,000,000	221,739,145
	1944	1,894,166	24,601,609	207,799,067	3,554,833	14,000,000	256,941,539
	1945	1,082,521	26,596,044	239,763,242	6,339,955	14,000,000	295,590,762
	1946	851,661	20,852,310	278,694,006	6,839,378	14,500,000	331,057,224
Banque Canadienne Nationale.....	1929	11,796,049	3,117,266	115,948,289	1,079,893	12,596,742	153,806,492
	1935	6,560,373	1,653,758	104,903,295	1,051,327	12,000,000	127,372,211
	1943	2,378,425	14,209,723	188,835,737	2,891,053	12,000,000	220,820,779
	1944	1,751,239	13,186,969	233,807,035	2,775,446	12,000,000	269,063,320
	1945	1,127,306	24,563,046	270,067,618	3,453,767	12,000,000	311,954,331
	1946	863,453	15,478,088	318,262,723	3,977,782	12,333,333	362,389,538
Banque Impériale du Canada.....	1929	10,150,422	4,484,091	110,927,178	3,602,427	15,000,000	146,916,789
	1935	6,704,185	3,757,551	106,821,368	2,803,772	15,000,000	136,875,412
	1943	2,171,851	47,717,792	189,051,656	4,430,094	15,000,000	261,512,239
	1944	1,513,474	56,797,922	227,432,798	4,476,631	15,000,000	308,214,905
	1945	1,238,610	62,002,499	267,764,839	5,388,189	15,000,000	356,125,943
	1946	1,046,999	40,674,466	319,223,972	7,334,188	15,000,000	389,891,738
Weyburn Security Bank ¹	1929	511,116	138,064	4,415,648	45,729	774,560	6,258,719
Barclays Bank (Canada).....	1929 ²	108,607	néant	493,097	2,844,367	1,000,000	4,449,695
	1935	289,337	138,598	6,196,018	5,078,168	2,250,000	14,049,157
	1943	546,907	4,355,693	16,169,431	4,720,673	2,250,000	28,916,250
	1944	401,680	4,761,778	18,187,604	4,224,173	2,250,000	31,136,212
	1945	202,085	4,536,331	21,042,460	4,529,209	2,250,000	34,004,638
	1946	127,313	3,549,553	21,440,646	4,447,088	2,250,000	33,357,006
Totaux.....	1929²	178,291,630	102,352,944	2,594,395,813	140,477,064	287,995,767	3,503,408,865
	1935	125,644,162	64,791,170	2,361,969,753	49,098,624	278,350,000	2,946,300,352
	1943	59,239,284	521,251,696	4,071,865,109	86,446,821	282,250,000	5,131,472,532
	1944	37,656,187	569,666,148	4,852,634,830	108,493,730	282,250,000	5,971,693,036
	1945	28,636,174	652,648,080	5,507,349,887	118,090,697	282,250,000	6,720,867,676
	1946	23,172,717	483,323,212	6,288,232,941	147,299,287	290,166,667	7,414,146,654

¹ Absorbée par la Banque Impériale du Canada le 1er mai 1931. ² Moyennes de quatre mois. La banque a commencé ses opérations en septembre 1929. Les totaux généraux de 1929 sont cependant les moyennes de douze mois pour toutes les banques.

Profits des banques à charte.—Les banques à charte du Canada sont pour la plupart des institutions d'envergure nationale, leur activité s'étendant à toutes les parties du pays. En conséquence, leurs profits reflètent avec une exactitude considérable les fluctuations des affaires en général.

18.—Profits nets des banques à charte et taux de dividende payés, exercices terminés en 1941-1946

Banque	Profits nets		Taux de dividende		Profits nets		Taux de dividende		Profits nets		Taux de dividende	
	1941		1942		1943		1944		1945		1946	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Banque de Montréal.....	2,937,026	8	2,783,018	8-6	2,802,834	6	2,694,300	6	2,934,681	6	4,487,782	8 ²
Banque de la Nouv.-Ecosse..	1,480,602	12	1,400,262	12-10	1,252,962	10	1,045,420 ²	10	1,304,497	10	1,588,455	10-12 ⁴
Banque de Toronto.....	1,121,556	10	904,729	10	829,807	10	990,271	10	935,137	10	1,194,458	12
Banque Provinciale du Canada.....	241,434	6	231,013	6-5	210,069	5	208,542	5	239,960	5	246,284	5-6 ⁴
Banque Can. du Commerce..	2,409,168	8	2,327,348	8-6	2,044,334	8	2,046,972	6	2,195,527	6	2,851,240	6-8 ⁴
Banque Royale du Canada..	2,810,428	8	2,675,123	8-6	2,656,289	6	2,582,183	6	3,098,847	6	4,020,895	8
Banque du Dominion.....	704,322	10	665,990	10-8	659,249	6	665,974	8	653,241	8	860,768	8-10 ⁴
Banque Canadienne Nationale.....	686,351	8	651,815	8-6	601,266	6	471,027	6	478,073	6	506,590	7
Banque Impériale du Canada	722,190	10	688,149	10-8	686,934	8	695,336	8	701,445	8	717,300	10
Barclays Bank (Canada)....	1	-	1	-	1	-	1	-	1	-	1	1
Totaux, profits nets....	13,113,567	-	12,385,447	-	11,743,744	-	11,356,025	-	12,541,498	-	16,473,772	-

¹ Non déclarés. ² Comprend distribution supplémentaire de 15c. par part. ³ Dix mois seulement par suite du changement de la fin de l'année financière de la banque. ⁴ Augmentation

Succursales des banques à charte.—De 1881 à 1901, le nombre de banques à charte en activité au Canada sous l'empire de la loi des banques reste à peu près stationnaire (36 en 1881 et 1891 et 34 en 1901). Le siècle actuel, cependant, est témoin d'une ère de fusions entre les banques comme entre les industries, et le nombre de banques tombe de 25 en 1913 à 10 en 1931. L'activité bancaire est loin de souffrir de cette diminution, comme le font voir le tableau 9, qui indique le progrès des banques depuis 1927, et le tableau 19, qui compare le nombre de succursales de banques au Canada à diverses époques et révèle une augmentation de 123 en 1868 à 4,676, y compris les sous-agences, au 31 décembre 1920. Au 31 décembre 1944, le total s'établit à 3,087 (sans compter 132 succursales et 3 sous-agences en d'autres pays), réduction causée par la fermeture de certaines succursales improductives et la contraction née de la guerre. Au 31 décembre 1946, le total augmente à 3,219 (à l'exclusion de 133 succursales et de 3 sous-agences en dehors du Canada).

19.— Succursales des banques à charte au Canada, par province, le 31 décembre 1868, 1902, 1905, 1920, 1926, 1930, 1940 et 1943-1946

Province	1868	1902	1905	1920 ¹	1926 ¹	1930 ¹	1940 ¹	1943 ¹	1944 ¹	1945 ¹	1946 ¹
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du P.-Edouard	néant	9	10	41	28	28	25	23	23	23	23
Nouvelle-Ecosse	5	89	101	169	134	138	134	126	126	126	127
Nouveau-Brunswick	4	35	49	121	101	102	97	93	93	94	96
Québec	12	137	196	1,150	1,072	1,183	1,063	1,041	1,042	1,045	1,067
Ontario	100	349	549	1,586	1,326	1,409	1,208	1,092	1,091	1,098	1,117
Manitoba	néant	52	95	349	224	239	162	148	148	148	151
Saskatchewan	"	30	57	591	427	447	233	213	213	214	226
Alberta	"	30	57	424	269	304	172	163	164	168	190
Col.-Britannique	2	46	55	242	186	229	192	180	180	184	216
Yukon et Terr. du Nord-Ouest	néant	néant	3	3	3	4	5	5	7	6	6
Totaux	123	747	1,145	4,676	3,770	4,063	3,311	3,084	3,087	3,106	3,219

¹ Y compris des sous-agences qui reçoivent des dépôts pour le compte des banques.

20.— Nombre de succursales de chaque banque à charte canadienne dans chaque province et dans les autres pays au 31 décembre 1946

Nota.— Le présent tableau ne comprend pas les sous-agences, au nombre de 737 en 1946, dont 3 en dehors du Canada.

Banque	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Banque de Montréal	1	12	13	100	170	25
Banque de la Nouvelle-Ecosse	8	36	35	21	115	6
Banque de Toronto	néant	néant	néant	16	110	12
Banque Provinciale du Canada	2	"	9	108	12	néant
Banque Canadienne du Commerce	6	16	6	80	206	32
Banque Royale du Canada	5	61	21	72	193	52
Banque du Dominion	néant	néant	1	10	89	11
Banque Canadienne Nationale	"	"	néant	204	10	3
Banque Impériale du Canada	"	"	"	4	104	6
Barclays Bank (Canada)	"	"	"	1	1	néant
Totaux	22	125	85	596	1,010	142
	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.	Autres pays	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Banque de Montréal	35	44	47	1	11	459
Banque de la Nouvelle-Ecosse	19	10	14	néant	37	301
Banque de Toronto	24	11	13	1	néant	187
Banque Provinciale du Canada	néant	néant	néant	néant	"	131
Banque Canadienne du Commerce	45	40	58	3	12	484
Banque Royale du Canada	70	48	47	néant	70	639
Banque du Dominion	5	3	4	"	2	125
Banque Canadienne Nationale	1	néant	néant	"	1	219
Banque Impériale du Canada	23	21	12	1	néant	171
Barclays Bank (Canada)	néant	néant	néant	néant	"	2
Totaux	222	177	195	6	133	2,718

Le nombre de succursales des banques canadiennes établies hors du Canada a augmenté rapidement durant la guerre de 1914-1918 et immédiatement après, le total étant de 206 en 1921. Depuis lors le nombre a diminué graduellement à 131 succursales en 1945 et s'établit à 133 en 1946.

21.—Succursales en d'autres pays des banques à charte canadiennes le 31 décembre 1945 et 1946

¹ A l'exclusion de deux sous-agences.
trois sous-agences.

² A l'exclusion d'une sous-agence.

³ A l'exclusion de

Banque et pays	1945	1946	Banque et pays	1945	1946
	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.
Banque de Montréal—			Banque Royale du Canada—		
Terre-Neuve.....			Terre-Neuve.....	8	8
Angleterre.....	6 ¹	6 ¹	Angleterre.....	2	2
Etats-Unis.....	2	2	Antilles britanniques.....	11	11
Banque de la Nouvelle-Ecosse—			Etats-Unis.....	1	1
Terre-Neuve.....			Cuba.....	17	17
Angleterre.....	13	14	Porto-Rico.....	3	3
Antilles britanniques.....	1	1	Amérique centrale et du Sud.....	21	21
République Dominicaine.....	11 ²	11 ²	Haïti.....	1	1
Etats-Unis.....	1	1	République Dominicaine.....	5	5
Cuba.....	1	1	France.....	-	1
Porto-Rico.....	7	7	Banque du Dominion—		
Banque Can. du Commerce—			Angleterre.....	1	1
Terre-Neuve.....	2	2	Etats-Unis.....	1	1
Angleterre.....	2	2	Banque Canadienne Nationale—		
Antilles britanniques.....	1	1	France.....	1	1
Etats-Unis.....	4	4			
	5	5	Totaux.....	131³	133³

Section 6.—Caisses d'épargne de l'État et autres

Dans un pays relativement jeune, où le capital est plutôt rare, il est naturel que les banques qui financent les institutions commerciales absorbent en même temps le gros des épargnes populaires afin de les diriger à l'avantage du commerce du pays. Ainsi, au Canada, la forte somme des épargnes courantes de la population se trouvait autrefois dans les comptes d'épargne et dans les dépôts à préavis des banques à charte canadiennes, dont les moyennes annuelles sont données au tableau 9 du présent chapitre. La moyenne de 1946 est de \$3,327,057,442. De nos jours, le Gouvernement absorbe une proportion élevée des épargnes courantes pour financer la démobilisation et la reconstruction. De plus, une forte proportion des épargnes de la population canadienne est absorbée par l'assurance-vie, dont les primes payées au cours de la seule année 1946 s'élevaient au total de \$283,930,461. Néanmoins, les épargnes courantes indiquées par les dépôts dans les banques sont considérables; celles qui sont dans les caisses d'épargne spéciales, bien que relativement peu volumineuses, n'en sont pas moins importantes.

Il y a actuellement au Canada trois genres distincts de caisses d'épargne, outre les divisions d'épargne des banques à charte et des compagnies de prêt et de fiducie. D'abord, il y a la caisse d'épargne postale dont les dépôts sont une charge directe du gouvernement fédéral. En deuxième lieu, il y a les caisses d'épargne des gouvernements provinciaux de l'Ontario et de l'Alberta, où les déposants deviennent des créanciers directs de la province. En troisième lieu, il y a au Québec deux importantes banques d'épargne: la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal et la Banque d'Economie de Québec, établies en vertu des lois fédérales et faisant des rapports mensuels au ministère des Finances. D'autres organismes de nature à stimuler l'épargne sont les sociétés de crédit coopératif qui encouragent l'épargne régulière de montants trop faibles pour être déposés à la banque.

Caisse d'épargne postale.—La caisse d'épargne postale a été établie en vertu de la loi régissant le service postal de 1867 (Vict. 31, c. 10), "afin d'ajouter aux facilités de dépôt qui sont offertes à présent aux petites économies, et de faire servir à

ce dessein l'institution des postes, et afin d'assurer la garantie directe de la Puissance à chaque déposant pour le remboursement intégral des sommes d'argent déposées par lui, avec les intérêts" Les succursales des caisses d'épargne du gouvernement fédéral, qui relèvent du ministère des Finances, sont peu à peu fusionnées avec cette banque au cours d'une cinquantaine d'années et cette fusion est achevée en mars 1929.

22.—Opérations financières de la caisse d'épargne postale au 31 mars 1941-1946

NOTA.—Les chiffres du total des dépôts, de 1868 à 1917, paraissent aux pp. 847-848 de l'Annuaire de 1926 et ceux de 1918-1940, à la p. 1010 de l'édition de 1946.

Détail	1941	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts—						
Total.....	22,176,633	21,671,413	24,373,991	28,296,208	33,468,799	35,537,154
Dépôts durant l'année.....	3,998,091	5,050,677	8,386,979	13,844,802	18,568,005	18,886,476
Intérêt sur dépôts.....	433,901	423,762	438,910	499,570	631,472	656,456
Totaux, en caisse et intérêt..	4,431,992	5,474,439	8,825,889	14,344,372	19,149,477	19,342,932
Retraits.....	5,355,478	5,979,658	6,123,311	10,422,155	13,977,025	17,274,678

Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.—Il existe des caisses d'épargne de ce genre dans les provinces d'Ontario et d'Alberta. Quant au Manitoba, un système provincial de caisses d'épargne a fonctionné de 1924 à 1932, année où les dépôts furent transférés aux banques à charte.

Ontario.—A la session de 1921, la législature d'Ontario autorisa la création d'un système de caisses d'épargne et, en mars 1922, les premières succursales furent inaugurées. Le taux d'intérêt aux déposants de ces caisses d'épargne est de 1 et 1½ p. 100 par année, calculé tous les six mois. Tous les dépôts sont remboursables sur demande. Le 31 mars 1947, leur total était de \$62,027,000 et le nombre de déposants à cette date d'environ 100,000. La province compte vingt-deux succursales en activité.

Alberta.—Dans cette province, la Trésorerie accepte des dépôts d'épargne et fait l'émission de certificats d'épargne portant intérêt à 1½ p. 100 ainsi que des certificats aux échanges d'un, deux, trois, quatre ou cinq ans en coupures de \$25 et plus, portant intérêt à 2 p. 100 pour un ou deux ans, à 2½ p. 100 pour trois ou quatre ans et 2½ p. 100 pour cinq ans. Les émissions globales effectuées au 31 décembre 1946 se chiffrent par \$1,047,148 dont \$243,658 en certificats à demande et \$803,490 en certificats à terme.

En outre, 40 succursales de la Trésorerie provinciale, établies dans la province, acceptent des dépôts d'épargne. Le total de ces dépôts le 31 décembre 1946 s'élève à \$11,046,967, formé de \$6,931,558 portant intérêt à 1½ p. 100 et payables sur demande et de \$4,065,409 à 2 p. 100 et payables un an après le dépôt.

Caisses de petite économie.—La loi des caisses de petite économie (S.R.C., 1927, c. 13) pourvoit à l'institution de caisses destinées à encourager la petite économie chez la gent écolière, bien que les avantages offerts par ces caisses ne soient pas limités aux enfants. La seule caisse établie en vertu de cette loi est la Penny Bank d'Ontario, mais ses opérations ont été suspendues en février 1943 afin de permettre aux écoliers d'acheter plus de timbres et de certificats d'épargne de guerre. La banque est encore inactive. Voir actif et passif, au 30 juin 1942-1945, à la p. 1011 de l'Annuaire de 1946.

Autres caisses d'épargne.—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846 et exploitée maintenant en vertu d'une charte de 1871, avait, le 31 mars 1947, un capital versé et une réserve de \$5,750,000, des dépôts d'épargne au montant de \$131,779,257, et un passif global de \$138,687,872. L'actif global s'élève à \$139,245,393, dont plus de 118 millions de dollars en obligations fédérales, provinciales et municipales. La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, fondée en 1848 sous les auspices de la Société Saint-Vincent de Paul, incorporée par une loi de la Législature canadienne en 1855 et, plus tard, pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, avait le 31 mars 1947 des dépôts d'épargne de \$21,358,288, un capital versé et une réserve de 3 millions de dollars et un actif global de \$26,477,814. En vertu de la nouvelle charte du 1er septembre 1944, le nom de cette banque a été changé à celui de Banque d'Économie de Québec.

Le tableau 23 donne les dépôts d'épargne de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et de la Banque d'Économie de Québec, pour les années terminées le 31 mars 1933-1947.

23.—Dépôts à la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et à la Banque d'Économie¹ de Québec, années terminées le 31 mars 1933-1947

NOTA.—Les chiffres de 1868-1926 sont aux pp. 847-848 de l'Annuaire de 1926 et ceux de 1927-1932, à la p. 1012 de l'édition de 1946.

Année	Dépôts	Année	Dépôts	Année	Dépôts
	\$		\$		\$
1933.....	68,113,501	1938.....	77,260,433	1943.....	84,023,772
1934.....	66,673,219	1939.....	81,566,754	1944.....	103,276,757
1935.....	66,496,595	1940.....	79,338,963	1945.....	122,574,607
1936.....	69,665,415	1941.....	78,391,775	1946.....	140,584,525
1937.....	73,450,133	1942.....	74,386,412	1947.....	153,137,545

¹ Autrefois la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec.

Syndicats de crédit.*—La loi provinciale qui régit les syndicats de crédit oblige, dans chaque province, tout syndicat de crédit à faire un rapport annuel de ses opérations au gouvernement provincial. Ces rapports sont réunis et transmis à la division économique du ministère de l'Agriculture, par l'intermédiaire des divers inspecteurs provinciaux. L'analyse de ces rapports, dans leur aspect national, est encore restreinte à cause de la variété des rapports soumis par les diverses provinces.

Le nombre de syndicats de crédit au Canada, en 1945, est de 2,219 ou 8 p. 100 de plus qu'en 1944. L'affiliation augmente de 23 p. 100 et l'actif, de 58 p. 100. Les prêts aux affiliés, en 1945, sont moins considérables qu'en 1944 mais la diminution est considérée comme étant le résultat d'une méthode plus uniforme de faire rapport. Les statistiques de la province de Québec renfermaient auparavant une somme qui peut être appelée prêts de placements aux municipalités, commissions scolaires, églises, etc. Aucune autre province, dans ses statistiques, ne considère ces placements comme prêts effectifs et les chiffres du Québec sont donc réduits, pour fins de comparaison avec ceux de 1945. Il est estimé qu'environ 65 millions de dollars de l'actif total de 1945, dont 59 millions de dollars détenus par les caisses populaires du Québec, doivent être considérés comme prêts de placements.

Naturellement, il y a eu durant la guerre une certaine diminution de la demande de prêts. Les syndicats de crédit et leurs membres ont poursuivi toutefois leur

* Préparé par J. E. O'Meara, M.A., Division de l'économie, ministère de l'Agriculture, Ottawa.

programme d'épargne et les fonds de surplus ont été placés dans des obligations de la Victoire ou confiés aux syndicats de crédit centraux. Les membres ont financé leurs achats personnels d'obligations par l'intermédiaire de leur syndicat de crédit.

Le crédit coopératif dans la province de Québec revêt une forme qui diffère un peu de celle des organismes semblables des autres provinces. Il remonte à 1900 lorsque sont nées, avec l'établissement de "La Caisse Populaire" de Lévis, les caisses populaires. Les principes suivants furent adoptés: prêt d'argent seulement pour des fins approuvées à des membres soigneusement choisis dans une région limitée; responsabilité limitée; émission d'actions d'un faible montant payables par versements et retirables; et distribution de profits. Ces caisses sont établies pour la plupart dans des districts agricoles. Des prêts sont consentis pour l'achat d'instruments agricoles au comptant, pour augmenter le bétail de la ferme, pour améliorer les bâtiments agricoles, pour aider à franchir les époques de dépression, pour acquitter une dette, et pour diverses autres fins semblables. Les prêts, bien que considérés comme étant du "crédit à court terme", portent sur des périodes plus longues que d'habitude pour les transactions commerciales ordinaires parce que les travaux agricoles couvrent nécessairement des périodes plus longues que celles du commerce. Les prêts peuvent s'étendre à 12, 15 ou même 24 mois afin de donner au fermier le temps de réaliser un bénéfice sur ses produits.

Plus tard, d'autres coopératives comme la Ligue du Québec et la Fédération de Montréal ont fait affaires mais la grande majorité des prêts dans le Québec sont encore consentis par la Fédération des Caisses Populaires Desjardins.

24.—Résumé statistique des syndicats de crédit, par province, année financière 1945, et totaux de 1940-1944

NOTA.—L'année financière des syndicats de crédit des différentes provinces se termine aux dates suivantes: I.P.-E., N.-E. et N.-B., le 30 sept; Qué., Ont., Man., Sask., Alb. et C.-B., le 31 déc.

Province	Syndicats de crédit à charte	Syndicats de crédit faisant rapport	Membres	Actif total	Actions	Dépôts	Prêts consentis aux membres, dernière année financière	Prêts consentis, depuis la fondation
	nomb.	nomb.						
I.P.-E.	52	52	8,239	457,202	323,157	111,958	250,218	1,061,715
N.-E.	218	218	33,645	2,567,055	2,315,909	70,250	1,723,097	9,764,292
N.-B.	155	148	32,168	2,614,561	2,340,024	126,929	1,345,698	6,074,410
Qué. ¹								
A.	908	908	371,211	119,089,459 ²	7,367,379	107,213,042	25,000,000 ³	209,735,698 ⁴
B.	15	9	2,624	552,822	114,330	186,414	173,999	781,782
C.	9	9	11,486	5,362,558	467,324	4,648,976	1,116,797	1,116,797
Ont.	266	248	53,728	6,893,683	2,894,638	3,324,568	4,658,071	24,644,455
Man.	100	97	16,616	1,419,972	563,740	721,784	1,303,375	3,331,833
Sask.	172	172	25,563	3,715,813	2,012,441	1,303,599	2,488,964	6,060,609
Alb.	179	169	18,128	1,512,583	1,127,912	230,137	1,549,792	4,109,037
C.-B.	145	145	17,386	1,705,181	1,433,914	147,646	1,595,426	3,667,006
Totaux, 1945.	2,219	2,175	590,794	145,890,889	20,960,798	118,135,233	41,285,637⁵	270,367,634
1944.	2,051	1,995	478,611	92,574,440	13,611,376	75,694,723	55,068,826 ⁶	238,322,559
1943.	1,780	1,759	374,969	68,219,654	10,057,850	15,444,319	32,196,637	174,752,089
1942.	1,486	1,445	295,984	43,971,925	7,141,756	23,703,312	17,463,545	142,555,463
1941.	1,314	1,291	238,443	31,230,813	5,764,514	33,644,782	11,454,827	125,691,917
1940.	1,167	1,144	201,137	23,069,685	4,664,206	55,522,985	9,219,235	113,605,699

¹A—Fédération des Caisses Populaires Desjardins (voir texte ci-dessus). B—Ligue de Québec. C—Fédération de Montréal. ²L'actif, les actions et les dépôts des caisses régionales ne figurent pas ici. ³Prêts estimatifs aux membres seulement, à l'exclusion des prêts de placement. ⁴Y compris approximativement \$32,250,000 de prêts de placement depuis 1926. ⁵Non compris les prêts de placement. ⁶Y compris \$20,006,346 de prêts de placement par les Caisses Populaires en 1944.

Les activités des syndicats de crédit en matière de prêts augmentent chaque année durant la guerre. Les placements totaux (principalement dans les obligations de la Victoire) augmentent de pair avec les prêts consentis aux membres. La chose s'explique probablement par le grand nombre de syndicats de crédit au service des fermiers et des régions rurales, où le besoin de crédit pour financer les exploitations agricoles reste relativement constant comparativement à celui des citoyens et des ouvriers industriels.

Buts des prêts.—Les renseignements disponibles ne permettent pas d'analyser facilement les fins auxquelles des prêts sont consentis par les syndicats de crédit. Douze syndicats d'Alberta, cependant, ont donné des chiffres dont une analyse partielle a été faite. Les prêts consentis par ces syndicats en 1945 sont classés comme urbains ou ruraux et il ressort que \$73,274 ont été prêtés à des emprunteurs ruraux, dont 29 p. 100 ont servi à payer des terres et des bâtiments agricoles, 22 p. 100 de la machinerie agricole, 20 p. 100 du bétail et de la provende et 18 p. 100 des fournitures agricoles. La majorité (entre 37 et 38 p. 100) des prêts urbains servent à l'amélioration d'habitations et 31 p. 100 au paiement de terrains et d'édifices. Le total des prêts de tous les syndicats de crédit de la province se chiffre par \$1,549,792; la moyenne des prêts des 7,845 emprunteurs est de \$197.55.

Fédérations et services.—Presque tous les syndicats de crédit au Canada sont unis ou joints entre eux par des fédérations ou associations provinciales. Le but fondamental de ces groupements est d'effectuer des économies par l'achat coopératif de fournitures et dans bien des cas de fournir des services légaux, comptables et éducationnels. Il existe dans chaque province une société centrale de crédit qui reçoit les fonds de surplus de chaque syndicat et les met à la disposition d'autres syndicats et d'autres associations coopératives. Dans certaines provinces, ce sont les départements de prêts et de dépôts des associations provinciales qui remplissent cette fonction tandis que d'autres ont établi un syndicat de crédit spécial pour les syndicats de crédit. Dans le Québec il existe huit caisses régionales pour fournir des services régionaux aux caisses associées. Il s'est fait beaucoup de travail durant la guerre pour renforcer ces fédérations et associations, travail qui a donné lieu à de nouvelles initiatives de nature à assurer des services autres que celui de procurer aux syndicats de crédit les fournitures dont ils ont besoin. Toutes les associations provinciales, sauf la Fédération de Québec et la Fédération de Montréal, sont affiliées à la *Credit Union National Association* des États-Unis. Les syndicats de crédit ont accès, par l'entremise de cette association, à des caisses de cautionnement des fonctionnaires et trésoriers et des caisses d'assurance des prêts aux membres et des épargnes des membres. Les syndicats canadiens peuvent se prévaloir de ces services par l'intermédiaire d'un représentant à Hamilton (Ont.). Dans le Québec, les services de cautionnement et d'assurance-vol et autres sont fournis aux caisses populaires par la Société d'Assurance des Caisses Populaires.

Un autre progrès accompli a été l'organisation et l'incorporation de la *Co-operator's Fidelity and Guarantee Association* en vue de souscrire les cautionnements de probité et d'exécution fidèle pour les trésoriers des syndicats de crédit et les fonctionnaires des coopératives. L'association fait actuellement affaires dans l'Ontario.

Progrès récents.—Deux importantes organisations nouvelles intéressent les syndicats de crédit sont nées en novembre 1945: la *Canadian Credit Union Federation* à Winnipeg et la Fédération des Caisses Desjardins à Montréal.

La *Canadian Credit Union Federation* a pour but d'accomplir sur le plan national ce qu'accomplissent les fédérations et associations provinciales. Elle doit tenir les statistiques et les dossiers, s'occuper des cautionnements, agir comme agent canadien de la société mutuelle d'assurance de la CUNA (*Credit Union National Association des Etats-Unis*) et servir de centre d'échange et de coordination des programmes d'éducation et d'expansion. La fédération doit se financer en mettant à contribution les associations provinciales; elle doit aussi recevoir une aide importante de la CUNA. En mai 1946, cette fédération a été reconnue par CUNA et le Canada a été élu à un siège vice-présidentiel au sein du comité exécutif. Toutes les associations canadiennes actuellement affiliées à CUNA appartiennent dorénavant à la région vice-présidentielle canadienne au lieu de la région américaine contiguë comme auparavant. Chaque association et fédération provinciale du Canada doit maintenant avoir son représentant.

La Fédération des Caisses Desjardins de Montréal a été organisée sous le régime de l'article 49 de la loi des syndicats coopératifs de Québec. Elle comprend neuf caisses populaires de l'île de Montréal qui auparavant faisaient toutes partie de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins dont le siège est à Lévis.

Législation.—Plusieurs lois provinciales relatives aux syndicats de crédit ont été modifiées durant l'année à la lumière de leurs opérations antérieures, mais aucun changement important n'est survenu en matière de politique. Le changement législatif le plus important a été effectué au Manitoba où une nouvelle loi sur les sociétés de crédit a été sanctionnée le 13 avril 1946. Cette nouvelle loi abolit la Partie VIII de la loi des compagnies sous le régime de laquelle les syndicats de crédit étaient auparavant incorporés.

Taxation.—Suivant de près les recommandations de la commission royale MacDougall sur les coopératives, les modifications apportées à la loi fédérale de l'impôt de guerre sur le revenu en août 1946, continuent comme auparavant d'exempter de l'impôt tous les syndicats de crédit et en exemptent maintenant les fédérations de syndicats de crédit dont les membres sont des associations coopératives, des églises ou des écoles, etc. L'exemption dans tous les cas n'est consentie que si la société ou la fédération tirent leur revenu surtout des prêts consentis aux membres.

Section 7.—Change étranger

Sous-section 1.—Taux du change

Le dollar canadien, adopté comme monnaie en 1857, équivalait à 15/73 de la livre sterling, c'est-à-dire que la livre au pair valait \$4.866. Cette valeur n'a pas changé jusqu'au commencement de la guerre de 1914-1918, sauf quelques légères fluctuations entre les gold-points d'importation et d'exportation représentant le coût des expéditions et arrivages d'or. Au cours des onze années qui suivirent la Confédération, le dollar canadien faisait prime aux Etats-Unis, le dollar américain après la guerre civile n'étant pas remboursable en or, jusqu'en 1878. A partir de cette année, le dollar des deux pays avait une valeur égale au pair, et les seules fluctuations étaient celles des gold-points d'importation et d'exportation, qui n'atteignaient jamais \$2 par \$1,000.

Au début de la guerre de 1914-1918, la livre sterling et le dollar canadien furent détachés de l'étalon or et se vendirent à escompte à New-York. Toutefois, cet escompte fut "chevillé" ou maintenu à un pourcentage modéré par la vente de valeurs américaines jusque-là détenues en Grande-Bretagne, par des emprunts aux Etats-Unis, et, après l'entrée de ceux-ci en guerre, par des ententes avec le gouvernement

américain. Après la guerre, lorsque les changes furent "déchevillés", vers le mois de novembre 1920, la livre anglaise tomba jusqu'à \$3.18 et le dollar canadien jusqu'à 82 cents à New-York. L'année suivante ou deux ans après, le change revint à peu près au pair; le Royaume-Uni reprit ses paiements en or en avril 1925 et le Canada, le 1er juillet 1926. Dès lors jusqu'en 1928, les changes restèrent dans les limites des gold-points, mais en 1929, le dollar canadien se vendit à un escompte modéré à New-York. La dislocation du change persista jusqu'en 1931, sauf pendant quelques mois de la dernière moitié de 1930. Le taux du dollar ne fut cependant inférieur aux gold-points d'exportation que pendant quelques rares intervalles.

La situation d'avant-guerre du change canadien, à compter de septembre 1931, a été étudiée aux pp. 842-843 de l'*Annuaire* de 1942.

Au début de la guerre de 1939-1945, les fonds sterling et canadien, comme ceux des autres belligérants du début, se vendirent à escompte à New-York. Les taux officiels "chevillés" sont demeurés stables durant toute la guerre. Le 5 juillet 1946, le gouvernement canadien a déprécié le dollar américain par rapport au dollar canadien, ramenant ce dernier au pair avec le premier. Un ajustement correspondant a été fait pour la livre sterling, le taux ayant été établi à \$4.02 la livre.

Sous-section 2.—La Commission de contrôle du change étranger*

La réglementation de temps de guerre appliquée par la Commission de contrôle du change étranger est exposée aux pages 847-850 de l'*Annuaire* de 1941 et aux pages 843-846 de celui de 1942. En mars 1946, la commission a publié un rapport sur les principaux aspects de ses activités à compter de septembre 1939 jusqu'à la fin de 1945; un résumé de ce rapport paraît aux pages 1013-1015 de l'*Annuaire* de 1946. En avril 1947, le rapport de la commission sur ses activités en 1946 révèle que les réserves du Canada en fait d'or et de dollars américains atteignent un total de 1,245 millions de dollars à la fin de 1946, soit une baisse de 263 millions sur 1945.

Les fonctions de la commission et la balance des paiements internationaux.—Le facteur fondamental de la situation du Canada en matière de change est, naturellement, la balance des paiements internationaux. Cette question est traitée au long au chapitre du commerce extérieur, pp. 944-956. En 1946, le flux du commerce d'importation et d'exportation du Canada conserve son caractère traditionnel: grand surplus des importations des Etats-Unis et grand surplus des exportations au Royaume-Uni et à l'Europe occidentale. Le déficit du compte courant des transactions avec les Etats-Unis atteint un chiffre sans précédent de 603 millions de dollars; cependant, un montant de 237 millions de ce déficit est comblé par l'or et les dollars américains provenant de transactions avec d'autres pays. L'entrée de capitaux au Canada produit un montant additionnel de 103 millions, laissant un montant de 263 millions qu'il faut nécessairement combler à même les réserves d'or et de dollars américains.

Le surplus au compte courant du commerce du Canada avec la zone sterling en 1946 est de plus de 657 millions de dollars (sans compter l'aide mutuelle); un montant de 150 millions de ce surplus est financé par de l'or vendu par le Royaume-Uni au Canada. Le gros du solde est financé par les avances et les crédits nets du Canada au Royaume-Uni.

Les transactions avec des pays autres que les Etats-Unis et ceux de la zone sterling se traduisent par une balance favorable d'environ 400 millions de dollars. Environ 100 millions de ce montant consistent en expéditions de secours et d'aide

* Révisé par R. H. Tarr, secrétaire, Commission de contrôle du change étranger, Ottawa.

mutuelle pour lesquelles aucun paiement n'est reçu; 210 millions sont financés par les crédits canadiens à l'exportation; et 90 millions sont acquittés en dollars américains par les pays intéressés.

Les réserves considérables d'or et de dollars américains que le Canada se trouve à avoir accumulées à la fin de la guerre lui donnent un répit et lui permettent d'importer argent comptant et, en même temps, de faire des exportations considérables à crédit pour aider à la reconstruction et au rétablissement des pays d'outre-mer dont la guerre a gravement disloqué l'économie. Il est d'importance souveraine pour le Canada que ses clients rétablissent leur économie afin de pouvoir se remettre à commercer argent comptant d'une manière mutuellement profitable.

Changements apportés à la réglementation en 1946.—Les changements apportés aux mesures et aux méthodes de réglementation en 1946 sont d'importance secondaire bien qu'ils intéressent des groupes considérables du public. En septembre 1946, les règlements sont modifiés et un résident qui possède des billets et des pièces de monnaie des Etats-Unis d'un montant ne dépassant pas \$100 n'est plus tenu de les vendre à la commission. De même, le montant total qu'un résident qui désire voyager peut emporter, sans permis d'exportations de fonds, est porté de \$50 à \$150, dont pas plus de \$100 en numéraire américain.* De plus, une politique généreuse a été adoptée depuis juin 1944 en ce qui concerne les demandes de changement d'état résidentiel. Cette politique a été davantage modifiée en 1946. Le changement d'état est maintenant accordé chaque fois que le requérant possède un avis authentique qu'il quitte le Canada définitivement et a obtenu son entrée permanente dans le pays où il s'en va. Depuis mars 1946, la réglementation du Royaume-Uni et d'autres pays de la zone sterling permet habituellement le transfert au Canada du plein montant des legs (montant auparavant limité à £1,000) et autres paiements de capitaux, en rapport avec les successions d'Etats de la zone sterling, à des bénéficiaires canadiens ainsi que certaines autres catégories de paiements de capitaux qui auparavant ne pouvaient être faits qu'aux comptes sterling bloqués.

A la session du Parlement en 1946, la loi sur le contrôle des changes est adoptée, devant entrer en vigueur le 1er janvier 1947 pour remplacer alors l'ordonnance sur le contrôle des changes étrangers adoptée en vertu de la loi des mesures de guerre sous l'empire de laquelle s'exerçait le contrôle des changes depuis ses débuts en septembre 1939. La loi remplace aussi la loi sur le fonds du change de 1935 en vertu de laquelle le compte spécial du fonds du change, au nom du ministre des Finances, avait été d'abord établi.

De nouveaux règlements pour le contrôle du change étranger sont établis le 19 décembre 1946 et doivent entrer en vigueur en même temps que la loi sur le contrôle des changes le 1er janvier 1947. Ces règlements reflètent deux changements notables de la politique générale de contrôle du change étranger apportés à la suite de nouveaux facteurs déterminés par les mesures que prennent le Canada et d'autres nations en vue de rétablir le commerce mondial sur une base multilatérale.

En vertu de l'accord conclu lorsque le crédit de 3,750 millions de dollars a été négocié avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni était tenu de mettre les rentrées courantes de sterling d'autres pays en libre disponibilité pour des dépenses en tout endroit, au 15 juillet 1947. Des arrangements furent conclus entre le Canada et le Royaume-Uni en vertu desquels la monnaie sterling devenait transférable le 1er janvier 1947, entre le Canada et certains autres pays, y compris les Etats-Unis, en plus des pays de la zone sterling. Aussi les exportateurs et les importateurs

* En mai 1947, le montant de billets et de pièces de monnaie qu'un résident peut détenir est réduit à \$10 et le montant qu'un résident qui désire voyager peut emporter, sans permis d'exportation de fonds, est de même réduit à \$25 dont pas plus de \$10 en numéraire américain.

canadiens peuvent-ils, depuis le commencement de 1947, commercer sur une base sterling s'ils le veulent, avec nombre de pays en plus des pays de la zone sterling.* Ceci ne signifie pas que tout le surplus du Canada avec le Royaume-Uni soit maintenant disponible pour contre-balancer une déficience avec d'autres parties du monde, cependant, car nos exportations au Royaume-Uni, dans la mesure où elles sont financées par des crédits, ne peuvent pas occasionner un surplus de monnaie sterling convertible en d'autres monnaies. La grande importance de l'arrangement pour le Canada est la perspective qu'il offre que, lorsque la reprise économique au Royaume-Uni sera rendue au point que l'équilibre de la balance des paiements sera établi, le surplus entier du commerce du Canada avec le Royaume-Uni sera de nouveau disponible pour faire face au déficit traditionnel vis-à-vis les Etats-Unis, comme c'était le cas avant la guerre. Entre temps, cette convertibilité de la monnaie sterling nécessite encore l'exercice d'un contrôle sur les transactions avec la zone sterling et des transferts de dollars canadiens du Canada à la zone sterling.

L'autre changement principal que comportent les nouveaux règlements provient des crédits d'exportation accordés par le gouvernement canadien à divers pays européens pour les aider durant la période de transition en attendant le rétablissement de leur commerce. Ces crédits ont tout d'abord servi largement à des achats au Canada par les gouvernements étrangers en question. Pour toutes les autres exportations, l'exportateur canadien était requis de se faire payer en change étranger. Plusieurs des pays, cependant, désiraient utiliser les crédits pour financer le commerce privé et, à la session de 1946 du Parlement, la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation est modifiée pour rendre la chose possible. En conséquence, les nouveaux règlements de contrôle du change étranger stipulent que les exportations du Canada à la France, à la Belgique, à la Norvège et à la Tchécoslovaquie, ainsi qu'aux pays de la zone sterling, peuvent maintenant s'effectuer contre règlement soit en change étranger comme jusqu'à maintenant soit en dollars canadiens payés à même un compte de banque au Canada à un résident de l'un de ces pays.

Rétablissement du dollar canadien au pair.—Sur la fin de 1946, après que le taux officiel du dollar américain est ramené au pair, le dollar canadien est coté en perte sur le "marché non officiel" de New-York. L'existence d'un écart entre le taux officiel et le taux coté pour le dollar canadien sur le marché non officiel aux Etats-Unis n'a rien de nouveau. En juin 1940, par exemple, la cote non officielle sur le marché new-yorkais était en moyenne de 10 p. 100 inférieure au taux officiel et a été, pour l'ensemble de 1940, de 5 p. 100 en bas du taux officiel. L'important, au sujet du marché non officiel, c'est que les transactions qui y ont lieu sont entièrement limitées aux non résidents. Tout résident du Canada qui a besoin de fonds en vue de dépenses aux Etats-Unis pour des fins autorisées peut se les procurer sur le marché officiel au taux officiel. De plus, un résident du Canada qui obtient des dollars américains n'est jamais autorisé à les convertir en dollars canadiens sur le marché non officiel. Toutes les transactions de change étranger auxquelles les résidents du Canada ont le droit de prendre part doivent observer les taux officiels du change.

Il existe, cependant, certains genres de paiements de capitaux à des non résidents qui, en vertu des arrangements existants, ne sont pas admissibles pour conversion en fonds américains à même les réserves officielles du Canada. Tels sont par exemple le produit de la vente autorisée de valeurs mobilières par des non résidents au Canada et les recettes provenant d'obligations, arrivées à l'échéance, qui sont

* En août 1947, le Royaume-Uni est contraint d'annuler les arrangements généraux qui ont été conclus pour la transférabilité de la monnaie sterling entre pays ne faisant pas partie de la zone sterling à cause du drainage de ses ressources de dollars américains occasionné par ces arrangements. Aussi, depuis lors, les exportateurs et importateurs canadiens sont-ils encore astreints généralement à commercer sur une base de dollar américain avec les pays hors de la zone sterling.

payables en fonds canadiens. Etant donné la nature limitée et hautement spécialisée du marché non officiel du dollar canadien, le taux coté sur ce marché est maintenant d'importance limitée. Toutes les transactions, sauf une très petite partie de transactions canadiennes non officielles, se font aux taux officiels du change. Tous les paiements de comptes courants à des non résidents peuvent être exécutés en change étranger obtenu au Canada aux taux officiels. Toutes les recettes courantes du Canada provenant de transactions avec la zone du dollar américain (sauf une certaine partie des recettes du tourisme) viennent sous forme de change étranger. L'importance du marché non officiel, par conséquent, a trait surtout à des items de capital.

PARTIE II.—FINANCE COMMERCIALE DIVERSE

Section 1.—Compagnies de prêt et de fiducie*

L'Annuaire de 1934-1935 donne à la page 1009 un aperçu de l'évolution des compagnies de prêt et de fiducie au Canada de 1844 à 1913.

La législation relative aux compagnies de prêt et de fiducie a été révisée par les lois des compagnies de prêt et de fiducie de 1914 (4-5 Geo. V, cc. 40 et 55.) Comme résultat, les statistiques des compagnies à charte provinciale ne sont plus réunies. Toutefois, certaines statistiques sommaires des compagnies provinciales ont été obtenues pour 1944-1945, grâce à la courtoisie des compagnies, et elles ont été incorporées au tableau 1, afin de compléter le relevé des compagnies de prêt et de fiducie au Canada. Il est estimé que ces chiffres représentent plus de 90 p. 100 des affaires des compagnies provinciales, de sorte qu'ils peuvent être acceptés comme assez complets et assez représentatifs du volume des affaires comparativement aux affaires des compagnies à charte fédérale. Les statistiques des tableaux 2 et 3 ne s'appliquent qu'aux compagnies munies d'une charte fédérale, sauf que depuis 1925 les compagnies de prêt et de fiducie incorporées par la province de la Nouvelle-Ecosse et mises par des lois de cette province sous la surveillance du département fédéral des Assurances sont comprises dans le tableau 3 de même que les compagnies de fiducie du Nouveau-Brunswick depuis 1934 et du Manitoba depuis 1938. En 1920, le département fédéral des Assurances a assumé l'application de la loi sur les compagnies fédérales de prêt et de fiducie. Auparavant le ministère des Finances en surveillait les activités.

Pour indiquer l'expansion des affaires des compagnies de prêt au Canada, il suffit de mentionner que la valeur comptable de l'actif global de toutes les compagnies de prêt passe de \$188,637,298 en 1922 à \$213,649,794 en 1931, augmentation de 13.3 p. 100. Elle décline cependant à \$197,455,071 en 1945 ou de 7.6 p. 100 depuis 1931. L'actif des compagnies de fiducie (sans compter les successions, dépôts et fonds des agences, qui ne peuvent être considérés comme actifs au sens des fonds des compagnies et des fonds garantis) augmente de \$154,202,165 en 1928 à \$278,728,016 en 1945, soit de 80.8 p. 100. En 1928, le total des successions, des dépôts et des fonds administrés s'élevait à \$1,077,953,643 et en 1945, à \$3,117,808,409.

Fonctions des compagnies de prêt.—L'objet essentiel des compagnies de prêt consiste à prêter des fonds sur première hypothèque, l'argent qu'elles mettent ainsi en circulation provenant tant des dépôts à elles confiés que de la vente au public d'actions ou d'obligations par elles émises. Au cours de la guerre, les sommes placées sur des hypothèques diminuent de plus de 27 millions de dollars; cette diminution

* Révisé sous la direction de G. D. Finlayson, C.M.G., surintendant des Assurances, département des Assurances, Ottawa.

est attribuable presque entièrement à une augmentation du montant d'obligations et d'actions détenues. Quant aux compagnies de prêt munies d'une charte provinciale, la majorité d'entre elles se livrent dans les campagnes les plus prospères à des opérations telles que prêt, épargne et hypothèque.

Fonctions des compagnies de fiducie.—Les compagnies de fiducie remplissent le rôle d'exécuteurs testamentaires, de dépositaires et d'administrateurs nommés par testament ou autrement; elles sont constituées séquestres, soit par contrat de mariage, soit par autres dispositions; elles gèrent les biens et affaires des vivants; elles sont tutrices ou curatrices des mineurs et des incapables; elles sont les agents financiers des municipalités et des compagnies; elles peuvent être nommées syndics de faillite. Ces compagnies reçoivent des dépôts, mais le prêt des fonds qu'elles détiennent en fiducie est réglementé par la loi.

Statistiques des compagnies de prêt et de fiducie.—Les chiffres du tableau I offrent un intérêt particulier en ce qui concerne les compagnies de fiducie, qui sont essentiellement des institutions provinciales en raison de la nature de leurs affaires; en effet, elles s'occupent surtout de l'homologation et de l'exécution des testaments, sous la juridiction exclusive des provinces.

I.—Opérations des compagnies de prêt et de fiducie à charte provinciale et fédérale, au 31 décembre 1944 et 1945

Détail	1944			1945		
	Compagnies à charte provinciale	Compagnies à charte fédérale	Total	Compagnies à charte provinciale	Compagnies à charte fédérale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Compagnies de prêt—						
Actif (valeur comptable).....	58,728,602	130,945,859	189,674,461	63,680,642	133,774,429	197,455,071
Passif envers le public.....	33,893,128	97,780,572	131,673,700	38,305,320	102,665,372	140,970,692
Capital social—						
Capital autorisé.....	23,107,925	59,000,000	87,107,925	27,393,545	56,000,000	83,393,545
Capital souscrit.....	16,598,000	24,905,700	41,503,700	16,430,440	21,208,600	37,639,040
Capital versé.....	14,838,455	18,848,684	33,687,139	14,766,356	17,548,687	32,315,043
Réserve et fonds pour éventualités.....	8,390,996	12,834,013	21,225,009	8,564,267	12,379,195	20,943,462
Autre passif envers les actionnaires.....	1,606,023	1,414,080	3,020,103	2,044,699	1,183,175	3,227,874
Total du passif envers les actionnaires.....	24,835,474	33,096,777	57,932,251	25,375,322	31,109,057	56,484,379
Bénéfices nets réalisés pendant l'année.....	1,048,683	457,159	1,505,842	1,174,261	651,448	1,825,709
Compagnies de fiducie—						
Actif (valeur comptable)—						
Fonds des compagnies.....	61,889,195	21,284,655	83,173,850	67,028,647	22,475,024	89,503,671
Fonds garantis.....	123,730,978	47,741,930	171,472,908	136,074,768	53,149,577	189,224,345
Totaux, actif.....	185,620,173	69,026,585	254,646,758	203,103,415	75,624,601	278,728,016
Successions, dépôts et fonds des agences.....	2,593,730,389	338,878,141	2,932,708,530	2,754,476,732	363,332,677	3,117,809,409
Capital social—						
Capital autorisé.....	51,130,000	25,050,000	76,180,000	56,987,800	25,050,000	82,037,800
Capital souscrit.....	25,270,410	13,041,570	38,311,980	26,223,510	13,458,570	39,682,080
Capital versé.....	24,920,033	12,311,457	37,231,490	25,050,301	12,806,849	37,857,150
Réserve et fonds pour éventualités.....	18,126,926	7,037,955	25,164,881	21,434,632	6,932,540	28,367,172
Surplus non affecté.....	4,524,209	1,106,345	5,630,554	4,374,392	1,266,391	5,640,783
Bénéfices nets réalisés durant l'année.....	2,321,271	987,688	3,308,959	2,693,109	1,034,174	3,727,283

2.—Actif et passif des compagnies de prêt à charte fédérale, le 31 décembre 1936-1945

NOTA.—Les chiffres de 1914-1924 sont à la p. 947 de l'Annuaire de 1937. Les chiffres de 1925-1935, comparables aux chiffres ci-dessous, sont à la p. 1017 de l'Annuaire de 1946. Les chiffres publiés ici comprennent les compagnies de prêt munies d'une charte du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, mais soumises à l'inspection du département fédéral des Assurances. Les chiffres suivants ne comprennent pas les compagnies de petits prêts (voir section 2, pp. 1101-1102).

Année	ACTIF						
	Immeubles ¹	Hypothèques sur immeubles	Prêts sur nantissement	Portefeuille et autres biens des compagnies	En caisse et en banque	Intérêt, loyers, etc. échus et courus	Total ²
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1936.....	9,770,965	97,622,787	271,660	21,175,454	3,496,046	3,928,038	137,210,511
1937.....	10,593,241	97,050,041	134,333	20,371,285	3,303,863	3,891,070	136,262,516
1938.....	10,436,985	97,104,591	112,270	20,204,905	3,714,627	3,669,841	136,139,642
1939.....	10,310,781	96,342,441	103,298	19,955,311	5,184,020	3,604,690	136,358,786
1940.....	10,256,835	93,618,467	83,334	20,295,836	4,862,808	3,750,882	133,713,412
1941.....	9,585,580	90,359,176	69,759	20,826,112	5,611,182	3,566,036	130,795,391
1942.....	9,078,029	86,545,342	344,072	21,723,698	5,023,723	3,244,175	126,662,960
1943.....	8,693,127	80,043,044	211,535	29,790,718	5,328,898	2,259,608	126,943,566
1944.....	7,326,593	73,668,635	216,488	41,864,820	6,301,334	1,311,945	130,945,859
1945.....	5,933,122	69,389,403	322,607	52,328,370	4,781,357	942,041	133,774,431

Année	PASSIF							
	Envers les actionnaires			Envers le public				
	Capital versé	Fonds de réserve	Total ³	Obligations et actions		Dépôts	Intérêt échû et couru	Total ⁴
				Canada	Ailleurs et divers			
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1936.....	19,361,368	15,262,697	36,005,271	58,918,941	14,939,518	26,250,954	860,115	101,194,543
1937.....	19,352,276	15,048,254	35,771,946	57,506,233	14,977,437	26,966,644	765,435	100,478,054
1938.....	19,340,788	14,757,224	35,478,233	57,073,555	14,959,522	27,668,490	705,622	100,655,486
1939.....	19,284,714	14,766,473	35,469,842	57,418,689	13,390,796	29,132,700	693,353	100,881,760
1940.....	19,145,919	14,262,422	34,711,441	57,579,361	12,074,573	28,276,323	678,528	98,988,451
1941.....	19,082,481	13,752,103	34,043,232	56,959,420	10,151,953	28,571,361	633,937	96,743,884
1942.....	19,038,552	13,258,225	33,524,916	55,746,073	8,269,161	27,966,674	629,124	92,976,410
1943.....	18,885,241	12,966,837	33,141,255	55,493,449	5,982,012	31,239,958	616,502	93,777,693
1944.....	18,848,684	12,834,013	33,096,778	54,350,562	3,732,950	38,749,273	648,751	97,780,572
1945.....	17,546,686	12,386,521	31,109,057	55,300,566	2,491,347	43,863,246	685,696	102,665,372

¹ Valeur comptable des immeubles à l'usage des compagnies et autres immeubles. ² Comprend autre actif. ³ Comprend autre passif envers les actionnaires. ⁴ Comprend autre passif envers le public.

3.—Actif et passif des compagnies de fiducie à charte fédérale, au 31 décembre 1936-1945

NOTA.—Les chiffres de 1914-1924 sont aux pp. 948-949 de l'Annuaire de 1937. Ceux de 1925-1935, comparables aux chiffres ci-dessous, sont aux pp. 1018-1019 de l'Annuaire de 1946. Les chiffres qui suivent comprennent les statistiques des compagnies de fiducie munies de chartes des gouvernements provinciaux suivants, mais soumises depuis les années indiquées à l'inspection du département fédéral des Assurances: Nouvelle-Ecosse, 1925; Nouveau-Brunswick, 1934; Manitoba, 1938.

Année	FONDS DES COMPAGNIES—ACTIF							
	Prêts		Immeu- bles ¹	Obligations gouverne- mentales, municipales et scolaires et autres valeurs	Actions	En caisse et en banque	Tout autre actif des compa- gnies	Total de l'actif des compa- gnies
	Sur immeu- bles	Sur titres et valeurs						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1936.....	5, 105, 167	884, 014	3, 304, 918	3, 960, 552	461, 014	914, 439	1, 744, 454	16, 374, 558
1937.....	5, 411, 003	971, 560	3, 734, 913	4, 008, 247	657, 507	724, 846	1, 900, 231	17, 408, 307
1938.....	6, 116, 342	901, 935	4, 518, 886	4, 423, 228	1, 103, 090	1, 020, 266	2, 163, 727	20, 247, 474
1939.....	6, 269, 736	816, 795	4, 421, 183	4, 402, 444	1, 180, 163	1, 025, 731	2, 060, 366	20, 176, 418
1940.....	6, 714, 158	677, 384	4, 206, 914	4, 662, 449	1, 221, 470	951, 975	1, 775, 209	20, 209, 559
1941.....	6, 783, 918	554, 609	3, 952, 899	5, 253, 427	1, 344, 468	1, 143, 134	1, 564, 326	20, 596, 781
1942.....	6, 599, 744	556, 527	3, 466, 296	5, 723, 054	1, 416, 195	1, 051, 448	1, 377, 664	20, 190, 928
1943.....	6, 467, 018	413, 860	3, 033, 478	6, 636, 500	1, 687, 295	1, 152, 881	1, 178, 755	20, 569, 787
1944.....	6, 056, 591	438, 358	2, 518, 320	7, 732, 823	2, 271, 356	1, 263, 031	1, 004, 146	21, 284, 655
1945.....	5, 455, 703	629, 592	1, 828, 272	9, 741, 423	2, 558, 221	1, 318, 143	943, 670	22, 475, 024

Année	FONDS GARANTIS—ACTIF						
	Prêts		Obligations gouverne- mentales, municipales, scolaires et autres valeurs	Actions	En caisse et en banque	Tout autre actif	Tout actif détenu contre les fonds garantis
	Sur immeu- bles	Sur titres et valeurs					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1936.....	20, 474, 810	5, 748, 256	7, 300, 519	néant	1, 199, 866	733, 156	35, 456, 607
1937.....	21, 926, 852	3, 172, 609	8, 525, 407	"	1, 486, 606	673, 202	35, 784, 676
1938.....	21, 452, 863	4, 025, 109	9, 573, 096	"	1, 353, 753	611, 322	37, 016, 143
1939.....	21, 235, 726	2, 277, 963	10, 731, 590	"	1, 219, 212	536, 509	36, 001, 000
1940.....	20, 325, 502	2, 122, 552	10, 907, 161	"	1, 618, 430	508, 554	35, 482, 199
1941.....	19, 467, 940	2, 282, 042	12, 878, 023	"	3, 462, 842	480, 008	38, 570, 855
1942.....	18, 746, 799	2, 082, 970	14, 799, 546	"	1, 714, 675	499, 783	37, 843, 773
1943.....	17, 077, 122	2, 631, 787	18, 821, 725	326, 037	2, 166, 930	480, 590	41, 504, 191
1944.....	16, 710, 530	3, 483, 691	23, 978, 699	332, 430	2, 772, 583	463, 997	47, 741, 930
1945.....	16, 836, 677	3, 926, 532	28, 823, 159	340, 099	2, 751, 837	471, 274	53, 149, 578

Année	PASSIF							
	Fonds des compagnies					Fonds garantis		
	Passif envers les actionnaires				Passif envers le public	Total	Principal	Total
	Capital versé	Fonds de réserve	Autre passif	Total				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1936.....	9, 803, 722	4, 935, 216	805, 197	15, 544, 135	333, 926	15, 878, 061	35, 456, 607	35, 456, 607
1937.....	10, 357, 757	5, 311, 158	542, 708	16, 211, 623	359, 026	16, 570, 649	35, 784, 676	35, 784, 676
1938.....	11, 949, 775	5, 946, 939	584, 149	18, 480, 863	974, 982	19, 455, 845	37, 016, 143	37, 016, 143
1939.....	11, 789, 264	6, 002, 488	951, 071	18, 742, 823	609, 016	19, 351, 839	36, 001, 000	36, 001, 000
1940.....	11, 867, 224	5, 902, 904	1, 044, 205	18, 814, 333	706, 849	19, 521, 182	35, 482, 198	35, 482, 198
1941.....	12, 253, 038	6, 138, 528	1, 000, 768	19, 392, 334	694, 442	20, 086, 776	38, 570, 855	38, 570, 855
1942.....	12, 128, 931	5, 570, 759	983, 088	18, 682, 778	581, 153	19, 263, 931	37, 843, 773	37, 843, 773
1943.....	12, 171, 035	6, 221, 929	1, 297, 669	19, 690, 633	477, 717	20, 168, 350	41, 504, 191	41, 504, 191
1944.....	12, 311, 457	7, 037, 955	1, 219, 898	20, 569, 310	507, 288	21, 076, 598	47, 741, 929	47, 741, 929
1945.....	12, 806, 849	6, 932, 540	1, 406, 667	21, 146, 056	1, 165, 706	22, 311, 762	53, 149, 577	53, 149, 577

¹ Valeur comptable des immeubles à l'usage des compagnies et autres immeubles.

4.—Successions, dépôts et fonds des agences des compagnies de fiducie à charte fédérale, au 31 décembre 1936-1945

Nota.—Les chiffres de 1914-1924 sont à la p. 949 de l'Annuaire de 1937; ceux de 1925-1935, à la p. 1019 de l'Annuaire de 1946. Le nota du tableau 3 s'applique aussi aux chiffres qui suivent.

Année	Successions, dépôts et fonds des agences	Année	Successions, dépôts et fonds des agences
	\$		\$
1936.....	226,024,454	1941.....	268,596,524
1937.....	228,155,009	1942.....	290,630,617
1938.....	236,467,735	1943.....	313,457,551
1939.....	242,369,850	1944.....	338,978,141
1940.....	256,781,601	1945.....	363,332,677

Section 2.—Compagnies de petits prêts autorisées et prêteurs d'argent autorisés

Ces dernières années, le Parlement du Canada a incorporé trois compagnies qui font de petits prêts ne dépassant pas habituellement cinq cents dollars chacun, sur billets à ordre des emprunteurs et garantis en plus, dans la plupart des cas, par des endossements ou hypothèques sur des biens meubles. Bien que les compagnies puissent, en vertu des privilèges de leur charte, faire des prêts sur la valeur des immeubles, ces privilèges leur ont été retirés par la loi de 1939 sur les petits prêts.

Le 1er janvier 1940, la loi de 1939 sur les petits prêts (3 George VI, c. 23), adoptée par le parlement du Canada, est entrée en vigueur. En vertu de cette loi, les prêteurs d'argent autorisés qui consentent des prêts personnels de \$500 ou moins sont limités à un intérêt de pas plus de 2 p. 100 par mois sur des soldes dus, et les prêteurs sans permis à un taux de 12 p. 100 par année devant comprendre les intérêts et tous les autres frais.

5.—Actif et passif des compagnies de petits prêts à charte fédérale, au 31 décembre 1936-1945

Nota.—Les chiffres de 1928-1932 sont à la p. 852 de l'Annuaire de 1942 et ceux de 1933-1935, à la p. 1021 de l'Annuaire de 1946.

Année	ACTIF			
	Prêts à recevoir	En caisse et en banque	Autre actif	Total
	\$	\$	\$	\$
1936.....	4,145,066	214,363	32,961	4,392,390
1937.....	4,875,596	261,864	37,002	5,174,552
1938.....	4,764,032	412,594	32,182	5,208,808
1939.....	5,081,320	342,578	42,781	5,466,679
1940.....	6,266,336 ^a	381,061	181,806	6,829,203
1941.....	7,557,414	269,043	91,560	7,918,026
1942.....	8,485,590	246,629	328,043 ^b	9,060,262
1943.....	9,768,506	412,429	415,434 ^c	10,596,366
1944.....	11,545,308	542,359	507,179 ^d	12,594,846
1945.....	13,354,916	734,583	1,911,332 ^e	16,000,830

Renvois à la fin du tableau, p. 1102.

5.—Actif et passif des compagnies de petits prêts à charte fédérale, au 31 décembre 1936-1945—fin

Année	PASSIF										
	Envers les actionnaires					Envers le public					Passif total
	Réserve générale	Réserve pour pertes	Capital versé	Autre passif	Total	Emprunts	Revenu non gagné	Autre passif ⁶	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1936...	300,000	146,658	976,750	2,771	1,426,179	2,581,710	315,678	37,559	2,934,947	4,361,126	
1937...	300,000	220,306	1,001,750	237,643	1,759,701	2,920,840	361,315	95,904	3,378,059	5,137,760	
1938...	318,000	295,361	1,001,750	441,718	2,056,829	2,653,334	348,355	118,108	3,119,797	5,176,626	
1939...	318,000	351,850	1,234,250	749,666	2,753,766	2,285,834	369,723	134,724	2,770,281	5,424,047	
1940...	18,000	421,488	1,234,250	1,233,841	2,907,579	3,708,366	néant	213,258	3,921,624	6,829,203	
1941...	18,000	517,986 ¹	1,234,250	1,590,941	3,361,177	4,258,853	"	298,896	4,557,740	7,918,926	
1942...	18,000	576,589 ²	3,734,250	1,920,499	6,249,338	2,572,615	"	238,309	2,810,924	9,060,262	
1943...	18,000	865,110 ³	3,735,000	2,393,312	6,711,422	3,570,695	"	314,249	3,884,944	10,596,366	
1944...	18,000	579,270 ⁴	3,805,000	2,970,071	7,372,341	4,819,254	"	406,251	5,225,505	12,597,846	
1945...	18,000	586,428 ⁵	3,965,000	4,083,179	8,652,607	7,077,840	"	270,383	7,348,223	16,000,330	

¹ Première année d'application de la loi sur les petits prêts. ² Ne comprennent pas les soldes autres que ceux des petits prêts. ³ Comprend \$200,000 en obligations, débetures et actions. ⁴ Comprend \$250,000 en obligations. ⁵ Comprend \$250,000 en obligations et \$1,534,756, balances de prêts en montants supérieurs à \$500. ⁶ Y compris les taxes. ⁷ Aucun revenu non gagné, puisque depuis 1940 les petits prêts se sont faits sur la base du revenu gagné. ⁸ Comprend les affaires autres que celles des petits prêts.

Le chiffre d'affaires des compagnies de petits prêts à charte fédérale accuse une forte augmentation en 1945 sur 1944. Les prêts au public augmentent de 162,242 à 180,781, ou de 11.4 p. 100, et le montant global passe de \$23,684,406 à \$27,767,766. La moyenne des prêts est d'environ \$154 contre \$146 en 1944. A la fin de 1945, les prêts en cours sont au nombre de 117,144 d'un montant global de \$13,354,915, soit une moyenne de \$114 par prêt.

Prêteurs d'argent autorisés.—En plus des compagnies de petits prêts mentionnées ci-dessus, 51 prêteurs d'argent autorisés soumettent un état annuel de leurs affaires. Leur actif global en 1945 est de \$13,881,870: soldes de petits prêts, \$7,020,509; autres soldes, \$4,940,924; obligations, débetures et actions, \$563,244; biens immobiliers, \$162,033; en caisse, \$676,920; et autres valeurs actives, \$518,240. Leur passif est de \$13,881,870: argent emprunté, \$8,456,788; et actions payées et capital de sociétariat, \$3,172,049. Les prêts consentis en 1945 sont au nombre de 84,149, d'un montant global de \$14,122,754 (moyenne de presque \$168 par prêt), soit une augmentation de 17.9 p. 100 en nombre et de 21.8 p. 100 en montant, global; à la fin de l'année il y a 58,563 prêts en cours au montant de \$7,020,509, soit une moyenne de \$120 par prêt. Environ 40 p. 100 des prêts consentis en 1945 varient de \$100 à \$200. Le rapport de 1945, *Compagnies de petits prêts et prêteurs d'argent autorisés en vertu de la loi de 1939 sur les petits prêts*, publié par le département fédéral des Assurances, contient de plus amples détails sur ce genre de commerce.

Section 3.—Ventes d'obligations canadiennes*

Les éditions antérieures de l'*Annuaire* retracent les ventes d'obligations canadiennes au cours de l'intéressante période de la guerre de 1914-1918 et des années suivantes jusqu'à la guerre de 1939. En 1940, première année complète de la guerre

* Révisé d'après les renseignements fournis par E. C. Gould, statisticien du *Monetary Times*.

récente, les ventes totales sont beaucoup plus élevées qu'au cours de toute année précédente. Les ventes diminuent légèrement en 1941, mais de 1942 à 1945 elles sont chaque année plus considérables qu'en toute autre année antérieure, tandis que le total de 1946 est de 27·8 p. 100 inférieur à celui de 1945.

L'année 1946 accuse un renouveau d'intérêt pour les ventes d'obligations municipales et des corporations dont le chiffre respectif (\$140,815,491 et \$581,499,188) constitue un record. Ainsi, bien que le total de 1946 (\$5,853,991,129) accuse une diminution du total des ventes sur 1945 (\$8,104,975,794), la diminution est due surtout à un déclin des ventes d'obligations du Dominion de \$7,747,691,000 en 1945 à \$4,974,223,850 en 1946, les ventes d'obligations du Dominion ayant une tendance à diminuer alors que les ventes d'obligations par les corporations et les municipalités ont tendance à augmenter. Les municipalités et les corporations n'ont jamais vendu leurs émissions à des conditions plus favorables qu'en 1946; les prix offerts par les institutions financières et les maisons de placement constituent un baromètre qui indique que le crédit des industries et des municipalités est très bon. De plus, le rétablissement du dollar canadien au pair le 5 juillet 1946 a mis fin à un état de choses qui prévenait d'appeler des émissions comportant paiement à New-York. Aussi le volume des obligations remboursées à des taux plus bas sur le marché canadien en 1946 a-t-il été deux fois plus considérable qu'en toute autre année. Un événement important de 1946 dans le domaine des émissions d'obligations est survenu en novembre avec le lancement fructueux d'un nouvel emprunt d'épargnes du Dominion du Canada. Limitées aux particuliers seulement et à pas plus de \$2,000 chacun, les ventes totales de cette émission, qui est restée ouverte, s'élevaient à \$489,203,050 le 31 décembre 1946. L'augmentation des ventes et des souscriptions depuis le premier emprunt de guerre du 1er février 1940 à l'emprunt d'épargne du 1er novembre 1946 est détaillée ci-dessous:—

Date	Achats de parti- culiers	Achats de corpo- rations	Ventes globales au comptant	Souscrip- tions
(En milliers de dollars)				
EMPRUNTS DE GUERRE—				
1er février 1940.....	132,000	68,000	200,000	178,363
1er octobre 1940.....	113,000	187,000	300,000	150,890
EMPRUNTS DE LA VICTOIRE—				
15 juin 1941.....	279,500	450,900	730,400	968,259
1er mars 1942.....	335,600	507,500	843,100	1,681,267
1er novembre 1942....	374,600	616,800	991,400	2,032,154
1er mai 1943.....	529,500	779,200	1,308,700	2,668,420
1er novembre 1943....	599,700	775,300	1,375,000	3,033,051
1er mai 1944.....	641,500	763,500	1,405,000	3,077,123
1er novembre 1944....	766,400	751,200	1,517,600	3,327,315
1er mai 1945.....	836,300	732,600	1,563,619 ¹	3,178,275
1er novembre 1945....	1,221,342	801,182	2,027,487 ¹	2,947,636 ¹
EMPRUNT D'ÉPARGNE²—				
1er novembre 1946....	534,517	néant	534,517 ³	1,266,000 ⁴

¹ Chiffre du ministère des Finances.

² Au 31 août 1946.

³ Approximativement.

⁴ Aucun particulier ne pouvait souscrire plus que \$2,000.

6.—Ventes d'obligations canadiennes, par catégorie et pays de vente, 1937-1946

(Puisé dans le *Monetary Times Annual*)

NOTA.—Les chiffres de 1904-1925, inclusivement, sont à la p. 933 de l'*Annuaire* de 1933 et ceux de 1926-1936, aux pp. 1022-1023 de l'*Annuaire* de 1946. Depuis 1936, les emprunts en faveur des Chemins de fer Nationaux du Canada ont été faits directement par l'Etat et, depuis la guerre, le gouvernement fédéral a fait des avances en argent au National Canadien et au Pacifique Canadien pour l'achat d'outillage. Pour cette raison, la colonne intitulée "Chemins de fer" dans les éditions antérieures est omise dans le présent tableau et les petites émissions d'obligations par le Pacifique Canadien sont incluses sous "Corporations".

Année	CATÉGORIE D'OBLIGATIONS					
	Fédérales ¹	Provinciales	Municipales	Paroissiales et diverses	Corporations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1937	919,000,000	174,362,000	52,137,475	—	119,946,800	1,265,446,275
1938	903,491,667	118,792,000	35,154,344	—	75,442,500	1,132,880,511
1939	1,024,585,000	154,059,900	26,897,689	—	242,708,600	1,448,251,189
1940	2,080,642,200	168,820,000	25,211,093	—	25,777,000	2,300,450,293
1941	1,996,820,250	69,736,000	15,378,095	—	16,081,000	2,098,015,345
1942	4,156,074,400	96,860,000	23,563,905	—	13,988,350	4,290,486,655
1943	6,770,028,200	97,632,000	14,228,986	20,406,300	53,055,500	6,955,350,986
1944	7,319,963,900	67,153,500	113,225,635	10,612,100	92,063,900	7,603,019,035
1945	7,747,691,000	162,002,084	30,430,210	10,952,500	153,900,000	8,104,975,794
1946	4,974,223,850	114,296,800	140,815,491	43,155,800	581,499,188	5,853,991,129

Année	VENTES PAR PAYS			
	Au Canada	Aux Etats-Unis	Au Royaume-Uni	Total
	\$	\$	\$	\$
1937	1,177,196,275	88,250,000	néant	1,265,446,275
1938	1,044,038,844	40,175,000	48,666,667	1,132,880,511
1939	1,316,651,189	127,500,000	100,000	1,448,251,189 ²
1940	2,300,075,293	375,000	néant	2,300,450,293
1941	2,087,349,345	10,666,000	"	2,098,015,345
1942	4,274,748,655	15,738,000	"	4,290,486,655
1943	6,829,229,986	126,121,000	"	6,955,350,986
1944	7,548,004,035	55,015,000 ³	"	7,603,019,035
1945	8,024,957,794	80,018,000	"	8,104,975,794
1946	5,790,339,129	63,652,000	"	5,853,991,129

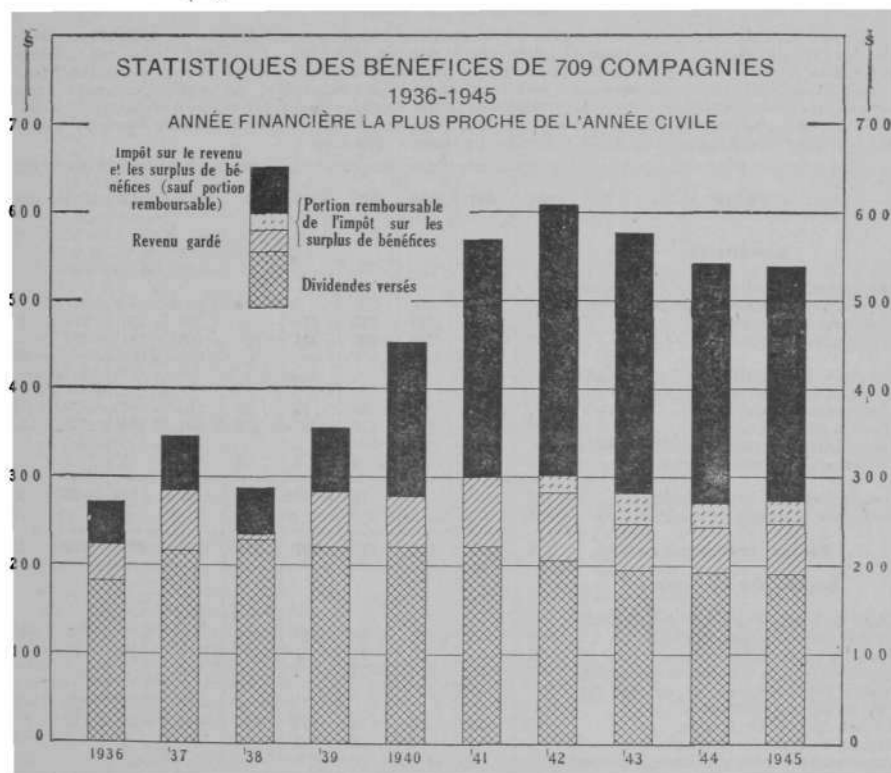
¹ Y compris les bons du Trésor depuis 1934. ² Y compris 4 millions de dollars d'obligations vendues ailleurs. ³ Non compris les obligations achetées par les spéculateurs canadiens et revendues aux Etats-Unis.

Section 4.—Bénéfices d'exploitation des corporations et revenu net des actionnaires

L'*Annuaire* de 1946 donne aux pages 1023-1027 les statistiques financières des corporations canadiennes pour les années 1936-1944. Ces statistiques ont été extraites du *Résumé statistique* de la Banque du Canada. L'étude des finances des corporations a été faite par la Banque du Canada depuis 1936, mais elle reposait au début sur une base moins vaste. A mesure que l'étude a fait des progrès, la Banque a pu étendre son domaine par l'inclusion d'un plus grand nombre de compagnies, de sorte que les résultats sont devenus plus représentatifs. Dans les pages de l'*Annuaire* de 1946 mentionnées ci-dessus, l'étude comprend 686 compagnies; les renseignements donnés ici portent sur 709 compagnies et les revisions remontent à la première année de la série, soit 1936. Les chiffres révèlent comment la hausse rapide de la taxe fédérale influe sur le monde des affaires au pays. Les personnes chargées de ce calcul ont tout mis en œuvre pour placer le résultat d'ensemble sur une base étroite de comparaison: le groupe de compagnies incluses est nombreux et renferme celles des bas et hauts niveaux d'impôts.

L'impôt ordinaire sur le revenu des corporations au cours de la guerre et jusqu'au 1er janvier 1947 était de 18 p. 100 des profits nets; il y avait également un impôt minimum de 22 p. 100 sur tous les revenus des corporations en vertu de la loi sur la taxation des surplus de bénéfices, ce qui porte à 40 p. 100 le taux uniforme global. Jusqu'au 1er janvier 1946, la taxation des surplus de bénéfices prenait 100 p. 100 des bénéfices excédant 116 $\frac{2}{3}$ p. 100 des profits normaux; la portion remboursable était de 20 p. 100. Depuis janvier 1946, la taxation des surplus de bénéfices a pris 20 p. 100 (en plus du taux uniforme de 40 p. 100) du surplus de 116 $\frac{2}{3}$ p. 100 des bénéfices normaux. Le budget du 27 juin 1946 a prévu un taux uniforme de 30 p. 100 (en remplacement des taux de base de 18 et 22 p. 100) et la réduction du taux des surplus de bénéfices de 20 à 15 p. 100 à compter du 1er janvier 1947.

Ces taux doivent rester en vigueur jusqu'au 31 décembre 1947, après quoi la taxe de 15 p. 100 sur les surplus de bénéfices doit être abolie. Les provinces de Québec et d'Ontario, qui n'ont pas (en septembre 1947) conclu de nouvel accord fiscal avec le gouvernement fédéral, ont imposé un taux uniforme de 7 p. 100 sur les bénéfices des compagnies faisant affaires dans leur territoire.



En vertu des nouveaux accords avec le Dominion, les provinces peuvent imposer une taxe de 5 p. 100 sur le revenu d'une compagnie provenant de ses affaires dans la province. Cette taxe s'appliquera au revenu de l'année 1947. Actuellement (septembre 1947), sept provinces ont conclu un accord avec le Dominion et toutes ont imposé la taxe de 5 p. 100 sur le revenu des compagnies.

Le revenu net qui reste aux actionnaires, y compris la taxe remboursable sur les surplus de bénéfices, qui était de 223 millions de dollars en 1936 et de 283 millions en 1939, a atteint un maximum de 301 millions en 1942 et n'est en réalité que de 273 millions en 1945. Les dividendes versés comptant aux actionnaires sont beaucoup moindres en 1944 et en 1945 qu'en 1939 bien que les profits non distribués soient, en conséquence, plus élevés d'autant. Les frais de dépréciation, qui devraient être beaucoup plus considérables à cause de l'activité plus intense et de l'usure plus grande de l'outillage, n'accusent pas de tendance trop disproportionnée. Ils manifestent, cependant, une hausse graduelle de 117 millions de dollars en 1939 à 191 millions en 1942 et une baisse à 147 millions en 1945. L'augmentation des premières années de la guerre de 1939-1945 est due en partie à l'augmentation des capitaux fixes pour outillage, soit à 98 millions de dollars en 1939 et 155 millions en 1941, pour diminuer ensuite à 77 millions en 1943 et remonter de nouveau à 150 millions en 1945.

7.—Statistiques financières des ressources de 709 compagnies industrielles et de leur emploi, 1936-1945

(En millions de dollars)

NOTA.—L'échantillon comprend toutes les compagnies ayant un actif de plus de \$200,000 en 1941 et dont les rapports réguliers sont assez détaillés pour la période 1936-1945. Ce relevé, dressé par la Banque du Canada, a pour but de détailler les espèces nettes provenant de toutes sources et payées à toutes fins: les réévaluations ou simples transactions comptables affectant les postes au bilan, particulièrement installations, biens immeubles et outillage, actions privilégiées et actions ordinaires en cours et, dans certains cas, la dette fondée, ne sont pas incluses dans ce relevé. Les chiffres sont ceux des années financières respectives terminées à la date la plus rapprochée du 31 décembre de l'année mentionnée.

Détail	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Ressources										
Revenu net des actionnaires (y compris portion remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices).....	223	285	235	283	278	300	301	281	270	273
Dividendes en espèces.....	-182	-216	-229	-220	-221	-221	-205	-194	-192	-190
Bénéfices non distribués (y compris portion remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices).....	41	69	6	63	57	79	96	87	78	83
Frais de dépréciation ¹	106	113	110	117	140	170	191	185	157	147
Autres frais non payables en espèces à déduire du revenu courant ²	4	2	2	3	1	4	3	2	2	2
Totaux, fonds du revenu courant.....	151	184	118	183	198	253	290	274	237	232
Emissions d'actions ordinaires.....	10	15	14	9	9	6	4	-1	8	20
Totaux, ressources nettes...	161	199	132	192	207	259	294	273	245	252
Emploi des ressources										
Mises de fonds dans les installations, biens immeubles et outillage.....	-89	-135	-100	-98	-121	-155	-126	-77	-98	-150
Mises de fonds dans le stock.....	-37	-56	20	-51	-121	-138	-18	-52	43	19
Placements dans d'autres compagnies.....	-7	-6	18	-23	5	-	7	3	-4	-3
Portion remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices.....	-	-	-	-	-	-	-20	-34	-28	-26
Rachat de la dette fondée.....	-13	-16	-16	-16	-22	-25	-26	-14	-22	7
Rachat d'actions privilégiées.....	-2	-2	-1	5	-2	-2	-	-5	-2	-10
Augmentation de diverses valeurs passives (moins diverses valeurs actives) ³	-11	-4	-15	-8	13	15	15	-	-19	-40
Totaux.....	-159	-219	-94	-191	-248	-305	-168	-179	-130	-203
Augmentation du fonds de roulement, moins le stock.....	-2	20	-38	-1	41	46	-126	-94	-115	-49
Totaux, emploi net des ressources.	-161	-199	-132	-192	-207	-259	-294	-273	-245	-252

¹ Y compris épousement et entreprises différées. ² Y compris l'amortissement de l'escompte sur les obligations. ³ Après ajustement relatif aux taxes courues et autres transactions des années précédentes.

Le tableau 8 indique que les taxes sur le revenu et sur le surplus de bénéfices, qui absorbent en moyenne moins de 18 p. 100 des bénéfices nets imposables des années d'avant-guerre 1936 à 1938, augmentent cette proportion de non moins de 49.4 p. 100 en 1945.

8.—Sommaire statistique des bénéfices de 700 compagnies industrielles, 1936-1945

(En millions de dollars)

NOTE.—Dressé par la Banque du Canada. L'échantillon comprend toutes les compagnies dont l'actif dépasse \$200,000 en 1941 et dont les rapports réguliers sont connus pour 1936-1945. Les comptes connus de certaines compagnies pour une ou plusieurs de ces années ne sont pas comparables durant la période entière et ont dû être exclus. La matière en est évidemment sujette aux restrictions et réserves qui s'appliquent aux états servant de base à la comptabilité. Les chiffres sont ceux des années financières respectives terminées à la date la plus rapprochée au 31 décembre de l'année mentionnée.

Détail	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Bénéfices nets d'exploitation (avant dépréciation) ¹	379	455	393	473	598	740	805	765	699	684
Dépréciation ²	-106	-113	-110	-117	-140	-170	-191	-185	-157	-147
Revenu de placements et autre revenu non d'exploitation (net).....	47	50	48	44	40	42	36	38	40	42
Intérêt sur obligations (y compris change et amortissement d'escompte).....	-49	-47	-45	-45	-46	-44	-43	-42	-41	-39
Bénéfices nets avant déduction de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les surplus de bénéfices ¹	271	345	286	355	452	568	607	576	541	540
Déduction de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les surplus de bénéfices (moins la portion remboursable).....	-48	-60	-51	-72	-174	-268	-306	-295	-271	-267
Revenu net des actionnaires¹.....	223	285	235	283	278	300	301	281	270	273
Épargne obligatoire (portion remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices).....	-	-	-	-	-	-	-20	-34	-23	-27
Revenu net disponible pour dividendes¹.....	223	285	235	283	278	300	281	247	242	246
Revenu net payé en dividendes en espèces.....	182	216	229	220	221	221	205	194	192	190
Revenu non distribué (moins l'épargne obligatoire) ¹	41	69	6	63	57	79	76	53	50	56

¹ Pour fins de comparabilité, tous les frais spéciaux imputés sur le compte du revenu dans les rapports des compagnies ont été rajoutés ainsi que les réserves "éventuelles" et "générales". Les réserves spéciales d'inventaire (qui s'élevaient à 0.5, 0.5, 0.3, 1.7, 5.4, 10.7, 6.2, 3.5, 4.3 et -1.8 pour les années 1936-1945 respectivement), qu'elles soient déclarées par la compagnie avec les frais d'exploitation ou comme ajustement du surplus gagné, ont été déduites dans le calcul du bénéfice net d'exploitation. ² Comprend provisions pour développement futur et épuisement qui sont de 7.8, 10.6, 10.2, 9.6, 10.3, 10.3, 9.9, 8.4, 8.6 et 8.4 pour les années 1936-1945 respectivement.

Les bénéfices nets d'exploitation, avant la dépréciation, atteignent un sommet en 1942. Comparaison faite de 1937 comme année normale avec l'année cime, l'augmentation touche 77 p. 100. Après déduction de la dépréciation, du revenu des placements et autre revenu non d'exploitation, ainsi que l'intérêt sur obligations, le montant global qui reste avant la taxation accuse un gain de 75.9 p. 100 dans la même comparaison; cependant, après déduction des taxes sur le revenu et sur les surplus de bénéfices, le pourcentage de revenu net des actionnaires n'indique qu'une augmentation de 5.6 p. 100.

L'état ci-dessous donne, pour chacune des années étudiées au tableau 8, la proportion des taxes par rapport aux bénéfices réalisés et la tendance des bénéfices nets. Ceci indique clairement qu'il n'a pas été permis à l'industrie canadienne, durant la guerre, de profiter au point de vue bénéfices de la valeur accrue du commerce déterminée par la guerre.

Année	Bénéfice net ¹	Provision pour taxes sur le revenu et le surplus de bénéfices ²	% des taxes payées par rapport aux bénéfices déclarés	Bénéfices nets après déduction des taxes
(En millions de dollars)				
1936.....	271	45	17.7	223
1937.....	345	60	17.4	285
1938.....	288	51	17.8	235
1939.....	355	72	20.3	283
1940.....	452	174	38.5	278
1941.....	588	268	47.2	300
1942.....	607	306	50.4	301
1943.....	576	295	51.2	281 ³
1944.....	541	271	50.1	270 ³
1945.....	540	267	49.4	273 ³

¹ Après dépréciation, intérêt sur obligations et autres frais.

² Moins portion de taxe remboursable.

³ Y compris portion de taxe remboursable.

Analyse par industrie.—La plus forte augmentation absolue est enregistrée par l'industrie de la pulpe et du papier, où le revenu net augmente de \$1,300,000 en 1936 à \$15,800,000 en 1945. D'autres augmentations marquées sont enregistrées par la machinerie, le commerce de détail et les services, le fer, l'acier et produits connexes et les boissons. Parmi les industries relativement peu nombreuses qui déclinent, l'extraction de l'or constitue un exemple frappant; le revenu net diminue de \$38,500,000 en 1936 à \$14,300,000 en 1945.

Comme il fallait s'y attendre, analysés par industrie, les profits accusent une tendance semblable à celle du revenu par industrie, mais plus prononcée. Par exemple, les bénéfices de l'industrie de la machinerie enregistrent une augmentation de pas moins de \$36,200,000; les compagnies de pulpe et de papier, \$29,700,000; les boissons, \$26,400,000; le commerce de détail et les services, \$21,900,000; le fer, l'acier et produits connexes, \$18,400,000. Les bénéfices des mines d'or déclinent de \$25,400,000 durant la période.

9.—Revenu net de 709 compagnies industrielles, par industrie, 1936-1945

(En millions de dollars)

NOTA.—Les chiffres s'appliquent aux années financières respectives terminées le plus près du 31 décembre de l'année déclarée.

Industrie	Nombre de compagnies	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942 ¹	1943 ¹	1944 ¹	1945 ¹
Produits de minoterie.....	7	1.3	1.4	-0.2	2.1	2.2	2.0	1.9	2.6	2.8	2.6
Alimentation.....	52	8.8	8.5	8.5	14.5	10.5	11.3	12.6	12.5	13.0	12.2
Boissons.....	15	6.5	7.2	5.8	6.8	5.4	6.9	8.2	7.6	9.4	12.3
Tabac.....	3	6.7	7.0	7.0	7.2	6.7	6.4	6.6	6.6	6.6	6.8
Cuir.....	14	0.6	0.7	0.4	0.9	0.8	0.6	1.0	0.9	1.2	1.2
Caoutchouc.....	7	1.7	1.6	2.3	2.4	2.3	3.2	4.9	4.1	3.6	3.9
Tissus (primaires).....	37	7.1	6.8	4.7	9.9	8.9	10.2	11.0	9.0	10.4	9.5
Vêtements.....	32	1.0	1.1	-	1.7	1.5	1.9	2.4	2.3	2.6	2.8
Produits du bois (y compris abattage).....	21	1.1	1.4	0.8	1.7	1.4	1.6	1.7	1.6	1.2	1.9
Pulpe et papier.....	25	1.3	6.7	0.3	7.7	15.4	16.7	13.0	12.2	14.4	15.8
Produits du papier.....	26	1.5	2.2	1.8	2.0	1.9	2.4	2.5	2.3	2.4	2.4
Impression et édition.....	14	1.1	1.4	1.1	1.4	1.2	1.2	1.1	1.2	1.3	1.5

Renvois à la fin du tableau, p. 1109.

9.—Revenu net de 709 compagnies industrielles, par industrie, 1936-1945—fin

industrie	Nombre de compagnies	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942 ¹	1943 ¹	1944 ¹	1945 ¹
Produits du fer et de l'acier (moins la machinerie).....	55	6.1	11.2	8.2	13.0	12.4	14.1	15.4	15.1	13.8	12.6
Machinerie.....	60	5.9	12.6	11.0	8.8	13.2	18.5	22.4	20.0	19.1	17.6
Machinerie et outillage électriques.....	27	4.2	7.3	6.1	6.1	6.7	7.6	8.9	8.3	9.2	7.5
Extraction de l'or.....	39	38.5	40.4	43.4	43.3	40.7	36.7	29.1	22.4	16.4	14.3
Autres métaux non ferreux.....	18	59.5	85.0	56.6	68.6	67.4	74.1	73.0	68.1	58.5	57.1
Métalloïdes (moins les combustibles).....	23	1.8	4.3	4.6	5.1	4.8	5.2	5.6	4.3	3.7	5.0
Charbon et gaz naturel.....	16	3.8	4.0	3.9	4.6	4.2	3.8	3.6	3.4	3.5	3.9
Pétrole.....	11	30.2	33.1	30.8	27.3	23.0	21.5	20.0	22.0	21.7	23.0
Produits chimiques.....	29	8.3	9.9	9.0	12.2	11.0	11.4	10.3	9.1	9.9	10.5
Peintures et vernis.....	13	0.9	1.0	0.7	1.3	1.3	1.3	1.5	1.4	1.5	1.6
Commerce et services de gros.....	67	3.2	3.9	3.0	4.8	4.5	4.8	5.3	5.7	5.0	6.2
Commerce et services de détail.....	34	3.3	4.9	4.8	5.7	5.6	6.8	7.4	7.9	9.2	10.3
Utilités électriques.....	23	11.1	13.3	12.8	13.1	13.4	14.3	16.1	16.3	15.4	15.6
Communications.....	6	6.9	7.7	8.0	8.1	8.2	9.8	9.9	9.3	9.5	10.2
Transports et entreposage.....	20	0.1	0.8	1.2	1.4	2.2	4.0	3.4	2.6	2.6	2.8
Élévateurs à grain.....	15	0.7	-0.5	-1.5	0.8	1.6	2.0	1.8	2.6	2.5	2.0
Totaux.....	709	223.2	284.9	235.1	282.5	278.4	300.3	300.6	281.4	270.4	273.1

¹ Comprend la partie remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices, soit 19.9, 33.7, 28.3 et 27.2, respectivement, en 1942-1945.

10.—Bénéfices de 709 compagnies industrielles avant déduction des taxes sur le revenu et sur les surplus de bénéfices, par industrie, 1936-1945

(En millions de dollars)

NOTA.—Les chiffres s'appliquent aux années financières respectives terminées le plus près du 31 décembre de l'année déclarée.

Industrie	Nombre de compagnies	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Produits de minoterie.....	7	1.6	1.6	-	2.5	3.2	3.3	3.8	6.9	5.3	4.9
Alimentation.....	52	11.0	10.5	10.6	19.4	17.6	22.3	26.3	28.9	30.5	28.5
Boissons.....	15	8.0	9.0	7.3	8.5	9.1	13.2	17.0	17.2	23.4	34.4
Tabac.....	3	7.7	8.0	8.0	8.2	9.1	9.7	11.5	10.8	10.6	11.6
Cuir.....	14	0.7	0.8	0.5	1.2	1.2	1.5	2.4	2.4	2.5	2.4
Caoutchouc.....	7	2.2	2.0	2.8	2.9	3.6	7.1	11.2	9.9	7.8	8.7
Tissus (primaires).....	37	8.7	8.3	5.8	13.0	20.7	30.6	30.6	18.7	19.8	18.7
Vêtements.....	32	1.3	1.4	0.2	2.2	3.3	4.2	6.2	6.2	6.7	6.6
Produits du bois (y compris abattage).....	21	1.4	1.9	1.0	2.1	3.3	3.8	4.3	4.2	5.4	5.6
Pulpe et papier.....	25	2.2	8.7	1.5	10.6	29.0	38.4	26.5	27.2	31.2	31.9
Produits du papier.....	26	1.8	2.6	2.1	2.4	3.7	4.9	5.7	6.0	6.0	6.1
Impression et édition.....	14	1.3	1.6	1.3	1.7	2.0	2.2	2.5	2.8	3.1	3.5
Produits du fer et de l'acier (moins la machinerie).....	55	7.3	13.8	10.0	17.3	22.8	31.4	38.9	36.6	30.4	25.7
Machinerie.....	60	7.3	15.4	13.3	11.1	24.8	46.1	62.7	61.9	50.2	43.5
Machinerie et outillage électriques.....	27	5.2	9.1	7.3	7.4	14.0	22.5	25.3	21.2	21.0	14.8
Extraction de l'or.....	39	45.4	47.5	51.0	52.1	55.0	51.1	40.7	31.1	22.7	20.0
Autres métaux non ferreux.....	18	72.9	102.9	69.5	86.3	101.9	120.4	120.5	109.6	92.5	87.1
Métalloïdes (moins les combustibles).....	23	2.3	5.2	5.6	6.3	8.5	10.9	12.1	8.0	8.0	10.6
Charbon et gaz naturel.....	16	4.5	4.9	4.8	5.8	6.8	6.8	6.1	6.2	5.7	6.6
Pétrole.....	11	35.6	38.9	36.1	33.2	34.1	35.5	34.7	37.5	38.0	38.1
Produits chimiques.....	29	10.2	12.1	11.1	15.7	18.6	22.0	19.4	17.7	19.8	20.2
Peintures et vernis.....	13	1.1	1.2	0.9	1.6	2.0	2.6	3.5	3.1	3.7	3.9
Commerce et services de gros.....	67	3.8	4.9	3.7	6.3	7.8	10.3	12.3	13.9	12.6	13.8
Commerce et services de détails.....	34	4.3	6.1	6.0	7.6	10.0	13.2	17.6	20.5	22.6	26.2
Utilités électriques.....	23	14.0	16.6	16.0	16.4	21.3	25.7	34.3	32.8	28.3	31.1
Communications.....	6	8.4	9.4	9.7	9.8	12.6	16.6	19.8	21.9	22.3	25.4
Transports et entreposage.....	20	0.2	1.1	1.5	1.8	3.9	8.9	7.8	6.0	5.6	6.0
Élévateurs à grain.....	15	0.8	+0.4	-1.4	1.2	2.6	3.4	3.0	6.9	5.6	4.3
Totaux.....	709	271.2	345.1	286.2	354.6	452.5	568.6	606.7	576.1	541.3	540.2

Section 5.—Prévisions des dépenses d'immobilisations et d'entretien dans l'entreprise canadienne*

Un des facteurs les plus importants du niveau de l'activité commerciale est le volume des placements privés. Ce dernier, à son tour, est établi en grande partie par les estimations des hommes d'affaires en ce qui concerne les perspectives courantes et futures dans leur domaine respectif, soit les possibilités d'exportation, le niveau de la consommation domestique, et les frais, les prix, les taxes, etc. qui influent sur les bénéfices. Les projets de placements reflètent donc le jugement des hommes d'affaires sur les perspectives qu'offrent l'avenir.

Le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnementnements a été l'initiateur, durant les années de conversion, d'un programme en vue d'obtenir des prévisions annuelles des dépenses en immobilisations, réparations et entretien des entreprises commerciales. Ces prévisions sont fondées sur des relevés des projets de placements, effectués avec l'aide du Bureau fédéral de la Statistique. Les prévisions de 1947, résumées ci-dessous, embrassent en partie les rapports de 12,000 établissements de l'industrie manufacturière, de l'abatage du bois, des services publics (y compris les transports), de la construction, du commerce bancaire et de groupes considérables d'établissements de commerce de détail et de gros et de services. Le reste des prévisions est fondé sur une estimation des dépenses des établissements de commerce de détail et de gros et de services, non compris dans le relevé, ainsi que de l'industrie agricole et de la construction d'institutions et de maisons. Comme l'entretien et la réparation n'augmentent ni ne remplacent les biens-capitaux, ils ne sont étudiés plus longuement qu'au dernier paragraphe.

Dépenses en immobilisations ces dernières années.—Dans le passé, les placements en marchandises durables ont augmenté fortement au cours des années de prospérité. Au Canada, les placements en actif durable physique (à l'exception des dépenses directes du gouvernement) augmentent brusquement durant le boom des dernières années 1920 et s'établissent à 1,100 millions de dollars en 1929. En 1933, les dépenses de cette catégorie déclinent à 218 millions de dollars, pour ensuite remonter jusqu'à 632 millions en 1937 et enfin décliner modérément les deux années suivantes. En 1939, les placements non gouvernementaux en actif durable physique représentent 9 p. 100 de la production nationale brute de 5,495 millions de dollars atteinte durant l'année.

Après 1939, la production et le revenu national grandissent rapidement en raison de la guerre, ce qui détermine une augmentation des placements en biens capitaux, non seulement dans les industries de munitions et autres industries connexes, mais aussi en d'autres domaines où l'augmentation du revenu national occasionnée par la guerre porte la production à un niveau sensiblement plus élevé qu'auparavant. Cependant, les exigences considérables de guerre en matières primaires restreignent la production de marchandises durables au minimum requis pour la conduite heureuse de la guerre. Par conséquent, les besoins en marchandises durables s'accroissent parmi les industries moins importantes pour la guerre.

En dépit de cette remise à plus tard de la formation de biens-capitaux, les exigences de la production de guerre à elles seules nécessitent un programme considérable de placements, particulièrement au cours des premières années. Les placements en actif durable physique effectués par le secteur non gouvernemental de l'économie s'établissent à 842 millions de dollars en 1941 et ne déclinent que modérément les trois années suivantes.

* Résumé du rapport *Placements dans l'industrie canadienne, prévisions de 1947*, publié par le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnementnements.

Dépenses en immobilisations durant la période de reconversion.—Après la guerre, la demande de biens-capitaux est accentuée non seulement par l'accumulation des besoins de remplacements, mais aussi par les exigences d'un marché de temps de paix plus étendu et modifié. Ces besoins considérables ne pouvaient être satisfaits immédiatement; il fallait du temps pour effectuer la réorganisation requise des ressources productives de la nation. La conversion industrielle, commencée avant le jour de la Victoire en Europe, est accélérée à compter de la fin de la guerre en août 1945. Durant la période transitoire qui a suivi, des plans sont dressés en vue de rééquiper, moderniser et développer l'industrie afin de répondre aux exigences civiles.

11.—Nouveaux placements en actif durable physique (à l'exclusion des placements directs du gouvernement), 1945-1947

(En millions de dollars)

Genre d'entreprise	1945 Immobilisations provisoires	1946 Immobilisations estimatives	1947 Prévisions
Manufactures.....	171	300	443
Mines.....	15	14	47
Exploitation forestière.....	16	21	17
Services publics.....	117	217	432
Industrie de la construction et groupes commerciaux compris dans le relevé ¹	30	55	95
Totaux, industries comprises dans le relevé.....	349	607	1,034
Autres groupes commerciaux ² et agriculture (logement non compris).....	167	216	258
Totaux, toutes entreprises autres qu'immeubles d'habitation.....	516	823	1,292
Institutions et habitations ³	226	312	447
Totaux, placements en actif durable physique...	742	1,135	1,739

¹ Comprend les compagnies de construction, banques, entrepôts, établissements de gros, magasins en chaîne de détail (y compris restaurants en chaîne, postes d'essence en chaîne, etc.), magasins à rayons, buanderies et établissements de nettoyage à sec et théâtres.

² Comprend les magasins indépendants,

hôtels, garages, édifices de bureaux, salles de récréation et tous autres établissements commerciaux non mentionnés ci-haut.

³ Comprend les maisons construites par le Wartime Housing Limited.

A mesure que le rythme du retour à l'économie de paix s'accélère, les dépenses du secteur non gouvernemental de l'industrie en actif physique durable augmentent rapidement. D'après le tableau 2, ces dépenses en immobilisations s'élèvent à \$349,146,000 en 1945 et \$606,623,000 en 1946; les prévisions des dépenses en 1947 sont de \$1,033,557,000 pour tous les groupes commerciaux compris dans le relevé. Du total de \$1,989,326,000 en dépenses en immobilisations effectuées et projetées durant les trois années, il est possible d'en répartir \$1,413,000,000 par région comme suit: Maritimes, 65 millions; Québec, 423 millions; Ontario, 682 millions; provinces des Prairies, 113 millions; Colombie-Britannique, 160 millions. Du total de 914 millions de dollars en dépenses effectuées et projetées de la part des industries manufacturières, la part des principales villes est la suivante: Montréal, 134 millions; Toronto, 147 millions; Hamilton, 50 millions; Windsor, 30 millions; Winnipeg, 12 millions et Vancouver, 34 millions.

Prévisions des dépenses en immobilisations en 1947.—Les groupes commerciaux qui figurent au relevé comptent faire environ 1 milliard des nouvelles dépenses en immobilisations globales prévues d'un peu plus de 1,700 millions en 1947

(tableau 1). Ce total (qui n'a trait qu'au groupe compris dans le relevé) représente une augmentation de 70 p. 100 auprès de la valeur estimative des placements réellement effectués par ces groupes en 1946. L'expansion la plus prononcée semble devoir se produire dans l'industrie minière, où les dépenses prévues sont plusieurs fois plus considérables que celles de l'année précédente. Quant aux services publics, les placements projetés pour 1947 sont de près de deux fois ceux de 1946. Il y a aussi indices d'une augmentation considérable, 73 p. 100, dans l'industrie de la construction et dans un certain nombre de groupes commerciaux compris dans le relevé. En dépit d'un certain déclin de la production et de l'emploi dans les manufactures après la fin de la guerre, d'excellentes perspectives commerciales en 1947 encouragent ce groupe important d'industries à envisager un programme de placements de 48 p. 100 supérieur à celui de 1946. L'exploitation forestière est le seul de ces groupes principaux à indiquer un déclin modéré de la valeur prévue des placements l'année prochaine.

Dans le domaine des entreprises privées qui ne figurent pas au relevé, des estimations indépendantes donnent ce qui peut être considéré comme des objectifs raisonnables pour l'année, compte tenu de la disponibilité des matières premières et autres considérations pertinentes. Ses estimations ajoutent 700 millions de dollars aux dépenses totales et représentent une augmentation d'environ 33 p. 100 sur le programme réalisé de 1946.

L'augmentation de 70 p. 100 enregistrée par le secteur de l'économie commerciale compris dans le relevé, de même que celle d'environ 33 p. 100 du groupe non compris dans le relevé représentent une augmentation globale de 53 p. 100 de la demande générale de nouvel actif physique durable par rapport à 1946. Un programme de placements de cette envergure ne reflète pas uniquement la nécessité de rééquiper, moderniser et étendre l'industrie; il indique l'existence d'un optimisme vivifiant chez les hommes d'affaires en matière d'évolution économique. Toutefois, l'expansion indiquée est tellement considérable au cours d'une brève période de temps qu'il y a lieu de se demander s'il est avantageux d'avoir une brusque augmentation des placements qui pourrait être suivie d'un sérieux déclin lorsque les perspectives du marché perdront leur caractère actuel d'optimisme.

Quant à la réalisation probable du programme en 1947, un autre relevé*, effectué récemment, démontre que les producteurs des principaux matériaux de base et de construction comptent augmenter, en 1947, leur production globale de 10 à 30 p. 100 comparativement au niveau de 1946. Il semble probable qu'à cette production domestique accrue s'ajoutera une augmentation des importations d'un certain nombre d'articles habituellement obtenus de l'étranger. Une légère augmentation des approvisionnements de certaines matières premières indispensables pourrait permettre une augmentation plus que proportionnée des placements globaux, particulièrement s'il est tenu compte de la substitution de matières premières qui peut se produire dans certains cas. Il est improbable, cependant, que le volume disponible d'approvisionnements, bien que sensiblement supérieur à celui de l'année précédente, suffise physiquement à soutenir une augmentation générale de 53 p. 100 du volume prévu de placements industriels en 1947. La pénurie de main-d'œuvre spécialisée, particulièrement dans la construction, peut dresser un autre obstacle à la réalisation des projets de placements. Même si certains projets ne sont pas réalisés en 1947, il est probable que le programme de placements industriels englobera

* *Production of Basic and Building Materials in Canada: Outlook, 1947*, publié par la Branche des recherches économiques, ministère de la Reconstruction et des Approvisionnement

12.—Dépenses en immobilisations, réparations et entretien de l'industrie, selon l'entreprise et la région, 1945-1947

Genre d'entreprise ¹	1945	1946	1947	Région ²	1945	1946	1947
	Chiffres réels provisoires	Chiffres réels estimatifs	Prévisions		Chiffres réels provisoires	Chiffres réels estimatifs	Prévisions
	(En milliers de dollars)				(En milliers de dollars)		
Manufactures—				Provinces maritimes—			
Immobilisations.....	171,183	290,758	442,700	Immobilisations.....	11,964	18,654	34,088
Réparations.....	213,447	213,028	194,400	Réparations.....	22,279	18,702	20,074
Total.....	384,630	512,786	637,100	Total.....	34,243	37,356	54,162
Mines—				Québec—			
Immobilisations.....	14,971	13,632	47,431	Immobilisations.....	78,159	141,580	203,161
Réparations.....	31,282	17,737	35,011	Réparations.....	80,011	84,328	81,322
Total.....	46,253	31,369	82,442	Total.....	158,170	225,908	284,483
Exploitation forestière—				Ontario—			
Immobilisations.....	15,565	20,890	16,829	Immobilisations.....	115,936	208,976	357,180
Réparations.....	5,371	19,926	8,602	Réparations.....	152,823	137,372	170,643
Total.....	20,936	40,816	25,431	Total.....	268,759	346,348	527,823
Services publics—				Prairies—			
Immobilisations.....	117,427	216,843	431,977	Immobilisations.....	24,195	28,280	61,139
Réparations.....	325,837	276,524	330,597	Réparations.....	25,328	22,715	23,849
Total.....	443,264	493,367	762,574	Total.....	49,523	50,995	84,988
Commerce et construction—³				Colombie-Britannique—			
Immobilisations.....	30,000	55,500	94,620	Immobilisations.....	24,319	52,682	82,996
Réparations.....	37,000	38,500	40,750	Réparations.....	38,062	42,422	32,506
Total.....	67,000	94,000	135,370	Total.....	62,381	95,104	115,502
Totaux—				Totaux—			
Immobilisations.....	349,146	606,623	1,033,557	Immobilisations.....	254,573	450,172	735,564
Réparations.....	672,937	565,735	609,360	Réparations.....	319,503	305,546	327,894
Total.....	1,022,083	1,172,358	1,642,917	Total.....	573,076	755,717	1,063,458

¹ Comprend les groupes commerciaux inclus dans le relevé de 1947.

mines, exploitation forestière, centrales électriques, téléphones et tramways.

³ Comprend les compagnies de construction, banques, entrepôts, établissements de gros, magasins de détail en chaîne (y compris restaurants, postes à l'essence à chaîne, etc.), magasins à rayons, buanderies et établissements de nettoyage à sec et théâtres. Ne comprend pas les magasins indépendants, hôtels, garages, édifices de bureaux et salles de récréation.

une partie plus considérable des ressources productives de la nation et contribuera également à maintenir le revenu national et l'emploi à un niveau élevé.

Prévisions de l'ensemble des dépenses en immobilisations, en réparations et en entretien.—Vu que la production de nouvelles marchandises durables de même que la réparation et l'entretien de celles qui existent déjà doivent dépendre des mêmes ressources productives de base, les chiffres totaux des deux fournissent une indication de la demande totale qui pourrait s'imposer sur les industries de marchandises durables et la main-d'œuvre. Relativement au groupe d'industries compris dans le relevé, il est estimé qu'en 1947 les nouveaux placements s'établiront à 70 p. 100 de plus, l'entretien et les réparations, à 8 p. 100 de plus qu'en 1946, soit une augmentation réunie de 40 p. 100 (tableau 12). A supposer que les dépenses prévues en réparations et entretien des groupes non compris dans le relevé représentent la même proportion auprès des dépenses de 1946 que celles des groupes qui le sont, les dépenses globales prévues en immobilisations, réparations et entretien pour toutes les industries (à l'exception des dépenses directes du gouvernement) seront d'environ un tiers supérieures aux dépenses effectives de 1946. En raison de la faible augmentation prévue des dépenses en réparations et entretien, il est probable que la plus grande partie de l'augmentation prévue des approvisionnements de matières premières et de composants sera consacrée à de nouveaux placements. Cependant, il semble qu'en 1947, comme durant l'année précédente, l'industrie éprouvera des difficultés à réaliser pleinement ses projets de placements.

Il est prévu que le secteur de l'entreprise figurant au relevé augmentera ses dépenses en rajouts aux maisons ou en remplacements de près de 50 p. 100, et ses dépenses de réparations et d'entretien des édifices, d'environ 13 p. 100, pour atteindre en 1947 un total prévu de dépenses de construction de 20 p. 100 plus élevé qu'en 1946. Les dépenses en machinerie et outillage nouveaux augmenteront probablement d'environ 85 p. 100; celles d'entretien et de réparation de la machinerie et de l'outillage, d'environ 25 p. 100, soit une augmentation totale de 55 p. 100.

CHAPITRE XXVII.—ASSURANCES*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Article spécial:—L'assurance au Canada durant la dépression et la guerre....	1115	Sous-section 3. Finances des compagnies d'assurance-vie.....	1138
SECTION 1. ASSURANCE-FEU.....	1125	Sous-section 4. Assurance-vie dans les sociétés fraternelles.....	1140
Sous-section 1. Total général de l'assurance-feu au Canada.....	1126	Sous-section 5. Assurance-vie en vigueur en dehors du Canada et vendue par des compagnies canadiennes à charte fédérale.....	1143
Sous-section 2. Historique et activité des compagnies canadiennes d'assurance-feu.....	1126	Sous-section 6. Total général de toute l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger.....	1145
Sous-section 3. Finances des compagnies d'assurance-feu.....	1130	SECTION 3. ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS.....	1146
SECTION 2. ASSURANCE-VIE.....	1133	SECTION 4. L'ASSURANCE ET LA BALANCE DES PAIEMENTS INTERNATIONAUX.....	1149
Sous-section 1. Total général de l'assurance-vie au Canada.....	1134		
Sous-section 2. Historique et activité des compagnies d'assurance-vie à charte fédérale.....	1134		

Une introduction qui résume les caractéristiques de la législation de l'assurance en général et indique les limites de la juridiction fédérale et de la juridiction provinciale a paru aux pp. 859-861 de l'*Annuaire* de 1941.

L'*Annuaire* de 1942, aux pp. 856-860, contient un article spécial sur l'évolution de l'assurance-feu et de l'assurance contre les accidents au Canada de 1931 à 1940, à la suite de la promulgation des trois lois sur les assurances de 1932.

L'ASSURANCE AU CANADA DURANT LA DÉPRESSION ET LA GUERRE

Assurance-vie

Le présent article met à jour, sous certains rapports, la revue sur l'assurance-vie publiée dans l'*Annuaire* de 1925; un exposé historique des lois relatives à l'origine et à l'expansion de ce commerce a paru dans l'édition de 1933.

De 1916 à 1925, le montant net des polices d'assurance-vie émises au Canada par les compagnies d'assurance-vie canadiennes, britanniques et étrangères, à charte fédérale, de même que le montant net de polices en vigueur à la fin de la période, sont chacun le triple du montant correspondant des polices émises ou en vigueur à la fin de la décennie précédente; le montant versé aux assurés équivaut à près de 10 p. 100 du montant souscrit.

Au cours de la première moitié de la décennie 1926-1935, le montant des polices émises est d'approximativement 90 p. 100 du montant de toute la décennie précédente; le montant en vigueur à la fin de 1930 dépasse de plus de 55 p. 100 le montant en vigueur à la fin de 1925. Le montant versé aux assurés est d'environ 10.5 p. 100 du montant des polices émises.

Pendant la seconde moitié de la décennie 1926-1935, le montant des polices émises n'atteint qu'un peu plus de 70 p. 100 de celui de la première moitié et le montant en vigueur à la fin de la décennie est de presque 4 p. 100 inférieur à celui de la fin de 1930. Par contre, les versements aux assurés s'établissent à plus de 26 p. 100 du montant des polices émises et dépassent d'environ 67 p. 100 le montant versé durant la première moitié de la décennie; la plus grande partie de cette augmentation est due à celle des paiements de la valeur de rachat au comptant des polices.

* La matière du présent chapitre a été préparée et révisée sous la direction de M. G. D. Finlayson, C.M.G., surintendant de l'Assurance, Ottawa.

Ces chiffres indiquent, premièrement, que le choc de la dépression commencée en 1929 n'influe pas gravement sur l'assurance-vie avant la fin de 1930; deuxièmement, par la suite, l'effet de la dépression est plus sensible que l'effet de toute autre période de panique financière, de guerre ou de peste, soufferte par le Canada; et troisièmement, les polices d'assurance-vie détenues par une population aux prises avec la dépression deviennent de fait des épargnes, payables sur demande, jusqu'à concurrence de la valeur au comptant garantie par la police.

La décennie 1926-1935 se divise en deux périodes: la première est principalement une période de prospérité apparente et la seconde, une période de vraie crise économique. La décennie suivante peut aussi se diviser avantageusement en deux parties, étant donné que la première englobe les dernières années de la dépression et que la seconde est presque totalement consacrée à la poursuite de la guerre, accompagnée de l'augmentation de la circulation monétaire et de la hausse du revenu national. Le montant de nouvelles polices émises durant la première partie de cette décennie est d'environ 97 p. 100 du montant de la dernière partie de la décennie précédente; le montant net en vigueur au milieu de la seconde partie de la décennie est de plus de 11 p. 100 supérieur au montant en vigueur à la fin de la décennie précédente. Les versements totaux aux assurés s'établissent à près de 94 p. 100 du montant payé durant les cinq années précédentes. Il se produit une tendance tout à fait différente au cours de la seconde partie de la décennie 1936-1945. Les nouvelles polices émises dépassent d'environ 39 p. 100 celles de la première partie. Le montant en vigueur à la fin de la période excède d'environ 40 p. 100 le montant en vigueur au milieu de cette période et les versements aux assurés, malgré le paiement des réclamations de guerre, sont de 6 p. 100 moins élevés que le montant versé durant la première partie.

Ce qui s'est produit durant la seconde Grande Guerre est la répétition de ce qui s'était produit durant la première en ce qui concerne le commerce de l'assurance-vie. Plus que jamais, le public se rend compte de la stabilité de l'assurance-vie et il serait surprenant que durant la période d'après-guerre que nous traversons, l'achat d'assurance-vie par les Canadiens n'augmente pas, comme ce fut le cas durant la période commencée en 1919.

Ces faits sont illustrés par les chiffres du tableau suivant, pour toutes les compagnies. Les mêmes renseignements pour les décennies antérieures à compter de 1875 sont aussi donnés.

Période	Compagnies enregistrées à la fin de la période ¹	Montant net de nouvelles poli- ces émises	Montant net en vigueur à la fin de la période	Primes et provision pour rentes viagères reçues	Versements totaux aux assurés
	nombre	\$	\$	\$	\$
1875.....	36 (2)	15,074,258	85,009,264	2,882,387	719,485
1876-1885.....	40 (13)	174,230,286	149,962,146	32,555,618	16,772,766
1886-1895.....	39 (12)	416,508,562	319,257,581	81,310,433	44,134,250
1896-1905.....	52 (12)	723,867,143	630,334,240	154,416,016	85,761,613
1906-1915.....	58 (13)	1,604,962,050	1,311,616,677	318,655,586	179,028,516
1916-1925.....	59 (13)	4,853,035,411	4,159,019,848	931,147,194	472,977,040
1926-1930.....	62 (15)	4,418,048,363	6,492,283,194	965,909,264	507,554,792
1931-1935.....	62 (19)	3,198,099,196	6,259,158,404	1,083,939,951	850,047,201
1936-1940.....	89 (18)	3,085,993,738	6,975,322,460	1,050,253,965	796,328,743
1941-1945.....	57 (11)	4,287,504,526	9,751,040,835	1,251,829,908	748,945,047
TOTAUX.....	-	22,797,323,523	-	5,881,899,322	3,702,269,453

¹ Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de compagnies comprises dans le total qui sont inactives en ce sens qu'aucune nouvelle police n'est émise.

A l'état de la page 1116, le chiffre d'affaires au Canada des compagnies canadiennes est représenté comme suit:—

Période	Compagnies enregistrées à la fin de la période	Montant net de nouvelles polices émises	Montant net en vigueur à la fin de la période	Primes et provision pour rentes viagères reçues	Versements totaux aux assurés
	nombre	\$	\$	\$	\$
1875.....	7	5,077,601	21,957,296	707,256	152,652
1876-1885.....	10	92,815,053	74,591,139	12,792,386	5,278,156
1886-1895.....	11	245,869,453	188,326,057	42,034,660	19,940,888
1896-1905.....	22	430,551,779	397,946,902	92,930,789	43,402,141
1906-1915.....	26	962,874,189	829,972,809	206,183,496	105,560,227
1916-1925.....	28	2,999,840,703	2,672,989,676	592,230,921	299,539,492
1926-1930.....	28	2,906,522,666	4,319,370,209	625,181,068	336,329,564
1931-1935.....	28	1,976,741,019	4,164,893,298	706,314,305	555,416,582
1936-1940.....	28	1,997,224,913	4,609,213,977	686,335,884	501,502,145
1941-1945.....	28	2,865,973,053	6,440,615,383	819,073,885	483,391,125
TOTAL.....	-	14,483,490,429	-	3,783,784,650	2,350,512,972

L'expansion du chiffre total des affaires des compagnies canadiennes est indiquée à l'état ci-après:—

Période	Montant net de nouvelles polices émises	Montant net en vigueur à la fin de la période	Primes et provision pour rentes viagères reçues	Versements totaux aux assurés	Réserve actuarielle à la fin de la période	Versements totaux aux assurés et augmen- tation de la réserve
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1875.....	5,077,601	21,957,296	707,261	152,652	2,068,936	-
1876-1885.....	93,728,125	76,139,068	13,059,872	5,330,487	8,823,115	12,084,666
1886-1895.....	265,047,009	203,356,228	44,634,320	20,599,111	31,839,771	43,615,767
1896-1905.....	556,509,715	487,624,079	114,554,920	49,198,941	91,272,164	108,631,334
1906-1915.....	1,224,168,192	1,044,282,837	294,124,940	139,176,825	227,562,062 ¹	275,466,723 ¹
1916-1925.....	4,004,124,315	3,722,569,189	879,449,652	460,984,670	688,566,082 ¹	921,988,690 ¹
1926-1930.....	5,382,136,760	7,293,602,783	1,199,277,809	640,011,663	1,259,253,948	1,210,699,529
1931-1935.....	3,667,972,393	6,991,634,101	1,437,127,114	1,080,324,971	1,588,098,044	1,409,169,067
1936-1940.....	3,300,412,035	7,836,611,820	1,373,849,739	1,014,471,065	2,045,391,799 ¹	1,471,764,820 ¹
1941-1945.....	4,278,921,631	10,286,478,923	1,564,926,451	980,048,377	2,725,376,272 ¹	1,660,032,850 ¹
TOTAL.....	22,778,097,776	-	6,921,712,078	4,390,298,762	-	-

¹ Sont comprises dans ces chiffres des réserves d'environ \$7,500,000 en 1906-1915; \$80,000,000 en 1916-1925; \$1,400,000 en 1936-1940 et \$830,000 en 1941-1945, pour polices émises par voie de réassurance, pour lesquelles aucune augmentation correspondante des primes n'est reçue.

Placements.—De façon générale, il est maintenant admis que la dépression des années 1930 est née d'une vague de spéculation qui a balayé le continent, et même le monde entier, sous prétexte de saisir les prétendues occasions de placements offertes sur le marché des valeurs. Bien que la situation des compagnies d'assurance-vie canadiennes n'ait pas été dangereusement ébranlée, il a semblé avantageux de modifier au moyen de lois les pouvoirs des compagnies en matière de placements. Jusqu'en 1932, ces pouvoirs étaient soumis à des restrictions quant à la nature et au registre des dividendes des actions de corporations pouvant être achetées, mais le montant qu'une compagnie pouvait consacrer à l'achat d'actions satisfaisant aux exigences stipulées n'était pas limité par la loi. En 1932, à la demande des compagnies elles-mêmes, le montant total que toute compagnie peut placer dans des actions ordinaires est limité à 15 p. 100 du montant de son actif au grand livre; les compagnies qui avaient jusqu'alors excédé ce pourcentage ont été privées du droit d'effectuer de nouveaux placements dans ces actions jusqu'à ce que, au moyen de ventes, réduction de capital ou augmentation de l'actif du grand livre, le pourcentage limité soit rétabli.

Un autre changement important dans le domaine des placements et qui a été déterminé, non par la loi, mais par une décision des compagnies elles-mêmes, est une contraction des prêts sur hypothèque et une augmentation sensible des stocks d'obligations du gouvernement. Cette dernière tendance a pris graduellement et fermement de l'ampleur durant toute la période de quinze ans qui a suivi le début de la dépression jusqu'à ce que, au cours des dernières années de guerre, tout le montant net dont disposent les compagnies pour effectuer de nouveaux placements soit converti en obligations de l'Etat.

Les chiffres suivants pour toutes les compagnies d'assurance-vie du Canada, à compter de la fin des années indiquées, donnent les changements dus à ces deux caractéristiques du mouvement des placements; y paraît aussi la tendance du taux moyen d'intérêt sur l'actif du grand livre durant ces années.

Au 31 décembre—	Placements				Pourcentages			Taux moyen de l'intérêt gagné
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	
	Actions ordinaires	Obligations du Dominion	Prêts hypothécaires	Actif total du grand livre	de (4)	de (4)	de (4)	
	(En millions de dollars)					%	%	%
1930.....	311	33	338	1,436	22	2	24	6.23
1935.....	300	177	301	1,808	17	10	17	4.59
1940.....	260	309	306	2,379	11	13	13	4.24
1945.....	146	1,142	267	3,367	4	34	8	3.89

Mortalité en temps de guerre.—Au début de la première Grande Guerre en 1914, peu de polices d'assurance-vie en vigueur au Canada contenaient des restrictions relatives au service militaire et la plupart des compagnies dont les polices contenaient de telles restrictions décidèrent d'elles-mêmes, au début de la guerre, de les abandonner et de payer le plein montant des réclamations occasionnées par la guerre. Quant aux nouvelles polices émises après le début de la guerre, la ligne de conduite adoptée par les différentes compagnies est loin d'être uniforme; elle est fondée sur le degré d'optimisme avec lequel les dirigeants des compagnies envisagent la marche et la durée de la guerre. En général, les primes supplémentaires pour service de guerre sont très insuffisantes à répondre à la mortalité conséquente plus élevé. A mesure que s'aggrave la situation de la guerre, les primes et les restrictions deviennent plus onéreuses et, dans certains cas parmi les compagnies de moindre envergure, presque inabordables.

En 1919, le Département des Assurances tente de réunir les chiffres relatifs aux réclamations de guerre, encourues par toutes les compagnies à charte fédérale ou provinciale. Ces chiffres représentent le montant des règlements en vertu de ces polices et sont divisés selon les catégories suivantes: a) polices des militaires morts au combat ou par suite de blessures; b) des militaires morts d'autres causes; c) des personnes en service de guerre ou des civils morts par suite de fait de guerre. Ces chiffres sont les suivants, années 1914-1918 inclusivement:—

Détail	Compagnies à charte fédérale		
	Assurés canadiens	Assurés britanniques et étrangers de compagnies canadiennes	A charte provinciale
	\$	\$	\$
a).....	15,135,811	1,075,345	1,864,369
b).....	1,548,562	126,844	198,213
c).....	471,045	54,905	35,710
TOTAUX.....	17,156,418	1,257,094	2,098,292

Au début de la seconde Grande Guerre en 1939, les compagnies profitent de l'expérience acquise vingt-cinq ans plus tôt et adoptent pour les polices émises par la suite une échelle de primes supplémentaires, établie selon la branche et la situation géographique du service de guerre et fondée sur tout renseignement disponible quant aux dangers relatifs auxquels sont exposés les assurés. Bien qu'en raison des progrès de la guerre il ait fallu apporter des changements à la clause de guerre et à l'échelle de primes, le résumé ci-après indique assez bien les principales stipulations de la clause de guerre et ladite échelle de primes.

Les bénéfices payables en vertu de réclamation:—

- a) par suite de décès dû directement ou indirectement à l'entraînement aérien ou au service aérien naval ou militaire; ou
- b) d'un tel service hors du Canada et des Etats-Unis ou en deçà de six mois après la fin dudit service; ou
- c) de voyage ou résidence hors des limites susmentionnées, le décès résultant directement ou indirectement de la guerre.

seront limités au remboursement des primes versées, plus 3 p. 100 d'intérêt composé, à moins que les primes supplémentaires pour service de guerre n'aient été versées d'après l'échelle suivante:—

- I. Service militaire hors du Canada—
 - 1. Tout service militaire, autre que l'aviation, sauf le corps de santé..... \$90 le \$1,000 par année.
 - 2. Corps de santé, à l'exception des infirmières..... \$40 le \$1,000 par année.
 - 3. Infirmières..... \$25 le \$1,000 par année.
- II. Service hors du Canada—
 - Unités non combattantes, telles que l'Armée du Salut, le Y.M.C.A., les C. de C..... \$40 le \$1,000 par année.
- III. Déplacements et résidence des civils—
 - 1. En deçà de la région formée par les continents de l'Amérique du Nord et du Sud, y compris les Antilles, les Bermudes et Terre-Neuve, ainsi que les eaux qui les séparent. Aucun excédent.
 - 2. Déplacements ou résidence dans une région hors des limites décrites ci-dessus..... Pas moins de \$10 le \$1,000 par année, selon la durée du voyage ou de la résidence, le nombre de voyages, etc.
- IV Service dans la Marine ou dans les Fusiliers marins hors du Canada—
 - 1. Service naval, à l'exception du service dans les sous-marins..... Pas moins de \$50 le \$1,000 par année.
 - 2. Marine marchande..... \$25 le \$1,000 par année.
La clause de guerre régulière qui exclut l'article sur les déplacements, s'applique à ces risques.
- V. Service dans l'Aviation au Canada—
 - 1. Les équipes au sol, soit les mécaniciens, les hommes de réparations, etc..... \$10 le \$1,000 par année.
 - 2. Les étudiants-pilotes..... \$60 le \$1,000 par année, à condition qu'aucun remboursement ne soit fait s'il quitte le Canada en dedans d'un an.
 - 3. Pilotes expérimentés, soit ceux qui ont 300 heures de vol ou plus—
 - a) Sous-officiers pilotes..... \$40 le \$1,000 par année.
 - b) Officiers pilotes..... \$40 le \$1,000 par année.
 - c) Officiers d'aviation..... \$35 le \$1,000 par année.
 - d) Lieutenants de section..... \$25 le \$1,000 par année.
 - e) Chefs d'escadrille..... \$20 le \$1,000 par année.
 - f) Commandants d'escadre..... \$15 le \$1,000 par année.
 - 4. Equipage, observateurs, photographes..... \$35 le \$1,000 par année.

Bien que les statistiques de la mortalité de guerre éprouvée par les compagnies d'assurance-vie en activité au Canada ne soient pas encore complètement réunies, les chiffres suivants sont probablement assez exacts; ils indiquent les réclamations de guerre sur des polices canadiennes durant la période 1939-1945 inclusivement:—

Année	Paiement du plein montant assuré		Paiement d'un bénéfice limité seulement		Réclamations totales	
	Polices	Valeur nominale	Polices	Valeur nominale	Polices	Valeur nominale
	nomb.	\$	nomb.	\$	nomb.	\$
1939.....	50	100,000	néant	—	50	100,000
1940.....	310	600,000	60	100,000	370	700,000
1941.....	920	1,600,000	200	500,000	1,120	2,100,000
1942.....	2,630	3,500,000	750	1,700,000	3,380	5,200,000
1943.....	3,900	4,300,000	1,570	3,100,000	5,470	7,400,000
1944.....	7,770	7,900,000	4,740	8,200,000	12,510	16,100,000
1945.....	6,960	7,000,000	4,460	8,200,000	11,420	15,200,000
TOTAUX.....	22,540	25,000,000	11,780	21,800,000	34,320	46,800,000
Déduction en raison de la clause de bénéfice limité..... ¹	—	—	—	20,300,000	—	20,300,000
GRANDS TOTAUX	—	25,000,000	—	1,500,000	—	26,500,000

Les statistiques supplémentaires suivantes, relatives aux deux Grandes Guerres et obtenues de sources tenues pour exactes, sont intéressantes:—

Détail	Première Grande Guerre	Seconde Grande Guerre
Durée.....	4 ans, 3 mois	5 ans, 11 mois
Nombre de Canadiens enrôlés.....	620,000	1,003,000
Nombre de Canadiens envoyés outre-mer.....	418,000	555,000
Coût pour le Canada.....	\$1,700,000,000	\$20,256,000,000 ¹
Réclamations canadiennes payées par les compagnies d'assurance au Canada.....	\$20,500,000	\$26,500,000

¹ Du 10 septembre 1939 au 31 mars 1947.

Assurance contre le feu et contre les accidents

Assurance-feu.—La présente revue de l'assurance contre l'incendie et contre les accidents au Canada continue celle de l'*Annuaire* de 1942, qui en faisait l'historique jusqu'à 1940 inclusivement. Le présent article étudie les données jusqu'à la fin de 1945, de sorte que l'historique de la décennie qui a vu la fin de la dépression et toute la seconde Grande Guerre sera complet.

D'après l'expérience des compagnies d'assurance-feu, il a toujours existé un rapport entre l'assurance-feu et l'activité ou l'inactivité du commerce en général. Les compagnies sont d'avis qu'une période de dépression est une période de fortes pertes dues à l'incendie et vice versa; il existe des statistiques ainsi que d'autres preuves à l'appui de ce point de vue. Si le risque moral signifie une inclination à l'incendie volontaire, il est évident que toute personne ainsi encline, le sera davantage lorsque le commerce qu'elle exploite dans un édifice assuré lui occasionne des pertes plutôt que de lui rapporter un profit normal. Cependant, même si le terme ne comporte aucune intention criminelle, mais simplement un relâchement involontaire des mesures ordinaires de précaution, une période d'inactivité ou d'affaires peu profitables crée naturellement un risque moral qui peut entraîner de fortes pertes dues à l'incendie.

La caractéristique la plus remarquable de la dépression des années 1930 est que cette dernière n'a provoqué qu'une proportion exceptionnellement faible de pertes dues à l'incendie, accompagnée d'un taux correspondant élevé de profits tirés de la vente d'assurance-feu. Les chiffres des deux proportions paraissent ci-dessous; les premiers donnent les pertes encourues par rapport aux primes perçues et les autres, le profit tiré de la vente d'assurance-feu par rapport aux primes perçues. L'état montre aussi l'expérience de la décennie 1919-1928, en matière d'assurance.

Année	Proportion de pertes dues à l'incendie	Taux du profit provenant de la vente d'assurance-feu	Année	Proportion de pertes dues à l'incendie	Taux du profit provenant de la vente d'assurance-feu
	%	%		%	%
1919-28.....	52-20	4-70	1938.....	40-91	10-07
1920.....	53-84	1-96	1939-38.....	48-42	6-52
1930.....	57-80	0-85	1939.....	38-40	12-57
1931.....	59-47	-2-45	1940.....	36-84	13-72
1932.....	64-10	-5-73	1941.....	36-13	6-30
1933.....	52-09	5-43	1942.....	43-07	6-52
1934.....	40-92	15-41	1943.....	47-04	5-64
1935.....	36-25	15-61	1944.....	52-56	-6-99
1936.....	34-99	15-84	1945.....	52-43	-6-13
1937.....	34-88	14-99			

Il est à remarquer que la période la plus critique de la dépression, soit de 1934 à 1937, a aussi vu une proportion exceptionnellement basse de pertes et un taux élevé de profits tirés de la vente d'assurance; ces caractéristiques ont persisté durant la guerre jusqu'à ce que, avec le relâchement de la production industrielle de guerre, le contraire se produise de façon marquée.

L'explication avancée par plusieurs assureurs au sujet de cet écart de l'expérience prévue mentionnée ci-dessus, est que la gravité de la dépression durant les premières années a eu pour effet d'éliminer pratiquement la part des propriétaires dans leurs édifices occupés pour fins commerciales, de sorte que les bénéfices n'étaient pas de nature à les pousser à l'incendie volontaire. D'autre part, les organisations qui s'occupent de la prévention des incendies considèrent ce changement comme une preuve de l'efficacité de leurs programmes de publicité et d'éducation sur la conservation de la propriété. Peut-être faut-il une plus longue expérience des conditions d'après-guerre pour se prononcer sur l'un ou l'autre de ces points de vue, mais au moment de la présente rédaction, la perspective d'une réduction prochaine de la proportion des pertes dues à l'incendie n'est pas encourageante.

Taux des primes d'assurance-feu.—Les gros profits qui découlent de la vente d'assurance, indiqués à l'état ci-dessus, ne peuvent être attribués à une augmentation du taux des primes. Ce taux a diminué graduellement durant les quinze dernières années et même avant. Le taux global pour tous les risques, quels que soient les termes des contrats, est en 1945 de 72 cents le 100 dollars d'assurance, tandis qu'en 1929, le taux correspondant est de 82 cents et en 1918, de \$1.06. Ce taux global, toutefois, est sujet à l'influence des proportions relatives de polices d'un an et de trois ans émises par les compagnies; une augmentation des polices de trois ans rehausse naturellement le taux global de primes. Une estimation plus juste du changement durant toute période est obtenue par l'étude séparée des polices à long et à court terme. C'est ce qui a été fait pour les années 1939-1945, alors que les données relatives aux polices d'un an ont été étudiées séparément et les données relatives aux polices à long terme ont été ramenées à la base d'un an. Il en résulte un changement du taux des primes des polices d'un an, par 100 dollars d'assurance, de 49 cents en 1939 ou de 92 cents en 1922 à 46 cents en 1945.

La réduction du taux, mentionnée ci-dessus, ne découle pas de la réglementation des taux par le gouvernement, mais d'une concurrence énergique parmi les différents groupes d'assureurs, bien que certains d'entre eux, en présence de la tendance actuelle vers des proportions de pertes plus élevées et un déclin des ventes, puissent mettre en doute l'effet salutaire de la concurrence qui a déterminé l'échelle moins élevée des primes.

Assurance contre les accidents.—La plupart des compagnies d'assurance-feu à charte fédérale s'occupent d'un ou de plusieurs autres genres d'assurance, tels que l'assurance-automobile, l'assurance contre les accidents personnels et la maladie, la grêle, l'assurance-cautionnement et autres genres touchant la personne et la propriété. Ces genres d'assurance toutefois, ont progressé à une cadence plus rapide que l'assurance-feu et en 1940, pour la première fois, le volume d'assurance contre les accidents dépasse celui de l'assurance-feu; cette tendance s'accroît jusqu'à ce qu'en 1945, l'assurance contre les accidents s'établisse à plus de 69 millions de dollars, tandis que l'assurance-feu excède tout juste 58 millions. Les diverses assurances contre les accidents qui, à l'heure actuelle, enregistrent le taux d'augmentation le plus prononcé, sont l'automobile, les accidents personnels et la maladie et la propriété personnelle.

Nombre de compagnies actives.—Le nombre de compagnies actives dans le domaine de l'assurance-feu et de l'assurance contre les accidents a augmenté sensiblement; présentement, d'après les chiffres du département, il est de 320 contre 280 en 1929. Bien que cette augmentation atteigne les compagnies de toutes nationalités, canadiennes, britanniques et étrangères, le changement le plus marqué se produit dans le dernier groupe, probablement en raison des restrictions sur les pouvoirs accordés par la charte des compagnies situées aux Etats-Unis.

Jusqu'à ces derniers temps, la politique des divers Etats des Etats-Unis, qui organisent la majorité des compagnies d'assurance dans ce pays, a été d'interdire à une compagnie autorisée à vendre de l'assurance-feu, par exemple, de vendre tout autre genre d'assurance personnelle, de sorte que cette compagnie n'a pas le droit d'émettre des polices d'assurance contre les accidents personnels et la maladie ou des polices d'assurance-responsabilité pour blessures infligées à autrui. Ainsi, bien que cette compagnie puisse émettre une police-d'assurance contre le feu, la collision, le vol et les dommages à la propriété, la police ne peut contenir une clause de responsabilité en vue d'indemniser l'assuré contre les réclamations d'un tiers pour blessures personnelles. Pour obvier à cet obstacle, les compagnies d'assurance-feu en sont venues soit à se constituer en sociétés, soit à faire l'acquisition de compagnies séparées contre les accidents en vue de vendre les genres de polices qui comportent l'assurance sur la personne. Comme les compagnies britanniques jouissent, de façon générale, de multiples pouvoirs et que les lois spéciales en vertu desquelles sont constituées les compagnies canadiennes ne pouvoient qu'à une restriction, à savoir que les fonds, l'actif et les comptes du commerce de l'assurance-vie effectué par les compagnies qui font aussi le commerce de l'assurance-feu et de l'assurance contre les accidents soient tenus tout à fait séparément, il n'y a pas eu tendance, parmi les compagnies, à se multiplier.

Il y a lieu de se réjouir du fait que plusieurs Etats songent présentement à réviser leurs lois en vue de permettre la combinaison des principaux genres d'assurance contre les accidents avec l'assurance-feu. L'Etat de New-York, par exemple, lors de la session de la législature en 1946 et 1947, a aboli la restriction en ce qui concerne l'assurance-automobile mentionnée ci-dessus.

Généralités

Taxation.—Le commerce d'assurance-vie au Canada est en grande partie exempt de taxe, sauf que le revenu des primes qui en découle est sujet à une taxe spécifique qui, depuis le début de la guerre et jusqu'à présent, est prélevée uniquement par le gouvernement fédéral; le taux de cette taxe est de 2 p. 100 des primes nettes, moins les dividendes aux assurés et les provisions pour rentes viagères. La seule autre taxe est celle qui est imposée sur les profits qui vont aux actionnaires des compagnies canadiennes, par l'intermédiaire de leurs comptes d'actionnaires subordonnés à la loi sur l'impôt sur le revenu en temps de guerre. Le montant de cette taxe en 1945 représente environ 0.3 p. 100 du revenu des primes au Canada et 0.2 p. 100 du revenu total des primes de ces compagnies.

La taxe sur les profits des compagnies d'assurance contre le feu et contre les accidents ne comporte aucune exemption de ce genre; les profits de ces compagnies sont sujets à l'impôt sur le revenu et sur les surplus de bénéfices tout comme les profits des autres industries. La seule exemption à cette situation est que les compagnies jadis purement mutuelles ont été complètement exemptées et, avec l'expansion de ce groupe de compagnies, la charge fiscale sur les compagnies par actions a constitué une forme de préférence dont ce dernier groupe s'est plaint.

La Commission royale sur les coopératives, qui a fait enquête sur la taxation des coopératives en général, a reçu des représentations relatives à la situation de l'assurance dans cette question; dans son rapport du 25 septembre 1945, la commission recommande:—

“1. Que la loi de l'impôt sur le revenu et la loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices soient modifiées en vue de prévoir la taxation, en conformité des recommandations ci-dessous, des sociétés mutuelles qui font au Canada le commerce de l'assurance-feu, de l'assurance contre les accidents et de l'assurance des automobiles.

2. Que dans le calcul du revenu imposable, les dividendes ou les ristournes de primes aux assurés, que ces dividendes ou ristournes soient payés comptant ou appliqués au paiement de primes sur le renouvellement de polices, ainsi que les primes non absorbées, ou les dépôts de primes retournés ou payables aux assurés et tout autre montant porté au crédit de l'assuré ou du souscripteur et susceptible d'être exigé par ce dernier, en donnant un avis jugé raisonnable, soient admis pour déduction.

3. Que dans le calcul de leur revenu imposable, il soit permis aux sociétés par actions et autres assureurs qui font le commerce de l'assurance-feu, de l'assurance des automobiles et de l'assurance contre les accidents, et qui payent des dividendes ou remboursent des primes aux assurés, de déduire ces dividendes ou remboursements.”

A la suite de ces recommandations, la loi de l'impôt de guerre sur le revenu a été modifiée en vue de retirer l'exemption des compagnies purement mutuelles d'assurance contre le feu et contre les accidents [(1946) c. 55, art. 3, qui modifie l'art. 4 (g)] et de permettre à ces compagnies, par actions ou mutuelles, de déduire de leur revenu imposable les dividendes aux assurés qui durant l'année d'imposition sont:—

“a) Payés au détenteur de police;

b) Appliqués à l'acquittement, en tout ou en partie, de toute obligation pour le détenteur de police de verser des primes à la compagnie d'assurance; ou

c) Portés au compte du détenteur de police, à des conditions selon lesquelles il a droit au paiement de ce montant ou peut en obtenir le paiement, dans une période d'au plus trente jours après qu'il a fait la demande de paiement, si la compagnie d'assurance a donné au détenteur de police avis de ce crédit auxdites conditions.”

[*ibidem*, art. 4(12), édictant l'art. 5, para. (7)]

Fait exception à ce qui précède la compagnie qui obtient de l'assurance sur la propriété agricole pas moins de 50 p. 100 de son revenu net de primes; une telle compagnie est exempte de l'impôt sur le revenu.

La répartition des primes canadiennes des compagnies d'assurance-feu et d'assurance contre les accidents, entre les divers groupes, classés selon la forme de la société ainsi que les profits de l'assurance et les taxes sur le revenu et sur les surplus de bénéfices sont donnés, pour 1945, dans l'état suivant:—

Compagnies	(1)	(2)	(3)	Pourcentages	
	Primes	Profits de l'assurance	Taxes sur le revenu et sur les surplus de bénéfices	(3) de (1)	(3) de (2)
	\$	\$	\$	%	%
CANADIENNES—					
Mutuelle.....	5,663,124	346,940	néant	—	—
Par actions et mutuelles.....	2,875,702	96,056	24,100	0.8	25.1
Capital social.....	27,726,521	808,856	812,580	2.9	100.5
TOTAUX, CANADIENNES..	36,265,347	1,251,852	836,680	2.3	66.8
BRITANNIQUES—					
Par actions et mutuelle.....	36,194,361	—1,542,206	41,709	0.1	—
ÉTRANGÈRES—					
Coopérative.....	587,412	80,686	néant	—	—
Dépôts-primes mutuelles.....	1,163,951	123,632	—	—	—
Autres, mutuelles.....	9,764,964	1,171,397	22	1	1
Capital social.....	43,973,812	—71,720	697,621	1.6	—
TOTAUX, ÉTRANGÈRES..	55,490,139	1,303,995	697,643	1.3	53.5
TOUTES COMPAGNIES—					
Coopérative.....	587,412	80,686	néant	—	—
Dépôts-primes mutuelles.....	1,163,951	123,632	—	—	—
Autres, mutuelles.....	15,428,088	1,518,337	22	1	1
Par actions et mutuelles.....	2,875,702	96,056	24,100	0.8	25.1
Capital social.....	107,894,694	—806,070	1,551,810	1.4	—
GRANDS TOTAUX, 1945...	127,949,847	1,013,641	1,576,032	1.2	155.5
GRANDS TOTAUX, 1944...	117,154,375	906,838	2,651,115	2.3	292.3

¹ Trop faible pour être déclaré.

Compagnies provinciales.—Les chiffres ci-dessus ont surtout trait aux affaires des compagnies à charte fédérale et aux compagnies britanniques et étrangères enregistrées en vertu des lois du Dominion. Il y a aussi un volume limité d'affaires fait par des compagnies constituées par les provinces du Canada et qui n'ont pas de charte fédérale. Les principales caractéristiques des transactions, effectuées en 1940 et en 1931 sous les deux juridictions, sont données dans la revue de l'assurance contre le feu et contre les accidents de l'*Annuaire* de 1942 et ce tableau est maintenant porté jusqu'au 31 décembre 1945, année dont les chiffres sont comparés à ceux de 1940 et 1931 au tableau suivant:—

Genre d'assurance	Détenteurs de permis fédéraux	Détenteurs de permis provinciaux	Proportion de détenteurs de permis provinciaux par rapport au total		
			1945	1940	1931
	\$	\$	%	%	%
Assurance-feu—					
Assurance en vigueur.....	15,054,848,612	1,491,715,144	9.02	9.48	12.32
Primes nettes souscrites.....	58,335,728	6,205,250	9.61	9.57	12.49
Assurance contre les accidents—					
Primes nettes souscrites.....	69,217,942	3,586,093	4.93	4.43	6.54
Assurance-vie—					
Assurance en vigueur.....	9,751,040,835	213,042,594	2.14	0.94	1.55
Primes nettes encaissées.....	261,176,100	5,551,540	2.08	0.97	1.28
Assurance fraternelle—					
Assurance en vigueur.....	246,121,776	133,031,870	35.09	26.07	34.60
Primes nettes encaissées.....	4,610,018	2,707,997	37.00	30.20	36.00

Constitutionnalité.—L'intérêt des assureurs d'Amérique en cette matière s'est concentré ces dernières années sur la jurisprudence américaine et en particulier sur le jugement de la Cour suprême des Etats-Unis relativement à la cause *Etats-Unis d'Amérique c. South-Eastern Underwriters Association*, 322 U.S. 533, qui réforme le jugement de longue date, *Paul c. Virginia*, 8 Wall. 168, de 1869; celui-ci établissait que l'émission d'une police d'assurance n'était pas une transaction commerciale et, en vertu de ce jugement, les cours américaines et probablement les cours canadiennes considéraient tout le commerce de l'assurance en dehors du domaine du commerce proprement dit. Dans une des plus anciennes causes relatives à la constitutionnalité, *Parsons c. La Reine*, le conseil privé a apparemment été influencé dans sa décision par le jugement des Etats-Unis et, depuis lors, cette cause a prédominé dans les jugements de ce tribunal ainsi que des tribunaux du Canada, dans les causes de constitutionnalité, particulièrement les causes relatives à l'assurance.

La substance du jugement réformateur peut être étudiée à la lumière des extraits suivants des raisons motivant le jugement des divers membres de la cour:

"Les raisons données à l'appui de la généralisation voulant que: "l'assurance n'est pas un commerce et ne peut jamais être administrée de façon à constituer un commerce entre Etats" ne concordent pas avec nombre de décisions de ce tribunal qui confirment les statuts fédéraux régissant le commerce entre Etats en vertu de la *Commerce Clause*.

"Ce genre d'entreprise étant déjà reconnue comme formant un commerce entre Etats... il serait, de fait, difficile de soutenir maintenant qu'aucune transaction de toute compagnie d'assurance ne saurait jamais constituer un commerce entre Etats de façon à le rendre sujet à ce règlement (fédéral).

"Pour fins constitutionnelles, une fiction a été établie, à savoir que l'assurance n'est pas un commerce, et a présidé longtemps aux décisions du tribunal, des Etats et du Congrès.

"Tout décret du Congrès relatif à la mise en vigueur de règlements partiels ou complets au sujet de l'assurance nous parviendrait avec la plus forte présomption de validité constitutionnelle. La fiction que l'assurance n'est pas un commerce ne saurait être soutenue contre une telle présomption..."

Section 1.—Assurance-feu

L'assurance-feu au Canada date de l'établissement d'agences de compagnies d'assurance du Royaume-Uni, ces agences étant généralement situées aux ports de mer et gérées par des marchands de l'endroit. La plus ancienne agence d'une compagnie de ce genre ouvrit ses portes à Montréal en 1804. La première compagnie canadienne date de 1809 et la première compagnie américaine active au Canada a débuté en 1821. *L'Annuaire* de 1941, pp. 861-862, donne un bref exposé des origines de l'assurance-feu au Canada.

L'une des caractéristiques de l'assurance-feu, outre la forte proportion de compagnies britanniques et étrangères, est l'augmentation ininterrompue du nombre de compagnies mutuelles et coopératives. Ces compagnies, dont tous les bénéfices sont encaissés par leurs membres et toutes les pertes directement supportées par eux, commencent à faire sentir leur concurrence dans le domaine de l'assurance contre l'incendie. (Voir p. 877, mutuelles agricoles.)

Sous-section 1.—Total général de l'assurance-feu au Canada

Une partie de l'assurance souscrite chaque année est vendue par les compagnies munies de licences et de permis provinciaux. Ces compagnies limitent d'habitude leur activité à leur province d'incorporation. Elles peuvent toutefois être autorisées à vendre de l'assurance en d'autres provinces.

Dans l'analyse plus détaillée de l'assurance-feu, au tableau 2, les statistiques ne s'appliquent qu'aux compagnies à charte fédérale; mais, comme il est indiqué au tableau 1, ces compagnies absorbent près de 90 p. 100 de l'assurance en vigueur.

1.—Assurance-feu au Canada, 1945

Détail	Assurances effectuées, montant brut	En vigueur à la fin de l'année, montant net	Primes encaissées, montant net	Pertes payées, montant net
	\$	\$	\$	\$
Compagnies à charte fédérale.....	14,533,602,054	15,054,848,612	58,335,728	30,585,357
Compagnies à charte provinciale—				
a) Dans les provinces où elles ont été incorporées.....	793,020,276	1,367,302,367	5,380,910	2,788,060
b) Dans les autres provinces.....	129,214,003	124,412,777	324,340	425,161
Totaux, compagnies à charte provinciale.....	922,234,279	1,491,715,144	6,205,250	3,213,221
Lloyds, Londres.....	188,184,085	210,464,955	1,359,590	837,517
Grands totaux.....	15,644,020,418	16,757,028,711	65,909,468	34,636,095

Sous-section 2.—Historique et activité des compagnies canadiennes d'assurance-feu

Statistiques historiques de l'assurance-feu au Canada.—Le rapport du surintendant des Assurances pour l'année terminée le 31 décembre 1945 fait voir qu'à cette date il existe 269 compagnies d'assurance-feu à charte fédérale, dont 59 sont canadiennes, 73 britanniques et 137 étrangères. En 1875, première année des relevés authentiques du département des Assurances, il y a 27 compagnies actives au Canada, dont 11 canadiennes, 13 britanniques et 3 américaines. L'augmentation proportionnelle du nombre de compagnies britanniques et étrangères, 59 p. 100 à 78 p. 100 du total, constitue une différence bien marquée entre l'assurance-feu et l'assurance-vie au Canada, celle-ci étant vendue en très grande partie par des compagnies canadiennes.

La tendance de la moyenne des taux d'assurance-feu a été généralement à la baisse, bien que l'augmentation des pertes par le feu au cours des années de 1941 à 1945 ait eu pour effet d'enrayer cette tendance. La valeur accrue des immeubles assurables et de leur contenu porte la prime d'assurance-feu à monter en dépit de la tendance à la baisse du taux moyen. Un autre facteur qui a contribué à la hausse du montant des primes au cours des dernières années, c'est qu'avant 1939 des lois provinciales défendaient aux compagnies d'assurance-feu d'assurer contre les risques commerciaux et manufacturiers pour une période de plus d'un an; depuis lors, les compagnies sont libres d'assurer ces genres de propriété sans aucune limite de temps. Les chiffres indiquent qu'on n'a pas tiré profit de ce privilège dans une forte mesure avant 1941.

2.—Assurance-feu vendue par des compagnies à charte fédérale, 1906-1945

NOTA.—Les chiffres de 1899-1899 sont donnés à la page 1017 de l'Annuaire de 1939 et ceux des années intermédiaires de 1901-1934, à la page 861 de l'édition de 1942.

Année	Polices en vigueur à la fin de l'année	Primes nettes encaissées durant l'année	Pertes payées durant l'année	Proportion des pertes aux primes	Montants bruts des polices émises au cours de l'année	Primes perçues sur les nouvelles polices de l'année	Coût moyen par \$100 d'assurance
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$
1900	992,332,360	8,331,948	7,774,293	93-31	803,428,654	10,031,735	1-25
1905	1,318,146,495	14,285,671	6,000,519	42-00	1,140,095,372	18,262,037	1-60
1910	2,034,276,740	18,725,531	10,292,393	54-96	1,817,065,885	24,684,296	1-36
1915	3,531,620,802	26,474,833	14,161,949	53-49	3,111,552,903	36,048,345	1-16
1920	5,969,873,278	50,527,937	21,935,387	43-41	6,790,670,610	71,143,917	1-05
1925	7,533,297,899	51,040,075 ¹	26,943,089 ²	52-79	7,646,026,535	74,679,130	0-98
1930	9,672,906,973	52,646,520 ²	30,427,968 ²	57-71	10,311,193,608	82,700,147	0-80
1935	8,782,698,099	40,584,876 ¹	14,821,465 ²	36-25	9,641,773,674	67,596,146	0-70
1936	9,248,273,260	40,218,296 ¹	14,072,237 ²	34-99	9,642,269,141	66,831,039	0-69
1937	9,773,324,476	42,498,127 ¹	14,821,536 ²	34-88	10,432,290,081	71,913,161	0-69
1938	9,953,905,417	42,439,688 ¹	17,363,670 ²	40-91	10,422,793,265	70,735,709	0-68
1939	10,200,346,551	40,984,276 ¹	15,738,902 ²	38-40	11,117,212,274	71,854,442 ³	0-65
1940	10,737,568,873	41,922,312 ¹	15,444,927 ²	36-84	12,072,174,014	72,682,679	0-60
1941	11,386,819,286	49,305,539 ¹	17,814,322 ²	36-13	13,345,610,185	85,877,359	0-64
1942	12,565,212,694	47,272,440 ¹	20,360,534 ²	43-07	12,759,419,939	84,168,663	0-66
1943	13,386,782,873	47,153,094 ¹	22,181,244 ²	47-04	12,838,807,204	84,047,821	0-65
1944	14,174,130,630	55,027,051 ¹	28,921,930 ²	52-56	14,572,676,024	96,065,279	0-66
1945	15,064,848,612	58,335,728 ¹	30,585,357 ²	52-43	10,096,447,893 ⁴	72,872,125	0-72

¹ Primes nettes souscrites. ² Pertes nettes encourues. ³ En 1939 et au cours des années subséquentes, les compagnies étaient libres d'assurer les propriétés commerciales et manufacturières sans limite de temps; voir le texte précédant le tableau. ⁴ Ce chiffre n'est pas comparable à ceux des années précédentes parce qu'il indique les primes brutes directement souscrites et ne tient pas compte de la réassurance, assumée ou cédée.

Primes souscrites et pertes encourues.—Le tableau 3 donne la relation entre les pertes encourues et les primes encaissées par les compagnies à charte fédérale, par province.

3.—Montant net des primes encaissées et des pertes encourues au Canada par les compagnies canadiennes, britanniques et étrangères à charte fédérale, par province, 1944 et 1945.

(Après déduction des réassurances)

Année et province	Compagnies canadiennes		Compagnies britanniques		Compagnies étrangères	
	Primes	Pertes	Primes	Pertes	Primes	Pertes
1944	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard	66,998	21,508	165,318	54,356	71,319	12,711
Nouvelle-Ecosse	626,911	251,024	1,081,318	509,918	943,245	890,647
Nouveau-Brunswick	396,530	246,195	918,023	535,236	760,825	418,306
Québec	3,523,607	2,123,121	5,860,956	3,704,007	6,885,494	4,646,770
Ontario	5,370,617	2,531,122	6,853,375	3,162,737	7,672,756	4,598,389
Manitoba	1,189,562	428,222	839,642	288,163	1,058,482	370,404
Saskatchewan	1,366,587	423,798	567,866	224,623	1,054,317	380,451
Alberta	1,079,657	315,075	859,909	588,345	1,401,073	824,730
Colombie-Britannique	1,110,284	405,809	2,020,540	725,758	2,590,161	948,277
Tout le reste du Canada ¹	16,847	-704	115,997	1,643	30,366	-13,098
Canada, 1944	14,747,600	6,775,168	19,282,044	9,854,786	22,468,038	13,077,587
1945						
Ile du Prince-Edouard	69,349	26,565	171,871	62,565	76,322	29,291
Nouvelle-Ecosse	644,029	283,702	1,264,018	466,898	1,097,875	432,891
Nouveau-Brunswick	437,777	188,859	1,078,898	504,324	930,550	507,210
Québec	3,678,942	2,143,508	6,086,026	3,945,828	7,248,959	4,824,645
Ontario	5,446,535	2,675,350	6,967,359	3,794,067	8,234,644	4,660,587
Manitoba	1,300,358	468,667	968,126	464,662	1,230,505	491,371
Saskatchewan	1,288,320	254,797	633,204	162,437	1,207,244	306,721
Alberta	1,124,023	432,492	1,060,268	620,451	1,579,700	749,122
Colombie-Britannique	1,123,542	491,005	2,139,532	968,571	2,514,642	1,214,663
Tout le reste du Canada ¹	13,199	5,136	126,500	115,749	31,922	24,409
Canada, 1945	15,126,074	6,970,191	20,495,792	11,165,542	24,152,363	13,240,860

¹ Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest ainsi que certaines affaires flottantes qui ne peuvent être attribuées à aucune province.

Pendant quelques années, le département des Assurances a dressé, à même les renseignements fournis par les compagnies d'assurance-feu autorisées au Canada, des tables d'expérience relatives aux primes et aux pertes des 27 catégories de risques acceptées d'un commun accord, d'après les affaires directes souscrites, y compris la réassurance assumée. Les résultats des cinq années 1940-1944 sont donnés au tableau 4. En 1945, les résultats sont reçus d'après les primes directement souscrites, à l'exclusion de la réassurance assumée ou cédée, et les catégories sont réduites à 21. Les résultats de 1945 paraissent au tableau 5.

4.—Pourcentage des pertes nettes encourues par rapport aux primes nettes encaissées au Canada par toutes les compagnies à charte fédérale, par catégorie de risques, 1940-1944, et moyennes de cinq ans, 1940-1944

(Après déduction des réassurances)

Catégorie	1940	1941	1942	1943	1944	Moyenne de cinq ans, 1940-1944
	%	%	%	%	%	%
Habitations—protégées.....	35-29	35-77	40-02	39-01	45-89	40-44
Habitations—non protégées.....	40-96	40-24	36-26	35-18	37-88	45-30
Toutes autres habitations et bâtiments agricoles.....	45-81	43-40	38-01	36-64	41-87	41-01
Tous autres risques de deux ou trois ans.....	35-38	44-36	37-86	54-78	57-70	46-07
Risques commerciaux, magasins de gros et entrepôts et contenu.....	50-13	45-93	45-65	48-90	60-87	51-17
Risques commerciaux, magasins de détail et contenu.....	38-65	39-00	58-79	51-22	53-83	48-15
Tous autres risques commerciaux.....	22-41	24-84	41-46	42-53	39-19	33-79
Brasseries et malteries.....	3-80	1-04	5-05	2-89	27-76	7-82
Manufactures de chaussures.....	35-84	75-43	41-57	174-76	120-13	94-47
Conserveries.....	19-03	63-95	139-38	85-42	26-01	65-13
Confiseries et biscuiteries.....	21-84	60-59	49-38	209-34	35-01	68-89
Moulins à farine et à farine d'avoine.....	46-01	58-58	32-21	167-80	76-06	76-47
Élévateurs à grain.....	16-53	34-75	26-33	18-70	28-83	25-84
Buanderies.....	47-51	41-27	54-29	75-32	114-05	69-00
Scieries.....	39-93	34-29	35-01	83-17	34-64	47-47
Chantiers de bois.....	24-14	35-31	44-25	19-27	48-97	35-74
Ateliers de mécanique et usines métallurgiques.....	56-69	32-07	47-66	69-14	52-41	52-09
Risques miniers.....	29-92	17-03	25-44	49-41	108-90	44-44
Salaisons de porc.....	331-92	34-82	44-52	177-23	32-56	107-75
Pulperies et papeteries.....	22-84	23-47	36-55	32-09	42-27	31-81
Remises à tramways.....	15-04	10-32	19-45	32-51	49-50	26-17
Tanneries.....	—	31-95	532-18	92-15	117-55	178-26
Menuiseries.....	70-18	53-35	66-42	32-55	100-45	65-96
Laineries et tricoteriers.....	81-70	44-15	170-57	93-36	130-26	108-61
Tous autres risques manufacturiers.....	41-77	36-91	57-92	76-53	147-30	76-45
Tous autres risques d'un an et à courte échéance.....	39-56	35-56	42-26	51-68	49-18	44-01
Risques contre les fuites d'arrosoir de toutes sortes.....	26-25	27-77	27-10	39-53	36-67	31-54
Totaux.....	37-20	36-33	43-59	47-22	52-52	43-75

5.—Pourcentage des pertes nettes encourues par rapport aux primes nettes encaissées au Canada par toutes les compagnies à charte fédérale, par catégorie de risques, 1945.

(Sauf réassurance cédée ou assumée)

Catégorie	1945	Catégorie	1945
Habitations, sauf de ferme—		Tous risques sur l'huile.....	104-40
Protégées, en brique.....	57-49	Scieries et manufactures de bardeaux.....	51-14
Protégées, en bois.....	42-20	Chantiers, bois à pulpe, futaies.....	62-40
Non protégées.....	33-29	Menuiseries.....	82-18
Bâtiments de ferme.....	45-39	Usines métallurgiques, garages, hangars.....	53-95
Eglises, édifices publics, institutions éducatives et de services sociaux.....	72-67	Risques miniers.....	
Entrepôts.....	52-26	Risques des chemins de fer et des services publics.....	37-27
Magasins de détail, bureaux, banques, hôtels	51-25	Risques manufacturiers divers.....	87-63
Le contenu des édifices ci-dessus mentionnés	48-85	Risques non manufacturiers divers.....	60-83
Aliments, établissements pour la préparation des aliments et des breuvages.....	42-57	Risques contre les fuites d'arrosoir de toute nature et quelqu'en soit le possesseur.....	39-55
Moulins à farine et à farine d'avoine, élévateurs de grains.....	88-83	Usage et possession, profits, sauf l'assurance des loyers.....	78-12

Pertes par le feu.—La question des pertes causées par le feu s'apparente étroitement à celle de l'assurance-feu. L'Association fédérale pour la prévention des incendies publie, sous les auspices du département fédéral des Assurances et avec la collaboration de l'Association des chefs de pompiers canadiens, un rapport sur les pertes de vies et de biens causées par le feu; les renseignements des tableaux 6 et 7 en sont un résumé. Outre ces données, le rapport fournit des renseignements additionnels comme les pertes per capita par province et par genre d'édifice, le nombre d'incendies déclarés, l'origine des incendies et les enquêtes criminelles occasionnées par les incendies.

En 1946, c'est l'Île du Prince-Edouard qui accuse la perte per capita la plus élevée, soit \$12.94 au regard d'une moyenne de \$4.01 pour le Canada. Les pertes de biens non assurés s'établissent à \$12,036,085 ou 24.4 p. 100 du total comparativement à 24.9 p. 100 en 1945. Les 55,397 incendies déclarés en 1946, dont la perte de biens totale est évaluée à \$49,329,863, causent 408 pertes de vie—166 hommes, 78 femmes et 164 enfants.

6.—Pertes par le feu au Canada, 1926-1946

NOTA.—Pour les pertes de 1923-1925, voir le *Rapport statistique sur les pertes par le feu au Canada, 1926*, publié par le département fédéral des Assurances. Une estimation des pertes de 1898-1922 a paru dans le *Bulletin statistique n° 27 (1922)*, publié par le même département.

Année	Biens perdus	Pertes per capita	Vies perdues	Année	Biens perdus	Pertes per capita	Vies perdues
	\$	\$	nombr.		\$	\$	nombr.
1926.....	38,295,096	4.15	288	1936.....	21,549,484	1.95	347
1927.....	32,254,064	3.29	465	1937.....	22,746,058	2.04	246
1928.....	36,402,018	3.79	314	1938.....	25,899,180	2.31	263
1929.....	47,499,746	4.85	233	1939.....	24,632,509	2.18	263
1930.....	46,109,875	4.70	311	1940.....	22,735,264	2.01	243
1931.....	47,117,334	4.54	251	1941.....	28,042,907	2.46	323
1932.....	42,198,815	4.06	285	1942.....	31,182,238	2.70	304
1933.....	32,676,314	3.15	254	1943.....	31,464,710	2.67	319
1934.....	25,437,840	2.44	268	1944.....	40,562,478	3.39	307
1935.....	23,221,521	2.12	293	1945.....	41,903,020 ¹	3.46	391
				1946.....	49,329,863 ¹	4.01	408

¹ En outre, des pertes d'une valeur de \$9,867,000 en 1945 et de \$1,443,641 en 1946 ont été encourues sur des propriétés de la Défense nationale et autres propriétés de la Couronne.

7.—Pertes par le feu et pourcentage des pertes couvertes par l'assurance, par province, 1937-1946

Province	1937		1938		1939		1940		1941	
	Pertes	% couvertes	Pertes	% couvertes	Pertes	% couvertes	Pertes	% couvertes	Pertes	% couvertes
	en m. de dollars		en m. de dollars		en m. de dollars		en m. de dollars		en m. de dollars	
Île du P.-E.....	223	62.6	200	56.9	137	60.6	186	54.3	250	71.2
Nouvelle-Écosse.....	1,409	70.0	1,442	68.3	1,658	65.8	1,509	67.6	1,545	70.2
N.-Brunswick.....	886	63.6	836	74.7	1,210	74.0	925	71.0	2,353	48.4
Québec.....	6,499	76.4	8,552	79.1	9,334	79.7	7,095	83.2	9,656	80.5
Ontario.....	8,135	79.5	9,397	85.5	7,923	82.8	8,100	84.8	8,727	81.4
Manitoba.....	893	89.6	1,053	90.9	800	90.1	1,029	91.0	1,213	90.8
Saskatchewan.....	1,056	64.4	502 ¹	100.0 ¹	717	77.8	658	96.9	834	78.4
Alberta.....	1,503	87.4	1,387	79.0	1,148	66.7	1,266	84.5	1,856	85.0
Col.-Britannique.....	2,144	85.6	2,530	78.4	1,706	62.2	1,967	54.2	1,609	63.3
Totaux.....	22,728	78.1	25,899	81.3	24,633	77.9	22,735	80.3	28,843	77.2

¹ Ce montant est donné comme la perte totale; aucune perte non couverte n'étant déclarée en Saskatchewan en 1938.

7.—Pertes par le feu et pourcentage des pertes couvertes par l'assurance, par province, 1937-1946—fin

Province	1942		1943		1944		1945		1946	
	Pertes	% cou- vertes	Pertes	% cou- vertes	Pertes	% cou- vertes	Pertes	% cou- vertes	Pertes	% cou- vertes
	en m. de dollars		en m. de dollars		en m. de dollars		en m. de dollars		en m. de dollars	
Ile du P.-E.	164	84-64	116	55-0	247	60-1	257	59-8	983	81-0
Nouvelle-Ecosse ..	1,954	73-36	1,628	69-0	2,841	62-0	1,759	72-5	1,116	43-8
N.-Brunswick	1,414	90-07	1,281	63-5	2,028	60-0	1,835	72-9	1,457	64-0
Québec	11,271	66-41	10,324	80-4	14,213	72-9	14,064	79-3	13,413	77-7
Ontario	10,579	62-17	10,664	83-7	13,357	81-8	14,464	78-8	13,212	31-2
Manitoba	643	83-56	1,352	91-0	1,159	83-2	1,160	86-9	1,661	87-0
Saskatchewan	968	39-39	893	93-0	1,219	83-4	939	74-1	1,278	69-5
Alberta	1,565	75-15	1,199	80-0	1,896	91-1	2,208	81-7	2,027	79-7
Col.-Britannique ..	2,524	74-36	4,008	51-5	3,602	57-7	5,247	51-0	2,128	62-0
T. du N.-O. ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	49	43-4
Totaux	31,182	77-25	31,465	77-7	40,562	74-5	41,803	75-1	37,334	75-6

¹ Déclaré pour la première fois en 1946.

Sous-section 3.—Finances des compagnies d'assurance-feu

Les tableaux 8, 9 et 10 montrent pour ces dernières années l'actif, le passif, les recettes et les déboursés des compagnies d'assurance-feu autorisées au Canada. La majorité des compagnies d'assurance-feu s'occupent également d'assurances contre les accidents dont il est traité à la section 3 du présent chapitre. Comme il est impossible pour ces compagnies de répartir leur actif et passif et leurs recettes et déboursés généraux parmi les divers genres d'assurance, les totaux seuls sont mentionnés ici. Le tableau 27, à la page 1149, donne des renseignements semblables pour quelques compagnies canadiennes autorisées dont les transactions se confinent à des genres d'assurance contre les accidents.

8.—Actif des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-feu ou d'assurance-feu et accidents, à charte fédérale, 1911-1945

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes					
(Dans tous les pays)					
Immeubles	1,867,739	1,933,662	1,958,504	1,710,883	1,874,593
Prêts sur immeubles	2,882,921	2,748,791	2,270,836	2,284,582	2,105,872
Portefeuille	75,615,661	80,550,247	86,510,962	89,698,509	97,076,704
Balance des agents et primes différées	5,307,446	6,021,113	5,185,794	5,781,397	6,505,708
Argent en caisse	10,187,048	9,248,361	10,418,705	10,829,062	11,849,935
Intérêts et loyers	634,034	658,408	624,908	624,739	679,550
Autre actif	2,790,480	3,379,139	3,664,294	5,077,414	4,307,338
Totaux, compagnies canadiennes ..	99,285,379	104,438,721	110,634,003	116,906,586	124,399,700
Compagnies britanniques					
(Au Canada)					
Immeubles	1,613,201	1,540,080	1,465,834	950,427	929,527
Prêts sur immeubles	1,187,896	1,130,940	1,022,141	3,669	28,758
Portefeuille	45,555,927	46,976,611	47,914,859	47,133,415	49,866,285
Balances des agents et primes différées	4,386,098	3,881,883	4,043,191	4,574,072	4,819,942
Argent en caisse	7,322,294	5,961,404	5,996,493	6,919,414	7,034,461
Intérêts et loyers	228,079	214,211	199,024	168,873	172,661
Autre actif au Canada	1,104,336	1,360,110	1,282,180	1,628,590	2,030,276
Totaux, compagnies britanniques ..	61,297,831	61,065,239	61,923,722	61,375,460	64,990,916

8.—Actif des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-feu ou d'assurance-feu et accidents, à charte fédérale, 1941-1945—fin

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$
Compagnies étrangères (Au Canada)					
Immeubles.....	néant	néant	néant	néant	néant
Prêts sur immeubles.....	11,900	11,700	11,450	8,000	7,750
Portefeuille.....	37,822,648	41,218,108	44,781,193	47,189,726	52,602,388
Balance des agents et primes différées.....	3,778,905	3,895,640	3,635,151	4,421,711	4,401,436
Argent en caisse.....	13,071,607	12,624,985	10,472,994	10,818,160	12,015,101
Intérêts et loyers.....	203,726	204,396	198,001	215,240	240,396
Autre actif au Canada.....	194,945	243,340	402,886	1,392,041	1,478,899
Total, compagnies étrangères.....	55,083,781	58,196,109	59,591,675	64,044,876	70,743,970

9.—Passif des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-feu ou d'assurance-feu et accidents, à charte fédérale, 1941-1945

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes (Dans tous les pays)					
Réserves pour sinistres non réglés.....	8,014,395	9,274,922	10,356,038	12,026,543	13,679,331
Réserves pour primes non acquises.....	19,132,926	19,818,045	20,290,350	22,165,363	24,964,320
Divers.....	12,752,449	13,876,780	14,669,731	14,647,168	15,593,120
Total, compagnies canadiennes.....	39,899,770	42,969,747	45,316,119	48,839,074	54,236,771
Excédent de l'actif, capital non compris.....	59,385,609	61,468,974	65,317,894	67,167,512	70,162,929
Capital versé.....	19,169,440	19,072,815	19,072,815	19,107,815	19,022,740
Compagnies britanniques (Au Canada)					
Réserves pour sinistres non réglés.....	4,310,347	5,012,739	5,428,270	6,421,046	7,885,706
Réserves pour primes non acquises.....	18,619,214	18,843,113	18,903,902	21,185,456	23,739,943
Divers.....	2,685,225	3,480,250	3,253,620	3,158,040	3,185,419
Total, compagnies britanniques.....	25,614,786	27,336,102	27,585,792	30,764,542	34,811,068
Excédent de l'actif, capital non compris.....	35,783,045	33,729,137	34,337,930	30,610,918	30,079,842
Compagnies étrangères (Au Canada)					
Réserves pour sinistres non réglés.....	2,332,062	3,518,288	3,965,541	5,212,799	6,010,366
Réserves pour primes non acquises.....	16,522,434	17,786,983	18,401,806	20,694,123	23,544,748
Divers.....	1,886,763	2,153,052	2,133,744	2,982,601	3,430,702
Total, compagnies étrangères.....	20,741,249	23,458,323	24,501,093	28,889,523	32,985,816
Excédent de l'actif, capital non compris.....	34,342,482	34,739,846	35,000,582	35,155,355	37,758,154

10.—Recettes et déboursés des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-feu ou d'assurance-feu et accidents à charte fédérale, 1941-1945

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
RECETTES					
Compagnies canadiennes (Dans tous les pays)					
Recettes nettes des primes, incendie et autres.....	34,872,636	36,306,765	35,866,506	39,031,985	42,906,033
Intérêt, dividendes et loyers gagnés.....	3,327,016	3,408,274	3,430,376	3,492,647	3,593,237
Divers.....	1	1	1	1	1
Totaux, compagnies canadiennes.....	38,199,652	39,715,039	39,296,882	42,524,633	46,499,270
Compagnies britanniques (Au Canada)					
Recettes nettes des primes.....	30,660,858	29,035,993	29,143,004	33,545,317	36,144,466
Intérêt, dividendes et loyers gagnés.....	1,010,905	860,786	840,132	742,999	790,256
Divers.....	1	1	1	1	1
Totaux, compagnies britanniques.....	31,671,763	29,896,784	29,983,136	34,288,316	36,934,723
Compagnies étrangères (Au Canada)					
Recettes nettes des primes.....	26,106,170	25,770,191	26,165,440	31,843,023	33,805,336
Intérêt, dividendes et loyers gagnés.....	1,102,738	1,097,533	1,249,104	1,221,060	1,359,682
Divers.....	1	1	1	1	1
Totaux, compagnies étrangères.....	27,208,908	26,867,744	27,414,544	33,064,083	35,165,019
DÉBOURSÉS					
Compagnies canadiennes (Dans tous les pays)					
Déboursés pour réclamations (feu).....	5,780,342	6,664,140	6,592,774	8,029,734	8,488,190
Frais généraux (feu).....	6,917,920	6,882,808	6,946,734	7,588,183	8,108,948
Déboursés pour réclamations (accidents).....	8,030,847	9,753,718	9,302,636	9,909,110	11,176,408
Frais généraux (accidents).....	3,188,532	8,599,267	8,639,466	8,973,919	9,985,101
Dividendes ou bonis aux actionnaires.....	1,714,835	1,479,112	1,509,672	1,409,422	1,507,615
Taxes et droits sur les primes.....	944,749	968,629	987,818	1,124,965	1,122,947
Impôt de guerre sur le revenu.....	733,781	771,028	768,667	534,375	430,582
Taxe sur les surplus de bénéfices.....	844,949	1,161,193	1,179,519	848,977	532,465
Dividendes aux assurés.....	80,250	261,004	236,942	282,330	261,876
Taxes de guerre britanniques et étrangères.....	287,661	271,602	610,738	378,201	122,215
Totaux, compagnies canadiennes.....	34,811,656	36,912,501	36,674,956	39,194,216	41,636,247
Excédent des recettes sur les déboursés.....	3,387,996	2,802,538	2,421,926	3,420,416	4,663,023
Compagnies britanniques (Au Canada)					
Déboursés pour réclamations (feu).....	6,212,583	6,992,162	7,921,087	9,854,786	11,105,542
Frais généraux (feu).....	7,982,633	7,627,252	7,694,425	8,479,429	9,064,407
Déboursés pour réclamations (accidents).....	5,418,481	5,070,599	5,276,766	6,023,953	7,215,277
Frais généraux (accidents).....	5,692,827	5,676,611	5,723,603	6,096,821	6,683,317
Taxes et droits sur les primes.....	1,035,370	923,027	903,548	1,011,887	1,046,323
Impôt de guerre sur le revenu.....	293,115	511,975	312,253	106,385	35,889
Taxes sur les surplus de bénéfices.....	390,748	920,426	593,548	149,752	6,820
Totaux, compagnies britanniques.....	27,025,757	27,722,042	28,425,230	31,722,013	35,156,775
Excédent des recettes sur les déboursés.....	4,646,006	2,174,742	1,557,906	2,566,303	1,777,947

10.—Recettes et déboursés des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-feu ou d'assurance-feu et accidents à charte fédérale, 1941-1945—fin

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$
Compagnies étrangères					
<i>(Au Canada)</i>					
Déboursés pour réclamations (feu).....	7,422,645	8,514,275	9,385,849	13,077,587	13,240,860
Frais généraux (feu).....	7,517,072	7,366,244	7,517,533	8,629,549	9,210,464
Déboursés pour réclamations (accidents).....	3,464,933	3,923,489	4,580,220	6,151,913	4,353,741
Frais généraux (accidents).....	2,542,579	2,970,003	2,818,002	3,470,294	3,543,822
Taxes et droits sur les primes.....	878,994	809,749	861,550	1,003,305	1,043,481
Impôt de guerre sur le revenu.....	155,349	183,101	112,057	22,061	38,689
Taxe sur les surplus de bénéfices.....	271,436	259,952	185,894	39,362	81,328
Dividendes ou épargnes créditées aux souscripteurs.....					
	777,266	721,576	682,726	709,425	735,323
Totaux, compagnies étrangères.....	23,030,294	24,748,369	26,143,831	33,163,496	32,252,708
Excédent des recettes sur les déboursés....	4,178,614	2,119,375	1,270,713	-39,413	2,912,320

¹ Compris dans "Intérêt". ² Y compris \$100,000 de dons au gouvernement, \$100,000 d'actions privilégiées rachetées et \$187,790 remboursés aux actionnaires. ³ Y compris \$100,000 d'actions privilégiées rachetées. ⁴ Y compris \$100,000 de dépenses inaffectables. ⁵ Y compris \$25,000 de remboursements de primes sur le capital.

Section 2.—Assurance-vie

Le chiffre d'assurance-vie des compagnies à charte fédérale en 1946 dépasse 10,812 millions de dollars, soit une augmentation de plus de 1,061 millions sur celui de 1945. Il y a non seulement augmentation du chiffre d'affaires nouvelles, mais aussi une plus grande stabilité dans l'assurance vendue comparativement à la dépression des premières années de guerre. L'influence de ces facteurs se reflète dans la proportion de l'augmentation de l'assurance en vigueur exprimée comme pourcentage du montant en vigueur au commencement de la même année.

Année	Montant net en vigueur au commencement de l'année	Augmentation de l'assurance en vigueur durant l'année	% d'augmentation
	\$	\$	%
1930.....	6,157,000,000	335,000,000	5.4
1935.....	6,221,000,000	38,000,000	0.6
1939.....	6,630,000,000	146,000,000	2.2
1940.....	6,776,000,000	199,000,000	2.9
1941.....	6,975,000,000	374,000,000	5.4
1942.....	7,349,000,000	527,000,000 ¹	7.2
1943.....	7,876,000,000	658,000,000	8.4
1944.....	8,534,000,000	605,000,000	7.1
1945.....	9,139,000,000	612,000,000	6.7
1946.....	9,781,000,000	1,061,000,000	10.9

¹ Sans compter un ajustement de 44 millions, déterminé par la méthode de relever l'assurance des jeunes.

Il est intéressant de constater les effets de la guerre de 1939-1945 sur la mortalité. Les taux n'ont pas beaucoup changé même en incluant les pertes causées par la guerre; ils ont fort moins changé que durant la guerre de 1914-1918. L'amélioration du taux de décès chez les civils au cours des dernières années semble avoir contrebalancé dans une bonne proportion l'augmentation de la mortalité causée par la

guerre. Les chiffres suivants proviennent des rapports annuels transmis au département fédéral des Assurances par les diverses compagnies d'assurance-vie.

Année	Mortalité par 1,000 vies exposées	Année	Mortalité par 1,000 vies exposées
1913.....	8-61	1938.....	6-42
1914.....	8-41	1939.....	6-44
1915.....	8-66	1940.....	6-59
1916.....	10-45	1941.....	6-77
1917.....	10-85	1942.....	6-85
1918.....	13-90	1943.....	7-15
1919.....	8-08	1944.....	8-03
1920.....	7-93	1945.....	7-45

Sous-section 1.—Total général de l'assurance-vie au Canada

En plus des transactions des compagnies d'assurance-vie à charte fédérale, les compagnies à charte provinciale font aussi un volume considérable d'affaires. Les statistiques de ces compagnies provinciales sont recueillies depuis 1915 par le département des Assurances. Le tableau 11 résume le volume des transactions des compagnies d'assurance-vie canadiennes, britanniques et étrangères, de même que celles des sociétés fraternelles, à charte fédérale ou provinciale.

11.—Assurance-vie fédérale et provinciale au Canada, par genre de charte et par genre de compagnie, 1945

Détail	Nouvelles polices émises (net)	En vigueur au 31 déc., net	Primes encaissées, net	Réclama- tions payés, net
	\$	\$	\$	\$
GENRE DE CHARTE				
A charte fédérale—				
Compagnies d'assurance-vie.....	1,002,576,955	9,751,040,835	261,176,100	97,638,990
Sociétés fraternelles.....	28,879,390	246,121,776	4,610,018	3,873,936
Totaux, à charte fédérale.....	1,031,456,345	9,997,162,611	265,786,118	101,512,926
A charte provinciale—				
Compagnies provinciales dans la province d'incorporation—				
Compagnies d'assurance-vie.....	48,937,916	187,780,193	4,875,975	1,138,891
Sociétés fraternelles.....	13,232,360	85,350,607	1,829,012	1,189,150
Compagnies provinciales ailleurs que dans la province d'incorporation—				
Compagnies d'assurance-vie.....	5,933,991	25,262,401	675,565	215,481
Sociétés fraternelles.....	6,829,076	47,681,263	878,985	817,731
Totaux, à charte provinciale.....	74,933,343	346,074,464	8,259,537	3,361,253
Grands totaux.....	1,106,389,688	10,343,237,075	274,045,655	104,874,179
GENRE DE COMPAGNIE				
Compagnies canadiennes d'assurance-vie—				
Fédérales.....	682,481,020	6,440,615,383	166,267,208	60,336,606
Provinciales.....	54,871,907	213,042,594	5,551,540	1,354,372
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales.....	17,772,650	151,255,637	2,428,641	2,660,810
Provinciales.....	20,061,436	133,031,870	2,707,997	2,006,851
Compagnies britanniques d'assurance-vie.....	18,326,511	183,779,511	5,239,766	2,620,067
Compagnies étrangères d'assurance-vie.....	301,769,424	3,126,645,941	99,669,126	34,682,327
Sociétés fraternelles étrangères.....	11,106,740	94,966,139	2,181,377	1,213,126

Sous-section 2.—Historique et activité des compagnies d'assurance-vie à charte fédérale

Statistiques historiques de l'assurance-vie.—Le chiffre net d'assurance-vie de toutes les compagnies à charte fédérale en 1869 n'était que de \$35,680,082, tandis

qu'en 1946 il atteint \$10,812,294,224.* La somme par tête de la population estimative au Canada a plus que doublé depuis 1923, preuve que l'assurance-vie est de plus en plus appréciée comme protection de la famille. Fait également remarquable en ce domaine, les compagnies britanniques, au premier rang en 1869, ont été devancées de beaucoup par les compagnies canadiennes et étrangères.

* Ce total ne comprend pas l'assurance fraternelle.

12.—Assurance-vie en vigueur et effectuée au Canada par les compagnies à charte fédérale (moins l'assurance fraternelle),¹ 1900-1946

NOTE.—Les chiffres des années 1869-1899 paraissent à la p. 995 de l'Annuaire de 1938 et ceux des années intermédiaires de 1901-1929, à la p. 869 de l'édition de 1942.

Année	Montant net des assurances en vigueur				Assurances en vigueur par tête de la population estimative ²	Montant net des nouvelles assurances effectuées durant l'année
	Compagnies canadiennes	Compagnies britanniques	Compagnies étrangères	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1900	267,151,086	39,435,344	124,433,416	431,069,846	81-32	67,729,115
1905	397,946,902	43,809,211	188,578,127	630,334,240	105-02	104,719,588
1910	565,667,110	47,816,775	242,829,174	856,113,059	122-51	160,785,305
1915	829,972,809	58,087,018	423,556,850	1,311,616,677	164-34	218,205,427
1920	1,664,348,605	76,883,090	915,793,798	2,657,025,493	310-55	630,110,900
1925	2,672,989,676	108,565,248	1,377,464,924	4,159,019,848	447-50	712,091,889
1930	4,319,370,209	117,410,860	2,055,502,125	6,492,283,194	636-00	894,749,748
1931	4,409,707,938	119,262,511	2,093,297,344	6,622,267,793	638-23	782,716,064
1932	4,311,747,692	115,831,319	2,044,029,535	6,471,608,546	615-76	683,249,366
1933	4,160,351,570	113,807,916	1,973,466,488	6,247,625,974	587-57	578,585,659
1934	4,139,796,088	116,745,642	1,964,184,199	6,220,725,929	579,16	595,194,820
1935	4,164,893,298	123,148,855	1,971,116,251	6,259,158,404	577-15	588,353,277
1936	4,256,850,150	129,940,311	2,016,247,016	6,403,037,477	584-75	618,264,819
1937	4,304,631,608	137,862,702	2,099,130,736	6,541,625,046 ³	592-27	671,957,904
1938	4,363,517,357	140,838,697	2,125,827,540	6,630,183,594 ³	594-53	626,989,339
1939	4,469,776,480	145,373,802	2,161,112,305	6,776,262,587	601-43	588,576,140
1940	4,609,213,977	145,603,299	2,220,505,184	6,975,322,460	612-89	590,206,536
1941	4,835,925,659	145,597,309	2,367,027,774	7,348,550,742	638-62	688,344,283
1942	5,184,568,369	152,289,487	2,538,897,449	7,875,755,305	675-50	818,555,946
1943	5,586,515,285	162,267,617	2,785,290,816	8,534,093,718	722-49	887,522,851
1944	6,001,984,634	171,997,834	2,965,501,763	9,139,484,231	763-21	900,501,491
1945	6,440,515,383	183,779,511	3,126,645,941	9,751,040,835	804-61	1,002,576,955
1946 ⁴	7,201,285,815	205,626,216	3,405,382,193	10,812,294,224	878-55	1,393,522,667

¹ Pour les statistiques des sociétés fraternelles, voir pp. 1140-1142.

² Fondées sur l'estimation de la population, voir p. 107.

³ En 1937 environ 85 millions de dollars et en 1938 environ 60 millions de dollars ont été transférés de l'assurance en vigueur au Canada.

Ces montants représentent principalement des transferts à des affaires hors du Canada de certaines réassurances classées antérieurement comme affaires canadiennes. Ils comprennent aussi des transferts à la rente de contrats pourvoyant aux avantages ou options combinés de l'assurance et de la rente.

⁴ Sujet à révision.

En 1945, il y avait au Canada 41 compagnies actives d'assurance-vie à charte fédérale, dont 28 canadiennes, 3 britanniques et 10 étrangères; une de ces compagnies étrangères était autorisée à faire de la réassurance seulement. Il y avait également 9 compagnies britanniques et 5 compagnies étrangères autorisées à vendre de l'assurance; ces dernières compagnies ont pratiquement cessé d'émettre de nouvelles polices. Deux autres compagnies étrangères sont aussi autorisées à vendre de l'assurance en 1945, mais elles ne font aucunes affaires durant l'année.

Les opérations analysées dans les tableaux suivants de la présente sous-section, à l'exception du tableau 16, n'ont trait qu'aux compagnies à charte fédérale et ne comprennent pas les sociétés fraternelles et les compagnies à charte provinciale. Cependant, comme il est indiqué au tableau 11, leurs opérations englobent environ 96 p. 100 de l'assurance en vigueur au Canada.

13.—Assurance-vie, compagnies à charte fédérale, 1943-1945

Année et nationalité de la compagnie	Polices émises		Polices en vigueur		Primes nettes encaissées	Réclamations nettes payées ¹
	Nombre	Montant net	Nombre	Montant net		
1943						
Compagnies canadiennes.....	275,583	578,856,066	2,719,576	5,586,515,285	145,575,912	50,975,556
Compagnies britanniques.....	5,881	15,190,620	141,277	162,287,617	4,466,810	1,894,247
Compagnies étrangères.....	387,278	293,476,165	4,390,649	2,785,290,816	78,657,280	29,030,261
Totaux, 1943.....	668,742	887,522,851	7,251,502	8,534,093,718	228,700,002	81,900,064
1944						
Compagnies canadiennes.....	275,309	601,896,540	2,876,145	6,001,984,634	155,626,868	57,050,240
Compagnies britanniques.....	6,484	15,944,248	141,357	171,997,834	4,654,069	2,576,808
Compagnies étrangères.....	375,336	282,660,703	4,525,934	2,965,501,763	84,145,956	32,939,911
Totaux, 1944.....	657,129	900,501,491	7,543,436	9,139,484,231	244,426,893	92,566,959
1945						
Compagnies canadiennes.....	299,437	682,481,020	3,047,549	6,440,615,383	166,267,208	60,336,606
Compagnies britanniques.....	6,936	18,326,511	141,499	183,779,511	5,239,766	2,620,057
Compagnies étrangères.....	376,171	301,760,424	4,637,124	3,126,645,941	89,669,126	34,682,327
Totaux, 1945.....	682,544	1,002,578,955	7,826,172	9,751,040,835	261,176,100	97,638,990

¹ Réclamations pour décès, dotations échues et invalidité.

14.—Progrès de l'assurance-vie au Canada, effectuée par les compagnies à charte fédérale, 1941-1945

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
Compagnies canadiennes—					
Polices émises..... nomb.	243,024	271,037	275,583	275,309	299,437
Polices en vigueur à la fin de l'année.. "	2,416,747	2,557,701	2,719,576	2,876,145	3,047,549
Polices échues..... "	24,148	24,233	26,702	32,359	31,941
Montant net des polices émises..... \$	448,528,133	554,211,294	578,856,066	601,896,540	682,481,020
Montant net des polices en vigueur..... \$	4,835,925,659	5,184,468,369	5,586,515,285	6,001,984,634	6,440,615,383
Montant net des polices échues..... \$	47,904,825	51,136,519	54,133,244	65,085,567	65,384,684
Montant des primes..... \$	129,111,042	136,261,960	145,575,912	155,626,868	166,267,208
Réclamations payées ¹ \$	46,578,592	50,503,188	50,975,556	57,050,240	60,336,606
Réclamations non réglées..... \$	10,800,415	12,247,606	14,088,335	17,193,173	17,069,149
Compagnies britanniques—					
Polices émises..... nomb.	3,950	5,158	5,881	6,484	6,936
Polices en vigueur à la fin de l'année.. "	143,144	141,168	141,277	141,357	141,499
Polices échues..... "	2,728	3,482	3,001	3,125	2,953
Montant net des polices émises..... \$	9,601,527	18,878,930	15,190,620	15,944,248	18,326,511
Montant net des polices en vigueur..... \$	145,597,309	152,289,487	162,287,617	171,997,834	183,779,511
Montant net des polices échues..... \$	2,99,867	2,177,860	2,107,940	2,920,813	2,625,828
Montant des primes..... \$	4,201,066	4,264,843	4,466,810	4,654,069	5,239,766
Réclamations payées ¹ \$	2,306,524	2,609,043	1,894,247	2,576,808	2,620,057
Réclamations non réglées..... \$	1,087,521	526,445	719,375	941,768	740,255
Compagnies étrangères—					
Polices émises..... nomb.	416,141	390,700	387,278	375,336	376,171
Polices en vigueur à la fin de l'année.. "	4,099,983	4,235,023	4,390,649	4,525,934	4,637,124
Polices échues..... "	67,511	68,049	78,166	85,887	86,474
Montant net des polices émises..... \$	230,214,623	250,468,772	293,476,165	282,660,703	301,760,424
Montant net des polices en vigueur..... \$	2,367,027,774	2,538,897,449	2,785,290,816	2,965,501,763	3,126,645,941
Montant net des polices échues..... \$	24,568,919	25,010,277	28,610,510	32,351,099	34,288,865
Montant des primes..... \$	70,147,130	75,303,452	78,657,280	84,145,956	89,669,126
Réclamations payées ¹ \$	26,196,892	25,888,185	29,030,261	32,939,911	34,682,327
Réclamations non réglées..... \$	2,666,834	3,323,193	4,245,994	4,140,836	4,187,975

¹ Réclamations pour décès, dotations échues et invalidité.

14.—Progrès de l'assurance-vie au Canada, effectuée par les compagnies à charte fédérale, 1941-1945—fin

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
Toutes compagnies—					
Polices émises..... nomb.	663, 115	666, 895	668, 742	657, 129	682, 544
Polices en vigueur à la fin de l'année.. “	5, 659, 874	6, 933, 892	7, 251, 502	7, 543, 436	7, 826, 172
Polices échues..... “	94, 387	95, 784	107, 869	121, 371	121, 269
Montant net des polices émises..... \$	688, 344, 283	818, 558, 946	887, 522, 851	900, 501, 491	1, 002, 576, 955
Montant net des polices en vigueur... \$	7, 348, 550, 742	7, 875, 755, 305	8, 534, 093, 718	9, 139, 484, 231	9, 751, 040, 535
Montant net des polices échues..... \$	75, 469, 611	78, 324, 602	84, 850, 794	100, 957, 479	102, 292, 377
Montant des primes..... \$	203, 459, 238	215, 830, 255	228, 700, 002	244, 426, 883	261, 176, 100
Réclamations non payées ¹ \$	75, 082, 008	79, 060, 416	81, 900, 064	92, 566, 959	97, 638, 990
Réclamations non réglées..... \$	14, 554, 770	16, 097, 244	19, 053, 704	22, 275, 782	21, 997, 379

¹ Réclamations pour décès, dotations échues et invalidité.

15.—Polices d'assurance-vie ordinaires, industrielles et collectives en vigueur au Canada et émises par les compagnies à charte fédérale, 1945

Genre de police et nationalité de la compagnie	Polices nouvelles			Polices en vigueur		
	Nombre	Montant net	Moyenne par police	Nombre	Montant net	Moyenne par police
Polices ordinaires		\$	\$		\$	\$
Compagnies canadiennes...	247, 652	592, 885, 011	2, 394	2, 411, 612	5, 379, 298, 367	2, 231
Compagnies britanniques...	6, 936	18, 326, 511	2, 642	66, 302	170, 464, 242	2, 571
Compagnies étrangères.....	120, 887	199, 123, 858	1, 647	1, 202, 037	1, 824, 497, 195	1, 518
Totaux, polices ordinaires.	375, 475	810, 335, 380	2, 159	3, 679, 951	7, 374, 250, 804	2, 004
Polices industrielles et collectives						
Compagnies canadiennes...	51, 514	47, 950, 457	931	632, 706	377, 913, 423	597
Compagnies britanniques...	néant	—	—	75, 192	12, 080, 269	161
Compagnies étrangères.....	255, 054	85, 985, 014	337	3, 433, 734	922, 982, 317	269
Totaux, polices industrielles et collectives.	306, 568	133, 935, 471	437	4, 141, 632	1, 312, 976, 009	317

16.—Mortalité chez les assurés au Canada, 1942-1945

Genre d'assureur	Polices exposées au risque	Polices terminées par décès	Taux des décès par 1,000	Polices exposées au risque	Polices terminées par décès	Taux des décès par 1,000
		1942			1943	
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Toutes compagnies, ordinaires.....	2, 903, 078	19, 417	6.7	3, 111, 509	21, 267	6.8
Toutes compagnies, industrielles.....	3, 914, 079	27, 272	7.0	4, 003, 160	29, 615	7.4
Sociétés fraternelles.....	229, 770	3, 496	15.2	254, 030	3, 785	14.9
Totaux.....	7, 046, 927	50, 185	7.1	7, 368, 699	54, 667	7.4
	1944			1945		
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Toutes compagnies, ordinaires.....	3, 339, 564	26, 897	8.1	3, 572, 018	26, 020	7.3
Toutes compagnies, industrielles.....	4, 083, 770	32, 721	8.0	4, 137, 095	31, 379	7.6
Sociétés fraternelles.....	265, 712	3, 777	14.2	283, 587	3, 816	13.5
Totaux.....	7, 689, 046	63, 395	8.2	7, 992, 700	61, 215	7.7

Sous-section 3.—Finances des compagnies d'assurance-vie

Les statistiques financières des tableaux suivants n'ont trait qu'aux compagnies d'assurance-vie à charte fédérale et ne comprennent pas les sociétés fraternelles et les compagnies à charte provinciale. Dans le cas des compagnies britanniques et étrangères, les chiffres ne s'appliquent qu'à leur actif, leur passif et leur activité au Canada; mais dans le cas des compagnies canadiennes, leur actif et leur passif au Canada, leurs recettes encaissées et leurs déboursés faits au Canada proviennent en partie de transactions à l'étranger.

17.—Actif des compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale et actif au Canada des compagnies d'assurance-vie britanniques et étrangères, 1941-1945

NOTA.—Une compagnie britannique s'occupe au Canada et d'assurance-vie et d'assurance-feu; aucune distinction n'étant faite de l'actif spécial à chacune de ces assurances, son actif au Canada ne figure pas ici, mais il est porté au tableau 8, p. 1130, à l'actif des compagnies britanniques.

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes¹					
Immeubles.....	67,365,034	59,734,780	52,187,032	41,263,835	36,221,517
Immeubles détenus en vertu de conventions de vente.....	30,590,391	32,268,517	30,855,034	28,245,920	23,682,724
Prêts sur immeubles.....	303,635,654	293,617,264	274,950,311	256,021,923	266,830,202
Prêts sur titres.....	45,180	52,782	20,207	23,327	50,634
Prêts sur polices.....	234,581,058	220,739,933	200,100,880	183,520,977	176,611,493
Valeurs en portefeuille.....	1,828,225,622	2,013,113,261	2,250,955,172	2,517,911,770	2,823,785,410
Intérêts et loyers échus et courus.....	30,040,433	30,649,587	29,077,729	28,672,576	29,324,740
Encaisse.....	40,531,944	30,550,412	32,440,072	29,735,147	36,262,205
Primes à encaisser et différées.....	45,285,249	46,328,738	47,989,863	51,161,312	52,987,821
Autre actif.....	3,283,665	3,265,522	3,389,378	3,517,376	4,025,247
Totaux, compagnies canadiennes²	2,583,584,230	2,730,325,796	2,921,965,678	3,140,074,163	3,449,751,993
Compagnies britanniques					
Immeubles.....	929,364	816,209	751,747	454,220	386,660
Immeubles détenus en vertu de conventions de vente.....	1,741	11,657	15,670	14,385	12,937
Prêts sur immeubles.....	7,277,247	6,573,986	6,093,272	5,318,644	5,032,282
Prêts sur titres.....	13,300	13,300	13,300	13,300	3
Prêts sur polices.....	3,096,635	2,865,709	2,618,499	2,296,697	2,100,602
Valeurs en portefeuille.....	48,288,400	46,861,869	51,690,826	53,923,196	58,483,266
Intérêts et loyers échus et courus.....	547,295	520,689	449,413	398,836	399,118
Encaisse.....	1,391,708	1,055,095	1,033,530	1,342,087	1,331,945
Primes à encaisser et différées.....	456,525	494,011	486,494	500,172	566,337
Autre actif.....	21,054	5,151	2,745	3,617	7,676
Totaux, compagnies britanniques	62,023,269	59,218,676	63,155,496	64,265,154	68,290,823
Compagnies étrangères					
Immeubles.....	4,750,005	2,840,327	2,643,794	2,482,447	1,484,729
Immeubles détenus en vertu de conventions de vente.....	3	3	3	3	3
Prêts sur immeubles.....	10,087,557	18,413,291	18,018,529	12,806,994	7,596,387
Prêts sur titres.....	3	3	3	3	3
Prêts sur polices.....	52,980,393	50,493,067	47,123,506	43,765,493	41,740,177
Valeurs en portefeuille.....	474,268,435	507,515,985	572,418,156	618,309,566	680,354,466
Intérêts et loyers échus et courus.....	6,784,145	7,114,264	6,874,344	7,372,756	7,399,719
Encaisse.....	14,446,971	19,727,299	15,824,091	15,199,265	18,243,645
Primes à encaisser et différées.....	9,418,481	10,127,401	11,063,244	11,905,054	12,927,734
Autre actif.....	9,651	12,657	9,351	63,499	66,932
Totaux, compagnies étrangères	581,720,638	616,244,291	673,975,015	711,305,674	769,814,399

¹ Une classification détaillée de l'actif indiquant les placements des compagnies canadiennes et le pourcentage du total pour chaque groupe et sous-groupe en 1943, 1944 et 1945, se trouve à la p. xiv du *Rapport du surintendant des Assurances*, vol. II, pour l'année terminée le 31 décembre 1945.

² Les totaux inscrits au bilan et comprenant la valeur du marché (ou autorisée) de cet actif était de \$2,582,676,124 en 1941; \$2,729,419,685 en 1942; \$2,921,471,387 en 1943, \$3,140,001,113 en 1944 et \$3,449,751,993 en 1945.

³ Valeur comptable.

⁴ Aucun déclaré.

18.—Passif des compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale et passif au Canada des compagnies d'assurance-vie britanniques et étrangères, 1941-1945

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes					
Réclamations non réglées.....	24,950,803	29,653,137	33,125,562	39,851,589	42,698,262
Réserve pour polices en vigueur.....	2,144,245,002	2,255,545,175	2,394,677,482	2,547,453,501	2,725,376,272
Divers.....	333,336,430	362,071,672	404,729,168	442,265,524	538,603,430
Totaux, compagnies canadiennes¹.....	2,502,532,235	2,647,269,984	2,832,532,212	3,029,560,614	3,306,677,964
Excédent de l'actif, capital non compris.....	80,143,889	82,149,701	88,939,175	110,440,499	143,074,029
Capital social versé.....	11,783,410	11,846,170	11,852,230	11,553,660	11,878,900
Compagnies britanniques					
Réclamations non réglées.....	1,087,521	526,445	719,375	941,769	740,255
Réserve pour polices en vigueur.....	40,802,219	42,147,894	43,799,317	46,976,119	50,628,298
Divers.....	668,167	645,759	679,830	915,701	1,238,456
Totaux, compagnies britanniques.....	42,357,907	43,320,098	45,198,522	48,833,589	52,607,009
Excédent de l'actif au Canada ²	19,666,206	15,899,422	17,957,819	15,432,410	15,684,698
Compagnies étrangères					
Réclamations non réglées.....	2,666,834	3,323,194	4,245,996	4,140,835	4,187,975
Réserve pour polices en vigueur.....	479,013,186	507,746,674	542,664,034	581,778,494	622,351,836
Divers.....	26,497,573	27,100,411	30,876,602	35,319,871	38,811,479
Totaux, compagnies étrangères.....	508,177,593	538,170,279	577,786,632	621,239,200	665,351,290
Excédent de l'actif au Canada.....	73,543,043	78,074,012	96,188,383	90,665,874	104,463,099

¹ Capital non compris.
feu et l'assurance-vie.

² A l'exclusion d'une compagnie qui n'a pas réparti son actif entre l'assurance

19.—Recettes et déboursés des compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale et recettes et déboursés au Canada des compagnies d'assurance-vie britanniques et étrangères, par rubrique principale, 1941-1945

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$
RECETTES					
Compagnies canadiennes					
Recettes nettes en primes (y compris fonds d'amortissement).....	251,496,379	249,754,350	267,104,940	284,552,369	309,416,004
Provision pour rentes viagères.....	32,109,773	30,019,087	34,482,064	45,300,425	60,691,070
Intérêts, dividendes et loyers.....	102,253,123	103,712,818	112,251,402	119,689,333	121,285,219
Divers.....	55,432,535	59,099,364	72,239,576	84,512,379	116,262,083
Totaux, compagnies canadiennes¹.....	441,291,810	442,585,619	486,077,982	534,054,496	607,654,376
Compagnies britanniques					
Recettes nettes en primes (y compris fonds d'amortissement).....	4,203,879	4,267,656	4,466,810	4,654,058	5,239,766
Provision pour rentes viagères.....	193,531	228,216	475,887	1,079,410	1,430,955
Intérêts, dividendes et loyers.....	2,237,193	2,175,669	2,214,619	1,960,249	1,979,686
Divers.....	120,142	140,155	915,987	629,675	481,257
Totaux, compagnies britanniques.....	4,754,745	6,811,696	8,073,303	8,323,393	9,131,664
Compagnies étrangères					
Recettes nettes en primes.....	70,147,130	75,303,452	78,657,280	84,145,956	89,689,126
Provision pour rentes viagères.....	1,364,894	1,530,834	1,635,024	2,000,012	2,066,772
Intérêts, dividendes et loyers.....	22,308,314	22,682,519	23,495,153	23,833,437	25,457,635
Divers.....	5,601,136	6,588,260	7,161,591	8,408,931	7,509,551
Totaux, compagnies étrangères.....	99,421,474	106,105,065	110,949,048	118,388,336	124,763,684

¹ Comprend les recettes provenant de transactions hors du Canada.

19.—Recettes et déboursés des compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale et recettes et déboursés au Canada des compagnies d'assurance-vie britanniques et étrangères, par rubrique principale, 1941-1945—fin

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
DÉBOURSÉS	\$	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes					
Versements aux assurés.....	203,939,306	188,369,179	180,607,200	194,358,643	212,774,049
Frais généraux.....	59,413,512	59,814,452	63,492,701	68,515,005	74,683,716
Dividendes aux actionnaires.....	1,412,099	1,386,262	1,315,301	1,324,171	1,332,453
Autres déboursés.....	34,698,921	33,326,914	32,231,708	33,594,309	43,419,189
Totaux, compagnies canadiennes¹.....	299,463,838	282,896,807	277,646,910	297,792,128	332,219,413
Excédent des recettes sur les déboursés.....	141,827,972	159,688,812	208,431,072	236,262,368	275,434,964
Compagnies britanniques					
Versements aux assurés.....	3,406,555	3,664,351	2,687,256	3,517,715	4,015,885
Frais généraux.....	1,084,970	1,155,025	1,274,665	1,375,639	1,648,302
Autres déboursés.....	109,366	131,081	102,650	163,096	166,548
Totaux, compagnies britanniques.....	4,600,891	4,950,457	4,064,571	5,056,450	5,830,735
Excédent des recettes sur les déboursés.....	2,153,854	1,861,239	4,008,732	3,266,943	3,300,929
Compagnies étrangères					
Versements aux assurés.....	50,687,247	47,125,627	45,598,531	50,158,688	54,774,067
Frais généraux.....	15,549,341	16,225,493	16,922,479	17,342,564	18,207,681
Autres déboursés.....	3,090,051	3,187,347	2,850,578	3,184,797	3,262,611
Totaux, compagnies étrangères.....	69,326,639	66,538,467	65,371,588	70,686,049	76,244,359
Excédent des recettes sur les déboursés.....	30,094,835	39,566,598	45,577,460	47,702,287	48,458,725

¹ Comprend les déboursés provenant des transactions hors du Canada.

Sous-section 4.—Assurance-vie dans les sociétés fraternelles

En plus de l'assurance-vie, quelques sociétés fraternelles accordent d'autres indemnités à leurs membres, notamment en cas de maladie; ces opérations sont toutefois relativement peu importantes. Le tableau 20 contient des chiffres sur l'assurance-vie effectuée par des membres canadiens avec les sociétés fraternelles ainsi que les statistiques relatives à l'actif, au passif, aux recettes et aux déboursés des sociétés canadiennes et des sociétés étrangères qui font affaires au Canada. Les taux de ces sociétés sont calculés de façon à couvrir les indemnités, en tenant compte de tous les principes actuariels. La caisse de bénéfice de chaque société doit être évaluée chaque année par un actuaire qualifié (devenu membre, après examen, de l'Institut des actuaires de Londres; de la Faculté des actuaires d'Ecosse; de la Société des actuaires d'Amérique ou de l'Institut américain des actuaires) et, à moins que l'actuaire ne certifie la solvabilité de chaque caisse, un rajustement des taux ou des bénéfices doit être effectué. Les statistiques de la première partie de ce tableau portent sur 16 sociétés canadiennes relevées par le Département des assurances du gouvernement fédéral, dont une seule n'accorde pas de bénéfices d'assurance-vie.

En vertu d'une modification à la loi des assurances, en vigueur le 1er janvier 1920, toute société fraternelle étrangère doit se procurer une charte fédérale avant de faire affaires au Canada. Cependant, toutes celles de ces sociétés qui faisaient alors affaires en vertu de chartes provinciales sont autorisées à continuer les transactions nécessaires relativement à l'assurance déjà en vigueur, mais il leur est défendu

d'accepter de nouveaux membres. Depuis lors, la plupart de ces sociétés ont obtenu l'autorisation de faire des transactions; il en est de même de quelques sociétés étrangères qui auparavant n'étaient pas munies de chartes provinciales. Trente sociétés appartenant à l'une de ces deux classes faisaient affaires au Canada en 1945; deux de ces sociétés ne paient pas de bénéfices d'assurance-vie.

20.—Assurance-vie de sociétés fraternelles relevées par le Département fédéral des assurances, 1941-1945

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
SOCIÉTÉS CANADIENNES					
Polices émises, net.....	13,591	17,281	16,822	15,724	17,781
Polices échues, net.....	3,159	3,070	3,391	3,363	3,347
	\$	\$	\$	\$	\$
Sommes nettes payées par les membres.....	1,860,398	1,798,294	2,007,554	2,328,080	2,428,641
Montant net des polices nouvelles.....	11,319,100	15,308,315	15,231,629	15,282,835	17,772,650
Assurances en vigueur, net.....	111,019,989	118,233,025	130,988,697	136,047,105	151,255,637
Montant net des polices échues.....	2,619,639	2,627,440	2,732,071	2,595,737	2,848,697
Bénéfices nets payés.....	3,107,645	3,072,460	3,150,963	3,237,437	3,096,212
Réclamations nettes non réglées.....	325,173	398,172	468,803	395,754	442,543
Assurances ayant pris fin par—					
Décès.....	1,904,019	1,983,938	2,041,619	1,968,409	2,182,901
Résiliation, échéance, abandon, etc.....	9,991,444	8,067,569	8,984,637	9,521,647	9,865,312
Totaux, ayant pris fin.....	11,895,463	10,651,507	11,026,256	11,490,056	12,048,213
Actif¹					
Immeubles.....	9,485,650	7,893,944	6,787,719	5,572,883	4,523,584
Immeubles détenus en raison de conventions de vente.....	218,230	680,839	1,060,593	1,209,325	1,281,834
Prêts sur immeubles.....	9,392,279	9,006,335	8,538,214	8,331,442	9,250,512
Prêts sur polices.....	7,523,267	7,057,845	6,631,473	6,251,126	5,844,979
Valeurs en portefeuille.....	54,992,545	58,223,335	63,986,231	67,609,473	70,852,761
En caisse et en banque.....	1,661,843	1,404,083	1,620,793	1,931,621	1,940,682
Intérêts et loyers échus et courus.....	680,457	717,131	739,764	769,824	783,156
Redevances des membres.....	265,348	297,084	369,591	366,214	329,423
Autre actif.....	574,515	573,920	203,344	208,167	246,155
Totaux, actif².....	84,794,134	85,854,516	89,837,772	92,250,055	95,853,086
Passif¹					
Réclamations non réglées.....	424,007	493,042	590,294	511,531	565,453
Réserve.....	67,924,128	69,142,806	71,971,478	73,831,203	75,376,761
Autre passif.....	5,966,210	6,723,380	7,523,778	7,965,582	9,012,574
Totaux, passif.....	74,314,345	76,359,228	80,085,550	82,308,316	84,954,788
Recettes¹					
Contributions (pour bénéfices).....	3,764,090	3,637,646	3,885,241	4,223,461	4,372,357
Cotisations et redevances (pour dépenses).....	1,276,895	1,664,938	1,679,123	1,825,040	2,056,121
Intérêts et loyers.....	3,664,131	3,792,399	3,880,708	3,799,614	4,047,952
Autres recettes.....	233,092	287,360	246,740	770,656	822,914
Totaux, recettes.....	8,938,118	9,382,343	9,691,812	10,618,771	11,299,844
Débourssés¹					
Payé aux membres.....	6,215,496	5,875,680	5,771,877	5,971,542	5,943,404
Frais généraux.....	1,482,904	1,618,881	1,634,841	1,772,304	2,108,049
Autres.....	166,279	364,505	257,606	226,976	277,448
Totaux, déboursés.....	7,864,679	7,859,066	7,664,324	7,970,822	8,328,901
Excédent des recettes sur les déboursés.....	1,073,439	1,523,277	2,027,488	2,647,949	2,970,943

Renvois à la fin du tableau, p. 1142.

**20.—Assurance-vie des sociétés fraternelles relevées par le Département fédéral
des assurances, 1941-1945—fin**

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES					
Polices émises, net.....	7,515	9,312	9,508	11,553	10,379
Polices échues, net.....	951	979	1,078	1,124	1,103
	\$	\$	\$	\$	\$
Sommes nettes payées par les membres.....	1,634,133	1,747,513	1,885,578	2,068,944	2,181,377
Montant net des polices nouvelles.....	7,507,903	9,637,127	10,041,549	12,140,059	11,106,740
Assurances en vigueur, net.....	71,532,881	77,491,088	82,826,060	89,758,370	94,866,139
Montant net des polices échues.....	1,030,080	1,019,188	1,178,289	1,197,928	1,170,293
Bénéfices nets payés.....	1,313,324	1,336,208	1,463,704	1,521,494	1,589,596
Réclamations nettes non réglées.....	199,013	192,372	231,724	257,347	252,194
Assurances ayant pris fin par—					
Décès.....	951,612	920,570	1,043,005	1,093,645	1,059,949
Résiliation, échéance, abandon, etc.....	4,800,984	4,514,007	5,040,346	5,372,939	6,226,310
Totaux, ayant pris fin.....	5,752,576	5,434,577	6,086,351	6,466,484	7,286,259
Actif					
Immeubles.....	3,559	977	977	977	977
Prêts sur immeubles.....	145,333	138,794	126,728	111,532	101,977
Prêts sur polices.....	1,503,105	1,519,992	1,477,320	1,415,190	1,304,229
Valeurs en portefeuille.....	10,137,923	11,707,801	13,193,679	15,351,811	16,849,323
En caisse et en banque.....	967,533	890,366	935,737	997,582	975,476
Intérêts et loyers échus et courus.....	109,073	98,999	104,065	120,809	137,852
Redevances des membres.....	88,832	105,556	109,022	183,495	169,302
Autre actif.....	2,093	22,217	24,635	22,315	32,432
Totaux, actif.....	12,957,451	14,484,702	15,972,353	18,203,711	19,571,568
Passif					
Réclamations non réglées.....	249,787	287,856	339,295	396,263	381,925
Réserve.....	13,257,975	14,314,815	15,091,136	16,025,979	17,059,839
Autre passif.....	689,773	697,205	914,285	1,090,252	1,303,011
Totaux, passif.....	14,197,535	15,299,876	16,344,716	17,502,494	18,744,775
Recettes					
Contributions (pour bénéfices).....	1,906,093	2,057,154	2,331,339	2,664,104	2,984,367
Cotisations et redevances (pour dépenses).....	433,132	487,294	650,233	816,992	886,746
Intérêts et loyers.....	637,960	382,952	494,246	447,876	580,802
Autres recettes.....	84,328	214,079	190,808	151,119	202,930
Totaux, recettes.....	3,061,513	3,141,479	3,666,626	4,080,091	4,654,845
Déboursés					
Payé aux membres.....	1,530,915	1,573,264	1,811,382	2,029,658	2,154,868
Frais généraux.....	252,145	297,809	439,113	539,623	558,410
Autres.....	31,556	45,622	49,003	60,161	61,299
Totaux, déboursés.....	1,814,616	1,916,695	2,299,498	2,629,442	2,774,577
Excédent des recettes sur les déboursés.....	1,246,897	1,224,784	1,366,400	1,450,644	1,780,058

¹ Affaires globales. ² Valeur comptable. Les totaux inscrits au bilan et comprenant la valeur courante de cet actif étaient de \$83,563,326 en 1941, \$85,137,561 en 1942, \$89,820,188 en 1943, \$92,222,115 en 1944 et \$95,044,252 en 1945.

Sous-section 5.—Assurance-vie en vigueur en dehors du Canada et vendue par des compagnies canadiennes à charte fédérale

Les tableaux 21 et 22 donnent des résumés statistiques de l'assurance en vigueur le 31 décembre 1945, en devises autres que la devise canadienne, classée par compagnie et par devise dans laquelle l'assurance a été vendue. Les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, principalement aux taux du change au pair pour les pays intéressés; mais il y a plusieurs exceptions là où pour fins de comptabilité certaines compagnies ont converti les devises étrangères en des taux autres que ceux du pair, notamment dans les pays où le cours ordinaire diffère sensiblement du cours au pair. Plus de 61 p. 100 de l'assurance de ce genre en vigueur a été vendue en devise des Etats-Unis et plus de 22 p. 100 en sterling. Par ailleurs, plus de 33 p. 100 de l'assurance a été vendue en devises des pays britanniques autres que le Canada et près de 66 p. 100 en devises de pays étrangers.

Les compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale avaient en vigueur en dehors du Canada au 31 décembre 1945 pour \$3,845,863,540 d'assurance-vie et pour \$5,514,718 d'assurance de fonds d'amortissement et de rachat de capitaux. Comme le fait voir le tableau 21, l'assurance en vigueur en devises autres que la devise canadienne s'élève à \$3,720,046,453. La différence entre ces chiffres représente vraisemblablement le montant net d'assurance non canadienne vendue en devise canadienne. En comparaison du total de l'assurance non canadienne, qui comprend aussi les rentes viagères, les placements des compagnies d'assurance-vie canadiennes dans les autres pays britanniques et à l'étranger le 31 décembre 1945 sont de \$1,309,683,152. Le chiffre d'assurance de ces compagnies au Canada le 31 décembre 1945 étant de \$6,441,857,306, leur chiffre global d'assurance canadienne et non canadienne s'établit à \$10,293,235,564. Ainsi, plus de 37 p. 100 de l'assurance totale en vigueur est en dehors du Canada.

21.—Assurance-vie effectuée et en vigueur et passif des compagnies canadiennes (à l'exclusion des sociétés fraternelles) à charte fédérale, en devises autre que la devise canadienne, par compagnie, 1945

NOTE.—Les chiffres sont donnés en dollars canadiens, principalement aux taux du change au pair.

Compagnie	Assurance effectuée			Assurance en vigueur		
	Devises britanniques	Devises étrangères	Total	Devises britanniques	Devises étrangères	Total
Canada.....	\$ 7,840,484	\$ 13,615,847	\$ 21,456,331	\$ 143,610,120	\$ 204,960,750	\$ 348,570,870
Commercial.....	néant	néant	—	néant	35,000	35,000
Confederation.....	8,682,507	13,592,428	22,274,935	104,751,513	96,932,252	201,683,765
Continental.....	néant	néant	—	36,596	163,378	199,984
Crown.....	6,934,118	12,459,054	19,393,172	47,310,219	75,306,230	122,616,449
Dominion.....	1,804,360	5,184,981	6,989,341	7,703,295	27,005,886	34,709,181
Dominion of Canada						
General.....	270,527	néant	270,527	1,899,379	16,933	1,916,312
T. Eaton.....	néant	—	—	15,000	4,821	19,821
Equitable.....	—	—	—	néant	360,893	360,893
Great-West.....	—	24,339,792	24,339,792	366,501	200,441,464	200,807,965
Imperial.....	2,973,083	3,268,988	6,242,071	27,362,457	32,729,904	60,092,361
London.....	néant	707,881	707,881	néant	2,955,216	2,955,216
Manufacturers.....	23,039,688	33,952,045	56,991,733	184,315,589	219,028,631	404,244,220
Maritime.....	101,291	1,200	102,491	1,772,165	25,460	1,797,625
Monarch.....	néant	néant	—	449,372	422,538	871,910
Montreal.....	—	3,750	3,750	1,116,839	12,298,471	13,415,310
Mutual.....	18,000	556,379	574,379	4,327,526	455,159	4,782,685
National.....	704,467	néant	704,467	2,484,126	23,485,084	25,969,210
North American.....	590,589	2,774,561	3,355,150	28,133	5,793,733	5,821,866
Northern.....	néant	1,872,620	1,872,620	néant	10,000	10,000
Sauvegarde.....	—	—	—	néant	10,000	10,000
Sun.....	66,416,934	98,582,950	164,999,884	721,135,476	1,567,781,997	2,288,917,473
Western.....	néant	néant	—	néant	60,936	60,936
Totaux.....	119,546,048	219,912,476	339,278,524	1,248,654,216	2,471,362,237	3,720,016,453

21.—Assurance-vie effectuée et en vigueur et passif des compagnies canadiennes (à l'exclusion des sociétés fraternelles) à charte fédérale, en devises autres que la devise canadienne, par compagnie, 1945—fin

Compagnie	Passif		
	Britannique	Etranger	Total
	\$	\$	\$
Canada.....	86,899,518	78,891,156	165,790,674
Commercial.....	néant	14,930	14,930
Confederation.....	58,050,517	30,534,078	88,584,595
Continental.....	11,177	83,567	94,744
Crown.....	15,160,341	15,920,391	31,081,232
Dominion.....	1,404,678	6,257,527	7,662,205
Dominion of Canada General.....	300,826	3,711	304,537
T. Eaton.....	8,601	2,049	10,650
Equitable.....	néant	79,068	79,068
Great-West.....	372,653	51,344,191	51,716,844
Imperial.....	11,169,785	10,127,119	21,296,904
London.....	néant	430,970	430,970
Manufacturers.....	82,706,669	83,809,617	166,516,286
Maritime.....	757,168	8,957	766,125
Monarch.....	néant	271,242	271,242
Montreal.....	1,495	116,986	118,481
Mutual.....	436,697	3,410,114	3,846,811
National.....	676,413	154,523	830,936
North American.....	590,907	6,811,665	7,392,572
Northern.....	11,757	473,813	490,570
Sauvegarde.....	néant	665	665
Sun.....	353,583,270	541,639,348	895,222,618
Western.....	néant	12,798	12,798
Totaux.....	612,132,472	830,403,985	1,442,536,457

22.—Assurance-vie effectuée et en vigueur et passif des compagnies canadiennes (à l'exception des sociétés fraternelles) à charte fédérale, en devises autres que la devise canadienne, par devise, 1945

Nota.—Les chiffres sont donnés en dollars canadiens, principalement aux taux du change au pair.

Devises	Assurance		Passif
	effectuée	en vigueur	
	\$	\$	\$
Britanniques—			
Livres—			
Sterling.....	66,223,760	846,354,720	467,973,436
Antilles britanniques.....	7,071,546	43,011,515	11,233,687
Palestine.....	508,210	2,811,934	397,539
Union Sud-Africaine.....	16,765,079	131,120,671	36,278,199
Rhodésie du Sud.....	90,250	1,549,629	540,100
Dollars—			
Guyane britannique et Antilles britanniques....	6,792,793	45,441,530	13,949,320
Hong-Kong.....	72,950	7,173,201	4,063,464
Straits Settlements.....	71,650	6,935,266	3,944,383
Roupiés—			
Inde britannique.....	21,769,780	164,271,321	73,759,984
Shillings—			
Afrique de l'Est.....	néant	13,326	1,855
Totaux, britanniques.....	119,366,043	1,248,684,316	612,132,472

22.—Assurance-vie effectuée et en vigueur et passif des compagnies canadiennes (à Perception des sociétés fraternelles) à charte fédérale, en devises autres que la devise canadienne, par devise, 1945—fin

Devises	Assurance effectuée	Assurance en vigueur	Passif
	\$	\$	\$
Etrangères—			
Bolivares (Venezuela).....	néant	néant	140, 610
Cordobas (Nicaragua).....	"	137, 088	64, 981
Dollars (Chine).....	"	16, 570	1, 369
Dollars (Shanghai).....	247, 080	8, 664, 786	3, 757, 632
Dollars (Etats-Unis).....	191, 559, 161	2, 298, 022, 451	778, 683, 974
Florins (Pays-Bas).....	327, 292	1, 363, 201	1, 001, 917
Francs (France).....	néant	216, 326	158, 018
Francs (Suisse).....	"	5, 600	15, 536
Guilders (Pays-Bas) ¹	761, 339	18, 691, 084	5, 335, 303
Pesos (Argentine).....	4, 698, 722	44, 377, 874	11, 908, 736
Pesos (Chili).....	néant	2, 720, 627	1, 737, 273
Pesos (Colombie).....	938, 955	3, 209, 559	521, 885
Pesos (Cuba).....	4, 840, 493	16, 909, 584	1, 498, 556
Pesos (Mexique).....	2, 187, 655	14, 245, 276	2, 447, 466
Pesos (Philippines).....	32, 028	12, 882, 592	4, 687, 435
Livres (Egypte).....	5, 297, 501	28, 252, 452	7, 070, 394
Quetzals (Guatemala).....	néant	néant	25, 411
Soles oro (Pérou).....	"	1, 455, 870	832, 216
Ticals (Thaïlande).....	22, 250	3, 480, 542	983, 846
Yen (Japon).....	néant	16, 540, 023	9, 512, 345
Diverses.....		63, 832	39, 082
Total, étrangères.....	219, 912, 476	2, 471, 362, 237	830, 403, 985
Grands totaux.....	330, 278, 524	3, 720, 946, 453	1, 442, 536, 457

¹ Comprend les Antilles javanaises et néerlandaises.

Sous-section 6.—Total général de toute l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger

Le tableau 23 résume les affaires des compagnies d'assurance-vie et sociétés fraternelles canadiennes en dehors du Canada. Si les affaires de ces compagnies au Canada sont ajoutées à ce chiffre, comme dans le tableau 11, le total des affaires domestiques et étrangères de toutes les compagnies canadiennes d'assurance-vie et sociétés fraternelles peut être obtenu. En outre, si le chiffre d'affaires au Canada des compagnies et sociétés fraternelles britanniques et étrangères est ajouté à ceci, le total général de toute l'assurance-vie au Canada et de l'assurance-vie des compagnies canadiennes à l'étranger est obtenu; ce total est celui du tableau 24.

23.—Affaires des compagnies d'assurance-vie et des sociétés fraternelles canadiennes à l'étranger, 1945

Nota.—Les chiffres des affaires au Canada paraissent au tableau 11, p. 1134.

Détail	Nouvelles polices (net)	En vigueur au 31 déc. (net)	Primes encaissées (net)	Réclamations payées (net)
	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes (vie)—				
Fédérales.....	339, 541, 012	3, 845, 863, 540	142, 466, 877	66, 063, 312
Provinciales.....	1	1	1	1
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales.....	5, 984, 000	88, 812, 153	1, 452, 115	2, 288, 120
Provinciales.....	1	1	1	1
Total.....	345, 525, 012	3, 934, 675, 693	143, 918, 992	68, 351, 933

¹ Aucune déclarée.

24.—Total général de toute l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger, 1945

Détail	Nouvelles polices (net)	En vigueur au 31 déc. (net)	Primes encaissées (net)	Réclamations payées (net)
	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes (vie)—				
Fédérales.....	1,022,022,032	10,286,478,923	308,734,085	126,400,418
Provinciales.....	54,871,907	213,042,594	5,551,540	1,354,372
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales.....	23,756,750	240,067,790	3,880,756	4,948,930
Provinciales.....	20,061,436	133,031,870	2,707,997	2,006,881
Compagnies britanniques (vie).....	18,326,511	183,779,511	5,239,766	2,620,057
Compagnies étrangères (vie).....	301,769,424	3,126,645,941	89,669,126	34,682,327
Sociétés fraternelles étrangères.....	11,106,740	94,866,139	2,131,377	1,213,126
Grands totaux.....	1,451,914,700	14,277,912,768	417,964,647	173,226,111

Section 3.—Assurances contre les accidents

Depuis 1875, l'assurance contre les accidents a fait des progrès constants. Le rapport du surintendant des Assurances pour l'année civile 1880 fait voir que le nombre de compagnies autorisées à vendre de l'assurance-accident, de cautionnement, contre le bris de glace et contre les explosions de chaudières à vapeur les quatre seuls genres d'assurance-accident vendues alors—est de 5, 3, 1 et 1 respectivement. Le rapport de l'année 1945 indique que l'assurance-accident au Canada comprend maintenant différentes formes d'accident et 23 autres genres d'assurance vendue par les compagnies à charte fédérale. En 1880, dix compagnies s'occupent d'assurance-accident, mais en 1945 il y en a 266 dont 53 canadiennes, 71 britanniques et 142 étrangères; 204 de ces 266 compagnies vendent aussi de l'assurance-feu. En outre, 21 sociétés ou ordres fraternels vendent de l'assurance-accident et de l'assurance-maladie aussi bien que de l'assurance-vie et trois sociétés ou ordres fraternels ne vendent que de l'assurance-accident.

Le tableau 25, qui donne la répartition des affaires en ce domaine entre les compagnies à charte fédérale et provinciale, montre que, comme dans le cas de l'assurance-vie et de l'assurance-feu, la majeure partie des affaires (soit environ 90 p. 100 dans le cas présent) est effectuée par les compagnies à charte fédérale.

Etant donné, comme on l'indique plus haut, que la plupart des compagnies qui s'occupent d'assurance-accident au Canada vendent aussi l'assurance-feu, leur actif, leur passif, leurs recettes et leurs déboursés sont compris dans les statistiques financières des compagnies d'assurance-feu données à la section 1, sous-section 3, du présent chapitre. Le tableau 27 contient des chiffres semblables pour toutes les transactions des compagnies canadiennes d'assurance-accident et pour celles des compagnies britanniques et étrangères au Canada qui ne vendent pas d'assurance-feu, dont l'activité se limite à l'assurance autre que l'assurance-feu et l'assurance-vie. En 1945, on compte 10 compagnies canadiennes, 4 compagnies britanniques et 48 compagnies étrangères qui se limitent au même domaine.

L'assurance de l'automobile continue à faire bonne figure pendant la guerre, avec une proportion de perte d'environ 45 p. 100; à cause de la diminution de la circulation, la proportion est légèrement moindre que celle des années d'avant-guerre; depuis la fin des hostilités cependant, la situation est moins favorable et la proportion est maintenant de 51 p. 100.

L'assurance contre la grêle n'accuse pas de résultats favorables en 1943 et 1944; en 1945 cependant, la proportion de perte diminue à environ 31 p. 100.

L'assurance maritime a fait des progrès considérables au Canada au cours de la guerre; il en est découlé des profits considérables. Voici les relevés des années 1941 à 1945 inclusivement.

Année	Primes	Pertes	Profits de l'assurance maritime
	\$	\$	\$
1941.....	6,011,922	2,781,190	1,694,470
1942.....	14,295,543	7,983,963	3,855,415
1943.....	10,061,059	4,931,286	3,449,873
1944.....	6,754,361	2,172,418	3,243,889
1945.....	5,978,274	2,995,704	1,704,367

Ce genre d'assurance va sans doute occuper une place plus importante qu'avant 1939 dans les affaires d'après-guerre des compagnies d'assurance.

25.—Assurance-accident au Canada, 1945

Genre de risque	A charte fédérale	A charte provinciale			Lloyds	Grand total
		Dans les provinces où elles sont incorporées	Dans les autres provinces	Total, compagnies à charte provinciale		
PRIMES SOUSCRITES, CHIFFRE NET						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Accident—						
Personnel.....	4,202,407	4,403	208	4,611	330,348	4,537,366
Responsabilité publique...	4,028,398	90,498	1,338	91,836	234,582	4,354,816
Responsabilité des patrons	1,685,801	249,660	néant	249,660	116,641	2,052,102
Accidents et maladie combinés.....	12,649,497	132,346	91,168	223,514	2,469	12,875,480
Aviation.....	691,777	néant	néant	—	36,723	728,500
Automobile.....	24,157,368	2,092,933	459,268	2,552,201	2,354,096	29,063,665
Chaudières à vapeur—						
a) Chaudières.....	805,935	13,668 ¹	néant	13,668	73,856	893,459
b) Machinerie.....	476,585	néant	“	—	118,381	594,966
Crédit.....	235,906	“	“	—	néant	235,906
Tremblement de terre.....	12,311	“	“	—	10,324	22,635
Explosion.....	123,617	362	22	384	38,401	162,402
Chutes d'avion.....	122	néant	néant	—	9	131
Faux.....	75,685	“	“	—	3,061	78,746
Cautiionnements (caissiers).....	1,595,362	73,013	2,770	75,783	211,223	1,882,368
Cautiionnements (judiciaires)	838,635	“	“	—	1,465	840,100
Grêle.....	2,970,789	95,165	néant	95,165	34,591	3,100,545
Transport intérieur.....	1,993,890	7,570	8,163	15,733	15,055	2,024,678
Bétail.....	54,362	néant	néant	—	34,704	89,066
Propriété personnelle.....	6,623,921	13,288	8,246	21,534	36,186	6,681,641
Bris de glace.....	665,173	75,649	215	75,864	234	741,271
Immeubles.....	259,770	2,411	néant	2,411	43,434	305,615
Maladie.....	2,966,910	5,525	589	6,114	135	2,973,159
Arroseuses automatiques.....	18,648	néant	néant	—	néant	18,648
Vol.....	1,880,354	27,049	1,939	28,988	83,606	1,992,948
Intempéries.....	10,787	128,627	néant	128,627	660	140,074
Cyclones.....	193,932	néant	“	—	232	194,164
Totaux.....	69,217,942	3,012,167	573,926	3,586,093²	3,780,416	76,584,451³
PERTES PAYÉES, CHIFFRE NET						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Accident—						
Personnel.....	1,360,309	185	néant	185	38,211	1,398,705
Responsabilité publique...	1,502,481	27,410	2,087	29,497	38,241	1,570,219
Responsabilité des patrons	570,058	54,029	néant	54,029	36,506	660,593
Accident et maladie combinés.....	8,193,230	55,049	32,103	87,152	793	8,281,175
Aviation.....	61,094	néant	néant	—	25,615	86,709
Automobile.....	12,412,766	932,587	220,984	1,153,571	11,403	14,977,740
Chaudières à vapeur—						
a) Chaudières.....	193,758	1,013 ¹	néant	1,013	670	195,441
b) Machinerie.....	131,463	néant	“	—	11,815	143,278
Crédit.....	3,784	“	“	—	néant	3,784

Renvois à la fin du tableau, p. 1148.

25.—Assurance-accident au Canada, 1945—fin

Genre de risque	A charte fédérale	A charte provinciale			Lloyds	Grand total
		Dans les provinces où elles sont incorporées	Dans les autres provinces	Total, compagnies à charte provinciale		
PERTES PAYÉES, CHIFFRE NET						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Tremblement de terre.....	9,792	"	"	-	néant	9,792
Explosion.....	8,995	-81	"	-81	18,868	27,782
Chutes d'avion.....	129	néant	"	-	néant	129
Faux.....	23,150	"	"	-	1,290	24,440
Cautionnements (caissiers).....	85,371	5,256	"	5,256	103,009	193,636
Cautionnements (judiciaires).....	84,249	"	"	-	-20	84,229
Grêle.....	917,360	41,888	"	41,888	1,972	961,220
Transport intérieur.....	781,200	3,645	7,107	10,752	10,576	802,528
Bétail.....	17,134	néant	néant	-	18,775	35,909
Propriété personnelle.....	3,918,471	4,483	3,200	7,683	18,343	3,944,497
Bris de glace.....	476,055	46,422	néant	46,422	24	522,501
Immeubles.....	265,347	néant	"	-	-1,053	264,294
Maladie.....	1,287,348	5,927	567	6,494	néant	1,293,842
Arroseuses automatiques ²	9,121	néant	néant	-	"	9,121
Vol.....	761,371	12,877	328	13,205	72,720	847,296
Intempéries.....	4,913	26,718	néant	26,718	néant	31,631
Cyclones.....	78,255	néant	"	-	12,883	91,138
Totaux.....	33,157,204	1,217,408	266,376	1,483,784	1,820,641	36,461,629

¹ Ces risques ont été pris par une compagnie étrangère non enregistrée. ² Ces risques ont été pris par une compagnie ne possédant pas de certificat pour faire de l'assurance-feu et par quelques compagnies qui détenaient un tel certificat, dont les chiffres pour ce genre de risques sont indiqués séparément de ceux de l'assurance-feu. ³ A l'exclusion de \$2,328,257 de primes versées à des sociétés fraternelles pour accident, maladie et frais funéraires. ⁴ A l'exclusion de \$1,801,014 de pertes payées par des sociétés fraternelles pour accident, maladie et frais funéraires.

26.—Primes nettes perçues et pertes nettes encourues au Canada (moins la réassurance enregistrée ou autorisée) par les compagnies à charte fédérale d'assurance-accident, par genre de risque, 1943-1945

Genre de risque	*1943		1944		1945	
	Primes nettes	Pertes nettes	Primes nettes	Pertes nettes	Primes nettes	Pertes nettes
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Accident—						
Personnel.....	3,715,454	1,279,602	4,105,517	1,288,187	4,323,539	1,384,949
Responsabilité publique.....	3,580,494	985,048	3,638,404	927,407	4,095,737	1,521,797
Responsabilité des patrons.....	1,671,598	742,436	2,057,311	796,361	1,698,835	551,346
Accident et maladie combinés.....	7,749,898	5,897,749	11,237,111	7,950,080	12,701,389	8,228,294
Aviation.....	320,455	230,191	565,281	140,200	692,351	61,422
Automobile.....	19,130,310	8,746,033	20,824,040	10,186,670	24,330,567	12,777,310
Chaudières à vapeur—						
a) Chaudières.....	698,161	113,396	1,023,150	82,397	837,993	194,791
b) Machinerie.....	462,477	85,433	435,503	115,216	547,775	144,245
Crédit.....	257,381	5,361	260,246	-911	235,906	3,784
Tremblement de terre.....	3,290	2,250	21,363	647	12,375	9,792
Explosion.....	217,522	1,281	220,871	6,313	124,396	8,995
Chutes d'avion.....	788	néant	418	néant	122	129
Faux.....	51,174	7,806	62,254	-6,819	81,727	23,201
Cautionnements (caissiers).....	1,393,180	60,986	1,506,772	57,434	1,718,427	84,294
Cautionnements (judiciaires).....	753,835	44,467	774,936	3,273	867,209	83,401
Grêle.....	1,783,168	1,596,140	3,626,499	3,163,759	2,994,734	925,054
Transport intérieur.....	1,639,013	567,453	1,713,422	717,707	2,037,045	806,543
Bétail.....	32,360	9,483	50,437	20,257	54,362	17,629
Propriété personnelle.....	4,580,740	3,022,426	5,655,278	3,506,856	6,762,521	4,018,377
Bris de glace.....	623,553	346,008	643,284	317,535	666,393	475,770
Immeubles.....	336,228	97,145	373,055	10,136	269,911	265,346
Maladie.....	2,582,616	1,687,255	2,092,195	1,039,115	3,019,370	1,316,871
Arroseuses automatiques ¹	14,353	1,997	17,814	4,275	18,718	9,121
Vol.....	1,529,237	561,072	1,764,055	614,681	1,971,944	791,243
Intempéries.....	8,822	4,236	6,941	2,535	10,786	4,913
Cyclones.....	175,694	110,572	193,440	106,685	203,783	79,683
Totaux.....	53,311,831	26,205,826	62,769,597	31,049,996	70,277,945	33,488,390

¹ Cette assurance a été vendue par une compagnie ne possédant pas de certificat pour faire de l'assurance-feu et par quelques compagnies détenant un tel certificat, dont les chiffres pour ce genre de risque sont indiqués séparément de ceux de l'assurance-feu.

27.—Actif et passif, recettes et dépenses des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-accident, 1945

Compagnie	Actif	Passif	Excédent de l'actif sur le passif	Recettes	Dépenses	Excédent des recettes sur les dépenses
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canadiennes (dans tous les pays).....	10,501,160	4,417,904 ¹	6,083,256	5,172,109	4,507,562	664,547
Britanniques (au Canada)....	471,025	30,623	440,402	51,545	72,010	-20,465
Etrangères (au Canada).....	28,316,801	15,203,424	13,113,377	22,327,956	19,714,851	2,613,105
Totaux.....	39,288,986	19,651,951	19,637,035	27,551,610	24,294,423	3,257,187

¹ Non compris le capital social.

Section 4.—L'assurance et la balance des paiements internationaux

Le court article "L'assurance en ce qu'elle affecte la balance des paiements internationaux", paru aux pp. 884-885 de l'*Annuaire* de 1942, n'est pas réimprimé dans la présente édition, parce que de légers changements seulement sont survenus en ce domaine depuis cette date.

CHAPITRE XXVIII.—RECONSTRUCTION D'APRÈS-GUERRE*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. PROGRAMME FÉDÉRAL DE RECONSTRUCTION.....	1151	Sous-section 1. Clôture du programme de guerre.....	1151
SECTION 2. MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DES APPROVISIONNEMENTS.....	1157	Sous-section 2. Motifs constants d'expansion industrielle et économique..	1160
		SECTION 3. PROGRAMMES PROVINCIAUX DE RECONSTRUCTION.....	1165

La première phase de l'élaboration de la politique économique canadienne d'après-guerre a commencé bien avant la cessation des hostilités; elle consiste en une étude intense des problèmes de reconstruction par divers organismes publics. (Un résumé de l'organisation préliminaire de ce travail paraît aux pp. 757-763 de l'*Annuaire* de 1943-1944). Les comités du Sénat et de la Chambre des communes, le Comité consultatif de la démobilisation et du rétablissement, le Comité consultatif de politique économique et le Comité consultatif de restauration ont tous participé à cette tâche préliminaire, celle d'étudier les problèmes d'après-guerre et de faire des recommandations sur la politique économique. Les rapports du dernier comité mentionné et de ses sous-comités ont été déposés à la Chambre des communes le 28 janvier 1944. (Un résumé du rapport principal paraît aux pp. 765-767 de l'*Annuaire* de 1943-1944.)

A la suite de cette étude préliminaire, le Livre blanc du gouvernement sur le travail et les revenus a été mis à jour (voir pp. 878-882 de l'*Annuaire* de 1945). Le Livre blanc exposait de la façon suivante l'objet du programme de reconstruction du gouvernement:—

"La tâche principale de reconstruction au profit tant des services armés que des civils doit être d'effectuer une transition régulière, méthodique des conditions économiques de guerre à celles de temps de paix et de maintenir à un niveau élevé et stable le travail et les revenus."

Comme le Canada est un Etat fédératif, les responsabilités nécessaires à la réalisation de ces objectifs doivent être partagées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. La partie de ce vaste projet dont l'exécution exige la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux a été traduite en termes précis dans les "Propositions du Gouvernement du Canada" présentées à l'occasion de la Conférence fédérale-provinciale sur la reconstruction tenue en août 1945. (Les aspects constitutionnels de cette conférence sont traités aux pp. 81-84 de l'*Annuaire* de 1946). Les propositions fédérales exposent en certains détails le programme législatif et administratif du gouvernement qui vise au maintien d'un niveau élevé d'emploi et de revenu au cours de la transition d'après-guerre et des années subséquentes. Elles englobent des sujets comme la déréglementation, le rétablissement, le logement, la réadaptation, l'agriculture et les pêcheries, le travail, les placements d'Etat et la sécurité sociale. (Des détails sur ces propositions paraissent aux pp. 82-84 et 859-860 de l'*Annuaire* de 1946.) Les propositions se terminent en offrant un principe d'entente entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sur les responsabilités administratives et la répartition des pouvoirs fiscaux nécessaires à l'exécution d'un tel programme; l'entente a été proposée d'abord pour une période de trois ans.

* Préparé par la Branche des recherches économiques, ministère de la Reconstruction et des Approvisionnementements.

La Conférence d'août 1945 a étudié les propositions et s'est ensuite ajournée pour considérer la question plus à fond. Dans l'intervalle, un comité de coordination, composé du premier ministre du Canada et des neuf premiers ministres provinciaux, s'est réuni à huis clos en novembre 1945 et en janvier et avril 1946. Les provinces ont proposé des modifications et le gouvernement fédéral a offert de reviser ses propositions; le 3 mai 1946, cependant, la Conférence s'est ajournée *sine die* devant l'impossibilité évidente d'en arriver à une entente immédiate acceptable pour le Dominion et chacune des provinces.

En conséquence, dans le discours du budget du 27 juin 1946, le gouvernement fédéral a proposé une forme modifiée d'accord à conclure avec toute province qui consentirait à restreindre l'usage de certains domaines particuliers d'imposition pendant une période de cinq ans en retour d'une subvention annuelle. L'année suivante, à la suite d'autres modifications, des accords fiscaux ont été conclus avec certaines provinces. (Détails aux pp. 1018-1020.) L'impossibilité d'une entente générale avec les provinces a laissé en suspens pour le moment l'application des projets proposés par le gouvernement fédéral en vue d'une vaste entreprise de sécurité sociale et d'un programme coordonné de placements d'Etat.

Dans l'intervalle, le gouvernement fédéral avait créé de nouveaux organismes administratifs pour mettre en œuvre son programme de reconstruction. Le ministère de la Reconstruction était institué en juin 1944 et, en octobre de la même année, un Comité du Cabinet sur la Reconstruction était formé. En janvier 1946, l'ancien ministère des Munitions et Approvisionnements était fusionné avec le nouveau ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements.

Section 1.—Programme fédéral de reconstruction

Depuis la fin des hostilités en août 1945, le gouvernement fédéral s'est employé activement à faciliter la transition de l'économie canadienne de guerre à celle de temps de paix. Quelques-uns des aspects les plus importants de ce programme de reconstruction sont exposés ci-dessous.

Dérèglementation.—La dérèglementation progressive, commencée peu de temps après la fin de la guerre, avait pour objet de répondre graduellement aux besoins changeants de l'économie et fut ajustée pour atténuer certaines poussées inflationnistes perceptibles dans la plupart des domaines. D'une façon générale, la politique relative aux prix a été d'ajuster les plafonds, au besoin, pour augmenter la production ou de tenir compte de l'augmentation du coût, et de supprimer complètement le plafond dans le cas des marchandises dont l'approvisionnement était raisonnable. Vers le milieu de 1947, la plupart des produits avaient été soustraits au plafonnement, mais les denrées principales, en général, restaient assujetties à la régie. L'abolition de la plupart des primes versées sur les produits importés et les produits domestiques a commencé en 1946 et s'est poursuivie en 1947. Un changement apporté à la régie des prix des produits importés en 1946 permettait l'importation de certains produits étrangers nécessaires mais non disponibles au Canada. La plupart des règlements sur la distribution ont également été abolis. Vers le milieu de 1947, les seuls articles alimentaires importants encore assujettis au rationnement étaient le sucre et les produits à haute teneur de sucre. Les produits alimentaires rationnés employés dans l'industrie ainsi que les huiles et graisses végétales sont demeurés assujettis à la régie. Pareillement, le fer et l'acier, certains métaux non ferreux et les produits du bois et du papier sont restés réglementés et certaines régies de temps de guerre sur les importations et les expor-

tations ont été maintenues afin d'assurer des approvisionnements suffisants de marchandises au Canada. Le contrôle du change étranger est maintenu, sous une forme modifiée, principalement en ce qui concerne les transactions de capitaux. Les régies du capital humain et des salaires ont été abolies. (Voir aussi Chapitre XXIV sur les prix.)

Démobilisation et rétablissement.—Par l'entremise du Service national de placement, un nombre considérable d'hommes et de femmes des forces armées et des industries de guerre ont été affectés à des emplois de temps de paix. Du 1er juin 1945 à la fin de 1946, environ 675,000 militaires ont été licenciés et environ 500,000 ouvriers ont cessé de travailler à l'exécution de contrats de guerre. Malgré l'ampleur de ce déplacement de main-d'œuvre, le niveau élevé de l'activité économique a été maintenu. Le nombre de chômeurs n'a jamais dépassé 270,000 environ sur des effectifs travailleurs totaux d'environ 4,800,000. Des dispositions de grande envergure ont été prises pour aider au rétablissement des anciens militaires sous forme d'aide pécuniaire et de formation. (Ce programme est décrit en détail au chapitre XXX sur les affaires des anciens combattants.)

Aide accordée aux particuliers pour leurs placements.—La liquidation des contrats de guerre en cours a procédé rapidement après le jour de la victoire sur le Japon. La Corporation des biens de guerre, qui relève du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, a mis au service de la réadaptation et de l'expansion de l'industrie le surplus des usines et de l'outillage de guerre. La diminution de la taxe sur les surplus des bénéfices et de l'impôt sur le revenu a encouragé l'industrie privée à augmenter la production. Des allocations spéciales de dépréciation pour fins d'imposition ont été accordées de novembre 1944 au 31 mars 1947 relativement à des entreprises terminées avant le 31 mars 1949. Durant cette période d'environ deux ans et demi, les dépréciations spéciales approuvées ont dépassé 1,300 millions de dollars. De faibles taux d'intérêt et des facilités spéciales de crédit en vue de l'expansion industrielle, que n'accordent pas les banques commerciales, sont offertes grâce à l'établissement en 1944, par l'Etat, de la Banque d'expansion industrielle, succursale de la Banque du Canada (voir pp. 1067-1068.) Les régies sur la distribution et les prix ont été maintenues à l'égard de plusieurs genres de denrées de production et de matériaux de construction pendant une certaine période de l'après-guerre en vue d'assurer une distribution plus méthodique des approvisionnements aux industries. De même en 1946, devant l'insuffisance évidente de matières de base et de matériaux de construction, diverses mesures ont été prises afin d'en stimuler la production.

Des relevés-échantillon effectués par le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements indiquent que la réadaptation des usines et de leur outillage était aux quatre cinquièmes terminée à la fin de 1946 et qu'elle le serait presque entièrement vers le milieu de 1947. La modernisation et l'expansion des usines et de l'outillage battaient son plein vers la fin de 1946. Les établissements relevés déclaraient que 20 p. 100 d'entre eux avaient exécuté leur programme à cette époque et que 70 p. 100 s'attendaient de le terminer vers la fin de 1947. Deux traits significatifs ont été mis en lumière par le relevé: d'abord qu'une proportion considérable des établissements industriels relevés songeaient à prendre de l'expansion et deuxièmement, que les placements avaient pour objet l'acquisition de nouvelles fabriques et d'outillage nouveau plutôt que le remplacement des anciens. Les programmes tant de réadaptation que de modernisation et d'expansion ont été retardés en 1946 par l'insuffisance de matériaux et de main-d'œuvre.

Placements d'Etat.—Le gouvernement fédéral a accepté en avril 1945 le principe d'effectuer en temps opportun des placements d'Etat comme partie de son programme économique d'embauchage et de revenu élevés. Il a commencé à mettre ce programme en œuvre a) en établissant, en vertu des arrêtés en conseil C.P. 7993 (13 octobre 1944) et C.P. 4942 (12 juillet 1945), les rouages administratifs devant s'occuper de l'application du programme relatif aux placements d'Etat, et b) en proposant à la Conférence fédérale-provinciale sur la reconstruction (6 août 1945) des méthodes de collaboration en vue de synchroniser les programmes fédéraux et provinciaux (et municipaux) de placements. En attendant l'accord avec les provinces, le gouvernement fédéral a conçu des méthodes en vue d'épurer et de régler la conduite de son propre programme d'immobilisation.

La méthode actuelle du gouvernement fédéral, instituée par l'arrêté en conseil C.P. 7993, 1944, prévoit que "les propositions des ministères et organismes du gouvernement relatives aux immobilisations pour des entreprises de reconstruction et les propositions comportant l'aide financière du ministre de la Reconstruction seront soumises" au Comité du cabinet sur la reconstruction. L'arrêté en conseil C.P. 4942 a établi la méthode nécessaire selon laquelle le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements aiderait le Comité du cabinet sur la reconstruction et le Conseil du Trésor dans la tâche de régler le programme fédéral de placements en conformité de la situation au point de vue emploi et revenu. Cette ligne de conduite, suivie au cours des années financières 1946-1947 et 1947-1948, a signifié l'ajournement de toute construction fédérale non essentielle. Comme complément à cette politique de restriction des placements d'Etat durant la période de transition, alors que les placements par l'entreprise privée était à des niveaux très élevés, (on prévoit qu'ils dépasseront en 1947 tous les niveaux antérieurs), on a tenté de constituer une "réserve" d'entreprises bien organisées pouvant être exécutées si la situation de l'emploi l'exige. Afin que cette politique générale de restriction sévère de la construction ne soit pas trop rigide et n'en vienne à influer sur le bon fonctionnement de l'administration et sur l'expansion désirée là où elle est nécessaire, le crédit 606 prévoit certains travaux urgents et les prévisions budgétaires du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements comprennent une somme de 10 millions de dollars. Cette mesure a trois objectifs: (1) fournir l'argent nécessaire au lancement d'entreprises de construction publique dans toute région souffrant de chômage durant la période de réadaptation; (2) financer certaines entreprises publiques essentielles d'expansion, si les circonstances ont empêché qu'elles ne le soient de la façon normale; et (3) fournir des fonds supplémentaires pour l'organisation d'entreprises de construction publique en embauchant un personnel supplémentaire pour l'exécution de relevés et de recherches nécessaires, et pour l'acquisition par anticipation de sites approuvés par le Cabinet en des circonstances spéciales.

Commerce d'exportation.—Le gouvernement fédéral encourage activement les efforts internationaux en vue de favoriser le commerce mondial. Il a participé à la création du Fonds monétaire international et à la Banque internationale de reconstruction et d'expansion. Des représentants du gouvernement fédéral ont assisté à des conférences internationales convoquées en vue d'étudier les méthodes de suppression des obstacles à un niveau élevé du commerce mondial. La plus importante de ces conférences jusqu'ici a été l'Organisation internationale du commerce réunie à Genève, en Suisse, au printemps de 1947. Le gouvernement poursuit une vigoureuse politique pour développer le commerce d'exportation du

Canada et, à cette fin, il a élargi les cadres du ministère du Commerce. Des crédits étrangers considérables ont été mis à la disposition des pays appauvris en 1946, en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, 1944, et de l'entente relative à un prêt au Royaume-Uni. En conséquence, le commerce d'exportation canadien en 1946 a atteint son niveau le plus élevé de temps de paix et, si aucun événement défavorable ne survient vers la fin de 1947, les exportations de cette année dépasseront en volume celles de 1946. Les exportateurs canadiens peuvent prendre une assurance contre les pertes sur les crédits à l'exportation ou sur les accords relatifs à l'exportation de denrées en général ou d'articles de production par l'entremise de la Corporation de l'assurance des crédits à l'exportation, instituée en vertu de la loi de 1944 sur l'assurance des crédits à l'exportation, et qui relève du ministre du Commerce (8 Geo. VI, c. 39). Afin d'assurer un approvisionnement raisonnable de denrées de certains genres au Canada, il a fallu maintenir les régies sur l'exportation de divers produits exportés par le Canada en temps normal. (Voir aussi le chapitre XXIII sur le Commerce extérieur.)

Agriculture.—La concession de crédits étrangers a permis d'expédier de grandes quantités de vivres à des pays européens, maintenant ainsi l'emploi dans l'agriculture et le revenu agricole. Des négociations se poursuivent avec le Royaume-Uni, périodiquement, en vue du renouvellement et du prolongement d'accords au sujet de la quantité et des prix de divers produits qui seront vendus à ce pays au cours des prochaines années. Le gouvernement canadien s'est servi de ses commissions agricoles de temps de guerre pour appliquer ces accords. Lorsque la loi sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales a pris fin le 15 mai 1947, l'autorisation de maintenir ces pouvoirs a été obtenue en vertu de la loi de 1947 sur les produits agricoles. Afin d'assurer l'exécution des engagements envers le Royaume-Uni, un certain nombre de produits agricoles sont assujettis à la régie des exportations au moyen de permis. A cette fin également, la loi de la Commission canadienne du blé a été modifiée en 1947 et exige maintenant que toutes les céréales cultivées dans les provinces des Prairies et dans toute autre région pouvant être désignée soient livrées à la Commission du blé. Un autre amendement interdit à toute personne d'acheter et de vendre du blé sur le marché interprovincial ou sur le marché d'exportation avant le 1er août 1950, à moins de s'être procuré un permis. La loi de soutien des prix agricoles a été adoptée en 1944 afin de protéger les agriculteurs contre la chute des prix agricoles au cours de la période de transition. Cette loi a été invoquée en 1946 pour soutenir le prix des pommes de terre. Le programme de rétablissement de l'agriculture des Prairies accorde une attention particulière à l'établissement de vastes entreprises d'irrigation dans les provinces des Prairies en vue de stabiliser davantage l'économie agricole de cette région. Le Canada a appuyé les principes fondamentaux de l'Organisation internationale de l'alimentation et de l'agriculture; il a pris une part active à l'établissement de l'Organisation à Québec et a joué un rôle prépondérant au cours des délibérations lors des conférences tenues à Copenhague (Danemark) et à Washington (E.-U.). (Voir aussi le chapitre XII sur l'Agriculture).

Travail.—Vers le milieu de 1946, la plupart des régies qui limitent la liberté du travail avaient pris fin et en novembre 1946, celle des salaires est abolie. La dernière régie sur le travail prend fin le 15 mai 1947 avec l'expiration de la loi sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales, exception faite des règlements en vertu de C.P. 1003, 1944. Cet arrêté a assujetti les négociations collectives et les différends industriels influant sur l'effort de guerre à la juridiction

fédérale au cours des dernières phases de la guerre et a suspendu le fonctionnement de la loi des enquêtes en matière de différends industriels. A l'été de 1947, les négociations collectives et les relations ouvrières sous la juridiction provinciale ont été remises aux provinces. En même temps, le gouvernement fédéral a présenté au Parlement un projet de loi destiné à remplacer la loi des enquêtes en matière de différends industriels et l'arrêté en conseil C.P. 1003, 1944. L'adoption du projet a été reportée à 1948. S'il est adopté, il sera connu sous le nom de loi des enquêtes en matière de relations et de différends industriels et s'appliquera à environ 250,000 ouvriers sous la juridiction fédérale, i.e., employés de chemins de fer, de canaux, de communications télégraphiques et téléphoniques, services qui dépassent les limites d'une province, de la navigation intérieure et océanique, du transport aérien, de la radiodiffusion et employés à des travaux autres que ceux qui relèvent exclusivement de la juridiction provinciale ou considérés comme profitables au Canada ou à deux ou plusieurs provinces. Des mesures sont également prises afin que toute province puisse placer sous le régime de cette loi n'importe quelle industrie sous sa juridiction. Le projet de loi renferme la plupart des dispositions de l'arrêté C.P. 1003, 1944, mais celles-ci ont été sensiblement révisées à la lumière des événements du temps de guerre et des circonstances modifiées de la situation du temps de paix. L'un des objectifs de cette loi est qu'elle pourra servir de modèle à des lois analogues adoptées par les gouvernements provinciaux. Avant la présentation du projet de loi au Parlement, plusieurs provinces avaient adopté des lois où sont incorporées plusieurs dispositions de l'arrêté C.P. 1003, 1944.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont collaboré en vue de procurer une formation industrielle et autres genres de formation professionnelle aux anciens combattants et aux jeunes gens et de former de nouveau les ouvriers congédiés des emplois de guerre. Le Service national de placement a entrepris également de trouver une situation aux employés administratifs et aux professionnels. En 1946, les dispositions de la loi sur l'assurance-chômage deviennent applicables aux marins marchands. Les conditions de travail continuent de s'améliorer au cours de l'après-guerre. Le chômage est à un niveau relativement bas, les salaires continuent d'augmenter et les heures de travail diminuent en comparaison de leur niveau de temps de guerre. (Voir aussi le chapitre XX sur le Travail).

Consommateurs.—Le niveau élevé de l'emploi et du revenu durant la guerre n'a fléchi que modérément durant la première année d'après-guerre et s'est stabilisé bien au-dessus du niveau d'avant-guerre. Comme une hausse comparable des prix ne s'était pas produite entre les années d'avant-guerre et celles d'après-guerre, le niveau général de vie de la population était considérablement plus élevé qu'avant la guerre. En général, les approvisionnements d'articles de consommation se sont maintenus ou ont augmenté au cours de la première année qui a suivi la guerre malgré l'embouteillage dans les sources d'approvisionnement et les malaises industriels. A la fin de l'année, la situation a commencé à s'améliorer sensiblement. Comme mesure de protection pour les consommateurs, les articles très rares sont demeurés assujettis au rationnement après la guerre; la régie des prix a également été maintenue là où elle semblait désirable, dans les cas où il pouvait se produire une hausse rapide et bouleversante des prix. Le niveau des prix a continué de s'élever depuis la fin de la guerre et cette hausse a été accélérée dans une certaine mesure au début de 1947 par l'abolition de plusieurs plafonds de prix et de subventions. Les restrictions de temps de guerre sur les achats à tempérament ont été adoucies en 1946.

Logement.—Au cours de l'après-guerre, le gouvernement fédéral a lancé un vaste programme de construction d'habitations afin de faire face aux besoins critiques des citoyens canadiens en fait de logement. Une aide financière est accordée en vertu de la loi nationale de 1944 sur l'habitation; de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants; de la loi de 1927 sur le prêt agricole canadien; de la loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et des dispositions relatives aux abris d'urgence. Le principal organisme chargé d'accorder cette aide est la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le chapitre XIX sur la Construction traite de ce programme de construction.

En raison de l'insuffisance de divers genres de matériaux de construction, le gouvernement fédéral a jugé à propos d'aider et d'orienter la production de ces matériaux et l'emploi de nouvelles méthodes et de nouveaux matériaux pour certains genres d'habitation (voir pp. 317-318). Relativement aux entreprises de logements à louer, acquises ou commencées entre le 31 mars 1947 et le 31 décembre 1949, des mesures ont été prises au début de 1947 leur permettant, si elles sont approuvées par la Société centrale d'hypothèques et de logement, d'user d'une dépréciation double aux fins de l'impôt sur le revenu et d'amortir leurs emprunts de la Société de logement en une période de 30 ans. (Voir aussi pp. 609-612).

En prévision d'une pénurie d'ouvriers spécialisés dans les métiers de la construction, le gouvernement fédéral a conclu en 1944 une entente de dix ans avec les provinces d'après laquelle il a fourni des fonds d'environ un million de dollars pour aider celles-ci à augmenter leurs facilités de formation. A la fin de 1945, 3,800 personnes recevaient une formation dans les métiers de la construction; à la fin de 1946, leur nombre avait augmenté à 7,500 et le 31 mars 1947, il était de 8,150. Une forte proportion de ces apprentis sont des anciens combattants.

Sécurité sociale.—L'exécution du programme de sécurité sociale du gouvernement, qui comprend des mesures comme l'assurance-maladie, l'extension des pensions de vieillesse et l'assurance-chômage, exige la collaboration des provinces. Actuellement, le programme est en suspens en attendant que le Dominion et les provinces en arrive à des ententes fiscales. Des accords sont sur le point d'être conclus avec plusieurs provinces. Le paiement des allocations familiales a été inauguré en juillet 1945. Au milieu de 1947, près de 1,600,000 familles reçoivent environ \$21,700,000 par mois pour 3,650,000 enfants. L'allocation moyenne par enfant est de près de \$6 par mois, ce qui représente un supplément moyen au revenu des familles avec enfants d'un peu plus de \$13.50 par mois. En 1946, la protection de l'assurance-chômage a été accordée aux marins de la navigation intérieure et océanique. Des mesures ont aussi été prises pour une interprétation plus libérale du terme "personne à charge" pour fins d'assurance-chômage et afin de permettre l'augmentation du gain supplémentaire de \$1 à \$1.50 par jour.

En juin 1947, une loi est présentée au Parlement en vertu de laquelle le gouvernement fédéral assumerait les trois quarts des frais de pensions aux vieillards et aux aveugles jusqu'à un maximum de \$30 par mois, augmentation de \$5 par mois sur la pension originale. Le revenu global permis, provenant de pensions ou autres sources, passe de \$425 à \$600 par année. Cette dernière disposition permet à plusieurs personnes qui n'étaient pas antérieurement admissibles de faire la demande d'une pension.

Section 2.—Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements

Le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, créé par une loi promulguée le 24 décembre 1945 (9-10 Geo. VI, c. 16), procède de la fusion du ministère des Munitions et Approvisionnements, établi en avril 1940, et du ministère de la Reconstruction, institué par une loi de juin 1944. Les deux ministères étaient administrés par le même ministre et la fusion a pour but de centraliser les efforts du gouvernement en vue de la transition du temps de guerre au temps de paix. Ce nouveau ministère a une double fonction: tout d'abord, régler les engagements pris par le gouvernement au cours de la guerre et immédiatement après la cessation des hostilités; et deuxièmement, aider à la préparation de plans destinés à maintenir un haut niveau d'emploi et de revenu au Canada durant la période de transition et les années suivantes. Les fonctions de ce ministère et le travail accompli jusqu'au milieu de 1946 ont été décrits aux pp. 863-870 de *l'Annuaire* de 1946. Les sections qui suivent traitent donc de l'activité du ministère du milieu de 1946 au milieu de 1947.

Sous-section 1.—Clôture du programme de guerre

Régies et priorités.—Au cours de l'année observée, les régies de l'énergie, des véhicules automobiles, du charbon et du caoutchouc, administrées par le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, sont abolies. Au 1er juillet 1947, le ministère continue d'administrer les régies du fer, de l'acier, du bois d'œuvre, du bois de pulpe et du combustible ligneux. Ces régies sont maintenues pour le moment afin de permettre la meilleure distribution possible sur les marchés domestiques et étrangers de ressources encore limitées. Certaines fonctions du régisseur du charbon, étrangères à la régie, passent à la Commission fédérale du combustible reconstituée par P.C. 5236 de décembre 1946, et elles seront absorbées par la Commission fédérale du charbon lorsque cette dernière sera établie par une loi du Parlement (voir p. 1165). La régie des substances radioactives, précédemment administrée par le ministère, devient la responsabilité de la nouvelle Commission de régie de l'énergie atomique créée par C.P. 1098 d'avril 1947. La commission fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du président du Comité du conseil privé sur les recherches industrielles et scientifiques,—le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements (voir p. 316).

La pénurie de certaines matières premières au cours de la guerre se révèle encore plus grave lorsque l'économie revient à un pied de paix. C'est particulièrement le cas des matériaux de construction dont le besoin est urgent pour atténuer la crise actuelle du logement et pour répondre aux besoins de réadaptation, de modernisation et d'expansion physiques de l'industrie canadienne. Devant cette situation, la Division des priorités du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, en collaboration avec d'autres régisseurs, aide à la distribution des matériaux de base, à savoir, l'acier et le bois d'œuvre, nécessaires à la production de matériaux de construction, et les matériaux de construction sont assignés aux divers marchés domestiques et étrangers selon l'urgence du besoin. Un régime modéré de priorités qui favorise les constructions essentielles est établi en août 1945 et maintenu en 1946 et 1947. A l'heure actuelle, le régime des priorités s'applique à presque tous les matériaux de construction et à tous les stades depuis la production jusqu'à la consommation. Les programmes de construction qui jouissent d'une priorité comprennent: maisons construites par ou pour les anciens combattants, logements d'ur-

gence, *Wartime Housing Limited*, entreprises d'habitations intégrées exécutées en vertu de la loi nationale de 1944 sur l'habitation, maisons préfabriquées, hôpitaux militaires, centres militaires de santé et de thérapeutique professionnelle. Du 23 août 1945 au 30 avril 1947, des priorités sont accordées pour 43,563 unités de logement et elles contribuent fortement à accélérer le programme de construction de logements pour les anciens combattants.

Les efforts pour augmenter la production de matériaux de construction prennent diverses formes et comprennent, outre la distribution réglementée des matières premières dont l'approvisionnement est insuffisant, des mesures pour faire parvenir aux producteurs des matériaux rares, des augmentations de prix, des prix stimulant la fabrication de matériaux produits à perte et dont les stocks sont faibles, et des primes aux fabricants d'appareils hygiéniques et de tuyaux de descente. Lorsqu'il devient nécessaire d'augmenter les facilités de rendement, les producteurs sont aidés dans leurs démarches pour obtenir l'outillage et les locaux nécessaires. Les dispositions qui autorisent un taux double de dépréciation et les services de la Banque d'expansion industrielle aident à financer ces améliorations. Par suite de ces mesures, on s'attend que la production soit de 10 à 35 p. 100 plus élevée en 1947 qu'en 1946 pour la plupart des matériaux.

Renégociation et règlement des contrats de guerre.—La revision et la renégociation des prix et autres termes des contrats de guerre relèvent de l'Office du conseiller financier. La Commission du règlement des contrats, établie au sein du ministère des Munitions et Approvisionnements plusieurs mois avant la fin des hostilités, est chargée de régler les contrats terminés ou interrompus (voir détails à la p. 865 de l'*Annuaire* de 1946). Certains contrats des plus complexes, nécessitant une forte somme de comptabilité détaillée, ont été examinés au cours de la deuxième année d'après-guerre et, au milieu de 1947 on en était arrivé à des règlements satisfaisants dans la plupart des cas. Les renégociations de contrats ont eu pour résultat le remboursement au gouvernement de plus de 460 millions de dollars au 31 mars 1947.

Centralisation des achats.—Pour assurer l'efficacité et la rapidité des achats d'approvisionnements de guerre d'un besoin urgent, deux branches ont été créées au ministère des Munitions et Approvisionnements, l'une pour les fournitures générales et l'autre pour les munitions. En janvier 1945, elles ont été fusionnées en un seul organisme. Au cours de la première année d'après-guerre, cette branche s'occupait surtout de la clôture des contrats de guerre et plus récemment elle a été transférée à la *Canadian Commercial Corporation*, compagnie de la Couronne formée par C.P. 1218 en mars 1946 (voir p. 896). Cette compagnie, qui fait maintenant rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce, agit en qualité d'organisme d'achat du gouvernement pour les fins d'exportation et d'importation là où la centralisation des achats semble dans l'intérêt national, comme, par exemple, les achats d'approvisionnements de secours pour l'UNRRA, ou les achats de marchandises au Canada pour le bénéfice de gouvernements étrangers qui font usage de crédits canadiens. Avec le transfert de la Branche des achats du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements à la *Canadian Commercial Corporation*, les pouvoirs statutaires de cette dernière ont été accrus afin de lui permettre l'achat et la fabrication de munitions et d'approvisionnements, ainsi que la construction d'édifices et la poursuite d'entreprises pour le compte du ministère de la Défense nationale.

Liquidation du matériel de guerre de surplus.—La loi sur les biens de surplus de la Couronne (8 Geo. VI, c. 21), qui a remplacé l'arrêté en conseil C.P. 9108, 1943, pourvoit à la liquidation et à l'écoulement des industries de guerre de l'Etat et du matériel de surplus. Les recommandations quant à la politique à suivre sur la liquidation des biens de guerre ont été confiées au Comité de répartition des biens de la Couronne, qui comprend des représentants des ministères du gouvernement, des classes ouvrières et agricoles et des chefs de ménage. Le programme de liquidation est administré par la Corporation des biens de guerre, compagnie de la Couronne qui relève du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements. (Voir la description des fonctions de la corporation aux pp. 868-870 de l'*Annuaire* de 1946.) Des progrès sensibles sont déjà évidents vers le milieu de 1947. Une bonne partie de l'outillage et du matériel de surplus est vendue et, au 31 mars 1947, le Trésor du Dominion a déjà encaissé plus de 300 millions de dollars. La vente de biens immobiliers, de bâtiments et de bâtiments complets avec outillage, rapporte une somme additionnelle de 40 millions. Les ventes, exprimées en aire, font voir que 47 p. 100 des établissements de la Couronne (15 millions de pieds carrés) sont passés à l'industrie privée, tandis que le reste (17 millions de pieds carrés) est encore la propriété de l'Etat. La liquidation des établissements de la Couronne, exprimée en aire, se répartit comme suit au milieu de 1947: 32 p. 100, entièrement ou partiellement vendue (dont un peu plus du quart à des exploitants de temps de guerre); 12 p. 100, louée; 3 p. 100, subdivisée pour être louée à de multiples entreprises commerciales; 27 p. 100, gardée par le gouvernement; 11 p. 100, actuellement utilisée par la Corporation des biens de guerre pour entreposage, dont une partie sera probablement gardée en permanence par le gouvernement; 4 p. 100, à vendre ou à liquider d'autres façons; et 11 p. 100, démolie ou en voie de démolition. Une faible partie des établissements conservés par le gouvernement et administrés par la Canadian Arsenals Limited a été sous-louée à de multiples entreprises privées.

Compagnies de la Couronne en liquidation.—Des 30 compagnies de la Couronne qui relèvent du ministère des Munitions et Approvisionnements à la fin de la guerre, les 15 suivantes ont cessé leur activité au cours de la première année d'après-guerre: *Acro Motors Ltd*, *Acro Timber Products Ltd*, *Atlas Plant Extension Ltd*, *Citadel Merchandising Co. Ltd*, *Cutting Tools and Gauges Ltd*, *Defence Communications Ltd*, *Machinery Service Ltd*, *Northwest Purchasing Ltd*, *Quebec Shipyards Ltd*, *Small Arms Ltd*, *Trafalgar Shipbuilding Co. Ltd*, *Veneer Log Supply Ltd*, *Victory Aircraft Ltd*, *Wartime Metals Corporation*, et *Wartime Oils Ltd*. Au cours de la guerre, trois compagnies se sont désistées de leur charte et leurs fonctions ont été réunies à celles d'autres compagnies de la Couronne. Au cours de la deuxième année d'après-guerre, les huit autres compagnies suivantes ont mis fin à leurs opérations: *Allied War Supplies Corporation*, *Federal Aircraft Ltd*, *Turbo Research Ltd*, *National Railway Munitions Ltd*, *Research Enterprises Ltd*, *Melbourne Merchandising Ltd*, *War Supplies Ltd*, et *Wartime Shipbuilding Ltd*. Toutes les compagnies de guerre précédemment mentionnées participaient chacune à une phase particulière de l'effort de guerre industriel et économique du gouvernement et leur utilité a disparu avec la fin de la guerre. Il y a exception dans le cas de la *Park Steamships Ltd*, compagnie de la Couronne agissant comme agent de la Corporation des biens de guerre pour disposer des cargos de surplus. Au milieu de 1947, la plus grande partie des navires de la flotte de temps de guerre du gouvernement, qui comprenait plus de 150 cargos dirigés par la compagnie, avaient été vendus pour fins de transport océanique commercial de temps de paix. Il est prévu que la tâche de cette compagnie cessera avec le transfert du reste des navires de propriété publique à la Commission

maritime canadienne dont l'établissement a été proposé en juin 1947. Il ne restait alors que quelques compagnies de la Couronne qui semblaient avoir des fonctions utiles en temps de paix. Ces dernières ont été réorganisées et poursuivent leur activité. (Voir sous-section 2.)

Sous-section 2.—Motifs constants d'expansion industrielle et économique

L'engagement pris par le gouvernement de maintenir "un niveau stable et élevé d'emploi et de revenu" comporte des problèmes administratifs qui se précisent vers la fin de la deuxième année d'après-guerre. Trois motifs principaux entrent en jeu: (1) la nécessité d'une appréciation objective, en termes quantitatifs et qualitatifs, du problème économique qu'implique l'utilisation la plus efficace des ressources canadiennes, tant humaines que naturelles; (2) la nécessité de créer des sections administratives au sein du gouvernement qui pourront s'attaquer de façon efficace aux problèmes économiques qui ne relèvent pas de ministères déjà existants, soit en développant ces sections au sein du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements ou en aidant d'autres ministères à en établir de nouvelles là où cette mesure semble désirable pour le bon fonctionnement de l'administration; et (3) la nécessité de compléter l'effort du gouvernement pour maintenir un niveau élevé d'emploi et de revenu, particulièrement dans la mesure où cet effort porte sur les aspects physiques et industriels des problèmes. Certaines branches du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements et plusieurs compagnies de la Couronne, qui rendent compte de leur activité par l'intermédiaire du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, constituent l'ensemble des institutions chargées de donner forme au mécanisme administratif du gouvernement. En même temps, l'organisation a conservé suffisamment de souplesse pour permettre, au sein des ministères et des organismes, les changements qui peuvent devenir désirables au cours de la période qui suivra la transition.

Branches du ministère

Branche des recherches économiques.—Cette branche, née du Secrétariat des recherches du Comité consultatif de reconstruction et du Comité consultatif de politique économique, a été établie au sein du ministère de la Reconstruction en novembre 1944, et, avec la fusion du ministère des Munitions et des Approvisionnements et de celui de la Reconstruction en décembre 1945, elle est devenue un organisme de renseignements économiques ayant pour fonctions d'étudier et de surveiller la situation de l'économie canadienne. Le travail comporte des prévisions économiques concernant le niveau de l'emploi et du revenu, les exportations et les importations, les placements et les dépenses des consommateurs, la possibilité d'embouteillages de l'approvisionnement de matières premières et de la main-d'œuvre, les progrès de réadaptation, de modernisation et d'expansion de l'industrie, les relations entre patrons et ouvriers, les changements dans la relation entre le prix de revient et l'offre et la demande, la productivité, les stocks en mains et les habitudes d'épargne de la population canadienne. Les renseignements sur ces sujets, en partie statistiques et en partie qualitatifs, obtenus de diverses sources fédérales et autres sont alors réunis en des prévisions nationales de l'emploi et du revenu pour l'année courante. A cette évaluation générale de la situation économique future du Canada s'ajoutent des études spéciales sur les perspectives de développement des principales régions économiques et des industries les plus importantes. Ces études ont pour but d'examiner et d'apprécier à leur valeur les meilleurs

renseignements concrets disponibles sur les développements économiques au Canada et de fournir aux gouvernements et au commerce une base sur laquelle formuler une politique économique avant que les événements prévus ne se produisent. En conséquence, un bon nombre de découvertes de la Branche ont été mises à la disposition du public dans les rapports suivants: *Dépenses d'immobilisations, de réparation et d'entretien, des entreprises commerciales au Canada, prévisions de 1946; placements dans l'industrie canadienne, prévisions de 1947;** *Production au Canada de matières premières et de matériaux de construction, perspectives de 1947; Réadaptation, modification et expansion; Progrès et plans de transformation des principales industries au Canada, de 1945 à 1947; Répartition et effets de l'expansion de l'industrie en temps de guerre au Canada, de 1939 à 1944; Main-d'œuvre et matériaux requis pour la construction de logements au Canada: Les recherches et l'activité scientifiques, dépenses fédérales du Canada engagées à ce chef de 1938 à 1946.*

Branche des travaux publics.—Cette branche est chargée de l'exécution du programme des placements d'Etat du gouvernement fédéral (voir p. 1153). Dans la poursuite du programme à court terme du gouvernement fédéral, consistant à limiter la construction publique aux projets essentiels, la Branche des travaux publics examine avec soin tous les projets de construction qui doivent figurer aux crédits ordinaires de l'Etat pour les années 1946-1947 et 1947-1948 relativement à leur état d'urgence et à la main-d'œuvre et aux matériaux rares qu'ils nécessiteront. Après consultation avec les ministères concernés, la Branche des travaux publics fait rapport au Comité du Cabinet sur la Reconstruction quant aux projets qui devront être inscrits aux crédits et elle indique quelles sont les entreprises qui, à son avis, sont de nature à nuire au programme de placement des établissements privés et des particuliers (y compris la construction de logements et la construction industrielle et commerciale). La branche signale aussi les travaux qui peuvent compromettre certains projets de construction d'une priorité élevée du gouvernement fédéral (y compris la construction de logements et d'hôpitaux). La Branche des travaux publics administre également le crédit 606 (voir p. 1153) afin de rendre aussi élastique que possible l'administration du programme des placements d'Etat à court terme. Après examen, des fonds sont approuvés pour l'étude et le développement d'entreprises, y compris le développement d'énergie dans les Territoires du Nord-Ouest, des enquêtes et levers pour l'aménagement de rivières dans les provinces des Prairies, et la construction de quais et l'acquisition de sites en Nouvelle-Ecosse et en Ontario.

Comme partie du programme des placements à long terme du gouvernement fédéral, la Branche des travaux publics voit à grouper et à différer pour le moment des projets publics dont les tracés sont terminés mais qui peuvent être remis à plus tard. Les ministères chargés de ces projets soumettent les renseignements complets, ainsi que les plans et les spécifications détaillés quant aux matériaux, à la main-d'œuvre et autres besoins. Après étude par la Branche des travaux publics et approbation par le Comité du Cabinet sur la Reconstruction, les projets sont inscrits sur la liste officielle des entreprises différées.

Branche de la mise en valeur des ressources.—Cette branche est chargée d'aider la Branche des travaux publics dans l'étude des entreprises publiques qui ont trait à la mise en valeur des ressources naturelles. Elle aide également à dresser des programmes pour le développement de régions minières, particulièrement par l'installation de meilleures facilités de transport par air. En raison du rapport

* Voir pp. 1110-1114.

étroit qui existe entre ces responsabilités et celles de la Branche des travaux publics, les fonctions de la Branche de la mise en valeur des ressources sont absorbées par la Branche des travaux publics à la fin de l'année financière de 1946-1947.

Une entreprise importante de la Branche de la mise en valeur des ressources échappe à cette fusion. L'Office de la suppression des insectes nuisibles aux forêts, qui relevait précédemment du Coordonnateur de la mise en valeur des ressources, fait maintenant rapport directement au chef du ministère (voir p. 419). Au cours de la deuxième année d'après-guerre, cet office s'emploie surtout à amplifier et à mieux coordonner tous les efforts fédéraux, provinciaux et industriels, dans la lutte contre les insectes. A cette fin, il dirige des recherches étendues sur la cause et les effets des infestations ainsi qu' sur les mesures de suppression, ce qui nécessite des travaux de laboratoire aussi bien que sur place; il donne des directives sur l'administration et l'inspection des forêts et voit à encourager les étudiants en sylviculture désireux de se spécialiser en entomologie forestière.

Branche des recherches et du développement.—Les fonctions de cette branche portent sur trois points: (1) un Service de renseignements techniques chargé de transmettre à l'industrie les résultats des recherches du gouvernement et autres (voir p. 867 de l'*Annuaire* de 1946); (2) encourager les travaux de recherches non poursuivis par aucun ministère ou organisme d'Etat, particulièrement dans le domaine des recherches en construction; et (3) évaluer la portée des dépenses en matière de recherches de la part des gouvernements (fédéral et provinciaux), des universités et de l'industrie.

Pour aider à la diffusion de renseignements techniques parmi les industries, cette branche a établi des bureaux régionaux dans les principales régions industrielles du Canada afin d'être en contact direct avec les établissements privés. Ces bureaux transmettent à l'industrie les résultats des recherches faites par le gouvernement et renseignent ce dernier sur les problèmes d'un caractère technique qu'il pourrait étudier avec avantage. Le travail préparatoire en matière de recherches en construction sera continué par la nouvelle division de recherches en construction établie par le Conseil national de recherches au début de 1947. Les résultats du relevé des dépenses du gouvernement fédéral en matière de recherches et initiatives scientifiques pour la période de 1938 à 1946, entrepris conjointement avec la Branche des recherches économiques, ont été publiés en février 1947. Des relevés semblables se poursuivent actuellement sur le travail accompli par les provinces, les universités et un petit nombre d'industries. A cause de l'étroite relation qui existe entre l'activité de la Branche des recherches et du développement et celle du Conseil national de recherches, tout le travail a été confié à ce dernier le 1er avril 1947.

Problèmes du travail.—Le ministère continue de s'intéresser aux problèmes ouvriers, surtout en ce qui concerne les relations entre patrons et ouvriers dans les industries importantes, et il s'emploie à faciliter la transition du temps de guerre au temps de paix. Il s'intéresse aussi aux problèmes de l'emploi en des régions et localités particulières. La situation de l'emploi et les perspectives de développement économique sont étudiées dans les régions qui ont particulièrement souffert du chômage au cours de la période de transition. Ce travail aide à dresser des programmes d'emploi propres à répondre aux besoins particuliers de ces régions.

Expansion aéronautique.—Le Service de l'expansion aéronautique s'est occupé d'un relevé spécial en vue de déterminer l'étendue des déplacements peu coûteux entre les principaux centres au Canada (voir p. 866 de l'*Annuaire* de 1946).

Au commencement de janvier 1947, les fonctions de ce service sont transférées au nouveau Service de l'économie des transports responsable envers la Commission canadienne des transports. Ce service s'occupe de tous les aspects du transport qui se rattachent au développement, à la réunion de renseignements statistiques, aux analyses économiques et aux conseils relatifs aux problèmes du transport (voir p. 688).

Comité spécial de la dépréciation.—Ce comité voit à approuver les demandes de dépréciation spéciale accordée en vue d'encourager la réadaptation, la modernisation et l'expansion de l'industrie canadienne (voir p. 867 de l'*Annuaire* de 1946). Les demandes approuvées par le Comité au cours de la deuxième année d'après-guerre sont beaucoup plus nombreuses que celles de la période précédente. Entre novembre 1944 et le milieu de 1946, le Comité approuve des demandes de dépréciation spéciale pour un montant de 400 millions de dollars environ, tandis qu'au cours de l'année suivante un montant de plus de 900 millions est approuvé, soit un total de plus de 1,300 millions de dollars pour la période entière durant laquelle ces avantages sont accordés. La dépréciation spéciale est une mesure prise en vue de répondre aux besoins particuliers de transition. Seules ont été approuvées les demandes reçues avant mars 1947, pour des entreprises devant être terminées avant le 31 mars 1949. En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 2487, du 24 juin 1947, font exception les navires obtenus de la Corporation des biens de guerre ou construits dans les chantiers maritimes canadiens au cours de la période du 1er avril 1947 au 31 décembre 1949. Un navire, ou la partie d'un navire, construit durant cette période, est sujet à la dépréciation spéciale.

Compagnies de la Couronne et organismes indépendants

Commission maritime canadienne.—La marine marchande et l'industrie de la construction maritime au Canada, après des débuts très modestes, se sont développées à un tel point que le pays possède aujourd'hui la quatrième marine marchande du monde, ainsi que de grandes facilités pour la construction et la réparation des vaisseaux. Afin d'unifier l'administration publique et d'encourager cette activité, le Parlement a autorisé à l'été de 1947 l'établissement d'une Commission maritime canadienne relevant du ministère des Transports (bill 336). La Commission, composée de trois membres, est chargée de recommander au ministre les méthodes et mesures qu'elle juge nécessaires à la mise en service, à l'entretien, au recrutement des équipages et au développement, d'une marine marchande et d'une industrie de construction et de réparation de navires; elle est aussi chargée de remplir des fonctions au nom du ministre des Transports aux termes de la loi de la marine marchande du Canada, 1934, et d'administrer les subventions maritimes.

Polymer Corporation.—En 1943, lorsque les sources d'approvisionnement de caoutchouc naturel ont été coupées par le Japon, une usine de 51 millions de dollars a été érigée à Sarnia (Ont.), comme compagnie de la Couronne—Polymer Corporation—pour la fabrication de caoutchouc synthétique. L'usine peut maintenant produire 48,000 tonnes de caoutchouc synthétique par année. Elle fabrique en plus une grande variété de sous-produits, y compris des gaz hydrocarbonés, de l'éthylène, du butane, de l'isobutylène, du butylène, du propane et du styrène. Ces derniers ont servi de base à l'établissement d'un bon nombre d'industries supplémentaires dans la région de Sarnia.

L'organisation de la Polymer Corporation est celle d'une compagnie coordonnatrice chargée de la régie financière et administrative de compagnies indépendantes. Ce sont: (1) la Dow Chemical Co., fabricant des ingrédients de base; (2) la St.

Claire Processing, une filiale de l'Imperial Oil, chargée d'obtenir et de préparer le pétrole fractionné nécessaire à la fabrication du caoutchouc synthétique; elle fabrique aussi du caoutchouc butyl; et (3) la Canadian Synthetic Rubber Co., qui produit du caoutchouc buna. Cette dernière compagnie est dirigée conjointement par Goodyear, Dominion Rubber, Goodrich et Firestone. Toutes ces compagnies agissent indépendamment et le produit fini est vendu par Polymer.

Le Conseil national de recherches a beaucoup contribué à l'amélioration et à la production du caoutchouc synthétique. En même temps, la Corporation possède en propre de vastes facilités de recherches. Les universités canadiennes participent également à ce travail. La tendance des prix du caoutchouc synthétique produit par Polymer illustre la production accrue mais elle ne reflète pas les perfectionnements très marqués apportés au produit. Par exemple, le prix du Buna S, qui se vend aujourd'hui 16½ cents la livre à Sarnia (Ont.), au regard de 39.96 cents la livre en 1943, a subi sept réductions. Ce prix se compare favorablement avec celui du caoutchouc naturel, qui se vendait 17½ cents la livre à New-York (E.-U.), au milieu de 1947.

Eldorado Mining and Refining (1944) Limited.—Cette compagnie de la Couronne s'occupe de l'extraction et de l'affinage de la pechblende au Canada. La mine est située au Grand lac de l'Ours (T.N.-O.), et forme l'une des principales sources de sels d'uranium et de radium au monde. L'affinerie est à Port-Hope (Ont.). Avant la guerre, l'extraction et l'affinage de la pechblende relevaient d'entreprises privées. Cependant, pour assurer une distribution et une utilisation satisfaisantes de ce minéral stratégique pour les fins de guerre et de paix, l'*Eldorado Mining and Refining (1944) Limited* a été constituée en compagnie entièrement possédée par la Couronne pour englober toutes les entreprises privées en ce domaine.

Canadian Arsenals Limited.—Cette compagnie, responsable devant le Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, représente la branche industrielle des forces armées. Elle a été établie à la suite de recommandations d'un comité conjoint nommé vers la fin de la guerre pour étudier le problème du maintien des mesures de défense au Canada. Les membres de ce Comité comprennent des représentants de l'industrie et du gouvernement. La compagnie coordonne son activité avec celle des diverses divisions du ministère canadien de la Défense nationale et elle reste en liaison avec les branches de la défense d'autres gouvernements. Ses devoirs propres consistent à développer et à acquérir un armement moderne, à tenir l'industrie au courant des derniers perfectionnements en matière d'équipement militaire et à renseigner les forces armées sur la puissance industrielle du pays en matière d'armement. La compagnie garde aussi certaines usines sous sa régie immédiate. Ce groupe d'usines, dont chacune est la propriété entière du gouvernement, s'occupe exclusivement de la production de canons et d'armes portatives, de munitions, d'explosifs et autre matériel militaire. La plupart de ces usines ont été construites et outillées par le gouvernement canadien après septembre 1939, et, depuis la fin de la guerre, elles ont pourvu les forces armées canadiennes d'un équipement militaire moderne.

La Société centrale d'hypothèques et de logement.—Les principales fonctions de cette société, formée le 1er janvier 1946, consistent dans l'application de la loi nationale de 1944 sur l'habitation, de l'arrêté relatif au logement d'urgence et du programme de transformation de maisons. La société pourvoit à des recherches en matières de logement et d'hypothèques, à la double dépréciation sur les logements

à louer et à la récupération des matériaux de construction provenant de la démolition d'établissements de surplus situés en des endroits éloignés. Au cours de 1946, la société a été chargée d'uniformiser tout le programme de logement du gouvernement fédéral. Ceci a été fait en coordonnant l'activité de la société avec celle de la *Wartime Housing Limited* et en maintenant des relations étroites avec le ministère des Affaires des anciens combattants en matière de construction d'habitations subordonnement à la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. La société maintient aussi des rapports étroits avec la branche du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnement, chargée des priorités et de l'accélération de la production de matériaux de construction. Pour plus d'efficacité, la société a décentralisé ses initiatives en établissant des bureaux régionaux et des succursales. (Pour plus de détails sur l'étendue de l'activité, voir p. 607).

Wartime Housing Limited.—Jusqu'à la fin des hostilités, la *Wartime Housing Limited* était chargée de fournir des logis temporaires aux ouvriers des parties du Canada où l'expansion rapide des industries de guerre avait créé une pénurie de logements. A la fin de la guerre, la compagnie s'est occupée de fournir des habitations à loyer peu élevé aux anciens combattants et à leurs familles. Afin d'assurer l'unité des efforts entre cette compagnie et la Société centrale d'hypothèques et de logement, une administration et un programme conjoints ont été établis le 1er janvier 1947. La *Wartime Housing Limited* a limité son activité à la construction de nouvelles unités. Les directeurs et les fonctionnaires de la *Wartime Housing Limited* sont devenus membres officiels de la société qui administre toutes les unités achevées de la *Wartime Housing*. La réunion sous un seul organisme des entreprises du gouvernement fédéral en matière de logement est donc un fait passablement accompli. (Pour plus de détails sur les opérations de la *Wartime Housing Limited*, voir p. 607).

Commission fédérale du charbon.—A la suite des recommandations de la Commission royale du charbon, le gouvernement fédéral a révisé son programme et préparé un projet de loi qui pourvoit à l'établissement de la Commission fédérale du charbon. Les fonctions de la Commission fédérale du combustible seraient absorbées par cette nouvelle commission qui maintiendrait une surveillance continue sur la production et la vente du charbon au Canada. La commission conseillerait le gouvernement sur l'adoption d'un programme souple destiné à répondre aux divers besoins en charbon des principales régions économiques du pays. Jusqu'à ce que la Commission fédérale du charbon soit établie par une loi du Parlement, la Commission fédérale du combustible, tel qu'elle a été constituée, poursuit son activité sous la direction du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnement (voir p. 462).

Section 3.—Programmes provinciaux de reconstruction

Les provinces ont dressé chacune leur programme de reconstruction pour la période d'après-guerre. Elles ont formulé des projets pour stimuler l'emploi après la guerre et utiliser leurs ressources naturelles. De plus, elles prennent des mesures pour compléter le programme fédéral en vue du rétablissement des anciens combattants. Toutes les provinces collaborent au programme canadien de formation professionnelle. Un aperçu du programme de chaque province en 1946 est donné ci-dessous.

Ile du Prince-Edouard.—Un ministère de la Reconstruction a été créé en 1944 pour favoriser et coordonner les projets de mise en valeur des ressources provinciales et d'emploi après la guerre. Un relevé agricole de la province, commencé cette année-là, s'est terminé en 1945.

Un Comité consultatif provincial de la reconstruction a été nommé pour aider le gouvernement à formuler des mesures en vue de l'avancement économique de la province et d'organiser, avant la fin des hostilités, des projets d'entreprises qui produiront de l'emploi et des situations. Neuf comités techniques ont été nommés et travaillent sous la direction du Comité consultatif; ils font des études spéciales sur les problèmes de l'enseignement, du tourisme et des transports, l'électrification rurale, le logement, le revenu et la finance, les pêcheries, l'agriculture, la santé publique, le bien-être social et les forêts. Le comité a fait rapport au gouvernement en juillet 1945.

L'Assemblée législative de 1945 a promulgué des lois relatives à l'urbanisme, à la fourniture d'énergie et à l'achat par la province de biens de guerre de surplus du gouvernement fédéral. Plusieurs modifications à ces lois ont été apportées en 1946.

Une Commission provinciale d'organisation a été établie en octobre 1946. Un relevé de la région attenante à la cité de Charlottetown, comprenant un levé topographique, un relevé sanitaire et un relevé des conditions économiques, a été autorisé. Ce travail devait s'achever de bonne heure en mars 1947.

Des commissions d'urbanisme ont été établies dans les municipalités de Charlottetown, de Summerside et de Kensington (I.P.-E.). Un rapport, *Taxation in Prince Edward Island*, par M. J. E. Lattimer, a été terminé de bonne heure en 1946.

Nouvelle-Ecosse.—La reconstruction en Nouvelle-Ecosse en 1946 a généralement suivi les grandes lignes déjà tracées. En matière d'agriculture, la loi sur l'aide à l'entreposage frigorifique a donné lieu à la construction d'un grand entrepôt de pommes; plusieurs autres sont en voie d'organisation. Les ressources minérales de la province ont fait l'objet de vastes et intensives recherches. En matière d'exploitation forestière, les mesures en vue d'obtenir un rendement maximum et soutenu des forêts ont continuées et la nouvelle loi sur la conservation des petits arbres pourvoient à ce que l'exploitation se fasse de manière à maintenir la futaie. Une Division des pêcheries intérieures a été établie et la Commission des prêts aux pêcheurs a consenti des prêts pour la modernisation des bateaux et des agrès. Le tourisme a été encouragé par la publicité aux Etats-Unis et par des prêts pour améliorer les commodités offertes aux touristes. L'industrie manufacturière a été aidée par la préparation d'un répertoire et par des prêts de capitaux pour fins de modernisation et d'expansion.

Le ministère provincial du Travail a aidé à la formation professionnelle des anciens combattants et prépare un code de législation ouvrière. Il a été pourvu à l'établissement d'écoles rurales et d'écoles secondaires et l'institution d'un cours de génie chimique au Collège technique de la Nouvelle-Ecosse a été annoncée. En matière de santé publique, des traitements gratuits ont été institués au bénéfice des tuberculeux dans des institutions, les plans en vue d'établir un programme plus intense de dépistage sur place ont été amplifiés et les hôpitaux, en général, sont en voie d'expansion. Une étude de la répartition des fonctions entre les autorités municipales et provinciales a été préparée et une aide en matière d'urbanisme a été accordée aux conseils municipaux. Les pénuries ont entravé le programme routier, mais un nombre considérable de milles de voie ont été aménagés

préalablement au pavage. La Commission d'énergie de la Nouvelle-Ecosse a continué d'étendre ses lignes de transmission d'énergie dans les campagnes et la construction d'une nouvelle usine génératrice a été approuvée. L'organisation de la *Research Foundation* est avancée et un programme de recherches est en voie de préparation.

Nouveau-Brunswick.—En plus de se tenir en contact avec le ministère des Affaires des anciens combattants, le Service de placement du Canada et tous les organismes fédéraux intéressés au rétablissement, le ministère provincial de la Reconstruction s'est agrandi et comprend maintenant trois divisions qui toutes s'exercent avant tout à procurer des avantages et des emplois aux anciens combattants.

(1) *Division industrielle.*—Cette division offre une aide technique à l'industrie à tous ses échelons et participe avec l'industrie à la construction d'édifices, à l'obtention d'outillage, au perfectionnement des techniques de fabrication, à la recherche de marchés et à leur alimentation, etc.

(2) *Division des pêcheries.*—Cette division encourage la modernisation des agrès, bateaux, engins, etc. de pêche, et l'amélioration de la qualité du poisson frais et du poisson en boîtes. Elle encourage aussi la production et l'emballage en certaines régions qui possèdent des ressources naturelles abondantes et une main-d'œuvre suffisante.

(3) *Division de l'artisanat.*—Un établissement qui fait honneur à la province fonctionne actuellement à Fredericton; il est doté de tout l'outillage et le personnel voulus pour enseigner la création et la fabrication de toute une série de produits d'artisanat en bois, en cuir, en métal, en terre cuite, etc. On peut aussi suivre ces cours dans les écoles, les institutions, les refuges, etc. de la province.

La Commission des prêts aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick signale que son programme d'aide financière aux pêcheurs pour l'achat de bateaux, d'engins, etc. a fait des progrès satisfaisants.

La Commission de la mise en valeur des ressources naturelles, créée au début de 1944, coopère avec les ministères du gouvernement provincial en toutes matières relatives à la mise en valeur des ressources naturelles. Elle a contribué à bien mettre en lumière les possibilités d'exploitation des ressources naturelles de la province non encore développées—houille blanche, minéraux, forêts, tourisme—et elle agit aussi comme conseiller technique. Les ressources de la commission sont aussi à la disposition de l'industrie et des particuliers. Une aide a été accordée pour l'établissement de nouvelles industries et l'expansion d'industries déjà établies.

La commission se tient en rapport étroit avec le Conseil national de recherches et autres laboratoires du gouvernement fédéral.

Québec.—Divers ministères du gouvernement provincial ont dressé des plans relatifs à la reconstruction d'après-guerre. Plusieurs de ces plans sont fondés sur un inventaire provincial des ressources naturelles.

Ministère des Terres et Forêts.—Ce ministère a entrepris une mise en valeur considérable des forêts et mettra à profit les méthodes modernes d'administration et

d'exploitation forestières. L'industrie est encouragée à faire profiter le public des avantages des nouvelles méthodes d'utilisation scientifique et économique du bois.

Ministère de l'Industrie et du Commerce.—Ce ministère a pour ligne de conduite de favoriser le commerce tant au pays qu'à l'étranger. Le ministère travaille en étroite collaboration avec les commissaires canadiens du commerce dans les pays étrangers et maintient un bureau à New-York pour aider les producteurs du Québec à vendre leurs marchandises. Un représentant provincial parcourt le territoire des Antilles britanniques une ou deux fois par année.

Pour fournir des renseignements détaillés aux nouvelles industries qui voudraient s'établir dans la province, un relevé détaillé de toutes les cités et des grandes villes a été entrepris et les résultats devaient être publiés en 1947.

Ministère du Bien-être social et de la Jeunesse.—Conscient du fait que la province de Québec se trouve actuellement sur la crête d'une vague d'expansion industrielle, ce ministère va entreprendre d'augmenter le rendement de ses écoles techniques d'arts et de métiers et autres écoles spécialisées afin de fournir des ouvriers qualifiés et des techniciens aux nouvelles industries ainsi qu'à celles qui sont déjà établies et dont un bon nombre prennent une ampleur marquée.

La criminalité chez les jeunes recevra aussi l'attention immédiate de ce ministère, afin de trouver et d'appliquer les solutions appropriées aux divers problèmes qu'elle pose.

Ministère de la Voirie.—Un programme de construction de nouvelles routes qui entraînera des déboursés de 30 millions de dollars échelonnés sur quatre ans, a été approuvé par l'Assemblée législative.

Ministère du Travail.—Conformément à la loi de l'aide à l'apprentissage, ce ministère a collaboré à l'organisation de nombreux centres d'apprentissage sous la direction de commissions ou conseils locaux composés de représentants des patrons et des ouvriers des industries ou métiers intéressés. Les centres suivants d'apprentissage fonctionnent le 1er avril 1947:

1. Commission d'apprentissage des métiers de la construction et du génie à Montréal, 2255 est, avenue Laurier, Montréal (Qué.).
2. Commission d'apprentissage de l'industrie de la chaussure, 1895, avenue Lasalle, Montréal (Qué.).
3. Commission d'apprentissage des métiers de l'imprimerie, édifice New Birks, chambre 562, Montréal (Qué.).
4. Commission d'apprentissage de l'horlogerie, 1686, rue Saint-Hubert, Montréal (Qué.).
5. Commission d'apprentissage du métier de barbier et de coiffeur à Montréal, 354 est, rue Sainte-Catherine, Montréal (Qué.).
6. Commission d'apprentissage des métiers de la construction à Sherbrooke, 29, rue Gordon, Sherbrooke (Qué.).
7. Commission d'apprentissage des métiers de la construction à Chicoutimi, 187, rue Racine, Chicoutimi (Qué.).
8. Commission d'apprentissage des métiers de la construction à Hull, 187, rue Principale, Hull (Qué.).
9. Commission d'apprentissage des métiers de la construction à Joliette, 728, rue Saint-Viateur, Joliette (Qué.).
10. Commission d'apprentissage des métiers de la construction à Matane, Matane (Qué.).

Ontario.—Chaque ministère provincial a ses projets d'après-guerre. Nombre de ces projets comportent d'importants travaux de construction. Les ministères des Travaux publics et de la Voirie ont dressés des programmes de longue haleine dont l'organisation est avancée. La construction d'hôpitaux, de maisons de correction et autres institutions publiques fait partie du programme de travaux publics. Le ministère des Terres et Forêts a conçu un vaste projet de protection et d'exploitation forestières et de prévention des feux de forêt. Les pépinières de ce ministère prennent actuellement une grande expansion, afin de répondre aux grands besoins de reboisement. Le ministère du Tourisme et de la Publicité a été créé en avril 1946 en vue de développer l'industrie du tourisme.

Le ministère de l'Organisation et de l'Expansion, établi en mars 1944, est un organisme important de reconstruction d'après-guerre. Le travail de ce ministère se partage en trois branches:—

(1) *Conservation.*—Un relevé a été fait de plusieurs bassins hydrographiques de l'Ontario méridional. Le travail est terminé dans les vallées de l'Upper Thames, de l'Etobicoke, de la Humber et de la Ganaraska, et il est fort avancé dans la vallée de la Nation du sud. En vertu de la loi des services de conservation de 1946, les municipalités d'une région peuvent établir un service chargé d'acquérir des terrains et de mettre à exécution des projets de conservation. Plusieurs de ces services ont déjà été organisés.

(2) *Aménagement des villes et des collectivités.*—La loi de l'aménagement de 1946 confère au ministère certains pouvoirs en matière de direction et d'encouragement de l'aménagement des collectivités et d'approbation finale de projets, y compris les projets de subdivision. Le ministère intervient dans ce domaine par ses conseils d'ordre général aux municipalités à l'égard des problèmes que posent leur croissance et leur développement.

(3) *Commerce et industrie.*—Au début, cette branche n'était que le complément des activités relatives au commerce et à l'industrie de l'Ontario House, à Londres. Ses fonctions ont pris de l'ampleur par suite de ses rapports de plus en plus étendus dans la province, aux Etats-Unis et en d'autres pays. La branche aide au développement et à l'établissement de nouvelles industries et assure un service constant de renseignements à jour et utiles pour les maisons industrielles et commerciales.

Manitoba.—Les organismes suivants collaborent à la formulation de projets d'après-guerre pour la province:—

Sous-comité du Cabinet.—Présidé par le premier ministre, le sous-comité reçoit et étudie des rapports sur les divers aspects de la reconstruction, de la réadaptation et du développement industriel.

Comité de la reconstruction d'après-guerre.—L'œuvre de reconstruction d'après-guerre de ce comité s'est terminée en octobre 1946. Cependant, un comité permanent de sous-ministres a été établi, comprenant le même nombre de membres, en vue d'avoir un organisme pour examiner et étudier les questions d'un caractère interministériel.

Comité consultatif de coordination et d'organisation d'après-guerre.—Formé de représentants de divers groupes économiques urbains et ruraux du Manitoba, le Comité a été établi en vertu d'un arrêté en conseil, le 18 avril 1944, pour étudier

les projets soumis et entreprendre les travaux de recherche. Il avait pour objet l'intégration du programme provincial de reconstruction. Des rapports intérimaires ont été soumis au premier ministre le 15 décembre 1944 et le 4 février 1945; le rapport définitif a été présenté le 21 janvier 1946.

Comité spécial d'enquête de la législature.—Lors de la session de 1944, un comité spécial d'enquête composé de tous les députés de l'Assemblée législative a été constitué; il a été réautorisé à la session de 1945. Ce comité a pour objet de reviser, critiquer et formuler les propositions et les projets et de conseiller et d'assister le gouvernement dans la formulation de son programme d'après-guerre.

Etudes universitaires conjointes.—En 1941, à la demande du gouverneur du Minnesota et du premier ministre du Manitoba, l'Université du Minnesota et l'Université du Manitoba ont enquêté ensemble sur les effets qu'auront les diverses solutions de paix sur l'économie des provinces canadiennes des Prairies et de la région centrale du nord-ouest des États-Unis. Deux rapports ont été publiés.

Commission d'enquête sur l'électrification du Manitoba.—La Commission d'énergie du Manitoba a donné suite au rapport de la commission d'enquête et a dressé un programme d'expansion de dix ans. Les premières phases de ce programme ont été mises à exécution à l'été de 1946.

Les rapports publiés sous les auspices de l'un ou plus des comités ci-dessus comprennent: *Boisé des fermes et clos de brise-vent; Classement des sols et utilisation du terrain; Utilisation des produits végétaux et animaux; Vente des fruits et légumes; Aménagement des petites villes et des collectivités; Centres sociaux; et Rapport du comité consultatif.*

Saskatchewan.—Le ministère de la Reconstruction et de la Réadaptation a été officiellement organisé le 2 novembre 1944. Ce ministère comprend deux divisions—la Reconstruction et la Réadaptation. La Division de la reconstruction a pour fonction d'amorcer les entreprises projetées par le gouvernement de la Saskatchewan en vue du développement permanent de la province et de la hausse du niveau de vie de la population.

Ce ministère a amorcé un programme de peinture au pistolet au bénéfice des édifices ruraux. De plus, deux bulletins relatifs à l'amélioration des maisons de ferme ont été publiés: *Guide pour l'organisation et la modernisation des maisons de ferme* et *Modernisation des maisons de ferme*. Ces deux bulletins ont été l'objet d'une large diffusion.

Deux compagnies de la Couronne ont été organisées sous l'égide du ministère: la *Saskatchewan Reconstruction Corporation*, qui s'occupe d'acquérir des biens de guerre de surplus et de les distribuer aux divers ministères du gouvernement provincial, et la *Saskatchewan Reconstruction Housing Corporation* qui s'occupe actuellement du problème du logement d'urgence. Par suite de l'activité de cette dernière, la construction de 569 unités de logement a été entreprise et la plupart sont achevées et occupées. Ces logements ont été mis presque entièrement à la disposition d'anciens combattants.

Un atelier d'usinage et de réparation a été organisé comme partie de la *Saskatchewan Reconstruction Corporation*; cet atelier sert à la réparation des véhicules du gouvernement ainsi qu'aux travaux d'usinage relatifs aux diverses activités du gouvernement provincial.

Alberta.—Le Comité de la reconstruction d'après-guerre de l'Alberta, établi le 30 mars 1943, a fait des recherches sur l'économie provinciale et ses problèmes d'après-guerre par l'intermédiaire de ses sous-comités de l'agriculture, de l'éducation, des finances, de l'industrie, des ressources naturelles, des travaux publics et du bien-être social. Le Conseil de recherches de l'Alberta et le Comité de direction du relevé d'après-guerre ont également aidé.

L'exécution des recommandations du Comité de reconstruction d'après-guerre relève du nouveau ministère des Affaires économiques ou de tout autre ministère approprié du gouvernement. Le ministère des Affaires économiques, établi à la session de 1945 de l'Assemblée législative, a reçu le pouvoir d'inaugurer et de garantir des projets destinés à favoriser le rétablissement et la reconstruction.

Dans un mémoire au Comité de la reconstruction et du rétablissement de la Chambre des communes, le premier ministre de l'Alberta a esquissé un programme de 250 millions de dollars qui pourrait vraisemblablement être entrepris pour réaliser la création de services sociaux, routes, ponts, entreprises de logement et d'irrigation.

Au nombre des recommandations du Comité de la reconstruction d'après-guerre qui ont été mises à exécution jusqu'ici sont celles qui se rapportent à la formation d'école normale comme partie du travail universitaire menant à un grade, la nomination d'une Commission de consultation et de bien-être des anciens combattants, la nomination de la Commission d'énergie de l'Alberta et de la Commission d'expansion industrielle, la promulgation de nouvelles lois sur l'apprentissage et l'établissement d'un nouveau ministère du Bien-être public. Le programme de l'établissement des anciens combattants sur la terre a également été institué, d'après lequel il leur est accordé une ferme d'un demi-lot moyennant un affermage modique avant l'octroi du titre de propriété franche. Les anciens combattants admissibles reçoivent des gratifications en espèces du gouvernement fédéral en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

A la session de 1946 de l'Assemblée législative, le ministère des Affaires économiques a été autorisé à établir des divisions du logement et du bien-être culturel.

En 1943, en vertu de la loi sur la caisse de reconstruction d'après-guerre, il a été voté un million de dollars pour les entreprises futures. Ce montant a été porté à cinq millions les années suivantes et, en 1946, un programme de développement routier est inauguré pour tirer parti de ces fonds. Le programme d'après-guerre en cours est considérable et comprend des projets d'expansion industrielle, de gratifications d'études, un projet d'hospitalisation et de santé pour toute la province, l'extension des activités culturelles et récréatives, l'aide au logement dans les villes, les cités et sur les fermes et le relèvement général du niveau de vie dans la province.

Colombie-Britannique.—Les organismes de reconstruction établis par le gouvernement de la Colombie-Britannique sont les suivants: (1) le Bureau de la reconstruction, qui relève d'un comité du Conseil exécutif, (2) le Comité consultatif interministériel du développement industriel et (3) le Conseil de la recherche industrielle et scientifique de la Colombie-Britannique.

Bureau de la reconstruction.—Le but de ce Bureau (autrefois désigné sous le nom de Bureau du rétablissement et de la reconstruction d'après-guerre) est de coordonner tous les services provinciaux intéressés aux travaux de l'après-guerre et de collaborer avec les ministères fédéraux et les autres provinces, avec les muni-

cipalités et l'entreprise privée, en vue de formuler des programmes pour créer et conserver l'emploi productif et développer les ressources humaines et matérielles de la province.

Par l'intermédiaire des comités consultatifs du gouvernement nommés dans sept des dix régions en lesquelles la province est divisée, des comités industriels ont été formés afin d'étudier la situation et de recommander l'expansion ou l'établissement de nouvelles industries dans toute la province.

Une Division de l'organisation régionale du Bureau coordonne les renseignements reçus des ministères de la province et de ses dix régions en vue de développer l'économie de chaque région. Des conseils sont donnés aux petites municipalités constituées en corporations à l'égard de leurs problèmes et des règlements d'aménagement en zones et des plans d'ensemble leurs sont fournis.

Comité consultatif interministériel du développement industriel.—Ce comité agit comme centre d'étude et de solution des problèmes administratifs, en matière de développement industriel, intéressant les divers ministères. Il agit de concert avec le Bureau de la reconstruction d'après-guerre à titre de comité consultatif. Il a créé le sous-comité de la transformation de l'industrie, lequel a dirigé des enquêtes spéciales dans diverses industries en vue d'une étude des problèmes de transformation; des sous-comités d'enquêtes dans les industries ont également été formés dans plusieurs régions de la province.

Conseil de la recherche industrielle et scientifique de la Colombie-Britannique.—Le conseil agit comme organisme central pour (1) coordonner le travail des unités de recherches et éviter le chevauchement; (2) lancer et créer de nouvelles recherches; (3) rattacher les travaux de recherches aux autres problèmes du rétablissement industriel au cours de l'après-guerre; (4) appliquer les résultats des recherches à la création de nouvelles industries et à des programmes d'expansion commerciale. Les problèmes de recherches étudiés par le Conseil sont entrepris sur la recommandation de l'un des cinq comités techniques consultatifs suivants: agriculture, forêts, pêcheries, mines et métallurgie, force motrice et irrigation. Un Comité consultatif des industries a été formé pour assurer l'application aux industries des projets de recherches des comités techniques consultatifs, pour venir en aide aux industries secondaires existantes et aider à la création de nouvelles industries dans la province.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a projeté de dépenser \$28,250,000 en travaux publics, dont une partie seulement sera dépensée en l'année financière 1947-1948. Une somme de 15 millions sera affectée, à même les surplus de revenu, à un programme triennal de nouvelle construction routière. Une dépense de quelque \$18,250,000 est projetée pour 1947, soit 6 millions pour l'entretien des routes, ponts et traverses, \$2,250,000 pour revêtir certaines routes d'une surface dure, 5 millions (un tiers du programme triennal) pour la construction de nouvelles routes, et 5 millions pour la construction de nouveaux ponts.

Ces projets sont supplémentaires aux travaux actuellement en cours, en particulier les routes de Hope-Princeton et de Pine-Pass qui coûteront quelque 10 millions de dollars.

CHAPITRE XXIX.—DÉFENSE NATIONALE*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. LA MARINE ROYALE CANADIENNE.....	1173	SECTION 4. LE CONSEIL DES RECHERCHES DE LA DÉFENSE. ..	1184
SECTION 2. L'ARMÉE CANADIENNE.	1177	SECTION 5. LE H.M.C.S. <i>Royal Roads</i> , COLLÈGE DE LA M.R.C. ET DU C.A.R.C.....	1185
SECTION 3. LE CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN.....	1180		

Un exposé de la croissance et de l'expansion des forces armées du Canada depuis leur origine jusqu'à la fin de la guerre de 1939-1945 paraît aux pp. 1112-1113 de l'*Annuaire* de 1946. Depuis l'époque où les effectifs des trois armes,—marine, armée, aviation,—ont touché leur maximum, le personnel a rapidement diminué. Le rapatriement et la démobilisation des troupes canadiennes se sont achevés beaucoup plus rapidement qu'on ne l'avait prévu.

La réduction du personnel des forces armées est donnée au tableau suivant:—

<i>Effectif et date</i>	<i>Marine</i>	<i>Armée</i>	<i>Aviation</i>	<i>Totaux</i>
Effectif maximum.....	92,880	481,500	215,200	789,580
Effectif au 31 décembre 1946.....	8,481	21,473	12,846	42,800

Le ministère de la Défense nationale a récemment été consolidé sous un seul ministre et les affaires de la marine, de l'armée et de l'aviation doivent être coordonnées à tous les échelons possibles, et ce pour obtenir le maximum d'économie et d'efficacité chez les trois armes afin que le Canada dispose de forces armées qui répondent à ses besoins de défense et maintiennent le haut degré d'excellence atteint durant la guerre.

Il y a maintenant à la tête du ministère un ministre et un sous-ministre au lieu de trois; il y a aussi deux sous-ministres associés dont les responsabilités sont fondées sur les besoins de l'administration plutôt que des armes. Le quartier général des trois armes est en voie d'être transféré à un seul endroit à Ottawa.

La situation internationale, les propositions faites à la récente session des Nations Unies et les changements rapides des types d'armes comptent parmi les motifs pour lesquels il n'est pas désirable actuellement de déterminer d'une manière définitive la composition ou le caractère des futures forces armées du Canada. L'année 1947 est considérée comme une période durant laquelle les forces de la défense seront établies sur une base administrative solide, afin de pouvoir s'adapter ou se développer de manière à faire face à toutes les circonstances. L'organisation de la défense sera maintenue sur une base flexible de manière à cadrer avec tout programme de sécurité générale ou de désarmement général selon que l'exigeront les Nations Unies ou les besoins de défense du Canada.

Les forces de réserve sont un élément important de la nouvelle organisation. Beaucoup d'anciens combattants se sont enrôlés dans les corps de réserve ou auxiliaires et mettront leur formation et leur expérience à la disposition des jeunes recrues.

Section 1.—La Marine royale canadienne

L'organisation de la Marine royale canadienne a subi deux changements radicaux depuis sept ans. Lors de la déclaration de la seconde guerre mondiale, la Marine comptait six destroyers de la classe des rivières, d'un tonnage moyen de 1,500

* Révisé sous la direction de W. Gordon Mills, sous-ministre, ministère de la Défense nationale, Ottawa,

tonnes, et cinq petits dragueurs de mines. Les effectifs comprenaient 131 officiers et 1,643 hommes du service permanent (M.R.C.) et 219 officiers et 1,803 hommes de la Réserve navale royale canadienne et de la Réserve des volontaires de la Marine royale canadienne réunies et de la Réserve des pêcheurs.

Durant la guerre, les effectifs ont été augmentés et l'armée de mer est devenue très importante; elle comprenait surtout des corvettes antisous-marines, des frégates et des dragueurs de mines d'escorte parmi les 378 navires de guerre en armement en 1945.

Il y a peu de zones de combat naval qui n'aient été témoin, à un moment ou l'autre, des opérations de la M.R.C. Son entreprise la plus importante a été naturellement la bataille de l'Atlantique, qui a duré le temps de la guerre et pendant laquelle des navires marchands qui faisaient le transport de 181,643,180 tonnes d'approvisionnements, de l'Amérique du Nord au Royaume-Uni, ont été convoyés par des navires canadiens. A la veille de l'invasion de l'Europe, les navires de guerre canadiens se sont chargés de toute l'escorte immédiate des convois du nord de l'Atlantique et ils ont fourni plusieurs groupements de chasse. L'invasion elle-même a vu l'engagement de 109 navires de guerre et de 10,000 marins de la M.R.C.

Les 17 sous-marins ennemis assurément détruits par la M.R.C. et les 11 à la destruction desquels elle a participé ont été pourchassés en des mers très éloignées les unes des autres comme la mer des Antilles et la Méditerranée. Les navires de guerre canadiens se sont familiarisés avec les eaux du nord de la Russie et des Aléoutiennes comme avec celles du sud du Pacifique et de la Chine. En plus de servir sur leurs propres navires, 1,634 officiers canadiens et 4,149 hommes d'équipage ont été prêtés à la Marine royale et ils ont servi avec éclat dans l'aviation navale et dans les forces légères de la défense côtière.

Le second changement radical accompagne le retour à la paix. Bien que la paix soit cause de la réduction sensible des effectifs de guerre, la nouvelle flotte est beaucoup plus puissante que tout effectif précédent de la Marine canadienne du temps de paix; elle est conçue sous forme d'organisation bien équilibrée qui s'étend aux deux océans et, pour la première fois dans l'histoire de la M.R.C., elle est édiflée autour de navires puissants et tient compte de l'importance grandissante des forces aériennes.

La flotte principale.—La plus grosse unité de la nouvelle armée de mer est un porte-avion d'escadre légère de 18,000 tonnes. Deux croiseurs de 8,000 tonnes, sept gros destroyers de la classe des tribus et quatre destroyers plus légers forment le reste de la flotte. La corvette maintenant désuète disparaît du tableau; six frégates et neuf dragueurs de mines du type Algerine sont gardés en réserve et utilisés pour l'entraînement.

Voici les navires:—

Porte-avions de la flotte légère—
H.M.C.S. *Magnificent*

Croiseurs équipés de pièces de six pouces—
H.M.C.S. *Ontario*
H.M.C.S. *Uganda*

Destroyers, classe des tribus—
H.M.C.S. *Micmac*
H.M.C.S. *Huron*
H.M.C.S. *Haida*
H.M.C.S. *Iroquois*

Destroyers, classe des tribus—fin
H.M.C.S. *Cayuga*
H.M.C.S. *Nootka*
H.M.C.S. *Athabaska*

Destroyers, classe V—
H.M.C.S. *Sioux*
H.M.C.S. *Algonquin*

Destroyers, classe Crescent—
H.M.C.S. *Crescent*
H.M.C.S. *Crusader*

Le porte-avion est de la classe Colossus et sa vitesse est de vingt-cinq nœuds; il transporte 30 avions et un équipage de plus de 1,000 marins. Le personnel de l'aéronautique de la Marine royale canadienne est complété de membres prêtés par la Marine royale, où certains aviateurs canadiens ont reçu leur première formation et où ils ont servi durant toute la guerre de 1939-1945.

Les croiseurs, longs de 550 pieds, sont équipés de neuf pièces de six pouces et de pièces lourdes anti-avion. Leur équipage est de près de 800 hommes et leur vitesse dépasse 30 nœuds. Le H.M.C.S. *Uganda* a été le seul grand navire de la flotte actuelle à participer au combat durant la guerre de 1939-1945. Le H.M.C.S. *Ontario* a été terminé juste à temps pour toucher les eaux du Japon au moment où cessaient les hostilités.

Les destroyers de la flotte appartenant à la classe des tribus sont d'environ 2,000 tonnes et sont les plus lourdement armés des navires de ce genre. Trois de ces navires, construits en Angleterre: le H.M.C.S. *Iroquois*, le H.M.C.S. *Huron* et le H.M.C.S. *Haida*, ont livré plusieurs combats durant les dernières années de guerre. Les quatre autres sont remarquables parce qu'ils ont été construits par des armateurs canadiens et qu'ils sont les premiers navires de guerre à turbine construits au Canada.

Le H.M.C.S. *Crescent* et le H.M.C.S. *Crusader* sont un peu plus petits que les destroyers de la classe des tribus et sont tout à fait modernes. Ils sont prêtés par la Marine royale.

Le H.M.C.S. *Algonquin* et le H.M.C.S. *Sioux* sont des destroyers canadiens d'escadre de la classe V; ils déplacent 1,700 tonnes et, bien qu'ils soient relativement neufs, ils ont tous deux acquis une belle réputation au combat.

Les frégates et les dragueurs de mines du type Algerine, transformés durant la guerre en navires antisous-marins, déplacent 1,445 et 1,000 tonnes respectivement.

L'adjonction de plus gros navires à la M.R.C. procure des facilités d'entraînement au long cours que les Canadiens devaient faire auparavant avec la Marine royale. Le surplus d'équipement du temps de guerre permet aussi de fournir généreusement aux divisions de la Marine l'équipement moderne nécessaire à leur entraînement.

L'effectif autorisé de la Marine royale canadienne pour monter ces navires est de 10,000. Cependant une limite de 7,500 hommes a été établie pour 1947.

Au cours de la période intérimaire (jusqu'au 30 septembre 1947), ces effectifs ne comprendront pas seulement les membres du service permanent de la M.R.C., qui signent un engagement de cinq ans, mais le recrutement s'effectuera également parmi les réservistes qui ont prolongé leur engagement de guerre jusqu'à cette date.

Les officiers de la Marine royale canadienne viennent de trois sources: (1) les gradués du H.M.C.S. *Royal Roads*, le collège de la M.R.C. et du C.A.R.C. à Esquimalt (C.-B.); (2) l'entrée directe de certains techniciens des universités; (3) les promotions parmi les marins.

La Marine royale canadienne (Réserve).—Les nombreux organismes de la Réserve ont été réunis en un seul organisme appelé Marine royale canadienne. Des divisions de la M.R.C. (R) sont établies dans 20 centres à travers le pays.

Les bases d'entraînement, d'opération et de réparations seront maintenues à Halifax (N.-E.) et à Esquimalt (C.-B.); elles ont été l'une et l'autre grandement étendues et modernisées durant la guerre. Le but principal est de former une marine entraînée au long cours.

Voici les navires de la flotte de réserve:—

Frégates—

H.M.C.S. *St. Stephen*
H.M.C.S. *Beaconhill*
H.M.C.S. *New Waterford*
H.M.C.S. *La Hullose*
H.M.C.S. *Antigonish*
H.M.C.S. *Swansea*

Dragueurs de mines, classe Algerine—

H.M.C.S. *Fort Frances*
H.M.C.S. *Kapusking*
H.M.C.S. *New Liskeard*
H.M.C.S. *Oshawa*
H.M.C.S. *Portage*
H.M.C.S. *Rockliffe*

Dragueurs de mines, classe Algerine—fin

H.M.C.S. *Soult Ste. Marie*
H.M.C.S. *Wallaceburg*
H.M.C.S. *Winnipeg*

Dragueurs de mines en bois—

H.M.C.S. *Revelstoke*
H.M.C.S. *Llewellyn*
H.M.C.S. *Lloyd George*

Chaloupes à moteur—

H.M.C.M.L. 121
H.M.C.M.L. 116
H.M.C.M.L. 124
H.M.C.M.L. 106

Il y a deux sortes d'engagement dans la Marine royale canadienne (Réserve). Les officiers sont en service actif ou font partie du cadre de réserve. Les premiers font de l'entraînement périodique. Les officiers du cadre de réserve peuvent faire de l'entraînement volontaire s'ils le désirent, mais n'y sont pas tenus. Les deux classes peuvent être mobilisées en cas d'urgence, bien que les officiers du cadre de réserve soient limités par l'âge et l'aptitude physique.

Les marins sont divisés en groupe actif et remplaçants et sont soumis aux mêmes conditions que les officiers; ils signent pour cinq années de service. Les effectifs prévus de la M.R.C.(R) sont de 18,000. Il n'y a pas d'effectifs fixés pour les officiers du cadre de réserve et les remplaçants.

Les divisions navales sont sous le commandement d'officiers en service actif de la M.R.C.(R) et les officiers d'état-major et les instructeurs relèvent d'eux. Les officiers d'état-major sont des spécialistes en instruction. Les divisions navales ne sont pas seulement des centres locaux d'entraînement pour les réservistes, mais aussi des bureaux de recrutement de la M.R.C. Les diverses divisions et les centres où elles sont établies sont:—

H.M.C.S. *Scotian*, Halifax (N.-E.).
H.M.C.S. *Queen Charlotte*, Charlottetown, (I.P.-E.).
H.M.C.S. *Carleton*, Ottawa (Ont.).
H.M.C.S. *Cataract*, Kingston (Ont.).
H.M.C.S. *Brunswick*, Saint-John (N.-B.).
H.M.C.S. *Montcalm*, Québec (Qué.).
H.M.C.S. *Donnacona*, Montréal (Qué.).
H.M.C.S. *York*, Toronto (Ont.).
H.M.C.S. *Star*, Hamilton (Ont.).
H.M.C.S. *Hunter*, Windsor (Ont.).

H.M.C.S. *Prevost*, London (Ont.).
H.M.C.S. *Griffon*, Port-Arthur (Ont.).
H.M.C.S. *Chippawa*, Winnipeg (Man.).
H.M.C.S. *Queen*, Regina (Sask.).
H.M.C.S. *Unicorn*, Saskatoon (Sask.).
H.M.C.S. *Tecumseh*, Calgary (Alb.).
H.M.C.S. *Nonsuch*, Edmonton (Alb.).
H.M.C.S. *Discovery*, Vancouver (C.-B.).
H.M.C.S. *Malahat*, Victoria (C.-B.).
H.M.C.S. *Chatham*, Prince-Rupert (C.-B.).

Le quartier général de l'administration et des opérations de la Marine royale canadienne se trouve au quartier général de la Marine, à Ottawa (Ont.).

Divisions universitaires d'entraînement naval.—Des divisions d'entraînement naval sont maintenant établies dans 19 universités au Canada; le programme est de quatre années et a pour but de former des officiers pour les cadres de l'active et de la retraite de la Marine royale canadienne et de la Réserve navale royale canadienne. Ces universités sont les suivantes: Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Assumption College, Western Ontario, Collège d'agriculture d'Ontario, McMaster, Toronto, Queens, Ottawa, St. Patrick's College, McGill, Montréal, Laval, Nouveau-Brunswick, Saint-François-Xavier, Dalhousie et Collège technique de la Nouvelle-Ecosse.

L'entraînement consiste durant l'année en des cours d'instruction à la plus proche division navale et sur le terrain de l'institution, suivis durant les mois de vacances de cours d'instruction par des spécialistes sur les navires et aux établissements côtiers de la Marine.

Le programme prévoit une inscription annuelle de quelque 500 étudiants et un effectif maximum de 1,800. Il y a environ 900 étudiants à l'entraînement cette année.

Cadets royaux de la marine canadienne.—Les C.R.M.C. comprennent 91 corps autorisés, sous les auspices de la Ligue navale du Canada, et entraînés et dirigés par la Marine. L'effectif autorisé est de 10,000 cadets de 14 à 18 ans.

Section 2.—L'Armée canadienne

Commandement.—Le système actuel du commandement de l'Armée canadienne au Canada comprend cinq régions militaires avec subdivisions territoriales. Ce sont les suivantes:

Région de l'Ouest,—avec quartier général à Edmonton (Alb.).

Subdivision de la Colombie-Britannique,—avec quartier général à Vancouver (C.-B.).

Région des Prairies,—avec quartier général à Winnipeg (Man.).

Subdivision de la Saskatchewan,—avec quartier général à Regina.

Région centrale,—avec quartier général à Oakville (Ont.).

Subdivision de l'ouest d'Ontario,—avec quartier général à London.

Subdivision de l'est d'Ontario,—avec quartier général à Kingston.

Région du Québec,—avec quartier général à Montréal.

Subdivision de l'est du Québec,—avec quartier général à Québec.

Région de l'Est,—avec quartier général à Halifax (N.-E.).

Subdivision du Nouveau-Brunswick,—avec quartier général à Fredericton.

Les cinq régions ont la responsabilité militaire entière, sous le quartier général de l'Armée, de toutes les questions concernant leur région ainsi que le commandement et l'administration des troupes de la région.

Organisation.—Il n'y a qu'une seule armée canadienne qui comprend toutes les forces de terre du Canada. Le service est volontaire.

L'organisation de l'Armée comprend les six parties constituantes suivantes:—

La Force active.—La Force active est organisée d'après un effectif de 25,000 militaires de tous grades, outre le personnel affecté au réseau radiophonique des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon et au réseau routier du Nord-Ouest. La Force active est en disponibilité pour service général et comprend une armée en campagne, des unités de défense côtière et antiaérienne, un quartier général, et un état-major de région et de subdivision; un personnel d'instruction, de liaison, d'administration, de recherche et d'exploration, des unités et des établissements, des officiers et des soldats employés en permanence mais qui ne font partie d'aucun effectif régimentaire.

Les conditions d'enrôlement dans la force active stipulent que les soldats qui ont été en service actif dans l'Armée durant la guerre de 1939-1945 doivent remplir les conditions d'aptitude physique, avoir terminé le VIII^e cours ou l'équivalent et être âgés de 18 à 40 ans. On préfère les jeunes gens. Les hommes qui n'ont pas été en service actif durant la guerre peuvent s'enrôler s'ils remplissent les conditions

d'aptitude physique, ont terminé le Xe cours ou l'équivalent, et sont âgés de 18 à 25 ans. Les hommes qui ont certains métiers particuliers sont acceptés jusqu'à l'âge de 35 ans.

Force de réserve.—La Force de réserve constitue la base d'organisation d'une armée en campagne en cas d'urgence avec un effectif prévu d'environ 180,000 militaires de tous grades employés en service discontinu et soumis à un entraînement militaire annuel.

Réserve supplémentaire.—La Réserve supplémentaire doit comprendre des unités et des listes d'hommes requis en cas de mobilisation pour compléter l'organisation de l'Armée. Ces effectifs ne doivent pas être soumis à l'entraînement militaire annuel, bien qu'ils n'en soient pas écartés.

Corps-école d'officiers canadiens.—Le C.E.O.C. est le quatrième élément de l'Armée canadienne et il est responsable de la formation d'élèves-officiers en temps de paix et de guerre; le personnel est soumis aux mêmes obligations de service militaire que les autres parties de l'Armée.

Corps de cadets du Canada.—Le Corps de cadets comprend des officiers de l'Armée canadienne, servant à un titre comparable à celui des officiers de la Force de réserve, et fournis en vue d'administrer et d'entraîner le Corps de cadets autorisé des Cadets de l'Armée royale canadienne à travers le Canada.

Milice de réserve.—La Milice de réserve fournit des unités pour l'exécution de devoirs de sécurité domestique que la Force de réserve ne pourraient remplir.

D'autres établissements de formation et d'entraînement viennent s'ajouter à l'Armée canadienne sans toutefois en faire partie intégrante, comme a) des corps de cadets officiellement autorisés, b) les associations et clubs de tir officiellement autorisés, c) les centres de formation que le ministre peut autoriser de temps à autre, et d) le Collège militaire royal.

Statistiques de l'Armée canadienne.—Les nominations, engagements et enrôlements de l'Armée canadienne par province, de 1939 à 1945, sont donnés au tableau I. Le nombre de libérations de l'armée active de temps de guerre, du 1er mai 1945 au 31 décembre 1946, est de 407,212 (service général), 54,467 (en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales), 14,532 (Service féminin de l'armée), soit un total de 476,211 libérations dont 284,800 en 1946.

1.—Nominations, engagements et enrôlements de l'Armée canadienne, par province, 1939-1945

Province	Service général ¹	Mobilisation des ressources nationales	Service féminin de l'armée	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard.....	5,968	373	220	6,561
Nouvelle-Ecosse.....	42,461	2,641	1,295	46,397
Nouveau-Brunswick.....	32,025	3,693	982	36,700
Québec.....	94,642	44,015	2,171	140,828
Ontario.....	243,457	23,822	7,508	274,787
Manitoba.....	42,488	5,962	1,750	50,200
Saskatchewan.....	44,200	8,135	2,140	54,475
Alberta.....	44,640	8,180	1,896	52,716
Cotombie-Britannique.....	52,641	5,745	2,539	60,925
En dehors du Canada.....	5,912	7	1,117	7,036
Totaux.....	608,434	100,573	21,618	730,625

¹ Y compris 57,463 transferts du groupe de la loi sur la mobilisation des ressources nationales au service général.

Rapatriement et démobilisation.—De septembre 1939 à décembre 1946, 323,520 militaires et épouses de militaires ont été rapatriés du Royaume-Uni, 333 de l'Australie et 923 des Caraïbes par l'Armée canadienne. Les personnes à charge des militaires amenées du Royaume-Uni et du nord-ouest de l'Europe au Canada durant cette période comprennent un total de 32,902 épouses et de 16,760 enfants.

Le nombre de prisonniers de guerre ramenés au Canada est de 5,934, dont 4,516 d'Europe et le reste de l'extrême Orient.

Les chiffres suivants au sujet des pertes de guerre sont tirés des statistiques médicales de l'Armée canadienne recueillies durant la première et le seconde guerres mondiales.

2.—Etat des pertes de la guerre de 1914-1918 et de celle de 1939-1945

(D'après les statistiques médicales de l'Armée canadienne)

Détail	1914-1918			1939-1945 ¹		
	Officiers	Sous-officiers et soldats	Total	Officiers	Sous-officiers et soldats	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Pertes de vies au combat—						
Tués au combat.....	1,776	32,720	34,496	1,068	12,066	13,134
Morts par suite de blessures.....	819	16,363	17,182	297	3,382	3,679
Présumés morts par fait de l'ennemi.....	-	-	-	50	559	639
Tués accidentellement.....	-	-	-	7	25	32
Morts prisonniers de guerre (par fait de l'ennemi).....	-	-	-	26	162	188
Pertes de vies ailleurs qu'au combat—						
Tués ou morts.....	297	4,663	4,960	388	4,523	4,911
Présumés morts.....	-	-	-	3	15	18
Morts prisonniers de guerre.....	-	-	-	11	298	309
Total.....	2,892	53,746	56,638	1,850	21,060	22,910
Autres pertes—						
Portés disparus ²	25	4,343	4,368	-	-	-
Rapatriés (prisonniers de guerre).....	387	4,113	4,500	369	6,063	6,432
Blessés.....	5,528	127,022	132,550	3,350	41,977	45,327
Blessés accidentellement.....	-	-	-	329	5,759	6,088
Total.....	5,940	135,478	141,418	4,018	53,799	57,817
Grands totaux.....	8,832	189,224	198,056	5,868	74,859	80,757
Total, militaires envoyés outre-mer.....	-	-	418,652	-	-	411,652
Total, engagements.....	-	-	611,741	-	-	730,625

¹ Au mois de mars 1946.

² Définitivement classés le 31 mai 1923.

³ Au 21 mai 1946.

mois d'août 1945.

3.—Honneurs et récompenses décernés aux membres de l'Armée canadienne, du 10 septembre 1939 au 31 mars 1947

Récompenses pour opérations militaires—

Croix de Victoria (V.C.).....	10
Ordre des Compagnons de l'Honneur (C.H.).....	1
Compagnon de l'Ordre du Bain (C.B.).....	4
Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique (C.B.E.).....	43
Distinguished Service Order (D.S.O.).....	352
Agrafe de la Distinguished Service Order.....	17
Deuxième agrafe de la Distinguished Service Order.....	2
Officier de l'Ordre de l'Empire britannique (O.B.E.).....	250
Membre de l'Ordre de l'Empire britannique (M.B.E.).....	695
Membre de la Croix-rouge royale (R.R.C.).....	12
Croix militaire (M.C.).....	671
Agrafe à la Croix militaire.....	13
Deuxième agrafe à la Croix militaire.....	1

3.—Honneurs et récompenses décernés aux membres de l'Armée canadienne, du 10 septembre 1939 au 31 mars 1947—fin

Récompenses pour opérations militaires—fin	
Associé de la Croix-rouge royale (A. R. R. C.)	51
Medal for Distinguished Conduct in the Field (D.C.M.)	161
Agrafe à la Medal for Distinguished Conduct in the Field	1
Médaille militaire (M.M.)	1,234
Agrafe à la Médaille militaire	10
Deuxième agrafe à la médaille militaire	1
Médaille de l'Empire britannique (B.E.M.)	223
Citations	6,527
Listes semestrielles (autres que pour opérations militaires)—	
Ordre des Compagnons de l'Honneur (C.H.)	1
Compagnon de l'Ordre du Bain (C.B.)	29
Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique (C.B.E.)	98
Officier de l'Ordre de l'Empire britannique (O.B.E.)	273
Membre de l'Ordre de l'Empire britannique (M.B.E.)	575
Membre de la Croix-rouge royale (R. R. C.)	44
Associé de la Croix-rouge royale (A. R. R. C.)	83
Médaille de l'Empire britannique (B.E.M.)	396
Eloges	5
Récompenses autres que pour opérations militaires (listes autres que semestrielles)—	
Croix Georges (G.C.)	3
Médaille Georges (G.M.)	12
Membre de l'Ordre de l'Empire britannique (M.B.E.)	9
Médaille de l'Empire britannique (B.E.M.)	20
Eloges	23
Citations	82
Récompenses étrangères—	
Françaises	352
Belges	327
Américaines	228
Tunisiennes	1
Tchécoslovaques	23
Polonaises	6
Hollandaises	513
Luxembourgeoises	19
Chinoises	6

Section 3.—Le Corps d'aviation royal canadien

Au début de la guerre en septembre 1939, le Corps d'aviation royal canadien comprenait deux forces, la Force régulière et la Force auxiliaire, de 4,606 officiers et hommes. Durant la guerre, trois nouveaux éléments ont été organisés, la Réserve spéciale, la Division féminine et les Cadets de l'air, et le Corps s'est agrandi de cinquante fois pour atteindre un effectif maximum de 215,200 officiers, sous-officiers et soldats en janvier 1944. Sur ce nombre, plus de 15,150 étaient membres de la Division féminine. Quarante-huit escadrilles ont pris part à des opérations outre-mer et, de plus, des milliers de membres du C.A.R.C. ont été affectés à des unités de l'Aviation royale disséminées dans le monde entier. Le C.A.R.C. a aussi entrepris la mise en œuvre du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique en vertu duquel 131,553 membres d'équipages aériens ont été fournis aux Corps d'aviation du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (voir *Annuaire* de 1946, pp. 1126-1136).

Depuis la fin des hostilités, le Corps a été rapidement démobilisé. Les dernières unités affectées aux opérations militaires outre-mer ont été dissoutes en juin 1946 et les derniers membres de la Division féminine ont été licenciés à la fin de cette année-là. Le 31 décembre 1946, l'effectif total du C.A.R.C. était de 12,846 officiers, sous-officiers et hommes, dont 173 encore outre-mer. De plus, le Corps employait 5,981 civils au Canada et 16 au quartier général outre-mer. Ces chiffres comprennent des hommes dont les services sont retenus seulement pour la période intérimaire afin d'aider à la transition du pied de guerre au pied de paix. La période intérimaire se terminera le 30 septembre 1947, alors que l'effectif permanent du Corps entrera en vigueur.

Le C.A.R.C. de temps de paix sera organisé en trois éléments: un corps régulier, un corps auxiliaire et un corps de réserve. Le Corps régulier aura un effectif autorisé de 16,000 officiers, sous-officiers et hommes, mais on n'a pas l'intention, actuellement, de recruter l'effectif maximum autorisé.

Le C.A.R.C. recrute son personnel parmi les gens sans métier aussi bien que parmi les gens de métier. Les anciens membres du C.A.R.C. qui ont été en service actif peuvent s'enrôler dans leur ancien métier s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique et ne dépassent pas la limite d'âge de 25 ans, plus le nombre d'années de service actif. De même, la limite d'âge est prolongée pour les anciens combattants qui ont besoin d'apprendre un métier au complet et qui possèdent l'instruction exigée des civils qui n'ont pas fait de service militaire. Les civils qui n'ont pas fait de service militaire peuvent s'enrôler s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique, sont célibataires et sont âgés de 18 à 25 ans. Les métiers spécialisés ont besoin d'hommes qui ont au moins le minimum d'instruction requise, soit l'immatriculation junior ou l'équivalent. Les métiers semi-spécialisés ont besoin d'hommes ayant au moins terminé le Xe cours ou l'équivalent. Il y a quelques métiers non spécialisés pour lesquels des hommes sont acceptés s'ils ont au moins terminé le VIIIe cours. Les civils d'un métier spécialisé et qui n'ont plus besoin de formation peuvent être acceptés jusqu'à l'âge de 30 ans.

Les unités de manœuvre du Corps régulier doivent comprendre une escadre tactique mobile, formée de l'escadrille de bombardement tactique n° 416, l'escadrille de chasseurs de reconnaissance n° 417, l'escadrille de poste d'observation aérienne n° 444 et d'une section de transport; une escadre d'interception formée des escadrilles de chasse n°s 410 et 415; l'escadrille de bombardiers de reconnaissance n° 405; les escadrilles de transport n°s 426 et 435; et les escadrilles de lever photographique n°s 413 et 414.

Le Corps auxiliaire, qui aura un effectif autorisé de 4,500 officiers et hommes, doit comprendre quinze escadrilles. Dix seulement de ces escadrilles seront amorcées en 1947. Toutes les escadrilles auxiliaires porteront un numéro et un nom rendus célèbres par des unités du C.A.R.C. outre-mer durant la guerre et seront situées, autant que possible, dans les villes dont le nom a été utilisé par les escadrilles du temps de guerre. Les unités actuellement existantes ou qui doivent être formées en 1947 sont les suivantes:—

N° 400— <i>City of Toronto</i>	Escadrille de chasse, à Toronto (Ont.).
N° 401— <i>Ram</i>	Escadrille de chasse, à Montréal (Qué.).
N° 402— <i>Winnipeg Bears</i> ..	Escadrille de chasse, à Winnipeg (Man.).
N° 406— <i>Lynx</i>	Escadrille de bombardement tactique, à Saskatoon (Sask.).
N° 411— <i>Roaring</i>	Escadrille de chasse, à Toronto (Ont.).
N° 418— <i>City of Edmonton</i>	Escadrille de bombardement tactique, à Edmonton (Alb.).
N° 420— <i>Snowy Owl</i>	Escadrille de chasse, à London (Ont.).
N° 424— <i>Tiger</i>	Escadrille de chasse, à Hamilton (Ont.).
N° 438— <i>Wildcat</i>	Escadrille de chasse, à Montréal (Qué.).
N° 442— <i>Caribou</i>	Escadrille de chasse, à Vancouver (C.-B.).

Le Corps de réserve, dont l'effectif autorisé est de 10,000, est destiné à fournir un contingent de personnel partiellement entraîné qui peut être mobilisé, au besoin,

et recevoir rapidement le plein entraînement normal nécessaire aux opérations militaires. Ses membres seront tout d'abord recrutés parmi les anciens du Corps qui ont servi durant la guerre.

Les Cadets royaux de l'aviation canadienne, comme on les appelle depuis 1946, continueront comme par le passé à préparer des jeunes gens pour le Corps régulier ou le Corps auxiliaire ou pour l'aviation civile.

Le C.A.R.C. est administré au quartier général du Corps d'aviation à Ottawa (Ont.).

Il y a deux régions géographiques aériennes. La région aérienne centrale, avec quartier général à Trenton (Ont.), a sous elle le quartier général de groupe n° 10, Halifax (N.-E.). La région aérienne du Nord-Ouest (quartier général à Edmonton, Alb.) a deux groupes sous elle: le n° 11 (Winnipeg, Man.) et le n° 12 (Vancouver, C.-B.). En plus des régions aériennes, le service d'entretien (Ottawa, Ont.) dirige et coordonne les services d'intendance, d'équipement, de génie aéronautique et civil et d'inspection aéronautique de tout le Corps d'aviation, et le groupe de transport n° 9 (Rockcliffe, Ont.) coordonne et dirige le transport militaire aérien. Des attachés sont maintenus à Washington, à Prague et à Paris. De plus, le C.A.R.C. sera représenté par les officiers de liaison supérieurs du Corps d'aviation canadien à Londres et à Washington.

L'école supérieure de guerre du C.A.R.C. à Armour-Heights (Ont.) forme des officiers en vue de postes de commandement et d'état-major. A l'école de médecine de l'aviation, à Toronto (Ont.), il y a des commodités pour les officiers consultants et spécialistes, des laboratoires de recherche sur l'alimentation, un centrifugateur d'expérimentation sur les hommes, une chambre froide à basse pression, une chambre à température tropicale, une section de la statistique, et des laboratoires bien montés pour l'étude de toutes les branches de la médecine d'aviation.

4.—Nominations et engagements du Corps d'aviation royal canadien, par province ou pays de résidence permanente, du 10 septembre 1939 au 31 décembre 1946

Résidence permanente	C.A.R.C.	C.A.R.C. (Division féminine)	Total
	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard.....	1,615	112	1,727
Nouvelle-Ecosse.....	8,198	853	9,051
Nouveau-Brunswick.....	6,888	737	7,625
Québec.....	26,078	1,334	27,412
Ontario.....	95,200	5,281	100,481
Manitoba.....	21,226	1,305	22,531
Saskatchewan.....	23,070	2,461	25,531
Alberta.....	20,590	1,856	22,446
Colombie-Britannique ¹	22,000	2,300	24,300
Autres, Empire britannique.....	932	662	1,594
Etats-Unis.....	8,469	129	8,598
Autres pays.....	182	4	186
Totaux.....	234,448	17,034	251,482

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

5.—État des pertes du Corps d'aviation royal canadien en la seconde guerre mondiale, 1939-1945, selon le grade et la cause

NOTA.—Les pertes de personnel de la Division féminine, comprises dans les chiffres du présent tableau, sont indiquées entre parenthèses.

Pertes	Officiers	Sous-officiers et soldats	Total
	nomb.	nomb.	nomb.
Pertes par suite d'opérations de vol—(y compris fait de l'ennemi—au sol ou en mer)—			
Tués ou morts.....	1,742	1,408	3,150
Présumés morts.....	5,633 (1)	4,253 (3)	9,886 (4)
Tués ou morts prisonniers de guerre.....	24	25	49
Blessés ou accidentés (non mortellement) ¹	189	304 (3)	493 (3)
Prisonniers de guerre ²	1,450	1,025	2,475
Pertes dues à des accidents d'instruction—			
Tués ou morts.....	943 (2)	1,753 (1)	2,696 (3)
Présumés morts.....	146	234	380
Accidentés (non mortellement).....	111	245 (1)	356 (1)
Pertes dues à d'autres causes—			
Tués ou morts.....	154	752 (23)	906 (23)
Présumés morts.....	6	27	33
Blessés ou accidentés (non mortellement).....	95 (1)	473 (16)	568 (17)
Malades (non mortellement).....	245 (3)	1,265 (83)	1,510 (86)

¹ Les blessés, accidentés et malades ne comprennent que les militaires gravement ou dangereusement blessés, accidentés ou malades et ne comprennent pas ceux qui sont morts de blessures, d'accidents ou de maladie ni les prisonniers de guerre ou les internés blessés, accidentés ou malades. ² Ne comprend pas le personnel tué ou mort prisonnier de guerre.

6.—Honneurs et récompenses décernés aux membres du C.A.R.C., du 10 septembre 1939 au 28 février 1947

Honneurs et récompenses—	
Croix de Victoria (V.C.).....	2
Croix Georges (G.C.).....	4
Compagnons de l'Ordre du Bain (C.B.).....	23
Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique (C.B.E.).....	42
Distinguished Service Order (D.S.O.).....	72
Agrafe du Distinguished Service Order.....	6
Officier de l'Ordre de l'Empire britannique (O.B.E.).....	110
Membre de l'Ordre de l'Empire britannique (M.B.E.).....	319
Croix-rouge royale (R.R.C.).....	1
Croix militaire (M.C.).....	5
Distinguished Flying Cross (D.F.C.).....	4,017
Agrafe de la Distinguished Flying Cross.....	214
Croix de l'Aviation.....	431
Agrafe de la Croix de l'Aviation.....	1
Associé de la Croix-rouge royale (A.R.R.C.).....	20
Distinguished Conduct Medal (D.C.M.).....	1
Conspicuous Gallantry Medal (Flying) (C.G.M.).....	12
Médaille Georges (G.M.).....	19
Médaille militaire (M.M.).....	1
Distinguished Flying Medal (D.F.M.).....	509
Médaille de l'Aviation (A.F.M.).....	43
Médaille de l'Empire britannique (B.E.M.).....	385
Citations.....	2,197
Eloges.....	297
Récompenses étrangères—	
Belgique—	
Croix militaire, 1ère classe.....	1
Tchécoslovaquie—	
Médaille du mérite, 1ère classe.....	4
Médaille du mérite, 2e classe.....	3
Médaille de la bravoure.....	1
Médaille militaire.....	2
Croix de guerre (1939).....	3
Ordre du Lion Blanc, 2e classe.....	3
Ordre du Lion Blanc, 3e classe.....	2
Ordre du Lion Blanc, 4e classe.....	4
France—	
Croix de guerre.....	55
Croix de guerre avec palme.....	1
Croix de guerre avec étoile d'argent.....	5
Croix de guerre avec étoile d'or.....	1
Légion d'honneur.....	3

6.—Honneurs et récompenses décernés aux membres du C.A.R.C., du 10 septembre 1939 au 28 février 1947—fin

Récompenses étrangères

Pays-Bas—	
Officier de l'ordre d'Orange-Nassau avec épées.....	2
Officier chevalier de l'ordre d'Orange-Nassau.....	1
Officier de l'ordre d'Orange-Nassau.....	1
Lion de bronze.....	1
Croix de l'air.....	11
Norvège—	
Médaille commémorative du roi Haakon VII.....	3
Pologne—	
Croix de grand officier, ordre de la Pologne reconstituée.....	2
Union des républiques socialistes soviétiques—	
Médaille de la bravoure.....	1
Etats-Unis d'Amérique—	
Army Air Medal.....	25
Army Air Medal avec feuilles de chêne.....	19
Etoile de bronze.....	3
Distinguished Flying Cross.....	19
Légion du Mérite (grade de commandeur).....	13
Légion du Mérite (grade d'officier).....	21
Légion du Mérite (légionnaire).....	1
Médaille de la Liberté.....	1
Purple Heart Medal.....	1
Etoile d'argent.....	2
Médaille du Soldat.....	1

Section 4.—Le Conseil des recherches de la défense

La mobilisation des ressources scientifiques et industrielles de la nation, nécessitée par la seconde guerre mondiale, a démontré le besoin de coordonner sous une seule autorité les recherches et les explorations intéressant la défense nationale.

Conscient de ce besoin, le gouvernement a d'abord nommé en 1946 un directeur général des recherches de la défense et a plus tard approuvé l'établissement du Conseil des recherches de la défense. Le conseil comprend 12 membres, dont l'un est nommé directeur général des recherches de la défense et désigné comme président et agent exécutif en chef. Le conseil comprend cinq autres membres de droit, le chef de l'état-major de la marine, le chef d'état-major général, le chef de l'état-major de l'Air, le sous-ministre de la Défense nationale et le président du Conseil national de recherches. Les six autres membres sont nommés par le gouverneur en conseil et seront des savants et des techniciens choisis dans les universités et l'industrie.

La fonction première du conseil est de coordonner les travaux de recherche et d'exploration de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation et d'assurer un lien entre les services armés et les milieux scientifiques civils du Canada. Une fonction secondaire mais importante est de collaborer avec le Conseil national de recherches afin de faire servir en temps de paix à l'avantage du Canada, tant au point de vue économique qu'industriel, les nombreux progrès techniques de temps de guerre et les perfectionnements scientifiques futurs en matière de défense.

Un ensemble de comités consultatifs a été organisé, sous la direction du Conseil des recherches de la défense, pour coordonner au profit du conseil les aspects touchant la défense des travaux de recherche poursuivis dans les divers domaines de la science pure et des sciences appliquées où doivent s'accomplir des progrès d'intérêt vital pour la défense. Sont membres de ces comités des représentants des services armés, d'autres ministères et organismes du gouvernement et des savants versés dans les domaines en question.

De plus, le conseil inaugurera et poursuivra des recherches sur des problèmes intéressant directement et immédiatement les services armés ou la défense du Canada en général. Ces travaux de recherches se poursuivront aux établissements de recherche maintenus par le conseil ou autres organismes.

L'organisation du conseil comprend un personnel central scientifique et administratif de coordination et les établissements de recherche suivants inaugurés durant la guerre: (1) Etablissement canadien de recherches et d'exploration sur l'armement, Valcartier (Qué.); (2) la station expérimentale, Suffield (Alb.); (3) les laboratoires de la guerre chimique et le laboratoire de la propagation des ondes hertziennes, Ottawa (Ont.).

L'activité du conseil ne doit pas chevaucher celle des autres organismes de recherches. La législation adoptée par le Parlement en 1947 change le conseil de coordonner ses travaux avec ceux du Conseil national de recherches et autres organismes et compagnies s'occupant de recherches et d'exploitation scientifiques et l'autorise à établir des bourses d'études et à accorder des subventions en vue de recherches et d'études intéressant la défense nationale.

Section 5.—Le H.M.C.S. *Royal Roads*, collège de la M.R.C. et du C.A.R.C.

Par suite de la réorganisation du H.M.C.S. *Royal Roads*, annoncée par le ministre de la Défense nationale le 2 avril 1947, l'ancien Collège royal de la marine canadienne s'occupe maintenant de la formation d'officiers pour la marine et l'aviation. Le collège sera connu sous le nom de H.M.C.S. *Royal Roads*, R.C.N.-R.C.A.F. College, et sera dirigé par un conseil de gouverneurs sous la présidence du ministre de la Défense nationale. Les cours seront donnés par des officiers de la M.R.C. et du C.A.R.C. et par des professeurs et des instructeurs civils.

La loi de 1910 sur le service de la Marine, qui autorisait l'établissement de la Marine royale canadienne, pourvoyait à la création d'un collège pour l'instruction des officiers de la marine. Halifax fut choisi comme l'endroit le plus favorable et le vieil hôpital de la marine du port maritime fut jugé convenable pour l'établissement du Collège royal de la Marine du Canada. Il fut cependant reconnu qu'un établissement plus approprié devrait être érigé aussitôt que possible. L'ancien hôpital militaire logeait 45 cadets. Le collège fut inauguré en janvier 1911, le personnel de marine étant prêté par l'Amirauté, tandis que les instructeurs civils étaient recrutés au Canada. En octobre 1910, le titre "royal" fut ajouté, du consentement du Roi, privilège conféré à cette institution avant la Marine royale canadienne elle-même.

Après l'explosion dans le port d'Halifax le 6 décembre 1947, l'édifice du Collège, bien que les murs et le toit fussent intacts, était dans un tel état que le personnel et les cadets ont dû être envoyés à Kingston pour la session scolaire suivante. En septembre 1918, le Collège a été transféré à Esquimalt (C.-B.) où il est demeuré jusqu'en 1922. Le transfert à Esquimalt n'avait jamais été considéré comme permanent mais, avant qu'un endroit définitif soit fixé, une compression rigoureuse des dépenses navales a supprimé le problème. Le budget du Service en 1922 était de \$1,500,000. Le Collège a fermé ses portes et, au cours des vingt années suivantes, les officiers permanents de la Marine ont reçu leur entraînement avec la Marine royale. Les amiraux et autres officiers supérieurs de la M.R.C. actuelle avaient cependant terminé leur instruction avant la disparition du Collège royal de la Marine du Canada.

La présente institution a été établie, sous le nom de Collège naval royal canadien, à Royal-Roads (C.-B.), en 1942. Le changement de nom représente aussi un certain changement de caractère. Tout en étant influencé par les belles traditions de la Marine royale, son caractère est plus distinctement canadien que celui du premier collège. Situé à dix milles de Victoria (C.-B.), sur l'ancien domaine Dunsmuir, le Collège est entouré de 600 acres de terrain renfermant quelques-uns des plus beaux jardins de cette magnifique région et la résidence seigneuriale abrite l'administration centrale de l'établissement composé d'édifices anciens ou nouvellement érigés. Le Collège tire son nom d'un mouillage du littoral voisin du détroit Juan de Fuca, "Royal Roads" se trouvant depuis longtemps sur les cartes et dans les archives anciennes. Une lagune naturelle, séparée du détroit par une langue de terre d'un mille de longueur, favorise les manœuvres toute l'année.

Bien que le but premier du Collège soit de former des hommes capables d'assumer la direction des affaires de la Marine et de l'Aviation canadiennes, cette carrière n'est pas obligatoire pour les gradués. Les gradués qui ne désirent pas accepter un brevet régulier d'officier retournent à la vie civile mais sont obligés d'accepter un commandement dans la M.R.C. (Réserve), le C.A.R.C. (Corps auxiliaire) ou le C.A.R.C. (Réserve). En cas de guerre, tous les gradués sont obligés de servir s'ils sont jugés parfaitement aptes.

En temps de paix, un gradué naval qui réintègre la vie civile après un cours de deux ans peut, s'il le désire, se qualifier comme capitaine ou officier au long cours dans la marine marchande et avoir crédit d'une année de service en mer. Au cas où il désire continuer ses études à l'université, il peut être admis en seconde année, en sciences appliquées, et en première et seconde années des arts. Le degré de considération accordé au rang du gradué dépend de la qualité de son certificat de classement de sortie et des exigences de l'institution intéressée. Un cadet doit décider au début de la seconde période d'études s'il doit entrer dans la Marine ou l'Aviation, ou dans la vie civile, au moment de la graduation.

Ceux qui s'inscrivent dans la branche du génie du Service naval complètent leurs études spécialisées au Naval Engineering College de Devonport, en Angleterre. Les gradués en technique électrique continuent leur cours dans des universités appropriées. L'exécutif, composé de 80 p. 100 environ des officiers requis, et le personnel de la branche de l'intendance et du secrétariat terminent leur formation en mer et dans les divers établissements navals. Des croisières de formation et, à l'occasion, des envolées destinées à le familiariser, font partie de l'entraînement du cadet.

Des gradués choisis qui suivent les cours de l'Aviation obtiendront un brevet d'officier à titre définitif dans le C.A.R.C. (Corps régulier) et recevront plus ample entraînement en matière d'équipage aérien ou autres catégories spécialisées du C.A.R.C. Les gradués spécialisés peuvent fréquenter une université pour obtenir un degré en génie et être affectés aux branches du génie aérien et des transmissions.

Les candidats qui désirent entrer au Collège doivent être sujets britanniques, célibataires, résidents habituels du Canada, âgés d'au moins 16 ans et demi et d'au plus 19 ans et demi le 1er juillet de l'année d'admission. Les élèves des collèges classiques de langue française sont admis jusqu'à l'âge de 20 ans et demi. L'instruction minimum requise est l'immatriculation senior et les candidats doivent subir deux examens écrits avant d'être admis. Tous les candidats doivent posséder les aptitudes physiques requises par la M.R.C. et le C.A.R.C. (Corps régulier). Plusieurs bourses sont offertes.

CHAPITRE XXX.—AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS*

	PAGE		PAGE
SECTION 1. MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS.	1187	SECTION 5. RÉADAPTATION DES ANCIENS COMBATTANTS.	1199
SECTION 2. INDEMNITÉS DE LICENCIEMENT ET CRÉDITS DE RÉADAPTATION. . .	1188	Sous-section 1. Licenciements, placements et allocations.	1199
SECTION 3. TRAITEMENT APRÈS LE LICENCIEMENT.	1190	Sous-section 2. Formation professionnelle.	1202
Sous-section 1. Politique générale.	1190	Sous-section 3. Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.	1202
Sous-section 2. Facilités de traitement	1191	Sous-section 4. Rétablissement des blessés.	1205
Sous-section 3. Appareils prothétiques et chirurgicaux.	1192	Sous-section 5. Réadaptation des femmes.	1206
Sous-section 4. Services dentaires.	1192	Sous-section 6. Réadaptation des anciens combattants âgés.	1208
SECTION 4. PENSIONS ET ALLOCATIONS. .	1193	Sous-section 7. Aide en matière de problèmes sociaux.	1209
Sous-section 1. Le système des pensions.	1193	SECTION 6. ASSURANCE DES ANCIENS COMBATTANTS.	1209
Sous-section 2. Allocations aux anciens combattants.	1197		

SYNOPSIS

NOTA.—Durant la seconde guerre mondiale, la réadaptation des membres des forces armées, à plusieurs égards, se rattachait nettement aux programmes conçus pour franchir la période de transition attendue. La réadaptation des démobilisés et les questions qui les intéressent en général sont depuis devenues des fonctions du nouveau ministère des Affaires des anciens combattants.

Le mode d'administration du ministère des Affaires des anciens combattants, établi en octobre 1944, est exposé aux pp. 1086-1087 de l'Annuaire de 1946. Le présent chapitre met à jour l'activité du ministère.

Section 1.—Ministère des Affaires des anciens combattants

La tâche du ministère des Affaires des anciens combattants et le personnel engagé pour y faire face ont atteint leur point culminant en 1946. Environ un million d'hommes et de femmes ont servi dans les forces armées du Canada et la démobilisation de ces effectifs considérables s'est terminée presque au complet en 1946. Grâce au vaste programme de réadaptation, environ 95 p. 100 de ces anciens militaires ont trouvé un emploi de temps de paix ou sont à terminer leur formation en vue de la carrière qu'ils ont choisie.

La majorité des anciens combattants de la seconde guerre mondiale se révèlent des citoyens sérieux et consciencieux qui savent se réadapter eux-mêmes d'une manière intelligente et accèdent à des postes de plus en plus responsables dans toutes les carrières. Les résultats obtenus par les anciens combattants qui fréquentent les universités, résultats si supérieurs à ceux de la moyenne ordinaire des étudiants, prouvent que les anciens combattants sont conscients des avantages qui leur sont offerts par la législation exposée dans le présent chapitre et s'efforcent de tirer le meilleur parti de ces avantages même sous des conditions difficiles.

* Les diverses branches du ministère des Affaires des anciens combattants ont fourni la matière du présent chapitre par l'intermédiaire d'E. B. Reid, directeur des Relations extérieures des Affaires des anciens combattants.

Environ la moitié du personnel du ministère est occupé à fournir des traitements et des soins médicaux appropriés aux milliers d'anciens combattants qui en ont besoin et qui y ont droit. Ces services médicaux sont assurés par environ 45 institutions du ministère dans tout le Canada, par d'autres institutions semblables avec lesquelles le ministère a passé un contrat et par tous les médecins et chirurgiens du Canada dont le ministère s'est assuré l'aide afin de fournir d'une manière suffisante les services compétents nécessaires.

Le reste du personnel, qui a atteint un maximum de 20,117 à la fin de décembre 1946, s'est occupé des diverses autres branches comme l'Administration de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, la Branche de la réadaptation, la Commission canadienne des pensions, la Commission des allocations aux anciens combattants, l'Administration générale, etc.

Le ministère compte 17 bureaux de district et deux bureaux de sous-district au Canada et maintient aussi un bureau de district à Londres pour le Royaume-Uni. L'Administration de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants a des bureaux de district et des bureaux régionaux; ces derniers sont situés à des endroits choisis pour être très faciles d'accès à la majorité des anciens combattants qui profitent des avantages offerts par cette loi.

Certains districts ont adopté comme politique d'envoyer des unités ambulantes de réadaptation dans les parties les plus isolées du pays. Cette pratique s'est révélée très satisfaisante et a grandement aidé à la réadaptation de plusieurs anciens combattants qui, autrement, n'auraient pu se prévaloir de leurs droits et privilèges ou, en tout cas, auraient encouru des frais excessifs pour eux-mêmes comme pour le ministère.

Bien que la démobilisation ait été rapide (voir p. 1085 de l'*Annuaire* de 1946), les anciens combattants du Canada sont passés de la vie militaire à la vie civile rapidement, calmement et avec un minimum de critique tant de leur part que de la part du public, ce qui prouve amplement que le Canada a conçu, arrêté et mis à exécution un généreux programme de réadaptation très efficace et de vaste portée.

Section 2.—Indemnités de licenciement et crédits de réadaptation

Les indemnités de licenciement en vertu de la loi sur les indemnités de service de guerre (exposée aux pp. 1087-1088 de l'*Annuaire* de 1946), auxquelles presque tous les anciens militaires, hommes et femmes, avaient droit, étaient presque toutes payées à la fin de l'année financière 1946-1947. A cette date, à peu près tous les membres de l'active avaient été licenciés ou, s'ils s'étaient engagés dans la force intérimaire ou la force permanente, avaient cessé de mériter des indemnités en vertu de l'arrêté en conseil établissant le 31 mars 1946 comme date à laquelle ces militaires cessaient d'en mériter.

Le tableau 1 donne le nombre de demandes d'indemnités approuvées et le montant payé durant chaque année financière. A remarquer, cependant, que les indemnités ont été payées par versement mensuel; aussi, les montants indiqués pour toute année financière ne se rattachent pas entièrement aux demandes approuvées durant la même période de temps.

1.—Demandes d'indemnités et montants versés en vertu de la loi sur les indemnités de service de guerre, années terminées le 31 mars 1945-1947

Année et service	Marine		Armée		Aviation		Total	
	De-mandes approu-vées	Montant payé	De-mandes approu-vées	Montant payé	De-mandes approu-vées	Montant payé	De-mandes approu-vées	Montant payé
	nomb.	\$	nomb.	\$	nomb.	\$	nomb.	\$
1945¹								
Services armés. . .	6,384	973,957	96,526	14,663,621	21,140	3,468,852	124,050	19,106,430
Services auxiliaires	néant	-	néant	-	néant	-	néant	-
1946								
Services armés. . .	76,116	27,277,981	300,112	121,003,583	162,369	64,157,015	538,597	212,438,579
Services auxiliaires	2	180	182	58,646	50	36,115	334	94,941
1947								
Services armés. . .	21,745	17,766,165	187,028	170,585,767	47,547	32,928,652	256,320	221,278,584
Services auxiliaires	6	730	356	327,176	56	121,253	418	449,159
Totaux.	104,253	46,019,013	584,204	306,638,793	231,162	100,709,887	919,719	453,367,693

¹ Janvier, février et mars seulement.

Crédits de réadaptation.—Sauf de rares modifications, la législation régissant l'emploi des crédits de réadaptation reste la même que celle qui est exposée aux pp. 1088-1089 de l'*Annuaire* de 1946. Les changements apportés prévoient entre autres choses que la veuve d'un ancien combattant, si celui-ci meurt après avoir été démobilisé mais avant d'avoir épuisé son crédit, a droit à tout le reste du crédit; s'il ne laisse pas de veuve, c'est sa mère qui y a droit si elle était entièrement à la charge de l'ancien combattant immédiatement avant son décès.

Un autre changement a été apporté à l'article qui permet d'affecter le crédit de réadaptation à l'acquisition d'une maison sous le régime de la loi nationale de 1944 sur l'habitation, changement qui permet maintenant d'utiliser le crédit pour acquitter jusqu'aux deux tiers de la différence entre le coût total de la maison et le montant du prêt au lieu de la différence entre la valeur d'emprunt et le prêt comme auparavant. Les fins auxquelles le crédit de réadaptation peut servir comprennent aussi maintenant l'acquisition d'une unité de logement dans une entreprise de logements aidée financièrement sous le régime de la loi nationale sur l'habitation.

Il y a très peu de changement sur l'année précédente (voir p. 1089 de l'*Annuaire* de 1946) dans le pourcentage des crédits utilisés aux diverses fins. L'acquisition de maisons accuse une baisse générale, sauf dans le cas de l'article permettant la réduction ou l'extinction d'une dette, ce qui influe très peu sur l'ensemble du tableau. Les achats de mobilier continuent d'être très fréquents et augmentent au point qu'ils absorbent plus de 54 p. 100 du crédit utilisé et sont l'objet d'environ 70 p. 100 des demandes reçues. Quant aux autres fins des crédits, la tendance a été statique, variant de moins de 1 p. 100 sur l'année précédente.

A la fin de l'année financière 1946-1947, plus de 120 millions de dollars de crédit de réadaptation ont été autorisés au bénéfice des anciens combattants; près de 80 p. 100 de ce montant a été dépensé en valeurs matérielles se rattachant à une maison, preuve que le crédit de réadaptation a été une aide véritable pour les anciens combattants ayant à faire face au problème extrêmement aigu du logement.

2.—Crédits de réadaptation versés, selon les fins auxquelles ils étaient destinés, années terminées le 31 mars 1945-1947

Détail	1945	1946	1947	1947
	\$	\$	\$	% des totaux
Maisons—				
Achetées sous le régime de la loi nationale sur l'habitation.....	4,776	221,777	750,140	1-0
Achetées indépendamment de la loi nationale sur l'habitation.....	320,659	6,306,043	11,739,328	15-4
Réparations, etc.....	85,750	1,763,591	5,181,235	6-8
Mobilier et effets.....	443,099	11,942,200	56,306,510	74-0
Réduction d'hypothèques.....	551	556,351	2,203,660	2-8
Totaux, maisons.....	854,835	20,789,962	76,180,923	79-0
Commerce—				
Achat d'un fonds de commerce.....	15,429	530,549	1,784,659	9-1
Capital de roulement.....	87,541	3,458,688	10,116,248	51-8
Outils et matériel.....	151,705	2,158,850	7,635,696	39-1
Totaux, commerce.....	254,675	6,148,087	19,536,603	19-0
Divers—				
Assurance, rentes, pensions, etc.....	10,899	138,218	708,955	80-6
Droits et matériel pour formation professionnelle et instruction.....	1,514	69,475	116,325	13-2
Anciens combattants alliés.....	néant	1,170	54,770	6-2
Totaux, divers.....	12,413	208,863	880,050	2-0
Grands totaux.....	1,121,923	27,146,912	96,597,576	100-0

Lorsque l'emploi du crédit de réadaptation en dehors du Canada (voir p. 1039 de l'*Annuaire* de 1946) pour l'achat d'assurance des anciens combattants a été autorisé, des mesures ont été prises pour en informer, autant que possible, tous les anciens combattants domiciliés hors du Canada.

Le 31 mars 1947, des crédits de réadaptation au montant de \$637,098 avaient été affectés à l'achat de 1,291 polices d'assurance pour les anciens combattants; 234 demandes étaient en instance. La valeur totale des polices en vigueur est de \$4,837,500. (Voir section 6, p. 1209).

Environ 80 p. 100 de l'assurance vendue en dehors du Canada est au profit d'anciens combattants domiciliés aux Etats-Unis, 8 p. 100, au Royaume-Uni, 6 p. 100 à Terre-Neuve et le reste, 6 p. 100, en d'autres pays. Soixante-quatre polices ont été vendues à des anciens membres des services féminins et à des veuves d'anciens combattants; celles-ci ont utilisé \$17,403 de crédits de réadaptation.

Les anciens combattants peuvent se procurer une assurance des anciens combattants jusqu'à trois années après leur licenciement ou après la date de la mise en vigueur de la loi, c'est-à-dire février 1945.

Section 3.—Traitement après le licenciement

Sous-section 1.—Politique générale

La pratique générale relativement au traitement après le licenciement repose sur deux principes fondamentaux ayant pour objet d'accorder aux patients, anciens combattants, les meilleurs soins professionnels possibles tant médicaux que chirurgicaux. Le premier principe est la collaboration étroite avec les universités afin

que les hôpitaux pour anciens combattants deviennent des institutions d'enseignement pour les sous-gradués et les post-gradués. Le second principe veut que le personnel consultant des hôpitaux du ministère soit employé d'une façon intermittente ou temporaire autant que possible, permettant ainsi à ces spécialistes de s'adonner également à leur travail comme professeurs dans les universités ou comme consultants dans les districts. Ces contacts du personnel avec l'extérieur assurent aux patients, les méthodes les plus récentes et les plus sûres de diagnostic et de traitement.

Dans les districts où il n'y a pas d'hôpital du ministère, les anciens combattants souffrant d'invalidité à la suite de leur service et les autres anciens combattants peuvent, en cas de besoin, bénéficier du service médical par l'entremise de médecins de leur choix.

Sous-section 2.—Facilités de traitement

Comme on l'avait prévu, le flot de patients, anciens combattants, accuse un^e augmentation graduelle et régulière en 1946. Une fois le maximum atteint, à la fin du printemps, il a fallu un ajustement des aménagements pour répondre aux besoins des services de traitement à long terme; on y a pourvu en fermant un grand nombre des hôpitaux militaires qui avaient été utilisés pour faire face au maximum d'affluence, et en abandonnant les installations désuètes qui constituaient une partie des aménagements hospitaliers ordinaires du ministère.

Au nombre de 17 hôpitaux militaires, qui contenaient plus de 5,000 lits, réquisitionnés par le ministère, les suivants, avec un total d'environ 3,500 lits, ont été inscrits comme devant être abandonnés en 1947: Sydney (Marine), Lachine (C.A. R.C.), Ottawa (Armée), Malton, pour convalescents, (Armée), Crumlin, pour convalescents, (Armée), Centre de santé et de thérapeutique professionnelle de Portage-la-Prairie (Armée), Brandon (Armée), Centre de santé et de thérapeutique professionnelle de Gordon-Head (Armée), Sussex (Armée), Hamilton (Armée). La date de fermeture sera choisie dans chaque cas conformément au nombre actuel de patients.

Simultanément avec la fermeture de ces hôpitaux militaires, les nouveaux hôpitaux vont être mis en service. Le programme de construction permanente, exposé en détail aux pp. 1090-1092 de l'*Annuaire* de 1946, a été sérieusement gêné par la pénurie de matériaux et de main-d'œuvre. Depuis la publication de cette liste, d'autres changements ont été recommandés. Ce sont: à Calgary, 100 lits, plus les aménagements; à Winnipeg, 200 lits de remplacement, plus les aménagements; à London, 200 lits de remplacement, plus les aménagements et à Québec, 200 lits dans un nouvel hôpital. Les nouveaux aménagements seront tous de construction moderne à l'épreuve du feu et comprendront des installations pour les internes conformément à la nouvelle politique du ministère de remplacer par des internes un grand nombre de médecins permanents des services de traitement. Une forte proportion du programme de substitution ne concernera pas les lits, mais plutôt les services auxiliaires indispensables aux recherches, diagnostics et traitements appropriés. Les soins aux patients alités ne représentent qu'une porportion relativement peu considérable du service de traitement aux anciens combattants des deux guerres; au cours de l'année terminée le 31 mars 1946, le nombre de patients admis aux hôpitaux s'éleva à 92,015, alors que les traitements dans les cliniques se chiffrent par 738,558.

Sous-section 3.—Appareils prothétiques et chirurgicaux

La Division des services prothétiques du ministère des Affaires des anciens combattants, établie en août 1916, doit d'abord fournir tous les appareils prothétiques et orthopédiques aux anciens combattants et aux autres personnes ayant droit à ces appareils en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 4465 et de ses amendements. Dans ce dernier cas, les ministères intéressés sont le ministère de la Défense nationale et celui des Mines et Ressources ainsi que les chemins de fer Nationaux du Canada et les commissions provinciales des accidents du travail.

L'organisation se compose d'un centre principal de fabrication et d'ajustage à Toronto et de onze centres régionaux établis dans les villes canadiennes importantes, pourvus d'installations pour la mensuration, l'ajustage, la modification et l'entretien des membres artificiels, les chaussures orthopédiques, les éclisses, les bretelles, les yeux artificiels et autres appareils. Des appareils orthopédiques d'ordre secondaire, tels que les bandages herniaires, les verres, les appareils pour les sourds, les jambières, etc., sont achetés de fabricants particuliers.

Voici la distribution à compter de 1940:—

Année terminée le 31 mars—	Articles entièrement fabriqués	Articles achetés et en stock	Total des livraisons
	nombre	nombre	nombre
1941.....	15,167	15,944	31,111
1942.....	16,625	16,460	33,085
1943.....	19,601	17,024	36,625
1944.....	21,990	17,847	39,837
1945.....	27,472	27,423	54,895
1946.....	36,484	56,797	93,281
1947 (estimation).....	38,971	70,829	109,800

Le nombre de patients ayant reçu des appareils au cours de l'année financière 1946-1947 dépasse 78,000.

La division poursuit des recherches intensives sur les prothèses en collaboration avec le Conseil national de recherches et se tient à la hauteur des perfectionnements à l'étranger. Elle sert aussi de trait d'union entre le ministère et l'Institut national canadien des aveugles, qui pourvoit à la formation et à la surveillance des anciens combattants aveugles, l'Institut national des sourds et des durs d'oreille sur des questions concernant les anciens combattants souffrant de surdité, et la Société canadienne des amputés sur les cas d'amputation chez les anciens combattants.

Sous-section 4.—Services dentaires

Un bref historique des services dentaires depuis leur création en 1919 jusqu'au 31 mars 1946 a paru dans l'édition de 1946 de l'*Annuaire*, aux pp. 1092-1094.

La décentralisation des services s'est terminée en octobre 1946 avec l'inauguration du dernier des bureaux dentaires régionaux à North-Bay (Ont.). Actuellement, 44 cliniques dentaires sont établies dans 16 districts. La création de ces bureaux et la constitution de leur personnel ont été le moyen de venir à bout de cette tâche qui paraissait presque insurmontable. La forte accumulation de demandes de traitements dentaires après le licenciement, en cours à la fin de l'année financière 1945-1946, avait disparu, à quelques exceptions près, au début de l'automne de 1946.

Jusqu'au 31 mars 1947, environ 650,000 requérants avaient été déclarés admissibles au traitement et le traitement autorisé dans leur cas; environ 11 p. 100

de ces patients avaient été traités complètement. Voici les traitements fournis et le nombre de patients dont les traitements sont terminés, par année, de 1940 à 1946:—

<i>Année terminée le 31 mars—</i>	<i>Traitements</i>	<i>Patients dont les traitements sont terminés</i>
	nombre	nombre
1940.....	121,604	9,587
1941.....	99,590	8,020
1942.....	73,113	7,390
1943.....	102,554	10,817
1944.....	66,562	11,941
1945.....	249,170	23,672
1946.....	509,703	56,416

Section 4.—Pensions et allocations

Sous-section 1.—Le système des pensions

Arrière-plan de la législation canadienne sur les pensions.—La loi des pensions de 1919 créait une commission composée de trois membres nantis des pouvoirs et de l'autorité exclusifs de décider des réclamations et d'accorder des pensions pour invalidité ou décès résultant du service militaire dans la guerre de 1914-1918. La législation canadienne sur les pensions, telle qu'elle s'est développée après la première guerre mondiale, est exposée aux pp. 780-781 de l'*Annuaire* de 1943-1944. Les rouages établis alors sont adaptés et appliqués aux circonstances actuelles.

Après le commencement de la seconde guerre mondiale, les dispositions de la loi des pensions, avec certaines modifications, sont devenues applicables, à titre d'essai, aux membres des forces armées de cette guerre et, en 1941, le Parlement a institué une commission d'enquête pour étudier les dispositions générales de la loi des pensions et les problèmes des anciens combattants en général, ainsi que pour faire des recommandations appropriés à cet égard. Après avoir pris connaissance du rapport du comité, préparé à la lumière de la situation présente et fondé sur l'expérience acquise par l'application de la loi des pensions depuis la première guerre mondiale, le Parlement a décidé d'étendre les dispositions de cette loi, avec modifications appropriées, aux réclamations résultant de la seconde guerre mondiale.

Sommaire et procédure relative aux réclamations.—Malgré leur portée et leur générosité, en comparaison de la législation qui existe en d'autres pays relativement aux pensions, les dispositions de la loi des pensions mises en vigueur en 1919 ont été sensiblement élargies et étendues par diverses modifications apportées de temps à autre au cours des vingt-huit dernières années. Les modifications à la loi de 1919 ont:—

- (1) Augmenté sensiblement les montants payables en pensions;
- (2) Augmenté les raisons pouvant motiver une pension;
- (3) Autorisé certains bénéfices supplémentaires, tels que les allocations vestimentaires pour les pensionnaires obligés de porter des membres artificiels, les allocations aux parents, et pourvu spécialement à l'invalidité due à la tuberculose;
- (4) Etabli le principe de la comparution personnelle du requérant et des audiences publiques;
- (5) Et ce qui concerne la guerre de 1939-1945, pourvu à ce que le service en tout lieu en dehors du Canada soit considéré comme service sur un théâtre réel de guerre.

La procédure courante au sujet des réclamations de pension découlant de la première guerre mondiale est exposée à l'article 52 de la loi. En résumé, elle se

divise en trois parties pour les requérants dont les demandes initiales n'ont pas été accordées. A la première demande, la preuve déposée est étudiée à ce qui est désigné comme première audience. Si la décision de la commission est contraire à la demande du requérant, celui-ci a droit à une deuxième audience pourvu qu'il en fasse la demande dans les quatre-vingt-dix jours qui suivent la première. En présentant sa requête en deuxième instance, il doit faire connaître toutes les infirmités qu'il attribue à son service militaire. Avant la deuxième audience, un mémoire complet et détaillé de toute la preuve existante dans les dossiers du ministère relativement à son cas est fourni au requérant. Il peut à loisir revoir cette preuve, y ajouter toute autre preuve additionnelle qu'il peut obtenir, et un délai de six mois lui est accordé, à compter de la date de l'envoi du résumé de la preuve, pour préparer sa demande. Notifiée par le requérant ou son représentant que la demande est prête à être présentée, la Commission des pensions rend décision en deuxième instance. Si celle-ci est négative, le requérant a le droit d'interjeter appel devant un Bureau d'appel de la commission siégeant dans son district et d'appeler des témoins s'il le désire. La décision du Bureau d'appel est finale; la demande ne peut être reprise sans permission spéciale d'un Bureau d'appel, s'il est prouvé à la satisfaction de celui-ci qu'une erreur a été commise par insuffisance de preuve ou autrement.

Cette procédure s'est révélée très satisfaisante pour les réclamations relatives à la première guerre mondiale. Non seulement le requérant est-il mis pleinement au courant des raisons qui le rendent inadmissible à une pension mais encore, dans la préparation de sa demande, il reçoit l'assistance des experts du Bureau des vétérans ou des bureaux de service des associations d'anciens soldats. Elle a eu pour résultat de mettre fin à de nombreuses réclamations où les requérants ont compris que la preuve de relation entre le service et l'état causant l'invalidité ou la mort n'était pas suffisante.

La procédure relative aux cas de la seconde guerre mondiale a cependant été révisée. A compter du 27 décembre 1944, les limites de temps pour la préparation et la présentation des réclamations pour les cas courants ont été suspendues en vertu d'un arrêté en conseil dont les principales dispositions ont été incorporées par la suite à des amendements à la loi des pensions adoptés au cours de la session de 1946 du Parlement. S'il n'a pas été fait droit entièrement à une réclamation, le requérant est informé qu'il a droit, sous l'empire de la nouvelle loi, de renouveler sa réclamation sans l'imposition de limites de temps, et lorsqu'il est prêt, il peut avertir la Commission de son intention de pousser sa réclamation plus avant, soit par une nouvelle demande soit par appel. Cette procédure ressemble beaucoup à celle qui a été suivie dans les cas résultant de la première guerre mondiale, en dehors du fait qu'il n'existe pas de limite de temps et que le requérant peut passer outre à "l'audience de renouvellement" et soumettre son cas devant une cour d'appel siégeant dans son district.

En 1945-1946, une revision complète de toutes les lois adoptées depuis le commencement de la guerre touchant les anciens combattants de la seconde guerre mondiale a été effectuée par un comité choisi parmi les membres de la Chambre des communes et nommé pour:—

- (1) Etudier toutes les lois adoptées depuis le commencement de la guerre avec le Reich allemand relativement aux pensions, traitement et rétablissement des anciens membres des forces armées de Sa Majesté et d'autres personnes qui se sont adonnées à des occupations étroitement associées à la guerre;
- (2) Préparer et présenter un ou plusieurs projets de loi en vue de mettre au point, de modifier ou de compléter les lois précitées.

Ce comité a terminé ses délibérations en juillet 1946 et une législation complète fondée sur ses recommandations a été incorporée à des amendements à la loi des pensions promulgués en vertu de 10 Geo. VI, c. 62 et sanctionnés le 31 août 1946.

Le changement législatif le plus important déterminé par les recommandations du comité a été la restauration de ce qu'on appelle le "principe de l'assurance" en faveur des membres des forces qui, au cours de la seconde guerre mondiale, n'ont pas servi sur un théâtre réel de guerre. L'application de ce principe en vigueur pour la première guerre mondiale et qui, en effet, fournit une pension pour invalidités subies au cours du service, que celles-ci soient attribuables au service ou non, a été modifiée en 1940 de façon à ne s'appliquer qu'aux cas où les membres des forces ont servi en dehors du Canada. A la suite de la restauration du principe de l'assurance, la Commission canadienne des pensions a dûment examiné de nouveau tous les cas que ce changement intéresse, des mesures ayant été prises en vue de l'institution d'octrois dans les cas indiqués. D'autres changements prévoyaient l'application des prestations en vertu de la loi canadienne des pensions aux personnes domiciliées au Canada au commencement de la seconde guerre mondiale qui ont servi dans le Commonwealth des nations britanniques ou aux forces des nations alliées, et élargissaient la portée de la loi dans son application aux Canadiens ayant servi au cours de la première guerre mondiale dans des forces autres que celles du Canada.

La Commission canadienne des pensions est également responsable de l'administration d'une loi connue sous le nom de loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils en vertu de laquelle sont étudiées les demandes de pensions des marins marchands, des pêcheurs en eau salée, du personnel des services auxiliaires, des engagés de la défense civile, du corps des pompiers (civils) canadiens, des employés du gouvernement fédéral, des gardes de constables spéciaux de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada et de certains autres groupes de civils qui ont rendu des services essentiels de guerre mais ne faisaient pas partie effectivement du personnel des forces armées.

3.—Pensions en vigueur le 31 mars 1941-1947

Nota.—Les chiffres de 1918-1940 sont donnés à la p. 907 de l'Annuaire de 1945.

Année terminée le 31 mars	Aux personnes à charge		Pour invalidité		Totaux	
	Pensions	Montant	Pensions	Montant	Pensions	Montant
	nomb.	\$	nomb.	\$	nomb.	\$
Première guerre mondiale—						
1941.....	17,941	10,539,876	79,204	29,058,304	97,145	39,598,180
1942.....	17,730	10,484,192	77,971	28,194,967	95,701	38,679,159
1943.....	17,549	10,457,012	76,625	27,354,865	94,174	37,811,877
1944.....	17,242	10,389,778	75,244	26,595,094	92,486	36,984,872
1945.....	17,221	10,597,308	73,863	26,543,361	91,084	37,140,669
1946.....	16,982	10,606,770	72,396	26,523,887	89,378	37,130,657
1947.....	16,799	10,647,524	70,303	25,957,054	87,602	36,604,578
Seconde guerre mondiale—						
1941.....	319	262,592	319	76,682	638	339,274
1942.....	929	695,465	1,291	409,556	2,220	1,105,021
1943.....	2,748	1,940,128	3,917	1,362,110	6,665	3,311,238
1944.....	5,332	3,794,258	7,231	2,692,855	12,563	6,488,113
1945.....	11,419	8,335,406	15,506	5,382,842	26,925	13,718,248
1946.....	16,639	11,982,717	36,454	11,402,255	53,293	23,384,972
1947.....	17,600	12,027,726	70,633	20,676,689	88,233	32,704,415

Gratifications pécuniaires en marge de décorations pour bravoure.— Certaines décorations pour bravoure, telles que la Croix de Victoria, la Croix militaire, la Distinguished Flying Cross, la Distinguished Conduct Medal, la Conspicuous

Gallantry Medal et la Distinguished Flying Medal comportent des gratifications pécuniaires, autrefois payées par le gouvernement du Royaume-Uni. Durant la seconde guerre mondiale, ont été ajoutées à cette liste la Distinguished Service Medal et la Médaille militaire, qui autrefois ne comportaient pas de gratifications pécuniaires. Par l'arrêté en conseil C.P. 4736, le 17 juin 1943, le gouvernement canadien, par l'intermédiaire de la Commission canadienne des pensions, assume le paiement de ces gratifications à même les fonds canadiens pour toutes les décorations méritées durant la seconde guerre mondiale. Le Royaume-Uni a été remboursé des versements déjà effectués. Le 31 mai 1947, 2,255 gratifications étaient versées.

Bureau des vétérans.—Le Bureau des vétérans fut institué en 1930 comme branche du ministère qui est aujourd'hui le ministère des Affaires des anciens combattants. Il a pour fonction d'aider le requérant à l'obtention d'une pension pour invalidité de guerre et de soumettre ses réclamations à la Commission canadienne des pensions. La relation entre le Bureau des vétérans et la Commission canadienne des pensions est à peu près semblable à celle qui existe entre les membres du barreau et les juges. Les avocats du Bureau doivent posséder de vastes connaissances de la loi des pensions et de sa procédure et une longue expérience des questions médico-légales relativement aux réclamations pour invalidité de guerre. En raison de son caractère, la seconde guerre mondiale a exposé au danger d'invalidité de guerre plusieurs groupes de citoyens outre les membres des forces militaires. Des droits à la pension pour invalidité ont été accordés en vertu d'une loi à ces groupes, comme les marins marchands, les corps de pompiers, le personnel des services auxiliaires, les engagés de la défense passive et autres, et les avocats du bureau sont à leur service comme à celui des anciens membres des forces militaires.

La Commission canadienne des pensions a pour politique d'instituer des règlements sur les pensions mais de ne les appliquer à aucun membre des forces militaires souffrant d'invalidité lors de son licenciement. Dans la grande majorité des cas de réclamations de pension par conséquent, le Bureau des vétérans entre en cause à l'occasion d'une réclamation faite par le requérant prétendant que la décision de la commission des pensions est erronée. La démarche faite à l'encontre d'une décision de la commission peut prendre plusieurs formes. Le requérant peut demander une audience de renouvellement avec preuve additionnelle. Il peut faire plusieurs demandes de cette nature. Il peut réclamer une audience du Bureau d'appel qu'il ait obtenu ou non des audiences de renouvellement et qu'il ait ou non des preuves additionnelles. A très peu d'exceptions près, la décision du Bureau d'appel est finale et dispose de la réclamation. L'audience du Bureau d'appel a lieu dans le district du requérant. Elle se tient en présence de trois membres de la Commission des pensions qui n'ont encore rien eu à voir avec la réclamation; le requérant y a l'occasion de paraître en personne avec son représentant, qui peut être un avocat du Bureau des vétérans ou toute autre personne qu'il peut désigner. Il peut convoquer des témoins à l'appui de sa demande et son avocat a le droit d'interroger et d'interroger contradictoirement les témoins et de présenter des preuves à la commission. Le requérant jouit des services du Bureau des vétérans à titre gratuit. Dans presque toutes les réclamations présentées devant le Bureau d'appel, le requérant est représenté par un avocat du Bureau. La loi des pensions prévoit que dans chaque cas le Bureau des vétérans devra préparer un résumé complet de toutes les preuves pertinentes pour les dossiers du ministère.

Les rapports du ministère pour la période du 1er septembre 1939 au 31 mars 1946 indiquent que 4,879 demandes d'audience devant le Bureau d'appel ont été reçues relativement à des réclamations de la première guerre mondiale. Sur ce nombre,

915 demandes ont été accordées et 3,642 ont été refusées. Un certain nombre ont été retirées ou aucune décision n'a encore été prise à leur sujet. Au cours de la même période, 5,771 demandes ont été faites par des requérants de la seconde guerre mondiale; 1,055 ont été accordées et 3,137, refusées. Le 31 mars 1947, le Bureau des vétérans avait environ 7,000 réclamations de pension en préparation, à des phases diverses de développement.

En plus d'assister le requérant dans ses réclamations, l'avocat du Bureau est chargé de conseiller et d'aider les anciens militaires ou autres personnes se réclamant du droit à une pension en vertu de quelque disposition de la loi ou de la procédure des pensions pouvant avoir une portée sur la demande de pension. Des problèmes très divers sont portés à l'attention des avocats, comme l'estimation du degré d'invalidité à la suite du succès d'une demande, le degré d'aggravation lorsque la Commission des pensions a décidé qu'il s'agit d'une maladie ou d'une invalidité ayant précédé l'enrôlement, la période de temps antérieure à la date de la décision pour laquelle une pension rétroactive doit être versée, un changement sur le bien-fondé de la réclamation, une pension supplémentaire en faveur des personnes à charge et plusieurs autres.

Depuis sa création en 1930, le Bureau des vétérans s'est toujours comporté de façon générale comme un "ami du soldat" et les avocats de tous les bureaux du Canada sont appelés tous les jours à donner des conseils et à prêter leur concours au sujet de questions bien étrangères aux pensions pour invalidité de guerre.

Sous-section 2.—Allocations aux anciens combattants

La loi des allocations aux anciens combattants est introduite en 1930 en vue d'assurer la subsistance des anciens combattants des forces expéditionnaires canadiennes, des forces de Sa Majesté et des forces des alliés de Sa Majesté, domiciliés au Canada lors de leur enrôlement pour la première guerre mondiale, à condition qu'ils ne puissent pourvoir à leur propre subsistance à 60 ans, ou à tout âge s'ils sont inemployables en permanence.

La loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants a été adoptée en août 1946 pour remplacer toute la législation. Elle permet à la commission d'accorder des allocations aux personnes suivantes:—

- (1) Vétérans de l'armée du Nord-Ouest.
- (2) Vétérans de la guerre sud-africaine.
- (3) Vétérans de la première guerre mondiale, 1914-1948.
- (4) Vétérans de la seconde guerre mondiale, 1939-1945.
- (5) Un membre des services des infirmiers militaires sud-africains, domicilié et résidant au Canada avant de devenir membre et ayant servi n'importe où en dehors du Canada.
- (6) Une personne, domiciliée et résidant au Canada, sur l'assurance du sous-secrétaire d'Etat des Affaires extérieures qu'elle a été engagée par les autorités du Royaume-Uni pour service spécial en des régions de guerre durant la seconde guerre mondiale.
- (7) Des surintendants dûment choisis et approuvés—
 - a) Des services de guerre de la Légion canadienne.
 - b) Du conseil national du Y.M.C.A. du Canada.
 - c) Des foyers du soldat de l'armée canadienne des Chevaliers de Colomb, ou
 - d) Des services canadiens de guerre de l'Armée du Salut ayant servi en dehors de l'hémisphère occidental.
- (8) Anciens combattants de deux guerres—
 - a) Anciens membres des forces expéditionnaires ayant servi durant la première guerre mondiale qui ont servi également dans les forces canadiennes en service actif durant la seconde guerre mondiale.
 - b) Les anciens membres des forces de Sa Majesté domiciliés au Canada à l'époque de leur enrôlement dans les dites forces pour la première guerre mondiale ayant servi aussi dans les forces canadiennes pendant la seconde guerre mondiale.
- (9) Veuves et orphelins des anciens combattants ci-haut mentionnés.

La loi des allocations aux anciens combattants embrasse maintenant trois catégories de vétérans:—

- (1) Le vétérans qui a atteint 60 ans.
- (2) Le vétérans de tout âge, qui, à cause d'invalidité physique ou mentale, est inemployable en permanence.
- (3) Le vétérans, de tout âge, qui, d'après le Bureau, est incapable de pourvoir à sa subsistance et ne le sera probablement jamais, en raison de diverses causes et désavantages physiques, mentaux ou économiques.

Ceux des catégories (1) et (2) doivent avoir servi sur un théâtre réel de guerre, touché une pension ou avoir touché un versement final sur rente au lieu de la pension. Les veuves et orphelins ont droit aux allocations prévues par la loi, pourvu que le vétérans lui-même ait été admissible de son vivant.

Bien que le montant de toute allocation payable soit à la discrétion du Bureau, le revenu maximum permis de toutes sources (y compris les allocations des anciens combattants) à un vétérans célibataire est de \$490 par année et de \$980 à un vétérans marié ou un veuf avec enfants. Subordonnement à la loi, l'allocation de base est de \$30.41 et de \$60.83 par mois pour les vétérans célibataires et mariés, respectivement; néanmoins, le revenu maximum permis, de toutes sources, demeure tel qu'il est expliqué ci-dessus.

Un article pourvoit au traitement (soin des vétérans) des bénéficiaires des allocations aux anciens combattants autres que les veuves. Un article permet le versement de l'allocation au profit d'un enfant jusqu'à l'âge de 21 ans pour fins d'éducation. Les requérants doivent avoir habité le Canada pendant les trois mois qui ont précédé immédiatement la date du premier versement de l'allocation. Les allocations ne se paient pas hors du Dominion du Canada. La pension de vieillesse et l'allocation des anciens combattants ou l'allocation aux veuves ne peuvent être payées concurremment.

Les allocations de base des veuves sont les suivantes:—

- (1) \$365 par année pour une veuve sans enfant à charge.
- (2) \$730 par année pour une veuve avec enfants à charge.

Les allocations de base des orphelins sont les suivantes:—

- (1) \$365 par année pour un orphelin.
- (2) \$648 par année pour deux orphelins.
- (3) \$730 par année pour plus de deux orphelins.

Les exemptions suivantes d'impôt sur le revenu sont permises:—

- (1) Bénéficiaire célibataire: le revenu de source quelconque ne doit pas dépasser \$125 par année.
- (2) Bénéficiaire marié: le revenu de source quelconque ne doit pas dépasser \$250 par année.

En outre, les exemptions suivantes sont prévues pour tous les groupes de bénéficiaires dans les cas où elles sont applicables:—

- (1) Revenu casuel ne dépassant pas \$125 en aucune année.
- (2) Revenu non gagné ne dépassant pas \$25 par année.
- (3) Secours provinciaux ou municipaux ou allocations aux mères payés pour enfants à charge.
- (4) Toute gratification ou crédit versé en vertu de la loi de 1944 sur les indemnités de service de guerre.
- (5) Toute somme payable en vertu de l'article 26 de la loi des pensions.
- (6) Toute allocation supplémentaire versée pour tout enfant en vertu de la loi des pensions.
- (7) Toute pension ou gratification reçue à la suite d'une décoration militaire.
- (8) Toute allocation payable en vertu de la loi des allocations familiales, 1944.
- (9) Il n'est pas tenu compte de la propriété que le bénéficiaire habite à condition que la valeur initiale ne dépasse pas \$4,000.

Depuis la promulgation de cette loi, jusqu'au 31 mars 1946, un total de 43,327 allocations sont accordées par le Bureau des allocations aux anciens combattants. Sur ce nombre, 15,015 ont été discontinuées à la suite de décès et d'autres raisons, ce qui laisse 28,312 bénéficiaires et un déboursé annuel de \$12,010,349.

Section 5.—Réadaptation des anciens combattants

Les fonctions de la Division administrative de la Branche de la réadaptation du ministère des Affaires des anciens combattants sont exposées aux pp. 1099-1101 de l'*Annuaire* de 1946. Brièvement, cette division est chargée du:—

- (1) Versement des allocations de chômage.
- (2) Versement des allocations aux anciens combattants qui attendent un rendement d'une entreprise privée—commerce ou ferme—à laquelle ils se livrent pour leur propre compte.
- (3) Versement d'allocations aux anciens combattants qui souffrent d'invalidité temporaire.
- (4) Versement des prestations d'assurance-chômage payables pour la période de service (ou à compter du 30 juin 1941) lorsque quinze semaines dans un emploi assurable se sont écoulées après le licenciement.

Sous-section 1.—Licenciements, placements et allocations

Licenciements et placements.—Au 28 février 1947, la démobilisation est pour ainsi dire terminée. Il ne reste dans les forces armées que quatre à cinq mille personnes devant être réintégrées à la vie civile. Voici le total des licenciements de septembre 1939 à février 1947:—

<u>Service</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
	nombre	nombre	nombre
Marine.....	87,604	6,547	94,150
Armée.....	648,357	24,863	671,220
Aviation.....	199,456	16,987	216,443

A la fin de février 1947, le total des licenciements s'établit à 981,813.*

Bien que le nombre d'anciens combattants qui ont profité de la formation professionnelle, de la formation générale et de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants semble considérable, la majorité s'établit dans des emplois civils. Le Service national de placement du ministère du Travail aide grandement à leur retour à la vie civile; par l'application d'une politique de préférence, il réussit à faire 744,773 placements en faveur d'anciens combattants de septembre 1943 à février 1947; 639,548 de ces placements ont été faits en faveur d'anciens combattants de la seconde guerre mondiale. Ce chiffre ne représente pas le nombre total d'anciens combattants placés parce que deux emplois ou plus sont souvent trouvés pour un seul combattant après son licenciement avant qu'il ne soit établi. En plus de ces placements normaux, du mois d'août 1945 à janvier 1947, par l'entremise du service national de placement, environ 171,000 anciens combattants ont été réintégrés dans leur emploi d'avant-guerre en vertu de la loi sur la réintégration dans les emplois civils.

Jusqu'à maintenant, en général, le chômage n'a jamais été grave parmi les anciens combattants de la seconde guerre mondiale. Le maximum en a été atteint au cours du premier trimestre de 1946 à cause de la tendance saisonnière. Le tableau 4 indique le nombre d'anciens combattants enregistrés au Service national de placement comme chômeurs.

* D'après les renseignements du quartier général de la Défense nationale.

4.—Anciens combattants enregistrés au Service national de placement comme chômeurs, par mois et par sexe, janvier 1946 à février 1947

Année et mois	Anciens combattants de la première guerre mondiale		Anciens combattants de la seconde guerre mondiale		Anciens combattants des deux guerres	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.
1946						
Janvier.....	9,561	6	47,855	892	1,547	néant
Février.....	10,265	5	59,219	1,051	1,765	"
Mars.....	10,509	4	69,428	1,215	1,873	"
Avril.....	9,440	5	68,376	1,198	1,683	"
Mai.....	8,089	6	61,650	1,131	1,494	"
Juin.....	6,931	4	41,658	1,165	1,409	"
Juillet.....	6,412	6	45,665	1,159	1,493	néant
Août.....	5,927	4	41,098	1,121	1,376	"
Septembre.....	5,740	3	37,792	1,226	1,386	"
Octobre.....	5,519	2	36,621	1,136	1,576	"
Novembre.....	5,335	2	39,519	957	1,776	"
Décembre.....	6,160	2	44,967	808	1,921	"
1947						
Janvier.....	6,887	2	51,481	1,114	2,165	"
Février.....	7,129	2	50,569	1,124	2,422	"

En février 1946, les chômeurs qui sont anciens combattants de la seconde guerre mondiale et des deux guerres constituent 8·6 p. 100 du nombre de licenciés à cette époque tandis qu'en mars 1947, ils en constituent 5·2 p. 100.

Allocations de chômage.—Cette allocation a été le moyen de venir en aide jusqu'au 31 mars 1947 à environ 145,869 anciens combattants dans leur réintégration à la vie civile. Comme il fallait s'y attendre, la majorité de ces anciens combattants a profité de l'allocation durant l'année civile 1946 alors qu'ils étaient licenciés en si grand nombre des forces armées. Voici un exposé du nombre d'anciens combattants ayant reçu de l'assistance de cette façon:—

5.—Anciens combattants recevant des allocations de chômage, selon le sexe, années terminées le 31 mars 1943-1947

Années terminées le 31 mars—	Hommes	Femmes	Total
	nombr.	nombr.	nombr.
1943 ¹	2,045	néant	2,045
1944.....	823	123	946
1945.....	3,145	83	3,228
1946.....	39,176	436	39,612
1947 ²	95,055	1,983	100,038
Total.....	143,244	2,625	145,869

¹ De novembre 1941 au 31 mars 1943

² Du 1er avril 1946 au 28 février 1947.

Le nombre d'anciens combattants qui reçoivent l'allocation à une époque quelconque diminue graduellement en comparaison du nombre d'anciens combattants chômeurs. De mars à juin 1946, leur nombre constitue de 60 à 70 p. 100 de ceux qui sont enregistrés comme chômeurs; en janvier et février 1947, il en constitue 41 p. 100. Il y a trois raisons principales à cet état de choses: (1) la personne ne peut pas recevoir l'allocation durant les neuf premiers jours de chômage; (2) la personne ne peut pas recevoir l'allocation durant la période où elle reçoit le crédit de rétablissement (de moins en moins important à mesure que diminue le nombre de licenciements); (3) la limitation de la période d'admissibilité (devenant de plus en plus important à mesure qu'augmente le nombre de ceux qui sont licenciés depuis 18 mois ou plus).

L'expérience démontre que, même s'il a fallu accorder l'allocation à certaines personnes durant une période de plus de 40 semaines (le maximum permis est 52 semaines), la majorité des anciens combattants n'en ont eu besoin que durant une période de moins de 10 semaines.

6.—Anciens combattants touchant des allocations de chômage et des allocations de rendement à venir, classés selon le sexe, par mois, janvier 1946 à mars 1947

Année et mois	Allocations de chômage			Allocations de rendement à venir		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1946						
Janvier.....	21,569	129	21,698	3,615	13	3,628
Février.....	32,568	249	32,817	5,318	17	5,335
Mars.....	43,185	339	43,524	7,691	26	7,717
Avril.....	48,104	417	48,521	10,654	36	10,690
Mai.....	42,948	483	43,431	14,757	48	14,805
Juin.....	32,957	395	33,352	19,766	58	19,824
Juillet.....	25,502	401	25,903	23,558	69	23,627
Août.....	22,059	410	22,469	24,762	72	24,834
Septembre.....	19,057	295	19,352	18,840	60	18,900
Octobre.....	17,560	235	17,795	16,428	61	16,489
Novembre.....	16,112	256	16,368	13,534	64	13,598
Décembre.....	17,651	242	17,893	12,447	62	12,509
1947						
Janvier.....	22,056	234	22,290	12,285	60	12,345
Février.....	24,482	285	24,767	11,986	64	12,050
Mars.....	24,058	207	24,265	12,162	60	12,222

Allocations de rendement à venir.—Cette allocation a contribué à venir en aide jusqu'au 28 février 1947 à environ 42,250 anciens combattants qui, en vue de s'établir dans la vie civile, ont essayé de se livrer à un emploi pour leur propre compte. La répartition des occupations de ces anciens combattants est très intéressante et paraît dans le tableau 7; le centre régional est l'emplacement du bureau régional du ministère des Affaires des anciens combattants et les chiffres cités se rapportent aux régions administrées par ces bureaux.

7.—Demandes d'allocations de rendement à venir approuvées, par région géographique et selon la nature de l'entreprise "pour leur compte", au 28 février 1947

Centre régional	Exploitation agricole permanente		Pêche commerciale		Entreprise en général	Total
	sans l'aide de la loi	avec l'aide de la loi	sans l'aide de la loi	avec l'aide de la loi		
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Charlottetown (I.P.-E.) ..	382	277	197	50	343	1,249
Halifax (N.-E.) ..	588	214	346	18	984	2,150
Saint-John (N.-B.) ..	707	163	77	14	356	1,317
Québec (Qué.) ..	96	103	28	1	373	601
Montréal (Qué.) ..	290	396	-	-	1,684	2,360
Ottawa (Ont.) ..	240	200	-	-	943	1,383
Kingston (Ont.) ..	142	285	8	6	678	1,119
Toronto (Ont.) ..	385	374	3	4	1,357	2,123
North-Bay (Ont.) ..	111	60	1	-	85	257
Hamilton (Ont.) ..	138	115	4	-	459	716
London (Ont.) ..	735	370	11	4	1,088	2,208
Winnipeg (Man.) ..	2,393	1,389	22	4	2,078	5,886
Regina (Sask.) ..	3,353	227	-	-	390	4,000
Saskatoon, Sask. ..	3,441	525	-	1	500	4,468
Calgary (Alb.) ..	1,487	437	1	-	1,354	3,273
Edmonton (Alb.) ..	2,409	1,207	4	-	1,106	4,726
Vancouver (C.-B.) ..	846	159	109	2	2,254	3,371
Victoria (C.-B.) ..	86	26	72	1	853	1,038
Totaux.....	17,889	6,517	883	106	16,885	42,250

La valeur de la loi qui autorise le versement de cette allocation est très bien démontrée par le nombre d'anciens combattants qui en profitent et par les résultats produits jusqu'ici. Sur le nombre d'anciens combattants qui, jusqu'au 28 février 1947, avaient cessé de recevoir l'allocation, environ 83 p. 100 étaient établis de façon satisfaisante et avaient retiré l'allocation pendant une moyenne de 24 semaines.

En raison du nombre considérable d'anciens combattants engagés dans l'agriculture, le versement de cette allocation accuse une variation saisonnière marquée. Il atteint son sommet en août 1946, alors qu'environ 25,000 anciens combattants reçoivent l'allocation au cours du mois, et diminue jusqu'à 12,000 environ, en février 1947. Plusieurs de ceux qui ont reçu l'allocation durant l'été, travaillant à leur compte, se sont adonnés à des occupations de salariés au cours de l'hiver et retourneront, paraît-il, à leur ferme au printemps.

Allocations d'invalidité temporaire.—Le nombre d'anciens combattants qui ont reçu de l'aide en vertu de cette disposition est relativement peu considérable comparé à celui de ceux qui ont bénéficié des autres allocations. Le 28 février 1947, environ 3,916 anciens combattants avaient reçu cette allocation. Le nombre de ceux qui ont touché l'allocation à un moment quelconque est très peu considérable et a rarement dépassé 120 depuis la fin de la guerre.

Contributions à l'assurance-chômage.—Au cours de l'année 1946, le nombre d'anciens combattants en faveur desquels des contributions à la caisse de l'assurance-chômage ont été payées augmente beaucoup; c'est la conséquence de l'établissement des anciens combattants dans des emplois assurables. De novembre 1941 à mars 1947, des contributions ont été payées au profit de 136,163 anciens combattants de la façon suivante:—

<i>Année terminée le 31 mars—</i>	<i>Nombre</i>
1942 ¹	7
1943.....	334
1944.....	4,388
1945.....	15,289
1946.....	31,940
1947.....	84,205
TOTAL	136,163

¹ De novembre 1941 au 31 mars 1942.

Sous-section 2.—Formation professionnelle

Le programme de formation professionnelle autorisé en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants est traité au chapitre sur le Travail aux pp. 659-661, et celui de la formation universitaire, au chapitre sur l'Education, aux pp. 301-303.

Sous-section 3.—Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

La loi sur les terres destinées aux anciens combattants a pour objet de venir en aide à l'ancien combattant qui y a droit de par le service actif requis et qui possède les qualités requises pour l'entreprise particulière, à s'établir sur une terre en vue de faire de l'exploitation agricole permanente, de faire de l'exploitation agricole de façon intermittente (petit lopin de terre), ou à faire la pêche commerciale. Les avantages

financiers de la loi permettent à l'ancien combattant de lancer son entreprise avec un montant substantiel; l'expérience passée a démontré que c'est là une chose essentielle à la solidité de l'exploitation à crédit d'établissements ruraux. Le Directeur de la loi peut:—

- a) Passer un contrat avec tout ancien combattant dûment déclaré qualifié, en vue de lui vendre des biens-fonds et les améliorations permanentes qui s'y rattachent, du bétail et de l'outillage agricole ou des engins de pêche, jusqu'à concurrence d'un coût total de \$6,000.
- b) Passer un contrat avec un ancien combattant occupant une terre propre à la culture en vertu d'un accord de vente particulier ou d'un bail d'une durée raisonnable, en vue de lui vendre des biens-fonds, des améliorations permanentes, des matériaux de construction, du bétail et de l'outillage agricole à concurrence de \$5,800.
- c) Prêter sur garantie d'une première hypothèque sur une ferme déjà la propriété de l'ancien combattant à concurrence de \$4,400 pour la consolidation de ses dettes et l'amélioration de sa ferme—y compris l'achat de bétail et de machinerie agricole.
- d) Accorder à cet ancien combattant jusqu'à \$2,320 pour lui aider à s'établir sur une terre provinciale de la Couronne; ou, dans le cas d'un ancien combattant indien, sur une terre d'une réserve indienne.

L'espace ne permet pas de mentionner les diverses conditions financières sauf chaque établissement, excepté celui de l'article c), comporte une gratification à concurrence de \$2,320 pourvu que le contrat d'établissement soit rempli de façon satisfaisante pendant 10 ans. L'emprunt d'un contrat peut être amorti dans une période allant jusqu'à 25 ans avec intérêt de 3½ p. 100. L'emprunt de l'article c) est entièrement remboursable, mais il n'abolit pas le droit au crédit de rétablissement comme c'est le cas dans a), b) et d).

La loi est étudiée plus en détail aux pp. 1106-1108 de l'*Annuaire* de 1946; deux changements importants ont cependant été faits en 1946:—

- (1) Le paragraphe 3 a été ajouté à l'article 9 de la loi afin de permettre au Directeur d'aider au rétablissement de l'ancien combattant occupant une ferme appropriée en vertu d'un contrat de location ou d'achat. Voir l'article b) ci-dessus. La somme dépensée pour le bétail et l'outillage agricole ne doit pas excéder \$3,000 de l'assistance globale disponible, mais l'ancien combattant doit verser 20 p. 100 du coût au Directeur plus 10 p. 100 du coût des biens-fonds, des améliorations qui s'y rattachent et des matériaux de construction.
- (2) L'ordonnance 22A a été promulguée par un arrêté en conseil daté du 12 septembre 1946 et modifié le 28 novembre suivant. En vertu de ce règlement, la superficie minimum d'une ferme d'exploitation intermittente (petit lopin de terre) a été fixée à deux acres lorsque le coût de la terre et d'un approvisionnement suffisant d'eau dépasse le taux de \$500 l'acre, et à trois acres lorsque ce coût est de \$500 l'acre ou moins. Des exceptions ont été prévues afin de permettre l'établissement sur des lopins de terre de superficie moins considérable d'un ancien combattant touchant une pension d'invalidité de 50 p. 100 ou plus; dans des établissements de pêche commerciale; et lorsque des engagements ont été pris au sujet de propriétés déterminées, antérieurement à la date de mise en vigueur du règlement, soit le 12 septembre 1946.

Les opérations d'établissement effectuées au cours de l'année civile 1946 sous le régime de la loi des terres destinées aux anciens combattants ont été assez nombreuses; le nombre d'anciens combattants qualifiés atteint le total (net) de 37,015 et l'assistance financière est approuvée dans 19,138 cas (net); 2,599 maisons ont été construites et préparées pour l'occupation durant l'année, dont 2,375 en vertu de contrats pour plusieurs logements sur les terrains achetés par le ministère, et 224 en vertu de contrats particuliers pour certains anciens combattants. Des accords ont été conclus avec toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard, en vue de l'établissement d'anciens combattants sur les terres provinciales.

10.—Résumé des opérations effectuées en vertu de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, au 31 décembre 1946

Détail	Agriculture permanente	Petits lopins	Pêche commerciale	Terres provinciales	Terres fédérales	Total
Demandes d'éligibilité—						
Demandes (net)..... nomb.	1	1	1	1	1	75,789
Approuvées (net)..... " "	23,141	22,982	711	3,141	94	50,069
Terres évaluées et achetées—						
Approuvées..... nomb.	14,368	9,468	343	néant	néant	24,177
Achetées..... " "	8,200	6,991	283	"	"	15,474
Prix moyen par acre avec les améliorations existantes..... \$	22.29	392.88	71.27	"	"	-
Demandes de secours financier (Art. 9-1)—						
Approuvées (net)..... nomb.	11,308	9,497	373	néant	néant	21,178
Prêt moyen pour terre et améliorations permanentes..... \$	4,041	4,660	2,586	"	"	-
Prêt moyen pour animaux et outillage..... \$	1,164	361	1,156	"	"	-
Demandes de secours financier (Art. 9-3)—						
Approuvées (net)..... nomb.	137	néant	néant	néant	néant	137
Prêt moyen pour animaux et outillage..... \$	2,326	"	"	"	"	2,326
Demandes de secours financier (Art. 13—prêt hypothécaire)—						
Approuvées (net)..... nomb.	218	39	néant	néant	néant	257
Prêt moyen pour dégrèvement et améliorations permanentes... \$	935	1,830	"	"	"	-
Prêt moyen pour animaux et outillage..... \$	1,196	72	"	"	"	-
Demandes de secours financier (Art. 35)—						
Approuvées (net)..... nomb.	néant	néant	néant	889	31	920
Prêt moyen pour améliorations permanentes..... \$	"	"	"	708	2,320	-
Prêt moyen pour animaux et outillage..... \$	"	"	"	1,541	néant	-
Demandes de secours financier (Art. 35A—Anciens combattants indiens sur les réserves indiennes)—						
Approuvées (net)..... nomb.	néant	néant	néant	néant	347	347
Prêt moyen pour améliorations permanentes..... \$	"	"	"	"	756	-
Prêt moyen pour animaux et outillage..... \$	"	"	"	"	1,148	-

¹ Le total ne peut pas être entièrement réparti.

11.—Résumé des opérations effectuées en vertu de la loi d'établissement de soldats, 1919, au 31 décembre 1946

Province	Demandes	Personnes établies	A l'état de projet	Remboursements au comptant	Remboursements à terme	Ajustements
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Provinces maritimes.....	4,553	1,556	193	537	63	763
Québec.....	2,796	494	23	105	23	343
Ontario.....	8,462	1,972	238	742	89	903
Manitoba.....	10,123	3,715	320	555	60	2,780
Saskatchewan.....	15,165	6,164	1,231	1,518	236	3,179
Alberta.....	15,285	7,158	1,220	1,787	367	3,784
Colombie-Britannique.....	11,131	3,734	427	1,013	301	1,993
Totaux.....	67,515	24,793	3,653	6,257	1,139	13,745

Sous-section 4.—Rétablissement des blessés

Le rétablissement complet des vétérans gravement blessés constitue l'une des fonctions importantes du ministère des Affaires des anciens combattants. Il a pour objet de procurer à ces invalides le maximum de réadaptation physique, mentale, sociale, économique et professionnelle et de les rendre utiles à la société.

Le rétablissement des blessés débute par le traitement médical et le procédé n'est pas terminé tant que l'ancien combattant invalide n'a pas obtenu un emploi convenable. Les services importants comprennent: le traitement médical y compris la réadaptation physique; l'achat et l'ajustage d'appareils tels que membres artificiels, bretelles et appareils pour les sourds; la protection financière au cours de la période d'ajustement; l'orientation professionnelle et les conseils généraux; la formation générale ou professionnelle; l'établissement sur une terre; l'assistance en vue d'obtenir un emploi approprié; et la surveillance médicale et professionnelle. Les services de spécialistes comme les psychologues et les zélateurs sociaux sont obtenus au besoin.

Toutes les divisions et branches du ministère des Affaires des anciens combattants, dont l'activité est décrite en détail dans le présent chapitre et ailleurs (voir l'index), comprennent le programme de formation professionnelle au Canada et le Service national de placement du ministère du Travail qui, à des degrés divers, contribuent à l'intégration du procédé de réadaptation.

On s'est rendu compte que chaque invalide a des besoins particuliers et que les services de réadaptation doivent être appliqués de façon à y répondre le mieux possible. Il est devenu évident que des soins particuliers et continuels constituent un élément essentiel de la réadaptation des anciens combattants. C'est pour cette raison qu'au début de l'année financière 1945-1946 une section de réadaptation des blessés a été créée comme partie de la branche du rétablissement. Ses services ont pris de l'expansion, au point de vue quantité et qualité, au cours de l'année financière 1946-1947. Des officiers qualifiés du rétablissement des blessés donnent aux anciens combattants invalides une orientation professionnelle et des conseils généraux, les aident à se procurer un emploi et maintiennent un service de surveillance professionnelle ou d'adaptation après l'obtention d'un emploi. Le service de l'Officier du rétablissement des blessés en faveur de l'ancien combattant invalide commence peu de temps après l'entrée de ce dernier à l'hôpital, et des relations et un service continuel sont maintenus dans chaque cas jusqu'à ce que le rétablissement s'ensuive.

Un personnel d'officiers de rétablissement des blessés est attaché à chaque district du ministère. Les fonctions comportent la création de relations avec des employeurs et des citoyens ainsi qu'avec des agences du gouvernement et du service public.

La section de réadaptation des blessés a entrepris une campagne suivie en vue de nouer des relations avec le public et avec les employeurs. Au cours de l'année, des officiers de la section ont porté la parole, montré des films éducatifs et des étalages à 571 organisations comme les foyers du soldat, les cercles de contremaitres, les associations de directeurs de personnel et d'autres encore. Des brochures instructives ont été préparées et distribuées et on a fait de la publicité au moyen de la presse et de la radio.

Le ministère maintient des relations étroites et précieuses avec les associations au service des invalides comme l'Institut national canadien des aveugles, la Société canadienne des amputés, l'Institut national des sourds et des durs d'oreille et l'Association canadienne des paraplégiques.

La section de réadaptation des blessés n'enregistre dans son service que les anciens combattants souffrant d'invalidité grave. Le 31 mars 1947, elle en comptait 27,531. Leurs infirmités principales sont indiquées dans le tableau suivant:—

RÉPARTITION DES ANCIENS COMBATTANTS INVALIDES SELON LEUR
INVALIDITÉ PRINCIPALE ET LEUR ÉTAT DE RÉADAPTATION

<i>Invalidité principale</i>	<i>Nombre</i>	<i>État de réadaptation</i>	<i>Nombre</i>
Invalidités des systèmes musculaire, osseux et nerveux périphérique.....	9,649	Ayant un emploi.....	11,665
Amputations.....	1,895	Hospitalisés.....	5,440
Infirmités de l'ouïe.....	369	Dans le service mais pas encore prêts à prendre un emploi.....	4,795
Infirmités de la vue.....	969	Subissant une formation.....	872
Tuberculose pulmonaire et autres infirmités respiratoires.....	7,511	Prêts à prendre un emploi mais encore inactifs.....	1,896
Infirmités cardio-vasculaires.....	1,902	Enregistrés mais non dans le service.....	2,612
Infirmités organiques neurologiques autres que celles du système nerveux périphérique.....	845	N'ayant plus de rapports avec le service..	261
Infirmités psychiatriques.....	641		
Diverses infirmités.....	3,750		
TOTAL.....	27,531	TOTAL.....	27,531

Un examen de deux des principaux groupes d'invalides, les amputés et les paraplégiques, révèle que, le 31 mars 1947, 1,322 amputés ont un emploi et exécutent avec succès des travaux très divers allant de ceux du fermier à ceux du pêcheur, de l'avocat au mesureur de billes, du tailleur au ferblantier, du médecin au manoeuvre de docks, du comptable à l'artiste. Soixante-deux subissent une formation, 114 sont hospitalisés, 199 sont dans le service mais encore incapables d'occuper un emploi, 131 prêts à prendre un emploi mais encore inactifs et 67 n'ont plus de rapports avec le service. Le 31 janvier 1947, sur les 488 anciens combattants paraplégiques ou quasi-paraplégiques dont les jambes sont entièrement ou partiellement paralysées, 187 ont un emploi, 160 sont hospitalisés, 27 subissent une formation, 72 sont dans le service mais encore incapables de trouver un emploi approprié et il y en a 42 avec lesquels on a perdu contact.

La paraplégie est l'une des invalidités les plus graves. Jusqu'à une époque relativement récente, les paraplégiques étaient considérés comme des invalides permanents condamnés à passer leur vie cloués au lit. Il faut insister sur le fait qu'il y a beaucoup de travail en perspective en vue de la réadaptation des invalides et qu'il y a encore beaucoup à apprendre dans ce domaine. Toutefois, les progrès accomplis dans la réadaptation des paraplégiques à la suite des efforts réunis des sciences médicales, professionnelles et sociales et l'attitude des invalides eux-mêmes et de la société, sont un gage très prometteur et très encourageant pour le bien-être futur de tous les invalides.

Sous-section 5.—Réadaptation des femmes

En décembre 1946, toutes les femmes qui faisaient partie du personnel des forces armées canadiennes, au nombre d'environ 50,000, avaient été démobilisées à l'exception de quelques infirmières et diététiciennes. Durant la première guerre mon-

diale, seul le service d'infirmière était accessible aux femmes, mais au cours de la seconde guerre mondiale on a vu des femmes en service dans l'armée, la marine et l'aviation dans presque toutes les fonctions.

En prenant comme base la proportion reconnue d'une femme par vingt hommes dans les forces armées, des postes ont été créés dans le personnel de la branche de la réadaptation du ministère des Affaires des anciens combattants pour des administrateurs et des conseillers du sexe féminin. En décembre 1944, une femme était nommée administrateur adjoint du directeur général du Rétablissement pour aider à l'administration générale et donner des conseils sur la réadaptation des femmes. En juillet 1945, une surintendante de la réadaptation des femmes était nommée; ses fonctions comprennent la surveillance du personnel supérieur et une responsabilité immédiate au directeur général sur les questions de mesures à prendre. D'avril 1945 à décembre 1946, 21 conseillères et 19 intervieweuses sont nommées.

La formation des anciens membres des services militaires féminins, sous les auspices du ministère des Affaires des anciens combattants, se fait d'après les mêmes principes et au même taux que pour les anciens combattants. Jusqu'à la fin de 1946, 10,097 femmes, soit 20 p. 100 du nombre d'anciens membres des services féminins, avaient profité des facilités de formation. Sur ce nombre, 8,013 femmes ont entrepris une phase quelconque de formation professionnelle, et 2,084 ont choisi des cours universitaires ou des cours d'immatriculation donnant accès à l'université. Un examen de ces cas par personnel régional indique que ces femmes ont éprouvé peu de difficultés jusqu'à maintenant à obtenir un emploi, une fois leur formation professionnelle terminée. Dans la plupart des cas, par l'entremise de relations en trois sens, ministère des Affaires des anciens combattants—formation professionnelle au Canada—service national de placement, l'embauchage se fait lorsque les cours tirent à leur fin. Un grand nombre ont fait leur apprentissage en travaillant à des occupations diverses comme fleuristes, finisseuses et coupeuses de fourrure, photographes, etc. Les femmes ont subi une formation pour environ une centaine d'occupations en tout.

A la fin de décembre 1946, 21,288 demandes de crédit de rétablissement au montant d'environ \$2,100,000 avaient été approuvées en faveur des anciens membres du personnel féminin des services armés. A la même date, 61 avaient les qualités requises en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, la plupart étaient établies sur des petits lopins de terre mais quelques-unes possédaient et exploitaient des fermes conformément au plan d'exploitation agricole permanente.

Le nombre de femmes qui reçoivent des pensions s'élève à 489 jusqu'en décembre 1946. Les femmes sont pensionnées aux mêmes taux que les hommes et jouissent de la même considération en matière de formation et d'emploi. Grâce à la liaison établie entre la section féminine du ministère des Affaires des anciens combattants et la section de la réadaptation des blessés, il se fait des visites dans les hôpitaux en vue de donner des conseils relativement à l'emploi ou à la formation des patients à leur sortie de l'hôpital ou de prendre des dispositions permettant à ceux-ci de suivre des cours par correspondance durant leur hospitalisation.

Au cours de leur carrière militaire, un grand nombre de femmes se sont fait des idées nouvelles sur les facilités d'emploi qu'offre la vie civile. Dans un bon nombre de cas, c'était la première fois que ces femmes pouvaient choisir une carrière. Grâce à la collaboration du service national de placement, celles qui le désirent se font

aider en vue d'obtenir un emploi en rapport avec leur expérience et leur instruction académique. Il est parfois nécessaire que la conseillère prodigue ses conseils plus d'une fois avant que la postulante soit heureusement établie dans un emploi permanent.

Chaque fois qu'une demande d'allocations de chômage est reçue, une attention personnelle suivie est accordée à la requérante dans l'espoir de la former ou de la reconseiller en vue d'un autre emploi convenable. A la fin de 1946, environ 12,000 femmes sont placées par l'intermédiaire du Service national de placement, d'après les registres.

Les comités civils et les cercles et organismes féminins ont grandement aidé la femme qui a quitté le service à réintégrer la vie civile. Une collaboration entière est assurée au ministère des Affaires des anciens combattants, particulièrement pour trouver un logement aux femmes déplacées d'un centre à l'autre en vue de leur formation ou pour un emploi. Des cercles ont donné leur appui, dans plusieurs endroits, en maintenant un contact personnel avec elle à son retour au foyer, en lui aidant à faire face aux difficultés réelles ou possibles.

Sous-section 6.—Réadaptation des anciens combattants âgés

Dès le début de 1946, le ministère des Affaires des anciens combattants a adjoint un conseiller spécial au sous-ministre, dont les responsabilités comprennent la préparation et la mise à exécution d'un programme organisé en vue de la réadaptation d'environ 50,000 anciens combattants de la première guerre mondiale qui ont également servi durant la seconde guerre mondiale et du nombre grandissant de licenciés de la première guerre mondiale qui avancent en âge mais qui sont sans sécurité. Bon nombre de ces derniers ont contribué à l'effort de guerre industriel mais sont désavantagés par leur âge et autres facteurs.

Le principal problème, dans le cas de ces anciens combattants âgés, est la question de l'emploi; la moyenne de leur instruction est faible et ils sont trop âgés pour bénéficier des mesures de formation du programme canadien de réadaptation. Plusieurs d'entre eux ne peuvent accomplir un travail exigeant beaucoup d'habileté ou un grand effort physique. Il a fallu d'abord trier soigneusement et classer leurs aptitudes et leurs particularités, afin de trouver le genre d'emploi rémunérateur propre à chacun. Le Service national de placement a prêté son concours à cette fin.

Le ministère reconnaît que le Corps des commissionnaires est un organisme tout trouvé de volontaires et non lucratif qui s'occupait déjà, dans des proportions modestes, de placer des anciens combattants âgés portant l'uniforme, et il a obtenu la collaboration de cet organisme pour multiplier les emplois et en procurer à un nombre encore plus grand d'anciens combattants. En 1946, le gouvernement a pris l'initiative en autorisant les ministères à signer un contrat avec le Corps des commissionnaires pour l'embauchage de gardiens, de messagers, etc., qui ne relèvent pas de la Commission du service civil. Les compagnies de la Couronne ont suivi cet exemple avec d'heureux résultats et un progrès considérable a été réalisé aux mêmes fins dans l'entreprise privée.

En outre, le Service national de placement, aidé des fonctionnaires du ministère des Affaires des anciens combattants et des comités civils de réadaptation, a exercé une constante pression sur les employeurs afin de leur faire accepter les anciens com-

battants âgés dans les emplois qu'ils pouvaient remplir. Le succès considérable ainsi obtenu est illustré par les données suivantes. Le 31 mars 1946, 12,392 anciens combattants âgés sont enregistrés comme chômeurs. Par la suite, 5,000 autres sont licenciés des services armés et inscrits au Service national de placement. A la fin de décembre 1946, 8,081 seulement sur le total de 17,392 enregistré demeurent sans emploi, soit une réduction de 9,391 au cours des neuf mois.

Plusieurs de ces anciens combattants âgés ont droit à du secours en vertu de la loi sur l'assurance des anciens combattants ou à des prestations de chômage après licenciement, mais l'établissement de cette branche du ministère repose sur la conviction qu'il est avantageux, tant au point de vue national qu'individuel, d'établir ces hommes dans des professions auxquelles ils sont adaptés plutôt que de les entretenir par des allocations.

Sous-section 7.—Aide en matière de problèmes sociaux

La Division du service social du ministère des Affaires des anciens combattants a été organisée pour seconder le ministère en ce qui concerne les problèmes sociaux; elle a pour fin de coordonner les initiatives du service social du ministère et de travailler en étroite collaboration avec les agences sociales locales, les caisses de bienfaisance et les conseils et services sociaux municipaux, provinciaux et fédéraux ainsi que les écoles de science sociale, afin de procurer le meilleur service social possible aux anciens combattants. Il est établi en principe que le ministère ne doit établir aucun service pour les anciens combattants qui leur soit déjà accessible comme membre de la collectivité à laquelle ils appartiennent. Le ministère mettra ses efforts à procurer à l'ancien combattant les services qui existent déjà et à lui aider à en user à bon escient. Là où ces services n'existent pas déjà, la division encouragera leur formation en vue de servir toute la collectivité plutôt que l'ancien combattant seulement. On espère, de cette façon, permettre à l'ancien combattant de se considérer comme un civil et comme un membre de la collectivité dont il fait partie plutôt que comme un être à part à cause de son service militaire.

La division compte des travailleurs sociaux dans dix districts et projette d'établir un service dans la plupart des autres districts à peu près immédiatement. Une des tâches des travailleurs sociaux est de s'assurer toute l'influence des agences sociales régionales pour l'exécution du programme de réadaptation du ministère des Affaires des anciens combattants; une autre de ces tâches est d'aider à la coordination des enquêtes et d'utiliser davantage les services régionaux actifs à cette fin; une troisième tâche consiste à préparer un programme social médical dans les hôpitaux et cliniques du ministère.

Dans la plupart des districts, le programme est à l'étape initiale de formation. On projette de donner au programme un caractère professionnel en employant des travailleurs sociaux qui soient familiers avec tous les aspects du travail social.

Section 6.—Assurance des anciens combattants

La loi sur l'assurance des anciens combattants, mise en vigueur le 20 février 1945, établit qu'un vétéran ayant fait du service au cours de la seconde guerre mondiale, ou la veuve ou le veuf d'un ancien membre des forces armées ou un pensionné sous le régime de la loi des pensions recevant une pension de guerre, peut signer un contrat d'assurance-vie avec le gouvernement canadien. L'admissibilité

est étendue, par l'arrêté en conseil C.P. 467 du 7 février 1947, aux membres de la force permanente et de la force intérimaire. La période d'admissibilité prend fin trois ans après l'entrée en vigueur de la loi ou trois ans après la libération du service, selon que l'une ou l'autre date est la plus récente. Dans le cas de la force permanente et de la force intérimaire en général, cette période se terminera le 31 mars 1949.

L'assurance est offerte en multiples de \$500 jusqu'à \$10,000, sur divers plans variant entre 10, 15 et 20 paiements à vie ou à vie avec primes payables jusqu'à 65 ou 85 ans. Les polices d'assurance sont sans participation.

Les primes d'assurance des anciens combattants sont payables mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement; elles sont payables au comptant ou à même le crédit de réadaptation ou par déduction sur toute pension accordée sous le régime de la loi des pensions. Les contrats d'assurance contiennent une disposition voulant qu'en cas d'invalidité totale et permanente avant l'âge de 60 ans, l'Etat renonce aux primes arrivant à échéance au cours de l'invalidité. Aucune prime supplémentaire n'est exigée pour les risques encourus au foyer, en voyage ou dans une profession.

A l'expiration de la seconde année de la police d'assurance, celle-ci représente une bonne valeur de rachat et peut servir soit à procurer une assurance libérée réduite ou une assurance à terme prolongé. La police d'assurance de l'ancien combattant n'est pas transférable et n'a pas non plus de valeur d'emprunt.

Le montant maximum d'assurance qui sera payé en une somme ronde au décès est de \$1,000. Le reste doit être payé au bénéficiaire comme annuité fixe ou en rente viagère avec ou sans période garantie.

12.—Résumé statistique de l'assurance des anciens combattants, années terminées le 31 mars 1946 et 1947

Année terminée le 31 mars	Polices d'assurance émises durant l'année		Polices d'assurance en vigueur à la fin de l'année		Réclamations au décès approuvées durant l'année	
	nombre	\$	nombre	\$	nombre	\$
1946	4,013	11,971,500	3,914	11,708,500	1	500
1947	6,442	18,783,000	10,077	29,658,000	17	55,500

CHAPITRE XXXI.—ADMINISTRATIONS DIVERSES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. TERRES DOMANIALES.	1211	SECTION 3. LES INDIENS ET LES ESQUI- MAUX DU CANADA.	1218
Sous-section 1. Terres publiques du Dominion.	1212	SECTION 4. SECRETARIAT D'ETAT.	1219
Sous-section 2. Terres publiques des provinces.	1216	Sous-section 1. Naturalisation.	1220
		Sous-section 2. Citoyenneté.	1222
SECTION 2. MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.	1217	SECTION 5. SERVICE CIVIL DU CANADA.	1228
		SECTION 6. CONTRÔLE DES PAYS DE COURSES.	1235

NOTA.—Certaines phases de l'activité du gouvernement fédéral, telles que les fonctions de la Commission conjointe internationale et certains travaux scientifiques du ministère des Mines et Ressources, ont été traitées dans ce même chapitre de l'édition de 1930 de l'*Annuaire* (pp. 1030-1033). Ces divisions des administrations diverses n'ont pas subi beaucoup de changement et, en conséquence, ces renseignements n'ont pas été publiés depuis cette année-là.

Section 1.—Terres domaniales

Dans le tableau 1, qui donne une classification sommaire des terres du Canada, les postes 3, 4 et 5 sont obtenus de sources fédérales et les postes 1, 2 et 7, de sources provinciales. Dans la plupart des cas, la superficie des terres provinciales (poste 6), estimée par juxtaposition des chiffres, concorde avec les estimations des ministères provinciaux. Ainsi, toute différence relevée d'une année à l'autre dans la superficie des terres aliénées ou en voie d'aliénation est compensée par l'ajustement des terres dont la Couronne conserve la propriété, sous la juridiction des provinces concernées.

1.—Terres du Canada classées selon le mode de possession, vers 1947

NOTA.—La superficie des terres du Canada, classée selon les ressources, paraît aux pp. 32-34.

Mode de possession	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
1. Aliénées, patentées, concédées, etc.	2,174	16,711 ¹	16,266	37,500	40,286
2. En voie d'aliénation	néant	néant	400	6,000	62
3. Terres fédérales à l'exclusion des parcs nationaux et des réserves indiennes.	"	13	33	30	161
4. Parcs nationaux du Dominion	7	391	"	26 ³	12
5. Réserves indiennes	3	31	59	287	2,037
6. Terres provinciales, y compris terres cédées à bail et réserves forestières, mais à l'exclusion des parcs provin- ciaux.	néant	3,597	10,710	471,982	315,232
7. Parcs provinciaux.	"	néant	néant	8,035	5,492
Totaux, superficie en terre.	2,184	20,743	27,473	523,860	363,282

Revois à la fin du tableau, p. 1212.

1.—Terres du Canada classées selon le mode de possession, vers 1947—fin

Mode de possession	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. du N.-O.	Canada
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
1. Aliénées, patentées, concédées, etc.....	44,088	108,705	74,744	17,569	52	353,095 ¹
2. En voie d'aliénation.....	117	770	3,273	1,305	10	11,937
3. Terres fédérales à l'exclusion des parcs nationaux et des réserves indiennes.	3	47	103	181	1,455,088 ⁴	1,455,644 ⁴
4. Parcs nationaux du Dominion.....	1,148	1,889	20,937 ⁶	1,671	3,625 ⁷	29,898 ²
5. Réserves indiennes.....	755	1,865	2,194	1,900	9	8,540
6. Terres provinciales, y compris terres cédées à bail et réserves forestières, mais à l'exclusion des parcs provin- ciaux.....	173,612	128,036	147,546	320,377	néant	1,571,092
7. Parcs provinciaux.....	néant	1,683	3	16,896	"	32,109
Totaux, superficie en terre...	219,723	237,975	248,800	359,279	1,458,784	3,462,103

¹ Comprend les terres en voie d'aliénation. ² Moins d'un mille carré. ³ Comprend le Parc de la Gatineau (25 milles) et le Parc des Champs de Bataille de Québec (0.36 mille) qui relèvent du gouvernement fédéral mais qui ne sont pas strictement des "parcs nationaux". ⁴ Voir renvois des détails constituant. ⁵ Comprend 952,849 milles carrés constitués par ordre en conseil en réserves de gibier où seuls les Indiens et les Esquimaux peuvent chasser, en sanctuaires de gibier où la chasse et le piégeage sont interdits et en réserves de pâturage pour les rennes, lesquels cependant ne sont pas considérés comme parcs nationaux. ⁶ Y compris le parc du Bison des Bois (qui, constitué en réserve par le gouvernement fédéral, n'est pas administré comme parc national) et la réserve de sables bitumineux (2,068 acres). ⁷ Y compris cette portion du parc du Bison des Bois située dans les Territoires du Nord-Ouest.

Sous-section 1.—Terres publiques du Dominion *

Les terres publiques qui restent sous l'administration fédérale sont celles des Territoires du Nord-Ouest, y compris l'archipel arctique et les îles de la baie et du détroit d'Hudson et de la baie James; celles du territoire du Yukon; les parcs nationaux et les sites historiques (voir pp. 35-40); les stations forestières expérimentales; les fermes expérimentales; les réserves indiennes—(voir pp. 1218); les terres de l'artillerie et de l'amirauté et, en général, toutes les terres détenues par les divers ministères du gouvernement fédéral pour fins diverses relatives à l'administration du Dominion, y compris la réserve de sables bitumineux composée de quatre zones d'une superficie globale de 2,068 acres dans le district de Fort-McMurray, en Alberta. Les terres et autres ressources naturelles en deçà des frontières du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, administrées autrefois par le gouvernement fédéral, ont été transférées en 1930 à l'administration des provinces concernées.

La plus grande partie des terres fédérales est formée du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, dont la superficie globale est d'environ 1,458,784 milles carrés ou 42 p. 100 de la superficie terrestre du Canada. En général, la limite méridionale du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest est le 60° de latitude nord. En Europe, les villes d'Oslo, de Stockholm et de Léningrad sont situées près de cette ligne; les trois quarts environ de la Norvège, les deux tiers de la Suède, la Finlande et une grande partie de la Russie sont au nord. Cette partie septentrionale du domaine national est administrée par la Branche des terres, parcs et forêts du ministère des Mines et Ressources. La Royale gendarmerie à cheval fait respecter la loi et maintient l'ordre dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

* Préparé sous la direction de R. A. Gibson, I.S.O., directeur, Branche des terres, parcs et forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Territoires du Nord-Ouest.—L'essor de l'industrie minière, particulièrement dans le district de Yellowknife, est la cause d'une grande partie de l'activité dans les Territoires du Nord-Ouest en 1946. Bien que la vague de prospection et de piquetage, qui atteint un sommet en 1945, accuse un déclin, l'étude systématique du sol piqueté se poursuit et l'exploitation de terrains favorables est projetée. La production réelle d'or augmente dans les Territoires, les moyens de transport sont améliorés et des projets sont conçus en vue d'améliorer les services municipaux et autres de la colonie de Yellowknife et de ses environs.

Un développement important est la réouverture du moulin alimenté par les mines d'or Con-Rycon de la Consolidated Mining and Smelting Company of Canada Limited, où la production d'or était suspendue depuis septembre 1943. Le broyage a repris en août 1946 et la production totale, à la fin de l'année, était de 9,480 onces. Ce chiffre, ajouté aux 14,780 onces produites par la Negus Gold Mines Limited, donne un total de 24,260 onces en 1946, ou environ trois fois autant d'or qu'en 1945. La reprise de la production d'or à la mine Thompson-Lundmark est prévue pour 1947. Le broyage a été interrompu dans cette mine en septembre 1943 mais la réadaptation du terrain et les travaux au moulin sont en cours depuis quelque temps, en vue de la reprise de l'exploitation.

Parmi les propriétés mises en valeur qui promettent se trouve la Giant Yellowknife Gold Mines Limited, située à environ trois milles au nord de Yellowknife. Deux puits, à un mille de distance environ, ont été foncés à une profondeur de 500 pieds et l'excavation latérale s'y poursuit; le minerai est entassé. Il est prévu que cette mine produira de l'or en 1948. Le fonçage de puits se poursuit également sur les terrains de la Discovery Yellowknife Gold Mines Limited; de la Sunset Yellowknife Gold Mines Limited; et de la Diversified Mining Interests (Canada) Limited. Des travaux s'effectuent aussi sur les domaines de la Philmore Yellowknife Gold Mines Limited, sur l'île Outpost, Grand lac de l'Esclave, en prévision de la reprise des travaux d'extraction.

La prospection et le piquetage s'étendent sur une distance de plus de 200 milles au delà de la colonie de Yellowknife. En 1946, des découvertes importantes ont eu lieu dans le domaine minier des lacs MacKay-Courageux, à 150 milles environ au nord-est de Yellowknife et dans le district du lac Regan, à proximité du cours supérieur de la rivière Back, à plus d'une centaine de milles au nord-est du lac Courageux. Le forage au diamant, le creusage de fossés et autres travaux sont aussi entrepris dans d'autres domaines miniers, y compris ceux qui avoisinent la rivière Yellowknife et les lacs Gordon, Indin, Fantôme et Russell-Slemon. En 1946, 4,799 claims sont enregistrés dans le district minier de Yellowknife et 376 autres, durant les trois premiers mois de 1947.

La construction d'une usine hydroélectrique sur la rivière Snare, à 90 milles environ au nord de Yellowknife, progresse; elle a été entreprise par le Service des forces hydrauliques et le Bureau hydrométrique du gouvernement fédéral, pour répondre aux besoins d'énergie du district minier de Yellowknife. Au mois de janvier 1947, le principal tunnel conducteur d'énergie, long de 140 pieds, et le tunnel secondaire sont excavés, un batardeau est construit, et des excavations conduisant au tunnel principal et à l'emplacement de l'usine de force motrice sont terminées. Le plan de construction de l'infrastructure de l'usine de force motrice est tracé en 1947 et l'on espère installer la superstructure et l'outillage producteur au cours de l'été de 1948 de sorte que la force motrice soit disponible à l'automne de la même

année. La nouvelle usine augmentera la somme d'énergie générée actuellement par les sources hydrauliques de la rivière Yellowknife, près du lac Prospère.

Afin de répondre aux besoins d'une population fortement accrue, les additions à l'emplacement de Yellowknife ont été relevées en 1945 et 1946. Des dispositions ont été prises pour établir dans les régions nouvellement ouvertes des services d'aqueduc et d'égout et ces installations sont projetées pour 1947. En 1946, un grand nombre d'édifices ont été construits dans la localité et dans le voisinage, y compris un nouveau bureau d'administration de l'Etat, un hôtel moderne de 40 chambres et plus de 80 nouveaux logements. Parmi les bâtisses dont les plans de construction sont dressés pour 1947 se trouvent un hôpital de 40 lits et une nouvelle école primaire et secondaire combinée.

L'aménagement d'un aéroport moderne au lac Long, à quatre milles de Yellowknife, contribuera sans doute à améliorer les services de transport aérien. Le revêtement des deux principales pistes d'atterrissage est projeté pour 1947 et lorsque ce projet sera terminé, l'aéroport pourra recevoir les grands avions de transport et aérobus durant toute l'année. L'emploi considérable de l'avion pour le service des terrains miniers en prospection ou en exploitation a déterminé l'exploration d'emplacements pouvant servir de pistes d'atterrissage, à des endroits propices, dans le domaine minier de Yellowknife.

Un autre projet important entrepris en vue d'améliorer le transport aller et retour du district de Mackenzie est la construction d'une route de toute saison reliant le terminus ferroviaire Grimshaw (Alb.), à la colonie de Hay-River sur le Grand Lac de l'Esclave. Le coût du projet est partagé entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial d'Alberta. Les travaux de la route ont commencé en 1946 et, à la fin de l'année, la route est déblayée sur une longueur d'environ 194 milles et 85 milles de route sont aménagés. Le plan d'exécution des travaux prévoit l'achèvement de la route en 1947. La nouvelle route aidera au mouvement de l'outillage minier et du matériel, du terminus ferroviaire au Grand lac de l'Esclave, sur lequel les marchandises peuvent être transportées à Yellowknife et autres endroits, en barge durant l'été et par camion ou train-tracteur en hiver lorsque les conditions le permettent.

La production de concentrés de pechblende se poursuit à la mine de l'Eldorado Mining and Refining (1944) Limited, à Pointe-LaBine, Grand Lac de l'Ours, une des principales sources de radium et d'uranium du monde entier. Cette mine est exploitée par une compagnie de la Couronne depuis janvier 1944. Des pistes d'atterrissage pour avions à roues ont été construites durant l'année par la compagnie à Sawmill-Bay, Grand Lac de l'Ours, au sud-ouest de la mine, et près des rapides Saint-Charles de la Grande Rivière de l'Ours, afin de faciliter le transport des approvisionnements à la mine et des concentrés, de la mine.

La production de produits du pétrole par l'Imperial Oil Limited a continué à Norman-Wells, dans le bassin inférieur du Mackenzie. En 1946, environ 182,000 barils de pétrole brut sont produits. La plus grande partie de cette production est conditionnée à la raffinerie de Norman-Wells et les produits, y compris la gazoline et l'huile combustible, sont expédiés pour consommation à la mine Eldorado et dans la région de Yellowknife.

Des levés géologiques se poursuivent dans les Territoires durant l'année. Des recherches poussées de minéraux radioactifs sont effectuées dans la région de Camsoll-River et le long du rivage du Grand Lac de l'Ours, du côté est. Des levés de recon-

naissance sont aussi entrepris dans le district de Yellowknife aux alentours de la contrée aurifère Negus-Giant et dans les régions du lac MacKay et du lac Indin. L'inspection des opérations pétrolières du domaine minier Norman continue et une reconnaissance du sondage d'exploration se fait dans la région de Hay-River.

Le commerce des fourrures reste l'un des éléments importants de l'économie des Territoires. La prise totale déclarée pour l'année terminée le 30 juin 1945 est de 258,931 peaux d'une valeur de \$1,743,710. La capture d'animaux à fourrure de grande valeur est la principale occupation de la plupart des indigènes à qui, aussi bien qu'aux métis, qui ont les mêmes coutumes qu'eux, la chasse et le piégeage dans les Territoires sont surtout réservés.

L'établissement d'un service de protection des forêts et de la faune est l'un des récents développements dans le district de Mackenzie. Le centre d'activité de ce service est à Fort-Smith. En 1946, le service a été perfectionné et l'établissement de districts assignés à des gardes forestiers chargés d'une patrouille régulière fait partie d'autres améliorations. Des commandes d'outillage pour combattre le feu, y compris des embarcations pour faire la patrouille des forêts, sont passés et des livraisons d'outillage ont été faites durant l'année. Les forêts offrent un précieux abri au gibier et aux animaux à fourrure et l'on espère que l'exploration des lieux effectuée à l'heure actuelle déterminera les mesures à prendre pour ramener au normal la vie sauvage, dans le district de Mackenzie.

La patrouille de l'Est de l'Arctique est partie de Montréal (Qué.) à bord du R.M.S. *Nascopie*, en 1946, pour faire la tournée des stations médicales, détachements de la gendarmerie, postes de radiodiffusion, postes de traite, et missions de l'Arctique oriental canadien. Les naturels du pays ont été examinés dans tous les ports par les médecins qui accompagnaient la patrouille. Ces examens comprennent la radiographie des poumons d'environ 1,500 Esquimaux. Du courrier a été échangé et des provisions ont été débarquées. Des matériaux de construction destinés à l'établissement d'un poste scientifique au lac Baker, dans le district de Keewatin, ont été transportés de l'île Southampton à Churchill d'où ils ont été livrés à destination par goélette. La construction du poste est projetée pour 1947.

Territoire du Yukon.—L'exploitation plus active des zones de placers et de quartz caractérise les opérations minières du Territoire du Yukon en 1946. La production d'or récupéré des opérations placériennes révèle une augmentation sensible de la production sur 1945. La prospection a été étendue à une vaste région et la mise en valeur d'un nouveau domaine de quartz est commencée aux environs de Victoria-Creek, près de Carmacks.

La production totale d'or dans le Territoire, en 1946, est de 47,023 onces fines d'une valeur de \$1,728,095 comparativement à un total de 31,721 onces fines évaluées à \$1,221,258 en 1945. La majeure partie de cette production provient des exploitations placériennes du district de Dawson. La valeur totale de la production minérale dans le Territoire du Yukon, à la fin de 1946, est estimée à \$242,799,469, dont \$213,876,939 d'or et \$21,903,071 d'argent.

Les principaux producteurs du domaine placérien sont la Yukon Consolidated Gold Corporation Limited, qui utilise six dragues dans la région du Klondike, et la Clear-Creek Placers Limited, qui a une drague en opération à Clear-Creek, tribulaire de la rivière Stewart. Une quantité considérable d'or est en outre retirée des exploitations placériennes de Shorty-Creek, dans la région du lac Dezadeash, et à Burwash-Creek, près du lac Klwane. Il y a eu une certaine production d'or dans

le district minier Mayo. D'autres régions ont aussi été explorées et, à la fin de 1946, une longueur totale de 583 milles des criques et rivières étaient concédées pour la prospection.

L'extraction du quartz dans le Territoire est marquée d'un renouveau dans le district minier de Mayo. La Keno Hill Mining Company Limited qui, en 1945, avait acquis des claims précédemment détenus par la Treadwell Yukon Corporation Limited, a entrepris des travaux considérables d'expansion avant de commencer le bocardage en 1947. Des claims ont été ouverts sur la colline Galena où un moulin de flottation de la mine Elsa est remis en activité. Des travaux sont entrepris sur le coteau Keno par la Yukon Northwest Exploration Limited.

Dans le district minier de Whitehorse, la Northwest Exploration Company Limited continue l'exploration de terrains achetés en 1945, dans le voisinage de Victoria-Creek où a été découpé en massifs d'abattage, un corps de minerai suffisamment considérable pour justifier l'établissement d'une nouvelle compagnie qui sera connue sous le nom de Brown-McDade Mines Limited. Un petit champ d'atterrissage a été aménagé au cours de l'année afin de faciliter le transport des approvisionnements et des plans ont été dressés pour l'érection d'un moulin. L'Hudson Bay Exploration and Development Company Limited continue le forage d'un groupe de claims, à la tête de la crique Log-Jam, tributaire de la rivière Swift. La route de l'Alaska donne accès à ce domaine.

Le 1er avril 1946, l'entretien de la route de l'Alaska passe des autorités américaines au Réseau routier du Nord-Ouest (armée canadienne). A cause du peu de commodités le long de la route, la circulation se limite au personnel d'entretien, aux prospecteurs, à des groupes de chasseurs et à d'autres personnes ayant affaire dans la région ou en Alaska. La circulation est sous la surveillance de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

La sous-station expérimentale inaugurée en 1945 par le ministère fédéral de l'Agriculture sur la route de l'Alaska, à une centaine de milles à l'ouest de Whitehorse, a été améliorée. Des expériences sur place ont été faites en 1946 sur des terrains préparés l'année précédente. Des résultats satisfaisants ont été obtenus des céréales, en dépit de la sécheresse. Des essais ont été entrepris sur les cultures maraîchères et sont également encourageants. Une serre a été construite durant l'année afin de faciliter la production de tomates et de concombres.

Le commerce des fourrures demeure une source de revenu pour les habitants du Yukon, pour la population indigène en particulier, et un total de 87,292 peaux d'une valeur de \$669,217 ont été levées au cours de l'année terminée le 30 juin.

Sous-section 2.—Terres publiques des provinces

Dans les Maritimes, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique (excepté la zone ferroviaire et le bloc de Rivière-la-Paix) les terres publiques sont administrées par les gouvernements provinciaux depuis la Confédération. Depuis le transfert, par le gouvernement fédéral, des ressources naturelles des Provinces des Prairies et des sections mentionnées de la Colombie-Britannique, les terres publiques de toutes les provinces relèvent de l'administration provinciale. Dans l'Île du Prince-Édouard, toutes les terres sont concédées et il n'y a pas de terres provinciales.

Dans certaines provinces, de vastes étendues de terres provinciales ont été réservées comme parcs et réserves; il est question de ces terres provinciales au premier chapitre, pp. 40-43.

Les renseignements relatifs aux terres publiques des provinces peuvent être obtenus des fonctionnaires suivants des différentes provinces: ministre des Terres et Forêts, Halifax (N.-E.); sous-ministre des Terres et Mines, Fredericton (N.-B.); sous-ministre des Terres et Forêts, Québec (Qué.); sous-ministre des Terres et Forêts, Toronto (Ont.); directeur des Terres, ministère des Mines et Ressources naturelles, Winnipeg (Man.); directeur des Terres, ministère des Ressources naturelles, Regina (Sask.); directeur des Terres, ministère des Terres et Mines, Edmonton (Alb.); sous-ministre des Terres, Victoria (C.-B.).

Section 2.—Ministère des Travaux publics*

Les services de construction du gouvernement fédéral étaient connus, même avant la Confédération, sous le nom de ministère des Travaux publics. En 1879, les chemins de fer et canaux ont été confiés à un nouveau ministère; la construction et l'entretien des pénitenciers ont été transférés au ministère de la Justice et la construction et l'entretien des phares, au ministère de la Marine et des Pêcheries; et les manèges militaires de moindre importance et les arsenaux, au ministère de la Défense nationale. Le travail du ministère des Travaux publics est maintenant divisé en trois branches principales: le génie, l'architecture et les télégraphes.

Génie.—Cette division a charge de la construction des quais, jetées, brise-lames, barrages, digues et des réparations à y faire ainsi que de la protection des côtes et des rivages; de l'amélioration des ports et des cours d'eau par le dragage; de la construction, de l'utilisation et de l'entretien du matériel de dragage; de la construction, de l'utilisation et de l'entretien des bassins de radoub et cales sèches; de la construction et de l'entretien des ponts interprovinciaux et de leurs approches, ainsi que des ponts à travée mobile sur certaines routes; des relevés hydrographiques et topographiques requis pour la préparation de plans, rapports et devis; de l'exécution de forages d'essai en vue de déterminer la nature des fondations d'édifices; de l'essai des ciments et des matériaux de construction; de l'émission des licences de ferry-boats internationaux ou interprovinciaux et de la surveillance des travaux effectués dans ou sur les eaux navigables en vertu de la loi sur la protection des eaux navigables (S.R.C., 1927, c. 140).

Architecture.—Cette division s'occupe de la construction et de l'entretien des édifices publics, bureaux de poste et de douane, et examine les entrepôts, stations de quarantaine, bâtiments des fermes expérimentales et ceux affectés à l'immigration, les hôpitaux militaires et bureaux de télégraphe. Elle construit aussi des arsenaux et des manèges militaires et loue les locaux requis pour les divers ministères.

Télégraphes.—La Division des télégraphes se consacre à la construction, l'exploitation et l'entretien des lignes télégraphiques, aériennes et sous-marines, appartenant à l'Etat. Ces lignes sont situées dans les provinces de Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique et au Yukon. (Voir aussi p. 759).

Bassins de radoub.—Le ministère des Travaux publics a construit cinq cales sèches qu'il subventionne en vertu de la loi des subventions aux cales sèches de 1910 (9-10 Edouard VII, c. 17). Le lecteur trouvera au chapitre des Transports, p. 725, une description de ces cales sèches.

* Révisé par J. M. Somerville, secrétaire, ministère des Travaux publics, Ottawa.

Section 3.—Les Indiens et les Esquimaux du Canada

2.—Population indienne du Canada, recensements décennaux de 1871-1941

Province ou territoire	1871 ¹	1881 ¹	1891 ²	1901	1911	1921	1931	1941
Ile du Prince-Edouard.....	323	281	314	258	248	235	233	258
Nouvelle-Ecosse.....	1,666	2,125	2,076	1,629	1,915	2,048	2,191	2,063
Nouveau-Brunswick.....	1,403	1,401	1,521	1,465	1,541	1,331	1,685	1,939
Québec.....	6,988	7,515	13,361	10,142	9,993	11,566	12,312	11,963
Ontario.....	12,978	15,325	17,915	24,674	23,044	26,436	30,368	30,336
Colombie-Britannique.....	23,000	25,661	34,202	28,949	20,134	22,377	24,599	24,875
Manitoba.....				16,277	7,876	13,869	15,417	15,473
Saskatchewan.....				26,304	11,718	12,914	15,268	13,334
Alberta.....	56,000	56,239	51,249	3,322	11,630	14,557	15,268	12,565
Yukon.....				14,921	1,489	1,390	1,543	1,508
Territoires du Nord-Ouest.....					15,904	3,873 ³	4,046	4,062
Canada.....	192,358	198,547	128,638	127,941⁴	105,492	110,596	122,920	118,316

¹ Chiffres du recensement pour les provinces organisées et estimation pour le reste du Canada. ² L'origine raciale ne fut pas relevée en 1891; chiffres du département des Affaires indiennes. ³ La diminution de la population indienne des Territoires du Nord-Ouest est due à l'extension des frontières du Québec, de l'Ontario et du Manitoba en 1912, ce qui peut expliquer aussi l'augmentation de la population indienne en 1921 dans ces provinces. ⁴ Y compris 34,481 métis

3.—Terres des Indiens, par classe et province, au 31 mars 1945

Province ou territoire	Non défrichées et non cultivées	Terres défrichées mais non cultivées	Terres en culture	Superficie totale des réserves
	acres	acres	acres	acres
Ile du Prince-Edouard.....	1,370	200	97	1,667
Nouvelle-Ecosse.....	19,040	532	215	19,787
Nouveau-Brunswick.....	36,366	1,125	262	37,753
Québec.....	161,409	15,437	6,529	183,375
Ontario.....	1,168,836	105,187	29,462	1,303,485
Manitoba.....	355,541	115,075	12,514	483,130
Saskatchewan.....	618,775	622,097	52,590	1,193,462
Alberta.....	653,785	800,201	49,865	1,403,851
Colombie-Britannique.....	548,946	247,288	35,851	832,085
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	5,799	37	82	5,918
Canada.....	3,369,867	1,907,179	187,457	5,464,503

4.—Valeur et source des revenus des Indiens, par province, 1946

Province ou territoire	Valeur reçue de—					Salaires reçus	Total des revenus des Indiens ¹
	Produits de la ferme, le foin compris	Bœuf vendu ou consommé	Pêche	Chasse et piégeage	Autres occupations		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	3,000	600	650	750	4,500	1,400	10,900
Nouvelle-Ecosse.....	7,150	220	900	1,300	10,992	98,500	119,062
Nouveau-Brunswick.....	4,450	900	4,400	3,100	29,820	72,800	115,470
Québec.....	132,210	22,882	6,922	526,887	214,291	979,795	1,882,987
Ontario.....	295,340	56,910	342,933	960,085	1,046,934	1,771,000	4,478,202
Manitoba.....	245,648	42,840	141,640	260,575	230,301	153,600	1,074,604
Saskatchewan.....	527,903	124,174	37,253	115,038	528,417	429,191	1,761,981
Alberta.....	470,087	263,140	11,130	386,284	510,091	257,156	1,897,898
Colombie-Britannique.....	842,666	222,560	1,866,670	439,730	623,384	2,197,600	6,192,610
Territoires du Nord-Ouest.....	5,476	-	14,975	471,000	24,805	19,970	536,226
Totaux, 1946.....	2,533,936	734,226	2,427,478	3,164,759	3,223,637	5,981,612	18,064,942

¹ Y compris les revenus provenant de la coupe du bois, des mines et des annuités perçues à titre d'intérêts sur le fonds fiduciaire des Indiens et des loyers de terres.

Esquimaux.—Voir p. 1171 de l'Annuaire de 1946. Ces renseignements n'ont pas changés.

Section 4.—Secrétariat d'État*

Le ministère du Secrétaire d'État fut institué dans sa forme actuelle en 1873 par la fusion en un seul organisme des secrétaireries d'État du Dominion et des provinces. Le Secrétaire d'État est le porte-parole officiel du gouvernement et l'agent de communication entre les gouvernements fédéral et provinciaux; toute la correspondance entre ceux-ci est échangée entre lui et les lieutenants-gouverneurs. Il a également la garde du grand sceau du Canada et du sceau privé; enfin, c'est l'intermédiaire par lequel les citoyens peuvent se faire entendre du gouvernement.

Le Secrétaire d'État remplit aussi les fonctions d'officier général d'état civil et contre-signé toutes les proclamations, nominations, chartes, ordonnances, lettres patentes et autres documents revêtus du grand sceau et du sceau privé. Il doit voir en outre à l'application des lois des chambres de commerce, des compagnies, de tempérance, des droits d'auteur, de la naturalisation, des brevets d'invention, des syndicats ouvriers, de la libération conditionnelle des détenus, sur la concurrence commerciale déloyale (1932), des faillites, ainsi qu'au rassemblement et au dépôt des documents parlementaires. Les autres lois et règlements appliqués par le Secrétaire d'État à la suite de la déclaration de la guerre sont: l'ordonnance d'urgence sur les brevets, les dessins, les droits d'auteur et les marques de fabrique (1939) et les règlements révisés sur le commerce avec l'ennemi (1943). Le Secrétaire d'État s'occupe aussi de l'organisation et de l'administration du Bureau du Sequestre des biens de l'ennemi (voir pp. 907-908, chapitre du Commerce extérieur du présent ouvrage). Les statistiques concernant les brevets d'invention et les droits d'auteur paraissent au chapitre XXII, pp. 801-802.

Chartes de constitution.—Le tableau 5 donne les statistiques des compagnies constituées en vertu de la loi des compagnies.

* Révisé par E. H. Coleman, C.M.G., C.R., L.L.D., sous-secrétaire d'État, Secrétariat d'État.

5.—Nombre et capitalisation des compagnies constituées en vertu de la loi des compagnies et ses amendements, années financières 1936-1946

Note.—Les statistiques des années 1900-1925 ont paru à la p. 1100 de l'*Annuaire* de 1938 et celles de 1926-1935, à la p. 950 de celui de 1942. La capitalisation comprend les montants reçus contre les actions sans valeur nominale ou au pair.

Année	Nouvelles compagnies		Anciennes compagnies avec—				Augmentation brute de capital	Augmentation nette de capital
			Capitalisation augmentée		Capitalisation diminuée			
	Nombre	Capitalisation	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
		\$		\$		\$	\$	\$
1936.....	371	141,237,550	41	54,073,000	76	79,640,610	195,310,550	115,669,940
1937.....	410	130,767,280	72	143,597,768	105	123,837,999	274,365,046	150,327,047
1938.....	358	104,401,399	47	22,571,383	60	33,229,414	126,972,682	93,743,268
1939.....	317	116,819,350	65	38,160,031	55	56,213,867	154,979,381	98,765,514
1940.....	296	53,497,600	49	18,222,400	27	14,204,053	71,720,000	57,515,947
1941.....	293	50,247,600	55	25,321,900	27	14,204,053	78,569,500	64,365,447
1942.....	211	80,606,141	40	15,760,300	39	54,964,907	66,366,441	11,401,534
1943.....	205	51,630,000	35	56,198,739	29	7,728,436	107,828,739	100,100,303
1944.....	217	53,482,000	59	31,351,380	52	18,204,490	84,813,380	66,608,890
1945.....	412	56,719,900	51	106,411,400	20	10,680,250	165,131,300	154,451,050
1946.....	649	187,588,775	88	129,163,798	32	15,407,127	316,752,573	301,345,446

Au cours de l'année financière 1946, 118 lettres patentes supplémentaires sont accordées pour variation de pouvoirs corporatifs, changements de nom, confirmation

de compromis ou ententes avec les actionnaires et diverses autres fins. En plus des compagnies à capital-actions, 49 corporations sans capital-actions obtiennent des lettres patentes conformément à la Partie II de la loi des compagnies de 1934.

Sous-section 1.—Naturalisation

Avant le 1er janvier 1915, la naturalisation au Canada n'avait son application qu'au pays et ne pouvait être obtenue qu'en raison de la loi de naturalisation, S.R.C. 1906, c. 77. Les statistiques sur la naturalisation, sous le régime de cette loi, sont données à la page 612 de l'*Annuaire* de 1919. Bien que la loi de naturalisation "impériale" ait été mise en vigueur le 1er janvier 1915, la loi de naturalisation "du pays" est demeurée valide jusqu'au 31 décembre 1917.

La loi de naturalisation impériale, mise en vigueur le 1er janvier 1915, avait été connue jusqu'au 7 juillet 1919 comme la loi de naturalisation de 1914; elle fut alors abrogée et la loi de naturalisation de 1919 la remplaça. Le 1er juillet 1920, la loi de naturalisation de 1919 fut à son tour abrogée et celle de 1914 fut rétablie et modifiée sous le titre de lois de naturalisation de 1914 et 1920. Un amendement adopté par le Parlement en 1923 supprima l'exclusion frappant les sujets de puissances ennemies pendant dix ans après la fin de la guerre. Toutes ces lois ont été refondues dans S.R.C. de 1927, c. 138. Actuellement tout aubain peut demander la naturalisation, quelle que soit sa nationalité. Cependant, en vertu de l'article 4, Partie II, de la loi, l'octroi d'un certificat de naturalisation à tout aubain est laissé à l'entière discrétion du Ministre qui peut, sans donner de raison, accorder ou refuser le certificat, selon ce qu'il juge le plus avantageux au bien public.

Depuis le 15 janvier 1932, toute sujette britannique qui épouse un aubain conserve sa nationalité britannique, à moins qu'elle n'acquière, par le mariage, la nationalité de son mari, tandis que la femme d'un aubain ne devient plus sujette britannique par le fait que son mari s'est fait naturaliser. Elle doit s'adresser au Secrétaire d'Etat (voir p. 1225).

En vertu d'un arrêté en conseil adopté le 9 juillet 1942 (C.P. 5842) subordonné à la loi des mesures de guerre (S.R.C., 1927, c. 206), et tel qu'il a été modifié par l'arrêté en conseil du 23 septembre 1942 (C.P. 8499), entré en vigueur le 1er janvier 1943, tout étranger requis de faire sa demande de naturalisation devant les tribunaux doit d'abord faire une déclaration d'intention. En vertu de l'article 4 de la loi de naturalisation, il ne peut demander sa naturalisation qu'après un an à compter de la date de sa déclaration d'intention.

Aux termes de l'alinéa 1 des règlements contenus dans l'arrêté en conseil C.P. 5842 du 9 juillet 1942, modifié par l'arrêté en conseil C.P. 4309 du 5 juin 1944, le Secrétaire d'Etat peut accorder un certificat de naturalisation à tout étranger servant en dehors du Canada dans les forces navales, militaires ou aériennes du Canada et à tout étranger qui s'est enrôlé pour service général dans les forces navales, militaires et aériennes du Canada et qui a servi activement dans l'une de ces forces durant une période d'au moins dix-huit mois et qui est encore en service actif dans l'une desdites forces, pourvu que le requérant ait convaincu le Secrétaire d'Etat, en produisant les documents et les pièces que le Secrétaire d'Etat et le ministre de la Défense nationale peuvent prescrire, qu'il possède les qualités requises pour être naturalisé au Canada comme sujet britannique. Nul droit n'est exigible à l'égard d'un tel certificat de naturalisation.

Le tableau 6 donne le nombre de certificats de naturalisation émis en faveur des célibataires ou chefs de famille sous l'empire de ces lois les années civiles 1943 à 1946. Le nombre de personnes naturalisées au cours des mêmes années (sauf les exceptions mentionnées ci-dessus), y compris les femmes et les enfants mineurs de ceux qui ont reçu des certificats de naturalisation, paraît au tableau 7.

6.—Certificats de naturalisation au Canada, par nationalité principale, 1943-1946

Nationalité	1943	1944	1945	1946	Nationalité	1943	1944	1945	1946
Albanais.....	3	3	2	4	Lithuaniens.....	141	158	97	167
Argentins.....	1	néant	néant	1	Luxembourgeois.....	2	3	1	5
Autrichiens.....	579	694	363	826	Mexicains.....	néant	1	néant	2
Austro-Hongrois.....	7	3	néant	néant	Monténégrins.....	1	néant	1	néant
Belges.....	190	256	106	137	Néerlandais.....	230	290	160	245
Bréiliens.....	néant	néant	1	1	Norvégiens.....	396	586	265	423
Bulgares.....	8	18	16	25	Palestins.....	5	6	7	4
Chinois.....	2	14	6	23	Persans.....	néant	2	néant	néant
Tchécoslovaques.....	652	953	593	752	Polonais.....	3,062	3,603	1,642	2,608
Danois.....	374	503	241	326	Roumains.....	128	271	333	602
Dantaiskois.....	néant	1	3	6	Russes.....	1,083	1,064	598	1,029
Egyptiens.....	1	1	néant	1	Espagnols.....	3	12	8	4
Estoniens.....	8	10	4	17	Suédois.....	343	511	193	379
Finlandais.....	81	139	308	709	Suisses.....	160	189	95	167
Français.....	114	120	51	115	Syriens.....	28	42	17	33
Allemands.....	146	237	457	1,012	Turcs ¹	20	20	11	18
Grecs.....	57	93	56	92	Etats-Unis.....	1,337	1,427	739	1,226
Hongrois.....	92	191	359	661	Yougoslaves (Serbes-Croates- Slovènes).....	406	390	221	319
Islandais.....	16	19	6	30	Tous autres.....	67	149	74	96
Italiens.....	227	310	411	745	Total	9,933	12,345	7,549	12,832
Japonais.....	1	néant	néant	2					
Lettons.....	24	36	4	20					

¹ Y compris Turcs syriens, arméniens, grecs, bulgares, palestins et mésopotamiens.

7.—Personnes naturalisées au Canada, par nationalité principale, 1943-1946

Nationalité	1943	1944	1945	1946	Nationalité	1943	1944	1945	1946
Albanais.....	3	3	2	4	Lithuaniens.....	172	169	107	187
Argentins.....	1	néant	néant	1	Luxembourgeois.....	2	4	1	6
Autrichiens.....	754	886	477	1,025	Mexicains.....	néant	1	néant	2
Austro-Hongrois.....	11	6	néant	néant	Monténégrins.....	1	néant	1	néant
Belges.....	222	278	119	159	Néerlandais.....	272	324	174	274
Bréiliens.....	néant	néant	1	2	Norvégiens.....	436	649	296	494
Bulgares.....	9	18	16	28	Palestins.....	7	8	9	5
Chinois.....	2	23	8	34	Persans.....	néant	3	néant	néant
Tchécoslovaques.....	876	1,260	708	874	Polonais.....	3,503	4,231	1,842	2,903
Danois.....	413	534	261	347	Roumains.....	179	344	445	680
Dantaiskois.....	néant	1	3	7	Russes.....	1,426	1,369	819	1,315
Egyptiens.....	1	1	néant	2	Espagnols.....	3	16	8	4
Estoniens.....	9	11	4	17	Suédois.....	381	556	215	447
Finlandais.....	108	157	331	746	Suisses.....	178	202	103	171
Français.....	127	134	62	136	Syriens.....	36	53	21	40
Allemands.....	163	315	509	1,083	Turcs ¹	26	23	13	22
Grecs.....	60	98	62	103	Etats-Unis.....	1,720	1,855	1,037	1,550
Hongrois.....	107	234	438	757	Yougoslaves (Serbes-Croates- Slovènes).....	507	464	252	344
Islandais.....	18	20	8	37	Tous autres.....	83	181	98	118
Italiens.....	269	362	438	800	Total	12,104	14,834	8,892	14,747
Japonais.....	1	néant	néant	2					
Lettons.....	25	42	4	21					

¹ Y compris Turcs syriens, arméniens, grecs, bulgares, palestins et mésopotamiens.

Les personnes naturalisées en vertu de la loi de naturalisation jouissent de tous les droits politiques et autres, pouvoirs et privilèges et sont soumis à toutes les obligations, devoirs et responsabilités d'un sujet britannique de naissance; à compter de la date de naturalisation, ils ont le même statut qu'un sujet britannique de naissance.

Le tableau 8 donne une analyse de la population canadienne non britannique et non française, naturalisée et aubaine, d'après les recensements de 1931 et de 1941.

8.—Population naturalisée et population aubaine selon l'origine raciale, 1931 et 1941

Origine raciale	1931		1941	
	Naturalisée	Aubaine	Naturalisée	Aubaine
	nombre	nombre	nombre	nombre
Autrichienne.....	11,420	11,307	10,824	3,890
Belge.....	8,050	8,290	9,925	3,883
Tchèque et slovaque.....	5,175	16,841	15,037	10,935
Finlandaise.....	9,712	21,918	13,076	11,674
Allemande.....	79,249	65,416	83,683	24,949
Hongroise.....	6,361	23,001	20,834	10,453
Italienne.....	28,340	17,344	34,207	7,735
Juive.....	57,278	27,373	66,105	11,400
Néerlandaise.....	14,499	15,381	24,192	7,611
Polonaise.....	28,773	48,744	48,815	20,848
Roumaine.....	6,452	7,944	6,910	2,418
Russe.....	17,937	22,790	20,897	10,453
Scandinave.....	76,788	51,597	79,998	22,895
Ukrainienne.....	54,914	43,015	78,061	28,069
Autre européenne.....	9,143	18,220	19,098	9,248
Chinoise.....	2,173	39,038	2,055	25,878
Japonaise.....	4,353	7,754	3,159	5,978
Autre asiatique.....	4,347	1,601	4,549	754
Totaux.....	424,964	447,574	541,425	219,041

Sous-section 2.—Citoyenneté

La loi sur la citoyenneté canadienne est entrée en vigueur le 1er janvier 1947 et abroge les lois de naturalisation précédentes en vigueur au Canada, y compris la loi des ressortissants du Canada, c. 21, S.R.C. 1927. La loi a pour objet de donner une définition claire et simple de la citoyenneté canadienne et d'établir un statut commun à tous les habitants du Canada, qui contribuera à les unir en tant que Canadiens. Jusqu'ici, la seule définition applicable à la citoyenneté canadienne se trouvait dans la loi de l'immigration et encore était-elle peu explicite car elle ne définissait la citoyenneté qu'aux fins de l'immigration. Enfin, pour la première fois dans l'histoire du pays, il existe une définition claire de la citoyenneté canadienne au sens de ressortissants du Canada.

Citoyens canadiens de naissance.—La loi de 1947 sur la citoyenneté canadienne définit clairement le statut des Canadiens de naissance avant et depuis la mise en vigueur de la loi; elle s'applique aux personnes nées au Canada ou à l'étranger. La loi renferme également des dispositions sur la citoyenneté d'une personne canadienne née à l'étranger, hors du mariage. Ladite personne est de citoyenneté canadienne si la mère est née au Canada ou sur un navire canadien et n'était pas devenue étrangère lors de la naissance de ladite personne. Jusqu'ici, une personne de cette catégorie n'avait aucun droit à la citoyenneté canadienne. Toute per-

sonne née à l'étranger de père canadien ou de mère canadienne avant l'entrée en vigueur de la loi de 1947 sur la citoyenneté canadienne n'est pas reconnue comme Canadien à moins qu'elle ait été licitement admise au Canada pour y demeurer en permanence ou qu'elle soit mineure. Toute personne née à l'étranger d'un père canadien ou d'une mère canadienne après l'entrée en vigueur de la loi est de citoyenneté canadienne mais une disposition de la loi exige que la naissance soit déclarée à un consulat canadien ou au Secrétaire d'Etat du Canada dans les deux ans qui suivent cet événement ou au cours de la prorogation que le Ministre peut autoriser, dans des cas spéciaux, si les parents de ladite personne désirent lui conserver sa citoyenneté canadienne. Un Canadien né en dehors du pays, avant ou depuis l'entrée en vigueur de la loi, perd aussi sa citoyenneté canadienne à moins d'affirmer sa citoyenneté canadienne par une déclaration de rétention dans l'année qui suit sa vingt et unième année et si, étant déjà citoyen d'un pays étranger (double nationalité), il renonce à la citoyenneté dudit pays par une déclaration d'extranéité ou autrement. Dans certains cas particuliers, le Ministre a la faculté de proroger la période pendant laquelle cette personne peut affirmer sa citoyenneté canadienne et renoncer à l'autre nationalité ou citoyenneté. L'une des dispositions les plus importantes de la loi et dont la procédure est exposée dans les règlements, autorise le citoyen canadien de naissance à solliciter un certificat de citoyenneté canadienne. Bon nombre de Canadiens voyagent actuellement à l'étranger et plusieurs d'entre eux passent des années dans d'autres pays; ceux-ci en particulier peuvent désirer un certificat attestant leur citoyenneté canadienne mais tout Canadien, qu'il désire voyager ou rester au pays, peut s'adresser au Secrétaire d'Etat du Canada afin d'obtenir un certificat de citoyenneté canadienne contre remise d'un dollar. Ceci est très nouveau et absolument contraire à l'ancienne procédure. Il n'existait, sous le régime des lois antérieures, aucune disposition autorisant l'émission de certificats en faveur des citoyens canadiens ou des sujets britanniques; leur certificat de naissance était jugé preuve suffisante de leur statut.

Sujets britanniques et citoyens canadiens.—Le statut des sujets britanniques, par opposition aux citoyens canadiens, est défini dans la nouvelle loi. Il est bon d'expliquer qu'en vertu des lois antérieures, les personnes nées ou naturalisées dans les pays du Commonwealth britannique étaient officiellement désignées comme sujets britanniques. Un Canadien ne pouvait officiellement réclamer le titre de citoyen canadien; le terme était "sujet britannique". Une des principales raisons de la loi est de permettre au Canadien de s'appeler Canadien. La procédure est autorisée conformément à l'article 3 de la nouvelle loi:

"Article 3. Lorsqu'une personne est requise de faire connaître ou de déclarer son statut national, quiconque est citoyen canadien aux termes de la présente loi doit se dire ou se déclarer citoyen canadien, et sa déclaration à cet effet constitue une observation bonne et suffisante de cette prescription."

Bien que la désignation sujet britannique doive être abandonnée à l'avenir dans la mesure où elle s'applique aux Canadiens, ceci ne veut pas dire qu'un Canadien perd le statut de sujet britannique. L'article 26 de la loi déclare qu'un citoyen canadien est sujet britannique et l'article 28, que toute personne ayant acquis le statut de sujet britannique, par sa naissance ou par naturalisation, sous le régime des lois de quelque pays du Commonwealth britannique autre que le Canada auxquelles il était assujéti lors de sa naissance ou sa naturalisation, est reconnu au Canada sujet britannique.

Il importe de souligner que la loi n'enfreint ni ne modifie en rien les droits des sujets britanniques qui ne sont pas Canadiens. Ils conservent le droit de voter, ils ont droit à la pension de vieillesse, et ils ont droit d'entrée permanente après cinq années de résidence au Canada. Mais ils ne sont pas citoyens canadiens avant d'avoir établi une résidence de cinq ans au Canada. Les personnes qui ont établi cette résidence au moment de l'entrée en vigueur de la loi sont citoyens canadiens et celles qui l'établissent depuis, doivent obtenir un certificat de citoyenneté avant de jouir du statut de citoyen canadien.

Tout sujet britannique peut cependant, qu'il soit ou non citoyen canadien, solliciter un certificat de citoyenneté. Un sujet britannique qui n'est pas citoyen canadien peut s'adresser directement au Secrétaire d'Etat du Canada, afin d'obtenir un certificat, ou il peut, au contraire, adresser sa demande au tribunal du district où il réside. Lorsque le Secrétaire d'Etat est d'avis qu'il existe un doute sur les qualités requises de la personne qui s'adresse directement à son ministère, il peut référer la déclaration au tribunal du district judiciaire où réside le requérant.

Citoyens canadiens autres que de naissance.—En vertu de l'article 9 de la loi, les personnes naturalisées et les sujets britanniques ayant établi domicile au Canada avant l'entrée en vigueur de la loi sont citoyens canadiens et peuvent obtenir un certificat de citoyenneté canadienne contre remise d'un dollar. L'article 9 définit le statut de citoyen canadien des femmes et des enfants qui ne sont pas Canadiens de naissance et la façon dont ils auraient acquis la citoyenneté canadienne.

Statut et procédure de la citoyenneté étrangère à la citoyenneté canadienne.—L'article 10 (1) de la loi renferme les dispositions concernant l'octroi d'un certificat de citoyenneté à toute personne étrangère. Bien que le mot "aubain" ne soit pas mentionné dans le paragraphe, son objet principal n'en est pas moins de définir les conditions qui permettent à un étranger de solliciter et d'obtenir un certificat de citoyenneté. La demande est adressée à un tribunal et, alors qu'un aubain doit s'adresser au tribunal, le sujet britannique a le choix entre le tribunal et le Secrétariat d'Etat. En outre, un aubain doit d'abord faire une déclaration d'intentions qui n'est pas exigée du sujet britannique.

Le requérant qui sollicite un certificat de citoyenneté peut présenter sa demande à une époque indéterminée après son admission au pays, pourvu qu'il ait atteint l'âge de dix-huit ans, sous forme de déclaration d'intentions remplie dans le bureau du greffier du tribunal du district où réside le requérant. Il doit ensuite attendre au moins un an avant de présenter au tribunal sa demande en vue d'obtenir une décision déclarant qu'il possède les qualités prescrites pour la citoyenneté. De toute façon, lorsqu'il présente sa demande définitive, il doit prouver au tribunal qu'il a habité le Canada pendant un an immédiatement avant la date de la demande et durant une autre période de quatre ans au Canada au cours des six années immédiatement antérieures à la date de la demande, ce qui fait un séjour total de cinq ans. Si un requérant a servi hors du Canada dans les forces armées de ce pays, en temps de guerre, ou dans le cas de l'épouse d'un citoyen canadien qui réside au Canada avec lui, il suffit d'avoir résidé un an seulement immédiatement avant la date de la demande.

En plus de remplir les conditions de résidence, le requérant doit prouver au juge qu'il a été licitement admis au Canada pour y résider en permanence; qu'il a bonne réputation; qu'il possède une connaissance suffisante de l'anglais ou du fran-

çais (ce détail n'est pas nécessaire s'il a résidé continûment au Canada pendant plus de vingt ans,—cette disposition de la loi est nouvelle); qu'il a une connaissance suffisante des responsabilités de la citoyenneté canadienne, et qu'il se propose, une fois sa demande agréée, soit de résider en permanence au Canada, soit d'entrer ou de demeurer au service public du Canada ou de l'une de ses provinces.

Lorsque le juge a rendu sa décision, les documents et une copie de cette décision sont transmis au Secrétaire d'Etat du Canada. Celui-ci peut accorder un certificat de citoyenneté ou, s'il entretient quelque doute au sujet de l'émission de ce certificat, peut déférer la demande au tribunal en vue d'une nouvelle audition. Lorsqu'un certificat est accordé, il est envoyé au greffier du tribunal qui avertit le requérant de comparaître devant le tribunal pour prêter le serment d'allégeance et faire une déclaration portant renonciation à son allégeance étrangère, et pour recevoir son certificat de citoyenneté.

Statut des femmes mariées.—Un des changements importants de la nouvelle loi est l'émancipation des femmes mariées au point de vue citoyenneté. Jusqu'à ce jour, une étrangère épousant un sujet britannique devenait sujet britannique. Inversement, une femme de nationalité britannique qui épousait un étranger et adoptait la nationalité de celui-ci lors de son mariage cessait d'être sujet britannique. De fait, avant 1932, une femme de nationalité britannique qui épousait un étranger perdait sa nationalité britannique indépendamment du fait qu'elle acquit ou non la nationalité de son époux. Sous le régime de la nouvelle loi, tout cela est changé. Une Canadienne ne perd pas ses droits de citoyen canadien en raison de son mariage à un étranger et une aubaine qui épouse un Canadien ne devient pas, du fait de son mariage, citoyen canadien. Dans le premier cas, si elle a adopté la nationalité de son époux, la femme mariée peut renoncer à sa citoyenneté canadienne en déposant au Secrétariat d'Etat du Canada une déclaration d'extranéité et elle cesse dès lors d'être citoyen canadien. Dans le second cas, une aubaine doit faire au tribunal sa demande d'un certificat de citoyenneté. La seule concession faite est qu'une année de résidence au Canada seulement est requise.

Autrefois, les femmes mariées étaient classées avec les mineurs, les aliénés et les idiots comme des personnes frappées d'incapacité. Elles ne pouvaient se faire naturaliser ou régler leur statut national comme personnes indépendantes sauf dans des circonstances très spéciales. Ces incapacités ont été abolies et, en vertu de la nouvelle loi, le statut des femmes mariées est l'égal de celui des hommes.

Statut des mineurs, enfants trouvés, enfants posthumes, etc.—En vertu de l'article 19 (3) de la loi, un certificat de citoyenneté peut être accordé à tout enfant mineur d'une personne à laquelle un certificat de citoyenneté est, ou a été, octroyé en vertu de la loi, sur demande de cette personne, si celle-ci est le parent responsable de l'enfant, si l'enfant est né avant la date où le certificat a été accordé et a été licitement admis au Canada en vue d'une résidence permanente. En vertu de l'article 11 (b), le Secrétaire d'Etat peut, à sa discrétion, octroyer un certificat à un mineur, dans un cas particulier, que les conditions requises par la loi aient été observées ou non. C'est la première fois qu'une loi canadienne sur la nationalité ou la citoyenneté définit le statut d'un enfant abandonné. Les lois antérieures ne mentionnaient pas le statut d'un enfant abandonné sur le seuil d'une porte. En vertu de la nouvelle loi, il est prévu que tout enfant, qui est ou a été en premier lieu découvert comme enfant abandonné au Canada, doit être considéré,

jusqu'à preuve du contraire, comme né dans ce pays. Une autre disposition nouvelle de la loi, qui n'existait pas dans les lois antérieures, concerne le cas d'un enfant né après le décès de son père. Aux fins de la définition d'un citoyen canadien de naissance, l'enfant est réputé né immédiatement avant ledit décès. En vertu de l'article 11 (a) de la loi, un certificat peut être octroyé en vue de dissiper tous les doutes sur la question de savoir si la personne à qui il est accordé est citoyen canadien et il est spécifiquement prévu que l'octroi du certificat n'est pas censé établir que la personne qui l'obtient n'était pas antérieurement citoyen canadien.

Citoyenneté des personnes naturalisées au pays avant 1914.—Les personnes qui ont été naturalisées au Canada avant l'adoption de la loi de 1914 sur la naturalisation, avaient l'autorisation, en vertu des diverses lois impériales en vigueur de 1914 à 1946, d'échanger leur certificat de naturalisation locale contre un certificat impérial. Cette disposition a été reportée dans la loi de la citoyenneté canadienne de sorte que ces personnes et particulièrement leurs enfants naturalisés avec eux mais ne possédant aucun certificat pouvant les identifier comme citoyens, peuvent demander et obtenir des certificats de citoyenneté canadienne sur versement de la somme d'un dollar.

Protection du statut antérieur à la loi sur la citoyenneté canadienne.—L'article 46 de la loi prévoit que nonobstant l'abrogation de la loi de naturalisation et de la loi des ressortissants du Canada, la loi sur la citoyenneté canadienne ne doit pas s'interpréter comme privant quiconque est ressortissant canadien, sujet britannique ou étranger selon la définition contenue dans lesdites lois ou une autre loi en vigueur au Canada, du statut national qu'il possède lors de l'entrée en vigueur de la présente loi.

Perte de la citoyenneté canadienne.—Cesse immédiatement d'être citoyen canadien celui qui, se trouvant hors du Canada et n'étant pas frappé d'incapacité, par un acte volontaire et formel autre que le mariage, acquiert la nationalité ou citoyenneté d'un pays autre que le Canada. C'est là la façon habituelle de perdre la citoyenneté canadienne. Il y a d'autres raisons, comme le service dans les forces armées d'un pays quand celui-ci est en guerre avec le Canada; le cas d'un enfant mineur qui acquiert une citoyenneté étrangère en même temps qu'un parent responsable ou celui d'une femme qui adopte la nationalité de son époux étranger et produit une déclaration d'extranéité. L'enfant mineur qui perd sa citoyenneté canadienne à cause d'un parent peut, dans l'année qui suit la date où il atteint l'âge de vingt et un ans, faire une déclaration en vue de reprendre la citoyenneté canadienne et il redeviendra alors citoyen canadien.

Un citoyen canadien, autre qu'un canadien de naissance ou un citoyen qui a servi dans les forces armées du Canada en temps de guerre, cesse d'être citoyen canadien s'il réside hors du Canada pendant une période d'au moins six années consécutives sauf dans des cas déterminés où le principe du maintien de quelque relation avec le Canada peut être démontré. Il peut toutefois être autorisé à prolonger son séjour hors du Canada pendant plus de six ans en s'enregistrant à un consulat et en obtenant un certificat prorogé.

Révocation de la citoyenneté.—La procédure concernant la révocation de la citoyenneté qui avait cours sous le régime de la loi sur la naturalisation a été reportée dans la nouvelle loi. Elle prévoit la création d'une commission de révocation devant

enquêter et faire rapport sur la révocation projetée de certificats de citoyenneté. La révocation ne peut se faire que sur l'ordre du gouverneur en conseil, sur recommandation du secrétaire d'Etat. Des démarches peuvent être faites en vue d'une révocation, pour résidence durant au moins six ans hors du Canada, pour commerce avec l'ennemi en temps de guerre, pour fausse déclaration ou fraude, ou dissimulation de faits importants à l'époque de la naturalisation, ou si le citoyen naturalisé étant hors du Canada, a montré de la désaffection ou un manque de fidélité envers Sa Majesté, ou, étant au Canada, a été déclaré coupable de trahison ou sédition par un tribunal compétent.

Si une personne cesse d'être citoyen canadien ou sujet britannique en raison des circonstances décrites dans le paragraphe précédent, la citoyenneté de son conjoint et de ses enfants mineurs ne sera pas atteinte à moins, dans le cas de l'épouse, que celle-ci soit devenue sujet britannique (loi antérieure à la présente loi), par le seul fait de son mariage à ladite personne, ou que ladite personne soit le parent responsable d'un enfant. Dans un cas semblable, il peut être prescrit que l'épouse et les enfants cesseront d'être citoyens canadiens ou sujets britanniques, selon le cas. L'épouse d'une personne qui a cessé d'être citoyen canadien ou sujet britannique peut, dans les six mois qui suivent la date de la révocation du certificat de son époux, faire une déclaration portant renonciation à sa citoyenneté canadienne; dès lors, les enfants mineurs de son mari et elle-même cesseront d'être citoyens canadiens ou sujets britanniques, selon le cas.

Si une personne cesse d'être citoyen canadien ou sujet britannique, elle est réputée avoir la nationalité ou la citoyenneté qu'elle possédait avant de devenir citoyen canadien ou sujet britannique.

Le serment d'allégeance.—Conformément à la conception nouvelle de la citoyenneté canadienne telle que la définit la loi, la formule du serment d'allégeance a été modifiée. En vertu de la loi sur la naturalisation, elle se lisait ainsi:

“Je, A.B., jure par le Dieu Tout-Puissant, fidélité et sincère allégeance envers Sa Majesté le Roi George Six, ses héritiers et successeurs, conformément à la loi. Ainsi Dieu me soit en aide.”

En vertu de la nouvelle loi, le serment a été modifié et se lit:

“Je, A.B., jure fidélité et sincère allégeance envers Sa Majesté le roi George Six, ses héritiers et successeurs, conformément à la loi, et jure que j'observerai fidèlement les lois du Canada et remplirai de même manière mes devoirs de citoyen canadien. Ainsi Dieu me soit en aide.”

Cérémonies de la citoyenneté canadienne.—Les cérémonies qui accompagnent la présentation des certificats de citoyenneté à des séances spéciales des tribunaux constituent une des innovations marquantes de la nouvelle loi. Des moyens ont été prévus pour accorder aux tribunaux du pays toute l'aide possible en vue de la préparation de cérémonies qui accompagnent la présentation des certificats de citoyenneté.

Il est projeté également de fournir au nouvel arrivant au Canada des moyens spéciaux de formation et d'instruction dans les principes de la citoyenneté, et un manuel sur la citoyenneté canadienne sera présenté à l'aubain lorsqu'il aura produit sa déclaration d'intention.

Section 5.—Service civil du Canada

Au sens le plus large, le Service civil fédéral se compose de tous les serviteurs de la Couronne, autres que ceux qui remplissent des fonctions politiques ou judiciaires, qui sont employés comme fonctionnaires civils et dont la rémunération est payée entièrement et directement à même les crédits votés par le Parlement. Réunis, ils constituent le personnel des divers ministères, commissions, offices, bureaux et autres organismes du gouvernement fédéral. Presque toutes les catégories d'occupations sont représentées dans le Service civil et les divers personnels se distinguent encore par les autorités diverses en vertu desquelles ils reçoivent leur nomination. Un certain nombre sont nommés par l'une ou l'autre ou par les deux chambres du Parlement directement, un nombre considérable, par les ministères et autres organismes conformément aux dispositions de certaines lois, en général avec l'approbation exécutive du gouverneur en conseil, et les autres, la grande majorité, sont choisis et nommés par la Commission du service civil.

En sa qualité d'organisme central du personnel du service civil, la Commission du service civil est le défenseur du principe du mérite en ce qui regarde tant les nominations initiales que les promotions. Les phases par lesquelles la commission est passée pour en arriver à sa constitution actuelle constituent les annales des réformes du service civil au Canada, lesquelles ont commencé une année après la Confédération et ont atteint leur apogée avec l'adoption de la loi de 1918 sur le Service civil. Des commissions royales successives ont délibéré sur le problème de la création d'un personnel utile et compétent et leurs recherches et leurs recommandations ont abouti au concept d'un corps quasi-judiciaire jouissant d'une autonomie considérable et ayant juridiction sur presque tout le service public. Au cours des 28 dernières années, la commission a fait subir des examens à plus d'un million de candidats à des emplois du Service civil.

La loi sur le Service civil prévoit la classification des emplois du service public. En conséquence, un système de classement des emplois a été institué en 1919 en vertu duquel des fonctions et des responsabilités analogues sont classées de la même manière et rémunérées également. Avec le temps, la classification primitive a été considérablement révisée, un grand nombre de classes ont été ajoutées, d'autres ont été abolies à mesure que se sont développés la structure de l'organisation et le programme administratif ainsi que la technique des ministères du gouvernement. La détermination des taux de rétribution de chaque classe est la responsabilité incessante de la commission, et des relevés des traitements et des salaires sont effectués constamment. Dans la fonction principale de la commission, le recrutement, c'est la classification des emplois qui est le mobile essentiel puisqu'elle comporte l'établissement de normes de qualités requises pour chaque classe d'emploi.

L'instrument du recrutement est l'examen de concours. Des examens ont lieu périodiquement à mesure que l'exigent les besoins du service public quant au personnel. A cet égard, on agit de la même façon pour les emplois dans tout le pays que pour ceux d'Ottawa; cependant, les postulants aux charges locales doivent être des résidents de bonne foi de cette localité alors que n'importe qui a le droit de faire une demande d'emploi à Ottawa. Les examens de concours sont annoncés au moyen d'affiches murales placées sur les tableaux d'annonces des bureaux de poste, des bureaux du Service national de placement, des bibliothèques publiques et ailleurs.

Les capacités relatives des candidats sont mesurées par des épreuves objectives préparées et effectuées par la commission. La nature de l'épreuve varie avec la classe d'emploi; elle peut être écrite ou orale ou les deux à la fois. Pour certaines classes d'emplois, l'estimation repose entièrement sur l'instruction et l'expérience des postulants telles qu'elles sont déclarées sur leurs formules de demande.

Les noms des candidats heureux aux examens de concours du Service civil, sont inscrits, par ordre de mérite, sur les "listes des admissibles". Ces listes sont officiellement annoncées et publiées dans la *Gazette du Canada* et chaque candidat, heureux ou non, est personnellement mis au courant du résultat. Les nominations se font, au besoin, d'après ces listes qui sont valides pour un an.

Les promotions chez les membres du personnel des ministères se font également au moyen d'examens de concours qui ont lieu lorsqu'il se produit des vacances. La création d'un service professionnel est l'objectif principal de la loi du Service civil et le régime de la classification des emplois est particulièrement approprié à l'avancement des employés par promotion. Les promotions toutefois sont limitées d'après la loi aux employés permanents du Service civil qui, actuellement, constituent une faible proportion du total. La prépondérance du personnel temporaire est un reliquat de la période de guerre, durant laquelle peu de nominations permanentes ont été faites. Cette situation est en train de changer graduellement à mesure que disparaissent les unités de temps de guerre et que se dessine le rouage administratif d'après-guerre.

La guerre a été pour la commission du service civil une période d'activité sans précédent. Jusqu'à cette époque, le nombre de nominations nouvelles chaque année n'atteignait pas 6,000. Au cours des six années de guerre, un quart de millions de nominations ont été faites. Le déplacement du personnel a été un problème constant et la raison d'être d'environ 70 p. 100 de ces nominations. Les traitements et les nominations ont été régis pendant la guerre par une série de règlements autorisés en vertu de divers arrêtés en conseil, notamment C.P. 1-1569 et 32-1905 du 19 avril et du 10 mai 1940.

Avec la fin des hostilités, le service public est entré dans la phase de réadaptation et de reconstruction de son œuvre. Il a fallu recruter des effectifs considérables pour les ministères chargés du traitement et des prestations des anciens combattants, des programmes de reconstruction et des nouvelles lois sociales. Les examens de concours qualifiant aux emplois réguliers et permanents ont été interrompus durant la guerre dans l'intérêt des membres du personnel des services armés qui étaient dans l'impossibilité de s'y présenter. Il a donc fallu instituer un programme d'examens pour une vingtaine de classes d'emplois.

La priorité statutaire à l'égard des anciens combattants qui jouait en faveur des vétérans de la guerre de 1914-1918 a été accordée aux nouveaux vétérans et est devenue un élément important de la réadaptation professionnelle. En 1946 seulement, 26,000 anciens combattants ont été nommés à des emplois du Service civil dans tout le pays.

Depuis la fin de la guerre, les régies sur les salaires ont été graduellement adoucies et la commission a recommandé des revisions de salaire en vue de les augmenter dans le cas de certaines classes générales et de certains postes particuliers dont les fonctions s'étaient considérablement accrues au cours des six années précédentes.

Une formation systématique du personnel en service dans les ministères constitue une innovation relativement récente tendant à accroître le rendement général du

service. La commission a encouragé l'adoption de programmes de formation sur de larges bases et, durant la période de guerre, en collaboration avec la Division de la formation professionnelle au Canada du ministère du Travail, elle a dirigé une série de cours. Les résultats se sont révélés des plus satisfaisants et graduellement, d'un mois à l'autre, la formation s'étend à de nouveaux domaines de travail.

Statistiques du Service civil.*—Depuis avril 1924, chaque ministère du gouvernement du Canada transmet au Bureau fédéral de la Statistique un état mensuel de son personnel et de sa rémunération, conformément à un plan qui permet la comparaison entre les ministères et d'une année à l'autre. L'institution de ce système fut précédée d'une enquête remontant jusqu'à 1912.

De 1914 à 1920, le nombre de fonctionnaires augmente très rapidement en raison de l'expansion des fonctions administratives et de l'imposition de nouvelles taxes, celles-ci nécessitant les services d'employés supplémentaires en qualité de percepteurs. De nouveaux services, tels que le ministère des Pensions et de la Santé nationale et la Commission de l'établissement des soldats, furent de même créés. En janvier 1920, le nombre d'employés est de 47,133; c'est le chiffre le plus élevé atteint avant janvier 1940, alors que le nombre de fonctionnaires s'établit à 49,739.

Entre mars 1939 et mars 1946, il y a une augmentation de 74,451 du nombre global d'employés permanents et temporaires. Le gros de cette augmentation de temps de guerre se répartit ainsi: ministère de la Défense nationale, 23·9 p. 100; nouveaux ministères et commissions de temps de guerre (Reconstruction et Approvisionnements, Office national du Film, Service de l'information canadien, Commission des prix et du commerce en temps de guerre), 11 1 p. 100; Commission de l'Assurance-chômage, 11·4 p. 100, et 15·9 p. 100 dans les ministères des Affaires des anciens combattants et de l'établissement des soldats ainsi que de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants réunis.

En dépit de la forte augmentation de temps de guerre du nombre d'employés dans tout le Service civil, le nombre d'employés permanents est moins considérable en mars 1946 qu'il ne l'était en mars 1939. Le nombre d'employés temporaires, cependant, augmente régulièrement au cours des années de guerre. En conséquence, en mars 1946, les employés temporaires représentent 74·2 p. 100 du total, comparativement à 30·3 p. 100 du total en mars 1939, et 34·5 p. 100 en mars 1925, première année de publication de ces statistiques.

La série de tableaux qui suit est une condensation d'une suite d'articles historiques publiés récemment et embrassant les années 1925 à 1946. Le tableau 9 indique le nombre et le pourcentage d'employés permanents et temporaires du Service civil au mois de mars de chaque année. Le tableau 10 établit des comparaisons de traitements et salaires payés durant chaque année financière. Les tableaux 11 et 12 donnent des statistiques du genre de celles des tableaux 9 et 10 mais limitées aux employés permanents et temporaires aux bureaux de l'administration centrale des ministères. Les tableaux 13 et 14 présentent les nombres-indices des employés permanents et temporaires et de leurs rétributions au cours des mêmes années de la série. Le tableau 15 fournit une information détaillée sur les employés et les déboursés des ministères et branches pour les mois de mars 1945 et 1946.

* Révisé à la Branche des statistiques financières, Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa.

9.—Nombre et pourcentage d'employés permanents et temporaires du Service civil, mars 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1936 paraissent à la page 1179 de l'Annuaire de 1946.

Mois de mars	Permanents		Temporaires		Total
	Total	% du total	Total	% du total	
	nomb.		nomb.		
1937.....	30,678	71.6	12,158	28.4	42,836
1938.....	32,308	73.2	11,835	26.8	44,143
1939.....	32,132	69.7	13,974	30.3	46,106
1940.....	30,948	62.2	18,791	37.8	49,739
1941.....	30,149	45.0	36,777	55.0	66,926
1942.....	29,524	35.2	54,257	64.8	83,781
1943.....	28,708	27.6	75,347	72.4	104,055
1944.....	29,343	26.0	83,315	74.0	112,658
1945.....	30,240	26.1	85,668	73.9	115,908
1946.....	31,088	25.8	89,469	74.2	120,557

10.—Traitements et salaires des employés permanents et temporaires du Service civil et pourcentage de ces traitements, années terminées le 31 mars, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1936 paraissent à la page 1179 de l'Annuaire de 1946.

Année terminée le 31 mars—	Permanents		Temporaires		Total
	Total	% du total	Total	% du total	
	milliers de dollars		milliers de dollars		
1937.....	51,335	82.0	11,243	18.0	62,578
1938.....	55,292	82.7	11,588	17.3	66,880
1939.....	56,264	80.8	13,357	19.2	69,621
1940.....	57,154	78.1	16,044	21.9	73,198
1941.....	56,108	66.0	28,857	34.0	84,965
1942.....	57,609	53.1	50,815	46.9	108,424
1943.....	58,747	41.5	82,955	58.5	141,702
1944.....	60,358	35.9	107,614	64.1	167,972
1945.....	64,189	35.6	115,959	64.4	180,148
1946.....	66,440	34.8	124,388	65.2	190,828

11.—Nombre et pourcentage d'employés permanents et temporaires du Service civil à l'administration centrale des ministères, Ottawa, mars 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1936 paraissent à la page 1180 de l'Annuaire de 1946.

Mois de mars—	Permanents				Temporaires				Total
	Total	% du total à l'administration centrale	% du total des permanents	% du total, permanents et temporaires	Total	% du total à l'administration centrale	% du total des permanents	% du total, permanents et temporaires	
	nomb.				nomb.				
1937.....	7,386	63.2	24.1	17.2	4,305	36.8	35.4	10.0	11,691
1938.....	7,731	66.2	23.9	17.5	3,941	33.8	33.3	8.9	11,672
1939.....	7,564	63.8	23.5	16.4	4,284	36.2	30.7	9.3	11,848
1940.....	7,507	53.5	24.3	15.1	6,513	46.5	34.7	13.1	14,020
1941.....	7,419	37.9	24.6	11.1	12,174	62.1	33.1	18.2	19,593
1942.....	7,221	26.0	24.5	8.6	19,614	73.1	36.2	23.4	26,835
1943.....	6,829	21.4	23.8	6.6	25,108	78.6	33.3	24.1	31,937
1944.....	6,785	20.3	23.1	6.0	26,564	79.7	31.9	23.6	33,329
1945.....	6,777	19.5	22.4	5.8	27,963	80.5	32.6	24.1	34,740
1946.....	6,772	20.2	21.8	5.6	26,835	79.8	30.0	22.3	33,607

12.—Traitements et salaires et pourcentage des employés permanents et temporaires du Service civil à l'administration centrale des ministères, Ottawa, années terminées le 31 mars, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1936 paraissent à la page 1180 de l'Annuaire de 1946.

Année terminée le 31 mars—	Permanents				Temporaires				Total
	Total	% du total à l'administration centrale	% du total des permanents	% du total permanents et temporaires	Total	% du total à l'administration centrale	% du total des permanents	% du total permanents et temporaires	
	milliers de dollars				milliers de dollars				
1937.....	13,932	77.0	27.1	22.3	4,151	23.0	36.9	6.6	18,083
1938.....	15,008	79.4	27.1	22.4	3,890	20.6	33.6	5.8	18,898
1939.....	15,175	77.7	27.0	21.8	4,347	22.3	32.5	6.2	19,522
1940.....	15,277	73.5	26.6	20.8	5,492	26.5	34.2	7.5	20,779
1941.....	15,318	58.6	27.3	18.0	10,843	41.4	37.6	12.8	26,161
1942.....	15,589	46.6	27.1	14.4	17,832	53.4	35.2	16.5	33,421
1943.....	15,724	34.9	26.8	11.1	29,292	65.1	35.3	20.7	45,016
1944.....	15,910	31.0	26.4	9.5	35,368	69.0	32.9	21.1	51,278
1945.....	16,036	29.5	25.0	8.9	39,320	70.5	33.0	21.3	54,356
1946.....	16,333	29.3	24.6	8.6	39,366	70.7	31.6	20.6	55,699

13.—Indices du nombre d'employés permanents et temporaires du Service civil, mois de mars 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1936 paraissent à la page 1181 de l'Annuaire de 1946.
(mars 1925=100)

Mois de mars—	Employés aux bureaux de l'administration centrale des ministères			Employés autres que ceux des bureaux de l'administration centrale des ministères			Totaux		
	Total	Perm.	Temp.	Total	Perm.	Temp.	Total	Perm.	Temp.
	1937.....	116	114	119	108	122	80	110	120
1938.....	116	119	109	113	129	80	113	127	88
1939.....	117	117	119	119	129	99	118	126	104
1940.....	139	118	180	124	125	125	128	121	140
1941.....	194	115	337	164	119	251	172	118	274
1942.....	266	111	543	197	117	353	215	116	404
1943.....	316	105	695	250	115	512	267	112	561
1944.....	330	104	735	275	119	579	289	115	621
1945.....	344	105	774	281	123	538	295	118	638
1946.....	333	105	743	301	128	639	310	122	667

14.—Nombres-indices des traitements et salaires globaux payés aux employés permanents et temporaires du Service civil, années terminées le 31 mars 1937-1946

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1936 paraissent à la page 1181 de l'Annuaire de 1946.
(L'année terminée le 31 mars 1925=100)

Année terminée le 31 mars—	Employés aux bureaux de l'administration centrale des ministères			Employés autres que ceux des bureaux de l'administration centrale des ministères			Totaux		
	Total	Perm.	Temp.	Total	Perm.	Temp.	Total	Perm.	Temp.
	1937.....	114	117	107	109	129	59	110	126
1938.....	120	126	100	117	139	64	118	135	73
1939.....	123	127	112	122	142	75	123	138	84
1940.....	131	128	141	128	145	87	129	140	101
1941.....	165	123	279	143	141	149	150	137	181
1942.....	212	131	460	183	145	273	191	141	318
1943.....	285	132	754	236	149	444	249	144	520
1944.....	324	133	910	285	154	598	296	148	674
1945.....	343	134	986	307	166	643	317	157	726
1946.....	352	137	1,013	330	173	704	336	163	779

15.—Employés du Service civil et dépenses globales en traitements, salaires et bonis, par ministère et branche principale, mars 1945 et mars 1946

NOTA.—Les tirets indiquent qu'il n'existe pas de données aux détails du talon correspondant. Le nombre de personnes dans les "classes non énumérées" n'est pas compris, mais leur rémunération entre dans les "dépenses".

Ministère et branche	Mars 1945		Mars 1946	
	Employés	Dépenses	Employés	Dépenses
	nomb.	\$	nomb.	\$
Agriculture—				
Administration centrale.....	101	15,650	111	17,501
Service des marchés.....	638	111,161	726	120,925
Service de la production.....	1,070	179,318	1,197	218,791
Fermes expérimentales.....	467	131,703	516	176,099
Service scientifique.....	514	97,246	585	110,700
Rétablissement agricole des Prairies.....	176	60,662	194	71,130
Loi d'assistance agricole aux Prairies.....	93	20,037	66	45,523
Services spéciaux de guerre.....	134	20,799	130	25,903
Loi du soutien des prix agricoles.....	2	820	10	3,300
Totaux, Agriculture.....	3,195	627,396	3,535	789,872
Auditeur général.....				
Directeur des élections.....	12	2,375	12	2,506
Commission du service civil.....	560	71,942	684	96,448
Affaires extérieures—				
Bureau du premier ministre.....	30	6,796 ¹	29	5,647 ¹
Administration.....	203	34,297	231	38,453
Bureau des passeports.....	27	3,029	57	5,658
O.P.A.C.I., Montréal ²	-	-	2	1,133
Bureau du haut commissaire, Londres, Angleterre.....	66	12,086 ¹	76	16,605 ¹
Bureau du haut commissaire, Canberra, Australie.....	9	2,265 ¹	10	2,345 ¹
Bureau du haut commissaire, Wellington, N.-Z.....	4	1,948 ¹	5	2,042 ¹
Bureau du haut commissaire, Dublin, Irlande.....	6	2,225 ¹	8	2,448 ¹
Bureau du haut commissaire, Pretoria, Afrique du S.....	4	3,772 ¹	5	1,767 ¹
Bureau du haut commissaire, St-John, Terre-Neuve.....	6	2,118 ¹	6	2,307 ¹
Ambassade canadienne, Rio-de-Janeiro, Brésil.....	11	4,394 ¹	12	4,717 ¹
Ambassade canadienne, Washington, E.-U.....	30	9,511 ¹	39	11,889 ¹
Ambassade canadienne, Mexico, Mexique.....	10	5,579 ¹	15	4,906 ¹
Ambassade canadienne, Moscou, Russie.....	12	3,820	15	4,766 ¹
Ambassade canadienne, Santiago, Chili.....	7	3,094 ¹	9	1,732 ¹
Ambassade canadienne, Paris, France.....	19	6,359 ¹	33	10,363 ¹
Ambassade canadienne, Tchoung-King, Chine.....	12	1,993	16	5,681
Ambassade canadienne, Lima, Pérou.....	8	3,505 ¹	9	3,326 ¹
Ambassade canadienne, Bruxelles, Belgique.....	10	3,759 ¹	16	5,010 ¹
Ambassade canadienne, Buenos-Aires, Argentine.....	4	1,464 ¹	10	4,473 ¹
Ambassade canadienne, Athènes, Grèce.....	-	-	11	1,999
Légation canadienne, Gouvernements Alliés au Royaume-Uni.....	8	3,351 ¹	-	-
Légation canadienne, Havane, Cuba.....	1	430	7	3,669 ¹
Légation canadienne, Pays-Bas.....	-	-	10	3,643 ¹
Légation canadienne, Oslo, Norvège.....	-	-	6	3,384 ¹
Services consulaires, New-York, N.-Y.....	9	3,378 ¹	10	3,950 ¹
Services consulaires, Groenland.....	1	333	1	292 ¹
Services consulaires, Lisbonne, Portugal.....	-	-	1	257
Services consulaires, Portland, E.-U.....	-	-	1	252
Mission, Allemagne.....	-	-	-	1,062 ¹
Totaux, Affaires extérieures.....	497	119,505	650	153,781
Finances—				
Administration centrale.....	781	94,565	826	94,777
Contrôleur de la Trésorerie.....	6,569	847,096	8,243	1,064,666
Monnaie royale canadienne.....	161	26,464	236	40,600
Commission du tarif.....	16	3,910	13	3,412
Commission des prix et du commerce en temps de guerre.....	5,245	778,734	5,492	781,220
Totaux, Finances.....	12,772	1,750,769	14,860	1,984,875

¹ Y compris les allocations de subsistance.

² Organisation provisoire de l'aviation civile internationale.

³ Allocations de subsistance seulement; le nombre d'employés n'est pas donné vu que leur salaire est payé par un autre ministère.

15.—Employés du Service civil et dépenses globales en traitements, salaires et bonis, par ministère et branche principale, mars 1945 et mars 1946—suite

Ministère et branche	Mars 1945		Mars 1946	
	Employés	Dépenses	Employés	Dépenses
	nomb.	\$	nomb.	\$
Pêcheries.....	374	91,426	361	97,191
Secrétariat du Gouverneur général ¹	10	2,524	10	2,244
Chambre des communes.....	474	52,440	573	68,851
Assurances.....	48	12,136	53	11,806
Commission internationale des eaux limitrophes.....	5	2,013	5	2,013
Justice—				
Administration centrale.....	55	11,591	61	12,806
Division des pardons.....	14	2,477	12	2,327
Division des achats.....	7	1,011	7	907
Pénitenciers.....	923	139,507	988	154,636
Cour suprême.....	23	4,408	23	4,478
Cour de l'Échiquier.....	10	2,089	11	2,060
Enquêtes sur les coalitions.....	-	-	11	2,705
Totaux, Justice.....	1,032	161,083	1,113	179,917
Travail—				
Administration centrale.....	408	84,721	445	115,145
Services spéciaux de guerre.....	2,316	309,984	914	174,414
Assurance-chômage.....	6,392	893,353	8,477	1,388,469
Totaux, Travail.....	9,111	1,288,058	9,836	1,678,028
Bibliothèque du Parlement.....	21	4,511	27	5,625
Mines et Ressources—				
Administration centrale.....	56	11,524	56	11,398
Immigration.....	597	103,183	760	130,411
Affaires indiennes.....	1,047	104,626	1,016	108,777
Terres, parcs et forêts.....	593	77,669	737	100,942
Mines et géologie.....	608	108,769	608	115,922
Arpentage et génie.....	793	94,328	1,184	102,504
Totaux, Mines et Ressources.....	3,604	500,099	4,361	569,954
Munitions et Approvisionnements.....	3,747	585,369	-	-
Défense nationale—				
Administration centrale.....	143	24,175	78	15,938
Service de la Milice.....	489	60,494	622	124,355
Service Naval.....	5,004	2,006,032	3,537	1,596,246
Aviation.....	11,874	1,302,533	6,003	678,580
Topographie militaire.....	12	2,996	11	2,802
Collège Royal Militaire.....	47	5,908	52	6,587
Commission d'inspection.....	1	500	1	500
Service des relations extérieures.....	22	3,738	11	1,398
Opérations d'internement de l'armée.....	47	6,018	28	3,646
Directeur des recherches techniques.....	57	11,077	51	9,249
Milice d'urgence.....	8,956	927,443	8,770	926,187
Conseil d'administration des allocations familiales supplémentaires.....	268	27,122	264	28,642
Totaux, Défense nationale.....	26,820	4,378,036	19,238	3,894,140
Santé nationale et Bien-être social—				
Administration centrale.....	-	-	144	20,690
Santé.....	364	79,549	406	84,243
Bien-être.....	202	17,625	508	68,316
Crédits de guerre.....	31	6,278	26	5,246
Office national du Film.....	706	118,238	746	129,142
Totaux, Santé nationale et Bien-être social.....	1,302	221,690	1,830	307,536
Conseil national de Recherches.....	1,335	236,434	1,379	266,209

¹ Y compris les traitements des aides-de-camp mais non leur nombre

15.—Employés du Service civil et dépenses globales en traitements, salaires et bonis, par ministère et branche principale, mars 1945 et mars 1946—fin

Ministère et branche	Mars 1945		Mars 1946	
	Employés	Dépenses	Employés	Dépenses
	nomb.	\$	nomb.	\$
Revenu national—				
Administration centrale.....	4,285	741,125	4,662	793,470
Division de l'impôt sur le revenu.....	6,421	801,860	7,109	915,917
Totaux, Revenu national.....	10,706	1,542,985	11,771	1,709,387
Services nationaux de Guerre.....	1,217	179,230	45	8,071
Postes—¹				
Administration centrale.....	995	135,470	1,143	150,036
Service extérieur.....	12,769	6,769,564	14,109	7,243,992
Crédits de guerre.....	6	632	4	425
Totaux, Postes.....	13,770	6,905,666	15,256	7,394,453
Conseil privé.....	44	7,798	43	8,584
Service d'Information canadien.....	183 ²	27,336 ²	109	19,445
Archives publiques.....	50	9,428	52	9,697
Imprimerie nationale et Papeterie.....	794	131,700	771	126,507
Travaux publics—				
Administration centrale.....	268	52,338	312	64,553
Service extérieur.....	5,577	529,512	5,572	552,397
Totaux, Travaux publics.....	5,845	581,850	6,184	616,950
Reconstruction et Approvisionnements.....	88	17,631	1,925	311,693
Royale Gendarmerie à Cheval du Canada.....	499	450,035	459	422,531
Secrétariat d'Etat.....	387	66,873	457	75,219
Sénat.....	121	15,722	141	21,604
Commission d'établissement des soldats et loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	500	84,097	1,411	215,609
Commerce—				
Bureau central et branches diverses.....	685	129,760	926	178,270
Commission des grains.....	772	136,474	797	140,761
Bureau fédéral de la Statistique.....	985	124,310	1,041	137,772
Élévateurs du Gouvernement canadien.....	178	24,723	143	22,074
Totaux, Commerce.....	2,620	415,267	2,907	476,877
Transports—				
Administration centrale.....	6,700	1,039,664	7,305	1,167,489
Commission des transports.....	82	19,004	85	19,563
Commission du transport aérien.....	15	4,601	42	13,470
Totaux, Transports.....	6,797	1,063,269	7,432	1,200,522
Affaires des anciens combattants.....	6,864	1,011,845	12,830	2,140,292
Grands totaux.....	115,903	22,660,846	120,557	24,109,720

¹ Les statistiques ne comprennent pas les matres de poste des bureaux à commission. Il convient aussi de noter que les dépenses des bureaux de poste sont contre-balançées par les recettes. ² Commission d'information en temps de guerre.

Section 6.—Contrôle des paris de courses

Le contrôle des paris de courses, d'après le système du pari mutuel, est sous la juridiction du ministre de l'Agriculture depuis la saison de courses de 1921. Le contrôle est exercé par la Royale gendarmerie à cheval du Canada. Durant la guerre, les statistiques sous cette rubrique ont été omises de l'*Annuaire*. Les dernières à être publiées se rapportaient aux années 1930 à 1939 et paraissent à la page 983 de l'édition de 1941. Le tableau suivant rétablit le lien avec l'*Annuaire* de 1941 et fournit des données comparables jusqu'à 1945.

16.—Paris de courses au Canada, années terminées le 31 mars 1939-1945, et par province, 1945

Nota.—Les chiffres des années 1924-1938 paraissent à la page 1104 de l'Annuaire de 1940.

Année	Sociétés	Journées de courses	Somme des paris	Recettes du pari mutuel retenues	Somme des prix
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$
Totaux, 1939	26	285	21,695,523	1,594,438	1,070,770
Totaux, 1940	26	284	21,355,037	2,189,746	1,051,824
Totaux, 1941	25	282	21,363,629	1,167,025	1,073,625
Totaux, 1942	24	275	25,470,913	2,531,126	1,061,290
Totaux, 1943	22	253	33,145,013	3,137,726	1,173,550
Totaux, 1944	25	298	37,068,199	3,487,489	1,427,583
1945					
Québec	5	70	2,179,529	196,144	243,600
Ontario	7	98	25,907,764	2,298,160	747,000
Manitoba	2	28	3,869,183	376,713	161,600
Saskatchewan	3	16	709,625	78,553	37,525
Alberta	5	39	2,667,823	271,270	136,545
Colombie-Britannique	4	56	6,859,334	723,918	262,075
Totaux, 1945	26	307	42,193,258	3,944,758	1,588,345

CHAPITRE XXXII.—SOURCES DE LA STATISTIQUE ET AUTRES RENSEIGNEMENTS OFFICIELS CONCERNANT LE CANADA

SYNOPSIS

PAGE	PAGE
SECTION 1. SOURCES FÉDÉRALES DE RENSEIGNEMENTS.....	1237
SECTION 2. RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS DE TOUS	
	SECTION 2.—(suite)
	LES MINISTÈRES (FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX).....
	1241
	SECTION 3. COMMISSIONS ROYALES FÉDÉRALES ET PROVINCIALES..
	1261

Section 1.—Sources fédérales de renseignements

La principale source de renseignements statistiques sur toutes les phases de l'économie canadienne se trouve au Bureau fédéral de la Statistique, où s'organisent les recensements décennaux et quinquennaux et qui est le centre de renseignements statistiques de toutes sortes, fédéraux et provinciaux. Quant aux renseignements qui ne sont pas principalement de caractère statistique, il faut s'adresser aux ministères intéressés au sujet particulier, selon les indications données dans le répertoire, à la section 2 du présent chapitre. En raison de la nature de leur travail et de l'intérêt qu'ils suscitent chez une vaste proportion de la population, certains organismes de l'Etat et des agences nationales sont conçus fondamentalement comme agences de renseignements ou de publicité. Au nombre de ceux-ci se trouvent la Division de l'information du ministère des Affaires extérieures (connue antérieurement sous le nom de Service d'information canadien), la Société Radio-Canada et l'Office national du film. Bien qu'ils ne soient pas classés dans cette catégorie, les ministères de l'Agriculture et des Mines et Ressources sont intéressés à la diffusion de renseignements dans une plus forte mesure que la plupart des autres ministères du gouvernement et plusieurs autres ministères possèdent des branches de publicité ou des divisions de relations publiques.

Tous les ministères du gouvernement, sauf quelques exceptions, publient leurs propres listes de rapports et de publications. Ils doivent, d'après les statuts, publier chaque année des rapports annuels qui sont présentés à la Chambre des communes par leurs ministres respectifs. Aux fins de la présente section toutefois, les descriptions données ci-après se limitent aux quatre services spéciaux de publicité énumérés dans le premier paragraphe ci-dessus. La section 2, d'autre part, a été préparée en vue de présenter au lecteur un répertoire de toutes les sources fédérales et provinciales de renseignements. Ce répertoire, est-il espéré, orientera le lecteur qui n'est pas au courant de l'organisation gouvernementale vers les sources appropriées où il pourra puiser des renseignements sur n'importe quel sujet.

Bureau fédéral de la Statistique.—Le Bureau fédéral de la Statistique fut créé par une loi de 1918 (8-9 George V, c. 43*) comme département statistique central

* Codifié comme loi de statistique (c. 190, S.R.C., 1927).

du Canada. La loi était la codification de toute la législation antérieure sur la statistique et était fondée sur le rapport d'une commission sur la statistique, nommée en 1912, qui recommandait (1) une série de réformes et d'agrandissements spécifiques de la statistique canadienne et (2) des directives de coordination statistique pour le Dominion sous une direction centrale. En 1915, à la suite des recommandations de ce rapport, la fonction de Statisticien du Dominion a été créée, mais ce n'est qu'en 1918 que les recommandations de la commission prirent corps dans la législation.

Les fins principales du Bureau fédéral de la Statistique sont les suivantes:—

- (1) Fournir des données réelles à l'usage de l'administration et du gouvernement.
- (2) Contribuer à faire du Canada un pays bien renseigné en étant prêt à aider aux hommes d'affaires et aux particuliers à organiser leurs entreprises et leur vie.

La présente revue est intéressée au second de ces objectifs.

Demandes de renseignements.—Littéralement, le bureau reçoit chaque jour des centaines de demandes particulières de renseignements déterminés, les achemine vers les divisions centrales et leur répond aussi promptement que possible. Comme le domaine de son activité embrasse, au point de vue statistique, toutes les phases de l'économie nationale, il n'est guère de sujet sur lequel le bureau ne puisse fournir quelque renseignement. Un regard sur le répertoire qui suit convaincra le lecteur. Les demandes adressées à ce bureau toutefois ne doivent porter que sur des questions d'ordre statistique.

Publications.—De tous les services de l'Etat, le Bureau fédéral de la Statistique est celui qui a le plus grand nombre de publications; les sujets de ses rapports embrassent toutes les phases de l'économie nationale. Les crédits que le Parlement vote chaque année au Bureau affectent des sommes limitées à l'impression et à la polygraphie de rapports et bulletins. Les rapports imprimés sur caractère sont confiés à l'Imprimeur du Roi, mais le Bureau possède ses propres presses à copier et tous les autres rapports et bulletins sont imprimés et publiés au Bureau fédéral de la Statistique.

La méthode présente de distribuer les publications est basée sur les ventes au public au coût réel du papier et du travail d'impression seulement; la compilation, la rédaction et les autres frais généraux ne sont pas compris. Le but est d'étendre ce service public le plus possible et d'en répartir ainsi les frais de compilation et les frais généraux, principaux facteurs du coût total. Un abonnement spécial de \$30 par année donne droit à un exemplaire de chaque publication excepté les bulletins de nouvelles. Il y a également d'autres abonnements spéciaux à des séries de publications ayant trait à des groupes particuliers tels que les suivants:—

- | | | |
|--|-------------------------------------|---|
| 1. Administration | 6. Production industrielle | 10. Transports, communications et services publics |
| 2. Production agricole | 7. Travail et prix, chômage et gain | 11. Statistiques vitales, de la criminalité et des institutions de bien-être social |
| 3. Situation économique et commerciale | 8. Population | 12. Statistiques générales |
| 4. Education | 9. Commerce intérieur et extérieur | |
| 5. Finances | | |

Les demandes de rapports doivent être adressées au Bureau fédéral de la Statistique; elles doivent indiquer la publication particulière ou la série de rapports qui intéressent ceux qui les demandent et contenir la remise nécessaire sous forme d'un chèque ou mandat de poste payable au Receveur général du Canada, Ottawa.

Division de l'information, ministère des Affaires extérieures.—La Division de l'information a été établie sous sa forme actuelle au début de 1947 par l'intégration de l'ancien Service d'information canadien au ministère. Le Service d'information canadien lui-même s'était développé du Service d'information en temps de guerre créé durant les premières années de la guerre de 1939-1945.

La Division de l'information continue d'exercer les fonctions de l'ancien service d'information canadien: recueillir des renseignements sous diverses formes et fournir aux représentants canadiens à l'étranger les informations les plus récentes sur les événements canadiens, les faits motivant les événements au Canada, etc. La division exploite un service de renseignements qui répond aux demandes générales sur le Canada, en provenance de l'étranger, et aux demandes particulières au sujet de questions d'ordre ministériel reçues de divers endroits au Canada. Elle prépare des imprimés de consultation, des photographies, des affiches et autres graphiques devant être distribués hors du Canada et fournit des livres sur le Canada devant servir dans les bibliothèques de consultation à l'étranger. Des occasions avantageuses sont ménagées aux journalistes de passage au Canada et aux conférenciers canadiens à l'étranger et les entreprises favorisant les relations culturelles sont encouragées. En plus de ses fonctions courantes: ménager des conférences de presse ministérielles, préparer des communiqués de presse et obtenir des renseignements à l'usage du ministère, la Division de l'information est fréquemment chargée des relations de la presse canadienne aux conférences internationales tant au Canada qu'à l'étranger. En général, la division coordonne l'activité des organismes dont la fonction est de propager à l'étranger des renseignements de provenance canadienne.

La Division de l'information accomplit son travail par l'intermédiaire de ses membres attachés aux missions canadiennes à New-York, Londres, Washington, Paris et Canberra et de ses représentants canadiens des missions diplomatiques et commerciales dans d'autres centres.

Société Radio-Canada.—Depuis l'avènement de la radiodiffusion, née des progrès de la télégraphie sans fil au lendemain de la guerre de 1914-1918, ce mode de communiquer les renseignements au public fait aujourd'hui concurrence aux journaux, aux films et autres méthodes de communication. Tel est le cas de tous les pays, que les réseaux soient propriété privée comme aux Etats-Unis, ou qu'ils soient organisés sur une base nationale comme au Canada et au Royaume-Uni.

La Société Radio-Canada, depuis sa formation en 1936, est vraiment devenue l'un des moyens les plus efficaces de transmettre les renseignements officiels et non officiels au peuple canadien. En raison des vastes étendues sur lesquelles est dispersée la population, et surtout des régions peu peuplées du nord-ouest et de l'extrême nord, la radio est relativement plus importante pour le Canada que pour tout autre pays. Sans elle le pays ne serait pas aussi étroitement lié, car aujourd'hui les gens de l'extrême nord reçoivent les nouvelles et jouissent des programmes récréatifs aussi bien que leurs concitoyens de Halifax (N.-E.), Montréal (Qué.), ou Vancouver (C.-B.).

Le radio-journal et les programmes d'actualité occupent une proportion considérable du temps des réseaux nationaux et régionaux. Ils comprennent des nouvelles, des pièces de théâtre, des causeries instructives, des programmes pour enfants, des programmes religieux, des émissions de service public, des émissions sportives, des émissions sur l'activité féminine, etc.

Un des développements importants nés de la guerre est la radiodiffusion de nouvelles du monde entier par des centres internationaux; ces émissions sont captées par les stations réceptrices sur ondes courtes de Radio-Canada et transmises aux auditeurs canadiens. C'est ainsi que Radio-Canada prend la place qui lui revient parmi les sources officielles de renseignements mises à la disposition des Canadiens.

Au moyen du Service international sur ondes courtes de la Société Radio-Canada, des programmes sont diffusés quotidiennement en dix langues: l'anglais, le français, le tchèque, le hollandais, le danois, le norvégien, le suédois, l'allemand, l'espagnol et le portugais. Les transmetteurs sont situés à Sackville (N.-B.), et les programmes sont transmis à l'Europe, aux Antilles, à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud. Grâce à ce service, des renseignements sur la vie et la situation économique au Canada sont diffusés à l'étranger; ils font partie du programme d'information générale destiné à favoriser une meilleure compréhension du Canada dans les autres pays.

Office national du film.—Le gouvernement canadien, par l'intermédiaire de l'Office national du film, produit des films, des bandes photographiques, des photographies, des étalages photographiques, des placards, des affiches murales, des opuscules et autres imprimés graphiques destinés au Canada et à l'étranger.

L'Office met en circulation chaque mois un ou plusieurs films, en anglais et en français, destinés aux salles de spectacle de tout le pays. Une distribution considérable pour les établissements autres que les théâtres se fait par l'intermédiaire de circuits ruraux dans toutes les provinces et de cinémathèques dans tous les centres urbains importants. Des bureaux régionaux sont maintenus dans chaque province.

Des actualités filmées sur divers aspects de la vie canadienne sont également produites par l'Office du film pour être incluses dans les bandes qui sont distribuées dans le monde entier par les principales compagnies de cinématographie à New-York et à Londres. Les techniciens de l'Office national du film se tiennent au courant des perfectionnements récents tels que les productions en couleur, les films stéréoscopiques et la télévision. Plusieurs films canadiens figurent aux programmes de télévision aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

En plus des films et autres matériaux photographiques produits en anglais et en français, l'Office produit également, ou voit à leur production; des films canadiens en français pour distribution en France et dans ses colonies; en espagnol, pour l'Espagne et l'Amérique latine; en portugais, pour le Brésil, le Portugal, l'Afrique occidentale portugaise et la Guinée portugaise; en danois, pour la Scandinavie, le Groenland et l'Islande; en hollandais, pour les Pays-Bas, les Indes et les Antilles néerlandaises; en Allemand, pour la Suisse, l'Autriche et les zones d'occupation britannique et américaine de l'Allemagne; en russe et en ukrainien, pour l'U.R.S.S.; en turc, pour la Turquie et en arabe, pour l'Egypte, la Tripolitaine, la Cyrénaïque, le Liban, la Syrie et l'Irak.

La division de distribution de l'Office à Ottawa distribue tous les films de l'Office national du film par l'intermédiaire de bureaux de l'office à Londres, Angleterre; New-York, Chicago et Washington, Etats-Unis; Sydney, Australie et Mexico, Mexique; par les ambassades, légations, commissions commerciales et bureaux de renseignement canadiens dans d'autres pays; et par l'intermédiaire de distributeurs professionnels, théâtres et autres établissements, dans tous ces territoires.

L'Office maintient une cinémathèque contenant plus de 80,000 épreuves négatives sur plusieurs aspects du Canada, ses paysages, ressources, industries, agriculture et la vie et le caractère du peuple canadien. Ses photographies sont distribuées à des services de l'Etat, des bureaux de tourisme, des journaux, des magazines et des maisons d'édition au Canada et aux commissaires du commerce et autres représentants canadiens à l'étranger qui en font la demande.

Section 2.—Répertoire des sources de renseignements officiels de tous les ministères (fédéraux et provinciaux)

Dans les éditions antérieures de l'*Annuaire* du Canada, le présent chapitre sur les sources de renseignements officiels, dans une large mesure, consistait de listes détaillées de publications, publiées par les ministères fédéraux et provinciaux. Ces listes étaient précieuses au lecteur car l'*Annuaire* est le seul ouvrage dans lequel des publications de ce genre se trouvaient réunies. L'augmentation rapide du nombre de rapports imprimés, de bulletins et de cartes, qui a caractérisé tous les efforts faits ces dernières années en vue de la réclame, a rendu de plus en plus difficile l'inclusion de listes aussi détaillées dans l'*Annuaire*, vu l'espace restreint.

De plus, comme les listes de l'*Annuaire* ont été préparées et publiées par ministère, elles sont devenues, en s'allongeant, de moins en moins commodes pour le lecteur. Par exemple, plusieurs ministères publient des rapports qui peuvent être classés sous la rubrique générale "Agriculture"; au nombre de ces ministères se trouvent le ministère de l'Agriculture, le Bureau fédéral de la Statistique et le Conseil national de recherches, sans compter l'Administration des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon qui administre toutes les ressources de ces régions.

Sans l'aide d'un index recoupé selon le sujet, il est très difficile pour le lecteur de savoir exactement où trouver les renseignements qu'il désire sur un certain sujet à moins qu'il repasse soigneusement les listes particulières, ce qui demande beaucoup de temps et de peine. Ici encore, l'espace réservé aux listes particulières ne permet pas de disposer la matière sous une forme facilement lisible. Le caractère d'imprimerie utilisé dans les éditions antérieures était beaucoup trop petit pour une lecture commode et les révisions ne pouvaient se faire qu'une fois par année tout au plus bien qu'en général, des listes de ce genre soient sujettes à des changements très fréquents.

L'Imprimeur du Roi à Ottawa publie maintenant une liste officielle de toutes les publications du gouvernement imprimées sur caractère. Cette liste qui peut s'obtenir gratuitement est révisée à intervalles réguliers; la matière y est classée selon le sujet et la liste contient de nombreux renvois. De plus, la plupart des ministères fédéraux et provinciaux qui publient des publications polycopiées (miméographiées ou à la rototypie) publient aussi des listes gratuites pour le public et très souvent ces listes contiennent les publications imprimées par les mêmes ministères et procurables chez l'Imprimeur du Roi. Ces listes particulières sont beaucoup plus à jour et l'énumération et la classification se prêtent à une consultation plus facile que ne peut offrir l'*Annuaire*, faute d'espace.

En plus de la question des publications, il y a un nombre croissant de demandes de renseignements de la part du public, relativement à toutes sortes de sujets. Il est donc désirable de trouver quelque moyen d'orienter le public vers la source de renseignements sur des questions déterminées. Très peu de personnes sont au courant de l'organisation interne du gouvernement et il n'est pas étonnant qu'il faille router plusieurs fois certaines demandes avant qu'elles ne parviennent à leur destination.

C'est pour ces raisons que l'on est d'avis maintenant que le présent chapitre de l'*Annuaire* peut atteindre son objectif le plus sûrement en servant de répertoire au moyen duquel le lecteur est orienté vers les sources fondamentales d'information dans un domaine particulier. L'analyse suivante, selon le sujet, des sources fédérales et provinciales de renseignements a été préparée à cette fin.

Pour faire le meilleur usage possible du présent répertoire, il est nécessaire que le lecteur comprenne en général les fonctions différentes des ministères fédéraux et provinciaux et leurs champs distincts d'activité. Par exemple, la personne qui fait des recherches sur l'industrie forestière peut adresser sa correspondance soit au Service forestier fédéral, ou au Bureau fédéral de la Statistique d'une part, ou à l'un ou à tous les ministères provinciaux administrant les ressources forestières des provinces d'autre part.

Certains domaines comme le commerce, les douanes et accise, le régime monétaire et le régime bancaire, la navigation, les transports, la radio, le recensement de la population, la défense nationale, etc., sont, de par la constitution, des questions du domaine fédéral et les ministères respectifs à Ottawa sont les sources appropriées avec lesquelles il faut communiquer. La constitution écrite du Canada (l'Acte de l'Amérique britannique du Nord) attribue aux provinces l'administration des étendues de terre et des ressources naturelles importantes et fondamentales. Les provinces ont également la suprématie en éducation, en voirie, hygiène et hôpitaux; il y a toutefois beaucoup de chevauchement depuis que les ministères et services fédéraux, particulièrement le Bureau fédéral de la Statistique, ont juridiction pour le Canada en général dans ces domaines.

Comme indication générale pour le public, il est à remarquer que pour les questions relatives à la mise en valeur et à l'administration actuelles des ressources des provinces, les demandes doivent se faire aux provinces en question. Bien que le gouvernement fédéral n'administre pas les ressources provinciales, il collabore étroitement avec les provinces et il est en mesure de fournir des renseignements généraux pour tout le Canada, particulièrement sur la production, sur une base nationale, sur les marchés sur des bases internationale, nationale et provinciale, sur les travaux de recherches et les stations expérimentales sur une base nationale et également sur une base provinciale quand il s'agit de stations du gouvernement fédéral situées dans les limites de provinces particulières. En agriculture par exemple, les renseignements sur l'élevage des animaux et l'amélioration des races, sur les marchés agricoles et le rendement des cultures sont des exemples typiques; en sylviculture, les questions de recherches sylvicoles, de protection des forêts contre l'incendie et de reboisement constituent de bons exemples. Lorsque les demandes de renseignements sont adressées à des sources fédérales, elles doivent, règle générale, être envoyées aux divers ministères énumérés dans le répertoire des sources de renseignements qui n'ont pas un caractère statistique, mais quel que soit le sujet, lorsque les renseignements requis sont nettement statistiques, les demandes doivent être adressées au Bureau fédéral de la Statistique.

En tenant compte de ces considérations, le lecteur intéressé pourra utiliser avec le meilleur profit les renseignements donnés dans le répertoire.

Dans le répertoire, des symboles sont placés vis-à-vis des diverses sources de renseignements afin de donner des informations spéciales comme la disponibilité de listes détaillées des publications, le prix de telles listes (dans les cas où il y a un

déboursement à faire), ou d'autres genres de renseignements. Tous les ministères du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux sont prêts à fournir, par lettre ou autrement, des renseignements dans leurs domaines respectifs, et cela gratuitement, bien que lorsque des compilations spéciales sont demandées, un déboursement modique est quelquefois exigé.

L'adresse de tous les ministères fédéraux est Ottawa, Ontario. Les demandes aux ministères provinciaux du gouvernement doivent être adressées aux capitales des provinces en question:—

Ile du Prince-Edouard.....	Charlottetown
Nouvelle-Ecosse.....	Halifax
Nouveau-Brunswick.....	Fredericton
Québec.....	Québec
Ontario.....	Toronto
Manitoba.....	Winnipeg
Saskatchewan.....	Regina
Alberta.....	Edmonton
Colombie-Britannique.....	Victoria

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

▲ La plupart des publications imprimées des ministères fédéraux peuvent être obtenues de l'Imprimeur du Roi qui en publie une liste courante. Les photographies, les pellicules et les étalages peuvent être achetés de l'Office national du Film à des prix qui peuvent être obtenus sur demande. La plupart des publications imprimées des gouvernements provinciaux peuvent être obtenues des imprimeurs des provinces. Pour les adresses des gouvernements provinciaux, voir le texte précédant immédiatement le présent répertoire.

□ Les rapports polycopiés et miméographiés peuvent être obtenus gratuitement ou achetés de ce ministère ou de ce service. Détails sur demande.

○ Le répertoire des organismes et activités des provinces est disponible sur demande au gouvernement fédéral ou aux gouvernements provinciaux.

● La liste des publications peut être obtenue gratuitement sur demande, du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux mentionnés. (Dans le cas du ministère du Travail, une liste de publications paraît dans la *Gazette du Travail*.)

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX

(Sauf indications contraires, le ministère ou la branche est situé à Ottawa, Ont.)

- ● ...Bureau fédéral de la Statistique
-Ministère des Mines et Ressources, Service de l'Information
-Ministère des Affaires extérieures, Division de l'Information (s'occupe de questions relatives au ministère, en provenance du Canada et des requêtes générales en provenance de tous les pays en dehors du Canada)
- ● ...Office national du Film (pellicules, bandes d'images, affiches, expositions de photographies, photographies sur tous les sujets)

RENSEIGNEMENTS



SUJET

ACCIDENTÉS DE TRAVAIL (indemnisation)

AFFAIRES MUNICIPALES

AGRICULTURE EN GÉNÉRAL ET EXPLOITATION AGRICOLE

-Ministère du Travail

- ● ...Bureau fédéral de la Statistique, Branche des Finances publiques

- ○ ● Ministère de l'Agriculture, Division de la Publicité et de l'Extension, Service des fermes expérimentales (stations et fermes dans tout le Canada)

- ● ...Ministère des Mines et Ressources (pour Territoires du Nord-Ouest et Yukon et exploitation agricole sur les réserves indiennes)
- Ministère des Affaires des anciens combattants (anciens combattants seulement)
- Ministère des Finances (pour les prêts pour les améliorations agricoles et les prêts hypothécaires à long terme)

- ● ...Office national du Film (pellicules, expositions de photographies, photographies)
- ● ...Bureau fédéral de la Statistique

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX ▲ ●

(Pour le siège des gouvernements provinciaux, voir la liste précédant immédiatement le présent répertoire.)

Pour renseignements généraux relatifs aux diverses provinces, les demandes doivent être adressées: I. du P.-E., Bureau de la Publicité et du Tourisme; N.-E., ministère de l'Industrie et de la Publicité; N.-B., ministère de l'Industrie et de la Reconstruction ou ministère du Secrétaire-trésorier provincial; Qué., Bureau de la Statistique et des Recherches, ou Branche de la Publicité; Man., Bureau du Tourisme et de la Publicité et ministère du Secrétaire provincial; Sask., Bureau des publications; Alb., Bureau de la Publicité et de l'Avancement, Bureau du Tourisme de l'Alberta ou Bureau de la Statistique; et C.-B., Bureau de l'Economie et de la Statistique.

N.-E., C.-B.:—Min. du Travail, Commission de l'Indemnisation des accidents du travail

N.-B., Ont., Sask., Alb.:—Commission de l'Indemnisation des accidents du travail

Qué.:—Commission de l'Indemnisation des accidents du travail

Man.:—Min. du Procureur général, Commission de l'Indemnisation des accidents du travail

N.-E., Qué., Ont., Sask., Alb., C.-B.:—Min. des Affaires municipales

N.-B.:—Min. des Relations fédérales et municipales

Man.:—Min. du Commissaire municipal

Toutes les provinces sauf Qué., Ont., Man.:—Ministère de l'Agriculture

Qué.:—Min. de l'Agriculture, Branche de l'Information et des Recherches

Min. de l'Industrie et du Commerce, Bureau provincial de la Statistique

Ont.:—Ministère de l'Agriculture, Branche de la Publicité

Bureau de la Statistique et des Recherches

Man.:—Ministère de l'Agriculture, Branche des Publications et de l'Extension

Supplémentaires, Alb. et C.-B.:—Bureaux provinciaux de la Statistique

Bureau fédéral de la Statistique (résumés des renseignements provinciaux) ● □

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS
FÉDÉRAUX

SUJET

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS
PROVINCIAUX ▲●

ALLOCATIONS
FAMILIALES
Voir Bien-être
social

Ministère des Affaires des anciens combattants

Branche des Relations publiques (renseignements généraux, rétablissement, services des traitements, pensions, établissement sur les terres, gratifications, prêts commerciaux et professionnels, allocations aux anciens combattants)

Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnement
Veterans Housing Ltd.

●.....Ministère du Travail (assurance-chômage et allocations des sans-travail, formation professionnelle)

□●...Office national du Film (pellicules et photographiques)

●.....Ministère des Mines et Ressources
Branche des Affaires indiennes (pour le. Indiens)

ANCIENS
COMBATTANTS

I. du P.-E. :—Secrétaire provincial
N.-E. :—Min. du Bien-être social
N.-B. :—Min. de la Santé et des Services sociaux

Qué. :—Min. du Bien-être social et de la Jeunesse

Ont. :—Min. du Bien-être social,
Commission de l'aide aux soldats

Man., C.-B. :—Min. du Secrétaire provincial

Sask. :—Min. de la Reconstruction et du Rétablissement

Alb. :—Commission consultative du Bien-être des anciens combattants

□○●Ministère de l'Agriculture

Division des Animaux et des Produits animaux (pour renseignements sur les marchés)

Division des Animaux et des Volailles (pour programmes d'élevage et données sur les épreuves)

Division de la Santé des animaux (pour maladies contagieuses, inspection de la viande, etc.)

Division de l'Élevage, Service des Fermes expérimentales (pour renseignements généraux)

Division de la Pathologie animale (pour maladies des animaux autres que les maladies contagieuses)

□●...Office national du Film (photographies)

□●...Bureau fédéral de la Statistique

ANIMAUX

I. du P.-E., N.-B., Ont., Man., Sask., Alb., C.-B. :—Min. de l'Agriculture, Branche des Animaux

N.-E., Qué. :—Min. de l'Agriculture, Branche de l'Élevage des animaux

Supplémentaires. Qué., Alb., C.-B. :—Bureaux provinciaux de la Statistique

Bureau fédéral de la Statistique

□●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (renseignements supplémentaires procurables sur demande directe à la Division de l'Aptitude physique de ce ministère)

Conseil national de l'Aptitude physique

□●...Office national du Film (bandes de projections fixes et étalages photographiques)

APTITUDE
PHYSIQUE ET
RÉCRÉATION

Voir aussi
SANTÉ

I. du P.-E. :—Min. de l'Instruction publique, Division de l'Aptitude physique

N.-E. :—Min. de la Santé publique, Division de l'Aptitude physique

N.-B. :—Min. de l'Instruction publique

Ont. :—Min. de l'Instruction publique, Branche des Services spéciaux

Commission athlétique d'Ontario

Man. :—Min. de la Santé et du Bien-être social

Division de l'Aptitude physique

Sask. :—Min. de la Santé, division de l'Aptitude physique

C.-B. :—Min. de l'Instruction publique, Division de la Récréation et de l'Éducation physique

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	S U J E T	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX ▲●
<p>☐●...Ministère des Mines et Ressources naturelles Branche des Mines et de la Nature Branche des Affaires indiennes (métiers des Indiens) Galerie nationale du Canada</p> <p>☐●...Office national du Film (pellicules et bandes de projections fixes) Ministère des affaires des anciens combattants (Anciens combattants seulement)</p>	ARTS ET MÉTIERS	<p>N.-E. :—Min. de l'Industrie et de la Publicité (pour les métiers et l'industrie ménagère) Nova Scotia College of Art</p> <p>N.-B. :—Ministère de l'Industrie et de la Reconstruction, Division des Métiers Le musée du Nouveau-Brunswick (Saint-John)</p> <p>Qué. :—Secrétaire provincial (métiers ruraux)</p> <p>Ont. :—Royal Ontario Museum Ministère de l'Organisation et du Développement, Branche du Commerce et de l'Industrie</p> <p>Man. :—Min. de l'Agriculture (métiers)</p> <p>Alb. :—Min. des Affaires économiques (activités culturelles)</p> <p>C.-B. :—Musée provincial (métiers des Indiens)</p>
<p>Département des Assurances (pour compagnies fédérales)</p> <p>●.....Ministère du Travail Branche des Rentes viagères Ministère des Affaires des anciens combattants Branche de l'Assurance des anciens combattants Ministère du Commerce Corporation de l'Assurance des crédits à l'exportation</p> <p>☐●...Bureau fédéral de la Statistique (statistique de tous les genres d'assurance)</p>	ASSURANCE VIE, FEU, ETC. <i>Pour "Assurance-chômage" Voir "Travail"</i>	<p>I. du P.-E., N.-E., N.-B., C.-B. (pour compagnies provinciales):— Surintendants des Assurances</p> <p>Qué. (pour compagnies provinciales):— —Min. du Trésorier provincial, branche des Assurances</p> <p>Ont. (pour compagnies provinciales):— —Département des Assurances</p> <p>Man. (pour compagnies provinciales):— —Min. des Travaux publics, surintendant des Assurances</p> <p>Sask. (pour compagnies provinciales):— —Min. du Bien-être social Bureau des Assurances du gouvernement</p> <p>Alb. (pour compagnies provinciales):— —Min. des Affaires économiques, bureau des Assurances du gouvernement de l'Alberta</p>
<p>●.....Ministère des Transports Division de l'Aviation civile (toutes les questions se rattachant aux régies, permis et facilités) Lignes aériennes Trans-Canada Ministère de la Défense nationale Direction des relations publiques (Aviation)</p> <p>☐●...Office national du Film (pellicules et photographies)</p>	AVIATION	
<p>Banque du Canada Banque d'expansion industrielle Ministère des Finances Branche de l'Assurance (pour affaires de fiducie et de prêt) Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnementnements Société centrale d'hypothèques et de logement Branche des Epargnes du ministère des Postes</p> <p>☐●...Bureau fédéral de la Statistique (pour résumés statistiques)</p>	BANQUES Compagnies de fiducie et de prêts	<p>Ont. :—Bureau des Caisses d'épargne de la province d'Ontario Bureau de la Statistique et des Recherches</p> <p>Alb. :—Branches du Trésor du gouvernement de l'Alberta Bureau fédéral de la Statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●☐</p>
<p>Ministère des Travaux publics Branche de l'Architecte en chef Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnementnements Société centrale d'hypothèques et de logement</p> <p>☐●...Bureau fédéral de la Statistique</p>	BÂTIMENT	<p>Ont. :—Min. du Travail, Branche de l'Inspection des manufactures Min. de l'Organisation et du Développement, Branche de l'Aménagement des Agglomérations Bureau fédéral de la Statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●☐</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX

SUJET

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX ▲●

- ...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (allocations familiales)
-Ministère du Travail
Commission de l'Assurance-chômage
Branche des Rentes viagères
- ...Ministère des Mines et Ressources
Branche des Affaires indiennes (pour les Indiens)
Branche des Terres, Parcs et Forêts (pour les Esquimaux)
- ...Office national du Film (pellicules et photographies)

BIEN-ÊTRE
Pour "Bien-être des anciens combattants" voir "Affaires des anciens combattants"

- I. du P.-E.:—Min. de la Santé et du Bien-être
- N.-E., Ont., Alb.:—Min. du Bien-être public
- N.-B.:—Min. de la Santé et des Services sociaux
- Qué.:—Min. du Bien-être social et de la Jeunesse
- Man.:—Min. de la Santé et du Bien-être social
- Sask.:—Min. du Bien-être social
- C.-B.:—Min. du Bien-être
Bureau fédéral de la Statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□

- ...Ministère des Mines et Ressources
Branche des Terres, Parcs et Forêts
- ...Bureau fédéral de la Statistique

BOIS
(Industrie)

- N.-E., Qué., Ont., C.-B.:—Min. des Terres et Forêts
- N.-B., Alb.:—Min. des Terres et Mines
- Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles
- Sask.:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel

- ...Ministère des Mines et Ressources
Bureau des Affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon
- ...Bureau fédéral de la Statistique (Rapport statistique sur tout le Canada)

BOISSONS ALCOOLIQUES
(Régie)

- I. du P.-E.:—Procureur général
- N.-E., Qué.:—Commission des liqueurs
- N.-B., Ont., Alb., C.-B.:—Commissions de régie des liqueurs
- Man.:—Commission de régie des liqueurs
- Sask.:—Commission des liqueurs

-Ministère des Transports
Service des canaux
- ...Bureau fédéral de la Statistique

CANAUX

- ...Ministère des Mines et Ressources
Branche de l'Arpentage et du Génie (cartes générales, cartes hydrographiques, cartes de navigation aérienne)
Branche des Mines et de la Géologie (cartes géologiques et topographiques)
- ...Bureau fédéral de la Statistique (cartes de l'économie et du recensement)

CARTOGRAPHIE

Commission de contrôle du change étranger

CHANGE ÉTRANGER

- ...Ministère des Mines et Ressources
Branche des Mines et de la Géologie
- ...Office national du Film (pellicules, bandes de projections fixes, photographies)
- ...Bureau fédéral de la Statistique

CHARBON

- N.-E., Qué., Ont., C.-B.:—Ministère des Mines
- N.-B., Alb.:—Min. des Terres et Mines
- Sask.:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel
- Man.:—Min. des Mines et des Ressources naturelles
Bureau fédéral de la Statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	S U J E T	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX ▲●
	<p style="text-align: center;">CHEMINS DE FER Voir Transports</p>	
	<p style="text-align: center;">CITOYENNETÉ Voir "Population"</p>	
	<p style="text-align: center;">CLIMAT Voir "Température"</p>	
	<p style="text-align: center;">COMBUSTIBLE Voir "Charbon", "Pétrole", "Forêts"</p>	
<p>Secrétariat d'Etat (pour loi des compagnies et constitution de compagnies, brevets, droits d'auteur et marques de commerce)</p> <p>Ministère du Commerce Service du Commerce extérieur (Service des commissaires du commerce, importations, exportations, relations commerciales, tarifs des autres pays, développement industriel, publicité commerciale)</p> <p>Commission de l'Exposition du gouvernement canadien Corporation commerciale canadienne Corporation de l'Assurance du crédit à l'exportation</p> <p>□●...Office national du film (pellicules)</p> <p>□●...Bureau fédéral de la Statistique Branche du Commerce extérieur et Section du Commerce et des Services</p>	<p style="text-align: center;">COMMERCE</p>	<p>Toutes les provinces: Secrétaire provincial pour la constitution des compagnies en vertu des lois provinciales</p> <p>I. du P.-E.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles</p> <p>N.-E.:—Min. de l'Industrie et de la Publicité</p> <p>N.-B.:—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction</p> <p>Qué.:—Min. du Commerce</p> <p>Ont.:—Min. de l'Organisation et du Développement Branche du Commerce et de l'Industrie</p> <p>Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau de l'Industrie et du Commerce</p> <p>Sask.:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel</p> <p>Division des Services commerciaux</p> <p>Alb., C.-B.:—Min. du Commerce et de l'Industrie</p>
<p>□●...Bureau fédéral de la Statistique Commerce et Services</p>	<p style="text-align: center;">COMMERCE (Marchandises)</p>	<p>Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau de l'Industrie et du Commerce</p> <p>Alb., C.-B.:—Min. du Commerce et de l'Industrie</p>
<p>□●...Ministères des Mines et Ressources Branche des Terres Parcs et Forêts (pour communications par T.S.F. dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon et le téléphone dans les parcs nationaux)</p> <p>●.....Ministère des Transports Division de la Radio</p> <p>Ministère des Travaux publics Branche de la Télégraphie (pour-voit au service télégraphique des régions éloignées)</p> <p>□●...Bureau fédéral de la Statistique</p>	<p style="text-align: center;">COMMUNI- CATIONS</p> <p>Pour "Postes" et "Service postal" voir "Postes"</p>	<p>Ont.:—Commission et bureaux municipaux de la Statistique et des Recherches</p> <p>Man.:—Réseau téléphonique du Manitoba</p> <p>Sask.:—Min. des Téléphones et Télégraphes</p> <p>Alb.:—Min. des Chemins de fer et des Téléphones</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	S U J E T	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
	<p>COMPAGNIES DE FIDUCIE ET DE PRÊT Voir "Banques"</p>	
<p>□●...Ministère des Mines et Ressources Branche des Terres, Parcs et Forêts Commission consultative sur la protection de la faune (interministérielle) Commission du District fédéral</p>	<p>CONSERVATION</p>	<p>I. du P.-E.:—Secrétaire-trésorier provincial N.-E.:—Min. des Terres et Forêts N.-B.:—Min. des Terres et Mines Qué.:—Min. des Terres et Forêts Min. de la Chasse et de la Pêche Min. des Ressources hydrauliques Ont.:—Min. des Terres et Forêts Min. de l'Organisation et du Développement, Branche de la Conservation Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Sask.:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel Alb.:—Min. des Terres et Mines C.-B.:—Min. des Terres et Forêts</p>
<p>●.....Ministère des Affaires extérieures Division de l'Information Secrétariat d'Etat Conseil privé □●...Bureau fédéral de la Statistique</p>	<p>CONSTITUTION</p>	<p>Toutes les provinces sauf le Man. —Ministère du Procureur général Man.:—Secrétaire provincial</p>
<p>□●...Bureau fédéral de la Statistique</p>	<p>COÛT DE LA VIE</p>	
<p>Ministère de la Justice Branche de la Clémence et des Pénitenciers □●...Bureau fédéral de la Statistique</p>	<p>CRIMINALITÉ ET DÉLITS</p>	<p>Toutes les provinces:—Ministère du Procureur général Supplémentaires—N.-E.:—Ministère du Bien-être public Ont.:—Min. des établissements de correction</p>
	<p>CULTURE PHYSIQUE Voir "Aptitude physique"</p>	
	<p>DÉCÈS Voir "Statistiques vitalles"</p>	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	S U J E T	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX ▲●
Ministère de la Défense nationale Division de l'Information navale Direction des relations publiques (Armée) Direction des relations publiques (Aviation) □●... Office national du Film (pellicules et photographies) Reconstruction et Approvisionnement Branche de la Publicité (re Canadian Arsenals Limited)	DÉFENSE	
□●... Ministère des Mines et Ressources Branche de l'Arpentage et du Génie	EAUX (Niveau)	
Banque du Canada Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements Branche des Recherches économiques ●..... Ministère du Travail Branche des Recherches et de la Statistique Branche de la Législation □●... Ministère des Mines et Ressources Branche des Mines et de la Géologie (minéraux industriels) □○● Ministère de l'Agriculture Division de l'Économie □●... Bureau fédéral de la Statistique	ÉCONOMIE (Recherches)	N.-E.:—Nova Scotia Research Foundation N.-B.:—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction Ont.:—Bureau de la Statistique et des Recherches Man.:—Min. des Mines et des Ressources naturelles Bureau de l'Industrie et du Commerce Conseiller économique, Conseil exécutif Alb.:—Min. des Affaires économiques Sask.:—Commission consultative et d'organisation de l'économie
□●... Ministère des Mines et Ressources Branche des Affaires indiennes □●... Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Ministère des Affaires des anciens combattants (anciens combattants seulement) ●..... Ministère du Travail Branche de la Formation professionnelle au Canada □●... Bureau fédéral de la Statistique	ÉDUCATION Pour "Films documentaires", voir "Projections animées"	Toutes les provinces:—Min. de l'Instruction publique (Enseignement technique, visuel et auditif)
●..... Ministère du Travail Service national de Placement Branche des Recherches et de la Statistique □●... Bureau fédéral de la Statistique	EMPLOI	Qué.:—Min. du Travail, Bureau provincial de Placement
□●... Ministère des Mines et Ressources Branche de l'Arpentage et du Génie □●... Office national du Film (pellicules, bandes de projections fixes et photographies) □●... Bureau fédéral de la Statistique (pour centrales électriques)	ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	I. du P.-E.:—Commission des Services publics N.-B.:—Commission de l'Énergie électrique (Saint-John) N.-E., Man., Sask., Alb., C.-B.:—Commissions de l'Énergie électrique Ont.:—Commission hydroélectrique Qué.:—Commission hydroélectrique
□●... Ministère des Mines et Ressources Branche des Mines et de la Géologie	EXPLOSIFS	
Commission de l'Exposition du gouvernement canadien	EXPOSITIONS	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	S U J E T	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX ▲●
Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements Branche de la Publicité (re Régie de l'acier) □●...Office national du Film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la Statistique Branche des manufactures	FER ET ACIER	Ont.:—Ministère de l'Organisation et du Développement, Branche du Commerce et de l'Industrie Bureau de la Statistique et des Recherches
Ministère des Finances Banque du Canada □●...Bureau fédéral de la Statistique	FINANCES (Gouvernement)	I. du P.-E.:—Secrétaire-trésorier provincial N.-É., N.-B.:—Min. du Trésorier provincial Qué.:—Min. du Trésor provincial Ont.:—Min. du Trésorier provincial Man., Sask., Alb.:—Min. du Trésor C.-B.:—Min. des Finances
□●...Ministère des Mines et Ressources Branche des Terres, Parcs et Forêts □●...Office national du Film (pellicules, bandes de projections fixes, étalages photographiques et photographies) □●...Bureau fédéral de la Statistique	FORÊTS (Ressources)	I. du P.-E.:—Min. de la Reconstruction N.-É., Qué., Ont., C.-B.:—Min. des Terres et Forêts N.-B., Alb.:—Min. des Terres et Mines Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Sask.:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel
□●Ministère de l'Agriculture Service des Marchés (classement des fourrures) Service des fermes expérimentales (pour fermes à fourrure) □●...Office national du Film (photographies) □●...Bureau fédéral de la Statistique (pour statistique générale des produits de la fourrure)	FOURRURES (Fermes) Voir "Piégeage"	I. du P.-E., N.-B., Qué., Alb., C.-B.:—Min. de l'Agriculture N.-É., Ont.:—Min. des Terres et Forêts Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Sask.:—Min. des Ressources naturelles
FRUITS Voir "Horticulture"	GÉOGRAPHIE	
□●...Ministère des Mines et Ressources Commission géographique du Canada		
□●...Ministère des Mines et Ressources Branche des Mines et de la Géologie	GÉOLOGIE	N.-É., C.-B.:—Min. des Mines N.-B., Alb.:—Min. des Terres et Mines Qué.:—Min. des Mines Branche des relevés géologiques Ont.:—Min. des Mines Branche de la Géologie Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Sask.:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	S U J E T	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX ▲●
<ul style="list-style-type: none"> ●.....Ministère des Affaires extérieures Division de l'Information Secrétariat d'Etat (voie de communications entre les gouvernements fédéral et provinciaux) Directeur général des élections (lois électorales et listes de votants) Bureau du conseil privé (Cabinet et comités ministériels) 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>GOUVERNEMENT Pour "Chambre des communes", "Sénat du Canada" et "Bibliothèque du Parlement", voir "Parlement"</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> I. du P.-E.:—Secrétaire-trésorier provincial N.-E., Ont., Man., Sask., Alb., C.-B.:—Min. du Secrétaire provincial N.-B.:—Min. du Secrétaire-trésorier provincial Qué.:—Bureau du Secrétaire provincial
<ul style="list-style-type: none"> □○●Ministère de l'Agriculture Service des Fermes expérimentales. Division des grandes cultures □●...Office national du Film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la Statistique 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>GRANDES CULTURES</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> I. du P.-E., N.-E., N.-B., Qué., Man.:—Min. de l'Agriculture Ont.:—Min. de l'Agriculture, Branche des cultures, des graines de semence et des mauvaises herbes Sask., Alb., C.-B.:—Min. de l'Agriculture Branche des grandes cultures
<ul style="list-style-type: none"> □●...Archives du Dominion □●...Ministère des Mines et Ressources Branche des Terres, Parcs et Forêts (pour sites et monuments historiques) □●...Bureau fédéral de la Statistique 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>HISTOIRE</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> Ont.:—Bibliothèque de l'Assemblée législative Bureau de la Statistique et des Recherches Man.:—Bibliothèque et Archives provinciales C.-B.:—Archiviste provincial, ministère de l'Instruction publique
<ul style="list-style-type: none"> □○●Ministère de l'Agriculture Division des Fruits et Légumes Service des Fermes expérimentales, Division de l'Horticulture □●...Bureau fédéral de la Statistique 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>HORTICULTURE</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> I. du P.-E.:—Min. de l'Agriculture N.-E., N.-B., Qué., Alb., C.-B.:—Min. de l'Agriculture, Branche de l'Horticulture Qué.:—Min. de l'Agriculture, Branche des fruits Ont.:—Min. de l'Agriculture, Branches de l'Agriculture et de l'Horticulture Man.:—Min. de l'Agriculture
<ul style="list-style-type: none"> □●...Ministère des Mines et Ressources Branche de l'Immigration, Ottawa Surintendant régional de l'Immigration, Winnipeg Surintendant régional de l'Immigration, Vancouver □●...Bureau fédéral de la Statistique 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>IMMIGRATION</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> Ont.:—Min. de l'Organisation et du Développement Min. du Secrétaire provincial Man.:—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration Bureau fédéral de la Statistique (résultats des renseignements provinciaux)
<ul style="list-style-type: none"> Ministère du Revenu national Ministère des Finances 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>IMPÔT</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> I. du P.-E.:—Secrétaire-trésorier provincial N.-E.:—Min. du Trésorier provincial N.-B.:—Min. du Secrétaire-trésorier provincial Qué.:—Min. du Trésorier provincial Ont.:—Min. du Trésorier provincial Man., Sask.:—Min. du Trésor Alb.:—Min. des Affaires municipales C.-B.:—Min. des Finances

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	S U J E T	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX ▲●
<p>Association fédérale de prévention des incendies (pour statistique des pertes causées par les incendies)</p> <p>□●...Ministère des Mines et Ressources Service forestier du Dominion Commissaires des Transports (pour demandes relatives à la protection des forêts bordant les lignes de chemins de fer)</p>	<p>INCENDIES (Prévention)</p>	<p>Toutes les provinces.—Prévôts provinciaux des incendies (pour statistique provinciale des pertes causées par le feu)</p> <p>N.-E. :—Min. des Terres et Forêts N.-B. :—Min. des Terres et Mines Qué. :—Min. des Terres et Forêts Service de protection des forêts Ont. :—Min. des Terres et Forêts Division de la protection des forêts Man. :—Min. des Mines et Ressources naturelles Sask. :—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel Alb. :—Min. des Terres et Mines C.-B. :—Min. des Terres et Forêts</p>
<p>□○●Ministère de l'Agriculture Division des Produits laitiers Division de la Bactériologie et des Recherches sur l'industrie laitière</p> <p>□●...Bureau fédéral de la Statistique</p>	<p>INDUSTRIE (Développement) Voir "Manufactures"</p>	<p>I. du P.-E., N.-E. :—Min. de l'Agriculture N.-B., Ont., Alb., C.-B. :—Min. de l'Agriculture, Branche de l'Industrie laitière (aussi Commission de la Régie du lait pour Ont.) Qué., Sask. :—Min. de l'Agriculture, Commissions du Lait Man.—Min. de l'Agriculture, Commission de la Régie du lait Bureau fédéral de la Statistique (résultats des renseignements provinciaux)●□</p>
<p>Greffier du conseil privé Greffier du Sénat du Canada Greffier de la Chambre des communes</p>	<p>LAIT ET PRODUITS</p>	<p>Toutes les provinces.—Ministère du Procureur général</p>
<p>Royale Gendarmerie à Cheval du Canada Fonctions en rapport avec l'application des lois en général n'importe où au Canada; agit également au nom des procureurs généraux comme police provinciale dans toutes les provinces sauf Qué., Ont. et C.-B. Applique la loi relative au trafic des drogues et des boissons alcooliques; voit au bien-être des Esquimaux de l'Archipel Arctique.</p>	<p>LÉGISLATION</p>	<p>Toutes les provinces.—Ministère du Procureur général</p>
	<p>LOGEMENT Voir "Bâtiment"</p>	
	<p>LOIS (Application)</p>	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS
FÉDÉRAUX

S U J E T

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS
PROVINCIAUX ▲●

Secrétariat d'Etat (pour brevets d'invention, droits d'auteur et marques de commerce et constitution de compagnies et loi des compagnies) Ministère du Commerce Division du Développement industriel <input type="checkbox"/> ● ...Office national du Film (pellicules et photographies) <input type="checkbox"/> ● ...Bureau fédéral de la Statistique	MANUFACTURES	I. du P.-E.:—Min. de la Reconstruction N.-E.:—Min. de l'Industrie et de la Publicité N.-B.:—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction Qué.:—Min. du Commerce Ont.:—Min. de l'Organisation et du Développement Branche du Commerce et de l'Industrie Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau de l'Industrie et du Commerce Sask.:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel Alb., C.-B.:—Min. du Commerce et de l'Industrie Supplémentaires: Qué., Ont., C.-B.:—Bureaux de la Statistique Bureau fédéral de la Statistique (résumés des renseignements provinciaux)
Bureau fédéral de la Statistique Commerce et Services	MARCHANDISES <i>(Voir aussi "Commerce")</i>	Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau de l'Industrie et du Commerce Alb., C.-B.:—Min. du Commerce et de l'Industrie
	MARIAGES <i>Voir "Statistiques vitales"</i>	
<input type="checkbox"/> ● ...Ministère des Mines et Ressources Branche des Mines et de la Géologie <input type="checkbox"/> ● ...Bureau fédéral de la Statistique (pour données sur la production)	MÉTAUX <i>(autres que fer et acier)</i>	N.-E., Qué., Ont., C.-B.:—Min. des Mines N.-B., Alb.:—Min. des Terres et Mines Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Sask.:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel Bureau fédéral de la Statistique (résumés des renseignements provinciaux) <input type="checkbox"/>
	MÉTÉOROLOGIE <i>Voir "Température"</i>	
<input type="checkbox"/> ● ...Ministère des Mines et Ressources Branche des Mines et de la Géologie <input type="checkbox"/> ● ...Bureau fédéral de la Statistique (pour données sur la production)	MINES ET MINÉRAUX	N.-E., Qué., Ont., C.-B.:—Min. des Mines N.-B., Alb.:—Min. des Terres et Mines Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Sask.:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel Bureau fédéral de la Statistique (résumés des renseignements provinciaux)

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	S U J E T	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
Banque du Canada Ministère des Finances Monnaie royale □●...Bureau fédéral de la Statistique	MONNAIE (Régime monétaire)	
	NAISSANCES "Voir Statistiques vitales"	
	NATURALISATION Voir "Population"	
Ministère des Travaux publics (pour construction et opération des cales sèches), loi de la protection des eaux navigables, Branche de l'ingénieur en chef (pour ouvrages maritimes).....	NAVIGATION	
	NAVIRES Voir "Transports"	
□●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social □●●Ministère de l'Agriculture	NUTRITION	
Commission du District fédéral	ORGANISATION RÉGIONALE	Ont.:—Min. de l'Organisation et du Développement, Branche de l'organisation régionale
Chambre des communes Sénat du Canada Bibliothèque du Parlement	PARLEMENT	I. du P.-E., N.-B., Man., Sask., Alb., C.-B.:—Assemblée législative N.-E., Ont.:—Chambre d'Assemblée Qué.:—Conseil législatif Assemblée législative
●.....Ministère des Pêcheries Branche de l'Information Commission de Recherches sur les pêcheries du Canada □●...Office national du Film (pellicules, étalages photographiques, photographies) □●...Bureau fédéral de la Statistique	PÊCHERIES	I. du P.-E.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles N.-E.:—Min. de l'Industrie et de la Publicité, Division des Pêcheries N.-B.:—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction Branche des Pêcheries Qué.:—Min. de la Chasse et de la Pêche Ont.:—Min. des Terres et Forêts Division des Pêcheries et de la Faune Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Branche de la Chasse et de la Pêche Sask.:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel Branche des Pêcheries Alb.:—Min. des Terres et Mines Branche de la Pêche et de la Chasse C.-B.:—Min. des Pêcheries

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS
FÉDÉRAUX

S U J E T

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS
PROVINCIAUX ▲●Ministère de la Santé nationale et du
Bien-être socialPENSIONS DE
VIEILLESSE
(Y compris les
pensions aux
aveugles)

I. du P.-E.:—Commission des Pensions de vieillesse, Charlottetown
 N.-E.:—Commission des Pensions de vieillesse, Halifax
 N.-B.:—Commission des Pensions de vieillesse, Fredericton
 Qué.:—Commission des Pensions de vieillesse, Québec,
 Ont.:—Commission des Pensions de vieillesse d'Ontario, Toronto
 Man.:—Commission des Pensions aux vieillards et aux aveugles, Winnipeg
 Sask.:—Commission du Bien-être social, Regina
 Alb.:—Commission des Pensions de vieillesse, Edmonton
 C.-B.:—Commission des Pensions de vieillesse, Vancouver

□●...Ministère des Mines et Ressources
 Branche des Mines et de la Géologie
 □●...Office national du Film
 □●...Bureau fédéral de la Statistique

PÉTROLE

N.-E.:—Min. des Mines
 N.-B., Alb.:—Min. des Terres et Mines
 Ont., C.-B.:—Min. des Mines
 Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles
 Sask.:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel
 Bureau fédéral de la Statistique (résumé des renseignements provinciaux).....●□

PHILATÉLIE
Voir "Postes"

□●...Ministère des Mines et Ressources
 Branche des Terres, Parcs et Forêts
 Branche des Affaires indiennes
 □●...Office national du Film (pellicules et photographies)
 □●...Bureau fédéral de la Statistique (pour statistique générale du piégeage)

PIÉGEAGE
Voir aussi
"Fourrures"
(fermes)

I. du P.-E.:—Min. de l'Agriculture
 N.-E., Ont.:—Min. des Terres et Forêts
 N.-B., Alb.:—Min. des Terres et Mines
 Qué.:—Min. de la Chasse et de la Pêche
 Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles
 Sask.:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel
 C.-B.:—Min. du Procureur général, Commission de la Chasse provinciale
 Bureau fédéral de la Statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□

□●...Bureau fédéral de la Statistique (pour toute statistique du recensement de la population)
 Ministère des Mines et Ressources
 Branche des Affaires indiennes (pour les Indiens)
 Branche des Terres, Parcs et Forêts (pour les Esquimaux)
 Secrétariat d'Etat
 Branche de la Citoyenneté canadienne
 Branche de la Naturalisation

POPULATION

Ont.:—Bureau de la Statistique et des Recherches

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	S U J E T	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX ▲●
Ministère des Postes Branche de l'Administration (pour renseignements généraux sur les postes, tarif postal, etc.) Branche des Communications (pour service postal aérien et terrestre et service postal ferroviaire) Division philatélique de la Branche des Finances (pour la philatélie)	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;">POSTES</div>	
□●...Bureau fédéral de la Statistique Statistique des Prix	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;">PRIX</div>	Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau de l'Industrie et du Commerce Alb.:—Min. du Commerce et de l'Industrie
□●...Office national du Film <i>Produit et distribue pellicules, dispositifs et autre matériel visuel d'intérêt national et culturel, bandes de nouvelles, films théâtraux et courts métrage documentaires</i>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;">PROJECTIONS ANIMÉES</div>	N.-E., Qué., Man., Sask., Alb. et N.-B.: produisent pellicules éducatives ou de renseignement I. du P.-E. et N.-B. achètent ces pellicules mais ne les produisent pas eux-mêmes La plupart des provinces ont établi des commissions de censure des projections cinématographiques qui censurent les films avant que ceux-ci soient montrés au public <i>On peut obtenir des détails en faisant la demande à la province en cause.</i>
●.....Ministère des Transports Division de la Radio (toutes les questions relatives aux permis et aux facilités) Radio-Canada □●...Office national du Film □●...Bureau fédéral de la Statistique	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;">RADIO</div>	Qué.—Bureau de la Radio du Québec Man.:—Réseau téléphonique du Manitoba Alb.:—Poste de radio du gouvernement d'Alberta
□●...Conseil national de Recherches Recherches de laboratoire en biologie appliquée, chimie, génie mécanique y compris aéronautique et hydromécanique, physique, génie électrique et radio, recherches médicales, énergie atomique et recherches en construction <i>Les demandes de renseignements généraux sur les recherches doivent être adressées aux services d'information technique</i>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;">RECHERCHES SCIENTIFIQUES</div>	N.-E.:—Nova Scotia Research Foundation Qué.:—Min. du Commerce Bureau des Recherches scientifiques Ont.:—Commission des Recherches d'Ontario Ontario Research Foundation Man.:—Divers ministères, tels que Santé et Bien-être social, Mines et Ressources naturelles, Agriculture Sask.:—Conseil de Recherches Alb.:—Conseil de Recherche: d'Alberta
□●...Ministère des Mines et Ressources Branche des Terres, Parcs et Forêts (produits forestiers) Branche des Mines et de la Géologie (géologie, métallurgie) Branche de l'Arpentage et du Génie (génie, géodésie, astrophysique, astronomie, sismologie, cartographie aérienne) □○●Ministère de l'Agriculture Service des Sciences (pour recherches en pathologie des animaux et des plantes, bactériologie, chimie, entomologie, etc.) Service des Fermes expérimentales (pour recherches en génie agricole, production des cultures, élevage et génétique, nutrition des plantes et des animaux, etc.) ●.....Ministère des Transports (aviation, radio, météorologie)		

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	S U J E T	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX ▲●
Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements Branche de la Publicité (pour renseignements généraux) Branche des Entreprises publiques Wartime Housing Limited Société centrale d'hypothèques et de logement	RECONSTRUCTION	I. du P.-E. :—Min. de la Reconstruction N.-E. :—Min. de l'Agriculture et des Marchés et de l'Industrie et de la Publicité N.-B. :—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction Qué. :—Min. des Terres et Forêts, du Travail, de la Voirie, du Commerce, du Bien-être social et de la Jeunesse Ont. :—Min. de l'Organisation et du Développement Man. :—Comité de la Reconstruction d'après-guerre Sask. :—Min. de la Reconstruction et du Rétablissement, division de la Reconstruction Alb. :—Min. des Affaires économiques C.-B. :—Bureau de la Reconstruction
	RÉCRÉATION <i>Voir "Aptitude physique"</i>	
<input type="checkbox"/> ●...Bureau fédéral de la Statistique	REVENU NATIONAL	
<input type="checkbox"/> ●...Ministère du Travail Branche des Relations industrielles (salaires équitables) Branche des Recherches et de la Statistique Branche de la Législation <input type="checkbox"/> ●...Bureau fédéral de la Statistique	SALAIRES	Toutes les provinces sauf l'Alb. :—Min. du Travail Alb. :—Min. du Commerce et de l'Industrie
<input type="checkbox"/> ●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (englobe toutes les branches relatives à la santé comme l'hygiène de la mère et de l'enfant, l'hygiène des dents, l'hygiène dans les industries, travaux de génie en rapport avec l'hygiène publique, les maladies vénériennes, etc.— Voir aussi sous "Nutrition")	SANTÉ <i>Pour "Santé des anciens combattants", voir "Affaires des anciens combattants"</i>	I. du P.-E. :—Min. de la Santé et du Bien-être social N.-E., Sask., Alb. :—Min. de la Santé publique N.-B. :—Min. de la Santé et des Services sociaux Qué., Ont., C.-B. :—Min. de la Santé Man. :—Min. de la Santé et du Bien-être public
<input type="checkbox"/> ●...Bureau fédéral de la Statistique Branche des Transports et Services publics	SERVICES PUBLICS <i>Voir aussi "Énergie électrique"</i>	I. du P.-E. :—Commission des Services publics N.-E. :—Commission des Services publics N.-B. :—Commission des Services publics Man. :—Réseau téléphonique du Manitoba Commission municipale et des Services publics Alb. :—Commission des Services publics Commission du Gaz naturel C.-B. :—Commission des Services publics

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	S U J E T	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX ▲●
<ul style="list-style-type: none"> □●...Bureau du Tourisme canadien □●...Ministère des Mines et Ressources Branche des Terres, Parcs et Forêts □●...Office national du Film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la Statistique 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;">TOURISME</div>	<ul style="list-style-type: none"> I. du P.-E. :—Bureau de Publicité et de Tourisme N.-E. :—Min. de l'Industrie et de la Publicité N.-B. :—Min. des Terres et Mines, Bureau de l'Information et du Tourisme Qué. :—Bureau provincial du Tourisme Ont. :—Min. du Tourisme et de la Publicité Man. :—Min. des Mines et Ressources naturelles, Bureau du Tourisme et de la Publicité Sask. :—Bureau de Publicité, Bureau du Tourisme Alb. :—Min. des Affaires économiques, Bureau du Tourisme de l'Alberta C.-B. :—Min. du Commerce et de l'Industrie, Bureau du Tourisme de la C.-B.
<ul style="list-style-type: none"> □●...Ministère des Mines et Ressources Branche de l'Arpentage et du Génie (pour grandes routes sur les terres du Dominion et grandes routes nationales) Branche des Terres, Parcs et Forêts (pour grandes routes des parcs nationaux) ●.....Ministère des Transports (chemins de fer, aviation civile, services maritimes, inspection des navires, canaux, etc.) □●...Lignes aériennes Trans-Canada □●...Office national du Film (pellicules, bandes de projections fixes et photographies) □●...Bureau fédéral de la Statistique (statistique des transports y compris la voirie, les véhicules automobiles) 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;">TRANSPORTS</div>	<ul style="list-style-type: none"> I. du P.-E. :—Min. des Travaux publics et de la Voirie N.-E. :—Min. de la Voirie et des Travaux publics N.-B., Man. :—Min. des Travaux publics, branche de la Voirie Qué. :—Min. de la Voirie, Commission des Transports et des Communications Ont. :—Min. de la Voirie, Commission des Chemins de fer du Nord de l'Ontario Sask. :—Min. de la Voirie et des Transports Alb. :—Min. des Travaux publics, Commission du trafic routier C.-B. :—Min. des Travaux publics, Dép. des Chemins de fer de la Commission du trafic routier, Bureau fédéral de la Statistique (résultats des renseignements provinciaux).....●□
<ul style="list-style-type: none"> ●.....Ministère du Travail Branche de l'Information et de la Publicité Branche des Rentes viagères Branche de la Législation Commission de l'Assurance-chômage Branche des Recherches et de la Statistique (chômage, organisations ouvrières et salaires, etc.) Branche de la Formation professionnelle au Canada Branche des Relations industrielles (salaires équitables) Service national de Placement □●...Bureau fédéral de la Statistique 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;">TRAVAIL</div>	<ul style="list-style-type: none"> N.-E., N.-B., Qué., Ont., Man., Sask., C.-B. :—Ministère du Travail Alb. :—Min. du Commerce et de l'Industrie, Commission des relations industrielles Supplémentaires: Qué., Ont., Alb., C.-B. :—Bureaux provinciaux de la Statistique
<ul style="list-style-type: none"> Ministère des Travaux publics Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;">TRAVAUX PUBLICS</div>	<ul style="list-style-type: none"> I. du P.-E., N.-B., Qué., Ont., Man., Sask., Alb., C.-B. :—Min. des Travaux publics N.-E. :—Min. de la Voirie et des Travaux publics

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Fin

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS
FÉDÉRAUX

S U J E T

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS
PROVINCIAUX ▲●VOIRIE
Voir "Transports"

- Ministère de l'Agriculture
Division des Volailles, Service des
Fermes expérimentales (pour
renseignements généraux)
Division des Animaux et des
Produits animaux (pour métho-
des d'élevage, règlements de la
couvaison, etc.)
Division de la Pathologie animale
(pour maladies des volailles)
- ...Office national du Film (pellicules
et photographiques)
- ...Bureau fédéral de la Statistique

VOLAILLES

- I. du P.-E., N.-E., Man.:—Min.
de l'Agriculture
N.-B., Qué., Sask., Alb., C.-B.:
—Min. de l'Agriculture, Branche
des Volailles
Ont.:—Collège d'Agriculture d'Ont-
ario (Guelph), Division des vo-
lailles
Bureau fédéral de la Statistique (résumé
des renseignements provin-
ciaux).....□●

Section 3.—Commissions royales fédérales et provinciales

COMMISSIONS ROYALES FÉDÉRALES

NOTA.—Cette liste est la continuation de celles des pp. 1140-1145 de l'Annuaire de 1940, de la p. 1016 de l'Annuaire de 1941, de la p. 991 de l'Annuaire de 1942, de la p. 1077 de l'Annuaire de 1943-1944, de la p. 1192 de l'Annuaire de 1945 et de la p. 1225 de l'Annuaire de 1946.

Commission royale pour enquêter sur l'application de la loi de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les surplus de bénéfices aux Sociétés et associations co-opératives et aux mutualités; constituée en vertu de l'arrêté en conseil du 16 novembre 1944; rapport daté de 1945 (245 pp.); peut être obtenu de l'Imprimeur du Roi, Ottawa; prix, 50 cents.

Commission royale sur la taxation des rentes viagères et des corporations familiales; constituée en vertu de l'arrêté en conseil du 13 novembre 1944; rapport daté de 1945 (99 pp.); peut être obtenu de l'Imprimeur du Roi, Ottawa; prix, 25 cents.

Commission royale pour enquêter sur la communication de renseignements secrets et confidentiels à des agents d'une puissance étrangère par des fonctionnaires et d'autres personnes occupant des postes de confiance; constituée en vertu de l'arrêté en conseil du 5 février 1946; Commissaires: l'hon. juge Robert Taschereau et l'hon. juge R. L. Kellock; rapport daté du 27 juin 1946 (733 pp.); peut être obtenu de l'Imprimeur du Roi, Ottawa; prix, \$1.

Commission royale sur les classifications administratives du service public; constituée en vertu de l'arrêté en conseil du 15 février 1946; Président. Walter L. Gordon; Commissaires: le major-général E. de B. Panet et sir Thomas Gardiner; rapport daté du 4 juillet 1946 (36 pp.); peut être obtenu de l'Imprimeur du Roi, Ottawa; prix, 25 cents.

Commission royale sur le charbon constituée en vertu de l'arrêté en conseil du 12 octobre 1944; rapport daté du 14 décembre 1946 (663 pp.); peut être obtenu de l'Imprimeur du Roi, Ottawa; prix, \$2.

Commission royale sur la loi des Indiens et l'administration des Indiens en général; constituée en vertu de l'arrêté en conseil du 11 oct. 1946; (rapport définitif pas encore publié).

COMMISSIONS ROYALES PROVINCIALES

NOTA.—Cette liste est la continuation de celles des pp. 1140-1145 de l'Annuaire de 1940, de la p. 1016 de l'Annuaire de 1941, de la p. 991 de l'Annuaire de 1942, de la p. 1077 de l'Annuaire de 1943-1944, de la p. 1192 de l'Annuaire de 1945 et de la p. 1225 de l'Annuaire de 1946.

Ontario.—Commission royale pour enquêter et faire rapport sur la production, la transformation, la distribution, le transport et la vente du lait dans la province d'Ontario; président, l'hon. juge Dalton C. Wells; 1er octobre 1946.

Commission royale s'associant E. T. Sterne comme membre de la Commission royale pour enquêter et faire rapport sur toutes les questions se rattachant aux recherches scientifiques et industrielles dans la mesure où elles concernent la province d'Ontario; président, le Dr R. C. Wallace; 26 juillet 1946.

Manitoba.—Commission royale sur l'éducation des adultes constituée en 1946 (voir p. 1225 de l'*Annuaire* de 1946). Rapport publié le 11 juin 1947 (170 pp.); peut être obtenu de l'*Imprimeur du Roi*, Winnipeg.

Saskatchewan.—Commission royale pour enquêter et faire rapport sur les questions ayant trait aux ressources forestières de la province; commissaires: Frank Eliason, John C. W. Irwin, John Mitchell, William Bayliss, D. G. Galbraith; 16 octobre 1946.

Commission royale pour enquêter et faire rapport sur les ressources poissonnières de la province de Saskatchewan et sur toutes les questions généralement connexes ou ayant rapport avec les ressources poissonnières, les pêcheries et l'industrie de la pêche; commissaires: W. A. Clemens, A. H. MacDonald, H. S. McAllister, A. Mansfield, D. S. Rawson; 31 mai 1946.

Commission royale pour enquêter sur le régime pénal de la Saskatchewan; commissaires: S. R. Laycock, Clarence Halliday, William H. Holman; 1er mars 1946; rapport daté du 13 septembre 1946 (139 pp.).

Colombie-Britannique.—Commission royale pour enquêter sur les sociétés qui paient une indemnité de décès, provenant entièrement ou partiellement des taxes; commissaire, A. J. Cowan; 4 novembre 1944; rapport daté du 2 décembre 1946 (95 pp.).

Commission royale pour enquêter sur les associations d'assurance-maladie et d'assurance contre les accidents exploitées dans la province de la Colombie-Britannique; commissaire, J. A. Grimmett; 4 novembre 1944; rapport daté du 28 novembre 1946 (47 pp.).

Commission royale pour enquêter sur les questions ayant trait aux relations provinciales-municipales en Colombie-Britannique; commissaire, H. Carl Goldenberg; 16 février 1946; rapport, 190 pp.

Commission royale pour enquêter sur les questions relatives à la dette de certains districts de digues, d'écoulement et d'irrigation de la province; commissaire, le doyen Frederick Moore Clement; 10 mai 1946; rapport, 150 pp.

CHAPITRE XXXIII.—ANNALES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. NOMINATIONS OFFICIELLES.	1263	SECTION 2. LÉGISLATION FÉDÉRALE, 1946.	1268

Section 1.—Nominations officielles

Nominations diplomatiques.—Le personnel diplomatique canadien à l'étranger et les représentants britanniques et étrangers au Canada, en date du 15 mars 1947, sont donnés aux pp. 000-000 de ce volume. De cette date jusqu'au 31 août 1947, les représentants suivants des Alliés du Canada ont présenté leurs lettres de créance à Son Excellence le Gouverneur général: l'ambassadeur des Pays-Bas au Canada, le Dr J. H. van Royen, le 2 avril 1947; l'ambassadeur du Chili au Canada, le général Arnaldo Carrasco, le 5 juin 1947. L'hon. James Thorn est nommé haut commissaire de la Nouvelle-Zélande au Canada le 21 février 1947 et arrive à Ottawa le 14 mai 1947. L'ambassadeur de Chine au Canada, le Dr Liu Chieh, est nommé le 27 mai 1947 et présente ses lettres de créance le 7 juin 1947. Primo Villamichel est nommé ambassadeur mexicain au Canada le 2 juillet 1947. Sardat Hardit Singh Malik, C.I.E., O.B.E., est nommé haut commissaire de l'Inde au Canada le 25 juillet 1947. Muzzafer Goker est nommé ambassadeur de Turquie au Canada le 10 août 1947.

L'hon. T. C. Davis est nommé ambassadeur du Canada en Chine le 6 novembre 1946 et présente ses lettres de créance le 21 mai 1947. C. F. Elliott est nommé ambassadeur du Canada au Chili le 6 novembre 1946 et présente ses lettres de créance le 3 avril 1947. M. Henry Laureys est nommé ministre du Canada au Danemark et en Norvège le 27 mars 1947 et présente ses lettres de créance à Sa Majesté le roi de Norvège le 12 avril 1947 et à Sa Majesté le roi du Danemark le 12 juillet 1947. S. D. Pierce est nommé ambassadeur du Canada au Mexique le 27 mars 1947 et présente ses lettres de créance au président du Mexique le 17 juillet 1947. J. A. Strong est nommé ambassadeur du Canada au Pérou le 4 avril 1947 et présente ses lettres de créance le 21 juin 1947. L. D. Wilgress est nommé ministre en Suisse avec le rang d'ambassadeur le 11 avril 1947; il n'a pas encore présenté ses lettres de créance le 16 juillet. J. D. Kearney est nommé haut commissaire du Canada pour l'Inde le 18 juin 1947. Le major général V W Odium, C.B., C.M.G., D.S.O., est nommé ambassadeur du Canada en Turquie le 7 juillet 1947. Jean Désy est nommé ministre du Canada en Italie le 13 août 1947.

Nominations départementales.*—*Commission consultative sur la protection de la faune.*—1947 6 juin, membres: Alexander William Banfield, Bureau des Parcs nationaux, Branche des Terres, Parcs et Forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa; Thomas Lewis Cory, greffier suppléant, enregistrement des terres, Branche des Terres, Parcs et Forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa; Kenneth William Neatby, directeur, Service scientifique, ministère de l'Agriculture, Ottawa; Victor Edward Drick Solman, Bureau des Parcs nationaux, Branche des Terres, Parcs et Forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa; James Goldwin

* Extraits de la *Gazette du Canada*.

Wright, surintendant de l'Arctique oriental, Bureau des Affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, Branche des Terres, Parcs et Forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Sous-ministres adjoints.—1947. 14 janvier, Alexander Ross, C.M.G.: sous-ministre adjoint de la Défense nationale. Joseph Etienne Gérard Paul Mathieu, D.S.O., sous-ministre adjoint de la Défense nationale.

Commission de contrôle de l'énergie atomique.—1946. 26 septembre, le général A. G. L. McNaughton et George C. Bateman, anciennement délégué, membre pour le Canada de la Commission conjointe de la Production et des Ressources: membres pour trois ans. Le Dr Paul E. Gagnon, directeur de l'école des diplômés de l'Université Laval, Québec (Qué.), et V W T. Scully, sous-ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements: membres pour deux ans. Le général A. G. L. McNaughton, président.

Société Radio-Canada.—1946. 5 novembre, F. G. Crawford, Toronto (Ont.): de nouveau gouverneur pour un autre terme de trois ans à compter du 2 novembre 1946.

Société commerciale canadienne.—1947. 11 mars, Wilfrid Gordon Mills, sous-ministre de la Défense nationale: directeur à compter du 24 février, en remplacement de Donovan Bartley Finn, démissionnaire.

Commission du prêt agricole canadien.—1946. 4 décembre, John Duncan MacLean, Ottawa (Ont.): commissaire et président. 1947. 3 janvier, William Clifford Clark, sous-ministre des Finances: de nouveau membre de la Commission du Prêt agricole canadien pour une période de cinq ans à compter du 3 décembre 1946.

Commission canadienne des pensions.—1946. 22 octobre, H. A. L. Conn, M.C.: vice-président à compter du 1er sept. 1946. Le major Clifford Merrill Keillor, M.D.: membre *ad hoc* pour une année à compter du 12 décembre 1946. 1947. 3 janvier, le commandant d'escadre John Murray Forman, D.F.C.: membre *ad hoc* pour une autre période d'un an à compter du 1er février 1947. Le commandant Norman Loris Pickersgill, V.D.: membre *ad hoc* pour une autre période d'un an à compter du 1er février 1947.

Commission canadienne du blé.—1947. 20 février, W C. McNamara: commissaire en chef adjoint, en remplacement de Charles E. Huntting, démissionnaire et Florent L. M. Arnold, Winnipeg (Man.): membre à la place de W. C. McNamara.

Commission des recherches sur la défense.—1947. 3 avril, le Dr Charles Herbert Best, Toronto (Ont.); le Dr Paul Edouard Gagnon, Québec (Qué.); le colonel Robert Dickson Harkness, Montréal (Qué.) et le Dr Otto Maass, Montréal (Qué.): membres pour une période de deux ans à compter du 1er avril 1947. 24 juin, J. H. Johnstone, O.B.E., M.Sc., Ph.D., professeur de physique, université Dalhousie, Halifax (N.-E.) et G. M. Shrum, O.B.E., M.M., M.A., Ph.D., F.R.S.C., président du département de physique, université de la Colombie-Britannique, Vancouver (C.-B.): membres pour une période de trois ans à compter du 1er avril 1947.

Analystes fédéraux.—1946. 10 septembre, H. Bernard, laboratoire d'Ottawa, division des aliments et drogues; le Dr F. Armstrong, laboratoire d'Ottawa, labora-

toire d'hygiène; Mlle T. F. Connor, laboratoire de Toronto, division des aliments et drogues; le Dr J. F. Morgan, laboratoire d'Ottawa, laboratoire d'hygiène; le Dr J. W. Fisher, laboratoire, d'Ottawa, laboratoire d'hygiène, membres du personnel des techniciens du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social: analystes fédéraux.

Sous-ministres.—1946. 6 novembre, Frank Herbert Brown, C.B.E., Toronto, (Ont.): sous-ministre du Revenu national pour l'Impôt, à compter du 1er décembre 1946. 1947. 14 janvier, Hugh L. Keenleyside: sous-ministre des Mines et Ressources et commissaire des Territoires du Nord-Ouest à compter du 15 mars 1947. Stewart Bates, Ottawa (Ont.): sous-ministre des Pêcheries, à compter du 15 janvier 1947. Wilfrid Gordon Mills, C.M.G.: sous-ministre de la Défense nationale.

Commission de la conservation des forêts des Rocheuses orientales.—1947. 23 juillet, le major général Howard Kennedy, C.B.E., M.C., B.Sc., Hampstead (Qué.): président à compter du 17 juillet 1947.

Commission de contrôle du change étranger.—1946. Louis Rasminsky: président alternant à compter du 1er janvier 1947.

Commission du havre de Hamilton.—1947. 18 juillet, Louis Charles Flaherty: membre en remplacement de C. V. Langs, C.R., démissionnaire.

Fonds monétaire international.—1947. 21 janvier, l'hon. Douglas Charles Abbott, ministre des Finances: gouverneur et gouverneur également de la Banque internationale de reconstruction et de développement en remplacement du très hon. James Lorimer Ilsey.

Commission interprovinciale en vertu de la Loi des pensions de vieillesse.—1946. 5 novembre, l'hon. J. M. Paul Sauvé, ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, province de Québec: membre à la place de l'hon. Antonio Barrette.

Conseil médical du Canada.—1946. 8 octobre, D. A. Carmichael, M.D., surintendant du Royal Ottawa Sanatorium, Ottawa (Ont.): membre pour le reste de la période pour laquelle feu George S. McCarthy, M.D., avait été nommé.

Commission d'indemnisation des marins de la marine marchande.—1946. 14 novembre, W. J. Matthews, président; B. J. Roberts, vice-président et le capitaine G. L. C. Johnson: membres. C. E. Stevens: secrétaire.

Conseil national d'aptitude physique.—1947. 17 avril, Minot Brewer, Fredericton (N.-B.): de nouveau membre pour une autre période de trois ans du 1er janvier 1947 au 31 décembre 1949. 13 juin, le Dr J. B. Kirkpatrick, directeur de l'aptitude physique pour la province de Saskatchewan: membre à la place de W. A. Wellband, démissionnaire, du 1er avril 1947 au 31 décembre 1947. 24 juin, Ernest Lee, directeur des divertissements et de l'éducation physique pour la province de la Colombie-Britannique: membre à la place de Jerry Mathison, démissionnaire, du 1er juillet 1947 au 31 décembre 1948.

Office national du film.—1946. 22 octobre, le Dr J. G. Bouehard, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, et Donald Cameron, directeur des cours d'extension, université d'Alberta: membres pour une période de trois ans à compter du 31 août 1946. 1947. 9 janvier, Ross McLean, Ottawa, (Ont.): commissaire du gouver-

nement pour les films, pour une période de trois ans. 28 janvier, M. M. McLean, ministère du Travail: de nouveau membre pour une autre période de trois ans à compter du 12 janvier 1947.

Galerie nationale du Canada.—1946. 17 septembre, Jean Chauvin, Montréal (Qué.): membre du Conseil d'administration.

Conseil national de recherches.—1947. 11 avril, le Dr C. H. Best, université de Toronto; le Dr L. P. Dugal, université Laval; le Dr Robert Newton, président, université d'Alberta; le Dr W. Penfield, université McGill et le Dr H. J. Rowley, président, commission de la mise en valeur des ressources du Nouveau-Brunswick: membres pour une période de trois ans expirant le 31 mars 1950.

Conseil des Territoires du Nord-Ouest.—1947. 20 février, John G. McNiven, M.A., Sc., Yellowknife (T.N.-O.): membre à la place de K. R. Daly, démissionnaire.

Commission permanente canado-américaine de défense.—1947. 21 janvier, le commodore suppléant F. L. Houghton, C.B.E., chef adjoint de l'état-major de la flotte: membre pour la flotte de la section canadienne à compter du 1er février 1947, à la place du commodore H. G. DeWolf, C.B.E., D.S.O., D.S.C.

Commission d'assurance-chômage.—1946. 12 septembre, J. G. Bisson, O.B.E., Montréal (Qué.): commissaire en chef. 1947. 19 juin, C. A. L. Murchison, C.R., Ottawa (Ont.): membre pour une période de cinq ans à compter du 1er juin 1947, à la place de G. W. Ritchie, démissionnaire.

Corporation des biens de guerre.—1947. 17 juin, Hugh Lawson, Toronto (Ont.); J. B. Ward, Montréal (Qué.); A. E. McMaster, administrateur général et E. R. Birchard, vice-président en charge du service des marchandises: de nouveau directeurs pour une autre période de trois ans à compter du 12 juillet 1947.

Nominations judiciaires.*—*Cours de comté et de district.*—1946. 30 octobre, J. H. Sissons, Grande-Prairie (Alb.): juge de la Cour de district du district d'Alberta-sud et aussi juge local de la Cour suprême d'Alberta. Son honneur le juge William Gladstone Ross, juge de la Cour de district du district judiciaire de Moosomin (Sask.): juge de la Cour du banc du roi pour la Saskatchewan. George M. Morrison, C.R., Sydney (N.-E.): juge de la Cour de comté du district sept de ladite province. 26 novembre, son honneur le juge Albert John Gordon, juge junior de la Cour de comté du comté d'Essex (Ont.): juge de la Cour de comté du comté d'Essex (Ont.) et aussi juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. 28 novembre, J. C. Anderson, C.R., Oshawa (Ont.): juge de la Cour de comté du comté de Hastings de ladite province et aussi juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. 1947. 5 février, Stanley Chandos Staveley Kerr, M.B.E., C.R., Edmonton, Alb.: juge de la Cour de district du district d'Alberta-nord et aussi juge local de la Cour Suprême d'Alberta. 25 février, Lawrence Hudson Phinney: juge de la Cour des jeunes délinquants de la Cour de Dawson, Yukon. James Aubrey Simmons, J.P.: juge de la Cour des jeunes délinquants de la région de taxation de Whitehorse (T.N.-O.) 4 mars, Charles J. Jones, C.R., Woodstock (N.-B.): juge des Cours de comté des comtés de Charlotte, Carleton, Victoria et Madawaska dans la province du Nouveau-Brunswick. 29 avril, Eric P. Dawson, Nelson (C.-B.) juge de la Cour de comté de Kootenay-ouest, (C.-B.) et aussi juge local de la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

* Extraits de la *Gazette du Canada*.

Cours supérieures.—1946. 4 septembre, son honneur le juge John Charles Alexander Cameron, juge de la Cour de comté du comté de Hastings (Ont.): juge puîné de la Cour de l'Echiquier du Canada. 30 octobre, son honneur le juge James Boyd McBride, juge de la Cour de district du district d'Alberta-nord: juge de la division des procès de la Cour suprême d'Alberta et juge *ex officio* de la division des appels de ladite cour. L'hon. George Bligh O'Connor, juge de la division des procès de la Cour suprême d'Alberta: juge de la division des appels de ladite cour et juge *ex officio* de la division des procès de ladite cour. John B. Aylesworth, C.R., Windsor (Ont.): juge de la Cour suprême d'Ontario et membre de la Cour d'appel d'Ontario et membre *ex officio* de la haute cour de justice d'Ontario. G. A. Gale, C.R., Toronto (Ont.): juge de la Cour suprême d'Ontario et membre de la haute cour de justice d'Ontario et membre *ex officio* de la Cour d'appel d'Ontario. L'hon. Orville Sievwright Tyndale, juge puîné de la Cour supérieure de la province de Québec: juge puîné de la Cour supérieure de ladite province pour s'acquitter des fonctions de juge en chef de la Cour supérieure du district de Montréal. L'hon. Percy McCuaig Anderson, juge de la Cour du Banc du Roi pour la Saskatchewan: juge de la Cour d'Appel de la Saskatchewan et juge *ex officio* de la Cour du Banc du Roi pour la Saskatchewan. 5 novembre, Wilfrid Edge, C.R., Québec (Qué.): juge puîné de la Cour supérieure pour le district de Québec, dans la province de Québec. 20 novembre, Alexander John Campbell, Montréal (Qué.): juge puîné de la Cour supérieure pour le district de Montréal, dans la province de Québec. 10 décembre, E. K. Williams, C.R., Winnipeg (Man.): juge en chef de la Cour du Banc du Roi pour le Manitoba. J. B. Coyne, C.R., Winnipeg (Man.): juge de la Cour d'Appel pour le Manitoba et juge *ex officio* de la Cour du Banc du Roi pour le Manitoba. 27 décembre, Paul C. Casey, C.R., Montréal (Qué.): juge puîné de la Cour du Banc du Roi dans et pour la province de Québec, à compter du 7 janvier 1947. 1947. 7 janvier, George J. Tweedy, C.R., Charlottetown (I. du P.-E.), juge de la Cour Suprême de justice de l'Île du Prince-Edouard et vice-chancelier de la Cour de chancellerie de ladite province. 4 mars, Alfred S. Marriott, Toronto (Ont.), l'un des conseillers adjoints de la Cour suprême d'Ontario: registraire de la Cour de l'Echiquier du Canada pour l'Amirauté, pour le district d'Amirauté d'Ontario. 1er avril, Gérald Fauteux, C.R., Montréal (Qué.): juge puîné de la Cour Supérieure pour le district de Montréal (Qué.).

*Commissaires.**—1946. 11 octobre, Roy T. Graham, C.R., greffier adjoint, Chambre des communes: commissaire pour recevoir le serment d'allégeance des députés élus à la Chambre des communes du Canada. 1947. 7 janvier, l'hon. Mark Rudolph MacGuigan, juge de la Cour suprême de justice pour la province de l'Île du Prince-Edouard et garde des archives de la Chancellerie: commissaire *per dedimus potestatem* pour recevoir le serment d'allégeance et autres serments dans l'Île du Prince-Edouard. 14 janvier, l'hon. James Wilfred Estey et l'hon. Ivan Cleveland Rand, juges puînés de la Cour suprême du Canada et l'hon. Charles Gérald O'Connor et l'hon. John Charles Alexander Cameron, juges puînés de la Cour de l'Echiquier du Canada: commissaires *per dedimus potestatem* pour recevoir le serment d'allégeance et autres serments au Canada. L'hon. Peter Joseph Hughes, juge de la division des appels de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick: commissaire *per dedimus potestatem* pour recevoir le serment d'allégeance et autres serments dans la province du Nouveau-Brunswick. L'hon. Jules Arthur Gagné et l'hon. Paul C. Casey, juges puînés de la Cour du Banc du Roi pour la province de Québec et l'hon. Frederick Thomas Collins, l'hon. Alexander John Campbell, l'hon. Thomas

* Extraits de la Gazette du Canada

Wilfrid Edge, l'hon. Joseph Dalma Landry et l'hon. J. Emile Ferron, juges puînés de la Cour supérieure de la province de Québec: commissaires *per dedimus potestatem* pour recevoir le serment d'allégeance et autres serments dans la province de Québec. L'hon. John Bell Aylesworth, l'hon. Robert Everett Laidlaw, l'hon. Dalton Courtwright Wells, l'hon. Percy Edwin Frederick Smily, l'hon. Walter Frank Schroeder, l'hon. John Leonard Wilson, l'hon. Arthur Mahony LeBel, l'hon. Russell Williams Treleaven, l'hon. George Alexander Gale et l'hon. Jean Charles Genest, juges de la Cour suprême d'Ontario: commissaires *per dedimus potestatem* pour recevoir le serment d'allégeance et autres serments dans la province d'Ontario. L'hon. James Bowes Coyne et l'hon. Hjalmar August Bergman, juges de la Cour d'Appel du Manitoba et l'hon. Esten Kenneth Williams, juge en chef de la Cour du Banc du Roi pour le Manitoba: commissaires *per dedimus potestatem* pour recevoir le serment d'allégeance et autres serments dans la province du Manitoba. L'hon. Donald Alexander McNiven et l'hon. William Gladstone Ross, juges de la Cour du Banc du Roi pour la Saskatchewan: commissaires *per dedimus potestatem* pour recevoir le serment d'allégeance et autres serments dans la province de la Saskatchewan. L'hon. Harold Hayward Parlee, juge de la division des Appels de la Cour suprême d'Alberta et l'hon. Clinton J. Ford, l'hon. Hugh John Macdonald et l'hon. James Boyd McBride, juges de la division des Procès de la Cour Suprême d'Alberta: commissaires *per dedimus potestatem* pour recevoir le serment d'allégeance et autres serments dans la province de la Colombie-Britannique. 29 avril, le Dr J. D. Babbitt de la division de la physique et du génie électrique, Conseil national de recherches; P. Gishler, de la division de la chimie, Conseil national de recherches et J. A. Fournier, ministère des Mines et Ressources: commissaires essayeurs. 27 juin, l'hon. juge Frederick Drummond Hogg de la Cour suprême d'Ontario: commissaire pour faire enquête sur les circonstances entourant la prétendue mauvaise conduite de son honneur John Claude Manley German, juge de la Cour de comté pour les comtés de Northumberland et de Durham, dans la province d'Ontario. 18 juillet, l'hon. juge Henry Irvine Bird: commissaire, conformément à la loi des enquêtes, pour enquêter sur les réclamations des personnes de race japonaise relativement à la gérance et à la vente par le séquestre de leurs biens mobiliers et immobiliers.

Section 2.—Législation fédérale, 1946

Législation de la seconde session du vingtième Parlement, du 14 mars 1946 au 31 août 1946

Nora.—Ce classement des lois fédérales est un résumé des Statuts. Naturellement, en résumant pareille matière, il n'est pas toujours facile de donner toute la portée de la législation. Le lecteur intéressé à une loi quelconque est donc renvoyé aux Statuts eux-mêmes. Ce résumé donne les renvois appropriés.

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Citoyenneté et immigration—	
15 27 juin	<i>Loi sur la citoyenneté canadienne.</i> Cette loi établit et reconnaît la citoyenneté canadienne et fournit les moyens à toute personne qui n'est pas un citoyen canadien de naissance mais qui possède les qualités définies dans la loi de devenir un citoyen canadien si elle le désire.
54 31 août	<i>Loi modifiant la loi de l'immigration (c. 93, S.R.C. 1927 et ses amendements), met cette loi d'accord avec la loi sur la citoyenneté canadienne en modifiant les définitions de citoyen canadien et de domicile canadien et en formulant des règles concernant l'acquisition et la perte du domicile canadien.</i>

Législation de la seconde session du vingtième Parlement, du 14 mars 1946
au 31 août 1946—suite

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Finance et tarification—	
1 3 avril	<i>Loi des subsides n° 1, 1946</i> , alloue le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, de \$273,197,945.73 pour les dépenses du service public durant l'année financière 1946-1947, soit un sixième du montant des crédits principaux. Autorisation est aussi donnée de prélever les sommes requises pour le rachat de certains emprunts ou de certaines obligations.
2 3 avril	<i>Loi des subsides n° 2, 1946</i> , alloue le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, de \$4,938,573.32 pour les dépenses du service public d'après le nouveau budget supplémentaire de l'année financière 1945-1946.
3 23 mai	<i>Loi des subsides n° 3, 1946</i> , alloue le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, de \$136,598,972.86 pour les dépenses du service public durant l'année financière 1946-1947, soit un douzième des articles contenus dans les crédits principaux, ainsi que des montants additionnels de \$2,327,018.33, soit un douzième du montant établi à l'annexe A et de \$64,911,397.66, soit un sixième du montant établi à l'annexe B de la loi.
12 28 mai	<i>Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, 1946</i> . En vertu de cette loi, le gouvernement du Canada ouvre au gouvernement du Royaume-Uni un crédit de \$1,250,000,000 sur lequel ce dernier pourra tirer en tout temps avant le 31 décembre 1951. L'objet du crédit est de fournir au Royaume-Uni le moyen de se procurer des marchandises et des services au Canada et de l'aider à faire face aux déficits d'après-guerre et à maintenir des réserves suffisantes pour assumer les obligations du commerce multilatéral. Est éteinte la dette du Royaume-Uni envers le Canada en raison du plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique.
14 27 juin	<i>Loi des subsides n° 4, 1946</i> , alloue le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, de \$136,598,972.86 pour les dépenses du service public durant l'année financière 1946-1947, soit un douzième du montant des crédits principaux.
18 26 juillet	<i>Loi des subsides n° 5, 1946</i> , alloue le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, de \$136,598,972.86 pour les dépenses du service public durant l'année financière 1946-1947, soit un douzième du montant des crédits principaux.
38 31 août	<i>Loi de 1946 sur une convention relative à l'impôt sur le revenu, conclue entre le Canada et le Royaume-Uni</i> , ratifie une convention entre le Canada et le Royaume-Uni en vue d'éviter la double imposition et de prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu.
39 31 août	<i>Loi de 1946 concernant la convention sur les droits successoraux conclue entre le Canada et le Royaume-Uni</i> , ratifie une convention entre le Canada et le Royaume-Uni en vue d'éviter la double imposition et de prévenir la fraude fiscale relativement aux droits sur les successions de personnes décédées.
45 31 août	<i>Loi modifiant le Tarif des douanes</i> (c. 44, S.R.C. 1927 et ses amendements). Cette loi apporte certaines modifications à l'annexe A du Tarif des douanes.
46 31 août	<i>Loi modifiant la loi fédérale sur les droits successoraux</i> (c. 14, 1940-1941 et ses amendements), double les taux fédéraux des droits successoraux, mais les droits payés à une province quelconque sur la même succession seront crédités aux droits fédéraux jusqu'à concurrence de la moitié des droits fédéraux.
47 31 août	<i>Loi modifiant la loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices</i> (c. 32, 1940 et ses amendements). En vertu de cet amendement, le taux de la taxe sur les bénéfices excédant 116½ p. 100 des bénéfices normaux est réduit de 20 à 15 p. 100 à compter du 1er janvier 1947. Les établissements de vente particuliers et les sociétés en nom collectif sont entièrement exonérés de la taxe sur les surplus de bénéfices. Le taux uniforme de 22 p. 100 sur les profits des corporations ou des compagnies par actions est abrogé.
48 31 août	<i>Loi modifiant la loi de l'accise, 1934</i> (c. 52, 1934 et ses amendements). Les amendements en vertu de cette loi ont trait au transfert de marchandises en entrepôt, aux règlements concernant les spiritueux utilisés à certaines fins et à la diminution des droits sur les cigares.
53 31 août	<i>Loi sur le contrôle des changes</i> prévoit le maintien de la Commission de contrôle du change étranger en temps de paix.

**Législation de la seconde session du vingtième Parlement, du 14 mars 1946
au 31 août 1946—suite**

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Finance et taxation—fin	
55 31 août	<i>Loi modifiant la loi de l'impôt de guerre sur le revenu</i> (c. 97, S.R.C. 1927 et ses amendements). Ces amendements constituent une révision complète de la facture de l'impôt sur le revenu des particuliers et comportent une augmentation des exemptions, une augmentation des taux de l'impôt sur le revenu des corporations, la révision de l'imposition des coopératives et l'établissement de commissions d'appel de l'impôt sur le revenu.
65 31 août	<i>Loi modifiant la loi spéciale des revenus de guerre</i> (c. 179, S.R.C. 1927 et ses amendements), augmente la taxe sur les primes reçues par les compagnies d'assurance, apporte des amendements peu importants à la taxe sur les transferts de titres, prévoit une taxe directe de 25 p. 100 sur les cigares et abroge l'annexe II de la loi.
Justice—	
5 28 mai	<i>Loi modifiant le Code criminel</i> (c. 36, S.R.C. 1927 et ses amendements). Ces amendements ont trait à la tenue de réunions de courses.
20 26 juillet	<i>Loi modifiant le Code criminel</i> (c. 36, S.R.C. 1927 et ses amendements). En vertu de cette loi l'Alberta devient sujette aux dispositions du Code criminel. La loi prévoit aussi des procès sans jury, par consentement, dans cette province, et l'assermentation de six jurés en cas de procès avec jury.
22 26 juillet	<i>Loi modifiant la loi de la cour de l'Echiquier</i> (c. 34, S.R.C. 1927 et ses amendements), modifie la constitution de la Cour qui se compose de trois juges punés au lieu de deux.
56 31 août	<i>Loi de 1946 sur les juges</i> établit de nouvelles échelles de traitements pour les juges des cours fédérales et provinciales et des règlements au sujet des indemnités de voyage, des pensions, de la durée des fonctions, de la résidence, de la retraite, etc. Toutes les lois antérieures à ce sujet sont abrogées.
44 31 août	<i>Loi modifiant la loi des enquêtes sur les coalitions</i> (c. 26, S.R.C. 1927 et ses amendements), fait relever l'application de la loi du ministre de la Justice et apporte un certain nombre de modifications relativement à la nomination des sous-commissaires, aux enquêtes sur les plaintes, etc.
73 31 août	<i>Loi sur les crimes de guerre</i> réédicte les règlements concernant les crimes de guerre (Canada) entrés en vigueur le 30 août 1945 et régissant la garde, le procès et la punition des personnes accusées ou soupçonnées de crimes de guerre.
Travail—	
68 31 août	<i>Loi modifiant la loi de 1940 sur l'assurance-chômage</i> (c. 44, 1940 et amendement), refond une grande partie de la loi originale. Elle considère aussi le service dans les forces comme emploi assurable.
Mines et Ressources—	
9 28 mai	<i>Loi modificative de 1946 sur les parcs nationaux (Limites)</i> (c. 33, 1930), définit de nouveau les limites de certains parcs nationaux.
13 28 mai	<i>Loi modifiant la loi de l'extraction du quartz dans le Yukon</i> (c. 217, S.R.C. 1927 et ses amendements), apporte certaines modifications concernant le marquage des claims, le groupement de claims pour travaux et la protection des membres et anciens membres des forces armées contre la confiscation des claims.
35 26 juillet	<i>Loi modifiant la loi de l'extraction de l'or dans le Yukon</i> (c. 218, S.R.C. 1927). Les claims détenus par les membres du personnel militaire sont exemptés pendant une année de la loi concernant la confiscation des claims. L'exportation de l'or du Territoire sans paiement de redevance est défendue.
Défense nationale—	
17 27 juin	<i>Loi modifiant la loi de 1944 sur le service naval</i> (c. 23, 1944), autorise la formation d'un Corps de Cadets de marine royale canadienne qui se composera de jeunes garçons de 12 à 18 ans qui ont volontairement demandé à devenir membres du Corps.
32 26 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur le Corps d'aviation royal canadien</i> (c. 15, 1940), autorise la formation d'Escadrilles de Cadets d'aviation royale canadienne qui se composeront de jeunes garçons de 15 à 18 ans qui ont volontairement demandé à devenir membres d'une escadrille.

Législation de la seconde session du vingtième Parlement, du 14 mars 1946
au 31 août 1946—suite

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Santé nationale et bien-être social—	
11 28 mai	<i>Loi modifiant la loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1929</i> (c. 49, 1929 et ses amendements), apporte de légers amendements à la loi concernant la vente des narcotiques.
23 26 juillet	<i>Loi modifiant la loi des aliments et drogues</i> (c. 76, S.R.C. 1927 et ses amendements), abroge la Partie II de la loi relative à la vente et à l'étiquetage du miel et apporte certains autres amendements concernant la distribution des aliments et drogues, dans l'intérêt du public.
50 31 août	<i>Loi modifiant la loi de 1944 sur les allocations familiales</i> (c. 40, 1944-1945), modifie les articles concernant la cessation des paiements et le paiement à des personnes autres que les parents dans certaines circonstances.
Impressions et papeterie—	
27 26 juillet	<i>Loi modifiant la loi des impressions et de la papeterie publiques</i> (c. 162, S.R.C. 1927) Est abrogée la loi concernant les devoirs du greffier du comité des impressions de la Chambre des communes.
28 26 juillet	<i>Loi modifiant la loi des impressions et de la papeterie publiques</i> (c. 162, S.R.C. 1927 et ses amendements). Cette loi augmente de \$700,000 à deux millions de dollars le montant des avances qui peuvent être faites à l'Imprimeur du Roi, sur le Fonds du revenu consolidé, pour l'application de la présente loi.
Commerce—	
8 28 mai	<i>Loi modifiant la loi des exportations</i> (c. 63, S.R.C. 1927), abroge la loi prohibant l'exportation de certains gibiers.
26 26 juillet	<i>Loi de 1946 sur le poinçonnage des métaux précieux</i> . Cette loi s'applique au poinçonnage des objets d'or, d'argent, de platine et aux objets plaqués vendus au Canada ou importés au Canada par des marchands.
40 31 août	<i>Loi sur la Corporation commerciale canadienne</i> autorise l'institution de la Corporation commerciale canadienne, compagnie de la Couronne, dont l'objet est d'aider à l'expansion du commerce entre le Canada et d'autres nations.
49 31 août	<i>Loi modifiant la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation</i> (c. 39, 1944-1945 et ses amendements), apporte un certain nombre d'amendements d'ordre administratif à la loi.
Transports—	
4 28 mai	<i>Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux</i> , prévoit la nomination de vérificateurs indépendants pour l'année 1946, afin d'effectuer une vérification continue des comptes des Chemins de fer nationaux.
10 28 mai	<i>Loi modifiant la loi de la protection des eaux navigables</i> (c. 140, S.R.C. 1927), apporte un léger amendement au sujet de l'approbation des ouvrages construits dans les eaux navigables.
19 26 juillet	<i>Loi concernant les Chemins de fer nationaux du Canada et l'acquisition du Chemin de fer du Manitoba</i> prévoit l'achat et l'acquisition par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada des biens de la Manitoba Railway Company.
21 25 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur les approvisionnements du ministère des Transports</i> (c. 28, 1937 et son amendement), augmente l'inventaire des approvisionnements à la fin de chaque année financière de \$1,250,000 à \$1,600,000.
30 26 juillet	<i>Loi modifiant la loi des chemins de fer</i> (c. 170, S.R.C. 1927), apporte un léger amendement concernant les trains qui font un renversement de marche.
41 31 août	<i>Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Barraute jusqu'aux chutes Kiask, sur la rivière Bell, dans la province de Québec</i> , autorise la construction de ladite ligne de chemin de fer au coût estimatif de \$4,125,000.

Législation de la seconde session du vingtième Parlement, du 14 mars 1946
au 31 août 1946—suite

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Transports—fin	
42 31 août	<i>Loi de financement et de garantie des chemins de fer nationaux du Canada (1946)</i> , autorise la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par les chemins de fer nationaux du Canada en 1946, ainsi que la garantie, par le gouvernement, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.
67 31 août	<i>Loi sur les commissaires du havre de Toronto, 1946</i> , autorise cette commission à faire l'achat de certains terrains de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.
Affaires des anciens combattants et pensions—	
33 26 juillet	<i>Loi modifiant la loi d'établissement de soldats (c. 188, S.R.C. 1927 et ses amendements)</i> , réduit le taux d'intérêt dans le cas de colons qui sont anciens combattants de deux guerres, à compter de 1942 ou de la date de leur enrôlement, et dans le cas d'autres colons, à compter de 1944.
34 26 juillet	<i>Loi sur le Corps féminin de la Marine royale et le South African Military Nursing Service (Service sud-africain d'infirmières militaires) (Prestations)</i> . En vertu de cette loi, les personnes qui ont servi comme membres de ces services sont classées comme anciens combattants et, comme telles, admises à tous les droits, privilèges et avantages prévus par les lois sur les anciens combattants.
36 31 août	<i>Loi sur les prestations aux anciens combattants alliés.</i> —En vertu de cette loi, les personnes domiciliées au Canada qui ont servi dans les forces armées d'une autre nation alliée et sont revenues au Canada ont droit à certaines prestations prévues par les lois sur les anciens combattants.
43 31 août	<i>Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils</i> , octroie des droits à une pension à certains groupes de personnes qui ont vaillamment servi durant la guerre mais n'étaient pas reconnues comme faisant partie du personnel des forces armées; sont compris les marins marchands, les pêcheurs en eau salée, le personnel des services auxiliaires, les pompiers canadiens outre-mer, le personnel de la Royale Gendarmerie à Cheval du Canada, les engagés de la défense passive, les préposés d'assistance sociale et l'équipage civil canadien du Royal Air Force Transport Command.
52 31 août	<i>Loi sur les prestations de service de guerre pour les pompiers</i> , prévoit le paiement de gratifications aux pompiers canadiens qui ont servi au Royaume-Uni, et leur accorde certaines prestations prévues par les lois sur les anciens combattants.
59 31 août	<i>Loi modifiant la loi des pensions de la milice (c. 133, S.R.C. 1927 et ses amendements)</i> , exige que tous les nouveaux membres du personnel des trois services permanents contribuent à un fonds de pension alors qu'antérieurement, les officiers et maîtres principaux seulement y contribuaient et que leurs veuves et enfants seulement étaient protégés. La loi se trouve ainsi en accord avec la loi de la pension du service civil.
62 31 août	<i>Loi modifiant la loi des pensions (c. 157, S.R.C. 1927 et ses amendements)</i> . Ces amendements ont trait surtout aux pensions aux personnes à charge, à des pensions égales pour hommes et femmes, à l'attribution des avantages aux Canadiens qui ont servi dans des forces alliées, et placent sur un pied d'égalité au point de vue des octrois les anciens combattants qui ont fait du service territorial et ceux qui ont servi outre-mer.
63 31 août	<i>Loi de 1946 sur la réintégration dans les emplois civils</i> , pourvoit à la réintégration dans les emplois civils, des membres licenciés des forces armées et d'autres catégories désignées de personnes.
64 31 août	<i>Loi sur les prestations de service de guerre destinées aux agents spéciaux</i> , accorde tous les avantages du rétablissement, de la pension et autres prestations d'anciens combattants à environ soixante-dix hommes recrutés au Canada par les autorités du Royaume-Uni et envoyés en missions spéciales de guerre en zones ennemies.
66 31 août	<i>Loi sur les prestations de service de guerre pour les surveillants</i> , accorde à certains surveillants des services auxiliaires certaines prestations de rétablissement, de pension et autres prestations pour les anciens combattants.

Législation de la seconde session du vingtième Parlement, du 14 mars 1946
au 31 août 1946—suite

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Affaires des anciens combattants et pensions—fin	
69 31 août	<i>Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants</i> , permet à un ancien combattant d'emprunter d'une banque à charte une somme n'excédant pas \$3,000 à un taux d'intérêt de 5 p. 100, pour lui aider à s'établir dans les affaires ou des professions.
70 31 août	<i>Loi modifiant la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (c. 33, 1942-1943 et ses amendements), augmente le montant du prêt pouvant être consenti et accorde les prestations en vertu de la loi aux fermiers locataires et aux fermiers détenteurs de terres en vertu d'un contrat de vente.
71 31 août	<i>Loi modifiant la loi sur la réadaptation des anciens combattants</i> (c. 35, 1945), autorise des prêts aux anciens combattants étudiants et apporte d'autres améliorations aux dispositions prises en vue de venir en aide aux anciens combattants pour leur instruction et leur formation à un métier.
72 31 août	<i>Loi modifiant la loi sur la réadaptation des anciens combattants (Sommes octroyées aux universités)</i> (c. 35, 1945), autorise l'octroi aux universités de sommes n'excédant pas \$150 par ancien combattant étudiant, pour les frais d'outillage supplémentaire, de personnel et de services requis pour faire face à l'augmentation du nombre d'inscriptions.
74 31 août	<i>Loi modifiant la loi de 1944 sur les indemnités de service de guerre</i> (c. 51, 1944-1945, et son amendement). Ces amendements ont trait surtout au calcul d'indemnités supplémentaires et à l'admissibilité au crédit des personnes à charge des anciens combattants décédés.
75 31 août	<i>Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants</i> , remplace la loi de 1930 sur les allocations aux anciens combattants et les arrêtés en conseil relatifs à ces allocations. La nouvelle loi s'appliquant aux anciens combattants de deux guerres augmente les allocations mensuelles de base et permet au bénéficiaire d'avoir certains autres revenus. Les anciens combattants du sexe féminin ont droit aux allocations à l'âge de 55 ans.
Divers—	
6 28 mai	<i>Loi modifiant la loi du ministère des Affaires extérieures</i> (c. 65, S.R.C. 1927). En vertu de cet amendement, un ministre de la Couronne préside au ministère à la place du premier ministre.
7 28 mai	<i>Loi de 1946 sur les explosifs</i> , établit de nouveaux règlements concernant la fabrication, l'épreuve, la vente, l'emmagasinage et l'importation des explosifs. La loi des explosifs (c. 62, S.R.C. 1927) est abrogée.
16 27 juin	<i>Loi modifiant la loi sur les aliments du bétail, 1937</i> (c. 30, 1937). En vertu de cette loi, certains aliments du bétail deviennent assujettis aux règlements du gouvernement.
24 26 juillet	<i>Loi sur le fonctionnement des compagnies de l'Etat</i> . Cette loi établit les règlements concernant le fonctionnement des compagnies de l'Etat.
25 26 juillet	<i>Loi modifiant la loi de la Chambre des communes</i> (c. 145, S.R.C. 1927). La loi prévoyant des crédits pour les sommes d'argent requises pour le paiement des indemnités et dépenses des députés et des salaires et allocations d'autres employés de la Chambre des communes est abrogée.
29 26 juillet	<i>Loi modifiant la loi de l'extension des frontières de Québec, 1912</i> (c. 45, 1912), abroge la loi en vertu de laquelle la population des territoires ajoutés à la province de Québec en vertu de la loi de 1912 était exclue de la province aux fins de rajustement de la représentation dans la Chambre des communes.
31 26 juillet	<i>Loi modifiant la loi du Conseil de recherches</i> (c. 177, S.R.C. 1927), prévoit la création d'un comité du Conseil privé sur les recherches scientifiques et industrielles, et la nomination d'un vice-président (section administrative), d'un vice-président (section scientifique) et de deux autres membres du conseil. Des pouvoirs supplémentaires sont accordés au conseil concernant particulièrement l'institution, en corporation de compagnies et le contrôle des compagnies.

**Législation de la seconde session du vingtième Parlement, du 14 mars 1946
au 31 août 1946—fin**

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Divers—fin	
37 31 août	<i>Loi de 1946 sur le contrôle de l'énergie atomique</i> , autorise la création de la Commission de contrôle de l'énergie atomique ayant pour objet le contrôle et la surveillance du développement, de l'emploi et de l'usage de l'énergie atomique afin de permettre au Canada de participer d'une manière efficace aux mesures de contrôle international de l'énergie atomique.
51 31 août	<i>Loi modifiant la loi de la Commission du district fédéral, 1927</i> (c. 55, S.R.C. 1927 et ses amendements), prévoit une somme globale de trois millions de dollars, à même le Fonds du revenu consolidé, pour des travaux de construction et de développement dans le district de la capitale nationale, et augmente de \$200,000 à \$300,000 le crédit annuel voté pour l'entretien et les améliorations.
57 31 août	<i>Loi modifiant la loi des viandes et conserves alimentaires</i> (c. 77, S.R.C. 1927 et ses amendements). Cette loi exige que les boîtes de poisson et de coquillages conservés en boîtes soient étiquetées du nom de l'endroit ou de la province où s'est faite la mise en boîtes.
58 31 août	<i>Loi sur l'indemnisation des marins marchands</i> , accorde les droits d'indemnité aux accidentés aux marins marchands non encore assujettis aux lois fédérales ou provinciales existantes.
60 31 août	<i>Loi modifiant la loi de 1945 sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales</i> (c. 25, 1945), avance la date d'expiration de la loi au 31 mars 1947 ou le soixantième jour après la première réunion du Parlement, en prenant celle de ces deux dates qui est antérieure à l'autre.

Congés statutaires, 1948

Jour de l'An.	1er janv.	Jour de la Confédération.	1er juillet
Vendredi saint.	.26 mars	Fête du Travail.	6 sept.
Lundi de Pâques.	.29 mars	Jour d'action de grâces.	Jour proclamé ²
Fête de la reine Victoria.	.24 mai	Jour du Souvenir	11 nov.
Fête du roi.	. Jour proclamé ¹	Jour de Noël.	.. .25 déc.

¹ Le 9 juin en 1947.

² Le 13 octobre en 1947.

APPENDICE I

Commerce extérieur du Canada, 1946-1947

Le chapitre XXIII du présent volume contient des chiffres sur le commerce extérieur de l'année civile 1946. Cependant, il est possible au moment d'aller sous presse de donner les chiffres mensuels jusqu'à la fin d'août 1947; ces chiffres paraissent dans le tableau suivant avec les données mensuelles de 1946 pour fins de comparaison.

A noter que les exportations domestiques accusent une augmentation marquée chacun des sept premiers mois de 1947 en comparaison des mêmes mois de 1946. Les importations durant la période totale donnée accusent aussi une augmentation chaque mois sur l'année précédente.

1.—Commerce du Canada (à l'exclusion de l'or), par mois, janvier 1946 à juin 1947 (milliers de dollars)

Nota.—Les chiffres des années civiles 1940, 1941, 1942 et 1943 paraissent à la p. 1095 de l'*Annuaire* de 1943-1944, et ceux de 1944 à la p. 1207 de l'*Annuaire* de 1945.

Mois	Importations		Exportations		Commerce total	
	1946	1947	1946	1947	1946	1947
Janvier.....	140,309	173,782	189,090	208,639	331,653	384,267
Février.....	116,996	177,090	153,143	179,505	271,731	358,926
Mars.....	139,949	208,391	178,377	206,973	319,921	420,777
Avril.....	160,765	225,611	178,488	190,864	341,027	419,009
Mai.....	164,197	240,308	196,978	267,807	363,034	511,546
Juin.....	157,658	231,052	166,697	272,672	326,430	507,447
Juillet.....	161,615	226,813	188,706	236,574	352,878	466,449
Août.....	163,224	204,593	242,685	221,297	409,218	429,428
Septembre.....	156,096	-	189,779	-	328,013	-
Octobre.....	186,393	-	204,150	-	393,001	-
Novembre.....	198,164	-	232,219	-	433,302	-
Décembre.....	181,913	-	211,903	-	396,237	-
Totaux.....	1,927,279	-	2,312,215	-	4,265,445	-

APPENDICE II

Relevé de la production, 1944-1945

Les entreprises qui s'adonnent à la production des denrées accusent en 1945 une diminution de la valeur brute sur l'année précédente, dans toutes les industries sauf les forêts, les pêcheries, la construction et le travail à façon et réparation. La valeur nette totale de la production primaire est inférieure de 8.8 p. 100 à celle de 1944; celle de l'activité secondaire, de 9.5 p. 100. Le tableau 2 indique la valeur de la production de 1944-1945, par province.

1.—Valeur brute et valeur nette de la production, par industrie, 1944 et 1945

Nota.—La production nette représente la valeur totale sous un en-tête particulier, moins le coût des matériaux, ou combustible, de l'électricité achetée et des matières absorbées par la transformation.

Industrie	1944		1945		Pourcentage du changement en valeur nette de 1945 à 1944	Pourcentage de la valeur nette par rapport à la production nette totale de 1945
	Brute	Nette	Brute	Nette		
	\$	\$	\$	\$		
Agriculture.....	1,918,212,000	1,533,372,000	1,633,237,000	1,284,682,000	-16.22	21.12
Forêts.....	887,973,532	607,357,605	964,237,446	550,970,574	+ 8.60	9.06
Pêcheries.....	123,765,565	76,889,487	158,202,990	85,373,768	+11.03	1.40
Piégeage.....	23,988,773	23,988,773	21,505,447	21,505,447	-10.35	0.35
Mines.....	897,407,212	454,022,468	766,721,126	413,576,800	- 8.91	6.80
Energie électrique.....	215,246,391	209,757,908	215,105,473	210,036,214	+ 0.13	3.45
Moins doubles emplois dans la production forestière ¹	78,294,000	61,357,833	80,841,000	84,501,946	+5.12	1.06
Totaux, production primaire.....	3,988,239,473	2,744,030,408	3,728,368,482	2,501,642,857	- 8.83	41.12
Construction.....	449,838,059	249,037,017	543,579,833	267,957,837	- 7.60	4.40
Travail à façon et réparation.....	243,424,000	165,174,000	262,621,000	178,200,000	+ 7.89	2.93
Manufactures.....	9,073,692,519	4,015,776,010	8,250,368,866	3,564,315,899	-11.24	58.59
Totaux, production secondaire.....	9,766,954,578	4,429,987,027	9,056,569,699	4,010,473,736	- 9.47	65.92
Moins doubles emplois dans les manufactures ²	1,160,974,424	437,045,089	1,115,088,515	428,245,781	-2.01	7.04
Grands totaux....	12,594,219,627	6,736,972,366	11,669,849,668	6,063,872,512	- 9.69	100.00

¹ Elimine les doubles emplois entre les totaux de l'industrie agricole et ceux de l'industrie forestière;

² Elimine les doubles emplois sous "Manufactures"; cet item comprend les scieries, les pulperies et papeteries, etc. qui figurent également sous d'autres rubriques.

2.—Valeur brute et valeur nette de la production, par province, 1944 et 1945

Province	1944				1945			
	Valeur brute	Valeur nette			Valeur brute	Valeur nette		
		Somme	%	Per capita ¹		Somme	%	Per capita ¹
\$	\$		\$	\$	\$		\$	
Ile du P.-E....	32,866,329	18,850,736	0.28	207.15	36,431,776	20,604,911	0.34	223.97
N.-E.....	342,965,225	193,327,946	2.87	315.90	338,522,713	182,724,409	3.01	204.24
N.-B.....	249,614,350	135,376,199	2.01	293.02	254,962,964	133,984,112	2.20	286.29
Qué.	3,694,059,531	1,899,594,337	28.20	542.74	3,308,798,968	1,694,335,871	27.85	475.60
Ont.	5,347,245,765	2,682,709,260	39.81	676.60	5,051,713,237	2,499,527,223	41.09	624.26
Man.....	587,765,693	313,093,535	4.65	427.72	560,731,469	288,608,923	4.74	392.13
Sask.....	740,052,295	528,818,265	7.85	625.08	575,140,633	364,706,923	5.99	431.61
Alb.....	655,354,857	416,120,332	6.18	506.70	599,366,498	359,235,626	5.90	434.91
C.-B.....	938,643,866	543,947,198	8.07	583.63	939,029,406	535,488,648	8.81	564.27
Yukon et T. du N.-O.....	5,652,716	5,134,538	0.08	302.03	5,152,544	4,656,166	0.07	273.89
Canada...	12,394,319,627	6,736,972,366	100.00	562.59	11,669,849,668	6,063,872,812	100.00	502.01

¹ Basée sur les chiffres estimatifs de la population à la p. 107.

3.—Doublés emplois des produits forestiers, par province, 1940-1945

Province	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	380,007	338,557	341,849	527,387	726,476	759,072
Nouvelle-Ecosse.....	3,603,000	3,068,486	3,026,753	4,030,038	4,342,399	4,511,241
Nouveau-Brunswick.....	4,344,000	4,624,540	5,777,953	7,242,136	6,371,359	6,416,520
Québec.....	18,759,000	18,870,102	22,522,617	30,561,650	27,005,001	29,942,162
Ontario.....	10,342,000	8,597,886	9,258,912	12,669,823	13,997,398	13,733,690
Manitoba.....	1,533,000	1,351,352	1,316,314	2,178,726	1,942,755	2,083,649
Saskatchewan.....	2,012,000	2,296,944	2,269,398	3,528,287	2,908,255	2,980,298
Alberta.....	1,773,000	1,538,009	1,584,048	2,131,639	2,542,274	2,572,367
Colombie-Britannique.....	946,000	914,267	886,596	1,130,923	1,521,916	1,502,497
Totaux.....	43,633,007	41,600,143	46,974,440	64,000,614	61,357,833	64,591,946

4.—Valeur nette de la production dans les industries de transformation, 1940-1945

Industrie	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Préparation et mise en boîte du poisson.....	13,163,500	17,423,054	20,969,913	20,588,039	22,066,801	30,529,102
Scieries.....	61,700,043	76,680,254	91,206,949	91,714,000	96,528,955	103,153,766
Réduction des métaux non ferreux.....	98,059,288	119,736,294	125,881,047	111,857,020	174,492,103	89,898,373
Pulpe et papier.....	153,230,575	174,555,041	165,193,627	165,485,944	123,303,038	180,401,335
Ciment.....	8,715,422	9,279,164	10,213,916	7,152,763	6,832,354	9,416,426
Dérivés de l'argile.....	4,922,319	5,806,763	5,630,484	5,346,386	5,478,923	6,938,409
Cbaux.....	3,593,009	4,161,412	3,932,279	4,908,510	5,005,235	4,663,859
Sel.....	2,461,482	2,676,533	3,173,755	3,648,854	3,287,660	3,241,456
Totaux.....	350,845,638	419,296,515	426,201,970	410,701,516	437,045,069	428,243,781

APPENDICE III

CHRONOLOGIE

Suite de la chronologie des pages 49-61 du présent volume.

1947. 1er janv., d'après la liste du roi contenant les décorations et promotions du jour de l'an, James G. Gardiner et Ian A. Mackenzie deviennent membres du Conseil privé impérial; la loi sur la citoyenneté canadienne est mise en vigueur. 13 janv., le Conseil privé de Londres, Angleterre, exprime l'opinion qu'il n'existe plus aucun obstacle pour empêcher la Cour suprême du Canada d'être le dernier tribunal d'appel du Canada. 14 janv., le Canada est élu membre du Conseil économique et social des Nations Unies. 30 janv., ouverture de la troisième session du vingtième Parlement canadien; le siège du représentant de Montréal-Cartier (occupé par Fred Rose) est immédiatement déclaré vacant; une élection complémentaire a lieu le 31 mars et le parti libéral remporte la victoire. 12 fév., le premier ministre W. L. Mackenzie King présente à la Chambre des communes une déclaration de principes en vue d'une collaboration de temps de paix entre le Canada et les Etats-Unis relativement à leur défense commune. 28 fév.-29 mars, le Conseil économique et social des Nations Unies se réunit à New-York (E.-U.A.); un représentant canadien y assiste. 26 mars, présentation à la Chambre des communes du premier rapport de la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies. 4 avril, l'Organisation de l'Aviation civile internationale (l'O.A.C.I.) remplace l'Organisation provisoire de l'Aviation civile internationale à la convention de Washington. 8 avril, L. Dana Wilgress, ministre du Canada en Suisse, est nommé chef de la délégation canadienne à la conférence de l'Organisation internationale du commerce à Genève le 10 avril. 6-27 mai, la première assemblée générale de l'Organisation de l'Aviation civile internationale a lieu à Montréal (Qué.); des délégués de trente-neuf nations y sont présents. 16 mai, le juge I. C. Rand représente le Canada à la Commission des Nations Unies chargée d'enquêter sur la Palestine; cette commission est sous la présidence de L. B. Pearson. 3-15 juin, la Grande-Bretagne offre à l'Inde un projet de statut de Dominion en vertu duquel les territoires hindou et musulman

deviennent respectivement les Dominions de l'Hindoustan et du Pakistan; la cession de l'autorité britannique devra être achevée en juin 1948; les Mahométans acceptent le projet le 9 juin, les Hindous, le 15 juin. 10 juin, le premier ministre W. L. Mackenzie King achève vingt années de service comme premier ministre du Canada. Ce record n'a été dépassé dans le Commonwealth que par celui de sir Robert Walpole, 1721-1742. 10-12 juin, le président Truman des Etats-Unis, accompagné de madame Truman et de leur fille, fait une visite officielle à Ottawa; le président adresse la parole à une session conjointe de la Chambre des communes et du Sénat le 11 juin. 18-22 juin, congrès marial auquel assistent des prélats catholiques romains de plusieurs pays, dédié à la paix mondiale par la prière, tenu à Ottawa. 25 juin, le Canada et Terre-Neuve entament des pourparlers au sujet de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération comme dixième province. 27 juin, le vicomte Bennett, ancien premier ministre du Canada et pair du Royaume-Uni, est cédé à sa demeure dans le Surrey en Angleterre; il est inhumé à Dorking le 30 juin; un service commémoratif a lieu à l'abbaye de Westminster le 4 juillet, suivi d'un autre à l'église Chalmers, à Ottawa, le 9 juillet. 9 juillet, le premier ministre King annonce à la Chambre des communes les fiançailles de la princesse Elizabeth au lieutenant Philip Mountbatten. 16 juillet, le destroyer canadien *Micmac* vient en collision avec un cargo à la sortie du port de Halifax. 17 juillet, adoption de la loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location de domaines fiscaux autorisant le gouvernement du Canada à conclure des conventions avec les gouvernements provinciaux. 18 juillet, une commission royale donne le consentement du roi au bill sur l'indépendance de l'Inde qui accorde l'indépendance complète à l'Inde après environ 200 ans de domination britannique. 19 juillet, l'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, est le chef de la délégation canadienne à la cinquième session du Conseil

CHRONOLOGIE—fin

économique et social des Nations Unies tenue à Lake-Success (N.-Y.). 22 juillet, le *Nascopie*, navire ravitailleur de l'Arctique, au cours de son voyage annuel vers les stations boréales du gouvernement, s'échoue sur les rocs au large du cap Dorset, au sud-ouest de l'île de Baffin. 31 juillet, le très hon. C. D. Howe, ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, représente le Canada à la réunion du Conseil privé impérial au palais Buckingham afin d'accorder le consentement formel au mariage de la princesse Elizabeth au lieutenant Philip Mountbatten. 7 août, le premier ministre Mackenzie King célèbre son vingt-huitième anniversaire comme chef du parti libéral. 10 août, l'hon. H. T. G. Bridges, ministre des Pêcheries

dans le cabinet fédéral, est décédé subitement à Ottawa; le premier ministre Attlee, dans un discours radiodiffusé à tous les pays, met au point la crise économique britannique; les importations britanniques de l'Amérique du Nord sont menacées. 11 août, le sénateur Gerald Gratton McGeer est décédé subitement à Vancouver (C.-B.); 12 août, John Alexander Douglas McCurdy, de Baddeck (N.-E.), est nommé lieutenant-gouverneur de la province de Nouvelle-Ecosse. 15 août, les nouveaux dominions de l'Inde et du Pakistan assument leurs nouvelles responsabilités; l'ancien vicomte Mountbatten devient gouverneur général de l'Inde et Mahommed Ali Jinnah, gouverneur général du Pakistan.

INDEX

	PAGE		PAGE
Abattage (voir bois).		Agriculture, fermes, expérimentales.....	351
Abattoirs.....	858	— revenu.....	340, 354
— industrie.....	552, 566, 568	— fonds.....	357
— production.....	561	— gouvernement.....	343
Abrasifs.....	556	— gradués.....	305
Abricots.....	383	— grandes cultures.....	358
Abyssinie, commerce.....	928-939	— grèves.....	674
Acadie, région géologique.....	19	— horticulture.....	362
Accidents, assurance.....	1146	— industrie laitière.....	372
— automobiles.....	719	— instruments, ventes.....	873
— bénéfiques.....	669	— irrigation.....	392
— chemins de fer.....	702	— laine.....	369
— indemnisation.....	667	— lait.....	372
— mortels.....	667	— lin.....	386
— tramways.....	705	— main-d'œuvre.....	682
— travail.....	667	— ministères provinciaux.....	353
— publications.....	1244	— œufs.....	369
Accise, droits.....	1011	— Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies.....	343
— résumé statistique.....	xxvi	— outillage.....	873
— revenu fédéral.....	1006	— placements.....	1111
Accords, commerciaux.....	900	— prêts.....	345-346
— fiscaux.....	92	— production.....	xviii, 331
Accusations.....	252	— programme.....	338
Acides.....	556, 567-568	— valeur.....	357
Acier, articles parus.....	xi	— produits, importations.....	933-937
— industrie.....	554, 567-568, 1108	— publications.....	1244
— production.....	561	— recensement.....	354, 392
— produits.....	566-568	— recherches.....	347
— publications.....	1251	— reconstruction.....	1154
Acquittements.....	252	— service scientifique.....	347
Acte, Amérique britannique du Nord.....	x	— statistiques.....	354
Aden, commerce.....	926-943	— internationales.....	400
Administration, articles parus.....	viii	— subventions.....	340
— diverses.....	1211	— tabac.....	387
Adultes, criminalité.....	246	— terres.....	357
— éducation.....	320	— valeur foncière.....	357
Aéroports.....	752	— viande.....	367
— civils.....	754	— volailles.....	369
— désaffectation.....	748	Air, armée (voir Corps d'aviation)	
Affaires des anciens combattants, lois.....	1272	— conférences, articles parus.....	xiii
— ministère.....	1157	— transports.....	685
— hôpitaux.....	211	Alaska, route.....	711
Affaires extérieures.....	891	Alberta—	
— ambassadeurs, dépenses.....	1233	— accidents.....	667
— hauts commissaires, dépenses.....	1233	— agriculture, bétail.....	368
— information, division.....	1239	— irrigation.....	392
— représentation diplomatique.....	96	— lait.....	376
Afghanistan, commerce.....	928-939	— ministères.....	353
Afrique, commerce.....	926, 939	— terres.....	33
— du Sud, représentation diplomatique.....	96, 100	— volailles et œufs.....	370
— française, commerce.....	926-943	— allocations, mères.....	239
— orientale britannique, commerce.....	926-943	— assurances.....	1127
Agneau, abattage.....	860	— automobiles, règlements.....	710-712
— consommation.....	813, 860	— bibliothèques.....	823
— entreposage.....	862	— bienfaisance sociale.....	234
— exportations, importations.....	860	— boissons alcooliques.....	809
— prix.....	390	— caisses d'épargnes.....	1089
— stocks.....	860	— charbon.....	491
— ventes.....	866	— chômage.....	647
Agriculture.....	xviii, xxiv, 338	— construction.....	608, 618
— accidents.....	667	— écoles.....	297
— apiculture.....	358	— emploi.....	638
— articles parus.....	viii, xiii	— énergie.....	523, 628
— bestiaux.....	367	— faillites commerciales.....	852
— betteraves sucrières.....	855	— finances.....	1028
— blé.....	815	— fourrages.....	442
— collèges et écoles.....	354	— futaies accessibles.....	407
— contrats, Royaume-Uni.....	341	— gouvernement.....	89
— correspondants.....	354	— grandes cultures.....	364
— cultures spéciales.....	354	— hôpitaux.....	206
— dépenses.....	1223	— lacs.....	13
— fédérales.....	1009	— lieutenants-gouverneurs.....	89
— provinciales.....	1030	— manufactures.....	536, 552
— emprunts.....	346		

	PAGE		PAGE
Alberta, manufactures, salaires et gages.....	577	Animaux, publications.....	1245
— mines.....	470	— réserves.....	36
— ministères.....	82	Annales.....	1263
— montagnes.....	17	— historiques.....	49
— parcs provinciaux.....	41	Années financières.....	xv
— pêcheries.....	450	Antilles britanniques, relations tarifaires.....	903
— pétrole, champs.....	495	Antimoine, production.....	466
— population.....	xviii, 106	Apalaches.....	19
— postes.....	782	Apiculture.....	388
— production.....	333, 591, 597	— fouritures.....	554
— publications.....	1244	Appareils, électriques (voir électricité).	
— reconstruction.....	1171	— professionnels.....	556
— routes.....	714	— scientifiques.....	556
— santé publique.....	201	Appels, condamnations.....	257
— statistiques vitales.....	148-194	Appendicite, décès.....	175
— subventions du Dominion.....	1017	Approvisionnement, ministère.....	1157
— trafic-marchandises.....	811	Aptitude physique, programme.....	196, 224, 243
— travail.....	632	— publications.....	1245
— revenu national.....	992	Architecture, bacheliers.....	305
— voirie.....	707	— travaux publics.....	1217
Alcalis.....	556	Arctique.....	8
Alcool, dédouané.....	1012	— archipel.....	30
— production.....	544	Argent, approvisionnements.....	1072
— régie.....	808	— exportations.....	xxii
Aliénés, hôpitaux.....	206, 213	— production.....	xx, 466, 483
Alimentation, coût de la vie.....	974	Argenterie.....	556
— industrie, revenu.....	558, 1108	Argentine, commerce.....	928-939
— organisation des Nations Unies.....	343	— relations tarifaires.....	903
Aliments, production.....	544	— représentation diplomatique.....	97
— ventes.....	871	Argile.....	467
Allégeance, serment.....	1227	— dérivés, production.....	500
Allemagne, commerce.....	928-939	— statistiques industrielles.....	475
— représentation diplomatique.....	99	— importations.....	934
Allocations, anciens combattants.....	224	— industrie.....	556
— familiales.....	221	Armée.....	1177
— publications.....	1245	— honneurs.....	1179
— mères.....	237	— statistiques.....	1178
Allumettes, accise.....	1013	Arsenaux, construction.....	625
Alumine, importations.....	940	Arsenic.....	466
Aluminium, exportations.....	934	Arts, articles parus.....	viii, xii
— industrie.....	556	— créateurs.....	309
Ambassades.....	97, 1233	— gradués.....	305
Amérique britannique du Nord, Acte.....	x	— publications.....	1246
— du Nord, commerce.....	926-339	Asie, commerce.....	939
— du Sud, commerce.....	926-939	Assurances.....	xxviii, 1115
Amiante.....	467, 497	— accidents.....	1122, 1146
— exportations.....	xxiv, 934	— anciens combattants.....	1209
— production.....	xx	— articles parus.....	viii, xiii
— statistiques industrielles.....	556	— balance, paiements internationaux.....	1149
Amidon.....	552	— chômage.....	224, 647
Amusement, accise.....	1013	— anciens combattants.....	1202
— taxes provinciales.....	1030	— caisse.....	648
Anciens combattants, administration.....	1235	— contribution.....	649
— allocations.....	224, 1197	— service de placement.....	654
— chômage.....	1200	— statistiques.....	649
— rendement.....	1201	— compagnies, actives.....	1122
— assurance.....	1209	— provinciales.....	1124
— blessés.....	1215	— revenu fédéral.....	1006
— bureau des vétérans.....	1196	— constitutionnalité.....	1125
— démobilitation.....	1198	— coopératives.....	877
— femmes, réadaptation.....	1206	— dépression.....	1115
— formation, professionnelle.....	659, 1202	— feu.....	1120, 1125
— universitaire.....	301	— compagnies.....	1124, 1130
— invalides.....	1202, 1207	— publications.....	1246
— législation fédérale.....	1272	— statistiques.....	xxviii, 1126
— licenciement.....	1199	— guerre.....	1115
— indemnités.....	1188	— mortalité.....	1118
— loi sur les terres.....	1202	— placements.....	1117
— ministère.....	1187	— statistiques historiques.....	1116
— pensions.....	1193	— taxation.....	1123
— placement.....	1200	— vie.....	1115, 1133
— publications.....	1245	— compagnies.....	1134
— réadaptation.....	1199, 1208	— finances.....	1138
— crédits.....	1188	— mortalité.....	1113
— services dentaires.....	1192	— polices.....	1137
Anémie, décès.....	175	— progrès.....	1136
Animaux, exportations.....	933	— publications.....	1246
— fermes.....	367	— sociétés fraternelles.....	1140
— fourrure.....	443-444	— statistiques.....	xxviii
— importations.....	933	Atlantique.....	4
— production, programme.....	339	Attentats, jeunes délinquants.....	267
— provinces.....	559	Australie, commerce.....	926-943
— produits, écoulement.....	856	— relations tarifaires.....	903
— industrie.....	537, 552	— représentation diplomatique.....	96, 100

	PAGE		PAGE
Auditeur général, dépenses.....	1233	Banques, Impériale du Canada.....	1063
Auteurs, droits.....	802	— industrielle d'expansion.....	1067
Automobiles.....	545, 707	— progrès.....	xxvi
— accessoires.....	561, 567	— Provinciale du Canada.....	1033
— accidents.....	1013	— publications.....	1246
— accise.....	548	— régime.....	1083
— approvisionnement.....	1147	— revenu fédéral.....	1006
— assurance.....	549	— Royale du Canada.....	1083
— commerce extérieur.....	713	Barbade, commerce.....	926-943
— consommation apparente.....	934	Barclay's Bank.....	1084
— exportations, importations.....	545, 554, 563, 566	Bardeaux, production.....	436
— industrie.....	1030	Barques, pêche.....	456
— licences.....	548	Barytine, production.....	466
— pièces détachées.....	561	Basse-cour, produits.....	369
— production.....	707	Bassins hydrographiques.....	15
— règlements provinciaux.....	571	Bateaux à vapeur, inspection.....	726
— ventes.....	554	Bâtiment, publications.....	1246
Auvents.....	132	Bazars, commerce de détail.....	872
À veugles.....	241	Beauharnois, canal.....	731
— pensions.....	xiii	Beauséjour, Fort.....	39
Aviation, articles parus.....	1147	Beaux-arts.....	303
— assurances.....	747	Belgique, commerce.....	928-939
— civile.....	745	— crédits.....	890
— historique.....	745	— relations tarifaires.....	908
— transport.....	753	— représentation diplomatique.....	97
— statistiques.....	749	Belleville (Ont.), manufactures.....	603
— clubs.....	749	— population.....	114
— commerciale.....	688	Bénéfices, compagnies.....	1105
— commission des transports.....	1180	Bentonite, production.....	467
— corps d'aviation royal canadien.....	1162	Bermudes, commerce.....	926-943
— expansion.....	749-751	Bétail.....	357
— lignes aériennes.....	760	— abattage.....	858
— Pacifique Canadien.....	749	— assurance.....	1148
— privée.....	1246	— classification.....	857
— publications.....	768	— écoulement.....	856
— radiocommunications.....	757	— prix.....	390
— trafic.....	745	— statistiques.....	xx
— transport aérien civil.....	554	— ventes.....	856
Aviculture, fournitures.....	554, 563, 568, 568	Bêtes à cornes, ventes.....	856
Avionnerie, industrie.....	561	Betteraves sucrières.....	385
— production.....	752-754	Beurre, consommation.....	813
Avions.....	1148	— disparition domestique.....	379
— assurances.....	825-849	— entrepôts.....	862
Avoine.....	851	— exportations.....	xxii
— approvisionnement.....	xxii, 936	— industrie.....	566-568
— exportations.....	825-849	— production.....	xx, 373
— fonds de péréquation.....	xv	— réglementation.....	794
— poids et mesures.....	389	— statistiques industrielles.....	552
— prix.....	849	Bibliothéconomie, gradués.....	305
— production.....	849	Bibliothèques, association.....	321
— statistiques.....	xviii, 849	— collèges et universités.....	325
— versements de péréquation.....	851	— établissements commerciaux.....	326
Aylmer (Qué.), population.....	113	— gouvernement.....	326
		— publiques.....	322
		— régionales.....	327
		— sociétés techniques.....	326
		Bicyclettes.....	554
		Bien-être.....	219
		— dépenses provinciales.....	1030
		— législature fédérale.....	1271
		— publications.....	1247
		Bienfaisance sociale.....	219
		— allocations, anciens combattants.....	224
		— familiales.....	221
		— mères.....	237
		— personnes à charge.....	224
		— aptitude physique.....	224, 243
		— articles réimprimés.....	xiv
		— assurance-chômage.....	224
		— désavantages.....	244
		— gouvernement.....	240
		— pensions.....	225
		— rentes viagères.....	225
		— services fédéraux.....	221
		Bière, accise.....	1012
		— consommation.....	810
		Bières.....	554
		Bijouteries, commerce de détail.....	872
		— industrie.....	556
		Billets, banques.....	xxvi
		Birmanie, commerce.....	926-943
		Biscuits, industrie.....	552, 562, 567
		Bison-des-bois, réserve.....	39
		Blairau.....	443

	PAGE		PAGE
Blé, acréage	817-849	Brasseries, production	561
— approvisionnement	850	Brésil, commerce	926-943
— campagnes	818-849	— relations tarifaires	904
— commission canadienne	815	— représentation diplomatique	97
— loi	818-849	Breuvages, consommation	814
— nominations	1264	Brevets, inventions	801
— opérations	818-849	Brique, production	407
— consommation domestique	853	— siliceuse	467
— écoulement	822-849	— statistiques industrielles	556
— exportations	xxi, 822-853, 934	Briquets, accise	1013
— farine	853	Brochet, prise	454
— consommation	814	Brockville (Ont.), manufactures	603
— exportations	xxii, 934	— population	114
— poids et mesures	xv	Bronchite, décès	175
— importations	853	Brosses	556
— paiements de participation	851	Buckingham (Qué.), manufactures	602
— prix	339	— population	112
— production	rviii, 817-849, 853	Budget fédéral	999
— mesures spéciales	821-849	Buffalo, réserve	38
— pays	401	Bulgarie, commerce	928-939
— produits	825-849	Bureau fédéral de la Statistique	1237
— statistique historique	849		
Blessés, anciens combattants	1205	Cabillaud, prise	454
— forces armées	1179, 1183	Cabinet, fédéral	65
Blocs, production	467	Cable, industrie	554
Bœuf, abattage	859	Câbles, sous-marins	759
— consommation	813	Cacao, consommation	814
— entrepôts	862	— industrie	552, 567-568
— exportations	934	Cadmium, production	466
— importations	859	Café, consommation	814
— prix	390	Caissees d'épargne	xxvi, 1088
— stocks	859	Calcium, production	466
Bois	426	Cales sèches	725
— abattage	426	Calgary (Alb.), manufactures	606
— accidents	667	— population	111
— emploi	637, 644	Cambriolage	249
— salaires	679	Canadian Arsenals Limited	1164
— valeur	427	Canaux	xxiv, 723
— d'œuvre	435	— dépenses	731, 1007
— exportations	436	— publications	1247
— dur	554	— trafic	739
— équarri	437	— transports	723
— exportations	xx, 933	Cancer, décès	175
— importations	933	Caoutchouc, industrie	552, 567-568
— industrie	552-563	— importations	940
— publications	1247	— production	561
— revenu net	1108	— revenu net	1108
— laine	554	Cap-Breton, Hautes terres	38
— marques	802	Carbonate de sodium	467
— production	xx	Carcajou, peau	445
— produits	537	Cardiologie	209
— exportations	438	Carpettes	554
— principaux	427	Cartes	vi
— production provinciale	589	Cartographie, publications	1247
— pulpe (A)	428	Casquettes	554, 563
— consommation	423	Castor, peaux	445
— exportations, importations	428, 430, 934	Cèdre	404
— régie	438	Centrales électriques, communalisation	513
— sciage	435	— industrie	509
— statistiques industrielles	552, 563	— outillage	511
— tournage	554	— privées	524
— ustensiles	554	— service rural	512
— utilisation	437	— statistiques	xxii, 510
Boissons alcooliques, accise	1013	Centres urbains, manufactures	609
— consommation	909	— population	111-116
— dédouanées	1013	Céréales, acréage	365
— publications	1247	— approvisionnement	851
— régie	808	— panifiables	560
— revenu net	1108	— production	365
— ventes	808	— programme	339
Boîtes	554, 563	— produits, consommation	814
Bolivie, relations tarifaires	904	— récoltes, distribution	853
Bonbons, accise	1013	— statistiques, historiques	849
Bonneterie	554, 567-568	— industrielles	552
Bouchier canadien, géologie	23	Cercueils	554
Bouleau	405	Cerises	333
Boutons	556	Ceylan, commerce	926-943
Boyauderies	552	Chambly, Fort	39
Brandon (Man.), manufactures	605	Chambre des communes	69
— population	115	— districts électoraux	71-78
Brantford (Ont.), population	111	— redistribution	70
Brassarde	556		
Brasseries, assurances	1128		
— industrie	552, 567-568		

	PAGE		PAGE
Chambre, représentation, rajustement.....	69	Citoyenneté, révocation.....	1226
Chandelles.....	556	— serment d'allégeance.....	1227
Change étranger.....	1093	Climat.....	44
— commission de contrôle.....	1094	— articles parus.....	ix, xiv
— nominations.....	1265	— précipitation moyenne.....	47
— publications.....	1247	— publications.....	1248
Chantiers maritimes.....	556	— température moyenne.....	45
Chanvre, importations.....	934, 940	Clubs, construction, valeur.....	625
Chapeaux.....	554, 563	Coalitions.....	798
Charbon, commission fédérale.....	1165	Cobalt, production.....	466
— commission royale.....	1261	Cœur, maladies, décès.....	175
— consommation.....	492	Coke.....	556
— exportations, importations.....	492, 934	Collèges.....	296
— industrie, revenu net.....	1108	— agricoles.....	354
— production.....	xx, 491	— bibliothèques.....	325
— publications.....	1247	— commerciaux.....	300
— subventions.....	806	— finances.....	304
Charlottetown (I.P.-E.), manufactures.....	602	— gradués.....	304
— population.....	112	Colombie, accords commerciaux.....	904
Chat, peaux.....	445	— relations tarifaires.....	904
Chaudières, importations.....	934	Colombie-Britannique—	
— statistiques industrielles.....	554	— accidents.....	667
Chauffage, appareils.....	554	— agriculture, bétail.....	368
Chaussures, industrie.....	552, 562, 567-568	— irrigation.....	397
— production.....	561	— lait, production.....	376
Chaux, production.....	468	— ministère.....	353
— statistiques industrielles.....	556	— terres.....	33
Chemins (voir routes)		— volailles et œufs.....	370
Chemins de fer.....	xxiv, 689	— allocations, mères.....	239
— accidents.....	702	— assurances.....	1127
— aide de l'Etat.....	694	— automobiles.....	710-712
— capitaux étrangers.....	984	— bibliothèques.....	323
— dépenses.....	622, 692	— bienfaisance sociale.....	235
— fédérales.....	1007	— boissons alcooliques.....	809
— emploi.....	694	— charbon.....	491
— finances.....	691-695	— chômage.....	647
— grèves.....	674	— construction.....	608, 618
— marchandises transportées.....	699	— écoles.....	297
— matériel.....	690	— emploi.....	638
— roulant.....	567-568	— énergie hydraulique.....	524, 528
— production.....	561	— faillites commerciales.....	882
— Nationaux.....	696	— finances.....	1028
— capital.....	697	— fourrures, fermes.....	442
— comptes publics.....	698	— futaies.....	407
— dette.....	697	— gouvernement.....	89
— obligations.....	695	— grandes cultures.....	364
— parcours.....	690	— hôpitaux.....	206
— passif.....	691	— irrigation.....	397
— publications.....	1248	— lacs.....	13
— recettes.....	692	— lieutenants-gouverneurs.....	89
— salaires.....	694	— manufactures.....	536, 552
— trafic.....	698	— salaires et gages.....	577
— voyageurs.....	698	— mines.....	470
Chevaux, indices.....	367	— ministères.....	82
Chicoutimi (Qué.), manufactures.....	602	— montagnes.....	17
— population.....	112	— navigation.....	737
Chili, relations tarifaires.....	904	— parcs provinciaux.....	40
— représentation diplomatique.....	97	— pêcheries.....	450
Chincilla, peaux.....	443-445	— police provinciale.....	279
Chine, commerce.....	927-939	— population.....	xviii, 106
— représentation diplomatique.....	98	— production.....	333, 591, 598
Chirurgie.....	209	— postes.....	782
Chômage, anciens combattants.....	1200	— publications.....	1244
— assurance (voir assurance)		— reconstruction.....	1171
— ouvriers syndiqués.....	646	— routes.....	714
Chromite, production.....	466	— santé publique.....	203
Chronologie.....	49	— statistiques vitales.....	148-194
— appendice.....	1279	— subventions du Dominion.....	1017
Cierges.....	556	— tabac.....	387
Cigares, accise.....	1012, 1018	— trafic des chemins de fer.....	811
— dédouanés.....	1013	— travail.....	633
— statistiques industrielles.....	552	— revenu national.....	992
Cigarettes, accise.....	1012	— voirie.....	707
— statistiques industrielles.....	552	Combattants (voir anciens combattants)	
Ciment.....	556	Combustible, commission fédérale.....	462
— production.....	xx, 468	— coût de la vie.....	974
Cinéma.....	873	— énergie.....	530
Circulation, règlements.....	707	— lois provinciales.....	461
Citoyenneté.....	129, 1222	— production.....	465, 486
— cérémonies.....	1227	— mondiale.....	496
— femmes mariées.....	1225	— publications.....	1248
— législation fédérale.....	1268	Commerce, accidents.....	667
— perte.....	1226	— administration fédérale.....	1235
— publications.....	1248	— articles réimprimés.....	xiv

	PAGE		PAGE
Commerce, assurances.....	1128	Commerce, intérieur, poids et mesures.....	804
— bancaire.....	1074	— primes.....	806
— capitaux étrangers.....	984	— produits alimentaires.....	793
— coalitions nuisibles.....	798	— réglementation.....	792
— Commission des prix et du commerce en		— services.....	862
temps de guerre.....	961	— subventions.....	806
— détail.....	xxii, 865	— textiles.....	796
— centres urbains.....	867	— législation.....	1271
— cinémas.....	873	— marques.....	803
— faillites.....	882	— obligations canadiennes.....	1102
— magasins.....	866	— publications.....	1248
— services.....	868	— restrictions internationales.....	800
— statistiques.....	869	— revenu net.....	1109
— ventes.....	870	— statistiques.....	869
— emploi.....	637, 644	— tourisme.....	956
— établissements.....	862	Commissaires, nominations.....	1267
— extérieur.....	xxii, 888	Commissions, accidents du travail.....	671
— accords.....	900	— change, contrôle.....	1094
— analyse.....	909	— charbon.....	1165
— appendice.....	1275	— combustible.....	462
— articles parus.....	ix	— eaux courantes du Québec.....	516
— automobiles.....	549	— hydroélectriques provinciales.....	514
— blé, division.....	897	— maritime canadienne.....	1161
— capitaux, mouvement.....	949	— ports.....	730
— commissaires.....	891	— prêt agricole.....	345
— contecture.....	913	— prix et commerce en temps de guerre.....	961
— continents.....	926	— service civil.....	1228
— corporation canadienne.....	896	— employés.....	1231
— crédits.....	890	— tarif.....	899
— échanges étrangers.....	944	— transports.....	687
— économie mondiale.....	913	— aériens.....	688
— ennemi, règlements.....	907	Commissions royales.....	1261
— exportations, crédits.....	897	Communications.....	xxvi, 685
division.....	893	— câbles sous-marins.....	759
principaux pays.....	927	— emploi.....	637, 644
réglementation.....	792	— fil.....	759
— expositions.....	896	— journaux.....	786
— gouvernement.....	891	— messageries.....	705
— grain, division.....	897	— postes.....	779
— importations, division.....	894	— presse.....	786
principaux pays.....	926	— publications.....	1248
réglementation.....	793	— radio.....	763
— industrie, expansion.....	895	— réglementation d'Etat.....	689
— marchandises.....	917	— revenu net.....	1109
— office.....	891	— salaires.....	680
— organismes.....	891	— télégraphes.....	758
— prêts.....	890	— téléphones.....	760
— publicité.....	895	Compagnies, bénéfiques.....	70
— régions.....	925	— couronne, liquidation.....	1159
— relations.....	892	— fiduciaire.....	1097
— répartition.....	913	— publications.....	1249
— statistiques.....	925	— prêt.....	1097
interprétation.....	909	— publications.....	1249
— tarifs, étrangers.....	892	Comptes nationaux.....	980, 986
évolution.....	898	— dépenses.....	989
— tourisme.....	956	— revenu.....	986
— faillites.....	880	Condammations, adultes.....	247
— gradués.....	305	— appels.....	257
— grèves.....	674	— délits non criminels.....	254
— gros.....	xxii, 863	— femmes.....	251, 256
— analyses.....	865	— jeunes délinquants.....	264
— exploitation.....	863	— libérations conditionnelles.....	284
— faillites.....	882	— multiples.....	251
— genres.....	864	Conditionnement, établissements.....	332
— prix.....	970	— poisson.....	457
— statistiques.....	869	Confections, industrie.....	554, 567-568
— immobilisations, dépenses.....	1113	— production.....	561
— intérieur.....	791	Conférence fédérale-provinciale.....	92
— aide.....	792	Confiserie.....	552, 562, 567-568
— articles parus.....	ix	Congés statutaires.....	1274
— brevets d'invention.....	801	Congo Belge, commerce.....	828-839
— coalitions nuisibles.....	798	Conques.....	458
— consommation alimentaire.....	812	Conseil, aptitude physique.....	243
— coopération.....	875	— national de recherches.....	313
— denrées alimentaires.....	811	— activité, guerre.....	314
— dessins de fabrique.....	802	— articles parus.....	xii
— distribution équitable, programme.....	793	— énergie atomique.....	316
— droits d'auteur.....	802	— information, service.....	316
— électricité.....	804	— laboratoires.....	313
— établissements.....	862	— réadaptation.....	315
— faillites.....	880	— ports nationaux.....	730
— gaz.....	804	— privé.....	66
— grains.....	815	— administration, dépenses.....	1235
— marques de commerce.....	803	— Territoires.....	91

	PAGE		PAGE
Conseil Yukon.....	90	Courses, paris.....	1235
Conservation, publications.....	1249	Coût de la vie.....	972
Conserves, réglementation.....	795	— fluctuations.....	976
Constitution.....	62	— publications.....	1249
— articles parus.....	ix, xiv	Coutellerie, industrie.....	567-568
— évolution.....	63	— production.....	561
— publications.....	1249	Coyote.....	443
Construction.....	xxi, xxiv, 606, 622	Crayons.....	556
— accidents.....	667	Crédit, assurance.....	1148
— articles parus.....	x	— exportations.....	897
— contrats.....	606, 616	— syndicats.....	1090
— emploi.....	620, 637, 644	Crème, consommation.....	813
— faillites.....	882	— disparition domestique.....	379
— gouvernement.....	606	— glacée.....	375, 552
— immobilisations, dépenses.....	1113	— industrie.....	556
— industrie.....	475, 620	— réglementation.....	794
— grèves.....	674	Crêpins.....	554
— placements.....	1111	Criminalité.....	245
— logement, législation.....	608	— adultes.....	246
— relevé.....	612	— appels.....	257
— matériaux.....	465, 500	— éducation.....	267
— ventes.....	571	— établissements pénitentiaires.....	382
— permis de bâtir.....	617	— jeunes délinquants.....	258
— production.....	381	— libération conditionnelle.....	285
— recensement annuel.....	622	— loi.....	245
— recherches.....	317	— police.....	274
— salaires.....	630	— municipale.....	280
— Société centrale d'hypothèques et de logement.....	607	— provinciale.....	277
— valeur.....	625	— procédure.....	245
— Wartime Housing Limited.....	607	— publications.....	1249
Consulats.....	100	— récidivistes.....	269
— salaires.....	1233	— Royale gendarmerie à cheval.....	275
Contre-placages.....	554	— sentences.....	253
Convulsions.....	175	— statistique pénitentiaires.....	282
Coopération.....	875	— tendances, jeunes.....	262
— assurance.....	877	Croix-rouge.....	215
— coopératives commerciales.....	878	Crustacés, débarquements.....	452
— impôt, modifications.....	878	Cuba, commerce.....	920-943
— magasins.....	877	— représentation diplomatique.....	98
— pêcheurs.....	877	Cuir, industrie.....	552, 1168
— progrès.....	873	Cuisson, appareils.....	554
— services.....	877	Cuivre.....	xxii, 556, 567-568
— syndicats.....	877	— exportations.....	563
Coopératives.....	875	— production.....	ix, 466, 478, 561
Coque.....	454	Culture, physique.....	305
Coqueluche, décès.....	175	— publications.....	1249
Cordage.....	554	Cultures, fourragères.....	339
Cordillères, région géographique.....	28	— grandes (voir grandes)	
Corée, commerce.....	928-929	— spéciales.....	384
Coréone.....	454	Cyclones.....	1148
Corindon.....	466		
Cornwall (Ont.), manufactures.....	603		
— population.....	114		
Corporation commerciale canadienne.....	896		
Corporations, bénéfices.....	1104		
— revenu.....	1104		
— taxes provinciales.....	1030		
Corps d'aviation royal canadien.....	1180		
— H. M. C. S., Royal Roads.....	1185		
— honneurs.....	1188		
— pertes.....	1182		
Correction, maisons.....	282, 288		
Corsets.....	554		
Costa-Rica, commerce.....	928-939		
— relations tarifaires.....	904		
Côte de l'Or, commerce.....	927-939		
Coton, exportations.....	935		
— fil.....	554		
— importations.....	934, 940		
— industrie.....	567-568		
— statistiques.....	554		
Cotonnades, exportations.....	934		
— industrie.....	554		
Cours d'eau.....	721		
— canaux.....	723		
— dépenses.....	732		
— finances.....	728		
— législation.....	721		
— longueur.....	16		
— matériel.....	721		
— placements.....	728		
— revenu.....	733		
— transport maritime.....	721		
		Danemark, commerce.....	928-930
		— relations tarifaires.....	904
		— représentation diplomatique.....	98
		Dartmouth (N.-E.), manufactures.....	602
		— population.....	112
		Décès.....	151, 169
		— âge et sexe.....	xxviii, 173
		— causes.....	175
		— centres urbains.....	172
		— enfants.....	176
		— publications.....	1249
		Décorations.....	1179, 1183, 1195
		Défense nationale.....	1173
		— administration fédérale.....	1234
		— armée.....	1177
		— articles parus.....	x
		— aviation.....	1180
		— commission, nominations.....	1264
		— conseil de recherches.....	1184
		— dépenses fédérales.....	1007
		— législation fédérale.....	1270
		— marine.....	1173
		— publications.....	1250
		Degrés, honorifiques.....	306
		Délinquants, jeunes.....	264
		Délits.....	245
		— criminels.....	248
		— majeurs, jeunes délinquants.....	265
		— règlements.....	270
		— mineurs.....	271

	PAGE		PAGE
Energie atomique, commission.....	1264	Familles, allocations.....	221
— recherches.....	317	— publications.....	1245
— combustible.....	530	Faune.....	32
— électrique.....	xxxv, 510	— articles parus.....	x, xiv
— accidents.....	667	Fécondité, population.....	162
— exportations.....	526	Feldspath, production.....	467
— production.....	331	Fer, articles parus.....	xi
— publications.....	1250	— exportations.....	xiv, 933
— hydraulique.....	503	— importations.....	933, 940
— développement.....	506	— industrie.....	537, 552, 563
— industrie.....	508	— revenu.....	1108
— installations.....	507	— minéral, production.....	466
— provinces.....	514	— primaire.....	467-468
— ressources.....	505	— production.....	481, 537, 561
— production.....	503	— produits.....	566-568
— utilisation.....	503	— publications.....	1257
Enfants, décès.....	152	Fermes, bestiaux.....	367
— mortalité.....	176	— expérimentales.....	351
Engrais chimiques, exportations.....	934	— fourrure.....	441
— industrie.....	556	— occupées.....	xviii
Enlèvements.....	248	— ceufs.....	371
Enseignement.....	289	— revenu.....	340, 354
— immeubles scolaires.....	293	— volailles.....	370
— instituteurs.....	291	Feu (voir aussi assurance-feu)	
— maisons.....	296	— pertes.....	1129
— radio.....	320	Fibres, exportations, importations.....	933
— supérieur.....	301	— résumé statistique.....	xxiv
Enseignes électriques.....	556	Ficelle.....	554, 563
Ententes fiscales.....	94	Fiducie, compagnies.....	1097
Entérite, décès.....	175	Fièvres typhoides, décès.....	175
Entrepôts frigorifiques.....	861	Filets, pêche.....	456
Entreposage.....	1109	Film, Office national.....	318
Epargnes, banques.....	1088	Films.....	556
Eperlan.....	454	Finances.....	xxvi, xxxvi
Epicerie.....	872	— accidents.....	667
Epoux, âge.....	190	— administration, dépenses.....	1233
— état conjugal.....	190	— articles parus.....	viii, xiii
— lieu de naissance.....	188	— commerciale.....	1097
— religion.....	191	— fédérales.....	999
Erable.....	405	— accords fiscaux.....	1018
— sirop.....	384	— actif.....	1001
— sucre.....	384	— bilan.....	1000
Erié, lac.....	12-13	— bons.....	1025
Equateur, relations tarifaires.....	905	— budget.....	999
Espadon.....	454	— dépenses.....	1003, 1020
Espagne, relations tarifaires.....	906	— dette.....	1020
Esquimaux.....	1218	— emprunts.....	1024
Essence, accise.....	1013	— obligations.....	1025
— consommation.....	720	— passif.....	1001
— taxation.....	1030, 1054	— recettes.....	1002
— ventes.....	720	— subventions aux provinces.....	1016
Etain, importations.....	940	— gouvernements.....	994
— production.....	466	— dépenses.....	999
Etampes.....	556	— dette réunie.....	994
Etat, Secrétariat.....	1219	— recettes.....	996
— service civil.....	1228	— grèves.....	674
Etats-Unis, commerce.....	926-943	— institutions, capitaux étrangers.....	984
— placements au Canada.....	984	— législation fédérale.....	1269
— relations tarifaires.....	907	— municipales.....	1035
— représentation diplomatique.....	99	— provinciales.....	1028
Europe, commerce.....	926, 934	— dette.....	1032
Expansion industrielle, banque.....	1067	— publications.....	1251
Exploitation agricole, publications.....	1244	— publiques.....	980
Explosifs, publications.....	1250	— succession.....	1055
Explosion, assurances.....	1148	Flétan.....	454
Exportations.....	xxii	Fleurs artificielles.....	556
— crédits.....	897	Flore.....	32
— division.....	893	— articles parus.....	x, xiv
— guerre.....	920	Fluorine.....	467
— marchandises.....	934	Foin, exportations.....	xxii
— pays.....	929	— production.....	xviii
— reconstruction.....	1154	Fonderie, capitaux étrangers.....	984
— réglementation.....	792	Fonte, pièces.....	567-568
Expositions, commission.....	886	Forces hydrauliques et motrices.....	503
— publications.....	1250	— articles parus.....	x, xiv
Fabrique, dessins.....	802	— centrales.....	510
Faillites.....	xxviii, 880-884	— combustible.....	530
— administration.....	886	— électricité.....	509
Falkland, Iles, commerce.....	927-939	— exportations.....	526
Familles.....	134	— outillage industriel.....	526
		— progrès.....	508
		— ressources.....	505
		Forêts.....	xx, xxxiv, 402
		— abattage.....	426

	PAGE		PAGE
Forêts, administration.....	421	Gaz.....	567-568
— articles parus.....	x, xiv	— carbonique, accise.....	1013
— bois, sciage.....	435	— industrie.....	556
— épuisement.....	420	— inspection.....	804
— essences.....	402	— naturel.....	466, 493
— exploitation, grèves.....	674	— revenu.....	1109
— placements.....	1111	— production.....	xx
— feux.....	420	— services, indices.....	977
— protection.....	423	— ventes.....	805
— immobilisations.....	1113	Gendarmerie à cheval.....	275
— industrie, commission royale.....	423	Génie, forestier.....	305
— insectes nuisibles.....	407	— travaux publics.....	1217
— destruction.....	415	Génisses, prix.....	390
— organismes du gouvernement.....	412	Géographie.....	1
— production.....	331	— arctique.....	8
— protection.....	423	— Atlantique.....	4
— publications.....	1251	— îles.....	18
— pulpe et papier, industrie.....	428	— lacs.....	12
— récupération.....	418	— montagnes.....	17
— régions.....	402	— Pacifique.....	10
— réserves.....	422	— physique.....	2
— ressources.....	406	— politique.....	18
— sylviculture.....	425	— publications.....	1251
— utilisation.....	426	— rivières.....	12
Formation professionnelle, travail.....	655	— subarctique.....	8
Formes.....	554	— traits hydrographiques.....	3
Fort Anne, parc historique.....	39	Géologie.....	19
Fort Beauséjour, parc historique.....	39	— archipel arctique.....	30
Fort Chambly.....	39	— articles parus.....	xi, xiv
Fort Lennox.....	39	— bouclier canadien.....	23
Fort Malden.....	40	— Cordillères, région.....	28
Fort du Prince de Galles.....	40	— plaines intérieures.....	27
Fort Wellington.....	40	— publications.....	1251
Fort-William (Ont.), population.....	111	— Saint-Laurent.....	21
Forteresse de Louisbourg.....	39	Gibier.....	44
Fournitures électriques.....	561	— consommation.....	813
Fourrures.....	xx, 440	— ressources.....	33
— accise.....	1013	Gibraltar, commerce.....	927-939
— articles parus.....	x, xiv	Glace artificielle.....	556
— exportations, importations.....	934	Glacier, parc national.....	37
— fermes.....	441	Glacières.....	554
— industrie.....	440, 552	Glucose.....	552
— production.....	443	Goudron.....	556
— publications.....	1251	Gouvernement.....	62
Fraises, production.....	383	— accords fiscaux.....	92
Framboises, production.....	383	— budget.....	94, 999
France, commerce.....	927-939	— cabinet fédéral.....	65
— crédits.....	890	— Chambre des communes.....	69
— relations tarifaires.....	905	— conseil privé.....	66
— représentation diplomatique.....	98	— corps exécutif.....	64
Franklin, superficie.....	2	— législation électorale.....	79
Fraude.....	249	— ministère.....	65
Fredericton (N.-B.), manufactures.....	602	— provinces.....	81
— population.....	112	— publications.....	1252
Fréquentation scolaire.....	132	— relations extérieures.....	95
Fromage, consommation.....	813	— représentation diplomatique.....	96, 100
— disparition domestique.....	379	— sénat.....	68
— entrepôts.....	862	Gouverneur général.....	64
— exportations.....	xxii, 934	Grain, commerce intérieur.....	815
— industrie.....	552, 566, 568	— élévateurs.....	853
— production.....	xx, 373	— expéditions.....	854
— réglementation.....	794	— exportations.....	816
Fruits, consommation.....	814	— importations.....	934
— entrepôts.....	862	— inspection.....	854
— importations.....	934	— poids et mesures.....	xv
— industrie.....	552, 562, 567-568	— production.....	820-849
— poids et mesures.....	xv	— report.....	366
— production.....	382-384	— stocks.....	365
— programme.....	339	Graine de lin, approvisionnement.....	851
— publications.....	1251	— poids et mesures.....	xv
Futaies, accessibles.....	407	— prix.....	389, 851
		— production.....	849
Gages, construction.....	621	Graines, oléagineuses.....	339
— manufactures.....	576	— semence.....	935
— production, pourcentages.....	584	Graisses, animales.....	552
Galerie nationale du Canada.....	310	— consommation.....	813
Gants.....	552	Grandes cultures.....	xviii
Garages.....	625	— acréage.....	358
Gasparot.....	454	— publications.....	1252
Gatineau, parc.....	36	— rendement, valeur.....	358
		Grands lacs, superficie.....	12
		Graphite.....	467
		Gravier.....	468, 502
		Gravure.....	554

	PAGE
Grèce, commerce	928-939
— représentation diplomatique	98
Grêle, assurance	1148
Grenats	467
Grèves	672
Groënland, commerce	928-939
Guatemala, commerce	928-930
— relations tarifaires	905
Guerre, dépenses fédérales	1007
Guerre, pertes	1179, 1183
Guyane britannique, commerce	926-943
Gynécologie	209
Gypse, industrie	556
— production	467, 498
H	
Habillement, coût de la vie	974
Habitations, assurance	1128
— construction, valeur	625
Haïti, commerce	928-930
— relations tarifaires	905
Halifax (N.-E.), coût de la vie	976
— manufactures	602
— population	111
— port	743
Hamilton (Ont.), manufactures	601, 604
— population	111
Hangars d'avions, construction	625
Hareng	454
Hauts commissaires	96
— dépenses	1233
Hawkesbury (Ont.), population	114
Hermine, peau	445
Hernie, décès	175
Heures, articles parus	x
— légales	48
Histoire	49
— annales	49
— articles parus	xi, xiv
— bibliographie	49
— chronologie	49, 1279
— publications	1252
Hollande (voir Pays-Bas)	
Homard	454
Homarderies	458
Homicide	248
— jeunes délinquants	267
Honduras, commerce	927-939
Hong-Kong, commerce	927-939
Hongrie, commerce	928-939
Honneurs, armée	1179
— C.A. R.C.	1183
Hôpitaux	xxviii, 205
— anciens combattants	211
— articles parus	xi
— construction	617, 625
— dispensaires	209
— généraux	206
— gouvernement fédéral	209
— mouvement des patients	212
— privés	206
— publics	206
— tuberculeux	210
Horticulture	382
— publications	1252
Hôtels	869
— construction	625
Houille, classification	487
— exportations	xxiv
— production	466, 487
— réserves	490
Hudson (voir Baie)	
Huileries	458
— industries	552, 563
Huiles, animales	552
— consommation	813
— importations	940
Huitre, prise	454
Hull (Qué.), manufactures	602
— population	111
Huron, lac	12-13
Hydrographies, bassins	15

	PAGE
Ile du Prince-Edouard—	
— accidents	667
— agriculture, bétail	368
— lait, production	376
— ministère	353
— terres	33
— volailles et œufs	370
— allocations, mères	239
— assurances	1127
— automobiles, règlements	709, 712
— bibliothèques	323
— bienfaisance sociale	228
— chômage	647
— construction	608, 618
— écoles	297
— emploi	638
— faillites commerciales	932
— finances	1028
— force motrice	528
— fourrures, fermes	442
— futaies	407
— gouvernement	81
— grandes cultures	361
— hôpitaux	206
— lieutenants-gouverneurs	82
— manufactures	535
— salaires et gages	577
— mines, production	470
— ministères	82
— navigation	737
— pare national	38
— pêcheries	450
— population	xviii, 106
— postes	782
— production	333, 589
— publications	1244
— reconstruction	1166
— routes	714
— santé publique	196
— statistiques vitales	146-194
— subventions du Dominion	1017
— terres	33
— trafic-marchandises	811
— travail, revenu national	992
— voirie	707
Iles	15
— Baie Georgienne	33
— Falkland, commerce	927-939
— Fidji, commerce	926-943
— Saint-Laurent	38
Illégitimité	159
Immeubles, assurances	1148
Immigration (voir aussi immigrés)	
— accroissement	xviii, 136
— législation fédérale	1268
— orientale	145
— publications	1252
Immigrés, déportés	144
— destination	143
— enfants	140, 145
— état conjugal	140
— langue maternelle	140
— nationalité	142
— occupations	143
— origines raciales	140
— refusés	143
— sexe	140
Immobilisations, dépenses	1110
— manufactures	569
Immortalité, jeunes délinquants	267
Importations	xxiv
— division	894
— marchandises	934
— pays	927
— prix	965
— réglementation	793
— Royaume-Uni	910
— subventions	965
Impôt, publications	1252
— sur le revenu	1014, 1017
— commission royale	1261
Impression	554, 561
— industrie	567-568
— revenu	1108

	PAGE		PAGE
Impression, législation fédérale.....	1271	Journalisme, articles parus.....	viii, xiii
— production.....	561	Journaux.....	786-789
Imprimeries, salaires.....	681	Justice, administration.....	1234
Incendie, assurance.....	1120	— dépenses fédérales.....	1009
— jeunes délinquants.....	267	— législation fédérale.....	1270
— publications.....	1253	Jute, importations.....	934
Inde, commerce.....	927-930		
— représentation diplomatique.....	97	Keewatin, superficie.....	2
Indes britanniques, commerce.....	926-943	Kingston (Ont.), population.....	111
Indes néerlandaises, commerce.....	927-930	Kitchener (Ont.), manufactures.....	604
— crédits.....	890	— population.....	111
Indices, actions.....	977	Kootenay, parc national.....	38
— animaux.....	367		
— coût de la vie.....	975	Laboratoires, services.....	209
— emploi.....	640, 644	Lachine, canal.....	731
— manufactures.....	543	Lachine (Qué.), population.....	112
— mines.....	469	Lacs.....	12-13
— obligations.....	979	Lac Waterton, parc national.....	37
— pêcheries.....	455	Lainages, importations.....	935
— prix agricoles.....	389-392	— statistiques industrielles.....	554
— salaires.....	679	Laine.....	369
— services domestiques.....	977	— bois.....	554
— titres miniers.....	979	— importations.....	934-940
— valeurs mobilières.....	977	— industrie.....	564, 563
Indiens.....	1218	Lait, consommation.....	378, 813
— commission royale.....	1261	— entrepôt.....	862
— écoles.....	307	— exportations.....	936-937
— population.....	1218	— industrie.....	372, 552
— revenus.....	1218	— production.....	xx, 373, 561
— terres.....	1218	— valeur.....	376, 380
Industries, centres urbains.....	600	— produits, concentrés.....	375, 920
— emploi.....	582, 643	— publications.....	1253
— expansion, commerce extérieur.....	895	— réglementation.....	795
— faillites.....	881	— utilisation.....	373
— force motrice.....	526	Laiton, exportations.....	937
— laitière.....	xx, 372	— importations.....	935
— manufacturière.....	528	— industrie.....	556, 567-568
— principales, importance.....	587	Laminés, produits.....	934
— provinces.....	592-597	Lampes électriques.....	556
— publications.....	1254	Langues, population.....	129
— recherches.....	312	— immigrés.....	140
— statistiques, détaillées.....	351	Lapin, consommation.....	813
— financières.....	1106	— peau.....	445
— industrielles.....	552	Légations.....	98
Infirmières, grades.....	306	— salaires.....	1233
Influenza, décès.....	175	Légitatifs, corps.....	64
Insignes.....	556	Législation, fédérale.....	1268
Instituteurs.....	291	— publication.....	1253
— diplômes.....	305	Légumes, consommation.....	814
— écoles, régies.....	298	— exportations.....	936
— traitement.....	292	— importations.....	934
Institutions.....	xxviii	— industrie.....	552, 562, 567-568
— articles parus.....	xi	— production.....	339
— santé publique.....	195, 204	Légumineuses, consommation.....	815
Instruments, agricoles.....	554, 871, 934	Lennox, parc.....	39
— professionnels et scientifiques.....	567-568	Lethbridge (Alb.), population.....	115
Introduction.....	xxxi	Lettonie, commerce.....	928-939
Inventions, brevets.....	801	Lévis (Qué.), population.....	112
Irak, commerce.....	926-943	Liban, relations tarifaires.....	905
Iridium.....	466	Libérie, commerce.....	928-929
Irlande, commerce.....	927-939	Licences, accise.....	1013
— représentation diplomatique.....	96, 100	Lieutenants-gouverneurs.....	83
Irrigation.....	393	Lignes, aériennes.....	751
Islande, commerce.....	925-939	— navigation.....	734
Italie, commerce.....	926-943	— Trans-Canada.....	749
— relations tarifaires.....	905	Lin.....	387
Ivresse, condamnations.....	255	— graine.....	849
		— poids et mesures.....	xv
Jamaïque, commerce.....	926	— prix.....	851
Jambon, exportations.....	934	— stocks.....	934
— résumé statistique.....	xiii	— importations.....	554
Japon, commerce.....	928-939	— industrie.....	454
— représentation diplomatique.....	99	Lingue.....	872
Jasper, parc national.....	38	Liqueurs, commerce de détail.....	553
Jeunes délinquants.....	253	— industrie.....	553
— condamnations.....	264, 269	— production, indices.....	544
— délits mineurs.....	271	— région.....	1030
— jugements rendus.....	272	Lithographie.....	554
— mesures préventives.....	273		
Jeunesse, formation.....	656		
Jouets, manufactures.....	556		

	PAGE		PAGE
Lithuanie, commerce.....	928-930	Manitoba (suite)	
Littérature, articles parus.....	viii, xiii	— agriculture, volailles et œufs.....	370
Livres, importations.....	934	— allocations, mères.....	239
— industrie.....	558	— assurances.....	1127
— production, indices.....	554	— automobiles, règlements.....	709, 712
Lock-cut.....	672	— bibliothèques.....	323
Locomotives, exportations.....	934	— bienfaisance sociale.....	232
Logement.....	134	— boissons alcooliques.....	809
— aide du gouvernement.....	606	— charbon.....	491
— construction, relevé.....	612	— chômage.....	647
— législation.....	608	— construction.....	608, 618
— prêts du gouvernement.....	609	— écoles.....	297
— reconstruction.....	1156	— emploi.....	638
— réglementation.....	968	— énergie hydraulique.....	520
— Société centrale d'hypothèques et de lo-		— faillites commerciales.....	882
— gement.....	1164	— finances.....	1028
— Wartime Housing Limited.....	607, 1165	— force motrice.....	528
Lois.....	1268	— fourrures, fermes.....	442
— citoyenneté canadienne.....	1222	— futaies.....	407
— anciens combattants, assurances.....	1209	— gouvernement.....	87
— terres.....	1187	— grandes cultures.....	363
— banques.....	1064	— hôpitaux.....	206
— criminelle, articles parus.....	xi	— irrigation.....	397
— enquêté sur les coalitions.....	799	— lacs.....	13
— marine marchande du Canada.....	721	— lieutenants-gouverneurs.....	87
— minières.....	460	— manufactures.....	536, 552
— publications.....	1253	— salaires.....	577
London (Ont.), population.....	111	— mines.....	470
Louisbourg, Forteresse.....	39	— ministères.....	82
Loup, peau.....	445	— parcs provinciaux.....	42
Loutre, peau.....	445	— pêcheries.....	450
Loyer, coût de la vie.....	974	— population.....	xviii, 106
— réglementation.....	958	— postes.....	782
Luxembourg, relations tarifaires.....	903	— production.....	591, 597
— représentation diplomatique.....	98	— publications.....	1244
Luzerne, acréage, rendement et valeur	361	— reconstruction.....	1169
— prix.....	391	— routes.....	714
Lynx, peau.....	445	— santé publique.....	199
		— statistiques vitales.....	148-194
		— subventions du Dominion.....	1017
		— terres domaniales.....	1212
		— trafic-marchandises.....	811
		— travail.....	631
		— revenu national.....	992
		— voirie.....	707
Macaroni.....	552	Manufactures.....	xxii, xxxvi, 533
Machinerie, exportations.....	936	— accidents.....	667
— importations.....	934	— aliments.....	558
— industrie.....	567-568	— articles de ménages.....	544, 558
— revenu.....	1118	— articles parus.....	xi, xiv
— production.....	561	— assurances.....	1128
Machines.....	554	— automobiles.....	545, 550
Mackenzie, superficie.....	2	— bois.....	552, 563
Madagascar, commerce.....	928-939	— produits.....	537
Madriers, exportations.....	437, 934	— capitaux étrangers.....	984
Magasins, chaînes.....	872	— centres urbains.....	600
— construction.....	617, 625	— combustible.....	552
— coopératifs.....	877	— construction.....	625
— généraux de campagne.....	871	— éléments principaux.....	568
— statistiques.....	866	— emploi.....	552, 569, 582, 637, 644
Magazines.....	790	— heures de travail.....	570
Magnésium, production.....	466	— relevé.....	569
Main-d'œuvre, agricole.....	682	— énergie.....	552
— provinces.....	646	— établissements.....	552
— relevés.....	645	— employés.....	586
Mais, acréage, rendement.....	361-365	— expansion industrielle.....	534
— poids et mesures.....	xv	— faillites.....	882
— prix, indices.....	391	— fer.....	481, 561
— production.....	xviii	— gages.....	552, 576
Maisons, construction.....	608	— grèves.....	674
— population.....	134	— immobilisations.....	569, 1113
Maladies.....	175	— indices.....	513
— assurance.....	1148	— liqueurs.....	558
— contagieuses.....	209	— logement.....	134
— transmissibles.....	194	— matières premières.....	552
Malden, fort, parc historique.....	39	— origines.....	564
Malt, dédouané.....	1013	— métalloïdes.....	475, 534, 552
Malte, commerce.....	929-939	— métaux non ferreux.....	538, 552, 556
Malteries.....	552	— navires.....	558, 566
Mandats-poste.....	785	— outillage industriel.....	558
Manganèse.....	466	— papier.....	537, 552
Manitoba—		— personnel.....	587
— accidents.....	667	— placements.....	1111
— agriculture, bétail.....	368	— production.....	331, 561
— irrigation.....	392		
— lait.....	376		
— ministère.....	353		
— terres.....	33		

	PAGE		PAGE
Manufactures, production changements récents	550	Mexique, commerce	926-943
— indices	541	— relations tarifaires	905
— provinciale	588	— représentation diplomatique	98
— valeur	561	Mica, production	467
— produits	541, 550, 552	Michigan, lac	12
— consommation	539	Miel, consommation	813
— usage	558	— production	389
— publications	1254	Mines et minéraux	xxxv, 460
— salaires	552, 576	— accidents	667
— statistiques	534	— administration	460-462
— substances végétales	552	— dépenses	1234
— tabac	552, 562	— articles parus	xi, xiv
— textiles et tissus	537, 552	— capitaux étrangers	984
— travail, heures	675	— emploi	637, 644
— vêtement	558	— immobilisations	1113
Maquereau	454	— indices	469
Marchandises, commerce	909	— industrie, force motrice	528
— exportations	936	— statistiques	474-476
— importations	934	— législation fédérale	1270
— publications	1254	— lois	460-461
Mariages	xviii, 151	— placements	1111
— dissolutions	193	— production	xx, 331, 463, 468, 478
— état conjugal des mariés	190	— mondiale	485
— nombre	187	— publications	1254
— publications	xii	— règlements	460
— statistiques internationales	189	— salaires	679
Marine, chantiers	556	Ministère, fédéral	64
— marchande	721	— gouvernement	65
— Etat	727	Ministres, premiers	65
— loi	721	Minoteries	552
— paquebots	727	— industrie	567-568
— radiocommunications	767	— revenu	1108-1109
— royale canadienne	1173	Mitaines	552
— flotte	1174	Mollusques	452
— HMCS <i>Royal Roads</i>	1185	Molybdénite, concentrés	466
— services	726	Moncton (N.-B.), manufactures	602
— pilotage	726	— population	112
Maritimes, parcs provinciaux	43	Monnaie, billets	1071
Maroc, commerce	926-939	— canadienne	1068
Marques de commerce	803	— publications	1255
Martre	443	— régime	1063
Matelas	556	— royale canadienne	1068
Matériaux (voir aussi construction)		Montagnes	17
— de production, indices	594	Montréal (Qué.), coût de la vie	976
Matériel de guerre, liquidation	1159	— manufactures	601
Matières brutes, importations	940	— population	111
Médecine, gradués	306	— port	743
— recherches	317	Mont-Revelstoke, parc national	38
— vétérinaire	305	Moose-Jaw (Sask.), manufactures	605
Mélèze	404	— population	115
Ménages	134	Moquettes	554
— articles, indices	975	Mortalité	151, 170
— industrie	558	— causes	175
— production	544	— infantile	152, 176
Mercure	466	— causes	180
Mères, allocations	237	— centres urbains	179
Merlan	454	— mondiale	171
Merluche	454	— puerpérale	182
Messageries	705	— causes	183
Mesures	xv, 804	Mortinatalité	180
Métal blanc	556	Morue	454
Métalloïdes	475, 539, 552	Moteurs, importations	934
— exportations	xxiv, 933	— industrie	554
— importations	933	Mouffette	443-445
— industrie, revenu	1108	Moutons, abattage	860
— production	465, 497, 589	— consommation	813
Métaux	xxiv, 478	— entrepôt	862
— non ferreux	538, 552, 556	— exportations, importations	860
— exportations	933	— indices	367
— importations	933	— prix	390
— industrie	474, 566-568	— stocks	860
— production	561	— ventes	856
— provinciale	589	Municipalités, affaires	1244
— produits	797	— corporations, dette	1043
— publications	1254	— finances	1035
Météorologie	44	— propriété imposable	1037
— articles parus	ix, xiv	— nombre	1036
— cycles	45	— police	280
— publications	1254	— population	1037
Métiers, publications	1246	— taxation	1039
Meubles	554	Mûres de Logan	383
— ventes	871	Musées, beaux-arts	312
Meunerie, industrie	567-568	Musique, instruments	556
Meurtre	248	Myopotame	443-445

	PAGE		PAGE
Naissances	xviii, 151	Nouveau-Brunswick (suite)	
— centres urbains.....	158	— emploi.....	638
— comparaison internationale.....	157	— énergie hydraulique.....	515
— fécondité.....	162	— faillites commerciales.....	882
— illégitimes.....	159	— finances.....	1028
— lieux.....	128	— force motrice.....	528
— mortalité.....	160	— fourrures, fermes.....	442
— multiples.....	161	— futaies.....	407
— natalité.....	157	— gouvernement.....	84
— parents, âge.....	164	— grandes cultures.....	362
— publications.....	1255	— hôpitaux.....	206
— sexe.....	156	— lacs.....	13
— vivantes.....	158	— lieutenants-gouverneurs.....	84
Nanaimo (C.-B.), population	116	— manufactures.....	535
Natalité	157	— salaires et gages.....	577
Nationalité, immigrés	142	— mines.....	470
Nations Unies	95	— ministères.....	82
— alimentation et agriculture.....	343	— pêcheries.....	450
Naturalisation	1220	— population.....	xviii, 106
— certificats.....	1231	— postes.....	782
— citoyenneté, loi.....	1222	— production.....	333, 590, 593
— publications.....	1255	— publications.....	1244
Navets	360-365	— reconstruction.....	1167
— prix, indices.....	391	— routes.....	714
Navigation	736	— santé publique.....	197
— balance internationale.....	953	— statistiques vitales.....	148-194
— canaux.....	723, 738	— subventions, Dominion.....	1017
— hydrographie.....	15	— terres domaniales.....	1211
— lignes.....	734	— trafic-marchandises.....	811
— ports.....	724	— travail.....	630
— saison.....	723	— revenu national.....	992
— subventions.....	734	— voirie.....	707
Navires, exportations	934	Nouvelle-Ecosse—accidents	667
— immatriculés.....	722	— agriculture, bétail.....	368
— industrie.....	558, 566	— lait.....	376
— production.....	561	— ministère.....	353
— indices.....	544	— terres.....	33
— publications.....	1255	— volailles et œufs.....	370
Nemiskam, réserve	39	— allocations, mères.....	239
Néon, appareils	556	— assurances.....	1127
Néphrite, décès	175	— automobiles, règlements.....	709, 712
Neurologie	208	— bibliothèques.....	323
Neuropsychiatrie	200	— bienfaisance sociale.....	228
New-Westminster (C.-B.), population	116	— boissons alcooliques.....	809
Niagara-Falls (Ont.), population	114	— charbon.....	491
Nicaragua, accords commerciaux	901	— chômage.....	647
— commerce.....	928-939	— construction.....	608, 618
Nickel	482	— écoles.....	297
— exportations.....	xiv, 934	— emploi.....	638
— production.....	ix, 466, 482, 514	— énergie hydraulique.....	514
Nigeria, commerce	927-939	— faillites commerciales.....	882
Noix, consommation	814	— finances.....	1028
— importations.....	834	— force motrice.....	528
Nombres-indices (voir indices)		— fourrures, fermes.....	442
Nominations, commissaires	1267	— futaies.....	407
— départementales.....	1263	— gouvernement.....	83
— diplomatiques.....	1263	— grandes cultures.....	361
— judiciaires.....	1266	— hôpitaux.....	206
— officielles.....	1263	— lacs.....	13
Non ferreux (voir métaux)		— lieutenants-gouverneurs.....	83
Nord-Ouest (voir Territoires)		— manufactures.....	535
North-Bay (Ont.), manufactures	604	— salaires et gages.....	577
— population.....	114	— mines.....	470
Norvège, commerce	928-939	— ministères.....	82
— crédits.....	890	— pêcheries.....	450
— relations tarifaires.....	906	— population.....	xviii, 106
— représentation diplomatique.....	90	— postes.....	782
Nouveau-Brunswick—		— production.....	333, 590, 593
— accidents.....	667	— publications.....	1244
— agriculture, bétail.....	368	— reconstruction.....	1166
— lait.....	376	— routes.....	714
— ministère.....	353	— santé publique.....	197
— terres.....	33	— statistiques vitales.....	148-194
— volailles et œufs.....	370	— subventions, Dominion.....	1017
— allocations, mères.....	239	— terres domaniales.....	1211
— assurances.....	1127	— trafic-marchandises.....	811
— automobiles, règlements.....	709, 712	— travail.....	629
— bibliothèques.....	323	— revenu national.....	992
— bienfaisance sociale.....	228	— voirie.....	707
— boissons alcooliques.....	809	Nouvelle-Zélande, commerce	926-943
— charbon.....	491	— relations tarifaires.....	903
— chômage.....	647	— représentation diplomatique.....	96, 100
— construction.....	608, 618	Nuptialité	198
— écoles.....	296	Nutrition, publications	1255

	PAGE		PAGE
Obligations, canadiennes.....	1102	Orge.....	825-849
— indices.....	979	— acréage, rendement et valeur.....	360-365
Observatoire fédéral.....	45	— approvisionnement.....	854
Obstétrique.....	206	— consommation.....	811
Occupations.....	133, 634	— fonds de péréquation.....	825-848
— immigrés.....	143	— poids et mesures.....	xv
Océanie, commerce.....	926, 939	— prix.....	389
Œufs.....	369	— indices.....	391
— consommation.....	813	— production.....	xviii, 349
— disparition domestique.....	372	— versements de péréquation.....	851
— entrepôt.....	862	Origines, raciales.....	124
— exportations.....	934	Orme.....	406
— production, programme.....	339	Orthopédie.....	209
Office national du Film.....	318	Osbawa (Ont.), population.....	114
— employés.....	1234	Oto-laryngologie.....	209
— information.....	1240	Ottawa (Ont.), manufactures.....	604
— nominations.....	1264	— population.....	111
— publications.....	1257	Ouate.....	554
Oies.....	372	Ours, peaux.....	445
Oiseaux migrateurs.....	44	Outillage industriel.....	558
Ontario, lac.....	12-13	— industrie.....	567-568
Ontario—		— production, indices.....	544
— accidents.....	667	Outils, production.....	554, 561
— agriculture, bétail.....	368	Outremont (Qué.), population.....	111
— lait.....	376	Ouvriers, relations.....	627
— ministère.....	353	— syndicats.....	662
— terres.....	33		
— volailles et œufs.....	370	Pacifique, hydrographie.....	10
— allocations, mères.....	239	Pacifique Canadien, lignes aériennes.....	750
— assurances.....	1127	Paiements internationaux, balance.....	1095
— automobiles.....	709, 712	— balance canadienne.....	944
— bibliothèques.....	323	— commission.....	1094
— bienfaisance sociale.....	231	— réglementation.....	1095
— boissons alcooliques.....	809	Pain, industrie.....	552, 567-568
— caisses d'épargne.....	1089	— production.....	561
— chômage.....	647	Palestine, commerce.....	928-939
— construction.....	608, 618	Palladium.....	466, 471
— écoles.....	297	Panama, canal.....	741
— emploi.....	638	— commerce.....	928-931
— énergie hydraulique.....	518	— relations tarifaires.....	906
— faillites commerciales.....	882	Papeterie, industrie.....	558
— finances.....	1023	— législation fédérale.....	1271
— force motrice.....	528	— production, indices.....	544
— fourrures, fermes.....	442	Papier, cigarettes.....	1013
— futaies.....	407	— d'emballage.....	431
— gouvernement.....	86	— exportations.....	ix, 933, 933
— grandes cultures.....	363	— importations.....	933
— hôpitaux.....	206	— industrie.....	566, 568, 1108
— lacs.....	13	— utilisation.....	437
— lieutenants-gouverneurs.....	86	— journal.....	432
— manufactures.....	535	— exportations.....	xxiv, 432, 934
— salaires et gages.....	577	— industrie.....	433
— mines.....	470	— production.....	431-432
— ministère.....	82	— manufactures.....	537, 552, 563
— parcs provinciaux.....	42	— production.....	ix, 431, 466, 561
— pêcheries.....	450	— provinciale.....	432, 589
— police provinciale.....	278	— produits, exportations.....	438
— population.....	xviii, 106	— réglementation.....	797
— postes.....	732	Paquebots nationaux.....	727
— production.....	333, 590, 593	Paraguay, commerce.....	928-931
— publications.....	1244	— relations tarifaires.....	906
— reconstruction.....	1169	Parapluies.....	556
— routes.....	714	Parcs, historiques.....	37, 39
— santé publique.....	198	— nationaux.....	35, 40
— statistiques vitales.....	148-194	— provinciaux.....	40
— subventions, Dominion.....	1017	— récréatifs.....	35
— tabac.....	387	— scéniques.....	35
— terres domaniales.....	1211	Parlement.....	64
— trafic-marchandises.....	811	— publications.....	1255
— travail.....	631	— sessions.....	67
— revenu national.....	992	Pâtes.....	556
— voirie.....	707	Pathologie.....	209
Ophtalmologie.....	209	Paysage.....	44
Or, commerce extérieur.....	912	Pays-Bas, commerce.....	928-939
— exportations.....	912	— crédits.....	890
— balance.....	953	— relations tarifaires.....	905
— industrie, revenu.....	1109	— représentation diplomatique.....	98
— production.....	xx, 466, 479	Peaux, importations.....	940
— mondiale.....	485	— production.....	440
Ordre de Saint-Jean.....	217	Pechblende.....	466
Ordre des Infirmières Victoria.....	214	Pêche.....	xxiv, 446, 450
Organisation, alimentation et agriculture.....	343		
— internationale du Travail.....	665		
— régionale, publications.....	1255		

	PAGE		PAGE
Pêche, accidents.....	667	Planches, exportations.....	437, 934
— aide.....	447	Platine, production.....	466
— barques.....	456	Platinides.....	483
— conservation.....	447	Plomb, production.....	xx, 466, 481
— débarquements.....	452	Plumes artificielles.....	556
— emploi.....	457	Pneumonie.....	175
— filets.....	456	Poids.....	xv, 804
— gouvernement.....	446	Pointe-Pelée, parc national.....	38
— grèves.....	674	Poires.....	383
— industrie.....	450	Poisson, conditionnement.....	457
— outillage.....	456	— conserverie.....	567-568
— pièges.....	456	— consommation.....	813
— primes.....	447	— entrepôt.....	862
— produits, valeur.....	451	— exportations.....	934
— vaisseaux.....	456	— importations.....	935
Pêcheries.....	xx, 446	— industrie.....	560
— administration.....	1234	— manufactures.....	552, 562
— articles parus.....	xii, xiv	— saurseries.....	567-568
— coopération.....	877	Poisson gris.....	454
— dépenses fédérales.....	1009	Police.....	274
— indices.....	455	— municipale.....	280
— O.A.A.....	450	— provinciale.....	277
— outillage.....	456	— Royale Gendarmerie à cheval.....	275
— problèmes internationaux.....	449	— statistiques.....	281
— production.....	331	Pologne, commerce.....	927-930
— publications.....	1255	— relations tarifaires.....	906
— recherches scientifiques.....	449	— représentation diplomatique.....	99
Pêches, production.....	383	Polymer Corporation.....	1163
Pêcheurs, aide.....	447	Pommes, production.....	382
Pédagogie, gradués.....	305	Pommes de terre.....	360-365
Pédiatrie.....	209	— consommation.....	813
Peintures, industrie.....	1109	— entrepôt.....	862
— statistiques.....	556	— prix, indices.....	391
Pékan.....	443	— subventions.....	341
Pénitenciers.....	282	Ponts, construction.....	617
Pensions, anciens combattants.....	1193	Population.....	xviii, 103
— aveugles.....	242	— accroissement.....	104
— commission, nominations.....	1264	— naturel.....	152, 184
— dépenses, fédérales.....	1007	— âge.....	122, 148
— provinciales.....	1030	— articles parus.....	xii
— vieillesse.....	240	— aveugles.....	132
— publications.....	1256	— centres urbains.....	111-115
Perche.....	454	— citoyeneté.....	129, 1222
Permis de bâtir.....	617	— étrangère.....	1224
Personnes à charge, allocations.....	224	— décès.....	151, 169
Pérou, commerce.....	928-939	— densité.....	116, 120
— représentation diplomatique.....	99	— Empire britannique.....	137
Pétoncle.....	454	— estimations.....	107
Pétrole, Alberta.....	495	— état conjugal.....	123
— brut.....	466	— familles.....	134
— importations.....	934-940	— fécondité.....	162
— industrie.....	556, 567-568	— fréquentation scolaire.....	132
— revenu.....	1109	— immigrés.....	138
— production.....	xx, 494	— indienne.....	1218
— publications.....	1256	— langue.....	130
Peuplier.....	405	— lieux de naissance.....	128
Pharmaciens, gradués.....	306	— logements.....	134
Pharmacies.....	872	— mariages.....	151, 187
Philatélie, publications.....	1256	— masculine.....	122
Phosphate.....	467	— ménages.....	134
Physiographie.....	1	— mondiale.....	137
— articles parus.....	xii, xiv	— mortalité.....	151
— sismologie.....	30	— mondiale.....	171
Physiothérapie.....	209	— mortalité.....	160
— gradués.....	306	— mouvement.....	116
Piégeage, accidents.....	xxxiv, 667	— Etats-Unis.....	146
— grèves.....	674	— municipalités.....	1037
— production.....	331	— naissances.....	151
— publications.....	1256	— naturalisée.....	1220
Pièges, pêche.....	456	— occupations.....	134, 634
Pierre, manufactures.....	556	— origines raciales.....	124
— production.....	468, 502	— parents, âge.....	164
Pigments.....	556	— lieux de naissance.....	166
Pilchard.....	454	— origine.....	167
Pilotage.....	726	— provinciale.....	106
Pin.....	403	— publications.....	1256
Placages.....	554	— rapatriements.....	146
Placements.....	1111	— recensement.....	108
— britanniques.....	982	— historique.....	104
— canadiens.....	985	— Prairies.....	136
— étrangers.....	982	— religions.....	126
— internationaux.....	980	— répartition, âge.....	122
— nationaux.....	980	— sexe.....	120
Plaines intérieures, géologie.....	27	— rurale.....	108

	PAGE		PAGE
Population, sexe.....	148	Prix, obligations.....	919
— sourds-muets.....	132	— publications.....	1257
— statistiques, générales.....	106	— rajustements.....	963
— internationales.....	137	— réglementation.....	961
— vitales.....	148-194	— suppression.....	967
— sujets britanniques.....	1223	— services.....	977
— superficie.....	146	— valeurs mobilières, indices.....	977
— tables de survie.....	153	Production, agricole.....	331, 357
— urbains.....	108	— branches.....	331
— villes.....	110-115	— distribution provinciale.....	333
Porc, abattage.....	860	— facteurs.....	986
— consommation.....	813, 860	— gages, pourcentages.....	534
— entrepôt.....	862	— manufactures.....	561
— exportations, importations.....	860	— matériaux.....	558
— indices.....	367	— mines et minéraux.....	331, 463
— stocks.....	860	— nationale.....	989
— ventes.....	856	— per capita.....	333
Port-Arthur (Ont.), population.....	114	— relevé.....	330, 1276
Port-Royal, parc historique.....	39	— répartition provinciale.....	333
Ports.....	724	— salaires, pourcentages.....	584
— aménagements.....	724	— tendances.....	330
— articles parus.....	xii	— valeur.....	331
— commissions.....	730	Produits, alimentaires.....	567-568
— nationaux, conseil.....	730	— agricoles, exportations, importations.....	933
— navires immatriculés.....	736	— loi.....	343
— revenus.....	734	— prix, indices.....	390
— trafic.....	742	— chimiques, exportations.....	xxiv, 933
Portugal, commerce.....	928	— importations.....	933
— relations tarifaires.....	906	— industrie.....	538, 552, 556, 566-568
Poste aérienne.....	779	— revenu.....	1109
Postes, administration.....	779, 1235	— production.....	561
— affranchissement.....	784	— provinciale.....	589
— budget.....	784	— fabriques, consommation.....	539
— bureaux.....	780	— laitiers, consommation.....	813
— recettes.....	784	— disparition domestique.....	375
— revenu fédéral.....	1006	— industrie.....	552
— caisses d'épargne.....	1068	— production.....	330, 381
— dépenses fédérales.....	1007	— laminés.....	934
— mandats.....	785	Projections animées.....	1256
— ministère, employés.....	1235	Propriété, assurance.....	1148
— publications.....	1257	— taxe provinciale.....	1030
— services.....	227	Provende.....	552, 562, 567-568
— auxiliaires.....	784	Provinces, assurance.....	1127, 1147
— statistiques.....	xxvi, 779	— caisses d'épargne.....	1089
Postes radiophoniques.....	625	— commissions royales.....	1261
Poteaux.....	427	— écoles.....	297
Poules, disparition domestique.....	372	— finances.....	1028
Poulets, disparition domestique.....	372	— législatures.....	82-89
Préface.....	iii	— lieutenants-gouverneurs.....	82-89
Premiers ministres.....	67	— ministères.....	81-89
Préparations, alimentaires.....	552	— parcs.....	46
— médicinales.....	556	— population.....	106
— pharmaceutiques.....	556	— premiers ministres.....	81-89
Presse.....	796	— relations avec le Dominion.....	91
— articles parus.....	viii, xiv	— subventions fédérales.....	1017
Prêteurs d'argent.....	1001	— superficie.....	2
Prêts, agricoles.....	345	Pruche.....	404
— banques.....	1081	Pruneaux, production.....	383
— compagnies.....	1097	Prunes, production.....	383
— charte, fédérale.....	1099	Publications, Bureau fédéral de la Statis- tique.....	1238
— provinciale.....	1098	Publicité, division.....	895
— petits, compagnies.....	1101	Pulpe, chimique.....	429
Primes.....	806	— exportations.....	xxiv
— assurances.....	1138	— industrie.....	428, 566
— commerce.....	806	— revenu.....	1108
— pêche.....	447	— statistiques.....	433, 554, 563
Prince-Albert, parc national.....	38	— mécanique.....	424
Prince-Albert (Sask.), manufactures.....	605	— production.....	429, 561
— population.....	116	— produits, réglementation.....	797
Prince de Galles, parc.....	40	Putois.....	443
Prince-Rupert (C.-B.), manufactures.....	605		
— population.....	116	Quais, construction.....	617
Priorités fédérales.....	1157	Quartz, production.....	467
Prix.....	961	Québec—	
— agricoles.....	389	— accidents.....	607
— articles parus.....	xii	— agriculture, bétail.....	368
— commission.....	961	— lait.....	367
— courants.....	938	— ministère.....	353
— coût de la vie.....	972	— terres.....	33
— gros.....	970	— volailles et œufs.....	370
— indices.....	972		
— importations.....	965		
— logements, réglementation.....	968		
— loyer.....	968		

	PAGE		PAGE
Québec (suite)		Radiodiffusion, articles parus	xii
— allocations, méres	239	Radiologie profonde	209
— assurances	1127	Radium, services	209
— automobiles, règlements	809, 712	Raffineries, sucre	567-568
— bibliothèques	323	Raisins	383
— bienfaisance sociale	230	Rapatriements	146.
— boissons alcooliques, ventes	809	Rat musqué	445
— caisses d'épargnes	1090	Raton laveur	443
— chômage	647	Rayonne, importations	940
— construction	608, 618	Rayons X	209
— droits successoraux	1059	Réadaptation, anciens combattants	301, 1189
— écoles	297	Recel	249
— emploi	638	Recensement, agriculture	392
— énergie hydraulique	516	— chômage	634
— faillites commerciales	882	— construction	622
— finances	1028	— population	108
— force motrice	528	— Prairies	136
— fourrures, fermes	442	— salaires	683
— futaies accessibles	407	Recettes, fédérales	1002
— gouvernement	85	— provinciales	1028
— grandes cultures	362	— réunies	996
— hôpitaux	206	Recherches	289
— lacs	13	— articles parus	xii
— lieutenants-gouverneurs	85	— Conseil national	313
— manufactures	535	— défense nationale	1184
— salaires et gages	577	— industrielles	312
— mines	470	— scientifiques	312
— ministères	82	— publications	1257
— parcs provinciaux	43	Récidivisme	269
— pêcheries	450	Récompenses, armée	1179
— police provinciale	277	— aviation	1183
— population	xviii, 106	Reconstruction	1235
— postes	782	— après-guerre	1150
— production	333, 590, 594	— ministère fédéral	1157
— publications	1244	— programme fédéral	1151
— reconstruction	1167	— provincial	1165
— routes	714	Récréation, publications	1245, 1258
— santé publique	198	Réforme, maisons	288
— statistiques vitales	148-194	Régies, automobiles	707
— subventions, Dominion	1017	— bois	438
— tabac	387	— boissons alcooliques	808
— terres domaniales	1211	— fédérales	1157
— trafic-marchandises	811	— prix	961
— travail	631	Régime monétaire	1063
— revenu national	992	— publications	1255
— voirie	707	Regina (Sask.), manufactures	605
Québec, (ville), manufactures	603	— population	111
— population	111	Relations, extérieures	95
— port	744	— fédérales-provinciales	91
Quincaillerie, industrie	567-568	— ouvrières	627
— manufactures	554	Religions	126
— production	561	Reliure	554
Rabotage	554	Renards	443
Races	124	Rentes viagères	225
— immigrés	140	Représentation diplomatique	96
Radio	xxvi, 763	République Dominicaine	905
— accise	1013	Réservoirs	554
— articles parus	xii, xiv	Ressources, administration	1234
— dépenses	764	— articles parus	xii
— enseignement	318	— giboyeuses	33
— interférence inductive	766	— houille	490
— permis	766	— hydrauliques	505
— postes	763, 770	— lois	1270
— récepteurs	764	— mise en valeur	1161
— publications	1257	— scéniques	33
— revenu	764	— terriennes	33
— Société Radio-Canada	771	Restaurants, construction	625
— ventes	871	Revenu	xxxiii
Radio-Canada	318, 771	— agricole	340, 354
— activité	774	— exportations	1104
— administration	774	— impôt	1014, 1017
— finances	778	— recouvrement	1015
— information	1239	— national	986, 991
— irradiation	774	— administration	1235
— nominations	1264	— publications	1258
— programmes	776	— travail	992
— service international	776	— personnel	993
Radiocommunications	763	— provincial	1028
— aviation	768	— taxes	1010
— exploitation	767	Rhodium, production	466
— postes du gouvernement	767	Richesse nationale	980
		Riding-Mountain, parc	38
		Rivières	12
		Rougeole, décès	175

	PAGE		PAGE
Services, civil ministères, traitement.....	1233	Suède, représentation diplomatique.....	99
— salaires.....	1231	Suicides.....	175
— statistiques.....	1230	Suisse, commerce.....	926-943
— coopératifs.....	877	— relations tarifaires.....	907
— emploi.....	637, 644	Summerside (I.P.-E.), manufactures.....	602
— établissements de détail.....	868	— population.....	112
— faillites.....	882	Supérieur, lac.....	12-13
— grèves.....	674	Survie, tables.....	15-154
— hôtels.....	869	Sydney (N.-E.), population.....	112
— indices.....	977	Syénite éololitique.....	467
— maritimes.....	726	Sylviculture.....	425
— dépenses.....	732	— O.A.A.....	426
— prix.....	977	Syndicats, chômage.....	646
— publics.....	985	— crédits.....	1090
— commission royale.....	1261	— coopératives.....	877
— immobilisations.....	1113	— ouvriers.....	862
— placements.....	1111	Syrie, commerce.....	928-939
— publications.....	1258	— relations tarifaires.....	907
— revenu.....	1109		
— salaires.....	690	Tabac.....	387
— sociaux.....	305	— accise.....	1012
— statistiques.....	869	— importations.....	940
Sessions.....	67	— industrie.....	558
Sierra Leone, commerce.....	927-930	— revenu.....	1108
Sirup, consommation.....	813	— manufactures.....	552, 562
Sismologie.....	30	— production.....	387
— articles parus.....	xviii	— indices.....	544
Sites historiques.....	37	— taxes.....	1030
Société commerciale canadienne.....	1264	Table des matières.....	vii
Société, hypothèques et logement.....	1164	Tables de survie.....	154
Société Radio-Canada.....		Talc, production.....	467
(voir Radio-Canada).....	xiii	Tanneries.....	552
Sociétés éducationnelles et scientifiques.....	1140	Tapis.....	554
Sociétés fraternelles.....	554, 563	Tarifs, commerce extérieur.....	892
Soie.....	940	— commission.....	899
— importations.....	454	— évolution.....	898
Sole.....	556	Taureaux, prix.....	390
Soudan britannique, commerce.....	927-939	Taxation, assurances.....	1123
Soufre, production.....	467, 499	— commission royale.....	1261
Sources, statistiques.....	1237	— essence.....	1054
Sourds-muets.....	132	— événements marquants.....	1046
Spiritueux, accise.....	1012	— législation.....	1269
— consommation.....	810	— revenu.....	1047
— dédouanés.....	1012	Taxes.....	1010
Standards, publications.....	1259	— accise, guerre.....	1011
Statistiques, progrès.....	xvii	— guerre.....	xxvi
— sources.....	1237	— municipalités.....	1039
— vitales.....	xviii, 143	Tchécoslovaquie, commerce.....	928-930
— accroissement.....	134	— crédits.....	890
— classement.....	143	— relations tarifaires.....	904
— décès.....	169	— représentation diplomatique.....	98
— maladies transmissibles.....	194	Télégraphes.....	758
— mortalité, infantile.....	176	— câbles sous-marins.....	759
— mondiale.....	171	— publications.....	1259
— périnatale.....	132	— statistiques.....	xxvi, 759
— naissances.....	155	— travaux publics.....	1217
— parents.....	165	Téléphones.....	760
— publications.....	1259	— appels.....	762
— Territoires du Nord-Ouest.....	193	— finances.....	762
— Yukon.....	193	— matériel.....	760
Statut du Canada.....	95	— publications.....	1259
Stéréotypie.....	554	— réseaux.....	862
Strait-Settlements, commerce.....	927-939	— services, indices.....	977
Stylographes.....	556	— statistiques.....	xxvi
Subarctique.....	8	Tellure.....	466
Substances végétales.....	537, 552	Température, moyenne.....	45
— exportations.....	xxiv, 933	— publications.....	1259
— importations.....	933	Tentes.....	554
— production provinciale.....	589	Terres, agricoles.....	33
Subventions fédérales.....	1017	— anciens combattants, loi.....	1202
Succession, droits.....	1055	— boisées.....	34
— recettes.....	1057	— domaniales.....	1211
— taxe provinciale.....	1030	— incultes.....	34
Sucre, accise.....	1014	— productives.....	34
— betteraves.....	385	— publiques.....	1212
— consommation.....	813	— ressources.....	33
— importations.....	934	— valeur.....	357
— industrie.....	567-568	Terre-Neuve, commerce.....	926-943
— manufactures.....	552, 562	— représentation diplomatique.....	97
— réglementation.....	795	Territoires du Nord-Ouest—	
Sudbury (Ont.), population.....	111	— agriculture, terres.....	33
Suède, commerce.....	928-931	— articles parus.....	xiii-xiv
— relations tarifaires.....	906		

	PAGE		PAGE
Territoires du Nord-Ouest (suite)		Transport, grèves.....	674
— automobiles, règlements.....	710	— législation fédérale.....	1271
— Conseil.....	91	— maritime.....	721
— construction.....	608	— commission.....	1161
— écoles.....	308	— immatriculation canadienne.....	721
— hôpitaux.....	206	— subventions.....	734
— lacs.....	13	— navigation.....	736
— manufactures.....	536, 552	— publications.....	1260
— salaires et gages.....	577	— réglementation.....	686
— ruines.....	470	— guerre.....	688
— navigation.....	737	— revenus.....	1109
— parcs.....	40	— routier.....	707
— population.....	106	— salaires.....	680
— postes.....	782	— services maritimes.....	726
— production.....	333, 951	— tramways électriques.....	703
— publications.....	1244	Travail.....	626
— statistiques vitales.....	193	— accidents.....	667, 1244
— superficie.....	2, 81	— indemnisation.....	667
— terres, domaniales.....	1212	— mortels.....	667
— publiques.....	1213	— anciens combattants, formation.....	659
— travail.....	633	— apprentis, formation.....	657
— revenu national.....	992	— articles parus.....	xiv
— voirie.....	710	— assurance-chômage.....	647
Textiles, exportations.....	xxiv	— commission des accidents.....	670
— importations.....	933	— dépenses, fédérales.....	1009
— industrie.....	537, 552	— provinciales.....	1030
— production, dirigée.....	796	— écoles, aide fédérale.....	658
— provinces.....	589	— emploi.....	634
— réglementation.....	796	— employés à gages.....	683
Thaïlande, commerce.....	929-939	— étudiants, aide.....	656
Thallium, production.....	466	— formation professionnelle.....	655
Thé, consommation.....	814	— grèves.....	672
Théâtres, construction.....	617	— heures.....	675
Théologie, gradués.....	306	— réglementation.....	677
Thérapeutique professionnelle, gradués.....	306	— jeunesse, formation.....	656
Tilleul.....	405	— législation, fédérale.....	1270
Tissus, industrie.....	1108	— provinciale.....	629
— manufactures.....	537, 552	— lock-out.....	672
— production, provinces.....	589	— main-d'œuvre, réadaptation.....	657
Titanium, production.....	466	— relevé.....	645
Tobago, commerce.....	926-943	— ministère.....	628
Toiture, papier.....	554	— occupations.....	634
Tôlerie, industrie.....	567-568	— organisation internationale.....	665
— manufactures.....	566	— organisé.....	662
— production.....	561	— problèmes.....	1162
Tonnellerie.....	554	— provinces, ministères.....	628
Topographie.....	1259	— publications.....	1260
Toronto (Ont.), coût de la vie.....	976	— reconstruction.....	1154
— manufactures.....	601	— relations ouvrières.....	627
— population.....	110	— salaires.....	673
Tourbe, production.....	466	— équitables.....	626
Tourisme.....	956	— unions, nationales.....	664
— dépenses.....	957-958	— internationales.....	663
— balance.....	953	— vacances annuelles.....	677
— publications.....	1260	Travaux publics.....	1007
— renseignements.....	960	— ministère fédéral.....	1217
— trafic routier.....	959	— publications.....	1260
Trafic routier.....	717	Tréfileries.....	556
— frontière.....	959	Trêfle.....	360-365
Traineaux.....	554	— prix, indices.....	391
Tramways électriques.....	xxiv, 703	— production.....	xviii, 391
— accidents.....	705	Trent, canal.....	731
— dépenses.....	622	Tricot, industrie.....	567-568
— finances.....	704	— manufactures.....	554, 560
— matériel.....	704	Trinidad, commerce.....	926-943
— services, indices.....	977	Trois-Rivières (Qué.), manufactures.....	603
— trafic.....	705	— population.....	111
— voyageurs.....	705	— port.....	744
Trans-Canada.....	xiii, 749	Truite.....	454
Transports.....	xxiv, xxvi, 683	Truro (N.-E.), manufactures.....	602
— accise.....	1014	— population.....	112
— accidents.....	667	Tuberculose.....	209
— administration.....	1233	— décès.....	175
— aérien civil.....	745	— institutions.....	209
— emploi.....	755	Tuiles.....	467
— finances.....	755	Tullibee.....	454
— articles parus.....	xiii-xiv	Tungstène, dérivés.....	466
— assurances.....	1148	Turquie, commerce.....	926-943
— balance internationale des paiements.....	953	Tuyaux, production.....	467
— chemins de fer.....	689	Typographie.....	554
— commission.....	687		
— cours d'eau.....	721		
— dépenses fédérales.....	1010		
— emploi.....	637, 644		

	PAGE		PAGE
UNESCO.....	327	Vieillesse, pensions.....	240
Unions, internationales.....	663	— dépenses fédérales.....	1007
— nationales.....	664	— publications.....	1256
Union Sud-Africaine, commerce.....	926-943	Villes, industries.....	601
— relations tarifaires.....	903	— population.....	110
Universités.....	286	Vins, accise.....	1014
— anciens combattants, aide fédérale.....	303	— consommation.....	810
— formation.....	301	— fabriques.....	552
— bibliothèques.....	325	Viol, jeunes délinquants.....	267
— entraînement naval.....	1176	Vison.....	443
— gradués.....	304	Voies de fait.....	248
— personnel enseignant.....	303	— jeunes délinquants.....	267
— situation financière.....	304	Voiles.....	554
— travail.....	656	Voirie.....	710
UNRRA.....	953	— dépenses, provinces.....	1030
Urologie.....	209	— publications.....	1261
U.R.S.S., commerce.....	926-943	Voiturage motorisé.....	716
— crédits.....	890	— trafic.....	718
— représentation diplomatique.....	99	Voitures.....	554
Uruguay, commerce.....	928-930	Vol.....	249
— relations tarifaires.....	907	— assurance.....	1148
Utilités publiques, accidents.....	667	— jeunes délinquants.....	267
— grèves.....	674	Volailles.....	xx, 369
		— consommation.....	813
		— entrepôt.....	862
		— production.....	339
		— publications.....	1261
Vaches, prix.....	390	Wagons, manufactures.....	554, 563
— laitières, indices.....	367	Wartime Housing Limited.....	1164
Vadrouilles.....	556	Welland, canal.....	731
Vaisseau, exportations.....	934	Welland (Ont.), population.....	114
— pêche.....	458	Wellington, Fort, parc.....	40
Valeurs mobilières.....	978	Weyburn Security Bank.....	1033
— capitaux étrangers.....	954	Windsor (Ont.), manufactures.....	601
— indices.....	977	— population.....	111
— titres miniers.....	978	Winnipeg (Man.), coût de la vie.....	976
Vancouver (C.-B.), coût de la vie.....	976	— manufactures.....	601
— manufactures.....	601	— population.....	111
— population.....	111		
— port.....	743	Yoho, parc national.....	37
Veau, abattage.....	360	Yougoslavie, commerce.....	926-930
— consommation.....	813	— relations tarifaires.....	907
— entrepôt.....	862	Yukon—	
— exportations.....	860, 934	— agriculture, terres.....	33
— importations.....	860	— automobiles, règlements.....	710
— prix.....	390	— bibliothèques.....	323
— stocks.....	860	— charbon.....	491
— ventes.....	856	— conseil.....	90
Véhicules, accidents.....	718	— construction.....	608
— industrie.....	558	— finances.....	1023
— production, indices.....	544	— fourrures, fermes.....	442
— revenus, provinces.....	715	— hôpitaux.....	206
— ventes.....	873	— lacs.....	13
Vénérologie.....	209	— manufactures.....	536, 552
Venezuela, commerce.....	926-943	— salaires.....	577
— relations tarifaires.....	907	— mines.....	470
Ventes de détail.....	1030	— montagnes.....	17
Verdun (Qué.), population.....	111	— navigation.....	737
Vermicelle.....	552	— population.....	106
Vernis, industrie.....	1109	— postes.....	782
— manufactures.....	556	— production.....	333, 591
Verre, importations.....	934	— publications.....	1244
— manufactures.....	556	— statistiques vitales.....	193
Vêtement.....	1108	— terres, domaniales.....	1212
— huilés.....	554	— publiques.....	1215
— industrie.....	558	— travail.....	633
— production, indices.....	544	— revenu national.....	992
— ventes.....	871		
Viande, approvisionnement.....	859	Zinc.....	484
— consommation.....	813, 859	— exportations.....	934
— distribution.....	859	— production.....	xx, 466, 484
— exportations.....	860, 934	Zones horaires.....	48
— importations.....	860	— articles parus.....	xi
— industrie.....	560		
— production.....	562		
— réglementation.....	794		
— stocks.....	860		
Victoires, emprunts.....	1113		
Victoria (C.-B.), manufactures.....	605		
— population.....	111		

